Archives départementales de la Somme

Série B

COURS ET JURIDICTIONS

(1406-an VII)

Inventaire sommaire et répertoires méthodiques

Version de mai 2021

Amiens

dates diverses

Dernières modifications : 20 juin 2023

Illustration de page de titre extraite de :
Coustumes tant generales que locales et particulieres du bailliaige d'Amiens, mises et rédigées par escript de l'advis des trois estats... par nous, Christofle de Thou,... Barthelemy Faye, & Jacques Viole,..., Paris, J. Dallier, 1571

Table des matières

INTRODUCTION 23

Dates extrêmes 23
Niveau de description 23
Importance matérielle 23
Histoire administrative 24
Historique de la conservation et du classement 24
Ensemble de la série 24
Les insinuations. 24
Les inventaires après décès d'Amiens (1622-1790) 26
Conditions d'accès 26
Règles et convention 26
Auteurs de la description 26
Date(s) de la description 26

SOURCES COMPLÉMENTAIRES 27

Imprimés 27
Fonds privés dans lesquels se trouvent des archives de justices seigneuriales 27
6 J - Fonds des familles de Forceville et Morgan de Frucourt 27
Seigneuries de Frucourt, de Doudelainville et de Warcheville 27
Seigneurie de Frucourt 27
Seigneurie de Doudelainville 27
Seigneurie de Warcheville 27
10 J - Fonds de Machy 27
Seigneurie de Flers et d'Essertaux 27
45 J - Archives du château de Rambures 27
Seigneuries du Quesne, de Vergies, du Fay et de Nesle-l'Hôpital 27
Seigneurie de Lambercourt et de Miannay 27
Fonds de notaires dans lesquels se trouvent des archives de justices seigneuriales (le notaire étant greffier) 27
Étude Albert 3 28
Prieuré d'Albert 28
Seigneurie de Contalmaison 28
Étude Amiens 5 28
Seigneurie de Bovelles 28
Seigneurie de Lincheux 28
Seigneurie de Flixecourt 28
Seigneurie de Bernaville 28
Fief d'Omiécourt (près de Hyencourt, Lihons, Chaulnes) 28
Étude Amiens 6 28
Seigneurie de Renancourt 28
Seigneurie de Bertangles 28
Seigneurie d'Havernas 28
Seigneurie de Loeuilly 28
Seigneurie de Longpré-lès-Amiens 28
Seigneurie de Saint-Gratien 28
Étude de Moreuil 29
Justice de la Châtellenie de Moreuil 29
Étude de Rue 2 29
Seigneurie de Mayocque, Le Crotoy 29

RÉPERTOIRE MÉTHODIQUE 31

JUSTICES ROYALES 33
Bailliage et Siège présidial d'Amiens 33
Registres aux chartes 33
Registres aux édits, etc. (non local) 59
Insinuations (contrats de mariage, donations) 62
Série 1561-1790 62
Série 1731-1790 92
Domaine du Roi 123
Registres 123
Liasses 140
Série 1735-1788 140
Série 1752-1790 143

Coutumes ... *145*
Généralités ... 145
Prévôté de Beauquesne ... 145
Prévôté de Doullens ... 148
Prévôté de Montreuil-sur-Mer ... 149
Prévôté de Saint-Riquier ... 149
Prévôté du Vimeu ... 150
Échevins et maires d'Amiens ... *151*
Octroi de la ville d'Amiens ... *153*
États généraux (1789) ... *154*
Convocations ... 154
Généralités ... *154*
Clergé régulier ... *154*
Clergé régulier ... *155*
Noblesse ... *157*
Tiers état ... *167*
Cahiers de doléances ... 169
Prévôté de Beauquesne (arrondissement de Doullens) ... *169*
Prévôté de Beauvaisis séante à Amiens (arrondissement d'Amiens) ... *170*
Prévôté de Doullens ... *174*
Prévôté de Fouilloy (arrondissement d'Amiens) ... *175*
Prévôté de Saint-Riquier ... *176*
Prévôté du Vimeu (arrondissement d'Abbeville) ... *177*
Prévôté du Vimeu (arrondissement d'Amiens) ... *179*
Bailliage de Ham ... *180*
Arrêts du Parlement de Paris (1641-1789) ... *180*
Déclarations et dénombrements de fiefs. Convocations du ban et de l'arrière ban ... *183*
Biens temporels du clergé ... *194*
Collège d'Amiens (Jésuites) (1762-1764) ... *203*
Hôtel-Dieu d'Amiens ... *205*
Adjudications ... *206*
Adjudications (1596-1790, lacunes) ... 206
Affiches ou publications d'adjudications (1607-1753, lacunes) ... 209
Appointés (1590-1789, lacunes) ... *210*
1590-1773 ... 210
1774-1790 ... 216
Audiences (feuilles des) ... *216*
Bailliage et siège présidial ... 216
Lieutenant général du bailliage ... 216
Lieutenant civil d'Amiens ... 217
Publications des baux judiciaires (1629-1719, lacunes) ... *217*
Déclarations des bénéfices ecclésiastiques ... *217*
Bénéfice d'inventaire et émancipation, entérinement des lettres de (1648-1790, lacunes) ... *217*
Contributions et ordres (1634-1790, lacunes) ... *218*
Défauts (1718-1790, lacunes) ... *219*
Dépens (1723-1790, lacunes) ... *221*
Dépôts au greffe et résidus ... *223*
Dictums (1568-1791, lacunes) ... *223*
Cautionnement ... *228*
Divers ... *228*
Causes ... *229*
Extraordinaire (1621-1790) ... *229*
Ventes et saisies immobilières, ventes d'office ... *230*
Greffe (registre divers du) ... *230*
Saisies, oppositions aux (1662-1694) ... *230*
Justice civile d'Amiens (1642-1783, lacunes) ... *230*
Distributions (1708-1747) ... *231*
Dépôts ... *231*
Écrous des prisons (1717-1765, lacunes) ... *231*
Plumitifs (1615-1789, lacunes) ... *231*
Procès-verbaux de remise des registres aux insinuations ... *236*
Recettes du commissaire aux saisies réelles ... *236*
Oppositions aux décrets ... *236*
Arrestations ... *236*

Contrats (extraits des) ... *236*
Hypothèques : lettres de ratifications (1772-an VII, lacunes) ... *237*
Inventaires après décès ... *238*
Choix d'inventaires ... 238
Série chronologique (1592-1790, lacunes) ... 239
Mainlevées de scellés (1739-1792, lacunes) ... *245*
Partages (1657-1707) ... *245*
Procédures (1623 (copie)-1793) ... *245*
Réceptions d'officiers (1640-1787, lacunes) ... *249*
Saisines (1708-1734) ... *249*
Sentences, qualités de (1706-1790, lacunes) ... *250*
Qualités de sentences ... *256*
Sentences arbitrales (1639-1790, lacunes) ... *256*
Tutelles (1593-1791, lacunes) ... *257*
Procès-verbaux (1623-1790, lacunes) ... *261*
Visites (1705-1790, lacunes) ... *267*
Criminel (1708-1789) ... *268*
Sentences criminelles (1616-1618) ... *269*
Audiences (1626-1650, lacunes) ... *269*
Dossiers ajoutés en 2014 (analyses à retrouver ou à rédiger) ... *269*
Prévôté d'Amiens ... **271**
Insinuations ... *271*
Audiences, sommaire des (1731-1749) ... *271*
Plumitifs (1729-1749) ... *271*
Extraordinaire ... *271*
Registres aux arrestations "en vertu de la loi privilégiée" des débiteurs insolvables ... *271*
Procès-verbaux et qualités ... *272*
Sentences ... *272*
Appointés ... *272*
Prévôté de Beauquesne à Amiens ... **273**
Plumitifs ... *273*
Extraordinaire ... *273*
Procès-verbaux et jugements ... *273*
Procédures ... *273*
Actes divers ... *273*
Prévôté de Beauvaisis à Amiens ... **274**
Plumitifs ... *274*
Extraordinaire ... *274*
Jugements ... *274*
Procès-verbaux, enquêtes et jugements ... *274*
Sénéchaussée de Ponthieu et Siège présidial d'Abbeville ... **275**
Enregistrement des édits, ordonnances, règlements, provisions, commissions, etc. ... *275*
Comptes de la sénéchaussée ... *284*
Insinuations ... *285*
Actes et certificats de notoriété ... *298*
Actes de tutelles ... *298*
Causes ... *298*
Registre plumitif ... *298*
Registre plumitif ordinaire ... *298*
Plumitifs ... *299*
Actes d'hôtel ... *300*
Actes d'hôtes ... *300*
Procédures civiles ... *300*
Sentences civiles (chambre du conseil) ... *301*
Sentences rendues en appel par la sénéchaussée ... *301*
Dictums ... *301*
Registre plumitif criminel ... *302*
Plumitif criminel ... *302*
Procédures criminelles ... *302*
Sentences criminelles ... *302*
Registre aux dépôts et consignations ... *302*

Registre aux dépôts de contrats pour obtenir des lettres de ratifications ... *303*
Registre aux dépôts de contrats ... *303*
Registre aux reprises d'instance, dépôt et production ... *303*
Registre aux renonciations, reprises d'instance, cautions juratoires, désaveux, déguerpissements, soumissions, cautions et déclarations ... *303*
Registre aux substitutions ... *303*
Registre aux saisies réelles ... *303*
Déclarations des dépenses faites pour les saisies ... *303*
Siège présidial d'Abbeville ... **304**
Bailliage prévôtal d'Abbeville ... **305**
Registres aux insinuations (1626-1687, lacunes) ... *305*
Registre aux causes ... *312*
Commissions ... *312*
Adjudications ... *312*
Bénéfice d'inventaire ... *312*
Comptes ... *312*
Enquêtes, informations ... *312*
Ordres ... *312*
Procédures ... *312*
Sentences ... *312*
Tutelles, curatelles, testaments, inventaires, scellés ... *313*
Verbaux ... *313*
Mélanges ... *313*
Criminel ... *313*
Bailliage d'Airaines et d'Arguel ... **314**
Bailliage de Chauny ... **323**
Civil ... *323*
Sentences et procès-verbaux divers ... 323
Varia ... 333
Affaires criminelles (1583-1786) ... *342*
Registres des baptêmes, mariages et sépultures ... *350*
Brouchy (Saint-Martin) ... 350
Buverchy (Notre-Dame) ... 354
Esmery (Saint-Martin) ... 355
Canisy (paroisse de Hombleux) ... 361
Muille-Villette (Saint-Médard) ... 362
Prévôté royale de Doullens ... **364**
Registres aux chartes ... *364*
Enregistrement des titres des édits ... *364*
Comptes du greffe ... *364*
Fonctionnement des audiences ... *364*
Registres d'audience ... *364*
Registre d'audience particulier ... *365*
Plumitif d'audience (1727-1790) ... *365*
Feuilles d'audience ou plumitifs (1664-1680) ... *366*
Mélanges ... *366*
Sentences d'adjudication ... *366*
Appointés ... *367*
Qualités ... *367*
Sentences d'hypothèques (en feuilles, par année) dites "Appointés" (1744-1749) ... *367*
Registre aux charges et décharges des productions (1663-1789) ... *368*
Réceptions d'officiers ... *368*
Requêtes jugées ... *368*
Saisies réelles ... *369*
Saisines ... *369*
Appositions de scellés ... *369*
Dossiers civils ... *369*
Successions ... *369*
Enquêtes, adjudications, etc. (1599-1667) ... *369*
Adjudications, informations, etc. (1668-1712) ... *370*
Enquêtes, rapports d'experts, nominations de curateurs, inventaires, etc. (1713-1789) ... *370*

Registres extraordinaires ... *370*
Enregistrement du droit sur les grosses de sentences d'hypothèques ... *370*
Insinuations ... *371*
Inventaires des archives du greffe ... *379*
Mercuriales ... *379*
Oppositions aux décrets ... *379*
Présentations ... *379*
Dépôt de B.M.S. ... *379*
Réceptions de cautions ... *379*
Criminel (1714-1788) ... *379*
Dictums (jugements en feuilles volantes dans l'ordre chronologique) (1598-1785) ... *380*
Bailliage de Ham ... **381**
Registre des audiences ordinaires et extraordinaires ... *381*
Causes ordinaires ... *381*
Registres aux causes extraordinaires ... *382*
Causes ordinaires ... *382*
Registre des causes du Roi ... *382*
Feuilles aux causes ... *382*
Feuilles d'audiences ... *383*
Défauts ... *383*
Civil : interrogatoires ... *383*
Sentences ... *383*
Scellés, prisées et inventaires ... *383*
Adjudications ... *384*
Tutelles ... *384*
Comptes de tutelle (et divers) rendu au bailli ... *384*
Enquêtes (civil) ... *385*
Criminel (extraordinaire) ... *385*
Enregistrement des lettres d'officiers, reliefs des fiefs, saisines et nantissements ... *385*
Saisines et nantissements du bailliage ... *385*
Saisines et nantissements devant le maieur et échevins de Ham ... *386*
Sentences et hypothèques ... *386*
Registre aux insinuations ... *386*
Registres pour les insinuations de donations entre vifs ... *386*
Adjudications ... *386*
Varia ... *387*
Bailliage de Montdidier ... **388**
Enregistrements divers ... *388*
Civil ... *388*
Registres des actes d'audiences du mercredi et vendredi (1661-1694) ... 388
Actes d'audience du mercredi (1694-1730) ... 389
Actes d'audiences du vendredi (1694-1731) ... 389
Jugements d'audience du vendredi principalement, quelquefois du mercredi (1731-1743) ... 389
Plumitifs des audiences du vendredi (1731-1765) ... 389
Plumitifs des audiences (1765-1790) ... 390
Enregistrement "Plumitif pour les causes et matières… en dernier ressort" (édit de septembre 1769) ... 390
Plumitifs du mercredis et du vendredi (1697-1721) ... 391
Plumitifs des audiences du mercredi et du vendredi (1717-1721) ... 391
Plumitifs du mercredi (1722-1730) ... 391
Plumitifs du vendredi (1721-1731) ... 391
Dossiers par année (1662-1790, lacunes) ... 391
Procédures diverses ... 395
Inventaires et appositions de scellés dans des châteaux ... 395
Insinuations des donations entre vifs (contrats de mariage, testaments, donations, provisions d'office, etc.) ... *396*
Série 1615-1790 (registres) ... 396
Série 1638-1789 ... 415
Registre des actes du lieutenant général, en son hôtel, au greffe (dits « Extraordinaires ») ... *416*
Registres divers ... *416*
Criminel ... *417*
Sentences et jugements ... 417
Plumitifs et registres d'audiences (art. 5 du titre 26 de l'ordonnance de 1667) ... 417

Informations et procédures criminelles (art. 18 de l'ordonnance de 1670) 417
Dossiers par année (1664-1790, lacunes) 417
Prévôté de Montdidier 422
Registres 422
Insinuations 422
Actes du prévôt, extraordinaire, actes d'hôtel 422
Audiences du mardi 422
Enregistrement des audiences (mardi et samedi) 423
Enregistrement des audiences (mardi et samedi) 424
Audiences du samedi 424
Plumitif (mardi et samedi) 425
Plumitif du mardi 425
Plumitif du samedi 426
Dossiers par année (1660-1749) 426
États généraux de Blois (1576) 428
Bailliage de Péronne 429
Registres aux chartes ou enregistrement (1736-1790) 429
Registre ordinaire ou d'audiences (1623-1789) 434
Registre extraordinaire (1618-1790) 437
Plumitif (1712-1739) 440
Affirmations de voyage (1705-1723) 440
Registre pour les défauts 440
Productions 440
Varia 440
Liasses, inventaires et scellés 441
Enquêtes, interrogations, informations, ... 441
Rapports d'experts 442
Inventaires et scellés 442
Criminel 443
Expéditions du greffe criminel 443
Registre d'enregistrement des procédures criminelles 443
Sentences criminelles 443
Rapports d'experts 443
Plaintes, interrogatoires, sentences, etc. 443
"Geôle" : registre d'écrou de la prison de Péronne 444
Hypothèques 444
Registre aux sentences et condamnations volontairement passées au greffe civil du gouvernement et prévôté de Péronne 444
Nantissements et hypothèques 444
Minutes de lettres de ratifications hypothécaires 445
Enregistrement des saisies réelles 446
Registre aux insinuations, contrats de mariage, donations, etc. Registre aux insinuations du greffe du gouvernement et prévôté de Péronne 446
Varia 480
Bailliage de Roye 481
Édits, ordonnances, règlements, etc. 481
Consignations 482
Insinuations (contrats de mariage, donations) (1605-1789) 482
Sentences d'hypothèques (1633-1771) 511
Registre extraordinaire (1622-1790) 517
Registres d'audiences (1638-1782) 518
Registre des audiences souveraines 520
Registre d'audiences des vacations 520
Plumitif d'audiences 520
Registres des causes d'avocats 521
Registres du greffe (reg. Défauts) 521
Registres des insinuations 521
Registre aux réceptions de cautions (reg. du greffe) 521
Registre des actes de tutelles, curatelles, émancipations, dénombrements et reliefs 521
Adjudications 522
Enquêtes 522
Dépens 522

Tutelles et inventaires ... *522*
Plaintes et informations ... *523*
Plaintes, informations, interrogatoires, etc. ... *523*
Informations, sentences, requêtes, enquêtes ... *523*
Plaintes, informations, réquisitions ... *524*
Plaintes, déclarations ... *524*
Plaintes des communautés d'habitants, déclarations maladie contagieuse ... *524*
Procès-verbaux ... *524*
Procès-verbaux de visite de cimetières ... *525*
États généraux ... *525*
Sentences, contumas (1622-1671) ... *525*
Sentences (1636-1730) ... *526*
Sentences, successions ... *526*
Sentences sur pièces vues (1622-1790) ... *526*
Appositions de scellés, actes de notoriété, émancipations ... *527*
Réceptions ... *527*
Ordres ... *527*
Ban et arrière-ban ... *527*
Successions ... *527*
Déclarations de grossesse ... *527*
Comptes ... *527*
Comptes divers ... *528*
Procédures civiles ... *528*
Criminel ... *528*
Procès criminels ... 528
Procédures criminelles ... 528
Prévôté de Roye ... **530**
Sentences d'hypothèques, saisines et insinuations ... *530*
Registres aux saisines ... *533*
Registres d'audiences et extraordinaires ... *533*
Registres extraordinaires ... *533*
Registres extraordinaires de la ville de Roye ... *534*
Registres aux causes et expéditions extraordinaires du greffe de la prévôté royale de la ville et banlieue de Roye ... *534*
Registres des causes d'audiences ... *534*
Registre d'audiences ... *534*
Plumitif d'audiences ... *534*
Registre aux présentations des défendeurs ... *535*
Registre aux renonciations ... *535*
Prisons de la ville de Roye ... *535*
Registre de clôture d'inventaire ... *535*
Registre des actes de tutelles ... *535*
Inventaires ... *535*
Actes de tutelles d'inventaires après décès ... *535*
Procès-verbaux d'apposition de scellés et inventaires ... *535*
Enquêtes ... *536*
Enquêtes, procès-verbaux ... *536*
Procédures criminelles ... *536*
Bailliage de Rue ... **537**
Plumitifs ... *537*
Registres des sentences et jugements ... *537*
Registres aux causes ... *538*
Sentences d'hypothèques ... *538*
Registres divers ... *539*
Procès-verbaux ... *539*
Varia ... *542*
Bailliage de Saint-Quentin ... **543**
JUSTICE SPÉCIALISÉES ... **544**
Amirauté d'Abbeville ... **544**
Registres ... *544*

Liasses ... *544*
Naufrages et échouements de navires ... *544*
Consulat d'Abbeville ... **547**
Justice consulaire d'Amiens ... **548**
Plumitifs (1598-1725) ... *548*
Plumitif aux audiences (1725-1791) ... *548*
Délibérations ... *553*
Amirauté d'Ault ... **554**
Personnel de l'Amirauté ... *554*
Procédure criminelle ... *554*
Amirauté de Saint-Valery-sur-Somme ... **555**
Monnaie de Picardie à Amiens ... **556**
Prévôté de la maréchaussée de Picardie ... **559**
Bureau des traites foraines de la ville d'Amiens ... **559**
JUSTICES MUNICIPALES ... **560**
Justice municipale de Doullens ... **560**
Généralités ... *560*
Conflits de compétence ; affaires revendiquées par l'échevinage ... *560*
Procédures menées devant le bailliage d'Amiens ... 560
Procédures menées devant le Présidial d'Amiens ... 561
Justice civile et criminelle ... *561*
Registres d'audiences du siège de l'hôtel de ville (parfois intitulés «présentation et causes») ... 561
Feuilles d'audience (1639-1789) ... 562
Registres de comparution au greffe ... 562
Registres divers ... 562
Pièces de procédures et sentences de l'échevinage (1577-1775) ... 562
Pièces de procédures (1406-1790) ... 562
Sentences de l'échevinage : dictons, appointés, jugements de requêtes par défaut (1610-1788) ... 563
Déclarations de dépens (1585-1737) ... 564
Affaires criminelles : procédures, sentences (1645-1790) ... 564
Juridiction gracieuse ... *565*
Saisines ... 565
Pose de scellés, inventaires, tutelles, ventes, renonciation : procès-verbaux (1598-1791) ... 565
Licitations ... 566
Police ... *566*
Paroisse Saint-Martin de Doullens ... *566*
Autres documents ... *566*
Siège de police de Doullens ... **567**
Mairie de Montdidier ... **568**
Audiences et jugements ... *568*
Plumitifs. Registres indiquant les noms des juges et des parties, la sentence rendue, et contenant parfois l'exposé de l'affaire ... *568*
Registres "extraordinaires" servant à enregistrer les défauts et autres actes (principalement des actes concernant les successions et les tutelles) qui se font en la mairie ... *568*
Saisines ... *568*
Procès-verbaux divers : apposition de scellés, inventaires, nominations de tuteurs et de curateurs, rapports d'experts, visite de maisons (1700-1790) ... *569*
Successions ... *570*
JUSTICES SEIGNEURIALES ... **571**
Bailliage du temporel du prieuré de Saint-Pierre d'Abbeville ... **571**
Justice d'Acheux, Léalvillers et Contay ... **572**
Justice d'Agnières ... **573**
Châtelennie et seigneurie d'Ailly-sur-Noye ... **573**
Justice de la Forêt d'Ailly-sur-Noye ... **573**
Marquisat d'Albert ... **573**
Justice de la seigneurie de Alliel (dépendance d'Ailly-le-Haut-Clocher) ... **573**
Bailliage du temporel du chapitre de la cathédrale d'Amiens ... **574**
Registres aux causes (1681-1712) ... *574*
Plumitifs d'audiences (1678-1787) ... *578*
Registres aux défauts ... *582*
Registres extraordinaires ... *582*

Liasses ... *588*
Adjudications ... 588
Appointés (1678-1761) ... 588
Enquêtes et informations ... 589
Enquêtes ... 590
Informations ... 590
Procès-verbaux et informations de cadavres ... 590
Inventaires, testaments, contrats de mariage et de vente, baux, aveux ... 590
Inventaires, actes de tutelles, de curatelle, mains-levées de scellés (1678-1786) ... 591
Mains-levées ... 591
Ordonnances sur requêtes, ordonnances de police ... 592
Procédures civiles ... 592
Procédures criminelles ... 592
Procédures extraordinaires ... 592
Qualités de sentences ... 592
Sentences ... 603
Sentences, enquêtes, mains-levées, requêtes ... 603
Sentences d'hypothèques ... 604
Tutelles et curatelles ... 604
Ventes, baux, partages, testaments ... 604
Verbaux ... 605
Varia ... 609
Bailliage du temporel de l'évêché d'Amiens ... 610
Registres ... *610*
Plumitifs (1693-1790) ... 610
Registres extraordinaires (1737-1790) ... 611
Enregistrement des appositions de scellés ... 611
Oppositions au sceau des lettres, ratification ... 611
Inventaires ... 611
Registres aux saisines (1693-1790) ... 612
Liasses ... *622*
Hommage dû à l'évêché par la baronnie de Picquigny ... 622
Adjudications ... 622
Inventaires (1705-1789) ... 623
Qualités de sentences et saisines (1738-1754, lacunes) ... 624
Qualités de sentences (1758-1766) ... 624
Tutelles et curatelles (1759-1770) ... 625
Procès-verbaux divers (1758-1788) ... 626
Fois, hommages serments de fidélité ... 626
Séparation ... 627
Criminel ... 627
Mélange ... 627
Bailliage du temporel du couvent des Jacobins d'Amiens ... 628
Bailliage du temporel du prieuré de Saint-Denis d'Amiens ... 631
Justice d'Ancenne (commune de Bouttencourt) ... 632
Justice d'Applaincourt (commune de Villers-Carbonnel) ... 634
Justice d'Arleux ... 634
Justice d'Arquèves ... 634
Justice d'Arvillers ... 635
Justice d'Aubigny ... 636
Justice d'Auchonvillers ... 639
Justice de la châtellenie du Bourg d'Ault ... 639
Châtellenie d'Authie ... 639
Justice du fief d'Avesne (Laviéville) ... 640
Justice de Bagneux ... 640
Justice de Baillon (Warloy-Baillon) ... 640
Justice du fief de Barlette (commune de Franqueville) ... 640
Justice de Barly ... 640
Justice de Beaucamps-le-Vieux ... 641
Justice de Beaucourt-en-Santerre ... 643
Registre aux aveux et déclarations ... *643*
Reliefs et déclarations ... *643*
Saisines ... *643*
Contrats entre particuliers ... *643*

Liasses du greffe *645*
Liasses du greffe (criminel) *646*
Divers *646*
Justice de Belloy-sur-Somme **648**
Justice de Berny-sur-Noye **648**
Justice de Bertancourt **648**
Justice de l'abbaye de Berteaucourt-les-Dames **648**
Justice de Béthencourt-sur-Mer **648**
Justice de Billancourt **648**
Justice de Boccasselin (fief de Woincourt) **648**
Justice de Boiteau (commune de Laboissière-en-Santerre) **649**
Justice de Bonneuil-les-Eaux (Oise) **649**
Justice de Boroyes (Oise) **649**
Justice de Boufflers, Ponches, Ligescourt et Anconnay (commune du Boisle) **649**
Justice de Bouillancourt-en-Sery **649**
Justice de Boulogne-la-Grasse (Oise) **650**
Justice de Bourges (fief de Mesnil-Saint-George) **650**
Justice de Bourseville **650**
Justice de Bouttencourt **650**
Justice de Bovelles **650**
Marquisat de Boves **651**
Registres des plaids ordinaires *651*
Plumitifs *652*
Liasses *652*
Seigneurie 652
Domaine seigneurial *652*
Contrats entre particuliers 652
Liasses du greffe 654
Feuilles d'audience *654*
Procès-verbaux *656*
Commissions *658*
Police *658*
Sentences *658*
Inventaires, tutelles, curatelles et ventes de meubles *664*
Tutelles et curatelles *664*
Adjudications *665*
Pièces diverses *666*
Criminel (enquêtes, interrogatoires, etc.) *667*
Justice de Braches **672**
Justice de Bray-sur-Somme **672**
Justice de Bresle **672**
Justice de Brevillers **672**
Justice de Brocourt **672**
Justice de Brutelette (commune de Woignarue) **672**
Justice de Brutelles **672**
Justice de Buire **673**
Justice de Bus **673**
Justice de Cagny **673**
Justice de Cambron **673**
Justice de Canchy **673**
Justice de Canisy (dépendance de Hombleux) **673**
Justice de Cantigny **674**
Justice de Cempois (Oise) **674**
Justice de l'abbaye Notre-Dame de Clerfay (dépendance de Varennes) **674**
Justice de Cléry **674**
Justice de Coisy, Cardonnette et Poulainville **674**
Justice de la ville et comté de Corbie **675**
Tutelles et curatelles *675*
Saisines *677*
Cautions *677*
Scellés *677*
Expertises *679*
Partages *680*

Registre extraordinaire ... *680*
Registre aux productions ... *681*
Enquêtes de vie et mœurs ... *681*
Sentences ... *681*
Registre aux causes ... *682*
Plumitif ... *684*
Registre aux défauts ... *684*
Procès-verbaux ... *684*
Actes de comparution ... *685*
Echange ... *685*
Procès ... *685*
Quittances ... *685*
Justice de la terre et seigneurie de Cottenchy appartenant au chapitre Notre-Dame d'Amiens ... **686**
Justice de la seigneurie de Coullemelle ... **686**
Justice de Coulonvillers ... **686**
Justice de Crèvecoeur-le-Petit (Oise) ... **686**
Justice de La Croix-au-Bailly ... **687**
Justice du duché de Crouy ... **688**
Justice et tabellionage de Daours et Vecquemont ... **691**
Registres ... *691*
Plumitifs (1686-1790, lacunes) ... 691
Registres aux tutelles (1746-1790, lacunes) ... 692
Registres aux saisines (1756-1789, lacune) ... 692
Registre aux reliefs, fois et hommages ... 693
Liasses ... *693*
Sentences ... 693
Sentences d'hypothèques ... 693
Inventaires, appositions et mains-levées de scellés (1686-1790) ... 693
Tutelles (1691-1790) ... 694
Verbaux ... 694
Visite des fours et cheminées ... 694
Assignations à comparaître ... 694
Police ... 694
Commissions ... 694
Enquêtes ... 694
Procédures civiles ... 694
Procédures criminelles ... 694
Baux (1686-1777) ... 694
Cautions (1723-1776) ... 695
Échanges (1695-1774) ... 695
Mariages (1684-1776) ... 695
Partages (1689-1790) ... 696
Procurations (1697-1771) ... 696
Quittances (1707-1775) ... 696
Ratification de contrat de vente ... 697
Reconnaissance ... 697
Renonciations aux successions (1731-1771) ... 697
Testaments (1692-1776) ... 697
Transactions (1680-1776) ... 697
Ventes (1686-1778) ... 697
Aveux (1692-1783) ... 699
Saisines ... 699
Correspondance ... 700
Assemblées paroissiales (1700-1781) ... 700
Varia ... 700
Justice de Dargies (Oise) ... **701**
Baronnie de Domart-en-Ponthieu ... **701**
Justice de Doméliers (Oise) ... **701**
Justice de Dompierre (Oise) ... **702**
Justice de Dreslincourt ... **702**
Justice de Dreuil-Hamel ... **702**
Justice d'Englebelmer ... **703**
Registres ... *703*

Liasses *703*
Contrats entre particuliers 703
Liasses du greffe 703
Justice d'Épagne et Caours **704**
Justice d'Épagny (Chaussoy) **704**
Justice d'Escarbotin (commune de Friville-Escarbotin) **704**
Justice d'Essertaux **705**
Justice de L'Étoile **710**
Prévoté d'Étroeungt (département du Nord) **710**
Justice d'Étouvy, L'Étoile, Sailly-le-Sec (fief de Sailly-Flibeaucourt) **710**
Justice de Falvy **710**
Justice de Famechon **711**
Justice de Ferrière **715**
Justice de La Ferté-lès-Saint-Riquier **715**
Justice de Fieffes **715**
Justice de Flers-sur-Noye **716**
Justice de Fleury **716**
Justice de Flez (commune de Monchy-Lagache) **716**
Justice de Fluy **716**
Justice de Fonches **717**
Justice de Fontaine-sous-Catheux (Oise) **718**
Justice de la commanderie de Fontaine-sous-Montdidier **718**
Justice de Forceville **718**
Justice du fief de Forchet (commune de Cambron) **718**
Prévôté de Fouilloy **719**
Seigneurie et mairie de Fouilloy **720**
Registres *720*
Liasses *720*
Justice de Fouquescourt **721**
Justice de Framicourt (commune de Fontaine-sous-Montdidier) **726**
Justice de Franvillers **726**
Justice de Frémontiers **728**
Justice de Fresneville **728**
Justice de Fresnoy-Andainville **729**
Justice de Fresnoy-en-Chaussée **730**
Justice de Fressenneville **731**
Justice de Frettemeule **731**
Justice de Friaucourt **731**
Justice de Frise **731**
Justice de Gamaches **732**
Justice de Gapennes **732**
Justice du temporel de l'abbaye du Gard (commune d'Abbeville) **732**
Justice de Gézaincourt **732**
Prévôté de Beauvaisis à Grandvilliers (département de l'Oise) **732**
Justice de Grivesnes **733**
Justice de Grouches-Luchuel **733**
Justice de Gueschart **733**
Justice de Guyencourt **734**
Justice d'Hainvillers (Oise) **738**
Justice d'Hallencourt **738**
Justice du fief du Halloy (commune d'Andainville) **738**
Justice d'Halluin (dépendance de Maignelay-Montigny) et Tricot (Oise) **738**
Justice du Hamel **738**
Justice de Hamel-les-Brutelles (dépendance de Brutelles) **738**
Justice d'Hangest-en-Santerre **739**
Justice d'Hansart, Villers-Aumont (commune de Lignières-en-Vimeu) **739**
Justice d'Hargicourt **740**
Insinuations *740*
Tutelles et curatelles *741*
Donations *744*
Ventes *744*

Échanges ... *757*
Reconnaissances ... *759*
Constitutions ... *760*
Cessions ... *760*
Transactions ... *761*
Marchés ... *763*
Procurations ... *763*
Retrait lignager ... *763*
Ratifications ... *764*
Baux ... *764*
Adjudications ... *768*
Testaments ... *769*
Renonciations ... *769*
Legs ... *770*
Inventaires après décès ... *770*
Partages ... *771*
Quittances ... *773*
Procès-verbaux de visites ... *774*
Autorisation ... *774*
Assignations ... *774*
Requêtes ... *775*
Enquêtes ... *775*
Sentences ... *776*
Saisies ... *777*
Réceptions ... *777*
Procès-verbaux ... *777*
Signification ... *778*
Déclarations de grossesse ... *778*
Varia ... *778*
Justice d'Harponville ... **780**
Justice du Haut-Quesne ... **780**
Justice du fief du Hazoy (commune de Grattepanche) ... **781**
Justice d'Hédauville ... **782**
Justice d'Heilly (fief des Sept Hommages) ... **786**
Justice d'Heilly, Ribemont, Franvillers et dépendances ... **787**
Plumitifs ... *787*
Écrou ... *790*
Contrats ... *790*
Inventaire du greffe ... *790*
Adjudications ... *791*
Comptes ... *791*
Inventaires, tutelles et curatelles ... *791*
Scellés ... *791*
Procédures civiles et criminelles ... *791*
Procès-verbal d'arpentage ... *792*
Justice d'Hénencourt ... **793**
Plumitifs (1693-1788) ... *793*
Défauts ... *800*
Receptions de serments ... *800*
Justice d'Hérissart ... **802**
Justice d'Herly, Étalon, Curchy, Fonchette, Punchy et Manicourt ... **802**
Justice d'Heuzecourt ... **802**
Justice d'Houdencourt (dépendance de Fransu) ... **802**
Justice d'Houdent (commune de Tours-en-Vimeu) ... **802**
Justice d'Humbercourt ... **803**
Justice d'Inval ... **803**
Marquisat de Jumel ... **804**
Insinuations ... *804*
Tutelles ... *804*
Donations ... *805*

Ventes ... *805*
Échanges ... *808*
Cessions ... *809*
Constitutions de rentes ... *809*
Ratifications ... *809*
Déclarations ... *810*
Baux ... *810*
Testaments ... *811*
Renonciations ... *812*
Scellés ... *812*
Inventaires après décès ... *812*
Partages ... *812*
Déclaration de grossesse ... *813*
Saisines ... *813*
Contrats ... *814*
Registres aux causes ... *817*
Cueilloir ... *820*
Registre aux plaids ... *821*
Divers ... *821*
Justice de Laboissière (Laboissière-Saint-Martin) ... **822**
Justice de Lachapelle-sous-Poix ... **823**
Justice de Laleu ... **823**
Justice de Lambercourt (commune de Miannay) ... **823**
Justice de Lamotte-en-Marquenterre ... **823**
Justice de Lamotte-en-Santerre ... **824**
Justice de Lignières-en-Vimeu ... **825**
Justice du Mazis ... **825**
Justice du Mesge ... **826**
Justice du Mesnil-Heudin ... **829**
Vicomté de Liomer ... **830**
Justice de Loeuilly ... **833**
Baronnie de Mailly-Maillet ... **835**
Registres ... *835*
Registres aux saisines (1662-1790, lacunes) ... 835
Registres aux contrats passés devant le lieutenant de Mailly (1645-1675, lacunes) ... 835
Registres du greffe (sentences, déclarations, autorisations, etc.) ... 835
Plumitifs (1766-1790 : lacunes) ... 840
Registre aux défauts (incomplet) ... 840
Registre aux rapports des amendes ... 840
Registre aux écrous ... 840
Liasses ... *840*
Fiefs ... 840
Reliefs et dénombrements de fiefs classés dans l'ordre alphabétique des noms de lieux (1534-XVIIIe s.) ... 840
Contrats entre particuliers ... 841
Renonciations ... *841*
Testaments ... *841*
Vente (contrats de) classés dans l'ordre alphabétique des noms des localités où sont situées les terres vendues ... *841*
Vente (contrats de) sans désignation de lieux, et classés dans l'ordre chronologique ... 841
Liasses du greffe ... *841*
Domaine du seigneur ... *842*
Contrats entre particuliers ... *842*
Liasses de la justice ... *842*
Liasses du greffe : Criminel ... *843*
Justice du Marquisat de Mailly ... **843**
Châtellenie de Maisnières ... **844**
Justice de Mametz ... **846**
Justice du fief de Marcannelles à Amiens ... **846**
Justice de Marcelcave ... **847**
Plumitifs du greffe : jugements et inscriptions diverses ... *847*
Registre aux saisines ... *853*

Liasses ... *854*
Contrats particuliers ... 854
Liasses du greffe ... 855
Liasses du greffe : criminel ... 857
Liasses du greffe : divers ... 858
Justice de Marché-Allouarde ... **859**
Justice de Marquivillers ... **859**
Justice de Martainneville ... **859**
Justice de Méharicourt, Grand et Petit Aubigny (dépendance de Warvillers) ... **859**
Justice de Meigneux ... **859**
Justice de Mérélessart ... **859**
Justice de Mézières ... **859**
Justice de Millencourt ... **860**
Justice de Mirvaux et Pierregot ... **861**
Insinuations ... *861*
Tutelles ... *862*
Adjudications ... *862*
Sentences d'hypothèques ... *862*
Ventes ... *862*
Échanges ... *866*
Baux ... *866*
Transactions ... *866*
Cessions ... *867*
Promesses ... *867*
Inventaires après décès ... *867*
Successions ... *867*
Quittances ... *869*
Verbaux ... *869*
Saisines ... *869*
Biens des fabriques ... *869*
Justice de Monflières ... **870**
Justice de Monstrelet, Fienvillers, Bonneville et Fieffes ... **870**
Bailliage de Moreuil ... **870**
Justice de La Motte (commune de Saint-Quentin-La-Motte-Croix-au-Bailly) ... **871**
Justice de Naours ... **873**
Bailliage et marquisat de Nesle ... **876**
Justice de Neuville-Coppegueule ... **877**
Justice de Neuvillette ... **884**
Justice d'Occoches ... **884**
Justice de la commanderie d'Oisemont ... **885**
Registres ... *885*
Liasses du greffe ... *886*
Liasses du greffe : criminel ... *889*
Liasses du greffe : divers ... *892*
Justice du bailliage d'Oissy ... **892**
Justice d'Onival et des Hautes-Rues d'Ault (commune de Woignarue) ... **893**
Plumitifs d'audience ... *893*
Actes civils ... *895*
Marquisat d'Oresmaux ... **896**
Tutelles et curatelles ... *896*
Ventes, échanges,… ... *902*
Baux ... *903*
Sentences d'hypothèques ... *903*
Successions ... *903*
Requêtes ... *905*
Sentences ... *906*
Déclarations de grossesse ... *907*
Saisines ... *908*
État civil ... *908*
Justice d'Outrebois ... **909**

Justice de Pargny, Morchain, Épénancourt, Fontaine (dépendance de Pargny), Potte et dépendances, appartenant à l'abbaye Notre-Dame de Soissons 912
Justice de Pernois, Halloy 912
Baronnie de Picquigny 913
Plumitif 913
Contrats 913
Adjudication 913
Baux 913
Transactions, accords et marchés 914
Expertises et visites 914
Inventaires et scellés 914
Contrats de mariage 915
Partages de biens 915
Procédure 915
Constitutions de rentes 915
Successions 916
Tutelles et curatelles 916
Contrats de vente 916
Justice de Piennes 917
Justice de Pierrepont 917
Justice du Plessier-Raulleve (commune de Grivesnes) 917
Justice du Plessier-Rozainvillers 918
Sentences et déclarations faites au greffe 918
Liasses 918
Fiefs 918
Contrats entre particuliers 918
Liasses du greffe de la seigneurie 919
Liasses du greffe (criminel) 919
Justice de Plouy (commune de Fins) 919
Principauté de Poix 920
Fiefs 920
Contrats entre particuliers 920
Liasses du greffe 920
Prix des grains 920
Justice de Pont-Noyelles 921
Justice de Pont-Rémy 921
Justice de Poulainville 921
Justice de Querrieu 921
Justice de Quevauvillers et Courcelles-sous-Moyencourt 921
Justice de Quiry-le-Sec 921
Justice de Quiry-le-Verd (commune de La Neuville-Sire Bernard) 922
Justice de Quivières et Guizancourt 922
Justice de Rainneville 922
Justice de Rambures 922
Justice de Rancourt 922
Justice de Regnière-Écluse 922
Justice de Ressons-sur-Matz (Oise) 922
Justice de Ribemont 923
Justice de Rimbehem-les-Nibas 923
Justice de Rogy 923
Justice de Rosières-en-Santerre 923
Justice de Rouvrel 924
Justice de Rouvroy 925
Justice de Rubempré 925
Justice de Rumigny 925
Justice de Sailly-au-Bois 925
Justice de Saint-Albin-en-Harponval (commune du Plessier-Rozainvillers) 925
Justice de Saint-Aubin-Rivière 925
Justice de Saint-Blimont 926
Justice de Saint-Fuscien 926
Justice de Saint-Gratien 926

Justice de la commanderie de Saint-Maulvis ... **926**
Justice de Saint-Maxent ... **926**
Justice de la prévôté de Saint-Riquier ... **926**
Justice de Saint-Sauflieu ... **927**
Contrats entre particuliers ... *927*
Liasses du greffe ... *927*
Liasses du greffe (criminel) ... *928*
Justice des comté, ville et châtellenie de Saint-Valery-sur-Somme ... **929**
Justice civile ... *929*
Justice de Senlis ... **929**
Justice de Seux et de Fluy ... **930**
Justice de Sommereux (Oise) ... **930**
Justice du Souich (Pas-de-Calais) ... **930**
Justice de Souplicourt, Brettencourt (dépendance de Frettemolle), Frettemolle, Sainte-Segrée, Thieulloy-la-Ville ... **931**
Contrats entre particuliers ... *931*
Liasses du greffe ... *932*
Divers ... *932*
Justice de Thoix ... **932**
Justice de Tilloy-les-Conty ... **932**
Justice de Toutencourt ... **933**
Registres ... *933*
Liasses ... *933*
Contrats entre particuliers ... 933
Liasses du greffe ... 933
Criminel ... 934
Divers ... 934
Justice de Tully ... **934**
Justice de Ugny-le-Gay (Aisne) ... **934**
Justice temporelle de l'abbaye de Valloires (commune d'Argoules) ... **934**
Justice de Varennes ... **935**
Registres ... *935*
Liasses ... *935*
Contrats entre particuliers ... 935
Greffe civil ... 935
Greffe criminel ... 935
Justice de Vauchelles-lès-Authie ... **935**
Justice de Vauchelle-les-Quesnoy ... **936**
Justice de Vauvillers ... **936**
Justice de Vaux-en-Amienois ... **936**
Justice du bailliage de Vermandois ... **936**
Justice de Vignacourt ... **937**
Justice du fief Vignon (commune de Miannay) ... **939**
Justice de Ville-le-Marclet ... **939**
Justice de Villers-aux-Érables ... **939**
Justice de Villers-Bocage ... **939**
Justice de Villers-Bretonneux ... **940**
Justice de Villers-Campsart ... **941**
Justice de Villers-sous-Ailly ... **941**
Justice de Villers-sur-Mareuil (commune de Huchenneville) ... **941**
Justice de Villers-sur-Moreuil ... **941**
Justice de Villers-Tournelle ... **941**
Prévôté du Vimeu. Siège d'Oisemont ... **942**
Plumitifs (1681-1688) ... *942*
Brouillons d'audience ... *942*
Registres divers ... *942*
Liasses ... *943*
Justice de Vitermont (commune d'Englebelmer) ... **944**
Justice du fief du Vivier (commune du Quesnel) ... **944**
Justice de Vrely ... **944**
Justice de Vuitaineglise (commune de Framicourt) ... **944**

Justice de Wailly **944**
Justice de Warloy-Baillon **944**
Justice de Warvillers **944**
Justice de Woincourt **945**

ANNEXES **947**

INTRODUCTIONS ET ANNEXES DES RÉPERTOIRES DE SOUS-SÉRIES **949**
Inventaire sommaire de 1883 (1 B) *949*
Introduction 949
Prévôté de Beauquesne (1 B) *957*
Bref historique et liste des derniers prévôts 957
Prévôté royale de Doullens (2 B) *958*
Introduction 958
Bailliage de Péronne (4 B) *959*
Note sur le fonds du bailliage de Péronne aux Archives départementales de la Somme (vers 1941-1942) 959
Bailliage de Péronne 959
Justice et tabellionage de Daours et Vecquemont (52 B) *960*
Liste des lieutenants du bailliage de Daours 960
Justice du temporel de l'Abbaye du Gard (103 B) *961*
Introduction 961
Orientation bibliographique 961
Sources complémentaires 961
Table de concordance des cotes 961
Châtellenie d'Authie (116 B) *962*
Introduction 962
Orientation bibliographique 962
Sources complémentaires 962
Liste chronologique des seigneurs d'Authie 963
Table de concordance des cotes 963
Justice municipale de Doullens (147 B) *964*
Introduction 964
Table de concordance des cotes 964
Baronnie de Picquigny (199 B) *965*
Listes des baillis et lieutenants 965
Justice seigneuriale de Piennes (200 B) *966*
Introduction 966
Bibliographie 966
Sources complémentaires 966
Justice seigneuriale de Pierrepont (201 B) *970*
Introduction 970
Sources complémentaires 970
Amirauté de Saint-Valéry-sur-Somme (248 B) *971*
Introduction 971
Orientation bibliographique 972
Sources complémentaires 974
Justice des Comté, Ville et châtellenie de Saint-Valery-sur-Somme (249 B) *976*
Introduction 976
Orientation bibliographique 977
Sources complémentaires 977
Liste des seigneurs de Saint-Valery du XVe siècle à la Révolution 979
Table de concordance des cotes 980
Châtellenie de Vignacourt (275 B) *981*
Liste partielle des lieutenants 981
Liste partielle de baillis 981
Amirauté d'Ault (1684-1702) (321 B) *982*
Introduction 982
Orientation bibliographique 983
Sources complémentaires 984
Table de concordance des cotes 985
Consulat d'Abbeville (1732-1744) (322 B) *986*
Introduction 986
Orientation bibliographique 986
Sources complémentaires 987

Table de concordance des cotes ... 987
Seigneurie de Gézaincourt (1669-1697) (323 B) ... 988
Introduction ... 988
Orientation bibliographique ... 988
Sources complémentaires ... 989
Table de concordance des cotes ... 990
DATES CONNUES DE RÉDACTION DES RÉPERTOIRES ... 991
LISTE DES FONDS PAR ORDRE DE SOUS-SÉRIES ... 993
EXTRAITS DES RAPPORTS ANNUELS DES ARCHIVES DE LA SOMME CONCERNANT LA SÉRIE B (1883-1948) ... 998
MODÈLES ET DESCRIPTION DES PRINCIPAUX TYPES D'ACTES CONSERVÉS DANS LES ARCHIVES DES JURIDICTIONS D'ANCIEN RÉGIME ... 1012
Adjudication ... 1012
Affiche ... 1013
Appointés ... 1014
Bail judiciaire ... 1015
Déclaration de bénéfice ... 1015
Entérinement d'une lettre de bénéfice d'inventaire ... 1015
Entérinement d'une lettre de bénéfice d'âge ou d'émancipation ... 1016
Contribution ou Ordre ... 1016
Défauts ... 1016
Dépens ... 1017
Dictum ... 1017
Extraordinaire ... 1017
Inventaire ... 1017
Mainlevée de scellés ... 1018
Partage ... 1018
Réception d'officier ... 1018
Qualité ... 1019
Requête ... 1019
Saisine ... 1019
Sentence arbitrale ... 1019
Tutelle ... 1020
Verbaux ... 1020
GLOSSAIRE ... 1021
Amirauté ... 1021
Appointement ... 1021
Appointé ... 1021
Aveu et dénombrement ... 1021
Avis de parents ... 1021
Bail judiciaire ... 1022
Bailliage ... 1022
Ban et arrière-ban ... 1023
Banalité ... 1023
Bénéfice ecclésiastique (déclaration de) ... 1023
Bénéfice d'inventaire ... 1024
Bénéfice d'âge ou d'émancipation ... 1024
Cause ... 1024
Caution juratoire ... 1024
Censives ... 1024
Châtellenie ... 1024
Civil ... 1025
Commissaire aux saisies réelles ... 1025
Consul ... 1025
Contrats d'atermoiement ... 1025
Contribution ... 1025
Coutumes ... 1026
Crime ... 1026
Criminel ... 1026

Défaut *1026*
Dépens *1026*
Dictum *1026*
Dispositif *1026*
Domaine du roi *1027*
Épices *1028*
Extraordinaire *1028*
Fiefs *1028*
Fief et justice *1029*
Gardes-gardiennes *1029*
Gruerie & Gruyer *1030*
Insinuation *1030*
Inventaire *1031*
Juges royaux *1031*
Juges de police *1031*
Justice royale *1031*
Justice subalterne ou seigneuriale *1032*
Basse justice *1032*
Moyenne justice *1032*
Haute justice *1033*
Licitation *1035*
Mainlevée de scellés *1035*
Oppositions aux décrets *1036*
Ordre *1036*
Parlement *1036*
Partage *1036*
Plumitif *1036*
Présidiaux *1036*
Prévôts *1037*
Prévôts de la maréchaussée *1037*
Productions *1038*
Propres *1038*
Provision *1038*
Qualités *1038*
Réception d'officier *1038*
Retrait lignager *1039*
Saisine *1039*
Dessaisine *1039*
Sénéchaussée *1039*
Sentence arbitrale *1039*
Visites *1039*

INDEX DES NOMS DE LIEUX DES JUSTICES 1040

LISTE DES CAHIERS DE DOLÉANCES ET PROCÈS-VERBAUX D'ÉLECTION DE MARS 1789 DU BAILLIAGE D'AMIENS 1049

INTRODUCTION

Pour la première fois, voici l'ensemble des fonds de la série B sous la forme d'un instrument de recherche unique, pourvu d'une table des matières aussi détaillée que possible. Il comprend l'intégralité de l'inventaire sommaire imprimé de 1883[1] et tous les répertoires des fonds entrés ou repérés depuis aux Archives départementales de la Somme, le tout réparti méthodiquement. Ont été également repris, en annexes, l'introduction de l'inventaire sommaire et les introductions et annexes des quelques répertoires rédigés dans les années 2000. On a également reporté les divergences existant entre l'inventaire sommaire et l'inventaire analytique des articles 1 B 1 à 60.

L'instrument de recherche qui se présente ici est une version consolidée par rapport aux multiples répertoires disponibles à la consultation jusqu'à présent en salle de lecture. De nombreuses erreurs, des oublis, les divergences de cotations et autres incohérences ont été corrigés[2] ; il en reste forcément, mais l'essentiel a été fait. Il a fallu également effectuer de nombreuses vérifications dans les dossiers eux-mêmes, et dans les répertoires manuscrits d'origine[3].

Bien entendu, la présente version de la série B ne peut être *définitive*. Les répertoires compilés ici sont imparfaits et peu détaillés. Un travail considérable de reprise de tous ces fonds sera nécessaire dans l'avenir pour pouvoir disposer d'un instrument de recherche vraiment fiable. Un travail de dépouillement et d'indexation complémentaire à celui effectué sur une partie des inventaires après décès et des insinuations, réalisé par des personnes de bonne volonté, se révèlera indispensable.

Dates extrêmes

1406-an VII. Date du document non original le plus ancien : 1250 [copie].

Niveau de description

Ensemble de fond.

Importance matérielle

401 m.l. (8331 articles).

[1] La reprise de l'inventaire est issue de la rétroconversion de l'inventaire imprimé. Le texte récupéré comporte de nombreuses anomalies.

[2] Au total, plus de 600 problèmes ont été résolus. Les principaux provenaient des articles scindés a posteriori (problème récurent dans toutes les séries des Archives de la Somme). Afin de réduire la taille de liasses trop épaisses, les archivistes de ce département les ont scindées, occasionnant la création de nouvelles cotes ; le plus souvent deux, mais parfois trois ou quatre. Afin de différencier les nouveaux articles, un indice est ajouté à la cote d'origine ; par exemple, 1 B 2850 devient 1 B 2850/1 et 1 B 2850/2. Or, dans de nombreux cas, le report de ces opérations dans les instruments de recherches et/ou dans le logiciel de gestion des fonds n'a pas été fait ou a été mal fait. Tous les cas de figurent existent ; article scindé dans le logiciel mais pas dans le répertoire et inversement, coexistence dans les répertoires de la même cote, une fois scindées, l'autre non, etc. Enfin, dans la plupart des cas, les nouveaux articles créés après scission n'étaient pas différenciés au niveau de leur analyse (par exemple, une liasse comportant les actes d'une année, scindée en deux semestres, information non reportée dans le répertoire).

[3] Les dactylogrammes disponibles en salle de lecture, reprises des répertoires manuscrits, comportaient nombre d'erreurs de transcriptions (notamment des confusions dans les numéros d'articles, par exemple, 3 B 337 en place de 3 B 237), sans compter les articles oubliés ; de plus, certains articles manquaient déjà dans les répertoires d'origine. C'est ainsi que nous avons ajouté les analyses de plus de 150 articles.

Histoire administrative

On trouvera, en annexe, dans le *glossaire*, les définitions des différentes juridictions.

Historique de la conservation et du classement

Ensemble de la série

La collecte et l'inventaire des fonds de la série B ont été réalisés en plusieurs étapes, ce qui explique l'hétérogénéité du classement[4].

Les fonds entrés aux Archives départementales avant 1883 ont été cotés en une série continue, sans numéro de sous-série. Ces archives font l'objet du tome 1 de l'inventaire sommaire imprimé des Archives départementales de la Somme, rédigé par Louis Boca et Armand Rendu, achevé en 1883 et publié en 1884. Il comprend les articles B 1 à B 1664. Cet ensemble forme actuellement le début de la sous-série 1 B.

En réponse à des instructions nationales, les archives judiciaires antérieures à 1790 restant dans les greffes des tribunaux sont versées aux Archives départementales à partir de 1886. Le volume des fonds de la série B s'en trouve triplé. D'autres instructions prescrivent désormais d'affecter à chaque fonds un numéro de sous-série particulier.

A partir de 1912, l'archiviste départemental décide de reprendre l'ensemble de la série B, c'est-à-dire la partie inventoriée et cotée avant 1883, et la partie rentrée depuis, qui n'a jamais été ordonnée. Il entreprend de front deux chantiers.

L'inventaire sommaire de 1884 n'est pas satisfaisant, dans la mesure où seule une petite partie des pièces de chaque liasse ou registre est analysée. L'archiviste commence à rédiger un inventaire analytique, c'est-à-dire qu'il analyse et foliote toutes les pièces sans exception. Ce travail aboutit à la publication de la seconde édition de l'inventaire, parue en 1920. Cependant, cet instrument de recherche, fourmillant d'un luxe de détails, ne comporte que les 60 premiers articles de la série (1 B 1 à 60).

En même temps, l'archiviste entreprend le classement et la répartition par sous-séries[5] de la partie non classée, travail qui sera poursuivi par son successeur dans les années 1920, et qui se poursuit toujours, à mesure que de nouveaux documents sont découverts. L'instrument de recherche de ces fonds est un simple répertoire numérique.

Il n'existe pas de table alphabétique pour la série B. En raison de la difficulté de se retrouver dans cette série, dont les deux types d'instruments de recherche, un inventaire sommaire très partiel et un répertoire numérique, n'offrent aucun mode d'accès direct et commode à l'information, l'archiviste, dans les années 1940, entreprend un dépouillement de deux types de documents, les insinuations et les inventaires après décès d'Amiens.

Les insinuations.

Créée par l'ordonnance de Villers-Cotterêts (août 1539), l'insinuation devait assurer la publicité des actes intéressant des tiers. Elle concerne d'abord les donations, substitutions puis les mutations d'immeubles, contrats de mariage, successions, inventaires, etc. Ces actes étaient enregistrés ("insinués") auprès des juridictions (tribunal de bailliage, sièges présidiaux, prévôtés, etc.).

[4] Pour plus de précisions, voir les annexes.
[5] Selon la circulaire du 26 juillet 1913 prescrivant la numérotation par fonds des séries anciennes.

Le dépouillement a été effectué sur des fiches manuscrites, souvent collées sur de gros registres, conservés en sous-série 3 T (Archives). Cependant, une grande partie de ces fiches a été dactylographiée ; le dépouillement est alors directement accessible en salle de lecture et, dans ce cas, les originaux ne sont plus communiqués. Par ailleurs, le dactylogramme du dépouillement des insinuations du bailliage de Péronne a été saisi sous forme informatique par des particuliers ; ce document est consultable sur le site internet des Archives départementales.

Les fiches sont classées par noms de lieux puis de personnes, sauf celles de la sénéchaussée de Ponthieu et bailliage prévôtal d'Abbeville, qui sont rangées par noms des personnes.

Voici un état des dépouillements existants :

Entité	*Dates des insinuations*	*Cotes dépouillées*	*Document(s) à consulter*
Bailliage d'Amiens	1561-1594	1 B 61-70 [6]	3 T 163
Sénéchaussée de Ponthieu et Bailliage prévôtal Abbeville	1574-1615, 1653-1658 1626-1652	1 B 636-651, sauf 638 (1577-1578) 1 B 636-646 (Ponthieu) 1 B 647-651 (Abbeville)	3 T 164-167
Bailliage de Ham	1652-1703 1731-1788	6 B 15 6 B 19/1-4	Dactylogramme, scanné en 2023
Bailliage et prévôté de Montdidier	1615-1790 1638-1785 (lac.) 1669-1747 (lac.)	1 B 405-466 3 B 1-16 (n'a pas été dépouillé le registre 3 B 17, mars-avril 1789) 3 B 184-192 (prévôté)	Dactylogramme, scanné en 2023 plus 3 T 172 [7] et index des noms de personnes[8]
Bailliage et prévôté de Péronne	1624-1790	1 B 468-540 4 B 1, 4, 140-292	Dactylogramme inachevé (manque 3 T 218-222), informatisé en 2013, complété en 2023 par la saisie des 5 derniers registres (3 T 218-222).
Bailliage de Roye	1611-1790 1622-1627, 1681-1683	1 B 546-616 5 B 95-97	Dactylogramme, scanné en 2023

D'autres registres d'insinuation n'ont fait l'objet d'aucun dépouillement, à l'exemple de ceux de la prévôté de Doullens : 1 B 385-402 et 2 B 27 (1582-1704).

[6] Le dépouillement n'a été qu'entamé : n'ont pas été dépouillés les registres 1 B 71-105 (1594-1790) et 1 B 106-184 (1731-1790).

[7] La dactylographie du dépouillement est inachevée : manque Plessier-Rozainvillers à Yvrencheux. En cours de saisie en 2023.

[8] Cet index ne recouvre que les noms de personnes figurant sous les communes d'Hangest-en-Santerre à Méharicourt. Cependant, pour Hangest-en-Santerre, l'indexation ne débute qu'à la page 5 du dactylogramme, au nom de MOREL Adrien (année 1747, cote B 423).

Les inventaires après décès d'Amiens (1622-1790)[9]

Les inventaires après décès répertorient tous les biens présents dans la maison au moment du décès.

Un fichier manuscrit des inventaires après décès, inventaires de faillite, inventaires de séparation de biens, et procès-verbaux d'inventaires de 1622 à 1790 (plus pièces isolées 1568-1617), contenus dans le fonds du bailliage d'Amiens, en série B[10], a été constitué dans les années 1940.

Ce fichier est organisé par ordre alphabétique des noms de personne ; il est complété par un fichier dans l'ordre des professions.

Ce fichier a été informatisé. L'original papier n'est donc plus communiqué.

Conditions d'accès

Aux termes du *Code du patrimoine*, les archives publiques sont communicables de plein droit, sauf application de délais spéciaux. La totalité de ce fonds est communicable.

Règles et convention

I = non communicable

Dans le répertoire, si la lettre "I" apparaît à droite des dates extrêmes, cela signifie que le document est en trop mauvais état pour pouvoir être consulté. Cette information est valable à la date de publication du répertoire ; elle est susceptible d'évoluer. Cela concerne aussi les documents numérisés.

ca = circa (vers)

s.d. = sans date

Auteurs de la description

Toutes informations sur les auteurs identifiés des différents inventaires et répertoires de la série B figurent dans l'annexe intitulés « Dates de rédaction des répertoires ».

L'intégration des répertoires dactylographiés dans un tableau unique, source du présent instrument de recherche, a été réalisée par Laurine Erard, archiviste, en 2020.

L'intégration de l'inventaire sommaire dans un tableau unique, toutes les vérifications, corrections et ajouts effectués sur l'ensemble des fonds, leur restructuration, la mise en forme des données, l'introduction et les annexes de cet instrument de recherche ont été réalisés par Jean-Michel Schill, chargé d'études documentaires, entre janvier et mai 2021, sous la direction d'Anne, Lejeune, directrice des Archives départementales de la Somme.

Date(s) de la description

Vers 1860-2021.

[9] Cette série est la suite de celle conservée dans les Archives municipales d'Amiens, pour la période 1503-1622 (série FF). Un fichier des patronymes a été réalisé en 1932 aux Archives départementales (cotes 3 T 389-394).

[10] Cotes 1 B 2345, 2368, 2392, 2395, 2397, 2407, 2410, 2417 et 2422-2425, 2427-2581, 2584-2590. Fichier papier original sous les cotes 3 T 379-388.

Sources complémentaires

Imprimés

Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, tome 1er, 2e éd., premier volume. Série B, Cours et juridictions, n° 1 B 1 à 1 B 60. Bailliage d'Amiens. — Registre aux chartes et aux édits : inv. analytique impr., par G. Durand, 1920, I-443 p., in-4°.

Cet inventaire n'a pas été repris ici, les analyses étant beaucoup trop longues. Cependant, les renvois nécessaires sont faits aux articles concernés.

Fonds privés dans lesquels se trouvent des archives de justices seigneuriales

Les renseignements suivants sont tirés d'un fichier dénommé « Tables des seigneuries », rédigé par Nicole Dargaisse, chargée d'études documentaires, en 2008.

6 J - Fonds des familles de Forceville et Morgan de Frucourt

Seigneuries de Frucourt, de Doudelainville et de Warcheville

6 J 1 - Registres aux saisines (1610-1647, 1647-1674, 1672-1619, 1740-1744, 1747-1756).

6 J 2 - Registres d'audiences (1675-1683, 1683-1697, 1687-1693).

Seigneurie de Frucourt

6 J 29 - Registre aux saisines (1757-1786). Registre aux saisines du fief de la Paielle, sis sur le terroir de Frucourt (1593-1631)

Seigneurie de Doudelainville

6 J 51 - Registre aux saisines (1757-1789).

Registre des lettres de relief, saisines et désaisines, hypothèque du fief de la Verrière sis à Doudelainville (1586).

Seigneurie de Warcheville

6 J 57 - Registres aux saisines (1752-178).

10 J - Fonds de Machy

Seigneurie de Flers et d'Essertaux

10 J 19 - Acquisition de biens, saisines, perception des droits seigneuriaux, dénombrement des biens (1619-1740).

45 J - Archives du château de Rambures

Seigneuries du Quesne, de Vergies, du Fay et de Nesle-l'Hôpital

45 J 54/7 - Registre aux saisines et dessaisines (1675-1687 et 1699-1725) - s. l.

Seigneurie de Lambercourt et de Miannay

45 J 67/5 - « Saisines et dessaisines » de la seigneurie de Lambercourt et de Miannay pour François de La Roche-Fontenilles (1697-1729).

Fonds de notaires dans lesquels se trouvent des archives de justices seigneuriales (le notaire étant greffier)

Les renseignements suivants sont tirés d'un fichier dénommé « Tables des seigneuries », rédigé par Nicole Dargaisse, chargée d'études documentaires, en 2008.

Étude Albert 3

Prieuré d'Albert

3 E 7112 - 1784-1785

Seigneurie de Contalmaison

3 E 7112- 1786-1787

Étude Amiens 5

Seigneurie de Bovelles

3 E 32885 - Saisines (cahier incomplet)v (1653, 1656)

Seigneurie de Lincheux

3 E 32887 - Saisines : registre de la terre de Lincheux-Hallivillers, appartenant à Antoine d'Ardres. (Nicolas Roche, bailli) (1604-1617).

3 E 32888 - « Minutes de contractz de venditions et dessaisines passée ès lieux où je suis bailly, Denys, registrez sur les registres aux saisines » (1628-1669).
Ferme du Paracle, Domart-sur-la-Luce, Bougainville, etc.

Seigneurie de Flixecourt

3 E 32889 - Saisines : registre du fief d'Aigneux, situé à Flixecourt appartenant à Me Antoine Mallet (bailli Jean Pezé le Jeune) (1599-1616).

Seigneurie de Bernaville

3 E 32893 - Saisines (fragment) (1641-1643).

Fief d'Omiécourt (près de Hyencourt, Lihons, Chaulnes)

3 E 32890 - Saisines : fief appartenant à Ipolithe de Monthomer, veuve de Hugues de Forcheville (Pierre Lagrené, bailli) (1630-1635).

3 E 32891 - Registre aux causes (causes commerciales particulièrement) (1582 (20 avril)-1585 (25 novembre)) : juridiction d'Amiens.

Étude Amiens 6

Seigneurie de Renancourt

3 E 22938 - « Registre aux saisines [...] de la terre et seigneurie de Renancourt appartenant à Mons, le Connellier [...] lieutenant assesseur au bailliage d'Amiens, seigneur dudit Renencourt tenu par Nicolas Perdu, notaire royal procureur audit bailliage, bailli dudit lieu (1651-1673).

Seigneurie de Bertangles

3 E 22942 - Registre de la seigneurie de Bertangles, actes reçus par Antoine Lymeu, notaire à Amiens (1647-1673).

Seigneurie d'Havernas

3 E 22945 - « Registre aux saisines... » (1621).

Seigneurie de Loeuilly

3 E 22948 - « Registre aux saisines et dessaisines [...] faites par devant Me Simon Le Mattre, bailli de Loeuilly, présent Antoine Lymeu, greffier dudit lieu » (1576 (11 septembre)-1595 (8 août)).

Seigneurie de Longpré-lès-Amiens

3 E 22649 - Registre aux saisines. Bailli François Courtois (1646).

3 E 22950 - Causes, inventaires et actes divers de la justice de Longpré-lès-Amiens (s.d.).

Seigneurie de Saint-Gratien

3 E 22958 - Registre aux saisines, présent Antoine Lymeu, greffier (1620-1647).

Étude de Moreuil

Justice de la Châtellenie de Moreuil

3 E 23029 - Baux, mainlevée de scellés, inventaire (1730-1739).

3 E 23030 - Inventaire (1746-1747).

3 E 23031 - Inventaire (1754-1761).

Étude de Rue 2

Seigneurie de Mayocque, Le Crotoy

3 E 4118 - Procédures : civil (nombreux inventaires) (1743-1748).

3 E 4119 - Procédures : civil (nombreux inventaires) (1749-1779). Correspondance de Saint-Julien fils avec son père, subdélégué de Rue au sujet de l'abattage des arbres appartenant à la ville de Rue (1751-1754).

RÉPERTOIRE MÉTHODIQUE

JUSTICES ROYALES

BAILLIAGE ET SIÈGE PRÉSIDIAL D'AMIENS

REGISTRES AUX CHARTES

Enregistrement des édits, déclarations et lettres patentes du Roi, saisines, reliefs des terres et fiefs tenus du Roi à cause de son bailliage d'Amiens, lettres de provisions et réceptions des officiers du bailliage, et autres actes concernant le public.

1B 1 — Registre aux chartes. — « Quatriesme registre commenceant en may 1558, et finissant en may 1665. » — 1558-1565

Arrêt du Conseil privé déclarant que l'édit du mois d'octobre 1547, qui fait défense d'élire des officiers royaux pour les places de maieur et d'échevin, ne concerne pas la ville d'Amiens. — Lettres patentes : de François II, roi de France, autorisant la tenue d'un marché franc à Corbie, le deuxième lundi de chaque mois ; — de Charles IX, confirmant le privilège dont jouissaient les habitants d'Amiens, d'avoir chez eux « des corselets, anymes, jacquemailles, espieux, hallebardes, picques et aultrez longs bois, harcquebuttes, pistolles et pistolletz. » — Lettres de Henri II, roi de France, adressées aux bailli, avocat et procureur du Roi au Bailliage d'Amiens, pour leur mander: de convoquer les sujets du ban et de l'arrière-ban qui sont dans l'étendue de leur juridiction : « Saichant les gratis préparatifs que faict le Roy d'Espaigne , nostre ennemy , pour nous envahir en nostre roiaulme, nous avons advisé mectre sus la plus puissante et furieuse armée qui ait point été veue en France, tant du temps du feu Roy, nostre très honnoré seigneur et père, que Dieu absoille, que du nostre, etc. » ; — de faire faire procès-verbal et juste estimation de ce que les gens d'armes et chevaulégers du Roi ont dépensé ou pris, sans payer, dans les villages du ressort du bailliage, pour servir à indemniser ceux qui ont souffert de ces exactions : « Nous ne saurions dire le regret et déplaisir que nous avons eu d'entendre que nostre peuple, après nous avoir tant bien secouru et aidé en nos grans affaires,' ayt esté vexé, pillé et foullé par nos gens de guerre, etc. » ; — de faire crier, à son de trompe, qu'il est défendu, de par le Roi, aux capitaines, gens d'armes et autres, sur peine de la hart, de prendre ou exiger aucune chose pour eux, leurs -gens et leurs chevaux, sans payer de gré à gré.— Provisions: de conseillers au bailliage d'Amiens ; — de notaires royaux et apostoliques ; — de sergents royaux, de maîtres priseurs, etc. — Sentence du bailliage ordonnant d'expédier, au prévôt de la congrégation des clercs d'Amiens, une commission en vertu de laquelle il pourra faire contraindre ceux qui entreront dans cette congrégation au paiement du droit de bonne venue, fixé à trente sous. — Reliefs faits : au nom de Jehan de Lameth dit de Hénencourt, fils mineur de Philippes de Lameth dit de Hénencourt, d'un fief noble nommé les Bois d'Estrées ; — au nom de Claude de Courleville, d'un fief consistant en un manoir sis à Montreuil ; — par Loys Asselin, du fief de Mons, sis à Béai-court ; — par le fondé de. pouvoir d'Antoine de Créquy, évêque de Nantes, de la principauté de Poix, de la châtellenie de Beauval ; — par le fondé de pouvoir de Lamoral, prince de Gavre, comte d'Egmont, des seigneuries de Courcelles et de Frohen ; — par Loys de Lannoy, chevalier, de la seigneurie de Villers-Bocage, échue à Marie de Lannoy, sa fille, par le décès de sa mère Anne de La Viefville ; — par Guy de Moncheaulx, de la seigneurie du Gandas ; — par Jehan de Mannay, de la seigneurie de Campsen- Amiénois ; — par Oudart, seigneur de Rambures, fils aîné de Jean de Rambures, de la châtellenie d'Hornoy ; — par Philippes

de Rambures, frère et principal héritier d'Oudard de Rambures, de la même châtellenie ; — par Loys de Boullainviller, de la seigneurie de Boismont ; — par Anne de Canteleu, veuve d'Antoine Frérot et tutrice de Florimond Frérot, leur fils aîné, des seigneuries de Guyencourt et d'Estrées. — Saisines données par le bailli ou son lieutenant : à Jehan Maillart, procureur et notaire royal, à Abbeville, du fief Dorion, sis près Béalcourt ; — à Jehan Cressen et Jacqueline du Quesnoy, sa femme, de la seigneurie de Vron. — Règlement fixant les salaires dus au garde du sceau royal du bailliage d'Amiens : « Il est enjoinct à cestuy auquel demourera ledit sceau, de paraffer les lettres qu'il scellera, sur le dos desdictes lettres, afin que le sceau estant rompu, qu'il ne face difficulté de y apposer de nouveau ledict scel royal ; ce qu'il sera tenu de faire sans aucun sallaire. ». POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 5-23).

In-folio, 136 feuillets, parchemin (les feuillets 6, 21, 22, 53, 87 manquent).

1B 2 1565-1568 1565-1568

Lettres patentes de Charles IX, roi de France : défendant à toutes personnes, excepté les hommes d'armes de ses ordonnances, « d'aller né venir, dans le roi-aume, armées de cuirasses, corselets, anymes, chemises de mailles ; de porter arquebuses, pistoles et pistolets ; » — ordonnant à ses baillis et sénéchaux de résider continuellement chacun dans son bailliage ou sa sénéchaussée ; — accordant à Philippes de Rambures l'établissement, dans sa seigneurie d'Hornoy, d'un marché franc, le dernier lundi de chaque mois ; — établissant une juridiction consulaire à Amiens ; — unissant à l'office de lieutenant criminel au bailliage et siège présidial d'Amiens, celui de lieutenant civil, vacant par le décès de maître Jehan du Gard. — Lettres de naturalité accordées : à Thomas de Rouveroy, à sa femme et à ses enfants ; — à Hubert Sinot. — Lettres du Roi enjoignant au bailli d'Amiens de donner main-levée au cardinal Antoine de Créquy, évêque d'Amiens, de la saisie qui aurait pu être faite des revenus de son évêché, pour défaut de serment de fidélité dû à Sa Majesté, à cause du temporel dudit évêché. — Provisions de conseillers et d'examinateurs au siège présidial d'Amiens ; — de notaires, de sergents royaux, etc. — Sentences du bailliage d'Amiens : déclarant Loys et Henriette de Clèves tenus comme vassaux du Roi audit bailliage, pour raison de leurs châtellenies de Saint-Valéry et d'Ault-sur-mer ; — ordonnant que, sans préjudice à l'opposition des maieur et échevins d'Amiens, le sieur Antoine de Forcheville sera mis en possession de l'office de priseur juré de la ville d'Amiens, en exécution des lettres de provisions qu'il a reçues du Roi. — Règlement du bailliage pour la procédure, l'ordre des plaidoiries, etc. — Prestation de serment de Charles de Louvencourt, nommé maïeur d'Amiens. — Procès-verbal de la délivrance faite à maître Vincent Le Roy, lieutenant général, du contrescel du bailliage, et des ordres donnés pour la rupture de celui qui servait au criminel. — Reliefs faits: au nom d'Antoine de Hallewin, fils unique de Loys de Hallewin, des seigneuries de Hames et Sangatte ; — au nom d'Antoine Fouache, fils de Melchior Fouache et de Barbe de Saisseval, d'un fief faisant partie de la seigneurie de Roche (commune d'Yvrench) ; — par Antoine de Licques, de la seigneurie des Autheux ; — par Marie Dardre, de la seigneurie de Méréaucourt, qui lui a été léguée par Françoise de Feuquerolles, sa tante. — Saisine donnée au cardinal Antoine de Créquy, de la seigneurie de Beauval, dont il lui avait été fait donation par Antoine de Créquy, abbé de Valoires, son oncle. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 23-35).

In-folio, 77 feuillets, parchemin.

1B 3 1568-1569 1568-1569

Lettres patentes de François I, roi de France, accordant, à la requête de Jehan de Humières, seigneur de Loeuilly, l'établissement, dans cette seigneurie, de 2 foires par an et d'un marché chaque semaine. — Lettres de Charles IX, roi de France, nommant à la charge de lieutenant général en Picardie le maréchal de Cossé. — Instructions données par le Roi à ce gouverneur, sur les mesures à prendre pour arrêter en Picardie les entreprises des chefs de la nouvelle religion, etc. — Pardon accordé aux prisonniers et autres, accusés de la sédition qui a eu lieu à Amiens. — Commissions données: à maître Claude Barjot, pour juger, en dernier ressort, les rebelles de Saint-Valéry ; — pour faire démolir le temple que les prétendus réformés ont établi près d'Amiens ; — à Antoine Jamard, pour la conservation et la défense du château de Picquigny. — Ordonnance du maréchal de Cossé, prescrivant au bailli d'Amiens et au commissaire député au séquestre des biens de la succession de messire Loys d'Ailly, de faire rétablir le pont de Picquigny, de manière que le pont levis se puisse facilement lever et abaisser, quand besoin sera pour le service de Sa Majesté. — Don fait par le Roi au sieur de Trenchelyon, gouverneur de Guise, des taxes imposées sur les terres et seigneuries de feu Loys d'Ailly, vidame d'Amiens, pour le ban et l'arrièreban des années 1568 et 1569 ; 6 Rôle de la répartition de la somme de 27,609 livres tournois, à laquelle le clergé du diocèse d'Amiens a été taxé, pour sa contribution aux dépenses de la guerre faite aux rebelles. — Provisions de Bailli, de lieutenant particulier, de conseillers au bailliage d'Amiens. — Rôle des sergents royaux de ce bailliage. — Relief fait par Charles de Soyecourt, d'un fief sis à Contre, acquis par son père, Balthasard de Soyecourt, du prieuré de N. D. de Poix. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 35-48).

In-folio, 93 feuillets, parchemin.

1B 4 1569-1570 1569-1570

Édit de Charles IX, portant création, en titre d'office, des gardes des sceaux en toutes les cours, juridictions, chambres des comptes, etc. — Avis du Conseil du Roi sur ce qui a été proposé par maître Claude Barjot, au sujet des biens des prétendus réformés. — Commandement fait aux curés et vicaires des églises paroissiales du bailliage d'Amiens, de déposer au greffe dudit bailliage les registres de baptêmes. — Sentence du bailliage d'Amiens condamnant Jehan Vacquette, prévôt de la congrégation des clercs, à faire célébrer, par un service divin, la fête de saint Nicolas ; à faire les frais « des honestetez selon et ainsy qu'il s'est faict par cy-devant et est acoustumé faire, sans aulcune superfluité, etc. » — Rôles: des procureurs reçus au Bailliage d'Amiens ; — des sergents royaux. — Reliefs: d'un fief de 11 journaux de terre, sis à La Houssoye, provenant du prieuré de Wagny (commune de Corbie) ; — de la châtellenie d'Hornoy, par Jehan de Rambures ; — des seigneuries de Courcelles-au-bois et de Frohen, par Sabine de Bavière, palatine, veuve de Lamoral, comte d'Egmont ; — de la châtellenie de La Ferté-lez-Saint-Riquier, par Pierre de Roncherolles, fils aîné de Philippes de Roncherolles. — Saisines: de la seigneurie de Saint-Lô (commune de Maison- Ponthieu) acquise par Jacques Le Roy, notaire royal à Abbeville, de noble seigneur Jehan de Boislehorgne ; — du fief Grebert, sis à Bouquemaison, acquis par Loys Asselin, laboureur, d'Antoine d'Estrées, seigneur du Souich. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 48-57).

In folio, 95 feuillets, parchemin.

1B 5 1570-1572 1570-1572

Édit portant création, en titre d'office, des gardes des sceaux: « Au lieu des

anciens sceaux, qui seront cassés et rompus, il en sera faict d'aultres soubz nos coings et armes, à l'entour desquels seront escripts les noms des juridictions et ressorts pour lesquelz ils seront faictz ; et au dessoubz ou à costé, au lieu - le plus commode, les noms des villes et sièges etc. » — Lettres patentes de Charles IX, accordant une prolongation d'un an, pour l'allé — nation des Biens de l'église gallicane, dont les bénéfices ont été taxés à la somme totale de 80,000 écus de rente, pour subvenir aux Besoins de l'État ; — donnant main-levée à Geoffroy de Bocholt, baron de Grenembroch, en Allemagne, de 3 ballots de tapisserie tissue d'or, d'argent et de soie, saisis, à Amiens, par les commis de la foraine ; — faisant défenses aux hôteliers, cabaretiers et logeurs d'exiger des passants ou séjournants plus de 25 sols tournois par jour, pour un cavalier, et plus de 10 sous pour un homme de pied. — Arrêts du parlement de Paris : permettant de faire imprimer les coutumes du bailliage d'Amiens, telles qu'elles ont été rédigées par les commissaires nommés par le Roi ; — réglant, pour le bailliage d'Amiens, certaines préséances : « En tous actes d'honneur et en toutes assemblées, les conseillers précèderont l'avocat et le procureur du Roi, et l'avocat du Roi y précèdera le substitut du procureur général. » — Commission de député en Picardie pour le fait de la justice, le recouvrement des deniers royaux, etc., donnée au seigneur de Moussy, Barjot. — provisions de bailli, de président présidial, de lieutenant général, de procureur du Roi au bailliage d'Amiens. — Procès-verbal de l'installation d'Antoine de Hallewyn, en qualité de bailli d'Amiens. — État des villes et bourgs du Bailliage d'Amiens qui doivent contribuer à la subvention générale faite pour le paiement des reîtres et gens de guerre. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 57-65).

In-folio, 94 feuillets, parchemin.

1B 6 1572 1572

Édits sur la manufacture des draps, serges et estamets, et sur la teinture et la vente de ces étoffes.— Ordonnance pour le règlement des monnaies.— Déclaration du roi Charles IX : « Désirant faire sçavoir à tous la cause et occasion de la mort de l'Admirai et autres ses adhérans, S. M. déclare que tout ce qui en a esté faict et exécuté, a esté par son exprès commandement, et non pour causes aulcunes de la religion né contrevenir à ses édictz de pacification, ains pour obvier et prévenir à l'exécution d'une malheureuse et destestable conspiration, etc. » — Ordre du Roi prescrivant de ne faire aucun tort aux meubles, aux lettres, aux titres qui appartenaient au vidame d'Amiens et sont séquestrés et mis en la garde du notaire Nicolas de Mons, afin qu'ils puissent être représentés au vidame d'Amiens, héritier du défunt, que S. M. fait nourrir et vivre catholicquement près d'elle. » — Défenses faites, de par le Roi et le bailli d'Amiens, à tous les manants et habitants du ressort du bailliage, d'aller boire et manger dans les tavernes du lieu où ils demeurent. — Relief de la terre et principauté de Poix, donnée en avancement d'hoirie par le cardinal de Créquy, évêque d'Amiens, a Antoine de Créquy, son neveu. — Saisine de la seigneurie d'Authieulle, acquise par Julien Gargant de Ponthus de Tournay. — Sauvegarde du Roi pour Nicolas Rouault, seigneur de Gamaches, et sa famille. — Permission accordée à Arthus Denouveau, marchand de Paris, de faire entrer en France des tapisseries de Flandre commandées par le Roi. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 65-71).

In-folio, 96 feuillets, parchemin (Manquent les feuillets 1, 75 et une partie du feuillet 74. Ces deux derniers ne semblent pas avoir été écrits).

1B 7 1573 1573

Édit sur la fonte de l'artillerie et la fabrication des poudres et salpêtres. — Ordonnance pour la réforme du luxe et de la superfluité dans les habits. —

Lettres du Roi : au bailli d'Amiens, lui prescrivant de faire lever les sommes auxquelles ont été taxées les villes de son ressort, pour subvenir aux frais du voyage de son frère, élu roi de Pologne ;— aux maieur et échevins d'Amiens, les autorisant à emprunter 7,500 livres, à raison du denier 12, nonobstant l'édit du mois de juin 1572, qui défend de constituer des rentes à plus de 6 pour cent d'intérêt. — Rôle de la montre des sergents royaux et des archers de robe courte de toutes les prévôtés du - ressort, faite devant les officiers du bailliage « paravant que d'aller au feu de joie qui a lieu le jour de Sainte Glaire, en la ville d'Amiens, comme de tout temps a esté accoustumé en commémoration de la réduction du duché de Normandie à la couronne de France. » — Saisine de la seigneurie de Heuzecourt, acquise par Jehan de Guilierme, écuyer, seigneur de Sercotte, de messire Charles de Hallewin, seigneur do Piennes, lieutenant général au gouvernement de Picardie. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 71-75).

In-folio, 96 feuillets, parchemin (manquent feuillets 1 à 24).

1B 8 — 1573, novembre-1575 — 1573-1575

Lettres patentes de Charles IX: accordant l'établissement, dans la seigneurie de Rubempré, de 2 foires par an et d'un marché par semaine ; — donnant au sieur de Crèvecoeur, nommé lieutenant général, le pouvoir de remplacer, en cas d'absence, le gouverneur de Picardie. — Ordonnance du roi Henri III pour la discipline des gens de guerre. —Taxes imposées sur les villes et bourgs du bailliage d'Amiens, pour la contribution de guerre : Amiens, 8,000 livres ; Doullens, 100 livres ; Corbie, 400 livres ; Picquigny, 100 livres ; Saint- Valéry, 400 livres ; Saint-Riquier, 100 livres ; Montreuil, 100 livres. — Lettres de bénéfice d'inventaire accordées à Antoine de Hallewin, héritier de sa mère, Marie de Hames, veuve de Lois de Hallewin. — Reliefs : de la baronnie de Domart et Bernaville, de la châtellenie de Beauval, léguées par le cardinal de Créquy à demoiselles Gilleberde et Magdeleine de Blanchefort, ses nièces ; — de la châtellenie de Bailleul, échue par le décès de Maximilien de Melun, vicomte de Gand, à dame Honorine de Melun, sa tante ;— de la seigneurie de Beauvoir (commune de Beauvoir-Rivière) échue à noble seigneur Anne de Tiercelin, fils aîné et héritier de dame Barbe Rouault. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 75-84).

In-folio, 96 feuillets, parchemin.

1B 9 — 1575, septembre-1577 — 1575-1577

Édit sur la pacification des troubles du royaume. — Lettres patentes de Charles IX : déclarant les abbayes de Cercamps et de Saint-Josse-au-Bois exemptes des impôts à lever sur le clergé de France ; — autorisant le seigneur de Pibrac à faire sortir du royaume 10,000 livres tournois, destinées à l'acquittement des sommes qu'il a empruntées, pendant le second voyage qu'il a fait en Pologne pour le service du Roi ;— permettant à Etienne Desoulat d'établir un service de 10 coches ou chariots, pour le transport des personnes de Paris à Amiens et d'Amiens à Paris, au prix de 60 sous tournois par personne et de 4 deniers pour chaque livre de bagage ; — accordant à Emmanuel d'Ailly, seigneur de Picquigny, l'établissement, dans ce bourg, d'un franc marché, le jeudi de chaque semaine ; — permettant à Charles Le Chevalier, valet de chambre ordinaire de la Reine, fils de Jacques Le Chevalier et de Marie de Saint-Fussien, issue de maison noble bien riche et opulente, en la province de Picardie, de prendre et porter le nom et les armes de la maison de Saint-Fussien, dont il ne reste plus ni mâles ni femelles, excepté sa cousine Marie de Saint-Fussien. — Reliefs faits: par messire Claude de Berlaymont, mari et bail de dame Marie

de Brimeu, de la seigneurie de Gézaincourt ; — au nom de Charles de Créquy, fils mineur d'Antoine de Créquy, de la principauté de Poix. — Remise faite par le Roi à messire Lois de Mailly, de la somme de 1,200 livres tournois, montant des droits seigneuriaux dus à S. M. pour la vente de la seigneurie de Rumaisnil. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 84-95).

In-folio, 91 feuillets, parchemin.

1B 10 — 1580, septembre-1582 — 1580-1582

Lettres d'amortissement des biens de l'Hôtel-Dieu de Montreuil-sur-mer. — Lettres de naturalité accordées: à Simon Cambier, natif de Lille en Flandre ; — à Robert Pruvost, natif d'Arras. — Provisions de notaires, de sergents royaux, etc. — Commission de la Cour des Monnaies pour le bail à ferme de la monnaie d'Amiens. — Ordonnance des trésoriers généraux de la province de Picardie permettant de mettre en liberté, sur sa caution juratoire, un huissier de la Chambre des Comptes emprisonné, par leur ordre, pour avoir contrevenu aux défenses qu'ils lui avaient faites d'exécuter un décret de prise de corps rendu contre leur greffier. — Reliefs faits : par dame Françoise de Baternay, veuve de François d'Ailly, vidame d'Amiens, des seigneuries de Dargies et de Saint-Romain ; — au nom de Charles de Guilierme, fils aîné et héritier de Jehan de Guilierme, de la seigneurie de Heuzecourt. — Relief de bail fait par Charles de Croy, prince de Chimay, de la seigneurie de Gézaincourt qui était échue par succession à dame Marie de Brimeu, sa femme. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 95-104).

In-folio, 98 feuillets, papier.

1B 11 — 1584, avril-1587, 15 juin — 1584-1587

Lettres patentes de Henri III confirmant les lettres de Louis XII qui accordent aux habitants du bourg de Bernaville le droit de tenir quatre foires par an et un marché chaque semaine. — Lettres du Roi: aux officiers du bailliage d'Amiens et aux maïeur et échevins de cette ville, les informant de la nomination du sieur d'Estrées à la charge de lieutenant général au gouvernement de Picardie, en remplacement du sieur de Crèvecoeur, démissionnaire ; — au bailli, lui enjoignant de surveiller l'élection des maïeur et échevins d'Amiens « afin que la liberté des voix du peuple soit gardée, selon ce quy s'est observé de toute ancienneté, et qu'il doibt estre suivant les privilleiges de ladite ville. » — Lettres de Bénéfice d'inventaire accordées à Jehan, sire de Rambures, frère et héritier de Philippe de Rambures, décédé au mois d'octobre 1584 ; — Sentence de l'Élection d'Amiens déclarant Aubert Cosette, demeurant à Amiens, et Claude Cosette, demeurant à Belleuse, frères, « venus et extraictz de noble génération et lignée » — Reliefs faits: par Loys de Festart, écuyer, sieur de Hangard, et Jehanne d'Osterel, sa femme, fille aînée et héritière de Jehan d'Oslerel, seigneur d'Occoches, de ladite seigneurie d'Occoches ; — au nom de Marguerite d'Aigneville, fille mineure d'Alexandre d'Aigneville et de Marie Prévost, de la seigneurie de Boismont ; — par Lamoral, comte d'Egmont, de la châtellenie de Bailleul, dont il lui a été fait donation par feu Maximilien de Melun ; — par Jaspart Fouache, écuyer, de partie du fief de Roche (commune d'Yvrench). POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 104-119).

In-folio, 143 feuillets, papier.

1B 12 — 1587-1592 — 1587-1592

Lettres patentes de Henri III : accordant au sieur Nicolas d'Aumalle, sieur d'Hancourt, main-levée de la saisie faite de ses biens, pour désobéissance à l'édit du mois de juillet 1585 ; à la charge que ledit sieur d'Hancourt

continuera à vivre en la religion catholique, apostolique et romaine, dont il a fait profession par devant monsieur l'évêque de Paris ; — donnant la charge de gouverneur de la province de Picardie : au duc de Nivernais ; — à Henri d'Orléans, duc de Longueville, à la survivance du duc de Nivernais — Lettres de provisions de l'office de bailli d'Amiens données: à Charles-Maximilien de Hallewin, fils aîné d'Antoine de Hallewin, démissionnaire au profit de son fils, à condition toutefois de survivance ; — par le duc de Mayenne, a messire Jehan de Paillart, sieur de Chocqueuse. — Règlement fait par le Roi pour l'expédition des lettres scellées en la chancellerie présidiale d'Amiens. — Édit du duc de Mayenne invitant tous les français, vrais chrétiens, à se joindre à lui, pour porter les armes contre les hérétiques, etc. — Arrêts du parlement de Paris: contre ceux qui tiennent le parti d'Henri de Bourbon ; — enjoignant à toutes personnes de reconnaître, respecter et honorer le seigneur due de Mayenne, comme lieutenant général de l'État royal et Couronne de France. — Lettres du duc de Mayenne, donnant, à la prière de la duchesse de Guise, main-levée de la saisie faite des biens de la duchesse de Longueville: «Nous accordons, par ces présentes, à madame la duchesse de Longueville, l'entière joissance de tous ses duchés, contés, etc. desquels elle joissoit auparavant sa détemption en la présente ville d'Amiens.» — Protestation faite devant le Bailli d'Amiens, par messire Philibert-Emmanuel d'Ailly, afin de maintenir le droit qui lui appartient, comme vidame et Baron de Picquigny, d'occuper la première place aux assemblées des Etats particuliers du bailliage d'Amiens. —Reliefs faits : au nom de François Rouault, héritier de Gédéon Rouault, son frère aîné, de la châtellenie de Gamaches ; — par Lamoral, comte d'Egmont, des seigneuries de Frohen et de Courcelles, qui lui sont échues par le décès de Philippe d'Egmont, son frère ; — par Sanson de Gourlay, héritier de Lois de Gourlay, son père, des seigneuries de Wargnies et de Fienvillers. — Saisine donnée à Antoine de Glisy, écuyer, de la seigneurie de Courcelles près Frohen. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 119-141).

In-folio, 193 feuillets, papier.

1B 13 1592-1596 1592-1596

Lettres patentes du roi Henri IV, confirmant le privilège accordé depuis longtemps aux habitants de Corbie, d'être exemps du ban et de l'arrière-ban. — Lettres du Roi: aux abbé et religieux de Saint-Fuscien, leur enjoignant de recevoir, en qualité de religieux lai, le sieur Jacques Musnier ; — au bailli d'Amiens, donnant main-levée de la saisie faite, sous prétexte de droit d'aubaine, des biens qui appartenaient au capitaine Ramelly, ingénieur du Roi, à Amiens. — Lettres des dons faits par le Roi : à messire Thimoléon Gouffier, seigneur de Thoix, des revenus de la terre de Famechon, appartenant à un sujet du roi d'Espagne ; — aux sieurs Pierre-Claude et François de Prouville, frères, de la jouissance des terres et seigneuries de Pont-lez-Querrieu, appartenant aux religieux de Saint-Vast d'Arras ; de Croy, appartenant au duc d'Arschot, etc. ; — à la duchesse de Longueville, des revenus de tous les biens de la marquise d'Auxi, sis en France. — Lettres de bénéfice d'inventaire accordées à dame Marie de Paillart, veuve de messire Jehan de Warluzel, chevalier, seigneur de Béhencourt, héritière apparente de François de Paillait, seigneur de Chocqueuse, son frère ; — à demoiselle Françoise Desplanques, femme de Jacques de Louvencourt, écuyer, seigneur de Pissy, fille unique et héritière de feu honorable homme Augustin Desplanques, sieur de Sommereux en partie. — Sentence du bailliage d'Amiens ordonnant que le prévôt des sergents royaux de son ressort, sortant d'exercice, paie 2 écus, pour la collation des anciens prévôts, qui font chaque année une nouvelle élection ;

que le prévôt en exercice paie 4 écus, à titre de bonne venue, pour contribuer aux frais du souper que font, le jour de Sainte Claire, les sergents qui n'ont pas été prévôts. — Saisine donnée à messire Hector de Créquy, do la seigneurie du grand et petit Frohen. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 141-160).

In-folio, 184 feuillets, papier.

1B 14 1596-1598 1596-1598

Édits du roi Henri IV : ordonnant la réunion à son domaine de tous les offices de notaires royaux, et la vente de ces offices, à faculté de rachat perpétuel ; — portant règlement pour l'administration de la ville d'Amiens. — Lettres patentes du Roi accordant aux marchands et habitants d'Amiens un délai de 2 ans pour le paiement de leurs dettes, en considération des pertes qu'ils ont souffertes à la surprise de celte ville par les Espagnols ; — faisant don des deniers dus par Pierre Sanier et autres, à Fremin de Vauchelles et à Lois Lefebvre, pour les récompenser des services qu'ils ont rendus au Roi pour la réduction de la ville d'Amiens. — Ordonnance de Lois Le Fèvre, sieur de Caumartin, intendant de justice et police en Picardie, annulant les sentences et jugements rendus, à Amiens, par les officiers de justice, ainsi que les contrats qui y ont été passés par devant les notaires royaux, pendant l'occupation de cette ville par les Espagnols ; interdisant auxdits officiers royaux l'exercice de leurs charges, etc. — Lettres patentes du Roi levant cette interdiction. —- Lettres de bénéfice d'inventaire accordées : à -damoiselle Claude de Mouchy, fille unique do feu Lois de Mouchy, chevalier ; — à maître Vincent Le Roy, lieutenant général au Bailliage d'Amiens, héritier de son frère Nicolas Le Roy, lieutenant d'artillerie en la province de Picardie ; — à maître Antoine de Rely, héritier de son frère Jehan de Rely, écuyer, sieur de Ville-sous-Corbie ; — à Antoine et à François de Louvencourt ; héritiers de Jacques de Louvencourt et de Toussaine de Bien-court, leur père et leur mère ; — à Pierre de Runne, écuyer, héritier d'Antoine de Runne, chevalier, son père, et d'Antoine de Runne, chevalier, son aïeul. — Provisions de président au bailliage d'Amiens ; — d'administrateurs de l'Hôtel-Dieu et de la maladrerie de Picquigny, etc. — Relief fait par Charles de Mannay, écuyer, de la seigneurie de Camps-en-Amiénois, qui lui est échue par le décès de Jehan de Mannay, son père. Deux bandes de vélin qui servent de charnières aux couvertures de ce registre, faisaient partie d'un manuscrit du XIVe siècle, à 2 colonnes de 42 lignes chacune, contenant, en vers français, la défense de Philippe de Valois contre les prétentions d'Edouard III, roi d'Angleterre, à la-couronne de France. En voici un extrait: Je di que toute chose est bonne Puis que Dius la fait et ordonne ; Et durs fu marteauls et englume Desquels on forga le coustume De quoij'entens à procéder, Que femme ne peut succéder En France, afin qu'elle en soit dame. Donques a, ce samble par m'ame, Desraison li roys d'Angleterre Qui welt l'honneur de France acquerre, Ce dist, pour cause de sa mère Qui n'y a droit, c'est cose clère, De le value d'une mite, Par le coustume dessus dite, Qui est boine et juste et notoire De si long temps qu'il est mémoire, etc. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 160-175).

In-folio, 140 feuillets, papier.

1B 15 1599-1604 1599-1604

Lettres patentes du roi Henri IV accordant aux habitants de Corbie l'établissement, dans cette ville, d'un franc marché à tenir le lundi de chaque semaine. — Arrêt du parlement de Paris, ordonnant à ceux qui prêteront de l'argent sur gages, de s'obliger par écrit à les rendre, sous les peines portées par les ordonnances contre les usuriers. — Lettres de bénéfice d'inventaire

accordées: à dame Anne de Caumont, comtesse de Saint-Pol, héritière de messire Geoffroy de Caumont et de dame Marie de Lustrac, son père et sa mère ; — à Loys de Fransures, écuyer, sieur de Guizancourt, héritier de son oncle Jehan Le Blond, écuyer, seigneur de Wamin ; — à Jehan des Essars, écuyer, seigneur d'Aubigny, fils de feu Adrian des Essars ; — à Bertrand de Montonvillers, écuyer , héritier de Jacques de Montonvillers, son père ; — à Marguerite Dodenfort, veuve de messire Charles Tiercelin, sieur de Saveuse, héritière de damoiselle Jacqueline de Riencourt, dame dudit lieu, sa tante. — Ordonnance du bailliage d'Amiens prescrivant de publier à son de tompe, par tous les lieux de cette ville où se font les proclamations publiques, les demandes en séparation de biens, formées par les femmes contre leurs maris. —Reliefs faits : par Robert Le Scellier, écuyer, sieur de Frieulles(commune d'Acheux-en-Ponthieu) du fief du Rozel (commune d'Amiens), — par messire Nicolas Rouault, de la châtellenie de Gamaches ; — par Philippe Dauroult, écuyer, de la seigneurie de Remaisnil ; — par-François de Soyecourt, des seigneuries de Montigny et Saint-Acheul. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 175-187).

In-folio, 236 feuillets, papier.

1B 16 — 1604, novembre-1609, 15 juillet — 1604-1609

Édit du roi Henri IV ordonnant que les gens de guerre qui, après avoir bien et fidèlement servi, demeurent estropiés et blessés, sans aucun moyen de vivre, jouissent de la maison royale de la Charité chrétienne, sise au faubourg Saint-Marcel de Paris, etc. — Lettres patentes portant la modération d'impôts et la permission de tenir - marché le premier mardi de chaque mois, accordées , aux habitants de Poix, pour les aider à réparer les pertes qu'ils ont faites par l'incendie, du 25 septembre 1605, qui a détruit une grande partie des maisons de ce bourg. — Lettre du marquis de Rosny (Sully) adressée « A Messieurs, tenans le siège présidial d'Amiens » pour leur recommander de faire publier la déclaration du Roi qui permet, moyennant certaine finance, aux officiers de judicature et autres, de laisser à leurs veuves et à leurs héritiers les offices dont ils sont pourvus : « Asseurez-vous que sy ay eu assez de coeur pour vous aporter quelque contentement en ceste affaire, il me reste encore davantaige d'affection pour vous estre plus utile à l'advenir, etc. » — Lettres de bénéfice d'inventaire accordées: à damoiselle Antoinette de Rivery, femme de François Le Roy, écuyer, héritière de Jehan de Rivery, seigneur de Rivery, son père ; — à Claude de La Haye, écuyer, sieur de Libermont, héritier de Jehan de La Haye, son père ; — à Robert de Roncherolles, chevalier, héritier présomptif de messire Jehan de Mailly ; — à Claude Daoust , écuyer, seigneur de Fransures, héritier de Loys Daoust, son père. — Reliefs faits: par Thomas Asselin, du fief de Mons, sis à Béalcourt ;— par Robert Asselin, curé de Ransart, de la moitié du fief Grebert, sis à Bouquemaison ; — au nom de François Dauroult, écuyer, de la seigneurie de Remaisnil ; — par François de Rambures, écuyer, seigneur de Poireauville, au nom de Marthe de Rambures, sa fille, de la moitié de la seigneurie de Boismont. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 187-196).

In-folio, 181 feuillets, papier.

1B 17 — 1614, 6 août-1618 — 1614-1618

Lettres patentes de Louis XIII : faisant don et remise aux religieuses du couvent de l'hôpital Saint- Nicolas en Cocquerel d'Amiens, des droits seigneuriaux dus par elles au domaine, etc. ; — donnant pouvoir et commission à maître Louis Le Fèvre, seigneur de Boissy, de remplir les fonctions d'intendant de justice et police de Picardie, en l'absence du sieur de Caumartin, son père : « Nous vous commettons et ordonnons pour vous

transporter prez la personne de nostre cher et bien amé cousin le marquis d'Ancre, maréchal de France, notre lieutenant général au gouvernement de notre province de Picardie ; et là, au lieu dudict sieur de Caumartin, votre père, et durant son absence, résider,... assister nostre dict cousin de vos bons advis et conseilz, en la décision et résolution des affaires quy s'y offriront pour nostre dict service ; .... vacquer et entendre à toutes et chascunes fonctions, pouvoirs et facultez dépendans de la charge susdicte dudict sieur de Caumartin, votre père, selon qu'elles sont amplement déclarées et à luy octroiées par les lettres patentes qu'il en a dès le vivant du feu Roy, nostre très honneré seigneur et père, etc. » ; — donnant au duc de Montbason la charge de son lieutenant général au gouvernement de Picardie ;— accordant aux habitants de Doullens, la confirmation des privilèges qui leur ont été octroyés par les Rois ses prédécesseurs ; — permettant à Pierre Darly, libraire à Amiens, de faire imprimer le nouveau diurnal à l'usage du diocèse d'Amiens. — Ordonnance du bailliage d'Amiens, prescrivant de faire en maçonnerie les façades, du côté de la rue, des maisons qui seront construites à Amiens. — Sentence du bailliage condamnant le prévôt des sergents royaux à 60 livres parisis d'amende « pour le mépris par lui commis à l'endroit de la justice » en ne rendant pas aux officiers de ce siège les honneurs qui leur sont dus à l'occasion de la fête que l'on célèbre, à Amiens, le 12 août (Voir B. 7.) — Lettres de bénéfice d'inventaire accordées: à damoiselle Anne de Warlusel, femme de Florimond de Mazinghen, héritière de Suzanne de Warlusel, sa soeur, etc. ; — à dame Gabrielle de Glisy, femme de messire Jacques de Clermont-Tallard, baron de Thoury, héritière d'Antoine de Glisy, son oncle. — Reliefs faits : par Benjamin de Montmorency, chevalier, au nom d'Isaac Le Fournier, de la moitié de la seigneurie de Neuville-Saint-Riquier (commune d'Oneux) ; — par dame Gabrielle de Glisy, femme de Jacques de Clermont-Tallard, de la seigneurie de Courcelles-sur-Authie ; — par Jean Dainval, écuyer, de la seigneurie de Hem-lez-Doullens ; — par Guillaume de Melun, prince d'Epinoy, de la châtellenie de Bailleul. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 196-207).

In-folio, 185 feuillets, papier.

1B 18 1620, 7 juillet-1622 1620-1622

Lettres patentes accordant au sieur Béquignon, Boulanger, le droit exclusif, pendant 10 ans, de construire les moulins à blé de son invention. — Déclaration du Roi adressée aux commissaires chargés de procéder aux baux à ferme du revenu des hôpitaux, pour leur faire connaître que ses lettres patentes, du 26 avril 1622, ne concernent pas 1 hôpital du bourg d'Ault, fondé par les prédécesseurs de la duchesse de Guise. — Provisions de l'office de Bailli d'Amiens pour Charles d'Albert, duc de Luynes. — Arrêt du Grand Conseil ordonnant qu'en toutes assemblées publiques et particulières, les conseillers du bailliage et siège présidial d'Amiens précèdent les président, lieutenant et élus de l'Élection de cette ville, dont les membres ne peuvent se qualifier magistrats. — Lettres de bénéfice d'inventaire accordées: à Charles de Warlusel, chevalier, vicomte de Béhencourt et à Barbe des Essarts, son épouse, héritiers de Jean de Vermondel, leur neveu ; — à Imbert de Béry, écuyer, seigneur d'Essertaux, à Françoise, à Antoinette et à Jehanne de Béry, héritiers de damoiselle Françoise de Saveuse, leur mère ; — à Nicolas Le Roy, écuyer, sieur de Jumel, héritier de Claude Le Roy, sieur de Milly, son oncle. — Reliefs faits: par messire Pierre de Roncherolles, de la châtellenie de La-Ferté-lez-Saint-Riquier ; — par Charles de Mannay, de la seigneurie de Camps-en-Amiénois ; — par damoiselle Marthe Boullet, veuve de messire PierreGrebert, seigneur de Merville, tant en son nom que comme mère et

tutrice de ses enfants, de la seigneurie de Fontenelles, sise à Longpré-lez-Amiens ; — par Jacques de Louvencourt, écuyer, de la seigneurie de Pissy ; — par Antoine de Gourlay, chevalier, au nom de Léonor de Gourlay, son pupille, -des seigneuries de Wargnies et de Fienvillers ; — par Pierre de Licques, de la seigneurie des Autheux. — Saisine donnée à maître Jacques Vacquette, du fief des grand et petit Carnoy (commune du Meillard) qu'il a acquis, au nom de son fils Jacques Vacquette, de Vincent de Strossy et Marie de Primerany, sa femme. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 207-212).

In folio, 109 feuillets, parchemin.

1B 19 1627-1630 1627-1630

Déclaration du Roi confirmant les testaments faits dans le bailliage d'Amiens, avant la publication de l'arrêt rendu par le parlement de Paris, le 7 juin 1625, dans lesquels il ne serait pas fait mention expresse qu'ils ont été dictés sons suggestion, « formalité que la coutume semble avoir désiré plustost en la chose qu'en paroles. » — Lettres patentes de Louis XIII portant établissement d'une foire par an et d'un marché, chaque semaine, à Hangest-sur- Somme. — Lettres d'amortissement de la maison dite du grand Saint-Maurice et de ses dépendances, acquises par les religieux de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens. — Commission donnée au sieur de Pommereu, chargé de procéder, en Picardie, à l'établissement, vente et revente des offices créés par les édits et règlements de Louis XIII, pour l'ordre et la distribution de la justice et police, de faire, dans la même province, les visites prescrites par les ordonnances portant que les maîtres des requêtes ordinaires de l'Hôtel du Roi se rendront dans les provinces qui leur seront désignées, afin d'y constater les infractions et contraventions aux arrêts et réglements, etc et d'en dresser des procès-verbaux qui doivent être remis au garde des sceaux. •— Lettre du Roi au bailli d'Amiens, pour l'informer de la nomination de maître Antoine Pingré, receveur général des gabelles de Picardie, à la charge de premier échevin de la ville d'Amiens.— Inventaire des titres mis en mains du sieur Louis Le Fèvre, seigneur de Caumartin, président du Grand Conseil, pour être produits, s'il en est besoin, au procès à juger entre le Roi et l'Archiduc, au sujet de la mouvance du comté de Saint-Pol.— Lettres de bénéfice d'inventaire accordées : à damoiselle Jeanne de Belleval, héritière de Nicolas de Belleval, écuyer, son père, et de Jean de Belleval, écuyer, son aïeul paternel ; — aux héritiers de maître Antoine Picard, chanoine et prévôt de l'église cathédrale d'Amiens. — Saisie par exécution, faite à la requête de messire Maximilien de Béthune, duc de Sully, des terres de Domart-en-Ponthieu, Berneuil, Bernaville et Poix appartenant a messire Charles de Créquy. — Relief fait au nom de François de Bigard, mineur, de la seigneurie de Beauvoir-Rivière. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 212-218).

In-folio, 188 feuillets, papier.

1B 20 1630, 16 octobre-1633 1630-1633

Lettres patentes constatant les foi et hommage rendus au Roi, par le sieur Gaspard de Moncheaux, comme seigneur du Candas. — Permission donnée par le bailli d'Amiens au sieur Jean de Bougainville, prêtre, vicaire général de la paroisse de Saint-Remi d'Amiens, de faire enregistrer au greffe du Bailliage le certificat qui prouve sa qualité de vicaire général, afin de pouvoir user de la faculté, attribuée par la coutume d'Amiens à tous les vicaires généraux, de recevoir les testaments. — Lettres de bénéfice d'inventaire accordées à Pierre de Sachy, à maître François de Louvencourt et à Françoise de Louvencourt, veuve de Noël Caron, héritiers d'Antoine de

Biencourt, sieur de Milly.— Reliefs faits : par Louise de Gourlay, des seigneuries de Wargnies et de Fienvillers ;— par François Le Roy, du fief de Sainl-Lau. — Provisions de notaires, de sergents royaux, d'huissiers, etc. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 218-222).

In-folio, 141 feuillets, papier.

1B 21 1633, 1er octobre-1638 1633-1638

Lettres patentes de Louis XIII : accordant à Robert de Saint-Delis, l'établissement, dans sa châtellenie de Wargnies, de quatre foires par an et d'un marché chaque semaine ; — aux habitants de Corbie, la suppression du ban et de l'arrière-ban ; — donnant à François de Herte, écuyer, seigneur de Tertry, l'office de grand louvetier en Picardie ; — à maître François Le Bon, l'office de président au siège présidial d'Amiens ; — au duc de Chaulnes, pair et maréchal de France, la charge de gouverneur de Picardie. — * Commissions d'intendant : de la justice et police en Picardie, donnée au sieur Isaac de Laffemas ; — de la justice, police et finances, donnée au sieur Louis Le Maistre, sieur de Bellejamme. — Arrêts du Conseil d'État prorogeant les délais accordés à la ville d'Amiens, pour le paiement de ses dettes. — Commission donnée par le Roi aux sieurs de Bellejamme et Lanier, et aux officiers du siège présidial d'Amiens, pour juger en dernier ressort le sieur de Heucourt (Robert de Saint-Delis) et ses complices, prévenus de haute trahison. — Ordonnance de l'intendant prescrivant de ne plus faire les séparations et pignons des maisons de la ville d'Amiens en bois, lattes et Boue, mais de les bâtir en pierres ou briques. — Lettres de Bénéfice d'inventaire accordées : à messire Fançois du Wault, chevalier, à Antoine du Wault, écuyer, et à damoiselle Anne du Wault, héritiers de messire Jean du Wault, chevalier, et de dame Anne d'Estourmel, leur père et leur mère ; — a Antoine Le Febvre, seigneur de Guibermesnil, héritier de Geoffroi Piot, son cousin germain. — Attestation du bailli d'Amiens constatant que messire Jean de Licques, seigneur des Autheux, a élu son principal domicile aux Autheux, pour y faire l'exercice de la religion prétendue réformée. — Reliefs faits : par messire Charles de Roncherolles, de la châtellenie de La Ferté-lez-Saint- Riquier ; — au nom de messire Ambroise de Melun, prince d'Épinoy, de la châtellenie de Bailleul ; — au nom de Nicolas Rouault, fils mineur et héritier de messire Nicolas Rouault, du marquisat de Gamaches. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 222-233).

In-folio, 288 feuillets, papier.

1B 22 1632-1638 1632-1638

Édits, ordonnances, etc , enregistrés au greffe du bailliage d'Amiens. — Édits du Roi : sur le fait des duels et rencontres ; — portant défenses : de faire aucune constitution de rente qui excède le denier 18 par an ; — de vendre ou porter des dentelles faites en pays étrangers, et de donner plus d'un pouce de hauteur à celles qui seront fabriquées dans son royaume. — Déclarations du Roi : contre les jureurs et blasphémateurs du saint nom de Dieu, etc. ; — contre les bourgeois et habitants de la ville de Corbie et aucuns des religieux de l'abbaye de l'ordre de sainct Benoist de ladite ville. — Lettre du Roi au bailli d'Amiens, lui enjoignant de convoquer le ban et l'arrière-ban dans l'étendue de son ressort, et de les conduire à Corbie. — Arrêt du parlement de Paris réglant les droits, prérogatives et préséances des officiers de la sénéchaussée de Ponthieu et siège présidial d'Abbeville. — Défenses faites car le gouverneur de Picardie, à ceux qui vont aux Pays-bas, de passer ailleurs que par les villes, grands chemins et passages publics. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE

ANALYTIQUE (p. 233-237).

35 pièces, papier (19 imprimées).

1B 23 — 1638, 24 septembre-1643, 26 mars — 1638-1643

Lettres du Roi faisant don au sieur Alexandre de Carondelet, religieux de l'abbaye de Saint-Vast d'Arras, des revenus de tous les biens de cette abbaye situés en France. — Déclaration du Roi justifiant les religieux de Corbie du crime qui leur avait été imputé, d'avoir concouru à la reddition de cette ville. — Sentence de l'intendant de Picardie déclarant le sieur Charles Gorguette, seigneur de Bus, noble de race, et comme tel exempt des taxes mises sur les hahitants d'Amiens, en exécution de l'édit du dernier février 1640. —Reliefs faits par dame Anne du Roure, veuve de messire Charles de Créquy, au nom de messire Charles de Créquy, son fils, de la principauté de Poix ; — de la baronnie et sénéchaussée de Domart-lez-Ponthieu ; — de la seigneurie de Beauval. — Lettres de bénéfice d'inventaire accordées : à Louis, Alexandre, Marie, Marguerite, Catherine et Geneviève de Lameth, enfants et héritiers de Jean de Lameth, chevalier, seigneur de Bournonville ;— à Louis de Lameth, seigneur de Hénencourt, fils et héritier de dame Marguerite de Lisle, veuve de messire Jean de Lameth. — Saisine donnée aux enfants de messire François de Saisseval, de la seigneurie de Méréaucourt. — Provisions de juge subdelégué dans le comté de Corbie et la prévôté de Fouilloy, données par l'intendant à maître Antoine Eudel. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 237-245).

In-folio, 269 feuillets, papier.

1B 24 — 1643, 26 mars-1649 — 1643-1649

Commissions d'intendant de la justice, police et des finances en la Généralité d'Amiens, données : au sieur Jacques de Chaulnes ; — au sieur Gamin. — Arrêt du Conseil d'État condamnant à être lacéré, dans l'auditoire du présidial d'Amiens, un libelle, injurieux pour l'intendant de Picardie, publié par maître Jean Bonnart, receveur général des finances en la Généralité d'Amiens, sous ce titre: Briève instruction de l'estat des affaires de finances en la Généralité d'Amiens, etc. — Donation faite par maître Antoine Louvel, curé de la paroisse de Saint-Remi, d'Amiens, de deux maisons sises rue de Beauvais, pour y établir un hôpital sous le nom de Saint-Charles-Borromée et Sainte-Anne ; — lettres patentes : autorisant la fondation de cet hôpital, etc. ; — permettant à Quentin Colinbart, maître maçon à Amiens, d'avoir plusieurs ateliers et d'y faire travailler en même temps, nonobstant les statuts de cette ville qui défendent à tout maçon d'entreprendre de nouveaux travaux avant d'avoir parachevé ceux' qu'il a commencés. — Sentence de l'intendant de Picardie, maintenant le sieur Claude Morel, écuyer, seigneur de Crémery, dans ses droits et privilèges de noblesse, et lui accordant décharge de la taxe à laquelle il avait été imposé, pour son fief de Rousseville, sis à Mézières — Lettres de bénéfice d'inventaire accordées : à Angélique de Villepoix, épouse de Louis d'Épinay, chevalier, seigneur de Lignery, héritière de Joseph de. Villepoix, son frère ; — à Charles La-grené, écuyer, sieur de Cavillon, héritier de Louis Lagrené, son frère ; — à Claude de Belloy, chevalier, héritier de messire Charles de Belloy, son père. — Relief de la moitié de la seigneurie de Boismont, fait au nom de Daniel de Boubers, vicomte de Boismont, héritier de dame Anne d'Aigneville, grand-tante de dame Marthe de Rambures, fille de messire François de Rambures, sieur de Poireauville, et de dame Marthe d'Aigneville. — Saisine de la châtellenie de Dargies, acquise par messire François de Riehcourt, de messire Claude de Bourdeille, comte de Montrésor. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE

ANALYTIQUE (p. 245-250).

In-folio, 265 feuillets, papier.

1B 25 — 1649, 10 février-1655, 1er février — 1649-1655

Lettres du Roi donnant : la charge de commandant de la ville d'Amiens, au duc de Chaulnes ; — au sieur Guy de Bar ; — l'office de bailli d'Amiens, au sieur Guy de Bar ; — l'office de président au présidial d'Amiens, au sieur Claude Morel. — Statuts de la communauté des maîtres apothicaires d'Amiens, approuvés par les échevins de cette ville, confirmés par le Roi, entérinés par le parlement de Paris. — Lettres de bénéfice d'inventaire accordées : à dame Marie- Claude de Monchy, femme de messire Charles de Sailly, nièce et héritière de dame Éléonore de Bournonville, veuve de messire Geoffroi de Belleforière ; — à Henri Le Frérot, chevalier, seigneur de Guyencourt, héritier de Claude Le Frérot, son père. — Saisines : des châtellenies de Saint-Valéry et du bourg de Cayeux, acquises par Nicolas Joachim Rouault, marquis de Gamaches, de Charles II, duc de Mantoue ; — de la seigneurie de Beauvoir-rivière, acquise par Nicolas Daubosse, écuyer, sieur de Villerville ; — de la châtellenie et vicomté d'Ault, acquise par la princesse Marie de Lorraine, fille du duc de Guise. — Provisions de notaires ; — de sergents royaux ; — de procureurs, etc. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 250-257).

In-folio, 261 feuillets, papier.

1B 26 — 1638-1655 — 1638-1655

Déclarations du Roi : défendant d'emprisonner, pour dettes, les gentilshommes qui servent dans ses armées, et de décréter leurs biens ; — portant règlement : sur l'ordre qui doit être observé en la célébration des mariages ; —, sur les étoffes et façon des habits, etc ; — portant révocation de toutes commissions extraordinaires, même de celles des intendants, excepté dans les provinces de Languedoc, de Bourgogne, de Provence, de Lyonnais, de Picardie et de Champagne. — Arrêts du parlement de Paris : condamnant à être, pendus des officiers de la justice de Bragelonne, qui avaient, torturé et fait mourir une femme accusée de sortilèges ; — portant défenses aux juges des seigneurs hauts justiciers de rendre aucun jugement de condamnation aux galères, « comme estant chose qui ne peut appartenir qu'aux juges royaux » POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 257-259).

2 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier (23 imprimées).

1B 27 — 1655, 4 février-1662, 30 janvier — 1655-1662

Lettres patentes du Roi : autorisant l'établissement, à Amiens, d'une maison de retraite pour les filles repenties. — Brevet donnant au sieur de Bar la charge de gouverneur de la ville et de la citadelle d'Amiens. — Arrêt du Grand Conseil permettant an cardinal Mazarin, nommé abbé commendataire de l'abbaye du Gard, par brevet du Roi, de prendre possession de ladite abbaye, à la charge d'obtenir, dans le délai de 6 mois, des bulles de provisions de la Cour de Rome. — Arrêts du Conseil d'État déclarant les habitants d'Arras exempts de tous droits de traites foraines sur les vins, denrées et autres marchandises qui y seront transportés de France ; — maintenant le gouverneur particulier d'Amiens dans le droit de convoquer et de présider l'assemblée qui doit élire les échevins de cette ville, etc. — Commission d'intendant de la justice, police et finance en Picardie, donnée au sieur Olivier Le Fèvre d'Ormesson. — Privilège accordé par le Roi au sieur de Jouaville, d'avoir 4 billards dans la ville d'Amiens, pour le divertissement du public. — Brevet donnant à Henry Hubault la charge d'imprimeur du Roi, à Amiens .— Procès-verbal de la déclaration faite par le sieur de Prouville de Hangard, de demeurer à l'avenir

dans la fidélité et l'obéissance qu'il doit au Roi — Lettres de bénéfice d'inventaire accordées : à François de Créquy, baron de Frohen, héritier de messire Adrien de Créquy, son père ; — à Gabriel de Mons, écuyer, fils et héritier de damoiselle Honorée de Villers, à son décès veuve de Jean de Mons, écuyer, seigneur d'Hédicourt ; — à dame Isabeau de Fretin, femme d'André de Saint-Blimond, chevalier, seigneur de Saint-Sauveur, héritière mobilière des enfants qu'elle a eus de son premier mariage avec César de Bacouel, chevalier, seigneur d'Inval ; — à Jean-Paul, baron de Bournel, fils et héritier de Gabriel de Bournel ; — à Guilain Lucas, seigneur de Romeval (commune de Saint-Quentin-la- Motte-Croix-au-Bailly), chanoine de Saint-Nicolas d'Amiens, héritier de Philippe Lucas, son oncle. — Relief fait par dame Catherine d'Osterel, veuve de messire Charles de Créquy, du quint de Beauval. — Saisines données : à maître Louis Guillebert, prévôt de Doullens, du fief de Hem-lez-Doullens ; — à messire Jean Gaude, seigneur de Martaineville et dame Marguerite de Cresée, son épouse, du quart de la forêt de Goyaval (commune de Beaumetz), etc. ; — à messire Charles de Saisseval, de la seigneurie de Pissy ; — a Louis et Abraham de Brossart, de la seigneurie de Heuzecourt et Grimont ; — à François Patte, du fief d'Érondelle, sis à Mézerolles. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 259-270).

In-folio, 331 feuillets, papier.

1B 28 1662, 1er janvier-1668 1662-1668

Lettres patentes : confirmant les statuts de L'office de roi de tous les violons, maîtres à danser et joueurs* d'instruments ; — la nomination faite par Guillaume du Manoir, roi des violons, du sieur Adrian Lefebure, pour exercer, à Amiens, l'office de lieutenant du roi des violons ; — autorisant les religieuses de Sainte-Marie de la Visitation à ériger un monastère de leur ordre dans la ville d'Amiens ; — approuvant l'établissement d'un Hôtel-Dieu, dans le couvent des religieuses de Saint-Dominique de la ville de Saint-Valéry. — Arrêt du Conseil d'État maintenant les habitants d'Amiensdans la possession et jouissance de la maladrerie de La Made leine, sise au faubourg de cette ville. — Lettres d'émancipation accordées à Elisabeth et à Catherine-Ursule Blassel, filles de Nicolas Blassel, sculpteur ordinaire du Roi, et d'Anne Pos-tel. — Lettres de bénéfice d'inventaire accordées à dame Anne de Prouville, veuve de messire Charles de Monthomer, seigneur de Marieux, soeur unique et héritière de messire François de Prouville, seigneur de Hangard. — Liste des notaires royaux procureurs, huissiers et sergents que le Roi a choisis pour exer cer leurs fonctions dans le ressort du bailliage d'Amiens, en exécution de l'édit du mois d'avril 1664. —Extrait du testament de messire Pierre Pingré, évêque de Toulon, relatif à la fondation qu'il a faite aux Incurables de Paris, pour la nourriture, l'entretien et le logement, dans cet hôpital, d'un pauvre malade incurable de Fariviller (commune de Saint-André-Fariviller) et, à son défaut, d'un incurable d'Amiens ou de ses faubourgs. « Je désire qu'au temps de mon décès, le présent article soit enregistré et en l'Hôtel-de-Ville d'Amiens et au greffe du Bailliage, afin que ladite Ville soit advertie de ma présente disposition, pour tenir la main à son exécution. » — Reliefs faits : par Anne de Perdrier, veuve de messire Charles de Béthisy, au nom de ses enfants, d'un fief sis à Mézières, consistant en 61 journaux de bois ; — par messire Charles de Saisseval, seigneur de Pissy, de la moitié de la seigneurie de Méréaucourt. — Saisine donnée à messire Philippe-Marie de Berry, seigneur d'Essertaux, de la seigneurie d'Oresmeaux, acquise par lui de messire François de Lameth, seigneur de Pinon. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 270-279).

In-folio, 230 feuillets, papier.

1B 29 1668, janvier-1672 1668-1672

Lettres patentes du Roi nommant à la charge de lieutenant général en Picardie le sieur de Béthune, duc et pair de France, et le duc de Charost, son fils. — Commission d'intendant de justice, police et des finances en Picardie donnée au sieur Barillon. — Bref du pape Clément IX, pour la réformation des Frères Précheurs, en France. — Lettres d'amortissement d'une maison achetée par les Carmes déchaussés d'Amiens. — Brevet d'imprimeur du Roi, à Amiens, pour Guîlain le Bel. — Lettres de bénéfice d'inventaire accordées : à messire Charles-Michel de Montomer, fils et héritier de messire Charles de Montomer, seigneur de Marieux et de dame Anne de Prouville ; — à Marguerite de Vaudricourt, femme d'Antoine du Gard, écuyer, sieur de La Vassorie, héritière de damoiselle Antoinette Dalescourt, sa mère ; — à Claude de Marcy, maître peintre, demeurant à Abbeville, fils et héritier d'Antoine de Marcy. — Relief fait par messire Jean- Augustin de Riencourt, chevalier, de la seigneurie de Dargies. — Saisine donnée au sieur François de Vitry, de la seigneurie des Autheux. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 279-284).

In-folio, 221 feuillets, papier.

1B 30 1655-1669 1655-1669

Édits, déclarations du Roi, etc., enregistrés au greffe du Bailliage d'Amiens. — Édit portant établissement d'une Chambre de justice à Paris, pour la recherche et punition de tous les abus et malversations au fait des Finances. — Déclarations : pour la confection d'un papier terrier du Domaine ; — portant défenses aux pages et laquais de porter des armes, en toutes les villes et bourgs fermés du royaume, à peine de la vie. — Règlements : pour les offices de secrétaires du Roi ; — pour la juridiction des procès et différends concernant les manufactures ; — pour les teintures des draps et étoffes de laine ; — pour toutes sortes de teintures des soies, Lines et fils qui s'emploient aux manufactures des draps d'or et d'argent, de soie, tapisseries et autres étoffes et ouvrages. — Commissions de la Chambre de justice, données à maîtres Adrian Picquet, lieutenant particulier, et Jacques de Mons, sieur d'Hédicourt, conseiller au présidial d'Amiens, pour la recherche et punition des malversations et abus commis dans les finances, en Picardie. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 284-286).

44 pièces, papier (41 imprimées).

1B 31 1672, 9 septembre-1680 1672-1680

Lettres patentes du Roi, accordant : aux sieurs Clair Gilbert, sieur de Chamarande, son premier valet de chambre, et Sébastien de Lauzanne, sieur du Bouy, écuyer de sa grande écurie, le privilège exclusif de fabriquer et de vendre, pendant 40 ans, des flambeaux de cire artificielle ; — à Charles-François-Henry Desmartins, commissaire ordinaire des guerres, le privilège de construire et fabriquer, dans tout le royaume, des jeux de géométrie de son invention, dits jeux des lignes ; — ordonnant aux ecclésiastiques bénéficiers de fournir a la Cour des Comptes dans le ressort de laquelle sont situés lus bénéfices, la déclaration de tout leur temporel. — Lettre de cachet ordonnant à M. de Bar, gouverneur de la ville et de la citadelle d'Amiens, de faire mettre en liberté le sieur Pierre Glache, chirurgien, fait prisonnier de guerre à Valenciennes, lors de la prise de cette ville, à la condition de prendre parti dans le régiment de Champagne ; — note de M. de Bar : « La présente lettre demeurera registrée au greffe, ne voulant pas, de mon chef, ordonner qu'un homme qui a esté avecq les ennemis, serve dans une citadelle, sans ordre du Roi ; celui-ci à moi donné à mon in ceu,

qui doibs obéir. » — Provisions de président au présidial d'Amiens, pour le sieur Morel de Crémery. — Commissions d'intendant de justice, police et finances en Picardie, pour les sieurs Rouillé du Coudray ; — Le Tonnelier de Breteuil — Lettres de terrier des seigneuries : de Wiencourt, grand et petit Cagny accordées au sieur Jean Thierry, chevalier, lieutenant général au bailliage d'Amiens ; — de Wailly, Loeuilly, etc. accordées à Ferdinand-Joseph de Croy, duc d'Havre et de Croy.— Statuts de la confrérie du Saint-Sacrement érigée dans la paroisse-Saint-Martin d'Amiens. — Arrêt du Parlement de Paris faisant défenses à tous juges, même à ceux des officialités, d'ordonner à l'avenir, dans les causes de mariage, la preuve du congrès. — Lettres de bénéfice d'inventaire accordées : à damoiselle Louise de Crény, héritière de Charles-Christophe de Crény, écuyer, seigneur d'Harceleine (commune de Maisnières) ; — à messire Charles de Lannoy, fils et héritier de messire François de Lannoy ; — à David de Croy, chevalier, héritier de damoiselle Angélique de Croy, sa nièce ; — à Gaspard Thiercelin, chevalier, fils et héritier de messire Thiercelin, marquis de Brosse, et de dame Charlotte d'Auxi- Monceaux. — Saisines données: au sieur Daniel de Boubers, écuyer, seigneur de Bernâtre, de la moitié de la seigneurie de Boismont ; — à Jean de Vitry, écuyer, de la seigneurie de Hem-lez-Doullens. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 286-296).

In-folio, 363 feuillets, papier.

1B 32 1680, octobre-1690, mai 1680-1690

Édit du Roi portant création de 8 maîtrises des eaux et forêts dans les villes : d'Amiens, pour le Bailliage d'Amiens ; de Saint-Quentin, pour le bailliage de Vermandois, etc. — Arrêt du Conseil privé faisant défenses aux présidents des sièges présidiaux d'Amiens, de Beauvais, de Bourg-en-Bresse d'assister à l'audience et au jugement des procès qui se jugent à l'ordinaire aux bailliages. — Arrêt du Conseil d'État faisant défenses aux hautelisseurs d'Amiens de réélire les égards de leur communauté, avant qu'il se soit écoulé 5 ans depuis la cessation de leurs fonctions. — Lettres d'érection de la seigneurie de Saint-Blimond en marquisat. — Statuts des maîtres peintres, entailleurs, brodeurs et enlumineurs de la ville d'Amiens. — Bail de tout le revenu du domaine du Roi, dans l'étendue du bailliage d'Amiens, accordé par Mme Anne de Longueval, veuve de messire Henri, marquis de Senneterre, au sieur Gratien Larrat. — Lettres d'émancipation accordées : à Charles-Louis de Louvencourt, fils de messire Louis de Louvencourt, chevalier, seigneur de Blangy, et de Marie de Crécy ; — à François de Dampierre, écuyer, fils aîné de Henri de Dampierre, sieur de Millencourt, et de dame Marie de Gomer ; — à Pierre-Hyacinthe Bauduin, écuyer, sieur de Fossemanant, fils de Jacques Bauduin, écuyer, et de dame Marie du Bos. — Lettres de bénéfice d'inventaire accordées : à Geoffroy, Louise et Antoinette d'Inval, enfants de François d'Inval, écuyer, sieur d'Inval ; à Pierre de Villers, bourgeois de Paris, fils et héritier de Robert de Villers et de damoiselle Marie du Crocquet ; — à Robert de Cacheleu, fils et héritier de Robert de Cacheleu, écuyer, sieur de Popincourt ; — à Louis Gouffier, marquis de Heilly, oncle et héritier de Germain de Lameth, seigneur de Montonvillers, fils de Louis de Lameth et de Catherine- Angélique Gouffier ; — à Gilles de Cavois, chevalier, fils et héritier de Gilbert-Oger de Cavois, seigneur de Beaufort ; — à Maximilien-Paul de Gaudechart, petit-fils et héritier de François de Gaudechart, marquis de Querrieu ; — à Anne Dutilloy, femme de François Morgan, sieur de Hémon (commune de Ponthoile), héritière de Louise Thuillier, sa mère ;— à Gabrielle de Saquespée, épouse de Philippe Manessier, écuyer, seigneur d'Auxy, héritière de dame Cateraine de Saint-Blimond, veuve de Jean de Saquespée,

chevalier, seigneur de Selincourt. — Saisines données : à noble homme Jean-Baptiste Berthe, de la seigneurie de Villers-Bocage ; — par main souveraine, à messire Jean Le Clercq de Grandmaison, de la seigneurie de Boves. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 296-306).

In-folio, 341 feuillets, papier.

1B 33 1690, juin-1695, mai 1690-1695

Lettres patentes du Roi, permettant : à Claire de La Gotterie, Marie Dourlans, Marie et Anne du Gard, Marthe Fouache, Marie et Isabelle du Moulin et Madeleine Pidieu d'établir, à Amiens, une communauté' sous le titre des Filles de Sainte-Geneviève, etc. ; — à César-Antoine- Guerard, d'établir, dans la même ville, une manufacture depeluches: — Brevet de gouverneur d'Amiens pour Armand- Jules, marquis de Bar. — Lettres de bénéfice d'inventaire accordées : à Hiérosme de La Chaussée d'Eu, comte d'Arrest, fils et héritier de dame Catherine de Marie, veuve de Françoisdé La Chaussée d'Eu ; — à dame Magdeleine de Longueval, épouse de Louis de Gomer, chevalier, seigneur d'Hainneville (commune de Revelles), fille et héritière de Jean de Longueval, chevalier, seigneur d'Allonville ; — à Nicolas du Chasteler (sic), fils et héritier de François du Chasteler, chevalier, seigneur de Moyencourt ; — à Pierre-François de Gaudechart, marquis de Querrieu, héritier de Françoise-Renée de Pommereuil, sa mère. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 306-315).

In-folio, 389 feuillets, papier.

1B 34 1695, mai-1701, août 1695-1701

Lettres patentes du Roi ordonnant de faire sur parchemin les expéditions des jugements, des sentences, des contrats, etc. qui devront être signifiées ou mises à exécution. — Provisions de conseiller au bailliage d'Amiens données : à Jean-Adrien de Herte ; — à Jacques-Henri Cornet, sieur de L'isleroy. — Provisions de conseiller du Roi, garde scel en la sénéchaussée de Boulogne, données à François du Sommerard. — Lettres d'émancipation accordées à Claude Calonne, écuyer, sieur de Cocquerel ; — à Charlesde Béry. — Lettres de bénéfice d'inventaire accordées : a Claude Le Roy, chevalier, seigneur de Valanglart, fils de messire François Le Roy, chevalier, seigneur de Moyenneville ; — à Gabriel du Chastelet, chevalier, seigneur de Moyencourt, fils de François du Chastelet ; — à Antoine de La Chaussée. d'Eu, habile à se porter héritier de François de Mailly-Fallard, comte de Saint-Étienne, et de Marie de Boucherai, son aïeul et sa bisaïeule maternels ; — à Jean du Crocquet, docteur ès droits, fils de Jean et de Jeanne Mouret ; — à Claude François de Mons, écuyer, seigneur d'Hédicourt, et Marie-Marguerite Waignast, son épouse, héritière de Marie de Dompierre, sa mère, à son décès veuve de Nicolas Wai gnast, sieur de Vironchaux ; — à Pierre-François de Gaudechart, seigneur de Rocquencourt, fils de François-Paul de Gaudechard, marquis de Querrieu ; — à Charles Desessarts, chevalier, neveu et héritier de Charles Desessarts, chevalier seigneur de Meigneux et du Hamelet ; — à François de Saisseval, écuyer, seigneur de Pissy, neveu et héritier de Claude-Louis de Saisseval. — Lettres de terrier accordées: à Jean Saquespée, seigneur de Selincourt ; — à Jean-François de Conty, chevalier, seigneur de Contre. — Lettres d'anoblissement données : à Guillaume de Baurin ; — à Jean de Sachy, maître d'hôtel de la duchesse d'Orléans. — Procèsverbal de la proclamation faite à Amiens, le 27 novembre 1697, de la paix conclue entre le roi de France et les rois d'Espagne et d'Angleterre. — Saisine donnée par le bailli d'Amiens à Jean-Baptiste Le Moitié, écuyer, sieur de Bichecourt, du fief d'Hocquincourt

(commune d'Hangest-sur-Somme. — Réception, par le lieutenant général au bailliage d'Amiens, du relief du vidame d'Amiens et de la baronnie de Picquigny, fait par Charles-Honoré d'Albert, duc de Luynes, de Chevreuse et de Chaulnes, neveu et héritier universel, en vertu d'institution, de Charles d'Ailly, duc de Chaulnes. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 315-324).

In-folio, 437 feuillets, papier.

1B 35 1701-1707 1701-1707

Déclaration du Roi concernant les usurpateurs du titre de noblesse : « ayant été informé que grand nombre de ceux qui se trouvent assignés avoient trouvé moyen de faire fabriquer de faux titres, en sorte que plusieurs avoient été maintenus dans leur prétendue noblesse, etc. » — Provisions : de gouverneur de la ville et de la citadelle d'Amiens, pour le sieur Eugène-Marie de Bélisy, marquis de Mézières ; - de conseiller du Roi, commissaire enquêteur et examinateur au bailliage d'Amiens, pour Jean-Baptiste Gresset. — Lettres d'émancipation accordées : à Charles et à Agnès de Sainte-Beuve, enfants de Jean de Sainte-Beuve et de Louise du Neufgermain , — à Louis-Vast de Fay, sieur de Cany (commune de Cappy) et à Susanne de Fay, enfants de Charles de Fay et de Charlotte de Saisseval. — Lettres de Bénéfice d'inventaire accordées : à Nicolas de Herle, président au présidial d'Amiens, fils et héritier de Jean de Herte, chevalier, seigneur d'Hailles ; — à Marie-Magdeleine de Vandeuil, femme de Louis de Gomer, chevalier, seigneur de Quevauvillers, héritière de Pierre-Thimoléon de Vandeuil, son père ; — à Hiéroniette du Hamel, femme de Jean de Dion, héritière de Marie de la Houssoye, sa mère, à son décès veuve de Gilles du Hamel, seigneur du grand Rocourt ; — à Alexandre-François Desforges, écuyer, vicomte de Caulières, héritier de François Desforges et de dame Ursule de Louvencourt, son père et sa mère ; — à Magdeleine de Saquespée, fille de Charles de Saquespée, chevalier, seigneur de Gorenflos ; — aux enfants de François de Louvencourt, écuyer, seigneur de Clairy, du Chaussoy (commune de Clairy-Chaussoy) etc. ; — à Nicolas de Lestocq, chanoine théologal de la ville d'Amiens, fils et héritier de Nicolas de Lestocq, conseiller du Roi, grenetier au grenier à sel d'Amiens ; — à François Joseph le Clercq, écuyer, seigneur de Bussy, héritier de Marie-Joséphine de Saquespée, sa mère. — Saisine, par main souveraine, d'une maison sise à Amiens, derrière Saint-Michel, sans préjudice des droits de banalité de four et de moulin prétendus par les officiers de l'évêché. — Statuts des bonnetiers d'Amiens. — Homologation par le lieutenant général au bailliage d'Amiens, d'une transaction qui réunit au corps des hôteliers, taverniers et cabaretiers d'Amiens, les vendeurs de cidres et de bierres de cette ville. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 324-333).

In-folio, 601 feuillets, papier.

1B 36 1708-1710 1708-1710

Provisions: de conseiller au bailliage d'Amiens, données à Alexandre Dufresne ; — de maire d'Oisemont, données à Jean Moreau, docteur en médecine. — Brevet d'aide major à Amiens pour le sieur de La Guérinière. — Lettres d'émancipation accordées : à Jean-Paul-Hermant de Gaudechart, fils de feu François-Paul de Gaudechart de Querrieu et de Geneviève du Peron de Renneville.— Lettres de bénéfice d'inventaire accordées à Jean Bourée, écuyer, président trésorier de France au Bureau des finances d'Amiens, héritier de Jean Bourée, son fils ; — à François de Bigant, chevalier, seigneur de Thibauville, seul héritier de Louis de Bigant, chevalier, seigneur de Malhonville, et de Pierre de Bigant, écuyer, seigneur

de Seigneville (paroisse de Parenty) ses frères ; — à Marie-Magdeleine de Sachy, femme de Noël Baron, sieur de La Maronde, maître particulier des eaux et forêts du bailliage d'Amiens, héritière de Jean de Sachy, écuyer, seigneur du Coudray, son père ; — aux enfants de Philippe du Bos, écuyer, seigneur de Drancourt (commune d'Estréboeuf) et d'Anne-Geneviève de Sachy..— Relief fait par dame Jeanne du Bos, veuve de Michel-Joachim de Court, tutrice de Honoré de Court, leur fils aîné, de la seigneurie d'Hallivillers. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 333-334).

In-folio, 48 feuillets, papier.

1B 37 1710-1714 1710-1714

Lettres patentes du Roi, accordant: l'office de bailli d'Amiens, à Eugène-Marie de Béthisy, marquis de Mézières ; — des offices de conseillers secrétaires du Roi, maison et couronne de France, aux sieurs : Jean Vacquette du Cardonnois ; — Firmin du Crocquet, doyen des conseillers du bailliage et siège présidial d'Amiens. — Lettres d'émancipation accordées à Jean et à Charles-Louis de Saisseval, fils de François-Louis de Saisseval, chevalier ; — à Adrien et à Françoise Morgan, enfants de Jean-Baptiste Morgan, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France. — Lettres de terrier des seigneuries : d'Hérissart, appartenant au sieur Denis Le Roux, — de Villers-sous-Maroeul, appartenant en partie au sieur Antoine Toullet. — Lettres de bénéfice d'inventaire accordées : à Marie Angélique de Cacheleu, fille unique et héritière de Nicolas de Cacheleu, écuyer, seigneur de Mézerolles ; — à Léonard de Longueval, héritier de sa cousine Marguerite de Longueval, à son décès, veuve du sieur des Caures. — Saisines données : à Jean-Baptiste Le Moitier, écuyer, seigneur de Bichecourt, acquéreur du fief d'Hocquincourt ; — aux administrateurs de l'Hôpital général d'Amiens, du quint de la seigneurie de Beauval, acquis par eux de messire Antoine-Léonor de Créquy. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 334-337).

In-folio, 126 feuillets, papier.

1B 38 1714-1722 1714-1722

Lettres patentes du Roi donnant à Nicolas de Blotefière, chevalier, marquis de Vauchelles, la charge de lieutenant du Roi en Picardie, aux départements des bailliages d'Amiens, d'Abbeville et de Ponthieu. — Lettres d'émancipation accordées : à Robert et Jeanne de Halloy, enfants de Charles de Halloy, écuyer, et de dame Madeleine de Court ; — à Claude-François Le Roy de Valanglart, fils de Claude Le Roy, chevalier, seigneur de Valanglart (commune de Moyenneville) et de Marie-Anne Trudaine ; — à Firmin-Antoine du Crocquet, fils de maître Firmin du Crocquet, conseiller au bailliage d'Amiens, et de Marie Fauquelle ; — à Charles Cornet, seigneur de Warlus, et à Marie-Magdeleine-Joseph Cornet, enfants de maître Charles Cornet, seigneur de Coupel. — Arrêt du Grand Conseil de Malines nommant un curateur à la personne de la duchesse de Croy. — Lettres de bénéfice d'inventaire accordées : à Jean-Marie de Lestocq, fils et héritier de Jean- Joseph de Lestocq, écuyer, sieur de Rancourt ; — à Estienne de Thiercelin de Brosses, chevalier, héritier de Louis de Thiercelin, marquis de Rien-court , son père , et de Gaspard de Thiercelin, chanoine d'Amiens, son oncle ; — à Jean Durieux, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, et à Pierre Durieux, écuyer, seigneur de Villers-lez- Roye, héritiers de Robert Durieux, leur père et leur frère ; — à Pierre L'Écuyer, peintre, de l'Académie, et à Marguerite- Charlotte L'Écuyer, veuve de Claude Guyonnet, seigneur de Verton, conseiller historiographe du Roi, héritiers de Gabriel-Anne L'Écuyer, leur frère , — à Estienne de Tiercelin

de Brosses, chevalier, seigneur de Riencourt, fils et hériter de Suzanne Damiette, veuve, en premières noces, de Louis de Tiercelin de Brosses. — Lettres de terrier de la seigneurie de Bovelles appartenant à François de Boubers. — Saisine donnée à Claude, marquis, de Saint-Blimond, des seigneuries et fiefs de Lanchères, en partie, de Wathiéhurt et Cornillon (commune de Lanchères) acquises par lui de Philippe-Florimond de Flavigny. — Statuts et règlements : des maîtres peintres, enlumineurs, sculpteurs et brodeurs de la ville d'Amiens ; — des maîtres menuisiers de cette ville POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 337-344).

In-folio, 248 feuillets, papier.

1B 39 1722-1734 1722-1734

Provisions: de président au siège présidial d'Amiens, données à Louis-Joseph Creton de Prousel, fils d'Adrien Creton de Willaumille, président audit siège pendant 37 années ; — de conseiller au bailliage d'Amiens, données : à Jean-François Palyart, sieur d'Aubigny ; — à Pierre- François Pinguet ; — à François Le Blanc, sieur du Meillard ; — à Jacques de Sachy, seigneur de Saint-Aurin (commune de L'Échelle). — Lettres d'émancipation accordées : à Marie- Magdeleine de Hollande, fille de François de Hollande, écuyer, seigneur de Friaucourt ; — aux enfants : de Nicolas- Henry Le Roy, écuyer, seigneur de Saint-Léger, et de Françoise Dujardin ; — de Claude-Honoré de Louven-court, écuyer, seigneur de La Cour-de-fief, et de Marie-Elisabeth de Hollande ; — à Gilbert Morel, seigneur de Bécordel, et à Marie-Louise Morel, enfants de Jacques Morel, sieur de Pommery, et de Louise de Romans , — à Pierre-Nicolas de Belleval, fils de François de Belleval, seigneur de Floriville (commune de Tilloy) et de Catherine-Antoinette Moisnel ; — à Louis-Thomas de Calonne, sieur de Croissy, fils de Claude de Calonne, chevalier, seigneur de Cocquerel, et de Marie- Anne de Villers ; — à Charles-François de Cacheleu, chevalier, seigneur de Bouillencourt, fils de Charles de Cacheleu et de Jeanne-Agathe-Henriette de Louvencourt ; — aux enfants de Pierre Langlois, chevalier, seigneur de Septenville (commune de Rubempré). — Lettres de bénéfice d'inventaire accordées . à Jean-Baptiste-François Du Mollin de Bézieux, héritier de Jean-Baptiste Du Mollin, conseiller au présidial d'Amiens, son père , — à Louis-François et à Philippe- François de Montmorency, héritiers de Charlotte-Louise de Saveuse, leur mère, à son décès, veuve de François de Montmorency ; — aux enfants de François-Léonor de Runne, seigneur de Baizieux ; — à Adrien Morel, fils aîné et héritier de Marguerite Hémart, sa mère, veuve d'Adrien Morel, seigneur de Foucaucourt. — Érection de la baronnie de Mailly en marquisat, pour Alexandre de Mailly. — Saisine donnée à Claude-Jean-Baptiste-Hyacinthe-Joachim Rouault, marquis de Gamaches, de la seigneurie d'Épagny, sise à Bouillencourten- Séry. — Lettres de terrier accordées : à Firmin-Antoine du Crocquet, pour ses seigneuries de Guyencourt, d'Estrées, de Saveuse , — à Jean-Baptiste d'Harbouville, commandeur de Saint-Maulvis, pour les fiefs de sa commanderie ; — à Louis-Hector, mar quis de Sailly, pour ses seigneuries de Fransures, du Plouy (commune de Domart) de Domart en partie et de Coulonvillers. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 344-349).

In-folio, 299 feuillets, papier.

1B 40 1734-1739 1734-1739

Lettres de confirmation de l'hôpital Saint- Charles d'Amiens. — Lettres d'émancipation accordées : a Pierre-Philippe-Jacques Tillette, fils de Jean-Baptiste Tillette, seigneur de Mautort (commune d'Abbeville) et de Marie-

Madeleine Le Moitier , — à Marie-Jeanne-Françoise-Louise de Saisseval, fille de Jean de Saisseval, chevalier, seigneur de Méréaucourt, et de Marie-Françoise Fouquesolle ;. — aux enfants de Guîlain Duval, seigneur de Nampty, et de Anne- Thérèse Morel. — Lettres de bénéfice d'inventaire accordées : à Marie-Magdeleine Trudaine, veuve de Philippe-Auguste de Fay, et tutrice de Magdeleine et de Françoise-Gabrielle. de Fay, ses deux tilles, héritières de François de Fay, leur aïeul ; — à Elisabeth Le Caron, héritière d'Elisabeth Lucas, sa mère, épouse d'Antoine Le Caron, seigneur de Marieux et de Chocqueuse. — Saisines données: à Angélique-Suzanne Fesnel, dame d'Ergnies, d'une partie du fief Moullier, sis à Catigny (commune d'Arrest) ; — à Philippe du Gardin, seigneur de Bernapré, de la seigneurie de Boismont ; — à Jean-Baptiste Duval et à Anne Thérèse Morel ; veuve de, Guîlain Duval, au nom de leurs enfants mineurs, de la seigneurie de Nampty- Coppegueule , — à Louis-Charles, marquis de Gouffier, de terres sises à Heilly ; — à Louis Dufresne, trésorier de France au Bureau des finances de la Généralité de Paris du fief de Bergnolles, sis à Bourdan. — Lettres de terrier accordées : au prieur d'Hornoy, pour la seigneurie du Tronchoy ; — à Louis-Ferdinand-Joseph de Croy, duc d'Havré, pour ses seigneuries de Croy, de Wailly, de Loeuilly, de Saint-Sauflieu, du Bosquet, de Tilloy, de Velennes et de Namps-au-val: — Homologation d'un traité fait entre les sergents à masse de la mairie et prévôté d'Amiens. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 349-354).

In-folio, 199 feuillets, papier.- .

1B 41 1739-1743 1739-1743

Provisions : de président au présidial d'Amiens, pour Nicolas de Herle ; — de conseiller au Bailliage d'Amiens, pour Pierre-François Dufresne ; — de prévôt royal de Beauvaisis, à Amiens, pour Antoine-François de Lozière, sieur de L'Espinoy. — Lettres d'émancipation accordées : à Marie-Jeanne-Josèphe et à Louise-Jeanne Le Sieurre, filles de Louis-Pierre Le Sieurre, seigneur de Croissy, et. de- Jeanne-Françoise de Montmignon- ;— à Jean Danzel, fils d'Antoine Danzel, écuyer, seigneur de Lignières, et de Marie de L'Éperon ; — à Joseph-Thomas-Guîlain Duval, fils de Guîlain Duval, seigneur de Nampty, et d'Anne-Thérèse. Morel. — Lettres de bénéfice d'inventaire accordées à Louis- René Rousse), héritier de Louis-René Roussel, sieur d'Argoeuves, son père. — Saisines données : à Claude-François Le Roy, marquis de Valanglart, de plusieurs fiefs sis à Yonval (commune de Cambron) etc. ; — à Jean-Baptiste Thierry, seigneur de Wiencourt, du fief de Course, sis à Wiencourt ; — à Philippe-François de Montmorency, du fief de Ville, sis à Talmas ; — à François-Charles, marquis de Gomer, de la seigneurie d'Hinneville (commune de Revelles).— Lettres de terrier accordées : à Claude-Louis Vacquette, sieur du Cardonnoy, pour ses seigneuries de Saint-Sauveur et de Saint- Pierre-lez-Amiens ; — à Jean-François Chassepot, chevalier, seigneur de Beaumont, et à Marie-Françoise-Louise-Geneviève de Saisseval, son épouse, pour leur seigneurie de Pissy..— Statuts : des maîtres serruriers de la ville et banlieue d'Amiens ; — des tailleurs d'habits de la même ville. — Fondation par messire Jean-Baptiste Pruvost, docteur de Sorbonne, etc., de deux écoles pour les pauvres filles des paroisses de Fontaine-la-Mallet et de Graville. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 354-368).

In-folio, 150 feuillets, papier.

1B 42 1743-1749 1743-1749

Édit du Roi portant suppression de la prévôté d'Amiens et des prévôtés de

Beauquesne et de Beauvaisis ayant leur siège à Amiens, et la réunion de leurs juridictions au Bailliage et siège présidial d'Amiens. — Provisions de conseiller au bailliage d'Amiens données: à Antoine-Louis Petyst ; — à Pierre-Jean-Baptiste Bultel. — Lettres d'émancipation accordées à Alexandre de Herte, fils de Nicolas de Herte, seigneur de Hailles, et de Marie-Catherine de Mareuil ; — à Thérèse Le Caron, fille de Jean-Baptiste Le Caron de Chocqueuse et de Marie-Élisabeth Morel ; — à Hyacinthe-Marie Le Veneur, fils de Philippe Le Veneur, ingénieur du Roi, à Amiens, et d'Elisabeth Louvain ; — à Jean-François-Léonor Caron, fils de Jean-Baptiste Caron de Milly et de Marie-Anne Aveneaux ; — à Jean-Claude Morel, fils d'Adrien Morel, sieur de Foucaucourt ; et de Françoise Letellier ; — à Nicolas- Pascal, marquis de Bellengreville, fils de Nicolas de Bellengreville, écuyer, et de Marguerite-Charlotte Le Boucher. — Lettres de bénéfice d'inventaire accordées : à François-Nicolas Boullenger, sieur de Rivery, et à Jeanne Dehalloy, son épouse ; héritière apparente de Catherine Dehalloy, sa tante ; — aux héritiers de maître Adrien Picquet , seigneur de Dourier (commune d'Airaines), lieutenant particulier au, bailliage d'Amiens ; — à Suzanne, de Gaillard de Lonjumeau, dame de Ramburelles, héritière de Françoise de Gaillard de Lonjumeau, sa soeur ; — à Jeanne de Mons, épouse de Jacques Morel ; chevalier, sieur de Boncourt, héritière d'André-Joseph de Mons, écuyer, son neveu, mort de ses blessures au siège de Tournay. — Saisine donnée à Jacques Morgan, écuyer ; des seigneuries de Frucourt, de Doudelainville et de Warcheville (commune de Doudelainville). — Lettres de terrier accordées : a Marie-Madeleine-Françoise Dufresnoy, veuve de Jean, comte d'Aligre, pour sa seigneurie de Fleury ; — à Pierre- Louis Blin, chevalier, pour sa seigneurie de Bourdon ; — à Alexis-Jean, marquis du Chastelet, gouverneur de la ville de Bray-sur-Somme, pour sa châtellenie de La Ferté-lez-Saint- Riquier, etc. ; — à Louis-Hector, marquis de Sailly, pour sa seigneurie d'Hédauville. — Statuts de la communauté des procureurs du bailliage d'Amiens. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 368-376).

In-folio, 193 feuillets, papier.

1B 43 1749-1756 1749-1756

Lettres patentes du Roi autorisant la Société des gens de lettres d'Amiens, sous le titre d'Académie des sciences, des belles lettres et des arts ; — liste des académiciens ; — règlements et statuts de l'Académie. — Provisions : de lieutenant particulier au bailliage d'Amiens, pour Claude-François-Félix Boullanger de Rivery ; — de bailli général du temporel de l'évêché d'Amiens, pour maître Louis-Joseph Morel d'Erival.— Lettres d'émancipation accordées à Elisabeth-Marguerite-Alexandrine de Gouffier, fille de François-Louis de Gouffier, marquis de Thoix, et d'Armande Louise de Gouffier, son épouse. — Lettres de Bénéfice d'inventaire accordées: à Nicolas-Barthélemy de Louvencourt et à Marie-Joachim-Rose Gougier, son épouse, héritière de Jean Gougier, seigneur de Seux, et de Marie- Joachim D'Ypre, son père et sa mère ; — à Claude-Honoré de Rambures, héritier de Claude de Rambures, chevalier, seigneur de Vaudricourt, son père ; — à Jean-Baptiste Le Caron, sieur de Varennes, et à Marie-Marguerite Lefort, son épouse, nièce et héritière de Joseph Damiens, écuyer ; — aux héritiers de Marie-Adrienne Picquet, épouse de Louis-Joseph- Maximilien d'Hallencourt, marquis de Boulainvillers (commune du Tronchoy). — Érection des seigneuries d'Huppy, de Saint-Maxent, etc., en marquisat, sous le nom de Gribauval, pour Augustin de Grouches. — Lettres de terrier accordées : à Suzanne-Louise Le Roy, pour sa seigneurie de Saint-Ouen ; — à Jean-Louis-Hubert Le Ver, marquis de Caux, pour ses seigneuries d'Oissy, de Riencourt et de Briquemesnil ; — à Paul-François Le Boucher, seigneur

du Mesnil, pour sa seigneurie de Fiémontiers, etc. ; — à Louis-Nicolas Danglos, pour sa seigneurie de Guizancourt ; — à Antoine Lachenet, pour sa seigneurie de Hédouville ; — à Jacques-Gabriel- François-de-Paul de Roussel, écuyer, pour ses seigneuries de Belloy-Saint-Léonard et d'Hallivillers ; — à Henri-Gabriel de Béry, pour sa seigneurie d'Essertaux ; — à Florent de Sachy, pour sa seigneurie d'Ignaucourt. — Règlement des fluqueurs (chargeurs et déchargeurs) de la ville d'Amiens. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 376-384).

In-folio, 229 feuillets, papier.

1B 41 1757-1766 1757-1766

Provisions de conseiller au bailliage d'Amiens, pour Louis-Augustin Morel, seigneur d'Érival. — Lettres de vétérance pour Joseph Pingré, sieur de Guimicourt, conseiller procureur du Roi au même baillage. — Lettres d'émancipation accordées : aux enfants de René-Jérosme de Coppequesne , seigneur de Fressenneville, et de Marie- Alexandrine Joly ; — à Jean-Baptiste-Honoré-François Le Caron, fils de Jean-Baptiste Le Caron, seigneur de Varennes, et de Marie-Marguerite Le Sort ; — à Jean-Baptiste-Adrien Tillette, fils de Pierre-Jacques-Philippe Tillette, seigneur de Cambron, et de Marie-Thérèse Gaillard de Beaucourt ; — aux enfants de Nicolas-Barthélemy de Louvencourt, écuyer, seigneur de Bettencourt-Rivière. — Lettres de bénéfice d'inventaire accordées : à Louis François-Pierre Pingré et à Marie-Ursule Pingré de Fricamps, veuve de Léonard-Chrétien- René de Belleval, chevalier, seigneur de Bois-Robin, héritiers de Marie Jeanne Pingré, veuve de René Lalier, seigneur de Souplicourt. — Lettres patentes confirmant, en faveur du comte de Noailles, le titre de principauté que portait la terre de Poix. — Élection des seigneuries d'Essertaux, d'Oresmeaux, de Jumel en marquisat, sous le nom de marquisat d'Essertaux, pour Henry-Gabriel de Berry. — Saisines données : à Louis-Alexandre Vaysse, chevalier, sieur de Longueval, des seigneuries de Rainneville et de Beauvoir l'Abbaye (commune de Rainneville) ; — à François, marquis de Grasse, des seigneuries de Feuquières et de Molliens. — Lettres des terrier accordées : à Claude de Mons, seigneur d'Hédicourt (commune de Saint-Sauveur) pour la seigneurie d'Havernas ; — à François-Pantaléon Gorguette, seigneur de Bus (commune de Maries, canton de Campagne) pour la seigneurie d'Argoeuves ; — à Henry-Gabriel de Berry, pour le marquisat de Jumel ; — à Mesnelée-Hyacinthe Debonnaire, pour la seigneurie de Namps-au-Mont ; — à Nicolas-Joseph Artus, pour la baronnie d'Heucourt ; — à François-Joseph Briois, premier président du Conseil provincial d'Artois, pour la seigneurie de Fouilloy, dont il est propriétaire du chef de Marie-Albertine-Catherine Palyart, sa femme ; — à Alphonse Vaysse d'Allonville, pour la seigneurie d'Allonville ; — à Jean- Baptiste Jourdain, écuyer, seigneur de Thieuloy-la-ville, pour la seigneurie de Bacouel. — Concession faite par les jurés et anciens de la communauté des maîtres de danse et des joueurs d'instruments de musique, de la ville de Paris, au sieur Joachim Boyeldieu, de la lieutenance de leur maîtrise pour la ville d'Amiens. — Arrêt du parlement de Paris homologuant une délibération de la communauté des perruquiers d'Amiens, concernant les garçons perruquiers. — Transaction entre le seigneur et les habitants d'Hangest-sur Somme, au sujet de la mesure des censives dues en grains à ladite seigneurie. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 384-396).

In-folio, 249 feuillets, papier.

1B 45 1766-1775 1766-1775

Lettres d'émancipation accordées : à Henriette-Honorée-Edmée et à Marie-

Marguerite-Charlotte Morel , filles de Guilbert Morel, chevalier , seigneur de Bécordel ; — à Marie-Françoise-Firmine de Mons, fille de Jacques de Mons, seigneur de Meigneux, et de Marie-Jeanne- Charlotte-Catherine-Honorée-Geneviève Roger. — Lettres de Bénéfice d'inventaire accordées : à Hugues, comte de Créquy, héritier de Louis-Charles-François, vicomte de Créquy, son frère ; — à Jean-Thomas Bruiner d'Ablaincourt, héritier de Marie-Thérèse-Angélique-Rose Bruhier d'Ablaincourt, religieuse à l'abbaye de N. D. du Paraclet d'Amiens. — Érection delà seigneurie de Boullainvillers(commune du Tronchoy)etc. en marquisat, pour Anne-Gabriel-Henry Bernard de Boullainvillers. — Saisines : du fief de Campeville (commune de Monligny) donnée à Alexandre Cannet, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison couronne de France, et à Geneviève-Adrienne Bruchet, son épouse ;— du fief de Froideville (commune de Mers) donnée à Louis-Charles-Antoine, comte de Lannoy. — Lettres de terrier accordées : à Jean-Baptiste- Mane-Louis-Adrien Berthe, pour la seigneurie de Villers- Bocage, etc. ; — à Jean Goyer, écuyer, pour la seigneurie de Neuvillette ; — à Charles-François de Riencourt, marquis d'Orival, pour la seigneurie de Saint-Romain, etc. ; — à Charles-Michel de Vaujours de Chatillon, pour la seigneurie d'Harponville ; — à Adrien-Nicolas Pingré, écuyer, pour la seigneurie de Bussy-lez-Daours. — Lettre du duc de La Vrillière aux officiers du bailliage d'Amiens, au sujet de la place que le chef de brigade de la compagnie des gardes du corps doit occuper aux processions : « Sa Majesté a bien voulu lui accorder la même place qu'au gouverneur d'Amiens, etc. » — Commission donnée par le Roi à Louis de Beauvais, pour exercer à Essertaux, pendant neuf années, les fonctions de notaire auxquelles il a été nommé par Henry-Gabriel de Berry, marquis d'Essertaux, propriétaire et titulaire de l'office de notaire royal à Essertaux. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 396-404).

In-folio, 250 feuillets, papier.

1B 46 1775-1782 1775-1782

Lettres d'émancipation accordées à Louis- Antoine de Forceville de Bernet, fils de Louis-François de Forceville, chevalier, seigneur de Forceville, et d'Elisabeth- Geneviève Cassini. — Lettres de bénéfice d'inventaire accordés à Pierre-Bernard Bruhier de La Neufville, héritier de Marie-Thérèse-Angélique-Rose Bruhier d'Ablaincourt, sa nièce, religieuse professe à l'abbaye du Paraclet d'Amiens. — Saisines données : à Liefman Calmer, de la baronnie de Picquigny, des châtellenies de Vignacourt et de Flixecourt, etc. ; — à Jean-Nicolas et à Claude Griffon, écuyers, de la seigneurie de Mérélessart. — Lettres de terrier accordées.: à Philippe-Jacques Poujol, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne, de France, pour les seigneuries de Molliens-aubois et de Molliens-au-val ; — a Anne-Auguste-Maximilien de Croy, duc d'Havré, pour le duché de Croy, le marquisat de Conty, la châtellenie de Loeuilly, les seigneuries de Wailly, de Tilloy, du Bosquel, de Saint-Sauflieu, de Velennes, et de Namps-au-val ; — aux administrateurs du collège d'Amiens, pour les seigneuries appartenant aux prieurés de Saint-Denis d'Amiens et de Flixecourt, et le fief de l'Ecolâtre ; — à Constance-Simonne-Flore-Gabrielle de Rouault de Gamaches, épouse de Jacques-Gilbert, marquis de Friques, pour la seigneurie de Bouillencourt-en-Séry ;— à l'abbaye de Saint-Fuscien, pour la seigneurie de Fresnoy-au-val ; — ; à Charles-Constant-François de Coupigny, pour les seigneuries d'Occoches-le-grand, d'Occoches-le-petit (commune d'Outrebois) ; — à Pierre-Louis Blin, chevalier, pour la seigneurie de Bourdon, etc. ; — à Albert-André-Clément du Meuse, pour la seigneurie de Bezancourt (commune de Brailly) ; — à Noel-Adélaide-Gabrielle d'Ainval, veuve de

Louis-Marc de Gueulluy, au nom de Louis-Gabriel-Augustin de Gueulluy, leur fils, pour la seigneurie de Rumigny. — Commissions de baillis : de la baronnie de Boves ;— des seigneuries: de Fontaine-sur Maye ; — d'Authieulle ; —de Dompierre ; — de Belloy-Saint-Léonard ; — de Neuilly-le- Dien ; — de Vironchaux ; — d'Estrées-lez-Crécy ; — d'Yzengremer ; — d'Argoules, etc. — Transaction faite entre le seigneur et les habitants d'Acheux, au sujet des censives dues à cette seigneurie. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 404-410).

In-folio, 250 feuillets, papier.

1B 47 1782-1785 1782-1795

Brevet de conseiller d 'État , pour le sieur Dufresne, lieutenant général au bailliage d'Amiens. — Provisions de conseillers au bailliage d'Amiens données : à Jean Baptiste-Auguste-Marie Fontaine ; — à Marie Charles-Firmin-Alexandre Dufresne de Beaucourt ; — à Louis-Henri Brunel d'Horna. — Brevet de nomination de maire de la ville d'Amiens, pour le sieur Le Caron de Chocqueuse. — Lettres d'émancipation accordées aux enfants de Jacques-François-de- Paul Morel, chevalier, seigneur de Boncourt et de Louise- Claire Daumale. — Érection de la seigneurie de Rogy en baronnie, pour Louis-Mathieu Bidé de La Grandville. — Lettres de terrier accordées : — à Pierre de Famechon, chevalier, pour la seigneurie d'Yzeux ; — à Adrien Cozette, pour la seigneurie de Rubempré ; — à Jean-Baptiste-Marie Manessier, pour le vicomté de Selincourt ; — à Jacques-Joseph Paschal Le Boucher, Chevalier, seigneur de Richemont, pour la seigneurie de Bouillencourt-en-Séry ; — à Claude Griffon d'Offoy, pour la seigneurie de Mérélessart ; — à Eugène-Marie- Hilarion de Savoye, prince de Carignan, pour la seigneurie de Domart-sur-la-Luce.— Commissions de baillis des seigneuries : d'Yaucourt ;.—de Buigny-Saint-Maclou ; — de Saint-Vasten- chaussée ; — de Longvillers ;— de Ferrière ; — d'Hérissart ; — de Saint-Pierre-à-Gouy ; — de Condé-Folie ; — de Frettecuisse ; — de Gorenflos ; — du Quesnel ; — de Toutencourt ; —de Marieux et Thièvres ; — d'Havernas. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 410-411).

In folio, 176 feuillets, papier.

1B 48 1785-1789 1785-1789

Saisines données: à Joseph - Louis, comte de Quercèques, et a Henriette-Charlotte-Marie de Harchies, son épouse, de la seigneurie de Bernapré ; — à Charles Lefebvre du Groriez, du fief de Pissy, sis à Hélincourt (commune de Saint-Blimont). — Lettres de terrier accordées : à Léon- Louis Langlois, pour les seigneuries de Courcelles-sous- Moyencourt, de Septenville (commune de Rubempré), etc ; — à Marie-Jeanne-Françoise Caron, veuve de Jacques- Alexandre Vacquette, pour la seigneurie de Puchevillers ; — à Jean-Marc-Antoine-François Le Vaillant, pour la seigneurie d'Offignies ; — à Louis-Vespasien de Cossart, marquis d'Espiès, pour la seigneurie d'Omécourt, etc ; — à Maximilien- Guislain, marquis de Louverval, pour la seigneurie de Toutencourt ; — à Joseph-Pascal Le Boucher d'Ailly, seigneur de Richement, pour la seigneurie de Bouttencourt-lez- Blangy ; — à François-Alexandre de Bucy, comte de Canaples, pour la seigneurie de Canaples, etc. ; — à Jean-François de Chassepot, pour la seigneurie de Pissy — Commissions de Baillis des seigneuries : de Saint-Ouen ; — de Baizieux ; — du Chaussoy-Epagny ; — de Saint-Pierre-à-Gouy ;— d'Hornoy ; — de Moyencourt (canton de Poix) ; — d'Acheux et de Léalvillers ;— de Barly, etc. — Nouveau tarif pour les avocats, les procureurs, les huissiers et les sergents du Bailliage d'Amiens. — Statuts des marchands épiciers de la ville d'Amiens. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR

L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 411-413).

In-folio, 197 feuillets , papier.

1B 49 — 1789-1790, novembre et 1790, décembre-an IV — 1789-an IV

Lettres de bénéfice d'inventaire accordées: à Alexandre-François, comte de Mareuil, seigneur de Contre, et à Françoise-Jeanne-Yolande de Mareuil, héritiers d'Hector-Anne-Louis, chevalier de Mareuil, leur frère ; — à Gabriel-Pierre-André-Christophe Vincent, marquis d'Hantecourt, héritier de Marie-Jeanne-Madeleine Carpentier. — Commissions de baillis des marquisats : de Gamaches ; — d'Essertaux ; — des seigneuries : de Thieuloy-la-ville ; — de Beaucourt. — Lettres patentes homologuant les nouveaux statuts et règlements faits pour le régime et la discipline intérieure de la communauté des tailleurs d'habits de la ville d'Amiens. Fol. 65. « Ce présent registre a fini pour le bailliage d'Amiens le 29 novembre 1790, jour de la fermeture de ce siège supprimé par les décrets de l'Assemblée nationale acceptés par le Roi sur l'organisation judiciaire. ».

Fol. 66. « Le présent registre continué pour servir de registre aux chartres du tribunal du district d'Amiens créé et établi par les décrets de l'Assemblée nationale acceptés par le Roi sur l'organisation judiciaire, installé par le conseil général de la commune d'Amiens, le 1er décembre 1790. Liste des villes, bourgs et villages composans l'étendue et ressort du district d'Amiens divisé provisoirement en dix-huit cantons. » Le reste du volume contient des commissions de juges, des certificats de civisme, etc., enregistrés au greffe du tribunal du district d'Amiens. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 413-415).

In-folio, 199 feuillets, papier.

1B 3907/1 — Registre aux chartes et édits (bailliage puis tribunal du district d'Amiens). — 01/1790-01/1791

REGISTRES AUX ÉDITS, ETC. (NON LOCAL)

1B 50 — 1711-1713 — 1711-1713

Édits : portant création de 100 nouvelles lettres de noblesse ; — nouveau règlement sur l'imposition et le recouvrement des tailles ; — faisant défenses de fabriquer les eaux-de-vie avec d'autres matières que le vin. — État de répartition entre les 19 Généralités taillables, d'une somme de 800,000 livres, à distraire du produit de l'imposition des tailles, pour être employée au paiement des arrérages et au remboursement du principal des 500,000 livres de rentes créées par l'édit du mois de juillet 1713. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 415-416).

In-folio, 99 feuillets, papier.

1B 51 — 1713-1715 — 1713-1715

Édits : confirmant ceux qui ont été maires et échevins des villes de Lyon, Bordeaux, Abbeville, etc. dans les privilèges de noblesse ; moyennant le paiement , par chacun d'eux, des sommes qui seront réglées par des rôles arrêtés en Conseil ; — portant suppression tant des anoblissements par lettres que des privilèges de noblesse accordés, depuis le 1er janvier 1689, aux offices militaires, de judicature, de police et de finance, etc. — Déclaration du Roi exemptant les inspecteurs des manufactures de draps et de toiles de collecte, tutelle, curatelle et autres charges publiques. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 416-417).

In-folio, 150 feuillets, papier

1B 52 — 1715-1716 — 1715-1716

Édit concernant les officiers des chancelleries, avec l'état des sommes qui seront payées, par supplément de finance, pour les pourvus des offices créés avant l'édit du mois d'avril 1672. — Déclaration du Roi portant règlement pour les receveurs généraux des finances et les receveurs des tailles. — Commission donnée par la Chambre de justice à maître du Crocquet, conseiller au présidial d'Amiens, pour procéder à l'exécution des Édits qui ordonnent la recherche et la punition des coupables de malversation dans le recouvrement et le maniement des deniers publics. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 417-419).

In-folio, 100 feuillets, papier.

1B 53 1716-1717 1716-1717

Édit portant suppression des offices de greffiers conservateurs et de contrôleurs des registres des baptêmes, mariages et sépultures. — Déclarations du Roi: concernant les religieux mendiants ; — portant règlement : pour les re-commanderesses et les nourrices ; — pour différentes espèces d'étoffes qui se fabriquent à Amiens depuis quelques années ; — pour les serges et autres étoffes qui se fabriquent à Aumale, à Grandvilliers, à Beaucamps-le-vieux, etc. — Arrêt du parlement de Paris faisant défenses à toutes personnes de s'assembler, sans permission du Roi — Noms des subdélégués et des substituts de la Chambre de justice, avec l'indication des lieux de leur résidence. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 419-422).

In-folio. 100 feuillets, papier.

1B 54 1717-1722 1717-1722

Édit concernant les religieux de l'étroite observance de Cluny. — Déclaration du Roi défendant de porter, sans permission de S. M., des diamants, des perles et des pierres précieuses, à peine de confiscation et de 10,000 livres d'amende. — Arrêts du parlement de Paris ordonnant la suppression des imprimés ayant pour titres : Déclaration faite par le Roi catholique, le 25 décembre 1718 ; — Copie d'une lettre du Roi catholique, écrite de sa main, et que le prince de Cellamare, son ambassadeur, avait ordre de présenter au Roi très chrétien, datée du 3 septembre 1718, etc. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 422-426).

In-folio, 149 feuillets, papier.

1B 55 1722-1731 1722-1731

Édit portant création et établissement de maîtrises d'arts et métiers, dans toutes les villes du royaume. — Déclarations du Roi, concernant la juridiction consulaire d'Amiens ; — les peines et réparations d'honneur, à l'occasion des injures et menaces entre les gentilshommes et autres. — Arrêt du Conseil d'État rejetant la requête présentée par quatre tanneurs d'Amiens, pour qu'il soit sursis pendant dix années à l'exécution des statuts de leur communauté. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 426-431).

In-folio, 200 feuillets, papier.

1B 56 1731-1747 1731-1747

Déclarations du Roi : pour la levée du dixième du revenu des biens du royaume ; — concernant la forme des registres des baptêmes, des mariages, etc. ; — fixant le nombre des juges consuls de la ville d'Amiens ; — accordant l'hérédité de leurs offices aux notaires, aux procureurs et aux huissiers des juridictions royales. — Lettres patentes portant règlement : pour la teinture des laines destinées à la fabrique des tapisseries ; — pour

les serges, droguets, etc., qui se fabriquent dans la province de Picardie, à l'exception de la ville d'Amiens. — Arrêts du parlement de Paris : faisant défenses de fabriquer de la bierre pendant un an, etc. ; — ordonnant la suppression d'un imprimé intitulé : Avis donné par Monseigneur l'évêque d'Amiens, aux curés de son diocèse, au sujet de ceux qui n'étant pas soumis à la bulle UNIGENITUS, demandent les sacrements. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 431-436).

In-folio, 249 feuillets, papier.

1B 57 1747-1763 1747-1763

Déclarations du Roi : concernant les privilèges en fait de commerce ; — ordonnant aux bénéficiers du clergé de France de donner, dans un délai de 6 mois, les états des biens et revenus de leurs bénéfices. — Etat de fixation des sommes à payer, pendant 6 années consécutives, par les villes et bourgs de la Généralité d'Amiens, à litre de don gratuit extraordinaire ; — tarif des droits à percevoir pour faciliter à ces villes et bourgs le paiement desdites sommes. — Arrêt du parlement de Paris ordonnant que ses arrêts du 27 février et du 27 mars 1762, pour la tenue du collège d'Amiens par autres que par les soidisant Jésuites soient exécutés selon leur forme et teneur ; publié en jugement au bailliage d'Amiens, « Messieurs les officiers dudit bailliage se réservant, sous le bon plaisir de la Cour, à se pourvoir et justifier contre les fausses et injurieuses imputations faites et portées dans les requêtes visées dans le présent arrêt. ». POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 436-439).

In-folio, 294 feuillets, papier.

1B 58 1766-1774 1766-1774

Lettres patentes : ordonnant aux fabricants d'étoffes de marquer à la tête et à la queue de chacune des pièces d'étoffes qu'ils exposeront en vente, le nombre d'aunes qu'elle contient ; — portant que les pèse-liqueurs inventés et fabriqués par le sieur Cartier seront employés pour la vérification des eaux-de-vie simples, rectifiées ou esprits de vin ; — permettant au sieur Feuillade la distribution d'un opiat de sa composition, pour la guérison des fièvres intermittentes. — Arrêt du Conseil d'État qui casse et annule la vente ou concession faite par la confrérie do saint Julien des ménestriers, de toutes les charges de lieutenants généraux et particuliers du roi des violons, dans toute l'étendue du royaume. — Édit du Roi portant suppression de l'office de roi et maître des ménestriers : « Nous nous sommes fait rendre compte des pouvoirs et privilèges attribués à cette charge, et bien informé que l'exercice desdits privilèges paroît nuire à l'émulation si nécessaire au progrès de l'art de la musique, que notre intention est de protéger de plus en plus, nous avons jugé à propos de supprimer à toujours ladite charge. ». POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE (p. 439-443).

In-folio, 294 feuillets, papier.

1B 59 1774-1781 1774-1781

Lettres patentes : portant que les prêtres qui entreront dans la congrégation de la Doctrine chrétienne seront réputés capables do recueillir toutes successions directes ou collatérales ; — concernant les manufactures ; — fixant des règles de police générale pour les étoffes de laine ; — portant règlement pour la fabrication : des toiles et toileries, dans les Généralités de Picardie ; — de Tours, etc. ; — des étoffes de laine, dans les Généralités d'Amiens ; — de Champagne ; — de Poitiers, etc. — Déclarations du Roi ordonnant : de supprimer les comptoirs revêtus en plomb des marchands de vins, ainsi que les vaisseaux de cuivre dont se servent les laitières et les balances de même métal qu'emploient les regrattiers de sel et les débitants

de tabac ; — l'établissement des communautés de teinturiers, dans les villes d'Amiens, d'Abbeville, etc. — Tableau des membres qui composent la Société royale de médecine : Delarsé, médecin de l'hôpital militaire, à Arras ; Hecquet, doyen du collège de médecine, à Abbeville, associés regnicoles, etc. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE.

In-folio, 297 feuillets, papier.

1B 60 1781-1790 1781-1790

Lettres patentes : ordonnant de donner aux mouchoirs qui se fabriquent dans le royaume, une longueur égale à leur largeur ; — homologuant les déclarations de l'Assemblée générale du clergé de France, au sujet de la somme de 18,000,000 de don gratuit accordée à Sa Majesté par ladite Assemblée. — État des lieux de la Généralité d'Amiens exemptés, par l'édit du mois d'août 1781, du paiement des droits réservés, ci-devant droits de don gratuit. POUR PLUS DÉTAILS, VOIR L'INVENTAIRE ANALYTIQUE.

In-folio, 291 feuillets, papier.

INSINUATIONS (CONTRATS DE MARIAGE, DONATIONS)

Série 1561-1790

1B 61 1561-1569 1561-1569

Insinuations faites au greffe du bailliage d'Amiens. — Contrats de mariage : de Méry de Boullainvillers et Jeanne de Miannay ; — d'Anne de Boullainvillers, Baron de Dommartin et Antoinette de Hangest ; — de Jehan de Longueval, seigneur de Revelles, et Florence de Wissocq ; — d'Adrian Picquet, écuyer, et Françoise Scourion ; — de Mathieu de Bommy, seigneur de Hamelet, et Marguerite Pappin, veuve de Josse Beauvarlet ; — de René Le Caron, seigneur de Topasture, et Ysabeau Fouache ; — de Nicolas Le Rendu et Marguerite Fouache ; — d'Antoine des Essars, seigneur de Lignières, et Marie de Paillart ; — de Fuscien de La Fosse et Jehenne Le Scellier. — Testament de Marie Fauvel, femme d'Adam de Carnazet, écuyer. — Donations faites : par Marie Arach, veuve de Jehan de Soissons, écuyer, seigneur de Bellegarde (commune de Bougainville) à Jehanne de Raincheval, sa petite-fille, femme de maître Nicole Judas, conseiller au siège présidial d'Amiens, de 22 journaux de bois nommés les Bois de Bellegarde ; — par messire Jehan de La Rivère, chevalier, seigneur de Villers-Campsart, etc., à Claude de La Rivière, son fils, des seigneuries d'Argoules, de Dominois, etc. ; — par Jehanne de Canteleu, femme de Robert de Louvencourt, à Pierre, à Claude, à Loys et à Marie de Louvencourt, ses enfants, d'une rente qui lui est due par les héritiers d'Adrien de Canteleu ; — par Antoine de Monceaulx, à Guy, à François et à Jehan de Monceaulx, ses frères, des seigneuries de Belloy-sur-Somme, du Candas, etc. ; — par Marie de Hames, veuve de Loys de Hallewin, seigneur d'Ëscleberq, de Wailly, de Namps-au-val, etc., à Antoine de Hallewin, son fils, dus seigneuries de Hames et de Sangatte, etc. ; — par Adrien Leclerc, écuyer, à son fils aîné, de la seigneurie de Bussy ; — par Frédéric de Boffles, écuyer, à Jehan de Boffles, son fils, de la seigneurie de Neuvillette ; — par Paul de Feret Marie d'Authie, sa femme, à Pierre de Fer, leur fils, des seigneuries de Chipilly et de Houdant ; — par Claude de Wavrans, veuve de Paul d'Acheu, à Loys d'Acheu, leur fils, seigneur de Foucaucourt, de la seigneurie de Bienfay (commune de Moyenneville) ; — par Marie de Habart, veuve de Jehan d'Estourmel, seigneur de Guiencourt, à Lois

d'Estourmel, leur fils, des seigneuries du Hamel et de Francmanoir (commune du Hamel). VOIR AUSSI LE MANUSCRIT DE L'ANALYSE DETAILLEE SOUS LA COTE 3 T 159.

In-folio, 199 feuillets, papier.

1B 62 1569-1571 1569-1571

Contrats de mariage : de Jacques Picart, conseiller au bailliage d'Amiens et Jehanne Saquespée, veuve de Jehan de Louvencourt, conseiller audit siège ; — de François Martineau et Anne de Conty ; — de Jacques Trudaine, seigneur de Saint-Romain et Marguerite du Chastelet ; — d'Antoine de Monchy, seigneur de Senarpont et Anne de Ligny ; — de Jacques Scorion, conseiller au bailliage d'Amiens, et Jehenne Pérache ; — de François Forestier, seigneur de Frettemeulle, et Magdeleine de Saisseval ; — d'Antoine du Courelet Jehanne de Calvoisin ; — de François de Conty, seigneur de Damery, et Marguerite de Drocourt. — Testament de Jacques de Perrin, seigneur de Dreuil-lez- Molliens. —Donations faites : par maître Pierre Judas, chapelain de l'église N.-D.d'Amiens, à Marie Judas, sa soeur, de la seigneurie des Caillouez (commune du Quesnel) ; — par Fremin de Trouville, à Pierre de Trouville, son frère, de la seigneurie de Briquemesnil ; — par Antoine de La Radde, a Gabrielle de la Radde, sa fille, de la seigneurie de Tully, etc. ; — par Jehan de Monchy, à Lois de Monchy, son fils, de la seigneurie d'Ercourt ; — par Jehenne du Brusle, veuve de Jehan Le Marchant, à Jehan Le Marchant, leur fils, du fief des Estombelles (commune de Marcelcave) ; — par Anne de Gourlay, chevalier, à Antoine de Gourlay, son fils, de la seigneurie de Pendé ; — par François de La Houssoie, à Jehan et à Ferry de la Houssoie, ses fils, de la seigneurie de Maizicourt, — par Marie de Saint- Fuscien, veuve d'Ymbert de Saveuse, à François de Saveuse, leur fils, de la seigneurie de Saint-Sauveur ; — par François de Bétbune, baron de Rosny, à Guillaume Dannet, de la seigneurie de Domart-sur-la-Luce ; — par Jehanne Saquespée, veuve de François de Saisseval, à Antoine de Saisseval, leur fils, de la seigneurie de Milly (commune de Doullens).

In folio, 181 feuillets, papier.

1B 63 1574-1576 1574-1576

Contrats de mariage: de Claude Briet, sieur d'Alliel (commune d'Ailly-le-Haut-Clocher) et Marguerite de Bernatz ; — de Jehan de Boubers et Jehanne de Senicourt ; — de François de Moreuil, seigneur de Raincheval, et Marie de Fléchin ; — de Claude Heu et Magdeleine de Mons ; — de Sidrac de Monchy, seigneur de Senarpont, et Anne de Sainte Radegonde ;— de Pierre de Villepoix, seigneur de Fremericourt près Gournay, et Antoinette Le Scellier, damoiselle de Prouzel ; — de Walerand de Perrin, seigneur de Dreuil-lez-Molliens, et Jossine de Hangest ; — de Jehan de Glisy, seigneur de Bertangles, et Suzanne de Berthaucourt ;— de Jehan de Guiessart et Antoinette de Monthomer ; —de François de Grouches et Charlotte de Paillart ; — de Nicolas Danzel et Jehanne Aux-cousteaux ;— de Loys de Hallencourt, seigneur de Dromesnil, et Magdeleine d'Estampes ; — de François de Saisseval, seigneur de Pissy, et Marie Dardre ; de Nicolas de Forceville, écuyer, et Gabrielle de La Rivière ; de Jehan de Warluzel, chevalier, seigneur de Béhencourt, et Marie de Paillart, veuve d'Antoine des Essars, chevalier, seigneur de Lignières ; — de Jehan de Poix, chevalier, seigneur de Sechelles, et Catherine de Dompierre ; — de Charles Lamiré, seigneur de Caumont (commune d'Huchenneville) et Marie Le Roy. — Testament d'Hector de Fransures, écuyer. — Donations faites: par François Casier et Jehanne de Maisniel, sa femme, à François Casier, leur fils, de la seigneurie de Béallencourt ; — par François de Sorcourt à Balthazar de

Sorcourt, son neveu, de la seigneurie de Londencourt près Gournay ; — par Fremin de Trouville, doyen et chanoine du Chapitre de Laon, à Nicolas de Trouville, son frère, de la seigneurie de Mérélessart ; — par Adrien de Bertaucourt à Lois de Bertaucourt, de la seigneurie de Bertaucourt, tenue de la seigneurie de Querrieu ; — par Suzanne de Bussu, à Anne de Boarnonville, veuve de Philippes de Lameth, seigneur de Hénencourt, des seigneuries de Montonvillers et de Méaulte ; — par Anne de Bournonville, veuve de Philippes de Lameth, à Adrien de Lameth, leur fils, des mêmes seigneuries, des bois de Chipilly et d'un journal de vigne aux vignobles de Buire ;— par Marguerite de Pelevé, abbesse de l'abbaye de N. D. du Paraclet d'Amiens, aux religieuses de celte abbaye, de 100 livres de rente et de 12 journaux de terre sis à Boves ; — par le cardinal Antoine de Créquy à Jehan de Bernes, écuyer, de la seigneurie de Pierrepont ; — par Adrien Tiercelin, seigneur de Brosses, et Barbe Rouault, sa femme, à Charles Tiercelin , leur fils, des seigneuries de Saveuse, de Frémontiers, etc. ; à Gabrielle Tiercelin, leur fille , de la seigneurie de Domléger ; à Anne Tiercelin , leur fille, de la somme de 30,000 livres ; — par Claude de Fontaine à Claude de Fontaine, son fils, de la seigneurie d'Étréjust

In-folio, 237 feuillets, papier.

1B 64 1576-1577 1576-1577

Contrats de mariage : de François de Paillart, seigneur de Chocqueuse, et Marie de Grouches ; — de Philippes Duboille et Adrienne de La Fresnoye ; — de François du Hamel et Jehanne de Mannay ; — de Scipion de Bresdout, seigneur de Neuvillette, et Jehenne de Runes ; — de Jacques Crépioeul et Jehanne de Nointel ; — de Nicolas Danzel, seigneur de Boencourt (commune de Béhen) et Johanne Aux-cousteaux ; — d'Eustache Danzel et Marie de Bussy ; — de Jacques de Biencourt, seigneur de Poutrincourt (commune de Lanchères) et Renée de Famechon — Donations faites : par François Gouffier à Thimoléon Gouffier, son fils, du château et de la seigneurie de Thoix, etc. ; — par Jehan Le Ver à Nicolas Le Ver, son fils, de la seigneurie de Busmenard (commune du Translay) ; — par Robert de Torchy, seigneur de Borocourt, à Jehan de Torchy, son fils, de la seigneurie de Maretz ; — par Catherine de Festart, femme de François Frérot, seigneur de Rumigny, et auparavant veuve de Robert de Belloy, seigneur du Pont-de-Metz, à Charlotte et à Antoinette Frérot, ses filles, de 100 livres tournois de rente ; — par André Le Roy, a Marie Le Roy, sa petitefille, de la seigneurie d'Hymmeville (commune du Quesnoy-le-Montant)

In-folio, 198 feuillets, papier.

1B 65 1578-1580 1578-1580

Contrats de mariage : de Claude de Saint-Paul, seigneur de Bantouzel, et Jehanne de Bours, veuve de Nicolas Legrain, seigneur de Franqueville ; — de Thimoléon Gouffier, seigneur de Thoix , et Anne de Lannoy ; — de Charles du Caurel, seigneur de Welles, et Françoise de Baynast ; — d'Henry Pingré, receveur général des finances en Picardie, et Charlotte Dannoy ; — de Jacques de Louvencourt et Françoise Desplanques ; — de Philippes du Hamel, seigneur d'Appilly, et Jehanne des Essars ; — d'Adrien de Lameth, seigneur de Montonvillers, et Anne d'Estourmel ; — de Philippes de Rambures et Magdeleine de Pymont ; — d'Oudart de Monthomer, seigneur de Fricourt, et Catherine de Quercecques ;— de Nicolas de Trouville, seigneur de Mérélessart, et Charlotte de Monthomer ; — de Jehan du Hamel, seigneur du Hamel, et Jacqueline de Joysel ; — de Josse Desgroiselliers, seigneur de Coulombeauville (commune d'Yaucourt-Bussus) et Marguerite Doutreleaue ; — de Georges de Quiéret, seigneur

d'Yzeux, et Jacqueline de Riencourt. — Donations faites : par Charles de Louvencourt et Jacqueline Rohault, sa femme, à Antoine de Louvencourt, leur fils aîné, de la seigneurie de Bettencourt, etc. ; à Jacques de Louvencourt, leur fils puîné, de la seigneurie de Pissy en partie ; — par Marie de Saint-Fuscien, veuve d'Imbert de Saveuse, seigneur de Lozinghem, à Josse de Saveuse, leur fils, de la seigneurie de Gouy-l'hôpital ; — par Antoinette de Bours, femme de Claude de Vendosme, à Claude de Bourbon, sa fille, femme de Jehan de Rambures, seigneur d'Hornoy, des seigneuries de Lambercourt (commune de Miannay) et d'Onyral (commune de Woignarue) ; — par Ysabeau Lamy, femme d'Antoine Pinquerel, au Bureau des pauvres de la ville d'Amiens, de 100 livres de rente ; — par Pierre du Gard à Pierre du Gard, son fils, de la seigneurie de Maucreux (commune d'Amiens) ; — par Jacques du Hamel et Marie de Coulombier, sa femme, à Jehan du Hamel, leur fils, de la seigneurie de Bourseville ;— par Charles de Gomer, écuyer, et Jehenne de Tramerie, sa femme, à Guillaume de Gomer, leur fils aîné, des seigneuries de Coignières et de Courcelles-sous- Moyencourt ; à Joachim de Gomer, leur fils puîné, de la seigneurie de Quevauvillers

In-folio, 247 feuillets papiei

1B 66 1580-1582 1580-1582

Contrats de mariage : de Jehan Le Vasseur, écuyer, et Gabrielle d'Ault ; — de Christophe de Riencourt , seigneur de Tilloloy, et Charlotte de Caulières ; — de Jehan de Belloy, seigneur de Belloy-Saint-Léonard, et Marie de Soissons ; — de François de Villepoix, seigneur de Tibauville, et Marie Le Scellier ; — de Josias Dainval et Barbe du Gard ; — de Robert de Gaudechart, seigneur du Fayel, et Françoise Le Scellier ; — de Claude de Fontaine, écuyer, et Geneviève Tardieu ;— de Robert Fournel, seigneur de Wagnast (commune d'Halloy-lez-Pernois) et Catherine Picquet ; — de François des Maretz et Françoise de Grouches ; — de François Le Séneschal et Catherine Castelet-, — d'Antoine Le Hochart et Antoinette de Crépioeul ; — de François de Béry, seigneur de Fiers, et Geneviève de Chazay. — Donations faites : par Antoinette de Moreuil, veuve de Jehan de Rivery, à Marie de Rivery, leur fille, du droit de douaire sur la seigneurie de Villers-Bretonneux, stipulé en faveur de ladite dame, lors de son mariage ; — par Hélène de Montenescourt, veuve de Martin de Miraulmont, à Philippes de Miraulmont, leur fils, du fief de Courchon (commune d'Airaines) ; à Marie de Miraulmont, leur fille, de la seigneurie de Sorel ; — par Marie de Saint-Fuscien, veuve d'Hubert de Saveuse, à Antoine de Saveuse, leur fils, de la seigneurie de Coisy ; — par Claude Briet, femme de Jehan de Maupin, seigneur de Billancourt, à Jehan de Maupin, leur fils, du fief de La Motte-Péronniers (commune de Franqueville) ; — par Claude Lucas et Loise de La Garde, sa femme, à Jehan Lucas, leur fils, de la seigneurie de Hamencourt (commune de Doullens) ; — par Jehenne Saquespée, veuve de François de Saisseval, a Nicolas de Saisseval, leur fils, de la seigneurie de Milly (commune de Doullens) ;— par Antoine Le Séneschal à Jehan Le Séneschal, son fils, de la seigneurie d'Argoeuves ; — par Claude de Béry à Imbert de Béry, son fils aîné, de la seigneurie d'Essertaux, etc.

In-folio, 299 feuillets, papier.

1B 67 1582-1584 1582-1584

Contrats de mariage : d'Aubert Cosette, seigneur de Henryval (commune de Hénencourt) et Marguerite Fournel ; — d'Antoine Le Vasseur, seigneur de Neuilly-le- Dien, et Ysabeau du Maisnier ; —d'Adrien de Boufflers et Françoise Gouffier ; — d'Antoine Le Quieu et Marguerite de Ferrières ; —

de Nicolas Rouault, seigneur de Gamaches, et Claude de Méricourt ; — de Guillaume Berlin et Marguerite Watel ; — de Jehan de Lagrené et Marie de Boubers ; — de Charles de Magniecourt et Anne Gargan ; — de François de Villers et Antoinette Frérot ; — de Loys de Bournonville, chevalier, seigneur de Fransu, et Antoinette de Maroeul ; — de Pierre du Maisniel et Charlotte de Mons ; — d'Antoine Tillette, seigneur de Doncquerel (commune de Domqueur) et Hippolyte Rohault. — Testaments : de Michel d'Ocoches, seigneur du Hamel en partie, et Catherine Danglois, sa femme ; — de Pierre de Trouville, seigneur de Briquemesnil, et Hélène de Poix ; — de Magdeleine Judas, veuve de Jehan Auxcousteaux, seigneur de Seux ; — de Jehan Abraham, seigneur de Millencourt, et Marie de Rousselle, sa femme ; — d'Anne de Bournonville, veuve de Philippes de Lameth, seigneur de Hénencourt ;— d'Adrien Damerval, seigneur de Bonneval (commune de Buigny-Saint-Maclou) ; — de Jehan de Pisseleu, seigneur d'Heilly. — Donations faites : par Jacques de Cauroye à dom Claude de Cauroye, grand prévôt de l'abbaye de Corbie, son frère, et à Cécile de Cauroye, religieuse à Origny-Sainte- Benoiste, sa soeur, de l'usufruit de la seigneurie de Moriaucourt (commune de Molliens-le-Vidame) ; — par Loys Roussel, seigneur de Miannay, à Loys Roussel, son fils, de deux fiefs nommés les Grands fiefs de Monchaulx (commune de Chépy), etc. ; — par Loys de Gourlay, seigneur d'Agnicourt, et Michelle de Haplincourt, sa femme, à Marie de Gourlay, leur fille, de la seigneurie de Puchevillers.

In-folio, 309 feuillets, papier.

1B 68 1584-1587 1584-1587

Contrats de mariage: de Florimond de Frérot, seigneur de Guyencourt et d'Estrées, et Claude d'Auxi ; — d'Adrien des Essars, seigneur d'Aubigny, et Yolaine de Fay ; — de Claude de Créquy, seigneur de Heucourt, et Anne de Bourbon ; — de Loys de Festart, seigneur d'Occoches, et Jehanne Le Blond , — de Loys de Broully, écuyer, et Jehanne de Belloy ; — de François de Béry, seigneur de Flers, et Marie Danglos , — de Jacques de Boubers et Charlotte Frérot ; — d'Adrian Lefebvre, seigneur du Quesnel, et Catherine Damerval ; — de Pierre de Belleval, seigneur d'Angerville, et Françoise de La Haye ; — de Joachim de Thuillier et Magdeleine de Pimont, veuve de Philippes de Rambures ; — de Mathieu de Brestel et Blanche du Quesnel ; — de Loys Le Caron et Marguerite Gaillart ; — de Robert de Grouches, seigneur de Griboval, et Anne de La Rivière ; — de Hugues de Forcheville, écuyer, et Catherine d'Alligre, dame de Jumeauville ; — de François de Bacouel, seigneur de Lanchères, et Claude d'Estourmel ; — de Gédéon de Monchy et Christine de Vieupont ; — de Philippes de Saint- Delis, seigneur d'Aubigny, et Philippes Sauvaige de Ringrave ; — de François Le Roy, seigneur de Moyenneville, et Antoinette de Rivery ; — de Jehan Le Ver et Magdeleine de Rune. — Testaments : de Jehanne de Rameriel, femme de Jehan de Paillart, seigneur de Chocqueuse ; — de Claude de Sempy, femme de François de Saint-Blimond, seigneur de Gouy ; — de Jehan de Donceurre, seigneur de Saint-Aubin ; — de Guillemette de Créquy, femme de Jehan de Rivery. — Donations faites : par Pierre Blondel à Loys Blondel, son fils unique, de la seigneurie de Fresnes (commune de Nempont) ; — par Josias Dainval à Antoine Dainval, son frère, de la seigneurie du Quesnel ; — par Antoinette Desgroiseillers, veuve de François Le Ver, aux enfants à naître de son second mariage avec Philippes de Saquespée, seigneur de Thésy, de la seigneurie de Domesmont ; — par Charles de Raincheval à Imbert de Raincheval, son fils, de la seigneurie d'Estouvy, sise à Montières (commune d'Amiens) ; — par Pasquier Jourdain à Jehan Jourdain, son fils, de deux fiefs nobles, sis à Avelesge ; — par Catherine Carpentier, veuve d'Aleaume de Monchy, à Jacques Picard, conseiller au

bailliage d'Amiens, son cousin germain, du fief Desmaretz, sis à Poix.

In-folio, 297 feuillets, papier.

1B 69 1587-1590 1587-1590

Contrats de mariage : d'Adrien de Bourdin et Luise de Blotefière ; —de Pierre de Blotefière ; seigneur d'Yonval (commune de Cambron) et Claire Bigant ; — de Melchior Fouache, écuyer, et Marie Dufeu ; — de Jehan de Courcelles et Anne Bosquillon ; — de Loys de Ballen, seigneur du Titré, et Antoinette Blotefière ; — de Guillaume Bertin, seigneur de Bourdon, et Hélène Picquet , de Robert de Saint-Delis et Suzanne de Suzanne ; — dé Daniel de Bournonville et Antoinette de La Houssoye ; — de François de Saint-Blimond et Marie de Gouy ; — de Charles Pascal et Marguerite Manessier, veuve de Claude Lavernot ; — de Guy de Monceaux, seigneur de Saint-Samson, et Suzanne de Soyecourt ; — de Charles de Warluzel et Barbe des Essars ; — de Jehan de Herte et Marie de Saquespée. — Testaments: de Jehan Jouglet, seigneur de La Vicongne (commune de Doullens) et de Buissy-lez-Hérissart ; — de Jehan de Poix, chevalier, seigneur de Séchelles ; — de Philippes Louvel, veuve de Jehan de Calonne, seigneur d'Avesnes ; — de Lois de Longueval, seigneur de Thénelles ; — de Paul Trufier, seigneur de Gollencourt (commune de Dommartin) — Donations faites : par Philippes-Emmanuel d'Ailly, vidame d'Amiens, à Suzanne d'Ailly, sa soeur, de 10,000 écus ; —par Pierre du Gard, écuyer, à Jehan Dainval, son neveu, des seigneuries du Maucreux (commune d'Amiens) du Fossé-Bleuet (commune de Courcelles-sous- Moyencourt) etc. ; à Marie Dainval, sa nièce, de la seigneurie de Lomprez-lez-Amiens ; — par Paul Trufier, écuyer, à Jehan Trufier, son neveu, de la seigneurie d'Allenay, etc. ; — par Catherine Ballen, Veuve de Jehan Le Saige, seigneur de Vauchelles, à Jehan Le Saige, leur fils, de la seigneurie du Titre

In-folio, 288 feuillets, papier.

1B 70 1592-1594 1592-1594

Contrats de mariage : de Jehan de Bergues, seigneur d'Olhain (commune de Fresnicourt) et Antoinette de Rambures ; — d'Antoine Le Quieu, seigneur de Moyenneville, et Ysabeau Pingré ; — d'Adrien des Essars, seigneur de Lignières, et Jacqueline du Resfuge ; — de Jehan Defer, seigneur de Selincourt, et Jehenne de Canesson. — Testaments : de François de Paillart, seigneur de Chocqueuse, et Marie de Grouches, sa femme ; — de Philippes du Bos, seigneur de Drancourt (commune d'Estréboeuf) et Marie de Louvencourt, sa femme. — Donations faites : par Jehan de Boullart, seigneur de Hormencourt, et Antoinette de Biencourt, sa femme, à Anne de Boullart, leur fille, du moulin à eau d'Omermont près Airaines ; — par Jehanne d'Osterel, femme de Loïs de Festart, à Antoinette de Festart, leur fille, d'une cense sise à Cachy ; — par Jehan de Saquespée, seigneur de Selincourt, à Gilles de Saquespée, son fils, du fief nommé La Vallée-ès-Hardiville, sis à Amiens près la porte de Noyon ; — par Antoinette de Vaulx, femme de Charles de Rune, a Charles de Rune ; leur fils, de la seigneurie de Vaulxen- Vimeu ; — par Josse de Saveuse à Lois de Saveuse, son fils, de la seigneurie de Coisy, etc. ; — par François Louvel à Pierre Louvel, son fils aîné, de la seigneurie de Glisy, etc. ; par Jossine d'Offignies, veuve de Vespasien d'Espiez, à Jehenne d'Espiez, sa nièce, de la seigneurie d'Offignies.

In-folio, 185 feuillets, papier.

1B 71 1594-1596 1594-1596

Contrats de mariage : d'Antoine de Houcourt, écuyer, et Marguerite de Bernetz ; — do Jacques de Boubers et Anne d'Aigneville ; — de François de Saint- Blimond et Marie Abraham, damoiselle de Millencourt ; — de

Lois Daoust et Anne de Waudricourt ; — de Charles- Maximilien de Halewin, seigneur de Wailly, et Anne Le Clercq, veuve de Jehan du Gué, seigneur de Champs-sur- Marne ;— de Lois de Monchy et Catherine d'Aligre ; — d'Antoine de Fontaines, seigneur de Maucondulet, et Marie de Warluzel ; — d'Antoine Picquet, seigneur du Quesnel en partie, et Jehanne Petit, veuve de Vincent Gougier, seigneur de Seux ; — d'Antoine Le Vasseur, seigneur de Neuilly-le- Dien, et Jehanne Gaillart, veuve de Lois Matiffas, écuyer. — Testaments : de Marguerite de Boileaue, damoiselle du Rosoy, épouse d'Aubert Villain dit de Quiry, seigneur de Quiry ; — de Françoise de Saisseval, veuve d'Antoine Le Scellier, seigneur de Prouzel ; — d'Antoine Scourion, seigneur de Fresneville, procureur du Roi au bailliage d'Amiens ; — de Philippes de Saint-Delis, seigneur d'Aubigny. — Donations faites : par Jehan de Montmorency à Josias de Montmorency, son fils aîné, des seigneuries de Gueschard, etc. ; — par Lois Dacheu, chevalier, à Claude Dacheu, son fils aîné, de la seigneurie de Bienfay (commune de Moyenneville) ; — par Renée d'Ailly, femme de Robert de Caulincourt, chevalier, a Robert de Caulincourt, son second fils, de la seigneurie de Domqueur

In-folio, 188 feuillets, papier.

1B 72 1596-1598 1596-1598

Contrais de mariage : de Robert do Godechart, seigneur de Fayel en Beauvaisis, et Gabrielle de Saveuses ; — de Jacques de Saint-Souplix, écuyer, et Ysabeau de Saint-Blimond ; — d'Abraham d'Abancourt, seigneur de Maucomble, et Marie de Béry ; — de Scipion Bresdoul, seigneur de Neuvillette, et Jehanne de Fontaines, veuve de Jehan Abraham, seigneur de Millencourt ; — de Thomas Vincent et Isabeau de Louvencourt, veuve de Michel Lesperon ; — de Josué de Sailhans, écuyer, et Aliénor de Pertenay ; — de Jehan de Monchy, seigneur de Montcavrel, et Marguerite, de Bourbon ; — de Jehan de Bournel, seigneur de Fasques (commune d'Assonval) et Gabrielle de Belloy, veuve de Charles de Trouville.— Testaments : d'Isabeau Aux-cousteaux, femme d'Antoine Gougier ; — d'Adrienne Boileaue, femme de Jehan de Lezeray, écuyer ; — de Marie Gaillard, femme de Claude Rohault, seigneur d'Épagne et d'Épagnette. — Donations faites : par René Le Caron, seigneur de Topasture, a Jehenne de Louvencourt, femme de François Castelet, sa nièce, de trois fiefs nobles nommés les fiefs Gouverneur, Cadet et Mallet, sis à Villers-Bretonneux, Demuin et ès environs ; — par Prégente de Sains, a Robert de Saint-Delis, seigneur de Heucourt, son cousin germain, de la seigneurie de Villers-le-Vert (commune de Morlancourt) ; — par Nicolas de Fontaines, chevalier, à Jacques de Fontaines, son fils, de la seigneurie de Neuville-au-bois, etc. ; — par Jehan de Wault, à Gédéon de Wault, son fils, de la seigneurie de Champien, etc. — Copie d'un cahier contenant les contrats insinués au greffe du bailliage d'Amiens, à Abbeville et à Gamaches où le siège du bailliage avait été transféré, à cause de l'occupation d'Amiens par les Espagnols. — Contrats de mariage de Philippes de Amerould, seigneur de Rumaisnil, et Jacqueline de Grisel, veuve de Jehan Daustriel. — Donation faite par Pierre Blondel, seigneur de Fresne, à Pierre de Briet, seigneur de Donqueurel (commune de Domqueur) et à Françoise Blondel, sa femme, fille dudit donateur, de la seigneurie de Béhen -

In-folio, 177 feuillets, papier.

1B 73 1598-1600 1598-1600

Contrats de mariage : de Jehan de Lauzeray, écuyer, veuf d'Adrienne Boilleaue, et Anne Le Normant, veuve de Sébastien Le Caron, seigneur de Sarcus ; de Jehan du Cautel, seigneur de Nampty-Coppegueule, et

Marguerite de Saint-Blimond ; — de Georges de Monchy, seigneur de Hocquincourt, et Claude de Monchy ; — de Florimond de Masinguchen, seigneur de Neuville (canton de Montreuil) et Anne de Warluzel ; — de François Forestier, seigneur de Frettemeulle, et Suzanne de Boullainvillers ; — de Claude Dacheu, seigneur de Bienfay, et Barbe Lefevre ; — de Claude Le Roy, seigneur de Milly (commune de Doullens) et Adrienne Jouglet ; — de François Scorion, seigneur de Fresneville, et Marguerite de Haussy ; — de Gilles de Sacquespée, Seigneur de Selincourt et de Bussy lez-Daours, et Marguerite de Maupin ; — de Pierre de Belleval, seigneur d'Angerville, et Françoise de La Haie ; — de Jehan Lesperon et Marguerite Gaillart ; —de Jacques de Runes, seigneur de Beaucamp en Normandie, et Charlotte de Monchy ; -- de Philippes de Maintenant, écuyer, et Magdeleine du Bois ; — de Jacques Bernard, seigneur de Moismont (commune du Boisle) et Marie de Rely ; — de Josias de Montmorency, seigneur de Bours, et Marie de Grouches, veuve de François de Paillart ; — de Tenneguy de Chambray et Suzanne d'Ailly. — Donations faites : par Claude Lucas à Antoine Lucas, son neveu, de la seigneurie de Wanet près Airaines ; — par Anne Le Roy à Mme Guilarbois, sa fille, du fief des Combles, sis à Sains (arrondissement d'Amiens) ; — par François d'Orléans, comte de Saint Po, aux Capucins d'Amiens, d'une maison sise en cette ville, rue des Jardins ; — par Françoise de Baternay, veuve de François d'Ailly, vidame d'Amiens, à Magdeleine de La Chastre, sa nièce, des seigneuries d'Argy, de Cléry et de la Forêt d'Ailly ; — par Jehan de Lameth à Adrien de Lameth, seigneur dé Bournonville, son fils unique, de la seigneurie de Hénencourt, etc.

In-folio, 185 feuillets, papier.

1B 74 1600-1604 1600-1604

Contrats de mariage : de Pierre Pingré et Marguerite Le Roy ; — de Robert Le Scellier, seigneur de Frireulles (commune d'Acheux-en-Ponthieu) et Colombe de Rély ; — de Simon Dufresne, docteur en médecine, et Marie Boullenger ; — d'Antoine de Bacouel, seigneur d'Inval (commune d'Huchenneville) et Catherine de Belleval ; — d'Antoine Le Clercq, seigneur de Bussy-lez-Poix ; et Anne de Grambus ; — de Léonor de Pisseleu, seigneur d'Heilly, et Marie de Gondy ; — de François de Vaudricourt, seigneur d'Allenay, et Charlotte Dutot ; — de Melchior Fouache, seigneur de Roche, et Marie Le Buleux ; — d'Antoine d'Allencourt, seigneur du Translay, et Antoinette de Belleforière ; — de Pierre de Runes, seigneur de Baizieux, et Jacqueline de Lameth ; — de Charles de Bourbon ; comte de Soissons, et Anne de Montaffié ; — de Nicolas Servin et Françoise de Saveuses ; — d'Oudard de Fontaine, seigneur d'Étréjust, et Michelle de Montmorency ; — d'Henry, vicomte et baron de Bourdeilles, et Magdeleine de La Chastre.— Testaments : d'Adrien de Bouflers, seigneur de Laval et de Remiencourt, et Antoinette Le Scellier, sa femme ; — de Charlotte de Paillart, veuve de François de Grouches, seigneur de Morcourt (arrondissement de Senlis). — Donations faites: par Antoinette des Essars, veuve de Lois Moucquet, conseiller au bailliage d'Amiens, à Marguerite, à Françoise, à Antoinette et à Geneviève Moucquet, leurs filles, de la moitié de la terre d'Ochancourt ; — par maître Martin Aux-cousteaux, chanoine de N.-D. d'Amiens, à Claude Pécoul, seigneur de Saint-Sauflieu, de la seigneurie de Fossemanant ; — par Claude de Bourbon, veuve de Jehan de Rambures, à Charles de Rambures, leur fils aîné, de la seigneurie d'Authie ; — par Loys Servin, conseiller du Roi au Conseil d'État, à Loys de Saveuses, écuyer, de la maison nommée l'hôtel de Saveuses, sise à Amiens, rue de La Draperie.

In-folio, 270 feuillets, papier.

1B 75 1604-1607 1604-1607

Contrats de mariage: de Charles Morin de Loudon, chevalier, et Françoise de Saveuses, veuve de Nicolas Servin ; — de Théséus de Belloy et Loise de Biencourt ; — de François de Rambures, seigneur de Poireauville (commune de Vaudricourt) et Elisabeth de Nonnant-le-Conte ; — de Charles de Joyeuse, chevalier, et Marguerite Dodenfort, veuve de Charles Tiercelin ; seigneur de Saveuses ; — de Charles Dacheu, seigneur de Bienfay, et Charlotte de Gouy ; — de Philippes de La Vernot et Claude de Dionajo ; — de Jehan de Bigant, écuyer, et Marguerite Godart ; — d'Annibal de La Rue, seigneur de Bernapré près Senarpont, et Suzanne de Chaumont ; — d'Oudart du Hamel, seigneur de Marcheville, et Antoinette de Boubers ; — de François Gouffier, seigneur de Morvillers, et Jehenne de Dausse ; — de Jehan de Lameth, seigneur de Bournonville, et .Marguerite de Lisle ; — de Philippes de Bomy, seigneur de Willemville (commune de Vismes) et Jacqueline de Louvencourt ; — de Jehan de Mons et Marie de Sachy ; — d'Oudart Cornu, seigneur de Beaucamps-le-vieux, et Marie de Saint-Blimond ; — d'Antoine Le Grand, seigneur de Vergies, et Suzanne de Saint-Blimond ; — de Baptiste Langlois, seigneur du Bourguet, et Marthe de Rocquigny ; — de Charles, comte de Sanzay, et Françoise d'Estrées. — Testaments. de Sidrac de Monchy, seigneur de Moismont (commune de Vron) ;— de Jacques de Fontaines, seigneur de Ramburelles. — Donations faites : par Marie du Crocquet, femme de Lois de Villers, à l'évêque d'Amiens, de 180 livres de rente, pour qu'il soit préché, chaque jour de l'avent, dans l'église N.-D. d'Amiens ; — par Jehan de Montmorency, seigneur de Bours, à Jehan de Montmorency, son fils, de la seigneurie de Fies-selles ; — par Marie de Brimeu, duchesse de Croy, à Charles de Rambures, son cousin, de la seigneurie de Gézaincourt ; — par Marie de Quiéret, femme de Lois Draust, à Loïs Draust, leur fils, de la seigneurie de Franqueville ; — par Loïs de Prouville à Elisabeth, à Loïse, à Marie, à Suzanne et à Françoise de Prouville, ses filles, de la seigneurie d'Arponlieu (commune de Grouches-Luchuel) ; — par Isabeau de La Chaussée, veuve de Nicolas de Saint-Blimond, seigneur de Ponthoile, à Marie de Saint-Blimond, sa petite-fille, de la seigneurie de Fontaine-le-sec.

In-folio, 278 feuillets, papier.

1B 76 1607-1609 1607-1609

Contrats de mariage: de Loys Servin, conseiller du Roi au Conseil d'État, et Anne de Rambures ; — de Guy de Carvoisin, chevalier, et Antoinette Dodenfort ; — de Jacques de Sarcus et Marguerite de Festart ; — d'Henry de Postel, seigneur d'Ormoy, et Suzanne de Hallewin ; — de François picquet, seigneur de Becquiqny, et Marie de Herte ; de Maximilien de Canchy, seigneur de Courtieux (commune de Maisnières) et Anne de Joigny ; — d'Oudart de Guessart, seigneur de Fricourt, et Loïse de Runes ; — de Philippes de La Fontaine, chevalier, et Hippolyte de Montmorency , veuve de Pierre de Melun , prince d'Espinoy ; de Lamoral Cornu, seigneur de Belloy, et Marguerite Blondel ; — d'Oudart de Conty et Françoise de Mondion ; — de Philippes Lamire, seigneur de Caumont, et Marie Pingré. —Testaments: d'Anne de Forceville, religieuse à l'abbaye de Sainte-Austreberte de Montreuil ; — de Gilleberte de Boffles, damoiselle de Saint-Léger. — Donations faites: par Josse de Saveuses, seigneur de Coisy, et Suzanne Dacheu, sa femme, à Antoine de Saveuses, leur fils, de la baronnie de Poulain-ville ; — par François Le Clerc et Barbe de Buigny, sa femme, a Antoine Le Clerc, leur fils, de la terre de Bussy ; par Claude de Bourbon, veuve de Jehan de Rambures, à Geoffroy de Rambures, seigneur de Gorges, leur fils, de la moitié de la seigneurie de Ligny-sur-Canche ; — par Eustace de Croy, comte du Roeux, a Daniel de Boullainviller, son cousin, des seigneuries de Longpré-lescorps- saints, d'Hangest-sur-Somme, etc, ; —

par Marguerite de Bourbon et Jehan de Monchy, seigneur de Montcavrel, son mari, au collège d'Amiens, de 100 livres de rente ; — par François de Quevauviller, seigneur de Francières, et Flourenne Picard, sa femme, à François de Quevauviller, leur fils, de la seigneurie de Saint-Hilaire (commune de Lanches) ; — par Nicolas de Bellengreville, seigneur des Alleux (commune de Béhen) à Jehan de Bellengreville, son frère, de la seigneurie de Béhen.

In-folio, 282 feuillets, papier.

1B 77 1609-1613 1609-1613

Contrats de Mariage : de Pierre de Bermondel, seigneur de Saint-Laurent-sur-Gorre, et Elisabeth de Warluzel ; — de Flour Le Ver, écuyer, et Charlotte de Gaillarbois, veuve de Robert de Famechon ; — d'André Le Roy, écuyer, et Françoise Tillette ; — de Jehan Desfossés, écuyer, et Françoise de Saquespée ; — de Nicolas Le Roy et Magdeleine de Cothereau ; — de Jacques de Fontaines et Antoinette de Roussel, damoiselle de Cauchie et de Cormont ; — d'Antoine de Berry et Marie Louvel ; — d'Estienne de Saint- Simon, seigneur de Saint-Léger-lez-Authie, et Jehanne Picquel ;— de Jehan de Belloy, seigneur de Pont-de-Metz, et Elisabeth de Montmorency ; — de Jacques de Belloy, seigneur d'Amy, et Renée de Lisle, veuve de François de Hallencourt, seigneur de Dromesnil ; — de Jacques de Saisseval, écuyer, et Françoise Aux-cousteaux ; — de Claude Hurle!, seigneur de Tirencourt (commune de la Chaussée-Tirencourt) et Magdeleine Le Ver ; — de Marie-François, Baron de Mont-Jouvant, et Gabrielle Damas ; — de Philippes de Biencourt, seigneur de Poutrincourt (commune de Lanchères) et Françoise Dardre ; — de Samuel de La Rue, écuyer, et Elisabeth de Brachou ; — de François de La Rue, seigneur de La Mothe (commune de Saint-Thibault) et Loise de Claire ; — de Jouachin Quiéret, seigneur du Quesnoy-sur- Airaines, et Catherine de Forceville ; — de Philippes de Gaillard, Baron d'Arry, et Louise de Mailly ; — d'Antoine Pingré, trésorier général de France en Picardie, et Isabeau Scourion ;— de Claude de Frérot et Louise de Bency ; — de François de Bouflers et Louise Hennequin ; — de François de Louven-court et Suzanne Pillon. — Testaments: de Marie du Croc-quet, veuve en premières noces de François Godière, et en secondes de Lois de Villers : « Je veux et entends que, lorsqu'on portera mon corps en terre, soit fait station d'icelluy et posé devant le grand crucifix de l'église Notre- Dame d'Amiens, et là soit chanté le Salve Regina par les prestres de mon assistance ; priant MM. du Chapitre n'estre refusant, pour commémoration et souvenance de ce que j'ay fondé les advents de Noël en ladicte église, et ung diamant que j'ay donné, de mon vivant, pour attacher au porte-Dieu de ladicte église, à ceste intention que dessus, etc. » — d'Antoine de Hervilly, seigneur du Brusle (commune de Cartigny) et Marguerite Defer, sa femme. — Donations faites : par Marie de Paillart, veuve en dernières noces de Jehan de Waruzel, à Elisabeth de Warluzel, leur fille, de la seigneurie de Cempuis ; — par Nicolas de Fontaines, chevalier, à Geoffroy de Fontaines, son fils, des seigneuries de Toeufles et d'Avesne (commune d'Avesne-Chaussoy) ; — par Catherine Gallet, à Magdeleine Gallet, sa mère, de la seigneurie de Drucat ; — par Henry Pingré, seigneur du Saulchoy, et Charlotte Daunoy, sa femme, à Philippes Pingré, leur fils, de la seigneurie de Marceau près Pozières ; — par Claude Daoust à Lois Daoust, son frère, de la seigneurie du Quesnoy-sur-Airaines ; — par Charles du Caurel, et Françoise de Bainast, sa femme, à François du Caurel, leur fils, de la seigneurie de Luchuel (commune de Grouches) etc. ; — par Antoinette de La Houssoye, veuve de Daniel de Bournonville, à Daniel de Sortye, de la seigneurie de Golancourt ; — par Jehan Carpentin, seigneur de Barlette (commune de Franqueville) à

François de Rambures, seigneur de Poireauville, son neveu, de la seigneurie de Berneuil (canton de Domart).

In-folio, 283 feuillets, papier.

1B 78 1613-1617 1613-1617

Contrats de mariage: de Jehan Le Grillon, seigneur du Gros-Tison (commune de Lucheux) et Françoise de Famechon ; — de Geoffroy de Bigant et Esther de La Rue ; — d'Henry de Guessart, seigneur de Gourguechon (commune de Gueschard) et Marie de Dompierre ; — de Nicolas Rouault, seigneur de Gamaches, et Françoise Mangot ; — de Christophe Laignel, seigneur de Bavelincourt, et Marie Gauguier ; — de Nicolas de Huppy, seigneur de Raigneville (commune de Villers-L'Hôpital) et Marguerite Deslaviers ; — de Geoffroy de Rambures, seigneur de Ligny, et Marie de Mailly ; — de Léonor de Pisseleu, seigneur d'Heilly, et Marie de Gondy ; — de Jacques de Dompierre et Françoise Rohault ; — de François Laignel et Marie Desmarets ; — de Claude de Mons et Marie de Villers ; — de Geoffroy de Fontaines, seigneur de Toeufles, et Anne Le Clercq ; — de Florimond de Pertenay, seigneur d'Ainval, et Marguerite de Roussel ; — de François Tillette, seigneur d'Achéry (Commune d'Acheux) et Louise Dubos ; — de Gédéon de Belleval, seigneur de Floriville (commune de Tilloy-Floriville) et Antoinette de Cacheleu ; — de René Gouffier, seigneur de Chaussoy-Épagny, et Catherine Gouffier ; — de Jehan de La Houssoie, seigneur de Maizicourt, et Marie de Saint-Blimond ; — de Jehan de Grouches, baron de Chépy, et Renée du Becq ; — de Charles de Monthomer, seigneur de Marieux, et Anne de Prouville. — Testaments : de Jacques de Louvencourt, seigneur de Pissy ; — de Catherine de Quérèque, veuve d'Oudart de Monthomer, seigneur de Frucourt ;— d'Antoine de Glisy, seigneur du Valdes- maisons (commune de Talmas) et de Courcelles-sur- Authie (commune de Mézerolles) ; — d'Antoine Pingré, seigneur du Quesnoy près le Candas ; — de François Forestier, seigneur de Frettemeulle ; — de Charles des Essars, seigneur de Meigneux, et Jenne de Joigny, son épouse. — Donations faites : par Jehan Delegorgue et Françoise Mourette, sa femme, à Jehan Delegorgue, leur fils, de deux fiefs nobles, sis à Bouillancourt-en-Séry ; — par Jacquelaine du Crocq, veuve de Jehan Vignol, aux Ursulines d'Abbeville, d'un fief noble, sis a Conteville ; — -par Jehan de Lameth, seigneur de Hénencourt, à Antoine, à Léonor et à René de Lameth, ses neveux, de la seigneurie de Millencourt, etc ; — par Jehan de Monsures à ses enfants, de la seigneurie de Brassy ; — par Joachin de Bellengreville à Antoine de Bellengreville, son cousin, et à François, à Nicolas et à Jehan de Bellengreville, fils dudit Antoine, des seigneuries de Béhen, de Buleux (commune de Cerisy-Buleux) et de Lignières ; — par Pierre Michault à Charles Michault, son fils, du fief noble de Bachimont (commune de Prouville).

In-folio, 296 feuillets, papier.

1B 79 1617-1620 1617-1620

Contrats de mariage: de Ferry de Warluzel, seigneur de Flinehen, et Nicole de Grambus ; — de Nicolas de Neufville, marquis de Villeroy, et Magdeleine de Créquy ; — de Jehan Daynval, seigneur de Fosse-Bleuet (commune de Courcelles-sous-Moyencourt) et Adrienne Morel ; — de Charles de Séricourt, écuyer, et Charlotte de Trion ; — de Charles de Mornay, seigneur de Monchevreux, et Marie des Essars ; — de François de Caron, seigneur de Damery, et Françoise de Saint-Blimond ; — de Charles d'Estourmel, seigneur de Plainville, et Anne Gobelin ; — de Charles de Saint-Blimond, seigneur de Souplicourt, et Marie de Carvoisin ; — de Gaudefroy Le Buteux, procureur du Roi au Bailliage d'Amiens, et

Marguerite du Crocquet ; — de Pierre de Belleval, seigneur d'Angerville, et Anne Le Payen, veuve de Jehan de Belleval, seigneur de Floriville ; — de Jehan de Herte, seigneur de Hailles, et Marie Thierry ; — d'Antoine Dacheu, seigneur de Foucaucourt-hors-Nesle, et Catherine de Guiry, — de Maximilien de Belleforière, seigneur de Caigny, et Judith de Mesmes ; — de Charles de Bouflers et Antoinette de Monthomer ; — d'Antoine de Belleval, écuyer, et Suzanne de Lignières ; — d'Hélye du Bury, seigneur de Montault, et Anne de Berghes ; — de Philippes Pingré, seigneur de Marceau, et Françoise Scourion ; — de Guillaume de Boucherat, seigneur de Bonmantel, et Marguerite Briois ; — de Hugues de Forceville, seigneur de Forceville (canton d'Oisemont) et Hippolyte de Monthomer ; — de Charles de Warluzel,— vicomte de Béhencourt, et Marie de Milleville, veuve de Jacques de Fautereau ; — de Jacques d'Ostrel et Louise de Gomer ; — de Charles de Belleval, seigneur de Rouvroy, et Claire du Maisniel ; — de Ciprian de Gérard, seigneur de Montesbène, et Elisabeth du Chastelet. — Testaments: de Charles Gorguette, seigneur du Bus (commune de Maries) ; — de Claude de Maricourt, femme de Joachin de Bellengreville ; — de François Le Bon, seigneur de Halloyen- Ternois. — Donations faites: par Antoine Pingré à Charles Pingré, son frère, du moulin de Mioire (commune d'Amiens) ; — par Charles de Monsures à ses enfants, de la seigneurie de Sainte-Ségrée ; — par Louis de Lorraine, archevêque de Rheims, abbé de Corbie, et Philibert-Emmanuel d'Ailly, vidame d'Amiens, aux enfants de Jean de Lameth, seigneur de Bournonville, de tous les biens meubles et immeubles provenant de la confiscation des biens de leur père, et adjugés, par sentence du présidial de Beauvais, auxdits abbé de Corbie et vidame d'Amiens ; — par Jean de Monchy, seigneur de Montcavrel, et Marguerite de Bourbon, dame de Rubempré, sa femme, à Bertrand-André de Monchy, leur fils, de là seigneurie de Rubempré ; — par Marie de Bochart, veuve en dernières noces de Pierre de Prouville, à François de Prouville, leur fils, de la moitié de la seigneurie de Hangard ; — par François Le Ver et Marie de La Croix, sa femme, à Nicolas Le Ver, leur fils, de la seigneurie de Buires-en-Halloy (commune de Nampont) ; — par Anne d'Estourmel, femme de Jean de Wault, à Antoine de Wault, leur fils, de la seigneurie du Hamel et du fief de Franc-manoir près Corbie ; — par maître Antoine de Baillon, chanoine de Notre-Dame d'Amiens, à Gaudefroy de Baillon, son frère, de la moitié de la seigneurie de La Boutillerie (commune d'Amiens) ; — par Guy Bauduin, avocat au siège présidial d'Amiens, à Adrien Bauduin, son fils, de la seigneurie de Fossemanant.

In-folio, 279 feuillets, papier.

1B 80 1620-1623 1620-1623

Contrats de mariage : d'Antoine Dacheu, seigneur de Bienfay-le-Messier (commune de Moyenneville) et Marthe le Prévost ; — de Philippes Le Maire, écuyer, et Marguerite du Puich ; — d'Oudart de Mailly, écuyer, et Antoinette de Cacheleu ; — de Jacques de Copequesne, seigneur de Friville, et Louise de Nointel ; — de Charles de Rambures, gouverneur de Doullens et du Crotoy, et Renée de Boullainviller ; — de Charles de Monchy, seigneur de Moismont, et Anne Deschamps, baronne de Boscrohard, veuve d'Ozias de Boniface, chevalier ; — de Girard Le Pot et Adrienne du Blaisel ; — de Pierre Damiette, seigneur de Bettencourt-Rivière, et Henriette Desfriches ; — de Lois de Masquerel, seigneur de Quesmy, et Anne de Warluzel ; — de Robert de Caulincourt, chevalier, et Marie d'Estourmel ; — d'Henry de Conflans, seigneur d'Armentières en Brie, et Charlotte Pinard ; — de Claude Damerval, seigneur de Fresnes (commune de Nampont) et Françoise de Dompierre ; — d'Antoine de Saveuses, baron de Poulainville, et Jacqueline de Vallée ; — de Jeanne Wault, seigneur de

Monceaux, et Anne d'Estourmel, veuve de Louis du Chemin, seigneur du Quesnel ; — de Léonor de Lameth, seigneur de Conteville, et Geneviève de Marie ; — de Claude du Chastelet et Marie de Proisy ; — de Joachin de Matifas, seigneur de Hautecourt (commune de Vismes-au-val) et Isabeau de Campmajour ; — d'Adrien du Maisniel, seigneur de Longuemort (commune de Tours, canton de Moyenneville) et Bonne de Bernetz, veuve d'Antoine- Charles de Béthisy, seigneur du Frestoy ; — de Louis de Saquespée, seigneur de Gorenflos, et Magdeleine de Fontaines. — Testaments: de Joachin de Bellengreville, grand prévost de France ; — de Jean Gaillard, seigneur de Coulonvillers. — Donations faites : par Antoine de Blotefière et Marie de Morsain, son épouse, à François et à César de Blotefière, leurs fils, des seigneuries de Vauchelles et de Courtemanche ; — par Nicolas Coulon à Nicolas Coulon, son neveu, de la seigneurie de Hanchies (commune de Coulonvillers) ; — par Gabrielle de La Rivière, veuve de Nicolas de Forceville, seigneur de Bezencourt (commune du Tronchoy) à Adrien de Forceville, leur fils aîné, de quatre cinquièmes de la seigneurie d'Argoules, etc. ; — par maître Jean Le Roy, prieur, du prieuré de Saint-Denis d'Amiens, à Antoine Le Roy, seigneur du Quesnel, son neveu, de la seigneurie de Méricourt ; — par Antoinette Beuger, femme de Louis de Villers, et veuve en premières noces de François Le Buteux, à Antoine Le Buteux, son fils, du fief du petit Cléry (commune de Halloy-lez-Pernois) ; — par François Pécoul à Charles Pécoul, son fils, de la seigneurie du Souich ; — par Charles Le Grand à Charles Le Grand, son fils, de la seigneurie de Vergies ; — par Nicolas Cuignet à Jean Cuignet, son fils, de la seigneurie de Cardonnette.

In-folio, 282 feuillets, papier.

1B 81 1623-1627 1623-1627

Contrats de mariage : de Jacques Picquet, seigneur de Belloy-sur-Somme, et Françoise Le Blond ; d'Adrien Creton, conseiller au bailliage d'Amiens, et Marguerite de Collemont ; — d'Estienne du Bos, seigneur de Hurt (commune de Cayeux) et Marie Picquet ; — de François de La Chaussée d'Eu, seigneur d'Arrest, et Catherine de Marie ; — de Charles de Saint-Delis, seigneur de Vaux-en-Amiénois, et Charlotte Hannicque ; — de Jean-Baptiste de Créquy, seigneur de Cléry, et Renée de Vieupont ; — de Pierre Tillette, seigneur de Mautort (commune d'Abbeville) et Charlotte de Villers ; — de François de Saquespée, seigneur de Thézy, et Jeanne de Chambly ; — de Philippes de Berghes, écuyer, et Françoise de Hallewin ; — de Jean de Bellengreville et Claude de Mailly, veuve de Pierre de Maillot ; de François de Monsures, seigneur de Fleuzy, et Anne de Bernard, veuve de Philippes de Monchy ; — de Jacques de Cacheleu, seigneur de Popincourt, et Françoise de Maillefeu ; — d'Imbert de Berry, seigneur d'Essertaux, et Jeanne de Broully, veuve de Marie Duglas ; — de Philippes de Bouton, seigneur de Chantemelle, et Claude de Rouveroy ; — d'Antoine de Longueval, seigneur de Thénelles, et Isabelle de Margival ; — de Charles de Monchy de Longueval et Suzanne Martel ; — d'Henry de Saveuses, seigneur de Cardonnois, et Magdeleine Viole ; — de Balthasar de Picquet, seigneur de Hinneville (commune du Chaussoy) et Françoise Dacheu. — Testaments : de Charles Crignon, conseiller au siège présidial de Ponthieu, et Isabeau Fouache, sa femme ; — de Jean Lesperon, président de l'Élection de Ponthieu, et Marguerite Gaillard, sa femme ; — d'Antoine Le Foumier, seigneur de Wargemont ; — de Bernarde de Longjumeau, femme de Jean de Montmorency, seigneur de Bours. — Donations faites : par Françoise Carpentin, femme de Hugues Le Vasseur, seigneur d'Hiermont, à Philippes Carpentin, son neveu, de la seigneurie du Mesnage (commune de Cramont) ; — par Isabeau Mallart, veuve de Claude Arthus, aux Ursulines

d'Amiens, d'une somme de 6,000 livres ; — par Geneviève Gaillard aux Minimes d'Abbeville, de 18 journaux de terre sis à Rambures ; par Gabriel Bournel, vicomte de Lambercourt (commune de Miannay) à Annibal Bournel, son frère, de tous ses biens meubles, immeubles, droits, noms, etc. ; — par Marguerite Tillette, veuve de Jean Carpentin, seigneur de Cumont (commune de Coulonvillers) à ses enfants, de la seigneurie des Autheux, etc.

In-folio, 284 feuillets, papier.

1B 82 1627 1627

Contrats de mariage : de Philippes Dinger, seigneur de La Roche-Beauchamp, et Anne de Ribaucourt ; — de Charles de Doncoeur, seigneur de Harponville, et Françoise de Gueulluy ; — de François de Friaucourt, seigneur de Tully, et Marie Tillette. — Donations faites : par Antoinette de Mercastel, veuve d'Emond de Hinart, à Antoine de Mercastel, son neveu, de deux fiefs sis à Fontenay (canton de Songeons) ; — par Florimond de Riencourt, seigneur d'Estotonne (commune de Morvillers) à Florimond de Riencourt, son neveu, de la seigneurie de Riencourt ; — par Pierre de Licques à Jean de Licques, son frère, des seigneuries des Autheux et de Flavy

In-folio, 63 feuillets, papier.

1B 83 1627-1630 1627-1630

Contrats de mariage : de François de Ricarville, chevalier, et Catherine de Mercastel ; — d'Alexandre Lesperon, seigneur d'Ochancourt, et Marguerite Manessier ; — d'Antoine Lucas, conseiller au bailliage d'Amiens, et Marie de Collemont ; — de Jean d'Estampes, chevalier, et Marie Le Gruel, veuve d'Alexandre Chauvelin ; — d'Émard Le Fournier, seigneur de Wargemont en Normandie, et Magdeleine du Gard ; — d'Antoine Le Blond, seigneur de L'Étoile, et Magdeleine de Heu ; — de René Dufresne et Jeanne Roche ; — de Thimoléon Gouffier, seigneur de Thoix, et Catherine de Roncherolles ; — de Jean de Carvoisin et Catherine de Belloy ; — de Robert de Saint-Delis, seigneur de Heucourt, et Magdeleine Ernault ; — de Jean de Grouches, baron de Chépy, et Marie de Fontaines ; — de Claude de Monchy, seigneur d'Inxent, de Doudeauville, etc , et Éléonor d'Estampes ; — de Charles de Wartuzel, vicomte de Béhencourt, et Marie Pingré ; — d'Antoine d'Ocoche, seigneur de Framicourt, et Marie de Rabellitz ; — de Nicolas de Moy, seigneur de Riberpré, et Anne Courtin, dame de Boves : « Ladite dame, future espouse, donne audit sieur futur époux, par donation entre vifs et irrévocable, s'il la survit, la terre et baronnie de Boves, etc., à la charge et condition expresse que ledit sieur futur espoux portera le nom de baron de Boves, etc. ; » — de Jehan de Mons, seigneur de Hédicourt, et Honorée de Villers ; — de Philippes de Maintenant, seigneur de Leuremont, et Jacqueline Dippre. — Testaments : d'Adrien Le Roy, seigneur de Bardes ; — de Barbe de Courchelles, veuve en secondes noces de Jacques Savel, dit Desmoulins, avocat au parlement de Paris. — Donations faites : par Richard de Torcy à Nicolas de Torcy, son neveu, de la seigneurie de Mers ; — par Claude Dacheu, veuve de Thierry de Martigny, à Philibert de Martigny, leur fils, de la moitié de la seigneurie de Caumondel (commune de Huchenneville) ; — par Guillaume Pingré, à, François Pingré, son neveu, de la seigneurie de Farinviller près Breteuil ; — par Daniel de Boullainviller, chevalier, à Abraham et à Daniel de Boullainviller, ses fils, des seigneuries de Longpré-lez-corps-saints et de Hangest-sur- Somme ; — par Antoine d'Ocoche, à Antoinette d'O-coche, sa fille, femme de François Danzel, seigneur de Beaulieu, des fiefs de Croquoison et de Bitaville, sis à Bouttencourt.

In-folio, 284 feuillets, papier.

1B 84 1630-1632 1630-1632

Contrats de mariage : de François de Pinte, seigneur de La Chapelle et de Rivière-lez-Conty, et Marie de Calonne ; — de François de Gomer, écuyer, et Marie de Maulde ; — de René de Mailly, baron de Mailly, et Marguerite de Monchy ; — de Pierre de Vendeuil, écuyer, et Gilleberde de Hangest, veuve d'Antoine de Caron ; — d'Adrien Dufresne, avocat au bailliage d'Amiens, et Marguerite Langlois ; — de Jean de Herte, seigneur de Hailles, et Catherine Bultel ; — d'Antoine du Gard, seigneur de Suzainviller, et Marie de Louvencourt ; — de François de Runes et Marie de Fontaine ; — de Louis Dufresne, docteur en médecine, et Marie Guérin ; — de Philibert de Nointel, seigneur de Mouflers, et Charlotte du Chemin ; — de François de Prou- Ville, seigneur de Hangard, et Anne de Prouville ; — d'Antoine Le Clercq, seigneur de Bussy-lez-Poix, et Magdeleine de Maillefeu ; — de Pierre de Boullongne, seigneur de Beaurepaire- lez-Montreuil, et Marie Dacheu ; — d'Adrien de Warluzel, seigneur de Guizancourt, et Marie de Soiecourt ; — de Guillaume Boucherat, seigneur de Beaumantel, et Marguerite Briois ; — de Dominique de Bernes, seigneur de Bernes, et Françoise de Gargan ; — de Jean Aguesseau, seigneur de Happegleine (commune d'Ignaucourt) et Marie de Louvencourt. — Testament de Françoise Hémart, femme de Charles du Crocq, docteur en médecine. — Donations faites : par Jeanne de Camon, veuve en premières noces de François de Milly et en secondes de Pierre Pieffort, à François de Milly et à Marie Pieffort, ses enfants, de la moitié de la seigneurie de Hérongnière près Hédauville ; — par Nicolas Aux-cousteaux à Marie Aux-cousteaux, sa fille, femme de Nicolas Roche, de plusieurs fiefs sis à Oresmeaux, à La Motte-en-Santerre, etc. ; — par Louise de Balsacq, douairière de Chocqueuse, à Justine de La Chaussée, sa petite-fille, de l'hôtel de Chocqueuse, sis à Amiens, rue de Beauvais.

In-folio, 232 feuillets, papier.

1B 85 1632-1633 1632-1633

Contrats de mariage : de François de Lannoy, seigneur de Hoden, et Louise de Torcy ; — d'André de Cocquerel et Antoinette de Guichard ; — de François de Picheleu, écuyer, et Marie Lagache, veuve de François de Boubers — Testament d'Alexandre Lesperon, seigneur d'Ochancourt. — Donations faites : par Catherine Dault, veuve en premières noces de Jean Le Caron, seigneur de Damery, et en secondes de Denis Daire, conseiller au parlement de Taris, à François Le Caron, son fils, de la seigneurie de Wiencourt ; — par Melchior Fouache, écuyer, et Marie Le Buteux, sa femme, à Antoine Fouache, leur fils, du fief de Boulan, sis à Morlancourt, etc. ; — par Nicolas de Camps à Nicolas de Camps, son fils, de la seigneurie de Creuze, sise entre Camon et Rivery. — Saisine donnée par le bailli d'Amiens à Jacques Lefebvre, seigneur de Bois-Randon, d'une maison sise à Amiens, rue des Cordeliers.

In-folio, 88 feuillets, papier.

1B 86 1633-1637 1633-1637

Contrats de mariage : de Pierre de Tronville, seigneur de Mérélessart, et Jeanne de Fontaine ; — d'Adrien Morel, seigneur de Bécordel (commune de Bécourt) et Agnès de Heu ; — de Claude de Belloy, seigneur d'Athin, et Gabrielle de Pierrevive ; — de François Louvel, seigneur de Fiers, et Marie de Maroeul ; — de Julien de Bournel, écuyer, et Antoinette de Saisseval ; — d'Antoine de Halescourt, seigneur de Canny (canton de Formerie) et Marguerite de Passart ; — de François Waignart, seigneur de Vironchaux, et Antoinette Doresmieux ; — de François de Créquy, seigneur de Saucourt,

et Catherine d'Ostrel ; — de Nicolas de Fallart, seigneur de Saint-Estienne, et Marie-Françoise de Boucherat ; — de Louis Langlois et Charlotte Dufresne ; — de Jean Dippre, seigneur de Fluy en partie, et Joachine de La Rue ; — de Louis de Hallencourt, seigneur de Dromesnil, et Françoise de Bouflers ; — de Louis Le Vasseur, seigneur de Neuilly-le-Dien, et Françoise Gerlof ; — de Louis Bariot, seigneur d'Auneuil, et Marie-Isabelle de Beaumont ; — de François de Bussy, seigneur d'Esnonville, et Marie de Saint- Simon ; — de François Paschal, seigneur de Francières, et Suzanne de Monchy ; — de Nicolas de Fontaines, seigneur de la Neuville-au-bois, et Marie de Belloy ; — de Jean Le Caron, docteur en médecine, et Marie de Court ; — de Charles de Roncherolles, baron du Pont-Saint-Pierre, et Françoise- Jeanne de Lameth ; — de Claude Le Bon et Jeanne Hannicque ; — d'Antoine des Essars, seigneur de Lanchères, veuf de Marguerite de Pardieu, et Suzanne Louvel ; — de Philippes de Broully, seigneur de Chevrières, et Charlotte de Broully. — Testaments : de Marguerite de Brassart, femme de Louis d'Angreville, écuyer ; —d'Adrien Chevallier, curé de Saint- Michel d'Amiens ; — de Françoise de Prouville, veuve de François de Grouches ; —d'Antoine de Dausse, seigneur de Dominois ; — de Jean Clément, dit du Wault ; — de Nicolas de Mailly, seigneur de Fieffes et de Bonneville. — Donations faites : par Henry de Monthomer, seigneur de Frucourt, à Charles de Monthomer, seigneur de Marieux, son frère, de plusieurs fiefs sis à Doudelainville ; — par Pierre Langlois, seigneur de Septenville, et Antoinette Le Caron, sa femme, à Vincent Langlois, leur fils, de la seigneurie du Hamelet ; — par Elisabeth de Montmorency, femme de Jean de Belloy, seigneur de Pont-de-Metz, à François de Belloy, leur fils, de la seigneurie de Beauvoir (commune de Hocquincourt) ; — par Jean de Gonnelieu et Magdeleine de Bourbon, son épouse, à Jérosme, vicomte de Gonnelieu, leur fils aîné, des seigneuries d'Autrèche, de Gonnelieu, de Bouillancourt et de Pernant ; — par Suzanne de Berlette, veuve de Benjamin de Sains, à Suzanne de Sains, sa nièce, de la seigneurie de Cerisy (canton de Bray).

In-folio, 312 feuillets, papier.

1B 87 1637-1641 1637-1641

Contrats de mariage: de Jehan Le Moyne, seigneur de Blangermont, et Françoise de Saint-Sulpis ; — de Guillaume Hébert, seigneur de Brunville, et Renée- Deslandes, veuve de René Le Roy, seigneur de Valanglart ; — d'Antoine du Fay et Catherine de Liévin ; — d'Antoine Danvin, dit de Hardentun, et Antoinette de Saint-Germain ; — de Claude de La Rue, seigneur de Quevauvillers, et Marguerite de Boniface ; — de Pierre de Maillocq, seigneur d'Émalleville, et Marie de Monthomer ; — de Léonor Vrayet, président au grenier à sel de Corbie, et Catherine de Flesselles ; — de Jacques de Louvencourt, seigneur de Pissy, et Marguerite de Conty ; — de Jehan de Sainte-Aldegonde, seigneur de Noir-carme, et Anne Danvin de Harclenthun ; — de Claude Frérot et Claude Gouffier ; — de Jacques de Saint-Blimond et Renée Le Bel ; — de Jacques Favier, seigneur de Boullay-Thierry, et Elisabeth Vallée ; — de Michel Dufresne, seigneur de La Broisse (commune de Contre) et Cécile de Suin ; — de Charles d'Estourmel, vicomte de Vadencourt, et Marie du Breuil ; — de Charles de Belloy, seigneur d'Yvrench, et Jehanne de Fay ;— de Charles de Saisseval, seigneur de Pissy, et Anne Jabin ; — de Jean Le Roy et Françoise Le Marchant ; — de Nicolas de Louvencourt, conseiller au bailliage d'Amiens, et Marguerite Gougier ; — de Pierre Desgroiselliers, seigneur de Neufvilleule (commune de Saint- Léger-lez-Domart) et Marie de Pelletot ; — de Jacques Vacquette, seigneur de Rubempré, et Françoise Descaulles ; d'Antoine Danzel, écuyer, et Marguerite de La Garde ; — de Pierre de Martigny, seigneur de Cornillon

(canton de Pont- Saint-Esprit) et Magdeleine de Moreuil. — Testaments : de César de Bacouel, seigneur d'Aigneville ; — de Pierre Langlois et Antoinette Le Caron, sa femme ; — de Charles de Pont, seigneur de Cantepie (commune de Boismont) ; — de Marie de Bernay, veuve d'Arlhus d'Arresf, seigneur de Beaulieu ; — d'Antoine Picquet, seigneur de Dourier ; — de Louis Truffier, seigneur d'Allenay ; — de Pierre Danvin, dit de Hardenthun, écuyer, et Antoinette Baude, sa femme ; de Geoffroy de Bigand et Esther de La Rue, sa femme ; de Marie-Charlotte de Rambures, femme de Louis, baron d'Aiguillon.— Donations faites: par Jacqueline Dodame, veuve de Gaspard de Monceaux, baron de Houdan, à Charlotte de Monceaux, leur fille, de la seigneurie de Moliens en Beauvaisis ; — par Antoine Dault à Louise Dault, sa soeur, de la seigneurie du Quesnoy-sur-Airaines ; — par Marie de Berletle, veuve de Daniel de Courtignon, à Suzanne de Sains, sa nièce, femme de Gédéon de Boite], de la seigneurie de Chipilly ; — par Magdeleine de Maroeuil au collège d'Amiens, de 4 journaux 74 verges de bois, sis à Bettencourt-Saint- Ouen ; — par Adrien Cauchie et Françoise Bultel, sa femme, à François Cauchie, leur fils aîné, du fief d'Amour, sis à Coisy, etc. ; — par Antoine Le Blond à Antoine Le Blond, son fils aîné, des seigneuries de L'Étoile, de Vandeuil, etc. ; — par Léonor de Bournonville, femme de Geoffroy de Belleforière, seigneur de Caigny, à Antoinette de Belleforière, leur fille, de la seigneurie de Bouchon.

In-folio, 274 feuillets, papier.

1B 88 1641-1644 1641-1644

Contrats de mariage : de François de Gaudechart, seigneur de Querrieu, et Françoise de Conty ;— de Nicolas du Caurel, seigneur de Taigny et de Nampty- Coppegueule, et Marguerite de Lestendart ; — d'Adrien Picquet, seigneur de Dourier, et Marie Mouret ; — de François- Annibal de Bournel, baron de Namps, et Antoinette Le Roy, veuve de Joseph Descamps, écuyer ; — de François Lagrené et Antoinette de Mons ; — de Philibert de Gueulluy et Marguerite de Soyecourt, veuve d'Adrien de Warluzel ; d'Antoine de Caumont, seigneur de Gauville, et Marguerite Dacheu ; — de Claude Morel, seigneur de Crémery, et Jeanne de Herte ; — de François de Blottefière, seigneur de Vauchelles-lez-Domart, et Louise Dault ; —de François de Riencourt, seigneur d'Orival (canton d'Hornoy) et Marie de Moreuil ; — de François Trudaine, seigneur d'Oissy, et Marie Lucas ; — d'Antoine de La Houssoye et Marie de Boubers ; de Claude Le Roy, seigneur de Valenglart, et Catheraine Dacheu ; — d'Antoine-Adrien Moitié, seigneur de Biscourt (commune de Hangest-sur-Somme) et Magdeleine de Sachy ; de François de Créquy, seigneur de Biencourt, et Louise- Isabelle de Sailly ; — d'Adrien Picquet, seigneur de Becquigny, et Marguerite Lestocq ; — de François Desfriches- Doria, seigneur de Cernoy, et Magdeleine de Moreuil, veuve de Pierre de Martigny. — Testaments : d'Antoine de Godière, seigneur de Moyenbus près Conty ; — de Charles de Blécourt. Donations faites : par François de Saisseval, seigneur de Pissy, à ses enfants puînés, de la seigneurie de Méréaucourt ; par Jehan Le Gillon a Pierre Le Gillon, son fils, de la seigneurie du Gros-Tison (commune de Lucheux) ; — par Jeanne de Bacouel, femme de Pierre de Broully, à Charles de Broully, Baron de Bazoches (canton de Braisnes) leur fils, de quatre quints des seigneuries de Bienfay (commune de Moyenneville) et de Bray-lez-Mareuil ; — par Magdeleine de Moreuil, veuve de Pierre de Martigny, à Simon de Martigny, leur fils, des seigneuries de Saint-Ouen et de Béthencourt ; — par André de Saint-Blimond à André de Saint-Blimond ; son fils, de la seigneurie de Gouy (commune de Cahon) ; —par Marie du Hault, veuve de Charles Dacheu, aux religieuses Bernardines, d'une somme de 20,000 livres, pour la fondation d'un couvent de leur ordre, à Amiens.

In-folio, 235 feuillets, papier.

1B 89 1644-1648 1644-1648

Contrats de mariage : de Léonor de Runes, seigneur de Baizieux, et Gabrielle de Clermont ; — de Jean Louvel, seigneur de Glisy, et Charlotte de Festart ; — de Jacques de Mons, seigneur de Palart (commune de Saint-Sauveur) et Catheraine Pillon ; — de Flour de Fertin, seigneur de Pendé, et Aimée-Louise de Broully ; —de Florimond de Monsures, seigneur de Brassy, et Marie Arnoult ; — de Jean de Herte et Françoise Regnard ; — de François de Fouquelle, seigneur de Montrelet, et Jacquelaine Le Prévost ; — d'Aimar de Boubers, seigneur de Bayencourt, et Charlotte du Hamel ; — de Claude de Frérot, seigneur de Beaufort, et Gabrielle de Carbonnel ; — de François de La Roche, comte de Fontenilles, et Charlotte de Rambures ; — de Jean-Baptiste de Monchy, chevalier, et Marie-Claude de Monchy ; — de Jean de Claveret et Jacquelaine de Manicourt, veuve de Jean de L'Espine, seigneur de Blacourt ; — d'Adrien de Tiercelin, marquis de Brosses, et Henriette de Joyeuse ; — de Louis d'Ailly, vidame d'Amiens, et Françoise de Neufville, veuve de Juste-Louis de Tournon ; — de Denis Le Roy, seigneur d'Acquest (commune de Neuilly-le-Dien) et Marguerite Regnault ; — de François de Boubers, seigneur de Mélicocq, et Hippolyte-Magdeleine de Maillefeu ; — d'Honoré-Louis Gouffier, marquis d'Heilly, et Germaine Martineau ; — de Jacques de La Berquerie, seigneur de Graville, et Marie de Rousse ; — d'Antoine Gouffier, marquis de Thoix, et Louise d'Estampes ; — de Geoffroy Lion, seigneur de Wallaletz (commune de Fouilloy, au duché d'Aumale) et Anne du Quesnel. — Testaments : de Philippes de Créquy, seigneur d'Auffeu ; — de Claude de La Morlière ; — de Catheraine de Roussel, veuve en premières noces de Jean de Plouquin, et en secondes de Jean des Essarts, seigneur d'Ochancourt ; —de Robert de Sélier, seigneur de Frireulles (commune d'Acheux en-Ponthieu). — Donations faites : par François Louvel à Antoine Louvel, son fils, de la seigneurie de Fiers ; — par Guillaume Blin, prêtre, de 650 livres de rente, pour la fondation de chapellenies dans l'église de Domart-lez-Ponthieu ; — par Louis Le Vasseur à Louis Le Vasseur, son fils, de la seigneurie de Neuilly-le-Dien ; — par Antoine Oger à Nicolas Oger, son fils, du fief de Wadencourt (commune de Vignacourt) ; — par Marguerite d'Osterel, femme de François de Villers-Saint-Paul, à Eugène du Plessier et Louise de Villers-Saint-Paul, sa femme, de la seigneurie de Fay-lez-Hornoy ; —par Benjamin de Montmorency, à Daniel de Montmorency, son fils aîné, de la seigneurie d'Équancourt ; — par Guy de Moroques à Jean-Alexandre de Moroques, son fils, des seigneuries d'Ercourt, de Caubert (commune de Mareuil) et de Villers (commune de Huchenneville).

In-folio, 275 feuillets, papier.

1B 90 1648-1652 1648-1652

Contrats de mariage : de Nicolas de Gaudechart, seigneur de Bachivilliers, et Marie de Monceaux ; — de Charles Dufresne, seigneur du Cange (commune d'Allonville) et Catheraine Dubos ;— de Jean d'Englebelmer, vicomte de Lagny, et Charlotte du Chastelet ; — de Charles- Hiérosme Picquet, seigneur de Boullainvillers, et Antoinette Lagache ; — de Charles de Sailly et Marie-Claude de Monchy, veuve de Jean-Baptiste de Monchy ; — d'Antoine Lamiraud, seigneur de Berquerye (commune de Tingry) et Marie Lagarié ; — de Charles-Michel de Monthomer, seigneur de Frucourt, et Magdeleine de Wasse ; — de François Le Roy, seigneur de Bezancourt (commune de Brailly) et Jeanne de Carpentin ; — de Jacques de Matifas, écuyer, et Marie Picquet ; — de Louis de Villers et Marie Cornet ; — de François de Hallencourt et Renée de Milly ; — de Guy Pingré et Elisabeth

de Mazille ; — de Nicolas du Fay, seigneur de Fontaine, et Magdeleine Boulanger ; — de Jean Trudaine, écuyer, et Anne Lucas ; — de Jacques de Crény, seigneur de Harchelines (commune de Maisnières) et Marguerite de Nointel ; — de Jean Morgan, conseiller au bailliage d'Amiens, et Marie Picquet ; — de Louis Gougier, seigneur de Seux, et Françoise Thierry ; — de Jean Thierry, seigneur de Genonville (commune de Moreuil) et Catherine Bélon ; — de Laurent Paulus, secrétaire de l'ambassade de la république de Venise en France, et Antoinette Le Roy, veuve d'Annibal de Bournel ; — de François de Saveuse, Baron de Coisy, et Françoise d'Estourmel ; — de Pierre Pingré, seigneur de Fricamps, et Françoise de Sarcus. — Testaments : d'Antoine du Prat, baron de Viteaux ; — de Magdeleine Lagrené, veuve de Jean Dezalleux ; — de Jean Le Gillon, seigneur du Gros-Tison ; — de Jeanne Maillart, femme de François Truffier, seigneur d'Allenay ; — d'Antoine Dezalleux, docteur ès droits, chanoine de N.-D. d'Amiens. — Donations faites : par Nicolas de Fontaine, seigneur de Ramburelles, à Jean de Grouches, baron de Chépy, et à Marie de Fontaine, son épouse, de la seigneurie de Grignenzeville ; — par Antoine Boullet à Claude Boullet, son frère, de deux fiefs sis à Bernaville ; — par maître Nicolas Cornet, docteur en Théologie, a Antoine Cornet, son frère, du fief de Langle, sis à Quevauvillers ; — par Louis de Villers et Catheraine de Sachy, sa femme, à Louis de Villers, leur fils aîné, de la moitié de la seigneurie de Rousseville ; — par Antoine de Hénencourt et Catheraine de Lisle, sa femme, à Jean de Hénencourt, leur fils aîné, de la seigneurie de Saisseval etc. ;— par Nicolas de Fontaine, seigneur de Ramburelles, à Charles de Gaillard, son neveu, de la seigneurie de Tully ; — par René de Gouffier ; marquis d'Épagny (commune du Chaussoy) à Honoré de Gouffier, abbé de Valsery, son fils aîné, de la seigneurie de Catheux ; à Maximilien de Gouffier, des seigneuries de Chaussoy, d'Épagny, d'Ailly-sur- Noye, etc. ; — par maître Augustin Cordelois, chapelain de N.-D. d'Amiens, à Augustin Damiens, son cousin, de deux fiefs sis à Querrieu ; — par Joachin de Maillefeu à Magdeleine de Maillefeu, sa fille, de la seigneurie des Alleux, (commune de Béhen) ; — par Charles de Sainct-Lis à Charles de Sainct-Lis, son fils, de la seigneurie de Vaux-en- Amiénois, etc.

In-folio, 229 feuillets, papier.

1B 91 1643-1657 1643-1657

Contrats de mariage : d'Augustin, de Grouches, marquis de Chépy, et Catheraine de Roncherolles ; — de François de Runes, seigneur de Grez (commune du Hamel) et Marie Le Picard ; — de Charles de Fontaines, seigneur de Wiry, et Marie de Bernes ; — de Claude Damiette, seigneur de Bettencourt-Rivière, et Suzanne du Maisniel ; — d'Alexandre de Moroeuil, marquis de Caumesnil près Thièvres, et Jacqueleine Roger, veuve de Philippes Danthoine, seigneur de Roquemont ; — de Charles Le Duc, seigneur de Saint-Sulpice, et Catheraine de Bellengreville ; — de François de Chevestre, seigneur de Cintray, et Magdeleine de Maillefeu ; — de Jean Lyver, seigneur de Bouillancourt-en-Séry, et Anne de Bellengreville ; — de François de Polhoys, seigneur d'Offoel (commune de Saint- Blimond) et Jeanne Damerval ;— de Louis de Saint-Delis, marquis de Heucourt, et Élisabeth de Nonant-le-Comte ; — de Charles d'Ailly, duc de Chaulnes, et Elisabeth Le Féron, veuve de Jacques de Stuart (sic) marquis de Saint-Mégrin ; — de Geoffroy de Gaillard de Longjumeau et Suzanne de Clerc ; — de Remy de Bouflers, seigneur de Goulancourt (commune de Dommartin) et Louise de Gaudechart ; — de Philippes de Bétencourt, écuyer, et Magdeleine Pillaguet ; — de Charles de Rambures, comte de Courtenay, et Marie de Bautru ; — de Claude de Buissy, seigneur du Mesnil (commune de Doudelainville), et Marie-Marguerite Lerminier ;— de Louis

de Lameth, seigneur de Montonvillers, et Catherine-Angélique de Gouffier ; — de Charles de Thiercelin, marquis de Saveuses, et Françoise de La Barre, veuve en secondes noces d'Isaac Arnault, seigneur de Corbeville. — Testaments : de Magdeleine du Crocquet, veuve de Claude de La Morlière ; de Charles Dacheu, seigneur de Lignières ; — de François Truffier, seigneur d'Allenay ; — de Pierre de Prouville, seigneur de Hangard, et Marie Bouchard, sa femme ; — d'Antoine de Vaudricourt, seigneur d'Allenay, et Antoinette de Hallescourt, son épouse ; — de René de Louvencourt, seigneur de Gentelles. — Donations faites : par Péronne de Waingnon à Anne de Waingnon, veuve de Jean Pitpan, sa soeur, de la seigneurie de Thièvres ; — par Nicolas de Boubers, à Nicolas de Boubers, son neveu et filleul, de la seigneurie de Bovelles ; — par Antoinette de Fontaine, femme d'Alexandre de Joyeuse, seigneur de Montgobert, à Isambar de Fontaine, de la seigneurie de Toeufles ; — par Nicolas de Fontaine à Charles de Gaillard, des seigneuries de Ramburelles et d'Érondel (commune de Bailleul) ; — par Jacqueline de Heu, veuve de Nicolas Dufresne, à François Dufresne, leur fils, de terres sises à Beauquesne, etc. ; — par Louis de Lameth, chevalier, à Jacques de Lameth, son cousin, de quatre quints des seigneuries de Montonvillers, de Longvillers, de Méaulte, etc. ; — par Jacques des Essars à Louis de Bains, son cousin, de la seigneurie d'Aubigny ; — par Magdeleine Arnaud, veuve de Robert de Saint-Delis, à Louis de Saint-Delis, leur fils, du marquisat de Heucourt, du fief de Saint-Germain, sis à Allery, etc. ; — par François de Quevauviller à Antoine de Quevauviller, son fils, du fief Martel, sis au Quesnoy-sur-Airaines ; — par Estienne Quignon, aux Cordeliers d'Amiens, d'une maison sise dans cette ville, rue des Louvets.

In-folio, 239 feuillets, papier.

1B 92 1657-1662 1657-1662

Contrats de mariage : de François de Riencourt, seigneur de Vaux (canton de Hallencourt) et Charlotte Lardé ; — de Charles de Moy, marquis de Riberpré, et Élisa-. Beth-Françoise Gouyn ; —de François de Morlencourt et Magdeleine Pezé ; — de Francois de La Haye, seigneur de Bainast (commune de Béhen) et Jacqueline Tillette ; — de Jean Routtier, seigneur de Bernapré, et Catherine Miffaut ; — d'Adrian de Boullongne et Marie-Griffon ;— de Jean Le Fort, seigneur du Quesnoy, et Isabelle de Trouville ; — de François Cornet et Marguerite Gaillard ; — de Charles Dyel et Marguerite de Dampierre ; — de Jean de Saquespée, seigneurie Selincourt, et Catherine de Saint-Blimond ; — de Jacques de Le Gorgue et Marguerite Délattre ; — de Jean Le Pruvost, seigneur de Roussigny (commune de Saint-Valéry) et Antoinette Gaude ; — de Pierre Delatapie, écuyer, et Claude Dupond ; — de Nicolas Scourion, seigneur de La Houssoye, et Louise de Levain ; — de Jacques de Rousse, seigneur d'Escarbotin (commune de Friville) et Françoise de La Garde ; — de Guillaume Blanchet, seigneur de Martelet, veuf de Marie Guière, et Marguerite de Corbonnel, veuve de François du Caurel, seigneur de Luchuel (commune de Grouches) ;— d'Adrien Morel, conseiller au bailliage d'Amiens, et Jeanne- Colette Le Boucher ; — de Claude Le Roy, seigneur d'Aboval (commune de Rue) et Françoise Pingré ; — de François de Monchy, baron de Vismes, et Isabelle de Saint-Blimond ; — de Jean-Baptiste Le Caron, écuyer, et Marie Berthe ; — de François de Maurin, seigneur de Pardaillan, et Magdeleine de Maillefeu, veuve de François de Chevestre ; — de Nicolas de Beaubos, seigneur de Villerville, et Eslher de Boubers ; — de Philippes Lesperon, seigneur d'Ochancourt, et Charlotte Aguesseau ; — de François de La Fontaine et Françoise de Buffinécourt ; — de Pierre Mallet, écuyer, et Anne du Maisniel ; — de Mathieu Tillette, seigneur d'Yonval (commune de

Cambron) et Marie Patte ; — de Remy-Jean de Mailly, baron de Toutencourt, et Charlotte de Montesbène ; —de Georges de Monchy et Marie-Louise de Ghistelles. — Testaments : de Thimoléon Goullier, seigneur de Thoix ; — d'Oudart de Guischard, seigneur d'Escles ; — de Nicolas de Briet, seigneur de Famechon ; — de Claude Gaillard, seigneur d'Embreville ;— de Jeanne Le Ver, femme de Charles Truffier ; — de Catherine de Collemont, veuve de Claude Morel, seigneur de Crémery ; — de Charles Vasseur, seigneur de Neuilly-le-Dien. — Donations faites : par Marie de Le Court, veuve de Mathieu Morel, à Jean Morel, leur fils, de la moitié du fief de Coulombeauville (commune d'Yaucourt- Bussus) ; — par Charles de La Haie, chevalier, à François de La Haie, son fils, de la seigneurie de Bainast, etc. ; — par Charles Fleurton à Henry-Antoine Fleurton, son frère, de la seigneurie de Luzières (commune de Conty) ; — par Jean de Saquespée à Jean de Saquespée, son fils aîné, de la seigneurie de Bussy-lez-Daours, etc. ; — par Charles de Monchy, seigneur d'Hocquincourt, à Armand de Monchy, abbé de Saint-Vincent de Laon, d'une rente viagère de 7,000 livres ; — par Jacques Picquet à Claude Picquet, son fils, de la seigneurie de Belloy-sur-Somme ; — par Jean du Gard, écuyer, et Elisabeth de Sarcus, sa femme, au couvent des Jacobins d'Amiens, d'une maison sise à Boves ; — par Antoine Le Blond à Antoine Le Blond, son fils aîné, de quatre quints de la baronnie de L'Étoile ; — par Marie Pingré, veuve de Jean Thierry, à Antoine Thierry, leur fils, de la seigneurie de Cagny ; — par Magdeleine Arnault, dame de Wargnies, veuve de Robert de Saint-Delis, à Henry-Robert de Saint-Délis, leur fils, de la seigneurie de Saint-Gratien ; à Susanne de Saint-Delis, leur fille, de la seigneurie de Hardoyen- Thiérache ; — par Charles Le Clercq à Ferdinand-Laurent Le Clercq, son fils, de la seigneurie des Alleux ; — par Gabriel de Blottefière à François et à Pierre de Blottefière, ses fils, des seigneuries de Dompierre (canton de Chaulnes) de Molliens-Vidame, etc ; — par Charles de Miannay et Suzanne Damiette, son épouse, à Pierre de Miannay, de la seigneurie de Machiel ; — par Jacques de Villepoix à Charles de Villepoix, son fils, des seigneuries de Prouzel de Framicourt, etc.

In-folio, 310 feuillets, papier.

1B 93 1662-1667 1662-1667

Contrats de mariage : de Laurent de La Chaussée d'Eu, baron de Rogy, et Louise de Guillebon, veuve d'Antoine de Monchy, seigneur de Nauroy ; — de Charles de Fay et Marie Desgroiselliers, veuve de François de Casier ; — de Louis de Louvencourt, seigneur de Blangy, et Magdeleine de Crécy ; — de Pierre de Festart, seigneur d'Armancourt, et Marie de Bernast ; — de Florimond de Monsure, seigneur de Bassy, et Marguerite Fouquerel ; — de Louis Croquoison, seigneur de La Cour-de-fief (commune de Flixecourt) et Marie Petit ; — de René Eudel et Marie de Brecq, veuve de Bernard de Court ; — de François des Essars, marquis de Lignières- Châtelain et Marie-Françoise de Grouches ; — d'Antoine Darie, seigneur de Francourt près Granvilliers, et Françoise-Gilberthe de Villelongue ; — de François Le Fournier, seigneur de Méricourt, et Anne Favier ; — d'Alexandre d'Elbène, seigneur du Plessis-du-Mée, et Charlotte de La Fontaine, veuve de Louis de Pernes ; — d'Antoine Desmarquest, seigneur de Cocquerel, et Anne Carbonnel ; — de Gabriel de Gomer, seigneur de Quevauvillers, et Isabelle du Plessier ; — de Charles de Villepoix, baron de Prouzel, et Louise Le Picart ; de Jean de Belloy, seigneur de Hallivillers en partie, et Louise Moussot ; — de Georges de Monchy, marquis de Hocquincourt, et Marie Molé ; — de Louis de Tronville, chevalier, et Antoinette de Tronville ; — de Philippes de Béry, seigneur d'Essertaux, et Magdeleine Ancelin ; — de Jean de Vaudricourt, seigneur de Laleu (commune de Lanchères) et Edmée

Desmarchais ; — de Nicolas Debonnaire, écuyer, et Marie Langlois ; — de Charles de Fontaine, seigneur du Quesnoy (commune de Vauchelles) et Anne Obert ; — de Daniel-François Le Prévost, seigneur d'Assigny, et Françoise-Magdeleine de Fontaines, veuve de Louis de Saquespée, seigneur de Gorenflos ; — de Florent de Clarentin, seigneur de Carouges (commune de Villers-sur-Authie) et Jeanne Morel ; — de Charles de Lestocq, conseiller au bailliage d'Amiens, et Marie- Anne de Louvencourt ; — de François de Forceville, seigneur de Forceville, et Marie de Riencourt. — Testaments : de François de Saisseval, seigneur de Méréaucourt ; — de Louis Langlois, seigneur de Septenville ; — d'Arthus de Moreuil, seigneur de Caumesnil, et Charlotte de Hallewin, son épouse ; de Magdeleine de Heu, épouse d'Antoine Le Blond, baron de L'Étoile ; — de Françoise de Belloy, femme d'Alexandre de Fransure, écuyer ; — d'Antoine de Saint-Suplis, vicomte d'Acy ; — de Marguerite Damiette, femme de Charles de Saint- Agnen. — Donations faites : par Isabelle de Ferlin, femme d'André de Saint-Blimond, seigneur de Saint-Sauveur, à sa fille, Isabelle de Saint-Blimond, femme de François de Monchy, de la seigneurie de Monchaux (commune de Chépy) ; — par Daniel de Montmorency à Daniel-Guillaume de Montmorency, son fils, de quatre quints de la seigneurie d'Équancourt ; — par François Creton à Jean Creton, conseiller au Bailliage d'Amiens, son neveu, du fief de La Panneterie (commune d'Amiens) etc. ; — par Péronne de Waingnon, veuve de Philippes Le Josne, aux quatre enfants de Jean de Pitpan, seigneur de Montauban, son neveu, mari de (Catherine)-Antoine de Maulde, de la seigneurie de Thièvres (canton d'Acheux) ; — par Isabelle de Ferlin, veuve d'André de Saint- Blimond, à André de Saint-Blimond, leur fils, des seigneuries de Pendé, de Hélicourt (commune de Tilloy-Floriville) ; — par Gabriel de Blottefière à Nicolas de Blottefière, son fils aîné, de la seigneurie de Dompierre (canton de Chaulnes) ; — par Daniel de Montmorency, marquis d'Équancourt, à Alexandre- Benjamin de Montmorency, son fils aîné, de quatre quints des seigneuries de Villeroy, de Gueschard, du Hamel et d'Acquest (commune de Neuilly-le-Dien) ; — par maître Christophe Ringard à la confrérie de N.-D. du Puy, érigée dans l'église cathédrale, d'une maison sise à Amiens, rue Pavée ; — par Antoine Delattre, seigneur de Harcelaine (commune de Maisnières) à Claude Delattre, son fils, du fief de Nouveaulieu (commune de Brassy) ; — par Nicolas Hémart, seigneur de Brévillers, aux Jésuites du collège d'Amiens, des fiefs d'Attilly et de La Rose, sis à Moreuil ; — par Anne Favier, veuve de Geoffroy de Sarcus, à Louis de Sarcus, leur fils, de la seigneurie de Saint-Delis.

In-folio, 282 feuillets, papier.

1B 94 1667-1673 1667-1673

Contrats de mariage, de Nicolas de Briet, seigneur de Fontaine (commune de Marcheville) et Marguerite Baron ; — d'Antoine de Dourlens, seigneur de Saint-Eslier (commune de Dreuil-lez-Molliens) et Marguerite Pioger ; — de Louis-François de Hallancourt, chevalier, et Nicolle- Françoise de Proisy ; — de Jacques Le Couvreur, seigneur de Renencourt (commune d'Amiens) et Marguerite Picquet ; — de Daniel de Montmorency, marquis d'Équancourt, et Angélique de Tiercelin de Brosses ; — d'Antoine de Belleval, seigneur de Biencourt, et Marie Fournier ; — de Pierre Moucque, seigneur d'Occoches, et Marie Descaulle ; — de Claude le Blond, seigneur de Favières, et Geneviève du Val ; — de Nicolas de Blottefière, marquis de Willencourt, et Catheraine-Henriette Le Petit de Gournay ; — de Jean de Lamory, seigneur de Sailly et de Libermont, et Jeanne du Vault ; — de François Le Roy, seigneur de Moyenneville, et Antoinette Le Fort ; — de Frédéric, comte de Schomberg, et Suzanne Daumale ; — d'Honoré, marquis d'Albert, seigneur de Chevreuse, et Jeanne-Marie Colbert ; — de

Jean Vaillant, seigneur de La Pasture (commune de Saint-Quentin-en-Tourmont) et Thérèse Matissart ; — de Claude Le Blond, seigneur de Brimeu (commune de Domvast) et Isabelle Nacart ; — de François Trudaine, seigneur de Roberval (commune de Briquemesnil) et Marie-Anne Canteraine ; — de François de Louvencourt, seigneur du Chaussoy (commune de Clairy) et Jeanne Le Roy ; — de François Pingré et Geneviève Lagrené ; — d'Henry-Robert de Saint-Delis, vicomte de Heucourt, et Uranie Justel ; — de Nicolas de Herte, seigneur de Hailles, et Anne Picquet ; —-de René de Greffin, seigneur de Ville-sous-Corbie en partie, et Françoise Dupont ; — de François Bourée, seigneur des Masures (commune de Terramesnil) et Antoinette Manessier ; — de Jean de Montmorency, vicomte de Villeroy, et Jeanne de Pas de Feuquières, veuve de Louis Daumale ; — de François Thierry, seigneur de Dours, et Magdeleine Rogeau ; — d'Antoine du Vault, seigneur du Hamel, et Louise-Magdeleine Desfossés ; — de François-Paul de Gaudechart, marquis de Querrieu, et Françoise-Renée de Pommereuil ; — de Claude Morel, seigneur de Crémery, et Marie-Marguerite de Suin ; — de François du Gard, seigneur de Longpré-lez-Amiens, et Marie- Anne de Grant ; — d'Henry du Mesnières (sic) seigneur de Longuemort (commune de Tours) et Geneviève de Cavois, veuve de Pierre de Boitel, seigneur de Vrély ; — d'Antoine de Mailly, marquis de Hau-court, et Françoise de Cannesson. — Testaments : de Charles de Lestocq et Jeanne de Rouveroy, sa femme ; — de René du Boisjoly, seigneur de Bernapré, et Magdeleine de La Potterie, son épouse ; — de Jacques de Carpentin, seigneur de Cumont (commune de Coulonvillers) et Marie Tillette, sa femme ; — d'Antoine Le Caron, seigneur de Boiart (commune de Rosières). — Donations faites : par Marie Cornet, veuve de Claude Gaillard, seigneur d'Embreville, à Jacques Gaillard, leur fils, du fief de Lannoy, sis à Villers-Bocage ; — par Marie Lagache, femme de François Carpentier, à ses enfants, du fief d'Obviller, sis à Hérissart ; — par François Fournier et Marie Pellé, sa femme, à François Fournier, leur fils, de quatre quints du fief L'Hermite, dit Villembray, sis à Villaincourt (commune de Montigny) ; — par Alexandre de Moreuil, marquis de Caumesnil, a Alphonse, comte de Mo-reuil, son frère, delà seigneurie de Brucamps, etc ; — par Ferdinand- Laurent Le Clercq à François-Charles Le Clercq, son fils, de la seignerie des Alleux ; — par Jean-Baptiste Morgan à François Morgan, son frère, du fief noble de Hémon (commune de Halloylez- Pernois) ; — par Magdeleine de Héron, veuve d'André Dardre, seigneur de Feuquerolles (commune de Feuquières) à Claude Dardre, leur fils, de la moitié de la seignerie de Feuquières ; — par René de Fournier, vicomte de Saint- Acheul, à Jean de Fournier, son frère, des seigneuries de Montigny (canton de Bernaville) et de Saint-Acheul.

In-folio, 336 feuillets, papier.

1B 95 1673-1680 1673-1680

Contrats de mariage: de François Le Clercq, seigneur de Blicourt, et Louise Fournel ; — de Louis Roussel, seigneur d'Argoeuves, et Catherine Baron ; — de Benjamin-Alexandre-César de Montmorency, comte de Bours, et Jeanne-Magdeleine de Laval ; — d'Oudart du Bois-Joly, seigneur de Bernapré, et Marie-Anne Le Blond ; — de Louis de Bucy, seigneur de Hénouville, et Marie de Ruellan, veuve d'Antoine d'Argouges ; — de Jean Morel, seigneur de Poullencourt (commune de Buire-Courcelles) et Louise de Halloy ; — de Marc-Nicolas Butel, seigneur de Grémonville, et Charlotte de Trouville ; — de Charles de Saisseval, seigneur de Beaumont (commune de Croisy-sur-Andelle) et Marie d'Arrest ; — de Charles du Bois-Joly, seigneur de Nesle-l'hôpital, et Anne de Neuville ; — de François de Saisseval, soigneur de Pissy, et Geneviève Fragnier ; — de Charles,

comte de Lannoy, et Jeanne-Antoinette de Belloy ; — de Claude de Héron, seigneur de Saint-Remy-en-rivière, et Marie-Françoise Mitton ;— de Michel Manessier, seigneur de Maison-Roland, et Catheraine de Villers ; — de Charles de Fournel, baron de Courcelles-au-bois, et Louise Daumale ; — de François Danzel, seigneur de Villedain, et Anne Danvin ; — de Pierre-Thimoléon de Vendeuil et Françoise-Anne Berthe ; — d'Antoine du Chastelet, marquis de Pierrefitte, et Marie de Neuville ; — d'Alphonse, comte de Moreuil, et Hélène Fourré de Dampierre ; — de Charles de Bouliers, seigneur de Remiencourt, et Marie Dubos ; — de Louis Manessier, seigneur de Brasigni (commune de Noyelle en-chaussée) et Marie Beauvarlet ; — de Hugues de Bouton, baron de Ferrière en Normandie, et Françoise de Courageot, veuve de Jacques d'Ormy ; — d'Aymar-Louis, comte de Sailly, et AdrienneÉlisabeth de Créquy ; — d'Henry de Tiercelin, marquis de Brosses, et Anne-Marie-Louise de Tiercelin ; — de Charles- François Mannay, seigneur de Tailly, et Marie Bail ; — de Louis de Tiercelin, marquis de Riencourt, et Suzanne Damiette, damoiselle de Bettencourt-Rivière ; — de Joseph de Flesselles, seigneur de Saveuse, et Charlotte de Caboche ; — de Nicolas de Monchy, seigneur de Rouvre), et Louise de Patras de Campagne, veuve de Louis de Caulier. — Testaments : d'Antoine Le Blond, seigneur de L'Étoile ; — de Nicolas de Cacheleu, et Magdeleine de Brie, sa femme : de Marie Heuzé, veuve de Jean Pingré, seigneur du Quesnoy ; — de Charles de Saisseval, seigneur de Pissy, et Anne de Jabin, son épouse ; — de Jean Lesperon, seigneur de Belloy. ; — de Nicolas Dumont, conseiller au bailliage d'Amiens ; — de Marie Parmentier, femme d'Antoine de Lestocq, seigneur de Saleux ; — de Jeanne Roussel, femme de David de Crevant ; — de maître François Trencarl, chapelain de N.-D. d'Amiens. — Déclaration des biens échus aux héritiers de François Manessier, seigneur de Wadicourt (commune de Dompierre) et de Marie de Mons, sa femme. — Donations faites : par Jeanne Roussel, épouse, de David de Crény, à Charles de Crény, leur fils, de la seigneurie de Luchuel (commune de Grouches) ; — par Louise- Angélique de Crény, héritière de Charles-Christophe de Crény, seigneur de Harcelaine (commune de Maisnières) à l'église de Saint-Saturnin de Harcelaine, d'une rente de 300 livres ; pour la fondation d'une messe à dire, chaque jour, à l'autel de la Vierge, par un prêtre qui devra aussi tenir les petites écoles ; — par Antoine Mouret à Jean et à Firmin du Crocquet, ses neveux, de la seignerie d'Hierville (commune de Varennes) ; — par Antoine de Belleval, seigneur d'Angerville, à Pierre-Antoine et à Nicolas-Joachin de Belleval, ses fils, de la seigneurie d'Esmonville (commune de Chépy) ; — par Pierre de Fontaine à Jacques-François de Fontaine, son fils, de la seigneurie de Woincourt ; par Charles Groul à François Groul, son neveu, du fief d'Autremencourt (commune de Neufmoulin) ; — par Nicolas- Joachim Rouault à Claude-Jean-Baptiste-Hyacinthe-Joachin Rouault, son fils puîné, du marquisat de Gamaches, etc. ; — par Jean Thierry, seigneur de Génonville, à Jean Thierry, son fils, de la seigneurie de Cagny ; — par Gaspard de Thiercelin à Henry de Thiercelin, marquis de Brosses, son neveu, de la moitié de la seigneurie de Riencourt, etc. ; — par maître Antoine Rogeau, curé de Sains, à François Rogeau, son neveu, de la seigneurie de Moncourt (commune de Sains) ; par Antoine Le Caron, seigneur de La Mothe (commune de Fontaine-sur-Somme) et Isabelle Vacquette, son épouse, à Jacques Le Caron, leur fils aîné, de deux fiefs sis à Fontaine-sur-Somme.

In-folio, 267 feuillets, papier.

1B 96 1680-1687 1680-1687

Contrats de mariage : d'Antoine de La Villeneuve, seigneur de La

Villeneuve (commune de Bullebrune) et Isabelle de La Haie, veuve de Jean du Bosquel ; — de Claude-Jean-Baptiste-Hyacinthe-Joachin Rouault, comte de Cayeux, et Magdeleine-Louise de Lomenie de Brienne ; d'Alexandre des Essars, marquis de Lignières, et Catheraine de Mérélessart ; — de Daniel de La Wespierre, seigneur de Tiembronne, et Judith de Mormez ; — de Louis de Launay, comte d'Antraigues, et Marie-Suzanne de La Wespierre de Tiembronne ; — de François Le Casier, seigneur de Tilly, et Marie Desgroiselliers ; — de François de Sarcus, seigneur de Courcelles, et Catheraine du Chastelet ; — de Charles d'Ocoche, seigneur de Framicourt, et Marie Le Moisne ; — de Jacques-Estienne de Lattre, seigneur de Harcelaine en partie, et Marie Le Vasseur ; — de Léonor-Chrétien de Monsure, seigneur de Gravai, et Marie-Catheraine Le Caron ; — de Pierre Sanson, seigneur d'Occoches, et Marie-Catheraine Lefebvre ; — de Jacques Hémery, seigneur de Neufmoulin, et Charlotte Pioger ; — de Jean-Baptiste de Monchy- Balagny, marquis de Montcavrel, et Claude de Mailly ; — de Ferdinand-Louis de Riencourt, seigneur de Tilloloy, et Marianne Gaude ; — de Louis de Calonne de Courtebourne et Marie-Françoise de Girard ; — d'Antoine Le Caron et Elisabeth Lucas ; — de Charles de Fouquesolles, seigneur d'Esbarres (commune de Bavelincourt) veuf de Marie de La Gotterie, et Elisabeth de Lameth, veuve de Jacques de Frinard ; — de Louis de Hébert et Marie- Anne de Hémon ; — de Florimond de Monsure, seigneur de Hénencourt, et Marie Anne de Marquette de Cocquerel. — Testaments : de Gabriel Picquet, chanoine de la collégiale de Saint-Firmin de Vignacourt ; — de Jean Truffier, comte de Villers-sur-Authie, vicomte de Béhencourt, et Gabrielle de Saint Suplis, son épouse ; — de Marguerite Manessier, damoiselle de Blangiel (commune de Montmarquet). veuve d'Alexandre Lesperon, seigneur d'Ochancourt ; — de Gabriel de Sachy, mari en premières noces de Marie Dufresne, et en secondes de Françoise de Villers ; — de Louis de Cacheleu, seigneur de Bussuel (commune de Bussus) ; — de Marie Guérin, veuve de Louis Dufresne, docteur en médecine ; — de François de Créquy de Blanchefort. — Donations faites : par Michel de Montmignon, seigneur d'Escarbotin (commune de Friville) et Jeanne Roche, son épouse, à Claude de Montmignon, leur fils, des seigneuries de Saint-Marc (commune de Valines) et d'Ochancourt ; — par Louise-Anne de Rune à François-Léonor de Rune, son frère, de la seigneurie de Baizieux ; — par Jean Hubled à l'hôpital général d'Amiens, de 120 journaux de terre sis à Ville-sous-Corbie ; — par Jean de Sachy à Jean-François de Sachy, son fils, du fief du Coudray, sis à Frémontiers ; — par Charles de Gaillard-Longjumeau à Nicolas de Gaillard, son fils, des seigneuries de Ramburelles et d'Érondelle (commune de Builleul) ; — par Geoffroy de Gaillard-Longjumeau à Charles de Gaillard, son frère, de la seigneurie de Tully ; — par Hiérosme de La Chaussée d'Eu à Henry de La Chaussée d'Eu, son fils aîné, des seigneuries de Rogy, de Fransures, etc. ; — par Louis de Brossart à David de Brossart, son fils aîné, de la moitié de la seigneurie de Prouville, etc. ; — par Jean de Fournier, baron de Neuville, à ses enfants, de la seigneurie de Neuville (commune d'Oneux) ; — par Marguerite Rohault, veuve de Charles Manessier, a Joseph Manessier, leur fils, de la seigneurie de Condé, etc. ; — par François de Belloy, seigneur de Beauvoir (commune de Hocquincourt) et Catherine de Gouy, son épouse, à Nicolas de Belloy, leur fils, de la moitié de la seigneurie de Buire-en- Halloy (commune de Nampont) etc. ; — par Jeanne Le Caron, veuve de François Dufresne, à François Dufresne, leur fils, de la dîme inféodée de Fontaine-le-sec.

In-folio, 294 feuillets, papier.

1B 97 1687-1697 1687-1697

Contrats de mariage : de Guillaume de Marcillac, seigneur de Bellengreville, et Louise-Marie, de Caullier ; — d'Antoine Castelet, seigneur de) Thérouanne- Chaslelain (commune de Boves) et Marguerite-Angélique de Louvencourt ; — de Jean Duval, seigneur des Alleux, et. Jeanne Berthe ; — de François Flahault, chevalier, et Gabrielle de Bersacq ; — de Joseph Picquet, seigneur, de Noyelleen- chaussée, et Françoise de Beauvarlet ; — de Nicolas de Scellier, dit de Han, seigneur de Frireulle (commune d'Acheuxen- Ponthieu) et Françoise Le Roy ; — de Louis de Saint- Simon, marquis de Sandricourt-en-Vexin, et Marie-Anne de Monthomer ; — de Jacques de Carpentin, seigneur de Cumont, et Antoinette-Marguerite de Créquy, dame de Gonnehem. ; — de Hémart-Louis, marquis de Sailly, et Charlotte de Créquy ; — de René, marquis de Mailly, et Magdeleine-Louise de Mailly, damoiselle de Nesle ; — de François de Carvoisin, comte de Carouge, et Marie-Antoinette- Françoise de Calbany ; — de Jean Le Ver, seigneur de Caours, et Catherine Le Roy ; — de Nicolas de Cacheleu, seigneur de Bouillencourt-sur-Miannay (commune de Moyenneville) et Charlotte de Chéry ; — de Pierre de Buissy, seigneur du Maisnil près Doudelainville, et Marie-Marguerite Le Blond. ; — de Florent du Chastelet, comte de Lomont, et Marie-Gabrielle-Charlotte du Chastelet de Pierrefitte ; — de Jean Fenel, secrétaire du Grand Conseil du Roi, et Suzanne de Paschal ; — de Jean Cornu, seigneur d'Agicourt, et Charlotte de Monchy ; — de Jean de Rély, seigneur de Beaulieu, et Marguerite de Longueval ; — de Pierre de Famechon, seigneur de Canteleu (commune d'Authie) et Marie-Thérèse Dufresne ; — de François de Broully, seigneur de Barly, et Hélène du Bos ; — d'Alexandre de Maillot, seigneur de Tours (canton de Moyenneville) et Marguerite Manessier ; — de Jacques de Fouquesolle, seigneur de Montrelet, et Marie- Louise Godart de Sourdy ; — de Louis Carpentin, seigneur de Le Court (commune de Noyelle-en-Chaussée) et Blanche de Rambures ; — d'Antoine Damiette, seigneur de Bettencourt-Rivière, et Marie-Honorée Danzel ; — de Jean Gorguette, seigneur du Bus et d'Argoeuves, et Louise Pingré ; — d'Antoine Darye , seigneur de Frocourt (commune de Saint-Romain) et Anne Dubois ; — de Jean de Berry, seigneur d'Amancourt près Doullens, et Angélique de Hangre ; — de Jacques Picquet, seigneur de Belloy-sur-Somme, et Marie-Magdeleine Postel. — Testaments : de Philippes Seré, seigneur de Milly (commune de Beauval) : « J'ordonne, veulx et entends, et ma volonté est qu'il soit basti une escolle (à Beauval) aux despens de ma succession ; qu'elle soit belle et spacieuse, etc. ;» — d'Antoinette Maillart, veuve de Louis de Brucamps ;— de Jean Vacquette, seigneur de Fréchencourt ; — d'Antoine Mouret ; — de Marie Le Bon, épouse de Pierre Pingré, président trésorier de France en la Généralité d'Amiens ; — de Pierre Trudaine, seigneur de Tartigny ; — d'Adrienne-Barbe de Fontaines de Nibas. — Donations faites : par Magdeleine Pingré, damoiselle de Fricamps, à Louise-Charlotte Pingré, sa nièce, d'une maison sise à Amiens, rue des Rabuissons, entre le magasin du Roi et le couvent des Cordeliers ; — par Charles de Fontaine et Marie de Berne, son épouse, à Nicolas de Fontaine, leur fils aîné, de la seigneurie de Berne (commune de Leulinghen) ; — par Nicolas de Frémont et Geneviève Damond, son épouse, à Nicolas de Frémont, leur fils, du marquisat de Rosay, (canton de Lyons) des seigneuries du Mazis, d'Argoules, de Dominois, etc. ; — par Jacques Morel, seigneur d'Hérival, et Isabelle Eudel, sa femme, à Jacques Morel, seigneur de Boncourt ; leur fils aîné, de 87 journaux de terre sis à Hangest-en Santerre, etc ; — par Geoffroy Picquet à Antoine Picquet, son fils, de la seigneurie d'Avelesge ; — par maître Antoine Lucas : à Antoine Lucas, son cousin, de la seigneurie de Romeval (commune de Saint-Quentin-La- Motte-Croix-au-Bailly) ; aux PP. Jacobins,

d'Amiens, d'une rente foncière de 500 livres, pour la fondation d'une chaire de théologie, dans leur couvent ; — par Jean de Hodencq à André de Hodencq, son frère, des fiefs, de Coulonbellemer (commune d'Outrebois) de Rainneville (commune d'Aubigny) etc. ; — par Jean Cornu à François de Monchy, Baron de Vismes, son cousin, de la seigneurie de Fontainele- sec ; — par François Cornet à Jean-Baptiste Cornet, son fils, du fief de Langle (commune de Quevauvillers) ; — par Elie du Fresnoy à Charles-Élie du Fresnoy, son fils, de la seigneurie de Fleury (canton de Chaumont) ; — par Louis Pingré, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, et Elisabeth de Sachy, son épouse, à Louis Pingré, leur fils unique, des seigneuries de Saveuse et de Guignemicourt ; — par André de Rély, et Marguerite de Fay, son épouse, à Jean de Rély, leur fils aîné, de la seigneurie de Mont-les-caures (commune de Fransures) ; — par Charles d'Ocoche à Claude de Pastoreau, de la seigneurie de Huictaine-Église (commune de Framicourt-legrand) ; — par Jeanne Michault a François Bail, seigneur de Wacourt (commune de Machiel), son neveu, du fief de Fressenneville, sis à Crécy ; — par Marie-Marguerite de Lerminier, veuve en premières noces de Claude de Buissy, a leurs enfants du fief de Tiboulot (commune de Saint-Riquier) etc. ; — par Charles des Essars, seigneur de Meigneux, à Charles des Essars, son neveu, de la seigneurie du Hamelet, tenue de la châtellenie de Gamaches ; par Jeanne Hubaut de Montmagny, veuve de Robert Guérin, à Pierre Guérin, leur fils, de la seigneurie de Goyencourt ; — par Pierre Pioger à Charlotte Pioger, sa fille unique, épouse de René-Pierre de Rincé, de la seigneurie de Rouvroy-sur-Somme (commune de Croy),

In-folio, 458 feuillets, papier.

1B 98 1697-1704 1697-1704

Contrats de mariage: de Louis de Crussol- Uzès, marquis de Crussol, et Judith Daumale, veuve de Jean de Maubert ; — de Hiérosme-Dominique de Cyrano, écuyer, et Elisabeth-Henriette de Chéry ; — de Jean-François Sanson, seigneur d'Auberville (commune d'Acheux-en-Ponthieu) et Marie-Catherine Lefebvre de La Potterie ;— de François-Bernard Le Fournier, seigneur de Wargemont (commune de Graincourt), et Marie-Gabriel le Truffier, vicomtesse de Béhencourt ; — d'Antoine-François de Bernes et Marguerite Daboval ; — d'Anne-Estienne de Saisseval, chevalier, et Jeanne d'Iturao ; — de François-Armand de Caruel, chevalier, et Elisabeth de Saquespée ; — de Pierre de Gueulluy, seigneur de Rumigny, et Jeanne-Françoise de Florenville de Mongin ; — de César de Rambures, seigneur du Val-Cayeux, et Marie Tillette d'Yonval ; — de Jean de Turmenyes, seigneur de Nointel-sur-Oise, et Elisabeth-Geneviève de Maupeou ; - de Claude-Joseph de Buissy, écuyer, et Françoise La Caille ; — de Louis de Rumet, seigneur de Beaucauroy (commune de Mons-Boubers) et Marie-Louise Le Moine ; — de Jean Le Fournier, baron de Neuville, et Marie-Élisabeth Herny ; — de Claude de Sarcus, écuyer, et Marie Dary ; — de François de Belleval, écuyer, et Catherine-Antoinette Moinel. — Testaments: de Jeanne Mouret, veuve de Jean du Crocquet ; — de Marie Molé, veuve de Georges de Monchy, marquis d'Hocquincourt ; — de Jeanne Gaillard, épouse de Pierre Le Boucher, seigneur du Castelet (commune de Long) ; — d'Anne Lesperon du Mesnil ; — de Pierre Langlois, seigneur de Septenville ; — de Pierre Le Gillon, seigneur du Gros- Tison (commune de Lucheux) ; — d'Adrien Morel, seigneur de Foucaucourt ;— de Catherine Berthe, épouse d'Adrien Picquet, seigneur de Dourier (commune d'Airaines) ; — de Charles de Coppequesne, seigneur de Fressenneville ; — de Marie-Marguerite de La Porte, épouse d'Antoine de Monchy, seigneur de Norroy ; — de Jean d'Incourt, curé de Sentelie. — Donations faites: par François de Vitry, seigneur des Aulheux à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, de la seigneurie de La

Hestroie (commune des Autheux) ; — par Adrien Morel à Jacques Morel, son fils, de la seigneurie de Bécordel (commune de Bécourt) ; — par Jean, marquis de Bellengreville, à ses enfants, des seigneuries de Buleux (commune de Cerisy) et de Béhen ; — par Jean Picquet à François Picquet, son neveu, de la seigneurie d'Avelesge et d'un quart du fief de Fournival, sis à Montigny-lez-Airaines ; — par Pierre Lefebvre et Marie de Ribaucourt, sa femme, à l'abbaye de Saint-Riquier, du fief Valobin, sis au Festel (commune d'Oneux) ; — par Marguerite Dufresne, veuve de Nicolas Pingré, à Marguerite Pingré, leur fille, épouse de Vincent Le Gillon, du fief de Henlez-Amiens ; — par Jacques Picquet à Jacques François Picquet, son fils, du tiers de la seigneurie de Belloy-sur- Somme ; — par Louis Le Vert, seigneur de Buménard (commune du Translay) à Charlotte Le Vert, sa fille, épouse de Daniel de Montmorency, de la seigneurie de Villers (commune de Fressenneville) etc. ; — par Alphonse de Moreuil à Louise- Françoise de Moreuil, sa fille, épouse de Jean de Barbésieux, des seigneuries de Liomer et de Brocourt ; — par François Le Seigne et Marie Perdu, son épouse, à Firmin Le Seigne, leur fils, de deux tiers des fiefs de La Mairie, de la Maison-brûlée et de Maurepas, sis à Authie ; — par Alexandre Dufresne, curé de Saint-Remy d'Amiens, et Jacques Dufresne, son frère, à Jeanne L'Empereur, leur cousine, de 131 journaux de terre sis à Hérissart ; — par François Truffier à Marie-Claire Truffier, sa soeur, épouse de Claude de Cacheleu, de la seigneurie de Houdan (commune de Tours-en-Vimeu).

In-folio, 300 feuillets, papier.

1B 99 1712-1719 1712-1719

Contrats de mariage : de Nicolas de Cacqueray et Marie-Rose d'Ypre ; — de Louis-François de Calonne, seigneur de Rougefosse (commune de Forceville) et Marie-Jacqueline Bouteiller ; — d'Abel-Hyacinthe Picquet, seigneur de Belloy, et Catherine de Polhoy ; — de René- Alexandre de Fontaine, comte de Wiry, et Marie de Tronville, damoiselle de Mérélessart ; — de François Picquet, seigneur d'Avelesge, et Marie-Charlotte Picquet ; — de Jean Besançon et Elisabeth Haudicquer. — Testaments: de Charles Morel, seigneur d'Hebecourt (commune de Vers) et de Marguerite Lucas, son épouse ; — de Nicolas Le Roy, seigneur de Fo-. restel ; — de Pierre Pingré, seigneur de Gouy ; — de Jean- Baptiste Le Riche, curé de Saint-Jacques d'Amiens ; — de Pierre-Joseph de Sachy, seigneur de Belloy ; — de Claude de Saisseval, seigneur de Méréaucourt, mari de Marie-Magdeleine d'Ardres ; — de Marie-Gabrielle de Sachy, épouse de Louis Le Boucher, seigneur d'Ailly-le-haut-clocher. — Donations faites: par Louis-Antoine Duprat, marquis de Viteaux, à François Duprat, comte de Barbanson, son cousin, des seigneuries de Formerie, de Blargies etc. ; —par Marie-Joséphine- Barbe de Hallewin, duchesse d'Havré et de Croy, à Marie- Claire de Croy, sa fille, des seigneuries de Hames, Sangatte, etc. ; — par Marguerite Mouret à l'Hôtel-Dieu de Paris, du quart de quatre maisons sises à Amiens, etc.

In-folio, 100 feuillets, papier.

1B 100 1718-1722 1718-1722

Contrats de mariage : d'Adrien Le Cou-, vreur, seigneur de Vraignes, et Marie-Adrienne Picquet ; — de Charles de Maillot, seigneur de Tours-en-Vimeu, et Marie- Françoise du Bourguier, damoiselle de Rouveroy (commune du Translay). — Testaments: de Louise-Charlotte Pingré, damoiselle du Viage (commune de Fricamps) ; — d'Anne-Françoise de La Voestine, veuve de François-Philippe de Coupigny, seigneur de Hem : « J'ai donné mes trois attaches de diamant, ma croix et le coulant, pour orner le soleil où les Pères Jésuites du collège d'Amiens exposent le Vénérable,

etc. ; » — de Françoise Poultier, veuve de Charles Crignon, seigneur d'Yonville (commune de Citerne) ; — de Jean Morgan, conseiller vétéran au bailliage d'Amiens ; ,— de Marie-Antoinette Barré, veuve de Jean Palyart, seigneur d'Aubigny ; — de François de Villers, seigneur de Hocquincourt ; — de Jeanne Daiz, veuve de Pierre Haudicquer ; — de François de Mons, seigneur de Thuison (commune d'Abbeville) ;— de Gabriel-Dominique de La Simonne, seigneur de Saint-Pierre-le-Hamel. — Donations faites: par François Le Caron, seigneur de Blangy, à maître Louis Le Caron, prêtre de l'Oratoire, son frère, d'une maison sise à Flesselles, etc. ; — par Henriette-Angélique de Blotefière à Nicolas de Blotefière, marquis de Vauchelles, son frère, de la seigneurie de Belletie (commune de Pernois) ; — par Marguerite Hémart, veuve d'Adrien Morel, seigneur de Foucaucourt, à François Morel, leur fils, de la seigneurie de Belloy (canton de Chaulnes) ; d'une maison sise à Amiens, rue du Loup-qui-va-à-Rome, etc.

In-folio, 100 feuillets, papier.

1B 101 1722-1728 1722-1728

Contrat de mariage de Louis-Auguste d'Albert d'Ailly, vidante d'Amiens, et Marie-Anne-Romaine de Beaumanoir de Lavardin.— Testaments : de Marie Guérin, veuve de Louis Dufresne, docteur en médecine ; — de Françoise de Villers, veuve de Gabriel de Sachy, seigneur d'Abancourt ; — de Charles-Emmanuel Dorillac, seigneur de Saint-Pierre-ès-champs ; — de François-Henry de Fay ; — de François Le Caron, chanoine de Notre-Dame d'Amiens ; — de François Moreau, doyen et chanoine de la même église ; — de Louis de Gomer, seigneur d'Hinneville ; — de Jeanne- Colette Dufresne ; — de Marguerite Hémart, veuve d'Adrien Morel, seigneur de Foucaucourt. — Donations faites: par René de Lallier à Marie-Jeanne Pingré d'Embreville, des seigneuries de Souplicourt, de Bertrancourt, de Frettemolle, etc. ; — par François-Gustave Morgan, seigneur d'Offemont, à Jean-François Morgan de Warvillers, son neveu, du fief d'Étouvy (commune d'Amiens) etc. ; — par Marie Randon à Jean-Henry Le Caron, seigneur de Saleux, son petit-neveu, du fief de Ratron, sis à Molliens-lez-Pierregot ; — par Antoine Boitel et Jeanne Hochedé, son épouse, à Antoine Boitel, leur fils aîné, des bois de Warlus, d'une maison sise à Montagne, etc.

In-folio, 99 feuillets, papier.

1B 102 1728-1738 1728-1738

Contrats de mariage: de Louis-Antoine de Belleval, seigneur de Toeufles, et Elisabeth de Belleval, damoiselle d'Ëmonville (commune de Chépy) ; — de Jean Le Roy, seigneur de Bellinval (commune de Brailly) et Jeanne Langlois de Godemare. — Testaments: de Catherine Vaillant, épouse de Jean-Baptiste-Joseph Berthe, seigneur de Villers-Bocage, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France ; — d'Anne de Canteleu, femme de Louis-Ursain Chesnel, président juge des traites à Saint-Valéry ; — de Martin Débonnaire, ancien maire d'Amiens, et Jeanne Galand, son épouse ; — de Marguerite Pingré, veuve de Gabriel de Sachy ; — de Marguerite-Thérèse Rouillé, princesse de Poix, veuve d'Armand-Jean du Plessis, duc de Richelieu ; — de Marie de Montmignon, épouse de Jean Vacquette, seigneur de Cardonnois ; — d'Elisabeth Haudicquer, veuve de Jean Besançon ; — de Catherine de Bernay ; — de François Le Caron, lieutenant de la Maîtrise des eaux et forêts du bailliage d'Amiens, et de Marie-Marthe Foubert, sa femme ; — de François Picquet, seigneur de Beauchamp, et Honorée de Villers, son épouse ; — de François Dufresne, seigneur du Cange ; — de maître Claude Bernault, curé de Saint-Sauflieu ; — de François Picquet de Bacouel. — Donation faite par maître Charles Moreau, chanoine de Notre-Dame d'Amiens, à Gabriel Moreau, son neveu, de trois

quarts d'un fief noble sis à Bussy-lez-Poix. — Contrat fait entre Charles-Philippes d'Albert, duc de Luynes, et Louis-Auguste d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, portant substitution graduelle, réciproque et perpétuelle de toutes les terres et seigneuries appartenant aux deux branches de la maison d'Albert.

In-folio, 149 feuillets, papier.

1B 103 1738-1757 1738-1757

Contrats de mariage : d'Édouard, marquis de Bouflers, et Marie-Charlotte-Hippolyte de Campet de Saujon ; — de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, et Charlotte-Godefride-Élisabeth de Rohan-Soubise — Testaments : de Louis Pingré, seigneur de Guignemicourt ; — de Charles Gabriel Fournel, baron de Courcelles, et Louise Daumale, son épouse ; — de Charles Picquet, seigneur de Noyencourt ; — de Pierre Gaillard, seigneur de Quivières ; — de Charles-Alexandre Le Roy de Jumelle, seigneur de Curlu ; — de Joseph-Gilles Le Boucher, écuyer ; — d'Angélique Lefebvre, dame de Monchy (commune de Fresneville) épouse, en secondes noces, de Jacques-Marie de Saint-Julien ; — de Marguerite Dufresne, veuve de Nicolas de Villers, seigneur de Rousseville ; — d'Antoine-Adrien Lemoietier, seigneur de Bichecourt (commune de Hangest-sur-Somme) ; — de Nicolas-Antoine de Grouches, marquis de Chépy ; — de Marie-Antoinette Barré, veuve de Jean Paliart, seigneur d'Aubigny ; — de Catherine Roussel, veuve de François Mouret, seigneur de Caulières ; — de Marie-Marguerite de Revelois, épouse de Louis-François de Gueulluy, seigneur de Rumigny ; — de Jean-Baptiste Thierry, seigneur de Wiencourt, lieutenant général au bailliage d'Amiens ;— de Marie-Madeleine de Hen, veuve de Pierre Durieux, seigneur de Villers-lez-Roye — Donations faites : par Pierre de Tassart aux fils d'Henry Delamotte, ses cousins, de la seigneurie d'Enguillaucourt (commune de Guillaucourt) : « A la charge, par les sieurs donataires, leurs hoirs et ayants cause, de joindre les armes du seigneur donateur aux leurs ; et, en outre, de porter le nom de Tassart joint aux leurs, etc. ; » — par Augustin-Emmanuel de Sainte-Aldegonde, seigneur du Quesnel, à Nicolas-Antoine de Grouches, marquis de Chépy, de tous les Biens qui sont échus au donateur par le décès de Nicolas- Antoine de Sainte-Aldegonde, seigneur de Noircarme, son frère ; — par Marie-Catherine de Mareuil à Hector-Anne-Louis de Mareuil, du fief noble de Belleville (commune de Rainneville).

In folio, 200 feuillets, papier.

1B 104 1757-1784 1757-1784

Contrats de mariage de Christophe Cossart, vicomte d'Espiez, et Thérèse-Elisabeth de Gaudechart de Boisemont ; — de Philippes-Antoine de Hunolstein et Charlotte- Gabrielle-Ëlisabeth-Aglaé de Pujet de Barbantanne ; — de Charles-Albert Xavier, marquis d'Aguesseau d'Aubercourt, et Pétronille-Jeanne Brunet d'Évry. — Testaments : d'Angélique- Renée-Suzanne Fenel, dame de Dargnies, veuve de Jean-Jacques Fenel ; — de Marie-Françoise de Boulongne, épouse de Jean Danzel, seigneur de Boismont ; — de Marie-Marguerite de Montmignon, épouse de Robert-Vulfran Sanson, seigneur d'Ercourt ; — de Nicolas-Antoine Aliamet de Méligny ; — de Jean Thierry, seigneur de Genonville (commune de Moreuil) ; — de Jean-Baptiste-Joseph Bouquet, seigneur de Sarton ; — de Claude de Mons, seigneur d'Hédicourt ; — de Jean Lefebvre de Milly, seigneur des Autheux ; — de Lugle- Luglien-Édouard de La Villetle, veuf de Magdeleine-Joseph Cornet de Coupel :« Je donne et lègue à la fabrique de Saint- Pierre de Montdidier une somme de 4,000 livres pour être employée à fonder à perpétuité, nourrir, et entretenir une soeur de

Providence, pour l'instruction de la jeunesse, etc. ; » — de Jean Goyer, seigneur de Neuvillette ; — d'Henry-Louis, marquis de Lameth ; — de Jacques-Nicolas Le Boucher de Richemont » ; — de François-Léonor de Créquy, comte de Canaples ; — d'Honorée-Ursule d'Amiens, veuve de maître Vacquette de Fréchencourt, seigneur de Daours — Donations faites : par Antoine du Blaizel à Marie-Marguerite du Blaizel, sa soeur, veuve de Simon Flahaut de La Caurye, de la seigneurie de Brexen ; — par Charles-Louis Rumet à Charles-Louis-Antoine- César Rumet, son fils, des seigneuries de Nolette (commune de Noyelle-sur-mer) et de Morlay (commune de Ponthoile) ; — par Jean-Baptiste-Gabriel Cossart, comte d'Ezpiez, à Louis-Vespasien Cossart, marquis d'Espiez, son frère, de la seigneurie de Brassy, composée des fiefs : de Brassy, relevant de Conty ; de Nouveau-Lieu, mouvant de Wailly ; et de Romont, tenu de la seigneurie de Thoix.

In-folio, 199 feuillets, papier.

1B 105 1784-1790 1784-1790

Contrat de mariage de Nicolas-Michel Levaillant, maître de la verrerie du Cornet, à Rieux en Normandie, et Marie Bellendre de Buleux. — Testaments : de Marie-Catherine-Françoise Le Boucher, veuve, en premières noces, de Jean-Baptiste-François de Villers, seigneur d'Authieule ; et, en secondes, de Joseph Le Boucher, seigneur d'Ailly-le-haut-clocher ; — de Claude Picquet, seigneur de Belloy-sur-Somme ; — d'Alexandre de Valois, seigneur de Campsart (commune de Villers-Campsart) ; — de Jean-Jacques Jumel, architecte ; — de Grégoire-Alexandre Pleyard, curé de Courcelles-sous-Moyencourt ; — de Robert-Alexandre Mimerel, notaire au bourg de Saint-François-basse-terre, (Guadeloupe). — Donation faite par Marie-Françoise-Agathe de Cacheleu a Maximilien de Cacheleu, son cousin, de la seigneurie de Bouillancourt-sous-Miannay (commune de Moyenneville)

In-folio, 62 feuillets, papier.

Série 1731-1790

1B 106 1731 1731

Insinuations faites au bureau d'Amiens, des donations entre vifs, en exécution de la déclaration du Roi, du 17 février 1731 ; — Donations faites: par Magdeleine Pingré, veuve de Vincent Pingré, seigneur de Sourdon, à leurs enfants, de la moitié du fief de Montrelet-Rolpot etc. ; — par Jeanne Hubert à la fabrique de l'église Saint-Germain d'Amiens, d'une maison sise rue basse Saint-Germain, pour la fondation de trois obits ; — par Madeleine-Charlotte de Chevestre, veuve de Jean-François de Bomy, à Charles-Augustin de Coigny, son neveu, de la seigneurie de Zaleux (commune de Béhen), à la charge d'entretenir et de faire desservir la chapelle construite dans la maison seigneuriale, etc.

In-folio, 31 feuillets, papier.

1B 107 1731 1731

Extraits des contrats de mariage: de Claude Briet, seigneur de Fortmanoir (commune de Boves), et Marguerite Picquet ; — de Louis-Joseph Morel, seigneur d'Hérival, et .Marie-Marguerite Pingré ; — de Charles-David Le Vaillant, écuyer, et Marie-Anne de Brossart ; — de Louis- Claude Gorjon de Verville, et Marie-Agnès Riche. — Donations faites: par Nicolas de Herte, seigneur de Hailles, à Nicolas de Herte, son fils, et à Marie-Françoise de Herte, sa fille, épouse de Joseph Pingré, seigneur de Guignemicourt, du fief de Belleval, sis à Thory ; de la seigneurie de Merville-au-bois, etc. ; — par Françoise Le Roy, veuve de Nicolas Le Scellier, à Jean-Baptiste Le

Scellier, leur fils, de la seigneurie de Zoteux (commune d'Acheux, canton de Moyenneville) ; — par Jeanne et Louise Gontier à Marie Thérèse Lequieu de Moyenneville, du fief de Frémont, sis à Punchy.

In-folio, 40 feuillets, papier.

1B 108 1732 1732

Contrats de mariage: de Pierre-Hubert de Fontaines et Madeleine de Friaucourt, dame de Bully ; — d'André-Nicolas Duret, seigneur de Saint-Christ, et Marie- Anne de Brenedent ; — de Charles Lamiré, chevalier, et Marie-Françoise d'Urre ; — de Jean-Jacques de Beauvarlet, seigneur de Drucat, de Gorenflos, etc. et Marie-Anne de Lamiré ; — d'Antoine de Mailly, seigneur de Bréauté, et Anne-Françoise d'Anvin de Hardenthun. — Donations faites : par Emmanuel-Augustin de Sainte-Aldegonde, seigneur du Quesnel, à l'église de Boismont, de deux journaux de terre sis à Pinchefalise (commune de Boismont), à la charge de quatre obits ; — par Elisabeth-Aimée Harlé, à la communauté du village de Cannessières, de 16 journaux de terre, dont le revenu sera employé à payer, en partie, la subsistance d'un vicaire et d'un clerc lai qui tiendra école et y recevra gratuitement les enfants pauvres du village ; — par Pierre de Flexelle à la fabrique de l'église de Prouville, de 7 journaux et demi de terre, sis audit Prouville, à la charge de deux obits ; — par le comte de Mailloc à Catherine-Victoire de Bellengreville, de 60 journaux de terre sis au Cauroy (commune de Tours, canton de Moyenneville) ; — par Marie Wallon, à l'église de Saint-Vulfran d'Abbeville, d'une maison et de 120 livres de rente, pour la fondation d'une école de charité où devront être instruits trente jeunes garçons de la paroisse ; — par Geneviève Oger, à Philippe Vrayet de Franclieu et à Geneviève Dupont, son épouse, de 30 journaux de terre sis à Rosières et à Vauvillers, etc.

In-folio, 131 feuillets, papier.

1B 109 1733 1733

Contrat de mariage de Jean-Charles Duméril et Marie-Jeanne d'Ailly. — Donations faites : par Françoise Lambert aux Franciscaines de Formerie, d'une maison et de ses dépendances, sise audit Formerie ; — par Charles Dupuis, seigneur de La Vieuville, à Marie-Magdeleine Geneviève Cérucau, sa petite-nièce, d'une maison sise à Hornoy ; — par Jean-Baptiste-Gabriel de Sachy, seigneur d'Omécourt, et Marie-Françoise de Villers, son épouse, à Jean- BaptisteMariette et à Angélique Hareux, sa femme, d'une maison siseà Amiens, au Grand-marché ; — par Jeanne Vasseur, veuvede Pierre Fleury, à Nicolas Fleury, leur fils, d'une brasseriesise à Saint-Valéry, joignant les murailles du château ; — par Antoine de Cour, seigneur de Caix, à Thérèse-Claudine de Cour, sa nièce, veuve de Jacques-Germain de Conty, marquis d'Hargicourt, de 395 livres de rente ; — par Anne de Gaude-bout à Antoinette de Gaudebout, épouse du sieur Mille, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, de la part appartenant à ladite demoiselle Anne, dans le fief de La Chapelle (commune d'Yvrench) ; — par Jeanne Carré, veuve de Louis Prévost de Serainville, à Marie-Marguerite Pommier, femme de Pierre Aldebert, de la seigneurie de Luchuel.

In-folio, 198 feuillets, papier.

1B 110 1733 1733

Contrats de mariage: de François-Alexandre Bernard, seigneur de Monneville, et Marie-Marguerite de Rimbert, damoiselle de La Boissière ;— d'Antoine de Chesnard, seigneur de La Huberde, et Jeanne-Angélique Blanchet, veuve de Louis Picquet. — Donation faite par Louis Caron, l'un des fermiers de la ferme de La Vacqueresse (commune de Quevauvillers) à Charles et à Nicolas Caron, ses deux fils, de plusieurs pièces de terre sises à

Namps-au-val et à Quevauvillers.

In-folio, 71 feuillets, papier.

1B 111 1734 1734

Extraits des contrats de mariage : — de Jean- Marie de Lestocq, seigneur de Raucourt, et Marie-Louise Houdier, veuve de Toussaint Trouvain ; — de François de Buigny, seigneur de Cornehotte (commune de Brailly) et Charlotte-Anne de Fontaine de Neuville ; — de Louis-Nicolas de Cacheleu, seigneur de Vauchelles, et Charlotte- Marguerite de Carvoisin. — Donations faites : par Claude- François-Firmin de Louvencourt à Nicolas-Barthélémy de Louvencourt, son frère, de la seigneurie de La Cour-de-fief (commune de Flixecourt) ; — par Charles de Mareuil à Jean- Marie de Mareuil, seigneur de Belleville, son frère, de la part qui appartient audit donateur dans les fiefs de Buissy (commune de Hangest-en-Santerre) de Fontaines (commune de Toutencourt) etc. ; — par Nicolas de Herte, seigneur de Hailles, à l'hôpital général d'Amiens, d'une somme de 2,000 livres ; — par Françoise Poultier, veuve de Jacques Boully, à Geneviève et à Thérèse Boully, leurs filles, d'un fief noble sis à Ramburelles ; — par Jeanne Devismes, veuve de François Lambert, capitaine de navire, à Jean Lambert, leur fils, et à Marie-Élisabeth Breton, sa femme, d'une maison sise à La Ferté, dans la Double-rue ; — par François Matifas, écuyer, et Elisabeth de Boissel, son épouse, à l'Hôtel-Dieu de Saint-Riquier, de 27 journaux de terre labourable, prés, etc. sis à Noyelles-sur-mer, et de la moitié du fief de Coulombeauville (commune d'Yaucourt-Bussus).

In-folio, 193 feuillets, papier.

1B 112 1735 1735

Extrait du contrat de mariage de Jean-François Chassepot de Beaumont et Marie-Françoise-Louise-Geneviève de Saisseval de Pissy. — Donations faites : par Christine de Bénart, dame de Domart-sur-la-Luce, à maître Jean Damois, desservant de la chapelle de Guillaucourt, d'une rente viagère de 160 livres, à la charge de dire cinq messes par semaine, à l'intention de la donatrice ; — par Eustache de Louvencourt, chevalier, à Adrien-Eustache Le Mongnier, son neveu, de la seigneurie de Blangy-Tronville ; — par Jeanne Hourdel, veuve de Louis Dargnies, et Louis-Michel Dargnies, chanoine de Notre-Dame d'Amiens, à Antoine Dargnies, avocat à Abbeville, d'une maison sise à Crécy ; — par Jean-Baptiste Le Vasseur, chanoine de Saint-Firmin de Vignacourt, à l'hôpital de la Sainte-Trinité de Montdidier, de 8 à 9 journaux de terre sis à Mézières (canton de Moreuil).

In-folio, 200 feuillets, papier.

1B 113 1735 1735

Donations faites : par Jeanne Sagnier à Philippes Vrayet, seigneur de Franclieu, et à Geneviève Dupont, son épouse, d'une maison sise à Amiens, rue de Noyon ; — par Marie Dupreiz, veuve en premières noces de Jean Riquier, à Louis Riquier, leur fils, d'un moulin à huile et de ses dépendances, sis au Petit-Saint-Jean (commune d'Amiens).

In-folio, 23 feuillets, papier.

1B 114 1736 1736

Contrats de mariage : de Louis-François-Élisabeth de Gueulluy, seigneur de Rumigny, et Marie-Marguerite de Revelois ; — de Jean-Baptiste Duflos, seigneur de Rancourt, et Marie du Vauchelle ; — de Nicolas Tripier, commissaire enquêteur au bailliage d'Amiens, et Elisabeth Hugot ; — de François-Thomas de Huppi, seigneur de Miraumont, et Antoinette Michault. — Donations faites : par Marie-Anne Colette à Robert Jourdain, son neveu, de la seigneurie de Thieulloy-la-Ville ; — par Joseph Lequieu de

Moyenneville à Marie-Thérèse Lequieu de Moyenneville, sa fille, d'une somme de 10,000 livres ; — par Marie-Magdeleine Barré, veuve de Pierre Colette, seigneur de Thieulloy-la-Ville, à Marie-Thérèse Jourdain, épouse de Jean Vaysse, seigneur d'Allonville, de 13 journaux et demi de terre ; — par maître Nicolas Thure, ancien professeur au collège Mazarin, à Jean- Charles Pétigny, seigneur de Rivery, de plusieurs pièces de terre sises à Fransures ; — par Jacques de Monchy à Joseph de Jambourg, seigneur de Hallu, du fief de Blin (commune de Loeuilly) ; — par Charles-Louis Manessier de Bratigny et Marie-Anne Foucque, son épouse, à Charles-Louis Manessier, seigneur de Saint-Acheul, leur fils, d'une maison sise à Heuzecourt.

In-folio, 193 feuillets, papier.

1B 115 1737 1737

Contrats de mariage : de François Vaillant, seigneur de Hautemart, et Marie-Louise d'Arest, de Croy ; — de Louis-Marie-Joseph Le Ver, seigneur de Mesnil-David, et Suzanne d'Anglos ; — de François de Belleval de Floriville et Anne de Gueulluy de Rumigny ; — de Charles Crignon, seigneur des Amourettes, et Claudine-Elisabeth de Bruntelle ; — de Charles Spens, graveur à la Monnaie d'Amiens, et Marie-Magdeleine Artus ; — du sieur de Belleval de Bois- Robin et Marie-Ursule Pingré. — Donations faites : par les héritiers de maître Charles Trencart, chanoine de N.-D. d'Amiens, à l'Hôtel-Dieu de cette ville, de cinq maisons, de terres sises à Sailly-Lorette, etc ; — par Marie-Anne Sanson, veuve de Charles Gaillard, seigneur de Gapennes, à Louis Gaillard, leur fils, d'une maison sise à Abbeville, etc. ; — par Marie-Anne Lefebvre aux pauvres de la paroisse Saint- Remy d'Amiens, d'une maison sise dans cette ville, rue de Corbie. — Constitution d'une rente viagère de 450 livres faite par Marie-Françoise de Sachy, épouse de Jean-François Dincourt, seigneur d'Hangard, au profit de Marie-Magdeleine Barré, veuve de Pierre Colette.

In-folio, 201 feuillets, papier.

1B 116 1737 1737

Extrait du contrat de mariage de Jean-Ambroise Choderlos de Laclos, secrétaire de l'intendance de Picardie, et Marie-Catherine Gallois. — Donations laites : par Marie Bourgeois, veuve de François Vasseur, à l'église de Sentelie, d'un journal de terre ; — par Marie-Françoise de Mailly, veuve de Jean-Baptiste Boullet, seigneur de Merville, à Jeanne Guillemain, épouse de Louis-Marc Dervelois, de trois loges sises à Paris, rue de Normandie ; — par soeur Louise-Élisabeth de Gueulluy de Lompré à la, communauté des filles de Sainte-Geneviève d'Amiens, de 7. journaux et demi de terre sis à Villers-Bocage ; — par Antoine Loeuillier aux prêtres de la Congrégation de la mission établis à Amiens, de 37 livres 10 sous de rente, pour la fondation d'une mission à faire, de huit ans en huit ans, dans la paroisse d'Aumâtre ; — par Marie-Anne Lefèvre aux Carmélites d'Abbeville, d'une rente de 303 livres.

In folio, 42 feuillets, papier.

1B 117 1738 1738

Contrats de mariage : de Nicolas de Bellengreville, marquis de Buleux (commune de Cerisy) et Françoise de Gaillard-Lonjumeau ; — de François-Aimé, baron de Licques, et Catherine Vincent ; — de Charles de Grouches de Limerville et Marie-Anne Le Blond du Plouy ; — d'An-toine- Joseph Bernard, seigneur de Lierval, et Marie-Catherine- Françoise Vincent. — Donations faites : par Charles Danzel à Marie-Anne Danzel, sa nièce, épouse de François- Alexis Le Vasseur, seigneur de Neuilly-le-Dien, d'une maison sise à Hocquelus (commune d'Aigneville), etc. ; — par Charles Prévost aux paroissiens de Tilloy-Floriville, d'une maison destinée au

logement du desservant de leur église ; — par Catherine de Halloy à son neveu Robert de Halloy, seigneur de Domémont, président au Bureau des finances d'Amiens, et à sa nièce Jeanne de Halloy, épouse de François-Nicolas Boulenger, seigneur de Rivery, d'un tiers de la seigneurie de Villincourt (commune de Montigny) etc ; — par Claude Trouvain, chanoine de N.-D. d'Amiens, au profit du chapelain pourvu de la prébende théobaldienne de cette église, de 12 journaux 3 quartiers de terre sis à Loeuilly.

In-folio, 187 feuillets, papier.

1B 118 1739 1739

Extraits des contrats de mariage : d'Augustin fillette de La Boissière, seigneur d'Acheux, et Geneviève Simonet ; — de Charles-François Manessier, seigneur de Selincourt, et Gabrielle-Angéhque Leclercq de Bussy. — Donations faites : par Pierre-Aimé, comte de Bourdin à Pierre-Aimé de Bourdin, son fils, de la seigneurie de Monsures ; — par Oudart-Abel Le Correur, seigneur de La Ferrière, à Oudart-Philibert Le Correur, son fils, de la seigneurie de Belliveux (commune de Fréchencourt) ; — par Louise-Charlotte-Élisabeth de Créquy, veuve de Claude- François, marquis de Gouffier, à Marie-Thérèse-Henriette- Françoise-Élisabeth d'Auxy, sa nièce, d'une somme de 13,000 livres ; — par Christine de Baisieux, dame de Domart- sur-la-Luce, au Chapitre de la cathédrale d'Amiens, de 12 journaux de terre sis à Domart, pour la fondation d'une chapelle simple, sous l'invocation de Saint-François-de- Sales ; — par Jean-Baptiste Jourdain à Robert Jourdain, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, son frère, à Marie-Marguerite Jourdain, sa soeur, épouse d'Antoine Boitel, seigneur de Welles, et à Thérèse Jourdain, aussi sa soeur, épouse de Jean-Baptiste Vaysse, seigneur d'Allonville, d'une somme de 9,000 livres, etc. ; — par Charles Crignon de Monthenry, curé de Harcelaine (commune de Maisnières) à Elisabeth Crignon de Monthenry, sa soeur, veuve de César de Rambures, seigneur de Val- Cayeux d'une maison sise à Prés (commune de Caours) etc.

In-folio, 130 feuillets, papier.

1B 119 1740 1740

Contrats de mariage : de François d'Urre, seigneur de Beaurepaire, et Marie-Françoise Quiefdeville ; — de Geoffroy de Bourdin de Monsures et Louise d'Hérissart ; — de François-Nicolas Le Roy, seigneur de Dreuil, et Catherine Vincent, veuve de François-Aimé, Baron de Licques. — Donations faites: par Magdeleine de Fontelle-Haussez a Antoine Ansiaume, seigneur de Comble, du fief de Haussez ; — par Jean-Alexandre de Fay, seigneur de Foucaucourt, à ; Louis-Nicolas de Fay, son neveu, d'un quint de la seigneurie de Vaire-sous-Corbie, etc. ; — par Marguerite Bertier à Philippes-Antoine-Maurice Lefebvre, seigneur de Branlicourt (commune d'Estrées-lez-Crécy) de 26 journaux de terre ; — par François-Honoré Bertin, chapelain de la chapelle des comtes de Ponthieu, à l'hôpital Saint-Charles d'Amiens, de deux maisons sises dans cette ville, rue des Capucins, etc.

In-folio, 432 feuillets, papier.

1B 120 1741 1741

Extraits des contrats de mariage : de Joseph Le Boucher d'Ailly et Marie-Catherine-Françoise Le Boucher ; — de Charles de Sevelinge, écuyer, et Elisabeth Le Picart ; — de Joseph-Michel de Haucourt, chevalier, et Marie-Cécile de Sarcus ; — de François-Henry de Cossette, seigneur de Sommereux, et Marie-Ursule Le Clercq de Bussy ; — de Jacques-Maximilien de Gueulluy, seigneur de Rumigny, et Marie-Jeanne-Élisabeth

Le Seigne. — Donations faites : par François-Honoré Bertin, chapelain de la chapelle des comtes de Ponthieu, aux Soeurs-grises d'Amiens, d'une maison sise dans cette ville, rue de Metz, etc. ; — par Louise Dufresne à son neveu Vincent Dufresne, président trésorier de France au Bureau des finances de Caen, et à ses nièces Marie-Madeleine Dufresne, épouse de Marc-Antoine-Laurent Dallart, et Marie Bersin, épouse de Louis Duval de L'Épinoy ; de la part à laquelle ladite donatrice a droit dans la succession de Marie Le Blanc, sa mère, veuve de Charles Dufresne ; — par Jacques Robbe, grand maître du collège Mazarin, à Catherine Robbe, épouse de Pierre Le Bon, chirurgien, d'une maison sise à Villers-Campsart, etc. ; — par Charles Picquet, seigneur d'Inval, à Marie-Charlotte de Belloy, damoiselle de Vaudricourt, d'une rente au capital de 6,000 livres ; — par Jacques Hecquet à ses enfants, de la moitié de la seigneurie de Villers-sous-Mareuil (commune de Huchenneville) etc.

In-folio, 222 feuillets, papier.

1B 121 1742 1742

Donations faites: par Anne-Thérèse Morel, veuve de Guîlain Duval, seigneur de Nampty, à leurs enfants, d'un « marché » (tout ce qui est donné à ferme par un seul bail) de terres sises au Pont-de-Metz, etc. ; — par Marie-Madeleine et Geneviève d'Aussy à Catherine Rohaut, leur nièce, épouse de Jean-Baptiste Gresset, commissaire enquêteur au bailliage d'Amiens, de la moitié de deux maisons sises à Amiens, rue de L'Entonnoir, etc. ; — par Susanne de Gaillard de Longjumeau, damoiselle de Ramburelles, de Tully, etc., à Jean-François Bernard, seigneur du Pontde-Metz, et à Thérèse-Rose-Berthe, son épouse, d'une somme de 30,000 livres ; — à Nicolas-Antoine de Grouches, marquis de Chépy, son cousin, des seigneuries de Ramburelles et de Tully.

In-folio, 201 feuillets, papier.

1B 122 1742 1742

Extraits des contrats de mariage: de René- Charles Poussepin, seigneur de Belaire (commune de Brutelle) et Marie-Françoise Perdu, veuve en dernières noces de Marie-Louis Charton ; — de Pierre-François Dincourt, seigneur d'Hangard, et Marie-Jeanne Boitel. — Donations faites: par Oudart de Beaurain, seigneur de Brévillers, à Louis-Ferdinand de Beaurain, son fils, de tous les biens du donateur régis par la coutume du bailliage d'Amiens ; — par André Le Picard, chevalier, à Jean-François d'Aguesseau, son cousin, de la seigneurie d'Aubercourt ;— par Jacques de Montmignon à Jean-Jacques de Montmignon, son fils aîné, de la seigneurie d'Escarbotin (commune de Friville) de trois maisons sises à Amiens, rue Beauregard, etc. ; à Michel de Montmignon, son fils puîné, et à Marie-Marguerite de Montmignon, sa fille, épouse de Norbert-Vulfran Sanson, seigneur du Cauroy, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, du fief de Warfusée, sis à Lamotte-en- Santerre, d'une ferme sise à Bourseville, etc.

In-folio, 97 feuillets, papier.

1B 123 1743 1743

Extraits des contrats de mariage : de Joseph de Rocquigny, seigneur de Rocquefort, et Élisabeth-Anne de Monsures ; — de François-David Le Villain, seigneur de Rainemont, et Marie-Charlotte Pingré de Fricamps. — Donations faites : par Madeleine de Fontette, dame en partie de Cuigny-en-Bray, à Etienne Desmarets-Delannoy, baron de Roncherolles, de plusieurs fiefs sis à Haussé ; — par Antoine Denis, seigneur de Barberoy, à Pierre-René de Rainçay, de la part du donateur dans la seigneurie de Rou-vroy (commune de Hangest-sur-Somme) ; — par Marie de Bray, veuve de Pierre Garnier, à la cure de Briot (commune de Saint-Christ) de deux pièces de

terre sises audit Briot ; — par maître Noël Tonnel, curé de la paroisse de Ram-bures, à Antoine Tonnel, son neveu, d'une maison sise à Rambures ; — par Jeanne- Françoise Morel, veuve de Pantaléon Pingré, seigneur de Fricamps, à Pantaléon-Jean Pingré, leur fils, de trois marchés de terres sises à Citernes, à Forceville (canton d'Oisemont) à Fontaine-le-sec et à Oisemont ; — par Claude Boulenger, conseiller du Roi à la Cour des Monnaies de Paris, à François-Nicolas et à Jean-Philippes Boulenger, ses fils, de la seigneurie de Rivery, etc.

In-folio, 183 feuillets, papier.

1B 124 1744 1744

Extraits des contrats de mariage : de Louis-Jean de Crény, seigneur de Quevauvillers, et Elisabeth Vacquette de Fréchencourt ; — de Jean-François Jouanné, procureur du Roi au Bureau des finances de la Généralité d'Amiens, veuf de Marie-Madeleine-Agnès Dufresne, et Marie-FrançoiseÉléonore de Virgille, veuve de Jean-Henry Le Caron, seigneur de Saleux ; — de Joseph-Alexis Dumollin, écuyer, et Marguerite Mouret d'Amancourt. — Donations faites : par Claudine-Thérèse de Court, veuve de Jacques-Germain de Conty, marquis d'Hargicourt, à Thimoléon de Conty, leur fils, du marquisat de Jumel, de la seigneurie de Bovelles, du fief de Vaneaux (commune de Dommartin) etc. ; — par Marie Griffon, veuve de Pierre Gaillard, seigneur deQuivières, à Claude Griffon, seigneur d'Offoy, et à CharlesGriffon, seigneur des Vaux, ses cousins, de 37 journaux deterre sis à Flixecourt, etc. ; — par maître François-PaulDuval, chanoine de la collégiale de Longpré-les-corps-saints, à Marie-Marguerite Duval, sa soeur, épouse de Jean-Charles Michault, de 98 journaux de terres sises à Lamaronde, à Caulières, etc. ; — par Marthe de Rambure, veuve d'André- Hyacinthe de Quiefdeville, seigneur de Thory, à Marie-Françoise de Quiefdeville, leur fille aînée, épouse de François d'Urre, de la moitié des biens que ladite donatrice a hérités de Judith de Rambure, sa soeur.

In-folio, 211 feuillets, papier.

1B 125 1745 1745

Extraits des contrats de mariage : de Pierre- Jérôme de Haucourt, chevalier, et Françoise-Marie-Madeleine de Sarcus ; — du marquis de Langheac et Louise- Elisabeth de Melun, princesse d'Épinoy, veuve de Jean- Alexandre de Melun. — Donations faites : par Jeanne de Gignac, épouse de Firmin-Augustin Le Moitié de Bichecourt, seigneur d'Authuile, à André-François Renouard, seigneur d'Aumatre, de terres sises à Morlancourt, etc. ; — par François Dufresne, seigneur de Fontaine, à la fabrique de la paroisse de Molliens-au-bois, de 2 journaux 30 verges de terre, etc. ; — par Marie-Thérèse de Crocquoison à Catherine- Marthe-Robertine de Crocquoison, sa nièce, de la moitié du fief de La Chaussée (commune de Flixecourt) etc. ; — par Suzanne de Gaillard-Longjumeau à la communauté des habitants de Ramburelles, de 6 journaux de terre, pour la fondation d'un vicariat dans leur paroisse ; — par Marie- Jeanne Chocquet de Boucacourt à François Le Pruvost, seigneur de Glimont (commune de Thésy) son cousin, desseigneuries de Laviéville et de Boucacourt ; — par Jean Le Sergeant, seigneur de Saucourt (commune de Nibas) à Marie-Gabrielle et à Marie-Élisabeth-Barbe Le Sergeant, ses filles, de terres labourables sises à Saucourt ; — par Louis- Mi chel-Hercule de Brayer, seigneur de Bernes, et Marie-Angélique de Fay, son épouse, à Pierre-Louis du Bos, seigneur de Fossemanant, du tiers d'un fief sis à Fiers ; — par Gabrielle et Catherine de Bellengreville, à Joachin-François et à Jean-Charles de Bellengreville, leurs neveux, et à Marie-Madeleine de Bellengreville, leur nièce, de la moitié de la seigneurie de Béhen, etc.

In-folio, 200 feuillets, papier.

1B 126 1746 1746

Extraits des contrats de mariage: de Louis- Joseph de Ville, procureur du Roi à la Maîtrise des eaux et forêts du bailliage d'Amiens, et Marie-Catherine Bocquillon ; — d'Edouard, marquis de Bouflers- Rouverel, et Marie-Charlotte-Hippolyte de Campet de Saujon ; — de Charles-Yves Le Vicomte, seigneur de Rumain, et Constance-Si-mone-Flore-Gabrielle Rouault de Gamaches ; — de Jacques-Augustin Dault, écuyer, et Geneviève de Créquy, damoi-selle de Saucourt ; — de Charles-François de Calonne, seigneur de Mesnil-Eudin, et Marie-Catherine-Charlotte de Belloy ; — de Philippes- Joseph Lefèvre, seigneur d'Amilly, et Charlotte- Magdeleine de Clermont-Tonnerre ; — de Pierre- Alexandre de Saucourt, seigneur de La Frénais, et Elisabeth de La Rue de Thibeauville ; — de Claude Le Roy, seigneur de Maison-Ponthieu, de Saint-Lau, etc., et Marie-Madeleine-Joseph-Louise de Lannoy. — Donations faites : par Antoine-Michel Lagrené de Valencourt à Anne-Catherine Lagrené, sa soeur, veuve d'Antoine Petyst, de la seigneurie d'Authieule ; — par Marie-Magdeleine Caulet de Bussy à Henriette-Catherine Caulet de Bussy, de plusieurs fiefs sis à Halloy-lez- Pernois ; — par Marie-Antoinette de Schouteete, veuve de François-Léonor de Créquy, comte de Canaples, à Hugues, comte de Créquy-Frohans, leur fils, du terrain du vieux château de Canaples ; — par Anne-Magdeleine Tillette de Belleville à Magdeleine-Charlotte de Rochette, épouse de Louis-Gustave Hérault, d'une ferme sise à Woirel, etc. ; — par Charles de Preudhomme d'Hail-lies à Charles de Briois, seigneur de Poix, d'Angre, etc. son cousin, des seigneuries de Beauvoir-Rivière, de Wa-vans (Ponthieu) et de la moitié des seigneuries de Wavans (Artois) et d'Haunescamp ; — par Louis-François-Gabriel d'Orléans de La Motte, évêque d'Amiens, aux soeurs de la Providence de Rouen, d'une somme de 3,000 livres, etc., pour la fondation d'une école gratuite dans la paroisse de Saint-Maulvis.

In-folio, 247 feuillets, papier.

1B 127 1747 1747

Extraits des contrats de mariage : de Jacques- François de Rhone, président au siège présidial de Calais, et Marie-Charlotte-Geneviève de Chateauneuf ; — de Jacques Barthélémy de Rincheval, seigneur de Harponville, et Marie-Charlotte de Maquerel ; — de Guillaume-Nicolas Dubois, comte du Bourg, et Magdeleine de Montmorency. — Donations faites : par Jean Locquet, notaire à Hornoy, et Marie- Madeleine Billehaut, son épouse, à François Locquet, leur fils, d'une maison sise à Hornoy, etc. ; — par Louis d'Argouges, marquis de Ranes, à Charles-Louis d'Argouges, comte de Ranes, à ses deux fils puînés, à madame de Gabriac, sa fille, et à l'enfant de feue la comtesse de Troisvilles, aussi sa fille, de tous ses biens meubles et immeubles ; — par Jean- -Baptiste-Joseph de Sachy, écuyer, et Françoise Lenoir, son épouse, à Geneviève de Sachy, leur fille, d'une maison nommée La Tirelire, sise au Petit-Saint-Jean près Amiens, etc.

In-folio, 206 feuillets, papier.

1B 128 1748 1748

Extraits des contrats de mariage : de Joseph d'Amiens, écuyer, et Catherine-Thérèse Duval ; — de Jean- François Turpin, seigneur de Wargemont, et Marie-Françoise Beauvais ; — d'André Duval et Françoise-Marie Artus, veuve du sieur Aliamet, seigneur de Condé-Folie ; — 'de Louis, comte de Mailly, seigneur de Rieux, et Louise Julie de Mailly ; — de Jean-Marie-Auguste Bernard de Cizancourt, avocat au bailliage d'Amiens, et Marie-Anne- Ursule Dragon. — Donations faites : par Marie Trancart à Marie-

Anne Trancart, sa cousine, du fief d'Ouviller, sis à Hérissart ;— par François Le Beuf à la fabrique de l'église de Mers, de 2 journaux de terre sis à Mers, à la charge de deux obits ; — par Nicolas de Blotefière, marquis de Vauchelles, à Louis-Charles de Blotefière, marquis de Vauchelles, son fils, de quatre cinquièmes des seigneuries de Vauchelles, de Monflières, de Brucamps, etc., et à Marguerite de Blotefière, sa fille, d'un cinquième des mêmes seigneuries ; — par Marie de Dourlens à Jean-Baptiste Thierry, seigneur de Campeville, de deux marchés de terres sises à Catheux ;— par Marie-Marguerite Warré, veuve d'Adrien Danzel, lieutenantcolonel du régiment de Lorraine à Catherine-Jacqueline Robart, d'une somme de 6,000 livres ; — par Claude- Joachim Caudel de Zalleux, seigneur de Lamery, à Marie- Louise et à Marguerite-Henriette Caudel de Zalleux, ses soeurs, de sa part dans la succession de Jean-Baptiste Caudel, seigneur de Zalleux (commune d'Halloy), leur père.

In-folio, 248 feuillets, papier.

1B 129 1749 1749

Extraits des contrats de mariage : d'Anne- Gabriel-Henri-Bernard de Saint-Saire, seigneur de Passylez- Paris, veuf de Marie-Madeleine de Grimoard du Roure, et Adrienne-Marie-Madeleine-Ulphe d'Hallencourt ; — de Jean-Louis de Bernage, intendant de la Généralité de Moulins, et Marie-Elisabeth Marié ; — de Jean-Étienne de Valicourt, seigneur de Brunemont en Hainaut, et Geneviève de Sachy. — Donations faites : par Magdeleine-Rose et Elisabeth Bourée à François Roussel, leur neveu, président au Bureau des finances de la Généralité de Picardie, des Biens qu'elles possèdent à Montigny-les-jongleurs ; — par Marie Trancart à Marie-Eugénie Trancart, veuve de Robert- Augustin Fournier, sa cousine, d'une maison nommée La Coqueluche, sise à Amiens, grande chaussée au Bled.

In-folio, 226 feuillets, papier.

1B 130 1750 1750

Extrait du contrat de mariage de Jean Le Prévost, seigneur de Redentif, et Marie-Anne Cozette de Beauchesne. — Donations faites : par François-Bernard Le Fournier, Baron de Wargemont, à Marie-Angélique Le Fournier, sa fille, prieure du prieuré de Moutons (commune d'Avranches), d'une pension viagère de 300 livres ; — par Marie-Catherine Fouques, veuve de Jacques Le Bel, seigneur de Huchenne-ville, à Honoré de Buissy, écuyer, et à Marie-Marguerite-Marthe de Buissy, d'une ferme sise à Morival (commune de Vismes-au-val) et à Thérèse- Françoise de Buissy, des immeubles que ladite donatrice possède à Hangest-sur-Somme, etc ; — par Marie-Catherine de Mareuil à Hector-Anne-Louis de Mareuil, chevalier, son cousin, du fief de Belleville, sis à Rainneville, etc. ; — par Marguerite Beaurain, épouse de Marc-Antoine d'Hautecloque, seigneur d'Abancourt, à ses neveux, enfants de Pierre Beaurain Deszizonnières et de Jeanne-Madeleine Corbillon, son épouse, d'une ferme sise à Molagny, etc.

In-folio, 241 feuillets, papier.

1B 131 1751 1751

Contrats de mariage : de Jean- Joseph de Vincens de Mauléon, marquis de Causans, et Marie-Françoise-Madeleine Louvel de Glisy ; — de Henry-Louis-Claude-René- Bon Marquerie, seigneur de Calleville, et Marie-Madeleine de Héron-Neuville ; — de Nicolas de La Rue, seigneur de La Neuville, et Marie-Barbe du Bos ; — de Simon-Joseph-Georges Blast, sculpteur, né à Vienne en Autriche, et Marie-Madeleine-Victoire Hourdel. — Donations faites : par Marie-Madeleine Le Moietier, veuve de Jean-Baptiste Tillette, seigneur de Mautort (commune d'Abbeville) à François-Nicolas Tillette de Belleville, leur fils puîné, de tout ce qui

appartient à ladite donatrice dans les seigneuries de Hangest-sur-Somme, de Bichecourt, etc. ; — par Jean Forestier, curé d'Élencourt, aux pauvres de sa paroisse, d'un demi journal de terre ; — par Louise- Elisabeth de Melun, princesse d'Épinoy, épouse de Gilbert- Allire, marquis de Langheac, à leurs filles nées et à naître, des seigneuries de Tours et Cauroy (canton de Moyenneville) ; — par Marie-Anne Duval de Bonnerue à Antoine-François-Augustin de Belloy, son cousin, de 12 journaux et demi de terre labourable, sis à Gapennes. — Vente par Marie-Françoise Briois, veuve de Jean-Baptiste Dragon, seigneur de Prouzel, Jean-Marie-Auguste Bernard de Cizancourt et Marie-Anne-Ursule Dragon, son épouse, à Jean-Baptiste-Louis Gresset, l'un des quarante de l'Académie française, de deux maisons sises à Amiens, rue Saint- Méry, vis-à-vis le grand portail de l'église des Carmes.

In-folio, 263 feuillets, papier.

1B 132 1751 1751

Donations faites : par maître Charles Lucas, curé de la paroisse de Laviers, et Thérèse Lucas, à Jean- François et à Charles-Pierre Vignon, leurs cousins, d'une ferme et de terres sises à Lamotte-Buleux ; — par Marie- Louise-Charlotte Lefèvre de Milly, et Marie-Elisabeth Lefèvre de Flavy, à Gabrielle-Clotilde Lefèvre d'Henneville, leur soeur, religieuse ursuline, d'une pension viagère de 150 livres ; — par Gabrielle de Bellengreville à Joacbim-François et à Jean-Charles de Bellengreville, ses neveux, et à Marie- Madeleine de Bellengreville, sa nièce, de 90 journaux de terre, du domaine de la seigneurie de Béhen ; — par Marie- Elisabeth Picquet, épouse de Maximilien-Gabriel Desforges de Caullières, à Marie-Élisabeth-Ursule Desforges, leur fille, épouse de Joseph Bernard, seigneur d'Angerville, des fiefs de Catelinval et du Meurier, sis à Saigneville.

In-folio, 65 feuillets, papier.

1B 133 1752 1752

Extraits des contrats de mariage : de Jean- François de Calonne, seigneur de Marque, et Marie-Thérèse Victoire de Bermont ; — de Joseph-François-Xavier Tribert, inspecteur des manufactures, et Marie-Louise Le Seigneur. — Donations faites: par Marie-Thérèse Lucas à Pierre-Joseph de Buissy, seigneur de Fontaine-le-sec, son cousin, d'un fief sis audit Fontaine-le-sec, etc. ; — par Maximilienne- Albertin de La Haye, veuve de François Lalart, receveur général des États d'Artois, à sa fille Bonne-Rosalie Lalart, veuve de Jean-François Paillart d'Aubigny, conseiller au Bailliage d'Amiens, d'un marché de terres sises à Fontainelez- Boulant, etc. ; — par Jean-Antoine de Créquy, comte de Canaples, à damoiselle Françoise-Léonor Perrot-Fercourt, sa nièce et filleule, d'une somme de 4,000 livres ; — par Marie-Thérèse de Louvencourt, veuve de Charles-François de Forceville, seigneur de Forceville, à Philippe Vrayet, seigneur de Franleu, son cousin, d'un marché de terres labourables, sises à Morlancourt, etc. ; — par Charles-André Boitel, chanoine de la cathédrale d'Amiens, à Jean-Baptiste Robert Boitel, seigneur de Welles, son neveu, d'une maison de plaisance et d'une ferme sises à Camon, etc. ; — par Pierre-Claude Haudicquer, contrôleur de la Monnaie d'Amiens, à ses cinq enfants, du fief du Candas, sis à Vignacourt, etc. ; — par Jeanne Malo, veuve de Pierre Dangla, à l'église de Saint-Martin d'Amiens, d'une somme de 2,000 livres, pour la fondation à perpétuité de deux messes par semaine ; — par Jean Delamiré, seigneur de Caumont, à Marie-Victoire-Françoise et à Geneviève-Louise-Charlotte Delamiré, ses filles, d'une maison sise à Amiens, place de Saint-Pierre, du fief de Boyan sis à Auchonvillers ; etc.

In-folio, 241 feuillets, papier.

1B 134 1753 1753

Extraits des contrats de mariage: de Louis Lebel, bailli prévôtal à Rue, et Marie-Madeleine-Geneviève Aliamet ; — de Nicolas-Louis de Carbonnelle, écuyer, et Marie-Françoise Pasquier de La Gressière ; — de Claude- Pierre Gallon, sieur de Limeray, et Marguerite Papin ; — de Jérôme-Henry, vicomte de Gouffier, et Marié-Françoise- Louise de Gouffier. — Donations faites : par Jeanne-Elisabeth de Charlevoix de La Grange à Louis-Roger de Charlevoix, sieur de Villers, ingénieur de la marine, son neveu, de 400 livres de rentes, etc. ; — par Jean-Baptiste de Cossart, comte d'Espiès, à la communauté de Brassy, d'une rente de 100 livres destinée, à titre d'honoraires, au prêtre qui seracommis à la desserte de l'église ou chapelle nouvellement construite aux frais dudit comte d'Espiès ; — par Jacques Routier, président de la prévôté de Vimeu, à Antoine-Thomas Routier, son neveu, de terres sises à Métigny, etc. ; — par Nicolas Duvauchel à Marie Duvauchel, sa fille, épouse de Jean-Antoine Duvauchel, de quatre quints d'un fief noble sis à Domqueur, à rencontre d'un quint indivis appartenant au sieur et aux demoiselles Lennel ; — par Antoine Dinval, chevalier, à Marie-Françoise Dinval, sa soeur, épouse de Pierre-Antoine de Monchy, seigneur de Monchy, de la seigneurie de Rivière (commune de Conty.)

In-folio, 269 feuillets, papier.

1B 135 1754 1754

Extraits des contrats de mariage ; de René- Charles Poussepin, sieur de Bellair, et Geneviève-Nicole Pinguet, veuve de Jean-Joseph Madier ; — de Gabriel-Noël- Pierre-Joseph de Sachy, seigneur d'Omiécourt, et Marie-Anne Demoyencourt, veuve de Louis-René-Jérôme Gautier de La Gaulterie, seigneur de Canchy ; — de Jean- Baptiste-Auguste-Nicolas Durieux et Marie-Anne-Marguerite Galand ; — d'Adrien-Nicolas Pingré, seigneur de Bussy, et Marie-Magdeleine-Elisabeth Ducastel. — Donations faites : par Marie-Magdeleine Lesperon, veuve d'André Vincent, seigneur de Hautecourt (commune de Vismes-au-val), à Charles Vincent, son fils, de 25 journaux de terre labourable sis à Grébault-Mesnil, etc. ; — par Claude Marié, seigneur de Domqueur, Florimond Marié de Toulle, Elisabeth Marié, veuve de Nicolas Pingré, seigneur de Foucaucourt, et Marie-Louise Marié, seuls héritiers de Pierre Bersin,. leur oncle, à la fabrique de Saint-Firmin-le-martyr, à Amiens, de 86 livres 5 sols de rente, pour la fondation de deux obits ; — par Madeleine Herny, veuve de Hugues-Claude Lefebvre, à François Herny, son frère, de trois huitièmes du fief de La Motte-Perrin, sis à Cayeux, etc. ; — par Jeanne-Agnès de Montmignon, veuve d'Antoine Rolland, seigneur d'Ochancourt, à Marie-Anne-Élisabeth Rolland, leur fille, de 45 journaux de terre sis à Woignaruc, etc. ; — par Louis-Philippe Caron, seigneur de Cardonnette, à Ursule-Henriette- Victoire Caron, sa fille, de la moitié du fief Delombierre, sis audit Cardonnette ; — par Marie-Marguerite de Rimbert, veuve de François-Alexandre Bernard, seigneur de Monneville, à Michel Caumartin et à Marie-Jeanne Debuigny, son épouse, de la moitié de 35 journaux de terre sis à Bernaville, etc. ;— par Joseph de Louvencourt à Claude-Henry de Louvencourt, son cousin, des fiefs de Percluet, de Wadencourt et de Warluzel, sis à Vignacourt ;— par Marie-Magdeleine Jourdain, veuve d'Antoine Boitel, seigneur de Welles, à Marie-Jeanne Boitel, leur fille, épouse de Pierre-François Dincourt, seigneur d'Hangard, d'une somme de 8,000 livres ; — par Marie- Anne Duval à la fabrique de la paroisse Saint-Jacques d'Amiens, d'une somme de 4,500 livres, à la charge de services religieux, etc. ; — par Nicolas Dacheux, seigneur de Gallois, à Marie-Catherine Gérard des immeubles sis à Andainvilleet dans le Vimeu, qui sont échus audit donateur par le décès de Marie-Anne-Dacheux, sa

tante ; — par Etienne Leroux à chacune de ses filles Marie-Françoise Leroux, veuve de Jacques-Anne-Benoît Boistard, et Marie-Angélique Leroux, épouse de Charles Miné, avocat du Roi à la Monnaie d'Amiens, d'une somme de 5,000 livres.

In-folio, 317 feuillets., papier.

1B 136 1755 1755

Extraits des contrats de mariage: de Maximilien de Cacheleu, écuyer, et Marie-Élisabeth-Ursule Deforges, veuve de Joseph Bernard, seigneur d'Angerville ; — de Claude-François-Félix Boulenger de Rivery et Marie-Françoise Morel, dame de Belloy (canton de Chaulnes) ; — de François-Léonor de Belloy, seigneur de Beauvoir, et Marie Carpentin ;— de Joseph de Guillebon et Marie-Catherine Dumesnil, dame de Vaux ; — d'Adrien Thierry, seigneur de Wiencourt, et Catherine Daboval, demoiselle de Bacouel. — Donations faites: par Marie-Anne Crignon, veuve de Barthélémy Sauvageon ; à Antoine-Alexis Crignon, sieur de Beauvert, son neveu, de 30 journaux de terres labourables sises à La Neuville-au-bois, etc. ; — par Louis de Maloisel, seigneur de Jauvry, à la cure et à la fabrique dudit Jauvry, de 400 livres de rente, au profit de l'école gratuite pour les garçons fondée par ledit donateur, etc. ; — par Louis Joseph, marquis de Clermont-Tonnerre à Louis-François- Gabriel de Clermont-Tonnerre, son fils puîné, des seigneuries de Fignières et de Boussicourt ; — par Jean-Baptiste-Louis Gresset, l'un des quarante de l'Académie française, Alexandre-Vincent Gresset, directeur de la poste d'Amiens et Marie-Thérèse Gresset, épouse de Florimond Marié de Toulle, à Joséphine Gresset, novice à l'abbaye du Paraclet d'Amiens, de 200 livres de rente viagère ; — par Marie-Jeanne Pingré, veuve de René de Lallier, seigneur de Souplicourt, à Charles-Panlaléon de Lallier, son filleul, de 13 journaux et un quartier de terre labourable sis à Offi-gnies ; — par Jacques Routier, président de la prévôté de Vimeu, à Jacques Routier, son neveu, d'une maison sise à Tilloloy, etc. ; — par Joseph de Louvencourt, chevalier, et Marie-Marguerite Devaulx, .son épouse, à l'hôpital Saint-Charles, d'une maison sise à Amiens, rue Saint-Martin, tenant d'un côté à la chapelle de Saint-Quentin ; d'autre, à la veuve Caron, imprimeur, etc. ; — par Catherine Douzenel de L'Épine, veuve de Luc Fossé, seigneur de La Basse-Flandre, à Marie- Catherine-Élisabeth Fossé, leur fille, épouse de Jean- François-Louis Maupin, de terres sises à Saint-Mauguille (commune de Saint-Riquier) etc. ; — par Marie- Magdeleine de Saint-Blimond, veuve de François-Joseph Le Clerc, seigneur de Bussy, à Jacques-Jean-Marie Le Clerc, leur fils puîné, de terres sises à Équênes, etc.

In-folio, 271 feuillets, papier.

1B 137 1756 1756

Extraits des contrats de mariage : d'Alexandre Nicolas-Gabriel-Claude de Fay, seigneur en partie de Cem-puis, et Marie-Anne Dragon ; — de Charles-Wilbrod Blondin, seigneur de Brutelette (commune de Woignarue) et Marie-Marguerite-Aimée Sannier ; — de Jacques-Philippe de Verton, écuyer, et Marie-Catherine Lemercier, veuve d'Olivier Machart. — Donations faites : par Catherine Vincent, épouse de Nicolas Le Roy, seigneur de Dreuil, à Claude Meurice, de la moitié d'une maison sise à Vaudricourt, etc. ; — par Nicolas de Blottefière, marquis de Vauchelles, à Marguerite de Blottefière, sa fille, épouse du marquis de Sauzey, de quatre quints des seigneuries de Vauchelles, de Mouflers, de Brucamps, etc. ; — par maître Adrien- Joseph Le Tellier, chapelain de la Cathédrale d'Amiens, à maître Jean-Baptiste Desjardins, diacre d'office de la paroisse Saint-Jacques, d'une maison sise à Amiens, rue Saint-Jacques, tenant par derrière au sieur

Gresset, etc. ; — par Daniel-Nicolas Danzel, seigneur de Boiville, à Marie-Françoise-Philippine Danzel, sa fille, de trois maisons sises à Abbeville, des fiefs de Boiville, sis à Buleux (commune de Cerisy) et de Coulombeau-ville (commune d'Yaucourt) etc. ; — par l'exécuteur testamentaire de messire Jean-Baptiste Prévost, prêtre, docteur en théologie, aux religieuses de la Providence de Rouen, d'une somme de 3,000 livres et d'une rente de 600 livres, pour la fondation de trois écoles de pauvres filles à Rozières, à Airairies et à Oisemont ; — par Antoinette et Magdeleine Levasseur à Claude-François Creton, président au grenier à sel d'Amiens, leur neveu, de terres sises à Andainville, à Saint-Maulvis, etc. ; — par Marie-Geneviève et Marie-Honoré Ducauroy à l'Hôtel- Dieu d'Amiens, d'une somme de 16,000 livres ; — par Marie-Thérèse de Louven-court, veuve de Charles- François de Forceville, seigneur de Forceville : à maître Pierre Bouchon ; prêtre, d'une rente viagère de 200 livres, à la charge 'de célébrer la messe dans la chapelle de Gournay (commune de Revelles) les dimanches et fêtes, etc. ; — à Jacques de Louvencourt, seigneur de Clairy- Saulchoy, de la seigneurie de Gournay, etc. ; — par Jean- Baptiste Barré, sous-diacre d'office de la paroisse Saint-- Germain d'Amiens, à Jean-Baptiste Palyart, d'une loge sise à la foire de Saint-Denis en France, rue d'Amiens ; — par Marie-Marguerite Devaux, épouse de Joseph de Louvencourt, seigneur de Vadencourt, à Claude-Henry de Louvencourt de Clairy, de la seigneurie de Guillaucourt ; — par M. du Croc-quet, secrétaire du Roi, à la fabrique de l'église Saint-Rcmy d'Amiens, d'une somme de 1,500 livres, pour la fondation d'une messe par semaine et de deux obits par an.

In-folio, 296 feuillets, papier.

1B 138 1757 1757

Extraits des contrats de mariage : de Henry-Claude de Louvencourt de Warluzel et Louise- Gabrielle de Rune ; — d'Alexandre-Nicolas de Bray, écuyer, et Marie-Louise Decourt ; — de Jacques de Sachy, seigneur d'Olincourt (commune de Flesselles) et Marie-Anne-Angélique Pingré de Fieffes ; — de Pierre- Charles Coquerel, président trésorier de France au Bureau des finances de la Généralité d'Amiens, et Marie-Anne-Ursule de La Haye ; — de Henry Danzel, seigneur d'Embreville, et Marie-Élisabeth-Eulalie Blondin. — Donations faites : par Elisabeth-Thérèse Dumaisniel, à Charles de Mercastel, seigneur de Croixdalle, d'une ferme sise à Lanchères, etc. ; — par Charles-Louis-Clément du Vault, chevalier de Plainville, à Jacques Vergely, de la seigneurie de Bétancourtelle près Clermont en Beauvaisis, etc. ; — par Antoine du Blaizel à Marie-Marguerite du Blaizel, sa soeur, veuve de Simon Flahaut de La Caurie, des seigneuries de Brexant, de Berck, etc.

In-folio, 289 feuillets, papier.

1B 139 1758 1758

Extraits des contrats de mariage : de Pierre Ogier, écuyer, et Catherine-Marguerite-Adrienne Delestocq de Louvencourt ; — de Jean-BaptisteGodart de Saint-Germain et Marie-Claire-Élisabeth de Saint- Paul, veuve de François Le Bon, seigneur d'Ardeville ; — de Denis-Isidore Desmery, docteur en médecine, et Catherine-Jeanne Delf ; — de Charles Dufresne, écuyer, et Marie-Jeanne Dufresne. — Donations faites : par Marie-Geneviève Becquin d'Angerville, veuve de Nicolas de Grouches, marquis de Gribeauval, à Marie- Geneviève-Gabrielle-Nicole de Grouches, leur fille, épouse de René de Saquespée, marquis de Thézy, d'une rente de 1,000 livres ; — par Marie-Thérèse Hoschedé, veuve de Robert Jourdain, conseiller secrétaire du Roi, maison couronne de France, à leurs enfants, de la moitié des seigneuries de La Baillie (commune de Salouel) de

Cannessières, etc., etc. ; — par Catherine Roussel, veuve de Jean-Baptiste Fouache, seigneur de Boulan (commune de Morlancourt) et d'Halloy (Pas-de-Calais), a Jean-Baptiste Fouache de Boulan, leur fils, de terres sises à Fluy, etc. ; — par Marie Geneviève Godart, épouse de Jean-César du Blaisel, baron de Lianne, à Louise-Antoinette-Élisabeth du Blaisel, sa petite-fille, d'un vingtième dans la terre et seigneurie du Montant (commune du Quesnoy, canton de Moyenneville).

In-folio, 330 feuillets, papier.

1B 140 1758 1758

Donations faites : par Louis Poillevert à Louis Poillevert, son fils, architecte du Roi, de biens sis à Campeaux et à Moismont ; — par Jean-Baptiste-Joseph de Sachy, président vétéran au Bureau des finances d'Amiens, à Marie- Geneviève de Sachy, sa fille, d'un lit garni de damas, etc. ; — par François Thiéry, au profit de Marie-Anne Thiéry, sa fille, novice au couvent des Soeurs-grises de Doullens, d'une pension viagère de 20 livres. — Vente par Louis de Rouvroy, seigneur d'Aubigny, à Charles Dailly, du fief Beaulieu et de 22 journaux de terre en roture, sis à Querrieu.

In-folio, 49 feuillets, papier.

1B 141 1759 1759

Extraits des contrats de mariage : d'Augustin- César Le Ver de Chantrain et Catherine-Jacqueline- Suzanne du Tertre ; — de Jean-Baptiste du Passage, écuyer, et Catherine d'Hébert ; — de Louis-Henry, marquis de Quercèques, et Marie-Thérèse-Françoise Brunel ; — de Gabriel- François de Cacheleu, seigneur de Machicourt, et Marie- Françoise Artus, veuve en secondes noces d'André Duval ; — de Claude Raffiace, seigneur de La Maison-Rouge, veuf en premières noces de Marguerite Blondeau, en secondes, deMarie Barbier, et Marie-Anne-Joséphine Dupoirier ; — de Louis-François Léger de Beaufort et Françoise Marie de Mauquois. — Donations faites: par Marie-Françoise de Belleval, veuve de Richard Le François, à Louis-Richard Le François, leur fils, et à Françoise Le François, leur fille, épouse de Joseph Bréand, de biens sis à Bouvaincourt ; — par Marie-Françoise Picquet de Beauchamp, veuve de Jean-Baptiste-Guy Mouret, seigneur d'Épagny (commune de Chaussoy) à leurs filles Marie-Françoise Mouret, veuve deFrançois Piquet, seigneur de Moyencourt, et Honoré-Geneviève Mouret, de biens sis à La Chaussée-Tirancourt, à Belloy-sur-Somme, etc. ; — par Pierre Le Roux, maïeur d'Amiens, à Agnès-Jacqueline, à Victoire-Françoise et à Louise-Catherine Le Roux, ses filles, de biens sis à Bourseville et à Martainneville ; — par Catherine Roussel, veuvede Jean-Baptiste Fouache, seigneur de Boulan, à Françoise Fouache, leur fille, épouse de Jean-Baptiste- Nicolas-Joseph-Boullenger, seigneur du Hamel, de la moitié d'un marché de terres sises à Morlancourt, etc. ; — par Henry-Louis, marquis de Lameth, à Louis-Charles, comte de Lameth, son fils, des seigneuries de Mareuil, de Huchenneville, etc. ; — par les héritiers de Jean-Baptiste Maressal, doyen de la collégiale de Saint-Martin de Picquigny, à la communauté de Flixecourt, de 150 livres de rente, pour être employées au paiement de la pension de la Soeur qui tiendra l'école des filles dudit Flixecourt ; — par François Dufossé, comte de Wateville, et Marie-Françoise de Collemont, son épouse, à Marie-Geneviève Dufossé de Wateville, leur fille unique, épouse de Marie-Marguerite- François-Firmin Desfriches, comte Doria, de la seigneurie de Rainecourt, etc. ; — par Charles-Louis Rumet, seigneur de Beaucorroy, à Charles-Louis-Antoine-César Rumet, son fils, des seigneuries de Nollette (commune de Noyelle-sur-mer) et Morlay (commune de Ponthoile) ; — par Marie- Françoise de Herte, épouse de Joseph Pingré, seigneur de Guignemicourt, à Marie-Anne-

Antoinette de Herte, sa nièce, d'une somme de 4,096 livres ; — par Éléonore de Lancry, veuve de François-Raymond de Pavé de Villevieille à Louise- Gabrielle et à Françoise-Bathilde de Pavé de Villevieille, leurs filles, de la seigneurie et de la mairie de Vaux-sous-Corbie, etc. —Rachat par Joseph Dufresne, seigneur de Fontaine-lesec, de la part que Marie-Anne Dufresne, sa soeur, novice au couvent de la Visitation d'Amiens, avait eue dans les terres et seigneuries de Molliens-au-bois, de Wargnies, etc.

In-folio, 330 feuillets, papier.

1B 142 1760 1760

Extraits des contrats de mariage: de Jacques- Richard d'Aubigny, écuyer, et Marie de Famechon ; — de Louis-Antoine Danglos, seigneur d'Orval, veuf de Marie- Michelle-Antoinette Darie, et Charlotte-Elisabeth Le Clercq ; — de Jean-Claude Morel, seigneur de Foucaucourt, et Marie- Charlotte-Pélagie Demonnet. — Donations faites : parJean- François de Miannay, seigneur d'Offoy, aux Soeurs de la Providence, de la maison où elles tiennent l'école des pauvres filles de La Ferté (commune de Saint-Valéry) etc. ; — par Louis-Thimoléon Béguin, seigneur de La Creuze, et Anne Sautez, son épouse, à François-Louis-Thimoléon Béguin de La Creuze, leur fils, de 51 journaux 36 verges de terre sis à Belleuse, etc. ; — par Nicolas de La Haye, conseiller secrétaire du Roi, et Marie Hochedé, son épouse, à Pierre-Marie de La Haye, leur fils, d'une somme de 10,000 livres ; — par Marie-Françoise de Sachy, veuve de Jean- François Dincourt, seigneur d'Hangard, à François-de-Paul- Alexandre Dincourt, leur fils, des fiefs de Hurt et de Senonville (commune de Cayeux) ; — par Pierre-Wlfran Briet, seigneur d'Hallencourt, et Anne-Barbe du Gardin, son épouse, à Pierre Briet, seigneur de Lambercourt (commune de Miannay) de la seigneurie de Bernapré. — Ventes: par Pierre-René Deraincé à Claude de Mons, seigneur d'Hédicourt, et à Marie-Françoise de Mons, son épouse, de la ferme de Rouveroy sise à Croy ; — par Charles de Mercastel, seigneur de Croixdalle, à Honoré Poitevin, d'une propriété nommée Le Montmignon, sise à Cayeux.

In-folio, 329 feuillets, papier.

1B 143 1761 1761

Extraits des contrats de mariage : de René Tartas de Romainville, seigneur de Torsac (paroisse de Saulde en Angoumois) et Henriette-Catherine Coulet de Bussy, veuve de Henry-Charles de La Motte-Tassart, seigneur d'Enguillaucourt (commune de Guillaucourt) ; — de Jean François, écuyer, et Marie-Marguerite de Mons. — Donations faites : par Marie de Ribeaucourt, veuve de Nicolas Le Vasseur, à Jean-Charles Le Vasseur, graveur en taille douce, à Marie-Françoise et à Noël-Ursule Le Vasseur, leurs trois enfants puînés, de 5 journaux de terre sis à Auxi-le-Château, etc. ; — par Louis-François-Gabriel d'Orléans de La Motte, évêque d'Amiens : aux pauvres de la paroisse de Saint-André, à Abbeville, de 5,030 livres ; — aux pauvres de la paroisse de Notre-Dame, à Noyelle-surmer, dé 4,985 livres ; — aux pauvres de la paroisse de Saint- Saturnin, à Domqueur, de 4,985 livres ; — par Adrien Morgan, écuyer, à Marie-Adrien Morgan, seigneur de Maricourt, son fils, de 150,000 livres.

In-folio, 330 feuillets, papier.

1B 144 1761 1761

Donations faites: par Jacques Machard, commissaire enquêteur au bailliage d'Amiens, à Catherine-Louise Le Doux, sa nièce, épouse de Nicolas Dubrun, bailli de Saint-Valéry, d'un surcens de 90 livres, etc. ; — par Jean-François Gaillard, écuyer, à Marie-Françoise-Charlotte Gaillard, épouse de Pierre Fouquerel, seigneur de Toeufles, d'un fief noble consistant en cens à

percevoir sur 44 journaux de terres labourables sises à Acheux, etc.

In-folio, 35 feuillets, papier.

1B 145 1762 1762

Contrats de mariage: de Pierre-Joseph-Amable Le Sieur de Croissy et Jeanne-Louise-Renée Huguet de Baquancourt ; — de Charles Paudin, marquis de Romefort, et Marie-Madeleine-Suzanne Poupart, veuve de Pierre Bousige de La Coste. — Extrait du contrat de mariage de Marc-Antoine Godde, écuyer, et Marie-Marguerite-Hélène Cannet. Donations faites: par Pierre de Chateauneuf, seigneur d'Enquenehault, et Marie Le Fort, son épouse, aux enfants de Jacques-François de Thosse et de Marie-Charlotte-Geneviève de Chateauneuf, d'une ferme sise à Bonningue, etc. ; — par Claude-Alexis de Caix, sieur de Rambures (commune de La Houssoye) à Jacques-Ferdinand-Raimond de Caix, son fils, d'un jardin sis à Corbie ; — par Louise de Pastour, veuve de Claude du Passage, seigneur de Caillouël, à Jean- Baptiste du Passage, son fils puîné, de la seigneurie de Sainte-Ségrée ; — par René de Ternisien de Valencourt à Ursule Le Ver de Chantrenne, sa nièce, de terres labourables sises à Saint-Maxent, etc ; — par Marie-Madeleine Barré, veuve de Pierre Collette, seigneur de Thieulloy-laville: à Jean-Baptiste-Nicolas Paillart, de deux maisons sises à Amiens, rue des Orfèvres, etc. ; — à Claude Becquerelle, de plusieurs pièces de terre sises à Pissy, etc. ; — par Angélique Beaurain à Guillaume-Jean-Baptiste Beaurain, écuyer, et à Nicolas-Guillaume-Joseph Beaurain, sieur du Vivier, ses neveux, des biens qui lui sont échus par les successions de son père et de sa mère, de son frère Jean Beaurain, curé d'Albert, et de sa soeur Marie-Madeleine Beaurain ; — par Marie-Françoise Lefort, veuve de Pierre de Chateauneuf: à l'hôpital général de la ville d'Amiens, de trois quarts des offices de commissaire aux prisées et ventes de meubles donnés à ferme, à la redevance de 1,500 livres, au sieur Beaussac ; l'autre quart appartenant aux enfants de Jean Durieux, seigneur de Maricourt ; — aux Frères des écoles chrétiennes de Rouen, pour la subsistance et l'entretien d'un Frère chargé de tenir une troisième classe ou école, à Amiens, d'une rente de 518 livres 18 sous ; — à Marie-Madeleine Mercier, femme de Jean-Baptiste-André Deschamps, d'un dixième du fief de Beaufort (commune de Canaples) etc. ; — par Nicolas Sanson, écuyer, à ses quatre enfants, de plusieurs maisons sises à Abbeville, etc.

In-folio, 350 feuillets, papier.

1B 146 1763 1763

Extraits des contrats de mariage : de Jean- Baptiste Godart, seigneur de Saint-Germain, et Jeanne- Thérèse Morel de Boncourt ; — de Gilles de L'Étang, écuyer, et Marie-Madeleine-Thérèse Jouanne de Saint-Martin ; — de Jean - Baptiste Goyer, seigneur de Saint-Milfort, et Charlotte-Françoise Demonet. — Donations faites : par M. du Gard, chanoine, au Chapitre de N.-D. d'Amiens, d'une somme de 1,500 livres, pour la fondation d'un obit, dit solus ; — par François Dulys, chanoine de la cathédrale de Lisieux, à François-Claude Le Normand, seigneur de Victot, son neveu, des biens échus audit donateur par le décès de Marie-Marguerite Duvaux, épouse de Joseph de Louvencourt, seigneur de Gournay ; — par François de La Rue, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à Claude-Charles de La Rue, son frère, chanoine de la cathédrale d'Arras, de tous les droits mobiliers appartenant audit François de La Rue comme héritier de Charlotte-Elisabeth de Saint-Blimond, leur mère, épouse de François de La Rue, seigneur de Neuville-Coppegueule ; — par Marie-Françoise Lefort, veuve de Pierre de Chateauneuf, à Jean Durieux, seigneur de Bezancourt (commune de Brailly) et à Angélique Durieux, épouse de Marie-Adrien

Morgan, seigneur de Maricourt, d'une somme de 5,000 livres ; — par Angélique-Henriette-Marie de Tiercelin de Brosses, épouse de Louis-Henry, marquis de Pons, à François, marquis de Grasse, du marquisat de Sarcus ; — par Jean-Baptiste Goyer de Saint-Milfort, seigneur d'Aumatre, à Marie-FrançoiseÉléonore Moreau de Champiemont, sa nièce, de 600 livres de rente ; — par Alexandre Devalois, écuyer, à Louis- Charles-Théodore de Roussen de Gredenneville, du fief de Campsart (commune de Fresnoy-au-val) etc.

In-folio, 347 feuillets, papier.

1B 147 1764 1764

Extraits des contrats de mariage: de Jean-Germain François, écuyer, et Marie-Cécile Morel ; — de Pierre- François Geoffrenet de Champdavid et Marie-Louise Le Fort. — Donations faites : par Charles-François Danglas, écuyer, à Marie-Catherine Danglas, sa soeur, veuve de Charles-Antoine de Guesclin de L'Épinoy, de biens sis au hameau de La Haye (commune de Frocourt) etc. ; — par Pierre-Honoré Cornet à Marie-Françoise-Firmine de Mons, sa petite-nièce, d'un neuvième de la seigneurie de Rousseville ; — par Adrien Morgan, écuyer, à Marie-Jean-Baptiste Morgan, son fils, des meubles qui sont dans la maison appartenant audit sieur Morgan père, à Villeneuve-le-Roy près Choisy ; — par Charles-Louis Clément du Vault de Plainville, écuyer, à Jean Anne et à Pierre-François Gallais, de biens sis à Amiens, à Allonville, à Rivery, etc. ; — par Elisabeth Dragon, veuve de François de Narbonnaux à Robert- François Le Brun d'un tiers du bois de La Cardonneuse, sis à La Neuville (commune de Corbie) ; — par Madelcine-Gabrielle-Louise-Thérèse Hérault aux Carmélites d'Amiens, de 16,600 livres, à la condition d'être admise, en qualité de bienfaitrice, dans leur maison ; — par Charles de La Doubart, écuyer, à Louis Joseph de La Doubart, son fils, du fiel Sénécal sis à La Houssoye ; — par Geneviève Le Vasseur à Nicolas Landru, seigneur de Neuilly-le-Dien, son neveu, de terres sises à Gueschard, etc. ; — par Marie- Françoise Le Fort, veuve de Pierre de Chateauneuf, aux pauvres de la paroisse Saint-Michel d'Amiens, d'une rente de 615 livres 6 sous ; — par Léonor-Chrétien, marquis de Monsures, seigneur de Montonvillers, à Angélique-Félicité de Monsures, religieuse à l'abbaye de N.-D. de Bertaucourt, de 50 livres de rente viagère ; — par Armand-Jules Desjardins, chapelain de N.-D. d'Amiens, à l'hôpital général de cette ville, d'une rente de 60 livres ; — par Joseph-Gaspard Moreau de Vivière, seigneur de Gorenflos, et Marie-Marguerite-Françoise Le Vasseur d'Aubain, son épouse, à Alexandre-François de Mareuil, seigneur de Contre, et à Marie-Anne-Marguerite Le Franc de Bonpré, son épouse, d'une somme de 60,000 livres.

In-folio, 345 feuillets, papier.

1B 148 1765 1765

Extrait du contrat de mariage de Joseph de Rambures, seigneur de Poireauville, et Marie-Catherine de Colliveaux, damoiselle de Brailly. — Donations faites : par Marie-Angélique Filleux, veuve de Jean-Baptiste-Nicolas Boulanger, seigneur du Hamel, à leurs trois enfants puînés, des droits qui compétent à la donatrice dans la succession de Marguerite-Ursule Bonnardy, sa cousine germaine, épouse de Jean-Antoine Lengellé de La Marguerie, etc. ; — par Jeanne-Honorée Fieffé de Lièvreville, à Jacques et à Catherine- Antoinette Fieffé de Lièvreville, son frère et sa soeur, de deux tiers d'une maison sise à Amiens, rue Saint- Médericq ; — par Pierre de Frémont, président honoraire au parlement de Paris, à Nicolas de Frémont, son fils, des seigneuries du Mazis et d'Andainville ; — par Louis-René Roussel, seigneur d'Argoeuves, à Marie-Madeleine Desbureaux, veuve de

Jean Dupuis, de terres sises à Grouches- Luchuel, etc. ; — par Marie-Magdeleine Daumale de Mareuil à Jacques-Louis Daumale, chevalier, son neveu, à Charlotte- Denise-Louise-Pauline, à Marie-Henriette-Édouard-Rosalie, à Françoise-Félicité Daumale, ses nièces, et à Marie-Angélique-Augustine-Armande Daumale, sa nièce aussi, épouse de Gabriel-Florent, marquis de La Tour de Saint-Paulet, de Biens sis à Vergies, etc.

In-folio, 312 feuillets, papier.

1B 149 1766 1766

Extraits des contrats de mariage : de Jean- Baptiste-Claude-Nicolas-Balthasar, comte de Calonne de Cocquerel, et Marie-Catherine-Théodore des Essarts, dame d'Ambricourt, veuve de Nicolas-Jules Cahing, seigneur de Boismorel ; — de Jacques Denisart, procureur au bailliage de Montdidier, et Marie-Anne-Thérèse Thibauville ; — de Jacques - Alexandre Vacquette, seigneur de Mouflers, et Marie-Jeanne-Françoise Caron. — Donations faites: par Magdeleine-Gabrielle-Louise-Thérèse Hérault à Hélène- Jeanne-Renée Hérault, sa soeur, de la moitié appartenant à la donatrice, dans tous les biens fonciers que leur mère, Charlotte-Magdeleine de La Rochette de Saint-Pierre, a délaissés en Picardie ; — par Marie-Anne de Dourlens, veuve de Jean-Charles de Bellengreville, seigneur de Béhen, à Jean-Charles de Bellengreville, leur fils, de biens sis à Buleux (commune de Cerisy) etc. ; — par Clément Hecquet, docteur en médecine, à Clément-Nicolas-Vincent Hecquet, seigneur de Beaufort, son fils puîné, de biens sis à Gapennes ; — par Charles Cornet et Marie-Louise Judde, son épouse, à Michel-Claude et à François-Nicolas Cornet, leurs fils puînés, d'une maison sise à Amiens, rue Saint-Martin, etc. ; — Par Pierre-Antoine Lagrené, seigneur de Valencourt, à Antoine-Melchior Lagrené, son fils, président au Bureau des finances de la Généralité d'Amiens, et à Marie- Madeleine-Louise Lagrené de Valencourt, sa fille, de la seigneurie de Saulchoix-sous-Poix, des fiefs de La Bosse, de Havernas et de Pain-à-chanter sis à Hangest-sur-Somme, etc.

In-folio, 243 feuillets, papier.

1B 150 1769 1769

Extraits des contrats de mariage : de Marie-Pierre- Adrien-Honoré Dincourt et Marie-Françoise-Élisabeth Pommyer de Rougemont ; — d'Estienne-Barthélemy de Boyer, seigneur de Camprieux, et Susanne-Marie-Anne-Jacobine de Nordingh de Witt ; — de François-Nicolas Tillette de Belleville, seigneur de Bichecourt (commune de Hangest-sur- Somme) et Marguerite-Charlotte-Hélène de May, demoiselle de Vieulaines (commune de Fontaine-sur-Somme) ; — de Charles-Louis de Baudreuil, veuf de Marie-Antoinette- Apolline Ferand dite de Hardat, et Marie-Anne de Rambures. — Donations faites : par François-Bruno Guerard, curé de Saint-Firmin-le-martyr d'Amiens, à la fabrique de cette paroisse, d'une somme de 3,000 livres pour la fondation de trois obits ; — par Charles Godard, seigneur des Essarts, à ses frères et soeurs, de biens sis à Vauchelles-lez- Domart, etc. ; — par Jean-Baptiste Becquerel à Claude Becquerel, son frère, du fief de La Vigne sis à Picquigny, etc. ; — par Joseph Fournel aux demoiselles Lemétaer, ses deux petites-nièces, d'une somme de 8,500 livres ; — par Marie- Madeleine Douville à Jean-Chrisostome Decaieu et à Marie- Marguerite Lucet, son épouse, d'une maison, à l'enseigne de L'Orfévresse, sise à Amiens, rue Saint-Germain ; — par François-Edouard Cornet de Coupel, chanoine de N.-D. d'Amiens, à Catherine de Saint-Fuscien, veuve de Jacques- Louis Fourment, conseiller secrétaire du Roi, à Marie-Louise- Renée de Saint-Fuscien, veuve d'Antoine Caron, procureur du Roi au bailliage de Montdidier, à Antoine-Charles et à

Jean- Louis-Charles de Saint-Fuscien, ses plus proches parents du côté maternel, de tous les biens et droits, provenant de la famille de Saint-Fuscien, qui lui sont échus, par le décès de Madeleine Cornet, sa soeur, épouse de Lugle-LuglienÉdouard de La Villette ; — par Antoine-Robert de Gand et Marie-Anne Dupont, son épouse, à Louis-Henry de Gand, seigneur de Maurepas, leur fils, d'une somme de 26,450 livres, etc. P. 151

In-folio, 349 feuillets, papier.

1B 151 1768 1768

Contrats de mariage : de Gérard de La Brussière, écuyer, et Marie de Gueulluy ; — de Sulpice d'Imbert, veuf de Claire Delafont, et Catherine-Françoise-Charlotte des Essarts ; — de Jean-Thomas Bruhier, seigneur d'Ablaincourt, et Marie-Louise Huré-Descuinoy. — Donations faites : par François de Famechon, chevalier, à Pierre de Famechon, seigneur de Canteleu, son frère aîné, de tous les droits mobiliers et immobiliers appartenant audit donateur dans les successions de Pierre de Famechon, son père, et de Jean de Famechon, son frère ; — par Françoise de Sachy, veuve de Pierre de Famechon, à ses trois fils, des biens qui lui appartiennent, à cause de la communauté qui avait existé entre elle et son mari, etc. ; — par Marie-Thérèse Pingré à Geneviève Anquier, sa cousine, d'une rente de 152 livres ; — par Antoinette Lefebvre, veuve de Josse Manessier, sieur de Coulombeauville, à Jacques-Nicolas-Alexandre et à Antoinette- Julie-Mélanie Manessier, leurs enfants, de la part de ladite donatrice dans une pièce de terre de 40 journaux, sise à La Molière-d'amont (commune de Cayeux) ; — par Pierre de Famechon, seigneur de Canteleu, à Louis-Pierre de Famechon, son frère puîné, de la seigneurie de Tronville (commune de Blangy) ; — par Marie-Françoise-Agathe de Cacheleu, demoiselle de Bouillancourt-en-Séry, aux enfants puînés de François Eustache de Dampierre, seigneur de Millancourt, d'une somme de 60,000 livres, etc. ; — par Jeanne de Halloy, veuve de Nicolas Boulenger, seigneur de Rivery, à Jeanne Boulenger, leur fille, épouse de François-Hyacinthe Croquoison, seigneur de La Cour-de-fief, des seigneuries d'Amancourt et de Vilaincourt ; — par Alexandre Devalois, seigneur de Campsart, à Marie-Germaine Heusez, sa petitenièce, épouse de Claude-Barbe Pascal, de 21 journaux trois quartiers de terre, sis à Saisseval, etc.

In-folio, 332 feuillets, papier.

1B 152 1769 1769

Extraits des contrats de mariage : de Charles Michel Devaujours de Châtillon, écuyer, veuf de Marguerite- Louise Desjaunes de La Chancellerye, et Marie-Françoise- Geneviève Picquet, demoiselle de Dourier ; — de Robert- Joseph Boulenger, chevalier de La Motte-Rivery, et Marie- Anne-Catherine Le Blond, demoiselle de Gousseau-ville ; — de François-Joseph Le Clercq, comte de Bussy, et Françoise- Marguerite-Josèphe de Cacheleu ; — de Louis-François- Marie-Picquet, seigneur du Quesnel, et Marguerite-Rose Devaujours de Châtillon ; — de Christophe Cossart,. vicomte d'Espiès, et Thérèse-Elisabeth de Gaudechart de Boisemont ; — de Gilles-François-Maximilien de Carbonnel, seigneur de l'île de Ré, et Marguerite-Anne-Ternisien, demoiselle d'Ouville (commune de Hautvillers).— Donations faites : par Pantaléon-Jean Pingré, seigneur de Fricamps, à Louis- François-Pierre Pingré, son cousin germain, d'une maison sise à Amiens, rue des Jacobins, etc. ; — par Françoise de la Houssaye, veuve en premières noces de René de Malinguehen, baron de Brétizel (commune de Saint-Germainsur- Bresle) et en secondes, de Godefroy de Guyonnet, à ses deux filles, Marie-Françoise de Malinguehen, épouse d'Eustache- Louis Borel, seigneur de Berneuil, et à Marie-Madeleine

de Malinguehen, épouse de Barthélémy-Michel Haron, intendant des bâtiments du Roi, etc. de biens sis à Doudeauville et à Auneuil ; — par René-Robert-Valéry Blondin, procureur du Roi au siège de l'amirauté de Saint-Valéry, à Marie-Louise Blondin, sa fille, épouse de Frédéric Oeuillio, d'une somme de 9,000 livres ; — par Marie-Anne Cozette de Beauchesne, veuve de Jean Le Prévôt de Hédantin, à Marie- Anne-Ursule Lalau, sa filleule, d'un marché de terres sises à Barly ; — par Joseph de Louvencourt, seigneur de Percluet, à Adrienne-Madeleine Artus, sa cousine, épouse de Jean-Baptiste Rampenoult, de la part qui compète au donateur dans une maison sise à Amiens, rue Saint-Denis, etc. ; — par Marie-Louise Dufresne du Cange, veuve de Paul- François Olim de Torcy, à Charles, marquis de Runes, seigneur de Warsy, de la seigneurie du Cange (commune d'Allonville).

In-folio, 337 feuillets, papier.

1B 153 1770 1770

Extraits des contrats de mariage : de Remy- François Belleau, écuyer, et Marie-Jeanne Clément ; — de Louis-Jean Lenormand, seigneur de Canaples, et Marie- Charlotte-Claudine Guenin, veuve de Jean-Gabriel de Combles ; — d'Alexandre-Louis Genêt, receveur du domaine du Roi, et Marie-Anne-Madeleine Jacquin. — Donations faites : par Charles de Mercastel, seigneur de Croixdalle, à Louise- Félicité-Angélique-Michel de Mercastel, sa fille, d'une maison sise à Saint-Blimont ; — par Marie-Marguerite Hémart, dame de Brévillers, à la cure de ce village, de 15 journaux de terre labourable, qui feront retour à la donatrice ou à se successeurs, dans le cas où il n'y aurait plus de curé résident à Brévillers ; — par Marie-Catherine de Mareuil à Hector- Anne-Louis de Mareuil, de 340 livres de rente ; — par Thérèse Guilbert à l'hôpital général d'Amiens, de 603 livres 13 sous 4 deniers de rente ; — par Pierre-Jacques Delarue, écuyer, à Léonard-Alexandre Delarue, son frère, de biens sis à Courcelles-Rançon ; — par Madeleine-Ga-brielle-Louise- Thérèse Hérault à Marie-Jean Hérault de Séchelles, du fief noble de Bassecourt, sis à Saint-Nicolas-des-bois (arrondissement d'Avranches) ; — par Marie Tru-daine, épouse d'Hector-Alexandre de Mareuil-Wailly, seigneur de Framicourt, à sa nièce, Geneviève Lamoureux de La Juvallière, épouse de Denis-François, comte de Mauroy» de Biens sis à Montmartin (commune de Hémevillers) ; — par Adrien-François Picquet, seigneur du Quesnel, à Louis- François-Marie Picquet de Dourier, son fils, du château, des terres et des bois, sis à Dury, désignés dans un procès-verbal d'arpentage, du 22 août 1757, joint à l'acte de donation ; — par Charles-François de Vignacourt, baron de Humbercourt, et Marie-Françoise Le Gillon, son épouse, à Marie-Françoise- Joséphine de Vignacourt, leur fille, épouse de Jean-Baptiste-François de Louvencourt, seigneur de Bettenconrt-Rivière, de la seigneurie de Renancourt (commune d'Amiens) ; — par Joseph-Séverin Fournel à Louise-Claire Fournel, sa nièce, veuve de Jean-Baptiste André d'Aumale, seigneur d'Yvrencheux, des fiefs de Cornehotte et de Beauregard sis à Outrebois, etc.

In-folio, 350 feuillets, papier.

1B 154 1771 1771

Extraits des contrats de mariage : de Maximilien- François-Louis de Saisseval, seigneur de Hem (canton de Doullens) et Marie-Madeleine de Carpentin ; — de Pierre- Jean-Louis de Seraine, seigneur de Rouvroy-lez-Merle, et Marie-Catherine-Charlotte Dubos ; — de François-Alexandre-Fanchon, procureur du Roi à l'Élection d'Amiens, et Marie- Catherine-Flore Leleu ; — de Léonard-François de Clouet, capitaine de cavalerie, et Marie-

Jeanne Divry, veuve de Jean de Gaudechart, seigneur de Boulancourt ; — de François Le Pruvost, seigneur de Glimont (commune du Thézy), et Marie- Marguerite-Angélique Picquet, demoiselle du Quesnel. — Donations faites : par Marie-Anne Lebon, veuve de Charles- Gaspard de Foucault, seigneur d'Anet, à Marie-Char-lotte- Aimée de Guizelin, sa petite-nièce, épouse de Jean-Baptiste- Marie de Mons, seigneur d'Havernas, des fiefs d'Hardivillers (commune de Dargies) et de La Motte d'Aumatre, etc. ; — par Charles Quignon, exécuteur testamentaire de maître Antoine Quignon, son oncle, chanoine du Saint- Sépulcre de Paris, au collège d'Amiens, d'un contrat de rente de 90 livres, pour la fondation de deux bourses, qui donneront le droit, à deux étudiants, de loger dans ledit collège, pour y vivre comme les écoliers dits Capettes, ; — par Madeleine-Anne Divry de Goincourt, à Jean-Augustin Divry, son neveu, de plusieurs pièces de terre sises audit Goincourt ; à Charlotte-Louise Divry, épouse de Charles- Claude de Catheux, d'une ferme sise au hameau de Friaucourt (commune de Hermes) etc. ; — par Jean Danzel, à Jacques-Claude Danzel, son neveu, graveur en taille douce, de terres sises à Bettencourt-Rivière et à Condé-Folie, etc. ; — par Marie-Françoise de Mons, demoiselle d'Hédicourt, à Jean-Baptiste-Marie de Mons, seigneur d'Havernas, son frère, à Marie-Catherine-Gabrielle de Mons, sa soeur, épouse d'Antoine Guillebon, seigneur de Beauvoir (Oise) et à Marie- Marguerite de Mons, sa soeur aussi, épouse de Jean François, chevalier, de terres sises à Saleux, du fief de Mervillers (commune de Rumigny), etc. ; — par Marie-Marguerite Hémart à la cure de Brévillers d'un contrat de rente de 240 livres, en remplacement des 15 journaux de terre qu'elle avait donnés à ladite cure en contrevenant à l'édit du mois d'août 1749. (Voir B. 153.)

In-folio, 252 feuillets, papier.

1B 155/1 1772 1772

Extraits des contrats de mariage: de Jacques- Gabriel-François de-Paul Roussel de Belloy, seigneur de Belloy-sur-Somme, et Françoise-Gabriel-Joseph-Pauline Le Boucher de Fresmontiers ; — de Louis-Philippe-Vincent Le Canu, seigneur de Bray, et Ursule Le Ver, damoiselle de Chantraine ; — de Jean-Baptiste de Lallier, seigneur de Saint-Lieu, et Anne-Françoise Renault. — Donations faites: par Charles Dallery, facteur d'orgues, et Marie-Adrienne Revet, sa femme, à Marie-Françoise-Sophie Dallery, leur fille, novice au couvent de Moreaucourt, de 50 livres de rente viagère ; — par Marie-Martine-Scholastique Machart à Robert-Valery-Alexandre Blondin, son neveu, de la ferme nommée La Rochelle, sise à Vaudricourt, etc. ; — par Charles Marié, ancien curé de Villers-Bretonneux, aux jeunes gens pauvres de cette paroisse, de 116 livres de rente, qui seront employées à l'entretien d'une soeur de la Providence chargée de l'instruction et de l'éducation des pauvres filles dudit Villers, etc. ; — par Adrien-Pierre Vacquette de Fréchencourt à Marie-Magdeleine Vacquette, sa soeur, épouse de Jacques-François-Joseph Lequieu, seigneur de Moyenneville, de la châtellenie de Dours et de la seigneurie de Vecquemont.

In-folio, 371 feuillets, papier.

1B 155/2 1773 1773

1B 156 1773 1773

Extrait du contrat de mariage de Henry-Rose Jérosme et Honorée-Oportune-Marie-Anne Fieffé de Lièvreville. — Donations faites : par Joseph Le Brun, prêtre, à Honoré-François Le Brun, son frère, de 3 pièces de terre sises à Prouville, etc ; — par Jean-François Dufresne de Fontaine, chanoine et prévôt de la cathédrale d'Amiens, à Jean-François Dufresne, capitaine de cavalerie, son neveu, de deux maisons sises à Amiens, rue des

Capucins ; — par Marie-Marguerite de Rimbert, veuve de François-Alexandre Bernard, chevalier, à Charles-Antoine Langlois, seigneur de Vallalix, son cousin, d'une maison et de terres sises à Neuilly-le-Dien.

In-folio, 56 feuillets, papier.

1B 157 1774 1774

Extraits des contrats de mariage : de Charles- Joseph, chevalier d'Aumale, seigneur en partie d'Yvrencheux, et Marie-Françoise Morel, dame de Belloy-sur- Somme, veuve de Claude-François-Félix Boulenger, seigneur de Rivery ; — de Nicolas-Henry Le Roy, seigneur de Saint- Léger, et Andrée-Marguerite-Élisabeth de Coppequesne, demoiselle de Fressenneville ; — de François-Marie-Henry- Hector Perrot de Fercourt, seigneur de Frohen-le-graud et de Frohen-le-petit, et Marguerite Blondel ;— de Jean-Jacques-Jumel, architecte à Amiens, veuf de Catherine Polenne, et Marie-Françoise Ducandas. — Donations faites : par Jeanne de Halloy, veuve de Nicolas Boulenger, seigneur de Rivery, à Robert-Joseph Boulenger, leur fils, de 65 journaux de terres sises à Longueau, à Boves et à Glisy, etc. ;— à Jeanne Boulenger, leur fille, épouse de François-Hyacinthe Croquoison, seigneur de La Cour-de fief, d'une maison sise à Amiens, rue de Metz, et de 13 journaux du fief de Belliveux (commune de Fréchencourt) ; — par Louise Françoise Lagrené, veuve de Henry Judas, écuyer, à Pierre-Antoine Lagrené de Valencourt, son neveu, d'une somme de 10,000 livres ; — par Charles de La Rue, chevalier, à Béatrix-Angélique de La Rue, sa fille aînée, épouse de Nicolas Desaucherin, seigneur en partie de Saint-Maurice-sous-Étain, et à Anne- Marguerite de La Rue, sa seconde fille, épouse de Jacques- Etienne de Villiers, de la seigneurie de Neuville-Coppegueule ; — par Marie-Françoise de Mons à Jean-Baptiste-Marie de Mons, seigneur d'Havernas, son frère, d'une maison sise à Amiens, rue des Jacobins ; — par Charles Nollent à Nicolas Tripier, conseiller au bailliage d'Amiens, son cousin, d'une maison et de terres sises au Saulchoy-sous-Poix.

In-folio, 386 feuillets, papier.

1B 158 1775 1775

Vente par Pierre de Famechon, vicomte de Méricourt, à Jean-Baptiste-Joseph et à Alexandre Fontaine, de 19 journaux de terre sis à Authie. — Donations faites : par Josse Dumarcq à Jean Dumarcq de Préfontaine, son fils, à Françoise-Adrienne Dumarcq, veuve de Jean-Guy Lepetit, seigneur de Grigny, et à Françoise-Élisabeth-Henriette Dumarcq de Riquebourg, ses filles, de plusieurs pièces de terre sises à Huppy, à Witaine-Église, à Tours (canton de Moyenneville) etc. ; — par Nicolas Haudiquer, seigneur de Damonville, à Antoine-Honoré Haudiquer, son neveu, et à Louise-Angélique Haudiquer, sa nièce, épouse d'Alexandre- François Lenoir de Zaunelle, du tiers de 62 journaux 95 verges de terre sis à Vignacourt, etc. ; — par Jean -Thomas Bruhier d'Ablaincourt à l'hôpital Saint-Charles d'Amiens, d'une somme de 1,000 livres ; — par Louis Joseph Le Clercq, curé de la paroisse de Grouches, à Jean-Baptiste-Gabriel Le Senne, subdélégué de l'intendant de Picardie, du chef-lieu du fief de La Tour, sis à Brévillers, etc. ; — par Jean-Baptiste Cossart, comte d'Espiès, à Louis-Vespasien Cossart, marquis d'Espiès, son frère, de la seigneurie de Brassy ; — par Agnès-Françoise Le Caron, épouse de Louis-Joseph- Henry de Virgile, chevalier, à Marie-Victoire-Joséphine et à Angélique-Edmée-Félicité de Lestocq, ses cousines, de 30 à 33 journaux de terre, à la sole, sis à Courcelles-sous- Moyencourt ; — par Adrien-Antoine de Lestocq de Louvencourt, doyen du Chapitre de N.-D. d'Amiens, et Pierre- Joseph Pingré de Fieffes, chanoine de la dite église aux Frères des écoles chrétiennes, d'une somme de 8,000 livres, à la charge par ces Frères de

tenir, à Amiens, une quatrième classe gratuite ; — par Marie-Catherine-Marthe- Robertine Croquoison de Beauregard à Guillaume Wallet, de 24 journaux de terre sis à Quevauvillers.

In-folio, 373 feuillets, papier.

1B 159 1776 1776

Extraits des contrats de mariage: de Louis- Léonor Gressier, notaire à Corbie, et Marie-Anne-Charlotte Cocquerel ; — de Claude-Augustin de Carpentin de Bertheville et Marie-Catherine-Élisabeth de Riencourt. — Donations faites : par Claude-Honoré de Rambures de Croissy à Joseph de Rambures, son frère, des seigneuries de Vaudricourt et de Poireauvile ; — par Marie-Madeleine-Marguerite- Joséphine Gorguette à Marie Marguerite-Joséphine Gorguette, sa nièce, épouse de René de Laage de Bretollière, de terres sises à Beauquesne, à Namps-au-mont, etc. ; — par Marie- Jeanne-Marguerite de Wignacourt, veuve de Louis-Thomas Le Pourceau, seigneur de Rolevault, aux pauvres de la paroisse d'Humbercourt ; de 168 livres 6 sous 8 deniers de rente ; — par Magdeleine-Élisabeth de Riencourt, veuve de Henry de L'Étoille, seigneur de Préville, à Louis-Henry de Riencourt, son neveu, d'une maison sise à Oisemont, etc. ; — par Michel de Montmignon, seigneur de Noirville (commune de Friville) à Jacques de Montmignon, seigneur d'Escarbotin, son frère aîné, de biens sis à Bourseville et à Cayeux ; — par Marie-Françoise Obry, veuve de Charles Pappin, seigneur de Caumesnil, à Charles Pappin, leur fils, d'une somme de 40,000 livres, etc.

In folio, 384 feuillets, papier.

1B 160 1777 1777

Extraits des contrats de mariage : de François- Louis Henry Le Riche, directeur des domaines du Roi en Picardie, et Geneviève-Louise de Gand ; — de Charles-Louis- Antoine-César Rumet, baron de Beaucorroy, et Marie-Françoise Josèphe Caullier de Boyancourt. — Donations faites : par Jean-Philippe Boulenger, seigneur de La Motte de Rivery, et Marie-Angélique-Ursule Boulenger, son épouse, aux enfants de Robert-Joseph Boulenger, seigneur de Beaulieu, et de Marie-Anne-Catherine Le Blond, son épouse, d'une ferme sise à Frieulle (commune d'Acheux-en-Ponthieu), etc. ; — par Marie-Anne-Françoise d'Aguesseau, dame d'Aubercourt, à maître Pierre-Alexandre La Cauchye, son chapelain, d'une rente viagère de 400 livres ; — par Antoinette Lefebure, veuve de Josse Manessier, sieur de Coulombeauville, à Antoinette- Julie-Mélanie Manessier, leur fille, épouse de Marie Louis-Joseph de Boisleau, de biens sis à Lanchères ; — par Nicolas-Aimart, comte de Fontaines, à Charles-Philippes- Aimart de Fontaines, marquis de Fontaines, son neveu à la mode de Bretagne, de la seigneurie de l'Isle-Saint-Hilaire (commune de Bouvaincourt) ; — par Judith-Ursule Vaillant, veuve de Charles-Antoine de Beauvarlet, seigneur de Moismont, à Charles-Antoine de Beauvarlet, leur fils, de Biens sis à Favières, etc. ; — par Henri de Hangre, seigneur de Contalmaison, et Marie-Catherine de Monsures, son épouse, à Marie-Louise-Suzanne Lattier de Mermont et, après son décès, à Marie-Anne-Thérèse de Monsures, religieuse au couvent de Saint-Julien d'Amiens, d'une rente viagère de 160 livres.

In-folio, 421 feuillets, papier.

1B 161 1777 1777

Extraits des contrats de mariage : de Jacques- Adrien Deshayes, horloger, à Paris, et Antoinette-Séraphine Caruette ; — de Jean-Baptiste-Claude-Augustin Machart et Marie-Rosalie de Ribeaucourt. — Donations faites: par Marie- Catherine Morel à Marie-Madeleine-Charlotte Morel, sa nièce,

épouse de Georges-François Dorville, de 9 journaux et demi de terre, sis à Domart-sur-la-Luce ; — par Marie- Angélique-Ursule Boulenger de Rivery, épouse de Jean- Philippe Boulenger, seigneur de La Motte de Rivery, à François-Xavier-Félix-René Boulenger, de tous les droits appartenant à ladite donatrice, en qualité d'héritière de François-Nicolas Boulenger de Rivery, son père.

In-folio, 35 feuillets, papier.

1B 162 1779 1779

Extrait du contrat de mariage de Charles- Albert-Xavier, marquis d'Aguesseau, seigneur d'Happeglène (commune d'Ignaucourt) et Pétronille-Jeanne Brunel d'Évry. — Donations faites : par Louis-Oudart Le Correur, écuyer, à Charles-Louis-Gabriel Le Correur, son frère puîné, de 62 journaux de terre faisant partie du fief de Belliveux (commune de Fréchencourt) ; — par Marie-Anne Duflos, veuve de Nicolas Ringard, à Marie-Anne Ringard, leur fille, épouse de François Le Blanc, seigneur du Meillard, de terres sises dans la banlieue de Doullens, etc. ; — par Albert-Louis- Aymart Le Fournier , comte de Wargemont, à Pierre Mouillart, son garde de chasse, pour le récompenser des Blessures qu'il a reçues dans l'exercice de ses fonctions, de 100 livres de pension viagère ; — par Marie-Madeleine de Rambures à Joseph de Rambures, seigneur de Vaudricourt, son frère, de tout ce qui appartient à ladite donatrice dans la seigneurie de Bouchon, etc. ; — par Louise-Madeleine Linard d'Aveluy, veuve de Nicolas de Herte, seigneur de Hailles, à Charles-Germain de Herte, chevalier de Hailles, et à Joseph-Nicolas-Victoric de Herte, chevalier d'Himerville, leurs fils, d'une somme de 6,400 livres ; — par Anne- Thérèse Lefebvre, épouse de Jean-François de Miannay, seigneur d'Offoy, à son frère Charles Lefebvre, seigneur du Grosriez, de 11 journaux de terre sis à Yvrench et à Yvrencheux ; — par André-Vincent Boistel, seigneur d'Exauviller, à Jean-Baptiste-Joseph .Boistel, seigneur du Royer, son frère, d'une maison sise à Camon.

In-folio, 421 feuillets, papier.

1B 163 1779 1779

Extraits des contrats de mariage : d'Antoine- Pierre-Nicolas Petyst, seigneur d'Authieule, et Marie-Marguerite- Charlotte Morel du Merle ; — de Sébastien-Pierre Gauteron de La Combe, écuyer, et Henriette-Honoré-Aimé Morel d'Agnicourt ; — de Jean-Philippe Boulenger, seigneur de La Motte-Rivery, et Marie-Angélique Boulenger de Rivery. — Donation faite par Charles-Louis-Joseph, marquis de Clermont-Tonnerre, à Louise-Thérèse-Anastasie de Clermont-Tonnerre, sa fille, religieuse au couvent des Ursulines d'Amiens, de 150 livres de pension viagère.

In-folio, 61 feuillets, papier.

1B 164 1780 1780

Extraits des contrats de mariage: de Marie- François-Jean-Baptiste-Pierre Morgan de Maricourt, chevalier, et Marie-Madeleine-Sophie Durieux de Beaurepaire ; — de Pierre-Étienne-Antoine-Benoist Doderel, seigneur d'Orbendas, et Marie-Anne d'Isengremel. — Donations faites : par Jean-Baptiste-François Morgan et Rose-Reine Foucin du Bourg à Gabriel Morgan, leur fils, novice au couvent des Minimes de Chaillot, d'une pension viagère de 60 livres ; par Marie-Hélène Morel d'Hérival à Louis-Augustin Morel d'Hérival, son neveu, conseiller au bailliage d'Amiens, de terres sises à Neuilly-le-Dien, à Saint-Gratien et à Boullain-villers (commune du Tronchoy) ; — par Jean- Louis Vac-quette, seigneur de Lanchères, à René-Jérôme de Marcé comte de Marcé, et à Elisabeth-Jeanne Vacquette de Lanchères, son épouse, de l'usufruit des Biens légués, avec charge de substition,

par Pierre Le Gillon, aïeul dudit donateur ; — par Thomas Marque, organiste à Amiens, Catherine-Elisabeth Bachelier, son épouse, à Marguerite-Elisabeth Marque, leur fille, religieuse au prieuré de N.-D. de Moreaucourt d'Amiens, de 100 livres de pension viagère ; — par Anne-Geneviève Huart, veuve de Jean-Baptiste-Marie Champion, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, à Marie-Françoise-Élisabeth Pommier de Rougemont, sa nièce, épouse de Piere-Adrien-Honoré Dincourt, seigneur de Fréchencourt, de trois maisons sises à Amiens, grande rue de Beauvais ; — par Marie-Angélique Ursule Boulenger de Rivery, veuve de Jean-Philippe Boulenger, seigneur de La Motte, à l'hôpital Saint-Charles d'Amiens, de 495 livres 18 sous 9 deniers de rente ; — par Marie- Anne de Villers de La Houssay, veuve en premières noces de Jean-Claude de Chevery, et en secondes de Charles Trannoy, avocat au parlement de Paris, à Jacques Trannoy, son beau-frère, de tous ses biens immeubles ; — par Louis-Vespasien de Cossart, marquis d'Espiès, à Jean-Baptiste-François de Cossart, Vicomte d'Espiès, son cousin, de biens sis à Ville-sous-Corbie ; — par Jean- Baptiste Vacquette de Gribeauval , seigneur de Bovelles, à Jacqucs-Alexandre Vacquette de Mouflers, seigneur de Saint-Ouen, de tous les droits qui lui compètent dans la succession d'Adrien-Pierre Vacquette de Fréchencourt.

In-folio, 463 feuillets, papier.

1B 165 1781 1781

Extraits des contrats de mariage : de Jean- Baptiste-Fidèle-Auguste-Marie Durieux, écuyer, et Alexan-drine-Louise-Antoinette-Madeleine de Bray de Flesselle: — de Marie-Jean-Baptiste-Charles-François- Léonor-Augustin Le Fort, seigneur du Quesnel, et Marie- Charlotte-Alexandrine Dufresne ; — d'Abraham-Jean- Robert-Aimé Blancart, seigneur du Val, et MarieÉlisabeth- Ursule de Dompierre ; — de Pierre-Charles- Alexandre-L'Évesque de Neufvillette, écuyer, et Louise- Jossine Le Petit, demoiselle de Grigny. — Donations faites : par Marie-Madeleine-Antoinette-Félicité Haudiquer du Quesnoy à Cécile-Antoinette-Agathe Haudiquer du Quesnoy, sa soeur, veuve d'Antoine- ! Isaac Dubois, procureur du Roi au grenier à sel de Corbie, d'un marché de terres sises à Villers-Bocage, etc. ; — par Jean-Baptiste de Saint-Aubin à Clotilde de Saint-Aubin, veuve de Jacques Dabeauval, seigneur de Saint-Romain et de Bacouel, de biens sis à Hescamps ; — par Marie- Angélique-Ursule Boulenger de Rivery, veuve de Jean- Philippe Boulenger ; seigneur de La Motte-Rivery, à François-Xavier-Félix-René Boulenger, seigneur de Rivery, son neveu, d'une maison sise à Amiens, rue de Noyon, etc. ; — par Jacques-Pierre Aliamet et Marie-Catherine-Adrienne Meurice, son épouse, à Pierre-Jacques Aliamet, leur fils unique, de biens sis à Bouillancourt-en-Séry, à Infray (commune de Frettemeule) et au Busménard (commune de Translay) ; — par Nicolas-Joseph de Collivaux, seigneur de Mousseau, curé de la paroisse de Vron, à Marie-Catherine de Collivaux, sa soeur, épouse de Joseph de Rambures, seigneur de Vaudricourt, d'un enclos sis à Offoël (commune de Saint-Blimont) ; — par Martial-François de Rabaudy, prêtre, docteur en théologie, à François-Marguerite do Rabaudy , son neveu , de 300 livres de rente viagère ; — par Antoine-Jean-Étienne de Grouches , marquis de Gribeauval, à Alexis-Louis Dacheux, écuyer, d'une rente viagère de 400 livres ; — par Anne-Thérèse Lefebvre, veuve de Jean-François de Miannay, seigneur d'Offoy, à son frère Charles Lefebvre, seigneur du Grosriez, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, de 20 journaux de terre sis à Nibas et à Wailly ; — par Henry-Gabriel de Béry, marquis d'Essertaux, et Anne-Marie-Claude du Metz, son épouse, à Claude-Louis-Gabriel de Béry, comte d'Essertaux, leur fils, des seigneuries d'Essertaux,

d'Oresmaux et de Jumel, composant le marquisat d'Essertaux, suivant les lettres d'érection dudit marquisat données, à Versailles, au mois de mars 1764, etc. ; — par Charles-Louis-Joseph- Alexandre de Canonville, marquis de Raffetot, à sa fille Marie-Louise-Bonne-Alexandrine de Canonville, épouse de Charles-Louis, marquis Ducrest, et à son fils Antoine-Alexandre-Marie-François, comte de Canonville, des seigneuries de Vignacourt, de Gueures et de Ribeuf.

In-folio, 421 feuillets, papier.

1B 166 1781 1781

Extraits des contrats de mariage : de Pierre- Jean-François Douville, seigneur de Maillefeu (commune d'Abbeville), et Anne-Ursule-Aimée Maurice, demoiselle de Villeroy ; — d'Albert-André, comte de Clément, et Françoise- Clotilde-Angélique du Blaisel ; — de Louis-Pierre- Jean Pingré, seigneur de Guignemicourt, et Catherine-Mélanie Maillart du Quesnel. — Donations faites : par Félicité Caron de Milly, veuve de Jean-Baptiste Brisset, à Marie- Rose Brisset, leur fille, épouse de Jean-Pierre Turbé, de la moitié d'une maison sise à Baillon (commune de Warloy) ; — par Marie-Charlotte Dargnies à Marie-Louise-Charlotte- Fébronie Dargnies, sa nièce, d'une rente de 300 livres ; — par Marie-Laurette et Marie-Françoise-Suzanne de Fontaines à Marie-Marguerite de Fontaines, leur soeur aînée, épouse d'Ambroise-Emmanuel-Antoine de Partz, marquis d'Équire, des seigneuries de La Mottelette, de Neuville et de Genville (commune de Forêt-Montiers) ;— par Marie-Louise Le Fort, veuve de Pierre-François Geofrenet de Champdavid , à Marie-Marguerite-Joséphine Le Fort, sa nièce, épouse d'Adrien-Florimond Poujol, écuyer, d'une maison sise à Amiens, rue Saint-Leu, etc.

In-folio, 130 feuillets, papier.

1B 167 1782 1782

Extraits des contrats de mariage : de Jacques Desachy, écuyer, et Jeanne-Elisabeth Pingré ; — de César- François-Louis-Désiré, marquis de Raulin de Belval, et Jeanne-Gabrielle de Gaudechart de Querrieu ; — de Louis-François Le Moine de Blangermont, seigneur de Valencourt, et Marie-Charlotte Lefan, veuve de François Guillart. — Donations faites : par Marie-Jeanne Le Caron, demoiselle de Varenne, à Augustin-Marie-François-de-Paul Le Caron de Varenne, son neveu, chanoine de la cathédrale d'Amiens, de 38 journaux de terre sis à Sains ; — par Marie-CatherineÉlisabeth Pingré, dame de Sourdon, veuve de Pantaléon- Jean Pingré, seigneur de Fricamps, à l'église Saint-Michel d'Amiens, d'une somme de 8,267 livres, pour la fondation d'offices du Saint Sacrement ; — par Marie-Marguerite Tillette, demoiselle de Buigny, à Pierre-François Dhoudelot, chevalier, son petit-neveu, de terres sises à Ochancourt, à Nibas, à Bourseville, etc.

In-folio, 251 feuillets, papier.

1B 168 1782 1782

Extrait du contrat de mariage de Pierre Dragon- Gomicourt, seigneur d'Étouvy près Amiens, et Marie-Sophie- Caroline Cannet. — Donations faites : par Marie-CatherineÉlisabeth Pingré de Sourdon à Paul-François Le Boucher du Mesnil, chevalier, son cousin germain, des seigneuries de Coullemelle et de Fourqueville (commune de Coullemelle) et d'une maison sise à Amiens, rue Neuve ; — par Jean-Firmin Poujol, chanoine de la cathédrale d'Amiens, à François- Joseph Poujol, son neveu, de 650 livres de rente viagère ; — à Louis-René Descourtils de Balleux, seigneur de Bouconviller, par Madeleine-Denise Danglos : du fief de La Motte sis à Épaty ; — de la seignerie du Plix près Gerberoy ; — par Marie-Françoise

Danglos, du fief d'Hérouval (commune d'Hardinghen) des fiefs du Pré, de Baillon, etc., sis à Thiembronne ; — par François-Alexandre de Hautecloque, seigneur d'Abancourt, à Pierre-Étienne Le Roy et à Marie-Isabelle Cheval, sa femme, tous deux à son service, de 300 livres de rente viagère ; — par Marie-Marguerite Le Caron, veuve de Jean-Baptiste Thierry, seigneur de Grand-Maison, à Pierre-Augustin Thierry, leur fils, de terres sises à Bourdon, etc. ; — par Louis-Albert-Aymart Le Fournier, comte de Wargemont, à Isabelle-Félicité- Caroline Rohart, de la seigneurie de Graville (commune de Barnaville) ; — par Marie-Anne Cornet, veuve de Lupien-Florimond Poujol, écuyer, à Noël-Joseph Poujol, son fils puîné, de biens sis à Harbonnières.

In-folio, 211 feuillets, papier.

1B 169 1783 1783

Extraits des contrats de mariage : de Jean- Grégoire d'Hervillez et Marie-Anne-Antoinette Hémet ; — de Jean Mariette et Marie-Charlotte Bailly ; — de Charles-René Godart d'Hélincourt et Marie-Jeanne-Louise de Cambefort. — Donations faites : par Marie- Marguerite Duvauchel à Isidore-Alexandre Duflos, son neveu, de 21 journaux et demi de terre, sis en la banlieue d'Abbeville, à Vauchelles-lez-Quesnoy et à Bellancourt ; — par Marie-Madeleine Desbureaux, veuve de Jean Dupuis, élu à l'Élection de Doullens, à Thérèse-Françoise Fiction, sa nièce, d'une somme de 3,000 livres.

In-folio, 250 feuillets, papier.

1B 170 1783 1783

Extrait du contrat de mariage de Jean- Baptiste- -Augustin-Marie Fontaine et Marie-Françoise- Adélaïde Jourdain. — Donations faites : par Marie-Josèphe de Saint-Aubin à Clotilde de Saint-Aubin, sa soeur, veuve de Jacques Daboval, seigneur de Saint- Romain, de biens sis à Hescamps-Saint-Clair ; — par Pierre Haudicquier du Quesnoy, cha- _ noine de la cathédrale d'Amiens, à François-Hyacinthe Haudicquier du Quesnoy, son frère, de trois maisons sises à Amiens, rue des Lombards, etc. ; — par Marie-Françoise-Butteux à Louise-Françoise-Sophie Butteux, sa nièce, de la moitié d'une maison à usage d'auberge sise à Saint-Riquier, à l'enseigne du Lion d'or ; — par Jean-Louis Aclo-que, curé de Thieulloy-la-Ville, à Jacques Acloque, son frère, de biens sis à Bernatre ; — par Marie-Marthe Bridelle à Julie-Françoise Bridelle, sa nièce, épouse de Paschal-Ma-thurin Watebled, d'une maison sise à Pont- Remy, etc. ; — par Jean-Baptiste-François Maillart, chanoine de la collégiale de Saint-Vulfran d'Abbeville, à Vulfran-Louis-Au-gustin Maillart, seigneur des Marettes, son frère, de 21 journaux de terre sis au Translay, etc.

In-folio, 150 feuillets, papier.

1B 171 1784 1784

Extraits des contrats de mariage : de Jean- Baptiste-Louis Deville et Adélaïde-Sophie Bonnefin ; — de Pierre-François Muyart, seigneur de Vouglans, conseiller, au Grand Conseil, et Marie-Henriette Cannet ; — de Clément de Camps et Rose-Bénédictine-Théodore de Sordy ; — de Pierre-Louis Blin, seigneur de Bourdon, et Marie-Louise-Claudine de Fouquesolle. — Donations faites : par Françoise-Marguerite Lefeuvre, veuve de Jacques Aliamet, à Marguerite-Françoise Aliamet, leur fille, épouse de Josse Lefèvre de Warret, et à Pierre- Jacques Aliamet, leur petit-fils, de tous les droits qui peuvent appartenir à ladite donatrice dans la succession d'Antoine Formentin, prêtre, docteur en théologie ; — par Antoine-Jean-Étienne de Grouches, marquis de Gribeauval, à Flour-François Delegorgue, graveur en taille douce, d'une rente viagère de 400 livres.

In-folio, 249 feuillets, papier.

1B 172 1784 1784

Extraits des contrats de mariage : de Louis- Henri Caudel-Dezalleux, ancien avocat du Roi au Bureau des finances d'Amiens, et Marie-Geneviève-Victoire Levasseur ; — de Charles de Verdière, chevalier, et Françoise-Louise Morgan ; — de Jean-Louis Dubois, maître en chirurgie, et Marie-Joseph Grandhomme. — Donations faites : par Marie-Françoise Boulanger de Luzière à Jean-Baptiste-Louis Fouache de Boulan, son cousin germain, des biens échus à ladite donatrice par le décès de Marie-Françoise Fouache de Boulan, sa mère ; — par Philippe-Gérard Jacquin à Gérard-Philippe Jacquin, ancien directeur des domaines du roi en Picardie, d'une maison sise à Amiens, rue Neuve, etc. ; — par Marie-Jeanne Douzenel, veuve de Pierre Buteux, sieur de Cléry, à Pierre Buteux, leur fils, et à Marie- Marguerite Buteux, leur fille aînée, épouse de Jean- Baptiste Dupuis, de terres sises à Domqueur ; — par Marie-Françoise-Agathe de Cacheleu, dame de Bouillancourt-sur-Miannay (commune de Moyenneville) à Charles de Cacheleu, seigneur en partie de Coulonvillers, d'une somme de 8,000 livres ; — par Claire-Françoise Delewarde, veuve de Pierre-Joseph Dorlet, seigneur d'Épagne, à ses neveux Jean-Baptiste-Claude-Augustin et François-Remy Machart, et à sa nièce Françoise-Érémentienne Machart, d'un marché de terres sises à Saveuse, etc.

In-folio, 216 feuillets, papier.

1B 173 1785 1785

Extraits des contrats de mariage : de Nicolas- Michel Le Vaillant, seigneur de Mont-Gournois, et Marie- Belindre de Buleux ; — de Charles-Louis-Philippe de Sarcus et Irène-Albertine Le Cat de Motagny ; — d'Yves-François Despréaux, notaire, à Hornoy, et Marie- Françoise Devismes. — Donation faite par Jean-Baptiste Le Roy de Bury, écuyer, et Marie-Catherine Le Comte, son épouse, à leurs enfants, de biens sis à Saint-Maxent.

In-folio, 248 feuillets, papier.

1B 174 1785 1785

Extraits des contrats de mariage : de Charles- Gabriel Rady, opérateur privilégié, et Victoire Caudel Dezalleux ; — de Nicolas-Hugues Deleau, facteur d'orgues, et Marie-Louise Dubois. — Donations faites : par Jean-Baptiste Vivien, négociant, demeurant à Lisbonne, à François Vivien, chirurgien, à Contay, d'une somme de 1,300 livres ; — par Jacques-Josse Froissart, chanoine de la collégiale de Saint-Wlfran d'Abbeville, à Catherine-Françoise Froissart, sa soeur, veuve de Jean-Baptiste Homassel, de Biens sis à Sallenel (commune de Pendé), etc.

In-folio', 175 feuillets, papier.

1B 175 1786 1786

Donations faites : par Marie-Jeanne-Joseph- Bernard Cossart, dame d'Heuzecourt, veuve de Jean-Baptiste Boistel, seigneur d'Welles, conseiller du Roi, maison et couronne de France, à leurs trois fils, du domaine de La Boutillerie (commune d'Amiens) ; — par Michel de Montmignon de Noirville à la communauté de Belloy (commune de Friville), d'une rente de 175 livres, pour concourir avec le seigneur et les habitants, à l'établissement d'un vicaire qui résiderait audit Belloy ; — par Adrien-François Picquet, seigneur du Quesnel, à Emilie-Joséphine Picquet de Dourier, sa fille, épouse de Henry-Hippolyte Cavendish de Vonshiere, d'une somme de 6,000 livres ; — par Pierre- Louis Blin, seigneur de Bourdon, à Louis-Marie-César Blin de Bourdon, son fils, de tout le mobilier du château de

Bourdon, etc.

In-folio, 251 feuillets, papier.

1B 176 1786 1786

Extraits des contrats de mariage : de Henry- Valery Leroux, grenetier au grenier à sel de Saint-Valéry, et Anne-Marie-Élisabeth-Sabine Dubrun ;— d'Honoré Sallé, avocat, et Marie-Louise-Élisabeth Leroux de Framerville ;— de Jean Dumont, chevalier de Beaulieu, et Marie-Madeleine- Françoise-Rose Dainval ; — de Charles-Antoine Pappin, seigneur de Caumesnil, et Marie-Madeleine de Carpentin, dame de Cumont (commune de Coulonvillers), veuve de Maximilien-François-Louis de Saisseval, seigneur de Ricquemesnil (commune de Hem). — Donations faites : par Marie-Jeanne Delarue, veuve de Jacques-Sulpice Hémery, président au grenier à sel de Doullens, à René-Nicolas- Sulpice Hémery, leur fils, d'une maison sise à Doullens, rue des Marjolaines, etc. ; — par Jean-Baptiste de Montmignon à la communauté de Belloy, d'une maison qui servira de logement au vicaire (Voir B. 175) ; — par Pierre-André Bourgeois, notaire à Gamaches, et Anne-Julie Éthéard, son épouse, à Marguerite-Anne-Julie Bourgeois, de biens sis à Gamaches ; — par Catherine-Françoise Béguin, épouse d'Antoine-François-Nicolas Lefèvre, ancien maire de Saint - Valéry, à leurs quatre enfants, de tous les biens immeubles appartenant à ladite donatrice ; — par Louis-François de Belloy, seigneur de Vaudricourt, à Claude-Nicolas de Belloy et à Marie-Agnès de Belloy, ses enfants puînés, d'une maison sise à Montagne ; — par Jeanne-Antoinette Guilbert à Jacques-Richard Daubigny, de biens sis à Vignacourt, au Candas, etc.

In-folio, 234 feuillets, papier.

1B 177 1787 1787

Donations faites: par Marie-Françoise-Agathe de Cacheleu à Maximilien de Cacheleu, son cousin, de la seigneurie de Bouillancourt-sur-Miannay ; — par Marie- Anne-Joseph-Bernard Cossart, dame d'Heuzecourt, à André-Vincent Boitel d'Exauviller, président au Bureau des finances d'Amiens, d'un terrain sis dans cette ville, rue Gloriette ; — par Marie-Marguerite Hémart à Charles-Louis- AndréDaumalle, seigneur d'Yvrencheux, son cousin, de la seigneurie de Brévillers ; — par Louis-Firmin Froment, président au Bureau des finances d'Amiens, à Marie- François-Florimond Froment, son cousin, et à Louise-Marie- FrançoiseFroment, sa cousine, d'un bois nommé le bois du Quesnoy(commune de Contre).

In-folio, 251 feuillets, papier.

1B 178 1787 1787

Donations faites : par Jean-François-Claude de Saisseval à Claude-Louis-Joseph, vicomte de Saisseval, son fils aîné, du vicomté de Ricquemesnil (commune de Hem) ; — par Françoise-Marguerite Lefèvre, veuve de Jacques Aliamet, à Jacques-Pierre Aliamet, son petit-fils, des biens échus à ladite donatrice comme seule héritière de Hugues- Antoine-Henry Derville, son cousin ; — par Claire-Françoise Delwarde , veuve de Pierre-Alexandre Dorlet, seigneur d'Épagne, à Jean-Baptiste et à Charles-François Machart, ses neveux, d'un marché de terres sises à Saveuse, etc. ; — par André Macron, seigneur de Courcelles-au-bois, à Pierre- François-André Macron, son petit-fils, de biens sis à Authie.

In-folio., 160 feuillets, papier.

1B 179 1788 1788

Extrait du contrat de mariage de Charles-Louis d'Argouges, marquis de Ranes, et Louise-Melchior de Carbonnières. — Donations faites : par Marie-Louise Lefort, veuve de Pierre-François Geofrenet de Champdavid, à

Marie Marguerite-Joséphine Lefort, sa nièce, épouse d'Adrien-Florimond Poujol, écuyer, de 21 journaux de terre sis à Villers-Bretonneux, etc. ; — par Pierre Briet de Bernapré à Anne-Louise et à Marguerite-Charlotte-Amélie Briet de Bernapré, ses filles, d'une somme de 96,000 livres ; — par Michel de Montmignon de Noirville à Anne- Geneviève Bertin, veuve de Jean-Jacques de Montmignon, seigneur d'Escarbotin, de l'usufruit d'une ferme sise à Bourseville, etc. ; — par Marie-Joseph Pingré, épouse de Charles-Gabriel, comte de Gomer, à Christophe-Marie-Joseph, chevalier de Gomer, leur fils puîné, de la seigneurie de La Houssoye ; — par Marie-Marguerite Hémart, dame de Brévillers, à Louis- François-de-Paule Morel, seigneur de Beaucourt, et à Louis- Jacques-Joseph Morel, chevalier de Beaucourt, ses cousins, et à Claire-Françoise Morel de Beaucourt, sa cousine, d'une somme de 6,000 livres ; — de 57 journaux 89 verges de terres sis à Morlencourt.

In-folio, 251 feuillets, papier.

1B 180 1788 1788

Contrat de mariage d'Albert-Louis-Aimart Le Fournier, comte de Wargemont, et Isabelle-Claire Cogels, comtesse douairière de Seneffe et de Turhnout. — Extraits des contrats de mariage : d'Antoine Laurent de Jacquier, Baron de Rozée, et Elisabeth-Marie-Joseph d'Incourt de Fréchencourt ; — de Jacques-Philippe-Annibal Dupeuty, écuyer, veuf de Marie-Anne Le Couvreur, et Catherine-Charlotte- Agathe Dubois. — Donation faite : par Anne-Françoise et Thérèse-Louise Bouly de Villers à Jean-Baptiste Prévôt, seigneur de Tossac, leur cousin, d'une maison sise à Briot, etc.

In-folio, 221 feuillets, papier.

1B 181 1789 1789

Extraits des contrats de mariage : de François Leblanc, seigneur du Meillard, et Marie-Anne Ringard ; — d'Alire-Nicolas Douville de Saint-Alire et Aimée-Charlotte- Adrienne-Philippine Blondin, demoiselle de Bazonville. — Donations faites : par François-Dominique de Brossard, seigneur de Mélicourt, et Marie-Anne-Thérèse-Victoire de Magnière, son épouse, à Marie-Louise-Julie de Brossard, leur fille, épouse de Jean-François Vassogne, d'un journal de terre sis à La Corbière ; — par Marie-Jeanne-Antoine Briais, veuve de Jacques-René Boileau, directeur général de la manufacture de porcelaines de Sèvres, à Marthe-Ursule Briais, sa soeur, épouse de Charles-Claude-Marie Deleviston, écuyer, de terres sises à Sommereux, etc. ; — par Louis Lefebvre, seigneur de Nampont, et Charlotte-Elisabeth Croiset, son épouse, à Nicolas Lefebvre, seigneur de Cerisy, leur fils, de 3 journaux de terre sis au Mesnil (commune de Franleu) etc. ; — par André-Jérosme-Bénigne Petyst d'Élicourt, écuyer, à Marie-Madeleine-Thérèsc Petyst, sa soeur, épouse de Gilles-Henry de L'Hommel, seigneur du Plouy, de biens sis à Hescamps-Saint-Clair.

In-folio, 252 feuillets, papier.

1B 182 1789 1789

Extraits des contrats de mariage : de Jean- François Dufresne, chevalier de Fontaine, et Marie-Cécile Morel, veuve de Jean-Germain François, écuyer ; — de Jean- Pierre Danzel, vicomte de Villebrun, et Marie-Louise Samson, demoiselle de Frières ; — de Marie-Constant-Joseph de Briois, seigneur de Werdrecques, et Marie-Madeleine-Charlotte- Gilberte de Gorguette d'Argoeuves. — Donations faites : par Marie-Louise-Cécile Oeuillio à François Oeuillio, seigneur de Drancourt (commune d'Estréboeuf) son frère, de terres sises à Pinchefalise, etc. ; — par Jacques de Louvencourt, seigneur usufruitier de Clairy et d'Inval-Boiron, à Anne-Louise de

Louvencourt, sa fille aînée, d'une somme de 60,000 livres ; — à Marie-Geneviève-Henriette de Louvencourt, sa fille, épouse de Charles-Félix Dainval, de terres sises dans la banlieue de Montdidier, etc. ; — par Nicolas- François de La Houssoye, seigneur de Maizicourt, à Marie-Antoinette de La Houssoye, sa fille puînée, du droit de retrait féodal sur tous les immeubles vendus sous la seigneurie de Maizicourt, depuis l'année 1742 ; — par Marie Le Roy à Alexandre-François-Rosalie, vicomte de Rune, des fiefs de La Mairie et d'Abancourt sis a Baizieux.

In-folio, 231 feuillets, papier.

1B 183 1790 1790

Extraits des contrats de mariage : de Jacques- Vulfran Duflos et Marie-Élisabeth-Émélie Lecat ; — de Pierre Roussel, avocat au parlement de Paris, et Marie-Madeleine Jubainville ; — de Charles-René-Joseph Delestocq et Marie- Victoire Damiens. — Donations faites : par Marie-Marguerite Hémart, dame de Brévillers, à Louis-Pierre-Édouard Bocquillon de Jenlis, son cousin, de 20 journaux de terre sis à Erches, faisant les quatre quints du fief d'Hangest-en- Santerre ; — par Charles-Vilbrode Blondin de Bélesme, seigneur de Brutelette (commune de Woignarue) à Charles-Henry-Aimé Blondin de Bélesme, son fils aîné, du fief de Belleperche, mouvant de la seigneurie de Doudelainville, et des deux fiefs Fossé et de La Basse-Flandre, sis à L'Épinoy (commune de Bazinval) ; — par Jean Thierry, seigneur de Genonville (commune de Moreuil) et Marie-Adrienne de Sachy de Carouges, son épouse, à Marie-Adrienne-Jeanne Thierry de Genonville, leur fille unique, épouse de Nicolas-Lucien de Herte, seigneur d'Hailles, des seigneuries de Cagny, de La Boutillerie (commune d'Amiens) et de Genonville, etc.

In-folio, 251 feuillets, papier.

1B 184 1790 1790

Extraits des contrats de mariage : de Charles- Louis de Bandreuil et Marie-Charlotte-Geneviève-Antoinette- Victoire de Navier ; — d'Adrien-Jean-Baptiste-Louis- Joseph-François Gossart et Louise-Cécile-Rosalie-Sophie Loche. — Donations faites : par Gabriel-Joseph Delacourt, gentilhomme servant du Roi, à Henry-Rose et à Jacques André Jérosme, négociants, à maître Claude Jérosme, chanoine de Saint-Martin, à Amiens ; à Marie-Madeleine Jérosme, épouse d'Aymard-Jacques-Isidore d'Émery ; à Marie-Marguerite-Joseph Jérosme, épouse de Pierre-Charles- François Le Sellyer, et à Joseph-Jacqueline Jérosme, épouse de Florimond Cordier, d'une ferme sise à Briquemesnil ; — par Henry-Louis de Boubers à Amédée-Charles-Marie de Boubers, son cousin, de 4,000 livres à prendre dans la succession de Marie Dorthe, etc. ; — par Anne-Geneviève Bersin, veuve de Jean-Jacques de Montmignon, à François- Antoine Rabouille, vicaire de Belloy (commune de Floriville) de 100 livres de rente viagère ; — par Jacques de Louvencourt à Anne-Louise de Louvencourt, sa fille aînée, et à Marie-Geneviève-Henriette de Louvencourt, sa fille, épouse de Charles-Félix Dainval, de terres sises à Faverolles, à Malpart, etc.

In-folio, 138 feuillets, papier.

DOMAINE DU ROI

Registres

1B 185 1621 1621

Désaisines, saisines, mises de fait, main-mise et prises par exécution des immeubles tenus du Roi, à cause de son domaine de la ville et de la banlieue d'Amiens. — Saisines données par le bailli d'Amiens ou son lieutenant : à Claude Fournier, d'une maison faisant l'un des coins des rues de Beauregard et Sire-Firmin-Le-Roux, à l'enseigne du Géant ; — à Charles Lestocq, d'une maison sise rue des Vergeaux, à l'enseigne du Coeur royal ; — à maître Nicolas Chocquet, chapelain de la cathédrale d'Amiens, d'une maison sise sur le pont de la rue Mothe.

Petit in-folio, 45 feuillets, papier.

1B 186 1621-1623 1621-1623

Saisines données : à Nicolas de Maillefeu, écuyer, d'une maison sise rue du Soleil ; — aux Capucins d'Amiens, d'un jardin qu'ils ont acquis d'Antoine Trudaine, seigneur d'Oissy, pour l'agrandissement de leur couvent ; — à Nicolas Roche, avocat, et à Marie Rohault, sa femme, d'une maison sise à l'un des coins des rues de Beauregard et Sire-Firmin-Le-Roux ; — à Pierre Darly, maître peintre, de la moitié d'une maison ayant pour enseigne Le chef Saint Jean ; — à Antoine Le Caron, seigneur d'Avesne, d'une maison sise rue du Soleil ;— à Claude-Arthus, teinturier, et à Marie Joly, sa femme, d'une maison sise grande chaussée au Bled ; — à Biaise Robelot, marchand, et à Catherine Warnier, sa femme, d'une maison sise rue du Vert-Aunoy, et tenant à celle de Nicolas Marouier, maître peintre ; — à Jacques Blain, de 3 journaux de terre labourable sis hors la porte de Beauvais, au lieu dit la Fosseaux- chiens ; — à Antoine du Crocquet, prêtre, d'une maison sise rue de Beauvais.

In-folio., 234 feuillets, papier.

1B 187 1623-1625 1623-1625

Saisines données : à Louis Dufresne, d'un jardin avec gloriette sis rue Mothe ; — à Antoine Vast, maître Bahutier, et à Marguerite Bordin, sa femme, d'une boutique, etc., faisant partie de la maison du Molin-à-vent, sise rue des Jeunes-mâtins ; — à Jacquelaine de Halliviller, d'une maison sise rue du Loup-qui-va-à-Rome ; — à Jehan Morgand et à Catheraine Decourt, sa femme, d'une maison sise rue des Vergeaux ; — à Jehan Lucas, seigneur de Demuin, de deux maisons sises rue de Beauvais ; — à noble homme François Le Buteux, d'une maison sise rue des Rabuissons ; — à Robert de Villers et à Magdeleine Poullain, sa femme, d'une maison sise rue des Orfèvres, à l'enseigne du Griffon d'or ; — à Adrien Creton, conseiller au bailliage d'Amiens, de la moitié d'une maison indivise, sise rue de Metz ; — à Jehan de Louvensy, maître peintre, et à Marie Lagache, sa femme, d'une maison sise rue Becquerel ; — à François de Louvencourt, seigneur de Vauchelles, d'une maison sise rue Saint-Denis ; — à François Perdu, avocat au bailliage d'Amiens, et à Charlotte Laignel, sa femme, d'une maison sise rue de Beauregard, et tenant, par derrière, à la maison abbatiale de Saint-Fuscien ; etc ; — à Guillaume Glachant, d'une maison sise rue au Lin, et qui avait pour enseigne Musse ton pot ; — aux religieuses de Saint-Julien d'Amiens, d'une maison tenant, de deux côtés, à leur couvent ; — à Louis de Villers, d'une maison sise rue des Orfèvres, à l'enseigne de La Teste noire ; — à Michel Thierry, de la moitié d'une maison indivise, sise rue des Vergeaux, à l'enseigne de L'Hermite ; — aux Feuillants d'Amiens, de l'hôtel de Longueval sis rue des Rabuissons ; — à Adrien Decourt, d'une maison sise au Quai, et ayant pour enseigne Le Poing d'or et main d'argent

;— à noble homme Gaudefroy Le Buteux, procureur du Roi au bailliage d'Amiens, d'une maison sise rue du Marché au charbon, autrement dite rue des Rabuissons ; — à Jean et à Nicolas Pingré, d'une maison sise rue des Poirées ; — à Sébastien Le Soigne, brasseur, et à Marie La Cour, sa femme, d'une maison sise rue de Beauvais, à l'enseigne de L'Escu de Bretaigne ;— à Marthe Laloier, veuve de Nicolas Jourdain, d'une maison sise dans la même rue, à l'enseigne de La Basse-Boulogne ; — à Antoine Lhoste, abbé de Clairfay, d'une maison sise rue Saint-Denis ; — à Henry Roger, tanneur, et à Michelle de Revelle, sa femme, d'un sixième de la maison, sise rue des Tanneurs, où pend pour enseigne Le Sermon.— Mise de fait, au profit de Laurent Le Maire, sur la maison du jeu de paume, sise rue du Beauregard, à l'enseigne du Beau regard. — Saisie faite à la requête de François Le Buteux, de l'hôtellerie de L'Escu de Vendosme, sise rue du Beauregard.

In-folio, 239 feuillets, papier.

1B 188 1625-1629 1625-1629

Saisines données : à Michel Le Bon, écuyer, seigneur de La Mothe, d'une maison sise à Amiens, rue Neuve, et tenant à la maison abbatiale de Saint-Acheul ; à Marguerite Cosette, veuve de Jean Morel, seigneur de Bécordel (commune de Bécourt) d'une maison sise rue des Rabuissons ; — à Jean Le Gris, curé de Contay, d'une maison sise rue du Loup-qui-va-à-Rome ; — à noble homme Charles Le Caron et à Françoise Le Séneschal, sa femme, d'une maison nommée la maison des Grands Chiens ; — à Marguerite d'Audenfort, veuve en premières noces de Charles. de Thiercelin, seigneur de Saveuses, et en secondes, de Charles de Joyeuse, dame de Riencourt, de la partie tenue du Roi d'une maison sise rue des Augustins, le surplus relevant de l'Évêque d'Amiens ; — aux religieuses de Saint-Julien, d'une maison sise devant l'église Saint-Leu, etc. ; — à Simon Boileau, chapelain de N.-D. d'Amiens, d'une maison portant pour enseigne Les trois bons garçons et tenant aux maisons qui ont pour enseignes le Chapeau de roses, le Chapeau de violettes, etc. ; — à François Le Picard, seigneur d'Aubercourt, d'une maison sise rue Saint- Denis ; — à François de Monchy, seigneur de Longueval, d'une maison sise rue des Rabuissons ; — à Philippe de Gueulluy, seigneur de Velennes, d'une maison sise rue de Metz ; — à Adrien Boistel et à Marguerite Brethon, sa femme, d'une maison ayant pour enseigne Les douze pairs de France ; — à Simon Dufresne, docteur en médecine, d'un jardin sis rue des Prestres ; — à Noël Decourt, d'une maison nommée la Grande maison de Saint-Louis, etc. ; à Joachin Duflos,, d'une maison sise rue du Petit-AVE-MARIA, et portant pour enseigne Les Corps nuds sans testes ; à Claude Dault, seigneur de Francières, et à Charles Dault, seigneur de La Queult, d'une maison sise rue Neuve ; à Nicolas de Hecquembourcq, chapelain de N.-D. d'Amiens, docteur en médecine, et à Claude de Hecquembourcq, d'une maison sise rue des Orfèvres, à l'enseigne du Noir levrier ; — à noble homme Antoine Lucas, conseiller au bailliage d'Amiens, d'une maison sise rue Saint-Denis ; — à Honoré d'Albert, duc de Chaulnes, d'une maison sise rue des Rabuissons.

In-folio, 277 feuillets, papier.

1B 189 1629-1634 1629-1634

Saisines données : aux enfants de Firmin Scellier et de Marie Lestrelin, sa femme, d'une maison sise rue Saint-Méry et portant pour enseigne Saint Méry ; — à Jacques Dippre, seigneur de Fluy et de Maupin, d'une maison sise rue Saint-Jacques ; — à André Louette et à Barbe Gorlier, sa femme, d'une maison faisant partie de la cour du Loup-garou ; — à Jean Thierry, d'une maison sise Grande-rue, et occupée par le marquis de Saveuses et le

sieur du Souich ; — à Claude de Mons, seigneur d'Hédicourt, d'une maison ayant son entrée dans la rue des Fossés ; — à François Mouret et à Françoise Damiens, sa femme, d'une maison ayant pour enseigne Le Porc-épic ; — à Hubert Perdu, procureur au bailliage d'Amiens, d'une maisonsise cour Sire-Firmin-Le-Roux, tenant d'un côté et parderrière, à la maison des Trois-cailloux, etc. ; — à Léonorde Larneth, seigneur de Conteville, d'une maison sise ruedes Augustins ; — à Justine de La Chaussée, de l'hôtel deChocqueuse, sis rue de Beauvais ; — à Nicolas Senet, d'unemaison sise au coin de la rue des Clairons et ayant pour enseigne Les trois Mores dits les Clairons.

In-folio, 284 feuillets, papier.

1B 190 1634-1638 1634-1638

Saisines données : à Claude de Frérot, seigneur de Beaufort, d'une maison sise Basse rue Notre- Dame, à l'enseigne de La Couronne ; — à Adrien Morel, seigneur de Bécordel, conseiller au bailliage d'Amiens, de deux maisons sises rue des Rabuissons ; — à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, de la moitié d'une maison indivise, sise grande chaussée au Bled, à l'enseigne du Chasteau de Chaulnes ; — à Philippe Picard, chapelain de N.-D. d'Amiens, d'une maison sise rue du Loup-garou ; — à Marguerite Le Roy, veuve de Pierre Pingré, seigneur de Fricamps, d'une maison sise rue des Rabuissons ; — à Antoine Pingré, seigneur de Genonville, d'une maison sise rue des Orfèvres ; — à Jacques de Noïelle, prêtre, clerc de l'église Saint-Remy, d'une maison sise rue des Louvets et tenant, d'un côté, à Hector de Mons, écuyer ; d'autre, à maître de La Morlière, chanoine de N.-D. d'Amiens, etc. ; — aux Minimes d'Amiens, d'un terrain tenant au jardin de leur couvent ; — à Michel Manessier, seignenr de Maison-Roland , d'une maison sise rue Saint-Michel ; — à Gabriel Hémart, d'une maison appelée La Maison-de-Ville, sise rue du Colombier ; — aux Soeursgrises d'Amiens : d'une maison tenant à leur couvent ; — de trois maisons sises rue des Louvets ; — aux religieuses de Saint-Julien d'Amiens, d'une maison sise rue de Guyenne ; — à Jean Morgan, d'un jardin avec gloriette sis rue Motte ; — à Antoine Gueudon, greffier criminel au bailliage d'Amiens, d'une maison sise rue de la Vieille-escolle, à l'enseigne de Saint-Firmin-l'amoureux ; — à Philippe Picard, chapelain de N.-D. d'Amiens, d'une maison sise place Maubert, tenant à la porte de la maison où est l'enseigne du Loup-garou, etc. ; — à Claude Morel, seigneur de Crémery, d'une maison sise rue des Cordeliers ; — à François Caron, notaire, et à Magdeleine Le Clercq, sa femme, d'une maison sise rue de Beauregard, à l'enseigne de L'Escu de Picardie.

In-folio, 240 feuillets, papier.

1B 191 1638-1641 1638-1641

Saisines données : à Remy Martin, menuisier, d'une maison sise rue de Guyenne, dans la cour nommée Savary ; — à François Castel, sieur de La Porte, d'une maison sise rue au Lin, à l'enseigne des Trois Poissons ; — à noble homme François Caron, contrôleur général du domaine du Roi, à Amiens, d'une maison sise rue de Beauvais ;— à Antoine Ricard, notaire, d'une maison et gloriette sises rue des Corroyers ; — à François de La Chaussée, baron de Rogy, de l'hôtel de Chocqueuse, sis rue de Beauvais, dont il lui a été t'ait donation par Louise de Balsac, sa grand'mère ; — à Louis de Villers, seigneur de Rousseville, d'une maison sise rue des Orfèvres ; — à noble homme Jean Le Roy, président à l'Élection d'Amiens, d'une maison sise rue au Lin ; — à Charles Scellier, docteur en médecine, d'une maison sise rue de Metz, à l'enseigne des Cignots ; — à Jehan Lucas, écuyer, président trésorier de France, en Picardie, d'une maison sise rue Neuve ; — aux religieux de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens, d'une maison

sise rue des Watelets et tenant, de deux côtés, à leur abbaye ;— à François Cadot, seigneur en partie de Cavillon, et à Marie de Gevermont, sa femme, d'une maison sise rue des Viésiers ; — à Charles du Festard, sieur de Beaucourt, major de la ville d'Amiens, d'une maison sise rue des Cordeliers ;— à Claude de Rouillart, seigneur de Vicourt, d'une maison sise grande chaussée au Bled ; — à noble homme Henry de Louvencourt, d'une maison sise rue Saint-Jacques ; — aux religieux de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux d'Amiens de la maison où est l'enseigne des Douze pairs de France ; — à noble homme Michel Manessier, lieutenant criminel à l'Élection d'Amiens, d'une maison qui est vis-àvis l'église Saint-Michel.

In-folio, 262 feuillets, papier.

1B 192 1641-1644 1641-1644

Saisines données : à Martin de Villers, d'une maison sise basse rue Notre-Dame ;— à Jacques Caron, maître ferronnier, d'une maison sise grande chaussée au Bled et portant pour enseigne Les trois mesquinettes ; — à Philippe Leleu, boulanger, et à sa femme, de la moitié d'une maison, sise rue de la Haultoie et ayant pour enseigne La Haultoie ; — à Laurent du Crocq, d'une maison, sise rue Martin-bleu-Dieu, qu'il a acquise de la fabrique de la paroisse Saint-Jacques d'Amiens. ; — à Michel Dufresne, seigneur de La Broisse, d'une maison sise rue des Jardins ; — à Charles Dufresne, seigneur du Cange, avocat en Parlement, d'une maison sise rue des Jacobins ; — à Florent de Louvencourt, de deux maisons faisant l'un des coins des rues de Narraine et des Cordeliers ; — à François Carpentier, procureur au Bailliage d'Amiens, et à Marie Le Seigne, sa femme, d'une maison sise grande chaussée au Bled, autrement dite rue du Marché aux Fromages ; — à Nicolas Hémart, sieur de Bréviller, et à Marie de Mons, sa femme, d'une maison sise rue au Lin ; — à François Cadot, seigneur en partie de Cavillon, d'une part dans deux maisons indivises de la rue de La Viéserie ; — à Claude Landon et à Marie Jourdain, sa femme, d'une maison, sise rue de Beauvais, à l'enseigne de La ville d'Anvers ; — à Charles du Crocq, docteur en médecine, d'une maison sise rue des Minimes ; — à Pierre Jourdain, échevin de la ville d'Amiens, d'une maison sise rue des Poulies ;— à Adam Dequen et à Magdeleine Landon, sa femme, d'une maison qui fait le coin des rues de Noyon et du Loup-qui-va-à-Rome, à l'enseigne du Blanc coulon ; — à Geoffroy de Sarcus, seigneur de Courcelles, d'une maison sise rue de Narraine ; — à Antoine Louvel, au nom de l'hôpital Saint-Charles d'Amiens : d'une maison sise rue de Beauvais ; — de quatre maisons sises rue des Louvets ; — à maître Jean de Labbadie, prêtre, d'une maison sise rue Neuve-Saint-Denis, et tenant à la maison des Enfants-bleus ; — à Jean Caverois, de la moitié d'une maison sise grande chaussée au Bled, à l'enseigne de La Hache d'arme ; — à noble homme François de Suin, avocat au bailliage d'Amiens, d'une maison sise rue des Sergents ; — à François Quignon, maître chirurgien, d'un jardin avec gloriette sis rue Mothe ; — à Antoine Lestocq, procureur du Roi au Bailliage d'Amiens, d'une maison sise rue de Beauvais et nommée l'hôtel de Chocqueuse ; — à Jean Tategrain, d'une grange sise rue de La Veillière et qui servait autrefois de chapelle à la grande maison appartenant à Antoine Cormel, élu en l'Élection de Montdidier ; — à Guillain Lucas, seigneur d'Épaumesnil, de la moitié d'une maison indivise, sise rue des Rabuissons ; — à Jacques Scellier, procureur du Roi près l'Élection d'Amiens, d'une maison sise rue de l'Aventure et portant pour enseigne L'Aventure. — Ordonnance du lieutenant général au bailliage d'Amiens, pour la réunion au domaine du Roi et l'incorporation au palais du bailliage d'Amiens, d'une partie de maison acquise de Jean Scourion, avocat, etc.

In-folio, 239 feuillets, papier

1B 193 1644-1648 1644-1648

Saisines données : à François de Hollande, seigneur du Mesnil, et à Catheraine Scorion, sa femme, d'une maison sise rue des Augustins ; — à Jean Desrocques, maître arquebusier, et à Marie Dubos, sa femme, d'une maison sise rue de Beauvais, autrefois à l'enseigne de L'Estrille d'or et depuis à celle du Mouton d'or ; — à Michel Dufresne, seigneur de La Broisse, d'une maison sise rue Martin-Bleu-Dieu ; — à Claude Le Bon, seigneur de Thionville, et à Jeanne Hannique, sa femme, d'une grande maison sise rue des Cordeliers, et tenant, par derrière, à la maison qui a pour enseigne La Narraine ; — à Henri Sagnier, marchand, d'une maison nommée La Maison-de-Ville, tenant, par derrière, à la rivière des Minimes, etc. ; — à Hubert Perdu, procureur au bailliage d'Amiens, d'une maison sise rue du Beauregard, à l'enseigne des Trois Mores, tenant, d'un côté, à la maison du Roi, de l'autre côté, à l'hôtellerie de L'Escu de Vendosme, etc. ; — à Jacques Godart, d'une maison sise près le pont Saint-Germain et ayant pour enseigne Le Falot, tenant, d'un côté, à la maison de La Sotte couvée, etc. ; — à Jacques Cloc-quette, passementier, d'une maison sise au lieu nommé La Basse-Boulogne, entre la porte de Beauvais et l'éperon de Longueville ; — à Denis Le Roux et à Marie de Gueuluy, sa femme, d'une maison sise au marché au Feurre, à l'enseigne des Collinets ; — aux Minimes d'Amiens d'une maison et de ses dépendances tenant au jardin de leur couvent ; — à Vincent Pingré, seigneur de Fricamps, trésorier de France en Picardie, d'une maison sise rue des Jacobins, tenant, d'un côté, au couvent du Paraclet ; de l'autre côté, à Jean Le Quieu, seigneur de Moyenneville, et par derrière, à la rue de Beauregerd ;— à Antoine Louvel, au nom de l'hôpital Saint-Charles d'Amiens, de deux maisons sises rue des Louvets ; — à Nicolas de La Casse, d'une maison sise au Grand-Marché, à l'enseigne du Gros Tournois ; — à Antoine Pare, de deux maisons sises haute rue Notre-Dame, l'une desquelles a pour enseigne Le fétu Paris ; — à Pierre Trudaine, seigneur de Dreuil-sur- Somme, d'une maison sise rue Saint-Jacques ; — à Nicolas Le Sieurrc, avocat au bailliage d'Amiens et à Antoinette Darly, sa femme, d'une maison nommée Le Castelet, sise rue des Crignons ; — à Pierre Lerminier, lieutenant criminel au bailliage d'Amiens, d'une maison, sise rue des Rabuissons, qu'il a acquise de François de Monchy, marquis de Longueval ; — à Nicolas Grandhomme, d'une maison sise rue de Beauvais, à l'enseigne de Saint Orner et tenant à la maison ayant pour enseigne Le Lièvre d'or ; — à Guillaume Cordier et à sa femme, -de deux maisons sises au lieu dit Le Pont-aux-à-mures, près le Grenier a sel. — Saisie d'une maison, sise rue des Cordeliers , appartenant à la communauté des arbalestriers d'Amiens.

In-folio, 284 feuillets, papier.

1B 194 1648-1652 1648-1652 I

Saisines données : à Firmin Caron, d'une maison sise rue Marchande, et ayant pour enseigne Le Chapeau de violettes ; — à Jean Fouquerel, d'une maison sise rue Taillefer, autrement dite ruelle de l'Hôtel-Dieu, tenant, par derrière, à la maison qui a pour enseigne Le Village de Thézy, etc. ; — à noble homme Antoine Petyst, avocat du Roi au bailliage d'Amiens, et à Marie Tellier, sa femme, d'une maison faisant l'un des coins des rues Saint-Jacques et Martin-bleu-Dieu ; — aux religieuses de l'abbaye de Notre-Dame du Paraclet, d'un jardin sis rue du Campdes- fées ; — à Claude de Mons, seigneur de Hédicourt, de deux maisons sises rue Saint-Méry ; — à Jean Delattre, docteur en médecine, de deux maisons sises rue des Corroyers ; — à' Charles Gorguette, seigneur du Bus, d'une maison sise rue Saint-Denis, à l'enseigne des Marmousets ; — à Gabriel Desachy, échevin d'Amiens, d'une maison sise rue des Gantiers ; — à Charles du Crocq,

docteur en médecine, et à Louise Correur, sa femme, d'une maison sise rue Basse Notre-Dame ; — à Pierre Jourdain, ancien échevin d'Amiens, d'une maison sise rue de Beauvais, et tenant à l'allée du jardin des arquebusiers, etc. ; — à Nicolas de La Croix, maître d'école, d'une maison sise rue basse Notre- Dame ; — à Jean Couvreur, maître peintre, et à Jeanne , Davesne, sa femme, d'une maison sise rue des Gantiers, à l'enseigne du Vert fagot ; — à Nicolas Hémart, seigneur de Brévillers, d'une maison sise rue du Soleil ; — à Antoine du Bos, écuyer, de cinq sixièmes d'une maison sise rue de Noyon, à l'enseigne de La Croix de fer ; — à Michel Dufresne, seigneur d'Aubigny, conseiller au bailliage d'Amiens, d'une maison sise rue du Beauregard ; — à Louis Dufresne, docteur en médecine, d'une maison sise rue au Lin ; — à François Cadot, seigneur en partie de Cavillon, d'une maison sise rue des Viésiers ; — à Philippe Dutilloy, d'une maison sise rue de la Hautoie, à l'enseigne du Cigne de la Croix ; — à François Villier, d'une maison sise rue de Metz, à l'enseigne de La grande Soubite ; — à Jacques Roussel, d'une maison faisant l'un des coins de la rue du Vaire-léopard et du Vert-aunoy ; — à Gaspard Viseux, maître ès-arts, de trois quarts d'une maison sise rue du Vertaunoy ;— à René Dessornme, d'une maison sise rue des Trois sausserons et à laquelle pend pour enseigne Les trois sausserons ; — à Jean Thierry, seigneur de Genonville, lieutenant général au bailliage d'Amiens, d'une maison sise grande chaussée au Bled, au coin de la ruelle Saint-Remy ;— à Jean de La Morlière, chanoine de l'église Notre-Dame d'Amiens, d'un grand jardin, avec gloriette, sis rue du Loup-- qui-va-à-Rome ; — à Jean Debray, d'une maison sise rue des Orfèvres, qu'il a acquise des administrateurs du Bureau des pauvres d'Amiens, -auquel elle avait été léguée par Jean Le Clercq ; — à Magdeleine Vacquette, d'une maison sise rue Neuve-Saint-Denis, et tenant, d'un côté, au sieur Lucas, d'autre côté, aux Enfants-bleus, etc. ; — à Adrien Lesot, notaire, d'une maison sise rue de la Fourbisserie et nommée Les Quatre fils Aymon.

In-folio, 236 feuillets, papier.

1B 195 1652-1655 1652-1655

Saisines données: aux religieuses de Saint- Julien d'Amiens, d'une maison sise grande chaussée au Bled, à l'enseigne de L'aigle d'or ; — à Melchior Lagrené, procureur au bailliage d'Amiens, d'une maison sise dans la même rue, où est pour enseigne Le Coeur de la Ville ; — à Damon Le Roux, d'une maison sise rue des Vergeaux, et ayant pour enseigne La Table Roland ; — à Jeanne de Rivière, veuve de Robert Le Cointe, d'une maison sise rue de Guyenne, dans la cour nommée Savary ; — à Louis de Villers, seigneur de Rousseville, bourgeois et marchand, d'une maison sise rue basse Notre-Dame, à l'enseigne du Petit cerf ; — à François L'Heureux, d'une maison sise rue de la Draperie, à l'enseigne de La Truie qui file ; — à Jean Follet, maître opérateur lithotomier, d'une maison sise rue du Beauregard, et ayant pour enseigne L'image de Saint Louis ; — à François de Vaux, linger, d'une maison faisant le coin de la rue Sainte-Marguerite, où était l'enseigne de La Grande Armée ; — à noble homme Jean De-lattre, docteur en médecine, et à Geoffroy Varlet, maître chirurgien, d'une maison sise marché au Bled ; — à Gilles Degouy, libraire, de deux tiers d'une maison indivise, sise rue du Collège ; — à François Hémart, procureur du Roi à la Monnaie d'Amiens, d'une maison sise rue du Loup-qui-va-à-Rome ; — à Léonard Digeon, maître écrivain, d'une maison sise sur le pont Calais, et ayant pour enseigne Le pont Calais ; — à Magdeleine Hénault, veuve de Jean de Mons, d'une maison sise chaussée au Bled, et ayant pour enseigne La Compagnie de Dieu ; — à Guillaume de Lattre, seigneur de Maux, d'une maison sise rue du Beau-puits, où pendait l'enseigne du Perroquet et où pend depuis celle de La Botte royale ; — à Adrien de La Morlière, d'une maison sise rue

Saint-Jacques ; — à Augustin Perdu, conseiller et examinateur au bailliage d'Amiens, d'une maison sise rue des Crignons ; — à Noël Fournier et à Jeanne de Bully, sa femme, d'une maison sise rue Saint- Jacques, qu'ils ont acquise de Pierre Le Blond, seigneur de Faviè-res ; — à noble homme Pierre Coulon, curé de Saint- Remy d'Amiens, d'un jardin, sis rue Martin-bleu-Dieu, qui lui a été vendu par Claude de Mons, seigneur de Hédicourt, et Marie de Villers, sa femme ; — à Philippe Picard, chanoine de l'église Notre-Dame d'Amiens, d'une maison sise à la placette de la rue des Huchers ; — à Estienne Foucquel, d'un jardin, avec gloriette, sis rue Mothe ; — aux marguilliers de la paroisse Saint-Leu d'Amiens, d'une maison sise sur le pont de l'Hôtel-Dieu ; — à noble homme Jean Morgan, conseiller au bailliage d'Amiens, d'une maison sise . rue Saint-Michel ; — à Robert Sentier, d'une maison sise rue de Guyenne, qu'il a acquise de Nicolas Blassel, sculpteur ordinaire du Roi, et d'Anne Postel, sa femme, etc. ; — à Antoine Buteux, d'une maison sise près le rempart du pont au Change ; — à Jean Pingré, seigneur du Quesnoy, d'une maison sise grande chaussée au Bled, à l'enseigne de La Folie ; — aux Soeurs-grises d'Amiens, d'une maison tenant à leur couvent ; — aux Ursulines d'Amiens, d'une maison sise rue des Jacobins ; — à Jacques Roussel, d'une maison sise au lieu dit Le Bloc, à l'enseigne de L'Escu de Flandre ; — à François de Court, ancien échevin d'Amiens, d'un jardin sis dans une ruelle qui conduit de la rue des Corroyers au rempart ;— à François Obry, d'une maison où est une fontaine, et faisant le coin des rues Job et Fontaine.

In-folio, 239 feuillets, papier.

1B 196 1655-1660 1655-1660

Saisines données : à François Quignon, maître chirurgien, d'une maison sise rue du Beau-puits, autrefois à l'enseigne du Singe sans pied, et depuis à celle de La Ville de Rome ; — à Arthus Picard, hautelisseur, d'une maison sise rue des Bons-hommes ; — à Jean Bourgeois, sayetteur, d'une maison sise rue du Jardinet, dite aussi des Capucins, où était l'enseigne du Gris vestu ; — à Pierre Retourné, d'une maison sise grande chaussée au Bled, à l'enseigne du Grand four de Buissy ; — à Claude Grebet, seigneur de Fontenel, d'une maison sise rue des Orfèvres ; — à François Certain, d'une maison sise rue Saint-Leu, à l'enseigne du Chef Saint-Jean, maison qu'il a acquise de Nicolas Blassel, sculpteur ordinaire du Roi, agissant au nom de François Darly ; — à Antoine Le Roux et à Marie Dargent, sa femme, d'une maison sise à La Neuville (commune d'Amiens) ; — aux Minimes d'Amiens : de la maison nommée La Maison de Ville, etc. ; — de deux maisons sises rue aux Arondes ; — à Pierre Grandhomme et à Françoise Dehen, sa femme, de quatre maisons contiguës, sises rues des Briques et de Fontimont, tenant, d'un côté et par derrière, au Bureau des pauvres d'Amiens ; — à Catheraine Desachy, veuve de Louis de Villers, seigneur de Rousseville, et tutrice de Marie-Honorée de Villers, leur fille, d'une maison sise rue des Marissons ; — à François Hémart, procureur du Roi à la Monnaie d'Amiens, d'un jardin sis rue du Loup-qui-va-à-Rome ; — à Jean Delattre, docteur en médecine, d'une maison sise rue de Beauvais, à l'enseigne de La Poste ; — à Jean Gorguette, seigneur du Cloistre, lieutenant civil à l'Élection d'Amiens, d'une maison sise rue des Jacobins ; — à Jean Cornet et à Catheraine Boistel, sa femme, d'une maison sise grande chaussée au Bled, et tenant à la maison d'Adrien Morel, seigneur de Bécordel, conseiller au bailliage d'Amiens, etc. ; — aux Soeurs-grises d'Amiens, d'une maison sise rue de l'Hospital-Saint-Nico-las-en- Coquerel ; — à Adrien de La Morlière, d'une maison sise rue Saint-Jacques, qu'il a acquise des marguilliers de la paroisse Saint-Jacques d'Amiens ; — à Louis de Villers, d'une maison sise rue basse Notre-Dame ; — à Nicolas Postel et

à Magdeleine Lefebvre, sa femme, d'une maison sise rue de Noyon, qu'ils ont acquise de maître François Dumoutier, conseiller et lecteur ordinaire du Roi ; — à Firmin Le Roux, d'une maison sise rue des Vergeaux, à l'enseigne de La Barque royale, autrefois à celle de La Table Roland ; — à Firmin de Hen et à Marie Herbin, sa femme, d'une maison sise rue de Beauvais, où est l'enseigne, des Pois dorés ; — à Louis Le Brun, élu en l'Élection d'Amiens, d'une maison sise rue des Jardins, qu'il a acquise des Capucins d'Amiens ; — à Catheraine Germain, veuve de noble homme Simon Brelhelot, d'une maison sise grande chaussée au Bled et nommée La Teste de Mahon ; — à Louis Lefort, d'une maison sise rue de la Double-chaise, et ayant pour enseigne La Brise-quenne ;— à Jean de Warsy, hôtelier, d'un jardin tenant au jardin du Roi et à la rivière de la Somme ;— à Nicolas Pingré, ancien échevin de la ville d'Amiens, d'une maison faisant l'un des coins de la grande chaussée au Bled et de la rue des Orfèvres ; — à Jean Desachy, d'une maison de la même rue, où était autrefois l'enseigne du Dieu d'Amour ; — à Jean Follet, maître opérateur, d'une maison dite Le Jeu de paume, sise rue du Beauregard.

In-folio, 308 feuillets, papier.

1B 197 1660-1666 1660-1666

Saisines données : à Nicolas de Baudricourt, de la moitié d'une maison indivise, sise au marché à l'Avoine ; — à Catherine de Collemont, veuve du sieur de Crémery, d'une maison sise au faubourg de la Hautoie ; — à François de Famechon, seigneur de Canteleu, d'une maison dite la maison des Froids-monts, sise grande chaussée au Bled ; — à Nicolas Hémart, sieur de Brévillers, d'une maison sise rue du Loup-qui-va-à- Rome ; — à Michel Du-fresne, seigneur d'Aubigny, d'une maison sise rue Sire-Firmin-Le-Roux ; — à François Cozette, prêtre, maître de la musique de l'église Notre- Dame d'Amiens, de deux maisons sises rue des Corroyers ;— à Claude Morel, seigneur de Crémery, d'une maison sise rue des Sergents ; — à Henry de La Cointe, sieur du Pont-à-vaches, de 22 journaux de terre, en une pièce, tenant aux terres de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens et au chemin d'Amiens à Rouen ; — à François Le Corroyer, seigneur du Fecque, conseiller au bailliage d'Amiens, d'une maison sise rue des Rabuissons et nommée l'hôtel de Longueval (Voir B. 193) ; — à Denise de Louven-court, veuve de François Dubus, d'une maison sise rue Saint- Denis ; — à Marguerite Le Roy, damoiselle de Fricamps, de 6 journaux de terre sis au petit faubourg de Beauvais ; — à Jean-Baptiste Le Caron, seigneur d'Embreville, d'une maison sise rue du Beauregard, etc. ; — à Charles de Tassart, sieur de Blamont (commune d'Amiens) d'une maison sise rue des Jacobins ; — aux Carmes déchaussés d'Amiens, d'une grande maison sise rue Saint- Jacques, etc. ; — aux religieuses du Paraclet d'Amiens, d'une maison joignante à leur couvent ; — à Marie Feuquel, veuve de François de Monsure, seigneur d'Ailly, d'une maison sise rue Saint-Jacques ; — à Louis Le Brun, élu en l'Élection d'Amiens, d'une maison sise dans la même rue ;— à Claude de Mons, seigneur d'Hédicourt, ancien conseiller au bailliage d'Amiens, d'une maison sise rue de Metz ; — à Jacques Le Couvreur, seigneur de Renancourt, d'une maison sise dans la même rue ; — à Anne Roisin, veuve de Hugues Canteraine, contrôleur général des décimes en Picardie, d'une maison sise rue Saint-Denis ; — à Paul Seutier, commissaire des guerres, d'une maison sise rue de Beauvais ; — à Pierre Hémart, chapelain de l'église Notre-Dame d'Amiens, d'une maison sise rue de la Vieille-Draperie, à l'enseigne de La petite treille de bois ; — à André Le Scellier, receveur général des tailles en l'Élection d'Amiens, d'une maison sise rue du Vert-aulnoy ; — à Pierre Matissart, chanoine de l'église Saint-Firmin-le-confesseur, d'une maison sise rue du Beau-puits, et ayant pour enseigne Le

Cigne ; — à Jean de Mareuil, seigneur de Belleville, d'une maison sise rue de l'Aventure.

In-folio, 285 feuillets, papier.

1B 198 1666-1673 1666-1673

Saisines données : à Marie Le Roux, veuve de Jean-Louis Leleu, d'une maison sise rue des Jeunes-mâtins, ou du Sac, à l'enseigne du Moulinet, — à Marie de La Massonnière, veuve de maître Jacques Bultel, d'une maison sise au faubourg de la porte de Noyon ; — à Jean Billot, d'une maison sise rue des Louvets, et ayant pour enseigne Le Cerf mont ; — à Mathieu Boyaval, procureur au bailliage d'Amiens, d'une maison sise au marché à Volailles, à l'enseigne de L'Andouille ; — à Jean Galand, à Marie Feuquel, veuve de Louis Debonnaire, et à Louis Debonnaire, le jeune, d'une maison sise rue des Vergeaux, où est pour enseigne Le Sagittaire ; — à François Le Roy, bourrelier, d'une maison sise rue de Noyon, tenant à la maison dite des Trois-cailloux, etc. ; — à noble homme Jean Houllon, docteur en médecine, d'une maison sise rue au Lin, à l'enseigne des Trois bideaux ;— à Jean Gamain, armurier, d'une maison sise rue des Cordeliers et tenant à la maison dite du Marc d'or, etc. ; — à Jacques Cornet, d'une maison sise rue Saint-Martin, nommée autrefois rue de la Vieille-Draperie ; — à Simon Hugot, marchand, d'une maison sise rue de la Doublechaize, et qui avait pour enseigne La Double chaize ; — à noble homme Nicolas Petit, avo cat en Parlement, de deux maisons sises rue de Metz, qu'il a acquises, par échange, de Jacques de Villepoix, seigneur de Prouzel, et de Louise Le Picard, dame dudit Prouzel ;— à Henry Pingré, d'une maison sise grande chaussée au Bled ; — à Jean Morel, hôtelier, d'une maison nommée la maison des Ménestriers, sise au Grand-marché ; — à François Daboval, seigneur de Bacouel, d'une maison sise rue de Narrine, et acquise par lui de Gérard de Sarcus, seigneur de Courcelles ; — aux religieuses de Saint-Julien d'Amiens, d'un jardin et d'un grand corps de logis joignant à leur couvent ; — à Èléonore-Prudence de Machault, veuve de Louis Le Maistre, seigneur de Beljamme, d'une maison sise rue du Beau-puits ; — à François Pingré et à Geneviève Lagrené, sa femme, d'une maison sise rue du Soleil ; — à Nicolas Matissart, maître de la manufacture royale de camelots, façon de Bruxelles et de Hollande, d'une grande maison sise au marché aux Bestes ; — à Jean-Baptiste de Nully, avocat au bailliage d'Amiens, d'une maison sise rue Saint-Jacques, qu'il a acquise de Charles Le Roy, seigneur de Cerisy ; — à Jacques Roussel, seigneur de Basonviller, de deux maisons sises au lieu dit le Bloc ; — à Augustin Damiens, seigneur de Morvillers, de deux maisons contiguës, sises rue Saint-Martin ; — à Jacques de Mons, seigneur d'Hédicourt, conseiller au bailliage d'Amiens, d'une maison sise rue de Metz, etc.

In-folio, 322 feuillets, papier.

1B 199 1673-1680 1673-1680

Saisines données : à Antoine Bauduin, seigneur de Wamin, d'une maison sise rue des. Watelets ; — à Cateraine de Marie, veuve de François de La Chaussée, d'une maison sise rue Saint-Jacques ; — à la fabrique de l'église Saint-Remy d'Amiens, d'un jardin et d'un pavillon, sis au lieu nommé la Basse-Boulogne, qui lui ont été légués par maître Pierre Coulon, curé de ladite église ; — à Nicolas Hémart, seigneur de Brévillers, d'une maison sise rue du Loup-qui-va-à-Rome ;— à Marie de Sainte-Beuve, veuve de Jean de Collincamps, marchand, d'une maison sise rue des Prestres, etc. ; — à François Dufresne, seigneur de Nollent, avocat en Parlement, d'une maison sise rue au Lin, à l'enseigne du Chapeau rouge ; — à François de Riencourt, prêtre, d'une maison sise rue Saint-Jacques ; — à Pierre Haudicquer,

procureur à l'Élection d'Amiens, d'une maison sise rue Sire-Firmin-Le-Roux ; — à Norbert Picquet, chapelain de la cathédrale d'Amiens, d'une maison sise rue des Soeurs-Grises ; — à Jacques Morgan, ancien échevin de la ville d'Amiens, d'une maison ayant pour enseigne Le petit Louis d'or ; — à François Dincourt, d'unemaison faisant l'un des coins des rues du Beauregard et Sire-Firmin-Le-Roux ; — à Jacques Masson, prêtre, et à Marguerite Masson, d'une maison sise rue Neuve et tenant, , par derrière, au jardin du Bureau des trésoriers de France ;— à Françoise Eudel, veuve de Charles Gorguette, seigneur du Bus et d'Argoeuves, d'une maison sise rue Saint-Denis ; — à Louis Dufresne, seigneur de Frédeval, prévôt royal de Beauquesne, d'une maison sise rue de Metz, à l'enseigne de Saint Médard ; — aux religieuses de Moreaucourt, de la ville d'Amiens, de trois maisons sises, l'une, rue de Nar-raine et, les deux autres, rue des Louvets ; — à Alexandre Dufresne, docteur en théologie, curé de la paroisse Saint-Remy d'Amiens, de deux maisons sises rue des Cordeliers ; — d'un jardin sis rue de Narraine ; — à Jean-Baptiste Trencart, notaire royal, d'un jardin, avec gloriette, sis rue des Cor-royers ; — a Jacques Bérel, seigneur de Tronville, commissaire provincial des guerres en Picardie, Flandre et Artois, et à Marie- Honorée de Villers, son épouse, d'une maison sise rue du Beauregard ; — à Nicolas Petit, seigneur de Saint-Martin, avocat en Parlement, d'une maison sise rue de Metz ; — à noble homme Jean de Montmignon, élu en l'Élection d'Amiens, de la moitié d'une maison sise rue au Lin ; — à François de Villers, ancien premier échevin de la ville d'Amiens, d'une maison sise rue Saint-Leu ; — à Jean- Baptiste Roussel , conseiller au bailliage d'Amiens, d'une maison sise rue de Noyon, à l'enseigne de La Croix de fer.

In-folio, 217 feuillets, papier.

1B 200 1680-1694 1680-1694

Saisines données : à Charles de Lestocq, seigneur de Louvencourt, d'une maison sise rue de Beauvais ; — à Jean de Hodencq, élu en l'Élection d'Amiens, d'une maison sise au Grand-marché ;— à Pierre Haudicquer, maréchal des logis des gardes du duc d'Elbeuf, d'une maison sise cour Sire-Firmin-Le-Roux ; — à François Cornet, seigneur de Willermont, et à Antoinette Vrayet, sa femme, d'une maison sise rue des Jacobins ; — à Michel Boulenger, maître paumier, de deux maisons sises rue des Verts-aulnois ;— à Jacques Vacquette, seigneur du Cardonnoy, d'une maison sise vis-à-vis de l'église des Augustins ; — à Pierre de Lagrené, seigneur de Valencourt, d'une maison sise rue Neuve ; — à Pierre Scellier, sayetteur, d'une maison sise rue du Four-des-Champs et tenant au cimetière de ceux de la religion prétendue réformée ; — à Alexandre Dufresne, curé de Saint-Remy, d'une maison sise rue de Narine ; — à Joseph Tondu, maître écrivain, d'une maison sise rue de Metz ; — à Guîlain Le Bel, imprimeur du Roi, d'une maison sise rue Saint-Nicolas, autrement dite des Jésuites ; — à Estienne Brasseur et à Marie Hennebert, sa femme, d'un demi journal de terre sis au faubourg de Beauvais, au lieu dit La perte d'Amiens ; — à Gabriel Moisnet, cloutier, d'une maison sise rue de Noyon, vis-a-vis de l'église Saint-Denis, et tenant, par derrière, à l'hôpital des Enfants-Bleus, etc ;— à François de Hen, échevin, d'une maison sise petite rue de Beauvais, à l'enseigne de La Croix blanche ; — à Vincent Renouait, courtier, d'une maison sise rue d'Espagny, où pend pour enseigne Le Diable bouilli ; — à Jean-Baptiste Hémart, seigneur de Brévillers, d'une grande maison sise rue des Rabuissons ; — à Nicolas de Herte, seigneur de Hailles, d'une maison sise rue des Jacobins ; — à Louis Pin-gré, ancien échevin, d'une maison sise sur l'eau des Poirées et tenant au couvent de Saint-Julien, etc ; — à François Hémart, seigneur du Tronquoy, d'une maison sise rue du Loup-qui-va-à-

Rome ;— à Claude Le Correur, écuyer, de deux maisons sises dans la même rue ; — à Antoine Rogeau, conseiller examinateur enquêteur au Bailliage d'Amiens, d'une maison sise rue du Vert-aunoy ; — à Noël Rumault, horloger, de deux maisons sises rue du Beau-puits ; — à Jacques Le Couvreur, seigneur de Renancourt, de 2 journaux et demi de terre, etc., tenant à la demi-lune de la porte de la Hautoie, etc. ;— à Marguerite-Angélique de Louvencourt, de trois maisons sises rue Martin-bleu-Dieu ; — à François Joyeux, chanoine et prévôt de la cathédrale d'Amiens, d'une maison sise rue Saint-Denis tenant au Bureau des trésoriers, etc. ;— aux Carmes d'Amiens, de cinq maisons, dont trois sises rue Saint-Méry, et les deux autres rue de Metz ;— aux religieuses de la Visitation de Sainte-Marie, d'une maison sise rue des Rabuissons et tenant à leur couvent ; — à Nicolas Doutremespuis, charpentier, d'une maison sise rue Pavée, qu'il a acquise de nobles hommes François de Dourlens, médecin ordinaire du Roi, Jean-Baptiste de Dourlens, ancien secrétaire du maréchal de La Ferté-Sénectère, Claude de Dourlens, avocat et ancien échevin de la ville d'Amiens ; de Nicolas de Dourlens, écuyer, seignenr de Bezincourt, premier héraut d'armes de France, du titre de Bourgogne, et de Marie de Dourlens ; — aux religieuses de l'Hôtel- Dieu, de trois maisons, l'une sise rue des Orfèvres, à l'enseigne de La Petite nef d'argent, les deux autres sises rue Saint-Martin ; — à Pierre Michel, marchand, d'une maison ayant pour enseigne L'Andouille et sise rue de la Vieille-escole, autrement dite des Jeunes-mâtins ;— à Jean Manessier, chanoine de Notre-Dame d'Amiens, d'une maison sise vis-à-vis de la petite porte de l'église Saint- Michel ; — à Martin Juliot, direc-teur des domaines du Roi, en Picardie, d'une maison sise au faubourg de la Hautoie ; — à Adrien Picquet, seigneur de Dourier, d'une maison sise rue Saint-Dominique, qu'il a acquise de François Dufresne, commissaire des guerres et de Jeanne Dufresne, sa soeur ; — à Elisabeth de Sachy, d'une maison sise rue du Soleil, vis-à-vis de l'église des Pères de l'Oratoire ; — à Jean Guerard, sayetteur, d'une maison sise dans la cour nommée cour des Rabuissons, et d'une part dans ladite cour ;— à Jean Lefebvre, seigneur de Mâchaux, ancien échevin d'Amiens, d'une maison sise rue de Beauvais, à l'enseigne de La Teste de loup ; — à Jean Palyart, conseiller honoraire au bailliage d'Amiens, d'une maison sise rue des Gantiers ; — à Pierre de Villers, ancien échevin, d'une maison sise cour Sire-Firmin-Le-Roux, qu'il a acquise de Charles de Boufflers, seigneur de Remiencourt ; — à Marie de Montmignon, de quatre quints en la moitié d'une maison, sise rue au Lin, dont il lui a été fait donation par Jacquelaine de Rouveroy, femme de Jean de Montmignon, élu en l'Élection d'Amiens ; — aux Soeurs de Sainte-Geneviève d'Amiens, d'une maison sise rue de Narine et de la moitié d'une maison indivise sise dans la même rue ; — à Bernard Hémart, sieur d'Ypre, d'une maison sise rue de la Placette ; — à Marie Ledien, veuve de Nicolas Oger, d'une maison sise au marché au Feurre et tenant à celle qui a pour enseigne Les Trois pigeons, etc. ; — à Catherine Vasseur, veuve de Jean Hubled, charpentier, d'une maison sise dans la cour Guyot, près le pont de Saint-Germain ; — à Michel Simon, ancien échevin de la ville d'Amiens, d'un jardin, etc., sis rue Saint- Méry ; — à noble homme Adrien Ducrocq, docteur en médecine, d'une maison sise rue Saint-Leu ;— à Toussaint Trouvain, chanoine de la cathédrale d'Amiens, d'une maison sise rue basse Notre-Dame, et provenant de la succession de Gabriel de Villers et de Louise Dufresne, sa femme ; — à Magdeleine et à Françoise de Saint-Fussien, d'une maison sise rue des Trois-cailloux, et tenant à celle du sieur Aguesseau, trésorier de France au Bureau d'Amiens, etc. ;— à Adrienne Ladun, d'une maison sise rue de la Veillère, qu'elle a acquise de François de Pissy, soldat de la compagnie du sieur de La Morelle, capitaine au premier bataillon du régiment de Bourbonnais ; — à Adrien Patte, curé d'Allonville,

d'une maison sise rue basse Saint-Firmin, à l'enseigne du Moulinet d'or ; — à Antoine Boistel, ancien échevin, d'une maison sise rue des Tripes, qu'il a acquise des marguiliers de l'église Saint-Firmin-lemartyr ; — aux chanoines réguliers de l'abbaye de Saint- Martin-aux-Jumeaux, d'une grange sise dans la cour des Louvets et joignante à leur couvent ; — à damoiselles Caterine et Marthe Gorain, de 4 journaux de terre sis en la banlieue d'Amiens, au lieu dit Le Flacque ; — à Jean-Baptiste Picard, chanoine de la cathédrale, d'une maison sise rue du Soleil.

In-folio, 309 feuillets, papier.

1B 201 1694-1708 1694-1708

Saisines données : aux religieux de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens, d'une maison sise rue de Beauvais, où pend l'enseigne de L'Escu d'Amiens ; — de deux petites maisons et d'un jardin sis rue des Watelets ; — à Berthélemy Damiens, ancien consul, d'une maison sise grande chaussée au Bled, à l'enseigne de La Clef d'or ; — à Firmin du Crocquet, conseiller au bailliage d'Amiens, d'une maison sise rue des Jacobins, qu'il a acquise de Marie-Catherine Picquet, veuve de Jean Thierry, seigneur de Genonville, et de Françoise Picquet, veuve de François de Herte, seigneur de Septoutre (commune d'Ainval) nièces et héritières de Jean Picquet, vicomte de Domart, etc. ; — à Jean Lhuillier, d'une maison faisant le coin de la grande chaussée au Bled et de la rue des Tripes, où est l'enseigne du Cerf-volant ; — à François de Villers, lieutenant des Eaux et forêts au bailliage d'Amiens, de deux maisons contiguës, sises rue du Soleil ; — à Michel Herbet et à Jeanne Boudclocque, sa femme, de l'hôtellerie sise rue des Fossés, à l'enseigne de Saint Henry, etc. ; — aux Soeurs de Sainte-Geneviève d'Amiens, d'une maison sise rue de Naraine ;— à Jean-Baptiste Hémart, seigneur de Brévillers, d'une maison sise au marché au Bled, et ayant pour enseigne L'Image de Saint Pierre ;— à François de Villers, docteur en médecine, d'une maison sise grande rue du Vidame ; — à Jean-Baptiste Lefebvre, maître haute-lisseur, d'une maison faisant l'un des coins des rues Saint-Méry et du Four-à-pâtés ; — à Louis de Floque, avocat en Parlement, d'une maison sise rue Neuve ; — à Jean-Baptiste Chocquet, chapelain de la chapelle Saint- Jacques, au cimetière Saint-Denis, d'une maison sise rue Saint-Denis ; — à Joseph Godde, teinturier, d'une maison faisant l'un des coins de la rue des Bouteilles et tenant a celle où pend l'enseigne du Bras coupé ; — à Pierre Aveneaux, vinaigrier, de deux maisons sises rue de Beauvais, dans la cour Marie-Fontaine, etc. ; — à Guillaume Pihan, chapelain de la cathédrale d'Amiens, de deux maisons' sises au marché au Bled et qui faisaient partie de la maison où était l'enseigne de L'AVE MARIA. ; — à Antoine Frénelet, d'une maison sise rue Saint-Firmin-à-Ia-Pierre, où était l'enseigne A la décollation Saint Firmin, etc ; — à Nicolas de Herte, président au présidial d'Amiens, d'une maison sise rue des Corps-nuds-sans-têtes ;— à Nicolas de Villers, seigneur de Rousseville, contrôleur ordinaire des guerres, d'une maison sise rue Neuve et tenant à celle des Enfants-bleus, etc. ; — à la communauté des Filles de Sainte-Geneviève d'Amiens, de la moitié d'une maison sise rue de Narine, où était l'enseigne des Trois rats, etc ; — à Antoine Boistel, échevin, d'une maison sise rue des Gantiers ; — de la moitié de 6 journaux de terre sis au faubourg de la Hautoie, etc. ;— à Louis Degrain, maître sayetteur, d'une maison sise rue de la Hautoie, où était pour enseigue La Fontaine d'Hautoie ;— à Marie Palyard, de la moitié d'une maison indivise, sise rue des Tripes, à l'enseigne du Rabot, moitié qu'elle a acquise de Michel Decourt, écuyer, seigneur de Bonvillers, de Joseph Decourt, contrôleur au Bureau des finances, de Jean Morgan, ancien conseiller, etc. ; — à Jacques de Bailly, épicier, d'une maison sise rue de la Hautoie, où pendait l'enseigne de La Croix Manche ;

— aux administrateurs de l'Hôpital général d'Amiens, de deux maisons contiguës sises au Four-des-Champs ; — à Joseph Odou, relieur de livres, et à Marie Tierce, sa femme, d'une maison sise rue du Beaupuits, à l'enseigne de La Grosse pantoufle ;— à Jacqueline de Quen, veuve de Vincent de La Fosse, maître paumier, et à Jean de La Fosse, leur fils, d'une maison à usage de jeu de paume, sise rue des Verts-aunois ; — à Antoine Quillet, maître peintre, d'une maison sise rue basse Notre- Dame ; — à Thomas de La Rivière, châtelain, d'une maison sise au Grand-marché, où est pour enseigne L'Étendard ; — à Charles Hochedé, de l'hôtellerie de L'Escu de Ponthieu, sise rue Saint-Germain ; — à Vincent Gorguette, seigneur du Cloistre et de Heilly, chevalier d'honneur au bailliage d'Amiens, d'une maison sise rue des Jacobins ;.— à Louis Gorin, sieur de La Combe, et à Henriette-Espérance Le Roy, son épouse, d'une maison sise rue Saint-Jacques et tenant à celle de Claude Le Roy, seigneur de Valanglart, etc. ; — à Jean Savary, hôtelain, de deux maisons sises rue des Rabuissons, l'une à l'enseigne de L'Image de Saint Pierre, etc. ;— à Pierre de Lanneaux, hôtelain, d'une maison sise rue Saint-Germain, à l'enseigne de La Brisequenne ; — à Charles Lemaire, maître traiteur, d'une maison sise chaussée Saint- Pierre et ayant pour enseigne Le Vert Dragon ; — à Philippe des Forges, marchand, et à Marguerite Louvet, sa femme, d'une maison sise rue de la Hautoie, où était l'enseigne du Nom de Jésus, maison qu'ils ont acquise de Jacques Picquet, seigneur de Belloy-sur-Somme, etc. ; — à François Cassemant, maître sayetteur, d'une maison sise rue d'Espagny, qu'il a acquise d'Antoine-François Hennon, directeur des postes de Valentiennes, et de Françoise Lanche, sa femme ; — à Pierre Lefebvre, boulanger, d'une maison faisant l'un des coins des rues Blanche-tache et des Minimes, et tenant à celle dite du Diable bouilli, etc. ;— à André Le Cousturier, brasseur, de deux maisons faisant le coin de la rue d'Engoulevent, où était l'enseigne du Petit Cambray ; — à Antoine de Wanel, brasseur et consul en charge, et à Catherine Baron, sa femme, d'une brasserie sise chaussée au Bled, à l'enseigne des Trois pourcelets ; — à Jacques Alavoine, tant pour lui que pour ses enfants, d'une brasserie faisant le coin de la chaussée Saint-Pierre et de la rue des Clairons, où est l'enseigne des Trois clairons ;— à Marie Jourdain, veuve de Pierre Manessier, d'une maison sise grande chaussée au Bled, qu'elle a acquise de Vincent Gorguette, seigneur du Cloistre et d'Heilly, et d'Elisabeth Pingré, son épouse ; — à Antoine Glachant, curé de la paroisse Saint-Jacques d'Amiens, de trois maisons sises, l'une rue Saint-Jacques, et les deux autres, rue Saint-Méry ; — à Louis Ringard, curé du Quesnoyen- Santerre, d'une maison sise rue Saint-Méry, autrement dite des Fossés ; — à Firmin Palyart, ancien échevin, d'une maison, sise rue basse Saint-Firmin, qu'il a acquise de Jeanne Pocquet, veuve de Nicolas de Sachy, seigneur de Maurepas ; — à Guy Mouret, conseiller au bailliage d'Amiens, et à Marguerite Delattre, son épouse, d'une maison sise rue Saint-Jacques et tenant à la Verte rue, qu'ils ont acquise de Louis de Clermont, comte de Thoury, seigneur de Bertangle, et de Marie de Boucher, son épouse ; — à Jean Lefort, marchand, d'une maison sise grande chaussée au Bled, qu'il a acquise de Pierre Dincourt, seigneur d'Hangard, et de Marguerite Damyens, son épouse ; — à Nicolas Leleu, échevin, d'une maison sise rue Saint-Germain, où pend pour enseigne Les Petits gards ; — à Pierre Clabault, maître peintre, d'une maison sise rue des Sergents ; — à Nicolas Tormel, hôtelier, et à Marie Dufour, sa femme, d'une maison sise rue du Beauregard, à l'enseigne du Pied de boeuf, tenant à la maison ayant pour enseigne Le Chérubin ; par derrière, à l'hôtellerie de Sainte Barbe, etc. ; — à Marc-Antoine de Wailly, marchand, d'une maison sise rue du Rouge-taureau ; — à Jean Bâtonnier, hostelain, d'une maison sise rue du Beau-puits, à l'enseigne du Plat d'estain ;

— aux religieuses de l'Hôtel-Dieu d'Amiens, d'une maison sise rue des Parcheminiers ;— aux Feuillants d'Amiens, d'une maison sise rue des Rabuissons ; — à Elisabeth de Sachy, veuve de Louis Pingré, seigneur de Guignemicourt, d'une maison sise dans la même rue et tenant au couvent des Feuillants, qu'elle a acquise de Léonor Pioger, seigneur de Sorel ; — à Pierre Dufresne, ancien commissaire aux saisies réelles du bailliage d'Amiens, et à Catherine Fournier, sa femme, d'une grande maison sise rue des Crignons ; — à Charles Lefort, sieur de Nouveaulieu, conseiller enquêteur et examinateur au bailliage d'Amiens, d'une maison sise rue de Metz ; — à Charlotte-Louise Pingré, damoiselle du Viage, de deux maisons contiguës, sises rue des Rabuissons, et tenant au couvent des Feuillants ; — à Jean Reddé, libraire, d'une maison sise rue du Beau-puits ; — aux religieuses de l'Hôtel-Dieu d'Amiens, d'une maison sise chaussée au Bled, où était l'enseigne de La Roue d'or ; — à François Decourt, marchand, et à Antoinette Debonnaire, sa femme, de l'hôtellerie de L'Orfévresse, sise rue Saint-Germain ; — à Henry Imbert, cabaretier, d'une maison sise rue des Chaudronniers, où pendait pour enseigne Le Renard blanc, et où pend depuis celle du Veau qui tête ; — à Pierre Dincourt, seigneur de Hangard, de deux maisons sises rue des Clairons ; — à Claude de Calonne, seigneur de Coquerel, de deux maisons sises rue des Fossés ; — à Guillaume David, vitrier, d'une maison sise grande chaussée au Bled, qu'il a acquise de Charles Berthe, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, et de Jeanne Tellier, son épouse ; — à Jean-Baptiste Le Caron, seigneur de Choqueuse, conseiller vétéran au bailliage d'Amiens, et à Pierre Lagrené, notaire, d'une maison sise rue de Beauvais, à l'enseigne du Cocquet d'or, etc.

In-folio, 267 feuillets, papier.

1B 202 1708-1712 1708-1712

Saisines données : à Louis Postel , d'une maison sise au coin du Marché à l'Avoine et ayant pour enseigne Le Coeur de la Ville, qu'il a acquise de Louis Roussel, seigneur d'Argoeuves , conseiller au bailliage d'Amiens, et de Magdeleine Pruvost, son épouse ; — à Marc-Antoine Hémart, seigneur de Brévillers, d'une maison sise rue des Rabuissons ; — à Marie Le Tellier, veuve d'Antoine Petit, avocat du Roi au bailliage d'Amiens, de l'hôtellerie, sise petite rue de Beauvais , à laquelle pend pour enseigne L'Abreuvoir ;— à Noël Desjardins, cabaretier, d'une maison faisant le coin des rues Saint-Leu et des Huchers, où pend pour enseigne La Queue de loup ; — à Jean Vacquette, seigneur de Fréchencourt, d'une maison sise rue des Rabuissons ; — à Jacques de Flesselles, marchand, et à Magdeleine de Revelois, sa femme, d'une maison sise rue des Sergents, vis-à-vis du marché à l'Avoine, qu'ils ont acquise de François Pinguet, seigneur de Rouveroy, et Marie Chevalier, son épouse, de Claude Pinguet de Bélinguant, chanoine de Saint-Germainl'Auxerrois, à Paris, etc. ; — à Michel Simon, élu en l'Élection d'Amiens, d'une maison sise rue de la Calandre ; — à Elisabeth Cotte, d'une maison sise rue des Tanneurs, tenant à l'école de charité, etc ; — aux Minimes d'Amiens, d'une maison sise dans la cour de May ; — à Claude du Buisson, tonnelier, d'une maison sise rue de Beauvais et tenant, par derrière, à deux maisons qui font partie de la cour Saint-Laurent ; — à André-Louis Renouard, sieur de Bezencourt, et à Marie-Magdeleine Damyens, sa femme, d'une maison, sise grande rue Saint-Denis, qu'ils ont acquise d'Anne de Herte, veuve de François d'Aguesseau, seigneur d'Ignaucourt, etc. ; — à Jean-Baptiste du Molin, conseiller au bailliage d'Amiens, d'une maison sise vis-à-vis du petit portail de l'église Saint-Michel.

In-folio, 50 feuillets, papier.

1B 203 1712-1714 1712-1714

Saisines données: à Mathias Caron, tavernier, d'une maison sise au marché au Fil, où est pour enseigne Le Rouge taureau ; — à Firmin Basserie, hôtelain, et à Geneviève de Fourdrinoy , sa femme, d'une maison sise chaussée Saint-Leu, à l'enseigne du Mont du Calvaire ; — à Adrien Dufresnoy, cabaretier, et à Marguerite Picard, sa femme, d'une maison sise au Quai, qu'ils ont acquise de Charles Picquet, seigneur de Moyencourt, et Madeleine- Françoise de Louvencourt, son épouse, et de Marie- Rose de Louvencourt, veuve de Charles Perdu, seigneur d'Onvillers ; — à Jean-Baptiste Le Caron, seigneur de Choqueuse, conseiller vétéran au bailliage d'Amiens, de la moitié d'une maison sise rue de Beauvais, à l'enseigne du Cocquet d'or, moitié qu'il a acquise d'Antoine Lagrené, avocat en Parlement (Voir B. 201) ; — à Jean Le Vasseur, sieur de Courtren, et à Marie-Catherine Morel, son épouse, d'une maison sise rue au Lin ; — à François Seutier, conseiller clerc au bailliage d'Amiens, d'une maison sise rue Sire-Firmin-Le-Roux ; — à Jean-Baptiste Gresset, commissaire enquêteur et examinateur audit bailliage, et à Catherine Rohaut, son épouse, de deux maisons contiguës, sises au marché à l'Avoine ; — à Antoine Romanet, ancien consul, et à Marie-Hélène Duval, sa femme, de l'une de ces deux maisons, qui leur a été vendue par Jean-Baptiste Gresset et son épouse ; — aux Célestins d'Amiens, d'une maison nommée La Tirelire, sise au petit Saint-Jean (commune d'Amiens) ; — à Jacques Dangremel, échevin, et à Marie- Catherine Doderel, sa femme, de deux maisons contiguës, sises rue des orfèvres ; l'une à l'enseigne du Griffon d'or, etc. ; — à Nicolas Gamart, chapelain de l'église collégiale de Saint-Nicolas d'Amiens, d'une maison sise rue des Gantiers, où était pour enseigne : l'Image de Notre-Dame ; — à Charles Le Fort, sieur de Nouveaulieu, d'une maison, sise rue de Metz, qu'il a acquise de Jean-Joseph Renouart, sieur de La Chaussée, conseiller du Roi, maison et couronne de France ; — à Augustin Pingré, seigneur de Watieval, gentilhomme de la grande vénerie de France, d'une maison sise rue du Soleil ; — à Françoise Douchet, veuve de Louis Desmanchez, d'un jardin sis rue des Corroyers, qu'elle a acquis de Louis Fournier, sieur de l'Hermite, et de Marie de Cour, sa femme ; — à Charles Haraux, maître chirurgien, et à Catherine Prévost, sa femme, d'une maison sise rue des Jeunes-mâtins, où était l'enseigne des Verds léopards ; — à Jean Chastellain et à Marie-Françoise Poullain, sa femme, d'une maison sise rue des Verts-aunois, nommée autrefois du Vert-aunoi ; — à Jean-Baptiste Hochedé, sieur de la Viéville, marchand, d'une maison sise rue des Orfèvres.

In-folio, 60 feuillets, papier.

1B 204 1714-1723 1714-1723

Saisines données : à Louise Roger, veuve de Louis Fleur-de-montagne, notaire à Amiens, d'une maison sise rue du Chapeau-de-violettes ; — à Pierre de Rivière, marchand, et à Anne Nerlande, sa femme, d'une maison sise à l'entrée du marché au Fil et nommée la maison de La chasse de Saint Firmin ; — à Jean-Baptiste Damiens, sieur d'Hébécourt (commune de Vers) d'une maison sise rue des Capucins ; — à Marguerite Chevalier, veuve de Charles Pinchon de Beaumont, hôtelier, de l'hôtellerie sise rue du Quay, nommée autrefois Le petit Versailles et où pend depuis, pour enseigne, L'Image de Nostre-Dame ; — à Louis Picquet, ancien échevin, de deux maisons contiguës, sises rue de la Double-chaise, qu'il a acquises de Jean Rivillon, ancien prévôt de l'hôtel de la Monnaie d'Amiens ; — à Antoine Guedon, écuyer, et à Marie Guedon, sa soeur, d'une maison sise rue de Beauvais ; — à Nicolas de Quesne, épicier, d'une maison faisant l'un des coins des rues des Vergeaux et des Jeunes-mâtins, — aux curé et marguilliers de l'église Saint- Leu d'Amiens : d'une maison sise chaussée

Saint-Pierre et tenant au presbytère de ladite église ; — de l'hôtellerie des Trois barillets, sise grande chaussée au Bled ; — à François Gorguette, seigneur de Bus et d'Argoeuves, en partie, d'une maison sise rue des Cordeliers ; — à Jean de Béthune, hautelisseur, et à Marie-Barbe Flamen, sa femme, d'une maison, sise rue du Béguinage, qu'ils ont acquise de Jean Maguet, curé de la paroisse de Longpré-les-corps-saints ; — à Nicolas Pingré, conseiller au bailliage d'Amiens, et à Elisabeth Le Maire, sa femme, d'une grande maison sise rue Saint-Jacques ; — à Jean-Baptiste Le Fort, receveur du domaine du Roi, à Amiens, de deux maisons sises, l'une, rue des Archers, et l'autre, rue du Pont-d'amour ; — à Nicolas de Bacq, chef d'échansonnerie du Roi, et à Marie-Magdeleine Joly, sa femme, d'une maison sise grande chaussée au Bled ; — à Pierre Francière, d'une maison sise au marché au Feurre et nommée La brasserie des Gobelins ; — à l'Hôtel-Dieu d'Amiens : d'une maison sise rue des Vergeaux, à l'enseigne de L'Écart ; — d'une autre sise rue de Beauvais, où pend pour enseigne Le Marc d'or ; — d'une brasserie sise rue du Bordeau ; — à Catherine Le Bel, veuve de Jean-Baptiste Morgan, seigneur de Warvillers, d'une maison sise rue de la Porte-de-Paris ; — aux Carmélites d'Amiens, d'une maison sise rue des Corroyers, et tenant à leur couvent ; — aux marguilliers de la paroisse de Saint-Remy d'Amiens : de six maisons, une grande et cinq petites, sises rue des Cordeliers ; — d'une maison sise rue des Sergents ; — d'une autre sise rue de Noyon ; — à Antoine Boitel, le jeune, et à Marie- Magdeleine Jourdain, sa femme, d'une maison, sise rue des Sergents, qu'ils ont acquise de Jean Gougier, seigneur de Seux, et de Marie-Joachim d'Ipres, son épouse ; — à Antoine Hennon, juge garde de la Monnaie d'Amiens, d'une maison sise rue des Gantiers , où pend pour enseigne Le tambour des Suisses ; — à François Dhervillers, d'une maison à usage d'hôtellerie, sise au marché au Feurre, à l'enseigne des Trois pigeons ; — à François Morel, écuyer, d'un corps de logis faisant partie d'une maison sise rue du Loup-quiva-à-Rome, et dont il lui a été fait donation par Marguerite Hémart, sa mère, veuve d'Adrien Morel, seigneur de Foucaucourt ; — à Jean-Baptiste Le Fort, sieur de Beaufort, d'une maison sise rue des Jacobins ; — à Marie-Anne du Gard, fille de la communauté de Sainte-Geneviève d'Amiens, d'une maison sise rue d'Engoulevent ; — à Michel Benoist, épicier, d'une maison sise au Quay, où pend pour enseigne La ville d'Abbeville ; — à Claude Copin, sieur du Fay, d'une maison sise rue au Lin, tenant à celle du sieur Pingré de Gouy, etc. ; — aux religieuses de Saint-Julien d'Amiens, d'une maison sise rue des Nanderies, autrement dite du Grand collège. — Ventes faites : par Jean-Baptiste Watebled, seigneur de Blanche-Maison (commune d'Hornoy) à Nicolas-Joseph de Dompierre, président trésorier de France en la Généralité d'Amiens, de ladite seigneurie de Blanche-Maison, etc. ; — par François Hermant, avocat en Parlement, à Adrien Wignier, sieur du Translay, de 40 journaux de terre sis à Domart-lez-Ponthieu, etc.

In-folio, 160 feuillets, papier.

1B 205 1723-1740 1723-1740

Saisines données : aux religieuses de l'Hôtel-Dieu d'Amiens, d'une maison sise rue Saint-Leu, où pend pour enseigne La fauchille ; — de deux maisons sises, l'une, rue des Orfèvres, et l'autre, rue Saint-Jacques ;— à François Maillart, conseiller au bailliage d'Amiens, d'une maison sise rue des Fossés, vis-à-vis de l'hôtel de la Monnaie d'Amiens ; — à Adrien Creton, seigneur de Willameville, président au présidial d'Amiens, d'une maison sise au Grand-marché, où pend pour enseigne Le blanc boeuf ; — à Nicolas Ducrocq, sieur d'Hainneville, docteur en médecine, d'une maison sise rue des Fossés ; — à Jacques Morgan, écuyer, des maisons que feu Antoine

Bourse possédait dans la rue du Chapeau-de-violettes ; — à l'Université des chapelains de la cathédrale d'Amiens, d'une maison sise cour Sire-Firmin-Le- Roux ; — à François-Alexandre de Bray et à Antoinette de Court, son épouse, d'une maison sise rue Saint-Martin ; — à Louis Petyst, avocat du Roi au bailliage d'Amiens, d'une maison sise rue Saint-Jacques ; — à Nicolas Belleguise, curé de Ramburelles, d'une maison sise grande chaussée au Bled, où pend l'enseigne de La fleur de lis ; — à Jacques Le Sénéchal, d'une maison sise rue des Jacobins, qu'il a acquise de François Cornet, sieur de Villermont ; — aux marguillers de la fabrique de la paroisse Saint-Jacques d'Amiens, d'une maison sise rue Verte ; — à Hugues Bettes, haute-lisseur, d'un jardin avec gloriette, sis rue du Four-des-champs, qu'il a acquis des héritiers de François Dufresne, seigneur d'Épagny ; — à Philippe Vrayet, sieur de Franclieu, avocat en Parlement, d'une grande maison sise rue de Noyon ; — à Nicolas Pingré, seigneur de Foucaucourt, conseiller au bailliage d'Amiens, de deux maisons contiguës, sises rue Saint-Jacques ; — à Jean Nollent, dit Roussette, et à Marie Guenard, sa femme, d'une maison sise rue de Narine, qu'ils ont acquise de noble homme Antoine- Auguste Duliége, avocat en Parlement ; — à Pierre- Jean François, libraire, d'une maison sise rue du .Beaupuits ; — à Antoine Berthe, sieur de Coursebonne, d'une maison sise rue des Trois-sausserons, à l'enseigne de La fosse aux lyons ;— à Françoise Quignon, veuve de Jean- Baptiste Filleux, seigneur de Luzières (commune de Conty) d'une maison sise grande rue de Beauvais, autrefois à l'enseigne du Blanc lévrier ; — à Jacques Surhomme, sayetteur, d'une maison sise rue du Don, qu'il a acquise de Jean- Joseph Dufresne, docteur de Sorbonne ; — à Nicolas Boulenger, seigneur de Rivery, d'une maison sise rue du Fourdes- champs ; — à Firmin Roblot, houppier, de deux maisons sises dans la cour de l'Enfer, etc. ; — à François Dehangest, notaire, de 4 journaux de terre sis au faubourg de la porte de Beauvais et tenant au chemin de la Vallée des vignes, etc. ;— à Firmin-Antoine du Crocquet, seigneur de Guyencourt, et à Marie-Madeleine-Rose Pingré de Saveuse, son épouse, d'une maison sise rue des Rabuissons ; — à Marie Feuquel, veuve de Jean-Baptiste Lefort, seigneurde Beaufort, d'une maison sise rue de la Fourbisserie ; — à Pierre-Victor Lefort, marchand, d'une maison sise rue des Orfèvres, où pendait autrefois pour enseigne Le Sagittaire ; — à Jean-Baptiste Quignon, apothicaire, d'une maison sise au marché au Bled, qu'il a acquise de Claude Briet, seigneur de Fortmanoir, et de Marguerite Picquet, son épouse ; — à la communauté des chirurgiens jurez royaux de la ville d'Amiens, d'un jardin et d'une gloriette sis rue des Jésuites ; — à François Le Blanc, seigneur du Meillard, conseiller au bailliage d'Amiens, et à Marie-Magdeleine Jérôme, son épouse, de deux maisons contiguës, sises rue des Rabuissons ; à Pierre Durieux, seigneur de Maricourt, conseiller du Roi, maison et couronne de France, d'une maison sise rue des Sergents ; — à André-Louis Renouard, seigneur de Bezencourt, de deux maisons sises rue des Trois-cailloux ; — à Nicolas Pingré, seigneur de Foucaucourt, conseiller au bailliage d'Amiens, d'une maison sise rue des Watelets ; — à Pierre Defontaine, échevin de la ville d'Amiens, d'une grande maison sise rue des Sergents, qu'il a acquise de : Louis-Joseph Morel, seigneur d'Hérival, et Marie-Marguerite Pingré son épouse ; Marie-Hélène Morel, demoiselle ; Jacques Morel, seigneur de Boncourt, et Jeanne de Mons, son épouse ; Anne-Thérèse Morel, veuve de Guîlain Duval, seigneur de Nampty ; — à Adrien Vacquette, seigneur de Fréchencourt, de 4 journaux de terre, sis au faubourg de la porte de Beauvais.

In-folio, 200 feuillets, papier.

Liasses

Série 1735-1788

1B 210 1735-1737 1735-1737

Saisines données: à André-Louis Renouard, seigneur de Rezancourt, de doux maisons sises à Amiens, rue des Trois-cailloux ; — à Antoine Turmine, maître du moulin à papier du Petit-Saint-Jean (commune d'Amiens) d'un pré sis audit Petit-Saint-Jean ; — à Jacques Plattefort, sieur de Bellemarre, de 3 journaux de terre sis à Caubert (commune de Mareuil) ; — à François-Joseph de Buissy, seigneur d'Yvrench, premier président au présidial d'Abbeville, d'un jardin sis à Yvrench ; — à Philippe du Gardin, seigneur de Bernapré, des seigneuries de Boismont, de Bretel (commune de Boismont) etc. ;— à Antoine Gontier, meunier, d'une maison sise à Amiens, chaussée au Bled, à l'enseigne du Vert dragon ; — à Jacques Godart, seigneur de Thuison (commune d'Abbeville) et à Marguerite Peigné, sa femme, de 19 journaux de terre sis à Domart, au lieu dit Belleville ; — à Louis Marié, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, d'une maison sise à Amiens, rue des Sergents, et faisant le coin de l'ancien marché à l'Avoine.

85 feuillets, papier.

1B 211 1738-1739 1738-1739

Saisines données : à Jean Leforlt seigneur du Quesnel, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, d'une maison sise à Amiens, rue des Huchers ; — à Nicolas Delahaye, échevin, de quatre petites maisons contiguës, sises rue Martin-bleu-Dieu, qu'il a acquises de Nicolas Quignon, contrôleur général de la grande chancellerie de France, et d'Anne-Charlotte de Court, son épouse ; — à Léonor Deshée, échevin, d'une maison sise rue Saint-Leu, qu'il a acquise de Jean-Baptiste Le Caron, seigneur de Varennes, et Marguerite Lefort, son épouse, et de Anne-Élisabeth, Marie-Jeanne, Marie-Marguerite Le Caron, demoiselles ;— à Nicolas Pingré, seigneur de Foucaucourt, d'une maison sise rue des Watelets ; — à Louis Cauchie, maître d'école, d'une maison sise rue du Vidame ; — à Michel Desprez, médecin, d'une maison sise rue basse Notre-Dame ; — à Marie-Anne Joron, veuve de Charles Frevin, aubergiste, de quatre septièmes ou la moitié de l'hôtellerie du Pied de boeuf, sise rue du Beauregard ;— à Charles-Joseph-Jean-Baptiste Touvenot, écuyer, lieutenant de la maréchaussée de Picardie, de 45 verges de terre sises à Hardinval (commune de Hem).

66 feuillets, papier.

1B 212 1740-1741 1740-1741

Saisines données : à François-Nicolas Boulenger, seigneur de Rivery, d'une maison sise à Amiens, rue du Four-des-champs ; — à Adrien Vacquette, seigneur de Fréchencourt, de 4 journaux de terre sis au faubourg de la porte de Beauvais ; — à Antoine Dubois, employé dans les Fermes du Roi, et à Marie-Françoise Cavillon, sa femme, d'une maison sise cour de May, qu'ils ont acquise de Nicolas de Herte, seigneur de Hailles, de Joseph Pingré, seigneur de Guignemicourt, et Marie-Françoise de Herte, son épouse ; — à Nicolas Joly, d'une maison sise rue de la Viéserie, qui lui a été vendue par Pierre de Chasteauneuf, trésorier principal de l'extraordinaire des guerres en Picardie, et Marie-Françoise Lefort, son épouse, Pierre Durieux, seigneur de Maricourt, tuteur de Marie-Angélique Durieux, sa fille mineure, et Jean Durieux, sieur de Franvillers ; — à Jean Lefort, seigneur du Quesnel, d'une maison faisant le coin des rues du Soleil et des Augustins ; — aux marguilliers de la paroisse Saint-Jacques d'Amiens, de deux maisons contiguës, sises rue Saint-Jacques ; — à Ignace-François Caron, marchand,

et à Marie-Catherine Bigorne, son épouse, 'de la moitié de l'hôtellerie sise petite rue de Beauvais, où pend pour enseigne La teste de loup ; — à Charles Dailly, hôtclain, d'une maison sise rue du Rouge-taureau, ou de la Calandre ; — à Marie-Thérèse Morel, veuve de Jean-Baptiste Le Caron, seigneur de Choqueuse, de quatre quints du fief du Rozel (commune de Talmas).

78 feuillets, papier.

1B 213 1742-1744 1742-1744

Saisines données : à Pierre Leuillier, de 4 journaux de terre sis à Aumatre, qu'il a acquis de Jean- Louis-Hubert Le Ver, premier pair de Ponthieu, marquis de Caux ; — à François Bernard, sergent de la mairie d'Amiens, d'une maison sise rue Saint-Médard, ou du Fourà- pâtés ; — à Louis Marié, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, d'une maison sise vis-à-vis de l'abreuvoir du Quai ; — à Antoine Toullet, seigneur de Maison-Roland, d'un journal de terre sis au Plouy (commune de Donqueur) ; — aux chanoines réguliers de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens, d'une maison sise rue des Lirots, près le marché aux Chevaux ; — à Jean-Baptiste Thierry, seigneur de Genonville, lieutenant général au Bailliage d'Amiens, du fief de Course (commune de Wiencourt) ; — à Pierre-Jacques Lefort, chanoine de la cathédrale d'Amiens, d'une grande maison sise rue du Beau-Soleil, vis-à-vis de la petite porte de l'église Saint- Michel ; — à Jean-François Laurent, d'une maison sise au marché au Feurre, où pendait pour enseigne Le Chapeau de paille.

64 feuillets, papier.

1B 214 1745-1747 1745-1747

Saisines données : à Nicolas-René Houzé, de la seigneurie de Cavillon ; — à Joseph Tellier, cabaretier, d'une maison sise à Amiens, rue au Lin, où pend pour enseigne L'Horloge de Cambray ; — à Louis Deflesselles, de 42 à 44 journaux de terre sis à Poulainville, qu'il a acquis de Firmin-Augustin Le Moictier de Bichecourt, seigneur d'Authuille, et Jeanne Gignac, son épouse ; — à Claude et à Charles Griffon, lieutenants au régiment de Monaco infanterie, de 4 journaux de terre sis à Boudeville-lez-Flixecourt ; — à Jean Lefort, seigneur de Longueval, d'un terrain joignant à sa maison, sise chaussée au Bled ; — à Médard Boistel, franc sergent du vidamé d'Amiens, et à Françoise Corneille, son épouse, d'une maison sise rue Jeanne-Natière, qu'ils ont acquise de Jean- Baptiste de Rodes, seigneur de Rodes ; — à Antoine Piédecocq, vicaire de la paroisse de Neuilly-l'Hôpital, d'un journal de terre sis à Buleux (commune de Cerisy).

62 feuillets, papier.

1B 215 1748-1749 1748-1749

Saisines données : à Lupien-Florimond Poujol et à Marie-Anne Cornet, son épouse, d'une maison sise rue Saint-Leu ; — à Charles, à Jean et à Jacques Michault, de 40 journaux 3 quartiers de terre sis à Domart, qu'ils ont acquis de Jacques Godart, seigneur d'Argoules ; — à Antoine Savary , substitut du procureur du Roi à la prévôté de Doullens , et à Charles Buttin, notaire à Doullens, de 40 journaux de terre sis au petit Milly (commune de Doullens), qu'ils ont acquis de Claude de Lannoy, seigneur de Molins en Champagne, et de Charlotte-Périnne-Berthe de Nolongue, son épouse ; — à François-Joseph de Moiencourt, sieur de La Horbe, de 27 journaux 35 verges de terre sis à Velennes ; — à André Thuillier, meunier, et à Angélique Cornet, sa femme, des neuf dixièmes d'un grand moulin à bled, sis à Doullens, sur la rivière d'Authie ; — à Jacques-Henry-François Vallet du Manoir, procureur au bailliage d'Amiens, d'une maison sise rue de Metz, dite aussi rue des Carmes.

47 feuillets, papier.

1B 216 1750-1751 1750-1751

Saisines données : à Éloy Oger, garçon Brasseur, et à Marie-Jeanne Meurisset, sa femme, d'une maison sise au faubourg de la porte Saint-Pierre, qu'ils ont acquise de : Marie-Charlotte et Anne-Thérèse Pingré d'Ambrevillé ; Louis-Nicolas Danglos, seigneur de Guizancourt, Louis-Antoine Danglos, seigneur d'Orval ; Charles-François Danglos, seigneur de Guizancourt ; Charles- Antoine de Guizelin, seigneur de L'Espinoy, et Marie- Catherine Danglos , son épouse ; — à Charles Daveluy, négociant, d'une maison sise grande chaussée au Bled ; — à Joseph-Pierre Christophle, architecte, et à Elisabeth Dupuis, son épouse, de trois maisons contiguës, sises rue des Sergents, qu'ils ont acquises de Jean-Jacques et de Michel de Montmignon, seigneurs de Noirville ; — à Jean- Charles Pétigny, sieur de Rivery, d'un journal et un demiquartier de terre sis au petit Fay (commune de Lhortoy) ; — à Jean-Baptiste Leleu, contrôleur au Grenier à sel d'Amiens, d'une maison sise rue de Beauvais, qu'il a acquise de Pierre-François Dufresne, seigneur de Marcelcave, lieutenant général au bailliage d'Amiens, et Françoise-Rosalie Palyart d'Aubigny, son épouse, et de Bonne-Rosalie Lallart, veuve de Jean-François Palyart, seigneur d'Aubigny, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France ; — à Marie-Anne Joron, veuve de Charles Frévin, hôtelain, d'une maison sise rue des Trois-cailloux, tenant d'un côté à l'hôtel de Londres, appartenant à l'abbaye de Saint-Fuscien ; par derrière, à la chapelle dudit hôtel, etc. ; — à Martin Lenglet, avocat en Parlement, des fiefs Renaud et Festar, sis dans la ville de Doullens, etc. ; — à Fuscien Gosselin, procureur à Amiens, de 136 journaux et demi, tant en bois que prés et terres labourables, faisant partie du fief d'Héroguère sis à Hédauville.

71 feuillets, papier.

1B 217 1752-1765 1752-1765

Saisines données : à Charles-Philbert Desprez, apothicaire, et à Anne-Élisabeth Beuvain, son épouse, d'une maison sise à Amiens, rue des Vergeaux, qu'ils ont acquise d'Alexandre Dufresne, seigneur de Beaucourt, etc., conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France ; — à Hector-Anne-Louis de Mareuil, chevalier, d'une maison sise à Rainneville ; — à Pierre Foucques, seigneur de Toeufles, de plusieurs pièces de terre sises à Bernâtre, à Conteville, etc. ; — à Marie-Ulphe Obré, veuve de Pierre Grenet, d'un journal de terre sis à Longpré-lez-Amiens, au lieu dit La Croix du Savoyard ; — à François Desmeillers, de 10 journaux de terre sis à Vathièvres (commune de Lanchères) ; — à Claude de Mons, seigneur d'Hédicourt, et à Marie-Françoise de Mons, son épouse, de la ferme de Rouvroy (commune d'Hangest-sur- Somme), qu'ils ont acquise de Pierre-René de Raincé, ancien lieutenant colonel au régiment de Navarre ; — à Pierre-Jean- Baptiste Bultel, commissaire enquêteur et examinateur au Bailliage d'Amiens, d'un douzième du fief de Mouzette (commune de Talmas) etc.

58 feuillets, papier.

1B 218 1766-1778 1766-1778

Saisines données, par main souveraine : à François, marquis de Grasse, des seigneuries de Feuquières et de Moliens-en-Beauvaisis, dont il lui a été fait donation par Angélique-Henriette-Marie de Tiercelin, marquise de Pons et de Sarcus ; — à Marie-Catherine de Mareuil, demoiselle, dame du fief de Belleville, de 1 journal 9 verges, 2 pieds de terre sis à Molliens-au-Bois ; — à Jean- Baptiste-Louis-Marie-Adrien Berthe, seigneur de Villers- Bocage, du fief de Tronville sis audit Villers-Bocage, qu'il a acquis de Louis-Pierre de

Famechon, chevalier ; — à Nicolas Lerminier, seigneur de Belleval, du fief de La-motte- Buleux, consistant en censives et droits seigneuriaux de la seigneurie de Lamotte, dont il relève, etc. ; —. à François Dupont, laboureur, de 4 journaux de terre sis à Warlus, qu'il a acquis de Louis de Belloy, chevalier, seigneur de Waudricourt ; —à Liefman Calmer, de la baronnie de Picquigny, des châtellenies de Vignacourt et de Flixecourt, etc. ; — à Pierre-François Sourdiaux, fermier, et à Marie-Thérèse Blocquet, son épouse, de 5 journaux de prés sis au faubourg de Varennes (commune de Doullens), qu'ils ont acquis de Pierre-Gilbert-Joachin Gorguette d'Argoeuves, chanoine de la cathédrale d'Amiens.

57 feuillets, papier.

1B 219 1779-1788 1779-1788

Saisines données, par main souveraine : à Nicolas Lucet de La Hestroye, d'une maison sise à Doullens, grande rue Notre-Dame, qu'il a acquise de Jeanne- Marguerite de Saint, veuve en secondes noces de Charles- Antoine Anseaume, sieur de Comble ; ladite dame se portant fort de ses petits-enfants, enfants mineurs de Charles-Antoine- Marie de Brestel, seigneur d'Hiermont, et de Jeanne- Julie de La Grange ; — aux enfants et héritiers de Marie- Madeleine Dehen, veuve de Jean Sainneville, receveur de la seigneurie de Namps-au-val, et à Jean-Baptiste-Théodore Duneufgermain, de 23 journaux 95 verges et demie de terre sis à Quevauvillcrs, et donnés a titre de cens seigneurial perpétuel, par Charles-Gabriel, comte de Gomer, seigneur de Quevauvillers ; — à Pierre-Étienne Dequen, président au Grenier à sel de Doullens, de 14 journaux de terre sis à Authieulle, devant la ferme de Haute-Visée, etc. ; — à Jean-Louis Lefort, seigneur du Hamel, de 8 journaux 69 verges et demie de bois sis au Hamel, qu'il a acquis de Marie-Jeanne-Cécile Soyer, veuve de Michel Nicolas, imprimeur à Arras ; — à Paul-François Leboucher, seigneur du Mesnil, de 6 journaux de terre sis à Aumatre ; — à Marie-Marguerite-Antoinette-Victoire Debray, veuve de Gaspard-Norbert Arvillon Desozay, seigneur de Mouflaine, d'une ferme sise à Fréchevillers (commune de Doullens) ; — à Joseph-Louis, comte de Querecques, seigneur de Bertrancourt, de la seigneurie de Bernapré, qu'il a acquise de Pierre Briet et de Louise-Marguerite Duwanel, son épouse ; — à Albert-Charles-Dominique de Carondelet, chanoine de l'église métropolitaine de Cambray, de la seigneurie de Liercourt, qu'il a acquise de Louise-Charlotte d'Aigneville ; — à Joseph-René-Louis Boistel de Belloy, président trésorier de France au Bureau des finances d'Amiens, et à Louise-Élisabeth-Marie-Thérèse Marié de Toulle, d'un marché de terres sises à Belloy-sur-Somme ; — à Pierre- Louis Gensse, négociant, et à Marie-Madeleine-Françoise- Jean-Baptiste Desjardins, son épouse, d'une maison sise à Amiens, rue des Vergeaux, où était l'enseigne du Sagittaire ; — à François Farolet, paumier, d'une maison, à usage de jeu de paume, sise rue des Troiscailloux.

44 feuillets, papier.

Série 1752-1790

1B 206 1752-1770 1752-1770

Saisine donnée, par main souveraine, à Cosme Fournier, bailli du marquisat de Thoix, d'une maison qu'il a acquise de François de Rambures, seigneur de La Barge, comme tuteur de Pierre-Antoine Dinval, seigneur de Rivière (commune de Conty) d'Armand Dinval et de Marie- Françoise Dinval.— Saisies réelles : de la seigneurie de La Bruhière et du fief-Borel (commune de Conteville) ; — d'une maison faisant le coin des rues des Trois-cailloux et de Saint-Denis, dite du Séminaire, etc. ; — d'une partie du fief de

Beaufort (commune de Canaples) ; — des seigneuries du Halloy (commune de Neuilly-l'Hôpital) et de Caours ; — de la maison dite des Gobelins, sise au marché au Feurre ; — des seigneuries de Villers-lez-Roye, de Bacouel, des fiefs de Nantuelle, de La Mairie, etc. ; — des seigneuries: de Monthières (commune de Bouttencourt) ; — de Salouel et du fief de Gramont ; — des seigneuries: de Neuvillette, composée des fiefs de La Houssoye et Bridoux ; — d'Hocquincourt et du fief de Limeux, consistant en 32 journaux de terre, etc., sis au village de Limeux ; — de la maison, à usage d'auberge, Bise à Amiens, rue des Fossés-Saint-Méry, où pend pour enseigne L'Hôtel Saint Henry ; — des seigneuries de L'Étoile et de Condé-Folie-bas ; — de la châtellenie de La Fertélez- Saint-Riquier et du domaine de ladite châtellenie, consistant en un château et 75 journaux de terres labourables ;— du fief de Saint-Mard, sis à Saint-Mard-en-Cauchie, près le Quesnel-en-Santerre ;— d'une maison sise à Amiens, rue du Soleil, vis-à-vis de la rue du Loup-qui-va-à-Rome ; — d'une maison faisant le coin des rues du Hocquet et du Sac, dite aussi des Hautes-cornes ; — de la seigneurie du Hamel et du fief de Franc-manoir (commune du Hamel) ; — de l'auberge de La Tête de boeuf, sise à Amiens, rue Sainte- Marguerite ; — de deux maisons sises dans la cour dite vulgairement la cour du sieur Scribe, au delà du pont de bois qui est construit sur le bras de la Somme qui flue au moulin du Bassin, pour donner entrée dans ladite cour.

In-folio, 191 feuillets, papier.

1B 207 1770-1779 1770-1779

Saisies réelles : des seigneuries et des domaines de La Chapelle-sous-Poix ; — du grand et du petit Baisieux ; — du marquisat de Thoix, des seigneuries de Courcelles-sous-Thoix, d'Offoy, de Catheux ; — des seigneuries : de Saint-Romain ; — de Gorenflos ; — d'une maison nommée La Goule ou Gondole d'en haut, sise à Amiens, rue basse Saint-Firmin-le-confesseur ; — du fief de La Mairie sis au faubourg de Hem ; — d'une grande maison, sise rue de Beauvais, où est la poste aux chevaux ; — d'une maison nommée Le fief de la mairie de Metz, sise au Pont-de-Metz ; — des seigneuries et des domaines : de Ribeaucourt, dont le domaine consiste en un château, 260 journaux et 73 verges et demie de terre, etc. ; de Barlette (commune de Franqueville) ; de la baronnie de Domart-lez-Ponthieu, etc.

In-folio, 206 feuillets, papier.

1B 208 1779-1785 1779-1785

Saisies réelles: d'une ferme sise à Formerie, au lieu dit Le Vaudouin ;— des seigneuries d'Arquèves, de Toutencourt, de Varennes ; d'une maison sise à Amiens, faisant le coin des rues des Verts-aulnois et des Jeunes-mâtins ; — d'une maison, à usage d'auberge, sise à Doullens, à l'enseigne du Coq ; — d'un office de trésoriergénéral de France, au Bureau des- finances d'Amiens ; — de l'auberge, sise au marché au Fil, où pend pour enseigne La chasse royale ;— d'un moulin à bled sis à Plachy, sur la rivière de Selle ;— du moulin du marais sec de Milly (commune de Doullens).

In-folio., 200 feuillets, papier.

1B 209 1785-1790 1785-1790

Saisies réelles: d'une maison nommée Le jardin royal, sise à Amiens, rue de la Barette ; — d'un moulin à vent sis au Hamelet ; — d'une pièce de 6 mines de terre sise à Regibay (commune de Rollot) ; — d'un moulin à vent sis à Fay-lez-Hornoy (commune de Thieulloy-l'abbaye) ;— d'une maison sise à Amiens, au marché au Fil, tenant à l'auberge du Berceau d'or, etc. ;— d'une maison, à usage d'auberge, sise rue Saint-Méry, à l'enseigne du Vert soufflet. — (Le bailliage d'Amiens a tenu sa dernière séance, le 29 novembre 1790 ; — Les derniers feuillets de ce registre contiennent les

procès-verbaux de saisies réelles enregistrés au greffe du tribunal du district d'Amiens, du 20 janvier 1791 au 17 février 1794.)

In-folio, 200 feuillets, papier.

COUTUMES

Généralités

Dans chaque prévôté, les déclarations sont classées pa arrondissement et par ordre alphabétique des localités.

1B 220 — Coutumes rédigées de l'avis des trois états du bailliage d'Amiens. — 1567

Grand in-quarto, 117 feuillets, papier.

1B 221 — Copie du précédent. — 1570

Grand in-quarto, 91 feuillets, papier.

1B 222 — Coutumes. — XVIe siècle

Petit in-folio, 122 feuillets, papier.

1B 223/1 — Inventaire des déclarations de coutumes locales. — 1459

Prévôté d'Amiens, prévôté de Beauquesne, Prévôté de Beauvaisis séante à Amiens, Prévôté de Beauvaisis séante à Grandvillers, Prévôté de Doullens, prévôté de Fouilloy, Prévôté de Montreuil, prévôté de Saint-Riquier, Prévôté du Vimeu

Petit in-folio, 65 feuillets, papier.

1B 223/2 — Coutume générale de l'église et abbaye Saint-Vaast d'Arras, ensemble les coutumes locales des villes, terres, seigneuries et échevinages appartenant à […]. — 1507 I

"Trouvé le 13 avril 1923 dans les amas venus du palais de justice d'Amiens en 1886 ?" (note manuscrite sur la couverture).

Cahier parch. 90 p.

Prévôté de Beauquesne

1B 224 — 1507 — 1507

Prévôté de Beauquesne (partie de l'arrondissement d'Amiens). — Coutumes locales : de la seigneurie d'Allonville ; — des fiels sis à Allonville, appartenant à Pierre de May, seigneur de Saint-Gratien ;— des seigneuries : d'Ar-goeuves ;— de Bertangles ; — de Bettencourt-Saint- Ouen ; — de Bourdon ; — d'un fief sis à La Folie (commune de Condé-Folie) ; — de la seigneurie de Flesselles ; — de l'échevinage de Flixecourt ;— des seigneuries : de Molliensau- Bois et de Molliens-au-Val ; — du Petit-Aubigny (commune de Pierregot) ; — de Poulainville ; — de Rubempré ; — de Saint-Gratien ; — de Villers-Bocage.

15 pièces, parchemin.

1B 225 — 1509 — 1509

Prévôté de Beauquesne (partie de l'arrondissement de Doullens). — Coutumes locales : de la châtellenie d'Authie ; — de l'échevinage de Beauquesne ; — des seigneuries : de Harponville ; — de Hérissart ; — de Buissy (commune de Hérissart) ; — d'un fief sis à Saint-Hilaire (commune de Lanches) appartenant à Perrine Lequieu, veuve de Nicolas Renace ; — des seigneuries : de Louvencourt ; — de Marieux ; — de Montrelet ; — de Raincheval ; — de Saint-Ouen-lez-Domart ; — de Toutencourt ; — du temporel de l'abbaye de Clairfay (commune de Varennes) ; — de -la seigneurie de Wargnies.

14 pièces, parchemin.

1B 226 1507 1507

Prévôté de Beauquesne (partie de l'arrondissement d'Arras). — Coutumes locales : des seigneuries d'Acq ; — d'Adinfer ; — d'Arleux-en-Gohelle ; — de l'échevinage de la cité d'Arras ; — du temporel du Chapitre de l'église cathédrale d'Arras ; —des seigneuries : de Baudimont. (Commune d'Arras) ; — de Bailleulmont ; — de Baralle et Buissy- Baralle ; — de Bellonne ; — de Blaireville ; — de Boiry- Sainte-Rictrude ; —de Bois-Bernard ; — de Brebières ; — de Bus-en-Artois ; — de Carency, d'Ablain-Saint-Nazaire et de Villers-au-Bois ; — de Drocourt ; — d'Écourt-Saint-Quentin et de Saudemont ; — de Farbus et de Vimy ; — de Fonquevillers ; — de Fosseux ; — de Gaudiempré, en partie ; — de Gouy-en-Artois ; — de Guémappe et Wancourt ; — de deux fiefs sis à Halloy ; — des seigneuries : de Hannescamp ; — de Hébuterne ; — de Hénu et Warlin-courtlez- Pas ; — Charte de commune donnée, en 1238, par Jehan d'Oisy, aux habitants de Marquion. — Coutumes locales : de l'échevinage de Marquion ; — des seigneuries d'Écoivres (commune de Mont-Saint-Éloy) ; — de Neuville-Vitasse ; — de Neuviroeul ; — de la châtellenie d'Oisy. — Charte de commune donnée, en 1216, aux habitants d'Oisy, par Jehan d'Oisy, châtelain de Cambray. — Coutumes locales : de l'échevinage d'Oisy ; — des seigneuries : de Caumesnil et Le Pré (commune d'Orville) ; — de Pommiers et des fiefs du Quartier, de Roville et des Hameseulx ; — de la seigneurie de Sailly-en-Ostrevent ; — des manants et habitants de Vitry ; — des seigneuries : de Wanquetin ; — de Willerval.

39 pièces, parchemin.

1B 227 1507 1507

Prévôté de Beauquesne (partie de l'arrondissement de Béthune). — Coutumes locales: de la seigneurie d'Aix-en-Gohelle ; — de la partie de cette seigneurie appartenant à Gilles Days dit Hélion ;.— des seigneuries : de Noulette (commune d'Aix-en-Gohelle) ; — d'Ames ; — d'Annezin ; — de Barlin ; — de Berguette ; — de Beugin-lez- Houdain ; — des châtellenies de Beuvry et de Choques ; — de la seigneurie de Boyeffles (commune de Bouvigny) et de deux fiefs, l'un sis à Boyeffles et l'autre à Bully ; — de l'échevinage de Bruay ; — de la seigneurie de Camblain-Châtelain ; — de la châtellenie de Carvin-Épinoy ; — de la seigneurie de Libercourt (commune de Carvin-Epinoy) ; — du fief de Lannoy, ou quint de la châtellenie de Lens, sis à Choques, Gonnehen, Pâcault (commune de Lestrem) et Mont-Bernenchon ; — des seigneuries : de Cuinchy ; — de Douvrain-lcz-La-Bassée ; — de Fouquereuil ; — du temporel du prieuré de Saint-Prix (commune de Fouquières-lez- Béthune) ; — des seigneuries : de Gosnay, Labuissière et Ruit ; — de Guarbecque ; — de Haisne ; — de Ham-en- Artois ; — de Harnes ; — de l'échevinage de Hénin-Liétard ;— des seigneuries appartenant à l'abbaye de Notre-Dame de Hénin-Liétard, et sises à Billy-Berclau, Courcelles-lez- Lens, Courières, Dourges, Fouquières, Givenchy-lez-La- Bassée, Grenay, Esquerchin (arrondissement de Douay), liers (arrondissement de Lille), Marquillies, (même arrondissement) ; — de la châtellenie de Houdain ; — de l'échevinage du bourg de Houdain ; — du fief de Honnelin (commune de Houdain) ; — des seigneuries : de Labeuvrière et Allouagne ; — de Lambres ; — de la châtellenie de Lens et de la seigneurie de Choques ; — des seigneuries : de Liettres ;— de Liévin ; — de la châtellenie de Lillers ; — de la ville de Lillers , — de la seigneurie appartenant au Chapitre de la collégiale de Saint-Omer de Lillers, et sise à Lillers, à Busnes, à Molinghen et à Rely ;— des seigneuries :. de Lorgies, Ligny-le-petit et Le Biez (commune de Lorgies) ; — de Mazengarbe ; — de

Meurchin ; — de Neuve-Chapelle ; — d'Oignies ; — de Garguetel (commune d'Oignies). — Charte de commune donnée, en 1230, aux habitants de Riche-bourg- Saint-Vaast, par l'abbé de Saint-Vast d'Arras. — Coutumes locales des seigneuries : de Robecq ; — de Saint-Floris ; — de Saint-Venant ; — de Vendin-lez-Béthune ; — de Wingles.

49 pièces, parchemin ; I pièce, papier.

1B 228 1507 1507

Prévôté de Beauquesne (partie de l'arrondissement de Saint-Omer). — Coutumes locales des seigneuries: de Fléchinel ; — de Mametz, de Marcquète et du Natoy (commune de Rebecq) ; — (partie de l'arrondissement de Saint-Pol) — de la seigneurie d'Anvin ; — de l'échevinage d'Aubigny ; — du bailliage et de l'échevinage d'Avesnes-le-Comte ; — de trois fiefs sis à Bavincourt et à Gouy, appartenant à Jehan de Gouy ; — des seigneuries : de Bergueneuse (dans le manuscrit : Berquincheue) ; — de Berles- Vitasse ; — d'Estréette (commune de Camblain-l'Abbé) ; — de Chelers ; — de Coullemont ; — de Hestrus ; — d'Izellez- Hameau et de Villers-Sire-Simon ; — de La Comté ; — de la châtellenie de Monchy-Cayeux ; — de la seigneurie de Noyelle-Vion ; — de la châtellenie de Pernes-en-Ternois ; — de l'échevinage de Pernes ; — des seigneuries : de Saulty ; — de Berlette-le-grand (commune de Savy) ; — de Berlette-le-petit (même commune) ; — de la partie de la seigneurie de Siracourt sise dans les enclavements du comté de Saint-Pol ; — des seigneuries : de Sombrin ; — de Sus- Saint-Léger ; — de Béthencourt-en-Artois (commune de Tencques) ; — de Villers-Brulin.

26 pièces, parchemin.

1B 229 1507 1507

Prévôté de Beauquesne (partie du département du Nord). — Charte des coutumes et usages de l'échevinage de Thun-Saint-Martin (arrondissement de Cambray) recordés, Je 12 mars 1447 ; — Coutumes locales : du temporel de la collégiale de Saint-Amé, de Douay, consistant en seigneuries sises à Douay, à Anhiers, à Cuincy, Esquerchin, Fiers, Roost-Warendin, à Corbehem, à Écourt-Saint-Quentin et à Saudemont, à Vitry, au hamel de Pommereau et de Wières (commune d'Aubers), à Bersée, à Faches, à Herlies, à Houplin ; — du temporel du personnat de Rache-lez-Douay ; — de la seigneurie de Sainghin-en-Weppes.

4 pièces, parchemin.

1B 230 Coutumes locales : prévôté de Beauvaisis séante à Amiens. 1507-1620

Prévôté de Beauvaisis séante à Amiens. — Coutumes locales : du temporel de l'abbaye de Saint- Acheul (commune d'Amiens) ; — de la seigneurie de Bovelles ; — de la baronnie de Boves ; — des seigneuries : de Clairy et de la Forêt-d'Ailly ; — de Courcelles-sous- Moyencourt ; — de Croy ; — de Guignemicourt ; — de Hangest-sur-Somme ; — de Lincheux ; — de Molliens-le- Vidame ;—de Namps ; — de Hamel-de-Metz (commune de Pont-de-Metz ; — de Prouzel-le-Mont et Prouzel-le-Val ; — deQuevauvillers ; — de Riencourt ; — du temporel de l'abbayede Saint-Fuscien-au-Bois ; — des seigneuries : de Saint-Pierre-à-Gouy ; — du Fay-lez-Hornoy (commune deThieulloy-l'Abbaye) ; — de Warlus ; — de Rogy, Fransures et Lhortoy.

18 pièces, parchemin ; 2 feuillets, papier.

1B 231 Coutumes locales : prévôté de Beauvaisis séante à Grandvillers. 1507

Prévôté de Beauvaisis séante à Grandvillers (partie de l'arrondissement d'Amiens). — Coutumes locales : des seigneuries d'Agnières et Haudicourt, de Frettemolle et de Brethencourt, d'Hescamps-Saint-Clair, d'Élencourt

(commune de Sarcus — Oise) ; — de Bettembos ; — de Lignières-Châtelain ; — de Saint-Romain ; — (partie de l'arrondissement de Beauvais) du temporel : de l'abbaye de Notre-Dame de Beaupré (commune d'Achy) ; — de l'abbaye de Saint-Lucien de Beauvais ; — du vidamé de Gerberoy ; — des seigneuries : d'Hétomesnil ; — de Romescamps ; — du temporel de l'abbaye de Saint-Germer-de-Flay ; — (partiede l'arrondissement de Clermont) de la seigneurie de Viefvillers.

11 pièces, parchemin.

Prévôté de Doullens

1B 232 1509 1509

Prévôté de Doullens. — Coutumes locales : de la prévôté de Doullens ; — (partie de l'arrondissement d'Abbeville) , de la seigneurie de Saint-Lau (commune de Maison-lez-Ponthieu) etc ; — (partie de l'arrondissement de Doullens) des seigneuries : d'Arquèves ; — des Autheux ; d'Authieulle ; — de Barly ; — de Béalcourt ; — de Béalières ; — de Monceaux-lez-Béalcourt ; — de Beauval ; — de l'échevinage de Beauval ; — des seigneuries de Beauvoir (commune de Beauvoir-Rivière) ; — de Bonneville et Fieffes ; — de Bryon ; — de Frégevillers (commune de Doullens) ;— de Saint-Sulpice (même commune) ; — de la commanderie de Fieffes ; — des seigneuries : de Frohen ; — de Canteraine et sixte de Frohen ;— de Béthencourt (commune de Frohen) ; — de Gézaincourt ; — de Bagneux (commune de Gézain-court) ;— de Bretel (même commune) ; — de Grouches (commune de Grouches- Luchuel) ; — de Heuzecourt ; — de Maizicourt ; — de Mézerolles ; — de Courcelles (commune de Mézerolles) ; — de Montigny-les-Jongleurs ; — de Neuvillette ; — de la partie de la seigneurie de Neuvillette tenue de Marie Brunel, veuve de Jacques Bresdoul ; — d'Occoches ; — de l'échevinage d'Occoches ; — des seigneuries : d'Outrebois ; — du Quesnel (commune d'Outrebois) ; — de Prouvillele- grand ; — de Bemaisnil ; — de Saint-Acheul.

42 pièces, parchemin.

1B 233 1509 1509

Prévôté de Doullens (partie de l'arrondissement d'Arras). — Coutumes locales : des seigneuries de Halloy ; — d'Orville ; — de l'échevinage d'Orville ; — (partie de l'arrondissement de Montreuil) de la châtellenie de Caumont.

4 pièces, parchemin.

1B 234 1507-1509 1507-1509

Prévôté de Doullens (partie de l'arrondissement de Saint-Pol). — Coutumes locales : de la châtellenie d'Auxi-le-Château : — des seigneuries de Baudricourt, de Blangy-en-Ternois ; — du temporel de l'abbaye de Blangy ; — des seigneuries: de Bonnières ; — de Boubers-sur-Canche ; — de Bourrech-sur-Canche ; — de Canchy-sur-Canche ; — de Croisette-en-Ternois ; — de Wamin (commune d'Étrée-Wamin) ; — de Fillièvre et Galametz ; — de l'échevinage de Fillièvre (dans le manuscrit : Firiesves) ; — de la seigneurie de Fortel ; — de l'échevinage de Frévent ; — du temporel de l'abbaye de Cer-camp, à Frévent, Sericourt, etc. ; — de la seigneurie de Ligny-sur- Canche ; — du temporel dû prieuré de Ligny ; — des seigneuries : de Moncheaux ; — du Monchel ; — de Noeux ; d'un fief sis à Noeux, appartenant à Jehan Bresdoul ; — de la seigneurie d'Oeuf ; — du temporel du prieuré d'Oeuf ; des seigneuries : de Quoeux ; — de Rebreuve ; — de Rosière (commune de Rebreuviette) ; — du Souich ; — de Vacqueriele- Boucq ; — de Wavans ; — du temporel de l'abbaye de Notre-Dame de Willencourt.

32 pièces, parchemin.

1B 235 Coutumes locales : prévôté de Fouilloy. 1507

Prévôté de Fouilloy. — Coutumes locales des seigneuries du Hamel ; — de Vecquemont.

2 feuillets, papier.

Prévôté de Montreuil-sur-Mer

1B 236 1507 1507

Prévôté de Montreuil-sur-mer (partie de l'arrondissement d'Abbeville). — Coutumes locales : de la châtellenie de Dompierre ; — (partie de l'arrondissement de Béthune) des seigneuries de Busnes ; — d'Étrée-blanche et Linghem ; — de la partie d'Étrée-blanche appartenant à Jehan de Heucourt ; — (partie de l'arrondissement de Montreuil) des seigneuries : d'Aix-en-Issart, en partie, Bouberslez- Hémond, Humbert, Marant, Marenla, Saint-Denoeux, Sainte-Austreberthe ; — de Berck-sur-mer ; — de Bouin- Saint-Vaast ; — de Cavron-Saint-Martin ; — de la baronnie de Créquy ; — des seigneuries de Dourier-sur-Authie, Dominois (arrondissement d'Abbeville) et Petit-Chemin (commune de Dominois) ; — de la châtellenie d'Ergny ; — de la seigneurie du Poeul (commune d'Ergny): — du bailliage de Hesdin ; — des seigneuries du Maisnil-lez-Hesdin ; — de Lespinoy ; — de la commanderie de Loison-le-Temple et Grim-bermont ; — de la seigneurie de Maintenay ; — de l'éche-vinage de Montreuil-sur-mer ; — des seigneuries de Regnau-ville ; — de Sains-lez-Fressin et Veest ; — du temporel de l'abbaye de Saint-André-au-Bois ; — de l'échevinage du Saulchoy ; — de la seigneurie de Verchinen- Ternois.

23 pièces, parchemin.

1B 237 1507 1507

Prévôté de Montreuil-sur-mer (partie de l'arrondissement de Saint-Omer). — Coutumes locales : de l'échevinage d'Ardres ; — de la ville et banlieue d'Audruick ; — des seigneuries de Biequènes (Bléquin ?) ; — d'Elnes ; — de la châtellenie d'Éperlecques ; — de la seigneurie d'Esquerdes ; — du comté, de la châtellenie, de l'échevinage de Fauquembergue ; — du temporel du Chapitre de l'église collégiale de Fauquembergue. — des seigneuries de Merck- Saint-Liévin ; — de Warnecque et La Motte (commune de Merck-Saint-Liévin) ; — de l'échevinage de Nielles-lez- Bléquin ; — de la châtellenie de Renty ; — du pays de Langle qui comprend quatre paroisses : Sainte-Marie-Rerque, Saint-Folquin, Saint-Nicolas, Saint-Omer-Capelle ; — de la ville de Thérouane ; — de la châtellenie de Tournehem ; — des seigneuries de Chingledicq (commune de Tournehem) ; — de Wismes.

21 pièces, parchemin.

1B 238 1507-1723 1507-1723

Prévôté de Montreuil-sur-mer (partie de l'arrondissement de Saint-Pol). — Coutumes locales : du Bailliage d'Auchy-les-Moines ; — de la châtellenie d'Averdoingt ; — des échevinages de Heuchin ; — de Lisbourg ; — de la seigneurie d'Érembaucourt (commune du Quesnoylez- Hesdin).

5 pièces, parchemin ; 2 feuillets, papier.

Prévôté de Saint-Riquier

1B 239 1507 1507

Prévôté de Saint-Riquier (partie de l'arrondissement d'Abbeville). — Coutumes locales : du bailliage de l'abbaye de Notre-Dame de Valloires (commune d'Argoules) ; — des seigneuries : de Brucamps ; — de Longuet

(commune de Coquerelle) ; — de Conteville ; — d'un fief sis près Émond (commune de Conteville) appartenant à Jehan Lequesne ; — de la seigneurie de Coulonviller ; — des fiefstenus de Coulonviller et de La Ferté-lez-Saint-Riquier, par Jacques Briet, dit Jaquin, écuyer ; — des seigneuries de Donqueur, du Plouy-lez-Donqueur, de Longvillers, Maison-Roland, Fransu, Bouchon ; — de la partie de Donqueur appartenant à damoiselle Marguerite de Gréboval ;— de la partie du Plouy-lez-Donqueur, appartenant à Loys Bournel, seigneur de Thiemberonne ; — des seigneuries : de Drucat ;— d'Ergnies ; — de Favières ; — de Hamelet-sur-mer (commune de Favières) ; — du temporel de l'abbaye de Notre-Dame de Forestmontier : — de la seigneurie de Neufville (commune de Forestmontier) ; — d'un fief sis à Gorenflos, appartenant à Enguerran Briet ; — des fiefs que Jehanet de Tornes tient des seigneurs de .Gueschard, de Maison-lez-Ponthieu, de Saint-Lau, d'Yaucourt ; — des seigneuries : de Villers-sur-Mareuil (commune de Huchenneville) ; — de Lamotte-Buleux ; — de Maison-lez-Ponthieu, en partie ; — de Neuilly-le-Dien ; — de Neufville (commune d'Oneux): — du Festel (même commune) ; — d'un fief sis à Port-le-grand, Port-le-petit et Flibaucourt (commune de Sailly-le-sec) ; — de la châtellenie de Regnier-Écluse ; — de l'échevinage de Saint-Riquier: — du temporel de l'abbaye de Saint-Riquier ; — d'un fief sis à Saint-Riquier, appartenant à Marguerite et à Colechon Lequieu ; — du fief de Frieucourt, sis à Saint-Mauguille (commune de Saint- Riquier) ; — des seigneuries : de Waulx (même commune) ; — du Tiltre ; — de Vitz-sur-Authie, (partie d'Artois) ;— de Vron ; — d'Yaucourt et Montigny-lez-Saint-Riquier ; — d'Yvrench.

35 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1B 240 1507 1507

Prévôté de Saint-Riquier (partie de l'arrondissement de Doullens). — Coutumes locales : des fiefs d'Agenville, du petit Hellencourt et de La Lance ; — des seigneuries : de Fienvillers et Heuzecourt ; — de Franqueville ; — de Ribeaucourt ; — d'un fief sis à Surcamps et tenu de la seigneurie de Maison-lez-Ponthieu.

5 pièces, parchemin.

1B 241 1507 1507

Prévôté de Saint-Riquier (partie de l'arrondissement de Montreuil-sur-mer). — Coutumes locales des seigneuries : de Raye ; — (partie de l'arrondissement de Saint-Pol) de Haravesnes ; — de Willencourt.

3 pièces, parchemin.

Prévôté du Vimeu

1B 242 1507 1507

Prévôté de Vimeu, séante à Oisement. — Coutumes générales de la prévôté de Vimeu. — (Partie de l'arrondissement d'Abbeville). — Coutumes locales : de la seigneurie d'Acheux ; — d'Ault-sur-mer ; — de la châtellenie de Bailleul ; — des seigneuries : de Beauchamp ; — de Boismont ; — de Bouillancourt-en-Séry et Frettemeulle ; — d'Ancenne (commune de Bouttencourt) ; — de Bray-lez- Mareuil ; — de Brutelles ; — de Cambron, Huppy et Ochancourt ; — de Fressenneville ; — de Friville ; — de la châtellenie de Gamaches ; — de l'enclos, des fossés et murailles de Gamaches ; — des seigneuries : de Huppy ; — de Mérélessart ; — de Lambercourt (commune de Miannay) ; — de la partie de Lambercourt appartenant à Jehanne du Quesnoy ; — du fief de Boubers (commune de Mons-Boubers), nommé le fief du Chasteau-donjon ; — des seigneuries : de Salenelles (commune de Pendé) ; — de Ramburelles ; de Rambures et de

Villeroy (arrondissement d'Amiens) ; — de Saigneville ; — de la châtellenie de Saint-Valéry ; — de la partie de cette châtellenie qui comprend Longvillers, et (de l'arrondissement de Doullens) Beaumetz, Berneuil, Arondel (commune de Bertaucourt-les-Dames), Fransu, etc. ; — du temporel de l'abbaye de Saint-Valéry ; — d'un fief sis à Roger (commune de Toeufles) appartenant à Robert de Belloy, écuyer, seigneur de Beauvoir ; — des seigneuries de Tours et du Cauroy (commune de Tours) ; — de la châtellenie de Wiry-au-Mont et Wiry-au-Val.

30 pièces, parchemin.

1B 243 1507 1507

Prévôté de Vimeu (partie de l'arrondissement d'Amiens). — Coutumes locales : de la châtellenie, d'Airaines ; — d'un fief sis à Aumatre et Fresnoy-Andainville, appartenant à Jehan Journé, seigneur de Martainneville ; — des seigneuries : de Belloy-Saint-Léonard ; — de Dromesnil ; — d'Étréjust ; — de Fontaine-le-sec et d'Allery (arrondissement d'Abbeville) ; — d'un fief sis à Fresneville ; — de la châtellenie d'Hornoy ; — du temporel du prieuré de Laleu ; — des seigneuries : de Lignières-hors-Foucaucourt ; de Hallivillers (commune de Lincheux) ; — de Neuville-au- Bois ; — de Neuville-Coppegueule ; — du bourg d'Oisemont ; — du bailliage de la commanderie d'Oisemont ; — de la châtellenie du Quesnoy-sur-Airaines ; — du temporel de la commanderie de Saint-Maulvis ; — des seigneuries : de Selincourt ; — du quint de la terre de Selincourt ; — de Bezencourt (commune du Tronchoy) ; — de Vergies et du Fay (commune de Vergies) ; — d'un fief sis à Vergies, appartenant à Regnault Le Grand.

22 pièces, parchemin.

ÉCHEVINS ET MAIRES D'AMIENS

1B 244 1633-1643 1633-1643

Ordonnance du Roi portant que Sa Majesté, après avoir considéré la liste des habitants d'Amiens élus pour exercer les charges d'échevins de cette ville, a choisi, pour être le premier, Jean Lecouvreur, seigneur de Renancourt, conseiller et assesseur au bailliage et et siège présidial d'Amiens ; — procès-verbaux d'élection et de prestation de serment des échevins ; — ordonnances du Roi par lesquelles sont nommés à la charge de premier échevin, les sieurs : Jean de Sachy ; — Charles Lestocq.— Lettre du Roi au duc de Chaulnes, lieutenant général en Picardie et gouverneur de la ville et citadelle d'Amiens :«Ayant jugé pour bonnes considérations importantes au Bien de mon service, de faire choix, pour cette fois, de quelques particuliers habitans de ma ville d'Amiens, pour remplir à cette prochaine eslection les places d'eschevins de ladite ville, j'ai estimé à propos de nommer les personnes de Claude La Morlière, Louis Heuzel, Vincent Catelet, David Quignon et Louis Arthus, outre les deux qui seront par vous retenus en la forme accoustumée , sans tirer à conséquence ny préjudicier aux règlements faits sur l'échevinage de ladite ville, que je veux maintenir et conserver, etc. Escrit à Nesle, le 23e jour de septembre 1641. »

25 feuillets, papier.

1B 245 1644-1661 1644-1661

Nominations à la charge de premier échevin de la ville d'Amiens, des sieurs : de Cerizy, trésorier de France, à Amiens ; — Lestocq. — Procès-verbal contenant les remontrances faites par les chefs de porte et les capitaines des compagnies privilégiées, au sujet de l'ordre donné par le Roi, le 21 septembre 1649, de laisser aux premier et échevins leurs fonctions,

pendant un an, sans nouvelle élection ; — lettre du Roi au duc de Chaulnes : « J'ai été particulièrement informé de ce qui s'est passé en ma ville d'Amiens, en suite de la dépesche que j'ai faite aux premier et eschevins de ladite ville, pour leur ordonner de continuer, pendant l'année présente, la fonction de leurs charges ; l'eslection desquels voulant être maintenant faite conformément à l'édit de l'an 1597, que je me suis fait représenter, afin de maintenir en repos et tranquillité les habitants de ladite ville, je vous ai voulu faire cette lettre, de l'advis de la Reyne régente, Madame ma mère, pour vous dire que vous ayez à présider à ladite eslection, etc. » — Ordonnances du Roi nommant à la charge de premier échevin, les sieurs : de La Chaussée ; — Antoine Lestocq ; — de Sachy ; — de Jumelle, ancien lieutenant général au bailliage d'Amiens ; — Adrien Picquet ; — François de Court ; — Jacques de Mons de Hédicourt, conseiller au Bailliage. — Deux quittances de 250 livres, accordées en gratification, par les officiers municipaux, à Jacques Pecoul, courrier du cabinet du Roi, pour port et envoi de deux lettres de nomination de premier échevin d'Amiens.

26 feuillets, papier.

1B 246 1663-1715 1663-1715

Ordonnance du Roi nommant à la charge de premier échevin de la ville d'Amiens, les sieurs : Louis Roussel, seigneur d'Argens, conseiller au présidial d'Amiens ; — François de Famechon ; — Michel Mannessier, lieutenant criminel en l'Élection d'Amiens ; — François Trudaine, seigneur d'Oissy, conseiller au bailliage d'Amiens ; — Jean Vacquette, seigneur de Fréchencourt ; — Antoine du Mollin, docteur en médecine ; — François de Villers ; — Jean de Montmignon, élu en l'Élection d'A- , miens ; — Antoine Castelet, ancien élu en la même Élection ; — Louis Dufresne, seigneur de Froideval, prévôt royal deBeauquesne ; — Charles de Lestocq de Louvencourt, contrôleur général des finances en la Généralité d'Amiens ; — François de Vitry, seigneur des Auteux. — Procèsverbauxde l'élection des échevins.

64 feuillets, papier.

1B 247 1720-1727 1720-1727

Ordonnances du Roi nommant à la charge de maire de la ville d'Amiens, les sieurs : Jean Vacquette du Cardonnoy, conseiller vétéran au bailliage d'Amiens ; — Pierre Debonnaire ; — Louis Pingré de Sourdon, conseiller au Bailliage ; — François Dufresne de Fontaines, trésorier de France au Bureau des finances d'Amiens. — Procès-verbaux des élections d'échevins faites en exécution de l'arrêt du Conseil d'État, en date du 7 septembre 1726, par les députés des corps, compagnies et communautés dénommés audit arrêt, dans l'ordre suivant : le Bureau des finances, l'Élection, le Grenier à sel, la Maîtrise des eaux et forêts, la justice de la Monnaie, la justice consulaire ; les capitaines, lieutenans, enseignes et chefs des seize compagnies de la milice bourgeoise ; les capitaines, lieutenans en exercice et anciens capitaines servans des quatre compagnies privilégiées ; la compagnie des notaires, la communauté des procureurs,, le collège des médecins et la communauté des chirurgiens, les avocats, le maire en exercice et les échevins, les conseillers de ville, les anciens maires et le Présidial. — Procès-verbaux : de nomination de trois personne notables, dont la liste est envoyée au Roi, par le bailli d'Amiens, pour être l'un d'eux choisi et institué maire d'Amiens ; — d'élection et de prestation de serment de: échevins.

50 feuillets, papier.

1B 248 1728-1750 1728-1750

Ordonnances du Roi : nommant à 1 charge de maire de la ville d'Amiens,

les sieurs : Robert du Halloy, président en l'Élection d'Amiens ; —Charles Picard de Millencourt, élu en la même Élection ; — Pierre- Augustin Damiens ; — François Galand ; — Alexandre Dufresne, sei-gneur de La Motte, conseiller vétéran au Bailliage d'Amiens — continuant les maire et échevins dans leurs fonctions pendant une année, une deuxième, une troisième (1739 1741) « sans que cette continuation puisse tirer à consé-qnence. » —Procès-verbaux d'élection des échevins ; — op-position des sieurs Nicolas Bernard et Firmin Delacour présidents trésoriers généraux de France en la Généralité d'Amiens, à la nomination qui a été faite d'eux pour éche-vins: « Attendu que suivant la déclaration du Roi, donné le 23 décembre 1586, il est expressément porté que S Majesté n'entend pas que pour le séjour et résidence que font les trésoriers de France, pour l'exercice de leur charge ils soient pour ce tenus au nombre et rang des habitants de villes, etc. » — Lettre du Roi au duc de Chaulnes, gouver-neur d'Amiens : « Mon cousin, étant informé du zèle et de l'application avec lesquels les maire et échevins de la ville d'Amiens ont rempli leurs fonctions, et qu'il seroit avanta-geux, pour l'intérest de cette ville et pour l'utilité du public, qu'ils restassent encore en place pendant quelque temps, et ayant, pour cette raison, jugé à propos de les continuer dans lesdites places pendant une année, pour cette fois seu lement et sans tirer à conséquence, je vous fais cette lettre, etc. Écrit à Versailles, le 30 septembre 1748. »

48 feuillets, papier.

1B 249 1751-1765 1751-1765

Ordonnances du Roi nommant à la charge de maire de la ville d'Amiens, les sieurs : Gilbert Morel, seigneur de Bécordel et de Contay, conseiller au Bailliage d'Amiens ; — Firmin-Antoine du Crocquet, seigneur de Guyencourt, secrétaire honoraire du Roi ; — Dincourt d'Hangard ; — Gabriel-Florent de Sachy, seigneur de Carouge, président trésorier de France au Bureau des finances d'Amiens. — Procès-verbaux d'élection des échevins. — Nomination faite par le Roi, en 1757, du maire et des échevins d'Amiens, « pour cette fois seulement et sans tirer à conséquence. » — Liste des habitants d'Amiens nobles, vivant noblement, etc. — Arrêt du Parlement ordonnant que, suivant l'édit du mois de mai 1765, les maire, échevins et conseillers de ville d'Amiens, étant en exercice, auront voix délibérative, chacun à leur égard et par tête, dans l'assemblée des notables, pour la nomination d'un maire et des échevins.

1 pièce, parchemin ; 52 feuillets, papier.

1B 250 1766-1789 1766-1789

Ordonnances du Roi nommant à la charge de maire d'Amiens, les sieurs : Petyst, avocat du Roi au bailliage d'Amiens ; — Jean-Baptiste Jourdain, seigneur de Thieulloy-la-Ville ; —Morgan de Belloy ;— Charles- Florimond Le Roux ; — Nicolas-Charles de La Haye ; — Antoine-François Le Caron de Chocqueuse ; — François Galand de Longuerue. — Procès-verbaux de nomination des députés chargés par les officiers du bailliage, les nobles, etc., d'élire les échevins.

57 feuillets, papier.

OCTROI DE LA VILLE D'AMIENS

1B 3782 Procès-verbaux de clôture des comptes de 1764 à 1786. 25/04/1768-21/04/1789

ÉTATS GÉNÉRAUX (1789)

Convocations

Généralités

1B 251 Convocation des États généraux, ordonnances et modèles. 1789

Lettre du Roi pour la convocation des États généraux à Versailles, et règlement y annexé ; — instruction pour les baillis ou sénéchaux d'épée, ou leurs lieutenants ; et pour les lieutenants des bailliages et sénéchaussées secondaires ; — modèles : des ordonnances à rendre par les baillis et sénéchaux de la première classe, lorsque des bailliages ou sénéchaussées de la seconde classe devront concourir avec eux à la convocation pour les États-généraux, etc. ; — des assignations à donner aux ecclésiastiques possédant bénéfices, et aux ducs, pairs, marquis, comtes, Barons, châtelains, et généralement à tous nobles possédant fiefs, etc. — Ordonnances de Pierre-François Dufresne, lieutenant général au bailliage d'Amiens, pour l'exécution, dans l'étendue dudit bailliage, des lettres du Roi relatives à la convocation des États-généraux. — Modèles : de la délibération à prendre pour l'élection d'un chanoine député sur dix, dans les Chapitres séculiers d'hommes, etc. ; — de procuration à donner par les bénéficiera, les nobles possédant fiefs, etc. ; — des procès-verbaux d'assemblée des villes, bourgs, villages et communautés, pour la nomination des députés.

14 pièces imprimées.

Clergé régulier

1B 252 Chanoines. 1789

Clergé séculier. — Assignations à comparoir à l'assemblée générale des Trois-états du bailliage d'Amiens, pour concourir à la rédaction du cahier de doléances et à la nomination des députés aux Etats-généraux, données à la requête du procureur du Roi dudit bailliage : aux doyen et chanoines de la cathédrale d'Amiens ; — procurations : des doyen et chanoines de la cathédrale de Beauvais, seigneurs de Gancourt et de Thérines ; — des doyen et Chapitre de Notre-Dame de Paris, seigneurs d'Outrebois ; — assignations données aux chanoines des collégiales : de Saint-Firmin-le-confesseur, à Amiens ;— de Saint- Mathieu, à Fouilloy ; — de Notre-Dame, à Gamaches ; — de Saint-Martin, à Picquigny ; — de Saint-Firmin, à Vignacourt ; — procuration donnée par les doyen et chapitre de la collégiale de Saint-Pierre de Gerberoy ; — assignation donnée aux doyen et chanoines de Saint-Paul, à Sarcus. — Procès-verbaux de nomination des députés choisis, pour assister à ladite assemblée, par les ecclésiastiques engagés dans les ordres et ne possédant aucun bénéfice, habitués ou domiciliés dans les paroisses de la ville d'Amiens.

26 feuillets, papier.

1B253-1B256 Curés du bailliage d'Amiens. 1789

1B 253 Arrondissement d'Abbeville. 1789

Assignations données aux curés des paroisses du bailliage d'Amiens comprises à présent dans l'arrondissement d'Abbeville ; — procurations données par un grand nombre de ces curés, auxquelles sont joints des certificats de l'évêque d'Amiens, attestant que chacun d'eux est tel qu'il se qualifie et que foi doit être ajoutée à son seing.

124 feuillets, papier.

1B 254 Arrondissement d'Amiens. 1789

Assignations données aux curés des paroisses du bailliage d'Amiens qui font partie de l'arrondissement d'Amiens ; — procurations.

313 feuillets, papier.

1B 255 Arrondissement de Doullens, Montdidier et Péronne. 1789

Assignations données aux curés des paroisses du bailliage d'Amiens, qui font partie des arrondissements de Doullens, de Montdidier et de Péronne ; — procurations.

113 feuillets, papier.

1B 256 Ressort du département de l'Oise. 1789

Assignations données aux curés des paroisses du bailliage d'Amiens qui font partie du département de l'Oise ; — procurations.

87 feuillets, papier.

1B 257 Titulaires de personnats. 1789

Assignations données aux titulaires des personnats : de Brucamps ; — de Bussus ; — de Citerne ; — de Maison-Roland ; — de Baizieux ; — de Bettencourt ; — de Saint-Aubin ; — de Treux.

10 feuillets, papier.

1B258-1B259 Divers. 1789

1B 258 1789 1789

Assignations données : à l'Université des chapelains de la cathédrale d'Amiens ; — aux chapelains : des chapelles de Saint-Nicaise, au château d'Acheux ; — de Saint-Claude, au château de Montières-lez-Amiens ; — de Saint-Louis, au château de Beauquesne ; — de Saint-Nicolas, au château de Pernois ; — de Saint-Nicolas, au château de Rambures ; — du château de Ribeaucourt ; — de Saint- Nicolas, en la maison seigneuriale d'Yaucourt-Bussu, etc. ; — à la communauté des Caritables de Saint-Étienne, à Corbie.

69 feuillets, papier.

1B 259 1789 1789

Assignations données, à la requête du procureur du Roi au bailliage de Ham : à Jean-Baptiste François Mercier, prieur-curé de la paroisse de Saint-Martin de Ham ; — à Pierre-Louis Haillot, prieur-curé de la paroisse Saint-Sulpice, au faubourg de cette ville ; — à Jean-Pierre Bédos, prieur-curé de la paroisse de Saint-Pierre, avec sommation audit maître Bédos de faire réunir chez lui les ecclésiastiques résidants dans la ville et les faubourg de Ham, pour y élire un ou plusieurs d'entre eux, à l'effet de se rendre en personne à l'assemblée générale, etc.

6 feuillets, papier.

Clergé régulier

1B 260 1789 1789

Clergé régulier. — Assignations données, à la requête du procureur du Roi au bailliage d'Amiens : à Jean- Charles-François Legros, prévôt de Saint-Louis du Louvre et abbé de Saint-Acheul-lez-Amiens, et aux prieur et chanoines de cette abbaye ; — procuration des chanoines de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux d'Amiens ; — assignations données : à M. de Lestocq, abbé de Clerfay ; — aux prieur et religieux de Sainte-Geneviève d'Amiens ; — à M. de Touchy, prieur de Saint-Denis de Poix. — Assignations données, à la requête du procureur du Roi au bailliage de Ham, à Mgr François-Joseph-Gaston de Partz de Pressy, évêque de Boulogne-sur-mer, abbé commendataire de Notre-Dame de Ham ; — aux prieur et chapitre de ladite abbaye de Ham.

14 feuillets, papier.

1B 261 1789 1789

Assignations données : au cardinal de Lomenie, abbé commendataire de Saint-Pierre de Corbie, et aux prieur cl religieux de cette abbaye ; — à François Mouchet de Villedieu, évêque de Digne, abbé de Forestmontier ; — à Guy Daligre, clerc tonsuré, abbé commendataire de Saint- Fuscien-au-Bois ; — à Alexandre-Joseph-Marie-Alexis de Bruyère de Chalabre, évêque de Saint-Omer, abbé commendataire de Saint-Riquier ; — aux prieur et religieux de l'abbaye de Saint-Valéry ; — à Jean-Armand de Bessuejouls de Roquelaure, évêque de Senlis, abbé de Notre-Dame de la Victoire-lez-Senlis et de Saint-Germer de Flaix, et en cette dernière qualité, seigneur de Feuquières ; — à Marie- Claude Marduel, curé de la paroisse de Saint-Roch, à Paris, et prieur de Notre-Dame d'Airaines ; — à Jacques-Joseph Bevy, prieur de Saint-Remy-au-Bois, dit Notre-Dame-de- Grâce (commune d'Amiens) ; — à Jean-Jacques Maury, curé de la paroisse de Saint-Brice, au diocèse de Paris, prieur commendataire de Saint-Ausbert de Boves-Iez-Amiens ; — à Mgr de Marboeuf, archevêque de Lyon, prieur de Saint-Pierre de Cayeux ; — à M. de Bessuejouls de Roquelaure, prieur de Saint-Médard de Domart ; — à M. Bertrand Guay, prieur de Saint-Pierre de Dompierre ; — à Dom Siegeaut, prieur de Notre-Dame de Floxicourt ; — à Louis- Alexandre, abbé de Campet, sous-diacre, prieur de Saint- Pierre de Gamaches ; — procuration de Dom Jean- François Fabre, titu-laire du prieuré de Notre-Dame de Bagneux (commune de Gézaincourt) ; — assignations données : à M. Mantel, prieur de Notre-Dame d'Hornoy ; — à M. de Bessuejouls de Roquelaure, prieur de Saint-Nicolas de Regny (commune de Ju-mel) ; — à M. Toilliez, prieur de Saint-Lucien de Loeuilly ; — à M. Bouttehen, prieur de Notre-Dame de Méricourt enVimeu ; — à M. Papinaut, prieur de Notre-Dame de Molliens-le-Vidame ; — à Marie-Antoine-Louis-Joseph-Catherine-Étienne de Bessuejouls de Roquelaure, chevalier nonprofès de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, capitaine decavalerie et prieur commendataire de Notre-Dame de Poix ; — à M. Finatry, prieur de Saint- Pierre-à-Gouy ; — à M. Antoine Salo de Peyroux, prévôt de Saint-Martin de Naours ; — procurations.

42 feuillets, papier.

1B 262 1789 1789

Assignations données : à Mgr Charles-Louis de Machault, évêque d'Amiens, abbé de Valloires (commune d'Argoules) ; — à Pierre-Vincent de Bombidau de Crouseilhes, chanoine et vicaire général d'Aix, abbé commendataire de l'abbaye du Lieu-Dieu (commune de Brucamps), et aux prieur et religieux de cette abbaye ; — à Mgr Louis- François-Marc-Hilaire de Conzié, évêque d'Arras, abbé commendataire de Notre-Dame du Gard (commune de Croy) ; — procurations : de Mgr Jean-Baptiste-Charles-Marie de Beauvais, ancien évêque de Senez, abbé de Beaupré ; — des prieur et religieux de Cercamp ; — de Jean-Paul d'Ortigue, abbé, et des prieur et religieux de Notre-Dame et Saint- Laurent de Beaubec.

15 feuillets, papier.

1B 263 1789 1789

Assignations données : à Mgr Louis André de Grimaldi, des princes de Monaco, évêque de Noyon, abbé commendataire de Saint-Jean d'Amiens ; — à Charles-Eugène Mareschal, prieur, et aux chanoines de cette abbaye ; — à M. de La Cropte, abbé, à Jean-Claude Faisant, prieur, et aux chanoines de Notre-Dame de Séry (commune de Bouttencourt) ; — à M. Tascher, abbé, à M. Joly, prieur, et aux chanoines de l'abbaye de Saint-Pierre-lez-Selincourt ; — procuration de MM. Guislain Oblin, abbé régulier, Grégoire

Homo, prieur, et des chanoines de l'abbaye de Saint- Josse-au-Bois, dite Dommartin, seigneurs de Nouveaulieu, à Prouville, de Cumont-l'Abbaye, du Quesuoy, du Cauroy, d'Hestruval et de Buire-en-Halloy.

11 feuillets, papier.

1B 264 1789 1789

Assignations données : aux PP. Carmes d'Amiens ; — aux PP. Cordeliers d'Amiens ; — aux PP. Cordeliers de Doullens ; — aux PP. Jacobins d'Amiens ; — aux PP. Augustins d'Amiens ; — aux PP. Minimes ; — aux PP. Feuillants ; — aux prêtres de l'Oratoire ; — procurations.

15 feuillets, papier.

1B 265 1789 1789

Assignations données : à Théodore-Félicité- Parfaite de Caroudelet, abbesse, et aux religieuses de Notre- Dame de Bertaucourt ; — aux abbesse et religieuses de Saint- Michel de Doullens ; — à Thomas-Alexis-Claudine d'Ainval, abbesse, et aux religieuses du Paraclet d'Amiens ; — à Elisabeth de Berge, prieure, et aux religieuses de Moreaucourt d'Amiens ; — aux religieuses: Bénédictines de Corbie ; — Carmélites d'Amiens ; — de Saint-François, dites Soeursgrises, d'Amiens ; — de Saint-François de Doullens ; — Ursulines d'Amiens ; — de la Visitation, dites de Sainte-Marie, d'Amiens ; — de Saint-Julien d'Amiens ;— à M. de Gaillon, commandeur de Fieffes ; — à M. d'Havrincourt, commandeur d'Oisemont ; — à M. de Varennes, commandeur de Saint-Maulvis ; — procurations.

25 feuillets, papier.

Noblesse

1B 266 1789 1789

Noblesse. — Procuration de Charles-Albert- Xavier d'Aguesseau, marquis d'Aguesseau, seigneur d'Happeglène, d'Aubercourt, de Compostel, etc. ; — assignations données, à la requête du procureur du Roi au bailliage d'Amiens : à Louis-Joseph-Charles-Amable d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, châtelain d'Airaines, Beauquesne, Bonneuil, Le Plessier et La Warde-Mauger ; — à demoiselle Marie-Françoise d'Anglos-Desronval, dame du Plix (paroisse de Thérines), de La Mothe d'Épaty et de Thérines, en partie ; — à M. Aldebert, seigneur de Luchuel (commune de Grouches) ; — à Jean-Baptiste-Barthélemy d'Amiens, seigneur d'Acheux ; — à Charles-Philippe, comte d'Artois, frère du Roi, baron de Picquigny, châtelain de Saint-Valery-sur-Somme, seigneur de Bernaville ; — à M. Ar-tus, seigneur de Wargnies ; — à Jean-Baptiste-Nicolas Assaullé, seigneur de Zalleux (commune de Béhen) ; — à Charles-Louis-André d'Aumale, chevalier, seigneur d'Yvrencheux, etc.

1 pièce, parchemin ; 11 feuillets, papier.

1B 267 1789 1789

Assignations données : à M. de Beaubec, seigneur de Muréaumont, en partie ; — à Ange-Guillain- Alexandre-Joseph de Beaulaincourt, chevalier, comte de Maries, seigneur de Vaudicourt, Wavans, Beauvoir-Rivière, Samettes, Villers-l'Hôpital, etc. ; — à Clotilde de Sarcus, veuve de Pierre-Nicolas-Ferdinand de Beaurin de Bureuil, tutrice de Pierre-Nicolas-Ferdinand de Beaurin, son fils mineur, seigneur de Bureuil et de Belloy-sur-Somme, en partie ; — à François-Joachim, comte de Bellengreville, chevalier, seigneur de Béhen ; — à demoiselle Marguerite-Charlotte de Bellengreville, dame de Buleux ; — à Louis-René de Belleval, chevalier, seigneur de Bois-Robin, Digeon, Duranval, Frettemeule, etc. ; — à Antoine-François-Augustin de Belloy, chevalier, seigneur de Rogehan, Hem

et Saint-Marc ; — procuration de Louis-François, marquis de Belloy, chevalier, seigneur de Vaudricourt, Warlus, Fontaine, etc. ; — assignations données : à Marie-Elisabeth Marié, veuve de Jean-Louis de Bernage, chevalier, dame de Donqueur et de Maison-Roland ; — à M. de Berteville, seigneur de Conteville, en partie.

17 feuillets, papier.

1B 268 1789 1789

Assignations données : à Jean-Baptiste-Marie- Adrien Berthe, chevalier, seigneur de Villers-Bocage, d'Assonville, de Fresserolle, Trouville, etc. ; — à Henry- Gabriel de Béry, marquis d'Essertaux, seigneur de Treux, Villes, Buires, Dernancourt, Villecourt, etc. ; — à Claude- Louis-Gabriel de Béry, fils, comte d'Essertaux, seigneur de Jumelles, d'Oresmaux, etc. ; — à Louis-Gabriel, vicomte de Bize-mont, chevalier, seigneur de la baronnie de Vignay et du fief de Chantambre, paroisse de Bunon, comme tuteur de ses enfants mineurs, seigneurs de Warlus, Camps-en- Amiénois, Vergy, etc. ; — à Pierre-Louis Blin de Bourdon, chevalier, vicomte de Domart et de Bretel, seigneur de Bourdon, de Boin-en-Artois, etc. ; — à M. Blondin de Bélesme, seigneur de Brutelette, paroisse d'Onival ; — à M. Blondin de Bréville, seigneur de Baizieux ; — à Marie-Louis-Joseph de Boileau, écuyer, seigneur de Tenède, Scheulterie, Maisonrouge, etc., mari d'Antoinette-Julie Mannessier, dame du fief Rimbaut ou Rimbeauval, sis au village des Autheux ; — à M. Boistel, seigneur, en partie, de Belloy-sur-Somme ; — à M. Boistel de Belloy, fils, lieutenant particulier au Bailliage d'Amiens, seigneur de Saint-Vast ; — à André- Vincent Boistel d'Exauvillers, seigneur de Ragault, Monsachant, et des fiefs Dacout, à Saint-Vast, et Béquet, à Cempuis ; — à Jean-Baptiste-Joseph Boistel du Royer, écuyer, seigneur du fief Bois-Boitel, dit bois de Warlus ; — à dame Cossart, veuve du sieur Boistel d'Welles, dame d'Heussecourt ; — à Bruno-Jean-Baptiste-Louis-Antoine Boistel d'Welles, écuyer, seigneur du fief des prés d'Humières, sis à Ville-sous-Gorbie.

21 feuillets, papier.

1B 269 1789 1789

Assignations données : à Louis-François du Bos, chevalier, seigneur d'Hornicourt, de Fossemanant, Fiers et Saint-Leu-d'Esserent, en partie ; — à Firmin-Paul- François de Bosquillon de Frescheville, chevalier, seigneur du fief de Sailly, sis à Sailly-le-sec, et en partie de Forceville et d'Ételfay ; — à Jean-Guislain-Marie Boucquel de Sarton, chevalier, seigneur de Beauval, Sarton, d'Orville, Amplier, de Warlus, Valhuon, Hamel, Tangri, Noyelle-lez-Pernes, Wandelincourt, etc. ; — à Marie-Charlotte-Hippolyte Campet de Saujon, veuve d'Edouard, comte de Boufflers- Rouverel, dame du fief de Monstrelet, sis en la paroisse de Boufflers ; — à François-Xavier-Félix-René Boullanger de Rivery, chevalier, seigneur de Rivery, d'Omesmont, de Creuse, Tagny, Fontenelle, etc. ; — à Jean- Baptiste-François-Charles Boullet de Varennes, écuyer, seigneur de Varennes (commune de Tilloy) ; — à Alexandre- François de Bray, chevalier, seigneur de Flesselles, Greslieu, Rours, Blangy, La Mairie, Damery, etc. ; — à Claude- Martin Briet de Fortmanoir, chevalier, seignenr de Fortmanoir, Remiencourt, Laval, La Bucaille, etc. ; — à M. Briet de Saint-Élie, seigneur de Boismont.

15 feuillets, papier.

1B 270 1789 1789

Assignations données: à François-Joseph Briois, chevalier, premier président honoraire du Conseil provincial d'Artois, seigneur de Beaumetz, Bretencourt, Fouilloy ; — au seigneur du Broquier (commune de Feuquières) ; — à Charles-Bernard, comte de Brossard-Saint-Léger,

chevalier, seigneur de Saint-Léger-lez-Domart, Neuvilloeuille, Haracourt, L'Épinoy, du Rouvroy, en partie, etc. ; — à François-Bernard Brunel, chevalier, avocat du Roi au bailliage d'Amiens, seigneur du fief de la prévôté d'Aumatre ; — à Louis-Henri Brunel d'Horna, chevalier, conseiller au bailliage d'Amiens, seigneur, en partie, du fief d'Horna, sis à Vignacourt ; — à François-Alexandre de Bucy, chevalier, comte de Canaples, seigneur de Guillemont ; Fieffes, Bonneville, Montrelet, Rolepot, etc. ; — à Claude de Buissy de Tasserville, chevalier, seigneur de Tasserville et des fiefs de Thiboutat, à Millencourt, de Labre et La Fresnoye, à Friaucourt ; — à Paul-François de Buissy, chevalier, vicomte du Maisnil, seigneur d'Yvrench, Acquet, de Béalcourt, etc. ; — à Claude-Antoine de Buissy de Fontaine, chevalier, seigneur de Fontaine-lesec, etc.

15 feuillets, papier.

1B 271 1789 1789

Assignations données : à Jean-Ferdinand de Calonne, chevalier, châtelain d'Avesnes, seigneur du Boisrault, de Saint-Jean-lez-Brocourt, Fresneville, Condé-Folie, etc. ; — à Jean-Baptiste-Claude-Nicolas-Baltazart de Calonne, chevalier, seigneur de Lignières-Châtelain, Marlers, Longuet, etc. ; — à Nicolas Cannet d'Auvillé, écuyer, seigneur du fief d'Auvillé, sis à Hérissart ; — procuration de Marie-Jeanne-Opportune Perdu, veuve de Henry-François- Nicolas Cannet, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, dame du fief Selincourt, sis à La Houssoye, etc. ; — assignations données : à M. du Cardonnoy, seigneur de Gouy-1'Hôpital ; — au prince Eugène de Carignan, seigneur de Domart-sur-la-Luce ; — à Marie- Josèphe-Thérèse d'Aigneville de Millencourt, épouse de Maximilien-Joseph-Alexandre-Dominique de Carondelet, Baron de Potelles, etc., dame de Millencourt ; — à Marc- Antoine Carpentin, chevalier, seigneur de Gapennes, Coulonvillers, etc. ; — à Jacques-Nicolas Caussin de Perceval, seigneur du fief de Perceval, sis à Baizieux ; — à Jean-François de Chassepot, chevalier, seigneur de Pissy, Monsures, Bertinsart, baron d'Anglures

17 feuillets, papier.

1B 272 1789 1789

Assignations données : au marquis de Chépy, seigneur de Chépy, Huppy et Grouches ; — au comte de Choiseul-Goufier, seigneur d'Heilly et de Franvillers ; — procuration de Françoise-Clotilde-Angélique du Blaisel, veuve d'Albéric-André de Clément, chevalier, dame de Bezancourt ; — assignations données : à Charles-Louis- Joseph, marquis de Clermont-Tonnerre, comte de Thoury, seigneur de Bertangles, Montonvillers, Valdemaison, Bouta vent, d'Ernemont, de Campeaux, Courcelles, Longavesnes, etc. ; — à Jean-Baptiste-François-Mennelay Colbert, marquis de Sablé, seigneur de Rambures, Miannay, Lambercourt, du Quesne, de Vergies, etc. ; — à M. Colbert de Sablé, seigneur de Witaine-Église ; — à Henry-Éléonore de Coppequesne, chevalier, seigneur de Fressenneville, Friville, etc. ; — à Jean-Baptiste-Christophe de Cossart, chevalier, marquis d'Espiès, seigneur d'Omécourt, Épaux, de Saint-Arnould, Marcoquet, Muréaumont, Saint-Deniscourt, Brassy, du Reaumont, de Saint-Clair, Laudencourt, Hardencourt, Villesous- Corbie, Feuquières, en partie, etc. ; — à M. Cossette, seigneur de Rubempré.

18 pièces, papier,

1B 273 1789 1789

Assignations données : à la marquise de Courtebonne, dame d'Offoy ; — au marquis de Courtebonne, son fils, seigneur de Thoix, Beaudéduit, Offoy et Courcelles ; — à Ferdinand-Denis, comte de Crécy, chevalier, baron de

Rye, seigneur de Chaumergy, Chavanne, La Chaux, comte de Bours, seigneur de Gueschard, Villeroy, Belhôtel ; — à Charles-Marie, marquis de Créquy, seigneur d'Oust ; — procuration de Marie-Charlotte-Élisabeth de Broutelles, veuve d'Antoine-Alexis Crignon de Beauverre, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, dame de Cocquerel ; — assignations données : à Jean-Baptiste-Firmin du Croc-quet, écuyer, seigneur de Guyencourt, d'Estrées, du Petit-Bocquet, etc. ; — à Marie-Anne-Catherine-Gilberte Morel, veuve de Jean-Baptiste du Crocquet, seigneur de Saveuse, dame de Contay, d'Agnicourt, de Bécordel, etc. ; — à Jean-Baptiste du Crocquet, chevalier, seigneur de Saveuse, de la Forêt d'Ailly, etc. ; — à M. de Croquoison de la Cour-de-fief, seigneur de Flixecourt ; — à M. de Croquoison, fils, seigneur de Montigny et Vilaincourt ; — à Joseph-Anne-Auguste- Maximilien de Croy, duc d'Havré et de Croy, seigneur de Wailly, etc. ; — à Emmanuel-Henri-Charles, baron de Crussol, seigneur, à cause de Bonne-Marie-Joséphine- Gabrielle Bernard de Boulainvillers, son épouse, de Bettembos, Boulainvillers, Saint-Aubin, Vraignes, etc.

16 feuillets, papier.

1B 274 1789 1789

Procuration de Françoise-Renée de Calonne, veuve de François-Eustache de Dampierre-Millencourt, seigneur d'Yzengremer, Millencourt, etc., dame de Mesnil- Eudin, en partie ; — assignations données : à Jean-Baptiste-Antoine-Joseph Danzel de Boismont, seigneur, en partie, de Longuemort, d'Hamicourt, de Tours-en-Vimeu, du Corroy, d'Aumont ; — à Antoine-Charles Danzel de Sandricourt, chevalier, seigneur de Sandricourt et de la Neuville-au- Bois ; — à Pierre-Victor-Hyacinthe Debonnaire, chevalier, seigneur de Namps-au-Mont ; — à Pierre-Charles Dehault de Lassus, maire royal héréditaire de la ville de Bouchain, seigneur de Luzieres, etc. ; — à Claude-François-Alexandre- André Desforges, chevalier, comte de Caullière ; — à Anne- Joseph-Alexandre Desforges, vicomte de Caullière, seigneur du fief du Carrel, sis à Éplessier ; — à Louis-Thérèse Desforges, chevalier de Caullière ; — au marquis Desfriches- Doria, seigneur du fief de L'Équipée (commune de Woincourt) ; — à Marie-Marguerite-François-Firmin Desfriches, comte Doria, marquis de Payens, seigneur de Cayeux, Cernois, Béthancourt, etc.

15 feuillets, papier.

1B 275 1789 1789

Assignations données : à Pierre-Antoine-François Dincourt, chevalier, seigneur d'Hangard, de Metz, Hourges, d'Abancourt, etc. ; — à Marie-Pierre-Adrien- Honoré Dincourt, chevalier, seigneur de Fréchencourt ; — à Alexandre-Marie-François-de-Paule de Dompierre d'Hornoy, chevalier, président au Parlement, seigneur d'Hornoy et de Fontaine-sur-Maye ; — procurations : de Pierre-Jean- François Douville, chevalier, seigneur de Douville, d'Ailly, de Villeroy-lez-Voisins (commune de Dompierre) ;— de Louis-Charles Douville de La Frénoye, écuyer, seigneur de La Frénove-lez-Mons-Boubers, et du fief de Belle-val, sis à Huppy ; — assignation donnée à Marie-Sophie-Caroline Cannet, veuve de Pierre Dragon de Gomicourt, chevalier, seigneur de Sailly-le-sec, comme usufruitière et tutrice de ses enfants mineurs ; — procuration de Jean-Fran-çois- Abraham Duchesne de La Motte, chevalier, seigneur de Lamotte-Buleux, Hautvillers, Feuquières et Feuquerolles ; — assignations données : à Pierre-François Dufresne, chevalier, conseiller d'État, lieutenant général au bailliage d'Amiens, seigneur de Marcelcave, La Motte, Warfusée, Saint- Martin d'Herville, Villers-Bretonneux, etc. ; — à Charles Dufresne, chevalier, seigneur de Beaucourt, d'Ébart (commune de Bavelincourt), de Bégeudel, d'Aubigny, de

Festonval, etc. ; — à Augustin-Jean-Louis-Antoine Duprat, comte de Barbançon, comte souverain de La Valteline, baron de Vitteaux, seignenr de la châtellenie et baronnie de Formerie, de Blargies, etc.

15 feuillets, papier.

1B 276 1789 1789

Assignations données : à Charles-François Dumaisniel de Belleval, chevalier, seigneur de Belleval, d'Aumatre, etc. ; — à Pierre Dumaisniel d'Applaincourt, chevalier, seigneur d'Applaincourt, d'Ouville, de Canchy, La Triquerie, vicomte de Grandsart, Étalminil, Bellifontaine, Bicourt, Brimeu-la-Salle, etc. ;— procuration d'Antoine- Joseph Dumaisniel, chevalier, seigneur de Saint-Léger, Brailly, Cornehotte, Neuville-lez-Saint-Riquier, d'Oneux et de Coulonvillers ; — assignations données: au comte Dumesnil, seigneur, en partie, de Fresnoy et Andainville ; — à M. Dumollin, seigneur, en partie, de Woincourt et L'Équipée ;— à M. Dumoulin, seigneur de Paillart ; — à Jean-Baptiste-Fidèle-Auguste-Marie Durieux de Beaurepaire, seigneur de Saisseval et Saissemont ; — à Jean-Guillain Duval de Nampty, écuyer, président doyen du Bureau des finances de la Généralité d'Amiens, seigneur de Nampty et de Zalleux (commune de Courcelles-sous-Thoix) ; — à M. Duval de Nampty, seigneur de Bus-lez-Artois.

13 feuillets, papier.

1B 277 1789 1789

Assignation donnée à Timoléon-Antoine- Joseph-François-Louis-Alexandre d'Espinay, comte d'Espinay et de Saint-Luc, marquis de Lignery, seigneur d'Escames, de Bazancourt, Saint-Quentin-des-Prés, Molagny, etc. ; — procuration de Charles-Marie- Hubert, marquis des Essarts, chevalier, seigneur de Sailly, Flibeaucourt, Pont- hoile, du Hamelet ; et à cause de Philippe-Louise-Hortense Leroy de Saint-Lau, son épouse, seigneur de.Maison-Ponthieu, Saint-Lau, etc. ; — assignations données : à M. de Famechon de Canteleu, seigneur d'Yzeux et de Méricourt ; — à Armand-Édouard- Henry de Fléchin, chevalier, marquis de Wamin, seigneur de Mazinghem, Givenchy, Talmas, d'Aubigny, de Noyelleen- Chaussée, etc. ; — à la duchesse de Fleury, dame de Saint-Samson ; — à la marquise de Fontaine, dame de Woincourt ; — à M. de Fontaine, seigneur de Cantepie, Bouvaincourt, L'île-Saint-Hilaire, etc. ; — à Jacques- François de Forceville, seigneur de Forceville et de Colembert ; — procuration de Marie-Victoire Morel, veuve de Jean-Baptiste Fouache, chevalier, seigneur d'Halloy, de Boulan, etc., dame de Grenas, en Artois, de Neuilly-le-Dien, en partie, et du fief Le Bel, sis à Querrieu ; — assignations données : à Pierre Foucques, écuyer, seignenr de Toeufles, Bonval, Vironchaux, Machiel, d'Embreville, etc. ; — à Marie-Louise Damerval de Fresne, veuve de Louis, baron de Fouquesolles, chevalier, seigneur de Gézaincourt, Huleux , etc. ; — à Charles- Marie-Isabelle-Désiré-Guislain de France, comte d'Hésecque, baron de Mailly, seigneur de Varennes, d'Arquèves, etc. ; — à Guislain-François, baron de France, chevalier, seigneur de Bertronval et de Bettencourt- sur-mer ; — procuration de Pierre de Frémont du Mazis, président honoraire au Parlement de Paris, seigneur du Mazis et d'Andainville ; — assignation donnée à Louis-Firmin Froment, écuyer, seigneur des fiefs du Rot et d'U-zenneville, sis à Frémontiers.

26 feuillets, papier.

1B 278 1789 1789

Assignations données : à Louis-Jean-Baptiste Gaillard de Framicourt, chevalier, seigneur de Framicourt, Prouzel, etc. ; — à Jean-Jacques, marquis de Gallet et de Montdragon, seigneur de Saint-Chamond, Villers-les-Pots,

Villers-Campsart, etc ; — à Louis du Gard, seigneur de La Faloise, d'Hébécourt, etc. ; — à Louis-François de Gaudechart, marquis de Querrieu ; — à Philippe-Alexandre-Emmanuel-François-Joseph, prince de Ghistelle-Richebourg, connétable de Flandres, sénéchal du Hainaut, châtelain de Beuvry, mari de Louise-Elisabeth de Melun, dame de Hallencourt, Bailleul, d'Agenvillers, etc. ; — à Jacques-François Godart d'Argoule, chevalier, seigneur d'Argoule, du Petit-Chemin, etc. ; — à Pierre Godart de Beaulieu, chevalier, seigneur de Dominois ; — procuration de Marc-Antoine-Augustin Godde, écuyer, seigneur de Monthières, d'Ansenne, etc. ; — assignation donnée à Charles-Gabriel, comte de Gomer, chevalier, seigneur de Quevauvillers, Bougainville, etc. ; — procuration de Louis-Gabriel, chevalier de Gomer, seigneur du Quesnel.

17 feuillets, papier.

1B 279 1789 1789

Assignations données : à Pauline-Françoise de Roye de La Rochefoucauld, veuve de Louis-Antoine de Gontaut, duc de Biron, pair et premier maréchal de France, dame de Boves, Sévérac, Brusque, Fayet, etc. ; — à Marie-Jean-Baptiste-Pierre-François, comte de Gorguette, chevalier, seigneur d'Argoeuves, du Bus, etc. ; — à François-Pantaléon, comte de Gorguette, chevalier d'Argoeuves, maréchal des camps et armées du Roi, seigneur du fief de Lannoy, sis à Villers-Bocage ; — à M. Gorguette, seigneur de Berneuil, etc. ; — procuration de Pierre-Gilbert-Joachim de Gorguette d'Argoeuves, chanoine de l'Église d'Amiens, seigneur du fief Falempin, sis à Beauval ; — assignations données : à M. Gorin, seigneur de Tronville ; — à Antoine-Louis-Henri Gorjon de Verville, écuyer, seigneur du Candas, en partie, de Raincheval, Harponlieu, etc. ; — à Joseph Gougier de Seux, chevalier, seigneur de Seux, Fluy, etc. ;— à Jean- Bonaventure-Gabriel-Pierre Goyer, écuyer, seigneur de Neuvillette ; — à François, marquis de Grasse, seigneur de Sarcus, etc. ; — à M. Griffon d'Offoy, seigneur de Mérélessart ; — à M. Guerard d'Estombelle, seigneur du fief d'Estombelle, sis à Heilly ; — à Louis-Gabriel-Philippe- Augustin de Gueulluy de Rumigny, chevalier, seigneur de Rumigny, du Crocq, etc.

17 feuillets, papier.

1B 280 1789 1789

Assignations données : à François-Henry d'Hardivilliers, chevalier, seigneur de Monceaux, Couroy, Fouloy, du Fay-lez-Hornoy, de Hennequin, La Courdoisie, Saint-Omer, en partie, etc. ; — à Augustin-Louis Hennequin, marquis d'Ecquevilly et de Chemery, comte de Grandpré, seigneur de Famechon, Morinvilliers, etc. ; — à Charles- Germain de Herte, chevalier, seigneur de Ferrière, etc. ; — procuration de Gilbert-Nicolas-Lucie de Herte, chevalier, seigneur d'Hailles, de Gollancourt, Dommartin, Marconnelles, etc. ; — assignations données : à Ferdinand-François-Séraphin d'Hespel d'Harponville, chevalier, seigneur d'Harponville, Saint-Martin-sur-Cayeux, etc. ; — à M. Homassel, seigneur de Frettecuisse ; — procuration de Philippes- Antoine de Hunolslein, chevalier, comte de Hunolstein, maréchal des camps et armées du Roi, seigneur de Château-Voué, de Martainneville, d'Erveloy, etc. ; — assignations données : à Jean-François-Éléonore, baron de Hunolstein, soigneur de Houdancourt, Franqueville, Domart, d'Arondel, de la forêt Goyerval, de Rouvroy, en partie, etc. ; — à Ambroise-Léopold Jourdain de L'Éloge, seigneur de L'Étoille, Condé-Folie-bas et Bouchon ; — à Jean-Baptiste- Marie-Robert Jourdain de Thieulloy, écuyer, seigneur de Bacouel-sur-Selle, Thieulloy-la-Ville, Méraucourt et Saint- Gratien ;— à Marie-François-Robert Jourdain, écuyer, seigneur de Cannessières.

17 feuillets, papier.

1B 281 1789 1789

Assignations données : à Jacques-Augustin de La Barberie de Reffuveille, chevalier, seigneur de Reffuveille, Mercastel, Villers-Vermont, Doudeauville, Courcelles- Ranson, Haussez, Fontenay, en partie, etc. ; — à M. de La Chevardière, seigneur de Blangy-Tronville ; — à Louis-Mathieu, comte de La Grandville, seigneur de Rogy, Fransures, etc. ; — à Pierre-Melchior de Lagrené, chevalier, seigneur des fiefs La Bosse, Havernas, sis à Hangest, de Vallencourt et Falempin, à Beauval ; — à Pierre-Marie de La Haye, écuyer, seigneur châtelain de Molliens-le-Vidame ; — à Marie-Philippe-Hubert de La Haye, écuyer, seigneur de Vaux-sous-Corbie, Sailly-le-sec et Libermont ; — à Charles-Nicolas de La Haye, écuyer, seigneur du fief de La Cour, sis au village de Longueau ; — à Augustin-Louis- Charles, marquis de Lameth, seigneur châtelain d'Hénencourt, des prairies de Warloy et de Mareuil, seigneur de Senlis, Bresle, Millencourt, Hédeauville, Bétencourt, Montigny, etc. ; — procuration de Marie-Charles-Guillain de Landas, chevalier, comte de Louvignies, seigneur de Couin, Caulers, Saint-Léger, etc. ; assignations données: à M. Landru, seigneur de Neuilly-le-Dien ; — au marquis de Langheac, seigneur, en partie, de Tours-en- Vimeu, Longuemort, du Corroy, d'Hamicourt ; — au comte de Laporte, seigneur de Remaisnil ; — à Charles-François- Nicolas, baron de Larchier de Courcelles, seigneur de Courcelles-Ranson et des fiefs d'Hausseline, à Haussez, et de Carette, à Sommereux ; — à Louis-Charles de La Rue, chevalier, seigneur d'Héricourt, de Beauregard, La Houssoye, etc. ; — à M. Le Bailly d'Havrincourt, commandeur de l'ordre de Malte, seigneur de Forest-1'Abbaye ; — à Marie-Paul-Charles Le Blond, chevalier, baron de Vismes, seigneur du Plouy, d'Acheux, en partie, d'Achery, de Zaleux, du Val-Cayeux, etc.

22 feuillets, papier.

1B 282 1789 1789

Assignations données: à Jacques-Joseph-Pascal Le Boucher d'Ailly, chevalier, seigneur de Richemont , Bouillencourt-en-Séry , Bouttencourt-lez-Blangy , Wiry au Mont et au Val, des fiefs du Boisle et de Maizicourt, sis à Dreuil et Airaines, et en partie, de Bocasselin, à Offeu ; — à Marie-Louise-Catherine-Françoise-Colette de Villers, veuve de Jacques-Nicolas Le Boucher d'Ailly, chevalier, seigneur de Richemont, dame d'Hocquincourt ; — procurations : d'Emmanuel-Eustache-Marie Le Boucher d'Ailly, chevalier, seigneur du fief d'Huval, sis au Montant, du fief de Bocasselin, en partie, et de la pairie de Fontaine-sur-Maye ; — de Paul- François Le Boucher du Mesnil, chevalier, seigneur du Mesnil (commune de Franleu), de Frémontiers, Rotz, Vyenneville, La Neuverue, Quinquemboeuf, des Coquets, d'Ailly-le-hautclocher, de Coullemelle, etc. ; — assignations données : à Marie- Madeleine-Françoise Le Boucher du Mesnil, demoiselle, dame de Fiers, Dreuil-sur-Somme, des fiefs de Béry, du Courant, etc. ; — à Louis-Michel-Philippe-Vincent Le Canu de Bray, chevalier, seigneur de Bray-lez-Mareuil ; — à Antoine- François Le Caron de Chocqueuse, chevalier, seigneur de Chocqueuse, Marieux, La Boissière, du Quesnoy (commune de Puchevillers), de Fresne, de Thièvres (Picardie) etc. ; — à Françoise-Marguerite-Joseph de Cacheleu, veuve de François- Joseph, comte Le Clercq, chevalier, seigneur de Bussy-lez- Poix, Dreuil-lez-Molliens, de Molliens-le-Vidame, en partie, etc. ; — à Louis-Marie Lefebvre de Milly, seigneur des Autheux, de Milly et Himmeville ; — à M. Lefebvre du Grosriez, écuyer, seigneur de Fontaine et du fief d'Élincourt, hameau de Saint-Blimont ; — à Jean-Pierre Lefebvre de Wadicourt, seigneur de

Wadicourt, du Plouy-lez-Douqueur et de Caubert ; — à Jean-Louis Lefort, seigneur du Hamel.

22 feuillets, papier.

1B 283 1789 1789

Assignations données: à Charles-Etienne Le Mercher de Longpré, écuyer, maître ordinaire à la Cour des comptes de Normandie, seigneur de Haussez ; — à François- Joseph Le Moine-Blangermont, chevalier, seigneur de Watteblery, des Essarts, de Valancourt, Chaussoy-, Huville, d'Achicourt, etc. ; — à M. Le Moine, seigneur de Maisnières ; — à M. Le Noir, père, seigneur d'un fief sis à Beaucourt ; — à Marie-Madeleine Vacquette de Moyenneville, veuve de Jacques-Joseph Le Quieu de Moyenneville, dame de la châtellenie de Daours et Vecquemont ; — à Alexis-Benjamin Le Quieu, chevalier, brigadier des armées du Roi, seigneur de Moyenneville et du fief de La Vallée, sis au faubourg de Noyon de la ville d'Amiens ; — à Jacques-François-Joseph-Firmin Le Quieu de Moyenneville, chevalier, seigneur des fiefs d'Offoy et de La Croyelle, sis à Daours ; — à M. Le Roy, seigneur de Hamel et Gré ; — à Claude Le Roy d'Hantecourt, chevalier, seigneur d'Ochancourt ; — à François-Léonor Le Roy, marquis de Valanglart, seigneur du Quesnoy-sous-Airaines, d'Oissy, de Bricquemesnil et Riencourt ; — à demoiselle Le Roy de Valanglart, dame de Moyenneville ; — à demoiselle Madeleine- Françoise Lesperon d'Ochancourt, dame de Monchelet en Ponthieu, d'Harcelaines et de Vauchelles-sur-Authie ; — à Charles-René-Joseph de Lestocq, chevalier, seigneur de Louvencourt.

20 feuillets, papier.

1B 284 1789 1789

Assignations données : à Jean-Marc-Antoine- François Levaillant, chevalier, seigneur d'Offignies, de Grandsèble, Watieville, Bérengé et La Haye de Cueillerette ; — à Elisabeth Bail de Lignières, veuve de FrançoisÉdouard-Joachim L'Hoste, chevalier, marquis de Villeman, dame d'Estrées-lez-Crécy ; — à Elisabeth-Jeanne de La Roche de Rambures, veuve de Charles-Adrien, comte de Ligny, baron de Dombasle, dame de Courtenay, d'Authie et de Saint-Léger-sur-Authie ; — à Joseph-Marie de Lorraine, prince de Vaudemont, comte de Brionne, seigneur de Coisy, Poulainville, Cardonnette, etc. ; — à Charles- François-Joseph, marquis de Louvencourt, chevalier, châtelain de Longpré-les-Corps-Saints, vicomte d'Ourton , seigneur du Plouy, de Flixecourt, Bettencourt, Rivière, Condé-Folie, Courchon, Beaupré, Hainneville, du Rilleux, de Saint-Léger, Thieulloy, Renancourt-lez-Amiens, Moismont, etc. ; — à Jacques de Louvencourt, chevalier, usufruitier des seigneuries de Clairy, Saulchoy, Gournay, d'Allegrin, d'Inval et du Boisrault, qu'il a données, par contrat de mariage, à Jacques-Eustache de Louvencourt, son fils ; — à Jacques-Eustache de Louvencourt, chevalier, seigneur de Clairy, Saulchoy, etc. ; — à Maximilien-Guislain, marquis de Louverval, seigneur de Toutencourt, L'Ëpinoy, etc.

17 feuillets, papier.

1B 285 1789 1789

Assignations données: à Augustin-Joseph, comte de Mailly, marquis d'Haucourt, maréchal de France, seigneur de Grumesnil, Canny, La Roche-de-Vaux, Douvres, Lataigne, Pontvallain, etc. ; — à Charles-Constant de Malet, comte de Coupigny, chevalier, seigneur du grand et du petit Occoche, de Fouquières, etc. ; — à Jean-Baptiste- Marie Manessier, chevalier, seigneur vicomte de Selincourt ; — à M. Manessier, seigneur de Montigny-les-Jongleurs ; — à Alexandre-François, comte de Mareuil, seigneur de Centre et du fief de Belleville, sis à Raineville ; — à Florimoud

Marié de Toulle, chevalier, seigneur de Foucaucourthors- Nesle et de Nesle-l'Hôpital, en partie ; — à M. Martin, seigneur de Saint-Romain ; — à François Maubert, seigneur de Fontenay ; — à M. Médane, seigneur de Caubert ; — à Marie-François-Isidore de Milleville, écuyer, seigneur d'Avelesge et de Famechon ; — à Jean-Baptiste-Marie de Mons d'Havernas, chevalier, seigneur d'Havernas ; — à Jacques de Mons d'Hédicourt, chevalier, seigneur d'Hédicourt, de Saint-Sauveur, et de Meigneux ; — à Antoinette-Jacqueline- Jeanne-Lefebvre du Quesnoy, veuve de Jean-Baptiste de Montmignon, écuyer, seigneur d'Escarbotin, de Noirville et Belloy, tant en son nom que comme tutrice de ses enfants mineurs ; — à Gaspard-Joseph Moreau, chevalier, seigneur de Gorenflos, etc. ; — à Marie-Jean-Baptiste Morgan, chevalier, seigneur de Chaussoy, Espagny, Henneville et Berny ; — à Jean-Baptiste-Maur Morgan, chevalier, seigneur de Frucourt, Doudelainville et Warcheville.

23 feuillets, papier.

1B 286 1789 1789

Assignations données: à Louis-Philippe-Marc- Antoine de Noailles, prince de Poix, seigneur d'Élen-court, etc. ; — à Marie-Gabriel-Éléonor, comte d'Oilliamson, maréchal des camps et armées du Roi, vicomtat de Couliboeuf, seigneur de Perrier, Prouville, etc. ; — à Louis- Philippe-Joseph, duc d'Orléans, seigneur du bourg d'Ault, de Mers, Croix-au-Bailly, etc. ; — à M. Papin de Caumesnil, seigneur de Favières ; — à Jean-Baptiste du Passage, chevalier, seigneur de Sainte-Segrée ; — à Marguerite Blondel, veuve de François-Marie-Henry-Hector Perrot, comte de Fercourt, seigneur de Frohen, le grand et le petit, etc., en son nom et comme tutrice de ses enfants mi neurs ; — à Julien-Guislain de Pestre, comte de Seneffe et de Turnhout, seigneur de La Ferté-lez-Saint-Riquier, de Cramont, etc. ; — à Antoine-Pierre-Nicolas-Petyst, chevalier, seigneur d'Authieulle, etc. ; — à Guy-Antoine, marquis de Picquet de Moyencourt, seigneur d'Hérissart ;— à Louis- François-Marie Picquet, chevalier, seigneur de Dourier, du Chaussoy, de Cambron, du Trouvarnier, de Divion et Graincourt ; — à Charles-Victor Pingré, chevalier, seigneur de Thiepval, d'Authuile, des fiefs d'Ambreville, à Vignacourt, et du Rosel, à La Vicogne ; — à Jean-Baptiste-Emmanuel-Victor Pingré, chevalier, seigneur de Cavillon, Frémoulin, etc. ; — à Jean-Baptiste-Victor Pingré, chanoine de la cathédrale d'Amiens, seigneur de Bussy-lez-Daours ; — à Louis-Pierre-Jean Pingré, chevalier, seigneur de Guignemicourt ; — procuration d'Anicet-Thimothée-Joseph de Ponthieu de La Hestroye, chevalier, seigneur de La Hestroye, Nibas, Rimbehem, La Falise, et d'Hem-lez- Doullens, tant en son nom que pour Pierre-François-Nicolas de Ponthieu, seigneur de Popincourt, son frère aîné, et Casimir-Édouard-Daniel de Ponthieu, seigneur d'Harpinval, son frère puîné ; — à Adrien-Florimond Poujol, écuyer, seigneur du fief Belliveux, sis à Fréchencourt ; — assignations données :. à Jacques-Philippe Poujol, écuyer, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, seigneur de Molliens-au-Bois et au Val ; — à Noël-Joseph Poujol d'Avankerque, écuyer, seigneur de Fleury ; — à M. du Planty, garde du corps du Roi, seigneur d'un fief sis à Vauchelles ; — au marquis de Pou-tricourt, seigneur de Lincheux.

26 feuillets, papier.

1B 287 1789 1789

Assignations données : au comte de Querecques, fils, seigneur de Bernapré ; — à Joseph de Rambures, chevalier, vicomte et seigneur de Vaudricourt, Sandricourt, des Morettes de Lanchères, de Poirauville, Liermont-lez- Brutelles, de Bouchon, en partie, et de Moismont sur-

Authie ; — à François de Rambures, seigneur de Sully ; — à la marquise de Rhune, dame de Dompierre ; — procuration de François-Marie-Ferdinand, marquis de Riencourt, chevalier, seigneur de Vaux, Tilloloy, d'Arleux, etc. ; — à Barbe- Simon, comte de Riencourt, seigneur de Domléger, Beaucourt, d'Andechy, etc. ; — à Louis-Henry de Riencourt, chevalier, seigneur de Mesnil-Eudin, et, en partie, de Lignières- hors-Foucaucourt ; — à Louis-Laurent de Rimbert de Châtillon, chevalier, seigneur de Remilly, Blicourt, Guizancourt, etc. ; — à Nicolas-Adoph-Félicité, comte de Rouault, lieutenant général des armées du Roi, marquis de Gamaches, etc. ; — à Jacques-Gabriel-François-de-Paule Roussel de Belloy, seigneur de Belloy-Saint-Léonard, Hallivillers, Wargy, et d'Étréjust ; — à Pierre Roussel de Belloy chevalier, maréchal des camps et armées du roi, seigneur de Dromesnil.

16 feuillets, papier.

1B 288 1789 1789

Assignations données : à Christophe-Florent de Sachy de Marcelet, chevalier, seigneur de Fourdrinoy ; — à René-Nicolas-Suzanne Sacquespée de Thézy, chevalier, seigneur deThézy, Glimont, Tully et Bertaucourt-lez-Thennes ; — à Jacques-Louis, marquis de Saint-Blimont, chevalier, vicomte de Saigneville, seigneur de Saint-Blimont, Pendé, petit Pendé, Sallenelle, Gouy, Cahon, Estréboeuf, Herlicourt, Friaucourt, etc. ; — à Charles-Olivier de Saint- Georges, marquis de Couhé-Vérac, maréchal des camps et armées du roi, seigneur de Château-L'Archer, Sainte-Soline, Boissec, d'Orival, de Bergicourt, Sentelie, Dargies, Roz et Réderie, etc. ; — à Claude-Louis-Joseph de Saisseval, seigneur de la vicomté-pairie de Ricquemesnil, de Hem, Hardinval, Laleu, etc. ; — à Jacques-Robert-Wlfran Sanson, chevalier, seigneur d'Ercourt, du Monchel, etc. ; — procuration de Jean-Louis Sanson, chevalier, baron de Frières, seigneur de Zoteux, Frireules, du Mesnil-lez-Franleu, de Hauchy, Beaucamp-le-jeune, Montmarquet, La Frénoye, Guémicourt, etc. ; — assignations données : à Jean-Baptiste du Sauzay, marquis du Sauzay, seigneur d'Amplepuis, de Saint-Jean-La-Bussière, etc., et à cause de Marguerite Blottefière, son épouse, de Vauchelles-lez-Domart ; — à madame veuve du Sauzay, dame des fiefs de Wadencourt et Percluet, sis à Vignacourt ; — à Joachim-Charles de Seiglière de Belleforière, chevalier, comte de Soyecourt, marquis de Guerbigny, baron d'Itres, seigneur de RegnierÉcluse ; — à M. de Seiglière de Soyecourt, seigneur d'Heucourt ; — à Charles-François de Selle, chevalier, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, vidame d'Amiens, châtelain de Vignacourt, seigneur de Breilly-sur-Somme, Toulay, du Mesnil-Saint-Denis, de Beaurain, etc.

23 feuillets, papier.

1B 289 1789 1789

Assignations données : à madame de Ternisien, dame de Fresnoy et d'Andainville, en partie ; — à Jean Thierry, chevalier, seigneur de Genonville, du grand et du petit Cagny, de La Boutillerie, etc. ; — à Françoise Groul de Coulombeauville, veuve d'Adrien-François Thomas, écuyer, seigneur de Senermont, dame de Fransu, en partie, de Bacouel- lez-Chepoix et du fief d'Haboval ; — à François Nicolas Tillette de Bichecourt, chevalier, seigneur de Bichecourt, Hangest-sur-Somme, Vieulaines et Soues ; — procurations : de Jean-Baptiste-Adrien Tillette, chevalier, comte de Mautort, seigneur de Cambron, La Motte-lez-Cambron, Vaux-lez-Abbeville, etc. ; — de Louis-François-de-Paule Tillette, chevalier, seigneur d'Eaucourt-sur-Somme et des fiefs du Mesnil et Battenoy, sis à Hangest-sur-Somme ; — de Pierre-Jean Tillette, chevalier, seigneur de Buigny-Saint-

Macloux, Biencourt, Boisville, Brisac, etc. ; — assignations données : à M. Tillette d'Ochancourt, seigneur de Longvillers ; — à Jacqueline-Elisabeth de Crény, veuve d'Antoine- Michel de Tourtier, maréchal des camps et armées du Roi, dame de Moyencourt, d'Yerville et du fief de Gribauval, sis à Gouy.

14 feuillets, papier.

1B 290 1789 1789

Assignations données : à Marie-Jeanne-Françoise Caron, veuve de Jacques-Alexandre Vacquette de Mofflers de Fréchencourt, dame de Saint-Ouën ;— à Jean-Baptiste Vacquette de Gribeauval, lieutenant général des armées du Roi, seigneur de Bovelles ; — à François-Joseph Vaillant, chevalier, seigneur d'Yaucourt-Bussu, de Bussuel, Sailly, Bray, etc. ; — au chevalier de Vauboulon, seigneur de Dargnies ; — à M. de Vaudricourt, seigneur d'Allenay ; — à Alphonse Vaysse, écuyer, seigneur d'Allonville, de Gravai, etc. ; — à Louis-Alexandre Vaysse, écuyer, seigneur de Rainneville, Beauvoir-1'Abbaye, etc., tant en son nom que comme tuteur d'Alphonse-Louis-Charles Vaysse, son fils mineur, seigneur du fief de Cayeux, sis à Estrées-lez-Crécy ; — à Anne-Marguerite de La Rue, épouse de Jacques-Etienne de Villiers, écuyer, et à Béatrix-Angélique de La Rue, sa soeur, veuve de Nicolas de Sanchérin, chevalier, dames de Neuville-Coppegueule ; — à Jacques de Vincens de Mauléon de Saignets d'Astaud de Brunellio, chevalier, marquis de Causans, seigneur de Glisy ; — à M. de Vincens de Mauléon, seigneur de Bouttavent-la-Grange ; — procurations : de Gabriel-Pierre-André-Christophe Vincent, marquis d'Hantecourt, seigneur de Rainecourt, Coulonvilliers, Baillon, Frettemeule, etc. ; — de Marie-Elisabeth Vaillant, veuve de Charles Vincent, chevalier, seigneur de Morival, Baillon, Frettemeule, etc., dame d'un fief noble, sis à Buleux ; — assignations données : à demoiselle Marie-Louise- Angélique de Virgile, dame de La Vicogne ; — à Jean-Philippe Vrayet de Franleu, seigneur de Saleux ; — à Maximilien-François-de-Paule Vrayet de Moranvillers, écuyer, seigneur du fief Surcy, sis à Ferrières, et d'un fief sis à Bertaucourt ; — à M. Vuignier, seigneur de Fransu, etc. ; — à M. Wallon seigneur de Loueuse ; — au marquis de Wargemont, seigneur de Ribeaucourt, Beaumetz, etc. — Assignations données, à la requête du procureur du Roi au Bailliage de Ham, au marquis d'Hautefort, à cause de son fief de mesurage des grains et droits de péage, en la ville de Ham ; — à Louis d'Orléans, duc d'Orléans, premier prince du sang, seigneur de Ham.

26 feuillets, papier.

Tiers état

1B 291 1789 1789

Significations faites, à la requête du procureur du Roi au bailliage d'Amiens, aux corps et communautés des villes et des villages du bailliage d'Amiens qui font partie de l'arrondissement d'Abbeville, des lettres du Roi pour la convocation et tenue des États-généraux du royaume, etc., pour qu'ils aient à s'y conformer, en convoquant l'assemblée des habitants, qui dresseront leurs cahiers de doléances, plaintes et remontrances, et nommeront leurs députés, dans le nombre et de la manière prescrite par l'article XXXl du Règlement.

99 feuillets, papier.

1B 292 1789 1789

Significations faites aux corps et communautés des villes et des villages du bailliage d'Amiens qui font partie de l'arrondissement d'Amiens.

207 feuillets, papier.

1B 293 1789 1789

Significations faites aux corps et communautés des villes et des villages du bailliage d'Amiens qui font partie de l'arrondissement de Doullens.

73 feuillets, papier.

1B 294 1789 1789

Significations faites aux corps et communautés des villages du bailliage d'Amiens qui font partie des arrondissements de Montdidier et de Péronne.

21 feuillets, papier.

1B 295 1789 1789

Significations faites aux corps et communautés des villages du bailliage d'Amiens qui font partie des départements de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Seineinférieure.

59 feuillets, papier.

1B 296 1789 1789

Prévôté d'Amiens. — Procès-verbal dressé par deux notaires, à la réquisition des députés du Tiers-État de la ville et banlieue d'Amiens, de l'élection de trente-six députés, nommés pour représenter le Tiers-État de cette ville, à l'assemblée convoquée par le lieutenant général au Bailliage d'Amiens ; élection faite malgré les officiers municipaux et leur ordonnance portant : « Nous faisons défenses aux députés de procéder, en notre absence, à l'élection des trente-six députés ; déclarons nulle et de nul effet, toute élection qui serait faite au préjudice de notre ordonnance ; faisons défenses aux notaires présents de vaquer à la rédaction d'aucun procès-verbal et de recevoir aucune élection ; leur ordonnons de se retirer sur-le-champ de ladite assemblée, ainsi qu'à tous les députés, etc. » — Prévôté de Beauquesne (partie de l'arrondissement d'Amiens). — Cahiers des doléances des villages : de Bourdon : « Que les curés soient fixés et arrêtés à un taux honnête, car les curés des paroisses sont d'une utilité indispensable, tant pour le bien spirituel que temporel : du côté du spirituel, ils sont les soutiens de la religion catholique ; du côté du temporel, ils sont les bienfaiteurs des pauvres infortunés, ils sont les consolateurs des malades et affligés, etc. ; » — de Coisy : « L'Élection de Doullens paie en taille, en capitation et en accessoires, sans la corvée, 410,801 livres 3 sous 4 deniers. Il s'en faut de beaucoup que la ville d'Amiens qui contient seule plus de riches habitants que toute l'Élection de Doullens, qui est le centre du commerce et des richesses de la province, qui vaut à elle seule plus que toute l'Élection de Doullens, supporte en capitation et en industrie, le quart de cette imposition. »

24 feuillets, papier.

1B 297 1789 1789

Cahiers des doléances des villages : de La Chaussée : « Nous ne devons pas omettre un autre impôt particulier à cette Province, ou du moins à une partie de la Picardie : c'est le vingtième perçu sur la tourbe. Le vingtième se perçoit en raison de la valeur de la terre et non en raison de ses productions ; or, la tourbe n'étant que le fruit de la terre, ne doit pas payer de vingtième. — Nous terminerons nos doléances par demander une réforme dans l'administration de la justice : bornez l'autorité ambitieuse des Parlements ; réduisez-les à leur institution primitive, aux fonctions de la justice. Ces corps trop entreprenants aujourd'hui ne s'opposent aux innovations souvent nécessaires du Ministère que pour paroître soutenir les droits du peuple et protéger la liberté des citoyens. Quand leur cause s'est trouvée liée à celle du peuple, ils ont toujours pris chaudement ses intérêts, mais quand elle en a été, séparée, ils l'ont abandonné, etc. ; » — de Villers-

Bocage : « Les députés demanderont qu'il soit pourvu au dessèchement des marais et à ce que les trous à tourbes soient comblés, et aussi à ce que les arbres à planter le long des chemins soient plantés en deçà des fossés et non au-delà sur les terres des particuliers, etc. ; » — d'Yzeux: « Nous déclarons et affirmons que dans toute l'étendue de notre terroir, il se trouve 900 journaux de terre ou environ : 300 journaux qui ne produisent point la culture, 300 journaux qui produisent un peu de plus et 300 journaux tant prés que marais, dont deux tiers ne payent aucun impôt a Sa Majesté, et un tiers, qui a été autrefois commune de ladite paroisse, actuellement renfermé dans le domaine de l'abbaye du Gard, exempt de toutes charges. 50 journaux ou environ du premier article produisent du chanvre, mais par une grande culture. Ladite communauté paie pour imposition de taille, d'accessoires, de capitation, de dixième, de corvée, de sel de gabelle la somme de 2,556 livres 10 sous. »

27 feuillets, papier.

Cahiers de doléances

Pour le détail du contenu de ces dossiers, voyez l'annexe spécifique en fin de répertoire.

Prévôté de Beauquesne (arrondissement de Doullens)

1B 298 1789 1789

Prévôté de Beauquesne (partie de l'arrondissement de Doullens). — Cahiers des doléances des villages: d'Authie : « Il y a, dans cette paroisse, 200 fileuses de laine qui perdent chacune, par semaine, 40 sous sur leur main d'oeuvre, et par conséquent toutes ensemble la somme de 400 livres par semaine, depuis l'époque du malheureux traité de commerce avec l'Angleterre, etc. ; » — de Berteaucourt : « Il faudroit exempter de la contribution aux charges de l'État les hôpitaux, dont les biens étant des concessions faites et des secours donnés à l'humanité souffrante, à la portion la plus malheureuse de nos frères, doivent être exempts de toute autre charge que celle de soulager leurs maux et leurs misères, etc. »

22 feuillets, papier.

1B 299 1789 1789

Cahiers des doléances des villages: d'Halloylez- Pernois : « Qu'il y ait un changement dans l'administration de la justice ; et que la justice soit composée des trois ordres, et que les procès ne durent pas plus d'un an, etc. ; » — d'Harponville : « Qu'on supprime, dans tout le Royaume, les étalons royaux comme nuisibles à la propagation de l'espèce, et qu'on laisse le cultivateur libre d'élever lui-même ses étalons, etc. ; » — d'Havernas: « Les députés demanderont que, dans chaque bailliage, il soit établi une Chambre consulaire composée de deux magistrats du siège et de quatre négociants élus consuls, en la manière ordinaire, etc. ; — que les notaires soient tenus de déposer, es mains des contrôleurs, une expédition de leurs actes, laquelle sera envoyée par les contrôleurs, dans un dépôt public qui sera, à cet effet, érigé dans chaque capitale de province, etc. ; » — de Pernois : « Qu'il plaise au Roi ordonner qu'il n'y ait qu'une justice principale dans chaque ville, ou paroisse de la campagne ; que ce soit celle du seigneur principal. Par ce moyen, il n'y auroit qu'un greffier qui auroit tous les actes et papiers judiciaires d'une paroisse, rassemblés dans les archives d'un seul greffe, etc. ; » — de Raincheval : « Les dîmes ont été établies pour fournir à la vie des pasteurs auxquels la conduite des âmes a été confiée, pour entretenir les églises, pour loger les curés: nous devons donc demander que cette partie de biens ecclésiastiques destinée à la nourriture des prêtres, à l'entretien des temples, soit rendue à ceux qui sans cesse occupés à nous

diriger, remplissent leurs devoirs avec tout le zèle qu'on doit attendre de cet état, etc. »

25 feuillets, papier.

1B 300 1789 1789

Cahiers des doléances des villages de Saint- Léger-lez-Authie : « Nous sommes sujets à la banalité du moulin d'Authie, appartenant à madame la comtesse de Ligny, qui nous cause des dommages et intérêts considérables... Nous demanderions d'être exempts de ce droit qui est si injuste. Après avoir voulu en soutenir un procès à l'encontre de cette dame, qui est si puissante, l'espace de vingtdeux années, nous avons pour ainsi dire été ruinés par un arrêt du Parlement, qui nous condamne à 12,000 livres de dédommagement, sans les frais, etc. ; » — de Saint-Léger-lez- Domart. « Quant aux aides et à la gabelle surtout, qui est odieuse dans toutes les parties, nous ne doutons pas un instant que tous les sujets du Roi ne le conjurent d'en éteindre jusqu'au nom. Nous ferons les mêmes voeux pour le sel et le tabac, car MM. les fermiers, qui sont juges et parties dans leur propre cause, sont bien servis par des gens qui, comme vous savez, ne respectent ni les biens, ni la vie des sujets de Sa Majesté. Vous avez présente à la mémoire la boucherie qui s'est commise sur le terroir de Bellettre (commune de Pernois) l'automne dernier, etc. ; » — de Senlis et Hédauville : « Les habitants demandent que, dans le cas ou les aides ne seraient pas supprimés, il leur soit permis de faire faire de la bierre dans des chaudières ambulantes, comme ils en avoient la liberté auparavant un arrêt du Conseil obtenu sur requête, etc. ; » — de Talmas : « Les droits d'entrée pour la ville d'Amiens sont excessifs. Eh ! qui de nous pourrait payer ces droits d'entrée sans se plaindre ? A quoi emploie-ton le produit de ces droits ? Disons-le, puisqu'il faut parler : à des inutilités, pour ne point dire à des sottises ; à bâtir de fastueuses salles de comédie ; à élever de superbes édifices à des gens en place ; à éclairer à grands frais, par des lanternes à réverbère, les rues de la Ville ; c'est-à-dire que, par les droits d'entrée, on entretient le luxe et la somptuosité des riches aux dépens des misérables, etc. ; » — de Touttencourt : « Que les lois civiles soient simples et claires, afin qu'elles préviennent une multitude de procès, ce qui est un des grands fléaux de la Société, et que la justice soit administrée promptement et gratuitement, etc. ; » — de Vauchelles- lez-Authie : « Nous demandons la suppression : des intendants, et que la partie d'administration dont ils sont chargés soit confiée à l'Assemblée provinciale ; des douanes et bureaux des traites dans l'Intérieur ; des receveurs généraux et particuliers des finances ; de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées ; ou bien, si pour de très bonnes raisons, on juge nécessaire de le laisser subsister, qu'il soit sous l'inspection de l'Assemblée provinciale, etc. »

19 feuillets, papier.

Prévôté de Beauvaisis séante à Amiens (arrondissement d'Amiens)

1B 301 1789 1789

Prévôté de Beauvaisis séante à Amiens (partie de l'arrondissement d'Amiens).— Cahiers des doléances des villages : de Bacouel : « Tous les chemins vicinaux de la Province, si nécessaires à la circulation et au débit des denrées, sont presque partout dans le plus manvais état, et souvent impraticables ; et il est impossible que les habitants des campagnes puissent, eux seuls, suffire à leur réparation et entretien, etc. ; » — de Boves : «La liberté de la presse ne doit avoir d'autres bornes que celles que doit y mettre l'honnêteté publique ; et l'abus cessera lorsque l'imprimeur sera obligé, sous des peines graves, de mettre son nom à tous les ouvrages qu'il imprimera, et

de faire inscrire qu'il imprime tel et tel ouvrage, dans un registre public qui sera destiné a cet effet, etc.— Le moyen le plus simple d'éteindre les dettes de l'État seroit de créer des billets-monnoie jusqu'à concurrence du montant desdites dettes ; leur solidité seroit garantie par la Nation, etc. ; » — de Cagny : « Nous portons plaintes particulières contre l'Hôtel-de-Ville d'Amiens, d'avoir envahi une partie de notre commune, pour en extraire la tourbe à son profit, etc.- ; » — de Saint-Martin-lez-Conty : « C'est un malheur pour le peuple que le Gouvernement n'ait pu avoir jusqu'à présent une connoissance exacte des vexations, des injustices, des infidélités, des malversations de toute espèce dont la régie des Aides accable horriblement les citoyens, etc. » (Long article rédigé par un commis qui était dans les Aides) ; — de Dreuil-lez-Molliens : « Que les habitants des faubourgs ou hameaux dépendant des communautés des villes aient des représentants dans les assemblées de ces villes, pour y défendre leurs droits, etc. »

31 feuillets, papier.

1B 302 1789 1789

Cahiers des doléances des villages : de Dury et Amilly : « Pour les capitalistes qui ont leur avoir en portefeuille, les imposer arbitrairement sur des soupçons, et plutôt plus haut que plus bas, pour les forcer à se plaindre et justifier de leur avoir, etc. ; » — d'Estrées : « La Communauté désire être alargie (sic) en faisant valoir, au compte du Roi, par petites portions, soit en qualité de propriétaires ou fermiers, un bien appartenant ci-devant à MM. les Célestins, donné par faveur au Chapitre d'Amiens, dont le produit seroit réversible aux besoins de l'État, etc, ; » — de Fluy : « Nous demandons que les chemins vicinaux soient tires en ligne droite, autant que faire se pourra, d'un village à un autre ; que la largeur en soit fixée ; que ces chemins soient entretenus par les propriétaires, etc. ; » — de Fourdrinoy : « Demander que ceux de la campagne qui se marieront ne soient imposés aux impositions et charges publiques que trois années après leur mariage, etc. ; » — de Fricamps : « Il est dans la province de Picardie beaucoup d'immeubles connus sous le nom de fiefs restreints. Ces immeubles sont sujets à toutes les redevances et des rotures et des fiefs : ils paient le quint denier, en cas de vente ; ils paient relief et chambellage ; ils paient aussi censives ; en un mot, ils n'ont de commun avec les fiefs que la dénomination, la manière d'être partagés dans les successions et les charges pécuniaires ; ils n'ont d'ailleurs ni les avantages, ni les prérogatives des fiefs... Quelques-uns de ces fiefs se nomment fiefs à verge, etc. »

35 feuillets, papier.

1B 303 1789 1789

Cahiers des doléances des villages : de Monsures : « Demander l'établissement d'une université dans la ville capitale de chaque province ; demander qu'il soit pareillement établi, dans lesdites villes capitales, des écoles de chirurgie, etc. ; » — de Neuville-lez-Loeuilly : « La quantité prodigieuse et excessive des lièvres, qui sont malheureusement trop tolérés, occasionne un dommage au moins aussi considérable que celui des lapins ; cette espèce de gibier ruine très souvent les productions dans les plus belles et les meilleures plaines, à décourager les cultivateurs, etc. ; » — d'Oissy : « Les habitants disent que le gouvernement leur a présenté comme un bienfait que la corvée soit représentée par une prestation en argent, et qu'ils voient que c'est un moyen d'en tirer davantage de contribution ; que quand ils travailloient de leurs mains, on ne pouvoit les envoyer à plus de trois lieues de chez eux, et qu'aujourd'hui leur contribution est employée d'un bout à l'autre de la Province, etc. ; » — d'Oresmeaux : « Nous demandons que le nombre des cavaliers de maréchaussée soit augmenté, de façon qu'il y

en ait de trois lieues en trois lieues, pour éloigner les malfaiteurs, etc. ; » — de Plachy-Buyon : « Les habitants offrent pour parvenir à cette fin (d'avoir un curé résidant dans leur paroisse) d'acquérir un terrain proche de l'église, d'y bâtir un presbytère auquel ils joindroient un jardin, espérant même, par la suite, y bâtir une école adjacente ; ce qui empêcherait leur église, qui est isolée, d'être dépouillée des vases sacrés et linges, par les voleurs, comme elle l'a été quatre fois depuis six ans, etc. s

27 feuillets, papier.

1B 304 1789 1789

Cahiers des doléances des villages : de Saint- Fuscien : « Le seigneur et trois maisons nobles exploitent, par leurs mains, cinq cents journaux de terre qui étoient autrefois affermés aux particuliers ; voilà d'où vient la grande pauvreté de notre village, etc. ; » — de Saisseval et Saissemont : « Qu'il soit établi dans la ville capitale de chaque province et construit d'une manière incombustible, un bâtiment public, pour y faire déposer les titres, contrats et tous' les actes de propriété essentiels ; seul moyen de conserver les droits des familles, les fortunes des citoyens, et de prévenir les usurpations, etc. ; » — de Seux : « La plupart des habitants de Seux s'occupent à la fabrique des étoffes d'Amiens ; dans le commencement, quand les maîtres d'Amiens manquoient d'ouvriers, ils se sont répandus pour en former à la campagne, et le travail procuroit à ces derniers de 12 à 24 livres par semaine. La fabrique étoit bien tenue, les étoffes en étoient excellentes, au lieu qu'aujourd'hui le meilleur ouvrier ne gagne pas 6 francs, soit qu'il travaille à son compte ou pour les maîtres, etc. » •4

31 pièces papier.

1B 305 1789 1789

(Partie des arrondissements de Montdidier et de Péronne). — Cahiers des doléances des villages : de Jumel : « Il existe une loi dans plusieurs bailliages de cette province, et notamment dans celui de Montdidier, qui donne aux pauvres le droit de s'emparer des deux tiers des chaumes. Sous ce prétexte, nombre de ménagers et autres personnes commodes, prenant la qualité de pauvres, et tous confondus ensemble, viennent à main armée, à la Saint-Remi, s'emparer de la majeure partie des chaumes, etc. ; » — de Rogy : « Demander que nul ne puisse parvenir à aucun grade militaire, qu'il n'ait été simple soldat, pendant un an, et qu'il n'ait fait le service exactement.— Demander la comptabilité publique, par la voie de l'impression, des revenus des municipalités de toutes les villes du Royaume, et la vérification des compte!» dans une assemblée de la commune, etc. ;» — de Fiers : « Que certain droit connu sous le nom d'octroi de Picardie, qui se perçoit sur l'eau-de-vie qui s'y consomme, à raison de 24 sous par velte, soit supprimé, ou au moins qu'il ne soit pas continué sans le consentement des trois ordres de la Province, que l'emploi en soit connu et mieux appliqué, etc. » — (Partie du département de l'Oise). — Cahiers des doléances des villages : de Croissy : « Par la réformation du régime actuel, nous ne verrons plus les maires des villes employer en plaisirs et en profusion, aux passages des princes, ou dans d'autres circonstances, des sommes énormes. Les voeux du peuple valent mieux que les cris de sa joie, etc. ; — les universités s'établissent au milieu de chaque capitale, où nos enfants, moins exposés aux vices des grandes villes éloignées, puiseront l'amour des sciences et de la religion, etc. ; » — de Paillart : « Que les communautés ne puissent être forcées, pour leurs communes, à produire d'autre titre que la jouissance et l'usage ; les communautés, quand elles auroient traité par écrit avec les seigneurs, n'ayant point d'archives et, comme les seigneurs, le moyen de conserver leurs titres, qui se perdent nécessairement, etc. »

21 feuillets, papier.

1B 306 1789 1789

Prévôté de Beauvaisis séante à Grandvillers (partie de l'arrondissement d'Amiens). — Cahiers des doléances des villages : de Lignières-Châtelain : « Les habitants donnent pouvoir à leurs députés de représenter que les laboureurs transportent et vendent leurs grains au marché de la ville d'Aumale, le plus voisin quoiqu'à deux lieues de distance ; ladite ville les oblige à payer en nature, pour un droit qualifié de palette, aussi abusif qu'injuste, la quarantehuitième partie de leurs denrées, etc. ; » — d'Offignies: « Sera supplié ledit seigneur Roi d'empêcher le grand nombre des verreries... Nous avoisinons la forêt d'Eu ; M. Je duc de Penthièvre y possède huit à neuf lieues de bois ; on estime que les verreries consument au moins 45,000 cordes de bois, et nous sommes obligés de l'acheter presqu'au prix de Paris ; et le charbon qui nous coûtoit, il y a quelques années, 4 sous et demi le boisseau, nous revient aujourd'hui à 16 et 17 sous. Tout le monde sait combien il nous est nécessaire pour la préparation des laines. Le commerce des serges qui a fait seul notre occupation depuis longtemps, étant totalement tombé, nous espérons de la bonté du Roi que S. M. s'occupera, avec les États-Généraux, des moyens de le rétablir. C'est le seul travail de nos habitants, femmes et enfants, qui les fait vivre par la préparation des laines et par la filature, etc. ; » — de Saint-Romain : « Les suppliants exposent très humblement que ce qui compose leur paroisse, d'environ 45 feux, n'est que de pauvres habitants, manouvriers et journaliers, possédant très peu de terres, de modique rapport et très difficiles à cultiver, dont ils sont portés à plus de 400 livres de principal de taille ; les accessoires et capitation de pareille somme ; et en sus les vingtièmes deniers ; ce qui les réduit dans une extrême misère, etc. »

44 feuillets, papier.

1B 307 1789 1789

Partie du département de l'Oise. — Cahiers des doléances des villages : de Beaudéduit : « Il serait intéressant pour les campagnes, que la portion congrue des pasteurs qui les gouvernent soit portée au-delà du dernier édit du Roi ; qu'un bon curé étant dans une campagne non seulement l'homme de Dieu, mais encore, sous mille rapports, l'homme du peuple, il convient qu'on le mette à portée de s'attirer la confiance des pauvres et des malades de sa paroisse, etc. — Nous croyons qu'il serait de l'intérêt public de faire surveiller les manufactures par des commissaires et des gardes. Nos marchandises pourroient, en reprenant leur ancienne valeur, souffrir la concurrence avec celles des étrangers ; et le commerce pourrait reprendre sa vigueur par le rétablissement des lois dont l'infraction a causé sa ruine, etc. ; » — de Blargies : « La suppression du droit de palette qui se perçoit au marché de Formerie, qui est au moins d'un trente-deuxième du boisseau, etc. ; » — du Broquier (commune de Feuquières) : « Qu'il plaise à S. M. assigner une honnête subsistance à chaque maître d'école de la campagne, afin qu'ils instruisent gratuitement la jeunesse, durant toute l'année, etc. »

27 feuillets, papier.

1B 308 1789 1789

Cahiers des doléances des villages: d'Ernemont- Boutavent : « Il s'en faut de beaucoup que les officiers de maîtrise des eaux et forêts répondent au but de leur établissement, dans nos contrées ; loin qu'ils soient les conservateurs des forêts, ils en sont, à proprement parler, les aides destructeurs. Le citoyen le moins éclairé ne peut se dissimuler qu'il y a intelligence entre ces officiers et les gens de main morte : dans plus de 300 arpents de bois planté en bonne terre, on ne trouveroit pas un arbre de la valeur de 10 livres. —

Les habitants d'Ernemont se garderont Bien d'imiter les clameurs orgueilleuses, incendiaires qui s'élèvent dans tout le Royaume. A quoi servent-elles? A étouffer la voix de la Raison, etc. ; » — du bourg de Grandvillers : « Que tout commerce soit interdit aux colporteurs et marchands ambulants, sous peine d'être poursuivis comme errants et vagabonds, etc. ; » — du village d'Offoy : « Les habitants disent que leur terroir est très petit, d'un sol ingrat, difficile à cultiver, d'un rapport médiocre. On met en fait que chaque journal de terre, en y comprenant le fort et le faible, ne produit au plus que 12 dizeaux de bled, qui donnent communément 3 sacs, mesure ordinaire, etc. » — (Partie du département de la Seineinférieure). — Cahier des doléances du village d'Haussé : « La communauté de la paroisse d'Haussez se compose de 156 feux, dont la plupart des habitants ne sont fermiers, et de Beaucoup de pauvres réduits à la mendicité par la cherté du Bled, et n'ayant que la filature du coton, qui est entièrement tombée, pour les faire vivre, etc. Les journaliers ne gagnent que .7 à 8 sous par jour ; les charrons, charpentiers, menuisiers, depuis 12 sous jusqu'à 20, ainsi que les maçons et couvreurs en chaume, etc. »

52 feuillets, papier.

Prévôté de Doullens

1B 309 1789 1789

Prévôté de Boulions. — Cahiers des doléances des villages : d'Authieulle : « Nous sommes interrompus journellement par les officiers municipaux de la ville de Doullens, qui prétendent que nous sommes de leur grande Banlieue ; cependant nous ne profitons d'aucun droit de leur ville, etc. Souvent ils cherchent le moyen de s'opposer aux aliénations que nous pourrions faire, pour subvenir à la construction et réparation de plusieurs ponts de notre paroisse et à l'entretien de nos rues, etc. ; » — de Beauval: « Attendu que les secours destinés aux pauvres doivent être administrés et distribués sur les lieux où ils ont été fondés, révoquer les maisons des établissements de charité situées en différents endroits ; notamment à l'égard de Beauval : que les biens destinés pour les pauvres de ce lieu, soient désunis de l'hôpital de Domart, distant de 4 lieues, pour être administrés séparément par les fondateurs et le seigneur du lieu, etc. ; » — de Boisbergues : « Notre terroir est sujet à des inondations fréquentes et ruineuses, par rapport aux eaux pluviales et à celles des montagnes qui l'entourent ; les dégels et les moindres orages y causent de grandes pertes, y font toujours de nouveaux ruisseaux et dégradent entièrement les terres, parce qu'elles sont en pente, etc. »

23 feuillets, papier.

1B 310 1789 1789

Cahiers des doléances: de la ville de Doullens : « On demande la suppression des notaires de campagne, parce que la modicité de finance et la facilité avec laquelle on a créé ces offices, les a multipliés au point que les titulaires ne peuvent acquérir les connaissances nécessaires à leur état, etc. — La commune demande la suppression de l'octroi de Picardie, d'autant mieux que les deniers que cette ville a payés sur cet impôt, depuis 1744, et dont on ne connoît pas l'emploi, n'ont jamais tourné à l'avantage de ladite ville. Il est injuste d'ailleurs d'embellir, à grands frais, une capitale aux dépens d'une province entière, etc. ; » — des villages : de Luchuel : « Cette paroisse est sujette aux mêmes charges que la ville de Doullens, sans en ressentir les avantages. Elle n'a aucun commerce, les terres de son terroir sont très médiocres et d'un labourage difficile ; la rivière de Lucheux qui traverse Luchuel, y a son lit trop peu ouvert, ce qui cause des inondations

désastreuses, etc. ; » — d'Outrebois : « Les presbytères ne sont, en Picardie, que des cabanes couvertes de paille, sans pignon de pierres, la plupart sans cave et sans Bûcher, dénuées des pièces les plus nécessaires, etc. »

31 feuillets, papier.

Prévôté de Fouilloy (arrondissement d'Amiens)

1B 311 1789 1789

Prévôté de Fouilloy (partie de l'arrondissement d'Amiens.) — Cahiers des doléances des villages: de Blangy-Tronville: « La commune éprouve un dommage affreux, causé par le canal de Picardie ; elle supporte le tort (la privation) de 45 journaux de communes, tant par le corps du canal que des contre-fossés et enclos. Il s'ensuit que nous ne pouvons plus avoir que la moitié des bestiaux que nous avions ci-devant, etc. ; » — de Bresle : « Depuis 15 à 20 ans environ que les règlements qui avoient circonscrit la manufacture de sayetterie dans les murs d'Amiens, sont devenus sans vigueur, elle s'est répandue, et comme extravasée, dans nos campagnes, où elle n'a enrichi personne. Elle a fait languir l'agriculture et les maîtres de la capitale ; enfin, tout paroît tombé aujourd'hui, et ce désordre vient de la liberté qu'on a laissée à cet égard, parce que la liberté n'a guère produit que de mauvaises étoffes, et laissé, pour ainsi dire, l'agriculture sans bras, etc. »

27 feuillets, papier.

1B 312 1789 1789

Cahiers des doléances des villages : de Hamelet : « Le commerce des bas d'estame occupe ordinairement la plus grande partie de cette paroisse et du canton même ; mais depuis quelques années, il est tombé tellement que la plupart des ouvriers sont contraints de l'abandonner ou de le suivre sans profit. Cette décadence viendroit-elle de la facilité qu'ont nos voisins d'introduire leur fabrique de cette espèce dans le Royaume? etc. ; » — de Lamotte-en-Santerre : « Qu'il soit donné main-forte par les cavaliers de maréchaussée aux cultivateurs, en temps de moisson, pour que les ordonnances de police soient mieux suivies et exécutées ; » — de Marcelcave : « La bonneterie qui occupoit depuis longtemps presque les trois quarts des habitants dudit Marcelcave et des environs, est presque anéantie ; la moitié des ouvriers sont sans occupations, et ils ne subsistent plus, comme bien d'autres familles appauvries par la cherté du Bled, que par les secours qu'apportent à leur état calamiteux, ceux que la misère n'a pas encore pu braver, etc. ; » — de Querriou : « Un arrêt du Parlement de Paris, qui vient de nous être signifié, a été rendu en faveur de Monsieur le marquis de Querrieu, relativement à nos communes dont nous sommes en possession, à titre onéreux, depuis un temps immémorial. La perte que va nous faire essuyer ledit arrêt nous mettra dans le cas de retrancher un tiers de nos bestiaux, etc. »

26 feuillets, papier.

1B 313 1789 1789

Cahiers des doléances des villages : de Rivery : « Chose horrible ! Nous avions une petite commune, avec la paroisse du faubourg Saint-Pierre d'Amiens, contenant 60 journaux à usage de pâture ; et ce nous faisoit une grande douceur à tous les habitants des deux communautés qu'elle nous donnoit la facilité de mettre tous nos bestiaux dans son pâturage ; d'élever, tous les ans, par cultivateur, plusieurs poulains et genisses. L'an 1775, il plaît aux Messieurs de l'Hôtel-de-Ville d'Amiens, d'en vendre 8 à 9 journaux, qu'ils ont pris presque au milieu, et l'on a fait tirer (la tourbe) a 16 et 18 pieds de profondeur, etc. ; » — de Vecquemont : « La paroisse de

Vecquemont se compose de 55 feux dont 23 ne font aucun commerce ni aucune exploitation, etc. ; » — de Villers-Bretonncux : « Nous avons, en Picardie, plusieurs fermiers d'abbés qui ne se disent que leurs agents, pour éviter de payer la taille. Ces sortes d'agents ont préparé les plus grands maux à la France : ils ont culbuté, renversé l'ordre de la nature, puisqu'il y a eu des domaines très fertiles à Vrely en Santerre qui sont restés en friche plusieurs années, par l'avidité et le monopole de ces recoupeurs (c'est ainsi qu'on les nomme en Picardie) etc. »

20 feuillets, papier.

1B 314 1789 1789

(Partie des arrondissements de Montdidier et de Péronne.)— Cahiers des doléances des villages : de Wiencourt-L'Équipée :. « Le commerce de la bonneterie qui occupoit depuis longtemps presque les trois quarts des habitants dudit Wiencourt et des environs, est presque anéanti, etc. ; » — de Treux : « Depuis longtemps, on cherche les moyens d'empêcher la mendicité en France ; on a fait construire dans les villes considérables des dépôts ; on a ordonné à la maréchaussée d'arrêter tous les mendiants et de les y conduire ; mais on n'a jamais pourvu ces maisons de calamité et de douleur, du revenu nécessaire pour subvenir aux besoins pressants des pauvres malheureux qui y sont détenus, puisque la plupart y sont morts de faim. Cependant la mendicité qui est l'école de tous les vices, qui produit des incendiaires et des voleurs, s'accroît de jour en jour. Quels moyens de détruire cet état si triste? Point d'autre que d'obliger chaque paroisse de nourrir ses pauvres, en y établissant un Bureau de charité, auquel contribueroient tous les propriétaires du territoire au marc la livre de l'impôt, etc. »

22 feuillets, papier.

Prévôté de Saint-Riquier

1B 315 1789 1789

Prévôté de Saint-Riquier (partie de l'arrondissement d'Abbeville.) — Cahiers des doléances des villages : de Bernay : « La paroisse de Bernay est à 3 lieues de la mer, et cependant nous sommes forcés pour le tirage des canonniers de côtes et des matelots. Pour que leurs enfants ne tombent pas au sort, les pères et mères les excitent à se marier dès l'âge de 16 à 17 ans, avant qu'ils soient hommes faits. Voilà pourquoi la plus grande partie du menu peuple de nos cantons est composée d'hommes petits, faibles et très délicats. A 40 ans, au lieu d'être à la fleur de leur âge, ils deviennent infirmes et brisés, etc. ; » — de Forêt-1'Abbaye : « Nous savons bien que le tabac n'est pas d'une nécessité aussi absolue que le sel, mais nous pouvons aussi assurer, avec vérité, que nous trouvons dans son usage, un de nos plus grands plaisirs : il nous délasse, il nous récrée ; il est notre dessert, après nos frugals repas ; sommes-nous harassés de fatigue, il contribue à notre délassement ; le collecteur est-il venu, il soulage le désagrément que nous avons essuyé lorsque nous avons été obligés de lui demander grâce pour quelque temps, etc. ; » — de Millencourt : « Notre paroisse expose une plainte particulière : La plus grande partie de ses manoirs et terres labourables relèvent de l'abbaye de Saint- Riquier, et cette abbaye prétend que le quint denier de la valeur desdits immeubles lui est dû à chaque mutation ; et un droit de charnpart, à raison de 8 bottes du cent, et une censive exhorbitante. Au par-dessus des droits ci-dessus, que reste-t-il donc aux malheureux propriétaires, sinon la dépense et les travaux nécessaires à la culture, etc. ; » — de Regnier-Écluse : « Que les droits qui se paient dans les marchés, notamment à Montreuil-sur-mer, sur les grains qui s'y vendent,

soient entièrement abolis, comme nuisibles au commerce des grains, etc. »

56 feuillets, papier.

1B 316 1789 1789

Cahier des doléances de la ville de Saint-Riquier : « Que la Ville, dont le revenu est insuffisant pour y maintenir la police, et même pour l'entretien de l'Hôtel-de- Ville, de l'auditoire et de la prison, soit réintégrée dans la perception des octrois qu'elle percevoit ci-devant, et encore en 1686 ; ou que tout au moins elle soit admise à participer à l'octroi de Picardie, qu'elle supporte comme les autres villes de la Province, sans en avoir jamais profité, si toutefois cet impôt n'est pas supprimé pour toujours, etc. » — (Partie des arrondissements d'Amiens et de Doullens.) — Cahier des doléances du village de Bouchon : « Suppression de l'imposition des corvées, ruineuse et accablante pour les paroisses ; remplacée par un péage aux ponts et aux entrées des bourgs et villes, pour que l'étranger, comme le François, paie sa part des chemins qu'il use et qu'il dégrade. Ici vaut le p r o ve r b e Qui casse les verres les paie, etc. »

30 feuillets, papier.

Prévôté du Vimeu (arrondissement d'Abbeville)

1B 317 1789 1789

Prévôté de Vimeu (Partie de l'arrondissement d'Abbeville.) — Cahiers des doléances des villages : de Béthencourt- sur-mer : « Les habitants qui sont au nombre de 500 et plus de communiants, sont plus qu'engagés à peindre à l'ame bienfaisante de leur Prince, l'état de misère où ils se trouvent pour la plus grande partie, sans secours de quelque manière qu'ils puissent être ; ce qui les force, malgré eux, de faire prendre à leurs enfants, dès leur plus tendre âge, l'état de la mendicité ; état dans lequel ils deviennent de mauvais sujets, etc. ; » — de Bouttencourt : « La route royale percée depuis notre paroisse jusqu'à Abbeville nous devient très incommode par l'élévation de plus de 4 pieds déterrasse rapportée ; nos maisons sont hors d'état d'être habitées, sans une dépense considérable pour les faire relever, etc. ; » — de Cantepie : « Les seigneurs des rivières qui arrosent les prairies de cette paroisse les laissent combler, par le peu de soin qu'ils font apporter à les curer ; ils Bénéficient de leur produit et en négligent les charges ; cependant les prairies et basses-terres en sont endommagées, les communes en souffrent, etc. »

25 feuillets, papier.

1B 318 1789 1789

Cahiers des doléances des villages: de Citerne : « Ceux d'Abbeville qui sont soumis aux lettres de maîtrise ont l'intention de demander que ceux de la campagne y soient soumis aussi. A la campagne, les métiers sont sans corps et l'on quitte tous les métiers journellement pour aller à l'agriculture, et chacun de son métier a toujours payé l'industrie et a travaillé à porter des matériaux aux marchands des villes, etc. ; » — de Dargnies : « Que toutes les terres prises pour les grandes routes soient remboursées aux propriétaires par MM. les intendants des provinces, ou par les officiers des ponts et chaussées qui sont dépositaires des fonds à ce destinés. Depuis plus de 12 ans, toutes démarches faites par les propriétaires auprès d'eux ont été infructueuses, etc. ; » — d'Estréboeuf : « Le pays étant voisin de la mer et par suite très sablonneux, et enfin de très médiocre terre, ne peut produire que du seigle, très peu de foin dans les bas-champs, et enfin très peu de lin. Que cette dernière denrée vienne à manquer, plus d'ouvrage pour les journaliers qui en font leur occupation ; en conséquence, obligés de

chercher leur vie ailleurs, etc. ; » — de Neuville et Drancourt : « Canal de Saint-Valéry. — On ne s'imaginerait jamais qu'un ouvrage public qui occupe la plupart des manouvriers des campagnes voisines, seroit nuisible à l'agriculture. Il est étonnant qu'on donne aux ouvriers, les moyens, 3 ou 4 livres par jour en ouvrages à la tâche ; qu'on leur paie 30 à 40 sous par journée ordinaire, qui n'étoit auparavant que de 12 à 15 sous. Pourquoi les deniers publics sont-ils ainsi prodigués? Pourquoi les cultivateurs serontils obligés de payer les journées le double de ce qu'ils avoient coutume de faire ? etc. »

32 feuillets, papier.

1B 319 1789 1789

Cahiers des doléances : du bourg de Gamaches : « Les possesseurs non nobles des fiefs sont assujettis à en payer, tous les 20 ans et à chaque mutation, une année de leur revenu, ce qui fait actuellement une année et demie, à cause des 10 sous pour livre. En Artois, les propriétaires de fiefs du Tiers-Etat ne paient qu'une seule fois ce droit, en leur vie. Ce droit qu'on appelle ridiculement droit de franc-fief, se paie pour toutes sortes de fiefs indistinctement, etc. ; » — des villages : d'Oust-Marest : « Le clocher de la paroisse de Marest et Oust-Campagne est à Oust, qui se compose de 22 maisons ; Marest est à la distance d'un quart de lieue et Campagne d'une demi-lieue ; le premier hameau est composé de 9 maisons et le second, qui est Campagne, de 37. Elles forment le total de 209 communiants, nombre qui seroit plus que suffisant pour prouver la nécessité d'un second prêtre en cette paroisse, etc. ; » — de Pendé: « Pendé avec ses annexes, Sallenelle et Tilloy, est situé près de Saint-Valery-sur-Somme ; environ 150 feux composent la totalité de la paroisse ; six à sept cents habitants végètent sur un territoire ingrat, qui contient à peu près 2,500 à 3,000 journaux de terre, dont on peut distraire environ 300 plantés en bois. On peut diviser le terroir en trois classes : la première composée de sable et d'un mauvais fond ne produit rien, ou presque rien ; la seconde d'un sol médiocre, produit, dans les années, favorables, (c'est-à-dire lorsqu'il tombe beaucoup de pluie) du seigle, du lin et autres bas grains ; la troisième enfin qui avoisine la mer, et que l'on nomme Bas-champs, produit effectivement du froment, mais il est inférieur, en quantité et en qualité, à celui des terres franches ou terres du haut pays, etc. ; » — de Saint-Quentin-La-Motte-Croix-au- Bailli : « On a ouvert une route de la ville d'Eu à saint- Valéry, qui occasionnera un grand dommage sur les territoires où elle passera, si elle est jamais parfaite ; et cela pour le passage peut-être de 10 voitures par an, car on sait le peu de communications qu'il y a entre ces deux villes ; et que le chemin tel qu'il est aujourd'hui est beaucoup plus praticable que quantité d'autres, etc. »

46 pièces, papier

1B 320 1789 1789

Cahiers des doléances : de la ville de Saint- Valery : « Les représentants chargés de présenter le voeu de la commune, rejetteront toute distinction et privilège en faveur des grandes villes, et ne souffriront aucune partialité dans la répartition de l'impôt, telle que celle qu'on éprouve en cette ville, où la seule capitation se paie à raison de 52 livres par 1,000 livres de revenu, tandis qu'à Amiens, on ne paie que 15 livres et, à Abbeville, 10 livres environ, etc. ; » — des villages : de Vaudricourt : « La milice garde-côtes, notamment celle destinée pour la marine à laquelle nous sommes sujets, dévaste nos campagnes. Elle y répand la crainte et la terreur ; elle inspire, pour ainsi dire, le dégoût de soi-même. La seule idée de l'embarquement fait la plus vive impression sur l'esprit du plus audacieux, etc ; » — de Wiry : « La plus grande et la meilleure partie du terroir étant dans une vallée, dans

laquelle passe un ruisseau aux eaux sauvages, les récoltes en sont souvent perdues par leur débordement, etc. ; » —de Woignarue : « Notre paroisse se trouve chargée de payer à un maître d'école, faisant fonctions de magister, une pension de 50 écus ou environ, pour chanter la grand'messe et les offices, les jours de fête et dimanches, attendu que les revenus de la fabrique ne sont point suffisants pour en acquitter les charges, etc. »

20 pièces, papier. .

Prévôté du Vimeu (arrondissement d'Amiens)

1B 321 1789 1789

(Partie de l'arrondissement d'Amiens) — Cahiers des doléances des villages : d'Avesnes-Chaussoy : « Notre paroisse, ainsi que bien d'autres, est dans la plus grande misère, par le défaut de commerce de laines ; une grande partie du peuple meurt de faim : cela, depuis que l'Anglais passe ses marchandises en France, etc. ; » — de Boisrault : « L'état du commerce de notre pays est le fil de laine. Il est tombé si bas que le fileur travaille depuis 5 heures du matin jusqu'à 12 heures de la nuit, pour gagner trois sous par jour. Il n'y a rien de plus triste à la campagne, etc. ; » — de Fresneville : « Qu'il y ait, dans toutes les paroisses, une pension de 100 livres accordée aux maîtres d'école, pour l'instruction des pauvres ; et qu'il ne soit reçu aucun maître qui n'ait fait ses humanités ; pour augmenter la science et détruire l'ignorance de beaucoup d'individus qui deviendraient meilleurs sujets, s'ils connoissoient leurs devoirs envers Dieu et le Roi, etc. »

40 feuillets, papier.

1B 322 1789 1789

Cahiers des doléances des villages : d'Hornoy et Blanchemaison : « La province de Picardie qui n'avoit jamais payé de droit d'octroi sur les boissons, s'y est trouvée assujettie pour la construction, en 1740, du beffroi actuel de la ville d'Amiens. Ce droit devoit être supprimé à l'époque où il s'est trouvé avoir produit le prix de cette construction, puisqu'elle en fut le seul motif ; cependant, depuis cette époque, il n'a cessé d'être perçu, etc. ; » — de Liguières et Mouflières : « Aucun des laboureurs de notre contrée n'est propriétaire, et ce qu'ils font valoir sont tous biens à ferme. Les terres de cette partie septentrionale de la Picardie appartiennent, en partie, aux abbayes et communautés religieuses et, en partie, à la noblesse et aux bourgeois d'Abbeville et d'Amiens, villes les plus voisines de nos exploitations. Ces terres se trouvent aujourd'hui triplées du prix des derniers baux, ce qui fait que nous cultivateurs sommes aggravés, etc. ; » — De Montagne : « Il est peu de villages, dans la Picardie, aussi infortunés que le nôtre, qui n'a d'autre industrie que la filature de la laine. Cidevant, en travaillant depuis l'aube du jour jusqu'à 2 heures de la nuit, nous, nos femmes et nos enfants trouvions les moyens de nous procurer le pain nécessaire à notre existence : un bon fileur pouvant gagner 8 à 9 sous par jour ; sa femme et ses enfants, moitié, etc. — En 1784, une épidémie enleva 40 de nos habitants, dans le nombre desquels 10 ménages furent mis au tombeau, et laissèrent après eux des enfants en bas âge qui tombèrent à la charge de leurs parents, etc. — En 1787, la foudre nous enleva encore 2 habitants, dans les bois de Riencourt, appartenant à monsieur le marquis de Valenglart. Ils laissèrent tous deux leurs veuves chargées de sept enfants, etc. »

21 feuillets, papier.

Bailliage de Ham

1B 323 1789 1789

Cahiers des doléances : des villages de Neuville- Coppegueule : « Les habitants exposent qu'il y a deux fermes assez considérables, avec neuf autres maisons dépendantes de la commanderie et de la paroisse de Saint-Maulvis, dont elles sont à plus de 2 lieues ; qu'il conviendroit que ces deux fermes et dépendances fussent réunies à leur paroisse de Neuville, et ce avec d'autant plus de justice que ladite paroisse qui ne contenoit que 30 feux, il y a 100 ans, est aujourd'hui composée de 230 feux ; que cette population les a nécessités à un agrandissement d'église, etc. ; » — de Saint-Léger-en-Chaussée, dit Le Pauvre : Saint-Léger composé de 20 chaumières, surnommé à juste titre Le Pauvre : pauvre en effet, par le peu d'étendue de son territoire qui ne contient pas plus de 250 journaux, dont les trois cin quièmes au moins sont en main morte ; par l'ingratitude de son sol ; par le peu d'espace des habitations et de leurs dépendances, etc. ; » — de M. Tascher, abbé de Saint-Pierrelez- Selincourt et des fermiers des domaines de l'abbaye : « L'air est infecté dans les fileries, petites chambres basses non aérées, où se réunissent, plutôt pour dormir sur leurs chaises que pour y filer, presque toutes les femmes et filles d'un village, pendant toute la nuit. Cet usage des fileries, ou veillées nocturnes, est aussi contraire à la santé qu'aux Bonnes moeurs, et nuit nécessairement au travail du lendemain, etc. » — Procès-verbal d'assemblée du Tiers-État du Bailliage royal de Ham, composé seulement de ladite ville et de ses faubourgs, pour la rédaction du cahier des plaintes, doléances, etc., et la nomination de quatre députés.

33 feuillets, papier.

ARRÊTS DU PARLEMENT DE PARIS (1641-1789)

1B 324 1641-1708 1641-1708

Arrêts du Parlement de Paris : contre les princes unis et confédérés à Sedan ; — contre les désordres que commettent les gens de guerre ; — portant défenses à toutes personnes de faire aucunes levées de gens de guerre, si ce n'est en vertu de lettres patentes scellées du grand sceau ; — portant règlement pour le cours et l'exposition des monnaies ; — ordonnant que, sans préjudice de la juridiction des officiers de Montdidier, le lieutenant général au bailliage d'Amiens et le substitut du procureur du Roi audit siège, rendront les ordonnances qu'ils jugeront bonnes estre, pour établir les ordres nécessaires dans le bourg de Moreuil, pendant le mal contagieux, etc. ; — pour l'exécution de l'édit du Roi, qui ordonne la suppression des livres faits contre la religion catholique ; avec le catalogue des livres supprimés et défendus ; — déclarant l'abbesse et les religieuses de l'abbaye de Jouarre, et le clergé dudit lieu, sujets à la juridiction et visite de l'évêque de Meaux ; — ordonnant que dans toutes les villes et bourgs de son ressort, où il y a différentes paroisses, il ne sera fait .qn'une seule Assemblée, un seul rôle et un seul Bureau de charité, pour la subsistance des pauvres desdites paroisses ; — concernant la réformation du luxe ; — faisant défenses à tous marchands, colporteurs, artisans et autres de donner à jouer dans les foires ou marchés ; et à tous juges d'accorder aucune permission de donner à jouer.

41 pièces imprimées.

1B 325 1709-1719 1709-1719

Arrêts du Parlement de Paris : concernant la distribution de l'aumône

léguée par le sieur Charles de Vergeur de la Granche, chevalier, seigneur de Courlandon et de la Malmaison ; — sur les libelles répandus dans le Royaume, touchant les affaires de religion ; — ordonnant la suppression : de quatre livres concernant la généalogie de la maison de Lorraine ; — d'un libelle ayant pour titre Du témoignage de la Vérité dans l'Eglise, etc. ; — d'un imprimé qui porte pour titre Déclaration de Sa Majesté catholique, au sujet de la résolution qu'elle a prise de se mettre à la tête de ses troupes, pour favoriser les intérêts de S. M. T. C. et de la nation française ; — faisant défenses : de tirer aucuns prix, avec des armes à feu, sans permission, etc. ;— à toutes personnes de faire imprimer aucun arrêt, et à tous imprimeurs d'en imprimer, sans permission particulière de la Cour, obtenue par arrêt sur requête présentée à cet effet ; — portant règlement général pour les prisons ; — au sujet de l'incendie des maisons du Petit-Pont, à Paris, et autres adjacentes.

50 pièces imprimées.

1B 326 1721-1750 1721-1750

Arrêts du Parlement de Paris : ordonnant la suppression du livre intitulé Traité théologique sur l'autorité et l'infaillibilité des Papes, par F. Mathieu Petitdidier, religieux bénédictin ; — d'un imprimé intitulé Avis donné par Monseigneur l'Évêque d'Amiens, aux curés de son diocèse, au sujet de ceux qui n' étant pas soumis à la Bulle UNIGENITUS demandent les sacrements — ordonnant qu'un libelle intitulé Mémoire touchant l'origine et l'autorité du Parlement de France sera lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute justice ; — portant règlement pour les scellés et inventaires ;— concernant lés vagabonds et mendiants ; — faisant défenses : de fabriquer de la bierre, pendant un an ; — de tenir aucuns jeux de hasard, même sous le nom de loteries ; — réglant la manière de payer les fermages stipulés, par les baux, payables en une certaine quantité fixe de grains ; — permettant h fabrique et l'usage de toutes sortes de bierres, dans toute l'étendue de la province d'Artois ; de même que dans les villes de Calais et de Saint-Valery-sur-Somme, pour être chargées sur les vaisseaux seulement ; et la fabrique et l'usage de la petite bierre, dans les villes d'Amiens, d'Abbeville, de Saint-Valery-sur- Somme, de Péronne, etc.

70 pièces imprimées.

1B 327 1752-1762 1752-1762

Arrêts du Parlement de Paris : autorisant les officiers tant des bailliages et sénéchaussées que des sièges ordinaires, même ceux des seigneurs hauts justiciers, dans les lieux où il y auroit quelques bleds ou autres grains couchés, qui pourroient être en proie aux pigeons, et où il y auroit quelque dégât à craindre, d'y pourvoir par tel règlement qu'ils jugeront plus convenable ; — ordonnant que les livres intitulés De l'Esprit, Le Pyrrhonisme du Sage, La Philosophie du bon sens, La Religion naturelle, Lettres semi-philosophiques, Étrennes des Esprits-forts, Lettre au R. P. Berthier sur le matérialisme seront lacérés et brûlés par l'exécuteur de la haute justice ; — concernant les Associations, Congrégations et Confréries ; — ordonnant aux officiers du bailliage d'Amiens de mettre les régents qui font renseignement dans le collège ci-devant tenu, en ladite ville, par les Jésuites, en possession de tous les lieux nécessaires tant pour la tenue du collège que pour leur logement, etc. ; — autorisant les abbé et chanoines réguliers de l'abbaye de Sainte-Geneviève-du-Mont, à Paris, de traiter à litre de vente, avec qui il appartiendra, de l'emplacement et des bâtiments du collège de Lizieux, comme devant entrer dans le plan de la nouvelle église de Sainte-Geneviève.

1 pièce, parchemin ; 44 pièces, papier (42 imprimées.)

1B 328 1763-1764 1763-1764

Arrêts du Parlement de Paris : donnant acte au Procureur général du Roi, qu'il ne prétend rien pour Sa Majesté, dans la propriété des terrains et bâtiments appartenant aux Jésuites, à Paris, rues Saint-Jacques, Saint-Antoine, du Pot-de-Fer, à Gentilly, à Mont-Louis et à Mont-Rouge ; — statuant sur les requêtes présentées par plusieurs des ci-devant Jésuites à fin de pensions annuelles et alimentaires ; avec l'État de tous les prêtres, écoliers et autres de la ci-devant Société de Jésus qui ont présenté leurs requêtes à la Cour, toutes les chambres assemblées, . avant le 4 février 1763 ; — ordonnant : qu'il sera dressé un État alphabétique de tous ceux des cidevant Jésuites des Maisons du Ressort, qui n'ont point présenté leurs requêtes à la Cour à fin de pensions ; avec l'État dressé en exécution de cet arrêt ; — que ceux qui composent le Bureau d'administration du collège d'Amiens, à l'exception de l'évêque diocésain, ne pourront être suppléés, en cas d'absence ; que dans le cas où le lieutenant général au bailliage d'Amiens et le substitut du Procureur général du Roi audit siège se trouveroient tous les deux, en même temps, empêchés d'assister au Bureau, le premier officier dudit siège, suivant l'ordre du Tableau, après le Lieutenant général, assistera en leur place audit Bureau, etc.

1 pièce, parchemin ; 20 pièces imprimées,

1B 329 1765-1789 1765-1789

Arrêts du Parlement de Paris : portant règlement pour les collèges qui ne dépendent pas des Universités ; — pour les architectes, entrepreneurs et ouvriers de bâtiments ; — portant condamnation des actes d'adhésion aux actes de l'Assemblée du clergé de France, tenue en 1765 ; — ordonnant la suppression du livre, en deux* volumes in-12, ayant pour titre Mélanges historiques et critiques, contenant diverses pièces relatives à l'histoire de France (par Damions de Gomicourt), à Paris, chez de Hansy le jeune, 1768 ; et de l'arrêt rendu, sans pouvoir ni juridiction, par la Chambre des comptes, le 23 novembre 1768, pour supprimer lesdits Mélanges, etc. ; — faisant défenses aux substituts du Procureur général du Roi, dans les bailliages et sénéchaussées du Ressort, de requérir la lecture, publication et enregistrement de l'imprimé portant pour titre : Extrait des registres de la Chambre des comptes, du 22 février 1769, etc. ; — homologuant le règlement concernant les inspecteurs de tournées pour la visite des enfants trouvés, arrêté au Bureau de l'administration de L'hôpital général de Paris, le 7 juin 1773 ; — défendant les associations et attroupements des compagnons des différents arts et métiers ; — ordonnant à tous curés, vicaires, notaires et autres personnes publiques qui recevront des testaments et autres actes contenant des legs, aumônes, ou dispositions au profit des pauvres, des prisonniers, des hôpitaux, églises et communautés, d'en donner avis au Procureur général du Roi, et à ses substituts dans les bailliages et sénéchaussées, aussitôt que lesdits testaments et autres actes auront lieu et seront venus à leur connaissance, etc. ; — condamnant deux incendiaires, du' village du Quesnoy, à être brûlés vifs dans la place publique de Montdidier ; — homologuant : une ordonnance rendue, le 9 janvier 1789, par les officiers du Bailliage de Melun, concernant la réparation et l'élargissement des chemins ruraux, vicinaux et de traverse, dans l'étendue dudit bailliage ; — une sentence rendue par les officiers de la Justice de Louvres et d'Orville-en-Parisis, pour l'exécution des règlements concernant la police et le maintien de l'ordre public ; — ordonnant l'exécution d'une ordonnance rendue par les officiers de la sénéchaussée de Châtellerault, concernant l'exercice de la voierie ordinaire, tant dans la ville que dans les lieux situés dans l'étendue de ladite sénéchaussée.

76 pièces imprimées.

DÉCLARATIONS ET DÉNOMBREMENTS DE FIEFS. CONVOCATIONS DU BAN ET DE L'ARRIÈRE BAN

1B 330 1567 1567

Déclarations et dénombrements des biens sis à Beauquesne et tenus du Roi, à cause de son château de Beauquesne. — Déclarations données au bailli d'Amiens, ou à son lieutenant : par les échevins de Beauquesne, d'un journal de terre sis au Buisson-Fourqu, de 3 quartiers en la vallée de la Chavatte, de 7 journaux à le Savelonnier, de 3 journaux à la Justice, de 4 journaux à la Longuebonne, de 5 journaux à la vallée des Malades, etc. ; — par Pierre Deguisnes, curé de Beauquesne, du presbytère et des terres appartenant à sa cure ; — par les marguilliers de l'église paroissiale, des terres de la fabrique ; — par Antoine Bienaymé, de 2 journaux de terre sis à la Gatte, d'un journal à la Flacque, d'un journal au Serisiel, d'un journal au Buisson-Baudart ; — par Jehan Chocquet, de 5 quartiers de terre au bout du chemin du Mont-Huet, d'un journal nommé le Camp-Randoul, d'un journal au Feignoeul, etc. ; — par Pierre Cotelle, d'un journal sis au Châtelet, etc. ; — par Perringne Dagnicourt, d'un quartier et demi de terre au Marquet-Roux, de 3 quartiers 8 verges au Marquet-Bourgain, etc. ; — par Jehan Dathie, d'un journal au Val-Hédon, etc. ; — par Pierre de Dompmart, de 3 journaux sis auprès du bois Brégnafeu ; — par Jehan de Famechon, d'un journal au moulin à waide, de 3 quartiers au Liégoys, de 4 journaux au Maigre-Mont, de 2 journaux et demi au Fourdrinier, etc. ; — par Honorée Le Tuilier, veuve de Guy de Flesselles, d'un demi-journal à la Fosse-Cauderon, d'un journal aux Ferneulx, etc. ; — par les héritiers de Pierre de Flesselles, marchand drapier, à Amiens, d'un journal et demi aux Bocquets, etc. ; — par Pierre de Fontaine, orfèvre, à Amiens, d'un journal sis à la vallée des Grossiers, de 2 journaux 60 verges près de la Fosse-Daniel, de 5 journaux 3 quartiers à la vallée de le Dialesse, de 6 journaux 26 verges en la vallée sous le bois de Bernafleur, etc. ; — par Jehan de Guisnes, d'un journal en la vallée du Carne, etc.

39 feuillets, papier.

1B 331 1567 1567

Déclarations données au bailli d'Amiens : par Perrine Haudeceur, veuve de Gaucher de Le Nef, d'un jardin sis dans la rue de la Maladrerie, etc. ; — par Jane de Le Nef, veuve de Fremin de Le Porte, de 3 quartiers de terre vers les Riécordannes, etc. ; — par Jehan Godebert, d'un journal en la vallée de la Saulx ; — par Pierre Hullot, d'un demi-journal 19 verges sis à Haultziatyz ; — par Pierre Julien, prêtre, d'un journal 12 verges aux Catis ; — par François Leconte, mari de Jacqueline de Flesselles, de 2 journaux à l'Abricel, de 6 journaux au Buisson-bréneux, de 7 quartiers à la Demi-lieue, etc. ; — par Antoine Maron, d'un demi-journal 8 verges au Ridez-Hirchon, etc. ; — par Antoine Pecoul, de 3 journaux 1 quartier, en 2 pièces, à la vallée de le Gôve, etc. ; — par Jean Pecoul, d'un journal au sentier de l'Espousée, etc ; — par Jaspard Le Tieulier, d'un journal de terre sis aux prés aux Murets, etc. ; — par Jenne Le Tieullier, d'un demi-journal à la voie des Croix, de 2 journaux auprès des riez Cordannes, etc. ; — par Pierre Tieullier, de 3 quartiers sis à La Fretté, etc.

104 feuillets, papier.

1B 332 1594-1598 1594-1598

Lettres patentes de Henry IV, données à Saint-Germain-en-Laye, le 29 avril 1594, pour la convocation du ban et de l'arrière-ban ; — procès-verbal dressé par Jehan Pasquier, écuyer, seigneur de Blin, prévôt de Montdidier, remplissant par commission les fonctions de Lieutenant général au bailliage

d'Amiens, transféré à Corbie, de la publication desdites lettres, avec commandement à tous les gentilshommes et sujets qui sont tenus au service du ban et de l'arrière-ban, de se tenir prêts et en équipage suffisant, etc. ; et injonction à tous ceux dont les fiefs n'auraient pas été évalués à la dernière convocation, d'apporter ou envoyer la déclaration de leurs fiefs, etc. — Lettres du Roi' données à Paris, le 4 juin 1597, et adressées au bailli du bailliage d'Amiens séant à Corbie, pour la convocation du ban et de l'arrière-ban de sa juridiction : « Nous pouvons dire avec vérité avoir esté souvent très mal secourus, servis et obéys aux occasions qui se sont présentées, dont la perte de nostre ville d'Amiens peut, à nostre très grand regret, servir de tesmoignage ; car continuans au soing que nous avons de veiller au salut de nos subjectz et recongnois-sant que, par la rigueur de la maladie contagieuse qui avoit eu cours en ladite ville, pendant l'esté dernier, le peuple d'icelle estoit grandement diminué ; craignans que nos ennemis se servissent de l'occasion pour y attenter, nous y avions expressément envoié six enseignes de Suisses, du régiment du colonel Galatty. Mais les habitans de ladite ville, au lieu de les recepvoir et se fortifier de leur assistance, feirent difficulté de les loger, mesmes aux faulxbourgs de ladite ville, fondans leurs reffus sur la conservation de leurs privilèges, etc. » — Mandements d'Antoine de Hallewin, bailli d'Amiens, à tous seigneurs, gentilshommes et autres, sujets audit ban et arrière-ban de monter à cheval, armés et équipés comme ils doivent être, et d'aller trouver le Roi, pour lui faire le service en son armée, devant la ville d'Amiens ; — ordonnance du Bailli : « Sur l'assignation qui avoit esté par nous donnée, au 15 juillet 1597, pour recepvoir, en la ville de Corbie, les offres des nobles, vassaux et contribuables au Ban et arrière-ban, pour le service personnel qu'ils doivent rendre à Sa Majesté, etc., il ne s'est trouvé personne qui se soit mis en aucun debvoir de s'offrir au service personnel, à raison de quoy auroit été par nous proceddé au roolle et taxe des fiefs scituez en nostre ressort, etc. ; » — ordonnance du Roi adressée aux baillis d'Amiens et de Vermendois, aux sénéchaux de Ponthieu et de Boulonnais, pour qu'ils fassent contraindre, chacun en son ressort, par les voies ordinaires en cas semblables, tous ceux qui n'ont pas satisfait au ban et arrière-ban, de payer les sommes auxquelles ils ont été taxés. — Requête de Charles de Rune, seigneur d'Yonval (commune de Cambron) pour obtenir, à cause du service personnel qu'il fait au Roi, étant de la compagnie de Monsieur de Saint-Luc, que sa terre d'Yonval, les terres de Vaux, d'Aumatre, de Huval, à Montenoy, appartenant à Antoinette de Vaux, sa femme, veuve en premières noces de François Damerval, et la terre de Maison- Ponthieu appartenant à François Damerval, son beau-fils, soient déchargées de la taxe du ban et arrière-ban.

24 feuillets, papier.

1B 333 1639 1639

Règlement sur la convocation de l'arrière-ban ; — lettres de commission adressées par le Roi au bailli d'Amiens, pour l'exécution dudit règlement, dans le ressort de son bailliage ; — ordonnance du duc de Chaulnes, bailli d'Amiens, portant commandement à tous nobles, vassaux et autres sujets au ban et arrière-ban, de se tenir prêts à marcher, au premier juin 1639 ; — procès-verbal dressé par Nicolas Le Roy, seigneur de Jumelle, lieutenant général au Bailliage d'Amiens, contenant le rôle de ceux qui se sont engagés à satisfaire aux déclarations de Sa Majesté : Charles de Boufflers, écuyer, seigneur de Remiencourt ; François de Saquespée, écuyer, seigneur de Thézy ; le sieur du Pont-de- Metz ; Antoine des Essars, écuyer, seigneur de Lanchères ; Jacques des Essars, écuyer, seigneur d'Aubigny ; Charles de Warluzel, chevalier, vicomte de Béhencourt ; Jacques de Louvencourt, écuyer, seigneur de Pissy ; Henry de Saveuses, chevalier, seigneur de

Longueville ; le sieur de Maillefeu, écuyer, seigneur des Alleux ; Charles de Saint-Delis, écuyer, seigneur de Vaux ; Ferry de Warluzel, écuyer, seigneur d'Yvrencheux ; Hiérosme des Essars, chevalier, seigneur du Hamelet ; Charles du Gard, écuyer ; Jacques de Coppequesne écuyer, seigneur de Friville ; Antoine de Belleval, écuyer, seigneur de Dangerville ; François de Gomer, écuyer, seigneur de Quevauvillers ; et autres. — Déclarations et dénombrements donnés au lieutenant général du bailliage d'Amiens : par Charles Le Clercq, écuyer, de la seigneurie des Alleux qu'il a acquise du seigneur de Crèvecoeur ; — par Antoine du Pont, écuyer, du fief de Bernacousture, sis à Agnières ; — par Antoine Prévost, tuteur de Médard Prévost, son fils, de la moitié du fief Rentier, à Cottenchy ; — par Pierre Plichon, du fief de Guissy, à Essertaux ; — par Jean Dippre, de la seigneurie de Fluy, en partie ; — par François de Louvel, écuyer, de la seigneurie de Glisy ; — requête dudit François de Louvel « Disant qu'il y a plus de 40 ans qu'il porte les armes, pour le service de Sa Majesté, ne s'estant passé occasion où il n'ayt esté depuis ce temps ; n'est que depuis 8 à 10 ans, que son aage et plusieurs maladies ne lui ont permis de continuer davantage. »

1 pièce, parchemin ; 24 pièces, papier (1 imprimée.)

1B 334 1639 1639

Déclarations et dénombrements donnés au lieutenant général du bailliage d'Amiens : par Jehan de Neufgermain, lieutenant de la seigneurie de Guignemicourt, de ladite seigneurie appartenant à Claude de Caulincourt, etc. ; — par Claude de Fréville, écuyer, sieur de Corny, du fief d'Avesne, sis à Inval ;— par Charles des Essars, chevalier, de la seigneurie de Meigneux ; — par Claude du Chastelet, chevalier, de la seigneurie de Moyencourt, etc. ; — par Robert Vallois et Thomas Bullot, lieutenants de la seigneurie de Pissy, de ladite seigneurie appartenant à trois seigneurs : l'évêque d'Amiens, François de Saisseval et Jacques de Louvencourt, écuyers ; — par François de Saisseval, des seigneuries de Pissy et de Méreaucourt, avec demande d'exemption du service du ban, à cause de maladie et du service que fait son fils François, en qualité de capitaine, dans le régiment de Charles-Antoine Gouffier-Braseur ; — par Jacques de Louvencourt, de la seigneurie de Pissy, acquise par Charles de Louvencourt, son bisaïeul, des religieux de Saint-Lucien de Beauvais, et de la seigneurie de Percluet ;— par François de Gomer, écuyer, des seigneuries de Quevauvillers et de Hainneville ; — par Charles de Boulflers, de la seigneurie de Remiencourt ; — par Julien de Bournel, d'un fief sis à Revelles ; — par Charles de La Rue, chevalier, de la seigneurie de Gournay ; — par Charles Le Scellier, docteur en médecine, au nom de François de Riencourt, chevalier, seigneur d'Orival, de deux fiefs, l'un à Riencourt et l'autre à Bergicourt ; — par le sieur de Mauriauville, des fiefs qu'il possède à Rumigny ; — par Charles du Gard, chevalier, seigneur de Méricourt, du fief de Merviller, à Rumigny et Hébécourt, etc. ; — par François de Gueulluy, d'un fief sis à Rumigny.

38 feuillets, papier.

1B 335 1639 1639

Déclarations et dénombrements donnés au lieutenant général au bailliage d'Amiens : par Antoine Barbier, laboureur, et Antoine Domart, greffier de la seigneurie de Sains, appartenant à l'abbaye de Saint-Fuscien, de plusieurs fiefs sis audit Sains ; — par Charles Carette, de la seigneurie de Saveuses, appartenant à Charles de Tier-celin, chevalier ; — par Jacques de Saint-Blimont, tuteur des enfants du sieur de Souplicourt, de la seigneurie de Souplicourt, etc. ; — par le sieur de Saquespée, des seigneuries de Thésy et de Béthencourt-lez-Thennes ; — par Jehan du Gard, écuyer, seigneur de

Campsart, d'un fief sis à Sains, etc. ; — par le sieur Delaporte, lieutenant de Berny, de la seigneurie de Berny, appartenant à René Gouffier, chevalier, seigneur d'Espagny, du fief de Riencourt, sis audit Berny, etc. ; — par Jehan Renon, du fief d'Esrondel, à Espagny ; — par François Louvel, écuyer, de la seigneurie de Fiers ; — par Vincent Le Roy, lieutenant de Fiers, d'un fief appartenant a Louis Levasseur, écuyer, du chef de Gabrielle de Béry, sa femme ; — par Loys de Rely du fief de Lescaurres, à Fransures ; — par Nicolas Le Blond, tuteur de Martin Lourdel, du fief de Foucquerolle, à Jumel ; — par Antoine Le Roulx, lieutenant du village de La Faloise, et Antoine Debourcq, greffier dudit lieu, du fief Bapaulme et de Cressonnière, appartenant à Jacques et Daniel de Courcelles, écuyers ; du fief de Heubécourt, appartenant à Augustin Cordelois, prêtre, etc. ; — par François de Villers- Saint-Paul, chevalier, seigneur de Marc-Église, de la seigneurie de Fay-lez-Hornoy ; — par Antoine Moutonnier, lieutenant de Cempuis, de la seigneurie de Cempuis, appartenant au duc de Créquy ; — par André d'Erveloy, procureur du Roi en la prévôté de Beauvaisis, du fief de Haussel, à Cempuis, etc. ; — par Pierre Coeullet, bailli de Formerie, de la seigneurie de Formerie appartenant à Antoine du Prat chevalier, seigneur de Vitteaux ; — par Jacques Le Fort, grenetier au Grenier à sel de Grandvillers, du fief du Val, à Dargnies ; — par Charles de Rouy, bailli de Sarcus, de la seigneurie de Sarcus, appartenant à la commanderie de Saint-Maulvis ; — par Louis de La Rue de Lamotte, écuyer, du fief de Lamotte, sis à Saint-Thibault.

42 feuillets, papier.

1B 336 1642 1642

Commission donnée par le Roi, au bailli d'Amiens, de convoquer, dans son ressort, les nobles vassaux et autres sujets au ban et arrière-ban, pour le dernier jour de juillet 1642 ; — ordonnance du lieutenant général au bailliage d'Amiens prescrivant aux prévôts royaux de ce ressort, de dresser les rôles : des gentilshommes résidants en l'étendue de leurs prévôtés, contenant leurs noms et qualités, avec l'indication de ceux qui peuvent monter à cheval et servir audit arrière-ban, et en quel équipage ; des taxes qui peuvent être faites sur ceux qui doivent contribuer aux frais de ladite assemblée, comme valétudinaires, inhabiles et autres dont les fiefs et revenus ne suffisent pas pour l'armement et l'entretien d'un homme de pied ; — rôles des gentilshommes résidants dans l'étendue des prévôtés : de Fouilloy : les sieurs de Saleux, seigneur de Glimont ; du Hault, ci-devant lieutenant au régiment de Nanteuil ; de Méharicourt, seigneur en partie de Chipilly ; de Vaulx, seigneur en partie de Vaulx-sous- Corbie, ci-devant lieutenant au gouvernement de Corbie ; de Sarcus, seigneur de Libermont ; d'Estourmel, ci-devant capitaine au régiment de Nanteuil ; de Bournonville, seigneur de Warloy ; etc. ; — de Saint-Riquier : les sieurs de Vauchelles près Mouflers ; de Neufville dont le fils est cornette de la compagnie du duc d'Angoulême ; de Millencourt, âgé de 72 ans, ayant, deux fils, l'un au service et l'autre prisonnier des ennemis ; d'Esquencourt, âgé de 70 ans, ayant un seul fils, premier capitaine du régiment de cavalerie de M. de La Ferté ; etc. ; — de Vimeu, séante à Oisemont : les sieurs Nicolas de Fontaines, chevalier, seigneur de La Neuville-au-Bois ; Léonor-René de Forceville, chevalier, seigneur de Forceville ; Nicolas de Cacheleu, écuyer, seigneur de Maisoncelles ; Jean de Bellengreville, chevalier, seigneur de Buleux, et Jean L'Hyver, chevalier, seigneur de Bouancourt, son gendre ; Antoine de Saint-Souplis, écuyer, seigneur de Watteblérye ; Daniel Le Sueur, écuyer, seigneur du Valcayeux ; de Danzel et de Sandricourt, frères ; Robert Scellier, écuyer, seigneur de Frireulles, et Charles Scellier, seigneur du Rosel, son fils ; Aloph de Coppequesne, écuyer, seigneur de Besonville ; Jacques Le Roy, écuyer,

seigneur de Valines ; Philippes de Roussel, chevalier, seigneur de Herly ; de Riencourt, écuyer, seigneur de Tilloloy, enseigne au régiment de Rambures ; Henry de Monthomer, écuyer, seigneur de Frucourt ; Yves de Mailly, écuyer seigneur d'Aumatre ; Nicolas Daigneville, écuyer, seigneur de Boiville ; Ménélaus de Biencourt, baron de Crésecques, Antoine des Essars, écuyer, seigneur de Lanchères ; Daniel-François Le Prévost, écuyer, seigneur d'Assigny ; Pierre de Tronville, chevalier, seigneur de Mé-rélessart ; de Calonne, écuyer, seigneur d'Avesnes, et son fils, seigneur du Mesnil ; Antoine de Hardenthun, écuyer ; François Rouault, marquis de Gamaches ; etc.

1 pièce, parchemin ; 5 feuillets, papier.

1B 337 1675 1675

Lettres patentes du Roi pour la convocation du ban et arrière-ban, dans la province de Picardie ; — commission donnée au bailli d'Amiens pour l'exécution, dans son ressort, de ces lettres patentes ; — copies des lettres du Roi : à l'intendant de Picardie, au sujet de la taxe à imposer sur les fiefs, au lieu du service personnel dont les nobles sont dispensés par le Roi ; — au marquis de Beuvron, lieutenant général en la province de Normandie : « Je vous es-cris cette lettre pour vous dire qu'en tesmoignant, de ma part, à la noblesse de Normandie, combien j'ai été touché du zèle qu'elle a tesmoigné en ce rencontre, et la remerciant du service qu'elle a souhaité me rendre en personne, vous lui fassiez entendre que je désire qu'elle paye la taxe que j'ai ordonnée pour la dispense du service actuel, etc. ;» — procès-verbaux dressés par Adrien Picquet, seigneur de Dourier, lieutenant particulier au bailliage d'Amiens, et Jean Thierry, seigneur de Genonville, lieutenant général audit siège, des ordonnances qu'ils ont rendues, des taxes qu'ils ont arrêtées, etc., pour l'exécution des ordres du Roi ; — rôle des gentilshommes qui ont comparu au bailliage d'Amiens et ont l'ait offre de servir : Adrien-François de Foucquesolle, écuyer, sieur de Montrelet ; Louis de Brassard, écuyer, sieur de Monthue ; Claude Blin, écuyer, sieur de Bourdon ; François Deschamps, écuyer, sieur d'Yzeux ; Nicolas Le Roy de Forestel, écuyer, sieur de Saint-Léger-lez- Domart ; Henri-Louis de Carbonnel, écuyer, sieur d'Hierville ; Antoine Le Vasseur, écuyer, sieur de Neuilly-le-Dien ; André de Torchy, écuyer, sieur de Caumont ; Jacques Matifas, écuyer, sieur de La Salle ; Charles de Fransures, écuyer, sieur de Villers ; François de Louvencourt, écuyer, sieur du Chaussoy ; François de Boufflers, écuyer, sieur de Rouverel ; Charles Lagrené, écuyer, sieur de Cavillon ; Gabriel de Gomer, écuyer, sieur de Quevauvillers ; Louis de Fay , écuyer, sieur de Rieu ; Louis-Antoine du Prat, chevalier, marquis de Vitteaux ; Nicolas de Fay, écuyer, sieur de Fontaine ; François de Forceville, écuyer, sieur de Forceville ; François Lefebvre, écuyer, sieur de Milly ; Jean, marquis de Bellengreville ; Henry de Dampierre, écuyer, sieur de Millencourt ; François de Belleval, écuyer, sieur de Floriville ; Claude Le Roy, écuyer, sieur de Valanglart ; Adrien Morel, écuyer, sieur de Foucaucourt ; etc.

11 pièces, papier (1 imprimée.)

1B 338 1675 1675

Rôle des taxes des gentilshommes du bailliage d'Amiens, pour l'exemption du ban et arrière-ban : Nicolas Le Vasseur, sieur de Dourier, 300 livres ; Jean de Fournier, sieur de Neuville, 300 livres ; Charles Daumalle, sieur du Quesnoy, 150 livres ; Jean de Bellengreville, sieur de Buleux, 300 livres ; Oudart de Boisjolly, sieur de Valmont, 300 livres ; Louis de Riencourt, sieur de Tilloloy, 300 livres ; Augustin de Grouches, chevalier, seigneur de Chépy ; 300 livres ; François Le Roy, sieur de Moyenneville, 300 livres ;

Charles Dardre, sieur de Feuquerolle, 300 livres ; Charles d'Occoches, sieur de Witaine-Église, 150 livres ; Antoine de Belleval, sieur d'Angerville, 300 livres ; François Le Clercq, sieur de Montenoy, 100 livres ; Henry Le Roy, sieur de Jumel, 300 livres ; François Daboval, sieur de Ba-couel, 200 livres ; Charles de Villepoix, sieur de Prouzel, 300 livres ; Adrien de Caumont, sieur de Saint-Aubin, 300 livres ; Charles de Boufflers, sieur de Remiencourt, 300 livres ; François de Monceaux d'Auxi, sieur de Saint-Samson, 150 livres ; Pierre-Maximilien Le Pruvost, sieur de Berte-ville, 200 livres ; Eustache et Charles-Louis de Louvencourt, sieurs de Blangy, 200 livres ; François de Gaudechart, marquis de Querrieu, 300 livres ; Charles Briet, sieur de L'Étoile 300 livres ; Nicolas de Calonne, sieur de Cocquerel, 150 livres ; Jean Tillette, sieur de Mautort, 300 livres ; etc. — Ordonnance rendue par le lieutenant général au bailliage d'Amiens, sur la requête présentée par Nicolas Danglos, seigneur du Hamel près Grandvillers, taxé à tort par le bailli de Beauvais, sa seigneurie du Hamel étant du ressort du Bailliage d'Amiens. — Déclarations faites par-devant le lieutenant particulier au bailliage d'Amiens : Jean Dragon, sieur de Prouzel, prêt à servir ; — Antoine de, Briet, sieur de Donquerel, prêt à servir le Roi, en qualité de lieutenant d'infanterie, comme il a fait ci-devant ; — Adrien Blanchet est lieutenant dans la compagnie de Clermont, au régiment de Normandie ; — Jean Morel, puîné d'Adrien Morel, sieur de Bécordel, a servi 8 à 9 ans, en qualité de lieutenant au régiment de la marine ; il offre de se remettre dans le service ; — Vincent Pingré, sieur de Sourdon, maître des eaux et forêts en Picardie, déclare qu'il doit être exempt du service, à cause de sa charge et de sa demeure actuelle dans la ville d'Amiens, ville franche ; — Pierre Lagrené, sieur de Valencourt, dit qu'il doit être exempt, attendu sa qualité de gentilhomme servant de la Reine ; — Charles de Fransures, sieur de Villers, a servi pendant 23 ans, et si le Roi a besoin de lui, il montera à cheval ; — Louis de Canteleu, sieur de Canteleu, demeurant à Romescamps, dans la ferme nommée Plantoignon, ne peut servir, à cause de son âge de 75 ans ; — Louis de Lameth, sieur d'Hénencourt, a déclaré qu'il n'est tenu de servir au ban, attendu qu'il a deux de ses fils dans le service ; — François Le Noir, sieur de Tourtiauville, dit qu'il doit être exempt, parce qu'il sert actuellement, en qualité de gentilhomme, auprès de Monsieur de Magalotti, maréchal de camp ; — Charles des Essars de Meigneux, seigneur du Hamelet, déclare qu'il doit être exempt du service du ban, parce qu'il est commandant de la noblesse et milice qui monte la garde au passage de la rivière d'Authie, etc.

14 feuillets, papier.

1B 339 1675-1706 1675-1706

Ordonnance du lieutenant général au Bailliage d'Amiens, pour le recouvrement des sommes auxquelles ont été taxés tous ceux du ressort qui sont sujets au ban et arrière-ban ; — commandements faits en exécution de celte ordonnance : à François Lefebvre, seigneur de Milly ; à Gilles de Coppequesne, seigneur de Bezonville ; à Pierre du Bos, seigneur de Neufville ; — à Isabeau Fouache, veuve d'Antoine Dragon, pour un fief nommé Crocquoison ; — à la veuve de Louis Scourion, élu à Péronne, pour le fiefde Bergaudel, sis à Beaucourt ; — à Antoine du Gard, seigneurde La Valsonnière ; — à Nicolas ; Marcotte, notaire à Saint-Riquier ; — à Nicolas Le Roy de Forestel, seigneur de Saint-Léger ; — à Louis de Sarcus, seigneur de Saint-Delis ; — à Antoine Darie, seigneur de Frucourt ; — à Philippe de Gueulluy, seigneur de Rumigny ;— à François de Boufflers, seigneur de Rouverel ; — à François de Mercastel, seigneur de Doudauville ; — à Charles Boidin, seigneur de Beaurepaire, lieutenant criminel à Neufchâtel ; etc.— Procès-verbal des déclarations faites, le 24

juillet 1706, par-devant le lieute nant général au bailliage d'Amiens et autres officiers dudit siège, par ceux qui ont été convoqués au ban et arrière-ban : ont déclaré qu'il étaient prêts à servir, les sieurs: Daboval, de Bacouel ; de Mailloc, de Mailleville ; de Belloy, d'Hocquincourt ; du Hamel, d'Yvrench ; de Riencourt, d'Aumont ; Rumet, de Buscamps ; — Le Clercq, de Bussy ; de Forceville ; de Bau-dreuil, de Molliens ; Blin, de Bourdon ; Danvin de Hardenthun, d'Ochancourt ; Trudaine, de Dreuil ; de Calonne, d'Avesnes ; Carbonnel, d'Harmanville, etc. ; — le sieur Picquet de Belloy réclame l'exemption, comme lieutenant de la milice bourgeoise d'Oisemont ; — ordonné qu'il sera tenu de servir, attendu qu'il fait sa demeure à Belloy-sur-Somme ; — le sieur de Saisseval, de Feuquières, dit que son fils est major du régiment de Brosses ; — le sieur Michel de Vaux de La Motte dit qu'il a été ci-devant capitaine au régiment de Navarre ; que son père est mort au service, laissant cinq fils officiers dans l'armée ; — le sieur de Gueulluy, de Rumigny, déclare qu'il a cinq enfants au service ; — le sieur de Caumont-Torsy, de Conteville, est âgé de 80 ans et a 30 ans de service ; — Maître Guîlain Perdu, procureur des maire et échevins d'Amiens, a dit « Que les habitants dudit Amiens sont exempts du ban et arrière-ban, suivant les privilèges à aux accordés par le Roy ; et que, pour cette raison, aucun gentilhomme demeurant à Amiens, et autres habitants possédant fiefs, n'ont comparu à la présente convocation, etc. »

29 feuillets, papier.

1B 340 1600-1603 1600-1603

Déclarations et dénombrements donnés à Ézéchiel Wion, maître ordinaire de la Chambre des comptes, à Paris, et à Henry Pingré, trésorier général de Picar- die, commissaires députés par le Roi pour la direction de son domaine en Picardie : (Prévôté de Beauquesne, — partie de l'arrondissement d'Amiens.) — par Lois Lebel, seigneur de Beauregard, des fiefs de Beauregard et de la Folie-Gaultier, sis à Allonville, et du fief de Belliveulx sis à Querrieu ; — par Antoine Scourion, avocat en Parlement, de la seigneurie de Beuguedet sise à Beaucourt ; — par Antoine Tel-lier, du fief d'Esbernolle, sis à Bourdon ; — par Josse de Sa- veuses, chevalier, de la seigneurie de Coisy ; — par Fremin Moisnet, d'un fief sis à Flixecourt et tenu de la seigneurie de La Courde- Fieffes ; — par Philippe Gaillard, du fief de Hauteloge, à Rubempré ; — par Vincent Judas, du fief de la Vicongne, à Vignacourt ; — par Philippes Patte, au nom d'Antoine Gougier, seigneur de Seux, du fief Butin, sis audit Vignacourt ; — (Partie de l'arrondissement de Doullens.) — par Marie de Villers, veuve de Jehan Clôquet, au nom d'Antoine Cloquet, leur fils, des fiefs de la Mairie, de la Maison-bruslée et de Maurepas, sis à Authie ; — par Marguerite de Guisnes, femme de Bonaventure de Monceaulx d'un fief sis à Augniecourt (commune de Bernaville) ; — par Adrien de Noyelles, chevalier, d'un fief sis à Bus-lez-Artois ; — par Andrieu de La Porte, curé dudit Bus, d'un fief yséant ; — par Antoine de Doncqueure, de la seigneurie d'Harponville ; — par Paul de Sailly, écuyer, de la seigneurie de Hédauville ; — par Nicolas Roche, d'un fief sis à Hérisiart ; — par Robert de Grouche, chevalier, de la seigneurie de Louvencourt ; — par Vincent Judas, seigneur de Bourdon, d'un fief à Hautviller (commune de Pernois) ; — par François Le Vasseur, tuteur de Loys Roussel, d'un fief sis à Haracourt (commune de Saint-Léger-lez-Domart) ; — par François Desgroiseliers, écuyer, de la seigueurie de Neufvilloeulle (même commune) ; — par Philippe Le Buteux, des fiefs du Mont, à-Saint-Ouen, et des Bichenelles, à Belestre près Pernois ; — par Antoine Picard et Marie Dacheu, veuve de Philippes de Flesselles, 'du fief du Fay, à Talmas ; — par Robert Viseur, docteur en théologie, curé de la paroisse de Saint-Firmin-le-confesseur, à Amiens, d'un fief sis à Talmas ; —

par Antoine de Glisy, écuyer, seigneur de Courcelles-sur-Authie, d'un fief sis au Val-des-Maisons ; — par Charles de ; Pisseleu, écuyer, seigneur de Thièvres, de la seigneurie du Numetz ; — par noble Jehan Le Tonnellier, d'un fief sis à Toutencourt ; — par Louis du Mesme, fermier adjudicataire du revenu de la terre et seigneurie de Toutencourt, de la consistance de ladite seigneurie.

1 pièce, parchemin ; 51 feuillets, papier.

1B 341 1600-1601 1600-1601

Déclarations et dénombrements donnés aux commissaires députés : — (Prévôté de Beauvaisis, séante à Amiens.)— par Charles Plichon et Toinette Le Ban, sa femme, de trois fiefs sis à Essertaux ; — par Jacques Le Roy seigneur de Valines, du fief Rouvroy, à Hangest-sur- Somme ; — par Adrien Douchet, d'un fief sis à Loeuilly, et tenu de Charles de Humières, marquis d'Encre ; — par Hector Caveron, de deux fiefs sis à Molliens-le-Vidame ; — par Charles Carton, lieutenant du village de Camps-en-Amiénois, d'un fief sis audit Molliens ; — par Jehan Carpentier, Bourgeois d'Amiens, du fief de Hynu, à Oresmeaux ; — par François de Saisseval, écuyer, de la seigneurie de Pissy ; — par Antoine Le Fèvre, notaire à Poix, du fief de Hurtebise, etc. ; — par Michel Gambet et Jehanne Le Bel, sa femme, des fiefs des Ormeaux, à Poix, et de Belliveux, à Pont-lez-Querrieu ; — par Antoinette Le Sellier, femme d'Adrien de Boufflers, de la seigneurie de Prouzel ; — par Barbe Dainval, femme de François de Partenay, écuyer, seigneur d'Ainval et de Septoutre, du fief de Lange, à Quevauvillers ; — par François de Gueulluy, écuyer, de la seigneuriede Rumigny ; — par Anne Le Roy, femme de Charles de Lorraine, duc d'Aumale, du fief Desconble, à Sains ; — par Loys de Marseilles, d'un fief sis à Saint-Aubin-Montenoy, et tenu de la seigneurie de Belloy-sur-Somme ; — par Ézéchiel de Heudebourcq, d'un fief sis audit Saint-Aubin ; — par François de Martineau, écuyer, gentilhomme et écuyer d'écurie de Madame, soeur du Roi, d'un fief sis Saint-Sauflieu.

25 feuillets, papier.

1B 342 1600-1601 1600-1601

Déclarations et dénombrements donnés aux commissaires députés : — (Prévôté de Beauvaisis, séante à Grandviliers, — partie de l'arrondissement d'Amiens.) — par Antoinette Dubéguin, veuve de Vincent Boullenger, avocat au bailliage d'Amiens : du fief des Gressolliers, à Contre ; — de la seigneurie des Alleux, à Courcelles-sous-Thoix ; — par Marie de Hénault, veuve de Nicolas Gambet, d'un fief sis à Croixrault ; — par Nicolas Cardon, du fief de la Fosse-aux-Mesles, à Poix ; — par Nicolas des Courtilz, sieur de Talmoutier, des fiefs de Tourly, à la Chapelle-sur-Poix, et de Canni, à Blangysous- Poix ; — par Charles de Quesnel, chevalier, mari de Jehenne Desprez, de la seigneurie d'Offignies ; — par Charles de Monsures, écuyer, de la seigneurie de Sainte- Segrée ; — par Rauline Alavoine, d'un fief sis à Sentelie ; — par Pierre de La Roche, écuyer, seigneur de Neuvilleau- Bois, mari de Marguerite de Hamégicourt, de la seigneurie de Vraignes, en partie ; — (Partie du département de l'Oise.) — par Gilles Pia, du fief de Rosoy, à Cempuis ; — par Robert Laisné, d'un fief sis à La Verrière ; — par François Martin, du fief Taulpin, à Saint-Deniscourt ; — par Jacques Carette, d'un fief sis à Sommereux, etc.

37 pièces papier.

1B 343 1600-1601 1600-1601

Déclarations et dénombrements donnés aux commissaires délégués : — (Prévôté de Doullens.) — par Anne Le Roy, veuve d'Antoine Calonne, enquêteur et examinateur, pour le Roi, au comté de Ponthieu, des fiefs de

La Hestroye, à Macquefer (commune d'Autheux) du Herpin et de Bainat (même commune) ; — par Eustace Louvet, de deux fiefs sis à Bouquemaison ; — par Jehan Doulchet, du fief de La Tour, à Brévillers ; — par Jacques Moreau et Antoinette Lefèvre, sa femme, du fief de La Hoche, à Fienvillers ; — par noble homme Pedro Coloma, baron de Boorhem, et Jehanne Lescuier, sa femme, de la seigneurie de Brestel (commune de Gézaincourt): « Les lettres de relief dudit Brestel, ensemble la déclaration particulière de ses censives, redevances et droits ont été perdues et adhirées à la prise et sac de Doullens, où elles estoient ; quy fut en juillet, l'an 1595 ; » — par Daniel de La Chappelle, écuyer, des seigneuries : de Maizicourt ; — de Neuvillette ; — par Antoine de Fontaines, écuyer, au nom de Michelle de Fontaines, sa nièce, fille mineure de feu Claude de Fontaines, seigneur de Plainval, de la seigneurie de Montrelet ; — par Jehan de Boubers, laboureur, du fief de La Folie, à Prouville ; — par Claude Petit, du fief de Vallabbé, sis audit Prouville.

11 feuillets, papier.

1B 344 1600-1601 1600-1601

Déclarations et dénombrements donnés aux commissaires délégués : — (Prévôté de Fouilloy, — partie de l'arrondissement d'Amiens.) — par Marie du Crocquet, veuve de François Godière, d'un fief sis à Daours ; — par François Louvel, écuyer, de la seigneurie de Glisy ; — par Vincent Le Caron, avocat au bailliage d'Amiens, de la seigneurie de Hamelet près Corbie, etc. ; — par Michel De-zaleux, mari de Catherine Cudefer, du fief du Sénéchal, à La Houssoye ; — par Nicolas Roche, d'un fief sis à Lamotte-en-Santerre ; — par François Descorches, de la seigneurie de Vilaincourt (commune de Montigny) ; — par Jehan Picard, mari de Jehenne Le Bourgeois, du fief d'Orbendas, à Querrieu ; — par Philippe de Sacquespée, de la seigneurie de Thézy ; — par Balthazard de Fay, écuyer, de la seigneurie de Cauchy (commune de Vaire-sous- Corbie) ; — par Jehan Vraiet, président en l'Élection de Doullens, de deux fiefs sis à Villers-Bretonneux ; — (Partie des arrondissements de Montdidier et de Péronne.) — par Philippe de Rose, seigneur du Clos, et Marie de Mons, son épouse, de la seigneurie de Bertaucourt-lez- Thennes ; — par Pierre de Villers, au nom de Louise Le Noir, d'un fief sis à Hangard ; — par Jehanne Hugot, veuve de Gilles Le Doux, d'un fief sis à Cerisy ; — par Hugues Bernard, comme tuteur de Jehan Bernard, d'un fief sis à Ville-sous-Corbie ; etc.

4 pièces, parchemin ; 25 feuillets, papier.

1B 345 1600-1601 1600-1601

Déclarations et dénombrements donnés aux commissaires délégués : — (Prévôté de Saint-Riquier, — partie de l'arrondissement d'Abbeville.) — par Philippe Lescuier, d'un fief sis à Bellinval (commune de Brailly) ; — par Adrien Godard, de quatre fiefs sis à Brucamps, etc. ; — par Jehan de Dompierre, contrôleur au Grenier à sel d'Abbeville, de deux fiefs sis à Buigny-Saint-Maclou ; — par Jehan de Vismes, d'un fief sis à Domléger ; — par Robert de Colincourt, des seigneuries de Domqueur et de Mesnillez-Domqueur ;— par Jacques Violette, d'un fief sis au Plouy (commune de Domqueur) ; — par Jehan de May, écuyer, au nom de Pierre de Calonne, fils mineur de Jehan de Calonne, seigneur d'Avesnes, du fief de la mairie de Prouzel, à Ga pennes ; — par Jehan de Montmorency, seigneur de Bouchavesnes, Flesselles, Villeroy, Équancourt, etc., des seigneuries de Gueschard et de Bours ; — par Jehan Quentin, notaire à Abbeville, d'un fief sis à Maison-Ponthieu ; — par Wlfran de Huppy, d'un fief sis à Neuilly-le-Dien ; — par Jehan Le Prévost, du fief de la Prévosté, audit Neuilly ; — par Antoine Waignart, avocat en la sénéchaussée de Ponthieu, d'un fief sis à

Oneux, appartenant à Marie de Buissy, sa femme ; — par Philippes de Sacquespée, seigneur de Thézy, de la seigneurie de La Vassaurie, sise à Drugy (commune de Saint-Riquier) ; — par Pierre Dumesnil, du fief Boiart, à Frieucourt-lez-Saint-Riquier ; — par Hector Marcotte, tuteur de Pierre Marcotte, d'un fief sis à Yaucourt ; — par Nicolas de Dompierre, de la seigneurie de Belleval, au village d'Yvrencheux ; — (Partie de l'arrondissement de Doullens.) — par Jehan Bécain, d'un fief sis à Franqueville ; — par Adrien Rohault, procureur au bailliage d'Amiens, d'un fief sis à Fransu ; — par Magdeleine Laignel, veuve de Jehan Le Dérin, du fief de Vaucourt, à Maizicourt.

2 pièces, parchemin ; 30 feuillets, papier.

1B 346 1600-1601 1600-1601

Déclarations et dénombrements donnés aux commissaires députés : — (Prévôté de Vimeu, — partie de l'arrondissement d'Abbeville.) — par Robert Le Sellier, écuyer, de la seigneurie de Frireulles (commune d'Acheuxen- Ponthieu) ; — par Antoine Deglicourt, d'un fief sis à Allenay ; — par Antoine Waignart, d'un fief sis à Béhen ; — par François de Suleaue, bourgeois d'Abbeville, d'un fief sis à Bettencourt-Rivière ; — par François de La Porte , écuyer, d'un fief sis à Ansenne (commune de Bouttencourt) ; — par Jacques du Saultoy, écuyer, du fief de Freucqueriette, à Bourseville ; — par François de Moyenneville, d'un fief sis à Cambron ; — par Jean de Dompierre, du fief nommé la prévôté d'Yonval, à Yonval (commune de Cambron) ; — par Pierre Le Maistre, contrôleur au Grenier à sel de Saigneville, du fief des Aleux, à Caubert (commune de Mareuil) ; — par Jacques Lefebure, de trois fiefs sis à Wadicourt (commune de Dompierre) ; — par Mathieu de Pont, grenetier au Grenier à sel de Saint- Valery, d'un fief sis à Estréboeuf ; — par Isabeau de Calonne, femme de Jodce Gallet, d'un fief sis à Feuquières ; — par Charles Dardre, écuyer, de la seigneurie de Feuquerolles (commune de Feuquières) et du fief d'Autelus (même commune) ; — par Jehan de Beauvarlet, sieur d'Ailly-le- Haut-clocher et de Villers, du fief de Transloy, à Fressenneville ; — par François Forestier, écuyer, des seigneuries de Frettemeule et de Drancourt (commune d'Estréboeuf) ; — par Philippe de Lavernot, écuyer, président au siège présidial de Ponthieu, d'un fief sis à Frettemeule.

1 pièce, parchemin ; 25 feuillets, papier.

1B 347 1600-1601 1600-1601

Déclarations et dénombrements donnés aux commissaires députés : par Nicolas Ynard, d'un fief sis à Friaucourt ; — par Jehan Quentin, notaire à Abbeville, d'un fief sis audit village ; — par Nicolas Boutte, d'un fief sis à Escarbotin ; — par Isabeau Langles, veuve de Flourens Belle, d'un fief sis à Frucourt ; — par Marie Danzel, veuve de Jehan Lyver, écuyer, sieur de Boencourt, du fief d'Inféril, tenu de la seigneurie de Gamaches, etc. ; — par Philippe Hem, au nom d'Adrienne de Plancque, sa femme, d'un fief sis à Lirneux ; — par Françoise Lesueur, veuve d'Antoine Le Roy, d'un fief sis à Bouillancourt-sur-Miannay (commune de Moyenneville) ; — par Pierre de Maillefeu, écuyer, de trois fiefs sis audit Bouillancourt ; — par Martin de Ribaucourt, d'un fief sis à Saucourt (commune de Nibas) ; — par Antoinette des Essars, veuve de Lois Moucquet, lieutenant criminel au bailliage d'Amiens, d'un fief sis à Ochancourt ; — par Jehan de Potier, garde du scel au présidial de Ponthieu, d'un fief sis à Rambures ; — par Anne de Bourbon, dame et douairière de Hémon, des seigneuries d'Offeu (commune de Saint-Blimont) de Friaucourt et d'Oust.

1 pièce, parchemin ; 24 feuillets, papier.

1B 348 1601 1601

Déclarations et dénombrements donnés aux commissaires députés : par Antoinette Grisel, veuve de Nicolas de La Porte, tutrice de François de La Porte, leur fils, neveu et héritier de Jehan de La Porte, écuyer, seigneur de Romeval (commune de Saint-Quentin-La-Motte-Croix-au-Bailly) de ladite seigneurie de Romeval, etc. ; — par Pierre Waignart, d'un fief sis à Toeufles ; — par Pierre de Belleval, écuyer, du fief de Remesnil, à Tours-en-Vimeu ; — de la seigneurie d'Angerviller, à Longuemort (commune de Tours) ; — par Pierre de Haudrechies, de deux fiefs sis audit Tours ; — par Jehan Wallon, de deux fiefs sis à Hamicourt (commune de Tours) : — par Isabeau de La Chaussée, demoiselle de Ponthoile, Grébaulten- Fontaine-le-sec, d'un fief sis à Longuemort ; — par Claude de La Campaigne, d'un fief sis à Saint-Marc (commune de Valines) ; — par Jehan Legrand, d'un fief sis à Onival (commune de Woignarue) ; — par François de Saint-Blimont, écuyer, sieur de Goui, des fiefs de Millencourt et de Wallenglart, à Yzengremer, et d'un fief sis à Woincourt.

1 pièce, parchemin ; 19 feuillets, papier.

1B 349 1600-1601 1600-1601

Déclarations et dénombrements donnés aux commissaires députés : (Partie de l'arrondissement d'Amiens.) — par Claude Lucas, du fief des Maretz, à Dourier (commune d'Airaines) ; — par Jehan de May, comme tuteur de Jehan de Calonne, mineur, de la seigneurie d'Avesnes ; — par Claude de La Haye et autres, du fief Dacon à Bourdon ; — par Jehan Picard, secrétaire de l'évêché d'Amiens, du fief de Bouquacourt, à Camps-en-Amiénois, appartenant à Marie Loiel, sa belle-fille ; — par Isaac de Quevauviller, du fief de Boncoeur, à La Folie (commune de Condé) ; — par Charles Caignet, écuyer, d'un fief sis à Fresneville ; — par Josse de Saveuses, chevalier, seigneur de Coisy, de la seigneurie de Gouy-1'Hôpital ; — par Antoine de Monchaulx, prêtre, d'un fief sis à Hornoy ; — par Mahieu de Saige, d'un fief sis à Méricourt ; — par Charles Crignon, conseiller du Roi en la sénéchaussée de Ponthieu, de trois fiefs sis à Neuville-au- Bois, à Vaux près Oisemont et à Fresne-Tilloloy ; — par Jehan de Quevauviller, d'un fief sis au Quesnoy-sur-Airaines ; — par André de Maigneulx et Charles Joly, du fief Caret, à Saint-Pierre-lez-Selincourt ; — par Charles Le Mercher, d'un fief sis à Selincourt ; — par Robert Benoist, du fief de Brifaucellier, à Vergies ; — par Jacques Le Grand, écuyer, sieur des Masures, de la seigneurie de Vergies, en partie ; — par Claude Crignon, du fief d'Ainval, à Villeroy ; — par François de Rune, écuyer, sieur de Tailly, du fief de Montégureulle, à Montagne ; — par Jacques Fosse, d'un fief sis à Lespinoy (commune de Bazinval — Seine-Inférieure).

26 feuillets, papier.

1B 350 1559-1565 1559-1565

Aliénations faites, en exécution des lettres patentes du Roi, données le 3 mars 1564, ordonnant que des deniers soient levés au diocèse d'Amiens, pour le rachat et retrait du temporel du clergé de Picardie ci-devant aliéné : par le doyen et les chanoines de Saint-Pierre de Gerberoy, d'un fief sis à Sully, consistant en censives, etc. ; de 2 mines et un demi-quartier de pré, etc. ; — par les doyen et chanoines de la collégiale de Saint-Martin de Picquigny, d'une maison et de 11 journaux de terre sis à Fourdrinoy ; — par François Cornet, doyen, et les chanoines de la collégiale de Saint-Florent de Roye, de 160 verges de terre, sises à Damery, adjugées à Jehan de Caron, écuyer, seigneur dudit Damery ; de 52 sous tournois de rente à prendre sur une maison sise à Roye, où pendait Le chapeau rouge, etc.

7 pièces, parchemin ; 22 feuillets, papier.

BIENS TEMPORELS DU CLERGÉ

1B 351 1564 1564

Aliénations faites : par l'abbé et les religieux de l'abbaye de Clairfay (commune de Varennes), de 30 journaux de terre sis audit Clairfay ; — par Arthus Le Forestier, prieur-curé du Bosquel, de 9 journaux de terre sis à Loeuilly ; — par Marin Lescot, prieur du prieuré de Goyencourt, de 6 journaux de terre ;— par Nicole Bourse, religieux de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux, prieur du prieuré de Notre-Dame de Remiencourt, de 6 journaux de terre sis à Ailly-sur-Noye, etc.

1 pièce, parchemin ; 15 feuillets, papier.

1B 352 1564-1565 1564-1565

Aliénations faites : par le cardinal de Chastillon, évêque de Beauvais, abbé commendataire, et les religieux de l'abbaye de Saint-Lucien-lez-Beauvais, du tiers indivis du fief de Caigny, dit aussi de Roye, sis à Bonnière ; de 40 sous parisis de revenu annuel, adjugés à noble homme de Hédouville, écuyer, seigneur d'Ars-sous-Cambronne ; de la ferme de Pissy, etc. ; — par Antoine Picart, commissaire établi, de par le Roi, au revenu de l'abbaye de Notre-Dame de Forestmonticr, le prieur et les religieux de ladite abbaye, de 90 journaux de terre sis à Machiel ; — par le cardinal de Chastillon, évêque de Beauvais, abbé commendataire, et les religieux de l'abbaye de Saint-Germer de Flay, des censives qui leur sont dues à Fay-lez-Chaurnont ; de 6 arpents de vigne sis à Pontoise, etc. ; — par les abbé et religieux de l'abbaye de Saint-Josse-sur-mer, de 6 livres parisis de rente dues à leur abbaye sur la cense de Marie, par Charles de Wavrans, seigneur de Sequères ; de la cense d'Airon, etc. ; — par Loys de Lorraine, cardinal de Guise, abbé commendataire, et les religieux de l'abbaye de Saint-Valerysur- mer, de la seigneurie de Méreaucourt ; d'un fief sis à Martainneville (commune de Bourseville) ; de 34 journaux de terre, à Nibas ; d'une maison sise à Abbeville, etc.

3 pièces, parchemin ; 104 feuillets, papier.

1B 353 1564 1564

Aliénations faites : par Jacques de Prunelle, seigneur de Martainneville, prieur du prieuré de Notre-Dame d'Airaines, des censives dues à son prieuré, jusqu'à la concurrence de 600 livres tournois ; — par Émery Roguée, prieur du prieuré de Saint-Faron d'Esclainvillers, des censives à prendre sur plusieurs maisons et terres sises audit Esclainvillers ; — par Jehan du Crozet, prieur du prieuré de Saint-Taurin (commune de L'Échelle) de 18 journaux de terre sis à Esmery ; etc. ; — par Paul de Foix, ambassadeur du Roi en Angleterre, prieur commendataire, et les religieux du prieuré de Saint- Pierre de Lihons-en-Santerre, du y moulin à eau de Pont-lez- Brie ; — par Vincent Seguier, prieur du prieuré de Notre-Dame de Poix, d'un fief sis à Contre, et consistant en un revenu de 44 quartiers d'avoine, etc. ;— par Jehan Cavelier, prieur, et les religieux du prieuré de Canchy-lez-Pont-Remy, de 3 journaux et demi de pré sis à Pont-Remy ; — par Jacques Gougnon, doyen de l'église de Beauvais, prieur du prieuré de Saint- Maxian (commune de Savignies) de 3 muids 6 mines de terre sis audit Saint-Maxian.

4 pièces, parchemin ; 58 feuillets, papier.

1B 354 1564-1565 1564-1565

Aliénations faites: par Eustace Leconte, chanoine de l'église Saint-Pierre de Beauvais, abbé commendataire, Laurens Dambermer, prieur, et les religieux de l'abbaye de Notre-Dame de Lieudieu (commune de Beauchamp). de 34 journaux de bois sis à Mers ; — par Loys de Lorraine, cardinal de Guise,

abbé, et les religieux de Notre-Dame de Beaupré, de 4 muids de vin, à prendre, chaque année, sur la seigneurie d'Ars près Clermont, adjugés à Antoine de Hédouville, seigneur dudit Ars ; de 2 muids de bled de rente, à prendre sur le moulin d'Achy, adjugés à Jehan de Carvoisin, écuyer, seigneur d'Achy ; — par Jehan de Hallewin, abbé commendataire, Jehan Julienne, prieur, et les religieux de l'abbaye de Notre-Dame du Gard (commune de Croy) de 150 journaux de terre sis au Rilleux (commune de Thieulloy-1'Abbaye) etc. ; — par Estienne de Camp, abbé commendataire, et les religieux de la dite abbaye, d'une maison nommée le Petit-Gard, sise à Picquigny, et 'd'un droit de hallage, au même lieu, adjugés à Loys d'Ailly, vidame d'Amiens, seigneur de Picquigny ; de 7 journaux de pré, à Yzeux, etc ; — par le cardinal Antoine de Créquy, évêque d'Amiens, abbé commendataire de l'Abbaye de Saint-Pierre-lez-Selincourt, d'une maison sise à Amiens, rue Saint-Jacques, adjugée à Melchior Fouache, avocat au bailliage d'Amiens.

3 pièces, parchemin ; 63 feuillets, papier.

1B 355 1575-1576 1575-1576

Aliénations faites, pour fournir leur cotepart de la subvention de 1,500,000 livres que le clergé de France a accordée au Roi : par le doyen et les chanoines du chapitre de Notre-Dame d'Amiens, du champart appartenant audit chapitre, à Velennes et à Fresmontiers ; — par Jehan Carpentin, doyen, et les chanoines de la collégiale de Saint- Wlfran d'Abbeville, de 7 journaux de terre sis à Cerisy- Buleux, adjugés à Raoul de Fontaines, écuyer, seigneur de Ramburelles ; — par le prévôt et les chanoines de la collégiale de Saint-Firmin-le-confesseur d'Amiens, des cens qui leur sont dus à Béliencourt ; — par Jehan Denys, doyen, et les chanoines de la collégiale de Noyelles-sur-mer, des censives à prendre sur 7 journaux et demi de terre, etc., sis à Cerisy-Buleux ; — par le doyen et les chanoines de Saint-Firmin de Vignacourt, d'un journal de terre sis audit Vignacourt.

4 pièces, parchemin ; 16 feuillets, papier.

1B 356 1575 1575

Aliénations faites : par le prince Charles, cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, abbé commendataire, Valery de Boubers, grand prieur, et les religieux de l'abbaye de Saint-Pierre de Corbie du champart et des censives que ladite abbaye droit de prendre à Quiry-le-sec, etc. ; — par Walerand de Molinghen, prieur, et les religieux de l'abbaye de Notre-Dame de Forestmontier, des censives qui leur sont dues sur la cense de Tirancourt près Bernay ; — par Jacques Rodet, écuyer, économe commis par le Roi au gouvernement du revenu temporel de l'abbaye de Saint-Vast de Moreuil, de 5 journaux 80 verges de bois, sis à Saint- Aubin-en-Harponval (commune du Plessier-Rosainvillers) etc. ; — par Guillaume Martel, aumônier ordinaire du Roi, abbé commandataire, Jehan de Bernamont, vicaire général, et les religieux de l'abbaye de Saint-Josse-sur-mer, de trois fiefs sis audit Saint-Josse ; — par Laurens Symon, écuyer, sieur de Molatte, commissaire député par le Roi aux fruits et revenus de l'abbaye de Saint-Riquier, de 35 journaux de terre sis au Mont de Villers, et de 2 journaux, sis à Yvrencheux, adjugés à Charles de Granbus, écuyer, seigneur dudit lieu ; — par Loys de Lorraine, cardinal de Guise, évêque de Metz, abbé commendataire, Laurens de Buigny, prieur, et les religieux de l'abbaye de Saint-Valery-sur-mer, de 8 journaux de bois, nommés le bois Labbé, à Estré-boeuf ; de 14 journaux de terre, du domaine de la ferme de Martainneville (commune de Bourseville) ; de 6 journaux sis à Woignarue, etc.

8 pièces, parchemin ; 36 feuillets, papier.

1B 357 1575 1575

Aliénations faites : par François Gigault, prieur du prieuré de Notre-Dame d'Airaines, de 2 journaux et demi de pré sis à Airaines ; — par Adrien de Querecques, prieur du prieuré de Saint-Pierre d'Authie, de 9 journaux de terre sis à Vauchelles-lez-Authie ; — par Jehan de Croiset, prieur du prieuré de Saint-Ausbert de Boves, de 9 journaux de terre sis à Boves ; — par René de Mailly, abbé de l'abbaye de Longvilliers, prieur commendataire du prieuré de Davenescourt, de 5 journaux de terre sis à Arviller ; — par Émery Roguée, aumônier de l'abbaye de Saint-Mard-lez-Soissons, prieur du prieure de Saint-Faron d'Esclainvillers, de 4 journaux du bois des Épaves Saint- Faron, adjugés à Jacques de Sericourt, seigneur d'Esclainvillers ; — par Pierre Le Doulx, chanoine de l'église collégiale de Saint-Marcel-lez-Paris, prieur du prieuré de la Trinité, dit de La Chaussée d'Eu, d'une petite maison sise en la haute chaussée d'Eu ; — par le prieur de Notre-Dame de Bagneux (commune de Gézaincourt) de 5 journaux de terre tenant à la forteresse de Doullens.

5 pièces, parchemin ; 25 feuillets, papier.

1B 358 1575-1577 1575-1577

Aliénations faites: par le prieur de Notre- Dame d'Hornoy, des censives dues à son prieuré, sur plusieurs maisons sises à Hornoy ; — par Paul de Foix, conseiller du Roi en son Conseil privé, prieur commendataire, et les religieux du prieuré de Saint-Pierre de Linons, des cens, rentes, etc., que ledit prieuré a le droit de percevoir, à Vermandovillers ; — par Isaac de Flérynes, prieur du prieuré de Saint-Lucien de Viefville, autrement dit de Loeuilly, d'un journal de terre sis au Bosquel, et de 7 journaux à Loeuilly, adjugés à Antoine de Hallewin, seigneur d'Esclebecq, de Wailly, etc. ; — par Antoine de Hallewin, prieur du prieuré de Maintenay, d'un setier de bled froment, de 12 chapons et de 26 sous de rente, dus à son prieuré par Jehan Briois, à cause d'un héritage qu'il possède à Maintenay ; — par Flourent Chivot, prieur du prieuré de Saint- Pierre de Marestmontiers, de 29 sous 9 deniers de censives à prendre sur des vignes et des terres à labour sises à Bouillancourt ; — par Nicole de La Morlière, étudiant à l'Université de Paris, prieur du prieuré de Saint-Christophe de Mareuil près Abbeville, des censives et autres redevances dues audit prieuré sur des héritages sis à Mareuil, à Limercourt (commune de Huchenneville) etc. ; — par le prieur du prieuré de Saint-Aubin-en-Harponval (commune du Plessier-Rosainvillers) de 4 journaux de bois, sis à Mézières-en- Santerre ; — par Loys Chenu, religieux de l'abbaye de Saint- Denis en France, prieur du prieuré de Notre-Dame de Poix, de 4 journaux de terre sis à Moyencourt.

6 pièces, parchemin ; 28 feuillets, papier.

1B 359 1539-1575 1539-1575

Aliénations faites : par Charles Gouffier, étudiant à l'Université de Paris, abbé commendaire, Jacques Le Pot, prieur, et les religieux de l'abbaye de Notre-Dame de Valloires (commune d'Argoules) de 88 mesures de terre sises à Tilloy-Floriville et à Vironchaux ; — par Nicolas Le Mareschal, abbé, et les religieux de l'abbaye de Notre-Dame de Lieu-Dieu (commune de Beauchamp) de 5 journaux de terre tenant à la cense de Nifregny (commune d'Embreville) ; — par les abbé et religieux de l'abbaye de Notre-Dame du Gard (commune de Croy) de 17 journaux et demi de bois, sis près Fricamps, et de 47 journaux de terre, à Belloy-sur Somme.

6 pièces, parchemin ; 8 feuillets, papier.

1B 360 1575 1575

Aliénations faites : par Antoine Després, abbé, et les religieux de l'abbaye de Saint-Jean-lez-Amiens, de 5 journaux et demi de terre sis à Septenville (commune de Rubempré) ; — par Jehan de Fautereau, abbé

commendataire, F. Sorin, prieur, et les religieux de l'abbaye de Notre-Dame de Séry-des-Prés (commune de Bouttencourt) de 4 journaux de terre sis au Busménard (commune du Translay) ; — par noble homme Philbert de Dion, conseiller au Parlement de Paris, abbé commendataire, le prieur et les religieux de Saint-Pierre-lez-Selincourt, des biens de ladite abbaye, jusqu'à la concurrence de 1,176 livres tournois.

5 pièces, parchemin ; 14 feuillets, papier.

1B 361 1576-1577 1576-1577

Commission donnée par les cardinaux Charles de Bourbon, Loys de Guyse, Loys d'Este et autres commissaires délégués du Pape, pour l'exécution de l'aliénation de 50,000 écus de rente du bien temporel des églises de France, à l'évêque et au bailli d'Amiens, afin qu'ils procèdent, en appelant pour adjoint maître Adrian Pecoul, chanoine et archidiacre de Ponthieu, en l'église de Notre-Dame d'Amiens, à la vente et aliénation du bien temporel des bénéfices du diocèse d'Amiens, jusqu'à la concurrence de 1,024 écus de rente, revenant au denier 24, et à raison de 65 sous pour écu, à la somme de 79,872 livres tournois ; — lettres adressées aux commissaires subdélégués : par Henry III, roi de France : « Nous avons entendu que vous vous arrestez à quelques petites difficultez et contentions, les ungs avec les autres, qui cause autant de retardement et confusion à nos affaires. A quoy désirans pourveoir et éviter toutes longueurs, vous mandons et très expressément enjoignons que vous aïez promptement à faire procéder à la vente de ce qui sera mis et imposé sur chacun bénéfice de votre diocèse, etc. ; » — par les cardinaux susnommés, au sujet des plaintes et doléances de plusieurs bénéficiers prétendant avoir été surtaxés.

1 pièce, parchemin ; 6 feuillets, papier.

1B 362 1576-1578 1576-1578

Aliénations faites : par le doyen et les chanoines du Chapitre de Notre-Dame d'Amiens, de 3 journaux de pré, sis au Pont-de-Metz ; de 20 journaux de bois, à Dancourt, vendus à François de Soyecourt, chevalier de l'Ordre du Roi, « à la charge, suivant l'intention desdits de Chapitre, que à raison dudit fief, ledit sieur de Soiecourt ne se porra attituller seigneur de Dancourt, ni Popincourt ; » d'une maison sise à Amiens, où pend pour enseigne Les vertz bonnets, etc. ; — par Antoine de Saveuses, conseiller au Parlement, doyen de l'église d'Amiens, d'un journal de pré sis au Pont-de-Metz..

6 pièces, parchemin ; 41 feuillets, papier.

1B 363 1576-1578 1576-1578

Aliénations faites : par les chanoines de Saint-Wlfran d'Abbeville, le doyen absent, des censives dues à leur collégiale, à Vauchelles et à Épagnette ; — par le prévôt et les chanoines de Saint-Firmin-le-confesseur d'Amiens, d'un fief sis à Acheux-en-Vimeu ; — par Jehan Denys, doyen, et les chanoines de Notre-Dame de Noyellessur- mer, du fief nommé le fief de Saint-Blimont, sis à Saint- Blimont ; — par le doyen et les chanoines de Sainte-Marie- Magdeleine de Rollot, de 6 mines de terre sises à Faverolles ; — par Gabriel de Collesson, dit de Béronne, écuyer, doyen, et les chanoines de Saint-Florent de Roye, de 6 journaux de terre sis à Andechy, etc. ;— par les chapelains de la dite église, de 4 journaux et demi de terre, à Rouvroy ; — par le doyen et les chanoines de Saint-Firmin de Viguacourt, de 4 journaux et demi de terre, en deux pièces, audit Vignacourt.

11 pièces, parchemin ; 29 feuillets, papier.

1B 364 1577-1578 1577-1578

Aliénations faites : par Jehan Carpen-tin, doyen et chanoine de la collégiale

de Saint-Wlfran d'Abbeville, curé de la paroisse de Fontaines-sur-Somme, d'un journal et demi de terre, sis audit Fontaines, appartenant à sa cure ; — par Charles de Saint-Just, curé de Harbonnières, d'une masure sise à Harbonnières, derrière le presbytère ; — par Thibault Petit, curé du village de Saint- Maxent, de 2 journaux de terre sis, l'un, à Erveloy et l'autre à Saint-Maxent. — Opposition de Jehan Gaudefroy, curé de la Vacquerie, à la taxe imposée sur sa cure, dont le revenu annuel n'est que de 110 livres tournois : « Par la bulle et ordonnance de la subvention accordée par le Clergé au Roy, notre sire, de prendre 50,000 écus de rente, il est mandé de y taxer et cotiser seulement les bénéfices ayant 300 livres de rente et au-dessus. »

2 pièces, parchemin ; 16 feuillets, papier.

1B 365 1577-1578 1577-1578

Aliénations faites : par Jehan Carpen-tin, doyen de Saint-Wlfran d'Abbeville, Loys Broquer, Robert Foubelin, Pierre Ducrocq, Jehan de Boulenois et Jehan Boengest, tous chapelains de l'église Saint-Jean-des-Prés, à Abbeville, de 3 setiers de bled, à prendre, chaque année, sur le moulin de Rouvroy-sur-Somme (commune d'Abbeville) appartenant à noble homme Octavian de Bosse et Jehenne du Hamel, sa femme ; — par Pierre Bernard, licencié ès lois, chapelain de la chapelle Saint-Sulpice, à Breilly, de 2 journaux de terre sis audit Breilly. — Sentence des commissaires subdélégués au diocèse d'Amiens, qui condamne Fremin Coeullet, chapelain de l'une des deux chapelles de Frcssenneville, et Robert Coeullet, son frère, fermier du revenu de cette chapelle, à rembourser à Frère Pierre Gérin, chapelain de l'autre chapelle, 6 écus, moitié de la somme qu'il a payée pour la taxe des deux chapelles, etc.

2 pièces, parchemin ; 6 feuillets, papier.

1B 366 1577-1578 1577-1578

Aliénations faites : par Pierre de Fortia, aumônier ordinaire du Roi et de la Reine, abbé commendataire, Philippes Payen, prieur claustral, et les religieux de l'abbaye de Saint-Acheul-lez-Amiens, de deux maisons sises à Amiens ; de 16 à 18 journaux de bois, sis à Bougainville, adjugés à noble homme Antoine de Saveuses, conseiller au Parlement ; — par Pierre Delbène, aumônier ordinaire du Roi, abbé, François de Fontaines, prieur, et les religieux de l'abbaye de Notre-Dame d'Eu, de 7 journaux de terre sis à Mers, et de 11 journaux, à Lanchères.

4 pièces, parchemin ; 12 feuillets, papier.

1B 367 1577 1577

Aliénations faites: par Nicolle Mallet, prieur du prieuré de Saint-Antoine de Conty, de 14 livres 10 sous de cens foncier, que doit Jehan de Paillart, sieur de Chocqueuse, à cause des terres et héritages, sis à Floury, qu'il tient dudit prieuré ; — par le prieur de Goyencourt, des censives dues a son prieuré, sur quatre maisons sises à Damery ; — par Claude Digeon, prieur du prieuré de Saint- Denis de Poix des censives dues à son prieuré sur plusieurs maisons sises à Eplessier ;— par Jehan de Fontaines, prieur du prieuré de Saint-Mard-lez-Cressonnières (commune de Roye) de 4 journaux un quartier de terre sis à Dancourt.

1 pièce, parchemin ; 18 pièces., papier.

1B 368 1596-1598 1596-1598

Aliénations faites: par Antoine Mariage, prieur, et les religieux de l'abbaye de Saint-Martin d'Auchylez- Aumale, de 12 mines de bled et de 8 mines d'avoine, à prendre, chaque année, sur la ferme d'Hermilly (commune de Thieulloy-1'Abbaye) appartenant à l'abbaye du Gard ; — par le prince

Charles, cardinal de Bourbon, abbé commendataire, Valery de Boubers, prieur, et les religieux de l'abbaye de Saint-Pierre de Corbie, par bail à ferme de 27 ans, des dîmes et des champarts que l'abbaye a le droit de prendre, chaque année, à Bray, à Naours, etc. ; — par François Pecoul, prieur, Nicole Preudhomme, prévôt, et les religieux de l'abbaye de Notre-Dame de Forestmontier, de 85 journaux de bois sis à Bernay.

9 pièces, parchemin ; 28 feuillets, papier.

1B 369 1577 1577

Aliénations faites : par Antoine Couppe, aumônier ordinaire du Roi et de la Reine, abbé commendataire, et les religieux de l'abbaye de Saint-Saulve de Montreuil-sur-mer, des censives que ladite abbaye recevait à Frohen ; — par Jacques Rodel, économe du revenu temporel de l'abbaye de Saint-Vast de Moreuil, et les religieux de cette abbaye, de 10 journaux et demi de terre sis à Moreuil et à Neuvillesire- Bernard ; — par l'abbé et les religieux de l'abbaye de Saint-Josse-sur-mer, d'un fief noble, sis à Fressenneville, adjugé à Françoise de Warty, dame de Picquigny, mère et tutrice d'Emmanuel-Philibert d'Ailly, vidame. d'Amiens ; — par Loys de Lorraine, cardinal de Guise, et les religieux de l'abbaye de Saint-Valery-sur-mer, du fief de Hocquelus (commune de Maisnières) adjugé à Charles Dardre, écuyer, seigneur de Feuquerolles (commune de Feuquières).

2 pièces, parchemin ; 16 feuillets, papier.

1B 370 1576-1577 1576-1577

Aliénations faites : par Charles Laigniel, prieur, et les religieux du prieuré de Saint-Pierre d'Abbeville, d'un droit de champart à prendre, chaque année, sur des terres sises à Cramont ; — par François Gigault, chanoine de l'église de Boulogne, prieur du prieuré de Notre-Dame d'Airaines, de 4 journaux et demi de pré ; — par Jacques Le Doulx, évêque d'Ébron, prieur du prieuré de Saint-Remy-au- Bois, dit l'Hermitage Ringuet, à Montières (commune d'Amiens) de 3 journaux de terre sis à Renencourt (même commune) ; — par Nicole Fynet, religieux de l'abbaye de Notre-Dame de Cuissy, prieur du prieuré de Saint-Pierre d'Authie, de 30 journaux de terre sis à Hébeville (commune de Toutencourt) ; — par Charles de Frieucourt, écuyer, prieur du prieuré de Sainte-Marie-Magdeleine de Verjolay (commune du Boisle) de 9 journaux de terre sis à Labroye ; — par Jehan de Croiset, prieur du prieuré de Saint-Ausbert de Boves, de 33 à 34 journaux de terre sis à Boves.

5 pièces, parchemin ; 27 feuillets, papier.

1B 371 1576-1578 1576-1578

Aliénations faites : par René Baron, étudiant à l'Université de Paris, prieur commendataire du prieuré de Saint-Martin de Wagny (commune de Corbie) de 31 journaux de terre sis à La Neuville-lez-Corbie, à Bonnay, etc. ; — par René de Mailly, prieur du prieuré de Notre-Dame de Davenescourt, de 5 journaux 97 verges de terre sis à Arvillers ; — par Antoine Foucqueau, prieur du prieuré de Saint-Médard de Domart-lez-Ponthieu, de 70 journaux de terre sis audit Domart- ; — par le prieur du prieuré de Saint-Pierre de Dompierre, de 13 journaux et demi de terre, faisant partie de la cense de Watéglise (commune de Dompierre) ; — par Émery Roguée, prieur du prieuré de Saint-Faron d'Esclainvillers, de 9 journaux et demi du bois des Épaves Saint-Faron, adjugés à Jacques de Sericourt, écuyer, seigneur d'Esclainvillers ; — par Pierre Le Doulx, prieur du prieuré de la Sainte-Trinité près la ville d'Eu, de 5 journaux de pré sis au village de La Chaussée (commune d'Eu).

7 pièces, parchemin ; 39 feuillets, papier.

1B 372 1577-1578 1577-1578

Aliénations faites : par Antoine de Saveuses, conseiller au Parlement, prieur du prieuré de Saint- Léger de Flixecourt, de 3 journaux de terre sis à Flixecourt ; — par Antoine Le Roy, écolier à l'Université de Paris, prieur de Saint-Pierre de Frémontiers, des censives dues à son prieuré, sur deux masures sises à Frémontiers, etc. ; — par Philippe Glachant, prieur du prieuré de Saint-Pierre et Saint Paul de Gamaches, d'un fief sis à Gamaches, etc. ; — par Antoine de Laubespin, custode en l'église de Lyon, prieur du prieuré de Notre-Dame de Bagneux (commune de Gézaincourt) d'une maison et de 54 journaux de terre sis à Longuevillette ; — par Charles Le Maugnier, prieur du prieuré de Notre-Dame d'Hornoy, de 3 journaux et demi de bois et de 10 journaux de terre ; — par Antoine Le Doux, étudiant à l'Université de Paris, prieur commendataire de Saint-Valery de Laleu, des censives dues à son prieuré sur plusieurs terres et maisons sises à Dromesnil, à Airaines, etc.

6 pièces, parchemin ; 31 feuillets, papier.

1B 373 1576-1578 1576-1578

Aliénations faites : par Amable Decourchelles, prieur du prieuré de Saint-Taurin-en-Santerre (commune de L'Échelle) de 14 journaux de bois, sis à Hattencourt, adjugés à Michel Gérault, maire de Puzeaux ; — par Paul de Foix, prieur, Antoine Vinot, prévôt, et les religieux du prieuré de Saint-Pierre de Lihons, de 36 mencaudées et un quartier de terre sis à Pys, etc. ; — par Laurens Gaboys, étudiant au collège de Marmoutier, prieur du prieuré de Maintenay, de 14 mesures et demie de bois, sises à Villerssur-Authie, adjugées à Antoine de Glisy, seigneur du Valdes- Maisons (commune de Talmas) ; — par Flourent Chivot, prieur du prieuré de Saint-Pierre de Marest-Montiers, de 3 journaux de pré sis à Marest-Montiers.

5 pièces, parchemin ; 27 feuillets, papier.

1B 374 1564-1577 1564-1577

Aliénations faites : par Artus Damerval, grand prieur de l'abbaye de Fécamp, prieur du prieuré de Notre-Dame de Méricourt, de 4 journaux de bois sis à Harbonnières, etc. ; — par Antoine du Gard, religieux de l'abbaye de Saint-Fuscien-au-Bois, prieur du prieuré de Notre- Dame de Molliens-Vidame, du champart qui se prend sur les terres du fief de Séresmaisnil, adjugé à Françoise de Warty, dame de Picquigny ; par Raphael Dalbiac, successeur d'Antoine du Gard, de 4 journaux de terre sis audit Molliens, etc. ; — par Christophe Robillard, prieur du prieuré de Senarpont, de 10 journaux de terre sis à Senarpont, derrière le bois de Roteleux ; par Jehan Prévost, docteur en théologie, successeur de Christophe Robillard, de 11 journaux de pré. — Sentence des commissaires délégués pour l'exécution de l'aliénation de 50,000 écus de rente du bien temporel des églises de France, qui réduit à un écu de rente la taxe imposée sur le prieuré de Notre-Dame de Poix, dont le revenu est de 300 livres au plus.

8 pièces, parchemin ; 25 feuillets, papier.

1B 375 1577 1577

Aliénation faite par Charles Gouffier, abbé commendataire, Jacques Le Pot, prieur, et les religieux de l'abbaye de Notre-Dame de Valloires (commune d'Argoules) de 124 mesures de bois, sises à Tilloy-Floriville, adjugées à Jehan Vacquette. — Entérinement, par Tes commissaires subdélégués au diocèse d'Amiens, des lettres patentes du Roi, données à Blois, le 6 décembre 1576, qui déclarent l'abbaye de Cercamp (commune de Frévent) exempte de toutes taxes, même de la dernière faite pour l'aliénation de 50,000 écus de rente. — Aliénations faites : par René de Mailly, abbé, Gilles Picqueudaire, prieur, et les religieux de Notre-Dame de Longvillers, d'une rente de 6 livres 5 sous, due à cette abbaye par Jehan Le Scellier, à cause de

Marie de La Croix, sa femme, sur une maison et 18 mesures de terre sises à Wis-ès-Maretz (commune de Caloterie) ; — par Jehan de Fautereau, abbé commendataire, Jehan Lobligeoys, prieur, et les religieux de l'abbaye de Notre-Dame de Séry-des-Prés (commune de Bouttencourt) d'un fief sis à Friville, et consistant en censives, etc., adjugé à noble homme René de Roussel, seigneur dudit Friville ; — par Claude de Mouchy, abbesse, Franchoise de Lespinoy, prieuse, et les religieuses de l'abbaye de Sainte-Austreberte, de Montreuil-sur-mer, d'un fief sis à Toutendal, et de 4 setiers de bled de redevance annuelle, dus auxdites religieuses par l'abbaye de Saint-André-au-Bois.

9 pièces, parchemin ; 20 feuillets, papier.

1B 376 1580-1623 1580-1623

Quittances des sommes payées, suivant la taxe faite par le lieutenant général au bailliage d'Amiens, aux experts chargés de la visite des édifices et bâtiments des abbayes, prieurés, hôpitaux et maladreries qui sont dans l'étendue de ce Bailliage ; — procès-verbaux de visite : des nouveaux cloîtres construits au cimetière de Saint- Denis d'Amiens ; — des travaux faits à l'église de Riencourt. — Requête de Michel Bazin, chapelain de la chapelle de Saint-Servais d'Estouvy près Montières (commune d'Amiens) afin d'obtenir main levée de la saisie faite du revenu de cette chapelle, pour défaut d'entretien. — Arrêt du Parlement, ordonnant qu'il soit vendu, par le bailli d'Amiens ou son lieutenant, des biens de l'abbaye de Saint- Pierre de Corbie ; jusqu'à la somme de 3,000 écus, pour être employés aux réparations des bâtiments et enclos de cette abbaye ; — procès-verbal de visite de l'église, du clocher, des cloîtres, etc. ; — aliénations faites par Loys de Lorraine, abbé, et les religieux de Corbie, des moulins de Sailly-Laurette et de Mons-à-Moulins (commune de Chipilly) ; de 100 journaux de terre, à la sole, sis à Bayonvillers ; des grosses dîmes de Monchy-le-perreux (Monchy-Humières) ; de la terre et de la cense de Berny, etc.

36 feuillets, papier.

1B 377 1599-1608 1599-1608

Requête d'Antoine Hanicque, religieux de l'abbaye de Corbie, prieur du prieuré de Saint-Ausbert de Boves, afin d'obtenir main levée de la saisie du revenu de son prieuré ; — conclusions du procureur du Roi au bailliage d'Amiens : «Il se trouve que ledict prieuré est de 1,000 ou 1,200 livres de revenu, désert et abandonné, sans résidence de prieur ny aultres religieux, encore qu'il soit conventuel, tout ruyné et désolé, mesme la chapelle, en laquelle il ne se faict pas et ne se peult faire aulcun service divin, et où il n'y a ny livre ny ornemens, etc. ; » — sentence qui maintient la saisie du quart du revenu, pour être employé aux réparations, etc. — Conclusions du procureur du Roi, sur les requêtes en main levée présentées : par Claude du Souich, religieux de Corbie, prieur de Saint-Martin de Wagny (commune de Corbie) : « L'abbaye de Corbie aiant plusieurs prieurés quy en deppendent, les religieux d'icelle quy en sont pourveus doibvent résider sur les lieux ; y faire le saint service divin, selon la fondation d'iceux, et entretenir les églises et aultres bastimens. Le prieuré en question, par la faulte de ladicte résidence, est réduict à telle extrémité que c'est ung lieu inhabitable, désert et habandonné d'un chascun, etc. ; » — par Guillaume Bellin, prieur de Saint- Médard de Domart-lez-Ponthieu : « Il appert n'y avoir aulcun prieur sur le lieu, ny religieulx, quy est contre la fondation d'icelluy, estant conventuel, selon qu'il se voit par la ruyne des cloistres et dortoir, et que le coeur de l'église est du tout ruyné et tombé par terre, faute d'entretenement ; encores que ledict prieuré soit le plus riche de ce Bailliage, et en valleur de 2,400 livres de rente, etc. ; » — par François de Larce,

écuyer, seigneur de Moncomet, au nom de Charles de Larce, son fils, prieur du prieuré de Dompierre : « Il se trouve, par la Visitation du prieuré en question, qu'il est de 5 à 600 livres de rente ; et néantmoins que l'église et aultres bastimens sont tellement ruynez que sy promptement il n'y est pourrai, tout viendra à bas, etc. ; » — par François de Lagrené, prieur de Flixe-court : « Il appert, par les visitations des années 1599 et 1607, que le prieuré en question est conventuel et curai, par les vestiges des dortoir, cloistres et aultres édiffices quy se voient encore à-présent ; pour quoy entretenir et le saint service divin, il auroit esté fondé de plusieurs grands biens ; auquel prieuré néantmoins il n'y a aulcun prieur résidant, etc. ; » — par François de Saisseval, religieux de Corbie, prieur de Saint-Nicolas de Regny (commune de Jumel) : « Ledict prieuré est riche de 5 ou 600 livres de rente, et a esté aultrefois conventuel ; et néantmoins il n'y a aucun prieur résidant, et sont tous les édifices desmolis, et sy peu de chappelle qu'il y reste ne sert que de grange, etc. ; » — par Robert de La Haye, religieux de Saint-Fuscien, prieur de Saint-Germain-sous-Bresle : « Ce prieuré a esté antiennement fort bien et pieusement basti, tant en église que aultres esdiffices nécessaires pour le prieur, aiant eu l'honneur, ledict prieuré, de recepvoir la sépulture du corps de monsieur Saint Germain-l'Auxaurois ; et maintenant il est ruyné quasy en toutes ses parties, et sans aulcune décoration d'ornemens, livres, luminaires et aultres choses nécessaires ausaint service divin, pour l'absence du suppliant, quy faict sa résidence en l'abbaye de Saint-Fuscien-au- Bois, etc. »

12 feuillets, papier.

1B 378 1575-1607 1575-1607

Requête en main levée de la saisie du revenu de son prieuré, présentée par Pierre de Lespinoy, prieur de l'abbaye de. Saint-Jean d'Amiens, « Faisant sa résidence en une des censes d'icelle abbaye ; en laquelle cense, il y a une chappelle appelée Ollincourt (commune de Flesselles) à laquelle est annexée une petite cure nommée Grillieu, etc. » — Ordonnance du lieutenant général au Bailliage d'Amiens, autorisant les religieux de l'abbaye de Saint-Pierre-lez-Selincourt à abattre, dans leurs bois, 75 chênes, pour être employés aux nouvelles couvertures de la grange et du dortoir de ladite abbaye. — Information faite à la requête d'Anthoinette de Pellevé, abbesse de Notre- Dame du Paraclet-des-Champs (commune de Cottenchy) contre Anthoinette Forme, religieuse de cette abbaye, qui voulait usurper la place d'abbesse ; — procès-verbal fait en exécution de l'arrêt du Conseil du Roi, qui maintient Anthoinette de Pellevé en la possession et saisine de l'abbaye du Paraclet, de ses fruits et revenus, et ordonne la restitution de ceux qui ont été perçus par Anthoinette Forme et consorts, depuis le trouble fait à la dame de Pellevé.

7 feuillets, papier.

1B 379 1566-1596 1566-1596

Extrait d'un ancien dénombrement du temporel de l'évêché d'Amiens (seigneuries de Hem et de Montières-lez-Amiens). — Procès-verbal dressé par Jehan Lequieu, président et lieutenant général au bailliage d'Amiens, de la délivrance faite à Nicolas de Bailly, prieur, et aux religieux de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux, du reliquaire du manteau de Saint Martin, qui était sous scellé depuis le décès du cardinal de Créquy : « Nous nous sommes transporté en la trésorerie de cette abbaye, où avons fait faire ouverture d'une arrnaire (sic) de bois, dans lequel avonh trouvé un reliquaire nommé Le manteau Saint Martin ; et trouvé, pendant au col de l'ymage de Monsieur Saint Martin, une petite chaîne d'or à laquelle pend une . pierre, en forme de pointe, laquelle avons fait veoyr par Simon Martin,

orfèvre, qui a esté présent lors que inventaire a esté fait dudit reliquaire et autres d'icelle abbaye, après le décedz dudit feu sieur cardinal de Créquy, pour sçavoir si c'est la mesme pierre qui estoit audit reliquaire lorsque ledit inventaire fut fait, et s'il n'a pas esté changé. Et lequel Martin, après serment par lui fait, et avoir veu et visité, en notre présence, a dict que ladite pierre est une poincte de diamant, et celle mesme qui lui fut monstrée lors que inventaire fut fait dudit reliquaire, après le décedz dudit feu sieur cardinal de Créquy ; ce qu'il congnoist par ce que on n'a touché au chatton où ledit diamant est enchassé. Lequel diamant avons fait veoir, avec ledit Martin, par Jehan de Gravai et Hector de Fontaines, orfèvres, pour sçavoir la valeur d'icelui ; lesquelz, après avoir icelui veu, et que leur avons fait prester le serment, ont dict unanimement que ladite pointe est un diamant en poincte, qu'ils estiment valoir 200 écus, etc. » — Inventaire des titres, des reliquaires et des ornements d'église de l'abbaye de Saint- Pierre-lez-Selincourt, fait par V. Le Roy, lieutenant général au Bailliage d'Amiens, à la requête de Philippes Le Buteux, nommé économe de ladite abbaye : « Le repositoire de sainte larme tenu par deux anges, le tout d'argent ; la sainte larme enchassée en argent ; le bras de saint Pierre, couvert d'argent ; le pied de saint André, aussi couvert d'argent ; une ymage de sainte Catherine, en laquelle est enchassé ung reliquaire ; une grande croix d'argent, avecq une autre petite, où il y a de la vraye Croix, etc. » — Lettres de l'amortissement de tous les biens possédés par l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, moyennant la somme de 100,000 livres tournois.

4 feuillets, papier.

COLLÈGE D'AMIENS (JÉSUITES) (1762-1764)

1B 380 1762-1764 1762-1764

Procès-verbal fait en exécution de l'arrêt rendu, le 23 avril 1762, par le Parlement de Paris, et contenant : les noms, prénoms, âges et lieux de naissance des prêtres et autres membres de la Compagnie de Jésus qui composaient, au 30 avril de cette année, le personnel du collège d'Amiens ; le nombre des livres trouvés sur chaque rayon de la bibliothèque (total : 3,643 volumes) ; l'état des dettes actives et passives ; l'inventaire des archives du collège, etc. ; — récolement des vases sacrés, des ornements, etc., de l'église et de la chapelle dite de la Congrégation ; — procès-verbaux : de la vente des meubles et effets appartenant aux soi-disant Jésuites dudit collège : « Quatre tableaux, à cadre de bois, représentant quatre Jésuites, adjugés à Louis Bigain, manouvrier, à 30 sous ; deux tableaux, à bordure de Bois, l'un représentant la cène et l'autre le voeu de Louis XIII, adjugés à Vincent Franizel, brocanteur, à 6 livres ; sept vieux tableaux, représentant des Jésuites, adjugés au même, à 3 livres 11 sous ; deux grands tableaux, à bordure de bois noirci, l'un représentant Louis XIII et l'autre la Sainte Vierge, adjugés au même, à 3 livres 2 sols ; deux autres grands tableaux, l'un représentant un Pape et l'autre un Évêque, adjugés à Jacques Le Blond, brocanteur, à 27 sols ; une thèse en satin, avec son cadre doré, adjugée à la femme de Charles Lefèvre, revenderesse, à 6 livres ; » (total de la recette : 3,062 livres 3 sous ; frais, 492 livres 1 sou ; produit net : 2,570 livres 2 sous) ; — de la distribution faite par les officiers municipaux d'Amiens, des pièces d'argenterie appartenant à l'église et à la chapelle des Jésuites, qu'ils ont retenues, en vertu de l'arrêt du Parlement, du 31 août 1762 : à l'église de Saint-Firmin-en-Castillon, d'un soleil doré, etc., estimés 1,291 livres 15 sous 9 deniers ; à l'église de Saint- Firmin-le-confesseur, d'une croix et d'un plat d'argent, etc., estimés 802 livres 14 sous ; à l'église

de Saint-Remy, d'un grand ciboire doré, etc., estimés 566 livres 15 sous 9 deniers ; aux religieux Jacobins, d'un calice, etc., estimés 201 livres 10 sous ; — du dépôt fait au greffe du bailliage, par Jean-Baptiste Roger, économe séquestre des biens du collège d'Amiens, du bordereau délivré par le directeur et le contrôleur de la Monnaie de cette ville, de la remise faite à leur change du surplus des argenteries du collège, dont le prix s'élevant à 2,379 livres 14 sous 9 deniers, a été payé comptant (une Vierge, une croix, deux burettes avec le plat, de la Congrégation des écoliers, 1,524 livres 19 sous 7 deniers) ; — de la recherche, dans la bibliothèque du collège, des livres indiqués dans le recueil intitulé : Extraits des assertions, etc., et de la vérification de ceux qui s'y trouvaient ; — du transport de ces livres au greffe du bailliage, pour y être supprimés.

10 pièces, papier (1 imprimée).

1B 381 1762 1762

Nomination d'un économe séquestre des biens et revenus des soi-disant Jésuites d'Amiens ; — ordonnance des officiers pu bailliage d'Amiens, pour l'enregistrement, dans leurs registres aux chartes, de l'arrêt du Parlement qui leur prescrit de mettre les régents du collège en possession de tous les lieux nécessaires à la tenue du collège et à leur logement ; et, dans le cas où la communication entre les régents, les écoliers et les soi-disant Jésuites ne pourrait être évitée, d'ordonner à ces derniers de se retirer dans leur maison de retraite sise près le collège et dans le château de la Boutillerie (commune d'Amiens) : « Nous réservant, sous le bon plaisir de la Cour, à nous pourvoir et justifier contre les fausses et injurieuses imputations faites et portées dans les requêtes visées dans le présent arrêt, etc. ;» — signification faite aux soi-disant Jésuites d'Amiens, en parlant au Père Cahière, procureur de leur maison, de l'ordonnance rendue par les officiers du Bailliage, pour l'exécution de l'arrêt cité ci-dessus ; — ordonnance rendue sur la requête présentée audit Bailliage par les PP. Descarreaux, recteur, et Cahière, procureur des Jésuites, enjoignant à l'économe séquestre des biens du collège, de payer aux soidisant Jésutes qui sont retirés dans la maison de retraite, la somme de 1,200 livres, pour subvenir à leur subsistance et à leur entretien dans ladite maison.

6 feuillets, papier.

1B 382 1762 1762

Arrêts du Parlement : ordonnant aux maire et échevins d'Amiens et au Conseil de ladite ville, de s'assembler à l'effet de délibérer sur ce qu'ils estimeront convenable pour la tenue du collège, par autres que les soi-disant Jésuites, etc. ; — autorisant lesdits officiers municipaux à compulser, dans tous les dépôts publics, les titres et pièces concernant les revenus de ce collège, etc. ; — concordat passé entre les officiers municipaux et les professeurs qu'ils ont choisis ; — procès-verbaux : d'installation des nouveaux maîtres professeurs et régents : pour la classe de physique, Charles-François Roland Le Virloys ; pour la logique, Jean-François Bellegueule, prêtre, né à Amiens ; pour la rhétorique, Jean-Baptiste Gossart ; pour la seconde, Jacques Delille, né à Clermont-Ferrand, âgé de 24 ans ; pour la troisième, Nicolas-Joseph Sélis ; pour la quatrième, Jacques Bayard, né à Mailly-Rainneval, tous maîtres ès arts ; pour la cinquième et la sixième, Firmin Caboche, bachelier en théologie, né à Aubercourt ; — de la prestation de serment de ces professeurs, par lequel ils ont juré « d'être fidèles au Roi, de maintenir les libertés de l'église gallicane, de ne rien enseigner au contraire, notamment aux quatre articles de la déclaration du clergé de France, du 19 mars 1682. »

1 pièce, parchemin ; 12 pièces, papier (1 imprimée.)

1B 383 1762-1763 1762-1763

Ordonnance des officiers du bailliage d'Amiens nommant M. Desachy d'Ollancourt, conseiller audit Bailliage, commissaire chargé d'inspecter et de visiter le collège d'Amiens, etc. ; — arrêt du Parlement ordonnant l'exécution de la sentence des officiers du bailliage, par laquelle ils ont nommé Jean-Baptiste Roger, séquestre des Biens appartenant aux soi-disant Jésuites, dans leur ressort ; à la charge de s'abstenir de faire aucunes fonctions de commis greffier dans les affaires concernant lesdits Jésuites ; — procès-verbal de l'installation du sieur Firmin Caboche, nommé principal provisoire du collège ; — concordat passé entre la Ville et maître Jean-Baptiste Bourlier, licencié de la Faculté de théologie de Paris, nommé professeur de théologie au collège ; — procès-verbal de son installation. — Requête des professeurs pour réclamer le premier quartier de leurs appointements ; — ordonnance de paiement. — Procès-verbal fait au collège, au sujet des contestations qui ont eu lieu entre le sieur Roland Le Virloys et les sieurs Gossart et Sélis, pour une armoire et des tablettes de bibliothèque qui avaient été enlevées des chambres où elles étaient renfermées ; — ordonnance du Bailliage enjoignant au sieur Gossart, de remettre l'armoire dans la chambre réservée pour les chartes, ou trésor littéral du collège ; au sieur Le Virloys, de faire l'enseignement de la physique, en robe de maître ès arts, et de conduire ses écoliers à la messe qui se dit dans l'église du collège, les jours de classe, etc.— Procès-verbal constatant que les échevins députés par les maire et échevins d'Amiens, ont été mis en possession des maisons de la retraite et de Boutillerie « qui ont servi aux ci-devant soi-disant Jésuites qui ont tenu le collège de cette ville ; le tout provisoirement et jusqu'à ce qu'il en ait été par la Cour définitivement ordonné.»— Ordonnance des officiers du Bailliage, sur la requête présentée par Jacques Delille, professeur de seconde, dans laquelle il expose « Qu'étant actuellement (12 octobre 1762) attaqué d'une fièvre quarte, il lui est nécessaire d'avoir une chambre à feu, » autorisant le requérant à occuper la chambre réservée pour le principal, à condition de la quitter lorsqu'il en sera requis. — Procès-verbal d'installation et de prestation de serment d'Adrien-Alexis Prévost, prêtre, licencié en théologie de la Faculté de Paris, principal, et de Victor-Michel de Coisy, diacre du diocèse d'Amiens, sous-principal du collège d'Amiens.

15 feuillets, papier.

HÔTEL-DIEU D'AMIENS

1B 384 1556-1622 1556-1622

Récolement des meubles de l'Hôtel-Dieu d'Amiens : « Un calice d'argent doré, donné par Marguerite Judas ; un chef Saint Jehan, en un plat doré soutenu de deux anges et d'un pied de bois couvert d'argent, avec une croisette d'or y pendant, où sont 6 perles ; etc. » — Lettres patentes du Roi, portant pouvoir de procéder aux baux à ferme des Hôtels-Dieu, des maladreries, etc. ; — déclarations des biens appartenant : à l'Hôtel-Dieu de Daours ; — aux maladreries : de Lamotte-en-Santerre ; — de Molliens-Vidame ; — de Naours ; — de Saint-Maulvis ; — de Saint- Sauveur, etc. — Ordonnance du lieutenant particulier au Bailliage d'Amiens, rendue sur la requête du procureur pour office de cette ville, dans laquelle est exposée la nécessité de secourir les pauvres mendiants et de les empêcher « d'aller mendier avant ladicte ville, par grandes troupes, etc. ;» — procès-verbaux des assemblées convoquées pour délibérer sur les secours à donner aux pauvres : « Nous Jehan LeQuieu, escuïer, seigneur de Moyenneville, président et lieutenant général au bailliage d'Amiens, ayant esgard aux adviz

donnez particulièrement par ceulx appeliez et présens à ladite assemblée, avons ordonné et ordonnons que doresenavant sera estably ung Bureau perpétuel des pauvres enceste ville d'Amiens, pour la nourriture des pauvres invalides de ladite ville, desquelz pauvres sera faicte description par ceulx qui seront à ce commis par les maïeur, prévost et eschevins de ceste dite ville, dedans la huitaine, avec deux personnages de chacun estat, etc. »

41 pièces, papier (1 imprimée.)

ADJUDICATIONS

Adjudications (1596-1790, lacunes)

1B 3778	1596	1596
1B 3779	1597	1597
1B 3780	1598	1598
1B 2006	1601	1601
1B 2007	1602-1603	1602-1603
1B 2008	1603	1603
1B 2016	1603-1660	1603-1660
1B 2013	1622	1622
1B 2017	1622	1622
1B 2018/1	1627-1633	1627-1633
1B 3767	1631	1631
1B 2018/2	1631, 1636-1640	1631-1640
1B 2018/3	1632-1633, 1635-1636, 1638-1639	1632-1639
1B 2019/1	1634	1634
1B 2019/2	1635	1635
1B 2020	1636-1637	1636-1637
1B 2021/1	1638	1638
1B 2021/2	1639	1639
1B 2022/1	1640	1640
1B 2022/2	1641	1641
1B 2023/1	1642	1642
1B 2023/2	1643	1643
1B 2023/3	1643-1650	1643-1650
1B 2024	1644-1645	1644-1645
1B 2025	1646-1647	1646-1647
1B 2026	1648-1649	1648-1649
1B 2027/1	1650-1651	1650-1651
1B 2027/2	1652	1652
1B 2028/1	1653-1654	1653-1654
1B 2028/2	1655	1655
1B 2029	1654-1657	1654-1657

1B 2030/1	1656	1656
1B 2030/2	1657-1658	1657-1658
1B 2031/1	1659	1659
1B 2031/2	1660-1661	1660-1661
1B 2032/1	1662	1662
1B 2032/2	1663-1664	1663-1664
1B 2033/1	1665	1665
1B 2033/2	1666	1666
1B 2033/3	1667	1667
1B 2034	1666-1672 (ville)	1666-1672
1B 2036/1	1668-1669	1668-1669
1B 2036/2	1670	1670
1B 2036/3	1672, 1er semestre	1672
1B 2037/1	1672, 2e semestre	1672
1B 2037/2	1673-1674	1673-1674
1B 2038/1	1672-1674 (ville)	1672-1674
1B 2038/2	1675-1677 (ville)	1675-1677
1B 2039/1	1675-1677	1675-1677
1B 2039/2	1678-1679	1678-1679
1B 2040/1	1682-1685	1682-1685
1B 2040/2	1678-1682 (ville)	1678-1682
1B 2041/1	1681-1682	1681-1682
1B 2041/2	1683-1684	1683-1684
1B 2042/1	1685	1685
1B 2042/2	1686	1686
1B 2042/3	1687	1687
1B 2043	1686-1688	1686-1688
1B 2044	1689-1692	1689-1692
1B 2045	1692	1692
1B 2046/1	1693-1694 (ville)	1693-1694
1B 2046/2	1695 (ville)	1695
1B 2046/3	1696 (ville)	1696
1B 2047/1	1693 Décrets, licitations.	1693
1B 2047/2	1694-1695	1694-1695
1B 2047/3	1696 Décrets, baux.	1696
1B 2048	1694 Adjudications ? Sentences ?	1694
1B 2049/1	1697-1698	1697-1698
1B 2049/2	1699-1700	1699-1700

	Décrets, baux.	
1B 2050/1	1697	1697
1B 2050/2	1698-1700	1698-1700
1B 2051/1	1701	1701
1B 2051/2	1702-1703	1702-1703
1B 2052	1704-1706	1704-1706
1B 2053/1	1707-1708	1707-1708
1B 2053/2	1709-1711	1709-1711
1B 2053/3	1712-1714	1712-1714
1B 3918/1	1715	1715
1B 3918/2	1716-1717	1716-1717
1B 2055/1	1718-1719	1718-1719
1B 2055/2	1720-1721	1720-1721
1B 2055/3	1722-1723	1722-1723
1B 2056/1	1724-1725	1724-1725
1B 2056/2	1726-1727	1726-1727
1B 2057	1728-1729	1728-1729
1B 2058/1	1730-1731	1730-1731
1B 2058/2	1732-1733	1732-1733
1B 2058/3	1734-1735	1734-1735
1B 2058/5	1736	1736
1B 2059/1	1737-1738	1737-1738
1B 2059/2	1739	1739
1B 2060/1	1740-1741	1740-1741
1B 2060/2	1742	1742
1B 2061/1	1743-1744	1743-1744
1B 2061/2	1745-1746	1745-1746
1B 2062/1	1747	1747
1B 2062/2	1748	1748
1B 2063/1	1749-1750	1749-1750
1B 2063/2	1751	1751
1B 2064/1	1752	1752
1B 2064/2	1753	1753
1B 2065	1754-1755	1754-1755
1B 2066	1756-1757	1756-1757
1B 2067	1758-1759	1758-1759
1B 2068/1	1760-1762 Décrets volontaires, baux.	1760-1762
1B 2068/2	1763	1763
1B 2069/1	1764	1764
1B 2069/2	1765	1765

1B 2070/1	1766	1766
1B 2070/2	1767	1767
1B 2071	1768-1769	1768-1769
1B 2072	1770	1770
1B 2073	1771-1772	1771-1772
1B 2074	1773-1774	1773-1774
1B 2075/1	1775-1776	1775-1776
1B 2075/2	1777-1778	1777-1778
1B 2075/3	1779-1780	1779-1780
1B 3754/1	1781-1782	1781-1782
1B 3754/2	1783	1783
1B 3755	1784	1784
1B 2076	1788-1790	1788-1790

Affiches ou publications d'adjudications (1607-1753, lacunes)

1B 3561	1607	1607
1B 3568	1607-1615	1607-1615
1B 3562	1614	1614
1B 3563	1617	1617
1B 3564	1618	1618
1B 3569	1623	1623
1B 2817/1	1623-1630	1623-1630
1B 2817/2	1623-1630	1623-1630
1B 2830	1625	1625
1B 3565/1	1626	1626
1B 3565/2	1626	1626
1B 2035	1666-1668	1666-1668
1B 2825/1	1675-1693	1675-1693
1B 2825/2	1675-1693	1675-1693
1B 2824/1	1679-1702	1679-1702
1B 2824/2	1679-1702	1679-1702
1B 2818	1689-1704	1689-1704
1B 2826/1	1708-1713	1708-1713
1B 2826/2	1714-1719	1714-1719
1B 2833	1720-1738	1720-1738
1B 2822	1722-1753	1722-1753
1B 3757	1731-1740	1731-1740

APPOINTÉS (1590-1789, LACUNES)

1590-1773

1B 2078	1590-1597	1590-1597
1B 2077	1591	1591
1B 3786	1593-1599	1593-1599
1B 2079	1600	1600
1B 2080	1602	1602
1B 2081	1603	1603
1B 2082	1604	1604
1B 3927	1607	1607
1B 2085	1608	1608
1B 3009	1609	1609
1B 2086	1610	1610
1B 2087	1611	1611
1B 2088	1612	1612
1B 2089	1613	1613
1B 2090	1615-1617	1615-1617
1B 2091	1615-1616	1615-1616
1B 2092	1618	1618
1B 2093/1	1621, janvier-mai	1621
1B 2093/2	1621, juin-décembre	1621
1B 2094	1621	1621
1B 2095	1621	1621
1B 2096/1	1622, janvier-juillet	1622
1B 2096/2	1622, août-décembre	1622
1B 2099/1	1626, janvier-mai	1626
1B 2099/2	1626, juin-décembre	1626
1B 2100/1	1627-1628	1627-1628
1B 2100/2	1627	1627
1B 2101	1627	1627
1B 2102	1627	1627
1B 2103	1629	1629
1B 2104	1629-1630	1629-1630
1B 2105	1630	1630
1B 2994	1630	1630
1B 2106	1631	1631
1B 2107	1631	1631
1B 2108	1631	1631
1B 3776	1631	1631
1B 2109/1	1632, janvier-juin	1632

1B 2109/2	1632, juillet-décembre	1632
1B 2110	1633	1633
1B 2111	1633	1633
1B 2112	1633	1633
1B 2113	1633-1634	1633-1634
1B 2114	1634	1634
1B 2115	1634	1634
1B 2116/2	1635, janvier-juin	1635
1B 2116/1	1635, juillet-décembre	1635
1B 2117	1635-1636 (ville)	1635-1636
1B 2118	1637-1638 (ville)	1637-1638
1B 2995/1	1638	1638
1B 2995/2	1638	1638
1B 2119	1639	1639
1B 2120	1639-1640	1639-1640
1B 2121/1	1641	1641
1B 2121/2	1641 (ville)	1641
1B 2131/2	1641-1699 Liasse mêlée.	1641-1699
1B 2122	1642	1642
1B 2996	1642	1642
1B 2123	1643	1643
1B 2124	1644	1644
1B 2125	1644	1644
1B 2126	1644	1644
1B 2127/2	1645, janvier-juin	1645
1B 2127/1	1645, juillet-décembre	1645
1B 2128	1645	1645
1B 2129	1647-1648	1647-1648
1B 2130/2	1648, janvier-juin	1648
1B 2130/1	1648, juillet-décembre	1648
1B 2131/1	1649, janvier-juillet (ville)	1649
1B 2132/2	1650, janvier-juin	1650
1B 2132/1	1650, juillet-décembre	1650 I
1B 2133	1650 (ville)	1650
1B 2134	1651 (ville)	1651
1B 2135/2	1652, janvier-juin	1652
1B 2135/1	1652, juillet-décembre	1652
1B 2136	1652	1652
1B 2137	1653	1653
1B 2138	1653	1653

1B 2139	1654	1654
1B 2140/2	1654, janvier-juin	
1B 2140/1	1654, juillet-décembre	1654
1B 2141	1654	1654
1B 3773	1655	1655
1B 2142	1655	1655
1B 2143	1655	1655
1B 2144	1656	1656
1B 2145	1656	1656
1B 2146	1656	1656
1B 2147	1657	1657
1B 2148/1	1657, janvier-juin	1657
1B 2148/2	1657, juillet-décembre	1657
1B 2149	1658	1658
1B 2150/1	1658, janvier-juin	1658
1B 2150/2	1658, juillet-décembre	1658
1B 2151	1659	1659
1B 2152	1659	1659
1B 2153	1659	1659
1B 2154/1	1660, janvier-juin	1660
1B 2154/2	1660, juillet-décembre	1660
1B 2155	1661	1661
1B 2156	1661	1661
1B 2157	1662	1662
1B 2158	1662	1662
1B 2159	1662	1662
1B 2160	1663	1663
1B 2161	1664	1664
1B 2162	1664	1664
1B 2997	1664	1664
1B 2163	1665	1665
1B 2164	1665	1665
1B 2165	1666	1666
1B 2166/1	1667, janvier-juin	1667
1B 2166/2	1667, juillet-décembre	1667
1B 2167	1668	1668
1B 2168	1669	1669
1B 2169/1	1669, janvier-juin	1669
1B 2169/2	1669, juillet-décembre	1669
1B 2170	1669	1669

1B 2171	1670	1670
1B 2172	1671	1671
1B 2173	1672	1672
1B 2174	1673	1673
1B 2175	1673	1673
1B 2176	1673	1673
1B 2177	1674	1674
1B 2178	1674	1674
1B 2179	1675	1675
1B 2180	1676	1676
1B 2182	1676	1676
1B 2183	1676	1676
1B 2181	1677	1677
1B 2184	1677	1677
1B 2185	1678	1678
1B 2186	1679	1679
1B 2187	1679	1679
1B 2188	1680	1680
1B 2189	1680	1680
1B 2190	1680	1680
1B 2191	1681	1681
1B 2192	1681	1681
1B 2193	1682	1682
1B 2194	1682	1682
1B 2195	1682	1682
1B 2196	1683	1683
1B 2197	1684	1684
1B 2198	1685	1685
1B 2199	1685	1685
1B 2201	1686	1686
1B 2202	1687	1687
1B 2203	1687	1687
1B 2204	1688	1688
1B 2205	1688	1688
1B 2206	1689	1689
1B 2207	1688-1700	1688-1700
1B 2208	1689	1689
1B 2209	1690	1690
1B 2210	1691	1691
1B 2211	1691	1691

1B 2212	1692	1692
1B 2213	1692	1692
1B 2214	1693	1693
1B 2215	1694	1694
1B 2216	1694	1694
1B 2217	1694	1694
1B 2218	1695	1695
1B 2219	1695	1695
1B 2220	1695	1695
1B 2221	1696	1696
1B 2222	1696	1696
1B 2223	1696	1696
1B 2224	1697	1697
1B 2225	1697	1697
1B 2226	1698	1698
1B 2227	1698	1698
1B 2228	1699	1699
1B 2229	1699	1699
1B 2230	1700	1700
1B 2231	1701	1701
1B 2232	1701	1701
1B 2233	1702	1702
1B 2234	1702	1702
1B 2235	1703	1703
1B 2236	1704	1704
1B 2237	1706-1707	1706-1707
1B 2238	1707	1707
1B 2239	1708	1708
1B 2240	1709	1709
1B 2241	1710	1710
1B 2242	1711	1711
1B 2243	1713	1713
1B 2244	1714	1714
1B 2245	1715	1715
1B 2247	1717	1717
1B 2248	1718	1718
1B 2249	1719	1719
1B 2250/1	1720, janvier-juin	1720
1B 2250/2	1720, juillet-décembre	1720
1B 2252	1721	1721

1B 2253	1722	1722
1B 2254	1723	1723
1B 2255	1724	1724
1B 2256	1725	1725
1B 2257	1726	1726
1B 2258	1727	1727
1B 2259	1728	1728
1B 2260	1729	1729
1B 2261	1730	1730
1B 2262	1731	1731
1B 2263	1732	1732
1B 2264	1733	1733
1B 2267	1734	1734
1B 2268	1736	1736
1B 2269	1737	1737
1B 2270	1738	1738
1B 2271	1739	1739
1B 2272	1740	1740
1B 2273	1741	1741
1B 2998	1742	1742
1B 2274	1743	1743
1B 2275	1744	1744
1B 2276	1745	1745
1B 2277	1746	1746
1B 2278/1	1747, janvier-septembre	1747
1B 2278/2	1747, octobre-décembre	1747
1B 2279	1749	1749
1B 2280	1750	1750
1B 2281	1751	1751
1B 2282	1752	1752
1B 2283/1	1755, janvier-juin	1755
1B 2283/2	1755, juillet-décembre	1755
1B 2284	1756	1756
1B 2285	1757	1757
1B 2286	1758	1758
1B 2287	1759	1759
1B 2288	1760	1760
1B 2289	1761	1761
1B 2290	1762	1762
1B 2291	1763	1763

1B 2293	1764	1764
1B 2294	1765	1765
1B 2295	1766	1766
1B 2296	1767	1767
1B 2297	1768	1768
1B 2298	1769	1769
1B 2299	1770	1770
1B 2300	1771	1771
1B 2301	1772-1773	1772-1773

1774-1790

À partir de 1774, les liasses d'appointés ne contiennent plus que des ordonnances et des permissions (ordonnances et permissions accordées par le lieutenant général du bailliage à la suite de requêtes à lui adressées sur divers objets : successions, créances, inventaires, appositions et mains-levées de scellés, réceptions d'officiers, nominations de tuteurs et de curateurs, homologations de contrats d'atermoiement).

1B 2302	1774-1776	1774-1776
1B 2304	1777-1779	1777-1779
1B 2305	1782-1783	1782-1783
1B 2306/1	1784	1784
1B 2306/2	1785	1785
1B 2200	1786	1786
1B 2307	1787	1787
1B 2308/1	1788, 4 janvier-31 juillet N.B. : dont 6 ordonnances du 1er au 27 août 1788.	1788
1B 2308/2	1788, 7 août-22 décembre	1788
1B 3768/1	Janvier-août 1789	1789
1B 3768/2	Septembre-décembre 1789	1789
1B 2309	1790	1790

AUDIENCES (FEUILLES DES)

Bailliage et siège présidial

1B 3772/1	1675	1675
1B 3772/2	1675	1675

Lieutenant général du bailliage

1B 3766	1708	1708
1B 3759	1709	1709
1B 3760	1710	1710
1B 3761	1711	1711

Lieutenant civil d'Amiens

1B 3762	1708-1709	1708-1709
1B 3763	1710	1710
1B 3764	1711	1711

PUBLICATIONS DES BAUX JUDICIAIRES (1629-1719, LACUNES)

1B 3570	1629 Lacunes.	1629
1B 3566	1633	1633
1B 2816/1	1633-1636	1633-1636
1B 2816/2	1633-1636	1633-1636
1B 3567/1	1660-1661	1660-1661
1B 3567/2	1661-1662	1661-1662
1B 3567/3	1662-1663	1662-1663
1B 3557/1	1664-1666	1664-1666
1B 3557/2	1667-1668	1667-1668
1B 2819	1671	1671
1B 2823	1680	1680
1B 3558/1	1681, 1683, 1688, 1696	1681-1696
1B 3558/2	1681, 1683, 1688, 1696	1681-1696
1B 2820	1682	1682
1B 2821	1684	1684
1B 2829	1685	1685
1B 2828	1690	1690
1B 2832	1692-1693	1692-1693
1B 2827	1694-1695	1694-1695
1B 2831	1697-1699	1697-1699

DÉCLARATIONS DES BÉNÉFICES ECCLÉSIASTIQUES

1B 3576	1720-1789	1720-1789

BÉNÉFICE D'INVENTAIRE ET ÉMANCIPATION, ENTÉRINEMENT DES LETTRES DE (1648-1790, LACUNES)

1B 3730/1	1648-1651 Contient également des réceptions d'officiers.	1648-1651
1B 3730/2	1652-1653 Contient également des réceptions d'officiers.	1652-1653
1B 3915	1660-1670 Contient également des saisines et des réceptions d'officiers.	1660-1670
1B 3827	1676-1680	1676-1680
1B 3731/1	1692-1694	1692-1694

	Contient également des réceptions d'officiers.	
1B 3731/2	1695-1696 Contient également des réceptions d'officiers.	1695-1696
1B 3731/3	1697-1699 Contient également des réceptions d'officiers.	1697-1699
1B 3732/1	1700-1702 Contient également des réceptions d'officiers.	1700-1702
1B 3732/2	1703-1708 Contient également des réceptions d'officiers.	1703-1708
1B 3733/1	1743-1745	1743-1745
1B 3733/2	1746-1752	1746-1752
1B 3734/1	1753-1760	1753-1760
1B 3734/2	1761-1770	1761-1770
1B 3735/1	1771-1783	1771-1783
1B 3735/2	1784-1790	1784-1790

CONTRIBUTIONS ET ORDRES (1634-1790, LACUNES)

1B 2591/1	1634 Plus une pièce isolée de 1673.	1634
1B 2591/2	1635	1635
1B 2605	1636-1637	1636-1637
1B 2592/1	1640	1640
1B 2592/2	1641	1641
1B 2593	1642-1643	1642-1643
1B 2594/1	1646-1647	1646-1647
1B 2594/2	1648-1649	1648-1649
1B 2595/1	1650-1651	1650-1651
1B 2595/2	1652-1653	1652-1653
1B 2606/1	1654-1657	1654-1657
1B 2606/2	1654-1657	1654-1657
1B 2599/1	1658-1661	1658-1661
1B 2599/2	1662-1665	1662-1665
1B 2596/1	1662	1662
1B 2596/2	1663-1664	1663-1664
1B 2610/1	1666-1670	1666-1670
1B 2610/2	1671-1672	1671-1672
1B 2597/1	1668-1669	1668-1669
1B 2597/2	1670-1671	1670-1671
1B 2598/1	1672-1673	1672-1673
1B 2598/2	1674-1675	1674-1675
1B 2607/1	1673-1675	1673-1675

1B 2607/2	1676-1678	1676-1678
1B 2310	1676-1680	1676-1680
1B 2601/1	1681-1682	1681-1682
1B 2601/2	1683-1685	1683-1685
1B 2602/1	1681-1693	1681-1693
1B 2602/2	1684-1690	1684-1690
1B 2609/1	1686-1693	1686-1693
1B 2609/2	1686-1693	1686-1693 I
1B 2608/1	1691-1694	1691-1694
1B 2311	1694-1699	1694-1699
1B 2608/2	1695-1698	1695-1698
1B 2600/1	1699-1703	1699-1703
1B 2600/2	1704-1708	1704-1708
1B 2603/1	1700-1702	1700-1702
1B 2603/2	1703-1708	1703-1708
1B 2604/1	1709-1712	1709-1712
1B 2604/2	1713-1717	1713-1717
1B 3580/1	1718-1723	1718-1723
1B 3580/2	1724-1730	1724-1730
1B 3581/1	1731-1746	1731-1746
1B 3581/2	1744-1755	1747-1755
1B 3581/3	1756-1765	1756-1765
1B 3582/1	1787-1788	1787-1788
1B 3582/2	1788-1789	1788-1789
1B 3582/3	1789-1790	1789-1790

DÉFAUTS (1718-1790, LACUNES)

1B 3418	1718	1718
1B 3419	1719	1719
1B 3422	1722	1722
1B 3423	1723	1723
1B 3424	1724	1724
1B 3425	1725	1725
1B 3426	1726	1726
1B 3427	1727	1727
1B 3428	1728	1728
1B 3429	1729	1729
1B 3430	1730	1730
1B 3431	1731	1731
1B 3432	1732	1732

1B 3433	1733	1733
1B 3434	1734	1734
1B 3435	1735	1735
1B 3436	1736	1736
1B 3437	1737	1737
1B 3438	1738	1738
1B 3439	1739	1739
1B 3440	1740	1740
1B 3441	1741	1741
1B 3442	1742	1742
1B 3443	1743	1743
1B 3444	1744	1744
1B 3445	1745	1745
1B 3446	1746	1746
1B 3447	1747	1747
1B 3448	1748	1748
1B 3449	1749	1749
1B 3450	1750	1750
1B 3451	1751	1751
1B 3452	1752	1752
1B 3453	1753	1753
1B 3454	1754	1754
1B 3455	1755	1755
1B 3456	1756	1756
1B 3457	1757	1757
1B 3458	1758	1758
1B 3459	1759	1759
1B 3460	1760	1760
1B 3461	1761	1761
1B 3462	1762	1762
1B 3463	1763	1763
1B 3464	1764	1764
1B 3465	1765	1765
1B 3466	1766	1766
1B 3467	1767	1767
1B 3468	1768	1768
1B 3469	1769	1769
1B 3470	1770	1770
1B 3471	1771	1771
1B 3472	1772	1772

1B 3473	1773	1773
1B 3474	1774	1774
1B 3475	1775	1775
1B 3476	1776	1776
1B 3477	1777	1777
1B 3478	1778 Lacunaire.	1778
1B 3479	1779	1779
1B 3480	1780	1780
1B 3481	1781	1781
1B 3482	1782	1782
1B 3483	1783	1783
1B 3484	1784	1784
1B 3485	1785	1785
1B 3486	1786	1786
1B 3487	1787	1787
1B 3488	1788	1788
1B 3489	1789	1789
1B 3490/1	1790, janvier-mai	1790
1B 3490/2	1790, juin-novembre	1790

DÉPENS (1723-1790, LACUNES)

1B 2923	1723	1723
1B 2924	1724	1724
1B 2925	1725	1725
1B 2926	1726	1726
1B 2927	1727	1727
1B 2930	1730	1730
1B 2931	1731	1731
1B 2932	1732	1732
1B 2933	1733	1733
1B 2934	1734	1734
1B 2935	1735	1735
1B 2936	1736	1736
1B 2937	1737	1737
1B 2938	1738	1738
1B 2939	1739	1739
1B 2940	1740	1740
1B 2941	1741	1741
1B 2942	1742	1742

1B 2943	1743	1743
1B 2944	1744	1744
1B 2945	1745	1745
1B 2946	1746	1746
1B 2950	1750	1750
1B 2951	1751	1751
1B 2952	1752	1752
1B 2953	1753	1753
1B 2954	1754	1754
1B 2955	1755	1755
1B 2956	1756	1756
1B 2957	1757	1757
1B 2958	1758	1758
1B 2959	1759	1759
1B 2960	1760	1760
1B 2961	1761	1761
1B 2962	1762	1762
1B 2963	1763	1763
1B 2964	1764	1764
1B 2965	1765	1765
1B 2966	1766	1766
1B 2967	1767	1767
1B 2968	1768	1768
1B 2969	1769	1769
1B 2970	1770	1770
1B 2971	1771	1771
1B 2972	1772	1772
1B 2973	1773	1773
1B 2974	1774	1774
1B 2975	1775	1775
1B 2976	1776	1776
1B 2977	1777	1777
1B 2978	1778	1778
1B 2979	1779	1779
1B 2980	1780	1780
1B 2981	1781	1781
1B 2982	1782	1782
1B 2983	1783	1783
1B 2984	1784	1784
1B 2985	1785	1785

1B 2986	1786	1786
1B 2987	1787	1787
1B 2988	1788	1788
1B 2989	1789	1789
1B 2990	1790	1790

DÉPÔTS AU GREFFE ET RÉSIDUS

1B 3882	Résidus de classement non identifés et en mauvais état. 1585-1647 et indéterminé. Un acte du 1585 et un autre de 1647.	1585-1647
1B 3883	1711-1728. Contient un dossier sur les conseillers commissaires des prisées et ventes de meubles (1719).	1711-1728
1B 3884	1731-1760	1731-1760
1B 3885	1764-1787	1764-1787

DICTUMS (1568-1791, LACUNES)

1B 1706	1568-1570	1568-1570
1B 1707	1570-1572	1570-1572
1B 1708	1572-1573	1572-1573
1B 2814	1573	1573
1B 1709	1576 1577-1578 : voir 1 B 638.	1576
1B 1710	1579-1580	1579-1580
1B 1711	1580	1580
1B 1712/1	1581-1582	1581-1582
1B 1712/2	2e semestre 1582	1582
1B 1713	1583-1584	1583-1584
1B 1714	1584-1585	1584-1585
1B 1715	1585	1585
1B 1716	1586	1586
1B 1717	1587, avril-décembre.	1587
1B 1718	1587	1587
1B 1719	1587	1587
1B 1720	1588-1589	1588-1589
1B 1721	1589-1590	1589-1590
1B 1722	1590-1591	1590-1591
1B 3892	1593-1594	1593-1594
1B 1723	1596	1596
1B 1724	1597	1597
1B 1725	1598	1598
1B 1726	1599	1599

1B 1727	1600	1600
1B 1728	1601	1601
1B 1729	1603	1603
1B 1730	1604	1604
1B 1731	1605	1605
1B 1732	1606	1606
1B 1733	1607	1607
1B 1734	1608	1608
1B 1735	1609	1609
1B 1736	1610	1610
1B 1737	1611	1611
1B 1738	1612	1612
1B 1739	1613	1613
1B 1740	1614	1614
1B 1741	1615	1615
1B 1742	1616	1616
1B 3543	1617	1617
1B 1743	1618	1618
1B 1744	1619	1619
1B 1746	1621	1621
1B 1745	1622	1622
1B 1747	1623-1630 (ville)	1623-1630
1B 1748	1624	1624
1B 1749	1625	1625
1B 1750	1626	1626
1B 3765	1627	1627
1B 2810	1627-1628	1627-1628
1B 2811	1629	1629
1B 1751	1630	1630
1B 1752	1631	1631
1B 1753	1632	1632
1B 3728	1633	1633
1B 1754	1633-1634	1633-1634
1B 1755	1635 (T. I)	1635
1B 1756/1	1635 (T. II)	1635
1B 1756/2	1636	1636
1B 1757	1637	1637
1B 1758	1638	1638
1B 1759	1639	1639
1B 1760	1640	1640

1B 1761	1631-1640 (ville)	1631-1640
1B 1762	1641	1641
1B 1763	1642	1642
1B 1764	1642-1643	1642-1643
1B 1765	1643	1643
1B 1766	1644 (T. I)	1644
1B 1767	1644 (T. II)	1644
1B 1768/1	1644-1645 (ville)	1644-1645
1B 1768/2	1645 (T. I)	1645
1B 1769	1645 (T. II)	1645
1B 1770	1646-1648 (ville)	1646-1648
1B 1771	1646 (T. I)	1646
1B 1772	1646 (T. II)	1646
1B 1773	1647	1647
1B 1774	1648	1648
1B 1775	1649	1649
1B 1776	1649	1649
1B 1777	1649-1650 (ville)	1649-1650
1B 1778	1650 (T. I)	1650
1B 1779	1650 (T. II)	1650
1B 1780	1651 (T. I)	1651
1B 1781	1651 (T. II)	1651
1B 1782	1652 (ville)	1652
1B 1783	1652 (T. I)	1652
1B 1784	1652 (T. II)	1652
1B 1785	1653 (ville)	1653
1B 1786	1653 (T. I)	1653
1B 1787	1653 (T. II)	1653
1B 1788	1654 (ville)	1654
1B 1789	1654 (T. I)	1654
1B 1790	1654 (T. II)	1654
1B 1791	1655 (ville)	1655
1B 1792	1655 (T. I)	1655
1B 1793	1655 (T. II)	1655
1B 1794	1656 (T. I)	1656
1B 1796	1657 (ville)	1657
1B 1797	1657 (T. I)	1657
1B 1798	1657 (T. II)	1657
1B 1799	1658 (ville)	1658
1B 1800	1658 (T. I)	1658

1B 1801	1658 (T. II)	1658
1B 1802	1659 (ville)	1659
1B 1803	1659 (T. I)	1659
1B 1804	1659 (T. II)	1659
1B 1805	1660 (ville)	1660
1B 1806	1660 (T. I)	1660
1B 1807	1660 (T. II)	1660
1B 1808	1660-1661	1660-1661
1B 1809	1661	1661
1B 1810	1661 (ville)	1661
1B 1811	1662 (ville)	1662
1B 1812	1662 (T. I)	1662
1B 1813	1662 (T. II)	1662
1B 1814	1663 (ville)	1663
1B 1815	1663 (T. I)	1663
1B 1816	1663 (T. II)	1663
1B 1817	1664	1664
1B 1819	1664 (T. II)	1664
1B 1820	1665 (ville)	1665
1B 1821	1665 (T. I)	1665
1B 1822	1665 (T. II)	1665
1B 1823	1666 (ville)	1666
1B 1824	1666 (T. I)	1666
1B 1825	1666 (T. II)	1666
1B 1826	1667 (T. I)	1667
1B 1827	1667 (T. II)	1667
1B 1828	1668-1669 (ville)	1668-1669
1B 1829	1668	1668
1B 1830	1669	1669
1B 1831	1670	1670
1B 1832	1670-1671 (ville)	1670-1671
1B 1833	1671 (T. I)	1671
1B 1834	1671 (T. II)	1671
1B 1835	1672-1673 (ville)	1672-1673
1B 1836	1673	1673
1B 1837	1674	1674
1B 3544	1675	1675
1B 1838	1676 (ville)	1676
1B 1839	1676	1676
1B 1840	1677	1677

1B 1841	1677-1678	1677-1678
1B 1842	1678	1678
1B 1843	1679	1679
1B 1844	1679-1680 (ville)	1679-1680
1B 1845	1680	1680
1B 1846	1681	1681
1B 1847	1681-1682 (ville)	1681-1682
1B 1848	1682	1682
1B 1849	1683	1683
1B 1850	1683-1684	1683-1684
1B 1851	1684	1684
1B 1852	1684-1685	1684-1685
1B 1853	1685	1685
1B 1854	1686	1686
1B 1855	1684	1684
1B 1856	1687-1688 (ville)	1687-1688
1B 1857	1688	1688
1B 1858	1689	1689
1B 1859	1689-1690 (ville)	1689-1690
1B 1860	1690	1690
1B 1861	1691	1691
1B 1862	1691-1692 (ville)	1691
1B 1863	1692	1692
1B 1864	1693	1693
1B 1865	1693-1694 (ville)	1693-1694
1B 1866	1694	1694
1B 1867	1695	1695
1B 1868	1695-1696 (ville)	1695-1696
1B 1869	1696	1696
1B 1870	1696 (ville)	1696
1B 1871	1697	1697
1B 1872	1697-1698 (ville)	1697-1698
1B 3596	1698	1698
1B 2792/1	1700	1700
1B 2792/2	1700	1700
1B 3726/1	1701-1703 (ville)	1701-1703
1B 3726/2	1704-1705 (ville)	1704-1705
1B 2793	1706-1707	1706-1707
1B 2807	1707-1752	1707-1752
1B 2794	1708-1711	1708-1711

1B 2795/1	1711-1713	1711-1713
1B 2795/2	1714-1716	1714-1716
1B 2813/1	1712-1713	1712-1713
1B 2813/2	1714-1715	1714-1715
1B 2796	1714-1716	1714-1716
1B 2797/1	1716-1718	1716-1718
1B 2797/2	1719-1721	1719-1721
1B 2798	1717-1720	1717-1720
1B 2812/1	1718-1759	1718-1759
1B 2812/2	1760-1791	1760-1791
1B 2799	1721-1724	1721-1724
1B 2800/1	1725-1727	1725-1727
1B 2800/2	1728	1728
1B 2800/3	1729-1731	1729-1731
1B 2801/1	1732-1733	1732-1733
1B 2801/2	1734-1736	1734-1736
1B 2802	1737-1740	1737-1740
1B 2803	1741-1746	1741-1746
1B 2804/1	1747-1749	1747-1749
1B 2804/2	1750	1750
1B 2805/1	1751	1751
1B 2805/2	1752-1753	1752-1753
1B 2806	1756-1760	1756-1760
1B 2808	1773-1778	1773-1778
1B 2815	1779-1783	1779-1783
1B 2809	1784-1790	1784-1790

CAUTIONNEMENT

1B 3929/1	1727-1789	1727-1789
1B 3929/2	1743-1787	1743-1787

DIVERS

1B 3540	Petit registre ayant servi de brouillon, raturé, utilisé tête-bêche, avec mentions sur les deux couvertures : "Présidial" d'un côté, "Ordinaire" de l'autre.	XVIIe siècle
1B 3603	"Inventaire de toutes les plaintes, charges et informations, décrets et ordonnances, interrogatoires, récolements et rapports de chirurgiens, confrontations, enquêtes, conclusions de messieurs les gens du Roy, procès-verbaux, sentences, feuilles d'audience, plumitifs, registres, grosses des procès d'appel des juges et des seigneurs, production des parties et généralement de les pièces, procédures et registres du greffe criminel du bailliage et siège présidial d'Amiens, commencé depuis le	1734-1785

	1er janvier 1734 jusques et compris l'année 1763, ensemble les hardes, meubles, armes et généralement de toutes les choses déposées audit greffe". (en-tête de la première feuille).	
1B 3930	Marché pour le bavotage et nettoyage des rues, indemnités des déchargeurs, marchands, à l'occasion de contagion, transaction, ...	1594-1612
1B 3931	Bail et traité des administrateurs de la maladrerie de La Madeleine.	1599
1B 3932	Prévôté de Beauquesne : sentences civiles, successions, etc.	s. d.
1B 3933	Prévôté du Beauvaisis à Grandvillers : rôle des gentilshommes.	s. d.
1B 3934	Divers : justice, sentences civiles, successions, liquidations, ventes, nominations tutelles, inventaires.	XVIIe siècle-XVIIIe siècle
1B 3935	Divers : extrait du registre du Parlement. Compte et mélange.	XVIIe siècle-XVIIIe siècle I
1B 3936	Divers: procès-verbaux de perquisitions (1742-1748). Inventaire partiel de Claude Moulin (s. d.). Affaire Rabouille (1705). Affaire Pecoul (1696). Jugement entre les sieurs de Saint-Flourent et de Foumoy pour faux testament (1638). Affaire Ducroquet (1621). Affaire de succession Guillibert de Beauchefort et Jehan Hallot (1576). Affaire Cochepin (1593). Affaire Claude Moul et Louis Dubus (1650). Poème anonyme (s. d.). Affaire Sieur Pierre de Famechon contre le marquis de Mouilly 1731 (1731). Affaire Joly 1619 (1619).	1576-1748
1B 3937	Amiens : écrous pour faux tabacs, galériens venant des prisons de Doullens.	1764
1B 3924	Copies des procès-verbaux des employés de fermes déposées au greffe du grand bailliage.	1788
1B 3941	« Nouveau tarif pour les avocats, procureurs, huissiers et sergens, travaillans au Bailliage & Siege Présidial d'Amiens », Amiens, impr. Caron., 30 p. Cet exemplaire a appartenu à un particulier qui a fait des ajouts à la fin de la brochure.	1785

CAUSES

1B 3623	« Plumitif des jugements rendus aux causes ».	19/04/1716-21/01/1717

EXTRAORDINAIRE (1621-1790)

1B 3893	Juin-septembre 1621	1621
1B 3615	Septembre-décembre 1631	1631
1B 3894	Juillet 1684-janvier 1694	1684-1694
1B 3585	1686-1736	1686-1736
1B 3583	1687-1753	1687-1753
1B 3895	Janvier 1694-février 1704	1694-1704
1B 3577/1	1710-1711	1710-1711
1B 3577/2	1713-1716	1713-1716
1B 3577/3	1717-1720	1717-1720
1B 3584	1711-1714	1711-1714
1B 3578/1	1720-1723	1720-1723

1B 3896	Avril 1723-août 1732.	1723-1732
1B 3578/2	1724-1727	1724-1727
1B 3578/3	1728-1733	1728-1733
1B 3897	Août 1732-juin 1744	1732-1744
1B 3898	Juin 1744-novembre 1754	1744-1754
1B 3899	Novembre 1754-décembre 1766	1754-1766
1B 3586/1	1755-1760	1755-1760
1B 3586/2	1761-1766	1761-1766
1B 3900	Décembre 1766-avril 1778.	1766-1778
1B 3548/1	28 décembre 1767-26 juin 1783	1767-1786
1B 3586/3	1767-1770	1767-1770
1B 3579/1	1770-1776	1770-1776
1B 3579/2	1777-1784	1777-1784
1B 3901	Avril 1778-juin 1786. Pour 1786-1793, voir registre L 3620 du fonds du tribunal du district d'Amiens.	1778-1786
1B 3579/3	1785-1790	1785-1790

VENTES ET SAISIES IMMOBILIÈRES, VENTES D'OFFICE

1B 3616	Registre fo 2-232. Au début, table alphabétique des noms des personnes à qui appartiennent les immeubles ou les offices.	1649-1666

GREFFE (REGISTRE DIVERS DU)

1B 3603	"Inventaire de toutes les plaintes, charges et informations, décrets et ordonnances, interrogatoires, récolements, rapports de chirurgiens, confrontations, enquêtes, conclusions de Messieurs les gens du Roi, procès-verbaux, sentences, feuilles d'audiences, plumitifs, registres, grosses de procès d'appel, des juges, des seigneurs, productions parties et généralement de toutes les pièces, procédures, registres du greffe criminel du bailliage et siège présidial d'Amiens,... ensemble les hardes, meubles, armes et généralement de toutes les choses déposées audit greffe".	1734-1784

SAISIES, OPPOSITIONS AUX (1662-1694)

1B 3886	Registre fo 15-567.	1662-1678
1B 3625	Registre fo 1-268.	17/02/1678-01/06/1688
1B 3627	Cahiers fo 1-119.	1688-1694

JUSTICE CIVILE D'AMIENS (1642-1783, LACUNES)

1B 3541	Septembre 1642-mai 1643	1642-1643
1B 3622	Février-octobre 1652	1652
1B 3614	Octobre 1673-juillet 1688	1673-1688

1B 3902	Juillet 1688-janvier 1699	1688-1699
1B 3903	Octobre 1722-octobre 1732	1722-1732
1B 3928/1	1732-1739	1732-1739
1B 3904	Octobre 1732-mai 1744	1732-1744
1B 3923	Juin 1744-juin 1754	1744-1754
1B 3928/1	1743	1743
1B 3905	Juin 1754-décembre 1764	1754-1764
1B 3542	Décembre 1767-16 juin 1783 (à partir du 17 juin 1783, voir le registre « Extraordinaire » 1 B 3901). Lacunaire.	1767-1783

DISTRIBUTIONS (1708-1747)

1B 3783	14 juillet 1708-10 novembre 1714	1708-1714
1B 3914	Décembre 1714-juin 1747.	1714-1747

DÉPÔTS

1B 3911	Août 1712-octobre 1741 (à l'envers : reçus des procureurs pour les pièces qu'ils ont retirées).	1712-1741
1B 3912	Janvier 1720-novembre 1722 (à l'envers : reçus de procureur de 1720 à 1732).	1720-1722
1B 3913	Juillet 1779-avril 1790	1779-1790

ÉCROUS DES PRISONS (1717-1765, LACUNES)

1B 3608	4 novembre 1717-22 juillet 1725	1717-1725
1B 3609	2 août 1725-8 juin 1728	1725-1728
1B 3610	29 juin 1728-8 juillet 1732	1728-1732
1B 3611	11 juillet 1732-15 octobre 1736	1732-1736
1B 3612	24 janvier 1737-7 octobre 1741	1737-1741
1B 3919	Novembre 1741-août 1743	1741-1743
1B 3920	Août 1743-août 1745	1743-1745
1B 3921	Août 1747-juillet 1749	1747-1749
1B 3819	17 janvier 1751-28 juin 1753	1751-1753
1B 3922	Octobre 1762-février 1765	1762-1765

PLUMITIFS (1615-1789, LACUNES)

1B 3491	1615	1615
1B 3492	1616	1616
1B 3926	Mars 1626	1626
1B 3493	Octobre 1626	1626
1B 3545	1669-1670	1669-1670

1B 3494	1671-1672	1671-1672
1B 3495	1673	1673
1B 3496	1677-1678	1677-1678
1B 3497	1679	1679
1B 3621	20 octobre 1679-1680	1679-1680
1B 3498	1680	1680
1B 3549	1681	1681
1B 3499	1681-1682	1681-1682
1B 3550	1681-1682	1681-1682
1B 3500	1681	1681
1B 3501	1682	1682
1B 3546	1682-1683	1682-1683
1B 3502	1683	1683
1B 3503	1683	1683
1B 3504	1683	1683
1B 3505	1684	1684
1B 3506	1684	1684
1B 3507	1685	1685
1B 3508	1685	1685
1B 3509	1685-1686	1685-1686
1B 3510	1686	1686
1B 3511	1690	1690
1B 3512	1691	1691
1B 3628	1691	1691
1B 3513	1692	1692
1B 3514	1692	1692
1B 3515	1693	1693
1B 3516	1693	1693
1B 3785	1693	1693
1B 3517	1694	1694
1B 3547	1694	1694
1B 3548/2	Causes ordinaires, 26 février 1697-31 août 1703	1697-1703
1B 3518	1700	1700
1B 3624	1701	1701
1B 3519	1702	1702
1B 3520	1703	1703
1B 3521	1703-1704	1703-1704
1B 3551	1706	1706
1B 3522	novembre 1706-septembre 1707	1706-1707
1B 3523	1707	1707

1B 3524	1708-1709	1708-1709
1B 3525	1709-1710	1709-1710
1B 3526	1711	1711
1B 3527	1712	1712
1B 3528	1713	1713
1B 3529	1713	1713
1B 3530	1713	1713
1B 3531	1714	1714
1B 3532	1714	1714
1B 3533	1715	1715
1B 3534	1715	1715
1B 3535	1716	1716
1B 3536	1717	1717
1B 3537	1717	1717
1B 3538	1718	1718
1B 3539	1718	1718
1B 1893	Mars 1719-février 1720	1719-1720
1B 1894	Février-septembre 1720	1720
1B 1895	Octobre 1720-juin 1721	1720-1721
1B 1896	Juin 1721-juillet 1722	1721-1722
1B 1873	Juin 1721-novembre 1723	1721-1723
1B 1897	Juillet 1722-janvier 1724	1722-1724
1B 1874	Novembre 1723-mars 1727	1723-1727
1B 1898	Janvier 1724-juillet 1725	1724-1725
1B 1899	Juillet 1725-mars 1727	1725-1727
1B 1900	Mars 1727-mars 1728	1727-1728
1B 1875	Mars 1727-janvier 1731	1727-1731
1B 1901	Mars 1728-mars 1729	1728-1729
1B 1902	Avril 1729-février 1730.	1729-1730
1B 1903	Février-décembre 1730	1730
1B 1904	Décembre 1730-août 1731.	1730-1731
1B 1876	Janvier 1731-août 1733	1731-1733
1B 1905	Août 1731-octobre 1732	1731-1732
1B 1906	Octobre 1732-janvier 1734	1732-1734
1B 1877	1733-avril 1736	1733-1736
1B 1907	Janvier 1734-janvier 1735	1734-1735
1B 1908	Février 1735-janvier 1736	1735-1736
1B 1909	Février 1736-janvier 1737	1736-1737
1B 1878	Avril 1736-février 1740.	1736-1740
1B 1910	Janvier 1737-janvier 1738	1737-1738

1B 1911	Février 1738-janvier 1739	1738-1739
1B 1912	Janvier-décembre 1739	1739
1B 1913	Janvier 1740-janvier 1741	1740-1741
1B 1879	Février 1740-décembre 1743	1740-1743
1B 1914	Février-novembre 1741	1741
1B 1915	Novembre 1741-juin 1742	1741-1742
1B 1916	Juin 1742-juin 1743	1742-1743
1B 1917	Juin 1743-juin 1744	1743-1744
1B 1880	Décembre 1743-juin 1747.	1743-1747
1B 1918	Juillet 1744-février 1745	1744-1745
1B 1919	Février 1745-janvier 1746	1745-1746
1B 1920	Janvier-octobre 1746	1746
1B 1921	Octobre 1746-juin 1747	1746-1747
1B 1922	Juillet 1747-avril 1748	1747-1748
1B 1881	Juillet 1747-juillet 1750	1747-1750
1B 1923	Mai 1748-janvier 1749	1748-1749
1B 1924	Janvier-décembre 1749	1749
1B 1925	Décembre 1749-octobre 1750.	1749-1750
1B 1882	Juillet 1750-novembre 1753	1750-1753
1B 1926	Octobre 1750-juillet 1751	1750-1751
1B 1927	Juillet 1751-juin 1752	1751-1752
1B 1928	Juin 1752-mars 1753	1752-1753
1B 1929/1	20 mars 1753-10 janvier 1754	1753-1754
1B 1929/2	14 janvier-2 septembre 1754	1754
1B 1883	Décembre 1753-juillet 1756.	1753-1756
1B 1930	Septembre 1754-mars 1755	1754-1755
1B 1931	Juin 1755-mars 1756	1755-1756
1B 1932	Mars 1756-janvier 1757	1756-1757
1B 1884	Juillet 1756-décembre 1759	1756-1759
1B 1933	Février 1757-janvier 1758	1757-1758
1B 1934	30 janvier 1758-1er mars 1759	1758-1759
1B 1935	Mars 1759-mars 1760	1759-1760
1B 1885	Décembre 1759-janvier 1763.	1759-1763
1B 1936	Mars 1760-avril 1761	1760-1761
1B 1937	Avril 1761-mai 1762.	1761-1762
1B 1938	Mai 1762-avril 1763	1762-1763
1B 1886	Janvier 1763-janvier 1766	1763-1766
1B 1939	Avril 1763-mars 1764.	1763-1764
1B 1940	Mars 1764-mars 1765	1764-1765
1B 1941	Mars 1765-avril 1766	1765-1766

1B 1887	Janvier 1766-mars 1769	1766-1769
1B 1942	Avril 1766-février 1767.	1766-1767
1B 1943	Février 1767-février 1768	1767-1768
1B 1944	Février 1768-janvier 1769	1768-1769
1B 1945	Février 1769-janvier 1770	1769-1770
1B 1888	Avril 1769-janvier 1773.	1769-1773
1B 1973	Décembre 1769-juin 1772.	1769-1772
1B 1946	Janvier 1770-janvier 1771	1770-1771
1B 1947	Janvier 1771-janvier 1772	1771-1772
1B 1948	Janvier-novembre 1772	1772
1B 1974	Juin 1772-décembre 1777	1772-1777
1B 1949	Novembre 1772-août 1773	1772-1773
1B 1889	Janvier 1773-février 1776	1773-1776
1B 1950	Août 1773-juillet 1774	1773-1774
1B 1951	Juillet 1774-juin 1775	1774-1775
1B 1952	Juin 1775-juillet 1776	1775-1776
1B 1890	Mars 1776-août 1777	1776-1777
1B 1953	Juillet 1776-juin 1777	1776-1777
1B 1954	Juin 1777-mars 1778	1777-1778
1B 1975	Janvier 1778-décembre 1783	1778-1783
1B 1955	Mars-octobre 1778	1778
1B 1956	Octobre 1778-juin 1779	1778-1779
1B 1891	Février-août 1779 A la fin du registre, transcription d'un acte de 1781.	1779
1B 1892	Mars-août 1779	1779
1B 1957	Juin 1779-janvier 1780	1779-1780
1B 1958	Janvier-juillet 1780	1780
1B 1959	Juillet 1780-mars 1781	1780-1781
1B 1960	Mars-octobre 1781	1781
1B 1961	Octobre 1781-avril 1782	1781-1782
1B 1962	Avril-octobre 1782.	1782
1B 1963	Octobre 1782-mars 1783	1782-1783
1B 1964	Mars-juillet 1783	1783
1B 1965	Juillet 1783-février 1784	1783-1784
1B 1976	Décembre 1783-janvier 1788.	1783-1788
1B 1966	Février-juillet 1784	1784
1B 1967	Juillet 1784-janvier 1785	1784-1785
1B 1968	Janvier-juillet 1785	1785
1B 1969	Juillet 1785-février 1786	1785-1786
1B 1970	Février-juillet 1786	1786
1B 1971	Juillet 1786-mars 1787	1786-1787

1B 1972	Mars-octobre 1787	1787
1B 3887	Octobre 1787-mars 1788	1787-1788
1B 1977	Janvier 1788-octobre 1790	1788-1790
1B 3605	2 avril 1788-22 janvier 1789	1788-1789
1B 1978	Juin-septembre 1788	1788
1B 3888	Janvier-septembre 1789	1789
1B 3889	Septembre 1789-mars 1790	1789-1790
1B 3890	Avril-septembre 1790.	1790
1B 3891	Septembre-novembre 1790	1790

PROCÈS-VERBAUX DE REMISE DES REGISTRES AUX INSINUATIONS

1B 3784	2 mai 1732-17 juillet 1792 Cahier n. f.	1732-1792

RECETTES DU COMMISSAIRE AUX SAISIES RÉELLES

1B 3606	11 juillet 1767-30 mars 1791 Registre fo 1-101	1767-1791

OPPOSITIONS AUX DÉCRETS

1B 3907/2	Novembre 1693-novembre 1700 En en-tête, table par noms de personnes.	1693-1700
1B 3908	Novembre 1700-juin 1708 Table en-tête par noms de personnes.	1700-1708
1B 3909	Juillet 1708-mai 1735 Table en-tête par noms de personnes.	1708-1735
1B 3910	Mai 1735-avril 1757 Table en-tête par noms de personnes.	1735-1757
1B 3820	19 février 1770-7 février 1784 Registre n. f.	1770-1784

ARRESTATIONS

1B 3753	4 août 1783-22 décembre 1786 Registre fo 2-70	1783-1786

CONTRATS (EXTRAITS DES)

1B 3925	« Extrait des contrats affichés dans l'auditoire du bailliage d'Amiens conformément à l'édit de juin 1771 ». — Contrats no 326-470 (1790). No 1-244 (1791). No 1-268 (1792).	10/07/1790-29/12/1792

HYPOTHÈQUES : LETTRES DE RATIFICATIONS (1772-AN VII, LACUNES)

1B 3629	1772	1772
1B 3630/1	Janvier-mars 1773	1773
1B 3630/2	Janvier-mars 1773	1773
1B 3630/3	Août-décembre 1773	1773
1B 3631/1	Janvier-mars 1774	1774
1B 3631/2	Janvier-mars 1774	1774
1B 3631/3	Août-décembre 1774	1774
1B 3632/1	Janvier-juin 1775	1775
1B 3632/2	Juillet-décembre 1775	1775
1B 3633/1	Janvier-juin 1776	1776
1B 3633/2	Juillet-décembre 1776	1776
1B 3634/1	Janvier-juin 1777	1777
1B 3634/2	Juillet-décembre 1777	1777
1B 3635/1	Janvier-juin 1778	1778
1B 3635/2	Juillet-décembre 1778	1778
1B 3636/1	Janvier-février 1789	1789
1B 3636/2	Mars-juillet 1789	1789
1B 3636/3	Août-décembre 1789	1789
1B 3637/1	Janvier-juin 1790	1790
1B 3637/2	Juillet-décembre 1780	1780
1B 3638/1	Janvier-juillet 1781	1781
1B 3638/2	Août-décembre 1781	1781
1B 3639/1	Janvier-juin 1782	1782
1B 3639/2	Juillet-décembre 1782	1782
1B 3640/1	Janvier-juin 1783	1783
1B 3640/2	Juillet-décembre 1783	1783
1B 3641/1	Janvier-juin 1784	1784
1B 3641/2	Juillet-novembre 1784	1784
1B 3641/3	Décembre 1784	1784
1B 3642/1	Janvier-mars 1785	1785
1B 3642/2	Avril-juillet 1785.	1785
1B 3642/3	Août-décembre 1785	1785
1B 3643/1	Janvier-juin 1786	1786
1B 3643/2	Juillet-décembre 1786	1786
1B 3644/1	Janvier-juin 1787	1787
1B 3644/2	Juillet-décembre 1787	1787
1B 3645/1	Janvier-juin 1788	1788
1B 3645/2	Juillet-décembre 1788	1788
1B 3646/1	Janvier-août 1789	1789

1B 3646/2	Septembre-décembre 1789	1789
1B 3647/1	Janvier-mai 1790	1790
1B 3647/2	Juin-décembre 1790	1790
1B 3648	1791 Voir aussi la période 1790-1792, le registre 1 B 3925 "Extraits des contrats affichés dans l'auditoire au bailliage d'Amiens".	1791
1B 3650	an I	an I
1B 3651	an III	an II
1B 3652	an IV	an IV
1B 3653/1	(f* 32-187) an V	an V
1B 3653/2	(f* 18-475) an V	an V
1B 3654/1	(f* 8-358) an VI	an VI
1B 3654/2	(f* 359-619) an VI	an VI
1B 3655	an VII	an VII

INVENTAIRES APRÈS DÉCÈS

Choix d'inventaires

1B2345/1-1B2345/2	Choix d'inventaires, trouvés groupés (familles nobles, ...) la plupart faits hors d'Amiens. Aboval (d'), voir Matissart. — Aligne (Charles d'), abbé de Saint-Riquier, au lieu abbatial de Saint-Riquier (10 août 1695). — Barré (Jean) à Bouttencourt (14 février 1654). — Beaubos (Nicolas de), seigneur de Wuillierville, Beauvoir- Rivière, Wavans (15 décembre 1660). — Belleforière (Louis de), seigneur de "Caigny" à Caigny (20 avril 1647). — Belloy (Charles, sire de), seigneur de Landretun, conseiller du roi en ses conseils d'Etat et maréchal de camp en ses armées à Belloy-Saint-Léonard (13 août 1647). — Belloy (de), voir La Roque. — Blin (Claude), seigneur de Bourdon, à Bourdon (25 février 1681). — Castel (François), à Amiens (13 juin 1643). — Caulincourt (Marie de), femme de Louis Lameth à Hénencourt (11 août 1665). — [Clément] du Wault (Jean), sire de Monceau au Hamel [les Corbie] (16 février 1636). — Clément du Vaux (Antoine), seigneur du Hamel, Francmanoir, ... au Hamel (8 janvier 1672). — Le Roy (François), seigneur de Moiennevile au Quesnoy (7 novembre 1695). — Mailly (René Jean de), comte de Mailly, seigneur de Toutencourt, Hérissart à Toutencourt (16 juillet 1663). — Mareuil (de) voir Lcprevost. — Mattissart (Madeleine), femme de François d'Aboval à Bacouel (16 mai 1669). — Momorrency (de) voir Leprevost. — Monteclair (Luis de) chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et gouverneur de la ville et citadelle de Doullens (17 octobre 1650). — Morel (dom Henri), prêtre, religieux de l'abbaye de Saint-Fuscien, prieur du prieuré de Saint-Rémy-au-Bois, dit Notre-Dame de Grâce (19 mai 1639). — Morviller (de), voir Rivery (de). — Muterel (Madeleine), dame de Fauville, veuve de Nicolas de Lannoy, gouverneur d'Eu et Tréport-sur-la-Mer à Damereaucourt (8 avril 1647). — Plainville (de), au Hamel (2 mai 1668). — Rault (Marie-Catherine), femme de Charles de Mareuil, seigneur de Ferrières à Ferrières (26 novembre 1693). — Rivery (Antoine de), laboureur, fermier de la terre du Chaussoy, et Françoise de Morviller, sa femme (12 juillet 1642). — Rouault (Nicolas), marquis de Gamaches, baron de la baronnie de Longroy, ... au château de Beauchamps (30 septembre 1639). — Runne (de), voir Clermont (de). — Saint-Blimont (Catherine de), femme de Jean de Saquespé,	1636-1702

seigneur de Selincourt à Selincourt (23 mai 1667). — Saisseval (François de), baron de Méraucourt à Méraucourt (9 septembre 1662). — Saisseval (Nicolas de), seigneur de Franleu à Méraucourt (5 novembre 1674). — Saisseval (Claude-Louis de), seigneur de Flers et Lawarde-Mauger en partie, à Flers (25 septembre 1699). — Saquespée (de), voir Saint-Blimont (de). — Sarcus (Charles de), sieur de Sailly à Sailly-le-Sec et Bouzencourt (4 février 1645). — Seillier (Jeanne), veuve de Nicolas LeCocq, laboureur à Occoches (9 janvier 1702). — Targas (Marie), veuve de Claude Giroust, président des trésoriers en la généralité de Soissons à Forceville-en-Vimeu (18 mars 1648). — Tiercelin (Charles-François de), seigneur de Riencourt à Riencourt (16 août 1673). — Tiercelin (de), voir Dodenfort. — Torsy (Louis de), sieur de Sallenelle à La Croix- au-Bailly (26 juillet 1685).

Cette collection, cotée à l'origine 1 B 2345, a été scindée en deux liasses sans souci de la répartition des pièces.

1B 2345/1	1639, 1642-1654, 1673, 1681, 1695	
1B 2345/2	1636, 1639, 1660-1674, 1682, 1685, 1693, 1695, 1699, 1701-1702	
1B 2346	Collection d'inventaires concernant la famille de Flesselle. Lacunaire.	1623-1688
1B 2368	Inventaire d'Hugues de Riencourt.	1568
1B 2417	Inventaire de Geoffroy de la Martonie, évêque d'Amiens.	1617

Série chronologique (1592-1790, lacunes)

1B 2392	1592	1592
1B 2395	1595	1595
1B 2397	1597	1597
1B 2407	1607	1607
1B 2410	1610	1610
1B 2422	1622	1622
1B 2423/1	1623, janvier-septembre	1623
1B 2423/2	1623, octobre-décembre	1623
1B 2424/1	1624, janvier-juin	1624
1B 2424/2	1624, juillet-octobre	1624
1B 2424/3	1624, novembre-décembre	1624
1B 2425/1	1625, janvier-mai	1625
1B 2425/2	1625, juin-décembre,	1625
1B 2427/1	1627, janvier-juin	1627
1B 2427/2	1627, juillet-décembre	1627
1B 2428	1628	1628
1B 2429	1629	1629
1B 2430/1	1630, janvier-juillet	1630
1B 2430/2	1630, août-décembre	1630
1B 2431	1631	1631
1B 2432	1632	1632 I
1B 2433	1633, février-mars 3 pièces, papier	1633

1B 2434/1	1634, janvier-mai	1634
1B 2434/2	1634, juin-décembre	1634
1B 2435/1	1635, janvier-mai	1635
1B 2435/2	1635, juin-décembre	1635
1B 2436	1636	1636
1B 2437/1	1637, janvier, juillet-septembre	1637
1B 2437/2	1637, octobre-décembre	1637
1B 2438/1	1638, janvier-août	1638
1B 2438/2	1638, septembre-décembre	1638
1B 2439	1639	1639
1B 2440/1	1640, janvier-juillet	1640
1B 2440/2	1640, août-décembre	1640
1B 2441	1641	1641
1B 2442/1	1642, janvier-mai	1642
1B 2442/2	1642, juin-décembre	1642
1B 2443	1643	1643 I
1B 2444	1644	1644
1B 2445	1645	1645
1B 2446	1646	1646
1B 2447	1647	1647
1B 2448	1648	1648
1B 2449/1	1649, janvier-avril	1649
1B 2449/2	1649, mai-décembre	1649 I
1B 2450/1	1650, janvier-juillet	1650
1B 2450/2	1650, août-décembre	1650
1B 2451/1	1651, janvier-août	1651 I
1B 2451/2	1651, septembre-décembre	1651
1B 2452	1652 8 pièces, papier	1652
1B 2453	1653	1653 I
1B 2454/1	1654, janvier-juin	1654
1B 2454/2	1654, juillet-décembre	1654
1B 2455	1655	1655
1B 2456	1656	1656
1B 2457	1657	1657
1B 2458/1	1658, janvier-juillet	1658
1B 2458/2	1658, août-décembre	1658
1B 2459	1659	1659 I
1B 2460/1	1660, janvier-juillet	1660
1B 2460/2	1660, août-décembre	1660
1B 2461/1	1661, janvier-août	1661

1B 2461/2	1661, septembre-décembre	1661
1B 2462	1662	1662
1B 2463	1663	1663
1B 2464	1664	1664
1B 2465/1	1665, janvier-juin	1665
1B 2465/2	1665, juillet-décembre	1665
1B 2466	1666	1666
1B 2467/1	1667, janvier-juillet	1667
1B 2467/2	1667, août-décembre	1667
1B 2468/1	1668, janvier-juin	1668
1B 2468/2	1668, juillet-décembre	1668
1B 2469/1	Janvier 1669-mars 1669	1669
1B 2469/2	Mai 1669-décembre 1669	1669
1B 2470/1	Janvier 1670-juin 1670	1670
1B 2470/2	Juillet 1670-décembre 1670	1670
1B 2471/1	Janvier 1671-juillet 1671	1671
1B 2471/2	Août 1671-décembre 1671	1671
1B 2472/1	Janvier 1672-juin 1672	1672
1B 2472/2	Juillet 1672-décembre 1672	1672
1B 2473/1	Janvier 1673-20 mai 1673	1673
1B 2473/2	23 mai 1673-décembre 1673	1673
1B 2474/1	Janvier 1674-avril 1674	1674
1B 2474/2	Mai 1674-décembre 1674	1674
1B 2475/1	Janvier 1675-juin 1675	1675
1B 2475/2	Juillet 1675-décembre 1675	1675
1B 2476/1	Janvier 1676-mai 1676	1676
1B 2476/2	Juin 1676-décembre 1676	1676
1B 2477	1677	1677
1B 2478	1678	1678
1B 2479	1679	1679
1B 2480/1	janvier-mars 1680	1680
1B 2480/2	avril-décembre 1680	1680
1B 2481/1	Janvier 1681-juin 1681	1681
1B 2481/2	Juillet 1681-décembre 1681	1681
1B 2482/1	Janvier 1682-octobre 1682	1682
1B 2482/2	Novembre 1682-décembre 1682	1682
1B 2483/1	1683, premier semestre Premier semestre.	1683
1B 2483/2	1683, deuxième semestre	1683
1B 2484	1684	1684
1B 2485	1685	1685

1B 2486	1686	1686
1B 2487/1	Janvier 1687-avril 1687	1687
1B 2487/2	Mai 1687-décembre 1687	1687
1B 2488	1688	1688
1B 2489	1689	1689
1B 2490	1690	1690
1B 2491	1691	1691
1B 2492	1692	1692
1B 2493/1	Janvier 1693-juillet 1693	1693
1B 2493/2	Août 1693-décembre 1693	1693
1B 2494/1	Septembre 1694-décembre 1694	1694
1B 2494/2	Janvier 1694-août 1694	1694
1B 2495	1695	1695
1B 2496	1696	1696
1B 2497	1697	1697
1B 2498	1698	1698
1B 2499	1699	1699
1B 2500	1700	1700
1B 2501	1701	1701
1B 2502	1702	1702
1B 2503	1703	1703
1B 2504	1704	1704
1B 2505	1705	1705
1B 2506	1706	1706
1B 2507	1707	1707
1B 2508	1708	1708
1B 2509/1	1709, janvier-février	1709
1B 2509/2	1709, mars-décembre	1709
1B 2510/1	Janvier-août 1710	1710
1B 2510/2	Septembre-décembre 1710	1710
1B 2511/1	1711, janvier-août	1711
1B 2511/2	1711, septembre-décembre	1711
1B 2512/1	Janvier-septembre 1712	1712
1B 2512/2	Octobre-novembre 1712	1712
1B 2513	1713	1713
1B 2514	1714	1714
1B 2515	1715	1715
1B 2516	1716	1716
1B 2517	1717	1717
1B 2518/1	Janvier-août 1718	1718

1B 2518/2	Septembre-décembre 1718	1718
1B 2519/1	Janvier-avril 1719	1719
1B 2519/2	Mai-décembre 1719	1719
1B 2520	1720	1720
1B 2521	1721	1721 I
1B 2522	1722	1722
1B 2523	1723	1723
1B 2524	1724	1724
1B 2525	1725	1725
1B 2526	1726	1726
1B 2527	1727	1727
1B 2528	1728	1728
1B 2529	1729	1729
1B 2530	1730	1730
1B 2531	1731	1731
1B 2532	1732	1732
1B 2533	1733	1733
1B 2534	1734	1734
1B 2535	1735	1735
1B 2536	1736	1736
1B 2537	1737	1737
1B 2538	1738	1738
1B 2539	1739	1739
1B 2540	1740	1740
1B 2541	1741	1741
1B 2542	1742	1742
1B 2543	1743	1743
1B 2544	1744	1744
1B 2545	1745	1745
1B 2546	1746	1746
1B 2547	1747	1747
1B 2548	1748	1748
1B 2549	1749	1749
1B 2550	1750	1750
1B 2551	1751	1751
1B 2552	1752	1752
1B 2553	1753	1753
1B 2554	1754	1754
1B 2555	1755	1755
1B 2556	1756	1756

1B 2557	1757	1757
1B 2558	1758	1758
1B 2559	1759	1759
1B 2560/1	Janvier-avril 1760	1760
1B 2560/2	Mai-décembre 1760	1760
1B 2561	1761	1761
1B 2562	1762	1762
1B 2563	1763	1763
1B 2564	1764	1764
1B 2565	1765	1765
1B 2566	1766	1766
1B 2567	1767	1767
1B 2568	1768	1768
1B 2569/1	Janvier-mars 1769	1769
1B 2569/2	Avril-décembre 1769.	1769
1B 2570	1770	1770
1B 2571	1771	1771
1B 2572	1772	1772
1B 2573	1773	1773
1B 2574	1774	1774
1B 2575	1775	1775
1B 2576	1776	1776
1B 2577/1	Janvier-juillet 1777	1777
1B 2577/2	Août-décembre 1777	1777
1B 2578	1778	1778
1B 2579	1779	1779
1B 2580/1	Janvier-avril 1780	1780
1B 2580/2	Mai-décembre 1780	1780
1B 2581	1781	1781
1B 2582	1782	1782
1B 2583	1783	1783
1B 2584	1784	1784
1B 2585/1	Janvier-mai 1785	1785
1B 2585/2	Juin-décembre 1785	1785
1B 2586	1786	1786
1B 2587	1787	1787
1B 2588	1788	1788
1B 2589/1	Janvier-août 1789	1789
1B 2589/2	Septembre-décembre 1789	1789
1B 2590/1	1790, janvier-mai	1790

1B 2590/2	1790, juin-novembre	1790

MAINLEVÉES DE SCELLÉS (1739-1792, LACUNES)

1B 3552/1	1739-1746	1739-1746
1B 3552/2	1747-1754	1747-1754
1B 3553	1756-1765	1756-1765
1B 3554/1	1780-1786	1780-1786
1B 3554/2	1787-1792	1787-1792

PARTAGES (1657-1707)

1B 3559/1	1657-1664	1657-1664
1B 3559/2	1665-1670	1665-1670
1B 3560/1	1671, 1673-1682	1671-1682
1B 3560/2	1683-1686, 1688-1690, 1698-1699	1683-1699
1B 3560/3	1700-1707	1700-1707

PROCÉDURES (1623 (COPIE)-1793)

1B 3881	Procès entre Antoine Eudel, procureur du roi en la prévôté de Fouilloy et Philippe Vrayet, élu en l'élection de Doullens d'une part, et Jean Dragon, écuyer, sieur de Pourizel et consorts, d'autre part.	1676
1B 3871	Procès entre Charlotte de Montebenne, comtesse de Mailly, dame d'Arquèves, contre Claude de Mianné, curé d'Arquèves et consorts.	1681-1686
1B 3841	Procédure pour Charlotte de Montebvenne, comtesse de Mailly, dame d'Arquèves, contre Jean et François Guilbert, laboureurs à Arquèves.	1688-1690 I
1B 3844	Procédure pour Charlotte de Montebenne, comtesse de Mailly, dame d'Arquèves, contre divers particuliers de Louvencourt, d'Arquèves et de Villers.	1627-1691
1B 3860	Procès entre Charlotte de Montebenne, comtesse de Mailly, dame d'Arquèves, contre François Caron, manouvrier à Arquèves.	1689-1691
1B 3866	Procès entre Martin Delacour, bourgeois d'Amiens et divers particuliers.	1686-1704
1B 3832	Procédure pour Charles Lequien, ouvrier-saiteur, et Adrienne Adrien, sa femme, demeurant à Saint-Maurice, contre Jean-François Ducandas, procureur au bailliage d'Amiens.	1665-1705
1B 3862	Procès entre Charlotte de Montebenne, comtesse de Mailly, dame d'Arquèves, et Vincent Pecoul, laboureur à Louvencourt.	1707
1B 3879	Interdiction de Philippe Dutilloy, ancien chapelain de la cathédrale d'Amiens.	1707-1710
1B 3863	Procès entre Firmin Houbin, marchand à Amiens, et Marie-Madeleine Dufour, sa femme, d'une part et Suzanne de Ribaucourt, veuve de Louis Roger, demeurant à Amiens, d'autre part.	1714-1715
1B 3861	Procès entre Firmin Chocquet ct Antoine Landrieu, fermiers du champart d'Arquèves, et Pierre Lombart, laboureur à Arquèves.	1716-1717
1B 3867	Procès entre Firmin Chocquet et Antoine Landrieu, fermiers du champart d'Arquèves, d'une part, et Nicolas Debarly, charron à Arquèves.	1716-1717

1B 3874	Procédure entre Firmin Chocquet et Antoine Landrieu, fermiers du champart d'Arquèves, d'une part, et Louis-Antoine Pecoul, laboureur, demeurant audit Arquèves.	1716-1717
1B 3872	Procès entre Firmin Chocquet et Antoine Landrieu, ci-devant fermiers du champart d'Arquèves, contre Charles Godebert, demeurant à Arquèves.	1716-1717
1B 3837	Procédure entre Firmin Chocquet et Antoine Landrieu, fermiers du droit de champart d'Arquèves, et Claude Landrieu, laboureur, demeurant à Vauchelles.	1716-1717
1B 3859	Procès entre Firmin Chocquet et Antoine Landrieu, fermiers du champart d'Arquèves, contre Jean Cauet le jeune dit "Belle Eglise", laboureur à Arquèves.	1716-1717
1B 3858	Procès entre Firmin Chocquet et Antoine Landrieu, fermiers du champart d'Arquèves, et Firmin Cavallier, maçon à Arquèves.	1716-1717
1B 3842	Procédure pour Firmin Chocquet et Antoine Landrieu, fermiers du droit de champart d'Arquèves contre René Godbert, sergent de la seigneurie d'Arquèves.	1716-1717
1B 3843	Procédure pour Firmin Chocquet et Antoine Landrieu, fermiers du champart d'Arquèves, contre Pierre Pecoul, manouvrier à Arquèves.	1716-1717
1B 3839	Procédure pour Firmin Chocquet et Antoine Landrieu, fermiers du droit de champart d'Arquèves, contre Eustache Saunier, manouvrier à Arquèves.	1717
1B 3857	Procès entre Firmin Chocquet et Antoine Landrieu, fermiers du champart d'Arquèves; et Jean Bosquillon; demeurant à Arquèves.	1717
1B 3840	Procédure pour Firmin Chocquet et Antoine Landrieur, fermiers du champart d'Arquèves, contre Jean Pelé, demeurant à Arquèves.	1717
1B 3853	Procès entre les filles de Robert d'Halloy, sieur de Gorges, et François Boullanger de Rivery d'une part et François Bouthors, fermier de la ferme d'Arnancourt, et Marguerite Choquet, sa femme, d'autre part.	1718
1B 3812	Procès entre Joseph Caille, huissier en l'Amirauté de Saint-Valery, et Vincent Lequiez, demeurant à Amiens.	1706-1725
1B 3814	Procédure pour Michel Basseville, médecin à Amiens, contre Paul Bertault, bourgeois de Paris, propriétaire des offices de commissaire aux prisées et ventes de la généralité d'Amiens, et Jean-Baptiste Pamoix, procureur à Amiens.	1712-1734
1B 3801	Procédure pour Guillaume Guyart et sa femme, à Boves, contre Anne-Thérèse Molinet, veuve de Christophe-François de Brecq et les héritiers dudit de Brecq.	1643-1746
1B 3876	Procès entre Simon Dubourg, maître stellier et franc-sergent du vidamé d'Amiens, d'une part, et Marie-Angélique Redé, veuve de Henry Du bourg, marchand à Amiens et Louis Lefebvre, marchand à Amiens, et Marie-Angélique Du bourg, sa femme, d'autre part.	1747
1B 3794	Procédure pour François-David de Vaillant, seigneur de Rannemart et Hérissart, contre Antoine Graux et sa femme, demeurant à Hérissart.	1750
1B 3797	Procédure pour Claude-François Le Roy de Valanglart, demeurant au Quesnoy, contre le chapitre de Saint-Vulfran d'Abbeville.	1750-1753
1B 3836	Procès entre Pierre Devauchelle, laboureur, demeurant à Laviers, et consorts, et François Leclercq, maréchal à Saint-Ouen, et consorts.	1685-1754
1B 3803	Procédure pour Pierre Godran, manouvrier à Beauquesne, contre Nicolas Thuillier, manouvrier à Beauquesne.	1734-1756
1B 3788	Procédure pour les religieux de Saint-Valéry, contre Jacques Canchy, laboureur, syndic de Citernes.	1640 [copie]-1760

1B 3847	Procès entre Marie-Anne Daire, veuve de Philippe Mancault, laboureur, et Jean-Baptiste Mancault, laboureur, demeurant à Lamaronde, d'une part, et Claude Lecompte, curé de Bettembos, d'autre part.	1760-1761
1B 3848	Procès entre Florent de Sachy de Carouge, demeurant à Amiens, et Louis Lefebvre, bourgeois d'Amiens.	1762
1B 3830	Procédure pour Antoine Lefèvre, demeurant à Frémontiers, contre Charles Frion, cabaretier à Tagny et sa femme.	1765
1B 3845	Procédure pour Charlemagne Allavoine, bourgeois d'Amiens, contre Pierre-François Fontenay, épicier à Amiens.	1766
1B 3813	Séparation des époux Belhomme à Amiens.	1757-1769
1B 3789	Procédure pour Marie-Marguerite Brunel, veuve en premières noces de Jean-Baptiste Bulot, et en secondes noces de Joseph Lefebvre, laboureur à Floxicourt, contre Jacques Dault, maréchal ferrant à Pissy.	1729-1772
1B 3793	Procédure pour Alexandre Desgroux, boucher à Picquigny, contre Jacques Dault, maréchal ferrant à Pissy.	1760-1772
1B 3828	Procédure pour Jean-Baptiste-Marie Champion, receveur des vingtièmes à Amiens, contre les héritiers de Louis-Honoré Jourdain, bourgeois d'Amiens.	1772
1B 3790	Procédure pour Jacques et Charles Péchin, marchands de tourbe à Bonnay, contre Marie-Louise Lelain, à Amiens.	1771-1773
1B 3805	Procédure pour Pierre Lemaire ct Marie- Madeleine Dargent, sa femme, à Villers-Campsart, contre Antoine-Victor Rougemas, receveur à Villers-Campsart.	1767-1774
1B 3811	Procédure pour Joseph Langlois, garde des bois du comté d'Eu, contre Jean Defrance, laboureur à Neslette.	1753-1775
1B 3856	Procès entre Marie-Catherine Ulphe Postel, femme de Jean-Baptiste Pie, maître saiteur à Amiens, et ledit Pie.	1776
1B 3800	Procédure pour le curé et les marguilliers de Sentelie, contre François Vasseur, laboureur à Saint-Romain.	1737-1777
1B 3796	Procédure pour les maire et échevins d'Amiens, contre le chapitre de la cathédrale, Marie-Marguerite Fernez, veuve de Jean- Baptiste Cardez, demeurant à Saint- Maurice; Antoine Maisant, Jacques Tierce, Jacques Darquez, manouvriers à Saint- Maurice.	1623 [copie]-1778
1B 3798	Procédure pour Nicolas Loir, tourneur en bois à Sailly-le-Sec, contre Antoine Delavcnne, maréchal ferrant à Sailly-le-Sec.	1776-1778
1B 3864	Procès entre Jean Le Paistre, meunier à Cromont, et Marie-Jeanne Desaintriquie, sa femme, d'une part, et de Jean Chivée, laboureur à Domléger, d'autre part.	1779
1B 3875	Faillite de Firmin Lalou, père, négociant à Amiens.	1781
1B 3795	Procès entre les maire et échevins d'Amiens, d'une part, et le chapitre de la cathédrale, Marie-Marguerite Femez, veuve de Jean-Baptiste Cordez, demeurant à Saint-Maurice, Antoine Maisant, Jacques Tierce, Jacques Darquez, manouvriers à Saint-Maurice.	1662 [copie]-1782
1B 3804	Procédure pour Pierre-Martin Beaucousin, bourgeois d'Amiens, et Charles-Philibert Després, apothicaire à Amiens, contre le chapitre de Vignacourt.	1776-1782
1B 3806	Procédure pour Jacques-Philippe-Firmin Godde, marbrier à Paris, et Pierre Venineux, ouvrier en gaze à Paris, contre Florimond Havet, laboureur à Rumigny.	1781-1783
1B 3810	Procédure pour Pierre Le Sellier, chanoine de l'église d'Amiens, contre	1764-1786

	Philippe Tranoy, menuisier à Amiens.	
1B 3802	Procédure pour les habitants, syndic, corps et communauté de Sully, contre Charles-Louis-Joseph de Clermont-Tonnerre.	1785-1787
1B 3787	Procédure pour François-Dominique Maclart et Antoine Pegard, laboureurs à Bouillancourt-en- Séry, Nicolas Duval, couvreur en chaume à Bouillancourt-en-Séry, contre Jacques Turle, laboureur à Bouillancourt-en-Séry.	1772-1788
1B 3799	Procédure pour Jean-Baptiste Leullier, laboureur à Lignières- Hors-Foucaucourt, contre Pierre-François Goullet, avocat à Paris, ct Louis-François Sangnier, laboureur à Miannay.	1773-1788
1B 3880	Procès entre la communauté des boulangers d'Amiens et les maire et échevins d'Amiens.	1786-1788
1B 3829	Procédure pour Ignace Roger, laboureur à Gamaches, contre Cosme-Joseph Depoilly, curé d'Acheux et consorts.	1788
1B 3792	Procédure pour les commissaires et administrateurs de l'hôpital Saint-Charles, contre Duval, avocat à Amines, Marie-Catherine-Elisabeth Pingré de Sourdon, veuve de Pantaléon-Jean Pingré de Fricamps, Gabriel de Gomer.	1731-1789
1B 3852	Procès entre François-Bocquelet, laboureur à Fressenneville, et Louis Lebel, notaire à Amiens.	1788-1789
1B 3865	Procès entre Rosalie Masson, veuve de Louis Prophette, notaire et marchand à Picquigny, d'une part, et Marie-Louise Bernard, veuve de François Piollé, aubergiste à Belloy-sur-Somme.	1789
1B 3808	Procédure pour Jean-Baptiste Duval, avocat à Amiens, contre les commissaires et administrateurs de l'hôpital Saint-Charles, Marie-Catherine-Elisabeth Pingré de Souron, veuve de Pantaléon Jean Pingré de Fricamps ; Gabriel de Gomer; Paul-François Le Boucher, seigneur de Frémontiers.	1786-1790
1B 3807	Procédure pour Jacques Trouvain, marchand tanneur à Amiens, contre Jean-Baptiste Machart, notaire à Amiens, François-Joseph Watier, procureur à Amiens, Augustin Capelle, bourgeois d'Amiens.	1787-1790
1B 3791	Procédure pour Paul-François Le Bouhcer Duminy, seigneur de Frémontiers, demeurant à Amiens, contre Jean-Baptiste Duval, avocat à Amiens, et les commissaires et administrateurs de l'hôpital Saint-Charles.	1788-1791
1B 3809	Procédure pour Pierre-Claude Dufresnoy, épicier à Paris, contre Jacques Lefèvre, laboureur à Sénarpont, et Anne-Gabrielle Levarlet, à Paris, rue des Juifs.	1762-1793

RÉCEPTIONS D'OFFICIERS (1640-1787, LACUNES)

Il y a des réceptions d'officiers dans les lettres de bénéfice des années 1648-1653, 1660-1670, 1692-1708 et ?.

1B 3599/1	1640-1642	1640-1642
1B 3599/2	1643-1647	1643-1647
1B 3916/1	1654-1656	1654-1656
1B 3916/2	1657-1659	1657-1659
1B 3571/1	1660-1665	1660-1665
1B 3571/2	1666-1670	1666-1670
1B 3601	1671- 1675	1671-1675
1B 3572	1676- 1680	1676-1680
1B 3573/1	1706, 1708-1712	1706-1712
1B 3573/2	1713-1715	1713-1715
1B 3574	1725-1730	1725-1730
1B 3600	1731-1735	1734-1735
1B 3575	1736-1740	1736-1740
1B 3597	1741-1745	1741-1745
1B 3598	1746-1750	1746-1750
1B 3818	1751-1754	1751-1754
1B 3736	1755-1760	1755-1760
1B 3758	1761-1762	1761-1762
1B 3737/1	1763-1764	1763-1764
1B 3737/2	1765-1767	1765-1767
1B 3738/1	1768-1769	1768-1769
1B 3738/2	1770-1772	1770-1772
1B 3917/1	1773-1776	1773-1776
1B 3917/2	1777-1778	1777-1778
1B 3739/1	1774-1780	1774-1780
1B 3739/2	1781-1783	1781-1783
1B 3740/1	1784-1786	1784-1786
1B 3740/2	1787	1787

SAISINES (1708-1734)

1B 3555/1	1708-1716	1708-1716
1B 3555/2	1717-1734	1717-1734
1B 3556	1724-1734	1724-1734

SENTENCES, QUALITÉS DE (1706-1790, LACUNES)

1B 3106	1706	1706
1B 3112/1	Janvier-mars 1712	1712-1712
1B 3112/2	Avril-juin 1712.	1712-1712
1B 3112/3	Juillet-novembre 1712	1712-1712
1B 3112/4	Décembre 1712.	1712
1B 3113/1	Janvier-octobre 1713	1713-1713
1B 3113/2	Novembre-décembre 1713	1713-1713
1B 3114/1	1714, premier trimestre	1714
1B 3114/2	1714, deuxième trimestre	1714
1B 3114/3	1714, troisième trimestre	1714
1B 3114/4	1714, quatrième trimestre	1714
1B 3115/1	1715, premier trimestre	1715
1B 3115/2	1715, deuxième trimestre	1715
1B 3115/3	Juillet-novembre 1715	1715
1B 3115/4	Décembre 1715.	1715
1B 3116/1	Janvier-juillet 1716	1716
1B 3116/2	Août-décembre 1716	1716
1B 3117/1	1717, premier trimestre	1717
1B 3117/2	1717, deuxième trimestre	1717
1B 3117/3	1717, troisième trimestre	1717
1B 3117/4	1717, quatrième trimestre	1717
1B 3118/1	Janvier-février 1718	1718
1B 3118/2	Mars-avril 1718	1718
1B 3118/3	Mai-juillet 1718	1718
1B 3118/4	Août-décembre 1718	1718
1B 3119/1	Janvier-avril 1719	1719
1B 3119/2	Mai-juillet 1719	1719
1B 3119/3	Août-décembre 1719	1719
1B 3120/1	1720, premier trimestre	1720
1B 3120/2	1720, deuxième trimestre	1720
1B 3120/3	Juillet-août 1720	1720
1B 3120/4	Septembre-octobre 1720	1720
1B 3120/5	Novembre-décembre 1720	1720
1B 3121/1	Janvier-février 1721	1721
1B 3121/2	Mars-avril 1721	1721
1B 3121/3	Mai-juin 1721	1721
1B 3122/1	1722, premier trimestre	1722
1B 3122/2	1722, deuxième trimestre	1722
1B 3122/3	1723, troisième trimestre	1723

1B 3122/4	1723, quatrième trimestre	1723
1B 3123/1	1724, premier trimestre	1724
1B 3123/2	Avril-mai 1724.	1724
1B 3123/3	Juin-juillet 1723	1723
1B 3123/4	Août-décembre 1723	1723
1B 3124/1	1724, premier trimestre	1724
1B 3124/2	1724, deuxième trimestre	1724
1B 3124/3	Juillet-octobre 1724	1724
1B 3124/4	Novembre-décembre 1724	1724
1B 3125/1	1725, premier semestre	1725
1B 3125/2	1725, troisième trimestre	1725
1B 3125/3	1725, quatrième trimestre	1725
1B 3126/1	1726, premier trimestre	1726
1B 3126/2	1726, deuxième trimestre	1726
1B 3126/3	Juillet-octobre 1726	1726
1B 3126/4	Novembre-décembre 1726	1726
1B 3127/1	1727, premier trimestre	1727
1B 3127/2	1727, deuxième trimestre	1727
1B 3127/3	Juillet-août 1727	1727
1B 3127/4	Septembre-décembre 1727	1727
1B 3128/1	Janvier-avril 1728	1728
1B 3128/2	Mai-juillet 1728	1728
1B 3128/3	Août-décembre 1728	1728
1B 3129/1	Janvier-avril 1729	1729
1B 3129/2	Mai-juillet 1729	1729
1B 3129/3	Août-décembre 1729	1729
1B 3130/1	1730, premier trimestre	1730
1B 3130/2	1730, deuxième trimestre	1730
1B 3130/3	1730, troisième trimestre	1730
1B 3130/4	1730, quatrième trimestre	1730
1B 3131/1	1731, premier trimestre	1731
1B 3131/2	Avril-mai 1731.	1731
1B 3131/3	Juin- juillet 1731	1731
1B 3131/4	Août-décembre 1731	1731
1B 3132/1	Mai-juin 1732	1732 I
1B 3132/2	1732, troisième trimestre	1732
1B 3132/3	1732, quatrième trimestre	1732
1B 3133/1	Janvier-avril 1733	1733
1B 3133/2	Mai 1733	1733
1B 3133/3	Juin-août 1733	1733

1B 3133/4	1733, quatrième trimestre	1733
1B 3134/1	Janvier-février 1734	1734
1B 3134/2	Mars-avril 1734	1734
1B 3134/3	Mai-juin 1734	1734
1B 3134/4	Juillet-septembre 1734	1734
1B 3134/5	Octobre-décembre 1734	1734
1B 3135/1	1735, premier trimestre	1735
1B 3135/2	Avril-mai 1735.	1735
1B 3135/3	Juin-juillet 1735	1735
1B 3135/4	Août-novembre 1735	1735
1B 3135/5	Décembre 1735.	1735
1B 3136/1	Janvier-avril 1736	1736
1B 3136/2	Mai-juin 1736	1736
1B 3136/3	1736, troisième trimestre	1736
1B 3136/4	1736, quatrième trimestre	1736
1B 3137/1	Janvier-février 1737	1737
1B 3137/2	Mars-mai 1737	1737
1B 3137/3	Juin 1737	1737
1B 3137/4	Juillet-octobre 1737	1737
1B 3137/5	Novembre-décembre 1737	1737
1B 3138/1	1738, premier trimestre	1738
1B 3138/2	1738, deuxième trimestre	1738
1B 3138/3	Juin 1738	1738
1B 3138/4	Juillet-août 1738	1738
1B 3138/5	Septembre-décembre 1738	1738
1B 3139/1	Mai-juin 1739	1739
1B 3139/2	Juillet-août 1739	1739
1B 3139/3	Septembre-décembre 1739	1739
1B 3140/1	Janvier-février 1740	1740
1B 3140/2	Mars-avril 1740	1740
1B 3140/3	Mai-juin 1740	1740
1B 3140/4	Juillet 1740	1740
1B 3141/1	Janvier-février 1741	1741
1B 3141/2	Mars-mai 1741	1741
1B 3141/3	Juin-août 1741	1741
1B 3141/4	Septembre-décembre 1741	1741
1B 3142/1	Janvier-février 1742	1742
1B 3142/2	Mars-octobre 1742	1742
1B 3142/3	Novembre-décembre 1742	1742
1B 3143/1	1743, premier trimestre	1743

1B 3143/2	Avril-mai 1743.	1743
1B 3143/3	Juin-juillet 1743	1743
1B 3143/4	Août-décembre 1743	1743
1B 3144/1	1744, premier trimestre	1744
1B 3144/2	1744, deuxième trimestre	1744
1B 3144/3	1744, troisième trimestre	1744
1B 3144/4	1744, quatrième trimestre	1744
1B 3145/1	Janvier-février 1745	1745
1B 3145/2	Mars-mai 1745	1745
1B 3145/3	Juin 1745	1745
1B 3145/4	1745, troisième trimestre	1745
1B 3145/5	1745, quatrième trimestre	1745
1B 3146/1	Janvier-août 1746	1746
1B 3146/2	Septembre-décembre 1746	1746
1B 3147	1747	1747
1B 3148/1	Janvier-février 1748	1748
1B 3148/2	Mars-avril 1748	1748
1B 3148/3	Mai-juin 1748	1748
1B 3148/4	Juillet 1748	1748
1B 3148/5	Août-décembre 1748	1748
1B 3149/1	Janvier 1749	1749
1B 3149/2	Février-mars 1749	1749
1B 3149/3	Avril-mai 1749.	1749
1B 3149/4	Juin 1749	1749
1B 3149/5	Juillet-octobre 1749	1749
1B 3149/6	Novembre-décembre 1749	1749
1B 3150/1	Janvier-février 1750	1750
1B 3150/2	Mars-avril 1750	1750
1B 3150/3	1750, quatrième trimestre	1750
1B 3151/1	1751, premier trimestre	1751
1B 3151/2	1751, deuxième trimestre	1751
1B 3151/3	Juillet-août 1751	1751
1B 3151/4	Septembre-octobre 1751	1751
1B 3152/1	Janvier-février 1752	1752
1B 3152/2	Mars-mai 1752	1752
1B 3152/3	Juin-juillet 1752	1752
1B 3152/4	Juillet-septembre 1752	1752
1B 3152/5	Octobre-décembre 1752	1752
1B 3153/1	1753, premier trimestre	1753
1B 3153/2	1753, deuxième trimestre	1753

1B 3153/3	1753, troisième trimestre	1753
1B 3153/4	1753, quatrième trimestre	1753
1B 3154/1	1754, premier trimestre	1754
1B 3154/2	Avril-mai 1754.	1754
1B 3154/3	Juin-août 1754	1754
1B 3154/4	Septembre-décembre 1754	1754
1B 3155/1	1755, premier trimestre	1755
1B 3155/2	1755, deuxième trimestre	1755
1B 3155/3	1755, troisième trimestre	1755
1B 3155/4	1755, quatrième trimestre	1755
1B 3156/1	Janvier-février 1756	1756
1B 3156/2	Mars-avril 1756	1756
1B 3156/3	Mai-juin 1756	1756
1B 3156/4	Juillet-août 1756	1756
1B 3156/5	1756, quatrième trimestre	1756
1B 3157/1	1757, premier trimestre	1757
1B 3157/2	1757, deuxième trimestre	1757
1B 3157/3	1757, troisième trimestre	1757
1B 3157/4	1757, quatrième trimestre	1757
1B 3158/1	Janvier-avril 1758	1758
1B 3158/2	Mai-juillet 1758	1758
1B 3158/3	Août-décembre 1758	1758
1B 3159/1	Janvier-avril 1759	1759
1B 3159/2	Mai-juillet 1759	1759
1B 3159/3	Août-décembre 1759	1759
1B 3160/1	Janvier-avril 1760	1760
1B 3160/2	Mai-juillet 1760	1760
1B 3160/3	Août-décembre 1760	1760
1B 3161/1	Janvier-avril 1761	1761
1B 3161/2	Mai-juillet 1761	1761
1B 3161/3	Août-décembre 1761	1761
1B 3162/1	Janvier-avril 1762	1762
1B 3162/2	Mai-juillet 1762	1762
1B 3162/3	Août-décembre 1762	1762
1B 3163/1	Janvier-avril 1763	1763
1B 3163/2	Mai-juillet 1763	1763
1B 3163/3	Août-décembre 1763	1763
1B 3164/1	1764, premier trimestre	1764
1B 3164/2	1764, deuxième trimestre	1764
1B 3164/3	Juillet-août 1764	1764

1B 3164/4	Septembre-décembre 1764	1764
1B 3165/1	Janvier-avril 1765	1765
1B 3165/2	Mai-juillet 1765	1765
1B 3165/3	Août-décembre 1765	1765
1B 3166/1	1766, premier trimestre	1766
1B 3166/2	1766, deuxième trimestre	1766
1B 3166/3	1766, deuxième trimestre	1766
1B 3167/1	Janvier-avril 1767	1767
1B 3167/2	Mai-août 1767	1767
1B 3167/3	Septembre-décembre 1767	1767
1B 3168/1	1768, premier trimestre	1768
1B 3168/2	Avril-juillet 1768.	1768
1B 3168/3	Août-décembre 1768	1768
1B 3169/1	Janvier-mai 1769	1769
1B 3169/2	Juin-août 1769	1769
1B 3169/3	Septembre-décembre 1769	1769
1B 3170/1	Janvier-avril 1770	1770
1B 3170/2	Juin-juillet 1770	1770
1B 3170/3	Août-décembre 1770	1770
1B 3171/1	Janvier-mai 1771	1771
1B 3171/2	Juin-août 1771	1771
1B 3171/3	Septembre-décembre 1771	1771
1B 3172/1	Janvier 1772	1772
1B 3172/2	Février-mai 1772	1772
1B 3172/3	juillet-décembre 1772	1772
1B 3173/1	Janvier-février 1773	1773
1B 3173/2	Mars-juin 1773	1773
1B 3173/3	1773, deuxième trimestre	1773
1B 3174/1	1774, premier trimestre	1774
1B 3174/2	1774, deuxième trimestre	1774
1B 3175/1	Janvier-mai 1775	1775
1B 3175/2	Juin-décembre 1775	1775
1B 3176/1	Janvier-avril 1776	1776
1B 3176/2	Mai-août 1776	1776
1B 3176/3	Septembre-décembre 1776	1776
1B 3177/1	Janvier-mai 1777	1777
1B 3177/2	Juin-septembre 1777	1777
1B 3177/3	Octobre-décembre 1777	1777
1B 3178/1	Janvier-mars 1778	1778
1B 3178/2	Avril-juillet 1778	1778

1B 3178/3	Août-décembre 1778	1778
1B 3179/1	Janvier-mai 1779	1779
1B 3179/2	Juin-décembre 1779	1779
1B 3180/1	Janvier-mai 1780	1780
1B 3180/2	Juin-juillet 1780	1780
1B 3180/3	Août-décembre 1780 1780, août-déc.	1780
1B 3181/1	Janvier 1781	1781
1B 3181/2	Février-juin 1781	1781
1B 3181/3	Juillet-décembre 1881	1781
1B 3182/1	Janvier 1782	1782
1B 3182/2	Juin 1782	1782
1B 3183/1	Janvier 1783	1782
1B 3183/2	Mars-juin et septembre-décembre 1782	1783
1B 3184	Mai-décembre 1784	1784
1B 3185/1	Janvier-mai 1785	1785
1B 3185/2	Juin-décembre 1785	1785
1B 3186/1	Janvier-mai 1786	1786
1B 3186/2	Juin-décembre 1786	1786
1B 3187/1	Janvier-mai 1787	1787
1B 3187/2	Juin-décembre 1787	1787
1B 3188/1	1788, premier semestre	1788
1B 3188/2	1788, deuxième semestre	1788
1B 3189/1	1789, premier semestre	1789
1B 3189/2	1789, deuxième semestre	1789
1B 3190/1	Janvier-mai 1790	1790
1B 3190/2	Juin-décembre 1790	1790

QUALITÉS DE SENTENCES

1B 3750/1	1742-1743	1742-1743
1B 3750/2	1744-1748	1744-1748
3770	1749-1764	1749-1764

SENTENCES ARBITRALES (1639-1790, LACUNES)

1B 3587/1	1640-1641	1640-1641
1B 3587/2	1642-1644	1642-1644
1B 3771	1651-1656	1651-1656
1B 3588	1657-1658	1657-1658
1B 3594	1659-1662	1659-1662
1B 3589/1	1663	1663

1B 3589/2	1664-1665	1664-1665
1B 3590/1	1666-1668	1666-1668
1B 3590/2	1669-1670	1669-1670
1B 3591	1671-1672	1671-1672
1B 3727/1	1673-1676	1673-1676
1B 3727/2	1677-1678	1677-1678
1B 3194	1679-1684	1679-1684
1B 3595	1685-1689	1685-1689
1B 3592/1	1690-1692	1690-1692
1B 3592/2	1693-1695	1693-1695
1B 3593/1	1696-1699	1696-1699
1B 3593/2	1700-1708	1700-1708
1B 3193/1	1707-1715	1707-1715
1B 3193/2	1716-1726	1716-1726
1B 3191/1	1727-1737	1727-1737
1B 3191/2	1738-1761	1738-1761
1B 3192/1	1762- 1779	1762-1779
1B 3192/2	1789-1790	1789-1790

TUTELLES (1593-1791, LACUNES)

1B 2312	1593-1623	1593-1623
1B 2625	1625	1625
1B 2626	1626	1626
1B 2627	1627	1627
1B 2628	1628	1628
1B 2629	1629	1629
1B 2630	1630	1630
1B 2631	1631	1631
1B 2632	1632	1632
1B 2633	1633	1633
1B 2634	1634	1634
1B 2635	1635	1635
1B 2636	1636	1636
1B 2637/1	1637	1637
1B 2637/2	1637	1637
1B 2638	1638 Lacunaire.	1638
1B 2639	1639	1639
1B 2640	1640	1640
1B 2641	1641	1641

1B 2642	1642	1642
1B 2643	1643	1643
1B 2644	1644	1644
1B 2645	1645	1645
1B 2646	1646	1646
1B 2647	1647	1647
1B 2648	1648	1648
1B 2649	1649	1649
1B 2650	1650	1650
1B 2651	1651	1651
1B 2652	1652	1652
1B 2653	1653	1653
1B 2654	1654	1654
1B 2655	1655	1655
1B 2656	1656	1656
1B 2657	1657	1657
1B 2658	1658	1658
1B 2659	1659	1659
1B 2660	1660	1660
1B 2661	1661	1661
1B 2662	1662	1662
1B 2663	1663	1663
1B 2664	1664	1664
1B 2665	1665	1665
1B 2666	1666	1666
1B 2667	1667	1667
1B 2668	1668	1668
1B 2669	1669	1669
1B 2670	1670	1670
1B 2671	1671	1671
1B 2672	1672	1672
1B 2673	1673	1673
1B 2674	1674	1674
1B 2675	1675	1675
1B 2676	1676	1676
1B 2677	1677	1677
1B 2678	1678	1678
1B 2679	1679	1679
1B 2680	1680	1680
1B 2681	1681	1681

1B 2682	1682	1682
1B 2683	1683	1683
1B 2684	1684	1684
1B 2685	1685	1685
1B 2686	1686	1686
1B 2687	1687	1687
1B 2688	1688	1688
1B 2689	1689	1689
1B 2690	1690	1690
1B 2691	1691	1691
1B 2692	1692	1692
1B 2693	1693	1693
1B 2694	1694	1694
1B 2695	1695	1695
1B 2696	1696	1696
1B 2697	1697	1697
1B 2698	1698	1698
1B 2699	1699	1699
1B 2700	1700	1700
1B 2701	1701	1701
1B 2702	1702	1702
1B 2703	1703	1703
1B 2704	1704	1704
1B 2705	1705	1705
1B 2706	1706	1706
1B 2707	1707	1707
1B 2708	1708	1708
1B 2709	1709	1709
1B 2710	1710	1710
1B 2711	1711	1711
1B 2712	1712	1712
1B 2713	1713	1713
1B 2714	1714	1714
1B 2715	1715	1715
1B 2716	1716	1716
1B 2717	1717	1717
1B 2718	1718	1718
1B 2719	1719	1719
1B 2720	1720	1720
1B 2721	1721	1721

1B 2722	1722	1722
1B 2723	1723	1723
1B 2724	1724	1724
1B 2725	1725	1725
1B 2726	1726	1726
1B 2727	1727	1727
1B 2728	1728	1728
1B 2729	1729	1729
1B 2730	1730	1730
1B 2731	1731	1731
1B 2732	1732	1732
1B 2733	1733	1733
1B 2734	1734	1734
1B 2735	1735	1735
1B 2736	1736	1736
1B 2737	1737	1737
1B 2738	1738	1738
1B 2739	1739	1739
1B 2741	1741	1741
1B 2742	1742	1742
1B 2743	1743	1743
1B 2746	1746	1746
1B 2747	1747	1747
1B 2748	1748	1748
1B 2749	1749	1749
1B 2750	1750	1750
1B 2751	1751	1751
1B 2752	1752	1752
1B 2753	1753	1753
1B 2754	1754	1754
1B 2755	1755	1755
1B 2756	1756	1756
1B 2757	1757	1757
1B 2758	1758	1758
1B 2759	1759	1759
1B 2760	1760	1760
1B 2761	1761	1761
1B 2762	1762	1762
1B 2763	1763	1763
1B 2764	1764	1764

1B 2765	1765	1765
1B 2766	1766	1766
1B 2767	1767	1767
1B 2768	1768	1768
1B 2769	1769	1769
1B 2770	1770	1770
1B 2771	1771	1771
1B 2772	1772	1772
1B 2773	1773	1773
1B 2774	1774	1774
1B 2775	1775	1775
1B 2776	1776	1776
1B 2777	1777	1777
1B 2778	1778	1778
1B 2779	1779	1779
1B 2780	1780	1780
1B 2781	1781	1781
1B 2782	1782	1782
1B 2783	1783	1783
1B 2784	1784	1784
1B 2785	1785	1785
1B 2786	1786	1786
1B 2787	1787	1787
1B 2788	1788	1788
1B 2789	1789	1789
1B 2790	1790	1790
1B 2791	1791 Lacunaire.	1791

PROCÈS-VERBAUX (1623-1790, LACUNES)

1B 3223	1623	1623
1B 3224	1623	1623
1B 3225	1625	1625
1B 3226	1626	1626
1B 3227	1627	1627
1B 3228	1628	1628
1B 2329	1629-1632	1629-1632
1B 3233	1633	1633
1B 3234	1634	1634
1B 3235/1	1635	1635

1B 3235/2	1635 (ville)	1635
1B 3236/1	1636	1636
1B 3236/2	1636	1636
1B 3237/1	1637 (ville)	1637
1B 3237/2	1637 (hors ville)	1637
1B 3238/1	1638 (ville)	1638
1B 3238/2	1638 (hors ville)	1638
1B 3239/1	1639 (ville)	1639
1B 3239/2	1639 (hors ville)	1639
1B 3240/1	1640 (ville)	1640
1B 3240/2	1640 (hors ville)	1640
1B 3241/1	1641, premier semestre (hors ville)	1641
1B 3241/2	1641, deuxième semestre (hors ville)	1641
1B 3241/3	1641 (ville)	1641
1B 3242	1642	1642
1B 3243/1	1643	1643
1B 3243/2	1643 (ville)	1643
1B 3244/1	1644 (ville)	1644
1B 3244/2	1644 (hors ville)	1644
1B 3245	1645	1645
1B 2338	1645 (ville)	1645
1B 3246/1	Janvier-mai 1646	1646
1B 3246/2	Juin-août 1646	1646
1B 3246/3	Septembre-décembre 1646	1646
1B 3247/1	Janvier-mai 1647	1647
1B 3247/2	Juin-Juillet 1647	1647
1B 3247/3	Août-décembre 1647	1647
1B 3248/1	Janvier-juin 1648 (ville)	1648
1B 3248/2	Juin-décembre 1648 (ville)	1648
1B 3248/3	Avril-décembre 1648 (hors ville)	1648
1B 3249/1	1649, premier trimestre	1649
1B 3249/2	1649, deuxième trimestre	1649
1B 3250/1	Janvier-mai 1650	1650
1B 3250/2	Juin-décembre 1650	1650
1B 3251/1	1651, premier trimestre	1651
1B 3251/2	Avril-juillet 1651.	1651
1B 3251/3	Août-décembre 1651	1651
1B 3252/1	1652, premier trimestre	1652
1B 3252/2	1652, deuxième trimestre	1652
1B 3252/3	1652, deuxième trimestre	1652

1B 3253/1	Janvier-avril 1653	1653
1B 3253/2	Mai-août 1653	1653
1B 3253/3	Septembre-décembre 1653	1653
1B 3254/1	1654 (ville)	1654
1B 3254/2	1654 (ville)	1654
1B 3254/3	1654 (hors ville)	1654
1B 3255	1655	1655
1B 3256/1	1656, premier semestre (ville)	1656
1B 3256/2	1656, deuxième semestre (ville)	1656
1B 3256/3	1656 (hors ville)	1656
1B 3257/1	1657 (ville)	1657
1B 3257/2	1657 (hors ville)	1657
1B 3258/1	1658, premier semestre (ville)	1658
1B 3258/2	1658, deuxième semestre (ville)	1658
1B 3258/3	1658 (hors ville)	1658
1B 3259	1658	1658
1B 3260/1	Janvier-août 1660 (ville)	1660
1B 3260/2	Septembre-décembre 1660 (ville)	1660
1B 3260/3	1660 (ville)	1660
1B 3260/4	1660 (hors ville)	1660
1B 3261/1	1661 (ville)	1661
1B 3261/2	1661 (ville)	1661
1B 3261/3	1661 (hors ville)	1661
1B 3262	1662	1662
1B 3263/1	1663 (ville)	1663
1B 3263/2	1663 (ville)	1663
1B 3263/3	1663 (hors ville)	1663
1B 3264/1	1664 (hors ville)	1664
1B 3264/2	1664 (ville)	1664
1B 3265/1	1665 (ville d'Amiens)	1665
1B 3265/2	1665 (hors ville)	1665
1B 3266	1666	1666
1B 3267/1	1667 (ville)	1667
1B 3267/2	1667 (hors ville)	1667
1B 3268/1	1668 (hors ville)	1668
1B 3268/2	1668 (ville)	1668
1B 3269/1	1669 (ville)	1669
1B 3269/2	1669 (hors ville)	1669
1B 3270/1	1670 (ville)	1670
1B 3270/2	1670 (hors ville)	1670

1B 3271/1	1671 (ville)	1671
1B 3271/2	1671 (hors ville)	1671
1B 3272/1	1672 (ville)	1672
1B 3272/2	1672 (hors ville)	1672
1B 3273/1	1673 (ville)	1673
1B 3273/2	1673 (hors ville)	1673
1B 3274/1	1674 (hors ville)	1674
1B 3274/2	1674 (ville)	1674
1B 3275/1	1675 (hors ville)	1675
1B 3275/2	1675 (ville)	1675
1B 3276	1676	1676
1B 3277/1	1677 (hors ville)	1677
1B 3277/2	1677 (ville)	1677
1B 3278/1	1678 (ville)	1678
1B 3278/2	1678 (hors ville)	1678
1B 3279/1	1679 (ville)	1679
1B 3279/2	1679 (hors ville)	1679
1B 3280/1	1680 (ville)	1680
1B 3280/2	1680 (hors ville)	1680
1B 3281/1	1681 (hors ville)	1681
1B 3281/2	1681 (ville)	1681
1B 3282/1	1682 (ville)	1682
1B 3282/2	1682 (hors ville)	1682
1B 3283/1	1683 (hors ville)	1683
1B 3283/2	1683 (ville)	1683
1B 3284/1	1684 (hors ville)	1684
1B 3284/2	1684 (ville)	1684
1B 3285/1	1685 (ville)	1685
1B 3285/2	1685 (hors ville)	1685
1B 3286/1	1686 (ville)	1686
1B 3286/2	1686 (hors ville)	1686
1B 3287/1	1687 (ville)	1687
1B 3287/2	1687 (hors ville)	1687
1B 3288/1	1688 (hors ville)	1688
1B 3288/2	1688 (ville)	1688
1B 3289	1689	1689
1B 3290	1690	1690
1B 2324	1690-1691 (ville)	1690-1691
1B 2325/1	1690, novembre-1692	1690-1692
1B 2325/2	1693-1695	1693-1695

1B 3291	1691	1691
1B 2326	1692-1693 (ville)	1692-1693
1B 3293	1693	1693
1B 3294	1694	1694
1B 3296	1696	1696
1B 3297/1	1697 (hors ville)	1697
1B 3297/2	1697 (ville)	1697
1B _CP_3297	Amiens : moulin du Petit Saint-Jean (rivière de Selle). Cet article a été disjoint du dossier 1B3297 pour des raisons de conservation.	XVIIe siècle
1B 3298/1	1698 (ville)	1698
1B 3298/2	1698 (hors ville)	1698
1B 3299/1	1699 (hors ville)	1699
1B 3299/2	1699 (ville)	1699
1B 3300	1700	1700
1B 3301	1701	1701
1B 2327/1	1701-1702	1701-1702 I
1B 2327/2	1702	1702 I
1B 3302	1702	1702
1B 3303	1703	1703
1B 3304	1704	1704
1B 3306	1706	1706
1B 3307	1707	1707
1B 3308	1708	1708
1B 3309	1709	1709
1B 3310	1710	1710
1B 3311	1711	1711
1B 3312	1712	1712
1B 3313	1713	1713
1B 3314	1714	1714
1B 3315	1715	1715
1B 3316	1716	1716
1B 3317	1717	1717
1B 3318	1718	1718
1B 2328	1719	1719
1B 3321	1721	1721
1B 3322	1722	1722
1B 3323	1723	1723
1B 3324	1724	1724
1B 3325	1725	1725
1B 3326	1726	1726

1B 3327	1727	1727	
1B 3328	1728	1728	
1B 2330/1	1731, juin-août	1731	
1B 2330/2	1731, septembre-décembre	1731	
1B 2331	1734-1736	1734-1736	
1B 2332	1737-1738	1737-1738	
1B 2333	1739-1740	1739-1740	
1B 2334	1741-1743	1741-1743	
1B 2335	1744-1746	1744-1746	
1B 2336/1	1747-1748	1747-1748	I
1B 2336/2	1749-1750	1749-1750	I
1B 2337	1751-1753	1751-1753	
1B 3354	1754	1754	
1B 3355	1755	1755	
1B 3356	1756	1756	
1B 3357	1757	1757	
1B 3358	1758	1758	
1B 3359	1759	1759	
1B 2339/1	1760-1761 et janvier-mai 1762	1760-05/1762	
1B 2339/2	juin-décembre 1762 et 1763	06/1762-1763	
1B 2340	1764-1766	1764-1766	
1B 3367	1767	1767	
1B 3368	1768	1768	
1B 3369	1769	1769	
1B 3370	1770	1770	
1B 3371	1771	1771	
1B 3372	1772	1772	
1B 3373	1773	1773	
1B 3374	1774	1774	
1B 3375	1775	1775	
1B 2341	1776-1777	1776-1777	
1B 3378	1778	1778	
1B 3379	1779	1779	
1B 3380	1780	1780	
1B 2342	1781-1782	1781-1782	
1B 2343	1783-1784	1783-1784	
1B 3385	1785	1785	
1B 3386	1786	1786	
1B 3387	1787	1787	

1B 2344	1788 Réception de caution, serments d'experts, tutelles, curatelles, avis de parents etc.	1788
1B 3389	1789	1789
1B 3390	1790	1790
1B 3775	"Liasse des procès-verbaux à examiner".	1657-1688 I

VISITES (1705-1790, LACUNES)

1B 1979	1707-1708	1707-1708
1B 1980/1	1705-1713	1705-1713
1B 1980/2	1714-1717	1714-1717
1B 1981/1	1718-1720	1718-1720
1B 1981/2	1721-1723	1721-1723
1B 1982/1	1724-1725	1724-1725
1B 1982/2	1726-1727	1726-1727
1B 1983	1728-1729	1728-1729
1B 1984	1730-1731	1730-1731
1B 1986	1734-1735	1734-1735
1B 1987	1736-1738 1736. — Louvencourt, mesurage du terroir. Boves (Paraclet des Champs), visite du terroir. Amiens (château Milan, faubourg de Hem), visite et estimation du château. Moyencourt, estimation de la terre et seigneurie,circonstances et dépendances. Amiens (rue Saint Leu), visite et estimation de la maison d'André Le Couturier marchand brasseur. Amiens (rue des Clairons), visite pour réparations d'une maison. Horville (Artois), visite de pompe à eau. Amiens, visite de 8 maisons et jardin. Fresnoy-au-Val, mesurage du terroir. Thièvres (côté Picardie), visite du pâturage. Argoeuves, visite du moulin. Bettembos, visite et estimation au village et terroir. Hangard, visite du château. Bresle, visite de bâtiments maisons et bois. Amiens (faubourg de la Hotoie), prés. Cagny, mesurage du terroir. Moyencourt, visite du château. Amiens, moulin du Hocquet et de Noyon. Bertangles, bois manier. Flers, visite et estimation d'une maison et dépendances. Contay. — 1737. — Saveuse, château et moulin. Cagny, domaine seigneurial. — 1738. — Amiens, chaise de poste. Amiens, maisons vis-à-vis le beffroi. Saint Gratien, maison seigneuriale.	1736-1738
1B 1988/1	1739 À noter. Visite de l'hôtellerie du Cygne, petite rue de Beauvais ; aux moulins du Hocquet et du faubourg de Noyon ; de la prétendue maison segneuriale de Gorenflos et moulin dudit lieu ; du prieuré Saint-Antoine de Conty ; etc.	1739
1B 1988/2	1740	1740
1B 1988/3	1741	1741
1B 1989/1	1742	1742
1B 1989/2	1743 À noter. Estimation des terres et seigneuries de Hamel, Coullemelle, Plainville, Broye et plusieurs fiefs, pour Louis Gautier de la Ganterie. Estimation des fonds et revenus de plusieurs terres de Louis Hector Cir,	1743

	marquis de Sailly et les enfants de François Léonard de Créquy, comte de Canaples.	
1B 1989/3	1744	1744
1B 1990	1745-1747	1745-1747
1B 1991	1748-1750	1748-1750
1B 1992	1751-1753	1751-1753
1B 1993	1754-1755	1754-1755
1B 1994	1756-1757	1756-1757
1B 1995	1758-1761	1758-1761
1B 1996	1761-1762	1761-1762
1B 1997	1763-1765	1763-1765
1B 1998	1766-1768	1766-1768
1B 3821	1769	1769
1B 3822	1770	1770
1B 3823	1771	1771
1B 2001	1772-1776	1772-1776
1B 2002	1777-1780	1777-1780
1B 2003	1781-1783	1781-1783
1B 2004	1784-1786	1784-1786
1B 2005	1787	1787
1B 2991	1788	1788
1B 2992	1789	1789
1B 2993	1790	1790

CRIMINEL (1708-1789)

1B 3824	Enquêtes, informations, interrogatoires.	1708-1733
1B 3878	Procédure contre divers habitants d'Oisemont et de Fontaine-le-Sec, accusés d'attaque à main-armée et de vol.	1709
1B 3846	Procédure contre des bohémiens accusés d'attroupement.	1724-1727
1B 3849	Procédure contre Pierre-Noël Dewailly, teinturier à Amiens en faillite et accusé de faux.	1777-1779
1B 3906	Novembre 1777-octobre 1789	1777-1789
1B 3877	Procédure contre François Piedecoq demeurant à Frémont.	1779-1780
1B 3851	Procédure contre Adrien-Joseph Briquet, accusé d'un vol commis à Molliens-au-Bois.	1782-1784
1B 3873	Procédure à la requête de Judith Buollet, fille de Jacques, meunier de Courcelles-sous-Moyencourt, contre Jean- Baptiste Delboulle, laboureur audit lieu.	1785
1B 3838	Procédure à la requête de Marie-Jeanne Franc, demeurant à Saint-Valery, contre Charlemagne Marcenat, maître ferblantier à Saint-Valery.	1785
1B 3870	Procédure à la requête de Marc-Joseph Delannoy, marchand de bœufs à Lille, contre Marie- Anne Quesnel et François Quesnel, son père, cabaretier à Amiens, rue des Trois Sausserons.	1788

1B 3854	Procédure à la requête de Jacques Quignon, serrurier à Amiens, contre les auteurs d'un vol de fer commis à la halle du blé.	1789
1B 3855	Procédure à la requête de Pierre-François Boulfroy, laboureur au Petit-Fay, paroisse de Flers, contre divers particuliers qui ont frappé sa femme.	1789

SENTENCES CRIMINELLES (1616-1618)

1B 3613	29 janvier 1616-6 février 1618 Table dans l'ordre des fo. Registre fo 1-182	1616-1618

AUDIENCES (1626-1650, LACUNES)

1B 3607	7 janvier 1626-28 décembre 1626	1626
1B 3618/1	7 janvier 1626-30 janvier 1626	1626
1B 3618/2	1er avril 1626-29 avril 1626	1626
1B 3619	15 septembre 1626-30 septembre 1626	1626
1B 3620	3 novembre 1626-27 novembre 1626	1626
1B 3833	2 décembre 1626-18 décembre 1626	1626
1B 3869	30 septembre 1627	1627
1B 3868	15 septembre 1627	1627
1B 3741	1633-1636	1633-1636
1B 3742	1636-1639	1636-1639
1B 3743	1639-1641	1639-1641
1B 3744	1641-1642	1641-1642
1B 3745	1642-1645	1642-1645
1B 3626	1645	1645
1B 3746	1645-1648	1645-1648
1B 3617	1646	1646
1B 3747	1648	1648
1B 3748	1649	1649
1B 3749	1649-1650	1649-1650

DOSSIERS AJOUTÉS EN 2014 (ANALYSES À RETROUVER OU À RÉDIGER)

1B 3938	Pièces diverses. Dates approximatives. Pièces parchemin et papier.	1524-1774
1B 3939	Pièces diverses concernant des ventes, échanges, etc. Dates approximatives. Il s'agit probablement d'archives privées.	1716-1779
1B 3945	Pièces diverses. Dates approximatives. Il s'agit probablement d'archives privées.	1646-1710
1B 3940	Contestation entre les habitants de Flers et Pierre Louis du Bos, seigneur d'Hornicourt, Fossemanant et Flers en partie, concernant la répartition des nuits du parc du troupeau.	1749-1754

1B 3942	Informations devant Pierre Jean-Baptiste Bultel (conseiller du Roi, avocat en Parlement), commissaire enquêteur au bailliage et siège présidial d'Amiens, justice civile.	1781-1790

PRÉVÔTÉ D'AMIENS

INSINUATIONS

1B 3943	« Registre aux insinuations de la prévôté d'Amiens ». Registre, non paginé	10/1670-09/1679
1B 3944	Registre aux insinuations. Registre, non paginé	06/1682-02/1686

AUDIENCES, SOMMAIRE DES (1731-1749)

1B 3701	13 juillet 1731-25 janvier 1749 À la fin de ce registre, et à l'envers « Oppositions qui se font au décret de la prévôté royale d'Amiens ».	1731-1749
1B 3702	7 avril 1742-25 janvier 1749	1742-1749

PLUMITIFS (1729-1749)

1B 3687	10 janvier-31 décembre 1729	1729
1B 3688	9 janvier-19 décembre 1730	1730
1B 3689	8janvier-20 décembre 1731	1731
1B 3690	7 janvier 1732-4 février 1734	1732-1734
1B 3691	8 février 1734-9 janvier 1736	1734-1736
1B 3692	12 janvier 1736-23 décembre 1737	1736-1737
1B 3693	9 janvier 1738-29 janvier 1739	1738-1739
1B 3694	5 février-17 décembre 1739	1739
1B 3695	7 janvier 1740-4 janvier 1742	1740-1742
1B 3696	8 janvier 1742-18 janvier 1745	1742-1745
1B 3697	21 janvier 1745-10 février 1746	1745-1746
1B 3698	14 février 1746-23 janvier 1747	1746-1747
1B 3699	26 janvier 1747-22 février 1748	1747-1748
1B 3700	26 février 1748-27 janvier 1749	1748-1749

EXTRAORDINAIRE

1B 3704	28 mai 1729-29 janvier 1739	1729-1739
1B 3705	19 février 1739-10 janvier 1749	1739-1749

REGISTRES AUX ARRESTATIONS "EN VERTU DE LA LOI PRIVILÉGIÉE" DES DÉBITEURS INSOLVABLES

1B 3825	7 janvier 1727-25 août 1741	1727-1741
1B 3703	17 avril 1741-15 décembre 1747	1741-1747

PROCÈS-VERBAUX ET QUALITÉS

1B 3756	1729	1729
1B 3656	1730	1730
1B 3657	1731	1731
1B 3658	1732	1732
1B 3659	1733	1733
1B 3660	1734	1734
1B 3661	1735	1735
1B 3662	1736	1736
1B 3663	1737	1737
1B 3664	1738	1738
1B 3665	1739	1739
1B 3666	1740	1740
1B 3667	1741	1741
1B 3668	1745	1745
1B 3669	1743	1743
1B 3670	1744	1744
1B 3671	1745	1745
1B 3815	1746	1746
1B 3816	1747	1747
1B 3817	1748	1748

SENTENCES

1B 1982/3	1732	1732

APPOINTÉS

1B 3781	1744	1744

PRÉVÔTÉ DE BEAUQUESNE À AMIENS

PLUMITIFS

1B 3706	28 novembre 1726-7 juin 1731	1726-1731
1B 3707	14 juin 1731-27 mars 1738	1731-1738
1B 3708	17 avril 1738-15 octobre 1744	1738-1744
1B 3709	29 octobre 1744-23 mars 1747	1744-1747
1B 3710	23 mars 1747-23 janvier 1749	1747-1749

EXTRAORDINAIRE

1B 3711	29 octobre 1705-21 mai 1731	1705-1731
1B 3712	25 juin 1731-6 mars 1738	1731-1738
1B 3713	21 avril 1738-15 janvier 1749	1738-1749

PROCÈS-VERBAUX ET JUGEMENTS

1B 3672	1728	1728
1B 3673	1729	1729
1B 3674	1730	1730
1B 3675	1731	1731
1B 3676	1732	1732
1B 3677	1733	1733
1B 3678	1734	1734
1B 3679	1735	1735
1B 3680	1736	1736
1B 3681	1737	1737
1B 3682	1738	1738
1B 3683	1739	1739

PROCÉDURES

1B 3831	Procès entre Pierre Froment, clerc laïc, demeurant à Rubempré, et Jean Joly, garde bois à Rubempré.	1738

ACTES DIVERS

312B 1	Actes du greffe de la prévôté.	1644-1649

PRÉVÔTÉ DE BEAUVAISIS À AMIENS

PLUMITIFS

1B 3714	23 mars 1726-6 mars 1728	1726-1728
1B 3715	13 mars 1728-20 mai 1730	1728-1730
1B 3716	27 mai 1730-12 janvier 1732	1730-1732
1B 3717	19 janvier 1732-5 février 1735	1732-1735
1B 3718	12 février 1735-15 mars 1738	1735-1738
1B 3719	22 mars 1738-12 mars 1740	1738-1740
1B 3720	2 avril 1740-30 juin 1742	1740-1742
1B 3721	7 juillet 1742-22 février 1744	1742-1744
1B 3722	22 février 1744-12 novembre 1746	1744-1746
1B 3723	12 novembre 1746-18 janvier 1749	1746-1749

EXTRAORDINAIRE

1B 3724	10 janvier 1728-5 décembre 1731	1728-1731
1B 3777	9 février 1732-7 septembre 1737	1732-1737
1B 3725	12 octobre 1737-27 juillet 1748	1737-1748

JUGEMENTS

1B 3686	1739-1741	1739-1741

PROCÈS-VERBAUX, ENQUÊTES ET JUGEMENTS

1B 3684	1725-1731	1725-1731
1B 3685	1732-1748	1732-1748

SÉNÉCHAUSSÉE DE PONTHIEU ET SIÈGE PRÉSIDIAL D'ABBEVILLE

ENREGISTREMENT DES ÉDITS, ORDONNANCES, RÈGLEMENTS, PROVISIONS, COMMISSIONS, ETC.

1B 628 1615-1626 1615-1626

Chartes, lettres patentes, etc., enregistrées à la sénéchaussée de Ponthieu. — Provisions données par Diane de France, duchesse d'Angoulême, comtesse de Ponthieu: à Artus Darrest, sieur de Beaulieu, de l'office de maître des ouvrages et réparations, pour le Roi, dans le comté de Ponthieu ; — à Pierre Wautricque, de l'office de substitut du procureur général du Roi, au bailliage de Crécy ; — à Maximilien Boulon, de l'office de contrôleur du domaine de Ponthieu, résigné en sa faveur par Jean de Mauppin, écuyer, seigneur de Bellencourt et de Monflières ; — à François Herlault, avocat en Parlement, de l'office de Bailli de Waben ; — à Pierre de Roncherolles, baron de Marigny, de l'office de sénéchal de Ponthieu. — Provisions données par Charles de Valois, duc d'Angoulême, comte de Ponthieu : à Louis Pinguet, de l'office de commissaire examinateur en la sénéchaussée de Ponthieu ; — à Jehan de Dompierre, seigneur de Buigny, de l'office d'enquêteur commissaire examinateur au même siège ; — à Adrian de Heu, lieutenant général et juge présidial, de l'office de commissaire examinateur en la sénéchaussée de Ponthieu ; — à Lancelot Manessier, écuyer, sieur de Préville, de l'office de lieutenant général criminel en ladite sénéchaussée. — Lettres patentes : par lesquelles le Roi donne à François de Lyonne, duc de Lesdiguières, la charge de gouverneur et lieutenant général en Picardie, vacante par la mort du duc de Luynes ; — permettant aux maïeur et échevins d'Abbeville de prendre à constitution de rente la somme de 10,000 livres, pour servir au paiement des travaux à faire aux fortifications de ladite ville, et d'aliéner, jusqu'à concurrence de cette somme, la ferme de l'obole des bières qui leur appartient ; — portant rétablissement, à la requête de Daniel de Boulainvilliers, chevalier, vicomte de Dreux, seigneur de Longpré-les-Corps-Saints, de quatre foires qui seront tenues, chaque année, audit Longpré, etc. — Provisions données par le Roi : à Lois de Dourléns, de l'office de lieutenant particulier et assesseur criminel au siège royal de Crécy ; — à Ouldart Briet, écuyer, de l'office de prévôt général des maréchaux de France, au gouvernement de Picardie, Boulonnais, Artois et Pays reconquis ; — à François Darrest, de l'office de lieutenant particulier, assesseur criminel au Bailliage prévôtal d'Abbeville ; — à Jean de Dompierre, d'un office que S. M. a créé, par l'édit du mois de février 1622, de conseiller au siège présidial de Ponthieu et Abbeville. — Lettres du Roi aux officiers de la sénéchaussée de Ponthieu, pour qu'ils aient à faire reconnaître en qualité de lieutenant général au gouvernement de Picardie, le sieur de Cadenet, maréchal de France. — Commissions données par le Roi : à Louis Le Febvre, sieur de Boissy, d'intendant de la justice et police en Picardie : « Notre cher et féal chevalier le sieur de Caumartin, votre père, entre les autres charges et commissions qu'il a eu depuis longtemps, ayant esté trente deux ans intendant de la justice en notre province de Picardie, et l'aiant deppuis peu pourveu en l'estat et office de garde des sceaux de France, il est besoing de commettre en son lieu, à ladite charge d'intendant de la justice, etc. ; » — aux capitaines Fretin et Alevé, pour qu'ils lèvent chacun une compagnie de 60 hommes de guerre, des plus vaillants et aguerris soldats qu'ils pourront trouver.— Confirmation par Louis XIII, des privilèges accordés par les Rois ses prédécesseurs aux habitants de Crécy-en-Ponthieu. — Foi, hommage et serments prêtés au Roi : par

Joachim de Bellengreville, chevalier, seigneur de La Noeufville, pour la seigneurie de Bouvaincourt et le fief et château de Montet ; — par François de Boufflers, seigneur de Boufflers, bailli de la ville de Beauvais, pour le tiers de la châtellerie de Milly, etc. — Retrait lignager fait par Charles-Maximilien de Halluin, chevalier, seigneur de Wailly, conseiller du Roi aux Conseils d'État et privé, de la terre et seigneurie de Fontaine-sur-Somme. — Arrêt du Parlement de Paris, réglant l'ordre et distribution des deniers restant à payer par Nicolas de Lannoy, seigneur de Dameraucourt, adjudicataire de la terre d'Auxi-le-Château (coté de France). — Bail du domaine de Ponthieu, accordé à maîtres Nicolas de Chepy et Jacques de Leurièze, ancien maïeur de Rue, moyennant la redevance de 17,000 livres tournois, etc. — Contrats de mariage : de Jehan Pappin et Barbe Asselin ; — de Jehan Le Grand et Jacqueline Le Vasseur. — Extinction et amortissement de six prébendes et canonicats de la collégiale de Saint-Wulfran d'Abbeville, donl le nombre est réduit à vingt. — Don fait par le Roi aux religieuses du tiers ordre de Saint-François de la ville d'Abbeville, pour l'agrandissement de leur couvent, d'une maisonnette et d'une petite chapelle nommées l'Hospital du Pont-aux-Voiaus, où l'on recevait anciennement les pélerins malades, faisant le pèlerinage de Notre-Dame de Boulongne.

In-folio, 288 feuillets, papier.

1B 629 1751-1756 1751-1756

Provisions accordées : à Pierre-Augustin Lesueur, de l'office de substitut du procureur du Roi, à la sénéchaussée de Ponthieu ; — à Robert-Antoine Maurice, sieur de Villeroy, de l'office de conseiller honoraire du Roi, en la même sénéchaussée ; — à Nicolas de Saint- Julien, avocat en Parlement, de l'office de procureur du Roi au bailliage de Rue. — Commissions de bailli données : par Louis-Gabriel Le Fournier, marquis de Wargemont, mestre de camp de cavalerie, à Jacques-Maurice Quentin, pour les seigneuries de L'Heure, Sorel, Wanel et Dreuil ; — par Marie-Anne Crignon, veuve de Barthélémy Sauvageon, président au Grenier à sel d'Abbeville, à Claude Ternisien, pour les fiefs Caron, Sénéchal, Breguemoulin, Corbillon, La Cauchie, La Couture, Hardenthun, Cadet, Blassel et Cerny, sis au Boisle et à Franleu ; — par Édouard-Maximilien de Sarcus, lieutenant colonel au régiment de Picardie, à Claude Dubuisson, pour les fiefs de Rumet, de Fontaine et d'Arguel, sis à Villers-Campsart et à Arguel ; — par Charles-Joseph, duc de Boufflers, pair de France, à Louis Le Bel, avocat en Parlement, bailli de la ville de Rue, pour les seigneuries de Boufflers-en-Ponthieu, Ponches et Ligescourt ; — par Gilles-Charles Coste de, Champeron, conseiller au Parlement de Paris, à Mathieu Faverel, pour la seigneurie du Hamel-en-Picardie ; — par François-Bruno de Barandière, à Nicolas de Castre de Colliville, pour le comté d'Arrest et Catigny ; — par Joseph Le Boucher, seigneur d'Aillyle- haut-Clocher, de Famechon et de Cumonville, commandant au gouvernement d'Amiens, à Georges-Angilbert Maisnel, pour lesdites seigneuries ; — par Louis-Marie- Antoine de la Villeneuve, vicomte des deux Airons (Notre- Dame et Saint-Waast) à Jacques Poultier, pour ces deux seigneuries ; — par François-Josse Mannessier de Montcourt, conseiller en la sénéchaussée de Ponthieu, et Charles Manessier de Montcourt, capitaine de la milice garde-côte, à Charles de Saint-Julien, pour les trois quarts du fief de Montcourt (commune de Rue) ; — par Catherine de Halluin, dame d'Hodique, audit de Saint-Julien, pour la seigneurie d'Arry ; — par Marie-Geneviève Becquin d'Angerville, veuve de Nicolas-Antoine de Grouches, marquis de Griboval, à André-Antoine de Lignières, pour les seigneuries de Griboval, Chepy, Huppy, Saint-Maxent, Limeux, Caumont, Grébault-Mesnil, Poultière,

Onicourt, Trenquy, Ramburelles et Érondelle ; — par Antoine-René de La Roche de Fontenilles, évêque de Meaux, prieur commendataire du prieuré de Saint-Pierre et Saint-Paul d'Abbeville, à Jacques-Claude Dargnies de Fresne, avocat en Parlement, pour tout le temporel dudit prieuré ; — par Marguerite-Joseph de Chéris, veuve de Pierre-Marcel de Lagrené, vicomte de Martainneville-sur-mer, au nom de Marguerite-Joseph de Lagrené, sa fille mineure, à Louis Duval, pour ledit vicomté de Martainne-ville ; — par Pierre-Hubert Defontaines, ancien brigadier des chevaulégers de la garde ordinaire du Roi, audit Duval, pour les seigneuries de Lisle-Saint-Hilaire (commune de Bouvaincourt) et de Tully ; — par François-Eustache de Dampierre, capitaine des carabiniers, audit Duval, pour les seigneuries de Millencourt et d'Yzengremer ; — par Marc- Daniel-Hyacinthe de Boubers, chevalier, à Louis-François Devismes, pour les seigneuries de Bernâtre et de Miannay ; — par Marie-Françoise-Louise-Geneviève de Saisseval, dame de Pissy et du petit Framicourt, veuve de M. de Beaumont, à Jean Hecquet, pour la seigneurie dudit Framicourt ; — par François de Cacheleu, chevalier, à Louis Le Bel, pour la seigneurie du Titre. — Commission de lieutenant général du comté de Villers-sur-Authie donnée par Victor-Conrade de Cacheleu de Truffier, comte de Villers, premierpair du comté de Ponthieu, à Adrien François. — Lettresde bénéfice d'inventaire accordées à Charles-François de Ray, seigneur du Tilleul, président au Grenier à sel d'Abbeville, héritier de Philippe de Ray, seigneur de Fresne, son frère, major général des troupes du Roi en l'île de Saint-Domingue, où il est décédé. — Lettres patentes autorisant et confirmant l'établissement de la congrégation fondée, à Abbeville, sous le titre de Société de Notre-Dame de Consolation.

In-folio, 88 feuillets, papier.

1B 630 1756-1767 1756-1767

Lettres patentes portant confirmation des statuts et règlements de' la communauté des marchands orfèvres d'Abbeville. — Provisions accordées : à Jean-Clément Hecquet, avocat en Parlement, de l'office de procureur du Roi en la sénéchaussée de Ponthieu et siège présidial d'Abbeville ; — à Jean-Charles-Nicolas Dumont, avocat en Parlement, de l'office de bailli du bourg d'Airaines et d'Arguel. — Commissions de bailli données : par Pierre Le Sergeant, conseiller en l'Élection de Ponthieu, à Pierre- André Bourgeois, notaire à Gamaches, pour les seigneuries de Feuquières et Feuquerolles ; — par Gabriel-Pierre-André-Christophe Vincent, chevalier, à Claude du Buisson, pour la seigneurie d'Hantecourt (commune de Vismes-au-Val) et les fiefs de Lannoy et Tournon ; — par Jacques- Louis, marquis de Saint-Blimond, à Jean-Jacques-Vulfran Delegorgue, avocat en Parlement, pour les seigneuries de Saigneville, Gouy, Cation et Petit-Port ; — par Pierre-Alexandre-Joseph Dorlet, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, à Pierre-Augustin Lesueur, avocat en Parlement, pour la seigneurie d'Épagne ; — par. Pierre de Frémont, chevalier, à Jean-Baptiste-Augustin-Joseph-André Duval, pour les seigneuries du Mazis et d'Andainville ; — par Marie-Françoise-Robertine de Boubert, veuve de Charles-Antoine Rolland, au nom de son fils mineur, à Laurent-François Le Clercq, avocat eu Parlement, pour la seigneurie d'Ochancourt et le fief Machu ; — par Marie-Barbe Godart, veuve de Philippe Dugardin, audit Le Clercq, pour la seigneurie de Woincourt ; — par Louis-Charles-Antoine, comte de Lannoy, brigadier des armées du Roi, audit Le Clercq, pour les seigneuries de La Motte-Croix-au-Bailly, Campagne, Marest, Mers, Blanque, L'Espinoy, les Batailles, Onival et les Hautes-Vues d'Ault ; — par Pierre-Vulfran Briet de Rainvillers, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, à Antoine-François Vignon, notaire

à Abbeville, pour la seigneurie de Hallencourt, etc. ; — par François-Jacques-Phihppe Vaillant, chevalier, à Charles Fleur, notaire à Domart, pour la seigneurie de Villers-sous-Ailly ; — par Charles-Joseph Dumaisniel, seigneur de Belleval, à Thomas Petit, pour les fiefs dudit seigneur, sis à Crécy et à Ponches ; — par Jean-François Bourée, chevalier, à Philippe-Josse Pappin, notaire à Abbeville, pour les seigneuries de Neuilly-l'Hôpital, le Préer et Marcheville ;— par Jacques-Joseph-Antoine Scheppelin, conseiller au Conseil souverain d'Alsace, en qualité de tuteur de François-Louis-Théoneste du Hamel, audit Pappin, pour la Seigneurie de Canchy ; — par Claude-Louis Béchamel, marquis de Nointel, à André-François Michault, pour le fief des Molières concédées par le Roi audit Béchamel, et sises à Noyelle-sur-Mer, Ponthoile, etc. ; — par Jacques Tillette, chevalier, vicomte de Maisniel-lez- Ochancourt, à Claude-Charles Dupont, pour ledit vicomté et les seigneuries de Mesnil-Franleu et Warlu ; — par Michel Gaffé, écuyer, à Jean-Jacques-Vulfran Delgorgue, avocat en Parlement, pour les seigneuries de La Prévôté et Camp-Saint-Pierre (commune de Billancourt) et un fief noble sis à Arrest ; — par Honoré-Charles de Buissy, châtelain de Long et Longpré, à Pierre Carpentier, notaire à Crécy, pour les seigneuries de Ligescourt, Anconnay (commune du Boisle) et Bouflers ; — par François Michault, seigneur de La Thulotte, à Pierre-Alexandre Lefebvre, notaire à Abbeville, pour ladite seigneurie de La Thulotte, sise à Longvillers, Mesnil et Cramont ; — par Henry-François-Charles-André Descaules, chevalier, à Pierre-François Watel, notaire, pour les seigneuries de Drucat, du Plessiel et le fief de Courvazèle (commune de Franleu) ; — par Joachim-Charles de Seiglière de Belleforière, comte de Soyecourt, à François Michault, avocat en Parlement, pour les seigneuries de Heucourt, Éaucourt, Regnière-Écluse, Machy, Arry, Campignolle et Vironchaux ; — par Claude de Mons, chevalier, seigneur d'Hédicourt, à M. Marcotte, pour quatre fiefs sis à Long, etc. ; — par Claude-Jean-Baptiste de Calonne, chevalier, maréchal des logis des mousquetaires noirs, à André Le Bel, pour les seigneuries de Cocquerel, Longuet, etc. ; — par Louise-Charlotte d'Aigneville, veuve de Louis-Bernard, comte de Mannay, audit Le Bel, pour la pairie de Liercourt, la seigneurie de Romaine (commune de Ponthoile) et les fiefs de Préville, Marquenneville et Boiville ; — par Louis, marquis de Mailly, chef du nom et armes de la maison de Mailly, comte de Rubempré, à Antoine-François Vignon, notaire à Abbeville, pour la seigneurie de Fontaine-sur-Somme ; — par Louis-Joseph Gaillard, chevalier, audit Vignon, pour la seigneurie de Boencourt (commune de Béhen) et plusieurs fiefs sis à Morival (commune de Vismes-au-Val) ; — par Philippe Becquin, écuyer, à Charles de Saint-Julien, pour les seigneuries de Nampont-Saint-Martin et Nampont-Saint-Firmin ; — par Marie-Joseph-Charles-Antoine Damerval, audit de Saint-Julien, pour les seigneuries de Fresne et du Maisnil (commune de Nampont) ; — par Henry de Bresdoul, à Claude Barré, pour les seigneuries d'Authie, de Conchil-le-Temple et du Hourdel ; — par Jean-Baptiste-Gabriel-Simon Dumetz, au nom des enfants mineurs de Charles-François- Joseph Deroussé, chevalier, audit Barré, pour le vicomté de Waben et la baronnie de Bellebroune-en-Ponthieu ; — par Charles-Hubert-Marie-Gaspard de La Fontaine-Solare, comte de Verton, à Joseph-Augustin-Wlfran Hecquet, pour la seigneurie d'Hallencourt ; — par Jean-Louis Sanson, chevalier, à Antoine-François Vignon, pour les seigneuries de Frireulle, de Zoteux, Hanchy, Maigneville, les fiefs de Tilloloy, d'Acheu et le fief de Maricourt, sis à, Coulonvillers ; — par Philippe Briet, seigneur de Saint-Ellier, Woincourt, Boismont, à Joseph Dupont, pour la seigneurie de Bretel ; — par Jean-Baptiste Bail, seigneur de Lignières, doyen des présidents trésoriers généraux de France, au Bureau des finances d'Amiens, et Angélique Godart, son épouse, à Philippe Duwanel, pour la seigneurie de

Thuison (commune d'Abbeville) ; — par Charles-Joachim Rouault, marquis de Gamaches, à Jean-Baptiste-Nicolas Dubrun, pour le marquisat de Gamaches, la baronnie d'Hélicourt (commune de Tilloy-Floriville) et les seigneuries de Bouvaincourt et de Méneslies ; — par Emmanuel-Félicité de Durfort de Duras, duc de Duras, à Maximilien Serniclay, pour les seigneuries de Caumont et La Broye ; — par Conrade-Victor-François de Cacheleu-Truffier, comte et pair de Villers-sur-Authie, à Joseph-François Wignier, avocat au présidial d'Abbeville, pour ledit comté pairie de Villers ; — par Philippe-Alexandre-Emmanuel-François-Joseph, prince de Ghistelles-Richebourg, à Pierre Salabery, pour les seigneuries de Dompvast, Hélancourt (commune d'Agenvillers), Tours, Corroy et Métigny ; — par Henry-Louis, marquis de Lameth, à Henry-Marin Prudhomme, pour la seigneurie de Mareuil ; — par Pierre Foucques, chevalier, à Charles-Cyprien-Nicolas Éthéare, président au siège du Grenier à sel d'Ault, pour la seigneurie d'Embreville ; — par Henry de Ternisien de Russelin, à Nicolas Clairé, pour les seigneuries de Saint-Blimond, du Rumet, de Fontaine et de Becétoile ; — par Jean Lesperon d'Ochancourt, chevalier, à Philippe Marotte, notaire à Gamaches, pour les seigneuries d'Harcelaine, Monchelet et Haudrechy (toutes trois de la commune de Maisnières) ; — par le comte de Bours, à Jean-Baptiste-Augustin Buteux, pour les seigneuries de Gueschard, Villeroy, du Hamel, et la pairie de La Broye ; — par François-Vincent de Tournon, baron de Saint-Dizier, à Nicolas Flamant, pour les seigneuries de Ville et Boudeville-en-Ponthieu. — Commissions de lieutenant de Bailli données : par le marquis de Lameth, à François Crépin, le jeune, pour la pairie et seigneurie de Mareuil, Goencourt, Limercourt et Huchenneville ; — par Elisabeth-Marguerite de Saint-Georges de Vérac, veuve de Louis-Antoine de La Roche, marquis de Rambures, au nom de César-Antoine de La Roche, son fils, à Jean-Baptiste-Augustin-Joseph-André Duval, pour les seigneuries de Rambures, Villeroy, Cannessières, etc. ; — par Jean-Baptiste Morgan, écuyer, à Jean Thiebaut, pour les seigneuries de Frucourt, Doudelainville et Warcheville ; — par Claude Darnaud, chevalier, président en l'Élection de Ponthieu, au sieur Olive, pour le village de Beaucamps-le-Vieux ; — par Philippe-Charles de Hunolstein, chevalier, et Marie-Thérèse de Gaude, son épouse, à Pierre-Alexandre Prevost, pour les seigneuries de Martainneville, du grand et petit Bus ; — par Alexandre-Eugène de Genevières de Samette, à Pierre-François Perdu, pour les seigneuries de Wavans, Beauvoir-Rivière, Beauchamp et Vassoire. — Lettres de bénéfice d'inventaire accordées : à Philippes-Louis-Adrien Beauvarlet, héritier d'Anne-Charlotte Beauvarlet, sa tante, veuve de Jean-Baptiste Douville, avocat en Parlement et au présidial d'Abbeville ; — à Pierre-Vulfran Briet, seigneur de Rainvillers, et Anne-Barbe du Gardin, son épouse, ladite dame héritière de Barbe Godard, veuve de Philippe du Gardin, seigneur de Bernapré ; — à Louise-Pulchérie-Gabrielle de Goesbriand, épouse de Joseph-Jean-Baptiste de Suffren, marquis de Saint-Tropez, héritière d'Olympe-Émilie de Goesbriand, sa soeur, veuve de Jérôme de Montfaucon, comte d'Hyerle, marquis de Vissec ; — à Benoît-Alexandre, comte de Monchy, baron de Vismes, fils aîné et héritier d'André, marquis de Monchy, ancien sénéchal de Ponthieu ; — à Charles-Louis de Fontaines, seigneur de Cerisy, héritier de Louis-Marie-Joachim de Fontaines, son fils ; — à Augustin-César de Carpentin, seigneur de Berteville, garde du corps du Roi, fils et héritier de Blanche de Rambures, veuve de Louis de Carpentin, chevalier ; — à Charles-Hubert-Marie-Gaspard de La Fontaine, comte de Verton, et Marie-Louise Lamiré, son épouse, ladite dame fille et héritière de Jean Lamiré, seigneur de Caumont. — Lettres de rescision accordées à Marie-Magdeleine-Françoise-Charlotte de La Houssoye, épouse de Jean Doublet, receveur des traites à

Auxy-le-Château, au sujet de la renonciation faite par ladite dame à la succession de son père, Louis-François de La Houssoye, vicomte de Maizicourt, seigneur de Neuvillette et de Gouy.

In-folio, 221 feuillets, papier.

1B 631 1767-1779 1767-1779

Provisions accordées : au sieur Vignier, avocat, de l'office de procureur du Roi en la maréchaussée de Picardie, à la résidence d'Abbeville ; — à François-Jacques de Clémenceau, avocat en Parlement, des offices de lieutenant général en la sénéchaussée de Ponthieu et de commissaire enquêteur au même siège ; — à Jean-François- Emmanuel Baillon, avocat en Parlement, de l'office de bailli prévôtal civil et criminel au bailliage de Waben ; — à Clément- Nicolas-Vincent Hecquet de Beaufort, de l'office d'avocat du Roi en la sénéchaussée de Ponthieu et siège présidial d'Abbeville. — Commissions de bailli données : par le tuteur de Charles-Henry-Nicolas-Othon, prince d'Orange et de Nassau, au nom de son pupille, à Jean-Baptiste-Denis Watebled, maître ès arts en l'Université de Paris, pour les seigneuries de Senarpont et Neslette ; — par Charles-André Michault, à Jean-Antoine-Wlfran Danzel, pour le fief d'Huberville, sis à Arrest ; — par Charles de Rohan, maréchal de France, à Jacques-Claude Dargnies de Fresne, pour la pairie et seigneurie de Mons-Boubert, Franleu, Arrest et Le Quesnoy ; — par le comte d'Hervilly-Canisy, à Jacques-Charles Watiné, pour les seigneuries de Guibermesnil, Brocourt, Liomer et Forestel ; — par Nicolas d'Acheux, chevalier, audit Watiné, pour les fiefs d'Halloy, Flamermont, Bacquabary et Chavatte, sis à Fresnoy-Andainville ; — par Marie-Françoise-Agathe Cacheleu, à Jean-Nicolas Flaman, notaire à Abbeville, pour la seigneurie de Bouillancourt-sur- Miannay (commune de Moyenneville) et les fiefs de Mélicocq, Carbonval, Alinville, Manessier, des Folies et d'Ailly ; — par Nicolas-Pierre Quesnel, seigneur de La Motte-en-Marquenterre et des dunes de Saint-Quentin-en-Tourmont, à Louis-François Lesage, pour ladite seigneurie de La Motte ; — par François de La Fontaine-Solare, comte de La Boissière, à Charles-Jacques Watiné, pour les seigneuries de La Boissière et Frettecuisse ; — par Alexandre-Auguste-Joseph de Beaulaincourt, comte de Maries, comme fondé de la procuration d'Ange-Guislain-Joseph de Beaulaincourt, vicomte de Maries, seigneur, à cause d'Albertine-Françoise-Alexandrine de Gennevière de Samettes, son épouse, de Wavans et de Beauvoir-Rivière (Artois et Picardie) à Philippe Dézenclos, pour lesdites seigneuries ; — par Pierre-Claude-Charles Brulart, marquis de Genlis, vicomte châtelain du Translay, à Jérosme-Antoine Dallery, pour ladite terre du Translay ; — par Théodore-Félicité-Parfaite de Carondelet, abbesse de l'abbaye de Bertaucourt, à Charles-François Duval, avocat au siège présidial d'Abbeville, pour toutes les seigneuries et tous les fiefs appartenant à ladite abbaye ; — par Paul-François Le Boucher, chevalier, à Antoine-François Vignon, notaire, pour la seigneurie d'Ailly-le-haut-Clocher ; — par Nicolas-Aloph-Félicité Rouault, comte de Rouault, à Jean- Charles-Nicolas Dumont, avocat en Parlement, pour le marquisat de Gamaches, la baronnie d'Hélicourt (commune de Tilloy-Flo-riville), les seigneuries de Bouvaincourt et Méneslies ; — par Jacques-François Dary, comte d'Homémont, à Pierre-Charles Fruitier, pour la seigneurie de Martaineville-sur-mer ; — par Jacques Duvanel, sieur de la Bouillarderie, audit Fruitier, pour la seigneurie de Tully- Ponthieu ; — par Conrade-Victor-François de Cacheleu de Truffier d'Houdan, comte de Villers, premier pair du comté de Ponthieu, vicomte de Beaumont, seigneur de Collines, à Adrien-François, sieur de La Salle, pour lesdits comté, vicomté et seigneurie ; — par Claude-Antoine de Buissy, à Luc-Joseph Fossé du Plouy, notaire à Oisemont, pour la seigneurie de Woirel ; — par François-

Hugues Dault, chevalier, à Jean-Baptiste-Théodore Auguier, pour la seigneurie de Valines ; — par Elisabeth-Félicité Taboureau d'Orval, veuve de François-Louis-Gabriel Le Fournier marquis de Wargemont, tant en son nom que comme tutrice de Bonne- Charlotte-Félicité Le Fournier de Wargemont, sa fille mineure, et d'Alexandre- Louis Le Fournier, vicomte de Wargemont, son second fils, à Marie-Louis-Joseph de Boileau, avocat en Parlement, pour le vicomté de L'Heure (commune de Caours) ; — par Claude- François, marquis de Sesmaisons, à Louis-Guislain-Norbert Loisel, procureur du Roi au Grenier à sel de Nampont- Saint-Martin, pour la seigneurie des molières du Marquenterre ; — par Marie-Elisabeth de Frémont, épouse d'Alexandre François, comte de La Rochefoucauld, à Pierre-François Sagnier, pour les seigneuries du Mazis et d'Andainville ; — par Jean-Baptiste-Mesnelay Colbert, marquis de Sablé, à Pierre-Nicolas Coulombel, notaire à Abbeville, pour les seigneuries de Rambures, Villeroy, Witainéglise, Neslette, Nesle-1'Hôpital, Monflières, Canessières, Vergies, Fay, du Quesne et de Beaucamp-le-vieux ; — par Charlotte-Marguerite de Carvoisin, dame de Villepoix, veuve de Louis-Nicolas de Cacheleu, comte de Vauchelles, tant pour elle que pour François-Joseph Le Clercq, seigneur de Bussy, et Françoise- Marguerite-Josèphe de Cacheleu, son épouse, fille puînée de ladite dame de Cacheleu, à Antoine-François Vignon, pour les seigneuries de Vauchelles, Monflières, etc. — par Marie-Joseph-Charles-Antoine Damerval, écuyer, à Jean-François Barré, notaire à Montreuil-sur-mer, pour la seigneurie de Fresne (commune de Nampont) et le fief du Mesnil ;— par Jean-François, marquis de Louvencourt, châtelain de Longpré-les-Corps-Saints, à Antoine Demachy, notaire à Airaines, pour ladite châtellenie de Longpré, etc. ; — par Jean-Henry Dipres, chevalier, audit Demachy, pour la seigneurie de Croquoison ; — par Jean-François-Abraham Duchesne, chevalier, à Jean-Nicolas Flaman, notaire à Abbeville, pour les seigneuries de Lamotte-Buleux, Hautvillers, Courcelles et Fontaine. — Commissions de lieutenant de bailli données : par Pierre, vicomte de Buissy, à Jean-Baptiste Moignet, pour la châtellenie de Long ; — par Jean-Baptiste-Adrien Tillette, chevalier, à Cyprien Divoire, pour les seigneuries de Mautort (commune d'Abbeville), Cam-bron et les fiefs de Lamotte, Paradis, Campaigne, Grandval, Belleville, Grambus, Neuville, Royaumont, Druitel, fiefs sis à Martainneville ; — par Robert Fuzelier, président trésorier de France honoraire au Bureau des finances de la Généralité d'Amiens, à Charles Dorion, pour la seigneurie d'Ailliel (commune d'Ailly-le-haut-Clocher). — Lettres de terrier accordées à Charles-Henry-Nicolas-Othon, prince d'Orange et de Nassau pour le marquisat de Senarpont et autres seigneuries qu'il tient du Roi en un seul hommage. — Lettres de bénéfice d'inventaire accordées : à Elisabeth Simonnet, veuve de Charles-Daniel Quesnau, conseiller honoraire en la Cour des aides de Paris, soeur et héritière pour moitié de Marie-Geneviève Simonnet, veuve en premières noces d'Augustin Tillette, chevalier, seigneur de La Boissière, et en dernières noces, de François de Ponthieu de Bernapré, ancien capitaine de cavalerie ; — à Louis-François de La Houssoye, vicomte de Maizicourt, Héritier de Marie-Anne-Antoinette-Charlotte d'Huze, veuve de Louis-François de La Houssoye, seigneur de Gouy-lez-Saint-André et de Maizicourt ; — à Henry-Joseph Dheuzée, chevalier, seigneur de Saint-Philibert et Marie-Emmanuel Lever de Caux, sa femme, ladite dame héritière d'Emmanuel-Daniel-Antoine Lever, marquis de Caux, son neveu ; — à Charles Vincent, chevalier, seigneur de Mérival, Baillon et Frettemeule, ancien capitaine des grenadiers au régiment de Champagne, héritier de Marie- Catherine-Françoise Vincent, sa cousine, veuve d'Antoine- Joseph Bernard, seigneur d'Hierval ; — à Jacques Aliamet, graveur, de l'Académie royale, héritier de Jean-Antoine Aliamet, bourgeois

d'Abbeville, son frère. — Ordonnance du lieutenant général en la sénéchaussée de Ponthieu, fixant à 8 livres S sous par mois, la consignation à faire par ceux qui feront détenir des prisonniers pour causes civiles.

In-folio., 184 feuillets, papier.

1B 632 1779-1782 1779-1782

Provisions accordées : à Louis-François- Jean Hubert, de l'office de substitut du procureur du Roi, en la sénéchaussée de Ponthieu ; — à Jean-Baptiste-Charles Dequeux de Beauval, avocat en Parlement, de l'office de lieutenant particulier en ladite sénéchaussée ; — à Pierre- François Carpentier, de l'office de procureur du Roi, au Bailliage prévôtal de Crécy. — Commissions de bailli données : par François de Buine du Hamel, à Jean François, notaire à Montreuil-sur-mer, pour les seigneuries du Hamel, du Gard et de Noyelle ; — par Marie-Thérèse Gaillard, veuve de Pierre-Jacques-Philippe Tillette, seigneur de Mautort, à Pierre-François Watel, le jeune, pour la seigneurie d'Eaucourt-sur-Somme ; — par Nicolas-Domitien de Bareuil, receveur général des domaines et bois, comme fondé des procurations d'Antoine-François des Portes, marquis des Portes, président au Parlement de Toulouse, et Jeanne-Françoise-Catherine Beauvarlet de Bomicourt, son épouse, et de Guy-François-Henry, comte de La Porte, à cause de Catherine-Françoise de Beauvarlet de Bomicourt, son épouse, héritière pour moitié de Louis Beauvarlet, chevalier, seigneur de Bomicourt, son père, à Pierre-François Carpentier, pour les seigneuries de La Barre, Vironchaux en partie et Plainval ; — par François-Guillain, baron de France, audit Carpentier, pour la seigneurie de Bertronvalen- Maintenay et le fief Brimeux, sis à Dompvast ; — par les prieur et religieux de l'abbaye de Saint-Riquier, à Honoré Dehaut, lieutenant de maire, à Rue, pour les seigneuries du Crotoy et de Mayoc ; — par Louis-Alexandre Vaïsse, chevalier, seigneur de Rainneville, Beauvoir-1'Abbaye, etc., et Constance-Joséphine Darnaud, demoiselle de Beauvoir, sa belle-soeur, à Jean-Baptiste Dupré, notaire à Crécy, pour les seigneuries de Seronville, Cayeu, et partie des fiefs Parloës et Ardentun ; — par Armand-Édouard-Henry, comte de Fléchin, chevalier, né comte du Saint-Empire, audit Dupré, pour les fiefs et seigneuries du château Thomas et de La Tour, sis à Crécy ; — par Adrien Gallet, avocat au présidial d'Abbeville, audit Dupré, pour la seigneurie de Ligescourt ; — par Pierre Lefebvre, écuyer, audit Dupré, pour la seigneurie de Wadicourt, etc. ; — par Charles-Philippe, fils de France, comte d'Artois, à Jacques-Paschal Vignon de Bavincourt, avocat à Abbeville, pour les seigneuries de Noyelle-en-Chaussée, Hiermont, Conteville et du Mesnil-lez-Domqueur ; — par Paul-François Le Boucher du Mesnil, chevalier, audit Vignon, pour les seigneuries du Mesnil-lez- Franleu, de Frémontiers, d'Ailly-le-haut-Clocher et de Famechon ; — par Louis-Théoneste du Hamel de Canchy, major de cavalerie et capitaine au régiment Royal-Allemand, à Jean-Nicolas Flaman, pour la seigneurie de Canchy, etc. ; — par Jean-Baptiste-Claude-Baltazard de Calonne, châtelain de Lignières, à Jean-Nicolas Hecquet, pour les seigneuries de Cocquerel, Longuet, etc. ; — par Antoine-François-Augustin de Belloy, chevalier, audit Hecquet, pour les seigneuries de Roghean (commune de Toeufles), Dreuil, etc. ; — par Marianne-Augustine de La Vieuville, épouse de François- Bruno de Barandier, comte de La Chaussée d'Eu, dame du comté d'Arrest et Catigny, à Pierre-Valéry-Augustin Dupont, pour ledit comté ; — par Jacques-François de Carvoisin, marquis d'Achy, à M. Buteux, avocat en Parlement, pour la seigneurie et pairie de Nouvion ; — par Marie-Anne- Françoise Lefebvre, veuve de Joseph-François Wignier, procureur du Roi de la conestablie, à la résidence d'Abbeville, et Charles-François-Joseph Wignier, à Jacques- Sébastien de Saint-Julien, pour la seigneurie d'Avesnes ; — par

Marc-Antoine de Carpentin, chevalier, à Jean-Nicolas Flaman, pour la seigneurie de Gapennes. — Commissions de lieutenant de bailli données : par Paul-François Le Boucher, chevalier, seigneur du Mesnil, de Frémontiers, etc., à Joseph-Gabriel Tripier, pour les seigneuries d'Ailly-lehaut- Clocher et de Famechon ; — par Adrien-Charles Dubus, vicomte de Wailly, à Antoine Bloquet, pour les seigneuries de Wailly, Beaucamp et La Salle ; — par Louis- Charles-Antoine, comte de Lannoy, gouverneur des ville et comté d'Eu, seigneur et pair d'Auxy-le-Château (Picardie) des fiefs de La Haye, du Verger et de Lannoy, à Louis-Sulpice du Boisle, pour lesdites pairie et seigneuries ; — par François- Jacques-Philippe Vaillant, chevalier, capitaine de cavalerie, à Charles Dadier, pour la seigneurie de Villers-sous- Ailly. — Lettres de bénéfice d'inventaire accordées à Jean-Henry Dipre, chevalier, seigneur de Croquoison, héritier d'Antoinette de Cacheleu, demoiselle de Béville, sa tante. — Délibérations des syndics et principaux habitants deMiannay et Lambercourt, et du village d'Himmeville (commune du Quesnoy-le-montant) pour la nomination d'ungarde messier.

In-folio, 47 feuillets, papier.

1B 633 1782-1785 1782-1785

Provisions accordées à Pierre-Alexandre de Roussen d'Avrancourt, avocat en Parlement, de l'office de procureur du Roi en la sénéchaussée de Ponthieu et siège présidial d'Abbeville ; — lettres du Roi accordant à Jean-Clément Hecquet le titre de conseiller procureur du Roi honoraire auxdits sièges. — Commissions de bailli données : par Michel Mauvoisin, élu en l'Élection de Ponthieu, à Louis- François Sannier, pour les seigneuries de Miannay et du Souverain ; — par Nicolas-André Dupuis de Beauregard, à Louis-François Devismes, pour la seigneurie de Froyelle ; — par Amédée-Charles-Marie, comte de Boubers, à Pierre- Nicolas Coulombel, pour la seigneurie de Miannay ; — par Paul-Charles-Marie Le Blond, seigneur baron de Vismes, du Plouy, d'Acheux, Achery et du Val-Cayeux, à Pierre-François Duval, pour lesdites seigneuries ; — par Pierre-Antoine Duliége, président trésorier de France au Bureau des finances d'Amiens, comme mari et bail de Marie-Marguerite-Françoise Le Sergeant, dame de Fresnes, etc., à Jean-Nicolas Hecquet, notaire à Abbeville, pour les fiefs Moutonier et d'Avesnes, sis à Longpré ; — par Nicolas-Philippe Homassel, seigneur de Frettecuisse et de la vicomté de Menchecourt (commune d'Abbeville), audit Hecquet, pour lesdites seigneuries et vicomté ;— par Louis-Henry Brunel, conseiller au bailliage et présidial d'Amiens, à Louis-François Lequay, notaire à Auxi-le-Château, pour la seigneurie de Maizicourt-Ponthieu ;— par Angélique-Marie de Barrièresde Monvallar, veuve d'Hubert-Emmanuel, comte d'Heuré, tutrice de ses enfants mineurs, à M. Poultier de Cuvière, avocat au présidial d'Abbeville, pour la seigneurie de Cauxet le comté pairie du Halloy ; — par Louis-Joseph Gaillard, premier président au présidial d'Abbeville, à Antoine-François Vignon, pour la seigneurie de Wiameville et le fief de Morival (commune de Vismes-au-Val) ; — par Marie-Charlotte-Hippolyte de Campet de Saujon, veuve d'Edouard, comtede Boufflers-Rouverel, maréchal des camps et armées du Roi, à Jean-Baptiste Dupré, notaire à Crécy, pour les seigneuries de Boufflers et d'Anconnay (commune du Boisle).— Commission de lieutenant de bailli donnée par Alexandre-Marie-François-de-Paule de Dompierre, chevalier, seigneur d'Hornoy, président en la Cour de Parlement, audit Dupré, pour la seigneurie de Fontaine-sur-Maye et le fief de Largeville. — Lettres de bénéfice d'âge accordées à Pierre Lefebvre, écuyer, seigneur de Hodant (commune de Tours).— Lettres de bénéfice d'inventaire accordées à Marie-Françoise-Antoinette de Ray, veuve d'Éléonor-Alexandre de Riencourt, chevalier, héritière de Jean-François de Ray, son frère consanguin, ancien capitaine

des grenadiers royaux.

In-folio, 70 feuillets, papier.

1B 634 — Dates non relevées. — Dates non relevées

Commissions de bailli données : par Antoine-Jean-Étienne de Grouches, marquis de Gribeauval-Chepy, à Honoré Martin, pour les seigneuries de Huppy, Chepy, Saint-Maxent, Ramburelles, Grébaut, Limeux, Caumont, Mesnil, Trenqui, Onicourt, Pouthière et Érondel ; — par Charles-Antoine Pappin, chevalier, sieur de Caumaisnil, et seigneur de Fresneville, du chef de Marie-Magdeleine de Carpentin, son épouse, à Pierre-François Sangnier, notaire à Saint-Mauvis, pour ladite seigneurie de Fresneville ; — par Jean-Baptiste Durnesnil de Fresne, chevalier, capitaine au régiment Royal-Pologne, cavalerie, à Pierre-Valéry-Augustin Dupont, contrôleur juge au siège royal des dépôts à sels de Saint-Valerysur- Somme, pour les seigneuries d'Ochancourt et Nibas ;— par Jean-Marie-Denis-Hubert, comte de La Fontaine-Solare, à Antoine Demachy, notaire à Airaines, pour les seigneuries d'Hallencourt, de Dreuil, Sorel et Wanel.— Lettres de terrier accordées à Louis-Henry Brunel, chevalier, seigneur d'Horna, conseiller au bailiage d'Amiens, et Delphine-Françoise- Magdeleine Assaulé, son épouse, pour la seigneurie de Maizicourt- Ponthieu.

In-folio, 60 feuillets, papier.

1B 635 — 1789-1790 — 1789-1790

Commissions de bailli données : par Louise-Gabrielle Gaillard de Boencourt, à Joseph-Alexandre Cumont fils, notaire à Airaines, pour la seigneurie de Fontaine- sur-Somme ; — par Nicolas-Aloph-Félicité Rouault, à Joseph-Isidore Blangy, avocat en Parlement, lieutenant général de l'amirauté d'Eu et du Tréport, pour le marquisat de Gamaches ; — par Jacques-François de Carvoisin, marquis d'Achy, à M. Dallery, avocat en Parlement, pour la seigneurie et pairie de Nouvion. — Lettres de terrier accordées à Pierre Babaud de La Chaussade, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, pour la pairie de Boubers.

In-folio, 29 feuillets, papier.

COMPTES DE LA SÉNÉCHAUSSÉE

7B 113 — Comptes de la gestion administrative des biens et revenus de la compagnie de la sénéchaussée de Ponthieu et du siège Présidial d'Abbeville. — 1722-1788

INSINUATIONS

1B 636 1574-1575 1574-1575

Insinuations faites au greffe de la sénéchaussée de Ponthieu. — Contrats de mariage : de Jehan Le Grix, écuyer, lieutenant général civil et criminel au bailliage d'Eu, et Marie de Bures ; — de Lois Le Bel et Marie Crignon ; — de Nicolas Danzel, sieur de Boismont, et Jehenne Aux-cousteaulx ; — de François Godard, écuyer, seigneur de Cumont, et Geneviefve Héron ; — d'Adrien de Boubers, seigneur de Bureulles, et Jehenne d'Ostrel ; — de Percheval de Grouchy et Barbe Carpentin ; — de Jean de Beauvarlet et Anne du Gardin ; — de Lois de Hallencourt, chevalier, seigneur de Dromesnil, et Magdeleine d'Estampes ; de Pierre Pinguet et Jacqueline Lenglacié. — Donations faites : par Jacques de Quevauvilliers, sieur de Longuet, et Ysabeau Descaules, sa femme, à Jehanne de Quevauvilliers, leur fille puînée, d'une maison sise à Abbeville, grande rue Saint-Gilles ; — par Jehanne de Ganteville, veuve de Robert de Hallencourt, seigneur de Dromesnil, Transnel et Biencourt, à Loys de Hallencourt, leur fils unique, « Affin qu'il puist parvenir au mariaige pourparlé, et lequel, au plaisir de Dieu, se parachèvera entre sondict filz et damoiselle Magdeleine d'Estampes, fille de messire Jacques d'Estampes, » des seigneuries de Ganteville, Bury, Cardonnette et Harcye en partie, tenues du Roy, à cause de son comté de Clermont ; des terres : de Boulainvillers, tenue de la seigneurie d'Airaines, de Bétembos, tenue de la châtellenie de Picquigny, de Blanche-Maison, tenue de la seigneurie d'Hornoy, etc. ; — par Marie Pacquier, veuve d'André Broeulet, seigneur de Seronville, à ses deux filles, Marie Broeulet, femme d'Ancel Gourdin, et Jehenne Broeulet, femme de Denis Oeullyot, de 500 livres tournois de rente ; — par Marie Le Clercq, veuve de Jacques Truffier, seigneur de Boubers et de Port, à Jehenne et à Marie Truffier, leurs filles, de 300 livres tournois de rente ; — par Anthoine de La Radde, écuyer, seigneur de Tully, à Yde de La Radde, sa fille aînée, veuve de Nicolas de Friaucourt, écuyer, seigneur de Lisle, d'un fief noble, sis à Tully ; — par Nicole Le Leu, prêtre, aux religieux Minimes d'Abbeville, de 4 journaux de terre, sis à Fresneville. — Retraits lignagers faits : par Jehan Dubostz, sieur du Thil, comme tuteur de Nicolas de La Berguerye, fils mineur d'Antoine de La Berguerye, écuyer, et de Marie Dupré, son épouse, de 14 acres et demie de terre, vendues par ladite dame à Jacques Levasseur ; — par Richard Tardieu, seigneur de Monchy, et seigneur usufruitier de la terre de Malleville, au nom de Pierre Tardieu, son fils mineur, du fief de Monchy, sis audit Malleville, acquis par Eustace Le Blond, écuyer, de François de Saint-Ouen et de la damoiselle sa femme. — Testaments : de Jacques de Quevauvilliers ; — de noble homme Jehan Lamiré, seigneur de Nouvion.

Petit in-folio, 246 feuillets, papier.

1B 637 1576-1577 1576-1577

Contrat de mariage: de Gédéon de Monchy, seigneur de Mons-Brestel, et Charlotte Dorbecq ; — de Richard de Bures, écuyer, sieur du Doigt, et MichelleGodart, veuve d'Anthoine Le Roy, écuyer, sieur du Saulchoy ; — de Nicolas Lesperon et Magdeleine Tardieu ; — d'Anthoine de Pollehoy, écuyer, sieur de Ponthoile en partie, et Marie de Loizel, damoiselle de Cramaretz ; — d'Anthoine Le Blond, écuyer, et Marie de Maineville ; — de Christofle Le Fuzelier, écuyer, seigneur du Motoir, archer des ordonnances du Roi, en la compagnie de M. de Brosses, et Marguerite du Quesnoy ; — de noble homme Anthoine Damyette, seigneur de Bonnières, et Claude du Quesnel. — Donations faites : par Marguerite du Recq, veuve de Pierre des Essartz, aux religieuses de Saint-Julien d'Abbeville, de ses biens meubles et

de ses rentes ; — par Anthoinette de Bours, femme de Claude de Vendosme, seigneur de Ligny, à Anne de Bourbon, sa fille puînée, des seigneuries d'Ouste, consistant en deux fiefs tenus du seigneur de Gamaches, et un troisième tenu de la seigneurie de Cantepie, de Friaucourt et d'Offeu ; — par Nicolle Le Roy, chapelain de la collégiale de Saint-Wlfran d'Abbeville, à Pierre Le Roy, son neveu, fils de Jacques Le Roy, sieur de Saint-Lau, d'une maison sise à Abbeville, rue Cacheras ; — par Claude de Vendosme, seigneur de Ligny, et Anthoinette de Bours, dame de Lambercourt, sa femme, à l'église de Notre-Dame du Châtel d'Abbeville, de 133 livres tournois de rente, pour la fondation d'obits, etc. ; — par Claude Pruvost, veuve en secondes noces, de Pierre Doresmieulx, écuyer, seigneur de Beaupoullain, et en premières noces de Liévin du Bus, écuyer, seigneur d'Arles, à François Doresmieulx, son fils aîné du second mariage, des fiefs Martault et Tancarville, tenus l'un de la seigneurie de Wailly, près Montreuil-sur-mer, et l'autre de la seigneurie de Maintenay, etc.

Petit in-folio, 215 feuillets, papier.

1B 638 1577-1578 1577-1578

Contrats de mariage : de noble homme Pierre de Bouberch, sieur de Morfay, et Marie Le Carpentier veuve de Gilles Bournel, écuyer, sieur des Granges ; — de Jehan Le Ver, sieur de Busménard, et Hélaine de Torchy, veuve de Charles Beauvisage, écuyer, sieur de Chanteraine ; et de Nicolas Le Ver, fils dudit sieur de Busménard, et Michelle Beauvisage, fille dudit sieur de Chanteraine ; — de Gratien du Castel et Guiterre Miroir ; — de Philippes Le Bel et Marguerite Waignart ; — de Scipion de Bresdoul, seigneur de Neuvillette, Noeux et Pas d'Authie, et Jehenne de Runes ; — de Jacques de Crépioeul, seigneur de La Caurye, et Jehenne de Nointel ; — d'Eustace Danzel et Marie de Buissy ; — de Jacques de Biencourt, sieur de Poutraincourt et Saint-Martin, Fresneville, Épaumesnil, et Regnée de Famechon. — Donations faites: par Nicolas de Saint-Blimond, seigneur de Ponthoile et de Sailly-le-sec, à Thibault de Saint-Blimond, son frère puîné, d'une maison et de 63 journaux do terre, sis à Noyelle-sur-mer ; — par Jacqueline Brocquer, veuve de François de Saint-Pierre, lieutenant du vicomté d'Aumale, à Françoise Darendel, sa nièce, veuve de noble homme Simon Bremire, de 33 livres tournois de rente ; — par Jehan Le Blond, écuyer, à Anthoine Le Blond, son fils aîné, de tous les immeubles qui appartiennent au. donateur, à Millebostz, etc. ;— par Nicolas Chambellan, aux religieuses Dominicaines d'Abbeville, de 6 livres tournois de rente ; — par Marguerite de Landry, veuve de Nicolas de Lentillye, écuyer, seigneur de Maretz, à Robert de Bachelier, écuyer, seigneur de Hyauville et de Pottes, son neveu, de tous les immeubles appartenant à la donatrice ; — par Anne Boucher, veuve en dernières noces 'de Charles de La Leurièze, ancien maïeur de la ville du Crotoy, à François de La Leurièze, leur fils unique, d'un manoir nommé Lespinette, sis au Crotoy, etc. — Vente faite par Jacques de Castel, seigneur de Hailles, à Laurent Le Noir, notaire à Montreuil, de plusieurs rentes.— Saisine donnée par Florimond de Biencourt, chevalier, à l'église Saint-Gilles de Fresneville, d'un journal 7 verges de terre, sis audit Fresneville, dont Nicole Le Leu, prêtre, lui a fait donation.

Petit in-folio, 314 feuillets, papier.

1B 639 1578-1579 1578-1579

Contrats de mariage : de Jacques de Boubers, seigneur de Bernâtre, Helliers, Monchaulx, Gouyl'Hôpital, et Rachel de Lonjumeau ; — de Jehan Bonnet, licencié ès lois, et Marie Garnier, veuve de Charles de Bures, avocat, seigneur du Rognon ; — de Charles Maillart, receveur ordinaire du domaine

de Ponthieu, et Jehanne de Quevauvilliers ; — de Sébastien de Rentières, le jeune, et Marguerite de Le Becq, damoiselle du Pilloy ; — de Jehan de Bezu, avocat au Parlement de Rouen, et Marie Dippre ; — de Gaspart de Giffart, chevalier, seigneur de Hannecourt, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, et Françoise Leviconte, damoiselle d'Estrées ; — de noble homme Charles de Chanteclerc, avocat au Parlement de Paris, et Anthoinette Tardieu, veuve de Jehan Lesperon, seigneur de Jonquière ; — de François Rumet, écuyer, sieur des Essarts, et Adrienne Danzel ; — d'Anthoine Daigneville, sieur des Prez, et Catherine Gourle. — Donations faites : par Jehan Cardon, chanoine de la collégiale de Saint-Wlfran d'Abbeville, à Anthoine Cardon, son frère, examinateur pour le Roi en la sénéchaussée de Ponthieu, d'une maison et enclos contenant de 9 à 10 journaux, et de 31 journaux de terre, sis à Toeufles ; — par damoiselle Marie de La Fresnoie, fille de Jehan de La Fresnoie, écuyer, seigneur de La Fresnoie, à Nicolas Carrel et Jenne de La Fresnoie, sa femme, de plusieurs rentes ; — par Jacques Bardou, prêtre, à l'église Saint-Éloy d'Abbeville, d'une maison à laquelle pendait autrefois pour enseigne La Grue, sise à Abbeville, chaussée Saint-Éloy ; — par Barbe d'Ococh, veuve de Charles Lourdel, seigneur de Hainville, à Nicolas Blondin, seigneur des Jardinetz, et à Adrianne Lourdel, sa femme, fille de ladite damoiselle d'Ococh, de 25 journaux de terre, sis à Monchaulx et au Quesnoy-sur-Miannay ; — par Adrian Le Vasseur, novice à l'abbaye de Saint-Riquier, à Marie Le Vasseur, sa soeur, des droits que peut avoir le donateur dans les successions de Nicolas Le Vasseur, seigneur de Bois-mont, son père, etc. ; — par Jehan de La Fosse, curé de Saint-Barthélémy de Paris, à Marie de La Fosse, sa soeur, femme de honorable homme Anthoine Lenglès, sieur de Luzières, prévôt de la prévôté de Beauvaisis, à Amiens, de 8 journaux de terre, sis à Buleux, Arleux, Saint-Maxent, Tilloloy et Doudelainville. — Testament de Jacques de Buissy, époux de Marie Manessier, ancien maïeur d'Abbeville.

Petit in-folio, 247 feuillets, papier.

1B 640 1579-1580 1579-1580

Contrats de mariage: de Gilles Daige et Marie de Belleval ; — d'Antoine Cardon, enquêteur et examinateur à la sénéchaussée de Ponthieu, et Anne Le Roy, fille de Jacques Le Roy, seigneur de Saint-Lau, et d'Anthoinette Sansson, sa femme ; — de Nicolas Buiret et Hippolyte Morel ; — de Philippes de Rambures, seigneur de Rambures, et Magdeleine de Pimont ; — de François Le Ver, sieur de Coitau, et Marie de Le Croix, fille unique de Jehan de Le Croix et de Loyse de Hardenthun, femme en secondes noces de! Jacques de Brestel ; — de Jacques de Gouy, écuyer, seigneur de Contes, bailli de Crécy, et Marie Waignart, veuve de noble homme Josse de Mésoultre, sieur de Mésoultre ; — de Jehan Le Moictier, seigneur de Noeuilly, et Philippes de La Potterie ; — de Loys Dargner, sieur de Neufville-lez-Montreuil, et Gabrielle Bernard ; — de noble homme François de Courdimenche, seigneur des Menuz, et Franchoise Le Couvreur ; — de Jehan de Soullas, seigneur de Bernapré, et Anthoinette de Bristel ; — de Pon-thus de Belleforière, gouverneur de Corbie, et Françoise de Soiecourt ; — de Jehan de Belloy, seigneur de Belloy- Saint-Léonard et de Vieulaines (commune de Fontaine-sur- Somme), et Marie de Soissons. — Donations faites : par Jehenne de Calonne, veuve de Guillaume Dacher, seigneur de Maisnil-Vitel, en Normandie, à Marie de Waudebecq, femme de Jehan de La Barre, sieur de Bois-Julian, de 10 écus de rente, et à Marguerite de Millain, de 7 écus de rente ; — par Marie de Gourlay, veuve de Hugues de Belloy, seigneur de Rogehen, à Jehan de Belloy, leur fils aîné, gouverneur des ville et château du Crotoy, de tous les fiefs appartenant à ladite donatrice ; — par Jehenne de Sallezart, dame de

Mailly, veuve de Florimond de Biencourt, seigneur de Poutraincourt, à Claude de Biencourt, leur fille aînée, de 66 écus d'or et deux tiers de rente ; — par noble homme Richard Tardieu, seigneur de Monchy et de Malleville, à Thomas Tardieu, l'un de ses enfants mineurs, d'une maison sise à Eu, etc. ; — par Philippes de La Rue, président en la sénéchaussée de Ponthieu, à Guillebert d'Osterel, seigneur de Sarton, son beau-frère, de l'usufruit d'une somme de 200 écus ; — par Heleine Doremieulx, femme de Pierre de Belleval, écuyer, à Lois Bernard, écuyer, son cousin et . filleul, du fief de Nuellemont, sis à Gapennes ; — par Ysabeau de Caulx, femme de Jehan du Bus, seigneur de Wailly, à leurs enfants, de 48 à 50 journaux de terre, sis au Cauroylez- Tours ; — par Jacques Daoust, écuyer, à Loïs Daoust, seigneur de Neufville, son fils aîné, de la seigneurie de Francières, tenue noblement et en trois fiefs de la seigneurie de Pont-Remy ; — par Claude de Vendosme, seigneur de Ligny, et Anthoinette de Bours, son épouse, pour la fondation d'une chapelle dans le château de Lambercourt, du fief des Gorges, sis à Lanchères, et du fief du Maisnil-lez- Franleu ; —- par Melcior du Moullin, à noble homme Jacques de Belleval, de tous les droits que peut avoir le donateur à la succession de Pierre du Moullin ; — par Jacques du Maisniel, sieur d'Épaumesnil, à Pierre du Maisniel, son fils aîné, d'un moulin à vent, d'une maison sise au faubourg de la ville de Saint-Riquier, rue Notre-Dame, etc. ; et à Ysabeau du Maisniel, sa fille aînée, de 11 journaux de terre sis à Millencourt, etc. ; — par Magdeleine Le Vasseur, à Marie Le Vasseur, sa soeur, de tous les droits et biens échus à la donatrice, par le trépas de Nicolas Le Vasseur, écuyer, seigneur de Vimont, -son père, et de Marie Le Vasseur, sa soeur, etc. — Déclaration de command faite par noble homme François Mourette, avocat du Roi à la sénéchaussée de Ponthieu, au profit d'Anthoine Mourette, son frère, de l'office de garde du sceau royal aux contrats de ladite sénéchaussée. — Testaments : de Meuriche Périmonis, organiste à Abbeville ; — de Raoul de Belleval, écuyer, demeurant à Morival, paroisse de Vismes-au-Val ; — de Jehan Carpentin, doyen et chanoine de la collégiale de Saint-Wlfran d'Abbeville ; — de Françoise de La Garde, épouse de Robert de Ravenel, chevalier, seigneur de Sablonnières.

Petit in-folio, 467 feuillets, papier.

1B 641 1580 1580 I

Contrat de mariage de Robert de Campaigne, écuyer, seigneur de Godingthun et de La Bouteillerye de Boullenois, et Françoise de Joigny dit Blondel. — Donation faite par Adrien Flourie, brasseur, à Anthoine Flourie, son fils aîné, d'une maison et de terres, sises à Boubercq (commune de Mons). — Testament de Catherine de Sacquespée, femme de Jehan Le Roy : « Je donne et légate à l'église Dieu et Monsieur Saint-Pierre (du bourg de Gamaches), la somme de livres tournois, que sera tenu paier Jehan Le Roy, mon mary, et icelle somme emploiée pour faire faire, en ladicte église, ung tabernacle, etc. »

Petit in-folio, 107 feuillets, papier.

1B 642 1585-1588 1585-1588

Contrats de mariage : d'Adrien de Bristel, seigneur de Martainneville et du Maisnil, veuf de Loise du Vivier, et Catherine de Noyelles ; — d'Anthoine Daboval, sieur d'Aumaretz, et Marie du Bos, veuve de Thie-bault de Saint-Blimond ; — de Robert de Grouches, seigneur de Griboval, et Anne de La Rivière, fille unique d'Adrien de La Rivière, seigneur de Chépy, et de Françoise de Toeuffles, dame de Huppy et de Saint-Maxent ; — de noble homme Lancelot de Bacouel, receveur des tailles de l'Élection de Ponthieu, et Claude de Rambures, fille de Jacqueline Roussel, veuve en premières

noces de noble homme Simon de Rambures, seigneur de Poireauville (commune de Vaudricourt) ; —, de noble homme Claude Gaillard, procureur du Roi en la sénéchaussée de Ponthieu, et Marie Liver ; — de Hugues de Forceville, seigneur de Forceville, de La Fontaine, de Warel, et Catherine Halligre, dame de Jumeauville en Beauce ; — de Paoul d'Acheu, sieur du Plouich (commune de Vismes-au-Val) et Gabrielle d'Estourmel ; — de François Prevost, sieur de Brinvillers en partie, capitaine et gouverneur des châteaux et châtellenies de Bonneuil et La Warde-Mauger, et Adrienne de Montz ; — de Gédéon de Monchy et Cristine de Vieupont ; — de François de Bacouel, seigneur de Lanchères, et Claude d'Estourmel ; — de Pierre de Melun, prince d'Épinoy, sénéchal de Hainaut, connétable de Flandres, et Hippolyte de Montmorency ; — de François de Créquy, sieur de Langle, et Geneviève du Bus ; — de Jehan du Tertre, sieur de Westrethun, et Suzanne de Thibeauville ; — de Joachin de Bellengreville, seigneur des Alleux et de La Cour-au-Bois, mestre de camp des vieilles compagnies de Cambray, et Claude de Maricourt, dame de Bouvaincourt, veuve de Nicolas Rohault, seigneur châtelain de Gamaches ; — de Robert de Belleférière et Magdeleine d'Estampes, veuve de Louis de Hallencourt, seigneur de Dromesnil ; — de Louis Blondel, écuyer, et Marie de Nibat ; — de Jehan Le Ver, écuyer, et Magdaleine Rune, fille de noble homme Charles Rune, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Beaucamp, et d'Anne de Fouc-quesolles ; — de Regné de Fontaines, fils de noble homme Gabriel de Fontaines, sieur de Mauconduit, et d'Adrienne de Pellevert, et Marguerite Le Roux ; — de Jehan de L'Es-toille, homme d'arme des ordonnances du Roi, et Antoinette de Certereau ; — de François du Tertre, sieur de Normatre, et Nicole du Puis. — Donations faites : par Anthoinette Desgroiseliers, veuve en premières noces de François Le Ver, seigneur de Caux, aux enfants à naître de son second mariage, avec Philippe Saquépée, seigneur de Thézy, de la seigneurie de Domémont ; — par Jacques Moisnel, à Jehan Moisnel, son fils unique, de la part échue au donateur, comme cohéritier avec Jehan Abraham, seigneur de Millencourt, et autres, dans la seigneurie de Doumaisnil (commune de Saint-Sulpice) ; — par Jehanne de Vaulx, veuve de François de Monchy, sieur de Montcavrel, à Anthoine de Monchy, leur fils, de plusieurs fiefs et d'une pièce de terre, sise à Airaines, où était autrefois un moulin ; '— par Richard Tardieu, sieur de La Potterie, à Françoise Allais, sa nourrice, d'une maison sise à Hautallais ; — par Claude Becquin, notaire à Abbeville, aux religieuses de Saint-François du couvent de Rue, de 6 écus 6 sous 8 deniers de rente ; — par damoiselle Françoise de Rambures, - à Jehan de Rambures, son neveu, chevalier de l'ordre du Roi, de tous les biens meubles et immeubles de la donatrice ; — par noble homme David Turpin, conseiller aux grands jours de la ville d'Eu, à Michelle et à Marie Turpin, ses filles, de terres et de prés, sis à Bouvaincourt ; — par Jacques d'Acheu, sieur du Plouich, et Ysabeau de Caux, sa femme, à Paoul d'Acheu, leur fils puîné, de 299 livres 1 sou 4 deniers tournois de rente ; — par François de Saint-Ouen, sieur de Pongerville, aux enfants de son second mariage, d'immeubles sis dans le Marquenterre, tant en la sénéchaussée de Ponthieu qu'au bailliage d'Amiens ; — par Jacques Fouache, prêtre, à François de Huppy, son frère utérin, de tous les biens échus au donateur par le trépas de Catherine du Bois, sa mère, veuve en premières noces de Pierre de Huppy, et en secondes, de noble homme Jacques Fouache ; — par Jacques de Lavernot, avocat au Parlement de Paris, à Pierre Deslaviers, élu en l'Élection de Ponthieu, son frère utérin, d'une rente de 150 livres tournois, constituée par Pierre de Lavernot, vicomte de Rue ; et à Marie Deslaviers, sa soeur utérine, femme de Charles de Ponthieu, greffier du bailliage d'Abbeville, d'une rente de 133 livres 6 sous 8 deniers ; — par Jehan de Lauzeray, écuyer, à Philippe

de Saquespée, seigneur de Selincourt et de Thézy, son Beau-fils, d'une maison sise à Lheure (commune de Caours) ; — par Marguerite de Paris, veuve de Pierre Tempes, à l'église Saint-André d'Abbeville, de 1 écu 40 sous d'or de rente, pour augmenter la fondation faite par son père et sa mère d'une messe du Saint-Sacrement qui doit être célébrée, le jeudi de chaque semaine, dans ladite église ; — par Huberte de. Fransières, veuve de Charles de La Chaussée, seigneur de La Chaussée, d'Arretz, de Fresnières, Caligny, Maresmontier et La Routière, à Mahault de La Chaussée, leur fille, de la somme de 5,000 écus d'or sol ; — par Anne Le Roy, veuve de noble homme Jehan Macquet, lieutenant général en la sénéchaussée de Ponthieu : à François Damerval, fils mineur d'Adrien Damerval, sieur de Maisons, de la moitié de la seigneurie indivise de Maisons ; seigneurie qui avait été acquise en totalité par noble homme François Mourette, sieur de Cumont, et feue An-thoinette Macquet. sa femme, fille de ladite donatrice ; — à Marguerite Macquet, sa fille, femme de Joachin Dacrin, sieur de La Motte, de la moitié de la seigneurie de Cumont. — Rétrocession faite par Charles de Chantecler, seigneur de Fontenay-le-bel, maître des requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, à Marguerite de Pont, veuve de Richard Tardieu, seigneur de Monchy, sa belle-mère, de 170 livres tournois de rente. — Transaction entre Jehan de Fransures, écuyer, Jehenne de Mohtz, sa femme, veuve en premières noces de François Briet, seigneur d'Ailliel et de Donqueurel, et Claude Briet, leur fils et beau-fils, au sujet de la succession dudit François Briet. — Testaments : de Marguerite Boussart, veuve de Nicolas Le Bel, sieur de Canchy et du Maisnil ; — d'Adrien de Bernetz, écuyer, seigneur du Bout-du- Bois ; — de Jean-François Adam, écuyer ; — de Jean Le Bel, seigneur du Maisnil et de Huchenneville, ancien maïeur d'Abbeville ; — de Claude de Briet, seigneur d'Ailliel et de Donqueurel ; — de Nicolas de Calonne, sieur de Loeulinghen et de Cocquerel, mari d'Isabeau Cornu ; — de Jehan de Poix, seigneur de Séchelles, du Mazis, d'Andainvilleaux-Champs, d'Andainville-aux-Bois, etc. ; — du sieur de Camousson, seigneur de Thibeauville, et d'Anthoinette de la Fresnoye, damoiselle de Rainvillers, sa femme.

Petit in-folio, 434 feuillets, papier.

1B 643 1588-1592 1588-1592

Contrats de mariage : de Jehan Damerval, chevalier, seigneur d'Assevillers, et Ysabeau de Ravenel ; — de François Mourette, seigneur de Cumont et Maisons, procureur du Roi en la sénéchaussée de Ponthieu, et Marie de Grambus ; — de noble homme Richard Tardieu, et Françoise Hérichon ; — de Jehan de Briet, sieur de Donqueurel, et Marguerite Le Charpentier, veuve de Jehan Lamiré, seigneur de La Tullotte ; — d'Anthoine de Bellengreville, et Marie de Fontaines ; — de François de Saint- Blimond, seigneur de Ponthoile, Sailly, Flibaucourt, et Ga~ Brielle de Waconsins, veuve d'Anthoine Damiette, seigneur de Bettencourt-Rivière ; — de Charles Lamiré, sieur d'Allery, homme d'arme des ordonnances du Roi, et Adrianne Bouret ; — de Jacques Creton, licencié ès lois, et Catherine de Louvencourt ; — de Guy de Monceaux, chevalier, sieur de Saint-Sanson, et Susanne de Soiecourt ; — de Nicolas Deleloe, sieur de Thibauville, et Loïse Le Caron ; — d'Artus Le Brun, écuyer, capitaine et gouverneur des bourg et châ-teau de Pont-Remy, et Jehanne Boistel, veuve d'Anthoine de Saint-Ouen, seigneur de Monchy ; — de Jehan Danzel, sieur de Villebrun, et Catherine de Relly ; — de Nicolas Le Bel, et Marguerite Boussart, veuve de noble homme Jehan Dehault, examinateur en la sénéchaussée de Ponthieu ; — de Jehan Dehault, le jeune, et Barbe de Saint-Ouen ; — de Pierre Le Boucher, avocat au siège présidial de Ponthieu, et Marie Gaude ; — de Gédéon Picquet, écuyer, gouverneur d'Aumale, et Marie Le Roy : « Le sieur

d'Avelesges a donné et donne par ces présentes, comme à son fils aisné et héritier apparent, en advancement d'hoirie et de succession, la terre et seigneurie d'Avelesges, etc. ; » — de Lois Matiffas, écuyer, homme d'arme de la compagnie du Vidame d'Amiens, et Jenne Gaillard ;— de Charles Lucas, sieur de Hamencourt et de Longueval, et Adrienne Meignot ; — d'Antoine Le Blond, seigneur de L'Étoille, et Anthoinette de Forcheville ; — de Jehan Delewarde, avocat au présidial d'Abbeville, et Marie Mourette. — Donations faites : par Charles de Lorraine, duc d'Aumale, aux religieux Minimes d'Abbeville, de la coupe de deux arpents de bois, à prendre chaque année dans ses bois de Brétizel ; — par Pierre Blondel, seigneur de Fresnes et de Béhen : à Lois Blondel, son fils aîné, de l'usufruit de la cense de Villers-Paul, etc. ; — à Marguerite Blondel, sa fille, des fiefs et surcens que le donateur possède à Noyelles ; — par Lois Lamiré, seigneur de Ribauville, à Marie Le Roy, veuve de Charles Lamiré, écuyer, seigneur de Caumont, frère du donateur, des arrérages d'une rente ; — par Adrianne Prunier, femme de Pierre Lecat, à Charlotte, à Heleine et à Marie Prunier, enfants de Nicolas Prunier, écuyer, seigneur de Brailly, des biens échus à la donatrice par le trépas de Jehan de Donqueure, chevalier, seigneur de Saint-Aubin ; — par Florimonde Sore, femme d'Anthoine Le Prevost, écuyer, sieur de Salenelles, à Jehan Le Varlet, son cousin, capitaine pour le Roi en sa marine, du tiers de tous les immeubles appartenant à la donatrice ; — par Lois Roussel, sieur de Miannay et de Mondiaux, à Henry Roussel, son fils aîné, de trois fiefs nobles ; — par Catherine Ballen, veuve de Jehan Le Sage, sieur de Vauchelles, à Jehan Le Sage, son fils, de la seigneurie de Flay ; — par damoiselle Bonne Dachery, à damoiselles Marguerite et Françoise Dachery, ses soeurs, des droits que la donatrice peut prétendre dans la succession de son père et de sa mère, etc. ; — par Jehan de Maupin, seigneur de Bellencourt, au nom de Marguerite et de Marie de Maupin, petitesnièces de feue Marie Lecomte, veuve de Jehan Le Prevost, aux religieux Minimes d'Amiens, de 15 livres de rente, etc. ; — par Claude Prevost, veuve en premières noces de Liévin du Bus, seigneur d'Arleu, et en secondes de Pierre Doremieulx, seigneur du Bois-Poullain, à Marie Doremieulx, sa fille, des fiefs Marfault et de Tancarville, sis à Wailly, etc. ; — par Jenne Turpin, veuve d'André Le Roy, sieur de Huville, à Jenne de Bures, sa petite-fille et filleule, de 5 écus 33 sous 4 deniers tournois de rente ; — par Philippes du Bos, seigneur de Drancourt, trésorier général des finances en la province de Picardie, et Marie de Louvencourt, sa femme, à Marie de Louvencourt, leur nièce, d'un demi-quint hérédital des propres dudit sieur de Drancourt et d'un quint hérédital des propres de sa femme. — Échange fait entre Marguerite de Calonne, veuve de Jehan Gaillard, sieur des Osteux, et Anthoine Tillette, sieur de Dructel, de deux pièces de terre sises à Cambron. — Transactions : entre François Damerval, sieur de Maison, d'une part, et Charles de Runes, sieur d'Yonval, et Anthoinette de Vaux, sa femme, veuve en premières noces d'Adrien Damerval, d'autre part, au sujet des donations faites par contrat de mariage audit François Damerval ; — entre François Godart, sieur de Cumont et de Saint-Sulpice, et Geneviefve Héron, sa femme, d'une part, et Marie du Bos, damoiselle de Hellicourt, veuve de Jacques Héron, seigneur de Guimerville, d'autre part, au sujet de la succession dudit Jacques Héron, mari en premières noces de Marguerite Gaillard, mère de ladite dame Godart. — Testaments : de Jacqueline Roussel, veuve de Simon de Rambures, sieur de Poireauville ; — de Nicolas Aliamet, conseiller au siège présidial d'Amiens, établi par le Roi dans la ville d'Abbeville ; — de Jacques Le Roy, élu en Ponthieu, maïeur d'Abbeville, et d'Anthoinette Sansson, sa femme ; — de Pierre de Blotefière, écuyer, sieur d'Yonval (commune de Cambron), mari de Claire Bigant ; — de Jacques Héron, seigneur de Guimerville et de

Fontaines près Blangy, et de Marie du Bos, sa femme ; — de Gédéon de Thubeauville, sieur de La Rivière ; — de Claude de Thubeauville, mari en premières noces de Jehenne Melchiot, et en secondes de Marie Le Moisne ; — d'Anthoinette Sans-son, veuve de Jacques Le Roy, sieur de Saint-Lau et de Valines.

Petit in-folio, 369 feuillets, papier.

1B 644 1603-1609 1603-1609

Contrats de mariage : de Nicolas Le Fuzellier, sieur d'Arry, et Françoise Roze ; — d'Oudart de Lisques, seigneur de La Motte et de Tuncq, et Anne de Gouy ; — de noble homme Paul de Canteleu, élu en l'Élection de Ponthieu, et Louise Le Bel ; — de Charles de Hom-blières, sieur de Malvoisins, et Marguerite de Fontaines, veuve en dernières noces de Scipion de Bresdoul, seigneur de Neuvillette ; — de Théséus de Belloy, écuyer, capitaine de cent hommes de pied, et Loyse de Biencourt ; — de Pierre de Fréville, seigneur de Fréville, et Jeanne de Monchy ; — de Nicolas de Belleval et Anthoinette Blondin ; — de Jehan de Bigant, écuyer, sieur du Carrois, et Marguerite Godart ; — d'Oudart du Hamel, sieur de Marcheville, lieutenant d'une compagnie au régiment de Picardie, et Anthoinette de Boubert ; — de Philippes de Lavernot, seigneur de Feuquières et d'Épagnette, président en la sénéchaussée de Ponthieu, et Claude Dionajo ; — de François Gouffier, seigneur de Morvillers, et Jeanne de Dausse, damoiselle d'Autigneul ; — de Philippes de Bomy, seigneur de Willameville (commune de Vismes-au-Val), et Jacquelaine de Louvencourt ; — d'Abraham de Bernamont, seigneur de Wesone, paroisse de Crécy, et Suzanne de Bacouel ; — de François de Louvencourt, sieur de Vauchelles-lez-Authie, et Marie de Maupin ;— d'Oudart Cornu, sieur de Beaucamp, lieutenant de mestre de camp du régiment de Picardie, et Marie de Saint-Blimond ; — de Louis de Macquerel, seigneur de Montbrehain, et Françoise de Blescourt ; — de Charles, comte de Sanzay, et Françoise d'Estrées ; — de Guy de La Fresnoie, seigneur de La Fresnoie, et Marguerite Lagache, veuve d'Hector Rumet, sieur de Beaumaretz ; — de Robert Manessier et Marie de Mailly ; — de Nicolas de Gouy, sieur de Campremy, et Guilberde de Nibat, veuve d'André du Bos, sieur de Villers ; — de Nicolas Mathon, licencié ès lois, et Anne Le Boucher ; — de Jehan de Lamiré, seigneur d'Arrest, et Bienvenue de Gomer ; — de Charles Danzel, écuyer, et Jeanne Turpin ; — de noble homme Anthoine Soier, secrétaire du Roi en sa maison et autres domaines de Navarre, et Jacqueleine de Lamiré ; — de Pierre de May, seigneur de Seronville, et Barbe Carpentin ; — de François de La Fontaine, chevalier, sieur d'Ognon, Verton, Hallencourt, et Hippolyte de Montmorency, veuve de Pierre de Melun, prince d'Épinoy. — Donations faites : par Daniel de Bonneville, seigneur de Joingny, à Jacques de Carpentin, des droits que peut avoir le donateur sur le fief de Le Court, sis à Noyelle-en-Chaus-sée, etc ; — par Hector Rumet, seigneur de Beaumaretz, lieutenant particulier, assesseur criminel à la sénéchaussée de Ponthieu, à Antoine Rumet, son neveu et filleul, de la seigneurie de Beaumaretz, sise à Folies ; — par noble homme Jehan Gallet, seigneur de Blangermont, à Magde-leine Gallet, sa fille aînée, femme de noble homme Josse Beauvarlet, conseiller au siège présidial de Ponthieu, de la seigneurie de Blangermont ; — par Anne Rumet, veuve de Jacques d'Arthois, sieur de Biecqueféret, à Nicolas Rumet, sieur de Fresnoy, son frère, de tous les biens meubles et immeubles de la donatrice ; — par Jehanne Clabault, veuve de Nicolas Laignel, à Isabeau Laignel, leur fille aînée, femme d'André du Val, de la moitié d'un moulin à eau indivis, nommé le moulin de Nouvion, sis hors la porte Marcadé de la ville d'Abbeville ; l'autre moitié appartenant à noble homme Jehan de

Dompierre, seigneur de Buigny ; — par Marie de Buissy, veuve en secondes noces de noble homme Anthoine Waignart : à Josse Gallet, notaire, fils de Jehan Gallet, frère aîné utérin de ladite dame, d'une maison et de 62 journaux et demi de terre, sis à Yvrencheux ; — à Jacques de Buissy, son neveu, des immeubles qu'elle a eus en partage de la succession de Jacques de Buissy, ancien maïeur d'Abbeville, son père ; — par Lancelot de Bacouel, sieur d'Inval (commune de Huchenneville), à Anne de Bacouel, sa fille puînée, d'une somme de 600 livres tournois, etc. ; — par André de Lamiré, sieur de Nouvion, à damoiselle Jacqueleine de Lamiré, sa soeur aînée, d'une somme de 150 livres tournois, qu'il lui paiera chaque année, pendant quatre ans ; — par Émond de Monvoisin, sieur de Fresnoy, et Anthoinette de Blotefière, sa femme, à François de Monvoisin, écuyer, leur fils aîné, de deux fiefs sis à Andainville ; — à Amand de Monvoisin, leur fils puîné, de la seigneurie de Fresnoy, etc. ; — par Jeanne de Canesson, veuve de Jean Defer, sieur de Selincourt, à Anne de Béthencourt, sa nièce, de 131 livres 5 sous tournois de rente ; — par Jehan de Maupin, sieur de Bellencourt et de Gorenflos en partie, à Louis de Saquesj ée, son petit-fils, des biens que le donateur possède à Gorenflos ; — par Charles, comte de Sanzay, vicomte héréditaire et parageur de Poitou, et Françoise d'Estrées, sa femme, à Nicolas de Calonne, sieur de La Rouville, de l'usufruit du château de Dancourt, etc. ; — par Lamoral, comte d'Egmont, prince de Gavre, à Philippes de Louchières, baron de Souliers et de Courcelles, des qualre quints du fief et seigneurie de Brimeu, dépendant de Bailleul ; — par Jeanne de Bours, épouse de Robert Auxespaulles, seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, à Suzanne Aux-espaulles, leur fille, femme de Jehan de Longuanay, d'un bois de 110 mesures, sis près de Montreuil-sur-mer, etc. ; — par Eustace de Croy, comte du Roeux, à Daniel de Boulainvillers, vicomte héréditaire de Dreux, son cousin, de la seigneurie de Fromeusen, etc. ; — par Jehan de Belloy, maître des eaux et forêts en Picardie, à Loys de Belloy, son fils puîné, de 126 à 128 mesures de terre, sises à Boutiauville en Marquenterre, etc. ; — par Nicolas d'Aigneville, sieur de Belleperche : à Anthoine d'Aigneville, son neveu et filleul, d'une maison et de 40 journaux à la sole, sis à Andainville, du fief Belleperche, sis à Saint-Maulvis, etc. ; — à Claude d'Aigneville, aussi son neveu, du fief de Boisville, sis à Morival, etc. ; — par Nicolas de Gouy, chevalier, sieur de Campremy, à Anne Dairaines, veuve de Jean Jolly, d'une rente viagère de 100 livres. — Testaments : de Jeanne du Quesnoy, veuve de Christofle Le Fuzelher, seigneur d'Arry ; — d'Ysabeau de Caulx, femme de Jehan du Bus, seigneur et vicomte de Wailly, Mouflers, Épagny et Harcelaines ; — de Pierre Le Boucher, seigneur du Câte-let, lieutenant général et magistrat criminel à la sénéchaussée de Ponthieu, et de Nicole Bernard, sa femme ; — de damoiselle Marie Lenglacié « Estant au lict malade de contagion, en la paroisse de Saint-Jacques (d'Abbeville), maison où pend pour enseigne Les Raporteurs ; » — d'Elisabeth de Belleval, dame de Wallerval, femme de Nicolas de Menautel, seigneur de Menautel ; — de Marguerite de Maupin, femme de Gilles de Saquespée, seigneur de Selincourt ; — de Claude de Buissy, sieur du Maisnil, mari de Jehenne Belle.

Petit in-folio, 443 feuillets, papier.

1B 645 1609-1615 1609-1615

Contrats de mariage : de Philippe de Lamiré, seigneur de Caumont, et Marie Pingréé ; — d'André Le Roy, sieur de Camelun, homme d'arme de la compagnie du Dauphin, et Françoise Tillette ; — de Pierre Tardieu, sieur de Mortagne, et Anne de Bezu ; — de Robert Manessier et Gabrielle de Ribaucourt, veuve de Jehan du Puis ; — de Charles Liver, sieur d'Infré,- avocat en la sénéchaussée de Ponthieu, et Isabeau Griffon ; — de Philippes

de Monchy, seigneur de Contre, et Anne Bernard ; — de Pierre de Montmorency, sieur d'Acquet (commune de Neuilly-le-Dien), et Judicq Le Fournier ; — de Jean de Dompierre, sieur de Buigny, d'Yonval, d'Épagne, et Marie Moisnel ; — de Charles de Lorraine, duc de Guise, et Henriette-Catherine de Joieuse, duchesse douairière de Montpensier ; — de Claude Hurtel, sieur de Tirencourt, et Magdeleine Le Ver ; — de François de Boismy, sieur de Fontaine, Willameville, Vaulx, et Mahault du Chastelet ; — de Samuel Le Séneschal, seigneur d'Auberville, et Anne d'Acheu ; — de Josias de Montmorency, vicomte de Bours, pair de Ponthieu, et Louise Hotinan, veuve de Catherin d'Aumalle, chevalier ; — de Daniel de La Chapelle, seigneur de Neuvillctte, et Jacqueleine de Boubers ; — de Louis Morel, baron de Gaulle, grand prévôt de la connétablie et maréchaussée de France, et Charlotte de Fautereau ; — de Nicolas Rohault, avocat au siège présidial de Ponthieu, et Jehenne Le Roy ; — de François de Boufflers, chevalier, Bailli de Beauvais, et Louise -Hennequin ; — de Jacques d'Ostove, seigneur de Fauquembergue, et Marie de La Chaulne ; — de Nicolas Danzel, seigneur de Boismont, et Marie Huiart ; — de François de Saisseval, écuyer, et Anne de Riencourt ; — de Jacques de Dompierre, contrôleur au Grenier à sel d'Abbeville, et Françoise Rohault ; — de François Darrest, avocat au siège présidial de Ponthieu, et Anne Le Gillon ; — d'Adrien de Court, écuyer, sieur de Hubauval, et Marie de Fiennes ; — de noble homme Nicolas Le Boeuf, avocat en Parlement, et Andrée Mauguerie ; — de Jacques de Fautereau, sieur de La Pierre, et Marie de Milleville ; — de Didier de Saint-Quentin, écuyer, enseigne d'une compagnie de gens de pied du régiment de Picardie, et Marie de Grambus. — Donations faites : par Gabrielle de Piennes, soeur non professe au couvent de Saint-François d'Abbeville, à François de Piennes, écuyer, son neveu, d'une somme de 2,750 livres ; — par Louis Daoust, seigneur de Neufville, à Pierre Daoust, sieur de Rocquemont, son fils puîné, d'une rente de 66 écus deux tiers, constituée par Jehan de Bosleborgne, seigneur de Miannay ; — par Marguerite de Soissons, veuve de Pierre du Pré, écuyer, à Charles de Fiennes, seigneur de Fiennes, d'une rente de 6 livres 13 sous 4 deniers ; — par Françoise Blondel, religieuse à l'abbaye du Bois, à Pierre Blondel, son neveu, de 65 florins 10 sous de rente ; — par Jenne de Maillefeu, veuve en premières noces d'Anthoine de Grielle, sieur de Lescore, et en secondes de Nicolas Le Roy, sieur de Moyenneville, à Magdeleine de Grielle, sa fille, d'une maison sise à Rogehan (commune de Toeufles) ; — par Thibaut de Carpentin, sieur de Bray, à Philippes de Rambures, sieur de Hucleu, son neveu, d'une somme de 1,200 livres tournois ; — par Nicolas de Bellengreville, chevalier, seigneur des Alleux : à Joachin de Bellengreville, seigneur de Noeufville, conseiller au Conseil d'État, son frère, de la seigneurie de Béhen, etc. ; — à damoiselle Isabeau de Bellengreville, sa soeur, de 45 livres de rente ; — par Claude de Rambures, veuve de Lancelot de Bacouel, seigneur d'In-val, à Anne de Bacouel, leur fille puînée, d'une somme de 1,000 livres tournois ; — par Jehan de Montmorency, seigneur de Bours, à Josias de Montmorency, son fils aîné, des terres et seigneuries de Picquigny, Crécy, etc. ; — par damoiselles Anne et Barbe de Donquerre, à Anthoinette de Donquerre, leur nièce, d'une maison sise à Witainéglise (commune de Framicourt-le-grand) ; — par Nicole d'Ococh, veuve de noble homme honoré de Huppy, à Samuel de Huppy, sieur de Raulepré, leur fils aîné, de la seigneurie de Saucourt (commune de Nibas) ; — par Pierre Le Gillon, à son frère Jehan Le Gillon, seigneur du Grotison, avocat en Parlement, d'une maison sise à Abbeville, rue Saint-Gilles, etc. ; à sa soeur, damoiselle Anne Le Gillon, des immeubles, sis à Longpré-aux-Corps-Saints, légués au donateur par Isabeau Descaules, sa grand'mère maternelle ; — par André Hecquet, au couvent

des Minimes d'Abbeville, de 8 journaux de terre sis à Gapennes ; — par Anne de La Rivière, épouse de Robert de Grouches, seigneur de Griboval, à son mari, de l'usufruit des biens meubles et immeubles de la donatrice ; — par Jossine de Bernetz, veuve de Nicolas de La Motte, seigneur de Haineville, à Anne de La Motte, leur fille, de plusieurs rentes ;.— par Anne de Blotefière, damoiselle de Froyelle, veuve d'Anthoine d'Aigneville, seigneur de Boiville, à Pierre, à Antoine et à Anne de Saint- Delis, enfants de Pierre de Saint-Delis, neveu de la donatrice, des sommes qui lui sont dues de la succession de Pierre de Blotefière, etc. ; — par Philippes de La Haie, à Anthoine de La Haie, son second fils, de la seigneurie de La Haie, sise en Artois, près d'Herbecque (commune de Fruges) ; — par Jacques de Boubers, écuyer : à Daniel de Boubers, son fils aîné, de la seigneurie de Bernâtre et des fiefs de Helliers et de Moncheaulx ; — à Benjamin de Boubers, son fils puîné, des fiefs de Bureul et de Neufvillette, sis au pays d'Artois, etc. ; — par Marie Danzel, veuve de Jean de Dompierre, sieur de Buigny, à Jean de Dompierre, avocat au Parlement de Paris, leur fils aîné, d'une maison sise à Abbeville, rue Saint-André ; — par Jacqueline du Crocq, veuve de Jehan Vignet, au couvent des Ursulines d'Abbeville, d'un fief noble sis à Conteville, etc. , — par damoiselle Adrienne Carpentin, à Charles Carpentin, seigneur de Mesnil-lez-Domart, son neveu, de 50 livres tournois de rente, etc. ; — par Jehan de Quennehen et Jehenne Gallet, sa femme, à Magdeleine Gallet, soeur de ladite dame de Quennehen, et femme de noble homme Josse Beauvarlet, conseiller au siège présidial de Ponthieu, ancien maïeur d'Abbeville, de 125 livres 4 sous tournois de rente ; — par Marie Prevost, veuve de Hugues Le Fournier, sieur de Noeufville, à Isaac Le Fournier, leur fils aîné, de la part de la donatrice, dans la seigneurie de Noeufville, etc. ; à Benjamin Le Fournier, leur fils puîné, de la moitié de la seigneurie de Montigny et Saint-Acheul, etc. ; — Testaments : de François de Heghes, secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi, mari de Marguerite de Rebecque ; — de Claude Gaillard, seigneur de Grébault-Mesnil, Morival et Limeux, mari de Marie Liver ; — de Marie de Maupin, femme de François de Louvencourt, sieur de Vauchelles ; — de François Le Roy, sieur de Moyenneville et de Valanglart, mari d'Anthoinette de Rivery ; — de Charles Maillart, sieur de Houden et Dorion, receveur du domaine de Ponthieu, mari de Marguerite Le Bel ; — d'Olivier Damiens, ancien maïeur d'Abbeville, mari de Marguerite Waignart ; — de Hugues Le Fournier, seigneur de Noeufville, et de Marie Prevost, sa femme.

Petit in-folio, 365 feuillets, papier.

1B 646 1653-1658 1653-1658

Contrats de mariage : de Jacques du Mesnil, chevalier, seigneur de Hardonceille, et Marguerite de Saquespée ; — d'Antoine Darrest, sieur de Chastigny, conseiller en la sénéchaussée de Ponthieu, et Marie de Dourlens ; — de Pierre Cornu, sieur de Ryz, et Marie de Lespine ; — d'Augustin de Grouches, chevalier, marquis de Chepy, Huppy, Saint-Maxent, et Catherine de Roncherolles ; — d'Artus de Calonne, seigneur de Barbasacq, capitaine d'une compagnie d'infanterie, et Louise Damiens ; — de Charles-Antoine de Beauvarlet, seigneur de Plainval et Bomicourt (commune de Vironchaux), et Françoise Crignon ; — de Louis Roger, sieur de Bonnel (commune de Ponthoile) et d'Hiermont, et Magdeleine-Anthoinette de Fontaine, veuve de Louis de Cambray, chevalier, seigneur de Maubison ; — de Charles Groult, sieur d'Otremencourt (commune de Neufmoulin) et Charlotte de Canteleu ; — d'Alexandre de Mo-roeuil, marquis de Caumaisnil, maréchal des camps et armées du Roi, et Jacqueleine Roger, veuve de Philippe d'Antoing, seigneur de Rocquemont ; — de Claude de Lamiré, seigneur de Nouvion, et Anthoinette de Belleval ;

— de François de Chevestre, seigneur de Cintray, Bourbel, Hescamps, et Magdeleine de Maillefeu ; — de Pierre du Maisniel, seigneur d'Applaincourt (commune de Villers-Carbonnel), conseiller du Roi au présidial de Ponthieu, et Marie Bellenger ; — de Jehan Dargnault et Anthoinette de Fléchin ; — de Jehan Liver, seigneur de Bouillencourt-en-Séry, et Anne de Bellengreville ; — de Nicolas du Castel, seigneur de Follemprise, garde du corps du Roi, et Anne Bonnel ; — de François Le Maître, le jeune, sieur d'Estocquigny, et Marguerite Groult ; — de noble homme Jean Cappet, sieur de La Chapelle, procureur du Roi en l'Élection de Ponthieu, et Anne de La Leurièze ; — de Louis de Saint-Delis, marquis de Heucourt, baron de Wargny, et Elisabeth de Nonant-le-Comte ; — de Charles Daily, duc de Chaulnes, gouverneur des villes et citadelles de Doullens et Rue, et Elisabeth Le Féron, veuve de Jacques de Stuer, marquis de Sainl-Mégrin ; — de François du Quesnoy, sieur du Quesnoy, et Françoise Dacheu ; — de Geoffroy Gaillard de Longjumeau, seigneur de Blanchecourt et Tully, et Suzanne Le Clerc ; — de Girault de Sarcus, seigneur de Courcelles, et Jeanne de Blotefière ; — de Charles de Rambures, comte de Courtenay, seigneur de Rambures, maréchal des camps et armées du Roi, et Marie de Bautru ; — d'André de Monchy, marquis de Senarpont, et Magdeleine de Lannoy ; — de Claude de Buissy, seigneur du Maisnil, président au siège présidial d'Abbeville, et Marie-Magdeleine Lerminier ; — de Jean du Souich, chevalier, seigneur d'Argival, et Françoise-Honorée de Huppy, veuve de Georges de May, sieur de Vieulaines ; — de Pierre de Fontaine, seigneur de Cerisy, et Antoinette de L'Estoille ; — de Charles Retard, docteur en médecine, et Marie de Huppy ; — de François de La Haie, seigneur de Boinast, et Jacquelaine Tillette ; — de Claude Vaillant, sieur de Favières, grenetier au Grenier à sel d'Abbeville, et Marie Le Roy ; — de noble , homme Adrien de Boullongne, avocat en Parlement, et Marie Griffon. — Donations faites : par Barbe de May, veuve de Georges de Court, sieur de Cocquerel, à Barbe de Polhoy, sa nièce, fiancée de François de Donqueure, seigneur de Wérel, de deux maisons sises à Bailleul, etc. ; — par Jean de Bosquet, seigneur de Gadimetz, et Isabelle de La Haie, son épouse, l'un à l'autre, de la part à laquelle chacun d'eux a droit dans la seigneurie d'Airon- Saint-Vast, qu'ils ont acquise conjointement du sieur de La Mothe-Argoule ; — par Anthoinette de Fontaine, femme d'Alexandre de Joieuse, seigneur de Montgobert, à Isambart de Fontaine, seigneur de Carmont, de la seigneurie de Toeufles ; — par Charles de Maillefeu, écuyer, curé de Vibeuf, à Joachin de Maillefeu, sieur d'Alluvielle, son frère, de deux journaux de terre, sis à Béhencourt ; — par Daniel-François Le Prevost, chevalier, seigneur d'As-signy et d'Estrébeuf, à André de Sacquespée, seigneur de Gorenflos, capitaine d'une compagnie de chevau-légers, à Charles de Sacquespée, seigneur de Saint-Milfort, et à Michelle de Saquespée, enfants de Françoise-Magdeleine de Fontaine, épouse en secondes noces dudit sieur d'Assigny, du moulin Mollenelle, sis à Saint-Valery ; — par Nicolas de La Fontaine, chevalier, seigneur de Ramburelles, à Charles de Gaillard, chevalier, seigneur du Fayel, son neveu, des seigneuries de Ramburelles et d'Érondel ; — par Jacque Boujonnier, à noble homme Jacque Boujon-nier, médecin à Rouen, son fils, du fief de La Carrière (commune de Cambron) ; — par Jehan Maillart, seigneur de Menchecourt, à ses cinq enfants, de plusieurs rentes, etc. ; — par noble homme Mathieu de Huppy, docteur en médecine, à Mathieu de Huppy, son fils puîné, des immeubles que le donateur possède à Gueschard ; à Georges Alexis de Huppy, son troisième fils, de 22 journaux de terre, sis à Courcelles et tenus de la baronnie de Vismes ; — par Françoise Le Prevost, veuve de Flour de Fertin, seigneur de Fertin, Pendé, Vron, Avesnes, etc. : à Jean de La Houssoie, vicomte de Maizicourt, et à Elisabeth de Bacouel, son épouse,

de l'usufruit, pendant six ans, d'une maison et de 50 journaux de terre à la sole, sis à Pendé ; — à André de Saint-Blimond, chevalier, seigneur de Saint- Sauveur, et à Isabeau de Fertin, son épouse, fille de la donatrice, de tous les droits de propriété que ladite dame de Fertin peut avoir dans les seigneuries d'Avesnes, d'Hamencourt, de Pendé et de Sallenelle ; — par Jenne Blottefière, damoiselle de Longuet, jeune fille à marier, à Françoise de Fontaine, d'un quint hérédital de tous les immeubles appartenant à la donatrice dans la sénéchaussée de Ponthieu ; — par Jehan Poullin, sieur d'Huber-ville, à Magdeleine et à Catherine Poullin, ses deux filles, du quint hérédital du fief d'Huberville, sis au village d'Arrest ;— par Magdeleine-Charlotte de Boullainvillers, veuve en premières noces de Louis de Damerval, sieur de Maisonlez- Ponthieu, et en secondes de François de Médranne, chevalier, lieutenant pour le Roi au gouvernement de la ville de Rue, à damoiselle Marie-Louise de Saint-Martin, sa nièce, de la maison de ferme de Monchaux-en Marquenterre, etc. ; — par Renée de Boullainvillers, veuve de Charles de Rambures, gouverneur des villes et citadelles de Doullens et du Crotoy, à noble homme René Fouassier, avocat en Parlement, d'une somme de 6,000 livres ; — par Louis de Saisseval, sieur d'Élincourt, à Nicolas de Saisseval, sieur de Franleu, son fils, des seigneuries et fiefs appartenant audit donateur ; — par Anthoine de Saint-Souplis, seigneur de Sorel et de Wanel, à Charles Richard : « Afin de lui donner moïen de parvenir aux saints ordres de prestrise, » d'une maison sise à Sorel ; — par Elisabeth de Lameth, novice au couvent des Dominicaines d'Abbeville, à ses soeurs, Marie-Anne- Chrestienne et Catherine de Lameth, des droits mobiliers et immobiliers appartenant à la donatrice, dans les successions de Léonor de Lameth, seigneur de Conteville, et de Geneviefve de Marie, son père et sa mère ; — par noble homme Pierre Lefebvre, élu en l'Élection de Pon-thieu, à Marie Lefebvre, sa fille, de quatre fiefs nobles, sis à Wadicourt (commune de Dompierre), etc. ; — par Magdeleine Arnaud, veuve de Robert de Saint-Delis, seigneur de Heucourt, à Louis de Saint-Delis, marquis dudit Heucourt, des quatre quints de la seigneurie d'Havernas, etc. ; — par Judich-Françoise de La Haie, veuve d'Anthoine de Bacouel, sieur d'Inval, à Claude de L'Estoille, écuyer, son neveu, de 18 livres 1 sou de rente ; — par Alphonse de Halluin, abbé commendataire de l'abbaye de Notre-Dame de Séry, à Alexandre de Halluin, comte de Hames, seigneur de Wailly, son frère, de la seigneurie de Fontaine-sur-Somme ; — par Daniel de Boubers, vicomte de Bernâtre, à Daniel de Boubers, vicomte de Boismont, son fils unique, des seigneuries et autres biens appartenant au donateur ; — par Marguerite Tillette, veuve de Charles Terrattre, sieur de la Basse-Boulogne, à Jean Tillette, sieur de Courcelles, maître des eaux et forêts du Boulonnais, son frère, des droits appartenant à ladite dame, dans la succession de Pierre Tillette, sieur de Camp- Saint-Pierre, leur frère ; — par Robert Le Vrain, chapelain de Notre-Dame d'Amiens, à noble homme René Le Vrain, prêtre, son neveu, de l'usufruit des biens du donateur ; — par Jean de Sacquespée, seigneur de Selincourt, à Jean de Saquespée, son fils aîné, des seigneuries de Bussy-lez-Daours et de Bellencourt, etc. ; — par Charles de Monchy, seigneur d'Hocquincourt, maréchal de France, à Armand de Monchy d'Hocquincourt, abbé de Saint-Vincent de Laon, son fils, d'une rente viagère de 7,000 livres tournois ; — par Pierre de Bonmy, seigneur de Vaux, à Pierre de Bonmy, son petitneveu, d'une maison et de terres, sises à Grébault-Mesnil, paroisse de Saint-Denis, secours de Notre-Dame de Blangy. — Testaments : de Marie de Mailly, femme de Nicolas de Beauvarlet, sieur de Vaconsin, Bomicourt et Plainval, veuve en premières noces de Robert Manessier, receveur du taillon en l'Élection de Ponthieu ; — de Louis de Bresdoul, chevalier, seigneur de Neufvillette, Neux, Routiauville et Vercourt, mari d'Anne Daubert ; — de Louis de Valois, duc

d'Angoulême ; — d'Anthoine de Vaudricourt, seigneur d'Allenay, et d'Anthoinette de Halescoun, son épouse ; — de René de Louvencourt, seigneur de Gentelles, lieutenant d'une compagnie d'infanterie, au régiment d'Espagny ; — de Jacques Le Roy, seigneur de Valines, et de Françoise Boully, son épouse ; — de Thimoléon Gouffier, seigneur de Thoix.

Petit in-folio, 275 feuillets, papier.

ACTES ET CERTIFICATS DE NOTORIÉTÉ

7B 138	Recueil des actes et certificats de notoriété de la sénéchaussée de Ponthieu et siège du présidial d'Abbeville.	1657-1753

ACTES DE TUTELLES

7B 127	1641-1675	1641-1675

CAUSES

7B 54	Registre aux causes du bailliage.	1676
7B 61	Registre aux causes ordinaires.	05/10/1712-28/09/1714
7B 55	Registre aux distributions des causes.	26/10/1742-06/08/1790

REGISTRE PLUMITIF

7B 1	7 octobre 1699-24 septembre 1700	1699-1700
7B 2	4 octobre 1700-28 septembre 1703	1700-1703
7B 3	5 octobre 1703-11 septembre 1705	1703-1705
7B 4	5 décembre 1707-27 septembre 1709	1707-1709

REGISTRE PLUMITIF ORDINAIRE

7B 11	29 octobre 1754-19 septembre 1755	1754-1755
7B 12	23 octobre 1755-24 septembre 1756	1755-1756
7B 13	22 octobre 1756-19 septembre 1757	1756-1757
7B 14	28 octobre 1757-29 septembre 1758	1757-1758
7B 15	18 octobre 1758-14 septembre 1759	1758-1759
7B 16	5 octobre 1759-26 septembre 1760	1759-1760
7B 17	17 octobre 1760-18 septembre 1761	1760-1761
7B 18	9 octobre 1761-24 septembre 1762	1761-1762
7B 19	6 octobre 1762-23 septembre 1763	1762-1763
7B 20	4 octobre 1763-17 juillet 1764	1763-1764
7B 21	2 octobre 1764-16 juillet 1765	1764-1765
7B 22	8 octobre 1765-15 juillet 1766	1765-1766
7B 23	7 octobre 1766-7 avril 1767	1766-1767

7B 100	12 mai-16 juillet 1767	1767
7B 24	6 octobre 1767-19 juillet 1768	1767-1768
7B 25	11 octobre 1768-18 juillet 1769	1768-1769
7B 26	24 octobre 1769-17 juillet 1770	1769-1770
7B 27	13 octobre 1770-16 juillet 1771	1770-1771
7B 28	22 octobre 1771-14 juillet 1772	1771-1772
7B 29	6 octobre 1772-20 juillet 1773	1772-1773
7B 30	26 octobre 1773-19 juillet 1774	1773-1774
7B 31	4 octobre 1774-18 juillet 1775	1774-1775
7B 32	3 octobre 1775-16 juillet 1776	1775-1776
7B 33	26 mai 1778-10 août 1780	1778-1780
7B 34	17 octobre 1770-30 septembre 1771	1770-1771
7B 35	23 octobre 1771-11 septembre 1772	1771-1772
7B 36	14 octobre 1772-6 septembre 1773	1772-1773
7B 37	3 novembre 1773-26 août 1774	1773-1774
7B 38	5 octobre 1774-15 septembre 1775	1774-1775
7B 39	9 octobre 1776-22 septembre 1777	1776-1777
7B 40	8 octobre 1777-18 septembre 1778	1777-1778
7B 41	14 octobre 1778-21 septembre 1779	1778-1779
7B 42	6 octobre 1779-15 septembre 1780	1779-1780
7B 43	4 octobre 1780-31 août 1781	1780-1781
7B 44	9 octobre 1782-26 septembre 1783	1782-1783
7B 45	8 octobre 1783-24 septembre 1784	1783-1784
7B 46	6 octobre 1784-30 septembre 1785	1784-1785
7B 47	5 octobre 1785-22 septembre 1786	1785-1786
7B 48	4 octobre 1786-11 septembre 1787	1786-1787
7B 49	3 octobre 1787-19 septembre 1788	1787-1788
7B 50	8 octobre 1788-18 septembre 1789	1788-1789
7B 51	7 octobre 1789-17 septembre 1790	1789-1790
7B 101	6 octobre-3 décembre 1790	1790

PLUMITIFS

7B 129	1774-1775 Plumitif civil.	1774-1775
7B 130	1776-1781	1776-1781
7B 131	Plumitif au petit civil.	1781-1784
7B 128	12 mars 1784-14 juillet 1786 Plumitif.	1784-1786

ACTES D'HÔTEL

7B 123/1	1680-1681	1680-1681 I
7B 123/2	1682-1683	1682-1683 I
7B 133	1737-1778	1737-1778

ACTES D'HÔTES

7B 63/1	Janvier-juin 1710	1710
7B 63/2	Juillet-décembre 1710	1710
7B 99/1	1711, premier semestre	1711
7B 99/2	1711, deuxième semestre	1711
7B 64/1	Janvier-septembre 1713	1713
7B 64/2	Octobre-décembre 1713	1713
7B 65/1	Janvier-mai 1714	1714
7B 65/2	Juin-décembre 1714	1714
7B 66	1715	1715
7B 67	1719	1719
7B 87/1	Janvier-août 1720	1720
7B 87/2	Septembre-décembre 1720	1720
7B 68/1	Janvier-mai 1783	1783
7B 68/2	Juin-décembre 1783	1783
7B 69/1	Janvier-mai 1784	1784
7B 69/2	Juin-décembre 1784	1784
7B 70/1	Janvier-juin 1785	1785
7B 70/2	Juillet-décembre 1785	1785
7B 88/1	Janvier-juin 1786	1786
7B 88/2	Juillet-décembre 1786	1786
7B 90/1	Janvier-mars 1785	1785
7B 90/2	Avril-décembre 1785.	1785
7B 91/1	Janvier-septembre 1788	1788
7B 91/2	Octobre-décembre 1788	1788
7B 92	1674-1678	1674-1678
7B 94/1	Janvier-juillet 1789	1789
7B 94/2	Août-décembre 1789	1789
7B 71/1	Janvier-mai 1790	1790
7B 71/2	Juin-décembre 1790	1790

PROCÉDURES CIVILES

7B 136/1	1582 - 1786	1582-1786
7B 137	1627-1778	1627-1778

7B 136/2	1789	1789

SENTENCES CIVILES (CHAMBRE DU CONSEIL)

7B 89	1615	1615
7B 117	1628	1628
7B 118	Cote vacante.	
7B 119	Cote vacante.	
7B 124	1674-1679 Qualités de sentences civiles.	1674-1679
7B 116	1684-1687 Sentences, jugements.	1684-1687
7B 76/1	1700	1700
7B 76/2	1701-1702	1701-1702
7B 76/3	1703-1704	1703-1704
7B 75/1	1724-1726	1724-1726
7B 75/2	1727-1728	1727-1728
7B 77/1	1729-1730	1729-1730
7B 77/2	1731-1732	1731-1732
7B 99/3	1733-1734	1733-1734
7B 99/4	1735-1736	1735-1736
7B 93	1737-1741	1737-1741
7B 134	1760-1784	1760-1784
7B 96/1	Janvier-mars 1785	1785
7B 96/2	Avril-décembre 1785.	1785
7B 132	1786-1787	1786-1787
7B 97	1788	1788
7B 126	Juillet-octobre 1788 Qualités de sentences civiles.	1788
7B 98	1789	1789
7B 125	Janvier-octobre 1790 Qualités de sentences civiles.	1790

SENTENCES RENDUES EN APPEL PAR LA SÉNÉCHAUSSÉE

7B 114	1642-1643	1642-1643

DICTUMS

7B 102	1616	1616
7B 103	1617	1617
7B 104	1618	1618
7B 105	1619	1619
7B 106	1620	1620

7B 107	1648	1648
7B 108	1649	1649
7B 109	1650	1650
7B 110	1651	1651
7B 111	1652	1652
7B 112	1653	1653
7B 115	1644	1644
7B 120/1	1660-1661	1660-1661
7B 120/2	1662	1662
7B 120/3	1663-1664	1663-1664
7B 121/1	1645-1646	1645-1646
7B 121/2	1647	1647

REGISTRE PLUMITIF CRIMINEL

7B 59	3 mars 1706-7 septembre 1714	1706-1714

PLUMITIF CRIMINEL

7B 78	10 septembre 1633-3 mai 1637	1633-1637
7B 86	2 mars 1706-14 août 1711	1706-1711
7B 79	9 novembre 1718-17 mai 1727	1718-1727
7B 80	4 octobre 1741-17 juin 1765	1741-1765
7B 81	6 novembre 1765-23 décembre 1772	1765-1772
7B 82	25 juin 1776-24 novembre 1778	1776-1778
7B 83	17 octobre 1781-20 août 1784	1781-1784
7B 84	6 octobre 1784-24 décembre 1788	1784-1788
7B 85	14 janvier 1789-3 novembre 1790	1789-1790

PROCÉDURES CRIMINELLES

7B 135	1748-1788	1748-1788

SENTENCES CRIMINELLES

7B 74/1	1674-1724	1674-1724
7B 74/2	1725-1751	1725-1751
7B 95	1771-1789	1771-1789

REGISTRE AUX DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

7B 5	25 juin 1764-14 juillet 1788	1764-1788

REGISTRE AUX DÉPÔTS DE CONTRATS POUR OBTENIR DES LETTRES DE RATIFICATIONS

7B 9	9 mars 1781-31 mars 1784	1781-1784
7B 57	2 avril 1784-25 février 1786	1784-1796

REGISTRE AUX DÉPÔTS DE CONTRATS

7B 8	29 mars 1788-26 novembre 1790	1788-1790
7B 10	Cote vacante.	

REGISTRE AUX REPRISES D'INSTANCE, DÉPÔT ET PRODUCTION

7B 62	16 octobre 1742-23 juin 1764	1742-1764

REGISTRE AUX RENONCIATIONS, REPRISES D'INSTANCE, CAUTIONS JURATOIRES, DÉSAVEUX, DÉGUERPISSEMENTS, SOUMISSIONS, CAUTIONS ET DÉCLARATIONS

7B 6	10 janvier 1767-31 octobre 1772	1767-1772
7B 7	10 octobre 1772-17 juillet 1778	1772-1778
7B 52	18 juillet 1778-6 novembre 1784	1778-1784
7B 58	18 novembre 1784-15 juin 1787	1784-1787
7B 56	16 juin 1787-6 décembre 1790	1787-1790

REGISTRE AUX SUBSTITUTIONS

7B 53	26 avril 1748-1er mars 1758	1748-1758
7B 72	5 juillet 1758-9 octobre 1776	1758-1776
7B 73	1er mai 1777-19 juillet 1785	1777-1785

REGISTRE AUX SAISIES RÉELLES

7B 60	24 décembre 1785-12 janvier 1789	1785-1789

DÉCLARATIONS DES DÉPENSES FAITES POUR LES SAISIES

7B 122/1	1674-1681	1674-1681
7B 122/2	1682-1687	1682-1687

SIÈGE PRÉSIDIAL D'ABBEVILLE

8B 22	Élection de domicile de Caron, greffier au présidial. 1 pièce, papier	1669
8B 23	Dénombrement général de la seigneurie de Pont-Rémy : mémoire. 1 pièce, papier	ca 1646
8B 24	Assignation à comparaître de Louis de Cacheleu, sieur de Bossuel, Jeanne de Bonin et de Joachim Bonin, sieur des Fontaines. 1 pièce, parchemin	1681
8B 25	Condamnation de Jean Malot à payer rentes et arrérages à Jean Canessou, assignées sur un fief sis à La Neuville-au-Bois. 1 pièce, parchemin	1485

BAILLIAGE PRÉVÔTAL D'ABBEVILLE

REGISTRES AUX INSINUATIONS (1626-1687, LACUNES)

1B 647 — 1626-1628 — 1626-1628

Insinuations faites au greffe du bailliage d'Abbeville. — Contrats de mariage : de François Manessier et Marie de Mons ; — d'Anthoine Bail et Françoise Lucas ; — de François Flameng et Marguerite de Cahon ; — d'Anthoine du Candas et Charlotte Sanson ; — de noble homme Anthoine Le Caron, sieur de La Mothe, avocat au bailliage d'Amiens, et Elisabeth Vacquette. — Donations faites : par Nicolas Coullon, sieur de Hanchies (commune de Coulonvillers), à François Coullon, son petitneveu, de 16 journaux de terre, sis à Yvrench ; — par Jehenne Blanchart, veuve de Jacques du Candas, à ses neveux, Nicolas et Pierre du Candas, et à sa nièce, Gabrielle du Candas, de 6 journaux de terre, sis à Aumatre ; — par Marie de Bernay, veuve d'Arthus Darrest, seigneur de Beaulieu, gre-netier au Grenier à sel d'Abbeville, à Jean Darrest, leur fils puîné, de 50 livres de rente. — Testaments : de Pierre de Machy, maître joueur d'instruments ; — de Marie Lempe-reur, femme de Robert Calippe, notaire à Abbeville ; — de Nicolas de Broutelle, demeurant à Abbeville, en la paroisse Saint-Georges, dans une maison où pend pour enseigne Le Grand Louys, et de Marie de Calonne, sa femme ; — de Charlotte Gaillard, femme de Pierre Gaillard, seigneur de Grébault-Mesnil.

Petit in-folio, 189 feuillets, papier.

1B 648 — 1628-1630 — 1628-1630

Contrats de mariage : d'Anthoine Gatte et Geneviefve de Huppy ; — de Baltazard Le Grand, avocat en la sénéchaussée de Ponthieu, et Jehenne Noël ; — de Jacque Griffon et Catherine de Ponthieu ; — de Pierre OEuillot et Magdeleine Pigner ; — de Thomas Damiens, sieur en partie de Béhen, avocat en Parlement, et Anthoi-nette Rumet. — Donations faites : par Marie de Vauchelles, veuve de Pierre Boullanger, aux Carmes déchaussés de la province de France, de 21 journaux de terre, sis à Genvillers, à Millencourt et à Saint-Riquier ; — par Catherine Poiret, veuve de Nicolas de Lestoille, sieur de Genvillers, conseiller en l'Élection de Ponthieu, à Jacques Le Roy, sieur de Saint-Lau son petit-fils, de la succession échue à. la donatrice par le trépas de Jehan de Courchelies, curé de Saint-Wlfran d'Abbeville, son neveu ; — par Pierre Boivin, prêtre de l'Oratoire, à Jacque Boivin, son frère, papetier à Gamaches, d'une maison sise à Caours, etc. — Provisions données : à Baltazard Le Grand, de l'office de lieutenant au Bailliage prévôtal d'Abbeville ; — à Claude Pérache, avocat en Parlement, ce l'office de conseiller au même bailliage. — Testaments : d'Hélène Peignon, âgée de 104 à 105 ans : « Estant incommodée souvent, et à présent malade ; considérant que je suis en aage de mourir, etc. ; » — d'Isabeau de Ribaucourt, femme de noble homme Mathieu Tillette, ancien maïeur d'Abbeville.

Petit in-folio, 293 feuillets, papier.

1B 649 — 1630-1642 — 1630-1642

Contrats de mariage : de Pierre Fuzel-lier, écuyer, chevalier du guet de la ville -d'Abbeville, et Charlotte Bourgeois ; — de Nicolas Noël, conseiller au siège présidial de Ponthieu, et Françoise Bourrée ; — de noble homme Anthoine Vincent, sieur de Fraryes, avocat en Parlement, et Marie Le Febvre, veuve de Nicolas Picart ; — de Claude Le Blond, seigneur de Brimeu, bailli prévôtal d'Abbeville, et Marguerite de Mauguois ; — de

Pierre Le Blond, écuyer, sieur de Favières, avocat en Parlement, et Geneviefve Boutart ; — de noble homme Wlfran Pappin, conseiller au Grenier à sel de Saigneville, et Marie Coulon ; — de Maurice Liault, avocat au siège présidial de Ponthieu, et Anne Coulon ; — de Jehan de Blangiel, sieur de Bellencourt, receveur du revenu temporel de l'abbaye de Saint-Riquier, et Catherine de Huppy. — Vente faite par Barbe Carré, veuve de Jehan Carbonneau, sieur de Franlieu, à noble homme Pierre Descaules, sieur de Sainte-Marie, de la part à laquelle ladite dame peut prétendre dans une maison sise à Abbeville, chaussée du Bois, à l'enseigne de L'austriche (sic). — Donations faites : par François de Saisseval, seigneur de Pissy, à François, à Anthoine, à Claude, à Nicolas, à Louis, à Marguerite et à Gabrielle de Saisseval, ses enfants, de la seigneurie de Méreaucourt, etc. ; — par Marie Calippe, veuve en premières noces de Charles Maillard, et en second es de Claude Varlet, à Louis de Brucamps, sieur de La Fontaine, procureur du Roi au Grenier à sel d'Abbeville, et à Anthoinette Maillard, sa femme, de tous les biens meubles, or, argent, etc., appartenant à la donatrice ; — par demoiselle Barbe de Courchelle, à Maurice Liault, avocat, son cousin germain, de 18 livres 15 sous de rente. — Provisions données : à Claude Leblond, de l'office de président au bailliage prévôtal d'Abbeville ; — à Gilles de Farsy, avocat en Parlement, de l'office de lieutenant audit Bailliage ; — à Guy d'Arrest, de l'office de lieutenant particulier, assesseur criminel au même siège. — Testaments : d'Anne Leboucher, veuve de Nicolas Mathon, avocat en la sénéchaussée de Ponthieu ; — de Charles Le Sergeant, contrôleur au Grenier à sel de Forestmontier, et d'Anne de Buissy, sa femme ; — de noble homme Jean Noël, sieur de Hainneville, ancien conseiller au siège présidial de Ponthieu, et de Barbe Le Bel, sa femme ; — de Louise de Dompierre, femme de Mathieu Tillette, sieur de Buigny-Saint-Maclou.

Petit in-folio, 277 feuillets, papier.

1B 650 1642-1647 1642-1647

Contrats de mariage : de Robert Véret, sieur de Beaumont, et Marie Bahu ; — d'Anthoine-Adrien Le Moitié, sieur de Biscourt, avocat en Parlement, et Magdeleine de Sachy ; — de Charles Pinguet et Anthoinette Boullenger ; — de Gilles de Farsy, sieur du Mesge, lieutenant au bailliage prévôtal d'Abbeville, et Marie Danzel, veuve de George du Chesne ; — de Simon Le Blond, avocat en Parlement, et Marguerite Le Roy. — Donations faites : par Anne de Haudrechies, femme de Christophle Despréaulx, lieutenant général et assesseur criminel à la prévôté de Vimeu, à Françoise et à Jenne Despréaulx, leurs filles, de 8 journaux de terre, sis à Maisnières ; — par Pierre du Bourguier, chanoine de la collégiale de Saint- Wlfran d'Abbeville, à Philippe du Bourguier, avocat en la sénéchaussée de Ponthieu, son frère, d'un terrain vague, sis à Abbeville, au-devant de l'église du Sépulcre, donné à cens par les maïeur et échevins de cette ville, à Jean du Bourguier, leur père ; — par demoiselle Charlotte de Laporte, à Jacques de Laporte, prêtre et organiste de l'église Saint-Georges d'Abbeville, son frère, de 11 journaux de terre, sis à Riencourt et à Saint-Léger, etc. ; — par Anthoinette Le Saige, damoiselle de Vauchelles, veuve de Claude de Cacheleu, sieur de La Roche et de Popincourt, à Nicolas de Cacheleu, leur fils puîné, de la seigneurie du Titre ; — par Jehan de Boullenois, prêtre, principal du collège d'Abbeville, à Louis Orifroy, d'une maison sise à Abbeville, rue du Rivage, etc. ; — par Anthoine Cochepin, chapelain de la chapelle du château d'Eaucourt, à Adrien Cochepin, son neveu, d'une maison sise à Abbeville, petite rue Aux-Pareurs ; — par Nicolas du Metz, curé de l'église Saint- Firmin de Montreuil, à Anthoine du Metz, son frère, d'une maison sise à Abbeville, faisant le coin des rues du Bois et Charlet ; — par Marie de Pont, épouse de

Jehan de Beauregard, sieur de Beauregard, à François et à Magdeleine de Beauregard, leurs enfants, d'une rente de 50 livres, constituée par François Le Prevost, chevalier, seigneur d'Assigny, d'Estréboeuf et de Sanson ; — par demoiselle Marie Chevault, aux religieuses de Saint-Dominique du couvent d'Abbeville, d'une somme de 4,657 livres.

Petit in-folio, 350 feuillets, papier.

1B 651 1647-1652 1647-1652

Contrats de mariage : de Louis Rault, sieur de Trétonval, et Marie Le Roy ; — de Charles- Michel de Monthomer, chevalier, seigneur de Frucourt, et Magdeleine Vassé ; — de François de Ray, sieur d'Auchy, avocat en Parlement, et Françoise de Le Gorgue ; — de noble homme Charles Dinger, sieur de Bauchen, et Jeanne de Huppy ; — d'Anthoine Nacart, sieur d'Hodicq, lieutenant général en la maréchaussée de Picardie, à la résidence d'Abbeville, et Marie Le Caron, veuve d'Adrien Lefebvre, sieur de Milly ; — de François Mourette, avocat en Parlement, et Marie Morel ; — d'Adrien du Chesne et Honorée de Canteleu ; — de Laurent Brahier, élu en l'Élection de Neufchâtel, et Marie Duhamel ; — de Pierre Pasquier, seigneur de Milly, et Marguerite Le Roy, — de noble homme Michel Brunel, grenetier au Grenier à sel d'Abbeville, et Magdeleine Levieil ; — de Jacque du Gardin, sieur du Gardinet, et Françoise Brunel. — Donations faites : par Catherine de Beauvarlet, veuve de Louis Claire, notaire à Saint-Valery, à Marie Claire, leur fille, de 55 journaux de terre, sis au Tilloy et à Estréboeuf, etc. ; — par Marguerite de Courchelles, veuve de Pierre de Le Soive, à noble homme Maurice Liault, avocat en la sénéchaussée de Ponthieu, son cousin, de la somme de 1,800 livres ; — par Ernestine d'Aremberghe, veuve de Guillaume de Melun, prince d'Épinoy, à damoiselle Guillemette Regnier, d'une rente perpétuelle de 300 livres ; — par Jean Glachant, grenetier au Grenier à sel de Forestmontier, à Anne Glachant, sa fille, de 14 journaux de terre, en une pièce, sis à Yaucourt, etc. ; — par Jacques Mannessier, chanoine de la collégiale de Saint- Quentin en Vermandois, à Louis Mannessier, écuyer, son frère, de 24 journaux de terre, sis à Courcelles ; — par noble homme Jean de Legorgue, docteur en médecine, et Marguerite de Lagarde, sa femme, à Françoise de Legorgue, leur fille, femme de François de Ray, de 2 journaux de terre, sis à Bauchen ; — par Françoise Darrest, à Adrien Darrest, sieur de Tréselles, avocat en la sénéchaussée de Ponthieu, son frère aîné, de 21 journaux de terre, sis au Mesnil-lez-Domqueur, etc.- ; — par Marie Boullet, veuve d'Adrian de Heu, sieur de Conty, président et lieutenant à la sénéchaussée de Ponthieu, à ses quatre filles, Magdeleine de Heu, femme d'Antoine Le Blond, sieur de L'Étoille, Marie de Heu, femme de Nicolas de Boulogne, sieur de Beaurepaire, Agnès de Heu, femme d'Adrian Morel, sieur de Bécordel, et Marguerite de Heu, femme de Charles Des caules, de la moitié de tous les biens meubles et immeubles appartenant à la donatrice ; — par Marie Calippe, veuve en premières noces de Charles Maillart, et en secondes de Claude Varlet, à Jean Maillart, écuyer, sieur de Hollincourt, son fils unique, de 7 journaux et demi de terre, sis à Saint-Maxent, etc. ; — par Claude Brestel, veuve de François Le Prevost, écuyer, à Mathieu Vesche et à Marie Cappel, sa femme, de 100 livres de rente. — Testaments : de Marie Broeullet, veuve de noble homme François Gaillard, sieur de Séronville, élu en l'Élection de Ponthieu ; — de Louis Sanson, conseiller à la sénéchaussée de Ponthieu ; — de Philippe Le Bel, sieur de Huchenneville.

Petit in-folio, 402 feuillets, papier.

1B 652 1660-1663 1660-1663

Contrats de mariage : de François Pappin, sieur de Préfontaine, et Françoise

du Bourguier ; — de Jacques Woignart, sieur du Chaussoy, avocat en Parlement, et Marie Gaillard ; — de Pierre Mallet, écuyer, et Anne du Maisniel ; — de noble homme Louis Mourette, avocat en Parlement, et Anthoinette Le Bon ; — de Jean Tillette, seigneur de Buigny, et Marie Nacart ; — de François de Ray, assesseur criminel de robe courte à la sénéchaussée de Ponthieu, veuf de Françoise de Le Gorgue, et Françoise Parmentier, veuve de Charles de Canaple ; — de François Boullon, premier conseiller de la ville d'Abbeville, et Françoise Poultrain ; — de Charles de Huppy, sieur de Miraumont, licencié es lois, et Françoise Vignier. — Donations faites : par damoiselle Marie Rohault, au couvent des Carmes d'Abbeville, d'une maison sise à Manchecourt (faubourg d'Abbeville) ; — par Jean Le Maire, docteur en théologie de la Faculté de Paris, curé de Tours-en-Vimeu, à damoiselle Catherine Le Maire, sa soeur, d'une maison sise audit Tours, etc. ; — par Adrien Creton, ancien conseiller au bailliage d'Amiens, à Jean Creton, conseiller au même siège, son fils, d'une maison sise à Willameville ; — par Françoise Le Prevost, dame de Frétin et de Pendé, veuve de Flour de Frétin, chevalier, à Isabeau de Bacouel, sa petitefille, femme de Jean de La Houssoye, seigneur de Maizicourt, de la jouissance d'une maison et de terres sises à Pendé, etc. ; — par Philippes du Fay, sieur du Fay, à Philippes Meiller, son filleul, de quatre journaux de terre, sis à Martainneville ; — par Anne de Bernay, veuve de noble homme Claude du Maisniel, sieur d'Épaumesnil, à François du Maisniel, leur fils puîné ; de 28 journaux de terre, sis au Quesnoy (commune de Gapennes), etc. ; — par noble homme Hector Rohault, sieur des Hayettes, élu en l'Élection de Ponthieu, à Nicolas Rohault, son fils unique, et à Louise Rohault, sa fille, de la terre des Hayettes (commune de Fontaine-sur-Maye), consistant en maison, 120 journaux de terres labourables, 4 à 5 journaux de bois et une pâture. — Provisions données : à Nicolas de Boullongne, de l'office de procureur du Roi au Bailliage prévôtal d'Abbeville ; — à Jean Morel, avocat en Parlement, de l'office de lieutenant particulier, assesseur criminel au même bailliage.

Petit in-folio, 292 feuillets, papier.

1B 653 1663-1672 1663-1672

Contrats de mariage : de Pierre Dou-ville et Jeanne de Miannay ; — de Charles Lefebvre, sieur de Beaulicourt, avocat en Parlement, et Marie du Gardin ; — de Jean de Fontaine, chevalier, seigneur de La Tour, et Marie de Le Warde ; — de François Morel, sieur de Laucourt, et Antoinette Pappin ; — d'Adrian Gallet et Marguerite du Bourguier ; — de Claude Le Blond, fils, sieur de Brimeu, bailli prévôtal d'Abbeville, et Isabelle Nacart ; — de Guillaume Sanson, seigneur de Haultmesnil, conseiller au siège présidial de Ponthieu, et Marie d'Arrest. — Donations faites : par Jacqueleine de Magnicourt, femme de Jean de Claveret, sieur de La Blossière, à Jeanne de Cla-veret, nièce dudit sieur de Claveret, de 39 journaux 42 verges et un quart de terre, sis à Lucheux ; à Marie et à Magdeleine de Claveret, soeurs de ladite Jeanne, de 6 journaux et demi de terre, sis à Vignacourt ; — par Éloy Le-mercier, sieur de Frieulles (commune d'Acheux-en-Pon-thieu), à Éloy Lemercier, son fils, étudiant au séminaire des Bons-Enfans, d'une rente viagère de 200 livres tournois ; — par Greneviefve de L'Estoille, veuve d'Ouldart Barbier, sieur de Beaupré, à François Barbier, sieur de Framerville, fils aîné dudit Ouldart Barbier et de Magdeleine de Poilly, sa première femme, de 4 journaux de terre, sis à Poultière (commune de Huppy), etc. ; — par Jacques de Buissy, seigneur du Mesnil, lieutenant en l'Élection de Ponthieu, et Catherine Gallet, sa femme, à Pierre de Buissy, leur petit-fils, de 37 journaux de terre, sis à Feuquières-en-Vimeu ; — par noble homme Jacques Bois, élu en l'Élection de Ponthieu, et Catherine

Depont, sa femme, à Jacques Bois, étudiant en théologie au collège de Navarre, leur fils, de cinq maisons sises à Abbeville, chaussée du Hocquet ; — par Charles de Cahon, sieur de Beaufort et de Bétencourt, à Anne de Cahon, sa soeur, femme de Louis Le Bel, docteur en médecine, de tous les immeubles appartenant audit donateur ; — par Claude Le Blond, sieur de Brimeu, bailli prévôtal d'Abbeville, à François Le Blond, son fils, de 300 livres de rente ; — par Isabelle Noël, femme de noble homme Louis de Ponthieu, élu en l'Élection de Ponthieu, à Blarie Gaillard, sa nièce, du moulin à eau de Frettemeulle, etc. ; — par Antoine Potier, ancien maïeur d'Abbeville, à Philippe Potier, avocat, son fils, d'un enclos sis à Drucat, et nommé le Jardin du Poirier ; — par Magdeleine de Héron, veuve d'André Dardre, chevalier, seigneur de Feuquerolles, à Claude Dardre, seignenr de Labbeville, leur fils, de la moitié de la terre et seigneurie de Feuquières ; — par Magdeleine Moitier, veuve d'Antoine Rumet, seigneur de Beaucauroy, à Adrianne Rumet, leur fille, femmede François Le Moisne, avocat en Parlement, de tous lesbiens meubles et immeubles appartenant à ladite donatrice. — Provisions données : à François Mourette, avocat enParlement, de l'office de lieutenant particulier, assesseurcriminel au bailliage prévôtal d'Abbeville ; — à ClaudeLe Blond, fils, de l'office de bailli au même siège. — Testamenls : de Françoise Maillet, damoiselle de Cumont-lez- Villeroy et du Mesnil-lez-Franleu, veuve de Jacques Le Boucher, seigneur d'Ailly-le-haut-Clocher ; — de Marie Nacart, femme de Jean Tillette, sieur de Buigny ; — de Jacques Gaillard, seigneur d'Aumatre, président en l'Élection de Ponthieu ; — d'Hippolyte Maillet, veuve de Charles du Saulchoy, docteur en médecine ; — de Françoise du Bourguier, femme de François Pappin, sieur de Prétentaine ; — de Jeanne OEuillot, veuve en dernières noces de Denis de Boicervoise, docteur en médecine ; — de Marie Morel, femme de François Mourette, assesseur au bailliage d'Abbeville ; — de Françoise de Le Gorgue, femme de François de Ray ; — de Barbe Pappin, femme d'Adrian du Bos, lieutenant au bailliage d'Abbeville.

Petit in-folio., 427 feuillets, papier.

1B 654 1674-1679 1674-1679

Contrats de mariage : de Jacques de Dompierre, conseiller à la sénéchaussée de Ponthieu, et Françoise Hémart ; — de Charles Lucas, docteur en médecine, et Marie-Françoise Violette ; — de Jean Bernard, veuf de Marie Manessier, et Marie Moisnel ; — de Nicolas Liault, sieur de Senouville, chevau-léger de la garde du Roi, et Anne Lerminier. — Donations faites : par Barbe de Ribaucourt, femme de Mathurin Briois, sieur de La Bruneterie, à Françoise, à Michelle et à Gabrielle Bernard, de 22 journaux de terre, sis à Marcheville et à Crécy ; — par François de Ray, assesseur criminel de robe courte, à François de Ray, son fils, d'une ferme sise à Sorrus ; — par Françoise Pappin, veuve d'Adrien Vignier, sieur de Boislois, à Charles Vignier, chanoine de la cathédrale de Beauvais, son fils puîné, de 30 journaux de terre, sis à Mons-Boubers ; — par Louis Cordier, graveur, bourgeois de Paris, à Françoise Cordier, sa soeur, d'une rente viagère de trois setiers de bled ; — par François Vaillant, sieur de Villers-sous-Ailly, avocat en Parlement, et Louise de Canteleu, sa femme, à Jean Vaillant, leur fils, d'une ferme sise à Cambron, de 15 à 16 journaux de terre, sis audit Villers, etc. ; — par Marie Gaillard, veuve de Louis Sanson, sieur de Haultmesnil, conseiller au présidial d'Abbeville, à Charles Sanson, leur fils, de 42 journaux de terre, sis à Acheux, etc. ; — par Charles Groult, sieur d'Outremencourt, à François Groult, sieur de Coulombeauville, président au Grenier à sel d'Abbeville, son neveu, du fief d'Outremencourt, sis à Neufmoulin ; — par André Varlet, sieur de Beaumanoir, à Michel Brunel,

son neveu, des biens que ledit donateur possède à Pont- Remy ; — par François de Thiercelin de Brosse, aumônier du Roi, abbé commendataire de Saint-Germer de Fly, à Adrien-Pierre de Thiercelin, marquis de Brosse, son frère puîné, des droits que ledit abbé pourrait avoir dans la succession de la marquise d'Équancourt, sa soeur ; — par Nicolas Liault, ancien curé de Vismes, à Nicolas Liault, sieur de Senouville, son neveu et filleul, d'une maison sise à Abbeville, rue Saint-Gilles ; — par Nicolas Danzel, à Claude Danzel, avocat en Parlement, son fils aîné, d'un fief noble sis à Neuilly-l'Hôpital, nommé le fief de Boffle, consistant en 50 journaux 70 verges de terre ; d'un autre fief sis audit Neuilly, nommé le fief d'Ivrencheux, consistant en 45 journaux de terre, etc. — Transactions faites : entre Margue-rite Dorémieux, veuve de noble homme Pierre Griffon, sieur de Longuerue, et François Griffon, son fils aîné, au sujet de la succession dudit sieur de Longuerue ; — entre Marie- Gabrielle de Brie, veuve en secondes noces d'Octave de La Villeneufve, seigneur de Chambourg, et Marie de May, au sujet de la succession de Jeanne de May, première femme dudit sieur de Chambourg. — Testaments : de Nicolas Pappin, curé de Notre-Dame du Chastel d'Abbeville ; — de François Mourette, conseiller au bailliage d'Abbeville.

In-folio, 191 feuillets, papier.

1B 655 1680-1687 1680-1687

Contrats de mariage : de Louis Gaillard, seigneur de Boencourt et d'Aumatre, président au siège présidial de la sénéchaussée de Ponthieu, et Louise-Gabrielle Duché ; — de Charles Doucet, procureur du Roi au bailliage prévôtal de Crécy, et Magdeleine Devanel, veuve d'André Hecquet ; — d'Adrien Pasquier, seigneur de Riencourt, garde du corps du Roi, et Magdeleine de Béthencourt ; — de Jacques Le Sergeant, docteur en médecine, et Marguerite de Fontaine ; — d'Anthoine Lefebvre, sieur de Long-Jardin, notaire à Saint-Valery, et Marie Lefebvre ; —' de Jacques Gérard, sieur de Boismont, lieutenant général civil et criminel en l'Élection d'Arques, et Marie-Marguerite de Bernay ; — de Nicolas Sanson, avocat en Parlement, et Marie de Lengaigne ; — de Nicolas de Ribeaucourt, seigneur d'Haudiart (commune de Montonvillers), garde général de l'arsenal d'Amiens, et Françoise Lefebvre ; — de Jean Roussel, Bourgeois de Paris, et Charlotte Parmentier ; — d'Adrien. Crignon, sieur de Monhenry, et Marie Coullon. — Donations faites : par Mathieu Pasquier, sieur de Castignac, à Adrien Pasquier, seigneur de Riencourt, son frère, d'une maison sise à Saint-Maxent, de 87 journaux de terre sis audit lieu, etc. ; — à Antoine Pasquier, son frère aussi, de 15 journaux de terre, etc. ; — par Jeanne Le Roy, veuve de Pierre Lerminier, seigneur de Thiboutot, président au présidial d'Abbeville, à Jeanne Détailleur, sa petite-fille, d'une maison sise dans cette ville, vis-à-vis du couvent des Capucins ; — par Marie Gaillard, veuve de Louis Sanson, seigneur de Hautmesnil, conseiller au présidial d'Abbeville : à Jean Sanson, avocat en Parlement, leur fils, d'une maison sise aux Planches, banlieue d'Abbeville, etc. ; — à Louis Sanson, sieur de Becquerel, chanoine de la collégiale de Saint-Wlfran d'Abbeville, leur fils aussi, d'une somme de 3,000 livres, etc. ; — par Marie Lemercier, veuve d'Antoine de Cation, à Marie-Marguerite de Bernay, sa petite-fille, de 11 journaux de terre à la sole, sis à Raye ; — par Octavien Deray, prêtre, à Marguerite Deray, sa soeur, femme de noble homme Antoine Pottier, le jeune, avocat, de tous les immeubles que ledit donateur possède à Hocquelus (commune d'Aigneville) ; — par Marie Moreau, aux Soeurs de l'hôpital Saint-Joseph d'Abbeville, de tous ses biens meubles et im-.meubles ; — par Philippes de Rimbert, sieur de La Motte, à Anthoine de Rimbert, sieur de La Boissière, son frère aîné, de tous les immeubles

appartenant audit sieur de La Motte ; — par Jean-Baptiste Godart, à Jacques Godart, avocat en Parlement, son frère puîné, de plusieurs pièces de terre sises à Brucamps ; — par François de Lagarde, sei-gneur de Cumont, prêtre, à l'abbaye de Notre-Dame d'Épagne, d'Abbeville, d'une somme de 3,000 livres ; — par soeur Claude Foullon, supérieure et directrice de l'hôpital des orphelines de Saint-Joseph d'Abbeville, aux directrices dudit hôpital, de quatre maisons sises dans ladite ville, rue des Fillettes ; — par Jeanne Filloeul, aux religieuses de Saint-François, d'Abbeville, de 6 journaux un quartier 12 verges de terre, sis à Villers-sur-Authie et à Vron ; — par Honorée de Canteleu, veuve de noble homme Adrien du Chesne, élu en l'Élection de Ponthieu, à damoiselle Catherine de Canteleu, sa soeur, de 2 journaux de terre, sis à Ramburelles ; — par damoiselle Antoinette Maillard, à Marie Gaillard, sa nièce, de 7 journaux et demi de terre, sis à Oneux et à Coulonvillers, etc. ; — par Jenne Despréaux, veuve de Martin Routtier, à Nicolas Ternisien, sieur de Fresnoy, son petit-fils, de 16 journaux et demi de terre, sis à Oisemont, etc. ; — par Antoinette Maillard, veuve de Louis de Brucamps, sieur de La Fontaine, à Jean-Baptiste - Maillard, son cousin, d'une somme de 400 livres ; — par damoiselle Jeanne Sacquespée, à Françoise-Marguerite Maillard, de la somme de 20,000 livres, etc. ; — par Marie Dufresne, veuve d'Eustache de Beauvarlet, sieur de Vauchelles, à Charlotte-Magdeleine de Beauvarlet, leur fille, de 10 journaux de terre, sis à Cayeux ; — par Pierre Dumaisniel, seigneur d'Applaincourt, à Pierre Dumaisniel, conseiller à la sénéchaussée de Ponthieu, son fils unique, d'une maison sise à Abbeville, rue du Puits-à-la-chaîne, à l'enseigne de Saint Georges ; — par damoiselle Anne Claverel, à l'Hôtel-Dieu d'Abbeville, de la moitié d'une somme de 8,000 livres, dus à la donatrice par le marquis de Mailly et son épouse, et par le marquis de Mont-Claverel ; — par Pierre de Dourlens, seigneur de Serival et de Vieulaines, à Pierre de Dourlens, son second fils, de la moitié du fief de Serival (commune de Gamaches), de 67 journaux de terre, sis à Tilloy-Floriville, etc. — Testaments : de François Boullon, conseiller et siéger en l'Hôtel-de-Ville d'Abbeville ; — de Françoise Poultrain, sa femme ; — de François Coulon, sieur de Hanchy (commune de Coulonvillers) ; — d'AnneMourette, femme de Jean Darnault, sieur de Monflières, mari en secondes noces de Jenne de Bommy ; — de François de Dompierre, procureur du Roi en l'Élection de Ponthieu, mari d'Anne Bellenger. — Transactions : entre Jean du Bourguier, seigneur de Rouvroy, avocat du Roi en la sénéchaussée de Ponthieu, et Marie-Claire Pappin, au sujet d'un legs fait par Maximilien du Bourguier, père du sieur de Rouvroy, à Françoise du Bourguier, mère de ladite damoiselle Pappin ; — entre Françoise de Lagarde, veuve de Charles Danzel, sieur d'Estruval (commune de Ponches), tant en son nom que comme mère et tutrice de ses enfants mineurs, et Antoine Danzel, chevalier, seigneur de Beaulieu (commune d'Aigneville). — Provisions données par Isabelle d'Orléans, duchesse d'Angoulême, comtesse de Ponthieu, à Joseph Varlet, de l'office de conseiller au bailliage prévôtal d'Abbeville. — Arrêt du Parlement prescrivant aux procureurs et aux greffiers du bailliage d'Abbeville, de ne se présenter aux audiences qu'en robe et bonnet carré. — Brevet du Roi permettant au sieur Maillart, ancien ministre de la religion prétendue réformée, à Neuville près d'Abbeville, de vendre ses biens et de se retirer en Hollande, avec sa famille.

In-folio, 279 feuillets, papier.

REGISTRE AUX CAUSES

8B 1	Registre aux causes (audiences des lundis et jeudis).	09/01/1687-03/07/1687

COMMISSIONS

8B 2	Commission pour l'office de bailli donnée à Thierry de Lisques. 1 pièce, parchemin	15/06/1466

ADJUDICATIONS

8B 15	Adjudications et baux judiciaires.	1663-1687

BÉNÉFICE D'INVENTAIRE

8B 18	Bénéfice d'inventaire (entérinement de lettres de).	1676-1686

COMPTES

8B 17	Comptes.	1681-1685

ENQUÊTES, INFORMATIONS

8B 4	1674-1679	1674-1679
8B 13/1	1680-1684	1680-1684
8B 13/2	1685	1685
8B 14	1686-1687	1686-1687

ORDRES

8B 16	Ordres.	1682-1687

PROCÉDURES

8B 19	Procédure (pièces de).	1677-1687

SENTENCES

8B 5	1640-1645	1640-1645
8B 11	1674-1680	1674-1680
8B 6	1680	1680
8B 7/1	1681	1681
8B 7/2	1682	1682
8B 7/3	1683	1683
8B 12	1684-1687	1684-1687

TUTELLES, CURATELLES, TESTAMENTS, INVENTAIRES, SCELLÉS

8B 8/1	1625-1687	1625-1687
8B 8/2	1646-1687	1646-1687

VERBAUX

8B 9	1677-1678	1677-1678
8B 10	1679-1685	1679-1685
8B 3	1686-1687	1686-1687

MÉLANGES

8B 20	XVIIe siècle.	XVIIe siècle

CRIMINEL

8B 21	Informations, plaintes.	1681-1684

BAILLIAGE D'AIRAINES ET D'ARGUEL

1B 658 1715-1753 1715-1753

Plumitifs des audiences du bailliage royal d'Arguel. — Sentences du bailli, ou de son suppléant, déclarant le sieur Darras, prétendant à un retrait lignager, déchu de son droit, pour n'avoir pas fait le remboursement, dans le temps porté par la coutume ; — condamnant : François Saquespée, à passer titre nouvel de 10 livres de rente, au profit de Jacques Beuvain ; — après avoir entendu Louis Quatrelivres, Nicolas Choquart, Henry Roble et Henry Ancellin, anciens et principaux habitants d'Arguel, Jean Lartisien à payer à Jean Henry, berger d'Arguel, pour avoir gardé les moutons dudit Lartisien, la somme de 112 sous ; — Nicolas Sinoquet, en qualité d'héritier de Marie Dupont, à des dommages et intérêts, pour avoir laissé en friche des terres données à bail par Pierre Hénocq, curé de la paroisse de Guirnerville. — Donation faite par Jean du Hamel et Anne Noblesse, sa femme, à Françoise du Hamel, leur fille, d'une maison sise à Guibermesnil, etc. — Provisions données à André Duval, de l'office de conseiller du Roi, vérificateur et rapporteur des défauts, au bailliage d'Airaines et d'Arguel, réuni à l'office de bailli dudit Airaines, par la déclaration du 7 août 1691.

In-quarto, 94 feuillets, papier.

1B 659 1753-1766 1753-1766

Sentences du bailli d'Arguel, ou de son suppléant, ordonnant : à Louis-François Grevin « qui n'ayant d'autre qualité que celle de notaire en la sénéchaussée de Ponthieu, à Abbeville, réside et entend résider, à ce seul titre, à Beaucamps-le-viel, et aussi faute par lui de s'être conformé à l'article 2 du chapitre 19 de l'ordonnance de François Ier, donnée au mois d'octobre 1535, » de se retirer, dans le délai de huitaine, hors du ressort du bailliage d'Airaines et d'Arguel, « en sorte qu'il ne puisse nullement entreprendre sur les fonctions des notaires dudit Bailliage, par la passation d'aucun acte qui exige séjour et résidence, etc. ; » — le mesurage, par experts, de pièces de terre contiguës, appartenant à Nicolas Dacheux, seigneur du Halloy, à Nicole Dallery et sa femme, et à Marie-Hélène Boubert ; — à des joueurs de paume, d'achever leur partie commencée, aujour et à l'heure qui seront indiqués par les demandeurs, avec les mêmes joueurs et en même nombre, à moins que les défendeurs ne préfèrent qu'elle soit achevée par les six joueurs de Guibermesnil seulement, etc. ; — la visite du choeur de l'église d'Embreville, à l'effet de dresser un devis estimatif des réparations qu'il convient d'y faire ; — condamnant : Jacques Tavernier, receveur de la seigneurie de La Boissière, à livrer à François-Hyacinthe-Norbert Clément du Vaux, seigneur de Besencourt (commune duTronchoy), quatre muids de cidre de La Boissière, à raison de 30 livres le muid, en exécution d'une convention verbale ; — Pierre du Buisson, à passer titre nouvel d'une rente de 6 livres, au profit de la fabrique de l'église de Limeux ; — Antoine Couillet, à payer à la communauté des habitants de Fressenneville, les arrérages d'une rente de 10 livres ; — Jean Platé, à payer à la même communauté, les arrérages d'une rente de 12 livres 10 sous. — Provisions de l'office de bailli d'Airaines et d'Arguel accordées à Jean- Charles-Nicolas Dumont ; — procès-verbal d'admission dudit sieur Dumont, en qualité de bailli, par Benoît- Alexandre, comte de Monchy, sénéchal de Ponthieu : « Attendu que nous avons parfaite connoissance que ledit Bourg d'Arguel est dans une décadence très grande, et qu'on ne peut plus y tenir les audiences, attendu le peu d'habitans et le défaut de marchés dans ledit lieu, authorizons ledit sieur Dumont à louer une maison dans le bourg de Liomer, du ressort de cette sénéchaussée, pour y tenir les plaids, en ce qui

concerne Arguel seulement, etc. » — Commission, en forme de provisions, donnée par Guillaume-François-Louis Joly de Fleury, procureur général du Roi au Parlement de Paris, à Charles-Antoine Demachy, procureur en la sénéchaussée d'Abbeville, pour exercer les fonctions de substitut au bailliage d'Airaines et d'Arguel. — Procès-verbaux d'admission, en qualité d'avocats dans le ressort du bailliage d'Airaines et d'Arguel, de Jean-Baptiste-Augustin-Joseph- André Duval, d'Oisemont ; de Jean-Charles-Nicolas Dumont ; de Charles-Thomas de Colleville, de Paris, licenciés de la Faculté de droit de l'Université de Reims ; — lettres de bacheliers et de licenciés obtenues par lesdits Duval, Dumont et de Colleville. — Matricule d'avocat en Parlement de Charles Lefèvre, enregistrée, à sa requête, à l'effet d'exercer la justice du bailliage prévôtal d'Airaines et d'Arguel, attendu la vacance dudit siège.

In-quarto, 97 feuillets, papier.

1B 660 1766-1771 1766-1771

Sentences rendues par Jean-Charles- Nicolas Dumont, bailli royal d'Airaines et d'Arguel, ou son suppléant : ordonnant à Jean Douay et autres d'achever la moisson de Charles Pepin : « Enjoignons audit Pepin de se comporter avec douceur vis-à-vis de ses moissonneurs, et de ne jamais perdre de vue qu'ils sont ses frères, et que leurs bras sont précieux et nécessaires, etc. ; » — faisant défenses aux habitants de Beaucamps-le-vieux, de faire garder leurs bêtes à laine par tout autre que le berger commun ; — condamnant : Jean Langlet à passer titre nouvel, au profit de la fabrique de l'église de Witainéglise, d'une rente de 2 livres 10 sous, et à payer à ladite fabrique, 29 années d'arrérages ; — Jean-Baptiste Taupin, à 20 sous de dommages et intérêts, pour dégât fait dans une pièce de terre cultivée par Nicolas Grevin, et aux dépens liquidés à 91 livres 5 deniers, non compris le contrôle ni le coût du jugement ; — Henry de Ternisien, seigneur d'Ouville, acquéreur des fiefs du Rumets et de Fontaine, à payer à Marie Postel, veuve Dimpre, et consorts, la rente de 210 livres, pour sûreté de laquelle ces deux fiefs sont hypothéqués. — Lettres de bachelier et de licencié de la Faculté de droit de l'Université de Reims, obtenues par Charles-Jacques Watiné. — Commissions: de bailli de Beaucamps-le-vieux, donnée par Eugène-François-Henry Werbier de Chartres, seigneur dudit Beaucamps, à Nicolas Clairé ; — de lieutenant de la justice moyenne et basse des seigneuries de Guibermesnil, Liomer, Brocourt et Forestel, donnée par Charles- François, comte d'Hervilly-Canisy, au nom de Pierre-Marc- Augustin-César d'Hervilly, son fils mineur, à François Cuiret. — Ventes faites : par damoiselle Magdeleine-Gabrielle- Louise-Thérèse Hérault de Lamotte, à Claude-Antoine de Buissy, chevallier, seigneur de Bourgeauville, Pierre-Joseph de Buissy, lieutenant au régiment de Flandre, et Charles-Nicolas-Jucques de Buissy, seigneur du Quesnel, garde du corps du Roi, de la compagnie de Luxembourg ; de 27 journaux de terre, sis à Woirel, etc. ; — par Marie- Anne Thiebault, veuve de Nicolas Éthcart, et Charles- Cyprien-Nicolas Ethéart, leur fils, grenetier au Grenier à sel d'Ault et Mers, à Pierre Bardet et à Jean-Baptiste Gentier, son neveu, de 4 journaux de terre, sis à Saint-Severin.

In-quarto, 98 feuillets, papier.

1B 661 1771-1774 1771-1774

Sentences du bailli d'Airaines et d'Arguel, ou de son suppléant, ordonnant : le mesurage, par experts, de plusieurs pièces de terre, appartenant, les unes à l'Hôtel-Dieu d'Airaines, et les autres, à M. Ternisien, seigneur de Fresnoy ; — la lecture et la publication, à l'audience du bailliage, pour tenir lieu de saisine, attendu qu'il n'y a pas d'officiers en la justice seigneuriale de

Wilamville (commune de Vismes-au-Val), du contrat par lequel Jacques Seigneur et Geneviève Baudelin, sa femme, Joseph Seigneur et Marie Caullier, sa femme, ont vendu à demoiselle Marie- Catherine-Antoinette Depoilly, 2 journaux de terre, sis audit Wilamville ; — condamnant : Simon-Jude Caudelier, à payer à Antoine Duvauchelle, seigneur du fief de Capdieu (commune du Quesne), 29 années d'arrérages de censives, pour un demi-journal de terre, dont ledit Caudelier donnera aveu et dénombrement ; sinon il sera procédé à la réunion de ce demi-journal de terre à la table et domaine de la seigneurie du fief de Capdieu ; — Charles Domont, à payer aux Célestins d'Amiens, 15 années d'arrérages de censives et les droits seigneuriaux, pour 3 journaux et demi de terre, sis à Arguel, près de Hauteneuville, qu'il tient en roture desdits religieux.

In-quarto, 51 feuillets, papier.

1B 662 1774-1786 1774-1786

Sentences du bailli d'Airaines et d'Arguel, ou de son suppléant, condamnant : Pierre Dizambourg et consors, à passer titre nouvel d'une rente de 72 livres, due à la fabrique de l'église de Fresneville, etc. ; — Nicolas Canaple, fils, à payer aux administrateurs du bureau des pauvres de la paroisse d'Andainville, cinq années de redevances, à raison de 57 livres 7 sous chacune, pour jouissance de 3 journaux de terre ; — la veuve de Jacques Bremard, à passer titre nouvel d'une rente de 30 sous, due à la fabrique de l'église de Rambures, etc. ; —Louis Le Clercq, à l'amende de 3 livres 15 sous, pouravoir occasionné du tumulte à l'audience, en refusant de se découvrir. — Publication à l'audience du bailliage, pour valoir saisine, de la vente faite par Jean-Baptiste Vicart et Edouard Vicart, son fils, belingers, (fabricants de belinge, c'est-à-dire de tiretaine), à demoiselle Marie-Marthe Ricquart, d'une maison sise à Beaucamps-le-vieux, etc. — Commissions : de bailli de Fresneville (Ponthieu et Bailliage) donnée par Maximilien-François-Louis de Saisseval, chevalier, lieutenant colonel d'artillerie, seigneur du vicomté de Ricquemesnil, au nom de Jean-Baptiste de Carpentin, chevalier, seigneur de Cumont, Coulonvillers, etc., son beaufrère, à Pierre Contant ; — de lieutenant de la justice de Beaucamps-le-vieux, donnée par Eugène-François-Henry Werbier de Chartres, chevalier, seigneur de Chatenay, Valanglard, etc., lieutenant colonel de cavalerie, à Jean- Adrien Beuvain.

In-folio, 111 feuillets, papier.

1B 663 1727-1790 1727-1790

Sentences du bailli d'Airaines et d'Arguel, ou de son suppléant, ordonnant : « Les pièces rendues aux procureurs des parties, dans le mauvais état dans lequel elles se sont trouvées après l'incendie du 16 juillet 1787, qui a presqu'entièrement consumé Oisemont, et desquelles pièces une partie a été la proie des flammes, » à Maurice Delaire, de sortir de la maison qu'il occupe, etc. ; — une visite des lieux, à l'effet de constater s'il y a d'autres chemins que celui réclamé par Jean Petit, qui conduisent du Bois de Vaudier au Quesne ; — condamnant : Henry Lefebvre à passer titre nouvel, au profit de demoiselle Le Boucher du Mesnil, d'une rente de 17 livres 10 sous ; — Jean- Baptiste Morel à payer à Antoine Martin, deux années de fermage de trois journaux de terre, « Attendu qu'ayant fait la récolte de bled, ledit Morel doit payer l'année de jachère.» — Sentences par lesquelles le bailli donne défaut : à François Tavernier, greffier en chef du bailliage d'Arguel, contre Pierre Turpin et Magdeleine Barbier, sa femme ; — à Charles-François de Riencourt, marquis d'Orival, contre Jean Talvas ; — à Charles Lamory, curé de la paroisse de Fresneville, contre Jean Sinoquet ; — à Jean Formentin. avocat, à Abbeville, contre Charles Lustrement ; — aux curé et marguilliers d'Andainville, contre Pierre Turpin et sa femme ; —

aux administrateurs des biens des pauvres d'Andainville, contre Magdeleine Barbier, veuve de Pierre Turpin ; — à Jean de Vallines, curé de la paroisse d'Inval, contre Charles Lefèvre ; — aux curé et marguilliers de Saint-Aubin-en-Rivière, contre Antoine Caron, tiretainier.

In-quarto, 73 feuillets, papier.

1B 664 1761-1789 1761-1789

Dépôts de pièces faits au greffe du bailliage royal d'Arguel : par maître Despréaux, procureur des habitants et communauté de Senarpont, d'un dossier de 19 pièces ; — par Jean-Charles-Nicolas Duniont, bailli d'Airaines et d'Arguel, de la déclaration qu'il a faite pour l'évaluation de son office ; — par maître Colleville, avocat, postulant pour André Leullier et consors, contre René Ternisien d'Ouville, seigneur de Fresnoy, de trois dossiers, contenant 25 pièces ; — par maître Fossé, l'aîné, procureur de Claude-Antoine de Buissy, seigneur de Woirel, de quatre dossiers, contenant 26 pièces ; — par maître Vatblé, procureur des curé et marguilliers de la paroisse de Frettemeulle, de trois dossiers, contenant 18 pièces ; — par maître Watiné, avocat, procureur d'Antoine Le Bel, docteur en théologie, de César Ginoux, directeur du domaine du Roi, et Jeanne Charpin, son épouse, d'un acte de vente faite par François Louis, maître bacbannier, à Paris, et Jeanne Ratif, sa femme, au profit de ladite dame Charpin, etc. ; — par Marie- Marguerite Delamarre, veuve de François-Joseph-Benjamin Cuiret, de 186 dossiers, composés de titres de propriété el de baux.

In-quarto, 38 feuillets, papier.

1B 665 1731-1738 1731-1738

Sentences d'hypothèque rendues par le Bailli d'Arguel, contre : Léonard-Maximilien de Sarcus, chevalier, seigneur de Rouge-Cambre, et Marie-Françoise Roger, son épouse, pour sûreté de la vente qu'ils ont faite à Louis Cuiret, de 3 journaux de terre, sis à Arguel, relevant du fief de Rumet ; — Alexandre Beuvin, sieur du Vaudier, avocat au Parlement de Paris, et Marie Cheuriville- Deschapelle, veuve de Joseph Beuvin, pour la garantie de la vente qu'ils ont faite à Pierre Peupin, d'immeubles sis à Beaucamps-le-vieux ; — Louis-Joseph-Marie Leverd de Chantraine, chevalier, seigneur du Mesnil-David, pour la garantie de la vente qu'il a faite à Charles Hébert, cheva lier, sieur de Rouviller, ancien mousquetaire du Roi, et à Marie-Elisabeth de Caumont, son épouse, du fief de Saint- Blimont, sis au Quesne ; — Philippe Gamard et sa femme, pour sûreté de la vente qu'ils ont faite à Nicolas Alliamet de Lespinoy, de 2 journaux de terre sis au Mazis ; — Marie- Anne Bourse, veuve d'Oudart Monnet, écuyer, sieur de Luelle, Charles-François Demachy, notaire, et Marie-Anne Monnet, sa femme, et Marie-Joseph Monnet, pour sûreté de la vente qu'ils ont faite à Marie Cailly, veuve de Firmin Pannellier, de plusieurs immeubles sis à Arguel ; — Louis Boucher et sa femme, pour une rente de 20 livres qu'ils ont constituée au profit de Jacques Guenard, curé de la paroisse de La Boissière ; — Françoise Laboulle, veuve de Pierre de Vilpoix, et Pierre de Vilpoix, son fils aîné, pour la garantie de la vente qu'ils ont faite à Louis Le Fort, curé du village de Saint-Aubin-Rivière, d'immeubles sis audit Saint-Aubin.

In-quarto, 61 feuillets, papier.

1B 666 1739-1756 1739-1756

Sentences d'hypothèque rendues par le Bailli d'Arguel, contre : Nicolas de Monchy, marquis de Senarpont, pour sûreté de la vente qu'il a faite à Jean du Mazis, d'une masure sise audit Senarpont ; — Pierre Larlisien et Anne Darras, sa femme, pour la garantie de la vente qu'ils ont faite à René Ternisien de Vallencourt, écuyer, curé de Fresneville, de 7 verges de

masure, sises audit Fresneville ; — Charles-Antoine-Agathe de Caqueray et Magdeleine Gilbert de Boiscourjon, son épouse, pour la garantie de la vente qu'ils ont faite à Henry et à Germain Lefebvre, de 2 journaux de terre, sis à Saint-Aubin ; — Marie Parment, veuve de Nicolas Sinoquet, Pierre Sinoquet et Marguerite Wattebled, sa femme, pour sûreté de la vente qu'ils ont faite à Joseph de Trouville, seigneur d'Aumâtre, de 2 journaux de pré, sis à Ramecourt (commune de Senarpont) ; — Louis Grevin et Agnès Cléré, sa femme, pour une rente de 4 livres 18 sous, qu'ils ont constituée au profit de Jacques Guenard, curé de La Boissiere ; — Pierre Bigorne et Elisabeth Béguin, sa femme, pour la garantie de la vente qu'ils ont faite à Alexis Dacheux, écuyer, sieur de Saint-Maxent, d'un journal de pré, sis à Senarpont ; — Madeleine Taupin, veuve de Jean Nourtier, pour sûreté de la vente qu'elle a faite à Hyacinthe Clément du Vaulx, chevalier, seigneur de Bezencourt, d'un bosquet de 2 journaux, sis à Guibermesnil ; — François Ternisien, seigneur d'Ouville, pour une rente de 100 livres, créée au profit d'Antoine Ternisien, écuyer ; — Jean-Baptiste Lefebvre, pour une rente de 4 livres 10 sous, constituée au profit des curé et ; marguilliers de la paroisse de Liomer, à la charge de deux obits fondés à l'intention de feu Nicolas Lefebvre, ancien curé de cette paroisse ; — Antoine Choultier et Marie-, Anne de Saint-Jullien, sa femme, pour une rente foncière de 5 livres qu'ils ont constituée au profit de Nicolas Mouret, sieur d'Amicourt, commis à la verrerie du marquis de Senarpont ; — Robert de Collasse et Marie-Jeanne Têtu, sa femme, pour une rente de 37 livres 10 sous, qu'ils ont créée au profit de Pierre Hénoq, curé de la paroisse de Guimerville ; — Nicolas Louis et Marie-Elisabeth Candellier, sa femme, pour une rente de 6 livres, qu'ils ont constituée au profit de Jacques Guenard, curé de la paroisse d'Aubercourt.

In-quarto, 93 feuillets, papier.

1B 667 1757-1762 1757-1762

Sentences d'hypothèque rendues par le Bailli d'Arguel. contre : Alexis Manchion, caution de François Manchion, contrôleur des actes au bureau d'Andainville ; — Joseph Le Fèvre, régisseur des bois du Roi, au chantier de Port, et Marguerite Larchet d'Auberville, sa femme, pour la garantie de la vente qu'ils ont faite à Jean- Baptiste Couvreur de 2 journaux de terre, sis à Liomer ; — Pierre Sire, le jeune, et Marie-Thérèse Le Clercq, sa femme, pour une rente de 7 livres 10 sous, qu'ils ont créée au profit de Jean-Baptiste du Croq, curé de la paroisse de Saint- Aubin-en-Rivière, et doyen de chrétienté du doyenné - d'Hornoy ; — Nicolas Dacheux, chevalier, seigneur du Halloy, pour sûreté de la vente qu'il a faite à François Manchion, commis à l'intendance d'Alençon, de 3 journaux de terre, sis à Andainville ; — Jacques Le Merchier de Creville et Marie-Magdeleine Tupagnier, sa femme, pour sûreté de la vente qu'ils ont faite à damoiselle Marie-Magdeleine- Ursule Le Merchier de Creville, d'un journal de bois, sis à Guibermesnil ; — Nicolas-François Ternisien, chevalier, seigneur d'Ouville, et François Ternisien, chevalier, seigneur de La Motte, capitaine au régiment de La Tour-du- Pin, pour la garantie de la vente qu'ils ont faite à Jean- Baptiste Monchel, de 4 journaux de terre, sis à Fresnoy ;- Louis Devaux, pour une rente de 6 livres, léguée au bureau des pauvres de la paroisse d'Andainville ; — Jean-Baptiste Nortier et Marie-Louise Le Tellier, sa femme, pour sûreté de la vente qu'ils ont faite à Claude Olive, curé de la paroisse de Fouilloy en Normandie, d'un journal et demi de terre, sis à Andainville ; — Philippes-Blaise Catton, maître verrier, et Marie-Magdeleine-Charlotte Duval, son épouse, pour la garantie de la vente qu'ils ont faite à Pierre Dutitre, d'une maison sise à Senarpont.

In-quarto, 78 feuillets, papier.

1B 668 1766-1772 1766-1772

Sentences d'hypothèque rendues par le Bailli d'Arguel, contre : Nicolas Soulas, bourgeois de Paris, pour sûreté de la vente qu'il a faite à Charles-Louis Blocquel, seigneur de Bergemont, d'un herbage et de 5 journaux de terre, sis à Senarpont ; — Gabriel-François de Cacheleu, seigneur de Machicourt, pour sûreté de la vente qu'il a faite à François Dupont, de 12 journaux et un quartier, de terre, sis à Méricourt ; — Nicolas Boucher, pour la garantie de la vente qu'il a faite à Nicolas de Frémont, chevalier, seigneur du Mazis et d'Andainville, de 3 journaux et demi de terre, sis au Mazis ; — ledit Nicolas de Frémont, pour une rente de 41 livres 15 sous, qu'il a constituée au profit de Nicolas Savary ; — Henry de Ternisien, seigneur du Rumet, pour une rente viagère de 3,000 livres, qu'il a créée au profit de François de Ternisien, seigneur de La Motte ; — Jean- Nicolas Autrechy, pour une rente de 7 livres 4 sous, qu'il a constituée au profit de l'école des pauvres filles de Senarpont ; — Marie-Anne Lustrement, veuve de Martin Tourneur, pour une rente de 4 livres, qu'elle a constituée au profit de la fabrique de la paroisse d'Épaumesnil ; — Guillaume Langlet, procureur en la prévôté de Vimeu, pour sûreté d'un reliquat de compte, montant à 869 livres 9 sous 9 deniers, qu'il doit à François Lesueur, architecte et contrôleur des bâtiments du Roi, en son domaine de Meudon ; — Charles-Louis Blocquel, seigneur de Bergemont, pour sûreté de la vente qu'il a faite à Jacques-Alexis Godart, laboureur, d'une ferme, de 64 journaux de terre, etc., sis à Senarpont ; — Marguerite Feuilloy, veuve d'André Ducastel, et Marie-Anne Ducastel, sa fille, veuve de Claude-Joseph Leuillier, pour une rente de 600 livres, qu'elles ont créée au profit de Jean Le Roy, notaire à Senarpont ; — Philippe- Antoine Decayeu, notaire à Oisemont, et Agnès Routier, son épouse, pour une rente de 60 livres qu'ils ont créée au profit de Marie-Françoise Duval, veuve de Charles Lesueur, fermier de la ferme de Fontaine-Bomy, à Blangy ; — Nicolas Caron de Courteville, chantre et chanoine de la collégiale de Saint-Wlfran d'Abbeville, et Jean-Baptiste Caron de Bergicourt, son frère, pour la garantie de la vente qu'ils ont faite à Charles-Augustin Plichon, laboureur au bourg d'Hornoy, de 5 journaux 46 verges et demie de terre.

In-quarto, 93 feuillets, papier.

1B 669 1733-1789 1733-1789

Procès-verbaux d'enquêtes faites en exécution des sentences du bailli d'Airaines et d'Arguel, ordonnant : l'arpentage de deux pièces de terre contiguës, sises à Arguel ; l'une, de 16 journaux, appartenant -à l'Hôtel-Dieu d'Airaines, et l'autre, à messire Ternisien d'Ouville, seigneur de Fresnoy et d'Arguel ; — la visite d'un cheval blessé grièvement par deux chiens du meunier de Liomer ; — une information au sujet d'un sentier, ou chemin, conduisant du chemin aux Anes aux communes deLiomer. '

40 feuillets, papier.

1B 670 1784-1790 1784-1790

Procès-verbaux d'enquêtes faites en exécution des sentences du bailli d'Airaines et d'Arguel, ordonnant : une information au sujet de 29 ou 30 gerbes de Bled enlevées dans les champs, au préjudice de Jacques- François Roulier, sieur de Bullemont, receveur de la seigneurie d'Erveloy (commune de Martainneville-lez-Bus) ; — l'arpentage de plusieurs pièces de terre, sises à Fresneville ; — la visite et le mesurage de deux maisons et dépendances, sises à Liomer, appartenant, l'une, à Antoine Martin, et l'autre, à Jacques Beuvain, à l'effet de constater, en se réglant sur les anciennes bornes et limites, si l'anticipation dont se plaint ledit Martin est réelle.

56 feuillets, papier.

1B 671 1734-1790 1734-1790

Procès-verbaux d'enquêtes faites en exécution des sentences du bailli d'Airaines et d'Arguel, ordonnant : la preuve par témoins, de la destruction d'un Banc placé dans l'église de Beaucamps-le-vieux et appartenant à Charles-François Pepin, laboureur ; — une information au sujet du chemin par lequel se fait l'exploitation du Bois du Vaudier (commune de Liomer), appartenant au duc de Penthièvre ; — l'arpentage de plusieurs pièces de terre sises à Fresnoy.

50 feuillets, papier.

1B 672 1733-1790 1733-1790

Procès-verbaux d'enquêtes faites en exécution des sentences du bailli d'Airaines et d'Arguel, ordonnant : l'arpentage de deux pièces de terre, sises à Neslette : « Nous avons trouvé que celle du sieur Lecomte contenoit 5 journaux 60 verges, compris moitié du chemin de Blangy à Neslette, et non compris celui de Gamaches à Senarpont, attendu que, dans le canton, on le regarde comme grand chemin, et qu'il n'est pas d'usage d'en prendre la moitié pour les terres voisines ; » — l'arpentage d'une pièce de terre, sise à Saint-Maxent, devant contenir, suivant les titres, 1 journal et demi, mais ne contenant réellement que 1 journal 36 verges trois quarts, à la mesure du pays, qui est de 75 verges par journal et de 22 pieds 8 pouces de Roi par perche ; — l'estimation, par experts, des frais de culture à rembourser à Jacques Bué, laboureur, à cause de l'abandon qu'il doit faire, au profit de Magdeleine-Catherine de Dourlens, veuve de Henry Schillinger, officier au régi ment de Beuthem, infanterie allemande, de la jouissance de 10 journaux de terre sis à Tilloloy.

105 feuillets, papier.

1B 673 1733-1790 1733-1790

Procès-verbaux : des plaintes faites par la plus saine partie des habitants de Beaucamps-le-vieux, se prétendant vexés par les gardes et brigadiers du duché d'Aumale et par les archers de la maréchaussée dudit duché ;— des dires des procureurs de Georges Dubus, meunier du moulin à bled de Senarpont, et du prince de Nassau, sur la question de savoir si Senarpont est du ressort du bail-liage d'Arguel ; — constatant que, dans ledit ressort, il a été abandonné, pendant les années 1761 à 1770, cent quatrevingt- dix enfants, dont la nourriture et l'entretien coûtent, pour chacun, 108 livres par an. — Signification faite, à la requête de Louis Duval, curé de Ménonval, à Nicolas Fielleux, curé de Saint-Martin-L'Hortier, des protestations dudit sieur Duval, au sujet du mariage de Louis Fournier, demeurant au manoir de La Montagne, paroisse de Méronval, avec Marie-Marguerite Muidorge, que l'on veut célébrer dans la chapelle de l'hôpital de Saint-Thomas-le-martyr de Neufchâtel, chapelle qui ne peut servir de paroisse, puisqu'il est prouvé, par une charte de 1128 et une bulle de 1191, qu'elle n'est qu'un simple oratoire, où les Frères et les malades pourront entendre la messe, etc. — Avis du conseil de famille, homologués par le bailli d'Arguel : déférant à Marie-Françoise d'Arandel, veuve de Henry de Ternisien, chevalier, seigneur de Fresnoy, la tutelle de Henry-Grégoire de Ternisien, François-Philippe-Edouard de Ternisien, Marie-Françoise-Henriette de Ternisien et Louis de Ternisien, ses quatre enfants mineurs ; à Nicolas-François de Ternisien, seigneur de Boiville, ancien capitaine au régiment de Béarn, la curatelle des dits mineurs ; — approuvant la vente faite à Pierre Briet, seigneur de Bernapré, par ladite dame, des fiefs d'Halloy, Bacabary, Flamermont et Chavatte, que son mari avait acquis de Nicolas Dacheux, etc.

74 feuillets, papier.

1B 674 1736-1789 1736-1789

Émancipation de Marie-Catherine Gosset, fille de Jean Gosset, meunier au Quesne, et de Marie- Catherine Ledieu. — Partage, après décès, des biens de Marie-Magdeleine Duminy, épouse de Jean-Baptiste Taupin- Le-Comte, laboureur au Quesne. — Procès-verbaux d'apposition de scellés : au château de Mesnil-Eudin, après le décès de Charles-François de Calonne, seigneur usufruitier dudit Mesnil ; — à la maison presbitérale d'Arguel, après le décès d'Alexandre Mercier, curé de la paroisse dudit lieu, constatant que cinquante et un cahiers, contenant les actes de baptêmes, de mariages et de sépultures, qui se trouvaient chez ledit curé, ont été confiés provisoirement au greffier du Bailliage d'Arguel, parce qu'il n'y avait dans l'église d'Arguel aucun coffre, ni lieu fermé, où ils auraient pu être mis en sûreté ; — dans la maison mortuaire, sise à Arguel, de François de Ternisien, seigneur d'Ouville ; — au château de Fresnoy-lez-Andainville, où était décédé René Ternisien de Vallancourt, prêtre, prieur de Notre-Dame-des-Arcys, à Paris, seigneur dudit Fresnoy. — Procès-verbal de la levée, faite à la requête de Marie-Françoise Tourneur, veuve de François Ternisien de La Motte, des scellés apposés, après décès, sur les meubles dudit seigneur de La Motte.

34 feuillets, papier.

1B 675 1758-1788 1758-1788

Inventaires faits, après décès, des meubles, effets mobiliers, titres et papiers délaissés : par François- Joseph-Benjamin Cuiret, vivant de son bien, à Brocourt ; — par Nicolas Frémont de Chartrettes, chevalier, seigneur du Mazis et d'Andainville, décédé au château du Mazis, laissant pour héritiers son père, Pierre de Frémont du Mazis, président honoraire à la grand'chambre du Parlement de Paris, et sa soeur, Marie-Elisabeth de Frémont, épouse de Louis-Marie-Guillaume de Chavaudon de Montmagny, seigneur le Montmagny et de Bersenay : « Un tableau représentant Saint Pierre et Saint Paul, estimé 30 livres ; onze tableaux, à cadres dorés, qui n'ont point été estimés, à la réquisition des parties, attendu que ce sont des portraits de famille, et que les noms de ceux qu'ils représentent sont écrits sur plusieurs. Sept de ces portraits sont réclamés par Nicolas de Frémont, seigneur d'Auneuil, président honoraire au Parlement de Paris : M. de Frémont, son grand'père, M. Pucelle, son bisaïeul, l'abbé Catinat, son grand-oncle, madame de Catinat, religieuse, sa grand' tante, la baronne d'Asfeld, sa tante, la duchesse de Saint-Simon et la duchesse de Lausanne, ses cousines germaines, un portrait au pastel représentant un berger ; » — par François Ternisien, seigneur d'Ouville.

27 feuillets, papier.

1B 676 1765-1788 1765-1788

Procès-verbal d'entérinement des lettres de bénéfice d'inventaire accordées à Marie-Anne Lustrement, veuve de Martin Tourneur, héritière de Charles-François Lustrement, son père. — Commissions données à Jean- Baptiste-Arcade-Théodose Anquier et à Toussaint Têtu, arpenteurs, pour procéder aux opérations prescrites par jugement de la Chambre des comptes, en date du 6 août 1776, concernant l'évaluation des biens donnés en apanage au comte d'Artois. — Aveu reçu par le bailli des fiefs et seigneuries d'Halloy, de Flamermont, de Bacabary et de La Chavatte, d'un journal de terre, sis à Andainville, tenu de Pierre Briet, seigneur de Bernapré, à cause de sondit fief d'Halloy, par Alexandre Manchion, notaire à Andainville. Autorisations données par le bailli d'Airaines et d'Ar-guel, à Nicolas Clairé, à Philippe-Antoine Decaïeu, à Jean-Joachim- Martin Duval, à Jacques-Antoine Fossé, à Luc-Joseph Fossé, à Louis-François Grevin, à Guillaume Lan-glet, à

François-Joseph Navet, à Antoine-Gabriel Pieffort, à Jean- Baptiste-Denis Vatblé, à Charles Watiné, de faire les fonctions de procureurs postulants audit siège. — Provisions de greffier en chef dudit bailliage accordées à François Cumont, notaire à Airaines. — Commissions de bailli données: par Marie-Françoise d'Arandel, veuve de Henry Ternisien de Russelin, tant en son nom que comme tutrice de ses enfants mineurs, à Jean-Baptiste-Joseph Clairé, pour les fiefs de Saint-Blimond, du Rumet, de Fontaine et de Bec-étoile ; — par Eugène-François-Henry Werbier de Chartres, chevalier, seigneur de Chastenay, de Valanglart et de Beaucamps- le-vieux, officier des mousquetaires de la garde ordinaire du Roi, à Nicolas Clairé, notaire à Liomer, pour la seigneurie dudit Beaucamps. — Commission de lieutenant des seigneuries de Liomer, Brocourt, Guibermesnil et Forestel, donnée par Marc-Pierre-Antoine-Augustin-César, vicomte d'Hervilly-Canisy, seigneur de la châtellenie d'Aillysur- Noye, d'Estrées-Deniécourt, etc., à Jean-Baptiste-Joseph Clairé, notaire à Liomer. — Reconnaissance donnée à maître Manchion, greffier du village d'Andainville, du dépôt qu'il a fait, au greffe de la sénéchaussée de Ponthieu, de cinquante- deux cahiers, contenant les actes de baptêmes, de mariages et de sépultures de la paroisse d'Arguel, pendant les années 1660 à 1768. — Procès-verbal fait par le bailli, à la réquisition de Claude Lecomte, notaire à Liomer, pour constater l'état dans lequel se trouvent des minutes du sieur Leroy, son prédécesseur, qui ont été mangées en partie, par des rats ou des souris.

54 feuillets, papier.

BAILLIAGE DE CHAUNY

CIVIL

Sentences et procès-verbaux divers

12B 1 — 1579 — 1579

1B 677 — 1582-1612 — 1582-1612

Affaires civiles : minutes de sentences, procès-verbaux d'enquêtes, etc.— Sentence rendue par Jorain Vrevin, lieutenant général au bailliage de Chauny, mettant hors de cour Pierre de Vielpont, chevalier, seigneur de Fatrincourt, Esther de Poix, son épouse, demandeurs, et Jonas de Villette, écuyer, seigneur de Montmartin, défendeur ; condamnant Marie de Villette, veuve de François de Sesmaisons, chevalier, seigneur de Berneuil, intervenante, à reprendre, pour le nourrir, loger et faire instruire, suivant sa qualité, jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge compétent pour se marier, Jehan de Villette, mineur dont elle a la garde noble. — Vente faite par Jehan de Vaulx, Loïse de Bacquencourt, sa femme, et Hélène de Lu Porte, veuve d'Adrien de Mazencourt, et mère de ladite Loïse, à François de Trousures, écuyer, d'une rente de 66 écus deux tiers, etc. — Procès-verbal de l'adjudication faite, par suite de saisie, au profit de Daniel de Hurtebize, sieur de Darillet, lieutenant au gouvernement de La Fère, moyennant la somme de 15,000 livres, etc., de la terre et seigneurie de Grécourt, consistant en maison et lieu seigneurial enclos de fossés, un jardin nommé le jardin de l'Allemagne, tenant auxdits fossés, 126 setiers 40 verges de terre en domaine, etc., et du fief de Pin (commune de Hombleux) consistant en 51 setiers de terre, etc., avec tout droit de justice, haute moyenne et basse. — Inventaire, fait après décès, des titres et papiers de Jehan de Vaulx, seigneur de Bacquencourt (commune de Hombleux) : pièces concernant les droits d'Ysabeau de Vaulx, du côté de Loïse de Mazencourt, sa mère ; contrat de mariage de Jehan de Bacquencourt et de Jehanne de Bourgneuf ; donation par Catherine de Fay à Adrienne de Wignacourt, de 3 muids de Bled de rente ; à prendre sur la terre et seigneurie de Bray ; Bail, à titré dé surcens, fait par Charles de Folleville, seigneur de Voyen-nes, à Adrien de Mazencourt, de 15 setiers de pré ; sis aux prés de Bacquencourt.

33 feuillets, papier.

12B 2 — 1583-1611 — 1583-1611

1B 678 — 1613-1619 — 1613-1619

Sentences rendues par le lieutenant général au bailliage de Chauny : accordant main levée, moyennant caution, à Claude Cordelle, fermier à la cense de La Folie, de la saisie d'un troupeau de moutons, faite à là requête du procureur d'office et des habitants d'Esmery- Hallon ; — condamnant François Laffrène, seigneur de Brouchy, et Marie Doger, sa femme, à garantir la vente faite, le dernier novembre 1616, par François Doger, seigneur du Clozel, à Pierre Picard, receveur de la seigneurie de. Saint-Paul-au-Bois. — Inventaire des pièces produites par noble homme Jorain Vrevin, seigneur d'Estay, lieutenant général au bailliage et prévôté de Chauny, à l'appui de la demande qu'il a formée contre Gédéon de Langlois, écuyer, seigneur du Pré-lez-Ham, et Marie de Coucy, sa femme, en paiement d'une rente de 200 livres tournois, vendue par lesdits sieur et dame de Langlois, à Léonard de Torneon, écuyer, seigneur de La Chartonnière, etc. — État de collocation dressé par Henry Charmolue, écuyer, lieutenant à Noyon, pour le bailli de Vermandois, des créanciers ayant droit à la distribution du prix des seigneuries de Grécourt et de Pin.

58 feuillets, papier.

12B 3	1614-1619	1614-1619
1B 679	1620-1622	1620-1622

Sentences rendues par le lieutenant général au bailliage de Chauny : accordant à Jacques Hénocque, main levée de ses biens, saisis à la requête de Jean de Blottefière, chevalier, seigneur de Willencourt ; — maintenant Jehan Cordelle, receveur de la seigneurie de Villette, dans la possession où il est, en vertu d'un bail emphytéotique, de trois setiers de terre, réclamés comme appartenant à l'église Saint-Pierre de Ham, par Pierre du Rieux, docteur en théologie, religieux de l'ordre de Saint- Jean de Prémontré, et curé de ladite église. —Ordonnance rendue par Gilles Bruslart, chevalier, seigneur de Genlis, Bailli de Chauny, à la requête d'Anne de Macquerel, écuyer, seigneur de Wiencourt, pour contraindre, par saisie de biens, André Pottier, au paiement des dépens auxquels il a été condamné envers ledit seigneur. — Signification de l'appel fait par Louis Thiebault, chanoine de Notre-Dame de Nesle, tuteur et curateur de Valentin et de Louis Thiebault, enfants mineurs de Pierre Thiebault, de la sentence rendue à son préjudice par le lieutenant général du bailliage de Chauny. — Inventaire fait, après décès, par ledit lieutenant général, des titres et papiers d'Adrien de Langlois, seigneur du Pré : prestation de foi et hommage faite par Gédéon de Langlois, aux Célestins de Villeneuve, pour un fief sis à Brouchy ; dénombrement de la seigneurie du Pré-lez-Ham donné à Cornille d'Aubermont, bail de Barbe de Labre, sa femme, etc.

59 feuillets, papier.

1B 680	1623-1629	1623-1629

Sentences rendues par le lieutenant général au bailliage de Chauny : admettant Christophe Boucher et Jehanne Le Clercq, sa femme, héritiers en partie de Jehan Le Clercq, écuyer, et de Barbe du Puis, à prouver le paiement de la redevance viagère de quatre muids de grains, que Marguerite de Randoux s'était réservée, lors du mariage de ladite Barbe du Puis ; paiement contesté par Georges du Puis, seigneur de la mairie de Linvilliers, tuteur et curateur de Pierre du Puis, son fils, héritier bénéficiaire de Marguerite de Randoux, son aïeule ; — ordonnant l'estimation des bâtiments nouveaux faits par Blanchet Guilbert et Adrienne de Poix, sa veuve, à la cense de Campigny, appartenant à Gallois de Blescourt, chevalier, sieur de Tincourt ; — accordant à Charles de Belloy, chevalier, seigneur de Salency, main levée d'une saisie faite à la requête de Pierre Mallet, écuyer, ayant droit d'Anne d'Estourmel ; — ordonnant la vente des meubles de Benjamin Pottier, marchand, saisis à la requête de Louise Dongnies, dame de Magny, veuve de Philbert-Emmanuel d'Ailly, jusqu'à concurrence de 1,380 livres, pour le prix de 41 setiers de bois adjugés audit Pottier. — Assignation donnée à la requête d'Anthoine Cordelier, argentier de la ville de Noyon, ayant droit de Louis de Guingne, seigneur de Campaigne, et de Catherine de Guingne, femme de Guy de Bucamp , héritiers de Christofle de Guingne, seigneur du Buha, à François de Pastour, écuyer, et à Hélène de Pithon, sa femme, fille de Philippe de Pithon, sieur de Bacquencourt, pour comparoir à l'audience du lieutenant général de Chauny, et s'y entendre condamner à l'exécution d'un contrat de rente de 60 livres, portant hypothèque sur la terre et seigneurie de Bacquencourt.

78 feuillets, papier.

12B 4	1623-1629	1623-1629
1B 681	1630-1632	1630-1632

Sentences rendues par le lieutenant général au bailliage de Chauny, condamnant : Benjamin Tricotel à payer à Louis-Anthoine de Prat, marquis de Nantouillet, la somme de 270 livres, pour le prix de 1,350 carpes ; — Louis Despréaux, à payer à Françoise de Bombart, veuve de François de Bonnel, écuyer, sieur d'Eppeville, un surcens de 4 livres et un chapon ; — Loys de Macquerel, seigneur de Quesmy, à livrer à Charles de Warluzel, seigneur de Béhencourt, tuteur de Geoffroy de Masingam, seigneur de la Neufville, fils de Florimond de Masingam et d'Anne de Warluzel, la moitié des meubles qui faisaient partie de la communauté desdits Loys de Macquerel et Anne de Warluzel, etc. — Procès-verbal d'adjudication, au profit d'Adrien Ducrocq, procureur et notaire à Péronne, d'une maison, de terres et de prés, sis à Galancourt, appartenant à Claude Savreux et à Barbe Bonneterre, sa femme, et saisis à la requête dudit Ducrocq, tant en son nom que comme mari de Marguerite Colle, héritière, avec Pierre Le Sergent, prêtre, et principal du grand collège de Péronne, de Catherine Dostinguehen, etc.

1 pièce, parchemin ; 63 feuillets, papier.

12B 5 1630-1632 1630-1632

1B 682 1633-1639 1633-1639

Sentences rendues : par le bailli de Chauny, condamnant Charles de Pastour, sieur de Servais, tuteur des enfants mineurs des sieur et dame de Bacquencourt, défunts, à payer à Denis Thomas, écuyer, sieur de La Pérelle, la somme de 100 livres tournois, pour avoir vaqué, accompagné de deux valets et avec deux chevaux, à la conservation des biens desdits mineurs, même contre les efforts des gens de guerre ; — par le lieutenant général au Bailliage de Chauny : condamnant Gabriel de Blottefière, seigneur de Golancourt, à se désister, au profit de Charles Desadvenel, prieur de Bertigny, du fief de Bertigny, sis audit Golancourt, etc. ; — Jacques Souaille, procureur et notaire à Chauny, à payer à François de Théis, président à l'Élection de Noyon, onze années d'arrérages d'une rente de 93 livres 15 sous ; — ordonnant : au seigneur de Waripont de prouver que le droit de registre doit être perçu à raison de six deniers - pour livre, de l'estimation des héritages tenus en la censive dudit fief de Waripont ; ce qui est contesté par Anthoine de Le Mer et consors, héritiers de Nicolas de Le Mer, élu à Laon ; — l'enregistrement au greffe du Bailliage, des lettres royaux obtenues par François de Pastour, sieur de Servais, curateur d'Élisabeth de Vaulx, veuve de Charles de Pithon, dame de Pithon, Bacquencourt et La Marlière, pour la confection du papier terrier desdites seigneuries, etc. — Quittance délivrée par Pierre Pidou, commis à la recette des droits de franc-fief, de la somme de 71 livres 10 sous, qu'il a reçue de Philippe Josselin, sergent à Ham, pour un bien, sis au Mesnil-Saint- Vaneng (commune d'Esmery), qu'il possède noblement. — Assignations données à Alexandre de Fécamps, seigneur de Fécamps, sergent major en la ville de Péronne, et à Isaac de Lancry, seigneur de Bains et de Boulogne, de comparoir pardevant le bailly de Chauny, pour nommer un tuteur aux enfants mineurs des sieur et dame de Bacquencourt.

68 feuillets, papier.

12B 6 1633-1639 1633-1639

1B 683 1640-1647 1640-1647

Requêtes présentées au lieutenant général du bailliage de Chauny, par les fermiers de la terre de Villette et par la partie adverse, au sujet des pertes de récoltes que ces fermiers auraient faites par suite de la guerre : « M. du Clozel, capitaine en 1636, sera entendu sur ce que l'armée espagnole passa

près de la ville de Nesle, à une lieue de Bacquencourt, traversa Magny, où il y eut combat avec le duc de Beaufort ; l'armée françoise campa à Hombleux près de Bacquencourt, etc. ; — le château de Villette est entouré d'eau et a double pont-levis ; l'armée ennemie a passé près de Villette sans l'endommager. Le seigneui a empêché les gens de guerre d'y loger et les garnisons de Ham d'y venir fourrager ; il avoit obtenu un garde du maréchal de Turenne pour conserver le château, etc. » Sentences rendues par le lieutenant général au bailliage de Chauny : condamnant Jehan Le Maire, laboureur, à payer à Mathieu Précelle, président à l'Élection de Noyon, et bailli de la ville de Ham, la somme de 117 livres 10 sous ; — Nicolas Vasseur, à payer à François Hoberlique, docteur en médecine, le prix de 17 setiers de bled de l'année 1638, estimés chacun à 42 sous, et 33 setiers de bled de l'année 1639, estimés à 45 sous ; — accordant à Jehan Le Moisne, laboureur à Hombleux, une diminution sur les arrérages en Bled qu'il aurait dus à François de Broully, chevalier, seigneur de Quennezy. — Sentence rendue par François Beudin, lieutenant du bailli de la baronnie d'Esmery, condamnant Thiebault, Jean et Pierre Fanchon, frères, tous trois potiers de terre à Hallon, à payer à Simon Doufrère, notaire à Saint-Quentin, et auparavant fermier pour moitié de la terre d'Esmery, 348 livres 15 sous, pour solde de la somme de 813 livres qui lui était due, pour gros bois et bourrées, provenant des bois d'Esmery, vendus auxdits Fanchon. — Procès-verbal dressé par Loys Dubois, conseiller du Roi, faisant les fonctions de juge au bailliage de Chauny, à cause de la mort du lieutenant général, de la collation faite, à la requête des marguilliers de l'église paroissiale de Mondescourt, d'une copie à l'original d'un dénombrement de la seigneurie de Mondescourt, composé de 18 feuillets écrits sur parchemin, donné, le 15 août 1595, aux officiers du Roi, par Loys de Barbanson, seigneur de Canny, Mondescourt, etc.

75 feuillets, papier.

1B 684 1648-1653 1648-1653

Sentences rendues par le lieutenant général au bailliage de Chauny : ordonnant, à la requête de Jean de Mesgrigny, premier président au Parlement de Pro-, vence, marquis de Mesgrigny, vicomte de Troyes, baron d'Esmery, seigneur de Flavy-le-meldeux, à Reine Bonneterre, veuve de Nicolas Bocquet, élu à Noyon, de comparoir par-devant Martin Dehagues, procureur et notaire à Chauny, commissaire député pour la confection du papier terrier de la seigneurie dudit Flavy, pour faire la déclaration de tous les Biens qu'elle y possède ; — condamnant les héritiers de Jean Guilbert à payer les arrérages, à raison de 200 setiers de bled pour chaque année, dus en vertu du bail fait audit Guilbert, par Louis Presto, receveur de la seigneurie de Lannoy. — Arrêt du Parlement de Paris ordonnant aux fermiers et redevables de l'abbaye de Prémontré, de payer aux religieux de ladite abbaye, le tiers des arrérages échus avant le 12 août 1635, pour être employé à leur nourriture et à leur entretien ; « Et seront les deux autres tiers emploiés pour payer les arrérages des rentes et acquitter les charges du passé que doibt ladite abbaye.» — Procès-verbaux des enquêtes faites : sur la plainte de François de Broully, seigneur de Quennezy, etc., capitaine, lieutenant des gardes du duc d'EIboeuf, gouverneur de Picardie, au sujet du moulin de Pin (commune de Hombleux) incendié par des cavaliers du régiment du cardinal Mazarin, commandés par le marquis de Montchevreuil, capitaine dudit régiment ; — conclusions de Charles Guilbert, meunier, réclamant, en vertu de son droit d'arrière-bail, la jouissance du moulin de Pin, que ledit seigneur a fait rétablir ; — à la requête de Michel Le Quesne, réclamant, pour les années 1641 et 1642, une diminution de fermage des terres, sises au Mesnil-Saint-Vaneng, qu'il tient à

bail de René Chaperon, sieur de Morton : « Le village du Mesnil-Saint-Vaneng est exposé au passage des gens de guerre, à cause du pont d'Allemagne (commune d'Eppeville). En 1641 et 1642, les troupes de gens de guerre ont passé souvent par ce village, et y ont séjourné si souvent que les labours et les ensemencements n'ont pu être faits en temps et saisons ; et que durant lesdits passages, la cavallerie cheminoit à travers des terres empouillées en bled et avoine, et les autres (sic) ont fait manger par leurs chevaux ce qui avoit été engrangé, etc. » — Compte présenté à Philippes de Saint-Massens, président, lieutenant général au bailliage et prévôté de Chauny, par Nicolas Duchesne, avocat, et Pierre Pestel, procureur, au nom d'Anthoinette de Vrevin, veuve de Nicolas Bouzier, maître particulier des eaux et forêts de Chauny, Nicolas de Gonnellieu, sieur de Grinville, et Geneviefve Branche, son épouse, Annibal Poullet, sieur de Chevesne, et Françoise Branche, son épouse, Jehan Le Féron, procureur du Roi à Compiègne, et Anne Le Féron, veuve de Jehan de Lorial, sieur de Meaulx, sa soeur, tous héritiers de feu Jorain de Vrevin, lieutenant général audit bailliage, pour justifier leur requête contre Jehan de Pastour, sieur de Bacquencourt, fils et héritier de François de Pastour et d'Hélène de Pithon, sa femme.

1 pièce, parchemin ; 126 feuillets, papier.

1B 685 1653-1663 1653-1663

Sentence rendue par Gabriel Souaille, président, lieutenant général civil et criminel au bailliage de Chauny, condamnant François de Charmolue, écuyer, sieur de La Broye, et Marie Danzelle, son épouse, auparavant veuve de Jean de Pastour, seigneur de Bacquencourt, à payer à Charles Bidaut, écuyer, sieur de Gardinville, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, capitaine du château de Moyencourt, la somme de 318 livres 10 sous : « Et avant faire droit sur la demande incidente afin de radiation de la qualité d'écuyer prise par ledit Bidaut, avons les parties appointé à contredire, etc., pour leur être fait droit ainsy que de raison.» — Obligation par laquelle Pierre Marotine et Médard Breton reconnaissent devoir, comme propriétaires de 10 setiers de terre et prés, sis près des pâturages d'Es-mery, à François de Haussy, prévôt civil et criminel à Noyon, Louis de Haussy, sieur de Beausin, procureur fiscal audit Noyon, et Jean de Haussy, sieur de Paully, un surcens de cent sous. — Information au sujet des désordres qui ont eu lieu à Ham, le 31 août 1655. — Enquête faite à la requête de Philippes de Pastour : « Charles de Barthellemy, sieur de Montigny en Arrouaise, a dit bien connoître les parties desquelles il est parent, et avoir souvent hanté en la maison de défunt François de Pastour, seigneur de Bacquencourt... sçait que ledit seigneur, environ la moisson de l'année 1636, fut contraint de sortir de Bohain, dont il étoit gouverneur, pour se retirer à Bacquencourt, et de là à Servais, avec sa femme, quatre enfants, la demoiselle de Pithon, sa belle- nère, ses valets et servantes ; et moururent audit Servais : ledit sieur de Bacquencourt, sa femme, deux enfants et quelques valets, de la maladie contagieuse, au commencement le l'aoust, etc. »

79 feuillets, papier.

12B 7 1654-1657 1654-1657

1B 686 1663-1669 1663-1669

Information faite par le lieutenant général au bailliage de Chauny, au sujet des plaintes formées par Antoine Morel, bailli d'Esmery, contre Antoine Benoist, prévôt de la châtellenie de Ham, et Antoine Yvon, greffier du bailliage d'Esmery. — Requête de Magdeleine Jourdain, veuve de Simon Dubois, par laquelle elle expose que ne pouvant, à cause de sa pauvreté,

intenter contre Jean de Guingne, seigneur de Villette, une action en restitution d'un héritage, contenant 30 verges ou environ, elle réclame l'assistance du procureur du Roi, pour que ledit seigneur soit assigné, etc. — Mémoires sur cette question agitée par Jacques Souaille, contrôleur au domaine de Chauny, et Louis-François de La Marlière : Suivant la coutume de Chauny, les rentes non nanties sont-elles mobilières ou immobilières ? — Avertissement pour Jean de Guingne, seigneur de Villette, garand de Claude Tardieu, contre Marguerite de La Pierre, réclamant un héritage dont ledit seigneur est en possession, depuis 12 à 15 ans, en vertu de celte disposition de la coutume de Chauny : « Quand aucun décède sans aucun héritier qui lui veuille ou puisse succéder, le seigneur justicier du lieu, après l'an passé et s'il ne lui appert d'héritier qui vienne dedans iceluy temps, ledit sieur peut prendre et appliquer à soi les biens dudit défunt, etc. » — Déclarations des dépens obtenus : par Elisabeth de Lespinay, veuve de Jean de Bovelle, seigneur d'Eppeville, contre Jean Nonclercq, charpentier à Esmery ; — par Antoine Guillaume, marchand à Ham, contre Louis de Maloisel, sieur de Golancourt, et Marie de Gaucher, sa femme ; — par Claude Monsure, lieutenant de la justice de Villette, contre Jean de Guingne, seigneur dudit Villette ; — par Jean Gomare, charron, contre les religieux de Prémontré.

56 feuillets, papier.

1B 687 1670-1680 1670-1680

Sentences rendues par le lieutenant général au bailliage de Chauny : réduisant à 12 livres la somme à laquelle avait été taxé, au rôle de l'arrière-ban, Nicolas Bocquet, prieur de Saint-Nicolas-au-Bois et chanoine de Noyon, pour un fief de 16 setiers de terre, sis à Hombleux ; — accordant main levée à Pierre Pelleton, receveur de Tracy, de la saisie de ses ablais, faite au nom de Charlotte-Renée de Bussy d'Indeville, baronne d'Esmery, veuve de Jean, marquis de Mesgrighy ; — condamnant à cent sous d'amende les chapelains de la cathédrale de Noyon, pour avoir, malgré les défenses qui leur avaient été faites par le lieutenant général de Chauny, fait assigner par-devant le lieutenant civil de Noyon, Claude Compagnon, demeurant à Esmery ; village qui est de la juridiction de Chauny. — Opposition de Jacques de Langlois, chevalier, seigneur du Pré, et d'Anthoinette de Monceaux, son épouse, au commandement qui lui a été fait au nom de François Hébert, premier capitaine au régiment de Rambures, de payer les arrérages d'une rente de 111 livres deux sous deux deniers, attendu qu'ils ont déjà été payés, tant par lesdits opposants que par Isaac- Antoine de Langlois, seigneur de Brouchy, et Marguerite Foullet, son épouse, débiteurs pour moitié de cette rente. — Procès-verbal d'estimation, pour les années 1671 et 1672, de la dixme du vin de Salency, due à Louis Fouquet, évêque et comte d'Agde, abbé de l'abbaye de Notre-Dame de Ham. — Plans et procès-verbaux d'arpentage : de deux pièces de terre sises à Brouchy, près de la tour de Beaumont ; — des bois Mansette et Cordelle, sis à Esmery, appartenant, l'un, à Jean de Rune, seigneur d'Offoy, et l'autre, à Anne Pezin, veuve de Claude Cordelle, fermier de la cense de La Folie (commune d'Esmery).

114 pièces, papier ; 2 plans.

1B 688 1681-1692 1681-1692

Sentences rendues par le lieutenant général au bailliage de Chauny, déclarant : Estienne de Montguiot, écuyer, seigneur d'Urvilliers, héritier de damoi-selle Marguerite de Pastour, et Charles de Hénon, écuyer, seigneur de La Minoye, Annibal de Héricourt, sieur de Beaurepas, Catheraine de Héricourt, femme de François de Vuillebocq, sieur de Limay, déchus de

leur prétention à la succession de ladite damoiselle, faute de prouver par leur généalogie, qu'ils sont ses plus proches parents ; — l'instance formée par Estienne de Montguiot contre Louis de Charmolue, prêtre séculier, adjudicataire de la terre de Bacquencourt, reprise contre Claude Mennuy, dit de Charmolue, premier capitaine au régiment de Saint-Simon, légataire universel dudit Louis de Charmolue, son oncle ; — condamnant Charles de Langlois, seigneur de Brouchy, à garantir et faire valoir à Berthélemy Waubert, ancien maïeur de la ville de Ham, époux de feue Anne Guillaume, tuteur de ses enfants mineurs, et consorts, 11 setiers et un quartier de prés, dits les Célestins, sis à Brouchy, vendus par ledit sieur de Langlois à Antoine Guillaume, et depuis réclamés par les Célestins de Villeneuve lez Soissons. — Sentence rendue par le lieutenant particulier au bailliage de Soissons, condamnant Jean Tassart, fils de Magdeleine Guillaume, et consorts, à se désister de ces prés, au profit desdits Célestins, qui rendront aux sieur et damoiselle de Langlois de Brouchy, la somme de 350 livres, portée au contrat du 20 avril 1661, etc. — Enquête faite à la requête d'Anne Pezin, veuve de Claude Cordelle, au sujet d'une anticipation qu'elle aurait faite sur une pièce de terre appartenant à Hubert Thuillier, écuyer, seigneur d'Hauteville, l'un des gendarmes de la garde du Roi : « L'usage est sur les terroirs d'Esmery, le Mesnil-Saint- Vaneng et Pin, que les laboureurs et tenanciers des terres joignantes labourent et sèment lesdites terres à concurrence de la continence [sic] que chacun d'eux prétend lui appartenir ; et que si l'un prétend que l'autre ait entrepris sur sa pièce, par le labour ou jet de la semence, l'entreprise prétendue se répare à la moisson suivante, avec la corde, la fourche, ou par appas (espacement), faisant aussy quelquefois arpenter les pièces, etc. » — Plan et procès-verbal d'arpentage d'une propriété sise à Esmery, nommée l'héritage de Palmizeu. — Certificat délivré par le lieutenant général de Chauny, des criées faites par suite de saisie des biens de la succession de Médard de Haussy, avocat à Noyon, sis à Grécourt et à Esmery-Hallon, pour arrérages d'une rente de 50 livres, dus à Philippes de Saint-Massens, seigneur de Viéville, trésorier des finances à Soissons.

4 pièces, parchemin 148 pièces, papier ; 1 plan.

1B 689 1693-1701 1693-1701

Enquête faite par Florimond Souaille, seigneur de Tincourt, lieutenant général au bailliage de Chauny, à la requête de Hubert Fontaine, charron à Flavyle- meldeux, prétendant avoir gagné une tasse d'argent, au tir au fusil qui a eu lieu à Esmery, au mois de juillet 1700, le jour de la procession où l'on porte les reliques des Saints Mitrie, Octavie et Vaneng. — Requête présentée par Jean Tondu, avocat au Parlement de Paris, au sujet d'un surcens de 15 livres, dont il réclame le paiement et titre nouvel des héritiers de Thiebaut Havart, etc. — Partage fait entre le sieur Thuillier, seigneur de Hauteville, et ses enfants, le 11 février 1690. — Déclarations des dépens obtenus : par Théophile de La Marlière, chapelain de la chapelle de Saint Etienne, fondée dans l'église collégiale de Nesle, contre Claude Bourlon, brasseur à Esmery ; — par Joseph de Carvoi-sin, chevalier, seigneur de Buverchy, contre Charles du Roier, seigneur de Bournonville ; — par Pierre Muna et Marguerite Thuillier, sa femme, contre Pierre de Bossu, écuyer, seigneur de Berquigny, et Elisabeth Thuillier, sa femme.

2 pièces, parchemin ; 230 feuillets, papier.

12B 8 1693-1699 1693-1699

1B 690 1702-1705 1702-1705

Requête présentée au lieutenant général du bailliage de Chauny, par Jean de Pardieu, bourgeois de Paris, fondé des procurations de Louis Addée,

écuyer, seigneur du Petit-Val, Claude Serrière, seigneur du Péray, Jacques de Frescheville, Jean de La Coudre, sieur de Longchamp, Jean Arnault, sieur de Pallocquin, conseiller aux Conseils du Roi, adjudicataires de l'exploitation des bois, sis à Libermont, de l'Hôpital du Temple, dépendant de la commanderie d'Éterpigny, contre Michel Censier, marchand à Esmery : « Le sieur de Pardieu qui a esté retenu à Vincenne et à la Bastille, par les ordres du Roi, sur le fait de la Religion, pendant huict années et plus, après avoir esté amplement esclaircy de la solidité de l'Église romaine, dont il fait profession, en a esté renvoyé par les ordres de Sa Majesté, depuis quelques mois ; et son retour en cette province (de Picardie) pour vacquer à ses affaires, et principalement pour recevoir ce quy luy est deub, a estonné et surpris Censsier, qui croiroit (sic) que l'absence ou la mort du sieur de Pardieu luy serviroit de quittance totalle de la somme principalle et des intérests qu'il doit, etc. ; » — extraits mortuaires : de Claude de Serrière, seigneur du Péray ; — de Louis Addée, seigneur du Petit-Val. — Plan et procès-verbal d'arpentage d'un héritage sis à Golancourt, traversé par une allée d'ormes, conduisant au château d'Estienne Pelleton, seigneur dudit Golancourt. — Déclarations des dépens obtenus : par Alexandre Philippes, bourgeois de Ham, contre Hubert Thuillier, sieur de Hauteville ; — par Pierre Ponthieu, maître de l'hôtellerie de La Clef d'or, de la ville de Ham, contre Alexandre Delanchy, laboureur à Villettelez- Ham (commune de Muille).

3 pièces, parchemin ; 157 pièces, papier ; 1 plan.

12B 9 1704 1704

1B 691 1706-1712 1706-1712

Demande en garantie formée par Michel Censier, contre Pierre Hannicque, contrôleur au Grenier à sel de Roye, et prévôt de la maréchaussée au département dudit Roye, au sujet de 29 années d'arrérages d'un surcens d'un demi-setier de bled et d'un demi-setier d'avoine, dont le défendeur a fait cession au demandeur, moyennant la somme de 40 livres. — Déclaration des dépens obtenus par Pierre Cardon, maréchal, contre Antoine Bacquet, receveur de la terre et seigneurie de Grécourt. — Procès-verbal de la collation faite aux originaux, par-devant le lieutenant général au bailliage de Chauny, des copies de deux dénombrements de la seigneurie du Pré-lez-Brouchy : l'un, du 21 octobre 1477, donné par Anthoine de Fricourt, écuyer, seigneur de Contalmaison ; l'autre, du premier août 1567, par Jean de Langlois, écuyer, seigneur dudit Pré, etc.

1 pièce, parchemin ; 154 feuillets, papier.

12B 10 1707 -1712 1707-1712

1B 692 1713-1715 1713-1715

Sentence du bailli du marquisat de Nesle, condamnant Laurent Brancourt, berger à Hallon (commune d'Esmery), à délaisser, au profit de Martin Ruet, laboureur, la maison qu'il réclame, par droit de retrait lignager, moyennant le remboursement des deniers principaux, des frais et loyaux coûts. — Conclusions du procureur du Roi au bailliage de Chauny, dans la cause de Michel Le Quesne, laboureur, appelant d'une sentence rendue par le bailli du marquisat de Nesle et de la baronnie d'Esmery, contre Pierre Muna, maître chirurgien à Esmery, intimé : « Ledit intimé doit être déclaré non recevable en sa demande, etc. ; sauf à se pourvoir lui-même contre la sentence dont est appel, en ce qu'elle a liquidé les dépens à une somme exorbitante de 42 livres 12 sous ; pour répéter, des officiers dudit Nesle, ce qui se trouvera avoir été par eux mal pris et exigé, au-delà de ce qui est marqué par les règlements de la Cour ; protestant de joindre ma plainte, pour raison de ce, à celle que j'ai cydevant formée contre lesdits officiers,

pour pareilles exactions. » — Procès-verbal fait par le lieutenant général au Baillage de Chauny, à la requête de Philippes Aubé, seigneur de Braquemont, de la collation : d'un dénombrement du grand et du petit Buissancourt (commune de Parvillers) donné, le 10 mai 1605, par Jacques de Belloy, chevalier, seigneur de Belloy en Beauvaisis, d'Amy, de Hausset, gouverrneur des ville et château de Roye, et Françoise de Marigival, son épouse, dame de Roye-sur-Matz et de Salency, à Gabrielle de Laval, marquise de Nesle ; du contrat, passé le 26 juillet 1646, par lequel Charles de Belloy, grand sénéchal de Picardie, vend ces deux fiefs à Florent Aubé, seigneur de Braquemont, gouverneur de la ville de Montdidier ; d'un acte de foi et hommage rendus, le 10 novembre 1695, pour les mêmes fiefs, par Florent-Philippes Aubé, seigneur de Braquemont, fils aîné et seul héritier de Louis Aubé, au Marquis de Nesle. — Lettres de rescision obtenues par Claude, Antoine et Alexis Esgret, potiers de terre à Hallon, contre Pierre Esgret, leur frère, qui se prétendait propriétaire de tous les biens d'Anne Fanchon, leur mère, en vertu d'un contrat de vente. — Déclaration des dépens obtenus par Pierre Muna, chirurgien, et Marguerite Thuillier, sa femme, contre Antoine Bacquet, tuteur des enfants mineurs de Hubert Thuillier, seigneur de Hauteville, et de Charlotte Pécoul, sa femme.

1 pièce, parchemin ; 153 feuillets, papier.

12B 11 1714 1714

1B 693 1716-1728 1716-1728

Sentences rendues : par Jean-Fursy Letellier, bailli général du marquisat de Nesle, condamnant Estienne Regnier de Saint-Martin, fermier de la terre et seigneurie d'Esmery, et Marguerite Quentin de La Chaussée, sa femme, à payer à Adrien Trouvé, manouvrier, 14 setiers de bled, pour les dommages et intérêts résultant de l'inexécution de la convention verbale qu'ils avaient faite avec ledit Trouvé, de le prendre comme valet parcours durant la moisson de l'année 1719 ; — par François-Hyacinthe Louvart, Bailli de Buverchy, condamnant Claude Cordelle, sieur de Canny, laboureur, à 75 sous d'amende, pour contravention au règlement de police, du 7 novembre 1722, ordonnant à tous les habitants de Buverchy de travailler incessamment au rétablissement des rues. — Requête présentée au bailli de Chauny, par Estienne Regnier de Saint-Martin et sa femme, offrant de payer à Louis, marquis de Mailly et de Nesle, la somme de 11,418 livres 7 sous, pour arrérages du Bail de la terre d'Esmery, lorsque les obligations, clauses et conditions énoncées audit bail, fait par Jeanne de Monchy, aïeule dudit seigneur, auront été exécutées par lui : entre autres, de faire construire une maison, un colombier et une halle, de faire curer l'étang et la fausse rivière, etc. — Mémoire pour Valentin-Simon Meniolle de Misery, receveur des tailles en l'Élection de Noyon, et Marie-Louise Soucanye, son épouse, demandeurs, contre Alexandre Mahu, laboureur à Esmery, défendeur, au sujet d'une rente de 18 livres 15 sous tournois, constituée par Jacques Roguet, laboureur, au profit de noble homme Pierre Goyer, premier élu de l'Élection de Noyon. — Procès-verbal fait par Nicolas du Sautoy, chirurgien à Noyon, estimant à la somme de 50 livres, ce qui est dû à Claude Tupigny, chirurgien à Ham, par Antoine Desterpigny, laboureur à Hombleux, pour dix voyages, des opérations, des pansements, etc.— Marché fait entre les curé et marguilliers de l'église Saint-Jean-Baptiste de la ville de Saint-Quentin et Claude Esgret, potier de terre à Hallon, pour la livraison de 2,000 carreaux, pareils à ceux qu'il a livrés à l'abbaye d'Isle : les grands devront être Blancs, et les petits, noirs et bien plombés.

131 feuillets, papier.

12B 12 1716 -1722 1716-1722

1B 694 1729-1745 1729-1745

Sentence rendue par Jacques Lalaue, Bailli général du marquisat de Nesle, entérinant les lettres de rescision obtenues en chancellerie par Jean-Hubert Censier, demandeur, contre François Reuet, laboureur à Esmery, défendeur, et remettant les parties dans l'état où elles étaient avant le bail fait, le 7 mars 1727, au défendeur, par Charles-François-Thuillier, tuteur du demandeur. — Procès-verbal fait par François de Lescluze, chirurgien à Chauny, et Jean Lescertisseur, le jeune, chirurgien à Noyon, par lequel ils estiment à la somme de 135 livres, ce qui est dû à Jean-Baptiste Josselin, chirurgien à Ham, par Antoine Remy, fermier de la ferme de Bonneuil, pour soixante-dixsept voyages, des opérations, pansements et médicaments. — Rapport de Charles Legrand et d'Antoine Vilain, experts nommés par le conseiller du Roi au bailliage de Chauny, faisant fonctions de commissaire enquêteur et examinateur audit bailliage, pour procéder à la division en lots, du grand étang de Ramecourt (commune d'Ercheux), tenant, du septentrion, à la chaussée de La Mothe, où était bâti le château de Ramecourt, etc. — Déclaration des dépens obtenus par Philippe Aubrelique de La Motte, écuyer, valet de garderobe du Roi, et Louis-Antoine Aubrelique, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, contre François Mouton, laboureur à Buverchy, et Elisabeth d'Hilly, sa femme.

1 pièce, parchemin ; 209 feuillets, papier.

1B 695 1748-1767 1748-1767

Sentences rendues par Pierre-Edme Moreau, écuyer ; seigneur de Chevremont, lieutenant général au bailliage de Chauny : fixant la redevance en grains due par Jean-François-Félix Thévenard, laboureur à Brouchy, et Marie-Anne Vasseur, sa femme, à damoiselle Antoinette Philippe, à raison de 48 sous 8 deniers le setier, deux tiers froment et un tiers seigle, pour l'année 1746, et de 3 livres 9 sous 9 deniers, pour l'année 1748 ; — ordonnant, sur la réquisition du procureur du Roi, qui a remontré que l'universalité du village de Beaumont-en-Beine était incontestablement dans le ressort du bailliage de Chauny, à Pierre- Antoine de Hem, notaire à Ham, de justifier le droit qu'il aurait eu de dresser audit Beaumont, dans une maison nommée la maison Bertrand, le contrat d'une rente viagère de 150 livres, constituée par Elisabeth-Charlotte Le Bel de Valgenceuse, veuve de Nicolas-François Baudran, chevalier, seigneur de La Combe, au profit de damoiselle Bonne-Catherine Durant. — Mémoire de ce qui est réclamé de Hubert Thuillier, sieur d'Hauteville, par Mathieu de Hem, notaire à Ham, et Marie-Anne Le Flameng, sa femme, qui ont eu en pension, chez eux, la fille mineure dudit sieur d'Hauteville et de Charlotte Pécoule de Montoy, sa femme : « Lesdits sieur et dame d'Hauteville ayant fait connoître à ladite demoiselle Flameng, qu'ils souhaitoient faire apprendre à leur fille à faire la révérence et saluer, par un maître à danser quy étoit lors à Ham, elle en a pris le soing et donné au maître vingt-sept sols, etc. »

104 feuillets, papier.

1B 696 1770-1775 1770-1775

Sentences rendues par le lieutenant général au bailliage de Chauny : confirmant une sentence de la justice du Mesnil-Saint-Vaneng rendue au profit de Charles-François, comte d'Hervilly-Canisy, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, contre Jean Censier, laboureur à Esmery ; — déclarant résolu le bail de la terre et seigneurie de Lannoy (commune d'Ercheux) fait par Joseph-Adrien Binet, écuyer, seigneur de Moyencourt, Lannoy et Ramecourt, à Charles Duquesnel et à Marie-Françoise Ancelle, sa femme ; — condamnant : Marie-Reine Remy, veuve de Louis Helle, à faire ratifier

par ses enfants, devenus majeurs, au profit de Jeanne-Elisabeth Meniolle, veuve de Jean Dey d'Espinay, chevalier, seigneur du Sart, et de leurs enfants, deux rentes constituées par ladite Remy, — Christophe Waubert, à payer à Jean-Claude Gaulliart, substitut du procureur du Roi au Châtelet de Paris, deux années d'arrérages de la redevance de 12 setiers de bled et un chapon, pour jouissance par tacite réconduction d'un marché de terres ; — Pierre Mallend, à payer à Nicolas Guenin, sieur de Ramecourt, ancien receveur général des aides, à cause de son fief de La Motte de Ramecourt, les lods et ventes de l'acquisition que ledit Mallend a faite d'une maison sise à Ercheux, vers Ramecourt, etc. ; — les enfants de Jean-Hubert Censier, à payer au comte d'Hervilly-Canisy, le terrage seigneurial de 5 quartiers de terre, sis au Mesnil-Saint-Vaneng, à raison de 16 gerbes du cent.

78 feuillets, papier.

12B 13 — 1771 — 1771

1B 697 — 1776-1789 — 1776-1789

Sentences rendues par Charles-François Demory-Desgravières, lieutenant général au bailliage de Chauny, condamnant : Claude Caron, dit Le Clerc, tuilier à Hallon, à payer à Louis-Joseph de Mailly, marquis de Nesle, Baron d'Esmery-Hallon, 29 années d'arrérages, à raison de trois setiers et demi d'avoine et un denier d'argent chacune, d'une censive due sur un héritage sis à Hallon ; — François Égret, laboureur à Esmery, à payer à Éloy Fouquier, seigneur d'Hérouval, la somme de 36 livres ; — Joseph Lagleine, à payer à Augustin Thorillon, avocat à Laon, et à la dame Mauroy, son épouse, la somme de 55, livres 8 sous ; — Jean- Estienne Breton, marchand de tuiles à Hallon, à payer à François-de-Paule-Barthélemy-Jean Dehaussy, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, les arrérages d'un terrage de terres sises à Esmery, dû audit sieur Dehaussy, à raison de 16 gerbes du cent ; — entérinant les lettres de rescision obtenues en chancellerie par Jean-Claude Descar-sin, ancien notaire à Chauny, et condamnant Martin Thé-venart, curé de la paroisse de Brouchy, et Pierre Thévenart, à se désister, au profit dudit Descarsin, du fief de Tincourt, qui leur avait été donné à bail à cens ; bail qui peut être regardé comme équivalent à une vente ; — faisant délivrance, du consentement des héritiers, à Jean-Baptiste Hébert, seigneur de Fins, maître particulier des eaux et forêts de Chauny, et à Marie-Magdeleine-Constance Garde de Muret, son épouse, du legs universel que leur a fait, par son testament, Marie- Marguerite Gallois, veuve de Jean Dournel, conseiller au Bailliage de Péronne ; — accordant main levée à Marie Castel, veuve de Pierre Plessier, de l'opposition formée entre les mains du sieur Gruet, seigneur de Bac-quencourt, par Jean-Pierre-Esprit-Laurent Barbier et Marie-Anne- Angélique-Pélagie Plessier, sa femme ; — ordonnant à Jean- François Lévêque, ancien receveur de la baronnie d'Esmery, de donner à Louis Havart de Popincourt, officier au régiment Royal-infanterie, l'état des fermages que ledit Lévêque a perçus du fief de Landevoisin, dont le sieur Havart a été envoyé en possession, par arrêt de la Cour, en date du 31 août 1780, etc.

66 pièces, papier ; 1 plan.

12B 14 — 1776-1780 — 1776-1780

Varia

1B 698 — Enquête, conclusions du procureur du roi ; procès-verbaux ; plaintes, etc. — 1625-1789

Enquête faite par Louis-Momble-François Flamand, lieutenant général au bailliage de Chauny, au sujet des anticipations sur la pâture d'Esmery, nommée les Grands-Riez, reprochées par les syndic et habitants d'Esmery-

Hallon à Pierre Patte, meunier du moulin de l'Hôpital du Temple, à Libermont. — Conclusions du procureur du Roi dans la cause de Claude-Modeste Le Brethon, chapelain de la chapelle de Sainte-Marguerite, fondée au château de Bacquencourt, demandeur, et Benjamin-Armand Vignier, pourvu de la même chapelle, défendeur. — Quittance donnée par Pierre Nicques à François de Pastour, sieur de Servais., curateur de damoiselle Isabelle du Vaulx, dame de Bacquencourt, de la somme de 496 livres tournois, pour le creusenent d'un fossé, de 620 toises, autour du château de Bacquencourt. — Procès-verbaux : de la visite faite par experts, du château de Bacquencourt, brûlé par les ennemis, à la réserve du corps de logis ; — de l'adjudication des réparations à faire audit château. — Minute de l'affiche annonçant la vente, faite à la requête de Charlotte Martine, veuve d'Antoine de Fourcroy, avocat en Parlement, de la seigneurie de Bacquencourt et des trois quarts de la seigneurie de Bray-Saint-Christophe. — Plaintes et doléances des habitants de Bacquencourt, réunis, pour les impositions, à la paroisse de Hombleux : « Le dessèchement des marais qui avoisinent Hombleux et Bacquencourt peut s'opérer à peu de frais, en donnant un libre cours à l'eau, par la suppression de la chaussée et du moulin de Rouy-lepetit, etc. »

58 feuillets, papier.

12B 15 — Enquêtes. — 1643-1692

12B 16 — Conclusions du procureur du roi. — 1629-1716

1B 699 — Arrêts du Parlement de Paris ; arrière-ban ; conclusions du procureur du roi ; déclarations de grains ; plaintes, etc. — 1669-1789

Arrêts du Parlement de Paris : portant règlement pour l'élection des maïeurs et des échevins de Roye ; — ordonnant, à la requête du syndic de cette ville, que l'élection des maïeur et échevins, pour l'année 1678, aura lieu en la manière accoutumée ; mais que le sieur Gabriel Coignet, lieutenant au bailliage de Roye, qui a fait des brigues pour se faire nommer, ne pourra être élu, etc.— Significations faites à Germain de Villeronde, prieur et curé de Saint-Martin de Ham, à Jean de Bornoville, curé de Brouchy, au sieur Qandru, curé d'Eaucourt, à Louis Esmeril, curé d'Ollezy, pour être publié aux prônes de leurs paroisses, du jugement du lieutenant général au bailliage de Chauny, pour le fait des fiefs et terres inféodées concernant l'arrière-ban. — Conclusions du procureur du Roi au bailliage de Chauny par lesquelles il requiert que les abbé et religieux de Prémontré, propriétaires des deux tiers des grosses dîmes de la paroisse de Brouchy, soient condamnés à payer à la fabrique de cette paroisse, les deux tiers de la prestation ordinaire due à son église ; à lui fournir les livres, ornements et toutes les choses nécessaires à la célébration du service divin, etc. — Déclarations faites par les habitants de Brouchy, des grains qu'ils ont en leur possession. — Plaintes et doléances de Jean-Antoine Le Clercq, écuyer, ancien contrôleur ordinaire des guerres, seigneur de Lannoy (commune d'Ercheux) : « Lannoy possède des eaux, et des prairies qui sont submergées, parce que ses, voisins audessous n'entretiennent point les écoulements des eaux, ni ne nettoyent en aucun tems les ruisseaux. Toutes ces négligences sont cause que l'air de ce canton est malsain et même infect ; ce qui occasionne des maladies et des fièvres très fréquentes, etc. »

29 feuillets, papier.

1B 700 — Réparations à l'église de Brouchy ; Verbaux ; Legs à l'église d'Esmery ; Plaintes ; etc. — 1643-1789

Requête présentée au lieutenant général du bailliage de Chauny, par Alexandre de Carvoisin, seigneur de Salency et de Buverchy, tant en son nom que pour tous les habitants de Buverchy, pour qu'il leur soit permis

d'emprunter une somme de 600 livres, à constitution de rente, qui serait employée au paiement des réparations de leur église ; — procès-verbal rédigé par les experts chargés de la visite de cette église ; — autorisation. — Rapport des experts nommés pour faire la visite du presbytère d'Esmery. — Procès-verbal fait à la requête de Jehan de Mesgrigny, Baron de Vandoeuvres, et Huberte-Renée de Bussy, son épouse, et des tuteurs honoraire et onéraire de damoiselle Marguerite de Bussy, fille de Claude-Anthoine de Bussy, marquis d'Inteville, de l'estimation des biens et revenus de la terre et seigneurie d'Esmery ; ladite estimation montant, déduction faite de 2,340 livres pour une redevance de 3 muids 2 setiers de bled, due tant au Chapitre qu'à l'Aumône de Noyon, à la somme de 97,814 livres 5 sous tournois. — Testament de Marie-Charlotte Thuillier d'Hauteville, veuve de Jean Censier, laboureur, par lequel elle lègue à l'église d'Esmery, sa paroisse, un setier de pré ; aux pauvres veuves et aux orphelins de ladite paroisse, 4 setiers de bled, à percevoir chaque année sur les terres appartenant à la testatrice, etc. ; — requête des curé et marguilliers de cette église, pour obtenir du lieutenant général au bailliage de Chauny, la délivrance de ces legs, qui leur est refusée par Charles-François Thuillier, sieur d'Hauteville, tuteur de Jean Censier, fils mineur de Jean Censier et de la testatrice. — Plaintes et doléances des habitants d'Esmery-Hallon : « Ne seroit-il pas possible d'employer, pendant un certain nombre d'années, le montant de la somme que nous donnons annuellement pour l'entretien des grandes routes, au rétablissement des rues de ce village ? etc. »

25 feuillets, papier.

1B 701 — Sentences ; Enquêtes ; Procès-verbaux ; arrière-ban. — 1620-1779

Sentences rendues par le lieutenant général au bailliage de Chauny, condamnant : Jean Cordelle, receveur de la seigneurie de Villette, à payer à Pierre Durieux, religieux de l'ordre de Prémontré et curé de l'église Saint-Pierre de Ham, douze années d'arrérages de deux rentes, l'une de 1 livre et l'autre de 16 sous tournois, etc. ; — François Monfourny, ancien laboureur, comme propriétaire de 7 setiers et demi de terre, hypothéqués à la garantie d'une rente de 50 livres, constituée au profit de l'Hôtel-Dieu de Ham, à payer les arrérages et le cours de cette rente. — Enquête au sujet de deux setiers de terre, sis à Hallon, réclamés par les curé et marguilliers de l'église Saint-Martin d'Esmery. — Procès-verbal rédigé par Michel Caron et Nicolas Carlier, maîtres peintres, de la visite des réparations faites dans l'église d'Esmery : « Nous avons veu et visité le tableau où est empraint la Nativité Nostre-Seigneur, lequel nous jugeons n'estre bon ni recepvable, au sujet que la toile n'est bien préparée, et la bordure dudit tableau estant bien brésiliée, n'y ayant azure aucune sur le Bois dudit tableau ; estant en cela la faulte et impéricie du peintre, etc. » — Requête d'Alexandre Lefebvre, maïeur de Ham, pour être exempté de la taxe de l'arrière-ban, son fils, Waneng Lefebvre, étant au service, dans le second bataillon de Normandie.

5 pièces, parchemin ; 95 feuillets, papier.

1B 702 — Opposition à saisie ; verbaux ; significations ; donation, etc. — 1622-1754

Opposition formée par Jehan Tourbier à la saisie de ses biens, faite à la requête des marguilliers de l'église de Hombleux : « Depuis l'édit du Roi par lequel il est permis aux parties de faire exécuter leurs debteurs, sur la levée de leurs contrats et obligations en bonne forme, sans être astreints à lever commission, il y a eu règlement particulier pour le bailliage de Chauny, qu'à l'advenir se leveroit commission sur les contraetz et obligations ; » ce qui est contesté par les marguilliers. — Plan et procèsverbal d'arpentage d'une pièce de terre de 55 verges, appartenant à la fabrique de l'église de Hombleux. — Procès-verbaux : des réparations à faire à l'église de Muille-

Villette ; — de l'estimation, montant à 150 livres 18 sous 3 deniers, des revenus appartenant à la cure de ladite église. — Significations faites à Nicolas Graire, curé de Hombleux et de Quennezy, à Sébastien du Lary, curé de Buverchy, à Michel Leblanc, curé de Nesle, à Alexandre Brouard, curé d'Ercheux, à Nicolas Le Vert, curé de Fréniches, à Louis Cabaille, curé de Beaulieu, à Jean Macquelot, curé de Candor, à André Poulain, curé d'Itres, pour être publié aux prônes de leurs paroisses, du jugement rendu, le 2 juin 1689, par le lieutenant général au bailliage de Chauny, pour le fait des fiefs et terres inféodées concernant l'arrière-ban. — Donation faite par Nicolas Graire, curé de la paroisse de Hombleux, et demoiselle Jacqueline Graire, sa soeur, aux pauvres de cette paroisse, des deux tiers de la moitié de la seigneurie de Pin (commune de Hombleux) qu'ils ont acquis de Philippe de Lafond, chevalier, seigneur de Hardecourt : « Pour le revenu être employé à la nourriture, subsistance et plus pressantes nécessités de ces pauvres, à la réserve du tiers au total desdits deux tiers, que lesdits sieur et demoiselle entendent estre le revenu employé à faire apprendre mestier à un desdits pauvres, garçon, pour une année, et l'année suivante, à une pauvre fille, etc. »

25 pièces, papier ; 1 plan.

1B 703 **Ban et arrière-ban ; Enquêtes ; Procuration ; jugement de la chambre de la réformation des hôpitaux.** 1648-1780

Requêtes présentées au lieutenant général du bailliage de Chauny : par les maïeur, échevins, Bourgeois et habitants de Péronne, pour être exemptés des taxes et' de toutes contributions au ban et arrière-ban, pour les fiefs qu'ils possèdent dans l'étendue de la juridiction dudit bailliage ; — lettres patentes de François Ier exemptant les bourgeois et habitants de la ville de Péronne des Bans et arrière-bans, etc. : « Savoir faisons que nous inclinant libérament à la supplication et requête desdits habitans et supplians, à plein informé du bon et loyal debvoir qu'ils ont fait à la répulsion et victoire qu'à l'aide de Dieu nous avons eu de l'Empereur, ennemy de nous et nostre couronne de France, et de ses forces, et des pertes, dommages et intérêts qu'ils ont portez et soustenus au moyen du siège de leur ville, avons iceux habitans et supplians et les demourans en ladite ville, affranchis et exemptez du fait et contribution de nos tailles, etc. ; avons auxdits supplians. permis et octroyé qu'ils et leurs successeurs, présens et advenir, puissent porter sur eux, chacun en sa faculté, en lieu insigne où bon leur semblera, pour devise, un P couronné, etc. ; » — arrêt du Conseil d'État confirmant l'exemption accordée aux habitants roturiers de la ville de Péronne, des droits de francs-fiefs et de la contribution au ban et arrièreban, pour tous leurs fiefs, seigneuries et autres biens nobles et féodaux, de quelques mouvances qu'ils puissent être, et en quelques lieux du royaume qu'ils soient situés, moyennant le paiement à faire au trésor royal d'une somme de 5,000 livres et des deux sous pour livre ; — par les curé et marguilliers de l'église Saint-Pierre de Ville, pour qu'il soit fait une information, au sujet de l'incendie qui a con-sumé, dans la nuit du 29 mai 1681, plusieurs maisons de ce village et le presbytère, où étaient tous les titres des biens et revenus de la cure et de l'église. — Opposition formée par Anthoine Frahier, avocat en Parlement, mari et bail de damoiselle du Crocq, à la taxe qui lui est imposée au rôle du ban et de l'arrière-ban, pour un fief sis à Brouchy et Golancourt ; — certificat des maïeur et échevins de Péronne attestant que l'opposant est habitant de cette ville. — Procès-verbal de l'estimation, faite par experts, des matériaux du théâtre à fleurs du château de Nesle. — Procès-verbaux des enquêtes faites à la requête : des habitants de Voyennes et de Courtemanche, prétendant, contre Jean de Rune, chevalier, seigneur d'Offoy, être en possession du droit d'envoyer paître leurs bestiaux et de

couper de l'herbe, dans un marais de 100 journaux, sis entre les villages d'Offoy et de Voyennes ; — des religieux de l'abbaye de Notre-Dame de Saint-Éloy-Fontaine, au sujet d'une anticipation sur une pièce de terre, sise à Chauny, qu'ils reprochent à Ambroise Ponthieu, propriétaire de la seigneurie de Villette ; — desdits religieux, seigneurs en partie de Jussy, réclamant d'Arthus de Croix, procureur du Roi à Ham, de Marie Cordelle, veuve de Gamaliel Dehaut, et consorts des redevances dues aux demandeurs, à cause de ladite seigneurie. — Procuration donnée par le P. François Janson, procureur du couvent de Picpus, près de Paris, à François Roger, notaire et procureur à Chauny, pour faire, au greffe du bailliage de cette ville, la soumission ordonnée par la sentence qui condamne Claude Menuy de Charmolue, seigneur de Bacquencourt, à passer, au profit dudit couvent, titre nouvel d'une rente de 230 livres, constituée par Louis de Charmolue, prêtre, seigneur de Bacquencourt. — Jugement de la Chambre nommée par le Roi pour la réformation des hôpi - taux et maladreries de France, maintenant René de Mailly, marquis de Nesle, et Magdeleine de Laval, sa femme, dans les droits qui leur appartiennent comme fondateurs et collateurs de la maladrerie et de la chapelle de Froidmont (commune de Nesle).

29 feuillets, papier.

12B 17 — Ban et arrière-ban. — 1689-1693

1B 704 — Sentences ; déclarations des dépens. — 1627-1775

Sentences rendues par le lieutenant général au bailliage de Chauny, condamnant : Pierre-Antoine Labbé, laboureur à Senicourt (commune de Chauny), à payer à Jean-Claude Gaulliart, substitut du procureur du Roi au Châtelet de Paris, le fermage d'un marché de terres, dont ledit Labbé a eu la jouissance par tacite réconduction ; — Claude Glaux, laboureur à Caillioue l, à payer à Claude- Emmanuel Forestier, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, lieutenant colonel d'artillerie, Jean-Charles-François de La Bretesche, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, époux de Marie-Anne-Charlotte de Laguer du Lys de Charluze, et consorts, les arrérages d'une redevance en grains ; — Jean- Baptiste-Claude Le Couvreur, écuyer, à payer solidairement avec Elisabeth-Charlotte Eudel, veuve de Mathias-Barthélemy de Haussy, seigneur de Robécourt, François-de-Paul-Barthélemy-Jean de Haussy, avocat du Roi, à Péronne, et Fursy-Gabriel de Haussy de Robécourt, docteur en médecine, à Louis-Amable Quequet, chirurgien à Noyon, une rente de 20 livres ; — enjoignant à Louis Billiard, prêtre commis à la desserte de l'église succursale de Canizy (paroisse de Hombleux) de veiller à ce que les registres de ladite église soient déposés, chaque année, au greffe du Bailliage. — Déclarations des dépens obtenus : par Pasquier Merlier, contre Philippes du Rozel, fermier de la cense de l'Hôpital, à Libermont ; — par Antoine Le Borgne, laboureur au Calvaire (commune de Hombleux), contre Claude-Charles-François Thuillier d'Hauteville, laboureur à Saint-Sulpice. ; — par Anthoine Guillaume, maïeur de la ville de Ham, contre Charles Le Febvre, laboureur à Esmery ; — par Louis de Fransures, seigneur d'Ognolles, contre Charles Soucanie, avocat à Roye.

31 feuillets, papier.

1B 705 — Sentences ; bail judiciaire ; affiches ; saisie ; compte, etc. — 1629-1769

Sentences rendues par le lieutenant général au bailliage de Chauny, condamnant : Marie Castel, veuve de Pierre Plessier, à payer à Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, 14 setiers de bled, au plus haut prix qu'il a valu en 1766, faute par elle d'avoir livré en nature le bled qu'elle devait pour fermage d'un marché de terres ; — Claude Tétart, bourgeois de

Chauny, à payer à André-Valentin Bibaut d'Amancourt, ancien garde du corps du Roi, dix années d'arrérages d'un surcens foncier, etc. — Bail judiciaire de la seigneurie de Bacquencourt : « 10 setiers de terre, sis à Bacquencourt, tenant d'un boult au chemin de Rouy qui conduit au tombeau Roboan, etc. » — Procès-verbaux de la publication faite à l'audience du bailliage de Chauny, des affiches annonçant : la vente décrétée, à la requête de François Piesse, seigneur de Framicourt, trésorier de France en la Généralité d'Amiens, de la terre de Pin (commune de Hombleux), consistant en trois fiefs tenus des seigneuries de Pithon, de Quivières et de Tin--court ; — la vente par décret de la terre et seigneurie de Bacquencourt et de ses dépendances, consistant en neuf fiefs tenus du marquisat de Nesle, un autre de la seigneurie de Moyencourt, et un autre nommé le fief de La Haulte-Borne, de la seigneurie d'Esmery ; des trois quarts de la seigneurie de Bray-Saint-Christophe, l'autre quart appartenant à Charles Carbon, laboureur à Tugny. — Saisie faite à la requête de Valentin-Simon Meniolle de Misery, receveur des tailles à Noyon, et Marie-Louise Soucanie, sa femme, pour arrérages d'une rente de 18 livres 15 sous, constituée au profit de Pierre Goyer, premier élu en l'Élection de Noyon, aïeul de ladite dame Meniolle. — Adjudication par décret d'une maison, sise à Esmery, appartenant à Médard Berton, saisie à la requête d'Eutrope Tassart, marchand à Saint- Quentin, et d'Anthoinette Tarratte, sa femme. — Compte, rendu par-devant le lieutenant général au bailliage de Chauny, par François de Charmolue, seigneur de La Broye, et Marie Danzelle, sa femme, et auparavant veuve de Jean de Pastour, seigneur de Bacquencourt, Bray-Saint-Christophe et Servais en partie, tuteur et tutrice de damoiselle Marguerite de Pastour, fille mineure du sieur de Bacquencourt, de la recette et de la dépense qu'ils ont faites pour ladite mineure : « La maison dudict Bacquencourt auroit esté infailliblement bruslée et pillée, aussy bien qu'a, esté la grange du château de Lannois, par les courses et partis des soldats du général Herlac, s'ils n'en eussent estez empeschez par trente soldats et officiers que lesdits rendans y auroient tenus à cet effect, à grands frais, etc. ; pour l'année 1650, l'armée du général Roze seroit venue camper à Hombleux, paroisse dudit Bacquencourt, et gasté tous les ablais, etc. ; en l'année 1651, l'armée du sieur Vidame estant, au mois de juillet, campée à Rouy proche ledit Bacquencourt, auroit gasté et fouragé la meilleure partie des ablaids quy estoient prestz à couper, pris, pillé et en levé le troupeau composé de plus de 300 bestes blanches ; et au mois de novembre, le prince de Ligne, conduisant l'armée ennemie, seroit venu camper à Saint-Simon, d'où aurait esté destachez 1200 chevaux et 400 hommes de pied, quy auroient faict de grandes courses au-delà du pont d'Allemagne, forcé la maison dudict Bacquencourt, pris, pillé et emmené 11 chevaux, 15 vaches, etc. »

30 feuillets, papier.

1B 706 Sentences ; conclusions du procureur du roi ; baux ; reliefs ; informations. 1660-1774

Sentence rendue par François Le Picard, marquis de Résigny, maître de camp d'un régiment de cavalerie, gouverneur et bailli de Chauny, condamnant Hubert Thuillier, sieur de Hauteville, brigadier des gendarmes du Roi, à payer à Alexandre et à damoiselle Louise Philippes, enfants et héritiers d'Alexandre Philippes et de Louise Thirou, receveurs de l'abbaye de Notre-Dame de Ham, les arrérages d'un cens de 7 deniers parisis, deux chapons et deux fouaches, pour trois mencauds d'héritages adjugés au profit dudit sieur de Hauteville, le 12 avril 1666. — Conclusions du procureur du Roi au bailliage de Chauny, requérant qu'avant faire droit aux religieux de Notre-Dame de Ham, demandeurs, Michel Gaudet et Anne

Malézieux, sa femme, défendeurs, il soit ordonné aux demandeurs de produire les titres justificatifs de leur prétendue seigneurie du Mesnil-Saint-Vaneng ; de prouver que les terres dont il s'agit au procès sont mouvantes de cette seigneurie, et sujettes au droit qu'ils appellent droit de tenance, dû pour chaque mutation, etc. : — bail, à titre de rente viagère, accordé, le 8 février 1538, par lesdits religieux, à Pierre Bonnet, de trois setiers de terre, sis à Hallon, moyennant la redevance de 20 sous tournois, 3 chapons, etc. ; — relief fait, le 19 septembre 1569, par Simon Revet, laboureur, d'une maison sise à Hallon, redevable envers l'abbaye de Ham, de 4 sous parisis et un chapon de cens ; — reconnaissance donnée par Michel Fanchon, comme propriétaire de deux héritages sis à Hallon, du cens foncier dû à ladite abbaye : pour le premier, 5 sous 3 deniers et 2 chapons vifs et emplumés, et pour le second, 5 sous 2 deniers et un chapon aussi vif et emplumé, etc. — Information de commodo et incommodo, faite par Charles-françois Demory Desgravières, lieutenant général au Bailliage de Chauny, au sujet de l'union à la justice de l'abbaye de Ham, des justices des fiefs de Sorigny et Caudemanche, de Sancourt, de Pithon, d'Aubigny-aux-Quesnes, de Villers-Saint-Christophe en partie, d'Hérouel, de Forest, de Douilly, Clastres, Douchy, Fleuquières en partie, Sautin et Fléchin en partie, d'Ugny-L'Équipée, de Flez et Douvieux, d'Eaucourt en partie, de Flavy-le-Martel en partie, du Mesnil-Saint-Vaneng et de Collezy.

3 pièces, parchemin ; 136 feuillets, papier.

1B 707 Appositions et mains levées de scellés ; transaction ; échange. 1676-1723

Arrêt du Parlement de Paris au sujet des scellés apposés successivement dans une maison du faubourg de Noyon de la ville de Ham, par les baillis de Ham, de Muille et par le lieutenant général au bailliage de Chauny ; — lettre anonyme adressée au lieutenant général, à Chauny : « Madame (de L'Espinai d'Eppeville) vous dira qu'el est seigneur de Muille, et je dy que non, car le téroir de Muille contien plus de sincq cens setiers de ters ; elle n'est que seigneur du fiet de Berne seulement (contenant 15 à 16 setier de ters, tout contre l'église), et de l'église, etc. » .— Appositions de scellés- : au château de Buverchy, après le décès de Marie de Maloizel, épouse d'Alexandre de Carvoisin, seigneur de Salency, etc. ; — au même château, après le décès de Joseph de Carvoisin, mari de Charlotte de Blottefière ; — au château de Bacquencourt, après le décès de Louis de Charmolue, prêtre, seigneur dudit Bacquencourt ; — à la cense de La Folie, paroisse d'Esmery, après le décès de Charles Cordelle, écuyer, garde du corps du Roi ; — au presbytère de Hombleux, après le décès de Nicolas Grelle, curé dudit lieu ; — au presbytère de la paroisse d'Esmery, après le décès de Philippes Lebeau, curé de cette paroisse. — Ordonnance du lieutenant général au bailliage de Chauny, accordant à Jacques de Langlois, capitaine au régiment de Poitou, et consorts, main levée des scellés apposés au château de Brouchy, après le décès de Charles de Langlois, garde du corps du Roi, tué à la bataille qui a eu lieu en Flandre (à Nerwinde), le 29 juillet 1693. — Transaction faite entra Nicolas Boucher, religieux de Prémontré, curé d'Eppeville, et Jean de Guingne, seigneur de Villette, au sujet des arrérages de 15 setiers de bled réclamés par ledit curé, sur les grosses dîmes de Villette, dont ce seigneur avait la jouissance. — Échange de la seigneurie de Villette, appartenant à Jean Le Borgne, comte de Berneuil, seigneur de Montmartin et de Libermont, contre une rente de 2,000 livres tournois, constituée au profit de Claude de Guingne, seigneur de Campaigne, Chevilly et du Buha, par Anthoine d'Estourmel, seigneur de Frétoy, premier écuyer de la duchesse d'Orléans.

1 pièce, parchemin ; 44 feuillets, papier.

1B 708 Dénombrements ; procurations ; testaments. 1484-1758

Conclusions du procureur du Roi au Bailliage de Chauny, requérant que le dénombrement des fiefs de Cocquerel et du Mesnil-Saint-Vaneng, présenté par Michel de Broully, seigneur de Quennezy, soit réformé suivant le dénombrement donné par Anthoine de Lenoncourt, précédent seigneur desdits fiefs. — Dénombrements donnés par Thiebault Le Borgne, le jeune, écuyer, seigneur de Villette-lez-Ham, fils de Jehan Le Borgne, à Jehanne de, Baingquethum, comtesse de Joigny, dame de Chastillon et d'Esmery, d'un fief, sis à Villette, tenu de la seigneurie d'Esmery, consistant en droits de garbage, etc. ; — du même fief, par Jean Le Borgne, seigneur de Villette, à Joachin d'Inteville, seigneur d'Esmery ; — relief du même fief par Esme (Edme ?) Le Borgne, seigneur de Villette, reçu par Jehan Le Febvre, bailli d'Esmery, au nom de François Daligre, chevalier, comte de Joigny, mari de Charlotte de Chalon, comtesse de Joigny et dame d'Esmery. — Reliefs et saisines des biens tenus de la seigneurie de Villette. — Obligations portant promesse : par Anthoine Auger, laboureur à Erches, de payer à Baptiste Lempereur, apothicaire à Montdidier, ou au porteur, la somme de 36 livres tournois, pour le prix d'un cheval ; — par Claude de Guingne, sieur de Villette, et Jean de Lespinay, écuyer, de payer à Louis Duriez, procureur à Noyon, la somme de 50 livres tournois, pour prêt de pareille somme fait audit sieur de Villette. — Procurations données pour élire un tuteur et un curateur aux enfants mineurs de feu Isaac-Antoine de Langlois : par Scipion de Monceaux, chevalier, seigneur de Monceaux-levieux et Monceaux-le-neuf, etc. ; — par Jean de Cobreville, seigneur d'Annois ; — par Nicolas de Froidour, ancien procureur du Roi au bailliage de La Fère. — Testaments : de Marie Danzelle, femme de François de Char-molue : « Je donne et lègue à mes trois soeurs, sçavoir Françoise Danzelle, femme de Monsieur du Fey d'Aty, à Françoise Danzelle, veufve de Monsieur de Poplicourt, à Lucrèce Danzelle, femme de Monsieur de Basinval, chacune la somme de trois mille livres, etc. » ; — d'Ambroise Pon-thieu, seigneur de Villette, commissaire du Roi en la ville de Chauny, et de Marie Lenain, sa femme, dame dudit Villette.

5 pièces, parchemin ; 29 feuillets, papier.

1B 709 Affiches ; baux judiciaires ; rapport d'experts. 1621-1768

Minutes d'affiches annonçant la vente par décret : à la requête de Pierre Picard, receveur de la seigneurie de Saint-Paul-au-Bois, d'une maison et de terres, sises à Quierzy, appartenant à noble homme François de Laffresne, sieur de Brouchy ; — d'une maison sise à Golancourt, saisie à la requête d'Adrien du Crocq, notaire à Péronne, sur Claude Savreulx et sa femme. — Baux judiciaires : de la maison seigneuriale de Bacquencourt, de 80 setiers de terre, etc., saisis à la requête de François de Charmolue, seigneur de La Broye, et de Marie Danzelle, son épouse, et auparavant veuve de Jean de Pastour, sur Hector de Héricourt, écuyer, seigneur de Béry, et consorts ; — de la terre et seigneurie de Villette, saisie à la requête de Françoise de Montguiot, veuve de Nicolas de Boubers, chevalier, seigneur de Vaugenlieu, de Marest et de Bovelles. — Rapport des experts, chargés de partager en deux lots, les terres et héritages provenant de la succession de Daniel de Bucamp, seigneur en partie du Mesnil en Saint-Vaneng, pour être ces deux lots assignés, l'un, à Charles Dostat, écuyer, seigneur de La Motte, et Anne du Roier, sa femme, et auparavant veuve dudit Daniel de Bucamp ; l'autre, à Augustin de Bucamp.

44 pièces., papier,

1B 710 Réceptions d'officiers ; sentence d'hypothèque ; déclaration de bénéfice. 1647-1786

Sentence d'hypothèque rendue par le lieutenant général au bailliage de Chauny, contre Claude- Théophile Le Couvreur, seigneur de Prémont,

lieutenant criminel au bailliage de Bove, et Marie-Louise-Thérèse Asselin de Popincourt, son épouse, pour sûreté de la vente qu'ils ont faite à Marie-Alexandre de Thies, maître particulier des eaux et forêts du comté de Nantes, d'une maison sise à Chauny. — Procès-verbaux de la réception et de la prestation de serment : de René-Bernard Cauvri, maire de la ville de Ham et subdélégué de l'intendant de Soissons, bailli de Brouchy, pour Jacques de Langlois ; — de Pierre-Mathurin Bourdon, bailli des seigneuries de Brouchy et d'Annoy, pour François de Langlois, chevalier, seigneur de Brouchy, Jussy en partie, Clatres, etc. ; — d'Estienne Prevost, procureur du Roi de l'Hôtel-de-Ville de Ham, bailli des mêmes seigneuries, pour Philippes-Henry de Langlois, Marie- Françoise de Langlois et Marguerite-Claude de Langlois ; — de Jacqnes Fouquier, notaire à Nesle, bailli de la seigneurie de Buverchy, pour François de Carvoisin, vicomte de Caltot ; — d'Alexandre-Philippe de Raffinette, écuyer, bailli des seigneuries appartenant à l'abbaye de Notre-Dame de Ham, pour l'évêque de Boulogne, abbé commendataire de ladite abbaye ; — de Simon-Jean-Charles Quenescourt, notaire à Nesle, bailli de la seigneurie de Bacquencourt et des fiefs de la Haute-Borne et de Lannoy, pour Charles-Éloy - Antoine Gruet, écuyer, contrôleur ordinaire des guerres ; — de Louis Tupigny, greffier en chef du bailliage de Ham, bailli des seigneuries d'Eppeville, de Verlaines, Muille, Couppevoye, et d'Aubigny-Planque, pour François de Bovelles, chevalier, commandant du régiment de la Reine ; — de Claude Delaune, licencié ès lois, ancien procureur au Parlement de Paris, Bailli du marquisat de Nesle et des Petites-Tournelles, pour Louis-Joseph, comte de Mailly, marquis de Nesle, baron de Beaulieu, colonel du régiment Royal-infanterie ; — de Jean- François Marotine, lieutenant de la justice de Buverchy et du vicomté de Caltot, pour François de Carvoisin ; — de Jean Besgue, lieutenant de la justice de la seigneurie de Robécourt et du fief de Hombleux, pour Mathias-Barthélemy de Haussi, avocat du Roi au bailliage de Péronne ; — de Pierre Muna, maître chirurgien à Esmery, procureur fiscal de la baronnie d'Esmery, pour Louis, marquis de Mailly de Nesle, baron de Beaulieu, vicomte de Monchy-Lagache ; — de Louis-Florent-Nicolas Carton, pourvu de l'office de notaire royal aux Bailliages de Noyon et de Chauny, à la résidence de Hombleux,. — Déclaration faite, en exécution de l'édit du Roi, donné au mois de novembre 1719, par Pierre Le Courtois, religieux de la Congrégation de Saint-Maur, ordre de Saint-Benoît, prieur simple et régulier du prieuré de Saint-Nicolas- au-Bois, dont les biens, sis à Esmery et à Muille, etc., sont d'un revenu de 520 livres, duquel il faut déduire les charges montant à 145 livres.

1 pièce, parchemin ; 164 feuillets, papier.

12B 18 Réceptions d'officiers. 1704-1784

1B 711 Inventaires après décès. 1599-1765

Inventaires faits après décès : au château de Bacquencourt ; — à la ferme de La Folie, à la requête de Charles-François Cordelle de Ramecourt, écuyer, ancien garde du corps du Roi, de Claude Cordelle, sieur de Cany, de damoiselle Cécile Cordelle et de Charlotte Camelin, veuve de Joseph Cordelle, sieur du Quesnel ; — au château de Brouchy, à la requête d'Alexandre de Langlois, seigneur du Metz, tuteur des enfants mineurs de feu Isaac-Anthoine de Langlois ; — en la maison, sise au Mesnil-Saint-Vaneng, où est décédé François de Bucamp ; — aux Marlières, à la requête d'Anne de Calandre, veuve de Charles de Bucamp, sieur du Mesnil ; — au château de Villette, où est décédé Jean de Guingne : « Un dénombrement de la seigneurie de Villette, en date du 23 octobre 1586, présenté par François de Villette, dit Le Borgne, au Roi et Reine de Navarre, seigneurs des ville et château de Ham, d'où relève ladite seigneurie de Villette ; la

grosse d'un contrat faict, le 24 janvier 1672, entre la dame d'Eppeville et le seigneur de Villette, concernant les despens du procès à cause des pâturages de Villette ; 12 pièces, dont la première est copie d'un transport fait par Jean de Lespinay, seigneur de Magny- La-Fosse, à damoiselle Catherine de Lespinay, sa fille, de la somme de 275 livres, pour une année de rente, etc. ; un sac de papiers, dans lequel sont plusieurs pièces pour justifier de la noblesse dudit Jean de Guingne, parmy lesquelles sont plusieurs titres concernant la terre de Campagne, le jugement de M. Dupleix, commissaire départi par le Roi, en la Généralité de Soissons, du 24 janvier 1668, par lequel les parties sont renvoyées au Conseil, pour estre par Sa Majesté, ordonné ce qu'il appartiendra, etc. ; » — au château d'Esmery, où est décédée Jacqueline Desjardins, femme de Gilles Pelleton, receveur et admodiateur de la terre et seigneurie d'Esmery ; — au château de Bacquencourt, à la requête de Jean-Louis Vinchon, fils d'Alexandre Vinchon, écuyer, secrétaire du Roi, seigneur de Bacquencourt. — Inventaire, fait à la requête de Jehan Carlier, procureur du Cardinal de Richelieu, abbé de l'abbaye de Notre-Dame de Ham, de la bibliothèque de Pierre du Rieulx, malade et en danger de mort, curé de Saint-Pierre de Ham, bénéfice dépendant de cette abbaye ; ladite bibliothèque transportée nuitamment à l'hôtellerie où pend pour enseigne l'image de Saint Jean, devant faire partie, en cas de mort, d'une succession qui appartiendrait à l'abbé de Notre-Dame de Ham.

36 feuillets, papier.

12B19-12B20	Défauts.	1583-1661
12B 19	1583-1585	
12B 20	1615-1661	
12B21-12B23	Procès et pièces de procédure.	1587-XVIIIe siècle
12B 21	1587-1661	
12B 22	1669 [copie]-1726	
12B 23	1673-XVIIIe siècle	
12B 24	Visites et mesurages.	1627-1739

AFFAIRES CRIMINELLES (1583-1786)

12B 25	1583	1583
1B 712	1604-1659	1604-1659

Affaires criminelles. — Sentences rendues par le lieutenant général au bailliage de Chauny, condamnant : Pierre Fanchon, Toussaint et Jacques Ruet à 120 livres de dommages et intérêts envers Isaye Fanchon, anquel ils ont fait perdre un oeil ; — Jehan Baias, laboureur à Hombleux, à 24 livres parisis d'amende, et à 8 livres de dommages et intérêts envers Jehan Caron, marguillier de l'église de Hombleux, pour rebellion à justice, etc. ; — mettant hors de cour et de procès, sans dépens, dommages et intérêts, des individus soupçonnés d'avoir mis le feu à des granges, sises à Aubigny-Planque, « en considération des longueurs et fatigues de l'emprisonnement desdits accusés. » — Informations faites, sur les plaintes portées : par Claude de Guingne, seigneur de Villette, accusant Nicolas Tabary, Claude Lenglet et Jacques Rozel de violences et de tentatives d'assassinat ; et ledit Tabary accusant le sieur de Villette d'avoir tiré sur lui deux coups de pistolet ; — par Nicolas Hurtebize, laboureur à Hallon, qui aurait été blessé

par Thiebault Fanchon, sa femme et leur fils, parce qu'il se serait opposé au passage, au travers de la haie qui clôt son héritage, de Pasquette Fanchon, fille dudit Thiebault Fanchon ; — par Fremin de Sailly, accusant Jehan Le Meusnier, dit du Fresne, du meurtre commis sur la personne de Paul de Sailly, Bourguignon réfugié à Hombleux. — Procès-verbal dressé par le lieutenant général au bailliage de Chauny, de l'entérinement des lettres de rémission accordées à Jehan Havart, laboureur à Hallon, pour l'homicide par lui commis sur la personne de Pierre Blérie, en se défendant contre ledit Blérie et d'autres habitants d'Esmery, qui l'avaient attaqué et blessé, sous prétexte qu'il ne devait pas faire paître son troupeau dans les prés des Grands-Riez, sis à Esmery.

73 feuillets, papier.

12B 26 1614-1648 1614-1648

1B 713 1660-1664 1660-1664

Sentences rendues : par le bailli de Chauny, condamnant Anthoine Margotel, sergent royal à Ham, à payer 32 livres parisis de provision, pour médicaments, etc., à Charles de Bucamp, seigneur du Mesnil-Saint- Vaneng, et Anne de Calandre, sa femme, à laquelle ledit sergent avait donné un coup de pied dans le ventre ; — par le lieutenant général au même bailliage, condamnant Louis Terlier à 12 livres parisis d'amende, pour coups et blessures, « sans aucuns dommages et intérêts, attendu l'accord fait entre les parties. » — Informations faites : au sujet de l'homicide commis sur la personne d'Antoine Buc-quet, fermier de la moitié de la cense de l'Hôpital-au-Bois (commune de Libermont), tué par un fermier auquel il refusait l'exécution de l'arrière-bail qu'il lui avait fait du quart de ladite cense ; — sur la plainte d'Isaac Michel, sergent royal à Ham, attaqué et blessé par des laboureurs de Bacquencourt ; — sur la plainte des habitants de Villette, dont les bergers et les vachers auraient été maltraités par le seigneur de Golancourt, prétendant qu'ils ne devaient pas faire paître leurs moutons et leurs bestiaux sur les terres de Muille.

99 feuillets, papier.

1B 714 1665-1666 1665-1666

Sentences rendues par le lieutenant général au bailliage de Chauny, condamnant : Daniel Guérin à servir dans les galères du Roi, pendant trois ans, pour avoir tué, d'un coup de pistolet, Claude Féré, berger de la cense de Bonneuil ; — Augustin Havart, Anthoine Dutrannoy et Pierre Lefebvre à payer à Martin Fanchon, qu'ils ont frappé à coups de bâton, 48 livres parisis de provision, pour subvenir aux dépenses occasionnées par ses blessures, etc. — Informations faites : à la requête de Jean de Guin-gne, seigneur de Villette, se plaignant d'avoir été frappé et blessé par Adrien et Pierre Le Vasseur, parce qu'il leur reprochait d'avoir tiré des coups de pistolet, dans l'enclos de son château ; — à la requête de Joachine Deuzy, veuve de Gervais Talion, accusant ledit seigneur de Villette d'être entré dans son héritage, en rompant une haie ; d'en avoir fait enlever des matériaux qu'il prétendait lui appartenir, et de l'avoir frappée avec le bout de son fusil ; — conclusions du procureur du Roi, requérant que ledit sieur de Villette soit condamné à 80 livres d'amende. — Opposition formée par Anne Darras, veuve de Baltazar Lestannier, dit Laprade, sergent, garde des bois et des chasses de la baronnie d'Esmery, à l'entérinement des lettres de rémission obtenues par Anthoine Yvon, greffier de la seigneurie d'Ercheux, qui avait tué ledit Lestannier, d'un coup de fusil ou de pistolet.

107 feuillets, papier.

1B 715 1665-1670 1665-1670

Enquête faite par le lieutenant général au Bailliage de Chauny, à la requête de Jean de Guingne, seigneur de Villette, et de Marie de Noyelles, sa femme, se plaignant de la violence faite à ladite dame, qui aurait été enlevée de force du banc qu'elle occupait dans l'église de Muille, à la suite d'un complot formé entre Elisabeth de Lespinay, dame d'Eppeville, veuve de Jean de Bovelle, sieur de Ferville, Elisabeth-Marguerite et Jeanne de Bovelle, leurs filles, Louis de Maloizel, seigneur de Golancourt, le sieur de Denize et Louis de Mailly, seigneur de Frénoy et Severin. — Informations faites : sur la plainte de Noël Waubert, maître des postes de la ville de Ham, menacé par Hubert Malezieux, d'avoir ses bâtiments incendiés, ses charrues brisées, etc., s'il ne lui remettait pas les marchés de terres qu'il avait pris et que ledit Malezieux tenait auparavant ; menaces suivies d'effets, le plaignant ayant eu ses charrues Brisées, etc., soit par ledit Malezieux, soit par d'autres malveillants ; — à la requête de Hubert Thuillier, seigneur de Hauteville, gendarme de la garde du corps du Roi, et Françoise Cousturier, sa femme, accusant Thomas Severin, dit Champagne, Alexandre Fillette, dit La Noue, et Pierre Dagneau, dit du Pont, tous trois gardes du marquis de Riberpré, gouverneur des ville et château de Ham, d'avoir outragé et frappé ladite dame de Hauteville, qui refusait de les laisser entrer, sans ordre écrit, dans sa maison du Mesnil- Saint-Vaneng, où ils s'étaient rendus pour faire commandement à des maçons qui y travaillaient, de les suivre, pour aller achever les travaux qu'ils avaient commencés, pour le Roi, au château de Ham.

74 feuillets, papier.

1B 716 1617-1676 1617-1676

Sentences rendues par le lieutenant général au bailliage de Chauny : condamnant Jean de Guigne, seigneur de Villette, à 20 livres d'amende, 50 livres de dommages et intérêts, etc., pour avoir tiré un coup de fusil chargé de cendrée, sur Claude Tardieu, à qui il contestait le droit de couper de l'herbe dans les marais de Villette ; — acquittant des individus accusés d'avoir incendié, à Aubigny-Planque, la maison de Sébastienne Deberni ; « Et à l'égard de Martin Leblanc, témoin, nous l'avons déclaré convaincu d'avoir varié et déposé par-devant nous autrement qu'il n'a faict par-devant le bailli de Magny, sur le sujet de laditte incendie ; pour raison de quoy et des autres variations contenues au procès, nous avons ledict Leblanc condamné en 10 livres d'amende envers le Roy, et banni de ce bailliage, pour trois ans, etc. ; » — condamnant à être pendu, Gervais Rousselet, dit La Jeunesse, pour assassinat commis sur la personne de George Lespine, tailleur, etc.— Informations faites : par Pierre de Vaux, bailli de Hombleux, Canisy, Pin et du Mesnil-Saint-Vaneng, sur la plainte de Hubert Thuillier, sieur de Hautville, au nom de Louis Desgrenier, son vacher, qui aurait été frappé à coups de Bâton, par Claude Cordelle, laboureur, demeurant à la cense de La Folie ; — par le lieutenant général au bailliage de Chauny : à la requête de Louis et de Jean Fanchon, potiers de terre, à Hallon, blessés de coups de fusil, par Henry et Antoine de Billy ; — à la requête de Michel Maupin, berger de Jean de Guigne, sieur de Villette, se plaignant d'avoir été Blessé d'un coup de fusil tiré sur lui par ledit seigneur ; qui, de son côté, porte plainte contre ce berger, pour violences et tentatives d'assassinat.

68 feuillets, papier.

1B 717 1677-1680 1677-1680

Sentences rendues par le lieutenant général au bailliage de Chauny : condamnant Mathias Bureau, Anthoine Demarché, Pierre Fanchon, chacun à 4 livres d'amende, pour avoir battu et blessé Jehan de Viefville, cabaretier à Esmery ; et à la même amende, pour avoir juré et blasphémé ; — faisant

droit sur l'appel interjeté par Pierre Fanchon, de la sentence de provision rendu contre lui par le Bailli d'Esmery : « Disons que la provision obtenue par Clément Havart, potier de terre, à Hallon, et Jean Havart, son fils, a été mal requise et ordonnée ; de laquelle en conséquence nous avons ledit Fanchon renvoié quant à présent ; et condamné ledit bailli d'Esmery de rendre et restituer aux inthimez les quatre livres d'épices par luy mal exigé d'eux, pour la sentence dont est appel ; défenses à luy de récidiver en peine d'amende, etc. » — Information faite par ledit lieutenant général, député à cet effet par arrêt du Parlement de Paris, sur la plainte portée par François Boquet, président, Philippes Froissent, lieutenant particulier, et Charles Soucanye, prévôt royal, au bailliage de Roye, contre Gabriel Coignet, lieutenant civil et criminel audit Bailliage : « Ledit sieur lieutenant général, en se promenant dans le parquet, auroit appellé plusieurs fois lesdits sieurs président, lieutenant particulier et prévost royal perturbateurs du repos public, séditieux, gens excitant le peuple à esmotion et marauts, usant mesme de ces termes : « Boquet, pardy, tu es un beau président, un président de 1635 qui ne te couste que douze cens livres ; ta, ta, je te réduirai Bien et toute ta caballe, etc. ; » qu'ensuite il s'est approché dudit sieur président, en luy disant en ces termes : « François Boquet, sors de là, » il l'auroit tiré par la manche gauche de sa robbe, avecque telle violence que quoy que ledit sieur président se tint aux bras du siège, il l'en auroit mis et tiré dehors, et déchiré sa robbe en plusieurs endroits, de sorte qu'ilz seroient tombés l'un sur l'autre, etc. »

60 feuillets, papier.

12B 27 1677 1677

1B 718 1680-1686 1680-1686

Sentence rendue par le lieutenant général au bailliage de Chauny, condamnant le sieur Tinet, sergent à Ham, à payer à Anthoine Lambert, laboureur à Brouchy, qu'il a frappé et contusionné, 40 livres de provision, pour pansements, médicaments, etc. — Informations faites à la requête : de Cyr Delaplace, valet de labour de Hubert Thuillier, seigneur de Hauteville, accusant de tentative d'assassinat sur sa personne, Nicaise Leblanc et Jean Dangreville, dit Le Fauldier, gardes de bois de Louis et Antoine de Billy, receveurs et admodiateurs de la baronnie d'Esmery ; — de Cécile Cordelle, fille majeure, se plaignant d'avoir été frappée et blessée par Hubert Thuillier, fils aîné du sieur de Hauteville, et Isabelle Thuillier, fille dudit seigneur ; — de Hubert Thuillier, seigneur de Hauteville, et Françoise Cousturier, sa femme, demeurant au. Mesnil- Saint-Vaneng, paroisse d'Esmery, accusant Antoine et Louis de Billy, receveurs dudit Esmery, Pierre Lefebvre, charpentier, Antoine Yvon, greffier, Jean Fanchon et Nicaise Le Blanc, d'avoir enlevé de l'église d'Esmery, le banc des requérants, pour le transporter au château, « où il auroit esté brizé, mis en pièces et bruslé, en desrizion desdits Thuillier et Cousturier ; » — de Pierre de Bossu, seigneur de Berquigny, lieutenant d'un régiment de cavalerie, insulté et maltraité par Antoine Trasnoy, laboureur à Esmery.

65 feuillets, papier.

12B 28 1682-1686 1682-1686

1B 719 1687-1694 1687-1694

Sentence rendue par le lieutenant général au bailliage de Chauny, condamnant Pierre Muna, dit La Pierre, gascon, chirurgien à Esmery, à être pendu, etc., pour avoir enlevé Marguerite Thuillier, fille de Hubert Thuillier, sieur de Hauteville ; — appel de cette sentence. — Informations faites à la requête : de Moïse Macque, laboureur et cabaretier, à Forceville, accusant René de Querecque, chevalier, et Barbe de Court, sa femme, seigneur et

dame de Forceville, d'avoir envoyé Henry et René- François de Querecque, leurs enfants, chez le requérant, pour y assassiner Jacques Macque, son fils ; — de François Collezy, laboureur à Brouchy, se plaignant d'un vol de 12 écus, qui lui juraient été pris, pendant son sommeil, par Legrand, le jeune, sergent royal à Ham, etc. ; — du procureur fiscal de la baronnie d'Esmery, prétendant que Hubert Thuillier, sieur de Hauteville, a fait enlever une borne qui indiquait la séparation de deux pièces de terre appartenant, l'une, au domaine d'Esmery, et l'autre, audit sieur de Hauteville. — Requête présentée par François Blot, marchand à Ham, pour qu'il soit informé des menaces de mort qui lui ont été faites, tant pour s'être rendu adjudicataire de récoltes sur pied, vendues à Esmery, que pour n'avoir pas voulu faire part à ceux qui l'ont menacé.

70 feuillets, papier.

1B 720 1693-1699 1693-1699

Informations faites par le lieutenant général au bailliage de Chauny, à la requête : de Pierre Muna, chirurgien, et Marguerite Thuillier, sa femme, accusant Hubert Thuillier, sieur d'Hauteville, d'avoir fait rebellion à justice, en s'opposant à l'exécution d'une sentence qui le condamne à payer auxdits requérants, 300 livres de provision, etc. ; — de Magdeleine Guillon, femme de Henry de Saint-Massens, fermier de la terre de Villette, insultée par Ambroise Ponthieu, seigneur de Villette, commissaire ordinaire de guerre de la ville de Chauny. — Procès-verbal présenté par Jean Tinet, sergent royal à Ham, de la rebellion qui aurait été faite à justice par Jean Ponthieu, laboureur à Golancourt, et par la femme, la servante et deux valets de Claude Ponthieu ; — inscription de faux contre ce procèsverbal, qui a été écrit par un procureur au bailliage de Chauny, etc. — Lettres de rescision obtenues en chancellerie par Sébastien du Lary, curé de la paroisse de Buverchy, et Louise du Lary, sa soeur : « Ledit curé ayant déposé les articles d'un contrat de donation sous seing privé, avec charge de les suivre, le notaire n'a pas laissé d'écrire que la donation étoit faite pour en jouir par le donataire, du jour de son mariage, et de comprendre ladite du Lary, soeur de l'exposant, dans les qualités du contrat, dans lequel il a fait mention qu'elle a fait refus de le signer, comme si elle y avoit été présente, etc. »

1 pièce, parchemin ; 102 feuillets, papier.

12B 29 1693 1693

1B 721 1699 1699

Arrêt du Parlement de Paris, condamnant Sébastien Cabaille, garde de chasse du marquis de Nesle, à être attaché au carcan, ayant deux quenouilles aux deux côtés, sur la place publique de Chauny, pour crime de bigamie. — Sentence rendue par le lieutenant général au bailliage de Chauny, à la requête d'Antoine Lucas, chanoine de la cathédrale et syndic du clergé du diocèse de Noyon, condamnant par contumace le sieur de Conty, officier dans le régiment de Royal-Roussillon, cavalerie, fils de François de Blottefière, seigneur de Voyennes, et frère de Charlotte de Blottefière, veuve de Joseph de Carvoisin, seigneur de Buverchy ; un quidam nommé Saint-Louis, et un autre quidam à neuf ans de bannissement dudit bailliage, pour avoir frappé à coups de canne, de bâton et de bout de pistolet, Lambert Millet « par vengeance et ressentiment de ce que ledit Millet, en sa qualité de clerc séculier dudit Buverchy, avoit précédé ladite dame Charlotte de Blottefière à la cérémonie de l'offrande, etc. ; et à l'égard desdits François et Charlotte de Blottefière, les avons déclarés atteints et convaincus d'avoir approuvé et autorisé lesdits mauvais traitements et menaces faites audit Millet ; pour réparation de quoy, les avons avec ledit de Conty et lesdits deux quidams solidairement condamnés en 300 livres d'amende envers le

Roy, etc. — Information faite à la requête de Louis Cailleux, manouvrier à Esmery, accusant Estienne Regnier, dit Saint-Martin, son plus jeune fils et l'un de ses domestiques nommé Saint-Jean, de l'avoir frappé à coups de bâton et de bout de fusil, après l'avoir attaché à un arbre, etc., sous prétexte que ledit fils du sieur Regnier aurait reçu de mauvais traitements du plaignant.

2 pièces, parchemin ; 43 feuillets, papier.

1B 722 1700-1710 1700-1710

Informations faites par le lieutenant général au bailliage de Chauny, à la requête : de Jean Carabin, fermier des dixmes de Brouchy, dont les bâtiments et les récoltes ont été incendiés par des malveillants ; — de Pierre Burel, laboureur à Esmery, et Louise Hurtebize, sa femme, frappés et blessés par Louis Hurtebize, frère de ladite Louise, qui prétendait avoir le droit de cultiver des terres achetées par Pierre Burel de Madame de Charmolue ; — de Pierre Muna, chirurgien, syndic perpétuel d'Esmery, accusant Etienne Regnier, fils aîné du fermier des terres du domaine d'Esmery, d'avoir voulu prendre le pas devant lui à la procession, malgré les droits attribués à la charge de syndic perpétuel, et, à la sortie de l'église, de lui avoir déchiré sa perruque, et même le visage à coups d'ongles ; — de Marie Lictoir, veuve de Nicolas Piette, frappée de coups de canne par Claude Menuy de Charmolue, seigneur de Bacquencourt, parce qu'elle prétendait glaner dans un champ où étaient encore les ablais. — Sentence rendue par Daniel Cathoire, bailli général de la ville et du marquisat de Nesle, condamnant Jean Herlant, laboureur à Bacquencourt, à 20 livres d'amende et à restituer à Claude Leleu, l'aîné, les grains et ablais qu'il a enlevés d'une pièce de terre donnée à Bail audit Leleu, par le curé et les marguilliers de l'église de Breuil ; — appel de cette sentence, qui aurait été rendue par juge incompétent, puisque Bacquencourt, où est sise cette pièce de terre, n'a jamais fait partie du marquisat de Nesle ; d'ailleurs, le cas dont il s'agit était purement civil et ne pouvait donner lieu à une procédure extraordinaire, l'appelant ayant prétendu que le marché de ladite pièce de terre, doit il était auparavant le fermier, lui avait été rétrocédé moyennant un prix qu'il a payé d'avance, etc.

102 feuillets, papier.

1B 723 1705-1714 1705-1714

Arrêt du Parlement de Paris confirmant la sentence rendue par le lieutenant général au bailliage de Chauny, à la requête de Noël et Charles Harlant, Médard Caron, mari et bail de Françoise Cabaille, et Simon Dercheu, tuteur de ses enfants mineurs, laboureurs à Hombleux et à Bacquencourt, demandeurs en inscription de faux, contre Jean Harlant ; cette sentence ordonnant la lacération d'une prétendue transaction faite entre les parties, et condamnant ledit Jean Harlant à faire amende honorable, etc. — Informations faites : par Jacques Thomas, lieutenant général du marquisat de Nesle, à la requête de Charles Havart, potier de terre, et Mathieu Pierra, tuilier, blessés dans une rixe qui a eu lieu à Hallon, dépendance d'Esmery, dont la baronnie a été unie audit marquisat, par lettres patentes du mois d'avril 1704 ; — par le lieutenant général au Bailliage de Chauny, à la requête de Charles Remy, Lambert Le Fèvre, Michel Breton et Marie Brancourt, sa femme, dont les ablais qui se trouvaient sur plusieurs pièces de terre qu'ils avaient prises à bail du sieur Boulanger, receveur des dames du Val-de-Grâce de Paris, etc., ont été enlevés, avec violence, par Jean Censier, laboureur à Esmery, sous prétexte d'un bail judiciaire qui lui aurait été fait en la Cour des aides. — Entérinement des lettres de rémission accordées à Alexandre Parisis, valet de charrue de la ferme de Flamicourt,

pour homicide par imprudence, commis par lui sur la personne de Louis Watteau, valet de la même ferme.

2 pièces, parchemin ; 162 feuillets, papier.

12B 30 1711 1711

1B 724 1715-1719 1715-1719

Sentence rendue par le lieutenant général au bailliage de Chauny, à la requête du procureur du Roi audit bailliage et de l'official du diocèse de Noyon, condamnant par contumace Pierre de Bury, prêtre du diocèse de Cambrai, curé de la paroisse de Brouchy, au bannissement à perpétuité du village de Brouchy et de tous les lieux du ressort du bailliage de Chauny, et à 500 livres d'amende envers le Roi, pour avoir débauché, par artifice, plusieurs de ses paroissiennes et pénitentes, etc. ; — état du produit des grains et des meubles saisis, à la requête du procureur du Roi, sur Pierre de Bury, ancien curé de Brouchy ; — commission donnée par Charles-François de Châteauneuf de Rochebonne, évêque de Noyon, à Antoine de La Croix, prêtre, pour déservir, jusqu'à nouvel ordre, la paroisse de Brouchy, qui se trouve vacante et sans prêtre, par la fuite et désertion du sieur de Bury. — Informations faites par ledit lieutenant général, à la requête : de Jean Fanchon, potier de terre, à Hallon, frappé et blessé par Michel Tes-touillet, marchand de bois, à Esmery, et Pierre Testouillet, son frère ; — de Magdeleine Bertoux, veuve de Jean Le-queux, frappée à coups de bâton et blessée par Charles Guenin, fermier de la seigneurie de Lannoy ; — de René Cathoire, ancien maire de la ville de Nesle, subdélégué de l'intendant de Soissons, et greffier du bailliage de Nesle, prenant fait et cause de son commis greffier, qui avait reçu des coups de pied et des coups de poing de Claude-Léon Laurenceau, Bailli de Nesle, à qui il réclamait un interrogatoire, pour en faire la grosse.

2 pièces, parchemin ; 131 feuillets, papier.

1B 725 1720-1739 1720-1739

Informations faites par le lieutenant général au bai liage de Chauny, à la requête : de Barbe Patté, veuve de Hubert Thuillier, sieur de Hauteville, et Jean Censier, laboureur à Esmery, accusant Antoine Mercier, François Lenoir, tous deux de Nesle, et sept autres particuliers d'avoir envahi la grand'maison du sieur de Hauteville, sise à Esmery, où demeurent les requérants, pour y Briser les portes et les fenêtres ; d'avoir volé de l'argent, des titres, du linge, etc. ; — de Médard Dumont, berger d'Estienne Regnier, dit Saint-Martin, receveur de la terre et seigneurie d'Esmery, qui aurait frappé à coups de manche de fouet et blessé ledit Dumont ; — de François Debucourt, curé de la paroisse de Brouchy, se plaignant d'avoir été frappé à coups de pied et à coups de poing, par Estienne Lefebvre, père, et Estienne Lefebvre, fils, laboureurs audit Brouchy, pour avoir prétendu que le bled qu'ils lui avaient amené, à l'acquit de l'abbesse de Fervaques, n'était pas recevable, à cause de sa mauvaise odeur, etc. — Entérinements des lettres de rémission accordées : à Jean-Maximilien Le Grand, ancien grenadier à cheval, pour homicide par lui commis en donnant un coup d'épée à Michel Gaudet, laboureur à Héllon, qui l'avait accusé d'avoir enlevé furtivement et nuitamment deux tronçons d'arbres ; — à Michel Bonnel, laboureur à Bacquencourt, qui avait blessé à mort Pierre Le Fez, après avoir reçu de lui deux coups de bâton.

74 feuillets, papier.

1B 726 1740-1772 1740-1772

Informations faites par le lieutenant, général au bailliage de Chauny, à la requête : de Jean Amiot intendant du duc d'Havré et de Croy, accusant

Jean-Baptiste Lévêque, fermier de la baronnie d'Esmery, de s'être emparé, par surprise ; d'un billet de 8,851 livres, passé au profit dudit Amiot, etc. ; — de Jeanne Ruet, veuve de Pierre Ruet, tuilier à Hallon, frappée à coups de bâton et blessée par François Haraut, laboureur à Esmery ; — de Joseph Boulogne, laboureur à Brouchy, demandant à être mis sous la sauvegarde du Roi et de Louis Duflos, son beau-fils, par lequel il a été blessé et menacé ; — de Jean-Charles Quenescourt, procureur plus ancien au bailliage de Nesle, faisant les fonctions de bailli, à cause de la vacance de l'office, au sujet d'une fille de la paroisse d'Esmery, qui n'a fait aucune déclaration de sa grossesse, etc. — État des frais de l'instance criminelle poursuivie à la requête du procureur du Roi au bailliage de Chauny, contre Jean Villain, gardechasse à Flavy-le-meldeux ; lesdits frais taxés à la somme de 642 livres 19 sous. — Revendication par le procureur du Roi au bailliage de Chauny contre les officiers du bailliage de Ham, au sujet d'une rixe qui a eu lieu dans le faubourg de Noyon de la ville de Ham : « Le bailli de Ham n'a pu connoistre du crime dont s'agit, et il n'a pour lui aucune sorte de compétence, d'autant que d'un costé, les accusés sont habitants d'Esmery, et conséquemment nos justiciables, que d'un autre costé, le crime ou délit est arrivé dans le faubourg de Noyon, scitué dans le ressort de ce bailliage de Chauny, etc. ; » — protestation du bailli de Ham.

80 feuillets, papier.

12B 31 — 1766 — 1766

1B 727 — 1772-1773 — 1772-1773

Informations faites : par Claude de L'Aune, ancien procureur au Parlement, bailli du marquisat de Nesle, à la requête de Pierre-Louis Boule, receveur des domaines du Roi et contrôleur des actes à Aumale, accusant Mathieu-Romain Le Roy, receveur de la baronnie d'Esmery, de rebellion à justice, d'enlèvement de meubles et effets saisis pour sûreté d'une somme de 9,000 livres, ou environ, etc. ; — par le procureur plus ancien faisant les fonctions de bailli de Nesle, à la requête du procureur fiscal du marquisat de Nesle, au sujet de fausses marques mises sur des baliveaux réservés dans la taille des Hayettes, forêt de Beaulieu ; — sentence rendue par Pierre-Charles Garde de Matigny, seigneur de Villers-le-sec, faisant les fonctions de lieutenant général au bailliage de Chauny, se déclarant incompétent pour continuer le procès criminel dont il s'agit, et ordonnant le renvoi aux officiers de la justice de Nesle, des pièces de la procédure déposées au greffe du bailliage de Chauny, etc.

50 feuillets, papier.

1B 728 — 1773-1774 — 1773-1774

Sentence rendue par le lieutenant général au bailliage de Chauny, condamnant Madeleine Fan-chon, femme Blondel, et Marguerite du Bois, femme Dan-greville, à être attachées au carcan qui sera dressé sur la place de Chauny, ayant chacune, devant et derrière, un éeriteau portant ces mots : voleuse d'avoine dans les champs, pendant la moisson, et Jean Blondel, fils, à assister à cette exécution, pour vols d'avoine faits par eux dans les champs. — Informations faites à la requête : de Jean-Charles de La Cloche, premier huissier audiencier au Grenier à sel de Roye, accusant Pierre Grégeois, laboureur à Libermont, de s'être opposé, avec violence, à la saisie que le plaignant voulait faire, en exécution d'une sentence rendue par le Bailli de Nesle, etc. ; — du procureur fiscal du marquisat de Nesle, accusant Pierre Maugy de soustraction d'objets dont on lui avait confié la garde, en qualité de commissaire établi à la saisie faite sur Mathias-Romain Le Roy, et sa fille, Émélie Maugy, de complicité ; — certificat des syndic, manans et habitans d'Esmery, attestant que ladite Émélie Maugy « est atteinte d'un

esprit timbré et simple, doux, depuis sa tendre jeunesse, etc. »

1 pièce, parchemin ; 112 feuillets, papier.

1B 729 1774-1786 1774-1786

Sentence rendue par le lieutenant général au bailliage de Chauny, condamnant Nicolas Gaudet, manouvrier, Marguerite Berthe, femme de Pierre Plessier, et Catherine Masse, femme de Hubert Claquin, au blâme en la chambre du Conseil, et chacun à six livres d'amende, pour avoir exposé devant la porte de l'Hôtel-Dieu de la ville de Nesle, un enfant né et baptisé à Buverchy, qui a été enlevé à l'insu de Rosalie Desailly, sa mère, femme dudit Gaudet. — Informations faites à la requête : du procureur du Roi, accusant François Desachy, fermier de l'Hôpital du Temple, d'avoir tiré, dans un endroit du chemin de Noyon à Hallon où est le bois Tiolet, un coup de fusil sur François Égret, potier de terre à Hallon, qui prétendait avoir droit de passer au travers d'un champ de bled appartenant audit Desachy ; — de Louis-Charles-Guillaume Guinoizeau, tailleur, se plaignant d'avoir été frappé et blessé par Augustin et Jean-Louis Fanchon, tuiliers à Hallon ; — de Hubert Gérard, garde des bois de la seigneurie d'Offoy, appartenant à la marquise de Chazeron, accusant Jacques Mahier, le jeune, et Jean-Pierre-Quentin Blondel, manouvriers à Hallon, de l'avoir frappé et blessé, à la suite des défenses qu'il leur avait faites d'emporter du bois coupé par eux dans la forêt qui est entre Esmery et Fréniches.

1 pièce, parchemin ; 122 feuillets, papier.

12B 32 1785 1785

REGISTRES DES BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES

Brouchy (Saint-Martin)

1B 730 1668-1691 1668-1691 I

Registres des actes de baptêmes, de mariages et de sépultures de la paroisse de Saint-Martin de Brouchy, déposés au greffe du bailliage de Chauny. — Baptêmes : de Jean Gommar, fils de Jean Gommar et de Marie Sauvage ; — d'Anthoinette Bonvarlet, fille de Noël Bonvarlet et d'Anne Le Noir ; — de Marie Bonnart, fille de Pierre Bonnart et d'Anne Lessevin ; — de Martin Malézieu, fils de Martin Malézieu et d'Anne Blo ; — de Simon de Vauchel, fils de Simon de Vauchel et d'Anthoinette Brohon ; — d'Anthoinette de Collezy, fille de Claude de Collezy et de Marie Buvry ; parrain : Jacques de Langlois, dit de La Brosse ; — d'Alexandre Pommier, fils d'André Pommier et de Catherine Cabordelle ; parrain : Alexandre de Langlois, sieur du Metz, et marraine : Anthoinette de Monceaux, dame du Pré ; — d'Anthoine Souplet, fils de Thomas Souplet et de Marie Le Moisne ; — de Charles-Nicolas Tardiu, fils de Nicolas Tardiu et de Marguerite Villette ; parrain : Charles Rivage, procureur à Chauny, et marraine : Anthoinette de Monceaux, dame du Pré ; — de Barbe Hardy, fille de Claude Hardy et d'Anne Delaporte ; parrain : Charles de Langlois, seigneur de Brouchy, et marraine : Barbe Pilon, femme d'Anthoine Lambert, laboureur ; — de Marie Goulmand, fille d'Adrien Goulmand et de Nicole Cartier, laboureurs ; — de Catherine Le Noir, fille de Martin Le Noir, laboureur, et de Françoise Hacot ; parrain : Monsieur de Thézy, et marraine : Catherine Drouart ; — d'Honoré-Bon Compagnon, fils de Martin Compagnon, et de Françoise Tavernier. — Mariages : de Pierre Bonnart et Anne Lessevin ; — de Pierre Cauderlol et Anne Lenoir ; — d'Anthoine Boulnoy et Marie Viéville ; — de Nicolas Percot et Anthoinette Lambert ; — de Simon Lobé et Catherine Le Vasseur. — Sépultures : de Madame Marguerite Foulet de

Brouchy ; — d'Isaac de Langlois, écuyer, sieur de Brouchy ; — de damoiselle de Brancourt ; — de Nicolas Gaguin ; — de Jaques de Langlois, seigneur du Pré et de Brouchy ; — de Flourence Mortier, veuve de Charles Tronquier, lieutenant de la paroisse de Bouchoir ; — de Catherine Ponthieu, femme en secondes noces d'André Froissart, laboureur à Brouchy ; — d'Anthoinette de Monceaux, veuve de Monsieur du Pré.

In-quarto, 76 feuillets.

1B 731 1694-1710 1694-1710 I

Baptêmes : de Hubert Compagnon, fils de Martin Compagnon et de Françoise Tavernier, laboureurs ; — de Marie-Anne de Langlois, fille de Jacques de Langlois, chevalier, seigneur de Brouchy, et d'Anne-Marie de Son ; — de Marie Fouquier, fille de Louys Fouquier et de Marie Le Maire ; — de Jacques-François de Langlois, fils de Jacques de Langlois, chevalier, et d'Anne de Carvoisin ; parrain : François de Son, et marraine : demoiselle Marie de Froidoux, de la ville de La Fère ; — de Marie-Françoise de Langlois, fille de Jacques de Langlois et de Marie de Son ; parrain : Michel de Laminoy, chevalier, seigneur de Dizier, et marraine : Françoise de Langlois de Brouchy ; — d'Anne Lambert, fille de Jean Lambert et de Marie Tavernier, laboureurs à Brouchy ; — de Nicolas Brohon, fils d'Augustin Brohon et de Marie Vasseur ; — de Louise-Hélène Bour-lon, fille d'Antoine Bourlon et de Barbe Bacquet ; — de Louise- Marie de Langlois, fille de Jacques de Langlois et d'Anne de Son ; parrain : Louis de La Contame, chevalier, seigneur d'Ollezy, et marraine : Anne-Marie d'Y, dame de Curchy ; — de Marie-Anne-Philippe de Langlois, fille de Jacque Langlois et d'Anne de Son ; parrain : Philippe de Sorel, seigneur de Sorel, d'Ugny-le-gay, de La Neuville-en-Beine, et marraine : Marie-Anne d'Anneau, dame d'Hébert ; — de Marguerite-Claude de Langlois, fille de Jacque de Langlois, seigneur de Brouchy, et d'Anne de Son ; parrain : Jacques- François de Langlois, fils aîné dudit sieur de Brouchy, et marraine : damoiselle Marie-Anne de Langlois, soeur dudit seigneur ; — de Marie-Magdeleine-Adrienne de Langlois, fille de Jacque de Langlois et d'Anne de Son ; — d'Antoine- Charles Faizelot, fils d'Antoine Faizelofet de Catherine Remy ; parrain : Estienne Remy, fils de Charles Remy, fermier de la ferme de Maurepas, paroisse de Cugny, et marraine : Anne Larcanger, femme de Pierre Picard ; — de Charles de Langlois, fils de Jacques de Langlois et d'Anne de Son ; parrain : Charles Duplessier, chevalier, seigneur de Fransart et de Hattencourt, et la marraine : Marie-Anne des Amourettes, dit de Saint-Lazare. — Mariages : d'Estienne Lefèvre et Barbe Compagnon ; — de Martin Barbier et Marie Marest ; — de Quentin Cliquet et Magdeleine Havet. — Sépultures: de Pierre Bernaville, frère du curé de Brouchy ; — de Louis Lestrelin, laboureur ; — d'Anne Nantier, femme de Nicolas Flament, laboureur ; — de Jean Bernaville, curé de Brouchy.

In-quarto, 60 feuillets.

1B 732 1711-1737 1711-1737 I

Baptêmes de : Marie-Magdeleine Mau-roy, fille de Pierre Mauroy, employé à la gabelle, et de Magdeleine Dupont ; ; — de Florent-Ignace Cocquenet, fils de Florent- Ignace Cocquenet, laboureur, et de Barbe Gillon ; — de Marie- Louise de Chaune, fille de Pierre de Chaune, fermier de la cense de Beaumont, paroisse de Brouchy, et de Marguerite Druet ; — de Marie-Hélène Lefèvre, fille d'Etienne Lefèvre, fermier, et d'Antoinette Lévêque ; — de Pierre- Joseph Carabin, fils dé Jean Carabin, fermier, et de Marie. Toquesne ; — de Jean-Louis Bourlon, fils de Jean Bourlon, syndic de la paroisse de Brouchy, et de Jeanne Quequi-gnon ; — de Marie-Angélique L'Épine, fille de Claude L'Épine, Brigadier de gabelle, et de Madeleine

Petit ; — de Marie- Madeleine-Adrianne Faizelot, fille de Charles-Antoine Faizelot, fermier à Aubigny-Planque, et de Jeanne Vasseur ; parrain : Eloy Druet, et marraine : Marie-Madeleine-Adrianne de Langlois du Metz ; — de Chrétien Carrière, fils de Jean- Chrétien Carrière, fermier de la cense de Beaumont, et de Marie-Antoinette de La Rouzée. — Mariages : d'Etienne Brohon et Jeanne Lafaux ; — de Charles-Louis Plichon et Charlotte Barbier ; — de Jean-Louis Maton et Louise-Hélène Bourlon ; — de Louis Collezy et Antoinette Duflos ; — de François Hennequin, veuf d'Anne Fay, et Louise Lafaux — Sépultures : de Jacques-François Lamiral, fils du sieur Lamiral, ancien contrôleur des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, et d'Anne-Madeleine Rivault ; — de Jacques de Langlois, chevalier, inhumé dans l'église de Brouchy ; — d'Antoine Vasseur, fermier à Aubigny-Planque ; — de Jeanne Malezieux, veuve d'Antoine Flament, laboureur ; — de damoiselle Marie-Françoise de Langlois, tante paternelle de Jacques-François de Langlois, seigneur de Brouchy ; — de Jacques-Augustin Fouasse, fils de Jacques-François Fouasse, maître tailleur, demeurant au Chariot d'or, rue Saint-Jacques, à Paris.

In-quarto, 60 feuillets.

1B 733 1738-1745 1738-1745 I

Baptêmes : de Jacques Hordret, fils de Jacques Hordret, laboureur, et de Marie-Marguerite Bibault ; — de .Marie-Anne-Angélique Larcher, fille de Claude Larcher, Brigadier de la brigade des gardes ambulants résidants à Brouchy, et de Marie-Elisabeth Collet ; parrain : Antoine Rivage, et marraine : Marie-Anne de Langlois de La Brosse ; — de Jacques-Antoine Bourlon, fils de Jacques-Antoine Bourlon et de Marie-Barbe Lobé ; parrain : Jacques Lobé, Bourgeois de Noyon, et marraine : damoiselle Marie-Françoise de Langlois de Thézy ; — de Pierre-Hilaire Hor-dré, fils de Jacques Hordré, laboureur, et de Marguerite Bibaut. — Mariages : d'Antoine Flament, laboureur, et Marie-Anne Bourlon ; — de Louis Cocquenet, ancien cavalier dans le régiment de Puyzieux, et Marie-Anne Viel ; — de François Guenin et Marie Brohon, veuve de Pierre Guyon ; — de François Fressart et Françoise Daine. — Sépultures : de Dominique Julien, dit Saint-Julien, brigadier de la brigade ambulante résidante à Brouchy ; — de Pierre Poigny, ou Poignet, blatier, assassiné sur le grand chemin de Ham à Chauny ; — de Charles-Antoine Faizelot, laboureur à Aubigny-le-petit ; — de Jeanne Lefèvre, veuve d'Antoine Vasseur, laboureur à Aubigny-Planque ; — de Nicolas Amand, curé de la paroisse de Saint-Martin de Brouchy ; — de Marie Talfer, veuve de Louis Carrière ; — de Charles Cousin, mari en troisièmes noces de Françoise Daine, meunier du moulin de Brouchy.

In-quarto, 66 feuillets.

1B 734 1746-1751 1746-1751 I

Baptêmes : de Marie-Élisabeth-Geneviève Herblot, fille de Nicolas Herblot, sous-brigadier dans les fermes du Roi, et de Jeanne Tourenjoue ; — de Nicolas- Laurent Bourlon, fils de Jacques-Antoine Bourlon, laboureur, et de Marie-Barbe Lobbé ; — de Claude-Nicolas Larcher, fils de Claude Larcher, brigadier dans lesdites fermes, et de Marie-Elisabeth Colet ; — de Marie-Hélène Duflot, fille de Mathieu Duflot, laboureur, et d'Hélène Lambert ; — de Marie-Anne-Cécile Tevenart, laboureur, et de Marie-Anne Vasseur. — Mariages : de Louis Hanssart, laboureur, et Anne-Françoise Faizelot ; — de Nicolas Herblot, veuf de Jeanne Tourenjoue, et Marie-Barbe Delate ; — de Jean-Louis Vaucelles, veuf en secondes noces de Marie-Marguerite Froyer, et Marie-Jeanne Millet, veuve de François Godart ; de Louis Carlier, veuf de Marguerite Duhamel, et Marie- Louise Tevenart. — Sépultures : de Marie-

Anne. Faizelot, femme de Jean Vasseur ; — de Jacques Hordré, laboureur ; de Marie-Madeleine Larcher ; — de Marguerite Bibaut, femme de Médard Debise, laboureur ; — de Jacques-Antoine Bourlon, époux de Marie-Barbe Lobbez.

In-quarto, 63 feuillets.

1B 735 1752-1758 1752-1758 I

Baptêmes : de Jean-Adrien Lessont, fils de Nicolas Lessont, berger, et de Marie-Antoinette Duflot ; parrain : le chevalier d'Ardeuil en Champagne, et marraine : damoiselle Marie-Madeleine-Adrienne de Langlois du Metz ; — d'Hélène-Aglaé Tevenart, fille de Félix Tevenart et de Marie-Anne Vasseur ; — de Marie-Magdeleine-Brigite Dussart, fille de Pierre-Antoine Dussart, laboureur, et de Marie-Barbe Lobbé ; — de Claude-Jean-Charles Duplaquet, fils de Jean-Charles Duplaquet, laboureur, et de Marie- Madeleine Faizelot. — Mariages : de Jacques Poitevin, dit Picard, ancien bombardier de la compagnie de Fonchette, au régiment Royal-artillerie, et Marie-Cécile Sagnier ; — de Jean- Charles du Plaquet, laboureur, et Marie-Madeleine Faizelot ; — de Joseph Boulongne, meunier d'Eaucourt, veuf d'Anne Renard, et Marie-Françoise Carrière, veuve de Jacques Duflot. — Sépultures : de Marie-Antoinette Larouzée, femme de Jean-Chrétien Carrière, fermier de la ferme de Beaumont ; — de Marie-Jeanne Quequignon, femme de Jean Bourlon, laboureur ; — de Claude-Jean-Charles du Plaquet, fils de Jean-Charles du Plaquet et de Marie-Madeleine Faizelot.

In-quarto, 70 feuillets.

1B 736 1759-1766 1759-1766 I

Baptêmes : de Bernard Chrysostôme Tevenart, fils de Félix Tevenart, laboureur, et de Marie- Anne Vasseur ; — de Jeanne-Françoise-Pélagie Vasseur, fille de Jean-Louis Vasseur et de Reine-Pélagie Bourlon ; — de Sabine Bonvarlet, fille de Laurent Bonvarlet et de Marguerite Le Clerc ; — de Charles-Louis Rabache, fils de Firmin Rabache, meunier, et de Madeleine Goguet ; — de Marie-Catherine Tevenart, fille de Jean-François-Félix Tevenart et de Marie-Anne Vasseur. — Mariages : de Liévin Charpentier, de Noyelle-en-Chaussée, et Marie-Joseph Lefèvre ; — de Jean-Baptiste-François Carabin et Marie-Anne Remy. — Sépultures : de damoiselle Marie-Madeleine- Adrienne de Langlois du Metz ; — de Jean Bourlon, laboureur, veuf de Marie-Jeanne Quequignon.

In-quarto, 82 feuillets.

1B 737 1766-1773 1766-1773 I

Baptêmes : de Jean-Clotaire Vasseur, fils de Jean-Louis Vasseur et de Reine-Pélagie Bourlon ; — de Barbe-Angélique Bourlon, fille de Pierre Bourlon, laboureur, et d'Angélique Goulmant ; parrain : Thomas Sauvage, laboureur, et marraine : Barbe-Renée du Vernay, épouse de Louis-François de Baroille, chevalier de l'ordre de Saint- Louis, lieutenant colonel et major d'artillerie ; — de Marie- Anne-Angélique Morlet, fille de François-Victor Morlet et d'Angélique Boitel ; — de Madeleine-Félicité Cornet, fille de Jacques-François Cornet et de Madeleine Grand-sire. — Mariages : de Nicolas Blanmoutier, de Flavy-le-Martel, et Marie-Véronique Duval ; — de Nicolas Marotte, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, ancien capitaine aide-major au régiment d'Angoumois, infanterie, et Anne Lut-garde de Macdonell. — Sépultures : de damoiselle Marie-Anne Langlois, soeur de Jacques-François Langlois, seigneur de Brouchy ; — de Claude Hanssart, fermier de la ferme d'Aubigny-le-Petit.

In-quarto, 80 feuillets.

1B 738 1774-1780 1774-1780 I

Baptêmes : de Pierre-Louis Morlet, fils de François-Victor Morlet, meunier, et d'Angélique Boitel ; — de Marie-Catherine-Louise Larcanger, fille de Pierre Larcanger, laboureur, et de Catherine Hanssart ; — de Jean-Augustin Carrière, fils de-Jean-Louis Carrière, laboureur, et de Marie-Catherine Basset ; — de Marie-Angélique Duflot, fille de Charles Duflot, laboureur, et de Marianne Plonquet. — Mariages : de Pierre Defrêne, clerc laïque, et Marie- Françoise-Scholas tique Carrière ; — d'Ambroise Compère, du hameau d'Horgni, paroisse de Villers-Carbonnel, et Marie-Anne-Françoise Hanssart. — Sépultures : de Renée du Vernay, épouse de messire de Baroille, major du régiment de Grenoble ; témoins : Charles Poitevin de Guny, ancien conseiller à la Cour des Monnaies, seigneur de Tirlancourt- Mesmey, paroisse de Guiscard, Louis-Charles Poitevin de Lamotte, écuyer, officier au régiment provincial de Soissons, et François-Philippe-Henry de Langlois de Brouchy, chevau- léger de la garde ordinaire du Roi ; — de Jean-Louis Carrière, laboureur ; — de Marianne Vasseur, fille de Jean- Louis Vasseur, laboureur, et de Reine-Pélagie Bourlon.

In-quarto, 80 feuillets.

1B 739 1781-1789 1781-1789 I

Baptêmes : de Marie-Gabriel-Adélaïde de Larouzée, fille de Louis-Claude-Augustin de Larouzée, laboureur, demeurant à la ferme de Beaumont, dit Malplacé, paroisse de Brouchy, et de Catherine-Madeleine-Josèphe Péterinelle ; — de Catherine Warmé, fille de Jean-Étienne Warmé et de Marie-Françoise Defrêne ; — de Catherine- Florimonde Flament, fille de Charles-Antoine Flament, laboureur, et de Catherine Carpentier ; — de Louis-Philippe de Langlois, fils de François-Philippe-Henri de Langlois, chevalier, seigneur de Brouchy, et de Marie- . Louise-Suzanne Dartois. — Mariages : de François-César Baquet, laboureur à Eaucourt, et Marie-Anne-Gabriel-Véronique de Larouzée ; — de Jean-Baptiste-Nicolas Lefeuvre, laboureur à Buverchy, et Marie-Barbe-Cécile Bourlon. — Sépultures : de Paul-Benoît- Henri Molinan, fils de Henri-Jérôme-Vincent-Jean-Baptiste Molinari, orfèvre à Paris, et de Marie-Françoise Huart ; — de demoiselle Marguerite-Claude de Langlois ; — de Marie- Françoise de Langlois, dame en partie de Brouchy ; témoins : François-Philippe-Henri de Langlois, seigneur de Brouchy, neveu de ladite dame, et Charles-Nicolas-Modeste, comte de Lignières, lieutenant au régiment Royal-infanterie.

In-quarto, 110 feuillets.

Buverchy (Notre-Dame)

1B 740 1697-1750 1697-1750 I

Registres, des actes de baptêmes, de mariages et de sépultures de la paroisse de Notre-Dame de Buverchy, déposés au greffe du bailliage de Chauny. — Baptêmes : de Charles-Louis-Joseph de Carvoisin, fils de Joseph de Carvoisin, seigneur de Buverchy, et de Charlotte de Blottefière ; — de Charlotte Morel, fille de Pierre Morel et de Françoise Hachy ; parrain :Charles de Carvoisin, seigneur d'Achy et de Crisolles, et marraine : Charlotte de Blottefière, dame de Buverchy. — Mariages : de Louis de Berlancourt et Marie Lobbé ; — de Firmin Guilbert, clerc séculier de la paroisse de Buverchy, et Marguerite Roussel ; — d'Etienne Le Moine, laboureur à Hombleux, et Marie- Charlotte Thoquesne.— Sépultures : de Joseph de Carvoisin, seigneur de Buverchy, inhumé dans le choeur de l'église ; — de Sébastien Dulary, curé de Buverchy, inhumé dans ledit choeur ; — de Charles-Louis-Joseph de Carvoisin ; — de damoiselle Marie-Françoise de Carvoisin, fille d'Alexandre de Carvoisin, seigneur de

Buverchy, et de Marie de Maloisel ; — de Nicolas Roguet, laboureur, veuf de Marie Patté ; — de Charles- Henri Desfossé, fils de Monsieur Desfossé, écuyer, seigneur de la Tour du grand Rouy, et de Marguerite Fontaine ; — de Charles de Carvoisin, fils de Joseph de Carvoisin et de Charlotte de Blottefière ; — de Gaugeric Léger, laboureur, mort à l'âge de 96 ans.

In-quarto, 67 feuillets.

1B 741 1751-1768 1751-1768 I

Baptêmes : de Marguerite Sailly, fille de Benoist Sailly, clerc séculier de Buverchy, et de Marguerite- Christine Trefcon ; — de Jean-Baptiste Marotine, fils de Jean-François Marotine, clerc séculier de ladite paroisse, et de Marie-Cécile Cailleux. — Mariages : d'Antoine Hadengue, laboureur, et Marie-Anne Mouton ; — de Sulpice Longuet et Marie-Jeanne Drouard ; — de Médard Caron et Marie-Charlotte Hurtebise. — Sépultures : de Marie-Anne Léger, femme d'Augustin Hurtebise, laboureur ; — de Henri-François Thoquesne, curé de Buverchy, inhumé dans l'église paroissiale ; — de Marie-Anne- Véronique Raguet, fille de Claude Raguet, laboureur à Berlancourt, et de Véronique Dhier.

In-quarto, 80 feuillets.

1B 742 1769-1789 1769-1789 I

Baptêmes : de Marie-Anne Lefebvre, fille de Charles-Lambert Lefebvre, laboureur, et de Marie-Anne Hurtebise ; — de Marie-Barbe-Cécile-Adélaïde Lefebvre, fille de Jean-Baptiste-Nicolas Lefebvre, fermier, et de Marie-Barbe-Cécile Bourlon. — Mariages : de Louis Loffroy, soldat invalide, veuf de Marie de La Falize, et Marie-Reine Marotine ; — de Louis-Charles-de Villers, de Buny, paroisse de Voyennes, et Marie-Madeleine-Thérèse Delatte. — Sépultures : d'Augustin Hurtebize, laboureur, veuf de Marie-Anne Léger ; — de Claude-Charles Cordelle du Tinet, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, aide-major des ville et château de Ham, veuf d'Elisabeth Moroy ; — de Jean-François Rachart, curé de la paroisse de Buverchy ; — de François de Carvoisin, seigneur dudit Buverchy, vicomte de Caltot ; en présence de Remise-Jeanne de Beuvry de Carvoisin, de Nicolas- Louis de Carvoisin, officier au régiment de Vermandois ; de demoiselle Louise-Agnès de Carvoisin, de messire Warlais d'Ainval, chevalier de l'ordre de Saint-Louis,- d'Adrien Binet, seigneur de Moyencourt.

In-quarto, 84 feuillets.

Esmery (Saint-Martin)

1B 743 1668-1672 1668-1672 I

Registres des actes de baptêmes, de mariages et de sépultures de l'église de Saint-Martin d'Esmery, déposés au greffe du bailliage de Chauny. — Baptêmes : de François Berton, fils d'Albin Berton et de Barbe Lefebvre ; — d'Anne Ronchefort, fille de Médard Ronche-fort et de Marguerite Billion ; — d'Anne Thuillier,. fille de Hubert Thuillier, gendarme de la garde du Roi, et de Françoise Couturier ; — de Martin Thuillier, fils desdits' sieur et dame Thuillier de Hauteville ; — de Barbe Bélenger, fille de Louis Bélenger, fermier du prieuré de Saint-Nicolas-aux-Bois, et d'Anne Pottier ; — de Claude Pelletier,' fils de François Pelletier, chirurgien à Esmery, et de Marguerite Lefort ; — de Pierre Berton, fils de Daniel Berton, laboureur, et de Marie Le Maire ; — de Cécile Bellenger, fille de Nicolas Bellenger, laboureur, et de Geneviève Beu-din. — Mariages : d'Augustin Havart et Marie Corne ; — de Jean Ruet et Marguerite Marotine ; — de Charles Lefebvre, laboureur à Esmery, et Barbe Compagnon. — Sépultures : de Nicolas Bélenger, fermier du prieuré de Saint-Nicolas-aux-Bois ; — de Marie- Jacquelet, épouse en premières noces de Nicolas Hurtebize, et en

secondes, de Martin Fanchon, laboureur à Hallon ; — d'Anthoine de Fonteine, fils de Martin de Fonteine et d'Anne Mension.

In-folio, 67 feuillets.

1B 744 1672-1680 1672-1680 I

Baptêmes : de Clément Havart, fils d'Augustin Havart et de Marie Corne ; parrain : Clément Havart, et marraine : Floure Thuillier, fille du sieur de Hauville ; — d'Anne Thuillier, fille de Hubert Thuillier, sieur de Hauteville, et de Françoise Couturier ; — de Nicolas-Louis Berlenger, fils de Louis Berlenger, fermier de la ferme de - Saint-Nicolas-aux-Bois, et d'Anne Clément ; parrain : Nicolas Bocquet, chanoine de la cathédrale de Noyon et prieur commendataire du prieuré dudit Saint-Nicolas, et marraine : Marie Clément ; — de Barbe et de Catherine Thuillier, filles jumelles de Hubert Thuillier, seigneur de Hauteville et en partie du Mesnil-Saint-Vaneng, et de Françoise Couturier ; — de Françoise Pelletier, fille de François Pelletier, chirurgien à Esmery, et de Marguerite Lefort. — Mariages : de Jean Ponthieu, de la paroisse de Golancourt, et Jeanne Macart ; — de Michel Le Quesne et Marie Havard ; — de Paul de Sailly, de la paroisse de Hombleux, et Marie Carron ; — d'Anthoine Béhurel, meunier du moulin de Cachy, paroisse de Libermont, et Marie Fanchon ; — de Jacques de Marchez et Barbe Macart. — Sépultures : de Thiebault Havart, l'ainé, ancien procureur d'office d'Esmery- Hallon ; —de Claude Cordelle ; — de Louis Remy, lieutenant de la baronnie d'Esmery ; — de Françoise du Four, femme de M. de Billy, bourgeois de Compiègne ; receveur de la terre d'Esmery.

In-folio, 74 feuillets.

1B 745 1690-1699 1690-1699 I

Baptêmes: de Barbe-Élisabeth-Couvreur, fille de Philippe-Couvreur, bailly d'Offoy et de Bacquencourt, et d'Élisabeth Fanchon ; — de Susanne Thuillier, fille de Hubert Thuillller, sieur d'Hauteville, et de Charlotte Pecoule ; — de Marie Thuillier, fille desdits sieur et dame .d'Hauteville ; parrain : M. de Théis, le jeune, avocat en-Parlement marraine :damoiselle Françoise Cambronne ; — de Charles-François Thuillier, fils desdits sieur et dame d'Hauteville ; parrain : Charles-Michel de Canisy ; marraine : Renée-Élisabeth de Beauvel (sic), fille de François de Beauvel, seigneur d'Eppeville ; — de Barbe Bacheux,- fille de Claude Dacheux, fermier de Saint-Nicolas-aux-Bois, et de Cécile Bélenger ; — de Pierre-Nicolas Muna, fils de Pierre Muna, chirurgien, et de Marguerite Thuillier. — Mariages: de Martin de La Vacquerie et Louise Le Blanc ; — de Pierre Asse-lin, laboureur à Matigny, et Jeanne Havart ; — d'Antoine Boulanger, fils d'Antoine Boulanger, receveur de Popincourt, et Marie Thuillier d'Hauteville. — Sépultures: de François Thuillier d'Hauteville ; — de Claude Cordelle ; — de-François Pelletier, chirurgien ; — de Susanne Thuillier, inhumée dans l'église d'Esmery ; — d'Antoine Lcscuier, mort à l'âge de 94 ans.

In-quarto, 50 feuillets.

1B 746 1700-1706 1700-1706 I

Baptêmes : de Hubert Thuillier, fils de Hubert Thuillier d'Hauteville et de Charlotte Pecoulle ; parrain : 'Pierre Le Bossu, sieur de Berquigny ; marraine : damoiselle Marie-Anne Le Flament ; — de Marie-Placidie Dacheux, fille de Claude Dacheux et d'Anne Bonneterre. — Mariage de François Ledez, chirurgien, et Louise Bérenger, veuve. — Sépultures : de Hubert Thuillier d'Hauteville ; — d'Antoine Yvon, greffier de la baronnie d'Esmery ; — de Jean Breton, porte-enseigne de la confrérie de Saint Sébastien ; — de damoiselle Charlotte Pecoulle du Montois, inhumée dans la nef de l'église d'Esmery.

In-quarto, 65 feuillets.

1B 747 1707-1714 1707-1714 I

Baptêmes : de Denis et de Louis Ledez, enfants jumeaux de François Ledez, chirurgien, et de Louise Bélenger ; — de Marie-Françoise Burel, fille de Pierre Burel, fermier de Saint-Nicolas-aux-Bois, et de Marie-Jeanne Billion ; — d'Anne Le Clerc, fille de Louis Le Clerc et d'Elisabeth Le Bossu de Berquigny ; — de Marie-Anne Regnier, fille-d'Etienne Regnier, receveur de la paroisse d'Esmery, et de Marie-Marguerite Quentin. — Mariage de Gobert Ma-quart et Marie Blondel, veuve de Mathieu Havart. — Sépultures : de Claude-Merlier, connétable de la confrérie de Saint Sébastien ; — de Philippe Le Beau, curé d'Esmery, doyen rural du doyenné de Ham, inhumé dans le choeur de l'église d'Esmery ; — de Jean-Jacques Flament, fils de Jacques Flament, procurmr d'office à Ëslincourt-Sainte- Marguerite ; — de Marie Grenier, femme d'Étienne- Regnier, receveur de la baronnie d'Esmery, inhumée dans le chapelle de Saint-Martin de l'église d'Esmery ; — dudit Étienne Regnier.

In-quarto, 70 feuillets.

1B 748 1715-1724 1715-1724 I

Baptêmes : de Marie-Éloy Regnier, fils d'Etienne Regnier, receveur de la baronnie d'Esmery, et de Marguerite Quentin ; parrain: Éloy-Sezilled'Appancourt, lieutenant généra] au bailliage de Vermandois, à Noyon : marraine : damoiselle Marie-Charlotte Sezille du Buat ; — de Jacques-Joseph Regnier, fils desdits Etienne Regnier et Marguerite Quentin ; parrain : Jacques Lalaue, bailli général du marquisat de Nesle ; marraine : Marie-Agnès Mabille. — Mariages: de Louis Helle et Marie-Reine-Remy ; - de Jean Souplet, veuf c'Élisabeth Fanchon, et .Elisabeth Breton, veuve d'Antoine Berthe. — Sépultures: de Martin Ruet, assassiné en plein midi, dans la rue d'Esmery, où se tenait la foire de Saint Mathieu ; — de Louis Blondel, maître potier à Hallon ; — de Charles Cordelle, seigneur en partie du Mesnil-Saint-Vaneng, inhumé dans la nef de l'église d'Esmery.

In-quarto, 70 feuillets.

1B 749 1725-1733 1725-1733 I

Baptêmes : de Charles-François Non-clerc ; parrain : Charles-François Thuillier, sieur d'Hauteville ; marraine : Marie-Anne Regnier ; — de Pierre-Alex-andre Regnier, fils d'Etienne Regnier, dit Saint-Martin, et de Marguerite Quentin ; — de Cécile Lefebvre, fille de Pierre Lefebvre, fermier du prieuré de Saint-Nicolas, et d'Adrienne Hurtebise. — Mariages : de Gobert Maquart, veuf de Marie Blondel, laboureur à Hallon, et de Marie Landru, veuve de Pierre Reste ; — d'Antoine Musart et Marie-Adrienne Hur-tebise, veuve de Pierre Lefebvre. — Sépultures : de Joseph Lefebvre, fermier du prieuré de Saint-Nicolas ; — de Jean Fanchon, potier à Hallon, mort des coups de couteau qu'il avait reçus deux jours auparavant ; — de Jean Censier, la-boureur, mari de Marie-ChariotteThuillier d'Hauteville ; — de ladite Marie-Charlotte Thuillier d'Hauteville, inhumée dans la nef de l'église d'Esmery ; — de Louise Béranger, femme de François Ledez, chirurgien ; — dudit François Ledez ; — de Charles- François Cordelle, sieur de Reme-court, ancien garde du Roi, inhumé dans l'allée de la chapelle de la Sainte- Vierge ; — de Jean Billon, laboureur, assassiné dans le Bois de Bonneuil, dit de Prémontré.

In-quarto, 77 feuillets.

1B 750 1734-1742 1734-1742 I

Baptêmes : de Marie-Marguerite Cen-sier ; parrain : Etienne Regnier de

Saint-Martin, receveur de la baronnie d'Esmery ; marraine : Marie-Anne Quentin ; — de François de Marchais, fils de Vaneng de Marchais, tuilier, et d'Elisabeth Pierrat. — Mariages : de Jean- Hubert Censier et Marie-Anne Regnier ; — de Claude Gavet, veuf, de la paroisse de Buverchy, et Marie Fanchon ; — de Remy de Milly, veuf, de la paroisse de Villers-Saint-Christophe, et Marie-Françoise Égret ; — de Jean-Baptiste Asselin et Anne de Son, veuve de Charles Remy ; — de Pierre Vasset, veuf de Marie de Chaune, et Marie-Magdeleine Daret, veuve de Louis Compagnon. — Sépultures : de Marie-Marguerite Censier, inhumée dans la chapelle de Saint-Martin de l'église d'Esmery ; — de Marguerite Regnier, inhumée dans la même chapelle ; — de Claude-Charles-Jean-Nicolas Cordelle, fils de Claude Cordelle et de Marie-Madeleine Gérault de Mont-Royal, inhumé dans la nef de ladite église.

In-quarto, 80 feuillets.

1B 751 1743-1750 1743-1750 I

Baptêmes : de Marie-Catherine- Thérèse Censier, fille de Jean-Hubert Censier et de Marie- Anne Regnier ; — de Marie-Madeleine Muzart, fille d'Antoine Mu-zart, fermier du prieuré de Saint-Nicolas, et de Marie-Adrienne Hurtebise. — Mariages : de Joseph Asselin et Marie-Jeanne Macquart ; — de Hubert Breton, veuf de Martine Havart, et Marie-Anne Nogent, veuve de Charles Blon-del ; — de Pierre Assellin et Marguerite Objois ; — de François Haraux et Cécile Ruet. — Sépultures : d'Etienne Regnier, sieur de Saint-Martin ; — de Cécile Cordelle, inhumée dans la nef de l'église d'Esmery ; — de Marie Fanchon, femme de Claude Gavet ; — de Louis Censier, laboureur, lieutenant de la justice d'Offoy ; — de Pierre Assellin, ancien syndic de la paroisse d'Esmery ; — de Marie-Anne Regnier, femme de Jean-Hubert Censier ; — de Jean Roger, ancien curé de la paroisse d'Esmery, inhumé sous le porche de l'église dudit Esmery.

In-quarto, 74 feuillets.

1B 752 1751-1754 1751-1754 I

Baptêmes : d'Éloy Reuet, fils de Louis Reuet, potier de terre, et d'Anne Lefebvre ; — de Louis- François Égret, fils de Louis Égret et de Marie-Anne de Marchais ; — de Marie-Jeanne Ruet, fille de Louis-Martin Ruet, laboureur, et de Marie-Jeanne du Trannois. — Mariages : de Vincent Demarchés, veuf de Barbe-Anne-Madeleine Havart, et Catherine Égret ; — de François de Villers, veuf d'Elisabeth Pierrat, et Marie-Cécile Égret ; — Sépultures : de Marie-Marguerite de Nogent ; épouse de Jean-Maximilien Legrand ; — de Claude Caron, époux de Jeanne Fanchon, mort à l'âge de 90 ans ; — de Waneng Didier, fils de Marie-Louis-François Didier, tailleur en pierre fine, demeurant à Paris, et de Catherine Lefebvre ; — de Marguerite-Élisabeth de Sachy, femme de Pierre Censier, laboureur au Mesnil-Saint-Vaneng ; — de Marie Dacheux, épouse de Louis Hurtebize, laboureur à Hallon ; — de Louis-Cosme Corne, tuilier, mari de Marguerite de Marchais.

In-quarto, 83 feuillets.

1B 753 1755-1758 1755-1758 I

Baptêmes : de Jean-Baptiste-Éloy Harault ; parrain : Charles-François Sorelle, curé de la paroisse d'Esmery ; marraine : Marguerite Mauroy, épouse de M. Cordelle de Remecourt ; — de Claude-Charles- François-Joscph Cordelle, fils de Charles-Joseph Cordelle de Remecourt, demeurant à la Folie, et Marguerite Mauroy ; — de Louis-Pierre Blondel, fils de Louis Blondel, potier de terre et de Marie-Madeleine Plongeron. — Mariages : de Louis Censier, laboureur au Mesnil-Saint-Vaneng, veuf de Marguerite-Elisabeth Dechassy, et Marie-Madeleine d'Esterpigny ; — de Jean- Jacques

Dorlot, fils de Jean-Baptiste Dorlot, secrétaire de M. Berrier, maître des requêtes de la ville de Paris, et de Marguerite Parmen-tier, avec Cécile Maugy ; — de Jacques-Louis de Vion de Mureaux et Marie-Françoise de Marchez. — Sépultures : de Marguerite Quentin, épouse d'Etienne Regnier de Saint-Martin ; — de Marguerite Duplessis, veuve de messire Jacques des Mureaux ; — de Marie-Louise Blondel, fille de René Blondel et de Marie-Marguerite Plessier ; — de Jeanne Ber-ton, soeur d'école de la paroisse d'Esmery ; — de Jeanne Compagnon, femme de Jean Lequesne, laboureur.

In-quarto, 77 feuillets.

1B 754 1759-1761 1759-1761 I

Baptêmes : de Pierre-Charles-Nicolas Cordelle, fils de Charles-Joseph Cordelle de Remecourt et de Marguerite Mauroy ; — de Marie-Marguerite Livorel, fille de Louis Livorel, laboureur, et de Geneviève Ruet ; — de Louis-François et Jacques-Louis de Vion de Mureaux, fils jumeaux de Jacques-Louis de Vion de Mureaux et de Marie- Françoise de Marchez ; — d'Antoine Fanchon, fils d'Éloy Fanchon, tuilier, et de Marie-Barbe Pierrat. — Mariages: de Jean-Étienne Breton et Marie-Françoise Havart ; — de Mathieu Mellaye, veuf en secondes noces de Geneviève de Cressaire, et Marie-Angélique Defresne. — Sépultures : de Jean-Baptiste-Éloy Haraux, fils de François Haraux, laboureur, et de Cécile Ruet ; — de Marie-Anne de Marchais, femme de Louis Égret, potier de terre ; — de Vaneng Havart, dit Miette, mari de Marie-Anne Manier, tuilier ; — d'Anne Reuet, femme de Jean Censier, laboureur.

In-quarto, 72 feuillets.

1B 755 1762-1766 1762-1766 I

Baptêmes : de Jean-Grégoire-Antoine Cordelle, fils de Charles-Joseph Cordelle de Remecourt et de Marguerite Mauroy ; parrain : Pierre- Antoine de Hem, procureur du Roi au bailiage de Ham ; marraine : damoiselle Jeanne-Marguerite-Antoinette de Hem ; — de Jean-François Blondel, fils de Pierre Blondel, potier de terre, et de Marie- Madeleine Fanchon ; — de Marie-Louise Censier, fille de Pierre Censier, laboureur, et de Marie-Madeleine d'Esterpigny. — Mariages : de Louis Remy et Marie-Madeleine Le Febvre ; — de Louis-Pierre Gregeois, laboureur à Liber-mont, et Marie-Madeleine Bègue ; — de Jean-Louis Havart, veuf de Marie-Josèphe Gaudel, tuilier, et Marie-Adrienne Pierrat ; — de Martin Égret, potier de terre, et Marie-Françoise Blondel, veuve de Barthélemy Blondel. — Sépultures : de Jean Lequesne, laboureur, mari de Marie-Marguerite Du-tranoy ; — de Louis Ruet, potier de terre, mari en secondes noces d'Anne Le Febvre ; — de Marie-Louise Cambron, fille de Jean Cambron, potier de terre, et de Nicole Plongeron ; — de Marie-Marguerite Censier, femme de Claude Taupin, maître chirurgien ; — de Marie-Thérèse Bègue, jeune fille de 12 ans, écrasée par l'arbre tournant du moulin d'Offoy.

In-quarto, 71 feuillets.

1B 756 1767-1771 1767-1771 I

Baptêmes : de Marie-Anne Caron, fille de Pierre-Antoine Caron, tuilier, et de Marie-Anne Havart ; — de Marie-Madeleine Reuet, fille de Germain Reuet, potier de terre, et de Marie-Madeleine Lefèvre ; — de Pierre-Antoine Hurtebise, fils de Jean-Pierre Hurtebise, laboureur, et de Marie-Marguerite Livorel ; — de Cyrille-François- Joseph Leroy, fils de Mathias-Romain Leroy, receveur d'Esmery, et d'Albertine-Rose Marronier ; — d'Antoine-Hubert-Amand Decaudaveine, fils d'André-Hubert Decaudaveine, chirurgien, et de Marie-Madeleine- Geneviève-Antoinette Baudoux ; parrain: Antoine Beaudoux, curé d'Esmery ; marraine: Louise-Françoise-Charlotte- Hubertine Macrelle de Dury, femme de François d'Ainval,

capitaine de milice. — Mariages : de Jean-Louis Égret, potier de terre, et Marie-Cécile Fanchon ; — de Mathieu Pierrat, tuilier, veuf en premières noces de Marie- Madeleine-Angélique Caron, et en secondes noces de Marie- Rose Censier. avec Marie-Catherine Caron ; — Sépultures : de Marie-Françoise Égret, veuve de Remy de Milly, laboureur à Villers-Saint-Christophe ; — de Marie-Rose Censier, femme de Matthieu Pierrat ; — de Florimond Le Fèvre, mort à l'âge de 10 ans, d'une chute qu'il a faite du haut d'une tour du château d'Esmery.

In-quarto, 78 feuillets.

1B 757 1772-1775 1772-1775 I

Baptêmes: de Marie-Françoise Fanchon, fille de Jean-Pierre Fanchon, tuilier, et de Marie-Cécile Havart ; — de Marie-Madeleine-Adélaïde-Victoire Reuet, fille de Germain Reuet, potier de terre, et de Marie- Madeleine Lefèvre ; — de Marie-Cécile-Généreuse Égret, fille de Jean-Louis Égret et de Marie-Cécile Fanchon ; — de Didier-Casimir Decaudaveine, fils d'André-Hubert Decaudaveine, chirurgien, et de Marie-Madeleine-Genevieve-Antoinette Baudoux ; parrain : C. Flamant, prêtre, régent du collège de Ham ; marraine: Pélagie Baudoux.— Mariages: de Louis Regnier, laboureur, et Marie-Anne- Crespine-Généreuse Censier ; — d'Éloy Reuet, potier de terre, et Marie-Thérèse-Euphrosine Le Febvre. — Sépultures : d'Antoine Musart, fermier du prieuré de Saint- Nicolas-aux-Bois, veuf de Marie-Adrienne Hurtebise ; — de Geneviève Ruet, femme de Louis Livorel, laboureur ; — de Marie-Anne Pezin, veuve de Jean Blondel, tuilier ; — de Claude-Charles Cordelle du Tenet, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, major du château de Ham, veuf d'Elisabeth Mauroy, inhumé dans la chapelle de la Sainte-Vierge de l'église d'Esmery ; — de Louis Remy et de Jean-Charles Remy, laboureurs, asphyxiés dans un trou à marne ; — de Marie-Thérèse de Roupy, veuve de Jean Fanchon, morte à l'âge de 91 ans ; — d'André-Hubert Decaudaveine, chirurgien:

In-quarto, 75 feuillets.

1B 758 1776-1779 1776-1779 I

Baptêmes : de Louis-Nicolas Regnier, fils de Louis Regnier et de Marie-Anne-Crespine-Généreuse Censier ; — de Marie-Marguerite-Josèphe Corne, baptisée par M. Rouyer, directeur de la mission qui se faisait dans la paroisse d'Esmery ; — de Marie-Anne-Victoire Blondel, fille de Louis Blondel, tuilier, et de Marie-Catherine Capel-lier — Mariages : de Jean-Louis-Honoré Vinchon, laboureur, et Marie Le Fèvre ; — de Vincent-Guillaume Havart, tuilier, et Marie-Marguerite Corne ; — de Louis Égret, potier de terre, et Anne-Marguerite Havart ; — de Jean-Pierre Car-pentier, veuf de Marie-Barbe Vicaine, laboureur à Douilly, et Marie-Anne- Crépine-Généreuse Censier, veuve de Louis Regnier. — Sépultures : de Marie-Marguerite Livorel, femme de Jean- Pierre Hurtebize ; — de Marie-Marguerite Égret, veuve de Matthieu Reuet, potier de terre ; — de Louis Regnier ; — de Marie-Anne, de Brye, maîtresse d'école à Es-mery, veuve d'Antoine Rainneville, chirurgien à Chauny ; — de Marie- Elisabeth Adam, femme de Jacques Berton, la-boureur : — de Pierre Censier, laboureur au Mesnil-Saint-Vaneng, mari de Marie-Madeleine d'Esterpigny ;— d'Antoine Baudoux, curé de la paroisse d'Esmery, inhumé dans l'église de ladite paroisse.

In-quarto, 74 feuillets.

1B 759 1780-1784 1780-1784 I

Baptêmes : de Marie-Joséphine Fanchon, fille de Jean-Pierre Fanchon, tuilier, et de Marie-Cécile Havart ; — de Louis-François-Grégoire Haraux, fils de François Haraux, laboureur, et de Marie-Marguerite Lefebvre ; — de

Marie-Thérèse-Catherine Musart, fille d'Antoine Musart, fermier du prieuré de Saint-Nicolas, et de Catherine Legrand ; — de Marie-Thérèse-Scholastique Tuilleau, fille de Vincent Tuilleau et de Marie-Josèphe Caron ; — de Marie- Louise Havart, fille de René Havart et de Marie-Louise Douté ; — de Louis Adolphe Lequesne, fils de Jean-Louis Lequesne, laboureur, et de Marie-Anne Longuet. — Mariages : de Louis-Bernard Bottée, notaire et procureur à Coucy-le- Château, et Marie-Louise Dubois ; — d'Augustin Fanchon, tuilier, et François Havart ; — de Pierre-Laurent Bérenger, aubergiste à Roupy, et Marie-Charlotte Dubois ; — de Pierre Gravet et Marie-Marguerite Livorel. — Sépultures : de Pélagie Censier, fille de Pierre Censier, laboureur, et de Marie-Madeleine d'Esterpigny ; — de Vincent Égret, potier, veuf en secondes noces de Marie-Madeleine Guilbert ; — de Marie-Jeanne Havart, veuve de Jean Breton, tuilier à Hallon ; — de Louis-René Blondel, époux en secondes noces de Marie-Barbe La Vaquerie ; — d'Antoine Debuire, ancien magister de la paroisse d'Esmery ; — de Lambert Levert, curé de ladite paroisse ; — de Marie-Marguerite Hur-tebize, veuve de Martin Reuet, morte à l'âge de 92 ans.

In-quarto, 101 feuillets.

1B 760 1785-1789 1785-1789 **I**

Baptêmes : de Jean-Pierre-Nicolas Havet, fils de Jean-François Havet, laboureur, et de Geneviève Dusart ; — de Marie-Célestine-Aldegonde Muzart, fille d'Antoine Muzart et de Marie-Catherine Legrand ; — de Vincent Égret, fils de François Égret, potier de terre, et de Marie-Catherine Roguet ; — de Marie-Françoise-Céline Vinchon, fille de Jean-Louis-Honoré Vinchon, laboureur, et de Marie Lefebvre ; — de Marie-Geneviève-Caroline Gravet, fille de Pierre Gravet, laboureur, et de Marie-Marguerite Livorel ; — de Marie-Anne-Victoire Fanchon, fille de Jean- LouisFanchon, tuilier, et de Marie-Madeleine Blondelle. — Mariages : de Jean-Pierre Hurtebize, laboureur, veuf de Marguerite Livorel, et Anne Regnier, veuve de François, Bernard, contrôleur des fermes du Roi ; — de Louis Pollet, laboureur, et Marie-Jeanne Ruet ; — de Benoit Hurtebize et Marie-Louise Merlaux ; — de Pierre-Antoine Havart et Marie- Louise Breton. — Sépultures: de Marie-Josèphe-Rosalie Patte, fille de Pierre-François Patte, meunier, et de Marie- Marguerite Boileau ; — de Louis Égret, ancien potier, époux de Marguerite Ruet ; — de François-Honoré Limage, fils de Nicolas-Joseph Limage, bourgeois de Ham, et de Marie-Rose- Gertrude Quien ; — de Marie-Françoise Blondelle, épouse en troisièmes noces de Pierre Assellin, laboureur ; — de Marie.-Catherine Caron, épouse de Mathieu Pierrat, tuilier ; — de Charles-Joseph Cordelle de Remecourt, époux deMarguerite Mauroy ; en présence de Charles-Claude- François-Joseph Cordelle et de Jeau-Grégoire-Antoine Cordellede Caux, ses enfants.

In-quarto, 131 feuillets.

Canisy (paroisse de Hombleux)

1B 761 1768-1775 1768-1775 **I**

Registres des actes de baptêmes, de mariages et de sépultures de l'église succursale de Canisy (paroisse de Hombleux), déposés au greffe du bailliage de Chauny. — Baptêmes: de Hermelaude-Remy Pelletier, fille de Remy Pelletier, employé dans les fermes du Roi, et de Jeanne-Rose Boitelle : — de Marie-Anne-Rose Polleux, fille de Pierre Polleux, laboureur, et de Marie-Anne Le Leu ; — de Nicolas-Clément Le Sur, fils d'Antoine Le Sur, sous-brigadier dans les fermes du Roi, et de Marie-Madeleine Vuarit. — Mariage de Ferdinand-Félicien Palliet et Marie-Marguerite- Thérèse Bonnel. — Sépultures : de Pierre Thiéry, veuf d'Adrienne Lepetit ; — de Pierre Caron,

sous-brigadier dans les fermes du Roi ; — de Marie-Angélique Francelle ; fille de Pierre Francelle, employé dans les dites fermes, et de Marie-Anne Mézière.

In-quarto, 35 feuillets.

1B 762 1776-1781 1776-1781 I

Baptêmes : de Jean-Florent Bergnier, fils de Jean-Hubert Bergnier, employé dans les fermes du Roi, et de Marie-Marguerite Richard ; — de Marie-Henriette- Pacifique Villette, fille de François Villette, jardinier, et de Marie-Thérèse Havart. — Mariage d'Urbain Delorme et Marie-Anne Francelle. — Sépultures : de Marie-Thérèse, de Marie-Catherine-Pélagie, de Marie-Madeleine Commun, filles de Louis Commun, jardinier, et de Marie-Madeleine Dodencourt ; — de Jean Bruier, sous-brigadier dans les fermes du Roi ; — de Louis-Pierre Quin, fils de Louis-Félix- Isidore Quin, marchand en gros, à Ham, et de Marie-Françoise Le Merlier ; — de Marie-Marguerite Thiéry, épouse d'Adrien Bonnel, receveur général de la seigneurie de Canisy ; — de Pierre Polleux, laboureur, époux de Marie-Anne Le Leu.

in-quarto, 27 feuillets.

1B 763 1782-1789 1782-1789 I

Baptêmes : de Jean-Baptiste Boulanger, fils de Jean-Baptiste Boulanger, sous-brigadier dans les fermes du Roi, et de Marie Legrand ; — de Marie-Marguerite- Reine Lobbé, fille de Jean-François Lobbé, laboureur, et de Marie-Marguerite-Charlotte Caron ; — de Marie-Antoinette Riflet, fille d'Antoine Riflet et de Marguerite Clichet. — Sépultures : de Jean-Claude Lamy, fils de Claude Lamy, employé dans les fermes du Roi, et de Cécile-Thérèse Lecocq ; — de Pierre-Antoine Plessier, vicaire de la paroisse de Hombleux, à la résidence de Canisy ; — de Jean Commun, fils de Louis Commun et de Madeleine Dodancourt ;— de Marguerite Lobbé, veuve d'Antoine Brohon ; — de Médard Leurpère, sous-brigadier dans les fermes du Roi.

in-quarto, 31 feuillets.

Muille-Villette (Saint-Médard)

1B 764 1690-1742 1690-1742 I

Registres des actes de baptêmes, de mariages et de sépultures de l'église Saint-Médard de Muille- Villette, déposés au greffe du bailliage de Chauny. — Baptêmes : d'Antoine Muzart, fils d'Hubert Muzart et de Marguerite Bernard ; parrain : Antoine de Bazin, écuyer ; marraine : Geneviève-Gabrielle Le Vasseur ; — d'Hubert Dacheux, fils de Claude Dacheux, laboureur, et de Marguerite Bourguignon ; — de François-Hubert du Moutier, fils d'Hubert du Moutier, clerc séculier, et de Marguerite Parelle. — Mariages : d'Éloy Le Vasseur, laboureur, et Marie Laumont, veuve de Jacques Tabary ; — de Joseph Compère et Marie- Madeleine de Monchy ; — d'Éloy Le Vasseur, fermier de la cense de Bonneuil, et Marie-Anne Wacheu. — Sépultures : d'Anne de Lanchy, femme de Claude d'Achu, laboureur ;— de Marie-Anne Musart, fille d'Hubert Musart, receveur de la terre de Villette, inhumée dans l'église de Muille ; — de Marie Laumont, veuve d'Éloy Le Vasseur ; — de François Adam, fermier à Villette.

In-quarto, 43 feuillets.

1B 765 1743-1760 1743-1760 I

Baptêmes : de Louis-Marie Dacheux, fils d'Alexandre Dacheux et de Marie-Anne-Angélique Ha-dengue ; — de Marie-Joseph-Philippine Adam, fille de

Joseph Adam, laboureur à Villette, et de Marie-Charlotte Froissart. — Mariages : d'Alexandre de Lanchy et Marie-Anne Thièbe ; — de Florent Follet et Marguerite Adam ; — de Pierre-Urbain Froissart, laboureur, et Marie-Josèphe Adam. — Sépultures: de Marguerite Le Vasseur, veuve de François Adam ; — de Radegonde Le Doux, veuve d'Alexandre de Lanchy, laboureur à Villette ; — d'Alexandre Dacheux, laboureur, mort à l'âge de 96 ans.

In-quarto, 59 feuillets.

1B 766 1762-1775 1762-1775 I

Baptêmes : de César-Honoré Adam, fils de Joseph Adam, laboureur, et de Marie-Charlotte Froissart ; de Charles-François-Louis Fouquier, fils d'Éloy Fouquier, laboureur, et de Marie-Anne-Angélique Hadengue. — Mariages : de Mathieu Bocquillon et Marie-Rose Barbeau ; — de Claude de Vienne et Marie-Madeleine-Anne-Thérèse de Lanchy. — Sépultures : de Marie-Anne Dacheux, fille d'Alexandre Dacheux et de Marie-Anne-Angélique Hadengue ; d'Alexandre de Lanchy, laboureur à Villette ; — de Philippe Patte, époux de Benoîte Hennon, meunier au moulin de Tout-Vent ; — de Joseph Adam, époux de Charlotte Froissart ; — de Claude Tabary, laboureur, époux de Susanne Tranoy ; — de Marie-Charlotte Hennon, veuve de Pierre Froissart.

In-quarto, 39 feuillets.

1B 767 1776-1789 1776-1789 I

Baptêmes: de Marie-Françoise-Pétro-nille Mauroy, fille de Jean Mauroy, meunier à Étouilly, et d'Agathe Bayart ; — d'Honoré-Pierre-Prince de Lanchy, fils de Pierre-Hubert de Lanchy, laboureur, et de Marie-Élisabeth-Julie Dumont ; — de Marie-Agathe Lagrue, fille de Charles-Antoine Lagrue, laboureur à Coupe-Voie (commune de Muille-Villette), et d'Ursule-Agathe Boulon. — Mariages : de Jean-Louis Lessertisseur et Marie Josèphe-Philippine Adam ; — de Jean-Louis-François de Villers, veuf d'Anne Fanchon, potier de terre à Hallon, et Rosalie-Françoise Roger ; — de Jean Le Jeune et Charlotte-Adélaide-Amable Adam ; — de Pierre-Éloy Fouquier et Marie-Thérèse-Honorine- Félicité Adam. — Sépultures : d'Antoine Poitevin, laboureur à Villette ; — de Pierre Lagrue, fils de Charles Lagrue, laboureur, et d'Hélène Grandsire ; — de Marie- Charlotte Froissart, veuve en premières noces de Joseph Adam, et en secondes noces d'Antoine Poitevin.

In-quarto, 51 feuillets.

PRÉVÔTÉ ROYALE DE DOULLENS

REGISTRES AUX CHARTES

2B 64	1663-1668	1663-1668
2B 158	1701-1736 Feuillets 1 et 2 manquants.	1701-1736

ENREGISTREMENT DES TITRES DES ÉDITS

2B 110	6 mai 1713-10 décembre 1714	1713-1714

COMPTES DU GREFFE

2B 195	Comptes du greffe.	1664-1686

FONCTIONNEMENT DES AUDIENCES

2B 212	Réglementation du fonctionnement des audiences. — Mission des huissiers : transcription du règlement du prévôt royal du 3 octobre 1701.	1715

REGISTRES D'AUDIENCE

2B 59	3 février 1618-29 décembre 1618	1618
2B 111	13 mars 1623-31 janvier 1626 Présentations.	1623-1626
2B 65	27 avril 1654-16 février 1657 Registre d'audience (présentations).	1654-1657
2B 211	19 décembre 1657-22 novembre 1660 Comprend un cahier du 19 décembre 1657 au 9 août 1658, un cahier de janvier 1659 au 2 avril 1660 et un cahier du 18 juin 1660 au 22 novembre 1660.	1657-1660
2B 61	22 août 1665-24 avril 1671 Registre d'audience (présentations).	1665-1671
2B 156	14 janvier 1681-16 juillet 1685	1681-1685
2B 157	7 janvier-3 août 1686, 7 octobre 1686-23 septembre 1687	1686-1687
2B 82	6 octobre-9 décembre 1687-5 mars 1688	1687-1688
2B 83	5 mars-12 juillet 1688, 19 juillet 1688, 14 mars 1689	1688-1689
2B 84	14 mars-3 octobre 1689	1689
2B 85	10 octobre 1689-22 mai 1690	1689-1690
2B 86	5 juin 1690-19 juin 1691	1690-1691
2B 87	25 juin 1691-4 novembre 1692, 24 octobre 1692-16 février 1693	1691-1693
2B 88	25 février 1693-17 février 1694	1693-1694
2B 155	22 février 1694-18 avril 1695, 11 juillet-5 décembre 1695	1694-1695
2B 89	16 janvier-6 août 1696, 8 octobre 1696-27 septembre 1697	1696-1697
2B 90	7 octobre 1697-9 septembre 1698	1697-1698

2B 91	6 octobre 1698-26 septembre 1699	1698-1699
2B 92	5 octobre 1699-20 septembre 1700	1699-1700
2B 93	11 octobre 1700-3 octobre 1701	1700-1701
2B 94	10 octobre 1701-16 août 1706	1701-1706
2B 95	11 octobre 1706-7 février 1707	1706-1707
2B 96	14 février 1707-4 février 1708	1707-1708
2B 97	6 février 1708-25 février 1705	1708-1705
2B 98	4 mars-29 octobre 1709	1709
2B 99	29 octobre 1709-31 mars 1710	1709-1710
2B 100	7 avril 1710-15 septembre 1711	1710-1711
2B 101	12 octobre 1711-8 août 1712	1711-1712
2B 1	10 octobre 1712-30 janvier 1713 ; 18 février 1713-2 avril 1717 (comparutions au greffe).	1712-1717
2B 2	6 février-24 juillet 1713	1713
2B 3	31 juillet 1713-26 février 1714	1713-1714
2B 4	5 mars-24 décembre 1714	1714
2B 5	24 décembre 1714-16 décembre 1715	1714-1715
2B 6	14 janvier 1716-20 septembre 1717	1716-1717
2B 7	11 octobre 1717-20 juillet 1718	1717-1718
2B 8	25 juillet 1718-25 mars 1719	1718-1719
2B 9	27 mars 1719-10 juin 1720	1719-1720
2B 10	17 juin-1er octobre 1720	1720
2B 11	7 octobre 1720-4 novembre 1721	1720-1721
2B 12	10 novembre 1721-1er octobre 1723	1721-1723
2B 13	4 octobre 1723-7 août 1724	1723-1724
2B 14	28 août 1724-19 février 1725	1724-1725
2B 15	26 février-24 décembre 1725	1725

REGISTRE D'AUDIENCE PARTICULIER

2B 16	Registre d'audience particulier tenu par Charles-Nicolas Prévost de Ricarville, procureur du roi, doublé dans ses fonctions, par Jacques Vignon, substitut.	12/11/1720-24/02/1721

PLUMITIF D'AUDIENCE (1727-1790)

2B 78	7 janvier-23 décembre 1726	1726
2B 79	7 janvier 1727-9 mars 1733	1727-1733
2B 80	16 mars 1733-9 janvier 1736	1733-1736
2B 81	16 janvier 1736-30 août 1738	1736-1738
2B 112	20 octobre 1738-28 mars 1740	1738-1740
2B 113	4 avril 1740-15 juin 1744	1740-1744
2B 114	22 juin 1744-30 juillet 1744	1744

2B 115	2 octobre 174 ?-7 septembre 1748	174 ?-1748
2B 116	11 novembre 1748-3 juillet 1750	1748-1750
2B 117	18 janvier 1751-11 août 1753	1751-1753
2B 118	13 août 1753-14 septembre 1756	1753-1756
2B 119	18 octobre 1756-6 octobre 1760	1756-1760
2B 120	17 juin 1765-18 janvier 1765	1765
2B 121	25 janvier 1768-3 mai 1769	1768-1769
2B 122	8 mai 1769-11 juin 1770	1769-1770
2B 123	16 juin 1770-30 mars 1772	1770-1772
2B 124	6 avril 1772-5 décembre 1774	1772-1774
2B 125	19 décembre 1774-21 avril 1777	1774-1777
2B 126	28 avril 1777-25 octobre 1779	1777-1779
2B 127	22 novembre 1779-26 août 1780	1779-1780
2B 128	9 octobre 1780-27 janvier 1783	1780-1783
2B 129	17 février 1783-6 juin 1786	1783-1786
2B 130	12 juin 1786-14 juillet 1788	1786-1788
2B 131	14 juillet 1788-19 juillet 1790 Registre incomplet.	1788-1790
2B 28	19 juillet 1790-29 décembre 1790	1790

FEUILLES D'AUDIENCE OU PLUMITIFS (1664-1680)

2B 159	1664-1666	1664-1666
2B 149	1667-1668	1667-1668
2B 60	Plumitif et comparutions au greffe.	1667-1673
2B 150	Plumitif.	1669-1671
2B 151	11 janvier 1672-18 juillet 1672	1672
2B 152	18 décembre 1673-9 juillet 1674	1673-1674
2B 153	8 octobre 1674-1676	1674-1676
2B 154/1	1677-1678	1677-1678
2B 154/2	1679-1680	1679-1680

MÉLANGES

2B 197	Mélanges.	[XVIe siècle]-1790

SENTENCES D'ADJUDICATION

1B 403	1701-1709 Sentences d'adjudication: à François et à Jeanne Gigault, héritiers de François Gigault et de Marie Parmentier, leur père et leur mère, d'une pièce de terre de 21 journaux, sise à Huleux (commune de Beauval) ; — à Nicolas Gigault, conseiller du Roi, lieutenant criminel, élu à l'Élection de Doullens, d'une maison et de trois quartiers de terre sis à Authieulle ; — à Jeanne	1701-1709

Lupart, à Pierre Mallart, à Bonaventure Grégoire, à Jean Fortel et à Jean Ambroise, chacun pour un cinquième, d'une grange et d'un ténement sis à Doullens, rue des Poissonniers ; — à M. Gorjon de Verville, d'une maison sise à Frohen-le-grand ; à Charles Allexandre, lieutenant à l'Élection de Doullens, de 7 quartiers de pré sis ès prairies de Doullens, vers Menchon ; à Louis Brisse, conseiller du Roi, d'un journal de terre sis au terroir de Doullens ; — à Antoine Dailly, pour en jouir à titre de ferme, d'une maison sise à Barly, et de 7 pièces de terre sises à la Hayette, au Carrean, etc., dudit Barly.

34 feuillets, papier.

APPOINTÉS

2B 29	1599-1615	1599-1615
2B 132/1	1621-1631	1621-1631
2B 132/2	1634-1642	1634-1642
2B 133	1643-1654	1643-1654
2B 32	1655-1657	1655-1657
2B 134	1658-1660	1658-1660
2B 135	1661-1664	1661-1664
2B 33	1665-1670	1665-1670
2B 136	1671-1680	1671-1680
2B 137	1681-1690	1681-1690
2B 138	1691-1700	1691-1700
2B 182	1701-1705	1701-1705

QUALITÉS

2B 139	1713-1715	1713-1715
2B 140	1716-1729	1716-1729
2B 141	1720-1723	1720-1723
2B 142	1724-1726	1724-1726
2B 19/1	1727-1735	1727-1735
2B 19/2	1736-1740	1736-1740
2B 143	1741-1763	1741-1763
2B 144	1764-1779	1764-1779
2B 145	1780-1790	1780-1790

SENTENCES D'HYPOTHÈQUES (EN FEUILLES, PAR ANNÉE) DITES "APPOINTÉS" (1744-1749)

2B 171	1706-1720	1706-1720
2B 172	1721-1739	1721-1739
2B 17/1	1740-1757	1740-1757
2B 17/2	1758-1772	1758-1772

REGISTRE AUX CHARGES ET DÉCHARGES DES PRODUCTIONS (1663-1789)

2B 106	5 octobre 1663-27 juin 1664	1663-1664
2B 72	1663-1673	1663-1673
2B 67	30 juin 1664-27 août 1665	1664-1665
2B 62	1665-1673	1665-1673
2B 107	1687-1688	1687-1688
2B 63	1689-1690	1689-1690
2B 73	1690-1697	1690-1697
2B 108	1706-1708	1706-1708
2B 70	1708-1710	1708-1710
2B 74	1710-1713	1710-1713
2B 66	1713-1738	1713-1738
2B 71	1745-1789	1745-1789

RÉCEPTIONS D'OFFICIERS

2B 166	Réceptions d'officiers.	1643-1786

REQUÊTES JUGÉES

2B 146	1598-1602	1598-1602
2B 203	1609	1609
2B 147	1610-1613	1610-1613
2B 148	1620-1622	1620-1622
2B 204	1631-1632	1631-1632
2B 164	1633-1634	1633-1634
2B 205	1635-1639	1635-1639
2B 209	1642-1649	1642-1649
2B 206	1650-1653	1650-1653
2B 208	1656-1659	1656-1659
2B 165	1660-1662	1660-1662
2B 185	1662-1663	1662-1663
2B 169	1664-1667	1664-1667
2B 200	1693	1693
2B 186	1694-1703	1694-1703
2B 199	1704-1705	1704-1705
2B 170	1706-1712	1706-1712
2B 187	1713-1715	1713-1715

SAISIES RÉELLES

2B 76	Enregistrement des saisies réelles.	10/03/1702-24/09/1703

SAISINES

2B 24	1726-1763	1726-1763
2B 25	1772-décembre 1787	1772-1787
2B 26	1789	1789

APPOSITIONS DE SCELLÉS

2B 109	Registre aux appositions de scellés.	10/11/1719-10/09/1723

DOSSIERS CIVILS

2B213-2B214	Dossiers civils : requêtes, enquêtes, mémoires, procès-verbaux, appointés, sentences. Classement par ordre chronologique des affaires ou des fragments d'affaires instruites et jugées en la prévôté de Doullens.	
2B 213	1586-1697	1586-1697
2B 214	1701-1788	1701-1788
2B 190	1703-1719	1703-1719
2B 191	1720-1729	1720-1729
2B 192	1730-1739	1730-1739
2B 193	1779	1779

SUCCESSIONS

2B 161	Succession de Marie-Jeanne Ringard, femme de Nicolas Martin, hôtelier à Doullens.	1724-1727
2B 162	Succession de Marguerite Brisse de Doullens.	1725-1726
2B 194	Succession Petit, curé de Frohen-le-Grand.	1761

ENQUÊTES, ADJUDICATIONS, ETC. (1599-1667)

2B 51	1599-1627	1599-1627
2B 52	1628-1630	1628-1630
2B 53	1631-1639	1631-1639
2B 54/1	1640-1643	1640-1643
2B 54/2	1644-1650	1644-1650
2B 55/1	1651-1657	1651-1657
2B 55/2	1658-1660	1658-1660
2B 31/1	1661-1662	1661-1662
2B 31/2	1663-1663	1663-1663

2B 56/1	1664-1664	1664-1664
2B 56/2	1665-1667	1665-1667

ADJUDICATIONS, INFORMATIONS, ETC. (1668-1712)

2B 30/1	1668-1670	1668-1670
2B 30/2	1671-1673	1671-1673
2B 57	1673-1677	1673-1677
2B 34	1678-1683	1678-1683
2B 35	1684-1689	1684-1689
2B 36	1690-1696	1690-1696
2B 163	1697	1697
2B 201	1698-1699	1698-1699
2B 183	1700-1704	1700-1704
2B 160	1705	1705
2B 184	1706-1710	1706-1710
2B 173	1711-1712	1711-1712

ENQUÊTES, RAPPORTS D'EXPERTS, NOMINATIONS DE CURATEURS, INVENTAIRES, ETC. (1713-1789)

2B 202	1713	1713
2B 174	1714-1715	1714-1715
2B 23	1716-1718	1716-1718
2B 175	1719-1720	1719-1720
2B 18/1	1721-1724	1721-1724
2B 18/2	1725-1729	1725-1729
2B 176	1730-1743	1730-1743
2B 20	1744-1759	1744-1759
2B 21	1760-1778	1760-1778
2B 22	1779-1786	1779-1786
2B 189	1787-1790	1787-1790

REGISTRES EXTRAORDINAIRES

2B 68	2 mars 1681-14 juillet 1685	1681-1685
2B 69	1er octobre 1687-4 septembre 1690	1687-1690

ENREGISTREMENT DU DROIT SUR LES GROSSES DE SENTENCES D'HYPOTHÈQUES

2B 105	Registre pour servir à enregistrer le nouveau droit à percevoir sur les grosses de sentences d'hypothèques.	16/11/1744-11/12/1751

INSINUATIONS

1B 385 1582 1582

Insinuations faites au greffe de la prévôté de Doullens. — Donations : par Marguerite Martine, veuve en premières noces d'Antoine Clocquemant, avocat à Montdidier, à Marie Clocquemant, sa fille, de 27 journaux de terre sis au mont de Beaurepaire (commune de Doullens) ; — par Antoine Dragon et Marie Quignon, sa femme, fermiers de la cense de Montregnault, paroisse de Notre-Dame de Cercamp, à Benoist Prévost, notaire à Doullens, mari de Christine François, nièce de la donatrice, de la part qu'ont les donateurs dans une maison sise à Doullens, rue des Juifs ; — à Jacques de Ligny, qu'ils ont adopté, de 666 écus et 2 tiers ; — par Catherine de Marquais, veuve de Jehan de Prouville, à Claude de Prouville, son filleul, du douaire appartenant à la donatrice, sur les terres de Béalières, de Canteraine, du quint et sixte de Frohen. — Ventes faites : par Claude de Nointel, écuyer, à Pierre Hoier, maréchal, d'une maison sise à Fienvillers ; — par Antoine Poullan, seigneur du fief de La Hestroye, à Nicolas Cabochart, berger, de 3 quartiers de terre sis à Hardinval (commune de Hem) ; — par Françoise Le Febvre, veuve de Charles de Waconsans, à Alexandre de Prouville, écuyer, d'une maison sise à Fréchevillers (commune de Doullens) etc. ; — par Collaye Floury, veuve de Jehan Stuin, à François de Grave, écolâtre de la ville de Doullens, d'une masure sise à Doullens, rue Taillye ; — par Antoine Calle, maïeur de Doullens, à Pierre Thieullier et à Jehanne Tuiliez, sa femme, d'un fief noble sis à Outrebois ; — par Arthus Fournel, greffier de la ville de Doullens, à Pierre Daiz, notaire audit Doullens, de 6 journaux et un quartier de terre sis à Longuevillette. — Constitutions : de 7 écus et deux tiers de rente faite par Jehan Masselin, président de l'Élection de Doullens, et François Cosette, seigneur de Boucacourt et de La Viéville, au profit de Michel Dezaleux, élu à ladite Élection ; — de 66 écus et deux tiers de rente faite par Claude de Fontaines, seigneur de Monstrelet, Marie de Montjan, sa femme, et Charles Clocquemant, au profit de François Le Bon, seigneur de Halloy.

In-folio, 267 feuillets, papier.

1B 386 1587-1591 1587-1591

Contrats de mariage : de Gilles de Sachy et Bonne Lestocart ; — de Jehan Le Bon et Michelle Daullé ; — de Lois de La Houssoye, seigneur de Maizicourt, et Barbe de Boffles, damoiselle de Neuvillette ; — d'Antoine de Blotefière, gouverneur des ville et château de Doullens, et Marie de Montjan, veuve de Claude de Fontaines, seigneur de Plainval ; — de Gaspard de Monchaulx et Jacque-lenne d'O, veuve d'Anne de Thiercelin, seigneur de Sarcus. — Donations faites : par Jehan Parent, échevin de Doullens, à Noël Parent, son fils, receveur du taillon en l'Élection de Doullens, d'une maison sise en cette ville, vis-à-vis de l'église Saint-Martin ; — par Pierre Lévesque, curé de Morgny près Rouen, à Pierre Carton, son neveu, de la part revenant audit donateur dans une maison sise à Béalcourt, et qui appartenait à Collaie de Lattre, sa mère, veuve de Pierre Lévesque. — Transaction faite entre Barbe et Marguerite de Boffles, soeurs, au sujet de la succession de Jehan de Boffles, seigneur de Neuvillette, leur frère : « Ladite damoiselle Marguerite de Boffles accorde que tout ce qui appartient à icelle seigneurie de Neufvillette, ensemble les terres roturières qui furent et apartindrent audict deffunct, leur frère, audict terroir de Neufvillette, Barly et ès environs, soient et demeurent au prouffict de ladicte damoiselle Barbe de Boffles, damoiselle dudict Neufvillette, etc. » — Testaments : d'Anne de Thiercelin, seigneur de Sarcus ; — de Jehan de Villers, prêtre, demeurant à Abbeville ; — de Jacques Le Roy, élu à l'Élection de Ponthieu, maïeur

d'Abbeville, et d'Antoinette Sanson, sa femme.

In-folio, 228 feuillets, papier.

1B 387 1597-1612 1597-1612

Contrats de mariage : d'Antoine Cas-tellet, avocat au Parlement de Paris, et Catherine Du Pré, damoiselle des Avesnes, veuve de Jacques de Chessoy, procureur du Roi à la Gouvernance de Roye ; — d'Antoine Pecoul et Marie Le Sueur ; — de François Roiel et Anne de Bonmy ; — de Michel Dufresne et Marie Mausergent ; — de Jehan Moreau, grenetier au Grenier à sel de Doullens, et Jacqueline Dècle ; — de Claude de Rimbert et Anne Asselin ; — de Jean Bourée, receveur des tailles à Abbeville, et Loyse Bernard ; — de Robert de Villers et Magdeleine Poullain ; — de Loïs de Meaulx, seigneur de Charny, et Élizabel de Prouville ; — de Loys Servin, premier avocat général au Parlement, et Françoise-Anne de Rambures ; — de Pierre Fournel, seigneur de La Falize, et Jehanne Rocourt ; — de François Depont, seigneur de Cantepie, et Marie de Brassel ; — de Thomas Asselin, sieur du fief de Mons-lez-Béalcourt, et Jeanne Jouglet ; — de Jacques de Buigny et Antoinette Desheulmes ; — d'Arthus Fournel et Anne Cauchie. — Donations faites : par Claude de Nointel, seigneur de Mouflers, à Bonne de Nointel, sa fille, femme d'Abraham Guillain, de la jouissance, pendant 12 ans, de 30 journanx de terre à la sole, sis à Bonneville, etc. ; — par Marguerite d'Osterel, femme de Jehan Le Blond, seigneur de Wamin, à Lois de Festard, son neveu, du fief nommé le Francq-noeuf-mollin, sis hors de la ville de Doullens, et consistant en 30 journaux de terre à la sole et 6 journaux de pré, etc. ; — par Claude de Nointel, à Anne de Nointel, sa soeur, religieuse aux Soeursgrises de Doullens, de 5 quartiers de pré sis à Bonneville ; — par Robert de Grouches, aux dites Soeurs-grises, en reconnaissance des bons offices qu'elles lui ont rendus, le jour de la prise de cette ville et depuis, quand il fut blessé et prisonnier de guerre, de 3 journaux de terre sis à Grouches ; — par François de Prouville, commandeur de Fieffes, à Jehan Pauchet, son domestique, de 4 journaux de terre ; — par Marie de Brimeu, duchesse de Croy, à Charles de Rambures, gouverneur des ville et château de Doullens, son cousin, de la seigneurie de Gézaincourt ; — par Loïs de Prouville, écuyer, à ses filles Élizabel, Loïse, Marie, Suzanne et Françoise de Prouville, de la seigneurie d'Harponlieu (commune de Grouches-Luchuel) et de la moitié du fief de Conty sis à Béalcourt ; — par maître Adrien Pecoul, grandvicaire de l'évêque d'Amiens, à Claude et Firmin Pecoul, ses neveux, de plusieurs rentes ; — par Anne de Rigauville, femme de Firmin Mausergent, ancien maïeur de Doullens, à François de Rigauville, d'un chapon de cens à prendre sur la maison de La grande Espousée, sise à Doullens, rue de Maizicourt, etc. ; — par Jehan Brasseur, ancien maïeur de Doullens, et Jehanne Maille, sa femme, à Antoinette Capperon, d'une maison sise à Gézaincourt ; — par Arthus Lucas, seigneur d'Hamencourt (commune de Doullens) à Charlotte Lucas, sa soeur, de 150 livres de rente ; — par les enfants et héritiers de Perringne Poullain, femme de Jehan Parmentier, à l'église Notre-Dame de Hem, de 3 journaux de terre sis au petit Occoche ; — par Barbe de Boffles, damoiselle de Neuvillette, femme de Daniel de La Chappelle, écuyer, à leurs enfants François et Charles de La Chappelle, de tous les biens tant féodaux que cottiers qu'elle délaissera au jour de son trépas. — Testaments : d'Antoine Blaizel, lieutenant de la seigneurie de Monceaux-lez-Béalcourt, et de Perringne Lefèvre, safemme ; — de Robert de Sachy, bourgeois d'Amiens.

In-folio, 316 feuillets, papier.

1B 388 1613-1616 1613-1616

Contrats de mariage : de Claude du Candas et Ypolite Oculliot ; — de

noble homme Pierre Seguin, contrôleur au Grenier à Sel de Doullens, et Anne Fournel ; — de Pierre Michault et Jehenne Beauvarlet ; — de Charles de Buigny et Jehanne Jovelet ; — de Nicolas Prévost, notaire à Doullens, et Marie Bourgin. — Donations faites par David Debleizel, curé de Saint-Acheul, à Marie Oger, sa cousine, de deux petits prés sis à Heuzecourt ; —à titre d'aumône, par Jehan Brasseur, ancien maïeur de Doullens, à Pierre Roussel, d'une rente de 60 sous, et des arrérages dus par ledit Roussel au donateur. — Ratification par Fremin Mausergent, ancien maïeur de Doullens, et Anne de Rigauville, sa femme, de la donation qu'ils ont faite à la fabrique de l'église Notre-Dame de cette ville, de la moitié d'une pièce de pré contenant 6 quartiers.

In-folio, 131 feuillets, papier.

1B 389 1616-1621 1616-1621

Contrats de mariage : de Jehan Daynval, sieur de Fosse-Bleuet (commune de Courcelles-sous- Moyencourt) avocat au bailliage d'Amiens, et Adrienne Morel ;— de noble homme Claude de Hodencq, élu à l'Élection d'Amiens, et Catherine Martine ; — de Michel Alexandre, élu à l'Élection de Doullens, et Jacqueline Louvel ; — de Jehan Fournel et Jacqueline Bourgin ; — de Gaudefroy Le Buteux, conseiller au bailliage d'Amiens, et Marguerite du Crocquet ; — d'Esmond Dragon, avocat en Parlement, et Magdeleine de Vrechot ; — de Jacques de Buissy, seigneur du Maisniel, et Catherine Gallet ; — d'Hubert Perdu, procureur au bailliage d'Amiens, et Catherine Guillebert ; — de Charles Desfossés, maître chirurgien, et Michelle Moisnel ; — de François Prévost et Barbe Boistel ; — de Claude Fournel, avocat au bailliage d'Amiens, et Jeanne de Doncqueure ; — de Nicolas Prévost, notaire à Doullens, et Marie Fournel — Donations faites : par Robert Asselin, curé de Ransart (commune de Doullens) à Josse Desheulmes, son neveu, d'un fief sis à Bouquemaison ;— par Jehan Le Mort, prêtre, demeurant à Noyelle-en Chaussée, à Antoine Le Mort, son frère, d'une maison sise à Outrebois, etc. ; — par Simon Le Roulx, curé de Luchuel (commune de Grouches) à Pasquier Le Roulx, son neveu, d'un fief sis à Coulonvillers ; — par Jean Le Viésier, sieur du fief de La Jarbe, à Fremin Guillebert, son frère, de 5 journaux de terre. — Testament d'Antoine Pingré, seigneur du Quesnoy près le Candas.

In-folio, 265 feuillets, papier.

1B 390 1621-1623 1621-1623

Contrat de mariage d'Antoine Cardon, avocat en Parlement, et Marie Lefebvre, fille aînée de feu Antoine Lefebvre, seigneur de Milly (commune de Doullens) et du fief éclissé des Auteux, et de Marie de Sellier. — Donations faites : par Charles de Piceleu, sieur de Neufmel (commune de Beaumetz) à Charles de Piceleu, son fils aîné, du fief de Neufmel, etc. ; à François de Piceleu, son second fils, de la maison et chef-lieu de Thièvres ; à Françoise et à Anne de Piceleu, ses filles, de terres sises à Thièvres, etc. ; — par Arthus Lucas, sieur d'Hamencourt (commune de Doullens) à Valentin et à Marie Thuillier, d'une année de la rente de 250 livres qu'il a le droit de prendre sur la seigneurie d'Hamencourt, appartenant à Charlotte Lucas, sa nièce, femme d'Antoine de Béry, écuyer ; — par Jean Carton, receveur de la seigneurie de Béalcourt, à Jacques Carton, maître ès arts, son fils, de 7 journaux de terre sis audit Béalcourt ; — par Marie Asselin, veuve de Jehan Desheulmes, notaire à Doullens, à Jacques Vignon, son neveu, d'une maison sise à Doullens, rue du Marché au Bled ; — par Louis de Prouville, sieur de Béalcourt, à ses filles Élizabel, Louise, femme de Salomon Sé-guier, sieur de La Charmoie, Marie, Susanne, femme de Jean de Massues, écuyer, Françoise, d'une somme de 4,000 livres, pour les

dédommager de l'abandon qu'elles lui ont fait de la seigneurie d'Harponlieu (commune de Grouches) dont il leur avait fait donation. — Vente faite par Marie de Hen, veuve de Jehan Fournel, ancien maïeur de Doul lens, à Arthus Fournel, du fief de La Mothe (commune de Doullens).

In-folio, 94 feuillets, papier.

1B 391 1623-1628 1623-1628

Contrats de mariage : de Charles du Crocq, docteur en médecine, et Françoise Hémart ; — d'Antoine Rogeau, notaire à Amiens, et Isabeau Roussel ; — de Pierre Le Sueur, seigneur de La Fontaine-Mottin, et Magdeleine Balbany, veuve de Charles Finol, seigneur de Grand-val ; — de Guillaume Le Boucher, seigneur de Watmontier (commune de Prouville) et Françoise Moreau ; — de François Daoust, seigneur de Fieffes, et Marie Pecoul ; — de Louis Guillebert, prévôt royal à Doullens, et Antoinette de Gargan. — Donations faites : par Antoine Paucher, curé de Saint-Nicolas de Beauval, à Jehan Pecoul, son neveu, d'une maison sise à Beauval ; — par Anne de Rigauville, veuve de Firmin Mausergent, ancien maïeur de Doullens : à François et à Charles de Rigauville, ses neveux, de 5 à 6 journaux de pré sis à Brestel (commune de Gézaincourt), etc. ; à Anne Parent, sa nièce et filleule, de 23 livres de rente ; — par Jehan Bourlé, curé de l'église Notre-Dame de Doullens, Jehan Bourlé, son neveu, d'un fief sis à Outrebois ; — par François Pecoul, seigneur du Souich, et Charlotte Maillait, sa femme, à Marie Pecoul, leur fille, de la seigneurie du Souich, etc. ; — par noble homme Noël Parent, élu à l'Élection de Doullens, à Jehan Parent, son fils aîné, de 83 journaux de terre sis dans la Banlieue de Doullens. — Testaments : d'Antoine de Boeuzin, sieur de La Barre ; — de Jacques de Gargan, seigneur d'Authieulle : « J'ordonne que la terre et seigneurie d'Authieulle, avec les censives qui me sont demeurées des dépendances du fief de Sachy, soient partagées conformément à la clause apposée au contrat de mon second mariage avec damoiselle Marguerite de Milly, et de celuy d'Anthoine de Gargan, escuïer, seigneur de Beaurepaire, mon fils aisné, avec damoiselle Floris de France ; à sçavoir que ledit seigneur de Beaurepaire en aura la moitié, et tous mes enfans, tant du premier que du second mariage, l'aultre moitié, etc. »

In folio, 246 feuillets, papier.

1B 392 1628-1633 1628-1633

Contrats de mariage : d'Antoine Dragon élu à l'Election de Doullens, et Isabeau Fouache, veuve de Louis Eudel ; — de Charles de Vitry, avocat en Parlement, et Renée Lefèvre ; — de François Groizelle et Blanche Parmentier ; — d'Adrien Dufresne, avocat au bailliage d'Amiens, et Marguerite Langlois ; — de Simon Hémery et Françoise Boitel ; — d'Antoine Bourgin et Françoise Fournel ; — de Charles de Rigauville et Marie Brasseur ; — d'Antoine Parmentier et Magdeleine Pruvost ; — de Nicolas de Fallart, seigneur de Saint-Estienne, et la demoiselle de Samy ; — de Charles de Béry, écuyer, et Jeanne de Doncqueure, veuve de Claude Fournel, prévôt de Saint-Riquier ; — d'Antoine Fouache, écuyer, avocat au bailliage d'Amiens, et Catherine Le Bon ; — de Pasquier Tonnelier, maître chirurgien à Bernaville, et Herberte Ravau. — Donations faites : par Marie Dehen, veuve de Jehan Fournel, ancien maïeur de Doullens, à Françoise Fournel, leur fille, d'une pièce de terre de 22 journaux, nommée le Camp Delattre et sise à Frohen-le-petit, etc. ; — par Anne Douillet, veuve d'Arthus Groizelle, à leur fille aînée Jacqueline Groizelle, femme de noble homme Georges Damonneville, de 9 journaux de terre sis à Orville ; — par Nicolas Bocquillon, curé de la paroisse du Candas, à sa nièce Marie Païen, femme de Jacques Moullart, de 4 journaux un quartier de terre sis au

Candas ; — par Anne de Brabant, femme d'Antoine de Ri- - gauville, ancien échevin de Doullens, à noble homme François de Rigauville, leur fils aîné, de 15 journaux de terres à la sole, sis à Contay, à Harponville, etc. — Testament de Françoise Hémart, femme de noble homme Charles du Crocq, docteur en médecine.

In-folio, 192 feuillets, papier.

1B 393 1634-1645 1634-1645

Contrats de mariage : de Thomas Bougin et Jeanne Parent ; — de Nicolas de Fallart, seigneur de Saint-Estienne, et Marie-Françoise de Boucherat, damoiselle de Samy ; — de Hémart Caron, avocat au bailliage d'Amiens, et Marguerite Le Roy ; — de Philippes Pappin, avocat au siège présidial de Ponthieu, et Marguerite Vaillant ; — de François de Fouquesolle, seigneur de Rollepot, et Anne de Fallart ; — du même, avec Jacqueline Le Prévost ; — de René Damonneville et Jehanne Desheulmes. — Donations faites : par Antoine Mauborgne, ancien curé de la paroisse des Auteux, à l'église et à la fabrique des Auteux, de 3 journaux de terre sis près la ville de Doullens ; — par- Marie de Sellier, veuve d'Antoine Lefebvre, seigneur de Milly (commune de Doullens), à Adrien Lefebvre, leur fils, de la part qui appartient à ladite donatrice dans la cense de Milly ; — à Jehan et à Claude Lefebvre, leurs fils aussi, de terres sises à Daours, à Fréchencourt, etc. ; — par Simon Le Roux, curé de Luchuel, à Pasquier Le Roux, son neveu, d'un pré, etc., sis audit Luchuel ; — par Louise Delan, veuve d'Adam Le Vasseur, lieutenant civil et criminel à Boulogne, à Claude-Emmanuel Le Vasseur, leur fils, d'une maison et de terres sises à Brestel (commune de Gézaincourt) ; — par Jacques Vacquette, seigneur de Fréchencourt, à Jacques Vacquette, seigneur de La Carnoye, son fils, d'un fief sis à Fricourt, et consistant en une maison et 72 journaux de terre à la sole ; — par noble homme Antoine Martine, à Antoine, à Adrien et à Antoinette Martine, ses enfants, de deux fiefs nobles sis à Fienvillers, etc. ; — par Firmin Le Bon, prêtre, à Michel Le Bon, seigneur de La Mothe, son frère, du fief du Bon-Rohault, etc. ; — par Nicolas Desgrez, chanoine de Saint-Wlfran d'Abbeville, à Marie Boitel, sa nièce, de 3 journaux et demi de pré, etc., sis à Frohen-le-grand ; - par Eustache Gaffel, aux Cordeliers de Doullens, de plusieurs pièces de terre sises à Bouquemaison.— Testament de Robert de Vitry, élu à l'Élection de Doullens.

In-folio, 162 feuillets, papier.

1B 394 1645-1657 1615-1657

Contrats de mariage : De Jehan de Claverel, seigneur de La Blossière, et Jacquelaine de Magnicourt, veuve de Jehan de L'Espine, sieur de Blacourt ; — de Robert de Vitry, et Magdeleine Desheulmes ; — d'Antoine de Rimbert, seigneur de La Boissière, avocat en Parlement, et Isabeau Le Prévost, veuve d'Antoine Le Febvre, receveur du Grenier à sel de Forestmontier ; — d'Antoine de La Houssoye, écuyer, lieutenant d'une compagnie d'infanterie de la garnison de Doullens, et Marie-Françoise de Boubera ; — de Louis Fournel, seigneur de Beauregard, et Urbaine Dalbert ; — de François Patte, et Marie Cabochart ; — de Louis de Averhoult, seigneur de Reinaisnil, et Marguerite Guillebert ; — de Louis Fournel et Gabrielle de Carbonnel, veuve de Claude Frérot, seigneur de Beaufort ; — de François de Fort et Marguerite Le Viésier. — Donations faites : par Martin Hoyer, curé d'Équennes, à la chapelle Sainte-Anne de Bonneville, de 12 journaux de terre, sis audit Bonneville ; — par Nicolas Prévost, élu à l'Élection de Doullens, à Nicolas Prévost, son fils, grand boursier au collège des Cholets, à Paris, de 20 journaux de terre sis à Beauval ; — par noble homme Robert Rivillon, contrôleur de l'ordinaire

des guerres, à Nicolas Rivillon, son frère d'un journal de pré, sis à Heuzecourt ; — par Antoine Prévost, aux Cordeliers de Doullens, de 9 journaux de terre sis à Longvillers, etc. ; — par Philippes Seré, sieur de La Forest, à Marie Seré, sa soeur, de la moitié de tous les biens immeubles appartenant en propre audit donateur ; — par Philippes de Flesselles, ancien contrôleur au Grenier à sel d'Amiens, à Philippes de Flesselles, son fils, élu à l'Élection d'Amiens, d'un fief noble sis à Heuzecourt, etc. ; — à Pierre de Flesselles, son fils d'un second lit, de la moitié d'une maison sise à Amiens, vis-à-vis de l'église Notre-Dame, à l'enseigne du Haultbergeon ; — par Adrien Martine, chanoine de Notre-Dame d'Amiens, à Claude Martine, son frère, élu à l'Élection d'Amiens, de tous ses biens meubles et immeubles ; — par Louis de Lameth, seigneur de Montonvillers, à Jacques de Lameth, marquis de Hénencourt, son cousin, de quatre quints des seigneuries de Montonvillers, de Longvillers, de Méaulte, etc. ; — par Nicolas Prévost, curé sous-gérant, à Nicolas Prévost, son neveu, de la part à laquelle ledit donateur a droit dans l'office d'avocat du Roi à l'Élection de Doullens ; — par Antoine Capperon, curé de la paroisse de Beauquesne, à Firmine Villain, sa. nièce, d'un pré sis à Beauval.— Testament d'Anne Asselin, veuve de Claude de Rimbert, ancien maïeur de Doullens.

In-folio, 110 feuillets, papier.

1B 395 1657-1662 1657-1662

Contrats de mariage : de Nicolas de Beaubos, seigneur de Villerville, Wavans, Beauvoir-Rivière, et Ester de Boubera, dame de Saint-Marcq ; — de Charles Moreau, sieur du petit Sarton, et Marie Ducrocq ; — de Benoist Bauduin, chirurgien à Lucheux, et Catherine Trogneux. — Donations faites : par Louis de Lameth, vidame de Cléry, à son neveu le vicomte de Laon, fils unique de François de Lameth, seigneur de Pinon, de tous ses biens meubles et immeubles ; — par noble homme Charles Le Bon, à François Le Bon, son neveu, de l'office de conseiller du Roi, contrôleur alternatif au Grenier à sel de Doullens ; — par Pierre de Flesselles, sieur de Merlers, à sa fille Christine de Flesselles, femme de François de Guibert, sieur de La Péronnière, de tous ses biens immeubles ; — par noble homme François de Vrechot et Catherine Pecoul, sa femme, à Magdeleine de Vrechot, leur fille, de 39 à 40 journaux de terre, sis à Raincheval ; d'une maison sise à Amiens, au carrefour Saint-Martin, où pend pour enseigne L'escu de Picardie, etc. ; — par Marguerite Manessier, veuve de Charles de Bernay, seigneur de Framicourt, à Isabeau de Bernay, leur fille, femme de Pierre Le Boucher, seigneur de Valmontier : de 3 journaux de terre sis à Prouville ; — de 26 journaux sis à Maizicourt ; — par Gérard Pruvost, demeurant à Londres (Angleterre) à Gérard Pruvost, son fils, de tous les biens que ledit donateur possède à Saint- Léger-lez-Authie ; — par Marie du Maisnil, veuve d'Adrien Gallet, procureur du Roi au Grenier à sel de Saigneville, à François Gallet, prêtre, son fils, et à Françoise et Marie Gallet, ses filles, d'une pièce de terre de 10 journaux un tiers, sise à Villeroy ; — par Catherine de Carion, à Charles Boullet, curé de Rambures, de la part qu'a ladite donatrice dans l'hôtellerie du Constantin, sise à Doullens ; — par Jean de Villers, doyen de l'église collégiale de Picquigny, à Emmanuel de Villers, son neveu, de biens sis à Bagneux (commune de Gézaincourt).

In-folio, 64 feuillets, papier.

1B 396 1663-1673 1663-1673

Contrats de mariage : de Philippe Mon nache et Jehenne de Buigny ; — de Charles Morel, seigneur de Bécourt, et Marguerite Lucas ;_— d'Adrian-Pierre de Tiercelin, marquis de Brosses, et Henriette de Joyeuse ; — de Jacques, comte de Mailly, et Marguerite de Boucherat, fille d'honneur de la

Reine ; — de noble homme François Fournel, grenetier au Grenier à sel de Doullens, et Léonore Gellée. — Donations faites : par Françoise Boutharel, aux Soeurs-grises de Doullens, d'un journal de terre sis à Authieulle ; — par Antoine Lefebvre, receveur de la châtellenie de Beauval, et Martine Scellier, sa femme, à l'hôpital de Doullens, de 15 journaux dé terre sis à Beauval, etc., pour la dot de leur fille, Jehenne Lefebvre, reçue religieuse audit hôpital ; —« par Jehan Gigault, receveur des consignations, à Doullens, et Jehanne Lasse, sa femme, à Jehan Gigault, régent au collège de Senlis, de 100 livres de rente viagère, par François de Tiercelin, aumônier ordinaire du Roi, abbé commendataire de Saint-Germer de Flaix, à Adrien-Pierre de Tiercelin, son frère, de la somme de 300,000 livres ; — par Marie Dragon, veuve de noble homme Josse Desheulmes, à Jehan Desheulmes, leur fils, d'une maison sise à Doullens ; de 60 journaux de terre sis à Lucheux, etc ; — par Jeanne Lecler de Boghes, femme de Pierre Mouque, seigneur de Guestinghem, à Sampson-Pierre Mouque, seigneur du Poeuil, leur fils, des seigneuries du grand et du petit Occoches, etc. ; — par Michel Le Bon, seigneur de La Mothe d'Aronde, conseiller au bailliage d'Amiens, à Michel Le Bon, son fils, des fiefs : du Bon-Rohault, sis à Fienvillers, et consistant en 2 journaux de pré, 60 journaux de terre labourable, etc. ; de Guisy, sis à Oresmeaux, etc. ; — par François de Beuzin seigneur de Beauchesne, et Magdeleine de Gueuluy, sa femme, à François de Beuzin, leur fils aîné, de la maison du fief de Beauchesne, et du fief Varon sis à Frohen-le-petit.

In-folio, 106 feuillets, papier.

1B 397 1686-1687 1686-1687

Contrats de mariage : de Charles Allexandre, élu à l'Élection de Doullens, et Anne de Vitry ; — de Louis Jamot, maître chirurgien, ancien premier échevin de Doullens, et Françoise Degaigne. — Donations faites : par Marie Fournel, veuve de Pierre Le Roy, sieur de Rochebrune, à François Pruvost, notaire à Doullens, et à Marie Pruvost, sa femme, de tous les immeubles provenant à la donatrice des successions de son père et de sa mère, etc. ; — par Adrienne Boullenger, femme d'Antoine de Nouvion, à Adrienne de Poisselle, des maisons, prés et terres labourables dont ladite donatrice est propriétaire à Brévillers, etc.

In-quarto, 22 feuillets, papier.

1B 398 1687-1689 1687-1689

Contrats de mariage : de Jean Fossier et Marie Lefebvre ; — de François-Antoine Barbier et Catherine Hardy. — Donations faites : par Toussaint Turbet, ancien sergent de la seigneurie d'Outrebois, à Louis Turbet, de tous ses biens tant meubles qu'immeubles ; — par Louise Cousin, à François Guy et à Catherine Cousin, sa femme, de plusieurs pièces de terre sises à Barly ; — par Thomas Lucet et Marie Floury, sa femme, à Jacques Lucet, leur fils, de l'office d'élu à l'Élection de Doullens. — Testament de Nicolas Lévêque, passé par devant-maître Antoine Foullon, curé de la paroisse de Heuzecourt.

In-quarto, 17 feuillets, papier.

1B 399 1689-1693 1689-1693

Contrats de mariage : de Charles Maillart, seigneur de Machecourt, garde marteau des eaux et forêts de Picardie et comté de Ponthieu, et Catherine Godart ; — de Jean-Baptiste de Montigny, chevalier, seigneur de Montigny, et Magdeleine de Lattre, veuve de François de Gargan, seigneur de Rollepot. — Donations faites : par Huberde Ravault, veuve de Paquier Tonnellier, chirurgien, à Jean Le Clercq, son neveu, de 2 journaux 60 verges de terre sis à Agencourt, etc. ; — par Marguerite Parmentier, veuve de Louis Bourgin, à Marie Prévost, veuve de Louis Bourgin, sa bru, de

plusieurs pièces de terre sises à Outrebois, à Hardinval (commune de Hem), à Gézaincourt et à Authieulle, etc. ; — par Jean-Marie de La Bertoche, capitaine au régiment des cuirassiers du Roi, et Catherine Paren, sa femme, à Charles de La Bertoche, leur fils, de tous les Biens meubles et immeubles qu'ils possèdent ; — par Jean Le Boucher, seigneur de Corbières, et Marie Godmant, sa femme, à Pierre Le Boucher du Fay, leur fils, de tous leurs Biens ; — par Marie Guilbert, veuve de Jean Cardon, seigneur de La Hestroye, à Charles Prévost, sieur de Montaubert, et à Antoinette Cardon, son épouse, de la somme de 6,730 livres, qui devra être employée à payer, en partie, la terre de Bienfay (commune de Moyenneville) ; — par Marie de Dourlens, supérieure de la communauté des filles de Sainte-Geneviève d'Amiens, à Claude de Dourlens, avocat en Parlement, des biens échus à la donatrice, par le décès de Jean de Dourlens, leur frère.— Procuration donnée par Jacques Pallet, seigneur de Warne, lieutenant au régiment de Cambrésis, à Marie Bourgin, veuve de Charles Prévost, président en l'Élection de Doullens, pour gérer les Biens dudit Pallet, en recevoir les revenus, etc.

In folio, 49 feuillets, papier.

1B 400 1694-1698 1694-1698

Contrats de mariage : de Joseph Bauduin, seigneur de Baralle et de Wamin, et Jenne Pingré ; — mont, et Marguerite Lucet. — Donations laites : par Jenne Michault, à François Bail, seigneur de Wacourt, son neveu, du fief de Fresenneville, sis à Crécy, etc. ; — par Léonore, Jenne et Angélique Prévost, à Gabriel Prévost, leur frère, de 100 livres de rente viagère ; — par Adrienne Boullenger femme d'Antoine de Novion, à Adrienne Gille, femme de Michel Finnet, ancien échevin de Doullens, des arrérages de deux rentes dues à la donatrice par l'Hôtel-de-Ville (par les États) de Cambray ; — par Geneviève Rohault, à Jean Rohault, son neveu, de 37 journaux et demi de terre sis à Montigny-les-Jongleurs.

In quarto, 30 feuillets, papier.

1B 401 1698-1700 1698-1700

Contrat de mariage de Charles Le Febvre, procureur au bailliage d'Amiens, et Antoinette Chambéry. — Donations faites : par Charlotte d'Averhoult, veuve de Charles de Saint-Ouen, chevalier, seigneur de Beauval, à Hémart de Saint-Ouen, leur fils, de la somme de 4,000 livres ; — par Jenne Fournel, à Marie-Gabrielle Fournel, sa nièce, de 4,000 livres ; — par Antoine de Novion et Adrienne Boullenger, sa femme, à Adrienne de Poiselle, de deux rentes sur les États de Cambray (Voir B. 400.) — Constitution d'une rente de 25 livres, faite par Antoine Boursin, échevin de Doullens, au profit de Léonore Gellée, femme de François Fournel, élu à l'Élection de Doullens.

in-quarto, 30 feuillets, papier.

2B 27 1701-1703 1701-1703

1B 402 1703-1704 1703-1704

Contrat de mariage de Jean Blondel et Marie-Susanne Hennon. — Donations faites: par Philippes de Rimbert, seigneur de La Motte, à Antoine de Rimbert, seigueur de La Boissière, son frère aîné, de tous les biens attribués audit donateur, par la transaction qu'ils ont passée pardevant maîtres Charles Prévost et son collègue, notaires en Ponthieu ; — par Jenne, Françoise et Antoinette de Villers, à Jacques et à Marie de Villers, leur neveu et leur nièce, de la moitié d'une maison sise à Fienvillers, et indivise avec le père des donataires, etc.

In-quarto, 9 feuillets, papier.

INVENTAIRES DES ARCHIVES DU GREFFE

2B 58	1671-1677	1671-1677

MERCURIALES

1B 404	1618-1693 Ordonnance du procureur du Roi à la prévôté de Doullens, juge tenant le siège de ladite prévôté, à cause du décès du président, prescrivant aux habitants de la Ville nommés et avertis pour se trouver au marché aux grains, afin d'y connaître les prix de vente, et d'en faire ensuite leur rapport au greffe de la Prévôté, de remplir exactement leur mission, à peine contre les contrevenants de 60 sous parisis d'amende ; — déclarations faites au greffe de la Prévôté, de la valeur des grains vendus au marché de Doullens, de 1600 à 1692 : au mois d'octobre 1662, on y a vendu le quartier (le quart du setier) de bon bled, 68 sous ; de moyen, 46 sous ; d'avoine, 27 sous ; d'orge, 36 sous ; — au mois de mars 1669, le quartier de bon bled .valait 20 sous ; de moyeu, 17 sous ; de petit, 13 sous ; d'avoine, 14 sous. 42 feuillets, papier.	1618-1693
2B 104	Extraits du registre aux gros fruits.	1646-1650
2B 103	Registre aux gros et menus fruits.	1687-1689

OPPOSITIONS AUX DÉCRETS

2B 102	1701-1706	1701-1706

PRÉSENTATIONS

2B 210	Registre de présentation : actes, donations, contrats de mariage.	1580-1581
2B 77	Présentations.	01/06/1744-29/07/1744

DÉPÔT DE B.M.S.

2B 196	Dépôt de baptêmes, mariages et sépultures.	[XVIIIe siècle]

RÉCEPTIONS DE CAUTIONS

2B 75	Réceptions de cautions.	1667-1670

CRIMINEL (1714-1788)

2B 177	1714-1719	1714-1719
2B 178	1720-1729	1720-1729
2B 179	1730-1743	1730-1743
2B 180	1744-1761	1744-1761
2B 181	1767-1771	1767-1771
2B 188	1771-14 juillet 1788	1771-1788

2B 167	1780-14 juillet 1788	1780-1788
2B 168	Procédure entre Claire Rigault, veuve Honoré Mérigon, aide-major de la citadelle de Doullens et contre Marie-Françoise Deseffes, hôtelière à Doullens.	1730-1736
2B 207	17 octobre 1780-28 juillet 1790 Registre aux déclarations de grossesse (f°1-10).	1780-1790

DICTUMS (JUGEMENTS EN FEUILLES VOLANTES DANS L'ORDRE CHRONOLOGIQUE) (1598-1785)

2B 37	1598-1604	1598-1604
2B 38	1606-1609	1606-1609
2B 198/1	1610-1614	1610-1614
2B 198/2	1615-1618	1615-1618
2B 39	1619-1624	1619-1624
2B 40	1625-1627	1625-1627
2B 41	1628-1629	1628-1629
2B 42	1630-1635	1630-1635
2B 43/1	1636-1649	1636-1649
2B 43/2	1650-1658	1650-1658
2B 44	1659-1663	1659-1663
2B 45	1664-1672	1664-1672
2B 46/1	1673-1674	1673-1674
2B 46/2	1675-1681	1675-1681
2B 47/1	1682-1694	1682-1694
2B 47/2	1695-1701	1695-1701
2B 48	1701-1722	1701-1722
2B 49	1723-1739	1723-1739
2B 50	1741-1746, 1748-1750, 1752, 1755, 1757, 1763-1764, 1766-1768, 1771-1773, 1777-1780 , 1783-1785	1741-1785

BAILLIAGE DE HAM

REGISTRE DES AUDIENCES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

6B 1/1	23 août 1642-1647	1642-1647
6B 1/2	1647-6 juillet 1656	1647-1656
6B 23	10 juillet 1656-30 mars 1662 Audience et extraordinaire.	1656-1662

CAUSES ORDINAIRES

6B 22/1	24 avril 1662-31 mars 1667	1662-1667
6B 1/3	1669-1673	1669-1673
6B 1/4	1673-1677	1673-1677
6B 1/5	1677-1679	1677-1679
6B 1/6	1679-1682	1679-1682
6B 1/7	1681-1683	1681-1683
6B 1/8	1684-1687	1684-1687
6B 1/9	1687-1689	1687-1689
6B 1/10	1689-1691	1689-1691
6B 1/11	1691-1694	1691-1694
6B 1/12	24 janvier 1713-1714	1713-1714
6B 1/13	1714-1715	1714-1715
6B 1/14	1716-1718	1716-1718
6B 1/15	1718-1720	1718-1720
6B 1/16	1720-1722	1720-1722
6B 1/17	1722-1723	1722-1723
6B 1/18	1723-1725	1723-1725
6B 1/19	1725-1727	1725-1727
6B 1/20	1727-1730	1727-1730
6B 1/21	1730-1737	1730-1737
6B 1/22	1737-1744	1737-1744
6B 1/23	1744-1749	1744-1749
6B 1/24	1749-1759	1749-1759
6B 1/25	1759-1760	1759-1760
6B 1/26	1765-1768	1765-1768
6B 1/27	1768-1772	1768-1772
6B 1/28	1774-1776	1774-1776
6B 1/29	1776-29 avril 1779	1776-1779
6B 1/30	20 mai 1779-13 décembre 1790	1779-1790

REGISTRES AUX CAUSES EXTRAORDINAIRES

6B 21/1	21 avril 1662-1er septembre 1663 Reg. f. 1 à 140	1662-1663
6B 21/2	3 septembre 1663-17 novembre 1666 Reg. f. 1 à 33	1663-1666
6B 21/3	18 novembre 1666-23 juillet 1667 Cahier f. 1 à 51	1666-1667
6B 21/4	30 juillet 1667-23 juillet 1670 Reg. f. 1 à 185	1667-1670
6B 21/5	24 juillet 1670-22 août 1673 Reg. n.f.	1670-1673

CAUSES ORDINAIRES

6B 22/2	15 mars 1694-6 novembre 1698	1694-1698
6B 22/3	6 août 1698-29 août 1699	1698-1699
6B 22/4	9 septembre 1699-28 décembre 1706	1699-1706
6B 22/5	17 janvier 1707-16 janvier 1713	1707-1713

REGISTRE DES CAUSES DU ROI

6B 20	12 juin 1662-26 avril 1668 Registre fo 1-92	1662-1668

FEUILLES AUX CAUSES

6B 3/1	1642-1643	1642-1643
6B 3/2	1644	1644
6B 3/3	1645-1646	1645-1646
6B 3/4	1646-1647	1646-1647
6B 3/5	1647-1649	1647-1649
6B 3/6	1649	1649
6B 3/7	1650-1653	1650-1653
6B 3/8	1654	1654
6B 3/9	1655	1655
6B 3/10	1656	1656
6B 3/11	1657	1657
6B 3/12	1658	1658
6B 3/13	1659	1659
6B 3/14	1660	1660
6B 3/15	1661	1661
6B 3/16	1662	1662
6B 3/17	1663	1663
6B 3/18	1664	1664

FEUILLES D'AUDIENCES

6B 25	14 mars 1669-6 juin 1670	1669-1670

DÉFAUTS

6B 30	Registres aux défauts, présentations et productions (13 juillet 1656-18 novembre 1660, 18 avril 1667-22 septembre 1673, 28 juillet 1676-15 février 1724, 12 octobre 1724-6 novembre 1727). 7 cahiers n.f.	1656-1727

CIVIL : INTERROGATOIRES

6B 16	Civil : interrogatoires.	1642-1661

SENTENCES

6B 31	Tables des sentences expédiées du 1er septembre 1642 au 21 février 1660.	1642-1660
6B 40	Feuilles aux sentences : liasse (1647-1657), liasses (1657-1663). Registre de sentences (5 janvier 1664-24 mars 1668).	1647-1668

SCELLÉS, PRISÉES ET INVENTAIRES

6B 2/1	1627-1628	1627-1628
6B 2/2	1628-1631	1628-1631
6B 2/3	1631-1636	1631-1636
6B 2/4	1642-1645	1642-1645
6B 2/5	1645-1648	1645-1648
6B 2/6	1648-1654	1648-1654
6B 2/7	1655-1660	1655-1660
6B 2/8	1661-1664	1661-1664
6B 2/9	1665-1668	1665-1668
6B 2/10	1668-1670	1668-1670
6B 2/11	1669-1673	1669-1673
6B 2/12	1674-1675	1674-1675
6B 2/13	1676-1681	1676-1681
6B 2/14	1682-1683	1682-1683
6B 2/15	1684-1692	1684-1692
6B 2/16	1693-1699	1693-1699
6B 2/17	1700-1710	1700-1710
6B 2/18	1711-1720	1711-1720
6B 2/19	1721-1726	1721-1726
6B 2/20	1727-1730	1727-1730
6B 2/21	1731-1733	1731-1733
6B 2/22	1734-1739	1734-1739

6B 2/23	1740-1741	1740-1741
6B 2/24	1742-1743	1742-1743
6B 2/25	1744-1747	1744-1747
6B 2/26	1748-1752	1748-1752
6B 2/27	1753-1759	1753-1759
6B 2/28	1760-1764	1760-1764
6B 2/29	1765-1770	1765-1770
6B 2/30	1771-1776	1771-1776
6B 2/31	1781-1790	1781-1790

ADJUDICATIONS

6B 4/1	1650-1657	1650-1657
6B 4/2	1658-1665	1658-1665
6B 4/3	1666-1667	1666-1667

TUTELLES

6B 27	Feuilles tutelles.	21/07/1642-30/09/1650
6B 26	Feuilles (tutelles et causes diverses).	10/08/1652-14/11/1662
6B 24	« Registre pour transcrire les actes de tutelle, avis de parents et autres actes extraordinaires… » et pour enregistrer les lettres d'émancipation.	30/01/1783-06/08/1790

COMPTES DE TUTELLE (ET DIVERS) RENDU AU BAILLI

6B 5/1	1632	1632
6B 5/2	1643-1654	1643-1654
6B 5/3	1653-1654	1653-1654
6B 5/4	1653-1659	1653-1659
6B 5/5	1660-1669	1660-1669
6B 5/6	1655-1663	1655-1663
6B 5/7	1664-1667	1664-1667
6B 5/8	1671-1698	1671-1698
6B 5/9	1699-1735	1699-1735
6B 5/10	1753	1753
6B 5/11	1737	1737
6B 5/12	1755	1755
6B 5/13	1775-1787	1775-1787
6B 6	Comptes de l'Hôtel-Dieu de Ham.	1657-1683
6B 7	Comptes de l'église Saint-Pierre de Ham.	1616-1619

ENQUÊTES (CIVIL)

6B 8/1	1642-1653	1642-1653
6B 8/2	1654-1661	1654-1661
6B 8/3	1662-1667	1662-1667
6B 8/4	1669-1675	1669-1675
6B 8/5	1679-1695	1679-1695

CRIMINEL (EXTRAORDINAIRE)

Informations, interrogatoires, sentences, procédure, 1 registre aux sentences, procédures extraordinaires.

6B 9/1	1661-1677	1661-1677
6B 9/2	1667	1667
6B 9/3	1668-1670	1668-1670
6B 9/4	1694 Lacunaire.	1694
6B 9/5	1696-1697	1696-1697
6B 9/6	1697	1697
6B 9/7	1759-1765	1759-1765
6B 9/8	1767-1774	1767-1774
6B 9/9	1776-1779	1776-1779
6B 9/10	1780-1782	1780-1782
6B 9/11	1783-1790	1783-1790

ENREGISTREMENT DES LETTRES D'OFFICIERS, RELIEFS DES FIEFS, SAISINES ET NANTISSEMENTS

6B 11/1	18 août 1642-1653	1642-1653
6B 11/2	1653-21 février 1661	1653-1661
6B 11/3	29 novembre 1708-17 décembre 1711	1708-1711
6B 11/4	20 octobre 1712-1er mai 1715 Lacunaire.	1712-1715
6B 11/5	22 janvier 1716-1738	1716-1738
6B 11/6	1738-1744	1738-1744
6B 11/7	1744-1764	1744-1764
6B 11/8	1764-1780	1764-1780
6B 11/9	1781-6 juillet 1790	1781-1790

SAISINES ET NANTISSEMENTS DU BAILLIAGE

6B 12/1	7 juin 1568-1583	1568-1583
6B 12/2	16 juin 1583-14 janvier 1586	1583-1586
6B 12/3	Octobre 1588-mars 1595	1588-1595

6B 12/4	31 mars 1608-octobre 1631	1608-1631
6B 12/6	10 mars 1627-30 octobre 1628	1627-1628
6B 12/5	3 octobre 1628-30 octobre 1631	1628-1631
6B 12/8	17 novembre 1631-5 mars 1632	1631-1632
6B 12/9	3 mars 1632-3 janvier 1633	1632-1633
6B 12/10	4 janvier-12 mars 1633	1633
6B 12/11	23 mars 1661-16 janvier 1668	1661-1668
6B 12/12	16 janvier 1668-17 décembre 1711	1668-1711

SAISINES ET NANTISSEMENTS DEVANT LE MAIEUR ET ÉCHEVINS DE HAM

6B 13/1	24 octobre 1572-décembre 1574	1572-1574
6B 13/2	11 janvier 1575-22 mai 1577	1575-1577
6B 13/3	1er juin 1577-13 février 1580	1577-1580
6B 13/4	19 février 1580-22 décembre 1582	1580-1582

SENTENCES ET HYPOTHÈQUES

6B 14	Sentences et hypothèques.	1663-1668

REGISTRE AUX INSINUATIONS

6B 15	6 décembre 1652-22 mars 1703	1652-1703

REGISTRES POUR LES INSINUATIONS DE DONATIONS ENTRE VIFS

6B 19/1	24 octobre 1731-1744	1731-1744
6B 19/2	1745-1759	1745-1759
6B 19/3	1760-1776	1760-1776
6B 19/4	1777-19 novembre 1788	1777-1788
1B 627	1789	1789

Insinuations faites au Bureau des domaines de Ham, des donations entre vifs. — Contrat de mariage de Jean Boulet, lieutenant de la compagnie des bas-officiers de Bellot, au château de Ham, et Marie-Thérèse Dupuis. — Donations faites: par Laurent Flamand, praticien, à son frère et à sa belle-soeur, Jean-François Flamand, secrétaire de l'Hôtel-de-Ville de Ham, et Marguerite-Charlotte-Augustine Trousset, son épouse, des parts et portions appartenant au donateur dans les successions indivises de Charles- Antoine . Flamand et de Geneviève Roger, son père et sa mère ; — par Charles Dainval, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et Louise-Françoise-Charlotte-Robertine de Macquerel, l'un à l'autre, au profit du survivant, des meubles et immeubles qu'ils possèdent en communauté.

In-folio, 7 feuillets, papier.

ADJUDICATIONS

6B 28	1668-1675 Affiches, adjudications.	1668-1675

6B 29	19 mai 1651-13 avril 1668 « Registre et adjudications ». Reg. f 1 à 47	1651-1668
6B 44	Adjudications et ventes.	1771-1790
6B 41	Procès verbaux de visite et adjudications de maisons.	1790

VARIA

6B 32	« Registre… servant pour les présentations des demandeurs et défendeurs en toutes causes… » (19 novembre 1695-16 novembre 1707 et 1er mai 1716-23 août 1721). Cahier fos 1 à 13 + n.f. + 14 à 24	1695-1721
6B 39	Compulsoires, appositions de scellés, renonciations, ressorts, actes de notoriété etc.	1642-1668
6B 33	Compulsoires.	03/07/1668-09/06/1670
6B 43	Procès-verbaux de visites et prestations de serment d'experts.	1781-1789
6B 34	Registre du scel. « Ce registre… contiendra tous les actes de ce bailliage qui auront été scellés et les droits de chaque scel avec les deux sols annexés à la charge de président... ». Cahier fos 1 à 7 + n.f.	27/03/1687-18/12/1696
6B 35	Registre aux productions « Registre des produits du bailliage ». Cahier fo 1-26	13/09/1657-12/03/1668
6B 36	Registre « pour la perception des 2 sols pour livre des émoluments du greffe ». Cahier n.f.	09/04/1723-26/06/1727
6B 37	Registre des affirmations de voyage.	26/07/1690-11/02/1700
6B 38	« Répertoire des actes et contrats faits et contrôlés en exécution de la déclaration du roi du 19 mars 1696. ».	01/05/1696-16/05/1700
6B 42	Partage (1750). Inventaires (1756). ou "Etiquettes d'archives" ?	1750-1756
6B 17	Réceptions de procureurs, notaires, huissiers.	1669-1686
6B 18	« Expéditions extraordinaires » Élections et assemblées devant le baille, police, voirie, maisons, incendies.	1668-1676
6B 10	« Registre du Roy où sont expédier tous les actes et expéditions concernant le domaine de ceste ville de Ham ».	29/07/1669-16/08/1673
6B 45	Arpentage et partage de pièces de terre sises à Athies, Fourques, Saint-Christ, Buny, Latigny, Horgny.	1756
6B 46	Relevés fonciers (Contalmaison, Pozières, Morlancourt et Villers-le-Vert).	XVIIe-XVIIIe
6B 47	Mélanges : pièces n'ayant pu être rattachées aux subdivisions précédentes.	1717-1790

BAILLIAGE DE MONTDIDIER

ENREGISTREMENTS DIVERS

3B 138	Registre… pour servir à insérer les actes qui se feront tant en notre hôtel qu'au greffe.	09/09/1784-17/10/1788
3B 347	Réceptions d'officiers et de greffiers du bailliage. Inventaires du greffe.	1715-1744
3B 348	Finance du greffe du bailliage et de la prévôté de Montdidier.	1703-1712
3B349/1-3B349/2	Nominations des majeurs, échevins, etc. de la ville de Montdidier.	1718-1768
3B 349/1	1718-1726	
3B 349/2	1727-1768	
3B 350	Mercuriales. Droit des 15 derniers sur le mesurage de chaque setier de graines au marché de Montdidier.	XVIIe siècle
3B 691	Actes divers.	1660-1754

CIVIL

Registres des actes d'audiences du mercredi et vendredi (1661-1694)

3B 18	5 octobre 1661-31 mars 1662	1661-1662
3B 19	22 avril 1667-16 mai 1668	1667-1668
3B 20	3 mai-18 septembre 1669	1669
3B 21	20 septembre 1669-26 mars 1670	1669-1670
3B 22	4 octobre 1673-16 mars 1674	1673-1674
3B 23	30 octobre 1674-5 avril 1675	1674-1675
3B 24	24 janvier-8 mai 1676	1676-1676
3B 25	30 septembre 1676-9 avril 1677	1676-1677
3B 26	30 avril-19 novembre 1677	1677
3B 27	11 janvier-12 juillet 1679	1679
3B 28	3 juillet-20 septembre 1680	1680
3B 29	4 octobre 1680-30 juillet 1681	1680-1681
3B 30	12 septembre 1681-19 juin 1682	1681-1682
3B 31	26 juin 1682-5 mai 1683	1682-1683
3B 32	14 avril 1684-31 janvier 1685	1684-1685
3B 33	9 février 1685-16 novembre 1685	1685
3B 34	2 novembre 1685-26 juin 1686	1685-1686
3B 35	3 juillet-31 juillet 1686	1686
3B 36	13 septembre 1686-20 juin 1687	1686
3B 37	27 juin-1er octobre 1687	1687
3B 38	3 octobre 1687-7 mai 1688	1687-1688
3B 39	12 mai-12 novembre 1688	1688
3B 40	17 novembre 1688-8 juin 1689	1688-1689
3B 41	17 juin 1689-21 avril 1690	1689-1690

3B 42	26 avril 1690-[10] novembre 1690	1690
3B 43	18 novembre 1693-7 septembre 1694	1693-1694

Actes d'audience du mercredi (1694-1730)

3B 44	22 septembre 1694-12 décembre 1696	1694-1696
3B 45	19 décembre 1696-18 septembre 1697	1696-1697
3B 46	13 mai 1699-22 septembre 1700	1699-1700
3B 47	6 octobre 1700-30 juillet 1701	1700-1701
3B 48	28 septembre 1701-26 septembre 1703	1701-1703
3B 49	30 octobre 1703-8 octobre 1704	1703-1704
3B 50	15 octobre 1704-11 mars 1711	1704-1711
3B 51	18 mars 1711-18 juillet 1714	1711-1714
3B 52	1er juillet 1722-4 août 1723	1722-1723
3B 53	17 novembre 1723-18 décembre 1726	1723-1726
3B 54	8 janvier 1727-20 décembre 1730	1727-1730

Actes d'audiences du vendredi (1694-1731)

3B 55	17 septembre 1694-14 décembre 1696	1694-1696
3B 56	4 octobre 1697-20 février 1699	1697-1699
3B 57	6 mars 1699-15 octobre 1699	1699-1699
3B 58	30 octobre 1699-3 décembre 1700	1699-1700
3B 59	10 décembre 1700-6 juillet 1703	1700-1703
3B 60	5 octobre 1703-15 mai 1705	1703-1705
3B 61	25 mai 1705-13 mars 1711	1705-1711
3B 62	20 mars 1711-20 mars 1713	1711-1713
3B 63	26 juin 1722-23 avril 1723	1722-1723
3B 64	30 avril-9 juillet 1723	1723
3B 65	16 juillet-24 septembre 1723	1723
3B 66	8 octobre 1723-27 juillet 1725	1723
3B 67	14 septembre 1725-4 avril 1727	1725-1727
3B 68	2 mai 1727-3 juin 1729	1727-1729
3B 69	1er juillet 1729-3 mars 1730	1729-1730
3B 70	12 janvier-11 mai 1731	1731

Jugements d'audience du vendredi principalement, quelquefois du mercredi (1731-1743)

3B 95	1er juin 1731-31 juillet 1733	1731-1733
3B 96	18 septembre 1733-29 juillet 1735	1733-1735
3B 97	16 septembre 1735-29 novembre 1737	1735-1737
3B 98	3 octobre 1738-31 juillet 1743	1738-1743

Plumitifs des audiences du vendredi (1731-1765)

3B 155	1er juin 1731-31 juillet 1733	1731-1733

3B 156	18 septembre 1733-29 juillet 1735	1733-1735
3B 157	16 septembre 1735-26 septembre 1738	1735-1738
3B 158	3 octobre 1738-31 juillet 1743	1738-1743
3B 159	13 septembre 1743-20 décembre 1747	1743-1747
3B 160	12 janvier 1748-30 juillet 1749	1748-1749
3B 161	18 septembre 1749-30 septembre 1750	1749-1750
3B 162	2 octobre 1750-15 décembre 1751	1750-1751
3B 163	17 décembre 1751-[23] mai 1752	1751-1752
3B 164	1er juin 1753-22 août 1755	1753-1755
3B 165	12 septembre 1755-5 septembre 1757	1755-1757 I
3B 166	14 septembre 1757-5 mai 1758	1757-1758
3B 167	23 juin 1758-18 juillet 1760	1758-1760
3B 168	4 février 1763-3 avril 1765	1763-1765

Plumitifs des audiences (1765-1790)

3B 169	19 avril 1765-10 septembre 1766	1765-1766
3B 170	21 septembre 1766-28 août 1767	1766-1767
3B 171	18 septembre 1767-14 septembre 1768	1767-1768
3B 172	15 juillet 1769-5 septembre 1770	1769-1770
3B 173	13 septembre 1711-10 septembre 1773	1711-1773
3B 174	17 septembre 1773-23 février 1775	1773-1775
3B 175	3 mars 1775-31 juillet 1776	1775-1776
3B 176	13 septembre 1776-27 février 1778	1776-1778
3B 177	17 septembre 1779-16 février 1781	1779-1781
3B 178	2 mars 1781-6 décembre 1782	1781-1782
3B 179	13 décembre 1782-29 octobre 1784	1782-1784
3B 180	5 novembre 1784-19 mai 1786	1784-1786
3B 181	26 mai 1786-11 janvier 1788	1786-1788
3B 182	18 janvier 1788-29 mai 1789	1788-1789
3B 183	5 juin 1789-17 décembre 1790	1789-1790

Enregistrement "Plumitif pour les causes et matières… en dernier ressort" (édit de septembre 1769)

3B 99	20 octobre 1769-24 juillet 1772	1769-1772
3B 100	31 juillet 1772-20 octobre 1775	1772-1775
3B 101	27 octobre 1775-23 février 1778	1775-1778
3B 102	20 février 1778-16 juin 1780	1778-1780
3B 103	23 juin 1780-18 janvier 1782	1780-1782
3B 104	1er février 1782-8 août 1783	1782-1783
3B 105	22 août 1783-4 mars 1785	1783-1785
3B 106	11 mars 1785-30 août 1786	1785-1786
3B 107	3 novembre 1786-4 avril 1788	1786-1788

3B 108	11 avril 1788-6 novembre 1789	1788-1789

Plumitifs du mercredis et du vendredi (1697-1721)

3B 71	2 octobre 1697-15 octobre 1698	1697-1698
3B 72	27 novembre 1699-13 octobre 1700	1699-1700
3B 73	8 juin 1701-3 mai 1702	1701-1702
3B 74	17 mai 1702-6 juin 1704	1702-1704
3B 75	18 juillet 1704-23 septembre 1705	1704-1705
3B 76	30 septembre 1705-28 mars 1708	1705-1708
3B 77	13 septembre 1709-29 mars 1711	1709-1711
3B 78	[10 novembre 1719-30 juillet 1721] Copie faite dans l'ordre chronologique inversé.	1719-1721
3B 79	4 décembre 1720-4 avril 1721	1720-1721

Plumitifs des audiences du mercredi et du vendredi (1717-1721)

3B 80	17 septembre 1717-10 juillet 1720	1717-1720
3B 81	12 juillet-22 novembre 1720	1720
3B 82	27 novembre 1720-23 juillet 1721	1720-1721

Plumitifs du mercredi (1722-1730)

3B 92	1er juillet 1722-8 juillet 1723	1722-1723
3B 93	17 novembre 1723-18 décembre 1726	1723-1726
3B 94	8 janvier 1727-26 décembre 1730	1727-1730

Plumitifs du vendredi (1721-1731)

3B 83	26 septembre-24 octobre 1721	1721
3B 84	26 juin 1722	1722
3B 85	10 juillet 1722-24 septembre 1723	1722-1723
3B 86	8 octobre 1723-22 octobre 1724	1723-1724
3B 87	27 octobre 1724-27 juillet 1725	1724-1725
3B 88	14 septembre 1725-4 avril 1727	1725-1727
3B 89	2 mai 1727-10 juin 1729	1727-1729
3B 90	30 juin-15 décembre 1730	1730
3B 91	12 janvier-1er juin 1731	1731

Dossiers par année (1662-1790, lacunes)

3B 362	1662	1662
3B 363	1663	1663
3B 364	cote vacante.	
3B 365	1665	1665
3B 366	1666	1666
3B 367	cote vacante.	
3B 368	1668	1668

3B 369	1669	1669
3B 370	1670	1670
3B 371	1671	1671
3B 372	1672	1672
3B 373	1673	1673
3B 374	1674	1674
3B 375	cote vacante.	
3B 376	1676	1676
3B 377	1677	1677
3B 378	1678	1678
3B 379	1679	1679
3B 380	1680	1680
3B 381	1681	1681
3B 382	1682	1682
3B 383	1683	1683
3B 384	cote vacante.	
3B 385	cote vacante.	
3B 386	1686 Lacunaire.	1686
3B 387	1687	1687
3B 388	1688	1688
3B 389	cote vacante.	
3B 390	1690	1690
3B 391	1691	1691
3B 392	1692	1692
3B 393	1693	1693
3B 394	1694	1694
3B 395	1695	1695
3B 396	1696	1696
3B 397	1697	1697
3B 398	1698	1698
3B 399	1699	1699
3B 400	1700	1700
3B 401	1701	1701
3B 402	1702	1702
3B 403	1703	1703
3B 404	1704	1704
3B 405	1705	1705
3B 406	1706	1706
3B 407	1707	1707
3B 408	1708	1708

3B 409	1709	1709
3B 410	1710	1710
3B 411	1711	1711
3B 412	1712	1712
3B 413	1713	1713
3B 414	1714	1714
3B 415	1715	1715
3B 416	1716	1716
3B 417	1717	1717
3B 418	1718	1718
3B 419	1719	1719
3B 420	1720	1720
3B 421	1721	1721
3B 422	1722	1722
3B 423	1723	1723
3B 424	1724	1724
3B 425	1725	1725
3B 426	1726	1726
3B 427	1727	1727
3B 428	1728	1728
3B 429	1729	1729
3B 430	1730	1730
3B 431	1731	1731
3B 432	cote vacante.	
3B 433	1733	1733
3B 434	1734	1734
3B 435	1735 Plans de l'église Saint-jean de Breteuil	1735
3B 436	1736	1736
3B 437	1737	1737
3B 438	1738	1738
3B 439	1739	1739
3B 440	1740	1740
3B 441	1741	1741
3B 442	1742	1742
3B 443	1743	1743
3B 444	1744	1744
3B 445	1745	1745
3B 446	1746	1746
3B 447	1747	1747
3B 448	1748	1748

3B 449	1749	1749
3B 450	cote vacante.	
3B 451	1751	1751
3B 452	cote vacante.	
3B 453	1753	1753
3B 454	1754	1754
3B 455	1755	1755
3B 456	cote vacante.	
3B 457	1757	1757
3B 458	1758	1758
3B 459	1759	1759
3B 460	1760	1760
3B 461	1761	1761
3B 462	1762	1762
3B 463	1763	1763
3B 464	1764	1764
3B 465	1765	1765
3B 466	1766	1766
3B 467	1767	1767
3B 468	1768	1768
3B 469	1769	1769
3B 470	1770	1770
3B 471	1771	1771
3B 472	1772	1772
3B 473	1773	1773
3B 474	1774	1774
3B 475	1775	1775
3B 476	1776	1776
3B 477	1777	1777
3B 478	1778	1778
3B 479	1779	1779
3B 480	1780	1780
3B 481	1781	1781
3B 482	1781-1782	1781-1782
3B 483	1783	1783
3B 484	1784	1784
3B 485	1785	1785
3B 486	1786	1786
3B 487	1787	1787
3B 488	1788	1788

3B 489	1789	1789
3B 490	1790	1790

Procédures diverses

3B 352	Résidu de procédures, pièces diverses.	XVIIIe siècle
3B 345	Dossiers de pièces concernant les Le Caron.	1638 [copie]-1695
3B 342	Procès de Maurice d'Herbécourt, procureur d'office de Bonviller contre Antoine Maillart, ci-devant receveur de Bonviller.	1699-1703
3B 344	Correspondance d'affaires reçue par le greffier du bailliage de Denisart.	1734-1738
3B 853	Procès entre Louis de Parvillers, procureur au grenier à sel de Montdidier et Alexandre Anne et Marguerite Lemoine, demeurant à Méry et Philippe Dutemple, laboureur à Tricot (procès commencé devant les prévôts).	1741-1751
3B 343	Procès divers pour et contre Barthélémy Bernard, laboureur à Guillaucourt, fermier de l'Abbaye du Paraclet.	s. d.
3B 341	Procès de François Duquesnoy, marchand de moutons à Rollot contre Etienne Richer, laboureur au bois d'Arcy, parc de Versailles. L'attribution au fonds du bailliage de Montdidier est douteuse.	1761-1764
3B 340	Procès de Pierre-Joseph Lesage contre Antoine Bochard, tous deux laboureurs à Rosières.	1772-1776
3B 346	Dossier concernant la seigneurie de Mesnil Saint-Firmin.	1774-1779
3B 351	Mélanges : vers burlesques sur la réformation des fêtes.	s. d. [fin XVIIe s.]
3B 855	Affaire Alexandre Lemoine contre Louis Deparviller et contre sr curé Marquillier et paroissiens de Mers.	1741-1746

Inventaires et appositions de scellés dans des châteaux

3B 491/1	Châteaux de : Aubercourt (1746), Bains (1744; 1747, 1781), Beaufort (1702-1727), Beauvoir (1686, 1786), Becquigny (1781, 1782), Boisrenault (1742), Cayeux (1781), Chaussoy-Epagny (1702, 1754, 1784), Crocq (Le) (1744), Davenescourt (1695, 1761), Dompierre (1701, 1710), Domfort (1710-1711), Etelfay (1781), Ferrières (1781), Fillescamps (1712, 1730), Folleville (1741), Framicourt (1724), Grandvillers-au-Bois (1727, 1738), Gratibus (1745), Grivesnes (1729).	1686-1786
3B 491/2	Châteaux de : Halluin 1727, 1731, Hargicourt 1728, Ignaucourt 1736, 1738, La Folie (seigneur de Belloy) 1718, La Taulle 1782, Mesnil Saint-Firmin 1726-1727, Mézières. Ignaucourt Camp-Vermont 1736, Orvillé 1772, Plainval 1738, 1743, Plainville 1719, 1783.	1718-1783
3B 491/3	Châteaux de : Rouvillé de Plainval (1743-1744), Sorel-Plainval (1782), Raineval (1701), Ravenel (1734, 1747, 1749), Regibay (1749), Remiencourt (1701, 1751, 1754), Rosières (1692, 1770), Rouvrillé : voir Plainval (1752), Rouvroy-les-Merles (1695, 1738, 1745), Séchelles (1788), Sourdon (1789), Tartigny (1718), Vaux (1743), Vendeuil (1714, 1739, 1744), Villers-Tournelle (1781), Vrely (1702), Warmaise (1714), Warsy (1740)..	1692-1789

INSINUATIONS DES DONATIONS ENTRE VIFS (CONTRATS DE MARIAGE, TESTAMENTS, DONATIONS, PROVISIONS D'OFFICE, ETC.)

Série 1615-1790 (registres)

1B 405 — 1615-1616 — 1615-1768

Insinuations laites au greffe du bailliage de Montdidier. — Contrat de mariage de Pierre Petit, notaire à Montdidier, et Loïse Le Conte. — Donations faites : par Renée Hennocque, veuve de Jehan Dubuez, à Jehanne et à Marie Le Clercq, ses petites-filles, du droit qui appartient à la donatrice dans un héritage nommé L'ouvraige, sis à Montdidier, dans la rue des Juifs ; — par damoiselle Jehanne Descaucgues, veuve de Jehan Chocquet, lieutenant et garde de justice de la châtellenie de Moreuil, à Barbe Chocquet, sa fille, femme de noble homme Loïs Collet, archer du Corps du Roi, d'une maison sise à Moreuil, etc. — Provisions d'avocat du Roi au bailliage, gouvernement et prévôté de Montdidier accordées à Pierre Le Maire. — Testaments : d'Antoinette Lempereur, veuve d'Antoine Normant ; — d'Antoine Fourment : « Il veult que Marie Carlier, sa femme, jouisse du total de la maison où ils demeurent, sa Vie durant, etc. ».

Petit in-folio, 142 feuillets, papier.

1B 406 — 9 juillet-28 décembre 1731 — 1731

Insinuations faites au Bureau des domaines de Montdidier, des donations entre vifs, dont les registres ont été déposés, à la fin de chaque année, au greffe du bailliage de Montdidier. — Donations faites : par Anne-Françoise Bauchy, veuve de Claude Mouret, seigneur du Quesnoy, à Jean Bauchy, son neveu, avocat au bailliage de Montdidier, du sixième de 27 journaux de terre indivis, sis à Fresnoy-en-Santerre et à Saint-Marc (commune de Roye) ; — par Pierre-Charles Dubus, seigneur de Rosières-en-Santerre, ancien avocat en Parlement, à Antoinette Demonchy, sa nièce, épouse le Pierre Pillon, des fiefs d'Angiviller, dit aussi d'Auvergne, de Blancfossé sis audit Hangiviller, etc. ; — par Louis Michault, maître des langues étrangères à Paris, à Louis Michault, fille majeure demeurant à Montdidier, et aux enfants de Nicolas Charles Cocquerel, conseiller du roi au bailliage de Montdidier et de défunte Louis Pinquet son épouse, de la totalité des terres lui appartenant situées à Montigny et environs ; — par Jean-Édouard de La Villette, lieutenant criminel au Bailliage de Montdidier, et Marie-Magdeleine Cauvel, son épouse, à Lugle-Luglien de La Villette, d'une somme de 4,000 livres, etc.

In-folio, 17 feuillets, papier.

1B 407 — 8 janvier-31 décembre 1732 — 1732

Donations faites : par Joseph-Louis de Floques, bourgeois d'Amiens, à Marie-Marguerite de Floques, veuve de François-Bernard Brunel, seigneur de Bétrancourt, écuyer, avocat du Roi au Bureau des finances d'Amiens, et à Jeanne de Floques, fille majeure, ses deux soeurs, d'un marché de terres sises à Caix, etc. ; — par Nicolas de Herte, chevalier, seigneur de Hailles, premier président au présidial d'Amiens, à Nicolas de Herte, son fils, conseiller au Bailliage d'Amiens, et à Marie-Françoise de Herte, sa-fille, épouse de Joseph Pingré, seigneur de Guiguemicourt, du fief de Belleval, sis à Thory, de la seigneurie de Mer-ville-au-Bois, etc. ; — par damoiselle Geneviefve Oger, à Philippe Vrayet de Franclieu, avocat en Parlement et ancien officier de la duchesse d'Orléans, et à Geneviefve Dupont, son épouse, d'un marché de terres sises à Rosières-en Santerre et à Wavillers, etc.

In folio, 39 feuillets, papier.

1B 408 — 12 janvier-14 décembre 1733 — 1733

Exrait du contrat de mariage de Pierre- Daniel de Parviller et Léonore Lempereur. — Donations faites : par Marie-Anne Heudelle, veuve de Louis Gaudefroy, docteur en médecine, à Marié-Anne, à Marguerite, à Claude et à Charles-Louis Gaudefroy, enfants de Jean-Claude Gaudefroy, avocat au bailliage de Péronne, de 9 journaux de terre sis à Guillaucourt, etc. ; — par Suzanne Lempereur, veuve de Louis de Billy, officier de Madame la Dauphine , à Philippes Lefèvre, son neveu, avocat au bailliage de Laon, de 48 journaux 35 verges et demie de terre, sis au Plessier- Rozainvillers ; — par Denis de Saint-Paul, curé de la paroisse de Morlemer, à Louis Barbier, maître chirurgien, son . neveu, et à Luce de Saint Paul, sa nièce, de 15 livres de rente, au principal de 300 livres.

In-folio, 30 feuillets, papier.

1B 409 1734 1734

Donations faites : par Anne Warmé, veuve de Vincent de Comble, à Anne de Comble, sa fille, de 10 verges de vigne, sises au vignoble de Plainville, au lieu dit le chemin du Cardonnois ; — par Marie-Françoise Pièce de Framicourt, à Elisabeth Romanet, sa nièce, épouse d'Adrien Vacquette de Fréchencourt, conseiller au présidial d'Amiens, seigneur de Daours, des parts et portions appartenant à la donatrice dans 51 journaux 27 verges et demie de terre sis à Mézières.

In-folio, 20 feuillets, papier.

1B 410 1735 1735

Extrait du contrat de mariage de Ferdinand- Adrien de La Viefville, chevalier, marquis d'Harviller, et Lucie-Charlotte-Victoire Boutillier de Chavigny. — Donations faites : par Raoul-Adrien Ricard, à Louis Ricard, son neveu, avocat en Parlement, et avocat fiscal de la pairie de Beauvais, le 25 parts, dont 32 font le tout, du franc-fief de Saint-Lucien, etc. , sis à Campremy et Bois-Regnault ; — par Barbe Beudin, veuve de François Meurine, à l'églisede Saint-Jean Baptiste de Campremy, de 5 mines de terre ; — par Jean-Baptiste Levasseur, chanoine de la collégiale de Saint-Firmin de Vignacourt, à l'hôpital de la Sainte-Trinité de Montdidier, de 8 à 9 journaux de terre sis à Mézières ; — par Geneviève de Roure, femme de François de Cambronne, à Jean-Antoine de Ratte, capitaine général des fermes du Roi, au département de Picardie, de 7 journaux et demi de terre sis à Mézières-en-Santerre, etc.

In-folio, 54 feuillets, papier.

1B 411 1736 1736

Contrats de mariage : de Noël Baron, sieur de La Maronde, de Vadencourt, etc., maître particulier des eaux et forêts de Picardie, veuf de Marie-Madeleine de Sachy, et Marguerite Morel, veuve de Jean- Louis de Trudaine, seigneur de Dreuil ; — d'Antoine- Lugle-Luglien de Saint-Fussien, président à l'Élection de Montdidier, et Françoise Maillart. — Donations faites : par Louise-Thérèse Bazin, veuve de Guillaume Dubois, notaire à Breteuil, à Jean-Baptiste-Auguste Dubois, leur fils, d'une maison sise à Breteuil, rue du Loup, etc. ; — par François Grandhomme et Marie Goubet, sa femme, à Antoine Dubois, procureur du Roi au Grenier à sel de Corbie, de la part à laquelle ils ont droit dans un marché de terres sises à Tricot ; — par Etienne- Joseph Froissent, docteur en médecine, à Marie-Magdeleine Froissent, sa soeur, de 2 journaux et demi de terre sis à Vrely, etc. ; — par Nicolas Gambart, docteur en médecine, et Madeleine Sonnet, son épouse, à Anne-Jeanne Baugier, de 8 mines de terre sises à Rollot, etc. ; — par Jacques Demonchy, écuyer, seigneur de Blin, à Joseph de Jambourg, chevalier, seigneur de Hallu, du fief de Blin, sis à Loeuilly, etc. — Testament mutuel de François Picquet, écuyer, seigneur de Beauchamp, et

de Honorée de Villers, son épouse.

In-folio, 60 feuillets, papier.

1B 412 1737 1737

Extraits des contrats de mariage : de Jean- Justin Lenoir, écuyer, et Marie-Madeleine Debacq ; — de Pierre Nyon, procureur et notaire au comté de Corbie, et Antoinette- Marie-Catherine Jolly. — Donations faites : par François Gobert, chanoine de la collégiale de Vignacourt, à Pierre Gobert, son frère, d'un marché de terres sises au Pleuron ; — par damoiselles Marguerite, Marie et Marthe Lattier, à Jacques Lattier, écuyer, leur neveu, d'un fief sis au Quesnel, etc. ; — par Anne-René de Mouchy, veuve de François . de Saquespée, chevalier, seigneur de Cantigny, à Jacques Lalouette, son domestique, d'une maison sise à Cantigny ; — par Anne-Marguerite de Templeux, dame de Vendeuil, veuve de Claude de Mesnil, chevalier, seigneur de Montreuiliur- Terrain, à René de Mouchy, chevalier, des parts et portions qui appartiennent à la donatrice dans la seigneurie dudit Montreuil. — Testament de Charlotte Leboncher, épouse de Jean Luyt, sieur de Voligny.

In-folio, 48 feuillets, papier.

1B 413 1738 1738

Contrat de mariage de Melchior Le François, sieur du Corel, lieutenant d'artillerie, et Charlotte Poitevin. — Donations faites : par Jacques-François Bosquillon, novice à l'abbaye de Notre-Dame de Saint-Just, à Marie Bosquillon, sa soeur, et à Louis-Nicolas, Philippe et Joseph- Samson Bosquillon, ses frères, de la part revenant au donateur dans les immeubles des successions de Jacques Bosquillon, procureur du Roi à l'Élection de Clermont, et deMarguerite de Rebergues, son père et sa mère, etc. ; — parMarguerite Soyer, à François Soyer, son frère, de la moitiéde 36 pièces de terre indivises, sises à Bouzancourt, auHamel, etc.

In-folio, 48 feuillets, papier.

1B 414 1739 1739

Donations faites : par Marie-Anne Levasseur, à Marie-Marguerite et à Marie-Jeanne-Cécile Levasseur, ses soeurs, de 8 à 9 journaux de terre, sis à Mézières-en-Santerre, qui lui sont échus par le décès de Jean-Baptiste Levasseur, son frère, chanoine de la collégiale de Vignacourt, etc. ; — par Philippes-Honoré Eudel, avocat en Parlement, à Martin Lesage, de 11 quartiers de terre sis à Méharicourt ; — par Marie-Anne Lefrançois, veuve en secondes noces de Pierre Heurteur, et auparavant veuve de François Millon, sieur de Barbensacq, et demoiselle Marie-Geneviève Lefrançois, à Pierre Gaudissart, ancien maire de Montdidier, et à Louise-Geneviève Lefrançois, son épouse, des deux tiers des immeubles que possèdent indivisement lesdits donateurs et donataires.

Iu-folio, 55 feuillets, papier.

1B 415 1740 1740

Extrait du contrat de mariage de Jacques- François Le Clerq, sieur du Chaussel, et Anne-Catherine- Madeleine Le Clerq. — Donations faites : par damoiselle Elisabeth Turpin, à Marie-Charlotte et à Louise Pellieu, sesnièces, de tous ses biens meubles et immeubles ; — par Agnès-Françoise Hébert, veuve d'Armand-Roland Bignon, intendant de justice, police et finance de la Généralité de Paris, à Jérosme Bignon, leur fils, des parts et portions appartenant à la donatrice dans les offices de contrôleurs, visiteurs, marqueurs, vendeurs, déchargeurs et lotisseurs des cuirs, des villes de Paris, Amiens, Corbie, Breteuil et Moreuil, etc.— Testament de Louis-Henry, duc de Bourbon, prince de Condé.

In-folio, 51 feuillets, papier.

1B 416 1741 1741

Donations faites : par Marie Jolly, veuve deLouis Thuillier, laboureur, à Firmin Thuillier, son fils,« Sous le bon plaisir du sieur de Romanet, du droit demarché des maison, terres et bois qu'elle tient à fermedudit sieur de Romanet, scitués au village et terroirde Malpart, pour le restant à parfaire du bail à ellefait, etc. ; » — par Michelle de Fontaine, à maître de Baillon, avocat au bailliage de Montdidier, de 54 journaux deterre sis à Mézières ; — par Nicole Mareuil, veuve de PierreDesbars, à l'hôpital général de Montdidier, d'une somme de2,000 livres, etc. ; — par Catherine du Bec, soeur professede la communauté des Filles de la Sainte-Trinité, audit hôpital, d'une somme de 6,041 livres.

In-folio, 62 feuillets, papier.

1B 417 1742 1742

Donations faites : par Charles de Parviller de Longchamp, lieutenant de cavalerie, à Nicolas de Parviller, chanoine de la collégiale de Saint-Fursy de Péronne, du fief de Longchamp, sis à Erches ; — par Marie-Françoise Pièce de Framicourt, à Anne-Élisabeth Romanet, épouse d'Adrien Vacquette de Fréchencourt, de la part échue à la donatrice, par le décès de Thérèse Pièce, sa soeur, dans 51 journaux 27 verges et demie de terre sis à Mézières ; — par Pierre de Tassart, seigneur d'Enguillaucourt (commune de Guillaucourt), à François, à Louis, à Henry-Charles et à Henry de Lamothe, fils de Henry de Lamothe, chevalier, seigneur de Ville et du petit Vauvillers, de la seigneurie d'Enguillaucourt, à la charge par les donataires, leurs hors et ayants-cause de joindre à leurs armes celles du donateur ; — par Anne-Thérèse Morel, veuve de Guillain Duval, seigneur de Nampty, à Joseph-Thomas, à Catherine-Thérèse et à Marguerite-Jeanne Duval, ses trois enfants puînés, d'un marché de terres sises au Pont-de-Metz ; — par Charlotte Pinguet, épouse d'Edouard Le Clerc, à Jean-Joseph Madier, docteur en médecine, et à Geneviève-Nicole Pinguet, son épouse, de 10 journaux de terre sis à Braches ; — par André Le Picard, chevalier, seigneur d'Aubercourt, à Jean- François d'Aguesseau, chevalier, son cousin, de la seigneurie d'Aubercourt.

In-folio, 48 feuillets, papier.

1B 418 1743 1743

Extraits des contrats de mariage: de René d'Ainval et Anne Millon, veuve d'Antoine de Beuzin ; — de noble Charles Chamon, lieutenant particulier, à Châtillon, et Anne Sirot ; — de Paul-Laurent Noland, seigneur de Regibay, et Françoise-Andrée-Sylvaine Raymond, veuve de Louis de Hautefoye, chevalier. — Donation faite par Jacques de Montmignon, seigneur d'Escarbotin, à Jean- Jacques de Montmignon, son fils aîné, d'une maison sise à Amiens, rue de Beauregard ; de la seigneurie d'Escarbotin, etc.

In-folio, 66 feuillets, papier.

1B 419 1744 1744

Donations faites : par Charles-Thimoléon de Sericourt, chevalier, marquis d'Esclainvillers, à Joseph- Augustin, comte de Mailly, marquis d'Haucourt et de Raineval, et à Marie-Michel de Sericourt d'Esclainvillers, son épouse, fille du donateur, des seigneuries de Folleville, d'Esclainvillers, de Saint-Martin, et des fiefs de Thiéry, sis près la ville de Montdidier ; — par Claudine-Thérèse de Court, veuve de Jacques-Germain de Conty, chevalier, marquis d'Hargicourt, à Jacques-Thimoléon de Conty, leur fils, du marquisat de Jumel, de la seigneurie de Bonvillers et du fief de Vaneaux sis à Dommartin, etc. ; — par Antoine Lenglet, chirurgien, à Marie-Marguerite Lenglet, sa

nièce, de 5 journaux 86 verges de terre, sis à Mézièresen- Santerre ; — par Jeanne Damerval, veuve de César- Alexandre de Bouliard, seigneur de Ravenel, à la cure dudit Ravenel, d'un terrain contigu au jardin du presbytère ; — par Jean-Charles de Collemont, chevalier, seigneur de Framerville, à Marie- Geneviève Dufossé, de Watteville, sa nièce, des seigneuries de Framerville, Herleville, etc ; — par Pierre Dupuis, ancien capitaine de cavalerie, à Jean-Jacques-Philippes et à Simon- Roch Tricotel, ses neveux, de plusieurs pièces de terre sises à Ravenel.

In-folio, 65 feuillets, papier.

1B 420 1745 1745

Extraits des contrats de mariage : de Henry- Louis-Jean-Baptiste Caron de Milly et Marie-Anne Delarousée ; — de Joseph-Alexis Dumollin et Marguerite Mouret. — Donations faites : par Firmin-Augustin Le Moictié de Bichecourt, chevalier, à Claude de Mons, seigneur d'Hédicourt, et à Marie-Françoise de Mons, son épouse, de 39 journaux et demi de terre, sis à Warvillers et à Beaufort-en- Santerre ;— par Claude Lardenois, ancien chirurgien juré, et Angélique d'Amiens, son épouse, à Antoine Larde-nois, chirurgien, leur fils, et à Marie Lardenois, leur fille, d'une maison sise à Saint-Just, etc. ;— par François Mas-selin, curé de la paroisse de Merville-au-Bois, à Charles Festard, son neveu, de la moitié d'une maison sise à Moreuil. — Extrait du testament de Pierre Turpin, procureur du Roi, à Roye.

In-folio, 57 feuillets, papier.

1B 421 1746 1746

Contrats de mariage: d'Edouard, marquis de Bouflers-Rouvrel, et Marie-Charlotte-Hippolyte de Campetde Saujon ; — de François d'Ainval, écuyer, sieur de La Motte, et Marie-Françoise Depille ; — de Charles-Ives Le Vicomte, chevalier, comte de Rumain, et Constance-Simone-Flore-Gabrielle Rouault de Gamaches. — Donations faites : par Martin Roussel, à Louis-Alexis Roussel, curé du Frestoy, son neveu, de 10 journaux de terre sis dans la banlieue de Montdidier, etc. ; — par Pierre Demaison, avocat en Parlement, et Marie-Jeanne Cocquerelle, son épouse, à Pierre Demaison, leur fils aîné, d'une maison sise à Montdidier, rue de la Halle aux draps, etc.

In-folio, 61 feuillets, papier.

1B 422 1747 1747

Contrats de mariage :. de Louis-Pierre de Monchy, chevalier, seigneur d'Auberville, et Marie-Antoinette de Formé ; — de Louis-Joseph Daugy et Marie- Jeanne de Rouvroy ; — de Jérôme-Henry, vicomte de Gouffier et Marie-Françoise de Gouffier. — Donations faites : par Anne-Renée de Mouchy, veuve de François de Saquespée, chevalier, seigneur de Cantigny, à Louis- Pierre de Mouchy, son cousin, de 30 journaux de terre sis à Cantigny, au lieu dit le Camp de Mailly, et du bois de Routy, sis au même lieu ; — par Anne-Marie Guerin de Tarnault, veuve de François de Caboche de Montonvillers, seigneur de La Folie-Guerard (commune de Grivennes) à Marie-Anne Vrayet de Genville, veuve de Louis- Jean-Baptiste Bail, notaire à Harbonnières, d'une somme de 1,200 livres ; — par Jacques-Antoine d'Ainval, chevalier, seigneur du Frétoy, et Geneviève Blottefière, son épouse, à Jacques d'Ainval, leur fils, novice au couvent des PP. Augustins de la ville d'Amiens, de 50 livres de pension viagère.

In-folio, 48 feuillets, papier.

1B 423 1748 1748

Donations faites : par Charles Heurteur, à Jacques-Lugle-Luglien Fourment, lieutenant particulier au Bailliage de Montdidier, de 16 journaux de terre sis à Bouchoir ;— par Marie d'Auvillé, à Pierre de Pille, écuyer, garde du Roi,

et à Geneviève de Pille, son épouse, d'une maison sise à Erches, etc ; — par Jean de Pille, major du fort Griffon de la ville de Besançon, à Pierre de Pille, son fils, d'un domaine sis à Broyé ; — par Claude- Hyacinthe Copin, sieur de La Court, ancien capitaine d'infanterie, à Jacques-Simon et à Charles Deveaux, ses cousins, d'un marché de terres sises à Ribécourt et à Cambronne.

In-folio, 60 feuillets, papier.

1B 424 1748 1748

Extrait du contrat de mariage de Jean-Marie- Auguste Bernard de Cizancourt, avocat au bailliage d'Amiens, et Marie-Anne-Ursule Dragon. — Donations faites : par demoiselle Marie de Dourlens, à Jean-Baptiste Thierry, chevalier, seigneur de Campeville, son cousin, de deux marchés de terres sises à Catheux ; — par Marin Dubois, à la paroisse de Villers-Tournelle, d'une maison « pour servir à toujours d'école, pour y instruire les enfants et jeunesse de ladite paroisse, par les maîtres d'école dudit lieu, qui en jouiront successivement, etc. »

In-folio, 86 feuillets, papier.

1B 425 1749 1749

Extraits des contrats de mariage : de Pierre- François, marquis de Rougé, chevalier, seigneur de La Bellière, et Marie-Claude-Jeanne-Julie de Coetman ; — de Jean-Joseph de Jambourg, chevalier, seigneur d'Hallu, et Anne-Catherine Cauvel d'Heilly. — Donations faites : par Antoine Véret, curé de la paroisse de Hattencourt, aux pauvres de cette paroisse, de 3 quartiers de terre sis à Caix, au lieu nommé Boyart ; — par Catherine Lecomte, veuve de François Hérissier, notaire à Roye, à Louise-Catherine Levavasseur, de 20 journaux de terre sis à Ételfay, etc. ; — par Hilarion de Beauvais, écuyer, à ses deux filles Marie-Thérèse et Marie-Suzanne, épouse de Charles- Florent-Denis Méniel, seigneur de Miséry, de tous ses Biens immeubles. — Testament de Léon Lempereur de Blin.

In-folio, 78 feuillets, papier.

1B 426 1750 1750

Contrats de mariage : de Claude Bosquillon, écuyer, seigneur de Bouchoir, et Marie-Thérèse Le Clerc ; — de Louis-Antoine d'Ainval, écuyer, seigneur de La Motte, et Charlotte-Germaine de Batrelle, veuve de Louis Delabrune ; — de Firmin-François Desfriches-Doria, marquis de Payen, et Marie-Geneviève Dufossé de Walteville. — Donations faites : par Angélique et Françoise Benoit, soeurs, à Angélique-Charlotte de Rouvroy, leur nièce, de plusieurs pièces de terre sises à Courcelles et à Tricot ; — par Marie-Catherine de Mareuil, damoiselle de Belleville, à Hector-Anne-Louis de Mareuil, son cousin, du fief de Belleville, sis à Rainneville, etc. — Testament de Madeleine-Gabrielle Scourion de La Houssaye, veuve de Joseph-Antoine de Jambourg, seigneur de Montrelet.

In-folio, 77 feuillets, papier.

1B 427 1751 1751

Donations faites : par Henry-François de Bertin, chevalier, seigneur d'Inneville, président, lieutenant général au bailliage de Montdidier « Lequel ayant considéré que les offices ci-dessus, dont il est pourvu, sont dans sa famille depuis plusieurs siècles, désirant les y conserver en se choisissant lui-même un successeur de sa race, » à Louis-Joseph de Bertin, son neveu, des offices de président au bailliage civil et criminel de Montdidier, de lieutenant général audit bailliage et gouvernement de Péronne, Montdidier et Roye, etc. ; — par Madeleine Boullé de Licourt, veuve de Jacques-Pierre Poitevin, à Jean-Pierre Millon et à. Claude Ballin, sa femme, d'une somme

de 2,500 livres, etc. ; — par Marie-Jacques Véranny de Varenne, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, receveur des tailles de l'Élection de Montdidier, Marie-Angélique Delaleu, son épouse, et demoiselle Angélique-Thérèse Delaleu, à Marie- Marguerite Drinot, femme de chambre de feue Madame Delaleu, d'une rente viagère de 600 livres. — Testament de madame M. de Belleforière-Soyecourt.

In-folio, 98 feuillets, papier.

1B 428 1752 1752

Extraits des contrats de mariage : de Pierre Cavé, sieur d'Haudicourt, et Marie-Louise Maillart ; — de Jean-Baptiste-Martin de Parent, chevalier, seigneur, de Bois-Renault, et Agnès-Marie-Charlotte du Gard ; — de Philbert-Léonard de L'Hérissée, seigneur de Bazeille, et Marie-Marguerite Depille.— Donations faites : par Michelle de Fontaine, à Florimond de Cambray, chevalier, seigneur de La Neuville-sire-Bernard et de Villers-aux-Érables, de 12 journaux de bois, faisant partie du fief Cardinal ; — par Joseph de Sepé, sieur, de Mégremont, à Anne-Marguerite Beaulion, sa petite nièce, d'une somme de 6,000 livres, etc. ; — par François-Joseph de Rune, chevalier, seigneur de Warsy, à Alexandre-Joseph de Rune, son frère cadet, de l'usufruit d'une maison sise audit Warsy ; — par Marie- Anne de Rieux, demoiselle, à Claude-Alexandre de Rieux, chevalier, son neveu, d'une maison et de terres sises à Cramoisy, etc.

In-folio, 107 feuillets, papier.

1B 429 1754 1754

Donations faites: par damoiselle Anne-Élisabeth Bayard, à Louis-Marie Crain, ancien officier du duc d'Orléans, de 3 mines de bled et d'une mine et demie d'avoine de surcens, etc. ; — par Marie-Marguerite Feuillette, veuve de Charles Dobbé, bourgeois de Montdidier, à Charlotte Dobbé, leur fille de plusieurs pièces de terre sises à Monceaux, etc. ; — par Paul Maillart, receveur des tailles de l'Élection de Clermont, à Marie-Anne Maillart, sa fille, épouse de Jean-Charles-François Dartois, écuyer, seigneur de La Mothe-EIlesy, des terres et héritages appartenant au donateur, à Uly-Saint-Georges, à Hardivillers et à Rubescourt, etc.

In-folio, 68 feuillets, papier.

1B 430 1755 1755

Extraits des contrats de mariage : de Louis-Joseph de Bertin, chevalier, commissaire enquêteur et examinateur au bailliage de Montdidier, et Claude-Françoise Fourment ; — de Joseph de Guillebon, chevalier, et Marie-Catherine Dumesnil, daine de Vaux ; — de Paul de Rambures, écuyer, lieutenant des vaisseaux du Roi ; et Madeleine-Gracienne de Sartre ; — de Louis-Charles de Bertin, chevalier ; seigneur de Saint-Maurice, lieutenant d'infanterie, et Anne-Françoise Grandvallet ; — de Henri-Just de La Puisière, écuyer, inspecteur général des domaines du Roi, en la Généralité d'Amiens ; et Marie-Jeanne Cagnuagée.— Donations faites: par Guillaume Delahoche, seigneur d'Oscourt ; et Madeleine Watelain, son épouse, à Nicolas Lesould et à Madeleine Delahoche, son épouse, de 3 mines et demie de terre sises à Ravenel, etc. ; — par Louis-Joseph, marquis de Clermont- Tonnerre, seigneur de Bertangles ; à Louis-François-Gabriel de Clermont-Tonnerre, son fils puîné, capitaine de cavalerie au régiment de Clermont-Tonnerre, des seigneuries de Fignières et de Boussicourt.

In-folio, 106 feuillets papier.

1B 431 1756 1756

Extrait du contrat de mariage de Jean-Charles de Navier et Jeanne-Geneviève Duméniel. — Donations faites : par Catherine Le Clerc, veuve

de Rodolphe Le Clerc, sieur de Cérancourt, à Anne-Catherine-Magdeleine Le Clerc de Cérancourt, leur fille, veuve de Jacques-François Le Clercq, sieur du Clausel, de 207 journaux de terre, sis à Sorel, à Omiécourt, etc. ; — par Jeanne Levasseur,. veuve de Michel du Neufgermain, à Jean-Baptiste Roger, son cousin, notaire à Amiens, de 8 journaux de terre sis à Villers-Bocage, de 26 journaux, à Outrebois, etc. ; — par Louise Picart, veuve de Louis Scellier, chirurgien au bourg de Moreuil, à Gérard Scellier, leur fils, de plusieurs pièces de terre sises à Pierrepont ; — par demoiselle Louise-Françoise Bellot, à Charles-Antoine Bibaut de La Viéville, écuyer, à André-Valentin Bibaut, sieur d'Omancourt, à Marie-Pierre Leblond de Soucourt et Marguerite-Françoise Bibaut, sa femme, à Jean-François Dantier et Anne-Louise Bibaut, son epouse, à Jean-Antoine Meniolle, sieur de Cizancourt, et Marie-Thérèse Bibaut, son épouse, d'un marché de terres et de prés sis à Guillaucourt et à Bayonvillers, etc. ; — par Marie-Marguerite Devaux, épouse de Joseph de Louvencourt, seigneur de Perchiez , à Henry-Claude de Louvencourt de Cléry, chevalier, de la seigneurie de Guillaucourt ; — par René-Charles Poussepin, écuyer, seigneur de Belair, et Geneviève-Nicole Pinguet, son épouse, à Claude-Augustin Cocquerel, conseiller au bailliage de Montdidier, de 7 quartiers de terre et pré, sis près La Madeleine, Banlieue de Montdidier.

In-folio, 112 feuillets, papier.

1B 432 1757 1757

Extraits des contrats de mariage : de Jean- Antoine-François Carlier et Jeanne-Paule-Catherine Le Bel ; — de Pierre-Charles Cocquerel, écuyer, président trésorier de France au Bureau des finances de la Généralité d'Amiens, et Marie-Anne-Ursule Delahaye. — Donations faites: par Louis-Charles de Bertin, chevalier, seigneur de Saint-Maurice, et Anne-Françoise Grandvallet, son épouse, à Jean Deparviller ; leur domestique, d'une rente viagère de 12 setiers de bled ; — par Marie-Jeanne de Fresse d'Olville et Madeleine-Charlotte de Fresse, sa soeur, l'une à l'autre, et au profit de la survivante, des parts et portions qui leur appartiennent dans la seigneurie de Courcelles (commune de Chirmont) et dans les fiefs d'Olville et de La Rose, sis à Chaussoy-Épagny: — Testaments : de Pierre-Aubert de 17 Rozinville, écuyer, seigneur de Grivillers ; — d'Antoine Stocmant, maître chirurgien, à Montdidier.

In-folio, 81 feuillets, papier.

1B 433 1758-1759 1758-1759

Extraits des contrats de mariage : de Daniel-Pierre Deparviller, procureur du Roi au Grenier à sel de Montdidier, et Marie-Anne Daugy ; — d'Antoine- Estienne Villain de Sainte-Marthe, écuyer, et Marie-AnneÉlisabeth Pasquet de Salaignac ; — de Georges Gougenot de Croissy, secrétaire du Roi du Grand Collège, et Marie-Angélique Verany de Varenne. — Donation faite par Marie- Jacqueline Ficheux, épouse en secondes noces de Pierre Geudet, au sieur Callot, marchand, demeurant à Fouilloy, son neveu, de plusieurs pièces de terre sises à Fouilloy et à Ronnay.

In-folio, 83 feuillets, papier.

1B 434 1759 1759

Extrait du contrat de mariage de Jacques Novion et Charlotte-Claire Lefèvre, fille de Pierre Lefèvre, maître chirurgien à Guerbigny, seigneur en partie d'Ételfay. — Donations faites : par René-François d'Ainval, chevalier, seigneur du Frétoy, à Marie-Madeleine Fanchon, en récompense des soins qu'elle a donnés au père et à la mère du donateur, d'une pension annuelle et viagère de 12 setiers de bled ; — par Antoinette-Marguerite Picart, veuve de

Jean-François Remy, notaire à Compiègne, à Antoinette-Françoise Poulletier de Plaisance, épouse de Pierre-Louis-Alexandre Demonchy, et à Marie-Marguerite Poulletier de Plaisance, ses petites-filles, d'un marché de terres sises à Neufvy, etc. ; — par Charlotte de Vendeuil, dame d'Ételfay, veuve de Charles de Beuzin, seigneur en partie de Béthisy, à Pierre d'Hauteville, veuf de Madeleine- Françoise de Vendeuil, son beau-frère, des meubles et effets mobiliers qui lui sont échus par le décès de ladite dame d'Hauteville, sa soeur.

In-folio, 69 feuillets, papier.

1B 435 1760 1760

Extraits des contrats de mariage : de ProsperDangicourt, contrôleur des actes au Bureau de Breteuil, etMarie-Henriette Tassart ; — de Pierre-Joseph- Claude Bosquillon, sieur du Fay, et Angélique-Charlotte de Rouvroy ;— de Louis-Paul Moussette et Louise-Eulalie Caussin. — Donations faites: par Florence Dreue, veuve de PierreDaussy, contrôleur des actes notariés au Bureau de Montdidier, à Pierre-Dominique Daussy, notaire à Montdidier, desreprises qu'elle peut exercer sur les biens de la successionde son mari ; — par Marie-Charlotte Gauchie, à EtienneCauchie, maître en chirurgie, son père, de l'usufruit des Biens échus à la donatrice, à cause de la communauté qui existait entre le donataire et Marie-Charlotte Canis, sa première femme ; — par Anne Landry de Sericourt et Guillaume Delplanque, son mari, à Louis-Edouard Bosquillon, écuyer, doyen des avocats du Parlement de Paris, et Louise- Jeanne Grandvallet, son épouse, et à Elisabeth Grandvallet, veuve de Jean Cousin, conseiller au bailliage de Montdidier, de plusieurs pièces de terre sises dans la banlieue de Montdidier, à Tricot, à Cuvilly, etc. ; — par Antoine Bejot, Bourgeois de Montdidier, à François Rejot, commis à la garde des livres de la bibliothèque du Roi et correcteur à l'imprimerie royale, son neveu, à Marguerite-Françoise Bejot, épouse de Jacques-Nicolas Caussin, et à Marie-Anne Bejot, ses nièces, de la moitié de 32 à 34 mines de terre, sises à Séchelles, à Orviller, etc. ; — par Jean-Baptiste- Louis-François Trespagne, curé d'Hangest-en-Santerre, à Anne-Julie de Gueroult d'Anblay, à Elisabeth-Françoise de Gueroult d'Anblay de Santeuil, à Joséphine de Gueroult d'Anblay de Gouy et à Charles de Gueroult d'Anblay, ses nièces et son neveu, de 14 journaux de terre sis dans la Banlieue de Montdidier et à Saint-Nicaise-lez-Conchy.

In-folio, 72 feuillets, papier.

1B 436 1761 1761

Extraits des contrats de mariage : de Louis- Vincent Debacq, tenant école à Montdidier, et Marie-Anne- Madeleine Roger ; — de Furcy Roussel, veuf de Marie-Madeleine- Élisabeth Bayart, receveur des aides, à Montdidier, et Marie-Anne Depille.—Donations faites : par Marie-Françoise Picquet de Beauchamp, veuve de Jean-Baptiste-Guy Mouret, .seigneur d'Épagny, à Marie-Françoise Mouret, veuve de François Picquet, chevalier, seigneur de Moyencourt, et à Honorée-Geneviève Mourel, ses filles, des droits de reprise qu'elle pourrait exercer sur les biens de son mari ; — par Marie-Rosalie, Marie-Madeleine et Jeanne-Françoise Froissent, filles majeures, à Paul-Antoine de Caix, maître ès arts en l'Université de Paris, de 50 journaux ou environ, tant en terres labourables qu'en prés et bois, sis à Contoire, au Plessier (commune de Grivennes), etc. ; — par Suzanne-Angélique Le Clerc, dame du Petit-Rois, veuve de Nicolas Levieil, à Germain-Félix Le Clerc, son neveu, du fief et seigneurie du Petit-Bois, sis à Hédancourt (commune de Fariviller) ; — par Marie-Madeleine Trudelle, veuve en dernières noces de Louis Trouvain, à ses deux nièces Marie-Madeleine-

Élisabeth Trudelle, épouse de Pierre- Dominique Daussy, notaire à Montdidier, et Marie-Madeleine Trudelle, épouse de Paul-Félix, Lendormy, directeur de la poste aux lettres de cette ville, d'un cinquième dans 28 à 29 journaux de terre indivis, sis dans la banlieue de Montdidier.

In-folio, 63 feuillets, papier.

1B 437 1762 1762

Extraits des contrats de mariage : de Florent- Louis-Adolphe Boulanger, greffier en chef du bailliage de Montdidier, et Marie-Catherine Le Clercq ; — de Pierre de Saint, chirurgien à Quincampoix, et Marie-Marguerite Lemaire ; — de François-Charles Martinot de Coeurvilly et Louise-Charlotte Cécille ; — de Jacques-Charles Antoine Pigeon, chirurgien à Ravenel, et Marie-Madeleine de Cuignière. — Donations faites : par Anne-Catherine de Saint- Fussien, veuve de Jacques-Louis Fourment, écuyer, conseiller secrétaire du Roi près son Grand Conseil, à Louis-Joseph de Bertin, chevalier, seigneur d'Inneville, président, lieutenant général au bailliage de Montdidier, d'une ferme sise à Becquigny ; — par Marie-Sébastienne Lamoureulx de La Javellière, veuve, de Charles-César de Favier-Lancry, écuyer, à Geneviève Lamoureulx de La Javellière, sa soeur puînée, épouse de Denis-François de Mauroy, d'une somme de 40,000 livres, etc. — Codicille de Marie-Anne Lepot, veuve de Léon Lempereur de Blin.

In-folio, 65 feuillets, papier.

1B 438 1763 1763

Contrats de mariage : de Jacques-Edouard Verany de Varenne, écuyer, et Marie-Jeanne Millon d'Ain- Val ; — de Nicolas-Joseph Moussette, notaire à Montdidier, et Françoise-Marie - Anne - Cécile Boizart. — Donations faites : par Anne-Véronique Labbé, à Michel Charles Labbé- Dewaudré, son neveu, et à Marie-Marthe Labbé-Dewaudré, sa nièce, épouse de Jean-Jacques Breid, d'une maison, de deux jardins et de 56 pièces de terre, sis à Saint-Just ; — par Susanne Trudelle, veuve d'Alexis Cauvel de Grivillers, capitaine d'infanterie, et Marie-Anne Trudelle, à Renée- Thérèse Trudelle, veuve de Jacques de Parviller, et à Elisabeth Trudelle, veuve de Dominique Trespagne , de 18 journaux de terre, sis dans la banlieue de Montdidier ; — par Marie-Louise de Saint-Fussien, veuve d'Antoine Le Caron, procureur du Roi au bailliage de Montdidier, à Charles-Antoine-Claude Le Caron, leur fils, capitaine au régiment reformé de Soissonnais, d'une maison sise à Montdidier, rue du Bourget, etc. ; — par Marie-Rosalie, Marie- Madeleine et Jeanne-Françoise Froissent, soeurs germaines, à Angélique-Martine Thibault, leur cousine, d'une maison sise à Montdidier, rue du Presbytère ; de 30 mines de terre sises à Piennes, etc.

In-folio, 83 feuillets, papier.

1B 439 1763-1764 1763-1764

Extrait du contrat de mariage de François Pichereau, avocat en Parlement, veuf de Louise-Elisabeth Coste de Briançon , et Marie-Jeanne Le Normant, veuve de Paul-Louis Chardon, conseiller au bailliage de Clermont. — Donations faites : par Charlotte-Elisabeth Desvoier, veuve de Nicolas-Bernard Le Vavasseur, subdé-légué de l'intendance de Picardie au département de Bre-teuil, à Jean-Bernard Le Vavasseur, son fils aîné, de treize quarante-huitièmes du fief de Bourges, sis à Perraine (commune de Welles) ; — par Alexandre Davalet, contrôleur au Grenier à sel de Breteuil, et Marie-Anne Wiart, son épouse, à Philippe-Alexandre-Benoît Davalet, leur fils, avocat en Parlement, de deux granges et d'un jardin, sis à Breteuil ; — par Marie-Antoine du Maisniel, chevalier, seigneur de Beaufort, et Marie-Jeanne-Élisabeth- Adrienne Clocquet, son épouse, à Jeanne-

Geneviève du Maisniel, leur fille, épouse de Jean-Charles-Edouard de Navier, chevalier, seigneur de La Berlière, des terres et seigneuries de Beaufort et Bou-choir, des fiels de Brouilly et autres dépendant desdites terres, etc. — Lettres patentes du Roi confirmant les dispositions portées au contrat de mariage de Ferdinand-Adrien de La Viefville, marquis d'Orviller, et Madeleine-Lucie-Charlotte-Victoire Bouthillier de Chavigny, tant pour la substitution faite par le père et la mère dudit Marquis, que pour celle laite par la présidente de Luzan, sa tante maternelle, etc.

In-folio, 59 feuillets, papier.

1B 440 1765 1765

Contrat de mariage de Benoît-François Le Tellier de Champieng, notaire à Péronne, et Marie-Angélique- Martine Thibaut. — Donations faites : par Pierre Ballin, lieutenant de la châtellenie de Moreuil, à Anne- Catherine Ballin, sa fille, veuve d'Alexandre Lefebvre, de la moitié d'urne maison sise à Moreuil ; — par Marie-Magdeleine et Jeanne-Françoise Froissent, soeurs germaines, à Paul-Antoine de Caix, leur cousin, maître ès arts en l'Université de Paris, prêtre du diocèse d'Amiens, d'une grange sise au faubourg de Paris de la ville de Montdidier ; de 3 journaux de terre, à Saint-Mard-en-Chaussée, faisant partie du fief du Mesnil ;— par Marie-Anne Thuillard, veuve de Claude Falentin, chirurgien à Caix, à Marguerite Falentin, leur fille, veuve de Thomas-Balthazar Bécu, chirurgien au Quesnel, de tous ses meubles et effets mobiliers ; — par Catherine et Louise Mahieu, à Jean-Florent Mahieu, leur frère, bourgeois de Montdidier, de 5 mines et demie de terre sises à Faverolles.

In-folio, 79 feuillets, papier.

1B 441 1766 1766

Contrats de mariage : de Jean-Charles Gravet, receveur des aides au département d'Halluin, dit Maignelay, et Anne-Marguerite Michaux, veuve d'Ambroise de Cugnières, notaire à Saint-Just ; — d'Auguste-Denis Fougeroux, écuyer, seigneur de Bondaroy, avocat en Parlement, membre de l'Académie royale des sciences, et Fran- : çoise-Henriette Verany de Varennes. — Donations faites : par Claude Censier, professeur émérite au collège du cardinal Lemoine, à Paris, à Angélique Censier, sa nièce, veuve ; de Gérard- François Bacquin, d'une maison sise à Beaucourt ; — par Madeleine Fabre, veuve de Nicolas-Charles Le Loup, receveur au Grenier à sel de Breteuil, à Charles-Nicolas Rapellet, son petit-fils, grenetier audit Grenier à sel, d'une somme de 3,000 livres, etc.

In-folio, 91 feuillets, papier.

1B 442 1766-1767 1766-1767

Donations faites : par Marie-Anne Vinchon, veuve de Charles Frasier, assesseur criminel au Bailliage de Péronne, et François Frasier, chanoine de la collégiale de Saint-Fursy de Péronne, à Charles-Antoine Frasier, seigneur de Biars, des parts et portions qui appartiennent aux donateurs, par droit de communauté ou de succession dans les biens de feu Charles Frasier, etc. ; — par Marie-Elisabeth Delpuech, épouse de Charles- François de Bertin, chevalier, seigneur de Saint-Maurice, lieutenant .colonel d'infanterie, Marguerite et Suzanne Delpuech, à Jean-François Delpuech, chevalier, seigneur de Commeyras, brigadier des armées du Roi et colonel de la légion de Condé, leur cousin, de tous les biens meubles et immeubles détaillés dans un état joint à l'acte de donation ; — par Alexandre-Louis-Victor Dufos, comte de Méry, à Antoine Mervil, valet de chambre de feu Louis-Félix, marquis Dufos, d'une pension viagère de 300 livres ; — par Marie-Sébastienne Lamou-reulx de La Javalière, veuve de Charles-César de Favier-Lancry, marquis de Bains, et Geneviève Lamoureulx de La Javelière, épouse

de Denis- François, comte de Mauroy, à Pierre Vacquette et à sa femme, valet et femme de chambre de feue Marguerite Trudaine, épouse de Joseph Lamoureulx de La Javelière- Tartigny, leur mère, d'une pension viagère de 100 livres ; — par François Sevaux, à Madeleine Sevaux, sa petitenièce, de la seigneurie de Milly, sise à Beauval ;— par François-Edouard Cornet de Coupel, chanoine de la cathédrale d'Amiens, à Anne-Catherine de Saint-Fussien, veuve de Jacques-Louis Fourment, écuyer, à Marie-Louise- Renée de Saint-Fussien, veuve d'Antoine Le Caron, procureur du Roi au bailliage de Montdidier, à Antoine-Charles de Saint-Fussien, receveur des tailles de l'Election de Montdidier, et à Jean-Louis-Charles de Saint-Fussien, seigneur de Vignereuil, président en ladite Election, ses plus proches parents du côté maternel, des biens immeubles, rentes et autres droits qui lui sont échus par succession, de Madeleine Cornet de Coupel, sa soeur, épouse de Lugle-LuglienÉdouard de La Villette, écuyer, lieutenant criminel honoraire au bailliage de Montdidier ; — par Jean Monory, dit Frère Paul, ermite de la chapelle de Mézières-en-Santerre, à Jean Merlin et à Catherine Marotte, sa femme, de trois rentes, de 15 livres chacune.

In-folio, 125 feuillets, papier.

1B 443 1767-1768 1767-1768

Extraits des contrats de mariage : de Gabriel-Hubert Berthe, maître peintre à l'Académie de Saint-Luc de Paris, et Marie-Madeleine Hucher ; — de Marie-Charles de Cambray, marquis d'Èpagny, Brigadier des armées du Roi, et Charlotte-Guislaine de Calonne-Courte-bonne. — Donations faites : par demoiselles Marie-Anne et Madeleine Boullé d'Élicourt, à Nicolas-François-Thomas-d'Aquin de Parviller de Sorizel, des parts et portions appartenant aux donatrices, dans 24 à 25 mines de terre sises à Tricot, etc. ; — par Marie- Françoise Guibet, veuve de Charles -de Bertin, chevalier, seigneur de Lieuviller, à Louis-Joseph de Berlin, président au bailliage de Montdidier, et à Thérèse de Bertin, leurs enfants, de terres et de biens sis à Ailly-sur-Noye, à Folies, à Warvillers, etc. ; — par Marie-Anne de Saint-Paul, à Louis-Félicien de Saint-Paul, notaire à Rollot, de plusieurs marchés de terres sises à Mortemer, à Cuvilly, à Orviller, etc. ; — par Alexandre-Louis-Victor Dufos, comte de Méry, à Alexandre-Jean de Villeneuve, son agent et régisseur, et à Françoise-Rosalie-Bouchinet, sa femme, d'une rente annuelle et perpétuelle de 600 livres.

In-folio, 114 feuillets, papier.

1B 444 1768-1769 1768-1769

Extraits des contrats de mariage : de Jean-Baptiste de Witasse, chevalier, seigneur de Fontaine-lez-Cappy, et Marie-Françoise Compère ; — de Jean-Antoine de La Haye, chevalier, garde du corps du Roi, et Marie-Elisabeth du Mesnil.— Donations faites : par Joseph-César, marquis de Bernets, chevalier, seigneur du Bout-du-Bois, et Angélique-Armande-Simonne du Bourg, son épouse, à Françoise-Magdeleine de Bernets, leur fille aînée, de 20 mines de terre sises au Pré (commune de Neufvy) ; — par Pierre Demaison, ci-devant chapelain de la cathédrale de, Noyon, à ses nièces Marie-Madeleine- Renée Demaison, épouse de Jean Baptiste Berquier, notaire à Montdidier, et Thérèse-Félicité-Sébastienne Demaison, de 32 journaux de terre sis à Villers-Toumelle, à Belleassise (commune de Fontaine-sous-Montdidier), etc., — par Augustin Goubet, laboureur, demeurant à Rouvrel, à René-Édouard-Augustin Goubet, son fils aîné, de 266 pièces de terre sises à Rou vrel et à Mailly ; — par Antoine Le Roux, ancien officier du comte de La Marche, prince du sang, à François-Le Roux son frère, de la moitié d'un héritage sis à Épagny, etc. ; — par Marie-Anne de Gueulluy, veuve de François Ternisien, écuyer, seigneur d'Ouviller, à

Gilles-François-Maximilien de Carbonnel, son neveu, de la part à laquelle ladite dame a droit comme héritière partiaire de Charles-Honoré de Gueulluy, son frère, dans 4 journaux.et demi de pré, sis à Dommartin ; — par Guillaume de La Hoche, seigneur d'Oscourt, ancien brigadier des gardes du corps du Roi, et Madeleine Watellain, son épouse : à Louise de La Hoche, leur fille, de 5 mines de terre, à raison de 75 verges la mine, sises à Ravenel, au lieu dit le fond d'Angiviller ; — à Guillaume de La Hoche de La Mothe, officier invalide, leur fils, de 5 mines de terre ;— à Marie-Anne de La Hoche, leur fille, épouse de Charles du Gard, chevalier, seigneur du Rozoy, de 5 mines de terre ; — à Charlotte de La Hoche, leur fille, épouse de Louis-François de Guillebon, chevalier, seigneur de Saint-Mard, de 4 mines de terre ; — à Cécile de La Hoche, leur fille, épouse de Louis-Alexandre Beaurin, négociant, de 4 mines 50 verges de terre ; — par Innocente-Catherine de Rougé du Plessis-Bellière, dame de Moreuil, veuve d'Emmanuel-Maurice de Lorraine, duc d'Elbeuf, aux curé, Marguilliers et paroissiens de Saint- Vast du bourg de Moreuil, d'une maison qui ne servira que pour la tenue des écoles et la demeure du maître.

In-folio, 112 feuillets, papier.

1B 445 1769-1770 1769-1770

Donations faites : par demoiselles Madeleine- Elisabeth et Marguerite Boullé, à Jacques de Parviller, prêtre, leur neveu, de 4 journaux, ou mines de terre, sis à Royaucourt ; — par demoiselle Agnès Daugy, à ses neveux Louis-Joseph et Charles-Xavier Daugy, tous deux procureurs au bailliage de Montdidier, et à ses nièces Marie- Anne-Daugy, épouse de Daniel-Pierre de Parviller, notaire à Montdidier, et Jeanne-Joséphine Daugy, fille majeure, de 21 setiers 11 boisseaux de bled, à percevoir sur le moulin à eau du faubourg Saint-Martin de Montdidier, etc. ; — par Charlotte du Chaussoy, veuve de Jacques Dobée, à François du Chaussoy, son frère, de la moitié d'une maison sise au Plessier-Rozainvillers, etc. ; — par Marie-Antoinette de Formé, dame de Framicourt (commune de Fontaine-sous- Montdidier) veuve de Louis-Pierre de Mouchy, chevalier, seigneur de Cantigny, à Marie-Gabriel-Joachim et à Marie- Madeleine-Antoinette de Mouchy, ses deux enfants puînés , de la somme de 1,000 livres de rente, au principal de 20,000 livres, à prendre sur la terre de Framicourt ; — par Charlotte- Elisabeth Desvoyes, veuve de Nicolas-Bernard Levavas-seur, à Jean-Bernard Levavasseur, son fils aîné, subdélégué de l'intendance de Picardie, à Breteuil, d'une maison et d'une grange contiguës, etc., sises à Breteuil, place du Marché au Bled et rue Comtesse.

In-folio, 89 feuillets, papier.

1B 446 1771 1771

Extraits des contrats de mariage: de Louis Boullé, seigneur d'Élicourt, et Véronique Clabaut ; — de Pierre-Jean- Louis de Séraine, chevalier, seignenr de Rouvroy-lez-Merle, et Marie-Catherine-Charlotte Dubos. — Donations faites : par Nicolas Warré, officier du Roi, à Ma-rie-Madeleine-Henriette Warré, sa fille, d'une somme de 2,400 livres, etc. ; — par Philippes-Joseph Le Febvre de Milly, écuyer, curé de la paroisse de Saint-Estienne de Boussicourt, à Elisabeth Le Febvre de Milly, sa soeur, épouse de Louis-François-Gabriel, comte de Clermont-Tonnerre, du quart appartenant au donateur dans l'office de conseiller du Roi et son procureur en la maîtrise dès eaux et forêts d'Abbeville ; — par Florent Grandhomme, notaire à Corbie, à Charles-Antoine-Augustin Grandhomme, son fils, de la moitié d'une pièce de terre de 56 journaux, sise à Bussy, etc ; — par Ambroise Mauguet, doyen du doyenné de Rouvroy, à Charles-Emmanuel-Théodore et à Jean-Baptiste Mauguet, de 7 journaux 60 verges de terre sis à Hangest-

en-Santerre et à Arvillers.

In-folio, 107 feuillets, papier.

1B 447 1772 1772

Extrait du contrat de mariage de Philippes-François- Edmond de Botteville, chevalier, seigneur de Cu-mières, et Marie-Anne d'Ecosse de Gondrecourt. — Donations faites : par Louis-Robert Hémery, receveur des aides de l'Élection de Montdidier, et Marie-Anne Delobel, son épouse, à Louis-Félix Hémery, leur fils, novice au couvent des Cordeliers de Sézanne-en-Brie, d'une rente viagère de 40 livres ; — par Guillaume de La Hoche, sieur d'Oscourt, à Guillaume de La Hoche de La Motte, son fils, des fiefs Crapin, La Motte et d'Oscourt, sis à Ravenel et dans les environs ; — par Marie- Bonaventure de Verny, veuve de François de Louvel, marquis de Glisy, à Lambert Grégoire, son ancien domestique, de la jouissance d'une maison sise à Grandvillers-aux-Bois, d'une pension viagère de 300 livres, etc. ; — par Suzanne Trudelle, veuve d'Alexis Cauvel de Grivillers, ancien capitaine d'infanterie, à Marie-Thérèse et à Suzanne-Charlotte de Parviller, ses deux nièces, de 245 livres de rente perpétuelle ; — par Charles Joly, ancien conseiller secrétaire du Roi près le Grand Conseil, et Marie-Jeanne-Josèphe Boitar, son épouse, à Marie-Françoise-Gabrielle de La Tour, domestique à leur service, d'une pension-viagère de 12 setiers de bled.

In-folio, 129 feuillets, papier.

1B 448 1773 1773

Extrait du contrat de mariage d'Antoine Pedot, maître chirurgien à Bois-Renault, paroisse de Fariviller (commune de Saint-André), et Marie-Catherine Sagnier. — Donations faites: par Guillaume de La Hoche, sieur d'Oscourt, à Marie-Anne de La Hoche, sa fille, épouse de Charles-Louis du Gard, seigneur du Rozoy, de 10 mines 22 verges de terre sises à Ravenel ; — par Suzanne Trudelle, veuve de Louis-Alexis Cauvel de Grivillers, à Pierre-Florent Daussy, procureur au Bailliage de Montdi-dier, de plusieurs pièces de terre sises à Remaugies et à Piennes ; — par Claude-Françoise Millon d'Abbemont, à ses deux neveux, Jean-Louis Millon d'Ainval, écuyer, receveur général des finances, en survivance, de la Généralité de Lyon, et Augustin Millon d'Ailly, écuyer, de la ferme d'Abbemont, paroisse de Royaucourt, etc. ; — par Charles-Marc-Jean-François- Régis, marquis de Boufflers, seigneur de Remiencourt, à Nicolas-Philippes Ferbu, garde-bois de la seigneurie de Dommartin, et à son épouse, d'une maison sise audit Dommartin ; — par Marie-Jeanne François, veuve de Jacques Denisart, commis greffier du. bailliage de Montdidier, à Pierre-Louis Delaporte et à Marie-Louise Denisart, sa femme, d'une somme de 1,200 livres. — Extrait du testament dé la vicomtesse Thérèse de La Roche-Cour-bois, veuve de Louis-Charles de La Motte- Houdancourt, maréchal de France : « Je donne cl lègue à la marquise de Gamaches, ma fille, tous les ouvrages de tapisserie montés ou non montés que j'ai faits de mes mains, et que je veux qu'ils passent à ma postérité ; mon tableau de la Sainte Vierge, avec les pélerins ; celui de Saint Jérôme qui écoute et est effrayé de la tempête, etc. »

In-folio, 128 feuillets, papier.

1B 449 1774 1774

Donations faites : par Melchior Boitel, curé de la paroisse du Saussay, à demoiselle Marie-AnneÉlisa- Beth Pasquel de Salaignac, sa soeur consanguine, de 72 journaux de terre sis à Davenescourt, etc. ; — par Louis-Antoine de La Motte, sieur d'Ainval, à Marie- Françoise Cabaret, sa domestique, de tous les meubles meublants et effets mobiliers qui sont dans la maison du donateur, à Montdidier ; — par Henry Pomponne de Gaillarbois, comte de Marcouville, capitaine de cavalerie, seigneur de Quiry-

le-sec, de Paillart, etc., à Adrien Guilluy, receveur de la terre de Paillart, de l'ancienne maison seigneuriale de Quiry-le-sec ; — par Thérèse Le Clercq de Ricamel, veuve de Claude Bosquillon de Bouchoir, écuyer, brigadier des gardes du corps du Roi, à la fabrique de l'église Saint- Pierre de Montdidier, d'une rente de 300 livres, pour l'établissement, en cette ville, de trois Soeurs de Charité, qui instruiront gratuitement les pauvres filles et donneront des soins aux pauvres malades ; — par Jacques-Thimoléon de Conty, marquis d'Hargicourt, à Louise-Michel-Elisabeth de Fumel, sa nièce, épouse de Jean-Baptiste-Nicolas- Guillaume, marquis du Barry, mestre de camp du régiment de la Reine cavalerie, connu sous le nom de comte d'Hargicourt, qu'il a été autorisé à prendre, par lettres patentes du Roi, données au mois de juillet 1774, de la terre et seigneurie d'Hargicourt.

In-folio, 113 feuillets, papier.

1B 450 1775 1775

Extrait du contrat de mariage de Charles-Casimir Dupuy, contrôleur des domaines, à Breteuil, et Marie-Élisabeth Dhangest. — Donations faites : par Marie-Françoise Devienne, veuve de Pierre-Antoine Dreul, notaire et procureur, à Roye, à Charles-Alexandre Dreul, libraire à Amiens, et à Marie-Anne-Françoise Dreul, épouse de Pierre-Vénuste Hennon, archer garde de la connétablie des maréchaux de France, à Montdidier, de terres sises à Assevillers et à Rubescourt ; — par René- François d'Ainval, chevalier, seigneur du Frétoy, et Anne Millon, son épouse, à Jacques-Antoine d'Ainval, leur fils, gendarme de la garde ordinaire du Roi, de la terre et seigneurie du Frétoy ; —par Pierre Goulliart, bourgeois de Montdidier, à Maxime Goulliart, son fils, d'une grange et d'un jardin sis à Montdidier, près le cimetière de Saint- Sépulcre.

In-folio, 119 feuillets, papier.

1B 451 1776 1776

Extrait du contrat de mariage de Nicolas-Florent Ballin, maître en chirurgie, à Montdidier, et Marie-Louise-Florence Lendormy. — Donations faites : par demoiselle Marie-Anne-Françoise d'Aguesseau, dame d'Aubercourt et de Happeglène (commune d'Ignaucourt), à son chapelain, Pierre-Alexandre La Cauchie, ancien curé de laparoisse de Saint-Quentin d'Aubercourt, d'une rente viagère de 400 livres ; — au même, par Marie-Jeanne Gaudemer, veuve de Jean-François d'Aguesseau, chevalier, conseiller à la Cour des aides, d'une rente viagère de 250 livres ; — par demoiselle Marie-Madeleine-Marguerite- Joséphine Gorguette, à Marie-Marguerite-Joséphine Gorguette, sa nièce, épouse de René de Laage de La Bretollière, chevalier, garde du corps du Roi, de 28 verges d'aire, sises à Moreuil, etc.

In-folio, 133 feuillets, papier.

1B 452 1776 1776

Extrait du contrat de mariage de Charles Philippes-Hyacinthe Poulletier, écuyer, commissaire ordinaire des guerres, et Marie-Louise Maillart. — Donations faites : par Jean-Baptiste-Augustin Parmentier, bourgeois de Montdidier, à ses trois enfants, Marie-Suzanne Parmentier, veuve de Jacques Houzeau, bourgeois de Paris, Jean-Antoine-Augustin Parmentier, pensionnaire du Roi aux Invalides, Simon Parmentier, receveur des aides au département de Chaumes-en- Brie, d'une maison sise à Montdidier, rue de la Mercerie, etc.

In-folio, 25 feuillets, papier.

1B 453 1777 1777

Donations faites: par Gabriel-Melchior , comte de La Myre, baron d'Hangest-en-Santerre, seigneur de Davenescourt, Remaugies, etc., à Adrien

Le Seigneur et à Marie-Marguerite Dallongeville, sa femme, ci-devant ses domestiques, d'un journal six verges de terre, etc. ; — par Marc- Antoine-Claude Mallet, ancien avocat du Roi au bailliage de Montdidier, audit comte de La Myre, du fief de la Rue-Neuve, sis à Hangest ; — à Jacqueline Le Pruvost, novice au couvent des Ursulines de Montdidier, par François Le Pruvost de Glimont et Geneviève de Goussencourt, son père et sa mère, d'une pension viagère de 60 livres ; et par Louis-François Le Pruvost, chevalier de Glimont, son frère, d'une pension viagère de 200 livres ; — par Jean-Baptiste de Pille, écuyer, conseiller du Roi, contrôleur du greffe et procureur en la Chambre des comptes, à Jean-Baptiste-Louis de Pille, son fils, conseiller du Roi, maison et couronne de France, des fiefs des Routis, à Cantigny, de Béthisy, à Rosières, etc. ; — par Marie-Sébastienne Lamoureulx de La Javelière, veuve de Charles-César de Favier- Lancry, marquis de Bains, à Charles-Joseph-César de Favier- Lancry, son fils, d'une pension viagère de 3,000 livres.

In-folio, 125 feuillets, papier.

1B 454 1778 1778

Extrait du contrat de mariage de Charles-Albert- Xavier, marquis d'Aguesseau d'Aubercourt, mestre de camp de cavalerie, et Pétronille-Jeanne Brunet d'Évry.— Donations faites : par Jacques Caussin, ancien échevin de Montdidier, et Angélique Parmentier, sa femme, à Jacques-Nicolas Caussin, leur fils, et à Louise-Eulalie Caussin, leur fille, épouse de Louis-Paul Moussette, à chacun, d'une rente de 300 livres ; — par demoiselle Louise-Madeleine de Lisle-Marivault, à Nicolas-Isambart Busquet, chevalier, seigneur de Caumont, conseiller honoraire au Parlement de Normandie, et à Isambart-Nicolas Busquet, ancien capitaine au régiment d'Orléans cavalerie, ses cousins, des quatre quints de la seigneurie d'Ansauviller-en-Chaussée, etc. ; — par Maximilien-Eugène-Florimond de Cambray, comte de Villers, seigneur de Villers-aux-Érables, du Plessier-Rozainvillers, etc., aux curé, marguilliers et habitants de la paroisse de Saint-Sulpice dudit Villers, du terrain sur lequel a été construit, aux dépens du sieur Fornet, curé de cette paroisse, une maison qui devra servir à la tenue des écoles et au logement du maître ; — par Louis Becu, chirurgien à Maurepas, et Antoinette Delanchy, sa femme, à Hubert Becu, leur fils, chirurgien au Quesnel-en- Santerre, de 175 verges de terre sises à Ignaucourt ; — par demoiselle Anne-Françoise Masson, à Pierre-Florent Masson, avocat au bailliage de Roye, de la moitié de 27 pièces de terre sises à Hainviller et à Mortemer ; — par Jean-François Tayot, chanoine de la cathédrale d'Amiens, pour satisfaire aux intentions d'une personne pieuse et charitable, aux paroisses de Fouencamps et d'Arvillers-en-Santerre, d'une somme de 3,000 livres ; — par Charles-Louis d'Ainval, comte de Braches, lieutenant au régiment des gardes françaises, à Claude Becu, de 120 livres de pension viagère.

In-folio, 151 feuillets, papier.

1B 455 1780 1780

Extraits des contrats de mariage : d'Alexandre- François-Rosalie, vicomte de Rune, capitaine au régimentde Royal Pologne cavalerie, et Adélaïde-Louise de Folleville ; — de Pierre-Étienne-Antoine-Benoist Doderel, seigneur d'Orbandas président de l'Élection d'Amiens, etMarie-Anne d'Izangremel. — Donations faites : par demoiselleMarie-Hélène Morel d'Hérival, à Louis-Augustin Morel d'Hérival, écuyer, conseiller au bailliage d'Amiens, son neveu, de tous les biens dont elle jouissait indivisément avec feu le sieur Morel d'Hérival, son frère, etc. ; — par Jacques-François-Marie d'Ainval, officier au troisième régiment des chevau-légers, et Noèle-

Adélaïde- Gabrielle d'Ainval, veuve de Louis-Marc de Gueulluy, marquis de Rumigny, tant pour elle qu'au nom de Charles-Louis d'Ainval, comte de Braches, et de Rosalie-Prudente d'Ainval, épouse de Joseph de Cuinghen, seigneur de Fontaine, à Cécile Heaulme, femme de chambre de feue Marguerite d'Ainval, leur grand'tante, de 200 livres de pension viagère ; — par Marie-Anne Wiard, veuve d'Alexandre Davalet, contrôleur au Grenier a sel de Breteuil, à Philippe-Alexandre-Benoist Davalet, leur fils, de 32 pièces de terre sises à Breteuil.

In-folio, 110 feuillets, papier

1B 456 1780-1781 1780-1781

Donations faites : par Elisabeth Pellieux, veuve de Henry-François Warnier., fabricant de papier, à ses trois enfants, Henry-François, Joseph et Elisabeth Warnier, de deux moulins à papier sis à Ailly-sur-Noye, etc. ; — par demoiselles Marie-Jeanne-Françoise de Caboche de Montauvillier, dame de La Folie-Guerard (commune de Grivesnes), et Anne-Françoise de Caboche de Lalleval, à Charles-Félix d'Ainval, officier au régiment de garnison de Vermandois, et à Catherine-Françoise de Rangueil, son-épouse, d'une maison sise au faubourg Saint- Martin de la. ville de Montdidier ; — par Firmin Bosquillon, sieur de Frécheville, Marie-Jeanne-Renée de La Morlière, veuve de Jacques-Luglien Cousin, Conseiller nu Bailliage de Montdidier, et demoiselles Marie-Anne- Gabrielle Suzanne de La Morlière de Crémery, Anne- Louise-Sophie de La Morlière dé Misery, à Adélaïde-Françoise-Renée Bosquillon de Frécheville, religieuse à l'abbaye du Parc-aux-Dames, d'une pension viagère de 30 livres ; — par Marie-Jeanne Labbé, veuve de Jean-Joseph de Jambourg, seigneur en partie de Mory, à Sébastien Dauzet, son domestique, d'une pension viagère de 10 mines de bled ; — par Marie-Marguerite-François-Firmin Desfriches, comte Doria, à Marie-Élisabeth-Françoise Desfriches-Doria, sa fille, épouse de Stanislas-Catherine de Biandos, comte de Castéja, mestre de camp, commandant du régiment Royal Comtois, de la moitié de La terre et seigneurie d'Herleville ; — par Marie-Anne Berthélemi, veuve de Barthélémy Pasquet de Salaignac, ancien- sousbrigadier des gardes du corps du Roi, à Louis-Luglien Pasquet de Salaignac , son fils , capitaine au corps royal du génie ; de plusieurs pièces de terre sises à Godenviller, Hangest-en-Santerre et à La Neuville-Roy.

In-folio, 147 feuillets, papier.

1B 457 1781-1782 1781-1782

Extrait du contrat de mariage de Louis- Lucien Tantost, maître d'école de la paroisse de Domfront, et Marie-Ursule Roger. — Donations faites : par Marie- Catherine-Élisabeth Pingré de Sourdon, dame de Sourdon et de Coullemelle, veuve de Pantaléon-Jean Pingré, chevalier, seigneur de Fricamps, à Paul-François Le Boucher du Mesnil, son cousin germain, des seigneuries de Coullemelle et de Fourqueviller (commune de Coullemelle) ; — par Marie-Gabrielle-Élisabeth Trouvain, veuve en premières noces de Jacques Pacary, contrôleur des actes, à Montdidier, et en secondes ; de Pierre-Daniel de Parviller, conseiller au bailliage de Montdidier, à ses deux filles, Angélique-Charlotte et Marie-Gabrielle-Victoire Pacary, d'une maison sise à Montdidier.

In-folio, 147 feuillets, papier.

1B 458 1782-1783 1782-1783

Extraits des contrats de mariage : d'An-toine- Joseph-Victor. Lendormy-Laucourt, docteur régent des la Faculté de médecine de Paris, et Agathe-Eulalie Morel ; — de Pierre-Florent Daussy, procureur au bailliage de-Montdidier, et Marie-Françoise Cappronnier ; — de Pierre- Paul Cavenne-

Dumont, ancien receveur des aides au département de Moreuil, et Marie-Denise Censier, veuve en premières noces de Louis de Beauvais, et en secondes, de Nicolas Rabache. — Donations faites : par Albert Palisot de Warlusel, chevalier, seigneur de Regibay (commune de Rollot) à Félicité Fournet, femme de Jean-Antoine Lefebvre, son ancienne domestique, d'une maison sise à Regibay ; — par Louis Beauduin, docteur en théologie, grand maître du collège du cardinal Lemoine, à Geneviève Beauduin, sa soeur, veuve de Jean Vielle, de 21 verges de terre sises à Folies. — Ratification par Charles Fornet, curé de la paroisse de Villers-aux-Érables, des fondations d'obits faites par ses ancêtres, dans ladite paroisse.

In folio, 136 feuillets, papier.

1B 459 1783-1784 1783-1784

Extrait du contrat de mariage de Louis- Antoinc-Jean-Baptiste de Cambray, chevalier, ancien colonel d'artillerie, et Marie-Jeanne-Antoinette-Barbe de Riencourt. — Donations faites : par Maximilien-Eugène- Florimond de Cambray, comte de Villers, à Denis Dupuis et à Marie-Marthe Dupuis, anciens serviteurs de feu François- Marie-Charles de Cambray, marquis d'Ëpagny, frère du donateur, d'une maison sise au Chaussoy ; — par Laurent Bérenger, ancien maire de Bréteuil, et Marie-Véronique Delaporte, son épouse, à Denis Auty et à Marie-Charlotte Gallopin, son épouse, fille de la donatrice et de Jean- Baptiste Gallopin, son premier mari, de plusieurs pièces de terre sises à Breteuil et à Saint-Sauveur, etc. ; — par Philippes-Gérard Jacquin, à Gérard-Philippe Jacquin, ancien directeur des domaines du Roi, en la Généralité d'Amiens, d'une maison sise à Amiens, etc. ;— par Angélique-Euphrosine Blondel, novice à l'Hôtel-Dieu de Saint-Riquier, à Louis-Damiens Blondel, chirurgien, son frère, et à François- Honoré Priant, son beau-frère, de 88 verges de terre sises à Méharicourt, etc.

In-folio, 146 feuillets, papier.

1B 460 1784-1785 1784-1785

Extraits des contrats de mariage : de Pierre-Charles-Xavier de Parviller, procureur au bailliage de Montdidier, et Victoire-Prudence Poidevin ; — de Jean- Charles Gravet notaire à Ravenel, et Marie-Marguerite Chevalier. — Donations faites : par Jean Motte, bourgeois de Beauvais ; à Marie-Françoise Motte, sa nièce, épouse d'Augustin-Marie Andrieu, chevalier, soigneur de Chetainville, conseiller à la Cour des monnaies, de 6 mines et demie de terre sises à Herchies, etc. ; — par Pierre Bacouel ; chanoine de la collégiale de Notre-Dame de Nesle, à Marie- Françoise Dardivillier, sa nièce, femme de Jean-Louis Delval, de terrés labourables sises à Paillart ; — par Marie-Catherine Douvillé, à Claude Damay, son neveu, d'une maison sise à Folies.

In-folio, 136 feuillets, papier.

1B 461 1785-1786 1785-1786

Extrait du contrat de mariage de Nicolas Le Long de Clatres, écuyer, ancien capitaine de cavalerie, seigneur des fiefs de Clatres et de Méranlieu, et Marie-Louise- Jeanne-Josèphe-Émélie Hudeline Destournelles. — Donations faites : par Marie-Anne Plainguier, veuve de Louis-Honoré Roger, écuyer, sieur du Quesnoy, à François Labitte, garde-chasse, et à Marguerite Watellier, sa femme, d'une maison et de terres sises à Cantigny ; — par Claude- Hippolyte Pucelle, premier assesseur du Roi en la mairie de Montdidier, et Marie-Jeanne de Parviller, son épouse, à Pierre-Claude-Hippolyte Pucelle, leur fils aîné, avocat du Roi au bailliage de Montdidier, et subdélégué de l'intendance de Picardie, des parts et portions appartenant aux donateurs dans un moulin à eau sis dans la banlieue de Montdidier, au bas de la montagne du Forestel, etc. ; — par Pierre Bacouel, chanoine de la

collégiale de Nesle, et Angélique Bacouel, veuve de Jean-Baptiste d'Hardivillier, à Marie- Marguerite d'Hardivillier, veuve de Joseph-Maxime Vil-mard, et à Marie Cécile-Angélique d'Hardivillier, femme de François Cagny, d'une maison sise à Paillart.

In-folio, 150 feuillets, papier.

1B 462 1786-1787 1786-1787

Extrait du contrat de mariage de Charles- Félix d'Ainval, officier au régiment des grenadiers royaux de Picardie, veuf de Catherine-Françoise de Rau-gueil, et Marie-Geneviève-Henriette de Louvencourt. — Donations faites : par demoiselle Anne-Catherine Hannicque, à Charlotte-Renée-Antoinette Hannicque, sa soeur, épouse de Louis-Jacques Mangon de Lalande, receveur des domaines du Roi, à Roye, de 10 journaux 39 verges deux tiers de terre, sis à Hangest-en-Santerre, etc. ; — par Marguerite-Françoise Béjot, épouse de Nicolas Caussin de Perceval, secrétaire du Roi, à Marguerite-Françoise Caussin, sa fille, épouse de Charles Dufour, écuyer, seigneur de La Gadelière, receveur des finances de Verneuil-les-Perches, et à Jean- Jacques-Antoine Caussin de Perceval, son fils, garde des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, de la moitié des acquets immeubles échus à ladite donatrice, par le décès de son frère François Béjot, garde des manuscrits de la Bibliothèque du Roi ; — par Marie-Anne-Françoise d'Aguesseau, dame de Happeglène et d'Aubercourt, à Pierre-Félix Watripon, curé de la paroisse de Dommartin, d'une rente viagère de 500 livres, à la charge, par le donataire, de desservir la chapelle du château de Happeglène.

In-folio, 148 feuillets, papier.

1B 463 1787-1788 1787-1788

Donations faites : par demoiselle Marie- Anne-Françoise d'Aguesseau , à Charles-Albert-Xavier, marquis d'Aguesseau, son cousin, de tous les effets mobiliers appartenant à la donatrice, etc. ; — par Jean-Baptiste Renard, avocat en Parlement, à Marie-Jeanne Renard, sa fille, épouse de Marcel Bouchez, notaire à Ferrières, d'une maison sise à Ferrières, rue de l'Ormelet ; — par Marie- Louise Lefort, veuve de Pierre-François Geofrenet de Champ- David, ancien brigadier des gardes du corps du Roi, à Marie- Marguerite-Joséphine Lefort, sa nièce, épouse d'Adrien-Florimond Poujol, écuyer, de 6 journaux et demi de terre sis à Bayonvillers, etc. ; — par Charles Joly, écuyer, seigneur de Sailly, à Alexandre-Nicolas-Victor Ballin, d'un quartier de terre sis à Méry et faisant partie du fief d'Argenlieu ; — par demoiselle Madeleine-Rose de Linars d'Haveluy, à Adélaïde-Gabrielle-Madeleine de Linars, sa soeur, épouse de Marie-Laurent-Félix Le Monnier, chevalier, seigneur de Savignac, officier au régiment de Royal Deux- Ponts, d'une somme de 20,000 livres ; — par Jacques Macqueron de Belval, ancien curé de Breteuil, à Pierre Macqueron, son frère, du fief de Belval, sis à Yvrencheux.

In-folio, 139 feuillets, papier.

1B 464 1788-1789 1788-1789

Donations faites : par demoiselle Marie- Anne Duguey, Firmin Bosquillon, écuyer, seigneur de Frecheville, ancien capitaine d'infanterie, et Catherine-Françoise de Raugueuil, son épouse, Anne-Françoise de Raugueuil, veuve de François-Marie Bosquillon, écuyer, docteur en médecine, à Marie-Anne Dutemple, veuve de François Gagnage, ancienne servante de feu Jean-Mathias Duguey, chapelain de la chapelle Saint-Sauveur du Frétoy, d'une maison sise à Montdidier, dans la rue Derrière-les-Capucins, et d'une pension viagère de 10 setiers de bled ; — par Jean- Baptiste Havet, curé de la paroisse de Grivennes, à l'hôpital de la Sainte-Trinité de Montdidier, d'une somme de 6,000 livres ; — par Marie-Jeanne-Antoinette Briois, veuve

de Jacques-René Boileau, directeur général de la manufacture royale de porcelaine, à Sèvres, à Marthe-Ursule Briois, sa soeur, épouse de Charles-Claude-Marie de Leviston, écuyer, ancien officier d'infanterie, de 21 pièces de terre, sises à Sommereux, à Cempuis, etc. ; — par Pierre-Jacques Segard, maître en chirurgie, demeurant à Halluin, et Marie-Madeleine de Renty, sa femme, à Jean-Baptiste-Édouard Segard, leur fils, et à Marie-Madeleine-Rosalie Segard, leur fille, d'une maison sise à Halluin ; — par demoiselles Anne- Louise-Sophie de La Morlière de Miséry, et Marie-Anne- Gabrielle-Suzanne de La Morlière de Crémery, à Philippe- Joseph Lefèvre de Milly, prieur de Notre-Dame de Durenque et curé de la paroisse de Boussicourt, de 5 livres de rente perpétuelle ; — par Jacques de Louvencourt, chevalier, ancien mousquetaire du Roi, à Anne-Louise de Louvencourt, sa fille aînée, d'une somme de 60,000 livres, de 50 journaux un quartier de terre, sis à Abancourt, etc. ; à Marie-Geneviève- Henriette de Louvencourt, sa fille, épouse de Charles- Félix d'Ainval, officier d'infanterie, de 21 journaux de terre, sis dans la banlieue de Montdidier, etc.

In-folio, 130 feuillets, papier

1B 465 — 1789-1790 — 1789-1790

Donations faites : par Françoise-Magdeleine de Bernelz, épouse de Jean-Nicolas, chevalier de Charrieux, ancien capitaine d'infanterie, et veuve, en premières noces, de François Deblières, baron de La Guisarderie, mestre de camp, maréchal des logis des chevau-légers, à Jean-Guillaume Delobines, chanoine d'Aire, en Artois, d'une rente perpétuelle de 90 livres, etc. ; — par Louis- François-Marie, comte de Clermont-Tonnerre de Thoury, sous-lieutenant des gardes du corps du Roi, à Jean-Baptiste Bernardon, son jardinier, et à Marie-Catherine-Joachime Le Roy, femme dudit Bernardon, de 4 journaux et demi de terre, sis à Fignières ; — par Marie-Magdeleine-Louise Douillier, veuve de Jacques Lefèvre, chirurgien à La Boissière, à Marie-Françoise Lefèvre, leur fille, femme d'Antoine Gagnage, de la moitié d'une maison sise à La Boissière ; — par Jean Thierry, chevalier, seigneur de Genonville, et Marie- Adrienne de Sachy de Carouge, son épouse, à Marie-Adrienne-Jeanne Thierry de Genonville, leur fille unique, épouse de Nicolas-Lucie de Herte, seigneur d'Hailles, des seigneuries de Cagny, de la Boutillerie, de Genonville, etc. ; — par Françoise de Veilher, veuve de François-Eustache de Louvencourt, ancien capitaine au régiment de Bourbonnais, à Guillaume de Veilher, son cousin germain, ancien brigadier des gardes du corps du Roi, de la terre de Domfront, etc.

In-folio, 151 feuillets, papier.

1B 466 — 1790 — 1790

Donations faites : par Marie-Jeanne Wasconsin, à Marie-Rose Legras, d'un héritage, sis à Arvillers, etc. ; — par Cécile Coquelet, à Etienne Defruit, mécanicien, et à Marie-Cécile Fleury, sa femme, d'une maison, sise à Bayonvillers, etc.

In-folio, 6 feuillets, papier.

Série 1638-1789

3B 1	19 avril 1638-7 janvier 1639	1638-1639
3B 2	4 novembre 1661-27 mars 1664	1661-1664
3B 3	27 septembre 1669-18 septembre 1673	1669-1673
3B 4	9 janvier 1676-13 mai 1679	1676-1679
3B 5	31 mai 1679-3 septembre 1680	1679-1680
3B 6	30 octobre 1697-14 septembre 1703	1697-1703

3B 7	7 avril 1727-11 mars 1730	1727-1730
3B 8	14 septembre 1731-11 juillet 1766	1731-1766
3B 9	31 mars 1773-20 décembre 1775	1773-1775
3B 10	15 décembre 1775-13 juillet 1781	1775-1781
3B 11	4 octobre 1715-22 mai 1722	1715-1722
3B 12	17 juillet 1722-27 septembre 1730	1722-1730
3B 13	1739-17 novembre 1758	1739-1758
3B 14	23 mai 1760-6 mai 1768	1760-1768
3B 15	13 mai 1768-8 octobre 1773	1768-1773
3B 16	12 septembre 1777-18 mars 1785	1777-1785
3B 17	6 mars 1789-24 avril 1789 Lacunaire.	1789-1789

REGISTRE DES ACTES DU LIEUTENANT GÉNÉRAL, EN SON HÔTEL, AU GREFFE (DITS « EXTRAORDINAIRES »)

3B 109	21 avril-30 juillet 1662	1662
3B 110	2 novembre 1662-15 février 1668	1662-1668
3B 111	19 août 1672-27 septembre 1673	1672-1673
3B 112	1er juillet 1722-30 septembre 1723	1722-1723
3B 113	18 novembre 1723-1er décembre 1725	1723-1725
3B 114	14 décembre 1725-8 novembre 1728	1725-1728
3B 115	6 décembre 1728-15 octobre 1729	1728-1729
3B 116	15 novembre 1729-28 avril 1731	1729-1731
3B 851	8 octobre 1744-12 août 1748	1744-1748 I
3B 117	12 août 1748-18 août 1750	1748-1750
3B 118	22 juin 1754-19 août 1760	1754-1760
3B 119	21 août 1760-27 novembre 1762	1760-1762
3B 120	29 novembre 1762-6 septembre 1766	1762-1766
3B 121	7 octobre 1766-8 janvier 1768	1766-1768
3B 122	24 janvier 1769-2 mars 1771	1769-1771
3B 123	11 mai 1772-13 décembre 1773	1772-1773
3B 124	7 novembre 1783-31 mai 1785	1783-1785
3B 125	14 juin 1785-31 mars 1787	1785-1787
3B 126	14 avril 1787-1er octobre 1788	1787-1788
3B 127	14 novembre 1788-14 décembre 1790	1788-1790

REGISTRES DIVERS

3B 150	"Registre de distribution".	1722
3B 154	"Registre pour les décharges des procès distribués entre les Mains du greffier pour MM.les procureurs tant au bailliage que les autres justices".	29/07/1722-15/04/1745

3B 339	Fragment de registre de bailliage.	s. d. (post. 1695)
3B 338	État des paroisses dépendantes du bailliage de Montdidier et dont les registres de baptêmes, mariages et sépultures doivent être pris au greffe dudit bailliage et y être déposés chaque année.	1764

CRIMINEL

Sentences et jugements

3B 128	Sentences et jugements.	23/07/1722-20/09/1723

Plumitifs et registres d'audiences (art. 5 du titre 26 de l'ordonnance de 1667)

3B 129	1723, 4 octobre-1726, 5 août	1723-1726
3B 850	1727, 3 juillet-1731, 10 mai	1727-1731
3B 130	1731, 14 juin-1772, 15 juin	1731-1772
3B 131	1773, 30 juillet-1790, 2 décembre	1773-1790

Informations et procédures criminelles (art. 18 de l'ordonnance de 1670)

3B 132	1722, 21 août-1731, 14 avril	1722-1731
3B 133	1731, 9 juin-1740, 9 avril	1731-1740
3B 854/1	1751, premier semestre	1751
3B 854/2	1751, deuxième semestre	1751
3B134-3B135	« Informations et autres procédures […] apportées des justices inférieures » (art. 18 du titre 6 de l'ordonnance de 1670 et règlement du 10 décembre 1665).	1722-1740
3B 134	1722, 21 août-1731, 14 avril	
3B 135	1731, 9 juin-1740, 9 avril	
3B 136	Registre « de distribution… et… comunication de pièces et procédures criminelles ».	16/09/1723-02/03/1742
3B 137	Actes du lieutenant criminel. Registre dit « Présentations… à l'extraordinaire ».	14/06/1731-01/07/1784

Dossiers par année (1664-1790, lacunes)

3B 564	1664	1664
3B 566	1666	1666
3B 565	cote vacante.	
3B 568	1668	1668
3B 569	cote vacante.	
3B 570	cote vacante.	
3B 571	cote vacante.	
3B 572	1672	1672
3B 573	cote vacante.	
3B 574	1674	1674
3B 575	1675	1675

3B 576	1676	1676
3B 577	1677	1677
3B 578	1678	1678
3B 579	1679	1679
3B 580	1680	1680
3B 581	1681	1681
3B 582	1682	1682
3B 583	1683	1683
3B 584	1684	1684
3B 585	1685	1685
3B 586	cote vacante.	
3B 587	1687	1687
3B 588	1688	1688
3B 589	cote vacante.	
3B 590	cote vacante.	
3B 591	cote vacante.	
3B 592	cote vacante.	
3B 593	cote vacante.	
3B 594	1694	1694
3B 595	1695	1695
3B 596	1696	1696
3B 597	1697	1697
3B 598	1698	1698
3B 599	1699	1699
3B 600	1700	1700
3B 601	1701	1701
3B 602	1702	1702
3B 603	1703	1703
3B 604	1704	1704
3B 605	1705	1705
3B 606	1706	1706
3B 607	1707	1707
3B 608	cote vacante.	
3B 609	1709	1709
3B 610	1710	1710
3B 611	1711	1711
3B 612	cote vacante.	
3B 613	cote vacante.	
3B 614	cote vacante.	
3B 615	cote vacante.	

3B 616	1716	1716
3B 617	1717	1717
3B 618	1718	1718
3B 619	cote vacante.	
3B 620	1720	1720
3B 621	cote vacante.	
3B 622	1722	1722
3B 623	1723	1723
3B 624	1724	1724
3B 625	1725	1725
3B 626	1726	1726
3B 627	1727	1727
3B 628	1728	1728
3B 629	1729	1729
3B 630	cote vacante.	
3B 631	1731	1731
3B 632	1732	1732
3B 633	1733	1733
3B 634	1734	1734
3B 635	1735	1735
3B 636	1736	1736
3B 637	1737	1737
3B 638	1738	1738
3B 639	1739	1739
3B 640	1740	1740
3B 641/1	1741	1741
3B 641/2	1741	1741
3B 641/3	1741	1741
3B 642	1742	1742
3B 643	1743	1743
3B 644	1744	1744
3B 645	1745	1745
3B 646	1746	1746
3B 647	1747	1747
3B 648	cote vacante.	
3B 649	1749	1749
3B 650	cote vacante.	
3B 651	1751	1751
3B 652/1	1752	1752
3B 652/2	1752	1752

3B 653	1753	1753
3B 654/1	1754	1754
3B 654/2	1754	1754
3B 654/3	1754	1754
3B 655	1755	1755
3B 656	cote vacante.	
3B 657/1	1757	1757
3B 657/2	1757	1757
3B 657/3	1757	1757
3B 658/1	1758	1758
3B 658/2	1758	1758 I
3B 659/1	1759	1759
3B 659/2	1759	1759 I
3B 660	1760	1760
3B 661	1761	1761
3B 662/1	1762	1762
3B 662/2	1762	1762
3B 663/1	1763	1763
3B 663/2	1763	1763
3B 664	1764	1764
3B 665	1765	1765
3B 666	1766	1766
3B 667	1767	1767
3B 668	1768	1768
3B 669	1769	1769
3B 670	1770	1770
3B 671	1771	1771
3B 672	1772	1772
3B 673	1773	1773
3B 674	1774	1774
3B 675	1775	1775
3B 676	cote vacante.	
3B 677	1777	1777
3B 678	1778	1778
3B 679	1779	1779
3B 680	1780	1780
3B 681	1781	1781
3B 682	1782	1782
3B 683	1783	1783
3B 684	1784	1784

3B 685	1785	1785
3B 686/1	1786	1786
3B 686/2	1786	1786 I
3B 687	1787	1787
3B 688	1788	1788
3B 689	1789	1789
3B 690	1790	1790

PRÉVÔTÉ DE MONTDIDIER

REGISTRES

Prévôté de Montdidier unie au bailliage par édit d'avril 1749.

3B 337	Enregistrement des productions.	1695-1709

Insinuations

3B 184	24 septembre 1669-2 septembre 1673	1669-1673 I
3B 185	5 février [1676]-18 décembre 1677	[1676]-1677
3B 186/1	23 décembre [1677]-22 novembre 1678	[1677]-1678
3B 186/2	4 octobre 1680-29 mars 1684, 2 mai 1685	1680-1685
3B 186/3	18 septembre 1685-17 janvier 1686	1685-1686
3B 187/1	9 mars 1686-15 octobre 1687	1686-1687
3B 187/2	5 novembre 1687-15 février 1690	1687-1690
3B 188/1	3 décembre 1691-8 janvier 1694	1691-1694
3B 188/2	24 juillet 1694-31 janvier 1696	1694-1696
3B 189/1	31 juillet 1696-30 septembre 1697	1696-1697
3B 189/2	12 novembre 1697-9 novembre 1699	1697-1699
3B 190	12 novembre 1700-25 mars 1701	1700-1701
3B 191	22 avril 1723-30 janvier 1731	1723-1731
3B 192	18 mars 1747	1747

Actes du prévôt, extraordinaire, actes d'hôtel

3B 193	4 mai 1640-14 février 1641	1640-1641
3B 194	26 juillet 1664-30 octobre 1665	1664-1665
3B 195	17 octobre 1665-19 juillet 1667	1665-1667
3B 196	20 juillet 1667-8 janvier 1669	1667-1669
3B 197	[1669-1670]	[1669]-[1670]
3B 198	23 juillet 1670-29 août 1671	1670-1671
3B 199	12 août 1675-15 février 1676	1675-1676
3B 200	27 juin 1722-25 septembre 1723	1722-1723
3B 201	13 mai 1728-10 mai 1730	1728-1730
3B 202	16 mai 1730-22 mai 1731	1730-1731
3B 203	9 juin 1731-20 septembre 1738	1731-1738
3B 204	7 octobre 1738-22 septembre 1744	1738-1744

Audiences du mardi

3B 205	15 janvier-10 décembre 1669	1669
3B 206	14 janvier 1670-3 mars 1671	1670-1671
3B 207	10 mars 1671-5 avril 1672	1671-1672
3B 208	17 mai-25 juillet 1673	1673

3B 209	3 mars-4 juillet 1676	1676
3B 210	28 juin-22 octobre 1678	1678
3B 211	4 mai 1683-29 juillet 1684	1683-1684
3B 212	30 janvier-20 novembre 1685	1685
3B 213	27 novembre 1685-24 septembre 1686	1685-1686
3B 214	8 octobre 1686-30 septembre 1687	1686-1687
3B 215	7 octobre 1687-27 juillet 1688	1687-1688
3B 216/1	28 septembre 1688-10 mai 1689	1688-1689
3B 216/2	21 juillet 1689-31 janvier 1690	1689-1690
3B 217	12 janvier-13 juillet 1694	1694
3B 218	20 juillet 1694-24 mai 1695	1694-1695
3B 219	14 juin 1695-12 juin 1696	1695-1696
3B 220	19 juin 1696-24 septembre 1697	1696-1697
3B 221	8 octobre 1697-3 février 1699	1697-1699
3B 222	19 février 1699-9 novembre 1700	1699-1700
3B 223	16 [novembre] [1700]-4 novembre 1702	[1700]-1702
3B 224	21 novembre 1702-18 septembre 1703	1702-1703
3B 225/1	2 octobre 1703-30 septembre 1704	1703-1704
3B 225/2	30 septembre 1704-26 janvier 1706	1704-1706
3B 226	9 février-27 juillet 1706	1706
3B 227	28 septembre 1706-28 février 1708	1706-1708
3B 228	6 mars 1708-28 janvier 1713	1708-1713
3B 229	11 mai-8 juin 1717	1717
3B 230	24 septembre-3 décembre 1720	1720
3B 231	7 juillet 1722-31 août 1723	1722-1723
3B 232	16 novembre 1723-18 mars 1727	1723-1727
3B 233	6 mai 1727-20 avril 1728	1727-1728
3B 234	27 avril-27 juillet 1728	1728
3B 235	5 avril 1729-19 décembre 1730	1729-1730
3B 236	12 juin 1731-29 juillet 1738	1731-1738

Enregistrement des audiences (mardi et samedi)

3B 302	18 avril 1665-18 janvier 1667	1665-1667
3B 303	12 juin 1668-19 janvier 1669	1668-1669
3B 304	22 janvier-31 août 1669	1669
3B 305	2 mai-6 octobre 1671	1671
3B 306	27 octobre 1671-12 janvier 1672	1671-1672
3B 307	9 février-[30 juillet] 1672	1672
3B 852	13 juin-30 septembre 1673	1673 I
3B 308	8 octobre 1675-29 février 1676	1675-1676
3B 309	21 novembre 1676-15 mai 1677	1676-1677

3B 310	22 mai-16 octobre 1677	1677
3B 311	19 octobre 1677-15 février 1678 Lacunaire.	1677-1678
3B 312	25 octobre 1678-25 février 1679	1678-1679
3B 313	28 février-19 septembre 1679	1679
3B 314	20 mars-28 septembre 1680	1680
3B 315	11 juin 1695-20 juillet 1697	1695-1697
	Enregistrement des audiences (mardi et samedi)	
3B 316/1	23 mai 1705-11 mai 1709	1705-1709
3B 316/2	11 mai 1709-17 octobre 1711	1709-1711
3B 316/3	20 décembre 1710-29 juillet 1713	1710-1713
3B 317/1	17 octobre 1711-4 novembre 1713	1711-1713
3B 317/2	16 septembre 1713-31 juillet 1714	1713-1714
3B 318	14 novembre 1713-26 mai 1714	1713-1714
3B 319	29 mai 1714-28 septembre 1715	1714-1715
3B 320	5 octobre 1715-5 mars 1718	1715-1718
3B 321	17 septembre 1718-23 mai 1719	1718-1719
3B 322	30 mai 1719-6 février 1720	1719-1720
3B 323	17 février-11 mai 1720	1720
3B 324	14 mai-2 juillet 1720	1720
3B 325	6 juillet-30 juillet 1720	1720
3B 326	14 septembre-7 décembre 1720	1720
3B 327	10 décembre 1720-13 septembre 1721	1720-1721
	Audiences du samedi	
3B 245	5 octobre 1680-26 juillet 1681	1680-1681
3B 246	13 septembre 1681-25 juillet 1682	1681-1682
3B 247	13 mai 1684-27 janvier 1685	1684-1685
3B 248	11 octobre 1687-3 avril 1688	1687-1688
3B 249	8 mai-octobre 1688	1688
3B 250	16 octobre 1688-17 septembre 1689	1688-1689
3B 251	24 septembre 1689-4 [novembre] 1690	1689-1690
3B 252	18 novembre 1690-27 octobre 1691	1690-1691
3B 253	9 janvier-10 juillet 1694	1694
3B 254	17 juillet 1694-23 avril 1695	1694-1695
3B 255	30 avril 1695-16 juin 1696	1695-1696
3B 256	7 juillet 1696-28 septembre 1697	1696-1697
3B 257	5 octobre 1697-20 décembre 1698	1697-1698
3B 258	10 janvier-3 octobre 1699	1699
3B 259	10 octobre 1699-18 septembre 1700	1699-1700
3B 260	2 octobre 1700-19 novembre 1701	1700-1701

3B 261	13 octobre 1703-18 octobre 1704	1703-1704
3B 262	24 janvier 1705-15 mai 1706	1705-1706
3B 263	25 mai-31 juillet 1706	1706
3B 264	18 septembre-11 décembre 1706	1706
3B 265	15 janvier 1707-13 décembre 1710	1707-1710
3B 266	25 octobre 1721-28 mars 1722	1721-1722
3B 267	18 avril-13 juin 1722	1722
3B 268	27 juin 1722-18 septembre 1723	1722-1723
3B 269	2 octobre 1723-27 octobre 1725	1723-1725
3B 270	3 novembre 1725-2 juin 1726	1725-1726
3B 271	15 juin 1726-8 mars 1727	1726-1727
3B 272	15 mars-29 septembre 1727	1727
3B 273	1727-26 juin 1728	1727-1728
3B 274	3 juillet 1728-5 février 1729	1728-1729
3B 275	12 février 1729-29 juillet 1730	1729-1730
3B 276	16 septembre-16 décembre 1730	1730
3B 277	20 janvier-2 juin 1731	1731
3B 278	2 juin 1731-25 octobre 1732	1731-1732
3B 279	8 novembre 1732-5 août 1734	1732-1734
3B 280	18 septembre 1734-13 octobre 1736	1734-1736
3B 281	20 octobre 1736-27 septembre 1738	1736-1738
3B 282	4 octobre 1738-30 juillet 1740	1738-1740
3B 283	17 septembre 1740-27 juillet 1743	1740-1743
3B 284	17 septembre 1743-29 juillet 1747	1743-1747
3B 285	16 septembre 1747-14 juin 1749	1747-1749

Plumitif (mardi et samedi)

3B 328	29 octobre 1695-10 juillet 1696	1695-1696
3B 329	26 avril 1698-3 février 1699	1698-1699
3B 330	8 octobre 1701-4 avril 1702	1701-1702
3B 331	13 septembre 1704-3 mars 1705	1704-1705
3B 332	14 janvier 1713-9 juin 1714	1713-1714
3B 333	16 juin 1714-27 février 1717	1714-1717
3B 334	2 mars 1717-22 mars 1718	1717-1718
3B 335	26 mars-15 octobre 1718	1718
3B 336	7 décembre 1720-10 mai 1721	1720-1721

Plumitif du mardi

3B 237	13 mai-29 juillet 1721 (clos le 13 septembre)	1721
3B 238	18 novembre-16 décembre 1721	1721
3B 239	7 juillet 1722-20 juillet 1723	1722-1723

3B 240	16 novembre 1723-22 mai 1725	1723-1725
3B 241	12 juin 1725-11 mars 1727	1725-1727
3B 242	18 mars 1727-19 juillet 1729	1727-1729
3B 243	26 juillet 1729-4 juillet 1730	1729-1730
3B 244	12 juin 1731-29 juillet 1738	1731-1738

Plumitif du samedi

3B 286	13 septembre-18 octobre 1721	1721
3B 287	27 juin 1722-16 septembre 1724	1722-1724
3B 288	3 novembre 1725-15 février 1727	1725-1727
3B 289	1er mars 1727-29 octobre 1727	1727
3B 290	5 novembre 1729-29 juillet 1730	1729-1730
3B 291	16 septembre-16 décembre 1730	1730
3B 292	20 janvier-2 juin 1731	1731
3B 293	2 juin 1731-26 juillet 1732	1731-1732
3B 294	18 septembre 1734-6 avril 1734	1734
3B 295	4 mai 1737-27 septembre 1738	1737-1738
3B 296	4 octobre 1738-9 août 1740	1738-1740
3B 297	17 septembre 1740-27 juillet 1743	1740-1743
3B 298	14 septembre 1743-30 octobre 1745	1743-1745
3B 299	6 novembre 1745-15 mars 1748	1745-1748
3B 300	6 juillet 1748-15 mars 1749	1748-1749
3B 301	22 mars-21 juin 1749	1749

DOSSIERS PAR ANNÉE (1660-1749)

3B 760	1660	1660
3B 761	cote vacante.	
3B 762	1662	1662
3B 763	1663	1663
3B 764	1664	1664
3B 765	1665	1665
3B 766	1666	1666
3B 767	1667	1667
3B 768	cote vacante.	
3B 769	1669	1669
3B 770	cote vacante.	
3B 771	1671	1671
3B 772	1672	1672
3B 773	1673	1673
3B 774	1674	1674
3B 775	cote vacante.	

3B 776	cote vacante.	
3B 777	cote vacante.	
3B 778	1678	1678
3B 779	1679	1679
3B 780	1680	1680
3B 781	1681	1681
3B 782	1682	1682
3B 783	1683	1683
3B 784	cote vacante.	
3B 785	1685	1685
3B 786	1686	1686
3B 787	1687	1687
3B 788	1688	1688
3B 789	1689	1689
3B 790	1690	1690
3B 791	1691	1691
3B 792	1692	1692
3B 793	1693	1693
3B 794	1694	1694
3B 795	1695	1695
3B 796	1696	1696
3B 797	1697	1697
3B 798	1698	1698
3B 799	1699	1699
3B 800	1700	1700
3B 801	1701	1701
3B 802	1702	1702
3B 803	1703	1703
3B 804	1704	1704
3B 805	1705	1705
3B 806	1706	1706
3B 807	1707	1707
3B 808	1708	1708
3B 809	1709	1709
3B 810	1710	1710
3B 811	1711	1711
3B 812	cote vacante.	
3B 813	1713	1713
3B 814	1714	1714
3B 815	1715	1715

3B 816	1716	1716
3B 817	1717	1717
3B 818	1718	1718
3B 819	1719	1719
3B 820	1720	1720
3B 821	1721	1721
3B 822	1722	1722
3B 823	1723	1723
3B 824	1724	1724
3B 825	1725	1725
3B 826	1726	1726
3B 827	1727	1727
3B 828	1728	1728
3B 829	1729	1729
3B 830	1730	1730
3B 831	1731	1731
3B 832	1732	1732
3B 833	1733	1733
3B 834	1734	1734
3B 835	1735	1735
3B 836	1736	1736
3B 837	1737	1737
3B 838	1738	1738
3B 839	1739	1739
3B 840	1740	1740
3B 841	1741	1741
3B 842	1742	1742
3B 843	1743	1743
3B 844	1744	1744
3B 845	1745	1745
3B 846	1746	1746
3B 847	1747	1747
3B 848	1748	1748
3B 849	1749	1749

ÉTATS GÉNÉRAUX DE BLOIS (1576)

3B 856	Réunion des États généraux à Blois. — Remontrances des députés de la prévôté de Montdidier.	1576

BAILLIAGE DE PÉRONNE

REGISTRES AUX CHARTES OU ENREGISTREMENT (1736-1790)

Lettres patentes, édits, déclarations, provisions d'offices, contrats de mariage, testaments, etc.

4B 248	18 juin 1636-7 mai 1650	1636-1650
4B 249	18 juin 1650-30 août 1673	1650-1673
4B 250	13 janvier 1674-4 octobre 1680	1674-1680
4B 251	11 janvier 1680-27 septembre 1687	1680-1687
4B 252	6 décembre 1687-24 juillet 1692	1687-1692
4B 268	7 août 1692-15 novembre 1697	1692-1697
4B 253	5 octobre 1697-17 décembre 1699	1697-1699
4B 4	12 janvier 1700-13 août 1710	1700-1710
4B 273	11 février 1702-30 septembre 1705	1702-1705
4B 271	27 janvier 1703-22 novembre 1710	1703-1710
1B 468	12 février 1712-23 novembre 1713	1712-1713

Donations faites: par demoiselle Marie- Anne de Michaux, à François-Gabriel Michaux, sieur de Frontigny, de quatre quints des terres en fief dépendant de la cense de Certemont, paroisse de Roisel, et de tous les bâtiments de cette cense ; — par damoiselle Françoise de Vitry, à Adrien Lattissy, élu contrôleur en l'Élection de Doullens, du fief de Boisoire, sis a Contay, etc. — Testaments : de Charles Morel, seigneur d'Hesbécourt ; — de Marguerite Lucas, épouse dudit sieur d'Hesbécourt : « Je donne à François Morel, mon fils, la terre et seigneurie d'Épaumesnil, ainsi qu'elle se comporte et estend ; la terre de Gincourt, avec tous les fiefs qui se trouveront dans ma succession, etc. ; » — de Charlotte Corne, veuve de François Debonnaire, receveur général du duché de Chaumes.— Provisions : de conseiller du Roi, assesseur au criminel au Bailliage, gouvernement cl prévôté de Péronne accordées à Charles Frasier, avocat en Parlement ; — de bailli, données à Fursy Postel, avocat au bailliage de Péronne, par François- de-Paule-Florimond Eudel, seigneur de Brie, en partie, et de la Tour du Gord (commune de Brie). — Vente faite par François Deroulat et Marie-Claude Boursier, sa femme, à Anne Desjardins, veuve de Louis de Viel-Chastel, chevalier, de 32 journaux 15 verges et demie de terre sis à Liéramont. — Envoi en possession de la seigneurie de Monchy-le-Vicomte (communes d'Albert, de Méaulte, de Bécourt et de Bécordel) faisant partie des biens délaissés par Froment de Monchy, né et décédé dans la religion prétendue réformée, ne laissant dans le Royaume aucune personne habile à lui succéder ; ladite seigneurie donnée par le Roy, à François Boë, écuyer, seigneur du Bois, garde du corps dans la compagnie d'Harcourt. — Lettres de terrier accordées à Louis de Gouy, abbé, docteur en théologie, pour la seigneurie de Cartigny.

In-quarto, 35 feuillets, papier.

4B 278/1	20 janvier-13 décembre 1714	1714
4B 278/2	17 janvier-20 décembre 1715	1715
4B 286/1	11 janvier-24 décembre 1716	1716
4B 286/2	11 février-18 décembre 1717	1717
1B 469	19 janvier 1718-28 février 1721	1718-1720

Lettres patentes du Roi autorisant le Parlement de Paris à lui faire des remontrances sur ses ordonnances, édits, déclarations et lettres patentes, etc. — Provisions de conseiller au bailliage de Péronne accordées à Louis-François Vaillant de Bovent, avocat au Parlement. — Offices de bailli donnés : par Louis Compère, seigneur de Sainte-Radegonde, de Moismont et Halles (commune de Sainte-Radegonde) du Glavion (commune de Péronne) à Abraham Wibert, notaire et procureur à Péronne ; — par Marie-Geneviefve-Thérèse de Monchy d'Hocquincourt, veuve d'Antoine de Pas, marquis de Feuquières, et Jules de Pas, comte de Feuquières, à François-Charles-Auguste Bernard, avocat au siège présidial d'Amiens ; — par le marquis d'Estourmel, seigneur de Templeux-la-Fosse, Aizecourt-lebas, Driencourt, Marquaix, à Mathias Pillot, avocat en Parlement, procureur du Roi au Grenier à sel de Péronne ; — par Alexis Le Vasseur, notaire, et Jean-François Tattegrain, greffier en chef de l'Hôtel-de-Ville de Péronne, seigneurs de Longuavesne, à Edme-François Massey, notaire et procureur au bailliage dudit Péronne ; — par Angélique de Villebois, marquise de Neuville, dame du Ronsoy, à Nicolas Demametz, avocat en Parlement ; — par Aymard- Louis, marquis de Sailly, lieutenant général des armées du Roi, baron et seigneur de Bayencourt, de Coigneux et du Rossignol, à Pierre de La Croix, procureur au bailliage de Pas (Artois) ; — par les doyen, chanoines et chapitre de Saint-Fursy de Péronne, à Georges-Paul Maillart, conseiller du Roi au bailliage de cette ville ; — par Antoine de Guiselin, vicomte de Nouvion, au nom de Jean de Guiselin, seigneur de Chipilly et des fiefs y joints de Miserville, Maigremont et Vaux, à Jean-Baptiste Arrachart, procureur au marquisat d'Albert ; — par Louis-Alexandre-Joseph Damerval, capitaine de dragons, seigneur d'Assevillers, à Guillaume-François Cuvillier, avocat en Parlement, et ci-devant lieutenant criminel de Péronne. — Offices de lieutenant donnés : par Philippe Damerval, chevalier, à Robert Bourdon, pour les seigneuries d'Applaincourt et Sorelet (commune de Villers- Carbonnel) ; — à André Desmarquet, pour les seigneuries de Matigny et de Moligneaux (commune de Croix).

In-quarto, 40 feuillets, papier.

1B 470 21 janvier 1719-21 novembre 1722 1719-1722

Donations faites: par Marguerite Hémart, veuve d'Adrien Morel, seigneur de Foucaucourt : à François Morel, son fils puîné, de la terre et seigneurie de Belloy-en-Santerre ; — à Marguerite Morel, sa fille, veuve de Guillaume Mesnage, seigneur de Courbuisson, des parts et portions appartenant à la donatrice dans le fief de Quennezy, sis à Foucaucourt, etc. ; — à Louis Morel, son fils, de la seigneurie de Barleux, provenant des successions de François et Louis de Tassart, seigneurs de Belloy et de Barleux, — Testaments : d'Angélique de Villebois, marquise de: Neuville, dame du Ronsoy, de Templeux-le-Guerard, d'Argicourt ; — de François de Villers, seigneur d'Hocquincourt. — Provisions : de président, lieutenantgénéral au bailliage et prévôté de Péronne, accordées à Claude-Marie-Louis Vaillant, seigneur en partie de Bussy, ancien conseiller au Châtelet de Paris ; — de bailli des villes de Péronne, Montdidier et Roye données au marquis d'Havré, lieutenant général des armées du Roi, ambassadeur en Suisse ; — de substitut du procureur du Roi au Bailliage de Péronne, données à Pierre Levasseur. — Offices de bailli donnés : par Claude Witasse, chevalier, seigneur de Vermandovillers et de Villecourt, à Antoine-François Vaillant, notaire à Péronne ; — par Louis de Gouy, seigneur de Cartigny, à Florimond Letellier, président au Grenier à sel de Péronne ; — par Louis-Auguste d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, seigneur de Chilly et de Maucourt, à Fursy Le Vasseur, bachelier en droit ; — par Jean- Baptiste Masse, seigneur de Combles, à Jacques Bellot, notaire à Péronne ; — par

Charles Lenoir, seigneur de Feuillères, de Méraucourt (commune de Monchy-Lagache) et de Fromentel (commune de Devise) à Henry Cauel, notaire et procureur, à Péronne ; — par M. de Valicourt de Mortry, seigneur de Vitermont (commune d'Englebelmer) du Mesnil et de Beaucourt, à M. Le Vasseur ; — par François-Gabriel de Michault, chevalier, et Louise Damerval, son épouse, seigneurs de Certemont (commune de Roisel) et de Roisel, en partie, à Henry Cauel ; — par le cardinal Armand-Gaston de Rohan, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Vast d'Arras, à Antoine Ansart, seigneur de Gonnehem, avocat en Parlement ; — par Louis-Michel-Hercule de Broyé, seigneur de Bernes, à François Frion, sieur de La Tour, substitut à l'Élection de Péronne ; — par Nicolas de Pincepré, avocat en Parlement, ci-devant secrétaire du Roi, seigneur de Buire, à François Massey ; — par Françoise-Adélaïde de Sainte-Hermine, épouse d'Aymard-Louis, marquis de Sailly-en-Arrouaise, etc., à Jean Debrie, notaire à Albert ; — par Philippe-Ignace- Maximilien, comte de Belleforière, baron de Sailly et Courcelles-au-Bois, à Pierre Hémery ; — par Louis de Rougé, marquis du Plessis-Bellière, seigneur de Hardecourt, à Jean Le Brethon, avocat en Parlement ; — par Marie- Anne-Claude Brulart de Genlis, veuve de Henry de Harcourt, maréchal de France, dame de Bruntel, Hem-le- Mesnil, Doingt et des bois de Buire, à Pierre Frasier de Morecourt. — Offices de lieutenant donnés : par Denis Le Roux, seigneur d'Hérissart et de Bavelincourt, à Jean Caron ; — par Joseph-Victor Pieffort, ancien conseiller à l'Élection de Péronne, seigneur de Villers-Carbonnel, à Charles Le Blanc ; — par Nicolas de Pincepré, seigneur de Buire, à Simon Du Crocq ; — par Gabrielle-Angélique de Sacquespée, épouse de Philippe Mennessier, seigneur de Roquerolle et Ossemont (commune de Bray-sur-Somme) à Jean Plot ; — par Charles de Collemont, chevalier, seigneur de Framerville, Rainnecourt et Herleville, à Martin Hareux ; — par le sieur d'Esclainvilliers, seigneur de Tincourt, à Louis Boullé ; — par Louis-Isaac de Sorel, chevalier, seigneur de Sorel et Malvoisine, commandant le second bataillon du régiment de la Couronne, à Jean Hagard. — Ventes faites: par Charles Guenin, président des traites, à Péronne, à Anne Desjardins, veuve de Louis de Vielchesse, chevalier, seigneur de Mordilly, dame de Liérarnont, de 2 journaux 60 verges de terre, sis audit lieu ; — par les enfants et héritiers de Louis du Fay, à Pierre Santier du Plessier, seigneur de Chuignes et en partie de Foucaucourt, de 4 journaux de terre et de 20 journaux de bois sis à Chuignes. — Arrêt du Parlement ordonnant l'enregistrement des lettres patentes du Roi qui autorisent Louis d'Estourmel, seigneur de Cappy, à percevoir, dans cette seigneurie, des droits de travers tels que ceux qui se perçoivent à Albert et à Braye.

In-quarto, 118 feuillets, papier.

4B 287	9 janvier 1723-20 avril 1725	1723-1725
4B 288	24 avril 1725-19 janvier 1726	1725-1726
4B 289	31 janvier-19 décembre 1726	1726-1726
4B 290	4 janvier 1727-16 décembre 1728	1727-1728
4B 291	8 janvier 1729-8 mars 1731	1729-1731
4B 151	12 mars 1731-16 avril 1739	1731-1739
4B 152	10 avril 1739-17 mars 1751	1739-1751
1B 471	28 mai 1751-29 mars 1760	1751-1760

Contrat de mariage de Charles-Alexandre de Hennault, seigneur de Bertaucourt, et Claudine-Thérèse Magnin. — Testaments : de François Clément, ancien maire de Haut ; — de François Postel, seigneur de Proyart,

élu en l'Élection de Péronne ; — de Pierre-Aubert de Rozainville, seigneur de Grivillers ; — de Nicolas Mon-frabé, ancien directeur des aides, à Clamecy ; — de Nicolas Linart, docteur en théologie de la maison et société de Sor-bonne ; — de Laurent Marion, chanoine de l'église de Saint-Fursy, de Péronne. — Lettres patentes du Roi portant érection : en marquisat, de la terre de Caulaincourt ; — en duché-prairie, du comté de Chaulnes. — Lettres de terrier accordées par le Roi : à Charles-François d'Hervilly, comte de Canisy, pour les seigneuries d'Estrées, de Deniécourt, Fay, Walieux (commune de Soyecourt) et Montauban ; — à Jean- Charles Le Roy, chevalier, pour les seigneuries de Curlu et Fargny ; — aux abbé, prieur et religieux de Notre-Dame de Vaucelles en Cambrésis, pour la seigneurie de Pezières (commune d'Épehy) ; — à François-Emmanuel de Quellerie, pour celle de Vadencourt ; — à Marie-Marguerite-François- Firmin des Friches, comte Doria, pour les seigneuries de Framerville et Herleville ; — à Louis-Michel-César, marquis d'Hervilly, pour la seigneurie de Devise ; — à Louis-Hector, marquis de Sailly, pour le marquisat de Sailly et les seigneuries de Rancourt et de Hem-Monacu ; — à Maximilien-Marie de Valicourt, pour les seigneuries de Beaucourt, de Mesnil et de Vitermont (commune d'Englebelrner) ; — à Nicolas Thirel de Boismont, prédicateur du Roi, l'un des quarante de l'Académie des sciences, prieur commaudataire de Linons, pour les seigneuries de son prieuré. — Provisions de l'office de bailli d'épée des villes de Péronne, Montdidier et Roye données à Antoine-Adolphe, marquis de Feuquières, mestre de camp de cavalerie. — Offices de bailli donnés : par Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, à Joseph-René Boitel, avocat en Parlement ; — par Louis-François-de-Paule Lefèvre d'Ormesson de Noyseau, seigneur de Neuvirelle, Monchachant, et Ragault (paroisse de Méaulte) à François de Vicilhe, notaire à Albert ; — par Louis-François-Gabriel Le Fournier, marquis de Warge-mont, seigneur de Méricourt-sur-Somme, à Salomon Rougier ; — par Nicolas Thirel de Boismont, seigneur spirituel et temporel du bourg et prieuré de Lihons-en-Santerre, à Firmin Ptolomée, notaire à Linons ; — par Jean-Guillaume-François, comte de Gand, au nom de Louis-Guillaume-Camille, comte de Gand, son fils, seigneur de Potte, à Antoine-Louis Fresson, notaire à Péronne ; — parle marquis d'Estourmel, seigneur de Guyancourt, à Pierre Levert ; — par Angélique-Louise de Harcourt de Beuvron, dame de Mesnil-Bruntel et de Doingt, à Abraham-Fursy Pillot, procureur du Roi au Grenier à sel de Péronne ; — par François- Louis de Guillebon, seigneur de Carnoy et en partie de Bazentin-le-petit, à Nicolas Beaufils ; — par Henry Sagnier, seigneur de Topâture (commune d'Albert) à Jacques-Christophe Guilbert, procureur du Roi au Grenier à sel d'Albert ; — par Marie-Victoire-Sophie de Noailles, veuve de Louis- Alexandre de Bourbon, marquis d'Albert, à Jacques Lalau, avocat en Parlement ; — par Jean-Adrien Vasserie, officier de cavalerie, seigneur de Marceau (commune d'Ovillers-Le- Boisselle) à Paul de Vicilhe, notaire à Albert ; — par Charles-Benigne Bibault, seigneur en partie de Misery, à Jean Legras, notaire à Chaulnes ; — par demoiselle Marie- Françoise Morel, dame de Belloy, à Claude-François Bruslé, avocat en Parlement ; — par Michel-Hercule de Broye, seigneur de Bernes, et Pierre-Armand Delafons, donataire de ladite seigneurie, à Claude Séret, notaire à Péronne ; — par Louis-Hector, marquis de Sailly, seigneur de Rancourtet de Hem-Monacu, à Michel Hutellier, avocat au Bailliage de Péronne ; — par Charles-Louis d'Albert, baron de Lucheux, à Jean-Charles Pétigny de Rivery ; — par Nicolas de Blotefière, seigneur de Morlancourt et Villers-le- Vert à NicolasBeaufils ; — par Pierre Desachy, écuyer, seigneur du basOvillers, à Paul de Vieilhe ; — par Marie- Thérèse d'Albert de Chaulnes, marquise du Plessis-Bellière, dame de Chilly, Maucourt, Fresne, Mazancourt et Genermont (commune de Fresne) à Jean-Augustin Legras,

notaire à Roye ; — par Marie-Adrien Morgan, seigneur de Maricourt, à Jean-de-Dieu-Barthélemy Dehaussy, avocat au bailliage de Péronne — par Marie-Victoire-Sophie de Noailles, veuve de Lucien- Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, marquis d'Albert, à Dominique-Gabriel Lemerchier de Gonnelieu, avocat en Parlement ; — par Jean-Antoine Choquel, seigneur de Courcelette, à Louis-Antoine-Nicolas Vinchon, notaire à Péronne ; — par Simon-Charles Bernard, seigneur de Ballainvilliers, Cléry-sur-Somme, etc., à Louis-Auguste Pillot de Montprule. — Offices de lieutenant donnes : par Barbe Durosoy, veuve de Joseph Durosoy, lieutenant criminel en l'Élection de Péronne, dame de Poeuilly, d'Aiz, et en partie de Fléchin (commune de Bernes) à François Lefranc ; — par Claude-Adrien de Court, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, seigneur de Bussus, à Pierre Barbare ; — par Quentin Gallois, seigneur de Fins, à Martin Telle ; — par le prieur et les religieux de l'abbaye du Mont-Saint- Quentin, seigneurs de Frégicourt (commune de Combles) à Jean Marchandise ; — par le marquis d'Estourmel, seigneur deSuzanne, à Etienne Carpeza ; — par Henry- Gabriel de Béry, seigneur de Dernancourt, à Jacques Gadoux ; — par Vigorde Briois, abbé de Saint-Vast d'Arras, et seigneur, à cause de son abbaye, d'Éclusier-Vaux, à Martin Caudron ; — par Antoine- Adolphe de Seiglièrc de Belleforière de Soyecourt, marquis de Feuquières, seigneur d'Harbonnières, à Charles Martin, notaire à Harbonnières ; — par le marquis d'Estourmel, seigneur de Lannoy (commune de Vauvillers) à Georges Chatelain ; — par Claude-Françbis-Félix Boulenger de Rivery, seigneur de Belloy, à Paul Étevé ; — par le marquis d'Estounnel, seigneur d'Heudicourt-en-Dompierre, à Jean-Baptiste Havel ; — par Claude-Joseph-Bamabé de Witasse, seigneur de Villecourt, à Antoine Hadingue ; — par le marquis de Folleville, seigneur de Bouchavesnes, à Fiacre Magnier ; — par le sieur Pingré, seigneur de Thiepval, à Jean Douchet ; — par Pierre-Armand Delafons, seigneur de Bernes, à Pierre-François Leloire. — Lettres d'émancipation accordées par le Roi : à Louis-Charles-François-Dominique de Fay ; — à Louis-Edouard Renard de Bussy.

In-folio, 133 feuillets, papier.

4B 153	29 mars 1760-13 mai 1769	1760-1769
4B 154	13 juin 1769-24 octobre 1774	1769-1774
4B 155	10 novembre 1774-11 décembre 1779, 1787	1774-1787
4B 156	31 décembre 1779-17 mai 1784, 1789	1779-1789
4B 157	27 mai 1784-3 décembre 1790	1784-1790
1B 467	Édits du Roi, arrêts du Parlement, etc., enregistrés au greffe du bailliage de Péronne	1767-1772

Édits : concernant les ordres religieux ; — réduisant à 10 le nombre des notaires de Péronne, et à 12 le nombre des procureurs 'postulants du bailliage de cette ville ; ordonnant à ceux qui y sont pourvus d'offices de notaire et de procureur d'opter pour l'un ou pour l'autre, dans le délai de 6 mois ; — portant augmentation de 40,000 livres, pour la finance de chacun des offices de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France ; — supprimant la Cour des aides ; — confirmant, moyennant finance, les anoblissements qui ont eu lieu de l'année 1715 au mois d'avril 1771 ; — portant révocation du droit de franc fief. — Lettres patentes : portant exemption du droit d'aubaine, pour les sujets de l'évêché de Strasbourg ; — du prince de Hesse-Cassel ; — de l'Électeur de Bavière ; — de l'évêché de Liège ; — du duc de Parme ; — ordonnant l'insinuation des donations en cas de survie, faites dans les contrats de mariage. — Déclarations du Roi :

fixant le droit d'oblat à une somme annuelle de 300 livres ; — attribuant aux baillis et aux sénéchaux, chacun dans son ressort, la connaissance de tous les délits qui y seront commis par ceux qui entreprendraient de se maintenir dans les fermes, malgré les propriétaires, etc. ; — fixant les sommes que les trésoriers de France et autres officiers y dénommés paieront, conformément à l'édit du mois de février 1770. — Arrêts du Parlement : supprimant un imprimé intitulé : Sanctissimi Domini nostri Clementis PP. XIII litterae in forma brevis, quibus abrogantur et cassantur nonnulla edicta in ducatu parmensi et placentino édita ; — concernant l'instruction des procès faits aux cadavres ; — condamnant à être lacéré et Brûlé un imprimé intitulé : Arrêt de la Cour du Parlement de Rouen rendu, les chambres assemblées, le 15 avril 1771.

In-folio, 100 pages, papier.

4B 293	Édits. Incomplet.	12/07/1777- 24/02/1780
4B 277	Enregistrement des provisions d'office. Incomplet au début.	13/06/1693- 07/11/1699
4B 292	Enregistrement des provisions d'office.	22/12/1777- 25/05/1782

REGISTRE ORDINAIRE OU D'AUDIENCES (1623-1789)

4B 159	3 juin 1623-1625	1623-1625
4B 160	22 mai 1625-11 février 1627	1625-1627
4B 161	11 février-1er septembre, 17 novembre-23 décembre 1627	1627
4B 162	1628	1628
4B 163	4 janvier-4 octobre 1629	1629
4B 164	6 octobre 1629-13 juillet 1630	1629-1630
4B 165	Janvier-23 octobre 1631	1631
4B 18	3 janvier-23 septembre 1632	1632
4B 166	25 septembre 1632-9 juillet 1633	1632-1633
4B 167	14 juillet 1633-9 septembre 1634	1633-1634
4B 168	15 septembre 1635-17 mai 1636	1635-1636
4B 169	1er avril 1638-27 août 1639	1638-1639
4B 170	15 septembre 1640-27 février 1642	1640-1642
4B 171	13 juin 1643-24 septembre 1644	1643-1644
4B 172	24 septembre 1644-26 octobre 1645	1644-1645
4B 173	4 novembre 1645-29 décembre 1646	1645-1646
4B 174	3 janvier-28 novembre 1647	1647-1647
4B 175	1652	1652
4B 176	11 mars 1655-13 mai1656	1655-1656
4B 260	18 mai-14 septembre 1656	1656
4B 177	29 mars 1659-4 septembre 1660	1659-1660
4B 181	2 octobre 1661-14 septembre 1662	1661-1662
4B 182	16 septembre 1662-4 octobre 1663	1662-1663

4B 261	Octobre 1663-16 septembre 1664	1663-1664
4B 178	24 septembre 1665-15 avril 1667	1665-1667
4B 38	11 janvier 1670-19 décembre 1671	1670-1671
4B 39	19 décembre 1671-5 octobre 1673	1671-1673
4B 40	5 octobre 1673-22 février 1674	1673-1674
4B 41	3 mars 1674-27 juin1676	1674-1676
4B 42	27 juin 1676-5 février 1678	1676-1678
4B 43	5 février-29 octobre 1678	1678
4B 45	7 janvier 1679-19 décembre 1680	1680-1680
4B 46	9 janvier 1681-3 janvier 1682	1681-1682
4B 47	10 janvier 1682-24 février 1684	1682-1684
4B 48	6 février 1684-14 février 1686	1684-1686
4B 49	23 février-20 décembre 1686	1686
4B 50	11 janvier-20 décembre 1687	1687
4B 51	10 janvier-23 décembre 1688	1688
4B 52	8 janvier 1689-19 janvier 1690	1689-1690
4B 53	21 janvier-23 décembre 1690	1690
4B 54	1691	1691
4B 55	1692	1692
4B 56	1693	1693
4B 57	1694	1694
4B 58	1695	1695
4B 59	1696	1696
4B 60	1697	1697
4B 61	11 janvier-9 août 1698	1698
4B 63	1700-1701	1700-1701
4B 64	1702	1702
4B 65	1703-1704	1703-1704
4B 66	1705	1705
4B 67	1706	1706
4B 68	1707	1707
4B 69	1708	1708
4B 70	1709	1709
4B 71	1710	1710
4B 72	1711	1711
4B 73	1712	1712
4B 74	1713	1713
4B 75	1714	1714
4B 76	1715	1715
4B 77	1716	1716

4B 78	1717	1717
4B 79	1718	1718
4B 80	Janvier 1719-15 mai 1720	1719-1720
4B 81	Juin-décembre 1720	1720
4B 82	13 mai-29 juillet 1721	1721
4B 83	18 avril-13 juin 1722	1722
4B 84	1723	1723
4B 85	1724	1724
4B 86	1725	1725
4B 87	1726	1726
4B 88	1727	1727
4B 89	1728	1728
4B 90	1729	1729
4B 91	1730	1730
4B 92	1731	1731
4B 93	1732	1732
4B 95	1734	1734
4B 96	1735	1735
4B 97	1736	1736
4B 98	1737	1737
4B 99	1738	1738
4B 100	1739	1739
4B 101	1740	1740
4B 102	1741	1741
4B 103	1742	1742
4B 104	1743	1743
4B 105	1744	1744
4B 106	1745	1745
4B 107	1746	1746
4B 108	1747	1747
4B 109	1748	1748
4B 110	1749	1749
4B 111	1750	1750
4B 112	1751-1752	1751-1752
4B 113	1753	1753
4B 114	1754-1755	1754-1755
4B 115	1756	1756
4B 116	1757-1758	1757-1758
4B 117	1759	1759
4B 118	1760-1761	1760-1761

4B 119	1762	1762
4B 120	8 janvier 1763-31 janvier 1765	1763-1765
4B 121	7 février-19 décembre 1765	1765
4B 122	1766-1767	1766-1767
4B 123	1768	1768
4B 124	1769-1770	1769-1770
4B 125	1771	1771
4B 126	1772-1773	1772-1773
4B 127	1774-1775	1774-1775
4B 128	1776	1776
4B 129	1777	1777
4B 130	1778	1778
4B 131	1779	1779
4B 132	1780	1780
4B 133	1781	1781
4B 134	1782	1782
4B 136	1784	1784
4B 137	1785	1785
4B 138	1786	1786
4B 139	1787	1787
4B 179	1788	1788
4B 180	1789	1789

REGISTRE EXTRAORDINAIRE (1618-1790)

4B 20	2 janvier-30 août 1618	1618
4B 21/1	10 septembre 1618-24 février 1620	1618-1620
4B 21/2	17 décembre 1620-8 novembre 1621	1620-1621
4B 2	8 novembre 1621-21 avril 1623	1621-1623
4B 22	21 avril 1623-3 septembre 1624	1623-1624
4B 23	3 septembre 1624-3 mars 1625	1624-1625
4B 24	30 janvier 1627-4 janvier 1628	1627-1628
4B 8	8 janvier 1628-3 mars 1629	1628-1629
4B 25	8 mars 1629-7 août 1630	1629-1630
4B 26	2 janvier 1631-3 janvier 1632	1631-1632
4B 5	2 janvier 1632-16 février 1633	1632-1633
4B 27	12 mars 1633-10 mai 1634	1633-1634
4B 28	19 mai 1634-23 mai 1635	1634-1635
4B 6	15 septembre 1635-19 mai 1637	1635-1637
4B 29	2 janvier 1640-31 juillet 1641	1640-1641

4B 30	2 août 1641-14 juillet 1643	1641-1643
4B 9	17 juillet 1643-10 février 1645	1643-1645
4B 31	14 février 1645-4 avril 1647	1645-1647
4B 32	5 avril 1647-17 juillet 1649	1647-1649
4B 33	19 juillet 1649-17 juillet 1651	1649-1651
4B 34	18 juillet 1651-28 mai 1653	1651-1653
4B 35	30 mai 1653-30 septembre 1655	1653-1655
4B 36	1er octobre 1655-8 août 1657	1655-1657
4B 37	9 août 1657-7 juin 1659	1657-1659
4B 10	9 juin 1659-7 septembre 1661	1659-1661
4B 11	9 sept. 1661-9 juillet 1663	1661-1663
4B 183	8 octobre 1663-11 janvier 1666	1663-1666
4B 184	12 janvier 1666-22 mars 1669	1666-1669
4B 185	29 octobre 1669-20 juin 1672	1669-1672
4B 186	20 juin 1672-22 oct. 1677	1672-1677
4B 19	23 octobre 1677-9 mai 1685	1677-1685
4B 187	10 mai 1685-20 octobre 1686	1685-1686
4B 188	4 octobre 1686-13 mai 1688	1686-1688
4B 189	13 mai 1688-30 décembre 1695	1688-1695
4B 190	11 janvier 1696-30 septembre 1697	1696-1697
4B 191	5 octobre 1697-24 décembre 1698	1697-1698
4B 192	1699	1699
4B 193	1700-1701	1700-1701
4B 194	1702	1702
4B 195	1703-1706	1703-1706
4B 196	1707	1707
4B 197	1708	1708
4B 198	1709-1710	1709-1710
4B 199	1711	1711
4B 200	1712-1713	1712-1713
4B 201	1714	1714
4B 202	1715	1715
4B 203	1716	1716
4B 204	1717	1717
4B 205	1718	1718
4B 206	1719-1720	1719-1720
4B 207	1721-1722	1721-1722
4B 208	1723	1723
4B 209	1724-1725	1724-1725
4B 210	1726	1726

4B 211	1727	1727
4B 212	1728	1728
4B 213	1729	1729
4B 214	1730	1730
4B 215	1731	1731
4B 216	1732	1732
4B 217	1733-1734	1733-1734
4B 218	1735	1735
4B 219	1736	1736
4B 220	1737	1737
4B 221	1738	1738
4B 222	1739	1739
4B 223	1740	1740
4B 224	1741	1741
4B 225	1742	1742
4B 226	1743	1743
4B 227	1744	1744
4B 228	1745	1745
4B 229	1746	1746
4B 230	1747	1747
4B 231	1748-1749	1748-1749
4B 232	1750	1750
4B 233	1751-11 janvier 1753	1751-1753
4B 234	15 janvier 1753-1755	1753-1755
4B 235	1756-28 janvier 1757	1756-1757
4B 236	3 février 1757-4 janvier 1760	1757-1760
4B 237	9 janvier 1760-31 décembre 1761	1760-1761
4B 238	1762-26 avril 1766	1762-1766
4B 318	16 mai 1766-14 février 1769	1766-1769
4B 240	20 février 1769-20 août1771	1769-1771
4B 241	24 septembre 1771-4 avril 1777	1771-1777
4B 242	16 avril 1777-19 décembre 1780	1777-1780
4B 243	4 janvier 1781-27 mars1784	1781-1784
4B 244	5 avril 1784-17 janvier 1787	1784-1787
4B 245	5 février 1787-18 décembre 1790	1787-1790

PLUMITIF (1712-1739)

4B 294	9 janvier 1712-22 décembre 1713	1712-1713
4B 295	1716	1716
4B 296	1717	1717
4B 297	14 janvier 1719-13 janvier 1720	1719-1720
4B 298	11 janvier 1721-20 décembre 1721	1721
4B 299	10 janvier-15 octobre 1722	1722
4B 300	8 janvier 1724-22 décembre 1725	1724-1725
4B 301	12 janvier-19 décembre 1726	1726-1726
4B 302	12 février 1729-19 décembre 1737	1729-1737
4B 303	11 octobre 1738-5 septembre 1739	1738-1739

AFFIRMATIONS DE VOYAGE (1705-1723)

4B 279	30 janvier 1705-25 février 1706	1705-1706
4B 280	10 octobre 1709-20 décembre 1710	1709-1710
4B 281	5 janvier 1712-24 décembre 1712	1712
4B 282	5 janvier 1713-29 décembre 1713	1713
4B 283	3 janvier 1715-20 décembre 1715	1715
4B 284	4 janvier 1717-11 août 1718	1717-1718
4B 285	4 janvier 1718-9 janvier 1723	1718-1723

REGISTRE POUR LES DÉFAUTS

4B 264	23 octobre 1674-4 octobre 1686	1674-1686
4B 265	1er octobre 1687-18 avril 1691	1687-1691
4B 368	1698	1698
4B 310	1713	1713
4B 311	1716	1716

PRODUCTIONS

4B 270	8 octobre 1687-4 décembre 1699	1687-1699
4B 369	1702, 1705, 1708, 1711, 1714	1702-1714
4B 312	15 janvier 1712-23 décembre 1728	1712-1728
4B 313	10 mars 1757-4 décembre 1790	1757-1790

VARIA

4B 309	Présentations.	19/01/1719-13/12/1723
4B 314	Registre pour les oppositions aux inventaires.	15/09/1716-01/07/1726
4B 315	Registre pour les oppositions aux scellés et inventaires.	09/01/1740-03/11/1747
4B 308	Recettes des consignations du bailliage.	12/07/1754-26/09/1793

Continué au tribunal du district de Péronne

4B 3	Enregistrement des émoluments attribués aux greffes des juridictions royales de Péronne.	11/05/1731-22/11/1731
4B 316	Répertoire des actes de Vincent Devaulx, notaire du duché de Chaulnes, déposé au greffe le 6 octobre 1735.	1664-1710
4B 317	Registre de déclarations des titres et effects des ci-devants jésuites, ouvert le 17 juin 1762.	1762
4B 319	Liasse Affaires diverses criées principalement.	1601-1649
4B 246	Registre criminel.	08/01/1627-23/03/1630
4B 247	Registre d'audience.	13/01/1628-17/11/1633
4B 407	Reconnaissances, pièces de procédure, saisies.	1540-1742

LIASSES, INVENTAIRES ET SCELLÉS

4B 324/1	1660-1661	1660-1661
4B 324/2	1662-1669	1662-1669
4B 325/1	1670-1671	1670-1671
4B 325/2	1672-1675	1672-1675
4B 325/3	1676-1679	1676-1679
4B 12	1680-1684	1680-1684
4B 13	1685-1689	1685-1689

ENQUÊTES, INTERROGATIONS, INFORMATIONS, …

4B 321	1638	1638
4B 322	1645	1645
4B 323	Octobre 1659	1659
4B 326	Octobre 1662	1662
4B 327	Octobre 1663 À noter. Enquête pour Maricourt contre Curlu, à propos du pâturage.	1663
4B 328	1666	1666
4B 329	1669	1669
4B 14/1	1670	
4B 14/2	1670	
4B 330	1676	1676
4B 15	1677	1677
4B 331	1679	1679
4B 332/1	1681 (mêlé)	1681
4B 332/2	1681 (mêlé)	1681
4B 16	1682	1682
4B 17	1683	1683
4B 333	1684	1684
4B 334	1685	1685

4B 335	1686	1686
4B 336	1688	1688
4B 337	1690	1690
4B 338/1	1691	1691
4B 338/2	1691	1691
4B 339	1694	1694
4B 340	1696	1696
4B 341	1700	1700
4B 367	1710-1713	1710-1713
4B 400	1716-1717	1716-1717
4B 345	1733	1733
4B 320/1	Octobre 1734	1734
4B 320/2	Octobre 1734	1734
4B 346	1755 -1757	1755-1757
4B _CP_346	Plan d'arpentage des seigneuries de Curlu et Maricourt, pour départager un litige. Cet article a été disjoint du dossier 4B346 pour des raisons de conservation.	1756
4B 347	1760	1760
4B 348	1761	1761
4B 349	1772	1772
4B 350	1789	1789

RAPPORTS D'EXPERTS

4B 342/1	1720-1731	1720-1731
4B 342/2	1732-1736	1732-1736
4B 343/1	1737-1742	1737-1742
4B 343/2	1743-1751	1743-1751
4B 352	1761	1761
4B 353/1	1777	1777
4B 353/2	1782	1782

INVENTAIRES ET SCELLÉS

4B 344/1	1716-1719	1716-1719
4B 344/2	1720-1722	1720-1722
4B 344/3	1723-1730	1723-1730
4B 351/1	1748	1748
4B 351/2	1757 Apposition des scellés, dénominations d’experts, nominations d’experts,...	1757

CRIMINEL

Expéditions du greffe criminel

4B 254	6 septembre 1640-8 mars 1646	1640-1646
4B 255	17 mars 1646-12 novembre 1655	1646-1655
4B 256	13 novembre 1655-24 mai 1661	1655-1661
4B 257	22 novembre 1666-11 janvier 1670 Incomplet.	1666-1670
4B 405	1678-1680	1678-1680
4B 267	11 janvier 1683-30 septembre 1687	1683-1687
4B 371	3 août 1695-29 septembre 1697	1695-1697
4B 372	1er août 1698-13 février 1701	1698-1701
4B 373	5 juillet 1702-19 septembre 1703	1702-1703
4B 354/1	Février-mars 1775	1775
4B 354/2	Avril 1775.	1775
4B 354/3	Mai-décembre 1775	1775
4B 355	1775-1777	1775-1777

Registre d'enregistrement des procédures criminelles

4B 304	20 avril 1731-26 juin 1750	1731-1750

Sentences criminelles

4B 306	9 février 1776-31 juillet 1786	1776-1786
4B 307	7 août 1786-20 décembre 1790	1786-1790
4B 305	Déclarations de grossesse.	05/03/1731-an II

Rapports d'experts

4B 374/1	1752-1756	1752-1756
4B 374/2	1757-1760	1757-1760

Plaintes, interrogatoires, sentences, etc.

1B 542	Plumitif des affaires criminelles jugées au gouvernement et prévôté de Péronne. — Sentences : de réparation d'honneur ; — portant condamnations pour vols, coups et blessures, etc. — Lettres de grâce accordées par le Roi. — Provisions d'avocat du Roi au gouvernement et prévôté de Péronne, données à François Guilbert. In-folio, 315 feuillets, papier.	1620-1622
4B 356	Criminel : sentences, interrogatoires, requêtes, additions d'information.	1780-1781
4B 357	Criminel : plaintes, rapports, inventaires, etc.	1782
4B 358	Criminel : plaintes, informations, nomination du greffier, procès-verbal, etc. PV criminel, commencé en la justice de la baronnie Claybome à la requête du procureur fiscal de ladite justice contre Joseph Bacourt, porteballe, demeurant à Sorel.	1783
4B 359	Criminel : extrait de registre de baptême et mariages de la paroisse de Notre-Dame de Thiepval, du curé de Thiepval.	1784-1785

4B 360	Criminel : inventaires, réquisitoires, procès-verbaux, etc.	1788
4B 361	Criminel.	1652-1689
4B 362	Criminel.	1692-1701
4B 363	Criminel : procès-verbaux, assignations, requêtes, baronnie de Lucheux, Tertry, informations faites aux villages de Maricourt, Morlancourt, etc.	1702-1713
4B 364	Criminel.	1728
4B 365	Criminel.	1734
4B 366	Criminel.	1761

"Geôle" : registre d'écrou de la prison de Péronne

4B 259	23 novembre 1652-31 janvier 1674 ; novembre 1652-12 février 1664 Écrit des deux bouts.	1652-1674
4B 266	février 1681-26 février 1686	1681-1686

HYPOTHÈQUES

Registre aux sentences et condamnations volontairement passées au greffe civil du gouvernement et prévôté de Péronne

4B 158	1624, 25 janvier-1627, 31 décembre	1624-1627
4B 7	1628, 1er février-1648, 4 janvier	1628-1648
4B 258	1648, 10 janvier-1661, 30 octobre	1648-1661
4B 263	1661, 7 octobre-1669, 19 décembre	1661-1669

Nantissements et hypothèques

1B 541	Sentences d'exécution de contrats hypothécaires, rendues par le lieutenant général civil au gouvernement et prévôté de Péronne. Ventes faites : par Louys de Vigneron, seigneur de Villers-Carbonnel, et Charles Duplessier, seigneur de Roisel et Certemont, son gendre, à Philippes de Saint-Massens, avocat en Parlement et bailli du comté de Noyon, de 62 journaux 3 quartiers de terre, sis à Offoy, Bugny (commune de Voyennes) et Matigny ; — par Henry de Hardencourt, seigneur de Rosières et de Morcourt, gouverneur de la ville de Marsal en Lorraine, à Isaac de Pas, seigneur de Feuquières, de la seigneu rie et châtellenie de Morcourt, des fiefs de La Motte, d'Igny et des Gazailles ; — par Honoré d'Albert, duc de Chaulnes, et Charlotte d'Ailly, son épouse, audit seigneur de Feu-quières, de la seigneurie de Béthisy (commune d'Harbon-nières). — Donation faite par Florence de Miraumont, dame de Miraumont, veuve de Gilles Le Brun, écuyer, seigneur de La Vigne, à Pierre Le Brun, seigneur de La Vallée, et à Gilles Le Brun, seigneur de Tencques, leurs fils, de 500 livres de rente. — Constitutions de rentes : de 300 livres, par Manassès de Pas, seigneur de Feuquières, des châtellenies d'Harbonnières et de Caix, et Anne Arnauld, sa femme, à François Grandvalet, lieutenant assesseur en la prévôté de Montdidier, à Suzanne Grandvalet, femme de Charles du Bus, et à Louise Grandvalet, veuve d'Annibal Bosquillon, certificateur des criées, à Montdidier ; — de 53 livres 15 sous tournois, par Geoffroy de Belleforière, chevalier, seigneur d'Ytres, de Canny, Laucourt et Bouchoir, et Aliénor de Bournonville, son épouse, à noble homme François Raugueil, lieutenant général civil et criminel au bailliage de Crépy-en-Valois ; — de 50 livres tournois, par François de Monchy, chevalier, seigneur de Frise et de Buire : à Pierre de Vouge ; — à noble homme Claude Cordelle, élu en l'Élection de	1628-1671

Péronne ; — de 100 livres tournois, par Charles de Bainast, sieur des Mazures, d'Herleville et de Forest, et Marie Le Dien, sa mère, veuve de Flour de Bainast, à Jacques Cordelle, bourgeois de Péronne ; — de 1,000 livres tournois, par Charles de Schomberg, maréchal de France, et Anne, duchesse d'Halwin, son épouse, à Jehan Goureau, seigneur de La Proustière, conseiller général à la Cour des aides ; — de 25 livres, par Antoinette de Broeulle, veuve d'Arthur-Louis de Folleville, sieur de Beaumartin en Boucly (commune de Tincourt) à Jehan Dournel, avocat, ancien maieur de la ville de Péronne ; — de 50 livres, par Charles d'Haplincourt, seigneur d'Haplincourt (commune de Villers-Carbonnel) et Claude de Rouvroy, bourgeois d'Amiens, à Françoise Scorion, veuve d'Adrien Picquet, seigneur de Dourier ; — de 4,500 livres, par Honoré d'Albert, duc de Chaulnes, vidame d'Amiens, et Charlotte d'Ailly, son épouse, à Balthazard Gobelin, président de la Chambre des comptes ; — de 200 livres tournois, par Jean-Baptiste de Créquy, comte de Bernieulles, à Guillaume Le Tuillier, chanoine de la collégiale de Saint-Fursy de Péronne ; — de 111 livres 2 sous, par Charles de Blescourt, seigneur de Béthencourt, et Michel Galliot, avocat en Parlement, à Claude Yver, marchand ; — de 100 livres, par Eustache de Lessau, avocat du Roi en l'Élection et Grenier à sel de Paris, Marie Huot, sa femme, et Marguerite de Lessau, veuve de Guislain Dufay, avocat au Parlement, à Guillaume Pucelle, procureur audit Parlement ; — de 237 livres 10 sous, par l'abbaye de Saint-Vast d'Arras, à Honoré d'Albert, duc de Chaulnes, et Charlotte d'Ailly, son épouse ; — de 300 livres tournois, par Catherine de Chasteauneuf, dame de Champlast, épouse de François de Piédefer, chevalier, Louise d'Allonville, veuve de Jehan Hurault de L'Hospital, conseiller du Roi, sieur de Gommerville et du Fay, Henry de Blescourt, sieur de Béthencourt, et Charles-François Dormy, Baron de Vinzelles, conseiller notaire et secrétaire du Roi, maison et couronne de France, à Louys Le Noir, ancien trésorier général des fermes de France ; — de 175 livres tournois, par Marguerite de Piédefer, épouse de Jehan de Faudoas, comte de Sérillac, à Pierre Baillet, procureur au Parlement de Paris ; — de 301 livres 12 sous, par Dominique d'Estampes, à Alexandre-Pierre Josse, procureur au Grand Conseil du Roi ; — de 75 livres, par Alexandre de Créquy, seigneur de Bernieulles, à Maurice Égrot, seigneur de Billancourt, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France.

In-folio, 181 feuillets, papier.

4B 262	1674, 28 septembre-1677, 29 décembre	1674-1677

Minutes de lettres de ratifications hypothécaires

4B 375	1722	1722
4B 376	1773	1773
4B 377	1774	1774
4B 378	1775	1775
4B 379	1776	1776
4B 380	1777	1777
4B 381	1778	1778
4B 382	1779	1779
4B 383	1780	1780
4B 384	1781	1781
4B 385	1782	1782

4B 386	1783	1783
4B 387	1784	1784
4B 388	1785	1785
4B 389	1786	1786
4B 390	1787	1787
4B 391	1788	1788
4B 392	1789	1789
4B 393	1790	1790
4B 394	1791	1791
4B 395	1792	1792
4B 396	1793	1793
4B 397	an II	an II
4B 398	an III	an III
4B 399	an IV	an IV

ENREGISTREMENT DES SAISIES RÉELLES

4B 274	1693, 12 février-1698, 14 juin (?)	1693-1698
4B 275	1700, 28 janvier-1710, 5 mai	1700-1710
4B 276	1702, 2 janvier-1705, 4 juillet	1702-1705

REGISTRE AUX INSINUATIONS, CONTRATS DE MARIAGE, DONATIONS, ETC. REGISTRE AUX INSINUATIONS DU GREFFE DU GOUVERNEMENT ET PRÉVÔTÉ DE PÉRONNE

4B 140	15 avril 1624-23 février 1627	1624-1627
1B 472	1627	1627

Insinuations faites au greffe du gouvernement et prévôté de Péronne. — Contrats de mariage : de Robert Dournel, licencié ès droits, avocat à Péronne, et Marguerite Scourion, fille de noble homme Antoine Scourion, seigneur de Bégeudel ; — de Gabriel de Bournel, baron de Monchy, et Louise de Hervilly ; — de Louis Caudron, avocat en Parlement et aux sièges royaux de Péronne, et Françoise Baye ; — de Louis de Blescourt, sieur de La Tour, de Bruntel (commune de Mesnil) et Charlotte de Gomer ; — de François de Bainast, seigneur de Forest, et Antoinette Lebel ; — de Pierre Gérault, homme d'arme des ordonnances du Roi, et Charlotte de Fay ; — d'Antoine Scourion, sieur de Bégeudel, avocat en Parlement, et Anne Vaillant. — Donations faites : par damoiselle Magdeleine de Forceville, à Léonor-René de Forceville, seigneur de Force-ville, son neveu, de 8 journaux de terre sis à Omié-court ; — par Barthélemy de Bécourt, bourgeois d'Amiens, à Barthélemy de Bécourt, son filleul et petit-cousin, de 18 journaux de terre, sis à Sailly-au-Bois et à Courcelles-au-Bois ; — par Marguerite du Croc, veuve de Charles Le Mercier, seigneur de Sains, à François de Vendeuil, seigneur de La Mantelle, son gendre, de tous les droits successifs échus à la donatrice par le décès de son père, de sa mère et de son frère aîné ; — par Jehan Gauchain, maître chirurgien, à Antoine Gauchain, son frère, chanoine de Saint-Fursy de Péronne, de la moitié

d'une maison, sise à Péronne, rue des Chanoines. — Testaments : de Jehan Bizet, maître chirurgien, à Péronne ; — de Marguerite de Ricquebourg, veuve de Clément Bosquillon ; — d'Antoine de Blescourt, chevalier, seigneur de Béthencourt, Marest, etc., et de Jeanne d'Auxy, sa femme.

In-folio, 172 feuillets, papier.

4B 141	13 janvier-11 décembre 1628	1628
1B 473	1628-1631	1628-1631

Contrats de mariage : de Charles de Warluzel, vicomte d'Assy, seigneur de Béhencourt, etc., et Marie Pingré ; — de Jacques de Vieupont, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, seigneur du Bois-Freslon, et Louise de Ghistelles, veuve de Paul de Sailly, seigneur de Hédauville ; — de Jehan d'Estampes et Catherine d'Elbène ; — de Louys Judas, sieur d'Estouvy, en partie, et Françoise Randon ; — de Charles Hochedé, sieur de Torteval, et Marguerite de Neufville ; — de Louys de Gambus, seigneur de Bertrancourt, enseigne d'une compagnie au régiment de Rambures, et Jacqueline de Tiercelin ; — de Jacques de Witasse, écuyer, et Anne de Collemont ; — de Charles du Plessier, écuyer, et Françoise de Vigneron ; — de François Le Bon, écuyer, sieur de La Chaussée, conseiller au bailliage d'Amiens, et Marie Courtois ; — de Philippe Pingré, seigneur de Marceau, et Françoise Scorion ; — de René de Mailly, baron de Mailly, et Marguerite de Monchy ; — d'Antoine de Blescourt et Charlotte de Belloy ; — de Josse Desheulmes, sieur de Grebert, élu en l'Élection de Doullens, et Marie Dragon ; — de Louys de Fay, écuyer, et Anne Presto ; — de Nicolas de Fay, chevalier, seigneur de Piseu, et Marie d'Estourmel. — Donations faites : par Jehanne d'Auxy, dame de La Tour, etc., veuve d'Anthoine de Blescourt, seigneur de Béthencourt, à ses enfants Charles de Blescourt, seigneur de Beauformel, et Henry de Blescourt, vicomte de Béthencourt, de tous les droits qu'elle peut avoir sur la succession de Claude de Blescourt, vicomte de Béthencourt, son fils ; — par Pierre Brulart, seigneur de Puizieux, à Charlotte d'Estampes, son épouse, de tous ses Biens, meubles et immeubles ; — par Daniel de Franqueville, chanoine de l'église Notre-Dame de Nesle, à Jehan Cornet, de 13 journaux et demi, 6 verges et un quart de verge de terre, sis à Licourt ; — par Gilberte de Blanchefort, veuve de Jacques d'Applaincourt, chevalier, aux Minimes d'Amiens, d'une rente de 50 livres ; — par Joachim Doisy, sieur de Courcelette, à Prudence Lesaige, femme d'Éloy Richart, et à Jacques Richart, leur fils, de 24 journaux de terre et de 2 journaux de bois, sis à Fontaine-lez-Cappy ; — par Michel Chemin, religieux à la Chartreuse de Valenciennes, à sa nièce, Marie Chemin, religieuse à l'Hôtel-Dieu de Douay, de 11 quartiers de terre sis à Hamelet, etc. ; — par Benjamin de Montmorency, seigneur d'Équancourt, à Marie Le Prévost, sa femme, et à Marie de Montmorency, leur fille, d'une somme de 9,000 livres ; — par Jehanne de Camons, veuve en premières noces, de François de Hervilly, et en secondes, de Pierre Pieffort, à ses enfants, François de Hervilly et Marie Pieffort, femme de Nicolas Carette, de la moitié de la seigneurie de Hérauguière, sise entre Senlis et Hédauville ; — par Louys du Plessier, chevalier, seigneur de Genoville, à Anne du Plessier, sa soeur, de tous les droits échus audit donateur, sur la seigneurie de Crény, par le décès de Louys du Plessier, leur père.

In-folio, 394 feuillets, papier.

4B 142	17 juillet 1631-13 juin 1634	1631-1634
4B 143	16 juin 1634-28 janvier 1637	1634-1637
4B 144	29 janvier-24 octobre 1637	1637
4B 1	27 octobre 1637-13 juillet 1641	1637-1641

4B 145	13 juillet 1641-28 avril 1643	1641-1643
1B 474	1646-1650	1646-1650

Contrats de mariage: de Louys d'Ailly, vidame d'Amiens, gouverneur de ladite ville, et Françoise de Neufville, veuve de Juste-Louys de Tournon ; — de Pierre Goyer et Anne Gillot ; — de Jean Musnier, seigneur de Fresnes et de Villecourt, et Catherine de Villecholle ; — de Charles de Paillart, seigneur de Grandville, en partie, et Anne de Sorel ; — de Bon Le François et Anne Martinot ; — de Henry de Béchon, écuyer, sieur de Bussus-en-Santerre, et. Elisabeth Damerval ; — de François Barelier, sieur de Guignonville, maître d'hôtel ordinaire du Roi, et Marie Le Corroyer ; — de Louis Carbonnel, sieur du Verger, et Anne Desflacques, veuve en dernières noces de Jacques Pelletier, sieur de La Noue ; — de noble homme Jehan Joly, prévôt de la prévôté de Fouilloy, et Jacqueline Galliot ; — de noble homme François Vaillant, conseiller du Roi au siège du gouvernement et prévôté de Péronne, et Anne Gobert ; — d'Anthoine Le Mercier, seigneur de Hé-douville, et Cristine de Villers ; — de Geoffroy Carbonnel, seigneur de Harmaville, et Isabelle de Gaissart ; — de Charles de Sailly, seigneur de Sailly, et Marie- Claude de Monchy, veuve de Jean-Baptiste de Monchy ; — de Louys de Fransures, seigneur d'Hyencourt, et Marie Charmolue ;— de Romain Regnau, avocat en Parlement, et Anne Cordelle.— Donations faites : par Angélique de Chambly, à Valentine de Chambly, sa soeur, de tous les droits successifs échus à la donatrice par les décès de Jacques de Chambly, seigneur de Warsy, et de Françoise Beaudon, leur père et leur mère ; — par Philippe Damerval, seigneur d'Assevillers, à Charlotte Damerval, sa fille, d'une somme de 6,000 livres ; — par Benjamin de Montmorency, baron d'Équancourt, de Gueschard, de Villeroy, à Daniel de Montmorency, son fils aîné, capitaine d'une compagnie de chevau-légers, de la seigneurie d'Équancourt ; — par le Révérend Père de Monchy, prêtre de l'Oratoire de Jésus, à Adrien de Monchy, son frère, seigneur de Moismont (commune de Sainte-Radegonde) des seigneuries de Sainte-Radegonde, Halles, Bazincourt et du Glavion ; — par Jehan Scorion, écuyer, président en l'Élection de Péronne, et Catherine de Poisblanc, sa femme, aux Minimes de Péronne, de 30 livres de rente, pour la fondation d'offices à célébrer, dans leur église, le jour de la fête de S. Joseph ; — par Michelle de Fontaine, veuve de René de Mailly, baron de Mailly, à Jehan Carette, son serviteur domestique, des dîmes que la donatrice a le droit de percevoir à Colincourt, à Sailly et à Courcelles-au-Bois ; — par Marie Sagnier, veuve de noble homme Louys Le Brun, conseiller du Roi au Grenier à sel de Corbie, à Anthoine Eudel, procureur du Roi en la prévôté de Fouilloy, mari de Jehanne Le Brun, fille de la donatrice, de terres en fief sises à Mailly ; — par Siméon Carbonnel, seigneur de La Suze, à Gabrielle Carbonnel, sa fille, épouse de Claude Frérot, seigneur de Beaufort et de Guyencourt, de 10 journaux de terre sis à Vermandovillers ; — par François de Fay, seigneur d'Offemont, à Henry de Fay, son fils aîné, d'un héritage nommé l'héritage de la Cense, sis à Foucaucourt ; — par Philippes Dailly, veuve de Charles de Blécourt, seigneur de Béthencourt, à Gaspard Dailly, son frère, major de la ville de Corbie, des deux tiers de tous ses acquêts et conquêts ; — par Florent Finet, prêtre, chapelain de Crécy, aux Pères de la Doctrine chrétienne, d'une maison sise à Corbie, en la chaussée de la Porte, pour servir de logement à deux de leurs religieux, qui s'établiront audit Corbie, pour y enseigner ; — par noble homme Antoine Gambart, contrôleur au Grenier à sel de Montdidier, et Jehanne Damiens, sa femme, à François Gambart, leur fils aîné, procureur du Roi en l'Élection de Montdidier, de la moitié de la seigneurie de Froissy ; — par Philippe de Lamyre, sieur de Caumont, et Marie Pingré, son épouse, à Jehan de Lamyre, leur second fils, du

fief noble de Royan, sis à Caussonvillers ; — par Louys de Villers, marchand, à Amiens, et Catherine Desachy, sa femme, à Louys de Villers, leur fils aîné, de 6,000 livres qu'il devait rapporter à la masse de leurs successions, suivant son contrat de mariage, contenant la donation qui lui est faite par son père et sa mère, de la moitié de la seigneurie de Rousseville, etc. — Testaments : de Catherine Roussel, veuve en premières noces de Jean de Plonquin, seigneur de Bazentin-le-petit, et en secondes, de Jean des Essars, seigneur d'Ochancourt ; — de Michel Galliot, avocat à Péronne ; — du sieur de Neufville, seigneur de Misery.

In-folio, 205 feuillets, papier.

1B 475 1650-1655 1650-1655 I

Contrats de mariage : de Louis Le Caron, avocat en Parlement, et Elisabeth de Maubreuil ; — de Louys de Sorel et Jehanne de Blondel, — de Jacques de Forsant, seigneur de La Forest ; et Marie Janin ; — de Gallois de Blécourt, seigneur de Tincourt, et Françoise- Magdeleine de Folleville ; — d'Anthoine de Vaux et Éléonore de Parviller ; — de Nicolas Mallemain, avocat en Parlement, et Anthoinette Scourion ; — de Fursy Dournel, avocat en Parlement, et Barbe Machecré ; — d'Adrien Mollé, commissaire ordinaire de l'artillerie, et Marie-Magdeleine Desmouceaux ; — de Henry de Blescourt, vicomte de Béthencourt, et Claude Le Masson ; — de Pierre - Roussel, sieur de Thibauville, greffier en chef du tabellionage de la ville de Roye, et Marie de Beaufort ; — de Jehan de Hervilly et Louise de Sorel ; — de René Nepveu, écuyer, et Marie Desjardins ; — de noble homme Estienne Cherrier, receveur des traites au bureau de Péronne, et Magdeleine Cordelle ; — de René de Mailly, comte de Mailly, et Magdeleine de Laval, marquise de Nesle, veuve de Bertrand-André de Monchy, marquis de Montcavrel ; — de Charles de Charmolue, seigneur de Mets et de La Chênoye, et Charlotte de Béchon ; — de Guillaume Gaudefroy, sieur de La Fontaine, capitaine au régiment d'Hocquincourt, et Anthoinette Dagrain, veuve, en premières noces, de Michel Dournel, lieutenant audit régiment, et en secondes, de Melchisedech de La Cour ; — de Louis Fouchet, sieur d'Harouviller, et Anne Aubé ; — de Joseph de La Fosse, écuyer, sieur de Cressay (commune de Neauphle-le-vieux), capitaine au régiment de Normandie, et Catherine de Villecholle, dame de Willecourt, veuve de Jehan le Musnier, sieur de Fresne ; — de Charles d'Ailly, due de Chaulnes, gouverneur de Doullens, et Elisabeth Le Féron, veuve de Jacques de Stuer, marquis de Saint-Mégrin ; — de Claude de Fay, seigneur de Sarnoy, et Anne de Brouly ; — de Martin de Palvoisin, chevalier, et Cristine-Françoise de Chamiselle. — Donations faites : par Marie Pingré, veuve d'Estienne Chavre, à Jehan Pingré, son frère aîné, des droits qu'elle peut avoir sur la seigneurie du Quesnoy, etc. ; — par Aliénor Lefebvre, veuve de noble homme Anthoine Samier, lieutenant au Grenier à sel de Péronne : à Robert Samier, leur fils, avocat en Parlement, de 692 livres 9 sous de rente, etc. ; — à Charles Samier, leur fils aussi, lieutenant de robe courte au gouvernement de Péronne, Montdidier et Roye, d'une maison, sise à Péronne, rue des Juifs ; — par Anne Le Caron, veuve de noble homme Romain Regnard, président en l'Élection de Péronne, à Jehanne Le Thuillier, femme de Claude Cordelle, élu en la même Élection, d'une maison, sise à Péronne ; — par Gabriel de Laval, seigneur de La Faigne, de Gournay, etc., à ses frères cadets, de ses immeubles en roture, sis en Normandie, etc. ; — par Claude Cordelle, élu en l'Élection de Péronne, et Jehanne Le Thuillier, sa femme, à François Regnard et Anne Cordelle, sa femme, et à Estienne Cherrier et Magdeleine Cordelle, sa femme, lesdites damoiselles Anne et Magdeleine filles des donateurs, de 220 livres de rente, etc.— Testament d'Elisabeth de Sains, épouse de Jehan Guisselin, chevalier.

In-folio, 259 feuillets, papier.

4B 146 — 17 janvier-14 mars 1656 — 1656

1B 476 — 1656-1658 — 1656-1658

Contrats de mariage : de Louis Fournée, seigneur de Beauregard, capitaine d'infanterie, et Gabrielle de Carbonnel, veuve de Claude Frérot, seigneur de Beaufort ; — de Charles du Plessier, seigneur de Certemont, et Marie de Cavrois ; — de François de Belleau, seigneur de Pommeroy, capitaine au régiment de Houdancourt, et Magdelaine Vrayet ; — de noble homme Anthoine de Haussy, lieutenant particulier en l'Élection de Péronne, veuf de damoiselle de Frémicourt, et Jehanne Demay, veuve de Raoul Huet ; — de Louis Denisart et Anne Lemaistre, veuve d'Antoine Bourdon ; — de noble homme Jacques Gonnet, bourgeois de Péronne, et Marguerite Letellier. — Donations faites : par François de Laval, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, à Louis et à Robert de Laval, ses frères cadets, de tous les biens que Gabriel de Laval, son père, lui a donnés, par acte du 25 mars 1645 ; — par François de Louvencourt, élu à Amiens, à Claude de Collemont, seigneur de Framerville, des droits de seigneurie et de cens qui peuvent être dus au donateur, par les héritiers de Charles Boistel, seigneur de Vauvillers, à cause de 19 journaux de bois, nommés le bois Crocquant, sis près de Framerville ; — par Magdeleine de Laval, épouse de René de Mailly, et auparavant veuve de Bertrand-André de Monchy, à Jean-Baptiste de Monchy-Balagny, seigneur de Montcavrel, son fils, du marquisat de Nesle ; — par Charles Bruslart, abbé commandataire de l'abbaye de Joyenval, à Florimond Bruslart, son neveu, du quint appartenant au donateur dans les biens de la succession de Gilles Bruslart, seigneur de Genlis, son père ; — par noble homme Nicolas de Mamets, avocat en Parlement, à Louys de Mamets, son fils, d'une maison, de 120 journaux de terre, etc., sis à Omiécourt ; — par Catherine de Poisblanc, femme de noble homme Jehan Scourion, président en l'Election de Péronne, à Guillaume de Poisblanc, écuyer, seigneur de Neufvirelle, son frère, d'une maison, sise à Amiens, rue des Huchers.

In-folio, 115 feuillets, papier.

4B 147 — 25 mai 1658-19 octobre 1667 — 1658-1667

4B 148 — 20 octobre 1667-8 novembre 1669 — 1667-1669

1B 477 — 1669-1673 — 1669-1673

Contrats de mariage : de Jean Le Caron et Anne Perdu ; — d'Alexandre Vrayet et Marie Lhoste ; — d'Armand de Bezu, seigneur de Bardemont, et Marguerite Le Paige ; — de François Vitte, procureur du Roi au Grenier à sel de Péronne, et Catherine Cornet ; — de Roger Deschamps, dit Morel, chevalier, seigneur de Maricourt, et Claude Lestandart ; — de Henry-Dominique d'Estampes de Valançay, marquis de Piennes, et Anne-Élisabeth d'Estampes de Valançay. — Donations faites : par Robert d'Hyauville, ancien abbé de l'abbaye de Honnecourt, à Louys d'Hyauville, son frère, seigneur de Rollancourt, de la somme de 84,550 livres ; — par Jacques de Saint-Severin, seigneur de Bernes, à Anthoine Caulière, sieur de Villencourt, de la seigneurie de Montigny (commune d'Hervilly) ; — par Marie de Court, veuve de Jean Le Caron, seigneur de Louvencourt, à Jean Le Caron, son fils, de 12 journaux de terre, sis à Harbonnières ; — par Charles de Monchy, seigneur de Caveron, Charles de Sailly, marquis de Sailly, et Marie-Claude de Monchy, son épouse, aux Minimes de Péronne, de 30 livres de rente perpétuelle ; — par Charles d'Esclaibes, chevalier, seigneur de Coyeghen, à Henry Desfossés, écuyer, gouverneur du château de Beaulieu, et à Louys Desfossés, abbé commendataire de Honnecourt,

des droits qui peuvent appartenir audit donateur, sur la terre et baronnie de Honnecourt ; — par Anthoinette de Neufville, veuve de Louys de Lanchy, écuyer, à François de Muyau, son neveu, à cause de Marie Boulanger, sa femme, de 37 journaux de terre, sis à Dompierre et à Becquincourt, etc. ; — par Claude de Lafons, chevalier, seigneur d'Happencourt, à Charles de Broye ; son filleul, d'une somme de 3,000 livres ; — par demoiselle Marguerite Latiffy : aux Minimes d'Amiens, de 4 journaux de terre, sis à Bouzincourt, et de 6 journaux et demi, sis à Renancourt ; — à Elisabeth et à Anne de Lapareille, ses nièces, d'une somme de 3,000 livres ; — par Florimond Brulart, marquis de Genlis, et Charlotte de Blesconrt, son épouse, à François Brulart, vicomte de Béthancourt, leur fils, des seigneuries du Mesnil, de Bruntel, etc. ; — par Jehan-Louys-Charles d'Orléans, duc de Longueville, à Charles-Paris d'Orléans, comte de Saint-Paul, son frère, du duché de Longueville, etc. ; — par Firmin de Rouveroy, bourgeois d'Amiens, à Jean de Montmignon, son beau-frère, de 40 journaux de terre, sis à Saint- Sauveur, etc. ; — par damoiselle Marie Machecré, aux Minimes de Péronne, d'une somme de 2,000 livres, etc. ; — par Nicolas de Mamets, avocat à Péronne, à Nicolas de Mamets, son fils, de 120 journaux de terre, etc. ; sis à Omiécourt ; — par Louis de Lameth, seigneur de Pinon, à Claude-François de Lameth, vicomte de Laon, de tous les Biens meubles et immeubles appartenant audit donateur ; — par Marie de Guillarme, veuve de Henry de Fay, à Angélique de Fay, sa fille, femme du sieur de Portier, écuyer, de tous les biens appartenant à ladite donatrice ; — par Henry Desfossés, seigneur de Potte, à Claude de Roye, son homme de chambre, de 30 journaux de terre ; — par Jehan Le Nin, ingénieur du Roi, dans la province de Picardie, à Marie Cornet, de 30 à 33 journaux d'eaux et fossés sis près d'Éterpigny ; — par Jacques Ferrand, baron de Courgy, et Françoise Scellier, son épouse, à Jacques Dhaudoire, seigneur de Grevillers, gouverneur des ville et marquisat d'Albert, de l'office de contrôleur au greffe criminel, de longue et courte robe, du gouvernement et prévôté de Péronne ; — par Marguerite Lefort, veuve de Nicolas de Heu, prévôt royal en la prévôté de Beauvaisis, à Grandvillers, à Marguerite Le Roux, sa petite-nièce et filleule, de 12 journaux de terre, sis dans les environs d'Albert ; — par damoiselle Marie de Rouveroy, à Louis Le Roux, écuyer, sieur de La Sablonnière, son beau-frère, mari de feue Jeanne-Claude de Rouveroy, de tous les biens immeubles appartenant à ladite donatrice. — Testament de Jacques Parent, chanoine de la collégiale de Notre-Dame de Nesle.

In-folio, 337 feuillets, papier.

1B 478 1673-1679 1673-1679

Contrats de mariage: de Claude-François de Lameth, chevalier, et Henriette de Roucy ; — de Benjamin-Alexandre-César de Montmorency, comte de Bours, et Jehanne-Magdeleine de Laval, veuve de Jehan de Fontaine ; — de Jehan Morel, seigneur de Pouillencourt (commune de Cartigny) et Louyse de Halloy ; — de noble homme Jehan-Baptiste Billecocq, avocat en Parlement, et Catherine Houbrel ; — de noble homme François Cabaille, contrôleur au Grenier à sel de Roye, et Anne-Marie Pincepré ; — de noble homme Louis Aubrelicque, contrôleur au Grenier à sel de Péronne, et Marie-Magdeleine de Laporte ; — de Nicolas de Lestocq, grenetier au Grenier à sel d'Amiens, et Marie de Villers ; — de Jacques de Fes-camps, chevalier, seigneur de Fescamps, capitaine d'une compagnie de chevau-légers du régiment de Beaupré, et Marie Crestel ; — d'Alexandre de Dostat, écuyer, seigneur de La Motte, et Marie-Catherine de Maquerel ; — de Philippe-François de Caverel, écuyer, seigneur de Grancourdel (commune de Grandcourt) et Marie de Haynin, veuve de Jacques de Levai ; — de Louis Lenet, marquis de Larrey, colonel du régiment d'infanterie de Conty,

et Anne de Rune ; — de Benjamin Le Chemuix, écuyer, seigneur de Béville, et Marguerite Froment : « En faveur dudit mariage, le sieur Nicolas Froment, aïeul de ladite demoiselle, a fait à icelle future épouse, donation de la seigneurie de Monchy-le-Vicomte, évaluée, entre les parties, à la somme de 25,000 livres ; » — de Henry Damerval, chevalier, seigneur d'Assevillers, et Henriette du Clozel ; — de Flori-mond Brulart, marquis de Genlis, et Élizabeth-Marguerite de Bours ; — de Philippes de Flavigny, chevalier, maître d'hôtel du Roi, seigneur de Lyé (bailliage de Chauny) et Catherine-Magdeleine Auger de Cavois ; — de Jacques Re-gnart, seigneur de Cressy, lieutenant particulier au Bailliage de Péronne, et Marie Labbé ; — d'Aymard- Louis de Sailly et Adrienne-Élisabeth de Créquy ; — de Philippes Le Moytier, seigneur de Villetran, et Marie d'Abancourt, dame de Bazentin-le-grand. — Donations faites : par Anthoine Delacour, à Martin Delacour, son fils, de la moitié du fief, de Vermandovillers ; — par Jeanne Aliémart, veuve de noble homme Anthoine Eudel, bailli de Corbie, à Jean Eudel, son fils, d'un setier un quartier et demi de bled, autant d'orge et autant d'avoine, à prendre sur 30 journaux de terre sis à Bussus ; — par Gabriel de Lamire, seigneur de La Motte-Séguier et de Boucly, à Lucie de Lamire, sa fille, de 24,000 livres ; — par Claire de Parviller, veuve de noble homme Sébastien Eudel, contrôleur au Grenier à sel de Péronne, à Jean Eudel, leur fils, chanoine de la collégiale de Saint-Fursy de Péronne, des deux tiers de tous les propres de ladite donatrice ; — par Biaise de La Roche, sieur de Launay, à Marie de La Roche, sa soeur, veuve de François Passerai, maître chirurgien et barbier ordinaire du Roi, de tous les biens meubles et immeubles appartenant audit donateur ; — par Aymard de Puisieux, chevalier, à François de Créquy, mari de Catherine de Rougé, des seigneuries de Mametz et de Hardecourt-au-Bois ; — par Jean Regnart, sieur de Cressy, avocat en Parlement, à Jacques Regnart, lieutenant particulier et assesseur criminel au gou-vernement et prévôté de Péronne, d'une maison dite de Saint-Hubert, sis audit Péronne, rue du Lion-noir ; — par Alexandre de Féran, chevalier, seigneur de Feuillères, à Nicolas de Féran, son fils, d'une maison et de 57 journaux et demi 19 verges de terres labourables et de prés sis à Beuvraignes ; — par Henry-Louis de Carbonnel, écuyer, sieur d'Hierville (commune de Varennes) à François Rome-rel, son cousin, notaire et procureur, à Amiens, des droits échus au donateur, par le décès d'Anthoine de Belloy, chevalier, seigneur de Gosseville ; — par noble homme François Cabaille, contrôleur au Grenier à sel de Roye, à Gabriel Jobart, son neveu, de 2 journaux de terre, sis dans la banlieue de Roye, etc. ; — par Jean Lenoir, écuyer, ancien garde du corps du Roi, et Jeanne du Ponchet, sa femme, à Charles Lenoir, leur fils, de 40 journaux de terre sis à Flaucourt ; — par Marguerite Scourion, veuve de noble homme Abraham Desjardins, élu en l'Élection de Péronne, à Marguerite Desjardins, leur fille, de la moitié des terres et des bois appartenant à ladite donatrice, à Nurlu ; — par Marie-Claude de Monchy, épouse de Charles de Sailly, marquis de Sailly, à Charles-Bernard de Sailly, leur fils aîné, du château et des quatre quints de la seigneurie de Fresnoy ; — par Catherine de Plonquin, femme de Jean Guillebon, écuyer, seigneur de Vigneulle et de Bazentin, en partie, à Nicolas Guillebon, écuyer, sieur de Beauvoir, de la seigneurie du petit Bazentin, etc. ; — par Jean-Philippe- Baptiste de Mazancourt, vicomte de Courval (prévôté de Cou-cy): à René Roussel, de 2 journaux de terre ; — à Anne Roussel, de 6 journaux ; — par Marguerite de Marolle, veuve de François de Raugueul, seigneur de Chaumont : à Jean-François de Raugueul, son petit-fils, de la moitié du fief de La Morlaye (commune de Trefcon), etc. ; — à François Dupin, sieur de Milly, de l'autre moitié dudit fief, etc. ; — par Jacques Séjourné à Germain Séjourné, son neveu, avocat à Paris, d'une maison sise à Amiens, rue des Vergeaux, où pend pour

enseigne : Le Cerf des hayants devis, etc. ; — par Jacques de Bertin, écuyer, et Marie de Fonsomrne, sa femme, à François Dufos, chevalier, seigneur de Méry, conseiller au Parlement de Paris, et à demoiselle Renée de Bertin d'Avesne, de tous les biens meubles et immeubles échus auxdits donateurs, par le décès de Jean de Fonsomme, écuyer, seigneur de Fonsomme ; — par Charles-Roland de Pincepré, écuyer, à Catherine de Cavery, sa nièce, de tous les biens qu'il possède ; — par Éléonor Prevost, veuve de Charles de Baynast, seigneur de Forest et de Herleville, à Louis de Baynast, leur fils, de tous les droits qu'elle peut avoir sur ladite seigneurie de Forest ; — par Vincent Vacquette, sieur de Sericourt, avocat en Parlement, à noble homme Jean Vacquette, sieur de Fréchencourt, avocat au Bailliage d'Amiens, du tiers des terres en fief, sises à Millencourt, nommées le fief de Fréchencourt ; — par Jacqueline de Rouveroy, femme de noble homme Jean de Montmignon, élu en l'Élection d'Amiens, à demoiselle Marie de Montmignon, des quatre quints de 40 journaux de terres et prés, sis à Saint-Sauveur, etc. — Testaments : de Jean d'Hervilly, seigneur d'Hervilly et de Beaumont ; — de Robert Carpentier, sieur de La Choque.

In-folio, 299 feuillets, papier.

1B 479 1679-1687 1679-1687

Contrats de mariage : dé noble homme Anthoine Jottier, prévôt de la ville et prévôté de Landrecies, et subdélégué de l'intendant du Hainaut, veuf de Susanne Lallemant, et Jeanne Le Brethon ; — de Joseph de Ximenès, chevalier, seigneur de Landeville, brigadier des armées du Roi, et Marie-Françoise d'Abancourt ; — de Nicolas Hom-brot, sieur de Francoeur, et Jeanne Pieffort ; — de Pierre Sentier, sieur du Plessier, lieutenant en la maréchaussée de Picardie, et Jeanne de Court ; — de François Louvel, et Elisabeth Morel ; — de noble homme Nicolas Pincepré, avocat en Parlement, et Marie- Magdeleine Cocquel ; — de Pierre Dufaux, écuyer, lieutenant de cavalerie, et Marie Aubé ; — de Charles de Folleville, seigneur de Manancourt, et Gabrielle-Clémence de Lameth ; — de Gabriel-François Michault, seigneur de Frontigny, lieutenant de cavalerie, et Charlotte du Plessier ; — de noble homme Charles Caignart, échevin et argentier de la ville de Saint-Quentin, et Marie de Bucourt ; —de Lazare de Blottefière, seigneur de Vauchelle, et Angélique Gouffier ; — de Nicolas-François de Parviller et Marie-Hélène Cotte ; — de Léonor-Chrétien de Monsure, seigneur de Graval, et Marie-Catherine Le Caron ; — de Philippes-Louis de Sorel, seigneur d'Ugny, et Marie- Marguerite de Mérélessart, dame de Sorel, fille d'honneur de la duchesse de Nemours ; — de Pierre de Chaufourneau, seigneur de La Villedieu, et Marie de Chaulnier, veuve de Jacques de Ternes, sieur de Roisgiraut ; — de Philippes Da-merval, seigneur d'Assevillers, et Susanne Boitel ; — de Jean-Baptiste de Monchy-Balagny, marquis de Montcavrel, colonel d'un régiment de cavalerie, et Claude de Mailly ; — de Nicolas Regnard, seigneur de Fot (commune de Sainte-Beuve-aux- Champs) et Anne de Folleville ; — de Jacques-François de Tassart, seigneur de Belloy-en-Santerre, lieutenant colonel au régiment du duc d'Orléans, et Magdeleine- Diane de Rouvroy ; — de Jean de Guisselain, seigneur de Chipilly, et Gabrielle-Robert Dailly ; — de Henry de Jambourg et Marie Sentier ; — de Charles Regnard, sieur d'Aubigny, et Anne de Wailly. — Donations faites : par Charles Huet, substitut du procureur du Roi, au Bailliage de Péronne, et Charlotte de Haussy, sa femme, à Abraham-François Huet, leur fils, de 20 journaux de terre, sis à Han-court ; — par Jean-Baptiste-Philippes- Christophe de Poix de Mazencourt, chevalier, vicomte de Courval, à François d'Ambly, marquis de Haisnelle, et à Diane-Magdeleine de Mazencourt, son épouse, du vicomté de Courval, de la seigneurie de Crannes, etc. ; — par demoiselle Charlotte de Créquy, dame

d'Estimberg (prévôté de Montreuil) à Aymard-Louis de Sailly, comte de Sailly, son cousin et beau-frère, des seigneuries d'Estimberg, de Coigneux, de Hédauville et de Contalmaison ; — par Jacques Chauvelin, seigneur de Beauregard (commune de Queaux) et Anne de Bridière, son épouse, l'un à l'autre, de tous leurs biens présents et futurs ; — par Claude de Saint-Simon, seigneur Châtelain de Vaux-sous-Meulan , et Marie-Henriette Leclercq de Cesville, son épouse, à Eustache de Saint-Simon, leur fils, de la seigneurie de Falvy ; — par Anthoine Lucas, seigneur de Romeval (commune de Saint- Quentin-La-Motte-Croix-au-Bailly) et damoiselle Marie Lucas, à François Brunel, seigneur du Rozel, avocat du Roi au bailliage d'Amiens, et à Elisabeth Lucas, son épouse, cousine desdits donateurs, de 8 à 9 journaux de terre à la sole, sis à Linons, etc. ; — par Jean de Rune, seigneur d'Offoy et d'Avricourt, à Anne de Rune, sa fille, épouse de Louis Lenet, marquis de Larrey, de la seigneurie d'Offoy, etc. ; — par Vincent de Famechon, aumônier ordinaire du Roi, curé de Bellay, au Vexin français, à Louis de Famechon, écuyer, seigneur de Sorcy, son frère, de tous les biens appartenant audit donateur ; — par Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, marquis d'Albert : à Joseph-Louis d'Albert, comte de Tours, et à Charles-Hiérome d'Albert, ses fils, de 10,000 livres de rente ; — à Charlotte-Victoire d'Albert, sa fille, de 3,000 livres de rente ; — par Roger Descamps, dit Morel, chevalier, seigneur de Maricourt, à Charles-César Descamps, dit Morel, capitaine au régiment de Champagne, son fils, de la seigneurie de Maricourt, etc. ; — par Jacques Lescuyer, seigneur de Ramecourt en partie, élu en l'Élection de Péronne, à Jacques Bastelet, ancien chanoine de la collégiale de Saint-Fursy de Péronne, d'une rente viagère de 400 livres tournois ; — par Françoise Martine, veuve de noble homme Adrien Mennuy, lieutenant en l'Élection de Noyon, à Charlotte Martine, sa soeur, veuve d'Antoine de Fourcroy, avocat en Parlement, et à Charles Martine, son neveu, de 75 à 76 journaux de terre sis à Fontaine et à Mesnil-Bruntel, faisant partie de la terre et seigneurie dudit Fontaine ; — par Marie Lefebvre, veuve d'Antoine Louvet, écuyer, seigneur de Fontaine et de Trefcon, lieutenant particulier au gouvernement et prévôté de Péronne, aux Ursulines de Péronne, du fief de Sormont (commune de Cléry) de 60 journaux de terre sis à Chuignolles, etc. ; — par Gilbert Oger de Cavois, seigneur de Beaufort, et Magdeleine Aubry, son épouse, à leurs enfants, des seigneuries de Hancourt, Bouvincourt, Vraignes, Belloy, etc. ; — par Françoise Martine, aux enfants de noble homme Fursy Dournel, conseiller au bailliage de Péronne, et d'Anthoinette Martine, sa femme, des terres appartenant à ladite donatrice, sises à Campagne (commune de Catigny) à Sermaisé (commune de Bussy) à Catigny et à Cuvilly ; — par Anne d'Hyauville, - veuve de Louis de Marquest, seigneur de Quesnoy, à Marguerite d'Hyauville, sa soeur puînée, de la seigneurie d'Hervilly, etc. ; — par René de Vitasse, sieur de Lihu (commune de Lihons) à Claude de Vitasse, sieur de Courcelle, et à Françoise de Vitasse, ses enfants, d'immeubles sis à Lamire, Fontaine, Bus-Saint-Léger, Bray, etc. ; — par noble maître Jean Fouache, chapelain de la cathédrale d'Amiens, aux enfants de Marguerite Wattebled, sa nièce, femme de Jean- Baptiste Mouret, docteur en médecine, d'une somme de 5,000 livres ; — par Marie Lefèvre, veuve d'Anthoine-Louis, seigneur de Fontaine, lieutenant particulier civil et criminel au gouvernement et prévôté de Péronne, aux Minimes de Péronne, de 36 journaux 17 verges de terre, sis à Rainecourt et à Framerville ; — par Charlotte Contai, veuve d'Adrien du Bosc, seigneur de Coquereaumont et Vitermont (commune d'Englebelmer) à Marie-Angélique du Bosc, leur fille, d'une somme de 14,000 livres tournois ; — par Marguerite de Piédefer, veuve de Jean de Faudoas, chevalier, à Catherine de Faudoas, leur fille, d'une somme de 16,000 livres ; — par

Françoise Martine, à noble homme Jean Dartois et à Anne de Fourcroy, sa femme, de tous les droits mobiliers et immobiliers échus à ladite donatrice, par le décès de Charles Caignart, ancien maïeur de la ville de Saint-Quentin ; — par Claude de Collemont, seigneur de Framerville, à Claude-Joseph de Collemont, seigneur d'Herleville, son fils, d'un fief consistant en 80 journaux de terre, —sis à Croix et Guisancourt (commune de Quivières) ; — par Pierre Chaufourneau, seigneur de Miséry près de Péronne, et Marie-Anne de Charnevière, son épouse, à Antoine Mussez, leur commis, et à Laurence Moreau, leur damoi-selle suivante, du fief nommé René Le Caron, sis à Morlancourt, consistant en 52 journaux de terres, prés et Bois ; — par Aymart de Boubers, seigneur de Bayencourt, à Jacques Foucher , marquis de Foucher-Circé, et à Marie-Anne de Boubers, son épouse, fille dudit donateur, de la moitié des seigneuries de . Bouchavesnes, Quincy, Le Faux et Courson ; — par noble homme Michel Patou, Bourgeois d'Amiens, à Jacqueline Poitou, femme d'Abraham Locquet, notaire, d'un enclos, sis à Colincamps ; par François Le Caron, seigneur de Blangy, avocat en Parlement, et Marie Gougier, sa femme, à Charles Le Caron, leur fils unique, de tous les biens appartenant auxdits donateurs ; — par Jacques-Jean-Baptiste Le Paige, seigneur de Sommery, à Claude Le Paige, seigneur de Rouvroy, son frère, de tous les droits mobiliers échus audit donateur, par le décès de leur père et de leur mère ; — par Anne du Royer, veuve de Charles de Dostat, à Anne-Henriette de Dostat, leur fille, d'une somme de 20,000 livres ; — par Baltazar Eudel, seigneur de Saint-Quentin, et Marie Marcamp, sa femme, auparavant veuve d'Anthoine Prévost, à Marie Prevost, veuve d'Estienne-François Routart, de la part afférente à la donatrice, dans les immeubles de la succession dudit Anthoine Prévost ; — par Jeanne Le Thuillier, veuve de noble homme Claude Cordelle, conseiller en l'Élection de Péronne, à Marie-Denise Reynard, sa petite-fille, femme de noble homme François Fournier, receveur des tailles de l'Élection de Montdidier et Roye, d'une part égale à celle que prendront ses frères, dans la succession de ladite donatrice ; par Antoine Galliot, chapelain de l'église Saint-Furcy de Péronne, aux enfants de Jacques Galliot, peintre du Roi, et de feue Marie Berger, sa femme, de toutes les terres appartenant audit donateur, à Morlemont, Villers-le-Vert et Bussu ; par Marie Lefèvre, veuve d'Antoine Louvel, seigneur de Fontaine, aux Ursulines de Péronne, de 500 livres de rente ; — par François de Villers, ancien président en l'Élection de Péronne, auxditcs religieuses, d'une maison sise à Péronne, rue des Chanoines ; — par François du Plessier-Roisel, seigneur de Certemont, et Charlotte de Caron, son épouse, à Jean-Baptiste du Plessier, leur fils unique, de tous leurs immeubles. — Ventes faites : par Anne Carpentier, veuve de Claude Gorjon, seigneur de Verville, lieutenant en l'Élection de Doullens, à Charles Santerre et à Barbe Froment, sa femme, d'une houblonnière sise à Humbercourt, etc. ; — par Claude de Rouvroy, lieutenant des chirurgiens de la ville de Montdidier, et Marie Le Roy, sa femme, à, Jean Boullenois, curé de Chaulnes, de 13 journaux 3 quartiers de terre, sis à Chaulnes. — Testament de Jean Truffier, comte et pair de Villers-sur-Authie, vicomte de Bezancourt, et de Gabrielle de Saint-Suplis, son épouse.

In-folio, 629 feuillets, papier.

1B 480 1687-1696 1687-1696

Contrats de mariage : de Charles d'Hétrus, sieur de Goussancourt (commune de Morchain), capitaine au régiment de Navarre, et Antoinette Boucher ; — de noble homme Fursy Le Brethon, avocat en Parlement, et Marie-Anne de Mallemain ; — de noble homme Martin du Fresnoy, contrôleur général des fermes en Picardie, et Marie-Anne Famin, veuve de

Jean- Baptiste Amelot, receveur des tailles en l'Élection de Péronne ; — d'Aymard-Louis de Sailly, marquis de Sailly, et Charlotte de Créquy, baronne d'Estimbercq ; — de Jean Régnard, sieur de Bussy, et Catherine Coignet, veuve de Jean Hochedé, seigneur de Gour-nay ; — de René, marquis de Mailly, seigneur de Toutencourt, de Varennes, de Fontaine-sur-Somme, et Anne- Marie-Magdeleine-Louise de Mailly, damoiselle de Nesle ; — de Benjamin Tibaut, écuyer, sieur de Boisandré, garde du corps du Roi, et Marie-Magdeleine Postel, veuve du sieur Watier ; — de noble homme Jean Bédu, procureur du Roi en l'Élection de Péronne, veuf de Magdeleine Caudron, et Françoise Lenoel, veuve de Nicolas Pouchain ; — de Jean de Lamarlier, seigneur de Bertrancourt, et Marie-Anne Le-temple ; — de Charles de Héron, seigneur de Neuville, et Angélique de Villebois, veuve de Louis Testu, marquis de Balincourt ; — de Charles de Fontaine, seigneur de Chui-gnolles, et Marie de Parthenay ; — de Louis-Henry, légitimé de Bourbon, prince de Neufchâtel en Suisse, et Angélique- Cunégonde de Montmorency-Luxembourg ; — de François de Pont, seigneur de grand Belleuse, et Marie de Collemont-— Donations faites : par François de Gouy, marquis de Cartigny, à Louis-Charlotte de Gouy, sa fille, de la moitié du château et de la seigneurie de Cartigny ; — par Marguerite de Piédefer, veuve de Jean de Faudoas, comte de Serillac, à René de Faudoas, leur fils, capitaine au régiment de Normandie, de la moitié des seigneuries de Curlu et de Pargny ; — par Henry de Béchon, chevalier, seigneur de Bussu, et Elisabeth Damerval, son épouse, à Henry de Béchon, leur fils, de 100 livres de rente, pour lui servir de titre de prêtrise ; — par Charlotte de Haussy, veuve de Charles Huet, substitut du procureur du Roi, à Péronne, à Françoise Huet, leur fille, femme de Claude Prevost, de 9 journaux de terres et de bois, sis à Arvillers, etc. ; — par Anne- Charlotte Scourion, à Charlotte de Parvillers, épouse d'Antoine Scourion, seigneur de Bégeudet, sa mère, de tous les biens, meubles et immeubles, appartenant à ladite donatrice ; — par François Descamps, dit Morel, prêtre de la Congrégation de la Mission, à Louise Descamps, dit Morel, sa soeur, des parts et portions de la seigneurie de Maricourt appartenant audit donateur, en vertu du don que lui en a fait le Roi, par brevet du mois d'avril 1688 ; — par François de Hodencq, doyen de la cathédrale d'Amiens, à Françoise, à Marie et à Thérèse Joanne, ses nièces, de 10 journaux de terre, sis à Fra-merville, etc. ; — par Jean-Jacob Schmidman, chevalier, baron d'Authuile, seigneur de Thiepval, colonel d'un régiment suisse, et Antoinette de Hinel, son épouse, à Pierre Schmidman, leur fils, de la seigneurie de Thiepval ; — par Guillaume de La Nocquière, aide major de la ville de Ba-paume, et Jeanne-Catherine Rinnemel, son épouse, à Louis de La Nocquière, leur fils aîné, de la seigneurie de Bécourt-au- Bois ; — par Jacques de Fontaine, chevalier, seigneur de Fontaine, et Marie-Elisabeth de Cambray, son épouse, à Nicolas de Fontaine, leur fils aîné, de tous les biens meubles et immeubles appartenant auxdits donateurs ; — par Claude Le Paige, sieur de Rouvroy, et Anne Damerval, son épouse, à Jean Raises, laboureur, de 8 journaux de terre, sis à Épé-nancourt ; — par Anne Goubet, veuve de noble homme François Vaillant, conseiller du Roi au bailliage de Péronne, -à Louis-Charles Vaillant, chanoine de la collégiale de Saint-Fursy de Péronne, et à Jean Vaillant, étudiant en théologie, leurs fils, des immeubles et des rentes dont elle est proprié-taire ; — par Marthe Amand, épouse de Louis Aubé, seigneur de Meigremont, ancien président au Grenier à sel de Péronne, à Marie Aubé, épouse de Pierre du Faux, écuyer, lieutenant colonel au régiment de Montgommery, des deux tiers des propres de ladite donatrice, sis dans l'étendue de la coutume de Péronne, etc. ; — par Vincent de Famechon, prêtre, docteur en l'Université de Paris, conseiller au Conseil ordinaire du Roi, à François de Famechon, son frère aîné, seigneur de

Canteleu, des terres, sises à Authie, nommées le quint de la seigneurie de Canteleu ; du quint de la seigneurie de Sorcy (commune de Ferrières), etc. ; — par Hélène Lalaue, veuve d'Antoine Pernet, sieur de Maison-blanche, commandant, pour le Roi, au faubourg de Bretagne de la ville de Péronne, à Hélène Pernet, leur fille, femme de Fursy Capperon, notaire, d'immeubles à prendre dans les biens de la donatrice, jusqu'à concurrence d'une somme de 4,000 livres ; — par noble homme Robert Fouchet, procureur du Roi au Bailliage de Péronne, et Marguerite Lefebvre, son épouse, l'un à l'autre, de tous leurs biens meubles et immeubles ; — par François de Montmignon, curé de la paroisse Saint-Nicolas-des-Champs de Paris, à demoiselle Marie de Montmignon, sa soeur, de tous les droits mobiliers et immobiliers qu'il peut avoir à la succession de Jean de Montmignon, grenetier au Grenier à sel d'Amiens ; — par Marie du Chesne, veuve de Louis de Fay, seigneur d'Offemont, à Louis Denisart, séminariste, « En faveur de ce que ledit sieur d'Offemont a tenu ledit sieur Louis Denisart, sur les saints fonds de baptesme » d'une rente de 100 livres, jusqu'à l'époque où ledit donataire sera pourvu d'un bénéfice de la valeur de 300 livres de revenu ; — par Isabelle de Sermoise, veuve de Philippes Chesnel, marquis de Meux, à Angélique-Isabelle Chesnel, sa petite-fille, d'immeubles à prendre dans les biens de la donatrice, jusqu'à concurrence de 50,000 livres ; — par Claude de Fontaine, prêtre de la Congrégation de la Mission, seigneur de Chuignolles, à Charles de Fontaine, son frère, seigneur de Rache, de la maison seigneuriale de Chuignolles, etc. ; — par damoiselle Angélique Damerval, à Antoine Lefebvre, son beau-frère, et à Marie Damerval, sa soeur, de tous les biens appartenant à ladite donatrice ; — par Nicolas Dufresne, prêtre, à Pierre Dufresne, sieurde La Brosse, commissaire et receveur général, au bailliage d'Amiens, des deniers provenant des saisies réelles, son frère puîné, de la moitié d'une maison sise à Amiens, rue Saint-Denis, où pend pour enseigne : Les Trois Marmousets, etc. ; — par noble homme Jean Joly, avocat en Parlement, Bailli général du marquisat d'Albert, à Catherine Galliot, fille de Jacques Galliot, maître peintre, à Paris, et de Marie Berger, sa femme, d'une maison sise à Albert ; — par Marie d'Orléans, souveraine de Neufchâtel en Suisse, veuve de Henry de Savoie, duc de Nemours, à Marie de La Rue, sa première femme de chambre, veuve de Nicolas Chalain, écuyer, exempt des cent Suisses de la garde du duc d'Orléans, de 1,800 livres de rente, rachetable de la somme de 30,000 livres, etc. ; — par René, marquis de Mailly, à René de Mailly, son petit-fils, colonel du régiment d'Orléans, des parts et portions appartenant audit donateur, dans la seigneurie d'Englebelmer ; — par Magdeleine de Monchy, baronne de Longueval, épouse d'Adrien d'Herbouville, chevalier, marquis de Saint-Jean en Normandie, colonel d'un régiment d'infanterie, à Anne- Françoise-Victorine d'Herbouville, leur fille aînée, d'une somme de 9,000 livres.

In-folio, 356 feuillets, papier.

4B 269	26 janvier 1696-28 décembre 1699	1696-1699
4B 272	2 janvier 1700-30 décembre 1702	1700-1702
4B 149	2 janvier-30 décembre 1702	1702
4B 150	3 février 1703-20 décembre 1710	1703-1710
1B 481	1731	1731

Insinuations faites au Bureau des domaines de Péronne, des donations entre vifs, dont les registres ont été déposés, à la fin de chaque année, au greffe du bailliage de ladite ville. — Extraits des contrats de mariage : de Charles Bernard, maître de la poste d'Harbonnières, et Anne-Gérard ; — de Jean-Baptiste Dournel, conseiller au bailliage et gouvernement de Péronne,

et Marie-Marguerite Gallois. — Donations faites : par Ignace-François Masse de La Barre, élu en l'Élection de Péronne, à Pierre Maray, greffier en chef de la même Élection, et à Marie-Thénèse Masse, son épouse, nièce du donateur, de l'office d'élu dont le sieur Masse de La Barre est pourvu ; de la moitié du fief de Fromentel (commune de Longueval) ; — par Marie Gautier, veuve de Jean Cochon, chirurgien juré du Roi, à Péronne, à Claire Cochon, femme d'Adrien Lampon, chirurgien, d'une rente de 600 livres, etc.

In-folio, 27 feuillets, papier.

1B 482/1 1732 1732

Contrat de mariage de Nicolas de Witasse, seigneur de Bussu, et Élisabeth-Françoise-Renée de Lignières. — Donations faites : par Jeanne Gontier de Frémont et Marie-Louise Gontier, sa soeur, à Marie-Thérèse Lequieu de Moyenneville, leur cousine, des terres dont elles sont propriétaires à Berny-en-Santerre ; — par Nicolas de Herte, seigneur de Hailles, premier président au présidial d'Amiens, à Nicolas de Herte, son fils, et à Marie-Françoise de Herte, sa fille, épouse de Joseph Pingré, seigneur de Guignemicourt, de la seigneurie de Fecq (commune de Moislains) etc. ; — par Philippes Damerval, baron d'Assevillers, à Alexandre, comte Damerval, son fils, de tous les Biens dudit donateur.

In-folio, 61 feuillets, papier.

1B 482/2 1733 1733

1B 483 1734 1734

Extrait du contrat de mariage de René de Vasconselle, écuyer, inspecteur dans les fermes du Roi, et Charlotte Leseuyer. — Donations faites : par Marie Duboille, veuve de Nicolas Varenguin, marchand, à Albert, à Marie-Anne Varenguin, femme de Jean Gention, de la moitié d'une maison sise à Albert, au faubourg de Bapaume ; — par damoiselle Geneviève Oger, à Philippe Vrayet de Franclieu, avocat en Parlement, ancien officier de la duchesse d'Orléans, et à Geneviève Dupont, son épouse, cousine de la donatrice, d'un marché de terres labourables, sises à Rosières-en-Santerre, etc.

In-folio, 79 feuillets, papier.

1B 484 1735 1735

Contrat de mariage de François Dechoiset, chevalier, seigneur de Barjon, commandant du château de Péronne, et Marie-Anne Levasseur. — Donations faites : par Victor-Alexandre, marquis de Mailly, à Jean-François-Gaston Lefebvre, son maître d'hôtel, d'une pension viagère de 100 livres ; — par Charlotte-Henriette de Brossart, veuve de Louis de Carbonnel, sieur du Verger, Antoine de Carbonnel et Charlotte-Françoise de Carbonnel, leurs deux enfants, aux religieuses de Sainte-Agnès de Péronne, d'une somme de 12,000 livres.

In-folio, 72 feuillets, papier.

1B 485 1736 1736

Contrat de mariage de Noël Baron, sieur de La Maronde, maître particulier des eaux et forêts de Picardie, veuf de Marie-Magdeleine de Sachy, et Marguerite Morel, veuve de Jean-Louis de Trudaine, chevalier, seigneur de Dreuil. — Donations faites : par Antoine-Benjamin de Boistel, seigneur de Cerisy, en partie, et Léonor Mutel, son épouse, à René de Boistel, leur fils aîné, des deux tiers de la seigneurie de Martinsart ; — par Adrien Soyer, à la communauté d'Estrées-en-Santerre, de 17 verges de terre, comprises dans le terrain du presbytère dudit Estrées ; — par demoiselle Marie Bernard, à Louis Tegillot de Saint-Michel, contrôleur des fermes au bureau des traites

foraines de Péronne, de 7 journaux 10 verges de terre, sis à Harbonnières.

In-folio, 74 feuillets, papier.

1B 486 1737 1737

Donations faites : par demoiselle Marie Le Caisne, à Antoine-François Le Caisne, son cousin germain, procureur à Saint-Quentin, des terres, sises à Templeux, échues à la donatrice par le décès de François Le Caisne, son père, greffier du comté de Noyon ; — par Adrien Des. vaux, curé de la paroisse de Chaulnes, à Jean Léger, son cousin, de 3 journaux de terre, en deux pièces : l'une sise à Ablaincourt, l'autre à Pertain ; — par demoiselles Françoise et Jeanne Desroques, à Marie-Marguerite Desroques, femme de François Nerlande, épicier, et à Marie-Françoise Desroques, épouse de Jean-Baptiste Tondu, maître écrivain, à Amiens, de 27 journaux de terre sis à Proyart, à Rainecourt et à Framerville ; — par demoiselle Marie-Magdeleine Buteux, à Firmin Roger, avocat en Parlement et contrôleur des ouvrages de la ville d'Amiens, de 9 journaux de terre, sis à Curchy et à Dreslincourt ; — par Antoine Cordier, chirurgien, et Marguerite Bauf, sa femme, à Elisabeth-Marguerite Cordier, leur fille, de la moitié d'une maison sise à Foucaucourt.

In folio, 62 feuillets, papier.

1B 487 1738 1738

Extrait du contrat de mariage de Pierre-André- René Godeau, contrôleur des aides, à Péronne, et Marie- Anne Lemaigre.— Donations faites : par Marie-Anne Le Mercier, veuve d'Antoine Levasseur, bourgeois de Péronne, à Robert Levasseur, leur fils, d'une rente de 30 livres ; — par Henry de Béchon, diacre du diocèse de Noyon : aux pauvres de la paroisse de Dompierre-en-Santerre, de 3 setiers et demi de bled, à percevoir sur 5 journaux de terre, en une pièce, sis à Dompierre ; — à l'église et à la fabrique de ladite paroisse, de 3 setiers et demi de bled, à la charge de prières pour le repos des ames du fondateur et de Messieurs de Béchon, anciens seigneurs de Bussu, etc. ; — par Louis-Valeran Dufossé, seigneur de Portes, capitaine d'infanterie, à Jacques-Jean-Baptiste Dufossé, chanoine de la collégiale de Saint-Fursy de Péronne, son frère, et à damoiselles .Marie-Catherine-Charlotte, Marie-Anne, et Marie- Charlotte-Dorothée Dufossé, ses soeurs, d'une rente de 24 livres 19 sous, etc. ; — par Fiacre Le Doux, curé de la paroisse de Neuville (département du Nord, canton du Quesnoy) à Pierre Le Doux, son frère ; fermier de la cense de Bourjonval-en-Artois, des parts et portions appartenant audit donateur, dans les successions de leur père et de leur mère.

In-folio, 71 feuillets, papier.

1B 488 1739 1739

Extrait du contrat de mariage de Charles-François Manessier, seigneur de Selincourt, chevau-léger de la garde du Roy, et Gabrielle-Angélique Leclerc de Bussy. — Donations faites : par François Frion, seigneur de La Tour, substitut du procureur du Roi en l'Élection de Péronne, à Louis-Charles Gaudefroy, son petit-fils, « Dans le désir de lui fournir l'occasion de prendre un surnom qui le puisse distinguer tant de Claude Gaudefroy, son frère aîné, que des enfants d'un premier mariage, » du fief du Riez, consistant en censives à percevoir sur le clos du Riez, etc., sis à Cléry ; — par Charles Rabache, sieur de Fréville, bourgeois de Péronne, à Louis Rabache, son fils, capitaine d'infanterie et major de la milice du bataillon de Péronne, d'une ferme sise à Orniécourt ; — par Jacques-Thomas-Auguste Choderlos, docteur en théologie, chanoine et théologal de la collégiale de Saint-Fursy de Péronne, à Ambroise Choderlos de Laclos, écuyer, son frère, de 300 livres de rente, au capital de 12,000 livres, etc. ; — par Emmanuel de

Partenay, chevalier, capitaine au régiment d'Orléans, à Antoine-Jean Galliot, de 2 journaux de bois, nommés le bois de Madame de Chepoix, sis à Berny-en-Santerre ; — par Pierre Castel, curé de la paroisse de Verpillières, à Marie-Magdeleine Castel, sa nièce, de 5 journaux 10 verges de terre, sis à Licourt.

In-folio, 88 feuillets, papier.

1B 489 1740 1740

Extraits des contrats de mariage : de Jacques- François Le Clerc, sieur du Chaussel, et Anne-Catherine- Magdeleine Le Clerc de Cérancourt ; — de Jean-Baptiste Dhaudoire, seigneur de La Pré, commandant du château de Péronne, et Marguerite-Angélique de Colincourt. — Donation faite par Nicolas-François Pincepré, conseiller au Bailliage de Péronne, et Marie-Anne Le Clerc de Cérancourt, son épouse, à messire Galliot-Mandat, chevalier, seigneur de Berny, maître des requêtes de l'Hôtel du Roi, du quart de la seigneurie de Bovent (commune d'Ablaincourt).

In-folio, 80 feuillets, papier.

1B 490 1741 1741

Contrat de mariage de Joseph Le Boucher d'Ailly, lieutenant au gouvernement d'Amiens, et Marie- Catherine-Françoise Le Boucher, veuve de Jean-Baptiste- François de Villers, sieur de Ligny et d'Authieule, président trésorier de France au Bureau des finances de la Généralité d'Amiens. — Donations faites : par Charles Lenoir, officier valet de chambre de la duchesse de Berry, seigneur de Feuillères, Méréaucourt, etc., à Charles-Louis Lenoir, de 300 livres de pension viagère ; — par Charles de Parvillé, sieur de Longchamps, lieutenant de cavalerie au régiment Dauphin étranger, à Nicolas de Parvillé, chanoine de la collégiale de Saint-Fursy de Péronne, son neveu : de 6 quai-tiers de terre sis à Flaucourt ; — du fief de Longchamps, sis à Erches, etc. ; — par Guillaume-Fursy Prévost, directeur du séminaire des Bons-Enfants, à Paris, à son beau-frère et à sa soeur, Jacques Carpentier, négociant à Péronne, et Margue- - rite-Louise Prévost, son épouse, de 8 journaux de terre, sis à Prusle et à Saint-Cren (commune de Mons-en-Chaussée) etc. ; — par Jeanne Choquel, demoiselle de Boucacourt (commune de La Viéville) à Marie-Jeanne-Louise de La Gautrie, sa cousine, d'une somme de 9,200 livres ; — par noble homme Pierre-Augustin D'Amiens, ancien maire de la ville d'Amiens, négociant, à Pierre-Augustin D'Amiens, de 72 journaux de terre, à la sole, sis à Englebelmer et Vilermont ; — par damoiselle Marguerite Pillot, à son neveu, Abraham-Fursy Pillot, procureur du Roi au grenier à sel de Péronne, et à ses nièces, Thérèse Pillot, épouse de Nicolas Hutellier, avocat en Parlement, et demoiselle Charlotte Pillot, de 18 journaux 40 verges de terre, sis à Biaches et à Flaucourt.

In-folio, 92 feuillets, papier.

1B 491 1742 1742

Contrat de mariage de René-François, baron de Quérecques, seigneur de Forceville, et Marie-Marguerite de Runé. — Donations faites : par Robert-Charles Pincepré, seigneur de Buire, à Jean-Baptiste-Joseph Pincepré, sieur d'Hauteville, son frère cadet, de 79 journaux 63 verges et un quart de terre, sis à Buire, etc. ; — par Antoine Levasseur, maître ès arts, chapelain de l'église Saint-Fursy de Péronne, à Mario-Anne Levasseur, veuve de François Le Brethon, notaire et procureur, de tous les meubles qui sont dans la maison du donateur ; de la moitié de la seigneurie de Longavesne, etc. ; — par Jean Fougeret, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, à Denis Dorville, de terres sises à Ormeaux (commune de Perroy) etc. ; — par Anne-Thérèse Morel, veuve de Guillain Duval, seigneur de

Nampty, à Jean-Guillain Duval, écuyer, mousquetaire de la seconde compagnie de la garde du Roi, à Joseph Duval de Nampty et à damoiselles Catherine-Thérèse et Marguerite-Jeanne Duval de Nampty, ses quatre enfants mineurs, d'an marché de terres sises à Proyart, etc. ; — par Pierre de Tassart, seigneur d'Enguillaucourt (commune de Guillaucourt) à ses cousins, François de Lamotte, seigneur de Villers et du petit Vauvillers, Louis de Lamotte, major au régiment Royal artillerie, Henry-Charles de Lamotte, seigneur de Lamotte, Henry de Lamotte,, seigneur de l'Espinois, de la seigneurie d'Enguillaucourt, « à la charge par les sieurs donataires, leurs hoirs et ayantscause, de joindre les armes du seigneur donateur aux leurs, et, en outre, de porter le nom de Tassart joint aux leurs, qu'ils ne pourront quitter sous quelque prétexte que ce soit ; » — par demoiselles Marie-Magdeleine et Geneviève Daussy, à Catherine Rohault, épouse de Jean-Baptiste Gresset, conseiller du Roi, commissaire enquêteur et examinateur au bailliage et siège présidial d'Amiens, de plusieurs rentes.— Partage fait par Marie Auxcouteaux, veuve de Louis Bienaimé, contrôleur au grenier à sel de Corbie, entre leurs enfants, Nicolas Bienaimé et Marie-Antoinette Bienaimé, femme d'Antoine Denoyelle.

In-folio, 99 feuillets, papier.

1B 492 1743 1743

Extraits des contrats de mariage : de Jean-Baptiste Morel d'Ëtricourt, et Marie-Magdeleine Dorigny ; — de François-Louis d'Estourmel, marquis d'Estourmel, et Louise- Françoise Leveneur : « En faveur de ce mariage, Louis- Charles-Marie d'Estourmel, abbé commandataire de l'abbaye de Notre-Dame de Séry, cède et abandonne au futur époux, son frère, les seigneuries de Suzanne, d'Heudicourt, de Dompierreen- Santerre, la baronnie de Cappy, etc. » — Donations faites : par Jacques de Montmignon, seigneur d'Escarbotin, à ses fils, Jean-Jacques et Michel de Montmignon, et à sa fille, Marie- Marguerite de Montmignon, épouse de Robert-Vulfran Sanson, sieur du Cauroy, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, d'une maison sise à Amiens, rue de Beauregard, etc. ; — par Marie-Anne Michaut de Frontigny, veuve de Hercule Vasset, seigneur de Beaussault, officier au régiment de Normandie, à Charles-Emmanuel Bernier, son cousin, de la ferme de Certemont (commune de Roisel) et de 20 journaux de terre à la sole ; — par Louis-Isaac de Sorel, chevalier, seigneur de Sorel et d'Ugny-le-gay, commandant le second bataillon du régiment de la Couronne, à Marie- Magdeleine Durand, femme de chambre de la dame de Sorel, d'une pension viagère de 300 livres ; — par demoiselle Françoise-Eugénie Duplessier, dame de Biaches, et Anne-Charlotte Duplessier, sa soeur, aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Péronne, d'une somme de 1,500 livres, pour servir de dot à Marie-Anne Lefebvre, dite de Saint-Charles. E. 493

In-folio, 90 feuillets, papier.

1B 493 1744 1744

Extrait du contrat de mariage de Nicolas Goguet, chirurgien, à Marchélepot, et Marie-Anne Léger. — Donations faites : par demoiselle Marie-Magdeleine Dournel, à Clément Dournel, son frère, élu en l'Élection de Péronne, et à Geneviève Dournel, sa soeur, épouse de Claude-François-Toussaint de Caudavesne, bourgeois de Noyon, de tous les droits immobiliers appartenant à la donatrice, dans les successions de leur père et de leur mère ; — par Louis- Michel Gérault de Brayes, chevalier, seigneur de Berny, et Marie-Angélique de Fay, son épouse, à Pierre-Louis du Bos, chevalier, seigneur de Fossemanant, et de Fiers en partie, du tiers d'un fief, sis à Fiers, consistant en 72 journaux de terres labourables et 30 journaux

de bois taillis ; — par Jean-Charles de Collemont, seigneur de Framerville, à Geneviève Dufossé de Watteville, sa nièce, de la seigneurie de Framerville, etc.

In-folio, 100 feuillets, papier.

1B 494 1745 1745

Extrait du contrat de mariage de Charles- Louis de Sains, et Marie-Magdeleine-Catherine Dournel, veuve, en secondes noces, de Guillain Gellé. — Donations faites : par Antoine Levasseur, maître es arts, à François Le Brethon, sa filleule et sa cousine, d'une somme de 1,500 livres ; — par Marie-Anne Levasseur de Saint-Osmane, veuve de François-Martin de Choisy, chevalier, seigneur de Bayon, commandant au château de Péronne, aux enfants de Louis-Alexandre Vinchon, notaire, à Péronne, d'une rente de 200 livres ; — par Louis-François d'Hervilly, seigneur de Leschelle, à Louis-César-Michel d'Hervilly, lieutenant dans le régiment du Roi, infanterie, son fils, de la seigneurie de Devise, etc. ; — par Charles Frazier, lieutenant particulier, assesseur criminel au bailliage de Péronne, en exécution du testament de Catherine du Croc, veuve de Jean de Frémicourt, conseiller au bailliage de Péronne, à la fabrique de l'église Saint-Jean-Baptiste de cette ville, d'une somme de 700 livres, pour la fondation de trois services ; — par demoiselle Marie-Jeanne Choquel de Boucacourt, à François Le Prévost, chevalier, seigneur de Glimont, son cousin, des seigneuries de Laviéville et Boucacourt ; — par Philippes Germain, chanoine de la collégiale de Nesle, à l'Hôtel-Dieu de Nesle, à la charge de nourrir et d'entretenir un pauvre vieillard de cette ville ou de ses faubourgs, de 16 journaux 35 verges de terre, sis à Linons, Assevillers et Flaucourt.

In-folio, 69 feuillets, papier.

1B 495 1746 1746

Donations faites: par Michel Cousin, bourgeois de Péronne, à demoiselle Geneviève Pillon, sa nièce, de 21 journaux de terre sis à Falvy ; — par Marie-Anne Levasseur, veuve de François Le Brethon, notaire et procureur, à Péronne, à Geneviève Foret, d'une pension viagère de 8 setiers de bled ; — par Louis de Laby, prêtre en la communauté de Saint-François-de-Sales, à Paris, à Denis de Laby, son frère, précepteur au collège de Beauvais, à Paris, d'une maison et de terres sises à Épehy ; — par damoiselle Charlotte Arthus, veuve de Charles Froment, receveur des aides, à Martin Debonaire et à Marie-Marthe Haudicque, son épouse, de 6 journaux et demi, et un demi-quartier de terre, sis à Harbonnières ; — par François-Louis, marquis d'Estourmel, baron de Cappy, à Simon-Charles Bernard, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, seigneur de la baronnie de Ballainvillers, des droits de justice, de seigneurie et de mouvance que peut avoir le donateur sur les terres nommées le fief Coureau, sis à Cléry, et possédé par l'église paroissiale de Notre-Dame, au faubourg de Bretagne de la ville de Péronne.

In-folio, 95 feuillets, papier.

1B 496 1747 1747

Extraits des contrats de mariage : de Pierre Levasseur, chirurgien, à Monchy-Lagache, et Marie-Louise Joincourt ; — de Claude-Nicolas Defossé de Rochefort, chevalier, ancien capitaine d'infanterie, au régiment de Guise, et Charlotte-Rose Noiret, demoiselle de Cauquenoy.. — Donations faites : par Simon-Charles Bernard, écuyer, seigneur de Ballainvillers, de Cléry, du Hamel, d'Omiécourt, de Maurepas, etc., à l'église et à la fabrique de Saint-Martin de Maurepas, d'une maison destinée à l'établissement d'une école de filles ; — par Antoine Vasserie, curé de la paroisse de Montauban, seigneur de Marceau, à Barbe-Élisabeth Vasserie,

sa soeur, religieuse bénédictine au couvent de Corbie, d'une pension viagère de 70 livres ; — par Marie-Angélique de Michaux de Frontigny, épouse de Jean-Charles de Fay, chevalier, seigneur de Fay, lieutenant d'artillerie et commandant au département de la ville de Saint-Quentin, à damoiselle Anne-Marguerite de Fay, fille de Jean de Fay, lieutenant d'artillerie au département de la ville de Landrecies, de plusieurs immeubles sis à Roisel ; — par Jean-Claude Dosselin, sieur de. Bouvincourt, changeur du Roi, à Péronne, à ses quatre enfants, Nicolas, Louise-Françoise, Jeanne Charlotte et Geneviève Dosselin, des deux tiers du fief de Bouvincourt (commune de Tincourt), etc. ; — par Marie- Jeanne Prévost, veuve de Jean-Robert Gaillart de Launay, avocat au Parlement de Rouen, à Louis-Florent Jobart et à Marie-Anne-Ursule Jobart, de 3 journaux de terre sis à Puzeaux, etc.

In-folio, 89 feuillets, papier.

1B 497 1748 1748

Extraits des contrats de mariage : de GuillaumeThibault, chirurgien juré, à Noyon, et Marie- Jeanne Legrand ; — de Charles-Joseph-Michel Lemarchand, contrôleurau Grenier à sel d'Albert, et Marie-Françoise-Angélique-Colette Vrayet ; — d'Augustin-François d'Arquest, exemptde la maréchaussée, et Marie-Claude Le Brethon du Plessier ;— de Jean-Marie-Auguste Bernard de Cizancourt, avocat, à Amiens, et Marie-Anne-Ursule Dragon. — Donations faites : par demoiselle Jeanne Gontier de Frémont, à Marie-Thérèse Lequieu, demoiselle de Moyenneville, de 3 journaux de terre, sis à Laviéville ; — par Nicolas de Blottefière, marquis de Vauchelles, seigneur de Mouflers, Brucamps, Morlancourt et Villecourt, lieutenant du Roi en la province de Picardie, à Louis-Charles et à Marguerite de Blottefière, ses deux enfants, savoir : audit sieur de Blottefière fils, des quatre quints, et à ladite demoiselle, du quint restant, des seigneuries de Vauchelles et de Mouflers, etc. ; — par Jacques-Thomas-Auguste Choderlos, chanoine théologal de lacollégiale de Péronne, à Jean-Ambroise Choderlos, écuyer, seigneur de Laclos, son frère, secrétaire de l'intendance d'Amiens, des droits que ledit chanoine peut avoir dans la donation de 90,000 livres, faite par Marie Fréjeville, leur mère, sous réserve d'usufruit, au profit de ses trois enfants ; —par Joachim Chastelain, directeur des postes aux lettres, à Cambray, à Pierre Chastelain, son neveu, d'un héritage sis au village de les Boeufs-les-Vaches, province de Picardie.

In-folio, 102 feuillets, papier.

1B 498 1749 1749

Extrait du contrat de mariage de Charles Damerval et Marie-Barbe Boucher. — Donations faites : par Antoine Vasserie, curé de Montauban, seigneur de Marceau (commune d'Ovillers-le-Boisselle) aux églises et aux pauvres d'Ovillers, de Montauban et de Carnoy, de 8 journaux et demi de terre, sis à Marceau, pour la fondation de six obits, etc. ; — par Pantaléon Hutellier, curé de la paroisse Saint-Paul d'Allaines, à Marie-Anne Hutellier, épouse de Fursy Postel, seigneur de Proyart, des biens immeubles qui ont été donnés audit donateur, pour lui servir de titre sacerdotal, par Philippe Hutellier, son frère, président, lieutenant criminel au bailliage de Péronne ; — par Jean- Claude Dosselin, à Nicolas Dosselin, son fils, et à Elisabeth-Françoise Frion de Latour, son épouse, de l'excédant qui serait dû, en cas de remboursement, par le cessionnaire d'une rente créée par la communauté des marchands de soies de Péronne.

In folio, 79 feuillets, papier.

1B 499 1750 1750

Extraits des contrats de mariage : de Maximilien- Albert-Joseph Hamer de Béthencourt, chevalier, et Hélène-Antoinette Dufeu ; — de François-

Firmin Desfriches- Doria, marquis de Payen, capitaine de cavalerie au régiment de Dompierre, et Marie-Geneviève Dufossez de Watteville, dame de Framerville et d'Herleville. — Donations faites : par Quentin Dollé, domestique d'Augustin-Abel de Pujol, écuyer, exempt des gardes du corps du Roi, demeurant à Crécy-au-Mont, et Marguerite Poisson, sa femme, à Geneviève Poisson, femme de Jean-Baptiste Lecomte, d'une petite maison, sise à Nurlu ; — par Elisabeth Dragon, veuve de François de Narbonneux, écuyer, capitaine au régiment de Laval, infanterie, à Philippe Vrayet de Franclieu, son cousin issu de germain, du quart appartenant à ladite dame Dragon, dans 31 journaux et demi de terres labourables et 2 journaux de pré, sis à Morlancourt ; — par Charles-Alexis Blondel, ancien conseiller à l'Élection de Guise, à Henry- Louis Vinchon, de 16 journaux 34 verges de terre, sis à Fontaine (commune de Pargny) ; — par Marie-Anne Pezé d'Anglincourt, veuve de François Vaillant, docteur en médecine, à Marie-Anne et à Marie-Louise Vaillant, leurs deux filles, de tous les meubles appartenant à ladite dame, et d'une rente de 125 livres.

In-folio, 94 feuillets, papier.

1B 500 1751 1751

Extraits des contrats de mariage : de Michel- Antoine Payen et Marie-Magdeleine-Agathe Devaulx ; — de Pierre-Armand Delafons, chevalier, capitaine au régiment de Picardie, infanterie, et Marie-Renée-Françoise-Séraphie Herry du Clos. — Donations faites : par Jean-Baptiste Thorillon, notaire, à Lucheux, veuf de Marguerite Demon, à Marie-Marguerite Thorillon, leur fille, religieuse à l'abbaye de Saint-Michel de Doullens, de 30 livres de rente viagère ; — par Marie-Louise Soucanye, veuve de Valentin-Simon Meniolle de Miséry, receveur des tailles en l'Élection de Noyon, à ses enfants et beaux-fils, Charles-Florent-Denis Meniolle, directeur des aides, à Calais, François Waubert, élu en l'Élection de Noyon, et Marie-Louise-Marguerite Meniolle, son épouse, Antoine Guellette, notaire et procureur, à Noyon, et Marie-Anne-Denise Meniolle, son épouse, d'immeubles sis à Monchy-Lagache, à Fiez et Douvieux (commune de Monchy-Lagache) et à Guizancourt (commune de Quivières) ; — par Marie-Anne Levasseur de Saint-Osmane, veuve de Martin Choiset, seigneur de Barjon, et demoiselle Marie-Magdeleine Levasseur de Saint-Osmane, à Philippe-Ignace de La Charmois, bourgeois de Saint-Calais, de la métairie de La Gauterie (commune de Vilaines-sous- Lucé) etc. ; — par Marie-Marguerite Delaporte, veuve de Charles-Antoine Delaunay, notaire, à Mailly, à Jacques-Etienne Delaunay, leur fils, d'une maison sise à Mailly ; à Marie-Catherine Delaunay, leur fille, femme de Jacques Leriche, d'une somme de 2,500 livres, etc. ; — par Mathieu de Persillon, aide major du faubourg de Bretagne de la ville de Péronne, à la chapelle de Notre-Dame du Mont-Carmel de l'église de Cachen, des biens qui avaient été légués par Laurent de Persillon, sieur de La Salle, pour la fondation de cette chapelle ; disposition testamentaire annulée par le Parlement de Bordeaux, à cause de l'inexécution des formalités prescrites par l'édit du mois d'août 1749.

In-folio, 109 feuillets, papier.

1B 501 1752 1752

Donations faites : par Marie-Louise Soucanie, veuve de Valentin-Simon Meniolle de Miséry, à Jean-Antoine Meniolle, leur fils, d'un marché de terres sises à Villencourt et à Croix-Moligneaux, contenant 9 journaux 90 verges et demie, etc. ; — par Charles-Louis de Sains, bourgeois de Péronne, à Marie-Anne de Sains, sa soeur, femme de Jean-Louis Ballue, notaire, de la part échue audit donateur, dans les immeubles de la succession d'Anne de Sains, leur soeur ; — par Marie-Thérèse de Louvencourt, veuve de Charles-

François de Forceville, chevalier, seigneur de Forceville, à Philippe Vrayet, seigneur de Franclieu, président trésorier de France, au Bureau des finances de la Généralité d'Amiens, son cousin, de deux marchés de terres sises à Morlancourt, etc. ; — par Geneviève-Catherine Galliot : à demoiselle Marie-Claude de La Marlière de Bertrancourt, du fief de Lazare, consistant en 40 journaux de terre sis à Bussu-en-frontière (canton de Péronne) ; — aux enfants mineurs de Jean-Claude Gaudefroy, avocat en Parlement, et de Marguerite Frion, son épouse, d'une maison sise à Péronne, dans la grande rue ; — par Anne Frion, veuve de Louis de Sains, notaire, à Marie-Anne de Sains, femme de Jean-Louis Ballue, de terres sises à Pertain, à Bouvincourt, etc. ; — par Louise-Colombe Damerval, épouse de Charles-François Denoue, chevalier, seigneur de Brizay, à demoiselle Marguerite-Louise-Césarine de Bouchard de Ravenel, sa nièce, de la seigneurie d'Hervilly en partie, telle qu'elle a été donnée à ladite dame par César Damerval, chevalier, seigneur de Richemont, et Marguerite d'Hyauville, son père et sa mère ; — par Catherine-Marguerite Gonnet, veuve de Jean-François de La Campagne, élu en l'Élection de Péronne, à Marie-Anne-Catherine de La Campagne, leur fille, épouse de Louis-François Grenier, bourgeois de Péronne, de plusieurs rentes montant à 1,142 livres 19 sous 6 deniers ; d'une maison sise à Péronne, rue Saint-Jean, etc. ; — par Louis-Michel-Hercule de Broyes, chevalier, seigneur de Bernes, à Jacques Pellé, avocat au bailliage de Ham, et à Louise-Éléonore de Montigny de Bélancourt, son épouse, de tous les droits appartenant audit sieur de Broyes, dans le fief et la seigneurie de Hautavesne (commune de Flaucourt) ; — par Jean de Lamiré, chevalier, seigneur de Caumont, d'Épagne, etc., à Marie-Victoire-Françoise Lamiré, demoiselle de Crèvecoeur, et à Geneviève-Louise-Charlotte de Lamiré, demoiselle de Monblin, ses filles, d'une maison sise à Abbeville, place Saint-Pierre, etc. ; — par Marie-Angélique de Fay, épouse de Louis-Michel-Hercule de Broyes : à François Letellier, notaire et procureur, à Péronne, d'une somme de 14,000 livres ; — à Louis Delahaye, curé de Bernes, d'une somme de 10,000 livres.

In-folio, 136 feuillets, papier.

1B 502 1753 1753

Extraits des contrats de mariage : de Louis- Charles-François-Dominique de Fay, chevalier, seigneur de Sancourt, officier d'artillerie, et Marie-Louise-Gabrielle Des fossés ; — de Pierre de Commarieu, chevalier, procureur général au Bureau des finances et Chambre des domaines de Guyenne, et Marguerite-Louise-Césarine de Bouchard de Ravenel. — Donations faites: par Jean-Baptiste-Antoine Maurice, seigneur de Sachy, à ses soeurs, Marie-Anne, Geneviève-Elisabeth et Marie-Louise-Charlotte Maurice, de sa part dans la succession de dame de Bonnaire ; — par Charles-François d'Hestrus, chevalier, seigneur de Goussancourt (commune de Morchain) à François-Marie d'Hestrus, garde du corps du Roi, de la seigneurie de Goussancourt ; — par Marie-Marguerite Delaporte, veuve de Charles-Antoine Delaunay, notaire, à Mailly, à Marie-Jeanne Delaunay, sa fille aînée, épouse de Jean-Philippe Hourier, à Marie- Catherine Delaunay, sa fille cadette, épouse de Jacques Leriche, et à Jacques-Etienne Delaunay, son troisième enfant, de 83 journaux 18 verges de terre, sis à Mailly, etc. ; — par Marie-Angélique Michaux de Frontigny, épouse de Jean-Charles de Fay, à Anne-Marguerite de Fay, des immeubles que possède ladite dame, à Certemont et à Villers- Faucon. — Acquisition faite par l'Hôtel-de-Ville de Péronne, d'un terrain sis entre la rue des Cordeliers et le rempart de la ville, pour le réunir à l'emplacement sur lequel doivent être construites les casernes.

In-folio, 85 feuillets, papier.

1B 503 1754 1754

Extraits des contrats de mariage: de Marie- Louis-Nicolas Pincepré, ancien officier dans Royal-artillerie, et Marie-Louise Langlet ; — de Jean Deleau, maître chirurgien, à Dompierre, veuf de Magdeleine Quequet, et Marie-Anne Duchaussoy. — Donations faites : par Luc et Angélique Sagest, à Jean-François Roussel, chirurgien, à Belloy, et à Anne Sagest, sa femme, leur beau-frère et leur soeur, d'une maison sise à Belloy ; — par Quentin Gallois, seigneur de Fins, receveur des tailles en l'Élection de Saint-Quentin, et ancien maïeur de cette ville, à François-Nicolas Gallois de Vaux-Sorel, son fils, chanoine de l'église royale de Saint- Quentin, de la moitié de la seigneurie de Fins, etc. ; — par Daniel-René-François Reynard de Ramilly, écuyer, maréchal de logis du duc d'Orléans, à Jean-Baptiste de Junquières, sieur de La Motte, lieutenant particulier au bailliage et siège présidial de Senlis, et Catherine Reynard de Ramilly, son épouse, et à Rose-Élisabeth et Jeanne-Catherine- Victoire de Junquières, filles mineures de défunts Michel-Dominique de Junquières et Marie-Elisabeth Reynard de Ramilly, son épouse, les dites dames Catherine et MarieÉlisabeth Reynard de Ramilly soeurs dudit donateur, de la part mobilière et immobilière et des droits qu'il pourrait réclamer dans la succession de Claude-François Reynard de Ramilly, son père.

In-folio, 101 feuillets, papier.

1B 504 1755 1755

Extrait du contrat de mariage de Claude-François- Félix Boulanger de Rivery, lieutenant particulier au Bailliage d'Amiens, et Marie-Françoise Morel, dame de Belloy. — Donations faites : par Louis-Michel-Hercule deBroyes, seigneur usufruitier de Bernes, à Pierre-Armand Delafons, donataire de ladite seigneurie, de la somme de 20,000 livres, que le donateur s'était réservée, etc. ; — par Marie-Françoise Le Flamant, veuve de Jean-Pierre Devaux, procureur au bailliage de Péronne, à Charles Devaux, leur fils, du fief de Fervaques, relevant du Roi, à cause de son château de Péronne, et consistant en plusieurs droits, privilèges et prérogatives, qui sont : de recevoir un taillant, après le meilleur, de chaque marchand de taillants ; de percevoir 4 sous parisis, pour chaque somme de clous vendus à Péronne, etc.

In-folio, 109 feuillets, papier.

1B 505 1756 1756

Extrait du contrat de mariage de Pierre Gorlier, fondeur de cloches, à Roisel, et Elisabeth Cadot. — Donations faites : par Catherine de Lestocq, veuve de Rodolphe Le Clerc, seigneur de Cérancourt, capitaine commandant le 2e bataillon du régiment de la Couronne, à Anne-Catherine-Magdeleine Le Clerc de Cérancourt, leur fille unique, veuve de Jacques-François Le Clerc, sieur du Chaussel, de 207 journaux de terre, sis à Sorel, à Genermont (commune de Fresne), etc. ; — par Siméon-Nicolas Gallois, François-Nicolas Gallois de Vaux-Sorel, chanoine de l'église de Saint-Quentin, et damoiselle Magdeleine-Marguerite Gallois, l'un à l'autre, de tous leurs biens immeubles ; — par Nicolas de Blottefière, marquis de Vauchelles, seigneur de Mouflers, Brucamps et Morlancourt, lieutenant de Roi, dans la province de Picardie, à Marguerite de Blottefière, sa fille unique, épouse de Jean-Baptiste du Sausay, marquis du Sausay, des quatre cinquièmes des terres de Vauchelles, Mouflers, etc. ; — par Françoise Masson, veuve d'Augustin Delewarde, notaire, à Amiens, à ses deux filles, Claire- Françoise Delewarde, épouse d'Alexandre-Joseph Dorlet, secrétaire du Roi} maison et couronne de France ; et François Euvrantienne Delewarde, épouse de Jean-Baptiste Michaut, notaire, à Amiens, de toutes

les terres appartenant à ladite donatrice, etc. ; — par demoiselle Geneviève-Catherine Gaillot, bourgeoise de Péronne, à la fabriqué de l'église Saint-Martin de Villers-le-Vert, pour la fondation de trois obits, de 27 livres de rente perpétuelle ; — par Jacques-Fursy Gonnet, seigneur de Haussart (commune de Rainecourt), bourgeois de Péronne, à Marie-Charlotte de La Marlière de Bertrancourt, épouse de François-de-Paule-Barthélemy-Jean de Haussy de Robécourt, avocat en Parlement, des deux tiers d'une pièce de terre, sise à Omiécourt, contenant 17 journaux 63 verges.

In-folio, 116 feuillets, papier.

1B 506 1757 1757

Extrait du contrat de mariage de Pierre-Charles Coquerel, écuyer, président trésorier de France au Bureau des finances de la Généralité d'Amiens, et Marie-Anne-Ursule Delahaye. — Donations faites : par Marie- . Magdeleine de La Marlière de Haussart : à Marie-Charlotte de La Marlière, épouse de François-de-Paule-Barthelemy-Jean de Haussy de Robécourt, du fief de Haussart, etc. ; à demoiselle Marie- Claude de La Marlière de Bertrancourt ; d'un marché de terres sises à Estrées-en-Santerre, etc. ; à -demoiselle Marie-Jeanne-Geneviève-Alexandrine de La Marlière de Bertrancourt, d'un marché de terres sises à Chui-gnes, etc. ; — par demoiselles Marguerite-Louise et Margue-rite- Françoise Hannique, à Pierre-Florent Hannique, leur frère, ancien valet de chambre du Roi, subdélégué, à Roye, de l'Intendant de Picardie, de 16 journaux de terre sis à Dompierre, etc. ; — par damoiselles Antoinette et Jeanne de La Rivière, à Louis-Martin Compère, seigneur de Maismont, leur neveu, de 2 journaux 83 verges de terre, sis à Sainte-Radegonde ; — par damoiselle Geneviève-Catherine Galliot, à Marie-Anne Maillart, veuve de Louis-Marie Regnard, sieur de Bussy, capitaine de grenadiers royaux, de 2 journaux 9 verges de terre, sis à Montécourt (commune de Monchy-Lagache) ; — par Jean-Antoine Choquel, seigneur de Courcelette, et Marie Corvisier, son épouse, à Françoisde- Paul-Barthélemy-Jean de Haussy de Robécourt, leur parent, de 91 journaux de terres labourables et prés, sis à Montécourt et Méraucourt (commune de Monchy-Lagache).

In-folio, 91 feuillets, papier.

1B 507 1758 1758

Extraits des contrats de mariage : de GeorgesDuclerc, second du nom, laboureur, et Marie- MargueriteHutellier ; — de Jean-Baptiste Wargnier, chirurgien, àFeuillères, et Marie-Barbe Ballue ; — de Joseph-AntoineVrayet, docteur en médecine, à Abbeville, et Marie-Geneviève Morel. — Donations faites : par Marie- Marguerite deRune, veuve de François-René de Quérecques, seigneur deForceville, et Louis-Henry de Quérecques, leur fils, à Catherine-Danel, de 16 setiers de blé et 100 livres en argent depension viagère ; — par Louis-Charles Fourgeret, seigneurde Montbron, à Marie-Françoise Duval, sa domestique, d'une maison sise à Péronne, rue du Blanc- Mouton.

In-folio, 85 feuillets, papier.

1B 508 1759 1759

Extraits des contrats de mariage : d'Antoine- Augustin Bruhier, maître de l'Hôtel de la Croix d'Or, à Péronne, et Marie-Élisabeth-Françoise Boulanger ; — de Nicolas-Quentin Devel, capitaine général des fermes du Roi, à Morchain, et Marie-Thérèse Petit. — Donations faites : par Daniel Frion, négociant, à Fursy Frion de Miséry, son fils, avocat en Parlement, d'un jardin et d'un terrain qui y est contigu, sis à Péronne ; — par Jean-Louis Ticquet, Bourgeois et ancien lieutenant de Féchevinage de Péronne, à Marie-Anne Defontenay, veuve de Louis de La Rivière, maîtresse de la

poste royale de cette ville, des deux tiers de 11 journaux un quartier de terre, sis à Bussus-en-frontière ; par François et Etienne Letemple, Jean-Pierre Roze etMarie- Thérèse Letemple, sa femme, à leur soeur et belle-soeur, Marie-Catherine Letemple, d'une pension viagère de 75 livres ; — par François Dufossé, comte de Watteville, Brigadierdes armées du Roi, ancien lieutenant colonel du régimentde Béarn, et Marie-Françoise de Collemont, son épouse, à Marie-Geneviève Dufossé de Watteville, leur fille, épouse de Marie-Marguerite-François-Firmin Desfriches, comte Doria, marquis de Payen, de la seigneurie de Rainecourt, etc.

In-folio, 121 feuillets, papier.

1B 509 1760 1760

Extraits des contrats de mariage : de François- Honoré Mathieu, seigneur d'Ablaincourt, et Marie-Magdeleine- Rosalie Dorigny de Proisy ; — de Pierre-François Devaulx, Bourgeois de Péronne, veuf de Marie-Louise Hangard, et Marie-Angélique de Maquerel. — Donations faites : par Pierre Desains, curé de Feuillières et Buscourt, à Marie- Anne Desains, sa cousine germaine, femme de Jean-Louis Ballue, notaire et procureur, au bailliage de Péronne, de 9 journaux de terre, sis à Dompierre ; — par demoiselle Fursy-Claude-Catherine Postel d'Aubigny, à Françoise-Jeanne- Louise Postel, dite de Saint-André, sa soeur, religieuse au couvent des Ursulines de Paris, de 150 livres de pension viagère ; — par Louis Devaulx, curé de la paroisse de Saint- Martin de Bussus, à Pierre-François Devaulx, son frère, de 18 journaux 22 verges de terre, sis à Maucourt, Licourt et Fonches ; de 12 journaux sis à Argoeuves et à Saint-Sauveur, etc.

In-folio, 119 feuillets, papier.

1B 510 1761 1761

Extrait du contrat de mariage de Claude-Thomas Larcher, avocat en Parlement, et Charlotte Hutellier.— Donations faites : par Paul Monory, dit Frère Jean, ermite à Divion (commune de Thiepval) à Anne-Catherine Marotte, femme de Jean Merlin, tonnelier, d'un héritage sis à Liéramont ; — par Marie-Anne Meniolle d'Armancourt, veuve de Charles Mathieu, seigneur en partie d'Ablaincourt, à Marie- Anne-Josèphe Mathieu d'Ablaincourt, leur fille, femme de Fursy Frion de Miséry, de la seigneurie d'Ayencourt-legrand, etc. ; — par Gilles François, dit Mascré, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, maréchal des logis des gendarmes d'Aquitaine, a Pierre François, son frère, mulquinier, d'une maison sise à Heudicourt, etc. ; — par Jean-Baptiste Dhaudoire, à Alexandre Dhaudoire de Greville, son neveu, du quart d'une maison sise à Albert, près du château ; — par Geneviève-Thérèse Bernard, veuve d'Éloy d'Hervilly, ancien conseiller du Roi, greffier en chef au Grenier à sel de Roye, à ses deux soeurs, Catherine Bernard, veuve de Maximilien Le Brun, grenetier au Grenier à sel de Corbie et bailli général de ladite ville, et demoiselle Bernard, veuve de François Grandhomme, notaire, à Amiens, de 28 à 29 journaux de terre sis à Harbonnières, etc.

In-folio, 114 feuillets, papier.

1B 511 1762 1762

Extraits des contrats de mariage : de Jean- Baptiste Caudron, chirurgien, à Rancourt, veuf de Margue rite Bourgis, et Véronique Leclerc, veuve de Mathurin Miette ; — d'Alexandre-Magloire Cauet, chirurgien, à Villers-Bretonneux, et Marie-Magdeleine Monard. — Donations faites : par Robert Villain, ancien receveur de la seigneurie de Réthonvillers, à ses enfants, d'une maison sise à Réthonvillers, de la moitié du moulin de Potte, etc. ; — par Barbe Le Maire, veuve d'Alexandre Mascré, arpenteur royal, à Heudicourt, à Thomas Mascré, leur fils, de 6 journaux de terre, sis à Nurlu.

In-folio, 120 feuillets, papier.

1B 512 1762 1762

Extraits des contrats de mariage : de Nicolas Ringard, employé dans les Fermes du Roi, et Marie-Magdeleine Bucourt ; — de Jacques-Fursy-Joseph de Valory, gendarme chevau-léger de Bourgogne, et Marie-Magdeleine Landru du Pré. — Donation faite par Marie-Françoise Ducastel, veuve de Louis Doublet ; à Catherine Doublet, leur fille, femme de Charles de Lhomel, receveur des traites, à Thiè-vres, d'une maison sise à Thiepval.

In-folio, 16 feuillets, papier.

1B 513 1763 1763

Extraits des contrats de mariage : de Philippe- Nicolas Jourdain d'Héricourt, seigneur de Mametz, ancien contrôleur ordinaire de la maison du Roi, et Marie-Françoise- Colette Joly ; — de messire Warlu d'Inval, capitaine d'infanterie au bataillon de Noyon, veuf de Marie-Louise-Françoise Chardon, et Louise-Françoise-Charlotte-Robertine de Maque-rel ; — de François Piot, notaire, à Péronne, et Charlotte-Catherine Mauroy. — Donations faites : par Marie- Françoise Lefort, veuve de Pierre de Chateauneuf, trésorier de l'extraordinaire des guerres, à Marie-Magdeleine Mercier, femme de Jean-Baptiste-André Deschamps, d'un dixième du fief de Beaufort (commune de Canaples) ; de 24 journaux de terre sis à Mametz, etc. ; — par François Dulys, chanoine et comte honoraire en l'église cathédrale de Lisieux, à François-Claude Le Normand, seigneur de Victot, son neveu, de la succession de Marie-Marguerite Desvaux, épouse de Joseph de Louvencourt, écuyer, seigneur de Gournay ; — par demoiselle Barbe Cazé, à François-Louis, marquis d'Estourmel seigneur et baron de Cappy, d'une maison sise à Templeux-la-Fosse ; — par demoiselle Marie-Marguerite Legout, à Antoine Grégoire, notaire, à Roye, de 3 journaux 23 verges de terre, sis à Nesle, etc. ; — par Marguerite-Magdeleine Latiffy, veuve de Daniel de Boistel, chevalier, seigneur de Martinsart (commune du Mesnil) à Joseph-Lazare Latiffy, son neveu, d'une rente de 200 livres, constituée au profit de la donatrice, par Philippe François- Roch de Wasservas, chevalier, major de la ville de Bapaume, et Jeanne Mousnier, son épouse.

In-folio, 148 feuillets, papier.

1B 514 1764 1764

Extraits des contrats de mariage : de Louis Dumoutier, chirurgien, à Morchain, et Marie-Anne Monnory ; — de Claude-Fursy Dehauchy, chirurgien, à Albert, et Marie- Barbe de Boulogne. — Donations faites : par Pierre-Honoré Cornet, ancien échevin de la ville d'Amiens, à demoiselle Marie-Françoise-Firmine de Mons, sa petite-nièce, d'un neuvième de la seigneurie et des terres du domaine de Rousseville ; — par Nicaise Bauchart et Marie-Anne Hangard, son épouse, à Jean-Baptiste Bauchart, leur fils, prêtre, d'une maison sise à Ytres, etc. ; — par Jean-Baptiste de Lesseau et Marie-Jeanne Bazin, sa femme, à Antoine Picard de Boucacourt, notaire et greffier secrétaire de l'Hôtel-de-Ville d'Amiens, de 46 journaux et un quartier de terre, sis à Contalmaison ; — par Jean-Pierre Hangard, doyen de la cathédrale de Noyon, à Marie-Louise et à Thérèse Devaux, ses nièces, de la somme de 2,000 livres ; à Charles-François-Louis- Laurent, Jean-Baptiste-Louis, Françoise-Louise-Elisabeth et Jeanne-Victoire Dalahaye, ses neveux et nièces, de pareille somme ; — par Joseph-Christophe La Live de Pailly, chevalier, seigneur de Pailly, à Jean-Baptiste-Marie Fayard d'Ablincourt, chevalier, capitaine au corps royal I d'artillerie, de la seigneurie d'Heudicourt ; — . par Marguerite-Magdeleine Latiffy, veuve de Daniel de Boistel, à Adrien Latiffy, son neveu, contrôleur des Fermes du Roi, à

Étaples, de la part léguée à ladite dame, par son mari, dans la seigneurie de Martinsart, et de 80 journaux et demi de terre, en 19 pièces, sis audit Martinsart et composant le marché des Alleux.

In-folio, 139 feuillets, papier.

1B 515 1765 1765

Extrait du contrat de mariage de Salomon Rougier de Joinville, procureur aux sièges royaux de Péronne, et Marie-Jeanne-Charlotte Letellier. — Donations faites : par Marguerite-Magdeleine Latiffy, veuve de Daniel de Boistel, à Honoré Cabuzel, tonnelier, d'un héritage contenant 4 verges, sis à Martinsart ; — par Claude-Nicolas Desfossez de Rochefort, ancien capitaine d'infanterie, tant en son nom que comme fondé des procurations de François-Joseph Desfossez, seigneur de Vaulx, maréchal des logis des chevau-légers de la garde ordinaire du Roi, et de Philbert-César Desfossez, seigneur de Fransart, lieutenant des maréchaux de France, en Picardie ; de Gabriel Desfossez, seigneur de Danizy, ancien capitaine au régiment de Guise, infanterie ; de Louise- Angélique Desfossez, veuve de Jean-Guillaume-François- Marie, comte de Gand, marquis d'Hem, baron, de Sailly, à Jean-Baptiste Desfossez, chanoine de • Saint-Fursy de Péronne, et à demoiselle Marie-Charlotte- Dorothée Desfossez, d'une partie de. rente. — Vente par demoiselle Marie-Thérèse-Bruno Letellier, à Marie-Catherine Letellier, veuve de François Martine, bourgeois de Péronne, de 4 journaux de terre, sis à Dompierre, etc.

In-folio, 118 feuillets, papier.

1B 516 1766 1766

Extrait du contrat de mariage de Benoît-François Letellier de Champien, notaire et procureur au bailliage de Péronne, et Marie-Angélique-Martine Thibault. — Donations faites : par demoiselles Marie-Hélène et Marie-Anne- Suzanne de Sains, l'une à l'autre, de tous leurs biens immeubles ; — par Marie-Françoise-Henriette Cardon, novice au couvent des Ursulines de Péronne, aux supérieure et religieuses dudit couvent, d'une rente de 350 livres ; — par Marie-Anne Vinchon, veuve de Charles Frasier, assesseur criminel au bailliage de Péronne, et Dominique Frasier, chanoine de Saint-Fursy de Péronne, à Charles-Antoine Frasier, seigneur de Biarre, des parts auxquelles ont droit les donateurs, dans la succession dudit sieur Charles Frasier, etc. .

In-folio, 124 feuillets, papier.

1B 517 1767 1767

Extraits des contrats de mariage : de Charles- Jean-Baptiste Poitevin, conseiller au bailliage de Vermandois, à Saint-Quentin, et Marguerite Blondel ; — de Nicolas Grain, maître chirurgien, à Licourt, et Marie-Catherine Roussel. — Donations faites: par Jean Mannory, dit Frère Paul, ermite de la chapelle de Mézières, à Jean Merlin, tonnelier, et à Anne-Catherine Marotte, sa femme, cousine dudit donateur, de 45 livres de rente ; — par MarieÉlisabeth Grandhomme, veuve de Pierre Roche, notaire au Bailliage d'Amiens, à demoiselles Elisabeth-Sabine et Marie- Françoise-Adélaïde Grandhomme, ses nièces, des parts qui appartiennent à ladite dame Roche, dans plusieurs marchés de terres sises à Mons-en-Chaussée, à Cartigny, à Longueval, etc. ; — par Jean-Charles de Fay, seigneur en partie de Francastel, ancien lieutenant d'artillerie, à demoiselle Anne-Marguerite de Fay d'Ameline, de la moitié d'un héritage sisà Fay, etc.

In-folio, 146 feuillets, papier.

1B 518 1768 1768

Extraits des contrats de mariage : de Jean- Baptiste de Witasse, chevalier,

seigneur do Fontaine-lez- Cappy, chevau-léger de la garde ordinaire du Roi, et Marie- Françoise Compère ; — de Charles-François-Joseph Le Mayeur de Simencourt, écuyer, prévôt royal de la ville de Cambray, et Marie-Louise Pieffort. — Donations faites : par Louis Caron, à ses deux fils, Louis Caron, maître de la poste, à Péronne, et Nicolas Caron, maître de la poste, à Fonches, de 50 journaux de terre, sis à Fonches et Fonchettes, etc. ; — par Jean Gavet, manouvrier, à demoiselle Marie-Marguerite Cavet « Sous le bon plaisir de Messieurs du Chapitre de l'Église royale de Saint-Quentin, et sans aucune intention de contrevenir à la déclaration du Roi, du mois de juillet 1764, » du restant du bail de 4 setiers de terres labourables, à toutes soles, sises à Bernes ; — par Barthélémy d'Horgny, curé de la paroisse de Combles, à Marie-Rose et à Marie-Jeanne Hennonain, ses nièces, de 85 verges de terre, sises à Lihons ; — par Marie-Louise Favier, veuve de Claude-Adrien de Court, chevalier, seigneur de Boucly (commune de Tincourt) à Angélique-Flore de Court, leur fille, épouse de Jean-Baptiste-Henry Pidoux, chevalier, seigneur de Montanglaux, de la somme de 2,537 livres ; — par Antoine du Barail, prêtre, abbé commendataire de l'abbaye de Nesle-la-Reposte, en qualité d'exécuteur du testament de Magdeleine-Bernardine-Marguerite Kadot de Belleville, veuve de François-Louis de Gouffier, marquis de Thoix, à la communauté des habitants de Mailly, d'une maison meublée et de 2,000 livres de rente, pour la fondation à perpétuité, à Mailly, de trois, Soeurs-Grises : « Pour soigner les malades de ladite paroisse, donner les premières instructions de la religion aux jeunes filles de la paroisse, leur apprendre à lire et à écrire, gratuitement, etc.»

In-folio, 129 feuillets, papier.

1B 519 1769 1769

Extraits des contrats de mariage : d'Antoine- Melchior Lagrené, chevalier, seigneur du Chaussoy, président trésorier de France au Bureau des finances de la Généralité d'Amiens, et Marie-Élisabeth-Julie Torchon de Troussencourt ; — d'André-Hubert de Caudavenne, chirurgien, à Esmery, et Marie-Magdeleine-Geneviève-Antoinette Bardoux ; — de Charles-Marie Reynard, chevalier, sieur de Bussy, lieutenant au régiment de Flandre, et Marie-Louise-Claudine Vaillant de Bovent ; — de Noel-Antoine Le Marchand de Walieu, officier des fauconneries du cabinet du Roi, et Marie-Thérèse-Josèphe Houdouart. — Donations faites : par Estienne Fernet, ostéologiste, à Contalmaison, à Louis Fagot, laboureur, et à Marie-Magdeleine Fernet, sa femme, de 3 journaux de terre sis audit village ; — par Pierre L'Épinoy, fermier, à Pierre L'Épinoy, son fils, notaire à Beauquesne, de terres sises à Beauquesne et à Puchevillers ; — par Jean-Marie-Louis Ballue de Montjoye, grenetier au Grenier à sel de Péronne, et Antoinette Delagny, son épouse, au Père Jean-Alexandre Ballue, leur frère et beau-frère, religieux au couvent des Minimes de Beauvais, d'une pension viagère de 24 livres ; — par André Goubet, curé de la paroisse de Hem-Monacu, à Adrien- Joseph Goubet, laboureur, de 7 mencaudées de terre sises à Metz-en-Couture, et de 2 journaux sis à Fins.

In folio, 109 feuillets, papier.

1B 520 1770 1770

Extrait du contrat de mariage de Fidèle- Amand Cornu, musicien, à Paris, et Marie-Anne Torchon, veuve de Louis Gontier. — Donations faites: par. Marie- Angélique Marotte, à Nicolas Marotte, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, son oncle, et à Anne-Ludgarde Macdonnel, son épouse, d'un héritage sis àÉterpigny, ; — par Marie- Anne Roussel, veuve de Charles Doucet, à Louis-Fidèle- Auguste Doucet, leur fils, chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin, de l'usufruit d'une maison sise à Albert, rue du Coubrehaut,

etc. ; — par Jean-Baptiste Delecloy, chirurgien, à Lucheux, et Marguerite Le Clercq, son épouse, à Jean-Baptiste-Joseph Delecloy, leur fils, praticien, à Doullens, de 16 journaux 25 verges de terre, sis à Lucheux ; — par demoiselles Hélène-Joseph et Jeanne-Agnès Delestrées, l'une à l'autre, de tous leurs biens immeubles ; — par demoiselles Marie-Hélène et Marie-Anne-Suzanne de Sains, à Jacques-Joseph de Sains, leur frère, maître en chirurgie et ancien échevin de la ville de Ham, et à Louise-Catherine Olivier, son épouse, de trois marchés de terres, sises à Aubigny- aux-Quesnes (commune de Bray-Saint-Christophe) à Poeuilly et à Villers-Saint-Christophe.

In-folio, 95 feuillets, papier.

1B 521 1771 1771

Donations faites : par Louis-Antoine Le Duc, seigneur de Cressy-lez-Nesle, à Antoine-Marc-Marie Le Duc de La Tournelle, son neveu, président trésorier de France au Bureau des finances de Soissons, de la seigneurie de Cressy, de 7 quartiers de vignes, sis à Haplincourt près Noyon, etc. ; — par Charles-François de Vignacourt, chevalier, seigneur de Vignacourt, baron de Humbercourt, et Marie-Françoise Legillon, son épouse, à Marie-Françoise- Joséphine de Vignacourt, leur fille, épouse de Jean-Baptiste-François de Louvencourt, chevalier, seigneur de Bettencourt- Rivière, de la part de ladite dame de Vignacourt dans la seigneurie de Rainecourt, etc. ; — par François Bourdon, maître des postes, à Foucaucourt, et Cécile Rabache, son épouse, à Jean-Baptiste Bourdon, leur fils, étudiant au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, de 14 journaux 95 verges de terre, sis à Foucaucourt ; — par Marie-Anne Le Bon, veuve de Charles-Gaspard de Coucault, chevalier, seigneur d'Anet, ancien capitaine au régiment de Piémont, à Marie-Charlotte-Aimée de Guizelin, sa petite-nièce, épouse de Jean--Baptiste-Marie de Mons, chevalier, seigneur d'Havernas, des immeubles et des rentes échus à ladite dame d'Anet, par le décès de Marie-Charlotte Pingré, demoiselle d'Ambreville, sa nièce ; — par Jean Lefèvre, seigneur de Lempire (commune de Vendhuille), à Etienne Capart, laboureur à Hébécourt, paroisse de Jeancourt, de la moitié d'une maison, sise à Templeux-le-Guérard ; — par Vincent Martine de Fontaine, avocat en Parlement, à Charles- Françoi: ;-de-Sales Martine, son frère, conseiller à la Cour des monnaies, de plusieurs fiefs sis à Mesnil-Bruntel, à Brie, etc. — Vente faite par Louis Rabache de Fré-ville, ancien capitaine des grenadiers royaux, à Charles-Fursy Thomas, notaire, à Péronne, de 3 journaux de terre, sis à Chaumes.

In-folio, 118 feuillets, papier.

1B 522 1772 1772

Donations faites : par Jean-de-Dieu-Charles de Haussy, conseiller au bailliage de Péronne, ancien maïeur de ladite ville, et Thérèse-Louise Desavenelles, son épouse, à Jean-de-Dieu Barthélemy de Haussy, avocat en Parlement, leur fils, de 6 journaux 42 verges et demie de terres labourables et prés, sis à Monchy-Lagache ; — par Louis-Fran-çois François, ancien président aux traites foraines de Péronne, à Antoine-Melchior Lagrené, seigneur du Chaus-soy, son neveu, de 2 journaux et quelques verges de bois taillis, sis entre Proyart et Chuignes, ait bois nommé de la Longue-Roye, ou du moulin de Proyart.

In-folio, 107 feuillet s, papier.

1B 523 1773 1773

Donations faites : par Jean-Antoine-Choquel, seigneur de Courcelette, à Jean-de-Dieu-Barthélemy de Haussy, son cousin germain, de 5 quartiers de pré, sis à Monchy-Lagache ; — par Jean-Baptiste Caussin, curé de la

paroisse de Popincourt, à Firmin de Corbie, son neveu, de 2 journaux de terre sis à Albert, au lieu dit La Vallée de Pieffort ; — par demoiselle Cécile Lefebvre, à Louis-Joseph Lefebvre, son neveu, de 22 journaux et demi de terre, sis à Pys ; — par Félix Loisel, curé de la paroisse de Saint-Aubin d'Herleville, et Magdeleine Loisel, veuve de Jean Ancel, à Marie-Anne-Florimonde Loisel, leur nièce ; et à Louis-Alexis Gagnage, son mari, de 36 journaux 32 verges de terre, sis à Davenescourt ; — par François-Nicolas Gallois de Vaux-Sorel, seigneur de Fins, chanoine de la collégiale de Saint-Quentin, aux enfants de Michel-Jean-Baptiste Hébert, maître particulier de la maîtrise des eaux et forêts de Chauny, et dé Marie-Magdeleine-Constance Garde-De-maret, son épouse, des seigneuries : de Fins ; de Vaux-Sorel ; Sorel, consistant en 110 journaux de terre mouvant de d'Hangest,, consistant en 49 journaux 17 verges de terres labourables et 10 journaux 16 verges de bois taillis, mouvant d'Équancourt ; de Bichecourt, consistant en 33 journaux 66 verges de terres labourables et 2 setiers 4 verges de bois taillis, mouvant d'Honnecourt, etc.

In-folio, 145 feuillets, papier.

1B 524 1774 1774

Donations faites : par François-de-Paul-Barthélemy-Jean de Haussy, seigneur de Robécourt, à Jean-de-Dieu-Barthélémy de Haussy, son cousin germain, de 5 quartiers de terre, sis à Monchy-Lagache ; — par André-Jacques Chanlatte, gentilhomme servant de la comtesse de Provence, seigneur d'Hervilly, à Marguerite Lamy, sa servante, d'une pension viagère de 200 livres ; — par Jean Lefèvre, seigneur de Lempire, à Jean Leroy et Marie-Anne Lefèvre, sa femme, à Henry Caron et Marie-Barbe Lefèvre, sa femme, de plusieurs pièces de terre sises à Templeux-le-Guérard ; — par demoiselle Marie-Louise-Catherine Gruson, à Marie-Anne Gruson, sa soeur, femme de Charles-François Rimbaut, maître chirurgien, à Sailly-en-Arrouaise, de 7 journaux 2 verges de terre, sis à Sailly.— Vente faite par Louis Amand et Marguerite Billart, sa femme, à Charles-François, comte d'Hervilly-Canisy, seigneur de Deniécourt, d'un héritage sis audit Deniécourt.

In-folio, 111 feuillets, papier.

1B 525 1775 1775

Extrait du contrat de mariage de François- Jean Grenier, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, capitaineau régiment de la Couronne, et Marguerite-Françoise Tattegrain. — Donations faites : par Jean Drouard, curé de la paroisse de Bray-Saint-Christophe, à Jean-François-Alexandre Dhilly, son neveu, d'un septième du fief de La Clôture, sis à Dompierre-en-Santerre ; — par François-de-Paul-Florimond Pieffort, seigneur de Villers-Carbonnel, président en l'Élection de Péronne, et Anne- Françoise Sentier, son épouse, à Geneviève-Catherine Pieffort, leur fille, épouse de Louis-Firmin Froment, président trésorier deFrance au Bureau des finances d'Amiens, des droits seigneuriaux du fief Froment (commune de Méaulte), consistant en 321 journaux 30 verges de terre ; — par Pierre Caussin, curé d'Herblay, Philippe-Henry Caussin, bourgeois de Paris, et Jeanne Caussin, maîtresse d'école, à Conflans-Sainte-Honorine, à Marc Caussin, leur frère, des immeubles échus aux donateurs, par le décès d'Antoine Caussin, leur père, et de Jeanne Duquesne, leur mère, etc. ; — par Alix-Françoise- Barbe-Guy de Saint-Vaast, douairière de Charles-François- Ignace, comte de Lannoy, seigneur d'Équancourt, dame baronne d'Honnecourt, à Alexis-François, comte de Lannoy, capitaine au régiment des gardes Wallones, à Emmanuel-Joseph, comte de Lannoy, chanoine de la métropole de Cambray, à Alexis-Bon-Henry, comte de Lannoy, ses fils puînés, et à Marie-

Joseph-Ferdinand, comtesse de Lannoy, chanoinesse du Chapitre noble de Denain, sa fille, d'une rente perpétuelle de 4,000 livres et d'une rente viagère de 2,400 livres ; — par Louis-François François, à Louis-Guîlain Botteville du Metz, avocat au bailliage de Péronne, de l'office de conseiller président, juge ancien mitriennal des droits de sorties et d'entrées, établi à Péronne, tant pour le bureau de cette ville que pour les bureaux de Fins, d'Albert, de Bray et de Miraumont ; — par Marguerite Lambert, femme d'Antoine Buttin, à Jean Lambert, son neveu, d'un journal de terre, sis à Humbercourt, sur lequel elle a fait construire une chapelle ; à la charge par le donataire et ses ayants-droit, d'entretenir cette chapelle et de fournir les choses nécessaires à sa décoration ; — par Louis-Auguste Pillot de Montprusle, procureur du Roi au Grenier à sel de Péronne, et Marie-Anne-Catherine Ancelle, son épouse : à Cyprien Navier, brasseur, et à Marie-Claire Caron, sa femme, de cinq marchés de terres, sises à Assevillers, Fay, Prusle, etc. ; — à François Pauttepièce, bourgeois de Péronne, de trois marchés de terres, sises à Maurepas, Dompierre, Becquincourt, etc.

In-folio, 133 feuillets, papier.

1B 526 1776 1776

Donations faites : par Jean-Baptiste Fontaine, maître chirurgien, au Mesnil-en-Arrouaise, et Marie Lesage, sa femme, à Marie-Augustine Fontaine, leur fille, d'une maison et de plusieurs pièces de terre, sises audit Mesnil ; — par Marie Gruet, veuve de Louis Bourdon, premier du nom, laboureur, à Louis et à Antoine Bourdon, leurs fils, d'une maison, de terres et de meubles évalués à la somme de 13,000 livres.

In-folio, 140 feuillets, papier.

1B 527 1777 1777

Extraits des contrats de mariage : d'Antoine Choquel, seigneur de Courcelette, et Marie de Corvisier ; — de Simon-Auguste Bernard de Cizancourt et Marie-Anne Grenier. — Donations faites : par Florent-Jean-Baptiste- Pierre Grandhomme , à Charles-Antoine-Augustin Grandhomme, son frère, notaire à Corbie, d'une partie de maison, sise à Corbie, et de terres sises à Mons-en- Chaussée, Longue-val, etc. ; — par Thomas Morlière, ancien premier échevin de Péronne, curé de l'église Saint- Jean-Baptiste de cette ville, à la fabrique de ladite église, d'une bibliothèque composée de 257 livres ; — par Jean-de- Dieu-Charles de Haussy, à son fils aîné, Jean-de-Dieu-Barthélemy de Haussy, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, de la seigneurie de Maigremont (commune d'Englebelmer) etc. ; — par Marie de Corvisier, veuve de Jean-Antoine Choquel, à Jean-Fursy-Fidèle de Haussy de Guyenval, rapporteur du point d'honneur près le bailliage de Péronne, d'un surcens de 2 setiers de bled, à percevoir sur 2 journaux 87 verges et demie d'héritage, sis à Genermont (commune de Fresnes- Mazancourt ; — par Simon Fontaine, prêtre de la Congrégation de la Mission, au séminaire d'Amiens, de 7 pièces de terre, sises à Miraumont. — Vente faite par Louis . Rabache de Fréville, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, à François-Louis de Guillebon, chevalier, seigneur du grand et du petit Bazentin, de 20 journaux 80 verges de terre, sis à Harbonnières et à Bayonvillers.

In-folio, 121 feuillets, papier.

1B 528 1778 1778

Extraits des contrats de mariage : de François- Jean-Marie Bernard, écuyer, et Marie-Anne-Gabriel Frasier ; — de Charles Aubrelique, sieur de Ronquerolles, veuf de Marie-Anne-Cécile Aubrelique de La Motte, et Geneviève- Charlotte Gervois, veuve de Claude-François de Béthemont, avocat au Parlement, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de

France. — Donations faites : par Jean- Baptiste de Bagnolle, prêtre de la Congrégation de la Mission, à François Biart, négociant, à Amiens, de 2 journaux de terre, sis à Harbonnières ; — par Louis Bécu, chirurgien, à Maurepas, et Antoinette Delanchi, sa femme, à Hubert Bécu, leur fils, chirurgien au Quesnel-en-Santerre, de 175 verges de terre, sises à Ignaucourt ;— par Fursy Lafillé, négociant, et demoiselle Françoise Marloi, à Jean-Fursy Dournel, avocat au Parlement de Paris, et à Marie-Anne-Marguerite Dournel, épouse de Louis-Antoine-Nicolas Vinchon, notaireau Bailliage de Péronne, d'un marché de terres, sises à Bouchavesnes, etc. ;— par Jean-Charles de Rouvroy, ancien doyen des notaires et des procureurs du bailliage de Montdidier, à Pierre-Joseph-Claude Bosquillon du Fay, procureur au dit bailliage, de 14 pièces de terre, sises à Herleville. — Vente faite par Louis Rabache de Fréville, ancien capitaine des grenadiers royaux, à demoiselle Magdeleine Duplaquet, d'un journal de terre sis à Linons.

In-folio, 138 feuillets, papier.

1B 529 1779 1779

Extrait du contrat de mariage de Mathias- Antoine de Haussy de Robécourt, avocat du Roi au bailliage de Péronne, et Marie-Louise-Angélique Chanlatte. — Donations faites : par Louis Bauduin, laboureur à la cense de Lamire, sise à Saint-Quentin-en-l'eau (commune de Péronne) et Marie-Geneviève-Pélagie Sauvé, son épouse, aux pauvres de la paroisse dudit Saint-Quentin, de 6 setiers de bled et 3 livres en argent, de rente foncière et perpétuelle ; — par demoiselle Anne-Françoise Masson, à Pierre-Florent Masson, avocat au baillage de Roye, son neveu, d'une maison, sise à Moreuil, etc. ; — par Charles-Martin Doucet et demoiselle Marie-Catherine Doucet, à Marie-Françoise Crépin, leur nièce, de 30 journaux de terré, faisant partie du fief Bonnay, sis à Brebières (commune d'Albert) ; — par Louis-Vincent Desailly, ancien lieutenant de grenadiers, à Marie-Anne Lemaire, sa petite-nièce, épouse de Louis- Joseph Mauchouart, d'une maison, sise à Laon, etc. — Vente faite par Charles-Louis Amelot, seigneur en partie d'Éterpigneul, dit Lamire, et Anne-Catherine Meyl, son épouse, à Éloy Gaffet, négociant, et Catherine Cossard, sa femme, et à Pierre-Louis Bauduin, fermier, et Marie- Geneviève-Pélagie Sauvé, son épouse, de 25 journaux de terre, faisant partie du fief d'Éterpigneul, etc.

In-folio, 142 feuillets, papier.

1B 530 1780 1780

Donations faites : par Marie-Jeanne-Charlotte Géraulx de Mont-Royal, à Jean-Charles Picard de Mont- Royal, laboureur, son neveu, de 83 pièces de terre sises à Épénancourt, Cappy, Falvy, etc. ; — par Jean-Louis Prevost, lieutenant du premier chirurgien du Roi, à Ham, à Jean-François Prévost, laboureur à Beaumetz (commune de Cartigny) et à Etienne Prevost, notaire, ses frères, d'une maison, sise à Ham, etc. ; — par Marie-Barbe Vaillant, veuve de Jean-Baptiste Duchaussoy, laboureur, au faubourg Daveluy de la ville d'Albert, en exécution du testament de Nicolas Vaillant, ancien maire d'Albert, à la fabrique de la paroisse de cette ville, de 33 livres de rente annuelle, pour la fondation d'un obit, etc. ; — par Jean-François Witasse de Dompierre, chevalier, ancien officier d'infanterie, pour se conformer aux dernières intentions de Marie-Marguerite Thierry, épouse de Jean-Baptiste-Balthazard Dhaudoire, seigneur de Martinsart, à Luc-Paul-Jérôme Thierry, seigneur de Castel, ancien capitaine de cavalerie, de tous les droits appartenant au donateur, en vertu du testament de ladite dame Dhaudoire ; — par Marie-Anne Devillers de La Honssaye, veuve en premières noces de Jean-Claude de Chevry de Vauvillers, écuyer, ancien officier au régiment d'Artois, et en secondes, de Charles Tranoy, avocat au Parlement de Paris, à

Jacques Tranoy, son beau-frère, ancien officier du Roi, de deux maisons, sises à Péronne.

In-folio, 134 feuillets, papier.

1B 531 1781 1781

Donations faites : par Antoine-Victor Blondeau, receveur des domaines, à Péronne, à Marie-Anne-Victoire Lestrées, sa mère, d'une pension viagère de 600 livres ; — par Florimond Le Mercier, curé de la paroisse de Dury, et demoiselle Marie-Marguerite-Julie Le Mercier, l'un à l'autre, de leurs droits sur des rentes qu'ils possèdent indivisément ; — par Marie-Gabrielle-Hélène Serpette, veuve de Claude Torchon, maîtresse de la poste aux chevaux de Marchélepot, à Antoine-Melchior Lagrené, seigneur du Chaussoy, et à Marie- Justine Torchon, son épouse, gendre et fille de la donatrice, de 2 journaux de terre sis à Curchy ; — par Maximilien- Albert-Joseph, baron d'Hammer-Claibroke, ancien capitaine au régiment de Boufflers-Wallon, et Hélène-Antoinette du Feu, son épouse, à Gabriel-Jean, comte d'Hammer-Claibroke, leur fils puîné, capitaine au régiment des dragons de la Reine, d'une maison sise à Péronne, rue des Chanoines ; — par Marie-Marguerite-François-Firmin Desfriches, comte Doria, à Marie-Élisabeth-Françoise Desfriches-Doria, sa fille, épouse de Stanislas-Catherine de Biaudos, comte de Castéga, mestre de camp, commandant du régiment Royal-Comtois, de la moitié de la seigneurie d'Herleville, dont elle possédait déjà l'autre moitié ; — par Philippe Marotte, curé de la paroisse d'Aizecourt-le-bas, à Jean-Claude Verrier, laboureur, de 11 journaux 83 verges de terre, sis à Longavesnes, Liéramont et Villers-Faucon ; — par Etienne de Castella, chanoine de la collégiale de Saint-Fursy de Péronne, à Claude de Castella d'Orgemont, son frère, colonel et ci-devant premier lieutenant du régiment des gardes Suisses, du quart appartenant au donateur, dans trois rentes assignées sur les aides et gabelles ; — par Nicolas-François Le Brethon, avocat au baillage de Péronne : à Antoine-Jean-Baptiste Massey, de 28 journaux 66 verges 11 pieds un quart de terres labourables, sises à Marchélepot, Licourt et Pertain ; — à demoiselle Blanche- Colombe Massey, de la moitié de 36 setiers 30 verges trois quarts de terre, sis à Roupy ; — par Marie-Catherine Le Brun, épouse de Jean-Baptiste Lemaure, bourgeois de Corbie, à Robert- François Le Brun, son frère, et à Louis- Léonor Gressier, Son neveu, notaire audit Corbie, de tous les Biens immeubles appartenant à la donatrice, de son chef ; — par Marie-Charlotte-Dorothée Desfossez de Rochefort, à la communauté des chapelains de Saint-Fursy de Péronne, de la somme de 1,000 livres, pour la fondation de 36 messes Basses, etc.

In-folio, 132 feuillets, papier.

1B 532 1782 1782

Donations faites : par demoiselle Marie- Thérèse-Bruno Letellier, à François Martine, bourgeois de Péronne, son neveu, des droits mobiliers et immobiliers échus à ladite demoiselle, par le décès de Dominique Letéllier de Courcelle, son cousin germain ; — par demoiselle Marie-Charlotte Gérault, à Marie-Anne-Frauçoise Dufour, sa nièce, épouse de Pierre-François Le Sage, notaire, à Rosières, d'une petite maison, sise à Chaulnes, et de plusieurs pièces de terre, sises à Harbonnières, Chaulnes et Linons ; — par Charles-Antoine Frasier, seigneur de Biars (commune de Cartigny) et Gabrielle du Feu, son épouse, à Jean-François-Marie Bernard et à Marie-Anne- Gabrielle Frasier, son épouse, de 25 journaux 50 verges de terres labourables et de 2 journaux de prés, sis au Mesnil- Martinsart ; du quart de la seigneurie de Pouillaucourt (commune de Cartigny), etc. ; — par Jean-Louis Ballue de Belleanglise, notaire, à Péronne, à demoiselle Marguerite-

Thérèse Cabour du Hay, d'un héritage sis au Mont Saint- Quentm.

In-folio, 117 feuillets, papier.

1B 533 1783 1783

Donations faites: par Jean-Pierre Henne, fermier au village d'Heudicourt, et Marie-Magdeleine Le Vert, son épouse, à leurs quatre enfants, de bâtiments et de terres évalués à la somme de 34,000 livres ; — par Marie-Anne Cornet, veuve de Lupien-Florimond Poujol, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, à Noel- Joseph Poujol, leur fils puîné, de tous les immeubles que la donatrice possède à Harbonnières, etc. ; — par Marie- Catherine Dottin, veuve de François d'Hangest, commensal de la Maison du Roi, à Alexandre d'Hangest, leur fils, de 36 journaux de terre, sis à Vauvillers, etc. ; — par Elisabeth Letellier, à François Martine, son neveu, et à demoiselles Marie-Catherine-Antoinette et Marie-Marguerite-Pélagie Martine, ses nièces, de plusieurs marchés de terres, sises à Montécourt, à Villers-Faucon et à Tertry ; — par Maximilien-Albert-Joseph, baron d'Hammer-Claibroke et Hélène-Antoinette du Feu, son épouse, à Gabriel-Jean, comte d'Hammer-Claibroke, de 47 journaux 4 verges de terre, qui faisaient autrefois partie du fief de Vaux-Sorel, etc. ; — par Louis Hordret, avocat au Parlement et honoraire ès Conseils du Roi, à Quentin Hordret, de 6 pièces de terre sises à Bernes, etc. ; — par Pierre Platel, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, à Marie-Magdeleine Cazé, d'une maison sise à Templeux-la-Fosse ; — par Nicolas Tupigny, ancien échevin et lieutenant de la ville de Ham, aux enfants de Louis-Claude Tupigny, notaire audit Ham, d'une rente de 62 livres, etc.

In-folio, 116 feuillets, papier.

1B 534 1784 1784

Extraits des contrats de mariage : de Louis- Guîlain Bouteville du Metz, avocat au bailliage de Péronne, président aux traites foraines de cette ville, et Charlotte Henriette-Angélique Aubrelicque ; — de Jean-Baptiste- Joseph de Brunet et Marie-Élisabeth-Louise de Salve. — Donations faites : par Antoine Tiquet, écuyer, maître des requêtes ordinaires du Conseil de la Reine, à Marie-Louis- Nicolas Pincepré, seigneur de Buire, et à Marie-Louise Langlet, son épouse, de 10 journaux et demi de terre, sis à Estrées-en-Santerre ; — par Maximilien-Albert-Joseph, Baron d'Hammer-Claibroke, à Antoine-Albert-Joseph, baron d'Hammer-Claibroke, son fils, de la charge de conseiller au Parlement de Paris, dont ledit donateur est pourvu ; — par les sieurs Nicolas, Charles et Jean Blanchard, laboureurs, à Douvieux (commune de Monchy-Lagache), à Marie-Anne- Josèphe Boitel, leur nièce, épouse de Jean-Louis Courtin, laboureur, à Villévecque (commune de Marteville) de meubles, de rentes et de 51 pièces de terre, sises à Monchy-Lagache, Douvieux, Montécourt et Falvy, etc., évalués à la somme de 30,000 livres. — Vente faite par Jean-Baptiste-Hyacinthe Despréaux, écuyer, à Marie-Charlotte Degondri, veuve de Toussaint Dizengremelle, des droits du vendeur dans 44 journaux et demi de terre, sis à Morlancourt.

In-folio, 144 feuillets, papier.

1B 535 1785 1785

Donations faites : par maître Firmin Ptolomé, notaire, au bourg de Lihons, et Marie-Marguerite Baudrin, son épouse, à Claude-Jean-Baptiste Ptolomé, leur fils, de l'office de notaire que tient et exerce ledit maître Ptolomé ; — par Etienne de Castella, chanoine de Saint-Fursy de Péronne, à Claude de Castella d'Orgemont, son frère, de 491 livres 7 sous 2 deniers de rentes perpétuelles, assignées sur les aides et gabelles ; — par Louis-Vincent Desailly, ancien lieutenant de grenadiers, à Louis-Joseph Mauchouartet à

Marie-Anne-Charlotte Lemaire, son épouse, d'une somme de 6,000 livres ; — par Marie- Marguerite-Candide Lebel, épouse de François-Louis de Baroille, brigadier des armées du Roi, colonel directeur de l'artillerie du comté de Bourgogne, à Jean-Baptiste Muraine, notaire, à Rosières, en récompense des soins qu'il a donnés aux affaires de ladite dame, d'un héritage sis à Vauvillers, etc.

In-folio, 116 feuillets, papier.

1B 536 1786 1786

Extraits des contrats de mariage : de Remi- Lambert Pluche, conseiller du Roi, greffier en chef de l'Élection de Péronne, et Marie-Josèphe-Angélique Humbert ; — d'Éloy-Joseph-François Coffin, procureur au bailliage deMontdidier, et Marie-Élisabeth-Henriette Biart ; — de Nicolas Lelong de Clatres, écuyer, ancien capitaine de cavalerie, et Marie-Louise-Jeanne-Joseph-Émélie Hudeline des Tournelles. — Donations faites : par Marie-Charlotte Letellier, veuve de Claude-Nicolas Letellier, seigneur de Grécourt, président au Grenier à sel de Péronne, à Claude-Clément Alexandre Letellier, leur fils, de 21 journaux de terre, sis à Bouzincourt ; d'une maison sise à Péronne, rue Saint Sauveur, etc. ; — par Thérèse-Euphrosine Lalau, veuve de Marie- Jean Copineau, avocat en Parlement et ancien bailli général du marquisat de Nesle, à Anne-Françoise-Élisabeth Copineau, leur fille, épouse d'Augustin-François-Marie As-pelly, receveur des aides, à Péronne, de tous les meubles et effets mobiliers appartenant à la donatrice, etc. ; — par Pierre- Antoine Doré d'Aubigny, curé de la paroisse de Fins, à Marie-Reine-Caroline de Viefville, épouse de Claude-Marie- Barthélemy Le Vaillant de Brusle, écuyer, d'une maison sise à Ham, rue Notre-Dame, et du quart à prendre dans 172 setiers de terres labourables et d'héritages, sis à Dury, en 101 pièces, renseignées dans le contrat d'acquisition faite desdits immeubles, du marquis et de la marquise d'Hervilly de L'Échelle.

In-folio, 145 feuillets, papier.

1B 537 1787 1787

Extraits des contrats de mariage : de François- Fidèle Corroyer et Geneviève - Angélique Hennecart ; — de Louis-Anne Delafons, chevalier, officier au régiment Royal-Comtois, et Charlotte-Nicole-Françoise Grenier. — Donations faites : par demoiselle Anne-Catherine Hannicque, à Charlotte-Renée-Antoinette Hannicque, sa soeur, épouse de Louis-Jacques Mangon de Lalande, receveur des domaines du Roi, à Roye, d'une maison sise dans cette ville, rue de Paris, etc. ; — par Charles Martine de La Motte, chanoine de la cathédrale de Noyon, à Pierre-Éloy Fouquier, écuyer, fourrier des logis du Roi, seigneur d'Hérouel et de Tinville, son neveu, de 27 pièces de terre, sises a Mons-en-Chaus-sée ; — par Louis-François Coutant-Milleret, curé de la paroisse de Fay-en-Santerre, à Cosme-François Coutant-Milleret, son frère germain, maître de poste, à Péronne, de 6 journaux moins un quartier de terre, sis à Omiécourt et à Hyencourt-le grand ; — par Jeanne-Claude-Françoise Bridelle, Bourgeoise de Saint-Jean-de Losne, à Pierre-Charles- Honoré Bridelle, chanoine de l'église métropolitaine de Rouen, vicaire général du diocèse, son cousin germain, de 14 à 15 journaux de terre, sis à Puchevillers, etc. ; — par Marie-Charles-Fursy Levasseur de La Tour, chanoine de la collégiale de Saint-Fursy de Péronne, Pierre-Charles-Fursy Vacquerel, sieur de La Briche, demoiselles Magdeleine- Françoise-Charlotte et Marie-Élisabeth-Pélagie Vacquerel de La Briche, Claude-Joseph Jouhane de La Bachellerie, Marie-Rose-Gabrielle du Feu, veuve de Pierre-François- Mathieu Levasseur, Thérèse-Pauline de Bonnaire, veuve de François Levasseur, Jean-Baptiste Faure, sieur de Couac, et Marguerite Rochon, son épouse, Claude Pasquet de La Roche et

Marie-Anne Rochon, son épouse, à Marie-Louise et à Marguerite Lefebvre, servantes de feu Honoré-Clément Levasseur, chanoine de la collégiale de Saint-Fursy, d'une maison sise à Péronne, rue Saint-Nicolas.

In-folio, 142 feuillets, papier.

1B 538 1788 1788

Extraits des contrats de mariage : de Louis- Denis-Hyacinthe-Joseph de Thieffries, chevalier, seigneur de Roeulx et de Beauvois, mestre de camp d'infanterie, lieutenant aide major des cent gardes Suisses du Roi, et Marie-Rosalie-Josèphe Scorion, veuve de Philippe-François-Célestin Renaut, dame de Boucly (commune de Tincourt) ; — de Balthazard-Louis-Marie Petipas, chevalier, seigneur du grand et du petit Longueval, capitaine au régiment des dragons de la Reine, et Marie-Eugénie-Henriette de Luytens de Montauban ; — de Jean-Baptiste-Gaspard-Henry Thiérion, chevalier, seigneur de Chipilly, président trésorier de France au Bureau des finances de la Généralité d'Amiens, et Marianne- Françoise-Alexandrine Langlet. — Donations faites : par René Tiron, prêtre, maître ès arts en l'Université de Paris, demeurant au collège du cardinal Lemoine, qu'il va quitter pour aller demeurer à Saint-Omer, en qualité de maître de musique de la cathédrale, à René Tiron, son père, d'un héritage sis à Mailly, etc. ; — par Gabriel-Jean-Joseph Calais, chanoine de l'église Saint-Léger de Péronne, et demoiselles Marie-Magdeleine et Marie-Claire Sommevert, l'un à l'autre, des parts qui leur appartiennent indivisément dans une maison sise à Péronne, au coin de la rue du Noir- Lion ; — par demoiselle Marie-Anne-Thérèse Hémard-Genlis, à Louis-François-de-Paul Morel, chevalier, seigneur de Boncourt, officier au régiment de Vivarais, à Louis-Jacques- Joseph Morel, chevalier de Boncourt, officier d'artillerie, ses cousins, et à demoiselle Claire-Françoise Morel de Boncourt, sa cousine, de 57 journaux 89 verges de terre, sis à Morlancourt. .

In-folio, 105 feuillets, papier.

1B 539 1789 1789

Donations faites : par Marie-Reine Bellot, veuve de Jean Dercheu, contrôleur au Grenier à sel de Roye, à ses petits-neveux et petites-nièces, de 3 journaux 67 verges de terre, sis à Vauvillers, etc. ; — par Claude-Louis Le Vaillant, lieutenant général honoraire au bailliage de Péronne, à Claude-Marie-Barthélemy Le Vaillant de Brusle, son fils, président lieutenant général au même bailliage, de 62 verges et demie de terre, sises à Fresnes ; — par demoiselle Marie-Françoise Hémart de Brévillers, à Hugues-Mathieu Cordier, chirurgien, et à Geneviève Vermont, son épouse, de 25 journaux 18 verges de terre, sis à Framerville, au lieu dit le Bois-Midi ; — par demoiselle Catherine-Ozitte de Witasse de Saint-Léger, a Pierre- François Witasse, son neveu, élève au collège de Compiègne, d'une maison sise à Péronne, rue des Naviages. — Vente faite par Marie-Louis-Nicolas Pincepré, ancien officier d'artillerie, et Marie-Louise Langlet, son épouse, à André-Marie Petit, cultivateur à Courcelle (commune de Buire) des terres, fiefs et seigneuries de Buire et Forêt.

In-folio, 113 feuillets, papier.

1B 540 1790 1790

Extraits des contrats de mariage : de Charles- René-Joseph de Lestocq, officier au régiment de dragons de Languedoc, et Marie-Victoire Damiens ; — de Jean-Fursy Dournel, avocat au Parlement, et Elisabeth-Marié Delorme. — Donations faites : par Pierre-Gilles-Antoine-Marthe Delachaux, ancien curé de la paroisse de Gournay-sur- Aronde, à Marie-Jeanne-Geneviève Valois, sa domestique, d'un héritage sis audit Gournay ; — par Jean Thierry, seigneur de Genonville, lieutenant des maréchaux de

France, et Marie-Adrienne de Sachy de Carouges, son épouse, à Marie-Adrienne-Jeanne Thierry de Genonville, leur fille unique, épouse de Nicolas-Lucie de Herte, chevalier, seigneur d'Hailles, des seigneuries de Cagny, du petit Cagny (commune de Saint-Fuscien), de la Boutillerie (commune d'Amiens), de Genonville (commune de Moreuil), etc. ; — par Charles-Armand Hoschedé de La Viéville, curé de la paroisse de Beaumont-Hamel, à Gaspard-Dauphin Hoschedé de La Viéville, son neveu, officier d'infanterie, de 3 journaux de terre, sis à La Viéville (canton d'Albert) ; — par Charlotte Goguet, veuve de Robert Vinchon, laboureur, à Claude-Joseph Vinchon, leur fils, laboureur à Trefcon, et à Marie-Magdeleine-Angélique Boucly, son épouse, de 33 setiers 20 verges de terre, en 57 pièces, sises à Trefcon, Verchy, Tertry, Beauvois, etc.

In-folio, 138 feuillets, papier.

VARIA

4B 401	Affaire Moillet, sentence de juillet 1744.	1744
4B 402	Appel du procès de messire Alexandre, marquis de Mailly, et Guillaume Cauhin d'Englebelmer, contre Jean Claude Marchand, fermier du marquisat d'Albert, justice de la seigneurie de Penthièvres.	1729-1740
4B 403	Évasion du père Cadebert, cordelier.	1724
4B 404	Supplique de la communauté des charcutiers de la ville de Péronne.	1775
4B 406	Résidus de classement.	

BAILLIAGE DE ROYE

ÉDITS, ORDONNANCES, RÈGLEMENTS, ETC.

1B 543 1665-1681 1665-1681

Édits, ordonnances, règlements, etc., enregistrés au greffe du bailliage et gouvernement de Roye. — Liste des notaires, des procureurs postulants, des huissiers audienciers, des sergents royaux que le Roi a choisis, pour exercer dans le ressort du bailliage de Roye.— Provisions accordées par le Roi : de lieutenant général civil et criminel au bailliage et prévôté foraine de Roye, à Louis Laignel, avocat en Parlement ; — à Gabriel Coignet ; — à Philippe Froissent, lieutenant particulier et assesseur criminel audit siège , — de procureur du Roi, à Louis Turpin ; — de prévôt de Roye, à Armand Bénard ; — à Charles Soucanye, président au Grenier à sel de cette ville ; — de lieutenant particulier et assesseur criminel audit bailliage, à Philippe Froissart, avocat en Parlement ; — de lieutenant criminel de robe courte au gouvernement de Péronne, Montdidier et Roye, à Simon Samyer, sieur de Molineau ; — à Pierre Hennicque ; — de président au bailliage et prévôté de Roye, à François Bocquet, conseiller du Roi au bailliage de Vermandois, à Noyon. — Offices de bailli donnés : par Thomas de Caron, chevalier, à Louis Cordier notaire, pour la seigneurie de Damery ; — par Marguerite du Four, abbesse de l'abbaye du Val-de-Grâce lez Paris, à Charles Soucanye, avocat en Parlement, pour les seigneuries de Roye-sur-Matz et d'Erches ; — par Robert Aubery, marquis de Vastan, à Louis Cordier, pour la baronnie de Ponthieu et de La Salle de Flavy. — Reliefs : de la seigneurie de Fransart, par Jean de Rune, seigneur d'Offoy, Avricourt, etc., mari et bail de Charlotte Cornet ; — d'un fief sis à Damery, par François de La Fontaine, chevalier, seigneur d'Andechy ; — d'un fief sis à Villers-lez-Roye, par Louis de Bouchart, seigneur de Milly, et Marie Dupuy, son épouse ; — de la seigneurie de Crapeaumesnil et du fief et tour de Chessoy (Commune de Laucourt) par Antoine-Maximilien de Belleforière, grand maître de la garde-robe du Roi, marquis de Soyecourt ; — du fief de Beauregard, sis à Grivillers, par Philbert de Beusin, écuyer, sieur de Beauregard et du petit Armancourt.— Lettres de terrier accordées : à Jehan Faron, seigneur de Vaujours, pour la seigneurie d'Amy-le-grand ; — à Louis, comte de Mailly, seigneur de Fescamps, pour la seigneurie de Frénoy-lez-Roye ; — à César Collin, pour la seigneurie de Liancourt-Fosse ; — aux doyen et chanoines de l'église royale de Saint-Quentin, pour les seigneuries de Bayenville, Billicourt, Burez, Castres, etc. — Opposition formée par l'avocat du Roi au bailliage de Roye, à l'exécution de l'arrêt du parlement, du 17 juin 1769, ordonnant de procéder à la nomination des maïeur et échevins de cette ville, suivant l'ancienne coutume. — Règlement fait par l'évêque d'Amiens, pour l'église Saint-Pierre de Roye.

In-folio, 137 feuillets, papier.

1B 544 1731-1743 1731-1743

Édit portant rétablissement des offices de gouverneurs et lieutenants de Roi, majors, maïeurs, lieutenants de maïeurs et autres officiers des Hôtels-de-Ville. —-Arrêt du Conseil d'État concernant la vente des offices municipaux. — Déclarations du Roi : concernant les personnes de la religion prétendue réformée ; — au sujet des fraudes qui se pratiquent, en Normandie, par des ventes séparées et successives du fief et du domaine utile de là même terre. — Règlement pour la teinture des étoffes de laine, et des laines servant à leur fabrication. — Arrêts de la Cour du Parlement : ordonnant l'échenillage ; — condamnant à être brûlés par l'exécuteur de la

haute justice, des libelles intitulés: Mémoire touchant l'origine et l'autorité du Parlement de France ; — Lettres de Louis XIV à Louis XV, etc. ; — ordonnant la réintégration, au greffe du Bailliage de Roye, des sentences, minutes, pièces de procédure, etc., qui sont entre les mains des anciens greffiers dudit siège, ou de leurs ayants cause : « pour être le profit des expéditions faites au temps des anciens greffiers, hors d'exercice, partagé par moitié entre eux, ou leurs ayants cause, d'une part, et les nouveaux greffiers actuellement en exercice, d'autre part ; et ce pendant 10 ans seulement.»

In-folio, 158 feuillets, papier.

CONSIGNATIONS

5B 415 Caisse des consignations, réceptions d'officiers. 1709-1749

INSINUATIONS (CONTRATS DE MARIAGE, DONATIONS) (1605-1789)

1B 545 1605 1605

Insinuations faites au greffe du gouvernement de Roye. — Contrats de mariage : de Loys Leboeuf, chirurgien, à Roye, et Anne Durant ; — de noble homme Robert de Hennault, ci-devant capitaine d'une compagnie de gens de pied, et Nicole de Noyelle ;— de François Presto, garde du scel, premier notaire royal, à Roye, et Marie Petit ; — de Loys Le Clocquemant et Magdeleine de Bailly : « Adrien Le Clocquemant, homme d'arme des ordonnances du Roi, donne audit Loys, son fils, la moitié de la maison et cense du Leu, située au faubourg de la ville de Roye ; » — de Michel de Favyn, écuyer, seigneur de Hamerel, en partie, et Marie de Routy. — Donations faites : par Michel d'Estourmel, conseiller aux Conseils du Roi, seigneur du Mes-nil- Saint-Firmin, à Charles d'Estourmel, écuyer, son petit-fils, de la seigneurie de Champien, que le donateur a acquise du duc de Chaulnes ; — par Charlotte de Villers-Saint-Paul, dame de Roiglise, Chilly, Maucourt et Verpillières, veuve de Christophe de Lannoy, chevalier, seigneur de Marcouville, gouverneur des ville et citadelle d'Amiens, à Antoine Bernier, son domestique, d'une somme de 1,800 livres.

In-folio, 73 feuillets, papier

1B 546 1611-1613 1611-1613

Contrats de mariage : de Charles de Broye, écuyer, seigneur de Haute-Avesne, avocat en Parlement, et Anthoinette Boitel ; — de Lois Prevost, procureur et notaire, à Roye, et Anne de Leurye ; — d'Isaac de Saint-Simon, chevalier, seigneur de Saint-Simon et de Clastres, et Marie Damerval ; — de Philippes de Guillard, baron d'Arsy, et Loïse de Mailly, — de Thibault de Vaulx, chevalier, seigneur d'Amy, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, et Marie Ratault, dame de Curzay, veuve de René de Marconnay, chevalier. — Donation faite par noble homme Guion Presto, gouverneur et bailli général des château, ville et marquisat d'Encre, à Loys Presto, son fils, de 25 setiers de bled et 25 setiers d'avoine, à recevoir, chaque année, de l'Église, de la Cure et des Pauvres de Curchy, etc. — Testament d'Anne Alliasmé, femme de Claude Chastelain.

In-folio, 77 feuillets, papier.

1B 547/1 1614-1619 1614-1619

Contrats de mariage : de Robert de Béthencourt, écuyer, et Loïse Duchemin ; — de Charles de Lancry, seigneur de Verpillières, et Geneviève

Legendre ; d'Olivier de Longueval, chevalier, seigneur de Beaumont, et Charlotte Damerval, dame de Liancourt, veuve de François de Pestivien, chevalier, seigneur de Libermont ; — de Michel Bellot et Suzanne Aubé ;— de Charles du Ples-sier, chevalier, seigneur de Biaches, et Elisabeth de Hamel ; — de Charles de Sericourt, écuyer, et Charlotte de Trion ; — de François de Caron, seigneur de Damery, et Françoise de Saint-Blimont ; — de Geoffroy de Belleforrière, chevalier, capitaine de cent chevau-légers, et Éléonor de Bournonville ; — de Maximilien de Belleforrière, seigneur de Cagny, et Judicq de Mesmes. — Donations faites : par François de Villepoix, chevalier, seigneur de Ricquebourg, à Charles Mareschal, clerc étudiant, natif dudit Ricquebourg, d'une rente viagère de 50 livres tournois : « Afin de lui donner sujet de continuer ses estudes, et qu'il puist mieux soy entretenir et vivre, poursuivant icelles, etc. ; » — par Marguerite de Sangtère, veuve de Pierre Dupré, échevin de la ville de Roye, à Guionne Dupré, leur fille, femme de Jehan Calliet, procureur à Noyon, de 3 journaux de terre, sis entre Réthonvillers et Herly ; — par Marguerite du Castel, veuve d'Anthoine de Crespel, écuyer, à Elisabeth du Castel, sa nièce, de 3 quarts de mine de terre, sis à Onvillers, etc. ; — par Nicole Saillart, veuve de Charles de Lurye, écuyer, homme d'arme des ordonnances du Roi, à Charles de Lurye, son petit-fils, de 5 journaux de terre, sis à Conchy-les-Pots ; — par Charlotte de Villers-Saint-Paul, dame d'honneur, gouvernante de Madame, soeur du Roi, veuve de Christophe de Lannoy, chevalier, seigneur de La Boissière, de Marquivillers, etc., à Charles de Lannoy, leur fils aîné, des seigneuries de Roiglise, Chilly, Maucourt, et de Verpillières, en partie ; — par Anthoine Froissart et Colasse Merlin, sa femme, l'un à l'autre, de tous leurs biens meubles et immeubles ; — par Jehan Croisel, ermite à l'ermitage de Fresnoy, près de Damery, à Nicolas Machuquet, son cousin, des biens meubles et immeubles échus au donateur, par le décès de Valentin Croisel, son oncle, pâtissier à Cambray ; — par Wallerand de Perrin, écuyer, seigneur du Bus, de Dreuil et de Mareuil-La-Motte, à la fabrique de l'église Saint-Éloy dudit Mareuil, d'une petite maison tenant au presbytère et au cimetière : «Pour servir d'une escole et faire la résidence d'un clercg, sans qu'elle puisse estre employée à autre chose, etc. ; » — par le prince Loïs, cardinal de Guise, à Anthoine Destanaye, seigneur de Mézières, son écuyer d'écurie, de 700 livres de trente viagère ; — par Charles de Calonne, curé de la paroisse d'Alembon, à Suzanne de Calonne, sa nièce, épouse' de Marc de Foucault, écuyer, des trois quarts de tous les biens meubles et immeubles appartenant au donateur ; et à Marthe de Calonne, sa nièce aussi, épouse de Claude de Jenton, seigneur de Con-dren, du quatrième quart desdits biens ; — par Olivier de Longueval et Charlotte Damerval, l'un à l'autre, de tous leurs biens présents et à venir ; — par Marie Caddé, veuve de Florimond Ducastel, écuyer, à Anthoinette Ducastel, sa fille, femme de Denis Havart, laboureur, de la moitié d'une maison, sise à Boulogne-la-grasse, etc. ; — par Galoys de Blescourt, seigneur de Neufville, et Suzanne d'Auxy, son épouse, à leur fils aîné, Anthoine de Blescourt, écuyer, des seigneuries de Tincourt, Hamel, Boucly, Marquais, Hame-let, Roisel ; à leur second fils, Loïs de Blescourt, de la seigneurie de Méharicourt et du fief Beaufort (commune de Méharicourt) du grand et du petit Bois Lévêque, sis près de Rouvroy ; à leur fille, Françoise de Blescourt, de la seigneurie de Trosly, etc. 4— Testaments : de Nicolas Delan, sieur de Villers-Saint-Eutrope, Denise et Audecy, président trésorier de France au Bureau des finances de Picardie ; — de Christophe de Mazencourt, chevalier, vicomte de Courval ; seigneur de Mazencourt (commune de Fresne).

In-folio, 197 feuillets, papier.

1B 547/2 Fragment de [registre]. XVIIe siècle I

1B 548 1627 1627

Contrat de mariage d'Éloy de Caisne et Marguerite Hérissier. — Donations faites : par Louis-Anthoine du Prat de Barbançon, seigneur de Nantouillet, baron de Vi-teaux, à Louis Maucroix, secrétaire de feu Louis de Barbançon, oncle du donateur, d'une somme de 8,000 livres tournois ;— par Florent du Bos, écuyer, sieur de Thil, et Anthoinette Godart, sa femme, au couvent des Annonciades de Roye, où Magdeleine du Bos, leur fille, est religieuse, d'une rente de 75 livres ; — par Louis de Grouchet, écuyer, et Jeanne de Chambly, son épouse, auxdites Annonciades, pour l'admission, dans leur couvent, d'Anne Grouchet, fille des donateurs, de 16 setiers et demi de terre, sis à Caudoire.

In-folio, 45 feuillets, papier.

1B 549 1628-1632 1628-1632 I

Contrats de mariage : de Charles- Alexandre, duc de Croy, marquis d'Havré, prince du Saint- Empire, et Geneviève, d'Urfé ; — de Louis Lagoult, substitut du procureur du Roi aux sièges-royaux de Roye, et Anne Cottelle ; — de Jehan de Rune, chevalier, sieur d'Offoy, et Charlotte Cornet ; — de Claude Billecocq, avocat, à Roye, et Jehanne Mennequin ; — de Charles du Castel, seigneur de Hainviller, gentilhomme ordinaire de la maison du duc de Longueville, et Françoise de Brière, veuve de Nicolas de Lion, chevalier ; seigneur de La Boullaye ; — de Charles du Plessier, écuyer, et Françoise de Vigneron ; — de Charles de Villepoix, chevalier, seigneur du Matz, et Jehenne de Blottefière ; — de Pierre de Vendeuil, écuyer, et Herberde de Hangest, veuve d'Anthoine de Caron, seigneur de Cou-lombier ; — de Pierre Le Normant, avocat en Parlement, et Marguerite Couilet ; — de Philippes Dainval, chevalier, seigneur de Balafre, Solente en partie, Bugny, et Marie de La Fons ; — de-Charles de Hennault, écuyer, et Louise de Bofle. — Donations faites : par Renée de Lisle, veuve de Jacques de Belloy, seigneur d'Amy, gouverneur des ville et château de Roye, aux Annonciades de Roye, d'une rente de 200 livres tournois, pour l'admission, dans leur couvent, des damoiselles Françoise et Anne de Belloy, filles de la donatrice ; — par Amand de Garattes, écuyer, sieur de Lartigault, et Marie de Férain, sa femme, l'un à l'autre, de tous leurs biens présents et futurs ; — par Benjamin de Montmorency, seigneur d'Équancourt, à Daniel de Montmorency,' son fils, du quint de la seigneurie de Tilloy, etc. ; — par damoiselle Magdeleine de Bayencourt, à Anthoine de Boubers, son neveu ; écuyer, seigneur de Bayencourt, de tous les droits échus à la donatrice par les décès de son père, de sa mère, et de sa soeur, Anthoinette de Bayencourt ; — par Jehan Le Verrier, écuyer, sieur de Guillemont, et Jacquelaine de Fescamps, sa femme, l'un à l'autre, de tous leurs biens présents et à venir ; — par Marie Havart, veuve de Claude de Levoye, seigneur du Proy, à Anthoine de Levoye, leur fils, gentilhomme ordinaire de la chambre du maréchal de Vitry, d'une maison sise à Beuvraignes, etc. ; — par Louis Cornet, chanoine et doyen de l'église Saint-Florent de Roye, sieur de Fransart, à Philippe Cornet, dit Desquennoy, étudiant à l'Université de Paris, d'une pension viagère de 325 livres tournois. — Testaments : de Gabrielle de Corbilly, femme de Claude Le Verrier, écuyer ; — d'Anne Pinguet, veuve de Florent Binet, élu, à Montdidier ;— de Calixte de Merloy, prieur curé de l'église et paroisse de Saint-Médard de Réthonvillers.

Grand in-folio, 238 feuillets, papier.

1B 550 1632 1632

Contrat de mariage de Firmin Lejeune et Marguerite de Bélencourt. — Donation faite par Anthoine Cornet, écuyer, sieur de Saint-George

(commune de Roye), de Fransart, de Devicourt, l'un des cent gentilshommes de la chambre du Roi, aux chanoines et chapitre de la collégiale de Saint-Florent de Roye, de 100 livres tournois de rente, pour la dotation de la chapelle de Saint-Louis, fondée, dans leur église, par feu Louis Cornet, doyen dudit Chapitre, etc.

In folio, 11 feuillets, papier.

1B 551 1633-1635 1633-1635

Contrats de mariage : de Charles du Bois, écuyer, seigneur de la Fresnaye, enseigne au régiment du baron de Canisy, et Marie de Montmorency ; — de Nicolas Mengneulx, maître chirurgien, à Ercheux, et Anne Trousset ; — de Jacques Leboeuf, chirurgien, à Roye, et Marie Vallois ; — de Louis de Himel, écuyer, seigneur de Verneuil, et Suzanne de Hallencourt, veuve de noble homme Estienne Griffon, docteur en médecine, à Clermont ; — de Jean-André de Romans, trésorier général de France, au Bureau des finances de Picardie, et Magdeleine Dournel.— Donations faites : par Louis de La Fontaine, seigneur d'Avrechy et de Caudoire, et Elisabeth Delan, sa femme, aux Annonciades de Roye, pour l'admission, dans leur couvent, d'Anthoinette de La Fontaine, fille desdits donateurs, d'une rente en argent et en bled, rachetable au prix de 1,600 livres tournois ; — par Jacques Lescolier, écuyer, seigneur de Saint-Julien, et Marguerite de Hamel, sa femme, à damoiselle Anne de Hamel, des droits appartenant à la donatrice, dans la seigneurie de Tilloy et Beaumont (commune de Réthonvillers) ; — par Firmin Le Bon, prêtre, à Michel Le Bon, écuyer, seigneur de La Motte, son frère, du fief Guisy, sis à Oresmaux, etc. ; — par Jacques de Mareulx, prêtre, à Jean et à Robert de Mareulx, ses frères, d'un terrain où était construit le moulin à eau de Berlière, incendié depuis peu, etc, ; — par Roland de Hamel, chevalier, seigneur de Poillebarbe près Noyon, à ses enfants, de tous ses biens immeubles ; — par Louis d'Estourmel, seigneur de Surville, au Père Hermès Flameng, prêtre, et aux Frères Jehan Caron et François Guilbert ; d'une motte, sise dans les bois de Champion, au Grand-Vivier, sur laquelle sont édifiées une chapelle, sous le nom de Notre-Dame de Consolation, et une maison qui sert d'ermitage aux donataires ; — par Charles du Plessier, seigneur de Roisel et de Certemont, à Louise du Plessier, sa soeur, d'une rente perpétuelle de 150 livres tournois. — Vente faite par Jean de Casans, seigneur de Saint-Amant et de Neufmaison, et Marie de Fransure, sa femme, à Pierre Bonnel, d'une ferme et de terres, sises à Roye-sur-Matz.

In-folio, 147 feuillets, papier.

1B 552 1638-1657 1638-1657

Contrats de mariage : de Claude Petit, seigneur d'Amy en partie, avocat en Parlement, et Magdeleine Letellier ; — de Nicolas de La Fosse, écuyer, seigneur de Cressay, capitaine au régiment de Piémont, et Louise de Péchon ; — de David de Hymel, chevalier, seigneur des Rondelles, et Suzanne de Berghes ; — de Nicolas de Louvencourt, écuyer, conseiller an bailliage d'Amiens, et Marguerite Gougier ; de Jacques de Chambly, seigneur de Warsy, et Marie de Fescamps ; — de Charles d'Albert, duc de Luynes, marquis d'Albert, et Louise-Marie Séguier; — de Jacques Roussel, lieutenant particulier au gouvernement et prévôté foraine de Roye, et Charlotte Aubé; — de Jean de La Faux, seigneur de Happencourt, et Françoise de Broye ; — de Claude Morel, seigneur de Crémery, conseiller au bailliage et siège présidial d'Amiens, et Jeanne de Herte ; — de Charles-François de Gouffier et Magdeleine de Saint- Simon; — de Louis de Blécourt, vicomte de Tincourt, seigneur de La Chavatte, capitaine d'une compagnie de gens de pied, au régiment de Piémont, et Marie de Marle,

veuve de Guillaume des Fossés, seigneur de Richemont; — de Pierre Lefebvre, écuyer, seigneur de Beauregard, aide major au régiment de cavalerie du marquis de Boury, et Marguerite de Monchy ; — d'Aymar de Boubers, chevalier, seigneur de Bayencourt et de Prouville, et Charlotte de Hamel; — de Jacques de Ladoubar de Couppes, chevalier, et Anne d'Ailly ; — de François de Boubers, chevalier, seigneur de Mélicocq, et Hippolyte-Magdeleine de Maillefeu ; — de Jean de Chabert, chevalier, seigneur de Pin, gouverneur des ville et château de Mello, et Joachime d'Estourmel ; — de Henry de Marle, chevalier, vicomte d'Arsy, et Léonor de Maillefeu ; — de Jérosme du Royer, écuyer, seigneur d'Exauville, lieutenant au régiment d'Espagny, et Rose Desvaux; — de Philippe Froissent, ancien échevin de la ville de Roye, et Marguerite Lormier; — de Pierre Desfriches, chevalier, seigneur de Persigny, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine au régiment de la Reine, et Marie Desvaux, veuve de René du Royer, chevalier; — de François de Sericourt, seigneur de Dancourt, et Marie de Hangest ; — d'André de La Morlière, docteur en médecine, et Anthoinette Roussel; — de Louis de Fransure, écuyer, et Marie de Charmolue; — de Guillain de Guiran, chevalier, seigneur de Dompierre, et Louise de Villepoix ; — de Louis de Bouchart, chevalier, capitaine d'une compagnie de cavalerie, et Marie du Puis, veuve de Jehan Delan, seigneur de Villers-lez-Roye; — de Philippes Boulenger, procureur du Roi en la justice échevinale de la ville d'Amiens, et Catherine Vacquette; — de François Bouvin, chevalier, seigneur des Obiers, capitaine de cavalerie, et Marie Blatier du Belloy; — de Pierre Roussel, seigneur de Thibauville, greffier en chef du tabellionage héréditaire de la ville et gouvernement de Roye, et Marie de Beaufort; —de Charles de Hennault, écuyer, capitaine au régiment d'Hocquincourt, et Marthe de Renty; — d'Adrien de Hétrus, écuyer, garde du corps du Roi, et Marie Guillebert ; — de Denis Ambroise, écuyer, seigneur des Roziers, et Michelle du Hamel, veuve de François du Vivier. — Donations faites : par Suzanne du Pré, veuve de noble homme Charles Aubé, à Charles Aubé, leur fils aîné, lieutenant particulier à la prévôté de Roye, du fief des Avesnes (communes de Roye, Laucourt et Armancourt); — par Charles de Hennault, écuyer, et Louise de Baufle, sa femme, l'un à l'autre, de tous leurs biens meubles et immeubles ; — par Anne Ravedel, veuve de Louis Presto, à Jean Presto, leur fils, de l'office d'élu particulier de Roye; — par Geneviève de Lascaris d'Urfé, dame de Mortemer, et Anthoine de Mailly, seigneur de Monstrelet, l'un à l'autre, de tous leurs biens immeubles; — par Marguerite Bouzier, veuve de Jacques Barat, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, à Antoine Chocquel, doyen de la collégiale de Saint-Fursy de Péronne, et à Jean Chocquel, son frère, président et lieutenant général au bailliage de Péronne, du fief de Bussy, sis à Méraucourt (commune de Monchy-Lagache); — par Marie de Fescamps, épouse de Jacques de Chambly, sieur de Warsy, à son neveu, Charles- Alexandre de Fescamps, sieur du Plessier, capitaine et sergent major de la ville de Péronne, d'un héritage contenant 40 journaux, sis à Beuvraignes; — par Michelle de Bouchart, veuve en premières noces de Léonor de Tournon, et en secondes de Louis de Saint-Simon, vicomte de Clastres, à son frère, Louis de Bouchart, des seigneuries de Cambronne, Vaux, etc.; — par Marie de Fescamps, veuve de Valery de Piquet, sieur de Molien, à Marguerite de Piéchon, sa nièce, de 400 livres tournois de rente; — par Adrien de Monchy, seigneur de Saint-André, capitaine d'une compagnie de chevau-légers, et Suzanne Desardennes, sa femme, l'un à l'autre, de tous leurs biens meubles et immeubles ; — par Benjamin de Montmorency, baron d'Équancourt, à Daniel de Montmorency, son fils aîné, capitaine au régiment de cavalerie de La Ferté, des seigneuries d'Équancourt, de Gueschard, Villeroy, Cressy, d'Acquest; —

par noble homme Charles de Lorraine, homme d'arme des ordonnances du Roi, à damoiselles Magdeleine et Nicole Bosquillon, ses petites- filles, de 30 mines de terre, sises à Ressons ; — par Charles de Périn, seigneur de Dreuil-lez-Molliens et de Mareuil, et Jacques de Périn, seigneur du Bus, lieutenant de la citadelle de Montreuil, frères, l'un à l'autre, de tous leurs biens meubles et immeubles; — par Marie du Puis, épouse de Jean Delan, seigneur de Villers-lez-Roye, à Soeur Anne duPuis, religieuse au couvent de Saint-François de Montdidier, d'une rente viagère de 12 setiers de bled; — par René de Laval, maréchal de camp, gouverneur des villes, château et citadelle de La Fère, à George de Laval, capitaine d'une compagnie de chevau-légers, son fils unique, du marquisat de Nesle, de la baronnie de Beaulieu, etc. ; — par Jean de La Roche, écuyer, et Marie du Hamel, sa femme, l'un à l'autre, de tous leurs biens meubles et immeubles ; par Charles de Belloy, chevalier, seigneur d'Amy, à Ézéchiel de Fransure, écuyer, seigneur de Tilloy, et à Anne de Moreuil, sa femme, de 200 livres tournois de rente ; — par Philibert de Montejan, chevalier, seigneur de Montauban, et Claude de La Porte, son épouse, à Charles de Montejan, seigneur de Deniécourt, leur fils aîné, et à Antoine de Montejan, leur fils puîné, des seigneuries de Montauban et de La Neufville; — par Regnault Machecré, garde du scel en l'Élection de Péronne, à Charles Machecré, son fils, avocat en Parlement, de la seigneurie de Punchy, etc. ; — par Claude de Hangest, écuyer, seigneur d'Agimont : à Anne-Élisabeth de Hangest, épouse d'Anthoine de Sains, d'une rente de 50 livres; — à François de Sericourt, seigneur de Dancourt, et à Marie de Hangest, son épouse, du quint des seigneuries de Saint-Marcq, Contoire, Malpart et du bois de Hangest ; — par Pierre Turpin, écuyer, procureur du Roi aux sièges royaux de Roye, à Élisabeth Turpin, sa fille, de l'usufruit de la seigneurie de Biarre ; — par Anne Dubus, veuve de noble homme Charles Maillart, avocat, à Montdidier, à David Maillart, leur fils aîné, d'une rente de 50 livres tournois; — par Marie de Fescamps, veuve de Jacques de Chambly, seigneur de Warsy, à damoiselle Marie- Anne de La Fosse, sa petite-nièce, d'une somme de 3,000 livres; — par noble homme Philippe Marcotte, ancien conseiller au bailliage de Vermandois, à Noyon, et Hélène de Ferrière, sa femme, à Philippe Marcotte, curé de Bezincourt, de 36 à 37 setiers de terre, sis à Villers-Saint-Christophe. — Constitution d'une rente de 150 livres tournois, faite au profit des Ursulines de Clermont, par Denise de La Fontaine, veuve de Louis de Saint-Simon, et Jehanne de Saint-Simon, veuve de Louis du Fay, vicomte de Cressonsacq. — Testaments : de Salomon Damaye, curé de l'église Notre-Dame de Maucourt; — de Jehan Delan, seigneur de Villers-lez-Roye ; — de Marie Bellot, veuve de noble homme Jehan Vatelet, grenetier au Grenier à sel de Roye.

In-folio, 479 feuillets, papier.

1B 553 1658-1661 1658-1661

Contrats de mariage: de Charles du Plessier, chevalier, seigneur de Roisel, capitaine d'une compagnie de gens de pied, et Marie Lefebvre ; — d'Anthoine Masse, conseiller secrétaire du duc d'Orléans, et Anne Bocquet; — de Jehan de Mileschamps, avocat en Parlement, notaire à Saint-Quentin, et Marie Prevost; — de Thomas Lefebvre, seigneur de Béthencourtel, garde du corps du Roi, et Florence Le Clercq ; — de Hubert Gérault, seigneur du Fay, lieutenant d'une compagnie dans le régiment d'Hocquincourt, et Marguerite Goulliart; — de Jean Scarron, chevalier, seigneur de Vaujours et de Montauban, conseiller du Roi au Parlement de Paris, et Diane de Belloy, dame d'Amy; — de Robert Guérin de Berseaux, chevalier, seigneur de Tarnaut, capitaine d'une compagnie d'infanterie au régiment de Picardie, et Jeanne Huault de Montmagny, veuve de Louis Ribier, chevalier, conseiller

au Parlement de Paris; — de Jacques-François de Choiseul, baron de Beaupré, et Anne-Marie du Chastelet; — de Natanael de Courcelle, écuyer, et Louise Philippoteau, veuve d'Isaac d'Amencourt; — de Charles de Montejan, seigneur de Deniécourt, et Marie-Françoise Gouflier; — de Jacques Vrayet, avocat du Roi au Grenier à sel de Corbie, et Marie Bernard. — Donations faites : par Marie Lefebvre, veuve de Charles du Plessier, à Claude de Vallon, chevalier, lieutenant des ville et château de Compiègne, de tous les biens de la donatrice, présents et à venir; — par Jacques Roussel, lieutenant général civil et criminel au gouvernement et prévôté de Roye, à Louis Roussel, son fils aîné, des droits échus au donateur, par le décès d'Anthoine Roussel, son frère; —— par Laurent du Chastelet, chevalier, seigneur de Fresrnère, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, et Catherine de Favière, son épouse, à Charles du Chastelet, leur fils, capitaine d'une compagnie de chevau-légers, au régiment de Rouvroy, de la seigneurie de Vigny en Champagne ; — par Charles d'Arrest, écuyer, seigneur de Thuison, et Louise du Plessier, sa femme, à Charles du Plessier, de 50 livres tournois de rente.

In-folio, 83 feuillets, papier.

1B 554 1662-1672 1662-1672

Contrats de mariage de: Pierre Desfriches, seigneur. de Persigny et de Crévecoeur-le-Petit, lieutenant colonel du régiment d'infanterie de la Reine, et Catherine de Masquerel ; — de Claude Le Page, seigneur de La Chapelle, précepteur gouverneur des pages du duc d'Orléans, et Claude Pétrot; — d'Alexandre de Fescamps, chevalier, seigneur de Feuillères, et Marie Imbert; — de Gabriel de Gomer, chevalier, seigneur de Quevauvillers, et Isabelle du Plessier ; — d'Adrien Picquet, écuyer, avocat en Parlement, et Catheraine Berthe ; — de Louis Louvart, baigneur étuviste, à Paris, et Françoise de Beaufort; — de Jean de Lesquevain, écuyer, seigneur de Lannoy, lieutenant d'une compagnie d'infanterie, et Charlotte Brune; — de noble homme Louis Turpin, procureur du Roi au bailliage de Roye, et Marie Turpin ; — de Flour Clarentin, seigneur de Carouge, et Jeanne Morel ; — de Daniel de Montmorency, marquis d'Équancourt, et Angélique de Tiercelin de Brosses; — d'Anthoine Aubrelicque, écuyer, sieur de Ronquerolle, garde du corps du Roi, et Anne Driencourt ; — de Pierre Bonnet, receveur général des impôts de Bretagne, et Marie-Anne Havart, — de Jean de La Vernade, chevalier, seigneur de Labatye et d'Épagny en partie, et Marie Blatier du Belloy, veuve de François de Bouvin, seigneur des Obiers; — de Jacques d'Ailly, marquis d'Annebault, comte de Montfort, et Marie-Thérèse de Charlet ; — de Claude Morel, écuyer, seigneur de Crémery, et Marie- Marguerite de Suyn. — Donations faites: par noble homme François Creton, à Jehan Creton, seigneur d'Herviller, conseiller au bailliage et siège présidial d'Amiens, son neveu, du fief de La Pennetière, sis à Hem (commune d'Amiens) etc.; — par Philippes Marcotte, chapelain de la cathédrale de Noyon, à Charles Marcotte, son frère, des seigneuries de Beauval (commune de Tracy) et de Brouchy; — par Louis de Blescourt, vicomte de Tincourt, à Louis-Royer de Blescourt, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jhérusalem, d'une pension viagère de 400 livres ; — par Anne Le Clerc, veuve de Charles Gérault, seigneur de Boisleau, à François Gérault, leur fils, du fief de Saleux, sis à Fonches, etc. ; — par noble homme Nicolas de Vasset, prévôt royal de la ville de Roye, à Jeanne et à Louise de Vasset, ses filles, de tous ses biens meubles et immeubles; — par François Aubé, à son frère, Louis Aubé, président au Grenier à sel de Péronne, et à ses soeurs, Catheraine Aubé, veuve de noble homme François Crestel, commissaire ordinaire des guerres, et Anne Aubé, veuve de noble homme Louis de Fonches, bourgeois de Péronne, de tous les biens meubles

et immeubles appartenant au donateur, en qualité d'héritier de noble homme François Aubé et de Marie de Zaleux, son père et sa mère ; — par Marguerite Prevost, veuve de Charles Deleurye, seigneur du Proy: à Charles Deleurye, son fils, de 5 journaux de terre sis à Beuvraignes, nommés le champ de Lespagnol; — à Charles Landra, laboureur, et à Marie Deleurye, sa femme, de 2 journaux 3 quartiers de terre, sis audit Beuvraignes; — par Louis Cornu, chapelain de Saint-Florent de Roye, principal du collège de Péronne, à damoiselles Catherine et Jacquelaine Cornu, ses soeurs, de tous ses biens présents et à venir; — par André Thocquenne, curé de la paroisse de Saint-Martin de Longueval, à Anthoine Thocquenne, son frère, docteur en médecine, de tous les droits appartenant au donateur, en conséquence de la donation que lui a faite Suzanne Picard, leur mère, veuve d'André Thocquenne, par acte du 30 octobre 1667 ; — par Alexandre de Fescamps, seigneur de Fescamps, à damoiselle Quentine Imbert, sa cousine, des droits mobiliers et immobiliers que ledit sieur peut avoir dans une maison sise à Canny ; — par Marie Cornu, veuve de noble homme Jacques Vrayet, avocat du Roi au Grenier à sel de Corbie, à Marie et à Suzanne Vrayet, leurs enfants, de 3 journaux de terre, sis à Beuvraignes; — par Charles de Cambray, chevalier, seigneur de Villers-aux-Érables, à son fils aîné, Maximilien de Cambray, écuyer, capitaine au régiment d'infanterie de Monsieur du Plessis-Praslin, des seigneuries de Villers-aux-Érables, du Hamel-lez-Pierrepont, etc.; — par Augustin de Broye, écuyer, ancien capitaine et major de la ville de Ham, à Catherine de Sorel, religieuse du tiers ordre de Saint-François, d'une pension viagère de 75 livres; — par César de Blottefière, seigneur de Clermont, et Diane-Catherine de Lancry, son épouse, à Jacques de Sespée, écuyer, sieur de Naton, d'une somme de 4,000 livres ; — par Emmanuel de Villers, bourgeois d'Amiens, et noble homme François de Villers, élu en l'Élection de Péronne, à Marguerite Turpin, leur nièce, des sommes de deniers dues audit Emmanuel de Villers, par la succession de noble homme Pierre Turpin, père de la donataire, etc. ; — par François de La Fontaine, seigneur d'Avrechy, et Simonne de Privas, son épouse, à damoiselle Catherine Vinet, leur nièce, d'une rente de 72 livres ; — par Benjamin-Alexandre-César de Montmorency, comte de Bours, à damoiselle Anthoinette de Montmorency, des immeubles appartenant audit comte de Bours, de la succession de Marthe Le Fournier, sa mère ; — par Louis de Lamet, chevalier, à Claude-François de Lamet, vicomte de Laon, son neveu, de tous les biens meubles et immeubles appartenant au donateur, — Testaments : de Marie de Hangest, femme de Louis de Guiselain, chevalier, seigneur de La Barre; — de Louis de Louen, écuyer, sieur de Vieilbois, avocat en Parlement, — de Louis de Lesquevain, écuyer, sieur de Bacconval, et Louise Le Conte, sa femme; — d'Anthoine Blatier, chanoine de l'église cathédrale de Noyon.

In-folio, 478 feuillets, papier.

1B 555 1673-1674 1673-1674

Contrats de mariage: de Phillebert de Beuzin, écuyer, sieur d'Armancourt, et Marie de Cretolle; — de Henry Boullanger, principal du collége de Roye, et Anne Bibaut; — de noble homme Jean Aubé, avocat en Parlement, et Anne de Fenin ; — de noble homme François Bocquet, conseiller au bailliage de Vermandois, à Noyon, et Charlotte Turpin ; — de Claude-François de Lamet, chevalier, et Henriette de Roucy ; — de Benjamin-Alexandre-César de Montmorency, comte de Bours, et Jeanne-Magdeleine de Laval, veuve de Jean de Fontaine, chevalier ; — de Léonord-René de Riencourt, chevalier, seigneur de Montellon, capitaine au régiment de Lionnois, et Catherine Vinet. — Donations faites: par Louis de Bouchart, seigneur de Milly, de Ravenel et de Villers-lez-Roye en partie, et Marie Dupuis, son

épouse, l'un à l'autre, de tous leurs biens meubles et immeubles, présents et futurs; — par Jacques Cheny, curé de la paroisse Saint-Remy de Heudicourt, à damoiselle Marie Hennicque, d'une rente viagère de 400 livres; — par Anne Flament, veuve d'Anthoine Blocquier, procureur au bailliage de Noyon, à Anthoine de Longuemort et à Anthoine de Quoy, de tous les immeubles de la donatrice, provenant de Marie Mallet, sa mère; — par Charlotte Cadet, fille de la Société de La Croix, à la communauté des Soeurs de La Croix, établie à Brie-comte-Robert, des immeubles et des rentes échues à la donatrice, par le décès de Magdeleine Leblanc, sa mère, veuve de Quentin Cadet, notaire, à Roye; — par François du Fos, seigneur de La Taulle, conseiller au Parlement, et Marie-Élisabeth Roger, son épouse, à Pierre Bonnel, confiseur, à Paris, d'une ferme sise à Roye-sur-Matz, près du cimetière de Canny, etc. ; — par Marie Lefebvre, veuve de Charles du Plessier, seigneur de Certemont, à Claude de Vallon, seigneur de Bienville, son neveu, de tous les biens appartenant à !a donatrice.

In-folio, 78 feuillets, papier.

1B 556 1675-1681 1675-1681

Contrats de mariage: de Jehan Le Caron, et Anthoinette Landru ; — de Gabriel Coignet, avocat en Parlement, et Marie Roussel, veuve de Louis Laignel, lieutenant général civil et criminel et prévôt forain au bailliage de Roye; — de Nicolas Imbert, sieur du Proy, et Françoise du Bocquet, veuve de Thomas du Tacq, écuyer; — de Louis de Mailly, seigneur de Fescamps, et Marguerite de Marceau de Villévêque, veuve de Maximilien-Claude-François, comte de Gomicourt, seigneur de Lignerolles ; — de Louis de Leurye, seigneur du Proy, capitaine au régiment de Bandeville, et Anne d'Auburtin; — d'Isaac de Lancry, chevalier, seigneur de Pronleroy, et Marie d'Abancourt; — de Louis Lenet, marquis de Larrey, colonel du régiment d'infanterie du prince de Conty, et Anne de Rune; — de Louis de Boubers, seigneur de Mélicocq, et Charlotte-Hélène Duflos; — de Louis Roussel, seigneur des Avennes, ancien prévôt royal de la ville de Philishourg, et Anne Auxcousteaux ; — de noble homme Louis Morlet, docteur en médecine, à Roye, et Anne Aubrelicque ; — de Jean Baudoulx et Catherine Dubert. — Donations faites: par Charlotte de Cornet, épouse de Jean de Rune, seigneur d'Offoy, à Anne et à Marie-Magdeleine de Rune, leurs deux filles cadettes, de la seigneurie d'Avricourt; — par noble homme François Cabaille, contrôleur au Grenier à sel de Roye, à Gabriel Jobart, son neveu, de 2 journaux de terre, sis dans la banlieue de Roye, etc. ; — par Charles de Lorraine, prince d'Elbeuf, à Marie-Anne-Élisabeth de Lorraine, sa soeur, épouse de Charles-Henry de Lorraine, prince de Vaudemont, des seigneuries de Roiglise, Marquivillers, Verpillières, Grivilliers et La Motte-en-Santerre ; à François et à Henry-Roger de La Rochefoucault, ses neveux, de la seigneurie de Brunoy, etc. ; — par Nicolas de Vasset, ancien prévôt royal de Roye, à Pierre Butin, avocat en Parlement, et à Louise de Vasset, sa femme, gendre et fille du donateur, de tous ses biens présents et à venir; — par Louise de Peschon, veuve de Nicolas de La Fosse, chevalier, lieutenant colonel au régiment de Piémont, à Marie-Anne de La Fosse, leur fille, d'une somme de 4,000 livres ; — par Claude Paris, aux religieux de l'hôpital de la Charité de Roye, d'une somme de 1,100 livres; — par Hippolyte-Magdeleine de Maillefeu, veuve de François de Boubers, seigneur de Mélicocq, à Louis de Boubers, leur fils aîné, de tous les biens meubles et immeubles appartenant à la donatrice; — par Jean de Rune, seigneur d'Offoy, à Anne de Rune, sa fille, épouse de Louis Lenet, seigneur de Larrey, de la seigneurie d'Offoy, et de ses autres biens présents et à venir, — Testament de Diane-Catherine de Lancry, veuve de César de Blottefière, seigneur de Clermont et de Courtemanche. — Nominations de Soeurs de la

Société de La Croix, établies à Roye, pour y instruire la jeunesse.

In-folio, 143 feuillets, papier.

1B 557 1694-1704 1694-1704

Contrats de mariage : de Charles Duplessier, chevalier, seigneur de Fransart, et Marie-Anne-Marguerite-Éléonor du Royer; — de François de Saquespée, écuyer, seigneur de Beaulieu, et Magdeleine de Noyelle ; — de Philbert de Fontaine, chevalier, comte de Fontaine, et Marie-Louise de Blécourt, veuve de Louis-Adrien de Fay, seigneur de Guillaucourt ; — de Charles Oger de Cavoye, chevalier, seigneur de La Boisselle, Vraignes, Bomicourt en partie, major de cavalerie, et Jeanne-Aldegonde Quarré ; — de Louis-Francois de Maloizel, seigneur de Janney, lieutenant de cavalerie, et Françoise Le Mannier; — de Jean Le Fournier, baron de Neufville, mousquetaire du Roi, dans la première compagnie, et Marie-Élisabeth Herny. — Donations faites : par noble homme François Delicourt, élu en l'Élection de Noyon, à Marc-Antoine Lempereur, aumônier ordinaire des Conseils du Roi, des biens meubles et immeubles appartenant au donateur; — par Anne de Fenin, veuve de Jean Aubé, avocat en Parlement, à Henry Aubé, vicaire de l'église Saint-Pierre de Montdidier, à François Aubé, sieur de Noirmont, et à damoiselles Françoise et Suzanne Aubé, ses beaux-enfants, de tous les immeubles qu'elle possède à Roiglise, à Courcelles, etc.; — par Marie Duchesne, épouse de Pierre Descroisettes, seigneur de Grandvillers, à damoiselle Anne Descroisettes, d'une somme de 3,000 livres; — par Pierre Prevost, notaire, à Roye, et Anne Froissent, sa femme, à Louis Prevost, leur second fils, de 47 journaux de terre, sis à Beuvraignes, Fonches et Fonchette ; — par Bonaventure de Fourcroy, seigneur de Bezancourt, à ses soeurs, Anne de Fourcroy, veuve de noble homme Mathieu Deprérelle, président en l'Élection de Noyon, et Jeanne de Fourcroy, épouse de Simon Sézille, receveur des tailles audit Noyon, de tous les biens, droits et actions du donateur provenant des successions de Balthazar de Fourcroy et d'Anne Bocquet, son père et sa mère; — par Marguerite Dufeu, veuve de Daniel Dufust, écuyer, à Marie-Anne Charmolue, femme de Jean-François Le Caron, de tous les biens meubles et immeubles appartenant à la donatrice; — par Marie-Louise de Blescourt, épouse de Philbert de Fontaine, comte de Blescourt, el auparavant veuve de Louis-Adrien de Fay, à Marie-Louise de Fay, sa fille, épouse. d'Antoine Badier, seigneur de La Motte de Verseilles, lieutenant du régiment royal des carabiniers, de 120 livres de rente; — par Jeanne Huault de Montmagny, veuve de Robert Guérin de Berseau, à Pierre Guérin, chevalier, seigneur de Tarnaut, maréchal général des logis des camps et armées du Roi, leur fils, de la seigneurie de Goyencourt, etc.; — par Louis, marquis de Mailly-Nesle et de Montcavrel, prince de Lisle-sous-Montréal, à Guillaume Girard, son officier d'office, de 56 livres 3 sous à deniers de rente ; — par Antoine Lucas, ancien chanoine de la collégiale de Saint-Nicolas d'Amiens, à Claude Parvillé, son cousin, du tiers d'une maison sise à Lihons ; — par Pierre Turpin, prêtre de la Congrégation de la Mission, à damoiselle Marie Turpin, sa cousine, d'une maison sise à Roye, rue des Arbalestriers ; — par Pierre Lagrené, notaire, à Amiens, et Françoise de Paris, sa femme, à François Lagrené, leur fils, de terres sises à Dancourt, Popincourt, Bus, Senlis, etc.; — par demoiselles Marie et.Charlotte Laignel, à Claude-Louis de Saisseval, chevalier, seigneur de Flers et de Lawarde-Mauger en partie, de tous leurs biens meubles et immeubles; — par Marie de Charmolue, veuve de Louis de Fransure, chevalier, seigneur d'Ognolles et d'Hyencourt-le-Grand, à damoiselles Marie et Agnès de Fransure, leurs filles, de tous les biens meubles et immeubles de la donatrice; — par Louise Destanaye, veuve d'Antoine Desfossez, chevalier, à Antoine Desfossez, leur fils aîné, des seigneuries de Mézières-

lez-Bus, de Vaux, de Beauvillé et du moulin de Bus; à François Desfossez, leur fils cadet, de la seigneurie de Libermont, etc. ; — par Pierre Oger de Cavoye, abbé commendataire de l'abbaye de Crest, prieur de Saint-Mard, à Marie-Anne Bernard, femme de Pierre Anselin, d'une maison sise audit Saint-Mard; — par Charles de Leurie, à Louis de Leurie, seigneur du Proy, major et commandant de la citadelle de Verdun, son frère, de tous les biens appartenant audit donateur ; — par Louis de Maïlly-Nesle et Jeanne de Monchy, son épouse, à Louis de Mailly, leur petit-fils, du marquisat de Nesle, de la baronnie d'Émery et Flavy, du vicomté de Monchy-Lagache, du marquisat de Montcavrel, etc. ; — par Abel Le Carlier, chevalier, seigneur d'Herlie, lieutenant colonel au régiment de cavalerie de Bissy, à Marie-Anne Leduchat, de 750 livres de rente; — par Robert Aubery, à Françoise Aubery, sa soeur, veuve de Gilbert Oger de Cavoye, marquis de Cavoye, maréchal des camps et armées du Roi, de tous les biens présents et à venir du donateur, — Vente faite par Marie-Anne de La Fosse, épouse de Philippes de Courson, seigneur d'Andeville, aux religieuses de l'abbaye de Monchy- Humières, de 27 journaux de terres labourables et d'un journal et demi de pré, sis à Beuvraignes. — Testaments : de Florence Gouilliart, femme de noble homme Jean Presto, avocat en Parlement ; — de Pierre Cousin, prêtre, ancien élu en l'Élection de Montdidier.

In-folio, 136 feuillets, papier.

1B 558 1731 1731

Insinuations faites au Bureau des domaines de Roye, des donations entre vifs, dont les registres ont dû être déposés, à la fin de chaque année, au greffe du bailliage de cette ville. — Contrats de mariage : de Georges des Cressonnières et Élisabeth Maricourt, veuve de François Vincent, laboureur ; — de Mathieu Loffroy, seigneur de Bouteville, laboureur, et Françoise-Hélène Cottin, veuve de Thomas Vasset, — Donations faites : par Louis Tricot, chanoine de la collégiale de Saint-Florent de Roye, à l'hôpital du sexe féminin de cette ville, de 2 journaux de terre, sis dans la banlieue de Roye, et de 230 livres de rente perpétuelle ; — par Claude Le Clerc, chanoine de le collégiale de Saint-Cosme de Luzarches, à Agnès du Candas, épouse de Pierre Le Clerc, seigneur du Petit-Bois, d'une rente viagère de 15 setiers de bled. — Testament de Marie-Anne-Marguerite-Éléonore du Royer, épouse de Charles Duplessier, seigneur de Fransart.

In-folio, 8 feuillets, papier.

1B 559 1732 1732

Donations faites : par demoiselles Jeanne Gontier de Frémont et Marie-Louise Gontier, sa soeur, à demoiselle Marie-Thérèse Lequieu de Moyenneville, leur cousine, de la seigneurie de Frémont (commune de Punchy); — par Charles de Romilly, marquis de La Chesnelaye, brigadier des armées du Roi, gouverneur des ville et château de Fougères, à Jean Thommine, son maître d'hôtel, d'une pension viagère de 300 livres ; — par Louis-Jules Souscanye, chanoine de la collégiale de Notre-Dame de Nesle, à Claude-Florent-Sixte Souscanye, son frère cadet, procureur au Châtelet de Paris, de la part du donateur dans les immeubles et les rentes des successions de leur père et de leur mère.

In-folio, 14 feuillets, papier.

1B 560 1733 1733

Contrats de mariage : de Charles Bernard, maître de la poste, à Harbonnières, veuf en secondes noces d'Anne Géraut, et Élisabeth de Bains; — de Honoré Brunel et Marie-Catherine Louvet. — Donations faites : par Marie- Anne Bourbier, veuve de François Galand, à Louis-Jean Bourbier, son neveu, de 5 verges de terre sises à Damery; — par Louis

Buvry, laboureur, à Pierre Buvry, son fils, d'un journal de terre sis à Bus.

In-folio, 9 feuillets, papier.

1B 561 1734 1734

Contrats de mariage : de Philebert-César Desfossés, chevalier, seigneur de Senneville, lieutenant au régiment de Vaujours, et Anne Duplessier, dame de Fransart; — de Jean Longuecamps, receveur de la seigneurie d'Amy, et Marie-Catherine Boullenger. — Donations faites: par demoiselle Charlotte Picard, à Françoise Boulet, sa nièce, veuve de Fiacre Floury, de 17 verges de terre, sises à Armancourt; — par Marguerite Patin, à François Boucher, son neveu, de à verges de terre, sises au grand Bus.

In-folio, 16 feuillets, papier.

1B 562 1735 1735

Extraits des contrats de mariage: de Louis Leleu et Marie-Hélène Duhamel; — de Florent Hannique, bourgeois de Roye, et Anne Prevost. — Donations faites: par Louis Le Caron, curé de la paroisse de Bernaville, damoiselles Marie-Anne et Charlotte Le Caron, frère et soeurs, l'un à l'autre, de tous leurs biens meubles et immeuble; — par Charles Duflos, chanoine de la collégiale de Saint-Florent de Roye, et demoiselle Marie Duflos, sa soeur, aux pauvres de la paroisse d'Oisemont, d'une rente foncière de 45 livres.

In-folio, 22 feuillets, papier.

1B 563 1736 1736

Extraits des contrats de mariage : de François de Bousue et Anne Babaut: — de Noël Baron, sieur de Lamaronde, maître particulier des eaux et forêts de Picardie, et Marguerite Morel, veuve de Jean-Louis de Trudaine, seigneur de Dreuil, — Donations faites: par Marie-Françoise Berthe, pensionnaire au couvent des religieuses du tiers ordre de Saint-François, de Granvillers, à Thérèse-Rose Berthe, sa nièce, épouse de Jean-François Bernard, seigneur du Pont-de-Metz, greffier en chef du bailliage d'Amiens, des immeubles que la donatrice possède à Cachy, etc. ; — par Louise Jupain, à la communauté des Filles de La Croix de Roye, de 50 livres de rente ; — par Marguerite Delobelle, veuve de Nicolas Debeaumont, brigadier de maréchaussée, à Michel Debeaumont, chanoine de Saint-Florent de Roye, leur fils, de tous les meubles et droits mobiliers appartenant à la donatrice ; — par Barbe Copin, veuve de Maximilien-François Copin des Ormeaux, capitaine au régiment de Béarn, à Pierre-Jérôme Chéron, bourgeois de Paris, de 70 sous de rente.

In-folio, 18 feuillets, papier.

1B 564 1737 1737

Extraits des contrats de mariage : de Charles Hochedé et Marie-Louise-Florence Louvet ; — de Salomon Le Carlier, chevalier, seigneur de La Haye, et Magdeleine Trinquant. — Donations faites: par Gilles Picard, à Anne Syraudel, de 3 journaux de terre ; — par damoiselle Marie-Jeanne Sizille de Varenne, demeurant au couvent des Carmélites d'Amiens, à Balthazard-Mathieu-Bonaventure Sizille de Bessancourt, son frère, receveur des tailles, à Noyon, d'un marché de terres sises à Réthonvillers.

In-folio, 12 feuillets, papier.

1B 565 1738 1738

Extraits des contrats de mariage: de Jean- François Rouzé et Marie-Anne Serpette, veuve de Jean-Baptiste Souaille, laboureur, à Herlye ; — de Michel Séret et Marie-Françoise Grenier, et de Jean-Claude Grenier et Marie-Anne Séret, — Donations faites: par François Mallet, curé de Quiquery et Landevoisin, « Qui à reconnu la nécessité qu'il y avoit de pourvoir à

l'établissement d'un: maitresse d'école, pour instruire les pauvres filles de ses paroisses. » de 12 setiers de bled de rente foncière, à recevoir par la maitresse d'école qui enseignera lesdites filles; — par Antoine de Guillebon et Marie-Anne-Françoise de Bucheler, dame de Carnoy, son épouse, à Marie-Claire de Guillebon, leur fille, religieuse au couvent des Annonciades de Roye, d'une rente viagère de 20 livres.

In-folio, 13 feuillets, papier.

1B 566 1739 1739

Extrait du contrat de mariage de Michel Mallet, marchand, à Roye, et Hélène Serpette. — Donations faites: par damoiselle Marguerite Prevost, à damoiselle Jeanne Prévôst, sa soeur, de 4 journaux et demi de terre, sis entre Roye et Carrépuis, etc.; — par Pierre Castel, curé de la paroisse de Verpillières, à Marie-Magdeleine Castel, sa nièce, de 5 journaux 10 verges de terre, sis à Licourt; — par Vincent-Louis-Philippes Langlet, receveur des décimes du diocèse d'Amiens, en exécution des dernières volontés de Marguerite-Louise Langlet, sa soeur, à l'église et à la Fabrique de Saint-Florent de Roye, de 75 livres de rente foncière, à la charge de messes qui seront dites dans la chapelle de Notre-Dame de la Merci; — par demoiselle Élisabeth Turpin, à demoiselles Marie-Charlotte et Louise-Thérèse Pellieu, ses deux nièces, de tous ses biens meubles et immeubles.

In-folio, 20 feuillets, papier.

1B 567 1740 1740

Extraits des contrats de mariage: de Louis Tripet et Marie-Catherine Rigault; — de Louis-François Barbier et Catherine Driencourt; — de Jérôme Tosquesne et Marie-Magdeleine Damay. — Donations faites: par Florent Binand, manouvrier, et Marie-Jeanne Delavière, sa femme, à la cure et à la fabrique de Balastre, d'un quartier de pré, sis à Margny-aux-Cerises; — par Claude Gambart, officier de la maison du Roi, et damoiselle Claire-Olympe Gambart, sa soeur, l'un à l'autre, de tous leurs immeubles; — par Anne Masson, veuve de Louis Langlet, laboureur, à Adolphe Langlet, leur fils, d'une maison et de terres, sises à Popincourt; — par Marguerite Perrot, veuve de Pierre Le Boucher, notaire, à Ressons-sur-Matz, à Élisabeth Houy, de 32 livres 10 sous de rente, etc.

In-folio, 37 feuillets, papier.

1B 568 1741 1741

Extraits des contrats de mariage : d'Antoine Duflos et Suzanne Lejeune; — de Pierre Turpin et Anne-Marguerite Louvet. — Donations faites : par damoiselle Jeanne-Charlotte Hannicque, à Louis-Fursy Hannicque, sieur de La Mothe, avocat en Parlement, son frère, d'un journal de pré, sis au faubourg Saint-Gilles de la ville de Roye, etc.; — par Pierre Guillebert, chanoine de la collégiale de Saint-Florent de Roye, à l'hôpital du sexe féminin de cette ville, d'une rente foncière de 15 livres. — Lettres d'émancipation accordées à Charles-Jean-Louis, Charlotte-Catherine et Florent de Fay, enfants d'Alexandre-César de Fay, seigneur de La Chavatte, et de Charlotte Dinger.

In-folio, 23 feuillets, papier.

1B 569 1742 1742

Extraits des contrats de mariage: de Louis-Charles Maillart, veuf de Marie-Louise Caron, laboureur, et Marguerite Fortin ; — de François Guigonnet et Marie-Anne Dauchin. — Donations faites: par Éloy Dhervilly, greffier au Grenier à sel de Roye, et Geneviève Bernard, son épouse, à Maximilien Lebrun, sieur des Plantis, conseiller au Grenier à sel de Corbie, et Catherine Bernard, son épouse, et à François Grandhomme, notaire, à Fouilloy, et

Magdeleine Bernard, son épouse, de la part des donateurs dans les successions de Charles Grandhomme, élu en l'Élection de Doullens, et de Marie-Anne Mallart, son épouse; — par Louise Rondé, veuve d'Alexandre Lemoine, chirurgien ordinaire de Monsieur, frère unique du Roi, à François-de-Sales-Alexandre Lemoine, leur fils, curé de la paroisse Saint-Antoine de Compiègne, d'une maison sise dans cette ville, etc. ; — par Jean-Baptiste Warmé, curé de Crapeaumesnil, à la communauté dudit lieu, de l'ancien presbytère de la paroisse, dans lequel sont et seront logés séparément le clerc séculier et la maîtresse d'école; cet ancien presbytère lui ayant été cédé par les habitants et les marguiliers, en échange d'une maison, avec bâtiments, jardin, etc.

In-folio, 46 feuillets, papier.

1B 570 1743 1743

Extraits des contrats de mariage: d'Adolphe Berthe et Marie-Thérèse Lefebvre ; — de François Dhangest, marchand, à Marquivillers, veuf de Charlotte Semé, et Marie Bains, veuve de Jean-Dominique Maliva. — Donations faites: par Louis Aubé, seigneur de Bracquemont, de Damery et de Parvillers, au précepteur de ses fils, Albert Agelsteen, d'une pension viagère de 200 livres, etc. ; — par Marie-Anne de Heurle, Soeur de la communauté de La Croix, établie à Roye, à ladite communauté, « pour l'achat d'un encensoir et d'une navette d'argent du poids de 4 marcs et demi, etc., » d'une rente de 95 livres; — par Antoine Gérard, laboureur, à Antoine Gérard, son neveu, d'une maison et bâtiment, grange, jardin, etc., sis à Réthonvillers; « Plus, le comparant abandonne à l'acceptant, sous le bon plaisir des maîtres, et à la charge par luy de se faire agréer d'eux, les droits de baux à luy faits, de la quantité de 8 journaux de terre, à la sole, » etc.

In-folio, 28 feuillets, papier.

1B 571 1744 1744

Extraits des contrats de mariage : de Joseph Génart et Marie-Catherine Delanef ; — de Charles Bruhier, laboureur, à Bersaucourt (commune de Pertain) et Marie-Anne-Françoise Branque. — Donations faites: par René Butin, chanoine de la collégiale de Saint-Florent de Roye, et damoiselle Marie-Louise Butin, sa soeur, à Pierre-Charles Aubert de Rosainville et à damoiselles Marie-Anne-René et Françoise Aubert, leur neveu et leurs nièces, des biens échus aux donateurs de la succession de Louise de Vasset, leur mère ; — par damoiselle Marie-Magdeleine Dournel, à Clément Dournel, élu en l'Élection de Péronne, son frère, et à Geneviève Dournel, sa soeur, épouse de Claude-François-Toussaint de Caudaveine, bourgeois de Noyon, des droits immobiliers appartenant à la donatrice, dans les successions de son père, Fursy Dournel, élu en l'Élection de Péronne; de sa mère, Marie Boitel; de son oncle, Jean Dournel, conseiller au bailliage de Péronne ; — par Jean-Charles de Collemont, chevalier, ancien capitaine commandant du régiment Colonel-Général, cavalerie, à demoiselle Marie-Geneviève Dufossé de Watteville, sa nièce, des seigneuries de Framerville et d'Herleville, de 100 journaux de terre, sis à Croix, etc.

In-folio, 27 feuillets, papier.

1B 572 1745 1745

Extrait du contrat de mariage de Jean-Baptiste-Marie de Brion, marquis de Marolles, et Élisabeth- Victoire du Chastelet, dame de Fresnière. — Donations faites : par Philippes Longuet, laboureur, à Pierre, à Louis, à Catherine et à Anne Longuet, ses neveux et ses nièces, de 7 journaux et demi de terres labourables et de prés, sis à Beuvraignes ; — par Antoine Prevost, avocat du Roi au bailliage de Roye, et Marie-Anne Prevost, femme de François-Joseph Dumont, sieur de Maison-bleue, à la fabrique de l'église

Saint-Pierre de Roye, de 12 livres 17 sous 6 deniers de rente; — par Louis Villain, laboureur, à Maximilien Villain, son fils, curé de la paroisse de Popincourt, de 3 journaux et 3 quartiers de bois, sis à Beuvraignes, de 7 journaux de terre labourable, sis à Conchy, etc.

In-folio, 28 feuillets, papier.

1B 573 1746 1746

Extraits des contrats de mariage : de Nicolas Thocquesne et Cécile Quénescourt, veuve de Louis Huet, laboureur ; — de Pierre Rouzé et Marie-Ursule Picard. — Donations faites : par Jacques-Nicolas Le Carlier, chevalier, seigneur d'Herly, et Louise-Olimpe Béry d'Esserteaux, son épouse, à André Locosse, maître chirurgien, à Herly, et à Marie-Anne du Crocq, son épouse, d'une pension viagère de 400 livres; — par François Mallet, curé des paroisses de Quiquery et de Landevoisin, auxdites paroisses, d'une maison et d'un jardin, sis à Landevoisin, et de 9 journaux et demi de terre, sis à Gruny, à la charge de payer, chaque année, à une maîtresse d'école de ces paroisses, 12 setiers de bled, etc.

In-folio, 28 feuillets, papier.

1B 574 1747 1747

Extrait du contrat de mariage de Martial Dalby, seigneur du Maine, ancien garde du corps du Roi, de la compagnie de Villeroy, et Françoise Frontil de La Cotte. — Donations faites : par Pierre Philippe, laboureur, Marie Patte, sa femme, François Morel et Marguerite Philippe, sa femme, à la fabrique de l'église d'Andechy, d'une rente de 10 livres ; — par Jean-Claude Dosselin, sieur de Bouvincourt, changeur du Roi, à Péronne, à Nicolas Dosselin, négociant, et à damoiselles Louise-Françoise, Jeanne-Charlotte et Geneviève Dosselin, ses enfants, des deux tiers du fief de Bouvincourt, sis à Boucly (commune de Tincourt), etc.; — par Marie-Jeanne Prevost, veuve de Jean-Robert Gaillard de Launay, avocat au Parlement de Rouen, à Louis-Florent Jobart et à damoiselle Marie-Anne-Ursule Jobart, de terres sises à Rouvroy, Parvillers, Carrépuis, etc. — Constitution de 300 livres de rente viagère, faite par Anne-François de Campagne, seigneur de Cotebrune et d'Avricourt, Charles de Campagne, clerc tonsuré, Charles de Campagne, capitaine au régiment de Condé, infanterie, et Marie-Joseph de Campagne, capitaine au régiment de Rohan-Rochefort, au profit de Henry de Beaumont, chevalier, seigneur de Clavy, ancien lieutenant colonel au même régiment.

In-folio, 29 feuillets, papier.

1B 575 1748 1748

Extraits des contrats de mariage : de Michel Lorin et Françoise Bara ; — de Jean Bruyant, laboureur, à Pertain, et Marie-Magdeleine Caron. — Donations faites : par Charles Heurteur, bourgeois de Montdidier, à Jacques-Lugle-Luglien Fourment, lieutenant particulier au bailliage de cette ville, de 16 journaux de terre, sis à Bouchoir:; — par demoiselle Marie Dauvillé, à Pierre de Pille, écuyer, garde du roi, et à damoiselle Geneviève de Pille, son épouse, d'une maison sise à Erches, etc.; — par Élisabeth Tringuet, soeur de la Charité à l'Hôtel-Dieu de Rethel-Mazarin, à Hubert Lesage, fabricant, d'une maison sise à Maucourt.

In-folio, 26 feuillets, papier.

1B 576 1749 1749

Contrats de mariage : de Louis-François Hérissier, avocat en Parlement, et Catherine Lecomte; — de Pierre-François, marquis de Rougé, seigneur de La Beslière, maréchal des camps et armées du Roi, et Marie-Claude-Jeanne-Julie de Coetmen. — Donations faites : par Antoine Véret, curé de la

paroisse de Hattencourt, aux pauvres de cette paroisse, de 3 quartiers de terre, sis à Caix, au lieu dit Boyart; — par Jean-François de Lignières, écuyer, seigneur de Marteville, à François-Enguerand de Massary et à damoiselles Jeanne-Élisabeth et Marie-Magdeleine-Jacqueline de Massary, frère et soeurs, demeurant à la verrerie de Charles Fontaine, paroisse de Saint-Gobain, de la moitié du fief de Beaurepas, sis à Oisy, de deux fiefs sis à Solente, de la maison d'habitation dudit sieur de Marteville, sise à Rouy, etc.; — par Charles-Denis de Haussy, curé de la paroisse Saint-Hilaire de Noyon, à l'église et à la fabrique de Fonches, d'une maison sise audit Fonches, de 40 journaux de terre, sis à Fonchetles, et d'une rente de 50 sous, pour la fondation d'une école de charité, où l'on instruira gratuitement les filles de la paroisse de Fonches; — par Charles Thomas, chanoine de la collégiale de Notre-Dame de Nesle, Marguerite-Françoise Thomas, veuve de Claude Waubert, marchand, à Chauny, et Florence Thomas, épouse de Claude Roger, notaire, à la fabrique de l'église Saint-Pierre de Nesle, d'un journal trois quartiers de terre, sis à Solente, pour la fondation d'un salut, le jour de la fête de Saint Louis, etc.; — par Catherine Lecomte, veuve de Louis-François Hérissier, à damoiselle Louise-Catherine Le Vavasseur, de 20 journaux de terre, sis à Ételfay, etc.; — par Louis Mallet, ancien curé de la paroisse de Fescamps, à l'église et à la fabrique de cette paroisse, de 8 journaux de terre, sis audit Fescamps.

In-folio, 31 feuillets, papier.

1B 577 1750 1750

Extraits des contrats de mariage : de Hubert Le Roy, avocat, et Françoise-Catherine-Charlotte Havart de Popincourt; — de François-Firmin Desfriches-Doria, comte Doria, marquis de Payen, capitaine de cavalerie au régiment de Dampierre, et Marie-Geneviève Dufossé de Watteville, dame de Framerville. — Donations faites : par demoiselles Catherine et Anne Fournet, l'une à l'autre, de tous leurs biens meubles et immeubles; — par Jean Dollé, à Claire Dollé, sa soeur, femme de Florent Vigille, laboureur, d'un journal de terre, sis à Gruny.

In-folio, 29 feuillets, papier.

1B 578 1751 1751

Extraits des contrats de mariage: de Martin Varlet et Marie-Anne Jérosme ; — de Simon Neveux, marchand, et Marie-Marguerite Bégain. — Donations faites: par Louis Guillebert, chapelain de l'église Saint-Florent de Roye, Marie Guillebert, veuve de Vincent Cavenel, Claude et Adrien Guillebert, laboureurs, à Gruny, les uns aux autres, de tous leurs biens meubles et immeubles; — par Louis de Guillebon, seigneur de Carnoy, damoiselle Marguerite-Élisabeth de Guillebon de Billy, Antoine-Maximilien de Guillebon, sous-diacre du diocèse d'Amiens, Firmin-Joseph de Guillebon, garde du corps du Roi, et Marie-Anne-Gabrielle de Guillebon, à Marie-Victoire de Guillebon, leur soeur, novice au couvent des dames Annonciades de Roye, de 60 livres de rente viagère; — par Jacques-Philippe Demonet, chevalier, seigneur de Bazentin, et Marie-Françoise de Fontaine, son épouse, à Marie-Louise Demonet, leur fille, novice audit couvent, de 50 livres de rente viagère ; — par François Boileau, laboureur, à Waucourt (commune de Champien), à Pierre Boileau, son fils, de tous les biens du donateur, droits de marché, etc., « Lesdits droits de marché, sous le bon plaisir des maîtres. » — par Claude-Louis Picard, supérieur du séminaire du Puy, à Jean-Baptiste Dufaye et à Marie-Jeanne Picard, son épouse, cousine du donateur, d'un marché de terres, sises à Ressons-sur-Matz.

In-folio, 24 feuillets, papier.

1B 579 1752 1752

Extrait du contrat de mariage de Florent Aubert de Montoviller, capitaine au régiment de Bourgogne, infanterie, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et Marie-Louise-Gabrielle Bosquillon de Bouchoir. — Donations faites : par demoiselle Marie Voisin, à demoiselle Geneviève Voisin, sa soeur, de la moitié d'une maison, sise à Réthonvillers; — par Maximilien Palart, ancien doyen rural du doyenné de Rouvroy, à demoiselle Marie-Anne Lefebvre, sa petite-nièce, d'un demi-journal de terre, sis à Popincourt, etc.; — par Catherine-Marguerite Gonnet, veuve de Jean-François de La Campagne, élu en l'Élection de Péronne, à Marie-Catherine de La Campagne, sa fille, épouse de Louis-François Grenier, bourgeois de Péronne, de 4 journaux 57 verges et demie de terres labourables, sis à Erches, etc. ; — par damoiselle Françoise-Agathe de Précelle, à Michel-Antoine Bonne], avocat au Parlement, et à Marie-Jeanne-Ursule Le Blond, son épouse, d'une somme de 2,000 livres ; — par damoiselle Marie-Charlotte Havart d'Ourscamp, à Louis-François-Thomas Havart de Popincourt, écuyer, seigneur de Belhencourtel, paroisse d'Agnetz, son frère, et Anne-Magdeleine Imbert, son épouse, et à Hubert Le Roy, avocat en Parlement, et Françoise-Catherine-Charlotte Havart de Popincourt, son épouse, de la part de la donatrice dans le fief de Landevoisin, etc.

In-folio, 32 feuillets, papier.

1B 580 1753 1753

Extraits des contrats de mariage : d'Adrien-Charles Renard, organiste de la paroisse de Saint-Pierre de Roye, et Louise-Charlotte Morlet; — de Pierre Bernard, bourgeois de Roye, et Marie-Hélène Serpette ; — de Pierre-Louis Turpin et Magdeleine Graval ; — de Gilles de Bercher de Montchevreuil, chevalier, garde du corps de la compagnie de Luxembourg, et Louise-Catherine Levavasseur; — de Louis-Joseph du Plessier de Fonchettes, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, capitaine de bombardiers au régiment Royal-artillerie, et Magdeleine-Scholastique Vanoz. — Donations faites : par Jean Le Roy, laboureur, à Damery, et Catherine Coulon, sa femme, à Marie-Anne Delaire, leur nièce, d'un héritage sis à Parvillers; — par Pierre Berthe, manouvrier, à Antoine Le Clercq, laboureur, au bois de Lihu (commune de Lihons) et à Jeanne Leviel, sa femme, de 3 journaux et demi de terre, sis à Bus, etc.

In-folio, 18 feuillets, papier.

1B 581 1754 1754

Extraits des contrats de mariage: de Louis-Charles Quénescourt et Louise-Marthe Dumont; — de Louis-Pierre Cathoire, bourgeois de Roye, et Renée-Charlotte Prevost. — Donations faites: par damoiselle Anne-Élisabeth Bayart, à Louis-Marie Crin, ancien officier du duc d'Orléans, de 4 livres de rente constituée, etc. ; — par damoiselle Agathe-Françoise de Précelle, « Voulant faciliter le futur mariage de Marie-Louise-Françoise Leblond, sa cousine, avec Messire Louis-Joseph Dartois de Bournonville, écuyer, garde du corps du Roy, » à ladite damoiselle Leblond, de 83 setiers 3 quartiers et demi d'héritages et terres labourables, sis à Hombleux, Quémezy ou Canisy, Pin, et à Mesnil-Saint-Vaneng (commune d'Esmery) ; de 97 journaux 70 verges de terre, sis à Verpillières.

In-folio, 24 feuillets, papier.

1B 582 1755 1755

Extraits dés contrats de mariage: d'Ambroise Caron, laboureur, à Roye-sur-Matz, et Marie-Marguerite Ringalle; — de Mathieu de Sachy, laboureur, à Fescamps, et Geneviève Fichaux. — Donations faites: par Antoinette Capelle, veuve de Jacques Tabary, laboureur, à Beauvemont (commune de

Margny-sur-Matz) à Jean Tabary, d'un quartier de vigne, sis au vignoble de Bayancourt (commune de Ressons) au lieu dit le Clos Molinette, etc. ; — par Marie-Louise Picard, veuve de Charles Comtesse, avocat au Parlement, à Pierre-Jean-Marie Charmolue, receveur des consignations du bailliage de Compiègne, son cousin issu de germain, de plusieurs rentes foncières. — Constitution d'une rente viagère de 400 livres, faite par demoiselle Marie-Germaine Hochedé, au profit de Germain Lesot, ancien curé de la paroisse de Maucourt, et de Marie Decressins, sa servante.

In-folio, 26 feuillets, papier.

1B 583 1756 1756

Extraits des contrats de mariage: de Charles-Philippe Dorillac, capitaine au régiment de Limosin, et Antoinette-Louise-Alexandrine de Rune ; — de Jean Derchu, contrôleur au Grenier à sel de Roye, et Marie-Reine Bellot. — Donations faites: par Catherine Delestoeg, veuve de Rodolphe Le Clerc, seigneur de Cérancourt, ancien capitaine, commandant le second bataillon du régiment de la Couronne, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, à Anne-Catherine-Magdeleine Le Clerc de Cérancourt, leur fille unique, veuve de Jacques-François Le Clerc, sieur du Claussel, écuyer, fourrier des logis du Roi, de 207 journaux de terre, sis à Sorel, Fins, Dreslincourt, etc. ; — par Anne Hochedé, veuve de Pierre Le Bel, ancien consul de la ville d'Amiens, à ses quatre enfants, Jean-Baptiste Le Bel, chanoine de la collégiale de Saint-Firmin-le-confesseur, Pierre Le Bel, garde en charge du Corps des marchands apothicaires de Paris, Charles Le Bel, apothicaire à Amiens, et demoiselle Marie-Françoise Le Bel, d'une maison sise au grand marché d'Amiens, vis-à-vis du pilori, à laquelle pendait autrefois La bannière de France, etc. ; — par demoiselle Louise-Françoise Bellot, à ses cousins et cousines, Charles-Antoine Bibault de La Viéville, écuyer, portemanteau ordinaire du Roi, André-Valentin Bibault, capitaine d'une compagnie d'invalides détachés au château de Ham, Marie-Pierre Le Blond de Joncourt, lieutenant particulier au bailliage de Noyon, et Marguerite-Françoise Bibault, sa femme, Jean-François Dautie et Anne-Louise Bibault, son épouse, Jean-Antoine Meniolle, sieur de Cizancourt, et Marie-Thérèse Bibault, son épouse, de plusieurs marchés de terres sises à Fouquescourt, Bouchoir, etc.; — par damoiselle Anne-Françoise Froissent, à Louis-Pierre Jobart, substitut du procureur du Roi au bailliage et prévôté de Roye, d'une rente de 45 livres, de plusieurs surcens, etc.

In-folio, 51 feuillets, papier.

1B 584 1757 1757

Extraits des contrats de mariage: de Pierre-Charles Aubert de Rosainville, seigneur de Marquivillers, et Jeanne-Baptiste-Louise-Florence Prevost; — de Jean-Marie-Antoine Desfossés, chevalier, seigneur de Beauvillers et Mézières (commune de Bus) et de Libermont en partie, et Marie-Marguerite-Élisabeth de Macquerelle. — Donations faites par damoiselles Marguerite-Louise et Marguerite-Françoise Hanicque, à Pierre-Florent Hanicque, de 17 journaux de terre, sis à Cappy, de 20 journaux, à Verpillières, etc.; — par demoiselle Jeanne-Florence Prevost, Louis-Pierre Cathoire, officier d'infanterie, et Renée-Charlotte Prevost, son épouse, à Marie-Anne Prevost, épouse de Louis-Florent Jobart, avocat en Parlement, notaire et procureur à Roye, et à Anne Prevost, épouse de Pierre-Florent Hanicque, de la moitié d'une maison sise à Roye, rue du Beffroi, etc. ; — par Marie Prevost, veuve de Nicolas Dorigny, à François Rapporbled, avocat en Parlement, de plusieurs pièces de terre, sises à Rouvroy et à Parvillers; — par Charles-Louis Clément du Vault, chevalier de Plainville, à Jacques Vergely, bourgeois de Paris, du quart appartenant au donateur, dans

la succession de Marie de Rigauville, sa mère, épouse de François-Nicolas Clément du Vault, — Vente faite par demoiselle Marie-Charlotte Pellieu et Louise-Thérèse Pellieu, sa soeur, veuve de Charles-Florent Gaudefroy, prévôt royal civil et criminel de la ville de Roye, à François Dechilly, laboureur, de 5 journaux 3 quartiers de terres labourables, sises à Ételfay.

In-folio, 43 feuillets, papier.

1B 585 1758 1758

Extraits des contrats de mariage : de Jean Goron et Marie-Hélène Heuet;— d'Antoine Lefebvre et Marie-Louise Vendosme. — Donations faites : par Alexandre Lejeune, laboureur, et Marie-Anne Petit, sa femme, à Alexandre et à Pierre Lejeune, leurs fils, d'une maison sise à Beuvraignes, etc.; — par Anne Séret, veuve d'Antoine Fanchette, laboureur, à Fouquescourt, à Nicolas Degénin et à Marie-Anne Fanchette, sa femme, de tous les meubles et effets mobiliers appartenant à la donatrice, etc. — Vente faite par demoiselle Marie-Charlotte Pellieu et Louise-Thérèse Pellieu, veuve de Charles-Florent Gaudefroy, à Michel Bary, l'aîné, et à Michel Bary, le jeune, laboureurs, de 3 journaux de terre, sis à Framerville.

In-folio, 28 feuillets, papier.

1B 586 1759 1759

Extraits des contrats de mariage : de Louis Drouviller, marchand à Goyencourt, et Marie-Jeanne Morlet; — de Charles Greni, laboureur à Ercheux, et Catherine Boulenger, veuve de François Roger. — Donations faites : par Bruno Thoquenne, curé d'Étrées, à Nicolas Thoquenne, son frère, de 5 quartiers de terre, sis à Landevoisin ; — par demoiselle Marie-Anne Tincourt, à Michel Tincourt, laboureur, son frère, d'un héritage contenant 24 verges et un tiers, sis à Fresnoy ; — par François Dhangest, négociant à Vauvillers, et Catherine Dottin, son épouse, à Joseph Dhangest, leur fils, pour seconder la bonne intention qu'il a de parvenir aux ordres sacrés, de 14 journaux 6 verges de terre, sis à Hallu.

In-folio, 27 feuillets, papier.

1B 587 1760 1760

Extrait du contrat de mariage de Charles Cluet, laboureur à Roiglise, et Marie-Magdeleine de Sachi. — Donations faites: par Catherine-Geneviève Barbier, veuve de Louis Turpin de Framerville, procureur du Roi au Grenier à sel de Roye, à Charles Aubert Desavesnes, chevalier de Saint-Louis, commandant du bataillon de milice du Soissonnais, d'une maison sise à Roye, rue de l'Hôpital Bomard, etc.; — par demoiselles Françoise et Marthe Goyer, à Jean Goyer, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, leur neveu, d'un marché de terres, sises à Villers-lez-Roye, etc.; à Jean-François Berthault du Tombel, chanoine de la cathédrale de Noyon, et à Marie-Ursule Berthault, veuve de Claude-Valentin Meniolle d'Épinoy, ancien valet de chambre de la Reine, de 27 setiers de bois, sis à Béhencourt, etc. ; — par Marthe Godin, veuve de Marie-Eugène Tranoy, seigneur d'Armancourt, à Jean-Charles Tranoy, son fils, garde de la porte du Roi, de la moitié de la seigneurie d'Armancourt, etc.

In-folio, 27 feuillets, papier.

1B 588 1761 1761

Extraits des contrats de mariage: de Jean-François Gantois, laboureur à Fresnoy, et Anne-Marguerite Naveau, veuve de Philibert Dofin; — d'Antoine Coutans, laboureur à Crémery, et Marie-Magdeleine Normant, veuve de Charles Sorel; — de Charles-Alexandre Duplessier, seigneur de Fransart, Hattencourt et Fonchettes, capitaine de canonniers, et Charlotte-Agnès Galhaut.— Donations faites: par Louise Darcq, veuve de Jean Patte,

à Jean Patte, leur fils, fermier des moulins de Nesle, de 3 journaux 9 verges de terre, sis à Maucourt, etc. ; — par Jean Longcamps, procureur du Roi au Grenier à sel de Roye, et Marie-Catherine Boulenger, son épouse, à Marie-Françoise Longcamps, leur fille, femme d'Antoine Gambart, de 14 journaux 98 verges de terre, sis à Grivillers; — par Antoine-François Delarosée, prêtre, à ses frères et à ses soeurs consanguins, d'une maison sise à Ablaincourt, etc. ; — par Geneviève-Thérèse Bernard, veuve d'Éloy Dhervilly, greffier en chef au Grenier à sel de Roye, et échevin de cette ville, à ses soeurs, Catherine Bernard, veuve de Maximilien Lebrun, grenetier au Grenier à sel de Corbie, et Magdeleine Bernard, veuve de François Grandhomme, notaire au bailliage d'Amiens, de 98 à 29 journaux de terres labourables et de 2 journaux un quartier de bois, sis à Harbonnières.

In-folio, 22 feuillets, papier.

1B 589 1762 1762

Extraits de contrats de mariage : de Jean-Thomas de Sachi, laboureur à Billencourt, et Marie-Élisabeth Richart ; d'André-Philippe Cadot et Marie-Jeanne Leduc. — Donations faites : par Marie-Anne Havart, veuve en secondes noces d'Antoine Laignel, à Jacques-Antoine Hénault, son neveu et filleul, d'un demi-journal d'héritage, sis à Bus; — par Marie Dubois, veuve d'Antoine Warcaussin, à Antoine Heuduin, de l'usufruit d'un journal et demi de terre, sis à Erches; — par Robert Villain, laboureur à Réthonvillers, à ses enfants, d'une maison sise audit Réthonvillers, de la moitié du moulin de Potte, etc.

In-folio, 17 feuillets, papier.

1B 590 1763 1763

Extraits des contrats de mariage: de Jean-Charles Tranoy, écuyer, seigneur d'Armancourt, garde de la porte du Roi, et Geneviève de Sachy ; — de Claude Canet, notaire el tabellion, à Ressons, et Marie-Élisabeth-Agathe-Félicité Waillant, — Donations faites : par François Dulys, chanoine et comte honoraire de la cathédrale de Lisieux, à François-Claude Lenormant, écuyer, seigneur de Victot, son neveu, de toute la succession de Marie-Françoise Demaux, épouse de Joseph de Louvencourt, écuyer, seigneur de Gournay, aïeule paternelle du donateur; — par Alexis et Anne Goulouzel, l'un à l'autre, de la moitié appartenant à chacun d'eux, d'une maison indivise, sise à Ognolles; — par demoiselle Marie-Marguerite Legout, à Antoine Grégoire, notaire à Roye, de 3 journaux 23 verges de terre, sis à Saint-Léonard (commune de Nesle); — par François Collenay, curé de la paroisse de Saint-Firmin d'Hainviller (commune de Mortemer), à Marie-Anne Collenay, femme de Pierre Maupin, d'une maison sise à Bus, etc; — par Louise-Catherine Gaudefroy, veuve de Louis Aubrelique, docteur en médecine, Louis-François Billecocq, procureur du Roi au bailliage de Roye, et Louise-Charlotte Gaudefroy, son épouse, Marie-Anne-Charlotte Gaudefroy, veuve de Jean-Robert Bouteville, avocat en Parlement et bailli général du marquisat d'Albert, et Jeanne-Baptiste-Alexandrine Gaudefroy, veuve d'Anne-Antoine Prévost, avocat du Roi au bailliage de Roye, en exécution du testament de Jeanne-Catherine Billecocq, épouse de Claude-Charles Gaudefroy, lieutenant criminel honoraire audit bailliage, à la fabrique de l'église Saint-Pierre de Roye, de trois rentes montant à la somme de 301 livres 17 sous 8 deniers.

In-folio, 34 feuillets, papier.

1B 591 1764 1764

Extraits des contrats de mariage: de Guillaume Duflost et Marie-Jeanne Billard; — de Louis-Joseph Gasselin, laboureur, el Magdeleine Quénescourt; — de Louis-Charles Billecocq, lieutenant criminel au bailliage

de Roye, et Jeanne-Joseph-Alexandrine Le Paige, veuve d'Anne-François de Caboche;—de François-Martin Le Clerc et Julie-Dorothée Longuecamps. — Donations faites : par Antoine Dumaisniel, seigneur de Beaufort, de Bouchoir, des fiefs de Brouilly et des Petites-Tournelles, et Marie-Jeanne-Élisabeth-Adrienne Cloquet, son épouse, à Jeanne-Geneviève Dumaisniel, leur fille, épouse de Jean-Charles-Édouard de Navier, seigneur de La Berlière, des seigneuries de Beaufort, Bouchoir, etc. ; — par Pierre-Alexandre Beaucousin, à Marie-Gabriel Debray de Bugny, négociant, à Amiens, de 5 journaux et demi de terre, sis à Maucourt; — par François Collenay, curé d'Hainviller, à Nicolas Lartizien, maitre-chirurgien, à Catigny, son neveu, d'une maison sise à Chevilly, paroisse de Catigny, etc, — Testament de Jean-Baptiste Delobel, bourgeois de la ville de Roye.

In-folio, 38 feuillets, papier.

1B 592 1765 1765

Extraits des contrats de mariage : d'Alexandre Girault et Marie-Marguerite Wattelet; — de Pierre de La Rue, de Loges-lez-Beuvraignes, et Marie-Louise Boitel, — Donations faites : par René-Charles-François Hudeline, sieur de Certon, avocat en Parlement et subdélégué à Noyon, à Alexandre-Charles-François Hudeline de Certon, son fils, et à Catherine-Françoise Hudeline de Certon, sa fille, de 29 journaux 72 verges de terre, sis à Chilly et Maucourt, etc. ; — par Pierre Bernard, bourgeois de la ville de Roye, et Marie-Thérèse Serpette, son épouse, à Jean-Baptiste Goguet, receveur des Dames chanoinesses de Maubeuge, et à Cécile Serpette, son épouse, de 3 journaux 87 verges de terre, sis à Hallu.

In-folio, 37 feuillets, papier.

1B 593 1766 1766

Extrait du contrat de mariage de Jacques Delobel et Thérèse-Philippine Depille. — Donations faites: par Louis-Benoist de Chilly, novice à l'abbaye de Savigny, à Gabriel de Chilly, notaire à Noyon, et à Maurice de Chilly, receveur des aides, à Hirson, ses frères, de terres sises à Ercheux et à Flavy-le-Meldeux, etc.; — par demoiselle Marie-Louise Dufour, à Louis Dufour, lieutenant de la justice du duché de Chaulnes, son frère, de plusieurs pièces de terre, sises à Remaugies, à La Boissière, etc.; -— par demoiselles Marie-Magdeleine et Jeanne-Françoise Froissent, à Paul-Antoine de Caix, chapelain de la cathédrale d'Amiens, leur cousin, et à Benoist-Francois Letellier de Champien, notaire à Péronne, et Marie-Angélique-Martine Thibault, son épouse, leur cousine, de 18 journaux 75 verges de terre, sis dans là banlieue de Montdidier, etc. ; — par damoiselle Louise de Bonnaire, à Charles de Bonnaire, chanoine, principal du collége de la ville de Roye, de 4 journaux 81 verges et un quart de terre, sis à Fouquescourt.

In-folio, 33 feuillets, papier.

1B 594 1767 1767

Extraits des contrats de mariage : de Jean-Charles Cleuet, laboureur à Biarre, et Geneviève Rouvé, veuve de Jean Baudhuin; — de Christophe Garin, laboureur à Fresnoy-en-Chaussée, et Marie-Anne-Françoise Morel; — de Félix-Jean-Baptiste Longuecamp, notaire à Roye, et Marie-Anne-Henriette Delobel, — Donations faites : par Firmin Franchette, curé de la paroisse de Morchain, à Marie-Louise Franchette, sa nièce, femme de Jacob Roussel, et à demoiselle Gabrielle Franchette, sa nièce aussi, de 2 journaux 3 quartiers de terre, sis à Maucourt et à Chilly ; — par Marie-Anne Vinchon, veuve de Charles Frasier, assesseur criminel au bailliage de Péronne, et Dominique Frasier, chanoine de la collégiale de Saint-Fursy de Péronne, à Charles-Antoine Frasier, seigneur de Biarre, conseiller en l'Hôtel-de-Ville de Péronne, de tous les biens meubles et immeubles

appartenant aux donateurs, dans la succession dudit Charles Frasier, etc.; — par François-Édouard Cornet de Coupel, chanoine de la cathédrale d'Amiens, à Anne-Catherine de Saint-Fussien, veuve de Jacques-Louis Fourment, conseiller secrétaire du Roi près son Grand Conseil, à Marie-Louise-Rente de Saint-Fussien, veuve d'Antoine Le Caron, procureur du Roi au bailliage de Mondidier, à Antoine-Charles de Saint-Fussien, receveur des tailles de L'Élection de Montdidier, et à Jean-Louis-Charles de Saint-Fussien, sieur de Vignereuil, président de l'Élection de Montdidier, de terres sises à Bacouel, Chepoix, Davenescourt, au Plessier-Rozainvillers, etc.; — par Louis Caron, à Louis Caron, maître de la poste, à Péronne, et à Nicolas Caron, maître de la poste, à Fonches, ses deux fils, de 50 journaux de terre, sis à Fonches et à Fonchettes, etc.

In-folio, 38 feuillets, papier.

1B 595 1768 1768

Extraits des contrats de mariage : de Marie-Antoine Dumaisniel, chevalier, seigneur de Beaufort, veuf de Marie-Jeanne-Élisabeth-Adrienne Clocquet, et Françoise de Corrége, veuve d'Alexandre-Joseph de Rune; — de Louis-Félix Dambry, drapier, à Roye, veuf de Marie-Catherine Le Roy, et Marie-Anne-Gabrielle Varlet. — Donations faites : par Marie-Antoine Dumaisniel, à son gendre et à sa fille, Jean-Charles-Édouard de Navier, seigneur de La Berlière, et Jeanne-Geneviève Dumaisniel, son épouse, de 550 livres de rente viagère, qu'ils devaient payer au donateur; — par demoiselle Agathe-Françoise de Précelle, à Marie-Pierre Leblond de Joncourt, écuyer, conseiller à la Cour des monnaies, de 1,333 livres 6 sous 8 deniers de rente ; — par demoiselle Marie-Charlotte Pellieu, à demoiselle Marie-Anne de Beaumont, sa cousine, d'une maison sise à Roye, rue des Arbalétriers.

In-folio, 33 feuillets, papier.

1B 596 1769 1769

Extraits dés contrats de mariage : de Jacques et Jean-François Pinchepré, frères, avec Marie-Catherine et Marie-Angélique Bellanger, soeurs; — de Louis-Jacques Mangon de Lalande, contrôleur et receveur des domaines du Roi, à Roye, veuf de Marie-Magdeleine-Florence Bellot de Rougeville, et Charlotte-Rente-Antoinette Hannicque. — Donations faites : par Pierre Duflos, curé de la paroisse de Bouchoir, à Jean Duflos, laboureur, son cousin germain, et à Marguerite Duflos, sa cousine germaine, femme de Jérôme Heuduin, d'une maison sise à Bouchoir, dans la rue de la Chaussée-Brunehaut ; — par demoiselle Marie-Magdeleine Dechilly, à ses deux soeurs, Marie Dechilly, femme de Nicolas Quint, et Marie-Florence de Chilly, femme de Pierre-Ambroise Thuin, de 4 journaux 95 verges de terre, sis à Bouchoir; — par demoiselle Françoise-Agathe de Précelle, à Charles-François Gabriel Dartois de Bournonville, son filleul, de plusieurs pièces de terre, sises à Ivergny, Auroir, Germaine, etc. ; — par Élisabeth Galoppe, veuve en premières noces d'Antoine de Sachy, et en secondes, de Simon Berlancourt, à Charles-Antoine Berlancourt, son fils, d'une somme de 4,500 livres.

In-folio, 39 feuillets, papier.

1B 597 1770 1770

Extrait du contrat de mariage de Jean-Sébastien Lardier et Marie-Marguerite Doudan. — Donations faites : par demoiselle Jeanne-Florence Prevost, à Pierre-Charles Hannicque, écuyer, son neveu, de 2 journaux 34 verges de terre, sis dans la banlieue de Roye; — par Marie-Jeanne Brasseur, veuve de François Cléret, à Anne Vigniez, sa petite-fille, épouse de Joseph-Nicolas Marcadier, bourgeois de Noyon, d'une rente de 200 livres, constituée par

Marie-Marguerite-Antoinette-Louise de Pas de Feuquières, veuve de Henry du Metz, chevalier, seigneur de Goimpy, etc.; — par Suzanne Millon, veuve d'Antoine Stochmant, maître chirurgien juré à Montdidier, à Antoine-Acquilain Renault, marchand, et Félicité-Perpétue Stochmant, sa femme, à Louis-Aimable Quecquet, chirurgien à Noyon, et Marie-Anne Stochmant, sa femme, à Germain-Félix Leclercq du Petit-Bois, marchand, et Marie-Magdeleine Stochmant, sa femme, de plusieurs pièces de terre, sises à Bouchoir et à Folies, etc. ; — par demoiselle Agnès Daugy, à ses neveux et nièces, Louis-Joseph et Charles-Xavier Daugy, procureurs au bailliage de Montdidider, Marie-Anne Daugy, épouse de Daniel-Pierre de Parviller, notaire, et demoiselle Jeanne-Joséphine Daugy, de 21 setiers 11 boisseaux de bled, à percevoir sur le moulin à eau sis dans la banlieue de Montdidier, etc.

In-folio, 32 feuillets, papier.

1B 598 1771 1771

Extraits des contrats de mariage: de Jacques Tenaillon, et Marie-Anne-Françoise Séret; — d'Alexandre Villemont et Florence Gay. — Donations faites : par Louis-Antoine Leduc, seigneur de Cressy-lez-Nesle, à Antoine-Marc-Marie Leduc de La Tournelle, son neveu, président trésorier de France au Bureau des finances de Soissons, de la seigneurie dudit Cressy et d'héritages sis à Lagny-en-Brie, à Torcy, à Chelles, etc. ; le tout évalué à 60,000 livres; — par Pierre-Lucien Ricqbourg, à Pierre Godart, laboureur à Piennes, de 15 mines de terre, en 22 pièces, sises à Piennes, aux lieux dits le Montifaux, le bout de la Vallée, la Follette, la Mare-à-Saulx, etc.; — par Louis- Antoine Leduc, contrôleur général des fortifications de Picardie, à Antoine Leduc, son frère, trésorier de France honoraire au Bureau des finances de Soissons, d'une somme de 16,000 livres.

In-folio, 26 feuillets, papier.

1B 599 1772 1772

Extraits des contrats de mariage: de Jean-Claude Ravinet, horloger, à Paris, et Marie- Véronique Fombelle ; — de Jacques Brunel, laboureur à Erches, et Marie-Rose Dufrayer. —Donations faites: par Louis-Robert Hémery, receveur général des aides de l'Élection de Montdidier, et Marie-Anne de Lobel, son épouse, à Louis-Félix Hémery, leur fils, novice au couvent des Cordeliers de Sézanne-en-Brie, de 40 livres de rente viagère ; — par Pierre Ricqbourg, à Pierre Godart, de 4 journaux 3 quartiers de terre, en 13 pièces, sis à Folies et à Rouvroy-en-Santerre : — par Claude-Jean-Baptiste Gaullière, lieutenant général honoraire au bailliage de Rove, et subdélégué de l'intendance de Picardie en ladite ville, à Jeanne-Rosalie Le Cocq, de 441 livres 7 sous 6 deniers de rente perpétuelle ; — par Marie-Charlotte Pellieu, à Antoine-Nicolas Thocquesne, son cousin, notaire et procureur au bailliage de Roye, de 5 journaux et un quartier de terre, sis à Frénoy et à Damery ; — par Jean-Pierre Deneulx, laboureur, à Roiglise, et Thérèse Cleuet, sa femme, à Jean Deneulx, leur fils aîné, d'un héritage composé d'une maison, de bâtiments, granges, étables, jardin, etc., sis audit Roiglise.

In-folio, 25 feuillets, papier.

1B 600 1773 1773

Extraits de contrats de mariage : de Pierre-Charles-Antoine Jullien, bourgeois de Paris, et Marie-Catherine Cagnard ; — de Louis-Charles-Antoine Duriez, procureur au bailliage de Noyon, et Claude-Marie-Marguerite Ballin. — Donations faites: par Marie Lefèvre, veuve de Quentin Feutrez, laboureur à Gruny, à Charles-Louis Feutrez, leur fils, de 3 journaux 8 verges de terre, sis à Gruny, Parvillers et Frénoy ; — par Jean-Baptiste Caussin, curé de la paroisse de Popincourt, à Firmin de Corbie, son

neveu, de 2 journaux de terre, sis à Albert, au lieu dit La Vallée de Pieffort; — par Marie-Jacqueline Vielle, veuve de Pierre Duhamel, à son gendre et à sa fille, Pierre-Joseph Lesert, laboureur à Manicourt, et Marie-Hélène Duhamel, sa femme, de 4 journaux de terre sis à Manicourt, de 2 journaux 95 verges, à Morlemont, etc. ; — par Louis-François Picart, à Jean et à Jacques Picart, ses frères, des cinq sixièmes d'une maison sise à Champien, et de 15 pièces de terre sises à Champien, Popincourt et Dancourt.

In-folio, 37 feuillets, papier.

1B 601 1774 1774

Extraits des contrats de mariage : de Martin-Pierre Borgne, laboureur à Ognolles, et Marie-Catherine Chatelain ; — de Jean-Francois Devillers et Geneviève Valencourt. — Donations faites: par François Rachard, laboureur au Quesnoy (canton de Rosières), à Louis-Florent et à Marie-Françoise-Félicité Rachard, ses enfants, d'une maison sise audit Quesnoy, etc.; — par Jean-Baptiste Daire, négociant, ancien consul de la ville d'Amiens, et Marie-Rose Langlet, son épouse, à Jean-Baptiste Daire, leur fils, d'une grande maison sise à Amiens, d'un sixième indivis dans deux marchés de terres, sises à Villers-lez-Roye et à Harbonnières, etc.; — par demoiselles Marie-Anne et Barbe Bonnin, soeurs, à Charles Trois-oeufs, leur cousin, et à Marie-Élisabeth Dumenet, sa femme, d'une partie de maison et de plusieurs pièces de terre, sises à Mareuil: — par Marie-Catherine Louvet, veuve de Honoré Brunel, lieutenant des justices de Laucourt, Chessoy et Dancourt, à Louis- Charles Brunel, vicaire de la paroisse de Guerbigny, et à Pélagie-Félicité Brunel, de la moitié d'une maison sise à Chessoy, etc. ; — par Angelique-Élisabeth Sézille, veuve de Michel Rouillé de Fontaine, chevalier, conseiller honoraire au Parlement de Paris, à Alexandre-Jean-Baptiste Rouillé, leur fils, mestre de camp et maréchal des logis de la cavalerie, seigneur de Wassigny, de tous les meubles et effets mobiliers qui appartiennent à ladite dame et sont dans le château de Goyencourt.

In-folio, 44 feuillets, papier.

1B 602 1775 1775

Extraits des contrats de mariage: de Pierre Boyenval et Agnès Damay; — d'Adrien-Félix Merlu, laboureur à Maucourt, et Marie-Catherine Prouillet; — de Jean Lallouette et Marie-Magdeleine de Bourges, veuve de Pierre Demonchy, notaire à Ressons, — Donations faites : par demoiselle Jeanne Bellanger, à Jean Bellanger, son frère, procureur fiscal de la justice de Goyencourt, de 77 verges de terre sises à Goyencourt, au lieu dit L'Hermitage, etc. ; — par demoiselles Marie-Magdeleine et Félix Bauduin, soeurs, l'une à l'autre, de tous leurs biens meubles et immeubles ; — par Marie-Magdeleine Payen, veuve d'Antoine Rocquencourt, à Marie-Magdeleine Rocquencourt, leur fille, femme de François Viéville, laboureur, à Servais près La Fère, d'un demi-journal de terre, sis à Champien ; — par Pierre Bernard, bourgeois de la ville de Roye, et Marie-Thérèse Serpette, son épouse, à Marie-Anne-Gabrielle Varlet, épouse de Louis-Félix Dambry, de meubles évalués à la somme de 1,751 livres 13 sous.

In-folio, 38 feuillets, papier.

1B 603 1776 1776

Extraits des contrats de mariage: de Jacques Bécu, et Véronique Sorelle, veuve de Simon Naveau, laboureur à Étalon; — d'Antoine-Jacques Paradis, lapidaire, et Charlotte Lenain; — de Nicolas-Florent Ballin, maître en chirurgie, à Montdidier, et Marie-Louise-Florence Lendormy. — Donations faites: par demoiselles Angélique, Véronique et Marguerite Gruet, celle qui décédera la première aux deux autres, et celle qui décédera ensuite à la

survivante, de tous leurs biens meubles et immeubles ; — par Jean Picart, curé de la paroisse d'Amy, à Marguerite Durier, maitresse d'école de ladite paroisse, et aux maitresses d'école qui lui succèderont, d'une maison où seront instruites gratuitement les pauvres filles d'Amy : « À condition que ladite maison, bastimens et lieux en dépendant ne pourront par la suite être divertis à autre usage qu'à former une école de charité, pour les filles de ladite paroisse ; et, dans le cas où ladite maison ne pourroit plus servir d'école de charité, veut et entend ledit donateur qu'elle soit vendue, sur trois mises d'affiches, à la requête de M. le procureur du Roi au bailliage de Roye, et le prix en provenant être touché par Messieurs les administrateurs de l'Hôpital des femmes de Roye, etc. ; » — par demoiselle Marie-Anne Pezé, veuve de Louis-Joseph Duflots, à Urbain Pezé, son neveu, huissier royal à Cormatin en Bourgogne, de 8 journaux de terre sis à Fransart ; — par Florent et Magdeleine de Chilly, à Jean-Baptiste de Chilly, leur neveu, clerc tonsuré minoré du diocèse d'Amiens, de la moitié d'une maison indivise, sise à Bouchoir.

In-folio, 50 feuillets, papier.

1B 604 1777 1777

Exlrait du contrat de mariage de Jean-François-Thomas Goin et Marie-Jeanne Lhomme. — Donations faites : par Jean-Louis Boucher, fermier à Germaine, à demoiselle Marie-Catherine-Félicité de Marolle, sa filleule, de 11 pièces de terre et d'un demi-journal de pré, sis à Fonches ; — par Geneviève Le Roux, veuve de Jean Faroux, meunier du moulin de Carrépuis, à chacun de ses trois enfants, d'un journal et demi de terre sis à Verpillières ; — par Marguerite-Jeanne Froment, fille de la Société de La Croix, établie à Roye, à Marie-Geneviève Etienne, sa cousine, veuve de Daniel-Charles Coffin, conseiller du Roi au Châtelet et siége présidial de Paris, des biens appartenant à la donatrice et qui lui proviennent du legs universel que lui a fait damoiselle Marie-Anne Macé; — par Marie-Louise et Marie-Magdeleine Fombelle, soeurs, l'une à l'autre, de la moitié appartenant à chacune d'elles d'immeubles indivis; — par François Damay, ancien laboureur à Fresnoy, à Marie-Marguerite Debersecq, veuve de Jean-François Étevé des parts auxquelles le donateur a droit dans plusieurs maisons et héritages, sis à Fresnoy, etc.

In-folio, 29 feuillets, papier.

1B 605 1778 1778

Extraits des contrats de mariage : d'Ambroise Souaille, maître chirurgien, à Cressy-Omancourt, et Catherine Le Roy ; — de Charles Aubrelique, seigneur de Ronquerolles, maréchal des logis du Roi, veuf de Marie-Anne-Cécile Aubrelique de Lamotte, et Geneviève-Charlotte Gervais, veuve de Claude-François de Béthemont, avocat au Parlement, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, contrôleur de la chancellerie du Palais, à Paris. — Donations faites: par Antoine de Rune, chevalier, et Jeanne-Magdeleine de Laval, son épouse, à Anne-François Decampagne, seigneur d'Avricourt, de Plancy et de la Salle de Ponthieu, neveu dudit sieur de Rune, d'une grande maison sise à Roye, rue de Paris; — par François Thocquesne et Antoine-Nicolas Thocquesne, notaire à Roye, son frère, à Charlotte Lequeux, d'une pension viagère de 70 livres; — par demoiselle Marie-Françoise Soyer, à Louis-Urbain Soyer, curé de la paroisse de Margny, son neveu, d'un héritage et d'un journal de terre, sis audit Margny ; — par demoiselle Anne-Françoise Masson, à Pierre-Florent Masson, avocat au bailliage de Roye, son neveu, de la moitié de 27 pièces de terre indivises, sises à Hainviller, à Mortemer et à Orviller ; — par Fursy Laffillé, négociant, et demoiselle Françoise Marloy, à Jean-Fursy Dournel, avocat au

Parlement de Paris, et à Marie-Anne-Marguerite Dournel, épouse de Louis-Antoine-Nicolas Vinchon, notaire à Péronne, de meubles, d'un marché de terres, sises à Bouchavesnes, etc. ; — par Pauline-Corisande Brohon, veuve d'Étienne Bazin, architecte ingénieur, à Jacques-Louis de Witasse, écuyer, de tous les droits immobiliers appartenant à la donatrice dans les successions de Louis-François Brohon et Jeanne-Charlotie Bernard, son père et sa mère.

In-folio, 51 feuillets, papier.

1B 606 1779 1779

Extraits des contrats de mariage: de Jean-François Lefèvre et Marie-Jeanne Trouvain, veuve de Florent Duflos, laboureur à Erches; — de Florent Capelle et Marie-Anne Robilliart, veuve de Jacques Dervillé, — Donations faites: par Antoine Chouart, manouvrier, et Pereine Bonnin, sa femme, à Barnabé D'hervillé, marchand à Mareuil, et à Geneviève Millen, sa femme, d'une maison et de 35 pièces de terre, sises audit Mareuil; — par Antoine Lardier, ancien laboureur, et Marie-Anne Nozot, sa femme, à Jean-Sébastien Lardier, leur fils, d'un héritage sis à Manicourt, etc. ; — par Louis-François Chevallier, diacre du diocèse de Beauvais, à Thérèse-Françoise-Engadrême Chevallier, veuve de Pierre Ferté, fermier des fermes de Porte (commune d'Élincourt-Sainte-Marguerite) de tous les biens du donateur, sis dans les bailliages de Roye et de Compiègne, provenant des successions de François Chevallier et Élisabeth-Thérèse de Monchy, ses aïeuls, et de François Chevallier et Cécile Beaurin, son père et sa mère; — par Marie-Magdeleine-Susanne Duchênes, dame de Charmes près La Fère, veuve en premières noces de Charles-Louis de Flavigny, chevalier, et épouse, en secondes noces, d'Anne-Louis Detuffereau, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, seigneur en partie de Verneuil près Dormans, à Charles-François de Flavigny, son fils, lieutenant au régiment des gardes françaises, de la seigneurie de Charmes, du fief Tilloy, consistant en une pièce de terre de 30 journaux, sise à Gruny et Réthonvillers, etc. ; — par Laurent Duflos, chanoine de la collégiale de Notre-Dame de Nesle, à demoiselles Magdeleine et Françoise-Henriette Varrez, ses nièces, d'un héritage sis à Amy, etc.

In-folio, 34 feuillets, papier.

1B 607 1780 1780

Extraits des contrats de mariage : de Pierre-Étienne-Antoine-Benoist Doderel, seigneur d'Orbandas, président de l'Élection d'Amiens,et Marie-Anne d'Izangremel; — de Jacques-Edme Duminil et Charlotte de Sachy. — Donations faites : par demoiselle Marie-Jeanne-Charlotte Géraulx de Mont-Royal, à Jean-Charles Picard de Mont-Royal, son neveu, laboureur à Épénancourt, de plusieurs pièces de terre, sises à Haut-Matz (commune de Riquebourg) et à La Neuville, etc; — par demoiselle Marie-Jeanne-Françoise Cleuet, à ses deux soeurs, Marie-Marguerite Cleuet, épouse de Louis-François Hochedé, et Marie-Catherine Cleuet, épouse de Vincent Guilbert, de six pièces de terre et d'un héritage, sis au Quesnoy; — par demoiselle Jeanne-Florence Prevot, à Louis-Remy Bertin, son petit-neveu, d'un journal 62 verges et demie de terre, sis dans la banlieue de Roye ; — par François Brunel, laboureur à Erches, à François Domicile, son neveu, d'un héritage contenant un journal et demi et de 5 journaux de terre, sis à Erches ; — par Marie-Anne de Villers de La Houssaye, veuve en premières noces, de Jean-Claude de Chevery de Vauvillé, écuyer, officier au régiment d'Artois, infanterie, et en secondes, de Charles Trannoy, avocat au Parlement de Paris, à Jacques Trannoy, frère dudit Charles, d'une maison sise à Péronne, de 12 journaux et demi de terre, sis à Septfours (commune

de Réthonvillers), etc.; — par demoiselle Louise-Thérèse Debonnaire, à demoiselle Louise-Béatrix de Beaumont, sa petite-nièce, d'une rente de 160 livres, constituée par Louis Aubé de Bracquemont, chevalier, seigneur de Damery, et Marie-Françoise Dincourt, son épouse.

In-folio, 39 feuillets, papier.

1B 608 1781 1781

Extraits des contrats de mariage : de Pierre-Louis Dechilly, laboureur à Bouchoir, et Marie-Jeanne Pinchon ; — de Jean-François Carpentier et Élisabeth Bernard, veuve de Jean Guilbert, laboureur à Amy; — de Louis-Charles Cavenne, pensionné du Roi, et Catherine Bouton.— Donations faites : par damoiselle Marie-Gabrielle-Hélène Serpette, veuve de Claude Torchon, maîtresse de la poste aux chevaux de Marchélepot, à Antoine-Melchior Lagrené, chevalier, seigneur du Chaussoy, président trésorier de France au Bureau des finances de la Généralité d'Amiens, et à Marie-Justine Torchon, son épouse, de 9 journaux de terre, sis à Curchy ; — par demoiselle Marie-Anne de Beaumont, à Louise-Béatrix de Beaumont, sa nièce, de 200 livres de rente; — par Marie-Louise Forêt, veuve de Jean-Baptiste Taupin, à Pierre-Grégoire-Jean-Bernard Taupin, leur fils aîné, laboureur, de 3 journaux 20 verges de terre, sis à Erches; — par Marie-Anne-Josèphe Wannepain, veuve en premières noces, de Thomas Campion, président en l'Élection de Valenciennes, et en secondes, de Jacques de Cressac de La Bachélerie, ancien mousquetaire du Roi, ladite dame pensionnaire au couvent des Annonciades de Roye, à Marie-Marguerite Tourbier, de Saint-André, religieuse converse audit couvent, d'une pension viagère de 95 livres.

In-folio, 36 feuillets, papier.

1B 609 1782 1782

Extrait du contrat de mariage de Jean-Baptiste Le Maire et Marie-Anne-Josèphe Portefaix. — Donations faites : par Soeur Marie-Françoise Blot, fille de la Société de La Croix de la ville de Roye, à demoiselles Marie-Ursule et Marie-Marguerite Blot, ses soeurs, d'une somme de 600 livres; — par Louis Picart, curé de la paroisse de Verpillières, « Afin de contribuer à l'agrandissement des écoles de charité qui se tiennent pour les garçons et les filles de cette paroisse, » à Jean-Charles Duflos, clerc séculier, tenant l'école des garçons, et à Marie-Barbe Desplanques, tenant l'école des filles, tous deux acceptant pour eux et pour ceux qui leur succéderont et tiendront lesdites écoles, d'un héritage contigu aux écoles de Verpillières ; — par ledit maître Louis Picart, demoiselle Marie-Catherine Picart et Pierre Picart, laboureur à Amy-le-petit, tous trois natifs de la paroisse de Champien, pour l'établissement d'une école de charité, où les jeunes filles de ladite paroisse seront instruites gratuitement, à Marie-Anne-Josèphe Common, maîtresse d'école, acceptant pour elle et pour les maîtresses de l'école de Champien qui lui succéderont, d'un quartier de terre et des bâtiments que les donateurs y feront construire ; « Et dans le cas où ces bâtiments ne seroient plus employés pour servir d'école de charité, l'intention desdits donateurs est qu'ils soient vendus, avec le quartier de terre, pour le prix en provenant être touché par Messieurs les administrateurs de l'hôpital des femmes de Roye, etc. ; » — par Antoine Halot, laboureur à Crémery, à Anne Halot, sa soeur, femme de Jean-Louis Mouton, de 4 journaux 97 verges et demie de terre, sis à Crémery, etc. ; — par demoiselle Marguerite Dufresnoy, à Michel-Isidore Gontier, son neveu, de la moitié d'une maison sise à Punchy, etc.

In-folio, 54 feuillets, papier.

*

1B 610 1783 1783

Extraits des contrats de mariage : de Louis- Claire-Florent Aubert de Montonvillers, officier au corps royal du génie, et Catherine-Éléonore-Françoise Dangest : « En faveur dudit mariage, Louis Aubert de La Mairie, oncle du sieur futur époux, a déclaré lui donner la propriété de toute la seigneurie de Grivillers ; ladite seigneurie et dépendances acquises par ledit sieur donateur de M. Aubert des Avenues, par contrat passé à Roye, le 19 décembre 1778, etc. ; » — de Pierre Fabignon, receveur au Grenier à sel de Roye, et Alexandrine-Geneviève Petiot de Laluisante. — Donations faites : par demoiselle Charlotte Decaisne, à Marc-Florent Prevot, avocat du Roi au bailliage de Roye, de la moitié de la seigneurie de Biarre ; — par Daniel Loffroy, ancien laboureur, et Marie-Marguerite Béranger, son épouse, à Marie-Jeanne Loffroy, leur fille, épouse de Florent Maillart, laboureur à Solente, de 6 pièces de terre, sises à Solente et à Omancourt ; — par Jean-François Alavoine, curé de la paroisse de Vendeuil, à damoiselle Marie-Anne Alavoine, sa soeur, veuve de François Le Sieurre, de la moitié d'une maison sise à Amiens, de 7 journaux de terre sis à Hallu, etc. ; — par Claude Prevot, ancien laboureur, à Claude Prevot, second du nom, son fils, d'une maison et de 2 journaux de terre, sis à Parvillers ; — par François Barbe, bourgeois de Paris, à Michel-Adelard-Antoine Barbe, procureur aux sièges royaux de Compiègne, et à demoiselle Marie-Anne: Barbe, son neveu et sa nièce, de 4 mines de terre, sises à Francières, et de trois huitièmes et demi dans 11 pièces de terre, sises à Mareuil.

In-folio, 44 feuillets, papier.

1B 611 1784 1784

Extraits des contrats de mariage : de Louis- François-de-Paule Billecocq-Dumiraille, procureur du Roi au bailliage de Roye, et Marie-Joseph-Charlotte Defrennes, veuve de François-Honoré de Bayon, baron de Montberaud et Palaminy, lieutenant colonel d'artillerie ; — de Clément Delacorne et Marie-Jeanne Delattre. — Donations faites : par Jeanne-Paule-Catherine Lebel, épouse de Jean-Antoine-François Carlier, sieur de Corselles, lieutenant particulier civil au bailliage de Roye : à Louis-Antoine-Jacques, comte de Fransures, chevalier, seigneur de Villers-Tournelle, capitaine de dragons au régiment de Condé, et à Jean-Joseph de Fransures, son frère, garde-marine des vaisseaux du Roi, ses deux cousins issus de germain, de 270 livres de rente ; à damoiselle Justine-Louise-Victoire Dubos, sa cousine, d'une rente de 250 livres, constituée par Florimond de Cambray, chevalier, seigneur de La Neufville, de Villers-aux-Érables, du Plessier-Rozainvillers, et Marie-Angélique-de Gouffier, son épouse ; — par Florent-Philippe Adrien Delarouzée, ancien seigneur de Mézières-lez-Bus, et Marie-Anne-Thérèse Le Dez, son épouse, à Louis-Augustin Delarouzée, chanoine et doyen de la collégiale de Fouilloy, de 16 setiers de bled, dus, chaque année, par les abbesses et religieuses de Royal-lieu, à cause de leur mairie de Parvillers ; — par Charles Jacquart, ancien laboureur, et Marie-Anne Souplis, sa femme, à Louis-Charles Jacquart, leur fils, d'une maison et de terres, sises à Ognolles ; — par demoiselle Louise-Thérèse de Beaumont, à demoiselle Louise-Béatrix de Beaumont, sa petite-nièce, d'une rente de 75 livres, constituée par Jacques-Thimoléon de Conty, marquis d'Hargicourt, et Marie-Françoise-Suzanne de Montbel, son épouse, etc.

In-folio, 39 feuillets, papier.

1B 612 1785 1785

Extraits des contrats de mariage : de Sulpice- Augustin Le Sage et Marie-Marguerite Vadurel ;— de Pierre- Louis Tupigny, avocat en Parlement, subdélégué de l'Intendance de Picardie au département de Ham, veuf de

Thérèse- Elisabeth Tupigny, et Josèphe-Victoire-Lucy Le Merchier ; — de Nicolas Lelong de Clatres, écuyer, ancien capitaine de cavalerie, et Marie-Louise-Jeanne-Josèphe-Émélie Hudeline- Destournelles. — Donations faites : par Nicolas Autrebon, laboureur, à Nicolas Gorgu, laboureur à Chevincourt, et à Marguerite Macquaire, sa femme, d'un mencaud de terre, sis à Mareuil ; — par Jean-Chrysostôme Soyer, laboureur, à demoiselle Marie-Thérèse Rubin, de 3 journaux de terre, sis à Pun-chy ; — par demoiselle Marie-Françoise Berthe, à Edouard Lefils, d'une rente de 30 livres, etc. ; — par Pierre- François Lefèvre, laboureur, et Marie-Anne Verrier, sa femme, à Jean-François Lefèvre, neveu du donateur, d'une maison sise à Damery, rue du Calvaire ; — par demoiselles Magde-leine-Colette et Barbe-Luce Le Mercier, à Pierre- François Le Mercier, négociant à Ham, et à Adrienne-Jeanne Le Mercier, son épouse, des terres labourables et des héritages échus aux donatrices, des successions de Claude- Vincent Le Mercier, bourgeois de Péronne, et Louise- Geneviève Le-tellier, leur père et leur mère.

In-folio, 53 feuillets, papier.

1B 613 1786 1786

Extraits des contrats de mariage : de Louis- Augustin Desormeaux et Marie-Louise Coudun ; — de Charles Bergeron, lieutenant de grenadiers au régiment de La Fère, infanterie, et Marie-Anne Chevallier ; — d'Honoré Sallé, avocat en Parlement, bailli général du marquisat de Guiscard, et Louise-Elisabeth Le Roux de Framerville.— Donations faites . par Marie-Marguerite Masson, veuve d'Augustin Langlet, ancien maître de la poste de Cuvillers, à son neveu Pierre-Florent Masson, avocat au bailliage de Roye, et à ses nièces, demoiselles Marie-Marguerite-Françoise Masson et Françoise-Florence Masson, épouse d'Armand- Claude de Sains, docteur en médecine, d'une maison, de terres labourables et de prés, sis à Bus ;— par Jean- Léopold Lempereur, curé de la paroisse d'Andechy, à Pierre Bon, son petit-neveu, et à Marie-Eléonore Lefrançois, sa petite-nièce, d'une rente de 79 livres 10 sous ; — par demoiselle Marie Gantois, à son neveu, Claude-Antoine Morlière, laboureur à Fresnoy-lez-Roye, et à sa nièce, Cécile Morlière, femme de Jean-François Grimaux, de 7 pièces de terre sises audit Fresnoy ; — par Etienne, François, Sébastien Mortier et demoiselle Marie-Anne Mortier, de Bouchoir, frères et soeur, au survivant d'eux quatre de tous les immeubles qui leur appartiennent en commun ; — par Louis Aubert de La Merrye, licencié ès lois, chanoine de la collégiale de Saint-Florent de Roye, à Pierre-Louis-Florent Aubert de Grivillers, lieutenant particulier et assesseur criminel au bailliage de Roye, son neveu, d'une somme de 4,000 livres ; — par Claude-Hippolyte Pucelle, premier assesseur en la mairie de Montdidier, et Marie-Jeanne de Parviller, son épouse, à Pierre-Claude-Hippolyte Pucelle, leur fils aîné, avocat du Roi au bailliage de Montdidier, et subdélégué général de l'Élection de la même ville et de l'Intendance de Picardie, de la part des donateurs dans un moulin à eau, sis dans la Banlieue de Montdidier, au bas de la montagne de Forestel, etc. ; — par Alexandre-Jean-Baptiste Rouillé, chevalier, mestre de camp de cavalerie, seigneur de Goyencourt et de Wasigny, à Claude Cotte, régisseur de la terre et seigneurie de Goyencourt, d'une pension viagère de 150 livres.

In-folio, 50 feuillets, papier.

1B 614 1787 1787

Extrait du contrat de mariage de François- Tourelle, laboureur à Hattencourt, veuf de Geneviève Durosel, et Marie-Françoise Langlet. — Donations faites : par demoiselle Anne-Catherine Hannicque, à Charlotte-Renée- Antoinette Hannicque, sa soeur, épouse de Louis-Jacques Mangon

de Lalande, receveur des domaines du Roi, à Roye, d'une maison sise à Roye, rue de Paris, de 10 journaux 39 verges deux tiers de terre, sis à Hangest-en-Santerre, etc. ; — par Louis-François Serpette, à Antoine Serpette, son frère, laboureur, et lieutenant de la justice de Hattencourt, de 7 pièces de terre et d'un héritage, sis à Hattencourt et à Liencourt, etc.

In-folio, 30 feuillets, papier.

1B 615 — 1788 — 1788

Extraits des contrats de mariage : de Mathieu Cuvillier, maître en chirurgie, à Roye, et Marie-Catherine Delaporte ; — d'Antoine Lemaire et Marie-Françoise Delozières ; — de Florent Taupin et Marie-Anne-Augustine Bellenger. — Donations faites : par demoiselle Marie-Anne Vallois, à demoiselles Pétronille et Marie-Catherine Rigaut, ses soeurs utérines, d'une maison sise à Margny-aux-Cerises, nommée de toute ancienneté de la Maladrerie ; — par Louis Charles-Alexandre Quenescourt, laboureur à Punchy, et Louis-Marthe Dumont, sa femme, à Jacques-Joseph Quenescourt, leur fils, chapelain de l'église Notre-Dame de Nesle, de 2 journaux 31 verges de bois, sis à Dreslincourt, au bois des Meudriers ; — par Marie-Magdeleine Ottizier, femme de François Cleuet, son second mari, laboureur à Biarre, à Jean-Baptiste Cavenelle, curé de la paroisse du Vergnier, et à Marie-Catherine Cavenelle, femme de Claude d'Hervilly, laboureur à Potte, de 7 pièces de terre, sises à Balâtre, à Biarre, etc.

In-folio, 53 feuillets, papier.

1B 616 — 1789 — 1789

Extraits des contrats de mariage : de Jean- Michel Thocquesne et Marie-Catherine Grimaux ; — d'Etienne Hodengue et Marie-Marguerite-Rose Dumont. —. Donations faites : par demoiselle Marie-Jeanne Lecocq, à demoiselle Marie-Anne Desjardins, d'une maison sise à Herly ; — par Perrète-Françoise de Lesquin de Lavillemenue, veuve d'André-Joseph Desfriches, marquis Doria, à Sébastien Gaffet, curé de la paroisse de Cayeux, d'une pension viagère de 1,200 livres, etc. ;— par Marie-Reine Bellot, veuve de Jean Dercheu, contrôleur au Grenier à sel de Roye, à ses petits-neveux et petites-nièces, d'un journal 92 verges de terre, sis à Méharicourt ; de 3 journaux 67 verges, sis à Vauvillers, et de 5 journaux et demi, sis à Amy.

In-folio, 26 feuillets, papier.

SENTENCES D'HYPOTHÈQUES (1633-1771)

5B 99	15 janvier 1633-juillet 1636	1633-1636
5B 100	15 juillet 1636-18 juillet 1636	1636
5B 101	2 avril 1638-16 décembre 1641	1638-1641
5B 102/1	21 janvier 1642-20 décembre 1649	1642-1649
5B 102/2	24 décembre 1649-30 décembre 1661	1649-1661
5B 103	17 janvier 1662-5 novembre 1667	1662-1667
5B 104	7 octobre 1693-7 mai 1694	1693-1694

1B 617 — 1687-1693 — 1687-1693

Sentences d'hypothèque, rendues par le président, lieutenant général civil et criminel au bailliage, gouvernement et prévôté foraine de Roye, contre: Louis de Charmolue, prêtre, écuyer, seigneur de Bacquen-court (commune de Hombleux), pour une rente de 50 livres tournois, qu'il a constituée au

profit des religieuses Annonciades de Roye ; — François de Saint-Aubin, et Marie Hénon, son épouse, pour garantie de la vente d'un journal et demi 20 verges de terre, sis à Roiglise ; — Nicolas Le-febvre, laboureur à Fresnoy, pour l'exécution du bail que lui a fait Louis-Anthoine Havart, président grenetier au Grenier à sel de Roye, stipulant pour les religieux de l'abbaye d'Ourscamp, de 22 journaux de terre, sis à Gruny ; — Florent Legrand, laboureur à Laucourt, et Marie Le Roy, sa femme, pour la somme de 2,000 livres, qu'ils devront payer chaque année du bail des terres et seigneuries de Roye, de Chessoy (commune de Laucourt), et du fief de Clermont, qui leur a été accordé par Marie-Renée de Longueil, veuve de Maximilien-Anthoine de Belleforière, marquis de Soye-court ; — Marie Imbert, veuve d'Alexandre de Fescamps, seigneur de Feuillères, pour 4 journaux 3 quartiers de terre, sis à Canny, qu'elle a vendus à Jacques Walincourt, marchand, à Gury ; — François Boileau et Charlotte Dallonge-ville, sa femme, Alexandre Bouffet et Marguerite Boileau, sa femme, et Antoine Boileau, pour garantie de la vente qu'ils ont faite à Louis Lenet, marquis de Larrey, et à Anne de Rune, son épouse, d'un héritage contenant 7 quartiers, sis à Avricourt ; — Simon Voisin et Marguerite Bradelle, sa femme, pour une rente de 5 livres qu'ils ont constituée au profit de l'église de Marché-Allouarde ; — Geneviève Auger de Cavoye, veuve de Henry de Mesmes, seigneur de Lon-_ guemort et d'Hamicourt, pour la vente qu'elle a faite à Nicolas Boulanger, avocat à Amiens, de 16 journaux de terre, sis entre Rosières et Vrély ; — Marc-Anthoine Leduc, secrétaire du duc de La Feuillade, pour une rente de 20 setiers de bled, constituée au profit de l'église collégiale de Nesle, par François Leduc, avocat en Parlement, et Marguerite Masse, sa femme, père et mère dudit Marc-Antoine ; — Jacques de Rune, seigneur d'Avricourt, Jean de Rune, seigneur d'Offoy, et Charlotte de Cornet, son épouse, pour une rente de 100 livres qu'ils ont constituée au profit de Nicolas Jassaux, chevalier, doyen et premier maître des requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi ; — Jacques Soyer, laboureur, pour l'exécution du bail que lui a fait Charlotte Gallois de Blécourt, épouse de Charles-Thimoléon de Sericourt, seigneur d'Esclainvillers, capitaine de cavalerie au régiment de Tilladet, de 24 journaux et demi 5 verges de terre, sis à Margny ; — Anne Blot, veuve de Jean Legrand, et Pierre Legrand, son fils, pour 2 journaux de terre, sis à Cressy, qu'elle a vendus à Louis de Mailly, marquis de Nesle ; — Robert de Bouchart, seigneur de Ravenel, et Catherine Charpentier, son épouse, pour une rente de 150 livres tournois, qu'ils ont constituée au profit de Henry Boulanger, principal du collège de Roye ; — Jeanne Huault de Montmagny, dame de Goyencourt, veuve de Robert Guérin de Berseaux, seigneur de Tarnaut, pour une rente de 30 livres qu'elle a constituée au profit de l'Hôtel-Dieu du sexe féminin de la ville de Roye ; — Jean Dumont, maître menuisier, et Anne Lefèvre, sa femme, pour une rente de 35 livres, qu'ils ont constituée au profit de la fabrique de l'église Saint-Florent de Roye.

In-folio, 74 feuillets, papier.

1B 618 1694-1697 1694-1697

Sentences d'hypothèque rendues contre : Jacques Borré, laboureur, et Catherine Warnier, sa femme, pour 49 setiers, moins un demi-tiers, de bled, qu'ils doivent à Marc-Antoine Leduc, secrétaire de M. Foucault, conseiller au Parlement, commissaire aux requêtes du Palais ; — Marie de Charmolue, veuve de Louis de Fransures, seigneur d'Hiencourt-le-grand. capitaine d'infanterie dans le régiment de la Reine, demoiselle Agnès de Fransures et Jacques Léger, laboureur à Ognolles, pour une rente de 100 livres qu'ils ont constituée au profit des religieuses Annonciades de Roye ; — Mathieu de Sachy, laboureur à Fescamps, et Georges de Sachy, laboureur à Bus, pour la

somme de 3,300 livres de fermage annuel, portée au bail des terres et seigneuries de Fescamps et de Bus, que leur a fait Hippolyte- René Jouvenet, écuyer, seigneur de Cannes ; — Jacques Talon, laboureur, pour l'exécution du bail que lui a fait la maréchale de Créquy, de la maison seigneuriale et de la ferme d'Amy-le-petit ; — Pierre Warconsin, laboureur, et Marie de Larouzée, sa femme, pour sûreté de la somme de 2,450 livres de fermage annuel, portée au bail de la terre et seigneurie de La Chavatte, que leur a accordé Jean-Denis de Blécourt, chevalier, colonel du régiment de la Couronne ; — Pierre Hennon, Marguerite Beaurain, sa femme, et Georges Hennon, pour la garantie de la vente qu'ils ont faite à Louis de Boubers, chevalier, seigneur de Mélicocq et de Mareuil en partie, d'un quartier et demi d'héritage, sis à Mareuil ; — Léonor-René de Riencourt, seigneur de Montelon, et Catherine Vinet, son épouse, Jeanne Huaut de Montmagny, veuve de Robert Guérin de Berseau, seigneur de Tarnaut, Louis-Pierre Bertin, maire perpétuel de Roye, et Louise de Vasset, son épouse, pour une rente de 50 livres, qu'ils ont constituée au profit de Pierre Honoré ; — Charles Meurisse, chapelain de l'église Saint-Florent de Roye, pour l'exécution du bail emphytéotique de trois petites maisons, que lui ont accordé les doyen et chanoines de la collégiale de ladite église ; — Charles Duchesne, chevalier, seigneur de Charmes, et Magdeleine Dethéis, son épouse, pour la garantie du contrat par lequel ils ont donné à cens à Charles Dethéis, maire perpétuel de la ville de Noyon, le château de Verpillières, 180 journaux de terres labourables et 8 journaux d'enclos ; — Pierre Guérin, seigneur de Tarnaut, maréchal des logis des camps et armées du Roi, et Jeanne Huaut de Montmagny, sa mère, veuve de Robert Guérin de Berseau, pour une rente de 900 livres, qu'ils ont constituée au profit de Charlotte Hatte, veuve de René Guillemain, écuyer, seigneur de La Morlière, receveur général des finances en la Généralité d'Alençon.

In-folio, 38 feuillets, papier.

5B 158 — 5 octobre 1697-30 septembre 1717 — 1697-1717

1B 619 — 1717-1721 — 1717-1721

Sentences d'hypothèque rendues contre : François-Simon de Riencourt, seigneur d'Andechy, et Marie- Barbe du Mouchet, son épouse, Laurent-François Caboche de Montauvillié, commissaire provincial de l'artillerie, et Anne Guérin de Tarnaut, son épouse, Louis Billecocq, lieutenant particulier au bailliage de Roye, pour une rente de 75 livres, qu'ils ont constituée au profit de Marie-Anne Pincepré, veuve de François Cabaille, gentilhomme de la grande vénerie de France ; — Antoine Demay, commissaire des guerres, et Marie Cottet, sa femme, pour une rente de 200 livres, qu'ils ont constituée au profit d'Augustin Renaut, seigneur du Clos, capitaine au régiment de Bassigny, et Marie-Anne Voiné, sa femme ; — Marie de Fransure, épouse de Louis-Henry de Blottefière de La Vié-ville, pour garantie de la vente de la seigneurie d'Ognolles, qu'elle a faite à Jacques-Jean-Baptiste Lepaige de Rouvroy, écuyer ; — Charles Dollé, laboureur à Beuvraignes, et Jeanne Dubois, veuve de Nicolas Dollé, pour l'exécution du bail de 17 journaux de terre, que leur a fait Marie-Anne de Lafosse, veuve d'Émon Duché, seigneur de Fleurac, capitaine commandant d'un bataillon du régiment de Normandie ; — Antoine Boulenger, receveur de l'abbaye du Val-de-Grâce, et Marie Thuillier d'Hauteville, sa femme, pour garantie de la vente qu'ils ont faite à Valentin Méniolle, seigneur d'Armancourt, valet de chambre de Madame la Dauphine, et à Charles Gobinet de Villecholle, conseiller au bailliage de Saint-Quentin, d'une maison nommée le Mesnil et de 250 setiers de terres, prés, bois et étang, sis à Esmery.

In-folio, 26 feuillets, papier.

5B 105 15 janvier 1721-20 décembre 1726 1721-1726

1B 620 1727-1738 1727-1738

Sentences d'hypothèque rendues contre : Philippe de Cambray, seigneur de La Neufville, lieutenant au régiment de Picquigny, infanterie, pour garantie de la vente, avec faculté de réméré, qu'il a faite à Louis de Cambray, seigneur d'Igny, de 19 journaux un quartier de terre, sis à Fresne ; — Louis de Buvry, laboureur à Bus, et Louise Boucher, sa femme, pour une rente de 10 livres, qu'ils ont constituée au profit de Marie-Louise de Fay, veuve d'Antoine Badier, chevalier, seigneur de La Motte-Verseille ; — Elisabeth Petit, veuve de Louis Lefebvre, élu en l'Élection de Montdidier, pour une rente de 50 livres, qu'elle a constituée au profit de Jean-Baptiste Warmé, officier vétéran de la maison du Roi ; — Pierre Guérin, marquis de Tarnaut, pour garantie de la vente qu'il a faite à Nicolas Sézille, écuyer, trésorier général des offrandes, aumônes, dévotions et bonnes oeuvres du Roi, de la terre et seigneurie de Goyencourt ; — François Gambart et Marie-Anne Cailleux, sa femme, pour sûreté de la vente qu'ils ont faite à Charles-Adolphe de Romilley, chevalier, marquis de La Chesnelaye et d'Amy, gouverneur de Fougères, de 3 quartiers d'héritage, sis vis-à-vis de la grille du château d'Amy ; — Pierre Debains et Jeanne de Larouzée, sa femme, pour la somme de 1,250 livres et 450 setiers de bled de fermage annuel, portés au bail que leur a fait Marie-Magdeleine de Hem, veuve de Pierre du Rieux, de la terre et seigneurie de Villers-lez-Roye ; — Antoine Millon, drapier, et Marie-Magdeleine Ballin, sa femme, pour une rente de 50 livres, qu'ils ont constituée au profit de Henry-François de Bertin, chevalier, seigneur d'Inneville, président, lieutenant général au Bailliage et gouvernement de Montdidier ; — René-Léonor de Riencourt, seigneur d'Andechy, et Jeanne de Forceville, son épouse, pour une rente de 500 livres, qu'ils ont constituée, au profit de Jacques-Fussien Cauvel, avocat honoraire du Roi au bailliage de Montdidier ; — Emmanuel d'Hautefort, marquis d'Hautefort, comte de Montignac, vicomte de Ségur, baron de Thenon, seigneur de Champien, colonel du régiment de Condé, infanterie, pour une rente de 2,000 livres, qu'il a constituée au profit de damoiselle Marie de Montesson ; — Catherine Heurteur, veuve de Gabrielle Cotelle, procureur aux sièges royaux de Montdidier, et Charles Heurteur, pour la garantie de la vente qu'ils ont faite à Claude Cavé, sieur d'Haudicourt, d'immeubles sis au Frestoy, à Vaux et au Tronquoy.

In-folio, 115 feuillets, papier.

1B 621 1738-1744 1738-1744

Sentences d'hypothèque rendues contre: Jean-Marie-Antoine Desfossez, seigneur de Mézières-lez- Bus, de Beauviller (commune de Bus), et de Libermont en partie, pour une rente de 100 livres, qu'il a créée au profit de Marguerite Frion, épouse d'Alexandre de Brossard, écuyer, seigneur du Thil ; — Charles Auxenfants, laboureur, et Catherine Maillart, sa femme, pour l'exécution du Bail que leur a fait Claude de Romanet, écuyer, président trésorier de France en la Généralité d'Amiens, de 25 mines et un demi-quartier de terre labourable et de 2 mines et un quartier de pré, sis à Hainvillé ; — Françoise de Rune, veuve de Robert-François de Campagne, seigneur de Cottebrune et d'Avricourt, pour une rente viagère de 320 livres, qu'elle a constituée au profit de damoiselle Marguerite-Marie de Campagne ; — Martin Bouteille et les enfants de Jacques Leguay et Jeanne Bouteille, sa femme, pour la garantie de la vente qu'ils ont faite à Gabriel-Florent Desachy, seigneur de Carouge, président trésorier de France au Bureau des finances d'Amiens, d'un héritage contenant 17 verges, sis à Parvillers ; — Joseph-Auguste, comte de Mailly, marquis d'Haucourt, capitaine lieutenant

de gendarmerie, et Marie- Michelle de Sericourt d'Esclainvillers, son épouse, pour une rente de 150 livres, qu'ils ont constituée au profit de Marie- Magdeleine Cauvel, veuve de Jean-Édouard de La Villette, lieutenant criminel honoraire au bailliage de Montdidier ;— Louis Lucas et Anne-Catherine de Beauvisage, son épouse, pour la garantie de la vente qu'ils ont faite à Marie-Antoine du Mesniel, chevalier, seigneur de Beaufort, et à Marie- Jeanne-Élisabeth-Adrienne Clocquet, son épouse, d'une maison sise à Roye, rue des Minimes ; — Antoine Rayer, Marie Morel et Louis du Chemin, laboureurs, pour l'exécution du bail que leur a fait Pierre-Nicolas de Rosainville, écuyer, seigneur pour moitié de la seigneurie de Marquivillers, de 85 journaux et demi de terre, sis audit Marquivillers ; — François-Simon de Riencourt, comte d'Andechy, René-Léonor de Riencourt et Jeanne de Forceville, son épouse, Anne-Françoise de Riencourt, veuve de Pierre Guérin, marquis de Tarnaut, pour une rente de 400 livres, qu'ils ont constituée au profit d'Antoine-Marie de Louvel, seigneur de Warvillers.

In-folio, 130 feuillets, papier.

1B 622 1744-1749 1744-1749

Sentences d'hypothèque rendues contre : Pierre Daussy, ancien contrôleur des actes des notaires, à Montdidier, et Florence Dreue, son épouse, pour une rente de 75 livres, qu'ils ont constituée au profit de Claude-Luglien Martinot de Saint-Sauveur, avocat en Parlement ; — Emmanuel d'Hautefort, marquis d'Hautefort, et Françoise- Claire de Harcourt, son épouse, pour une rente de 2,500 livres, qu'ils ont constituée au profit d'Anne Moufle, veuve de Jean-Marie de Vougny, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France ; — Louis-Augustin Delarouzé, laboureur, et Marie-Véronique Delarouzée, sa femme, pour l'exécution du bail que leur a fait Claude Marinier, seigneur de Banassac, d'une ferme sise à Fonches ; — Jean Le Roy, laboureur à Billancourt, et Thérèse Maillard, sa femme, pour la garantie de la vente qu'ils ont faite à Florent Berlin, maître de la poste de Roye, de 3 journaux de terre, sis dans la banlieue de Roye ; — Charles Heurteur, bourgeois de Montdidier, pour sûreté de la donation qu'il a faite à Jacques- Lugle-Luglien Fourment, de 16 journaux de terre, sis à Bouchoir ; — Louis Narbonne, meunier, pour l'exécution du Bail du moulin à vent du Plessis-de-Roye, appartenant à Claude de Trudaine, chevalier, seigneur dudit Plessis ; — Jacques-François de Jambourg, seigneur de Montre et, pour la garantie de la vente qu'il a faite à Jean Ozenne de Basville, prieur commendataire du prieuré de Lihons, de 10 à 12 journaux de terre, sis à Hallu ; — Charles de Bertin, seigneur de Lieuviller, et Marie-Françoise Guibet, son épouse, Charles-François de Bertin, curé de Ruelle, pour une rente de 105 livres, qu'ils ont constituée au profit de Gabriel-Antoine Scellier, officier du duc d'Orléans ; — Etienne de Revier, chevalier, baron de Charras, de Ressons et de Bersée, seigneur de Marines et de Ricquebourg, grand maître des eaux et forêts de France, au département de l'Isle-de-France et du Soissonnais, et Françoise-Anne-Agathe-Marguerite de La Rivière, son épouse, pour une rente de 600 livres, qu'ils ont constituée au profit de Noel- Thomas du Guey, avocat en Parlement, seigneur de Faysous- Clermont en Beauvaisis ; — Jacques Le Tenneur, capitaine au bataillon d'Amiens, milice de Picardie, et Louise Chevalier, son épouse, pour la garantie de la vente qu'ils ont faite à Pierre Boulanger, sieur de La Morlière, de 4 journaux de bois et de 3 journaux un quartier et demi d'héritage, sis à Roye-sur-Matz ; — Michel-Antoine Bonnel, avocat en Parlement, et Marie-Jeanne-Ursule Le Blond, son épouse, pour une rente viagère de 110 setiers de bled et 1,000 livres en argent, qu'ils se sont obligés de payer à Mathieu- Bonaventure de Précelles,

conseiller honoraire à la Cour des Monnaies de Paris.

In-folio, 94 feuillets, papier.

5B 213 — 28 octobre 1750-24 septembre 1756 — 1750-1756

1B 623 — 1750-1756 — 1750-1756

Sentences d'hypothèque rendues contre : Antoine Halot, Marie-Jeanne Dollé, sa femme, et François Halot, leur fils, pour l'exécution du bail que leur a fait Marie-Sébastienne Lamoureulx de La Javelière, marquise de Bains, Hainviller et Boulogne-la-grasse, veuve de Charles- César de Favier Lancry, capitaine de dragons du Roi, du moulin à vent de Boulogne-la-grasse ; — Jean-Marie- Antoine Desfossez, seigneur de Mézières-lez-Bus, et Marie- Marguerite-Élisabeth de Maquerel de Guémy, son épouse, pour une rente de 50 livres, qu'ils ont constituée au profit de Charles Debonnaire, docteur en médecine, à Roye ; — Antoine de Rune, chevalier, et Jeanne-Magdeleine de Laval, son épouse, pour la garantie de la vente qu'ils ont faite de 180 journaux de terre, etc., à Simon-Charles Bernard, écuyer, seigneur de la baronnie de Ballinvilliers, de Clérysur- Somme et de Rougemont, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France ; — Louis Aubé, seigneur de Bracquemont, et Marie-Françoise d'Incourt, son épouse, pour une rente de 500 livres, qu'ils ont constituée au profit de Louise-Thérèse Pellieu, veuve de Charles-Florent Gaudefroy, prévôt royal de la ville de Roye ; — Louis-Joseph Thocquesne, chapelain de l'église Saint-Florent de Roye, Antoine-Nicolas Thocquesne et Marie-Louise Picard, son épouse, François Thocquesne et Denise Huet, son épouse, pour la garantie de la vente qu'ils ont faite à Jean-François- René de Jouenne de Grigny, seigneur de Dreslincourt, de la ferme et des terres de Metz ; — Louis Caron, maître de la poste à Fonches, et Marie-Françoise Gonse, sa femme, pour une rente viagère de 400 livres, qu'ils ont constituée au profit de demoiselle Marie-Charlotte Pellieu ; — Jean-Nicolas- Francois de Beaufort, chanoine de la cathédrale de Noyon, pour la garantie de la vente qu'il a faite à Gabriel-Antoine Scellier, contrôleur au Grenier à sel de Montdidier, de 23 journaux un quartier et demi et 16 verges de terre, sis à Villers-lez-Roye ; — Jean de La Grange, laboureur à Omiécourt, Louis-François Delaire, chirurgien à Parvillers, et Véronique de La Grange, sa femme, pour une rente de 87 livres 10 sous, qu'ils ont constituée au profit de Florent de Sachy de Marcellet et Marie-Elisabeth Linard d'Aveluy, son épouse ; — Florent Bauduin, Claude Taupin et Marie-Anne Bauduin, sa femme, pour la garantie de la vente qu'ils ont faite à Louis-Paul Maillard, lieutenant en l'Élection de Montdidier, de 17 journaux et demi de terre, sis au Mesnil-Saint-Georges ; — Joseph-Augustin de Mailly, comte de Mailly, lieutenant général des armées du Roi, et Marie- Michelle de Sericourt d'Esclainvillers, son épouse, pour une rente de 500 livres, qu'ils ont constituée au profit d'Anne de Romanet, veuve de Jacques-Eustache de Louvencourt, chevalier, seigneur du Chaussoy ; — Barbe-Simon, comte de Riencourt, capitaine de cavalerie au régiment d'Archiac, et Marie-Antoinette de Tiercelin de Brosses, son épouse, René Léonor, comte de Riencourt, seigneur d'Andechy, et Jeanne de Forceville, son épouse, pour une rente de 300 livres, qu'ils ont constituée au profit de Jacques-Lugle- Luglien Fourment, lieutenant particulier au bailliage de Montdidier ; — Marie-Catherine Adam, veuve de François Mulot, pour la garantie de la vente qu'elle a faite à Jean-Baptiste-Marie de Brion, Marquis de Marolles, d'un héritage contenant 38 à 40 verges, sis à Fresnières.

In-folio, 140 feuillets, papier.

1B 624 — 1756-1762 — 1756-1762

LACUNAIRE. Sentences d'hypothèque rendues contre: Jacques Bicart,

avocat en Parlement, élu en l'Élection de Compiègne, et Magdeleine Barthélémy, son épouse, pour une rente de 350 livres, qu'ils doivent à Philippe-Pierre Cornu, grenetier au Grenier à sel de Compiègne, et à Jacques de Sabine des Ormeaux, son beau-frère ; — Joseph de Louvencourt, chevalier, seigneur de Percluet, Guillaucourt, etc., et Marie-Marguerite Devaux, son épouse, pour la garantie de la vente qu'ils ont faite à Michel Bonnel, gentilhomme servant de Madame la Dauphine, de 26 journaux et demi de terre, sis à Erches, et de 25 journaux à Bouchoir et Arvillers ; — Marc-Antoine-Claude Mallet, avocat du Roi au Bailliage de Montdidier, et Marie-Magdeleine Lempereur, son épouse, pour une rente de 75 livres, qu'ils ont constituée au profit de Louis-Edouard Bosquillon, écuyer, avocat en Parlement ; — Jean-Marie-Antoine Desfossez, seigneur de Mézières-lez-Bus, et Marie-Marguerite-Élisabetz de Macquerel de Guémy, son épouse, pour une rente de 100 livres qu'ils ont constituée au profit de Jean-Armand de Macquerel, seigneur de Pleine-Selve, et de Marie-Jeanne-Louise-Rose- Claudine de Fay, son épouse ; — Claude Ottisier et Marguerite Vasseur, sa femme, pour l'exécution du bail que leur a fait Emmanuel d'Hautefort, marquis d'Hautefort, du moulin à vent de Réthonvillers ; — Jean Vandosme et Jeanne Heurtaux, sa femme, pour une rente de 25 livres, qu'ils ont constituée au profit de Jacques-Agnan Royer du Quesnoy, écuyer, et Agnès-Thérèse de Bertin, sa femme ; — Louis-François Génart et Magdeleine Lefebvre, sa femme, comme cautions envers Pierre Henriet, adjudicataire des fermes royales unies, de la recette que pourra faire Jean Génart, dans l'emploi de contrôleur ambulant des domaines du Roi ; — Jean-Marie-Antoine Desfossez, seigneur de Beauvillé, pour la garantie de la vente qu'il a faite à Jean Bibault, chapelain ordinaire du Roi, du fief de Fonsomme (commune de Libermont) ; — Jacques Ricart, élu en l'Élection de Compiègne, et Marie-Magdeleine Berthelmy d'Arger, son épouse, pour une rente de 125 livres, qu'ils ont constituée au profit de Marie-Anne Pucelle, veuve de François Berthelmy, seigneur d'Arger, contrôleur au Grenier à sel de Montdidier ; — Jacques Vergely, bourgeois de Paris, pour sûreté de trois obligations, par lesquelles il s'est obligé de payer la somme de 5,426 livres, à Ponce de Rosset, marquis de Rocosel et de Fleury, grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, gouverneur de Mont-Louis.

In-folio, 84 feuillets, papier.

5B 106	3 mai 1762-18 septembre 1771	1762-1771

REGISTRE EXTRAORDINAIRE (1622-1790)

5B 1	13 janvier-13 septembre 1622	1622
5B 3	2 janvier-1er août 1623	1623
5B 4	16 août 1623-2 juillet 1624	1623-1624
5B 5	6 août 1624-5 mai 1625	1624-1625
5B 6	7 mai-26 septembre 1625	1625
5B 7	26 septembre 1625-7 août 1626	1625-1626
5B 8	21 juin-8 octobre 1627	1627
5B 10	2 janvier-24 décembre 1629	1629
5B 11	2 janvier 1630-7 mai 1631	1630-1631
5B 12	7 mai 1631-22 janvier 1632	1631-1632
5B 13	26 janvier-22 octobre 1632	1632

5B 14	1635-1636	1635-1636
5B 15	3 avril 1637-31 mars 1638	1637-1638
5B 16	3 avril 1638-28 avril 1639	1638-1639
5B 17	29 avril 1639-16 juillet 1640	1639-1640
5B 18	27 juillet 1640-29 juillet 1641	1640-1641
5B 19	31 juillet 1641-31 décembre 1642	1641-1642
5B 20	2 janvier 1643-8 février 1645	1643-1645
5B 21	8 février 1645-10 décembre 1647	1645-1647
5B 22	18 décembre 1647-14 juillet 1649	1647-1649
5B 23	16 juillet 1649-29 juillet 1651	1649-1651
5B 24	28 mai 1653-17 mars 1655	1653-1655
5B 25	17 mars 1655-22 avril 1656	1655-1656
5B 26	26 avril 1656-1er octobre 1657	1656-1657
5B 27	2 octobre 1657-8 août 1659	1657-1659
5B 416	10 août 1659 - 11 avril 1661 Registre extraordinaire du bailliage de Roye.	1659-1661
5B 28	12 avril 1661-14 janvier 1662	1661-1662
5B 29	16 janvier 1662-21 juillet 1663	1662-1663
5B 30	23 juillet 1663-23 juillet 1665	1663-1665
5B 31	23 juillet 1665-14 novembre 1667	1665-1667
5B 32	19 décembre 1667-20 mars 1681	1667-1681
5B 33	12 avril 1681-30 sept. 1687	1681-1687
5B 34	1er octobre 1687-30 septembre 1693	1687-1693
5B 35	2 octobre 1693-3 mai 1694	1693-1694
5B 36	12 mai 1694-30 septembre 1697	1694-1697
5B 37	5 octobre 1697-22 décembre 1706	1697-1706
5B 38	5 janvier 1707-2 novembre 1717	1707-1717
5B 39	24 novembre 1717-9 novembre 1726	1717-1726
5B 40	12 février 1727-29 décembre 1747	1727-1747
5B 41	31 janvier 1748-21 septembre 1750	1748-1750
5B 42	7 novembre 1750-29 septembre 1759	1750-1759
5B 43	24 septembre 1759-18 avril 1778	1759-1778
5B 44	30 avril 1778-4 octobre 1790	1778-1790

REGISTRES D'AUDIENCES (1638-1782)

5B 45	19 avril 1638-1644	1638-1644
5B 46	6 juillet 1644-11 juillet 1661	1644-1661
5B 86	25 novembre 1667-22 décembre 1670	1667-1670
5B 47	9 janvier 1671-23 décembre 1672	1671-1672
5B 48	9 janvier-31 juillet 1673	1673

5B 49	11 septembre 1673-28 septembre 1674	1673-1674
5B 159	1er octobre 1674-14 janvier 1675	1674-1675
5B 218	18 janvier 1675-23 décembre 1675	1675
5B 219	Cote vacante.	
5B 220	Cote vacante.	
5B 50	10 janvier 1676-24 décembre 1677	1676-1677
5B 51	10 janvier 1678-30 octobre 1680	1678-1680
5B 52	4 octobre 1680-28 mars 1681	1680-1681
5B 53	18 avril-19 décembre 1681	1681
5B 54	9 janvier-18 décembre 1682	1682
5B 55	11 janvier-17 décembre 1683	1683
5B 56	1684-1685	1684-1685
5B 57	11 janvier-23 décembre1686	1686
5B 58	20 janvier-19 décembre 1687	1687
5B 59	19 janvier-17 décembre 1688	1688
5B 60	17 janvier-19 décembre 1689	1689
5B 61	16 janvier-22 décembre 1690	1690
5B 62	15 janvier-17 décembre 1691	1691
5B 63	14 janvier-19 décembre 1692	1692
5B 64	2 octobre 1693-7 mai 1694	1693-1694
5B 65	10 mai-20 décembre 1694	1694
5B 66	17 janvier 1695-19 décembre 1698	1695-1698
5B 67	12 janvier 1699-20 décembre 1700	1699-1700
5B 68	1701	1701
5B 69	7 janvier 1704-20 décembre 1706	1704-1706
5B 70	10 janvier-19 décembre 1707	1707
5B 71	16 janvier 1708-23 décembre 1709	1708-1709
5B 72	10 janvier 1710-23 décembre 1712	1710-1712
5B 73	9 janvier 1713-20 décembre 1715	1713-1715
5B 74	10 janvier 1716-20 décembre 1720	1716-1720
5B 75	17 janvier 1721-11 décembre 1724	1721-1724
5B 76	15 janvier 1725-20 décembre 1726	1725-1726
5B 77	24 janvier 1727-20 décembre 1728	1727-1728
5B 78	28 janvier 1729-23 décembre 1737	1729-1737
5B 79	20 janvier 1738-14 décembre 1744	1738-1744
5B 80	Janvier 1745-juillet 1747	1745-1747
5B 81	11 septembre 1747-28 septembre 1750	1747-1750
5B 82	2 octobre 1750-27 septembre 1756	1750-1756
5B 160	3 novembre 1756-20 avril 1762	1756-1762
5B 83	1763-1769	1763-1769

5B 214	27 février 1764-22 novembre 1765	1764-1765
5B 162	9 juin 1769-15 mai 1772	1769-1772
5B 84	15 mai 1772-26 mars 1779	1772-1779
5B 85	16 avril 1779-2 août 1782	1779-1782
5B 164	5 août 1782-20 août 1784	1782-1784
5B 215	23 août 1784-2 septembre 1785	1784-1785

REGISTRE DES AUDIENCES SOUVERAINES

5B 163	23 octobre 1769-4 septembre 1789	1769-1789

REGISTRE D'AUDIENCES DES VACATIONS

5B 161	25 juillet 1759-5 septembre 1766	1759-1766

PLUMITIF D'AUDIENCES

5B 175	17 juillet 1702-24 avril 1703	1702-1703
5B 221/1	23 septembre 1712-29 juillet 1716 Plumitifs d'audiences.	1712-1716
5B 176	24 septembre 1753-7 juillet 1775 et 6 octobre 1755-10 avril 1758	1753-1775
5B 177	14 septembre 1761-20 septembre 1765	1761-1765
5B 197	9 septembre 1765-11 septembre 1767 Plumitif d'audiences (ouverture des audiences).	1765-1767
5B 178	24 juillet 1769-1er octobre 1770	1769-1770
5B 179	19 avril-9 septembre 1771	1771
5B 198	16 septembre 1771-6 avril 1772	1771-1772
5B 199	22 août 1774-28 novembre 1774	1774
5B 200	11 mars-7 juin 1776	1776
5B 201	23 décembre 1776-21 juillet 1777	1776-1777
5B 202	8 mai 1778-13 juillet 1778	1778
5B 185	20 juillet-28 août 1778	1778
5B 186	19 mars-31 mai 1779	1779
5B 203	17 septembre 1779-17 août 1780	1779-1780
5B 187	21 avril-21 juin 1780	1780
5B 204	28 juillet 1780-14 août 1780	1780
5B 188	28 août 1780-20 avril 1781	1780-1781
5B 205	27 avril 1781-3 septembre 1781	1781
5B 189	4 novembre 1782-1er décembre 1783	1782-1783
5B 206	22 décembre 1783-10 mars 1784	1783-1784
5B 417	22 mars-octobre 1784	1784
5B 418	17 janvier-29 octobre 1785	1785
5B 419	10 juin-15 juillet 1785	1785

5B 420	15 juillet 1785 ; 9 janvier 1786-9 juin 1786	1785-1786
5B 211	18 juillet-19 août 1785 Plumitif d'audiences.	1785
5B 207	12 juin 1786-8 janvier 1787	1786-1787
5B 180	15 janvier-20 juillet 1787	1787
5B 208	23 juillet 1787-10 mars 1788	1787-1788
5B 217	10 novembre 1687-28 mars 1689 Plumitifs d'audiences.	1687-1689
5B 190	5 mai 1786-13 juin 1788	1788
5B 181	17 janvier 1788-27 avril 1789	1788-1789
5B 182	27 avril-7 août 1789	1789
5B 183	23 novembre 1789-4 juin 1790	1789-1790
5B 184	7 juin-17 décembre 1790	1790

REGISTRES DES CAUSES D'AVOCATS

5B 87	3 octobre 1632-6 mars 1635	1632-1635
5B 88	14 mars 1635-14 juillet 1636	1635-1636
5B 89	1640-1644	1640-1644
5B 90	25 juin 1677-15 décembre 1679	1677-1679

REGISTRES DU GREFFE (REG. DÉFAUTS)

5B 91	1667-1675	1667-1675
5B 92	22 janvier 1675-31 mars 1682	1675-1682
5B 93	2 avril 1682-28 juin 1684	1682-1684
5B 94	10 octobre 1687-30 septembre 1697	1687-1697

REGISTRES DES INSINUATIONS

5B 95	1er janvier 1622-3 octobre 1627	1622-1627
5B 98	27 octobre 1636-9 avril 1641 Registre des insinuations, nantissements, saisines.	1636-1641
5B 96	4 avril 1681-20 septembre 1687	1681-1687
5B 97	30 août 1687-26 septembre 1693	1687-1693

REGISTRE AUX RÉCEPTIONS DE CAUTIONS (REG. DU GREFFE)

5B 173	13 mars 1668-17 mars 1683	1668-1683

REGISTRE DES ACTES DE TUTELLES, CURATELLES, ÉMANCIPATIONS, DÉNOMBREMENTS ET RELIEFS

5B 174	13 mai 1669-1er juillet 1680	1669-1680

ADJUDICATIONS

5B 222	1623-1630 Adjudications, affiches, procès-verbaux, baux, etc.	1623-1630
5B 229	Octobre 1631-1639 Adjudications, affiches, baux, procès-verbaux, etc.	1631-1639
5B 337	Adjudications, affiches, baux, certifications.	1636-1647
5B 233	Octobre 1641-1645 Adjudications, affiches, baux, procès-verbaux, etc.	1641-1645
5B 239	Adjudications, affiches, baux, procès-verbaux, etc.	1661-1670
5B 370	Adjudications, affiches, baux, procès-verbaux,…	1662
5B 339	Adjudications, affiches, certifications, ordres.	1662-1667
5B 340	Adjudications, affiches, baux.	1671-1690
5B 308	Affiches, adjudications.	1680-1686
5B 309	Cote vacante.	
5B 361	Adjudications et ventes.	1719-1786

ENQUÊTES

5B 223	1622-1629	1622-1629
5B 230	Enquêtes.	1631-1640
5B 400	1657, 1681, 1686	1657-1686
5B 374/1	1734-1742	1734-1742
5B 374/2	1743-1753	1743-1753

DÉPENS

5B 224	1634-1648	1634-1648
5B 305	1681-1691	1681-1691
5B 375/1	1708-1747	1708-1747
5B 375/2	1748-1762	1748-1762
5B 376/1	1763-1782	1763-1782
5B 376/2	1783-1790	1783-1790

TUTELLES ET INVENTAIRES

5B 226	1622-1636 Inventaires.	1622-1636
5B 225	1643-1649 Tutelles.	1643-1649
5B 349	Actes de tutelles et inventaires.	1661-1670
5B 360	Inventaires.	1686-1757

PLAINTES ET INFORMATIONS

5B 401	1665	1665
5B 231	1670	1670
5B 343	1671-1672	1671-1672
5B 306	1679	1679
5B 278	1681	1681
5B 413	1681	1681
5B 344	1681-1687	1681-1687
5B 279	1682	1682
5B 284	1686	1686
5B 290	1689	1689
5B 293	1690-1692	1690-1692
5B 392	1694-1697	1694-1697
5B 345	1694-1699	1694-1699
5B 390	1699-[1640]	1699-[1640]
5B 391	1700-1701	1700-1701
5B 393/1	1703-1717	1703-1717
5B 393/2	1719-1740	1719-1740
5B 394/1	1741-15 juin 1744	1741-1744
5B 394/2	1745-1749	1745-1749
5B 394/3	1750-1753	1750-1753
5B 394/4	1754-1759	1754-1759
5B 395/1	1760-1765	1760-1765
5B 395/2	1766-1770	1766-1770
5B 396/1	1771-1776	1771-1776
5B 396/2	1778-1789	1778-1789

PLAINTES, INFORMATIONS, INTERROGATOIRES, ETC.

5B 342/1	1602-1637	1602-1637
5B 342/2	1638-1640	1638-1640
5B 227	1614-1665	1614-1665
5B 228	1670	1670
5B 237	1679	1679
5B 299	1684-1685	1684-1685
5B 286	1687-1688	1687-1688

INFORMATIONS, SENTENCES, REQUÊTES, ENQUÊTES

5B 423	Informations, sentences, requêtes, enquêtes.	1665-1779

PLAINTES, INFORMATIONS, RÉQUISITIONS

5B 346	Plaintes, informations, réquisitions.	1731-1745

PLAINTES, DÉCLARATIONS

5B 347	Plaintes, déclarations.	1745-1748

PLAINTES DES COMMUNAUTÉS D'HABITANTS, DÉCLARATIONS MALADIE CONTAGIEUSE

5B 422	Plaintes des communautés d'habitants, déclarations maladie contagieuse.	1775-1779

PROCÈS-VERBAUX

5B 307	1623	1623
5B 399	1632-1678	1632-1678
5B 235	1643-1647	1643-1647
5B 338	1653	1653
5B 277	1681	1681
5B 281	1682	1682
5B 282	Cote vacante.	
5B 298	1684-1685	1684-1685
5B 303	1686	1686
5B 304	1686	1686
5B 283	1686	1686
5B 285	1686-1687	1686-1687
5B 287	1688	1688
5B 292	1691	1691
5B 341	1692-1700	1692-1700
5B 294	1693-1698	1693-1698
5B 351/1	1700-1703	1700-1703
5B 351/2	1704-1738	1704-1738
5B 352	1740-1751	1740-1751
5B 353/1	1753-1754	1753-1754
5B 353/2	1755-1759	1755-1759
5B 354/1	1760-1761	1760-1761
5B 354/2	1762-1763	1762-1763
5B 357/1	1769-1785	1769-1785
5B 357/2	1786-1790	1786-1790
5B 236	Procès-verbaux, appréciations.	1658
5B 240	Procès-verbaux, affiches, etc.	1662-1669
5B 402	Procès-verbaux, baux, adjudications, inventaires, etc. (1679, 1689,	1679-1690

	1690).	
5B 421	Procès-verbaux d'expertises, nominations d'experts.	1691-1771

PROCÈS-VERBAUX DE VISITE DE CIMETIÈRES

5B 367	Procès-verbaux de visite de cimetières.	1777-1779

ÉTATS GÉNÉRAUX

5B 368	Procès-verbaux de l'assemblée du bailliage de Roye, 24 mars 1789.	1789

SENTENCES, CONTUMAS (1622-1671)

5B 221/2	1622	1622
5B 232	1624	1624
5B 248	1626	1626
5B 245	1627	1627
5B 244	1628	1628
5B 246	1629	1629
5B 251	1632	1632
5B 253	1634	1634
5B 254	1635	1635
5B 255	Cote vacante.	
5B 256	1637	1637
5B 257	1638	1638
5B 258	1639	1639
5B 259	1640	1640
5B 249	1643	1643
5B 234	1647	1647
5B 238	1648	1648
5B 241	1650	1649
5B 242	1650	1650
5B 243	1651	1651
5B 247	1652	1652
5B 252	1658	1658 I
5B 260	1659	1659 I
5B 263	1662	1662
5B 261	1663	1663
5B 250	1667	1667
5B 262	1668	1668
5B 264	1669	1669
5B 265	1670	1670
5B 266	1671	1671

SENTENCES (1636-1730)

5B 330/1	1636-1644	1636-1644
5B 330/2	1645-1647	1645-1647
5B 330/3	1648-1650	1648-1650
5B 331/1	1651-1657	1651-1657
5B 331/2	1658-1660	1658-1660
5B 332	1661-1669	1661-1669
5B 267	1672	1672
5B 268	1673	1673
5B 269	1674	1674
5B 333	1674-1690	1674-1690
5B 270	1675	1675
5B 271	1676	1676
5B 272	1677	1677
5B 273	1678	1678
5B 274	1679	1679
5B 275	1680	1680
5B 276	1681	1681
5B 334	1701-1703	1701-1703
5B 335	1721-1730	1721-1730

SENTENCES, SUCCESSIONS

5B 336	Sentences, successions.	1735-1741

SENTENCES SUR PIÈCES VUES (1622-1790)

5B 397	1622-1673	1622-1673
5B 280	1681-1683	1681-1683
5B 297	1684	1684
5B 300	1685-1687	1685-1687
5B 288	1688-1689	1688-1689
5B 296	1688-1692	1688-1692
5B 289	1689	1689
5B 291	1690	1690
5B 295	1692-1693	1692-1693
5B 398	1697-1699	1697-1699
5B 363	1712-1750	1712-1750
5B 373	1751-1759	1751-1759
5B 364/1	1760-1768	1760-1768
5B 364/2	1769-1779	1769-1779

5B 377	1790-1790	1780-1790

APPOSITIONS DE SCELLÉS, ACTES DE NOTORIÉTÉ, ÉMANCIPATIONS

5B 365	Actes de notoriété.	1676-1779
5B 301	Appositions de scellés.	1685
5B 302	idem, actes de notoriété.	1685-1695
5B 359	Appositions de scellés.	1725-1752
5B 355	Procès-verbaux d'appositions de scellés, émancipations,….	1764-1767
5B 356/1	Appositions de scellés, actes de notoriété, quelques nominations de tutelles d'experts, émancipations. Quelques nominations de tutelles d'experts.	1768-1769
5B 356/2	Appositions de scellés, actes de notoriété, quelques nominations de tutelles d'experts, émancipations.	1770-1772
5B 356/3	Appositions de scellés, actes de notoriété, quelques nominations de tutelles d'experts, émancipations.	1773-1786

RÉCEPTIONS

5B 362/1	1740-1755	1740-1755
5B 362/2	1756-1775	1756-1775
5B 358	1775-1789	1775-1789

ORDRES

5B 366	Ordres.	1780-1789

BAN ET ARRIÈRE-BAN

5B 369	Ban et arrière-ban.	1675-1697

SUCCESSIONS

5B 371	Succession Bistel. Partage de la seigneurie de Rainecourt.	1676-1681
5B 372	Succession Françoise Roussel, femme de Ch. Florent-Gaudefroy, ancien prévôt de Roye.	1749

DÉCLARATIONS DE GROSSESSE

5B 403	Déclarations de grossesse.	1743-1785

COMPTES

5B 388	XVIIe siècle.	XVIIe siècle
5B 378/1	1609-1627	1609-1627
5B 389	s.d. [1620].	s. d. [1620]
5B 378/2	1629-1644	1629-1644

5B 379/1	1651-1665	1651-1665
5B 379/2	1665-1666	1665-1666
5B 380	1668-1698	1668-1698
5B 387	1702-1787	1702-1787

COMPTES DIVERS

5B 381	Comptes de fabrique Jherlyes-sollecte [sic] et Saint-Martin de Buveresgne.	1632-1650
5B 382	Comptes de la ville de Roye.	1768-1769
5B 414/2	Comptes mélangés.	1665-1786

PROCÉDURES CIVILES

5B 425	Procès de Marie-Renée de Belleforière de Soyécourt, veuve de Timoléon Gilbert de Seiglière contre Pierre Aubert, subdélégué de l'intendant de Picardie à Roye : mémoire signifié (imprimé).	1723
5B 384/1	1724-1774	1724-1774
5B 384/2	1774-1775	1774-1775
5B 385/1	1776-1778	1776-1778
5B 383/1	Procédures civiles : Louvet, Coudre, poupée.	1777-1783
5B 385/2	1779-1780	1779-1780
5B 386/1	1780	1780
5B 386/2	1782-1796	1782-1796
5B 383/2	1783	1783

CRIMINEL

5B 414/1	Registre d'audiences criminelles.	1699-1728
5B 424	Nomination d'un lieutenant criminel du bailliage et prévôté.	1699

Procès criminels

5B 404	1670, 1681, 1683	1670-1683
5B 405	1694, 1698, 1700, 1703, 1705	1694-1705
5B 406	1714, 1720-1721, 1730-1731, 1735	1714-1735

Procédures criminelles

5B 407/1	1740, 1742, 1746-1748	1740-1748
5B 407/2	1754	1754
5B 408	1762-1769	1762-1769
5B 409	1770-1771, 1773, 1775	1770-1775
5B 410/1	1777	1777
5B 410/2	1778-1779	1778-1779
5B 410/3	1779-1780	1779-1780
5B 410/4	1782	1782

5B 411/1	1784-1786	1784-1786
5B 411/2	1786-1788	1786-1788
5B 411/3	1790-1791	1790-1791

PRÉVÔTÉ DE ROYE

SENTENCES D'HYPOTHÈQUES, SAISINES ET INSINUATIONS

1B 625 1602-1627 1602-1627

Insinuations faites au greffe de la prévôté royale de Roye. — Sentences d'hypothèque rendues par le prévôt, saisines, etc. — Contrats de mariage : de François Bosquillon, substitut du procureur du Roi en l'Élection et prévôté de Noyon, et Barbe de Gravai, ; — de Florent Watencourt, bourgeois de la ville de Roye, et Jehanne Millet ; — de Charles d'Almany, chevalier, sieur de L'Échelle, et Magdeleine de Pestivien ; — de Charles de Beaufort, avocat en Parlement, et Catherine Ledoulx ; — de Charles Aubé, avocat en Parlement, et Antoinette Turpin ; — de Claude Trespaigne et Blanche Boquet ; — de Louis Billecocq et Marguerite Presto. — Donations faites : par Simon Presto, bailli de Moyencourt, à François Presto, son fils, garde du scel et premier notaire royal, à Roye, d'une maison sise dans ladite ville ; — par Lois de Carlier, chevalier, seigneur de Mamers, à Philippe de Carlier, écuyer, seigneur de Neufchastel, son frère unique, des seigneuries de Herly, Curchy, Punchy, Fonchette et Étalon ; — par Catherine d'Ault, veuve en premières noces de Jean de Caron, chevalier, seigneur de Damery, et en secondes de Denis d'Achery, conseiller au Parlement de Paris, à Charles de Caron, son fils, prieur de Saint-Barthélemi lez Provins, de 300 livres tournois de pension viagère ; — par Pierre Turpin, à Pierre Turpin, son fils, de l'office de procureur du Roi en la ville, gouvernement et prévôté foraine de Roye, dont ledit donateur est pourvu ; — par Marie Suret, veuve d'Antoine Maper, à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jean de Roye, d'une maison sise au faubourg Saint-Georges de celte ville. — Vente faite par les Commissaires ordonnés par le Roi, pour la vente et engagement de son domaine, à Anthoine Ledoulx, du greffe de la prévôté royale de Roye. — Saisines données par le prévôt de Roye, ou son lieutenant: à Jehan Dupuis, d'un quartier de vigne, sis dans la banlieue de Roye, vendu par Jacques Fournier, chirurgien, et Marie Billecocq, sa femme ; — à Guy Watelin, vicaire de l'église Saint-Florent de Roye, d'une maison sise audit Roye, rue du Val, vendue par Adrian Lesaige, curé de La Chavatte ; — à Loys Cordier, du tiers d'une maison indivise, sise à Roye, rue du Beffroi, vendue par Anthoine Berthe, tenant la poste en cette ville, et Marie Castel, sa femme ; — à Charles Aubé, avocat, et Suzanne Dupré, sa femme, de trois maisons sises à Roye, dont deux contiguës, rue des Torques, et la troisième rue Neuve-Saint-Pierre ;— à Pierre de Namps, chanoine de la collégiale de Saint-Florent de Roye, d'une maison sise audit Roye, rue Bridet, vendue par Jeanne de Rocq, veuve de Jehan de Fécan, écuyer, seigneur du Plessier, capitaine des ville et château de Pont-Sainte-Maxence ; — à Toussains Pérache, chapelain de l'église Saint-Florent de Roye, d'une maison sise dans ladite ville, rue des Arbalestriers ; — à Jehan Hennicque, contrôleur au Grenier à sel de Roye, d'une maison nommée l'Hôtel Freloy, sise rue de Paris, vendue par Charles Gérault, maire de Puzeaux ; — à noble homme Guy Marcotte, prévôt royal de la ville et Banlieue de Roye, d'un sixième de maison, vendu par Gabriel Cornet, écuyer, seigneur de Fransart en partie ; — à Loys Presto, notaire, d'un jardin sis à Roye, rue du Beffroi, vendu par Jacques de Neufville, lieutenant généra] civil et criminel au gouvernement de cette ville, et Marguerite de Béronne, sa femme ; — à Pierre Cappet, avocat du Roi, à Roye, d'un héritage sis près de la tour Laurent, et tenant au cours d'eau venant de la fontaine Saint-Firmin ; — à Saviman (sic Sabinian ?) Guironnet, lieutenant en l'Élection particulière de Roye, des parts et portions appartenant à Antoine Marcotte, maître ès-arts en l'Univer-site de

Paris, sieur d'Aubigny, dans un héritage sis audit Roye ; — à Jean Bellot, substitut du procureur du Roi, à Roye, d'une maison sise rue des Prévôts, vendue par François Aubé, avocat ; — à Antoine Berthe, grenetier, à Roye, de deux maisons contiguës, sises rue de Paris, vendues par Louys Cornet, chanoine de la collégiale de Saint-Florent ; — à Jean Forment, d'un héritage, sis dans la banlieue de Roye, contenant 3 quartiers de terre, sur lequel était construit autrefois le moulin à bled nommé le -moulin des Vignes ; ledit héritage vendu par Maximilien de Belleforière, chevalier, comte de Tilloloy ; — à Pierre de Trion, écuyer, sieur de Dancourt, d'une maison sise à Roye, derrière le Château de la dite ville, vendue par Renée de L'Isle, veuve de Jacques de Belloy, chevalier, sieur d'Amy et de Belloy, gouverneur des ville et château dudit Roye ; — à Louys de Louen, écuyer, avocat, d'une portion de terrain qui lui a été vendue par Charles d'Almany, chevalier, sieur de L'Échelle ; — à Abraham Lemaire, laboureur à Rouvroy, d'une maison sise à Roye, rue des Prévôts, vendue par Jean Defricques, l'aîné, lieutenant en la prévôté de ladite ville, Je an Defricques, le jeune, avocat en Parlement, et Pierre Defricques, procureur ; — à Vincent Desormeaux, curé d'Omencourt, (commune de Cressy), d'une maison sise à Roye, rue Bordet, vendue par Mathieu Guffroy et Jeanne Leduc, sa femme ; — à demoiselles Françoise Wallet et Catherine de Lanchy, d'une maison sise au Marché de Roye, vendue par Charles de Beauffort, avocat, et Catherine Ledoulx, sa femme. — Testaments : de Marguerite Billard, femme d'Etienne de Rocourt ; — de Catherine Turpin, veuve de Florent Leblanc. — Commission de lieutenant au Gouvernement de Roye, donnée à Pierre de Trion, écuyer, sieur de Dancourt, ancien capitaine d'une des compagnies du régiment de Navarre. — Lettres du Roi et du maréchal d'Ancre à Monsieur d'Amy, capitaine et gouverneur de la ville de Roye, écrites au mois de mai 1616.

In-folio, 351 feuillets, papier.

5B 107	4 avril 1641-21 octobre 1650	1641-1650
5B 108	19 juillet 1651-1er mars 1655	1651-1655
5B 165	8 mars 1662-20 juillet 1669	1662-1669
5B 109	13 août 1669-24 avril 1679 Registre des saisines, nantissements et insinuations.	1669-1679
1B 626	1694-1703	1694-1703

Contrats de mariage : de François de Rigauville, sieur de Ligny, et Anthoinette Le Clerc ; — de Charles Le Boucher, procureur aux sièges royaux de Roye, et Marie-Anne Barbier. — Donations faites : par Suzanne Bellot, veuve de Jacques Parmentier, contrôleur au Grenier à sel de Donchery-sur-Meuse, à Nicolas Parmentier, son fils, chanoine de la collégiale de Saint-Florent de Roye, de 21 journaux et un quartier de terre, sis à Roiglise et, à Marchélepot ; — par Louis de Lobel, ancien échevin de la ville de Roye, à ses fils Pierre et Henry de Lobel, de tous ses biens meubles et immeubles ; — par demoiselles Marie et Magdeleine Doeuillet, l'une à l'autre, en faveur de la survivante, de tous leurs biens immeubles. — Testament de Pierre Hérissier, maître ès arts de l'Université de Paris, curé de Marquivillers. — Saisines données : à Jean Delaire, marchand, à Amiens, de 11 journaux de terre, sis aux faubourgs de Roye, qui lui ont été vendus par Henry-Antoine Gouilliard, écuyer, seigneur de Marelle, premier sous-brigadier de la seconde compagnie des mousquetaires du Roi, et Charlotte-Antoinette Roussel, son épouse ; — à René-Pierre Hennique, écuyer, prévôt des maréchaux pour les villes de Péronne, Roye et Montdidier, d'une maison sise à Roye, rue de Paris ; — à Pierre Quetin, de 10 journaux de

terre, sis dans la banlieue de Roye, qu'il a acquis de Louis Havart, sieur de Popincourt, conseiller au bailliage de Roye, et Catherine Lefebvre, sa femme ; — à Charles Gaudefroy, avocat en Parlement et au bailliage de Roye, d'une maison sise audit Roye, rue du Beffroi ; — à Jean Bertin, maître de la poste, de 6 journaux de terre, sis dans la banlieue de Roye ; — à Thomas Cornu, huissier, d'une maison qui lui a été vendue par Florence Havart, veuve de Louis Soucanye, bailli de Roye ; — à Benoît Boitel, maître de l'hôtellerie de La Grosse tête, à Roye, de la moitié de 94 journaux 7 verges de terre indivis, sis dans la banlieue de Roye, qu'il a acquis d'Antoine Berthe, écuyer, seigneur de Coursbonne, vendeur tant pour lui que pour Marie Le Bon, veuve de Jean Berthe, sa mère, Pierre-Joseph Berthe, son frère, Thérèse et Françoise Berthe, ses soeurs ; — au même, de la moitié de 54 journaux et demi de terre indivis, sis dans ladite banlieue, vendue par Louis Dufresne, seigneur de Frédeval et Faucon, prévôt royal de Beauvaisis, à Amiens, ancien maire de ladite ville, et Marguerite Le Caron ; son épouse ; — à Antoine Prevost, avocat du Roi, à Roye, d'une maison qu'il a acquise de Jean-Fursy de Haussy, avocat du Roi au Bailliage de Péronne ; — à Robert Loizel, tailleur, d'une maison qui lui a été vendue par les administrateurs de l'Hôtel-Dieu des femmes de Roye. — Sentences d'hypothèque rendues par le prévôt royal de Roye, ou son suppléant, contre : Jean Dumont, maître sculpteur, et Anne Lefebvre, sa femme, pour une rente de 20 livres tournois, qu'ils ont constituée au profit de Florent Gravai, officier de la maison du Roi ; — Éloi Dhervilly, docteur en médecine, et Marie de Lobel, sa femme, pour sûreté de la vente qu'ils ont faite à Claude Massias, receveur de la terre et seigneurie de Villerslez- Roye, de 6 journaux de terre sis audit Villers ; — Louis- Pierre Butin, sieur de La Fosse, maire de Roye, et Louise de Vasset, sa femme, pour une rente de 50 livres, créée au profit de Pierre Honoré ; — Simon Cou-lombel, organiste, et Marie-Anne Coulori, sa femme, pour une rente de 30 livres qu'ils ont constituée au profit d'Élisa-beth Pille, veuve de François Lefebvre, et de Pierre Lefebvre, greffier de l'Escritoire, à Roye ; — Marguerite Tellier, veuve de Pierre Lescrivain, pour sûreté d'une somme de 851 livres, qu'elle doit à Marie Le Bon, veuve de. Jean Berthe, écuyer, seigneur du Pont-de-Metz ; — Charles Hérissier, notaire et substitut du procureur du Roi au bailliage de Roye, pour une rente de 90 livres qu'il a créée au profit de demoiselle Marie Dorée ; — Charles Soucanye, prévot royal de Roye, pour la garantie de la vente qu'il a faite à Charles Nonin et à Philippe Souplis, de 3 journaux 65 verges de terre, sis au faubourg Saint-Léonard de ladite ville ; — Marie Houzel, veuve de Gabriel de Potte, fermier de la ferme de Braquemont, au faubourg Saint-Médard de Roye, et leurs enfants, pour trois rentes montant ensemble à 47 livres 4 sous ; — Jean Bertin, maître de la poste, à Roye, et Marie Gossin, sa femme, pour une rente de 25 livres qu'ils ont constituée au profit de Charles Hérissier, notaire ; — Joseph Ponthieu, bourgeois d'Abbeville, et Marie Delobel, sa femme, pour la garantie de la vente qu'ils ont faite à Éloi Dervilly, médecin du Roi, à Roye, de 2 journaux de terre, sis dans la banlieue de ladite ville, etc. ; — Marie Leblanc, veuve de Jacques Longuet, apothicaire, pour la garantie de la vente qu'elle a faite à l'Hôtel-Dieu du sexe féminin de Roye, de deux petites maisons conti-guës, sises audit Roye, vis-à-vis du château du sieur de Braquemont ; — Elisabeth Turpin, veuve de François du Fay, et Richard-Pierre du Fay, sieur de Courtemanche, garde du corps du Roi, leur fils, pour la garantie du bail à cens qu'ils ont fait à Nicolas Levasseur, de 7 journaux et demi de terre ; — Jean-Daniel Pellieu, receveur des consignations de la ville de Roye, pour une rente de 90 livres, qu'il a créée au profit de damoiselle Marie de Fransure- Ognolles ; — Henry Boullanger, principal du collège de Roye, et Anne Bibaut, sa femme, pour sûreté de la vente qu'ils ont faite à

Thomas Grevin, meunier, d'un journal de terre sis à Beuvraignes ; — Louis-Antoine Aubert, grenetier au Grenier à sel de Roye, et Pierre Aubert, seigneur de Rozainville, pour une rente de 200 livres tournois, qu'ils ont constituée au profit du couvent des Annonciades de Roye ; — Jean Galand et Nicolas Lefebvre, pour la garantie du bail que leur a fait Anne-François-Roberl Aubery, seigneur de la Salle-de-Ponthieu et Falvy, des cens et rentes seigneuriales de ladite terre et seigneurie.

In-folio, 98 feuillets, papier.

5B 110	5 janvier 1707-13 mai 1730	1707-1730
5B 111	4 septembre 1730-7 février 1732	1730-1732
5B 112	25 février 1732-15 février 1734	1732-1734
5B 113	17 février 1734-15 mars 1735	1734-1735
5B 114	23 mars 1735-5 mars 1737	1735-1737
5B 115	12 mars 1737-10 septembre 1738	1737-1738
5B 116	28 novembre 1738-24 novembre 1742	1738-1742
5B 117	29 novembre 1741-4 octobre 1742	1741-1742
5B 118	21 janvier 1743-26 septembre 1744	1743-1744
5B 119	18 décembre 1744-18 septembre 1747	1744-1747
5B 120	7 octobre 1747-30 septembre 1750	1747-1750

REGISTRES AUX SAISINES

5B 216	5 novembre 1703-31 décembre 1706	1703-1706
5B 121	4 février 1743-3 septembre 1744	1743-1744
5B 122	11 janvier 1745-31 octobre 1763	1745-1763
5B 123	28 décembre 1763-1er juillet 1780	1763-1780
5B 124	14 octobre 1780-1789	1780-1789

REGISTRES D'AUDIENCES ET EXTRAORDINAIRES

5B 143	3 décembre 1667-7 décembre 1669	1667-1669
5B 126	10 décembre 1669-3 octobre 1671	1669-1671
5B 127	10 octobre 1671-29 juillet 1673	1671-1673
5B 144	7 octobre 1673-29 septembre 1674	1673-1674

REGISTRES EXTRAORDINAIRES

5B 125	3 octobre 1633-27 mars 1636 Registre extraordinaire	1633-1636
5B 128	17 juillet 1645-18 juin 1647	1645-1647
5B 129	21 juin 1647-5 mars 1649	1647-1649
5B 130	10 mars 1649-5 mars 1650	1649-1650
5B 131	5 mars 1650-19 octobre 1650	1650
5B 132	16 mars 1658-18 septembre 1659	1658-1659
5B 133	15 mars 1662-9 novembre 1667	1662-1667

5B 134	20 octobre 1671-25 mai 1679	1671-1679
5B 194	7 janvier 1694-26 septembre 1697	1694-1697
5B 209	5 juillet 1730-24 septembre 1731	1730-1731
5B 212	7 août 1734-5 janvier 1736	1734
5B 139	24 janvier 1736-23 septembre 1738	1736-1738
5B 140	6 décembre 1738-11 septembre 1741	1738-1741
5B 141	13 juin 1749-14 août 1750	1749-1750
5B 142	5 octobre 1750-13 août 1756	1750-1756

REGISTRES EXTRAORDINAIRES DE LA VILLE DE ROYE

5B 136	11 juin 1643-17 juillet 1645	1643-1645
5B 137	1er octobre 1697-29 décembre 1706	1697-1706
5B 138	5 janvier 1707-24 mai 1730	1707-1730

REGISTRES AUX CAUSES ET EXPÉDITIONS EXTRAORDINAIRES DU GREFFE DE LA PRÉVÔTÉ ROYALE DE LA VILLE ET BANLIEUE DE ROYE

5B 135	15 mai 1640-22 mai 1643	1640-1643

REGISTRES DES CAUSES D'AUDIENCES

5B 145	5 février 1678-16 mai 1679	1678-1679
5B 146	5 octobre 1680-19 décembre 1693	1680-1693
5B 147	30 janvier 1694-27 septembre 1703	1694-1703
5B 148	6 octobre 1703-5 novembre 1706	1703-1706
5B 149	15 janvier 1707-3 juin 1730	1707-1730
5B 150	17 juin 1730-6 octobre 1731	1730-1731
5B 151	6 octobre 1731-28 mars 1733	1731-1733
5B 152	28 mars 1733-27 mars 1734	1733-1734
5B 153	27 mars 1734-25 juin 1735	1734-1735
5B 154	25 juin 1735-16 février 1737	1735-1737
5B 155	16 février 1737-27 septembre 1738	1737-1738
5B 156	4 octobre 1738-16 septembre 1741	1738-1741

REGISTRE D'AUDIENCES

5B 191	17 octobre 1744-28 septembre 1750	1744-1750
5B 192	12 octobre 1750-27 septembre 1756	1750-1756
5B 193	1er octobre 1756-23 septembre 1765	1756-1765

PLUMITIF D'AUDIENCES

5B 195	28 avril-14 juillet 1742	1742

5B 157	26 janvier 1743-2 septembre 1744	1743-1744
5B 210/1	1er mai-16 novembre 1772	1772
5B 210/2	1er mai-16 novembre 1772	1772
5B 166	Cote vacante.	
5B 167	Cote vacante.	
5B 168	Cote vacante.	

REGISTRE AUX PRÉSENTATIONS DES DÉFENDEURS

5B 169	Janvier 1731-septembre 1738	1731-1738

REGISTRE AUX RENONCIATIONS

5B 170	23 juin 1671-4 décembre 1671	1671

PRISONS DE LA VILLE DE ROYE

5B 196	Mémoires des dossiers consignés en nos mains adjugés par plusieurs sentences ci-après désignées pour être employées à la réparation des prisons de la ville de Roye.	1665-1679

REGISTRE DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

5B 171	12 janvier 1674-27 mai 1769	1674-1769

REGISTRE DES ACTES DE TUTELLES

5B 172	10 janvier 1674-20 mai 1679	1674-1679

INVENTAIRES

5B 310	1605	1605
5B 311	1611-1613	1611-1613
5B 350	1671-1678	1671-1678

ACTES DE TUTELLES D'INVENTAIRES APRÈS DÉCÈS

5B 348	1631-1640	1631-1640
5B 312	1641-1650	1641-1650
5B 313	1650-1661	1650-1661

PROCÈS-VERBAUX D'APPOSITION DE SCELLÉS ET INVENTAIRES

5B 314	1657, 1681, 1690.	1657-1690
5B 315	1711-1720	1711-1720
5B 316	1721-1730	1721-1730
5B 317	1731-1740	1731-1740

ENQUÊTES

5B 318	1637	1637
5B 319	1661-1669	1661-1669
5B 320	1681-1689	1681-1689
5B 321	1692-1700	1692-1700
5B 322	1701-1710	1701-1710

ENQUÊTES, PROCÈS-VERBAUX

5B 323	Enquêtes, procès-verbaux.	1711-1720
5B 324	Enquêtes, procès-verbaux.	1724-1740
5B 325	Procès-verbaux, interrogatoires.	1641-1650
5B 326	Procès-verbaux, interrogatoires, comptes.	1671-1677
5B 327	Procès-verbaux, comptes.	1681-1690 I
5B 328	Procès-verbaux, dénominations d'experts.	1705
5B 329	Procès-verbaux.	1731-1740

PROCÉDURES CRIMINELLES

5B 412	1670, 1680, 1703.	1670-1703

BAILLIAGE DE RUE

PLUMITIFS

233B 24	29 novembre 1712-20 février 1714	1712-1714
233B 16	15 septembre 1714-12 octobre 1715 Plumitif d'enregistrement des ordonnances, sentences et jugements rendus au bailliage prévôtal de Rue. Lacunaire.	1714-1715
233B 49	26 août 1723-7 décembre1726	1723-1726
233B 50	9 octobre 1732-19 septembre 1733	1732-1733
233B 51	21 juillet 1736-1er décembre 1736	1736-1736
233B 30	17 janvier 1739	1739
233B 31	21 février-24 octobre 1739	1739-1739
233B 52	20 juin 1744-10 avril 1745	1744-1745
233B 53	18 mai 1747-21 avril 1749	1747-1749
233B 54	12 mai 1749-5 octobre 1750	1749-1750
233B 55	5 octobre-24 octobre 1752	1752-1752
233B 56	1er juillet 1754-21 juillet 1756	1754-1756
233B 57	8 novembre 1756-15 octobre 1759	1756-1759
233B 58	15 octobre 1759-10 décembre 1759	1759-1759
233B 59	21 janvier 1760-2 mars 1761	1760-1761
233B 60	13 avril 1761-30 janvier 1764	1761-1764
233B 61	27 janvier 1766-1er août 1766	1766-1766
233B 62	4 octobre 1773-27 novembre 1775	1773-1775
233B 71	22 janvier 1776-16 juin 1777	1776-1777
233B 63	16 juin 1777-28 septembre 1778	1777-1778

REGISTRES DES SENTENCES ET JUGEMENTS

233B 1	24 novembre 1667-30 septembre 1669 Sentences, jugements, registre d'audiences.	1667-1669
233B 3	Octobre 1676-20 novembre 1677 Registre des sentences, jugements "rendus au bailliage de Rue".	1676-1677
233B 7	9 novembre 1685-25 juin 1686	1685-1686
233B 8	14 octobre 1687-20 décembre 1689 Lacunaire.	1687-1689
233B 6	24 octobre 1699-21 juillet 1702	1699-1702
233B 9	12 novembre 1699-26 septembre 1703 Lacunaire.	1699-1703
233B 10	21 juillet 1702-8 septembre 1703 Lacunaire.	1702-1703
233B 11	23 octobre 1703-6 novembre 1706 Lacunaire.	1703-1706

233B 13	19 juillet 1710-15 décembre 1711 Registre d'enregistrement de toutes les "causes et sentences". Lacunaire.	1710-1711
233B 15	6 janvier 1714-20 juillet 1715 Lacunaire.	1714-1715
233B 2	12 octobre 1715-20 juillet 1717 Registre des sentences, jugements "rendus au bailliage de Rue".	1715-1717
233B 17	14 octobre 1715-juin 1716 Sentences rendues au bailliage de Rue, ensemble des autres actes et sentences d'hypothèques obtenus au-dit bailliage. Lacunaire.	1715-1716
233B 18	2 novembre 1717-31 décembre 1726 Lacunaire.	1770-1726
233B 26	15 juin 1720-31 octobre 1720	1720-1720
233B 19	6 février 1727-15 décembre 1736 Lacunaire.	1727-1736
233B 4	22 janvier 1727-22 octobre 1729 Registre des sentences, jugements "rendus au bailliage de Rue".	1727-1729
233B 28	10 octobre 1733-13 décembre 1735	1733-1735
233B 29	14 avril-21 juillet 1736	1736-1736
233B 20	12 janvier 1737-17 septembre 1738	1737-1738
233B 21	4 octobre 1738-12 juillet 1741	1738-1741
233B 32	6 novembre 1752-17 juin 1754	1752-1754
233B 34	11 juin 1755-28 février 1767	1755-1767
233B 35	27 février 1764-27 janvier 1766	1764-1766
233B 36	20 octobre 1766-20 juillet 1767	1766-1767
233B 37	9 mars 1767-6 novembre 1769	1767-1769
233B 38	16 septembre 1767-25 janvier 1768	1767-1768
233B 39	8 février 1768-19 février 1770	1768-1770
233B 40	6 novembre 1770-21 novembre 1770	1770-1770
233B 41	5 mars 1770-6 août 1773	1770-1773
233B 42	5 décembre 1770-4 novembre 1771, 1785	1770-1785

REGISTRES AUX CAUSES

233B 5	27 février 1693-15 octobre 1695 Registre aux causes du bailliage "prévôtal de la ville de Rue".	1693-1695
233B 14	19 novembre 1712-2 décembre 1713 Registres aux causes du bailliage de Rue. Lacunaire.	1712-1713

SENTENCES D'HYPOTHÈQUES

233B 23	9 novembre 1703-15 juin 1706	1703-1706
233B 44	15 janvier 1707-26 juin 1710	1707-1710
233B 48	17 octobre 1707-11 mai 1720	1707-1720
233B 45	12 juillet 1710-30 septembre 1712	1710-1712

233B 46	8 mars 1714-13 juillet 1715 Contient aussi. — Registre aux défauts (17 mars 1714-4 mai 1715). Registre aux actes de voyage (17 avril 1714-9 juillet 1715).	1714-1715
233B 47	4 mai 1745-29 mai 1749	1745-1749
233B 70	5 mai 1752-27 décembre 1754	1752-1754 I
233B 33	8 février 1753-26 décembre 1754	1753-1754

REGISTRES DIVERS

233B 22	3 novembre 1703-16 octobre 1705 Registre tenu au greffe des affirmations du bailliage de Rue.	1703-1705
233B 64	4 juillet 1690-6 juin 1695 Registre aux insinuations.	1690-1695
233B 65	5 novembre 1695-13 octobre 1699 Registre aux présentations des parties.	1695-1699
233B 66	23 septembre 1720-31 octobre 1720 Consignations.	1720-1720
233B 67	5 mai 1788-14 juin 1790 Registre aux saisines du bailliage royal de Rue.	1788-1790
233B 69	1750-1752 Registre aux communications.	1750-1752 I
233B 68	8 octobre 1770-3 février 1786 Registre aux communications.	1770-1786
233B 72	1704 Extrait de testament, de contrat de mariage.	1704

PROCÈS-VERBAUX

233B 74	Procès-verbaux du bailliage de Rue, procédure criminelle, inventaires, tutelles;.	1635-1790
233B75-233B87	Procès-verbaux du bailliage de Rue, procédure criminelle, inventaires, tutelles.	1700-1713
233B 75	1700	
233B 76	1701	
233B 77	1702	
233B 78	1703	
233B 79	1704	
233B 80	1705	
233B 81	1706	
233B 82	1707	
233B 83	1708	
233B 84	1709	
233B 85	1710	
233B 86	1711	
233B 87	1713	

233B88-233B93	Procès-verbaux de scellés, inventaires, actes de tutelle, d'émancipation, procès extraordinaires.	1714-1719
233B 88	1714	
233B 89	1715	
233B 90	1716	
233B 91	1717	
233B 92	1718	
233B 93	1719	
233B94-233B163	Procès criminels, informations, appositions de scellés, inventaires, etc.	1720-1790
233B 94	1720	
233B 95	1721	
233B 96	1722	
233B 97	1723	
233B 98	1724	
233B 99	1725	
233B 100	1726	
233B 101	1727	
233B 102	1728	
233B 103	1729	
233B 104	1730	
233B 105	1731	
233B 106	1732	
233B 107	1733	
233B 108	1734	
233B 109	1735	
233B 110	1736	
233B 111	1737	
233B 112	1738	
233B 113	1739	
233B 114	1740	
233B 115	1741	
233B 116	1742	
233B 117	1743	
233B 118	1744	
233B 119	1745	
233B 120	1746	
233B 121	1748	
233B 122	1749	
233B 123	1750	
233B 124	1751	

233B 125	1752
233B 126	1753
233B 127	1754
233B 128	1755
233B 129	1756
233B 130	1757
233B 131	1758
233B 132	1759
233B 133	1760
233B 134	1761
233B 135	1762
233B 136	1763
233B 137	1764
233B 138	1765
233B 139	1766
233B 140	1767
233B 141	1768
233B 142	1769
233B 143	1770
233B 144	1771
233B 145	1772
233B 146	1773
233B 147	1774
233B 148	1775
233B 149	1776
233B 150	1777
233B 151	1778
233B 152	1779
233B 153	1780
233B 154	1781
233B 155	1782
233B 156	1783
233B 157	1784
233B 158	1785
233B 159	1786
233B 160	1787
233B 161	1788
233B 162	1789
233B 163	1790

VARIA

233B 73	Actes de Delemours, notaire à Rue.	1638
233B 164	Avesnes-lés-Vron, dépendance de Vron. — Note informelle relative à des divers actes.	XVIIIe siècle

BAILLIAGE DE SAINT-QUENTIN

1B 768	Assignation donnée à Nicolas Contesse, ancien commis au greffe du bailliage de Saint-Quentin, pour comparaître au Conseil d'État, au sujet de la résistance faite aux fermiers et aux commis des nouveaux propriétaires des greffes alternatifs et triennaux, civil et criminel, du bailliage et de la prévôté royale de ladite ville, lorsqu'ils ont voulu prendre possession de ces greffes — Déclarations faites par les habitants du marquisat de Nesle et des seigneuries de Sancourt, Douilly, Étouilly, Offoy, grand et petit Rouy, Ugny-l'Équipée, Voyennes, des grains battus et en gerbes qui sont en leur possession. 11 feuillets, papier.	1662-1709

JUSTICE SPÉCIALISÉES

AMIRAUTÉ D'ABBEVILLE

REGISTRES

104B 1	"Registre pour les causes d'audiences et jugements qui se rendent sur procès par écrit et ordonnances d'enregistrement d'arrêts, édits, déclarations, règlements...". Cahier f. 1 à 51	08/05/1775-28/02/1780
104B 2	Registre aux "rapports, soumissions et autres actes du greffier de l'amirauté, pour satisfaire à l'ordonnance du mois d'août 1681". Registre f. 1 à 32 + n.f.	06/12/1697-27/09/1703
104B3-104B6	Registres aux congés. Lacunes	1697-1791
104B 3	5 octobre 1697-3 octobre 1703 Reg. f. 1 à 22 + n.f.	
104B 4	10 octobre 1703-9 août 1707 Cahier n. f.	
104B 5	11 août 1707-26 janvier 1714 Cahier f. 1 à 22	
104B 6	17 novembre 1788-8 mars 1791 Cahier n. f.	

LIASSES

104B 7	Ordonnances, déclarations, arrêtes du conseil d'État.	1715-1787
104B 8	Sentences.	1777-1790
104B 9	Procès-verbaux.	1767
104B 10	Procédure pour François Mannier, marchand à Abbeville, contre Jean Desjardins, matelot, et Jacques Noiret, manœuvrier, au Crotoy.	1672
104B 11	Milices - gardes-côtes. Listes de miliciens de la capitainerie du Crotoy qui refusent de monter la garde et de prendre part aux revues.	1743-1744
104B 12	Nominations de syndics.	1759-1768
104B 13	Visite de filets.	1726-1738

NAUFRAGES ET ÉCHOUEMENTS DE NAVIRES

Dossiers comprenant les pièces suivantes états des frais de sauvetage, ouvriers, voitures, magasins et justice ; correspondance ; inventaires des cargaisons ; vente des marchandises et des épaves ; rapports des capitaines ; mains-levées ; procès-verbaux des opérations de transport des marchandises ; procédures contre les pilleurs. Sont indiqués ci-dessous le nom et la nationalité du navire, le lieu et la date de l'échouement ou du naufrage.

104B 14	La Sainte Catherine (hollandais), à Routhiauville, le 8 décembre 1667.	1667
104B 15	Le Télémaque (français) à Cucq, le 5 décembre 1739.	1739
104B 16	L'Hermès (hollandais) à Berck, le 10 novembre 1740.	1740

104B 17	L'Anna-Maria (allemand) à Berck, dans la nuit du 14 au 15 novembre 1742.	1742
104B 18	Le Victorieux (français) sur les bancs de Somme, le 7 avril 1743.	1743
104B 19	L'Aigle d'Or (anglais) à Cucq, le 23 décembre 1747.	1747
104B 20	Le Neptune (anglais) à Groffliers, le 1er février 1749.	1749
104B 21	L'Aventure (hollandais) à Routhiauville, le 3 février 1749.	1749
104B 22	L'Aurore (écossais) à Berck, le 15 janvier 1752.	1752
104B 23	Le Favory (anglais) à Cucq, le 5 novembre 1754.	1754
104B 24	Le Margareta Sybilla (hollandais) à Berck, le 21 janvier 1762.	1762
104B 25	Les quatre sœurs (hollandais) à Berck, le 3 mars 1762.	1762
104B 26	Le quatrième fils Christian Gottlieb (allemand) à Cucq, le 1er mai 1763.	1763
104B 27	Le Thomas et Jacques de Berwick (anglais) à Routhiauville, le 2 décembre 1763.	1763
104B 28	Le Berbier Wal Waren (hollandais) à Berck, le 3 février 1764.	1764
104B 29	La Jolie Jeanne (français) à Berck, le 7 novembre 1764.	1764
104B 30	Le Cornelia-Welhemina (hollandais) au Crotoy, le 1er novembre 1765.	1765
104B 31	La Rose (anglais) à Berck, le 11 décembre 1765.	1765
104B 32	L'Assomption (français) à Routhiauville, le 2 février 1766.	1766
104B 33	Le Lion (français) à St Quentin, le 6 octobre 1766.	1766
104B 34	La demoiselle Euphrasie Dorothée (allemand) à Cucq, dans la nuit du 15 au 16 décembre 1766.	1766
104B 35	Le Saint Jean-Baptiste (français) à Noyelles, le 12 février 1767.	1767
104B 36	Le Wilhelmus (danois) à Cucq dans la nuit du 30 au 31 octobre 1767.	1767
104B 37	La Concorde (suédois) à Berck, le 10 novembre 1767.	1767
104B 38	Le Glencairn (écossais) à Cucq, le 6 octobre 1768.	1768
104B 39	Le César (anglais) à Berck, le 8 février 1770.	1770
104B 40	L'Elizabeth (danois) à Berck, le 18 février 1770.	1770
104B 41	La Fanny (anglais) à Cucq, le 18 février 1770.	1770
104B 42	Le Neptune (anglais) à Routhiauville, le 18 février 1770.	1770
104B 43	La Poste (français) à Cucq, le 18 février 1770.	1770
104B 44	Le Glorieux (danois) à Cucq, le 18 février 1770.	1770
104B 45	La Fortune (anglais) à Berck dans la nuit du 18 au 19 février 1770.	1770
104B 46	La Fortune (allemand) à Berck dans la nuit du 18 au 19 février 1770.	1770
104B 47	La Paix l'Abondance (anglais) à Berck, le 31 octobre 1770.	1770
104B 48	Le Saint Pierre (français) à Berck dans la nuit du 17 au 18 novembre 1770.	1770
104B 49	Le Saint Jean Guillaume (français) à Saint-Quentin, le 22 décembre 1770.	1770
104B 50	L'Anne-Christine (norvégien) à Berck dans la nuit du 25 au 26 août 1771.	1771
104B 51	La Dame Isabelle (hollandais) à Berck, le 17 novembre 1771.	1771
104B 52	Sea Nimph (anglais) à Berck, le 17 mars 1777.	1777

104B 53	Le Verd Mai (prussien), décembre 1778-janvier 1779.	1778-1779
104B 54	Le Marie-Marguerite (hollandais) à Berck, le 14 février 1779.	1779
104B 55	La Nostra Señora de Arribida et Santo Christo (portugais) à Berck, le 22 décembre 1779.	1779
104B 56	Le Black Prince (américain) à Berck, le 9 avril 1780.	1780
104B 57	Le Flora (hollandais), vers le 15 avril 1780. Le Marie-Louise (italien) à Berck, le 24 avril 1780.	1780
104B 58	Le Johanna-Maria (danois) à Berck, le 30 décembre 1780.	1780
104B 59	L'Espérance (anglais) à Cucq, le 25 janvier 1781.	1781
104B 60	Le Lyonncq-Boele (hollandais) à Saint-Quentin, le 18 septembre 1781.	1781
104B 61	La Santa Térésa (italien) à Berck, le 17 novembre 1782.	1782
104B 62	Le Dupleïx (français) à Berck, le 17 janvier 1784.	1784
104B 63	Le Breslaw (prussien ou hollandais) à Berck, le 11 novembre 1784.	1784
104B 64	La Sainte Anne (français) à Cucq, le 12 novembre 1785.	1785
104B 65	Le Berlin (hollandais ou prussien) à Cucq, le 8 janvier 1786.	1786
104B 66	Le Dispatch (irlandais) à Berck, le 26 janvier 1786.	1786
104B 67	Le Jean Louis Marie (français) sur les bancs d'Authie, dans la nuit du 7 au 8 février 1786.	1786
104B 68	La Cérès (américain) à Routhiauville, en février 1786.	1786
104B 69	La Jeune Sophie (français) au Crotoy, le 10 septembre 1786.	1786
104B 70	Général Melvill (anglais) à St Quentin, le 27 septembre 1786.	1786
104B 71	La Nymphe (anglais) à Cucq, le 21 novembre 1786.	1786
104B 72	Le Sénégal (anglais) à Cucq, le 9 novembre 1787.	1787
104B 73	L'Espérance (français) sur les bancs d'Authie, le 11 janvier 1788.	1788
104B 74	Le Neptune (français) à Routhiauville, le 5 novembre 1788.	1788
104B 75	La Prospérité (français) à Berck, dans la nuit du 1er au 2 octobre 1789.	1789
104B 76	Le Relief (anglais) à Cucq, le 17 décembre 1789.	1789
104B 77	Notre-Dame de la Conception (français) à Berck, le 18 décembre 1790.	1790
104B 78	Échouement de l'Anna-Catharina (suédois) à Étaples (amirauté de Boulogne) le 7 octobre 1779. — Congé accordé au navire anglais « Lyon » 1791. — Naufrages et échouements de gribannes, pièces diverses concernant des naufrages et des échouements n'ayant pu être rattachées aux dossiers 14 à 77.	1739-1791
104B 79	Le Marie Gros-Cul de Honfleur à Berck, le 8 janvier 1791.	1791

CONSULAT D'ABBEVILLE

322B 1	Procédure opposant André Lebel, marchand demeurant en la ville d'Abbeville demandeur contre Louis Henocque cabaretier et laboureur demeurant au faubourg de la même ville, défendeur au sujet du paiement de la somme de 100 livres quinze sols pour paiement d'eau de vie à lui livrer : sentence du consulat, constat d'huissier,exploit de contrainte. Ce dossier de procédure se compose de pièces éparses et fragmentaires, par conséquent il est incomplet 4 pièces papier	1732-1744

JUSTICE CONSULAIRE D'AMIENS

PLUMITIFS (1598-1725)

112B 1	« Plumitif pour le greffe des consuls 1598, 1599 et 1600 » (28 mai 1598-30 décembre 1600).	1598-1600	I
112B 2	6 juillet-5 septembre 1725	1725	I
112B 3	5 septembre-29 octobre 1725	1725	I
112B 4	1725	1725	I

PLUMITIF AUX AUDIENCES (1725-1791)

112B 5	24 décembre 1725-22 février 1726	1725-1726	
112B 6	25 février 1726-8 avril 1726	1726	
112B 7	8 avril 1726-22 mai 1726	1726	
112B 8	22 mai 1726-28 juin 1726	1726	
112B 9	28 juin 1726-23 août 1726	1726	
112B 10	26 août 1726-16 octobre 1726	1726	I
112B 11	16 octobre 1726-16 décembre 1726	1726	I
112B 12	18 décembre 1726-10 février 1727	1726-1727	
112B 13	12 février 1727-28 mars 1727	1727	I
112B 14	30 mars 1727-23 mai 1727	1727	
112B 15	26 mai 1727-18 août 1727	1727	
112B 16	20 août 1727-17 novembre 1727	1727	
112B 17	19 novembre 1727-23 février 1728	1727-1728	
112B 18	23 février 1728-7 juin 1728	1728	
112B 19	9 juin 1728-8 octobre 1728	1728	
112B 20	11 août 1728-14 février 1729	1728-1729	
112B 21	14 février 1729-23 mai 1729	1729	
112B 22	23 mai 1729-12 août 1729	1729	
112B 23	17 août 1729-16 novembre 1729	1729	
112B 24	18 novembre 1729-10 février 1730	1729-1730	
112B 25	13 février 1730-3 mai 1730	1730	I
112B 26	5 mai 1730-24 juillet 1730	1730	I
112B 27	24 juillet 1730-16 octobre 1730	1730	
112B 28	16 octobre 1730-22 janvier 1731	1730-1731	
112B 29	24 janvier 1731-30 mars 1731	1731	
112B 30	4 avril 1731-10 juin 1731	1731	
112B 31	10 juin 1731-13 août 1731	1731	
112B 32	13 août 1731-7 novembre 1731	1731	
112B 33	7 novembre 1731-21 janvier 1732	1731-1732	
112B 34	21 janvier 1732-25 avril 1732	1732	

112B 35	25 avril 1732-18 juillet 1732	1732
112B 36	21 juillet 1732-5 novembre 1732	1732
112B 37	1732	1732 I
112B 38	16 mars 1733-22 juin 1733	1733
112B 39	22 juin 1733-20 octobre 1733	1733
112B 40	21 octobre 1733-24 février 1734	1733-1734
112B 41	26 février 1734-28 juin 1734	1734
112B 42	2 juillet 1734-15 novembre 1734	1734
112B 43	15 novembre 1734-4 avril 1735	1734-1735 I
112B 44	6 avril 1735-19 août 1735	1735 I
112B 45	19 août 1735-27 janvier 1736	1735-1736
112B 46	30 janvier 1736-2 juillet 1736	1736
112B 47	3 juillet 1736-23 novembre 1736	1736 I
112B 48	23 novembre 1736-5 avril 1737	1736-1737 I
112B 49	7 avril 1737-septembre 1737	1737 I
112B 50	6 septembre 1737-14 février 1738	1737-1738 I
112B 51	Février 1738-juin 1738	1738 I
112B 52	30 juin 1738-décembre 1738	1738 I
112B 53	1er décembre 1738-16 mars 1739	1738-1739 I
112B 54	31 mars 1739-17 août 1739	1739
112B 55	17 août 1739-8 janvier 1740	1739-1740
112B 56	1740	1740 I
112B 57	8 juin 1740-26 octobre 1740	1740
112B 58	26 octobre 1740-24 février 1741	1740-1741 I
112B 59	27 février 1741-30 juin 1741	1741 I
112B 60	30 juin 1741-20 novembre 1741	1741 I
112B 61	20 octobre 1741-16 mars 1742	1741-1742 I
112B 62	19 mars 1742-8 août 1742	1742
112B 63	8 août 1742-14 janvier 1743	1742-1743
112B 64	14 janvier 1743-5 juin 1743	1743
112B 65	5 juin 1743-20 octobre 1743	1743 I
112B 66	22 octobre 1743-20 mai 1744	1743-1744 I
112B 67	20 mai 1744-23 octobre 1744	1744 I
112B 68	23 octobre 1744-mai 1745	1744-1745 I
112B 69	19 mai 1745-21 novembre 1745	1745
112B 70	29 novembre 1745-27 juin 1746	1745-1746
112B 71	27 juin 1746-30 décembre 1746	1746 I
112B 72	30 décembre 1746-31 juillet 1747	1746-1747
112B 73	31 juillet 1747-22 janvier 1748	1747-1748
112B 74	26 janvier 1748-20 juillet 1748	1748

112B 75	22 juillet 1748-13 janvier 1749	1748-1749	
112B 76	13 janvier 1749-20 juin 1749	1749	I
112B 77	20 juin 1749-10 décembre 1749	1749	I
112B 78	10 décembre 1749-22 mai 1750	1749-1750	
112B 79	25 mai 1750-28 septembre 1750	1750	
112B 80	2 octobre 1750-5 février 1751	1750-1751	
112B 81	8 février 1751-25 juin 1751	1751	I
112B 82	25 juin 1751-8 novembre 1751	1751	
112B 83	12 novembre 1751-7 avril 1752	1751-1752	
112B 84	7 avril 1752-4 août 1752	1752	
112B 85	4 août 1752-4 décembre 1752	1752	
112B 86	4 décembre 1752-19 mars 1753	1752-1753	I
112B 87	23 mars 1753-2 juillet 1753	1753	
112B 88	26 juillet 1753-22 octobre 1753	1753	I
112B 89	26 octobre 1753-1er février 1754	1753-1754	I
112B 90	4 février 1754-31 mai 1754	1754	
112B 91	31 mai 1754-16 septembre 1754	1754	
112B 92	20 septembre 1754-27 janvier 1755	1754-1755	
112B 93	31 janvier 1755-20 juin 1755	1755	I
112B 94	20 juin 1755-24 octobre 1755	1755	
112B 95	26 octobre 1755-23 février 1756	1755-1756	
112B 96	27 février 1756-30 juillet 1756	1756	I
112B 97	2 août 1756-29 décembre 1756	1756	I
112B 98	3 janvier 1757-6 mai 1757	1757-1757	
112B 99	9 mai 1757-18 août 1757	1757	
112B 100	18 août 1757-9 décembre 1757	1757	
112B 101	9 décembre 1757-17 mars 1758	1757-1758	
112B 102	20 mars 1758-2 juin 1758	1758	
112B 103	5 juin 1758-19 septembre 1758	1758	I
112B 104	Septembre 1758-décembre 1758	1758	I
112B 105	Décembre 1758-avril 1759.	1758-1759	
112B 106	6 avril 1759-17 août 1759	1759	I
112B 107	17 août 1759-23 décembre 1759	1759	I
112B 108	31 décembre 1759-18 avril 1760	1759-1760	
112B 109	25 avril 1760-juillet 1760	1760	
112B 110	Juillet 1760-12 décembre 1760	1760	I
112B 111	Décembre 1760-10 avril 1761.	1760-1761	I
112B 112	7 août 1761-14 décembre 1761	1761	I
112B 113	Cote vacante.		I
112B 114	18 décembre 1761-29 mars 1762	1761-1762	I

112B 115	2 avril 1762-5 juillet 1762	1762	I
112B 116	5 juillet 1762-22 octobre 1762	1762	I
112B 117	22 octobre 1762-14 janvier 1763	1762-1763	
112B 118	14 janvier 1763-25 avril 1763	1763	
112B 119	25 avril 1763-1er août 1763	1763	I
112B 120	1er août 1763-18 novembre 1763	1763	
112B 121	18 novembre 1763-2 mars 1764	1763-1764	
112B 122	1764	1764	I
112B 123	12 novembre 1764-8 mars 1765	1764-1765	
112B 124	8 mars 1765-27 août 1765	1765	
112B 125	30 août 1765-7 mars 1766	1765-1766	
112B 126	7 mars 1766-25 août 1766	1766	
112B 127	1766	1766	I
112B 128	Document illisible.		I
112B 129	9 janvier 1767-18 mai 1767	1767	
112B 130	1767	1767	I
112B 131	21 septembre 1767-15 janvier 1768	1767-1768	
112B 132	15 janvier 1768-21 mai 1768	1768	
112B 133	21 mai 1768-5 septembre 1768	1768	
112B 134	5 septembre 1768-9 janvier 1769	1768-1769	
112B 135	13 janvier 1769-avril 1769	1769	
112B 136	1769		I
112B 137	6 octobre 1769-23 février 1770	1769-1770	
112B 138	26 février 1770-9 juillet 1770	1770	
112B 139	9 juillet 1770-3 décembre 1770	1770	
112B 140	3 décembre 1770-5 avril 1771	1770-1771	I
112B 141	5 mars 1771-2 août 1771	1771	
112B 142	5 août 1771-20 décembre 1771	1771	I
112B 143	20 décembre 1771-4 mai 1772	1771-1772	
112B 144	Juin 1772-24 août 1772	1772	I
112B 145	28 août 1772-28 décembre 1772	1772	
112B 146	Décembre 1772-3 mai 1773.	1772-1773	I
112B 147	3 mai 1773-septembre 1773	1773	I
112B 148	Septembre 1773-18 décembre 1773	1773	
112B 149	24 décembre 1773-avril 1774	1773-1774	I
112B 150	29 juillet 1774-9 décembre 1774	1774	
112B 151	9 décembre 1774-15 avril 1775	1774-1775	
112B 152	5 avril 1775-18 septembre 1775	1775	
112B 153	22 septembre 1775-5 février 1776	1775-1776	
112B 154	9 février 1776-24 mai 1776	1776	

112B 155	31 mai 1776-23 septembre 1776	1776	
112B 156	23 septembre 1766-11 janvier 1777	1776-1777	
112B 157	Janvier 1777-mars 1777	1777	
112B 158	5 mars 1777-22 août 1777	1777	
112B 159	22 août 1777-19 décembre 1777	1777	
112B 160	19 décembre 1777-24 avril 1778	1777-1778	
112B 161	24 avril 1778-24 août 1778	1778	
112B 162	24 août 1778-21 décembre 1778	1778	
112B 163	21 décembre 1778-23 avril 1779	1778-1779	
112B 164	23 avril 1779-12 août 1779	1779	
112B 165	12 août 1779-17 décembre 1779	1779	
112B 166	17 décembre 1779-2 mars 1780	1779-1780	
112B 167	2 mars 1780-juin 1780	1780	
112B 168	19 juin 1780-28 septembre 1780	1780	
112B 169	28 septembre 1780-28 décembre 1780	1780	
112B 170	28 décembre 1780-19 mars 1781	1780-1781	
112B 171	19 mars 1781-11 juin 1781	1781	
112B 172	18 juin 1781-30 août 1781	1781	I
112B 173	30 août 1781-8 novembre 1781	1781	
112B 174	8 novembre 1781-14 janvier 1782	1781-1782	
112B 175	14 janvier 1782-4 avril 1782	1782	I
112B 176	4 avril 1782-15 juillet 1782	1782	
112B 177	15 juillet 1782-10 octobre 1782	1782	
112B 178	10 octobre 1782-16 janvier 1783	1782-1783	
112B 179	16 janvier 1783-10 avril 1783	1783	
112B 180	10 avril 1783-14 juillet 1783	1783	
112B 181	14 juillet 1783-13 octobre 1783	1783	
112B 182	16 octobre 1783-8 janvier 1784	1783-1784	
112B 183	8 janvier 1784-15 mars 1784	1784	
112B 184	15 mars 1784-7 juin 1784	1784	
112B 185	7 juin 1784-16 août 1784	1784	
112B 186	19 août 1784-8 novembre 1784	1784	
112B 187	8 novembre 1784-24 janvier 1785	1784-1785	
112B 188	27 janvier 1785-7 avril 1785	1785	
112B 189	7 avril 1785-20 juin 1785	1785	
112B 190	20 juin 1785-12 septembre 1785	1785	
112B 191	12 septembre 1785-15 décembre 1785	1785	
112B 192	15 décembre 1785-20 mars 1786	1785-1786	
112B 193	12 mars 1786-29 mai 1786	1786-1786	
112B 194	29 mai 1786-17 août 1786	1786-1786	

112B 195	17 août 1786-4 décembre 1786	1786-1786	
112B 196	4 décembre 1786-5 mars 1787	1786-1787	
112B 197	5 mars 1787-18 juin 1787	1787-1787	
112B 198	18 juin 1787-20 septembre 1787	1787-1787	
112B 199	20 septembre 1787-2 décembre 1787	1787-1787	
112B 200	18 décembre 1787-17 mars 1788	1787-1788	
112B 201	17 mars 1788-19 juin 1788	1788-1788	
112B 202	19 juin 1788-18 septembre 1788	1788-1788	
112B 203	18 septembre 1788-15 décembre 1788	1788-1788	I
112B 204	15 décembre 1788-1789	1788-1789	I
112B 205	1789	1789	I
112B 206	1789	1789	I
112B 207	1789	1789	I
112B 208	1789	1789	I
112B 209	1789	1789	I
112B 210	1789	1789	I
112B 211	1er mars 1790-17 mai 1790	1790	I
112B 212	17 mai 1790-23 août 1790	1790	I
112B 213	23 août 1790-6 décembre 1790	1790	I
112B 214	12 décembre 1790-23 août 1791	1790-1791	I
112B 215	18 avril 1791-13 août 1791	1791	I

DÉLIBÉRATIONS

112B 216	Délibérations.	1731-1789	I

AMIRAUTÉ D'AULT

PERSONNEL DE L'AMIRAUTÉ

321B 1 — Huissier audiencier. — Suppression de l'office : extrait de registre du Conseil d'état du Roi (1693). Commission de premier huissier audiencier : copie (1694). — 1693-1694 I

1 pièce papier; fragment

PROCÉDURE CRIMINELLE

321B 2 — Interrogatoire de prisonniers Anglais : procès-verbal. — 1693 I

1 pièce papier; fragment

321B 3 — Coups et blessures portés ou reçus par divers particuliers. — Gabriel Porcholle (victime) : requête, information, assignation, expertise du chirurgien (1684-1685, 4 pièces papier, fragments). Jean Carpentier, marinier (coupable) : information (1696, 1 pièce papier , fragment). Jean France, marinier (victime) : requête, information, expertise du chirurgien (1698, 3 pièces papier, fragments). Dansel, marinier (victime) : requête, information, expertise du chirurgien (1698, 3 pièces papier, fragments). Nicolas Carlier, charpentier naval (victime) : requête, information, assignation (1698, 3 pièces papier, fragments). Claude Frechon, revendeur de poisson (victime) : requête, information, expertise du chirurgien (1699, 3 pièces papier, fragments). Honoré Fricourt, maître de bateaux (coupable) : requête, information, assignation, interrogatoires (1699, 7 pièces papier, fragments). Catherine Le Bœuf (victime) : requêtes, informations, expertise du chirurgien (1699, 5 pièces papier, fragments). Constantin le Carbonnier, marchand (victime) : requêtes, expertise du chirurgien, information, assignation (1700, 4 pièces papier, fragments). Honoré Grand Sire et sa femme, marchands de poissons (victimes) : requêtes, expertises du chirurgien, informations, interrogatoires, assignation (1701, 12 pièces papier). Jean Guindé et sa femme Catherine Rozand, mariniers (victimes) : requêtes, expertises du chirurgien, informations, interrogatoires, assignation, sentence (1701–1702). — 1684-1702 I

9 pièces papier ; fragment

321B 4 — Décharge frauduleuse de marchandises par des gribaniers d'Abbeville : requête, information, sentence. — 1698 I

3 pièces papier, fragments

321B 5 — Procédures criminelles n'ayant pu être identifiées : fragments de requêtes, de déclarations et d'informations. — 1694-1700 I

9 pièces papier ; fragment

AMIRAUTÉ DE SAINT-VALERY-SUR-SOMME

248B1-248B14	Registres aux chartes.	1682-1792
248B 1	12 février 1682-2 août 1686 1 registre papier.	
248B 2	27 octobre 1687-15 septembre 1691 1 registre papier.	
248B 3	2 octobre 1693-3 septembre 1703 1 registre papier.	
248B 4	3 octobre 1703-25 avril 1712 1 registre papier.	
248B 5	1er juillet 1715- 31 octobre 1722 Incomplet : il manque les 56 premiers feuillets et les feuillets 58 à 69. 1 registre papier et feuillets.	
248B 6	10 décembre 1723-2 septembre 1728 Incomplet : il manque les 3 derniers feuillets. 1 registre papier.	
248B 7	20 octobre 1733- 20 septembre 1741 1 registre papier.	
248B 8	12 janvier 1743-10 août 1760 Incomplet. 2 registres papier et feuillets.	
248B 9	23 avril 1763-13 mai 1766 Incomplet : il manque le premier et le dernier feuillet. 1 registre papier.	
248B 10	9 août 1773-25 août 1778 Incomplet : il manque les premiers feuillets. 1 registre papier et feuillets.	
248B 11	27 août 1778-25 septembre 1780 1 registre papier.	
248B 12	19 octobre 1780-1er septembre 1783 1 registre papier.	
248B 13	11 septembre 1783-28 juillet 1785 Incomplet. 1 registre papier.	
248B 14	11 août 1786-26 avril 1792 Incomplet. 1 registre papier et feuillets.	
248B 15	Réception de maître de navire pour les voyages de long cours de Louis Remonté. — Requête de réception, extrait d'acte de baptême du requérant, extrait des services tant sur les vaisseaux du Roi que sur les bâtiments de commerce, congés (5 pièces).	1734-1769

MONNAIE DE PICARDIE À AMIENS

Amiens abritait aux XVIIe et XVIIIe siècle un hôtel des monnaies. Les hôtels des monnaies n'étaient rien moins que des ateliers monétaires. Comme souvent sous l'Ancien Régime, ils ont aussi une fonction judiciaire en servant de juridiction spécialisée. Presque tous ces hôtels des monnaies relèvent de la Cour des monnaies de Paris, établie par François Ier. Quelques uns relèvent de Lyon. Amiens, bien sûr, est dans le ressort de Paris. Sur les espèces, pour identifier l'atelier producteur, figure une lettre. Pour Amiens, c'est la lettre X.

Les archives de l'hôtel des monnaies d'Amiens nous sont parvenues. La plupart des liasses et registres nous ont été laissés par l'activité judiciaire de cette institution, mais plusieurs, consacrées au personnel de l'atelier, nous permettent de mettre en lumière tout un petit monde d'officiers et de métiers liés à la fonte et à la frappe des métaux précieux. Evidemment tout ce petit monde d'orfèvres, en raison du caractère précieux des matières premières employées est très encadré par une abondante réglementation, très surveillée, et soumis en cas de faux pas à des peines rigoureuses.

En effet, chaque hôtel des monnaies comptait dans sa juridiction : un général provincial, deux juges-gardes, un contrôleur contre-garde, un garde-scel, un avocat du roi, un procureur du roi, un greffier, deux huissiers.

Amiens disposait de neuf maîtres orfèvres (arrêt de la cour du 17 décembre 1727), en dépendait Abbeville qui comptait huit orfèvres (arrêt du 30 juillet 1742).

D'après Abot de Bazinghen, Traité des Monnoies et de la juridiction de la Cour des monnoie en forme de dictionnaire, 2 t., Paris, Chez Guillyn, 1764.

108B 1	Extraits des arrêts et déclarations registrés et non registrés.	1680-1739	I
108B2-108B17	Registres aux chartes.	1693-1778	
108B 2	1693-1699		I
108B 3	1699-1709		I
108B 4	1712-1714		I
108B 5	1714-1719		I
108B 6	1718-1723		I
108B 7	1723-1728		I
108B 8	1728-1732		I
108B 9	1739-1745		I
108B 10	1745-1747		I
108B 11	1747-1748		I
108B 12	1754-1759		I
108B 13	1759-1762		I
108B 14	1762-1764		I
108B 15	1764-1765		I
108B 16	1765-1767		I
108B 17	1767-1778		I
108B18-108B25	Plumitifs.	1648-1764	
108B 18	1648-1673		I
108B 19	1728-1739		I
108B 21	1717-1722		I
108B 22	1690-1693		I

108B 23	1714-1717		I
108B 24	1722-1729		I
108B 20	1740-1744		I
108B 25	1744-1764		I
108B26-108B28	Collections d’édits, d’arrêts du Conseil.	1611-1787	
108B 26	1611-1720	1611-1720	I
108B 27	1721-1749	1721-1749	I
108B 28	1750-1787	1750-1787	I
108B 29	Correspondance diverse relative aux privilèges d'officiers de la monnaie.	[XVIIIe siècle]	I
108B30-108B33	Monnaie, personnel : directeurs, contrôleurs, juges, ouvriers, etc, ricochon, recuiton, tailleresse, maîtres-monnoyers et maîtres-ajusteurs.	1637-1787	
108B 30	1637-1686		I
108B 31	1689-1706		I
108B 32	1707-1731		I
108B 33	1732-1787		I
108B34-108B35	Description de la monnaie, bâtiments, frappe, essais.	1627-1764	
108B 34	1627-1699		I
108B 35	1705-1764		I
108B36-108B41	Informations, enquêtes, sentences, procès, fausse monnaie.	1620-1760	
108B 36	1620-1651		I
108B 37	1652-1696		I
108B 38	1697-1717		I
108B 39	1715-1717		I
108B 40	1720-1725		I
108B 41	1726-1760		I
108B 42	Changeurs : Abbeville, Albert, Amiens, Arras, Breteuil, Calais, Chauny, Conty, Corbie, Crèvecoeur, Domart-en-Ponthieu, Doullens, Dunkerque, Eu, Formerie, Grandvilliers, Ham, Montdidier, Montreuil-sur-Mer, Mory, Péronne, Roye, Saint-Quentin, Saint-Valery.	s.d.	I
108B 43	Peseuse d'espèces au marché au blé d'Amiens.	1668	I
108B 44/1	Orfèvres.	s.d.	I
108B 44/2	Orfèvre général (Abbeville).	s.d.	I
108B 45	Nominations des gardes et poinçons.	s.d.	I
108B 46	Réceptions d'orfèvres.	s.d.	I
108B 47	Contrats d'apprentissage.	s.d.	I
108B 48	Cote vacante.		
108B 49	Réglementation de police pour la corporation.	1642-1780	I
108B50-108B51	Gardes et poinçons d'expertise.	1651-1789	
108B 50	1651-1733		I
108B 51	1734-1789		I
108B52-108B54	Réceptions d'orfèvres.	1646-1787	

108B 52	1646-1667		I
108B 53	1671-1727		I
108B 54	1735-1787		I
108B 55	Apprentissages.	1716-1787	I
108B 56	Arras, Blangy, Boulogne.	s.d.	I
108B 57	Calais, Ham.	s.d.	I
108B 58	Montdidier, Montreuil, Nesle, Noyon.	s.d.	I
108B 59	Péronne, Roye.	s.d.	I
108B 60	Saint-Quentin.	s.d.	I
108B 61	Ypres.	s.d.	I
108B 62	Joailliers et bijoutiers.	s.d.	I
108B 63	Distillateur en l'art de chimie à Amiens (Thierselin).	1705	I
108B 64	Divers.	s.d.	I
108B 65	Archives (anciennes étiquettes).	s.d.	I
108B 66	Divers : sentences, actes de dépôt, réception de huissiers, nominations, inventaires.	1760-1770	I
108B 67	Registre de comptes.	1743-1755	I

PRÉVÔTÉ DE LA MARÉCHAUSSÉE DE PICARDIE

109B 1	Procédures criminelles.	1594-1703	I
109B 2	Illisible.	s. d.	I
109B3/1-109B3/2	Informations, confrontations, procès-verbaux de perquisitions, etc.	1733-1759	
109B 3/1	1733-1748		I
109B 3/2	1749-1759		I
109B4/1-109B7/2	Chambre criminelle du présidial d'Amiens : confrontations, interrogatoires, informations, requêtes.	1759-1775	
109B 4/1	1759		
109B 4/2	1760-1762		I
109B 5/1	1763-1766		
109B 5/2	1767-1769		
109B 6/1	1770-1772		
109B 6/2	1770-1772		
109B 7/1	1773-1774		I
109B 7/2	1775		I
109B 8	Cote vacante.		I
109B9/1-109B9/2	Interrogatoires, procès-verbaux de ventes, requêtes, procès-verbaux de captures, etc.	1780-1788	
109B 9/1	1780-1784		
109B 9/2	1785-1788		
109B 10/1	Affaires criminelles.	1789	I
109B 10/2	Pillage du bureau des traites de Fins le 25 octobre 1789.	1789-1790	I
109B 11	Interrogatoires, informations, etc.	1789	
109B 12	Divers.	[XVIIIe siècle]	I

BUREAU DES TRAITES FORAINES DE LA VILLE D'AMIENS

111B 1	Plumitif.	20/11/1723-22/12/1789
111B 2	Qualités de sentences.	01/12/1753-21/12/1786
111B3-111B4	Procès-verbaux.	1771-1789
111B 3	mars 1771-décembre 1777	
111B 4	janvier 1778-avril 1789	
111B 6	Procès-verbaux d'enquête, enquête et réception de caution.	1784-1785
111B 5	Actes de réception de Jean François Nicolas Despréaux à l'office d'huissier aux traites foraines.	1777

JUSTICES MUNICIPALES

JUSTICE MUNICIPALE DE DOULLENS

GÉNÉRALITÉS

147B 1	Exercice et défense des droits de justice de l'échevinage. — Titres, mémoires.	1692-1783
147B 2	Fonctionnement de la justice municipale. — Sommes perçues par le procureur du roi : listes (1674-1700). Salaires des témoins : lettre de l'intendant, tarif (1741). Fonctionnement du greffe : correspondance (1690-1777). Transfert du lieu des séances aux Cordeliers pour cause de travaux à l'hôtel de ville : extrait du registre d'audience (1777).	1674-1777

CONFLITS DE COMPÉTENCE ; AFFAIRES REVENDIQUÉES PAR L'ÉCHEVINAGE

Procédures menées devant le bailliage d'Amiens

147B 3	Procédure contre les héritiers de Charles Legrand, ancien maire de Doullens à propos de l'exercice de la justice civile et criminelle.	1744-1754
147B 4	Procédures classées par ordre chronologique. — Entre Jean-Baptiste Guaguere, maître tailleur à Amiens et Jean-Jacques Lombart, huissier aux tailles à Doullens (1761). Entre Jean-Baptiste Guaguere, maître tailleur, curateur de Jean-Baptiste Petigny, et Jean Sueur et Claude de Beauval (1761). Entre Jean-Baptiste de Vallois, receveur du marquis d'Oria et Antoine Savary, substitut du procureur au siège de la prévôté royale de Doullens (1761). Entre Philippe Brasseur, curé de Hem, et Pierre Dequenn, bourrelier à Hem : paiement de la dîme des grains récoltés en 1761 (1762). Entre Pierre Dequenn, bourrelier à Hem et Jean-Baptiste Douchet, laboureur à Hem et François Foucart : droit de champart. Entre Pierre Tellier, voiturier à Doullens et Jean Gry, marchand à Doullens (1763). Entre Alexis Dusevel, rentier et Antoine Aldebert (1765). Entre Marie-Jeanne Cornchotte et le curé de Hem : prétendues voies de fait (1767). Entre Louis Denel, cabaretier à Authie et JeanBaptiste Buttin, marchand à Doullens (1768-1769). Entre J.-F. Hippolyte le Gay, orfèvre à Arras et le marquis de Breteuil habitant à Doullens (1770). Entre Charles Chocquet, meunier à Hem, Pierre Champion, greffier du grenier à sel et Marie-Adrien Bonaventure, notaire et procureur (1772). Entre les frères Legris, laboureurs à Berneuil et Pierre Dieulouard, marchand à Doullens (17731776). Entre Marie-Jeanne de la Rue, veuve de Jacques Hemery, président du grenier à sel de Doullens et Charles De la Palme, marchand entrepreneur de bâtiment à Doullens (1776). Entre Jacques Lombart, huissier à Doullens et Anne-Françoise du Liège, veuve de Charles Fortel, demeurant à Doullens (1777). Entre Pierre Barbier, marchand et François Bourdier, traiteur à Doullens (1777). Entre Jean-Baptiste Cottin, président aux traites foraines et greffier en chef de l'hôtel de ville et François Moreau, seigneur de Milly (1778). Avec Marie-Jeanne Devisme, épouse de Jean-Pierre Rougemont, marchand à Doullens (1779). Entre Marie-Jeanne de la Rue, veuve de Jacques Hemery, président du grenier à sel, et Jean Gry, maître de la poste aux chevaux (1779).	1761-1779

Procédures menées devant le Présidial d'Amiens

147B 5	Procédures classées par ordre chronologique. — Entre Pierre Saulmon, aubergiste à Amiens et le sieur Lombart, huissier aux tailles à Doullens (1761). Entre Jean Devoye, médecin à Doullens et Jean Dausse, maître charpentier à Doullens (1762). Entre Louis Ladan, marchand boucher à Amiens et Pecquet du Quesnel, lieutenant pour le roi des ville et citadelle de Doullens (1763). Entre Marie-Catherine Becquet, veuve d'Etienne Bourlé, maître cordonnier à Doullens et les frères Tempes, laboureurs à Doullens (1763). Entre Firmin François, notaire royal résidant au village d'Acheux, et Antoine Savary, substitut du procureur du roi au siège de la prévôté royale de Doullens (1765). Entre Nicolas Gigault d'Olincourt, avocat au Parlement demeurant à Doullens et Geneviève Gateau, veuve de Jean Monasse, huissier aux tailles (1766).	1761-1766

JUSTICE CIVILE ET CRIMINELLE

Registres d'audiences du siège de l'hôtel de ville (parfois intitulés «présentation et causes»)

147B 6147B6-147B21	Juin 1606-février 1607 Registre dont les premières pages sont abîmées.	1606-1607
147B 7	16 septembre 1626-novembre 1638 Lacune 1629 à septembre 1636. 5 registres	1626-1638
147B 8	23 juillet 1639-novembre 1643 4 registres	1639-1643
147B 9	Juin 1645-janvier 1654 4 registres (dont celui de 1645 à 1646 est en très mauvais état, et celui de 1648 à 1651 est en très grande partie détérioré sur les 30 premiers feuillets)	1645-1654
147B 10	Janvier 1654-octobre 1660 4 registres	1654-1660
147B 11	Janvier 1661-août 1671 Lacune 1665 à 1666. 3 registres et 1 cahier	1661-1671
147B 12	Janvier 1677-septembre 1682 5 registres	1677-1682
147B 13	Octobre 1682-septembre 1689 6 cahiers	1682-1689
147B 14	Octobre 1689- octobre 1696 7 cahiers	1689-1696
147B 15	Octobre 1696-août 1706 10 cahiers	1696-1706
147B 16	Octobre 1706-décembre 1712 5 cahiers	1706-1712
147B 17	Mai 1726 – septembre 1738 10 cahiers	1726-1738
147B 18	Octobre 1738-septembre 1750 6 cahiers	1738-1750
147B 19	Octobre 1750- octobre 1762 5 cahiers	1750-1762

147B 20	Novembre 1762-février 1780 9 cahiers	1762-1780
147B 21	Mars 1780-octobre 1790 5 cahiers	1780-1790

Feuilles d'audience (1639-1789)

147B 22	1639-1658 Lacune 1640, 1650 à 1657.	1639-1658
147B 23	1659-1660	1659-1660
147B 24	1661-1662	1661-1662
147B 25	1671-1673	1671-1673
147B 26	1674-1685 Lacune 1679, 1681 à 1684.	1674-1685

Registres de comparution au greffe

147B 27	1672-1680	1672-1680
147B 28	1786-1789	1786-1789

Registres divers

147B 29	Registre de production de pièces. 2 cahiers et un fragment de cahier du 15 décembre 1744 au 8 octobre 1746	1737-1746
147B 30	Registres de distribution des procès. Un fragment de cahier de 1652 et un cahier de 1677 à 1689	1652-1692
147B 31	Registre des procédures criminelles.	1790
147B 32	Registres aux déclarations et dénonciations de grossesse. 2 cahiers	1735-1780

Pièces de procédures et sentences de l'échevinage (1577-1775)

147B 33	1577-1625 Lacunes 1578 à 1593, 1595 à 1606, 1608, 1611, 1614 à 1616, 1618, 1620.	1577-1625
147B 34	1632	1632
147B 35	1638	1638 I
147B 36	1640	1640
147B 37	1641	1641
147B 38	1642	1642
147B 39	1656-1689 Lacunes 1657 à 1662, 1665, 1668 à 1674, 1678 à 1682, 1683, 1684, 1686 à 1689.	1656-1689
147B 40	1697-1739 Lacunes 1698 à 1702, 1704 à 1706, 1710, 1712 à 1724, 1728 à 1730, 1732 à 1736.	1697-1739
147B 41	1740-1741 Lacunes 1749 à 1764.	1740-1741
147B 42	1742-1775	1742-1775

Pièces de procédures (1406-1790)

147B 43	1406-1638	1406-1638

	Lacunes 1407 à 1556, 1558 à 1570, 1572 à 1579, 1582 à 1584, 1586 à 1599, 1601, 1603, 1605 à 1615, 1617 à 1619, 1621, 1622, 1625, 1630 à 1632, 1634.	
147B 44	1639-1645 Lacune 1640.	1639-1645
147B 45	1646-1652	1646-1652
147B 46	1653-1658	1653-1658
147B 47	1659-1660	1659-1660
147B 48	1661-1662	1661-1662
147B 49	1663	1663
147B 50	1664	1664
147B 51	1665-1666	1665-1666
147B 52	1667-1668	1667-1668
147B 53	1669-1670	1669-1670
147B 54	1671-1672	1671-1672
147B 55	1673	1673
147B 56	1674-1675	1674-1675
147B 57	1676-1677	1676-1677
147B 58	1678	1678
147B 59	1679	1679
147B 60	1680-1681	1680-1681
147B 61	1682	1682
147B 62	1683-1684	1683-1684
147B 63	1685-1686	1685-1686
147B 64	1687-1690	1687-1690
147B 65	1691-1693	1691-1693
147B 66	1694-1697	1694-1697
147B 67	1698-1700	1698-1700
147B 68	1701-1706	1701-1706
147B 69	1707-1712	1707-1712
147B 70	1713-1731 Lacunes 1720, 1721, 1722, 1724.	1713-1731
147B 71	1732-1740 Lacune 1735.	1732-1740
147B 72	1741-1747	1741-1747
147B 73	1748-1763 Lacune 1761.	1748-1763
147B 74	1765-1790 Lacunes 1770, 1773, 1776, 1777, 1788.	1765-1790

Sentences de l'échevinage : dictons, appointés, jugements de requêtes par défaut (1610-1788)

147B 75	1610-1640 Lacunes 1611 à 1615, 1618 à 1623, 1635, 1636. Liasse en très mauvais état	1610-1640

pour les années 1616-1617.

147B 76	1642-1651	1642-1651
147B 77	1652-1657	1652-1657
147B 78	1658-1662	1658-1662
147B 79	1663-1665	1663-1665
147B 80	1666-1671	1666-1671
147B 81	1672-1675	1672-1675
147B 82	1676-1679	1676-1679
147B 83	1680-1683	1680-1683
147B 84	1684-1688	1684-1688
147B 85	1689-1693	1689-1693
147B 86	1694-1698	1694-1698
147B 87	1699-1702	1699-1702
147B 88	1703-1708	1703-1708
147B 89	1709-1738 Lacunes 1712, 1713, 1715, 1717 à 1719, 1721, 1722, 1724, 1725.	1709-1738
147B 90	1739-1745	1739-1745
147B 91	1746-1761	1746-1761
147B 92	1762-1788 Lacunes 1782 à 1784, 1786, 1787.	1762-1788

Déclarations de dépens (1585-1737)

147B 93	1585-1659 Lacunes 1586 à 1613, 1615 à 1639, 1644, 1646.	1585-1659
147B 94	1660-1737 Lacunes 16676 à 1671, 1672 à 1681, 1683 à 1689, 1691, 1692, 1694 à 1696, 1698, 1700 à 1706, 1708 à 1738.	1660-1737

Affaires criminelles : procédures, sentences (1645-1790)

147B 95	1645-1672 Lacunes 1646, 1647, 1649 à 1655, 1659 à 1663, 1667.	1645-1672
147B 96	1673-1687 Lacunes 1682, 1684.	1673-1687
147B 97	1688-1698	1688-1698
147B 98	1699-1705	1699-1705
147B 99	1706-1748 Lacunes 1712 à 1725, 1729, 1730, 1735, 1736, 1738, 1742, 1746, 1747.	1706-1748
147B 100	1751-1753	1751-1753
147B 101	1756-1768 Lacunes 1758, 1760, 1763, 1764.	1756-1768
147B 102	1772-1780 Lacune 1775.	1772-1780
147B 103	1781-1787	1781-1787
147B 104	1788-1790	1788-1790

147B 105	Frais des procédures criminelles : mémoires, états.	1773-1774
147B 106	Monitoires : pièces de procédure.	1711-1738

JURIDICTION GRACIEUSE

Saisines

147B 107	Registre aux saisines. Le premier registre de cette série datant de 1596-1597 est intitulé "Registres aux contrats et saisines de la ville de Doullens", les autres registres sont tous dénommés "Registre aux saisines de la ville de Doullens". Lacunes 1597 à 1616, 1632 à 1635, 1672 à 1726, 1737 à 1778.	1596-1788
147B 108	Saisines. — Extraits de registres (1603-1754). Procès-verbaux.	1603-1779

Pose de scellés, inventaires, tutelles, ventes, renonciation : procès-verbaux (1598-1791)

147B 109	1598-1640 Lacunes 1601 à 1617, 1618 à 1626, 1631, 1635. Plusieurs documents en mauvais état.	1598-1640
147B 110	1641-1645	1641-1645
147B 111	1646-1651	1646-1651
147B 112	1652-1658	1652-1658
147B 113	1659-1664	1659-1664
147B 114	1665-1671	1665-1671
147B 115	1672-1677	1672-1677
147B 116	1678-1685	1678-1685
147B 117	1686-1693	1686-1693
147B 118	1694-1698	1694-1698
147B 119	1699-1703	1699-1703
147B 120	1704-1712	1704-1712
147B 121	1717-1734 Lacunes 1720, 1721, 1723, 1725.	1717-1734
147B 122	1735-1740	1735-1740
147B 123	1741-1743	1741-1743
147B 124	1744-1751	1744-1751
147B 125	1752	1752
147B 126	1753-1757	1753-1757
147B 127	1757-1762	1757-1762
147B 128	1763-1769	1763-1769
147B 129	1770-1774	1770-1774
147B 130	1775-1780	1775-1780
147B 131	1781-1785	1781-1785
147B 132	1786-1791	1786-1791

Licitations

147B 133	Licitation : procès-verbaux.	1642-1786

POLICE

Voir également l'inventaire des archives communales anciennes déposées de la ville de Doullens.

147B 134	Registre de rapport aux sergents. 1 cahier	1786-1789
147B 135	Écrous et levées d'écrous : procès-verbaux.	1788
147B 136	Nomination d'experts et expertises : procès-verbaux.	1671-1791

PAROISSE SAINT-MARTIN DE DOULLENS

Consulter également à propos de la paroisse Saint-Martin de Doullens, l'inventaire des archives communales anciennes déposées de la ville de Doullens et notamment les articles cotés 26 EDEP 167 à 171

147B 137	Aveu rendu par Jean Lambert et sa femme Marie-Catherine Dubois, pour une pièce de terre à Doullens : procès-verbal.	1730
147B 138	Acceptation par les curés, marguilliers et principaux paroissiens de plusieurs donations faites à l'église par Marguerite Brisse, de Doullens : délibération.	1723
147B 139	Procédure entre le procureur fiscal et le curé et marguilliers qui veulent faire nettoyer le cimetière et le niveler : pièces de procédures.	1737
147B 140	Vente par Jeanne Allix, veuve de Thomas Bourgin, demeurant à Doullens, paroisse Saint-Pierre, à Michel le Nain, mercier, demeurant à Doullens, de la moitié d'une masure sise rue des Poissonniers, mouvant de la fabrique de l'église Saint-Martin : minute.	1643

AUTRES DOCUMENTS

147B 141	Fragments et documents divers sans dates. — Pièces de procédure, sentences.	[XVIIe siècle]-[XVIIIe siècle]
147B 142	Requêtes présentées aux échevins par le procureur du Roi : réquisitoire, extrait du registre du parlement (1784). Procuration donnée par la ville de Doullens à Etienne Croiset, bourgeois de paris : correspondance (1786).	1784-1786

SIÈGE DE POLICE DE DOULLENS

2B 215	Conflit de compétence entre le siège de police de Doullens et l'échevinage. — Revendication de plusieurs affaires de police : pièces de procédure.	1703
2B 216	Offices. — Réglementation : édit du roi du mois de mars 1667 [copie XVIIIe siècle], arrêt du Conseil du roi (1700), requête (1701). Réception : requêtes, informations (1702-1762). Il s'agit des offices : de lieutenant général de police , d'avocat, de greffier, d'huissier du siège et de commissaire de police.	1700-1762
2B 217	Registres aux chartes. 9 cahiers. Pas de registre pour les années 1705 à 1708, 1716 à 1732, 1738 et 1763 à 1770. Dans le registre de 1771à 1785 figure sur plusieurs feuillets le cachet de visite des toiles de la ville.	1702-1789
2B 218	Affaires contentieuses : pièces de procédures, sentences. Classement par ordre chronologique de diverses affaires ou extraits d'affaires soumises à ce siège.	1702-1783
2B 219	Sentences : liasses.	1702-1769
2B 220	Réception de maîtrise. — Requêtes et réceptions : chaudronnier (1739-1759), revendeur (1738), drapier et linger (1756-1758), marchand mercier (1737-1762), tailleur (1736-1751), brasseur (1749), boulanger (1768). Concernant les réceptions de maîtrises des différentes corporations d'arts et métiers de Doullens, en dehors de celles délivrées par le lieutenant général du siège de police de Doullens à partir de 1736, il est également intéressant de consulter l'inventaire des archives anciennes de la ville de Doullens déposées aux Archives Départementales de la Somme. Sont en effet présents dans ce fonds, des registres de réception de maîtrises pour les années 1629-1659, cotées 26 E_DEP 213, et plusieurs réceptions de maîtrises délivrées par l'échevinage, cotées 26 E_DEP 214 à 218.	1736-1768

MAIRIE DE MONTDIDIER

AUDIENCES ET JUGEMENTS

190B 13	19 avril 1714-19 février 1717 (registre incomplet) Registre fo 1-119	1714-1717
190B 14	3 décembre 1733-18 décembre 1738 Registre n.f.	1733-1738
190B 15	8 octobre 1744-31 juillet 1749 Registre n.f.	1744-1749
190B 16	18 septembre 1749-13 mai 1751 Cahier f°1-20 + n.f.	1749-1751

PLUMITIFS. REGISTRES INDIQUANT LES NOMS DES JUGES ET DES PARTIES, LA SENTENCE RENDUE, ET CONTENANT PARFOIS L'EXPOSÉ DE L'AFFAIRE

190B 6	8 octobre 1744-31 juillet 1749 Registre n.f.	1744-1749
190B 7	12 novembre 1750-11 mai 1758 Registre f°1-16 + n.f.	1750-1758
190B 8	8 juin 1758-19 juillet 1764 Registre f°1-20 + n.f.	1758-1764
190B 9	4 octobre 1764-9 décembre 1790 Registre n.f.	1764-1790

REGISTRES "EXTRAORDINAIRES" SERVANT À ENREGISTRER LES DÉFAUTS ET AUTRES ACTES (PRINCIPALEMENT DES ACTES CONCERNANT LES SUCCESSIONS ET LES TUTELLES) QUI SE FONT EN LA MAIRIE

190B 10	22 août 1729-26 septembre 1738 Cahier f°1-20	1729-1738
190B 11	1er octobre 1744-10 octobre 1750 Registre n.f.	1744-1750
190B 12	22 octobre 1750-6 novembre 1764 Registre n.f.	1750-1764

SAISINES

190B 1	27 février 1747-6 octobre 1756 Registre n.f.	1747-1756
190B 2	12 octobre 1756-10 décembre 1764 Reg. fo 1 à 20, 1 à 10 + n.f.	1756-1764
190B 3	6 février 1765-3 janvier 1777 Registre n.f.	1765-1777
190B 4	31 janvier 1777-17 octobre 1783 Cahier, n.f.	1777-1783

190B 5	25 juin 1789-1er juin 1790 (incomplet) Cahier, n.f.	1789-1790
190B 17	« Registre... en exécution de l'édit du mois de mai dernier [1765] pour servir à inscrire les délibérations qui se feront tant en assemblées générales que particulières et autres actes nécessaires... pour l'administration des biens et revenus de ladite ville... ». Cahier f°1-20	08/06/1766-20/07/1773

PROCÈS-VERBAUX DIVERS : APPOSITION DE SCELLÉS, INVENTAIRES, NOMINATIONS DE TUTEURS ET DE CURATEURS, RAPPORTS D'EXPERTS, VISITE DE MAISONS (1700-1790)

190B 53	1700, 1702, 1710-1711, 1717, 1719	1700-1719
190B 54	1720, 1724, 1726-1727, 1732, 1737, 1738, 1740	1720-1740
190B 18	1750	1750
190B 19	1751	1751
190B 20	1752	1752
190B 21	1753	1753
190B 22	1754	1754
190B 23	1756	1756
190B 24	1757	1757
190B 25	1758	1758
190B 26	1759	1759
190B 52	1760	1760
190B 27	1762	1762
190B 28	1763	1763
190B 29	1765	1765
190B 30	1766	1766
190B 31	1767	1767
190B 32	1768	1768
190B 33	1769	1769
190B 34	1770	1770
190B 35	1771	1771
190B 36	1772	1772
190B 37	1773	1773
190B 38	1776	1776
190B 39	1777	1777
190B 40	1778	1778
190B 41	1779	1779
190B 42	1781	1781
190B 43	1782	1782
190B 44	1783	1783
190B 45	1784	1784

190B 46	1785	1785
190B 47	1786	1786
190B 48	1787	1787
190B 49	1788	1788
190B 50	1789	1789
190B 51	1790	1790

SUCCESSIONS

190B 55	Succession de Louvencourt.	1789

JUSTICES SEIGNEURIALES

BAILLIAGE DU TEMPOREL DU PRIEURÉ DE SAINT-PIERRE D’ABBEVILLE

1B 925	Saisine donnée par François Mourette, licencié ès-lois, bailli du revenu et temporel du Prieuré de Saint- Pierre d'Abbeville, à Jean de Dompierre l'aîné, bourgeois et échevin de ladite ville, d'une maison et dépendances contenant deux journaux de terre, d'un jardin contenant un journal, et de 7 journaux et 3 quartiers de terre en 3 pièces, au terroir de Buigny-Saint-Maclou, 13 novembre 1556. . 1 pièce, parchemin.	1556

JUSTICE D'ACHEUX, LÉALVILLERS ET CONTAY

104BBIS 1	9 avril 1771-10 décembre 1774 Saisines .	1771-1774
104BBIS 2	Saisines d'Acheux.	1789
104BBIS3-104BBIS7	Registre au greffe (audiences, enregistrements, déclarations,etc.), Acheux et Léalvillers.	1726-1790
104BBIS 3	11 décembre 1726-7 mars 1730	
104BBIS 4	15 janvier 1731-27 juin 1735	
104BBIS 5	20 octobre 1728-6 mars 1744	
104BBIS 6	22 octobre 1744-9 juin 1769	
104BBIS 7	17 juin 1769-20 novembre 1790	
104BBIS 8	Adjudications des coupes de bois d'Acheux.	1740-1789
104BBIS 9	Comptes de tutelles et divers.	1744-1785
104BBIS 10	Enquêtes.	1732-1788
104BBIS 11	Procès-verbaux de nominations d'experts.	
104BBIS12/1-104BBIS12/2	Inventaires, scellés, ventes après décès, tutelles, curatelles, avis des parents.	1729-1790
104BBIS 12/1	1729-1755	
104BBIS 12/2	1756-1790	
104BBIS 13	Ordonnances de police.	1772-1776
104BBIS 14	Qualités de sentences.	1745-1789
104BBIS 15	Rapports des gardes.	1732-1790
104BBIS 16	Réceptions des commis compteurs du champart.	1751-1777
104BBIS 17	Sentences.	1754-1779
104BBIS 18	Sentences d'hypothèques.	1742-1758
104BBIS 19	Visites des fours et cheminées.	1740-1787
104BBIS 20	Divers (réceptions des cautions, procès-verbaux, ventes, baux, …).	1739-1787
104BBIS 21	Affaires criminelles.	1743-1788
104BBIS 22	Greffe de Léalvillers.	1712-1789
104BBIS 23	Greffe de Contay.	1722-1741

JUSTICE D'AGNIÈRES

1B 791	1670-1674 Contrats de mariages passés par-devant le lieutenant de la châtellenie d'Agnières : de François du Chesne et Marguerite de Hodeng ; — de Marin Legrand, assisté de Baltazard Legrand, chirurgien, son oncle, de François Legrand, aussi chirurgien, son cousin, et Marguerite Caron ; — d'Adrien Grard, laboureur, et Marie-Françoise . Goujon, fille de François Goujon, chirurgien juré pour le Roy en la ville d'Amiens, et de Marie du Saulchoy, épouse en secondes noces de noble homme François de Nully, avocat au bailliage d'Amiens ; — d'Antoine Chatellin et Marie Despaulx ; — de Pierre de Routy, chevalier, et Madeleine du Fay, fille de Henry du Fay et de Madeleine de Monchy ; — de Pierre Godoin et Honorée-Gabrielle Goujon. 63 feuillets, papier.	1670-1674

CHÂTELENNIE ET SEIGNEURIE D'AILLY-SUR-NOYE

104BTER 1	Registre aux causes.	XVIIe siècle-XVIIIe siècle
104BTER 2	Successions.	1740

JUSTICE DE LA FORÊT D'AILLY-SUR-NOYE

1B 926	Feuille de plumitif du bailliage de la forêt d'Ailly, portant mentions de condamnations à l'amende, sur requête du procureur d'office, de Jeanne Ravin, demeurant à Saveuse, et de Toussaint Lescaillé et sa femme, demeurant à Saveuse, pour avoir coupé du bois vert en ramassant du bois sec. 1 pièce papier.	1684

MARQUISAT D'ALBERT

105B 1	Consignations.	15/02/1780-06/02/1790
105B 2	Commissions de garde.	[XVIIIe siècle]
105B 3	Registre aux défauts.	05/11/1766-19/04/1773
105B 4	Dettes de Charles Niquet à M. Dournet. Lacunaire.	1718

JUSTICE DE LA SEIGNEURIE DE ALLIEL (DÉPENDANCE D'AILLY-LE-HAUT-CLOCHER)

308B 1	Reconnaissance de rentes.	1520

BAILLIAGE DU TEMPOREL DU CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE D'AMIENS

REGISTRES AUX CAUSES (1681-1712)

1B 835 1681-1682 1681-1682

Registre aux causes du bailliage du temporel du Chapitre de Notre-Dame d'Amiens.— Sentences rendues par le bailli, condamnant : Jean Domont à payer à Charles de Forcedebras, chanoine de la cathédrale d'Amiens et prévôt de Camon, trois années de censives d'un immeuble sis à Camon ; — Claude Cadot à payer à François d'Hangest, receveur des censives de Saint-Maurice-lez-Amiens, 5 livres 17 sous 6 deniers, pour arrérages des censives d'une maison occupée par ledit Cadot ; — Guillaume Boistel, meunier à Vers, à payer à François Mauclair, chirurgien au Pontde- Metz, la somme de 2 livres, pour pansements et vente de mercerie : — Thomas Sagnier, laboureur à Baillon, à payer à Maximilien Vrayet, sieur de Francières, bourgeois de Corbie, la somme de 120 livres ; — Jean Gervoise à payer à Médard Prevost, sieur de La Fosse, demeurant à Saint-Maurice, la somme de 27 livres ; — Marguerite de Boulogne, veuve, à payer à Charles et à Jean-Baptiste Cornet, chanoines de la cathédrale d'Amiens, la somme de 21 livres ; — Jean Debray, meunier à Salouel, à payer à Anthoine Pic-quet, chanoine de ladite église, la somme de 14 livres 18 sous 2 deniers ; — Nicolas Andrieu, Pierre Dumont et Magdeleine Magnier à payer à Robert de Bailly, chanoine de ladite église, la somme de 80 livres ; — Jacques Binet et Antoinette Scaureau, sa femme, à payer à Etienne Lucas, fils unique de Marguerite Leroy, veuve du sieur Lucas, lieutenant criminel au bailliage d'Amiens, la somme de 400 livres ; — recevant le Chapitre de Notre-Dame au retrait féodal de 2 journaux et demi de terre, sis à Salouel, acquis d'Antoine Talbot par Pierre Matissart, chanoine de l'église de Saint-Firmin-le-confesseur d'Amiens ; — permettant audit Chapitre de faire une nouvelle adjudication d'un bail à cens de 4 journaux. 38 verges et demie de bois, qui avaient été adjugés à Antoine Potteron et consorts, à la condition, non exécutée, de les essarter.

In-quarto, 22 feuillets.

1B 836 1691-1697 1691-1697

Sentences rendues par le bailli du temporel du Chapitre, ordonnant, sur la requête des religieuses hospitalières de Péronne, de procéder à l'inventaire des meubles délaissés par Marie Correur, veuve de Jean Dufresne, seigneur d'Autremont ; — condamnant : Firmin Pailliart à payer à Marie Hugot, veuve de noble homme Jacques d'Halloy, docteur en médecine, les redevances échues de sept quartiers de terre, sis à Longueau, à raison de 11 livres par an ; — ledit Pailliart, à payer à Louis de Bagnolle, curé de Longueau, le droit de dîme, à raison de huit du cent, des prés appartenant à M. de Joyeuse, prévôt du Chapitre de Notre-Dame ; — Pierre Deleaue ; laboureur à Salouel, à payer a Nicolas Mallart, chanoine de la cathédrale d'Amiens, des arrérages de censives ; — Françoise Le Clercq, veuve de Charles Vadurel, à payer à Antoine Caignart, chanoine de ladite église, treize années de censives d'une masure sise à Poulainville ; — Germain Féret, chirurgien à Loeuilly, à payer à Jean-Baptiste de Lametz, Bourgeois d'Amiens, 6 livres 3 sous, restant de plus grande somme portée dans une promesse dudit Féret ; — le sieur de Crény, écuyer, seigneur de Roupière, à payer à Joseph Delésieux, seigneur du Trenchant, capitaine de cavalerie au régiment de Lévis, et à Marguerite Watebled, son épouse, les arrérages d'une rente de 30 livres 4 sous 6 deniers ; — François Carpentier, notaire, à

rendre compte à Geoffroy Dinval, écuyer, et à damoiselles Louise et Antoinette Dinval, de la gestion tutélaire de leurs biens ; — François Retourné à payer à Michel Manessier, écuyer, seigneur de Maison, et consorts, héritiers de noble homme Jean Manessier, chanoine de la cathédrale d'Amiens, la somme de 30 livres 16 sous, restant de celle portée dans sa promesse du 28 novembre 1693 ; — Pierre Gaucherel, dit Jeannot, et Marie Boyaval, sa femme, à payer à François Le Seigne, procureur du Roi au Grenier à sel d'Amiens, le fermage de 3 journaux et demi de terre, sis à La Vacquerie, au lieu dit La Marche ; — Fuscien Demons à payer à Toussaint Trou-vain, prévôt adéqué de la seigneurie de Neuville, appartenant au Chapitre de Notre-Dame, les censives de plusieurs immeubles sis audit Neuville ; — Jean Pia et Marin Anseaume à payer à Louis Langlois, prévôt adéqué de la seigneurie de Croissy, en exécution d'un bail sous seing privé, la somme de 300 livres, et en outre de lui livrer une corde et demie de gros bois de hêtre, de la valeur de 34 livres.

In-quarto, 52 feuillets.

1B 837 1698-1701 1698-1701

Sentences rendues par le bailli du temporel du Chapitre, condamnant : demoiselle Marie Picard à payer audit Chapitre vingt-neuf années d'arrérages de censives d'une maison, sise à Amiens, nommée la Table de plomb ; — Marc Godard et Adrien Levoir à payer à Jean-François Boyaval, receveur de la seigneurie de Monsures, la somme de 15 livres, pour une demi-année de la jouissance de la pêche de cette seigneurie ; — Pierre Maisan à payer à François Le Roy, curé du village de Saint-Maurice-lez-Amiens, la somme de 37 livres 10 sous, portée dans une promesse dudit Maisan ; — le sieur Delattre, seigneur d'Aubigny, à payer à Adrien Patte, curé d'Allonville, la somme de 230 livres, pour loyer de la maison qu'occupait Marie de Lestocq, veuve ; — Mathieu Marchand et sa femme, à payer à François Dincourt, commis à la recette des décimes du diocèse d'Amiens, la somme de 18 livres 10 sous, pour loyer d'une maison, sise à Camon ; — Charles Pallie, laboureur à Baillon, à payer à François Pinguet, écuyer, seigneur de Bellingan, lieutenant de l'Élection et Grenier à sel d'Amiens, 30 livres, restant de la somme portée dans un Billet dudit Pallie ; — Roger Debains et consorts, à payer à Charles Trencart, grenetier du Chapitre de Notre-Dame, les fermages échus de 50 journaux et demi de terre, sis à Folies, à raison de 7 muids 6 setiers de bled par an, et à passer Bail de ces terres, dont ils jouissent par tacite réconduction, aux conditions du dernier bail ; — Nicolas Turquin, laboureur à Baillon, sur la requête de Joseph Damiens, seigneur de Béhen, avocat au présidial d'Abbeville, et d'Antoinette Morel, sa femme, à rendre compte de la gestion tutélaire qu'il a eue des biens de ses enfants mineurs, après le décès de Françoise Vignon, sa femme ; — Claude Dumont, à payer au sieur Dufay, seigneur de Gréfontaine, major des ville et citadelle d'Amiens, 10 livres 12 sous 6 deniers, restant de la somme portée dans une promesse dudit Dumont ; — Jean Dangest, demeurant à Croissy, à payer à Louis Fouache, écuyer, sieur de Boulan, et à damoiselles Marie et Marguerite de Mons, les droits seigneuriaux de plusieurs immeubles ; — Françoise Delmare, servante à l'auberge de La belle hostesse, Marie-Anne Véru et Nicolas Andrieu, chacun à 15 sous de dommages et intérêts, pour avoir coupé du bois dans les bois de Dury, appartenant à Adrien Picquet, seigneur de Dourier.

In-quarto, 56 feuillets.

1B 838 1701-1704 1791-1704

Sentences rendues par le bailli du temporel du Chapitre, condamnant : Pierre et Henry Thuillier à payer à Louis Bouthors, fermier en partie des

droits de dîme et de champart que ledit Chapitre fait percevoir à Puchevillers, les droits dus pour deux journaux dont lesdits Thuillier ont fait la dépouille, en 1701 ; — Françoise Gaucherel, veuve de Florimond Boieldieu, à payer à Antoine Caignart, chanoine de la cathédrale d'Amiens, héritier d'Adrien Caignart, prévôt adéqué de la seigneurie de La Vacquerie, les droits seigneuriaux des immeubles provenant du sieur Le Roy, etc. ; — Charles Crespin à payer à François Mazerel, marguillier de l'église de Longueau, la somme de 21 livres, pour fermage de terres appartenant à la fabrique de ladite église ; — Jean Martin, laboureur, à passer bail, suivant son écrit, du 22 juin 1699, au profit de Nicolas de Villers, seigneur de Rousseville, de 4 journaux et demi de terre, sis à Vauvillers ; — Nicolas Féret, laboureur au Pontde- Metz, à payer à Charles Lemercier, chanoine de la, cathédrale d'Amiens, la somme de 100 livres, pour fermage de prés ; — Claude Lemaire à payer à Joseph de Saint-Germain et à Michel Glachant, chanoines de ladite église, et prévôts adéqués de la seigneurie de Cottenchy, la somme de 81 livres, pour arrérages de censives ; — Jean Tassencourt et François Noient à payer à Ricquier-Henry Thourelle, procureur à Amiens, la somme de 32 livres, etc. ; — François Sueur, laboureur, à payer à Nicolas Broyart, curé de laparoisse du Mesge, le champart de 5 journaux de terre, etc. ; — Firmin de Rivery à payer à Jean-Nicolas Randon, seigneur de Fromécamps, 18 livres 10 sous, restant de la somme portée dans une promesse souscrite au profit dudit Randon ; — Honoré et Jean Cozette et François Caruette, laboureurs à Camon, à payer à Jean-Baptiste de Sachy, prévôt de l'Université des chapelains de la cathédrale d'Amiens, neuf années de redevances des terres qui leur ont été données à ferme par la dite Université, à raison de 50 livres par an ; — Jean Tassencourt, demeurant à Plachy, à payer à Louis Boistel, chanoine théologal, prévôt adéqué de la seigneurie de Buyon, vingt-neuf années d'arrérages de censives, à raison de deux sous, deux chapons et deux setiers d'avoine par an ; — Françoise Cordier, veuve de Pierre de Lassue, à payer à François Lebrun, président au Grenier à sel de Corbie, la somme de 150 livres ; — Pierre Picard, meunier à Saleux, à payer à la communauté de Vers, la somme de 90 livres, pour fermage des prés nommés Marais Bellion ; — Louis Gambier, laboureur à Dury, à payer à Joseph Vaillant, écuyer, seigneur de Romainville, tuteur de damoiselle Marie-Magdeleine-Angélique Vaillant, la somme de 55 livres ; — Jean-Drouart, laboureur à Baillon, à payer à Antoinette Vrayet, veuve de François Cornet, seigneur de Vaclermont, la somme de 150 livres, pour fermage ; — Robert Paillart à payer à Jacques-Deblangy et consorts, fermiers des prés sis entre les prairies de Boves et celles de Longueau, appartenant au sieur de Montmignon, conseiller au bailliage d'Amiens, la somme de 23 livres, pour redevance de 4 journaux de prés ; — Grégoire Bourgeois et Anne Bassery à payer à Antoine de Seragne, écuyer, 4 livres 7 sous, restant de la somme portée dans une promesse souscrite le 17 juillet 1702 ; — François Caruette et Antoinette Petit, sa femme, veuve en premières noces de Claude Dufossé, à payer à Catherine Matissart, veuve de Jacques Rault, seigneur de Ramsault, et à Marie Matissart, épousé du sieur de Baugicourt, la somme de 350 livres, pour redevances de terres données à bail audit Dufossé, etc ; — Jean Delamare à payer à Pierre Pinchemel, curé de Bavelincourt, la somme de 2 livres 15 sous, pour droit de clergie, pendant le temps, que ledit Pinchemel a déservi le vicariat de Montières et Renancourt ; — Jean Leduc à passer contrat d'une renie de 15 livres, au profit de Charles Lallemand, chanoine de la cathédrale d'Amiens ; — François Bucamp à payer à Florent de Louvencourt, lieutenant aux traites foraines, la somme de 25 livres, pour fermage ; — ordonnant, sur la requête de demoiselle Jeanne Jourdain, la vente des meubles délaissés par Claude Dumont, laboureur à Dury.

In-quarto, 42 feuillets.

1B 839/1 1704-1712 1704-1712

Sentences rendues par le bailli du temporal du Chapitre, condamnant: Simon Glénard, laboureur, à payer à damoiselle Louise de Villers, fille et héritière de Louise Le Caron, femme de François de Villers, trésorier de France, à Amiens, la somme de 15 livres, pour fermage de terres, sises à Camon, provenant de la succession de ladite dame de Villers ; — Jean Pelletier et consorts à payer à Catherine de Court, veuve de Jean Dupont, avocat en Parlement, la somme de 105 livres, pour trois années de fermage ; — Antoine Delamarre et Elisabeth de Valois à payer à Jean Desmarquette, sieur de Cocquerel, le loyer d'une maison sise à Dury ; — François Courtin à payer à Gilles Trécot, marguillier de l'église de La Vacquerie, la somme de 3 livres 1 sou, pour redevance de sept quartiers de terre, appartenant à cette église ; — Charles-François de Sainte-Beuve, laboureur, à payer à Nicolas Trencart, prévôt adéqué de la seigneurie de Renancourt, les censives de plusieurs immeubles, sis audit Renancourt ; — François Bouchon, laboureur à Dury, à livrer à Jean-Louis Trudaine, seigneur de Dreuil-sur-Somme, 26 setiers de pamelle, pour arrérages de redevance ; — Charles Dufresne à payer a Robert de Rouverel, syndic des habitants de Camon, la somme de 7 livres 10 sous, pour jouissance d'un demi-journal de commune ; — Nicolas de Vauchelles, tuteur des enfants mineurs de feu. Philippes Bouffet, à payer à François Dincourt, receveur des décimes du diocèse d'Amiens, la somme de 161 livres 3 sous 7 deniers, portée dans une promesse souscrite par ledit Bouffet ; — Nicolas Gorlier à payer à Louis Roussel, écuyer, seigneur d'Argoeuve, conseiller au siège présidial d'Amiens, la somme de 48 livres, pour une année de redevance des terres, sises à Vaux-en-Amiénois, qu'il tient à ferme dudit Roussel ; — Pierre Le Febvre et consorts à payer à Alexandre Le Scellier de Riencourt, doyen de la cathédrale d'Amiens, seigneur en partie de Revelles, 14 livres 8 sous et 9 setiers 2 piquets d'avoine, pour arrérages de censives ; — Jean Roussel à payer à Charles Boullefroy, lieutenant de la seigneurie de Saint-Sauflieu, la somme de 30 livres, pour deux années de loyer d'une maison sise à Hébécourt ; — Jean Ficquet à payer à Louis Pingré, sieur de Carnoy, conseiller au bailliage d'Amiens, les redevances des terres qu'il tient à ferme dudit Pingré ; — Jean de Boilly, cabaretier à Plachy, à payer à Nicolas Hurache, chanoine de la cathédrale d'Amiens, prévôt de Vers, 3 setiers d'avoine, pour arrérages de censives ; — ordonnant: à Firmin Pelletier et à Nicolas Mention d'accepter la charge de tuteur et de curateur des enfants mineurs de Nicolas de Cachy et de Marguerite Mention, sa femme, sous peine de saisie de leurs Biens et de contrainte par corps ; — à Antoine Pinchon, ancien marguillier de la paroisse de La Vacquerie, de rendre compte de sa gestion à Martin Labbé, curé de cette paroisse, et à Martin Gravel, marguillier en charge ; — à François Tondu, maître écrivain, à Amiens, de communiquer à François Masclef, ancien prévôt adéqué de la seigneurie de Longueau, son contrat d'acquisition de 4 journaux un quartier et demi de terre, sis audit Longueau ; — accordant à Antoine Prevost, procureur, à Elisabeth Prevost, sa femme, et à damoiselle Marie-Marguerite Prevost, légataires universels de René Prevost, curé de Vers, leur frère, main-levée de l'opposition faite par Jacques Prevost, sieur de Cocquerel, lieutenant de cavalerie, et Marguerite-Thérèse Prevost, à la levée des scellés apposés dans la maison mortuaire dudit René Prevost.

In-quarto, 38 feuillets.

PLUMITIFS D'AUDIENCES (1678-1787)

1B 792	1678-1680 Plumitifs d'audience du bailliage du temporel du Chapitre de Notre-Dame d'Amiens. — Sentences rendues par Antoine Petyst, bailli, ou son lieutenant, faisant défenses à Jean Fournier, de battre des grains dans un lieu où il y a du feu, à peine de 10 livres d'amende ; — ordonnant aux habitants de Baillon de s'assembler, pour donner leur avis sur la question de savoir si leur village n'a besoin que d'un saunier, ou s'il en faut plus d'un ; — condamnant la communauté de Saint-Maurice (commune d'Amiens) à payer à Jeanne Mitre la somme de 300 livres ; — Remy Andrieu à payer à Claude de La Houssoye et à Adrienne Lamané les labours qu'ils ont faits pour ledit Andrieu, à raison de 60 sous pour chaque roie de hamas, et 30 sous pour chaque roie de Binot ; — Jacques Compère, demeurant à Vers, pour une irrévérence commise à l'audience, à 30 sous d'amende, applicable aux huissiers ; — accordant à Martin Poteron, manouvrier à Plachy, main levée de la saisie d'un demi-journal de terre, faisant partie du fief du Baron. — Prestation de serment de Maurice Cadot, praticien à Amiens, pourvu de l'office de sergent à cheval de la justice du Chapitre. In-folio, 116 feuillets.	1678-1680
1B 793	1680-1681, 1702 et 1712 (en partie) Sentences rendues par le bailli du temporel du Chapitre, ou son lieutenant, autorisant, sur la requête de Pierre Lenglet, la vente des meubles délaissés par feue Marie de Falize, sa femme ; — ordonnant de faire l'inventaire des registres, comptes et papiers concernant les Biens et les fondations de l'église du Mesge, et de les déposer dans un coffre à deux clefs, dont l'une pour le curé, et l'autre pour les marguilliers ; — permettant de prouver qu'il est d'usage, au village de Camon, de ne payer les droits de dîme et de champart que pour la première dépouille de chaque année, et de ne rien payer pour la seconde. — Cautions juratoires faites par Honoré du Bos, seigneur de Drancourt (commune d'Estréboeuf), président trésorier de France en la Généralité de Picardie, et François de Villers, ancien premier et échevin de la ville d'Amiens. — Provisions de l'office de Bailli général du temporel du Chapitre de Notre-Dame d'Amiens données à Jean Dupont, avocat au bailliage d'Amiens. In-folio, 57 feuillets.	1680-1712
28B 8	30 janvier-29 mai 1682	1682
28B 9	5 juin-30 octobre 1682	1682
28B 10	6 novembre 1682-28 juin 1683	1682-1683
28B 11	18 juin-23 décembre 1683	1683
28B 12	23 décembre 1683-16 mars 1685	1683-1685
28B 13	23 mars-20 juillet 1685	1685
28B 14	12 octobre 1685-12 juillet 1686	1685-1686
28B 15	12 juillet 1686-14 mars 1687	1686-1687
28B 16	14 mars-26 septembre 1687	1687
28B 17	10 octobre 1687-23 juillet 1688	1687-1688
28B 18	18 juin 1689	1689
28B 19	2 juin 1690-23 février 1691	1690-1691
28B 20	27 avril 1691-4 mai 1691	1691

28B 21	9 octobre 1693-2 juillet 1694	1693-1694
28B 22	9 juillet 1694-30 mai 1695	1694-1695
28B 23	3 juin 1695-6 avril 1696	1695-1696
28B 24	13 avril 1696-9 août 1697	1696-1697
28B 25	18 octobre 1697-11 juillet 1698	1697-1698
28B 26	18 juillet 1698-3 avril 1699	1698-1699
28B 27	10 avril 1699-6 novembre 1699	1699
28B 28	6 novembre 1699-10 décembre 1700	1699-1700
28B 29	17 décembre 1700-16 décembre 1701	1700-1701
28B 30	23 décembre 1701-4 mai 1703	1701-1703
28B 31	4 mai 1703-28 septembre 1703	1703
28B 32	5 octobre 1703-27 novembre 1705	1703-1705
28B 33	4 décembre 1705-17 décembre 1706	1705-1706
28B 34	7 janvier 1707-12 avril 1709	1707-1709
28B 35	19 avril 1709-14 juin 1709	1709
28B 36	10 octobre 1710-17 juillet 1711	1710-1711
28B 37	14 octobre 1712-1er février 1715	1712-1715
1B 794	1715-1723	1715-1723

Sentences rendues par le bailli du temporel du Chapitre, ou son lieutenant : ordonnant de procéder à la nouvelle assiette d'un parquement, suivant les règlements : les particuliers qui auront terres et bêtes, jouiront d'un plein parc ; ceux qui n'auront que terres sans bêtes, d'un demiparc ; aucun parc ne sera donné à ceux qui n'auront que Bêtes et pas de terres ; — condamnant les héritiers de Jean- Louis Le Roux à payer au curé et aux marguilliers de la paroisse Saint-Remy d'Amiens, la somme de 27 livres, pour l'inhumation et le service dudit Le Roux, et 48 livres 18 sous pour le luminaire ; — faisant défenses : aux vassaux et tenanciers des seigneuries du Chapitre, et notamment à ceux de Vers et de Plachy, de tirer l'oiseau, dans l'étendue de ces seigneuries, sans la permission expresse des sieurs du Chapitre ; — aux habitants de Camon, de faucher des herbes dans les communes de ce village, et d'en donner à ferme aucune partie, pour y faire des foins ; chaque habitant ayant cependant la liberté d'y couper des herbes à la faucille, pour la nourriture de ses bestiaux ; — à Roussel, de mettre aucun verrou, ou autre obstacle, à l'intérieur de la porte qui ferme l'allée, donnant sur la grande rue de Beauvais, de la chapelle Saint-Laurent ; de quêter et tendre le bassinet, le jour de la fête de Saint Laurent, ou en tout autre temps, sans la permission du chapelain, etc. — Provisions de l'office de bailli général du temporel du Chapitre de la cathédrale d'Amiens, données à Antoine-Auguste Duliége, avocat en Parlement. — Règlement fait par le bailli, sur la réquisition du procureur d'office, ordonnant qu'à l'avenir le bailliage tiendra deux audiences par semaine.

in-quarto, 100 feuillets.

28B 38	2 juillet 1717-1er mars 1720	1717-1720
1B 795	1723-1728	1723-1728

Sentences rendues par le bailli du temporel du Chapitre, ou son lieutenant, condamnant : un habitant de Camon, à 75 sous d'amende, pour avoir étendu des tourbes sur les communes de ce village nommées le Préaux-Chevaux, etc. ; — Catherine Denaux, pour injures par elles proférées, à 60

sous d'amende, applicable aux réparations de l'auditoire, etc. ; — le nommé Flamen, pour avoir enlevé des récoltes saisies, à 20 livres d'amende, au profit des pauvres de Vaux-en-Amiénois, etc. ; — des extracteurs de tourbes, à exécuter la convention qu'ils ont faite de tirer la tourbe qui se trouverait dans un pré de 5 journaux, à la condition d'avoir à leur profil la moitié des tourbes et deux piles en sus ; — ordonnant la division par experts et le partage entre Pierre Nollent, Mathieu Joron, Pierre Joron, Jean Bouffet et Jean Brunel, d'un marché de terres, sises à Saleux, qui leur a été donné à ferme par le Chapitre de Notre-Dame d'Amiens ; — faisant défenses à un maréchal d'allumer du feu dans sa forge, avant de l'avoir mise hors de danger d'incendie, sous peine de prison. — Provisions : de l'office de lieutenant général de la justice temporelle du Chapitre de Notre-Dame d'Amiens, données à Dominique Trespagne, avocat en Parlement ; — de l'office de greffier de la justice spirituelle et temporelle dudit Chapitre, données à Guillaume Dehen, procureur au bailliage d'Amiens.

In-quarto, 88 feuillets.

1B 796 1728-1738 1728-1738

Sentences rendues par le bailli du temporel du Chapitre, ou son lieutenant, condamnant : Robert Jourdain, le jeune, Robert Jourdain, l'aîné, et Alexis Mathon, en qualité de possesseurs d'immeubles, sis au Pont-de-Metz, qu'ils ont acquis de Jean-Baptiste Boucher et sa femme, à payer au Chapitre de Notre-Dame d'Amiens, les arrérages des censives qui étaient dus par les vendeurs, et les droits de lods et ventes ; — Honoré Dècle et la veuve de Jacques Adrien à payer la somme de 205 livres 11 sous 6 deniers et 44 setiers de bled, à la mesure d'Amiens, pour redevances du bail qui leur a été fait par le sieur Thouret ; — le sieur de Saisseval à payer à Louis Caron, charron, la somme de 28 livrés 1 sou, pour trente-trois journées de travail, 14 livres pour le prix d'une paire de roues, etc. ; — Adrienne Bocquillon à payer à Maurice et à Jacques Bru-camps, la somme de 3 livres 6 sous 8 deniers, pour six mois de loyer du tiers d'une maison ; — un cabaretier à 75 sous d'amende, pour avoir donné à boire, dans son cabaret, après huit heures du soir ; — ordonnant : le partage des biens meubles et immeubles des successions de Charles Duhamel et Jeanne Brandicourt, auxquelles seront laits les rapports de droit ; — le renouvellement d'un bail de terres, aux mêmes redevances, clauses, charges et conditions portées au dernier bail ; en cas de refus du fermier, le propriétaire autorisé à donner à terme lesdites terres à qui bon lui semblera. — Provisions de procureur d'office de la justice du temporel du Chapitre de Notre-Dame d'Amiens données à François Dehangest, notaire.

In-quarto, 128 feuillets.

1B 797 1738-1747 1738-1747

Sentences rendues par le bailli du temporel du Chapitre, ou son lieutenant, condamnant : le détenteur de 18 journaux 90 verges de terres, sises à Poulainville, données à cens par le Chapitre, à en payer les censives échues, à raison de deux setiers d'avoine par -journal ; et faute par lui de les avoir payées dans la huitaine, ces terres seront réunies au domaine de la seigneurie de Poulainville ; — le fils de Charles Ledieu à payer les. arrérages d'une rente de 5 livres 15 sous ; — Firmin Morel, laboureur à Salouel, à payer à Robert Jourdain, écuyer, la somme de 364 livres 10 sous, pour les redevances échues d'un marché de terres ; — le sieur Roblot à payer vingt-neuf années d'arrérages des cens fonciers dont sont chargés les moulins et les maisons, sis à Saleux et Salouel, qu'il tient en fief du Chapitre de N.-D. d'Amiens ; — Charles Decagny à payer à Madeleine Denis, veuve d'Antoine Morel, trois années de redevances, à raison de 5 setiers de bled par an ; —

Mathieu Germain, meunier du moulin du Mesge, au nom et comme tuteur des enfants de feu Gamin, à taire audit moulin, et à ses dépendances, toutes les réparations mentionnées dans le rapport des experts chargés d'en faire la visite, etc ; — ordonnant de prouver: que le garde de Saint-Maurice (commune d'Amiens) chargé de garantir les chevaux des accidents qui pouvaient leur arriver par l'eau, était aussi responsable des morsures qui leur étaient faites par les loups ; — que suivant l'usage dudit Saint-Maurice, les propriétaires de prés qui en vendent la dépouille de foin, à la Saint-Jean, n'abandonnent pas pour cela leur droit au regain.

In-quarto, 80 feuillets.

1B 798 1747-1762 1747-1762

Sentences rendues par le bailli du temporel du Chapitre, ou son lieutenant, condamnant : Jean Lengelé à 75 sous d'amende, pour avoir enlevé la récolte d'avoine d'un demi-journal et un demi-quartier de terre, sans avoir averti le commis qui devait y percevoir les droits de dîme et de champart ;— Firmine de Breilly, veuve de Jacques de Blangy, à payer à Toussaint de Vauchelles, la somme de 410 livres, pour arrérages ; — Pierre Hardé à payer à François Senez, la somme de 10 livres, pour le prix d'une demi-pille de tourbes molles ; — François Vassel, à 20 livres d'amende et à pareille somme de dommages et intérêts, pour les dégâts faits dans les bois du Chapitre, par une vache et une génisse appartenant au dit Vassel ; — les Pères Minimes d'Amiens, à 15 sous d'amende, pour avoir entrepris la construction de vergnes, sur le canal qui longe la rue Neuve, sans le congé du Chapitre ; — Madeleine Morel, veuve de Nicolas Boieldieu, à payer au receveur du Chapitre, trois années des censives dont sont chargées deux masures sises à Revelles ; — Pierre Hémart et sa femme, cabaretiers à Dury, à 75 sous d'amende, pour avoir donné à Boire, dans leur cabaret, après 10 heures du soir, et y avoir souffert des femmes et des filles ; — accordant aux sieur et demoiselle Séguin, le retrait lignager de la moitié d'un marché de terres et de prés, vendus à Nicolas de Robecq ; — ordonnant : à messire Augustin Thuillier, de communiquer, dans la quinzaine, à Marie-Louise Barbier, l'inventaire t'ait après le décès de Gabriel Thuillier ; — de faire une assemblée du curé, des marguilliers en charge et anciens de la fabrique de Lon-gueau, pour délibérer sur la demande du Chapitre, d'un nouvel aveu de toutes les terres appartenant à l'église et à la fabrique qui relèvent de la seigneurie de Longueau.

In-quarto, 84 feuillets.

1B 799 1762-1787 1762-1787

Sentences rendues par le bailli du temporel du Chapitre, ou son lieutenant, condamnant : Jean Delamarre, à 4 livres d'amende, pour dégâts faits par son fils dans le bois de Revelles ; — Antoine Decrouy, laboureur au Pont-de-Metz, à payer à Nicolas Jourdain d'Héricourt, écuyer, la somme de 126 livres, pour trois années de redevances d'un marché de terres ; — Jean-Baptiste Parmentier et sa femme, à payer à François Le Couvreur, avocat, la somme de 375 livres, pour redevances de la moitié d'un marché de terres sises à Buyon (commune de Plachy), à raison de 138 livres par an ; et à abandonner la culture de ces terres dont ils jouissent sans bail, à peine de 500 livres d'amende et de prison ; — Roch Lazare et la veuve Domont, à 6 livres 5 sous d'amende, comme civilement responsables du délit commis par Roch Lazare et Jean-Baptiste Dumont, leurs enfants, qui ont coupé à la serpe, dans le bois de Dury, un tremble de deux pieds et demi de tour, etc. ; — Antoine Boulanger, curé de Camon, à rétablir la rue des Fossés qui longe son presbytère, dans l'état où elle était avant les anticipations qu'il y a faites ; — Firmin Loyé, à 50 livres d'amende, pour avoir, malgré les

défenses portées dans le bail à cens accordé par le Chapitre de Notre-Dame d'Amiens, fauché l'herbe d'un demi-journal de marais ; et à pareille somme de dommages et intérêts, abandonnée par ledit Chapitre aux pauvres de Camon ; — le nommé Bignon, à payer à Jacques Douay, trois années de loyer d'une maison, à raiSERIE son de 8 livres 6 sous 8 deniers par an ; — le marquis de Clermont, à donner aveu et reconnaissance au Chapitre, de dix-huit corps d'immeubles, sis au petit Poulainville ; à payer cinq années d'arrérages de censives, à raison de 6 livres par an, pour la contenance totale dudit Poulainville, etc. ; — le sieur Le Brun, à 24 livres d'amende, pour délit de chasse ; — la dame veuve Morgan de Maricourt à faire enlever de la rivière qui fait tourner son moulin du Maucreux (commune d'Amiens), des décombres qui arrêtent le cours des eaux de cette rivière ; — ordonnant la séparation de biens entre les époux Estienne Gouverne et Rosalie Harmaville.

In-quarto, 130 feuillets.

28B 105 — 4 juillet 1787-30 avril 1790 — 1787-1790

Cahier 42 fo (début manquant)

REGISTRES AUX DÉFAUTS

28B 1**28B1-28B7** — 30 octobre-4 décembre 1693 — 1693

Lacunes.

Cahier n.f.

28B 2 — 22 mai 1705-30 juillet 1706 — 1705-1706

Cahier n.f.

28B 3 — 8 mars 1707-23 août 1709 — 1707-1709

Cahier n.f.

28B 4 — 23 août 1709-23 mai 1710 — 1709-1710

Cahier n.f.

28B 5 — 4 novembre 1712-1er octobre 1713 ? — 1712-?

Cahier n.f.

28B 6 — 14 décembre 1714-29 janvier 1717 ? — 1714-?

Cahier n.f.

28B 7 — 12 février 1717-24 octobre 1721 — 1717-1721

Cahier n.f.

REGISTRES EXTRAORDINAIRES

1B 800**1B800-1B806** — 1677-1687 — 1677-1687

Déclarations reçues au greffe du bailliage du temporel du Chapitre de Noire-Dame d'Amiens, etc. — Déclarations d'apposition de scellés, dans les maisons mortuaires : de Nicolas Domart, laboureur à Camon ; — de damoiselle Lestocq, veuve du sieur Caron, décédée à Montdidier ; — de Jean Boucher, laboureur à Poulainville ; — de Jacques Norman, meunier au Mesge ; — de Charles de Fransure, seigneur de Villers, et de Françoise Douviller, sa femme, décédés à Croissy ; — de M. Vaillant, président trésorier de France en la généralité de Picardie ; — de Charles de Saint-Delis, seigneur d'Aubigny ; — de Jean- Baptiste Cornet, chanoine de la cathédrale d'Amiens ; — de Nicolas Crampon, lieutenant de la seigneurie de Camon ; — d'Anthoine Duhamel, curé de la paroisse Saint-Michel d'Amiens ; — de Louise Correur, veuve de M. du Crocq, docteur en

médecine ; de M. Pinguet, ancien chanoine de la cathédrale ; — de Marguerite Lenotre, veuve d'Antoine Guerard ; — de François Despretz, chancelier de la cathédrale ; — de Marie Le Roy, femme de Jean Desmarquet, seigneur de Cocquerel, demeurant à Dury. — Renonciations aux successions : de Françoise Faquet, veuve d'Adrien Wallet, par Madeleine Wallet, sa fille, épouse de Noël Cuisset ; — d'Anne Le Febvre, femme de Noël Bernault, par le tuteur de ses enfants ; — de Martin Quierret, par Gabriel Quierret et Jean Pennetier ; — de Firmin Bernard, par Jehan Bernard, son père, orfèvre à Amiens ; — de Jean de Bonel, par Françoise du Val, sa veuve ;— de Marie Bultel, femme de Jacques Aveneau, par Thérèse François, veuve de Jean-Baptiste Bultel, au nom et comme tutrice de ses enfants. — Soumissions de caution faites : par Marie-Madeleine Perdu, femme de François Leseigne ; — par Pierre Le Febvre, bourgeois d'Amiens ; — par Mathieu Boyaval, procureur au bailliage d'Amiens ; —par René Chevalier, procureur audit Bailliage ; — par Robert de Ravenel, laboureur à Camon ; — par noble homme Adrien du Crocq, docteur en médecine ; — par damoiselle Marthe Gorin ; — par Pierre Le Vasseur, chirurgien à Amiens. — Productions mises au greffe : par les habitants de Camon, demandeurs contre les habitants de La Motte-Brebière ; — par le Chapitre, demandeur contre Louis Houpin, curé de Frettemolle ; — par François Dinval, écuyer, sieur de Hem, défendeur contre Catheraine de Fontaines ; — par messire Charles de Louvencourt, seigneur de Ville, demandeur contre André Coevillin ; — par Jacques de Leaue et les habitants de Buyon, demandeurs contre François de Mailly.

In-quarto, 48 feuillets.

1B 801 1687-1697 1687-1697

Affirmations de voyages faits exprès : par Martin Petit, de Vaux-en-Amiénois à Amiens, pour y apporter - l'assignation qui lui a été donnée, à la requête de Françoise Dailly ; — par Françoise Le Doux, veuve d'Antoine Jumelles, dudit Vaux à Amiens, pour y faire plaider sa cause contre Louise Dupuis ; — par Jacques Jérosme, agent des affaires du duc d'Havré, pour lever une sentence rendue contre François Roussel, laboureur à La Vacquerie ; — par Louis Brian, de Chuignes à Amiens, pour apporter l'assignation donnée à sa mère, à la requête de Jean Le Riche ; — Philippe de Rivery, demeurant à la cense de Malmaison, paroisse de Croissy, pour lever la sentence rendue au profit de sa mère, à l'encontre de Claude Thierry, veuve de Grégoire Le Maire ; par Charles Pinchon, de La Vacquerie à Amiens, pour former opposition à la sentence obtenue par François Roussel ; — par Antoinette Dault, veuve, de Conty à Amiens, pour apporter l'assignation à elle donnée, à la requête du sieur de Crény ; — par Michel Le Bel, meunier au bourg d'Airaines, pour faire plaider sa cause contre Charles Norman ; — par Charles de Monchy, seigneur de Gréméviller, et Anne-Marguerite de Templeux, épouse de Claude Dumaisnil, seigneur de Vendeuil, pour prendre communication des papiers inventoriés après le décès de M. de Templeux. — Déclarations d'apposition de scellés, dans les maisons mortuaires: de Robert de Bailli, d'Adrien Caignart, chanoines de la cathédrale d'Amiens ; — de M. Hodencq, doyen de ladite église ; de Pierre Marchand, chanoine de Saint-Nicolas et chapelain de Notre-Dame ; — de M. Ledieu, curé de la paroisse Saint-Jacques d'Amiens ; — de Pierre Langlois, seigneur de Septenville — Renonciations aux successions : d'Antoine de Beauvais, lieutenant de la seignerie de Salouel, par Antoine de Beauvais, son fils ; — de Jean Poteron et Marie Clabault, sa femme, par Marguerite Poteron, leur fille, et Thomas Quatorze, son mari ; — de Simon Tavernier, l'aîné, maître hôtelier à Amiens, et de Jeanne Doderel, sa femme, par Marie Tavernier, leur fille, femme d'Antoine

Biberel ; — d'Anne Picquet, femme de Robert Desachy, par Jean-Baptiste Desachy, chanoine de Saint-Nicolas, et Marie Desachy. — Soumissions de caution faites : par Louis Bienaimé, marchand à Corbie ; — par Charles Follet, le jeune, chirurgien à Boves ; — par Joseph Canteraine, conseiller au bailliage d'Amiens ; — par Charles de Vismes, ancien curé de la paroisse du Mesge ; — par Pierre de Wailly, maître teinturier à Amiens ; — par Jean-Baptiste Cochepin, greffier des consuls de ladite ville ; — par François Le Roux, laboureur à Fontaine-sous- Catheux ; — par damoiselle Louise-Charlotte Pingré ; — par Antoine Gorguette, chanoine de la cathédrale, au nom du Chapitre. — Productions mises au greffe : par Nicolas de Ribaucourt, garde provincial au département de Picardie, en l'arsenal d'Amiens, demandeur contre Gabrielle Sinet, femme d'Antoine Le Febvre, et Catherine Scoriau, femme de Geoffroy Le Febvre ; — par Firmin du Crocquet, conseiller au présidial d'Amiens, exécuteur testamentaire de Henry Rogeau, chanoine de la cathédrale, demandeur contre Claude de Dourlens, avocat, et Jeanne Rogeau, sa femme ; — par Elisabeth Desjardins, veuve de Nicolas Tavernier, notaire à Amiens, défenderesse contre demoiselle Françoise Jourdain.

In-quarto, 43 feuillets.

1B 802 1697-1712 1697-1712

Affirmations de voyages faits exprès: par René Prevost, curé de Vers, dudit lieu à Amiens, pour y apporter l'exploit en retrait qui lui a été signifié, à la requête de Vincent Legrand ; — par Louis Lemaire, procureur d'office de la seigneurie de Folies, venu à Amiens, pour y apporter l'assignation qui lui a été donnée, à la requête de Jacques Trencart, chapelain de la chapelle de Saint-Florent de Roye, et auparavant curé de Folies ; — par Guillaume de Fontaine, demeurant à Saint-Sauflieu, pour lever la sentence qu'il a obtenue contre François Pocquet et sa femme ; — par Dominique Ternisien et Louise Pelletier, sa femme, pour l'exécution de la sentence rendue contre Jean Morel et consorts ; — par Jean Pia, chirurgien à Croissy, pour apporter l'assignation à lui donnée, à la requête de Jean de Beauval ; — par Louis Bouthors, fermier à Puchevillers, pour lever la sentence qu'il a obtenue contre Pierre et Henry Thuillier, frères ; — par Antoine Chevalier, chirurgien à Revelles, pour poursuivre l'audience contre Pierre Lefebvre, dit Le Roux ; — par Germain Dargent, laboureur à Cottenchy, pour apporter l'exploit de saisie faite entre ses mains, à la requête du Chapitre, de ce qu'il doit à François Maton ; — par Marie- Anne de Flahault, épouse de Jean Hannique, sieur d'Herquelingue et d'Échinghen, dudit Herquelingue à Amiens, pour former et faire signifier opposition, entre les mains du Chapitre, à la délivrance des deniers et des meubles de la succession du chanoine Lepot. — Déclarations d'apposition de scellés, dans les maisons mortuaires : de Françoise de Lestocq, veuve du sieur Delattre ; — de Léonor Pioger, de Gabriel Desachy, de Michel Glachant, de Louis de Marseille, de Charles Lepot, chanoines de la cathédrale d'Amiens ; — de Jean Guenard, laboureur à Saleux ; — d'Alexandre Dufresne, curé de la paroisse de Saint-Remy d'Amiens ; — de Philippe de Flesselle, curé de la paroisse Saint-Michel de ladite ville. — Renonciations aux successions : d'Antoine Quignon, chapelain de la cathédrale d'Amiens, par damoiselles Marie-Anne et Honorée Quignon ; — de Jean Le Duc, par Jean Le Duc, son fils, laboureur à Saleux ; — de Pierre Dumont, par Firmin Dumont, son fils, laboureur à Dury ; — de Robert Desachy, par Jean-Baptiste Desachy, chanoine de Saint-Nicolas-aux-Cloîtres, et damoiselle Marie Desachy, son fils et sa fille ; — de Jean de Sainte-Beuve, laboureur, et de Louise Duneufgermain, sa femme, par Nicolas Foucquerelle, receveur de la seigneurie de Fresnoy, et Marie-Louise de Sainte-Beuve, sa femme. —

Soumissions de caution faites: par Antoine Prevost, procureur au bailliage d'Amiens ;. — par Antoinette de Bacq, femme de Nicolas Le Couvreur, procureur audit bailliage ; — par Charles Joly, chanoine de Saint-Nicolas-aux-Cloîtres ; — par Jacques Duvey, marchand à Amiens ; ,— par Claire de Fontaine, veuve de Charles de Pontroué, seigneur de Surlemont ; — par Jacques-François Randon, seigneur de Campreux ; — par Jean-Baptiste Damiens, seigneur d'Hébécourt, avocat en Parlement.

(Cahiers.) - In-quarto, 60 feuillets.

1B 803 1712-1727 1712-1727

Affirmations de voyages faits exprès : par Nicolas Quignon, curé de la paroisse de Gouy-les- Groseilliers, dudit Gouy à Amiens, pour y apporter l'exploit d'une saisie faite entre ses mains, à la requête du Chapitre ; — par Pierre Dubos, curé de Méraucourt, et demoiselle Catherine Dubos, sa soeur, de Méraucourt à Amiens, pour satisfaire à la sentence rendue entre eux et Jeanne de Bruq, veuve de François Randon, Jacques-François Randon, sieur de Campreux, et damoiselle Marie Randon ; — par Antoine Retourné, de Creuse à Amiens, pour fournir ses défenses aux conclusions prises contre lui, par François de Rivery et les curé et marguilliers de la paroisse dudit Creuse ; — par Antoine Danequin, meunier à Neuville-sous-Loeuilly, pour apporter l'exploit d'assignation qui lui a été donnée, à la requête de Jacques Poteron ; — par Jean Lengelé, laboureur à Poulainville, pour apporter l'assignation en retrait à lui donnée, à la requête du Chapitre ; — par Nicolas Gigault, président aux traites, élu et receveur des consignations aux sièges de Doullens, pour poursuivre et solliciter le jugement de l'instance qu'il a contre le sieur Léraillé et sa femme ; — par Catherine de Rivery, veuve de François Courtin, de La Vacquerie à Amiens, pour y faire la consiSERIE gnation en deniers ordonnée par sentence du bailliage du Chapitre ; — par Charles Caron, fermier à La Vacquerie, pour apporter l'exploit en retrait signifié à Louis Caron, son père, à la requête de Jacques-François Randon, seigneur de Campreux ; — par Antoine Saturne, chirurgien à Croissy, pour apporter l'exploit d'assignation en retrait à lui donnée, à la requête de François de Rambures, écuyer ; — par Jean Honoré, receveur de la seigneurie de Luzière (commune de Conty), pour affirmer des contrats d'acquisition qu'il a déposés au greffe ; — par Jean Dupré, chirurgien à Baillon, pour affirmer le contrat qu'il produit dans l'instance en retrait introduite par damoiselle Magdeleine Fontaine ; — par Jean- Baptiste Marsat, chirurgien à Rumigny, à l'effet de poursuivre le jugement de l'instance qu'il a contre François Dècle. — Cautions juratoires faites : par Marie-Elisabeth Salmon, femme de Pierre Drouart ; — par Gabriel Thuillier, laboureur à Camon ; — par Jean-Baptiste Caron-Dumilly, lieutenant de la seigneurie de Baillon ; — par Marguerite- Françoise Geneau, veuve de Pierre Biberel. — Déclarations d'apposition de scellés, dans les maisons mortuaires : de Pierre Brethon, du village de Dury ; — de Louis Le Caron, de Joseph de Canteraine, d'Antoine Caignart, d'Antoine Picquet, chanoines de la cathédrale d'Amiens ; — de Joseph de Saint-Germain, ancien chanoine de ladite église ; — d'Antoine-René Boisleau, receveur de l'évêché ; — d'Antoine Gigault, chapelain de la cathédrale ; — de Françoise de Villers, veuve du sieur Desachy, à la requête de Jean-Baptiste-Joseph Desachy, écuyer, président trésorier de France ; à Amiens ; — de messire François Caron, chanoine de N-D. d'Amiens, à la requête de Joseph Clément du Vaulx, écuyer, seigneur de Plainville, et de Marie-Françoise de Villers, son épouse ; — de Marie Limeu, veuve de Jean-Baptiste Bouttequin, procureur au bailliage d'Amiens. — Renonciations aux successions : de Louis Le Boucher, seigneur d'Ailly, et de Gabrielle de Sachy, son épouse, par Adrien Picquet, seigneur de Dourier, lieutenant

particulier au bailliage d'Amiens, et Elisabeth-Geneviève Le Boucher, son épouse ; — de François Delattre, laboureur à Rumaisnil, par Jacques Delattre, son neveu ; — de Charles Duseuelle, laboureur à Revelles, par Jean Duseuelle, son fils.

In-quarto, 62 feuillets.

1B 804 1727-1742 1727-1742

Affirmations de voyages faits exprès : par Jean Dangest, receveur de Croissy, dudit lieu à Amiens, pour nommer un expert, en exécution d'une sentence ; — par Guillaume Poulet, laboureur, de Fontaine-sous- Catheux à Amiens, pour y apporter l'assignation qui lui a été donnée, à la requête de Charles Bazile ; — Jacques Hennebert, curé de la paroisse de Conteville (Oise), pour apporter l'assigna- —tion qu'il a fait tonner à Robert Prevost ; — par Antoine Walet, ancien laboureur à Plachy, pour apporter la demande en retrait que lui ont fait signifier Jean de Moliens et Marie-Anne Leriche, sa femme ; — Michel Delattre, chirurgien à Salouel, pour obtenir sentence contre Marguerite Mattelin ; Pierre Caussin, laboureur à Baillon, pour lever la sentence qu'il a obtenue contre le Chapitre de N.-D. d'Amiens, etc ; — par Joseph de Rivery, laboureur à La Vacquerie, afin d'obtenir sentence pour sa mère, contre la veuve d'Adrien de Saint-Jean ; — par François Petit, curé de Mesnil-Conteville, pour lever la sentence par défaut qu'il a obtenue contre François Pigeon ; — par Jean-Baptiste Hardy, greffier de la justice de Fontainesous- Catheux, pour payer à Pierre de Rivery, son beau-fils, la somme de 100 livres de provision, qui lui a été adjugée par sentence du bailliage du Chapitre. — Soumissions de caution faites: par Benoist Cotte, marchand à Amiens ; — par François de Lhomel, laboureur à Dury ; — par Louis Petigny, bourgeois d'Amiens. — Déclarations de reprise d'instance faites : par Marguerite -Du Fresne de Frédeval, veuve de Nicolas de Villers, chevalier, seigneur de Rousseville ; — par Marie-Anne de Fou-quesolle, veuve en premières noces de Paul Briet, chevalier, seigneur de Formanoir, et Charles-Louis de Saisseval, seigneur du grand Thonville, son second mari ; — par Noël Baron, seigneur de Lamaronde, maître particulier des eaux et forêts de la ville et du bailliage d'Amiens, en qualité de mari et bail de Marguerite Morel, veuve en premières noces de Louis-Jean Trudaine, seigneur de Dreuil. — Déclarations d'apposition de scellés, dans les maisons mortuaires : de Jean Derivery, laboureur à Creuse ; — de Gabriel Galand, curé de la paroisse Saint-Remy d'Amiens ; — de Pierre de Laporte, sieur d'Helincourt ; — de Marc-Antoine Francine de Grandmaison, chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Acheul ; — de Marie Platrier, femme de Charles du Crocq, maître arquebusier à Amiens ; — de François le Caron, lieutenant en la maîtrise particulière des eaux et forêts du bailliage d'Amiens ; — de Marie Cocquerel, veuve d'Honoré de Ribeaucourt ; — de Marie-Catherine Beaucousin, veuve de Pierre-Paul Leclercq, maître lapidaire à Amiens ; — de Maximilien Filleux, de Nicolas Hurache, de Jean-Baptiste Pringuet, de François Masclet, du sieur Boitel, de Jean- Baptiste Picquet, de Jean-François de Dourlens, de Nicolas Le Couvreur, de Charles Trencart, chanoines de la cathédrale d'Amiens ; — de Charles-Claude Hubault, chanoine de Saint- Nicolas-aux-Cloîtres ; — de Jacques Wallet, chanoine de Saint-Firmin-le-confesseur ; — de Louis Maillart, chapelain de la cathédrale. — Renonciations aux successions : de Jacques Le Vasseur, sieur d'Applaincourt (commune de Villers- Carbonnel) ; par Jean Le Vasseur de Courtieu, sieur de Croquoison ; — d'Alexandre Hurache, laboureur à Frémontiers, par Jacques-François Hurache son fils ; — de Jean Cotte, curé de la paroisse de Guillaucourt, par Jean-Bonaventure Cotte, son frère ; — de Gabriel Thuillier, laboureur à Camon, par Gabriel Thuillier, son fils ; — de Marie- Jeanne Cotte, veuve d'André Lefort, par Jeanne Lefort, sa fille,

épouse de Joseph Bultel, sieur de Préville. — Saisine donnée au Chapitre de N.-D. d'Amiens, d'un moulin à eau, sis à Neuville-lez-Loeuilly, qu'il a acquis par retrait.

In-quarto, 51 feuillets.

1B 805 1742-1754 1742-1754

Affirmations de voyages faits exprès: par Philippe Delattre, laboureur, de Rumaisnil à Amiens, pour remettre à un procureur, l'assignation qui lui a été donnée, à la requête de Pierre Tavernier ; — par Gilles Lenepveu, pour faire plaider sa cause contre Jean-Baptiste et Pierre Joly ; — par Jean Lengellé, laboureur à Camon, pour solliciter le jugement de sa cause contre Nicolas Petin ; — par Louis Lennelle, chirurgien à Saleux, pour être présent à l'audience et à la plaidoirie de sa cause contre Domice Ledieu. — Soumissions de caution faites : par Louis Le Clercq, chanoine de la cathédrale d'Amiens, au nom du Chapitre ; — par Jacques Le Roux, marchand à Amiens.— Déclarations de reprise d'instance faites : par Joseph Jérosme, laboureur à Loeuilly ; — par Charles de Cagny, laboureur à Gouy-les-Groseillers ; — par François Rabouille, laboureur à Saint-Sauflieu ; — par Marie- Madeleine Houpin, veuve de Pierre-Joseph Paillart, tanneur à Amiens ; — par François-Nicolas Boullanger ; seigneur de Rivery, conseiller honoraire au bailliage d'Amiens, et Jeanne de Halloy, son épouse. — Déclarations d'apposition de scellés, dans les maisons mortuaires: de Nicolas Filleux, de Jacques Lemaire, de Jean-François Le Boucher du Caisnel, de Claude Trouvain, d'Antoine-Adrien Vilman, d'Antoine Binet, chanoines de la cathédrale d'Amiens ; — de François Patte, curé de la paroisse Saint-Firmin-le-confesseur ; — de Jean-Baptiste Letellier, curé du Pont-de-Metz ; — de Jacques Le Sénéchal, seigneur de Bacouel et de Chepoix. — Renonciation à la succession d'Estienne Aleau, relieur à Amiens, par ses enfants. — Lettres de bénéfice d'inventaire obtenues en chancellerie, par damoiselle Marie-Jeanne- Colette Bultel, héritière de Joseph Bultel, son père. — Relief fait par Honoré-Alexis Palyart et Anne-Marie-Jeanne Catu, son épouse, d'un moulin à huile, sis à Salouel, au lieu dit le Til. — Saisine donnée au Chapitre de Notre-Dame d'Amiens, de 120 journaux de terre, sis à Croissy, etc., qu'il a acquis de Jean-Baptiste de Calonne, seigneur de Cocquerel, et de Marie-Madeleine Langlois de Septenville, son épouse, moyennant la somme de 38,900 livres.

In-quarto, 32 feuillets.

1B 806 1754-1765 1754-1765

Affirmations de voyages faits exprès: par Firmin du Metz, meunier, de Baillon à Amiens, pour former sa demande contre Pierre Dompierre, ménager ; — par Honoré Bouchon, laboureur à Dury, pour poursuivre l'audience contre Louis Darras. — Soumission de caution faite par François Roussel, chanoine de la cathédrale d'Amiens, au nom du Chapitre. — Déclarations de reprise d'instance faites : par Louis-Joseph Guerard, chapelain de la cathédrale et auparavant, curé de Notre-Dame de Doullens ; — par Marie-Anne-Gabrielle Gillet, femme de Noël Tubeuf, marchand à Amiens ; — par Charles-Augustin Baron, procureur au bailliage d'Amiens ; — par Alexandre Rose, huissier audiencier audit bailliage, et Marie-Marguerite-Suzanne Capron, sa femme. — Déclarations d'apposition de scellés, dans les maisons mortuaires: d'Antoine Forcedebras, de Jean-Baptiste Pingré, du sieur Boistel, de Jean-Baptiste-Adrien Delacourt, de François Dufresne, chanoines de la cathédrale ; — de Marie-Jeanne Fauchet, femme de Remy Compère, laboureur à Vers ; — de Pierre Blandin, chambellan des justices spirituelle et temporelle du Chapitre ; — de Joseph Breton, notaire à Saleux ; - de François Dehangest, greffier de

l'évêché ; — de Madame de Septenville ; — d'Élisabeth- Clotilde Montborgne, femme de Louis de Monchy. — Provisions données par le Chapitre de Notre-Dame d'Amiens: à Louis-Nicolas De Bacq, avocat en Parlement, de l'office de lieutenant général de la justice temporelle du Chapitre ; — de l'office de bailli général de ladite justice ; — à Dominique Trespagne, avocat en Parlement, de l'office de bailli général ; — à Jean-Baptiste-François-Charles Boullet, avocat en Parlement, de l'office de lieutenant général ; — à Jean Baron, procureur au Bailliage d'Amiens, de la charge de procureur d'office. — Dépôt fait au greffe du Chapitre, par Claire Loiselle, veuve d'Achille Chef-de-Ville, de quarante-six actes et contrats, reçus par son dit mari, en qualité de greffier de la seigneurie de Cottenchy.

In-quarto, 39 feuillets.

LIASSES

Adjudications

1B 853	1685-1716 Procès-verbaux d'adjudications faites par le bailli du temporel du Chapitre : à la requête de Madeleine Rogeau, veuve de François Thierry, écuyer, sieur de Daours, de Pierre Dècle, bourgeois d'Amiens, de damoiselle Jeanne Bazin, d'Antoine Rogeau, curé de la paroisse de La Hérelle, et d'Anselme Rogeau, de la maison claustrale de feu Henry Rogeau, chanoine de la cathédrale d'Amiens ; — d'une masure sise à Revelles, rue de Fluy, qui appartenait à Marie Boullet, femme de Louis Crignon ; — à la requête du Chapitre de la cathédrale, seigneur de Poulainville, d'une masure abandonnée de temps immémorial, moyennant la somme de 5 livres ; — à la requête du tuteur des enfants mineurs de Firmin Scellier et de Marguerite Pennelier, du bail d'une maison et de cinq quartiers de terre, sis à Namps-au-Mont, au lieu dit Les trois Cornets, moyennant 6 livres pour la maison, et 6 livres pour la pièce de terre, par an ; — du droit de débiter le sel aux habitants du village de Baillon. 22 pièces.	1685-1716
28B 75	1692-1709	1692-1709
28B 84	1749 -1784	1749-1784

Appointés (1678-1761)

28B 3928B39-28B47	1678-1679	1678-1679
28B 40	1680	1680
28B 41	1682-1683	1682-1683
28B 42	1690-1691	1690-1691
28B 43	1692	1692
28B 44	1693-1707	1693-1707
28B 45	1708-1725	1708-1725
28B 46	1726 -1741	1726-1741
28B 47	1760 -1761	1760-1761

Enquêtes et informations

1B 848 1580-1694 1580-1694

Enquêtes et informations faites par le Bailli général du temporel du Chapitre, etc. — Requête de Jeanne Badier, veuve de Gilles Poullain, et d'Augustin Favery, afin d'être autorisés à faire inhumer les corps d'Adrien Poullain, fils de ladite veuve, et d'Augustin Favery, pupille du requérant, qui se sont noyés dans la Somme, à la Borne de Camon, le bateau dans lequel ils passaient la rivière, pour se rendre, avec le curé, à la cérémonie de la Bénédiction de la croix de Saint-Acheul, ayant coulé à fond. — Information faite sur la plainte du procureur d'office du temporel du Chapitre, disant : « qu'on lui a dénoncé que, dans le village de Dury, sont plusieurs mauvais garnements qui courent les nuits, commettent diverses sortes d'insolences, vont piller et rober nuitamment, dans les jardins des particuliers habitants dudit Dury, les fruits qui y sont , croissants ; aucuns ayant passé à ce point que de prendre les bêtes chevalines, les conduire dans d'autres villages, faire des dépenses de bouche sur iceux et, pour le paiement, les laisser ès mains des cabaretiers, etc. ». — Information faite par Philippes Dusaulsoy, curé de la paroisse Saint- Paul d'Abbeville, en vertu d'un committimus des doyen et Chapitre de la cathédrale de Tuy, en Espagne, adressé à l'évêque d'Amiens, pour s'enquérir de la probité et de la bonne foi des témoins qui ont affirmé la généalogie et la religion de Nicolas Gallet, originaire d'Abbeville, établi depuis plusieurs années en Espagne. Les douze témoins dont il est question ont été déclarés gens de foi et d'honneur, par Louis Tillette, écuyer, sieur du Bus, Nicolas du Bourguier, ancien assesseur au bailliage prévôtal d'Abbeville, noble homme François Maillet, avocat au présidial d'Abbeville, Jacques Tillette, sieur de Saint-Antoine, bourgeois d'Abbeville, Pierre Bonnaventure, sieur de Montomer, élu en l'Élection de Ponthieu, et Charles Maillart, vicomte de Cambert, seigneur de Menchecourt. — Élargissement, à sa caution juratoire, de Henry Routier, garde des bois du Chapitre de Notre-Dame, à La Vacquerie, détenu dans la prison de la Barge, à Amiens. — Enquête faite par Jacques du Candas, curé de la paroisse de Croissy, en exécution d'un monitoire obtenu du bailli du temporel du Chapitre, par François Lemaire, à cause de Marie Watin, sa femme, et demoiselles Marie-Magdeleine et Françoise Watin, pour avoir révélations des biens de la succession de Louis Watin, leur père, qui n'ont pas été inventoriés à leur valeur ; et des meubles qui ont été soustraits après le décès de Françoise Tocque, leur mère. — Sentence du bailli condamnant Clément de Leaue, ancien marguillier de l'église de Vers, à rendre compte de sa gestion, etc., sous peine de saisie de ses biens.

50 pièces.

1B 849 1695-1701 1695-1701

Information faite par le bailli, à la requête des doyen, chanoines et Chapitre de Notre-Dame, qui ont été avertis de la liberté qu'avaient prise les nommés Cressent, maître sculpteur, et Quillet, peintre et doreur, d'effacer des inscriptions qui se trouvaient dans la cathédrale d'Amiens, pour leur en substituer d'autres (le mot seigneur mis à la place du mot marchand, à la suite de plusieurs noms gravés sur la table de marbre qui contient la liste des confrères de Notre-Dame du Puy). — Requête d'Adrien Creton, seigneur de Willamville, président au présidial d'Amiens, afin d'obtenir du Chapitre, la permission d'amener de l'eau de la Selle dans un pré de son domaine de Prouzel, par un ventaire qui serait placé entre les masures et le marais de Neuville-sous-Loeuilly. — Information au sujet de la mort de Jean Lombart, assassiné près des degrés de la porte latérale de la cathédrale d'Amiens, du côté des cloîtres de Saint-Nicolas.

54 pièces.

Enquêtes

28B 77	1678-1680	1678-1680
28B 78	1681-1699	1681-1699
28B 79	1700-1725	1700-1725
28B 80	1726 -1741	1726-1741

Informations

28B 81	1682-1779	1682-1779

Procès-verbaux et informations de cadavres

28B 82	1722 -1789	1722-1789

Inventaires, testaments, contrats de mariage et de vente, baux, aveux

1B 858 — 1678-1729 — 1678-1729

Inventaires faits après décès, par le bailli du temporel du Chapitre, des biens meubles délaissés par : Charlotte Andrieu, femme de Jean Fourment, demeurant à Dury ;— Françoise Gaudry, femme de Jean du Préer, laboureur à Saint-Maurice-lez-Amiens ; — Firmine de Leau, femme d'Antoine Poidvin, demeurant à Salouël ; — Jean-Baptiste Ricard, curé de la paroisse de Camon ; — Maximilien-Joseph Filleux, Nicolas Hurache, Jean-Baptiste Pinguet, chanoines de la cathédrale d'Amiens ; — Laurent Lavergne, époux de Françoise Godart, meunier du moulin Taillefer, sis à Amiens ; — Gabriel Galand, curé de la paroisse de Saint-Remy d'Amiens ; auquel inventaire est annexé le testa ment olographe dudit curé : « Je donne et lègue à la fabrique de Saint-Remy, tous mes biens meubles et immeubles servants aujourd'hui à mon usage, y compris le fief de Beauregard situé au terroir et village d'Allonville, à condition d'une fondation d'une messe basse par chacune semaine de l'année, à perpétuité... au sieur François Galand aujourd'hui juge consul, mon neveu, un tableau qui représente un Saint-François mourant.... à l'hôpital général dAmiens deux grands tableaux qui représentent l'un Saint Pierre, pénitent, l'autre Saint Paul, etc. »

52 pièces.

1B 859 — 1730-1740 — 1730-1740

Inventaires faits après décès, par Antoine- Auguste Duliége, avocat en Parlement, bailli du temporel du Chapitre, des biens meubles et des papiers délaissés par Gabriel Thuillier, laboureur à Camon, à la requête d'Augustin Thuillier, chanoine et pénitencier de la cathédrale de Beauvais ; — Jean-Baptiste Platel, bourgeois d'Amiens ; — demoiselle Marie-Madeleine Mérelle ; — Nicolas Letourneur, Antoine Deherte, Jacques Wallet, chanoines de la cathédrale d'Amiens ; — Jean Hurache, époux de Jeanne de Ravenelle ; — Jacques Delattre, époux de Marguerite Defer, laboureur à Rumaisnil ; — demoiselle Marie Gourlay, décédée à Amiens, dans la maison de feu le sieur Caron- Fonbert, sise cul-de-sac de Saint-Michel, joignant le Macabé de l'église cathédrale ; — François Le Caron, lieutenant en la maîtrise particulière des eaux et forêts du bailliage d'Amiens : « Contrats de mariage : de Philippe Le Caron et Jeanne de La Morlière, en date du 28 janvier 1625 ; de François Le Caron et Marie-Marthe Fonbert, du 27 juin 1672 ; testament de Jean-Baptiste Le Caron, procureur du Roi, à Montdidier ; bail à cens fait par Paul Thory, seigneur de Gorges et d'Ételfay, et Hélène de Créquy, son épouse, au profit de Claude Le Caron,

de 24 journaux de terre, à la mesure ancienne d'Ételfay ; aveu donné par François Le Caron, à François Gaudechart, chevalier, marquis de Querrieu, d'immeubles sis à Rocquencourt ; contrat de la vente faite par François Le Caron, à Pierre Gaudissart, notaire à Montdidier, et à Louise-Geneviève Le François, son épouse, d'une grande maison et d'une petite qui y est contiguë, sises à Montdidier, rues Germain et de la Halleaux- draps, etc. ; » — Nicolas Gosset, docteur en médecine.

53 pièces.

Inventaires, actes de tutelles, de curatelle, mains-levées de scellés (1678-1786)

28B 48	1678	1678
28B 49	1679	1679
28B 50	1680	1680
28B 51	1681	1681
28B 52	1682	1682
28B 53	1683	1683
28B 54	1684	1684
28B 55	1685-1691	1685-1691
28B 56/1	Amiens (1700-1726). Buyon (1694-1719). Camon (1694-1726).	1694-1726
28B 56/2	Cottenchy (1700, 1723). Creuse (1702, 1719). Croissy (1720). Dury (1700-1710). Estrées (1725). Hébécourt (1712-1721). La Neuville-sous-Loeuilly (1694-1713). Longueau (1693-1723). Plachy (1694-1719). Pont-de-Metz (1701-1717). Renancourt (1703-1726). Revelles (1704-1722). Rumaisnil (1699-1724).	1693-1726
28B 56/3	Saleux (1693-1711). Salouël (1704). Saint-Maurice (1693-1725). Vaux (1698-1720). Ver (1694-1721). Divers (1699, 1711).	1693-1725
28B 57	1741-1751	1741-1751
28B 58	1752-1761	1752-1761
28B 59	1762-1766	1762-1766
28B 60	1767-1786	1767-1786

Mains-levées

1B 854	1671-1719	1671-1719

Main-levée accordée par le bailli du temporel du Chapitre, des scellés apposés dans les maisons mortuaires : de Charles de Fransures, seigneur de Fransures, et Jeanne d'Ouvillers, sa femme ; — de Jean-Baptiste Cornet, chanoine de la cathédrale, frère d'Adrien Cornet, ancien échevin de la ville d'Amiens, de François Cornet, président au Grenier à sel de ladite ville, et de Marie-Madeleine Cornet, femme de Jean Dumont, bourgeois de Paris ; — de Jacques Le Roy, chanoine de ladite église ; — d'Adrien Damiens, prêtre, fils d'Augustin Damiens, seigneur d'Englebelmer, et de Françoise Cornet, sa femme ; — de Marie de Haudricourt, femme de Jacques Guillet, doyen de la communauté des peintres d'Amiens ; — de Robert de Bailly, chanoine de la cathédrale ; — de Jacques Avisse, curé de la paroisse Saint-Jacques d'Amiens.

48 pièces.

28B 76	1692-1720	1692-1720
1B 855	1726-1740	1726-1740

Main-levée accordée par le bailli du temporel du Chapitre, des scellés

apposés dans les maisons mortuaires : de Marie Leclercq, femme de Jean-Baptiste Boury, employé dans les fermes du Roi ; — de Nicolas Hurache, de François Masclef, chanoines de la cathédrale d'Amiens ; — de Jean-Baptiste Picquet, chanoine et prévôt de ladite église, à la requête d'Adrien Picquet, seigneur de Dourier, d'Antoine Picquet de Dourier, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, commandant du troisième bataillon du régiment de Navarre, de Pierre Picquet de Cambron, capitaine audit régiment, de François Picquet, seigneur du Quesnel, commandant des ville et citadelle de Doullens, de Marie- Madeleine Picquet, veuve d'Antoine Castelet, seigneur de Thérouanne, de Louis-Joseph-Maximilien d'Hallancourt de Boulainvillers et Marie-Adrienne Picquet, son épouse, de Jean-Baptiste Lemarié d'Aubigny et Marie-Catherine Picquet, son épouse, frères et soeurs dudit chanoine défunt ; — de Jean-François Dourlens, chanoine et archidiacre d'Amiens ; — de Charles Moreau, chanoine, ancien écolâtre de la cathédrale d'Amiens, prieur commendataire du prieuré de Saint-Ausbert de Boves ; — de François Le Caron, lieutenant en la maîtrise des eaux et forêts d'Amiens ; — de René Prevost, curé de Saint-Maurice-lez-Amiens, à la requête de Jean Maisnel, avocat au balliage d'Amiens, de Pierre Gosset, maire de Doullens, et Marie-Françoise Maisnel, son épouse, de Charles-François Prevost, curé de la paroisse Saint- Martin de Doullens, d'Antoine-Adrien Prevost de Mont- Aubert, trésorier des troupes à Doullens, et Marie-Madeleine Prevost, son épouse ; — de Marie Cocquerel, veuve d'Honoré de Ribaucourt. — Procès-verbal de la remise faite, en exécution de l'ordonnance du bailli, au desservant et aux marguilliers de la paroisse de Camon, des registres, papiers, etc., qui avaient été déposés au greffe du Chapitre, après le décès de Jean-Baptiste Ricard, curé de cette paroisse.

74 pièces.

Ordonnances sur requêtes, ordonnances de police

28B 83	Ordonnances sur requêtes, ordonnances de police.	1741-1788

Procédures civiles

28B 86	Procédures civiles.	1679-1721

Procédures criminelles

28B 85	Procédures criminelles.	1680-1755

Procédures extraordinaires

28B 87	1684-1726	1684-1726
28B 88	1736-1788	1736-1788

Qualités de sentences

28B 72	1679-1710	1679-1710
28B 73	1711-1712	1711-1712
28B 95	1712-1714	1712-1714
28B 93	1715	1715
28B 94	1716	1716
1B 807	1717	1717

Qualités des sentences rendues par le bailli du temporel du Chapitre, entre : Françoise Gaucherelle, veuve de Florimond Boieldieu, et Pierre Boulenger,

fermier de la ferme de Malmaison (commune de Croissy), et Thimoléon de Gouffier, seigneur de Thoix, intervenant ; — Firmin de Rivery, laboureur à La Vacquerie, Françoise Roussel, sa femme, veuve en première noces de Henry Vatin, et Jean-Baptiste Langoisseux, laboureur à Belleuse, et Jeanne Vatin, sa femme, fille dudit Vatin ;— René Prévost, curé de la paroisse de Saint-Maurice-lez-Amiens, et Jean Douchet, laboureur à la ferme de La Madeleine (commune d'Amiens) ; — Louis Caron, sieur d'Avesne, chanoine de la cathédrale, et Gabriel Thuillier, laboureur à Camon ; — Françoise Lefort, veuve de Charles Poulain, François Poulain, son fils, et Magdeleine Ficquet, veuve d'Adrien Garin, demeurant à Vauvillers ; — Hyacinthe Chevallier, seigneur des fiefs de La Mairie et de Friacourt, employé dans les fermes du Roi, Marie-Magdeleine Saint-Delis, sa femme, et Pierre Trespaigne, manouvrier, Marguerite Le Maire, sa femme, Marguerite et Marie-Marguerite, leurs filles ; — François Petit, curé de Mesnil-lez-Conteville, et Louis Poitevin ; — Gilbert Romanet, ancien échevin de la ville d'Amiens, et Firmin Le Boucher et consorts, fils et héritiers de Louis Le Boucher, seigneur d'Ailly, — la communauté des habitants de la paroisse de Baillon et Jean Dufaux ; — Jean Ravenel, laboureur à Daours, et Nicolas Lengelé ; — le Chapitre de Notre-Dame et Pierre Jourdain, fermier du moulin des Croix-de-fil.

82 pièces.

28B 64 1719-1722 1719-1722

1B 808 1720 1720

Qualités des sentences rendues par le bailli du temporel du Chapitre, entre: Charles Lefebvre, haute-lissier à Amiens, Marguerite de Molliens, sa femme, et Charles Dubois ; — le Chapitre de Notre-Dame et la communauté des habitants de Camon ; — Charlotte Aveneau, veuve d'Anthoine de Gand, et Nicolas Dailly ; — Cécile Cuignet, veuve de Jean-Baptiste Denis, procureur au bailliage d'Amiens, et François Debonnaire ; — Charles de Valois, laboureur à Pissy, et Jean de Rivery, laboureur à Creuse ; — Estienne Ferret, brigadier des fermes du Roi, Marie- Anne Desrnarquette, sa femme, et Jean Desmarquette, écuyer, seigneur de Cocquerel ; — Catherine Bernard, veuve de François Plaisant, bourgeois d'Amiens, et Jean Debray ; — Jacques-François Randon, sieur de Campreux, et Jean Honoré, receveur de Luzière.

136 pièces.

1B 809 1720 1720

Qualités des sentences rendues par le bailli du temporel du Chapitre, entre : François Guillebert, laboureur au Pont-de-Metz, et Cyr Talbot ; — le Chapitre de Notre- Dame, seigneur de Rumaisnil, et Martin Scellier, laboureur audit lieu ; — ledit Chapitre et lès curé et marguilliers de Vaux-en-Amiénois ; — les syndic et agents du clergé du diocèse d'Amiens et les marguilliers de la paroisse de Vers, Claude Le Marchand, curé de la dite paroisse, Firmin du Crocquet, seigneur de Guyencourt, fils et unique héritier de Firmin du Crocquet, conseiller au bailliage d'Amiens ; — Spire Mazan, sayetteur au Pont-de-Metz, et Claude Joly, laboureur à Salouel ; — Claude Tondu, marchand à Beauvais, et Jacques Brunel, laboureur à Saleux.

98 pièces.

1B 810 1721 1721

Qualités des sentences rendues par le bailli du temporel du Chapitre, entre : Louis de Valois, hortillon à la Neuville (commune d'Amiens), et Jeanne Mercier, veuve de Jacques de Blangy ; — Guillaume Dehen, procureur au Bailliage d'Amiens, et Pierre Fournier et Marie-Françoise Domont, sa

femme ; — Henry Autriquet, maréchal à Poulainville, et Marguerite Deflesselles, veuve de François Poiré, laboureur ;— damoiselle Magdeleine de Fontaine, demeurant à Moreuil, et Jean Dupré, chirurgien à Baillon ; — François Deflesselles et Jacques Morène, laboureur au Saul-choy-lez-Domart ; — Le Chapitre de Notre-Dame, seigneur de Dury, et Marguerite Magnier, veuve de Pierre Mantel, demeurant à Vers ; — le dit Chapitre, seigneur de Vers, et François Nicquet, laboureur à Clairy.

308 pièces.

1B 811 1722 1722

Qualités des sentences rendues par le bailli du temporel du Chapitre, entre : Anne Cautrelle, femme de Jean-Baptiste Letellier, ancien procureur au bailliage d'Amiens, et Louis Génard, laboureur au village de Blancfossé ; — Estienne Féret, brigadier des fermes du Roi, Marie-Anne Desmarquette, sa femme, veuve en premières noces de René Messange, et Jean Desmarquette, sieur de Cocquerel ; — demoiselle Angélique Quignon et Philippe Dufecq, chirurgien ; — Gilbert Romanet, prêtre de l'Oratoire, et Pierre Dincourt, seigneur d'Hangard ; — le Chapitre de Notre-Dane et les enfants et héritiers de Charles Sagnier, avocat du Roi au Grenier à sel d'Amiens ; — la communauté des habitants de Camon et Thomas Ducastel, François Testart, Charles Dufresne, Antoine Hordé ; —. Marie Mouret, veuve de François Deschamps, ancien échevin de la ville d'Amiens, et Jean Ficquet, laboureur à Revelles.

49 pièces.

1B 812 1723 1723

Qualités des sentences rendues par le bailli du temporel du Chapitre, entre : François-Joseph Clément du Vaux, chevalier, seigneur de Plainville, Marie-Anne de Villers, son épouse, tuteur et tutrice des enfants mineurs du sieur de Cocquerel, et Alexandre Héduin, dit Saint- Crépin ; — les syndic et agents du clergé du diocèse d'Amiens et le curé de la paroisse de Vers, les marguilliers de la dite paroisse, et Firmin du Crocquet, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France ; — le Chapitre de Notre-Dame et Anne de Montigny, veuve du sieur Dupont, médecin à Amiens ; — Joseph Denis, procureur au bailliage d'Amiens, et la communauté des habitants de Salouël ; — François Pingré, sieur de Villers, damoiselles Marie-Thérèse et Marie-Agnès Pingré, et Charles Goubet, laboureur à Baillon ; — Marie-Rose de Louvencourt, veuve de Charles Perdu, sieur d'Ovillers, contrôleur au Bureau des finances d'Amiens, et Jean de Blangy, veuf de Marie D'argent ; — Claude Delewarde, notaire à Amiens, et Thomas Ducastel, marchand de tourbes à Camon ; — Jean Douchet, fermier de la ferme de La Magdeleine (commune d'Amiens), et Jeanne Douchet ; — François de Namps, laboureur à Saleux, et Nicolas et Marguerite Morel.

144 pièces.

1B 813 1724 1724

Qualités des sentences rendues par le bailli du temporel du Chapitre : entre : Joseph Bauduin, écuyer, sieur de Divion, l'un des deux cents chevau-légers de la garde du Roi, et Christophe Flamen ; — François Petit, curé de la paroisse du Mesnil-Conteville, et Robert Pruvost, maréchal à La Vacquerie ; — les marguilliers de l'église du faubourg Saint-Pierre d'Amiens, et Antoine Quignon ; — Jean- Baptiste Tondu, maître écrivain juré, à Amiens, et Charles Julbin, marchand à Longueau ; — Geneviève Bertauld, veuve de Jean Follet, et François Andrieu, laboureur à Saint-Maurice (commune d'Amiens) ; — les curé et Marguilliers de la paroisse dudit Saint-Maurice et Magdeleine Hubert, veuve d'Antoine Desmarest,

meunier ; — Éloy Berlancourt, curé de la paroisse de Warloy-Baillon, et Jean Dufeu, marguillier de la fabrique de cette paroisse ; — Georges Tardif, chirurgien à Dury, et Joseph Dècle ; — Jean-Baptiste Caron, sieur de Milly, receveur des censives de la seigneurie de Baillon, et Jean Dupré, chirurgien ; — Thomas Ducastel, marguillier de l'église de Camon, et Firmin Thuillier ; — l'Hôtel-Dieu d'Amiens et André De Bray, prévôt des champs à Saint-Maurice ; — Damoiselle Marie-Magdeleine d'Hollande et Pierre Boucher, laboureur à Poulainville ; — Françoise-Marguerite Genault, veuve de Pierre Biberel, et Estienne Maille, laboureur à Saisseval ; — Nicolas de Villers, chevalier, seigneur de Rousseville, châtelain de Famechon, et Pierre Gosset, laboureur à Vauvillers ; — Claire-Adrienne Despréaulx, veuve de Claude Masson, notaire à Amiens, et Augustin Delwarde, procureur.

124 pièces.

1B 814 1725 1725

Qualités des sentences rendues par le bailli du temporel du Chapitre, entre : Pierre Porcher, laboureur à Salouel, Marie de Beauvais, sa femme, et Henry Porcher ; le Chapitre de Notre-Dame, seigneur en partie de Renancourt (commune d'Amiens), et Robert Jourdain, l'aîné ; — ledit Chapitre et Jacques Julien, ancien procureur du Roi en l'Élection d'Amiens, et receveur de la seigneurie de Croissy ; — Jean-Baptiste Turmine, brasseur à Amiens, et Pierre Berger ; — Jean-Baptiste-Adrien Delacourt, chanoine de la cathédrale d'Amiens, et Simon Gaudefroy, laboureur à Hébécourt (commune de Vers) ; — les curé et marguilliers de la paroisse de Saint-Martin de Revelles et Jean Frequet, laboureur : — les gardes en charge de la communauté des marchands tapissiers de la ville d'Amiens et Estienne Maille, tuteur des enfants mineurs de Pierre Biberel ; — Estiennette Joly, veuve de Claude Dupuy, demeurant à Villiers-le-Bel, et demoiselle Anne de Rogy ; — Jean-Baptiste Dufresne, sieur d'Audrimont, ancien capitaine au régiment du Roi, et Philippe Biset ; — Charles-Auguste de Benoist, seigneur de Mareuil, conseiller en Parlement, et Antoine Gueudon, bourgeois d'Amiens, curateur à la succession vacante de François de Benoist, abbé commendataire de l'abbaye royale de Saint- Saulve, et chanoine de la cathédrale d'Amiens ; — la dame Picquet, veuve d'Antoine Castelet, sieur de Thérouène, procureur du Roi en la maîtrise des eaux et forêts d'Amiens, et les héritiers de Louis Alhache ; — Jean Doré, garde de la cathédrale d'Amiens, Marie-Marguerite Pelletier, sa femme, et Jeanne Doffin, veuve de Jean-Baptiste Pecoul ; — Jean Dangest, receveur de la seigneurie de Croissy, Anne de Villepoix, sa femme, et Jean Herlier, meunier à Croissy ; — Roch Hareux, chirurgien au faubourg de Noyon de la ville d'Amiens, et Jacques de Blangy, laboureur à Longueau ; — Marie-Anne Caignart, veuve de Robert Dupuis, sieur d'Avancourt, demeurant à Montigny-les-Jongleurs, et Marie Pringuier, veuve d'Antoine Bouret, et consorts.

130 pièces.

1B 815 1726-1728 1726-1728

Qualités des sentences rendues par le Bailli du temporel du Chapitre, entre : Firmin Haboury, procureur au bailliage d'Amiens, et Jacques Patteron, laboureur à Plachy ; — le Chapitre de Notre-Dame et Louise Pingré, veuve du sieur Lequieu, écuyer, seigneur de Moyenneville, président trésorier de France en la Généralité d'Amiens ; — Firmin Thuillier, marguillier de la paroisse de Camon, et Marie Renache, veuve d'Antoine Lengelé ; — damoiselle Françoise Le Senne et Nicolas Boileau, mari et Bail de Marguerite Riquebourg, veuve en premières noces de Michel André, chirurgien ; — Claude Gouin, maître écrivain, demeurant à Saint-Maurice-

	lez-Amiens, et Jean Brunel et Marie-Madeleine Nollent, sa femme ; — Alexandre Dufossé, chirurgien à Dury, et Firmin Housseux, berger ; — Grégoire Rault, notaire à Amiens, et Michel Pailliart, laboureur à Longueau ; — les enfants et héritiers de Philippe Soyer, ancien receveur de Fontaine-sous-Catheux, et Michel de Saint- Jean ; — Jacques Begache, marchand cartier ; à Nancy, et Pierre Begache, aussi marchand cartier, à Baillon ; — Jean Boschet, sieur de Neuville, ancien chevau-léger de la garde du Roi, et la veuve d'Antoine Bernault, laboureur audit Neuville ; — Claude-Louis Le Couvreur, procureur aux sièges royaux d'Amiens, et Marie Poiret, veuve de François Bouttin, et Pierre Bouttin, son fils. 56 pièces,	
28B 65	1726-1727	1726-1727
28B 66	1728	1728
28B 67	1729	1729
28B 68	1730	1730
28B 69	1731	1731
28B 96	1732	1732
28B 97	1733	1733
28B 98	1734	1734
28B 99	1735	1735
28B 100	1736	1736
28B 101	1737	1737
28B 102	1738	1738
28B 103	1739	1739
28B 104	1740-1741	1740-1741
1B 816	1741	1741
	Qualités des sentences rendues par le bailli du temporel du Chapitre, entre : Philippe Michault, ancien échevin et consul de la ville d'Abbeville, Françoise-Magdeleine Le Marchand, son épouse, et Françoise Cattelet, veuve de Jean Leslu, écuyer, sieur de Bermont, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, Magdeleine Cattelet, veuve de Jean-Baptiste Bultel, receveur de la ville d'Amiens, Geneviève Piollé, veuve de Philippe Cattelet, Louis Delamarre, charpentier, et Jeanne Morel, sa femme ; — Charles Vicart, commissaire enquêteur au bailliage d'Amiens, et Jean Dufaux, laboureur à Baillon ; — Marie-Catherine de Bray, veuve de Henry Hubault, héritière d'Arnoult de Bray, curé de la paroisse du Pont-de-Metz, son frère, et Louis Gambart et Marie-Magdeleine Fournier, sa femme ; — Jean-Baptiste Pingré, chanoine de la cathédrale d'Amiens, et François de Leaue, manouvrier, et Marguerite Caron, sa femme ; — Marie- Magdeleine Lesperon, veuve d'André Vincent, seigneur de Hautecourt, et Charles-François de Sainte-Beuve, marchand à Renancourt ; — François Dehangest, procureur au bailliage d'Amiens, et Jean Lengelé, laboureur à Camon ; — Jean- Baptiste Duval, marchand, échevin de la ville d'Amiens, et Jeanne Janlis, veuve de Jean-Louis Dusuel. 59 pièces.	
1B 817	1742	1742
	Qualités des sentences rendues par le bailli du temporel du Chapitre, entre : Antoine Picquet, chanoine de la cathédrale d'Amiens, ancien prévôt adéqué (ayant une part égale à celle du Chapitre, dans les revenus du domaine) de la	

seigneurie du Pont-de-Metz, appartenant au Chapitre, et Marie Paucher, veuve de Jacques-Philippe Quignon ; — Guillain Delcourt, procureur au bailliage d'Amiens, et les tuteurs des enfants mineurs de Henry Blanquet et de Marie-Anne Riaguet, sa femme, et consorts ; — Jean Joly, bourgeois d'Amiens, propriétaire d'une ferme de terres, sises à Longueau, et la communauté des habitants dudit lieu ; — la communauté des habitants de Camon et François de Vauchelle ; — Sébastien Hardé, meunier du moulin du Maucreux, Antoine Gontier, meunier du Moulin-neuf, et Marguerite Boucher, veuve de Charles Manier, et en premières noces de Firmin Hardé, meunier du moulin Becquerel, à Amiens ; — Antoine Havet, chanoine de la cathédrale d'Amiens, ancien prévôt, pour le Chapitre de ladite église, de la seigneurie de Longueau, et Pierre Bourra, charron ; — ledit Chapitre et Jean Bourgeois, tonnelier à Hébécourt ; — Louis Trouvain, tanneur à Amiens, mari et bail de Marie- Louise Dupontreué, et Louis Darras, laboureur à Dury, et consorts ; — Firmin Le Seigne, procureur du Roi au Grenier à sel d'Amiens, damoiselle Magdeleine Le Seigne, et Jean du Bois, dit Jacquet, mari et bail de Marguerite de Robecq ; — Edme-François de Turmenyes, chevalier, seigneur de Montigny, de Nointel-sur-Oise, châtelain de Boves, ancien maître d'hôtel du duc d'Orléans, et Pierre Bourras, charron, et consorts ; — Marie-Madeleine Desroques, femme de François Nerlande, et Marie Mouret, veuve de François Desfossés.

74 pièces.

1B 818 1743 1743

Qualités des sentences rendues par le bailli du temporel du Chapitre, entre : Pierre Lenglet, fermier du domaine du duché-pairie de Bouflers, et François Guenard ; — Pierre-François Dincourt, seigneur d'Hangard, et Pierre Testart, laboureur à Longueau ; — Cécile Cuignet, veuve de Jean-Baptiste Denis, notaire et procureur à Amiens, et Charles de Cagny, laboureur à Gouy-les-Groseilliers, et Marie-Marguerite Scellier, sa femme ; — Marie-Eugénie Trancart, veuve de Robert-Augustin Fournier, procureur au Baillage d'Amiens, et Jean Debray ; — le Chapitre de Notre- Dame et Vincent Pingré, écuyer, seigneur de Fieffes ; — Jean Quignon, fermier de la ferme de Creuse, et Antoine Crampon, dit Massacre ; — Jeanne Filleux, veuve de Pierre Corbillon, grenetier au Grenier à sel de Grandvillers, soeur de feu Nicolas Filleux, chanoine de la cathédrale d'Amiens, archidiacre de Ponthieu, et Louis Lorel et Marguerie Filleux, sa femme ; — Nicolas de Lestocq, chanoine de la cathédrale' d'Amiens, ancien prévôt adéqué de la seigneurie de Camon, appartenant au Chapitre, et Philippes Damané, hortillon audit Camon ; — Louis Hénaut, curé de la paroisse de Saleux-Salouel, et Jean-Baptiste de Buigny ; — damoiselle Marie- Marguerite Boutillier et Elisabeth Nollent, veuve d'Antoine de Namps, laboureur au Pont-de-Metz.

62 pièces.

1B 819 1744 1744

Qualités des sentences rendues par le bailli du temporel du Chapitre, entre Pierre Pia, lieutenant de la seigneurie de Loeuilly, et Charles Pia, laboureur à Neuville-sous-Loeuilly ; — François Picquet, chevalier, seigneur du Quesnel, lieutenant du Roi des ville et citadelle de Doullens, et Remy de Leaue ; — le Chapitre de Notre- Dame et Mathieu Gamain, meunier du moulin du Mesge ; — ledit Chapitre et Jean-François Bernard, greffier en chef criminel du bail-lage d'Amiens, seigneur du Hamelde- Metz, et Marie-Thérèse-Rose Berthe, sa femme ; — Antoine Picquet, diacre, chanoine de la cathédrale d'Amiens, prévôt adéqué de la seigneurie du Pont-de- Metz, appartenant au Chapitre, et Pierre de Famechon, chevalier, seigneur de

Canteleu, procureur du Roi au Bureau des finances d'Amiens ; — Claude Chocholle, curé de Prouzel, doyen de Conty, et Marie-Jeanne Saquespée, veuve d'Antoine Lefebvre, Pierre Sauvai et Marie Legrand, sa femme ; — Louis Le Clercq, docteur en Sor-bonne, chanoine de la cathédrale d'Amiens, prévôt adéqué de la seigneurie du Mesge, appartenart au Chapitre, et les Marguilliers de la paroisse de Soues ; — Grégoire Lemaire, laboureur à Éclusier, François Thorel, lieutenant de Croissy, mari et bail de Marie-Françoise Lemaire, et les enfants et héritiers de Louis Pigeon, laboureur à Bonneleau (commune de Fontaine) ; — Robert Jourdain, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, seigneur de Thieulloy-la-Ville, et Firmin Morel, laboureur à Salouel.

52 pièces.

1B 820 1746 1746

Qualités des sentences rendues par le bailli du temporel du Chapitre, entre : Claude-Louis Copin, sieur de Vallanpuis, bourgeois d'Amiens, et les enfants de feu Simon Godefroy, laboureur à Hébécourt ; — demoiselle Marie Baron de Noirein, Louis-Pierre- François Pingré, sieur de Fricamps, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, sous-brigadier de la seconde compagnie des mousquetaires du Roi, tuteur de demoiselle Marie- Josèphe Pingré, et Jean-Jacques Dar-quest et consorts ; — Pierre Gressier, laboureur au Mesge, et Thomas Gressier, Fuscien Callais et Firmine Grossier, sa femme ; — les marguilliers de la paroisse de Saint-Jacques d'Amiens et Jean Guerard ; — le Chapitre de Notre-Dame et Nicolas Roblot, procureur du Roi en la Monnaie d'Amiens, et Marie-Jeanne-Louise Roblot, veuve de Bernard-Dominique Hémard ; — Madeleine Denis, veuve d'Antoine Morelles, notaire à Saint-Omer, héritière de François Denis, son frère, chapelain de la chapelle du Saint-Sépulcre, érigée en l'église de Saint-Firmin-le-confesseur d'Amiens, et Charles Cagny, laboureur à Gouy-les-Groseilliers.

63 pièces.

1B 821 1746-1747 1746-1747

Qualités des sentences rendues par le Bailli du temporel du Chapitre, entre : Louis-Antoine Petyst, avocat du Roi au bailliage d'Amiens, et Remy Compère, laboureur à Vaux ; — Nicolas Boulanger, seigneur de Rivery, conseiller honoraire au bailliage d'Amiens, Jeanne de Hal-. loy, son épouse, et Nicolas Testart, laboureur à Longueau, et consorts ; — Jean Lefort, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, seigneur du Quesnel, et François Dufestel, charpentier ; — Pierre Tavernier, greffier des insinuations ecclésiastiques du diocèse d'Amiens, et Marie- Elisabeth Delaplace, veuve de Philippes Bizet ; — demoiselle Elisabeth Guiot, Mathieu Baillet, fermier à Fouilloy, Marie-Jacqueline Ficheux, veuve de François Joly, et Gabriel Thuil-lier, laboureur à Camon, et consorts ; — Antoine de Cro-quoison, chanoine de la cathédrale d'Amiens, prévôt adéqué de la seigneurie de Vaux-en-Amiénois, appartenant au Chapitre, et Hyacinthe Chevalier et Marie-Magdeleine de Saint- Delis, sa femme ; — Simon Havet, héritier d'Antoine Havet, son frère, chanoine de la cathédrale d'Amiens, et François Hardy, meunier à Argoeuves ; — Charles Lecointe, fermier de la ferme de Chantemelle, paroisse de Dargies, et Charles Dangest, ancien receveur de Croissy ; — damoiselle Catherine de Halloy, héritière de Jacques de Halloy, docteur en médecine, et de Marie Hecquet, son père et sa mère, et Henry Testart, manouvrier à Longueau.

82 pièces.

1B 822 1748-1749 1748-1749

Qualités des sentences rendues par le Bailli du temporel du Chapitre, entre :

Toussaint Moinet, procureur à Amiens, et Jacques Odelain, laboureur à Molliens-Vidame ; — les enfants et héritiers de Claude- Louis Le Couvreur, procédant sous l'autorité de Jean- Baptiste Maressal, doyen et chanoine de l'église collégiale de Saint-Martin de Picquigny, leur oncle, et Louis Demare ; — Marie-Madeleine Dincourt, veuve de Pierre Langlois, seigneur de Septenville, et Mathieu Decoisy et Angélique de Montigny, sa femme ; — le Chapitre de Notre-Dame et Joseph Delrue, bourgeois d'Amiens, et Marie-Anne Legrand, son épouse ; — Nicolas de Lestocq, doyen de la cathédrale d'Amiens, et Pierre Boutin, François et Louis Bouchon, laboureurs à Dury ; — Jean Bultel, Jean- Baptiste Vasseur, Marie-Françoise Bultel, sa femme, et Antoinette Dubus, veuve de Pierre Magnier, et Marcel Sorel, tuteur de ses enfants mineurs ; — Louis-Antoine Petyst et Louis Hennicque, curateur à la succession vacante de Pierre Merel ; — Charles , Wallet, syndic de la paroisse de Longueau, et Simon Havet, frère et héritier d'Antoine Havet ; — Jacques Rousserie, receveur de la seigneurie de La Faloise, Jeanne Barre, sa femme, et François de Bray, tuteur des enfants mineurs de Nicolas de Bray et de Marie-Anne Brunel, sa femme.

112 pièces.

1B 823 1750-1751 1750-1751

Qualités des sentences rendues par le Bailli du temporel du Chapitre, entre : Charles Forest, curé de la paroisse de Longueau, et Louis Devauchelle ; — René Boitel, avocat en Parlement, et ledit Devauchelle ; — Alexis Mathon, marchand, ancien échevin de la ville d'Amiens, et le Chapitre de Notre-Dame ; — Philippes-François de Montmorency, lieutenant général des armées du Roi, seigneur de Coisy, Poulainville, Cardonnette, et Pierre Boutart ; — Antoine Denamps, laboureur au Pont-de-Metz, et damoiselle Marguerite Boutillier ; — Pierre de Rivery, bourgeois d'Amiens, et Marie-Jeanne Alexis, veuve de Claude Le Bel ; — Jean-Baptiste Mulot, procureur aux sièges royaux d'Amiens, et Estienne-Simon Gaillet, charron ; — François- Nicolas Boulanger, seigneur de Rivery, et Marie-Marguerite de Vauchelle, veuve de Jean-Baptiste Dabonneville, laboureur à Longueau.

94 pièces.

1B 824 1752-1753 1752-1753

Qualités des sentences rendues par le Bailli du temporel du Chapitre, entre : Jean-Charles Trouvain, chanoine de la cathédrale d'Amiens, et Marie-Anne Maizan, veuve de Noël Follet ; — demoiselle Marie-Anne Le Couvreur et Nicolas Pourchelle ; — François Picquet, chevalier, seigneur du Quesnel, et le Chapitre de Notre- Dame ; — ledit Chapitre et Jean-Jacques d'Hervelois, meunier à Fontaine-sous-Catheux ; — Louis Lennel, chirurgien à Saleux, et Domice Le Dien ; — demoiselle Marie-Louise Barbier et Augustin Thuillier, chanoine de l'église collégiale de Saint-Michel de Beauvais ; — Jean-Baptiste-François Gosselin, procureur au bailliage d'Amiens, et Marguerite Carton, veuve de Pierre Gorlier, le jeune, greffier de la seigneurie de Baillon ; — Médard Cardon, ancien marguillier de la paroisse de Longueau, et Alexis Bossu.

90 pièces.

1B 825 1754-1755 1754-1755

Qualités des sentences rendues par le Bailli du temporel du Chapitre, entre : Robert Jourdain, seigneur de Thieulloy-la-Ville, et Pierre Porcher ; — Jean-Baptiste Hubault, curé de la paroisse de Dury, et Pierre Denamps ; — le Chapitre de Notre-Dame, seigneur de Creuse, et Etienne Mantel, dit Lalouette ; — Louis Hénault, curé de la paroisse de Saleux, et Elisabeth Dubois, veuve de Joseph Pourchel ; — François Thorel, laboureur à Croissy, Marie-Françoise Lemaire, sa femme, et Antoine Lucas, laboureur

audit lieu, et Véronique Maillard, sa femme ; — Firmin Dufresne, chanoine de la cathédrale d'Amiens, et Joseph Pingré, écuyer, seigneur de Guignemicourt, procureur du Roi au bailliage d'Amiens ; — Augustin Le Leu de Festonval ; seigneur de Pierregot, et François Legoeur ; — Jean-Baptiste-Melchior Féret, maître écrivain à Amiens, et François Guenard, clerc lai de la paroisse du grand Plachy ; — Jean-Baptiste Neveux et André Parmentier, laboureurs au hameau de Buyon.

67 pièces.

1B 826 1756-1757 1756-1757

Qualités des sentences rendues par le Bailli du temporel du Chapitre, entre : Jean-Baptiste Boitel, président trésorier de France au Bureau des finances de la Généralité d'Amiens, donataire d'André Boitel, chanoine de la cathédrale d'Amiens, son oncle, et François Ficheux, hortillon, et Marie Ravenel, sa femme ;— Marie-Madeleine Barré, veuve de Pierre Calette, seigneur de Thieulloy-la-Ville, et François Gambier ; — Claude-François Le Couvreur, avocat en Parlement, et Jean Parmentier ; — Adrien de Rumigny, meunier du moulin de Croissy, et Jean-Jacques Dervois, meunier à Fontaine-sous-Catheux ; — Charles Le Sellier, notaire à Amiens, Marie-Marguerite-Ursule Boulanger, son épouse, et Augustin Macrez, tuteur des enfants mineurs de feu Firmin Macrez et Marie-Anne Andrieu, sa femme ; — Adrien-François Picquet du Quesnel et Pierre La Marre, Louis de Leau, François Marchand, et autres, demeurant au village de Dury.

71 pièces.

1B 827 1758-1760 1758-1760

Qualités des sentences rendues par le bailli du temporel du Chapitre, entre : Louis Falempin, curé de Guignemicourt, et Antoine Tavernier, ancien clerc lai de la paroisse de Saleux ; — le Chapitre de Notre-Dame et Augustin Leleu, bourgeois d'Amiens, demeurant au Pont-de- Metz ; — ledit Chapitre et les curé et marguilliers de la paroisse de Longueau ; — Antoine de Crocquoison, chanoine de la cathédrale d'Amiens, et François Bénault, laboureur à La Vacquerie ; — Pierre de La Vacquerie, laboureur au Chaussoy-Gallet, Marie Houpin, sa femme, et Jacques Levasseur, Marie-Barbe Roussel, son épouse, Antoine Desplanques et Anne Gayant, sa femme ; — François Picard, laboureur à Longueau, Marie Guerard, sa femme, et François- Nicolas Boullanger, seigneur de Rivery ; — Nicolas Dewailly, fermier à Tilloy, et Charles Calenot, laboureur.

86 pièces.

1B 828 1761-1762 1761-1762

Qualités des sentences rendues par le Bailli du temporel du Chapitre, entre : Jean Baron, procureur au bailliage d'Amiens, et la communauté des habitants de Camon ; — ladite communauté et Antoine Compère, laboureur ; — Paul-François Crespeau, commandeur (sic) de la garde bourgeoise au gouvernement d'Amiens, Pierre Crespeau, chapelain de la cathédrale d'Amiens, Marie-Magdeleine Degrain, veuve d'Adrien Darcant, et damoiselle Marie-Jeanne Rabutelle ; — Louis-Joseph Creton, chevalier, seigneur de Prouzel, de Willainville, premier président au présidial d'Amiens, et Louis Porquer, sayetteur à Blancfossé, et Marguerite Parmentier, sa femme ; — Adrien-Antoine de Lestocq de Louvencourt, doyen de la cathédrale d'Amiens, seigneur du fief des marais de Vers, et Pierre Pourchez et Antoine Tavernier, locataires de la pêche desdits marais ; — le Chapitre de Notre-Dame, seigneur de Neuville-sous- Loeuilly, et Adrien Frion, veuf de Geneviève Dhangest, laboureur ; — Pierre Langlois, seigneur de Septenville, et Jacques Lelièvre, Magdeleine Vasseur, sa femme, et consorts ; — Firmin de Metz, meunier à Baillon, et Pierre Dompierre,

ancien laboureur ; — le curé, les marguilliers de la paroisse de Neuville-sous-Loeuilly, et Jean-Baptiste Hémart, ancien marguillier de ladite paroisse ; — Etienne Caron, fermier de la ferme du Quesnel (commune de Vers), et Gilles Neveux, ancien laboureur à Salouel ; — Marie-Catherine-Angélique Caron, veuve de Jean-Baptiste Cochepin, seigneur de Mettigny, avocat en Parlement, et Jean-Baptiste Hardy, laboureur à Fontaine-sous-Catheux ; — Louis-Pierre- François Pingré, écuyer, sieur du Viage, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, demandeur au nom de Marie-Joseph Pingré, sa fille mineure, et Antoine Dieu, l'aîné, mari et bail de Thérèse Darquez, et consorts ; — Louis-Philippes Caron, notaire à Amiens, et Jean et François Devauchelle.

91 pièces.

1B 829 1763-1765 1763-1765

Qualités des sentences rendues par le bailli du temporel du Chapitre, entre : Jacques Jourdain, négociant à Amiens, et Marie Devaux, veuve de Pierre Leroy, meunier à Salouel ; — Pierre Dubus, chapelain de la cathédrale d'Amiens, et Jean-François Carette, marguillier de la paroisse de Longueau ; — Adrien-François Picquet, seigneur du Quesnel, et Joseph Dècle ; — le Chapitre de Notre-Dame, seigneur de Baillon, et Pierre Caussin, dit Patron, laboureur ; — Germain Gaydet, négociant à Amiens, et Martin Debonnaire et Marie-Marthe Haudicquer, son épouse ; — Jacques-Philippes-Annibal Dupeuty, écuyer, commissaire ordinaire des guerres au département d'Amiens, Marie-Anne Le Couvreur, son épouse, et Françoise Andrieu, veuve de François Verrue ; — Michel de Bray, graveur, et Nicolas Porcher ; — Jean- Baptiste Nollent, receveur de la seigneurie de Fossemanant, et Charles Piat, clerc lai de Neuville ; — Philippes-Nicolas Jourdain d'Héricourt, seigneur de Mametz, et Antoine Devaux, laboureur au Pontde-Metz.

154 pièces

1B 830 1766-1770 1766-1770

Qualités des sentences rendues par le Bailli du temporel du Chapitre, entre : Firmin-Honoré Magnier, chapelain de la chapelle de Saint-Nicolas, fondée dans l'église paroissiale de Fontaine-sous-Catheux, et Jean Degouy, laboureur, et Marie-Françoise Derivery, sa femme ; — Claude-François Le Couvreur, avocat au bailliage d'Amiens, et Jean-Baptiste Parmentier, laboureur, et Françoise de La Haye, sa femme ; — Pierre Le Roy, laboureurà Guizancourt, et Marie-Louise Guenard, veuve de PierrePoitevin ; — Marguerite Darquez, veuve de Jean-François de Bray, maître d'école, et les fils et héritiers de Germain Guerard ; — le Chapitre de Notre-Dame et Nicolas Copin, demeurant à Hébécourt, Firmin-Bernard Copin, prêtre, Louis Boullet, Nicolas-François Lefebvre, notaire à Ailly-sur-Noye, et Aimable Boullet, sa femme.

140 pièces.

1B 831 1771-1773 1771-1773

Qualités des sentences rendues par Je Bailli du temporel du Chapitre, entre : Toussaine Bucamps, veuve de Jean-Baptiste-Domice Merel, batelière, et le sieur Fontenay, sous-brigadier dans les fermes du Roi ; — le Chapitre de Notre-Dame et Adrien Belhomme, bourgeois d'Amiens ; — ledit Chapitre et Thomas Gressier, syndic du village du Mesge ; — Charles-Joseph-Michel Le Marchand, président au Grenier à sel de Corbie, receveur de la seigneurie de Rivery, et François Boulnois, laboureur à Camon ; — Charles-Robert Houzé de La Boullaye, président trésorier de France au Bureau des finances de la Généralité d'Amiens, et Etienne Lesselin, clerc lai de la paroisse de Camon ; — Jacques-Honoré Lorel, inspecteur général des

Aides, à Orléans, Etienne-Bernard Lorel, officier au régiment de Poitou, Nicolas-Joseph Lorel, demoiselle Marie-Jeanne-Angélique Lorel, neveux et nièce de Nicolas Filleux, chanoine de la cathédrale d'Amiens, et Jacques-Louis-Nicolas Lorel, l'aîné ; — Alexandre-Joseph Ledieu, Bourgeois d'Amiens, et Catherine Deblangy, veuve de Jean-Louis Muzerelle, manouvrier à Longueau.

133 pièces.

1B 832 1774-1776 1774-1776

Qualités des sentences rendues par le Bailli du temporel du Chapitre, entre : Charles Jérosme, syndic de la paroisse de Plachy, et Simon Neveu, laboureur à Buyon ; — demoiselle Marie-Françoise de La Planche et Joseph Hermant, employé dans les fermes du Roi, Marguerite Grard, sa femme, et consorts ; — François Picard ménager, Marie Guerard, sa femme, et François Gorin, sieur de Tronville ; — Léonor Scribe, procureur aux sièges royaux d'Amiens, et Nicolas Cozette, ancien laboureur à Camon ; — Jacques Berville, fermier au Pont-de-Metz, et Auguste Cocquillart, négociant à Amiens ; — Augustin Dormeval, vicaire de la paroisse de Revelles, et consorts, demandeurs, et Jean-Baptiste Moinet, défendeur ; — François Roussel, chanoine de la cathédrale d'Amiens, et Pierre Le Clerc, sayetteur à Buyon ; — Alexandre Cannet, écuyer, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, négociant à Amiens, et Jean-François Milvaux, laboureur à Salouel ; — Honoré Thuillier, curé de la paroisse de Wavans, et Paul-Edme- François Joly, Marie-Charles Joly, demoiselles Marie-Jeanne et Louise-Alexandrine Joly ; — Marc-Antoine de Heilli, syndic du village de Longueau, et Louis Souillard, aubergiste audit village.

151 pièces.

1B 833 1777-1786 1777-1786

Qualités des sentences rendues par le Bailli du temporel du Chapitre, entre : Nicolas Mitouard, praticien à Amiens, et Louis Dubois, laboureur à La Vacquerie ; — le Chapitre de Notre-Dame et Jean-Baptiste Deslauriers, apprêteur à Amiens ; — ledit Chapitre et Charles-Louis-Joseph, marquis de Clermont-Tonnerre, comte de Thoury, seigneur de Bertangles ; — François Galand de Longuerue, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et Jean-Pierre de Mouhy, fermier à Camon ; — Cécile-Antoinette Boulanger, veuve de François-Aymard d'Esmery, avocat en Parlement, Pierre- Charles-François Le Sellyer, avocat, bailli de la justice temporelle de l'évêché d'Amiens, demoiselles Cécile-Marguerite- Ursule, Marie-Anne-Julie, Antoinette-Charlotte- Adélaïde Le Sellier, et Louis-Aymard Beausacq, bourgeois d'Amiens, demeurant à Rumaisnil ; — Fuscien Gosselin, procureur aux sièges royaux d'Amiens, veuf de Françoise- Agathe-Ange Boulanger, et ledit Beausacq ; — Catherine-Jeanne Delf, veuve de maître Desmery, docteur en médecine, demeurant à Amiens, et demoiselle Marie-Louise Delf ; — Pierre-Firmin Duminy, chapelain de la cathédrale d'Amiens, exécuteur testamentaire de demoiselle Marie-Claire Maille, et Jean-Baptiste Maille, sayetteur, demoiselles Marie, Jeanne, Rose Maille et consorts.

86 pièces.

28B 70 1778-1779 1778-1779

28B 71 1781 1781

1B 834 1787-1790 1787-1790

Qualités des sentences rendues par le bailli du temporel du Chapitre, entre : les administrateurs de l'Hôpital général d'Amiens et demoiselle Marie-Françoise Boye ; — lesdits administrateurs et Jacques-Guillaume Aubé,

chanoine théologal de la cathédrale d'Amiens, exécuteur testamentaire de Guillaume-Jacques Guymoneau, prêtre ; — Antoine Cailleux, meunier du moulin Becquerelle et Charles Gontier, meunier du moulin Tapeplomb ; lesdits moulins sis à Amiens ;— le Chapitre de Notre-Dame, seigneur haut justicier du cours des eaux de la rivière de Somme, de Ravinne à Gondran, c'est-à-dire de Camon à Montières, et le sieur Caron, imprimeur d'étoffes, à Saint-Maurice ; — ledit Chapitre et Jean- Louis Tassencourt, laboureur à Bacouel ; — Jean-Thomas Mérel, vigneron au village de La Boutillerie (commune d'Amiens), et Germain Follet, chirurgien à Camon ; — Louis-Auguste Berquier, procureur aux sièges royaux d'Amiens, et la communauté des habitants de Camon.

58 pièces.

Sentences

28B 90	1678-1700	1678-1700
28B 91/1	1701-1719	1701-1719
28B 91/2	1720-1770	1720-1770

Sentences, enquêtes, mains-levées, requêtes

1B 850 — 1705-1715 — 1705-1715

Sentences du bailli, condamnant: Joseph Clabault a 10 livres de dommages et intérêts, pour dégâts commis dans les bois d'Hébécourt, appartenant au Chapitre ; — Firmin Mantel, François Decoisy et Jean Bou-lenger, chacun à 100 livres d'amende, pour avoir chassé dans les Bois de Creuse et de Revelles, et commis des voies de fait envers les gardes desdits bois. — Enquête faite, à la requête d'Elisabeth Desachy, veuve de Louis Pingré, seigneur de Saveuse, et consorts, demandeurs, contre Marguerite Morgan, veuve du sieur d'Hauteville et consorts, défendeurs, au sujet de meubles qui auraient appartenu à Robert Desachy. — Requête du procureur d'office pour qu'il soit fait information de la mauvaise conduite de certains particuliers du village de Vaux-en-Amiénois, « qui non contents de faire vanité de leur dissolution, vont jusques à la force et aux mauvais traitements, contre les femmes et filles qui ne veulent pas s'abandonner à eux ; de manière que s'il n'y est pourveu, ce village deviendrait un lieu de prostitution. »

78 pièces.

1B 851 — 1716-1733 — 1716-1733

Main-levée donnée par le bailli du temporel du Chapitre, à Georges Tardif, maître chirurgien à Dury, du scellé apposé sur les biens meubles délaissés par feue Catherine Dubois, sa femme. — Description des titres et des registres de la seigneurie de Croissy qui ont été mis entre les mains de Maximilien Frilleux, chanoine de la cathédrale d'Amiens, lors de l'inventaire fait dans la maison mortuaire d'Antoine Caignart, chanoine de ladite église. — Sentences du bailli, ordonnant : sans avoir égard au testament de Claude Masson, notaire à Amiens, le partage de sa succession, entre tous ses enfants tant du premier que du second lit, suivant les coutumes ; — la séparation de biens entre François de Marcy et Antoinette Legrand, sa femme ; — entre Antoine Lefebvre et Geneviève de Savoye, sa femme ; — déboutant le Chapitre de la demande qu'il a formée contre Pierre Caussin, laboureur à Baillon, pour l'obliger à laisser libre une ruelle, contiguë à, son héritage, conduisant de Baillon à Warloy, et plan annexé. — Sentence arbitrale rendue par Jean-Baptiste Haudicquer-Duquesnoy et François-

Aymard d'Esmery, avocats au bailliage d'Amiens, Louis- Auguste Goujon et Antoine-Éloi Bernard, procureurs audit Bailliage, réglant les droits des cohéritiers de Françoise Domont, femme en premières noces, d'Augustin Liégeux, et en secondes noces, de Jean de Vauchelles.

75 pièces ; 1 plan.

1B 852 1734-1776 1734-1776

Sentence du bailli du temporel du Chapitre, condamnant Charles-François de Sainte-Beuve, marchand à Renancourt, à augmenter l'aveu qu'il a donné au Chapitre de Notre-Dame, des sept articles d'immeubles indiqués dans la requête dudit Chapitre, etc., sous peine de saisie de ces immeubles.— Requêtes du Chapitre afin de faire condamner à l'amende et à des dommages et intérêts, François Langlet, Nicolas Lengellé, François Thuillier et Jean- Baptiste Devauchelles, laboureurs, pour avoir, malgré les défenses portées dans le bail à cens des marais de Camon, accordé aux habitants de ce village par le Chapitre, fauché plusieurs parties de ces marais qui leur ont été affermées par la communauté dudit Camon ; mise en cause de la communauté ; arrêt du Conseil d'État évoquant les procès existant entre le Chapitre de Notre-Dame d'Amiens et les habitants de Camon, et renvoyant ces procès à la grande chambre du Parlement de Paris, pour y être jugés en dernier ressort.

53 pièces.

Sentences d'hypothèques

28B 74 Sentences d'hypothèques. 1740-1759

Tutelles et curatelles

Voir aussi ci-dessus « Inventaires ».

1B 856 1671-1725 1671-1725

Procès-verbaux de nominations de tuteurs et de curateurs : aux enfants mineurs de Christophe Walet et de défunte Marguerite Roussel, sa femme ; — à Antoinette et à Marguerite Fourment, filles mineures de Jean Fourment et de feue Charlotte Andrieu, sa femme ; — aux enfants mineurs de Jean de Rouveroy, notaire à Amiens, et de feue Marguerite Caignet ; — à Jean, à Madeleine et à Adrienne de Bray, enfants de défunt Martin de Bray, meunier, et de Magdeleine de Revelles ; — à Charles Mille, fils de feu Charles Mille, laboureur au Pont-de-Metz, et de Marguerite Féret.

36 pièces.

1B 857 1726-1740 1726-1740

Procès-verbaux de nominations de tuteurs et de curateurs, aux enfants mineurs : de feu Michel Saquespée, laboureur à Longueau, et de Marie-Claire Rabouille ; — de Joseph Duval, lieutenant du village de Saint-Maurice-lez-Amiens et de feue Marie-Catherine Lorel ;— de feu Louis Joly, drapier audit Saint-Maurice, et d'Agnès Maillart ; — de Jean Lelièvre et de défunte Catherine Peltier ; — à Marie-Anne Demarsy, fille de François Demarsy, laboureur à Revelles, et de feue Marguerite Boucher. — Nomination de curateur aux biens vacants de Pierre Benoist, laboureur à Folies-en-Santerre, et de Marie-Elisabeth Fransure, sa femme, envoyés aux Iles, avec toute leur famille, par ordre du Roi.

83 pièces.

Ventes, baux, partages, testaments

28B 89 Ventes, baux, partages, testaments. 1681-1710

Verbaux

1B 839/2 1678-1679 1678-1679

Procès-verbaux dressés par Antoine Petyst, avocat du Roi au bailliage d'Amiens, bailli du temporel du Chapitre : du compulsoire des titres produits pour justifier la demande du Chapitre contre Louis Dernie, maître queux de la cuisine de l'ordinaire de la maison du Roi : un gros registre appelé Manuel, commençant par ces mots: Recepta ordinaria officii magni cellarii ecclesioe ambianensis, incipientis in festo Sancti Andreoe anni 1537, et finientis in eodem festo, anno revoluto ; un autre Manuel des revenus et biens afférents à la recette du cellerier, pour l'année 1563 ; un cueilloir des censives de la seigneurie de Sentelie, etc ; — du compulsoire de trois titres produits par la communauté des habitants de Camon, au sujet de son procès contre la communauté de Lamotte-Brebières ; — de l'affirmation du compte présenté par Jean Parmentier, sergent de la seigneurie de Plachy, de la vente des meubles, grains et Bestiaux délaissés par Antoine Testel ; — de l'ordre des créanciers de la succession dudit Testel ; — de la prestation de serment : des experts chargés de faire la visite d'un pré, appartenant à la communauté des habitants de Vers, inondé par les eaux sauvages ; — des arpenteurs nommés pour procéder au mesurage de plusieurs pièces de terre, sises à Vers, appartenant à la dame Lucas ; — de la nomination d'experts chargés de faire un rapport sur la demande en dommages et intérêts intentée par Remy Andrieu, à Claude de la Houssoye et à Adrienne Lamané, veuve, qui n'auraient pas fait les labours nécessaires, et en saison convenable, sur cinq journaux de terre, sis à Dury, etc. ; — de la présentation et affirmation par Jehan Wallet, tuteur de Jehan de Mailly, le jeune, fils de Jehan de Mailly, l'aîné, et d'Antoinette Bulot, de son compte de tutelle ; — de la collation d'un extrait du registre aux dessaisines et saisines des immeubles tenus de Messieurs du Chapitre d'Amiens, commencé le 24 juillet 1563, et fini le 21 octobre 1564.

49 pièces.

1B 840 1680-1681 1680-1681

Procès-verbaux dressés par Jean Dupont, avocat au bailliage d'Amiens, bailli général du temporel du Chapitre : du compulsoire fait à la requête du procureur pour office du temporel du Chapitre, demandeur, contre Claude Loizel, marchand à Beauvais, défendeur : un titre ayant en longueur deux aunes et demie de Paris, et pour titre : Cest le registre de la terre de Sentelie, appartenant à Messieurs Doien et Capitle damiens ; et à la fin : quy trepassa envers le Saint-Denis qui fust lan quatre cent dix neuf ; etc. ; — de la descente sur les lieux, faite au village du Buyon, au sujet d'un chemin que Jacques de Leaue et les habitants dudit village prétendaient exister dans la propriété de François de Mailly ; — du compulsoire des titres produits par Alexandre Lescollier, chanoine de la cathédrale d'Amiens, commissaire de la juridiction spirituelle du Chapitre, et le promoteur dudit Chapitre, demandeurs, contre Charles de Bouflers et Charles Maillart, chapelains de l'une des chapelles de Notre-Dame de l'aurore, ou du jour, fondée dans l'église cathédrale d'Amiens, défendeurs : un livre de 146 feuillets en parchemin, nommé Livre rouge, faisant partie des archives de l'évêché, commençant par ces mots : Littera regia, et contenant au feuillet 82, un acte de l'an 1293, intitulé: De capellania ecclesioe ambianensis ; cinq registres aux délibérations du Chapitre de la cathédrale, de 1599 à 1638, etc. ; — de la présentation et affirmation faites par Thomas Scotté, tuteur de Marianne Magnier, de son compte de tutelle ; — de la prestation de serment des experts nommés, à la requête de François Watebled, contrôleur des décimes du diocèse d'Amiens, pour faire la visite et l'estimation des immeubles, sis à

Longueau, appartenant à François Bossu ; — de la collation de plusieurs extraits tirés : d'un manuel de la recette de la cellérerie du Chapitre, contenant 266 feuillets, intitulé : Manuale anni 1529 ; d'un autre manuel de l'année 1533, etc. ; — de la recherche qu'il a faite, dans le village de Camon, des masures dont les fermetures, sur la rue, sont insuffisantes pour empêcher les Bestianx d'y entrer et d'y causer des dégâts, malgré les commandements faits aux propriétaires de ces masures, etc.

58 pièces.

1B 841 1682-1683 1682-1683

Procès-verbaux dressés par le bailli du temporel du Chapitre: de la collation des pièces dont François Le Grand, fermier des dîmes et des champarts du village de Vers, prétend se servir dans sa cause contre Philippes Castelet, maître d'école, à Paris, et Jean de Leaue, laboureur ; — de l'appréciation des censives de la seigneurie de Vauvillers, suivant les appréciations des grains faites pour la ville de Péronne, Vauvillers étant de la juridiction de cette ville : le setier de bon bled froment, à la mesure de Péronne, vaut, pour l'année 1666,44 sous ; le chapon vaut, pour la même année, 14 sous, etc. ; — de la présentation et de l'affirmation faites par Jeanne Bridel, veuve d'André Guerard, laboureur à Camon, et tutrice de ses enfants mineurs, du compte de tutelle ; — de la résistance faite par un chambellan et un sergent du Chapitre, à l'ordre donné par ledit bailli, d'élargir un prisonnier ; suivi de cette sentence: « Nous avons condamné et condamnons lesdits Pierre François, chambellan, et Baptiste Biberel, sergeant, pour lesdits abus, irrévérences et désobéissances, chacun en cinquante livres d'amende ; et de passer acte au greffe de ce siège, portant : qu'à tort et témérairement ils les ont commis, et qu'à l'advenir ils nous porteront honneur et respect, et obéiront à nos ordres, etc. ; » — de la caution juratoire faite par Pierre Sentier, sieur du Plessier, lieutenant en la maréchaussée de Picardie, propriétaire d'un fief de 31 journaux trois quartiers de terre, etc., sis à Mons-en-Chaussée, autorisé à en faire la dépouille, comme subrogé au commissaire établi en conséquence de la saisie de ce fief. B.

37 pièces.

1B 842 1684-1686 1684-1686

Procès-verbaux dressés par le bailli général du temporel du Chapitre: du compulsoire fait à la requête du procureur d'office dudit temporel, pour la justification de son bon droit dans le procès indécis entre lui et Honoré du Bos, écuyer, seigneur de Drancourt, trésorier de France, en la Généralité de Picardie, au sujet d'un droit de champart ; — de la collation de titres dont ledit procureur d'office entend se servir, pour justifier les droits de dîme et de champart réclamés par le Chapitre, de Nicolas Blassel et de Pierre Godde. marchands à Amiens, propriétaires d'immeubles sis à Saint-Maurice : « Une lettre en parchemin, en date du 3 mars 1655, signée Pecoul, qui est une sentence rendue au bailliage d'Amiens entre les dits sieurs du Chapitre d'Amiens, demandeurs en complainte, et Pierre Robillart, l'aisné, Nicolas Blassel, sculpteur, et autres parties y dénommées, etc. ; » — de la présentation et de l'affirmation faites par Charles Morel, écuyer, seigneur d'Hébécourt et d'Épaumesnil, de son livre journal, dont il a été fait un extrait de ce qui y est écrit concernant le bail accordé à François Le Tiltre, du village d'Yzeux ; — de l'alignement, donné au sieur Caignart, pour la construction du mur de façade de sa maison, sise aux Cloîtres de la cathédrale d'Amiens ; — de la descente que ledit bailli, a faite sur les lieux, pour vérifier quelles sont les limites de séparation des faubourgs de Saint-Maurice et de Saint-Pierre de la ville d'Amiens, à l'occasion du procès entre le Chapitre et Honoré du Bos, sieur de Drancourt ; — de la visite faite par

experts nommés, à la requête du maître et des religieuses de l'Hôtel- Dieu d'Amiens, pour rechercher si l'obstacle qui empêche l'eau d'arriver dans le lavoir dudit Hôtel-Dieu ne serait pas du fait de François Féret, meunier du moulin dit de l'Hôtel- Dieu.

48 pièces.

1B 843 1687-1697 1687-1697

Procès-verbaux dressés par le bailli général du temporel du Chapitre : du compulsoire fait, à la requête du procureur d'office dudit Chapitre, pour justifier la réclamation des droits dont sont chargés des immeubles, sis à Buyon, appartenant à Jacques de Leaue, Jean-André Parmentier et autres ; — de la soumission de caution faite par Pierre Cavrois, en exécution d'une sentence rendue entre Catherine Cavrois, veuve de Claude Becquet, et Clément Vasseur, chirurgien à Amiens ; — de l'ordre des créanciers de la succession d'Antoine Lejeune, laboureur à Renan-court ; — de la prestation de serment de Jacques du Candas, Bourgeois d'Amiens, et Pierre Boutin, laboureur à Dury, experts nommés pour procéder au partage des biens immeubles de la communauté qui existait entre Jean Housseux et Jacquelaine Véru, sa femme ; — de la levée momentanée des scellés apposés dans la maison mortuaire d'Antoine Liépart, chanoine de la cathédrale d'Amiens, pour prendre, dans une armoire, 31 louis d'or, qui ont été mis en mains de l'exécuteur testamentaire ; — de l'affirmation du compte de tutelle présenté par Louise Mandin, veuve de Jacques Trencart, tutrice de Marthe Trencart, leur tille ; — de la prestation de serment de Jean Denis, le jeune, procureur au présidial d'Amiens, et de Joseph Tondu, maître écrivain juré de ladite ville, experts nommés pour la vérification de la signature de Nicolas de Gouy, mise au bas de deux promesses.

38 pièces.

28B 61/1 1691-1706 1691-1706

28B 61/2 1711-1722 1711-1722

1B 844 1702-1725 1702-1725

Procès-verbaux dressés par le bailli général du temporel du Chapitre : de la prestation de serment d'Antoine Patour et d'Adrien Vilman, contrôleur des saisies réelles, chargés comme experts de constater si Pierre Petit et consorts ont enlevé dans un enclos, sis à Camon, appartenant à François Cornet, président en l'Élection d'Amiens, toutes les racines des arbres qu'ils ont achetés et abattus ; — de la présentation et de l'affirmation faites par Firmin Crampon, laboureur à Camon, tuteur d'Antoinette Guérard, de son compte de tutelle ; — de la caution faite par Jean de Rivery, laboureur à Creuse, en exécution de la sentence rendue par ledit bailli, entre François, de Rivery, frère de Jean, et Antoine Retourné et consorts ; — de la levée du corps du nommé Caron, maître joueur de viole, fils du sieur Caron, demeurant à Lille ; ledit défunt s'étant noyé, en se Baignant dans la Somme, au lieu dit la Voirie : auquel cadavre nous aurions à l'instant fait apposer, sur le front, le sceau du Chapitre, etc. ; — de la soumission faite par Charles Caussin, comme caution de Jean Dufaux, adjudicataire du sel de Baillon ; — de la descente sur les lieux faite par ledit bailli, pour constater l'état du tourbage exécuté par Gabriel Thuiller, dans 50 verges de pré sises à Glisy.

51 pièces.

1B 845 1726-1728 1726-1728

Procès-verbaux dressés par le bailli général du temporel du Chapitre: de la prestation de serment : de Joseph De Vaux et de Nicolas Daullé, experts nommés pour faire la visite d'une maison sise à Camon ; — de Louis Ricard, bourgeois d'Amiens, nommé curateur à une maison, sise à Saint-

Maurice, deguerpie par Jean Brunel et Marie-Marguerite Nollent, sa femme ; — de l'adjudication du bail, pour neuf années, d'une maison et de 6 journaux de terre, sis à Camon ; — de la présentation et de l'affirmation faites par Gabriel Thuillier, laboureur, tuteur des enfants mineurs de Jean Barbier et de Jeanne Thuillier, de son compte de tutelle ; — de la comparution de François de Sainte-Beuve, marchand à Morizel, et de Marie-Magdeleine de Sainte-Beuve, veuve de Guîlain Candillon, demeurant à Bertangles, témoins assignés, à la requête d'Antoine Havet, chanoine de la cathédrale d'Amiens, et ancien prévôt adéqué de la seigneurie de Renancourt, pour prouver que les censives réclamées de Louis Lefebvre, sayetteur, sont dues pour un manoir acquis du nommé de Sainte-Beuve, et incorporé dans le ténement dudit Lefebvre ; — de la nomination : de deux experts, chargés de faire la visite et l'arpentage d'une pièce de terre de 2 journaux, appartenant à Jean de Moyencourt, officier de feu le duc d'Orléans ; — de Pierre Hulot, ancien receveur de la commanderie de Fieffes et de Robert Godran, laboureur, experts chargés de procéder à la division de 60 journaux de terre, sis à Beauquesne, à partager en deux lots : l'un pour Pierre Dubos, notaire au bourg de Domart, et Marie-Magdeleine Lorel, sa femme, Jean et Nicolas Lorel ; lesdits Lorel enfants et héritiers de Jean Lorel, corroyeur à Amiens ; l'autre, pour Joseph Duval, veuf de Catherine Lorel, au nom et comme tuteur de ses enfants mineurs ; — des soumissions de caution faites par Romain Thuillier, laboureur à Camon, en exécution de la sentence rendue par ledit bailli, entre Philippes Fossé, le jeune, et Jean Baillon.

44 pièces.

1B 846 1729-1733 1729-1733

Procès-verbaux dressés par le bailli général du temporel du Chapitre : de la nomination d'un curateur à Françoise Godart, mineure, veuve de Laurent Lavergne, meunier à Amiens ; — de la présentation et de l'affirmation faites par Firmin Fournier et Marie Duval, veuve de Joseph Benoist, et femme en secondes noces dudit Fournier, tuteur et tutrice de François et de Joseph Benoist, de leur compte de tutelle ; — de la levée du cadavre d'une femme tombée dans la Somme, du mauvais pont (sic) que l'on passe pour aller dans la cour de Maye : « Nous nous sommes' transporté sur les lieux, où nous avons trouvé ledit cadavre sur le rivage du bras de rivière joignant le derrière du Grenier à sel, les pieds dans l'eau, avec l'empreinte du cachet des armes du Chapitre, sur le front, etc. » ; — de la prestation de serment : de Jean Hémery et de François Cavillon, arpenteurs jurés, experts nommés pour faire l'arpentage d'une pièce de terre d'un journal et demi ou environ, sise à Salouel ; — de Charles Lombart et de Jean Labbé, charrons, experts chargés de faire la visite et l'estimation des livraisons et des ouvrages faits par Louis Caron, charron, Pour Charles-Louis de Saisseval, seigneur du Grand-Thionville, demeurant à Longueau.

42 pièces.

1B 847 1735-1743 1735-1743

Procès-verbaux dressés par le bailli général du temporel du Chapitre : de l'adjudication d'une maison et de 5 journaux 4 verges de terre, sis à Camon ; — de la levée du corps de Léonor Dumoulin, qui s'était noyé, en se Baignant dans la Somme, près du pont Barabant ; — de l'ordre des créanciers de la succession de Vincent Langlois ; — du transport dudit bailli dans la maison mortuaire de Nicolas Gauday, chanoine de la Congrégation de Sainte- Geneviève, pourvu d'une prébende annexée à l'abbaye de Saint-Acheul, afin d'y constater le bris, fait par le Frère Houtelle, prieur de cette abbaye, du scellé apposé par Louis Béquin, huissier de la juridiction du

Chapitre ; — des soumissions de caution faites : par Jeanne Lefebvre, veuve d'Anstoine Vuigner, bourgeois d'Amiens, et Jean-Baptiste Vuigner ; — par Elisabeth Aveneaux, veuve de Jean-Baptiste Nerlande, notaire à Amiens ; — de la présentation et de l'affirmation faites par Charles Bourgeois et Marie-Marguerite Renouard, veuve de Charles Aclocque, et femme en secondes noces dudit Bourgeois, tutrice de Marie-Marguerite Aclocque, sa fille, du compte de tutelle ; — de la prestation de serment des experts chargés de procéder au partage, en quatre lots, des biens des successions de François Hertier et de Marie-Madeleine Godde, sa femme.

48 pièces.

28B 62/1	1741-1773	1741-1773
28B 62/2	1774-1790	1774-1790
28B 63	Procès-verbaux des gardes des bois et des gardes messiers – Visites des fours et cheminées.	1750-1789

Varia

28B 92	Mélanges.	XVIIe siècle-XVIIIe siècle

BAILLIAGE DU TEMPOREL DE L'ÉVÊCHÉ D'AMIENS

REGISTRES

Plumitifs (1693-1790)

Voir aussi G 548 Plumitif 1574-1577.

29B 1	7 novembre 1693-10 décembre 1695 Reg. f. 1 à 40	1693-1695
29B 2	7 janvier 1696-17 août 1697 Reg. f. 1 à 23	1696-1697
29B 3	12 octobre 1697-25 juillet 1699 Reg. f. 1 à 33	1697-1699
29B 4	25 juillet 1699-23 avril 1701 Reg. f. 1 à 20	1699-1701
29B 5	7 mai 1701-22 septembre 1703 Reg. f. 1 à 37	1701-1703
29B 6	6 octobre 1703-11 décembre 1706 Reg. f. 1 à 51	1703-1706
29B 7	8 janvier 1707-17 décembre 1709 Reg. f. 1 à 31	1707-1709
29B 8	23 août 1709-23 janvier 1712 Reg. f. 1 à 29	1709-1712
29B 9	30 janvier-24 septembre 1712 Reg. f. 1 à 14	1712
29B 10	8 octobre 1712-27 janvier 1714 Reg. f. 1 à 27	1712-1714
29B 11	24 février 1714-20 février 1717 Reg. f. 1 à 36	1714-1717
29B 12	27 février 1717-14 mai 1718 Reg. f. 1 à 10	1717-1718
29B 13	21 mai 1718-3 août 1720 Reg. f. 1 à 21	1718-1720
29B 14	23 août 1720-13 décembre 1721 Reg. f. 1 à 18	1720-1721
29B 15	20 décembre 1721-9 octobre 1723 Reg. f. 1 à 19	1721-1723
29B 16	16 octobre 1723-30 mars 1726 Reg. f. 1 à 39	1723-1726
29B 17	6 avril 1726-12 juillet 1727 Reg. f. 1 à 20	1726-1727
29B 18	19 juillet 1727-20 janvier 1731 Reg. f. 1 à 40	1727-1731
29B 19	27 janvier 1731-28 novembre 1733 Reg. f. 1 à 32	1731-1733
29B 20	12 décembre 1733-11 janvier 1738 Reg. f. 1 à 42	1733-1738

29B 21	11 janvier 1738-7 novembre 1739 Reg. f. 1 à 18	1738-1739
29B 22	14 novembre 1739-26 mai 1742 Reg. f. 1 à 24	1739-1742
29B 23	2 juin 1742-24 octobre 1744 Reg. f. 1 à 20	1742-1744
29B 24	7 novembre 1744-10 juillet 1751 Reg. f. 1 à 41	1744-1751
29B 25	17 juillet 1751-12 octobre 1754 Reg. f. 1 à 20	1751-1754
29B 26	26 octobre 1754-11 décembre 1756 Reg. f. 1 à 10	1754-1756
29B 27	8 janvier 1757-6 février 1762 Reg. f. 1 à 64	1757-1762
29B 28	14 janvier 1775-13 janvier 1781 Reg. f. 1 à 50	1775-1781
29B 29	28 avril 1781-24 janvier 1789 Reg. f. 1 à 50	1781-1789
29B 30	31 janvier 1789-6 février 1790 Reg. f. 1 à 6	1789-1790

Registres extraordinaires (1737-1790)

29B 31	23 juillet 1737-27 février 1762 Reg. n.f.	1737-1762
29B 32	9 avril 1762-1er mars 1776 Reg. n.f.	1762-1776
29B 33	1er mars 1776-25 novembre 1790 Reg. n.f.	1776-1790

Enregistrement des appositions de scellés

29B 34	« Registre aux enregistrements des appositions de scellés... » et reçus donnés au greffier par les huissiers. Reg. n.f.	04/12/1774-10/07/1790

Oppositions au sceau des lettres, ratification

29B 35	« Registre des oppositions formées contre le sceau des lettres de ratifications obtenues tant au bailliage d'Amiens que dans les juges voisins ». Reg. n.f.	25/05/1781-09/12/1793

Inventaires

29B 36	Inventaires. Reg. n.f. 1 à 169.	1582

Registres aux saisines (1693-1790)

Voir aussi ci-après les saisines en liasses.

1B 862 1693-1697 1693-1697

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : à Michel Simon, l'aîné, ancien échevin, de deux maisons sises à Amiens, rue du Puits ; — à François Guebuin, curé de la paroisse de Neuilly-le-Dien, de cinq quartiers de terre, sis en la banlieue d'Amiens, au lieu dit La Voirie ; — à Antoine Boitel, ancien échevin, de 9 journaux et un quartier de prés, sis à Glisy ; — à Marguerite Dufresne, veuve de Nicolas Pingré, lieutenant criminel au Bailliage d'Amiens, d'une maison, nommée le Fief de Hem, sise au village de Hem-lez-Amiens, etc. ; — à Marguerite de Flesselles, veuve de Jean Vacquette, seigneur de Fréchencourt, avocat en Parlement, de 37 verges et demie de terre, qu'elle a acquises de Noël Roussel, sieur de Guisy, président trésorier de France, en la Généralité de Picardie, et de Marie Bouré, son épouse ; — à François Dufresne, seigneur d'Épagny, président trésorier de France, en ladite Généralité, d'une maison sise au faubourg de Hem-lez- Amiens ; — à Jean-Baptiste Lemoictier, seigneur de Bichecourt, de la terre et seigneurie d'Hangest, et du fief d'Hocquincourt, qu'il a acquis de Joseph de Montigny, capitaine de cavalerie ; — à damoiselles Marie et Anne du Crocquet, d'une maison sise à Amiens, rue du Loup-qui-va-à-Rome. — Reliefs reçus par ledit bailli : du vidamé d'Amiens et de la baronnie de Picquigny, échus à Charles d'Ailly, duc de Chaulnes, par le décès de Charlotte d'Ailly, sa mère ; — du fief du Tronquoy, échu à Pantaléon Pingré, seigneur de Fricamps, président trésorier de France au Bureau d'Amiens, par le décès de Jeanne Le Boucher, sa mère, veuve de Vincent Pingré ; — du fief de Hardiville, anciennement nommé le Val-de-Misère, et à présent La Vallée, échu à Claude Le Quieu, seigneur de Moyenneville, par le décès de François Le Quieu, son père.

In-quarto, 40 feuillets.

1B 863 1697-1702 1697-1702

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : à Louis de Bray, échevin de la ville d'Amiens, de cinq quartiers de terre, sis à Pierregot ; — à Antoine Poultier, vicaire de la paroisse de Saint- Firmin-le-confesseur, d'une maison sise à Amiens, rue Basse-Saint-Firmin ; — à Jean-Baptiste Le Caron, seigneur de Choqueuse et de Marieux, d'une maison sise rue des Cannettes ; — à Claude Debonnaire, chapelain de la cathédrale d'Amiens, d'une maison sise rue de la Barette ; — à Michel Simon, l'aîné, élu en l'Élection d'Amiens, d'une maison sise au petit faubourg de Noyon de ladite ville, etc. ; — à Antoine Quillet, maître peintre, de deux petites maisons sises à La Barette. — Reliefs reçus par ledit bailli : d'un fief de 8 journaux, sis à Fresne, légué à Charles Crignez, sieur de Beauvert, par son père ; — des fiefs d'Omermont et de Roquencourt, sis près d'Airaines, échus aux enfants mineurs de feu Joseph de Mons, seigneur de Saint-Martin, époux de Jeanne Bosquillon ; — de la terre et seigneurie de Poulainville, donnée en faveur de mariage, par Françoise d'Estourmel, veuve de François de Saveuse, à Charlotte-Louise de Saveuse, leur fille, épouse de François, prince de Montmorency ; — des fiefs de la mairie de Hemlez- Amiens et de la Paneterie, sis audit Hem, échus à Vincent Le Gillon, seigneur du Gros-Tison, par le décès de Pierre Le Gillon, son père ; — du vidamé d'Amiens et de la Baronnie de Picquigny, réclamés par Éléonore-Charlotte, duchesse de Wurtemberg, parente du trois au quatrième degré (sic) de feu Charles d'Ailly, duc de Chaulnes. — Acceptation par l'évêque d'Amiens, Henri Feydeau de Brou, du relief fait par Louis, marquis de Mailly-Nesle et de Mont-Cavrel, de la baronnie de

Picquigny et du vidamé d'Amiens, qui lui sont échus par le décès de Charles d'Ailly, duc de Chaulnes.

In-quarto, 52 feuillets.

1B 864 1702-1703 1702-1703

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : à Jean Thierry de Genouville, seigneur du grand et du petit Cagny, lieutenant général d'artillerie, d'une maison, nommée le Château de Vincestre, sise à Amiens, près du Mail ; — à Jean Galiot, maître sayetteur, de deux maisons sises rue des Lirots ; — à Anne Dérondel, veuve de Pierre Cattu, au nom de ses enfants mineurs, d'une maison sise dans ladite rue des Lirots. — Provisions de bailli général du temporel de l'Évêché d'Amiens données par l'évêque, Henri Feydeau de Brou, à Antoine-Ignace Gontier de Frémont, avocat en Parlement.

In-quarto, 10 feuillets.

1B 865 1703-1706 1703-1706

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : à Jean-François Ducandas, procureur, d'une maison ayant pour enseigne Les trois Suisses, sise au faubourg de Noyon de la ville d'Amiens ; — à François Picquet, sieur de Beauchamp, d'une maison sise à Amiens, rue du Loup-qui-va-à-Rome ; — à François Pièce, seigneur de Framicourt, d'une maison sise rue de Noyon ; — à Nicolas-François Parviller, commissaire aux tailles, en l'Élection d'Amiens, de neuf maisons sises en la chaussée de la porte de Paris. — Relief reçu par ledit bailli, d'un fief, sis à Rouvroy-en-Santerre, de 18 journaux de terre labourable, et de 12 à 13 journaux de bois, nommés le bois Watelet, appartenant à la chapelle de Saint-Jean-1'Évangéliste, fondée en l'église cathédrale d'Amiens ; ledit relief fait par Jacques Prevost, docteur de Sorbonne, pourvu de cette chapelle.

In-quarto, 14 feuillets.

1B 866 1706 1706

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : à Nicolas Parviller et Marie-Hélène Cotte, sa femme, de deux maisons sises à Amiens, chaussée de Paris ; — à Marguerite Gerault, veuve du sieur Devaulx, conseiller au bailliage d'Amiens, d'une maison sise rue Abrandel ; — à Pierre Degrain, chapelain de la cathédrale d'Amiens, d'une maison sise rue du Loup-qui-va-à-Rome.

In-quarto, 4 feuillets.

1B 867 1707-1712 1707-1712

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : à demoiselle Jeanne Le Sur, de deux maisons sises à Amiens, rue de Metz-1'Évêque ; — à Henri Pingré de Vraigne, maréchal des camps et armées du Roi, seigneur de Vadencourt, d'une maison sise grande rue Saint Denis, qu'il a acquise de Jean-Baptiste-Joseph Berthe, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France ; — à Vincent Le Gillon, seigneur du Gros-Tison, d'une maison faisant partie du fief de Hem, qu'il a acquise de Noël Baron, seigneur de La Maronde ; — à Marguerite Gerault, veuve d'Alexandre Devaulx, d'une maison, sise rue du Soleil, procédant de la succession de François de Vitry, seigneur des Auteux ; — à Jean Crignier, meunier, d'un moulin sis en la banlieue d'Amiens, nommé le moulin du pont Mioir, etc. ; — à François-Élie Landrin, préposé à la recette générale des finances de Picardie, de six maisons, sises rue de la Barette, qu'il a acquises de François Pinguet, sieur de Rouvroy, et de Marie Chevalier, son épouse ; — à Martin Julliot, directeur et trésorier de la Monnaie d'Amiens, de trois pièces de terre, sises à Hem-lez-Amiens ; — à François Avegneaux,

chapelain de la cathédrale d'Amiens, d'une maison sise rue du Hocquet.

In-quarto, 34 feuillets.

1B 868 1712-1716 1712-1716

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : à Etienne Nazar, bourgeois d'Amiens, d'une maison, sise rue de Metz-1'Évêque, à l'enseigne de La petite Rose ; — à Guillaume Mesnager, chevalier, seigneur d'Auroy, de deux maisons contiguës, sises rue de Noyon ; — à Joseph Vaillant, seigneur d'Yaucourt et dé Romainville, du fief du patronage de Bussu, qu'il a acquis de Jeanne de Bomeny, veuve de Louis de Cacheleu, seigneur de Bussuel ; — à Michel Fouenet du Bourg, receveur du temporel de l'Évêché d'Amiens, de 13 journaux de terre, sis à Hem-lez- Amiens et à Montières ; — à Antoine Delosière, seigneur de l'Espinoy, prévôt royal de Beauvaisis, à Amiens, d'une maison sise à Montières, etc. ; — à François Le Coq, comte de Humbecq, de la terre et seigneurie de Ligny-sur-Canche, qu'il a acquise de François de La Roche, marquis de Fontenilles ; — à François-Élie Landrin, conseiller secrétaire du Roi en la Chancellerie près le Parlement de Paris, de six maisons sises rue de la Barette ; — à Jean-Baptiste de Gricourt, chirurgien, d'un jardin sis entre le. pont au Change et le pont Baraban ; — à Jacques Pezé, officier au Grenier à sel d'Amiens, d'une maison sise à Hem-lez- Amiens. — Commission de bailli général du temporel de l'Évêché d'Amiens, donnée par l'évêque, Pierre Sabatier, à Charles Ducastel, avocat en Parlement. — Ordonnance du Bailli portant, qu'à l'avenir, il tiendra deux audiences par semaine.

In-quarto, 36 feuillets.

1B 869 1716-1719 1716-1719

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : à Pierre Dincourt, seigneur d'Hangard, de Hourges et de Fréchencourt, d'un terrain sis à Amiens, rue de Noyon ; — à Pierre Langlois, seigneur de Septenville, d'une maison sise grande rue Saint-Denis ; — à Magnus Nothheeffe, écuyer, capitaine au régiment de Sparre, de deux journaux de terre, sis au faubourg de Noyon de la ville d'Amiens ; — à Noël Frennelet, ancien consul, d'une maison sise rue du Loup-qui-va-à-Rome ; — à Jean Godart, architecte, d'un terrain sis au Don ; — à Pierre Colette, docteur en médecine, seigneur de Thieulloy-la-Ville, d'une maison sise rue de Metz-1'Évêque. — Reliefs reçus par ledit bailli : du vidamé d'Amiens et de la baronnie de Picquigny, appartenant à Louis-Auguste d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, en conséquence de la substitution portée, en sa faveur, au contrat de mariage de feu le duc de Chaulnes et de la duchesse de Chevreuse, etc. ; — de la terre et seigneurie de Rollepot, échue à Philippes-Joseph de Gargan, par le décès de Julien de Gargan, son père.

In-quarto, 20 feuillets.

1B 870 1719-1721 1719-1721

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : à Antoine Pingré, prêtre,' d'un jardin sis en la banlieue d'Amiens, entre les ponts du Cange et de Baraban ; — à François Belguize, maître sayetteur, d'une maison, de terres labourables et de prés, sis à Halloy-lez- Pernois ; — à Louis Desjardins, chapelain de la cathédrale d'Amiens, d'une maison sise rue Gloriette ; — à Robert Debonnaire, chapelain de ladite cathédrale, d'une grange sise rue Dame-Jeanne ; — à François Le Riche, écuyer, greffier en chef du Bureau des finances de la Généralité d'Amiens, d'une maison, sise rue du Soleil, qu'il a acquise de Joseph Decourt et de Charlotte d'Aguesseau, son épouse ; — à Nicolas Quignon, laboureur, de plusieurs pièces de terre, sises à Pierregot et à Mirvaux ; — à Louis Petyst, avocat du Roi au bailliage d'Amiens, de quatre petites maisons contiguës, sises rue du

Jardinet ; — à Jean-Baptiste Bultel, conseiller du Roi aux Eaux et Forêts du bailliage d'Amiens, d'une maison sise rue de Noyon ; — à François-Hémart Denis, seigneur de Boillemont, d'une maison, sise rue de Metz-1'Évêque, qu'il a acquise de François-Stanislas de Mareuil, seigneur de Baillon. — Commission de bailli général du temporel de l'Évêché d'Amiens, donnée par l'évêque, Pierre Sabatier, à François-Auguste Bernard, avocat en Parlement.

In-quarto, 24 feuillets.

1B 871 1721-1724 1721-1724

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : à Jacques Fieffé, seigneur 'de Lieureville, d'une maison sise à Amiens, rue de Corbie ; — à Jacques Morgan, écuyer, négociant, de deux moulins sis à Hem-lez-Amiens ; — à Adrien Cornet, père, d'un jardin sis rue de la Barette, etc. ; — à Pierre Durieux, ancien consul, de deux maisons contiguës, sises au faubourg de Noyon de la ville d'Amiens, près de La Vallée ; — à Antoine Berthe, teinturier, et à Marguerite Darcourt, sa femme, de deux pièces de terre sises à la Voirie de Camon ; — à Charles Béthune, maître haute-licier, d'une maison sise rue de Rubempré.— Commission de lieutenant de la justice temporelle de Pierregot et Mirvaux, donnée à Nicolas Quignon, fermier à Mirvaux, par l'Évêque d'Amiens, seigneur desdits Pierregot et Mirvaux.

In-quarto, 24 feuillets.

1B 872 1724-1727 1724-1727

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens: à Jean-Baptiste Boullet, seigneur d'Increville, d'une maison sise, à Amiens, rue de Metz-1'Évêque, qu'il a acquise de Pierre Dincourt, seigneur d'Hangard, et de Marguerite Damiens, son épouse ; — à François Picard, bénéficier, d'un jardin, d'une grange, etc., sis rue de la Barette ; — à Nicolas de Herte, seigneur de Hailles, premier président au présidial d'Amiens, d'un jardin sis rue Abrandel, qu'il a acquis de François de Beaurain, seigneur de Bec-Étoile ; — à Jacques de Lignières, maître chirurgien, à Amiens, d'une maison sise à Hem-lez-Amiens ; — à damoiselle Jeanne de Bully, de trois quartiers et demi de terre, sis aux prairies dudit Hem ; — à damoiselle Marie-Anne Colette, d'un demi-journal de terre, sis au faubourg de Noyon de la ville d'Amiens, qu'elle a acquis de Charles-François Groult, seigneur de Coulombeauville.

In-quarto, 26 feuillets.

1B 873 1727-1732 1727-1732

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens: à Jean-Baptiste Demoiencourt, Bourgeois d'Amiens, de 78 journaux de terre, faisant partie du domaine de Poulainville, qu'il a acquis de Louis, prince de Montmorency, seigneur de Neuville, et de Philippes de Montmorency, seigneur de Coisy et de Poulainville ; — aux PP. Minimes de Roye, d'un journal et demi de terre, sis à Rouvroy ; — à Nicolas Thibauville, trésorier de la maréchaussée de Picardie, d'un jardin sis entre les ponts au Change et de Barraban ; — à demoiselle Marie-Barbe Boudelocque, d'une maison nommée le Donjon, sise rue des Granges ; — aux curé et marguilliers de la paroisse de Saint-Pierre de Montières, d'un demi-journal et un demiquartier de terre, sis audit Montières ; — aux administrateurs de l'Hôpital général d'Amiens, d'une maison sise rue Gloriette ; — à François-Honoré Bridelle, inspecteur de la manufacture d'Amiens, d'une maison, sise rue du Loup-qui-va-à-Rome, vendue par licitation faite entre les héritiers de Jean Bourée, seigneur de La Mairie, président trésorier de France au Bureau d'Amiens ; — à Louis-Philippes Caron, notaire, du fief de Saint-André, consistant en

20 journaux de terre, en une pièce, sis à Saint-Hilaire.

In-quarto, 40 feuillets

1B 874 1732-1736 1732-1736

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché l'Amiens : à Louis de Rouveroy, notaire, d'une maison sise rue du Puits-Abrandel ; — à Pierre du Gard, chevalier, seigneur de Bus, et à Agnès Lefort, son épouse, de trois maisons contiguës, sises rue de Noyon ; — à Pierre-Augustin d'Amyens, négociant, ancien consul, et à Marie-Geneviève Lefort, son épouse, d'un jardin, sis rue des Canettes, qu'ils ont acquis de Jean-Baptiste Le Caron, seigneur de Varennes ; — à Marie Cocquerel, veuve d'Honoré de Ribaucourt, de 3 journaux et demi deux verges de terre, etc., sis au faubourg de Noyon de la ville d'Amiens, qu'elle a acquis de Roch Garaux, maître chirurgien ; — à Nicolas Le Grand, maître haute-licier, et à Marie-Marguerite Driaucourt, sa femme, d'une maison sise rue de Noyon.

In-quarto, 26 feuillets.

1B 875 1736-1738 1736-1738

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : à demoiselle Catherine Pluvion, d'une maison, sise rue de Noyon, qu'elle a acquise de Louis- Antoine Petyst, avocat du Roi au bailliage d'Amiens ; — à Jean-Baptiste Daras, maître de l'école de charité de la paroisse Saint-Michel d'Amiens, d'une maison sise rue des Petits-Jardinets ; — à Jeanne Dècle, veuve de Charles de Béthune, maître haute-licier, de sept petites maisons, sises rue de la Barette ; — à Jean-Joseph Dufresne, docteur de Sorbonne, curé de la paroisse Saint-Michel d'Amiens, d'un jardin sis au faubourg de Noyon ; — à François Cordonnier, chapelain de la Cathédrale, d'une maison, sise rue de Noyon, qu'il a acquise de Françoise Quignon, veuve de Jean-Baptiste Filleux, seigneur de Luzières ; — à Pierre-Antoine Lagrené de Valencourt, seigneur du Chaussoy, d'une maison sise rue de Metz-1'Évêque ; — aux prêtres de la Congrégation de . la Mission établis à Amiens, de trois quartiers de terre sis au faubourg de Noyon ; — aux mêmes, de trois quartiers dix verges de terre, audit lieu, etc.

In-quarto, 22 feuillets.

1B 876 1738-1742 1738-1742

Saisines données par la bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : à Louis Feuquel, maître sayetteur, et à Marie Duminy, sa femme, d'un quartier et demi de terre sis en la banlieue d'Amiens, au lieu dit Le Prillon ; — à Marie-Anne Pingré, demoiselle de Saveuse, d'un journal de terre sis à Vignacourt ; — à Nicolas Delahaye, ancien consul et échevin, d'une maison, sise rue du Puits- Abrandel. — Reliefs reçus par ledit bailli : de 9 journaux et demi de terre, sis à Rouvroy, faisant partie du fief de Ganelon, échus à Louis Le Bègue, maître sayetteur, par le décès de Louis Le Bègue, son père ; — du fief du Tronquoy, échu à Pan-taléon-Jean Pingré, seigneur de Fricamps, comme unique héritier de Pantaléon Pingré, son père ; — de la seigneurie d'Hangest-sur-Somme, échue à Antoine-Adrien Lemoictier, par le décès de Jean-Baptiste Lemoictier, seigneur de Bichecourt, son père ; — du fief de Hem, sis à Hem-Iez-Amiens, donné en faveur de mariage, par les sieur et dame Le Gillon, à Marie-Marguerite Le Gillon, leur fille, épouse de Jacques-Philippes-Louis de La Folie de Vorne, seigneur de Raincheval et de Harponlieu.

In-quarto, 40 feuillets.

1B 877 1742-1744 1742-1744

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : aux prêtres de la Congrégation de la Mission établis à Amiens, d'un journal et

demi, moins cinq verges, de terre, sis au faubourg de Noyon de la ville d'Amiens ; — à Charles Cauchy, receveur des décimes du diocèse d'Amiens, de 3 journaux 88 verges et demie de terre, sis à Pierregot et à Mirvaux, qu'il a acquis de Jean-Baptiste- Gabriel Desachi, sieur d'Homecourt, et de Marie-Françoise Devilliers, son épouse ; — à Antoine Cardot, chanoine de la cathédrale d'Amiens, de deux maisons sises rue de la Barette ; — à Marie-Thérèse Morel, veuve de Jean-Baptiste Le Caron, seigneur de Choqueuse, de la seigneurie de Fresne, paroisse d'Oisemont. — Relief reçu par ledit bailli, du fief noble de La Couarde, sis au marais de Renancourt, échu à Catherine Le Gillon, épouse de Claude-Louis Vacquette, seigneur du Cardonnoy, conseiller du Roi au Grand Conseil, comme héritière féodale de Vincent Le Gillon, seigneur du Gros-Tison, son père.

In-quarto, 22 feuillets.

1B 878 1744-1751 1744-1751

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : à Bonne-Rosalie Lallart, veuve de Jean-François Paillart, seigneur d'Aubigny, d'une maison sise à Amiens, rue des Jacobins ; — à François Hugot, sayetteur haute-licier, et à Marie-Anne Jourdain, sa femme, d'une maison sise rue des Lirots ; — à Nicolas Joly, négociant, de deux journaux de terre, etc., sis au faubourg de Hem de la ville d'Amiens ; — à Marie-Françoise Joiron, veuve de Jean- Baptiste Poujol, négociant, de deux maisons contiguës, sises rue du Hocquet ; — à Antoine Boucher, chapelain de la cathédrale d'Amiens, d'une maison sise rue de Metz-1'Évêque. — Reliefs reçus par ledit bailli : de la Baronnie de Picquigny et du vidamé d'Amiens, échus à Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, par le décès du Maréchal, duc de Chaulnes, son père ; — de la seigneurie d'Houpy-en-Artois, appartenant à Albert-Marie- Joseph Imbert, comte de La Basecque, et à Marie-Françoise-Hyacinthe Imbert, épouse du baron de Boussebecque, comme héritiers féodaux d'Agnès-Gertrude Cornaille, leur mère. — Provisions de l'office de lieutenant au bailliage du temporel de l'Évêché d'Amiens, données par l'Évêque, Louis-François- Gabriel d'Orléans de la Motte, à François-Nicolas-Emmanuel Bernard, avocat en Parlement.

In-quarto, 52 feuillets.

1B 879 1751-1755 1751-1755

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : à Jean-Baptiste Moinet, maître sayetteur, d'une maison, sise à Amiens, rue de Noyon ; — à Pierre-Martin Thuillier, sayetteur, et à Marie-Françoise Jovelet, sa femme, du fief de La Paneterie, sis à Hem-lez- Amiens et à Montières ; — à Alexandre Dufresne, seigneur de La Motte, conseiller vétéran au bailliage d'Amiens, de 10 journaux de terre sis à Mirvaux ; — à Charles-François- Augustin de Mannay, marquis de Camps, des seigneuries d'Omermont, de Rocquencourt et du Petit-Conseil, sises près d'Airaines, qu'il a acquises de Jacques Morel, seigneur de Boncourt, et de Jeanne de Mons, son épouse ; — à Charles- Florimond Le Roux, garde du scel de la Monnaie d'Amiens, et à Marie-Jeanne-Agnès Lalau, son épouse, d'une maison sise rue de la Barette ; — à Léonor Scribe, notaire et procureur au bailliage d'Amiens, de 12 journaux et un quartier de terre, sis à Mirvaux ; — à Louis-Joseph Gaillard, seigneur de Boencourt et d'Auberville, président au présidial d'Abbeville, à Adrien Gaillard, capitaine au régiment de Guyenne, et à Marie-Thérèse Gaillard, épouse de Pierre-Jac-ques- Philippes Tillette, seigneur de Mautort, d'un terrain sis à Amiens, au Four-des-Champs ; — à François-Honoré- Alexandre de Runes, marquis de Mézières, et à Mafie-Anne- Françoise-de-Paul-Élisabeth de Gomiecourt,

son épouse, d'une maison sise grande rue Saint-Denis. — Provisions de l'office de bailli général du temporel de l'Evêché d'Amiens, données par l'évêque, Louis-François-Gabriel d'Orléans de La Motte, à Joseph Morel d'Hérival, procureur du Roi à l'Élection d'Amiens.

In-quarto, 40 feuillets.

1B 880 1757-1757 1757-1757

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : à Jean-Baptiste-Robert Boistel, seigneur d'Welles, président trésorier de France au Bureau. des finances de la Généralité d'Amiens, d'une grande maison à porte cochère, cour, jardin, grange et biens en dépendant, sise à Amiens, rue Gloriette, ci-devant nommée l'hôtel d'Hénencourt ; — à François Areneaux, négociant à Amiens, d'une maison louée aux fermiers généraux, et d'une grande place vide, sise à Amiens, rue de Beauvais, etc.

In-quarto, 10 feuillets.

1B 881 1757-1759 1757-1759

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : à Elisabeth Chariot, veuve de Louis Godard, imprimeur du Roi, et libraire à Amiens, d'une maison, sise à Amiens, rue Dame-Jeanne ; — à Jean Lecomte, greffier en chef de l'Élection et grenier à sel d'Amiens, et Marie-Louise-Firmine-Mariette sou épouse, d'une maison vulgairement appelée la Fosse-Ferneuse, contenant trois journaux environ, tenant d'un côté à la chaussée, d'autre aux terres de l'abbaye de Saint-Acheul, d'un bout au chemin de Cagny, et d'autre à celui de Cottenchy, etc.

In-quarto, 20 feuillets.

1B 882 1759-1765 1759-1765

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : à Jean-Marc Pingré, écuier, seigneur de Fay, d'une maison sise à Amiens, rue de Noyon ; — à Jean Damerval, concierge du château de Montières, d'une masure, sise audit village, contenant 20 verges. — Provision donnée par Louis-François Gabriel, évêque d'Amiens, à Quentin Ballesdent le jeune, de l'office de notaire tabellion dans l'étendue de la seigneurie de Pernois-Halloy et Saint-Hilaire. — Saisine donnée à François Allou, marchand-épicier, à Amiens, d'une maison, sise en cette ville, rue de la Chaussée de Noyon, etc.

In-quarto, 40 feuillets.

1B 883 1765-1767 1765-1767

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : à Jean-Baptiste de Morgand, écuier, et Françoise d'Héquerty son épouse, des deux tiers d'un journal de pré, sis au faubourg de Hem, et de trois moulins audit lieu ; — à Laurent Lemarchant, conseiller du Roi et son procureur en la Monnaie d'Amiens, de 5 journaux de terre, sis au terroir de Montières-les-Amiens, au chemin qui conduit de Saveuse à Amiens ; — à Jean- Baptiste Desjardins, chanoine de la Collégiale de Saint- Nicolas, d'un jardin sis à Amiens, sur le bout du rempart, entre le pont du Cange et celui de Baraban ; — à Nicolas Cauchetier, hortillon, et Marie-Françoise Dargent, sa femme, demeurant à la Voirie de Camon, d'une maison avec grange et jardin, sise à Amiens, à la Queue de Vache ; — à Pierre- Laurent Lemarchand, conseiller du Roi, son procureur en la Monnaie d'Amiens, d'un journal de terre, sis à Montières, etc.

In-quarto, 46 feuillets.

1B 884 1767-1769 1767-1769

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : à Jean-Baptiste Boucher, maître Boulange ', demeurant à Amiens, d'une maison,

sise en ladite ville, rue du Hocquet ; — à Jean-Baptiste de Morgand, écuier, de la concession à lui donnée par l'Évêque de mettre deux roues motrices et ustensiles accessoires à ses moulins du faubourg de Hem ; — à François-Paul Devin Deservilles, écuyer, conseiller, secrétaire du Roi, receveur général des fermes, demeurant à Amiens, d'une grande maison, sise à Amiens, grande rue Saint-Denis ; — à Jacques Bertier, aucien garde marteau de la maitrise des Eaux et Forêts de Clermont, régisseur du marquisat d'Heilly, d'une maison sise à Amiens, rue du Pont du Cange, et nommée le Fort Philippe ; — à Joseph Bourrache, marchand à Amiens, d'une maison sise en ladite ville, rue de Beauvais, dans la cour dite Moitié ; — à Pierre-François- Laurent Lemarchand, procureur du Roi en la Monnaie d'Amiens, d'une maison et dépendances, sise en ladite ville, rue de la Chaussée de Noyon. — Saisie réelle des biens de Marie-Anne Rimbaut, François Caron, Louis Dumortier et sa femme, consistant en 4 maisons, un jardin et une boutique, à Amiens, etc.

In-quarto, 50 feuillets.

1B 885 1769-1771 1769-1771

Saisine donnée par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens à Nicolas Beausacq, chapelain de Saint-Denys d'Amiens, d'une maison, sise à Amiens, rue de Noyon. — Élection par les officiers de la juridiction du temporel de l'Évêché d'Amiens et de l'abbaye de Saint-Martin-aux-jumeaux unie audit Évêché, assemblés en exécution de l'édit du mois de Mai 1765, chez Louis-Joseph Morel d'Hérival, écuyer, avocat en Parlement, et Bailli général de la juridiction, de la personne de Lefebvre, procureur d'office dudit bailliage comme député à l'assemblée générale de tous les corps qui doit se tenir, le lundi 2 octobre, pour procéder à l'élection d'un notable de la ville d'Amiens. — Provision donnée par l'évêque d'Amiens, à Jean-François Joson, bourgeois de cette ville, de l'office de sergent à cheval du bailliage temporel. — Saisines données : à Jean-François Petit, laboureur à Mirvaux, d'une maison et dépendances, contenant un demi journal de terre audit lieu ; — à François-Nicolas-Clément Delaroncière, directeur des Aides à Amiens, de 3 journaux de terre, sis rue du Faubourg de la Porte d'Amiens ; — à Nicolas-Joseph Godart, sayeteur à Amiens, d'une maison sise en ladite ville, rue de la Queue de Vache, etc.

In-quarto, 50 feuillets.

1B 886 1771-1773 1771-1773

Élection par les officiers de la juri- diction du temporel de l'Évêché d'Amiens et de l'abbaye de Saint- Martin-aux-Jumeaux unie audit évêché, assemblés chez M. d'Hérival, pour obéir à la lettre des officiers municipaux et l'arrêt du Conseil y joint, de deux notables, M. Roussel, curé de Saint-Jacques dans la classe des ecclésiastiques, M. Guérard l'aîné, dans celle des négociants, et d'un député M. Ambroise Lefebvre, procureur d'office du bailliage. — Enregistrement de la saisie réelle des mmeubles de la veuve Sénéchal, rue des Lirots. — Saisines données par le Bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : à Jean-Laurent Jourdain, clerc lai, de la paroisse de Mon-tières, de 5 quartiers de terre audit terroir ; — à Pierre Petit, maître menuisier à Amiens, d'une maison, sise en ette ville, rue du Hocquet ; — à Jean-François Petit, yndic de la paroisse de Mirvaux, d'un journal et demi de bois, audit lieu ; — à Jean-Laurent Jourdain, clerc lai, de la paroisse de Montières, de 5 quartiers de terre audit terroir, etc.

In-quarto, 50 feuillets.

1B 887 1773-1775 1773-1775

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : à Philippe Lefebvre, prêtre, professeur de théologie au collège d'Amiens, d'une maison

et jardin, sise en cette ville, rue de Corbie ; — à Jean-François Petit, syndic de la paroisse de Mirvaux, d'un quartier de terre audit terroir, lieu dit la Bize-Carrière. — Provisions données par Louis-François Gabriel, évêque d'Amiens : à Jean-François Petit, laboureur, de l'office de lieutenant de la justice temporelle de l'abbaye de Mirvaux ; — à Pierre- Ch'arles-François Lesellyer, avocat au Parlement et au Bailliage et siège présidial d'Amiens, de l'office de bailli général du temporel de l'Évêché ; — à Louis Pelletier, demeurant à Amiens, d'un quartier d'aire en ladite ville, au lieudit Montplaisir ; — à Jacques-Éloi Quignon, négociant à Amiens, d'un jardin, sis en ladite ville sur le rempart, près du pont de Baraban. — Enregistrement de la saisie réelle d'une maison à Louis-Henin, et Simone Lescot, sa femme, sise à Amiens, en la rue de Camon, etc.

In-quarto, 50 feuillets.

1B 888 1775-1777 1775-1777

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens: à Jean-Baptiste Duneufgermain, prêtre, chapelain de la Cathédrale d'Amiens, de huit petites maisons, sises grande rue de la Chaussée de Beauvais ; — à Honoré-François Crépin, visiteur de la douane de la ville, d'un journal de terre en deux pièces aux terroirs de Pierregot et Mirvaux ; — à Aymard-Jacques- Isidore d'Esmery, avocat en Parlement au Bailliage et siège présidial d'Amiens, d'une maison et trois journaux de terre, au faubourg de la porte de Noyon ; — à Joseph Campion, maître ménétrier, demeurant à Amiens, d'une maison, sise en ladite ville, rue du Hocquet ; — à Pierre Gamard, hortillon à Amiens, des deux tiers d'une maison et dépendances, entourée d'eau, sise au terroir de ladite ville, tenant à la rivière du Hocquet, à celle du Vivier, à celle de la Barrette, et à l'abreuvoir ; — à Marie-Thérèse Poire et consorts, de 21 journaux de terre, aux terroirs de Rubempré, Pierregot et Mirvaux, etc.

In-quarto, 50 feuillets.

1B 889 1777-1779 1777-1779

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : à Jean-Louis-Charles Baron, garde marteau de la maitrise des Eaux et Forêts d'Amiens, de 5 pièces de terre au terroir de Montières ; — à Alexis Froment, maître tailleur d'habits, d'une maison, sise à Amiens, rue du Hocquet ; — à François Denisot, Boulanger à Amiens, d'un journal de terre, sis en ladite ville, faubourg de Noyon ; — à Jean-Baptiste-Joseph Desachy, chevalier, seigneur de Bellivaux, président trésorier de France, et général des finances en la généralité de Picardie, et dame Marie-Marguerite Desachy, veuve de Jacques Leroy, écuyer, seigneur d'Hérival, conseiller général honoraire de monsieur le Procureur général, de 3 journaux de terre, sis à Amiens, au faubourg de Noyon ; — à Françoise et Anne Dubois, demeurant à Auxy-le- Château, d'une maison et dépendances, sise au terroir de Picquigny, etc.

In-quarto, 50 feuillets.

1B 890 1779-1781 1779-1781

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : à Sébastien Bordecq, officier du chapitre Cathédral d'Amiens, d'une maison, sise à Amiens, rue du Hocquet ; — à François Galand, seigneur de Longuerue, ancien capitaine général et conservateur des chasses de monseigneur le comte d'Artois en Ponthieu, demeurant au faubourg de la porte de Noyon, à Amiens, du septième d'une maison, sise audit faubourg. — Saisie réelle d'une maison et jardin, sise au faubourg de Noyon, et d'une rente de 57 livres 8 sous, au principal de 1148 livres, sur Jean-Baptiste-Antoine de Mopinot, écuyer, seigneur de la Chapotte, et

autres lieux, et Madame de Vassaint, sa femme, à la requête de Jean-Philippe Vrayet, écuyer, seigneur de Saleux, et autres lieux. — Saisines : à Jean- Baptiste-François Ouvray, prêtre, licencié en théologie, avocat en Parlement, docteur agrégé de l'Université de Paris, chanoine de Verdun, du fonds et propriété d'une maison, sise à Amiens, rue du Hocquet ; — à Jean-Baptiste Berly, parfumeur et maître perruquier, à Amiens, d'une masure, sise au faubourg de la porte de Noyon, vis-àvis le séminaire, etc.

In-quarto, 50 feuillets.

1B 891 1781-1783 1781-1783

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : à Honoré Guibet, chapelain de la cathédrale, d'une petite maison, sise rue Gloriette ; — à Louis-François Legendre, notaire royal au bailliage de Péronne, d'une maison avec terrain de 8 à 10 verges, sise au faubourg de Noyon ; — à Jacques-Isidore Desmery, avocat à Amiens, de 5 verges un quart de terre, sises en ladite ville, au faubourg de Noyon ; — à Jean de Vauchelles, marchand de tourbes à Camont de 2 journaux et demi et un quartier de terre en 3 pièces à Glisy.— Saisie réelle sur Pierre-Jacques Damay, notaireroyal à Amiens, et Catherine-Elisabeth Alavoine, sa femme, d'une maison sise en ladite ville/rue du Mail, etc.

In-quarto, 50 feuillets.

1B 892 1783-1785 1783-1785

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : à Jean de Franclieu, écuyer, seigneur de Saleux, d'une maison sise à Amiens, rue de Noyon ; — à Jean-Baptiste-Einmanuel-Victor Pingré, écuyer, seigneur de Cavillon, d'une grande maison sise à Amiens, rue de Noyon ;— à Jacques Dubois, sayeteur à Amiens, d'une masure sise en ladite ville, au faubourg de Noyon ; — à Jean-Baptiste de Mopinot, ancien garde du Roi, seigneur de La Chapotte, d'un demi journal de terre, au terroir d'Amiens, faubourg de Noyon ; — à Charles Dumont, négociant à Amiens, de 3 petites maisons, sises à Amiens, à la Barrette, etc.

In-quarto, 48 feuillets.

1B 893 1785-1786 1785-1786

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : à Antoine-Joseph-Tranquillin Dion, chevalier, seigneur de Ricquebourg, d'une maison, sise à Amiens, rue du Loup ; — à Louis-Léon Guérard, écuyer, conseiller du Roi, trésorier de France au bureau des finances d'Amiens, d'une maison sise en cette ville, faubourg de Noyon ; — à François-Anne Grenet, maréchaldes- logis de la maréchaussée de Picardie, d'un demi journal moins quatre verges de terre, sis au terroir, d'Amiens, faubourg de Noyon ; — à François Jourdain, sayeteur à Amiens, d'une maison sise à Amiens, rue du Four-des-Champs ; — à Jean-Baptiste Coconnier, demeurant à Amiens, d'une maison sise en ladite ville, rue des Lirots ;— à Jean-Baptiste-Joseph Lepage, sayeteur à Amiens, d'une maison et dépendances, contenant 8 verges, sise en ladite ville, rue de Camon, etc.

In-quarto, 20 feuillets.

1B 894 1786-1788 1786-1788

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : à François-Antoine Grenet, maréchal-des-logis de la maréchaussée de Picardie, de 3 quartiers de terre sis à Amiens, au faubourg de Noyon ; — à François-Marie de la Porte, avocat en Parlement au Bailliage et siège présidial d'Amiens, conseiller du Roi, lieutenant particulier en la maîtrise des Eaux et Forêts de Picardie, audit bailliage, de 14 à 15 verges de terre, sises à Amiens au lieudit la Voirie ; — à Etienne Bulot, maçon à Amiens, d'une

maison sise rue du Hocquet ; — à Antoine Pierret, sayeteur à Amiens, d'une maison sise rue Hochecorne, n° 4134 ; — à Louis-Bernard Lenormand, négociant, ancien consul a Amiens, d'une maison sise en cette ville, faubourg de Hem ; — à Jean-François Goivin, sayeteur à Montières, d'une maison et dépendances contenant un quartier de terre, sis audit terroir, etc.

In-quarto, 48 feuillets.

1B 895 1788-1790 1788-1790

Saisines données par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens : à Clément Malivoir, maître plombier, demeurant à Amiens, d'une maison sise en ladite ville, faisant le coin de la rue du Hocquet et de celle du Pontau- Change ; — à Louis-Simon Leroy, fabricant à Amiens, d'une maison sise en ladite ville, rue des Bondes ; — à Jean-Baptiste Lenoel, maître maçon à Amiens, d'une maison sise en ladite ville, rue du Four-des-Champs, n° 1015 ; — à Jacques-Chrysostome Godart, négociant à Amiens, de 9 verges de terre à Montières ;.— à Jean- Baptiste Belavoine, sayeteur à Amiens, d'une maison et dépendances, sise à Montières en la Basse rue ; — à Etienne Lucas, tonnellier à Amiens, d'une maison sise en cette ville, rue de Noyon, n° 5141, etc.

In-quarto, 50 feuillets.

LIASSES

Hommage dû à l'évêché par la baronnie de Picquigny

29B 64 Titres concernant l'hommage dû à l'évêché d'Amiens par la baronnie de Picquigny. — Acte de Jean, sire de Picquigny, vidame d'Amiens (en français) (janvier 1302 [copie]. Acte de Jean de Fontaine, prévôt de l'évêque d'Amiens (en français) (2 juin 1316 [copie]. Acte de G., évêque d'Amiens (en latin) (1250 ? [copie]. Acte de Philippe, roi de France (en latin) (7 juillet 1344 [copie]. Actes de Jean Villain, bailli de l'évêque d'Amiens (en français) (7 décembre 1455 [copie]-3 février 1458 [copie]. Acte de Charles, roi de France (3 février 1485 [copie]. Relief du vidamé d'Amiens et de la baronnie de Picquigny par Louis d'Ailly (3 mars 1560 [copie]. Acte de Jean Harlé, lieutenant du bailli d'Amiens. (8 mars 1485 [copie]. Relief du vidamé d'Amiens et de la baronnie de Picquigny par Antoine Le Scellier, seigneur de Prouzel, procureur de François d'Ailly (24 septembre 1548 [copie]. Relief du vidamé d'Amiens et de la baronnie de Picquigny par Honoré d'Albert, seigneur de Cadenet (7 février 1620 [copie]. Autre relief par Charles d'Ailly, duc de Chaulnes. (31 mars 1694 [copie]. Lettre de bénéfice d'inventaire pour Louis de Mailly de Nesle. (9 février 1699 [copie]. Relief de Picquigny par Louis de Mailly (11 février 1699. Sentence du bailliage d'Amiens qui reçoit Charles Honoré d'Albert au relief du vidamé d'Amiens et de la baronnie de Picquigny (16 février 1699. 1250 [copie]-1699

Adjudications

1B 896 1749-1772 1749-1772

Adjudications par Louis-Joseph Morel d'Hérival, écuyer, avocat en Parlement et au bailliage et siège présidial d'Amiens, bailli général du temporel de l'Évêché d'Amiens et de l'Abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux, de deux parties de rente provenant de la succession de Marie-Marguerite de Vaux, épouse de Joseph de Louvencourt, une rente annuelle de 115 livres, une autre de 23 livres sur l'Hôtel-de-Ville de Paris, adjugées 1650 livres à la fabrique de Grandvilliers, 13 janvier 1770 ; — d'une maison

sise à Amiens, rue des Tripes, provenant de la même succession, et adjugée à Monsieur Luignier, moyennant 5000 livres, 7 juillet 1770. — Affiche de la vente par licilation, d'une maison sise à Amiens, rue de la Queue-de-Vache, autorisée par sentence du bailli général de la justice temporelle de l'Évêché d'Amiens, et de l'abbaye de Saint-Martin-aux- Jumeaux, unie audit évêché, etc.

57 feuillets, papier.

1B 897 1774-1789 1774-1789

Adjudications par Pierre-François Le Sellyer, avocat en Parlement et au bailliage et siège présidial d'Amiens, bailli général du temporel de l'Évêché d'Amiens et de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux, unie audit évêché, d'une maison, sise à Amiens, rue des Cannettes, provenant de la succession de Marie-Jeanne Labbé, veuve Hennique, et adjugée 1910 livres à M. Jean-Baptiste Mallot, 15 juillet 1775 ; — d'une maison sise à Amiens, rue du Loup, licitée entre les enfants de Marie- Anne Devaux, decédée, veuve de Simon Plichon, et adjugée 1120 livres à M. Machart, 20 juillet 1176. — Affiches de ventes par licitations autorisées par M. François Le Sellyer, avocat en Parlement, bailli général de la justice du temporel de l'Évêché d'Amiens, et de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux, unie au dit évêché : d'une maison sise à Amiens, rue du Four-des-Champs, numérotée 1042, 21 février 1778 ; — d'une maison sise à Amiens, au petit faubourg de Noyon, 2 décembre 1786, etc.

57 feuillets, papier.

Inventaires (1705-1789)

29B 37 1705 1705

29B 38 1729 1729

29B 39 1740-1743 1740-1743

29B 40 1744-1753 1744-1753

29B 41 1754-1759 1754-1759

29B 42 1767-1772 1767-1772

29B 43 1778-1784 1778-1784

29B 44 1787 1787

1B 901 1789 1789

Ordonnance de M. Le Sellyer, bailli général du temporel de l'Évêché d'Amiens, faisant droit à la requête de Marie Bourgeois, veuve de Joseph Brunel, demeurant à Amiens, héritière de Louis Dhéry, décédé, maître cordonnier, audit Amiens, son cousin germain, tendant à ce qu'il fut procédé à l'inventaire, et description des meubles du défunt, mis sous scellés en sa maison mortuaire, sise en ladite ville, rue du Hocquet, 6 juillet 1789.

1 pièce, papier.

1B 898 1761-1790 1761-1790

Main-levées données par Louis-Joseph Morel d'Herival, écuyer, avocat en Parlement au bailliage et siège présidial d'Amiens, bailli général du temporel de l'Évêché d'Amiens et de l'abbaye de Saint-Martin-aux- Jumeaux, unie audit évêché : à la requête de Charles Corroyer, charpentier à Amiens, tuteur de ses enfants mineurs et de François Barbier, demeurant à Saint-Fuscien, aieul maternel et curateur desdits enfants, des scellés apposés sur les meubles de leur défunte mère, Marie-Anne- Ursule-Séraphine-Rose Barbier, 12 octobre 1761 ; — à la requête de Benoit Bellet, compagnon

serrurier à Amiens, des scellés mis sur les meubles de feue Elisabeth Destrée, 12 octobre 1770 ; — main-levées données par M. Le Sellyer, bailli général du temporel de la justice de l'Évêché d'Amiens : à la requête de Jean-Baptiste Belhomme, sayeteur à Amiens, et consorts, des scellés mis sur les meubles de feue Elisabeth Margollet, 7 décembre 1774 ; — à la requête de Marie-Marguerite de Mons, veuve de Jean François, chevalier de l'Ordre militaire et royal de Saint-Louis, colonel d'infanterie et ancien lieutenant aux régiments des gardes Suisses, des scellés mis sur les meubles de sondit mari, 28 novembre 1775 ; — à la requête de Jean-Charles Duverger, sayeteur à Amiens, et consorts, des scellés mis sur les meubles de feue Nicole Duverger, 20 janvier 1776 ; — à la requête de Pierre Beaucousin, négociant à Amiens, et consorts, des scellés mis sur les meubles de feu Louis Cauchetier, 17 juin 1786 ; — à la requête de Louis Mandé, bourgeois d'Amiens, tuteur de Catherine-Victoire Canchy, fille de Jean-Jacques Canchy, et de demoiselle Catherine Mandé, et de Elisabeth-Sophie Warranghien, veuve en second mariage de Jean-Jacques Canchy et tutrice de Louis-Abel, Louis-Casimir, et Madeleine-Sophie Canchy, leurs trois enfants mineurs, des scellés apposés sur les meubles de demoiselle Marie-Catherine Plisson, décédée, veuve de François Richard, et dont lesdits mineurs sont héritiers, 7 septembre 1790, etc.

97 feuillets, papier.

29B 45	Procès-verbaux d’ordres.	1701-1747
1B 906	1790	1790

Ordonnance de M. Le Sellyer, bailli général du temporel de l'Évêché d'Amiens, donnant droit à la requête présentée par Jacques-Joseph de Bruges, marchand de vin, demeurant à Mirvaux, et tendant à obtenir qu'il fût procédé à la distribution de deniers provenant de la vente des meubles de M. Bidalot, décédé, curé de Mirvaux, etc.

3 feuillets, papier.

Qualités de sentences et saisines (1738-1754, lacunes)

29B 46	Qualités de sentences et saisines. .	1738
29B 47	1740	1740
29B 48	1742	1742
29B 49	1743	1743
29B 50	1744	1744
29B 51	1746	1746
29B 52	1752	1752
29B 53	1753	1753
29B 54	1754	1754
29B 62	1756	1756
29B 63	1757	1757

Qualités de sentences (1758-1766)

29B 55	1758-1760	1758-1760
29B 56	1761	1761
29B 57	1762	1762
29B 58	1763-1765	1763-1765

29B 59 — 1766 — 1766

1B 860 — 1760-1767 — 1760-1767

Sentences rendues par le bailli général dû temporel de l'Évêché d'Amiens, ordonnant : à Laurent Duflos, chanoine de la collégiale de Nesle, de justifier par titres sa prétendue parenté avec Marguerite Devaux, femme de Joseph de Louvencourt, seigneur de Percluet et de Guillaucourt ; — audit sieur de Louvencourt, de communiquer à Louis-Charles de Fay, seigneur de Quincy, l'inventaire fait après le décès de ladite Marguerite Devaux ; — à Bernard Maille, maître sayetteur, de faire cuire son pain au four banal de la rue de Noyon, appartenant à l'évêque d'Amiens, etc. ; — condamnant : Alexandre Denamps, maître sayetteur, à payer à Marie-Françoise Mouret, veuve de François Picquet, chevalier, seigneur de Moyencourt, trois années de loyer d'une maison sise à Amiens, rue du Mail ; — Marguerite Thierry, veuve de Louis Pezé, à payer aux curé et marguilliers de la paroisse de Montières, la somme de 29 livres 10 sous, pour le service et l'inhumation dudit Pezé.

120 pièces.

1B 861 — 1768-1790 — 1768-1790

Sentences rendues par le bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens, ordonnant, sur la requête de Louis-Joseph Morel d'Hérival, l'exécution du testament d'Angélique de Chaulay, veuve de Jean-Baptiste-Roland-Antoine-Emmanuel de Villers de Berneuil, avocat en Parlement ; — envoyant Jacques de Mons, seigneur de Meigneux, au nom et comme tuteur de sa fille mineure, héritière de Marie-Jeanne-Charlotte-Catherine-Honorée-Géneviève Roger, sa mère, en possession de tous les biens de la lignée des Caudrillier, délaissés par feue la dame de Louvencourt, ainsi que la moitié des conquêts de la communauté qui fut entre le sieur Alexandre Devaux et Marguerite Gerault, son épouse ; — condamnant : Joseph Pelletier, demeurant à Amiens, à la Queue de Vache, à 10 livres d'amende, pour n'avoir pas fait moudre au moulin banal du Hocquet, le blé qu'il a consommé en sa maison, pendant une année ; — demoiselle Marguerite Quesnel à contribuer à la reconstruction du mur de séparation de sa maison et du jardin appartenant à Jacques- Alexandre Vacquette de Moflers, seigneur de Saint-Ouen, et à Marie-Françoise Caron, son épouse.

136 pièces.

Tutelles et curatelles (1759-1770)

29B 60 — Actes de tutelle et de curatelle. — 1759-1789

1B 899 — 1789-1790 — 1789-1790

Nomination, en la présence de Pierre- Charles-François Le Sellyer, avocat en Parlement et au Bailliage et siège présidial d'Amiens, bailli général de la justice du temporel de l'Évêché d'Amiens et de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux, unie audit évêché, assisté de Jean-Chrysostome Decaen, greffier, en la chambre du Conseil de ladite justice, par les parents et amis tant paternels que maternels de Jean-Baptiste, âgé de 20 ans, d'Alexis, âgé de 16 ans, et de Marie-Marguerite, âgée de 12 ans, enfants mineurs de Jean-Baptiste Dufossé, garçon teinturier, demeurant à Amiens, rue des Bondes, et de Marie-Marguerite Payen, sa femme, décédée, comme tuteur de Jean-Baptiste Dufossé, père des mineurs et comme curateur de Antoine Porcher, leur oncle maternel, 17 octobre 1789, etc.

3 pièces ; papier.

1B 900 — 1776 — 1776

Appointement par M. Le Sellyer, avocat en Parlement et au bailliage et siège présidial d'Amiens, bailli général de la justice du temporel de l'Évêché

d'Amiens et de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux, unie audit évêché, du reliquat du compte de tutelle dû par Anne Gambart, veuve de Jean Joron, Jean-Baptiste Joron, François de Vaux, Antoine Rabouille et Florimond Quenard et leurs femmes, à Pierre-Charles Jourdain, ouvrier sayeteur à Amiens, et Marie-Louise Joron, sa femme, à la somme de 85 livres 19 sous 7 deniers, 9 mars 1776.

1 pièce, papier.

Procès-verbaux divers (1758-1788)

29B 61 — Verbaux. — 1758-1777

1B 902 — Procès-verbal de nomination par M. Le Sellyer, bailli général du temporel de l'Évêché d'Amiens, des sieurs Delahaye, maître charpentier à Amiens, et Jenty fils, maître maçon en cette ville, comme experts, à l'effet de voir si la maison de la veuve Coléatte est commodément partageable, 27 octobre 1781, etc. — 1781-1788

7 pièces papier.

1B 903 — Procès-verbal de prestation de serment, en présence de M. Le Sellyer, bailli général de la justice du temporel de l'Évêché d'Amiens, des sieurs François Lefebvre, maître charpentier à Amiens, et Jenty fils, maître maçon en cette ville, comme experts, à l'effet de procéder à la visite et estimation d'une maison, sise à Amiens, rue de la Barrette, 13 novembre 1788, etc. — 1781-1788

9 feuillets, papier.

1B 904 — Procès-verbaux de visite et estimation. — 1769-1786

Des biens provenant de la succession Lesage, consistant en une maison, sise à Amiens, rue du Puits à brander, n° 5069, et d'un journal et demi et 36 verges de terre, en 3 pièces, au village de Fluy, par André Boinet, maître charpentier, et Pierre Parmentier, arpenteur juré, experts nommés par le Bailli général de la justice du temporel de l'Évêché d'Amiens, et de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux, unie audit évêché, 27 mai 1784 ; — de la maison et d'un demi journal de terre, à Amiens, au faubourg de Noyon, provenant de la succession de Mathieu Dubois, sayeteur à Amiens, par Antoine Jenty, maître maçon et Louis Demoliens, charpentier, experts nommés par M. François Le Sellyer, avocat en Parlement, bailli général de la justice du temporel de l'Évêché d'Amiens et de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux, unie audit évêché, 5 mai 1786 ; — de 7 maisons, sises à Amiens, provenant de la succession de Madame de Louvencourt, par Louis Lavette et Martin-Daullée, maîtres maçons, experts nommés par M. Morel d'Herival, écuyer, avocat en Parlement et siège présidial d'Amiens, bailli général de la justice du temporel de l'Évêché d'Amiens, et de l'abbaye de Saint-Martin-aux- Jumeaux, unie audit évêché, 16 octobre 1786, etc.

51 feuillets, papier.

1B 905 — Rapport par Léonor Darras, maître charpentier et Louis Lefebvre, maître maçon à Amiens, experts nommés par le bailli général de la justice du temporel de l'Évêché d'Amiens, de la visite d'une maison, sise à Amiens, rue de Noyon, numéro 5143, appartenant à {eu Jean-Baptiste Desogme, 10 mai 1788, etc. — 1781-1788

8 feuillets, papier.

Fois, hommages serments de fidélité

1B 907 — Réception en foi et hommage et serment de fidélité de Jacques Robert Wulfran-Sanson, chevalier, seigneur d'Hercourt, Monchel, et autres lieux pour un fief, sis au terroir de Poulainville, contenant 78 journaux en 2 pièces appelées les Bonnes-Terres du champ de la ville, 20 juin 1778, — 1761-1778

etc.

5 feuillets, papier.

Séparation

1B 908 — Séparation des époux Palart-Sire. — 1756

Procès-verbal d'enquête et audition de témoins, faite par Louis-Joseph Morel d'Herival, écuyer, avocat en Parlement au bailliage et siège présidial d'Amiens, bailli général du temporel de l'Évêché d'Amiens, dans le procès en séparation intentée par Gabrielle Sire, contre Alexandre Palart, son mari, ouvrier sayeteur à Amiens, 7 décembre 1756, etc.

2 feuillets, papier.

Criminel

1B 909 — Procès-verbal d'enquête et interrogatoire de témoins par Nicolas Bromer, procureur à Amiens, lieutenant général du bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens, Robert du Gard, en présence de Pierre Lenglet, procureur, et Antoine de Bailly, greffier du dit temporel, sur le fait de violences commises sur Jacqueline Dupuis, jeune fille à marier, demeurant à Amiens, par Antoine de Renty, prisonnier dans les prisons du bailliage dudit évêché, 6 octobre 1521, etc. — 1521-1527

2 feuillets, papier.

1B 910 — Procès-verbal par M. Le Sellyer, bailli du temporel de l'Évêché d'Amiens, de la découverte par ses sergents, du corps d'un homme trouvé tué d'un coup de feu sur le terroir de Montières, sur le grand chemin d'Amiens à Abbeville, 9 octobre 1790. — 1790

1 pièce, papier.

Mélange

29B 65 — Mélange. — 1706-1771

BAILLIAGE DU TEMPOREL DU COUVENT DES JACOBINS D'AMIENS

1B 911 — 1680-1759

Plumitif de la justice du temporel des Révérends Pères Jacobins d'Amiens, et registre aux saisines, contenant les mentions suivantes : saisine donnée par Joseph- Réné Boistel, écuyer, seigneur de Belloy-sur-Somme, et autres lieux, avocat en Parlement et au bailliage et siège présidial d'Amiens, bailli de la justice du temporel des Jacobins d'Amiens, à Jean Cadé, charron à Amiens, d'une maison sise en cette ville, rue de la Porte-Paris, 14 mars 1772 ; — remise de clefs, après apposition de scellés, à Marie Daullin, après soumission par elle faite de caution juratoire, 21 octobre 1720, etc.

In-quarto, 32 feuillets.

1B 912 — 1712

Saisine donnée par Jean-Baptiste Haudicquer, seigneur du Quesnoy, avocat en Parlement et au bailliage et siège présidial d'Amiens, bailli du temporel fieffé des Révérends Pères Jacobins d'Amiens, à Adrien Creton, chevalier, d'une maison sise à Amiens, dans la rue près le couvent desdits Jacobins, 29 février 1712.

In-quarto, 4 feuillets.

1B 913 — 1741-1774

Réception par le bailli de la justice temporelle des Jacobins d'Amiens, du serment de Claude- Antoine Ficquet, notaire royal, et procureur en l'élection de la ville d'Amiens y demeurant, ayant obtenu la provision de la charge de procureur fiscal de la seigneurie, 9 mai 1760, etc.

5 feuillets, papier.

1B 914 — Sentences. — 1716-1771

Condamnant Barbe Carette, à payer à Firmin Haboury, procureur au bailliage et siège présidial d'Amiens, une somme de 41 livres 12 sous 6 deniers, 1er février 1721 ; — condamnant M. Cauchin, docteur en médecine, à Amiens, à payer à Firmin Aubin, linger à Amiens, une somme de 19 livres pour marchandises vendues à sa défunte femme, 24 décembre 1733 ; — condamnant Marie Gay, veuve de Nicolas Ducheron, à payer à Lecadieu, marchand de vin, une somme de 18 livres pour , une barique fournie, 15 juin 1744 ; — condamnant François Le Boucher, chevalier, seigneur du Mesnil, Frémontiers, et autres lieux, à payer à Jacques-Henri Cornet de Lisleroi, chevalier, comte palatin, une rente de 60 livres, 5 janvier 1758 ; — Louis-Adrien Bralle, clerc tonsuré et chapelain de la cathédrale et Simon Bralle, prêtre et maître de pension à Amiens, à payer à Louis-Michel Carette, maître cordier en cette ville, une fente de 75 livres, 18 avril 1781, etc.

37 feuillets, papier.

1B 915 — Ordonnances. — 1698-1726

Ordonnance du bailli de la haute justice des Jacobins d'Amiens, donnant droit à la requête de Claude-Antoine Ficquet, procureur d'office de ladite seigneurie, demandant le transport à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, à l'effet d'interroger Marie-Claire Morel, fille du faubourg de Beauvais à Amiens, ci-devant servante du seigneur de Plainville, et soupçonnée d'être la mère d'un enfant trouvé exposé sur le pas de la maison du sieur Dallencourt, demeu rant rue de la Porte-de-Paris, sise en la circonscription de ladite justice, 8 février 1726, etc.

10 feuillets, papier.

1B 916 — Ordonnances. — 1703-1735

Ordonnances de Jean-Baptiste Haudicquer, seigneur du Quesnoy, avocat en Parlement, et au Bailliage et siège présidial d'Amiens, bailli de la justice temporelle des Jacobins d'Amiens, faisant droit à la requête ; d'Augustin

Deleuwarde et consorts, demandant à ce qu'il fût procédé à l'interrogatoire de Barbe Baronnier, veuve de M. Le Sellyer, contre laquelle ils intentent une action en interdiction pour cause d'imbécillité, 13 juin, 1771 ; de François de Flesselles, seigneur de Saveuse, bourgeois d'Amiens, et de Jeanne de Baudricourt, fille majeure, demandant à ce qu'il fût procédé à l'interrogatoire de leur cousine germaine, Marie-Marguerite Delahaye, fille majeure, âgée de 56 ans, demeurant à Amiens, près la porte de Paris, contre laquelle ils intentent une action pour cause d'imbécillité, 17 août 1735, etc.

15 feuillets, papier.

1B 917 Tutelle. 1732

Nomination par le bailli de la justice du temporel des Jacobins d'Amiens de M. Desaux, tuteur, et de M. Maisnil, avocat, comme curateur de M. Adrien Creton, chevalier, seigneur de Viammeville, président au siège présidial d'Amiens, et de dame Marie-Claire Dubois, lesdit tuteur et curateur nommés au fils, à l'effet d'accepter ou répudier le testament du père, par l'assemblée de ses parents paternels et maternels, Jean Gougier, seigneur de Seux, écuyer, Pierre Pingré, seigneur de Fricourt, écuyer, Louis Vacquette, seigneur du Cardonnoy, écuyer, Eustache de Louvencourt, seigneur de Blangy , écuyer, François Pingré, seigneur de Rouvroy, écuyer, Adrien Picquet, seigneur de Daours, écuyer, François Picquet, seigneur de Beauchamp, écuyer, François-Pantaléon Gorguette, seigneur d'Argoeuves, écuyer, Gabriel Moreau, chanoine de la Cathédrale, François Moreau, seigneur de Franclieu, avocat en Parlement, 7 mars 1732.

1 pièce, papier.

1B 918 Requête adressée au bailliage d'Amiens, par les Jacobins d'Amiens, à fin de faire apposer les scellés sur les meubles de Madame Deflers, décédée, dans une maison sise à Amiens, rue de Paris, et étant de la mouvance du couvent, 17 février 1687, etc. 1687

3 feuillets, papier.

1B 919 Mainlevées. 1680-1781

Mainlevées des scellés apposés sur les meubles de M. de Lisleroi, à la requête de Jacques Morel, chevalier, seigneur de Boncourt, Jean-Guillain Duval, écuyer, seigneur de Nampty, Joseph-Thomas Duval, écuyer, seigneur de Rigauville, garde du corps du Roi, et Catherine- Thérèse Duval, veuve de Joseph Damiens, écuyer, seigneur d'Agnicourt, 17 mai 1762 ; — des scellés apposés sur les meubles de feue Marie-Anne Cahon, à la requête d'Honoré Cahon, manouvrier à Amiens et consorts, 25 juillet 1770 ; — des scellés apposés sur les meubles de feu Étienne Éveillard, lecteur et copiste de Monseigneur l'Évêque d'Amiens, à la requête de Marie-Anne Mazan sa domestique et légataire, 11 mars 1778 ; — des scellés apposés sur les meubles de feue Marie-Élisabeth Dufourmentel, à la requête de Marie-Thérèse Dufourmentel, sa soeur et héritière, 29 avril 1779, etc..

28 feuillets, papier.

1B 920 Inventaires après décès. 1679-1781

Inventaires faits par le bailli de la justice temporelle des Jacobins d'Amiens, après décès, des meubles de : Charlotte Brocquart, veuve d'Honoré Hollène, hautelisseur à Amiens, 9 novembre 1679 ; — Antoine Boucher, archer de la maréchaussée de Picardie, et huissier aux tailles de l'Élection d'Amiens, 4 novembre 1690 ; — André Le Sellyer, écuyer, ancien receveur des tailles à Amiens, 2 novembre 1693 ; — Catherine Delignières, fille majeure, demeurant à Amiens, 30 août 1694 ; — Claude Boisly, prêtre chapelain du Chapitre Cathédral, 12 juin 1697 ; — M. de Haille, premier président au présidial d'Amiens, 8 novembre 1701 ; — Marie Lecouvreur, veuve d'Albert Charmolue, écuyer, seigneur de Froissy, 28 mai 1777 ; —

François Lechapellier, seigneur d'Or-bendas, 26 juillet 1713 ; — Robert Debonnaire, chapelain de la cathédrale, 4 janvier 1736 ; — Jacques-Henri Cornet de Lisleroi, chevalier, comte palatin, 21 mai 1762 ; — Adrien Gaillard de Boncourt, chevalier, seigneur de Vaux, Fontaine-sur- Sonme et autres lieux, 15 avril 1781, etc.

97 feuillets, papier.

BAILLIAGE DU TEMPOREL DU PRIEURÉ DE SAINT-DENIS D'AMIENS

1B 921 Plumitif et registre aux saisines. 1743-1790

Contenant les mentions suivantes : provision donnée par Théodore Ricouart, religieux de la Compagnie de Jésus, procureur du Collège d'Amiens, à Pierre de Lacheux, de l'office de lieutenant de la justice et seigneurie du village et terroir de Saint-Gratien, mouvant du Prieuré de Saint-Denis uni au Collège, 30 janvier 1743 ; — saisine donnée par Louis Varlet, notaire, et procureur au bailliage d'Amiens, bailli du temporel des Jésuites d'Amiens, seigneur du Prieuré de Saint-Denis, uni audit Collège, à Pierre-Charles Coquerel, écuyer, conseiller du Roi, président-trésorier de France, au bureau des finances de la Généralité d'Amiens, d'une maison sise à Amiens, vis-à-vis le Collège, 5 août 1757 ; — défaut donné par Louis-Marie Varlet, avocat en Parlement, bailli de la justice du temporel du Collège d'Amiens, contre les curés, marguilliers, officiers municipaux et notables de Jumel, opposant à la requête à fin de main-levée de scellés sur les meubles de la maison mortuaire de Jean-Louis Morin, 28 septembre 1789, etc.

In-quarto, 100 feuillets.

1B 922 Mainlevée. 1749-1790

Mainlevée de scellé accordée par le Bailli de la justice et seigneurie du Prieuré de Saint-Denis d'Amiens, à Jean-Joseph Madier, conseiller médecin du Roi, et Antoine-Joseph de Brémond de Saint-Christol, capitaine au régiment de la Marck Allemande-Infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ledit scellé apposé sur les meubles de 'feu Jean-Louis Madier, conseiller médecin du Roi, 28 février 1750, etc.

11 feuillets, papier.

1B 923 Inventaires après décès. 1777-1782

Inventaires faits par Louis Varlet, ancien notaire, procureur au bailliage d'Amiens, bailli général de la justice du temporel du Prieuré de Saint-Denis, uni au Collège d'Amiens, des meubles, après décès, de : Geneviève Nicole Pinguet, veuve de Charles René de Poussepin, écuier, seigneur de Bellaire, 18 octobre 1778 ; — et de Jacques- François de Paul Morel de Boncourt, 27 août 1782, etc.

21 feuillets, papier.

1B 924 Tutelles. 1782

Nomination par le bailli général de la justice du temporel du Prieuré de Saint-Denis, uni au collège d'Amiens, de Charles-Louis-André d'Aumale, chevalier, de Nicolas Benoit Baudelocque, notaire au bailliage d'Amiens, tuteur, et de Jean Guilain Duval, chevalier, seigneur de Nampty, curateur de Louis-François de Paul Morel de Boncourt,, âgé de 14 ans et demi, Jacques-Louis Morel de Boncourt, âgé de 13 ans et demi, et Claire-Louise Morel de Boncourt, âgée de 12 ans et demi, enfants mineurs de Jacques-François de Paul Morel de Boncourt, et de Louise- Claire d'Aumale, lesdit tuteur et curateur élus par l'assemblée des parents paternels et maternels Jean-Baptiste Godart de Saint-Germain, chevalier, Jean-François du Frêne de Fontaine, chevalier, Jean-Guilain Duval, seigneur de Nampty, chevalier, Thomas Duval de Rigauville, chevalier, Augustin Morel d'Herival, chevalier, Charles-Louis-André d'Aumale, chevalier, Jean-Baptiste Bultel, conseiller au bailliage d'Amiens, fondé de procuration de Charles-Joseph d'Aumale, chevalier, Jacques de Mons, chevalier, seigneur de Meigneux, François Lequeux, chevalier, seigneur de Magenneville, Charles Leclerc, chevalier, seigneur de Blicourt, 1er août 1782, etc. — 2 feuillets, papier.

JUSTICE D'ANCENNE (COMMUNE DE BOUTTENCOURT)

1B 772 Plumitifs d'audience. 1755-1757

Sentences du bailli : condamnant Antoine Jolly, à payer à Françoise Renouard, veuve de Charles Clément du Waut, chevalier, seigneur d'Ancenne, de Monthières et, en partie, de Bouillancourt-en-Séry, vingt-neuf années d'arrérages de censives, à raison de 7 livres 4 sous 9 deniers par an, qu'il doit comme occupeur d'une maison sise à Ancenne ; — Jacques Coupel, laboureur à Ancenne, à payer à Jean-Baptiste Mouck, seigneur d'Ugny et de Poeuille, la somme de 109 livres, pour une années de jouissance de terres appartenant audit seigneur. — Sentences d'hypothèque prononcées contre : François-André-Antoine de Le Gorgue, seigneur de Rony, pour une rente de 50 livres, qu'il a constituée au profit des enfants mineurs de François Delhobel et de Catherine Le Roy ; — Marie-Françoise-Christine Le Leu, veuve de Jean- Baptiste Le Griel, notaire à Gamaches, et Jean-Baptiste Le Griel, leur fils, pour sûreté de la vente qu'ils ont faite à Pierre-Joseph Luilly, d'une maison, sise à Gamaches ; — Nicolas OEuillot, laboureur, pour la garantie de la vente qu'il a faite à Pierre du Crocq, laboureur, et à Marie-Marguerite Le Cocq, sa femme, de 2 journaux de terre, sis à Ancenne ; — Pierre Roussel et Angélique Prevost, sa femme ; pour une rente de 18 livres 18 sous, qu'ils ont constituée au profit de Gaspard-Nicolas Braier de La Motte, seigneur de Rieux, président honoraire au Parlement.

In-quarto, 34 feuillets.

1B 773 Sentences. 1759-1773

Sentences rendues par Pierre-André Bourgeois, bailli d'Ancenne et Monthières, condamnant : Pierre OEuillot à payer à Louis-Antoine Moullard, seigneur du Grand-Moulin, et à Hélène-Louise Mouck, son épouse, la somme de 106 livres, pour une année de fermage de 10 journaux et demi de terre ; — ledit OEuillot, à payer aux prieur, curé et marguilliers de l'église de Saint-Étienne, paroisse d'Ancenne et Bouttencourt, cinq années d'arrérages d'une rente de 8 sous ; — Pierre Savary, possesseur d'un immeuble sis à Ancenne, à justifier des titres en vertu desquels il le détient, ou à en payer à Marc-Antoine Godde, maître particulier des eaux et forêts de Picardie, au département d'Abbeville, seigneur de Monthières, d'Ancenne, de Belleperche et des Houllois, les lods et ventes, suivant la liquidation qui en sera faite par experts, etc ; — accordant audit Marc-Antoine Godde, la saisie censuelle d'une masure appartenant aux héritiers de Jean Bruyard, faute d'homme juste possesseur, etc. — Sentences d'hypothèque prononcées contre : Jacquelaine Regnier, veuve de Jean Cauchy, laboureur à Framicourt-le-grand, et Jean-Baptiste Cauchy, son fils, pour sûreté de la vente qu'ils ont faite à Jacque Cocquelin, de deux quartiers de terre ; — Marie-Françoise-Adélaïde Clément du Waut, damoiselle de Monthières, pour la garantie de la cession faite à Adrien Leleu, des droits qui pouvaient appartenir à ladite demoiselle, dans une pièce de terre de 3 journaux moins 15 verges, sise à Monthières. — Commission de procureur fiscal des seigneuries d'Ancenne, de Monthières, etc., donnée par Marc-Antoine Godde, à Etienne-François Buleux ; procureur au marquisat de Gamaches.

In-quarto, 32 feuillets.

1B 774 Adjudications, scellés, tutelles, etc. 1736-1772

Procès-verbal d'adjudication de 43 portions des prairies de Monthières, données à ferme, pour trois années, par Marc-Antoine Godde, seigneur

dudit Monthières. — Tuteurs nommés par le bailli d'Ancenne : aux enfants de feu Pierre Roussel, teinturier, et d'Angélique Fourdrin ; — à Marie-Madeleine Boinet, fille de feu François Boinet, laboureur, et de Marie-Anne Le Coeur ; — aux enfants de feu Alexis Queneulle et de Marie-Madeleine Hardy. — Émancipations : de Louis Mannier ; — de Marie-Anne Du Val. — Procès-verbaux d'apposition de scellés, dans les maisons mortuaires: de Pierre Roussel ; — de Marie Brasseur, veuve de Pierre Godefroy, notaire à Ancenne. — Inventaires faits après décès, des meubles délaissés par : Angélique Fourdrin, veuve de Pierre Roussel ; — Jeanne Craminy, veuve de Charles OEuillot ; — Marguerite Boinet, veuve de Pierre Guignet.

87 feuillets, papier.

JUSTICE D'APPLAINCOURT (COMMUNE DE VILLERS-CARBONNEL)

1B 927 Varia. 1549-1767

Ajournement donné par le bailli de la seigneurie d'Applaincourt à M. de Bonneval, seigneur d'un fief, contenant 22 journaux de terre à Bethencourt, à fin de se présenter devant Jean d'Étampes, chevalier, seigneur de Valencay, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, et Madame Sarah d'Applaincourt, sa femme, à l'effet de s'acquitter des droits seigneuriaux, 24 mai 1585 ; — saisine donnée par Louis Varlet, notaire et procureur au bailliage d'Amiens, bailli du temporel des Révérends Pères Jésuites, du Collège d'Amiens, seigneur du Prieuré de Saint-Denis, uni audit Collège, à Adrien-Charles Vuigner, seigneur de Beaupré, capitaine d'infanterie de la milice, garde-côte de Cayeux, demeurant à Abbeville, d'une maison sise en ladite ville, rue de Frettelangue, vulgairement dite de l'Hôtel- Dieu, 25 novembre 1761 ; — procès-verbal d'élection par les officiers de la justice et seigneurie du Prieuré de Saint-Denis, uni au Collège d'Amiens, de Pierre Briule, greffier de ladite justice, comme député, à l'effet de procéder à l'élection d'un notable, 25 juin 1765 ; — procès-verbal d'élection par les officiers de la justice et seigneurie du Prieuré de Saint- Denis, uni au Collège d'Amiens, de Pierre de Labroye, procureur fiscal de ladite justice, comme député, à l'effet de nommer un notable dans la classe des marchands, chirurgiens, et autres exerçant les arts libéraux, 13 avril 1767 ; — procès-verbal d'élection par les officiers de la justice et seigneurie du Prieuré de Saint-Denis, uni au Collège d'Amiens, de Pierre de Labroye, procureur fiscal de ladite justice, comme député, à l'effet de nommer un notable dans la classe des avocats et médecins, 12 octobre 1767, etc.

7 feuillets, papier.

JUSTICE D'ARLEUX

309B 1 Acquisition d'une maison. 1461

JUSTICE D'ARQUÈVES

113B 1 Actes d'assemblées, inventaires, saisines, etc. 1647-1788

JUSTICE D'ARVILLERS

114B1-114B26	Actes de justices : mariages, ventes, inventaires, testaments etc.	1727-1758
114B 1	1727	
114B 2	1728	
114B 3	1730	
114B 4	1731	
114B 5	1732	
114B 6	1733	
114B 7	1734	
114B 8	1735	
114B 9	1736	
114B 10	1737	
114B 11	1738	
114B 12	1739	
114B 13	1740	
114B 14	1746	
114B 15	1747	
114B 16	1748	
114B 17	1749	
114B 18	1750	
114B 19	1751	
114B 20	1752	
114B 21	1753	
114B 22	1754	
114B 23	1755	
114B 24	1756	
114B 25	1757	
114B 26	1758	
114B 27	Saisines, ventes, mariages, etc.	1781
114B 28	Ventes, partages, inventaires, actes de tutelle, etc.	1782
114B 29	Testaments, scellés, licitations, procès-verbaux, baux, etc.	1783
114B 30	Partages, procès-verbaux, licitations, inventaires, etc.	1784
114B 31	Baux, ventes, inventaires, partages, etc.	1785
114B 32	Émancipations, mariages, inventaires, etc.	1786
114B 33	Testaments, ventes, procès-verbaux, etc.	1787
114B34-114B35	Inventaires, ventes, mariages, etc.	1788-1789
114B 34	1788	
114B 35	1789	
114B 36	Partages, donations, ventes, etc.	1790

JUSTICE D'AUBIGNY

1B 928 1747-1790 1747-1790

Procès-verbaux de dépositions de témoins faites : en présence de Jean-Chrisostôme de Caieux, procureur au bailliage d'Amiens, bailli de la terre et seigneurie d'Aubigny, au sujet d'un vol avec effraction commis le dimanche 14 mars, pendant la messe, en la maison de Martin Dutilloy, demeurant audit Aubigny, rue d'En-Haut, 19 mars 1762 ; — en présence de Léonor Caron, notaire royal, lieutenant de la justice d'Aubigny, au sujet d'un vol avec effraction, commis en la maison de Martin Ricquebourg, meunier d'Aubigny, 2 mars 1790, etc.

20 feuillets, papier.

1B 929 1752-1753 1752-1753

Procès-verbal rédigé par Antoine Drez, sergent et garde-chasse de la seigneurie d'Aubigny, contre Antoine Baugez, âgé de 18 ans et Louis-Alexandre âgé de 14 ans, qui faisaient paître dans le marais dudit Aubigny des bêtes à laine, appartenant à Jean Collemaire, tisserand, et la veuve Alexandre, ménagère audit lieu, 19 mai 1752, etc.

2 feuillets, papier.

1B 930 1747-1789 1747-1789

Procès-verbal de transport par Antoine Dubois, bailli de la seigneurie d'Aubigny et Fouilloy, à la requête d'Antoine Le Caron, procureur d'office de ladite seigneurie, en la maison de Pierre Quesnel, cabaretier audit lieu, de la visite de son four et cheminée, de la constatation de leur état défectueux et dangereux, et de la défense faite audit Quesnel de se servir du four et cheminée sous peine de prison et d'amende, et de sa condamnation à 75 sous, pour contravention aux règlements de police de l'Intendance de la province, 3 novembre 1747. — Ordonnance de Jean Chrysostôme de Caieux, conseiller du Roi, bailli, juge civil et de police de la seigneurie d'Aubigny, enjoignant aux habitants dudit lieu de se rendre tous, le dimanche 16 novembre sur la place, pour travailler aux réparations de la voirie, sous la direction du procureur fiscal et du syndic, sous peine d'amende de 75 sous, 13 novembre 1788. — Ordonnance de M. du Fresne, seigneur d'Aubigny, enjoignant à tous les hommes d'Aubigny, depuis 16 ans jusqu'à 60, de faire patrouille toutes les nuits, depuis 9 heures du soir jusqu'à 3 heures du matin, dans le village et à l'entour, armés d'armes à feu, fourches et autres instruments, au nombre de 12, sous les ordres du syndic de la municipalité, sous peine pour les contrevenants d'être poursuivis par le procureur fiscal le la seigneurie, 31 juillet 1789, etc.

10 feuillets, papier.

1B 931 1750-1780 1750-1780

Sentence du bailliage de la seigneurie d'Aubigny condamnant par défaut Nicolas Ozannes, journalier au village d'Ailly-sur-Noye, sur les poursuites de Jean-Baptiste Lambert, perruquier à Domart, et Martin Lambert, tailleur d'habits à Aubigny, à rendre son compte de tutelle des enfants mineurs de Valentin Lambert, et Marie Ruzé décidés, 19 mars 1750, etc.

7 feuillets, papier.

1B 932 1745-1788 1745-1788

Ordonnance du bailli de la terre et seigneurie d'Aubigny prescrivant l'apposition de scellés sur les meubles de feu M. Cressin, curé d'Aubigny, 22 novembre 1749. — Procès-verbal d'apposition de scellés par Léonor Caron, notaire royal, bailli de la justice d'Aubigny, sur les meubles de François

Haneau, fermier au château d'Aubigny, 14 août 1788, etc.

31 feuillets, papier.

1B 933 1749 1749

Renonciation par Louis Bernault, prêtre, docteur en théologie, prieur claustral des religieux chanoines réguliers de l'Abbaye de Saint-Jean d'Amiens, et les représentants de ladite communauté, à la succession de Jean- François Cressin, religieux profès de ladite abbaye, et curé de la paroisse de Sainte-Colombe d'Aubigny, 5 décembre 1749, etc. .

1 pièce, papier.

1B 934 1745-1770 1745-1770

Procès-verbal d'inventaire fait par Antoine Dubois, bailli de la seigneurie d'Aubigny, en la maison de Marie-Françoise Hennebert, veuve Lefevre, demeurant à Aubigny, des meubles et effets existant en la chambre de Marie Barbier, trouvée noyée dans les fossés de la maison seigneuriale d'Aubigny, 16 octobre 1747, etc.

12 feuillets, papier.

1B 935 1753-1788 1753-1788

Saisines données : par Antoine Dubois, conseiller du Roi, et son procureur au grenier à sel de Corbie, bailli de la seigneurie d'Aubigny : — à Martin du Tilloy, laboureur à Aubigny, de 8 journaux 31 verges un quart de terre, en cinq pièces audit terroir, 15 janvier 1753 ; — à Pierre du Tilloy, demeurant à Aubigny, de 2 journaux de terre audit terroir, lieu dit le Champ bailli de la Porte, 26 février 1753 ; — par Louis Caron, notaire royal au bailliage d'Amiens, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Aubigny, à Georges Montreuil, laboureur, des deux tiers d'une maison sise rue de l'Église, 3 mai 1788, etc.

In-quarto, 36 feuillets.

1B 936 1755-1788 1755-1788

Plumitif de la seigneurie d'Aubigny, contenant les mentions suivantes : condamnation aux dépens de Jean-François Fournier, cabaretier à Aubigny, débouté de sa demande en paiement contre Antoine Huet, maçon audit lieu, 10 juillet 1755 ; — condamnation d'Anne Gorlier, veuve de Jean Fouré, à payer 78 livres à André Martin, manouvrier à Aubigny, 8 avril 1756, etc.

In-quarto, 15 feuillets.

1B 937 1748-1787 1748-1787

Sentence du bailliage de la seigneurie d'Aubigny envoyant Madeleine Huyer, veuve d'Antoine Postel, laboureur à Villers-Bretonneux, en possession d'un legs à elle fait par son mari, malgré l'opposition de François Poiré, laboureur à Aubigny, défaillant, 13 mars 1760, etc.

12 feuillets, papier.

1B 938 1751-1770 1751-1770

Procès-verbal de réception, après serment prêté, de Charles Lefevre, laboureur à Aubigny, comme procureur d'office de la seigneurie d'Aubigny et Saint- Martin-d'Herville, charge dont il avait reçu provision du seigneur de la terre, Pierre-François du Fresne, écuier, 24 novembre 1770, etc. BAILLIAGE DU FIEF DE BACABARY (commune d'Andainville).

2 feuillets, papier.

1B 939 1611 1611

Aveu donné à André de Quevauvillers, procureur au siège royal d'Airaines et d'Arguel, bailli d'un fief noble vulgairement appelé Bacabary, sis au

	terroir d'Andainville, et appartenant à Gédéon d'Aigneville, seigneur dudit lieu, par Josse Dallery, charpentier, d'un journal de terre mouvant dudit fief, 7 août 1611. 1 pièce, parchemin.	
35 B 1	Inventaires après décès (1684-1707, 1758). Comptes de tutelle (1682, 1752). Nomination d'experts (1741-1751)	1684-1758
35 B 2	Scellés, échanges, ventes, adjudications, etc. "Description de titres et papiers concernant la seigneurie d'Aubigny faite aud. Aubigny les 10 et 11 janvier 1754".	1680-1754

JUSTICE D'AUCHONVILLERS

115B 1	Registre aux saisines.	1780-1789
115B 2	Registre plumitif.	1779-1790
115B 3	Procès-verbaux, actes de tutelle, contrat de mariages, etc. .	1654-1790

JUSTICE DE LA CHÂTELLENIE DU BOURG D'AULT

41B 1	Registre aux causes (1783-1789) ; procès-verbaux de visites, d'apposition de scellés, informations (1697-1775).	1697-1789
41B 2	Sentences.	1714-1742
41B 3	Procès-verbaux de nomination de quatre députés.	18/03/1789
41B 4	Procès-verbal de visite d'un cheval, actes de tutelle, etc.	1769-1782
41B 5	Actes divers : châtellenie et vicomté d'Ault.	1762-1780
1B 977	Plumitif. Plumitif de Charles-Antoine Laffilé, bailli et gruier de la châtellenie et vicomté du bourg d'Ault, contenant les mentions suivantes : condamnation par défaut de Pierre-François Damiens, chirurgien, et consorts, demeurant au bourg d'Ault, à payer à Félix-Nicolas-Valéry Blondin de Bréville, chevalier et conseiller du Roi, en la Cour des Monnaies de Paris, cinq années d'arrérages d'une rente de 30 livres, 16 décembre 1775 ; — condamnation de Gabriel Renard et consorts, demeurant au bourg d'Ault, à payer 296 livres 16 sous au duc d'Orléans, premier prince du sang, représentant la succession de feue Marie de Lorraine, duchesse de Guise, et en cette qualité, seigneur de la châtellenie et vicomté d'Ault, 3 février 1776, etc. In-quarto, 6 feuillets.	1775-1777
1B 978	Inventaire par Laurent-François Leclerc, avocat en Parlement, bailli de la terre et seigneurie des Hautes-Rues du Bourg d'Ault, des meubles existant en la maison mortuaire de Marie Radigue, femme de Charles Blondel, marinier, 7 août 1763, etc. . 1 pièce, papier.	1763

CHÂTELLENIE D'AUTHIE

116B 1	Registre d'audiences. Le registre porte à l'intérieur de la couverture la mention "le registre appartient à Pierre Froideval-1714". 1 cahier papier	1714-1717
116B 2	Nomination des tuteurs des enfants mineurs du défunt François Piteux cordonnier à Authie : acte de tutelle (1768). Vente par adjudication de terre sise à Authie appartenant à Elisabeth Jeanne de la Roche de Fontenilles de Rambures, veuve de Charles-Adrien comte de Ligny : procès-verbal (1790). 2 pièces papiers	1768-1790

JUSTICE DU FIEF D'AVESNE (LAVIÉVILLE)

117B 1	Sentence (17 juillet 1775).	1775

JUSTICE DE BAGNEUX

118B 1	Inventaire (11 mars 1722).	1722

JUSTICE DE BAILLON (WARLOY-BAILLON)

120B 1	Registre aux causes, actes divers.	1765-1779

JUSTICE DU FIEF DE BARLETTE (COMMUNE DE FRANQUEVILLE)

1B 940	Offre faite à Jean Auxcousteaux, licencié en lois, bailli de la châtellenie de Domart, et de la seigneurie de Barlette, par Martin Caron, tant en son nom que comme procureur de ses frères, de payer les droits de relief pour les immeubles tenus par eux audit lieu, 5 mai 1540. . 1 pièce, parchemin.	1540

JUSTICE DE BARLY

121B 1	Registre aux saisines.	1777-1783
121B2-121B3	Registres aux audiences.	1767-1781
121B 2	12 février 1767-1776	
121B 3	9 juin 1778-28 juin 1781	
121B 4	Procès-verbaux, visites des fours et cheminées, appositions de scellés, inventaires, contestations, etc.	1769-1783
121B 5	Procès-verbaux, procédures criminelles.	1781-1783

JUSTICE DE BEAUCAMPS-LE-VIEUX

1B 941	Contrats de mariage passés entre Gilles Escabaut, tirtennier à Beaucamps et Marie de Rougemas, demeurant à Villers-Campsart, 24 janvier 1771 ; — entre Martin Olive et Charlotte Villerel, demeurant à Beaucamps, 5 octobre 1711 ; — entre François Gambier et Jacqueline Escoubaut, demeurant audit lieu, 4 janvier 1712 ; — entre François Boucher, et Françoise Wuillerel, demeurant audit lieu, 11 janvier 1712 ; — en présence de Charles Lefèvre, bailli de la seigneurie de Beaucamps, entre Charles Croisier, fils de feu Adrien Croisier et de Marie Zedé sa mère, demeurant à Beaucamps, et Marianne Saquepée, fille de François Saquepée et feue Charlotte Villerel, demeurant audit lieu, 14 octobre 1722, etc. 59 feuillets, papier.	1707-1724
1B 942	Bail, devant Charles Lefebvre, bailli de la seigneurie de Beaucamps, par Pierre Fuquenel, tirtennier à Beaucamps, à Antoine Combart, tirtennier audit lieu, d'une masure, bâtiment et pourpris à Beaucamps, pour 6 années, moyennant 10 livres, payables par moitié, en deux semestres, 21 octobre 1709, etc. 5 feuillets, papier.	1708-1711
1B 943	Ventes, devant Charles Lefebvre, bailli de la seigneurie de Beaucamps : par Antoine Caron, tirtennier, à son frère Pierre Caron, tirtennier audit lieu, de 3 quartiers et demi de terre au terroir de Beaucamps-le-Jeune, moyennant 150 livres, 25 juin 1709 ; — par Jean Cocu, bélinger, à Louis Cocu, marchand audit lieu, de 12 verges de masure au terroir de la seigneurie, moyennant 100 livres, 2 juillet 1720 ; — par Jacques Mercier, tirtennier à Beaucamps, à Martin Talmas, marchand audit lieu, de la moitié d'une masure audit heu, moyennant 250 livres, 3 mars 1721 ; — par Jacques Bennain, demeurant à Beau camps, à Antoine Clerc, tirtennier audit lieu, d'une masure audit terroir, moyennant 300 livres, 16 mars 1721 ; — par Florimond Bennain, tirtennier à Beaucamps, à Jacques Gaudefroy, tirtennier à la Haute-Neuville, de 2 journaux de terre au terroir de Saint-Germain, moyennant 44 livres -10 sous, 4 août 1721, etc. 61 feuillets, papier.	1707-1721
1B 944	Transactions, devant Charles Lefebvre, Bailli de la seigneurie de Beaucamps : entre Marguerite Hérel, veuve de Jacques Aline et Charles Dartois, fils de Martin Dartois, tirtennier audit lieu, suivant lequel contrat, Marguerite Hérel, rembourse à Dartois 105 livres 1 sou, prix de la vente d'un journal de terre dont celui-ci voulait exercer le retrait, 14 octobre 1721 ; — entre Philippe Delaire, laboureur à Beaucamps, et Jean et Pascal Delaire, ses frères, et Philippe Leroux leur oncle et curateur, suivant lequel contrat, Jean et son frère reçoivent cinq quartiers de masure audit lieu, 6 novembre 1719, etc. 22 feuillets, papier.	1707-1721
1B 945	Inventaire fait devant Charles Lefebvre, Bailli de la seigneurie de Beaucamps, et en la présence de Nicolas Lefevre, commis au greffe, des meubles trouvés en la maison mortuaire de Jacqueline Ficquenel, femme d'Antoine Tellier, 16 novembre 1707, etc. 3 feuillets, papier.	1707-1718
1B 946	Convention de partage entre Pierre et François Quillon son frère, des biens de la succession de leur père et mère, Pierre Quillon et Marie Lefebvre, aux ternies de laquelle, François abandonne à son frère, une masure à Beaucamps, impartageable, moyennant une somme de 75 livres, 22 septembre 1707, etc. 2 feuillets, papier.	1707-1718

1B 947	Reconnaissance par Antoine Duchaussoy, Bélinger à Beaucamps, envers Jacques Olive, marchand audit lieu, d'une rente de 4 livres 6 sous 6 deniers, constituée moyennant une somme de 86 livres 10 sous, 2 mars 1711, etc. 5 feuillets, papier.	1708-1723
1B 948	Quittance donnée par Marie Legris à Louis Cocu, marchand à Beaucamps, d'une somme de 150 livres, reliquat du prix de vente d'une masure audit lieu, 24 juillet 1709 ; — par Pierre Pépin à Jacques Olive, marchand à Beaucamps, d'une somme de 350 livres, 7 octobre 1711, etc. 11 feuillets, papier.	1709-1721
1B 949	Sentence de Charles Lefebvre, lieutenant de la seigneurie de Beaucamps, condamnant Jean et Pierre Genty, à payer à Jacques Olive, marchand audit lieu, une somme de 200 livres, plus 30 livres à eux prêtées, et aux dépens liquidés à la somme de 46 sous 6 deniers, 13 avril 1711, etc. 3 feuillets, papier.	1711-1718
1B 950	Échange, devant Charles Lefebvre, bailli de la seigneurie de Beaucamps, entre Louis Tourneur, tirtennier, et Jean-Baptiste Vincant, d'une place dans l'église de Beaucamps, près la chaire, contre une autre dans le même banc, moyennant une somme de 4 livres payées par Vincant à Tourneur, 22 juin 1712, etc. 1 pièce, papier.	1718
1B 951	Donation par Jean-Baptiste Vincant, demeurant à Beaucamps, légataire universel de Marie Vincant sa soeur, veuve de Jacques Leroi, en exécution des dernières volontés de celui-ci, à la Fabrique dudit lieu, d'une rente de 16 livres, à charge de cinq obits solennels par an, et d'un sermon sur la résurrection, le jour de Pâques, 12 août 1713, etc. . 3 feuillets, papier.	1713-1716

JUSTICE DE BEAUCOURT-EN-SANTERRE

REGISTRE AUX AVEUX ET DÉCLARATIONS

1B 974/1	Cahier contenant des déclarations des censitaires de la seigneurie de Beaucourt, devant Pierre Gaudissart, notaire royal à Montdidier, bailli de la terre et seigneurie de Beaucourt, à la réquisition d'Etienne, comte de Tiercelin de Brosse, chevalier, seigneur de Beaucourt, Ignaucourt en partie, Dom Léger, La Rue Prévot, et autres lieux, 9 décembre 1732, etc. Table par prénom en tête. In-quarto, 100 feuillets.	09/12/1732-28/06/1735

RELIEFS ET DÉCLARATIONS

1B 970	Réception par Charles Crappier, lieu-tenant de la terre et seigneurie de Beaucourt, du relief donné par Philippe-Albert de Bainast, chevalier, seigneur de Domart, Goyencourt et autres lieux, fondé de procuration de François-Bernard Le Fournier, chevalier, seigneur de Vuargemont, Fonches, Ribeaucourt, Goyenval, et d'un fief à Beaucourt, mouvant de Marie-Anne de Festart, comtesse de Verderonne, et marquise de Beaucourt, 15 octobre 1717, etc. 3 feuillets, papier.	1683-1717
38B 1	Reliefs et déclarations.	1750-1761

SAISINES

38B 2	1637-1691	1637-1691
1B 961	Saisine donnée par Louis Dieu, lieutenant de la terre et seigneurie de Beaucourt, à Jean- Baptiste Bourbion, clerc laïque, demeurant à Beaucourt, de 28 verges d'héritage audit lieu, 17 mai 1750, etc. 7 pièces, papier. .	1639-1750
38B 3	1755-1789	1755-1789

CONTRATS ENTRE PARTICULIERS

38B 4	Baux de la seigneurie.	1750-1785
38B 5	Baux des terres de l’église.	1712-1765
1B 962	Baux, devant Charles Demancourt, bailli de la terre et seigneurie de Beaucourt : par Marie de Jergray, veuve de Charles de Restaut, seigneur de Beaucourt, Armancourt, Ignaucourt en partie, et autres lieux, à Claude Delasalle, meunier à Mézières, du moulin de Beaucourt, pour 9 ans, moyennant 14 muids de blé, 23 novembre 1691 ; — par Etienne, comte de Tiercelin de Brosse, chevalier, seigneur de Dom Léger, La Rue Prévot, Beaucourt, Ignaucourt et autres lieux, à Pierre Sencier, meunier à Beaucourt, et Marie-Anne Wable, sa femme, du moulin dudit lieu, pour 9 ans, moyennant 14 muids de blé, 20 septembre 1740, etc. 15 feuillets, papier.	1639-1740
38B 6	Baux entre particuliers.	1695-1768
1B 955	Donation entre vifs par Honorée Seigneurgent, veuve d'Henri Mouriez, à Marie Mouriez sa fille, de tous ses biens immeubles et meubles, moyennant 9 setiers et demi de blé, à la mesure de Montdidier, 17 mars 1701, etc.	1636-1701

4 feuillets, papier.

38B 7	Donations.	1700
1B 958	Échange entre Jeanne Roger, veuve de Jean Hugo, charron à Beaucourt, et Vincent Marissel, cordonnier au Quesnel, d'une part, et Barthélémy Léné, manouvrier, d'un demi journal de terre audit terroir, lieu-dit le Bois-Claude, contre un quartier de terre au terroir du Quesnel, lieu dit Le Briart, 11 février 1715, etc. 5 feuillets, papier.	1640-1743
38B 8	Échanges.	1713-1773
1B 954	Contrats de mariage passés devant Claude Macquet, lieutenant de la terre et seigneurie de Beaucourt, entre Pierre Loyer et Marie-Anne Hugo, 10 novembre 1731 ; — entre Alexis Graire et Angélique Darras, 4 avril 1746, etc. 24 feuillets, papier.	1643-1746
38B 9	Contrats de mariage.	1651-1790
1B 966	Partage, devant Charles Demancourt, lieutenant de la terre et seigneurie de Beaucourt, entre Jean Mangot, manouvrier à Beaucourt, et Pierre Mangot, son frère, des biens tant immobiliers que mobiliers, provenant de la succession de Jacques Mangot, et de Firmine Boucher, 29 novembre 1694, etc. 8 feuillets, papier.	1642-1742
38B 10	Partages.	1719-1790
38B 11	Quittances et obligation.	1670-1763
1B 968	Reçus de 36 livres, puis de 54 livres, données à compte sur une somme de 154 livres due par M. le comte de Tiercelin, seigneur de Beaucourt, à Pierre Corroir, charpentier, pour la fourniture d'une pile de pressoir dont le dessin est ci-joint, 2 janvier 1746, etc. 6 feuillets, papier.	1705-1769
38B 12	Successions.	1696-1779
1B 965	Renonciation, devant François Sencier, lieutenant de la terre et seigneurie de Beaucourt, par Marguerite Mangot, veuve de François Garin, à la succession de son dit mari, 20 octobre 1745, etc. 5 feuillets, papier.	1718-1745
38B 13	Testaments.	17 ?-1756
38B 14	Transactions et accords.	1641-1788
1B 960	Transactions et accords. Marché fait devant Charles Deman-court, lieutenant de la terre et seigneurie de Beaucourt, entre Dom Gérome, abbé de Saint-Vaast de Moreuil, docteur en théologie de la faculté de Paris, François Wasse et Pierre Mangot, marguilliers de la paroisse de Saint-Pierre de Beaucourt, d'une part, et Etienne Bruiant, maître maçon, demeurant au Quesnel, d'autre part, aux termes duquel, celui-ci s'engage à rétablir les deux piliers qui soutiennent la voûte du clocher et celle du choeur, à démolir les deux piliers qui sont des deux côtés du caveau qui conduit sous ledit clocher, à les rétablir, à remplir l'arcade au-dessus à partir de onze pieds du sol, et à réparer quatre autres piliers, moyennant la fourniture des matériaux, et 50 livres pour la façon, 4 juin 1701. — Transaction, devant Louis Dieu, lieutenant de la terre et seigneurie de Beaucourt, entre Pierre Carpentier, laboureur à Beaucourt, et Antoine Cadot, père et tuteur de Marie-Anne Cadot sa fille, portant que Pierre Carpentier donnera à Marie-Anne Cadot une somme de 400 francs, au cas où celle-ci, présumée enceinte, aurait un enfant de ses oeuvres, et	1654-1755

sera par ce moyen, déchargé de la nourriture et entretien dudit enfant, et que si la fille, n'étant pas grosse, n'accouche pas, elle n'aura rien à réclamer, 6 décembre 1755, etc.

11 feuillets, papier.

1B 956 — Contrats de vente. — 1622-1700

Ventes devant le bailli de la justice de la terre et seigneurie de Beaucourt : par Louis Mangot, laboureur à Beaucourt, à Charles Bourbier, demeurant audit lieu, de 3 quartiers de terre audit terroir, moyennant 66 livres, 10 juin 1663 ; — par Pierre Ducastel, marchand à Abbeville, à Nicolas Censier, laboureur à Beaucourt, de trois quartiers de terre, à Mézières, moyennant 150 livres, 4 mai 1666 ; — par Jean Berthe, marchand à Beaucourt, et Noële Boucher sa femme, à Robert Brassart, laboureur à Hédauville, d'un journal de terre audit terroir, moyennant 72 livres, 7 décembre 1678 ; — par Antoine Caloir, laboureur à Beaucourt, et Perrine Gautier sa femme, à Marie de Pingré, dame de Beaucourt, Armancourt, Saint-Martin, Escaucourt, Ignaucourt et autres lieux, d'une masure et pièce de terre contenant un quartier et demi, sise audit terroir, 8 avril 1678 ; — par Pierre Garcin, demeurant à Beaucourt, et Madeleine Roussel, sa femme, à Quentin Lefèvre, magister à Beaucourt, de 33 verges de terre audit terroir, moyennant 181 livres, 4 janvier 1700, etc.

53 feuillets, papier.

1B 974/2 — Contrats de vente. — 1644-1749

1B 957 — Contrats de vente. — 1701-1763

Ventes, devant le bailli de la justice de la terre et seigneurie de Beaucourt, par Vincent Vasse à Pierre Mangot, jardinier à Beaucourt, de 26 verges de terre en deux pièces audit terroir, moyennant 50 livres, 30 octobre 1704 ; — par Jacques Lefèvre, manouvrier à Beaucourt, à Augustin Lefèvre, marchand audit lieu, de 4 verges de terre au susdit terroir, moyennant 20 livres, 9 décembre 1751 ; — par Madeleine Mangot, veuve de Joseph Martin, à Jean-Baptiste Allous, curé de Saint-Martin de Caieux, de 25 verges de terre audit Caieux, moyennant 15 livres, 22 décembre 1752 ; — par Jacques Lefèvre, manouvrier à Beaucourt, et Antoinette Desachy, sa femme, à Pierre Lamars, garde-chasse au même pays, d'un demi journal de terre audit terroir, moyennant 12 livres, 12 juillet 1752 ; — par Pierre de Marsy, manouvrier à Fresnoy-en- Chaussée, à Anne de Marsy, demeurant à Beaucourt, d'un tiers de maison sise audit lieu, moyennant 51 livres, 15 juin 1753, etc.

52 feuillets, papier.

38B 15 — Contrats de vente. — 1750-1787

LIASSES DU GREFFE

1B 959 — Adjudication par Barthélemy Roger, lieutenant de la terre et seigneurie de Beaucourt, d'une moitié de maison sise audit lieu, à Antoine Fenays, moyennant 35 livres, 9 février 1739, etc.. — 1639-1648

2 feuillets, papier.

38B 16 — Adjudications. — 1643

38B 17 — Comptes de tutelle. — 1758-1779

38B 18 — Inventaires. — 1690-1786

1B 964 — Inventaire fait devant François Sencier, lieutenant de la terre et seigneurie de Beaucourt, des meubles de feu Jacques Roger, laboureur audit lieu, 19 janvier 1744, etc. — 1711-1748

9 feuillets, papier.

38B 19	Réceptions d'officiers.	1749
38B 20	Scellés.	1718-1786
1B 963	Procès-verbal d'apposition de scellés par François Sencier, lieutenant de la terre et seigneurie de Beaucourt, sur les meubles de feue Marie Quillart, 13 mars 1744, etc. 5 feuillets, papier.	1744-1746
1B 967	Sentence de Charles Demancourt, lieutenant de la terre et seigneurie de Beaucourt, condamnant Etienne Bruiant et Charles Guin à payer à Marie Cerisier la somme de deux cent livres, 8 mars 1701, etc. 10 feuillets, papier.	1630-1745
1B 953	Signification donnée par le sergent de la justice de Beaucourt à Marguerite Roger, Pierre Cazier, et consorts, à fin de se réunir pour nommer un tuteur et curateur aux enfants mineurs de Pierre de Bléry, dont ils sont les parents, 25 juillet 1701. — Compte rendu par devant le bailli de la terre et seigneurie de Beaucourt, par François d'Heilly, laboureur à Mézières, tuteur des enfants mineurs de feu Firmin Wable et Marguerite d'Heilly, sa femme, à Jean-Baptiste Bourbion, clerc séculier de la parois se de Beaucourt, de la gestion et administration tutélaire des biens de sa femme Marie-Madeleine Wable, 22 juin 1748, etc. 8 feuillets, papier.	1701-1748
38B 21	Scellés.	1766-1785
1B 972	Procès-verbal par Louis Dieu, lieutenant de la terre et seigneurie de Beaucourt, à la requête de Firmin de Bailly, procureur fiscal de ladite seigneurie, et sur plainte et dénonciation de Pierre Lamars, garde-chasse, de son transport en la maison de Charles Debains où est constatée la présence d'un fragment de chêne coupé dont il ne peut expliquer l'origine, 8 octobre 1767, etc. 6 feuillets, papier.	1767-1769
38B 22	Visite du château.	1675

LIASSES DU GREFFE (CRIMINEL)

1B 971	Procès-verbal par Charles Demancourt, lieutenant de la terre et seigneurie de Beaucourt, de l'examen du corps d'un enfant de Pierre Cazier et de Jeanne Mangot, trouvé mort, avec trace de contusion, et de l'interrogatoire des parents et voisins, 31 mars 1690, etc. 1 pièce, papier.	1690
38B 23	Plaintes, enquêtes, informations.	1753-1778
38B 24	Déclarations de grossesse.	1723-1774

DIVERS

1B 969	Plan de la coupe du bois taillis du fief de la Rue Prévot appartenant à M. le comte de Rien-court, seigneur de Beaucourt, contenant 359 perches, 3 pieds à la mesure du lieu, divisées en 33 pièces, ledit plan dressé par Jean-François Lardenois, laboureur et arpen-teur, 12 novembre 1771, etc. 7 pièces, papier. .	1760-1771
1B 973	Compte-rendu, devant le lieutenant de la terre et seigneurie de Beaucourt, et en la présence d'Etienne, comte de Tiercelin de Brosse, chevalier, seigneur de Beaucourt, Dom Léger, Rue Prévot, Ignaucourt en partie et autres lieux, et des marguilliers de la paroisse, de ses	1667-1756

	recettes et dépenses pour l'année 1742, etc. 8 feuillets, papier.	
38B 25	Compte de fabrique de 1749 à 1752.	1755
1B 952	État de ce que Madame de Tiercelin de Brosse, dame de Beaucourt, a touché pour compléter les deux mille francs de son deuil, etc. 11 feuillets, papier.	1760
38B 26	Plantation d’un carcan devant la grand porte du château.	1732

JUSTICE DE BELLOY-SUR-SOMME

122B 1	Actes divers.	1782

JUSTICE DE BERNY-SUR-NOYE

104BQUA 1	Actes divers. — Succession de Nicolas Meurisse, laboureur de Berny, et tutelle de ses enfants, 8 pièces (1711). Inventaire après décès de Jean de Lattre, manouvrier de Berny, mari de Françoise Lepage, 2 pièces (1712, 20 juin-7 juillet).	1711-1712

JUSTICE DE BERTANCOURT

124B 1	Contrats d'acquisition, baux, contrats de mariage.	1653-1736

JUSTICE DE L'ABBAYE DE BERTEAUCOURT-LES-DAMES

123B 1	Baux.	1784-1789

JUSTICE DE BÉTHENCOURT-SUR-MER

1B 975	Aveu donné à Louis Lebel, avocat en Parlement, Bailli royal de la ville de Rue, et de la terre et seigneurie de Béthencourt-sur-Mer, par Gabrielle-Françoise de Saint-Germain, veuve d'Antoine Hurtel, maréchal au village de Nibat, d'un demi journal de terre, à prendre dans un journal et demi, au terroir dudit Béthencourt, 28 février 1762, etc. 1 pièce, papier.	1762
1B 769	Aveux reçus par Louis Lebel, sieur de Remaisnil, avocat en Parlement, bailli de la seigneurie de Béthencourt-sur-Mer, pour Guislain-François, baron de France, seigneur de Buire-au-Bois, et Marie-Anne-Charlotte-Rosalie Loisel-Legaucher, son épouse, dame de Béthencourt : de Marie-Elisabeth Etienne, veuve de Charles Vasseur, négociant à Saint-Valery-sur-Somme, pour une masure et six pièces de terre, tenues cotièrement et en roture desdits sieur et dame de France ; de Marie-Anne Etienne, femme de Louis-François Lambert, capitaine de navire, pour six pièces de terre qu'ils ont acquises, en 1785 ; etc. In-quarto, 5 feuillets.	1786

JUSTICE DE BILLANCOURT

126B 1	Actes divers.	1646-1790

JUSTICE DE BOCCASSELIN (FIEF DE WOINCOURT)

126BBIS 1	Actes divers.	1758-1773

JUSTICE DE BOITEAU (COMMUNE DE LABOISSIÈRE-EN-SANTERRE)

127B 1 — Acte. — 1736

Un seul acte.

JUSTICE DE BONNEUIL-LES-EAUX (OISE)

129B 1 — Inventaires, actes divers. — 1728-1761

JUSTICE DE BOROYES (OISE)

137BBIS 1 — Actes divers. — 1763

JUSTICE DE BOUFFLERS, PONCHES, LIGESCOURT ET ANCONNAY (COMMUNE DU BOISLE)

1B 770 — 1688-1709 — 1688-1709

Plumitif d'audience du bailliage de Boufflers, Ponches, Ligescourt et Anconnay (commune du Boisle). — Ordonnances du bailli : prescrivant aux habitants de Bouliers, dont les fiefs relèvent du maréchal duc de Bouflers, de mettre des blocs au cou de leurs chiens, pour les empêcher de poursuivre et de prendre le gibier, sous peine de 15 sous d'amende ; — aux propriétaires et occupeurs des terres et des jardins qui aboutissent aux prés du domaine et aux communes de Bouflers et d'Anconnay, de curer les fossés qui servent de séparation, et de clore leurs tenements de haies ; — portant défenses de charrier les grains avant le lever et après le coucher du soleil ; — annonçant qu'il sera sursis, par le bailliage, à l'instruction des instances concernant les matières ordinaires, pendant le temps de la moisson. — Sentences condamnant : plusieurs particuliers dont les chiens ont été trouvés sans bloc au cou, à l'amende de 10 sous ; — Jacques Dumont, à l'amende de 15 sous et à pareille somme de restitution, pour avoir coupé un fagot de branches de chêne, dans les bois de Bouflers ; — Nicolas Friville, à 60 sous d'amende, pour n'avoir pas élagué les haies de son jardin qui gênaient le charroi des grains, etc.

In-quarto, 63 feuillets.

JUSTICE DE BOUILLANCOURT-EN-SERY

1B 976 — Réception par Jean Hérisson, bailli de la seigneurie de Bouillancourt-en-Séry, du relief donné par mademoiselle de Vignacourt, veuve d'Antoine de la Haye, et fille d'Adrien de Vignacourt, pour le fief de Bainast, mouvant de ladite seigneurie, 7 août 1543, etc. — 1543

1 pièce, parchemin.

40B 1 — Procédures, inventaires, procès-verbal de vente de meubles, actes de tutelle, etc. — 1725-1772

40B 2 — Procédures, inventaires, procès-verbal de vente de meubles, actes de tutelle, etc. — 1773-1790

40B 3	Plumitif.	XVIIIe siècle
40B 4	Registre aux saisines.	1789-1790
40B 5	Registre aux saisines, déclarations d’acquisitions.	1784-1788

JUSTICE DE BOULOGNE-LA-GRASSE (OISE)

132B 1	Partages d'immeubles, baux, contrats de mariages, ventes, etc. (1649-1720). Actes judiciaires (1641-1715).	1649-1720

JUSTICE DE BOURGES (FIEF DE MESNIL-SAINT-GEORGE)

132BBIS 1	Réception de procureur fiscal de la justice de Bourges.	1784

JUSTICE DE BOURSEVILLE

16B 1	Registre aux causes.	18/03/1781-24/12/1787
16B 2	Inventaire, vente de meubles.	1733-1780
1B 771	Inventaire fait par Pierre-Charles Fruictier, contrôleur au Grenier à sel d'Ault et Mers, bailli de la seigneurie de Bourseville, en la maison mortuaire de demoiselle Marie-Anne-Thérèse Roussel : dix boisseaux de blé estimés à 50 sous le boisseau ; dix boisseaux d'avoine, estimés à 20 sous le boisseau, etc. In-quarto, 6 feuillets.	1790

JUSTICE DE BOUTTENCOURT

133B 1	Saisines. .	1789-1790

JUSTICE DE BOVELLES

1B 979	Saisines données par Charles Pinguet, receveur de la terre et seigneurie de Bovelles : à Jean de Namps, laboureur, d'un journal de terre, 19 janvier 1664 ; — à Charles Breton, manouvrier, d'un quartier de terre, 18 décembre 1664, etc. In-quarto, 13 feuillets.	1664-1670

MARQUISAT DE BOVES

REGISTRES DES PLAIDS ORDINAIRES

1B 1037 — 1509 — 1509

Registre des plaids ordinaires de Boves contenant les mentions suivantes : déclaration des fiefs et hommages de la baronnie et châtellenie de Boves appartenant à très haut et très puissant prince le Roi de Sicile, duc de Lorraine et de Bar ; — reconnaissance par Nicole Leblanc, dit Paris, envers Michaut de Vigon, d'une somme de 10 livres ; — inscription de la cause entre le procureur d'office de la seigneurie et Jean Le Potier dit Varlet, pour la fosse de l'éclusette mal entretenue ; — entre le procureur d'office et Jean Masseine, prêtre, pour son jardin ; — entre le procureur d'office et Adam Pinchemelle ; — Simon Coffinier ; — Robinet Heurion ; — Noël Courtois ; — les Arbalétriers de Boves ; — Jean Lemaunier et Martin l'ainé ; — Robert Fouél l'aîné ; — Colinet de Dury. — Huon Henrion ; — Pierre Fouée ; — Jacquot Clocquet ; — Pierre Vairon ; — Colin Lefebvre ; — Jean Lebon ; — Pierre du Sauchoy, etc.

In-quarto, 72 feuillets.

1B 1038 — 1519-1525 — 1519-1525

Registre des plaids ordinaires de Boves, contenant les mentions suivantes : inscription de la cause entre le procureur d'office et Claude d'Ailly ; — Jean de Rubempré ; — Antoine Leclerc ; — Baudran de Béthisy ; — Nicolas Houdart ; — Jean de Beaumanoir contre Robin Patanillier ; — Antoine Pinchemel contre André Jacquemel ; Jean Quentin, d'Amiens, contre Jean Lecaron, dit Bastard ; Robert Varon contre Guillaume Lefèvre ; — le procureur d'office contre Henriette Lefèvre ; — contre Jacques Matton ; — contre Adrien Véry ; — contre Jean Lappert ; — contre Henri Vuillefroy — contre Pierre Pinchemelle ; — contre Laurent Bucquet ; — Jean de Beaumanoir contre Robin Patanillier ; — Antoine Pinchemelle contre Adrien Jacquemet ; — Robert Varin contre Guillaume Fèvre ; — Jean Quantin contre Jean Caron ; — Alphonse Véry contre Colaye Haubelliart ; — Adrien Lebègue contre Etienne Caron ; — les héritiers de Guillaume Dusauchoy contre Pierre Dusauchoy ; etc.

In-quarto, 233 feuillets.

1B 1039 — 1555-1556 — 1555-1556

Registre des plaids ordinaires de Boves, contenant les mentions suivantes : inscription de la cause entre l'abbaye du Paraclet et Bardin Bette ; — entre le procureur d'office et Nicolas Baron ; — entre Thibault du Sauchoy et Antoine Cardon ; — entre Nicolas Leroi et Nicolas de Flory ; — entre Nicolas de Flory et Martin Warin ; — entre le procureur d'office Louis de la Faloise et Nicolas Baron ; — entre Noël de Fluzet et Nicolas Le Tellier ; — entre Nicolas de Flory et Gabriel Fouée ; — entre Henri Pinchemelle et Nicolas Cressonnier, etc.

71 feuillets, papier.

1B 1040 — 1584-1585 — 1584-1585

Registre aux expéditions ordinaires du greffe de la baronnie et châtellenie de Boves, contenant les mentions suivantes : inscription de la cause entre Jean Varin et sa femme et Antoine Boileau ; — entre Gabriel Belay et Christophe Thibault ; — entre Guillain de La Faloise et Louis Berry ; — entre Mathieu Boullefroy et Nicolas Ricquier ; — entre Guillain Pinchemelle et Jean de Burgeon ; — entre Honoré de la Faloise et Nicolas Baron ; — entre HuguesMagnier et Jeanne Leroi ; — entre Henri Pascal et

JeanFeuquel ; — entre Nicole Feuquel et François Guignet ; —entre Claude Wasse et François de Flandres ; — entre JeanCaieu et Jean Verry, etc.

120 feuillets, papier.

PLUMITIFS

43B 1	31 janvier 1713-7 mai 1716	1713-1716
43B 2	27 mai 1716-12 octobre 1717	1716-1717
43B 3	9 novembre 1717-12 décembre 1719	1717-1719
43B 4	20 février 1720-4 novembre 1721	1720-1721
43B 5	9 décembre 1721-23 janvier 1725	1721-1725
43B 6	6 mars 1725-19 février 1732	1725-1732
43B 7	29 avril 1732-8 mai 1745	1732-1745

LIASSES

Seigneurie

Domaine seigneurial

1B 9801B980-1B981 — 1683 — 1683

Déclaration par M. Leclerc de Grandmaison, seigneur de Lisse, Beaurepaire, Rubempré et du marquisat, de Boves, de la réunion par lui faite au domaine du marquisat, d'une pièce de 7 quartiers de terre audit terroir, 16 octobre 1683.

1 pièce, papier.

1B 981 — 1687-1701 — 1687-1701

Sentence d'Antoine Fournier, licencié en lois, bailli du marquisat de Brosse, fixant à 360 livres, les droits seigneuriaux à payer par Louis Ragot, bourgeois d'Amiens, Madeleine Patte, veuve de Nicolas Hac et Marie Correur, femme d'Albert de Charmolue, seigneur de Froissy, pour le fief de Saint-Marc, mouvant du marquisat, 20 mars 1687, etc.

2 feuillets, papier.

43B 8 — Banc seigneurial dans l'église Saint-Martin de Boves. — 1766

« Cote 212 8e liasse ».

Contrats entre particuliers

1B 993 — 1679-1741 — 1679-1741

Baux, devant Jean Maisnel, licencié en lois, avocat en Parlement au bailliage et siège présidial d'Amiens, bailli de la baronie et chatellenie de Boves : par Jean Lemaire, régisseur de ladite seigneurie, fondé de procuration des héritiers de Jean de Fourmignies, chevalier, seigneur de Nointel, Presle, Courcelles et autres lieux, conseiller d'État, garde du trésor royal, à Louis Cornette, laboureur, et Marguerite Feucquel, sa femme, des champarts de Sains, pour 9 ans, moyennant 150 livres, 12 avril 1679 ; — par Claude Lecouvreur, procureur aux sièges royaux d'Amiens, greffier ordinaire de celte justice, fondé de procuration de Marie-Marguerite Carpentier, veuve de Charles-Augustin Le Sergent, seigneur de Merville, à Antoine Grenet, blanchisseur de toile à Boves, d'une maison sise audit lieu, rue du Moulin, pour 9 ans, moyennant 30 livres, 4 mars 1731 ; — par Claude-Louis

Lecouvreur, procureur aux sièges royaux d'Amiens, greffier ordinaire de la justice de Boves, fondé de procuration de Marie-Marguerite Carpentier, veuve de Charles-Augustin Le Sergent, seigneur de Merville, à Antoine Grenet, blanchisseur de toiles à Boves, d'une maison et jardin sis à Boves, pour 9 ans, moyennant 30 livres, 4 mars 1734 ; — par Jean Lemaire, régisseur de la terre et baronnie de Boves, pour Edme-François de Turmenies, chevalier, seigneur de Montigny, Nointel et de ladite baronie, à Sulpice Campion, mercier à Fouilloy, du droit de travers dudit lieu, pour 9 ans, moyennant 80 livres, 17 juillet 1741, etc.

48 feuillets, papier.

1B 989 1662-1714 1662-1714

Cession par Christophe-François de Brecq, bourgeois d'Amiens, à Jacques Julliart, fermier du Paraclet, de sa créance sur la succession de Charles Vergason, vigneron à Boves, moyennant 40 livres, 22 novembre 1714, etc.

2 feuillets, papier.

1B 986 1682 1682

Donation par Antoine Lombart, manouvrier à Sains, à Agathe Lombart sa fille, autorisée de son mari, Charles Vivier, d'une maison et dépendances, sise à Boves, et tenant à la rue du Vert-Cerisier, et à la chaussée, mouvant du marquisat de Boves et de l'abbaye de Saint-Fuscien, et d'un demi journal cinq verges de terre, au lieu dit les Vignes de la Chaussée, 9 juin 1682.

1 pièce, papier.

1B 988 1724 1724

Échange, devant Jean Maisnel, bailli de la Baronnie et châtellenie de Boves, entre Jean de Fourmignies, conseiller d'État, garde du trésor royal, chevalier, seigneur de Nointel, Presle, Courcelles, Boves, Sains, Cottenchy et Grattepanche, et André Jourdois, laboureur à Boves d'un demi journal de terre sis en la vallée et fosse à Chaudron, et d'un journal situé aux Cailloux près des Vignes, au terroir de Boves, contre 2 journaux et demi de terre au lieu dit le Cambo, 13 septembre 1724, etc.

1 pièce, papier.

1B 982 1665-1713 1665-1713

Contrats de mariage : entre Claude Lefebvre, fermier de la cense de Boves, et Catherine, fille de Jean Auxérondas, archer en la maréchaussée de Picardie, 27 décembre 1670 ; — entre Nicolas Boulanger le jeune, et Marguerite Deflocque, demeurant à Boves, 6 février 1713, etc.

9 feuillets, papier.

1B 991 1720-1729 1720-1729

Constitution par Françoise Poullet, veuve de Jacques Julliart, laboureur, demeurant au Paraclet, d'une rente de 10 livres, en faveur de Nicolas Boulanger, charron à Boves, moyennant un capital de 218 livres, 16 mars 1720. — Constitution par François Brault dit Saint-Amand, manouvrier à Boves, d'une rente de 12 livres 10 sous, au profit de Jean Lemaire, capitaine des chasses de la baronnie de Boves, demeurant au château dudit lieu, moyennant un capital de 250 livres, 3 avril 1720, etc.

10 feuillets, papier.

1B 992 1679-1727 1679-1727

Transaction passée entre Jean Morel et consorts, et Pierre Roger, aux termes de laquelle, pour éviter les frais d'un procès, celui-ci paye au premier une somme de 24 livres, 9 avril 1679. — Transaction passée entre Louis Joron d'une part, et André et Louise Joron, ses fils et fille, d'autre part, à l'effet d'obvier au litige qui aurait pu naître à l'occasion de l'inventaire fait

après le décès de Louise Guidé, mère desdits enfants, et portant que Louis Joron cède à André, un journal de terre au chemin de Corbie, avec ses labours précédents et ceux de l'année présente, et à Louise Joron un journal audit lieu, et un demi journal au chemin de Gentelles, une vache à prendre dans les trois siennes, pour le jour où elle se mariera, 5 setiers de blé et une paire de draps de chanvre, moyennant lesquelles cessions, il reste en possession du mobilier de sa femme et. de sa maison dont il jouira gratuitement pendant deux ans, 29 mars 1693, etc.

10 feuillets, papier.

1B 987 — 1680-1725 — 1680-1725

Ventes, devant Julien Renard, lieutenant de la baronie de Boves, par Claude-André et Michel Jourdin, laboureurs à Boves, à Adrien Guyon, maréchal à Saint- Fuscien, de 120 verges de terre à Boves, moyennant 15 livres, 28 décembre 1712 ; — par Marie Cosette, veuve de Philibert Juliart, demeurant à Boves, à Adrien Dion, maréchal à Saint-Fuscien, de 5 quartiers de terre, au terroir de Boves, moyennant 28 livres, 21 février 1713. — Ventes, devant François Lambre, lieutenant de la baronnie et châtellenie de Boves ; par Fuscien Barbier, laboureur à Sains, à Charles Pascal, bourgeois d'Amiens, d'un demi journal de terre au terroir de Sains, entre la Croix des Trois- Saints et le moulin, et le chemin conduisant de Sains à Amiens, et 40 verges de terre audit terroir, lieu dit le Courtillet-Dieu, touchant au chemin qui conduit de Sains à Remiencourt, moyennant 100 livres, 10 février 1725 ; — par Jean Dupont, houppier à Longpré, à Charles Pascal, Bourgeois d'Amiens, de 2 quartiers et demi, 18 verges de terre au terroir de Sains, moyennant 50 livres, 29 juillet 1725, etc.

60 feuillets, papier.

Liasses du greffe

43B 9 — « En ce paquet sont plusieurs actes de justice de la baronnie de Boves exercés à Cottenchy et autres lieux dépendant de ladite baronnie, comme inventaires, informations et autres actes. Il y a deux arrêts qui règlent la connaissance que les juges subalternes et royaux doivent avoir. ». — 1621-1680

« Cote 212 ».

43B 10 — Pièces concernant l'étendue de la juridiction de la baronnie de Boves (principalement apposition de scellés). — 1624-1693

« Addition à la cote 212. 5e liasse. Cote 38 ».

Feuilles d'audience

43B 11/1 — 1668-1714 — 1668-1692

43B 11/2 — 1668-1714 — 1694-1714

1B 1033 — 1716-1722 — 1716-1722

Feuilles d'audiences tenues au château de Boves, contenant les mentions suivantes : défaut donné au profit de Noëlle Baron, veuve de Jean Cocquerel, demeurant à Amiens, receveuse de la baronnie et châtellenie de Boves, demanderesse, contre Charles Hénon, laboureur au dit lieu, en paiement de 62 livres pour 5 années de loyer d'un pré, 23 avril 1716 ; — condamnation à 100 livres d'amende pour chasse au fusil sur les terres de la seigneurie, de Jean Ledieu, demeurant au village de Gentelles, suivant procès-verbal fait dans la nuit du samedi 10 au dimanche 11 juillet, à 3 heures et demie, par Jean Lemaire, capitaine des chasses de la baronnie, accompagné de ses gardes, la dite condamnation prononcée en exécution de l'article 14 de l'ordonnance des Eaux et Forêts du 13 août 1669, titre des

chasses, 13 juillet 1717 ; — condamnation de Nicolas Boullanger le Jeune, manouvrier à Boves, à payer à François de Montigny, berger de la paroisse, une somme de 7 livres 8 sous, pour bêtes à laine à lui vendues, 25 janvier 1778 ; — condamnation de Pierre-Philippe Menessier, Bourgeois d'Amiens, receveur de la terre et seigneurie de Raineval, à payer à Jean de Turmenyes, chevalier, seigneur de Nointel, Presles, Courcelles et Boves, une somme de 150 livres, pour tous droits de travers des bateaux ayant passé par-dessous le pont de Boves, 8 mars 1778 ; — condamnation de Charles Pichon, cabaretier à Boves, à payer aux curé et marguilliers à Sains, la somme de 17 livres 10 sous, pour une année d'une redevance due à la paroisse, 8 mars 1778 ; — condamnation de Jacques Deflocque, vigneron à Boves à payer aux curé et marguilliers de la paroisse de Saint-Nicolas de Boves, une somme de19 livres 10 sous, pour une année d'une redevance due à la paroisse, 8 mars 1778 ; — condamnation de Jean Deligny, vacher de la paroisse de Saint- Nicolas de Boves, à payer aux curé et marguilliers, une somme de 6 livres 15 sous, pour une année d'une redevance due à la paroisse, 8 mars 1778 ; — condamnation de Pierre Feuquel, collecteur des tailles à Sains, à rendre à Nicolas Guidé, laboureur au dit lieu, une somme de 100 livres, 8 mars 1718 ; — condamnation de Jean Pédot, laboureur à Boves, à payer aux curé et marguilliers de la paroisse de Notre-Dame du dit lieu, une somme de 19 livres, 8 mars 1718, etc.

98 feuillets, papier.

1B 1034 1722-1730 1722-1730

Feuilles d'audiences tenues au château de Boves, contenant les mentions suivantes : condamnation de Louis Bultel à payer à Charles Crépin, laboureur à Boves, 28 livres 18 sous, 11 mai 1723 ; — condamnation de Claude Bucquet, manouvrier à Sains, à payer à Jean Cocquerel, fermier du moulin du dit lieu, une somme de 23 livres 17 sous, 25 mai 1723 ; — condamnation de Henri Fresnoy, demeurant à Grattepanche, à payer à Gabriel Roussel, huissier audiencier en l'Élection d'Amiens, une somme de 9 livres, 15 juin 1723 ; — condamnation de Lucas, menuisier à Grattepanche, à payer à Gabriel Roussel, huissier audiencier en l'Élection d'Amiens, une somme de 17 livres, 15 juin 1723 ; — condamnation de Jean Delaporte, charron à Gentelles, à 10 livres d'amende pour avoir été couper du Bois vert dans le bois du dit lieu, 14 décembre 1723 ; — condamnation de 'Jacques Lefèvre, laboureur à Boves, à payer aux curé et marguilliers de Notre-Dame de Boves, une somme de 127 livres due en raison de la gestion qu'il a eue des deniers de la fabrique, 25 juin 1724 ; — condamnation de Pierre Boullanger,. maréchal à Boves, à payer à Jean-Baptiste Lefèvre, vicaire de Saint-Remy d'Amiens, une somme de 22 livres, 11 avril 1724 ; — rejet de l'exception d'incompétence opposée par Claude Sangnier, fermier du moulin du Paraclet, contre la demande intentée par Claude Debrecq, sergent de la justice de Boves et marguillier de la paroisse, et ses collègues, à fin de lui faire rendre compte devant le bailli du lieu, de sa gestion, comme membre de la fabrique, pendant les années 1725 et 1726, 13 décembre 1729 ; — condamnation par défaut d'Emmanuel Joly, manouvrier à Sains, à payer à Pierre Boileau , laboureur et marchand de bois à Cottenchy, la somme de 42 livres, pour 3 quartiers de bois à lui vendus, 14 mars 1730, etc.

99 feuillets, papier.

1B 1035 1731-1741 1731-1741

Feuilles d'audiences de la justice de la baronnie et châtellenie de Boves contenant les mentions suivantes : condamnation de Jean Lambre, blanchisseur de toiles à Boves, à payer à François de Turmenyes, conseiller

d'État, garde du trésor royal, chevalier, seigneur de Montigny et de Boves, la somme de 21 livres, 16 janvier 1731 ; — condamnation d'Antoine Demarsy, laboureur à Sains, à payer au dit Turmenyes, une somme de 14 livres, 16 janvier 1731 ; — condamnation de Jeanne Lambre, veuve de Firmin Carrette, laboureur à Boves, à payer à Charles Julbin, marchand à Longueau, une somme de 23 livres, 16 janvier 1731 ; — condamnation de Jean Vasseur, berger à Boves, à payer à Charles Julbin, marchand à Longueau, une somme de cent sous, 16 janvier 1731 ; — condamnation de Jean Pascal, manouvrier à Grattepanche, à payer à Charles Julbin, ancien receveur de la terre et seigneurie de La Faloise, une somme de 9 livres 5 sous, 16 janvier 1731 ; — condamnation de Nicolas Crépin, laboureur à Boves, à payer à Antoine de Cagny, laboureur à Gentelles, la somme de 30 livres, pour le prix d'un cheval bai, entier et aveugle, â lui vendu, 4 juillet 1741 ; — condamnation par défaut, de Claude Morel, valet de charue, et Marie-Anne Ricquier, sa femme, à payer à François Carpentier, fripier à Amiens, la somme de 30 livres, comme héritier de son père, feu François Carpentier, dont il était débiteur, 29 novembre 4741, etc.

76 feuillets, papier.

1B 1036 — 1742-1744 — 1742-1744

Feuilles d'audiences de la baronnie de Boves contenant les mentions suivantes : condamnation de Claude Morel, laboureur à Sains, fils et héritier de Claude Morel, laboureur au village de La Boutillerie, à payer à Nicolas Gorguette, écuyer, seigneur de Beaupré de La Boutillerie, la somme de 184 livres souscrites par son dit père, 11 avril 1744 ; — condamnation par défaut de Françoise Gosset, veuve de Charles Boutier, demeurant à Villers-Bretonneux, à payer à Jean Lamire, blanchisseur de toiles à Boves, et Marie Cresson, sa femme, la somme de 70 livres, suivant sentence déclarée exécutoire du 26 mars 1738, 21 juillet 1744, etc.

25 feuillets, papier.

Procès-verbaux

43B 12/1 — « Liasse de minutes des actes et procès-verbaux de la ci-devant justice seigneuriale de Boves rangés par ordre de date. Enquêtes et informations. Coté n° 6 ». (Civil et criminel). — 1680-1713

Voir aussi 1 B 1023 à 1032 – Criminel f° 7.

43B 12/2 — « Liasse de minutes des actes et procès-verbaux de la ci-devant justice seigneuriale de Boves rangés par ordre de date. Enquêtes et informations. Coté n° 6 ». (Civil et criminel). — 1715-1742

1B 994 — Procès-verbaux de nomination. — 1685-1743

Procès-verbaux de nomination par Jean Maisnel, licencié en lois, avocat en parlement, et au bailliage et siège présidial d'Amiens, bailli de la baronnie et châtellenie de Boves : des sieurs Destregard et Boileau, comme experts, à l'effet de procéder aux mesurages des terres sises au lieu dit l'ancien Château, et litigieuses entre François de Turmenies, chevalier des ordres militaires de Sa Majesté, seigneur de Montigny, Nointel, Presle, Courcelles et Boves, premier maître-d'hôtel de Son Altesse royale le duc d'Orléans, conseiller de la garde du Trésor royal, et Jean Pédois, l'aîné, et consorts, 18 mai 1728 ; — de Charles Guigne et André Julliart, comme experts, à . l'effet de, procéder à l'estimation des biens de la succession vacante de Charles Rouy, 10 avril 1731 ; — de Louis Caron, charron à Longueau, et Philippe-Antoine Guidé, dit Prince, l'un des gardes bois et chasses de la baronnie, à l'effet de procéder à l'estimation du dommage causé au bois étant ; sur la pièce de pré, appelée la Grande Varenne, appartenant à M. de Montmignon

de Noirville, aux environs de Boves et Longueau, par les enfants de Philippe Lainé, demeurant à Boves, etc.

36 feuillets, papier.

1B 995 Serments d'experts. 1664-1743

Serment d'experts prêté devant François Lambre, lieutenant de la baronnie et châtellenie de Boves, par Louis Fay et Nicolas Pilot, 23 mai 1719 ; — devant Jean-Denis Lefebvre, homme de fief de la baronnie de Boves, par Jean Destregard et Jean-François Brault, 16 juillet 1743, etc.

17 feuillets, papier.

1B 996 Procès-verbaux. 1679-1700

Procès-verbal d'arpentage par Claude Lemoine, arpenteur juré au bailliage d'Amiens, expert nommé par le bailli de la justice de Boves, d'une masure et dépendances contenant 59 verges un tiers, à la mesure du lieu, 17 juillet 1681. — Procès-verbal d'expertise par Jacques Brou, couvreur de chaume, et Henri Cauchie, maçon, experts nommés par le bailli de la justice de Boves, constatant les réparations à faire à la maison seigneuriale dudit lieu, 10 novembre 1681.— Procès-verbal de la visite et estimation par Jean Jouzet,-lieutenant du marquisat de Boves, et Jean Darras, fermier de l'abbaye de Saint-Fuscienau- Bois, des récoltes étant sur les terres de la ferme du Quambot, et consistant en 95 journaux, 28 juillet, 1684.— Procès-verbal d'arpentage par Claude Lemoine, arpenteur juré au bailliage d'Amiens, en la prévôté de Montdidier, demeurant à Cottenchy, et Martin Lefevre, arpenteur à Boves, de plusieurs pièces de terre audit terroir, au lieu dit le Chemin du tremble, la première appartenant à Marguerite Pinchemel, contenant 2 journaux 3 quartiers, la seconde à Charles Vibray, contenant un quartier, la troisième à Boullanger, contenant 85 verges, la quatrième à l'Hôtel-Dieu, contenant 2 journaux 33 verges, la cinquième à Jean Tellier, contenant 2 journaux, la sixième à Boullanger, contenant 3 journaux, 9 verges, et la septième à Ausebon, contenant 9 journaux 30 verges, 13 juillet 1688, etc.

44 feuillets, papier.

1B 997 Procès-verbaux. 1701-1731

Procès-verbal d'abornement par Antoine Boquillon, arpenteur royal en la maîtrise des Eaux et Forêts d'Amiens, expert nommé par le bailli de la seigneurie de Boves, d'une masure sise à Boves, paroisse Saint-Nicolas, 30 juin 1725, — Procès-verbal d'arpentage par André Julliart et Charles Crépin, arpenteurs à Boves, experts nommés par le bailli de la baronnie et châtellenie de Boves, d'une pièce de terre sur le terroir de Saint-Nicolas de Boves, contenant 15 journaux, et de son partage en 3 pièces, 17 juillet 1729. — Procès-verbal de visite par Pierre Boullanger et Antoine Dion, maréchaux à Boves, experts nommés par le bailli de la seigneurie de Boves, d'une bête asine, appartenant à Baptiste Guidé, manouvrier à Sains, ayant à la cuisse droite, une blessure produite par un coup de couteau, et de son estimation à la somme de 14 livres, 20 octobre 1730. — Procès-verbal de partage et abornement par Honoré Bouffet, marchand de tourbes, et Charles Defloque, laboureur à Boves, experts nommés par le bailli de la seigneurie de Boves, d'une pièce de terre sise sur la paroisse de Notre-Dame de Boves, 4 juillet 1741. — Procès-verbal d'estimation par Adrien Gaudier, charpentier, et Antoine Lequien, couvreur en chaume, experts nommés par le bailli de la baronnie et châtellenie de Boves, des réparations à faire à la maison de feu Martin Morel, sise à Sains, 20 février 1742. — Procès-verbal d'arpentage par Jean Destregard, notaire et arpenteur royal à Boves, et Joseph Breton, arpenteur royal à Salleux, experts nommés par le Bailli de la baronnie de Boves, d'une pièce de terre sise à Cottenchy,

contenant 7 journaux 4 verges 3 quarts, appartenant à Marie-Jeanne de Queulloy, veuve de Gilles de Carbonel, écuyer, seigneur d'Armenville et autres lieux, et d'une autre appartenant au sieur Boileaux, contenant 5 journaux 24 verges, 4 décembre 1742. — Procès-verbal de visite et estimation par Charles Corroier, charpentier à Saint-Fuscien, et Jean Lombart, couvreur à Sains, experts nommés par le lieutenant de la justice de Boves, des réparations à faire à la maison de Charles de Marsy, maréchal à Sains, 2 avril 1743. — Procès-verbal d'estimation par André Julliart, laboureur, et Charles Guigne, charpentier et laboureur, experts nommés par le bailli de la seigneurie de Boves, de plusieurs bâtiments sis à Boves, en la rue conduisant de Boves à Amiens, fixée en valeur à 502 livres 15 sous, d'un quartier de terre au chemin d'Amiens, prisé 20 livres, et de 15 verges de terre au chemin d'Amiens, estimées 30 livres, 18 juillet 1731, etc.

77 feuillets, papier.

Commissions

43B 14	Provisions des officiers de la baronnie. « Addition à la cote 212. 3e liasse ».	1620-1707
43B 15	Droits payés par les officiers pour leur réception. « Addition à la cote 212. 4e liasse ».	1693-1697

Police

43B 16	Police (ordonnances sur divers objets, délits, police des natures, marais, gardes des bestiaux, rivières). « Addition à la cote 212. 6e liasse ».	1607-1711
43B 17	Police des fossés, des fours et des cheminées. « Addition à la cote 212. 7e liasse ».	1715-1736

Sentences

1B 1011	1645-1692 Sentences du bailliage de Boves : condamnant Charlotte Prévot, veuve de René Dubois, demeurant à Cottenchy, à se désister en faveur d'Augustin Magnier, demeurant à Cottenchy, et consorts, des deux cinquièmes d'un demi-journal de terre à Cottenchy, et à leur en rendre les fruits enlevés à dire d'experts, 6 novembre 1670 ; — condamnant Pierre Carrette à payer à Martin Bette, charron à Boves, une somme de 27 livres à lui prêtée, 26 février 1680 ; — autorisant Catherine Cresson-nier, femme de Jean Auxerondas, ci-devant lieutenant de la baronnie, à poursuivre son instance de demande en séparation d'avec son mari, 27 juin 1680 ; — condamnant Claude Legrand et consorts à payer à Nicolas Delatre et consorts, une somme de 200 livres, 26 février 1681 ; — validant une saisie faite sur les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Corbie de la récolte de 30 journaux de terre faisant partie du fief de Francmanoir, à la requête du procureur d'office du marquisat de Boves, et les condamnant à s'acquitter des droits seigneuriaux, 5 août 1681 ; — condamnant Thomas Sorel, maçon à Cottenchy, à payer à Jean Cocquerel, bourgeois d'Amiens, receveur du marquisat de Boves, une somme de 60 livres 10 sous, 30 septembre 1681 ; — condamnant Nicolas Hénon, laboureur a Boves, envers Jean Cocquerel et François Roger, bourgeois d'Amiens, receveur du marquisat de Boves, à exécuter les clauses du bail à lui par eux passé, 31 mars 1684 ; — fixant à 210 livres, la somme à payer par Jean Fresnoy, laboureur à Grattepanche, à Michel Brunel,	1645-1692

procureur au bailliage d'Amiens, et Françoise Thibauville sa femme, 27 mars 1691 ; — condamnant Charles Morel, manouvrier à Boves, à exécuter le paiement de la somme de 260 livres dont il a été déclaré débiteur envers François Roussel, manouvrier a Longueau, par sentence du 18 avril 1684, 28 novembre 1691, etc.

90 feuillets, papier.

1B 1012 1692-1700 1692-1700

Sentences du bailliage de Boves : ordonnant communication au procureur d'office de la seigneurie d'une requête de Jean Lequien, demeurant à Sains, demandant l'autorisation de construire une grange dans sa cour, 7 janvier 1689 ; — autorisant la demande de Nicolas Lamy, conseiller du Roi, prévôt royal de Beauvaisis, à Grandvilliers, tendant à être reçu au relief de plusieurs immeubles à Boves, à cette condition qu'il sera tenu d'ouvrir la voierie qu'il a enclose en l'un d'eux, c'est-à-dire dedans la masure qui est entre la rivière et la grande rue, 29 juillet 1689 ; — condamnant Anne Poine, à payer à Charles Follet, chirurgien à Boves, une somme de 20 livres, 29 octobre 1689 ; — condamnant Jean Fresnoy, laboureur à Grattepanche, à payer à Michel Brunel, procureur au Bailliage d'Amiens, une somme de 210 livres, en dix termes, 27 mars 1691 ; — condamnant Louis Lombart, manouvrier à Sains, envers Jean Fouache, chapelain de la cathédrale, à exécuter le contrat de vente par lui faite d'un journal de terre, 24 octobre 1699 ; — condamnant Charles Anty, dit la Chaussée et Angélique Lemoine sa femme, à payer à François Lecouturier, bourgeois d'Amiens, une rente de 10 livres restant d'une rente de 25 livres créée au profit du père du demandeur sur une maison sise à Cottenchy, et appartenant aux défendeurs, 11 décembre 1700, etc.

66 feuillets, papier.

1B 1013 1701-1715 1701-1715

Sentences du bailliage de Boves: condamnant Nicolas Picard, manouvrier à Boves, à payer à Louise Noël, maîtresse couturière à Boves, une rente de 15 livres, 12 novembre 1709 ; — condamnant Antoinette Joron, veuve de Jacques Carrette, demeurant à Boves, à payer à Louis Caron, prêtre, curé de la paroisse de Notre- Dame de Boves, une rente de 7 livres 10 sous, 8 juillet 1710 ; — condamnant Firmin Carrette à payer à Nicolas Le Scellier, écuyer, seigneur de Frireulle, fils et héritier de Charles Le Scellier, seigneur de Frireulle, 29 années d'arrérages de surcens sur une maison sise à Boves, 21 janvier 1711 ; — condamnant Jacques Defloque, laboureur à Boves, à payer à François Vasseur, boulanger à Amiens, la somme de 36 livres, pour blessures aux jambes et aux pieds causées par la roue de sa charrette au cheval de celui-ci, 18 juillet 1715 ; — condamnant Gabriel Collaite, laboureur à Sains, à abandonner à Pierre Demarsy 3 marches au nord et 2 au midi sur un rideau de terre sis au lieu dit Morianville, audit terroir, 18 juillet 1715, etc.

58 feuillets, papier.

1B 1014 1716-1722 1716-1722

Sentences du bailliage de Boves : condamnant Michel Follet, chirurgien à Boves et Marie-Catherine Boisleau, sa femme, à payer à Jean Collette, curé du Sauchoy près Poix, une rente de 25 livres, 18 février 1716 ; condamnant Mathieu Lefebvre, laboureur à Boves, à payer à Jean-Baptiste Lefebvre, vicaire de la paroisse de Saint- Remy d'Amiens, une rente de 25 livres, 15 décembre 1719 ; — ordonnant l'hypothèque sur les biens de Pierre Colloy, manouvrier à Boves, au profit de Honoré Bouffet, manouvrier audit lieu, comme garantie de la vente faite par le premier au second, d'un jardin audit terroir, 13 octobre 1721 ; — condamnant Jean Frénoy, manouvrier à

Grattepanche, à payer à Firmin Haboury, procureur au Bailliage d'Amiens, une somme de 150 livres, 10 mai 1721 ; condamnant Jacques Defloque à payer à Charles Fée, laboureur à Boves, une somme de 20 livres, 21 avril 1723 ; — condamnant Damien Lequien, mercier à Amiens, faubourg de Hem, à payer à Jean de Turmenies, conseiller d'État, garde du trésor royal, chevalier, seigneur de Nointel, Presle, Courcelles et Boves, une somme de 300 livres, 9 décembre 1721 ; — condamnant François Lambre, laboureur et blanchisseur de toiles à Boves, à payer à Marie- Madeleine Palyart, veuve de François Tiercelin, conseiller du Roi, receveur au grenier à sel d'Abbeville, une somme de 70 livres, 28 avril 1722 ; — condamnant par défaut Jacques Defloque, boucher à Boves, à payer à Françoise Odelin, veuve de Louis Carpentier le jeune, fripier à Amiens, une somme de 17 livres, 21 juillet 1722, etc.

99 feuillets, papier.

1B 1015 1723-1728 1723-1728

Sentences du bailliage de Boves : se déclarant compétent et retenant la cause entre Jean Guidé, laboureur à Sains, Françoise Guimard, veuve de Jean Guidé l'aîné, laboureur à Sains, et Jean de Turmenies, conseiller d'État, garde du trésor royal, chevalier, seigneur de Nointel et Boves, d'une part, et d'autre part, Jean-Gédéon-Aimé, marquis de Joyeuse, comte de Grandpré, lieutenant général au gouvernement de Champagne et Brie, colonel du régiment des Cravattes, demeurant en son château de Saint-Lambert, Bailliage de Rethel, et Antoinette de Villiers, sa femme, 16 mars 1723 ; — condamnant André Julliart, laboureur, à payer à Jean Dabert le jeune, manouvrier à Boves, la somme de 31 livres 5 sous, 22 juin 1723 ; — déclarant exécutoire la sentence du 15 juillet 1721 en la cause entre Jean Vauquet, charcutier et cabaretier à Amiens ; et Pierre Boulanger, maréchal à Boves, 3 août 1723 ; — condamnant François Bazin, tonnelier à Boves, à payer à Louis Maillard, prêtre, chapelain de la cathédrale d'Amiens, 30 livres à lui prêtées et 5 années d'une redevance de 7 livres sur un journal de terre en deux pièces, 30 avril 1723 ; — condamnant Charles Lefebvre, laboureur à Boves, et Madeleine Julliart, sa femme, à payer à François Souhait, curé de Notre-Dame de Boves et consorts, une somme de 300 livres, 8 février 1723 ; — déclarant exécutoires les sentences du 21 juillet 1722 et 20 avril dernier en la cause entre François-Joseph Odelin, marchand à Amiens, et le sieur Defloque demeurant à Boves, 20 juillet 1723 ; — condamnant François Bouchon, laboureur à Sains, et Marie Barbier, sa femme, à payer à Charles Pascal, bourgeois d'Amiens, une somme de 27 setiers de blé pour le loyer de la dernière année des terres qu'ils tiennent de lui à bail, 9 mai 1724 ; — condamnant Jean-Legrand, tonnelier à Breteuil, envers Jean-Destregard, notaire royal à Boves, à délivrer deux journaux 21 verges de terre au dit lieu, par lui vendus au dit Destregard, et à garantir cette vente, 4 décembre 1725 ;— ordonnant l'hypothèque sur les biens de Charles Legrand, manouvrier à Boves, comme garantie de la vente par lui faite à Jean Carrette, marchand de tourbe au dit lieu, d'un demi-journal de terre, 17 décembre, 1725, etc.

98 feuillets, papier.

1B 1016 1729-1731 1729-1731

Sentences du bailliage de Boves : ordonnant l'hypothèque sur les biens d'André Lefèvre, laboureur à Boves, et Catherine Delacourt sa femme, comme garantie de la vente par eux faite à Guillaume Guiard, garde des Bois et chasses, et Marie Festard, sa femme, demeurant à Boves, suivant contrat passé devant M. Destregard, notaire audit lieu, 17 février 1729 ; — condamnant François Boucher, dit Crany, laboureur à Sains, et Marie Barbier, sa femme, à payer à Charles Pascal, bourgeois d'Amiens, une

somme de 108 livres, 17 février 1729 ; — condamnant par défaut Louis Etevé, laboureur à Sains, à payer à Antoine Ricquier, laboureur audit lieu, une somme de 36 livres, 22 février 1729 ; — ordonnant l'hypothèque sur les biens de Michèle Tellier, veuve de François Bouvin, tonnelier à Boves, en garantie de la vente par elle faite d'un quartier de terre audit lieu à Louis Maillard, prêtre, chapelain de la Cathédrale, 5 juillet 1729 ; — ordonnant l'hypothèque sur les biens de Claude Jourdoi, ancien laboureur à Boves, en garantie de la vente par lui faite à Claude Debreck, sergent à cheval de cette baronnie, et Marie-Louise Guidé, sa femme, suivant contrat passé devant M. Destregard, notaire royal, 17 septembre 1729 ; — condamnant Charles Roger, dit La Rigole, et consorts, marguillers à Sains, à payer à Charles Pascal, bonrgeois d'Amiens, une rente de 30 livres constituée au principal de 600 livres, 7 novembre 1729 ; — ordonnant l'hypothèque sur les biens de Jacques Lefebvre, laboureur, et Marie Blasier sa femme, demeurant à Boves, pour garantir la vente par eux faite à Marguerite Joron, veuve de Louis Docquoy, maître boulanger à Amiens, d'un demi journal de terre audit lieu, 4 mars 1730 ; — condamnant Madeleine Cornette et consorts, à payer à Charles Pascal, bourgeois d'Amiens, solidairement, une rente de 10 livres, 31 octobre 1731, etc.

80 feuillets, papier.

1B 1017 1732-1734 1732-1734

Sentences du bailliage de Boves : condamnant Pierre Ricquier, laboureur à Sains, à payer à Pasquier Boileau, laboureur à Estrées, une somme de 200 livres, 9 janvier 1732 ; — ordonnant l'hypothèque sur les Biens d'André Lefevre, manouvrier à Sains, en garantie de la vente par lui faite à Marguerite Joron, veuve d'Henri Docquoy, boulanger à Amiens, suivant contrat passé devant Me Machard, notaire en ladite ville, 8 avril 1732 ; — ordonnant l'hypothèque au profit de Jean Francière, laboureur, et Marie-Madeleine Soye, sa femme, demeurant à Boves, sur les biens de Jean Toulmelle, ouvrier à Amiens, et consorts, en garantie de la vente par eux faite, suivant contrat passé devant Me Destregard, notaire à Boves, 18 juin 1732 ; — ordonnant l'hypothèque au profit de Claude Debreck, sergent de la justice de Boves, et Marie-Louise Gardé, sa femme, sur les biens de François Decaix, laboureur à Courcelles- Epayelles, en garantie de la. vente par eux faite suivant contrat passé devant Me Destregard, notaire à Boves, 17 juillet 1732 ; — ordonnant l'hypothèque au profit de Marguerite Joron, veuve de Louis Docquoy, boulanger à Amiens, sur les biens de François Boulanger, maréchal à Boves, en garantie de la vente par eux faite, suivant contrat passé devant Me Machart, notaire à Amiens, 16 octobre 1732 ; — ordonnant l'hypothèque sur les biens d'Antoine Morel, manouvrier à Sains, et Catherine Lambert sa femme, en garantie de la vente par eux faite à Claude Cocquerel, laboureur, des immeubles énoncés au contrat rédigé par Me Jean Bucquet, notaire et tabellion juré de la baronnie, 6 novembre 1734 ; — donnant défaut contre Charles Villemart, clerc laï du village de Sains, interjettant l'appel contre une sentence du dit bailliage rendue au profit de Pierre Belhomme, curé de Sains, 19 novembre 1734, etc.

75 feuillets, papier.

1B 1018 1735-1736 1735-1736

Sentences du bailliage de Boves: ordonnant l'hypothèque au profit de Charles Pascal, bourgeois d'Amiens, sur les biens de Claude Bucquet, peigneur de laine à Sains, en garantie de la vente faite, suivant contrat passé devant Me Dehangest ; — ordonnant l'hypothèque de Jean-Baptiste Herlin, dit Bordecq, manouvrier à Boves, sur les biens de Louis Racquet, manouvrier à Fouencamps, et consorts, en garantie de la vente faite suivant

contrat passé1 devant Me Destregard, notaire royal à Boves, 28 janvier 1735 ; — condamnant par défaut Pierre Feuquel à payer une somme de 49 livres à Marie Trouvain, veuve de Claude Feuquel, manouvrier à Amiens, 8 février 1735 ; — condamnant Jean-Baptiste et Fuscien Jourdain, laboureurs à Boves, à payer à Charles Pascal, bourgeois d'Amiens, une rente de 16 livres, 4 mai 1735 ; — ordonnant l'hypothèque sur les biens de Pierre de Caix et Nicolas de Sailly, sergers à Courcelles-Epayelles, et de François et Jean de Caix, domestiques à Paris, comme garantie d'une vente par eux faite à Michel Collé, marchand à Boves, et Firmine Guidé sa femme, suivant contrat rédigé par Me Debreck, notaire et tabellion de la baronnie, 28 juin 1736 ; — ordonnant l'hypothèque sur les biens de Jean Guidé, manouvrier à Sains, comme garantie d'une vente par lui faite à Jean Rabouille, domestique à Amiens, suivant contrat rédigé par Me Deligny, notaire à Amiens, 15 décembre 1736, etc.

61 feuillets, papier.

1B 1019 1737-1739 1737-1739

Sentences du bailliage de Boves : ordonnant l'hypothèque au profit de Charles Pascal, bourgeois d'Amiens, sur les biens de Philippe Poullain, laboureur à Grattepanche, et Thérèse Pascal sa femme, en garantie de la constitution par eux à lui faite d'une rente de 50 sous, créée au principal de 50 livres, suivant contrat passé devant Me Destregard, notaire à Boves, 23 février 1737 ; — ordonnant l'hypothèque au profit de Charles Pascal, bourgeois d'Amiens, sur les biens de Charles Ricquier, laboureur à Sains, et Madeleine Savoye, sa femme, en garantie d'une rente de 100 sous, constituée au principal de 100 livres, suivant contrat passé devant Me Destregard, notaire à Boves, 25 mai 1737 ; — ordonnant l'hypothèque au profit de Charles Pascal, bourgeois d'Amiens, sur les biens de Philippe Poullain, laboureur à Grattepanche, et Thérèse Pascal, sa femme, en garantie d'une rente de 70 sous, constituée au principal de 70 livres, suivant contrat passé devant Me Destregard, notaire à Boves, 12 juin 1737 ; — ordonnant l'hypothèque au profit de Charles Martin, laboureur à Boves, et Firmine Collé, sa femme, sur les biens de Charles Legrand, laboureur au dit lieu, et Marie Flandre, sa femme, en garantie de la vente par eux à lui faite de 2 journaux un quartier et demi de terre au sus dit terroir, moyennant 420 livres, 14 août 1737 ; — condamnant Charles Barbier, blanchisseur de toiles à Boves, à payer à Michel Raulet, cabaretier et tonnelier à Amiens, une somme de 4 livres 12 sous, 22 octobre 1737 ; — ordonnant l'hypothèque au profit de Charles Pascal, bourgeois d'Amiens, sur les biens de Cire Fresnoy, laboureur à Grattepanche, en garantie d'une rente de 4 livres 10 sous, constituée au principal de 90 livres, suivant contrat passé devant Me Destregard, notaire à Boves, 29 octobre 1737 ; — condamnant Philippe Poullain, laboureur, et Thérèse Pascal, sa femme, demeurant à Boves, à payer à Charles Pascal, bourgeois d'Amiens, une rente de 10 livres constituée au principal de 200 livres, suivant contrat passé devant Me Jean Destregard, notaire royal à Boves, 18 juin 1739 ; — ordonnant l'hypothèque sur les biens d'Elisabeth Barbier, veuve de Fuscien de Marsy, demeurant à Sains, comme garantie d'une vente par elle faite à Pierre du Gard, chevalier, seigneur de Bus et autres lieux, demeurant à Amiens, d'un quartier de terre énoncé au contrat passé devant Me Debreck, notaire tabellion de la dite justice, 22 décembre 1739, etc.

85 feuillets, papier.

1B 1020 1740-1741 1740-1741

Sentences du bailliage de Boves : condamnant Philippe Poullain, laboureur, et Thérèse Pascal sa femme, demeurant à Boves, à payer à Charles Pascal,

Bourgeois d'Amiens, une rente de 15 livres, constituée au principal de 300 livres, par contrat passé devant Jean Destregard, notaire royal à Boves, 3 février 1740 ; — ordonnant l'hypothèque au profit d'Henri Navel, bourgeois, marchand d'Amiens, demeurant rue et paroisse Saint-Leu, sur les biens de Philippe Poullain, laboureur à Grattepanche, et Thérèse Pascal, sa femme, en garantie d'un bail par lui à eux fait, suivant contrat passé devant Me Destregard, notaire à Boves, 5 février 1740 ; — ordonnant l'hypothèque au profit d'Henri Navel, bourgeois, marchand d'Amiens, demeurant rue et paroisse Saint-Leu, sur les biens de Claude Poullain, laboureur à Grattepanche, et Marie Vasseur, sa femme, en garantie d'un bail par lui à eux fait, suivant contrat passé devant Me Destregard, notaire à Boves, 9 février 1740 ; — ordonnant l'hypothèque au profit de Charles Bourin, blanchisseur de toiles à Boves, et Firmine Brault, sa femme, sur les biens de Charles Tellier, blanchisseur de toiles au dit lieu, et Marie-Catherine Barbier, sa femme, en garantie de la vente faite suivant contrat passé devant Claude Debreck, tabellion de la justice, 23 avril 1740 ; — condamnant Philippe Poullain, laboureur à Grattepanche, et Thérèse Pascal, sa femme, à payer à Charles Pascal, bourgeois d'Amiens, une rente de 10 livres constituée au principal de 200 livres, 26 avril 1740 ; — ordonnant l'hypothèque au profit de Louis Deflandre, cabaretier à Boves, et Colette Capelle, sa femme, sur les biens de François Tellier, le Jeune, manouvrier au dit Boves, et MarieÉlisabeth Fusillier, sa femme, en garantie d'une vente de maison suivant contrat passé devant Claude Debreck, tabellion de la justice, 2 juin 1740 ; — ordonnant l'hypothèque au profit de Charles Pascal, bourgeois d'Amiens, sur les biens de Fuscien Lombard, houpier à Sains, et Catherine Cocquerel, sa femme en garantie de la vente à lui par eux faite d'un journal et demi de terre, suivant contrat passé devant Me Destregard, notaire à Boves, 9 juin 1740 ; — condamnant Agnès Barbier, Michel Follet, chirurgien et consorts, à payer à Etienne Rose, marchand à Amiens, une somme de 130 livres, souscrite sur billet à ordre, par leur oncle, Martin Bete, dont ils sont héritiers, 14 novembre 1741, etc.

80 feuillets, papier.

1B 1021 1742-1743 1742-1743

Sentences du bailliage de Boves : ordonnant l'hypothèque sur les biens de Martin Morel, valet de charrue, et Marie-Anne Roger, sa femme, demeurant au village de Sains, comme garantie de la vente par eux faite à Jean Gaudierre et Marie-Marguerite Guidé, sa femme, des immeubles mentionnés au contrat passé devant Me Debreck, notaire tabellion juré de cette baronnie, 3 janvier 1742 ; — condamnant Jean-Baptiste Collé, manouvrier, et Marie Flocque, sa femme, à payer à Jean-Baptiste Delacroix, domestique de Monsieur de Montigny, seigneur de cette Baronnie, une rente de 10 livres, constituée au principal de 200 livres, suivant le contrat passé devant Me Jean Destregard, notaire royal à Boves, 12 mars 1742 ; — ordonnant l'hypothèque au profit d'Antoine Dubus, clerc tonsuré, et acolyte du diocèse d'Amiens, demeurant ordinairement au village de Cottenchy, et actuellement au Séminaire d'Amiens, sur les biens de Marie Collé, sa mère, veuve de François Dubus, et consorts, demeurant à Cottenchy, en garantie d'une rente de 100 livres, 24 janvier 1743 ; — ordonnant l'hypothèque au profit de Alexandre Legrand, blanchisseur de toiles et Marie-Catherine Bourin, sa femme, demeurant à Boves, sur les biens de Thérèse Tellier, veuve de Nicolas Collé, demeurant au dit lieu, en garantie de la vente à eux par elle faite suivant contrat passé devant Claude Debreck, tabellion de la baronie, 25 janvier 1743 ; — ordonnant l'hypothèque au profit de Charles Pascal, bourgeois d'Amiens, sur les biens de Firmin Boully, et Jeanne Baudin, sa femme, demeurant à Sains, en

garantie d'une rente de 21 livres 10 sous, constituée au principal de 430 livres, suivant contrat passé devant Me Jean-Baptiste Deligny, notaire à Amiens, 9 février 1743 ; — ordonnant l'hypothèque au profit d'André Lefèvre, laboureur, et Rose Picard, sa femme, demeurant à Boves, sur les biens d'Alexis Gaudechon, manouvrier, et Marie-Catherine Carrette, sa femme, demeurant à Boves, en garantie d'un contrat de vente passé devant Me Claude Debreck, tabellion de la baronnie, 16 février 1743 ; — ordonnant l'hypothèque au profit de Jean-Baptiste Tellier, lieutenant et laboureur à Boves, et Marie-Françoise Julliart, sa femme, sur les biens de Marguerite Legrand, en garantie d'une vente à eux par elle faite, suivant contrat passé devant Claude Debreck, tabellion de la baronnie, 16 février 1743 ; — ordonnant l'hypothèque au profit de François Carrette, maçon, et Marie-Madeleine Poil-de-Vache, sa femme, demeurant à Boves, sur les biens de François Joly, manouvrier, et Marie-Claire Lengellé, sa femme, en garantie d'un contrat d'échange passé devant Me Destregard, notaire à Boves, 2 mars 1743 ; — ordonnant l'hypothèque au profit de Pierre Bouchon, manouvrier, et Marie-Catherine Gaudechon, sa femme, demeurant à Boves, sur les biens de François Tellier le Jeune, manouvrier, et Marie-Elisabeth Fuzillier, sa femme, demeurant au dit lieu, en garantie d'un contrat de vente passé devant Me Claude Debreck, notaire de la seigneurie, 2 mars 1743, etc.

95 feuillets, papier.

1B 1022 1744-1745 1744-1745

Sentences du bailliage de Boves : ordonnant l'hypothèque sur les biens de Jean Fresnoy, laboureur à Grattepanche, et Anne Bucquet, sa femme, en garantie de la constitution par eux faite à Charles Pascal, Bourgeois d'Amiens, d'une rente de 100 sous par an, au capital de 100 livres, suivant le contrat passé devant Claude Debreck, notaire tabellion juré de cette baronie, 16 janvier 1744 ; — ordonnant l'hypothèque sur les biens de Nicolas Lefèvre, laboureur, et Catherine de Cagny, sa femme, demeurant à Gentelles, comme garantie de la vente faite par eux, à Jean-Baptiste Tellier, laboureur, et Marie-Françoise Julliart, sa femme, demeurant à Boves, de 6 verges et demie sur le terroir de Notre-Dame de Boves, suivant contrat passé devant Claude Debrecq, notaire tabellion au dit lien, 21 août 1744 ; — ordonnant l'hypothèque au profit de Pierre Benis, manouvrier à Grattepanche, sur les biens de Joseph Moitié, tisserand, et Marie-Madeleine Bucquet, sa femme, demeurant audit lieu, en garantie d'un contrat de vente d'une maison, moyennant 240 livres, passé devant Me Claude Debreck, tabellion de la baronnie, 10 avril 1745, etc.

34 feuillets, papier.

Inventaires, tutelles, curatelles et ventes de meubles

43B 13/1 1652-1686 1652-1686

Voir 1 B 983-984 f° 6.

43B 13/2 1703-1744 1703-1744

Tutelles et curatelles

1B 983 1706 1706

Ordonnance de Charles Louette, lieutenant de la baronie de Boves, nommant Baptiste Renard et Charles Tellier, tuteur et curateur de Firmine, Anne, Marie, Catherine et Obert Guidé, enfants mineurs de feu Nicolas Guidé, laboureur à Boves, suivant l'élection faite par l'assemblée de leurs

parents paternels et maternels, 16 février 1706, etc.

Voir aussi 43 B 13 f° 5.

7 feuillets, papier.

1B 984 1709-1713 1709-1713

Procès-verbal de l'assemblée des tuteur, curateur, et parents paternels et maternels de François Tricot, mineur, âgé de 17 ans, autorisant l'aliénation d'une partie de son héritage pour subvenir à son entretien, en raison de son impossibilité de trouver un emploi, et de la cherté des vivres, 12 juin 1709, etc.

2 feuillets, papier.

1B 985 1697-1744 1697-1744

Ordonnance de Claude-Louis Le Couvreur, procureur au bailliage et siège présidial d'Amiens, homme de fief de la baronie et chatellenie de Boves, portant que Jean de Moyencourt, laboureur, et Marie de Flocques, sa femme, demeurant à Boves, se présentant pour rendre le compte de tutelle de Jean-Baptiste, Jean-Nicolas et Agnès Lefebvre, enfants dont était tuteur Pierre Deflocques, dont Marie était veuve et héritière partiaire, fourniraient auxdits enfants copie du compte, et leur feraient communication de pièces dans la huitaine, sous le récépissé de leur procureur, 17 juillet 1742. — Présentation devant Jean-Baptiste Tellier, lieutenant de la justice de la baronnie et châtellenie de Boves, par François Dhangest, l'aîné, procureur ès sièges royaux d'Amiens, représentant Madeleine Savoye, veuve de Charles Ricquier, laboureur, du compte de tutelle rendu par celle-ci à Madeleine et Guillaume Ricquier, ses enfants, 20 février 1744, etc.

14 feuillets, papier.

Adjudications

1B 990 1680-1744 1680-1744

Requête adressée au bailli de la baronnie de Boves par François de Villers, docteur en médecine, conseiller du roi, lieutenant de la maîtrise des Eaux et Forêts du Bailliage d'Amiens, à fin d'être autorisé à faire publier, vendre et adjuger les récoltes appartenant à la succession de feu Jean Cocquerel, 2 août 1697. — Publication de la vente par licitation d'une maison sise à Grattepanche, à la requête de Joseph Moitié, tisserand audit lieu, 2 juin 1744. — Adjudication de la maison audit requérant, moyennant 241 livres, 1 décembre 1744. — Requête adressée au bailli de la Baronnie de Boves par François Devillers, docteur en médecine et conseiller du Roi, lieutenant en la maîtrise des Eaux et Forêts du bailliage d'Amiens, à fin de faire vendre la récolte des terres appartenant à la succession de feu Jean Cocquerel, son débiteur, 2 août 1697. — Publication de la vente par licitation des immeubles sis à Sains, et saisis sur Charles-Henri du Gard, écuier, conseiller du Roi, substitut de monsieur le Procureur Général au grand Conseil, et Léon Bonaventure du Gard, écuyer, seigneur de la Tour, à la requête de Jean de la Barre, écuyer, conseiller du Roi aux Eaux et Forêts de France. — Publication de la vente par licitation d'une masure sise à Grattepanche venant de la succession de Nicolas Garin et Jeanne Moitié, contenant un quartier de terre, à la requête de Antoine Feuquel, Bourgeois et marchand apothicaire , épicier à Amiens, 5 février 1690. — Requête adressée au bailli de la baronnie et châtellenie de Boves par Jean Cocquerel, receveur de cette Baronnie, à fin de faire procéder à la vente par licitation de la récolte de 4 journaux et demi de terre, à Boves, provenant de la succession de Jean Cocquerel, laboureur et charron à Sains, dont il est créancier, 17 juillet 1697, etc.

78 feuillets, papier.

Pièces diverses

1B 998 — 1720 — 1720

Sentence du bailliage de Boves ratifiant une vente de maison sise à Sains faite par Jean Dupont et Anne Cocquerel, sa femme, à Jean Cocquerel, moyennant 400 livres somme équivalente à celle qu'ils lui avaient empruntée à l'effet de parvenir au retrait lignager par eux intenté, au nom de leur pupille, Françoise Dupont, à rencontre de François Pisson et Marie-Madeleine Domart, sa femme, 20 janvier 1720.

1 pièce, papier.

1B 999 — 1700 — 1700

Projet de procuration, avec nom de mandataire en blanc, donnée par François Debacq, clerc tonsuré du diocèse d'Amiens, étudiant en théologie à l'Université de Paris, à l'effet de se présenter au greffe de la baronnie de Boves, pour accepter une déclaration de command, 5 mars 1700.

1 pièce, papier.

1B 1000 — 1712-1738 — 1712-1738

Quittance donnée par Pierre Cempuy, tisserand à Grattepanche, à Louis Moitié, tonnelier audit lieu, de la somme de 130 livres qu'il avait été condamné à payer par sentence du bailliage d'Amiens, 25 août 1723, etc.

7 feuillets, papier.

1B 1001 — 1680-1739 — 1680-1739

Réception par Charles Louette, seigneur de Bavelincourt-les-Caix, lieutenant de la baronnie et châtellenie de Boves, de Charles Crépin, comme caution de Jean Foye, fermier de la pêche, et condamné à payer à Robert Foye, la somme de 40 livres, déduction faite de 28 sous et 20 sous 9 deniers, 26 juillet 1710, etc.

8 feuillets, papier.

1B 1002 — 1697-1737 — 1697-1737

Sentence de Jean Maisnel, bailli de la justice de la baronnie et châtellenie de Boves, donnant acte à Jean Destregard, procureur de Pierre Defloque, laboureur à Boves, de sa comparution à l'audience du bailliage, à l'effet de rendre compte de sa gestion des biens de André Lefevre, et consorts, laboureurs, faisant défaut, 12 février 1737, etc.

15 feuillets, papier.

1B 1003 — 1680-1702 — 1680-1702

Procès-verbal de compulsoire, devant Michel Ducastel, licencié en lois, bailli de la baronnie et châtellenie de Boves, en la cause entre Nicolas Guidé et Noël Fuzier, 21 mars 1702, etc.

2 feuillets, papier.

1B 1004 — 1682 — 1682

Testament fait devant Jean Touzet, lieutenant au marquisat de Boves, par Marie Hennon, veuve de Martin Follet, 14 février 1682, etc.

1 pièce, papier.

1B 1005 — 1691-1742 — 1691-1742

Nomination par Jean Maisnel, liciencié en lois, avocat en parlement et au bailliage et siège présidial d'Amiens, bailli de la baronnie et châtellenie de Boves, de Jean Bucquet, dit Monsieur, manouvrier à Grattepanche, comme curateur à la succession de feu Jean Lefebvre, 23 avril 1720, etc.

11 feuillets, papier.

1B 1006 1683-1717 1683-1717

Procès-verbal de partage entre Pierre Dufresne et consorts, d'une pièce de terre sise à Boves, lieu dit la Longue-Raye, 30 octobre 1680, etc.

4 feuillets, papier.

1B 1007 1697-1713 1697-1713

Adjudication par Claude Lefevre, lieutenant de la baronnie et châtellenie de Boves, à Barbe Sausset, de la distraction des meubles lui revenant pour sa chambre estorée parmi ceux de Charles de Marsy, maréchal à Sains, 9 mars 1697.

2 feuillets, papier.

1B 1008 1719 1719

Renonciation, devant François Lambre, lieutenant de la baronnie et châtellenie de Boves, par Madeleine Boyeldieu, veuve de Jean Lefebvre, à sa succession, 16 décembre 1709.

1 pièce, papier.

1B 1009 1689 1689

Procès-verbal de nomination par Jean Auxerondas, lieutenant du marquisat de Boves, de Pierre Joly, comme berger des moutons de la paroisse dudit lieu, élu par l'assemblée des habitants à l'issue des vêpres, 19 juin 1689.

1 pièce, papier.

1B 1010 1603-1742 1603-1742

Ordonnance du lieutenant de Boves enjoignant aux habitants de Boves de réparer les écluses, 17 mars 1685. — Ordonnance du bailli de la baronnie de Boves adjugeant à Robert Morel, charpentier à Fouencamps, les réparations à faire aux ponts de Boves, comme ayant fait la soumission la plus faible, c'est-à-dire 80 livres, 27 janvier 1728, etc.

18 feuillets, papier.

Criminel (enquêtes, interrogatoires, etc.)

1B 1023 1666-1684 1666-1684

Procès-verbal d'interrogatoire de témoins fait au village de Grattepanche par Henri Lefèvre, lieutenant du village, en l'affaire de Pasquier et Noël Boileau, père et fils, demeurant à Estrées, accusés de coups et blessures sur la personne de Charles Mautoir, demeurant à Oresmaux, 22 juin 1671. — Procès-verbal d'interrogatoire de témoins, sur le dit fait, en l'auditoire du marquisat de Boves, par Michel Ducastel, bailli du dit marquisat, 26 juin 1680. — Requête adressée au bailli du marquisat de Boves par le procureur d'office du dit marquisat, François Fournier, lui demandant L'autorisation d'informer sur le fait d'enlèvement d'herbes en le pré appelé la Rigole, aux environs de de Fouencamps, 21 juin 1681. — Requête adressée au bailli du marquisat de Boves, par Jean Lefort, curé de Saint-Nicolas du dit lieu, à fin d'être autorisé à poursuivre, pour le fait d'injures et menaces, Simon Waron, laboureur au dit lieu, 1er septembre 1681. — Monitoire de l'officialité d'Amiens rendu à la requête du procureur d'office du marquisat de Boves, ordonnant au curé de Boves, d'avertir par trois dimanches, ses paroissiens, d'avoir à dévoiler ce qu'ils savent sur l'incendie du moulin de Cottenchy, 2 avril 1682. — Requête adressée au bailli du marquisat de Boves par Marie Ducroquet, fille majeure, à fin d'être reçue comme partie civile, en l'affaire de l'incendie du moulin de Cottenchy lui appartenant, 9 avril 1682. — Notification du dit monitoire par Claude Nanquez, appariteur de l'officialité

en l'Église paroissiale de Boves, à la messe, après le prône, tenant à la main une chandelle ardente et une clochette, 24 mai 1682. — Ordonnance du bailli du marquisat de Boves prescrivant une plus ample information en l'affaire de l'incendie du moulin de Cottenchy, 26 mai 1682. — Procès-verbal d'interrogatoire par Michel Ducastel, bailli du marquisat de Boves, de Firmin Feuquel, laboureur, au sujet de l'incendie du moulin de Cottenchy, 21 avril 1683, etc.

Voir aussi 43 B 12 f°4.

91 feuillets, papier.

1B 1024 1684-1685 1684-1685

Procès-verbal d'interrogatoire de témoins par Jean Clouzet, lieutenant du marquisat de Boves, au sujet de la mort d'André Julliart le Jeune, garçon meunier, trouvé tué dans la maison du moulin de Boves, 29 décembre 1683. — Procès-verbal d'interrogatoire par Jean Clauzet, lieutenant de la justice du marquisat de Boves, d'André Julliart l'Ainé, accusé d'homicide par imprudence sur la personne d'André Julliart le Jeune, 5 septembre 1684. — Requête adressée au bailli de la justice du marquisat de Boves par Martin Julliart, manouvrier à Boves, père d'André Julliart le Jeune trouvé tué en la maison d'André Julliart l'Ainé, se portant contre lui partie civile, et lui demandant 150 livres, 11 novembre 1684. — Certificat de Charles Follet, chirurgien à Boves, attestant avoir soigné p o u r une plaie à la tête Jean Deligny, 5 janvier 1685. — Procès-verbal d'interrogatoire de témoins par Jean Clauzet, lieutenant du marquisat de Boves, sur le fait de coups et blessures portés à Jean Deligny, 12 janvier 1685. — Procès-verbal d'interrogatoire de témoins par le Bailli du marquisat de Boves, au sujet de la mort de Nicolas Pedot, vacher du troupeau de la paroisse de Saint-Nicolas, tué par le berger de Fortmanoir, d'un coup de feu, pendant qu'il gardait les vaches avec son père, dans le marais commun, 3 juillet 1685, etc.

63 feuillets, papier.

1B 1025 1686-1688 1686-1688

Requête adressée au bailli du marquisat de Boves, par le procureur d'office du dit marquisat à fin de faire faire information sur la mort d'Elisabeth Daulet, veuve du sieur du Gard, trouvée noyée dans le puits de sa maison à Sains, pendant la messe paroissiale du dit jour, 1er novembre 1686. — Procès-verbal d'interrogatoire de témoins par le bailli du marquisat de Boves, sur le fait du dit décès, 1er novembre 1686. — Requête adressée au Bailli du marquisat de Boves, par Charles-Henri du Gard, écuyer, conseiller du Roi, substitut de Monseigneur le procureur général du grand Conseil, fils d'Elisabeth Daulet, veuve d'Henri du Gard, écuyer, lui demandant d'ordonner que le corps de sa mère, trouvé noyé dans un puits, soit inhumé avec les honneurs accoutumes aux personnes de sa qualité, le malheur provenant de l'égarement d'esprit dont ladite dame était affligée depuis longtemps, 3 novembre 1686. — Requête présentée au Bailli du marquisat de Boves par Nicolas de Marsy, Louis Dubus dit la Vallée, et François Lemoine, habitant à Cottenchy, à fin d'être autorisés à faire entendre des témoins à décharge, sur le fait de coups et blessures, qu'ils sont accusés d'avoir portés à Pierre Magnier, demeurant au dit lieu, 17 août 1688. — Procès-verbal d'interrogatoire par Antoine Foumier, licencié en lois, avocat en Parlement, bailli du marquisat de Boves, de Nicolas Demoliens, fils de Michel Demoliens, maçon à Saint-Fuscien, âgé de 15 à 16 ans, accusé de coups et Blessures, sur la personne de Pierre Roger, sa femme et son fils, 8 novembre 1688. — Procès-verbal d'interrogatoire par le bailli du marquisat de Boves de Claude Collaye et consorts accusés de chasse au fusil sur les terres du dit marquisat, 8 mai 1688, etc.

60 feuillets, papier.

1B 1026 1689-1693 1689-1693

Procès-verbal d'interrogatoire par Jean Auxerondas, lieutenant du marquisat de Boves, de, Jean Morel dit Petit Jean, laboureur à Sains, accusé d'avoir volé de l'avoine à Henri Feuquel, laboureur au dit lieu, par un trou fait au pignon de sa grange, 4 mars 1690. — Procès-verbal d'interrogatoire de témoins par le bailli du marquisat de Boves sur le fait de bris de clôture, en la maison de Pierre Pinchemelle, manouvrier à Boves, imputé à Louis Séc, Charles Tellier, Jean Defloque et Marie Soyé, veuve de Philippe Tellier, habitants du dit lieu, 4 mars 1690. — Requête adressée au bailli du marquisat de Boves par Claude Lombart, manouvrier à Sains, à fin de faire informer contre Marie Danzelle, femme de Jacques Demarsy, laboureur à Sains, qu'il accuse de coups et blessures envers lui, 12 mai 1692. — Certificat de François Blanchard, chirurgien, attestant qu'il a soigné pour une plaie à la tête, Claude Lombart, manouvrier à Sains, 17 mai 1692. — Signification adressée par le bailli du marquisat de Boves, à la requête de Claude Lombart, à Antoine Vasseur, Sébastien Tuilier et Jacques Guidé, laboureurs à Sains, à l'effet de venir déposer en l'affaire du dit Claude Lombart, 15 mai 1692. — Procès-verbal de la déposition des dits témoins, 17 mai 1692, etc.

65 feuillets, papier.

1B 1027 1690-1693 1690-1693

Requête au lieutenant du marquisat de Boves, par Charles Follet, procureur d'office du dit Marquisat, à fin de faire informer sur le fait de coups et Blesures mortelles portées à la personne de Jean Fallize, demeurant à Boves, 2 février 1692. — Requête du procureur fiscal de la baronnie de Boves, Charles Follet, au Bailli de la dite baronnie, à fin de faire informer contre Charles Crépin, valet de charue de la veuve Hénon, demeurant à Boves, accusé d'avoir chassé sur les terres de la seigneurie, 25 juillet 1693. — Ordonnance du bailli de la justice de la baronie de Boves, citant Charles Crépin, à comparoir en l'auditoire de la dite baronnie, pour être interrogé, 19 août 1680. — Procès-verbal d'interrogatoire par le bailli de Boves de Charles Crépin, 20 août 1692. — Procès-verbal d'interrogatoire de témoins, au village de Sains, par Charles Carrette, substitut du procureur d'office de la baronnie et châtellenie de Boves, au sujet de voies de fait commises sur la personne de la femme de Gabriel Colaye, laboureur au dit lieu, 31 octobre 1693, etc.

58 feuillets, papier.

1B 1028 1694-1696 1694-1696

Procès-verbal d'interrogatoire de témoins par Michel Ducastel, licencié en lois, bailli de la baronnie et châtellenie de Boves, sur le fait de coups et blessures portés à Pierre Boullanger, 29 novembre 1694. — Certificat par Charles Follet, chirurgien à Boves, paroisse Saint- Nicolas, et François Lemoine, chirurgien à Cottenchy, attestant avoir soigné Firmin Dupont, demeurant à Cottenchy, pour des contusions au bras et au pied, 1er octobre 1695. — Procès-verbal d'interrogatoire par Charles Louette, seigneur de Bavelincourt, homme de fief de la baronnie de Boves, d'Adrien Pidat, âgé de 22 à 23 ans, accusé de coups et blessures sur la personne de Firmin Dupont, demeurantà Cottenchy, 17 octobre 1695. — Procès-verbal d'interrogatoire par Michel Ducastel, bailli de la baronnie de Boves, de Charles Guidé, manouvrier au dit lieu, accusé d'avoir chassé sur les terres de la baronnie, 13 mars 1696, etc.

45 feuillets, papier.

1B 1029 1696-1700 1696-1700

Requête adressée au bailli de la baronnie de Boves par Jean Sée, manouvrier à Boves, paroisse Saint- Nicolas, demandant l'enquête contre le fils d'Antoine Carette, coupable envers lui de voies de fait, 29 octobre 1696. — Citation par le bailli de la Justice de la baronnie deBoves, à la requête du procureur d'office de la dite Baronnie, de Jean Petit, Guillaume Delaire, Honoré Courmontaine, Pierre Pillon, Antoine Pillon, Jean Champien, Robert Riquer, André Debèze, Gabriel Guigne, Julien Thierry, François Lombart, et Antoine Royer dit Cappy, comme témoins en la cause de Rieul Derebergue, accusé de délit de chasse sur les terres de la baronnie, 15 mai 1697. — Procès-verbal d'interrogatoire par le bailli de la seigneurie de Boves, de Rieul Derebergue, prisonnier en les prisons de la baronnie, 17 mai 1697, etc.

1 pièce, parchemin ; 36 feuillets, papier.

1B 1030 1697-1701 1697-1701

Procès-verbal de dépositions de témoins faites devant le bailli de la baronnie et châtellenie de Boves, au sujet du fait de coups portés par Jean Rabouille, laboureur et voiturier à Sains, à Pierre Roger, traversier du dit lieu, et Marie, sa femme, qui avait voulu arrêter les chevaux d'un chariot du dit Rabouille qui refusait de payer le droit de travers, 9 juin 1697. — Procès-verbal de dépositions de témoins faites devant le bailli de la baronnie et châtellenie de Boves, au sujet d'un délit de chasse sur les terres de la dite Baronnie, commis par François Desachy de Saint-Aurin, muni d'un fusil et d'un chien, 28 avril 1699. — Procèsverbal par Gilbert Jourdan, garde des chasses, Eaux et Forêts de la baronnie de Boves, de délit de chasse, contre Gorice et Michel Fiévé, 4 juillet 1700. — Procès-verbal par Jacques Thorel Desmarest, commis pour la conservation de la chasse des Eaux et Forêts de la baronnie de Boves, de délit de chasse, contre Arthur Sorel, berger à Sains, 9 juillet 1700. — Citation par le bailli de la baronnie de Boves, à la requête du procureur d'office, du dit Arthur Sorel, à comparaître en la prochaine audience pour être interrogé, 10 juillet 1700. — Procès-verbal d'interrogatoire par Charles Louette, lieutenant de la baronnie de Boves, de Robert Ricquier, détenu en les prisons de la baronnie, pour le fait de délit de chasse, 13 décembre 1700. — Procès-verbal par Jean Petit, garde des Eaux et Forêts de la baronnie de Boves, de délit de chasse, contre Jean Barbier et Philippe Morel, 11 décembre 1701, etc.

79 feuillets, papier.

1B 1031 1702-1705 1702-1705

Procès-verbal de dépositions de témoins, devant M. Louette, lieutenant de la baronnie de Boves, au sujet d'un délit de chasse imputé à Pierre Coquerel, clerc lai du village de Grattepanche, 27 février 1703. — Procèsverbal de dépositions de témoins, devant M. Ducastel, bailli de la baronnie de Boves, au sujet de la découverte dans un pré, du corps d'Elisabeth Molien, femme de Gérome Brunel, 19 juin 1703. — Procès-verbal d'interrogatoire par Michel Ducastel, bailli de Boves, de Hugues Bolin, traversier à Longueval, accusé de délit de chasse, 24 avril 1704. — Requête adressée au bailli de la baronnie et châtellenie de Boves par Adrien Feuquel, meunier de Boves, à fin d'informer sur le fait de coups et blessures à lui portés par Antoine Godefroy, manouvrier au dit lieu, 29 avril 1704. — Assignation donnée par le bailli, à la requête d'Adrien Feuquel, à André Jourdois, Charles Guigne, Adrien Guion, et François Découture, à comparaître, en la chambre criminelle de la baronnie, pour être ouis comme témoins, en l'affaire du dit Feuquel, 29 avril 1704. — Procès-verbal d'interrogatoire des dits témoins par Michel Ducastel, bailli de la baronnie,

30 avril 1704. — Procès-verbal par Jacques- Thorel Desmarest, commis pour la conservation des chasses, Eaux et Forêts de la baronnie, de délit de chasse, contre Augustin Bucquet et Pierre Cocu, dit Crépu, de Cagny, 23 février 1705. — Assignation par le bailli, à la requête de Jacques Thorel, à Charles Lefebvre et Claude Jourdois, laboureurs à Boves, à comparaître en l'audience de la justice de la baronnie, pour être ouis comme témoins, sur le fait du dit délit de chasse, 2 mars 1705. — Procès-verbal d'interrogatoire d'Adrien Bucquet, 17 mars 1705, etc.

93 feuillets, papier.

1B 1032 1705-1776 1705-1776

Requête adressée au bailli de la baronnie et châtellenie de Boves par Antoine Mauguer, demeurant à Cottenchy, à fin de faire informer sur le fait de coups et Blessures à lui portés par Pierre Devillers, 14 mai 1705. — Procès-verbal d'interrogatoire de témoins en la dite affaire, 16 mai 1705. — Requête adressée au bailli de la baronnie et châtellenie de Boves par Robert et Jean Foie, poissonniers et fermiers de la rivière de Boves, à fin de faire informer, contre Pierre Dubois, pour délit de pêche en la dite rivière, 10 juillet 1705

93 feuillets, papier.

JUSTICE DE BRACHES

135B 1	Inventaires.	1676

JUSTICE DE BRAY-SUR-SOMME

307B 1	Acquisition d'un fief de terre.	1470

JUSTICE DE BRESLE

136B 1	6 mars 1781-17 juillet 1789 Registre plumitif de la terre et seigneurie de Bresle.	1781-1789

JUSTICE DE BREVILLERS

137B1-137B3	Registre de la terre et seigneurie de Brevillers.	1778-1788
137B 1	20 mars-16 octobre 1778	
137B 2	13 novembre 1779-20 novembre 1787	
137B 3	1788	
137B 4	Registre d'audiences.	1774-1789
137B 5	Actes divers.	1778-1787

JUSTICE DE BROCOURT

1B 1041	Transaction devant Charles Lefebvre, Bailli de la terre et seigneurie de Brocourt, entre Jacques Olive, receveur de la seigneurie, demeurant à Beaucamps, et Pierre Dehem, laboureur à Brocourt, aux termes de laquelle Dehem, s'engage à lui livrer la récolte de 3 journaux de pré à Liomer ou le prix à son choix, 29 juillet 1709, etc. . 8 feuillets, papier.	1709-1714

JUSTICE DE BRUTELETTE (COMMUNE DE WOIGNARUE)

137BTER 1	Requêtes afin d'apposition de scellés (février 1768). Visite maison (13 mars 1768).	1768
137BTER 2	Délibération de parents, nomination d'experts, actes de tutelle.	1787-1790
137BTER 3	Registre aux causes.	26/11/1787-18/05/1790

JUSTICE DE BRUTELLES

138B 1	Actes de tutelle, registre aux causes.	1755-1788

JUSTICE DE BUIRE

138BBIS 1	Actes divers.	1738

JUSTICE DE BUS

45B 1	Actes divers : justice, terre et seigneurie de Bus, Boulogne et Fescamp.	1785-1786
1B 1042	Réception par Jean de Haussy, avocat du Roi aux sièges royaux de Roye, bailli de la prévôté de Bus et dépendances pour l'abbaye de Saint-Pierre de Corbie, de Louis Petit, laboureur à Bus, pourvu de la charge de lieutenant en la dite prévôté, dont il avait reçu provision de monseigneur le cardinal de Forbin-Janson, abbé commendataire de la dite abbaye, 17 août 1696, etc. . 9 feuillets, papier.	1694-1709

JUSTICE DE CAGNY

139B1-139B2	Saisines. .	1774-1786
139B 1	1774-1775	
139B 2	1776-1789	
139B 3	Plumitif aux causes et sentences.	1753-1772
139B4-139B5	Adjudications, ventes, procès-verbaux, inventaires, etc.	1754-1789
139B 4	1754-1764	
139B 5	1767-1789	

JUSTICE DE CAMBRON

140B 1	Inventaires.	1638

JUSTICE DE CANCHY

1B 1043	Vente devant Jean Yver, bailli de la terre et seigneurie de Canchy, par Nicolas Ringard, demeurant à Cachy, à Noël Vaumer, serviteur de Jean Blottefière, écuyer, d'une pièce de terre de 3 journaux sis à Canchy, moyennant 20 livres tournois, 30 janvier 1556. . 1 pièce, parchemin.	1556

JUSTICE DE CANISY (DÉPENDANCE DE HOMBLEUX)

317B 1	Information relative à la famille de Nicolas Le Quesne, laboureur.	1638

JUSTICE DE CANTIGNY

141B 1	Contrats de mariage.	1695-1769
141B 2	Inventaires, scellés, tutelles.	1734-1786
141B3-141B5	Contrats et actes divers.	1666-1790
141B 3	1666-1729	
141B 4	1730-1759	
141B 5	1761-1790	
141B 6	Criminel.	1777-1788

JUSTICE DE CEMPOIS (OISE)

141BBIS 1	Actes divers.	1687-1789

JUSTICE DE L'ABBAYE NOTRE-DAME DE CLERFAY (DÉPENDANCE DE VARENNES)

142B 1	Procès-verbal de coupe des bois de l'abbaye. 1 pièce, papier	1670

JUSTICE DE CLÉRY

1B 1044	1524 Réception par le bailli de la terre et seigneurie de Cléry de Louis de Bailleul, écuyer, au relief de 9 fiefs mouvant de la dite seigneurie, et à lui échus par succession de Pierre de Bailleul, écuyer, 4 janvier 1524. 1 pièce, papier.	1524

JUSTICE DE COISY, CARDONNETTE ET POULAINVILLE

1B 1045	Saisine donnée par Simon du Crocquet, lieutenant de la terre et seigneurie de.Coisy,- pour Antoine de Saveuse, chevalier, baron de Poulainville, d'un demi journal de terre sis à Coisy, 26 juin 1626. — Saisine donnée par Guillaume Frion, lieutenant de la terre et seigneurie de Coisy, pour Antoine de Saveuse, chevalier, baron de Poulainville, à Louis et Jean de Tirancourt, de 3 mines de terre à Coisy, 29 décembre 1632. — Saisine donnée à Jean Cavilier, d'un journal de terre à Coisy, etc. In-quarto, 130 feuillets.	1624-1636
48B 1	Saisines.	1780-1789

JUSTICE DE LA VILLE ET COMTÉ DE CORBIE

TUTELLES ET CURATELLES

1B 1046 1788-1790 1788-1790

Procès-verbal de nomination par le bailli général de la ville et comté de Corbie, de Jean-Claude Gouillart, laboureur à Heilly, comme tuteur ad hoc de Marie-Françoise-Adélaïde Cordier, petite nièce de Jean- Baptiste Cordier, ancien fermier au dit lieu, à l'effet d'accepter une donation faite par celui-ci d'un quartier de pré au dit terroir, 20 octobre 1790, etc.

6 feuillets, papier.

1B 1047 1703-1712 1703-1712

Procès-verbaux, devant Philippe-Honoré Eudel, bailli général de la ville et vicomté de Corbie, de nominations : de François Sénéchal et Firmin Dragon, comme tuteur et curateur des enfants mineurs de Pierre Sénéchal, taillandier à Corbie, veuf de Michelle Sauvage, 25 mai 1703 ; — de Jean Péchin et Antoine Deretz, comme tuteur et curateur des enfants mineurs de feu Jean Péchin, laboureur à Bonnay, 28 septembre 1703 ; — de Simon Sellier et Louis Péchin, comme tuteur et curateur des enfants mineurs du dit Simon Sellier, laboureur à Bonnay, 24 septembre 1711 ; — de Marie-Françoise de Ratonville et de François de La Rue, comme tutrice et comme curateur des enfants mineurs de la dite Françoise de Ratonville et de feu Claude Dècle, laboureur à la rue des prés, faubourg de Corbie, 5 janvier 1712 ; — de Guillin de Senlis et de François Havet comme tuteur et curateur des enfants mineurs de défunts Marc Saulier, boulanger à Corbie, et Marie- Catherine Bailleul, 5 janvier 1712 ; — de Marguerite Poix et Nicolas Warin, comme tutrice et curateur des enfants mineurs de François Poix, laboureur à la rue des prés, 9 janvier 1712 ; — de Jean Lefebvre, comme tuteur aux enfants mineurs de Pierre Hennequin, laboureur à Aubigny, 29 février 1712, etc.

In-quarto, 76 feuillets.

1B 1048 1712-1719 1712-1719

Procès-verbaux, devant Jacques Dubois, avocat en Parlement, bailli général de la ville et vicomté de Corbie, de nominations : de Guillaume Debray et Jean François, comme tuteur et curateur des enfants mineurs de feu François Debray, couvreur de tuile et d'ardoise, à Corbie, 15 octobre 1712 ; — de Jean Noiret et Jacques Thierry, comme tuteur et curateur des enfants mineurs du dit Jean Noiret, laboureur à Méricourt, 10 novembre 1712 ; — de Pierre Petit et Pierre Tétart, comme tuteur et curateur des enfants mineurs de François Petit, laboureur à Hamelet, et Jeanne d'Holleville, 29 juillet 1717 ; — de Jean Lobbé et Jean Petit, comme tuteur et curateur de Marie-Françoise Lobbé, fille mineure du dit Jean Lobbé, laboureur à Hamelet, et de feue Marie-Anne d'Holleville, 29 juillet 1717 ; — d'Antoine Lobbé et Jacques Lobbé, comme tuteur et curateur de Marie-Anne Lobbé, fille mineure de Philippe Lobbé, 13 octobre 1717 , etc.

In-quarto, 58 feuillets.

1B 1049 1719 1719

Procès-verbaux devant Jacques Dubois, avocat en Parlement, bailli général de la ville et vicomté de Corbie, de nominations : de Pierre Ruzé et Pierre Merlier, comme tuteur et curateur des enfants mineurs du dit Pierre Ruzé, tisserand de toile et geôlier des prisons de la ville, 30 juin 1719 ; — de Pierre Bellet et Charles François, comme tuteur et curateur de Jacques Bellet, fils d'André Bellet, manouvrier à Sailly-le-Sec, 14 juillet 1719, etc.

In-quarto, 12 feuillets.

1B 1050 — 1727-1731 — 1727-1731

Procès-verbaux, devant Jacques Dubois, avocat en Parlement, bailli général de la ville et vicomté de Corbie, de nominations : de Jacques Fournier et Claude Denis, comme tuteur et curateur de Jean Fournier, fils mineur du dit Jacques Fournier, houppier à Sailly-le-Sec, 13 mars 1730 ; — d'Antoine Dubois et François Lemarchand, comme tuteur et curateur du dit Antoine Dubois, procureur de la seigneurie, 22 mai 1730 ; — de Martin Dufresne et Firmin Thuillier, comme tuteur et curateur des enfants mineurs du dit Martin Dufresne, laboureur à la Motte- Brebière, 6 novembre 1731, etc.

In-quarto, 32 feuillets.

49B 1 — Nominations de tuteurs et curateurs. — 05/10/1788-10/01/1791

Cahier

49B 2 — Tutelles et curatelles, émancipations. — 21/08/1620-19/12/1624

Cahier f. 1 à 75

1B 1051 — 1640-1650 — 1640-1650

Déclaration d'émancipation donnée par le Bailli général de la ville et vicomté de Corbie à Jean Harlé, fils de Nicolas Harlé et Isabeau Warnier, âgé de 20 ans, 21 septembre 1645. — Nomination par le bailli général de la ville et vicomté de Corbie de Peaucelet Tourneur, comme curateur à la succession vacante de Jacques .Fourment et Léonore Cardroit sa femme, 27 mars 1647, — Nominations par le bailli général de la ville et vicomté de Corbie, à la requête du procureur fiscal : de madame du Fay et de monsieur de Cantigny, comme tutrice et comme curateur des enfants mineurs de feu Noël de la Gaulerie, écuyer, seigneur de Canchy, 1649 ; — de Marguerite Gasset, comme tutrice des enfants mineurs de feu Claude de Flay, laboureur à Gentelles, 9 août 1649 ; — de Barbe Caron, comme tutrice des enfants mineurs de feu Louis Delahaye, son mari, 9 novembre 1649 ; — de Jeanne Maisne, comme tutrice des enfants mineurs de feu Nicolas Mallet, son mari, 21 avril 1650 ; — de Mathieu Manin et Antoine Delahaye, comme tuteur et curateur des enfants mineurs de feue Collette Delahaye, leur femme et soeur, 2 mai 1650 ; — de Guillaume Lhotellier, comme tuteur des enfants mineurs de Catherine Banet, sa femme, 27 mai 1620 ; — de Pierre Grandin et Nicolas Masse, comme tuteur et curateur des enfants mineurs de feue Marie Nion, leur femme et soeur, 15 septembre 1650. — d'Isabeau Sagnier, comme tutrice des enfants mineurs de feu du Sauchoy, son mari, 19 septembre 1650 , etc.

In-quarto, 108 feuillets, papier.

1B 1052 — 1666-1674 — 1666-1674

Nomination par le bailli général de la ville et vicomté de Corbie, à la requête du procureur fiscal, d'Anne Contray et Pierre Bourgeois, comme tutrice et curateur des enfants mineurs de Jean Bourgeois, leur mari et frère, 14 décembre 1666. — Procès-verbal d'émancipation par le bailli de Corbie de Marie Bourgeois, fille de Jean Bourgeois et de Jeanne Petit, 14 décembre 1666. — Nominations par le bailli de Corbie, comme tutrice et curateur des enfants mineurs de feu Jean Poullet, laboureur à Méricourt-l'Abbé, de Françoise Beste et Jacques Poullet, laboureur à Méricourt-l'Abbé, leur mère et oncle, 25 janvier 1667 ; — de Barbe Gossel et Pasquier Outrequin, comme tutrice et curateur des enfants mineurs de feu Firmin Outrequin, laboureur à Warfusée, 22 mars 1667 ; — de Nicolas Desprès et Antoine Boucher, comme tuteur et curateur des enfants mineurs de Barbe Desprès, leur femme et soeur, 23 mars 1667 ; — de Nicolas Maille, comme curateur à la succession vacante de feu François Vasseur, 8 juin 1667 ; — de Marie

Debray et Antoine Debray, comme tutrice et curateur des enfants mineurs de feu Nicolas Ducrocq, leur mari et neveu, 21 juin 1667 ; — de Marie Allou et Sébastien Sellier, comme tutrice et curateur de Catherine Scellier, fille de feu Nicolas Scellier, manouvrier à Gentelles, 7 octobre 1667 ; — de Laurent Ricquier, comme tuteur des enfants mineurs de feue Hélène Debrie, sa femme, 2 novembre 1667 ; — de Marguerite Dollé et Nicolas Obert, comme tutrice et curateur de la fille mineure d'Antoine Cotterel, demeurant à Corbie, leur mari et beau-frère, 15 novembre 1667. — Émancipation par le Bailli de Corbie de Nicolas et Marie Blondin, sa soeur, enfants de Claude Blondin et Jacqueline Thuillier, 17 décembre 1667. — Procès-verbal d'émancipation par le bailli général de la ville et vicomté de Corbie, d'Antoine et Jean Debrie, fils de Pierre Debrie laboureur à Sailly-le-Sec, avec nomination de Pierre Danzel, pour leur curateur, 16 septembre 1669 ; — d'Anne Monot, fille de feu Philippe Monot, bourgeois et ancien bailli de Corbie, 2 octobre 1669, etc.

In-quarto, 130 feuillets.

1B 1053 1667-1790 1667-1790

Compte présenté devant le bailli général de la ville et comté de Corbie de la gestion et administration des enfants mineurs d'Antoine Hourdé, laboureur à Cachy, par Jeanne Hémery, sa veuve, et Jean Lemaire, tavernier à Berteaucourt, son beau-frère, tuteur et tutrice desdits enfants, 1669, etc.

7 feuillets, papier.

SAISINES

1B 1054 1789 1789

Saisines données par Charles Maximilien Lebrun des Plantés, avocat en Parlement, bailli général de la ville et comté de Corbie : à Marie Jeanne Constance Bontemps, veuve de Benoit Roussel, laboureur à Ville, de 7 quartiers de terre en deux pièces, de 3 quartiers et demi, chacune, sises au terroir de Méricourt-l'Abbé, en la vallée de Treux, 2 janvier 1789 ; — à Ambroise Caron, maçon à Gentelles, d'une masure contenant 22 verges sise à Gentelles, en la Grande rue, 5 janvier 1789, etc.

In-quarto, 24 feuillets.

CAUTIONS

1B 1055 1790 1790

Acte donné par Pierre Caussin, juge au bailliage du comté de Corbie, à Louis Marquis, procureur de Cécile Hordé, veuf de Nicolas Bouture, de la réception d'André Des Cosse, laboureur à Cachy, comme caution pour l'exécution provisoire d'une sentence du dit bailliage rendu par défaut en la cause entre Cécile Hordé et Jean-François Bouteleux, bourgeois de Corbie, 22 mai 1790.

1 pièce, papier.

SCELLÉS

1B 1056 1666-1678 1666-1678

Mains-levées accordées par le bailli de Corbie à Marie Messier et Quentin François, son fils, des scellés mis sur les meubles de feu Jean François, leur mari et père, 26 novembre 1666 ; — à Laurence Baudelocque, veuve de Josse Chosson, dit la Verdure, et Anne Chosson, sa fille, des scellés mis sur

les meubles de feu Josse Chosson, leur mari et père, 20 avril 1671 ; — à Jean Sénéchal, laboureur à Cachy, des scellés mis sur les meubles de feue Charlotte Certain, sa femme, 13 mai 1672 ; — à Laurent d'Heilly, demeurant à Corbie, des scellés mis sur les meubles de feue Jeanne Quillart, sa femme, 12 février 1674 ; — à Jacques, Marie et Antoinette Polye, des scellés mis sur les meubles de feue Marguerite Sénéchal, 12 septembre 1674 ; — à Hugues Lhote, marchand à Corbie, des scellés mis sur les meubles de feue Cécile Leclerc, sa femme, 16 janvier 1675 ; — à Nicolas Vrayet, conseiller du Roi, contrôleur au grenier à Sel de Corbie, des scellés mis sur les meubles de feu Isabeau Couttefaire, sa femme, 5 mars 1675 ; — à Jean Lemaire, laboureur à Sailly-le-Sec, des scellés mis sur les meubles de feu Robert Lemaire, curé de Saint-Léonard, 6 avril 1675, etc.

89 feuillets, papier.

1B 1057 — 1679-1687 — 1679-1687

Mains-levées accordées par le bailli général de la ville et comté de Corbie : à Charles Denamps et consorts des scellés mis sur les meubles de feu Robert de Namps, son père, 1er mai 1679 ; — à Antoine Dupuy, marchand à Corbie, des scellés mis sur les meubles de feue Perrine Wallet, sa belle-mère, 2 décembre 1679 ; — à Robert Josse et consorts, des scellés mis sur les meubles de la veuve de Jean de Fluy décédée, 27 avril 1680 ; — à François Collaire et consorts, des scellés mis sur les meubles de feue Madeleine Lemaire, veuve de Michel Collaire, 16 octobre 1680 ; — à Antoine François, des scellés mis sur les meubles de sa femme, feue Marie-Anne Gillet, 30 septembre 4687 ; — à Pierre Marcourt, et Marguerite Marcourt, sa soeur, des scellés mis sur les meubles de leur mère, feue Marguerite Regimbart, 21 octobre 1687, etc.

62 feuillets, papier.

49B 3 — Mainlevées de scellés. — 1684

1B 1058 — 1688-1694 — 1688-1694

Mains-levées accordées par le bailli général de la ville et comté de Corbie : à Quentin Hanebert, laboureur à la Neuville, des scellés mis sur les meubles de feue Madeleine Doisy, sa femme, 21 mai 1688 ; — à Pierre Goubet, tisserand à Corbie, et consorts, des scellés mis sur les meubles de feue Marie Debray, 17 juillet 1688 ; — à Charlotte Godefroy, veuve d'Antoine Caron, conseiller du Roi au grenier à sel de Corbie, des scellés mis sur les meubles de feu son mari, 15 mars 1689 ; — à Pierre de Vaux et ses frères, des scellés mis sur les meubles de feu Pierre de Vaux, son père, laboureur à Bonnay, 12 septembre 1690 ; — à Jeanne Sapigny, veuve de Pierre Leclerc, tailleur à Corbie, des scellés mis sur les meubles de défunt son mari, 14 octobre 1690 ; — à Antoine et Antoinette Hennequin, des scellés mis sur les meubles de leur mère, feue Marie Lhomme, 23 septembre 1694 ; — à Antoine Duhamel, des scellés mis sur la succession vacante de Sébastien Delatre dont il est curateur, 2 octobre 1694,.etc.

73 feuillets, papier.

1B 1059 — 1695-1702 — 1695-1702

Mains-levées accordées par le bailli général de la ville et comté de Corbie : à Gilles Lefebvre, des scellés apposés sur les meubles de feu Michel Lefebvre, père de Catherine et Marie Lefebvre, dont il est tuteur, 18 octobre 1698 ; — à René et Augustin Delattre, des scellés mis sur les meubles de Catherine Cousin, grand-mère de leurs enfants mineurs, dont ils sont tuteurs, 8 novembre 1698 ; — à François de Thesse, sergent royal en la prévôté de Fouilloy, des scellés mis sur les meubles de feue Marguerite Carpentier, veuve d'Éloi Outrequin, receveur des censives de l'abbaye de Corbie, dont

les enfants ont pour tuteur, le dit demandeur, 26 mai 1699 ; — à Robert Lebrun, bourgeois, des scellés mis sur les meubles de feue Marie Dixon, sa femme, 20 juillet 1699 ; — à Charles Josse, et ses frères, des scellés mis sur les meubles de défunts Robert Josse et Marie Defluy, leur père et mère, 30 septembre 1699 ; — à Alexandre Vrayet, bourgeois et ancien échevin de Corbie, des scellés mis sur les meubles Je feue Elisabeth Vrayet, dont il est héritier, 23 octobre 1699 ; — a Louis Boullenger, maçon à Corbie, comme tuteur de ses enfants mineurs, des scellés mis sur les meubles de feue sa femme, 17 mai 1700, etc.

71 feuillets, papier.

1B 1060 1788-1790 1788-1790

Procès-verbaux d'apposition de scellés ; par Thomas Delarue, sergent à masse et à verge du comté de Corbie, à la requête de François Heurtaut, procureur fiscal de la justice du dit comté : sur les meubles de Louis Dufourmantel, procureur en la prévoté de Fouilloy, 13 septembre 1788 ; — sur les meubles de Joseph Bail, meunier d'Hamelet, 21 octobre 1788 ; — sur les meubles de feu Mathieu Cassin, cabaretier à Fouilloy, 13 janvier 1789 ; — sur les meubles de feu René Dutilloy, menuisier à Corbie, 10 janvier 1789 ; — sur les meubles de Pierre Maille, ménager à Corbie, 18' septembre 1789 ; — sur les meubles de feu» Nicolas Bouture, laboureur à Cachy, 2 mars 1790 ; — sur les' meubles de la maison presbytérale de feu Henri Turquet, curé de Cérisy, 3 avril 1790 ; — sur les meubles de Colette Josse, veuve de Pierre Paris boucher, rue de la Harengerie, paroisse Saint-Jean l'Évangéliste, 7 mai 1790, etc.

84 feuillets, papier.

EXPERTISES

1B 1061 1789-1790 1789-1790

Nomination par Charles-Maximilien Lebrun, seigneur des Plantés, avocat en Parlement, bailli' général de la ville, et comté de Corbie, d'Etienne Bécu, maître menuisier et Jean-Louis Debray, couvreur de tuiles et marchand de bois, demeurant à Corbie, à l'effet de procéder à la visite de trois corps d'immeubles, au dit lieu, à fin de voir s'ils sont commodément partageables en six lots égaux, entre Jean-Baptiste Caron, clerc lai de la paroisse de Saint-Albin ce Corbie, Euphrosine Caron, fille majeure, demeurant à Paris, François Thomas Cry, manouvrier, et Marie-Elisabeth Caron, sa femme, Pierre Guilain-Coisy, manouvrier, et Anne-Julie Caron, sa femme, Jean-Chrisostome- Benoit Cuisset, manouvrier et Marie-Colette, Caron, sa femme, demeurait à Corbie, François Caron, laboureur à Aubigny, tuteur de Marie-Madeleine Caron, les dits Caron, enfants et héritiers de Jean-Baptiste Caron et Marie-Madeleine- Angélique Lemoine, décédés au dit Corbie, 16 mai 1789, etc.

3 feuillets, papier.

1B 1062 1789-1799 1789-1799

Prestation de serment devant Charles- Maximilien Lebrun, seigneur des Plantés, avocat en Parlement, Bailli général du comté de Corbie, par Philippe Lemaire, charpentier et Jean-Louis Debray, entrepreneur de Bâtiments à Corbie, à fin de procéder à la visite et estimation des réparations à faire à une maison appartenant à Antoine Baillet, fils mineur de feu Antoine Baillet, laboureur à Fouilloy et de Marie-Véronique Vaconsin, 8 janvier 1789. — Prestation de serment, devant Louis Marquis, plus ancien procureur du comté de Corbie, faisant fonction de juge criminel, à cause de la vacance des offices de bailli et de lieutenant, par

Charles-Henri-Nicolas Lagère, docteur en médecine, maître en chirurgie, expert nommé à l'effet de procéder à l'examen des blessures de Philippe Delarue, fabricant de bas au métier, demeurant à la Neuville, Banlieue de Corbie, 3 mars 1790, etc.

11 feuillets, papier.

1B 1063 — 1789-1790 — 1789-1790

Rapport par Philippe Lemaire, charpentier, et Jean-Louis Debray, entrepreneur de bâtiments à Corbie, experts nommés d'office à l'effet de procéder à la visite et estimation des réparations à faire à une maison sise à Fouilloy, appartenant à Antoine Baillet, demeurant au dit lieu, 8 juin 1789, etc.

7 feuillets, papier.

PARTAGES

1B 1064 — Procès-verbal de partage des biens de la succession d'Antoine Crécy, laboureur à Cérisy, par Claude Delaporte et Guillaume Paien, experts nommés à cet effet, 2 novembre 1668, etc. — 1668-1670

7 feuillets, papier.

REGISTRE EXTRAORDINAIRE

1B 1065 — 1703-1731 — 1703-1731

Déclarations au greffe du bailliage de Corbie : par Pierre de Namps, laboureur à Gentelles, de sa renonciation à la succession de son père Pierre de Namps, laboureur au dit lieu, 15 mai 1705 ; — par Pierre Lefebvre, curé d'Aubigny de sa renonciation à la saisie par lui obtenue, contre François Havet, sergent, 18 mai 1705 ; — par Louis Hennequin, sergent à masse, des scellés par lui apposés en la chambre mortuaire de feue Honorée Cornet, décédée en la maison des religieuses de Corbie, 13 janvier 1723 ; — par Pierre Lhomme, sergent, des scellés par lui apposés sur les meubles de la maison mortuaire de feue Marie Delaporte, 15 avril 1723 ; — par Nicolas Delatre, curé de la paroisse de Saint-Albin de Corbie, de la caution juratoire par lui fournie, suivant sentence du bailliage du 17 juillet précédent, 8 août 1725 ; — par Alexis Lefèvre, laboureur à Cérisy et Catherine Bienaimé, sa femme, de sa renonciation à la succession de Nicolas Bienaimé, curé de Cérisy, 8 avril 1726 ; — par Thérèse Hue, de son état de grossesse de 5 mois, des oeuvres d'Éloi Bazil, demeurant à Corbie, 27 juillet 1726 ; — par Jean Lemaire, lieutenant de la seigneurie de Sailly-le- Sec, des scellés par lui apposés sur les meubles de feu Guilain de Saulise, charron au dit lieu, 12 novembre 1726 ; — par Geneviève Roussel, âgée de 17 ans, demeurant à Sailly-le-Sec, de son état de grossesse de 6 mois, des oeuvres de Maurice François, demeurant au dit lieu, 14 novembre 1726, etc.

In-quarto, 98 feuillets, papier.

1B 1078 — 1789-1790 — 1789-1790

Registre extraordinaire du bailliage de la ville et comté de Corbie contenant les inscriptions suivantes : déclaration par Charles-Maximilien Lebrun des Plantis, Bailli du comté de Corbie, de sa démission de son office, 15 mai 1789 ; — déclaration par Marie-Françoise Pin, fille majeure de feu François Pin, faiseur de bas, et de Catherine Picot, demeurant à Cérisy, laquelle pour obéir aux édits du roi, affirme être enceinte des oeuvres de Georges Goujot, faiseur de bas au dit lieu, 16 novembre 1789, etc.

In-quarto, 8 feuillets.

REGISTRE AUX PRODUCTIONS

1B 1066 — Mentions de productions de pièces au greffe du bailliage par Grenier Le Jeune, procureur de Mathieu Joly, demandeur, contre Elisabeth Bourdin, veuve de Jean Joly, 6 octobre 1716 ; — par Gressier, procureur de Claude François, demandeur, contre Marie et Françoise François, 9 octobre 1716, etc. — 1703-1716

In-quarto, 28 feuillets, papier.

ENQUÊTES DE VIE ET MŒURS

1B 1067 — Ordonnance du bailli général de la vicomté de Corbie, prescrivant l'enquête sur la vie, moeurs et religion d'Honoré Corbillon, garde chasse des plaines, eaux, terres et seigneurie de la Mothe-Brebière, suivant nomination par le cardinal Etienne-Charles de Loménie de Brienne, archevêque de Sens, abbé commendataire des abbayes de Saint-Vandrille, Saint-Ouen et Saint-Pierre de Corbie, 3 février 1789, etc. — 1788-1790

9 feuillets, papier.

SENTENCES

1B 1068 — 1669-1788 — 1669-1788

Sentence de Charles-Maximilien Lebrun, seigneur des Plantés, avocat en Parlement, bailli général de la ville et comté de Corbie, ordonnant production de pièces en la cause entre Jean Firmin, cabaretier, demeurant à la rue des Prés, faubourg de Corbie, et Antoine Firmin, ménager, demeurant à la Neuville-les-Corbie, demandeurs, contre Jean-François Mareille, laboureur, et Calette Delarue, sa femme, demeurant à la Neuville, défendeurs, 16 mai 1787 ; — Inventaire de la dite production de pièces, 27 juillet 1787, etc.

20 feuillets, papier.

1B 1069 — 1788-1789 — 1788-1789

Sentences du bailliage du comté de Corbie condamnant par défaut : Louis Péchin, ménager à Bonnay, à payer à Marie-Gabriel-Florent Auguste, comte de Choiseul-Gouffier, ambassadeur près la Porte - Ottomane, seigneur d'Heilly, Ribemont et Franvillers, la somme de 10 livres 15 sous, reliquat d'un prix de vente de 50 fagots, provenant du bois d'Heilly, 17 février 1789 ; — condamnant Jean-Baptiste Péchin, marchand de tourbes à Vaux-sous- Corbie, à payer à Charles Caron, brasseur à Corbie, la somme de 53 livres 10 sous, 28 avril 1789 ; etc.

21 feuillets, papier.

1B 1070 — 1789-1790 — 1789-1790

Sentences du bailliage du comté de Corbie: condamnant Philippe Delaplace, marchand de tourbes à Vaux-sous-Corbie, à payer à Jean-Louis Desbard, laboureur, et Jean-François Laurent, tonnelier à Franvillers, une somme de 400 livres pour 3 quartiers de pré, 24 novembre 1789 ; — condamnant Pierre Lefebvre, tailleur à Franvillers, à payer à Adrien Bocquet, meunier d'Heilly et Marie-Anne Fournier, sa femme, une somme de 21 livres 10 sous, 15 décembre 1789 ; — condamnant François-Omer Fouquet, feudiste de l'abbaye de Corbie, Henri-Nicolas Lager, médecin, et Marie-Anne Douchet, veuve Brou, épicière à Corbie, à payer aux officiers municipaux, et à ceux de la milice citoyenne de Corbie, la somme de 10 livres 4 sous pour leur cotisation à l'entretien de la dite milice, 22 décembre 1789 ; — condamnant Jacques François, clerc lai de La Neuville, demeurant à la Rue

des Prés, à payer à Jean Firmin, cabaretier à la Rue des Prés, une somme de 72 livres, 19 janvier 1790 ; — condamnant Madeleine Cateloy, veuve de Léonor Régimbart, ménager à Sailly-Laurette, à payer à Firmin-Lambert Dubois, meunier du moulin de Sailly-Laurclte, une somme de 36 livres 10 sous, 19 février 1790 ; '— condamnant Marie-Anne Deville, ménagère à Sailly-le-Sec, à payer à Firmin-Lambert Dubois, meunier du moulin de Sailly- Laurette, une somme de 6 livres, 19 février 1790 ; — condamnant Charles Perdu le Jeune, ménager à Corbie, à payer à Firmin Boury, hortillon à l'Abbaye de Corbie, une somme de 27 livres 10 sous, 23 février 1790 ; — condamnant Fleury Barbier, tonnelier à Fouilloy, à payer à Jean- Baptiste Crampon, marchand de bois à Heilly, la somme de 110 livres 6 sous 6 deniers, 13 avril 1790 ; — condamnant Jean-Louis Lemaire, charron à Bonnay, à payer à Jean-Baptiste Crampon, marchand de bois à Heilly, une somme de 56 livres 5 sous 6 deniers, 13 avril 1790 ; etc.

99 feuillets, papier.

REGISTRE AUX CAUSES

1B 1071 1638-1639 1638-1639

Registre ordinaire des causes de la ville et comté de Corbie, contenant l'inscription des sentences suivantes : défaut donné à Antoine Mabrier demandeur contre Toussaint - Legrand ; — défaut donné aux curé et marguilliers de Saint-Aubin contre Antoine Mallart ; — défaut donné au procureur d'office du bailliage de la ville et comté de Corbie contre Mathurin Leclerc ; — contre Antoine Hourdé ; — contre Gabriel Hourdé ; — contre Gaspard Malézieu ; — contre Gaspard Delacourt ; — contre Ambroise de Namps ; — contre Éloi Delacourt ; — contre Antoine Lachellier ; — contre Jacques Gaffe ; — contre Pierre Dargent ; — défaut donné à Pierre et Claire Caperon demandeurs contre François de Fontaine, tuteur d'Aline Lemaire ; — défaut donné à Claude Colléatre, curé d'Aubigny, contre Thomas de Ponthieu ; — défaut donné à Philippe Manot contre Robert et Marie Joly ; — défaut donné à Charles Carras contre Adrien Foucquier ; — défaut donné à Guillaume Darras contre Jean Charpentier ; — défaut donné à François Joly contre Simon Queux ; — défaut donné à Guillaume du Riage contre Thomas de Ponthieu ; défaut donné à Guillaume du Riage contre Charles Hue ; à Pierre Caussin contre Jean Darras ; etc.

In-quarto, 208 feuillets, papier.

1B 1072 1661-1663 1661-1663

Registre aux causes du comté de Corbie contenant les mentions suivantes : déclaration par Claude Lhote, sergent à masse, des scellés apposés sur les meubles de feu Antoine Doisy, laboureur à Étampes ; — défaut accordé à Jean Turbier demandeur contre Léonor Gressier ; — défaut accordé à Jean Polié demandeur contre Antoine Caron ; — défaut accordé à Thomas Hugot demandeur contre Nicolas Lebrun ; — défaut accordé à Charles de Noyelles demandeur contre Léon Gressier ; — défaut accordé à Louis Grandhomme demandeur contre Guillain Cartel ; — défaut accordé à Nicolas Hugot demandeur contre Nicolas Obert ; — défaut accordé à Antoine Leclerc demandeur contre Philippe Benoit ; — défaut accordé à Claude Mallart demandeur contre Bonamy Boudin ; — défaut accordé à Jean Godefroy demandeur contre Jean Desjardin ; — défaut accordé au procureur fiscal demandeur contre Louis Hennequin ; — défaut accordé à Antoine de Vaux demandeur contre Nicolas Prousel ; — défaut accordé à Jeanne Baye demanderesse contre Charles Després ; — défaut accordé à

Marie Vrayet demanderesse contre Pierre François ; — défaut accordé à François Vrayet demandeur contre Charles Debray ; — défaut accordé à Louis Delahaye demandeur contre Michel Dufresne ; — défaut accordé à Louis Vacquet demandeur contre Jacques Duflos ; — défaut accordé à Louis Lagon demandeur contre Philippe Monet ; — défaut accordé à Antoine Leclerc demandeur contre Guillain Hérissart ; — défaut accordé à Louis Lagon demandeur contre Jean Magnier ; — défaut accordé à Jean Tourneur demandeur contre Marie Germain ; — défaut accordé à Jean Sagnier demandeur contre Marie Vasseur ; — condamnation d'Albin Bourdon à payer à André Dubois 100 sous ; — déclaration par Louis Hennequin, sergent à cheval, des scellés par lui apposés sur les meubles de feu Pierre Tranchant ; — défaut accordé à Michel de Vaux demandeur contre Jean Debrie ; — défaut accordé à Philippe Monnot défendeur contreClaude Lebrun ; — défaut accordé à Thomas Digard demandeur contre Jean Leduc ; — défaut accordé à Jean Gaudefroy demandeur contre Jean Desjardins ; — défaut accordé à Michel Wattebled demandeur contre Françoise Bernault ; —inscription de la cause entre le procureur fiscal et Nicolas Maille ; — inscription de la cause entre Michel Wattebled et Marie et Marguerite Decagny ; — inscription de la cause entre Philippe Vrayet et Jacques Gaillard ; — défaut accordé à Philippe Manot demandeur contre Claude Lebrun ; —défaut accordé à Jean Maugard demandeur contre Jacques Duflos ; — défaut accordé à Antoine Després demandeurcontre Jacques Duflos ; — défaut accordé à Jean de Vigard demandeur contre Jacques Duflos ; — défaut accordé à Louis Lagoutte demandeur contre Baptiste Heuchin ; — défaut accordé à François Maille demandeur contre Antoine Caron ; — défaut accordé à Anne Vrayet demanderesse contre Jacques Dubois ; — défaut accordé à Antoine Casier demandeur contre Antoine de Vaux ; — défaut accordé à Adrien Lapostolle demandeur contre Philippe Vrayet ; etc.

In-quarto, 430 feuillets.

1B 1073 1667 1667

Registre aux causes du comté de Corbie contenant les mentions suivantes : inscription de la cause entre le procureur fiscal et Pierre Lemaire ; — défaut accordé à Claude Courcelle demandeur contre Jacques Sagnier ; — défaut accordé à Pierre Duflos demandeur contre Guillaume de Boulant ; — défaut accordé à Simon Vaquette demandeur contre Nicolas Vernier ; — défaut accordé à Simon Lemaire demandeur contre Claude Leclerc ; — inscription de la cause entre le procureur fiscal et Pierre Lemaire ; — inscription de . la cause entre Florent Lanalart et Pierre Crampon ; — inscription de la cause entre les habitants de Corbie et Charles Després ; — inscription de la cause entre Louis Grandhomme et Marguerite Debrecq ; — défaut accordé à Jean Prévot demandeur contre Pierre Doisy ; — défaut accordé à Jean Sentier demandeur contre François Touzet ; — inscription de la cause entre le chapitre de Fouilloy et Jean Posteau ; — défaut accordé à Martin Warin contre Jean Blot ; — défaut accordé à Jean de Camignon contre Pierre Tribon ; — défaut accordé à Jean Wuart demandeur contre François Grandhomme ; — défaut accordé à Marie Gaudefroy demanderesse contre Nicolas Dècle ; — défaut accordé à Jacques Geoffroy demandeur contre Claude Haudrechin ; — défaut accordé à Guillaume de Boulant demandeur contre Hubert Poullet ; — défaut accordé à Balthasar Desvignes demandeur contre François Grandhomme ; — défaut accordé au procureur fiscal demandeur contre Louis Crignon ; — contre Jean Rochette ; — contre Antoine Brochon ; — contre Charles Cotterel ; — contre M. Lastify, curé de Bray ; — défaut donné au procureur fiscal demandeur contre François de Rouy ; — contre Nicolas Darras ; — contre

Nicolas de la Mothe ; — contre Salomon Ducellier ; — contre Pierre Allier ; — contre Jean Witasse ; — contre Jean Lenoir ; — contre Pierre Morel ; — contre François Cauderon ; — contre Robert Pain ; etc.

In-quarto, 334 feuillets, papier.

1B 1074 1703-1705 1703-1705

Registre aux causes du comté de Corbie contenant les mentions suivantes : défaut accordé à Léonor, greffier en la prévoté de Fouilloy, demandeur contre Jacques Després ; — défaut accordé à Antoine Després demandeur contre Claude Bellot ; etc.

In-quarto, 14 feuillets.

PLUMITIF

1B 1075 1788-1791 1788-1791

Plumitif du bailliage des ville et comté de Corbie coté et Paraphé par Charles-Maximilien Lebrun des Plantis, avocat en Parlement, bailli général des ville et comté de Corbie, contenant les mentions suivantes : enregistrement de la commission de greffier général du bailliage de la ville et -comté de Corbie, donnée à Augustin-Joseph Bailleul, contrôleur des actes et receveur des domaines du roi au comté de Corbie, par Etienne-Charles de Lomenie de Brienne, archevêque de Sens, ministre d'État, abbé et comte de Corbie ; — défaut donné à François-Marie Bouteleux, sergent à verge au comté de Corbie, contre Nicolas Caussin, cabaretier à Fouilloy ; — défaut donné à Christophe Potel, ancien marchand à Corbie, contre Louis-Péchin le Jeune, laboureur à Bonnay ; etc.

In-quarto, 37 feuillets.

REGISTRE AUX DÉFAUTS

1B 1076 1789-1791 1789-1791

Cahier contenant les mentions suivantes : défaut donné à Hurtaut, procureur de Jean-Furcy Liné, maréchal à Méricourt-l'Abbaye, contre Charles-Antoine Vadier, laboureur à Ribemont ; — défaut accordé au même pro cureur de Joseph-François-Michel Lefebvre, bourrelier à Villers-le-Vert, contre Jacques François laboureur à la Rue des Prés, etc.

In-quarto, 2 feuillets.

PROCÈS-VERBAUX

1B 1077 1789-1790 1789-1790

Procès-verbal déclaré pour injures et menaces à François Cordier, laboureur à Corbie, par Thomas Delarue, sergent à masse et à verge au comté de Corbie, les dites injures et menaces à lui adressées au moment où il faisait annoncer au son du tambour, une ordonnance du Bailli général, juge de police de la ville de Corbie, relative au marché à grain, 7 mai 1789 ; — procès-verbal affirmé par François Hazart, garde général des bois, prés et eaux appartenant à l'abbaye de Saint-Pierre de Corbie, devant Pierre Nion, procureur plus ancien du bailliage de la ville et comté de Corbie, faisant fonction de bailli, le dit procès-verbal déclaré à Claude Buffet, vacher commun de La Neuville, pour avoir fait pâturer son troupeau dans le marais du dit lieu, 12 mai 1790. — Procès-verbal affirmé par Jean-Baptiste Paulet, garde du bois l'Abbé, sis à Cachy, appartenant à l'Abbaye de Saint Pierre de Corbie, devant Pierre Nion, procureur plus ancien du bailliage de

la ville et comté de Corbie, faisant fonction de bailli, le dit procès-verbal déclaré aux habitants de la maison de feu Charles Cocquerel, sise à Gentelles, ou avaient été trouvés des morceaux de bois coupés en le bois l'Abbé, 15 juillet 1790, etc.

39 pièces papier.

ACTES DE COMPARUTION

1B 1079 — 1789-1790 — 1789-1790

Acte donné par Pierre Nion, procureur plus ancien au bailliage de Corbie, faisant fonction de bailli, de la comparution en l'Abbaye de Corbie, de Léonor Caron, procureur de François-Joseph Briois, seigneur de Fouilloy et de Louis Marquis, procureur de Jeanne-Rose-Claudine de Fay, dame de Ronquerolles, obligés à cause des dits fiefs, à la garde des reliques de l'abbaye, de leur réclamation de prestations à eux dues pour cette cause, et de la dénégation à eux opposée sur ce point par le procureur fiscal du Bailliage, 28 juin 1790 , etc.

3 feuillets, papier.

ECHANGE

49B 4 — Échange. — 1560 [copie]

PROCÈS

49B 5 — Procès. — 1579 [copie]-1790

QUITTANCES

49B 6 — Quittances. — 1717-1772

JUSTICE DE LA TERRE ET SEIGNEURIE DE COTTENCHY APPARTENANT AU CHAPITRE NOTRE-DAME D'AMIENS

142BBIS 1	Contrats d'acquisition, ventes de meubles, contrats de mariage, etc.	1721-1729

JUSTICE DE LA SEIGNEURIE DE COULLEMELLE

320B 1	Inventaire après décès de Pierre Bouchy, greffier de la seigneurie.	1757

JUSTICE DE COULONVILLERS

1B 1080	Reconnaissance, devant Antoine Manessier, Bailli de la terre et seigneurie de Coulonvillers-en- Ponthieu, pour Jacques Gaillard, seigneur de Lannoy, et du. dit Coulonvillers, d'un cens de 9 sous dû à la seigneurie, sur une pièce de 8 journaux et demi de terre, mouvant de la seigneurie, 16 décembre 1667, etc. 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.	1667-1714

JUSTICE DE CRÈVECOEUR-LE-PETIT (OISE)

142BTER 1	Actes divers.	1610-1643

JUSTICE DE LA CROIX-AU-BAILLY

1B1417-1B1418 Registre aux causes de la justice, terre, et seigneurie de La-Croix-au-Bailly. 1778-1790

1B 1417 1778-1784

Contenant inscription des actes suivants : sentences de Pierre-Charles Fruitier, conseiller du Roi, contrôleur au grenier à sel du bourg d'Ault et Mers, bailli de la justice, terre, et seigneurie de La- Croix-au-Bailly : condamnant Louis Demouchy, laboureur au dit lieu, Jean-Baptiste Gest, laboureur â Aouste, et Marie-Marguerite Leroux, sa femme, veuve de Pierre Maupin, à payer aux curé et marguilliers de l'église et fabrique de Saint-Quentin, de La-Motte-Croix-au-Bailly, représentés par Jean-Baptiste Yvart, marguillier en exercice, laboureur au dit lieu, une somme de 90 livres pour fermages par eux dus à la fabrique, 27 janvier 1781, f° 11 ; — condamnant Jacques Beauvisage, tisserand à Ault, à payer à Marie-Thérèse Dé-glicourt, demeurant à Ault, rue et paroisse St-Jacques, une somme de 140 livres pour 7 années d'arrérages d'une rente de 20 livres par lui due, 17 juin 1782, f° 19 ; — autorisant Marie-Madeleine Larchevêque, servante de Louis-François Pion, laboureur à La-Croix-au-Bailly, et celui-ci, à faire la preuve des faits qu'ils reprochent à la femme Dumont et au jeune Panier, son fils, accusés de coups et blessures sur la personne de la dite servante qui avait tenté de les empêcher de glaner indûment sur une pièce de terre dont la garde lui était confiée, 2 septembre 1783, f° 26 ; etc.

In-quarto, 28 feuillets, papier.

1B 1418 1784-1790

Contenant inscription des actes suivants : sentences de Pierre-Charles Fruitier, conseiller du Roi, contrôleur au grenier à sel du bourg d'Ault et Mers, bailli de la justice, terre, et seigneurie de La-Croix-au Bailly, condamnant Pierre-François-Quentin Pion, serrurier, demeurant au village de La-Croix-au- Bailly, à payer à François Plouard, milicien, demeurant à la Basse Chaussée d'Eu, une somme de 248 livres, 8 juin 1784, f° 2 ; — autorisant Jean-Baptiste Fruitier, cultivateur à La-Croix-au- Bailly, et Louis-Antoine Godfroi, tisserand au village de La- Motte-Croix-au-Bailly, à produire leurs preuves au sujet du litige d'une haie mitoyenne, 5 mars 1790, f° 10 ; etc.

In-quarto, 14 feuillets, papier.

JUSTICE DU DUCHÉ DE CROUY

1B 1081 Insinuations. 1694-1745

Contrats de mariage passés : devant Charles Thibault, lieutenant du duché de Crouy, entre Louis Boussard, demeurant à Hangest, et Perrine Moie, demeurant à Soues. 12 décembre 1694 ; — devant Charles Gondallier, procureur d'office de la seigneurie de Crouy, entre Pierre Béhen et Jeanne Fertel, demeurant à Crouy, 23 janvier 1700 ; — devant Jean-Baptiste Boussard, lieutenant du duché de Crouy, entre Jean Mallot, marchand à Flixecourt, et Antoinette Nicole, demeurant à Hangest, 23 août 1732 ; — entre Pierre Buteux, demeurant à Halloy et Marie-Françoise Dumay, demeurant à Oissy, 29 octobre 1736, etc.

43 feuillets, papier.

1B 1082 Élection, devant Jean-Baptiste Boussard, lieutenant du duché de Crouy, à la requête d'Antoine Dailly, procureur d'office de la seigneurie, par l'assemblée des parents paternels et maternels de François, Louis et Françoise Colline, enfants mineurs de Charles Colline et Marguerite Dumetz, de François Colline, comme leur tuteur, et de Jean Colline l'aîné, comme leur curateur, 7 janvier 1747, etc. 1710-1747

10 feuillets, papier.

1B 1083 Ventes. 1696-1720

Ventes : devant Charles Gondallier, procureur d'office du duché de Crouy, exerçant la justice en l'absence du lieutenant Charles Thibault, par Jean Fourquier et Isabelle Marin, sa femme, demeurant à Crouy, à Louis Mallot, tisserand au dit lieu, d'une maison sise à Crouy, en la rue de Magny, moyennant 135 livres, 2 mars 1700 ; — devant Charles Thibault, lieutenant de la terre et seigneurie de Crouy, par François Sueur et Marie Fourquier, sa femme, demeurant au Mesge, à Louis Desmarest, marchand à Crouy, de 9 verges un quart de terre au dit lieu, moyennant 19 livres, 2 mai 1705 ; — par Pasquet Carton, tisserand de toile, et Marguerite Gondallier, sa femme, demeurant à Crouy, à Pierre Malot, magister du dit lieu, d'une masure contenant 11 verges et demie, sise en la rue de Magny, moyennant 23 livres, 22 février 1705 ; — par Pierre Béhen et Anne Boullet à Pierre Carette, de 35 verges et demie de terre à Crouy, moyennant 50 livres, 28 décembre 1706, etc.

33 feuillets, papier.

1B 1084 Ventes. 1723-1744

Ventes : devant Charles Thibault, lieutenant du duché de Crouy, par François Léraillé, clerc lai, demeurant à Soues, à François Clochepin et Françoise Béhen, sa femme, demeurant à Saint-Pierre-à-Gouy, d'une masure sise au dit lieu, moyennant 280 livres, 30 août 1723 ; — par Marie Madeleine Boussard, demeurant à Crouy, à Pierre Leroi, lieutenant de Hangest, d'une masure nommée la grande rue, sise au dit Hangest, moyennant 135 livres, 14 juin 1723 ; — par Pasquet Carton à Firmin Carton, demeurant à Crouy, d'une pièce de terre d'un demi journal et demi quartier de terre, moyennant 125 livres, 4 décembre 1725 ; — par Jean Fourquet le Jeune, berger, et Marie Cordonnier, sa femme, demeurant au Mesge, à Louis Mallot, tisserand à Crouy, d'un quartier et demi de terre, au dit terroir, lieu dit le haut de la Croix, moyennant 180 livres, 23 juin 1725, etc.

47 feuillets, papier.

1B 1085 Procès-verbal de vente par adjudication, devant Charles Thibault, lieutenant de la terre et seigneurie de Crouy, à la requête de Françoise 1693-1744

Morel, héritière de feu Michel Morel, curé de Crouy, des meubles du dit défunt, par le ministère de Geoffroy de Mailly, sergent de la seigneurie, 11 août 1693, etc.

9 feuillets, papier.

1B 1086 — Échange, devant Jean-Baptiste Boussard, lieutenant du duché de la terre et seigneurie de Crouy, entre Antoine Moye, curé de Crouy, et Firmin Carton, manouvrier, et Françoise Caffin, sa femme, de 25 à 26 verges de terre à Rouvroy, cédées par le dit curé, contre une masure sise au dit Crouy, rue de Lormel, vis à vis du choeur de l'église, 16 février 1746, etc. — 1716-1746

3 feuillets, papier.

1B 1087 — Bail, devant Jean-Baptiste Boussard, lieutenant du duché de la terre et seigneurie de Crouy, par Louis Gondallier, demeurant au château de Wailly, garde à cheval des chasses du duc de Crouy, à François Dompierre, employé dans les fermes du Roi, et Elisabeth Fourques, sa femme, de deux journaux et demi de terre sis au camp du Four, pour 9 ans, moyennant 38 livres 15 sous, 14 août 1744, etc. — 1695-1744

9 feuillets, papier.

1B 1088 — Transaction, devant Jean-Baptiste Boussard, lieutenant du duché de Crouy, entre Firmin Carton, marchand à Crouy, tuteur de Jacques et Marie-Jeanne Boullenger, enfants de Jacques Boullenger et Marie Carton, leur père et mère, et Jean Boullenger, réglant le compte de la succession de Pasquier Carton, leur grand père, et Jacques Boullenger et Marie Carton, leur père et mère, 23 mai 1741, etc. — 1694-1741

17 feuillets, papier.

1B 1089 — Renonciation au greffe de la seigneurie de Crouy, par Jacques Dallin, à la succession de son père, 10 juin 1701, etc. — 1701-1738

5 feuillets, papier.

1B 1090 — Inventaires, devant Charles Thibault, lieutenant du duché, des meubles de Pierre Lamarque, 21 juin 1710 ; — de Pierre Lemoine ; — et de Martine Canchy, 7 mars 1716, etc. — 1632-1726

14 feuillets, papier.

1B 1091 — Partage, devant Charles Thibault, lieutenant du duché de Crouy, des biens de feue Perrine de Morvillers, entre ses enfants Charles Herbet et Jeanne Coffin, demeurant à Cavillon, Louis Coffin, demeurant à Sorel, et Françoise Coffin, demeurant à Picquigny, 9 juin 1718, etc. — 1696-1730

6 feuillets, papier.

1B 1092 — Ratification, devant Jean-Baptiste Boussard, lieutenant du duché de Crouy, par Jean Douchet et Marie-Marguerite Magnier, sa femme, demeurant à Loeuilly, du contrat de vente par elle fait, d'une maison sise à Crouy, rue de Magny, à Noel Gamain, marchand à Crouy, 5 juin 1736, etc. — 1736-1741

2 feuillets, papier.

1B 1093 — Procès-verbal de visite par Jean Colline, charpentier, et Charles Trencart, couvreur de chaume, demeurant à Crouy, de la maison appartenant aux héritiers de feu Etienne Gondallier et Marie Mallot, sise à Crouy, 28 mai 1733, etc. — 1707-1733

4 feuillets, papier.

1B 1094 — Reconnaissance, devant Jean-Baptiste Boussard, lieutenant du duché de Crouy, par Marianne et Elisabeth Lenoir, demeurant à Crouy, envers Pierre Legris, laboureur au dit lieu, de la dette d'une somme de 36 livres, 16 avril 1737, etc. — 1737-1743

3 feuillets, papier.

1B 1095 — Procuration donnée par François Pronnier, employé dans les fermes du — 1738

Roi, demeurant à la Fère, à Marie Talion, sa femme, à l'effet de faire inventaire, prisée, vente et partage des biens dépendant de la communauté existant entre feu François Marque et Nicole Papin, mère décédée de la dite femme, 29 décembre 1738.

1 pièce, papier.

1B 1096 — Quittance donnée, - devant Jean- Baptiste Boussard, lieutenant du duché de Crouy, par Pierre Leblond l'aîné, tisserand à Crouy, à Louis Hardy, tisserand au même lieu, d'une somme de 60 livres, 29 janvier 1744, etc. — 1716-1744

6 feuillets, papier.

1B 1097 — Liste de censitaires de .la seigneurie de Crouy, etc. — 1788

4 pièces., papier.

1B 1098 — Déclaration, devant Charles Thibault, lieutenant du duché de Crouy, par Jean Carette, clerc du diocèse d'Amiens, à fin de parvenir aux saints ordres et au titre sacerdotal, des biens lui appartenant au terroir de Crouy, comme héritier partiaire de Pierre Carette et d'Antoinette Legris, 6 octobre 1717, etc. — 1717

2 feuillets, papier.

1B 1099 — Registre aux causes du duché de Crouy, appartenant à Louis-Joseph Ferdinand, duc de Crouy, prince du Saint-Empire, grand d'Espagne, contenant les mentions suivantes: provision de lieutenant de la justice du duché de Crouy, donnée à Jean-Baptiste Boussard, demeurant à Crouy, par Marie-Anne-Césarée de Lanty, duchesse de Crouy, 17 avril 1730 ; — serment prêté par Philibert de Fourdrinoy, marchand à Crouy, pour l'office de sergent du dit duché à lui conféré par la duchesse Marie-Anne-Césarée de Lanty, 22 avril 1730, etc. — 1727-1737

In-quarto, 15 feuillets, papier.

1B 1100 — Ordonnance de Jean-Baptiste Boussard, lieutenant du duché de Crouy, prescrivant l'audition de témoins, en la cause entre Antoine Leblond, manouvrier à Crouy, demandeur, contre François Quignon, fermier à Morcaucourt, 26 juillet 1731, etc. — 1731

4 feuillets, papier.

JUSTICE ET TABELLIONAGE DE DAOURS ET VECQUEMONT

REGISTRES

Plumitifs (1686-1790, lacunes)

52B 1	7 mars 1686-10 juillet 1699 (lacunes) Cahiers n.f.	1686-1699
52B 2	7 janvier-9 décembre 1700 Cahiers n.f.	1700
1B 1125	Plumitif du bailliage de la seigneurie de Daours, contenant les mentions suivantes : condamnation d'Antoine Lengellé, laboureur à Daours, à payer à Jean Lengellé, laboureur à Vecquemont, une somme de cent soixante livres, 28 avril 1729 ; — déclaration par Pierre et Marguerite Boura, demeurant à Daours, de la renonciation à la succession de feu Claude Boura, leur père, 17 octobre 1729, etc. In-quarto, 21 feuillets.	1701-1729
52B 3	1702-1703 Cahiers n.f.	1702-1703
52B 4	12 octobre-18 décembre 1704 et 9 juin-23 juillet 1705 Cahier n.f.	1704-1705
52B 5	1er juillet-7 octobre 1706 Cahier n.f.	1706
52B 6	12 janvier 1707-10 octobre 1709 Cahier n.f.	1707-1709
52B 7	17 janvier 1711-14 août 1713 Cahiers n.f.	1711-1713
52B 8	16 juillet 1716-23 août 1717 Cahiers n.f.	1716-1717
52B 9	20 janvier 1719-8 juillet 1723 Cahiers n.f.	1719-1723
52B 10	20 juillet 1730-9 mai 1732 Cahier f. 1 à 4	1730-1732
52B 11	17 juillet 1732-6 juillet 1733 Cahier n.f.	1732-1733
52B 12	25 novembre 1733-12 juin 1738 Cahiers n.f.	1733-1738
52B 13	21 août 1739-15 juin 1740 Cahiers n.f.	1739-1740
52B 14	15 octobre 1740-15 juillet 1744 Cahier f. 1 à 12 + n. f.	1740-1744
52B 15	29 juillet 1745-14 mai 1750 Cahier, pages 1 à 32.	1745-1750
52B 16	3 décembre 1750-8 juillet 1756 cahier f.1 à 9	1750-1756
52B 17	2 octobre 1756-7 février 1760 cahier f. 1 à 4	1756-1760
1B 1126	1760-1773 Plumitif de la châtellenie de Daours et Vecquemont, coté et paraphé par le	1760-1773

bailli général de la dite seigneurie, contenant les mentions suivantes : ordonnance de délibéré sur la demande en retrait lignager de Joseph Papin contre Marie-Anne Domart, veuve de Jacques Leroi, 6 mai 1762 ; — serment prêté par Louis Campion, manouvrier à Fouilloy, nommé curateur à la succession vacante d'Hélène Dupont, décédée à Daours, 30 septembre 1763 ; — condamnation d'Adrien Pinchon, laboureur à Daours, à payer à Léonor Gressier, notaire royal à Corbie, la somme de 15 livres, 17 juillet 1766, etc.

In-quarto, 29 feuillets.

52B 18	23 décembre 1773-18 mars 1790 Reg. fo 1-50	1773-1790
52B 19	"Plumitif pour la justice et seigneurie de Daours et Vecquemont". Recueil de sentences semblant concerner la même affaire. F°1 à 5.	22/02/1720-08/07/1730

Registres aux tutelles (1746-1790, lacunes)

52B 20	14 mai 1746-12 mars 1750 Cahier n.f.	1746-1750
52B 21	24 juillet 1751-10 mai 1756 Cahier n.f.	1751-1756
52B 22	10 janvier 1759-6 janvier 1769 Cahier n.f.	1759-1769
52B 23	8 avril 1777-11 septembre 1790 cahier n° 1 à 27	1777-1790

Registres aux saisines (1756-1789, lacune)

52B 24	6 décembre 1756-27 mai 1769 cahier f° 1 à 15	1756-1769
1B 1120	1771-1779	1771-1779

Registre coté et paraphé par Jean-Baptiste- François Morgan, seigneur de la Mairie, d'Étouvy, Offémont et autres lieux, avocat au Parlement et au bailliage présidial d'Amiens, bailli général de la châtellenie de Daours et Vecquemont, pour servir aux saisines et reliefs des fiefs, seigneuries, terres, masures, maisons et héritages, mouvant et relevant des dites châtellenie et seigneurie et contenant l'inscription des actes suivants : Saisines données par le bailli général de la seigneurie à : Marie-Elisabeth Mallet, veuve de feu Jacques Parent, ménager à Vecquemont, d'un demi journal de terre sis à Daours, lieu dit La Terrière, avec 30 verges de terre à usage de chanvrière sises à Vecquemont, 7 décembre 1771 ; — à la veuve Prégaldin, d'une petite portion de masure sise à Daours, 3 décembre 1772 ; — à Jacques Prégaldin, laboureur à Daours, d'un demi journal de terre sis à Daours, lieu dit les Blancs, près le calvaire, au chemin de Pont, 12 janvier 1773 ; — à Victor Caron, chirurgien à Daours, de 4 journaux et demi de terre à Vecquemont, entre le chemin de Vecquemont et celui de Blangy, 5 février 1773 ; — à Jean-François Picard et Louise de Gouffier, son épouse, de 3 quartiers de terre en deux pièces à Daours aux lieux dits Boussoye, et l'Étincelle, 18 février 1773, etc.

In-quarto, 52 feuillets.

52B 25	18 novembre 1780-14 novembre 1789 Cahier n.f. Actes 1 à 48.	1780-1789

Registre aux reliefs, fois et hommages

1B 1122 — 16 janvier 1773-14 septembre 1784 — 1773-1784

Registre aux reliefs, fois et hommages de la châtellenie de Daours et de Vecquemont, coté et paraphé par Jean-Baptiste-François Morgan, avocat au Parlement, et au bailliage présidial d'Amiens, bailli général des châtellenies de Daours et Vecquemont, et contenant l'inscription des actes suivants : prestation de foi et hommage à Monsieur de Fréchencourt, seigneur de Daours, par François Renard, laboureur à Querrieu, de 25 journaux de terre en 3 pièces au dit terroir, appelés le fief de Querrieu, 16 janvier 1773 ; — prestation de foi et hommage à Monsieur de Fréchencourt, seigneur de Daours, par Jean Minotte, laboureur à Querrieu, du fief de Bussy-Cardelois, consistant en 18 journaux de terre sis au dit terroir, 16 janvier 1773 ; — relief et investiture donnée à Nicolas-Joseph Artus, écuyer, seigneur de Wargnies, président trésorier de France du bureau des finances d'Amiens, et Marie-Madeleine-Anne-Firmine-Vincent d'Hautcourt, sa femme, par Pierre Vaquette de Fréchencourt, écuyer, seigneur de Daours et Vecquemont, de deux fiefs, l'un nommé fief de Vallois sis sur les terroirs de Daours et de Querrieu, et consistant en 5 quartiers de pré en une pièce, et 43 journaux 22 verges de terre en 5 pièces et censives, et le second nommé fief de Croissy, consistant en 20 journaux de terre en deux pièces au terroir de Querrieu, 5 mars 1773 ; — acensenent donné par Adrien-Pierre-Vaquette de Fréchencourt, écuyer, seigneur de Daours et Vecquemont, à Nicolas Douterlin, ménager à Bussy-les-Daours, de deux journaux 75 verges et demie de terre au terroir de Daours, sous le bois de Querrieu, moyennant 4 setiers d'avoine, 29 mars 1773 ; — prestation de foi et hommage à Monsieur de Fréchencourt, seigneur de Daours, par Jean-Baptiste-Pierre- Bernard du Mollin, seigneur de Wiencourt et autres lieux, pour un fief de 109 journaux faisant partie de celui du grand et du petit Baizieux, 28 juillet 1773, etc.

In-quarto, 50 feuillets.

LIASSES

Sentences

52B 26 — Sentences. — 1694-1778

52B 27 — Qualités de sentences. — 1720-1779

Sentences d'hypothèques

52B 28 — Sentences d’hypothèques. — 1717-1768

Inventaires, appositions et mains-levées de scellés (1686-1790)

1B 1116 — 1724-1734 — 1724-1734

Inventaires : des meubles de feu Jean Leroi, laboureur à Daours, 15 septembre 1724 ; — des meubles de feue Jeanne Sailly, veuve de Jean Wasse, demeurant à Daours, 7 septembre 1725, etc.

13 feuillets, papier.

52B 29 — 1686-1712 — 1686-1712

52B 30 — 1719-1775 — 1719-1772

52B 31 — 1773-1790 — 1773-1790

Tutelles (1691-1790)

1B 1103 — 1719-1772 — 1719-1772

Nomination, devant Jean Mallet, lieutenant de la terre et châtellenie de Daours, par l'assemblée des parents paternels et maternels de Marie-Anne Cazier, fille mineure, demeurant à Daours, de Louis Cazier, son père comme tuteur, et de Jacques Labbé son oncle, comme son curateur, 7 novembre 1727. — Compte de tutelle rendu, devant Jean-Baptiste Picard, lieutenant de la châtellenie de Daours, par Jean Guérard, laboureur à Camon, tuteur de Marie-Anne-Jean-Baptiste, Antoine et Marie-Catherine Legrand, enfants mineurs d'André Legrand et de Marie-Anne de Ravenel, à Alexis Lengellé, fondé de procuration de Marie-Anne Legrand, en présence de Jean Éstevé, curateur des dits mineurs, 26 mars 1772, etc.

9 feuillets, papier.

52B 32 — 1691-1790 — 1691-1790

Verbaux

52B 33 — Verbaux. — 1686-1781

1B 1118 — 1694-1771 — 1694-1771

Procès-verbal dressé par Adrien Dompierre, garde des bois et chasses de la seigneurie de Daours, demeurant au dit lieu, rue du Bac, à Jean Anquet, couvreur de chaume, Jean Wattebled fils, manouvrier, et Marie-Elisabeth Domart, mendiante, pour avoir coupé deux arbres abattus et déracinés par le vent sur le rideau de la voirie qui sépare les marais d'Allais, 13 février 1770, etc.

5 feuillets, papier.

Visite des fours et cheminées

52B 64 — Visite des fours et cheminées. — 1779

Assignations à comparaître

52B 34 — Assignations à comparaître. — 1694-1780

Police

52B 35 — Ordonnance de police. — 1686-1779

Commissions

52B 36 — Réception des officiers de la châtellenie. — 1752-1765

Enquêtes

52B 37 — Enquêtes et informations. — 1695-1756

Procédures civiles

52B 38 — Procédures civiles. — 1744-1780

Procédures criminelles

52B 39 — Procédures criminelles. — 1777-1783

Baux (1686-1777)

1B 1108 — 1724-1777 — 1724-1777

Baux, devant François Ducastel, notaire de la châtellenie le Daours, par

Anne Boufflet à Louis Ducastel, ménager à Daours, d'une pièce d'un demi journal et demi quartier de terre, au terroir de Daours, lieu dit le chemin de Moreuil, et d'une autre de 3 quartiers au lieu dit le Durchaut, pour 9 ans, moyennant 15 livres, 8 avril 1769 ; —- par Charles Delaplanche, laboureur à Daours, à Jean-Louis Petit, Batteur d'huile au dit lieu, d'une maison sise à Vecquemont, en la rue aux Vaches, pour 3, 6 ou 9 années moyennant 17 livres, 1er mars 1771 ; — par Jacques-Lambert Wattebled, soldat au régiment du roi, en garnison à Nancy, demeurant à Daours, à Jacques Caron, ménager à Vecquemont, d'une pièce de terre d'un demi journal et demi quartier de terre au terroir de Vecquemont, pour 9 ans, moyennant 10 livres, 20 avril 1774 ; — par Anne Boufflet, veuve d'Augustin Debeauvais, demeurant à Daours, à Etienne Poiré, ménager, et consorts, de 6 journaux de terre et demi, en 3 pièces au terroir de Bussy, pour 9 ans, moyennant 66 livres, 19 juin 1774 ; — par Antoine Péchin, laboureur à Daours, à Pierre Dinouard, ménager au dit lieu, de 3 journaux de terre à Wagny, pour 9 ans, moyennant 15 livres, 11 septembre 1776 ; — par Jean- Baptiste Picard, lieutenant de la châtellenie et seigneurie de Daours, à Marie-Élisabeth Mallet, veuve de Jean Parent, demeurant à Vecquemont, à cens, d'un héritage sis à Vecquemont, en la rue allant du dit lieu à Daours, 1er janvier 1776 ; — par Antoine-Martin le jeune, ménager à Daours, à Marie-Madeleine Lengellé, veuve de Jacques Le Boulanger, demeurant au dit lieu, du moulin à papier sis sur la rivière d'Hallu, pour 9 ans, moyennant 150 livres, 25 avril 1776, etc.

36 feuillets, papier.

52B 40 1686-1766 1686-1766

Cautions (1723-1776)

1B 1111 1776 1776

Déclaration, devant François Ducastel, notaire de la châtellenie de Daours, par Jean-Baptiste Boufflet, laboureur à Vecquemont, de caution par lui donnée de l'exécution du bail fait à Alexandre Joly, laboureur au dit lieu, par Charles Delaplanche, laboureur à Daours, d'un journal de terre sis à Vecquemont, 1er août 1776.

1 pièce, papier.

52B 41 1723 1723

52B 42 Donations. 1699-1759

Échanges (1695-1774)

1B 1106 1769-1774 1769-1774

Échange, devant François Ducastel, notaire de la châtellenie de Daours, entre Adrien-Pierre Vacquette de Fréchencourt, écuyer, seigneur de Daours et Vecquemont, et Joachim Coeuillet, marchand papetier à Dommartin, d'une maison, sise à Daours, rue du Bac, cédée à Coeuillet, contre une autre masure au dit lieu enclavée dans les dépendances du château, 19 avril 1774, etc.

3 feuillets, papier.

52B 43 1695 1695

Mariages (1684-1776)

1B 1102 1724-1776 1724-1776

Contrats de mariages: devant Jean Mallet, lieutenant de la terre et châtellenie de Daours : entre Pierre Denain, demeurant à Bussy, et Marie

Remy demeurant à Daours, 9 mai 1724 ; — devant François Ducastel, notaire de la châtellenie de Daours, entre Antoine Dufour, demeurant à Vecquemont ; et Marie-Jeanne Chevaux, demeurant au dit lieu, 1er février 1776 ; — entre Jean-Baptiste Leroy, manouvrier à Daours, et Marie-Catherine de Vaux, fille de Jacques de Vaux, ménager, et Marie-Catherine Dufourmantel, 13 janvier 1776 ; — entre Robert Lefebvre, manouvrier à Vecquemont, et Marie-Brigitte Dufour, fille de Claude Dufour, employé des fermes du roi, au poste du bac de Daours, 19 février 1776 ;— entre Antoine Wattebled, manouvrier à Bussy-les-Daours, et Marie Cotenet, fille de Rose Domart, veuve de Louis Cotenet, manouvrier au dit lieu, 19 mai 1776 ; — entre Jean-Baptiste Poiré et Marie- Jeanne Renard, demeurant à Bussy, 31 août 1776, etc.

39 feuillets, papier.

52B 44 — 1684-1768 — 1684-1768

Partages (1689-1790)

1B 1117 — 1734-1776 — 1734-1776

Partages : devant Pierre Holleville, notaire de la châtellenie de Daours, de la succession de Jean et Marguerite Lengellé, leur père et mère, entre Guillaume Lengellé, Jacques Lefebvre, demeurant au dit lieu, et Nicolas Crampon, demeurant à Aubigny, héritiers des dits défunts, 24 mars 1733 ; — devant François Ducastel, tabellion de la châtellenie de Daours, de la succession de feu Jean Dumeige, manouvrier à La Motte-Brebière et Jeanne Lefevre, sa femme, entre Pierre Valencourt, employé des fermes du roi, au poste du bac de Daours, et Geneviève du Meige sa femme, d'une part, et Léger de Brailly, manouvrier au dit lieu et Marie-Antoinette du Meige, sa femme, 1er décembre 1769, etc.

13 feuillets, papier.

52B 45 — 1689-1790 — 1689-1760

Procurations (1697-1771)

52B 46 — 1697-1737 — 1697-1737

1B 1110 — Procuration donnée, devant François Ducastel, notaire de la châtellenie de Daours, par Philippe Josse, charron à Paris, et Marie-Catherine Flau, demeurant à Daours, à Pierre Devaux, employé des fermes du Roi, à l'effet de faire le partage de la succession de Jean Flau et de Jacquelin Marquis, leurs aïeux, 8 décembre 1774, etc. — 1770-1771

3 feuillets, papier.

Quittances (1707-1775)

52B 47 — 1707 — 1707-1773

1B 1113 — Quittances données : devant Pierre Holleville, notaire de la châtellenie de Daours, par Nicolas Douterlain, demeurant à Bussy, à Robert Mutelle, papetier à Daours, de la somme de 30 livres, 27 mai 1730 ; — devant François Ducastel, notaire tabellion de la châtellenie de Daours, par Marie-Madeleine Lefevre à Marie-Amand Lecomte, ménager à Vecquemont, d'une somme de 100 livres, à compte sur 200 qu'il lui doit sur la vente de terre qu'elle lui a faite, 24 septembre 1770, etc. — 1730-1775

11 feuillets, papier.

Ratification de contrat de vente

1B 1109 — Ratification, devant François Ducastel, notaire de la châtellenie de Daours, par Marie-Ursule Fontaine, femme de Louis Lavoine, journalier à Querrieux, d'un contrat de vente par elle passé devant maître Gressier et son confrère, notaires royaux à Corbie, 10 juin 1769. — 1769

1 pièce, papier.

Reconnaissance

1B 1112 — Reconnaissance, devant François Ducastel, notaire à Daours, par Adrien Petit, demeurant à Rubempré, envers Louis Petit, son fils, batteur d'huile à Daours, de la dette d'une somme de 540 livres, 10 juin 1769, etc. — 1769-1770

2 feuillets, papier.

Renonciations aux successions (1731-1771)

1B 1115 — Renonciation, devant Jean Lengellé, lieutenant de la châtellenie de Daours, par Alexis Louage et Catherine Louage, à la succession de Marie Bonnier leur mère, 26 septembre 1731, etc. — 1731-1771

7 feuillets, papier.

52B 48 — 1732-1755 — 1732-1755

Testaments (1692-1776)

1B 1114 — 1724-1776 — 1724-1776

Testament, devant Pierre Holleville, greffier de la terre et seigneurie de Vecquemont, demeurant à Daours, de Charlotte Dufossé, veuve de Jean Dinouart, demeurant à Vecquemont, 30 avril 1724, etc.

7 feuillets, papier.

52B 49 — 1692-1761 — 1692-1761

Transactions (1680-1776)

1B 1107 — 1724-1776 — 1724-1776

Transaction entre Nicolas Wattebled, manouvrier à Daours, et Etienne Wattebled, son frère, aux termes de laquelle Etienne Wattebled cède à son frère, la propriété du mur formant séparation de leur héritage, moyennant 3 livres 10 sous, 20 juin 1734. — Transaction, devant François Ducastel, notaire de la châtellenie de Daours, entre Charles Delaplanche, laboureur à Daours, et Jean Lengellé, demeurant à Vecquemont, aux termes de laquelle celui ci s'oblige à payer au premier une somme de 30 livres, moyennant désistement de l'action intentée contre lui pour injures et voies de fait, 3 mars 1772, etc.

10 feuillets, papier.

52B 50 — 1680-1761 — 1680-1761

Ventes (1686-1778)

1B 1104 — 1724-1773 — 1724-1773

Ventes, devant Jean Mallet, lieutenant de la terre et châtellenie de Daours, par Louis Anquet, tisserand de toile à Daours, à Catherine Anquet, demeurant au dit lieu, d'une masure sise au dit lieu, moyennant 45 livres, 4 mars 1724 ; — par Augustin Fournier, manouvrier à Vecquemont, à Pierre Flau, cabaretier au dit lieu, d'un demi journal de terre en ce terroir, moyennant 80 livres, 26 mai 1725 ; — devant Pierre Holleville, notaire de la

terre et châtellenie de Daours, par Anne Lefebvre, demeurant à Daours, à Mathieu Lefebvre, tisserand au dit lieu, d'un demi journal de terre sur ce terroir, moyennant 100 livres, 26 juillet 1734 ; — devant François Ducastel, notaire de la châtellenie de Daours, par Jean-Baptiste Dufresne, laboureur au village de La Motte-Brebière, à Firmin Rion, laboureur au dit lieu, de 4 journaux de terre sis en ce terroir, moyennant 400 livres, 15 mai 1769 ; — par Jean Claude Bail, berger à Vecquemont, à Marie-Amand Lecointe, ménager à Vecquemont, d'une masure sise au village de Vecquemont en la rue aux Vaches, moyennant 200 livres, 21 décembre 1769 ; — par Marie-Madeleine Lefebvre, demeurant à Daours, à Jean-Claude Bail, berger à Vecquemont, d'une masure sise au dit Daours, moyennant 200 livres, 4 novembre 1769 ; — par Jean-Baptiste Patte, valet de chambre de Monsieur Tourquet, à Noël Pre-galdin, meunier à Daours, d'un journal de terre au dit terroir, moyennant 60 livres, 23 juin 1769 ; — par François de Lambre, ménager à Bussy-les-Daours, à Jean-François de Flesselles, d'une masure sise à Daours, rue du Bac, moyennant 850 livres, 16 avril 1769 ; — par Nicolas Bouflet, cavalier au régiment du roi, à Jacques Bocquillon, maréchal, et Marie-Anne Picard, sa femme, demeurant à Daours, d'un quartier de pré planté d'arbres, situé dans les prairies de Daours, au delà du bac, au lieu dit vulgairement le parquet, moyennant 90 livres, 21 lévrier 1771 ; — par Marie- Catherine Lengellé, fille majeure, demeurant à Daours, à Nicolas Berneux, ouvrier fabricant de papier au dit lieu, de 3 quartiers 40 verges de terre sis à Daours et Vecque- . mont, et d'un quartier de pré à Daours, moyennant 120 livres, 7 février 1771 ; — par Marie Louise et Marie-Catherine Lengellé, demeurant à Vecquemont, à Jacques Lengellé, leur frère, demeurant au dit lieu, de leurs droits dans la succession de leur père et mère, à la réserve d'une chambre et étable attenant à la maison où demeure le dit frère, moyennant 400 livres, 2 juillet 1771 ; — par Claude Baillet, curé de la paroisse de Saint- Martin de Vecquemont, fondé de procuration d'Hubert Fontaine, soldat au régiment d'Aunis, compagnie de Soulanges, à Adrien Debeauvais, laboureur à Vecquemont, d'un demi journal et d'un demi quartier de terre à Daours et Bussy, moyennant 180 livres, 5 avril 1773 ; — par Nicolas Wattebled, clerc lai de la paroisse de Bavelincourt, à Marie- Anne Domard, veuve de Jacques Leroi, d'une masure à Daours, moyennant 66 livres, 9 août 1773 ; — par François Cazier, demeurant à Daours, et consorts, à Éloi Prégaldin et Marie- Louise Lengellé, sa femme, demeurant au dit lieu, d'une masure dans le village, tenant à la petite rue et à la fausse rivière, moyennant 700 livres, 25 octobre 1772 ; — par Joseph Masse, laboureur, et Marie-Anne Lengellé, demeurant à Querrieux, à Jean-André Lengellé, laboureur à Vecquemont, d'une masure sise au -dit village, moyennant 30 livres, 3 octobre 1773 ; — par Marguerite Papin de Préfontaine, veuve du sieur Brasseur, chirurgien à Amiens, à Firmin Riom, laboureur à La Motte-Brebière, de 2 journaux et un quartier de terre à Daours, moyennant 200 livres, 8 novembre 1773 ; — par Jean Lengellé, ménager, à Joseph Lengellé, ménager à Vecquemont, d'un demi journal de terre au dit terroir, moyennant 170 livres, 16 décembre 1773 ; — par Adrien Cagé, laboureur à Mirvaux, et Marie-Thérèse Caron sa femme, à Adrien Debeauvais, laboureur à Vecquemont, d'un quartier de terre en deux pièces sises à Daours, au lieu dit le Portel, moyennant 60 livres, 19 décembre 1773, etc.

86 feuillets, papier.

52B 51	1686-1705	1686-1705
52B 52	1709-1743	1709-1743
52B 53	1744-1773	1744-1773

1B 1105	1774-1777 Ventes, devant François Ducastel, notaire de la châtellenie de Daours, par Laurent Martin, manouvrier à Vecquemont, à Jean Boury, clerc lai au dit lieu, d'une masure sise en ce village, moyennant 60 livres, 26 juillet 1774 ; — par Jean-François Papin, employé des fermes du roi, au poste d'Ailly-sur-Somme, à François Lecornus, marchand à Vecquemont, d'un journal de terre et un quartier de pré sis à Vecquemont, moyennant 410 livres, 26 septembre 1774 ; — par Dominique Marcel, ménager à La Motte-Brébière, à Adrien Debeauvais, laboureur à Vecquemont, d'un demi journal de terre sis au terroir de Bussy-les-Daours, moyennant 150 livres, 29 janvier 1774 ; — par Louis Lengellé, manouvrier à Daours, à Anne Leroy, veuve d'André-Noel Prégaldin, laboureur à Daours, de 18 verges de terre au terroir de Bussy, moyennant 60 livres d'argent, 24 juillet 1774 ; — par François Quesnel, berger, et Catherine de Brie, sa femme, demeurant à Boves, à Marguerite d'Arras, veuve de Robert Gaudechon, demeurant à Vecquemont, d'une masure sise au dit village, en la rue de Bas, moyennant 66 livres, 15 octobre 1775 ; — par Adrien Picard, tailleur d'habits, et Marguerite Crampon, sa femme, demeurant à Vecquemont, à Charles Cardon, manouvrier au dit lieu, d'une maison sise en ce village rue du Cul de Sac, moyennant 48 livres, 21 mai 1775 ; — par Bernard des Vignes, faiseur de bas au métier, et Marie-Louise Lengellé, sa femme, demeurant à Vaire, à François Rion, ménager à La Motte-Brebière, d'une masure sise à Vecquemont, moyennant 270 livres, 19 mars 1775 ; — par Angélique Lefevre, veuve d'Adrien Pinchon, demeurant à Daours, à Adrien Pinchon, son fils, cavalier au régiment de Bourgogne, d'un demi journal de terre à Vecquemont, moyennant deux cent livres, 16 mars 1775, etc. 42 feuillets, papier.	1774-1777
52B 54	1778	1778

Aveux (1692-1783)

1B 1121	1736-1783 Aveu donné à Adrien Nicolas Pingré, écuyer, seigneur de Bussy-les-Daours, par Adrien-Pierre Vaquette de Fréchencourt, écuyer, seigneur de Daours et Vecquemont, des terres par lui possédées en roture -sur les territoires de Daours et Vecquemont, 16 novembre 1772. — Liste des terres ou fiefs mouvant de la châtellenie de Daours, et lui devant aveu et dénombrement. Novembre 1778. — Tarif et taxe des épices et droits de vacations des officiers pour la réception des reliefs, fois, Hommages, et dénombrements, etc. 16 feuillets, papier.	1736-1783
52B 55	1692-1761	1692-1761

Saisines

1B 1119	Saisine donnée par Philippe-Honoré Tudel, avocat au Parlement, prévôt royal de la prévôté de Fouilloy, bailli de la terre et châtellenie du village de Daours, Vecquemont, Allonville et autres lieux, pour Monsieur Jean de Vaisse, seigneur des dites terres, à Antoine Carette, tisserand de toiles à Daours, d'une maison sise au dit lieu, acquise de Laurent Lenglet et Antoinette Ducastel, sa femme, 4 décembre 1713. 1 pièce ; parchemin, 1 pièce, papier.	1560-1713
52B 56	Saisie.	1770

Correspondance

52B 57	Correspondance.	1747-1784

Assemblées paroissiales (1700-1781)

52B 58	1700-1781	1700-1781
1B 1124	Procès-verbal de l'assemblée des habitants de Daours tenue à l'issue de la messe paroissiale de l'église de Saint-Jacques de Daours, devant Jean Grossier, procureur en la prévôté de Fouilloy, procureur fiscal de la châtellenie de Daours, à l'effet de nommer un berger communal. 12 novembre 1724. 1 pièce, papier.	1724

Varia

1B 1123	Déclaration, devant François Ducastel, notaire à Daours, par Jean-François Picard, laboureur, et Marie-Louise de Gouffier sa femme, demeurant au dit lieu, de la mise en apprentissage par eux faite de leur neveu Firmin Thieu, pour deux ans, chez Germain Follet, maître chirurgien, demeurant à Carnon, moyennant deux cent cinquante livres, 3 novembre 1776, etc. 2 feuillets, papier.	1771-1776
52B 59	Coutume de Daours.	1507 [copie]
52B 60	Travaux au chœur de l’église de Vecquemont (2 plans).	1760
52B 61	Extrait mortuaire, délivré par Sartine, secrétaire d'État à la marine, de Pierre de Saint Paul dit Vive le Roy, décédé à Sinnamary (Guyana) le 20 juin 1772.	1774
52B 62	Extrait du rôle de taille de Daours.	1758
52B 63	Modèles d'actes.	s. d.

JUSTICE DE DARGIES (OISE)

143B 1	Actes divers.	1633-1789

BARONNIE DE DOMART-EN-PONTHIEU

1B 1101	Requête adressée au Sénéchal de Domart par Louis Samson, seigneur de Hautmesnil, conseiller au présidial d'Abbeville, seigneur de Berneuil en partie, à fin de condamner François Patte, laboureur à Berneuil, à lui payer 29 années d'arrérages de censives de 4 boisseaux de blé et autant d'avoine, pour une masure de lui tenue au dit Berneuil, 17 juin 1728, etc. 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.	1564-1728

JUSTICE DE DOMÉLIERS (OISE)

144B1-144B2/1	Feuilles d'audience (plumitif).	1738-1777
144B 1	1738-1770	
144B 2/1	1771-1777	
144B2/2-144B35	Contrats entre particuliers.	1715-1773
144B 2/2	1715-1728 (actes de rentes, mariages, etc.).	
144B 3	1732 (vente du 27 mai 1732). Idem : vente	
144B 4	1737 (échanges, mariages, ventes, etc.).	
144B 5	1738 (échanges, mariages, ventes, etc.).	
144B 6	1739 (échanges, mariages, ventes, etc.).	
144B 7	1740 (échanges, mariages, ventes, etc.).	
144B 8	1740 (échanges, mariages, ventes, etc.).	
144B 9	1741 (échanges, mariages, ventes, etc.).	
144B 10	1742 (échanges, mariages, ventes, etc.).	
144B 11144B11-144B35	1743	
144B 12	1745	
144B 13	1746	
144B 14	1747	
144B 15	1748	
144B 16	1749	
144B 17	1750	
144B 18	1751	
144B 19	1752	
144B 20	1753	

144B 21	1755	
144B 22	1757	
144B 23	1758	
144B 24	1759	
144B 25	1760	
144B 26	1761	
144B 27	1762	
144B 28	1763	
144B 29	1764	
144B 30	1765	
144B 31	1766	
144B 32	1767	
144B 33	1768	
144B 34	1769	
144B 35	1771-1773	
144B36-144B38	Scellés, tutelles, inventaires.	1755-1774
144B 36	1755-1757	
144B 37	1758-1759	
144B 38	1760-1774	
144B 39	Visites d'experts, réceptions de gardes.	1751-1774
144B40-144B41	Criminel.	1691-1742
144B 40	1691	
144B 41	1740-1742	

JUSTICE DE DOMPIERRE (OISE)

145B 1	Actes divers.	1788

JUSTICE DE DRESLINCOURT

148B 1	Inventaires, scellés, nominations d'experts.	1652-1790

JUSTICE DE DREUIL-HAMEL

1B 1127	Inventaire fait au village de Dreuil par Jacques Quentin, notaire royal en Ponthieu, bailli de la terre et seigneurie de Dreuil, en la maison mortuaire de feu Jean Dairaines, laboureur au dit lieu, 6 février 1730, etc. 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.	1585-1730

JUSTICE D'ENGLEBELMER

REGISTRES

150B 1	Fragments de plumitifs (1644, 1655-1657).	1644-1657
150B17-150B18	Registres aux causes.	1653-1729
150B 17	31 juillet 1653-4 juin 1664	
150B 18	1er février 1717-4 septembre 1729	

LIASSES

150B 2	Saisines.	1611-1702
150B 3	Baux des bois et des terres de la seigneurie.	1664-1693

Contrats entre particuliers

150B 4	Accord.	1656
150B 5	Baux.	1647-1665
150B 6	Échange.	1661
150B 7	Partages.	1652-1705
150B 8	Quittance.	1717
150B 9	Ventes (contrats de).	1654-1664

Liasses du greffe

150B 10	Inventaires, scellés, tutelles, curatelles.	1645-1727
150B 11	Procès.	1692-1728
150B 12	Verbaux.	1655-1722
150B 13	Rôle des amendes.	1711-1714
150B 14	Mesurage des rues.	1701
150B 15	Ordonnance relative aux travaux à faire à la mare et aux chemins.	1781
150B 16	Affaires criminelles.	1650-1725

JUSTICE D'ÉPAGNE ET CAOURS

150BBIS 1	Actes divers.	1603-1767

JUSTICE D'ÉPAGNY (CHAUSSOY)

150BTER 1	Actes divers.	1731-1790

JUSTICE D'ESCARBOTIN (COMMUNE DE FRIVILLE-ESCARBOTIN)

151B1-151B2	Registres aux causes.	1767-1789
151B 1	1767-17 février 1776	
151B 2	1785-1789	
151B 3	Enquêtes.	1771-1786
151B4-151B6	Inventaires, tutelles, scellés.	1759-1790
151B 4	1759-1765	
151B 5	1766-1769	
151B 6	1770-1790	
151B 7	Qualités de sentences.	1760-1788
151B 8	Sentences, ordonnances.	1767-1782
151B 9	Visites d'experts.	1770-1773
151B 10	Procès criminels.	

JUSTICE D'ESSERTAUX

1B 1128 1731-1766 1731-1766

Requête adressée au bailli de la terre et seigneurie d'Essertaux par Claude Lepage, laboureur au dit lieu, veuf d'Anne Alard, à fin de faire assembler les parents paternels et maternels de ses enfants mineurs, à l'effet de leur nommer un tuteur et curateur, 4 juillet 1738. — Requête adressée au bailli de la terre et seigneurie d'Essertaux par Marie Bombled, veuve d'Henri Cocquerel, laboureur à Essertaux, à fin de faire assembler les parents paternels et maternels des enfants mineurs de feu Dominique Cocquerel et Catherine Patte, à l'effet de nommer un tuteur ad hoc pour accepter la donation que la dite suppliante entend faire à ses enfants et petits enfants de tous ses biens, 16 octobre 1757. — Nomination devant Jean Cocquerel, lieutenant de la terre et seigneurie d'Essertaux, par l'assemblée des parents paternels et maternels de Geneviève Tricot, fille mineure de Louis Tricot, et de Geneviève Aubert, de Marguerite Maurice et Marie Lecomte, grand'mères de la dite mineure, et de Denis Lecomte, comme son curateur, 22 mai 1745. — Nomination, devant Jean Cocquerel, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat d'Essertaux, par l'assemblée des parents paternels et maternels de Jean-Charles Dobremelle, enfant mineur de Jean Dobremelle, demeurant à Essertaux, et de Madeleine Lefebvre, du dit Jean Dobremelle, comme tuteur, et de Claude Lefebvre, son grand'père, comme son curateur, 6 décembre 1765, etc.

20 feuillets, papier.

1B 1129 1717-1743 1717-1743

Vente, devant Jean Cocquerel, lieutenant de la terre et seigneurie d'Essertaux, par Gilles et Marguerite Pamart, demeurant à Fransures, à Marie Billecoc, demeurant à Essertaux, d'une petite maison sise à Essertaux, en la grande rue, allant au Rossignol, la dite vente faite moyennant 75 livres, 1er août 1743, etc.

3 feuillets, papier.

1B 1130 1731-1767 1731-1767

Adjudication par François Poupel et Adrien Delgove, sergents de la seigneurie d'Essertaux, des meubles déclarés en l'inventaire fait après le décès d'Antoine Savoy et Antoinette Tellier, 2 septembre 1731. — Adjudication par François Poupel, greffier, et Pierre-Louis de Rivery, sergent de la seigneurie d'Essertaux, des meubles déclarés en l'inventaire fait après le décès de Jeanne Leban, demeurant à Essertaux, 10 novembre 1728. — Adjudication par François Poupel, greffier, et Pierre-Louis de Rivery, sergent de la seigneurie d'Essertaux, des meubles trouvés suivant l'inventaire fait en la maison où sont décédés Jean du Moulin et Jeanne Descavé, sa femme, 15 juin 1747. — Adjudication par Pierre Hue, sergent priseur ordinaire de la justice du marquisat d'Essertaux, des meubles repris en l'inventaire de Louis Denys Lecomte et Catherine Dubois, 12 juillet 1761. — Reconnaissance par François Lemaire, du versement à lui fait par François Poupel, greffier de la seigneurie d'Essertaux, de la somme de 83 livres 4 sous, provenant de la vente des meubles d'Antoine Joron, 25 octobre 1761. — Adjudication, devant Jean Cocquerel, lieutenant de la terre et seigneurie d'Essertaux, des biens des enfants mineurs de feu Firmin Couverchel et Noële Lefebvre, demeurant à Essertaux, à la requête de Pierre Couverchel, serger au dit lieu, leur tuteur, 28 octobre 1762. — Requête adressée à Jean Cocquerel, bailli de la terre et seigneurie d'Essertaux, par Jacques-Henri Barbier, demeurant à Halloy, près

Grandvilliers, tuteur des enfants mineurs de feu Louis Barbier, demeurant à Beaudéduit, à fin d'être autorisé à faire vendre à la criée les récoltes de Biens des dits mineurs sis à Essertaux, 17 septembre 1764. — Adjudication des dites récoltes par François Poupel, greffier et Pierre Hue, sergent de la justice d'Essertaux, 17 septembre 1764. — Adjudication, à la requête de Pierre Lecomte, tuteur d'Angélique-Scolastique Lecomte, demeurant à Essertaux, des meubles provenant de la succession de feus ses père et mère, Louis-Denis Lecomte et Catherine Dubois, 12 juillet 1767. — Annonce, à la requête de Pierre Lecomte, couvreur, demeurant à Essertaux, tuteur de l'enfant mineur de feu Louis-Denis Lecomte et Catherine Dubois, demeurant à Essertaux, de la vente aux enchères qui sera faite des biens du dit mineur, 19 juillet 1767. — Adjudication, devant Grégoire Lemaire, bailli du marquisat d'Essertaux, des immeubles de l'enfant mineur de feu Louis Denis Lecomte et Catherine Dubois, demeurant au dit lieu, 23 juillet 1767, etc.

62 feuillets, papier.

1B 1131 1728-1767 1728-1767

Bail par Marie-Louise Magnier, veuve de Louis Berneux, laboureur à Essertaux, de la moitié du marché de terre appartenant à Madeleine Boschet, veuve de Claude Copin, seigneur de Val-en-Puits, sis à Flers, pour 9 ans, moyennant 60 setiers de blé, mesure d'Amiens, et 60 livres d'argent, 4 février 1728. — Baux devant Jean-Baptiste Dizengremel, bailli de la seigneurie d'Essertaux : par le marquis d'Essertaux à Antoine Poupel et Jean Descalle, sergers au dit lieu, de 3 journaux de terre, en ce terroir, pour 9 ans, moyennant 32 livres, 15 décembre 1749 ; — par Jean Fursy Caumartin, curé de l'église de Saint-Jacques d'Essertaux, et Augustin Barbier, marguillier en charge de la dite église, d'un quartier de terre sis à Essertaux, sur le chemin du Camp Thibaud, pour 9 ans, moyennant 6 livres 5 sous, 1757 ; — devant Grégoire Lemaire, bailli de la terre du marquisat d'Essertaux, par Jean-Ferry Caumartin, curé d'Essertaux et de Flers, et Antoine Dizengremel, marguillier en charge de l'église d'Essertaux, a Pierre Lecomte, laboureur à Essertaux, d'un journal sis à Essertaux, lieu dit le grand chemin, pour 9 ans, moyennant 22 livres, 26 juin 1766, etc.

25 feuillets, papier.

1B 1132 1745 1745

Transaction, devant Nicolas Sagnier, procureur pour office de la terre et seigneurie d'Essertaux, entre Antoine Cocquerel l'aîné, laboureur à Essertaux, et Antoine Parmentier, serger, et Madeleine Boulfroy, sa femme, d'autre part, portant partage d'une masure à Essertaux, 8 novembre 1745, etc.

2 feuillets, papier.

1B 1133 1731-1907 1731-1907

Procès-verbaux de visite: par Jean Cocquerel, lieutenant de la seigneurie d'Essertaux, François Leconte procureur fiscal, François Poupel, greffier, François Margallé, sergent, accompagné d'Etienne Majot, meunier du moulin du Bosquel et Pierre Masse, meunier du moulin de Wailly, à la réquisition de Christophe de Berry, chevalier, seigneur d'Essertaux, Oresmaux, et autres lieux, du moulin à vent d'Essertaux, 21 mars 1731 ; — par Grégoire Lemaire, Bailli du marquisat d'Essertaux, Antoine Cocquerel, procureur pour office, Gérome Poupel, greffier, commis, Pierre Hue, sergent, d'une maison et dépendances, sise à Essertaux, en la grande rue, 24 juillet 1767, etc.

13 feuillets, papier.

1B 1134 1136-1750 1136-1750

Quittance donnée, devant Jean Cocquerel, lieutenant de la terre et seigneurie d'Essertaux, par Madeleine Bazille, veuve de défunt Firmin Poupel, demeurant à Essertaux, à Antoine Lefebvre, manouvrier au dit lieu, des habits, linges, et autres meubles provenant de la succession de feue Catherine Poupel, sa femme, 12 janvier 1750, etc.

4 feuillets, papier.

1B 1135 1748-1757 1748-1757

Requête adressée au bailli de la terre et seigneurie d'Essertaux par Charles-François-Jérôme Savoy, garçon maréchal, demeurant au dit lieu, à fin de l'autoriser à faire assembler ses parents paternels et maternels, à l'effet de lui nommer un curateur, 28 juin 1742. — Débat de compte baillé devant le bailli de la terre et seigneurie d'Essertaux par Charles-François-Jérôme Savoy, garçon maréchal à Essertaux, et réclamé à Nicolas Sagnier, maréchal au dit lieu, 10 octobre 1742, etc.

9 feuillets, papier.

1B 1136 1761 1761

Procuration donnée par François Plichon, Bourgeois de Paris, et Françoise Tenance, sa femme, à Antoine Cocquerel, laboureur au village du Cateau, en Picardie, à l'effet de rendre la part lui appartenant en la succession de Charles Plichon, laboureur au Cateau, 23 décembre 1761.

1 pièce, papier.

1B 1137 1716-1788 1716-1788

Reconnaissance envers M. le marquis d'Essertaux par Pierre Bazin, meunier à Oresmaux, d'une somme de 60 sous due pour arrérages de quatre années de censives, 19 juillet 1716, etc.

6 feuillets, papier.

1B 1138 1750-1760 1750-1760

Sentence de Jean Cocquerel, lieutenant de la terre et seigneurie d'Essertaux, validant la saisie féodale de la terre et seigneurie de Fléchy, faite à la requête d'Henri- Gabriel de Berry, chevalier, marquis d'Essertaux, sur madame de Gourgues, 4 juin 1750, etc.

2 feuillets, papier.

1B 1139 1764-1765 1764-1765

Procès-verbal d'apposition de scellés par Jean Cocquerel, lieutenant de la terre et seigneurie d'Essertaux, sur les meubles de feue Jeanne Cocquerel, veuve de Jean Brossard, 9 février 1764, etc.

7 pièces, papier,

1B 1140 1728-1750 1728-1750

Inventaire fait par Jean Cocquerel, lieutenant de la terre et seigneurie d'Essertaux, en la maison de feu Charles du Neufgermain, laboureur à Essertaux, 16 mars 1750, etc.

4 feuillets, papier.

1B 1141 1693-1745 1693-1745

Partage entre Firmin Leban et Claude Lepage demeurant à Essertaux, des meubles restant de la vente faite après le décès de Claude Leban, demeurant à Essertaux, 5 janvier 1693, etc.

6 feuillets, papier.

1B 1142 1731-1765 1731-1765

Assignation donnée, à la requête de Henri-Gabriel de Berry, chevalier, marquis d'Essertaux, Oresmaux et autres lieux, et à la diligence de Nicolas

Sagnier, procureur fiscal du dit Essertaux, par Louis de Rivery, sergent immatriculé en la justice du dit lieu, à Jean-Baptiste Boulfroy, Martin Houpier et Jacques Boulfroy, demeurant à Essertaux, à fin de se voir condamner par le bailli de la dite justice, à 75 sous d'amende, pour les faits par eux commis sur le domaine d'Essertaux, 19 avril 1754, etc.. —

8 feuillets, papier.

1B 1143 1731-1752 1731-1752

Requête adressée au bailli de la terre et seigneurie d'Essertaux par Charlotte Ledoux, veuve de Jean Magnier, demeurant à Essertaux, à l'effet de citer Jean Lefèvre, tailleur d'habits à Hallivillers-la-Warde et consorts, à fin d'être condamnés à la laisser mettre en possession d'un legs à elle fait par testament de Jean Magnier, son dit mari, 18 octobre 1731, etc.

6 feuillets, papier.

1B 1144 1739-1754 1739-1754

Requête adressée au bailli de la terre et seigneurie d'Essertaux par Simon Dervellois, meunier du moulin de Fiers, à fin d'enquête, au sujet d'enlèvement de Bois de charpente dans les décombres de bâtiments lui appartenant, à Essertaux, près les maisons Pierre Lepage et Ambroise, renversés par un ouragan, le dimanche 18 janvier 1738. — Enquête faite par Jean Cocquerel, lieutenant de la terre et seigneurie d'Essertaux, à la requête de Pierre Poulet, meunier du moulin d'Essertaux, au sujet d'un vol commis en le dit moulin, 27 juin 1754, etc.

9 feuillets, papier.

1B 1145 1728-1766 1728-1766

Sentence d'Antoine Bernaux, lieutenant de la terre et seigneurie d'Essertaux, condamnant Claude Dubois et Marguerite Dupuis, sa femme, à payer à Alexandre, comte de Gouffier, marquis d'Epagny, la somme de 75 livres, pour bois à lui acheté dans les basses futayes du bois du Camp Thibaud, 26 février 1728. — Assignation donnée par Pierre Louis de Rivery, sergent de la justice d'Essertaux, à Jacques Delacroix, serger au dit lieu, à fin de payer une somme de 58 livres, à Antoine Lefebvre, marchand de bois à Fiers, 3 décembre 1728. — Sentence d'Antoine Bernaux, bailli de la terre et seigneurie d'Essertaux, condamnant Jacques Delacroix, serger au dit lieu, à payer à Antoine Lefèvre, marchand de Bois à Fiers, une somme de 58 livres, 16 décembre 1728. — Requête adressée au bailli de la terre et seigneurie d'Essertaux par Honoré d'Hervellois, meunier du moulin d'Essertaux et de Fiers, à fin de condamner Charles- Alexandre de Savoy, meunier au dit lieu, à lui payer une somme de 247 livres 1 sou 6 deniers, 8 novembre 1730. — Sentence du bailliage de la terre et seigneurie d'Essertaux, condamnant Charles-Alexandre de Savoy, meunier au dit lieu, à payer à Honoré Dervellois, meunier du moulin d'Essertaux et de Fiers, une somme de 247 livres 1 sou 6 deniers, 8 novembre 1730. — Sentence d'Antoine Bernaux, lieutenant de la terre et seigneurie d'Essertaux, ordonnant l'hypothèque sur les biens de François-Joseph et Marie-Jeanne Caron, héritiers d'Antoine Caron, en exécution d'un contrat de vente d'une masure à Essertaux à lui fait par Jean Cocquerel, 2 mars 1730. — Sentence de Jean Cocquerel, lieutenant de la terre et seigneurie d'Essertaux, ordonnant l'hypothèque sur les biens de Bernard Boyer, jardinier à Essertaux et Marie Berville, sa femme, en garantie du contrat de vente par eux fait à Marie-Louise Magnier, veuve de Louis Bernaux, 15 juillet 1731. — Sentence de Jean Cocquerel, lieutenant de la terre du marquisat d'Essertaux, condamnant Firmin Harel, laboureur à Fiers, à payer à Antoine Lefebvre, laboureur et greffier à Fiers, 6 années de fermage, à raison de 70 livres par an, 18 janvier 1766, etc.

43 feuillets, papier.

1B 1146 1595-1599 1595-1599

Registre d'actes passés devant les officiers de la justice de la seigneurie d'Essertaux, contenant les mentions suivantes : ventes, devant Charles Plichon, lieutenant de la terre et seigneurie d'Essertaux, par Françoise Wiart, veuve de feu François Joron, demeurant à Essertaux, à Jean Baudry, manouvrier à Essertaux, d'un quartier et demi de terre au dit lieu, moyennant 3 écus 20 sous, 8 janvier 1599 ; — par Jacqueline Baillon, veuve d'Antoine Folgourdier, demeurant à Fiers, à Jean Léger et Louise Loisel, demeurant au dit lieu, du quart d'un héritage, moyennant 6 écus, 13 janvier 1599 ; — par Jean Marchand, demeurant à Essertaux, à Balthazar de Vincheaux, manouvrier au dit lieu, d'un quartier de terre au lieu dit Poullery, moyennant 50 livres 13 sous, 3 mars 1599, etc.

In-quarto, 32 feuillets.

1B 1147 1756-1768 1756-1768

Saisine donnée par Jean-Baptiste Dizengremel, Bailli dès terres et seigneurie d'Essertaux, à Pierre Tellier, tisserand à Oresmaux, d'une masure sise audit lieu, moyennant 390 livres, 10 décembre 1756, etc.

3 feuillets, papier.

1B 1148 1750-1764 1750-1764

Procès-verbal de l'assemblée des principaux habitants d'Essertaux, tenue après les vêpres, et composée de Antoine-Cocquerel l'aîné, Antoine Cocquerel le jeune, syndic de la paroisse d'Essertaux, Jean Cocquerel, lieutenant de la seigneurie du lieu et autres, réunie à l'effet d'élire un Berger commun, et nommant, à cet effet, Antoine Potet, Berger au dit lieu, 29 juin 1753, etc.

4 feuillets, papier.

JUSTICE DE L'ÉTOILE

176BBIS 1	Actes divers.	1693-1722

PRÉVOTÉ D'ÉTROEUNGT (DÉPARTEMENT DU NORD)

151BBIS 1	Actes divers.	1772

JUSTICE D'ÉTOUVY, L'ÉTOILE, SAILLY-LE-SEC (FIEF DE SAILLY-FLIBEAUCOURT)

152B 1	Seigneuries d'Étouvy, l'Étoile, Sailly-le-Sec : plumitif.	13/02/1782-1788
152B 2	Actes divers.	1779-1788

JUSTICE DE FALVY

153B 1	Actes divers.	1779-1788

JUSTICE DE FAMECHON

1B 1149 1544-1560 1544-1560

Registre du greffe de la châtellenie de Famechon, contenant l'inscription des actes suivants : saisine donnée par Jean Gayant, lieutenant de la châtellenie de Famechon, d'un journal de terre sis à Famechon, vendu par Guillaume du Bos, laboureur à Guizancourt, à François Petit, demeurant à Famechon, 8 février 1544 ; — promesse devant Jean Gayant, lieutenant de la châtellenie de Famechon par François Petit, de payer à Guillaume du Bos, une somme de 8 livres restant due de celle de 19, prix de la vente du dit journal, 8 février 1544 ; — condamnation de Jean Gayant le jeune, à payer à Nicolas Ducaurroy, une somme de 12 sous 6 deniers plus 5 sous ; — remise à quinzaine de la cause entre Jacques du Bos, prêtre, et Philippe du Bos ; — intervention en garantie de Jean Gayant, en le procès, entre la dame de Famechon, et Marie du Bos, femme de Nicole Petit, 17 février 1544 ; — promesse de Nicolas Ducaurroy, maréchal, demeurant à Famechon, de payer à Jean de Boullogne l'aîné, maçon à Poix, la somme de 102 sous tournois, pour une maison vendue ; — promesse de Philippot du Bos, demeurant à Famechon, de payer à Jacques de Preulle, marchand, demeurant à Poix, la somme de 4 livres tournois, pour le prix d'une jument de poil gris ; — promesse par Nicole de Boullogne, demeurant à Famechon, de payer à Jacques de Preulle, marchand à Poix, une 'somme de 4 livres 10 sous, plus 77 sous 11 deniers, pour le prix d'un cheval de poil gris, 17 février 1544 ; — réception par Jean Gayant, lieutenant de Monsieur le bailli de la seigneurie de Famechon, de Marie Morel, nièce et héritière de feue Perrine Hocquaine, femme de Guillaume du Bos dit du Marais, demeurant au dit lieu, au relief de la succession de la dite défunte, moyennant 17 deniers tournois, 24 février 1544 ; — réception par Jean Gayant, lieutenant de la seigneurie de Famechon, de Marie du Bos, au relief de la succession de feu son frère, Guillaume du Bos, moyennant 16 deniers tournois ; — renonciation devant Jean Gayant, lieutenant de la seigneurie de Famechon, par Marie du Bos, à la dite succession au profit de Philippot du Bos, son frère, 3 mars 1544, etc.

In-quarto, 118 feuillets.

1B 1150 1577-1582 1577-1582

Registre du greffe du bailliage de Famechon, contenant inscription des actes suivants : procuration donnée par Béatrix de la Chambre, dame douairière de Famechon, à Jean Rolland, docteur en droit, principal du collège de Narbone, et Jean Régnard, docteur en droit, bailli de Famechon, à l'effet d'examiner les comptes du receveur de la seigneurie, 13 septembre 1577 ; — condamnation de Gervais Leclerc à 7 sous 6 deniers d'amende, pour avoir coupé du bois vert dans les bois de la seigneurie, 21 janvier 1578 ; — sentence de Nicolas Ganain, lieutenant de la seigneurie, condamnant Claude Doury, à payer à Jacqueline Herry, un teston ou sa valeur, soit 14 sous 6 deniers, 28 janvier 1578 ; — sentence du bailli de Famechon, condamnant, à la requête de Jean Bedoré, receveur de la terre et seigneurie de Famechon, Gilles Nolen, Louis Doffin, Gervais Leclerc et autres habitants de Famechon, à payer la somme à la quelle ils avaient été taxés pour subvenir aux frais des gens de guerre qui étaient passés l'été dernier en Picardie, 20 janvier 1579 ; — sentence du bailli de Famechon, condamnant Claude Dourie le jeune, à payer une amende d'un écu 15 sous pour avoir emporté les branches, cassées par le vent, des arbres plantés sur les routes, et à les restituer, 10 mars 1579 ; — sentence de Louis Doffin, lieutenant du bailli de Famechon, condamnant par défaut, Pierre Parmentier, à une

amende d'un écu un quart, pour n'avoir pas payé son droit d'herbage à la Saint-Jean-Baptiste, 14 juillet 1579 ; — condamnant Pierre Parmentier, par défaut, à une amende de 7 sous 6 deniers, pour avoir fait de l'herbe dans le blé de Nicolas Ganain, 14 juillet 1579 ; — condamnant Pierre Dubos, à un écu un quart d'amende, pour avoir labouré et empiété sur le grand chemin appelé le chemin du Piéré, 7 juin 1580 ; — sentence de Nicolas Ganain, lieutenant du bailli de Famechon, condamnant Pierre Leclerc, à une amende de 16 sous parisis, pour n'avoir pas payé le champart de ses terres, 2 septembre 1580 ; — appréciation, devant Louis Doffin, lieutenant du bailli de Famechon, d'une vache de 4 ans, de poil brun, trouvée dans les bois de la seigneurie de Famechon, à 12 livres tournois, 25 juin 1581 ; — sentence de Louis Doffin, lieutenant du Bailli de Famechon, condamnant Bonaventure Duval, à un écu un tiers, pour avoir juré le nom de Dieu, 17 octobre 1581 ; — condamnant Jean Dourie à 7 sous 6 deniers d'amende, pour bois trouvé coupé chez lui, 21 novembre 1581, etc.

In-quarto, 126 feuillets.

1B 1151 1582-1585 1582-1585

Registre aux causes et plaids de la terre et châtellenie de Famechon, étant bailli François Scourion, écuyer, seigneur de Begaudet, avocat du Roi à Amiens, lieutenant Louis Doffin, procureur pour office Guillaume de la Fleur, greffier André Hurt, receveur Jean Bedoré, pour dame Béatrix de la Chambre, dame de La Gruthure, et de Montmirail, de la Bazoche, de Gonet, de Braches, et de Famechon ; contenant les mentions suivantes : sentence de Louis Doffin, lieutenant de la justice de la seigneurie de Famechon, condamnant Jean de Boullogne, à une amende d'un écu un quart, pour le mauvais état de sa cheminée, 5 juin 1584 ; — condamnant Nicolas Ducaurroy à une amende d'un écu un quart, pour le mauvais état de son four, 5 juin 1584 ; — condamnant Pierre Normand à une amende d'un écu un quart, pour avoir pêché des écrevisses en la rivière de Famechon, 5 juin 1584 ; — condamnant Jean Brayard à 7 sous 6 deniers d'amende, pour avoir fait pâturer dans une pièce de blé appartenant à Jean Bedoré, 10 juillet 1584 ; — condamnant Jean Labite à une amende d'un écu 15 sous, pour avoir coupé du bois vert dans les Bois de la seigneurie, 23 octobre 1584 ; — condamnant Perrine Fournet à une amende de 7 sous 6 deniers pour avoir fait pâturer sa vache dans une pièce de terre ensemencée de navettes appartenant à Jean Lhote, 13 novembre 1584 ; — condamnant Mariette Gourlain à une amende de 7 sous 6 deniers pour fagots trouvés chez elle, coupés en les bois de la seigneurie, 14 janvier 1585 ; — décharge donnée devant Louis Doffin, lieutenant de la seigneurie de Famechon, par Jean Dourrie et Antoinette Lasson à Robert Lasson, son père, des meubles à eux promis par contrat de mariage, 13 mai 1585 ; — sentence de Louis Doffin, lieutenant de la seigneurie de Famechon, condamnant à une amende de 7 sous 6 deniers : Ambroise Megret, pour avoir laissé paître sa jument dans une pièce chargée de récolte appartenant à Louis Doffin ; — Jacques Labitte, pour avoir laissé pâturer ses vaches en une pièce ensemencée appartenant à Louis Doffin, 8 octobre 1585 ; — Bonaventure Duval à une amende d'un écu un quart, pour avoir coupé des arbres dans les bois de la seigneurie, 19 novembre 1585 ; — Girardin Warin, pour avoir enlevé du bois dans les aulnois de la seigneurie, à une amende de 7 sous 6 deniers, 19 novembre 1585, etc.

In-quarto, 126 feuillets.

1B 1152 1586-1591 1586-1591

Registre aux causes et plaids de la terre et châtellenie de Famechon, étant bailli François Scourion, seigneur de Begaudet, avocat du Roi à Amiens,

lieutenant Louis Doffin à qui a succédé Louis Bedoré, procureur pour office Guillaume de la Fleur, greffier André de Hurt, receveur Jean Bedoré, pour haute et puissante dame Catherine de Bruges, dame de La Gruthuse et des baronnies de Montmirail, Autun, La Bazoche, Gonet et Braches, femme de haut et puissant seigneur Louis de Poupet et de Corgenon, dit de la Baume, chevalier de l'Ordre de Savoie, comte de Saint-Amour, baron de Montfalconet, Sendreins et Corgenon, seigneur de Peres, La Chaux et du dit Poupet, fille et héritière d'illustre et puissant seigneur René de Bruges, chevalier, prince de Stennchuze, seigneur de La Grutuse et des baronnies de Montmirail, Authon, La Bazoche, Braches et Famechon, contenant les mentions suivantes : renvoi à la prochaine audience de la cause entre le procureur d'office demandeur en une amende d'un écu un quart, contre Jean Lhote, accusé d'avoir été moudre son grain à un autre moulin que celui de Famechon, 12 août 1586 ; — condamnation de Pierre Grenet, à une amende de 7 sous 6 deniers, pour avoir laissé pâturer ses deux juments, sur une pièce de terre ensemencée en pois, 12 août 1586 ; — installation de Louis Bedoré, comme lieutenant du bailli de la seigneurie de Famechon, 30 juin 1587 ; — condamnation de Antoine Lefebvre, écuyer, seigneur du Pont, à une amende de 60 sous parisis, pour n'avoir pas payé le droit de vif herbage, la nuit de la Saint-Jean-Baptiste, suivant la coutume, 14 juillet 1587 ; — sentence ordonnant à Gabriel de Bonnel, chevalier, seigneur de Namps, de bailler dans le délai de 2 mois, son dénombrement de la terre de Namps, qu'il n'avait pu fournir, à cause de sa présence aux armées du roi et de la guerre de Picardie, 15 mars 1588 ; — sentence donnant même délai au seigneur de Courcelles, pour donner son dénombrement de sa terre qu'il n'avait pu fournir à cause de la grande famine et guerre qui avait régné en Picardie, 15 mars 1588 ; — réception de Michel et Sébastien Beau-pennier frères, héritiers de Toussaine Beaupennier, leur tante, au relief de la moitié du fief de Lestoquet, 17 mai 1588 ; — acte par Louis Bédoré, lieutenant de la seigneurie de Famechon, de l'ordre donné de payer 3 écus et demi aux charpentiers Rollin, Bonart et Louis Bédault, par Louis de Marie, écuyer, seigneur de Saint-Clair et de Brassy, pour les fortifications du château de Famechon qu'il avait été envoyé commander avec 30 soldats par le duc de Mayenne, 21 décembre 1589, etc.

In-quarto, 81 feuillets.

1B 1153 1594-1603 1594-1603

Registre aux saisines et aux dessaisines de la terre et châtellenie de Famechon, étant lieutenant général Nicolas Leclerc, lieutenant Antoine Lefebvre notaire à Poix, Hugues Dubos et Louis Doffin, lieutenant particulier Balthazar de Hodencq, procureur pour office, Antoine Lefebvre, et greffier, Jean de Boullogne, contenant inscription des actes suivants : demande d'une amende de 60 sous parisis, par le procureur d'office, contre Wallon Parmentier pour avoir été moudre à un autre moulin que celui de la seigneurie, 14 février 1595 ; — inscription de la cause entre le procureur d'office et Jean Lhote, pour avoir fauché dans les prairies communes, 9 décembre 1597 ; — condamnation des habitants de Famechon à 60 sous parisis d'amende, pour avoir laissé leurs agneaux pâturer dans les prés de la seigneurie et pour les avoir fauchés, 6 juin 1600 ; — condamnation de Josse Benoit, pour n'avoir pas payé l'herbage de ses chevaux et blancs bestiaux, le jour de la Saint-Jean- Baptiste, 11 juillet 1600 ; — inscription des causes entre Josse Benoit, fermier de la terre et seigneurie de Famechon, pour le paiement des censives, 17 octobre 1600 ; — condamnation d'Adrien Lefebvre, à 60 sous parisis d'amende, pour avoir été trouvé faisant pâturer ses bestiaux dans les marais, 7 mai 1601 ; — de Jean Lecointe, à 7 sous 6 deniers parisis d'amende, pour avoir coupé des arbres dans les bois de la

seigneurie, 7 mai 1601 ; — condamnation d'Adrien Lefebvre pour avoir labouré sur les chemins, 11 mai 1601 ; — condamnation d'Adrien Lefebvre à une amende de 60 sous parisis, pour avoir découvert sa maison et démoli une cheminée, 31 juillet 1601 ; — condamnation de Hugues Hable à une amende de 60 sous parisis, pour avoir enlevé du fumier dans les rues, 6 novembre 1601 ; — inscription de la cause entre le procureur d'office, demandeur, d'une amende de 7 sous parisis, contre Denis Bachimont, pour avoir trouvé sa vache pâturant au jardin Madame ; — contre Martin Dubos, pour avoir trouvé ses poulains, dans le blé de Dufour, 23 juin 1602 ; — saisines données par Hugues Dubos, lieutenant général de la terre et seigneurie de Famechon : à Michel Sanne, demeurant à Famechon, d'une maison sise au dit lieu, à lui vendue par Adrienne Dubois, veuve de Jacques François, moyennant 8 écus, 15 mai 1597 ; — à Jean Normand, demeurant à Famechon, d'une portion de masure à Famechon, à lui vendue, moyennant 2 écus d'or, par Vincent Tellier, demeurant à Poix, 25 juillet 1597 ; — à Simon Pacquet, demeurant à Famechon, d'un demi quartier de terre à Famechon, à lui vendue par Jacques Nollent, laboureur au dit lieu, moyennant 2 écus, 6 août 1597 ; — à Jacquet Le Valquier, meunier du moulin à huile de Famechon, de 5 quartiers de terre sis à Famechon, vendus à François Broiard, moyennant 9 écus, 10 novembre 1597 ; — à Nicolas Haranguier, écuyer, seigneur de Hainneville, de 2 journaux de terre à Famechon, à lui vendus par Jean de Campt, moyennant 14 écus, 12 décembre 1597 ; — à Nicolas Hararguier, seigneur de Hainneville, de 7 journaux de terre en une pièce, sis à Famechon, à lui vendus par François Broiard, laboureur à Famechon, moyennant 26 écus, 9 janvier 1598 ; — à Josse Benoît, seigneur du Four, demeurant à Famechon, d'une maison sise à Famechon à lui vendue par Biaise Boienval, et Mariette Dumont, sa femme, moyennant 16 écus 40 sous, 3 février 1598 ; — à Rémi Huot, curé de Famechon, d'une maison sise à Famechon, à lui vendue par Nicolas Leclerc, clerc de Bergicourt, moyennant 14 écus, 2 juin 1598 ; — à Jacques Nollent, laboureur à Famechon, d'une maison et dépendances sise à Guizancourt, à lui vendue par Jean Dubois, laboureur au dit lieu, moyennant 25 écus, 31 juillet 1598 ; — à Robert Herry, demeurant à Famechon, de 3 journaux de terre en 2 pièces à Famechon, à lui vendus par François Terdra et Suzanne Dubois, sa femme, moyennant 12 écus d'or, 28 octobre 1598 ; — à Antoine Lefebvre, seigneur du Pont, de 2 journaux de terre sis à Famechon, à lui vendus par Valoire Lemontier, laboureur à Suzeneville, moyennant 21 écus d'or, 10 novembre 1598, etc.

In-quarto, 234 feuillets.

JUSTICE DE FERRIÈRE

57B 1	Actes divers.	1784-1785
1B 1154	Registre aux audiences et aux saisines de la justice et seigneurie de Ferrières, coté et paraphé, par Louis Varlet, bailli de la seigneurie et contenant les inscriptions suivantes : provisions données par Nicolas de Herte, seigneur d'Ailly, Ferrières et autres lieux, conseiller du Roi, président au présidial d'Amiens: à Antoine Pailliart, garde de la partie de la forêt d'Ailly, appartenant à Monsieur Pingée de Fricamp, de la charge de lieutenant du Bailli de la justice de la seigneurie, 17 mars 1753 ; — à François Voiturier, dit Gaillet, demeurant à Ferrières, de la charge de sergent de la justice de la seigneurie, 17 mars 1753, etc. In-quarto, 26 feuillets.	1753-1778
1B 1155	Note sur un billet de 1000 écus au commencement de 1700 par M. le Marquis d'Espiès à M. d'Hail. 1 pièce, papier.	XVIIIe siècle

JUSTICE DE LA FERTÉ-LÈS-SAINT-RIQUIER

1B 1419	Aveu rendu à Claude Maisne, notaire royal et procureur en la prévôté de Saint-Riquier, lieutenant général de la châtellenie de La-Ferté-lez-Saint-Riquier, pour haut et puissant seigneur Alexis Jean, marquis du Chatelet, seigneur châtelain de la dite Ferté, seigneur haut justicier en la province de Picardie et Artois, grand voyer de Picardie entre les rivières de Somme et d'Authies, gouverneur de Bray-sur-Somme, par Pierre Hardy l'aîné, demeurant au village de Plouy-lez-Domqueur, de 2 journaux de terre au dit terroir tenus de la seigneurie, 1er décembre 1740, etc. 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.	1558-1740
79B 1	Registre aux contrats.	1604-1617
79B 2	Aveu de Robert de Polhoy pour le fief de Polhoy sis à Neuville près Forest-Montiers. 1 pièce, parchemin (sceau manquant)	1550
79B 3	Supplément d'aveu concernant le fief du seigneur de Sailly, Bray, Bonnel, et autres lieux, à propos de marais situés à Bonnel. 1 pièce, papier	1738
79B 4	Comptes rendus par Pierre Froissart, bailli à La Ferté lès Saint-Riquier, au marquis de Pont Saint-Pierre, seigneur de La Ferté.	1721-1727
79B 5	Liste de pièces de 1439 à 1621 relatifs aux hommages de la seigneurie de La Ferté lès Saint-Riquier au bailliage d'Amiens en Ponthieu. 1 pièce, papier	s.d.

JUSTICE DE FIEFFES

155B 1	Commune de Fieffes, actes divers.	1762-1787

JUSTICE DE FLERS-SUR-NOYE

1B 1156 — Échange, devant Jean Bécot, sergent de la terre et seigneurie de Flers, entre Antoine Lefebvre, greffier de la justice, laboureur et marchand au dit Flers, et Charlotte Louis, veuve de François de Rivery, demeurant au dit lieu, d'une masure contenant 32 ou 33 verges sise au village de Flers, cédée à Lefebvre, contre une portion de masure au dit lieu, contenant 21 à 22 verges, 11 avril 1731, etc. — 1731

1 pièce, papier.

JUSTICE DE FLEURY

155BBIS 1 — Actes divers. — 1714

JUSTICE DE FLEZ (COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE)

1B 1157 — Tutelle. — 1768-1769

Élection, devant Charles Maillet, conseiller du Roi au bailliage de Vermandois à Saint-Quentin, Bailli général des terres et seigneuries appartenant à Messieurs les vénérables doyen, chanoines et chapitre de l'église royale de Saint-Quentin, seigneurs de Flez en partie, et autres lieux, par l'assemblée des parents paternels et maternels de Laurent, Jean-François et Marguerite Babu, enfants mineurs de feu Antoine-Médard Babu, laboureur à Flez et de Marie-Angélique Lamaflé, de Charles-Antoine Babu, laboureur à Courtemanche, paroisse de Voyennes, et de Pierre-Louis-Joseph Objois, tailleur d'habits, demeurant au faubourg Saint-Sulpice à Ham, comme tuteur et curateur des dits mineurs, 17 mai 1768, etc.

2 feuillets, papier.

1B 1158 — Inventaire fait devant Charles Maillet, conseiller du Roi au bailliage de Vermandois, bailli général des seigneuries appartenant au chapitre collégial de Saint- Quentin, seigneur de Flez, en la maison de Médard Boboeuf, laboureur au dit lieu, 12 mai 1768. — État des frais de scellé, mainlevée, et inventaire fait chez Antoine-Médard Babu, laboureur à Flez, mai 1768, etc. — 1768-1769

10 feuillets, papier.

1B 1159 — Adjudication, devant Charles-Antoine Maillet, bailli de la justice de Flez, des meubles de feu Antoine-Médard Babu, 3 mai 1768, etc. — 1768-1769

2 feuillets, papier.

JUSTICE DE FLUY

155BTER 1 — Table du registre des minutes du greffe. — 1726-1760

JUSTICE DE FONCHES

1B 1160 Serments, renonciations, défauts, saisines, etc. 1698-1736

Réception par Antoine Hochedez, lieutenant de la terre et seigneurie de Fonches, en présence du procureur d'office, comme garde verdure, de Pierre Thomas, nommé à cet emploi par l'assemblée des habitants de Fonches, 17 avril 1698. — Renonciation devant Antoine Hochedez, lieutenant de la terre et seigneurie de Fonches, par Pierre et Jean Quentin, à la succession de leur père Pierre Quentin, manouvrier à Fonches, 11 janvier 1700. — Saisine donnée par Antoine Hochedez, lieutenant de la terre et seigneurie de Fonches, pour Madame Marthe d'Estourmel, veuve de, Gilles d'Hautefort, dame de Fonches, à Etienne Quénescourt, maître de la poste pour le Roi, en ce lieu, de 14 journaux un quartier de terre, en 6 pièces au dit terroir, 19 mai 1700. — Renonciation, devant Antoine Hochedez, lieutenant de la seigneurie de Fonches, par Suzanne Gaffet, veuve de Jean Doudan, laboureur à Fonches, à ses droits de communauté en la succession de son mari, 1er juillet 1700. — Défaut donné par Antoine Hochedez, lieutenant de la seigneurie, à Françoise-Catherine Mouton, demeurant à Crémery, contre Louis Cuvilly, 4 novembre 1700. — Saisine donnée par Pierre Prévot, notaire royal, substitut des avocats et procureurs des sièges royaux de la ville de Roye, bailli et garde de la justice de la seigneurie de Fonches, pour dame Marthe d'Estourmel, veuve de Gilles, marquis de Hautefort, dame de Fonches, de 8 journaux de terre au terroir du dit lieu, 17 décembre 1700, — Saisine donnée par Antoine Hochedez, lieutenant de la terre et seigneurie de Fonches, par Louis François d'Hautefort, lieutenant général des années du Roi, seigneur de Fonches et autre lieux, à Etienne Quénescourt, maître de la poste pour le Roi en ce lieu, de 12 journaux de terre au dit terroir, 20 mai 1703. — Renonciation, devant Antoine Hochedez, lieutenant de la seigneurie de Fonches, par Antoine Berlencourt, le jeune, laboureur à Fonches, et Anne Franchette sa femme, à la succession de Marie -Dubersel leur mère, 8 avril 1704. — État des censitaires cités à payer à Louis-François d'Hautefort, lieutenant général des armées du Roi, seigneur de Fonches, une somme de 10 deniers d'hommage, le jeudi avant la Pentecôte, 28 mai 1705. — Renonciation, devant Antoine Hochedez, lieutenant de la seigneurie, par Noël Géraux, manouvrier à Fonches, et Catherine Léger, sa femme, à la succession de Jacques Léger, père de celle-ci, 4 septembre 1706. — État des censitaires cités par Thomas Thoquesne, notaire royal, procureur au bailliage de Roye, à payer à Louis-François d'Hautefort, lieutenant général des armées du Roi, seigneur de Fonches, une somme de 1 0 deniers d'hommage, le jeudi ayant la Pentecôte, 9 juin 1707: — Provision de l'office de greffier de la justice de Fonches donnée par Louis-Charles d'Hautefort, marquis de Surville, seigneur de Champien et de Fonches, à Jean Gérome, demeurant au dit lieu, fils de Louis Gérome titulaire du même emploi, 9 novembre 1707. — Réception par Antoine Hochedez, lieutenant de la terre et seigneurie de Fonches, du serment de Toussaint Drapier, manouvrier à Fonches, nommé par les habitants, comme garde messier du terroir, moyennant 6 setiers de blé, mesure de Roye, à lui payer par chaque propriétaire, 23 avril 1708. — Réception par Thomas Thoquesne, notaire royal à Roye, garde de la justice de la seigneurie de Fonches, de Pierre Fournier, tailleur d'habits à Fonches, comme sergent de la dite justice, suivant lettres de provision à lui données par Louis-Charles d'Hautetort, marquis de Surville, seigneur de Fonches, 14 septembre 1708. — État des censitaires cités par Louis-François Billecocq,

avocat au bailliage de Roye, bailli et garde de la justice de Fonches, à payer au marquis d'Hautefort, seigneur du dit lieu, 10 deniers d'hommage, 26 mai 1735. — Procès-verbal dressé par Nicolas de La Bergerie, sergent et garde chasse du marquis d'Hautefort, seigneur de Fonches, contre Jean Coennant, manouvrier au dit lieu, trouvé creusant un fossé dans les prés du dit seigneur, 7 octobre 1735. — Saisine donnée par Louis Billecocq, avocat au bailliage de Roye, bailli de la seigneurie de Fonches, à Louis Duflos, garde du moulin de Mesmont, près Péronne, d'un journal et demi de terre à Fonches, 6 avril 1736, etc.

In-quarto, 178 feuillets.

JUSTICE DE FONTAINE-SOUS-CATHEUX (OISE)

156B 1	Baux.	1724-1757
156B 2	Minutes de contrats de mariage.	1716-1765
156B 3	Actes de partage.	1724-1763
156B 4	Quittances.	1740-1766
156B 5	Testaments.	1740-1756
156B 6	Transactions.	1738-1762
156B 7	Contrats de vente.	1737-1766
156B 8	Actes de vente.	1737-1766
156B 9	Le Galet (1752), Gouy-les-Groseillers (1763), Lavacquerie (1748). Le Galet	1752-1763
156B 10	Actes de donation, actes d'échanges, ventes, divers, etc.	1737-1756

JUSTICE DE LA COMMANDERIE DE FONTAINE-SOUS-MONTDIDIER

156BBIS 1	Contrats de mariage.	1714-1742

JUSTICE DE FORCEVILLE

156BTER 1	Contrats d'acquisition, etc.	1665-1717

JUSTICE DU FIEF DE FORCHET (COMMUNE DE CAMBRON)

156BQUA 1	Fief de Forchet à Vaux-les-Abbeville : actes divers.	1757-1677

PRÉVÔTÉ DE FOUILLOY

9B 1	Bail des terres appartenant à Madeleine de Chessoy habitant à Corbie (1573). Procédure contre Jean-Baptiste Caron, cabaretier à Amiens, et sa femme, demandeurs, contre Jean-Louis Longellé, vacher de Daours, demeurant à Vecquemont, expulsé de leur logement cul-de-sac de la rue de Metz (XVIIIe siècle).	1573-XVIIIe siècle
9B 2	Réalisé du terrier de l'abbaye de Corbie assignations à comparaître adressées aux vassaux de la seigneurie de Bonnay.	1783
1B 656	1619-1624 Insinuations faites au greffe de la prévôté de Fouilloy. — Contrats de mariage : de Roland Pec-quet, docteur en médecine, et Anne Lhoste ; — de François Le Brun, procureur au bailliage d'Amiens, et Marie Desprez ; — de noble homme François Aubé, avocat en Parlement, et Marie Dezaleux ; — de Jehan Boudin et Marguerite de Heilly ; — de Claude Poullain et Espérance Certain ; — de Pierre Fleur, sieur de Hény (commune d'Ampliers) et Marguerite Joly. — Donations faites : par Pierre Le Roy, de Loeuilly, novice de la Compagnie de Jésus, à Jehan Le Roy, prieur de Saint-Denis d'Amiens, de tous les biens présents et futurs dudit donateur ; — par Collée Dargent, veuve de Thomas Chocquet, à Nicolas Chocquet, chapelain de la cathédrale d'Amiens, son petit-fils et filleul, de 6 journaux de terre, sis à Camon, etc. ; — par Lois Roche, prêtre boursier au collège du cardinal Le Moisne, à Paris, à Nicolas Roche, avocat au bailliage d'Amiens, son frère aîné, de fiefs sis à Warvillers, à Thézy, etc. ; — par noble homme Nicolas Roche, et Marie Aux-couteaulx, sa femme, à Valen-tin Roche, leur fils, des deniers qu'ils ont payés pour l'office de procureur, dont est pourvu ledit Valentin Roche, etc. ;— par Dom François de Lagrené, religieux de l'abbaye de Corbie, à Dom Adrien Pastureau, religieux de la même abbaye, de la somme de 100 livres tournois, à prendre, chaque année, sur une pension de 300 livres due audit donateur ; — par Joseph Picard, secrétaire de l'évêque d'Amiens, à Nicolas Picard, greffier de l'officialité d'Amiens, son fils aîné, de 18 journaux de terre, sis à Aubercourt. — Testaments : de Louise Cudefer, femme de Philippes Aux-cousteaulx, commissaire examinateur en la prévôté de Fouilloy ; — de Barbe de Forcheville, femme de Jacques d'Aboval, sieur d'Aboval ; — de Claude Picquet, femme d'Adrien de Hen. — Provisions de l'office de prévôt royal de Fouilloy données à Christophe Laignel. In-folio, 190 feuillets, papier. -	1619-1624

SEIGNEURIE ET MAIRIE DE FOUILLOY

REGISTRES

157B 1	Registre aux saisines.	13/03/1744-05/02/1790
157B 2	Registre aux causes.	22/11/1673-27/01/1706
157B 12	Registre aux causes.	17/08/1758-08/05/1788
157B 13	Actes de tutelle. Lacunes.	1755-1774
157B3-157B4	Registre aux actes de tutelle.	1775-1790
157B 3	25 février 1775-14 décembre 1779	
157B 4	24 mars 1788-21 février 1790	

LIASSES

157B5-157B8	Actes du greffe (scellés, inventaires, sentences, réceptions d'officiers, procès-verbaux, enquêtes, adjudications, visites, tutelles et curatelles, etc.).	1743-1790
157B 5	1743-1758	
157B 6	1759-1772	
157B 7	1774-1783	
157B 8	1783-1790	
157B 9	Procédures civiles.	1786
157B 10	Procédures criminelles.	1746-1788
157B 11	Mélanges, imprimé, étiquettes.	XVIIIe siècle

JUSTICE DE FOUQUESCOURT

1B 1161 Saisines, adjudications, tutelles, inventaires après décès, assignations. 1632-1729

Vente par Charles Gonthier, manouvrier à Fouquescourt, à François Grimaux, manouvrier, de 11 verges de terre au dit terroir, moyennant 23 livres, 17 octobre 1682. — Procès-verbal de partage des meubles de feue Marie Vincart entre ses héritiers, 14 décembre 1682. — Élection, devant François Lemaire, lieutenant de la justice de Fouquescourt, par l'assemblée des parents paternels et maternels de Florent et Catherine Cagnart, enfants mineurs de feu Martin Cagnart, de Pierre Cagnart le jeune, demeurant à Fouquescourt, pour leur curateur, 6 mars 1684. — Saisine donnée par François Lemaire, lieutenant du bailli de la justice de Fouquescourt, à Catherine Lenglet, de 30 verges et demie de terre au dit terroir, 10 octobre 1685. — Inventaire fait devant François Lemaire ; lieutenant du bailli de la justice de Fouquescourt, des meubles de feu Jean Leclerc ; manouvrier au dit lieu, 24 février 1689. — Inventaire estimatif, devant François Lemaire, lieutenant du bailli de la justice de Fouquescourt, des meubles de feu Charles Bourbier, demeurant au dit lieu, 13 novembre 1690. — Inventaire estimatif, devant François Lemaire, lieutenant du bailli de la justice de Fouquescourt, des meubles de feu Pierre Blauquet, demeurant au dit lieu, 24 mai 1694. — Inventaire estimatif, devant Jacques Lemaire, lieutenant de la seigneurie de Fouquescourt ; pour l'Abbaye de Corbie, des meubles de feu Jean Péchon, 26 février 1697. — Inventaire estimatif, devant Jacques Lemaire, lieutenant de la seigneurie de Fouquescourt, des meubles de feu Pierre Cagnart, 16 août 1698. — Inventaire estimatif, devant Jacques Lemaire, lieutenant de la seigneurie de Fouquescourt, des meubles de feu Pierre Berna, 19 avril 1704. — Inventaire estimatif, devant Jacques Lemaire, lieutenant de la seigneurie de Fouquescourt, des meubles de feue Marguerite Roussel, 4 juillet 1709. — Inventaire estimatif, devant Pierre Turpin, conseiller du Roi, et son procureur à Roye, bailli de fa seigneurie de Fouquescourt, des meubles de feu Robert Gontier, 29 août 1711. — Vente par Marie et Catherine Lenglet à Pierre Franchette, cabaretier à Fouquescourt, d'un quartier de terre au dit terroir, moyennant 84 livres, 28 mars 1720. — Vente devant Pierre Turpin, bailli dé là justice de la seigneurie de Fouquescourt, par André Baudouin, faiseur de bas au dit lieu, d'un quartier de terré à Rouvroy, moyennant 102 livres, 1720. — Vente devant Pierre Turpin, conseiller du Roi et procureur au Bailliage de Roye, bailli de la seigneurie de Fouquescourt, par Nicolas Ricbour, manouvrier à Fouquescourt, d'un journal 21 verges 2 tiers à Fouquescourt, moyennant 365 livres, 19 avril 1720. — Saisine donnée par Pierre Turpin, conseiller du Roi, et procureur au bailliage de Roye, bailli de la seigneurie de Fouquescourt, de 3 journaux de terre au dit terroir, vendus par Nicolas Ricbour, manouvrier, à Charlotte Lenglet, veuve de François Grimaux, laboureur au dit lieu, 28 mai 1720. — Saisine donnée par Pierre Turpin, conseiller du Roi, et procureur au bailliage de Roye, bailli de la seigneurie de Fouquescourt, d'une maison sise au dit lieu, vendue par Pierre Ricbour à Pierre Hérissier, 16 janvier 1722. — Compte rendu, devant le bailli de la terre et seigneurie de Fouquescourt, par Pierre Franchette, laboureur à Fouquescourt, de son compte de tutelle des enfants de Robert Gontier, voiturier au dit lieu, 7 novembre 1723. — Inventaire estimatif, devant Jacques Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, des meubles trouvés en la maison mortuaire de feu Bernard, manouvrier au dit lieu, 16 janvier 1724. — Vente, devant Jacques Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, par François Franchette, laboureur, à Louis Leroi, faiseur de Bas au dit lieu, de 2 journaux de terre à Rouvroy,

moyennant 840 livres, 18 janvier 1724. — Saisine donnée par Jacques Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, de 14 verges et demie de terre au dit lieu, vendues par Pierre Rougé à Françoise Bibaut, 20 mars 1724. — Saisine donnée par Jacques Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, à François Franchette, d'un quartier de terre à Parvillers, terroir de Fouquescourt, à lui vendu par Nicolas Bibaut, tisserand au dit lieu, 9 juillet 1725. — Saisine donnée par Jacques Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, à Marguerite Normand, veuve de Jean Lemaire, marchand platrier à Fouquescourt, de 17 verges de terre au dit lieu, à elles vendues par Marguerite Péchon, veuve de Charles Bernard, 15 octobre 1726. — Inventaire, devant. Jacques Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, des meubles trouvés en la maison mortuaire de Florence Vuatelet, 11 juin 1724. — Inventaire estimatif, devant Jacques Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, des meubles trouvés en la maison de Charles Bernard, blâtier au dit lieu, 21 octobre 1725. — Élection, devant Jacques Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, de Marguerite Péchon, et Antoine Bernard, comme tutrice et curateur des enfants mineurs de feu Charles Bernard, 11 décembre 1725. — Inventaire estimatif, devant Jacques Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, des meubles trouvés en la maison mortuaire de feue Madeleine Nouvion, demeurant au dit lieu, 28 octobre 1726. — Inventaire, devant Jacques Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, des meubles trouvés en la maison mortuaire de feu Courtier, demeurant à Fouquescourt, 29 octobre 1726. — Inventaire estimatif, devant Jacques Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, des meubles trouvés en la maison de feu François Franchette ; laboureur à Fouquescourt, 19 décembre 1726. — Élection, devant Jacques Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, par l'assemblée des parents paternels et maternels des enfants mineurs de Jean Courtin, laboureur à Fouquescourt, de Françoise Lefèvre et Pierre Longuet, comme tutrice et curateur des dits mineurs, 17 juin 1727. — Inventaire estimatif, devant Jacques Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, des meubles trouvés en la maison de feu Jean Courtin, 28. juin 1727. — Assignation donnée par François Bourbier, sergent de la terre et seigneurie de Fouquescourt, à la requête du procureur d'office, à Jeanne Lemaire et consorts, à l'effet d'assister à la clôture de l'inventaire de feu Pierre Cagnart, laboureur à Fouquescourt, 10 février 1728. — Assignation donnée par François Bourbier, sergent de la terre et seigneurie de Fouquescourt, à la requête du procureur fiscal, à Jeanne Lemaire et consorts, à l'effet de nommer un tuteur et curateur à Pierre Cagnart, fils mineur de feu Pierre Cagnart, 10 février 1728. — Inventaire estimatif, devant Monsieur Turpin, bailli de la terre et seigneurie de Fouquescourt, des meubles trouvés en la maison mortuaire de Pierre Cagnart, 9 février 1728, etc.

In-quarto, 316 feuillets.

1B 1162 Saisines, adjudications, tutelles, inventaires après décès. 1730-1757

Saisine donnée par Pierre Turpin, bailli de la terre et seigneurie de Fouquescourt, à Catherine Guérin, veuve de Louis Bonvallet, mercier à Roye, de 2 journaux de terre sis à Fouquescourt, à elle vendus par Nicolas de La Rouzé, prêtre, demeurant à Roye, 14 mars 1731. — Adjudication par Marc Ledoux, sergent priseur et vendeur de la seigneurie de Fouquescourt, des meubles de feue Marie Dervillé, veuve d'Antoine Courtin, manouvrier à Fouquescourt, 21 février 1734. — Saisine donnée par Pierre Turpin, bailli de la terre et seigneurie de Fouquescourt, à Jean Dufrénoy, maréchal ferrant, demeurant au dit lieu, de 92 verges de terre au sus dit terroir, à lui

vendues par Jean Mouton, demeurant à Harbonnières, 10 février 1733. — Adjudication par Marc Ledoux, sergent priseur et vendeur de la seigneurie de Fouquescourt, des meubles de feue Jeanne Lemaire, veuve de Pierre Cagnart, puis de Jacques Philippe, 1er mai 1733. — Élection, devant Alexis Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, pour l'abbaye de Corbie, par l'assemblée des parents paternels et maternels de Madeleine Blanchart, âgée de 8 ans, fille de Charles Blanchart, clerc lai, demeurant à Fouquescourt, et de feue Madeleine Vadurelle, sa mère, de Charles Blanchart, père de la dite mineure, et de François Vadurelle, son oncle, comme tuteur et curateur de la dite mineure, 26 octobre 1733. — Inventaire estimatif, devant Alexis Lemaire, lieutenant de la seigneurie de Fouquescourt, des meubles de feue Madeleine Vadurelle, 26 octobre 1733. — Inventaire estimatif, devant Alexis Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, des meubles de feu Michel Bary, demeurant au dit lieu, 4 septembre 1734. — Procès-verbal d'apposition de scellés par Jacques Delobelle, sergent de la justice de Fouquescourt, en la maison de feu Jacques Lemaire, laboureur au dit lieu, 4 septembre 1734. — Inventaire estimatif, devant Pierre Turpin, conseiller et procureur du Roi au bailliage de Roye, bailli de la terre et seigneurie de Fouquescourt, des meubles de feu Jacques Lemaire, laboureur au dit lieu, 16 septembre 1734. — Élection devant Alexis Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, par l'assemblée des parents paternels et maternels de feu Jean Richard, de Charlotte Courtin leur mère, et de Pierre Richard, leur oncle, comme leur tutrice et curateur, 15 octobre 1734. — Assignation donnée, à la requête du procureur d'office de la terre et seigneurie de Fouquescourt, par Jacques Delobelle, sergent de la dite justice, à François Lemaire et consorts, à fin d'assister à la clôture de l'inventaire de feu Jacques Lemaire, 23 octobre 1734. — Assignation donnée par Jacques Delobelle, sergent de la justice de Fouquescourt, à Adrien Tourin, charpentier à Caix, et Jean Doffin, meunier d'Ablincourt, experts nommés à l'effet de procéder à la visite du moulin de Fouquescourt, à fin de venir prêter serment en la justice du dit lieu, 13 décembre 1734. — Élection, devant Alexis Lemaire, lieutenant de la justice de Fouquescourt, par l'assemblée des parents paternels et maternels de Marguerite et Marie-Louise Langlet, de Antoine Langlet, faiseur de bas à Fouquescourt, leur père, comme tuteur, et de Antoine Dufrénoy, maréchal au dit lieu, leur oncle, comme protuteur, 12 mars 1738. — Inventaire estimatif, devant Alexis Lemaire, lieutenant de la seigneurie de Fouquescourt, des meubles trouvés en la maison de Charlotte Dufrénoy, femme d'Antoine Langlet, faiseur de bas à Fouquescourt, 13 mars 1738. — Inventaire estimatif, devant Alexis Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, des meubles trouvés en la maison de feue Catherine Leserre, femme de Louis Dobel, meunier du moulin de Fouquescourt, 3 juillet 1738. — Vente devant Alexis Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, par Martin Baudouin, faiseur de bas à Fouquescourt, à Robert Portefait, laboureur au dit lieu, d'un tiers de journal au même terroir, moyennant 133 livres, 27 avril 1740. — Inventaire estimatif, devant Alexis Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, des meubles trouvés en la maison de feue Marie Seret, femme de Jean Dufrénoy, maréchal à Fouquescourt, 29 avril 1740. — Compte rendu, devant le bailli de la terre et seigneurie de Fouquescourt, par' Robert Portefait, laboureur au dit lieu, mari de Marguerite Langlet, veuve de François Mouton, laboureur au même pays, à Jean-François Mouton, fils de la précédente, de l'administration qu'il a eue de ses biens, en qualité de protuteur, 4 août 1740. — Vente, devant Alexis Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, par Jacques Delobelle, manouvrier à Fouquescourt, et Marianne Biqueboulte, à Florent Pilot,

manouvrier au dit lieu, d'un quartier de terre en ce terroir, moyennant 80 livres, 23 février 1741. — Saisine donnée par Alexis Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, à Charles Blanchart, clerc séculier, demeurant à Fouquescourt, d'une maison sise au dit lieu, à lui vendue par Madeleine Péchon, demeurant à Parvillers, 9 mai 1741. — Saisine donnée par Alexis Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, à Antoine Lenglet, faiseur de Bas au métier, de 15 verges 2 tiers de terre au dit terroir, moyennant 53 livres, 2 juin 1741. — Saisine donnée par Pierre Turpin, conseiller du Roi au bailliage de Roye, bailli de la terre et seigneurie de Fouquescourt, à Robert Portefait, laboureur à Fouquescourt, de 2 journaux de terre au dit lieu, à lui vendus par Pierre Auguier, faiseur de bas au même pays, 14 décembre 1741. — Acte d'émancipation donnée par Alexis Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, à Antoine Courtin âgé de 22 ans, 17 juillet 1743. nventaire estimatif, devant le lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, des meubles trouvés en la maison de feue Françoise Lefebvre, femme de Jean Courtin, puis de Jean Baudouin, 7 juillet 1743. — Saisine donnée par Alexis Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, à Jean Lemaire, blatier à Fouquescourt, de 85 verges de terre au dit terroir, à lui vendues par Pierre Chatelain, marchand de bas au même lieu, 18 septembre 1743. — Inventaire estimatif, devant le lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, des meubles trouvés en la maison mortuaire de Antoinette-Marie-Louise Duhamel, femme de Charles Blanchart, clerc lai, demeurant à Fouquescourt, 19 octobre 1743. — Inventaire estimatif, devant le lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, des meubles trouvés en la maison mortuaire de Antoine Dufrénoy, maréchal à Fouquescourt, 19 novembre 1743. — Inventaire estimatif, devant le lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, des meubles trouvés en la maison mortuaire de Jean Ricqueboule, manouvrier à Fouquescourt, 6 mai 1745. — Inventaire estimatif, devant le lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, des meubles trouvés en la maison mortuaire de Jean Duhamel, 14 février 1747. — Inventaire estimatif, devant Alexis Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, des meubles trouvés en la maison mortuaire d'Antoine Franchette, 24 février 1748. — Saisine donnée par Alexis Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, à Charles Péchon, laboureur à Fransart, d'un journal et demi de terre, mesure de Roye, sis au dit terroir, à lui vendu par François-Firmin Leblanc, laboureur à Fouquescourt, et Jeanne Delaire, sa femme, 13 mars 1749. — Élection, devant Alexis Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, par l'assemblée des parents paternels et maternels d'Alexis et Marie-Catherine Blanchart, enfants mineurs de Simon Blanchart, faiseur de bas au métier à Fouquescourt, de Catherine Duhamel, mère des dits mineurs comme leur tutrice, et de Jacques Blanchart, leur grand'oncle, comme leur protuteur, 23 juin 1749. — Inventaire estimatif, devant le lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, des meubles trouvés en la maison mortuaire de Simon Blanchart, 23 juin 1749. — Inventaire estimatif, devant Alexis Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, des meubles trouvés en la maison mortuaire de Martin Langlet, laboureur à Fouquescourt, 11 septembre 1749. — Inventaire estimatif, devant Alexis Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, des meubles trouvés en la maison mortuaire de Jean Riquebouille, 16 juin 1751. — Saisine donnée par Alexis Lemaire, lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, à Thomas Villemont, manouvrier à Rouvroy, d'une maison sise au dit lieu, à lui vendue par Pierre Mire, manouvrier à Rosières, 7 janvier 1752. — Inventaire estimatif, devant le lieutenant de la terre et seigneurie de Fouquescourt, des meubles trouvés en la maison mortuaire

d'Antoine Langlet, 7 mars 1752. — Reconnaissance par M. Lemaire, curé de la paroisse Saint- Gilles à Roye, de la remise à lui faite par François Franchette, greffier de la terre et seigneurie de Fouquescourt, de l'acte de nantissement pris sur son titre clérical du 21 novembre 1747, 3 novembre 1757, etc.

In-quarto, 384 feuillets, papier.

JUSTICE DE FRAMICOURT (COMMUNE DE FONTAINE-SOUS-MONTDIDIER)

157BBIS 1	Actes divers.	1685-1693

JUSTICE DE FRANVILLERS

Voir aussi dans 71 B, Seigneurie d'Heilly, 1 B 1328 à 1332, 71 B 1, 1 B 1333, 1 B 1335.

1B 1172	Plumitif du greffe de la seigneurie de Franvillers, contenant l'inscription des actes suivants : sentences d'Antoine Jumel l'aîné, procureur fiscal de la seigneurie de Franvillers, exerçant la justice en l'absence des juges ordinaires, donnant défaut à Claude-Alexis de Caix, sieur de Rambures, ci-devant receveur d'Heilly, contre François d'Heille l'aîné, laboureur à Franvillers, condamné à 6 livres 11 deniers de dépens, 7 juin 1764 ; — donnant défaut au même, contre François Berthon, garde de bois à Franvillers, condamné à 6 livres 11 sous 6 deniers de dépens, 7 juin 1764 ; etc. In-quarto, 14 feuillets.	1755-1764
1B 1169	Aveu par Toussaint Lhote, menuisier à Corbie, de sa tenure en roture de Pierre du Rieux, écuyer, seigneur de Maricourt, Franvillers et autres lieux, d'un demi journal et demi quartier de pré, sis à Soyécourt, 13 mai 1745, etc. 3 feuillets, papier.	1745
1B 1166	Bail, devant Aimé Boyenval, lieutenant de la terre et seigneurie de Franvillers, par Louis Gosselin à Aimé Renard, manouvrier à Franvillers, tuteur des enfants mineurs de feu Gervais Renard, d'une maison sise au dit lieu, pour 2 ans, moyennant 24 livres, 11 juillet 1751, etc. 2 feuillets, papier.	1745-1751
1B 1163	Contrat de mariage, devant Aimé Boyenval, lieutenant de la terre et seigneurie de Franvillers, en partie, pour Monsieur du Rieux, écuyer, secrétaire du Roi, seigneur de Mari court et Franvillers en partie, entre François Finet, fils de Jean Finet, charpentier à Franvillers, et Gabrielle Sagnier, fille de feu Thomas Sagnier, 10 février 1749. 1 pièce, papier.	1749
1B 1165	Sentence d'Aimé Boyenval, lieutenant de la terre et seigneurie de Franvillers, ordonnant l'hypothèque sur les biens de Jean-Baptiste Desbart, charron à Franvillers, et Marie Crampon, sa femme, en garantie de la vente par eux faite à Jacques Mancel, journalier, et Marguerite Crampon, sa femme, d'un demi quartier d'héritage au dit terroir, lieu dit les prés, moyennant 320 livres, 17 mars 1749, etc. 4 feuillets, papier.	1747-1759
62B 1	Enquête.	1785
62B 2	Experts (nominations, prestations de serment, rapport).	1771-1774
62B 3	Inventaires, ventes après décès, appositions et mainlevées de scellés, actes de tutelle et curatelle.	1713-1785
1B 1164	Tutelles. Élection, devant Aimé Boyenval, lieutenant de la terre et seigneurie de Franvillers, par l'assemblée des parents paternels et maternels des enfants mineurs de François Bertoux, laboureur au dit lieu, et de feue Marie Sagnier, de leur dit père pour tuteur, et de Cir Jolly, manouvrier au dit lieu, gendre de la défunte, comme curateur, 21 juin 1745. — Élection, devant	1745-1762

Aimé Boyenval, lieutenant de la terre et seigneurie de Franvillers, par l'assemblée des parents paternels et maternels des enfants mineurs de feus Gervais Renard et Marguerite Sagnier, de Louis Gosselin, manouvrier au dit lieu, leur beau frère, comme tuteur, et de Philippe Manot, leur oncle, comme curateur, 22 mai 1745. — Élection, devant Aimé Boyenval, lieutenant de la terre et seigneurie de Franvillers, par les parents paternels et maternels de Jean-Baptiste Crampon, fils mineur de feu Augustin Crampon, laboureur à Franvillers, d'Ursule Jumel, mère du dit mineur, comme sa tutrice, et de Maurice Crampon, son grand'père, comme son curateur, 17 avril 1748. — Élection, devant Aimé Boyenval, lieutenant de la terre et seigneurie de Franvillers, pour Monsieur le marquis de Gouffier, par les parents paternels et maternels des enfants mineurs de feu Joseph Jumel, manouvrier à Franvillers, de Marianne Desbart, leur mère, comme tutrice, et de Laurent Gamard, fabricant de bas, leur grand'oncle, comme leur curateur, 15 février 1762, etc.

20 feuillets, papier.

1B 1167 — Inventaires après décès. — 1749-1762

Inventaire estimatif, devant Aimé Boyenval, lieutenant de la terre et seigneurie de Franvillers, des meubles trouvés en la maison mortuaire de Joseph Jumel, demeurant à Franvillers, 16 février 1762, etc.

5 feuillets, papier.

1B 1168 — Mainlevées. — 1745-1759

Requête adressée au lieutenant de la terre et seigneurie de Franvillers, et à Antoine Jumel, procureur d'office, par Louis Gosselin, tuteur des enfants mineurs de feu Gervais Renard, à fin d'obtenir main-levée du scellé posé sur les meubles du dit défunt, 22 mai 1745. — Main-levée accordée par le bailli de la terre et seigneurie de Franvillers, à la requête de Jean-Baptiste Morel, du scellé apposé sur les meubles de sa femme feue Marie-Louise Sagnier, 27 mai 1759, etc.

16 feuillets, papier.

1B 1171 — Quittance donnée par Jean-Baptiste Sagnier, collecteur des tailles de la paroisse de Franvillers, à Antoine Gosselin, sergent de la seigneurie, d'une somme de 42 sous en acquit de la succession de Philippe Anquet, et Antoinette Vasseur sa femme, 7 février 1757, etc. — 1756

2 feuillets, papier.

62B 4 — Réception de garde messier. — 1782

62B 5 — Sentences. — 1771-1786

1B 1170 — Verbaux. — 1754-1760

Assignation donnée par Antoine Gosselin, sergent de la justice de Franvillers, à la requête d'Antoine Jumel, procureur fiscal de la terre et seigneurie du lieu, à Marguerite Boyenval, veuve d'Antoine Hauquier, demeurant au dit lieu, à comparaître en l'auditoire du bailli, pour répondre de l'état dangereux de son four que défense lui fut faite de chauffer, 23 septembre 1754. — Procès-verbal dressé par Jean Guyon, garde des bois, plaines et chasses de Monsieur le Marquis de Gouffier, reçu en la gruerie et châtellenie d'Heilly, Franvillers et autres lieux, contre Philippe Laplace, tourbier à Guillemont, trouvé extrayant de la tourbe dans les prairies de la seigneurie sises entre Franvillers et Bonnay, 25 juin 1757, etc.

12 feuillets, papier.

62B 6 — Criminel. — 1761-1789

JUSTICE DE FRÉMONTIERS

157BTER 1	Actes divers.	1766-1779

JUSTICE DE FRESNEVILLE

1B 1173	Élection, devant Charles Scellier, bailli de la terre et seigneurie de Fresneville, par l'assemblée des parents paternels et maternels des enfants mineurs de feu Antoine Cauchy, laboureur à Fresneville, et de Geneviève Damonneville, sa femme, de Jean Maillet, laboureur au dit lieu, cousin issu de germain des mineurs, comme leur curateur, 12 avril 1769, etc. 4 feuillets, papier.	1769-1790
1B 1174	Vente par François Manchin et Marie Legris, sa femme, à Charles Wallet, demeurant à Fresneville, d'un demi journal de terre au dit terroir, moyennant 4 livres 10 sous à payer chaque année pendant 6 ans, 2 décembre 1709, etc. 2 feuillets, papier.	1709-1747
1B 1175	Requête adressée au bailli de la terre et seigneurie de Fresneville par Charles Hénocque, bourgeois de Paris et consorts,' à fin de faire lever les scellés mis en la maison mortuaire de Laurent Lesueur, garde des bois de la seigneurie de Fresneville, 9 juin 1760, etc. 2 feuillets, papier.	1760
1B 1176	Procès-verbal de visite, devant François Sangnier, notaire royal en la ville et au bailliage d'Amiens, Bailli de la terre et seigneurie de Fresneville, par Augustin Delaire, garde des bois et chasses de la dite seigneurie, pour dame Anne-Suzanne de Riencourt de Villers, et Marc-Antoine de Carpentin, seigneur de Gapennes et autres lieux, chevalier, coseigneur de la dite terre, et Louis Gellé fermier de la seigneurie, de la ferme, du moulin et d'une maison appartenant aux dits seigneurs, 21 juillet 1787, etc. 3 feuillets, papier.	1747-1787
1B 1177	Inventaire estimatif, devant Charles Scellier, notaire royal au bourg d'Airaines, bailli de la justice et seigneurie de Fresneville, des meubles trouvés en la maison mortuaire de Charles-Alexandre Gambier, houppier à Fresneville, 15 décembre 1750, etc. 8 feuillets, papier.	1747-1767
1B 1178	Saisine donnée par Charles Scellier, bailli de la terre et seigneurie de Fresneville, à Marie-Madeleine Canaple, veuve de Jacques Henri, laboureur, de 2 journaux de terre au dit lieu, 13 juin 1746, etc. 5 feuillets, papier.	1746-1781
1B 1179	Procès-verbal par Henri-François Delaire, garde des bois et chasses de la seigneurie de Fresneville, déclaré à Jean Delabarre, manouvrier, pour avoir coupé des Baliveaux dans les dits bois, 31 mars 1747. 1 pièce, papier.	1747
1B 1180	Assignation donnée par Nicolas de Saint- Julien, sergent au bailliage royal d'Airaines et d'Arguel, à Marie-Jeanne Leullier, fille de feu Pierre Leullier, demeurant au dit lieu, à fin de comparaître devant le bailli de Fresneville, pour se voir condamner à payer à Jean-Baptiste Sagnier, fermier au dit lieu, une somme de 40 sous 6 deniers, 15 novembre 1746, etc.	1746

3 feuillets, papier.

1B 1181 Procès-verbal de dépositions de témoins entendus par Charles Scellier, notaire royal au bourg d'Airaines, Bailli de la terre et seigneurie de Fresneville, en information exercée contre Joseph Blondel, laboureur au dit lieu, pour sévices par lui commis contre Madeleine Guin, sa femme, 28 janvier 1749, etc. 1749

5 feuillets, papier.

1B 1182 Requête adressée au bailli de la terre et seigneurie de Fresneville par François Delaire, garde des Bois de la seigneurie, pour Marc-Antoine-Alexandre de Carpentin, chevalier, seigneur du lieu, à fin d'être admis à prêter devant lui le serment professionnel de sergent de la seigneurie, 14 juin 1746, etc. 1740-1790

4 feuillets, papier.

JUSTICE DE FRESNOY-ANDAINVILLE

1B 1183 Tutelle et curatelle. 1712-1790

Compte-rendu, devant le bailli de la seigneurie de Fresnoy-Andainville, par Oudard de Canaples, marchand à Andainville, à sa fille majeure, de la gestion qu'il a eue de ses biens comme tuteur, 13 novembre 1749. — Homologation donnée par Jean-Baptiste-Denis Watblé, procureur en la prévôté royale de Vimeux, remplaçant le bailli de la seigneurie de Fresnoy-Andainville, à un avis émis par l'assemblée des parents paternels et maternels des enfants mineurs de feu Jean-Baptiste-Edmond Leullier, marchand à Andainville, autorisant leur mère tutrice, et leur curateur, à renoncer à la succession des biens de leur père, 21 janvier 1790, etc.

11 feuillets, papier.

1B 1184 Renonciation, devant Charles Lefèvre, bailli de la terre et seigneurie de Fresnoy-Andainville, par les enfants mineurs de feus Marc Wattebled et Marie Dallery, leur père et mère, à leur succession, 24 janvier 1708. 1708

1 pièce, papier.

1B 1185 Inventaire estimatif, devant Charles Lefèvre, bailli de la terre et seigneurie de Fresnoy- Andainville, à la requête, des fils mineurs de feu Marc Wattebled, laboureur au dit lieu, des meubles trouvés en la maison mortuaire du défunt, 14 janvier 1708. — Adjudication du dit mobilier, faite devant Charles Lefèvre, bailli de la seigneurie, 24 janvier 1708, etc. 1708-1764

8 feuillets, papier.

1B 1186 Verbaux. 1730-1751

Procès-verbal d'expertise par Pierre Marquant, maître charpentier, Charles Prévot, maître couvreur en chaume, et Jacques Boin, pailloteur à Andainville, experts nommés par ordonnance du bailli de la terre et seigneurie de Fresnoy-Andainville, des réparations à faire à la maison de feu François Beaurin, 23 avril 1730. — Procès-verbal d'expertise par François Boucher, laboureur à Oisemont, André Lemoitte, receveur de Foucaucourt, Charles Prévot, couvreur de chaume à Fresnoy, François Personne, pailloteur à Villers-Campsart, François Dallery, couvreur de chaume à Andainville, et François Dallery, pailloteur au dit lieu, experts nommés par le bailli de la seigneurie de Fresnoy Andainville, des réparations à faire à la maison du sieur Delignier, sise à Andainville, 20 mars 1731, etc.

9 feuillets, papier.

1B 1187 Sentences d'hypothèque. 1707-1712

Sentences d'hypothèque prononcées par Charles Lefèvre, bailli de la terre et

seigneurie de Fresnoy Andainville : sur les biens de Jean Lejeune, tisserand de toile à Andainville, garant de la vente faite par son fils Charles Lejeune à Firmin Brunet, tailleur d'habits à Andainville, d'une masure sise au dit lieu, 26 novembre 1708 ; — sur les biens de David Nortier, laboureur à Andainville, en garantie de la vente par lui faite moyennant 20 livres, à François Nortier, peigneur de laine à Beaucamps, de ses droits à la succession de son père François Nortier, 30 mai 1709 ; — sur les biens de David Nortier, laboureur à Andainville, en garantie d'une vente de 9 verges de terre par lui faite à Pierre Nortier, manouvrier à Andainville, et Barbe Nocquet, sa femme, moyennant 18 livres, 30 mai 1709, etc. •B. 1188

17 feuillets, papier.

1B 1188	Bail, devant Augustin Duval, notaire royal et Bailli de la seigneurie d'Andainville, par Louis Leullier, laboureur et marchand à Fontaine-le-Sec, à Charles Boucher, manouvrier à Andainville, de 2 journaux de terre en 2 pièces au terroir d'Arguel, pour 6 ans, moyennant 27 livres, 29 janvier 1736. 1 pièce, papier.	1736
1B 1189	Transaction entre Jean Boin, houppier à Andainville, et Françoise Brunette, sa femme, d'une part, et Jacques Brunette, tailleur d'habits au dit lieu, d'autre part, aux termes de laquelle le premier cède au second tous ses droits dans la succession de Firmin Brunette et Marie Levasseur, son beau-père et sa belle-mère, moyennant 10 livres, 19 janvier 1745, etc. 4 feuillets, papier.	1709-1745
1B 1190	Procès-verbal par Louis Delaporte, garde des Bois et chasses de la seigneurie de Fresnoy-Andainville, demeurant au Mazis, contre Joseph Soullas, berger à Andainville, pour enlèvement de fagots des bois de la seigneurie, 23 novembre 1737, etc. 2 feuillets, papier.	1737
1B 1191	Procès-verbal d'arpentage et récolement, devant Joseph-André Duval, avocat en Parlement, procureur du Roi en la prévôté royale de Vimeux, bailli et juge gruyer de la seigneurie de Fresnoy-Andainville, par Charles Gamand, arpenteur royal au hameau de Fay, paroisse de Vergies, de la quatrième vente de bois du côté de la Gavée, au lieu dit le bois de La Haye, contenant 6 journaux 6 verges et demie et demi-quart, le journal à raison de 75 verges, la verge à 24 pieds, et le pied à 11 pouces un tiers, 22 avril 1730. 1 pièce, papier.	1760

JUSTICE DE FRESNOY-EN-CHAUSSÉE

157BQUA 1	Actes divers.	1727-1766

JUSTICE DE FRESSENNEVILLE

18B 1	Registre aux causes.	01/12/1777-22/09/1788
18B 2	Enquêtes, sentences, adjudications, etc.	1519-1781
1B 775	Plumitif d'audience.	1767-1777

Sentences rendues par Louis Duval, bailli de la seigneurie: et vicomté de Fressenneville : déclarant Bonne et valable la saisie censuelle de plusieurs immeubles faite, faute d'honnie, de relief, etc., par Henry-Éléonor de Coppequesne, seigneur de Fressenneville et de Friville ; — condamnant : Claude Testu à payer à Laurent-François Le Clercq, avocat en Parlement, les arrérages d'une rente foncière de 15 livres, etc. ; — Pierre de Guerville, fermier, et Scholastique Saquespée, sa femme, à payer à Marie-Louise Le Clercq, veuve de Charles de Chépy, contrôleur au Grenier à sel d'Eu, 22 livres, pour deux années d'une rente constituée par Pierre Saquespée, père de la dame de Guerville ; — ledit Pierre de Guerville, à payer à Jacques de Mons, chevalier, seigneur de Meigneux, comme père et tuteur de Marie-Françoise-Firmine de Mons, héritière de Marie- Jeanne-Charlotte-Catherine-Honorée-Geneviève Roger, sa mère, les redevances de trois années de fermage de 15 journaux de terre, à raison de 175 livres par an ; — Pierre Lucas, ancien maître des postes à Fressenneville, à 60 sous parisis d'amende, pour avoir enlevé des récoltes, sans en avoir averti le seigneur, ou ses commis, etc, — Commission de Bailli de Fressenneville donnée par Henry-Éléonor de Coppequesne, comte de Fressenneville, à Pierre-Charles Fruictier, notaire et procureur en la châtellenie d'Ault.

In-quarto, 24 feuillets.

JUSTICE DE FRETTEMEULE

1B 1192	Vente, devant Jean Martin, procureur et notaire royal au bailliage d'Amiens, lieutenant général de la terre et seigneurie de Frettemeule et Drancourt, pour François Leforestier, écuyer, seigneur des dits lieux, homme d'armes des ordonnances du Roi sous la charge de Monseigneur de Crévecoeur, par Thomas Crestel, laboureur à Frettemeule, à Jacques Noël, marchand teinturier à Abbeville, d'une maison sise à Frettemeule, moyennant 63 écus, 10 décembre 1585.	1585

1 pièce, parchemin.

JUSTICE DE FRIAUCOURT

157BQUI 1	Registre aux causes.	1759-1790

JUSTICE DE FRISE

157BSIX 1	Actes divers.	1666

JUSTICE DE GAMACHES

158B 1	Actes divers : sentences, inventaires, etc.	1684-1788

JUSTICE DE GAPENNES

158BBIS 1	Actes divers : contrats de ventes, inventaires, adjudications des terres, sentences de tutelle, curatelle, etc.	1715-1778

JUSTICE DU TEMPOREL DE L'ABBAYE DU GARD (COMMUNE D'ABBEVILLE)

103B 1	Saisines, contrats de vente, quittances de droits seigneuriaux.	1621-1722
103B 2	Registres aux saisines de l'abbaye du Gard.	1727-1738
103B 3	Procès-verbal dressé contre des fermiers d'Izeux accusés de tourber sans autorisation sur les terres de l'abbé.	1747
103B 4	Inventaire après décès de Jacques Féret, curé de la paroisse d'Izeux, dressé en vue de la vente de ses biens.	1730
103B 5	Nomination de tutelles (1714-1723). Inventaires après décès (1621-1622, 1709-1722).	1621-1723

JUSTICE DE GÉZAINCOURT

323B 1	Censives. — Paiement : quittances. 3 pièces papier	1669-1697

PRÉVÔTÉ DE BEAUVAISIS À GRANDVILLIERS (DÉPARTEMENT DE L'OISE)

158BTER 1	Actes divers.	1687-1772

JUSTICE DE GRIVESNES

159B 11	Répertoire du greffe de Grivesnes et dépendances.	1700-1778
159B1-159B10/2	Actes de la justice et contrats classés dans l'ordre chronologique.	1645-1791
159B 1	1645-1652	
159B 2	1659-1669	
159B 3	1670-1692 (sauf 1689-1690)	
159B 4	1694-1719	
159B 5	1720-1729	
159B 6/1	1730-1731	
159B 6/2	1732-1739	
159B 7	1740-1749	
159B 8/1	1750-1753	
159B 8/2	1754-1759	
159B 9/1	1760-1763	
159B 9/2	1764-1769	
159B 10/1	1770-1778	
159B 10/2	1779-1791	

JUSTICE DE GROUCHES-LUCHUEL

313B 1	Extrait du registre du bailliage.	XVIIe siècle

JUSTICE DE GUESCHART

1B 1193	Saisine donnée par Claude Maisnel, procureur en la prévôté royale de Saint-Riquier, bailli de la terre et seigneurie de Gueschart, pour haut et puissant seigneur Messire Daniel de Montmorency, à Fleur de Campaigne, écuyer, d'une maison et dépendances sise à Genviller, 22 décembre 1668, etc. 1 pièce, parchemin ; 2 feuillets, papier.	1668-1670

JUSTICE DE GUYENCOURT

67B 1	Actes divers.	1640
1B 1194	Contrat de mariage, devant Firmin Vasseur, lieutenant des terres et seigneurie de Guyencourt et d'Estrées, entre Noël Jérôme, garçon à marier, âgé de 27 ans, fils de Firmin Jérôme, charpentier, demeurant à Estrées, et Marie Sévin, et Marie-Marguerite Boilleux, âgée de 23 ans, fille de Pierre Boilleux et Marianne Tageaux, 30 janvier 1766. 1 pièce, papier.	1766
1B 1195	Acte de séparation volontaire, devant Adrien Pédot, lieutenant de la terre et seigneurie de Guyencourt, entre Pierre de Mailly, laboureur à Estrées, et Anne Havet, sa femme, 11 juin 1736. 1 pièce, papier.	1736
1B 1196	Tutellles. Procès-verbal de nomination, devant Simon Havet, lieutenant de la terre et seigneurie de Guyencourt, par l'assemblée des parents paternels et maternels des enfants mineurs de Jean-Baptiste Sagaut et Marie-Catherine Barré, leur père et mère défunts, de Joseph Barré comme leur tuteur, et de Pierre Boilleau comme leur curateur, 23 décembre 1739. — Décharge de compte de tutelle donnée devant Joseph Sagnier, lieutenant des terres et seigneuries de Guyencourt et d'Estrées, par Marie-Madeleine et Geneviève Sorel, filles majeures, à Firmin Sorel leur père, couvreur de tuiles à Estrées, 9 novembre 1778, etc. 9 feuillets, papier.	1739-1782
1B 1197	Ventes. Ventes devant Firmin Vasseur, lieutenant des terres et seigneuries de Guyencourt et d'Estrées : par Marie Pillon, veuve de défunt Jean Boilleaux, manouvrier à Estrées, à Jean Boilleaux, manouvrier au dit lieu, et Thérèse Barré, sa femme, d'une petite maison au dit lieu, moyennant 50 livres, 8 décembre 1760 ; — par Anne Sachy, veuve de Guillaume Havet, laboureur à Estrées, à Denis Pillon, laboureur au dit lieu, d'un demi journal de terre en ce terroir, lieu dit le fief, moyennant 129 livres, 16 octobre 1760 ; — par François Lombart, couvreur de chaume au petit Cagny, à Antoine Debiège, manouvrier à Estrées, d'une maison et dépendances sises au dit lieu, moyennant 87 livres 10 sous, 8 février 1761 ; — par François Millon, sayeteur à Amiens, et Marie-Marguerite Digon, sa femme, à Jean Millon, sayeteur à Estrées, d'une maison et dépendances sises au dit lieu, moyennant 200 livres, 31 juillet 1763 ; — par Jacques Lamarre, garde de bois à Villers- Bretonneux et Marie-Catherine Pédot, sa femme, à Marie Jérôme, veuve de Nicolas Carpentier, laboureur à Estrées, d'un cinquième de deux héritages sis au dit lieu, en la rue de la Chaussée, moyennant 48 livres, 28 octobre 1764 ; — par, Honoré Boilleaux, manouvrier à Estrées, à Joseph Frère, laboureur au dit lieu, d'une petite maison sise au dit lieu, rue des Lombards, moyennant 20 livres, 23 novembre 1766, etc. 80 feuillets, papier.	1736-1786
1B1198-1B1199	Adjudications.	
1B 1198	Adjudications: devant Adrien Pédot, lieutenant des terres et seigneuries de Guyencourt et d'Estrées, par le sergent Robert Delaporte, des meubles trouvés en la maison de feu Jacques Devivier, demeurant au dit lieu, 3 juillet 1747 ; — devant Denis Brunel, lieutenant commis, ancien praticien de la seigneurie de Guyencourt et d'Estrées, exerçant à défaut de juge ordinaire, par le sergent Robert Delaporte, des meubles trouvés	1747-1782

en la maison de feu Jacques Boilleaux, 17 mars 1754, etc.

9 feuillets, papier.

1B 1199 — Adjudication devant Joseph Sagnier, lieutenant des terres et seigneuries de Guyencourt et d'Estrées, par Joseph Martin, curé des dites paroisses, et les marguilliers, des bois de l'église de Guyencourt, 20 novembre 1774, etc. — 1744-1775

2 feuillets, papier.

1B1200-1B1202 Baux par adjudication.

1B 1200 — Baux par adjudication devant Joseph Sagnier, lieutenant des terres et seigneuries de Guyencourt et d'Estrées, au nom d'Antoine-Jérôme Charpentier, demeurant à Estrées, tuteur de l'enfant mineur de feu Firmin Collé, et de Marie-Françoise Derre, d'une maison et terres sises à Estrées, pour 6 ans, 6 mai 1780 ; — au nom de Justine-Adrienne Lemoine, demeurant à Guyencourt, d'une maison et dépendances sises au dit terroir et environs, pour 3 ans, 8 avril 1782, etc. — 1726-1782

7 feuillets, papier.

1B 1201 — Bail par adjudication par Adrien Pédot, lieutenant de la terre de Guyencourt et d'Estrées, pour ans, des terres de la fabrique de l'église d'Estrées, 25 mai1740, etc. — 1740-1773

3 pièces, papier

1B 1202 — Bail par adjudication par Firmin Vasseur, lieutenant des terres et seigneuries de Guyencourt et d'Estrées, à la requête de François Noyelle, laboureur à Guyencourt, tuteur d'Agnès, âgée de 3 ans, fille mineure de défunts Antoine Cresson et Marie-Françoise Noyelle, de l'entretien de la dite enfant, pour 9 ans, moyennant 21 livres 10 sous de loyer annuel, 24 mai 1767. — 1767

1 pièce, papier.

1B 1203 — Échange, devant Joseph Sagnier, lieutenant des terres et seigneuries de Guyencourt et d'Estrées, entre Geneviève Sorel, et Marie-Madeleine Sorel, de 12 verges et demie de terre sises à Estrées, lieu dit La Tranquie, cédées par Geneviève Sorel, avec 6 verges sises au dit terroir, au chemin d'Ailly, contre sa part de maison sise à Estrées, rue des Lombards, 25 mai 1783. — 1783

1 pièce, papier.

1B 1204 — Saisines. — 1738-1783

Saisines données: par Denis Pillon, lieutenant commis de la terre et seigneurie de Guyencourt et d'Estrées, en remplacement du lieutenant ordinaire, à Adrien Pédot, charron à Estrées, d'un journal. 6 verges un quart de terre à Estrées, 12 juin 1738 ; — par Joseph Sagnier, lieutenant de la terre et seigneurie de Guyencourt et d'Estrées, à Florimond Havet, laboureur à Rumigny, de la moitié des huitièmes de deux marchés de terre à Guyencourt et Estrées, 30 avril 1771 ; — à Léonor Garin, bourgeois d'Amiens, de 4 journaux et demi de terre à Guyencourt, d'un petit pré planté de bois blanc, d'un quartier de pré, de la moitié d'un marché de terre, d'un quartier de terre, etd'une autre pièce de terre, le tout sis au dit terroir, 4 octobre 1778 ; — à Jacques Dupuis, manouvrier à Guyencourt, du sixième d'un héritage, sis au dit terroir, 20 juillet1783, etc.

20 feuillets, papier.

1B 1205 — Convention de mitoyenneté, devant Adrien Pédot, lieutenant des terres et seigneuries de Guyencourt et d'Estrées, entre Guillaume Lefebvre, valet de charrue à Estrées, et Marie Coclot, veuve d'Antoine Legrand, demeurant au dit lieu, 22 décembre 1746. — Convention, devant Adrien Pédot, lieutenant des terres et seigneuries de Guyencourt et d'Estrées, entre Marie Coclot, veuve d'Antoine Legrand, demeurant à Estrées, et — 1738-1783

Jean Legrand, manouvrier au dit lieu, réglant le partage d'une maison sise au dit heu, 20 mai 1746, etc.

10 feuillets, papier.

1B 1206 — Constitution, devant Guillaume Havet, lieutenant de la terre de Guyencourt et d'Estrées, par Guillaume Moitié, laboureur, demeurant au dit lieu, moyennant une somme de 308 livres, d'une rente de 6 livres, au profit de Nicolas Guibet, 7 mai 1720, etc. — 1720-1737

3 feuillets, papier.

1B 1207 — Renonciation, au greffe de Guyencourt et d'Estrées, par Catherine Pédot, femme en secondes noces d'Antoine Poulain, et en premières, de Guillaume Cormontagne, à la succession de ses père et mère Jean Pédot et Jeanne Navaux, 26 juin 1726, etc. — 1726-1755

5 feuillets, papier.

1B 1208 — Inventaires faits : en la maison mortuaire de Jean-Baptiste Lagaut et Marie-Catherine Barré, demeurant à Estrées, 24 décembre 1739 ; — en la maison mortuaire de Jeanne Pillon, demeurant à Estrées, 16 janvier 1742 ; — en la maison mortuaire de Marie-Louise Pillon demeurant à Estrées, 25 mai 1743, etc. — 1739-1785

12 feuillets, papier.

1B 1209 — Procès-verbaux de partage de successions. — 1722-1786

Concerne : devant Guillaume Havet, lieutenant de la -terre et seigneurie de Guyencourt et d'Estrées, entre Antoine Poulain et Joseph Pillon, laboureurs à Estrées, 3 mars 1722 ; — entre Jean Caron, laboureur à Berny, et Firmin Nolette et Firmin Cormontagne, 12 avril 1725 ; — entre Anne et Adrien Pillon, demeurant à Guyencourt, 25 avril 1726 ; — entre Jean-Baptiste Lucas, fermier de la ferme de Saint-Nicolas, et Jeanne Collé, Nicolas Barré, et Guillaume Cormontagne, demeurant à Estrées, 7 juin 1727 ; — devant Pierre Boileau, lieutenant de la terre et seigneurie de Guyencourt et d'Estrées, entre François Dupré, manouvrier à Estrées, Nicolas Dumont, demeurant à Dury, Antoinette et Anne Dupré, 12 avril 1730 ; — entre Denis Pillon, Jean Pillon et Pierre Lepage, 7 avril 1731 ; — entre Denis Collé et Jean Pillon, 2 août .1731 ; etc.

35 feuillets, papier.

1B 1210 — Procès-verbal de visite par Jean Jérôme, charpentier, et Pierre de Bize, couvreur de chaume, demeurant à Estrées, experts nommés par le lieutenant de la justice du dit lieu, d'une maison, sise rue de la ville, appartenant à Antoine Holleville, tailleur d'habits à Amiens, à fin de constater les réparations à y faire, 8 novembre 1751, etc. — 1750-1786

6 feuillets, papier.

1B 1211 — Quittances données, au greffe de Guyencourt et d'Estrées, par Madeleine Courtin à Marc Pédot, de 40 setiers de blé, 22 février 1740 ; — par Geneviève Paillard à Firmin Valeur, tisserand à Guyencourt, d'une somme de 16 livres 10 sous, 11 mai 1749, etc. — 1739-1771

11 feuillets, papier.

1B 1212 — Assignation donnée à Marguerite Guibet, femme de Louis Lepage, laboureur à Guyencourt, à fin de comparaître au bailliage du dit lieu, pour répondre du fait de diffamation commise contre la personne d'Épiphane Warin, 17 juillet 1731, etc. — 1730-1731

7 feuillets, papier.

1B 1213 — Procès-verbal d'enquête par Guillaume Havet, lieutenant de la terre de Guyencourt et d'Estrées, à la requête de Firmin-Antoine du Crocquet, écuyer, seigneur des dits lieux, au sujet d'un vol commis dans les bois de la seigneurie, 8 août 1726. — 1726

1 pièce, papier.

1B 1214	Transaction, devant Firmin Vasseur, lieutenant des terres et seigneuries de Guyencourt et. d'Estrées, aux termes de laquelle, Jean Vasseur, cordonnier, renonce à intenter une action à Guillain Gressin, laboureur à Guyencourt, moyennant une somme de 8 livres, 26 février 1759. 1 pièce, papier.	1759
1B 1215	Déclaration, devant Firmin Vasseur, lieutenant de la terre et seigneurie de Guyencourt et d'Estrées, par Marie-Catherine Jérôme, fille de Jean Jérôme, charpentier, et de Catherine Ledieu, demeurant à Estrées, d'une grossesse de 8 mois, des oeuvres de Jean-François Cormontagne, fils de Guillaume Cormontagne, laboureur à Estrées, et de Marie-Catherine Boilleaux, 3 novembre 1761. 1 pièce, papier.	1761

JUSTICE D'HAINVILLERS (OISE)

162B 1	Actes divers.	1772

JUSTICE D'HALLENCOURT

1B 1216	Saisine donnée par le bailli de la terre et seigneurie d'Hallencourt pour Messire François de La Fontaine, chevalier, seigneur d'Ongnon, Verton et Hallencourt, sur la demande de Claude de Lengaigne, procureur d'Anne de Soulas, écuyer, seigneur du Maisnil-Allart, à Pierre Lesueur, laboureur à Sorel, d'un journal un quartier de terre au dit terroir, à lui vendu par le dit de Lengaigne, 27 mars 1619. 1 pièce, parchemin.	1619

JUSTICE DU FIEF DU HALLOY (COMMUNE D'ANDAINVILLE)

1B 1424	Saisine donnée par Charles Vartine, procureur en la prévoté royale du Vimeux, bailli des terrés et seigneuries du Halloy, et autres fiefs sis à Andainville et Fresnoy, pour Nicolas d'Acheux, chevalier, seigneur du Halloy, et autres lieux, demeurant ordinairement à Neufvilleen-Verdunois, à Thomas Lesueur, laboureur à Andainville, d'un journal et demi de terre en ce terroir, acheté du dit seigneur, moyennant 450 livres, 30 octobre 1756 ; etc. 3 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.	1608-1756

JUSTICE D'HALLUIN (DÉPENDANCE DE MAIGNELAY-MONTIGNY) ET TRICOT (OISE)

168B 1	Extrait des minutes du greffe criminel.	1769-1770

JUSTICE DU HAMEL

1B 1425	Inventaire fait par Pierre Quentin, lieutenant de la terre et seigneurie du Hamel, en la maison mortuaire de Françoise Caboche, demeurant au dit lieu, 15 janvier 1721 ; etc. 2 feuillets, papier.	1721
83B 1	Réceptions d'officiers, inventaires, contrats de vente, etc.	1709 [copie]-1746

JUSTICE DE HAMEL-LES-BRUTELLES (DÉPENDANCE DE BRUTELLES)

169B 1	Actes divers.	1781-1784

JUSTICE D'HANGEST-EN-SANTERRE

169BBIS 1	Déclarations de grossesse.	1731

JUSTICE D'HANSART, VILLERS-AUMONT (COMMUNE DE LIGNIÈRES-EN-VIMEU)

169BTER 1	Inventaires, appositions et reconnaissance de scellés; réception.	1745-1781

JUSTICE D'HARGICOURT

INSINUATIONS

69B 1 — Contrat de mariage. — 1663

1B 1217 — 1660-1697 — 1660-1697

Contrats de mariage : devant François Tonnellier, lieutenant du bailli de la terre et seigneurie d'Hargicourt, entre Adrien Lemache et Marie Lemache, demeurant à Hargicourt, 14 octobre 1600 ; — devant Antoine Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, entre Antoine Pointin, demeurant à Braches et Jeanne Guidé, demeurant à Hargicourt, 16 décembre 1675 ; — devant François Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, entre Jean Liébert, demeurant à Gratibus, et Anne Pierret, demeurant à Hargicourt, 5 janvier 1681 ; — entre Mathieu Gidde et Françoise Tellier, demeurant à Hargicourt, 8 octobre 1681 ; — entre François Maréchal et Marie Verdure, demeurant à Hargicourt, 22 avril, 1681 ; — entre Firmin Favry et Pasquette Liébert, demeurant à Hargicourt, 20 mars 1685 ; — eutre Firmin Carpentier et Catherine Carpentier, demeurant à Hargicourt, 13 février 1686 ; — entre Michel Mariage et Marguerite Verdure, demeurant à Hargicourt, 16 août 1695 ; — entre François Étévé et Marguerite Duacheux, demeurant à Hargicourt, 16 juillet 1697, etc.

47 feuillets, papier.

1B 1218 — 1701-1740 — 1701-1740

Contrats de mariage : devant François Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, entre Louis Barbet et Marie Landry, demeurant à Bouillancourt, 26 mars 1701 ; — entre Michel Mariage et Françoise Dupuis, demeurant à Hargicourt, 11 juillet 1702 ; — entre Honoré Pointin et Marie Caix, demeurant à Hargicourt, 12 janvier 1703 ; — entre Louis Bourdon et Marie Verdure, demeurant à Hargicourt, 30 janvier 1703 ; — entre Jacques Pointin et Antoinette Derche, demeurant à Hargicourt, 27 mars 1703 ; — entre Adrien Tonnellier et Marie Sorel, demeurant à Hargicourt, 10 mai 1704 ; — entre Honoré Verdure et Marie Carpentier, demeurant à Hargicourt, 27 septembre 1704 ; — entre Jean Lemache et Jeanne Gallampoix, demeurant à Hargicourt, 27 septembre 1704 ; — entre Gabriel Lemache et Marie Couroier, demeurant à Hargicourt, 12 octobre 1704 ; — entre Jean Tonnellier et Françoise Tonnellier, demeurant à Hargicourt, 10 décembre 1704 ; — devant Martin de Caix, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt : entre Pierre Ricquier et Marie Raisin, demeurant à Hargicourt, 11 janvier 1727 ; — devant Pierre Canis, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt : entre Charles Grébet, demeurant à Bouillancourt, et Agnès Mortier, demeurant à Hargicourt, 26 juillet 1738 ; — entre Antoine Estevé et Marguerite Mortier, demeurant à Hargicourt, 14 août 1738 ; — entre Georges Mortier et Elisabeth Verdure, demeurant à Hargicourt, 28 octobre 1738 ; — entre Pierre Tonnellier et Elisabeth Pointin, demeurant à Hargicourt, 26 novembre 1738 ; — entre Thomas Bécu et Madeleine Pointin, demeurant à Hargicourt, 21 décembre 1739 ; - entre François Mahay, demeurant à La Neuville-Sire- Bernard, et Angélique Duacheux, demeurant à Hargicourt, 21 décembre 1740, etc.

89 feuillets, papier.

1B 1219 — 1741-1790 — 1741-1790

Contrats de mariage devant Pierre Canis, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt : entre Louis Gallampoix et Anne Mortier, demeurant à

Hargicourt, 24 septembre 1741 ; — entre François Quevin, demeurant à Aub villers, et Marie-Madeleine Courtier, demeurant à Hargicourt ; 15 septembre 1742 ; — devant Pierre Camboche, lieutenant de la justice et seigneurie d'Hargicourt, entre Jacques Duacheux et Madeleine Tonnellier, demeurant à Hargicourt, 31 décembre 1743 ; — devant Charles Bourdon, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, entre Antoine-François Maréchal et Françoise Mortier, demeurant à Hargicourt, 24 mai 1744 ; — entre Charles Lefevre, demeurant à Pierrepont, et Charlotte- Jacqueline de Caix, demeurant à Hargicourt, 15 juillet 1747 ; — entre Jean Maréchal et Marie-Anne Duacheux, demeurant à Hargicourt, 18 février 1748 ; — entre Adrien Maréchal et Marie-Anne Estevé, demeurant à Hargicourt, 1er juin 1749 ; — entre Louis-Jean Blanchart et Marguerite Mariage, demeurant à Hargicourt, 11 janvier 1750 ; — devant François Duacheux, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt entre Pierre Cordier et Marie-Marguerite Tonnellier, 3 septembre 1764 ; — entre André Leroi, demeurant à Hargicourt, et Madeleine Ville, demeurant à Aubvillers, 1er février 1766 ; — devant Adrien Lemache, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, entre Honoré Masouille et Marie-Hélène Borgne, demeurant à Hargicourt, 28 janvier 1787 ; — entre Pierre Boucher, demeurant à Davenescourt, et Marie-Madeleine Bissot, demeurant à Hargicourt, 12 novembre 1790 ; etc.

60 feuillets, papier.

TUTELLES ET CURATELLES

1B 1220 1648-1790 1648-1790

Procès-verbaux de nominations: devant Nicolas Verdier, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par l'assemblée des parents paternels et maternels de Charles Bourdon, laboureur à Hargicourt, d'André Carpentier, laboureur au dit lieu, leur cousin germain, comme leur tuteur, 25 juin 1754 ; — devant François Duacheux, lieutenant du bailli de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par l'assemblée des parents paternels et maternels des enfants mineurs d'Adrien Lemache, laboureur à Hargicourt, de sa personne comme leur curateur, 10 mars 1763. — Assignation donnée, à la requête de Jean-Baptiste Cuvillier, procureur fiscal de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, aux parents paternels et maternels des enfants de feue Marie-Jeanne Verdier, à l'effet de leur nommer un tuteur et curateur, 23 septembre 1769. — Procès-verbal de nomination par l'assemblée des parents paternels et maternels des enfants mineurs de feu George Mortier, tailleur d'habits à Hargicourt, d'Honoré Mortier, leur frère, comme tuteur, 13 février 1769. — Assignation donnée, à la requête de Jean- Baptiste Cuvillier, procureur fiscal de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, aux parents paternels et maternels — des enfants mineurs de feu François Maréchal, manouvrier à Hargicourt, à l'effet de leur nommer un curateur, 12 novembre 1772. — Procès-verbal de nomination devant Adrien Lemache, lieutenant du bailli de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par l'assemblée des parents paternels des enfants mineurs de feu Martin Mantel, de François Minard, menuisier à Hargicourt, leur beau-père, comme tuteur, et de François Mantel, manouvrier au dit lieu, leur oncle, comme curateur, 15 juin 1781. — Assignation donnée à la requête de Jean-Baptiste Cuvillier, procureur d'office de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, aux parents paternels et maternels des enfants mineurs de Charles Sené, meunier à Hargicourt, et de feue Marie-Louise Tonnellier, leur mère, à l'effet de leur nommer un tuteur et curateur, 22 août 1786. — Procès-verbal de nomination de Pierre-Isabeau Bourdon,

praticien, demeurant à Hargicourt, juge en l'absence du bailli de la justice du dit lieu, par l'assemblée des parents paternels et maternels des enfants mineurs d'Antoine Carpentier, domestique au château d'Hargicourt, et de Marie-Françoise Carpentier, leur mère, de leur dit père comme tuteur, et d'Antoine Mache, manouvrier à Hargicourt, leur cousin germain, comme curateur, 29 novembre 1787. — Assignation donnée, à la requête de Jean-Baptiste Cuvillier, procureur fiscal de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, aux parents paternels et maternels de feu Jean Chevin, marchand de papier à Hargicourt, etdc feue Marie-Anne Plébeaux, leur mère, à l'effet de leur nommer un tuteur et curateur, 4 février 1788. — Procès-verbal de nomination, devant Pierre-Isabeau Bourdon, juge en l'absence du bailli de la justice de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par l'assemblée des parents paternels et maternels d'Antoine Carpentier, domestique au château d'Hargicourt, et de Marie-Françoise Carpentier leur mère, de Martin Carpentier, leur oncle maternel, comme tuteur, et d'Antoine Mache, manouvrier à Hargicourt, leur cousin germain, comme curateur, 16 juillet 1789. — Assignation donnée à la requête de Jean-Baptiste Cuvillier, procureur fiscal de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, aux parents paternels et maternels des enfants mineurs de Martin Carpentier, vigneron à Warsy, à l'effet de leur nommer un tuteur et curateur, 8 juin 1790. — Procès-verbal de nomination, devant Pierre-Elisabeth Bourdon, juge en l'absence du lieutenant de la justice de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par l'assemblée des parents paternels et maternels des enfants mineurs de feus Antoine Carpentier, domestique au château d'Hargicourt, et de Marie-Françoise Carpentier, sa femme, d'Antoine Carpentier, leur aïeul maternel, comme tuteur, et d'Antoine Mache leur cousin, comme curateur, 10 juin 1790, etc.

63 feuillets, papier.

1B 1221 1652-1788 1652-1788

Requête présentée par Antoinette Carpentier, fille de feu Louis Carpentier, demeurant à Hargicourt, et d'Elisabeth Bourguignon, sa mère, assistée de François Plébeaux, son parrain, à fin d'obtenir son émancipation, étant âgée de 20 à 21 ans, 4 avril 1748. — Émancipation prononcée par Charles Bourdon, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, d'Antoine Dacheux, fils de feu Antoine Dacheux, manouvrier à Hargicourt, et de Catherine Courcie, soldat au régiment de Picardie infanterie, premier bataillon, en garnison à Verdun, 24 janvier 1753. — Requête présentée au lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par Firmin Bourdon, domestique chez François Bourdon, laboureur à Hargicourt, fils de feu Charles Bourdon, et de Françoise Caboche, âgé de 19 à 20 ans, à fin d'obtenir son émancipation, 24 février 1761. —- Émancipation du requérant sus dit prononcée par François Dacheux, lieutenant de la justice d'Hargicourt, 24 février 1761. — Requête présentée au lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par Célestin-Victor Bourdon, domestique chez Louis Labesse, laboureur à Davenescourt, fils de feu Charles Bourdon, manouvrier à Davenescourt, et de Françoise Caboche, âgé de 19 à 20 ans, à fin d'obtenir son émancipation, 26 février 1761. — Émancipation du dit requérant prononcée par François Duacheux, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, 26 février 1761. — Émancipation prononcée par François Duacheux, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, de François Quévin, fabricant de bas au métier, fils mineur de feus Louis Quévin, laboureur à Aubvillers, et Madeleine Pointin, âgé de 21 ans, 27 février 1766. — Émancipation prononcée par Adrien Lemaire, lieutenant de là justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, de Jean-François Bourdon, fils mineur de feus Charles

Bourdon et Françoise Caboche, demeurant à Hargicourt, domestique à Amiens, chez laveuve Dupont, laboureur à Amiens, 25 avril l768. — Requête présentée au lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Marie-Madeleine Bissot, fille de François Bissot, cordonnier à Hargicourt, et de feue Marie-Madeleine Plébeaux, à fin d'obtenir son émancipation, étant âgé de 21 ans 6 mois, 12 février 1788. — Ordonnance de communication par Adrien Lemache, lieutenant de la justice, terre et gruerie d'Hargicourt, de la dite requête, au procureur d'office de la seigneurie, 12 février 1788. — Demande adressée, concernant la dite requête, au lieutenant, par Jean-Baptiste Cuvillier, procureur d'office de la dite justice, tendant à faire convoquer pour assister à l'émancipation de la requérante, deux de ses plus proches parents du côté paternel et maternel, pour justifier de son âge et capacité, et voir l'un d'eux lui être donné pour curateur, 12 février 1788, etc.

54 feuillets, papier.

1B 1222 1643-1785 1643-1785

Comptes de tutelle rendus devant le lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt : par Antoine Pointin, laboureur à Hargicourt, à François et Marie-Louise Pointin, demeurant à Hargicourt, et Louis Quévin, laboureur à Aubvillers, comme père et tuteur de François et Marie- Madeleine Quévin, ses enfants mineurs, des deniers provenant de la vente des meubles d'Honoré Pointin, son beaupère, 14 novembre 1748 ; — par Jean Blanchard, manouvrier à Hargicourt, à Antoine Masouille, charron au dit lieu, de son administration des biens de sa pupille, Marie-Jeanne Mariage, femme du dernier, 21 avril 1755 ; — par Louis-Jean Blanchard, manouvrier à Hargicourt, à Jacques-Michel Mariage, manouvrier au dit lieu, de la gestion de ses biens, 3 mai 1755 ; — par Louis Gallampoix, fabricant de bas au métier, demeurant à Hargicourt, à Domice Borgne, manouvrier au dit lieu, de la gestion des biens de sa pupille, Marguerite Gallampoix, femme de ce dernier, 25 juin 1756 ; — par Jacques Bertin, laboureur à Hargicourt, à Jean Bertin, clerc séculier de la paroisse de Bouillancourt, des deniers provenant de la vente des meubles d'Elisabeth Caix, sa mère, et de feu Martin Caix, son aïeul maternel, 14 juin 1756 ; — par Jean Carpentier, manouvrier à Hargicourt, à Michel Lejeune, maçon à La Neuville-Sire-Bernard, de la gestion des biens de sa pupille, Madeleine Tonnellier, femme de ce dernier, 15 décembre 1757 ; — par George Verdure, manouvrier à Hargicourt, à Adrien Hippolythe et Marie- Marguerite Maréchal, de la gestion et administration tutélaire qu'il a eues des biens de Jean-François Maréchal, leur frère, absent, provenant de la succession de défunts Martin Maréchal et Françoise Wasse, leur père et mère, 22 novembre 1759 ; — par Louis Gallampoix, fabricant de bas au métier, demeurant à Hargicourt, à Antoine Plébeaux, fabricant au dit lieu, de la gestion des biens de sa pupille, Antoinette Gallampoix, femme du dernier, 4 décembre 1762 ; — par Pierre-François Bonnay, garde chasse de Monsieur le marquis d'Hargicourt, à Thomas Bourdon, charretier chez le dit seigneur, de la gestion des biens de sa pupille, Marie-Anne Verdure, femme de ce dernier, 18 février 1767 ; — par Marie- Louise Pointin, veuve de François Duacheux, laboureur à Hargicourt, à Marie Marguerite et Geneviève Maréchal, de la gestion tutélaire qu'elle a eue de leurs biens, 7 février 1767 ; — par André Carpentier, laboureur à Hargicourt, à Victor- Célestin Bourdon, manouvrier au dit lieu, de la gestion tutélaire de ses biens, 7 juillet 1769 ; — par Louis Gallampoix, fabricant de bas au métier à Hargicourt, à Louis et Marie-Jeanne Gallampoix, ses enfants, de la gestion tutélaire de leurs biens, 5 mars 1778, etc.

72 feuillets, papier.

DONATIONS

1B 1223 1681-1741 1681-1741

Donations, devant François Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt : par Claude Cuvillier, mercier à Hargicourt, à Paquette Seren, sa femme, de l'usufruit d'un demi journal de terre au dit terroir, 15 mars 1702 ; — par Firmin Quentin, charpentier à Pierrepont, à Marie et Françoise Quentin, ses filles, de 8 verges de terre à Pierrepont, 22 décembre 1703 ; — devant Pierre Canis, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Marie Liébert à Mathieu Liébert, manouvrier à Hargicourt, de tous ses biens immeubles et meubles sis au dit terroir, à la charge de l'entretenir, 4 juin 1741 ; — par Antoinette Duacheux, veuve de François Estevé, tisserand à Hargicourt, à sa fille Jeanne Estevé, de l'usufruit d'une maison sise en la grande rue d'Hargicourt, en face du château, 4 décembre 1741 ; etc.

20 feuillets, papier.

VENTES

1B 1224 1607-1680 1607-1680

Ventes : devant Antoine Pointin, lieutenant d'Hargicourt et de Gaucourt, par Bernard de Conty, écuyer, seigneur d'Hargicourt, de Gaucourt et du Quesnoy, à Valérien Bourdon, vigneron à Hargicourt, d'une pièce de terre contenant 9 verges, moyennant 10 sous la verge, 29 novembre 1627 ; — devant Firmin de Caix, lieutenant du Bailli de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Valérien Bourdon et Firmine de Saint-Aubin, sa femme, à Christophe Gaudry, de la moitié d'une maison sise à Hargicourt, moyennant 120 livres, 14 novembre 1638 ; — par Jean-François de Conty, chevalier, seigneur d'Hargicourt, Gaucourt, Le Quesnoy et autres lieux, à Antoine Verdure, demeurant au dit lieu, d'une pièce de terre d'un journal au lieu dit le Crinon, moyennant 38 livres, 13 mars 1641 ; — devant Antoine Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Charles Favry, tisserand au dit lieu, à Antoine Estevé, tisserand, d'une pièce de onze verges de terre, moyennant 11 livres, 26 décembre 1673 ; — par François Buquet, meunier à Pierrepont, à Antoine Estevé, tisserand à Hargicourt, d'un demi journal de terre sis au Marais, moyennant 72 livres, 28 février 1674 ; — par François Bourdon, l'aîné, vigneron à Hargicourt, à Antoine Dacheux, vigneron au dit lieu, d'un demi quartier de bois sis en la vallée Saint-Nicolas, moyennant 15 livres, 1er mars 1676 ; — par Firmin Favry, vigneron à Hargicourt, à François Bourdon, vigneron au dit lieu, de 8 verges, et demie de terre à Hargicourt, moyennant 9 livres, 1er mars 1677 ; — devant François Tonnellier, homme de fief, lieutenant commis de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Antoine Tonnellier à François de Conty, chevalier, seigneur d'Hargicourt, d'une maison sise au dit lieu, moyennant 180 livres. 12 avril 1679 ; — devant Antoine Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Luc de Caix, à Philippe Lemache, maréchal au dit lieu, d'un demi quartier de terre au dit terroir, moyennant 75 sous par verge , 22 janvier 1680 ; - par Jeanne Vivet, veuve de Charles Favry, demeurant à Hargicourt, à Firmin Favry, demeurant au dit lieu, de 6 verges et demie de terre, au dit terroir, moyennant 6 livres 5 sous ; 13 mai 1680 ; — par Louis Bourdon, laboureur à Hargicourt, à Honoré Carpentier, laboureur au dit lieu, d'une maison sise au même terroir, moyennant 52 livres, 23 septembre 1680 ; — devant Antoine Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Jacques Pointin, laboureur à Hargicourt, à Charles Desmerville, vigneron au dit lieu,

d'un quartier de terre, moyennant 33 livres, 13 décembre 1680 ; — par Antoine Bluet, meunier à Montdidier, à Antoine Gallampoix, la boureur à Hargicourt, d'un quartier de terre au dit lieu, moyennant 9 livres 10 sous, 28 décembre 1680 ; etc.

71 feuillets, papier.

1B 1225 1681-1684 1681-1684

Ventes : devant François Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Antoine- Germain de Conty, chevalier, seigneur d'Hargicourt, à Honoré Piéra, son valet de chambre, de 3 quartiers et demi de terre au dit terroir, moyennant 100 livres, 19 septembre 1682 ; — par Honoré Saint-Aubin, vigneron à Hargicourt, à Honoré Piéra, d'un demi journal de terre, au dit terroir, moyennant 36 livres, 18 janvier 1683 ; — par Antoine Dufour, laboureur à Boussicourt, à Claude Cuvillier, vigneron à Hargicourt, d'un quartier de terre à Hargicourt, moyennant 27 livres, 24 mars 1684 ; — par Antoine-Germain de Conty, chevalier, seigneur d'Hargicourt, Gaucourt et autre lieux, à Charles Dessaux, tisserand de toile à Hargicourt, d'une maison sise au dit lieu, moyennant 105 livres, 6 avril 1684 ; — par Honoré Saint- Aubin, vigneron à Hargicourt, à Antoine Bertin, laboureur au dit lieu, de 22 verges de terre, moyennant 36 livres, 7 mai 1684 ; — par Jean Guillot, tavernier au Mesnil-Saint- Georges, à Pierre Cuvillier, demeurant à Hargicourt, d'une maison sise au dit lieu, moyennant 56 livres, 30 décembre 1684 ; etc.

32 feuillets, papier.

1B 1226 1685-1699 1685-1699

Ventes devant François Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Anne Piéra à Jean Piéra, demeurant à Hargicourt, d'un quartier de terre sis à Hargicourt, .moyennant 25 livres, 16 janvier 1685 ; — par Etienne Drain à Honoré Carpentier, laboureur à Hargicourt, de 14 verges de terre au dit terroir, moyennant 30 livres, 7 mars 1685 ; — par François Bertin, jardinier à Moreuil, à Honoré Bertin, demeurant à Hargicourt, d'un demi quartier de terre au dit lieu, moyennant 18 livres, 8 juillet 1685 ; — par Anne Piéra, veuve de François Bucquet, demeurant à Pierepont, à Honoré Piéra, demeurant à Morisel, d'un quartier de terre à Hargicourt, moyennant 33 livres, 6 avril 1686 ; — par François Bourdon, bocquillon à Hargicourt, à Louis Bourdon, demeurant au dit lieu, de 18 pieds d'une maison, moyennant 35 sous le pied, 15 mars 1687 ; — par Honoré Saint-Aubin, manouvrier, à Charles de Marielle, manouvrier à Hargicourt, d'un quartier et demi de terre au dit lieu, moyennant 100 sous, 8 septembre 1687 ; — par François Tonnellier, laboureur à Hargicourt, à Louis Liébert, manouvrier au dit lieu, d'une pièce de vigne de 7 verges, sise au dit terroir, moyennant 22 livres, 25 janvier 1689 ; — par François Maréchal, laboureur à Hargicourt, à Antoine Gidde, charpentier au même pays, d'une maison sise au dit lieu, moyennant 105 livres, 26 octobre 1689 ; — par Marie Maréchal à Firmin Verdure, laboureur au dit lieu, de 41 verges de terre au même terroir, moyennant 41 livres, 1er avril 1690 ; — par François Tonnellier l'aîné, laboureur à Hargicourt, à Lucien Pellerin, demeurant au dit lieu, de 11 verges de terre au même terroir, moyennant 40 livres, 19 novembre 1690 ; — par François Tonnellier à Pierre Cavillier, demeurant à Hargicourt, d'un quartier de terre au dit lieu, moyennant 36 livres, 24 novembre 1690 ; — par Antoine Verdure, chirurgien à Hargicourt, à Firmin Carpentier, laboureur au dit lieu, de 21 verges un tiers de terre au dit terroir, moyennant 28 livres 13 sous, 5 mai 1691 ; — par Marie Maréchal à Honoré Verdure, jardinier à Hargicourt, de 30 verges de terre au dit terroir, moyennant 36 livres, 29 mars 1692 ; — par Noele Saint-

Aubin à Louis Pellerin, manouvrier à Hargicourt, de 14 verges de terre, moyennant 18 livres, 28 décembre 1692 ; — par François Poinlin, laboureur à Hargicourt, à Martin Duacheux, d'un quartier de terre au dit terroir, moyennant 100 livres, 29 avril 1693 ; — par Marie Maréchal à Antoine Estevé, tisserand de toile, à Hargicourt, de 66 verges de terre au dit terroir, moyennant 66 livres, 11 mai 1693 ; — par Marie Maréchal à François Caix, laboureur à Hargicourt, de 95 verges de terre au dit terroir, moyennant 30 sous la verge, 15 mars 1694, etc.

87 feuillets, papier.

1B 1227 1700-1712 1700-1712

Ventes devant François Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt : par Catherine de Caix, demeurant au même lieu, à François Verdure, tisserand de toile au dit lieu, d'un quartier et demi de terre au même terroir, moyennant 54 livres 5 sous, 19 décembre 1700 ; — par Jean Carpentier, vigneron à Hargicourt à Honoré Verdure, vigneron à Hargicourt, de 9 verges de chanvrière au dit terroir, moyennant 115 sous la verge, 29 septembre 1701 ; — par Louis Barbet, cordonnier à Bouillancourt, à Nicolas Tonnellier, laboureur à Braches, d'une maison sise à Hargicourt, rue de Saint-Martin, moyennant 159 livres, 15 décembre 1701 ; — par Jacques Fontaine, manouvrier à Hargicourt, à Firmin Verdure, de 50 verges de terre en deux pièces au dit terroir, moyennant 38 sous la verge, 9 janvier 1702 ; — par Honoré Pellé, tisserand de toile à Hargicourt, à Firmin Cuvillier, cocher du seigneur du lieu, d'une maison sise au dit pays, moyennant 90 livres, 21 janvier 1702 ; — par Catherine de Caix à Antoine Guidé, charpentier à Hargicourt, de 15 verges de terre au dit lieu, moyennant 20 sous la verge, 28 avril 1703 ; — par François Dernoy, meunier du moulin d'Hargicourt, à François Verdure, procureur d'office de la seigneurie, de 67 verges de terre au dit terroir, moyennant 30 sous la verge, 18 novembre 1704 ; — par René Barbet, manouvrier à Hargicourt, à François Tonnellier l'aîné, laboureur au dit lieu, de 30 verges de terre au même terroir, moyennant 25 sous la verge, 28 février 1705 ; — par François Dernoy, meunier du moulin d'Hargicourt, à Jacques Verdure, laboureur à Hargicourt, d'un quartier de pré au dit terroir, moyennant 12 livres, 12 mars 1705 ; — par Jeanne Carpentier, veuve de François Pointin, demeurant à Hargicourt, à Jacques Courcicr laboureur au dit lieu, de 7 verges de vigne et un demi quartier de pré à Hargicourt, moyennant 13 livres 10 sous, 22 avril' 1706 ; — par Jean Liébert, laboureur à Gratibus, à François Tonnellier, cabaretier à Hargicourt, de 14 verges de Bois, moyennant 15 livres, 19 juin 1708 ; — par Jean Degouy, garçon perruquier à Cambray, à Charles Demerville, manouvrier à Hargicourt, d'un demi journal 6 verges de terre au dit terroir, moyennant 25 livres, 11 août 1708 ; — par Louis Barbet, cordonnier en vieux, demeurant à Hargicourt, à Firmin Wasse, vigneron au dit lieu, d'un demi quartier de terre, moyennant 13 livres, 8 juillet 1709 ; — par Antoine Carpentier, compagnon vitrier, demeurant à Paris, grande rue du faubourg Saint-Antoine, à Jean Lemache, maréchal à Hargicourt, de 51 verges et demie de terre au dit terroir, moyennant 63 livres 17 sous 6 deniers, 16 février 1711 ; — par Jean Liébert, laboureur à Gratibus, à Martin Mortier, tailleur d'habits à Hargicourt, d'une pièce de 9 verges de terre au dit lieu, moyennant 12 livres, 25 avril 1711 ; — par Louis Barbet, cordonnier en vieux, à Bouillancourt, à Charles Verdure, manouvrier à Hargicourt, d'une maison au dit lieu, moyennant 19 livres, moins 5 sous, 31 décembre 1711 ; — par Jacques Estevé, laboureur à Sauvillers, à Adrien Lemache, maréchal a Hargicourt, de tous ses biens, au dit lieu, moyennant 625 livres, 2 avril 1712 ; — par Médard Bullot, marchand mercier à Sauvillers, à Jacques Verdure, laboureur au dit lieu, de 5 quartiers de terre,

au dit terroir, moyennant 30 sous la verge, 22 juin 1712, etc.

90 pièces papier.

1B 1228 1731-1726 1731-1726

Ventes devant François Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt : par Marie Verdure, veuve d'Honoré Lange, demeurant à Hargicourt, à François Carpentier, laboureur au dit lieu, de 9 verges de terre au dit terroir, moyennant 11 livres 14 sous, 28 juin 1713 ; — par Jean Lemache, maréchal à Hargicourt, à Firmin Carpentier, laboureur au dit lieu, d'un quartier de terre au dit terroir, moyennant 66 livres, 1er août 1714 ;— par François Estevé, tisserand de toile à Hargicourt, à Honoré Verdure, laboureur au dit lieu, d'un quartier de terre au dit terroir, moyennant 60 sous la verge, 24 décembre 1714 ; — par François Maréchal à Jacques Courcier, laboureur à Hargicourt, de 20 verges de terre au dit terroir, moyennant 39 livres, 13 janvier 1716 ; — par Adrien Tonnellier, Boquillon à Hargicourt, à Antoine Cuvillier, valet du seigneur du lieu, d'une maison sise au dit lieu, moyennant 138 livres, 20 mars 1716 ; — par Marie Verdure, veuve d'Honoré Lange, à Jacques Courcier, laboureur à Hargicourt, d'un journal de pré sis au dit terroir, moyennant 18 livres, 9 mars 1719 ; — par Pierre Gallampoix, laboureur à Hargicourt, à Jacques Germain de Conty, chevalier, seigneur du lieu, de 4 verges de chanvrière, au dit terroir, moyennant 18 livres, 7 avril 1719 ; — par Paul Lampon, cordonnier en vieux, demeurant à Montdidier, paroisse Saint-Pierre, à Joseph Tonnellier, laboureur à Hargicourt, de 5 verges de chanvrière, au dit lieu, moyennant 6 livres 10 sous la verge, 10 février 1720 ; — par Martin Maréchal à Martin de Caix, laboureur au dit lieu, de 5 verges un tiers de terre, au dit terroir, moyennant 20 livres, 10 avril 1720 ; — devant Martin de Caix, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt: par Jean Bourdon, manouvrier à Saint-Remy en-l'Eau, à André Estevé, laboureur à Hargicourt, de plusieurs pièces de terre, chanvrière, et pré, au dit terroir, moyennant 162 livres 15 sous, 13 octobre 1724 ; — par Honoré Pellé à Adrien Mache, laboureur à Hargicourt, de 16 verges 2 tiers, au dit terroir, moyennant 50 livres, 15 juin 1725 ; — par François Wasse, demeurant à Braches, à Antoine Bourdon, garde bois du marquis d'Hargicourt, de 3 quartiers de terre au dit terroir, moyennant 240 livres, 26 mars 1726 ; — par Louis Barbet, cordonnier en vieux, à Charles Verdier, demeurant à Hargicourt, de 70 verges de terre au dit terroir, moyennant 70 livres, 18 avril 1726 ; — par Pierre. Verdure, soldat de la compagnie de Monsieur Galbart, au régiment de Mailly, à Bapaume, à Antoine Bourdon, garde bois du marquis d'Hargicourt, d'un quartier de terre au dit terroir, moyennant 48 livres, 7 mai 1726 ; — par Gabriel Mariage, manouvrier, à Louis Dacheux, laboureur à Hargicourt, d'une maison sise au dit lieu, moyennant 131 livres, 6 décembre 1726 ; — par François Bourdon, laboureur à Sauvillers, a Jacques Courcier, laboureur à Hargicourt, de 21 verges et demie de terre au dit terroir, moyennant 52 livres 10 sous, 13 décembre 1726, etc.

81 feuillets, papier.

1B 1229 1727-1737 1727-1737

Ventes devant Martin de Caix, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par François Bourdon, laboureur à Sauvillers, à Marie Lescot, veuve de Jacques Bourdon, de tous ses droits en la succession du dit Jacques Bourdon, son père, moyennant 15 livres, 19 février 1727 ; — par Martin Maréchal, laboureur à Hargicourt, à Éloi Lemache, maréchal ferrant à Hargicourt, d'un quartier de terre au dit terroir, moyennant 87 livres 10 sous, 20 novembre 1727 ; — par Honoré Pointin, laboureur à Hargicourt, à Antoine Bourdon, laboureur au dit lieu, de 57 verges de terre au dit terroir,

moyennant 33 livres, 10 juillet 1728 ; — par Marianne Tonnellier, veuve de Martin Duacheux, à Éloi Lemache, maréchal-ferrant à Hargicourt, d'un demi quartier de terre au dit terroir, moyennant 33 livres 12 sous, 8 décembre 1728 , — par Martin Maréchal à Éloi Lemache, laboureur à Hargicourt, d'un demi quartier de chanvrière, au dit terroir, moyennant 80 livres, 11 décembre 1728 ; — par Firmine Lelièvre, veuve de Pierre Barbet, demeurant à Bouillancourt, à Adrien Estevé, laboureur à Hargicourt, d'un quartier de terre au dit terroir, moyennant 62 livres 10 sous, 23 avril 1629 ; — par Nicolas de Berly, maître tailleur à Montdidier, à Martin de Caix, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, d'un demi journal de pré au dit lieu, moyennant 37 livres 10 sous, 5 novembre 1729 ; — par Martin Bourbon, demeurant à Paris, à François Pointin, laboureur à Hargicourt, de 10 verges de chanvrière, moyennant 70 livres, 8 mai 1730 ; — par Honoré Pointin, laboureur à Hargicourt, à Louis Wargnier, laboureur au dit lieu, de 58 verges au dit terroir, moyennant 195 livres, 26 juin 1731 ; — devant Nicolas Verdure, homme de fief, lieutenant commis de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par le même à Joseph Pellé, laboureur au dit lieu, de 44 verges et demie de terre, moyennant 90 livres, 3 décembre 1731 ; — devant Martin de Caix, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Firmin Wasse, demeurant à Hargicourt, à Antoine Bourdon, garde bois, demeurant au dit lieu, de 3 quartiers de terre au dit terroir, moyennant 225 livres, 5 février 1731 ; — devant Nicolas Verdure, homme de fief, lieutenant commis de la terre et seigneurie d'Hargicourt, à Adrien Estevé, laboureur au dit lieu, de 20 verges de terre au dit terroir, moyennant 60 livres, 3 décembre 1731 ; — par Honoré Pointin, à Louis Wargnier, laboureur à Hargicourt, de 22 verges et demie de terre au dit terroir, moyennant 66 livres, 15 novembre 1732 ; — par Honoré Duacheux, laboureur à Hargicourt, à Jacques-Aimé Bertin, laboureur au dit lieu, d'une maison sise au dit village, en la rue du Croquet, moyennant 85 livres, 19 janvier 1733 ; — par Anne Bourguignon, veuve de François Maréchal, laboureur à Hargicourt, à Charles Bourdon, laboureur au dit lieu, de 5 verges de terre, moyennant 12 livres, 4 novembre 1734 ; — devant Pierre Canis, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Éloi Duacheux, soldat dans le régiment de la vieille marine, en garnison à Verdun, à Gabriel Mache, laboureur à Hargicourt, de 45 verges de terre, au dit terroir, moyennant 141 livres, 13 mars 1737 ; etc.

79 feuillets, papier.

1B 1230 1738-1747 1738-1747

Ventes devant Pierre Canis, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt : par Louis Gallampoix, faiseur de bas à Hargicourt, à Gabriel Mache, laboureur au dit lieu, de 28 verges de terre, au dit terroir, moyennant 84 livres, 12 juillet 1738 ; — par Honoré Pointin, laboureur à Hargicourt, à Claudine- Thérèse de Tours, veuve de Jacques-Germain de Conty, chevalier, marquis d'Hargicourt, de 38 verges de bois au dit terroir, moyennant 190 livres 15 sous, 19 mai 1738 ; — par Philippe Mache, marchand fruitier à Aubvillers, à Charles Bourdon, laboureur à Hargicourt, de 39 verges de terre à Hargicourt, et 13 verges de pré à Pierre- pont, moyennant 125 livres, 19 décembre 1739 ; — par Claude Grard, maréchal ferrant, à Firmin Verdure, laboureur à Hargicourt, de 83 verges un quart de terre à Hargicourt, et d'un demi quartier de pré à Bury, moyennant 269 livres, 12 février 1740 ; — par Jacques Courrier, laboureur à Hargicourt, à François Bourdon, laboureur au dit lieu, de 22 verges et demie de terre au dit terroir, moyennant 74 livres, 29 février 1740 ; — par François Pointin, laboureur à Hargicourt, à François Bourdon, laboureur au dit lieu, de 18 verges de terre au dit terroir, moyennant 54 livres, 12 mars 1740 ; — par Philippe Mache, marchand fruitier à Aubvillers, à Antoine Lignère,

marchand de chevaux à Hargicourt, de 70 verges de terre à Hargicourt, moyennant 250 livres, 7 mai 1740 ; — par Louis Bourdon, demeurant à Hargicourt, à Charles Bourdon, laboureur au dit lieu, de 13 verges un tiers de terre, moyennant 42 livres, 26 avril 1741 ; — par Jean Bertin, faiseur de bas au métier, demeurant à Mézières, à Charles Verdure, laboureur au dit lieu, de 3 quartiers de terre, vigne, chanvrière et pré, au dit terroir, moyennant 186 livres, 4 septembre 1741 ; — par Jacques Mache, tisserand à Malpart, à François Verdure, procureur fiscal de la dite seigneurie, de 85 verges de terre, au dit terroir, moyennant 284 livres, 21 avril 1741 ; — par Jacques Mache, tisserand à Malpart, à Antoine Lignère, laboureur et marchand de chevaux à Hargicourt, d'un demi quartier de terre au dit terroir, moyennant 39 livres, 5 octobre 1741 ; — par Anne Bourguignon, veuve de François Maréchal, laboureur à Hargicourt, à Jacques Tonnellier, briquetier à Montdidier, de 10 verges de terre au dit terroir, moyennant 30 livres, 18 mai 1742 ; — devant Charles Bourdon, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Thomas Estevé et consorts, demeurant à Sauvillers, à Anne Verdure, et François Nalette, laboureur à Hargicourt, de 2 journaux 71 verges de terre au dit terroir, moyennant 650 livres, 8 avril 1744 ; — par Jacques Timoléon de Conty, chevalier, marquis d'Hargicourt, à Antoine-François Maréchal, meunier à- Hargicourt, de 6 verges un huitième de terre sis à Hargicourt, en la grande rue, vis à vis du château, moyennant 58 livres, 17 novembre 1744 ; — par Jacques Mache, laboureur à Malpart, à Jacques Pinchon, laboureur à Hargicourt, de 22 verges et demie de terre, au dit terroir, moyennant 18 livres, 18 juillet 1745 ; etc.

76 feuillets, papier.

1B 1231 1748-1754 1748-1754

Ventes devant Charles Bourdon, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt : par Claude Grard, maréchal-ferrant, demeurant à. Gratibus, à Éloi Verdure, cocher chez Monsieur le comte de Mailly, demeurant à Mailly, des immeubles qui lui proviennent de la succession de Firmin Verdure, laboureur à Hargicourt, moyennant 225 livres, 17 avril 1748 ; — par Pierre Hallue, tisserand à Davenescourt, à Geneviève Estevé, demeurant à Hargicourt, d'une maison sise au dit village, vis-à-vis la porte du château, moyennant 15 livres, 27 octobre 1748 ; — par Martin Maréchal, manouvrier à Hargicourt, à Nicolas Bécu, laboureur au dit lieu, de 25 verges de terre au dit terroir, moyennant 100 livres, 19 décembre 1748 ; — par François Bourdon, laboureur à Hargicourt, à Jacques-Aimé Bourdon, clerc séculier, demeurant à Cérisy-sur-Somme, d'une maison, sise à Hargicourt, en la rue du Croquet, moyennant 300 livres, 7 mars 1746 ; — par Pierre Madourel, manouvrier à Malpart, à Angélique Verdoye, veuve d'Éloi Mache, maréchal à Hargicourt, de 17 verges de vigne, bois et pré au dit terroir, moyennant 50 livres, 16 mars 1749 ;.— par Marie Barbier, veuve de Fiacre Wasse, laboureur à Aubvillers, à François Quévin, laboureur à Hargicourt, de 55 verges et demie de terre, au dit terroir, moyennant 194 livres 5 sous, 13 avril 1749 ; — par François Tonnellier, soldat au régiment de Rouen Infanterie, en garnison à Calais, à Nicolas Bécu, cabaretier à Hargicourt, de 25 verges de terre, moyennant 101 livres, 3 décembre 1749 ; — par Philippe Pointin ; demeurant à Montdidier, à François Quesvin, laboureur à Hargicourt, de 25 verges de terre au dit terroir, moyennant 110 livres, 4 mai 1749 ; — par Pierre Bertin, faiseur de bas à Hargicourt, à Antoine Lignère, laboureur au dit lieu, de 67 verges de terre au dit terroir, moyennant 180 livres, 28 décembre 1749 ; — par Louis Bourdon, tisserand à Hargicourt, à Jacques-Timoléon de Conty, chevalier, seigneur d'Hargicourt, de 37 verges de terre au dit terroir, moyennant 70 livres et 2 setiers de blé, à la mesure de Montdidier, 24 janvier 1750 ; — par François

Duacheux, laboureur à Hargicourt, à Jean Maréchal, laboureur au dit lieu, de 12 verges de terre au dit terroir, moyennant 50 livres, 3 janvier 1751 ; — par Philippe Mache, manouvrier à Marestmontier, à François Caboche, laboureur à Hargicourt, de 17 verges de terre au dit terroir, moyennant 55 livres 5 sous, 6 février 1751 ; — par Jean Bertin, clerc séculier de la paroisse de Bouillancourt, à François Bourdon, laboureur à Hargicourt, de 4 verges de chanvrière, sises à Hargicourt, en la rue du Croquet, moyennant 32 livres, 19 décembre 1752 ; — par Adrien Tonnellier, manouvrier à Hargicourt, à Jacques-Timoléon de Conty, chevalier, marquis d'Hargicourt, de 11 verges de chanvrière, sises au dit village, en la rue du Cul de Sac, moyennant 100 livres, 14 mars 1753 ; — par Jean Denel, maçon à Marestmontier, à Georges Rabache, manouvrier à Hargicourt, de 6 verges de terre au dit terroir, moyennant 18 livres, 13 juillet 1753 ; — devant Nicolas Verdure, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par Pierre Maréchal, manouvrier à Pierrepont, à Adrien Maréchal, laboureur à Hargicourt, d'une maison sise au dit village, en la rue du Moulin, moyennant 135 livres, 26 novembre 1754 ;— par Adrien Maréchal, laboureur à Hargicourt, à André Carpentier, laboureur au dit lieu, de 72 verges de terre au dit terroir, moyennant 268 livres, 26 novembre 1754 ; etc.

85 feuillets, papier.

1B 1232 1755-1763 1755-1763

Ventes devant Nicolas Verdure, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt : par Jacques de Caix, laboureur à Hargicourt, à Jacques-Timoléon de Conty, chevalier, marquis d'Hargicourt, d'une maison sise au dit village, en la rue du Cul de Sac, moyennant 30 livres, 12 mai 1756 ; — par Jacques-Timoléon de Conty, chevalier, marquis d'Hargicourt, à Louis Quévin, laboureur à Aubvillers, de 105 verges de terre au dit terroir, moyennant 420 livres, 22 mai 1757 ; — par Antoine-Jérôme Nollet, tailleur d'habits à Hargicourt, à André Carpentier, laboureur au dit lieu, de 13 verges de terre à Hargicourt, moyennant 49 livres, 19 février 1758 ; — par Firmin Verdure, maître tourneur en bois, demeurant à Montdidier, à François Quévin, laboureur au dit lieu, de 47 verges de terre au dit village, en la rue qui conduit d'Hargicourt à Bouillancourt, moyennant 376 livres, 9 avril 1758 ; — par Barnabé Derche, laboureur et syndic de la paroisse de Thory, à François Bourdon, laboureur à Hargicourt, de 33 verges de terre au dit lieu, moyennant 100 livres, 15 juin 1758 ; — devant François Duacheux, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, à Jacques Duacheux, laboureur au dit lieu, de 18 verges de terre, vigne, pré et bois à Hargicourt, moyennant 60 livres, 15 octobre 1758 ; — par Jean-François Caix, laboureur à Malpart, à Antoine Lignère, laboureur à Hargicourt, de 55 verges et demie de terre au dit terroir, moyennant 240 livres, 7 décembre 1758 ; — par Barnabé Derche, laboureur et syndic de la paroisse de Thory, à François Bourdon, laboureur a Hargicourt, de 73 verges et demie de terre au dit terroir, moyennant 330 livres 15 sous, 16 septembre 1/59 ; — par Jean François Caix, laboureur à Malpari, à Antoine Lignère, laboureur à Hargicourt, de 75 verges de terre au dit terroir, moyennant 337 livres 10 sous et demi, 8 juin 1760 ; — par Jean-Baptiste Godallier, laboureur à Gratibus, à François Bourdon, domestique chez Madame la comtesse de Galliffet, de 78 verges et demie de terre au terroir d'Hargicourt, moyennant 431 livres 15 sous, 16 décembre 1760 ; — par Jean-Baptiste Godallier, laboureur à Gratibus, à André Carpentier, laboureur à Hargicourt, de 64 verges et demie de terre au dit lieu, moyennant 178 livres 10 sous, 16 décembre 1760 ; — par Jean-Baptiste Talma, cordonnier à Braches, à Pierre-François Bonnay, garde chasse à Hargicourt, de 27 verges et demie de terre au dit terroir, moyennant 137

livres 10 sous, 25 mai 1761 ; — par Louis Quentin, manouvrier à Pierrepont, à Nicolas Bécu, cabaretier à Hargicourt, de 27 verges de terre au dit terroir, moyennant 108 livres, 31 mai 1761 ; — par Louis Tonnellier, laboureur à Aubvillers, à Charles Deveaux, laboureur à Hargicourt, de 3 verges et demie de pré et bosquet au terroir d'Hargicourt, moyennant 15 livres, 14 février 1762 ; — par Firmin Barbet, manouvrier à Bouillancourt, à Jean Delignère, laboureur à Bouillancourt, de 104 verges de terre au terroir d'Hargicourt, moyennant 338 livres, 13 mai 1762 ; — par Firmin Barbet, manouvrier à Bouillancourt, à Jean-Baptiste Cocquerel, maréchal-ferrant à Pierrepont, de 7 verges et demie de pré à Hargicourt, moyennant 12 livres, 24 avril 1763 :, — par Jean-François de Caix, laboureur à Malpart, à Jacques Duacheux, laboureur à Hargicourt, de 42 verges 2 tiers un 6me au dit terroir, moyennant 127 livres 10 sous, 11 novembre 1763, etc.

87 feuillets, papier.

1B 1233 1764-1770 1764-1770

Ventes devant François Duacheux, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt : par Barnabé Derche, laboureur et syndic de la paroisse de Thory, à Jacques-Timoléon de Conty, chevalier, marquis d'Hargicourt, de 196 verges de terre au dit terroir, moyennant 766 livres 7 sous et demi, 2 janvier 1764 ; — par Jean-Baptiste Talma, cordonnier à Braches, à Claude Bonnay, chef de cuisine au service du marquis d'Hargicourt, de 37 verges et demie de terre au dit terroir, moyennant 140 livres 12 sous 6 deniers, 26 avril 1764 ; — par François Pointin, laboureur à Hargicourt, à Antoine Caboche, manouvrier au dit lieu, d'un quartier et demi de terre au dit terroir, moyennant 150 livres, 22 octobre 1764 ; — par Louis Tonnellier, laboureur à Aubvillers, à Antoine Pointin, laboureur à Hargicourt, de 12 verges et demie de terre au dit terroir, moyennant 46 livres 17 sous 6 deniers, 26 juillet 1765 ; — par Charles Deveaux, laboureur à Hargicourt, à François Quévin, laboureur au dit lieu, de 123 verges un quart de terre au dit terroir, moyennant 493 livres, 15 décembre 1765 ; — par Philippe Pointin, faiseur de bas au métier, demeurant à Hargicourt, à Marguerite Carpentier, veuve de Jacques-Michel Mariage, manouvrier au dit lieu, de 28 verges de terre au dit terroir, moyennant 91 livres, 7 mars 1766 ; — par Jean Duc, laboureur au Plessier de Roye, à Louis Fauquer, procureur fiscal de la seigneurie de Pierrepont de 11 verges de Bosquet au terroir d'Hargicourt, moyennant 69 livres, 29 avril 1766 ; — par Marguerite Carpentier, veuve de Jacques-Michel Mariage, laboureur à Hargicourt, à François Duacheux, manouvrier au dit lieu, d'une maison sise au dit lieu, moyennant 66 livres, 30 avril 1766 ; — par Jean Duc, laboureur au Plessier de Roye, à Marguerite Carpentier, veuve de Michel Mariage, laboureur à Hargicourt, de 6 verges de terre au dit village, en la rue Saint-Martin, moyennant 60 livres, 1er mai 1766 ; — devant Louis Mache, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par François Beffort, fabricant de bas au métier, demeurant à Hargicourt, à Antoine Estevé, manouvrier au dit lieu de 12 verges et demie de terre au dit terroir, moyennant 56 livres 5 sous et demi, 15 mai 1767 ; — devant Adrien Lemache, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par François Pointin l'aîné, ancien laboureur à Hargicourt, à Martin Mantel, manouvrier au dit lieu, d'une grange et dépendances sises à Hargicourt, en la rue qui conduit à Bouillancourt, moyennant 300 livres, 7 juillet 1767 ; — par Pierre-François Maréchal, faiseur de bas, demeurant à Ételfay, à André Carpentier, laboureur à Hargicourt, de 6 verges de terre au dit terroir, moyennant 120 livres, 2 février 1768 ; — par Jacques-Aimé Bertin, laboureur à Hargicourt, à Antoine- Germain Cuvillier, laboureur au dit lieu, de 12 verges et demie de terre au dit terroir, moyennant 60 livres, 18 avril 1768 ; — par Simon

Lambert le jeune, fabricant de bas au métier à Davenescourt, à Pierre Tonnellier, laboureur à Hargicourt, de une verge et demie de chanvrière sise à Hargicourt, moyennant 10 livres, 9 octobre 1768 ; — par Jean Carpentier, manouvrier à Hargicourt, à Marguerite Carpentier, veuve de Jacques-Michel Mariage, manouvrier au dit lieu, de 30 verges et demie de terre au dit terroir, moyennant 106 livres 15 sous, 3 mars 1769 ; — par Jean Carpentier, manouvrier à Hargicourt, à François Quévin, laboureur au dit lieu, de 6 verges de vigne sises au dit terroir, moyennant 36 livres, 17 avril 1770 ; etc.

79 feuillets, papier.

1B 1234 1771-1772 1771-1772

Ventes devant Adrien Lemache, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt : par Barthélemy Verdure, laboureur à Pierrepont, à François-Jérôme Mantel, laboureur à Hargicourt, de 162 verges et demie de terre au dit terroir, moyennant 700 livres, 9 janvier 1771 ; — par Jacques-Aimé Bertin, laboureur à Hargicourt, à Pierre Tonnellier, laboureur au dit lieu, de 18 verges de terre au dit terroir, moyennant 81 livres, 12 février 1771 ; — par François Morel, tisserand de toile à Pierrepont et consorts, à Honoré Mortier, domestique du curé d'Hargicourt, de 21 verges de pré au dit terroir, moyennant 7 livres 10 sous, 15 avril 1771 ; — par Louis Decaix, clerc laïque, demeurant à Ételfay, à Claude Bonnay, cuisinier chez le marquis d'Hargicourt, de 3 verges et demie de terre au dit terroir, moyennant 12 livres, 29 avril 1771 ; — par Geneviève Estevé, à Antoine Estevé, manouvrier à Hargicourt, de 18 verges de terre au dit terroir, moyennant 60 livres, 29 avril 1771 ; — par Louis Gallempoix, fabricant de Bas au métier à Hargicourt, à François Grévin, meunier du moulin du Hamel-le-Pierrepont, de 12 verges de terre au dit terroir, moyennant 64 livres, 28 juillet 1771 ; — par Jacques- Aimé Bertin, laboureur à Hargicourt, à Antoine Estevé, manouvrier au dit lieu, de 18 verges 2 tiers de terre au dit terroir, moyennant 80 livres, 11 avril 1772 ; — par Marie Estevé, veuve de Martin Barbier, laboureur à Melicocq, près Compiègne, à Antoine Estevé, laboureur au dit lieu, de 39 verges de terre au dit terroir, moyennant 120 livres, 6 mai 1772 ; etc.

46 feuillets, papier.

1B 1235 1773-1790 1773-1790

Ventes devant Adrien Lemache, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt : par Charles-Joseph Lavaquerie, maître cordonnier à Montdidier, à François Grévin, meunier au Hamel-le-Pierrepont, de 25 verges de pré à Hargicourt, moyennant 150 livres, 5 février 1773 ; — par Etienne Favrie, manouvrier à Hargicourt, à Antoine Estevé, manouvrier au dit lieu, de 19 verges de terre, moyennant 96 livres, 26 février 1773 ; — par Antoine Quentin, couvreur de chaume à Pierrepont, à Martin Mantel, manouvrier à Hargicourt, de 18 verges de terre au dit terroir, moyennant 66 livres, 13 mars 1773 ; — par Jacques-Aimé Bertin, laboureur à Hargicourt, à Pierre Tonnellier, laboureur a Hargicourt, de 25 verges de pré au dit terroir, moyennant 95 livres, 13 mars 1773 ; — par Louis Mariage, jardinier au Plessier-Rozainvillers, à François Duacheux, laboureur à Hargicourt, d'une maison sise au dit terroir, moyennant 300 livres, 26 septembre 1773 ; — par Honoré Pointin, soldat grenadier milicien au bataillon de Picardie, compagnie de Couversie, en garnison à Lille, à Marie- Louise Pointin, veuve de François Duacheux, laboureur à Hargicourt, de 12 verges et demie de terre au dit terroir, moyennant 78 livres, 19 décembre 1779 ; — par François Boissy, garde des bois et chasse de monsieur le comte de Mailly, à Antoine Estevé, manouvrier à Hargicourt, de 19 verges et demie de terre à Hargicourt, moyennant 100 livres, 5 juillet 1780 ; — par Antoine Pointin,

labourer à Hargicourt, à Dominique Courtois, maçon au dit lieu, de 12 verges et demie de terre au dit terroir, moyennant 72 livres, 1er octobre 1780 ; — par Jacques-Urbain Carpentier, manouvrier a Braches, à Jean-François Mantel, laboureur à Hargicourt, de 24 verges de terre au dit terroir, moyennant 120 livres, 20 janvier 1784 ; — par François Boissy, garde chasse de monsieur le comte de Mailly, à Honoré Mortier, laboureur à Hargicourt, de 39 verges 3 quarts de terre au dit terroir, moyennant 82 livres, 26 novembre 1784 ; — par Jean- Baptiste Pointin, manouvrier à Hargicourt, à Marie-Louise Pointin, veuve de François Duacheux, demeurant au dit lieu, de 6 verges et un 8me de chanvrière au dit terroir, moyennant 45 livres, 29 novembre 1786 ; — par François Mantel, laboureur à Hargicourt, à Honoré Mortier, laboureur au dit lieu, de 3 verges et demie de terre au dit terroir, moyennant 35 livres, 10 décembre 1787 ; — par Antoine-Alexis Mache, manouvrier à Hargicourt, à Nicolas-Louis Leroy, maréchal-ferrant à Hargicourt, de 12 verges et demie de terre au dit terroir, moyennant 90 livres 12 sous 6 deniers, 20 avril 1788 ; — par Antoine Pointin, ancien laboureur à Hargicourt, à Adrien Mantel, manouvrier et cabaretier au dit lieu, de 10 verges de pré sises à Hargicourt, moyennant 60 livres, 28 juin 1789 ; — par Antoine Pointin, ancien laboureur à Hargicourt, à Adrien Mantel, manouvrier et cabaretier au dit lieu, de 25 verges de terre au dit terroir, moyennant 114 livres, 2 février 1790 ; — par Martin Delaplace, vigneron à Aubvillers, à Jean-François Mantel, laboureur à Hargicourt, de 37 verges de terre au dit terroir, moyennant 271 livres, 22 novembre 1790 ; etc.

78 feuillets, papier.

1B 1236 1690-1728 1690-1728

Vente, devant François Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Jacques Fontaine, tisserand à Hargicourt, à Jean Pointin, tonnellier à Aubvillers, d'une part d'héritage au dit lieu, moyennant 120 livres, 11 mars 1690, etc.

4 feuillets, papier.

1B 1237 1614-1786 1614-1786

Ventes devant Antoine Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt : par Philippe Ledoux, manouvrier à Hargicourt, à Philippe Lemache, maréchal au dit lieu, de 9 verges de terre sises à Bouillancourt, lieu dit le Mongrel, moyennant 9 livres, 30 décembre 1675 ; — par Lucien Pellerin, manouvrier à Bouillancourt, à François Bourdon le jeune, vigneron à Hargicourt, d'un demi quartier de terre à Bouillancourt, moyennant 12 livres tournois, 16 juin 1676 ; — par François Leborgne, vigneron à Bouillancourt. à Jeanne et Charles Leborgne, demeurant au dit lieu, d'an demi quartier de terre au dit terroir, moyennant 33 livres, 11 mai 1678 ; — par Antoine Gallempoix, laboureur à Hargicourt, à Marc Picquet, chirurgien à Bouillancourt, d'un quartier de pré sis au dit terroir, moyennant 12 livres, 4 novembre 1689 ; — devant François Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Jacques Leroi, manouvrier à Bouillancourt, à Louis Pellerin, manouvrier à Bouillancourt, d'un demi quartier de terre sis au dit terroir, lieu dit Mongrel, moyennant 12 livres 10 sous, 5 mars 1692 ; — par Jean Maussette, tonnellier à Bouillancourt, à Honoré Verdure, jardinier à Hargicourt, d'un quartier de terre sis à Bouillancourt, moyennant 26 livres, 29 avril 1693 ; — par René Tillier, vigneron à Hargicourt, à André Carpentier, laboureur au dit lieu, de 6 verges de terre à Bouillancourt, moyennant 9 livres, 16 avril 1685 ; — par Gentien Wasse, laboureur à Braches, à François Pointin, laboureur à Hargicourt, d'un quartier de bois sis à Bouillancourt, moyennant 21 livres, 26 janvier 1697 ; — par René

Barbe, vigneron à Hargicourt, a Louis Barbe, cordonnier en vieux, demeurant a Bouillancourt, de 4 verges et demie sises en les prairies du dit lieu, moyennant 6 livres, 4 avril 1703 ; — par Antoine Masse, manouvrier à Bouillancourt, à Louis Barbe, cordonnier en vieux, au dit lieu, d'un quartier de terre au dit terroir, moyennant 24 livres, 28 juin 1709 ; — par Antoine Masse, manouvrier à Bouillancourt, à Marie Quentin, demeurant au dit lieu, d'un demi quartier de terre au dit terroir, moyennant 15 livres, 25 février 1712 ; — devant Martin de Caix, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Anne Verdon, veuve de Charles Ducastel, demeurant à Marestmontier, à Gabriel Greber, veuve de François Ducastel demeurant à Bouillancourt, de 17 verges et demie de pré au dit terroir, moyennant 28 livres, 12 avril 1724 ; — devant François Duacheux, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par Antoine-Jérôme Nollet, tailleur d'habits au dit lieu, à Augustin Louvel, maréchal-ferrant à Hargicourt, de 15 verges de pré sises à Bouillancourt, moyennant 56 livres 5 sous, 11 décembre 1763, etc.

65 feuillets, papier.

1B 1238 1697-1783 1697-1783

Ventes devant Adrien Lemache, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt : par Jean Verdure, laboureur à Hargicourt, à Firmine Wasse, veuve d'Antoine Duchenne, faiseur de bas à Hargicourt, de 6 verges et demie de pré à Braches, moyennant 25 livres, 9 juillet 1767 ; — par Jean Verdure, manouvrier à Hargicourt, à Jean Lion, garde de bois et chasse au service du comte de Braches, manouvrier au dit lieu, de 14 verges et demie au dit terroir, moyennant 70 livres, 18 juillet 1783 ; etc.

11 feuillets, papier.

1B 1239 1750-1769 1750-1769

Vente devant Charles Bourdon, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Pierre Bourdon, laboureur à Contoire, à Martin Molinet et Barbe Dercheux, demeurant au dit lieu, de 19 verges de chanvrière et terre au dit terroir, moyennant 90 livres, 29 avril 1750, etc.

3 feuillets, papier.

1B 1240 1702 1702

Vente devant François Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Sébastien Lignier, maréchal à Courtemanche, à Etienne de Lignier, laboureur au dit lieu, de 10 à 11 verges de terre au dit terroir, moyennant 30 livres, 17 février 1702.

1 pièce, papier.

1B 1241 1733-1738 1733-1738

Vente devant Nicolas Verdure, homme de fief, lieutenant commis de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Jean Gorlier, manouvrier à Hargicourt, à Jean Durieu, marchand à Davenescourt, d'une pièce de terre sise au dit terroir, contenant 7 verges, moyennant 12 livres, 27 mars 1733, etc.

5 feuillets, papier.

1B 1242 1735 1735

Vente devant Nicolas Verdure, homme de fief, lieutenant commis de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Adrien Estevé, laboureur à Hargicourt, à Jacques Courcier, laboureur au dit lieu, de un quartier de terre sis à Frévillers, moyennant 50 livres, 24 mai 1735.

1 pièce, papier.

1B 1243 1702-1760 1702-1760

Vente, devant François Duacheux, lieutenant de la terre, justice et

seigneurie d'Hargicourt, par Jean Dépréaux, manouvrier à Pierrepont, à Jeanne Leclerc, demeurant au dit lieu, de 25 verges de terre à Gratibus, moyennant 15 livres, 23 janvier 1760, etc.

3 feuillets, papier.

1B 1244 1748 1748

Vente, devant Pierre Caboche, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par Firmin Coquerel, manouvrier à Grivesnes, à Elisabeth Warmé, demeurant à Hargicourt, d'un demi journal de terre à Grivesnes, moyennant 160 livres, 10 juillet 1743.

1 pièce, papier.

1B 1245 1743-1758 1743-1758

Vente, devant Pierre Canis, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par Vincent Mahet, laboureur à la Neuville-Sire-Bernard, à Jacques Tonnellier, chauffourier à Montdidier, d'un journal et demi quartier de terre au dit terroir, moyennant 60 livres, 14 janvier 1743, etc.

2 feuillets, papier.

1B 1246 1709 1709

Vente, devant François Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Pierre à Adrien Verdure, de 94 verges de terre au terroir du Plessier, moyennant 150 livres, 26 septembre 1709.

1 pièce, papier,

1B 1247 1687-1724 1687-1724

Ventes, devant François Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Jean Fournier le jeune, bourgeois de Paris, demeurant rue Montmartre, paroisse de Saint-Eustache, à Jean Fournier, son père, cabaretier au Hamel-le-Pierrepont, de tous ses droits dans la succession de Marie Marescent sa mère, moyennant 125 livres, 3 juin 1711 ; — devant Martin Caix, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Pierre Lange, marchand, demeurant au Hamel-le-Pierrepont, à Louis Lange, demeurant au dit lieu, d'une maison sise au dit lieu, moyennant 440 livres, 15 avril 1724 ; etc.

12 feuillets, papier.

1B 1248 1661-1740 1661-1740

Ventes: devant François Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Marie Maréchal, veuve de Jean Rieux, demeurant à Pierrepont, à Obert Maréchal, laboureur à Hargicourt, d'un quartier de Bois sis au Quesnoy, moyennant 15 livres, 29 décembre 1695 ; — par Firmin-Lange, manouvrier à Gratibus, à Antoine Pointin, jardinier à Hargicourt, de 10 verges de Bois au dit lieu, moyennant 8 livres, 10 avril 1697 ; — par François Maréchal, laboureur à Hargicourt, à Jacques Courcier, laboureur au dit lieu, d'un demi quartier de bois au Quesnoy, moyennant 24 livres, 15 avril 1715, etc.

15 feuillets, papier.

1B 1249 1749-1755 1749-1755

Vente, devant Charles Bourdon, lieu- ; tenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Mathieu Liébert, manouvrier au dit lieu, à Pierre Madourel, manouvrier à Malpart, d'une maison sise à Malpart, moyennant 30 livres, 3 février 1749, etc.

3 feuillets, papier.

1B 1250 1718-1749 1718-1749

Vente, devant Charles Bourdon, lieutenant de la justice, terre et seigneurie

d'Hargicourt, par Philippe Mache, demeurant à Marestmontier, à Jacques Leroi, demeurant au dit lieu, d'une maison sise au dit lieu, moyennant 195 livres, 5 mai 1748, etc.

4 feuillets, papier.

1B 1251 1702 1702

Vente devant François Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Jean du Mesge, chaudronnier à Rouvrel, à François Bertin, jardinier à Moreuil, de 16 verges de terre au dit lieu, moyennant 4 livres 15 sous la verge, 12 mai 1702, etc.

2 feuillets, papier.

1B 1252 1681-1764 1681-1764

Ventes devant François Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt : par Anne de Caix, veuve de François Bourdon, demeurant à Hargicourt, à Philippe Le Mache, maréchal au dit lieu, d'un demi quartier de pré sis à Pierrepont, moyennant 13 livres, 18 mars 1681 ; — par François Lange, manouvrier à Pierrepont, à Antoinette Brasseur, demeurant à Hargicourt, de 20 verges de pré, moyennant 21 livres, 7 décembre 1700 ; — par François Lange, sergent de la seigneurie de Pierrepont, à Charles Lange, laboureur au dit lieu, de 16 verges de terre, moyennant 28 livres, 7 octobre 1719 ; — devant Martin de Caix, homme de fief, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par la paroisse du dit lieu à François Marc de Hautefort, seigneur de Pierrepont, d'une pièce de 3 quartiers de pré sise au dit terroir, moyennant 6 livres, 15 février 1722 ; — par Jacques Lange, charpentier à Davenescourt, à Jacques Ramaire, tisserand de toile à Pierrepont, de 10 verges de terre au dit terroir, moyennant 30 livres, 29 janvier 1724 ; — par Maximilien Lange, laboureur à Contoire, à Nicolas Madourel, marchand à Pierrepont, de ses droits dans la succession d'Antoine Lange et Marie Gosson, ses père et mère, moyennant 325 livres, 29 avril 1724 ; — par François Maréchal, laboureur à Hargicourt, à Furcy Réaux, laboureur à Pierrepont, d'un quartier de terre au dit ternir, moyennant 75 livres, 4 avril 1725 ; — par Marie-Françoise Delaforge, veuve de François Derrois, meunier à Pierrepont, à Charles Bourdon, laboureur à Hargicourt, d'un quartier de pré sis à Pierrepont, moyennant 37 livres, 30 octobre 1736 ; — devant François Duacheux, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par Simon Leroi, manouvrier au dit lieu, à François Caboche, laboureur à Pierrepont, de 6 verges un tiers de pré au dit terroir, moyennant 18 livres, 29 janvier 1764, etc.

44 feuillets, papier.

1B 1253 1698-1760 1698-1760

Vente, devant François Duacheux, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par Nicolas Bécu, cabaretier au dit lieu, à François Bécu, vigneron à Sauvillers, de 25 verges et demie de terre au vignoble de Sauvillers, moyennant 102 livres, 15 novembre 1760, etc.

6 feuillets, papier.

1B 1254 1665-1790 1665-1790

Ventes devant Pierre Caboche, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt : par François Thibeau, laboureur à Thory, à Elisabeth Warmé, fille majeure, demeurant à Malpart, de 2 journaux 8 verges de terre à Malpart et Hargicourt, moyennant 360 livres 17 juin 1743 ; — devant François Verdure, procureur d'office de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Jean Pille, manouvrier à Rouvrel, à Charles Bourdon, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, de 76 verges de terre aux terroirs d'Hargicourt et Bouillancourt, moyennant 177 livres, 4 mars 1746 ; —

devant Charles Bourdon, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Louis Fontaine, serrurier à Péronne, à Jacques Courtier, laboureur et François Quesvin, marchand fruitier à Hargicourt, de 3 journaux 14 verges de terre à Hargicourt, Bouillancourt et Pierrepont, moyennant 855 livres, 27 juillet 1746 ; — devant Charles Bourdon, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par Jean Bertin, faiseur de bas au métier à Hargicourt, à François Pointin, laboureur à Hargicourt, de 17 verges et demie de terre et pré à Hargicourt et Pierrepont, moyennant 46 livres 10 sous, 27 mars 1748 ; — par Pierre Bertin, faiseur de bas à Mézières, à François Pointin, laboureur à Hargicourt, de 17 verges et demie de terre à Hargicourt et Pierrepont, moyennant 47 livres 10 sous, 14 septembre 1749 ; — par Jean-François de Caix, laboureur à Malpart, à François Quesvin, laboureur à Hargicourt, de 121 verges et demie de terre à Hargicourt et Bouillancourt, moyennant 544 livres, 30 novembre 1750 ; — par Jacques Lange, manouvrier au Hamel-le-Pierrepont, à Claude Carpentier, manouvrier à Hargicourt, de 23 verges de terre à Hargicourt et Pierrepont, moyennant 105 livres, 17 janvier 1755 ; — devant François Duacheux, lieutenant du bailli de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par Jacques-Aimé Bertin, laboureur à Hargicourt, à François Quesvin, laboureur au dit lieu, de 21 verges et demie de terre à Hargicourt et Pierrepont, moyennant 59 livres, 8 juillet 1758 ; — par Simon Pointin, jardinier, demeurant à Montdidier, faubourg Porte Paris, paroisse Saint-Sépulchre, à Louis Leroy, laboureur à Hargicourt, de 142 verges un tiers, aux terroirs d'Hargicourt et Bouillancourt, moyennant 500 livres, 24 avril 1759 ; — par Adrien Mache, laboureur à Hargicourt, à Augustin Lauvel, maréchal-ferrant à Hargicourt, de 42 verges de terre à Hargicourt et Bouillancourt, moyennant 149 livres, 22 janvier 1766 ; -- devant Adrien Lemache, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par Firmine Wasse, veuve d'Antoine du Quesne, faiseur de bas au métier à Braches, à François Carpentier, cuisinier à Hargicourt, de 16 verges et demie de terre au dit terroir, moyennant 52 livres 10 sous, 22 novembre 1781 ; etc.

55 feuillets, papier.

ÉCHANGES

1B 1255 1646-1788 1646-1788

Échanges, devant Charles Bourdon, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt: entre Jacques-Timoléon de Conty, chevalier, seigneur d'Hargicourt et Gabriel Mariage, laboureur à Hargicourt, d'une pièce de terre de 25 verges, contre une autre pièce, contenant 42 verges, au même terroir, cédée à Gabriel Mariage, 9 février 1746 ; — entre Jacques-Timoléon de Conty et Marie - Wasse, veuve de Joseph Pointin, laboureur à Hargicourt, d'une pièce de 16 verges de terre au chemin d'Hargicourt à Malpart, contre une autre de 16 verges au lieu dit la Terrière, cédée à Marie Wasse, 27 mai 1747 ; — entre Georges Duacheux, manouvrier à Hargicourt et Jean Haution, manouvrier à Pierrepont, de 94 verges de terre à Pierrepont, cédées par Duacheux, contre 61 verges de terre à Hargicourt, 27 décembre 1749 ; — entre Jacques-Timoléon de Conty et Marie-Jeanne Verdure, d'un journal 4 verges de terre à Hargicourt, touchant à la terre de la Cure, cédé par le dit seigneur, contre la même quantité de terre, à la vallée d'Hargicourt, 5 février 1750 ; — entre Jacques-Timoléon de Conty et Louis Gallempoix, faiseur de bas à Hargicourt, d'un demi quartier de terre au terroir d'Hargicourt, lieu dit Frévillers, cédé par le dit seigneur, contre 6 verges un quart de terre et 6 verges un quart de bois, lieu dit la clôture de

Gaucourt, 8 juin 1751 ; — entre Jacques-Timoléon de Conty et Antoine Massouille, charron à Hargicourt, de une maison sise à Hargicourt, en la rue Saint-Martin, cédée par le dit seigneur, contre une autre maison sise au dit village, en la rue du Cul de Sac, 21 juin 1752 ; — entre Jacques de Caix, laboureur a Hargicourt et François Bourdon, laboureur au dit lieu, de 8 verges de vigne au vignoble du dit terroir, lieu dit La Belle Mesnable, cédées par Jacques de Caix, contre pareille quantité de vigne au dit lieu, 24 juillet 1752 ; — entre Pierre Maréchal, manouvrier à Pierrepont et Adrien Maréchal, laboureur à Hargicourt, dé 10 verges de terre à Pierrepont, sises au lieu dit le Chauffour, cédées par Adrien Maréchal, contre un demi quartier de terre à Hargicourt, lieu dit Le Montozenne, 25 mars 1753 ; — devant Nicolas -Verdure, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, entre Jacques-Timoléon de Conty et François Boissy, garde chasse du comte de Mailly, demeurant à Thory, de 8 pieds d'héritage sis à Hargicourt, en la rue du Château, cédés par Boissy, contre 28 verges de terre au dit terroir, lieu dit le chemin de Breteuil, 5 mai 1754 ; — entre Jacques-Timoléon de Conty et Philippe Pointin, fabricant de bas au métier à Hargicourt, de un demi journal de terre à Hargicourt, lieu dit La Belle Mesnable cédé par François Bourdon, contre pareille quantité de terre, lieu dit Marotte, 14 mars 1755 ; — entre Jacques- Timoléon de Conty et Pierre Tonnellier, laboureur à Hargicourt, de 25 verges de terre au dit terroir, lieu dit les Carreaux, cédées par le dit seigneur, contre 25 verges de terre dans le village, en la rue du Cul de Sac, 29 juin 1756 ; — devant François Duacheux, lieutenant du bailli de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, entre Jacques-Timoléon de Conty et Antoine Massouille, charron à Hargicourt, de 40 verges de terre à Hargicourt, lieu dit le quart d'écu, cédées par le dit seigneur, contre 30 verges de terre au dit terroir, lieu dit le jardin Jean Pointin, 19 octobre 1759 ; — devant Adrien Lemache, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, entre Jacques-Timoléon de Conty et François- Jérôme Mantel, laboureur à Hargicourt, de 12 verges et demie de terre a Hargicourt, lieu dit le jardin Merlicourt, cédées par Mantel, contre 32 verges de terre au dit terroir, lieu dit les Aires, 7 juin 1788, etc.

68 feuillets, papier.

1B 1256 1692 1692

Échange, devant François Tonnellier, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, entre François Raisin, maréchal à Aubvillers, et Marguerite Ducastel, demeurant à Hargicourt, de 12 verges de terre et vigne à Aubvillers, cédées par Raisin, contre 10 verges de terre et vigne au dit terroir, 16 mai 1692.

1 pièce, papier.

1B 1257 1672 1672

Échange, devant Antoine Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, entre Firmin Sorel, laboureur à Hargicourt et Lucien Pellerin, manouvrier à Bouillancourt, de 52 verges de terre à Bouillancourt, cédées par Firmin Sorel, contre 3 quartiers de bois à Hargicourt.

1 pièce, papier.

1B 1258 1761-1772 1761-1772

Échange, devant Firmin Duacheux, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, entre Jean Verdure, laboureur à Hargicourt, et Marguerite Pillon, veuve de Pierre Wasse, en son vivant, laboureur à Braches, de 59 verges de terre au dit terroir, cédées par Jean Verdure, contre 56 verges 3 quarts de terre au dit terroir, 7 juin 1761, etc.

5 feuillets, papier.

1B 1259 1722 1722

Échange, devant Martin de Caix, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, entre François Delormel, manouvrier à Courtemanche, et Antoine Lignier, laboureur au dit lieu, de 17 verges de terre au dit terroir, cédées par Delormel, contre 12 verges et demie de terre au même lieu, 6 juin 1722.

1 pièce, papier.

1B 1260 1749 1749

Échange, devant Charles Bourdon, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, entre Florent Cordier, tisserand à Davenescourt, et Catherine Plébeaux, veuve de Jean Durieu, manouvrier au dit lieu, de 2 verges de terre au dit terroir, cédées par Florent Cordier, contre pareille quantité de terre au même lieu, 6 juillet 1749.

1 pièce, papier.

1B 1261 1693-1723 1693-1723

Échange, devant François Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, entre Marie Maréchal, veuve de Jean Rieu, demeurant à Pierrepont, et Honoré Verdure, jardinier à Hargicourt, de 5 quartiers de terre à Hargicourt, cédés par Marie Maréchal, contre 51 verges de terre au Hamel, 27 juillet 1693, etc.

2 feuillets, papier.

1B 1262 1718-1763 1718-1763

Échange, devant François Duacheux, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, entre Jacques-Aimé Bertin, demeurant à Hargicourt, et Charles Denin, chirurgien au Hamel-le-Pierrepont, de 6 verges 2 tiers de pré à Pierrepont, cédées par Bertin, contre un demi quartier de pré au même terroir, 21 mai 1763, etc.

2 feuillets, papier.

1B 1263 1660-1751 1660-1751

Échange, devant Charles Bourdon, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, entre Jacques-Timoléon de Conty, seigneur d'Hargicourt, et Antoine Mache, meunier du moulin à vent de Godenvillers, de 6 verges un quart de bois au Quesnoy, cédées par le dit seigneur, contre 12 verges et demie de bois au dit terroir, 18 janvier 1751, etc.

3 feuillets, papier.

1B 1264 1700 1700

Échange, devant François Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, entre François Foy, tuilier à Thézy, et François Saudy, meunier au dit lieu, d'une maison en le village, cédée par Saudy, contre le quart d'un héritage sis au même terroir, mars 1700.

1 pièce, papier.

RECONNAISSANCES

1B 1265 1634-1755 1634-1755

Reconnaissances : devant Pierre Canis, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Nicolas de Marsy, manouvrier à Fresnoy-en-chaussée, envers Adrien Mache, maréchal-ferrant à Hargicourt, d'une dette de 9 livres, 2 décembre 1741 ; — devant Nicolas Verdure, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par Nicolas Rabache, manouvrier à Hargicourt, envers Antoine Capronnier, marchand, fabricant de bas au métier, demeurant à Montdidier, d'une dette de 26 livres 10 sous, 3

novembre 1755, etc.

12 feuillets, papier.

CONSTITUTIONS

1B 1266 1657-1764 1657-1764

Constitutions, devant François Duacheux, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par Jean Chevin, faiseur de bas au métier à Hargicourt, au profit de Philippe Mache, laboureur au dit lieu, d'une rente de 10 livres, constituée au principal de 200 livres, 27 juin 1762 ; — par François Bissot, faiseur de bas au métier à Hargicourt, au profit de Marie-Anne Pinchemel, demeurant au dit lieu, d'une rente de 10 livres, constituée au principal de 200 livres, 12 février 1764, etc.

12 feuillets, papier.

CESSIONS

1B 1267 1676-1758 1676-1758

Cessions : devant Martin de Caix, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Charles Bertin, greffier à Hargicourt et consorts, à Albertin Verdure, demeurant au dit lieu, de leurs droits successifs dans une maison sise à Hargicourt, en la rue d'Aubvillers, moyennant 440 livres, 6 décembre 1727 ; — par Marie Raisin, veuve de Pierre Riquier, meunier du moulin d'Hargicourt, à Firmin Riquier, meunier à Mézières, d'une rente de 5 setiers de blé, sur 2 journaux de terre au Plessier-Rozainvillers, et du loyer du quart d'une maison, sise au dit lieu, pour 25 ans, moyennant 300 livres, 14 décembre 1729 ; — devant Nicolas Verdure, lieutenant commis de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par François et Louis Gallempoix, demeurant à Hargicourt, à Antoine Gallempoix, laboureur au dit lieu, des Biens mobiliers qui leur reviennent dans la succession de leur père et mère, et de leurs droits dans un marché de terre tenu de la marquise d'Hargicourt, moyennant 100 livres, 22 janvier 1734 ; — devant Pierre Canis, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Antoine Despréaux, soldat au régiment de Bourbonnais, en garnison à Lille, à Martin Despréaux, chirurgien à Hargicourt, et Aimée Despréaux sa soeur, de ses droits dans la succession de ses père et mère, moyennant 42 livres, 29 juin 1737 ; — par Antoine Estevé, tisserand à Hargicourt, à Firmin Verdure et consorts, demeurant au dit lieu ; de ses droits mobiliers dans la communauté de feue Marguerite Verdure, sa femme, moyennant une somme de 12 livres, 1er avril 1738 ; — par Georges Verdure l'aîné, laboureur à Hargicourt, à Catherine Mercier, d'une rente de 22 livres 10 sous, moyennant 450 livres, 31 juillet 1741 ; — par Marie Wasse, veuve de Robert Pointin, à François et Jacques Pointin, laboureurs à Hargicourt, de son droit de douaire, sur une grange au dit lieu, moyennant une rente de 10 livres, 11 mars 1742 ; — devant Charles Bourdon, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par Nicolas Bécu, garde bois à Hargicourt, à Antoine Mache, laboureur au dit lieu, du bois Truquest sis au dit terroir, moyennant une rente de 16 livres 13 sous 4 deniers, 5 février 1744 ; — par Pierre Hallue, tisserand à Davenescourt, à Antoine Estevé, tisserand a Hargicourt, de ses droits dans le mobilier de feue Antoinette Duacheux, moyennant une somme de 27 livres 2 sous 6 deniers, 17 septembre 1744, etc.

42 feuillets, papier.

TRANSACTIONS

1B 1268 1644-1713 1644-1713

Transaction devant Philippe Lemache, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, entre Martin et Firmin Thibault, charpentiers à Thory, aux termes de la quelle le premier paye au second 21 livres pour terminer un procès, 17 novembre 1671 ; — transactions devant Antoine et François Tonnellier, lieutenants de la terre et seigneurie d'Hargicourt, aux termes desquelles: Nicolas Tonnellier cède à Jean et Louis Tonnellier, 30 livres pour terminer le procès mu entre eux, 7 février 1674 ; — Mathias et Pierre Guidde, charpentiers à Hargicourt, s'engagent à terminer les travaux à la ferme de François-Marc de Conty, seigneur d'Hargicourt, moyennant 34 livres, 8 mars 1675 ; — Antoine et François Tonnellier, son fils, terminent un compte de tutelle, 28 mars 1678 ; — Jean Tonnellier, laboureur à Braches, abandonne à François Tonnellier, laboureur à Hargicourt, 'le droit de douaire de Françoise Duacheux, sa femme, sur les immeubles de son premier mari, François Caix, moyennant une rente de 2 setiers de Blé, à la mesure de Montdidier, durant la vie de sa femme, 6 décembre 1680 ; — Françoise Tellier, veuve de Mathieu Gidde, charpentier à Hargicourt, abandonne à Antoine Gidde, charpentier au dit lieu, son droit de douaire, sur les immeubles de son mari, moyennant une rente viagère de 40 livres, 5 mars 1689 ; — Marie Carpentier, veuve de François Carpentier, abandonne à Antoine Gidde, charpentier à Hargicourt, son droit de douaire sur les immeubles de feu François Carpentier, moyennant 16 verges et demie de terre, en deux pièces, à Hargicourt, 9 mars 1693 ; — François Tonnellier, laboureur à Hargicourt, cède à Augustin Tonnellier, laboureur au dit lieu, tous ses droits mobiliers, et le revenu des immeubles lui appartenant dans la succession de Firmine de Caix, sa mère, moyennant 51 livres, 7 août1709 ; — Antoinette Cuvillier, veuve d'André Courcier etCharles Berlin, cèdent à Martin Cuvillier, laboureur à Hargicourt, tous leurs droits dans la succession de feu ClaudeCuvillier, leur père, moyennant une somme de 21 livres19 sous, 23 décembre 1709 ; — Augustin Caboche, manouvrier à Hargicourt, abandonne à Nicolas Desmonchaux, manouvrier à Gratibus, un quartier 6 verges de terre à Hargicourt, moyennant cession par celui-ci de ses droits en la succession de Nicolas Tellier, 19 octobre 1710 ; — Marie Gosson, veuve d'Antoine Lange, demeurant au Hamel-le- Pierrepont, cède à Paul Gosson, maréchal au Hamel et consorts, sa part des immeubles dans la succession de sa mère, moyennant 130 livres, 12 janvier 1711 ; — Honoré Pellé, laboureur, Jean Lemache, maréchal, et Honoré Verdure, demeurant à Hargicourt, donnent à François Dernay, meunier du moulin de Braches, une somme de 12 livres, pour terminer un procès d'hypothèque pendant en la prévôté de Montdidier, 18 mars 1711 ; — Martin Duacheux, laboureur à Hargicourt, cède à Honoré Pellé, tisserand de toile au dit lieu, la prochaine récolte du marché de terre qui lui a été Baillé par Antoine Carpentier, et se réserve les suivantes, 29 mars 1711 ; — Alexandre Roussel, manouvrier à Pierrepont, et Louise Lange, sa femme, abandonnent à Louis Tonnellier, laboureur à Braches, leur droit successif dans une maison sise à Pierrepont, provenant de la succession de Louis Lange et Jeanne Boursel, moyennant 120 livres, 22 janvier 1712 ; — Alexandre Roussel, manouvrier à Pierrepont, abandonne à Louis Tonnellier, laboureur à Braches, tous ses droits en la succession de feue Louise Lange, sa femme, moyennant décharge de ses dettes à la dite succession, 18 mars 1712 ; — Jean Demerville, fondé de pouvoir de Marie Tourel, sa femme, abandonne à Louis Fournier, laboureur au Hamel-le-Pierrepont, tous ses droits en la succession de Charles Demerville et Marie Bourguignon , ses père et mère,

moyennant 250 livres, 21 novembre 1712 ; — François Favry, meunier à Thézy, reçoit tout le droit qui appartenait à Martin Dumont, berger et consorts, demeurant à Thézy, dans une maison sise au dit lieu, et lui provenant de la succession de Firmine Favry, moyennant une somme de 10 livres, 8 février 1713 ; — Martin de Caix, laboureur à Hargicourt, cède à Louis Fournier, laboureur au Hamel-le- Pierrepont, son bail d'une pièce de chanvre sise au dit terroir, moyennant 75 livres, et la première récolte, 10 mars 1713 ; etc.

90 feuillets, papier.

1B 1269 1714-1725 1714-1725

Transactions devant François Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, aux termes desquelles : Louis Carpentier jouira de la récolte des terres indivises avec son frère François Carpentier, laboureur à Hargicourt, moyennant une somme de 78 livres, 11 juin 1714 ; — François Tonnellier le jeune, laboureur à Hargicourt, abandonne à François Roisin, laboureur à Aubvillers, la propriété d'un demi journal de terre à Hargicourt, moyennant 36 livres, 1er juin 1715 ; — François Carpentier, laboureur à Hargicourt, abandonne à Nicolas Cailleux, laboureur à Hangest, ses droits dans la succession de Jean Wable, moyennant 367 livres, 20 mai 1716 ; — Anne . Duacheux cède à Pierre Gadiffert, meunier à Aubvillers, ses meubles dans sa maison sise au dit lieu, moyennant abandon par celui-ci des grains et bestiaux étant en la dite maison, 10 novembre 1716 ; — Martin de Caix, laboureur à Hargicourt, abandonne à François Maréchal l'aîné, laboureur, au dit lieu, la moitié d'une maison sise au même lieu, moyennant 100 livres, 7 mai 1718 ; — Françoise Tonnellier, veuve d'Éloi de Saint-Léger, demeurant à Mareuil, abandonne à François Maréchal le jeune, cocher du marquis d'Hargicourt, un demi quartier de terre au dit terroir, moyennant 17 livres, 2 avril 1724 ; etc.

36 feuillets, papier.

1B 1270 1725-1786 1725-1786

Transactions, devant Adrien Lemache, François Duacheux, Nicolas Verdure, Pierre Canis et Charles Bourdon, lieutenants de la terre et seigneurie d'Hargicourt, aux termes desquelles : Nicolas Bécu, garde chasse de la seigneurie d'Hargicourt, abandonne à Louis Quesnel, laboureur à Sauvillers, la récolte de sainfoin à faire sur les fiefs de La Grange à Hargicourt, moyennant 85 livres, 6 juillet 1741 ; — Louis Tonnellier, laboureur à Aubvillers, reçoit de la veuve de son père Jean Tonnellier, Marie-Anne Barbet, tous les meubles provenant de leur communauté, moyennant 90 livres, 12 juin 1750 ; — Charles de Comble, postillon chez le comte de Mailly, demeurant au dit lieu, cède à Nicolas Bécu, cabaretier à Hargicourt, tous ses droits dans la succession de Jacques Bécu et Marie Ellen, moyennant 93 livres, 8 février 1756 ; — Jean Pierron, jardinier à Bouillancourt, abandonne à François Pointin le jeune, laboureur à Hargicourt, 28 verges de terre à Bouillancourt, moyennant 75 livres, 6 juin 1757 ; — Pierre Coulliart, tailleur d'habits à Warsy et consorts, héritiers de Nicolas Goron, font abandon à Madeleine Mortier des legs qu'ils reconnaissent lui appartenir, moyennant 550 livres, 22 octobre 1767 ; — Pierre-François Bonnay, garde Bois et chasse de la terre et seigneurie d'Hargicourt, cède à Louis de Caix, clerc laïc de la, paroisse de Saint-Martin d'Ételfay, tout son droit dans une maison sise rue Saint- Martin d'Hargicourt, et 100 livres, lui provenant de la succession de Nicolas Tonnellier, moyennant 850 livres, 9 janvier 1769 ; — Pierre-François Bonnay, garde chasse du marquis d'Hargicourt, cède à Anne de Caix, veuve de François Bourdon, laboureur à Hargicourt, un droit d'égout, sur son

propre terrain, d'un bâtiment qu'elle lui laisse le droit de construire près d'une palissade qui sépare leurs propriétés, 8 octobre 1769 ; — Georges Rabache, manouvrier à Hargicourt, abandonne à Pierre Rabache, charretier à Pierrepont, 10 verges de terre à Hargicourt, moyennant 63 livres, 31 janvier 1786 ; etc.

34 feuillets, papier.

MARCHÉS

1B 1271 1679-1742 1679-1742

Marchés, devant François Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, aux termes desquels : François Roisin, maréchal à Aubvillers, s'engage envers Antoine-Germain de Conty, seigneur d'Hargicourt, à faire une réparation à la ferrure du moulin à vent d'Hargicourt, moyennant 20 livres, 16 janvier 1690 ; — François Donzel, menuisier à Braches, s'engage envers les habitants d'Hargicourt, à leur faire deux planchers et un escalier au presbytère, avec une grande porte et deux portes à la grange et au fourni, moyennant 70 livres, 15 mai 1690 ; — Antoine Guiddé, charpentier à Hargicourt, s'engage envers Lucien Pellerin, manouvrier au dit lieu, à démolir et à reconstruire sa maison, moyennant 70 livres, 27 février 1691 ; — Antoine Masse l'aîné, et Antoine Masse le jeune, maçons à Ailly-sur-Noye, s'engagent envers Antoine-Germain de Conty, seigneur d'Hargicourt, à lui faire un mur moyennant fourniture des matériaux, et en raison de 35 sous la toise, 17 avril 1698 ; etc.

23 feuillets, papier.

PROCURATIONS

1B 1272 1684-1788 1684-1788

Procuration donnée, devant Adrien Lemache, lieutenant du bailli de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt ; par Anne de Caix, veuve de François Bourdon, laboureur à Hargicourt, à Claude Wattelet, laboureur à Davenescourt, à l'effet de faire cession de ses droits de douaire, sur les immeubles de son mari, à Marguerite et Marie-Anne Bourdon ses filles, 15 mars 1770 ; — procuration donnée par Etienne Devena, compagnon charpentier, et Marguerite Rabache sa femme, demeurant à Paris, à M. Le Roi, curé de la paroisse d'Hargicourt, à l'effet de les représenter au partage de la succession de Georges Rabache, manouvrier à Hargicourt et Marguerite Blanchart sa femme, père et mère de la dite femme, 22 septembre 1788 ; etc.

9 feuillets, papier.

RETRAIT LIGNAGER

1B 1273 1667-1747 1667-1747

Retrait lignager consenti, devant Charles Bourdon, lieutenant de la justice d'Hargicourt, par François Caboche, laboureur au dit lieu, le dit retrait exercé par Antoine Despréaux, chirurgien, moyennant 46 livres, d'un demi quartier de terre au sus dit terroir, 7 juillet 1747 ; etc.

4 feuillets, papier.

RATIFICATIONS

1B 1274 1685-1781 1685-1781

Ratifications: devant Pierre Canis, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par Barbe Mache, fille majeure, demeurant à Péronne, de la donation faite par Adrien Lemache, maréchal-ferrant à Hargicourt, des meubles lui appartenant, à son fils Antoine Lemache, demeurant au dit lieu, 12 février 1743 ; — devant Pierre Caboche, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par Antoine Hénique, laboureur à Flamicourt et Marie Pellé, sa femme, d'un contrat de vente fait par eux à Georges Verdure le jeune, marchand de bois à Hargicourt, de 62 verges de terre au dit terroir, moyennant 330 livres, 26 novembre 1743 ; — devant Antoine-Germain Cuvilly, procureur fiscal de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par Martin Maréchal, soldat au régiment d'Aunis-Infanterie, en garnison au Quesnoy, d'une vente par lui faite du quart des immeubles provenant de la succession de Martin Maréchal et Françoise Wasse, ses père et mère, à Charles Bourdon, laboureur à Hargicourt, 10 novembre . 1751 ; — devant Nicolas Verdure, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par Martin Cotteret, manouvrier à Contoire, d'une vente par lui faite de quelques portions de terre lui provenant de la succession de sa mère, à Nicolas Vassel, couvreur de chaume à Sauvillers, moyennant 7 livres, 19 mai 1754 ; etc.

24 feuillets, papier.

BAUX

1B 1275 1631-1675 1631-1675

Baux devant Firmin Bourdon, lieutenant du bailli de la terre et seigneurie d'Hargicourt : par Antoinette Violette, veuve d'Adrien Maréchal, à Firmin et Antoine Tonnellier, laboureurs à Hargicourt, de 6 journaux de terre au dit terroir, moyennant 27 setiers de blé, 25 septembre 1650 ; — devant Adrien Tonnellier, lieutenant du bailli de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Jacqueline Wallet, demeurant à Hargicourt, à Pierre Pellé, tisserand au dit lieu, d'une maison sise en le village ; pour 6 ans, moyennant 75 sous, 21 juillet 1663 ; — par Philippe Tonnellier à Antoine Estevé, demeurant à Hargicourt, d'une maison sise au dit village, pour 3 ou 6 ans, au choix respectif des parties, moyennant 11 livres 2 sous 8 deniers, 11 mai 1665 ;. — par Martin de La Vaquerie à François Bourdon, laboureur à Hargicourt, de son droit de bail d'une maison sise au dit lieu, moyennant 9 livres, 18 février 1668 ; — devant Philippe Lemache, lieutenant du bailli de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Jean Tonnellier, laboureur, à Jacques Plain, savetier à Hargicourt, de 20 verges de chanvrière au dit terroir, pour 6 ans, moyennant 6 livres, 4 avril 1671 ; — par François et Louis Bourdon, laboureurs à Hargicourt, à Jean Thury, couvreur de chaume à Malpart, d'un demi journal 8 verges de terre, pour 9 ans, moyennant, un setier de blé, 15 juillet 1671 ; — devant Antoine Tonnellier, lieutenant du bailli de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par François Buquet, laboureur à Pierrepont, à Françoise de Caix, demeurant à Hargicourt, des chanvrières dont est propriétaire à Hargicourt, le mineur. Honoré Pierra, pour 3 ans, moyennant 12 livrés, 28 mars 1673 ; — par François Liébert à Antoine Duacheux, laboureur à Hargicourt, d'une maison sise au dit terroir, pour 6 ans, moyennant 13 livres 15 sous, 11 avril 1673 ; etc.

43 feuillets, papier.

1B 1276 1676-1700 1676-1700

Baux devant Antoine Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt : par Firmin Pierra, laboureur à Braches, à Louis Bourdon, laboureur à Hargicourt, de toutes ses chanvrières et 5 quartiers de pré à Hargicourt, pour 3 ans, moyennant 18 livres, 15 décembre 1680 ; — par Jacques Saint-Aubin, manouvrier à Hargicourt, à Pierre Dupuis, vigneron au dit lieu, de toutes ses terres en ce terroir, pour 7 ans, moyennant 9 livres, 22 janvier 1682 ; — par Anne Courcier, femme de François Pointin, demeurant à Hargicourt, à François Carpentier, tisserand de toile au dit lieu, d'un journal de terre au dit terroir, pour 6 ans, moyennant 55 sous, 22 février 1682 ; — par François Robert, laboureur à Hargicourt, à Firmin Verdure, laboureur au dit lieu, de 2 journaux de terre, pour 18 ans, moyennant 14 setiers de blé, 27 novembre 1683 ; — par Honoré Pierra, vitrier à Malpart, à Antoine Duacheux, laboureur à Hargicourt, de tous ses biens au dit terroir, pour 9 ans, moyennant 27 livres, 8 mai 1684 ; — par Marguerite Pointin à Honoré Carpentier, laboureur à Hargicourt, de tous ses Biens sis au dit terroir, pour 3 ans, moyennant l'entretien de la bailleresse, 4 décembre 1684 ; — par François Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, à Martin Duacheux, demeurant au dit lieu, d'une portion de maison sise en le village, pour 6 ans, moyennant 66 sous, 22 février 1687 ; — par Honoré Courcier à Antoine Carpentier, vigneron à Hargicourt, d'une chanvrière au dit lieu, pour 9 ans, moyennant 8 livres 10 sous, 15 novembre 1687 ; — par François Tonnellier l'aîné et André Carpentier, laboureurs à Hargicourt, à Daniel Gadiffer, de un quartier et 40 verges de terre à Hargicourt, moyennant 4 livres et 45 sous, 8 novembre 1688 ; — par Pierre Cuvillier, demeurant à Hargicourt, à Firmin Gouy, tisserand de toile au dit lieu, de 6 verges de terre au sus dit terroir, pour 4 ans, moyennant 30 sous, 2 juin 1689 ; — par Grégoire de Montigny, berger à Hargicourt, à François Roisin, maréchal à Aubvillers, de 32 verges de, terre au dit terroir, pour 6 ans, moyennant 100 sous, 3 novembre 1692 ; — par Jean Rieuvre à Etienne Drain, laboureur à Hargicourt, de toutes ses terres, prés et bois au dit terroir, pour 9 ans, moyen-nant 14 setiers de blé, 2 décembre 1683 ; — par Firmin, Pierra, manouvrier à Braches, à Antoine Wasse, laboureur à Hargicourt, d'un demi journal 8 verges de terre à Hargicourt, avec 2 pièces - de chanvre et 2 pièces de pré, pour 6 ans, moyennant 30 livres, 26 octobre 1693 ; — par Marie Favry à Adrien Lemache, laboureur à Hargicourt, de toutes ses terres, prés et Bois au dit terroir, pour 9 ans, moyennant l'entretien de la Bailleresse, 20 mars 1696 ; — par Catherine Tonnellier à Jean Boullanger, demeurant à Hargicourt, d'une portion de maison sise à Rumigny, pour 3 ou 6 ans, au choix respectif des parties, moyennant 20 livres, 13 mars 1700 ; — par François Plaix, charpentier à Hargicourt, à Françoise Tonnellier, demeurant au dit lieu, d'une vache sous poil roux, pour 6 mois, moyennant 15 livres, et la nourriture de son enfant, 3 avril 1700 ; etc.

80 feuillets, papier.

1B 1277 1701-1720 1701-1720

Baux devant François Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt : par Antoine. Bourdon, demeurant à Hargicourt, à Honoré Pellé ; laboureur au dit lieu, de toutes ses terres, prés et bois au dit terroir ; pour 3, 6 ou y années, au choix respectif des parties, moyennant 7 livres, 2 chemises -de toile,- et une paire de chaussettes de toile, 13 avril 1701 ; — par Jean Pierra, laboureur à Assainvillers, à Adrien Lemache, laboureur à Hargicourt, de toutes ses terres, prés et bois au dit terroir, pour 9 ans, moyennant 24 livres, 30 novembre 1702 ; —. par Anne Carpentier à Charles Bertin, laboureur à Hargicourt, d'une maison sise au dit lieu, pour 3,

6 ou 9 années, au choix respectif des parties, moyennant 7 livres 10 sous, 5 mars 1703 ; — par Antoine Dercheux à Martin Duacheux, laboureur à Hargicourt, de toutes ses terrres, prés et bois au terroir d'Hargicourt, pour 9 ans, moyennant 10 livres, 29 mars 1704 ; — par Honoré Pointin, laboureur à Hargicourt, à Jean Lemache, laboureur au dit lieu, d'une maison sise en le village, pour 6 ans, moyennant 10 livres, 12 novembre 1705 ; — par Honoré Pointin, laboureur à Hargicourt, à François Plaise, manouvrier au dit lieu, d'un demi journal de terre à Hargicourt, pour 9 ans, moyennant 7 livres, 13 février 1706 ; — par Louis Barbet, cordonnier en vieux, demeurant à Bouillancourt, à Martin Martial, tailleur d'habits à Hargicourt, de 46 verges de terre au dit terroir, pour 6 ans, moyennant 57 sous, 11 avril 1707 ; — par Jacques Bourdon, manouvrier à Hargicourt, à Firmin Bourdon, manouvrier au dit lieu, d'un demi quartier de chanvrière au dit terroir, pour 6 ans, moyennant 4 livres, 4 avril 1711 ; — par Pierre Gallempoix, laboureur à Hargicourt, à Françoise Dupuis, demeurant au dit lieu, d'une maison sise en le village, pour 6 ans, moyennant 100 sous, 11 avril 1712 ; — par Adrien Lemache, maréchal à Hargicourt, à Antoine Dercheux, laboureur au dit lieu, de toutes ses terres, prés, bois et vignes à Hargicourt, pour 6 ans, moyennant 10 livres, 9 juillet 1712 ; — par Martin de Caix, laboureur à Hargicourt, à Nicolas Madourel et Pierre Picquet, demeurant au Hamel-le-Pierrepont, de 17 journaux de terre, pré, bois et chanvrière, pour G ou 9 années, au choix respectif des parties, moyennant 64 livres, 16 juin 1713 ; —par Jacques Henri, curé de la paroisse de Pierrepont, à Antoine Pellé, laboureur à Bouillancourt, d'un demi journal de terre à Gratibus, pour 9 ans, moyennant 60 sous, 9 juillet 1718 ; — par François Bourdon à Antoine Dercheux, laboureur à Hargicourt, de 2 journaux de terre au dit terroir, pour 6 ou 9 années, au choix respectif des parties, moyennant 15 livres, 18 novembre 1718 ; etc.

67 feuillets, papier.

1B 1278 1721-1751 1721-1751

Baux : devant Georges Verdure, homme de fief, lieutenant commis de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Philippe Mache, laboureur à Aubvillers, à Nicolas Verdure, tonnelier à Hargicourt, d'une maison sise en le village, pour 3 ou 6 ans, moyennant 10 livres, 18 mars 1733 ; — devant Nicolas Verdure, homme de fief, lieutenant commis de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Georges Verdure le jeune, manouvrier à Hargicourt, à Mathieu Liébert, manouvrier à Malpart, d'une maison sise à Hargicourt, pour 3 ans, moyennant 9 livres, 5 mars 1735 ; — devant Pierre Canis, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Nicolas Cordier, tisserand à Davenescourt, à Françoise Pinchon, servante de madame la marquise d'Hargicourt, de 3 quartiers et demi de terre à Bouillancourt, pour 3, 6 ou 9 années, au choix respectif des parties, moyennant 100 sous, 22 avril 1735 ; — devant Nicolas Verdure, homme de fief, lieutenant commis de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par François Grard, laboureur à Gratibus, à Nicolas Bécu, garde de bois de madame la marquise d'Hargicourt, d'une maison au dit lieu, avec 4 journaux de terre, 32 verges de chanvrière et un demi journal et demi quartier de pré, pour 9 ans, moyennant 45 livres, 28 février 1736 ; — devant Pierre Canis, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Antoine Despréaux, soldat du régiment de Bourbonnais, en garnison à Lille, à Martin Despréaux, chirurgien à Hargicourt, d'une portion de maison sise au dit lieu, pour 3 ou 6 ans, au choix du Bailleur, moyennant 17 livres, 29 juin 1737 ; — par Charles Bourdon, laboureur, à Antoine Picard, cordonnier à Hargicourt, d'une maison sise au dit lieu, rue du Cul de Sac, pour 3 ans, moyennant 10 livres, 28 octobre 1739 ; — par Charles Grébet, marchand de chevaux à

Bouillancourt, à Louis Leroy, laboureur à Hargicourt, d'un demi journal de terre au dit terroir, pour 9 ans, moyennant 10 livres, 14 décembre 1739 ; — par Anne Carpentier, veuve de Jacques Estevé, laboureur à Sauvillers, à Louis Leroy, laboureur à Hargicourt, de 2 journaux 3 quartiers de terre et pré à Hargicourt, pour 9 ans, moyennant 7 setiers de blé, 25 janvier 1740 ; — par Marie Wasse, veuve de Joseph Pointin, laboureur à Hargicourt, à Honoré Pointin et consorts, de toutes ses terres, prés et vignes à Hargicourt, pour 3, 6 ou 9 années, au choix de la bailleresse, moyennant 30 setiers de blé, 12 octobre 1740 ; — par François Gallempoix à Madeleine Maréchal, veuve de Simon Pointin, laboureur à Hargicourt, d'un métier à faire des bas, pour 3, 6 ou 9 années, au choix du bailleur, moyennant 31 livres, 27 février 1741 ; — par Antoine Mache, meunier du moulin à vent de Godenvillers, à Gabriel Mariage, laboureur à Hargicourt, de toutes ses terres, vignes, prés, bois et chanvrières à Hargicourt, pour 9 ans, moyennant 30 livres, 11 juin 1741 ; — devant Charles Bourdon, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par Marie-Anne Caron, veuve de Pierre Foulloy, demeurant à Hargicourt, à Claude Loir, laboureur à Malpart, de 3 quartiers de terre et vigne à Hargicourt et Malpart, pour 9 ans, moyennant un setier et demi de blé, 3 mai 1750 ; etc.

63 feuillets, papier.

1B 1279 1751-1789 1751-1789

Baux, devant Charles Bourdon, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt : par Charles Bertin, à Antoine Lignère, laboureur à Hargicourt, de 70 verges de terre, vigne, pré, bois et chanvrière, à Hargicourt, pour 9 ans, moyennant 6 livres, 8 septembre 1751 ; par François Bourdon à Nicolas Goron, laboureur à Hargicourt, de 8 journaux de terre à Hargicourt, pour 9 ans, moyennant 40 livres, 1er décembre 1752 ; — par Etienne Leschevin, faiseur de bas à Montdidier, à Jacques Duacheux, laboureur à Hargicourt, de toutes ses terres au dit lieu, pour 9 ans, moyennant 4 setiers de blé, 17 décembre 1752 ; par JeanÉtienne Rigaut, garçon cordonnier à Montdidier, à Jacques Duacheux, laboureur à Hargicourt, de toutes ses terres au dit terroir, pour 9 ans, moyennant 4 setiers de blé, 24 janvier 1753 ; — devant Nicolas Verdure, lieutenant de la justice, terre fit seigneurie d'Hargicourt, par François Plébeaux, greffier de la dite justice, à Jean Carpentier, demeurant au dit lieu, d'une maison sise en le village, rue du Crocquet, pour 9 ans, moyennant 45 livres, 4 juillet 1754 ; — par Claude Grard, maréchal-ferrant à Gratibus et Claude Navel, marchand à Amiens, à Georges Mortier, tailleur d'habits à Hargicourt, des deux tiers de leurs propriétés à Hargicourt, pour 9 ans, moyennant 16 livres, 27 décembre 1755 ; — par François Mahez, manouvrier à La Neuville-Sire-Bernard, à Jacques Duacheux, laboureur à Hargicourt, de tout ce qu'il a en terre, chanvrière et pré, à Hargicourt, pour 9 ans, moyennant 110 sous, 6 juin 1757 ; — devant François Duacheux, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par François Boissy, garde bois du comte de Mailly, à Louis Leroy, laboureur à Hargicourt, d'un journal et demi quartier de terre au dit terroir, pour 9 ans, moyennant 15 livres 10 sous, 19 mai 1759 ; — par Marie-Anne- Françoise Gorlier, femme de François Bourdon, demeurant à Paris, chez madame la comtesse de Galliffet, à Marie Verdure, veuve de Jean-Noel Bourdon, manouvrier à Hargicourt, de 78 verges et demie de terre au dit terroir, pour 9 ans, moyennant 9 livres, 16 décembre 1760 ; — par Pierre- Joseph Cadé, cordonnier en vieux, demeurant à Montdidier, à François Mantel, laboureur à Hargicourt, de toutes ses terres, prés et bois à Hargicourt, pour 3, 6 ou 9 années, moyennant 16 livres, 7 mars 1761 ; — par François Mantel, manouvrier à Hargicourt, à Jean-Louis Fouache, peigneur de laine à Hargicourt, de tous ses immeubles au dit terroir, pour 6

ans, moyennant 32 livres et 2 setiers de blé, 14 novembre 1762 ; — par Marguerite Carpentier à Charles Deveaux, laboureur à Hargicourt, de 6 journaux de terre, vigne, chanvrière et pré à Hargicourt, pour 9 ans, moyennant 15 setiers de blé, 14 octobre 1764 ; — devant Adrien Lemache, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par Louise Maréchal, veuve de Louis Fiers, laboureur à Hargicourt, à Jacques-Timoléon de Conty, chevalier, marquis d'Hargicourt, d'une maison sise au dit lieu, en la rue vis-à-vis le château, pour 9 ans, moyennant 24 livres, 28 novembre 1780 ; etc.

69 feuillets, papier.

1B 1280 1673-1748 1673-1748

Baux devant Antoine Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt : par François- Marie de Conty, chevalier, seigneur d'Hargicourt, Gaucourt, Le Quesnoy, Braches, La Rue Prévot et autres lieux, à Antoine Poty, pêcheur de poissons à Frise, du droit de pêche à Hargicourt et Braches, pour un an, moyennant 100 livres, et la fourniture nécessaire à la table du seigneur, au prix de 3 sous pour la livre de brochet, et 18 deniers pour celle de Blanchaille, 5 avril 1673 ; — par le même, à Nicolas Dalige, meunier à Montdidier, et Françoise Barbier sa femme, de son moulin à Hargicourt, pour 8 ans, moyennant 15 muids de Blé, 1er juillet 1678 ; — par Antoine-Germain de Conty, chevalier, seigneur d'Hargicourt, à Claude Cuvillier et Michel Mariage, de 5 journaux de pré à Hargicourt, pour 9 ans, moyennant 4 livres, 3 octobre 1698 ; — par le même à Michel Cotteret, meunier du moulin à huile de Contoire, du droit de pêche en la rivière, pour 9 ans, moyennant 20 livres, 20 janvier 1705 ; — devant Martin de Caix, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Jacques- Germain de Conty, chevalier, seigneur d'Hargicourt et autres lieux, du moulin de Bouillancourt, pour 9 ans, moyennant 13 muids de blé, 18 juillet 1721 ; — devant Charles Bourdon, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par Jacques-Timoléon de Conty, chevalier, seigneur d'Hargicourt et autres lieux, à François Bonissien, meunier à Aubvillers, du moulin d'Hargicourt, pour 9 ans, moyennant 20 setiers de blé, 18 janvier 1744 ; — par le même à André Vuaterre, meunier à Caply, du moulin à vent d'Hargicourt, pour 9 ans, moyennant 100 livres, 6 novembre 1748 ; etc.

39 feuillets, papier.

ADJUDICATIONS

1B 1281 1658-1711 1658-1711

Annonce de l'adjudication, pour un an, devant Adrien Tonnellier, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, à la requête des marguilliers, de la coupe des prés appartenant à la fabrique, le 27 avril 1664 ; — idem, le 25 avril 1666 ; — idem, le 29 avril 1667 ; — idem, le 12 avril 1668 ; — idem, le 30 avril 1672 ; —idem, devant Antoine Tonnellier, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, 28 avril 1674 ; — idem, devant François Tonnellier, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, le 12 avril 1682 ; — idem, le 25 avril1683 ; etc.

42 feuillets, papier.

1B 1282 1712-1788 1712-1788

Annonce de l'adjudication pour un an, devant François Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, à la requête des marguilliers, de la coupe des prés appartenant à la fabrique, le 16 avril 1712 ; — idem, le 1er mai 1713 ; — idem, le 29 avril 1714 ; — idem, le 22 avril 1715 ; — idem, le 13 mai 1716 ; — idem, le 5 avril 1717 ; — idem, le

24 avril 1718 ; — idem, le 10 avril 1719 ; — idem, le 21 avril 1720 ; — idem, le 21 avril 1721 ; — idem, le 6 avril 1722 ; — idem, le 11 avril 1723 ; — idem, devant Martin de Caix, le 23 avril 1724 ; — idem, le 17 avril 1730 ; — idem, devant Nicolas Verdure, homme de fief, lieutenant commis de la terre et seigneurie d'Hargicourt, le 20 avril 1738. — Bail, devant Adrien Lemache, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par Jean-Baptiste Cuvillier, laboureur, marguillier de la paroisse Saint-Georges du dit lieu, de 19 journaux 91 verges de pré, appartenant à la fabrique, à Honoré Mortier, laboureur, pour 9 ans, moyennant 50 livres, 2 novembre 1786 ; — annonce de la mise en adjudication, de 4 journaux de terre appartenant à la fabrique d'Hargicourt, 4 septembre 1788 ; etc.

80 feuillets, papier.

TESTAMENTS

1B 1283 1680-1783 1680-1783

Testaments, devant François Tonnellier, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, d'Anne Rumaire, 15 septembre 1705 ; — d'Anne Courcier, 11 mai 1707 ; — de François de Caix, laboureur à Hargicourt, 1er avril 1717 ; — devant Martin de Caix, homme de fief, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, de Marie Wasse, veuve de Jean Carpentier, demeurant à Hargicourt, 17 avril 1721 ; — devant Nicolas Verdure, lieutenant du bailli de la terre et seigneurie d'Hargicourt, de Jeanne Mouffette, femme de Jacques Pointin, manouvrier à Hargicourt, 8 août 1757 ; — devant François Duacheux, lieutenant du bailli de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, de François Pointin l'aîné, cabaretier au dit lieu, 8 juin 1758 ; etc.

31 feuillets, papier.

RENONCIATIONS

1B 1284 1681-1789 1681-1789

Procès-verbaux d'apposition de scellés, devant Nicolas Verdure, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt : en la maison mortuaire d'Honoré Verdure, 26 août 1731 ; — devant Charles Bourdon, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, en la maison mortuaire de feu Jean Tonnellier, demeurant au dit lieu, 9 mars 1750 ; — en la maison mortuaire d'Anne Bourguignon, veuve de François Maréchal, 13 août 1751 ; — devant Nicolas Verdure, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, en la maison mortuaire de Marie- Anne Lefebvre, veuve d'Antoine Massouille, 16 juin 1754 ; — en la maison mortuaire de Marie-Marguerite-Augustine Maréchal, veuve de Joachim Nervet, meunier à Hargicourt, 5 août 1754 ; — en la maison mortuaire de Marie-Anne Roger, veuve de Georges Roger, manouvrier à Hargicourt, 28 août 1755 ; — en la maison mortuaire de Jeanne Pointin, veuve d'Antoine Pointin, laboureur à Hargicourt, 25 mars 1757 ; — devant François Duacheux, lieutenant du bailli de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, en la maison mortuaire d'Elisabeth Tonnellier, femme d'Antoine Favry, demeurant à Hargicourt, 3 juillet 1758 ; — en la maison mortuaire d'Antoine Lignère, laboureur à Hargicourt, 24 avril 1761 ; — en la maison mortuaire de Georges Plaie, laboureur à Hargicourt, 29 mai 1763 ; — en la maison mortuaire d'Antoine Bourdon, manouvrier à Hargicourt, 4 juillet 1764 ; — en la maison mortuaire d'Antoine Despréaux, chirurgien à Hargicourt, 5 juin 1764 ; — devant Adrien Lemache, lieutenant de la justice, terre et seigneurie

d'Hargicourt, en la maison mortuaire de François Bourdon, laboureur au dit lieu, 15 avril 1767 ; — en la maison mortuaire d'Etienne Favry, demeurant à Hargicourt, 19 novembre 1773 ; — en la maison mortuaire de Marie Wasse, femme de Jean Verdure, demeurant à Hargicourt, 17 novembre 1785 ; — en la maison mortuaire de Pierre Tonnellier, laboureur au dit lieu, 8 août 1786 ; etc.

83 feuillets, papier.

1B 1285 1726-1788 1726-1788

Renonciation, devant Martin de Caix, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Marie Wable, veuve d'Honoré Pellé, laboureur à Hargicourt, à la succession de son mari, 11 octobre 1726 ; etc.

5 feuillets, papier.

LEGS

1B 1286 1724-1761 1724-1761

Délivrances par Nicolas Verdure, homme de fief, lieutenant commis de la terre et seigneurie d'Hargicourt : à Antoine Gallempoix, laboureur à Hargicourt, d'un legs à lui fait par feue Anne Pellé, veuve d'Antoine Guiddé, laboureur à Hargicourt, 18 janvier 1744 ; — à Jean Despréaux le jeune, laboureur à Pierrepont, du legs à Lui fait par sa tante feue Anne Despréaux, 26 juin 1755 ; etc.

10 feuillets, papier.

INVENTAIRES APRÈS DÉCÈS

1B 1287 1641-1700 1641-1700

Inventaires, devant Jean de Caix, lieutenant du bailli de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt: des meubles et immeubles de feu François Pierra, 10 avril 1641 ; — des meubles de feu Nicolas Liébert, 17 mars 1642 ; — devant Firmin Bourdon, lieutenant du bailli de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, des meubles 'et immeubles de feue Catherine Dupont, 18 mars 1652 ; — des meubles de feu François Madourel, 16 décembre 1652 ; — devant Adrien Tonnellier, lieutenant de la seigneurie d'Hargicourt, des meubles de feue Marie Derche, 24 septembre 1661 ; — des meubles de feu Honoré Duacheux, 17 janvier 1663 ; — des meubles de feu Nicolas Gallot, 11 juillet 1664 ; — des meubles de feue Jeanne Viollet, 27 octobre 1664 ; — des meubles de feu Pierre Carpentier, 6 mars 1667 ; — des meubles de feu Jacques Duberson, 29 avril 1668 ; — devant Philippe Lemache, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, des meubles de feu Gentien Tonnellier, 12 mai 1669 ; — des meubles de feu Jacques d'Ercheux, 26 novembre 1669 ; — des meubles et immeubles de feue Charlotte de Saint-Aubin, 11 mars 1671 ; — devant Antoine Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, des meubles de feu Antoine Cuvillier, 20 décembre 1677 ; etc.

77 feuillets, papier.

1B 1288 1701-1740 1701-1740

Inventaires: devant François Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, des meubles de feue Marie Tonnellier, femme de François Plaise, 13 mai 1701 ; — des meubles de feu Firmin Cuvillier, 12 février 1703 ; — des meubles de feu Claude Cuvillier, 27 septembre 1703 ; — des meubles de feu Firmin Sorel, 1er mars 1704 ; — des meubles de feue Anne Drain, 26 septembre 1704 ; — des meubles de feu Antoine Carpentier, 26

mai 1705 ; — des meubles de feu Michel Mariage, 2 août 1706 ; — des meubles de feue Anne Maréchal, 26 mai 1710 ; — des meubles de feu Louis Bourdon le jeune, 29 octobre 1711 ; etc.

44 feuillets, papier.

1B 1289 1741-1789 1741-1789

Inventaires : devant Charles Bourdon, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, des meubles de feue Elisabeth Bourguignon, femme de Joseph Tonnellier, 25 novembre 1747 ; — des meubles de feu Honoré Pointin, 15 février 1748 ; — des meubles de Marie-Anne Tonnellier, veuve de Martin Duacheux, 24 avril 1748 ; — des meubles de feu François Mantel, 31 mai 1749 ; — devant Nicolas Verdure, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, des meubles de feu Georges Duacheux, 7 juin 1754 ; — des meubles de feu Joseph Tonnellier, 15 juillet 1754 ; — devant Charles Bourdon, lieu tenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, des meubles de feu Jean Maréchal, 14 janvier 1754 ; — devant Nicolas Verdure, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, des meubles de feu Antoine Mache, 15 février 1757 ; — devant François Duacheux, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, des meubles de feue Elisabeth Morel, femme de Claude Carpentier, 20 août 1764 ; etc.

47 feuillets, papier.

PARTAGES

1B 1290 1632-1698 1632-1698

Partages faits à Hargicourt, devant Adrien Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt : des biens de la succession de Françoise Jullien, entre Honoré Verdure, Pierre Pellé et Antoine Bluet, 25 février 1667 ; — des biens de la succession de Benoit Favry, entre Firmin Favry, Charles Favry et Isabeau Gaudry, 23 mars 1667 ; — devant Philippe Lemache, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, des biens de la succession d'Honoré Pointin, entre François et Marie Pointin, 16 octobre 1671 ; — devant Antoine Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, des biens de la succession d'Honoré Pointin et Barbe Tonnellier, entre Louis Tonnellier et Marguerite Pointin, 1672 ; — des biens de la succession de Pierre Pointin, entre Antoine Pointin et Antoine Gallempoix, 25 février 1685' ; — devant François Tonnellier, lieutenant du bailli et garde de la justice de la terre et seigneurie d'Hargicourt, des biens de la succession d'André Carpentier et Firmine Bourdon, entre Antoine - Carpentier, François Pointin et Marguerite Sorel, 30 mars 1693 ; — des biens de la succession d'Antoine Duacheux et Marie Verdure, entre Martin Duacheux et Antoinette Duacheux, 9 mai 1697 ; etc.

42 feuillets, papier.

1B 1291 1701-1739 1701-1739

Partages, devant François Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt: entre Antoine, Jean et Anne Carpentier, des biens de la succession de feu François Carpentier et Marguerite Sorel, 1er mars 1704 ; — entre Firmin Pointin, chirurgien, demeurant à Tricot, et Jacques Verdure, laboureur à Hargicourt, des Biens de la succession d'Anne Drain, 8 octobre 1704 ; — entre Antoine Bourdon, laboureur et Honoré Pellé, tisserand de toile, des biens de la succession de François Bourdon l'aîné et d'Anne de Caix, 23 octobre 1704 ; — entre Alexandre Roussel, laboureur à Pierrepont, et Louis Tonnellier, laboureur à Braches, des biens de la succession de Jeanne Boursel, 16 décembre 1711 ; — entre Louis

Tonnellier, laboureur à Braches, et Georges Rumaire, tisserand de toile à Pierrepont, des biens de la succession de Louise Lange, 11 avril 1712 ; — entre Simon Pointin, jardinier à Bouillancourt et François Maréchal, des biens de la succession d'Obert Maréchal et Catherine Carpentier, 4 décembre 1713 ; — entre François Carpentier, laboureur à Hargicourt et Louis Carpentier, des biens de la succession d'Antoine Carpentier et Isabelle Verdure, 11 juin 1714 ; — entre François Dupuis et Jean Blanchard, cordonnier en vieux à Hargicourt, des biens de la succession de Pierre Dupuis, 24 juillet 1719 ; — devant Martin de Caix, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, entre François Wasse, demeurant à Hargicourt, Jean Wasse, meunier à Roye, et Martin Maréchal, demeurant à Hargicourt, des biens de la succession de Antoine Wasse et Catherine Caix, 12 février 1725 ; — entre Georges Verdure, manouvrier, et François Plébeaux, de la maison de feu Antoine Verdure, sise à Hargicourt, 17 mai 1731 ; — entre Philippe, Antoine, Gabrielle, Jacques et Catherine Mache, des biens de la succession de Jean Mache et Jeanne Gallempoix, 21 juin 1731 ; — devant Nicolas Verdure, homme de fief, lieutenant.commis de la terre et seigneurie d'Hargicourt, entre Georges Verdure l'aîné, laboureur à Hargicourt et Jean-Noël Bourdon, manouvrier au dit lieu, des biens de la succession de feu Firmin Verdure, demeurant à Hargicourt, 24 juin 1733 ; etc.

69 feuillets, papier.

1B 1292 1742-1789 1742-1789

Partages: devant Pierre Canis, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, des biens de la succession d'Agnès Bertin, entre Barthélémy Verdure, laboureur à Pierrepont, et Martin et Jean Verdure, 20 septembre 1742 ; — des biens de la succession de feu Louis Duacheux, laboureur à Hargicourt, et Barbe Carpentier, entre Firmin Verdure, laboureur à Hargicourt, et Honoré Duacheux, laboureur au dit lieu, 16 août 1744 ; — des Biens de la succession de François Estevé et Antoinette Duacheux, entre Jean-Baptiste Estevé, manouvrier à Rouvroy-les-Merles, Antoine Estevé, tisserand à Hargicourt, Pierre Hallue, tisserand à Davenescourt, Geneviève Estevé, demeurant à Hargicourt, et Marie Estevé, demeurant à Mélicourt, 17 septembre 1744 ; — devant François Verdure, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, des biens de la succession de feue Madeleine Verdure, entre François Verdure, tourneur en bois, demeurant à Montdidier, Anne Verdure, veuve d'Adrien Estevé, Charles Bourdon, laboureur, Firmin Verdure, laboureur, François Quesvin, marchand fruitier, et Marie-Madeleine Courcier, demeurant à Hargicourt, 16 mars 1746 ; — des biens de la succession d'Antoine Rabache et de Marie Tonnellier, leur père et mère, entre Nicolas Rabache ; manouvrier à Hargicourt, et Georges Rabache, charretier à Rubescourt, 21 septembre 1747 ; — des biens de la succession de feue Madeleine Pointin, entre François Pointin, Louise Pointin, Antoine Pointin, laboureur, et Anne Pointin, sa femme, 15 mai 1748 ; — des biens de la succession de Martin Duacheux, laboureur à Hargicourt et Marie-Anne Tonnellier, entre Jacques Duacheux, manouvrier à Hargicourt, Georges Duacheux, charretier, demeurant chez le sieur Renard, notaire à Ferrières, et François Mahey, laboureur à la Neuville-Sire-Bernard, 29 novembre 1748 ; — des biens de la succession de Simon Pointin, jardinier à Hargicourt, entre Philippe Pointin, fabricant de bas au métier, Simon Pointin, demeurant à Hargicourt, Firmine Pointin, demeurant à Saint-Quentin, Firmin Pierra, laboureur à Aubvillers, Jean Wattelier, marchand de chevaux à Montdidier, Pierre Tonnellier, laboureur à Hargicourt, et Marcellin Mallet, jardinier en la dite ville, 2 mai 1754 ; — devant Nicolas Verdure, lieutenant de la justice, terre et seigneurie

d'Hargicourt, des Biens de la succession de Joseph Tonnellier, laboureur à Hargicourt, entre Pierre Tonnellier, laboureur au dit lieu et Philippe Pointin, fabricant de bas au métier au dit lieu, 17 septembre 1754 ; — des biens de la succession d'Éloi Mache, laboureur à Hargicourt, entre Adrien Mache, Marie Mache, Augustin Louvel, maréchal à Hargicourt et Jean-Baptiste Godallier, laboureur à Gratibus, 22 janvier 1757 ; etc.

49 feuillets, papier.

QUITTANCES

1B 1293 1672-1789 1672-1789

Quittances, devant Pierre Canis, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Pierre Gadiffer, meunier du moulin de Moreuil, à Charles Gadiffer, meunier du moulin d'Hargicourt, d'une somme de 60 livres, 25 avril 1741 ; — devant Pierre Canis, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par Claudine- Thérèse de Court, veuve de Jacques-Germain de Conty, chevalier, marquis d'Hargicourt, à Georges Verdure le jeune, manouvrier, et François Plébeaux, clerc laïque et greffier à Hargicourt, d'une somme de 90 livres, 30 mars 1743 ; — devant Charles Bourdon, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Catherine Verdure à Honoré Duacheux, laboureur à Hargicourt, d'une somme de 108 livres 10 sous, 31 mai 1746 ; — par Jean Tonnellier, Briquetier à Montdidier, à Antoine Lefevre, laboureur à Hargicourt, d'une somme de 100 livres, 18 novembre 1747 ; — devant François Plébeaux, greffier de la seigneurie d'Hargicourt, par Gabriel Mariage, laboureur, à Georges Mortier, tailleur à Hargicourt, d'une somme de 75 livres, 29 septembre 1748 ; — devant Charles Bourdon, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par Marie Wasse, veuve de Joseph Pointin, laboureur à Hargicourt, à Philippe Pointin, demeurant au dit lieu, d'une somme de 75 livres, 26 mai 1749 ; — par Jacques-Timoléon de Conty, seigneur d'Hargicourt, à François Bourdon, laboureur à Hargicourt, d'une somme de 30 livres, 18 octobre 1750 ; —par Anne Carpentier à Claude Carpentier, manouvrier à Hargicourt, d'une somme de 48 livres, 21 octobre 1750 ; — par François Bourdon, laboureur à Hargicourt, à Jacques-Aimé Bertin, clerc séculier, demeurant à Cérizy, d'une somme de 20 livres, 18 novembre 1750 ; — par Marie-Rénée Carpentier à Claude Carpentier, manouvrier à Hargicourt, d'une somme de 89 livres, 2 mai 1751 ; — parJacques-Timoléon de Conty, chevalier, marquis d'Hargicourt, à Jean Jorain, taillandier au dit lieu, d'une somme de 96 livres, 31 janvier 1753 ; — par André Carpentier, laboureur à Hargicourt, à Jean Carpentier, laboureur à Blin, de la somme de 205 livres, 11 février 1753 ; — par Jeanne Leclerc, veuve de Joseph Maréchal, demeurant à Pierrepont, à Marie- Marguerite-Augustine Maréchal, demeurant à Hargicourt, d'une somme de 25 livres 10 sous, 25 mars 1753 ; — devant Nicolas Bourdon, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par Jean Carpentier, laboureur à Hargicourt, à Anne Pointin, veuve d'Antoine Mache, laboureur à Hargicourt, d'une somme de 80 livres, 18 avril 1755 ; — par Antoine Capronnier, marchand de bas au métier à Hargicourt, à Nicolas Rabache, manouvrier au dit lieu, d'une somme de 50 livres, 23 novembre 1755 ; — par Antoine Despréaux, chirurgien à Hargicourt, à Antoine Estevé, manouvrier au dit lieu, d'une somme de 3 livres 6 sous, 18 juin 1756 ; etc.

80 feuillets, papier.

PROCÈS-VERBAUX DE VISITES

1B 1294 1684-1769 1684-1769

Procès-verbaux de visites : par Nicolas Verdure, homme de fief commis de la terre et seigneurie d'Hargicourt, à la requête de Claudine-Thérèse, dame d'Hargicourt, d'Éloi Mache, syndic, et des principaux habitants, du presbytère du dit lieu, 27 novembre 1733 ; — devant Charles Bourdon, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Claude Doriez, charpentier au Hamel-le- Pierrepont, et Joseph Carpentier, couvreur de chaume à Bouillancourt, de la maison sise à Hargicourt, appartenant en commun à André Carpentier, laboureur au dit lieu, 8 juillet 1748 ; — par Charles Bourdon, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, d'une maison sise à Hargicourt, appartenant aux enfants mineurs de Jean Maréchal, laboureur à Hargicourt, en commun avec leur oncle Jacques Maréchal, 19 février 1754 ; — devant François Duacheux, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par Jean Caustier, charpentier au Hamel-le-Pierrepont, Georges Madurel, charpentier à Pierrepont, et François Quentin, couvreur de chaume au dit lieu, de deux maisons appartenant aux enfants mineurs de feu Georges Mortier, 9 janvier 1759 ; — par Jean Caustier, charpentier au Hamelle- Pierrepont, Georges Madurel, charpentier au dit lieu, et Louis Quentin, couvreur de chaume au dit lieu, d'une maison sise à Hargicourt, en la rue qui conduit à Bouillancourt, et appartenant à Antoine Massouille, charron au dit lieu, 13 mars 1760 ; — par Adrien Lemache, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, d'une maison sise à Hargicourt, en la rue qui conduit à Bouillancourt, appartenant aux enfants mineurs de feu Georges Mortier, 6 mars 1769 ; etc.

31 feuillets, papier.

AUTORISATION

1B 1295 1690-1755 1690-1755

Autorisation donnée par François Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, à Antoine et Jacques Wasse, vignerons à Hargicourt, de se mettre en possession de 2 journaux un tiers de terre, chanvrière, pré et bois, provenant de la succession de Catherine Carpentier, 20 novembre 1690 ; etc.

7 feuillets, papier.

ASSIGNATIONS

1B 1296 1652-1772 1652-1772

Assignations données : par Pierre Pellé, sergent de la terre et seigneurie d'Hargicourt, à la requête de François Tonnellier, lieutenant de la justice du dit lieu, à Jacques Wasse et consorts, à comparaître devant le bailli d'Hargicourt, à fin d'être entendu comme témoin dans l'enquête faite sur la plainte du dit requérant, contre Jean Pierra, 11 août 1687 ; — par Pierre Pellé, sergent de la terre et seigneurie d'Hargicourt, à la requête de Firmin Gouy, tisserand de toile à Grivesnes, à Claude Cuvillier, manouvrier à Hargicourt, à comparaître devant le bailli d'Hargicourt, pour rendre compte des grains saisis chez lui, et appartenant au dit Gouy, 20 janvier 1693 ; — par François Tonnellier, sergent de la terre et seigneurie d'Hargicourt, à François Verdure, procureur d'office de la seigneurie, tuteur de Gabriel Mariage, demeurant à Hargicourt, à fin de donner son consentement à l'émancipation que requiert celui-ci, 13 juillet 1716 ; — par François

Tonnellier, sergent de la terre et seigneurie d'Hargicourt, à la requête d'Antoine Cuvillier, domestique du seigneur d'Hargicourt, à Martin de Caix, laboureur, et Adrien Lemache, maréchal-ferrant à Hargicourt, à comparaître devant le bailli d'Hargicourt, pour se voir condamner à délaisser au dit requérant, la jouissance d'un journal de terre et un quartier de chanvrière au dit terroir, 28 juin 1718 ; — par François Tonnellier, sergent de la terre et seigneurie d'Hargicourt, à la requête d'Honoré Duacheux, tisserand de toile à Hargicourt, à Henri Carpentier, couvreur de chaume à Bouillancourt, Antoine Guiddé, charpentier à Hargicourt, et Pierre Gallempoix, demeurant au dit lieu, à fin de procéder à la visite d'une maison sise à Hargicourt, devant la mare, 7 juillet 1719 ; — par François Tonnellier, sergent de la terre et seigneurie d'Hargicourt, a François Verdure, laboureur à Hargicourt, à fin de comparaître devant le bailli du lieu, pour affirmer s'il n'a rien caché des meubles inventoriés après le décès de François Bertin, 18 janvier 1725 ; — par François Tonnellier, sergent de la terre et seigneurie d'Hargicourt, à la requête de Simon Pointin, laboureur à Hargicourt, à Charles Bourdon, laboureur au dit lieu, à fin d'être condamné à faire avec lui les labours qui doivent s'opérer en commun, ou à payer des dommages et intérêts, 17 octobre 1729 ; etc.

38 feuillets, papier.

REQUÊTES

1B 1297 1666-1755 1666-1755

Requêtes adressées au lieutenant commis de la terre et seigneurie d'Hargicourt : par Georges Verdure l'aîné, mari de Marianne Verdure, à fin d'être autorisé à faire l'inventaire des meubles qui peuvent se trouver en la maison mortuaire d'Honoré Verdure son père, 27 novembre 1731 ; — par Honoré Duacheux, laboureur, et Firmin Verdure, à fin d'être autorisés à faire estimer une maison sise à Hargicourt, dans la rue du Moulin, 9 novembre 1744 ; — par Anne Pointin, veuve d'Antoine Mache, laboureur à Hargicourt, à fin d'être autorisée à faire faire la visite d'une grange qu'elle a à Hargicourt, et dont elle ne peut plus jouir à cause de l'écoulement de roussie qui sort de la cour de Nicolas Bécu, cabaretier au dit lieu, 24 juillet 1755 ; etc.

15 feuillets, papier.

ENQUÊTES

1B 1298 1665-1778 1665-1778

Enquête faite par François Tonnellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, sur le fait de coups portés à Saint-Germain, valet du seigneur d'Hargicourt, par Pierre et Jeanne Gallempoix, demeurant à Hargicourt, 10 avril 1704. — Procès-verbal d'interrogatoire de témoins, par Antoine Bourdon, sur le fait de coups portés à François Pointin et sa femme, par Martin Duacheux et sa femme, et Anne Demerville, demeurant à Hargicourt, 22 juin 1719. — Procès-verbal d'interrogatoire des inculpés Martin Duacheux, Marie-Anne Tonnellier sa femme, et Anne Demerville, sur les dits faits, mercredi 25 juillet 1719. — Conclusion du procureur d'office tendant à la condamnation des inculpés. — Jugement d'Antoine Bourdon, en la chambre criminelle de la justice d'Hargicourt, condamnant les dits inculpés à payer S livres d'amende aux plaignants. — Plainte adressée à Martin de Caix, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, par Anne Pellé, veuve d'Antoine Guiddé, pour coups à elle portés par

Françoise Dupuis, veuve d'Antoine Mariage, 16 mars 1723. — Autorisation de poursuite donnée par le bailli, 16 mars 1723. — Procèsverbal d'interrogatoire de témoins, par le bailli, sur le dit fait, 17 mars 1723. — Requête adressée au bailli de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, par Jean-Baptiste Cuvillier, procureur fiscal de la dite justice, lui demandant d'être autorisé à faire informer sur des faits de vol commis en la maison d'Antoine Pointin, laboureur à Hargicourt, 17 novembre 1778. — Autorisation d'informer donnée par le Bailli, 17 novembre 1778. — Assignation donnée par François Bonnay, sergent de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, à Antoine Estevé et André Leroy, manouvriers au dit lieu, à comparaître devant le bailli du dit lieu, pour venir déposer sur le fait du vol commis chez Antoine Pointin, 17 novembre 1778. — Procès-verbal d'interrogatoire de témoins, sur le dit fait, par Jean-François Boissier, procureur au bailliage de Montdidier, bailli de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt ;17 novembre 1778 ; etc.

65 feuillets, papier.

1B 1299 1766-1779 1766-1779

Perquisition opérée par Jean-François Boissier, bailli de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, en la maison de Martin Mantel, manouvrier au dit lieu, pour retrouver des fagots volés à Joseph Mauroy, berger de Pierrepont, 20 septembre 1766 ; etc.

5 feuillets, papier.

SENTENCES

1B 1300 1666-1783 1666-1783

Sentences: de Pierre Canis, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hargicourt, condamnant Firmin Verdure, laboureur à Hargicourt, à payer 27 sous de dommages et intérêts à Claudine-Thérèse, veuve de Jacques- Germain de Conty, chevalier, seigneur d'Hargicourt, pour dommage causé par sa vache, en un pré de la seigneurie, 1er juin 1736 ; — condamnant Marianne Leclin et consorts, à payer à la marquise d'Hargicourt, 75 centimes d'amende pour avoir couru dans les blés de la seigneurie, suivant procès-verbal constaté par Nicolas Bécu, garde chasse, 23 juillet 1739, ; — condamnant Charles Bourdon, laboureur, à payer à Claude Andreu, curé d'Hargicourt, 30 sous d'amende et la dîme sur une pièce de terre à Hargicourt, au chemin qui conduit à Aubvillers, 17 septembre 1739 ; — de Charles Bourdon, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, condamnant Marie Bedos, veuve de Gabriel Mariage, à payer 75 livres à Jean-Louis Blanchard, manouvrier à Hargicourt, 17 février 1752 ; — d'Adrien Lemache, lieutenant du bailli de la justice, terré et seigneurie d'Hargicourt, condamnant Jacques Dorlé, manouvrier à Hargicourt, à payer à Marguerite Carpentier, veuve de Jacques-Michel Mariage, une somme de 20 livres, 29 mars 1781 ; — condamnant Alexandre Billette, cabaretier à Sauvillers-Mongival, à remplir lés fonctions de saisie féodale des fiefs de Pressemence et Watron sis à Sauvillers, saisis à la requête de Jean-Baptiste-Nicolas-Guillaume, marquis du Bary, comte d'Hargicourt, maître de camp du régiment Royal-Champagne, 30 septembre 1783. — Lettre adressée à Mademoiselle d'Hargicourt, au château, en l'absence du marquis d'Hargicourt, par M. Boissier, conseiller du Roi, échevin en charge de la ville de Montdidier, bailli de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, lui communiquant le projet d'un jugement à rendre sur la saisie des fiefs de Pressemence et Watron sis à Hargicourt, 4 octobre 1783 ; etc.

47 feuillets, papier.

SAISIES

1B 1301 1742-1762 1742-1762

Saisies ordonnées par Pierre Canis, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, à la requête de Claudine-Thérèse de Cour, veuve de Jacques- Germain de Conty, chevalier, marquis d'Hargicourt, d'un journal de terre au dit terroir, au bois Bussus, appartenant à M. Bruyer, demeurant à Cambrai, 12 juin 1742 ; — de la récolte de 16 verges 2 tiers de terre au dit lieu, appartenant à Charles Dupont, archer de la maréchaussée à Breteuil, 12 juin 1742 ; etc.

10 feuillets, papier.

RÉCEPTIONS

1B 1302 1724-1766 1724-1766

Réceptions: par François Verdure, bailli de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, de Nicolas Bécu, comme garde des bois de la seigneurie d'Hargicourt, 3 mars 1735 ; — par Charles Bourdon, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt, de Cire Philippe, comme garde des bois de la seigneurie d'Hargicourt, 2 mars 1748 ; — par M. Boissier, bailli de la justice et gruerie d'Hargicourt, d'Adrien Lemache, comme lieutenant de la justice et gruerie du dit lieu, 13 novembre 1766 ; etc.

15 feuillets, papier.

PROCÈS-VERBAUX

1B 1303 1666-1788 1666-1788

Procès-verbaux : par Jean Burgart, garde des bois et chasses de la seigneurie d'Hargicourt, de la coupe de deux épernaux servant de limite entre les bois d'Hargicourt et de Bouillancourt, 13 avril 1743 ; — par Cire Philippe, garde des bois et chasses d'Hargicourt, de la pâture dans le bois du Cailloy, tenant au bois du Quesnoy, du côté d'Aubvillers, du troupeau de Nicolas Duchemin, Berger à Aubvillers, 11 juin 1751 ; — par Pierre-François Bonnay, garde des bois et chasses d'Hargicourt, de coupe d'herbe dans les prés d'Hargicourt, par Jeanne Mantel, fille d'Alexandre Mantel, laboureur et 5 autres jeunes filles, 25 mai 1752 ; — par le même, de bris de branches, opéré en cueillant des châtaignes, par Jean Car-pentier, manouvrier à Hargicourt, 20 octobre 1754 ; — par le même, de cueillette de châtaignes dans les bois de la seigneurie, par François Quentin, manouvrier et consorts, 5 octobre 1755 ; — par le même, de coupe d'arbre, à coups de couteau, dans une plantation de pommiers, le long d'un chemin qui conduit au marais, 25 mars 1757 ; — par le même, de casse de greffes de pommiers plantés, par Nicolas Bécu, manouvrier à Hargicourt, au chemin qui conduit d'Hargicourt au bois de Bouillancourt, 5 avril 1757 ; — par le même, de coupe de jeunes pommiers, à coups de couteau, le long du chemin qui mène d'Hargicourt au bosquet, 25 mars 1758 ; — par le même, de casse de greffes de pommiers, le long du chemin qui conduit d'Hargicourt à Aubvillers, 30 mars 1758 ; — par le même, de pâture de vaches dans les bois de la seigneurie, par Simone Thourillon, femme de Thomas Rocquenel, manouvrier à Malpart, et consorts, 7 mai 1758 ; — par le même, de ramassage de noix dans le cimetière, par Jeanne Mantel, femme d'Éloi Perron, magister d'Hargicourt, la récolte de tous les noyers de la seigneurie ayant été achetée par Firmin Jullien, marchand fruitier à Hargicourt, 23 septembre 1769 ; — par Pierre-François Bonnay, garde des bois et chasses

de la terre, seigneurie et gruerie d'Hargicourt, du bris de la porte d'une grange appartenant à François-Jérôme Mantel, laboureur à Hargicourt, 21 novembre 1782 ; — par le même, d'un coup de couteau porté à Jean-Baptiste Carpentier, garçon d'Hargicourt, par Pierre Bonnay, du Mesnil Saint- Georges, ancien garde moulin de Pierrepont, 22 septembre 1783 ; etc.

69 feuillets, papier.

SIGNIFICATION

1B 1304 1717-1724 1717-1724

Signification faite par François Tonnellier, sergent féodal de la terre et seigneurie d'Hargicourt, au sortir de la messe paroissiale, de défense au nom du seigneur, de faire aucun chemin dans les terres chargées de Blé, et de donner à boire et à manger dans les cabarets, pendant les heures du service divin, 24 octobre 1717 ; etc.

2 pièces, papier,

DÉCLARATIONS DE GROSSESSE

1B 1305 1718-1790 1718-1790

Déclarations de grossesse devant Adrien Lemache, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hargicourt : par Marie-Charlotte Talmar, âgée de 25 ans, des oeuvres de Jean-Baptiste Pointin, laboureur à Hargicourt, 4 août 1785 ; — par Marie-Marc Vaquette, âgée de 22 ans, des oeuvres de Pierre-François Pointin, laboureur à Hargicourt, 16 avril 1790 ; etc.

10 feuillets, papier.

VARIA

1B 1306 1693 1693

Certificat par M. L. de Bertin, prêtre, bachelier en théologie de la faculté de Paris, curé de la paroisse de Saint-Georges d'Hargicourt, constatant que le 17 mars 1693, le feu ayant pris à la maison de Firmin Favery, laboureur à Hargicourt, et le tout ayant été réduit en cendres, il se trouve avec une femme et 4 enfants réduit à une extrême misère, et contraint d'avoir recours aux aumônes des personnes charitables, 29 mars 1693.

1 pièce, papier.

1B 1307 1713-1741 1713-1741

Notification par Louis-François Gabriel, évêque d'Amiens, qu'ayant ouvert une boîte de papier marbré qui lui a été présentée par la marquise d'Hargicourt, il y a trouvé deux parties des chefs des saints Célestin et Victor, martyrs, il a mis une partie de la relique de Saint Célestin, dans une châsse de couleur bleue et une partie de la (relique de Saint Victor dans une châsse de même couleur, toutes deux destinées à l'église d'Hargicourt, qu'il a permis - d'exposer la dite relique à la vénération des fidèles, et d'y célébrer le jour de Saint Jacques, le 1er mai, la fête de la translation des dites reliques, et accordé 40 jours d'indulgences à tous ceux qui révéreront ces reliques dans la dite église, 29 décembre 1741 ; etc.

2 feuillets, papier.

1B 1308 1706 1706

Projet de délibération des habitants d'Hargicourt nommant un procureur

pour soutenir devant la Cour des Aides, leur appel d'une sentence rendue contre eux au profit de l'ex-collecteur d'Hargicourt, pour l'exercice de l'année 1706, par l'élection de Montdidier, 28 octobre 1706.

1 pièce, papier.

1B 1309 1690-1745 1690-1745

Notification donnée aux habitants d'Hargicourt, au nom du marquis du dit lieu, par Joseph Tonnellier, sergent du lieu, à fin de s'assembler pour délibérer sur les mesures à prendre pour détruire le gibier du bois du Quesnoy, dans le but d'empêcher le dommage aux terres ensemencées en blé en raison duquel des plaintes étaient parvenues au dit seigneur, 13 janvier 1745 ; etc.

7 feuillets, papier.

1B 1310 1588-1783 1588-1783

Aveu et dénombrement baillé à la seigneurie d'Hargicourt par Louis Bourdon, laboureur à Hargicourt, d'un fief noble qu'il tient au dit lieu, consistant en une maison entourée de haies et fossés, tenant à la voirie, à la rue du Moulin et à la ruelle Brebien, 5 juin 1705. — Déclaration des terres sises sur le terroir de Malpart, qui doivent censive à la seigneurie d'Hargicourt. — Modèle de déclaration à faire des biens tenus de la seigneurie d'Hargicourt. — Mémoire des censives dues par Monsieur d'Hargicourt a la seigneurie de Pierrepont. — Déclaration à l'élection de Montdidier en la généralité d'Amiens, par le syndic de la paroisse d'Hargicourt, des propriétés de la dite paroisse sur le terroir du dit village, consistant en 16 journaux 75 verges de pré, tenant au marais de Pierrepont, à la rivière d'Hargicourt qui conduit à Braches, au pré de l'église de Bouillancourt, et aux communaux du dit pays, 9 mars 1752. — Aveux et déclarations baillés à Jean-François de Raugueuil, écuyer, seigneur de Popincourt, des terres mouvant de son fief de La Terrière, sis sur le terroir d'Hargicourt, 17 novembre 1759. — Déclaration donnée par François Duacheux, marguillier en charge de la fabrique d'Hargicourt, des biens mouvant de la Seigneurie de Pierrepont, 1767. — Déclarations des terres tenues de la fabrique d'Hargicourt, aux terroirs d'Hargicourt et Pierrepont, septembre 1780. — Aveux et déclarations donnés à monsieur de Raugueuil, chevalier, seigneur de Popincourt, des terres mouvant de son fief de La Terrière, sis à Hargicourt, 28 août 1783 ; etc.

54 feuillets, papier.

JUSTICE D'HARPONVILLE

170B 1	Actes divers.	1668-1675

JUSTICE DU HAUT-QUESNE

1B 1426	Contrat de mariage, devant Charles Lefebvre, lieutenant de la terre et seigneurie du Haut-Quesne, entre François Gaudefroy, veuf de Marguerite Harel, et Marguerite Fricquenel, demeurant à Beaucamps-le-Vieux, 2 juillet 1711 ; etc. 6 feuillets, papier.	1711-1719
1B 1427	Vente, devant Charles Lefebvre, lieutenant de la terre et seigneurie du Haut-Quesne, par Louise Talnar, veuve de François Descroisettes, demeurant à Beaucamps-le-Vieux, et Pierre Descroisettes son fils à Pierre Olivier, marchand à Liomer, d'un journal de terre au dit terroir, moyennant 99 livres 5 sous, 14 octobre 1713 ; etc. 4 feuillets, papier.	1713-1721
1B 1428	Bail, devant Charles Lefebvre, lieutenant de la terre et seigneurie du Haut-Quesne, par Jacques Mercier, demeurant à Beaucamps-le-Vieux, à Philippe Tourneur, tiretainier à Beaucamps, d'une masure sise au dit lieu, pour 3 ans, moyennant 22 livres, 24 mars 1711 ; etc. 2 feuillets, papier.	1711-1722
1B 1429	Inventaire, devant Charles Lefebvre, lieutenant de la terre et seigneurie du Haut-Quesne, en la maison mortuaire de François de Canly, tiretainier à Beaucamps-le- Vieux, 27 août 1711. 1 pièce, papier.	1711
1B 1430	Quittance, devant Charles Lefebvre, ancien notaire royal en Ponthieu, lieutenant de la terre et seigneurie du Haut et Bas Quesne, par Jean Tourneur, demeurant au dit lieu, du prix de vente d'une maison qu'il avait faite à Jean Tourneur son fils, 3 décembre 1714. 1 pièce, papier.	1714
1B 1431	Baux par adjudication. Registre contenant les actes suivants : baux par adjudication, par André Caullier, notaire royal au Bailliage d'Amiens, bailli de la terre et seigneurie du Haut et Bas Quesne, pour haut et puissant seigneur messire Louis-Antoine de la Roche, chevalier, marquis de Ram-bures, seigneur du dit Haut et Bas Quesne, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment de Navarre, des portions suivantes du bois qu'il veut faire percer d'une rue de 15 pieds de large allant du Quesne à Beaucamps-le-Vieux, à condition pour les adjudicataires de faire construire une maison dans chaque portion, après que la haute et basse futaie seront enlevées par le seigneur : un quartier 3 verges, à Pierre Beuvin, moyennant un cens de 1 sou 6 deniers et un surcens de 2 livres 8 deniers, 16 mai 1735, f° 1 ; — un journal 4 verges et demie, à Pierre Gaudefroy, moyennant un cens de 5 sous 3 deniers et un surcens de 9 livres 12 sous, 16 mai 1735, f° 2 ; — un demi journal 1 verge, à Jean Leclercq, moyennant un cens de 2 sous 7 deniers, et un surcens de 3 livres 2 sous, 16 mai 1735, f° 3 ; — 53 verges de terre, à Jacques Blondel le jeune, moyennant un cens de 3 sous 4 deniers et un surcens de 5 livres 1 sou, 16 mai 1735, f° 4 ; — un journal 2 verges à Jean Blondel, bellainger, moyennant un cens de 5 sous 3 deniers et un surcens de 6 livres 3 sous 3 deniers, 16 mai 1735, f° 5 ; etc. In-quarto, 52 feuillets, papier.	1735

JUSTICE DU FIEF DU HAZOY (COMMUNE DE GRATTEPANCHE)

1B 1432	Plumitif des causes, sentences d'audiences, sentences d'hypothèques, saisines et dessaisines des fiefs du Hazoy, de Saint-Aubin et de Bassus, sis à Grattepanche, par Joseph Lefebvre, notaire royal au bailliage d'Amiens, procureur en l'élection de la dite ville, et bailli des fiefs ci-dessus, le dit plumitif contenant inscription des actes suivants : nomination par Jacques de Mons, seigneur de Meigneux, Hesdicourt, Saint-Sauveur, et des fiefs du Hazoy, Saint-Aubin, et Bassus, situés à Grattepanche, les dits fiefs indivis avec monsieur de Louchère, de Joseph Lefebvre, notaire royal au bailliage d'Amiens, procureur en l'élection de la dite ville, comme bailli des dits fiefs, 3 août 1771, f° 1 ; etc. In-quarto, 8 feuillets, papier.	1771-1775
85B 1	Saisines.	1771-1786

JUSTICE D'HÉDAUVILLE

70B 1	Actes divers.	1694
1B 1311	1725-1776	1725-1776

Nominations : par Adrien Drouart, procureur du marquisat d'Albert, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hédauville, de Gui Devaux, houppier à Hédauville, comme curateur de Nicolas Devaux, fils mineur de Firmin Devaux, marchand houppier au dit lieu, suivant élection faite par l'assemblée de ses parents paternels et maternels, 18 mai 1735 ; — par Charles-Eugène Cuisinier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hédauville, de Firmin Thibaut et Pierre Poutrelle, ménagers au Hamel, comme tuteur et curateur des enfants mineurs de Jean-Baptiste Thibaut, laboureur à Hédauville, 10 février 1776 ; etc.

11 feuillets, papier.

1B 1312	1766	1766

Testament fait par Brigitte Mansart, demeurant à Hédauville, devant Jean Carrette, greffier de la terre et seigneurie du lieu, 26 juillet 1766.

1 pièce, papier.

1B 1313	1733-1734	1733-1734

Renonciation, devant Adrien Drouart, procureur au marquisat d'Albert, lieutenant de la seigneurie d'Hédauville, par Jacques, Jeanne et Agnès, enfants mineurs de Nicolas Devaux, marchand houppier à Hédauville, 31 janvier 1733 ; etc.

2 feuillets, papier.

1B 1314	1737-1784	1737-1784

Mainlevée par Adrien Drouart, procureur au marquisat d'Albert, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hédauville, des scellés apposés en la maison mortuaire d'Antoine Amelin, 2 mai 1737. — Mainlevée de scellés par Sébastien Jolliet, procureur au marquisat d'Albert, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hédauville, des scellés apposés en la maison mortuaire de Jacques Messe, marchand de moutons à Hédauville, 24 décembre 1737. — Requête adressée au lieutenant de la terre et seigneurie d'Hédauville par Louis-Joachim Gorlier, procureur fiscal de la dite seigneurie, à fin d'apposition de scellés en la maison mortuaire de feu Adrien Mansart, 14 janvier 1784, etc.

18 feuillets, papier.

1B 1315	1756-1775	1756-1775

Inventaire estimatif, devant Charles- Eugène Cuisinier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hédauville, des meubles trouvés en la maison mortuaire de feu Firmin Petit, demeurant à Hédauville, 24 mai 1775 ; etc.

6 feuillets, papier.

1B 1316	1775	1775

Procès-verbal d'adjudication par Charles- Eugène Cuisinier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hédauville, des biens de feu Honoré Capron, à la requête de Noël Dubois, demeurant à Beauquesne, tuteur d'Elisabeth Capron, fille du défunt, 17 avril 1775.

1 pièce, papier.

1B 1317	1704-1785	1704-1785

Saisines données par Charles-Eugène Cuisinier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hédauville : à Adrien Lupart, laboureur à Hédauville, de 3 verges de terre au dit village en la rue d'En Haut, à lui vendue par

Scolastique Mansart, demeurant au dit lieu, 4 juillet 1774 ; — à Christophe Ybled, marchand filatier à Varennes, d'un demijournal de terre à Hédauville, à lui vendu par François Carton, maréchal-ferrant à Léalvillers, 13 avril 1776 ; — à Véronique Thibaut, demeurant à Hédauville, d'une petite maison sise au dit lieu, en la rue d'En Haut, à elle vendue par les héritiers de Marguerite Thuillier, 2 septembre 1776 ; — à Jean-Baptiste Lupart, houppier et laboureur à Hédauville, d'un demi-journal de terre au dit terroir à la rue de Varennes, à lui vendu par Henri Merlé, laboureur à Forceville, 29 avril 1777 ; etc.

20 feuillets, papier.

1B 1318 1757-1769 1757-1769

Sentence de Sébastien Jolliet, bailli et garde de justice de la terre et seigneurie d'Hédauville, prononçant l'hypothèque sur les biens de Jean-Baptiste Thibaut, houppier à Hédauville, en garantie de la vente par lui faite à Charles Marquise, houppier, de 3 quartiers de terre au dit terroir, 5 avril 1769 ; etc.

4 feuillets, papier.

1B 1319 1764-1781 1764-1781

Procès-verbal par Gui de Vaux, sergent et garde de la seigneurie d'Hédauville, affirmé devant Charles- Eugène Cuisinier, lieutenant de la dite seigneurie, et constatant sur un champ de la seigneurie près le chemin d'Albert, un abattis de 67 ormes blancs à la feuille argentée, coupés à la serpe, à deux on trois pouces de terre, 3 janvier 1764. — Procès-verbal par Firmin Salart aîné, sergent et garde-chasse de la seigneurie d'Hédauville, affirmé devant Charles-Eugène Cuisinier, lieutenant de la dite terre et seigneurie, et constatant avoir pris Gui de Vaux, ménager, et ci-devant gardechasse, chassant au fusil sur les terres de la seigneurie, 23 mai 1768. — Procès-verbal par Firmin Salart l'aîné, sergent et garde des bois et chasses de la seigneurie, revêtu de sa Bandoulière aux larmes du seigneur, affirmé devant Charles- Eugène Cuisinier, lieutenant de la dite terre et seigneurie, et constatant avoir pris Firmin Froidure, manouvrier à Senlis, coupant des arbres sur une pièce de terre de la seigneurie, sise au grand Champ, 10 juin 1769. — Procès-verbal affirmé devant Sébastien Jolliet, bailli et garde de justice de la terre et seigneurie d'Hédauville, par Firmin Salart l'aîné, gardemessier de la seigneurie, constatant avoir trouvé dans 10 journaux de terre semée en blé, François et Augustin Dottin, laissant paître un troupeau de porcs, 27 juillet 1778. — Procès-verbal par Firmin Salart, garde des bois et chasses de la seigneurie d'Hédauville, affirmé devant Charles-Eugène Cuisinier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hédauville, et constatant avoir trouvé Jean Raymond, garde-moulin du moulin d'Hédauville, domestique de René Godbert, fermier du dit moulin, coupant un orme blanc à la feuille argentée sur le chemin qui mène de Forceville à Hédauville, 30 janvier 1779 ; etc.

35 feuillets, papier.

1B 1320 1767-1768 1767-1768

Requête présentée à Sébastien Jolliet, procureur au marquisat d'Albert, bailli et garde de justice de la terre et seigneurie d'Hédauville, par Louis-Joachim Gorlier, notaire royal au bailliage de Péronne, à la résidence d'Albert, et procureur fiscal d'Hédauville, à fin de convoquer les habitants du lieu à la réparation des chemins dans le village, 17 mai 1768 ; etc.

5 feuillets, papier.

1B 1321 1761-1774 1761-1774

Serment prêté devant Sébastien Jolliet, Bailli et garde de justice de la terre et

seigneurie d'Hédauville, par Honoré Dufourmantel, maître maçon à Auchonvillers, et Jean Plez, maître maçon à Hédauville, visiteurs, désignés des fours et cheminées d'Hédauville, de se bien et fidèlement comporter en cette opération, 7 avril 1761 ; etc.

3 feuillets, papier.

1B 1322 1789 1789

Ordonnance du juge de police de la seigneurie d'Hédauville fixant le taux de la mouture en exécution de l'arrêt du Conseil d'État du Roi du 14 juin 1789, etc.

5 feuillets, papier.

1B 1323 1759-1764 1759-1764

Sentence de Sébastien Jolliet, procureur au marquisat d'Albert, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hédauville, portant règlement du glanage sur les terres de la dite seigneurie, 20 juillet 1757, etc.

2 feuillets, papier.

1B 1324 1725-1768 1725-1768

Enquête faite, devant Adrien Drouart, procureur au marquisat d'Albert, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hédauville, sur le fait de Firmin Amelin, accusé d'avoir été moudre son grain ailleurs qu'au moulin seigneurial, 9 mai 1733. — Enquête faite devant Adrien Drouart, procureur au marquisat d'Albert, lieutenant de la justice, terre et seigneurie d'Hédauville, sur le fait de désordres survenus sur la place de danse, par suite d'un conflit entre les garçons d'Hédauville et ceux de Senlis, 12 janvier 1737. — Requête adressée au lieutenant de la terre et seigneurie d'Hédauville, par le procureur fiscal de cette seigneurie, lui donnant permission de faire informer contre les garçons de la noce d'Adrien Brassait, demeurant à Hédauville, l'ayant ramené au dit lieu le lendemain du mariage, un dimanche, tiraillé dans toutes les rues au mépris des ordonnances, entré dans les maisons, et tué les animaux qu'ils y trouvaient, 22 janvier 1754. — Procès-verbal d'interrogatoire de témoins sur le dit fait par Sébastien Jolliet, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hédauville, 23 janvier 1755. — Procès-verbal d'interrogatoire par Sébastien Jolliet, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hédauville, de Jean Lécavellé, âgé de 27 ans, maçon à Bouzincourt, accusé de s'être rendu coupable des dits délits ci-dessus énoncés, 28 février 1755. — Sentence de Sébastien Jolliet, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hédauville, condamnant Jean Lécavellé, Louis Dufourmentel, et Jean Dufour, tous demeurant à Bouzincourt, reconnus coupables des faits susdits, à remettre leurs armes à feu à leur syndic, à payer 75 sous d'amende, et à payer les dépens liquidés à 50 livres, 14 mars 1755. — Mémoire des dépens faits en la dite procédure. — Enquête faite devant Sébastien Jolliet, bailli et garde de la justice, terre et seigneurie d'Hédauville, sur le fait de Jean Petit, laboureur, Louis Petit, manouvrier, Nicolas de Vaux, houppier, Philippe Merlay, ancien magister, et Geneviève Sallart, veuve de Nicolas Bocquillon, demeurant à Hédauville, accusés de n'avoir pas envoyé à la garde publique et au troupeau commun leurs bestiaux qui, paissant séparément ont commis des dégâts, 11 septembre 1760. — Enquête faite au lieu seigneurial d'Hédauville, devant Sébastien Jolliet, bailli et garde de la justice de la terre et seigneurie d'Hédauville, sur le fait de Louis Petit, manouvrier à Hédauville, accusé d'avoir porté des coups à Marie, Jeanne et Geneviève Amelin, 16 septembre 1763. — Enquête faite au lieu seigneurial d'Hédauville, devant Sébastien Jolliet, bailli et garde de la justice de la terre et seigneurie d'Hédauville, sur le fait de Robert Brassait, ménager à Forceville, accusé d'avoir enlevé du blé sur la terre de Joachim Boucher, marchand de fil à Varennes, 24 mars 1768 ; etc.

55 feuillets, papier.

1B 1325 1760-1778 1760-1778

Nomination par Antoine de La Chenet, seigneur d'Hédauville, conseiller du Roi élu en l'élection de Doullens, de Charles-Eugène Cuisinier à l'office de lieutenant de la seigneurie, 5 juin 1760 ; etc.

6 feuillets, papier.

1B 1326 1763-1779 1763-1779

Ordonnance de Sébastien Jolliet, bailli et garde de justice de la terre et seigneurie d'Hédauville, prescrivant l'apposition d'une seconde affiche le dimanche 25 septembre, à l'église du lieu, à l'issue de la messe paroissiale, invitant les censitaires de la seigneurie à payer les sommes dues, 25 avril 1763. — Requête adressée au bailli de la terre et seigneurie d'Hédauville par Antoine de La Chenet, conseiller du roi, élu en l'élection de Doullens, seigneur d'Hédauville, demeurant en son château, demandant le paiement du champart sur 3 quartiers de terre au dit lieu, appartenant à Fuscien Coudun, faiseur de bas au métier, 14 juillet 1764. — Liste des sentences signifiées à la requête de Monsieur de La Chenet, le 12 mai 1766, etc.

15 feuillets, papier.

1B 1327 1753-1784 1753-1784

Plumitif du bailliage de la seigneurie d'Hédauville contenant mention des actes suivants : Nomination par Sébastien Jolliet, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hédauville, de Jacques-Louis Delacour, praticien à Albert, comme commis greffier en la cause entre Antoine de La Chenet, seigneur d'Hédauville, et Firmin Amelin, laboureur au dit lieu, le greffier ordinaire Louis Debrye, étant récusé par le procureur fiscal, Louis Gorlier, pour cause de parenté avec le susdit seigneur, 9 juin 1753, f° 1 ; — règlement de police rurale pour les terres de la seigneurie publié par Sébastien Jolliet, bailli et garde de justice de la terre et seigneurie d'Hédauville, 9juin 1760, f° 19 ; — réception par Charles-Eugène Cuisinier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hédauville, du serment de François Cornet, garde de bois de Monsieur de Lameth, demeurant à Senlis, nommé garde-messier de la seigneurie d'Hédauville par Monsieur de La Chenet, seigneur du lieu, 20 avril 1763, f° 42 ; — défaut donné par Charles-Eugène Cuisinier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hédauville, à Louis- Vincent Gorlier, procureur de Jean-Baptiste Froment, marchand, demeurant à Albert, demandeur, contre Agnès Alexandre, veuve de Jean-Baptiste Thibaut, dit Michel, laboureur et houppier à Hédauville, 10 juin 1771, f° 78 ; — défaut donné par Charles-Eugène Cuisinier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hédauville, à Nicolas de Laval, laboureur à Senlis, au nom et comme procureur de Monseigneur Henry-Louis marquis de Lameth, seigneur d'Hénencourt, et autres lieux, contre François Thuillier, journalier à Hédauville, 15 décembre 1774, f° 80 ; — défaut accordé par Charles-Eugène Cuisinier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hédauville, à très haut et très puissant seigneur Louis-Henry, marquis de Lameth, seigneur châtelain d'Hénencourt, Senlis, Warloy, et autres lieux, contre Adrien Thuilier, ménager à Hédauville, 7 janvier 1775, f° 82 ; — défaut accordé par Charles-Eugène Cuisinier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hédauville, à Augustin Dauthuile, maréchal à Senlis, contre Firmin Gui Salart, laboureur à Hédauville, 10 juillet 1775, f° 84 ; — défaut accordé par Charles-Eugène Cuisinier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hédauville, à Jacques Le Nain, procureur d'Antoine Sorel, dit Rimouet, domestique de Monsieur le comte d'Hézecques, demeurant à Beaussart, contre Adrien Berle, ménager à Hédauville, 2 janvier 1778, f° 89 ;— défaut accordé par Charles-Eugène Cuisinier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hédauville, à Louis-Joachim

Gorlier, procureur de Denise Couliboeuf, veuve d'Antoine de La Chenet, conseiller du roi élu en l'élection de Doullens, seigneur d'Hédauville, contré Jacques Gain, cabaretier à Varennes, octobre 1777, f° 90 ; — sentence de Charles-Eugène Cuisinier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Hédauville, ordonnant production de pièces en la cause entre dame Denise Couliboeuf, veuve d'Antoine de La Chenet, demeurant en son chateau d'Hédauville, et Jean-Baptiste Lupart, houppier à Hédauville, 9 juin 1784 ; f° 107 ; etc.

In-quarto, 108 feuillets, papier.

JUSTICE D'HEILLY (FIEF DES SEPT HOMMAGES)

171B 1	Sentences.	1782

JUSTICE D'HEILLY, RIBEMONT, FRANVILLERS ET DÉPENDANCES

PLUMITIFS

1B 1328 1756-1764 1756-1764

Plumitif de la seigneurie d'Heilly, Ribemont et Franvillers, contenant les mentions suivantes : sentences de Léonor Gressier, notaire royal, lieutenant de la seigneurie de Ribemont : ordonnant la visite médicale de Marguerite Croquet, femme de Michel Bellard, clerc laï de la paroisse de Ribemont, se plaignant de coups et blessures à elle portés par Nicolas Joly, ménager, et Collette Bernaux sa femme, 4 octobre 1756, f° 1 ; — condamnant envers le marquis de Gouffier, demandeur, Pierre Crampon, menuisier à Hénencourt, à un paiement de cent livres à titre de dommages et intérêts pour bois coupés sur les terres de la seigneurie, 30 octobre 1756, f° 2 ; — réception par Louis- Charles, marquis de Gouffier, maréchal des camps et armées du Roi, seigneur d'Heilly, Ribemont, Franvillers, Villermont, Bonnay en partiel et autres lieux, demeurant à Paris, en son hôtel, rue Coq-Héron, paroisse Saint-Eustache, de Louis Rembault, comme titulaire de l'office de greffier de ses seigneuries et des châtellenies d'Heilly et Ribemont, 12 novembre 1758, f° 19 ; — renonciation, devant Jean-Léonor Gressier, notaire royal et lieutenant de la chatellenie d'Heilly, terre et seigneurie de Ribemont, par Catherine Jumel, veuve de Jacques d'Haille, cabaretier à Heilly, à la succession de son mari, 9 février 1759, f° 23 ; — sentence de François Dieu, substitut du procureur fiscal de la chatellenie d'Heilly, ordonnant à Hubert Cailleux, tisserand de toile à Heilly, d'accepter les fonctions de tuteur d'Antoine Cailleux, son fils, 6 juin 1761, f° 52 ; — demande, devant Louis Falize, procureur fiscal de la chatellenie d'Heilly, exerçant la justice en l'absence des juges ordinaires, par Jean Caron, meunier du moulin de Corbie, appartenant à l'abbé du lieu, à fin d'autorisation par le marquis de Gouffier, seigneur d'Heilly, Ribemont, Franvillers, Bonnay et autres lieux, à haudraguer la rivière depuis l'endroit nommé Tillet jusqu'à l'extrémité de là seigneurie d'Heilly, 4 octobre 1761, f° 59 ; — déclaration, devant Louis Falize, procureur fiscal de la chatellenie d'Heilly, par Marie-Thérèse Madurel de sa grossesse, des oeuvres de Jean Vacquette, garçon majeur demeurant à Heilly, 5 octobre 1762, f° 69 ; — sentence de Louis Falize, procureur fiscal de la châtellenie, ordonnant l'hypothèque sur les biens de Philippe Debeauvais, laboureur et Marie-Antoinette Crampon, sa femme, au profit d'Éloi Deneux, laboureur au dit lieu, en garantie de la vente d'un demijournal de terre, à lui par eux faite, moyennant 100 livres, 6 juin 1763, f° 74 ; etc.

88 feuillets, papier.

1B 1329 1763-1771 1763-1771

Plumitif des terres de la seigneurie d'Heilly, Ribemont, Maigremont, Avesnes, Goincourt, Cocquet, La Motte Hautbois, Franvillers, Bonnay, Villermont, Jeanlieu, et autres fiefs, contenant les mentions suivantes : provisions données par Jean-Charles, marquis de Gouffier, maréchal des camps et armées du Roi, seigneur châtelain d'Heilly, Ribemont, etc., à Jean-Baptiste Buron, avocat en Parlement et au bailliage et siège présidial d'Amiens, de l'office de bailli des dites seigneuries, 17 août 1763, f° 1 ; — nomination par Jean-Léonor Gressier, notaire royal à Corbie, et lieutenant de la châtellenie d'Heilly, de Jean-Baptiste Galle le jeune, manouvrier à Heilly, comme tuteur ad hoc pour l'acceptation d'un legs fait à Charles Hénault, fils mineur de Charles Hénault et de Marie-Catherine Bellencourt, demeurant à Heilly, par François Bellencourt, son aïeul maternel, 6 août

1767, f° 58 ; — nomination par Léonor Gressier, notaire royal, et lieutenant de la châtellenie d'Heilly, de Louis Rembaut et de Vincent Le Brament Dumont, négociant à Amiens, comme tuteur et curateur des enfants mineurs du dit Louis Rembault, agent d'affaires du marquis de Gouffier, et de Marie-Françoise Muidorge, 21 septembre 1767, f° 58 ; — déclaration devant Jean-Léonor Gressier, notaire royal de la chatellenie d'Heilly, par Adolphine- Julie Levasseur, demeurant à Heilly, de sa grossesse de 7 mois, des oeuvres de Louis-Charles-Toustain Delaricherie, demeurant en la basse cour du chateau d'Heilly, 16 octobre 1767, f° 60 ; — sentence de Jean-Léonor Gressier, lieutenant de la terre et seigneurie de Franvillers, condamnant Pierre-François Gosselin, bûcheron, et consorts, demeurant à Franvillers, à payer à Louis-Charles, marquis de Gouffier, 52 setiers et demi de blé, 14 setiers d'avoine, 56 gerbées, et 7 livres, 3 décembre 1767, f° 62 ; — nomination par le marquis de Gouffier, de Joseph Lhomme comme garde des bois et chasses de la seigneurie, 18 décembre 1767, f° 68 ; — sentence de Jean-Léonor Gressier, notaire royal en la prévoté de Fouilloy, lieutenant général et juge gruyer de la châtellenie d'Heilly, validant une saisie faite sur Joseph Vasseur, bûcheron à Bresle, à la requête du marquis de Gouffier, 2 janvier 1768, f° 70 ; — sentence de Jean-Léonor Gressier, lieutenant de la seigneurie de Franvillers, ordonnant l'hypothèque sur les biens d'Antoine Jumel et Marie-Catherine Lapart sa femme, demeurant à Franvillers, en garantie de la vente d'un demi journal de terre au dit lieu, par eux faite à Michel Billet, charpentier à Franvillers, 14 avril 1768, f° 74 ; — ordonnant l'hypothèque sur les biens de Charles Vaquette, et Marie-Françoise Morien, sa femme, demeurant à Ribemont, en garantie de la vente par eux faite à Michel Billard, demeurant au dit lieu, d'un quartier et demi de terre, moyennant 110 livres, 18 février 1769, f° 90 ; — ordonnant l'hypothèque sur les biens de Charles Vaquette et Marie-Françoise Morien, sa femme, demeurant à Ribemont, en garantie d'une vente d'un quartier et demi de pré au dit terroir, entre la rue d'Heilly et la fontaine Joly, faite à Jacques Goret, laboureur, moyennant 100 livres, 4 août 1769 ; — ordonnant l'hypothèque sur les biens de François Benoit et Marguerite Ducastel, sa femme, demeurant à Bresle, en garantie de la vente par eux faite à Germain de Beauvais, laboureur à Ribemont, de 6 quartiers et demi de terre, moyennant 126 livres, 15 décembre 1769, f° 102 ; — réception par le bailli et juge gruyer de la châtellenie d'Heilly, Ribemont, Franvillers, Bonnay, Villermont, Avesnes, Goincourt, Brunalieu, La Motte Hautbois, Coquet, Jeanlieu, de Nicolas Wilbert, comme garde des bois et chasses de la seigneurie, 26 mars 1770, f° 104 ; etc.

116 feuillets, papier.

1B 1330 1771-1780 1771-1780

Plumitif de la seigneurie d'Heilly, Ribemont, etc., contenant les mentions suivantes : provisions données par Louis-Charles, marquis de Gouffier, maréchal des camps et armées du Roi, de l'office de garde des bois et chasses de la seigneurie d'Heilly, Ribemont, etc., à Louis Lefebvre, laboureur à Bresle, 4 novembre 1771, f° 16 ; — requête adressée au bailli de la châtellenie d'Heilly, Ribemont, Franvillers, etc., par Alexandre Godon demeurant à Heilly, à fin d'obtenir l'emploi de garde chasse de la seigneurie, 2 novembre 1772, f° 35 ; — requête adressée au Bailli de la châtellenie d'Heilly, Ribemont, Franvillers, etc., par Jacques Sagnier, charron à Franvillers, à fin d'obtenir l'emploi de garde chasse de la seigneurie, 14 novembre 1772, f° 37 ; — déclaration devant Jean-Léonor Gressier, lieutenant général de la châtellenie d'Heilly, par Marie-Antoinette Bernaut, fille d'Henry Bernaut, bûcheron, et de Marie Guyon, demeurant à Franvillers, d'une grossesse de 7 mois des oeuvres de Jean Desbart, 26 juin

1773 ; — requête présentée au bailli de la châtellenie d'Heilly, Ribemont, Franvillers, etc., par Pierre Lefebvre, demeurant à Franvillers, à fin d'obtenir l'office d'arpenteur dans l'étendue des dites seigneuries, 27 octobre 1774, f° 58 ; — requête adressée au bailli de la châtellenie d'Heilly, Ribemont, Franvillers, etc., par Jacques Boyenval, demeurant à Franvillers, à fin d'obtenir l'office d'arpenteur dans l'étendue des dites seigneuries, 16 novembre 1775 ; — sentence de Léonor Gressier, lieutenant général de la châtellenie et gruerie d'Heilly, condamnant Louis de Senlis, fils de feu Gervais de Senlis, et Marie Boullanger sa mère, comme responsable, à payer 100 livres d'amende à la seigneurie pour avoir tué au fusil un lièvre sur ses terres ; 17 février 1780 ; — sentence de Léonor Gressier, lieutenant général de la châtellenie et gruerie d'Heilly, condamnant Pierre Godebert, et Marie-Catherine Desbarre, sa femme, et Marc Desbarre, laboureur à Franvillers, à payer à la fabrique de saint Cir et sainte Juliette de Franvillers, une rente de 9 livres, et une autre de 7 livres 10 sous, 20 avril 1780, f° 80, etc.

82 feuillets, papier.

1B 1331 1780-1790 1780-1790

Plumitif de la seigneurie d'Heilly, Ribemont, et Franvillers, contenant les mentions suivantes : sentence de Jean-Léonor Gressier, lieutenant, juge gruyer de la terre et seigneurie de Franvillers, condamnant Pierre Godebert, laboureur à Franvillers, à 100 livres d'amende, pour avoir été trouvé avec gibier et collet de laiton, dans les Bois de la seigneurie, 18 août 1781, f° 5 ; — provisions données par Marie-Gabriel-Florent-Auguste, comte de Choiseul- Gouffier, seigneur d'Heilly, Ribemont, etc., de l'office de procureur fiscal de sa châtellenie et gruerie, à François Hurtaut, procureur au comté de Corbie, 9 avril 1782, f° 7 ; — déclaration devant Léonor Gressier, lieutenant de la terre et seigneurie de Franvillers, par Julie Finet, fille de Jean- Philippe Finet, charpentier, et de Marie Maniot, demeurant à Franvillers, de sa grossesse de 6 mois, des oeuvres de Joseph Bertoux, chirurgien à Franvillers, 2 janvier 1782, f° 12 ; — provisions données par Marie-Gabriel-Florent-Auguste, comte de Choiseul-Gouffier, de l'office de lieutenant des châtellenies et grueries d'Heilly, Ribemont, etc., à Louis-Léonor Gressier, lieutenant royal en la prévoté de Fouilloy, 25 mars 1783, f° 15 ; — provisions données par Louis- Léonor Gressier, lieutenant des châtellenies et grueries d'Heilly, Ribemont, etc, de l'emploi de garde-chasse, à Antoine-Maximilien de Flandre, demeurant à Heilly, 17 mai 1782, f° 16 ; — édit du Roi concernant ceux qui ne font pas profession de la religion catholique, donné à Versailles, au mois de novembre 1787, f° 37 ; — procèsverbal d'arrestation et incarcération dans les prisons du château d'Heilly, par Jean Vau, brigadier de la maréchaussée de Picardie, en résidence à Albert, de Modeste Deberly, habitant. d'Albert, comme prévenu d'un vol commis à Heilly, pendant la messe paroissiale, chez la veuve Parise, 5 avril 1790, f° 66, etc.

71 feuillets, papier.

1B 1332 1771-1790 1771-1790

Plumitif de la seigneurie d'Heilly, Ribemont et Franvillers, contenant les mentions suivantes : nominations par Jean-Léonor Gressier, lieutenant de la justice et seigneurie de Franvillers : de Jacques Manot, laboureur, comme curateur des enfants mineurs de feus Jacques d'Arguières et Marguerite Renard, après élection de lui faite par l'assemblée de leurs parents paternels et maternels, 25 octobre 1711, f° 1 ; — de Fran-çois Manot, charpentier à Franvillers, et Pierre Morel, bûcheron à Heilly, comme tuteur et curateur des enfants mineurs du dit François Manot, après élection d'eux faite par l'assemblée de leurs parents paternels et maternels, 12 janvier 1772, f° 3 ; —

de François Desbart, maréchal ferrant à La Houssoye, et de Jacques Lapart, ouvrier sayetteur à Amiens, comme tuteur et curateur des enfants mineurs de feus Joseph Desbart, maréchal ferrant à Franvillers, et de Catherine Lapart, sa femme, après élection d'eux faite par l'assemblée de leurs parente paternels et maternels, 3 février 1773, f° 11 ; — de Marie-Angélique Hémery, et de Pierre Bailleux, peigneur de laine à Baizieux, comme tutrice et curateur des enfants mineurs de feu Pierre-André Bailleux et de la dite Hémery, après élection d'eux faite par l'assemblée de leurs parents paternels et maternels, 20 mars 1774, f° 18 ; — requête adressée au bailli ou au lieutenant de la châtellenie d'Heilly, terre et seigneurie de Méricourt-l'Abbé, par Nicolas Leclerc, manouvrier, et Marie-Anne-Françoise Bocourt, sa femme, demeurant au dit lieu, à fin de nommer à Marie-Anne- Françoise Bocourt, Joseph Leclerc, manouvrier au village susdit, comme tuteur ad hoc, à l'effet d'accepter pour elle une donation entre vifs de 5 quartiers de terre en deux pièces à Méricourt, que doit lui faire sa grande tante Françoise Bérard, 23 juin 1779, f° 29 ; — nomination par Jean-Léonor Gressier, lieutenant de la châtellenie d'Heilly, du dit Joseph Leclerc, manouvrier à Méricourt, comme tuteur ad hoc pour la cause précitée, après acceptation et serment prêté par celui-ci, 23 juin 1779, f° 29 ; — nomination par Louis-Léonor Gressier, lieutenant de la terre et seigneurie de Ribemont, de Marie-Anne-Antoinette Bellenger, et de Charles-Antoine Vadier, laboureur à Ribemont, comme tutrice et curateur des enfants mineurs de feu Jean-Baptiste Vadier, laboureur à Ribemont, et de la dite Bellenger, après élection d'eux faite par l'assemblée de leurs parents paternels et maternels, 6 juin 1787, f° 64 ; — nomination par Louis-Léonor Gressier, lieutenant de la châtellenie d'Heilly, fief de Hautbois, et autres lieux, de Jacques Roger, cabaretier à Méricourt-l'Abbé, comme tuteur ad hoc à Jacques Ducastel, garçon mineur de 25 ans, a l'effet de l'assister dans l'arrangement de ses affaires et le mariage qu'il se propose de faire, le dit tuteur élu par l'assemblée des parents paternels et maternels du, mineur, 25 mars 1788, f° 68 ; — nomination par Louis-Léonor Gressier, lieutenant de la terre et seigneurie de Franvillers, de Jean-Baptiste Sagnier, charron à Heilly, et de Laurent Gamain, ancien fabricant de Bas, demeurant à Franvillers, comme tuteur et curateur des enfants mineurs de feus Jacques Sagnier et Marie-Jeanne Jumel, après élection d'eux faite par l'assemblée de leurs parents paternels et maternels, 18 janvier 1790, f° 83, etc.

90 feuillets, papier.

ÉCROU

71B 1 — Registre aux écrous des prisons des châtellenies d'Heilly, terres et seigneuries de Ribemont et Franvillers (resté en blanc).

CONTRATS

71B 2 — Contrats entre particuliers (bail, vente, mariage, partage). — 1694-1740

INVENTAIRE DU GREFFE

71B 3 — "État des pièces concernant le greffe de la châtellenie d'Heilly et dépendances trouvées dans la maison du feu sieur Levasseur, ancien greffier de ladite châtellenie". — ca 1756

ADJUDICATIONS

71B 4	Adjudications des terres et prés appartenant à l'église Saint-Pierre d'Heilly	1726
71B 5	Adjudications des communs d'Heilly.	1725-1736
71B 6	Adjudications.	1760-1771

COMPTES

71B 7	Compte des sommes dues par la fabrique de Nicolas Lequien, curé d'Heilly, de 1739 à 1755.	1755
71B 8	Compte des biens et revenues d'Heilly.	1732
71B 9	Compte des biens et revenus des prés en commun d'Heilly.	1733-1743

INVENTAIRES, TUTELLES ET CURATELLES

71B 10	Comptes de tutelle.	1756-1779
71B11-71B14	Inventaires, scellés, tutelles, curatelles, ventes de meubles.	1714-1790
71B 11	1714-1724	
71B 12	1726-1730	
71B 13	1744-1756	
71B 14	1759-1790	
1B 1333	Nominations par Louis-Léonor Gressier, lieutenant de la terre et seigneurie de Franvillers : de Marie- Rose Bellet, et de François-Laurent Pourcelle, houppier à Franvillers, comme tutrice et comme curateur des enfants mineurs de feu Jean-Louis Renard, laboureur à Franvillers, et de la dite Bellet, 28 juin 1788 ; — de Louis-Éloi Ducastel, charpentier à Méricourt-l'Abbé, et de Louis Dubus, tisserand au dit lieu, comme tuteur et curateur des enfants mineurs du dit Ducastel, et de feue Elisabeth Dubus, 26 juillet 1789, etc. 11 pièces, papier	1763-1789

SCELLÉS

1B 1334	Procès-verbal d'apposition de scellés, à la requête de Louis Falize, procureur fiscal de la châtellenie d'Heilly, par Jean-Léonor Gressier, lieutenant de la châtellenie d'Heilly, en la maison mortuaire de Marguerite Dieu, femme de Jean-Baptiste Cordier, berger du troupeau d'Heilly, 15 juin 1760, etc. 7 feuillets, papier.	1759

PROCÉDURES CIVILES ET CRIMINELLES

71B 15	Procédures.	1719-1786
71B 16	Sentences et qualités.	1715-1786
71B 17	Procès-verbaux d'autorisations données aux marchands de vendre sur la place de Saint-Laurent à Heilly.	1758-1780
71B 18	Procès-verbaux divers : délits, visites, prestations de serments, etc.	1755-1790
1B 1335	1759-1789	1759-1789

Procès-verbal d'arpentage par Grégoire Dazain, arpenteur en la châtellenie d'Heilly, d'une pièce de pré contenant 46 verges sise à Heilly, appartenant à Antoine Darras, charpentier, et Nicolas Clément, cordonnier, 13 septembre 1708. — Mention de la comparution de Jean-Baptiste Baudeloque, chirurgien à Heilly, et du défaut donné contre Jean-Baptiste Majot et Camille Guillain, sa femme, 25 février — Mention de l'ordonnance de comparution en la justice d'Heilly, d'Augustin Messiot, de Méricourt-l'Abbé, 31 janvier — Ordonnance de Jean-Léonor Gressier, lieutenant de la terre et seigneurie de Franvillers et dépendances, ordonnant le délibéré en la cause entre Marc- Antoine Desbart, laboureur à Franvillers, contre Etienne Jumel, père et fils, et Amand d'Haille, 19 janvier 1775. — Ordonnance de Léonor Gressier, lieutenant de la seigneurie de Franvillers, prescrivant le délibéré en la cause entre M. Falize, procureur de Catherine Lapart, veuve d'Antoine Jumel, et M. Dufourmentel, procureur de François Desbart et sa femme, 25 mars 1775. — Sentence de Léonor Gressier, lieutenant de la justice de Franvillers, autorisant Marguerite d'Heille, femme d'Antoine Desbart, à faire preuve de la mauvaise gestion de son mari, 24 février 1785. — Déclaration devant Léonor Gressier, lieutenant de la justice de Franvillers, par Marie-Anne Gosselin, âgée de 22 ans, demeurant à Franvillers, de sa grossesse de 3 mois et demi, des oeuvres de Jean-Baptiste-Thomas Finet, charpentier au dit lieu, octobre 1789, etc.

28 feuillets, papier.

71B 19	Renseignements juridiques; étiquettes.	1759-s. d.
71B 20	Affaires criminelles.	1759-1788

PROCÈS-VERBAL D'ARPENTAGE

71B 21	"Procès-verbal du mesurage général et livraison du terroir de Bonnay".	1776-1777

JUSTICE D'HÉNENCOURT

PLUMITIFS (1693-1788)

1B 1336 1693-1708 1693-1708

Plumitif de la seigneurie d'Hénencourt contenant inscription des causes suivantes : Nicolas Huet, cordonnier en vieux, demeurant à Bresle, contre Charles Lebel, demeurant à Hénencourt, 14 août 1693, f° 1 ; — entre Adam Hénique, manouvrier à Berneuil-sur-Oise, contre Antoine Vacquette, manouvrier à Ribemont, 12 novembre 1696, f°6 ; — entre Charles Lebel, procureur d'office de la terre et seigneurie de Senlis, contre Jean Brassart, laboureur au dit lieu, 2 août 1697, f° 22 ; — entre Louis Gosselin, laboureur à Millencourt, contre Françoise Carduet, veuve de Nicolas Dufourmentel, 20 février 1702, f° 68 ; — entre Jacques Deneux, laboureur à Warloy, contre Pierre Vignon, manouvrier au dit lieu, 14 décembre 1702, f° 77 ; — entre Marie Flan, contre Jean Petit, laboureur à Bresle, 2 janvier 1703, f° 78 ; — entre Éloi Pavie, laboureur à Warloy, contre Antoine Morel, manouvrier au dit lieu, 1er février 1703, f° 79 ; — entre Jean Scribe, contre Jacques Scribe, chirurgien à Senlis, 22 juillet 1703, f° 82 ; — entre Jean Dottin, demeurant à Paris, contre Nicolas Dottin, laboureur à Millencourt, 29 novembre 1703, f° 86 ; — entre Jacques Deberly le jeune, peigneur de laine à Millencourt, contre Pierre Gosselin, demeurant au dit lieu, 29 mai 1704, f° 92 ; — entre messire Henri-Louis, marquis de Lameth, chevalier, seigneur d'Hénencourt, Warloy, Senlis, Bresle, Millencourt, contre François Lejeune, berger, et Anne Boucher, sa femme, 1707, f° 107 ; — entre Pierre Lenglet, cabaretier à Baizieux, contre Charles Guérard, boucher à Warloy, 9 février 1708, f° 113, etc.

119 feuillets, papier.

1B 1337 1708-1712 1708-1712

Registre aux causes de haut et puissant seigneur Henri-Louis, marquis de Lameth, chevalier, seigneur d'Hénencourt, Warloy, Senlis, Bresle, Milllencourt, et autres lieux, contenant les actes suivants : sentence de Fuscien Gosselin, lieutenant de la terre et seigneurie de Senlis, ordonnant l'arpentage judiciaire d'une pièce de terre appartenant à Pierre Carnoy, laboureur à Senlis, 18 août 1708, f° 1 ; — déclaration devant Fuscien Gosselin, lieutenant général de la châtellenie d'Hénencourt, Senlis, Warloy, Bresle, Millencourt, par Pierre Gorlier, greffier de la dite seigneurie, laboureur à Warloy, fermier de Jacques, Anne, et Marie-Honorée Gorlier, demeurant à Amiens, portant qu'il n'entend pas continuer à labourer les terres, pour obéir à l'article 3 de la déclaration royale du 27 juin 1709, f° 37 ; — sentence de Fuscien Gosselin, lieutenant général de la châtellenie d'Hénencourt, ordonnant production de pièces en la cause entre Adrien Michelet, maître maçon, demeurant à Hénencourt, et Wast Carvelle, maître maçon, au dit lieu, contre Jacques Cordier, laboureur à Millencourt, 7 avril 1710, f° 75 ; — sentence de Fuscien Gosselin, lieutenant général de la seigneurie d'Hénencourt et Warloy, ordonnant l'expertise à fin d'évaluation de dommages et intérêts, pour Blé coupé sur une pièce appartenant à Florent Aubry, laboureur à Hénencourt,12 août 1710, f° 85 ; — sentence de Fuscien Gosselin, lieutenant général de la châtellenie d'Hénencourt, Warloy et autres lieux, condamnant Pasquier Graux, manouvrier à Warloy, à payer à Nicolas Vilette, demeurant à Albert, la somme de 12 livres, 26 mars, f° 103 ; — sentence de Fuscien Gosselin, lieutenant général de la châtellenie d'Hénencourt, ordonnant la production d'écritures en la cause entre Antoine Ballin, marchand houppier, demeurant à La Boisselle, et Jean

Ballin, ménager à Buire, 13 juillet 1711, f° 113 ; — procès-verbal d'expertise par Firmin Debrie, marchand houppier à Senlis, évaluant à 9 livres, le dommage causé dans le bois Auhareux, 11 septembre 1711, f° 117 ; — sentence de Fuscien Gosselin, lieutenant général de la seigneurie d'Hénencourt et Warloy, condamnant Louise Gesvre, veuve de Martin Faucon, à communiquer à Gorlier, greffier de la seigneurie, les cueilloirs, litres, et papiers appartenant à la dite seigneurie qu'elle détient, 26 novembre f° 120 ; — sentence de Fuscien Gosselin, lieutenant général de la seigneurie d'Hénencourt, Warloy, et autres lieux, ordonnant production de pièces en la cause entre Pierre Vignon, marchand houppier à Warloy, contre Jacques Faucon, meunier à Béhencourt, et autrefois à Warloy, 6 janvier f° 130 ; — sentence de Fuscien Gosselin, lieutenant général de la châtellenie d'Hénencourt, Warloy, et autres lieux, condamnant Marguerite Mauvoisin, femme de Charles Faucon, demeurant à Warloy, à payer à Pierre Mauvoisin, manouvrier au dit lieu, 16 mesures de blé, 24 mars 1712, f° 133 ; — sentence de Fuscien Gosselin, lieutenant général de la châtellenie d'Hénencourt, Senlis, et autres lieux, ordonnant l'arpentage judiciaire d'une pièce de terre appartenant à Antoine Carette, laboureur à Senlis, 14 avril 1712, f° 134 ; — sentence de Fuscien Gosselin, lieutenant général de la seigneurie d'Hénencourt, et autres lieux, ordonnant l'hypothèque sur les biens de Lucien Poullet, demeurant à Hénencourt, en garantie de la vente par lui faite à Jacqueline Ballin, veuve de Simon Péchin, laboureur à Laviéville, d'un quartier et demi d'héritage au dit terroir, moyennant 165 livres, 11 juin 1712, f° 139 ; — sentence de Fuscien Gosselin, lieutenant général de la châtellenie d'Hénencourt, Millencourt, et autres lieux, ordonnant l'arpentage judiciaire d'une pièce de terre appartenant à Barbe Pusefin, au terroir de Millencourt, lieu dit Esserteaux, 12 septembre 1712, f° 146 ; — réception par Fuscien Gosselin, lieutenant général de la châtellenie d'Hénencourt, Senlis, et autres lieux, du serment de Jacques Auxcouteaux, demeurant à Baizieux, arpenteur judiciaire désigne par lui, 12 septembre 1712, f° 147 ; etc.

In-quarto, 147 feuillets, papier.

1B 1338 1712-1726 1712-1726

Registre aux causes de la seigneurie d'Hénencourt contenant inscription des actes suivants : sentences de Fuscien Gosselin, lieutenant général de la châtellenie d'Hénencourt, Warloy, et autres lieux, condamnant Pierre Legrand, dit Le Brandeur, manouvrier à Warloy, à payer à Henri Pingré, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, seigneur de Vraignes, maréchal de camp aux armées du Roi, ci-devant commandant à Mantoue, une somme de 7 livres 19 sous, 15 décembre 1712, f° 3 ; — condamnant Jean Roussel le jeune, manouvrier à Warloy, à payer au seigneur de Vraignes, une somme de 6 livres 10 sous, 15 décembre 1712, f° 5 ; — condamnant Antoine Duval, dit Normand, à payer au seigneur de Vraignes, une somme de 30 livres 12 sous, 15 décembre 1712, f° 9 ; — réglant à 25 livres l'amende encourue par Augustin Dauthuille, maréchal ferrant à Senlis, pour chasse au lapin dans les bois de messire Henri-Louis, marquis de Lameth, chevalier, seigneur d'Hénencourt, 30 mars 1713, f° 11 ; — maintenant André Gigaut, manouvrier à Warloy, en possession de sa haie, contre la prétention de Jean-Thibaut Lepart, manouvrier à Warloy, 4 mai 1713, f° 13 ; — remettant à huitaine le prononcé du jugement en la cause entre Jean Delassart et Martin Labalette, couvreurs de chaume à Warloy, 11 mai 1713, f° 15 ; — ordonnant la production de pièces en la cause entre Pierre Froidure, manouvrier à Contay, et Pierre Vignon, marchand à Warloy, 8 juin 1713, f° 15 ; — condamnant Jean Caussin, laboureur à Baillon, à payer à Hugues Gorlier, curé d'Hénencourt, 5 gerbes d'orge pour la dîme, 14 août 1713, f°

24 ; — ordonnant la production de pièces en la cause entre Charles Cernay, laboureur à Senlis, contre Marie Caussin, veuve de Nicolas Ropiquet, demeurant au dit lieu, 31 octobre 1713, f° 26 ; — condamnant Marie Poullet, veuve de Gilles Froidure, demeurant à Warloy, à payer à Jean Froidure, laboureur à Baillon, une somme de 25 livres, 12 décembre 1715, f° 102 ; — condamnant Marie Caussin, veuve de Léonard Cordoy, demeurant à Hénencourt, à payer à Jean- Baptiste Arrachart, procureur au marquisat d'Albert, une somme de 70 sous, 6 mars 1716, f° 111 ; — condamnant Pierre Blond, demeurant à Senlis, à payer à Jean-Adrien Vasseur, chirurgien à Millencourt, une somme de 14 livres 46 sous, 28 mars 1716, f° 114 ; — condamnant Jean Vignon, laboureur à Warloy, à payer à Nicolas Beugeois, maréchal ferrant à Warloy, la somme de 107 livres, 2 juillet 1716, f° 127 ; — ordonnant la visite par experts, d'une pièce de terre semée en bisaille, pour évaluer les dommages causés sur elle par Charles et Jean François, Jean et Jeanne Dubois, François et Pierre Labat, demeurant à Warloy, 7 juillet 1716, f° 127 ; — condamnant les dites parties a chacune 30 sous de dommages et intérêts, 7 juillet 1716, f° 128 ; — ordonnant la production de pièces en la -cause entre Marguerite Poullet, veuve de Maurice de Quevauvillers, greffier de Bresle, et Nicolas Boquet, laboureur au dit lieu, 27 juillet 1716, f° 128 ; — condamnant Antoine Ropiquet, laboureur à Senlis, et Marie Davenne sa femme, à payer à Firmin Morel, manouvrier à Baizieux, la somme de 126 livres, 28 novembre f° 130 ; — sentence de Nicolas Rouget, bailli de la terre et seigneurie de Senlis, condamnant Marie Carnoy, veuve d'Antoine de Berly, demeurant à Senlis, à payer à Jacques Carette, marchand à Mailly, une somme de 500 livres, 25 janvier 1717, f° 131 ; — sentences de Fuscien Gosselin, lieutenant général de la châtellenie d'Hénencourt, Millencourt et autres lieux : condamnant Jean Lejeune, berger à Bresle, à payer à la fabrique du lieu, une rente de 50 livres, en exécution du testament de Nicolas Hotton, 30 janvier 1700, f° 133 ; — condamnant Sébastien Leclerc, laboureur à Millencourt, à payer à Pasquier Grenet, laboureur au dit lieu, une somme de 25 livres 13 sous 4 deniers, 13 février f° 135 ; — condamnant Jean Darras, menuisier à Warloy, à payer à Jean Scribe le jeune, laboureur à Senlis, une somme de 13 livres 19 sous, 18 mars 1716, f° 137 ; — renonciation devant Nicolas Rouget, bailli général de la châtellenie d'Hénencourt, par Pierre Mulot, cordonnier à Bresle, et Cécile Petit, sa femme, à la succession de Marc Petit, 28 septembre 1717, f° 152 ; — déclaration devant Nicolas Rouget, notaire royal à Amiens, bailli général de la châtellenie d'Hénencourt, Warloy, et autres lieux, par Catherine Tricot, fille de feu Jean Tricot, laboureur à Oresmaux, de sa grossesse, des oeuvres de Pierre Deub, laboureur à Hénencourt, 26 novembre 1717, f° 53 ; — nomination de Fuscien Gosselin, lieutenant général de la châtellenie d'Hénencourt et dépendances, de Jacques Rouvillain, maçon à Hénencourt, et d'Augustin Rouvillain, maçon à Millencourt, comme experts, à l'effet de procéder à la visite des fours et cheminées de la brasserie de Jean-Adrien Vasseur, chirurgien à Millencourt, 23 juillet 1720, f° 237 ; — réception par le dit magistrat du serment des experts sus nommés, 23 juillet 1720, f° 237 ; etc.

In-quarto, 248 feuillets, papier.

1B 1339 1720-1726 1720-1726

Plumitif de la seigneurie d'Hénencourt contenant mention des actes suivants : sentences de Fuscien Gosselin, lieutenant général de la châtellenie d'Hénencourt, Warloy, et autres lieux : condamnant Pierre Drouart, laboureur à Warloy, à payer à Jean-Francois de Chassepot de Beaumont, et Marie-Joseph de Vraignes, sa femme, une somme de 7 livres 10 sous, 23 décembre 1720, f° 3 ; — ordonnant la production de pièces, en la cause

entre Jacques Gras, demeurant au village du Mesnil, et Jean Caruelle, demeurant à Ribemont, 5 mars 1722, f° 30 ; — condamnant Pasquier Graut, manouvrier à Warloy, à payer à Jacques Delaporte, demeurant à Albert, une somme de 4 livres 10 sous, 14 mai 1722, f° 33 ; — ordonnant l'hypothèque sur les biens de madame Anne du Moutier, veuve d'Albert de Fontaine, lieutenant receveur au bourg de Moreuil, et de Madeleine de Fontaine sa fille, demeurant au dit lieu, en garantie de la vente d'immeubles par elles faite à Jean- Baptiste Caron, sieur de Milly, lieutenant de la terre et seigneurie de Baillon, 8 juillet 1722, f° 36 ; — ordonnant la production de pièces en la cause entre Charles Lebel, procureur fiscal de la châtellenie d'Hénencourt, pour haut et puissant seigneur, messire Henri-Louis, marquis de Lameth, d'une part, et Elisabeth Danicourt, et Jacques Maisse, laboureur à Senlis, d'autre part, 3 août 1722, f° 38 ; — condamnant Jacques Graut et Marie Godefroid, sa femme, à payer à Charles Goubet, laboureur à Baillon, une somme de 70 sous, 5 mai 1723, f° 49 ; — condamnant Antoine Deberlie, demeurant à Senlis, défendeur, à payer à Antoine Froidure, charron, demeurant à Senlis, une somme de 9 livres, 3 août 1724, f° 78 ; — condamnant Pasquier Grenet, marguillier de la paroisse de Millencourt, à payer à Claude Gosselin, maréchal ferrant au dit lieu, une somme de 40 livres, 17 janvier 1725, f° 90 ; — condamnant Léonor Caron, fabricant de métiers à faire des bas de laine et bonnets, à payer à Jean Debrie, greffier du marquisat d'Albert, et marchand de Bois, une somme de 27 livres 12 sous, 8 février 1725, f° 92 ; — condamnant Léonor Caron, fabricant de métiers à faire des bas, demeurant à Warloy, à payer à haut et puissant seigneur, messire Henri-Louis, marquis de Lameth, chevalier, seigneur châtelain d'Hénencourt, la somme de 35 livres 19 sous, 8 février 1725, f° 94 ; — condamnant Charles Faucon, dit Moutal, journalier à Warloy, à payer à François Lescavellé, chirurgien à Baizieux, la somme de 10 livres, 15 novembre 1725, f° 118 ; — ordonnant la visite par experts, d'un rideau de terre litigieux, entre Jean Froidure, laboureur à Baillon, et Jean Brunet, laboureur à Warloy, 15 novembre 1728, f° 118 ; etc.

In-quarto, 127 feuillets, papier.

1B 1340 1726-1738 1726-1738

Plumitif de la châtellenie d'Hénencourt et dépendances contenant la mention des actes suivants : sentences de Fuscien Gosselin, lieutenant général de la châtellenie d'Hénencourt et dépendances : condamnant Charles Darras, dit Mainie, ancien cabaretier à Warloy, à payer à Jean Vuarlet, employé dans les fermes du Roi, une somme de 90 livres, jeudi 13 juin 1726, f° 6 ; — condamnant Jacques Vasseur, tonnellier à Hénencourt, à délaisser à Martin Crampon, marchand cirier, et Etienne Gorlier, laboureur à Hénencourt, des arbres litigieux et à leur payer une amende de 50 sous, 3 mars 1728, f° 36 ; — ordonnant aux habitants de Bresle, de s'assembler à l'effet de nommer un berger commun, 23 décembre 1728, f° 46 ; — ordonnant la production de pièces en la cause entre Pierre Blond, laboureur à Senlis, et Firmin Sallart, laboureur à Hédauville, 24 mai 1729, f° 55 ; — ordonnant la production de pièces en la cause entre François Scribe, fermier à Hénencourt, et Jacques et Pierre Debry, laboureurs à Senlis, 15 juillet 1730, f° 69 ; — condamnant Jacques Deub, journalier à Warloy, à payer à messire François-Léonor de Rune, chevalier, seigneur marquis de Baizieux, une somme de 7 livres 10 sous, 1er mars 1731, f° 74 ; — condamnant Jean François, demeurant à Warloy, à payer à Jacques Darras, cabaretier à Baillon, une somme de 100 sous, 31 janvier 1732, f° 94 ; — déclaration, devant Charles Lebel, procureur fiscal de la châtellenie d'Hénencourt, par Marie-Rose Digeon, fille de feus Adrien Digeon, charpentier, et de Marie Quignon, ses père et mère, demeurant à

Hénencourt, pour obéir à l'ordonnance du Roi Henri II, de sa grossesse, des oeuvres de Michel Lucas, valet de cuisine au château du dit lieu, 7 avril 1732, f° 97 ; — sentence de Charles Lebel, procureur fiscal de la châtellenie d'Hénencourt, jugeant en l'absence du bailli, condamnant Philippe Deberly, manouvrier à Millencourt, à payer à Jean Hémery, clerc lai au dit lieu, 60 sous, 9 mai 1733, f° 115 ; — réception par Nicolas Rouget, ancien notaire royal au Bailliage d'Amiens, bailli général de la châtellenie d'Hénencourt, Warloy, Senlis, Bresle, Millencourt, Bois de la Choque, des Hairieux, Dernancourt, et autres lieux, du serment de Charles Lebel, laboureur à Hénencourt, comme lieutenant commis des dites seigneuries, suivant nomination faite, en remplacement de Fuscien Gosselin, malade de la vue, par messire Henri-Louis, marquis de Lameth, chevalier, seigneur des terres ci-dessus nommées, 29 octobre 1733, f° 122 ; — sentences de Charles Lebel, lieutenant commis en la châtellenie d'Hénencourt, ordonnant l'hypothèque sur les biens de Gilles Mauchepart, maréchal ferrant à Grandcourt, en garantie de la vente par lui faite à Joseph de Cambray, serrurier à Albert, 18 janvier 1734, f° 127 ; — ordonnant l'hypothèque sur les biens de Vincent Caussin, laboureur à Hénencourt, en garantie du paiement d'une rente de 100 livres par lui due à son fils Jean-Baptiste Caussin, clerc tonsuré au diocèse d'Amiens, 8 mars 1734, f° 136 ; — sentence de Jean-Baptiste Caron, sieur de Milly, lieutenant général de la châtellenie d'Hénencourt, condamnant Jean Dupré, laboureur, et syndic de la paroisse de Warloy-Baillon, à payer à Pierre Mauvoisin, demeurant à Warloy, une somme de 15 livres, 15 juillet 1735, f° 149 ; — ordonnant l'hypothèque sur les biens de Jean Caussin, chirurgien à Baillon, en garantie d'une rente de 100 sous par lui constituée à la fabrique de l'église de Senlis, 29 juillet 1735, f° 151 ; — ordonnant l'hypothèque sur les biens de Jacques Scribe, garde-bois de monsieur d'Aveluy, demeurant à Aveluy, en garantie de la vente par lui faite à Jean Scribe, laboureur au village de Senlis, 24 septembre 1735, f° 152 ; — ordonnant l'hypothèque sur les biens de Jean-Baptiste d'Heilly, laboureur à Baillon, en garantie de la vente par lui faite à Marie Caussin, demeurant au dit lieu, 23 décembre 1735, f° 153 ; — ordonnant l'hypothèque sur les biens de Jean Dufaux, cabaretier à Baillon, en garantie de la vente d'immeubles par lui faite à Antoine Florel, chaudronnier à Baillon, 20 janvier 1736, f° 156 ; — ordonnant l'arpentage judiciaire d'une pièce de terre litigieuse entre Claude Delaunay, charron à Baizieux, et Jacques Ducastel, charpentier à Baizieux, et François Benoit, laboureur à Bresle, 20 septembre 1736, f° 164 ; — condamnant Jean Clément, tisserand de toile à Warloy, à payer à Antoine Ropiquet, laboureur à Senlis, 6 livres 10 sous, 4 mars 1738, f° 179 ; — ordonnant la production de pièces en la cause entre Jean- Baptiste Léger, tonnelier à Bresle, et Jacques Dufourmentel, laboureur à Millencourt, 10 mai 1738, f° 181 ; — condamnant Jean Duprez, laboureur, et syndic de la paroisse de Warloy-Baillon, à payer à Jean Dufaux, cabaretier à Baillon, une somme de 54 livres, 19 juin 1738, f° 183 ; — condamnant Catherine Darras, demeurant à Senlis, à payer à Adrien Mansart, houppier à Hédauville, une somme de 8 livres 5 sous, 5 juillet 1738, f° 185 ; — ordonnant la production de pièces en la cause entre Charles Rouvillain, dit Petit-Corps, demeurant à Senlis, et Jean Scribe, laboureur au dit lieu, 28 novembre 1738, f° 209 ; etc.

In-quarto, 211 feuillets, papier.

1B 1341 1741-1749 1741-1749

Plumitif de la châtellenie d'Hénencourt, contenant mention des actes suivants : réception par Jean- Baptiste Caron, sieur de Milly, lieutenant général de la châtellenie d'Hénencourt, et ses dépendances, du serment d'Antoine Ropiquet, laboureur à Senlis, nommé garde messier du terroir,

par l'assemblée des habitants du lieu, 6 mai 1741, f° 3 ; — sentences de Jean-Baptiste Caron, sieur de Milly, lieutenant général de la châtellenie d'Hénencourt, condamnant Nicolas Vignon, laboureur à Senlis, et Elisabeth Danicourt, sa femme, à rendre compte de la gestion tutélaire qu'ils ont eue des biens de Marie-Madeleine Basserie, fille de feu Pierre Basserie, laboureur au dit lieu, S avril 1742, f° 15 ; — ordonnant l'arpentage judiciaire d'une pièce de terre en raison du litige, entre Antoine Sergent, laboureur à Millencourt, et Louis Caussin, laboureur au dit lieu, 9 août 1742, f° 23 ; — ordonnant le partage judiciaire des immeubles et meubles de feu François Deberly, charron à Senlis, 6 novembre 1742, f° 23 ; — sentence de Nicolas Rouget, Bailli général de la justice, terre, et seigneurie d'Hénencourt, condamnant Charles Lejeune, tailleur d'habits à Hénencourt, à payer à Louis Delaunay, demeurant au dit lieu, une somme de 12 livres, 18 octobre 1746, f° 47 ; — sentence de Louis-Jean-Baptiste Caron, sieur de Milly, lieutenant général de la châtellenie d'Hénencourt, terre et seigneurie de Warloy, et dépendances, ordonnant l'arpentage judiciaire des terres litigieuses, entre Pierre Mauvoisin, garde bois du marquis de Lameth, demeurant à Warloy, et Pierre Mayeux, manouvrier au dit lieu, 23 mars 1747, f° 48 ; — défauts donnés par Henri-Louis-Jean-Baptiste Caron, lieutenant général de Millencourt, à Jean Plé, de la paroisse de Bouzincourt, contre Jacques Sergent, laboureur à Millencourt, 13 janvier 1749, f° 65 ; — à Jean René Gorlier, procureur de la communauté de Bouzincourt, contre Jacques Sergent, laboureur à Millencourt, 18 janvier 1749, f° 66 ; etc.

In-quarto, 78 feuillets, papier.

1B 1342 1749-1751 1749-1751

Registre aux causes de la châtellenie d'Hénencourt, contenant mention des actes suivants: défaut donné à haut et puissant seigneur Henri-Louis, marquis de Lameth, chevalier, seigneur châtelain d'Hénencourt, Warloy, Senlis, Bresle, Millencourt, et autres lieux, contre François Lemaire, et Jeanne Vignon, veuve François Darras, 17 mai 1749, f° 2 ; — main levée de scellés donnée par Louis-Jean- Baptiste Caron, sieur de Milly, lieutenant général de la châtellenie d'Hénencourt, Senlis, et autres lieux, les dits scellés mis en la maison mortuaire de Jacques Carton, demeurant à Senlis, 2 septembre 1749 ; — sentence de Louis Ropiquet, procureur fiscal de la terre et seigneurie de Senlis, juge en l'absence du lieutenant de la dite seigneurie, condamnant Marie Patte, veuve Danderelique, demeurant à Senlis, à payer la somme de 30 livres à Jacques Brassart, cordier à Senlis, 26 octobre 1751, f° 32 ; etc.

In-quarto, 34 feuillets, papier.

1B 1343 1752-1753 1752-1753

Registre aux causes de la châtellenie d'Hénencourt et dépendances, contenant mention des actes suivants : défaut accordé à Nicolas Renard, procureur de Marie-Anne Aveniaux, veuve du sieur Caron de Milly, marchand à Baillon, contre Jacques Cagé, laboureur à Warloy, 14 février 1752, f° 2 ; — sentence de Jacques-César Dumas, lieutenant général de la châtellenie d'Hénencourt, Warloy, et autres lieux, condamnant Jacques Cagé, laboureur à Warloy, à payer à Henri-Louis, marquis de Lameth, une somme de 552 livres 10 sous, 24 avril 1752, f° 9 ; — défaut donné à Louis Ropiquet, procureur fiscal de Henri-Louis, marquis de Lameth, chevalier, seigneur châtelain d'Hénencourt, contre Nicolas Vignon, laboureur à Senlis, 18 mai 1752, f° 21 ; etc.

In-quarto, 24 feuillets, papier.

1B 1344 1753-1759 1753-1759

Plumitif de la seigneurie d'Hénencourt et Warloy, contenant mention des

actes suivants : sentences de Louis Ropiquet, procureur fiscal de la châtellenie d'Hénencourt, Millencourt, et autres lieux, exerçant la justice en l'absence du juge ordinaire : ordonnant l'arpentage judiciaire par Jean Lesueur, arpenteur à Albert, d'un demi journal de terre appartenant à la fabrique de Millencourt, 13 novembre 1753, f° 2 ; — condamnant Françoise Delacroix, à payerà Jacques Faucon, cordonnier à Warloy, une somme de6 livres 2 sous, 23 novembre 1753, f° 3 ; — condamnantJacques Cagé, laboureur à Warloy, à payer à Henri-Louis, marquis de Lameth, à titre de loyer, la somme de 500 livreset 30 mesures d'avoine, 19 mars 1755, f° 15 ; — nomination par Louis Ropiquet, procureur fiscal de la châtellenie d'Hénencourt, Warloy, et autres lieux, de Pierre Mauvoisin et Pierre Roussel, comme prévôts et gardes de vue du terroir de Warloy-Baillon, élus par l'assemblée des principaux habitants dulieu, 19 avril 1758, f° 42 ; — sentence de Louis Ropiquet, procureur fiscal de la châtellenie d'Hénencourt et Warloy, condamnant Jacques Cagé, laboureur à Warloy, à payer à Joseph Trédos, clerc tonsuré du diocèse de Cambrai, 257 livres, 2 juin 1758, f° 44 ; etc.

In-quarto, 55 feuillets, papier.

1B 1345 1759-1764 1759-1764

Plumitif de la châtellenie d'Hénencourt contenant mention des actes suivants: sentences de Louis Ropiquet, procureur fiscal de la châtellenie d'Hénencourt, terre et seigneurie de Warloy, Bresle et autres lieux, exerçant la justice au dit lieu en l'absence des juges ordinaires, condamnant François Benoit, laboureur à Bresle, à payer à Louis-Charles, marquis de Gouffier, seigneur d'Heilly, et autres lieux, à titre de loyer, 82 setiers et demi de blé, 16 setiers et demi d'avoine à la mesure d'Heilly, et 88 gerbées, 28 septembre 1759, f° 3 ; — condamnant Antoine Leroux, houppier et cabaretier à Millencourt, et Marie-Anne Gosselin, servante chez le curé de Bouzincourt, à payer à François Blériot, laboureur à Suzanne, une somme de 20 livres, 28 février 1761, f° 24 ; — validant une saisie faite sur Jean- Baptiste Petit, fermier au village de Bresle, à la requête de Charles, marquis de Gouffier, maréchal des camps et armées du Roi, seigneur châtelain d'Heilly, et autres lieux, 18 juillet 1761 ; — condamnant Marie-Catherine Mauvoisin, veuve de Philippe Mortier, demeurant à Warloy, à payer à Jean Le Roy, adjudicataire général de la mense abbatiale de l'abbaye royale de St Pierre de Corbie, une somme de 6 livres, 18 juillet 1761, f° 29 ; — nomination par Henri-Louis, marquis de Lameth, chevalier, seigneur châtelain d'Hénencourt, Warloy, Bresle, Senlis, Millencourt, Saisseval, Mareuil, Bois de la Choque, et des Hairieux, du sieur Henri-Marin Prudhomme, ancien notaire royal de la province de Normandie, demeurant actuellement à Hénencourt, comme lieutenant de la châtellenie, 27 septembre 1762, f° 35 ; — réception du serment du dit lieutenant de la châtellenie par le bailli, 3 novembre 1762, f°35 ; etc.

In-quarto, 59 feuillets, papier.

1B 1346 1764-1772 1764-1772

Plumitif de la châtellenie d'Hénencourt et dépendances contenant mention des actes suivants : sentences de Louis Ropiquet, procureur fiscal de la châtellenie d'Hénencourt, terre et seigneurie de Warloy, ordonnant l'expertise à l'effet de faire constater le dégât sur 3 quartiers de terre à Warloy, lieu dit les Champs Garçon, appartenant à Pierre Francière, marchand à Warloy, le dit dégât commis par Charles et Pierre Dompierre, bergers à Baillon, 2 mai 1767 ; — condamnant Alexis Bouthon, berger à Hénencourt, à payer à François Letierce, meunier à Senlis, une somme de 130 livres, 2 juin 1767, f° 20 ; — nomination par Antoine Goubet, notaire à

Varennes, plus ancien praticien de la seigneurie de Warloy, de Pierre Bourguignon l'ainé, manouvrier, et Pierre Mauvoisin, garde bois, demeurant à Warloy et Baillon, comme gardes de vue du terroir de Warloy-Baillon, après élection par l'assemblée de Warloy-Baillon, et consentement du marquis de Warloy, seigneur du lieu, 19 mai 1768, f° 27 ; — condamnant Jacques Collart, dit Samson, cabaretier à Senlis, à payer à Pierre Delaunoy, cabaretier à Baillon, une somme de 57 livres 6 sous, 19 mai 1768, f° 28 ; — sentence de Louis Ropiquet, procureur fiscal de la châtellenie d'Hénencourt, ordonnant l'hypothèque sur les Biens de Pierre Dumeige, marchand de bestiaux à Warloy, en garantie de la vente de 3 quartiers de terre, au dit lieu, par lui faite à Jacques Flament, marchand de moutons à Warloy, moyennant .173 livres, 19 mai 1768, f° 29 ; — ordonnant l'hypothèque sur les biens de Jean-Baptiste Choquet, charron à Hénencourt, en garantie de la vente par lui faite à François Letierce, meunier à Senlis, de 5 quartiers de terre au dit terroir, moyennant 240 livres, 12 juillet 1768, f° 32 ; — sentence de Antoine Leroux, procureur fiscal de la terre et seigneurie de Warloy, exerçant la justice en l'absence du bailli de la dite terre, condamnant Jacques Josse, dit Cannot, meunier à Warloy, à payer à Louis-Charles, marquis de Gouffier, maréchal des camps et armées de Sa Majesté, seigneur châtelain d'Heilly, et autres lieux, une somme de 235 livres 14 sous, 3 juin 1772, f° 64 ; etc.

In-quarto, 67 feuillets, papier.

1B 1347 1781-1788 1781-1788

Plumitif de la châtellenie d'Hénencourt, contenant mention des actes suivants : défaut donné à Bernard Ropiquet, procureur de Nicolas-Dominique de Berly, maître cordonnier à Albert, contre Hubert Delaunoy, valet de charrue, demeurant à Hénencourt, 1er février 1781, f° 1 ; — sentence de Henri-Marin Prudhomme, bailli général de la châtellenie d'Hénencourt, condamnant Marie - Françoise Sagnier, veuve de Martin Crampon, demeurant à Hénencourt, à payer à Nicolas Dominique de Berly, maître cordonnier à Albert, une somme de 22 livres 7 sous, 23 février 1781, f° 4 ; — édit du Roi concernant ceux qui ne font pas profession de la religion catholique, donné à Versailles au mois de novembre 1787, enregistré en Parlement, le 29 janvier 1788, f° 20 ; etc.

In-quarto, 30 feuillets, papier.

DÉFAUTS

1B 1348 1748-1752 1748-1752

Registres de défauts contenant inscrits les suivants : à Nicolas Douchet, procureur de Pierre Boutsart, demeurant à Varennes, contre Jean Tinancourt, blatier, demeurant à Bresle, 3 mars 1757, f° 1 ; — à François Letierce, meunier à Senlis, contre Jacques Vasseur, tonnellier à Hénencourt, 2 mai 1764, f° 7 ; etc.

In-quarto, 8 feuillets, papier.

RECEPTIONS DE SERMENTS

1B 1349 1748-1752 1748-1752

Registre de réception d'officiers en la châtellenie d'Hénencourt, contenant mention des actes suivants: réception par Henri-Louis-Jean-Baptiste Caron, sieur de Milly, lieutenant de la châtellenie d'Hénencourt, Warloy, Senlis, Bresle et Millencourt, pour haut et puissant seigneur, Henri-Louis, marquis de Lameth, chevalier, seigneur châtelain des dites terres, du serment de Jean

Manot, clerc lai d'Hénencourt, pourvu de lettres de provision de l'état et office de greffier — tabellion de la dite châtellenie, 16 août 1748, f° 2 ; — réception par Nicolas Rouget, ancien notaire royal au bailliage d'Amiens, bailli général de la châtellenie d'Hénencourt, Bresle, Senlis, Warloy, Millencourt, Bois de la Choque, des Hairieux, et dépendances, pour haut et puissant seigneur, Henri-Louis, marquis de Lameth, chevalier, seigneur châtelain des dites seigneuries, du serment de César Dumas, receveur du bois de la Choque, comme lieutenant et notaire tabellion des dites seigneuries, 25 novembre 1751, f° 4 ; etc.

In-quarto, 8 feuillets, papier.

72B 1 Contrat de vente à Jacques Carette, marchand à Mailly, d'un demi journal de terre labourable à Mailly 1713

1 pièce, papier

JUSTICE D'HÉRISSART

173B 1	Procès-verbaux, etc.	1652-1681

JUSTICE D'HERLY, ÉTALON, CURCHY, FONCHETTE, PUNCHY ET MANICOURT

174B 1	Inventaires (Étalon).	1616-1632
174B2-174B3	Inventaires, procès-verbaux, etc.	1689-1729
174B 2	1689-1699	
174B 3	1632, 1700-1729	
174B 4	Procédures.	
174B 5	Réceptions d'officiers de justice et de gardes.	1781-1786
174B 6	Comptes de tutelles et curatelles.	1655-1715
174B 7	Procédures criminelles.	1780-1786
174B 8	Déclarations de grossesse.	1699-1790

JUSTICE D'HEUZECOURT

174BBIS 1	Tutelles, curatelles, etc.	1776-an X

JUSTICE D'HOUDENCOURT (DÉPENDANCE DE FRANSU)

1B 1350	Saisine donnée par le bailliage d'Houdencourt, à Jean Petit, laboureur à Beaumetz, de 24 verges et demie de terre à Beaumetz, et de 53 verges au même terroir, 11 décembre 1762 ; etc. 4 feuillets, papier.	1760-1772

JUSTICE D'HOUDENT (COMMUNE DE TOURS-EN-VIMEU)

1B 784	Aveux. Aveux reçus par Wlfran Pappin, bailli de la seigneurie de Houdan Port (sic) et des fiefs d'Hérouval et du Monchel, sis à Ercourt, appartenant à Jean Truffier, chevalier, seigneur d'Allenay, de Villers-sur-Authie, d'Ogecourt et d'Ovion : de Pierre Ricquier, mari de Claude de Fossé, pour une masure, sise à Ercourt, tenue du fief d'Hérouval ; — de Louis Woing, pour un journal de terre, sis à Ercourt, tenu aux droits de 5 sous 5 deniers de cens, tel cens tel relief, autant d'aide, le quint denier en cas de vente ; — de Charlotte de Beauvarlet, veuve de Jean de Chaussoy, pour 8 journaux de terre, sis à Ercourt ; — de Marie Chariot, veuve de François Mannier, pour une masure, sise audit lieu. Petit in-folio, 5 feuillets.	1673

JUSTICE D'HUMBERCOURT

175B 1	Actes divers.	1781-1790

JUSTICE D'INVAL

1B 1351	Contrat de mariage entre Louis Vallé, demeurant à Inval, et Elisabeth Demonchy, fille de François Demonchy, houppier à Andainville, 14 mai 1713 ; etc. 3 feuillets, papier.	1713-1714
1B 1352	Nomination par Charles Lefebvre, bailli de la terre et seigneurie d'Inval, de Jacques Dallier, laboureur à Gamaches, et de Nicolas Daveline, sieur de Lagny, demeurant à Neslette, comme tuteur et curateur des enfants mineurs du dit Jacques Dallier, après élection d'eux faite par l'assemblée des parents paternels et maternels, 7 novembre 1710 ; etc. 2 feuillets, papier.	1710-1713
1B 1353	Vente devant Charles Lefebvre, bailli de la terre et seigneurie d'Inval, par Nicolas Facquier, peigneur de laine à Inval, à Nicolas Quevron, marchand à St Léger-le- Pauvre, du quart d'une masure et d'un journal de terre au dit terroir, moyennant 104 livres, 4 février 1709 ; etc. 7 feuillets, papier.	1709-1721
1B 1354	Échange, devant Charles Lefebvre, bailli de la terre et seigneurie d'Inval, entre Nicolas Carpentier, tisserand à Inval, et Nicolas Quevron, marchand à Saint-Léger-le-Pauvre, d'un demi journal de pré en les prairies du dit terroir, cédé par Carpentier, contre 3 journaux de terre au dit terroir, 4 février 1709 ; etc. 7 feuillets, papier.	1709-1713
1B 1355	Bail, devant Charles Lefebvre, ancien notaire royal en Ponthieu, résident à Liomer, et bailli d'Inval, par Catherine Boucher, veuve de Vincent de Forceville, receveur du dit Inval, et Nicolas de Forceville, son fils aîné, à Jean Morel, et Marie du Hamel, sa femme, du moulin d'Inval, pour 3, 6 ou 9 années, 'au choix respectif des parties, moyennant 300 livres, 18 novembre 1709. 1 pièce, papier.	1709
1B 1356	Inventaire, devant Charles Lefebvre, Bailli de la terre et seigneurie d'Inval, des meubles trouvés en la maison de feue Antoinette Bruhier, 15 juillet 1712 ; etc. 2 feuillets, papier.	1712-1716
1B 1357	Partage, devant Charles Lefebvre, ancien notaire royal en Ponthieu, bailli de la terre et seigneurie d'Inval, aux termes duquel Louis Gentien, tiretainier, à la Haute- Neuville, et Marie-Anne de Paris, sa femme, cèdent une masure sise à Inval, provenant de la succession de Françoise Levasseur, mère de la dite de Paris, et reconnue impartageable, et un journal de terre au dit terroir, à Pierre de Paris, fils de la défunte, moyennant 100 livres, 17 juin 1713. 1 pièce, papier.	1713

MARQUISAT DE JUMEL

INSINUATIONS

1B 1358 1700-1765 1700-1765

Contrats de mariage : devant Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel : entre Nicolas Barbier, garde chasse de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, et Judith Prévost, fille de feu Isaac Prévost, lieutenant de Jumel, 20 décembre 1726 ; — entre Charles Boilleau, charpentier à Jumel, et Marie Vuarnier, fille à marier d'Henri Vuarnier, laboureur au même lieu, 27 décembre 1734 ; — entre François Bacquet, et Marie Dubois, demeurant à Jumel, 25 janvier 1750 ; — entre François Soullon, tisserand à Guyencourt, et Elisabeth Vuarnier, fille d'Henri Vuarnier, tisserand à Jumel, 5 avril 1750 ; — entre Alexis Thory, fabricant de' bas au métier, demeurant à Sourdon, et Marie-Jeanne-Véronique Houcher, demeurant à Jumel, 9 août 1750 ; — entre Firmin Thoury, demeurant à Jumel, et Anne Bucquet, demeurant au dit lieu, 18 janvier 1751 ; — devant Claude Naquet ; procureur fiscal du marquisat, exerçant la justice en remplacement du juge ordinaire empêché pour cause de parenté, entre Jean-Louis Poitevin, fils de Charles Poitevin, lieutenant du marquisat de Jumel, et arpenteur des Eaux et Forêts, et Marie-Madeleine Caron, fille d'Honoré Caron, maréchal ferrant au Chaussoy, 15 janvier 1754, etc.

35 feuillets, papier.

TUTELLES

1B 1359 1702-1767 1702-1767

Nomination par Antoine Patour, lieutenant du marquisat de Jumel, de Martin Cousin, et Jean Lefebvre, comme tuteur et curateur des enfants mineurs de feu Mathieu Lefebvre, suivant élection faite par l'assemblée de leurs parents paternels et maternels, 9 décembre 1702. — Nomination par François Prévot, lieutenant du marquisat de Jumel, de Marguerite Poisdevin, et Paul Douville, comme tutrice et curateur des enfants mineurs de feu Henri- Maximilien Patour, huissier royal à Jumel, et de la dite Poisdevin, suivant élection faite par l'assemblée de leurs parents paternels et maternels, 12 avril 1720. — Requête adressée à monsieur le bailli de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel par Jeanne Soulon, veuve de Nicolas Vuarnier, à fin d'être autorisée à faire assembler les parents et amis de ses enfants mineurs, pour procéder à l'élection d'un tuteur et subrogé tuteur aux dits mineurs, 5 novembre 1732. — Compte de tutelle rendu aux enfants mineurs de feu Antoine Magnier, manouvrier à Jumel, par Marguerite Delargille, leur mère et tutrice, 15 mai 1754. — Nomination par Jean-Baptiste Dizengremel, bailli de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, de Marie-Catherine Patour, veuve de Jean Boucher, maréchal ferrant à Jumel, comme tutrice de ses enfants, après élection d'elle faite par l'assemblée de leurs parents paternels et maternels, 18 octobre 1756. — Nomination par Jean-Baptiste Morel, procureur fiscal de la terre et seigneurie de Jumel, de Jean Houcher et Antoine Poitevin, comme tuteur et, subrogé tuteur des enfants mineurs du dit Houcher et de feue Angélique Poitevin, 27 novembre 1767, etc.

37 feuillets, papier.

1B 1391 1699-1742 1699-1742

Requête adressée au lieutenant du marquisat de Jumel par Charles Carpentier, cordonnier en vieux, demeurant à Oresmaux, à fin de créer un curateur à Catherine Carpentier, sa fille mineure, et de faire assigner Louis Caron, laboureur à Jumel, pour quitter à la dite Catherine, par retrait lignager, un quartier de terre au dit terroir, 17 août 1699. — Ordonnance du lieutenant du marquisat, nommant pour curateur à la sus dite Catherine, Charles Carpentier, son père, 17 août 1699, etc.

10 feuillets, papier.

1B 1385 1720-1755 1720-1755

Quittances devant Charles Poitevin, lieutenant des terres et seigneuries du marquisat de Jumel : par Nicolas Caudrillier, marchand de toile, demeurant à Bonvillers, tuteur des enfants mineurs de feus Jean Dupuis et Marie Caudrillier, à Firmin Lemaitre, manouvrier à Jumel, d'une somme de 7 livres pour fermages de deux années des terres des dits mineurs, 8 juin 1733 ; — par Jean Descours, Bourrelier à Ailly-sur-Noye, à Madeleine Havet, veuve de François Havet, laboureur à Jumel, d'une somme de 150 livres, 27 mars 1740, etc.

12 feuillets, papier.

DONATIONS

1B 1360 1714-1754 1714-1754

Donation, devant Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, par Marie Griffoin, veuve de François Barré, demeurant à Jumel, à Marie Barré sa fille, d'une maison sise à Jumel, en la rue du chemin d'Amiens, avec 25 verges) de terre au lieu dit le Derrière d'un Lez, de la moitié de 25 verges de terre au dit terroir, de 25 verges au chemin de Driencourt, et de la moitié de 25 verges de terre au lieu dit la Terre au Lard 7 avril 1757 ; etc.

5 pièces, papier:

VENTES

1B 1361 1693-1732 1693-1732

Ventes devant Antoine Patour, premier homme de fief du marquisat de Jumel : par Martin de Vaux, manouvrier à Jumel, à Toussaint Sévin, laboureur à Jumel, d'un quartier de terre sis au dit terroir, moyennant 17 livres, 28 mars 1693 ; — devant Henri Bucquet, lieutenant commis du marquisat de Jumel, par Marie Lepage, à Antoine Patour, arpenteur royal juré en la maîtrise des Eaux et Forêts du bailliage d'Amiens, demeurant au dit lieu, de 8 verges un quart de terre au dit lieu, au-dessous de la rue du Temple, moyennant 6 livres, 4 avril 1693 ; — devant Isaac Prévot, lieutenant du marquisat de Jumel, par François Buquet, laboureur à Jumel à Jean-Baptiste-Joseph de Cour, chevalier, seigneur de Bouville, marquis de Jumel, de 18 verges 3 quarts de pré sis en les prairies du lieu, au-dessus du fossé de Leschaux, moyennant 35 livres 10 sous, 18 février 1708 ; — par Etienne Pinchina le jeune, chaudronnier à Estrées, à Jean Baptiste-Joseph de Cour, chevalier, seigneur de Bouville, marquis de Jumel, d'un journal de terre au dit lieu, à la Chaussée, moyennant 75 livres, 28 février 1708 ; — devant Gérard Vallois, buraliste d'Ailly-sur-Noye, et lieutenant commis du marquisat de Jumel, par François Prévot, lieutenant du marquisat, à Victorice Ratier, garde bois du dit lieu, de 44 verges de terre au dit terroir, moyennant 60 livres, 31 janvier 1711 ; — devant Antoine Patour, premier

homme de fief du marquisat de Jumel, par Valentin Lambert, manouvrier à Aubigny à François Havet, laboureur à Jumel, de 45 verges de terre à Jumel, moyennant 45 livres, 30 avril 1713 ; — devant Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, par Marie-Madeleine Prévot, demeurait à Paris, à Nicolas Barbier, garde chasse, demeurant au dit lieu, d'une maison sise au dit lieu, en la rue d'Ailly, moyennant 540 livres, 9 juillet 1714 ; — devant François Prévot, lieutenant de la terre et seigneurie de Jumel, par Martin Ricquer, demeurant au dit lieu, à Henri-Maximilien Patour, huissier royal à Jumel, du cinquième d'un héritage, sis au dit village, en la rue Basse, contenant 7 verges, moyennant 80 livres, 6 novembre 1715 ; — devant François Prévot, lieutenant de la terre et seigneurie de Jumel, par Martin Vuarnier l'ainé à Antoine Patour, arpenteur, notaire royal au dit lieu, de 28 verges de terre au dit terroir, lieu dit le Chemin d'Amiens, moyennant 90 livres ; 16 février 1715 ; — devant François Prévot, lieutenant du marquisat de Jumel, par Jean Buquet, laboureur à Jumel, à François Leroi, manouvrier au dit lieu, de 10 verges de terre au dit terroir, moyennant 30 livres, 12 janvier 1718 ; — devant Charles Poitevin, lieutenant du marquisat de Jumel, par Antoine Leroi, manouvrier au dit lieu, à François Leroi, manouvrier au dit lieu, de 6 verges de terre, moyennant 17 livres, 20 mai 1724 ; —devant Charles Poitevin, lieutenant du marquisat de Jumel, par Françoise Leclercq, veuve de René Lescot, demeurant à Jumel, à Marie-Catherine Lescot sa fille, femme de Noël Boilleaux, charpentier à Jumel, des deux tiers d'un héritage sis au dit lieu sur la place, moyennant 10 livres, 24 février 1725 ; — devant Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, par Jean Boucher, marchand mercier et maréchal ferrant au dit lieu, à François Morel, cabaretier, d'un demi journal de terre au dit terroir, au lieu nommé par de la Cocquelet, moyennant 55 livres, 4 février 1728 ; — devant Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, par Charles Lescot, clerc lai de la paroisse de Broyes, à François Bucquet, laboureur à Jumel, de 25 verges de terre au dit terroir, moyennant 100 livres, 10 septembre 1728 ; — devant Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, par Nicolas Guibet, laboureur et maréchal à Guyencourt, à Nicolas Caron, maréchal, demeurant au Chaussoy, d'un journal 30 verges de terre sur le territoire de Jumel, moyennant 246 livres, 30 avril 1731 ; — devant Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, par Pierre de Beauvais, laboureur à Rouvrel, a Claudine-Thérèse de Cour, veuve de haut et puissant seigneur messire Jacques-Germain de Conty, chevalier, marquis d'Hargicourt, Jumel et autres lieux, d'une maison sise au dit lieu, moyennant 940 livres, 25 janvier 1732, etc.

83 feuillets, papier.

1B 1362 1733-1769 1733-1769

Ventes devant Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel : par Marie Bucquet, veuve de feu François Morel, à haute et puissante dame Claudine-Thérèse de Cour, veuve de Jacques-Germain de Conty, chevalier, marquis d'Hargicourt et de Jumel, de 4 verges de terre sises au dit terroir, moyennant 40 livres, 30 mars 1733 ; — par Anne Dizengremel, veuve de François Courmontagne, demeurant à Berny, à François Dubois, houppier à Jumel, des deux tiers d'un journal de terre au dit terroir, moyennant 17 livres, 12 septembre 1733. — par Firmin Vuasseur, tisserand à Guyencourt, à Pierre Morel, cordonnier à Jumel, de 31 verges un quart de terre au dit terroir, au lieu dit le Chemin de Conty, moyennant 65 livres, 4 août 1731 ; — par Nicolas Ozanne, manouvrier à Ailly-sur-Noye, à Claude-Louis Copin du Valapuis, receveur de la terre et châtellenie d'Ailly-sur- Noye, de 10 verges de pré en les prairies de Jumel,

moyennant 36 livres, 1er mars 1735 ; — par Jean Magnier, manouvrier à Jumel, à Jean Griffoin, laboureur au dit lieu, de 74 verges un tiers de terre en ce terroir, moyennant 35 livres, 7 novembre 1740 ; — par Pierre Lambert, cordonnier à Jumel, à Jean Lemaître, manouvrier au dit lieu, d'une portion d'héritage sis en le village, moyennant 20 livres, 16 février 1744 ; — par Antoine Boullefroy, manouvrier à Berny, à Thomas Griffoin, laboureur à Jumel, de 12 verges de terre en deux pièces au dit terroir, moyennant 80 livres 30 sous, 4 novembre 1746 ; — par François Ratier, marchand à Essertaux, à Éloi Vuarnier, cordonnier à Jumel, d'un demi journal de terre au dit terroir, lieu dit la Vallée Cocquelet, moyennant 80 livres, 13 juillet 1747 ; — par François Ratier, Boulanger à Essertaux, à Éloi Vuarnier, cordonnier à Jumel, de 3 quartiers de terre en deux pièces au dit terroir, moyennant 90 livres, 6 juillet 1747 ; — par Henri Dizengremel, cordonnier, à François Vuarnier, marchand à Jumel, d'un demi-quartier de terre à Jumel, moyennant 20 livres, 3 mai 1748 ; — par Marie-Anne Magnier, veuve de François Tournier, demeurant à Jumel, à Angélique Baillet, veuve de Firmin Tavernier, demeurant au dit lieu, d'un demi-quartier de terre au même terroir, moyennant 49 livres, 6 mars 1749 ; — par François Bazille, demeurant à Jumel, à Henri Bazille, charpentier au dit lieu, d'un demi-journal de terre en deux pièces au même terroir, moyennant 150 livres, 28 mars 1749 ; — devant Grégoire Lemaire, bailli de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, par Mathieu Lefebvre, ancien laboureur à Jumel, au marquis d'Essertaux, de 15 verges de pré à Jumel, moyennant 120 livres, 8 janvier 1767 ; — par Marianne Magnier, veuve de François Tavernier, demeurant à Jumel, à Éloi Vuarnier, cordonnier et laboureur au dit lieu, d'une maison sise en le village, rue du Chemin de Berny, moyennant 100 livres, 2 mai 1767, etc.

15 feuillets, papier.

1B 1363 1693-1713 1693-1713

Vente, devant Antoine Patour, premier homme de fief du marquisat de Jumel, exerçant la justice en l'absence du bailli du lieu, par Martin Comaistre, laboureur à Jumel, à Jean Comaistre, tavernier au dit lieu, d'un demi-journal de pré en deux pièces au dit terroir, moyennant 60 livres, 19 janvier 1693, etc.

3 pièces, papier

1B 1364 1693-1713 1693-1713

Vente, devant Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, par Jean François, marchand boucher à Ailly-sur-Noye, à Honoré Caron, laboureur à Jumel, d'un demi journal de terre au dit terroir, au lieu dit la rue des Vignes, moyennant 80 livres, 31 mars 1727, etc.

7 feuillets, papier.

1B 1365 1693-1713 1693-1713

Vente, devant Antoine Patour, premier homme de fief du marquisat de Jumel, par Éloi Ruelle, manouvrier à Croissy, à Antoine Derondelle, demeurant à Jumel, de 3 journaux moins un quartier de terre en plusieurs pièces au dit terroir, moyennant 18 livres, 20 avril 1693, etc.

7 feuillets, papier.

1B 1366 1706-1708 1706-1708

Vente, devant Isaac Prévot, lieutenant du marquisat de Jumel, par Antoine Lefebvre, laboureur à Ëpagny, à Marie-Madeleine Poulain, demeurant à Amiens, d'un demi-journal de terre à Grattepanche, moyennant 100 livres, 9 avril 1707, etc.

3 feuillets, papier.

1B 1367 1726-1735 1726-1735

Vente, devant Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, par Pierre Prévot, maître menuisier à Paris, à Nicolas Barbier, garde chasse à Jumel, d'un demi-journal de terre en deux pièces à Guyencourt, moyennant 45 livres, 28 décembre 1726, etc.

3 feuillets, papier.

1B 1368 1706-1748 1706-1748

Vente, devant François Prévot, lieutenant du marquisat de Jumel, par François Morel, tisserand de toile au dit lieu, à Nicolas Morel, demeurant au dit lieu, de deux pièces de terre au Chaussoy-Épagny, contenant l'une un quartier, et l'autre un tiers de journal, moyennant 112 livres, 7 mars 1710, etc.

3 feuillets, papier.

1B 1369 1693-1752 1693-1752

Ventes, devant Martin Vuarnier, lieutenant commis du marquisat de Jumel, par Henri Buquet, manouvrier au dit lieu, à Antoine Patour, arpenteur royal en la maîtrise des Eaux et Forêts de Jumel, de 40 verges de terre au terroir du Petit Bocquet, moyennant 40 livres, 5 février 1697 ; — devant François Prévot, lieutenant commis de la seigneurie du Petit Bocquet, par Jean Ricquet, laboureur à Jumel, à Charles- Alexandre Leroi, chevalier, seigneur du Petit Bocquet, d'un journal de terre au dit terroir, moyennant 15 livres, 9 janvier 1712 ; — devant François Prévot, lieutenant de la seigneurie du Petit Bocquet, par Charles-Alexandre Leroi de Jumel, chevalier, seigneur du Petit Bocquet, et autres lieux, à Noël Boilleaux, laboureur à Estrées, d'un journal de terre sis à Forestel, moyennant 270 livres, 12 février 1714 ; devant François Prévot, lieutenant commis de la seigneurie du Petit Bocquet, par Charles-Alexandre Leroi de Jumel, chevalier, seigneur en partie du Petit Bocquet, et autres lieux, à Martin Legault, cabaretier à Estrées, de 2 journaux et demi de terre au dit terroir, moyennant 690 livres, 27 janvier 1714, etc.

23 feuillets, papier.

1B 1370 1705 1705

Vente par Guillaume Tarlé, à Jean Tarlé, laboureur à Merville, d'un journal de terre en 3 pièces au dit terroir, moyennant 80 livres, 12 janvier 1705.

1 pièce, papier.

1B 1371 1720 1720

Vente par Jean Le Roux, garçon chapelier à Ailly-sur-Noye, à Pierre Buctin, marchand à Chirmont, d'un quartier de terre à Offignies, moyennant 75 livres,13 juin 1720.

1 pièce, papier.

1B 1372 1709 1709

Vente, devant Isaac Prévot, lieutenant du marquisat de Jumel, par Denis Jourdin, demeurant à Saint- Sauflieu, à Jacques Jérôme, d'un quartier de terre sur la seigneurie de Saint-Sauflieu, moyennant 30 livres, 26 juin 1709

1 pièce, papier

ÉCHANGES

1B 1373 1718-1772 1718-1772

Échanges, devant François Prévot, lieutenant du marquisat de Jumel, entre Nicolas Vuarnier, laboureur à Jumel, et Henri-Maximilien Patour, huissier royal, demeurant à Jumel, d'un quartier et demi de terre au terroir de Jumel,

au lieu dit la Vallée du Petit Bocquet, cédé par Vuarnier, contre un demi-journal de terre, au dit terroir, en la Vallée de Saint-Nicolas, 31 janvier 1718 ; — entre haute et puissante dame Claudine-Thérèse de Cour, veuve de Jacques-Germain de Conty, chevalier, marquis d'Hargicourt et Jumel, et Pierre Morel, cordonnier à Jumel, et Mathieu Lefebvre, garde chasse au dit lieu, d'une pièce de pré de 29 verges et demie à Jumel, cédées par Madame de Cour, contre 28 verges de terre au même terroir, 6 mars 1741, etc.

13 feuillets, papier.

1B 1374 1720-1748 1720-1748

Transaction, devant Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, entre Jean Leroi, laboureur à Jumel, d'une part, et Jean Leroi, ouvrier cordonnier, et Henri Leroi, charpentier au dit lieu, aux termes de laquelle, Jean Leroi cède aux deux autres, ses fils, la succession de l'eue Marie Roger, leur mère, moyennant 76 livres, 25 juillet 1748, etc.

6 feuillets, papier.

CESSIONS

1B 1375 1716-1751 1716-1751

Cession, devant François Prévot, lieutenant de la terre et seigneurie de Jumel, par Pierre Tavernier, cocher du seigneur de Jumel, et consorts, à Henri- Maximilien-Patour, huissier royal, demeurant à Jumel, de tous leurs droits en la succession de feu Michel Dizengremel, laboureur à Lawarde-Mauger, moyennant 550 livres, 28 février 1716, etc.

6 feuillets, papier.

CONSTITUTIONS DE RENTES

1B 1376 1718-1755 1718-1755

Reconnaissance, devant François Prévot, lieutenant du marquisat de Jumel, par Jean Buquet, laboureur au dit lieu, envers Charles Rouvillin, receveur de la ferme de Saint-Nicolas de Rigny, d'une somme de 135 livres qu'il lui doit à la Saint-Remy, 8 février 1718. — Constitution devant François Prévot, lieutenant du bailli du marquisat de Jumel, par Mathieu Lefebvre, laboureur à Jumel, et Marie-Jeanne Carette, sa femme, en faveur de Jeanne Darras, veuve de Charles Rouvillin, et avant de Claude Lucas, fermier de la ferme de Saint-Nicolas de Rigny, d'une rente de 7 livres 10 sous, moyennant un capital de 150 livres, 24 décembre 1721, etc.

10 pièces, papier..

RATIFICATIONS

1B 1377 1713-1739 1713-1739

Ratification, devant Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, par Martin Bazin, cordonnier à Ailly-sur-Noye, du contrat passé en ce siège en date du 21 juillet 1721, insinué à Aillysur- Noye le 31 du dit mois, portant vente d'une maison sise à Jumel faite par le dit Bazin à François Leroi, manouvrier au dit lieu, 11 avril 1733, etc.

7 feuillets, papier.

DÉCLARATIONS

1B 1378 — 1733-1739 — 1733-1739

Déclaration, devant Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, par Anne Tribout, veuve de Pierre Bucquet, couvreur de chaume à Jumel, des meubles qu'elle porte avec elle en la maison d'un de ses enfants, François Bucquet, chez qui elle se retire, 6 juin 1733, etc.

2 feuillets, papier.

BAUX

75B 1 — 1673 — 1673

1B 1379 — 1693-1763 — 1693-1763

Baux, devant Antoine Patour, premier homme de fief du marquisat de Jumel, exerçant la justice en l'absence de monsieur le bailli, par François de Beauvais, curé de la paroisse de Saint-Martin de Rouvrel, à Firmin de Lorme, curé de la paroisse de Jumel, de 9 journaux de terre, au dit terroir, pour 9 ans, moyennant 14 livres, 18 avril 1693 ; — devant Charles Poitevin, lieutenant du marquisat de Jumel, par Jacques Cagé, receveur de la terre et seigneurie, à François Fournier, manouvrier à Jumel, de 6 journaux de terre au dit terroir, pour 9 ans, moyennant 64 livres, 9 mai 1724 ; — devant Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, par Jacques Cagé, receveur de la seigneurie, à François Morel, cabaretier au dit lieu, de 4 journaux de terre au même terroir, pour 9 ans, moyennant 25 livres, 19 octobre 1725 ; — devant Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, par Jean-Baptiste Lucas et Pierre Clabaut, receveurs de la seigneurie, à Jean Leroi, laboureur à Jumel, de 143 verges de terre au dit terroir, pour 9 ans, moyennant 11 livres 10 sous, 4 janvier 1733 ; — devant Claude Naquet, procureur fiscal de la terre et seigneurie de Jumel, à cause du décès de Charles Poitevin, lieutenant du dit marquisat, par Henri Griffoin, clerc lai de Thézy, à Firmin Serisy, ouvrier papetier à Jumel, d'une maison sise à Jumel, en la rue d'Amiens, pour 3, 6 ou 9 années, moyennant 10 livres, 28 septembre 1754, etc.

32 feuillets, papier.

1B 1380 — 1738-1753 — 1738-1753

Bail par adjudication, devant Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de JUMEL par Antoine Leroi, laboureur à Ailly-sur-Noye, tuteur des enfants mineurs de feu Jean Fournier, à Pierre Ballin, mercier à Ailly-sur-Noye, d'une maison sise au dit lieu en la rue de Breteuil, pour 6 ans, moyennant 18 livres, 17 juillet 1747, etc.

3 feuillets, papier.

1B 1381 — 1729-1741 — 1729-1741

Bail, devant Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, par Louis Boullé, officier de la Reine, receveur du marquisat de Jumel, à Louis Margalé, laboureur et lieutenant de la terre et seigneurie de Dommartin, du chef-lieu du fief des Mancaux, consistant en 4 journaux de terre et pré sis à Fouencamps, tenant à la rivière de la Noye, aux prés du Paraclet des Champs, et au terroir de Dommartin, pour 9 ans, moyennant 30 livres, 7 mai 1741, etc.

3 feuillets, papier.

1B 1382 — 1708-1712 — 1708-1712

Bail, devant François Prévot, lieutenant commis de la seigneurie du Petit Bocquet, par Charles- Alexandre Leroi de Jumel, chevalier, seigneur du Petit Bocquet, et autres lieux, de 4 journaux de terre au dit terroir, pour 9 ans, moyennant 23 livres par journal, 8 octobre 1712, etc.

6 feuillets, papier.

1B 1383 1734-1761 1734-1761

Bail, devant Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de 'Jumel, par Jean- François Canis, prêtre, curé de Jumel, et François Courmontagne, marguillier en charge de l'église et fabrique du dit Jumel, de deux journaux et demi de terre au dit terroir, pour 9 ans, moyennant 9 livres, 27 février 1748, etc.

7 feuillets, papier.

1B 1384 1693-1752 1693-1752

Bail, devant Antoine Patour, premier homme de fief du marquisat de Jumel, par Jacques-Germain de Conty, chevalier, seigneur d'Hargicourt, marquis - de Jumel, à Léonor Ratier, son agent, au château de Jumel, et à Jean Leroy, laboureur au dit lieu, de 8 journaux de terre au dit terroir, pour 9 ans, moyennant un cens de 50 sous, 23 décembre 1713. — Bail, devant Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, par Jacques Cagé, receveur de la terre et seigneurie du dit marquisat, à Victorice Ratier, laboureur à Jumel, des terres que tenait avant Nicolas Vuarnier, pour 6 ans, moyennant 105 livres, 16 février 1729. — Bail, devant Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, par Claudine-Thérèse de Cour, veuve de Jacques-Germain de Conty, chevalier, seigneur, marquis d'Hargicourt, à Louis Frère, laboureur à Jumel, de 3 quartiers de terre au dit terroir, pour 6 ans, moyennant un cens de 3 boisseaux d'avoine, à la mesure de Montdidier, 9 décembre 1732, — Bail, devant Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, par Claudine-Thérèse de Cour, veuve de haut et puissant seigneur Jacques-Germain de Conty, chevalier, seigneur, marquis d'Hargicourt, Jumel, et autres lieux, à Louis Frère, procureur d'office du marquisat de Jumel, de 7 journaux 90 verges de terre au terroir de Jumel, moyennant 8 boisseaux d'avoine, 20 août 1732. — Bail, devant Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, par madame Claudine- Thérèse de Cour, veuve de haut et puissant seigneur Jacques-Germain de Conty, chevalier, marquis d'Hargicourt, à Marguerite Jourdain, veuve d'Éloi Bucquet, demeurant à Jumel, de la moitié de 31 journaux de terre au dit terroir, pour 9 ans, moyennant 103 livres 10 sous, 2 mars 1741. — Bail, devant Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, par haute et puissante dame Claudine- Thérèse de Cour, veuve de Jacques-Germain de Conty, chevalier, marquis d'Hargicourt, de 4 journaux 35 verges de terre en plusieurs pièces à Jumel, pour 9 ans, moyennant 36 livres, 3 mars 1741, etc.

29 feuillets, papier.

TESTAMENTS

1B 1386 1723-1767 1723-1767

Testaments passés devant Pierre Canis, greffier héréditaire du marquisat de Jumel : par Anne Bucquet, femme de Jean Leroi, manouvrier à Jumel, 27 mai 1723 ; — par Firmin Vasseur, tisserand, demeurant à Jumel, 18 mars 1727, etc.

12 feuillets, papier.

RENONCIATIONS

1B 1387 1724-1769 1724-1769

Renonciation, devant Charles Poitevin, lieutenant du marquisat de Jumel, par François Duboisse, houppier, Nicolas Duboisse, demeurant à Jumel, et Alexandre Dupuis, charron, mari de Marie Duboisse, sa femme, à la succession de 'Françoise Dubois, leur mère, 30 juin 1724, etc.

7 feuillets, papier.

SCELLÉS

1B 1388 1726-1767 1726-1767

Procès-verbal d'apposition de scellés posés en la maison mortuaire de Marie Picard, par Charles Poitevin, lieutenant du marquisat de Jumel, 17 octobre 1726. — Requête adressée au lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, par Antoine Magnier, manouvrier, demeurant à Jumel, à fin d'apposition de scellés en la maison mortuaire de feu Firmin Leroi, 15 novembre 1741. — Ordonnance d'apposition de scellés sur les meubles de Jean Fournier, dit Jean-Jean, décédé à Jumel, par Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, 20 juillet 1745. — Requête adressée à Grégoire Lemaire, bailli de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, par Jean-Baptiste Morel, procureur fiscal, à fin d'apposition de scellés, en la maison mortuaire de Marie- Madeleine Lemache, 6 mars 1767, etc.

25 feuillets, papier.

INVENTAIRES APRÈS DÉCÈS

1B 1389 1719-1761 1719-1761

Inventaires faits : devant Claude Naquet, procureur fiscal de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, des meubles trouvés en la maison mortuaire de feu Pierre Bonnay, garde des bois et chasses de Jumel, 17 mai 1741 ; — devant Pierre Morel, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, des meubles trouvés en la maison de feue Marguerite Tavernier, 23 septembre 1761, etc.

15 feuillets, papier.

PARTAGES

1B 1390 1693-1763 1693-1763

Partages : devant Charles Poitevin, lieutenant du marquisat de Jumel, entre Charles Lescot, clerc lai de la paroisse de Broyes, Noël Boileau, charpentier, mari de Catherine Lescot, Marie-Anne Lescot, et Françoise Lescot, des biens de la succession de feu René Lescot, cabaretier à Ailly-sur-Noye, et Françoise Leclaire, leur père et mère, 20 septembre 1726 ; — entre François Prévot, procureur d'office du marquisat de Jumel, Pierre Prévot, maître menuisier à Paris, Nicolas Barbier, garde chasse de Jumel, et Judicque Prévot sa femme, des biens de la succession de Marthe Prévot, leur soeur, 25 février 1727 ; — devant Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, entre Jeanne Soulon, veuve de Nicolas Vuarnier, demeurant à Jumel, se portant fort pour Catherine Vuarnier, sa fille, Nicolas Vuarnier, son fils, Thomas Dupuis, manouvrier à Jumel, et Marie Vuarnier, sa femme, des biens de la succession de feu Nicolas

Vuarnier, demeurant à Jumel, 28 décembre 1740 ; — devant Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, par François du Baille, peigneur de laine, demeurant à Jumel, et Nicolas Vasseur, tisserand au dit lieu, des biens de la succession de feue Françoise du Baille, leur mère, 28 janvier 1742 ; — devant Jean-Baptiste Dizengremel, bailli de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, entre Jean Leroi, couvreur de chaume à Jumel, et Antoine Boulfroy, manouvrier à Berny, des biens de la succession de feue Anne Courmontagne, 23 juillet 1757 ; — devant Claude Naquet, procureur fiscal de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, entre Firmin Tavernier, charpentier, André Vuarnier, couvreur de chaume, et Angélique Tavernier sa femme, des biens de la succession de leur père et mère Firmin Tavernier et Angélique Baillet, 8 juillet 1763, etc.

32 feuillets, papier.

DÉCLARATION DE GROSSESSE

1B 1393 1724 1724

Déclaration, devant Charles Poitevin, lieutenant du marquisat de Jumel, par Marianne Magnier, de sa grossesse, des oeuvres de François Tavernier, 9 septembre 1724.

1 pièce, papier.

SAISINES

1B 1395 1649-1663 1649-1663

Registre contenant les actes suivants passés devant Louis de Beauvais, lieutenant de la terre et seigneurie de Jumel : saisine donnée par Louis de Beauvais, lieutenant de la terre et seigneurie de Jumel, à Arthur Béthenbost, laboureur à Berny, d'un quartier de pré au terroir de Jumel, vendu à lui par Élie Magnier, charpentier à Jumel, moyennant 45 livres, 16 mai 1650, f° 7 ; — vente par Arthur Mansien, demeurant à Jumel, à Martin Leroi, receveur en partie de la seigneurie du lieu, d'un journal dix verges de terre au dit terroir, moyennant 42 livres, 28 mars 1650, f° 8 ; — saisine donnée par Louis de Beauvais, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, à Françoise Lemarchant, veuve de feu Jean Leroi, écuyer, seigneur de Jumel, de la moitié un tiers d'une maison sise au dit village, vendue à Martin Lemaitre, laboureur au dit lieu, moyennant 43 livres, 4 mars 1652, f° 45 ; — saisine donnée par Louis de Beauvais, lieutenant de la terre et seigneurie de Jumel, à Nicolas Boileau, marchand à Estrées, d'un demi journal de terre au dit terroir à lui vendu par Nicolas Noiret, laboureur à Berny, moyennant 72 livres, 5 octobre 1652, f° 52 ; — quittance donnée par le seigneur de Jumel, à Nicolas Lefebvre, de la somme de 200 livres en pistoles d'Espagne, à raison de 12 livres 6 sous la pistole, 3 avril 1653, f° 60 ; — saisine donnée par Louis de Beauvais, lieutenant de la terre et seigneurie de Jumel, à Nicolas Hocq, cordonnier en vieux à Jumel, d'un quartier de terre à lui vendu par Jean Picard, laboureur au dit lieu, moyennant 54 livres tournois, 4 avril 1657, f° 106 ; — saisine donnée par Louis de Beauvais, lieutenant de la terre et seigneurie de Jumel, à Jean Lepage, tailleur d'habits à Ailly-sur-Noye, d'un journal et demi de terre à Jumel à lui vendu par Martin Lourdel, demeurant au dit lieu, moyennant 325 livres, 15 juin 1657, f° 106 ; — saisine donnée par Louis de Beauvais, lieutenant de la terre et seigneurie de Jumel, à Jean Leroy le jeune, demeurant au dit lieu, d'une maison sise en le village à lui vendue par Jean

Picard, laboureur au même lieu, moyennant 370 livres, f° 112 ; — saisine donnée par Louis de Beauvais, lieutenant de la terre et seigneurie de Jumel, à Jean Bucquet, demeurant à Jumel, d'un demi journal de terre au dit terroir, à lui vendu par Éloi Leroy, demeurant au dit lieu, moyennant 71 livres tournois, 24 janvier 1658, f° 120 ; — saisine donnée par Louis de Beauvais, lieutenant de la terre et seigneurie de Jumel, à Louis du Boille, manouvrier à Jumel, d'un quartier de terre à Jumel à lui vendu par Martin Lourdel, manouvrier au dit lieu, d'un quartier de terre au dit terroir, moyennant 36 livres tournois, 18 mai 1658, f° 126 ; — saisine donnée par Louis de Beauvais, lieutenant de la terre et seigneurie de Jumel, à Jean du Boille, manouvrier au dit lieu, d'un quartier et demi de terre au dit terroir à lui vendu par Martin Lourdel, laboureur au même lieu, moyennant 100 livres, 8 juin 1658, f° 127 ; — saisine donnée par Louis de Beauvais, lieutenant de la terre et seigneurie de Jumel, à Arthur Lourdel, demeurant au dit Jumel, de 11 verges de pré au dit terroir à lui vendues par Jean Leroy, moyennant 12 livres, 26 février 1659, f° 143 ; — saisine donnée par Charles Lucas, lieutenant de la terre et seigneurie de Jumel, à Guillaume Poullain, laboureur à Grattepanche, de deux journaux de terre à Jumel à lui vendus par François Loihier, marchand linger à Amiens, rue de Sainte-Marguerite, paroisse de Saint-Remy, moyennant 200 livres, 12 mars 1660, f° 148 ; — saisine donnée par Jonathas Dubois, lieutenant de la terre et seigneurie de Jumel, à Jean de Baye, marchand tavernier à Ailly-sur-Noye, d'un journal 40 verges de terre à Jumel, à lui vendu par Éloi Le Fontainier, laboureur au dit lieu, moyennant 295 livres, 30 octobre 1660, f° 157 ; — quittance d'une somme de 200 livres donnée par le seigneur de Jumel à Jean de Raye, 30 octobre 1660, f° 158 ; — quittance donnée par monsieur de Jumel à Jean Lefebvre d'une somme de 120 livres, 27 novembre 1660, f° 161 ; — saisine donnée par Jonathas Dubois, lieutenant de la terre et seigneurie de Jumel, à Simon Pierret, maréchal au dit lieu, d'un journal de terre au terroir de Jumel, à lui vendu par Jean Legrand, laboureur au dit lieu, moyennant 150 livres, 23 novembre 1661, f° 167 ; — quittance donnée par Jean de Raye et Claude Warin, receveurs de la terre et seigneurie de Jumel, au dit Simon Pierret, des droits seigneuriaux payés pour la dite acquisition, 1er décembre 1661, f° 168 ; -- saisine donnée par Jonathas Dubois, lieutenant de la terre et seigneurie de Jumel, Cocquelet, et le Petit Bocquet, à Henri Dizengremel, manouvrier à Jumel, de 5 quartiers de terre au dit terroir à lui vendus par Martin Lourdel, laboureur à Jumel, moyennant 105 livres, 13 mars 1663, f° 181, etc.

In-quarto, 188 feuillets, papier.

CONTRATS

1B 1396 1672-1673 1672-1673

Registre des contrats de la terre et seigneurie de Jumel, contenant inscription des actes suivants : Bail par Henri Leroy, chevalier, seigneur, baron de Jumel, Cocquelet et autres lieux, à Martin Vaquer, demeurant au dit lieu, d'une pièce de pré sise au dit terroir, pour 3 ans, moyennant 14 livres, 7 mai 1672, f° 3 ; — vente par Henri Leroy, chevalier, seigneur, baron de Jumel, à Jean Becquet, Jean Lefebvre, dit Grandjean, et Jean du Boile, de la récolte des poiriers sis dans la haute cour du château de Jumel et dans le parc, moyennant 380 livres, 29 juillet 1672, f° 4 ; etc.

In-quarto, 23 feuillets, papier.

1B 1397 1671-1672 1671-1672

Registre des contrats de la terre et seigneurie de Jumel, contenant

inscription des actes suivants : vente devant Charles Lucas, lieutenant de la terre et seigneurie de Jumel, par Jean de Raye, marchand, demeurant à Ailly-sur-Noye, à Henri Leroy, chevalier, seigneur, Baron de Jumel, Cocquelet, et autres lieux, de 3 journaux 24 verges et demie de terre à Cocquelet, moyennant 365 livres, 1er février 1672, f° 56 ; — vente devant Charles Lucas, lieutenant de la terre et seigneurie de Jumel, par Éloi Leroy, manouvrier à Jumel, à Henri Leroy, chevalier, seigneur, baron de Jumel, d'un demi journal de terre, au terroir de Cocquelet, moyennant 40 livres, 11 février 1672, f° 57 ; — bail par Henri Leroy, chevalier, seigneur, Baron de Jumel, à Éloi Leroy, manouvrier au dit lieu, de 6 verges de terre au terroir de Jumel, pour 3, 6 ou 9 ans, au choix respectif des parties, moyennant 40 sous, 12 février 1672, f° 59 ; — vente devant Charles Lucas, lieutenant de la terre et seigneurie de Jumel, par Adrien Desquirot, tisserand de toile à Ailly-sur-Noye, à Henri Leroy, chevalier, seigneur, baron de Jumel, d'un demi journal de terre au dit terroir, moyennant 115 livres, 13 février 1672, f° 60 ; — vente devant Charles Lucas, lieutenant de la terre et seigneurie de Jumel, par Henri Leroy, seigneur, baron de Jumel, à Antoine Jacquet, marchand au Chaussoy, de 35 journaux, un quartier de bois, moyennant 1,800 livres, 30 janvier 1672, f° 61, etc.

In-quarto, 64 feuillets, papier.

1B 1398 1673-1675 1673-1675

Registre des contrats de la terre et seigneurie de Jumel, contenant inscription des actes suivants : Bail par Henri Leroy, chevalier, seigneur, baron de Jumel, Cocquelet et autres lieux, à Éloi Leroy, manouvrier à. Jumel, d'un quartier de terre au dit terroir, pour 3, 6 ou 9 années, moyennant 4 livres, 20 octobre 1673, f° 2 ; — bail par Henri Leroy, chevalier, seigneur, baron de Jumel, Cocquelet, et autres lieux, à Martin Lourdel, laboureur au dit lieu, d'une portion de pré en ce terroir, au lieu dit la Vacque Arthus Cocquerel, pour 3, 6 ou 9 années, moyennant 7 livres, 5 mai 1674, f° 16 ; — échange entre Henri Leroy, chevalier, seigneur, baron de Jumel, Cocquelet et autres lieux, et Jean de Lormel, et Pierre Coiffier, de 92 verges de terre au dit terroir, cédées par le dit seigneur, contre 60 verges au même lieu, et 16 livres, 29 janvier 1675, f° 31 ; — vente par Martin Lemaitre, laboureur à Jumel, à Henri Leroy, chevalier, seigneur, baron de Jumel, Cocquelet et autres lieux, d'un quartier et demi de terre au dit terroir, moyennant 42 livres, 22 février 1675, f° 32, etc.

In-quarto, 40 feuillets, papier.

1B 1399 1674-1677 1674-1677

Registre des contrats de la terre et seigneurie de Jumel, contenant inscription des actes suivants : acte donné par Jean Descamps, lieutenant de Jumel, Cocquelet, et le Petit Bocquet, à Claude Tellier, greffier de la terre et seigneurie d'Cresmaux, ayant charge du seigneur d'Essertaux et Oresmaux, du dénombrement du fief de Fontenelle, sis au dit Oresmaux, 8 juin, 1676, f° 30 ; — main levée donnée par Jean Descamps, lieutenant de Jumel, Cocquelet, et le Petit Bocquet, d'une saisie de 30 bêtes à laine blanche faite par Henri Leroy, chevalier, seigneur, Baron de Jumel, au parc de François Bazille, berger au dit lieu, 31 octobre 1676, f° 33 ;— acte donné par Jean Descamps, lieutenant de Jumel, Cocquelet, et autres lieux, à Jonathas Dubois, procureur d'Henri Leroy, chevalier, seigneur, Baron de Jumel, et autres lieux, du versement d'une somme de 53 livres par lui opéré pour parvenir au retrait d'un demi journal de terre acheté par Antoine Patour à Jean de Lormel, 23 juin 1677, f° 38 ; — validation prononcée par Jean Descamps, lieutenant de Jumel, Cocquelet, et autres lieux, de la saisie du fief Ravias, sis à St-Sauflieu, et, consistant en 49 journaux et demi de terre,

23 juin 1677, f° 38 ; — main levée prononcée par Jean Descamps, lieutenant de Jumel, de la saisie féodale du fief de Fontenelle, sis à Oresmaux, 26 juillet 1677, f° 43 ; — retrait féodal prononcé par Jean Descamps, lieutenant de Jumel, en faveur, d'Henri Leroy, chevalier, de 18 verges de pré et 30 verges de terre au dit terroir, 20 septembre 1677, f° 49, etc.

In-quarto, 49 feuillets, papier.

1B 1400 1675-1678 1675-1678

Registre des contrats de la terre et seigneurie de Jumel, contenant inscription des actes suivants : remise faite par Henri Leroy, chevalier, seigneur, baron de Jumel, Cocquelet, et autres lieux, à Martin Ricquer demeurant à Jumel, du droit de champart sur un demi ; journal de terre à Jumel, moyennant une redevance annuelle ; d'un quartier de blé, mesure de Montdidier, 16 mars 1675, f° 1 ; — remise faite par Henri Leroy, chevalier, seigneur, Baron de Jumel, à François Bucquet, clerc de Jumel, du champart sur un demi journal de terre au dit terroir, moyennant la redevance annuelle d'un quartier de blé, 16 mars 1675, f° 1 ; — vente par Henri Leroy, chevalier, seigneur, Baron de Jumel, Cocquelet et autres lieux, à Jean Lefebvre dit grand Jean, et Jean Duboille, demeurant à Jumel, de la récolte des fruits dans la cour du lieu seigneurial et le grand, plant, moyennant 201 livres, 9 août 1676, f° 14 ; — bail, par Henri Leroy, chevalier, seigneur, baron de Jumel, à Nicolas Lefebvre, demeurant à Jumel, de 6 verges d'aire au dit village, pour 9 ans, moyennant 40 sous, 10 octobre 1676, f° 18 ; — bail par Henri Leroy, chevalier, seigneur, baron de Jumel, à Jean Lefebvre, demeurant au dit lieu, de 8 verges d'aire sises à Vicourt, pour 6 ou 9 ans, au choix respectifs des parties, moyennant 45 sous, 10 octobre 1676, f° 19 ; — Bail par Henri Leroy, chevalier, seigneur, baron de Jumel, à Éloi Leroy, manouvrier au dit lieu, de 26 vergés de terre à usage d'aire vers Vicourt, pour 9 ans, moyennant 9 livres, 13 novembre 1676, f° 20 ; — bail par Henri Leroy, chevalier, seigneur, baron de Jumel, à Éloi Leroy, manouvrier au dit lieu, de 10 verges de terre en ce terroir, pour 9 ans, moyennant 60 sous, 12 mars 1677, f° 23 ; etc.

In-quarto, 48 feuillets, papier.

1B 1401 1680-1684 1680-1684

Registre des contrats de la terre et seigneurie de Jumel contenant inscription des actes suivants : vente par Henri Leroy, chevalier, seigneur, marquis de Jumel, baron de Cocquelet, seigneur du Bocquet, résident en son château de Jumel, à Jacques Joly, laboureur et marchand à Guyencourt, des arbres de haute futaie, de 45 journaux de bois, moyennant 1,200 livres, 8 janvier 1681, f° 5 ; — quittance donnée par Henri Leroy de Jumel au dit Jacques Joly, d'une somme de 650 livres, 29 janvier 1681, f° 6 ; — quittance donnée par Henri Leroy de Jumel, baron de Cocquelet, seigneur du Bocquet, et autres lieux, à Jacques Joly, marchand de ses bois, demeurant à Guyencourt, de la somme de 270 livres, 19 février 1681, f° 11 ; — bail par Henri Leroy de Jumel, chevalier, seigneur, marquis de Jumel, résident en le château du lieu, à Martin Leroy, laboureur, d'un journal de terre au dit terroir, pour 3, 6 ou 9 années, au choix du bailleur, moyennant 20 livres, 26 avril 1684, f° 41 ; etc.

In-quarto, 42 feuillets, papier.

1B 1402 1684-1687 1684-1687

Registre des contrats de la terre et seigneurie de Jumel contenant inscription des actes suivants : Bail par Henri Leroy de Jumel, seigneur, marquis du lieu, Baron de Cocquelet, seigneur du Bocquet, et autres lieux, à Charles Lefebvre, marchand blatier à Jumel, de 44 verges et demie de pré au dit terroir, pour 3, 6 ou 9 années, au choix du bailleur, moyennant 8 livres 16

sous 6 deniers, 12 juin 1684, f° 1 ; — bail par Henri Leroy de Jumel, seigneur, marquis du lieu, baron de Cocquelet, seigneur du Bocquet, et autres lieux, à Vincent Fuzillier, demeurant à Jumel, de 44 verges et demie de pré au dit terroir, pour 3, 6 ou 9 années, au choix du preneur, moyennant 8 livres 16 sous 6 deniers, 12 juin 1684, f° 2 ; — bail par Henri Leroy, chevalier, seigneur, marquis de Jumel, à Marie Tavernier, veuve de Jean Griffoin, demeurant à Jumel, d'un quartier de pré au dit terroir, pour 3, 6 ou 9 années, au choix du Bailleur, moyennant 100 sous, 12 juin 1684, f° 2 ; — vente par Henri Leroy, chevalier, seigneur, marquis deJumel, à Charles Lefebvre, demeurant au dit lieu, de larécolte des fruits de la cour et grand parc du château, et dujardin et plant nouveau, appelé le jardin Isaac Grenier, moyennant 160 livres, 4 août 1684, f° 3 ; — saisie, à la requête de Louis Aubrelique, conseiller du Roi, contrôleur en l'élection du grenier à sel de Péronne, et receveur de la terre et seigneurie d'Ailly-sur-Noye, des biens de Pierre du Boisle, laboureur au dit lieu, 2 juin l685, f° 15 ;— opposition à la dite saisie formée par Henri Leroy de Jumel, 2 juin 1685, f° 15 ; etc.

In-quarto, 60 feuillets, papier.

REGISTRES AUX CAUSES

1B 1403 1666-1672 1666-1672

Registre aux causes du greffe de la seigneurie de Jumel , contenant inscription des actes suivants : sentences de Jonathas Dubois, lieutenant de la terre et seigneurie de Jumel : condamnant Louis de Beauvais et Martin Lemaitre, demeurant à Jumel, à payer à Claude Andrien, tavernier forain, demeurant à Ailly-sur-Noye, une somme de 10 livres, 27 janvier 1666, f° 1 ; — condamnant Martin Lourdel, à payer à Jean de Lourdel, demeurant à Jumel, une somme de 7 livres, 1er février 1666, f° 2 ; — défaut donné par Jonathas Dubois, lieutenant de la terre et seigneurie de Jumel, au procureur fiscal de la seigneurie, contre Noël Macquerel, laboureur à Oresmaux, 15 février 1666, f° 3 ; — sentence de Jonathas Dubois, lieutenant de la terre et seigneurie de Jumel, condamnant Éloi Leroy, demeurant au dit lieu, à payer au procureur fiscal de la seigneurie, une somme de 60 sous, 4 mars 1666, f° 4 ; — sentence de Jonathas Dubois lieutenant de la terre et seigneurie de Jumel, condamnant Nicolas Lefebvre, manouvrier à Jumel, à payer à Honoré Barbier, archer à Amiens, une somme de 10 livres, 31 juillet 1666, f° 14 ; — sentence de Jonathas Dubois, lieutenant de Jumel, condamnant Jean de Lourmel le jeune, demeurant au dit lieu, à payer à Jean de Raye, marchand forain à Ailly-sur-Noye, une somme de 12 livres, l2 janvier 1667, f° 25 ; — défaut donné par Martin Lourdel, homme de fief de Jumel, en l'absence du lieutenant du lieu, à Charles Leclercq, demeurant à Jumel, contre Jean Picard, demeurant au dit lieu, 17 janvier 1667, f° 25 ; — défaut donné par Jonathas Dubois, lieutenant de Jumel, contre Arthur Lourdel, demeurant à Jumel, au profit de Jean de Raye, marchand forain à Ailly-sur-Noye, 18 mars 1667, f° 34 ; — reconnaissance devant Jonathas Dubois, lieutenant de Jumel, par Henri Griffoin au profit d'Henri Ruel, demeurant à Jumel, d'une dette de 4 livres 7 sous, 25 avril 1667, f° 39 ; — défaut donné par Jonathas Dubois, lieutenant de la terre et seigneurie de Jumel, au profit du procureur fiscal, contre Jean Griffoin, 9 mai 1667, f° 40 ; — défaut donné par Jonathas Dubois, lieutenant de la terre et seigneurie de Jumel, contre Jean du Boisle, 9 mai 1667, f° 41 ; — défaut donné par Martin Lourdel, homme de fief, exerçant la justice en l'absence du lieutenant, à Antoine Patour, maître arpenteur à Jumel, contre Jean Picard, laboureur au dit lieu, 11 mars 1663, f° 70 ; — défaut donné par Charles Lucas, lieutenant de Jumel, au profit de Pierre Aversin, tonnelier, contre Jean Picard,

laboureur au dit lieu, 18 avril 1670, f° 98 ; — validation par Charles Lucas, lieutenant de Jumel, d'une saisie faite sur Charles Leclercq, demeurant au dit lieu, à la requête de Nicolas Patouille, maréchal à Berny, 27 octobre 1670, f° 113 ; etc.

In-quarto, 143 feuillets, papier.

1B 1404 1677-1680 1677-1680

Registre aux causes du greffe de la seigneurie de Jumel, contenant mention des actes suivants : marché passé entre Henri Leroy, chevalier, seigneur, marquis de Jumel, baron de Cocquelet, seigneur du Bocquet, et autres lieux, d'une part, et Firmin Duval et Jean Vuaron, couvreurs à Amiens, d'autre part, aux termes duquel ceux-ci s'engagent à faire les réparations à la couverture du château, moyennant 150 livres, 5 novembre 1678, f° 11 ; — remise par Henri Leroy, chevalier, seigneur, marquis de Jumel, Baron de Cocquelet, seigneur du Bocquet, et autres lieux, à Nicolas Vuaugon, manouvrier à Jumel, du droit de champart sur un demi quartier de terre au dit terroir, moyennant une redevance annuelle d'un demi quartier d'avoine à la mesure de Montdidier, 26 août 1679, f° 31 ; — bail par Henri Leroy, chevalier, seigneur, marquis de Jumel, baron de Cocquelet, seigneur du Bocquet, et autres lieux, à Jonathas Dubois, procureur d'office du marquisat, de 40 verges de pré à Jumel, pour 3, 6 ou 9 années, au choix du seigneur, moyennant 11 livres, 15 août 1679, f° 32 ; etc.

In-quarto, 38 feuillets, papier.

1B 1405 1677-1680 1677-1680

Registre aux causes du greffe de la seigneurie de Jumel, contenant mention des actes suivants : inscription de la cause entre le procureur pour office de la terre cl baronnie de Jumel, et Henri Laisné, prieur du prieuré de Saint-Nicolas de Bonneuil, 11 octobre 1677, f° 2 ; — publication par Etienne Froger, sergent féodal de la baronnie, terre et seigneurie de Jumel, d'un avertissement aux habitants du lieu, d'avoir à payer leurs censives au seigneur, 22 octobre 1677, f° 4 ; — sentence de Jean Descamps, lieutenant de Jumel, Cocquelet, et le Petit Bocquet, condamnant Louis Lombart, laboureur au Petit Cagny, à payer à Jean de Raye, marchand à Ailly-sur-Noye, une somme de 26 livres 10 sous, pour fourniture d'une demi corde de bois blanc avec un demi cent de copeaux, 16 mai 1678, f° 11 ; — affirmation devant Antoine Patour, lieutenant du marquisat de Jumel, par Etienne Froger et Toussaint Noury, gardes bois du marquisat, du procès-verbal par eux déclaré à Jonathas Dubois, Charles Lefebvre et Nicolas Vuaugon, demeurant à Jumel, trouvés laissant paître leurs vaches dans les bois de la seigneurie, 8 avril 1680, f° 38 ; — sentence d'Antoine Patour, lieutenant du marquisat de Jumel, Cocquelet, et le Bocquet, condamnant Louis Roger, laboureur à Berny, à 75 sous d'amende, et la restitution de 12 fagots enlevés sur le bois de la seigneurie, 23 juillet 1680, f° 41 ; — comparution au greffe de séant, d'Henri Leroy, chevalier, marquis de Jumel, Baron de Cocquelet, du Petit Bocquet, et autres lieux, consignant une somme de 180 livres pour le remboursement de cinq quartiers de terre d'Honoré Barbier, 23 juillet 1680, f° 42 ; etc.

In-quarto, 60 feuillets, papier.

1B 1406 1680-1687 1680-1687

Registre aux causes du greffe du marquisat de Jumel contenant mention des actes suivants : affirmation devant Antoine Patour, lieutenant du marquisat de Jumel, Cocquelet, et Le Petit Bocquet, par Etienne Froger, garde bois de monseigneur le marquis de Jumel, constatant qu'il a trouvé pâturant dans les bois de la seigneurie, deux vaches sous poil rouge, l'une réclamée par Louis Luin, demeurant à Estrées, et l'autre par la femme de Firmin

Courmontagne, berger au dit lieu, 14 novembre 1680, f° 5 ; — procès-verbal d'arpentage fait par Antoine Patour, arpenteur juré à Jumel, d'une pièce de terre appartenant au seigneur marquis du lieu, sise le long des terres du domaine du Petit Bocquet, et contenant 4 journaux 6 verges ; d'une autre appartenant à Louis Sévin et François Marcellin, contenant 2 journaux et 66 verges un quart, d'une autre appartenant à Jean Gaffet, contenant 53 verges 3 quarts, d'une autre appartenant à Marie Cocquerel, contenant 63 verges et demie, et enfin d'une dernière appartenant au dit seigneur de Jumel, et contenant 3 journaux et 4 verges et demie, 12 août 1681, f° 12 ; — défaut donné par Antoine Patour, lieutenant du marquisat de Jumel, au profit d'Antoine Vuargnier, procureur d'Henri Leroy, chevalier, seigneur, marquis de Jumel, contre Jean Leroy, demeurant au dit lieu, 10 novembre 1681, f° 13 ; — défaut donné par Jean Guibet, lieutenant du marquisat de Jumel, au profit de Henri Leroy, chevalier, seigneur, marquis de Jumel, contre Martin Lemaître, Laurent Lemaître, et Jean Leroy, demeurant à Jumel, 16 juillet 1685, f° 38 ; — défaut donné par Jean Guibet, lieutenant du marquisat de Jumel, au profit du procureur d'office du dit marquisat, contre Jean Naquet, cabaretier au dit lieu, 11 septembre 1687, f° 55 ; etc.

In-quarto, 58 feuillets, papier,

1B 1407 1689-1762 1689-1762

Registre aux causes de la seigneurie de Jumel contenant inscription des actes suivants : défaut donné à Jean Hémart, batteur d'huile, demeurant à Ailly-sur Noye, contre François Courtin, laboureur au Bocquet, 8 juin 1689, f° 1 ; — défaut donné par Louis de Beauvais, lieutenant du marquisat de Jumel, à Henri Leroy, chevalier, seigneur, marquis du dit Jumel, contre François Courtin, laboureur au Bocquet, 15 décembre 1690, f° 19 ; — sentence de Louis de Beauvais, lieutenant du marquisat de Jumel, condamnant Pierre Picard et Louis Caron, laboureurs à Jumel, à payer à André Tricot, laboureur à Berny, une somme de 7 livres 10 sous, 20 juillet 1691, f° 25 ; — sentence d'Antoine Patour, premier homme de fief du marquisat de Jumel, exerçant la justice en l'absence du bailli du lieu, condamnant Marthe Coclet à 60 sous de dommages et intérêts et 7 sous 6 deniers d'amende pour avoir pris du bois à Firmin Guibet, notaire et tabellion royal à Ailly-sur-Noye, 17 mai 1692, f° 35 ; — déclaration devant Antoine Patour, , premier homme de fief du marquisat de Jumel, par Honoré Lordel, menuisier à Aillysur- Noye, de renonciation à la succession de Jean Lordel, son frère, 2 avril 1694, f° 50 ;— défaut donné par Antoine Patour, lieutenant du marquisat de Jumel, à Martin Leroy, contre Olivier Dupré, 23 juillet 1697, f° 59 ; — sentence d'Antoine Patour, premier homme de fief du marquisat de Jumel, condamnant Jean Delargille à 10 sous de dommages et intérêts et autant d'amende pour le fait de sa fille ayant coupé de l'herbe dans un pré de la seigneurie, 30 juin 1713, f° 70 ; — sentence de François Prévot, lieutenant du marquisat de Jumel, condamnant Louis Frère, laboureur à Jumel, et Françoise Lamanée sa femme, à payer à Jacques de Brau, maréchal à Ailly-sur-Noye, une somme de 162 livres, 14 mars 1718, f° 87 ; — sentence d'Antoine Prévot, lieutenant de la seigneurie du Petit Bocquet, condamnant Jacques Raboual, laboureur à Saint-Sauflieu, à payer à Charles-Alexandre Leroy de Jumel, seigneur du Petit Bocquet et autres lieux, une somme de 17 livres 5 sous pour achat de fagots, 10 octobre 1712, f° 106 ; — inventaire fait, devant Charles Poitevin, lieutenant du marquisat de Jumel, en la maison d'Honoré Leroi, laboureur au dit lieu, 20 avril 1723, f° 126 ; — sentence de Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, condamnant Mathieu Lefebvre, laboureur au dit lieu, à payer à Jeanne Darras, fermière

de Saint-Nicolas de Rigny, une somme de 24 livres, 13 juin 1735, f° 134 ; — sentence de Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, validant la saisie d'une charrette sur François Leroy et Mathieu Lefebvre, laboureurs à Jumel, faite à la requête de François Boileau, laboureur à Cottenchy, en garantie du paiement d'une somme de 11 livres 3 sous, 23 mai 1735, f° 135 ; — sentence de Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, condamnant François Leroy, dit Magnot, laboureur à Jumel, à payer à Pierre Clabeau, receveur du marquisat de Jumel, une somme de 47 livres 10 sous 6 deniers pour achat d'une pièce du bois de Jumel, de 50 verges, de la coupe de 1735, plus '20 livres pour achat d'une vache sous poil roux, 5 mars 1736, f° 142 ; — sentence de Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, condamnant Jean Leroi, laboureur au dit lieu, à payer à Pierre Clabeau, receveur du marquisat de Jumel, une somme de 48 livres pour fermages de la seigneurie, 5 mars 1736, f° 142 ; — sentence de Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie de Jumel, condamnant François Prévot, tisserand à Jumel, à payer à Pierre Clabeau, receveur du marquisat du lieu, une somme de 45 livres 5 sous pour achat de 3 pièces en les bois de Jumel, 5 mars 1736, f° 142 ; — sentence de Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, condamnant Martin Vuarnier, couvreur de chaume à Jumel, à payer à Pierre Clabeau, receveur du marquisat, une somme de 9 livres, pour travaux de labour et charriage, 16 avril 1736, f° 143 ; — sentence de Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, ordonnant à la requête de Claude Naquet, procureur fiscal de la seigneurie, demandeur, contre François Vuarnier, marchand de toile à Jumel, d'une amende de 50 livres applicables à l'église et fabrique du lieu, pour avoir plusieurs fois juré et renié le saint nom de Dieu, notamment le dimanche 24 mars dernier, la comparution à huitaine de l'accusé, 6 mai 1737, f° 144 ; — sentence de Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, ordonnant le compte rendu de la gestion tutélaire de Catherine Lucas par son père Jean-Baptiste Lucas, receveur fermier de Saint-Nicolas de Rigny, 16 février 1750, f° 173 ; — sentence de Claude Naquet, procureur fiscal de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, exerçant la justice en l'absence du bailli, ordonnant l'arpentage d'une pièce de 2 journaux un quart de terre à Jumel, litigieuse entre François Vuarnier, fabricant de papier à Ailly-sur-Noye d'une part, et Firmin Lefebvre, laboureur à Berny, et Henry Morel, laboureur à Jumel, 26 août 1762, f° 191 ; etc.

In-quarto, 192 feuillets, papier.

CUEILLOIR

1B 1408 1687-1688 1687-1688

Cueilloir des censives du marquisat de Jumel, de la baronnie de Cocquelet, et de la seigneurie du Bocquet, contenant inscription des actes suivants : sentences de Jean Guibet, lieutenant du marquisat de Jumel, condamnant René Lescot, cabaretier à Jumel, à payer à la seigneurie les droits d'afforage, 15 décembre 1687, f° 3 ; — condamnant Firmin Lambert, Charles Grévin et consorts, demeurant à Saint-Sauflieu, à rendre compte au procureur d'office du marquisat de Jumel, des revenus du fief de Raviart, sis à Saint-Sauflieu, 15 novembre 1688, f° 7 ; etc.

In-quarto, 16 feuillets, papier.

REGISTRE AUX PLAIDS

1B 1409 — 1691-1693 — 1691-1693

Registre aux plaids pour les causes d'offices et procès-verbaux du marquisat de Jumel, baronnie de Cocquelet, et seigneurie du Bocquet, circonstances et dépendances contenant inscription des actes suivants : engagement devant Louis de Beauvais, lieutenant du marquisat de Jumel, par Martin Leroy, Toussaint Sévin, et René Lescot, laboureurs au dit lieu, de payer au marquis de Jumel, les dommages dus pour le passage d'une voiture dans les blés de la seigneurie, 24 juillet 1691, f° 1 ; — déposition devant Antoine Patour, premier homme de fief du marquisat, par l'expert Nicolas Vuaugon, marchand à Jumel, affirmant que le foin trouvé dans la charrette de Louis Caron, laboureur à Jumel, était le même que celui qui était en mofle dans le pré de Martin Lemaître, laboureur au dit lieu, 11 août 1692, f° 18 ; etc.

In-quarto, 21 feuillets, papier.

DIVERS

1B 1392 — Information faite devant Charles Poitevin, lieutenant de la terre et seigneurie du marquisat de Jumel, sur la vie et moeurs de Claude Naquet, cabaretier à Jumel, postulant l'office de procureur fiscal du marquisat, 5 janvier 1735. — 1735

1 pièce, papier.

1B 1394 — Publication ordonnant le paiement des cens dus à la seigneurie du Petit Bocquet, dépendance du marquisat de Jumel. — 1721

1 pièce, papier.

JUSTICE DE LABOISSIÈRE (LABOISSIÈRE-SAINT-MARTIN)

318B 1	Suppliques, informations, expéditions, certificat d'arpentage.	1692-1768
1B 1410	Contrats de mariage, devant Charles Lefebvre, bailli de la terre et seigneurie de Laboissiere : entre Robert Lemaître, demeurant à Laboissiere, et Charlotte Maillet, demeurant à La Fresnoye-en-Normandie, 15 mai 1707 ; — entre Louis Hardy, cordonnière Laboissiere, et Nicole Salmon, demeurant au même lieu, 27 décembre 1718 ; — entre Jean Lefebvre, marchand à Beaucamps-le-Vieux, et Françoise Leclercq, demeurant au dit lieu, 24 juillet 1722 ; etc.,. 15 feuillets, papier.	1707-1724
1B 1411	Vente, devant Charles Lefebvre, bailli de la terre et seigneurie de Laboissiere, par Jean Harlé, serger, à Louis Leclerc le jeune, marchand au dit lieu, de 5 quartiers de terre au dit terroir, moyennant 50 livres, 31 décembre 1709 ; etc. 6 feuillets, papier.	1709-1718
1B 1412	Échange devant Charles Lefebvre, bailli de la terre et seigneurie de Laboissiere, entre Louis Beunain, manouvrier, demeurant à Saint-Valery-sur-Somme, et François Fournier, demeurant à Laboissiere, d'une masure à La Fresnoye-en-Normandie, cédée à Fournier, contre une autre masure sise à Laboissiere, 7 mars 1724. 1 pièce, papier.	1724
1B 1413	Contrat d'hypothèque, devant Charles Lefebvre, bailli de la terre et seigneurie de Laboissiere, par Louis Prévot, serger à Laboissiere, à Antoine Lefebvre, curé du lieu, d'un journal de terre à Guibermesnil, moyennant 100 livres, 17 juillet 1711. 1 pièce, papier.	1711
1B 1414	Transaction, devant Charles Lefebvre, Bailli de la terre et seigneurie de Laboissiere, aux termes de laquelle Jacques Quénard, curé de Laboissiere, décharge ses paroissiens des réparations qu'ils doivent faire au presbytère, moyennant 120 livres, 27 octobre 1721, etc. 4 feuillets, papier.	1708-1721
1B 1415	Bail, devant Charles Lefebvre, bailli de la terre et seigneurie de Laboissiere, par François Boully, à Louis Garçon, demeurant à, Laboissiere, de deux masures et 12 journaux de terre aux terroirs de Laboissiere et Guibermesnil, pour 6 ou 9 années, au choix respectif des parties, moyennant 100 livres, 16 février 1712. 1 pièce, papier.	1712

JUSTICE DE LACHAPELLE-SOUS-POIX

1B 1416 — Registre aux minutes du greffe du Bailliage de Lachapelle-sous-Poix, contenant inscription des actes suivants passés devant François Le Vasseur, bailli du lieu. — 1617-1651

Réception par François Le Vasseur, bailli de la terre et seigneurie de Lachapelle-sous-Poix, de Mathieu Cozette, laboureur à Lachapelle, au relief d'une portion d'héritage qui lui est advenu de la succession de Nicolas Cozetle, son père, moyennant paiement d'une somme de 100 sous, 6 août 1620, f° 16 ; — saisines données par François Le Vasseur, bailli de la terre et seigneurie de Lachapelle-sous- Poix, à Adrien Boyart, d'un demi journal de terre sis à Blangy, 23 octobre 1620, f° 16 ; — à Etienne Petit, d'un journal de terre sis à Blangy, 22 janvier 1621, f° 17 ; — à Bernard Cozette, de 3 quartiers de terre sis à Lachapellesous- Poix, 22 avril 1621, f° 21 ; — à Guillaume de Vaux, de 2 journaux de terre sis à Blangy, 10 juin 1622, f° 25 ; — à Jean Chirart, d'une masure sise à Poix, 26 février 1624, f° 40 ; — à Balthazar Lescureux, de 2 journaux de terre sis à Lachapelle-sous-Poix, 18 avril 1624, f° 44 ; — à Claude de Mailly, d'un quartier de pré à Lachapelle-sous-Poix, 25 avril 1624, — à François Merlot, de 2 journaux de terre sis à Blangy, 17 avril 1625, f° 52 ; — à Jacques Henry, d'un journal de terre sis à Blangy, 17 décembre 1628, f° 60 ; — à Claude du Besson, de 2 journaux 3 quarts de terre sis à Lachapellesous- Poix, 25 juin 1631, f° 76 ; — à Jean Boyaval, d'une maison sise à Blangy, 22 janvier 1647, f° 121 ; — à Toussaint Boyaval, d' un journal de pré sis à Blangy, 18 avril 1650, f° 130 ; etc.

In-quarto, 135 feuillets, papier.

JUSTICE DE LALEU

175BBIS 1 — Inventaires, actes de tutelle, sentences, etc. — 1735-1787

JUSTICE DE LAMBERCOURT (COMMUNE DE MIANNAY)

176B 1 — Plumitif. — 1787-1788

176B 2 — Plumitif. Lacunaire. — 1765-1768 I

JUSTICE DE LAMOTTE-EN-MARQUENTERRE

1B 1420 — Saisine donnée par Bernard Maupin, bourgeois d'Abbeville, bailli de la seigneurie de Lamotte-en-Marquenterre, pour noble homme Jean, seigneur du lieu, à Noël Dacheu, prêtre, procureur de Marie de May, veuve de Nicole Levasseur, sieur de Sailly-le-Bray, d'un fief sis en la dite seigneurie, 31 décembre 1534. — 1534

1 pièce, parchemin.

JUSTICE DE LAMOTTE-EN-SANTERRE

1B1421-1B1422 Registre aux saisines de la seigneurie de Lamotte-en-Santerre.

1B 1421 1608-1630 1608-1630

Contenant : inscription des actes suivants : signification par Lebrun, sergent royal exploitant par tout le royaume, demeurant à Corbie, au seigneur de Lamotte-en-Santerre, de la saisie par lui faite d'un journal 52 verges de bois au dit terroir, à la requête de Jacques d'Aumale, marchand à Amiens, 6 septembre 1611, f° 12 ; — saisine donnée par le bailli de Lamotte-en-Santerre à Michel de Ricquebourg, procureur de Jacques Gounet, marchand à Montdidier, de 2 journaux de terre au dit terroir, 17 février 1615, f° 28 ; — signification par Louis Joly, huissier audiencier de la prévoté de Fouilloy, exploitant par tout le royaume, résident à Corbie, de la saisie par lui faite, à la requête de Claude Pourchel, marchand à Corbie, d'une maison sise au dit lieu appartenant à Pierre Hémery, laboureur, 22 mai 1615, f° 33 ; — signification par Lebrun, sergent royal exploitant par tout le royaume, de la saisie par lui faite de 4 journaux et 3 quartiers de terre au dit terroir, à la requête de Noël Defontaine, demeurant à Daours, 15 février 1617, f° 42 ; — saisine donnée par le bailli de la seigneurie de Lamotte-en-Santerre à Marguerite Pollet, femme de Pierre du Crocquet, demeurant à Lamotte-en-Santerre, et à Luc Legrand, charpentier, demeurant à Saint-Quentin, d'une masure sise à Lamotte-en-Santerre, 19 septembre 1617, f° 43 ; — saisine donnée par le bailli de la seigneurie de Lamotteen- Santerre à Pierre Lefebvre, demeurant à Amiens, de 6 journaux de terre au dit terroir, 30 novembre 1617, f° 44 ; — saisie faite par Jean Desachy, sergent royal, à la requête de Claude Pourchel, sergent à Amiens, d'une maison, grange, étable, cour et jardin, sis à Lamotte-en-Santerre, appartenant à Pierre Hémery, laboureur au dit lieu, 15 février 1619, f° 50 ; — réception par le bailli de la seigneurie de Lamotte-en- Santerre, de Jacques Barbier, prêtre, doyen des chanoines de l'église collégiale de Saint-Mathieu de Fouilloy, d'un fief de 33 journaux sis au dit terroir, 20 mai 1622, f° 61 ; — comparution au greffe de la seigneurie, d'Antoine Becquerel, messager ordinaire d'Amiens à Paris, pour présenter l'aveu et dénombrement des quatre Cinquièmes de la moitié d'un fief appelé Brunel Bastien, mouvant de la dite seigneurie, 20 juin 1624, f° 71 ; — réception par le bailli de la seigneurie, d'Antoine Leroi, procureur au bailliage de Montdidier, au relief d'un fief consistant en 21 journaux de terre sis à Lamotte-en-Santerre, et une redevance de 18 sous due par les habitants du lieu relevant de la dite seigneurie, 30 mai 1629, f° 86 ; etc.

In-quarto, 100 feuillets, papier.

1B 1422 1630-1659 1630-1659

Contenant inscription des actes suivants : réception par le bailli de la seigneurie de Lamotte-en-Santerre, de Quentin Vicart, manouvrier, au relief d'une maison et dépendances sise au dit village, 10 septembre 1630, f° 1 ; — ordre donné à Antoine de Caix, sergent de la seigneurie de Lamotte-en-Santerre, de faire défenses à toute personne de chasser sur le territoire, avec fusils, chiens, filets, et autres engins, 3 juin 1672, f° 24 ; — saisine donnée par le bailli de la seigneurie à François Desprez, procureur de Jean François, demeurant à Cerisy, d'une masure contenant un demi journal de terre sise à Lamotte-en-Santerre, 3 août 1643, f° 41 ; — réception par le bailli de la seigneurie de Jean Baillet, manouvrier à Warfusée, au relief d'une masure contenant 3 quartiers ou environ sise à Lamotte, 26 juin 1645, f° 45 ; — saisine donnée par le bailli de la seigneurie, à Charles Bail, tailleur d'habits à

Lamotte-en-Santerre, d'une maison sise au dit lieu, 22 décembre 1646, f° 49 ; etc.

In-quarto, 59 feuillets, papier.

1B 1423 — Registre aux audiences, saisines et dénombrements. — 1672-1692

Contenant inscription des actes suivants : sentence de Christophe Merlin, bailli de la terre et seigneurie de Lamotteen- Santerre, condamnant Sébastien Charles, demeurant à Warfusée, à payer au receveur de la seigneurie, une somme de 100 sous, pour le prix de 18 arbres de la dite seigneurie trouvés coupés en sa maison, et en outre à une amende de 30 livres, 20 mars 1673, f° 1 ; — certificat par Jean Merlin, exerçant la charge de greffier du village de Lamotte-en- Santerre, pour Madame la duchesse de Picquigny, dame du - dit Lamotte, constatant que Nicolas Bail, sergent de la seigneurie, a fait les publications invitant à payer les cens et redevances, 20 janvier 1675, f° 10 ; — requête à fin d'information adressée au greffe de la seigneurie de Lamotte-en- Santerre, par Antoine Domart, lieutenant des amendes de la dite seigneurie, sur le fait d'Antoine Majot, laboureur au dit lieu, accusé de coups et blessures sur la personne de François Morel, receveur de la seigneurie, 5 juillet 1670, f° 24 ; — attestation par Nicolas Bail, sergent de la terre et seigneurie de Lamotte-en-Santerre, de la publication par lui faite, invitant au paiement des cens et redevances, 31 décembre 1679, f° 26 ; etc.

In-quarto, 43 feuillets, papier.

81B 1 — Inventaires, contrats, baux. — 1669-1708

JUSTICE DE LIGNIÈRES-EN-VIMEU

176BTER 1 — Inventaires, scellés, tutelles et curatelles. — 1760-1773

176BTER 2 — Plumitif. — 1765-1768

JUSTICE DU MAZIS

1B 1433 — Donation, devant Charles Lefebvre, ancien notaire royal en Ponthieu, bailli de la terre et seigneurie du Mazis, par François Hinault, fils de feu Jean Hinault, à Jean Hinault son frère aîné, demeurant au Mazis, de son quint héréditaire, sur une masure appartenant à celuici, au dit lieu, au chemin qui conduit de Liomer à Sénarpont, 11 janvier 1712 ; etc. — 1704-1712

3 feuillets, papier.

JUSTICE DU MESGE

1B 1434 Insinuations. 1733-1768

Contrats de mariage: devant Jean de Vallencourt, procureur d'office de la terre et seigneurie du Mesge : entre François Hardier, houppier, et Marie-Françoise Fourquer, fille de Jean Fourquer, berger au Mesge, 15 octobre 1733 ; — devant Jean Bonard, notaire royal au Bailliage d'Amiens, lieutenant de la terre et seigneurie du Mesge ; entre Pierre Courcel, manouvrier au Mesge, et Marie-Françoise Caron, veuve de François Vallencourt, demeurant au dit lieu, 8 mai 1745 ; — devant Louis Faquez, procureur d'office de la terre et seigneurie du Mesge : entre François Boucher, veuf de Marguerite Mérel, laboureur au Mesge, et Marie-Marguerite Lamolet, demeurant à Briquemesnil, 26 mai 1757 ; — devant François Cumont, notaire royal au bourg d'Airaines, lieutenant de la terre et seigneurie du Mesge, entre François Dubois, coquetier à Molliens-Vidame, et Marie-Marguerite Gomin, demeurant au Mesge, 25 octobre 1757 ; — entre Jacques Pouche, manouvrier à Riencourt, et Charlotte Crutel, fille de François Crutel, laboureur au Mesge, 26 novembre 1763 ; — entre François Sélincourt, veuf de Marianne Sagnier, demeurant à Montagne, et Marie-Catherine Courcelle, veuve en premières noces de Pierre Foubert, maître tonnelier à Domart-en-Ponthieu, 10 avril 1763 ; — entre Jean-Baptiste Fourquez, demeurant au Mesge, et Marie Callet, demeurant au dit lieu, 18 janvier 1766 ; — entre François Lecat, garçon meunier, demeurant au moulin du Mesge, et Marie-Anne Paris, fille de Louis Paris, tisserand au dit lieu, 2 février 1768, etc.

40 feuillets, papier.

1B 1435 Émancipations. 1766

Émancipation par François Cumont, notaire royal au bourg d'Airaines, lieutenant de la terre et seigneurie du Mesge et dépendances, de Grégoire Mérel, fils de Jean Mérel, laboureur au Mesge, et de feue Charlotte Lesobre, après élection faite par l'assemblée de ses parents paternels et maternels comme son curateur de son oncle Jean-Baptiste Lesobre, laboureur à Hallivillers, 21 février 1766.

1 pièce, papier.

1B1436-1B1437 Ventes. 1709-1768

1B 1436 1709-1760 1709-1760

Ventes: devant Dominique Ternisien, lieutenant de la terre et seigneurie du Mesge : par Alexis Callet, demeurant au Mesge, à Noël Ponche, laboureur à Riencourt, d'un demi journal de terre au dit terroir, moyennant 13 livres, 7 mars 1731 ; — devant Jean de Vallencourt, procureur d'office de la seigneurie du Mesge : par Dominique Ternisien, et Louise Peltier sa femme, à Denis Peltier, demeurant au Mesge, d'un journal de terre au dit terroir, moyennant 25 livres, 25 mai 1731 ; — par François Delcourt, chapelier au Mesge, à Jeanne Mérel, veuve de Jean Jourdin, de 3 journaux et demi de terre, et 3 quartiers de pré au dit terroir, moyennant 330 livres, 4 juin 1731 ; — devant Dominique Ternisien, lieutenant de la terre et seigneurie du Mesge, par Dominique Ternisien le jeune, et Marguerite sa femme, à Jean Fourquier, demeurant au Mesge, de 2 journaux de terre au dit terroir, moyennant 30 livres, 16 février 1732 ; — devant Jean de Vallencourt, procureur d'office de la terre et seigneurie du Mesge, par Charles Boucher, manouvrier au Mesge, à Jean de Vallencourt, manouvrier au dit lieu, d'un demi journal de terre en le terroir, moyennant 15 livres, 14 janvier 1734 ; — par Nicolas Paris, manouvrier au Mesge, à Adrien de Paris le jeune,

manouvrier au dit lieu, de 37 verges et demie de pré, en le terroir, moyennant 30 livres, 6 mai 1734 ; — devant Jean Bonard, notaire royal au Bailliage d'Amiens, lieutenant de la terre et seigneurie du Mesge, par Dominique Ternisien, employé dans la gabelle, et Louise Peltier sa femme, à Jean Mérel, laboureur au Mesge, d'un demi journal de terre au dit terroir, moyennant 120 livres, 31 janvier 1735 ; — devant Jean de Vallencourt, procureur d'office de la terre et seigneurie du Mesge, par Charles Teneur, manouvrier au Mesge, à Jean Mérel, laboureur au dit lieu, d'un demi journal de terre au dit terroir, moyennant 20 livres, 7 février 1736 ; — par François de Vallencourt, manouvrier, à Fuscien Calais, marchand au Mesge, d'un demi quartier de terre au dit terroir, moyennant 36 livres, 20 avril 1737 ; — par Antoine Calais, vigneron à Bou-tillerie, près Amiens, paroisse de Saint-Acheul, à Jean Calais, couvreur de chaume au Mesge, d'une masure au dit terroir, contenant 10 verges, moyennant 200 livres, 23 novembre 1738 ; — par Louise Peltier, veuve de Dominique Ternisien, demeurant au Mesge, à Denis Peltier, demeurant au dit lieu, de 5 quartiers de terre en le terroir, moyennant 100 livres, 12 janvier 1739 ; — par Pierre Boucher, à Charles Boucher, manouvrier au Mesge, de 3 quartiers de terre au dit terroir, moyennant 55 livres, 3 février 1739 ; — devant Antoine Bonard, notaire royal au Bailliage d'Amiens, résident à Picquigny: par Antoine Paris, tisserand à Hangest-sur-Somme, à Louis Faquez, tisserand au Mesge, de 12 verges de terre au dit terroir, moyennant 80 livres, 16 mars 1739 ; — devant Jean de Vallencourt, procureur d'office de la terre et seigneurie du Mesge : par François Mérel, laboureur à Saint-Pierre-à-Gouy, à Louis Gressier, laboureur au Mesge, d'un quartier d'aire au dit terroir, moyennant 75 livres, 18 avril 1739 ; — par. Alexis Calais, manouvrier, à Jean Fourquier, berger, demeurant au Mesge, d'un journal de terre au dit terroir, moyennant 33 livres, 29 septembre 1739 ; — devant François Cumont, notaire royal à Airaines, lieutenant de la terre et seigneurie du Mesge, par Toussaint Léraillé, tisserand à Hangest-sur- Somme, à Louis Fourquez, marchand houppier au Mesge, de 5 quartiers de terre, plus un demi journal, plus un quartier et demi, au même lieu, moyennant 380 livres, 10 décembre 1757 ; — par François Faquez, valet de charrue au Quesnoy, à Jean Caron, mercier au Mesge, d'un quartier de terre au dit terroir, moyennant 21 livres 14 sous, 19 juin 1760 ; etc.

87 feuillets, papier.

1B 1437 1761-1768 1761-1768

Ventes, devant François Cumont, notaire royal au bourg d'Airaines, lieutenant de la terre et seigneurie du Mesge : par Fuscien Vallencourt, aubergiste, et Jeanne Dumont, sa femme, à Louis Fourquez le jeune, tisserand au Mesge, du tiers d'un demi journal au dit terroir, moyennant 400 livres, 15 janvier 1761 ; — par Antoine Segard et François Boutart, marchands au Mesge, à François Coutel, marchand au même pays, d'un quartier et demi de pré sis dans la grande prairie du Mesge, moyennant 60 livres, 9 mars 1761 ; — par Nicolas Courcel, manouvrier, à Thomas Teneux, marchand au Mesge, d'un demi quartier de terre au dit terroir, moyennant 54 livres, 13 décembre 1761 ; — par Simon Campagneux, manouvrier, à Louis Faquez, procureur d'office du Mesge, d'une masure sise au dit lieu, en la rue qui conduit à Riencourt, moyennant 57 livres, 29 novembre 1761 ; — par Louis Vincheneux, manouvrier, à Etienne Vacquez, demeurant au Mesge, de la propriété de 10 verges de terre au terroir de Soues, moyennant 18 livres, 12 novembre 1761 ; — par François Boucher, manouvrier, et Jean-Baptiste Boucher, demeurant à Camps, à Fuscien Callet, demeurant au Mesge, de 12 verges et demie de masure au dit terroir, moyennant 112 livres, 2 novembre 1762 ; — par Adrien Sellier,

manouvrier, veuf de Jeanne Sellier, demeurant au Mesge, à Claude Faquez, tisserand au dit lieu, d'un demi journal de terre au Mesge, moyennant 122 livres, 2 mai 1762 ; — par François Boucher, manouvrier au Mesge, à Fuscien Calais, marchand au dit lieu, de 12 verges et demie de masure au Mesge, moyennant 114 livres, 1er août 1763 ; — par Alexandre et Charles Boucher, manouvriers au Mesge, à Simon du Mesge, journalier au dit lieu, de 67 verges de terre, plus un demi journal, plus un quartier, au Cardon Sec, moyennant 60 livres, 21 mars 1763 ; — par Antoine Mortier, marchand à Picquigny, à Michel Vallencourt, maçon au Mesge, de 12 verges et demie de pré en la prairie du Mesge, moyennant 25 livres, 23 mai 1768 ; etc.

51 feuillets, papier.

1B 1438 Adjudications. 1751-1767

Adjudication par le bailli de la terre et seigneurie du Mesge, d'un marché de terre sis au Mesge, provenant de la succession de Jacques Pruvost et Marianne Peltier, pour 6 ou 9 ans, à Jean-Baptiste Caron, demeurant au Mesge, moyennant 46 livres, 13 décembre 1767 ; etc.

2 feuillets, papier.

1B 1439 Échanges. 1731-1748

Échange, devant Louis Faquez, procureur d'office de la terre et seigneurie du Mesge, entre François de Vallencourt, employé au poste de Saint-Pierre-à- Gouy, et Jeanne Cellier, veuve de Michel de Vallencourt, d'autre part, d'un quartier et demi de terre au terroir du Mesge, cédé à François de Vallencourt, contre un autre quartier et demi de terre au même terroir, 28 janvier 1748 ;etc.

5 feuillets, papier.

1B 1440 Convention, devant François Cumont, notaire royal au bourg d'Airaines, lieutenant de la terre et seigneurie du Mesge, entre Marguerite Vacquez, veuve de Dominique Ternisien, demeurant au Mesge, et François Ternisien, son fils, domestique en la ville de Paris, aux termes de laquelle, Marguerite Vacquez, reconnaît avoir reçu de son fils, une somme de 40 livres, et lui assigne cette dite somme à prendre à son décès par préciput, et hors part, sur 3 quartiers de terre au terroir du dit lieu, 12 septembre 1765. 1765

1 pièce, papier.

1B 1441 Délibération, devant François Cumont, notaire royal au bourg d'Airaines, lieutenant de la terre et seigneurie du Mesge, de rassemblée des parents paternels et maternels des enfants mineurs de feus Jacques Pruvost, et Marianne Peltier, aux termes de laquelle il est décidé que sa fille mineure Madeleine Pruvost, sera mise en pension au rabais à la criée, 7 décembre 1766 ; etc. 1766

2 feuillets, papier.

1B 1442 Caution, devant François Cumont, notaire royal au bourg d'Airaines, lieutenant de la terre et seigneurie du Mesge, par Jacques Mérelle, laboureur au Mesge, du paiement du loyer du bail qu'il a conjointement avec Jean Caron, marchand mercier au Mesge, d'une maison appartenant aux enfants mineurs de Jacques Prévot, 26 janvier 1765. 1765

1 pièce, papier.

1B 1443 Bail, devant Jean Bonard, notaire royal au Bailliage d'Amiens, lieutenant de la terre et seigneurie du Mesge, par Charles-François Magnier, cabaretier à Pissy, à Quentin Dupuis, manouvrier au Mesge, de 7 journaux de terre au dit terroir, pour 9 ans, moyennant 36 livres, 13 juin 1765 ; etc. 1765

3 feuillets, papier.

1B 1444 Procès-verbal de visite, devant François Cumont, notaire royal au bourg 1726-1765

d'Airaines, lieutenant de la terre et seigneurie du Mesge, par Antoine-Joseph Chatelain, maître charpentier à Riencourt, et Nicolas Dubois, couvreur de chaume à Cavillon, d'une maison et dépendances sise au Mesge, et appartenant à Marie-Rose Lecot, veuve de Pierre Blandin, en son vivant chambellan du chapitre, demeurant à Amiens, 20 mars 1765 ; etc.

6 feuillets, papier.

1B 1445 — Renonciation, devant François Cumont, notaire royal au bourg d'Airaines, lieutenant de la terre et seigneurie du Mesge, par André Hardier, peigneur de laine au Mesge, et Françoise Fourquez, sa femme, à la succession de feus Jean Fourquez, berger, et Marie Cordonnier, sa femme, 19 mai 1763. — 1763

1 pièce, papier.

1B 1446 — Inventaire, devant François Cumont, notaire royal au bailliage d'Amiens, lieutenant de la terre et seigneurie du Mesge, en la maison mortuaire de Marie Cordonnier, veuve de Jean Fourquez, berger au Mesge, 11 avril 1763. — 1763

1 pièce, papier.

1B 1447 — Partages. — 1732-1766

Partages, devant François Cumont, notaire royal à Airaines, lieutenant de la terre et seigneurie du Mesge : entre Jacques Fourquez, peigneur de laine, et Thomas Courcelle, aussi peigneur de laine, veuf de Cécile Fourquez, demeurant au Mesge, des immeubles provenant de la succession de celle-ci, 7 février 1763 ; — entre François Léraillé, manouvrier au Mesge, et consorts, des meubles et immeubles provenant de la succession de Charles Léraillé, et de Jeanne de Vallencourt, leur père et mère, 16 août 1763 ; — entre Marie-Catherine Guilbert, veuve d'Antoine Lejeune, Berger au bourg d'Airaines, et François et Alexis Lejeune, ses enfants, des meubles trouvés après le décès de son mari, 24 février 1764 ; — entre Marianne et Marie Collet, filles de feu Alexis Collet, demeurant au Mesge, des immeubles et meubles de la succession d'Alexis Collet et Marie Grande, leur père et mère, 18 janvier 1766 ; — entre Antoine Sellier, manouvrier, et Quentin Dupuis, manouvrier, des immeubles et meubles provenant de la succession de Louis Sellier et Marianne Odelin, leur père et mère, 3 mars 1766 ; etc.

27 feuillets, papier.

1B 1448 — Mention d'une cause entre Grégoire Mérelle, laboureur au Mesge, demandeur, et Quentin Dupuis, manouvrier au dit lieu, défendeur défaillant, et de la condamnation de ce dernier à payer au premier une somme de 56 livres, 23 mars 1768. — 1768

1 pièce, papier.

JUSTICE DU MESNIL-HEUDIN

1B 1449 — Saisine donnée par François Delaire, lieutenant de la seigneurie du Mesnil et des fiefs en dépendant, à Charles Lesueur, aubergiste, demeurant à Lignières-sous- Foucaucourt, fondé de procuration de Charles Lesueur, laboureur à Fontaine, d'un journal 18 verges 3 quarts au terroir du Mesnil, à lui vendu par Bernard Scellier, chirurgien juré à Saint-Maulvis, et Marie Ragault sa femme, moyennant 450 livres, 10 février 1764. — 1764

1 pièce, papier.

VICOMTÉ DE LIOMER

1B 1450 Insinuations. 1707-1724

Contrats de mariage devant Charles Lefebvre, bailli de la terre et seigneurie de Liomer : entre Louis Clerc, fils de Jean Clerc, et de Françoise Boullenger, demeurant à Beaucamps-le-Jeune, et Jeanne Talnar, fille à marier, de François Talnar, et de Marie Gamar, ses père et mère, demeurant au dit Beaucamps, 15 mars 1707 ; — entre Jacques Cautillon, fils de François Cautillon, et Anne Houllon, demeurant à Guibermesnil, et Gabrielle Martin, fille de François Martin, et de Françoise Marcy, demeurant au dit lieu, 12 septembre 1707 ; — entre Jean Croisier, fils d'Adrien Croisier, et de Marie Ledé, demeurant à Beaucamps, et Jacqueline Leroi, fille de Pierre Leroi, demeurant au dit lieu, 19 octobre 1707 ; — entre François Pierre, jeune homme à marier de la paroisse de Charny, fils de Jean Pierre, et de Marie Capelle, et Charlotte Ledé, fille de Jean Ledé, demeurant au dit lieu, 29 décembre 1707 ; — entre Jean Broche, maître charpentier à Montmarquet, veuf de Catherine Boutillier, et Marie Charpentier, veuve de François Stoste, demeurant à Wailly, 6 janvier 1708 ; — entre Michel Le Bon, demeurant à Beaucamps-le-Jeune, fils de François Le Bon, et de Françoise Talnar, sa mère, et Marie Gallois, fille de Charles Gallois, 3 novembre 1708 ; — entre Charles Matte, demeurant à Beaucamps-le-Vieux, fils de Charles Matte, et de Françoise Gosset, et Marie-Catherine Lefebvre, fille de Nicolas Lefebvre, peigneur de laine à Brétizel, paroisse de Saint-Germain-sur-Bresle, et de Jeanne Leston, 7 novembre 1708 ; — entre Jean Danain, demeurant au Vieux-Rouen, fils de François Danain, et d'Antoinette de Colbert, et Catherine Pollen, fille de Jean Pollen, et de Marie Roussel, demeurant au dit lieu, 18 novembre i 708 ; — entre Philippe Le Couvreur, maître tailleur d'habits, demeurant à Liomer, et Catherine Langlois, demeurant à Vergies, 25 septembre 1711 ;— entre Pierre Lebon, fils de feus Antoine Lebon, et Anne Harmant, demeurant à Beaucamps-le-Jeune, et Marie- Anne Lesueur, fille de Louis Lesueur, demeurant à Blangysous-Poix, ses père et mère, 19 octobre 1711 ; — entre Nicolas Girault, manouvrier à Beaucamps-le-Jeune, et Marguerite Scellier, demeurant au dit lieu, 23 octobre 1711 ; — entre Pierre de Quevauvillers, veuf de Françoise Gentien, demeurant à la Haute-Neuville, et Marguerite Boullenois, fille de Nicolas Boullenois, et de Jeanne Gambier, 5 décembre 1711 ;— entre Jacques de Quevauvillers, tiretainier à la Haute-Neuville, et Jeanne Boullenger, fille de Pierre Boullenger, demeurant au dit lieu, 1er février 1713 ; — entre Pierre Scellier, demeurant à Lafresnoye, et Anne Ternisien, fille de feu Louis Ternisien, demeurant au dit lieu, 10 novembre 1714 ; — entre Toussaint Manchion, meunier du moulin à blé de Bonnelle, paroisse de Forestmontiers, et Marie Bourgeois, demeurant à Bernay, de la même paroisse, 9 février 1718 ; — entre Nicolas Danzel, demeurant au Quesne, fils de Pierre Danzel, et Marie-Anne Grattenois, fille de Jacques Grattenois, et de Marguerite Dupont, demeurant au même lieu, 28 janvier 1719 ; etc.

84 feuillets, papier.

1B 1451 Donation, devant Charles Lefebvre, ancien notaire royal en Ponthieu, bailli de Liomer, par Marie Lafosse, veuve de Jacques Carmen, demeurant à Liomer, à François Carmen, son fils puîné, demeurant au même lieu, d'un journal et demi de terre à Fresnoy-Andainville, 12 septembre 1717. 1717

1 pièce, papier.

1B 1452 Ventes. 1706-1723

Ventes devant Charles Lefebvre, bailli de la terre et seigneurie de Liomer :

par Joseph Labitte, serger à Digeon, paroisse de Saint-Saturnin, à Pierre Savary, cordonnier à Liomer, de 2 journaux de terre au terroir de Bailleul, moyennant 200 livres tournois, 23 mai 1707 ; — par Charlotte Dubos, veuve d'Henri Dupont, demeurant au Mesnil-Bruntel, à Adrien Olivier, soldat au régiment du Roi, d'une maison sise au dit lieu, moyennant 100 livres, 30 avril 1708 ; — par François Gourer, demeurant à Saint- Aubin-Rivière, à Jean Cauchois, serger à Liomer, du tiers d'une masure au dit lieu, moyennant 40 livres, 14 mai 1708 ; — par Nicolas Petit, demeurant à Sainl-Aubin-Rivière, à François Lefebvre, receveur de Saint-Aubin, de 8 verges de terre au dit terroir, moyennant 28 livres, 15 mars 1709 ; — par Charles de Camps, cordonnier à Saint-Maulvis, à François Mercier, demeurant au dit lieu, de 17 verges de terre en ce terroir, moyennant 25 livres, 30 avril 1709 ; — par Jean Gamar, serger au Tronchoy, à François Vacavant, laboureur au dit lieu, d'un demi journal de terre au dit terroir, moyennant 21 livres, 15 juillet 1709 ; — par Charles Maudui, manouvrier à Saint-Léger-Le-Pauvre, à Pierre Cagnart, manouvrier à Selincourt, de 3 quartiers de terre en ce dernier terroir, moyennant 75 livres, 5 octobre 1711 ; — par Pierre Duval, maître de l'hôtel de Saint-Martin à Sénarpont, à Antoine Brunel et Philippe Dubois, demeurant à Bernapré, paroisse de Sénarpont, d'un journal de pré au terroir de Sénarpont, moyennant 250 livres, 17 mars 1712 ; — par Nicolas Harlé, serger, demeurant à Charny, paroisse de Saint-Saturnin, à François Cauni, serger à Laboissière, d'un quartier de masure au dit lieu, moyennant 100 livres, 12 décembre 1712 ; — par Jean Capel, marchand à Charny, à Jean Leclercq, marchand à Bézencourt, de 3 journaux de terre au dit terroir, moyennant 250 livres, 10 mars 1713 ; — par Jean Pouchain, tonnelier à Gauville, à Adrien Payen, demeurant à Saint-Martin-au-Bois, de 2 journaux de terre au dit terroir, moyennant 92 livres, 2 mai 1713 ; — par Jacques Malin, manouvrier à Bettencourt-Rivière, à Antoine Fortin, manouvrier à Dromesnil, de la moitié d'une masure au dit lieu, moyennant 80 livres, 24 juin 1714 ; etc.

61 feuillets, papier.

1B 1453 — Cession, devant Charles Lefebvre, ancien notaire royal en Ponthieu, et bailli de Liomer, par Catherine Candellier, femme de Nicolas Rogner, détenu en les prisons de La Tournelle à Paris, à Florimond Maillard, marchand à Lafresnoye, de 2 journaux 25 verges de terre au terroir de Blangy, moyennant 120 livres, 5 février 1714, etc. — 1713-1714

2 feuillets, papier.

1B 1454 — Transaction, devant Charles Lefebvre, Bailli de la terre et seigneurie de Liomer, entre Charles Dubos, et Marguerite Ouvran, veuve en secondes noces de François Cauni, demeurant à La Haute-Neuville, aux termes de laquelle celle-ci cède la possession d'une masure sise au dit lieu, provenant de la succession de Marguerite Dubos, à condition quelle sera tenue quitte de toute indemnité à payer pour la jouissance de la dite maison, 7 novembre 1707 ; etc. — 1707-1715

3 feuillets, papier.

1B 1455 — Engagement par Jean et Geneviève Gentien, et Anne Thuilier, demeurant à La Haute-Neuville, de s'acquitter du paiement d'une rente de 100 sous, constituée au profit d'Éloi Tripier, laboureur à Fontaine-sur-Somme, et de Françoise Beunin sa femme, 9 octobre 1712. — 1712

1 pièce, papier.

1B 1456 — Baux, devant Charles Lefebvre, bailli de Liomer : par Jacques Olive, receveur de Liomer, du marché de hallage et étallage du dit lieu, à Jean Cauchois, serger, pour 9 ans, moyennant 230 livres, 8 janvier 1709 ; — par Charles Beunin, receveur du prieuré d'Hornoy, à Charles Daire, manouvrier, et Jean Davesne, maréchal à Tronchoy, de la branche de — 1708-1712

dîme qui se perçoit au dîmage du lieu dépendant du prieuré, pour 3 ans, moyennant 220 livres, 23 août 1709 ; etc.

9 feuillets, papier.

1B 1457 — Résiliation, devant Charles Lefebvre, ancien notaire royal en Ponthieu, et bailli de Liomer, entre Pierre Beunin, serger à Lafresnoye, et Alexandre Caron, demeurant au dit lieu, d'un contrat de vente fait le 25 février 1705 par Caron à Beunin, d'une portion de masure, moyennant 80 livres, 31 décembre 1709. — 1709

1 pièce, papier.

1B 1458 — Contrat d'hypothèque, devant Charles Lefebvre, bailli de la terre et seigneurie de Liomer, par Martin de Villepoix, marchand à Saint-Germain-sur-Bresle, et Marie-Madeleine Levasseur, sa femme, sur tous leurs Biens, en garantie d'une somme de 260 livres par eux duc à Jean Ricot, marchand à Saint-Valery-sur-Somme, 22 juillet 1707, etc. — 1707-1709

2 feuillets, papier.

1B 1459 — Inventaire, devant Charles Lefebvre, Bailli de la terre et seigneurie de Liomer, des meubles trouvés en la maison mortuaire de Françoise Bucquet, à la requête de François du Neufgermain, cabaretier à Liomer, 8 novembre 1714, etc. — 1714-1719

2 feuillets, papier.

1B 1460 — Partage, devant Charles Lefebvre, ancien notaire royal en Ponthieu, et bailli de la vicomté de Liomer, entre Adrien Mancaux, marchand à Lignières-Châtelain, et Nicolas Mancaux, demeurant à Lamaronde, de la succession mobilière et immobilière de leurs frères Jean et Antoine, 24 août 1721. — 1721

1 pièce, papier.

1B 1461 — Renonciation, devant Charles Lefebvre, bailli de la terre et seigneurie de Liomer, par Claude de Camps, maître charpentier à Liomer, fils aîné de feu François de Camp, à la succession mobilière et immobilière du dit défunt,. 11 avril 1714. — 1714

1 pièce, papier.

1B 1462 — Renonciation, devant Charles Lefebvre, bailli de la terre et seigneurie de Liomer, par Françoise Bucquet, veuve en secondes noces de Jean Maillet, à la communauté qui fut entre elle et son dit défunt mari, 8 juin 1709. — 1709

1 pièce, papier.

1B 1463 — Reddition de compte tutélaire, devant Charles Lefebvre, bailli de Liomer, par Jacques Timbergue, berger à Arguel, à Adrien Timbergue, demeurant au dit lieu, de l'administration qu'il a eue de ses biens, 18 mai 1711. — 1711

1 pièce, papier.

1B 1464 — Quittances, devant Charles Lefebvre, ancien notaire royal en Ponthieu, et bailli de Liomer : par Jacques Tavernier, receveur de Laboissière et de Saint- Aubin-Rivière, d'une somme de 200 livres, 12 août 1719 ; — par Jacques Gaudefroy, tiretainier à Beaucamps-le-Vieux, à Madeleine Cauchois, veuve de Gilles Leroi, demeurant à Liomer, d'une somme de 110 livres, 29 novembre 1719 ; etc. — 1709-1721

11 feuillets, papier.

1B 1465 — Déclaration, devant Charles Lefebvre, bailli de la terre et seigneurie de Liomer, par Jeanne Gentien, veuve d'Amand Leullier, demeurant à la Haute-Neuville, des meubles qu'elle emporte en la maison de son fils puiné, Joachim Leullier, où elle doit demeurer, 19 mai 1708. — 1708

1 pièce, papier.

JUSTICE DE LOEUILLY

1B 1466	Contrat de mariage, devant François Clabaut, lieutenant de la justice de la châtellenie de Loeuilly : entre Jean-Baptiste Cressonnier, demeurant à Loeuilly, et Marie- Louise Collart, demeurant au dit lieu, 30 décembre 1730 ; etc. 4 feuillets, papier.	1730
1B 1467	Nomination par Pierre Pia, lieutenant de la justice de la châtellenie de Loeuilly, de Pierre et Jean Collart, comme tuteur et curateur des enfants mineurs de feu Jean Collart, laboureur à Loeuilly, après élection faite par l'assemblée de leurs parents paternels et maternels, 23 mai 1738 ; etc. 8 feuillets, papier.	1730-1746
1B 1468	Ventes, devant François Clabaut, lieutenant de la justice de la châtellenie de Loeuilly : par Antoine de Lespine, boucher à Loeuilly, et Madeleine Lequien, sa femme, à Joseph de Lespine, couvreur de chaume au dit lieu, de 8 verges de terre au dit terroir, moyennant 30 livres, 28 mars 1730 ; — par Jean Pasquer, manouvrier à Loeuilly, à Jacques Pinchemel, curé du dit lieu, de la moitié d'un puits, moyennant 50 sous,. 13 mai 1730 ; — devant Michel- Germain Duez, greffier et tabellion de la châtellenie de Loeuilly, par Noël Collart, laboureur au village de Fransures, et Marie-Marguerite du Neufgermain sa femme, à François Masse, marchand de toile à Oresmaux, d'un journal de terre au terroir de Loeuilly, moyennant 350 livres, 20 juin 1739 ; etc. 18 feuillets, papier.	1730-1739
1B 1469	Échange, devant François Clabaut, lieutenant de la justice de la châtellenie de Loeuilly, entre Alexandre Dubos et François Flamen, manouvriers au dit lieu, de la moitié d'une maison sise en le village, provenant de la succession de François Flamen, leur beau père et père, cédée par Dubos, contre 3 quartiers de terre au même terroir, 12 avril 1730 ; etc. 5 feuillets, papier.	1730-1739
1B 1470	Transaction, devant Michel-Germain Duez, greffier et tabellion de la châtellenie de Loeuilly, entre Jean Petit, manouvrier à Wailly, et consorts, et Marguerite Bailleul, veuve de Pierre Duparc, ouvrier papetier à Loeuilly, aux termes de laquelle Jean Petit cède à Marguerite Bailleul, la jouissance viagère de la moitié d'une maison, et s'engage à lui payer une rente de 15 livres, moyennant cession par Jean Petit, au décès de la dite Bailleul, de la toute propriété de la moitié de la dite maison, 9 novembre 1739 ; etc. 9 feuillets, papier.	1730-1739
1B 1471	Bail, devant François Clabaut, lieutenant de la justice de la châtellenie de Loeuilly, par Joseph Boucher, meunier du moulin à blé de Conty, à Louis Tuyart, laboureur au dit lieu, de 2 journaux de terre en le terroir, pour 9 ans, moyennant 12 livres, 10 juin 1730 ; etc. 4 feuillets, papier.	1730-1739
1B 1472	Procès-verbal d'apposition de scellés par Pierre Pia, lieutenant de la justice de la châtellenie de Loeuilly, à la requête de Noël Cressonnier, procureur d'office de la dite justice, en la maison mortuaire de feu Pierre Duparc, ouvrier papetier, demeurant à Loeuilly, 28 septembre 1730. — Requête adressée au bailli de la justice de la châtellenie de Loeuilly par Antoine Lombart, laboureur au dit lieu, et François Gaudefroy, laboureur, à fin d'apposition de scellés en la maison mortuaire de Charles Blattier, 11 décembre 1731 ; etc. 12 feuillets, papier.	1730-1743
1B 1473	Inventaire, devant François Clabaut, lieutenant de la justice de Loeuilly,	1730-1739

en la maison mortuaire de Jean Duporge, et Marie-Madeleine Thorel, sise au dit lieu, 11 juillet 1730, etc.

6 feuillets, papier.

1B 1474 — Partage, devant Michel-Germain Duez, greffier et tabellion de la châtellenie de Loeuilly, entre Charles Loisel, laboureur à Loeuilly, acquéreur des droits d'héritiers de Joseph et Antoine Pia, fils de feus Pierre Pia, et Marie Gérôme d'une part, et Noële Pia, leur fille d'autre part, de la succession des dits défunts, 4 août 4739, etc. — 1730-1739

7 feuillets, papier.

1B 1475 — Procès-verbal de visite par Pierre Pia, lieutenant de la justice de la châtellenie de Loeuilly, à la requête de François Duez, laboureur au dit lieu, d'une maison à lui appartenant, sise en la rue Verte, 18 février 1741 ; etc. — 1730-1741

8 feuillets, papier.

1B 1476 — Quittances données, devant Michel- Germain Duez, greffier et tabellion de la châtellenie de Loeuilly, par Charles Lambert, boucher à Ailly-sur-Noye, et Anne Talmar, sa femme, et par Firmine Guillot, à Antoine Nepveux, laboureur à Loeuilly, et Marie-Madeleine Lépine, sa femme, d'une somme de 200 livres, et d'une autre de 100 livres, 28 février 1739, etc. — 1739-1740

4 feuillets, papier.

1B 1477 — Procès-verbal de perquisition, à la requête de François Henry, berger à Loeuilly, se plaignant de la disparition d'un mouton, par Pierre Pia, lieutenant de la justice de la châtellenie de Loeuilly, assisté de Michel-Germain Duez, greffier, Noël Cressonnier, procureur d'office, et Jean-François Collart, sergent, en la maison d'un nommé François Caron, dit Blaize, manouvrier à Loeuilly, où sont trouvés trois quartiers de brebis, enlevés et déposés au greffe de la châtellenie, après procès-verbal dressé, 4 février 1739, etc. — 1739

2 feuillets, papier.

BARONNIE DE MAILLY-MAILLET

REGISTRES

Registres aux saisines (1662-1790, lacunes)

91B 4	20 mars 1662-14 mai 1667 Cahier n.f.	1662-1667
91B 40	1715-15 juillet 1729 Cahier n.f.	1715-1729
91B 31	10 août 1754-14 juin 1755 Cahier n.f.	1754-1755
91B 32	23 octobre 1755-31 janvier 1758 Cahier f° 1 à 11 + n.f.	1755-1758
91B 28	4 avril 1758-30 octobre 1763 Cahier n.f.	1758-1759
91B 27	15 février-21 juin 1760 Cahier n.f.	1760-1760
91B 39	8 janvier 1764-21 juillet 1766 Cahier n.f.	1764-1766
91B 5	21 juillet 1766-4 février 1771 Cahier n.f.	1766-1771
91B 41	6 février 1788-13 mai 1790 Cahier n.f.	1788-1790

Registres aux contrats passés devant le lieutenant de Mailly (1645-1675, lacunes)

91B 1	Août 1645-7 février 1662 Cahier n.f.	1645-1662
91B 2	31 mars 1662-5 mars 1669 Cahier n.f.	1662-1669
91B 3	5 juin 1669-1er septembre 1670 Cahier n.f.	1669-1670
91B 38	26 avril 1672-18 février 1675 Plus deux pièces volantes des 11 juillet et 7 octobre 1871. Cahier n.f.	1672-1675

Registres du greffe (sentences, déclarations, autorisations, etc.)

1B 1478	1640-1646 Registre du greffe du bailliage de la Baronnie de Mailly, contenant inscription des actes suivants : sentence prononcée par le lieutenant Nicolas Ollive, condamnant Pierre Dupuis à 7 sous 6 deniers parisis d'amende, pour avoir laissé pâturer sa vache dans les près de la seigneurie, 31 mai 1610, f° 1 ; — sentence de Firmin Pieffort, Bailli de la baronnie de Mailly, condamnant François Labbé à 10 sous d'amende, pour avoir laissé pâturer sa vache dans l'héritage des héritiers de Jean Carette, suivant procès-verbal du sergent Claude Letierche, 12 août 1645, f° 7 ; — sentence de Nicolas Pieffort, bailli et garde de justice de la Baronnie de Mailly, condamnant Thomas Mollin à 10 sous parisis d'amende, pour avoir laissé pâturer une cavale dans les prés de la seigneurie, 21 août 1646, f° 51 ; — mention de	1640-1646

l'inscription de la cause entre le procureur fiscal et Claude Letierche, et Adrien Carette, f° 52 ; — sentence de Firmin Pieffort, bailli et garde de justice de la baronnie de Mailly, condamnant Claude Sorel à payer à Pierre d'Anjou, une somme de 50 livres pour achat d'un cheval, 5 septembre 1646, f° 52 ; etc.

In-quarto, 52 feuillets, papier.

1B 1479 1646-1648 1646-1648

Registre du greffe du bailliage de la baronnie de Mailly, contenant les mentions suivantes : sentence de Nicolas Pieffort, bailli et garde justice de la baronnie de Mailly, condamnant André Dignocourt à 20 sous parisis. d'amende, pour avoir laissé pâturer 5 bêtes à corne dans les prés de la seigneurie, 2 octobre 1646, f° 1 ; — sentence de Nicolas Pieffort, bailli et garde justice de la baronnie de Mailly, ordonnant par défaut que Pasquier Guilbert sera pris et appréhendé au corps partout où il sera vu, pour répondre des coups portés sur la personne de Pierre Dupuis, et de ses jurements du saint nom de Dieu, 2 octobre 1646, f° 5 ; — sentence de Baptiste Dupré, lieutenant de la baronnie de Mailly, condamnant Adrien Carette à une amende de 7 sous parisis, pour avoir enlevé un fagot dans les bois de la seigneurie, 19 février 1647, f° 32 ; — sentence de Baptiste Dupré, lieutenant de la baronnie de Mailly, condamnant Jean Hubaut à une amende de 7 sous parisis, pour avoir fait pâturer une vache dans les taillis des bois de la seigneurie, 19 mars 1647, f° 33 ; — interrogatoire fait à Mailly, le 12 septembre 1647, par Jean-Baptiste Dupré, lieutenant de la seigneurie, de Guillain Tellier, accusé d'avoir abattu un arbre dans les bois du seigneur, 27 août 1647 ; — condamnation du délinquant par le dit lieutenant à 100 sous d'amende, 27 août 1647, f° 47 ; etc.

64 feuillets, papier.

1B 1480 1648-1652 1648-1652

Registre du greffe du bailliage de la Baronnie de Mailly, contenant les inscriptions suivantes : sentence de Firmin Pieffort, bailli et garde justice de la baronnie de Mailly, condamnant à la requête du procureur d'office, Pierre Bazin à une amende de 20 sous parisis, pour avoir coupé du bois sur les terres de la seigneurie, 28 avril 1648, f° 10 ; — sentence de Firmin Pieffort, bailli et garde justice de la baronnie de Mailly, ordonnant l'information sur le fait de violences commises par Antoine de la Flèche sur la personne de Pierre Geoffroy, 16 juin 1648, f° 17 ; — sentence de Firrnin Pieffort, bailliet garde justice de la baronnie de Mailly, condamnant Antoine de La Flèche à une amende de 60 sous parisis, pour violences commises sur la personne de Pierre Geoffroy, 17 juin 1648, f° 19 ; — sentence de Firmin Pieffort, bailli et garde justice de la baronnie de Mailly, condamnant Florent Watteblé, laboureur à Auchonvillers, à payer à haut et puissant seigneur messire René de Mailly, chevalier, seigneur et Baron du dit Mailly, Colincamps, et Beaussart, une somme de 247 livres 18 sous, pour reste du prix de vente de la moitié de la coupe de bois de Beaussart, tombée en 1647 et dont bail avait été fait à Florent Watteblé, et Charles Watteblé son fils, 14 avril 1649, f° 58 ; — sentence de Firmin Pieffort, bailli de la baronnie de Mailly, condamnant, à la requête du procureur d'office, Adrien Guilbert à une amende de 10 sous parisis, pour avoir laissé pâturer sa vache dans une pièce de blé appartenant à Claude Letierche, 23 mai 1650, f° 74 ; — sentence de Firmin Pieffort, baillide la Baronnie de Mailly, condamnant Charles Ansart à une amende de 7 sous 6 deniers, pour avoir laissé pâturer sa vache dans les prés de monsieur de Mailly, 10 novembre 1650, f° 94 ; — sentence de Nicolas Daveluy, lieutenant de la baronnie de Mailly, donnant défaut à Adrien Herman, et consorts, contre Madeleine Bonart, 13

décembre 1650, f° 102 ; — sentence de Firmin Pieffort, bailli de la Baronnie de Mailly, condamnant Philippe Roussel à une amende de 10 sous parisis, pour avoir laissé pâturer nuitamment 6 chevaux dans le jardin des héritiers de Pierre Carette, 31 mai 1651, f° 123 ; — sentence de Nicolas Daveluy, lieutenant de la baronnie de Mailly, condamnant Marie Guilbert, veuve de Guillain Roussel, à une amende de 60 sous parisis, pour avoir emporté du blé dans une pièce devant champart à monseigneur de Mailly, 21 août 1651, f° 128 ; — sentence de Firmin Pieffort, bailli de labaronnie de Mailly, condamnant la femme de François Lebel à une amende de 7 sous 6 deniers, pour avoir été trouvée chargée d'une botte de bois sec sur les terres de laseigneurie, 15 janvier 1652, f° 142 ; — renonciation devant Firmin Pieffort, bailli et garde justice de la baronnie de Mailly, par Noële Lefebvre, veuve de Jean Hubaut, demeurant à Beaussart, à la communauté avec défunt son mari,13 février 1652, f° 145 ; — sentence de Firmin Pieffort, bailli de la baronnie de Mailly, condamnant Louis Féré à une amende de 10 sous parisis, comme responsable de son, fils, trouvé faisant dégât dans le bois de Beaussart, 5 mars 1652, f° 145 ; — sentence de Firmin Pieffort, bailli de la Baronnie de Mailly, condamnant la veuve de Guillain Chausson à une amende de 10 sous parisis, comme responsable de sa fille, trouvée faisant dégat dans le bois de Beaussart, 5 mars 1652, f° 146 ; — sentence de Firmin Pieffort, bailli et garde justice de la baronnie de Mailly, ordonnant à Noël Legrand et Barbe de La Boissière, sa femme, de nommer deux nouveaux experts dans le procès en partage qu'ils ont avec Guillain Cornet et Barbe Sorel, et Adrien Noël et Marie Guilbert, 13 avril 1652, f° 151 ; — sentence de Nicolas Daveluy, lieutenant du bailli de la baronnie de Mailly, condamnant Adrien Seguin et sa femme à payer à Mathieu Lebrun, une somme de 30 sous comme indemnité du bois qu'ils lui ont abattu, 13 avril 1652, f° 151 ; — sentence de Nicolas Daveluy, lieutenant de la baronnie de Mailly, condamnant Noël Legrand à une amende de 10 sous parisis, pour avoir laissé pâturer sa vache dans les prés de la seigneurie, 7 mai 1652, f° 154 ; — défaut donné par Nicolas Daveluy, lieutenant de la baronnie de Mailly, au procureur d'office, demandeur, contre les sergents Claude Letierche et Adrien Carette, non comparant, 14 mai 1652, f° 155 ; etc.

In-quarto, 162 feuillets, papier.

1B 1481 1652-1657 1652-1657

Registre du greffe du bailliage de la Baronnie de Mailly, contenant les inscriptions suivantes : renonciation, devant Nicolas Daveluy, lieutenant de la baronnie de Mailly, par Firmin Roussel, laboureur au village d'Auchonvillers, à la succession de son père, Jacques Roussel, 22 mai 1652, f° 3 ; — sentence de Firmin Pieffort, bailli et garde justice de la baronnie de Mailly, condamnant Nicolas Sorel à une amende de 10 sous parisis, pour avoir laissé pâturer son cheval dans une pièce d'orge appartenant à Philippe Roussel, 28 mai 1652, f° 4 ; — sentence de Firmin Pieffort, bailli et garde justice de la baronnie de Mailly, condamnant Pierre Tholomé à une amende de 10 sous, pour avoir laissé pâturer deux vaches sur les terres de la seigneurie, 16 juillet 1652, f° 5 ; — sentence de Nicolas Daveluy, lieutenant de la baronnie de Mailly, condamnant Adrien Herman et Claude Sorel, à payer à Jean Regnault une somme de 100 livres, 19 août 1652, f° 12 ; — sentence de Nicolas Daveluy, lieutenant de la baronnie de Mailly, condamnant Adrien Séguin, défendeur, à payer à Jean Gruet dit de Lille, marchand à Warloy-Baillon, une somme de 100 sous, 18 novembre 1652, f° 24 ; — autorisation donnée par Nicolas Daveluy, lieutenant de la baronnie de Mailly, à André Dignocourt, tavernier, de débiter deux muids de vin, à la mesure du lieu, au prix de 15 sous le pot, 19 novembre 1652, f° 25 ; —

ordonnance de René de Mailly, chevalier, comte, seigneur, baron du dit Mailly, Colincamps, Beaussart, et autres lieux, mandant aux bailli, lieutenant, procureur d'office, et autres officiers de la baronnie, d'installer dans les fonctions de l'office de greffier, Jean Ansart, demeurant à Mailly, nommé à cette charge en remplacement de Jacques Lebrun, 8 décembre 1652, f° 27 ; — autorisation donnée par Nicolas Daveluy, lieutenant de la Baronnie de Mailly, à Louis Bailleu, de débiter un demi muid de vin à la mesure du lieu, au prix de 16 sous le pot, 4 janvier 1653, f° 28 ; — autorisation donnée par Nicolas Daveluy, lieutenant de la baronnie de Mailly, au même de débiter deux muids de vin, au prix de 16 sous le pot, à la mesure du lieu, 18 janvier 1653, f° 31 ; — autorisation donnée par Nicolas Daveluy, lieutenant de la baronnie de Mailly, à Jacques Lebrun, tavernier, de débiter deux muids de vin, à la mesure du lieu, au prix de 16 sous le pot, 12 février 1653, f° 36 ; — renonciation devant Firmin Pieffort, bailli de la terre et seigneurie de Mailly, par Barbe Sorel, veuve de Pierre Béquet, demeurant à Mailly, à la communauté avec son défunt mari, 28 mars 1653, f° 39 ; — autorisation donnée par Nicolas Daveluy, lieutenant de la baronnie de Mailly, à Jacques Lebrun, tavernier, de débiter deux muids do vin, à la mesure de Mailly, au prix de 16 sous le pot, 17 avril 1653, f° 44 ; — sentence de Nicolas Daveluy, lieutenant de la baronnie de Mailly, condamnant Pasquier Gorin à une amende de 7 sous, pour avoir laissé pâturer sa vache dans une pièce de blé appartenant au lieutenant, 29 avril f° 45 ; — sentence de Nicolas Daveluy, lieutenant de la Baronnie de Mailly,' condamnant Firmin Lebrun à rembourser à Mathieu Lebrun une somme prêtée de 20 livres 10 sous, 29 avril 1653, f° 45 ; — autorisation donnée par Nicolas Daveluy, lieutenant de la baronnie de Mailly, à André Dinaucourt, demeurant au dit lieu, de vendre un muid et demi de vin, au prix de 16 sous le pot, 18 avril 1653, f° 46 ; — sentence de Nicolas Daveluy, lieutenant de la baronnie de Mailly, condamnant Gilles Roussel à une amende de 7 sous, pour avoir laissé pâturer ses vaches au milieu du jardin de Mathieu Ringar, 15 juillet 1653, f° 54 ; — sentence de Nicolas Daveluy, lieutenant de la baronnie de Mailly, condamnant à une amende de 10 sous, François Lebel, comme responsable de sa fille, trouvée emportant des fagots dans les bois de la seigneurie, 9 octobre 1653, f° 65 ; — sentence de Nicolas Daveluy, lieutenant de la baronnie de Mailly, condamnant Henri Sorel à une amende de 5 sous, pour avoir laissé sa vache pâturer dans les blés, 10 novembre f° 97 ; — autorisation donnée par Nicolas Daveluy, lieutenant de la baronnie de Mailly, à Jacques Bazin, taver-nier à Mailly, de débiter un muid de vin, à la mesure du lieu, au prix de 18 sous le pot, 27 février 1657, f° 189 ; etc.

In-quarto, 190 feuillets, papier.

91B 9	Avril 1657-1er octobre 1660. Cahier n.f.	1657-1660
91B 10	3 octobre 1660-27 septembre 1661 Cahier n.f.	1660-1661
91B 99	Février 1662-17 novembre 1665 Cahier n.f.	1662-1665
91B 11	2 janvier 1666-30 juillet 1670 Cahier n.f.	1666-1670
91B 12	9 janvier 1670-8 juin 1672 Cahier n.f.	1670-1672
1B 1482	1672-1676 Registre du greffe du bailliage de la baronnie de Mailly, contenant les inscriptions suivantes : sentence de Thibault Dupré, lieutenant de la terre et	1672-1676

seigneurie de Mailly, condamnant Jean Lhomme, marchand à Mailly, à payer une amende de 25 sous, pour son insolence d'avoir joué aux cartes dans la rue de Montigny, le jour de la Pentecôte, devant le portail de l'église de Mailly, nonobstant défense faite par plusieurs fois, pour avoir juré le saint-nom de Dieu en jouant au dit jeu de cartes, et s'être battu avec Charles Lachambre, manouvrier à Mailly, 8 juin 1672, f° 1 ; — autorisation donnée par François Leblond, homme de fief de la seigneurie de Mailly, à Thibault Dupré, tavernier au dit lieu, de débiter au prix de 22 sous le pot, à la mesure de Mailly, 3 muids de vin qu'il a eu congé et licence d'encaver de la part des officiers de monseigneur le marquis de Mailly, et pour lequel il a payé les droits de ferme fonçage, afforage, et broche, 11 juin 1672, f° 2 ; — émancipation par Thibault Dupré, lieutenant de la terre et seigneurie de Mailly, à la demande de Jean Roussel, charpentier au dit lieu, et de Firmin Caron, manouvrier, des mineurs Jacques, Aimé, Gilles, Paquette, et Nicolas Roussel, enfants de défunts Adrien Roussel, et Julienne Geoffroy, 7 mai 1675, f° 68 ; — sentence de Thibault Dupré, lieutenant de la terre et seigneurie de Mailly, condamnant à une amende de 10 sous parisis, Nicolas Lebrun l'aîné, comme responsable de ses fils, ayant laissé pâturer des chevaux dans un taillis de deux ans des bois de la seigneurie, 28 mai 1675, f° 68 ; — sentence de Thibault Dupré, lieutenant de la terre et seigneurie de Mailly, condamnant à une amende de 5 sous, Ferry Crampon, comme responsable de sa femme ayant coupé un baton dans les bois de la seigneurie, 18 juin 1675, f° 70 ; — sentence de Thibault Dupré, lieutenant de la terre et seigneurie de Mailly, condamnant à une amende de 7 sous 6 deniers la veuve de Firmin Graviller, pour avoir pris du bois sur les terres de la seigneurie, 9 juillet 1675, f° 73 ; — sentence de Thibault Dupré, lieutenant de la terre et seigneurie de Mailly, condamnant à une amende de 7 sous 6 deniers, Robert Lebrun, comme responsable de son fils, trouvé abattant des branches sur un chêne dans les bois de la seigneurie, 19 novembre 1675, f° 77 ; — sentence de Thibault Dupré, lieutenant de la terre et seigneurie de Mailly, condamnant à une amende de 15 sous, Anne Béquet, comme responsable de sa fille, trouvée rapportant une botte de bois vert du bois de Beaussart, 11 février 1676, f° 78 ; — sentence de Thibault Dupré, lieutenant de la terre et seigneurie de Mailly, condamnant Antoine Rémond, maréchal à Mailly, et Michèle Letierche ; sa femme, à payer à Georges Ansart, greffier du lieu, une somme de 60 livres, qui lui avait été donnée pour cause de mariage par feu Jean Mercier, son oncle, dont le dit Rémond est héritier, 10 juillet 1676, f° 89 ; — promesse devant Thibault Dupré, lieutenant de la terre et seigneurie de Mailly, par Jean Masclef, laboureur à Colincamps, de payer les droits de relief et frais de justice d'un fief appartenant à son fils, Michel Masclef, 10 juillet 1676, f° 90 ; etc.

In-quarto, 95 feuillets, papier.

91B 19	13 juin 1679-30 octobre 1680 Cahier n.f.	1679-1680
91B 14	22 novembre 1696-8 février 1702 Cahier n.f.	1696-1702
91B 15	11 février 1702-18 août 1703 Cahier n.f.	1702-1703
91B 42	23 mars 1716-21 avril 1722 Cahier n.f.	1716-1722
91B 43	28 avril 1722-8 novembre 1729 Cahier n.f.	1722-1729

91B 16	15 octobre 1744-31 juillet 1755 Cahier n.f.	1744-1755

Plumitifs (1766-1790 : lacunes)

91B 33	"Deuxième registre plumitif aux audiences…". (22 janvier 1766-9 juillet 1767) Cahier n.f.	1766-1767
91B 98	30 juillet 1767-29 mars 1770 "Troisième registre plumitif aux audiences…". Cahier n.f.	1767-1770
91B 34	19 février 1778-9 septembre 1779 Cahier n.f.	1778-1779
91B 36	9 juin 1785-10 septembre 1788 Cahier f° 1 à 23	1785-1788
91B 17	13 novembre 1788-10 juin 1790 Cahier n.f.	1788-1790

Registre aux défauts (incomplet)

91B 7	24 novembre-9 décembre 1755, 4 octobre 1757-28 juin 1759, 11 février 1760-5 juin 1761, 7 juillet 1769-4 juillet 1770, 2 novembre 1772-5 juin 1790.	1755-1790

Registre aux rapports des amendes

91B 8	Décembre 1729-30 septembre 1755. Cahier n.f.	1729-1755
91B 37	31 mars 1756-26 avril 1762 "Registre pour servir aux rapports des gardes et sergents au greffe du marquisat de Mailly". Cahier f° 1 à 46	1756-1762
91B 35	3 juillet 1766-25 juin 1767 "Registre aux dépôts au greffe du marquisat de Mailly". Cahier n.f.	1766-1767

Registre aux écrous

91B 6	9 septembre-26 septembre 1755 Cahier n.f.	1755

LIASSES

Fiefs

91B 96	Ordonnances du seigneur concernant les aveux et dénombrements.	1714-1730

Reliefs et dénombrements de fiefs classés dans l'ordre alphabétique des noms de lieux (1534-XVIIIe s.)

91B 18	Arquèves.	1738-1743
91B 19	Beaussart (commune de Mailly).	1701-1737
91B 29	Belleval (non identifié).	1659
91B 30	Colincamps.	1646-1693
91B 20	Mailly (1 aveu de 1534) (1534-1740, 1788).	1534-1788

91B 21	Maricourt.	1548-1736
91B 22	Montigny (fief de) (non identifié).	1657-1687
91B 23	Tour du Pré (fief de la) à Auchonvillers (?).	1734-1737
91B 24	Toutencourt.	1708-1738
91B 25	Varennes.	1656-1727

Contrats entre particuliers

Renonciations

91B 73	1657-1749	1657-1749

Testaments

91B 52	1645-1717	1645-1717

Vente (contrats de) classés dans l'ordre alphabétique des noms des localités où sont situées les terres vendues

91B 53	Auchonvillers, Bayencourt, Beaumont-Hamel, Beaussart, Belval, (non identifié).	XVIIe siècle
91B 54	Bertrancourt, Bresle, Bus, Colincamps, Courcelles-au-Bois, Englebelmer, Forceville.	XVIIe siècle
91B 55	Mailly.	XVIIe siècle
91B 56	Puisieux, Sailly-au-Bois, Toutencourt, Vitermont.	XVIIe siècle

Vente (contrats de) sans désignation de lieux, et classés dans l'ordre chronologique

91B 57	1646-1683	1646-1683

LIASSES DU GREFFE

91B 95	Amendes (rôles des).	1713-1730
91B 82	Bois (Baux des).	1647-1692
91B 79	Bois (Procès-verbaux de marquage, visites, récolements).	XVIIe siècle-XVIIIe siècle
91B 71	Cautions.	1739-1777
91B 74	Comptes divers.	1647-1679
91B 86	Enquêtes.	XVIIe siècle-XVIIIe siècle
91B 78	Experts (procès-verbaux de nomination et de prestation de serment, rapports).	1677-1786
91B 84	Exploits, assignations.	?-?
91B 93	Informations de vies et mœurs.	1742-1788
91B58-91B68	Inventaires, scellés, tutelles, curatelles, comptes de tutelle, ventes de meubles.	1645-1790
91B 58	1645-1659	
91B 59	1660-1669	
91B 60	1670-1689	

91B 61	1690-1699	
91B 62	1700-1707	
91B 63	1710-1729	
91B 64	1730-1749	
91B 65	1750-1769	
91B 66	1770-1779	
91B 67	1780-1790	
91B 68	s.d.	

DOMAINE DU SEIGNEUR

91B 26	Reliefs et dénombrements de fiefs sans indication précise de lieu, classés dans l'ordre chronomogique.	1647-1724
91B 44	Saisines en liasse. 1655, 1660, 1663, 1665-1668, 1670-1671, 1681-1682, 1684, 1687, 1691-1696, 1698-1714.	1655-1714
91B 81	Baux de la seigneurie.	1643-1739

CONTRATS ENTRE PARTICULIERS

91B45-91B46	Accords.	1645-1776
91B 45	1645-1670	
91B 46	1671-1776	
91B 80	Baux.	1645-1746
91B 47	Donations.	1645-1680
91B 48	Echanges.	1650-1682
91B 49	Mariages (contrats de).	1646-1717
91B 72	Obligations.	1673-1687
91B 50	Partages.	1627-1750

LIASSES DE LA JUSTICE

91B 97	Mélanges.	XVIIe siècle-XVIIIe siècle
91B 69	Officiers (nominations et réceptions d').	1741-1783
91B 87	Plaintes.	XVIIe siècle-XVIIIe siècle
91B 85	Procédures.	XVIIe siècle-XVIIIe siècle
91B 75	Quittances.	XVIIe siècle-XVIIIe siècle
91B 70	Saisies.	1658-1764
91B 88	Sentences.	XVIIe siècle-XVIIIe siècle
91B 83	Témoins (prestation de serment des).	

91B 76	Ventes aux enchères (procès-verbaux de).	1651-1787
91B 77	Visites (procès-verbaux de).	1660-1788

LIASSES DU GREFFE : CRIMINEL

91B90/1-91B90/2	Informations, interrogatoires.	1651-1777
91B 90/1	1651-1697 (documents mêlés).	
91B 90/2	1701-1726, 1729-1752 et documents mêlés 1658-1777.	
91B 91	Plaintes.	XVIIe siècle-XVIIIe siècle
91B89/1-91B89/2	Procédures.	1658-1784
91B 89/1	1658-1738	
91B 89/2	1680-1784 Documents mêlés.	
91B 94	Procès-verbaux de délits relevés par les gardes-bois et les gardes-messiers.	1715-1788
91B 92	Sentences.	XVIIe siècle-XVIIIe siècle

JUSTICE DU MARQUISAT DE MAILLY

316B 1	Pièces de procédures civiles.	1676-1785

CHÂTELLENIE DE MAISNIÈRES

1B 776 Plumitif d'audience. 1643-1650

Plumitif d'audience du bailliage de la châtellenie de Maisnières, appartenant à l'abbaye de Saint- Pierre de Corbie. — Sentences rendues par le bailli, ou son lieutenant, condamnant : Pierre Buziau à rendre à Nicolas Thiebault, un rouet à brouette appartenant à celui-ci, ou à en payer la valeur ; — Grégoire Tirart à livrer à Pierre de La Porte, boucher, un petit boeuf, dont le prix a été convenu à 15 livres 10 sous ; — Pierre Testu et Antoine Ricquier, de leur consentement, à l'exécution du bail que leur a fait Nicolas de Dourlens, bailli de Maisnièves, de 7 journaux de terre ; — Noël Watier à 6 livres d'amende, pour avoir refusé plusieurs fois l'affirmation par serment qui lui était demandée, au sujet des grains qu'il a fait moudre ailleurs qu'au moulin banal de la châtellenie ; — Raphaël Tirart à payer 40 sous à Antoine de Poilly, prêtre, Guillaume Seraboullet et Pierre Bachelier, pour avoir refusé d'achever, avec eux, une partie de paume ; — Adrien Jacquemel, fermier en partie de la terre de Maisnières, à remettre au greffe du bailliage, les registres aux saisines et dessaisines, sous peine d'y être contraint par corps ;— Jean Quertemps à payer à Adrien Jacquemel, une rente annuelle de 24 livres et une paire de pigeons ; — Nicolas Rachaine à payer à Guillaume Le Sueur, chirurgien à Gamaches, 6 livres 18 sous, pour pansements et médicaments ; — déclarant bonne et valable la saisie, faite au nom de Nicolas Danzel, écuyer, sieur d'Anville, pour sûreté du paiement des arrérages d'une rente de 18 livres 15 sous, créée à son profit par Guillaume Michault et Isabeau Watebled, sa femme. — Sentences d'hypothèque prononcées contre : François Jacquemel et Jeanne Thiebaut, sa femme, pour sûreté du bail que leur a fait Charles Cocquet, bourgeois de Gamaches, d'une maison et de terres sises à Moncelet (commune de Maisnières) ; — Adrien Coulon et consorts, pour la garantie de la vente qu'ils ont faite à Nicolas La Caille, maïeur de Gamaches, d'un journal de terre sis à Maisnières. — Saisines données : à Charles de Belleval, l'aîné, écuyer, sieur de Rouvroy, d'une maison sise à Hocquelus (commune d'Aigneville), acquise par lui de Charles de Belleval, écuyer, sieur d'Aigneville, et de Françoise de Belleval, sa femme ; — à Bonne de Belleval, femme de Jean Danzel, écuyer, sieur de Beaulieu, de 28 journaux et demi de terre, sis à Hocquelus. — Bail fait par noble homme Jean de Sachy, économe nommé par le Roi, pour l'administration du revenu de l'abbaye de Corbie, à Jean Jacquemel, laboureur à Aigneville, de la châtellenie et seigneurie de Maisnières, consistant en maison seigneuriale, terres labourables, prés, censives, dixmes, etc., et des terres et seigneuries d'Aigneville, de Hocquelus, de Courlieux, de Monchel, de Tilloy-Floriville et de Visse, moyennant la redevance annuelle de 7,075 livres, etc. — Échange fait entre l'abbaye de Corbie et François Le Roy, d'un terrain qui a servi à l'établissement d'un nouveau canal à la rivière qui fait tourner le moulin banal de la châtellenie, contre un terrain qui était occupé par le meunier dudit moulin. — Provisions de bailli de la châtellenie et vicomté de Maisnières accordées par Jean de Loyac, administrateur de l'abbaye de Corbie, au nom du cardinal Camille Panphilio, à Pasquier Sauhnon, président au Grenier à sel de Mers et Ault. — Réception du serment de Jean de Poilly, reçu procureur au bailliage de Maisnières.

In-folio, 231 feuillets.

1B 777 Plumitifs d'audience, aveux, saisines, etc. 1653-1678

Plumitifs d'audience, aveux, saisines, etc., de la châtellenie et vicomté de Maisnières. — Sentences du Bailli, ou du lieutenant général de Maisnières, condamnant : plusieurs occupeurs d'immeubles sis à Maisnières, à payer à

l'abbaye de Corbie les rentes et surcens qui lui sont dus sur ces immeubles ; — Nicolas Pigné, curé de Bouillencourt, à payer les arrérages de vingt-neuf années de censives, à raison de 41 sous 3 deniers par an, et le relief, pour des terres que lui a laissées Charles Pigné, son père ; — Marguerite Le Clercq, veuve de Charles Richard, a payer à Hubert Graillel 1,326 livres 3 sous 8 deniers, à cause du sous-bail fait à son mari du dîmage et du charnpart du village de Tilloy. — Sentence d'hypothèque prononcée contre Claude Wattrée, pour sûreté des baux qui lui ont été faits de la ferme de Maisnières et du moulin de Visse. — Saisines données : à Jacques Danzel, sieur d'Anval, d'un journal de terre à Visse ; — à René Chevallier, notaire à Amiens, de 21 journaux de terre sis à Maisnières, Visse et Tilloy ; — à Charles Danzel, sieur de Dancourt, lieutenant pour le Roy en la ville et château de Saint-Valery, de 3 journaux de terre, sis à Hocquelus ; — à Philippe Manessier, sieur de Bouillencourt et de Neufville, de 3 journaux et demi de terre, sis à Courtieux, qu'il a acquis de Jean ïillette, sieur de Courcelles ; — à Nicolas Le Vasseur, sieur d'Andainville, de 2 journaux de terre, sis au même lieu, qui lui ont été vendus par Jacques de Le Gorgue et Catherine de Ribeaucourt. — Inventaires faits après décès, des biens meubles : de Claude Wattrée, receveur de Maisnières ; — d'Anne Petit, femme de Gédéon Watebled ; — de François Le Vasseur, sieur de Neuilly, mari de Marie Danzel ; en présence de François Danzel, écuyer, de Nicolas Le Vasseur, sieur d'Andainville, d'Anthoine Danzel, chanoine, et d'Augustin Le Vasseur, sieur de Courtieux. — Reliefs faits par les demoiselles Catherine,. Marguerite, Marie et Françoise Danzel, en présence de leur mère, Louise Damerval, veuve de Nicolas Danzel, sieur d'Anville, d'immeubles sis à Aigneville, qui leur ont été légués par ledit Danzel, leur père ; — par Marie-Marguerite de Lerminier, veuve de Claude de Buissy, seigneur du Mesnil, président au siège présidial de Ponthieu, comme mère et tutrice de Pierre de Buissy, leur fils mineur, de 5 journaux de terre sis à Hocquelus, donnés audit mineur par ses aïeuls Jacques de Buissy, seigneur du Mesnil, lieutenant en l'Élection de Ponthieu, ancien maïeur d'Abbeville, et Catherine Gallet, sa femme. — Aveu des terres tenus cotièrement de l'abbaye de Corbie, à cause de sa seigneurie de Maisnières, par Adrien Pasquier seigneur de Riencourt, garde du corps du Roi, fils et donataire d'Anthoine Pasquier. — Saisie féodale de 7 journaux de terre, sis à Maisnières, qui appartenaient à la maladrerie de Gamaches. — Provisions données par Oudart de Gomont, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, procureur général du prince Philippes de Savoie, abbé de Corbie : à Philippes Pruvost, de l'office de bailli de la châtellenie de Maisnières ; — à Jacques du Bos, de l'office de greffier de ladite châtellenie, etc.

In-folio, 335 feuillets.

JUSTICE DE MAMETZ

304B 1	Pièces de procédure relatives au droit de champart.	1748-1749

JUSTICE DU FIEF DE MARCANNELLES À AMIENS

177BBIS1-177BBIS4	Registre aux saisines.	1765-1781
177BBIS 1	1765-1781	
177BBIS 2	1765-1776	
177BBIS 3	1770	
177BBIS 4	1777-1781	
177BBIS 5	Aveux.	1781
177BBIS 6	Saisines.	1781-1784

JUSTICE DE MARCELCAVE

PLUMITIFS DU GREFFE : JUGEMENTS ET INSCRIPTIONS DIVERSES

1B 1491 1650, 20 juillet-1669, 17 décembre 1650-1669

Livre du greffe du village de Marcelcave pour l'année 4650 à commencer le 20e jour de juillet tenu par Adrien Leclercq, laboureur à Marcelcave, greffier, contenant les inscriptions suivantes : serment prêté devant Alexandre de Vaulx, bailli et garde de justice de la terre et seigneurie de Marcelcave, par Adrien Leclercq, demeurant au dit lieu, d'exercer fidèlement l'office de greffier de la seigneurie, dont il a été pourvu par le seigneur du lieu, et dans lequel il a été admis par acte du 14 juillet, 20 juillet 1650, f° 2 ; — sentence de Jean Hordé, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, validant une saisie faite sur Jean Poiré, laboureur au dit lieu, à la requête de François Dufour, marchand houppier à Amiens, 12 septembre 1650, f° 4 ; — sentence de Jean Hordé, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, condamnant Jacques Cuisset à payer à Catherine Guignart une somme de 50 sous, 13 octobre 1650, f° 8 ; — sentence de Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, condamnant Charles Clain à payer à Antoine Gain, une somme de 12 livres, 12 février 1654, f° 75 ; — défaut donné par Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, à Claude Legendre, contre Nicolas Lefebvre, 26 février 1654, f° 77 ; — défaut donné par Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, au receveur de la seigneurie, contre Charles Blin, laboureur, pour paiement d'une somme de 8 sous 10 deniers de censives, 12 janvier 1655, f° 96 ; — défaut accordé par Alexandre de Vaulx, bailli, et garde justice de la seigneurie de Marcelcave, à Adrien Leclercq, laboureur à Marcelcave, contre Jean Messier, berger au dit lieu, 4 février 1655, f° 100 ; — sentence de Jean Hordé, lieutenant commis de la terre et seigneurie de Marcelcave, condamnant Claude Legendre, à payer à Jean Dupuis une somme de 15 livres, 24 septembre 1655, f° 111 ; — défaut donné par Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, à Pierre Caron, contre Jacques Boudeville, pour paiement d'une somme de 12 livres, 12 janvier 1656, f° 116 ; — défaut donné par . Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, au procureur pour office de la seigneurie, contre Nicolas Cuisset, tavernier au dit lieu, pour vente de 10 pièces de vin sans paiement du droit d'afforage, 27 janvier 1656, f° 118 ; — défaut donné par Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, au procureur pour office de la seigneurie, contre Philippe, valet de Nicolas Cuisset, tavernier au dit lieu, accusé d'avoir juré et blasphémé le nom de Dieu, 22 février 1656, f° 121 ; — défaut donné par Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, au procureur pour office de la seigneurie, contre Jacques Boudeville accusé d'avoir coupé du bois, 4 mai 1656, f° 128 ; — défaut donné par Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, à Mathieu Letorar, receveur de la seigneurie, contre Antoine Faille, laboureur, pour paiement d'une somme de 52 livres comme droits seigneuriaux et censives, 1er juin 1656, f° 129 ; — défaut accordé par Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, à Pierre Gagé, receveur de la seigneurie, contre Martin Vatel, laboureur au dit lieu, pour paiement d'une somme de 8 livres 4 sous, 8 novembre 1657, f° 158 ; — provisions données par Jeanne et Suzanne d'Aumale, dames de Marcelcave, à Pierre Haudrique, procureur au bailliage d'Amiens, et Pierre Haudrique, son fils, de la charge de bailli de la seigneurie, 15 novembre 1660, f° 193 ; — prise de possession de la charge de bailli de la seigneurie de Marcelcave, par Pierre Haudrique, procureur au

bailliage d'Amiens, conjointement avec Pierre Haudrique, son fils, 15 novembre 1660, f° 193 ; — défaut accordé par Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, à Jean Legendre, laboureur au dit lieu, contre Pierre Cuisset, pour le paiement de 13 setiers de blé, 27 janvier 1661, f° 199 ; — renonciation devant Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, par Catherine Botin, veuve de Philippe Delouarde, à la succession de son mari, 28 janvier 1661 f° 200 ; — sentence de Pierre Haudrique, bailli de la terre et seigneurie de Jumel, condamnant Jean Vadurel et Jacques Lefebvre, à payer à Pierre Cagé une somme de 5 sous, 11 mars 1661, f° 204 ; — sentence de Pierre Haudrique, Bailli de la terre et seigneurie de Jumel, condamnant Firmin Leroi, à payer à Pierre Cagé deux années de censives telles que deux chapons, deux fouaches et six sous 3 deniers, 11 mars 1661, f° 205 ; — sentence de Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, donnant défaut à Jean Dergy dit du Hamel, tavernier à Marcelcave, contre Maximilien Poiré, blatier au dit lieu, pour le paiement d'une somme de 45 sous, pour dépenses de bouche faites en la maison du dit du Hamel, 12 avril 1663, f° 231 ; — sentence de Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, condamnant Antoine Faille, laboureur à Marcelcave, à payer à Charles Clain, une somme de 8 livres pour avoine à lui vendue, 10 mai 1663, f° 233 ; — sentence de Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, condamnant par défaut Louis Bron, à payer à Jean d'Ergie, meunier au dit lieu, une somme de 100 sous, 13 décembre 1663 ; — sentence de Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, condamnant par défaut Martin Billot, laboureur à Marcelcave, à restituer à Marguerite Lefebvre, et Abraham Poix, laboureur à Aubercourt, 3 dizeaux d'avoine qu'il leur avait pris, et à l'amende, 8 août 1664, f° 255 ; — sentence de Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, condamnant Jean et Claude Cuisset, demeurant au dit lieu, à la requête du procureur pour office, a une amende de 7 sous parisis, pour avoir laissé courir leur âne dans plusieurs pièces de blé, 21 mai 1665, f° 268 ; — sentence de Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, ordonnant le partage judiciaire d'une maison au dit lieu, entre Éloi Demergue et consorts, et Jeanne de Faille et Firmin Peaucelet, 28 mai 1665, f° 269 ; — sentence de Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, condamnant Charles de Poix à une amende de 10 sous parisis, pour avoir laissé pâturer sa vache dans les prairies du lieu, 27 mai 1665, f° 271 ; — renonciation devant Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, par Marguerite Lefebvre, veuve d'Antoine Pommier, à la succession de son dit mari,10 juin 1665, f° 274 ; — sentence de Jean Legendre, lieutenant commis de la terre et seigneurie de Marcelcave, ajournant à comparaître à 8 jours, devant lui, les héritiers de feuRobert Lafaille, 11 juin 1665, f° 275 ; etc.

In-quarto, 290 feuillets, papier.

1B 1492 1668, 11 juin-1671, 15 août 1668-1679

Registre du greffe du bailliage de Marcelcave contenant les inscriptions suivantes : sentence de Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, condamnant à la requête du procureur pour office, Antoine Laporte, laboureur, pour avoir laissé son cheval pâturer dans les bois de la seigneurie, 28 juin 1668, f° 6 ; — sentence de Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, validant une saisie faite sur les Biens d'Etienne Vadurel, à la requête du procureur pour office, pour cause de 29 années de censives non payées,28 juin 1668, f° 7 ; — sentence de Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, condamnant Charles Clin, laboureur à Marcelcave, à payer à Noël Delacorne, laboureur à

Guillaucourt, une somme de 87 livres tournois comme prix d'un cheval vendu, 28 juin 1668, f° 8 ; — sentence de Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, condamnant Nicolas Legendre, à une amende de 20 sous parisis, pour avoir laissé divaguer sa vache, 28 juin 1668, f° 9 ; — mandement donné par madame d'Hautcour, dame de Marcelcave, à monsieur Soyer, receveur de la seigneurie, de passer marché pour faire faireles murailles autour de la haute et de la basse cour du château, 2 février 1671, f° 43 ; — sentence de Nicolas Caron, homme de fief commis pour lieutenant en cette cause, condamnant Éloi Ganois, laboureur, à payer à Éloi Cuisset, manouvrier à Marcelcave, une somme de 70 sous, 24 avril 1671, f° 46 ; — installation par Nicolas Caron, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, de Robert Legendre, laboureur au dit lieu, comme procureur fiscal de la seigneurie, nommé à cet office, en remplacement d'Adrien Caron, par madame d'Hautcour, dame de Marcelcave, 27 mars 1680, f° 77, — installation par Nicolas Caron, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, de Pierre Leclercq, comme greffer de la seigneurie, nommé à cet office, en remplacement d'Adrien Leclercq, son père ; par madame d'Hautcour, dame de Marcelcave, 27 mars 1680, f° 77 ; etc.

In-quarto, 85 feuillets, papier.

1B 1493 — 1671, 10 août-1673, 24 août. Dont saisines, f° 29-69, 1681, 15 décembre-1720, 31 janvier — 1671-1720

Registre du greffe de Marcelcave commencé par Adrien Leclercq, greffier, le 18 juin 1671, contenant les inscriptions suivantes des causes plaidées et des actes passés devant Pierre Lefebvre, lieutenant de la seigneurie, et Pierre Haudiquet, son bailli : sentence de Pierre Lefebvre, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, condamnant Nicolas et Claude Cuisset, et Antoine Vicart, demeurant à Marcelcave, à payer à Martin Vadurel, curé du lieu, une somme de 90 livres, 12 octobre 1671, f° 2 ; — sentence de Nicolas Caron, homme de fief, commis pour lieutenant en cette cause, condamnant Martin Tassart, et Françoise Lefebvre, sa femme, à payer à Claude Cuisset, houppier au dit lieu, une somme de 21 livres, 5 novembre 1671 ; — saisines données par Nicolas Caron, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, pour messire Frédéric-Armand de Schomberg, maréchal de France, et général des armées de France, et damoiselle Suzanne d'Aumale son épouse, et damoiselle Jeanne d'Aumale, seigneur de Marcelcave, à Jacques Ledieu, clerc de la paroisse du lieu, d'une portion d'héritage contenant 32 pieds de large, tenu de la seigneurie à cens, d'un chapon et 18 deniers, et vendu 90 livres, 15 décembre 1681 ; — à Jean Cocquelet, tavernier à Marcelcave, d'un demi journal 8 verges de terre sises au dit terroir, vendu par Marie Vuatel, veuve de Louis Davilye, moyennant 105 livres, 15 janvier 1694, f° 39 ; — à François Bassolier, chirurgien à Marcelcave, d'une maison au dit lieu, et de la moitié d'une autre, moyennant 180 livres, 12 mai 1695, f° 50 ; — à Marie Cuisset, veuve d'Antoine Dauchet, manouvrier à Marcelcave, d'une maison au dit lieu acquise de Martin Kebelin, et Elisabeth Baude-nail, moyennant 118 livres, 17 février 1698, f° 55 ; — à Jacques Cuisset, manouvrier à Marcelcave, d'une maison acquise de Nicolas Deproiard, et Jeanne Élin, sa femme, moyennant 230 livres, 30 octobre 1716, f° 68 ; etc.

In-quarto, 159 feuillets, papier.

1B 1494 — 1678, 9 février-1681, 26 janvier — 1678-1681

Registre du greffe du bailliage de Marcelcave contenant les inscriptions suivantes : sentences de Nicolas Caron, lieutenant de la terre et seigneurie de Mar celcave, donnant défaut a André Lefebvre, contre Mathieu

Lefebvre, 27 mai 1679, f° 3 ; — condamnant Martin Bassart à payer à Mathieu Lefebvre 3 setiers de blé, mesure de Corbie, à la Saint-André, 15 juillet 1679, f° 5 ; etc.

In-quarto, 14 feuillets, papier.

1B 1495 — 1681, 1er mars-1687, 10 septembre — 1681-1689

Registre du greffe du bailliage de Marcelcave contenant les inscriptions suivantes : sentences de Nicolas Caron, lieutenant de la seigneurie, nommant Nicolas Legay, arpenteur à Warfusée, expert, à l'effet de procéder au mesurage d'une terre contenant 2 journaux, litigieuse entre la veuve de Martin Billot, et Nicolas Billot, demeurant à Marcelcave, 25 août 1681, f° 5 ; — condamnant Maximilien Poiré, à une amende de 75 sous, pour avoir joué aux cartes malgré les défenses des officiers de la seigneurie, 23 février 1682, f° 11 ; — condamnant Maximilien Poiré, laboureur à Marcelcave, à payer à Jean Morel, marguillier, une somme de 4 livres, 7 décembre 1682, f° 15 ; — condamnant Nicolas Billot à payer à François Blin, une somme de 5 boisseaux de blé, mesure de Corbie, 1er février 1683, f° 22 ; — condamnant Claude Cuisset, dit le Sec, à payer à Jean Hardy, meunier de Marcelcave, la mouture de 3 setiers de blé, 20 mars 1683, f° 22 ; — ordonnant l'arpentage de 2 pièces de terre, litigieuses entre Pierre Hordé et Jacques Cuisset, laboureurs au dit lieu, 2 juillet 1686, f°52 ; etc.

In-quarto, 58 feuillets, papier.

1B 1496 — 1687, 2 octobre-1693, 28 septembre — 1687-1693

Registre du greffe du bailliage de Marcelcave, contenant les inscriptions suivantes : sentences de Nicolas Caron, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, ordonnant le partage d'une pièce de. pré, litigieuse entre Martin Vuatin et Claude Billot, 12 octobre 1687, f° 1 ; — nomination par François Rochon, conseiller du Roi, lieutenant général en l'élection de la Marche, en vertu du pouvoir donné par monseigneur le maréchal de Bellefont, procureur de madame la maréchale de Schomberg, et par mademoiselle Jeanne d'Aumale d'Hautcour, dames de Marcelcave, de Michel Caron, sieur d'Avesne, comme bailli et garde justice de la seigneurie, charge vacante par la destitution de Pierre Haudicquet, 25 octobre 1687, f° 3 ; — sentence de Nicolas Caron, lieutenant de la seigneurie, condamnant Jean Cocquelet, manouvrier à Marcelcave, aux dépens, pour procès d'injures à lui intenté par Nicolas Legendre, meunier, et lui faisant défense de récidiver, 7 avril 1690, f° 10 ; — réception par Nicolas Caron, lieutenant de la seigneurie, du serment des experts par lui désignés, Louis Cauchois et Pierre Jumel, 16 septembre 1688, f° 14 ; — donation devant Nicolas Caron, lieutenant de la seigneurie de Marcelcave, par Nicolas Duparcq, curé de la paroisse, d'une maison au dit lieu, aux enfants de Toussaint Duparcq, avec réserve de l'usufruit à celui ci, 18 février 1689, f° 16 ; — bail devant Nicolas Caron, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, par Pierre Jumel, manouvrier, fondé de procuration de Marie Poix, et Anne Caron, veuves de feus François et Antoine Jumel, d'un héritage au dit lieu, moyennant 65 sous, 17 avril 1690, f° 25 ; — sentence de Nicolas Caron, lieutenant de la erre et seigneurie de Marcelcave, condamnant Nicolas et Claude Billot, laboureurs à Marcelcave, à une amende de 30 sous, pour avoir laissé pâturer leurs vaches sur les terres de la seigneurie, 16 juillet 1693, f° 71 ; etc.

In-quarto, 73 feuillets, papier.

1B 1497 — 1693, 24 octobre-1698, 21 septembre — 1693-1698

Registre du greffe du bailliage de Marcelcave, contenant les inscriptions suivantes : sentences de Nicolas Caron, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, condamnant Nicolas Cuisset, dit Cardinal, laboureur à Marcelcave, à payer à Jean Cocquelet, cabaretier au dit lieu, une somme de

71 sous et demi quartier de blé, 21 janvier 1694, f° 4 ;— sentence de Mathieu Lefebvre, commis pour lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, condamnant Charles de Poix le jeune, à payer à Nicolas Caron, laboureur, receveur de la terre et seigneurie, une somme de 66 livres, 24 janvier 1697 ; — renonciation devant Nicolas Caron, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, par Nicolas de Poix, dit Bron, Marie de Poix, veuve de François Jumel, et Pierre Lefebvre, mari de Barbe de Poix, sa femme, à la succession d'Abraham de Poix, et Marie Boutin, leur père et mère, 27 février 1697 ; — sentence de Nicolas Bron, homme de fief, lieutenant pour cette cause de la terre et seigneurie de Marcelcave, condamnant Charles de Poix le jeune, à payer à Pierre Leclercq, receveur en partie de la seigneurie de Marcelcave, une somme de 44 livres 14 sous, 7 novembre 1697, f° 37 ; etc.

In-quarto, 46 -feuillets, papier.

1B 1498 — 1699, 26 mai-1703, 5 juillet — 1698-1703

Registre du greffe du bailliage de Marcelcave, contenant les inscriptions suivantes: présentation à Nicolas Caron, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, par Jean Poiré, fermier en partie de la seigneurie, de Louis Clin, berger au dit lieu, comme gardien d'une récolte de blé sur 6 quartiers de terre, sur le point d'être saisie pour retard de paiement d'arrérages par François Bossilier, porteur de procuration de Pierre Herbaux, adjudicataire du fermage des terres de la seigneurie, 21 juin 1701, f° 7 ; — sentence de Nicolas Caron, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, condamnant Barthélémy Estrequin, blatier à Marcelcave, et Éloi Estrequin, demeurant au dit lieu, à payer à Marie Lemaire, veuve de feu Jean Morel, marchand à Marcelcave, une somme de 13 livres, pour 5 quartiers de pré, 6 avril 1702, f° 7 ; — sentence de Nicolas Caron, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, condamnant Nicolas Cuisset, manouvrier à Marcelcave, à payer à François Bossilier, une somme de 40 livres, 13 novembre 1698, f° 12 ; — renonciation devant Nicolas Caron, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, par Louis Legendre, chirurgien, et Madeleine Meigret, sa femme, à la succession de Jean-Baptiste Meigret, son beau père, et de Nicolas Meigret, curé de Blangy, 4 mars 1700, f° 28 ; — sentence de Nicolas Caron, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, condamnant Charles Caron, magister au dit lieu, à payer une somme de 10 livres à Louis Legendre, chirurgien à Marcelcave, pour pansement et médicaments, 20 octobre 1702, f° 50 ; etc.

In-quarto, 55 feuillets, papier.

1B 1499 — 1703, 11 octobre-1707, 7 avril — 1703-1707

Registre du greffe du bailliage de Marcelcave, contenant les inscriptions suivantes : renonciation devant Nicolas Caron, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, par Nicolas Gabry, et Françoise Baillieux, à la succession de Louis Baillieux, et Anne Caron, sa femme, 5 février 1704, f° 5 ; — sentence de Nicolas Caron, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, condamnant Antoine Pruvost, demeurant à Marcelcave, à payer à Jean Boudenaille, houppier à Marcelcave, une somme de 25 livres, 14 février 1704, f° 6 ; — renonciation devant Nicolas Caron, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, par Marie Dottin, veuve de Louis Clin, berger au dit lieu, à la communauté qui fut entre elle et son mari, 26 juin 1706, f° 25 ; etc.

In-quarto, 30 feuillets, papier.

1B 1500 — 1707, 31 mars-1713, 8 juillet — 1707-1713

Registre du greffe du bailliage de Marcelcave, contenant les inscriptions suivantes : renonciation devant Nicolas Caron, lieutenant de la terre et

seigneurie de Marcelcave, par Pierre Poiré, laboureur au dit lieu, à la succession de Maximilien Poiré, son père, 31 mars 1707, f° 2 ; — renonciation par Claude Ponche-let, manouvrier à Marcelcave, devant Nicolas Caron, lieutenant de la terre et seigneurie du lieu, à la succession de Jeanne Dufour, sa mère, 17 novembre 1707 ; — nomination par le seigneur de Marcelcave, de Nicolas-François Leclercq, fils de Pierre Leclercq, aux fonctions de greffier de la seigneurie, en remplacement de son dit père, 27 octobre 1707, f° 4 ; — installation par Nicolas Caron, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, de François Damade, manouvrier au dit lieu, dans l'office d'huissier de la seigneurie, 27 octobre 1707, f° 5 ; — sentence de Nicolas Caron, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, condamnant Adrien Lefebvre, magister du lieu, aux frais des couches de Madeleine Cuisset, qu'il a reconnue enceinte de ses oeuvres, et à l'entretien de son enfant, 19 février 1712, f° 48 ; etc.

In-quarto., 55 feuillets, papier

1B 1501 — 1713, 27 février-1715, 28 novembre — 1713-1715

Registre du greffe du bailliage de Marcelcave, contenant les inscriptions suivantes : sentence de Nicolas Caron, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, condamnant Pierre Poiré, laboureur à Marcelcave, à payer à Marie Lemaire, veuve de Jean Morel, maréchal ferrant au dit lieu, une somme de 79 livres, 6 décembre 1714, f° 12 ; — sentence de Nicolas Caron, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, condamnant Pierre Pouillier, et Françoise Cuisset, sa femme, à payer aux enfants mineurs de celle-ci, Toussaint Marseille, employé dans la gabelle, mari de Marie Gorlier, et Firmin Gorlier, fils de feu Firmin Gorlier, mari de Françoise Cuisset, une somme de 80 livres, 21 novembre 1715, f° 16 ; etc.

In-quarto, 18 feuillets, papier.

1B 1502 — 1715, 4 novembre.-1722, 18 décembre — 1715-1722

Registre du greffe du bailliage de Marcelcave contenant les inscriptions suivantes : sentence de Nicolas Caron, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, condamnant Jean Trefcon à payer à Thomas Trefcon, charron au dit lieu, une somme de 35 livres, 14 novembre 1715 ; — déclaration devant Nicolas Caron, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, par François Damade, sergent de la seigneurie, de la pose de scellés dans la maison mortuaire de feu Jacques Douchet, 24 décembre 1715 ; — renonciation, devant Nicolas Caron, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, par François Damade et Anne Cuisset, sa femme, à la succession mobilière et immobilière du père de celle-ci, Éloi Cuisset, 5 juillet 1721, f° 29 ; etc.

In-quarto, 36 feuillets, papier.

1B 1503 — 1739, 22 octobre-1750, 12 février — 1739-1750

Registre aux saisines et sentences de la terre et seigneurie de Marcelcave contenant les inscriptions suivantes : renonciation devant Nicolas Caron, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, par Joachim Douchet, fabricant de bas au métier au dit lieu, tuteur des enfants mineurs de feus Jean Cuisset et Françoise Cocquelet, à leur succession, au nom des dits mineurs, 26 novembre 1739, f° 1 ; — nomination, devant Martin Hordé, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, par Pierre Cuisset, houppier à Démuin, et Claude Vicart, et Anne Cuisset, sa femme, demeurant à Marcelcave, et Jean Cuisset, demeurant au dit lieu, de Jacques Vicart, fabricant de bas au métier à Marcelcave, et Jean Vacquet, laboureur à Wiencourt, comme experts, à l'effet de procéder au partage des biens meubles et immeubles, provenant de la succession de feus Claude Cuisset et Barbe Poiré, 21 janvier 1740, f° 2 ; — serment des susdits experts Vicart et

Vacquet, de procéder fidèlement à leur mission, prêté devant Jean Hordé, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, 9 février 1740, f° 3 ; etc.

In-quarto, 34 feuillets, papier.

1B 1504 — 1762, 6 novembre-1769, 11 mai — 1762-1769

Registre du greffe du bailliage de Marcelcave contenant les inscriptions suivantes : sentence de Jean-Chrisostome de Caieu, bailli de la terre et seigneurie de Marcelcave, procureur au bailliage d'Amiens, condamnant Vicart, Vadurel et consorts à une amende de 40 sous, pour n'avoir point été moudre leurs grains au moulin banal de Marcelcave, 6 novembre 1762 ; — sentence d'Adrien Leclercq, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, condamnant Etienne Vadurel, manouvrier à Marcelcave, à payer à Jean-Baptiste et François Douchet, laboureurs et marchands au dit lieu, une somme de 119 livres, 23 juin 1763, f°4 ; etc.

In-quarto, 24 feuillets, papier.

1B 1505 — 1769, 24 mai-1772, 16 juillet — 1769-1772

Registre du greffe du bailliage de Marcelcave contenant les inscriptions suivantes : sentence d'Adrien Leclercq, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, condamnant Jean-Baptiste Douchet, fabricant de bas à Marcelcave, à payer à Antoine Clin, laboureur au dit lieu, une somme de 62 livres, 15 juin 1769, f° 1, etc.

In-quarto, 12 feuillets, papier.

REGISTRE AUX SAISINES

1B 1507 — 1650, 26 juillet-1673, 3 octobre — 1650-1673

Registre aux saisines de Marcelcave contenant les actes suivants : saisine donnée par Jean Hordé, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, pour Charles d'Aumale, chevalier, seigneur d'Hautcour, et autres lieux, à Martin Vadurel, curé de la paroisse, de 3 journaux de terre au terroir de Marcelcave, à lui vendus par Antoine Datroit et Antoinette Vadurel, moyennant 333 livres, 26 juillet 1650, f° 2 ; — saisine donnée par Nicolas Lefebvre, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, pour haute et puissante personne messire Nicolas-Philippe d'Aumale, chevalier, marquis d'Hautcour, seigneur de Marcelcave, d'une masure sise à Marcelcave, à Pierre de Villers, domestique du dit seigneur, qui lui en avait fait don, 19 décembre 1622, f° 13 ; — saisine donnée par Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, à Antoine de Hallu, laboureur à Lamotte-en-Santerre, de 2 journaux de terre au terroir de Marcelcave, à lui vendus par Pierre Leclercq, procureur de Jean Soyer, laboureur au Hamel, moyennant 336 livres, 30 décembre 1665, f° 70 ; — saisine donnée par Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, à Nicolas Cuisset, laboureur à Marcelcave, d'une maison au dit lieu à lui vendue par Pierre Leclercq, laboureur au dit lieu, procureur d'André Cuisset, manouvrier, et Jeanne Matigny, sa femme, moyennant 60 livres, 11 janvier 1666, f° 71 ; — saisine donnée par Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, à Théodore Ballin, laboureur à Wiencourt, du cinquième de 3 journaux et demi de terre au terroir de Marcelcave, à lui vendu par Pierre Leclercq, laboureur à Marcelcave, au nom et comme procureur de Firmin Morel, maréchal au dit lieu, moyennant 46 livres, 8 décembre 1665, f° 71 ; — saisine donnée par Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, à Jacques Doucet, maçon à Marcelcave, de 80 verges de terre au dit terroir, à lui vendues par Pierre Leclercq, laboureur à Marcelcave, procureur de Jean Hordé, laboureur au même lieu, moyennant 96 livres, 18 février 1666, f° 73 ; — contrat de mariage passé

devant Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, entre Pierre Wicart, manouvrier à Marcelcave, et Marie Cuisset, veuve de Charles Blin, demeurant au dit lieu, 5 juin 1668, f° 85 ; etc.

In-quarto, 92 feuillets, papier.

LIASSES

1B 1508 — Aveux et reliefs, droits seigneuriaux, taille. — 1673-1700

Requête adressée au bailli de Marcelcave par Mathieu Hordé, laboureur, à fin d'être reçu au relief de 2 journaux de terre au terroir de Marcelcave, lui provenant de la succession de son père Mathieu Hordé, 17 juin 1682, etc.

9 feuillets, papier.

1B 1506 — Saisines, contrats de vente, quittances de droits seigneuriaux. — 1632-1706

Saisines données par Philippe Navel, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave : à Toussaint Duparcq, laboureur à Marcelcave, d'une maison au dit lieu, à lui vendue par Jacques Villet et Charlotte de Vaux, moyennant 100 livres, 31 mars 1661 ; — à Etienne Vadurel, laboureur à Marcelcave, d'un demi journal 8 verges de terre à lui vendu par Pierre Leclercq, laboureur au dit lieu, moyennant 60 livres tournois, 14 février 1669 ; — par Pierre Haudicquet, procureur au bailliage d'Amiens, bailli de la terre et seigneurie de Marcelcave, à Antoine Vicart, charpentier au dit lieu, d'une maison à lui vendue moyennant. 90 livres, 1er septembre 1672 ; — par Nicolas Caron, homme de fief de la terre et seigneurie de Marcelcave, à Pierre Lefebvre, laboureur à Marcelcave, d'une maison sise au dit lieu à lui vendue par Pierre Leclercq, moyennant 180 livres, 26 septembre 1673 ; — par Nicolas Caron, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave, à François Clin, houppier et piqueur de laine à Marcelcave, d'une masure au dit lieu, à lui vendue par Jean Jumel, moyennant 20 livres, 5 juin 1676, etc.

7 pièces, parchemin ; 24 feuillets, papier.

Contrats particuliers

92B 1 — Contrats de mariage. — 1657

1B 1485 — Quittance donnée au greffe de Marcelcave, devant Jean Morel, lieutenant de la terre et seigneurie du lieu, par Pierre Leclerc et Marguerite Legendre, sa femme, demeurant à Rouvroy, à Madeleine Legendre, fille de Gabriel Legendre, d'une somme de 60 sous.— Quittance donnée par Philippe Soyer, receveur de la terre et seigneurie de Marcelcave, à Etienne Vadurel, demeurant au dit lieu, de 3 quartiers d'avoine, un chapon et demi, et une poule, comme droits seigneuriaux dus pour un quartier et demi de terre mouvant de la seigneurie, 25 septembre 1670 ; etc. — 1656-1708

8 feuillets, papier.

92B 2 — Quittances. — 1660

1B 1484 — Renonciations aux successions. — 1706

Déclaration, devant Nicolas Caron, lieutenant de la seigneurie de Marcelcave, par Marie Dottin, veuve de Louis Clain, berger au dit lieu, de sa renonciation à la communauté qui fut entre elle et son défunt mari, 25 juin 1706 ; etc.

2 feuillets, papier.

1B 1483 — Transaction entre Nicolas Legendre, meunier du moulin de Marcelcave, et Jean Cuisset, demeurant au dit lieu, conclue à fin de terminer deux procès, l'un correctionnel, et l'autre civil, le premier pour coups portés à Legendre, le second pour mouture ailleurs qu'à son moulin, et aux — 1661-1692

termes de laquelle, Cuisset devra payer à Legendre une somme de 14 livres 2 sous, 22 février 1692 ; etc.

Transaction entre Nicolas Legendre, meunier du moulin de Marcelcave, et Jean Cuisset, demeurant au dit lieu, conclue à fin de terminer deux procès, l'un correctionnel, et l'autre civil, le premier pour coups portés à Legendre, le second pour mouture ailleurs qu'à son moulin, et aux termes de laquelle, Cuisset devra payer à Legendre une somme de 14 livres 2 sous, 22 février 1692 ; etc.

3 feuillets, papier.

92B 3 Transactions. 1669

92B 4 Contrats de vente. 1674-1676

Liasses du greffe

1B1486-1B1487 Assignations à comparaître. 1611-1772

1B 1486 1611-1750

Assignations données par Pierre de Poix, sergent de la seigneurie de Marcelcave : à Laurence Cauchois, veuve de Veincant de Marcelcave, à la requête du procureur pour office de la seigneurie, à comparaître au Bailliage le jeudi suivant, douze heures du matin, 7 février 1684 ; — à Claude Cuisset, dit le Sec, manouvrier à Marcelcave, à la requête de Robert Legendre, laboureur au dit lieu, à comparaître au bailliage à trois jours, douze heures du matin, heure des plaids, 7 août 1686 ; — à Firmin Poiré, manouvrier à Marcelcave, à la requête du procureur pour office de la seigneurie, à comparaître au bailliage à trois jours, douze heures du matin, 24 avril 1687 ; — à Pierre Vadurel, tailleur d'habits à Marcelcave, à la requête de Jean Hardy, meunier, à comparaître au bailliage le jeudi suivant, douze heures du matin, 16 mai 1687 ; — à Claude Billot, laboureur à Marcelcave, et consorts, à la requête du procureur pour office de la seigneurie,' à comparaître au bailliage à 3 jours, douze heures du matin, 11 juillet 1693 ; — à Jean Morel, et consorts, demeurant à Marcelcave, à la requête de Joseph de Sachy, manouvrier au dit lieu, à comparaître le samedi suivant, douze heures du matin, 2 décembre 1695 ; — à François Ledieu, garde bois, et Antoine Ledieu, demeurant à Aubercourt, à la requête du procureur pour office, à comparaître au bailliage le jeudi suivant, douze heures du matin, 15 juillet 1693 ; — à Barbe Poiré, veuve de Claude Cuisset, houppier, à la requête du procureur pour office du fief de Marcallon appartenant à monsieur de Vergemont, demeurant à Marcelcave, à comparaître au bailliage à trois jours, douze heures du matin, 26 septembre 1693 ; — par François Damade, sergent de la terre et seigneurie de Marcelcave : à Louis Outrequin, laboureur à Warfusée, à la requête de François Basseilière, receveur des censives de la seigneurie, à comparaître à huitaine, à douze heures, au bailliage, 16 janvier 1698 ; — à Pierre Leclerc, manouvrier à Marcelcave, à la requête de Nicolas Caron, ancien receveur en partie de la seigneurie, à comparaître au bailliage à trois jours, douze heures du matin, 9 janvier 1699 ; — à Jean Deflacy, manouvrier à Marcelcave, à la requête de Nicolas Legendre, meunier au dit lieu, à l'effet de comparaître au bailliage, à trois jours, douze heures du matin, 13 février 1699 ; — à Nicolas Cuisset, dit Cardinal, manouvrier à Marcelcave, à la requête de Nicolas Caron, ancien receveur en partie de la seigneurie, à comparaître au bailliage à trois jours, douze heures du matin, 9 janvier 1699 ; — à Pierre Vadurel, tailleur d'habits à Marcelcave, à la requête de Nicolas Caron, ancien receveur en partie de la seigneurie, à comparaître au Bailliage, au tiers jour, douze heures du matin, 9 janvier 1699 ; — à Claude Douchet, houppier à Marcelcave, à la requête de Jean de Paris, houppier et marchand de laine au

dit lieu, à comparaître à huitaine, au bailliage, 15 décembre 1701 ; — à Barthélemy Outrequin, blatier à Marcelcave, à la requête de Louis de Paris, blatier au dit lieu, à comparaître au bailliage, à trois jours, à douze heures, 27 juin 1702 ; — à Hugues Poiré, houppier à Marcelcave, à la requête de Nicolas Duparcq, curé de Marcelcave, à comparaître à huitaine, en l'hôtel du lieutenant du bailliage, à l'heure de son audience, 20 novembre 1702 ; — à Pierre Hordé, laboureur à Marcelcave, à la requête de Firmin Ledieu, à fin de comparaître au bailliage, à la première audience, 3 décembre 1703 ; — à Pierre Jumel, demeurant à Marcelcave, à la requête de Nicolas Pommier, laboureur à Marcelcave, à comparaître devant le lieutenant du bailliage, en son hôtel, à l'heure de son audience, 10 octobre 1703 ; etc.

98 feuillets, papier.

1B 1487 1750-1772

Assignations données par Nicolas Delarue, sergent de la seigneurie de Marcelcave : à Augustin Legendre, fabricant de bas au métier à Marcelcave, à la requête d'Alexandre Lefebvre, marchand de pains, demeurant au dit lieu, à comparaître devant le lieutenant du bailliage, en son hôtel, à trois jours, 6 octobre 1751 ; — à André Pommier, manouvrier à Marcelcave, à la requête de Françoise Ély, veuve de Charles Pain, à comparaître le jeudi suivant, devant le lieutenant du bailliage, à son heure d'audience, 22 août 1752 ; — à Philippe Legendre, fabricant de Bas à Marcelcave, à la requête de Louis Gorlye, fabricant de Bas au dit lieu, à comparaître à trois jours, devant le lieutenant de la seigneurie, à son heure d'audience, 11 janvier 1753 ; — à Alexis Cauchois, manouvrier à Marcelcave, à la requête de Louis Gorlier, fabricant de bas au dit lieu, à comparaître à trois jours, devant le lieutenant du bailliage, à son heure d'audience, 11 janvier 1753 ; — à Jean-Baptiste de Louarde, fabricant de bas à Marcelcave, à la requête de Jean-Baptiste Douchet, marchand de bas au dit lieu, à comparaître à trois jours, devant le lieutenant du bailliage, à son heure d'audience, 29 mai 1753 ; — à Alexis Cauchois, manouvrier à Marcelcave, à la requête de Jean-Baptiste Dauchel, marchand de bas au dit lieu, à fin de comparaître à trois jours, devant le lieutenant du bailliage, à son heure d'audience, 29 mai 1753 ; — à Pierre et Jean Cuisset, laboureurs à Marcelcave, à la requête de Firmin Legendre, marchand mercier au dit lieu, à comparaître à trois jours, devant le lieutenant de la seigneurie, à son heure d'audience, 5 novembre 1753 ; — par Philippe Paris, sergent féodal de la terre et seigneurie de Marcelcave : à Pierre Jumel et Pierre Pommier, demeurant au dit lieu, à la requête de Simon Trefcon, charron, à comparaître le lendemain, devant le bailli du lieu, à deux heures de relevée, 28 juillet 1766 ; — à Jean-Baptiste Détaille, laboureur au dit lieu, à la requête de Pierre et Charles Touppier, fabricants de bas à Marcelcave, à comparaître à trois jours, au bailliage, à l'heure d'audience, 12 décembre 1767 ; — à Jean-Baptiste et Claude Détaille, laboureurs à Marcelcave, à la requête de Louis Legendre, marchand de bas au dit lieu, à comparaître à trois jours, devant le bailli du lieu, à son heure d'audience, 1er avril 4768 ; etc.

30 feuillets, papier.

1B 1512 Édits royaux (imprimés). 1639-1722

Édit du Roi portant suppression des offices de mesureurs de blé, et autres grains, janvier 1697. — Arrêt servant de nouveau règlement pour les droits et fonctions des contrôleurs des bans de mariage, 12 mai 1699. — Edit du Roi touchant les exempts et les privilégiés, août 1705, etc.

18 feuillets, papier.

92B5-92B7 Inventaires, actes de tutelle, ventes de meubles, procès-verbaux, etc. 1637-1678

92B 5 1637-1657

92B 6 1652-1664

92B 7 1665-1678

1B 1510 Requête présentée à Monseigneur Bignon, conseiller du Roi, intendant de la province de Picardie, par Pierre Leclercq, laboureur à Marcelcave, à fin de faire décharger du tirage au sort en la présente année son fils Michel Leclercq qui, l'an passé, pour obéir aux ordres du Roi, a tiré au sort, et étant tombé l'un des deux miliciens de la paroisse, a fait recevoir en sa place Etienne Démarquet, de Bayonvillers, avec une somme d'argent que lui avaient donnée les garçons de Marcelcave, remplacement qui peut être constaté sur le livre de réception de la milice, tenu en la maison de monsieur le subdélégué, 11 décembre 1703. 1703

1 pièce, papier.

92B 8 Minutes du greffe, procès. 1790

1B 1488 Requêtes. 1671-1771

Requête adressée à monsieur le bailli des terres et seigneuries de Marcelcave, et des fiefs de Foul-loy, Happeglène et Belloy, joints à la dite terre, par Noël Douchet, demeurant à Marcelcave, à fin de le recevoir et admettre en l'état et office de lieutenant des dites terres, justices et seigneuries, dont il a reçu les provisions de messire Pierre- François du Fresne, écuyer, seigneur des susdits lieux, conseiller du Roi, lieutenant général au bailliage et siège présidial d'Amiens, 18 avril 1771 ; etc.

5 feuillets, papier.

1B 1490 Sentences. 1655-1772

Sentences de Nicolas Caron, lieutenant de la terre et seigneurie de Marcelcave : condamnant Laurence Cauchois, veuve de feu Vincent Demarquais, à 30 sous d'amende, et à la confiscation de trois mains de blé, 14 février 1684 ; — ordonnant le partage judiciaire d'une maison litigieuse entre Louis Bron, manouvrier, et François Cocquelet, houppier à Marcelcave, 10 avril 1687. — Sentences du bailliage condamnant Jean Lefèvre à payer à monsieur Dufresne, la somme de 77 livres 3 sous 6 deniers, pour les redevances à lui dues des terres et prés à lui affermés par le Bail du 30 octobre 1758, 2 juillet 1767 ; — condamnant Martin, Claude, Adrien et Marguerite Billot, journaliers à Marcelcave, à payer à Thomas Leclercq, négociant à La-motte- Brebière, une somme de 249 livres, 14 juillet 1768 ; etc.

24 feuillets, papier.

1B 1489 Verbaux. 1765-1768

Procès-verbal dressé par Firmin Dompierre, garde des bois et chasses de la terre et seigneurie de Marcelcave, et fiefs y joints, pour messire Pierre-François du Fresne, écuyer, conseiller du Roi, lieutenant général au Bailliage d'Amiens, demeurant à Marcelcave, et reçu en la maîtrise des Eaux et Forêts du bailliage d'Amiens, constatant que, étant revêtu de sa bandoulière aux armes et livrée du dit seigneur, il a surpris Jean-Baptiste Leroy et Charles Hubault, fabricants de bas au métier à Marcelcave, cassant des branches dans les bois de la seigneurie, 10 janvier 1768 ; etc.

2 feuillets, papier.

Liasses du greffe : criminel

92B 9 Procès criminel. 1785-1786

1B 1509 Déclarations de grossesse. 1719

Déclaration, devant Nicolas Caron, lieutenant de la terre et seigneurie de

Marcelcave, par Marie-Louise Boulanger, matrone du village de Marcelcave, portant qu'elle a accouché le mardi 14 du présent mois, à onze heures du soir, Madeleine Boussette, fille de Mathieu Boussette, manouvrier à Marcelcave, laquelle a déclaré que cet enfant provenait des oeuvres d'Etienne Ducrocq, valet de charrue chez Philippe Legendre, procureur d'office, déclaration faite sur la réquisition de la dite Madeleine Boussette, 27 mars 1719.

1 pièce, papier

Liasses du greffe : divers

1B 1511 Papiers de la fabrique : quittances, etc. 1680-1751

Reçu donné par Louis Caron, taillandier au bourg d'Harbonnières, à Pierre Leclercq, marguillier en charge de la paroisse de Marcelcave, d'une somme de 27 livres, pour avoir livré un battant neuf et rechargé les deux autres battants servant aux cloches de l'église, 6 septembre 1680. — Reçu donné par Pierre Boullenger, maître serrurier à Amiens, à Pierre Leclercq, marguillier en charge de h paroisse de Marcelcave, d'une somme de 7 livres 15 sous, pour avoir fourni un battant de cloches de l'église, 9 mars 1680, etc.

10 feuillets, papier.

92B 10 Obligations. 1692

92B 11 Compte de sommes dues au seigneur. [XVIIe siècle]

JUSTICE DE MARCHÉ-ALLOUARDE

177B 1	Registre d'audiences, nominations de tuteurs, inventaires.	1728-1790

JUSTICE DE MARQUIVILLERS

180B 1	Actes divers.	1724-1762

JUSTICE DE MARTAINNEVILLE

310B 1	Acquisition d'une masure.	1422

JUSTICE DE MÉHARICOURT, GRAND ET PETIT AUBIGNY (DÉPENDANCE DE WARVILLERS)

183B 1	Inventaires, ventes, procès-verbaux, tutelles, etc.	1768-1791

JUSTICE DE MEIGNEUX

187B 1	Inventaires, etc.	1682-1700

JUSTICE DE MÉRÉLESSART

187BBIS 1	Actes divers.	1707

JUSTICE DE MÉZIÈRES

1B 1513	Bail, par Michel de Bailly, laboureur à Mézières, lieutenant de la justice de la seigneurie du lieu, au nom de messire Jacques-Éléonore de Béthisy, chevalier, vicomte de Béthisy, maître de camp des grenadiers royaux de la province de Picardie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, demeurant ordinairement au château de Mézières, le dit seigneur fondé de procuration de messire Eugène-Eustache, comte de Béthisy, chevalier, seigneur de Mézières, Camp-Vermont, et autres lieux, maréchal des camps et armées du Roi, demeurant à Paris, le susdit bail fait à Charles Faburel, laboureur à Villers-aux-Érables, de 2 journaux de terre en trois pièces à Mézières, pour 9 ans, moyennant 5 setiers 4 boisseaux de blé, 5 novembre 1783 ; etc. 2 feuillets, papier.	1782-1783

JUSTICE DE MILLENCOURT

1B 1514 — Registre plumitif du bailliage de la terre et seigneurie de Millencourt, contenant les inscriptions suivantes : défaut donné par Henri-Marin Prudhomme, Bailli général de la châtellenie d'Hénencourt, et de la terre et seigneurie de Millencourt, à Bernard Ropiquet, praticien, stipulant pour Jean-Jacques-Louis Pollet, procureur de Christophe Pollet, marchand à Albert, contre Antoine Leroux, cabaretier à Millencourt, défendeur, 6 mars 1781, f° 3 ; — défaut donné par Antoine Leroux, lieutenant du Bailli de Millencourt, à Pierre Michelet, clerc lai de la paroisse, contre Jean Bachelet, manouvrier à Millencourt, 5 décembre 1781, f° 7 ; — défaut donné par Antoine Leroux, lieutenant de la terre et seigneurie de Millencourt, à maître Douchet, procureur fiscal de la châtellenie d'Hénencourt, et de la terre et seigneurie de Millencourt, au nom et comme procureur de monsieur le marquis de Lameth, demandeur, contre Léonor Delacourt, peigneur de laine à Millencourt, 1er juillet 1783, f° 10 ; — sentence d'Henri-Marin Prudhomme, bailli général de la châtellenie d'Hénencourt, et de la terre et seigneurie de Millencourt, condamnant Pierre Deberly, ménager à Millencourt, et Marie-Barbe Lefebvre, sa femme, à payer à Christophe Pollet, marchand à Albert, une somme de 32 livres 4 sous, 14 juillet 1786, f° 24 ; — édit du Roi, concernant ceux qui ne font pas profession de la religion catholique, donné à Versailles au mois de novembre 1787, et enregistré au Parlement, le 29 janvier 1788, f° 39 ; etc. — 1780-1789

In-quarto, 48 feuillets, papier.

JUSTICE DE MIRVAUX ET PIERREGOT

INSINUATIONS

1B 1515	Contrats de mariage, devant Nicolas Quignon, lieutenant des terres et seigneuries des villages de Mirvaux et Pierregot : entre Adrien Bocquillon, demeurant à Pierregot, et Marie Douchet, demeurant au dit lieu, 8 juillet 1724 ; — entre Jean-Baptiste de Beauvais, demeurant à Mirvaux, et Marguerite Lenglet, demeurant au même lieu, 19 février 1726 ; — entre Martin Douchet, demeurant à Pierregot, et Marie de Beauval, demeurant au même lieu, 1er mars 1726 ; etc. 14 feuillets, papier.	1723-1730
1B 1516	Contrats de mariage, devant Nicolas Quignon, lieutenant des terres et seigneuries des villages de Mirvaux et Pierregot : entre Jean de Beauvais, dit Florent, manouvrier à Mirvaux, et Marie Lenglet, demeurant au dit lieu, 27 octobre 1731 ; — entre Philippe Rambour, clerc laïc, demeurant à Pierregot, et Marguerite Brunel, demeurant au.même lieu, 23 janvier 1732 ; — entre Augustin Hédricourt, demeurant à Pierregot, et Marie- Jeanne Briaux, demeurant au même lieu, 27 juin 1733 ; — entre François Caron, demeurant à Pierregot, et Marie- Anne Maugrenier, demeurant au dit lieu, 14 août 1733 ; — entre Jean Briaux, demeurant à Mirvaux, et Marie- Jeanne Baleden, demeurant au même lieu, 31 octobre 1733 ; — entre Pierre Sanier, demeurant à Pierregot, et Marguerite Dubois, demeurant au même lieu, 18 novembre 1734 ; etc. 31 feuillets, papier.	1731-1740
1B 1517	Contrats de mariage, devant Nicolas Quignon, lieutenant des terres et seigneuries de Mirvaux et Pierregot : entre Antoine Cléry, demeurant à Mirvaux, et Marie Roger, demeurant au dit lieu, 10 janvier 1741 ; — entre Nicolas Blery, demeurant à Mirvaux, et Jeanne Lenglet, demeurant au dit lieu, 15 avril 1741 ; — entre Firmin Briaux, demeurant à Mirvaux, et Marie-Catherine Lenglet, demeurant au dit lieu, 30 novembre 1741 ; — entre Denis Baillon, demeurant à Pierregot, et Françoise Lainé, demeurant au dit lieu, 10 janvier 1742 ; — entre Louis de Beauvais, demeurant à Pierregot, et Marie Sanier, demeurant au dit lieu, 3 novembre 1742 ; — entre François Bernault, demeurant à Rubempré, et Marie-Madeleine Douchet, demeurant au même lieu, 3 janvier 1744 ; — entre François Daveluy, demeurant à Pierregot, et Marguerite Debeauvais, demeurant au même lieu, 15 janvier 1744 ; — entre Nicolas Debeauvais, demeurant à Pierregot, et Marie-Angélique Caron, demeurant au même lieu, 25 septembre 1745 ; etc. 38 feuillets, papier.	1741-1750
1B 1518	Contrats de mariage, devant Nicolas Quignon, lieutenant des terres et seigneuries de Mirvaux et Pierregot : entre Jean-Baptiste Caron, demeurant à Pierregot, et Marie-Madeleine Capron, demeurant à Molliens-au-Bois, 28 janvier 1751 ; — entre Adrien Bocquillon, demeurant à Pierregot, et Anne Rambour, demeurant au dit lieu, 1er mai 1751 ; — entre Alexis Cozette, demeurant à Molliens-au-Bois, et Marie-Angélique Cagé, demeurant à Mirvaux, 27 novembre 1751 ; — entre Jean-François Cagé, demeurant à Mirvaux, et Marie-Louise Vasseur, 23 décembre 1752 ; entre Antoine Briaux, demeurant à Mirvaux, et Marie-Anne Joly, demeurant au dit lieu, 30 décembre 1753 ; entre François Larozière, demeurant à Molliens-au-Bois, et Marie-Catherine Debeauvais, demeurant à Pierregot, 1er février 1754 ; — entre Augustin Maugrenier, demeurant à Pierregot, et Catherine Catez, veuve de Jean Gervais, demeurant au dit lieu, 11 décembre 1754 ; — entre Joseph Boutin, demeurant à Mirvaux, et Marie-Agnès Boutin, demeurant au dit lieu, 10 décembre 1757 ; etc.	1751-1760

40 feuillets, papier.

1B 1519 Contrats de mariage, devant Nicolas Quignon, lieutenant des terres et seigneuries de Mirvaux et Pierregot: entre Denis Caron, manouvrier à Molliens-au- Bois, et Marie Quignon, demeurant à Mirvaux, 14 novembre 1761 ; — entre Victor Frament, demeurant à Pierregot, et Marguerite Cagé, demeurant au dit lieu, 29 novembre 1762 ; — entre Antoine Quignon, demeurant à Molliens-au-Bois, et Marie-Catherine Debeauvais, demeurant au même lieu, 27 septembre 1764 ; etc. 1761-1765

15 feuillets, papier.

TUTELLES

1B 1520 Nominations par Nicolas Quignon, lieutenant des terres et seigneuries de Mirvaux et Pierregot, après élection faite par l'assemblée des parents paternels et maternels: de Louis Cozette et Pierre Boury, comme tuteur et curateur des enfants mineurs d'André Bléry, manouvrier à Mirvaux, et de Catherine Cozette, sa femme, 14 mars 1738 ; — de Jacques Cagé et Pierre Delapierre, comme tuteur et curateur des enfants mineurs de feue Marie-Joseph Brunel, veuve de Jacques Gagé, houppier à Pierregot, 2 août 1740 ; de Louis Lenglet et Jacques Roger, comme tuteur et curateur des enfants de feu Charles Lenglet, cabaretier, et Marie Guibet, sa femme, demeurant à Mirvaux, 15 janvier 1742 ; — de Jean Cagé et Pierre Delapierre, comme tuteur et curateur des enfants mineurs de feue Marguerite Delapierre, veuve de Jean Cagé, laboureur à Mirvaux, 15 janvier 1744 ; de Marie-Jeanne Sanier et de Pierre Cagé, comme tutrice et curateur de l'enfant mineur de Philippe Cagé, demeurant à Mirvaux, 17 novembre 1762 ; etc. 1728-1767

26 feuillets, papier.

ADJUDICATIONS

1B 1521 Adjudication par Nicolas Quignon, lieutenant des terres et seigneuries de Mirvaux et Pierregot, de l'entretien des enfants mineurs de défunts Antoine Leguay et Jeanne de Beauvais, manouvriers à Mirvaux, savoir : Marie- Anne Leguay, âgée de 15 ans, à Antoine Boury, manouvrier à Mirvaux, tuteur, pour un an, moyennant 7 livres, et Antoine Leguay, âgé de 8 ans, à Pierre Baleden, curateur, pour 3 ans, moyennant 24 livres, 28 février 1751 ; etc. 1726-1755

7 feuillets, papier.

SENTENCES D'HYPOTHÈQUES

1B 1522 Sentence d'hypothèque donnée par Nicolas Quignon, lieutenant des terres et seigneuries des villages de Mirvaux et Pierregot, à Pierre Bléry, employé dans les fermes du Roi, sur les biens de leur père et mère, Firmin Bléry, laboureur à Mirvaux, et Jacqueline Thuillier, sa femme, en garantie d'une donation d'un demi journal, un quartier 4 verges de terre, et un journal de lin au dit terroir, 9 juin 1736. 1736

1 pièce, papier.

VENTES

1B 1523 1724-1750 1724-1750

Ventes devant Nicolas Quignon, lieutenant des terres et seigneuries des villages de Mirvaux et Pierregot : par Louis Cozette, manouvrier a

Allonville, à Jean Petit, laboureur a Mirvaux, de 6 quartiers de terre au dit, terroir, moyennant 220 livres, 24 janvier 1724 ; — par Jean Darras, manouvrier à Saint-Gratien, à Pierre Delapierre, meunier à Pierregot, de 3 quartiers de terre à Mirvaux, moyennant 135 livres, 6 février 1725 ; — par Charles Lenglet, laboureur à Puchevillers, à Firmin Briaux, manouvrier à Mirvaux, de 5 verges de masure au dit terroir, moyennant 20 livres, 28 janvier 1727 ; — par Jeanne Tournelle, demeurant à Saint-Gratien, à Firmin Bléry, manouvrier à Mirvaux, d'un quartier de terre au dit terroir, moyennant 45 livres, 14 mai 1730 ; — par Jean Denis, et Catherine Baillon, demeurant à Pierregot, à François Lenglet, manouvrier à Mirvaux, d'un demi journal de terre au dit terroir, moyennant 78 livres, 3 mai 1732 ; — par Jean Cozette, tailleur à Pierregot, à Catherine Cozette, veuve de Firmin Bouillon, demeurant à Pierregot, d'un demi journal de terre à Mirvaux, moyennant 30 livres, 6 juin 1733 ; — par François Poiré, laboureur à Vadencourt, à Augustin Vasseur, laboureur à Mirvaux, moyennant 280 livres, 30 juin 1733 ; — par Jacques d'Heilly, manouvrier à Rubempré, à Jean Petit, laboureur à Mirvaux, de 3 quartiers de terre à Mirvaux, moyennant 47 livres, 31 mars 1734 ; — par Jean Gaudefroy, clerc laïc à Allonville, à Pierre Baleden le jeune, milicien à Lille, d'un journal de terre à Mirvaux, moyennant 195 livres, 30 mars 1735 ; — par Jean de Beauvais dit Florent, le jeune, manouvrier, à Pierre Joly, tisserand à Mirvaux, d'un demi quartier de masure au dit lieu, moyennant 156 livres, 15 novembre 1735 ; — par Nicolas Baleden, manouvrier, à Etienne Lenglet, manouvrier à Mirvaux, d'un quartier et demi de terre au dit lieu, moyennant 42 livres, 10 mars 1739 ; — par Charles Thuillier, laboureur à Rubempré, à Jean Petit, laboureur à Mirvaux, d'un demi journal de terre au dit terroir, moyennant 90 livres, 4 août 1742 ; — par François Cozette, laboureur à Molliens-les-Pierregot, à Jean Cozette, laboureur à Rubempré, et Adrien et Firmin Cozette, marchands houppiers à Pierregot, à Jean-Baptiste Bléry, manouvrier à Mirvaux, et Pierre Caron, greffier du lieu, de 5 quartiers de terre au dit lieu, moyennant 200 livres, 28 décembre 1748 ; etc.

69 feuillets, papier.

1B 1524 1751-1764 1751-1764

Ventes devant Nicolas Quignon, lieutenant des terres et seigneuries de Mirvaux et Pierregot : par Jean Douchet, manouvrier à Pierregot, à Antoine Cagé, laboureur à Mirvaux, d'un journal de terre à Mirvaux, moyennant 400 livres, 1er juin 1751 ; — par Firmin Hiard, manouvrier à Pierregot-lez-Rubempré, à Antoine Cagé, laboureur à Mirvaux, d'un quartier et demi de terre à Mirvaux, moyennant 135 livres, 9 décembre 1751 ; — par Nicolas Lenglet, soldat au régiment de Saintonge, en garnison à Vannes, à François Cagé, laboureur à Mirvaux, de 60 verges de terre au dit terroir, moyennant 190 livres, 27 septembre ; — par Jean Cozette, manouvrier à Mirvaux, à Jean- François Petit, marchand à Toulencourt, de 10 verges de masure à Mirvaux, moyennant 130 livres, 29 décembre ; — par Marie Debeauvais, veuve de Robert Maugre-nier, à Antoine Fontaine, manouvrier à Mirvaux, de 4 verges de masure à Mirvaux, moyennant 90 livres, 14 janvier 1755 ; — par Jean Petit, charpentier à Hérissart, à Joseph Briaux, demeurant à Mirvaux, de 21 verges de masure à Mirvaux, moyennant 308 livres, 12 mai 1755 ; — par Antoine-Joseph Briaux, demeurant à Hérissart, à Firmin Briaux, manouvrier à Mirvaux, de 9 verges et demie de masure à Mirvaux, moyennant 85 livres, 3 mai 1755 ; — par Alexis Cozette, laboureur à Molliens, à Nicolas Roger, manouvrier à Mirvaux, d'un journal de terre au dit terroir, moyennant , 300 livres, 19 décembre 1757 ; — par Antoine Lucheux, manouvrier, à Jean Debeauvais, manouvrier à Mirvaux, de 15 verges de masure au dit lieu, moyennant 150 livres, 22 décembre 1757 ; etc.

48 feuillets, papier.

1B 1525 1723-1763 1723-1763

Ventes devant Nicolas Quignon, lieutenant des terres et seigneuries de Mirvaux et Pierregot : par Adrien Capron, laboureur à Molliens-au-Bois, à Adrien Petit, meunier à huile à Rubempré, d'un demi journal de terre à Pierregot, moyennant 98 livres, 10 février 1724 ; — par Jean Crampon, manouvrier à Rubempré, à Éloi Valember, manouvrier au dit lieu, d'un demi journal de terre à Pierregot, moyennant 90 livres, 20 mai 1726 ; — par Jean Cagé, laboureur à Pierregot, à Pierre Douchet, chirurgien à Pierregot, de la moitié de 3 quartiers de terre au dit terroir, moyennant 30 livres, 25 juin 1726 ; — par Louis Clercq, charron à Flesselles, à Nicolas Bocquillon, tisserand à Molliens-au-Bois, d'un demi journal de terre à Pierregot, moyennant 125 livres, 7 juin 1727 ; — par Jacques Maugrenier, manouvrier, à Philippe Rambour, clerc laïc à Pierregot, d'un demi journal de terre au dit lieu, moyennant 130 livres, 8 janvier 1728 ; — par André Douchet, chirurgien à Camon, à Pierre Douchet, chirurgien à Pierregot, de 5 quartiers de terre au dit terroir, moyennant 240 livres, 20 avril 1730 ; — par Jean Cozette, tailleur à Pierregot, à Catherine Cozette, veuve de Firmin Bouillon, demeurant au dit lieu, d'un quartier de terre au dit terroir, moyennant 10 livres, 20 juillet 1732 ; — par Marie Sanier, demeurant à Pierregot, à Elisabeth Sanier, demeurant au même lieu, du quart d'une masure sise à Pierregot, contenant un demi journal, moyennant 48 livres, 15 novembre 1735 ; — par Jean Caron, greffier à Rubempré, à Adrien Larosière, tisserand à Mirvaux, de 12 verges de masure à Pierregot, moyennant 30 livres, 14 février 1739 ; — par Jean-Baptiste Delapierre, meunier à Querrieu, à Pierre Caron, greffier à Pierregot, de 22 verges de masure au dit terroir, moyennant 130 livres, 7 mars 1740 ; — par Jacques Fauquier, manouvrier à Hérissart, à Jean-Baptiste Bléry, manouvrier à Mirvaux, de 49 verges de terre à Pierregot, moyennant 99 livres, 15 janvier 1741 ; — par Augustin Hédricourt, manouvrier à Molliens-lez-Pierregot, François Larosière, manouvrier au dit lieu, et Nicolas Debeauvais, manouvrier au dit lieu, à Adrien Cozette, houppier à Pierregot, de 22 verges de terre audit terroir, moyennant 39 livres, 29 avril 1741 ; — par Marguerite Douchet, veuve de Nicolas Caron, demeurant à Pierregot, à Pierre Caron, greffier à Mirvaux, de 68 verges de masure à Pierregot, moyennant 310 livres, 7 juin 1751 ; — par Marguerite Douchet, veuve de Nicolas Caron, demeurant à Pierregot, à Pierre Caron, greffier à Mirvaux, de 6 quartiers de terre et pré au dit terroir, moyennant 230 livres, 14 juin 1751 ; etc.

74 feuillets, papier.

1B 1526 1733-1757 1733-1757

Vente, devant Nicolas Quignon, lieutenant des terres et seigneuries des villages de Mirvaux et Pierregot, par Antoine Cagé, laboureur à Bresle, à Pierre Roger, menuisier à Mirvaux, d'un demi journal et 17 verges de terre à Beaucourt, moyennant 120 livres, 12 décembre 1733, etc.

5 feuillets, papier.

1B 1527 1724-1725 1724-1725

Vente, devant Nicolas Quignon, lieutenant des terres et seigneuries des villages de Mirvaux et Pierregot, par Pierre Delapierre, meunier à Pierregot, à Nicolas Diluy, laboureur à Louvencourt, de 2 verges de masure au dit terroir, moyennant 112 livres, 9 juin 1725, etc.

3 pièces, papier

1B 1528 1725-1762 1725-1762

Ventes, devant Nicolas Quignon, lieutenant des terres et seigneuries des

villages de Mirvaux et Pierregot: par Nicolas Boury, demeurant à Molliens, à Christophe Darquet, demeurant au même lieu, de 3 quartiers et demi de masure au dit terroir, moyennant 198 livres, 6 juillet 1725 ; - bar Sébastien Calais, manouvrier à Molliensau- Bois, et Jean Lenglet, manouvrier à Pierregot, à Jean- Baptiste Debeauvais, tonnelier au dit lieu, de 15 verges de masure au dit terroir, moyennant 25 livres, 26 novembre 1735 ; — par Étienne Rohaut, scieur de long à Mirvaux, à François Rohaut, milicien à Condé, d'un demi journal de terre à Molliers-au-Bois, moyennant 33 livres, 30 mars 1736 ; — par Jean-Baptiste Renard, manouvrier à Allonville, à Marguerite Dubois, veuve de Pierre Sanier, demeurant à Pierregot, d'un demi journal de terre à Molliens, moyennant 160 livres, 25 janvier 1762 ; etc.

23 feuillets, papier.

1B 1529 1744-1763 1744-1763

Vente, devant Nicolas Quignon, lieutenant des terres et seigneuries de Mirvaux et Pierregot, par, Jean Joly, laboureur à Rubempré, à Etienne Lenglet le jeune, tonnelier à Mirvaux, d'un demi journal de terre à Montigny, moyennant 40 livres, 17 avril 1744, etc.

5 feuillets, papier.

1B 1530 1731-1748 1731-1748

Vente, devant Nicolas Quignon, lieutenant des terres et seigneuries de Mirvaux et Pierregot, par Charles Lenglet, cabaretier à Mirvaux, à François Lenglet, manouvrier au dit lieu, d'un demi journal de terre à Rubempré, moyennant 180 livres, 20 janvier 1731, etc.

2 feuillets, papier.

1B 1531 1761 1761

Vente, devant Nicolas Quignon, lieutenant des terres et seigneuries de Mirvaux et Pierregot, par Michel Luce, manouvrier à Mirvaux, à Antoine Luce, manouvrier à Talmas, d'un quartier et demi de terre au dit terroir, moyennant 40 livres, 19 février 1761.

1 pièce, papier.

1B 1532 1723-1760 1723-1760

Ventes, devant Nicolas Quignon, lieutenant des terres et seigneuries de Mirvaux et Pierregot : par Pierre Delapierre, meunier à Pierregot, à Antoine Hourdequin, laboureur à Louvencourt, d'une verge et demie de masure, et du quart de 3 quartiers et demi de terre à Louvencourt et Arquèves, moyennant 30 livres, 30 novembre 1735 ; — par Charles Bouthors, manouvrier à Beauquesne, à François Lenglet, manouvrier à Mirvaux, d'un journal et 5 verges un quart de terre à Mirvaux et Molliensau- Bois, moyennant 195 livres, 19 novembre 1735, etc.

9 feuillets, papier.

1B 1544 1759 1759

Procuration donnée, devant Nicolas Quignon, lieutenant des terres et seigneuries de Mirvaux et Pierregot, par Etienne Lucheux, Anne Lucheux, demeurant à Mirvaux, Jean-Baptiste Lenglet, manouvrier à Mirvaux, et Marguerite Lucheux, sa femme, à Firmin Hurquin, laboureur à Montigny, à l'effet de régulariser une vente d'une masure à Mirvaux, faite à Jean de Beauvais, manouvrier à Mirvaux, par feu Antoine Lucheux, 2 janvier 1759.

1 pièce, papier.

ÉCHANGES

1B 1533 — Échange, devant Nicolas Quignon, lieutenant des terres et seigneuries de Mirvaux et Pierregot, entre Jean Roger, laboureur à Mirvaux, et Louis Roger, laboureur à Rubempré, de 3 quartiers de terre sur le terroir de Mirvaux, cédés à ce dernier, contre 5 verges de masure en le village, 19 juin 1726, etc. — 1726-1754

6 feuillets, papier.

1B 1534 — Échange, devant Nicolas Quignon, lieutenant des terres et seigneuries de Mirvaux et Pierregot, entre Jacques Maugrenier, manouvrier, et Martin Douchet, manouvrier à Pierregot, de 26 verges de masure au dit lieu, cédées à Douchet, contre un demi journal de masure,, et un demi journal de terre au même terroir, et une somme de 66 livres, 31 octobre 1726, etc. — 1726-1758

8 feuillets, papier.

BAUX

1B 1535 — 1724-1763 — 1724-1763

Baux, devant Nicolas Quignon, lieutenant des terres et seigneuries de Mirvaux et Pierregot : par Firmine Pacque, veuve de Pierre de Beauvais, charpentier à Pierregot, et consorts, à Pierre Crampon, berger à Fréchencourt, de 2 journaux de terre au dit terroir, pour 9 ans, moyennant 22 livres, 27 octobre 1724 ; — par Catherine Ambesa, veuve d'Adrien Coztlte, laboureur à Molliens-au-Bois, à Charles Lenglet, manouvrier à Mirvaux, de 4 jour-, naux de terre à Mirvaux et Beaucourt, pour 9 ans, moyennant 28 livres, 12 juillet 1724 ; — par François Baillon, laboureur, demeurant en l'une des fermes de Septenville, paroisse de Sainte-Catherine, érigée en l'église de Messieurs les Prémontrés d'Amiens, à Firmin Bléry, manouvrier à Mirvaux, de 4 journaux de terre au dit terroir, pour 9 ans, moyennant 33 livres, 30 décembre 1728 ; — par Catherine Ambesa, veuve d'Adrien Cozette, laboureur à Molliens-au-Bois, à Charles Lenglet, cabaretier à Mirvaux, de 4, journaux de terre à Mirvaux et Beaucourt, pour 9 ans, moyennant 29 livres, 28 février 1733 ; — par Jean Cage, et Antoinette Ambesa, sa mère, tous deux laboureurs à Mirvaux, paroisse de Saint-Martin, à Robert et Pierre Sanier, houppiers à Pierregot, du droit de champart appartenant sur ce terroir à l'évêque d'Amiens, seigneur du lieu, et d'un journal de terre au dit terroir, pour 9 ans, moyennant 110 livres, 7 mai 1734 ; — par Jean et Antoine Cagé, laboureurs à Mirvaux, paroisse de Saint-Martin, à Robert et Pierre Sanier, houppiers à Pierregot, du droit de champart sur le terroir de Pierregot, d'un journal de terre au dit terroir, et des coupes du bois du dit lieu, pour 9 ans, moyennant 160 livres, 21 juillet 1740 ; — par Louis Cozette, laboureur à L'Épinoye, à Adrien Marcelle, maréchal à Mirvaux, d'un journal de terre à Molliens-au-Bois, pour 9 ans, moyennant 54 livres, 28 février 1743 ; etc.

34 feuillets, papier.

TRANSACTIONS

1B 1536 — 1723-1757 — 1723-1757

Transactions, devant Nicolas Quignon, lieutenant des terres et seigneuries de Mirvaux et Pierregot, aux termes desquelles : Etienne Roger, manouvrier à Mirvaux, et Catherine Bléry, demeurant au dit lieu, procèdent au partage d'une maison, à ces conditions que la cheminée restera toujours telle qu'elle est, que Roger aura le droit d'y construire un four, et gardera la grange,

moyennant une. somme de 25 livres à payer à son co-propriétaire, 31 mars 1723 ; — Jean et Françoise Baillon, demeurant à Camon, tiennent quitte leur tuteur Etienne Baillon, manouvrier à Mirvaux, de tout compte, moyennant paiement de deux arbres à livrer à Jean, et 30 livres à donner à Françoise, 10 février 1725 ; — Catherine de Beauvais, veuve de feu Jean de Beauvais, charpentier à Pierregot, est tenue quitte des effets mobiliers de la succession de Firmine Pacque, par les enfants, petits enfants de celle-ci, Jean-Baptiste, Nicolas, Anne de Beauvais, et Philippe Rambour, clerc laïc à Pierregot, mari de cette dernière, moyennant paiement d'une somme de 105 livres 17 sous, 31 janvier 1726 ; etc.

19 feuillets, papier.

CESSIONS

1B 1537 — Cession par Jean-Baptiste de Beauvais, laboureur à Pierregot, à Léonard Froment, meunier au même lieu, de 10 verges de masure en le village, moyennant une rente de 6 livres 10 sous payable en 9 ans, pour le paiement de laquelle une somme de 58 livres 10 sous a été versée comptant, 8 janvier 1753, etc. — 1738-1759

4 feuillets, papier.

PROMESSES

1B 1538 — Promesse, devant Nicolas Quignon, lieutenant de la terre et seigneurie de Mirvaux et Pierregot, par Marie Gaudefroy, veuve de Jean Guibot, demeurant à Mirvaux, de payer à Firmin Guibot, son fils, berger à Mirvaux, une somme de 64 livres qu'elle lui doit, 20 septembre 1723, etc. — 1723-1757

6 feuillets, papier.

INVENTAIRES APRÈS DÉCÈS

1B 1539 — Inventaires faits à Mirvaux, devant Nicolas Quignon, lieutenant des terres et seigneuries de Mirvaux et Pierregot : en la maison mortuaire de Jean Brunel, cabaretier, 14 janvier 1723 ; — en la maison mortuaire d'Antoine de Lucheux, 28 septembre 1723 ; — en la maison mortuaire de Firmin Guibot, berger à Mirvaux, 27 octobre 1734 ; — en la maison mortuaire de François Cagé, laboureur à Mirvaux, 20 décembre 1735, etc. — 1723-1757

19 feuillets, papier.

1B 1540 — Inventaires faits à Pierregot, devant Nicolas Quignon, lieutenant des terres et seigneuries de Mirvaux et Pierregot : en la maison mortuaire de Philippe Rambour, clerc laïc de Pierregot, 30 décembre 1731 ; — en la maison mortuaire de Nicolas Levoire, curé de Pierregot, 3 novembre 1741, etc. — 1723-1762

11 feuillets, papier.

SUCCESSIONS

1B 1541 — Renonciation, devant Nicolas Quignon, lieutenant des terres et seigneuries de Mirvaux et Pierregot, par Louis Lenglet, manouvrier à Mirvaux, tuteur créé par justice aux enfants mineurs de feu Charles Lenglet, manouvrier au dit lieu, à la succession de celui-ci, 22 mars 1742, etc. — 1726-1760

6 feuillets, papier.

1B 1542 — 1717-1764 — 1717-1764

Partages, devant Nicolas Quignon, lieutenant des terres et seigneuries des villages de Mirvaux et Pierregot : de la succession de feus Jean Sanier et Jacqueline de Beauvais, manouvriers à Pierregot, entre leurs enfants Jean, Robert, Pierre et Françoise Sanier, manouvriers au dit lieu, et Jean Leclercq, mari de Catherine Sanier, charron à La Rue des Prés, 19 avril 1724 ; — des biens immobiliers provenant de la succession d'André Douchet et de Barbe Thuillier, leur père et mère, entre leurs enfants André Douchet, chirurgien à Camon, Adrien Duval, cordonnier à Pierregot, mari d'Anne Douchet, Martin et Marie Douchet, manouvriers à Pierregot, 9 mai 1724 ; — des Biens immobiliers provenant de la succession de feue Marie Hourdequin, demeurant à Louvencourt, entre ses frères. Jean Hourdequin, houppier à Louvencourt, Pierre Delapierre, mari de Marguerite Hourdequin, meunier à Pierregot, et Nicolas Diluy, mari d'Angélique Hourdequin, laboureur à Louvencourt, 9 juin 1725 ; — des biens immobiliers provenant de la succession d'André Douchet et de Barbe Thuillier, entre Martin Douchet, demeurant à Pierregot, et Adrien Bocquillon, manouvrier à Pierregot, mari de Marie Douchet, 29 janvier 1726 ;— des biens immobiliers provenant de la succession de feus Jean Roger et Nicole Darras, entre leurs enfants Jean Roger, laboureur à Mirvaux, Louis Roger, laboureur à Rubempré, Pierre Ambesa, mari d'Anne Roger, laboureur à Mirvaux, Nicolas et Pierre Roger, demeurant à Mirvaux, 11 juin 1726 ; — des biens immobiliers provenant de la succession de feu Antoine Roger, entre leurs oncles et tantes Toussaint Cagé l'aîné, laboureur à Mirvaux, Jean Cagé, laboureur à Pierregot, Adrien Carette, laboureur à Villers-Bocage, et Marguerite Cagé, sa femme, Pierre Cagnard, laboureur à Allonville, et Marie Cagé, sa femme, Jeanne Cagé, demeurant à Rubempré, Pierre Douchet, chirurgien à Pierregot, et Martine Cagé, sa femme, 26 novembre 1726 ; — des biens mobiliers et immobiliers provenant de la succession de feus Antoine Leguay, garde bois à Mirvaux, et de Marie Baleden, sa femme, entre leurs enfants Charles Bouthors, manouvrier à Beauquesne, et Marguerite Leguay, sa femme, et Antoine Leguay, demeurant à Mirvaux, 27 janvier 1727 ; — des biens mobiliers et immobiliers provenant de la succession de feu Jean Petit, soldat en la compagnie du chevalier de Montlue, décédé à l'hôpital de Beziers en Languedoc, entre sa veuve, Marguerite Vasseur, et ses enfants, Charles Petit, marchand mercier à Toutencourt, Firmin Petit, laboureur à Hérissait, et Marie-Anne et Marie-Jeanne Petit, 30 janvier 1736 ; — des biens mobiliers et immobiliers provenant de la succession de Pierre Sanier, manouvrier à Pierregot, et Catherine Caron, entre leurs enfants, Pierre Sanier, manouvrier à Molliens-au- Bois, Nicolas Bocquillon, manouvrier à Molliens, et Marie- Anne Sanier, sa femme, et Jean, Marie, Anne, Françoise et Jeanne Sanier, 2 novembre 1740 ; — des biens immobiliers provenant de la succession de Jacqueline Sanier, entre ses neveux Pierre Sanier, François Larosière, Nicolas Bocquillon et Marie-Anne Sanier, demeurant à Molliens-au-Bois, François Briaux, demeurant à Pierregot, Augustin Hédricourt et Marie-Jeanne Briaux sa femme, Nicolas Debeauvais et Marie-Anne Sanier, 22 avril 1741 ; — des biens immobiliers provenant de la succession de feue Charlotte, veuve d'Adrien d'Hédicourt, demeurant à Pierregot, entre ses enfants Jacques Leclercq, charpentier à Pierregot, veuf de Catherine d'Hédicourt, Adrien d'Hédicourt, manouvrier à Pierregot, Jean-Baptiste Guibot, manouvrier à Pierregot, et Marie-Jeanne d'Hédicourt, sa femme, 10 septembre 1742 ; — dus biens mobiliers et immobiliers provenant de la succession de Pierre de Lucheux, manouvrier à Mirvaux, et Marguerite Baudry, sa femme, entre leurs enfants Antoine Lucheux, manouvrier à Mirvaux, Firmin Hurquin, manouvrier à Montigny, et Marie Lucheux, sa femme, et Etienne, Anne et Marguerite Lucheux, 21 mai 1743 ; etc.

62 feuillets, papier.

1B 1543 Requête adressée au bailli des terres et seigneuries de Mirvaux et Pierregot, par Pierre Sanier, marchand à Pierregot, mari de Marguerite Dubois, à fin d'apposition de scellés sur les biens de la succession de feu Jean- Baptiste Féret, curé de Mirvaux, dont il est héritier, 31 janvier 1748, etc. 1748-1763

4 feuillets, papier.

QUITTANCES

1B 1545 Quittances données, devant Nicolas Quignon, lieutenant des terres et seigneuries de Mirvaux et Pierregot : par Jacques Clercq, charron à Rubempré, à Robert Petit, d'une somme de 49 livres, 6 mai 1724 ; — par François Poiré, laboureur à Vadencourt, à Firmin Bléry, manouvrier à Mirvaux, d'une somme de 38 livres, 30 juin 1733, etc. 1724-1759

9 feuillets, papier.

VERBAUX

1B 1546 Procès-verbal dressé par Jean-Pierre Haulle, sur la réquisition de Jean Petit, procureur d'office des seigneuries de Mirvaux et Pierregot, constatant avoir trouvé dans une rue de Mirvaux, un corps mort revêtu d'un habit rouge garni de boutons d'étain, 18 octobre 1723. 1723

1 pièce, papier.

SAISINES

1B 1547 Registre aux saisines des terres et seigneuries de Pierregot et Mirvaux, contenant les mentions suivantes : saisine donnée par Jean Cagé, lieutenant de la terre et seigneurie de Mirvaux et Pierregot, à Etienne Pavy, garçon meunier à Pierregot, d'une masure de 15 verges au dit terroir, à lui vendue par Louis Caron, manouvrier, moyennant 300 livres, 17 mars 1766, f° 2 ; etc. 1766-1768

In-quarto, 5 feuillets, papier.

BIENS DES FABRIQUES

1B 1548 Annonce faite le 24 mars 1764, à l'issue des vêpres, dans l'église paroissiale de Saint-Martin de Mirvaux, à la requête de Claude Debeauvais, marguillier en charge de la Fabrique, assisté de maître Pierre Dumeige, curé, de l'adjudication du bail des biens de la dite Fabrique, 25 mars 1764, etc. 1736-1764

3 feuillets, papier.

1B 1549 Annonce faite le 30 novembre 1750, à l'issue des vêpres, dans l'église paroissiale de Saint-Jean- Baptiste de Pierregot, à la requête d'Adrien Debeauvais, François Diluy, et Jean Douchet, marguilliers en charge, assisté de François Maréchal, curé, de l'adjudication du Bail des biens de la Fabrique, 30 novembre 1750, etc. 1723-1759

6 feuillets, papier.

JUSTICE DE MONFLIÈRES

96B 1	Inventaire.	1704
1B 1550	Registre du greffe du bailliage de Monflières contenant les inscriptions suivantes : serinent prêté devant André Caullier, notaire royal au bailliage d'Amiens, bailli de la terre et seigneurie de Monflières, par Martin Parmentier et Louis Defrance, experts nommés en la cause entre François Maunier, contre François Routier, par sentence du bailliage du 16 août dernier, 18 août 1705, f° 4 ; — acte donné à Philippe de Caïeu, procureur de Charles de Maillac, seigneur de la Tour, de sa production de pièces en sa cause contre Charles de la Roche, chevalier, marquis de Rambures, 3 avril 1727, f° 31 ; — main-levée prononcée par le bailli de Monflières des scellés posés en la maison mortuaire de feue Marie-Anne Leroy, 12 octobre 1735, f° 31 ; etc. In-quarto, 32 feuillets, papier.	1699-1735

JUSTICE DE MONSTRELET, FIENVILLERS, BONNEVILLE ET FIEFFES

188B 1	Actes divers.	1696-1712

BAILLIAGE DE MOREUIL

1B 1551	Saisine donnée par le bailli et garde de la justice et seigneurie de Moreuil, pour noble et puissant seigneur Wallerand de Soissons, seigneur du lieu, à Pierre Coignet, prêtre, chanoine, et écolâtre du chapitre, et fondé de sa procuration, de la terre de Hourges, appartenant à Gilles de Roye, chevalier, qui la tient en fief du dit seigneur de Moreuil, 9 août 1441. 1 pièce, parchemin.	1441

JUSTICE DE LA MOTTE (COMMUNE DE SAINT-QUENTIN-LA-MOTTE-CROIX-AU-BAILLY)

1B 781 — Sentences rendues par M. Demonchy, lieutenant des seigneuries de La Motte et Mers, pour Louis- Auguste, comte de Lannoy. — 1722-1733

Sentences condamnant : Louis Vallery et consorts à payer à Nicolas-François de Verton, avocat en Parlement, lieutenant de l'amirauté d'Eu et Tréport, les arrérages d'une rente de 7 livres 10 sous, et à en passer titre nouvel ; — Firmin Farsure, pour avoir injurié gravement Nicolas Godfroy, à déclarer publiquement qu'il ne l'a fait que par emportement, etc. ; — François Leboeuf, laboureur, à payer à Joseph Blondel, capitaine de navire, et à Marie Fricourt, sa femme, la somme de 18 livres 5 sous 5 deniers ; — Nicolas Cocquet, laboureur, à payer à Charles-Antoine Fréchon, médecin à Eu, les redevances échues de 3 journaux et demi de terre, à raison de 28 livres par an ; — Alexandre Le Vasseur, fermier du tiers des terres composant le domaine de La Motte, à en payer au comte de Lannoy, les termes échues, à raison de 12 livres en argent et de 18 boisseaux d'avoine par journal ; — déclarant bonne et valable la saisie faite par François Tardieu, ancien président au Grenier à sel d'Eu et Tréport, pour sûreté du paiement de ce qui lui est dû par Jean Vasseur, tisserand à Mers. — Provisions de procureur fiscal de la seigneurie de La Motte, accordées par Louis-Auguste, comte de Lannoy, gouverneur des ville, château et comté d'Eu, à Nicolas Bourgeeis, grenetier au Grenier a sel du bourg d'Ault.

In-quarto, 53 feuillets.

1B 782 — Sentences rendues par Jean-François Le Clercq, lieutenant de la seigneurie de La Motte. — 1741-1758

Sentences condamnant : Jean-Charles Crevel, religieux prémontré, curé de La Motte-Croix-au-Bailly, à payer à François de Veldar, Baron de Villers, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, la somme de 1,600 livres ; — Nicolas Godfroy, laboureur, à payer à Louis-Charles-Antoine, comte de Lannoy, seigneur de La Motte, les arrérages des censives de la maison qu'il occupe à La Motte, à raison de 4 livres 7 sous par an ; le droit de relief, s'il est propriétaire de cette maison, à titre successif, ou le droit seigneurial, s'il en est acquéreur ; — ledit Godfroy, à payer à Marie-Magdeleine-Angélique Gorré de La Magdeleine, neuf années de redevances de 4 journaux et demi de terre, à raison de 50 livres par an ; — François Le Berger, maréchal, à payer à Robert-René Duval, bailli et gruyer de la châtellenie et vicomté d'Ault, et à Louis Duval, lieutenant de ladite châtellenie, la somme de 314 livres 18 sous ; — Louis Vallery à payer à Jean-Louis Joly, maître du carosse qui fait le service d'Eu à Paris, la somme de 859 livres ; — déclarant bonne et valable la saisie féodale faite au nom du comte de Lannoy, de 4 journaux de terre, sis à La Motte, occupés par Charles Joly, laboureur. — Commission de procureur fiscal des seigneuries de La Motte-Croix-au-Bailly, Marais, Aumatre, Campagne, Blengue, Mers et Flauval, L'Épinoy, les Batailles et Dumont, accordée par le comte de Lannoy, à Louis-Alexandre Bourgeois, fils de Nicolas Bourgeois, ancien procureur fiscal desdites seigneuries.

In-quarto, 46 feuillets.

1B 783 — Sentences rendues par Laurent-François Le Clercq, avocat en Parlement, bailli de la seigneurie de La Motte. — 1766-1790

Sentences condamnant : Antoine Seveloy, laboureur, suivant ses offres, à payer à François Haguet, domestique de labour, la somme de 20 livres 12 sous, restant de 29 livres dues audit Haguet, pour sept mois et trois

semaines de gages ; — Pierre Desenclos à payer à Joseph D'hier, les arrérages d'une rente de 38 sous 3 deniers. —- Sentence d'hypothèque prononcée contre Marie-Françoise Demonchy, veuve de Pierre Cailleux, et ses enfants mineurs, pour sûreté de la cession faite à Marie- Charlotte Cailleux, veuve de Jacques Hocourt, de la moitié de trois quartiers et demi de terre, sis à Allenay. — Provisions de bailli et sénéchal des seigneuries de La Motte-Croix-au- Bailly, Mers, Marais, Campagne, Hautes-rues d'Ault, Onival, L'Épinoy, Flauval, Blengues, Romeval, Froideville, et du fief de la Chaussée d'Eu en partie, accordés par le comte de Lannoy, maréchal des camps et armées du Roi, seigneur et pair d'Auxi-le-Château (Picardie), à Pierre-Charles Fruictier. — Sentences dudit bailli, condamnant : Marie-Magdeleine Vallery à payer à Théodore-Augustin Turbet, faiseur d'hameçons, trois années d'arrérages d'une rente de cent sols ; — Charles Roussel, dit Grignard, à payer au comte de Lannoy, neuf années de redevances des terres du domaine de La Motte qu'il a occupées, à raison de 80 livres par an, etc. ; — Jacques Thilloque, charpentier, à payer à Charles-Marie-Hubert, marquis des Essarts, seigneur de Sailly, et à Louise-Philippe-Hortense Le Roy de Saint-Lô, son épouse, héritière de Louis-Charles-Antoine, comte de Lannoy, son oncle, douze années de redevances de 3 journaux de terre, faisant partie du domaine de La Motte ; — ledit Thilloque, à payer à Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, seigneur de La Motte, la somme de 65 livres 10 sous, et 6 livres de beurre en nature, pour une année de fermage de terres qu'il a occupées.

In-quarto, 20 feuillets.

JUSTICE DE NAOURS

1B 1552	Tutelles. Comptes de tutelle rendus devant monsieur le bailli de Naours : par Antoine de Lestoile, tuteur des enfants mineurs de feu Martin Païen et Françoise Macq, sa femme, 15 décembre 1642 ; — par Guillaume Muchemblé, tuteur des enfants mineurs de feu Martin Roussel, 8 janvier 1649 ; — par Simon Harlé, maréchal à Naours, tuteur de François, Jacques, et Marie Cantillon, enfants mineurs de feue Cécile Harlé, 4 décembre 1662 ; — par Vincent Nicquet, laboureur et maréchal à Naours, à Charles Nicquet, son fils mineur, héritier de Marie Sagnez, sa mère,, 8 avril 1672 ; — par Firmin Macq, tuteur de Marie Damagnez, fille de feus François Damagnez, et Antoinette Bernault, ses père et mère, 18 mars 1678 ; — par Guillaume Petit, tuteur des enfants mineurs de feu Martin Damagnez, 9 mars 1684 ; etc. 28 feuillets, papier.	1629-1687
1B 1553	Testament, passé au greffe de la terre et seigneurie de Naours, en présence de François Dourlen, et Charles Duhamelle, demeurant à Naours, par Isabelle Dalouart, veuve de feu Pierre Damagnez, demeurant au dit lieu, paroisse de Saint-Martin, 19 septembre 1690. 1 pièce, papier.	1690
1B 1554	Adjudications, au bailliage de Naours, de mobiliers après décès de : Jean de Doullens et Jeanne Poussart, sa femme, 4 juin 1627 ; — César Bernault, 12 avril 1629 ; — Pierre de Dours, 4 septembre 1630 ; — Noël Dutraux et Catherine Baleden, 9 février 1637 ; — Martin Païen et Françoise Macq, 18 octobre 1638 ; — Vinel et Perrine Nours, sa femme, 5 décembre 1639 ; etc. 36 feuillets, papier.	1627-1695
1B1555-1B1557	Registres du greffe.	1643-1690
1B 1555	1643-1651 Registre du greffe du bailliage de la terre et seigneurie de Naours, appartenant à messieurs les abbé, religieux, et couvent de l'église et monastère de Saint- Pierre de Corbie, contenant inscription des actes suivants : partage devant François Duflos, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, des immeubles provenant de la succession de feu Claude Rivillon, entre ses héritiers directs Jacques Lejeune, mari de Françoise Rivillon, Jeanne Cagé, mère d'Anne Rivillon, et femme du défunt, et Simon Noiret,. 20 janvier 1643, f° 1 ; — vente, devant François Duflos, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, par Simon Noiret, demeurant à Naours, à Firmin Tristrem, greffier du lieu, d'un journal de terre à Naours, moyennant 48 livres tournois, 21 janvier 1643, f° 2 ; — déclaration de la recette des droits seigneuriaux du contrat précédent, par Henri de Vuarluzel, ancien prévot de Naours, 26 janvier 1643, f° 3 ; — bail, devant François Duflos, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, à Firmin Roussel, laboureur à Naours, par Antoine de La Porte, receveur de la seigneurie, de 40 journaux de terre au dit terroir, pour 9 ans, moyennant 105 livres, f° 3 ; — vente, devant François Duflos, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, par Françoise Baleserve, veuve de Jacques Delaplace, à Antoine Bernault, d'un demi journal de terre à Naours, moyennant 27 livres tournois, 28 février 1643, f° 4 ; — échange, devant François Duflos, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, entre P. Damagnez, berger, et Pierre Noiret, d'un journal de terre à Naours, cédé par Damagnez, contre 2 demi journaux de terre au dit terroir, 17 avril 1643, f° 7 ; — vente, devant François Duflos, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, par P.	1643-1651

Gambart et Marie Varlet, sa femme, à Guillaume Varlet, demeurant à Naours, de 15à 16 verges de terre au dit lieu, moyennant 48 livres,20 avril 1643, f° 8 ; — vente, devant François Duflos, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, par Louis Paien, demeurant à Naours, à Pierre Leliève, demeurant au ditlieu, d'un demi journal et demi quartier de terre à Naours, moyennant 30 livres tournois, 28 avril 1643, f° 8 ; — échange, devant François Duflos, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, entre Noël Noiret et Martin Roussel, d'un jardin contenant 20 verges, cédé par Noiret, contre un quartier de terre labourable à Naours, cédé par Roussel, 12 novembre 1643, f° 14 ; — vente, devant François Duflos, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, par Jacques Damagnez, houppier à Naours, à Pierre Morel, de 85 verges de terre, moyennant 36 livres tournois, 22 décembre 1643, f° 16 ; — vente, devant François Duflos, par P. Paien et Catherine Legay, sa femme, à Simon Harlé, de 16 verges de terre, moyennant 100 livres tournois,15 janvier 1644, f° 17 ; — vente, devant Antoine Hallot, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, par Guillaume Bernault, laboureur à Naours, à P. Dalouart, berger à Naours, de 2 quartiers de terre au dit terroir, moyennant 30 livres tournois, 21 juillet 1649, f° 101 ; — vente, devant Antoine Hallot, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, par Catherine Dourlen, à Pierre Dourlen, d'un demi journal de terre à Naours, moyennant 36 livres, 22 avril 1650, f° 118 ; etc.

In-quarto, 134 feuillets, papier.

1B 1556 1651-1660 1651-1660

Registre du greffe du bailliage de la terre et seigneurie de Naours, contenant inscription des actes suivants : vente, devant Antoine Hallot, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, par Firmin Bourdon et Marie Coutan, sa femme, à Mathieu de La Falize, cordonnier à Naours, d'un demi journal et demi quartier de terre à Naours, moyennant 30 livres tournois, 13 juillet 1651, f° 1 ; — vente, devant Antoine Hallot, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, par Guillaume Bernault, à Antoine Cambier, houppier à Naours, d'un demi journal de terre à Naours, moyennant 45 livres, 24 juillet 1651, f° 1 ; — vente, devant Antoine Hallot, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, par Guillaume Bernault, à Antoine Cambier, houppier à Naours, d'un demi journal de terre au dit terroir, moyennant 55 livres tournois, 4 novembre 1651, f° 3 ; — vente, devant Antoine Hallot, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, par Pierre et Firmin Magrez, demeurant à Havernas, à Vincent Nicquet, maréchal à Naours, d'un journal et demi quartier de terre à Naours, moyennant 33 livres, 27 novembre 1651, f° 3 ; —vente, devant Antoine Hallot, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, par Louis Tripier, à Vincent Nicquet, maréchal à Naours, d'un demi journal de terre au dit terroir, moyennant 15 livres tournois, 2 janvier 1652, f° 3 ;— vente, devant Antoine Hallot, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, par P. Bernault dit Binet, à Noël Cantillon, demeurant à Naours, d'un jardin au dit lieu, moyennant 25 livres tournois, 20 janvier 1652, f° 4 ; —vente, devant Antoine Hallot, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, par Guillaume Bernault, à Robert Tassin, maître sayetteur à Amiens, de 9 quartiers de terre à Naours, moyennant 143 livres, 25 janvier 1652, f° 7 ; — vente, devant Antoine Hallot, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, par Pierre et Firmin Magrez, demeurant à Havernas, à Jean Colon, cordonnier à Naours, de 10 verges de jardin au dit lieu, moyennant 9 livres, 24février 1652, f° 7 ; — vente, devant Antoine Hallot, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, par Adrien Paien, à Robert Paien, cordonnier au dit lieu, d'un quartier de terre au dit terroir, moyennant 16 livres tournois, 15 avril 1652, f° 8 ; — déclaration, devant Antoine Hallot, par Guillaume Muchemblé et Perrine Dulouart, sa femme,

des avancements d'hoirie qu'ils ont faits à leurs enfants Pierre, Michelle et Jeanne, 5 juillet 1652, f° 15 ; — vente, devant Antoine de Lestoile, procureur pour office de la seigneurie, par Claude Cervoise, à Robert Tassin, maître sayetteur à Amiens, d'un journal et demi de terre à Naours, moyennant 105 livres, 19 octobre 1652, f° 17 ; — vente, devant Jean Balesdent, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, par Michelle Sagnez, à Antoine Sagnez, son frère, d'un tiers de journal à Naours, moyennant 12 livres, 22 octobre 1652, f° 17 ; — quittance, donnée devant Jean Balesdent, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, par Antoine Damagnez, à Antoine Dulouart, de la somme de 22 livres, 8 novembre 1652, f° 18 ; — quittance, donnée au greffe du bailliage de la terre et seigneurie de Naours, par Pierre Noiret le jeune, à Adrienne Lortille, sa Belle-mère, de tous les meubles qu'elle a promis à sa femme, par contrat de mariage, en date du 31 décembre 1659, 21 septembre 1660, f° 142 ; etc.

In-quarto, 142 feuillets, papier.

1B 1557 1681-1690 1681-1690

Registre du greffe du bailliage de la terre et seigneurie de Naours, contenant inscription des actes suivants : défaut donné par Firmin Balesdens, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, à Charles Camon, demeurant à Naours, demandeur, en paiement d'une somme de 40 sous, contre Guillaume Tripier, 22 mai 1681, f° 3 ; — sentence de Firmin Balesdens, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, ordonnant production de pièces en la cause, entre Jacques Cautillon, maréchal à Naours, demandeur, contre Firmin Bernault, héritier de François Damagrez, en paiement d'une somme de 15 livres, et d'une autre de 9 livres 7 sous, qu'il prétend dues aux termes d'une promesse souscrite par le défunt, 29 décembre 1681, f° 5 ; — défaut donné par Firmin Balesdens, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, à André Douet, demeurant à Naours, demandeur, contre Jacques Douet, son fils, à l'effet de lui faire rapporter ce qu'il doit de la succession de Marie Debeauvais, sa mère, 7 décembre 1682, f° 7 ; — défaut donné par Firmin Balesdens, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, contre Jean Doullens, défendeur, à Martin Seminel, tisserand de toile à Naours, demandeur, en paiement d'une somme de 36 livres, 12 avril 1686, f° 39 ; sentence de Firmin Balesdens, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, ordonnant à Nicolas Poulgay, prévot des amendes de la seigneurie, demandeur d'une amende de 75 sous contre Charles Camon, dont la fille avait été trouvée faisant paître des bêtes à laine dans du blé appartenant à Antoine Froidure, de faire sa preuve, 13 mai 1686, f° 40 ; sentence de Firmin Balesdens, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, ordonnant de faire sa preuve à Claude Pauchet, procureur d'office de la terre et seigneurie, contre Louis Damagrez et consorts, accusés d'avoir laissé pâturer leurs 'vaches dans les bois de Carnoy, et passibles pour le fait d'une amende de 75 sous, 20 mai 1686, f° 41 ; — défaut donné par Firmin Balesdens, lieutenant de la terre et seigneurie de Naours, à Jean Bernault, laboureur à Naours, demandeur, en paiement d'une somme de 6 livres, contre Firmin Cornet, laboureur au dit lieu, 25 juin 1686, f° 43 ; — adjudication faite par Firmin Balesdens, lieutenant de laterre et seigneurie de Naours, de l'entretien de MarieLeclercq, fille mineure de feus Henri Leclercq et AntoinetteBulot, à son tuteur Pierre Hallot, pour un an, moyennant39 livres, 31 décembre 1688, f° 71 ; etc.

In-quarto, 82 feuillets, papier.

BAILLIAGE ET MARQUISAT DE NESLE

191B 1	Sentence civile, concernant Antoine Leturcq, laboureur à Solente, Pierre Cleuet, laboureur à Omencourt, et Daniel Loffroy, laboureur à Solente, à propos d'un marché de terre qu'ils tiennent à bail de l'abbaye Saint-Crépin de Soissons, à cause de son prieuré de Beaulieu. Il s'agit d'une expédition.	09/12/1773

JUSTICE DE NEUVILLE-COPPEGUEULE

1B 1558	1700-1721	1700-1721

Contrat de mariage, devant Charles Lefebvre, ancien notaire royal et bailli de La Haute et Basse- Neuville, entre Léonor Dargent, marchand tiretainier à la Haute-Neuville, et Marie Leroux, veuve de Charles Mauger, demeurant au même lieu, 9 juillet 1721 ; etc.

4 pièces, papier,

1B 1559	1770-1787	1770-1787

Nomination par François Locquet, notaire royal, bailli de La Haute et Basse-Neuville, de Catherine Gentien et Jean Bertoux, comme tutrice et curateur des enfants mineurs de feu Pierre Bertoux, bellinger à la Haute-Neuville, et de la dite Gentien, après élection faite par l'assemblée de leurs parents paternels et maternels, 21 décembre 1770..— Nominations par Pierre-François Sangnier, notaire royal en la ville et au bailliage d'Amiens, bailli de la terre et seigneurie de La Haute-Neuville : de Jean-Jacques Piart, et d'An -toine Caron, bellingers à Beaucamps, comme tuteur et curateur des enfants mineurs du dit Jean-Jacques Piart et de feue Geneviève Caron, après élection faite par l'assemblée de leurs parents paternels et maternels, 10 octobre 1777 ; — d'Adrien de Vilpoix, ancien maréchal à La Haute-Neuville, et d'Alexandre Roger, laboureur à Saint-Germain, comme tuteur et curateur des enfants mineurs du dit Adrien de Vilpoix, et de feue Marguerite-Françoise- Louise Lebon, après élection faite par l'assemblée de leurs parents paternels et maternels, 15 mai 1770 ; — de Marie- Françoise Timberg et d'Honoré Gambier, comme tutrice et curateur des enfants mineurs de la dite Marie-Françoise Timberg et de feu Alexis Gambier, bellinger à La Haute-Neuville, après élection faite par l'assemblée de leurs parents paternels et maternels, 17 juin 1780 ; — de Marguerite Maugnier et de François Lemaître, comme tutrice et curateur des enfants mineurs de la dite Marguerite Maugnier et de feu François Lemaître, après élection faite par l'assemblée de leurs parents paternels et maternels, 17 décembre 1783 ; — de Louis Martin, dit Fortin, bellinger à La Haute-Neuville, et de Pierre Bertoux, comme tuteur et curateur des enfants mineurs du dit Louis Martin et de feue Geneviève Bertoux, après élection faite par l'assemblée de leurs parents paternels et maternels, 14 mai 1787 ; etc.

86 feuillets, papier.

1B 1560	1771-1787	1771-1787

Nomination par Pierre-François Sangnier, notaire royal en la ville , et au bailliage d'Amiens, bailli de la terre et seigneurie de La Haute-Neuville, de Claude de Quevauvillers, garde de la forêt appartenant à monsieur le comte d'Artois, comme curateur de Jean-François-Norbert et d'Antoine Boulnois, fils de feus Pierre Boulnois et Marie- Catherine Carpentier, âgés de 23 ans, et de 21 ans, et ayant fait la demande du dit curateur, 19 janvier 1787 ; etc.

4 feuillets, papier.

1B 1561	1730	1730

Vente, devant Charles Lefebvre, ancien notaire royal de Ponthieu, bailli de La Haute-Neuville, par Jacques Lefebvre, marchand tiretainier, à Pierre Domon, laboureur au dit lieu, de 2 journaux de terre à Saint-Germain, moyennant 100 livres, 21 février 1720.

1 pièce, papier.

1B 1562	XVIIIe siècle.	XVIIIe siècle

Cession, devant Charles Lefebvre, ancien notaire royal de Ponthieu, bailli

de La Haute et Basse- Neuville, par Louis Caron, manouvrier à La Haute-Neuville, à Catherine Caron, sa fille, du tiers d'un quartier de masure à La Haute-Neuville, qu'elle devrait rendre toutefois, en cas de mariage, à ses frère et soeur Robert et Marguerite Caron, moyennant paiement d'une somme de 90 livres, 18 mai.

1 pièce, papier.

1B 1563 1782 1782

Adjudication par Alexis Manchion, notaire royal au bailliage d'Amiens et en la sénéchaussée de Ponthieu. du mobilier trouvé en la maison mortuaire d'Adrien de Vilpoix, à La Haute-Neuville, 29 septembre 1782.

1 pièce, papier.

1B 1564 1720 1720

Engagement devant Charles Lefebvre, ancien notaire royal et bailli de La Haute-Neuville, par Jacques Lefebvre, tiretainier à la Haute-Neuville, et Geneviève Gentien, sa femme, de payer à Jean Dufour, laboureur à Beaucamps, une rente de 10 livres, à lui constituée, moyennant un capital de 200 livres, par feu Jacques Lefebvre, dont il est l'héritier, 14 décembre 1720.

1 pièce, papier.

1B 1565 1708 1708

Ratification devant Charles Lefebvre, bailli de La Haute-Neuville, par Joachim et Jean Leullier, et Antoine Saumon, mari d'Anne Leullier, enfants de feus Aman Leullier et Jeanne Gentien, du partage d'une masure sise à La Haute-Neuville, provenant de la succession de Louis Gentien, frère de Jeanne, entre elle et Gilles et François Gentien, enfants du dit Louis, 19 mai 1708.

1 pièce, papier.

1B 1566 1709 1709

Sentence du bailliage prononçant l'hypothèque sur les biens de Marie et Catherine Garçon, en garantie d'une vente par elle faite, moyennant 12 livres, à Jean Sacquepée, d'une masure à La Haute-Neuville, 13 mai 1709.

2 feuillets, papier.

1B 1567 1720-1723 1720-1723

Testament, devant Charles Lefebvre, Bailli de la seigneurie de Haute-Neuville, de Pierre Domon, demeurant à La Haute-Neuville, 19 août 1723, etc.

3 feuillets, papier.

1B 1568 1768-1785 1768-1785

Main-levée par François Locquet, notaire royal au bailliage d'Amiens, bailli de la terre et seigneurie de Haute et Basse-Neuville, des scellés apposés en la maison presbytérale de feu Pierre Bruhier, curé de La Haute et Basse-Neuville, la dite main-levée accordée à la demande de ses héritiers Jean Bruhier, ménager au Fay-les-Vergies et François Lejeune, tisserand au dit lieu, 22 octobre 1768. — Procès-verbal d'apposition de scellés, par Nicolas Martin, procureur fiscal des justice, terre, et seigneurie de Haute- Neuville-Coppegueule, faisant les fonctions de juge en l'absence de monsieur le bailli de cette justice, en la maison mortuaire de feu Joseph Gambier, décédé au dit lieu, 19 mai 1785, etc.

10 pièces, papier,

1B 1569 1776-1787 1776-1787

Inventaires : devant Jean-Baptiste Prousel, lieutenant de la seigneurie de Haute-Neuville, du mobilier trouvé en la chambre mortuaire de feue

Marguerite Gentien, veuve de Pierre Timberg, décédée à Haute-Neuville, 9 février 1776 ; — devant François Sangnier, notaire royal au bailliage d'Amiens, bailli de la terre et seigneurie de Neuville-Coppegueule, du mobilier trouvé en la maison d'Edouard Beuvain, bellinger à Neuville-Coppegueule, et de Marie-Anne Leullier, 5 juin 1777 ; — devant Jean-Baptiste Prousel, lieutenant de la seigneurie de Haute-Neuville, des meubles faisant partie de la communauté entre Jean-Jacques Piart et feue Geneviève Carroy, 9 octobre 1777 ; — devant Pierre-François Sangnier, notaire royal en la ville et au Bailliage d'Amiens, du mobilier trouvé en la maison mortuaire de feu Adrien Devilpoix, 21 août 1782 ; — devant Pierre-François Sangnier, notaire royal en la ville et au Bailliage d'Amiens, du mobilier trouvé en la maison mortuaire de feu Antoine Dupuis, bellinger à Haute-Neuville, 2 août 1785 ; — devant Pierre-François Sangnier, notaire royal en la ville et au bailliage d'Amiens, du mobilier trouvé en la maison mortuaire de feu Jean-Louis Leullier, bellinger à Haute-Neuville, 18 octobre 1787 ; etc.

27 feuillets, papier.

1B 1570 1720 1720

Partage, devant Charles Lefebvre, bailli de La Haute-Neuville, entre Charles Boullenois, fils de feus Nicolas Boullenois et Jeanne Gambier, Pierre Boullenois, son frère puiné, et Pierre de Quevauvillers, mari de Marguerite Boullenois, de la succession mobilière et immobilière des dits défunts, 9 février l720.

1 pièce, papier.

1B 1571 1756-1785 1756-1785

Assignation donnée, à la requête de François de La Rue, chevalier, seigneur de Haute et Basse- Neuville, demeurant en son château de Haute-Neuville, à Noël Loizeaux père et Noël Loizeaux fils, demeurant au Vieux- Rouen, par Charles Beuvain, huissier à cheval au Châtelet de Paris, exploitant par tout le royaume, résidant à Aumale, à comparaître devant le bailli et juge gruyer de . La Haute et Basse-Neuville, heure d'audience, pour répondre aux fins du procès-verbal déclaré par Jean-Baptiste Frocourt, garde des Bois, chasse, rivière et pêche, à Noël Loizeaux fils, et emportant l'amende fixée par l'ordonnance des Eaux et Forêts, et les dommages et intérêts envers le dit seigneur, 5 juillet 1756, etc.

4 feuillets, papier.

1B 1572 1743-1788 1743-1788

Sentences du bailli de la terre et seigneurie de Haute et Basse-Neuville-Coppegueule : donnant permission à Louis Lecat, meunier du moulin à blé du Vieux- Rouen, et Jacques Brémard, son neveu, de faire informer sur le fait de coups et blessures portés au dit Brémard, par Louis Boitel, fils de Louis Boitel, meunier à La Haute- Neuville, 1er juillet 1748 ; — nommant Charles Bouvelet et Jean Dargent, laboureurs à La Haute-Neuville, comme experts, à l'effet d'estimer le dommage causé par Charles Domon, fils de Charles Domon, marchand à La Haute- Neuville, pour avoir laissé plusieurs fois sa cavale avec son poulain errer dans un pré appartenant à François de La Rue, chevalier, seigneur de La Haute et Basse-Neuville, 12 octobre 1750 ; — condamnant Noël Loizeaux père, et Noël Loizeaux fils, à une amende de 12 livres, pour avoir pêché avec une nasse dans la rivière de La Basse-Neuville, suivant procès-verbal déclaré par Jean-Baptiste Frocourt, garde des Bois, chasse, rivière et pêche de la Basse-Neuville, appartenant à François de La Rue, chevalier, seigneur du lieu, 15 octobre 1756 ; — ordonnant l'inventaire en la maison mortuaire de feu François Bertoux, décédé à La Haute-Neuville, à la requête de Charles Domon, bellinger au

dit lieu, 12 juillet 1757 ; — condamnant François Benton, Bellinger, à payer à François Gentien, bellinger à La Haute- Neuville, 5 années d'arrérages d'une rente de 7 livres 10 sous par an, 12 juillet 1757 ; — condamnant Louis Queveron, meunier à blé à La Basse-Neuville, à payer une amende de 75 sous, pour avoir enlevé du seigle et sainfoin sur une pièce soumise au champart de François de La Rue, seigneur du lieu, sans avoir averti le dit seigneur et ses préposés, 44 octobre 1756 ; — condamnant Louis Boullanger et Jacques Quillen, bellingers à Haute-Neuville, à la requête de Claude Quevauvillers, garde bois à La Haute-Neuville, à démolir les constructions placées sur leurs bâtiments, 30 janvier 1777 ; — ordonnant le délibéré en la cause entre Adrien et Édouard Leullier, 2 mars 1779 ; — ordonnant le délibéré en la cause entre Pierre Boulnois, Bellinger à Saint-Aubin, et Charles Domon, bellinger à Neuville-Coppegueule, 11 février 1780 ; — condamnant Edouard Leullier à exhiber les titres en vertu desquels il se prétend propriétaire d'un journal de terre contre Devilliers, 10 mars 1780 ; — ordonnant l'instruction de la cause entre Pierre Boulnois et Charles Domon, bellingers à La Haute- Neuville, 20 juin 1782 ; — ordonnant le délibéré en la cause entre Marie-Madeleine Quevauvillers et Jacques Gaudefroy, 16 décembre 1783 ; — ordonnant le délibéré en la cause entre Jean-François Despréaux et Charles Bouvelet, marchands à La Haute-Neuville, 12 mars 1784 ; — ordonnant l'instruction de la cause entre Edouard et Adrien Leullier, 18 octobre 1784 ; etc.

72 feuillets, papier.

1B 1573 1780-1786 1780-1786

Sentence de Pierre-François Sangnier, notaire royal en la ville et au bailliage d'Amiens, bailli de la terre et seigneurie de Haute-Neuville, recevant Claude Quevauvillers, garde des bois de Monseigneur le Comte d'Artois à Haute-Neuville, comme caution pour l'exécution provisoire de la sentence du bailliage, en date du 14 février dernier, rendue en la cause entre Pierre Boulnois et Charles Domon, marchands bellingers à Haute-Neuville, et dont celui-ci a interjeté appel, 19 mai 1780, etc.

2 feuillets, papier.

1B 1574 1775-1784 1775-1784

Registre coté et paraphé par premier et dernier feuillet, par Alexandre de Boufflers, avocat en Parlement, bailli de Haute et Basse-Neuville-sur-Bresle, juge civil, criminel, gruyer, voyer, et de police, pour servir à enregistrer de suite, sans blanc ni interruption, toutes sentences, ordonnances d'audience et autres expéditions de justice, le dit registre contenant les inscriptions suivantes : enregistrement au greffe du bailliage, en présence de Charles Lefebvre, faisant en cette partie les fonctions de procureur fiscal, à cause du défaut d'officier dans ce siège, des provisions de Bailli, juge ordinaire, civil, criminel, gruyer, voyer, et de police, de la terre et seigneurie de Haute et Basse-Neuville, accordées le 26 juin 1775 par messire Jacques-Etienne de Villiers, écuyer, au nom et comme fondé des pouvoirs de dame Béatrix-Angélique de La Rue, femme de monsieur de Lanchérin, et dame Anne-Marguerite de La Rue, son épouse, à messire Alexandre de Boufflers, avocat en Parlement, demeurant en la ville d'Aumale, 5 juillet 1775, f° 1 ; — réception, le 26 juin 1775, du dit bailli, en sa charge, après serment, par François du Fresne, écuyer, seigneur de Marcelcave, Aubigny, Fouilloy, Saint-Martin-d'Herville, Villers- Bretonneux, conseiller du Roi, lieutenant général au Bailliage d'Amiens, 5 juillet 1775, f° 2 ; — réception par Alexandre de Boufflers, avocat en Parlement, bailli de la terre et seigneurie de La Haute et Basse-Neuville-sur-Bresle, en présence d'Alexis Manchion, pris pour commis greffier à cause du défaut de greffier de ce siège, de Jean-

Baptiste Prousel, syndic laboureur, demeurant à Haute-Neuville, après examen subi et serment prêté, comme lieutenant de bailli de la terre et seigneurie de Haute et Basse-Neuville, charge dont il a reçu lettres de provision du 29 avril 1775, de monsieur Jacques-Etienne de Villiers, écuyer, au nom et comme fondé des pouvoirs de dame Béatrix-Angélique de La Rue, femme de monsieur de Lanchérin, et de dame Anne-Marguerite de La Rue, 5 juillet 1775, f° 2 ; — réception par Alexandre de Boufflers, avocat en Parlement, bailli de la terre et seigneurie de La Haute et Basse-Neuville-sur-Bresle, de Charles- Alexandre Lefebvre, l'un des fermiers de la commanderie de Saint-Maulvis, limitrophe de La Neu-ville, après examen subi, et serment prêté, comme procureur fiscal de la seigneurie de Haute et Basse-Neuville, charge dont il a reçu lettres de provision le 9 avril 1775, de Jacques-Etienne de Villiers, écuyer, au nom et comme fondé des pouvoirs de dame Béatrix-Angélique de La Rue, femme de monsieur de Lanchérin, et de dame Anne-Marguerite de La Rue, 5 juillet 1775, f° 3 ; — saisine donnée par Jean-Baptiste Prousel, lieutenant de la terre et seigneurie de Haute et Basse- Neuville, à messire Alexandre de Boufflers, avocat en Parlement, bailli de la seigneurie, demeurant à Aumale, de 120 verges de terre au terroir de Neuville-Coppegueule, achetées par lui à Jean Boyenval père, bellinger au dit lieu, moyennant 400 livres, 24 juillet 1775, f° 5 ; — saisine donnée par Alexandre de Boufflers, bailli de la terre et seigneurie de Neuville-Coppegueule, à Pierre Guérard, bellinger à Haute- Neuville, d'une maison sise à Haute-Neuville, moyennant 141 livres, 1er août 1775, f° 7 ; — nomination par Jean- Baptiste Prousel, lieutenant de la terre et seigneurie de Haute et Basse-Neuville, de Marguerite-Louise-Françoise Lebon, et d'Adrien-Louis Bourgeois, manouvrier à Beaucamps-le-Jeune, comme tutrice et curateur des enfants mineurs de feu Jean-Baptiste de Vilpoix, maréchal à Haute-Neuville, après élection faite par l'assemblée de leurs parents paternels et maternels, 28 décembre 1775, f° 10 ; — saisine donnée par Jean-Baptiste Prousel, lieutenant de la terre et seigneurie de Haute et Basse-Neuville, à messire Alexandre de Boufflers, avocat en Parlement, de 4 journaux 2 verges et demie de terre, au terroir de Haute-Neuville, à Jean Boyenval père, laboureur et Bellinger au dit lieu, moyennant 724 livres, 30 août 1776, f° 13 ; etc.

In-quarto, 24 feuillets, papier.

1B 1575 1785-1788 1785-1788

Plumitif du greffe du bailliage de La Haute-Neuville contenant les inscriptions suivantes : sentences du bailliage : ordonnant l'estimation par experts, des immeubles litigieux entre les dames de La Neuville et Jean-Baptiste Retel, 15 avril 1785, f° 1 ; — condamnant par défaut Pierre Caron, à payer aux dames de La Neuville, 29 années d'arrérages de censives, à raison de 4 livres 14 sous 3 deniers, plus une somme de 47 livres, 19 juillet 1785, f° 3 ; — condamnant par défaut Marie-Madeleine Quevau-villers, à payer à Adrien Leullier, une somme de 145 livres 3 sous 4 deniers, 20 janvier 1786, f° 5 ; etc.

In-quarto, 16 feuillets, papier.

1B 1576 1777 1777

Nomination par Pierre-François Sangnier, bailli de Haute-Neuville, de Charles Colleville, avocat en Parlement, demeurant à Oisemont, comme commis greffier, en la cause plaidée entre Jean-François Despréaux et François- Joseph Navet, procureurs en ce siège, 18 juillet 1777.

1 pièce, papier.

1B 1577 1785 1785

Ordonnance de Pierre-François Sangnier, notaire royal en la ville et bailliage

d'Amiens, bailli des justices, terres et seigneuries de Haute et Basse-Neuville-Coppegueule, réglant ainsi la police des fours et cheminées : (art. 1) les habitants de la paroisse feront réparer dans la quinzaine les cheminées et fours défectueux des maisons qu'ils habitent, et les feront nettoyer et balayer au moins une fois l'an, à peine de 3 livres 15 sous d'amende, et pour obvier à l'inexécution du présent article, visite sera faite, après la quinzaine expirée, et à l'avenir tous les ans, et même plus souvent si le cas le requiert, des dits fours et cheminées, par tel maçon qu'il plaira au bailliage de commettre en présence du procureur fiscal, assisté du sergent-garde de cette justice et seigneurie, et tous les fours et cheminées trouvés défectueux seront sur-le-champ démolis et mis hors d'état de service, sans préjudice à l'amende ci-dessus qui sera augmentée en cas de récidive ; (art. 2) défense est faite à tous habitants d'aller et venir soit de nuit soit de jour dans leurs bâtiments, avec lampes ou chandelles allumées, si elles ne sont renfermées dans des lanternes bonnes et solides, et ordre est donné à chacun d'eux d'avoir au moins une lanterne qu'il sera tenu de présenter au procureur fiscal lors des susdites visites des fours et cheminées, et même au garde de la seigneurie toutes les fois qu'il en sera requis, à peine de 75 sous d'amende et du double en cas de récidive ; (art. 3) renouvellement est fait des défenses portées par l'ordonnance du bailliage du 1er mars 1777, de tirer ou faire tirer avec fusils et armes à feu, lors des baptêmes et mariages et autres cérémonies publiques qui se font dans cette paroisse, à peine de pareille amende que dessus ; (art. 4) prescription est faite de construire les tuyaux de cheminées en bonne maçonnerie, et de les faire excéder de 3 pieds au moins le faîte des maisons, sous peine d'une amende de 75 sous ; etc.

2 feuillets, papier.

1B 1578 1758-1784 1758-1784

Information faite en la chambre criminelle de la seigneurie de La Haute-Neuville, devant Claude Vuatine, procureur en la prévoté royale de Vimeux, bailli de la terre et seigneurie de Haute-Neuville, à la requête d'Antoine Gentien, ouvrier bellinger à Haute-Neuville, sur le fait de coups et blessures à lui portés par Pierre et Gérome Timberg, André Duval et Charles Lemaire, demeurant au dit lieu, 25 octobre 1758. — Requête présentée à monsieur le bailli, juge civil et criminel de la terre et seigneurie de Haute et Basse-Neuville, par François Escoubart, au service de monsieur de La Rue, abbé, seigneur de Haute et Basse-Neuville, chanoine de la cathédrale d'Arras, lui exposant qu'il a été baptisé en 1730 en l'église de la paroisse, et que son acte de baptême a été omis sur ses registres, et lui demandant de l'autoriser à produire comme témoins du fait, François Dargent, bellinger, et plusieurs autres, pour prouver qu'il est né en légitime mariage de David Escoubart et Françoise Boyenval, domiciliés et décédés au dit lieu, 22 juin 1770. — Enquête faite au chef-lieu de la seigneurie de Haute-Neuville-Coppegueule, devant Pierre-François Sangnier, notaire royal en la ville et au bailliage d'Amiens, Bailli de la terre et seigneurie de Haute-Neuville, sur une question de salaire, litigieuse entre Léonor Gambier et Cécile Beuvain, ouvriers bellingers, et Charles Dargent, fabricant Bellinger au dit lieu, 18 octobre 1784 ; etc. —

14 feuillets, papier.

1B 1579 1777-1785 1777-1785

Saisine donnée par Pierre-François Sangnier, notaire royal en la ville et au bailliage d'Amiens, à Pierre Leullier, bellinger à La Haute-Neuville, d'un journal de terre en ce terroir, à lui vendu par Jean-Baptiste Tourneur, fils le Jean-Baptiste Tourneur et Marie-Anne Gaudefroy, bellingers au même lieu, moyennant 30 livres, 30 janvier 1777, etc.

2 pièces, papier

1B 1580 1775-1785 1775-1785

Registre du greffe du bailliage de Neuville-Coppegueule contenant les inscriptions suivantes : saisine donnée par le bailliage à Aubin Meigneux, manouvrier à La Haute-Rozière, paroisse de Saint-Maulvis, d'une masure sise à La Haute-Neuville, achetée par lui de Jean et Jean-Baptiste Ruelle frères, bellingers à La Haute-Neuville, moyennant 259 livres, 4 avril 1777, f° 1 ; — saisine donnée par Jean-Baptiste Prousel, lieutenant de Haute-Neuville, à Jacques Quilen bellinger à Haute-Neuville, d'une masure sise à Haute-Neuville, achetée par lui de Jean-Baptiste Candellier, laboureur à Lafresnoye, moyennant 1648 livres, 23 juin 1778, f° 2 ; — saisine donnée par Pierre-François Sangnier, bailli de Haute-Neuville, à Eustache Larcher, garde des bois de la commanderie de Saint-Maulvis, au nom et comme donataire de Marie-Anne Lamare, sa mère, veuve de Philippe Larcher, demeurant à Foucaucourt, d'une masure sise à Haute-Neuville, 29 mai 1778, f° 2 ; — saisine donnée par Pierre-François Sangnier, bailli de Haute-Neuville, à Charles-Alexandre Lefebvre, fermier et laboureur à La Haute-Rozière, de 2 journaux de terre à Haute-Neuville, achetés par lui de Marie-Anne Gaudefroy et consorts, moyennant 1000 livres, 1er mars 1779 ; — saisine donnée par Pierre- François Sangnier, bailli de Haute-Neuville, à Jacques- Théodore Daire et consorts, d'une masure qu'ils ont achetée au dit lieu, d'Honoré Daire, garçon marchand de vin, rue du Bac, paroisse de Saint-Sulpice, moyennant 698 livres, 20 septembre 1780, f° 4 ; etc.

In-quarto, 14 feuillets, papier.

1B 1581 1786-1789 1786-1789

Registre du greffe du bailliage de Neuville- Coppegueule contenant les inscriptions suivantes : saisine donnée par le bailliage à Eustache Larcher, garde Bois de la commanderie de Saint-Maulvis, d'une petite masure à Haute-Neuville, par lui achetée d'Antoine Boulnois, bellinger, Martin François, maréchal, et Marie-Françoise Boulnois, moyennant 84 livres, 14 décembre 1786, etc.

In-quarto, 4 feuillets, papier.

JUSTICE DE NEUVILLETTE

192B 1	Registre aux saisines. 1 cahier, 16 p.	15/07/1778-05/02/1783
192B 2	Registre aux saisines. 1 cahier, 3 p.	19/02/1790
192B 3	Registre aux sentences. 1 cahier, 8 p.	15/04/1758-06/12/1763
192B 4	Plumitif et registre aux actes judiciaires. 1 cahier, 8 fo	01/03/1770-27/06/1774
192B5-192B6	Procès-verbaux (apposition de scellés, nominations de tuteurs, alignements), inventaires après décès.	1742-1787
192B 5	1742-1769	
192B 6	1770-1787	

JUSTICE D'OCCOCHES

99B 1	Nominations, tutelles, appositions de scellés, comptes de tutelle, baux, etc..	1685-1789

JUSTICE DE LA COMMANDERIE D'OISEMONT

REGISTRES

1B 1623 — Plumitif. Cahier n. f. + un acte du 18 juin 1712 sur une feuille volante attachée à la dernière feuille du registre. — 1702-1709

Plumitif du bailliage de la commanderie d'Oisemont contenant les inscriptions suivantes : condamnation, par Jacques Routier, avocat en Parlement, bailli de la ville et commanderie d'Oisemont, de Gilles Dubois, manouvrier à Oisemont, à payer à monsieur François Gallemand, ancien receveur de La-Neuville-au-Bois, une somme de 10 livres 8 sous, pour 6 années de censives par lui dues, en argent, poules et chapons, 11 mai 1703, f° 3 ; — présentation, au greffe de la commanderie, par Madeleine Hourel, de Charles Quennehen, boucher à Oisemont, comme caution de la sentence de ladite commanderie du 19 octobre 1708, rendue entre ladite Hourel et Joachim Ternisien, laboureur en ce bourg, 18 novembre 1708, f° 12 ; etc.

In-quarto, 14 feuillets, papier.

1B 1600 — Registre de gruerie. — 1785

Registre de gruerie de la commanderie d'Oisemont, contenant les actes suivants : procès-verbal, par Jean-Charles-Nicolas Dumont, avocat en Parlement, Bailli général de la ville et commanderie d'Oisemont, accompagné de Phillippe-Antoine Decaïeu, procureur fiscal de la seigneurie, de Antoine-Gabriel Pieffort, greffier, de François Barbette et Laurent Lenac, gardes des bois, de coupes et abattages d'arbres constatés en le Bois de l'Hôpital, sis à Wiry, 16 septembre 1785, f° 1 ; — procès-verbal de constatation par ledit juge de fragments d'arbres coupés dans le bois de l'Hôpital à Wiry, trouvés au domicile de Jean Four-drinier, laboureur à Mérélessart, 20 septembre 1785 ; etc.

In-quarto, 20 feuillets, papier.

1B 1594 — Registre aux appréciations des grains du marché d'Oisemont. — 1785-1790

Registre aux appréciations des grains du marché d'Oisemont, devant être tenu par le greffier du Bailliage de la ville et commanderie du lieu, sur les rapports et déclarations qui lui seront faites, chaque samedi, jour du marché, par les mesureurs, ledit registre coté et paraphé par Jean-Charles-Nicolas Dumont, bailli général de la ville et commanderie d'Oisemont, et contenant les indications suivantes : au 30 juillet 1785, le blé froment a valu 45 sous, le blé qui suit le froment 40 sous, le blé de maison 36 sous,, f° 1 ; — au 29 juillet 1786, le blé froment a valu 38 sous, le Blé qui suit le froment 33 sous, le blé de maison 28 sous, l'avoine 27 sous, f° 4 ; — au 28 juillet 1787, le blé froment, a valu 40 sous, le blé qui suit le froment 33 sous, le blé de maison 28 sous, 1 avoine 27 sous, f° 8 ; — au 26 juillet 1788, le blé froment a valu 50 sous, le blé qui suit le froment 45 sous, le blé de maison 40 sous, l'avoine 22 sous, f° 12 ; — au 25 juillet 1789, le blé froment a valu 5 livres 15 sous, le Blé moitié 5 livres 9 sous, le blé de maison 4 livres 18 sous, l'avoine 1 livre 12 sous, f° 5 ; — au 22 mai 1790, le blé froment a valu 2 livres 14 sous, le blé moitié 2 livres 8 sous, le blé de maison 2 livres 4 sous, l'avoine 1 livre 6 sous, f° 19 ; etc.

In-quarto, 24 feuillets, papier.

LIASSES DU GREFFE

1B 1598 Actes d'affirmation. 1682-1687

Attestation, devant Honoré Duval, conseiller assesseur au siège royal de la prévôté de Vimeux, par- Martin Routier, ancien receveur général de la commanderie d'Oisemont, demeurant à Cérisy-Buleux, Christophe Delahaie, laboureur à Oisernont, Nicolas Daust, serrurier audit lieu, et Nicolas Lormechin, portant que Jean Hénin, laboureur à Oisemont, décédé il y a quatorze ans, était frère de feu Antoine Hénin, gouverneur de Cazales, et de Charles Hénin, maître tireur d'armes à Bordeaux, dit le petit maître, et que tous les trois étaient fils d'un nommé Hénin et de Pérette Doierchy, natifs d'Oisemont ; qu'Antoine Hénin avait un neveu nommé François Hénin, qui lui avait succédé dans le gouvernement de Cazales ; et que Antoine, Pierre, Jacques, Jeanne, et Madeleine Hénin, demeurant à Rambu-relles, sont enfants dudit feu Jean Hénin, 9 juin 1683 , etc.

7 feuillets, papier.

1B 1602 Ajournement donné par Charles Quennehen, sergent de la ville et commanderie d'Oisemont, à Martin Seigneur, laboureur à Saint- Maxent, à fin de comparaître devant le bailli de ladite commanderie, pour se voir condamner à payer le droit seigneurial, par lui dû, sur un journal de terre sis à Tilloloy, 10 février 1710. 1710

1 pièce, papier.

1B1585-1B1593 Baux par adjudication. 1785-1788

1B 1585 1785 1785

Bail par Jean-Charles-Nicolas Dumont, avocat en Parlement, bailli général de la ville et commanderie d'Oisemont, fondé de procuration générale et spéciale d'illustre et religieux seigneur frère Charles-Gabriel-Dominique de Cardeval d'Havrincourt, bailli, grand'croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, maréchal des camps et armées du Roi, commandeur d'Oisemont, procureur et receveur général du vénérable commun trésor de son ordre, au grand prieuré de France, demeurant en son hôtel, rue des Francs-Bourgeois, au Marais, paroisse Saint-Paul, ledit bail fait par adjudication, de la ferme de l'hôpital d'Acheux, à Jacques- Josse Prévot, laboureur à Acheux, pour 9 ans, moyennant 1430 livres, 10 décembre 1785.

1 pièce, papier.

1B 1586 1786 1786

Bail par adjudication, par Jean-Charles-Nicolas Dumont, avocat en Parlement, bailli général de la ville et commanderie d'Oisemont, de la ferme d'Écoreau et du bois du Crocq, à Pierre Barbette, laboureur à Fontaine-le-Sec, paroisse d'Oisemont, pour 9 ans, moyennant 2,700 livres, 10 décembre 1786.

1 pièce, papier.

1B 1587 1785 1785

Bail par adjudication, par Jean-Charles-Nicolas Dumont, avocat en Parlement, bailli général de la ville et commanderie d'Oisemont, de la ferme de Grand-Selve, à Pierre de Villepoix, fermier de ladite ferme, pour 9 ans, moyennant 4,500 livres, 10 décembre 1785.

1 pièce, papier.

1B 1588 1787 1787

Bail par adjudication, par Jean-Charles-Nicolas Dumont, avocat en Parlement, bailli général de la ville et commanderie d'Oisemont, du moulin

de La Tour d'Oisemont, à François Seclet, fermier dudit moulin, pour 9 ans, moyennant 600 livres, 27 mars 1787.

1 pièce, papier.

1B 1589 1787 1787

Bail par adjudication, par Jean-Charles-Nicolas Dumont, avocat en Parlement, bailli général de la ville et commanderie d'Oisemont, de la ferme de Monflières, à Henri et Jean-Baptiste Parment, fermiers de ladite ferme, pour 9 ans, moyennant 2,400 livres, 17 avril 1787.

1 pièce, papier.

1B 1590 1785 1785

Bail par adjudication, par Jean-Charles-Nicolas Dumont, avocat en Parlement, bailli général de la ville et commanderie d'Oisemont, de 3 journaux de terre audit terroir, à André Locquelle, chapelier à Oisemont, pour 9 ans, moyennant 81 livres, 10 décembre 1785.

1 pièce, papier.

1B 1591 1785 1785

Bail par adjudication, par Jean-Charles-NicoSERIE las Dumont, avocat en Parlement, bailli général de la ville et commanderie d'Oisemont, du bois de Rotteleux, près Sénarpont, à Jacques-Alexis Godart, laboureur à Sénarpont, et Jean-François-Alexandre Boucher, menuisier audit lieu, pour 9 ans, moyennant 100 livres, 10 décembre 1785.

1 pièce, papier,

1B 1592 1787 1787

Bail par adjudication, par Jean-Charles-Nicolas Dumont, avocat en Parlement, bailli général de la ville et commanderie d'Oisemont, de 26 journaux de terre à Tilloloy, à Marie-Marguerite Leullier, veuve de Pierre Magnier, pour 9 ans, moyennant 525 livres, 28 mars 1787.

1 pièce, papier.

1B 1593 1785-1788 1785-1788

Baux par adjudication, par Jean-Charles- Nicolas Dumont, avocat en Parlement, bailli général de la ville et commanderie d'Oisemont : de la dime de Feuquières, à Nicolas Dupuis, curé dudit lieu, pour 9 ans, moyennant 1400 livres, 10 décembre 1785 ; — de la dime de Villeroy, à André-Charles Darras, laboureur au Mesnil-Eudin, pour 9 ans, moyennant 1500 livres, 10 décembre 1785 ; — de la dime d'Ercourt, à Nicolas-Robert Boullanger, curé dudit lieu, pour 9 ans, moyennant 500 livres, 24 mars 1787 ; — des menues dîmes novales des terroirs de Fresne, Tilloloy, La Neuville-au-Bois, Forceville, Fontaine-le-Sec et Villeroy, les deux premières à Jean-Baptiste Hocquet, vicaire du lieu, moyennant 100 livres, la troisième à Hilaire Hévin, vicaire du lieu, moyennant 80 livres, la quatrième à Jean-Baptiste Devigne, vicaire du lieu, moyennant 100 livres, la cinquième à Jean-François-Germain Niquet, vicaire du lieu, moyennant 90 livres, la sixième à François-Bernard Trogneux, vicaire du lieu, moyennant 76 livres, ledit bail fait pour an, 12 juillet 1788 ; etc.

17 feuillets, papier.

1B 1596 1787 1787

Baux par adjudication, par Jean-Charles-Nicolas Dumont, conseiller du Roi, avocat en Parlement, bailli général de la ville et commanderie d'Oisemont : du droit de mesurage de grains qui se perçoit dans le bourg et marché d'Oisemont, à Jean-Baptiste Dupont, menuisier audit lieu, pour 9 ans, moyennant 500 livres, 20 mars 1787 ; — du droit de pesage de fil et de laine, d'étallage dans le bourg et marché d'Oisemont, et de dime de laine à

Oisemont, dans les villages et hameaux dépendant de la paroisse, et dans celui de Vaux, à Jean-Baptiste-Alexandre Paraient, marchand à Gamaches, pour 9 ans, moyennant 1450 livres, 29 mars 1787 ; — du droit d'élanguage des porcs qui se rendent à Oisemont les jours de marché et autres, à Jean-Baptiste de Lenclos, fabricant de bas, pour 9 ans, moyennant 24 livres, 29 mars 1787.

3 feuillets, papier.

1B 1597 — Bail judiciaire d'une maison à Cerisy, et de 21 journaux de terre audit terroir et à celui de Tilloloy, saisis sur Marguerite Routier et Jacques Godard, son fils, à la requête de Françoise Godard, à Jean de Caïeu, moyennant 95 livres, 6 mai 1685, etc. — 1681-1685

8 feuillets, papier.

1B 1599 — Expertises et visites. — 1677-1784

Requête présentée au bailli de la ville et commanderie d'Oisemont, par Charles Colleville, avocat, notaire royal à Oisemont, à fin d'être autorisé à faire visiter une maison sise sur la place du marché au Blé, et ayant besoin de réparations, 15 décembre 1770. — Ordonnance du bailli nommant pour experts Jean Gomel, entrepreneur de bâtiments à Bouillancourt-en-Séry, et Marc Martin, entrepreneur de bâtiments à Villers-sous- Mareuil, 15 décembre 1770. — Rapport desdits experts énonçant lesdites réparations à faire, les estimant à la somme de 1034 livres, et les affirmant absolument nécessaires à la conservation de l'immeuble, 15 décembre 1770. — Serment de véracité du rapport prêté par lesdits experts, devant Jacques-Antoine Fossé, bailli de la commanderie, 15 décembre 1770. — Requête adressée au Bailli général de la ville et commanderie d'Oisemont, par François Calippe, maître chapelier, demeurant au dit lieu, demandant à être autorisé à faire réparer une maison, en le bourg, qu'il a acquise de Marie - Anne Defrance, veuve de Pierre Prévot, messager à Oisemont, 21 avril 1775. — Requête adressée au bailli général de la ville et commanderie d'Oisemont, par le procureur fiscal de ladite commanderie, monsieur Decaïeu, demandant à ce qu'il soit dressé procès-verbal, par un arpenteur nommé d'office, de l'état des lieux et de l'alignement à donner à une clôture litigieuse entre messire Philippe-Edouard Louvel, seigneur de La Courdonneville, gentilhomme, demeurant à Oisemont, et Me Antoine-François de Quevauvillers, procureur en la prévôté de Vimeux, demeurant audit lieu, ladite clôture faite par ce dernier dans la rue, en face de la porte cochère du premier, et, suivant le dire de celui-ci, rétrécissant la voie publique, 5 avril 1784 ; etc.

28 feuillets, papier.

100B 1 — Inventaires, scellés, tutelles et curatelles. — 1726-1758

100B 2 — Procédure au sujet de l'établissement d'une brasserie. — 1786

1B 1584 — Renonciations à des communautés et successions. — 1678-1690

Renonciations : par Marie Sangnier, veuve de feu Jean Picard, à la communauté d'avec son mari, 23 février 1678 ; — par Claude Martin, à la succession de feu Claude Martin, son père, 11 juin 1678 ; etc.

11 feuillets, papier.

1B 1603 — Sentences. — 1678-1711

Sentence du bailli général de la commanderie d'Oisemont condamnant Joachim Ternisien, laboureur à Oisemont, à payer à Pierre Boulanger, procureur au bailliage, élection et officialité d'Amiens, 15 setiers de blé, mesure d'Amiens, restant de la redevance échue le jour de la Saint-André 1708, du bail fait à défunts Jacques et Guil laume Ternisien, sur le pied de la valeur du blé au 30 septembre 1709, 30 avril 1711, etc.

4 feuillets, papier.

1B 1583 Séparations de biens. 1678-1688

Sentences ordonnant l'instruction de demandes en séparation de biens entre : Catherine de Savoie et Pierre Carpentier, laboureur à Villers-Campsart, 10 octobre 1678 ; — entre Anne-Marguerite Ricquebourg, et Pierre Péroulle, demeurant à La Ferté-lez-Saint-Valéry, 19 juillet 1679 ; — entre Jeanne Dubois et Philippe Facquier, laboureur à Vergies, 30 novembre 1680 ; — entre Perrine Damesse et Nicolas Vaucquet, 9 août 1681 ; — entre Marguerite Leroy et Mathieu Carlier, demeurant à Méricourt, 16 octobre 1685 ; — entre Marie Papillon et Eustache Vuatier, 7 février 1688 ; etc.

30 feuillets, papier.

1B 1582 Tutelles. 1679-1692

Procès-verbal de l'élection faite devant Jean Routier, procureur du Roi en la prévoté royale de Vimeux, lieutenant général de la commanderie d'Oisemont, d'Antoinette Dubois, et de Charles Caulier, ancien maire d'Oisemont, comme tutrice et curateur des enfants mineurs de la dite Antoinette et de feu Jean Ourdel, maître chapelier au dit lieu, par l'assemblée de leurs parents paternels et maternels, 20 octobre 1687. — Requête à fin de nomination des susdits, adressée au lieutenant général par François Gallemant, procureur fiscal de la commanderie, 20 octobre 1687. — Nomination faite par ledit lieutenant général, des tutrice et curateur susnommés, 20 octobre 1687 ; etc.

9 feuillets, papier.

1B 1601 Verbaux. 1786-1790

Procès-verbaux par Jean-Baptiste Gillet de Bellegarde, garde des bois et chasses de monsieur le Commandeur d'Oisemont, demeurant à Frettecuisse, reçu en la maîtrise des Eaux et Forêts du Bailliage d'Amiens, du passage de Charles Routier, laboureur à Fresnoy-les-An-dainville, conduisant une charrette, attelée de trois chevaux, à travers un taillis d'un an du bois du Crocq de la ferme d'Écoreau, 11 mars 1786 ; — du passage de Jean-Baptiste Langlet, laboureur à Fresnoy-les-Andainville, conduisant une charrette, attelée de deux chevaux, à travers un taillis d'un an du Bois du Crocq de la ferme d'Écoreau, 14 mars 1786 ; — de l'arrachage de tiges de frène, dans le bois du Crocq de la ferme d'Écoreau, par Augustin d'Avène, fileur de laine à Fresnoy-les-Andainville, 23 mars 1786 ; etc.

14 feuillets, papier.

100B 3 Procès-verbaux. 1753

100B 4 Visites. 1748-1759

LIASSES DU GREFFE : CRIMINEL

100B 5 Affaires criminelles (plaintes, requêtes, informations). 1746-1787

1B 1604 Information faite, devant Jacques Fossé, bailli général de la ville et commanderie d'Oisemont, sur le fait de coups et blessures portés à Antoine Macquet, garçon perruquier en ce lieu, par Louis Sangnier, et Pierre Redot, boucher audit lieu, 7 juin 1768, etc. 1768

4 feuillets, papier.

1B 1605 Requête adressée à monsieur le bailli, haut justicier de la ville et commanderie d'Oisemont, par maître Charles Colleville, notaire royal et avocat postulant en ce siège, demandant information sur le fait de trouble, à lui causé, par le fils de Charles Lefebvre, manouvrier à Oisemont, au sujet de la possession d'un banc à l'église, 11 juin 1768, etc. 1768

4 feuillets, papier.

1B 1606 — Requête adressée à monsieur le bailli, juge ordinaire, civil, criminel et de police de la ville et commanderie d'Oisemont, par Joseph Locquette, marchand boucher à Oisemont, à fin d'être autorisé à poursuivre Joachim-Martin Duval-Duquesnel, procureur en la prévôté de Vimeux, qui lui avait fait une blessure en le frappant avec le canon d'un fusil, 21 juin 1768, etc. — 1768

3 feuillets, papier.

1B 1607 — Procès-verbal d'interrogatoire, subi le 30 août 1770, 11 heures du matin, devant Jacques-Antoine Fossé, Bailli général de la commanderie d'Oisemont, de Sébastien de Lenclos, cordier, accusé d'avoir porté des coups à Joachim Duval-Duquesnel, procureur en la prévôté de Vimeux, demeurant à Oisemont, 30 août 1770, etc. — 1770

6 feuillets, papier.

1B 1608 — Requête adressée à monsieur le bailli général de la ville et commanderie d'Oisemont, par Guillin Leroy, notaire royal et contrôleur des actes à Oisemont, demandant information sur le fait de pillage en son jardin fruitier et légumier, sis à Oisemont, rue du Cimetière, 12 septembre 1770, etc. — 1770

2 feuillets, papier.

1B 1609 — Information faite devant Jacques-Antoine Fossé, bailli général de la ville et commanderie d'Oisemont, à la requête de maître Philippe-Antoine Decaïeu, procureur fiscal, sur le fait d'un cadavre trouvé pendu dans le bois de Granselve, nommé bois d'Illionaire, 9 novembre 1771, etc. — 1771

9 feuillets, papier.

1B 1610 — Requête adressée au bailli général de la ville et commanderie d'Oisemont, par Philippe-Antoine Decaïeu, procureur fiscal de ladite commanderie, à fin d'information sur le fait de vol de nappes d'autels et autres objets, commis en l'église de ce bourg, 15 octobre 1777, etc. — 1777

8 feuillets, papier.

1B 1611 — Requête adressée au bailli général de la ville et commanderie d'Oisemont, par le procureur fiscal Decaïeu, à fin d'information sur le fait de menaces d'incendie et de mort, et blessures faites et portées à Jean-Baptiste Paraient, fermier de la ferme seigneuriale de Monflières, appartenant à la commanderie, par André Scellier, houppier audit lieu, surpris et interpellé par ledit fermier, alors qu'il emportait des fagots d'un des bois dépendant de la ferme, 6 mai 1778. — Autorisation d'information sur ledit fait donnée par le bailli, 6 mai 1778. — Information faite devant Jacques-Antoine Fossé, bailli général de la ville et commanderie d'Oisemont, sur lesdits faits criminels, 8 mai 1778, etc. — 1776-1778

15 feuillets, papier.

1B 1612 — Assignation donnée, en vertu de l'ordonnance de monsieur le bailli général de la ville et commanderie d'Oisemont, à la requête de Philippe-Antoine Decaïeu, procureur fiscal de ladite commanderie, par Jacques Routier, sergent de la ville et commanderie d'Oisemont, à Jean-Baptiste Dupont, maître menuisier à Oisemont, à Honoré Martin, notaire royal et procureur en la prévôté de Vimeux, audit Oisemont, à Antoine-Alexis Boinet, laboureur audit lieu, à Noële Leleu, nièce de Jean Delafosse, maître maréchal au même pays, et à Simon Desenclos, garçon maréchal chez Jean Delafosse, à comparaître le mercredi 10 avril, devant le bailli dudit Oisemont, au sujet de l'effraction commise chez Jean Delafosse, 9 décembre 1783, etc. — 1783

9 feuillets, papier.

1B 1613 — Information faite devant Jacques-Antoine Fossé, bailli général de la ville et commanderie d'Oisemont, sur le fait d'un vol commis en la maison — 1784

d'Antoine Leclercq, ménager audit lieu, 6 février 1784, etc.

8 feuillets, papier.

1B 1614 — 1785

Requête adressée à monsieur le bailli général de la ville et commanderie d'Oisemont, par son procureur fiscal, à fin d'information sur le fait de la pose d'un écriteau, a la porte de la ferme de la basse-cour de ladite commanderie, portant menace d'incendie, à l'adresse du fermier Félix de la Fosse, avec suspension d'une boîte d'allumettes soufrées, 14 juillet 1785. — Attestation, par Jacques Routier, sergent de la ville et commanderie d'Oisemont, des citations de témoins, par lui faites, pour la dite affaire, 15 juillet 1785. — Information faite, devant Jean-Charles-Nicolas Dumont, avocat en Parlement, bailli général, juge civil et criminel de la commanderie d'Oisemont, contre les auteurs, fauteurs, complices et adhérents desdits faits criminels, 15 juillet 1785, etc.

17 feuillets, papier.

1B 1615 — 1788

Assignation donnée, en vertu de l'ordonnance de monsieur Jean-Baptiste-Denis Valblé, maître ès-arts en l'université de Paris, procureur, plus ancien postulant en la justice du bailliage de la commanderie d'Oisemont, faisant fonction de juge, par Alexis-Gontrand-Benoît de La Preuille, huissier-audiencier de la prévôté royale de Vimeux, résidant à Oisemont, à Jean-Baptiste-Antoine Forcedebras, maître en chirurgie, demeurant à Oisemont, d'avoir à constater en la maison de Pierre Mérel, manouvrier audit lieu ; l'état du cadavre de l'un de ses enfants que l'on dit mort par un accident imprévu, avec Jean-Baptiste Magnier, maître en chirurgie audit lieu ; à dresser procès-verbal des blessures ; et à indiquer autant que possible les causes de la mort ; visite pour laquelle il sera taxé et payé, et à laquelle il est obligé, suivant les règlements, 19 juin 1788, etc.

7 feuillets, papier.

1B 1616 — 1788

Requête adressée à monsieur le plus ancien praticien au bailliage de la commanderie d'Oisemont, faisant fonction de juge, par le procureur fiscal Decaieu, à fin de faire informer dans l'affaire de l'émeute de la population d'Oisemont contre les officiers municipaux, 7 juin 1788, etc.

9 feuillets, papier.

1B 1617 — 1789

Interrogatoire, devant Jean-Baptiste-Denis Valblé, maître ès-arts en l'université de Paris, procureur en la prévôté d'Oisemont, y faisant fonction de juge, de Jacques- Paul Legris, cabaretier à Bray, en la cause de Nicolas Boullanger, domestique dudit Legris, accusé d'avoir blessé, d'un coup de fusil, Jean-François Prudhomme, manouvrier audit lieu, 19 janvier 1789, etc.

9 feuillets, papier.

1B 1618 — 1789

Interrogatoire, devant Jean-Baptiste-Denis Valblé, de Louis-Toussaint Morgand, laboureur à Citerne, accusé de coups portés à Antoine Petit, laboureur audit lieu, 19 mai 1789, etc.

6 feuillets, papier.

1B 1619 — 1789

Requête adressée à Jean-Baptiste-Denis Valblé, par Antoine Varlet, à fin qu'il soit fait information sur le fait de coups à lui portés par Deroussent, marchand de vaches à Fresne-Tilloloy, 12 mai 1789, etc.

5 feuillets, papier.

1B 1620 — 1789

Information faite par Jean-Baptiste-Denis Valblé, en l'affaire du vol commis chez Marie et Madeleine Maupin, demeurant à Cayeux, veuves de François Sery et Laurent Louvel, matelots, 5 août 1789, etc.

5 feuillets, papier.

1B 1621 — 1789

Requête adressée au plus ancien praticien au Bailliage d'Oisemont, faisant fonction de juge, par Etienne Joly, plafonneur à Ancennes, à fin d'information sur le fait de coups portés à Marie-Anne François, sa

femme, par Marie-Jeanne Joly, veuve de Pierre Picavet, laboureur à Ancennes, 10 septembre 1789, etc.

6 feuillets, papier.

1B 1622 — Requête adressée au plus ancien praticien au Bailliage d'Oisemont, faisant fonction de juge, par Jean Bos, laboureur à Tours, à fin d'information sur le fait de coups et Blessures à lui portés, par Adrien Cuvillier, laboureur à Tours, et Marie-Jeanne Boullanger, sa femme, 11 septembre 1789. — Interrogatoire de ladite Marie-Jeanne Boullanger, par Jean-Baptiste-Denis Valblé, faisant fonction de juge, 1er octobre 1789, etc. — 1789

11 feuillets, papier.

100B 6 — Procédure au sujet de l'incendie d'Oisemont du 18 juillet 1787. — 1787

LIASSES DU GREFFE : DIVERS

1B 1595 — Feuille de taxe du prix, du pain énonçant qu'au 15 et 22 novembre 1785, le prix du pain blanc de 8 livres est fixé à 20 sous, celui du pain bis-blanc de 8 livres à 14 sous, celui du pain bis de 8 livres à 12 sous. — 1785

1 pièce, papier.

JUSTICE DU BAILLIAGE D'OISSY

315B 1 — Reconnaissance de rente foncière à Bovelles. — 1502

JUSTICE D'ONIVAL ET DES HAUTES-RUES D'AULT (COMMUNE DE WOIGNARUE)

PLUMITIFS D'AUDIENCE

1B 786 1723-1730 1723-1730

Sentences rendues par le Bailli d'Onival, comdamnant : Antoine Protin, laboureur, à payer à Louis-Joachin-Gaston de La Roche, comte de Fontenilles, le droit de relief et neuf années de censives d'un journal de terre, sis à Onival ; — Jacques Le Rond, maître de bateau, et Marie-Jeanne Radigue, sa femme, à payer à Françoise Dupond, veuve de Charles Bouchard, drapière et mercière, la somme de 400 livres 14 sous, pour marchandises à eux vendues ; — Magdeleine Corré, veuve de Denis Saulmon, à payer à Pierre Louvet, demoiselle Agnès Louvet, Thérèse Louvet, épouse de Nicolas Bourgeois, grenetier au Grenier à sel d'Ault et Mers, et Louis Louvet, enfants et héritiers de Mathieu Louvet, grenetier au Grenier à sel d'Ault, père et héritier de François Louvet, receveur de la seigneurie d'Onival et Hautes-rues d'Ault, le droit de relief et vingt-neuf années de censives d'une masure, sise en la Haute-rue d'Ault, acquise par ladite veuve Saulmon, de la veuve de Nicolas Poittevin ; — Jean Monborgne, laboureur, à payer aux trésoriers de la confrérie du Saint-Sacrement érigée en l'église d'Ault, la somme de 46 livres, pour redevances de 3 journaux et demi de terre, appartenant à ladite confrérie ; — Anne Roussel, veuve d'Antoine Mortemer, à payer au receveur de l'hôpital d'Ault, la somme de 33 livres, restant de celle de 99 livres, pour une année de fermage de 8 journaux un quartier de terre ; — Anne Le Grand, veuve d'Antoine Fruictier, et Louis-Antoine Fruictier, son fils aîné, à payer à Nicolas Le Febvre, seigneur des Amourettes, conseiller au présidial d'Abbeville, la somme de 250 livres, pour deux années de fermage, et, en outre, 15 livres pour vin de marché ; — Jean Graville à payer à Hiérôme-René de Coppequesne, seigneur de Fressenneville et de Friville, la somme de 112 livres ; — François Blondin, marinier, à payer à Jacques Damiens, chirurgien à Ault, la somme de 80 livres, pour pansements et médicaments.

In-quarto, 31 feuillets.

1B 787 1733-1743 1733-1743

Sentences rendues par Jean-François Le Clercq, bailli d'Onival et des Hautes-rues d'Ault, condamnant : Adrien Veüe à payer à Jacques Lavoisier, fermier à Romeval, 36 livres, pour six années de redevances de cinq quartiers de terre, sis à Onival ; — Louis-Antoine Fruictier, laboureur, à payer à Louis-Auguste, comte de Lannoy, les droits de lods et ventes de la maison qu'il occupe, etc. ; — chacun des tenanciers, censitaires et vassaux de la seigneurie d'Onival qui n'ont point comparu aux lieu, jour et heure indiqués, pour le paiement des droits qu'ils peuvent devoir au seigneur, à l'amende de 7 sous 6 deniers, conformément à la coutume ; — Louis-Antoine Fruictier à payer : à Nicolas Crignon, doyen de crestienté de Saint-Valery, curé d'Onival et Woignarue, les arrérages d'une rente de 13 livres, etc. ; — à Jean Béguin, chirurgien, la somme de 126 livres, montant de deux obligations souscrites par ledit Fruictier ; — Maur Buchon à payer à François de La Rivière, receveur de la fabrique de l'église d'Ault, 25 livres, pour arrérages de rente dus à cette fabrique ; — accordant à Adrien Duminy, manouvrier, le retrait lignager d'une maison acquise par Gillette Le Rond, veuve de Pierre Le Roux, marinier dragueur ; — déclarant bonne et valable la saisie féodale faite, au nom de Louis-Charles-Antoine, comte de Lannoy, faute d'homme, de relief, etc., contre Flour Dumont, laboureur à

Onival, fermier ces immeubles saisis.

In-quarto, 42 feuillets.

1B 788 1743-1756 1743-1756

Sentences rendues par le bailli d'Onival, condamnant : Jacques Le Rond, maître de bateau, à payer à Paul- Henry Grignon, avocat en Parlement, bailli de la ville et du comté d'Eu, la somme de 184 livres ; — Nicolas Le Rond et Marie-Antoinette Buchon, sa femme, acquéreurs de deux pièces de terre hypothéquées à la garantie d'une rente de 16 livres 10 sous due à la fabrique de l'église d'Ault, au paiement des arrérages de cette rente, etc. ; — Jean Duminy, laboureur, à payer à François-Joseph Manessier, seigneur de Moncourt, conseiller à la sénéchaussée de Ponthieu, la somme de 115 livres 16 sous, pour fermage ; — Marie-Françoise Coquet, veuve d'Antoine Graville, à payer à Jean- Baptiste Béguin, chirurgien, marguillier de l'église d'Ault, la somme de 10 livres, pour deux années d'une rente de cent sous due à la fabrique de cette église ; — Jean Guilbault, cordier cordant, a payer à Jean Dubrucq, curé de Pont, la somme de 62 livres 2 sous, pour le prix de chanvres qui lui ont été vendus ; — Joseph Bouzard à payer à Jean-Baptiste Lepicard, sieur du Moutier, avocat en Parlement, le premier terme échu d'une obligation souscrite au profit dudit Lepicard ; — Nicolas Dubos à payer, pour droits et honoraires du service et de l'enterrement d'Antoine Dubos, son frère, à Pierre-Barnabé Fleury, curé de la paroisse d'Ault, la somme de 12 livres 5 sous. — Provisions de l'office de procureur fiscal des seigneuries d'Onival et des Hautes-rues d'Ault, accordées par le comte de Lannoy, à Laurent-François Le Clercq.

In-quarto, 40 feuillets.

1B 789 1756-1766 1756-1766

Sentences rendues par le bailli d'Onival: déclarant bonne et valable la saisie censuelle de 45 journaux de terre, sis à Onival ; les fruits et revenus desdits immeubles acquis et confisqués au profit du comte de Lannoy, seigneur d'Onival, jusqu'à ce que les causes de la saisie soient purgées ; — condamnant : Denis-Firmin Fourdrin, laboureur à Onival, et Marguerite Lottin, sa femme, à payer à Laurent-François Le Clercq, avocat en Parlement, et à Marie-Françoise-Angélique Le Clercq, épouse de Charles de Chepy, contrôleur au Grenier à sel de la ville d'Eu, les redevances échues de 6 journaux trois quartiers de terre, à raison de 41 livres 10 sous par an ; — Mathieu Dehen, maître de bateau dragueur, et Jeanne Buchon, sa femme, a payer à Louis Duval, bailli et gruyer de la châtellenie d'Ault, 853 livres, restant de la somme de 953 livres portée dans une obligation souscrite par lesdits Dehen et sa femme. — Provisions de procureur fiscal des seigneuries de La Motte- Croix-au-Bailly, Mers, Blengue, Onival, etc., accordées par le comte de Lannoy, à François-Eustache Seguin.

In-quarto, 30 feuillets.

1B 790 1765-1779 1765-1779

Sentences rendues par le bailli d'Onival, condamnant : Jean Vaillant, marinier, et Elisabeth Lefort, sa femme, à payer à Jean Jacob, fermier des moulins des Hautes-rues d'Ault, pour vente et livraison de bled, la somme de 36 livres 6 sous ; — Marie-Jeanne Buchon, veuve de Mathieu Dehen, à payer à Gabriel Roussel, brasseur, et consorts, la somme de 106 livres 3 sous ; — Jean Cailleux, cordier, à payer à Adrien Rompt, laboureur à Woincourt, la somme de 12 livres pour le prix de 27 livres de chanvre, etc. ; — ledit Cailleux, à payer à François OEuillot, la somme de 68 livres 18 sous, pour livraison à lui faite de 186 livres et demie de chanvre de Riga ; — Joseph Denibas à payer à Françoise-Élisabeth-Henriette-Marie-Manon d'Auxy, dame de Friaucourt, la somme de 10 livres, pour deux verges de

Bois taillis à lui adjugées ; — ordonnant, au sujet d'une expertise, la preuve, par acte de notoriété, que les maçons du Bourg d'Ault sont dans l'usage de mesurer au pied de comte et non au pied de roi ; — déclarant bonne et valable la saisie féodale faite au nom du comte de Lannoy, faute d'homme, de relief, etc , de 2 journaux de terre, sis à Onival, qui appartenaient à Catherine Pécholle, veuve de Louis Mauconduy, — Provisions de bailli et sénéchal des seigneuries de La Motle-Croix-au-Bailly, Mers, Marets, Onival, etc., accordées par le comte de Lannoy, maréchal des camps et armées du Roi, etc., à Pierre-Charles Fruictier.

In-quarto, 51 feuillets.

ACTES CIVILS

193B 1	Procès-verbaux, inventaires après décès, actes de tutelle.	1726-1788

MARQUISAT D'ORESMAUX

TUTELLES ET CURATELLES

1B 1624 1737-1765 1737-1765

Requêtes adressées au bailli de la terre et seigneurie d'Oresmaux : par Jean Lefebvre, procureur pour office de la seigneurie, à fin de réunir l'assemblée des parents paternels et maternels des enfants mineurs de feu Jacques Joron, laboureur et marchand de toile à Oresmaux, et de Marie-Madeleine Retourné, sa femme, à l'effet de leur faire élire un tuteur et curateur pour lesdits mineurs, 22 mai 1737 ; — par Claude Floury, procureur pour office de la terre et seigneurie d'Oresmaux, à fin de réunir l'assemblée des parents paternels et maternels de Jean-Baptiste Leclercq, fils mineur de feus Simon Lechercq et Madeleine Hubaut, demeurant à Oresmaux, à l'effet de lui faire élire un tuteur et subrogé tuteur, 21 juin 1751 ; — par Antoine Lefebvre, dit Claude, demeurant à Oresmaux, curateur aux enfants mineurs de feu Firmin Lefebvre, à fin de faire réunir l'assemblée de leurs parents paternels et maternels, à l'effet de leur élire un tuteur ad hoc, 26 janvier 1758 ; — par Jean Leclercq le jeune, tuteur des enfants mineurs de feu Valentin Leclercq, à fin de réunir l'assemblée de leurs parents paternels et maternels, à l'effet de les faire délibérer sur les fonds qu'il serait nécessaire de leur allouer pour les aider a vivre, 11 juin 1762, etc.

9 feuillets, papier.

1B 1625 1733-1766 1733-1766

Nominations, par Jean-Baptiste Dubois, lieutenant de la terre et seigneurie d'Oresmaux, après élections faites par les assemblées des parents paternels et maternels des mineurs : de Claude Boulfroy et Pierre Roussel, comme tuteur et curateur d'Henri Rousselle, fils mineur de défunts Nicolas Rousselle et Jeanne Lefebvre, demeurant à Oresmaux, 19 janvier 1733 ; — de Jean Plet, tisserand, et de Jean Lefebvre, demeurant à Oresmaux, comme tuteur et curateur de Jacques et Angélique, enfants mineurs dudit Plet et de feue Jeanne Lefebvre, 21 janvier 1733 ; — par Jean Tellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Oresmaux: de Firmin Delaporte et de Simon Clabaut, demeurant à Oresmaux, comme tuteur et curateur de Firmin, Jacques et François, enfants mineurs dudit Firmin Delaporte et de feue Marie Clabaut, 18 septembre 1744 ; — de Nicolas Vasseur et Jean Boulfroy, demeurant à Oresmaux, comme tuteur et curateur de Firmin, Marie-Marguerite et Marie-Jeanne, enfants mineurs dudit Nicolas Vasseur et de feue Marie-Madeleine Lefebvre ;, 12 novembre 1745 ; — de Jean Macrez, ancien laboureur, et Nicolas Floury, demeurant à Oresmaux, comme tuteur et curateur des enfants mineurs dudit Macrez et de feue Marie-Madeleine Floury, 12 avril 1748 ; — de Jean Vasseur et Jean Tellier, demeurant à Oresmaux, comme tuteur et curateur des enfants mineurs de feus Charles Floury et Jeanne Vasseur, 13 novembre 1748 ; — de Charles Boulfroy, laboureur, et Louis Huguet, demeurant à Oresmaux, comme tuteur et curateur de Charles-Louis- Michel, Albert et Athanase, fils mineurs dudit Boulfroy et de feue Marie-Louise Huguet, 28 juin 1749 ; — de Marie- Anne Hémard, veuve de Jean Boulogne, et Joseph Boulogne, demeurant à Oresmaux, comme tutrice et curateur de Thomas et Denis, fils mineurs de ladite Marie-Anne Hémard et de feu Jean Boulogne, 4 février 1750 ; — de Pierre Buquet et Jean Hubaut| comme tuteur et curateur de Jean-Baptiste Leclercq, fils mineur de feus Simon Leclercq et Madeleine Hubaut, 28 juin 1751 ; — de Pierre Boulfroy et Pierre Buquet, demeurant à Oresmaux, comme tuteur et curateur de Marie-Madeleine et Jean-Baptiste, enfants mineurs dudit

Boulfroy et de feue Marie Buquet, 24 janvier 1753 ; — de Françoise Testart et Jean Lefebvre, demeurant à Oresmaux, comme tutrice et curateur de Gabriel et Firmin, fils mineurs de ladite Françoise Testart et de feu Jean Vasseur, 23 décembre 1754 ; — de Nicolas Vasseur et de Nicolas Louchard, comme tuteur et curateur de Denise et Marie-Anne Vasseur, filles mineures dudit Vasseur et de feue Elisabeth Louchard, 5 mars 1755 ; — de Pierre et Valentin Masse, demeurant à Oresmaux, comme tuteur et curateur d'Angélique, fille mineure dudit Pierre et de feue Angélique Viel, 14 février 1755 ; — d'Antoine Bazin et Pierre Bazin, comme tuteur et curateur de Geneviève Bazin, fille dudit Antoine Bazin et de défunte Ferminie Leclercq, 13 juillet 1758 ; — de Jacques et Adrien Joron, et de François Joron, comme tuteurs et curateur d'Angélique Joron, âgée de 17 ans, et de Jean- François Joron, âgé de 13 ans, enfants mineurs de feus Adrien Joron et Marie-Madeleine Lefèvre, 16 janvier 1758 ; — de Madeleine Viot et d'Henri Floury, comme tutrice et curateur des enfants mineurs de ladite Madeleine Viot et de feu Valentin Leclercq, 3 janvier 1759 ; — de Jacques Masse et Jean Leclercq, comme tuteur et curateur des enfants mineurs dudit Jacques Masse et de feue Madeleine Leclercq, Marie-Madeleine, âgée de 24 ans, et Jean-Baptiste, âgé de 12 ans, 8 février 1759 ; — de François du Chaussoy et de Nicolas Sagnier, comme tuteur et curateur des enfants mineurs dudit François du Chaussoy et de feue Marie-Anne Floury, 10 mars 1760 ; — d'Adrien Floury et Jean-Baptiste Buquet, comme tuteur et curateur de Jean-Baptiste Floury, fils mineur, âgé d'un an, de feue Marie-Madeleine Buquet et dudit Adrien Floury, 9 avril 1760 ; — d'Antoine Vaconsin, gardebois de l'abbaye de Corbie, demeurant à Oresmaux, comme tuteur ad hoc des enfants mineurs de Jean-François-Thomas du Bois, chirurgien à Oresmaux, et de feue Marie-Madeleine Plichon, à l'effet de les assister contre l'action qu'enten d.'exercer contre eux leur père et tuteur, au sujet du testament que lui a fait sa défunte femme le 15 septembre 1745, passé devant Poupel, greffier dudit Oresmaux, et contrôlé et insinué à Ailly-sur-Noye, le 6 décembre, audit an, 20 décembre 1760, etc.

49 feuillets, papier.

1B 1626 1731-1762 1731-1762

Assignations données : par Adrien Delgove, sergent reçu et immatriculé en la justice d'Oresmaux, résidant à Essertaux, à Louise Bazin, veuve de Noël Buquet, demeurant à Oresmaux, à comparaître à trois jours francs de l'ordonnance, à heure d'audience, par devant monsieur le Bailli d'Oresmaux ou son lieutenant, pour voir ordonner que ladite Bazin sera tenue de rendre compte du prix de la vente qu'elle a touché après le décès de feu Noël Buquet, la dite assignation donnée à la requête de Jean Follet, tisserand à Oresmaux, tuteur de Jean Buquet, fils mineur dudit Noël Buquet et de Marie Follet, 24 octobre 1731 ; — par Pierre- Louis de Rivery, sergent reçu et immatriculé en la justice d'Oresmaux, résidant à Essertaux, de l'ordonnance de monsieur le lieutenant de la terre et seigneurie d'Oresmaux, à la requête d'Antoine Macrez, laboureur à Longpré-les-Oresmaux, à Firmin Buquet, marchand tisserand, et Marie Lefebvre, sa femme, demeurant à Oresmaux, à comparaître le lundi onze du présent mois, à heure d'audience, par devant monsieur le bailli ou son lieutenant, pour être présent à la présentation et affirmation de compte de tutelle qu'entend faire ledit Macrez, et qu'il a été condamné à rendre par sentence du 23 avril dernier, 11 juin 1736 ; — par Pierre- Louis de Rivery, sergent reçu et immatriculé en la justice d'Oresmaux, résidant à Essertaux, à la requête de Firmin Buquet, marchand de toile, et Marie Lefebvre, sa femme, demeurant à Oresmaux, à Antoine Macrel, laboureur à Oresmaux, à comparaître, au tiers jour, à heure

d'audience, devant monsieur le bailli de la terre et seigneurie d'Oresmaux ou son lieutenant, pour se voir condamner en qualité d'héritier de Pierre Malvet, tuteur de ladite Lefebvre, à rendre compte de la gestion et administration tutélaire que ledit Malvet a eues de la personne et biens de sa pupille, 13 avril 1736 ; — par Pierre-Louis de Rivery, sergent reçu et immatriculé en la justice d'Oresmaux, à la requête de François Masse, marchand tisserand à Oresmaux, à Marie-Madeleine Retourné, veuve de Jacques Joron, demeurant à Oresmaux, à comparaître devant monsieur le bailli d'Oresmaux ou son lieutenant, à heure d'audience, à huitaine, pour voir dire et ordonner qu'elle sera tenue de faire jouir ledit Masse et consorts du Bail qui leur a été fait par Jacques Joron, 24 mai 1737, etc.

25 feuillets, papier.

1B 1627 1746-1750 1746-1750

Sommations données : par Ambroise Coquerel, sergent reçu en la justice d'Oresmaux, résidant à Essertaux, à la requête de Pierre Testart l'aîné, tisserand de toile à Oresmaux, à Pierre Testart le jeune, marchand de toile à Oresmaux, de se trouver à l'audience de monsieur le Bailli d'Oresmaux, le 19 du même mois, pour être présent au compte tutélaire que ledit Testart l'ainé entend rendre audit Testart le jeune, son fils, 15 avril 1746 ; — par Pierre- Louis de Rivery, sergent reçu en la justice d'Oresmaux, résidant à Essertaux, à la requête de Jean Boulfroy, demeurant à Oresmaux, à Antoine Lefebvre, demeurant audit lieu, de se trouver à l'audience de monsieur le bailli, le 24 du même mois, pour être présent au compte tutélaire que ledit Jean Boulfroy entend rendre à Antoine Lefebvre, 20 mars 1749, etc.

4 feuillets, papier.

1B 1628 1732-1762 1732-1762

Actes donnés : par Jean-Baptiste Dubois, lieutenant de la terre et seigneurie d'Oresmaux : à Louise Bazin, veuve de Noël Buquet, dit Fouez, demeurant à Oresmaux, de sa comparution à l'audience, pour obéir à l'ordonnance du 5 décembre 1731, et de la présentation à Jean Follet, tisserand à Oresmaux, tuteur de Jean Buquet, fils mineur dudit Noël, du compte qu'elle doit lui fournir de la tuition, gouvernement et administration qu'elle a eus de la personne et des biens dudit mineur, 7 janvier 1732 ; — par Jean Tellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Oresmaux, à Pierre Testart l'aîné, tisserand de toile audit lieu, de la présentation de son compte tutélaire à Pierre Testart le jeune, 22 mars 1746 ; — à Jean Boulfroy, demeurant à Oresmaux, de sa comparution à l'audience, pour obéir à l'ordonnance du 17 mars 1746, et de la présentation à Antoine Lefebvre, du compte qu'il doit lui fournir de la tuition qu'il a eue de sa personne et de ses biens, 24 mars 1749 ; — à Claude Boulfroy, dit Nicole, tisserand de toile a Oresmaux, de sa comparution à l'audience, pour obéir à l'ordonnance du 16 juin 1749, et de la présentation à Henri Rousselle, tisserand audit lieu, du compte qu'il doit lui fournir de la tuition qu'il a eue de sa personne et de ses biens, 7 juillet 1749 ; — à Henri Roussel, marchand de toile à Oresmaux, de sa comparution à l'audience, pour obéir à l'ordonnance du 21 novembre 1758, et de la présentation du compte qu'il doit fournir à Angélique Péret, de la tuition, gouvernement et administration qu'il a eus de sa personne et de ses biens, 6 février 1758, etc.

19 feuillets, papier.

1B 1629 1730-1765 1730-1765

Comptes rendus devant monsieur le bailli de la terre et seigneurie d'Oresmaux : par Henri Leclercq, dit Gardin, tisserand à Oresmaux, tuteur de Catherine Mille, fille de Jean Mille, premier mari de Madeleine Follet, sa femme, de la tuition et administration qu'il a eues des effets de la succession

de Jean Mille et de celle de Madeleine Follet, 3 février 1730 ; — par Antoine Macrez, laboureur à Logpré-les-Oresmaux, tuteur de Anne-Marie et Valentin Lefebvre, enfants mineurs de feu Valentin Lefebvre, demeurant à Oresmaux, de la tuition et administration tutélaire qu'il a eues de la personne cl des biens desdits mineurs, 13 juin 1736 ; — par Pierre Testart, tisserand à Oresmaux, à Pierre Testart, son fils, marchand de toile au dit lieu, de la tuition et administration qu'il a eues de sa personne et de ses biens, 24 avril 1746 ; — par Jean Vasseur, marchand de toile à Oresmaux, de la tuition et administration tutélaire qu'il a eues de la personne et des Biens de Jeanne Vasseur, sa fille, 11 février 1749 ; — par Jean Boulfroy, marchand boucher à Oresmaux, à Antoine Lefebvre, demeurant audit lieu, de la tuition et administration tutélaire qu'il a eues de sa personne et de ses Biens, 11 février 1749 ; — par Claude Boulfroy, dit Nicole, tisserand à Oresmaux, à Henri Rousselle, tisserand audit lieu, de la tuition et administration tutélaire qu'il a eues de sa personne et de ses biens, 7 juillet 1749 ; — par Madeleine Collé, veuve de Jean Pelet, demeurant à Oresmaux, à Angélique Pelet, fille de feu Jean Pelet, de la tuition et administration tutélaire qu'elle a eues de sa personne et de ses Biens, mars 1750 ; — par Antoinette Vasseur, veuve de Jean Leclercq, demeurant à Oresmaux, de la tuition et administration tutélaire que ledit feu Jean Leclercq a eues de la personne et des biens de Jean-Baptiste Leclercq, fils mineur de feu Simon Leclercq, 23 février 1752 ; — par Louis Boulfroy, demeurant à Oresmaux, à Firmin Boulfroy et Madeleine Brassard, sa femme, et Firmin Brassard, de la tuition et administration tutélaire qu'il a eues de leurs personnes et de leurs biens, 27 mai 1754 ; — par Jean-Baptiste Joron, tisserand et marchand de toile à Oresmaux, à Noél, Etienne et Marie-Françoise Joron, de la tuition et administration qu'il a eues de leurs personnes et de leurs biens, 18 mars 1754, etc.

35 feuillets, papier.

1B 1630 1736-1763 1736-1763

Débats de comptes de tutelle baillés devant monsieur le bailli de la terre et seigneurie d'Oresmaux : par Firmin Buquet, marchand tisserand, et Marie Lefebvre, sa femme, demeurant à Oresmaux, contre Antoine Macrez, laboureur à Logpré-les-Oresmaux, et consorts, rendant compte, 27 juin] 1736 ; — par Jacques-Pierre Buquet, contre Joseph Brassart et Marie Testart, sa femme, rendant compte, 28 mars 1740 ; — par Pierre Testart le jeune, marchand de toile à Oresmaux, contre Pierre Testart l'aîné, tisserand audit lieu,) 28 mars 1740 ; — par Jeanne Vasseur, contre Jean Vasseur, marchand de toile à Oresmaux, 24 février 1749 ; — par Antoine Lefebvre, contre Jean Boulfroy, marchand boucher à Oresmaux, 1er mai 1749 ; — par Henri Rousselle, marchand de toile à Oresmaux, contre Madeleine Collé, veuve de Jean Pelet, demeurant audit lieu, 1750 ; — par Alexis Floury, dit Marin, contre Jean Vasseur, dit Louis, laboureur à Oresmaux, 12 juin 1754 ; — par Firmin de Rumigny, garçon meunier à Oresmaux, contre Firmin de Rumigny, meunier audit lieu, 24 décembre 1759, etc.

19 feuillets, papier.

1B 1631 1765 1765

Approbation, devant le bailli d'Oresmaux, par Jean-François Joron, tisserand à Oresmaux, du compte de sa tutelle qui lui a été fourni par son frère Adrien Joron, demeurant audit lieu, 12 juillet 1765

1 pièce, papier.

1B 1632 1730-1744 1730-1744

Quittance donnée, devant Jean-Baptiste Dubois, bailli de la terre et seigneurie d'Oresmaux d'une somme de 61 livres due pour compte de

tutelle, par Jean Lefebvre, demeurant à Oresmaux, Pierre Lefebvre, demeurant à Essertaux, Pierre Macrez, laboureur à Oresmaux, par Pierre Renouard, tisserand, et Madeleine Lefebvre, sa femme, Jean Pelet, tisserand, et Jeanne Lefebvre, sa femme, demeurant à Oresmaux, 5 septembre 1730, etc.

2 feuillets, papier.

1B 1633 1736-1765 1736-1765

Sentences de Jean-Baptiste Dubois, lieutenant de la terre et seigneurie d'Oresmaux : condamnant Antoine Macquerel, laboureur à Logpré-les-Oresmaux, fils. et héritier de Pierre Macquerel, tuteur de Marie Lefebvre, femme de Firmin Buquet, tisserand à Oresmaux, à rendre compte de la gestion et administration tutélaire que ledit Macquerel a eues de la personne et des biens de Marie Lefebvre, 23 avril 1736 ; — condamnant Marguerite Roussel, veuve de Pierre Viot, demeurant à Oresmaux, tutrice d'Antoinette et Marie Tricot, filles mineures d'Antoine Tricot et Jeanne Roussel, à payer une somme de 20 livres à Antoine Buquet, dit Cavalier, et Catherine Tricot, et Antoine Lebel, Berger à Oresmaux, héritiers desdites Antoinette et Marie Tricot, 25 juin 1738 ; — sentences d'Etienne Feuquel, lieutenant de la terre et seigneurie d'Oresmaux : condamnant Marie Lefebvre, veuve de Claude Boulfroy, demeurant à Oresmaux, tutrice au lieu et place de son mari de ses enfants Jean et Marie Boulfroy, à payer à ceux-ci, pour compte de tutelle, une somme de 25 livres, 23 juillet 1739 ; — condamnant Joseph Brassart et Marie Testart, sa femme, à rendre compte à Jacques et Pierre Buquet, tisserands à Oresmaux, de la tuition et administration tutélaire qu'ils ont eues de leurs personnes et biens, 22 février 1740 ; — condamnant Joseph Brassart et Marie Testart, sa femme, à payer à Jacques et Pierre Buquet, tisserands à Oresmaux, pour compte de tutelle, une somme de 100 livres, 4 avril 1740 ; — ordonnant que Jean-François Bouchon, laboureur,' et Madeleine Viot, sa femme, demeurant à Oresmaux, demeureront quittes et déchargés du compte de tutelle qu'ils ont rendu à Valentin Masse, tisserand, et Anne Viot, sa femme, Pierre Masse et Angélique Viot, sa femme, Etienne et Antoine Viot, demeurant à Oresmaux, Jean Fuzillier, tonnelier, et Françoise Viot, sa femme, demeurant à Grattepanche, 16 juillet 1742 ; — de Jean Tellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Oresmaux, condamnant Jean Boulfroy, à rendre compte à Antoine Lefebvre, demeurant à Oresmaux, de la tuition et administration qu'il a eues de sa personne et de ses biens, 17 mars 1749 ; — condamnant Madeleine Cotté, veuve de Jean Pelet, à rendre compte de la tuition et administration que son défunt mari a dû avoir de la personne et des biens d'Angélique Pelet, fille mineure du dit défunt et de Jeanne Lefebvre, à la requête d'Henri Rous-selle, marchand de toile à Oresmaux, tuteur d'Angélique, 13 juillet 1750 ; — condamnant, à la requête de Antoinette-Jeanne Vasseur, veuve de Jean Leclercq, tuteur de Jean-Baptiste Leclercq, fils mineur de feus Simon Leclercq-Gar-din et de Madeleine Hubault, ses père et mère, Pierre Buquet, tisserand à Oresmaux, tuteur nouvellement créé par justice, audit mineur, à la place de feu son père, à rendre le compte de la tuition et administration tutélaire que ledit défunt a eues de la personne et des biens de son fils, 7 février 1752 ; — condamnant Louis Boulfroy et Marie Moitié, sa femme, demeurant à Oresmaux, tuteur de Madeleine et Firmin Brossard, enfants de feu Antoine Brossard et de ladite Marie Moitié, à payer auxdits mineurs, à qui ils ont rendu leur compte de tutelle, une somme de 138 livres, 4 juin 1754 ; — condamnant Henri Rousselle, marchand de toile à Oresmaux, tuteur d'Angélique Pelet, fille de feus Jean Pelet et Jeanne Lefebvre, à rendre compte à ladite mineure de là tuition et administration tutélaire qu'il a eues de sa personne et de ses biens, 21 novembre 1757, etc.

37 feuillets, papier.

1B 1634 1729-1752 1729-1752

Publication faite par Pierre-Louis de Rivery, sergent reçu et immatriculé en la justice d'Oresmaux, à l'issue de la messe paroissiale, devant la principale porte de l'église, de l'adjudication qui doit avoir lieu le lundi 17 mars, au lieu et heure d'audience, de l'entretien de Jean- Baptiste et Antoine, âgés de 13 et 9 ans, enfants mineurs de feus Antoine Lefefvre et Marie Delaporte, pour 3 ans, ladite adjudication faite à la requête de Firmin Delaporte l'aîné et Jean Boulfroy, tuteurs desdits mineurs, 9 mars 1732. — Publication faite par Pierre-Louis de Rivery, sergent reçu et immatriculé en la justice d'Oresmaux, à l'issue de la messe paroissiale, devant la principale porte de l'église, de l'adjudication qui doit avoir lieu le 16 février 1733, au lieu et heure d'audience, de l'entretien d'Henri, âgé de 8 ans, fils de feus Nicolas Rousselle et Jeanne Lefebvre, pour 3 ans, ladite adjudication faite à la requête de Claude Boulfroy, dit Nicole, tisserand [à Oresmaux, tuteur dudit mineur, 15 février 1733. — Adjudication faite par Jean Tellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Oresmaux, de l'entretien des enfants mineurs de feus Jean Lebelle et Marie Boulfroy, Simon à Pierre Moitié, tisserand à Oresmaux, son tuteur, et Etienne à Jean Hubaut, pour 3 ans, moyennant la jouissance des revenus des immeubles desdits mineurs, 28 mars 1747, etc.

13 feuillets, papier.

1B 1635 1729-1767 1729-1767

Procès-verbaux d'adjudications : par Pierre-Louis de Rivery, sergent reçu en la justice d'Oresmaux, résidant à Essertaux, des meubles trouvés en la maison mortuaire d'Anne Floury, à la requête de Jean Tellier, fils de François Tellier, marchand de toile à Oresmaux, tuteur de Jean-Baptiste Floury, fils mineur de feus Charles Floury et de Jeanne Vasseur, et petit-fils de ladite Anne Floury, 7 avril 1755 ; — par Pierre Hue, sergent reçu en la justice d'Oresmaux, des meubles trouvés en la maison mortuaire de Valentin Leclercq et d'Antoinette Masse, demeurant à Oresmaux, à la requête d'Henri Floury, marchand de toile audit lieu, tuteur des enfants mineurs du dit Valentin Leclercq et Antoinette Masse, 7 janvier 1759. — Déclaration, devant Jean Tellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Oresmaux, par Jacques et Adrien Joron, demeurant à Oresmaux, tuteurs d'Angélique Joron, leur soeur, fille mineure de feu Adrien Joron, laboureur à Oresmaux, et de Madeleine Lefèvre, de l'apposition par eux faite d'affiches par (rois fois de huitaine en huitaine aux lieux accoutumés d'Oresmaux, annonçant la mise en adjudication du bail des biens de ladite mineure, savoir : à la Croix-Millot, 44 verges ; au Moulin, 57 verges ; aux Hayes-Margot, 22 verges ; aux Vignes, 24 verges ; au même lieu, 25 verges ; au Moulin, 30 verges ; au même lieu, 18 verges ; au Champ Thibaut, 33 verges ; 12 mars 1761. — Procès-verbal d'adjudication desdites terres, par Pierre Hue, sergent de la seigneurie, à François Joron, pour 3 ans, moyennant 24 livres, 12 mars 1761. — Déclaration devant Jean Tellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Oresmaux, par Jean-Paul-François Hémard, tisserand à Oresmaux, tuteur des enfants mineurs de Jean Boulogne et d'Anne Hémard, de l'apposition d'affiches à la porte de l'église d'Oresmaux, annonçant l'adjudication des biens desdits mineurs, 13 juillet 1761. — Adjudication, à la requête de Jacques Joron, demeurant à Oresmaux, tuteur d'Agnès Carpentier, fille mineure d'Henri Carpentier et Jeanne Renouard, par Pierre Hue, sergent reçu en la justice d'Oresmaux, demeurant à Essertaux, des récoltes sur pied appartenant à ladite mineure, 11 juillet 1762. — Déclaration, devant Jean Tellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Oresmaux, par Jean Leclercq le jeune, tuteur des enfants

mineurs de feus Valentin Leclercq et Madeleine Viot, sa femme, de l'apposition d'affiches par trois fois de huitaine en huitaine à la porte de l'église d'Oresmaux, annonçant la mise en adjudication du bail desdits mineurs, 8 juillet 1765. — Adjudication, à la requête de Jean Leclercq le jeune, dit Vallot, demeurant à Oresmaux, tuteur des enfants mineurs de feu Valentin Leclercq, derneurant audit lieu, des récoltes sur pied appartenant aux mineurs, 11 juillet 1762. — Adjudication des biens desdits mineurs consistant en un demi journal, à Lenglet-Flipet, et un demi quartier et 20 verges au bois Hallot, pour 6 ans, moyennant 42 sous, à Jean Leclercq-Vallot le jeune, marchand de toile à Oresmaux, 22 juillet 1765, etc.

39 feuillets, papier.

1B 1636 1751-1752 1751-1752

Procès-verbal de visite faite, à la requête de Pierre Buquet, tisserand à Oresmaux, tuteur de Jean- Baptiste, fils mineur de feus Simon Leclercq et Madeleine Hubaut, par Jean Tellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Oresmaux, assisté de Claude Floury, procureur pour office, François Poupel, greffier, et Joseph Sérizy, charpentier et couvreur à Oresmaux, d'une maison sise au dit lieu, rue du Moulin, appartenant au dit mineur, et lui provenant de la succession de son oncle Jean Leclercq, 4 novembre 1751, etc.

2 feuillets, papier.

1B 1637 1737 1737

Renonciation, devant Etienne Feuquel, lieutenant de la terre et seigneurie d'Oresmaux, par Marie-Madeleine Retourné, veuve de Jacques Joron, demeurant à Oresmaux, à la succession de son dit mari, comme tutrice de ses enfants mineurs, après avoir consulté l'assemblée de leurs parents paternels et maternels, 21 juin 1737.

1 pièce, papier.

VENTES, ÉCHANGES,…

1B 1638 1753-1769 1753-1769

Vente devant Jean Tellier, lieutenant du marquisat d'Oresmaux, par Firmin Feuquier, tisserand, à Jean-Baptiste Hémard, laboureur à Oresmaux, d'une pièce de terre d'un quartier, sise au dit terroir, moyennant 175 livres, 9 février 1769, etc.

2 feuillets, papier.

1B 1639 1767 1767

Confirmation, devant Jean Tellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Oresmaux, par Louis Lesieur, marchand de vieux chiffons à Blangy-sous-Poix, de la vente d'une maison à Oresmaux, par lui faite à François Tellier, marchand de toile au dit lieu, pour un quart, ainsi que par Pierre Lesieur pour un quart, et par Firmin Carpentier pour la moitié, suivant contrat passé le 2 novembre 1763, contrôlé et insinue à Ailly-sur-Noye, 3 février 1767.

1 pièce, papier.

1B 1640 1758-1768 1758-1768

Partage fait, devant Jean Tellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Oresmaux, entre Marie- Jeanne Leméré, veuve de Firmin Macrez, marchand de toile à Oresmaux, tant en son nom que comme se portant fort d'Antoine et Marie-Jeanne Macrez, et Marie, Firmin, et Jean- Baptiste Macrez, des biens provenant de la succession de Marie-Jeanne Léméré et de

feu Firmin Macrez, 11 novembre 1761, etc.

5 feuillets, papier.

1B 1641 1745 1745

Accord, entre Antoine Talmas, tisserand à Oresmaux, et Marie Boulfroy, veuve de Claude Talmas, mère et tutrice de ses enfants mineurs, demeurant au dit lieu, portant que la cheminée construite en la maison de la rue Neuve, est mitoyenne, que le four établi par Antoine Talmas se trouve sur la terre de Marie Boulfroy, et que celle-ci, en échange, peut en construire un sur celle d'Antoine Talmas, près de la dite cheminée, 29 mai 1745.

1 pièce, papier.

BAUX

1B 1642 1729-1732 1729-1732

Bail, par Pierre Macrel, laboureur à Oresmaux, tuteur des enfants mineurs de feus Valentin Lefebvre et Jeanne Macrel, à Jacques Joron, laboureur à Lagny, d'une masure sise à Oresmaux, pour trois ans, moyennant 18 livres, 30 janvier 1 729, etc.

2 feuillets, papier.

SENTENCES D'HYPOTHÈQUES

1B 1643 1731-1763 1731-1763

Sentences de Jean Dubois, lieutenant de la terre et seigneurie d'Oresmaux, ordonnant l'hypothèque sur les biens d'Adrien Joron et Marie-Madeleine Lefebvre, sa femme, en garantie de la vente par eux faite à François Masse, marchand tisserand, demeurant à Essertaux, d'un quartier de terre à Loeuilly, suivant contrat passé devant Poupel, notaire tabellion des seigneuries d'Oresmaux et Essertaux, résidant au dit lieu, 46 juillet 1731 ; — sur les Biens de Françoise Hémard, veuve de Jean Fremont, demeurant à Oresmaux, en garantie de la vente par elle faite à Jean Masse, marchand mercier à Oresmaux, de deux pièces de terre, suivant contrat passé devant Lequien, notaire à Conty, 10 mai 1742 ; — sur les biens de Simon Leclercq, tisserand à Oresmaux, en garantie d'une constitution de rente de 100 sous, faite au principal de 100 livres, devant Pierre Hordé, notaire royal au bailliage d'Amiens, résidant à Saint-Sauflieu, au profit de Jean Masse, marchand mercier à Oresmaux, 8 octobre 1751 ; — sur les biens de Louis Renouard, tisserand à Oresmaux, en garantie de la vente par lui faite à Jean Macrez, marchand de toile au dit lieu, d'une pièce de terre, suivant contrat passé devant Poupel, notaire de la seigneurie, 18 janvier 1752, etc.

13 feuillets, papier.

SUCCESSIONS

1B 1644 1737 1737

Testament fait, devant François Poupel, greffier de la terre et seigneurie d'Oresmaux, par Valentin Lefebvre, fils de Valentin Lefebvre et de Firmine Macrez, étant au lit et malade, 8 avril 1737, etc.

2 feuillets, papier.

1B 1645 1731-1765 1731-1765

Requêtes adressées au bailli de la terre et seigneurie d'Oresmaux, par Nicolas Fusillier, tailleur à Oresmaux, tuteur créé par justice aux enfants

mineurs de feu Jacques Fusillier, demeurant à Oresmaux, afin d'obtenir la main levée des scellés apposés sur les meubles de la succession du dit défunt, pour pouvoir procéder à l'inventaire, 16 octobre 1734 ; — par Adrien Joron, François Pisson, Jean Dobremel, Jacques et Jean Hémard, à fin d'apposition de scellés sur les biens de la succession de Jacques Boulfroy, décédé à Oresmaux, dont ils sont héritiers, 10 juin 1735, etc.

6 feuillets, papier.

1B 1646 1731-1768 1731-1768

Inventaires, devant Jean-Baptiste Dubois, lieutenant de la terre et seigneurie d'Oresmaux : des meubles trouvés en la maison mortuaire de Noël Buquet, couvreur de chaume à Oresmaux, 27 avril 1731 ; — des meubles trouvés en la maison mortuaire de Marie Macrez, femme de Firmin de Sérizy, charpentier à Oresmaux, 10 juillet 1731 ; — des meubles trouvés en la maison mortuaire d'Anne de Sérizy, femme de Charles Joron, tisserand à Oresmaux, 9 juillet 1731 ; — des meubles trouvés en la maison mortuaire de Jeanne Lefebvre, femme de Jean Pelet, tisserand à Oresmaux, 31 janvier 1733 ; — des meubles trouvés en la maison mortuaire de Pierre Boulfroy, 25 janvier 1738 ; — des meubles trouvés en la maison mortuaire de Marie-Anne Leclercq, femme de Louis Boulogne, tisserand à Oresmaux, 1739 ; — des meubles trouvés en la maison mortuaire de Charles Boulfroy, demeurant à Oresmaux, 17 septembre 1744 ; — des meubles trouvés en la maison mortuaire de Jeanne Hémard, femme de Jean Boulogne, puis de Nicolas Boutin, 23 octobre 1760, etc.

21 feuillets, papier.

1B 1647 1731-1768 1731-1768

Ventes aux enchères : par François Poupel, greffier, et Adrien Delgove, sergent de la seigneurie d'Oresmaux, des meubles et effets déclarés en l'inventaire fait après le décès de Noël Buquet et Marie Follet, demeurant à Oresmaux, 1er mai 1731 ; — par François Poupel, greffier, et Pierre-Louis de Rivery, sergent de la seigneurie d'Oresmaux, des meubles déclarés en l'inventaire fait après le décès de Jeanne Bazin, femme d'Antoine Obré, demeurant à Oresmaux, 1er juillet 1736, etc.

8 feuillets, papier.

1B 1648 1730-1768 1730-1768

Procès-verbaux de visites, devant Jean- Baptiste Dubois, lieutenant de la terre et seigneurie d'Oresmaux : par Firmin de Sérizy, maître charpentier, et Noël Buquet, maître couvreur de chaume, demeurant à Oresmaux, d'une maison sise à Oresmaux, en la rue Neuve, provenant de la succession d'Antoine Lefebvre, demeurant au dit lieu, 15 mai 1730 ; — par Joseph Sérizy, charpentier et couvreur de chaume à Oresmaux, d'une maison sise au dit lieu, en la ruelle au Sac, derrière l'église, provenant de la succession de Noël Bucquet, 6 octobre 1734 ; — par Firmin Sérizy, charpentier à Oresmaux, d'une maison sise au dit lieu, en la rue de l'Église, 24 juillet 1736 ; — par Toussaint de Sérizy, charpentier et couvreur à Oresmaux, d'une maison sise à Oresmaux, provenant de la succession de Jacques Fusillier, 30 octobre 1738. — Requête présentée au bailli de la terre et seigneurie d'Oresmaux, par Firmin Hu-baut, tisserand à Oresmaux, à fin de faire visiter une maison sise rue du Moulin, litigieuse entre lui et Valentin Hubaut, marchand de toile au dit lieu, 20 juin 1748. — Requête présentée au bailli de la terre et seigneurie d'Oresmaux, par , François Maillard, marchand de toile à Amiens, à fin de faire visiter une maison sise à Oresmaux, provenant de la succession de Jean Belle, 18 octobre 1748. — Requête présentée au bailli de la terre et seigneurie d'Oresmaux, par Antoine Testart, fils de Pierre Testart, marchand de toile à Oresmaux, à fin

de faire visiter une maison sise au dit lieu, sur la place, 14 octobre 1752, etc.

26 feuillets, papier.

1B 1649 1735-1758 1735-1758

Procès-verbal d'arpentage, par Charles Poitevin, arpenteur-royal-juré en la maîtrise des Eaux et Forêts d'Amiens, demeurant à Jumel, en vertu de l'ordonnance de monsieur le lieutenant, commis en la justice d'Oresmaux, pour faire l'alignement d'une haie vive entre Jean Hémart, laboureur, et Louis Joron, laboureur et cabaretier à Oresmaux, 6 juin 1735, etc.

3 feuillets, papier.

1B 1650 1731 1731

Quittance, donnée devant Jean-Baptiste Dubois, lieutenant de la terre et seigneurie d'Oresmaux, par Nicolas Boutin, tourneur de bois à Oresmaux, à Anne Carpentier, et autres enfants de feu Charles Carpentier, d'une somme de 13 livres, 12 mai 1731.

1 pièce, papier.

REQUÊTES

1B 1651 1731-1762 1731-1762

Requête adressée au bailli de la terre et seigneurie d'Oresmaux, ou son lieutenant, commis pour le criminel, faisant fonction de juge en cette partie, par Firmin Macrez, tisserand, et Marie-Jeanne Lesniéré, sa femme, à fin de faire informer sur le fait de coups et blessures portés à sa dite femme, par Louis Joron, laboureur et cabaretier à Oresmaux, sa femme et son fils, 23 mai 1731. — Serment prêté devant Jean Coquerel, lieutenant de-la terre et seigneurie d'Essertaux, juge commis en cette partie, en la justice de la terre et seigneurie d'Oresmaux, en l'absence de maître Nicolas Rouget, bailli du lieu, et celle du lieutenant ordinaire, Jean-Baptiste Dubois, par Henri Andrieu, chirurgien-juré, demeurant à Ailly-sur-Noye, et Jean-Baptiste Dubois, chirurgien à Oresmaux, de bien et fidèlement procéder à l'examen de la dite Marie-Jeanne Lesméré, femme de Firmin Macrez, et d'en faire et déposer leurs rapports entre les mains du greffier, en vertu de l'ordonnance du Bailli, en date du 23 mai, 25 mai 1731. — Information faite au village d'Oresmaux, dans une chambre haute, en la maison de Jean-Baptiste Dubois, où se tiennent ordinairement les plaids du bailliage, sur le fait de coups et blessures portés à la dite Jeanne Lesméré, 25 mai 1731. — Requête adressée à monsieur le bailli, lieutenant commis, faisant fonction de juge, exerçant la justice en la terre et seigneurie d'Oresmaux, par le dit Firmin Macrez, à fin de faire adjuger pour subvenir aux soins à donner à sa femme, une somme de cent livres à payer par Louis Joron, 26 mai 1731. — Procès-verbal de transport par les officiers de la justice de la terre et seigneurie d'Oresmaux, à la requête de François Lucas, ancien laboureur à Oresmaux, et en vertu de l'ordonnance du bailliage du lieu, en la maison de Jean Feuquel, laboureur au dit lieu, accusé d'avoir enlevé la nuit de l'avoine sur une pièce de terre qui ne lui appartenait pas, 2 septembre 1743. — Requête adressée au bailli de la terre et seigneurie d'Oresmaux, par Grégoire Villain, procureur pour office de la terre et seigneurie, à fin d'être autorisé à poursuivre devant lui, et faire condamner à une amende de 10 livres, et plus forte en cas de récidive, Louis Joron, manouvrier à Oresmaux, qu'il a trouvé, au scandale et préjudice de la paroisse, le dimanche 5 juin, à 9 heures du soir, fumant du tabac, au mépris de l'ordonnance royale, publiée à la porte de l'église paroissiale, et faisant défense à tous les habitants de fumer du tabac dans les rues d'Oresmaux, dans leurs cours et dans leurs bâtiments, 7 juin 1746. — Enquête faite par Jean Tellier, lieutenant de la

terre et seigneurie d'Oresmaux, à la requête de Jean Leclercq-Vallot, marchand de toile à Oresmaux, contre Jean Masse, mercier au dit lieu, accusé d'avoir enlevé, du blé sur la pièce de son voisin, 22 août 1747. — Requête adressée au bailli de la terre et seigneurie d'Oresmaux, par Firmin Delaporte, tisserand au dit lieu, à fin d'être autorisé à poursuivre Firmin Hubault, dit Monsieur le Comte, qui avait fait couper et enlever la majeure partie du blé d'une de ses pièces, 4 août 1750. — Requête présentée au bailli de la terre et seigneurie d'Oresmaux, par Claude Floury, procureur fiscal de la seigneurie, à fin d'être autorisé à faire citer devant lui, Antoine Talmas et Marie Ledru, sa femme, pour les voir condamner à une amende de 60 sous parisis, sur le fait d'avoir, la nuit, chauffé leur four, entouré de planches mal ajustées, au risque d'incendie, 4 août 1750. — Requête adressée au bailli de la terre et seigneurie d'Oresmaux, par Jacques Boulfroy-Samson, marchand de toile à Oresmaux, à fin de faire citer devant lui Adrien Joron, laboureur à Oresmaux, pour lui donner réparation des injures de fripon et de voleur qu'il lui a adressées, et de le laisser parachever son bâtiment, élevé visà- vis de sa cour, 26 avril 1751. — Requête adressée au bailli de la terre et seigneurie d'Oresmaux, par François Lefebvre, marchand de bois à Fiers, et Jean-Baptiste Clabaut, marchand de bois à Berny, à fin d'être autorisés à rechercher à Oresmaux, avec le concours des officiers de la justice de la seigneurie, des planches qu'ils croient avoir été enlevées vers ce village, et qui leur ont été dérobées parmi celles qu'ils font scier dans le bois du Camp-Thibaud, 18 janvier 1762, etc.

18 feuillets, papier.

1B 1652 1741-1757 1741-1757

Assignation donnée, à la requête de Madeleine Floury, fille d'Henri Floury, demeurant à Oresmaux, par Pierre-Louis de Rivery, sergent reçu et immatriculé en la justice d'Oresmaux, demeurant à Essertaux, à Antoine Floury, charpentier au dit lieu, à comparaître lundi prochain, au bailliage d'Oresmaux, à jour et heure d'audience, pour se voir condamner à payer à la demanderesse, une somme de 25 livres pour quatre années de fermages échus, à raison de 5 livres 5 sous, 18 juin 1751, etc.

4 feuillets, papier.

SENTENCES

1B 1653 1717-1768 1717-1768

Sentences : de Nicolas Dizengremel, Bailli et garde de justice de la terre et seigneurie d'Oresmaux, condamnant Antoine Duparge, laboureur à Oresmaux, à payer au dit seigneur, 17 années d'arrérages de censives, échues à la Saint-Remy 1715, à raison de 31 sous, 1 denier et 4 setiers, 3 piquets et demi d'avoine, 21 janvier 1717 ; — d'Étienne Feuquel, lieutenant de la terre et seigneurie d'Oresmaux, pour messire Christophe de Berry, chevalier, seigneur d'Essertaux, Oresmaux et autres lieux, condamnant François Danay, cabaretier à Oresmaux, à payer au dit seigneur, une somme de 55 sous, pour avoir, le dimanche, troisième jour du mois, vendu à boire, au mépris des règlements, 19 mai 1739 ; — de Jean-Baptiste Dizengremel, bailli de la terre et seigneurie d'Oresmaux, pour haut et puissant seigneur, messire Henri-Gabriel de Berry, chevalier, seigneur, marquis d'Essertaux, Oresmaux, et autres lieux, condamnant Luc Floury, dit Moineau, tisserand à Oresmaux, à payer à Pierre Clabaut, dit Boucla, marchand de bois à Berny, une somme de 20 livres 9 sous, 9 juin 1750 ; — condamnant Grégoire Vilain et Madeleine Hémard, demeurant à Oresmaux, à payer à Pierre Clabaut, dit Boucla, marchand de bois à Berny, une somme de 19 livres, 9

juin 1756 ; — condamnant Augustin Lefebvre, marchand de toile à Oresmaux, à restituer à Pierre Testart, dit Bablin, tisserand au dit lieu, 15 gerbes de blé, 16 août 1756 ; — condamnant Jean Vaconsin, garçon tisserand à Oresmaux, à payer à François Lefebvre, marchand de bois à Fiers, et Pierre Clabaut, marchand de bois à Berny, une somme de 24 livres, pour enlèvement de planches, prises dans le bois du Camp-Thibaud, 15 mars 1762 ; — de Jean Tellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Oresmaux, condamnant Valentin Viot, cabaretier, et Antoinette Lefèvre, sa femme, demeurant à Oresmaux, à payer à Simon Lefèvre, tisserand à Oresmaux, une somme de deux années de pension viagère, consistant en argent et 4 setiers et demi de blé, à la mesure du lieu, 12 octobre 1763 ; — envoyant Jean-François-Thomas Dubois, chirurgien à Oresmaux, veuf de Marianne-Catherine Coquerelle, en possession des legs à lui faits par le testament de. celle-ci, en date du 8 octobre dernier, passé devant Hordé, notaire royal à Saint-Sauflieu, 4 mars 1765 ; — condamnant Pierre Testart, dit Barblin, tisserand à Oresmaux, à restituer à Marie Lefebvre, veuve de Firmin Buquet, marchand de toile au dit lieu, la part de champ qu'il lui a prise, et, en outre, à payer une amende de 75 sous, 5 août 1768 ; — de Claude Floury, procureur pour office de la justice du marquisat d'Oresmaux, faisant les fonctions de juge, pour la suspicion du juge ordinaire, ordonnant l'arpentage judiciaire d'une pièce de terre litigieuse entre Jean-Baptiste Bressart, tisserand à Oresmaux, et François Joron, marchand de toile au dit lieu, 18 août 1768, etc.

53 feuillets, papier.

DÉCLARATIONS DE GROSSESSE

1B 1654 1736-1753 1736-1753

Déclarations : devant Jean-Baptiste Dubois, lieutenant de la terre et seigneurie d'Oresmaux, Jean Lefebvre, procureur pour office, François Poupel, greffier, Pierre-Louis de Rivery, sergent, en transport en la maison de Firmin Sain, par Marie-Anne, fille de celui-ci, et de Marie Leroy, de sa grossesse de six mois, des oeuvres de Jacques Lefebvre, fils de Jean Lefebvre, demeurant à Oresmaux, avec engagement de conserver son fruit, et en faire Bonne garde, et le représenter en temps et lieu, 8 novembre 1736 ; — devant Jean Tellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Oresmaux, Jean Lefebvre, procureur d'office, François Poupel, greffier, et Claude Floury, syndic d'Oresmaux, et Anne Sérizy, sage-femme au dit lieu, en transport en la maison de Charles Ledru, par Marie Ledru, de sa grossesse de quatre mois, des oeuvres d'Antoine Talmas, demeurant à Oresmaux, avec engagement de conserver son fruit, et en faire bonne garde, et le représenter en temps et lieu, 2 janvier 1743, etc.

3 feuillets, papier.

SAISINES

1B 1655 — 1762-1765 — 1762-1765

Saisines données par Jean Tellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Oresmaux : à maître René Jamart, curé d'Oresmaux, d'une maison sise au dit lieu, en la rue de l'Église, achetée par lui, de Marie Masse, moyennant 200 livres, 6 mars 1762 ; — à Nicolas Riquier- Gargault, clerc laïc de la paroisse d'Oresmaux, de 8 verges de terre sises au dit lieu, en la rue du Cul-de-Sac, achetées par lui, d'Alexis Pelet, berger à Longpré-les-Amiens, moyennant 48 livres, 29 décembre 1765, etc.

6 feuillets, papier.

ÉTAT CIVIL

1B 1656 — Extrait des actes de baptême des registres de la paroisse d'Oresmaux, signé Jamart, curé d'Oresmaux, constatant à la date du 7 avril 1743, le baptême de Françoise, fille de Valentin Hubault et de Jeanne Lefebvre, en légitime mariage, et ayant pour parrain et marraine Pierre Vasseur et Marie-Anne Moitié, 5 janvier 1762. — 1762

1 pièce, papier.

JUSTICE D'OUTREBOIS

102B 1	Rapports des gardes.	1740-1747
102B 2	Inventaires.	1656-1738
102B 3	Actes divers.	1699-1735
102B 4	Extrait du récolement de la coupe de bois d'Outrebois.	1733
1B 1657	Baux.	1746

Baux, devant Jean Tellier, lieutenant de la terre et seigneurie d'Oresmaux : par Louis Lemaire, curé d'Oresmaux, Claude Vasseur et Pierre Vasseur, laboureurs, marguilliers en charge de l'église et fabrique du dit Oresmaux : d'un journal de terre sis au camp Prouzelle, à Firmin et Jacques Lefebvre, demeurant au dit lieu, pour 9 ans, moyennant 15 livres, 30 septembre 1746 ; — d'un quartier et demi de terre sis au camp Prouzelle, à Noël Boulfroy, tisserand à Oresmaux, pour 9 ans, moyennant 9 livres 5 sous, 30 septembre 1746 ; — à Pierre Leclercq, Antoine Hémart et Jacques Feuquel, laboureurs à Oresmaux, de 3 journaux un tiers de terre au chemin d'Essertaux, pour 9 ans, moyennant 35 livres, 30 septembre 1746 ; — d'un journal et demi de terre, en deux pièces, la première contenant un demi journal, au chemin du cimetière, et la seconde contenant un quartier et demi, au chemin d'Estrées, à Jean Tellier, laboureur au dit lieu, pour 9 ans, moyennant 17 livres 10 sous, 30 septembre 1746 ; — d'un quartier de terre au chemin des Vignes, à Antoine, fils de Simon Lefebvre, laboureur au dit lieu, pour 9 ans, moyennant 4 livres 10 sous, 30 septembre 1746 ; — d'un demi journal de terre au chemin d'Estrées, à Jean Masse, tisserand à Oresmaux, pour 9 ans, moyennant 10 livres 5 sous, 30 septembre 1746 ; — d'un quartier de terre au chemin d'Amiens, à Claude Floury, pour 9 ans, moyennant 6 livres, 30 septembre 1746 ; — de 35 verges de terre au lieu dit Terre- Noire, à François Tellier, tisserand au dit lieu, pour 9 ans, moyennant 4 livres, 30 septembre 1746, etc.

17 feuillets, papier.

1B 1658	Ventes.	1662-1708

Vente par Marie Limosin, veuve de Jean Varlet, demeurant à Outrebois, à Jacqueline Gigault, veuve de Valentin Brisse, demeurant à Doullens, de 4 journaux moins un quartier de terre à Outrebois, en deux pièces, l'une contenants journaux, au chemin d'Amiens, et l'autre 3 quartiers, touchant les terres de l'église, moyennant 187 livres 10 sous, 5 février 1665. — Quittance donnée par Prévost, receveur de la terre et seigneurie d'Outrebois pour le chapitre de Notre-Dame de Paris, à Jacqueline Gigault, veuve de Valentin Brisse, des droits seigneuriaux dus pour les 4 journaux moins un quartier de terre, énoncés en l'acte de vente ci dessus, 5 février 1665. — Vente par François Bourlé, maître cordonnier à Doullens, à maître Jean Gigault, receveur des consignations de la prévôté de Doullens, de 6 journaux et demi de terre à Outrebois, moyennant 400 livres 10 sous, 13 juin 1667. — Quittance donnée par Prévost, receveur de la terre et seigneurie d'Outrebois pour le chapitre de Notre-Dame de Paris, à Jean Gigault, de la somme de 45 livres, pour le paiement des droits seigneuriaux dus pour la vente des immeubles mentionnés dans le contrat ci-dessus, 22 avril 1670. — Vente par Pierre Varlet, laboureur à Outrebois, à Jacqueline Gigault, veuve de Valentin Brisse, demeurant à Doullens, de 3 quartiers de terre en une pièce, au terroir d'Outrebois, moyennant 44 livres, 2 juillet 1664. — Quittance donnée par Prévost, receveur de la terre et seigneurie d'Outrebois, à Jacqueline Gigault, veuve de Valentin Brisse, des droits seigneuriaux dus pour les 3 quartiers et demi de terre mentionnés au contrat

de vente ci-dessus, 5 février 1670. — Vente, devant Louis Bocquillon, lieutenant de la terre et seigneurie d'Outrebois, par Marie Demagnier, demeurant au dit lieu, à Robert Demagnier, d'un journal de terre au dit terroir, moyennant 100 livres, 17 juin 1678. — Vente par Robert Manin, manouvrier au petit Occoches, à Antoine Féron le jeune, demeurant à Outrebois, de 3 quartiers de terre au dit terroir, moyennant 25 livres, 16 décembre 1679. — Vente, devant Louis Bocquillon, lieutenant de la terre et seigneurie d'Outrebois, par Louis Potentier, demeurant à Amiens, à Toussaint Demagnier, laboureur à Outrebois, d'un journal de terre au dit terroir, moyennant 60 livres, 13 décembre 1680. — Vente par Jacques Gorenflos, charpentier, et Pierre Gorenflos, demeurant à Mézerolles, à Jean Roi, magister à Outrebois, d'un quartier de terre à Outrebois, moyennant 34 livres 10 sous, 2 mai 1682. — Vente par Pasquier Dequen, laboureur à Occoches, à Nicolas Courmaud, laboureur à Barly, de 35 verges de terre à Outrebois, moyennant 50 livres, 2 mai 1685. — Vente par Pierre Labesse, demeurant à Occoches, à Noël Dizengremel, berger à Outrebois, de 12 verges et demie de terre audit terroir, moyennant 37 livres 10 sous, 7 novembre 1689. — Vente par Jacques Petit, maçon à Outrebois, à Gilles Day, tisserand de toile à Occoches, du tiers d'un quartier de terre à Outrebois, moyennant 45 livres, 18 janvier 1694. — Vente par. Marie-Anne Amicot, veuve de François Patte, demeurant au Petit- Occoches, à Marie Laroque, demeurant au Grand-Occoches, d'un demi journal de terre, moyennant 55 livres, 22 août 1695. — Vente par Barbe Delaire, demeurant au Petit-Occoches, à Germain Boucher, maréchal à Outrebois, d'un journal de terre audit terroir, moyennant 90 livres, 7 mai 1698. — Vente par Jean Bocquillon, houppier à Outrebois, à Antoine Gry, manouvrier audit lieu, d'une maison sise à Outrebois, moyennant 200 livres, 12 décembre 1698. — Vente par Jean Tilloloy, laboureur, tuteur des entants mineurs de feu Jean Varlet, à Toussaint Demagnier, d'un demi journal de terre à Outrebois, moyennant 72 livres 10 sous, 9 février 1699. — Vente par Antoine Gry, manouvrier à Outrebois, à Charles Prévot, écuyer, sieur de Laboissière, demeurant à Outrebois, de 42 verges de pré à Outrebois, moyennant 54 livres, 20 mars 1699. — Vente par Suzanne Bétembos, veuve de Pierre Lucat, Isaac Lucat, Suzanne Lucat et Antoine Vitry, son mari, charpentier, demeurant à Outrebois, à Jacques Biard, capitaine des fermes du Roi, demeurant à Mézerolles, de 6 quartiers de pré à Outrebois, moyennant 100 livres, 27 février 1700. — Vente par Marguerite Day, demeurant à Outrebois, à Pierre Féron, manouvrier audit lieu, d'un quartier de pré en ce terroir, moyennant 42 livres, 29 mai 1699. — Vente par Nicolas Trubert, laboureur, à Antoine Féron, demeurant à Outrebois, d'un demi journal de terre audit terroir, moyennant 50 livres, 1er juin 1700. — Vente par Pierre Philippe, laboureur à Outrebois, à Antoine Féron, demeurant audit lieu, d'un quartier de terre audit terroir, moyennant 25 livres, 26 juin 1700. — Vente par Robert Féron, manouvrier à Outrebois, à Antoine Féron, demeurant audit lieu, d'un quartier de pré en ce terroir, moyennant 48 livres, 10 juillet 1700. — Vente par Louis Trubert l'aîné, laboureur à Outrebois, à Louis Trubert le jeune, garde des fermes du Roi, demeurant à Mézerolles, d'un journal de terre à Outrebois. moyennant 90 livres, 7 février 1701, etc.

48 feuillets, papier.

1B 1659 — Cession par Simon Fournier, maître tailleur d'habits, à Jean Nicolle, maître chapelier à Doullens, d'une maison sise au Petit-Occoches, moyennant 20 livres, 11 juin 1686. — 1686

1 pièce, papier.

1B 1660 — Accord entre Jacques Thaiot, garde-bois, et Jean Varlet, laboureur à — 1681

Outrebois, aux termes duquel, celui-ci cède au premier un journal de terre audit terroir, litigieux entre eux, moyennant une somme de 21 livres, 16 janvier 1681.

1 pièce, papier.

1B 1661 — Sentence de Bocquillon, lieutenant de la justice de la terre et seigneurie d'Outrebois, ordonnant l'hypothèque sur les biens d'Antoine Vitry, charpentier à Outrebois et Pierre Vernier, brasseur à Outrebois, en garantie de la vente faite par eux à Jacques Biard, capitaine des fermes du Roi, demeurant à Mézerolles, de 7 quartiers de pré, suivant contrat passé devant les officiers de cette justice le 25 février 1700, contrôlé à Doullens le 8 mars 1702. — 1702

1 pièce, papier.

1B 1662 — Aveu donné, devant les notaires royaux soussignés, par Honoré Lebon, marchand, et consul en charge de la ville d'Amiens, de 13 à 14 journaux de terre qu'il tient au terroir d'Outrebois, du Chapitre de Notre-Dame de Paris, 13 juillet 1684. — 1684

1 pièce, papier.

1B 1663 — Saisine donnée par Antoine Bocquillon, lieutenant de la terre et seigneurie d'Outrebois, pour messieurs les doyen et chanoines du Chapitre de Notre-Dame de Paris, seigneur d'Outrebois, d'un manoir sis à Outrebois, à Antoine Legry, manouvrier audit lieu, par lui acheté de Jean Bocquillon, houppier audit lieu, 14 décembre 1698, etc. — 1613-1698

1 pièce, parchemin ; 2 feuillets, papier.

1B 1664 — Procès-verbal affirmé devant Gervais Coustard, sieur du Puis, bailli de la terre et seigneurie d'Outrebois, par Pierre Prévot le jeune, bourgeois de Doullens, receveur de la terre et seigneurie d'Outrebois, des dommages causés par l'armée commandée par Monsieur de Lisbonne, campée au Bourg d'Auxy-le-Château-sur-Authie, à deux petites lieues d'Outrebois, le lendemain de la Pentecôte dernière, dont une Brigade, celle du sieur Comte de Ré, composée de 12 régiments de cavalerie, était venue camper audit Outrebois, où elle avait séjourné 32 jours, faisant manger aux chevaux les blés et foins en herbe, dont la seigneurie ne pouvait plus tirer rentes ni champarts, dégâts constatés par la visite et rapport des experts Demagnier, Lefèvre, Caron, Buquet et d'Auxy, touchant les prés de Canaples et les prés Cornus, 24 juillet 1659. — 1659

1 pièce, papier.

JUSTICE DE PARGNY, MORCHAIN, ÉPÉNANCOURT, FONTAINE (DÉPENDANCE DE PARGNY), POTTE ET DÉPENDANCES, APPARTENANT À L'ABBAYE NOTRE-DAME DE SOISSONS

196B 1	Tutelles. — Jean Louis Trefcon, au nom et comme tuteur des enfants de Claude Trefcon, cabaretier à Pargny, pour la vente par adjudication d'un demi journal de terre labourable à Pargny, terre adjugée à Quentin Delaruelle (1765). Litige entre Jacques Dumont, poissonnier et laboureur à Pargny, d'une part, et Jean Louis Delaruelle, garçon majeur, et Pierre Delaruelle, poissonnier à Pargny, au nom et comme tuteur de Quentin, Madeleine et Marie-Anne Delaruelle, lesdits Jean Louis, Quentin, Madeleine et Marie-Anne enfants et héritiers de feu Quentin Delaruelle, poissonnier à Pargny, et de Marie Anne Dumont, concernant la propriété d'une maison sise à Pargny (1780, 1782).	1765-1782

JUSTICE DE PERNOIS, HALLOY

197B 1	Dépôt de testament de Marguerite Routier, femme de Jean Delattre, de Halloy, décédée le 22 janvier 1708	1706

BARONNIE DE PICQUIGNY

PLUMITIF

Instrument de recherche mis à jour le 2 décembre 2015.

Voir aussi Justice de la Châtellenie de Vignacourt, sous-série 275 B.

199B 1	Plumitif, coté A (octobre 1521-18 octobre 1529). Registre n.f.	1521-1525

CONTRATS

199B 2	Registre aux contrats (1524, octobre-1529, 18 octobre). "Papier journal commençant le troisième jour d'octobre mil cins cent quatre vingt onze..." : comptes divers (1591, 3 octobre-1595, 18 juillet). Registre fo 4-37 + n.f.	1521-1595

ADJUDICATION

199B 3	Adjudication des travaux à exécuter à Picquigny.	1676-1758

BAUX

199B4-199B8	Baux anciens en minutes classés par noms de lieux et dans chaque localité dans l'ordre des noms des donneurs à bail.	1580-XVIIIe siècle
199B 4/1	Allonville à Fluy.	
199B 4/2	Fourdrinoy à Pernois.	
199B5-199B7	Picquigny.	
199B 5	Noms des bailleurs de A à C.	
199B 6	Noms des bailleurs de D à L.	
199B 7	Noms des bailleurs de M à W.	
199B 8	Pissy à Wailly. Pissy, Prouville, Prouzel, Quevauvillers, Revelles, Riencourt, Rumigny et Grattepanche, Saint-Christ, Saint-Ouen, Saint-Pierre-à-Gouy, Saint-Sauveur, Saint-Vast, Saisseval, Soues, Souplicourt, Surmont (dépendance de Picquigny), Talmas, Tirancourt, Toulay (dépendance d'Ailly-sur-Somme), Vaux-les-Amiens, Vecquemont, Vignacourt, Villers, Wailly.	
199B 9	Baux entre particuliers sans indication de noms de lieux.	1618-1753
199B 10	Baux de terres et de prés appartenant à Picquigny.	1645-1716
199B 11	Baux de pièces de terre et de prés appartenant au chapitre de Picquigny.	1633-1643
199B 12	Baux de pièces de terre et de prés appartenant à l'hôtel-Dieu de Picquigny.	1701-1703
199B 13	Baux des biens de l'Hôtel-Dieu de Picquigny.	1683-1711
199B 14	Baux des terres et de prés appartenant au vidame d'Amiens.	1581
199B 15	Baux des immeubles appartenant au duc de Chaulnes.	1630-1757
199B 16	Baux de terres et de prés appartenant au duc de Chaulnes.	1629-1748

199B 17	Baux de biens appartenant au duc de Chaulnes, classés par om de lieu : Breilly, 15 pièces (1691-1745) ; La Chaussée, 19 pièces (1663-1758) ; La Mare, 2 pièces (1705, 1732) ; Molliens-Vidame, 15 pièces (1624-1741) ; Picquigny, 29 pièces (1696-1761).	1624-1761
199B 18	Baux de droit de garde des bestiaux.	1613-1713
199B 19	Baux des droits de chaîne sur la rivière de Somme.	1688-1753
199B 20	Bail du chaufour.	1714
199B 21	Baux de droits de pêche.	1688-1730
199B 22	Baux du droit de mort et vif herbage sur les bêtes à laine.	1752-1760
199B 23	Baux des droits de halage, stellage et mesurage, étalage, pesage, aulnage, langoyage, appartenant à la baronnie de Picquigny.	1581-1761
199B 24	Baux de coupes de bois appartenant à la baronnie.	1580-1718
199B 25	Baux de tourbages.	1647-1736
199B 26	Baux d'immeubles.	1597-1753
199B 27	Baux de moulins à Molliens-Vidame, 14 pièces (1582-1758) et à Picquigny, 8 pièces (1688-1726).	1582-1758
199B 28	Baux de dîmes et champarts.	1619-1761

TRANSACTIONS, ACCORDS ET MARCHÉS

Classés par ordre alphabétique des noms de lieux et dans chaque localité dans l'ordre chronologique.

199B 29	Ailly-sur-Somme, Belloy-sur-Somme, Bertangles, Bettencourt, Bougainville, Breilly, Cavillon, Cléry, Crouy, Flixecourt, Fluy, Fourdrinoy, Hangest-sur-Somme, La Chaussée, La Folie (dép. de Condé-Folie), Molliens-Vidame, Oissy, Outrebois.	1578-1722
199B 30	Picquigny.	
199B 31	Pissy, Riencourt, Saint-Pierre-à-Gouy, Saint-Sauveur, Saint-Vast, Saisseval, Soues, Tirancourt (dép. de La Chaussée-Tirancourt), Vignacourt, Yzeux.	

EXPERTISES ET VISITES

199B 32	Procès-verbaux d'expertises et de visites : Ailly-sur-Somme, Belloy, Breilly, Briquemesnil, Crouy, Fourdrinoy, La Chaussée, Molliens-Vidame, Outrebois, Picquigny, Saint-Vast, Tirancourt, Toulay, Vignacourt.	XVIIe siècle-XVIIIe siècle

INVENTAIRES ET SCELLÉS

199B33-199B36	Inventaires et appositions de scellés, par nom de lieu puis de personne.	XVIe siècle-XVIIIe siècle
199B 33	Ailly-sur-Somme, Belloy-sur-Somme.	
199B 34	Breilly.	
199B 35	Cavillon, Crouy, Dreuil, Flixecourt, Fluy, Guillaucourt, Hangest-sur-Somme.	
199B 36	La Chaussée, Ménesvillers (dép. de Moyencourt-lès-Poix), Molliens-Vidame, Monchy (dép. de Vaux-en-Amiénois).	
199B37-199B42	Inventaires et appositions de scellés faits à Picquigny, par ordre alphabétique de nom de personnes.	XVIe siècle-XVIIIe siècle

199B 37	A-B	
199B 38	C-D.	
199B 39	F-H	
199B 40	L	
199B 41	M-P.	
199B 42	R-W.	
199B 43	Inventaires et appositions de scellés, par nom de lieu : Renancourt, Saint-Pierre-à-Gouy, Saint-Sauveur, Saint-Vast, Tirancourt, Toulay (dép. d'Ailly-sur-Somme), Vacqueresse (dép. de Quevauvillers), Vignacourt.	s.d.
199B 44	Inventaires sans désignation de lieu.	1583-1700

CONTRATS DE MARIAGE

Classés dans l'ordre alphabétique des noms de l'époux.

199B 45 199B45-199B49	A-C	XVIe siècle-XVIIIe siècle
199B 46	D-G.	XVIe siècle-XVIIIe siècle
199B 47	H-L.	XVIe siècle-XVIIIe siècle
199B 48	M-R.	XVIe siècle-XVIIIe siècle
199B 49	S-W.	XVIe siècle-XVIIIe siècle

PARTAGES DE BIENS

199B 50	Partage de biens, classés par ordre alphabétique des noms de personnes à qui appartenaient les biens partagés.	1580-XVIIIe siècle

PROCÉDURE

199B 51	Pièces de procédure.	1669-1772
199B 52	Requêtes aux fins de provisions de différents offices.	1729-1761

CONSTITUTIONS DE RENTES

199B 53	Constitutions de rentes au profit de particuliers, classées par nom de lieu de résidence des personnes qui constituent la rente : Airaines, Breilly, Condé-Folie, La Chaussée, La Ferme du Grenier (dép. de La Chaussée-Tirancourt), Longpré-lès-Amiens, Picquigny, Saint-Pierre-à-Gouy, Saint-Vast, Seux, Vignacourt.	1582-XVIIIe siècle
199B 54	Constitutions de rentes au profit d'églises, de fabriques, d'écoles et d'hospices : Bourdon, Picquigny, Soues.	1688-1720

SUCCESSIONS

199B 55	Actes de renonciation aux successions.	1630-1728
199B 56	Testaments classés par ordre alphabétique de nom de personne.	1591-1713
199B 57	Transports.	1596-1719

TUTELLES ET CURATELLES

199B58-199B59	Actes de tutelle et de curatelle classés dans l'ordre alphabétique des noms de lieux.	XVIIe siècle-XVIIIe siècle
199B 58	Ailly, Bougainville, Breilly, Dreuil, Flixecourt, Fluy, Fourdrinoy.	
199B 59	Halloy-lès-Pernoy, Hangest-sur-Somme, La Chaussée, Molliens-Vidame, Monchy.	
199B 60	Actes de tutelle et de curatelle de Picquigny, par ordre chronologique.	1646-1790
199B 61	Actes de tutelle et de curatelle, par nom de lieu : Saint-Pierre-àGouy, Saint-Sauveur, Saint-Vast, Soues, Tirancourt, Toulay (dép. d'Ailly-sur-Somme), Vignacourt, Yzeux.	
199B 62	Actes de tutelle et de curatelle, sans indication de lieu, classés dans l'ordre alphabétique des noms de personnes : lettres B à V.	XVIIe siècle-XVIIIe siècle

CONTRATS DE VENTE

199B63-199B68	Contrats de vente classés par nom de lieu puis par ordre chronologique.	1577-XVIIIe
199B 63	Ailly, Amiens, Argoeuves, Aumont, Beaumont-Hamel, Béhencourt, Bellettre (dép. de Pernois), Belloy, Bettencourt, Bourdon, Bovelles, Breilly, Briquemesnil, Cavillon, Conty, Crouy, Daours, Domart-en-Ponthieu, Dreuil, Dury.	
199B 64	Flixecourt, Fluy, Fontaine, Forceville, Fourdrinoy, Fréchencourt, Halloy, Hangest-sur-Somme, Havernas, Hédicourt, La Chaussée-Tirancourt, La Neuville, Lannoy, L'Étoile, Lhomelet, Lincheux, Maricourt, Métigny, Mesge (Le), Mesnil, Molliens-Vidame, Monchy, Montières, Naours, Oissy.	
199B 65	Picquigny.	1577-1680
199B 66	Picquigny.	1683-1788
199B 67	Pissy, Quesnoy-sur-Airaines, Renancourt (dép. d'Amiens), Revelles, Riencourt, Rouvroy (dép. d'Hangest-sur-Somme), Saint-Aubin, Saint-Ouen, Saint-Pierre-à-Gouy, Saint-Sauveur, Saint-Vast, Saisseval, Seux, Soues, Surmont (dép. de Picquigny), Toulay (dép. d'Ailly-sur-Somme).	
199B 68	Vaudricourt, Vaux, Vignacourt, Villers-Bocage, Yzeux.	
199B 69	Contrats de vente de pièces de terre situées sur différents terroirs, par ordre chronologique.	1579-1784
199B 70	Contrats de vente sans désignation du terroir, classés par ordre chronologique.	1580-1710
199B 71	Mélanges.	1587-1770

JUSTICE DE PIENNES

200B 1 — Procédure opposant Jean-Marie Antoine Desfossés, seigneur de [Branville] et autres lieux à François Longuet relative à une location de terre. — Nomination d'expert : procès-verbaux. — 1726

8 p. pap.

JUSTICE DE PIERREPONT

La seigneurie de Pierrepont relevait de la Salle du roi de Montdidier. Le premier seigneur connu est Raoul comte de Vermandois en 1150. Après la mort de ce dernier, le 14 octobre 1152, son fils et ses deux filles possédèrent successivement ses domaines. L'un de ces enfants, vendit la terre de Pierrepont en 1183, à Simon Despreaux sire de Raineval.

201B 1 — Succession de Pierre Ballin, laboureur à Pierrepont : inventaire après décès et procès-verbal d'adjudication des biens (1715). Succession de Catherine Quentin, veuve d'Antoine Lefèvre : inventaire après décès et procès-verbal d'adjudication des biens (1719). — 1715-1719

JUSTICE DU PLESSIER-RAULLEVE (COMMUNE DE GRIVESNES)

201BBIS 1 — Acte divers. — 1752

1 p. pap.

JUSTICE DU PLESSIER-ROZAINVILLERS

SENTENCES ET DÉCLARATIONS FAITES AU GREFFE

202B1-202B4	Sentences et déclarations faites au greffe enregistrées sur feuilles volantes formant une suite.	1717-1790
202B 1	1717-1720, 1722-1724, 1729, 1734-1748	
202B 2	1749-1750, 1752-1758	
202B 3	1759-1774	
202B 4	1774-1790	

LIASSES

Fiefs

202B 5	Reliefs.	1680-1780
202B 6	Saisines.	1669-1785

Contrats entre particuliers

202B7-202B8	Accords, transactions.	1691-1788
202B 7	1691-1747	
202B 8	1749-1788	
202B 9	Baux.	1709-1783
202B 10	Donations.	1712-1789
202B 11	Échanges.	1696-1788
202B 12	Engagements.	1725-1752
202B13-202B15	Mariages.	1670-1788
202B 13	1670-1723	
202B 14	1724-1748	
202B 15	1749-1788	
202B 16	Obligations.	1731-1771
202B17-202B18	Partages.	1705-1790
202B 17	1705-1730	
202B 18	1731-1748	
202B 19	1750-1790	
202B 20	Renonciations.	1694-1790
202B 21	Testaments.	1715-1786
202B22-202B33	Contrats de ventes.	1668-1790
202B 22	1668-1714	
202B 23	1720-1723	
202B 24	1724-1726	
202B 25	1729-1732	
202B 26	1733-1742	

202B 27	1744-1748	
202B 28	1749-1750	
202B 29	1751-1752	
202B 30	1755-1758	
202B 31	1759-1766	
202B 32	1767-1774	
202B 33	1775-1790	

LIASSES DU GREFFE DE LA SEIGNEURIE

202B 34	Adjudications.	1707-1789
202B 35	Assemblées des habitants (actes de).	1751-1769
202B 36	Redditions de comptes.	1717-1784
202B 37	Émancipations.	1696-1788
202B 38	Exploits.	1719-1789
202B40-202B41	Inventaires.	1697-1789
202B 40	1697-1749	
202B 41	1752-1789	
202B 42	Mélanges.	XVIIIe siècle
202B 43	Réceptions d'officiers.	1718-1774
202B 44	Procédures.	1714-1785
202B 45	Quittances.	1753-1789
202B 46	Apposition et mainlevée de scellés.	1726-1789
202B 47	Sentences.	1719-1774
202B 48	Tutelles.	1708-1789
202B 49	Visites.	1735-1782

LIASSES DU GREFFE (CRIMINEL)

202B 50	Plaintes, informations, délits.	1716-1788
202B 39	Déclarations de grossesse.	1713-1791

JUSTICE DE PLOUY (COMMUNE DE FINS)

203B 1	Inventaires, saisies et saisines.	1703-1745

PRINCIPAUTÉ DE POIX

FIEFS

205B 1	Extraits de titres concernant la justice d'Hescamps.	1545 [copie]-1580 [copie]
205B 2	Saisine.	1740

CONTRATS ENTRE PARTICULIERS

205B 3	Accords et transactions.	1714-1739
205B 4	Baux.	1713-1732
205B 5	Donations et cessions.	1722-1731
205B 6	Échanges.	1719-1732
205B 7	Mariages (contrats de).	1705-1729
205B 8	Obligations.	1725-1728
205B 9	Partages.	1717-1772
205B 10	Quittances.	1725-1736
205B 11	Rentes (constitutions et transports de).	1711-1732
205B 12	Testaments.	1710-1734
205B 13	Ventes (contrats de).	1709-1772

LIASSES DU GREFFE

205B 14	Adjudications.	1720-1737
205B 15	Enquêtes.	1732-1772
205B 16	Inventaires.	1678-1772
205B 17	Scellés (apposition et mainlevée de).	1730-1740
205B 18	Sentences.	1703-1772
205B 19	Sentences d'hypothèques.	1732-1739
205B 20	Successions (renonciations aux).	1710-1730
205B 21	Tutelles et curatelles.	1703-1772
205B 22	Visites (procès-verbaux de) et procès-verbaux d'experts.	1732-1772
205B 23	Divers.	XVIIe siècle-XVIIIe siècle
205B 24	Criminel.	1732-1775
205B 25	Grossesse (déclarations de).	1732-1737

PRIX DES GRAINS

205B26-205B32	Registres aux gros fruits du marché de Poix.	1712-1772
205B 26	Janvier 1712-1er octobre 1725	
205B 27	Octobre 1726-septembre 1765	

205B 28	2 octobre 1765-29 septembre 1768	
205B 29	1er octobre 1768-29 septembre 1769	
205B 30	1er octobre 1769-29 septembre 1770	
205B 31	1er octobre 1770-30 septembre 1771	
205B 32	1er octobre 1771-29 septembre 1772	
205B 33	Relevé mensuel des prix des grains du marché de Poix.	10/1744-09/1768
205B 34	Relevés des prix des grains des marchés de Poix, Aumale et Amiens.	XVIIIe siècle

JUSTICE DE PONT-NOYELLES

206B 1	Actes divers.	1685

JUSTICE DE PONT-RÉMY

314B 1	Procuration. Lacunaire.	1589

JUSTICE DE POULAINVILLE

208B 1	Plumitif de Poulainville et Coisy.	1624-1629
208B 2	Registre aux causes.	10/1630-1672

JUSTICE DE QUERRIEU

211B 1	Plumitif.	17/12/1711-26/11/1774
211B 2	Actes divers.	1772-1775

JUSTICE DE QUEVAUVILLERS ET COURCELLES-SOUS-MOYENCOURT

324B 1	« Registre du bailliage de Quevauvillers et de Courcelle d'André Pecoul, procureur au bailliage et siège présidial d'Amiens, bailli desdites seigneuries, commençant au 27e jour de janvier 1562 et finissant au... ».	1562-ap. 1583 I

JUSTICE DE QUIRY-LE-SEC

319B 1	Actes civils.	1730-1770

JUSTICE DE QUIRY-LE-VERD (COMMUNE DE LA NEUVILLE-SIRE BERNARD)

212B 1	Actes divers : contrats de ventes, saisines, transactions, partages, etc.	1696-1788

JUSTICE DE QUIVIÈRES ET GUIZANCOURT

214B 1	Actes divers : actes de tutelle, informations, inventaires, plaintes, criminel, sentences, etc.	

JUSTICE DE RAINNEVILLE

215B 1	Registre aux saisines.	1789
215B 2	Plumitif.	1783

JUSTICE DE RAMBURES

216B 1	Actes divers.	1702-1753

JUSTICE DE RANCOURT

217B 1	Actes divers.	1540-1562

JUSTICE DE REGNIÈRE-ÉCLUSE

21B 1	Registre aux enregistrements des seigneuries de Regnière-Écluse, Machy, Campignolle, Vironchaux, Lieucourt et autres lieux.	s.d.
21B 2	Succession : seigneurie de Regnière-Écluse.	22/12/1738
1B 779	Registre d'audience du bailliage des seigneries de Regnier-Écluse, Machy, Arry, Campignoles et Vironchaux, appartenant à Joachim-Charles de Seiglière de Belleforière, comte de Soyecourt. — Sentences rendues par Antoine-François-Joseph Michault, bailli, condamnant: Nicolas Beaurain à payer audit sieur de Belleforière, les arrérages de huit années de surcens fonciers, à raison de 3 livres 5 sous par an, pour deux maisons sises aux Hallots, paroisse de Vron ; — Jacques Dingreville à payer à Joseph Cahon, employé dans les fermes du Roi, les arrérages d'une rente de cent sous. . In-quarto, 7 feuillets.	1781-1785

JUSTICE DE RESSONS-SUR-MATZ (OISE)

220B 1	Actes divers : procès-verbaux, inventaires, assignations.	1770-1790

JUSTICE DE RIBEMONT

223B 1	Inventaires des actes du greffe de Ribemont.	1693-1715
223B 2	Contrats d'acquisition.	1692-1694
223B 3	Idem.	1694-1697
223B 4	Partages, renonciations, contrats d'acquisition, baux, etc.	1697-1701
223B5-223B6	Contrats au profit, transactions, acquisitions, etc.	1702-1724
223B 5	1702-1709	
223B 6	1710-1724	
223B 7	Contrats de mariage.	1664-1724
223B 8	Testaments.	1713-1727
223B 9	Inventaires.	1696-1739
223B 10	Procès-verbaux d'appositions de scellés.	1710-1771
223B 11	Contrats de mariages, quittances, comptes.	1692-1715
223B 12	Pièces de procédures.	1721-1784
223B 13	Contrats, procès-verbaux divers.	1695-1780
223B 14	Criminel.	1685-1771

JUSTICE DE RIMBEHEM-LES-NIBAS

224B1-224B2	Registres aux causes.	1748-1781
224B 1	19 février 1748-21 mai 1749	
224B 2	1771-1781	
224B 3	Actes de justice.	1750-1785

JUSTICE DE ROGY

225B 1	Actes divers.	
225B 2	Registre aux audiences.	07/11/1778-20/07/1790

JUSTICE DE ROSIÈRES-EN-SANTERRE

226B1-226B6	Aveux.	1776-1789
226B 1	1776	
226B 2	1777	
226B 3	1778-1780	
226B 4	1782-1783	
226B 5	1786-1787	
226B 6	1788-1789	

226B 7	Procès.	1771
226B8-226B9	Aveux et baux des seigneuries d'Avesnes et Crémery.	1765-1789
226B 8	1765-1771	
226B 9	1779-1789	
226B 10	Aveux de la seigneurie de Béthizy.	1777

JUSTICE DE ROUVREL

227B 1	Saisines.	1701-1780
227B 2	Accords.	1666-1686
227B 3	Baux.	1671-1781
227B 4	Contrats de mariage.	1666-1671
227B 5	Obligations.	1672
227B 6	Partages.	1666-1751
227B 7	Ventes.	1671-1712
227B 8	Ventes.	1741-1754
227B 9	Procès-verbaux de plantations de bornes.	1737-1761
227B 10	Émancipations.	1671-1784
227B 11	Rapports d'experts.	1776
227B 12	Procès-verbaux de visite de fours et cheminées.	1717-1778
227B 13	Inventaires, ventes de meubles.	1666-1720
227B 14	Inventaires, scellés, tutelles.	1723-1729
227B 15	Inventaires, scellés, tutelles, ventes de meubles.	1719-1739
227B 16	Inventaires, scellés, tutelles.	1740-1749
227B 17	Inventaires, scellés, tutelles.	1750-1759
227B 18	Inventaires, scellés, tutelles, ventes de meubles.	1760-1768
227B 19	Inventaires, scellés, tutelles.	1770-1784
227B 20	Réceptions d'officiers.	1743-1760
227B 21	Renonciations de successions.	1731-1771
227B 22	Comptes de tutelles.	1717-1787
227B 23	Procès-verbaux des gardes.	1700-1780
227B 24	Procès-verbaux (expertises de bâtiments, ouvertures d'armoires, …), notes manuscrites concernant la seigneurie de M. Joseph Estienne, archiviste du département de la Somme de 1920 à 1950.	s.d.
227B 25	Déclarations de grossesse.	1730-1738
227B 26	Procédure criminelle.	1686-1780

JUSTICE DE ROUVROY

230B 1	Inventaire et répertoire des inventaires et autres actes reçus en la justice de Rouvroy.	s.d.
230B 2	Inventaire et descriptions des titres et papiers de la greffe de la terre et seigneurie de Rouvroy.	1727-1752
230B 3	Inventaires.	1641-1726
230B 4	Contrats de ventes, partages, émancipations, saisies, etc.	1644-1713
230B 5	Inventaires.	1668-1724
230B 6	Comptes de tutelle rendus.	20/07/1673
230B 7	Informations (criminel).	1666-1715

JUSTICE DE RUBEMPRÉ

232B 1	Actes divers.	1710-1765

JUSTICE DE RUMIGNY

233BBIS 1	Actes divers.	1778

JUSTICE DE SAILLY-AU-BOIS

234B 1	Testaments.	1710-1716

JUSTICE DE SAINT-ALBIN-EN-HARPONVAL (COMMUNE DU PLESSIER-ROZAINVILLERS)

235B 1	Saisines, contrats de ventes, etc.	1690-1736

JUSTICE DE SAINT-AUBIN-RIVIÈRE

236B 1	Actes divers.	1714-1717

JUSTICE DE SAINT-BLIMONT

22B 1	Seigneurie de Saint-Blimont.	10/12/1723
1B 780	Sentences d'hypothèque rendues par Charles Du Camp, lieutenant général du marquisat de Saint- Blimond et des Seigneuries de Pendé, Sallenelle et Herlicourt. Sentences rendues contre : Jean-François Dumont et Marie-Catherine Grilly, sa femme, pour la garantie de la vente qu'ils ont faite à Jean-François Decayeux, d'un journal de terre sis à Tilloy ; — Frédéric Daussi, maître de navire, Catherine Boulanger, sa femme, et consorts, pour sûreté de la vente qu'ils ont faite à Simon-Pierre Retel, d'un journal de terre, sis à Saint-Valery. — Nomination de tuteur et de curateur à Jean-Baptiste Buiret, fils de feu Jean-Baptiste Buiret, tisserand à Éballet (commune de Saint-Blimond), et de Marie-Anne Delahaye. — Inventaire de meubles fait à Poireauville (commune de Vaudricourt), dans la maison mortuaire de Marie-Anne Beaufils, femme de Louis-Philippe Penel. 4 feuillets, papier.	1771-1783

JUSTICE DE SAINT-FUSCIEN

237B 1	Actes divers.	[XVIIIe siècle]

JUSTICE DE SAINT-GRATIEN

238B 1	Contrat d'acquisition (une pièce).	1672

JUSTICE DE LA COMMANDERIE DE SAINT-MAULVIS

239B 1	Inventaires et autres actes.	1680-1745

JUSTICE DE SAINT-MAXENT

240B 1	Aveux.	1728

JUSTICE DE LA PRÉVÔTÉ DE SAINT-RIQUIER

242B 1	Sentences, tutelles, demandes d'expertises, aveu et dénombrement de la terre, seigneurie et châtellenie d'Authie (1756), etc.	1623-1788
242B 2	Comptes de divers à Saint-Riquier (notamment paroisse Notre-Dame et confrérie Saint-Nicolas) (fragments).	1572-1754
242B 3	Constitutions de rentes (1724, 1768).	1724-1768

JUSTICE DE SAINT-SAUFLIEU

CONTRATS ENTRE PARTICULIERS

245B 1	Accords (classés dans l'ordre chronologique).	1701-1749
245B2-245B6	Baux (classés dans l'ordre des noms des localités où sont situés les immeubles donnés à bail, et dans chaque localité dans l'ordre chronologique).	
245B 2	Hébécourt.	1728-1746
245B 3	Nampty.	1730-1745
245B 4	Plachy-Buyon.	1733-1769
245B 5	Rumigny.	1725-1749
245B 6	Saint-Sauflieu.	1725-1777
245B 7	Baux des biens de la fabrique de Saint-Sauflieu.	1742
245B 8	Cessions (classées dans l'ordre alphabétique des noms des cédants).	1717-1736
245B 9	Donations.	1731-1738
245B 10	Échanges (classés dans l'ordre chronologique).	1729-1750
245B 11	Contrats de mariage (classés dans l'ordre alphabétique des noms d'époux).	[XVIIIe siècle]
245B 12	Obligations (classées dans l'ordre alphabétique des noms des contractants).	[XVIIIe siècle]
245B 13	Partages (classés dans l'ordre alphabétique des noms des personnes à qui appartenaient les biens partagés).	[XVIIIe siècle]
245B 14	Constitution de rentes (classées dans l'ordre alphabétique des noms des constituants).	[XVIIIe siècle]
245B 15	Testaments (classés dans l'ordre alphabétique des noms des testateurs).	[XVIIIe siècle]
245B 16	Transactions (classées dans l'ordre chronologique).	1717-1750
245B17-245B19	Contrats de ventes (classés dans l'ordre alphabétique des noms des localités où sont situés les immeubles vendus, et dans chaque localité dans l'ordre chronologique).	1701-1750
245B 17	Berny-sur-Noye, Estrées-sur-Noye, Fleury, Grattepanche, Hébécourt, Loeuilly, Nampty, Oresmaux.	
245B 18	Plachy-Buyon, Prouzel, Rumigny, Sains, Saint-Fuscien.	
245B 19	Saint-Sauflieu.	
245B 20	Contrats de ventes (classés dans l'ordre chronologique, les localités n'ayant pu être identifiées).	1715-1720
245B 21	Contrats divers.	1701-1750

LIASSES DU GREFFE

245B 22	Adjudications.	1733-1777
245B 23	Comptes.	1738-1763
245B 24	États de dépenses.	1778

245B 25	Enquêtes.	1739-1747
245B 26	Procès-verbaux de nomination d'experts et prestations serments.	1743-1779
245B 27	Inventaires (classés dans l'ordre alphabétique des noms des personnes à qui appartenaient les objets inventoriés).	[XVIIIe siècle]
245B 28	Quittances.	1726-1750
245B 29	Renonciations aux successions.	1732-1754
245B 30	Scellés (classés dans l'ordre alphabétique des noms de personnes chez qui sont apposés les scellé).	[XVIIIe siècle]
245B 31	Sentences.	1723-1738
245B 32	Tutelles et curatelles, émancipations (classées dans l'ordre alphabétique des noms des enfants à qui sont choisis des tuteurs et des curateurs, ou qui sont émancipés).	[XVIIIe siècle]
245B 33	Ventes mobilières faites à Saint-Sauflieu (classées dans l'ordre chronologique).	1710-1780
245B 34	Procès-verbaux de visites (classés dans l'ordre chronologique).	1723-1779

LIASSES DU GREFFE (CRIMINEL)

245B 35	Procès-verbaux de délits.	1740
245B 36	Déclarations de grossesse.	1760
245B 37	Informations.	1702-1776

JUSTICE DES COMTÉ, VILLE ET CHÂTELLENIE DE SAINT-VALERY-SUR-SOMME

JUSTICE CIVILE

249B 1	Succession Degroisellier : minute notariale, fragment de requête des créanciers de la succession, requête d'assignation du curateur, titres de propriétés des deux tiers d'un demi journal de terre à usage de jardin situés au faubourg de Saint-Valery, rue de l'abbaye, titres d'un journal de terre à Boismont, titres d'une maison proche de l'abbaye, extrait du registre aux aveux de la seigneurie de Boismont (1718-1763). Succession de Paul Jolly : Inventaire après décès (1773). 14 pièces papier.	1718-1773
249B 2	Levée de saisie de Fief : procès verbal. 1 pièce papier.	1776
249B 3	Contestation d'une vente de deux journaux de terre par Nicolas Chevalier : minute de partage successorale, contrat de vente, sentence. 3 pièces papier. .	1664-1699
249B 4	Contentieux entre Mathurin Noblet, maître de navire et Jean-Baptiste Pelletot, sayetteur, concernant l'acquisition de terrains : requêtes. 2 pièces papier. .	1770
249B 5	Contentieux entre Duflos, maître cordonnier tuteur de Marianne Desgroisellier et Antoine de Poilly, laboureur au village de Boismont : requêtes, assignation, reconnaissances de rente, minutes notariales, enregistrement d'hypothèque, sentence, état des frais. 17 pièces papier. .	1777
249B 6	Contentieux entre Martin Duflos maître cordonnier et Nicolas Douay, laboureur au bourg de Cayeux : requête, assignation, sentence. 3 pièces papier.	1783

JUSTICE DE SENLIS

251B 1	Registre plumitif.	1781-1790

JUSTICE DE SEUX ET DE FLUY

254B 1	Plumitif, acte de ventes, visites des fours et cheminées, etc.	1607-1790
254B 2	Registre aux saisines (seigneuries de Seux, et Quevauvillers).	1690-1789 I
254B 3	Actes des greffes.	1763-1767
254B 4	Plumitif des causes des justices civiles (seigneuries de Quevauvillers).	1766-1783
254B 5	Plumitif du greffe de Fluy.	1705-1725
254B 6	Registre des contrats juridiques et actes judiciaires (1583-1663). Registres aux dessaisines et saisines (1720-1730). Actes des greffes (1768-1772).	1583-1772
254B 7	Registre des contrats et actes (1663-1676). Minutes du greffe de Seux (1755-1788).	1663-1788
254B 8	Registre des minutes (1607-1722, 1755-1790).	1607-1790
254B 9	Minutes.	1676-1690
254B 10	Minutes.	1726-1760

JUSTICE DE SOMMEREUX (OISE)

256B 1	Actes divers.	1641-1792

JUSTICE DU SOUICH (PAS-DE-CALAIS)

256BBIS 1	Actes divers.	1721

JUSTICE DE SOUPLICOURT, BRETTENCOURT (DÉPENDANCE DE FRETTEMOLLE), FRETTEMOLLE, SAINTE-SEGRÉE, THIEULLOY-LA-VILLE

CONTRATS ENTRE PARTICULIERS

257B 1	Contrats entre particuliers (Souplicourt, Frettemolle, Brettencourt, Mesnil-Huchon). Feuilles volantes numérotées de 1 à 102 (5e cahier).	1629-1672
257B2-257B5	Contrats de vente et saisines.	1630-1680
257B 2	24 mai 1630-30 octobre 1635 Cahier f°1 à 40 (2e cahier).	1630-1635
257B 3	2 novembre 1673-26 mars 1675 Cahier f°1 à 21 (7e cahier).	1673-1675
257B 4	1676-1678 Contrats de mariages, ventes, baux, échanges, et autres actes. Cahier f° 58 à 76	1676-1678
257B 5	1679-1680 Cahier f° 1 à 17.	1679-1680
257B 6	Contrats de vente, saisines et autres actes (baux). — Seigneurie de Thieulloy-la-Ville (quelques actes de Souplicourt et de Sainte-Segrée) (fo 1 à 32, 12 septembre 1679-11 mai 1683). Seigneurie de Souplicourt (quelques actes de Thieulloy-la-Ville et de Sainte-Segrée) (fo 33 à 62, 3 juillet 1679-13 septembre 1683). Cahier f° 1 à 62 (10e cahier)	1679-1683
257B7-257B15	Contrats de vente, saisines et autres actes.	1684-1699
257B 7	Souplicourt, Sainte-Segrée, Thieulloy-la-Ville. Cahier f° 1 à 67 (12e cahier)	05/03/1684-22/06/1686
257B 8	Contrats de vente, saisines, contrats de mariage (seigneuries de Souplicourt, Thieulloy-la-Ville, Sainte-Segrée, Brettencourt, Frettemolle). Cahier f° 1 à 27 (14e cahier)	17/03/1687-04/07/1689
257B 9	"Contrats de mariage, transactions, contrats de vente et autres actes". Seigneuries de Souplicourt, Thieulloy-la-Ville, Frettemolle, Brettencourt, Sainte-Segrée. Cahier f° 1 à 31 (15e cahier)	1689-1690
257B 10	Contrats de vente, saisines et autres actes (seigneuries de Thieulloy-la-Ville, Souplicourt, Brettencourt, Frettemolle, Sainte-Segrée) (1651, 1654, 1661, 1727, 1738, 1748). Cahier f° 1 à 20 (16e cahier)	1651-1748
257B 11	Contrats de mariage, ventes, baux, accord (seigneuries de Souplicourt, Frettemolle, Brettencourt, Sainte-Segrée). Feuilles volantes numérotées de 1 à 82 (13e cahier)	1691-1693
257B 12	Contrats de mariage, ventes, donations, saisines (seigneuries de Souplicourt, Thieulloy-la-Ville, Brettencourt, Frettemolle). Cahier f° 1 à 42	30/01/1691-25/03/1693
257B 13	Contrats de ventes, mariages et autres actes (seigneuries de Souplicourt, Frettemolle, Sainte-Segrée, Brettencourt). Cahier f° 1 à 34	01/04/1693-27/07/1697

257B 14	Contrats de vente, saisines et autres actes (seigneuries de Souplicourt, Sainte-Segrée, Thieulloy-la-Ville, Brettencourt, Frettemolle). Cahier f° 1 à 61 (18e cahier)	04/04/1693-11/1694
257B 15	Contrats de vente et contrats de mariage (seigneuries de Souplicourt, Bretencourt). Cahier f° 8 à 28	30/03/1698-01/05/1699
257B 16	Relevé chronologique des contrats passés par devant la justice de Souplicourt depuis 1730 jusqu'en 1739. Cahier n.f.	1730-1739
257B 17	Accords et transactions, classés dans l'ordre chronologique.	1642-1746
257B 18	Baux classés dans l'ordre chronologique.	1676-1747
257B 19	Donations et cessions classées dans l'ordre chronologique.	1684-1741
257B 20	Échanges classés dans l'ordre chronologique.	1641-1744
257B 21	Contrats de mariage classés dans l'ordre chronologique.	1642-1747
257B 22	Partages classés dans l'ordre chronologique.	1676-1747
257B 23	Testaments classés dans l'ordre chronologique.	1678-1745
257B 24	Contrats de vente classés dans l'ordre chronologique.	1635-1747

LIASSES DU GREFFE

257B 25	Inventaires classés dans l'ordre chronologique.	1622-1744
257B 26	Pièces de procédure.	1650-1729
257B 27	Actes de tutelle et de curatelle classés dans l'ordre chronologique.	1678-1743
257B 28	Procès-verbaux de visites, classés dans l'ordre chronologique.	1677-1737

DIVERS

257B 29	Pièces ne rentrant pas dans les subdivisions précédentes.	1677-1746
257B 30	Étiquettes.	

JUSTICE DE THOIX

259B 1	Actes divers.	1677-1760

JUSTICE DE TILLOY-LES-CONTY

260B 1	Registre aux causes.	1739-1743
260B 2	Contrats divers.	1701-1707

JUSTICE DE TOUTENCOURT

REGISTRES

263B 1	Saisines.	08/11/1640-22/03/1642
263B 2	Saisines, reliefs, provisions d'officiers.	16/07/1784-20/05/1798
263B3-263B6	Plumitif (et quelques contrats). Avec quelques contrats.	1581-1699
263B 3	1581 - 1583	
263B 4	12 novembre 1640-30 juillet 1646	
263B 5	14 juillet 1690-27 mai 1692	
263B 6	2 décembre 1694-12 novembre 1699	
263B 7	Plumitif civil.	20/07/1784-04/03/1790
263B 8	Plumitif criminel.	1787
263B 9	Plumitif de la gruerie.	1784

LIASSES

Contrats entre particuliers

263B 10	Reliefs, aveux, dénombrements.	1671-1729
263B 11	Saisines.	1672-1714
263B 12	Accords.	1670-1719
263B 13	Baux.	1681-1789
263B 14	Échanges.	1684-1728
263B 15	Mariages.	1642-1729
263B 16	Partages.	1726
263B 17	Testaments.	1655-1727
263B 18	Ventes.	1638-1730

Liasses du greffe

263B 19	Adjudications.	1700-1725
263B 20	Adjudications des bois de la seigneurie.	1694-1790
263B 21	Procès-verbaux de marquage des bois.	1724-1729
263B 22	Comptes de l'église de Toutencourt.	1668
263B 23	Enquêtes.	1698-1788
263B 24	Nominations et rapports d'experts.	1667-1726
263B 25	Inventaires, appositions et mainlevées de scellés, ventes de meubles.	1650-1790
263B 26	Réceptions d'officiers.	1784-1788
263B 27	Pièces de procédures.	1669-1785

263B 28	Qualités de sentences.	1786-1787
263B 29	Tutelles et curatelles.	1726-1791
263B 30	Visites des fours et cheminées.	1780-1788

Criminel

263B 31	Procès-verbaux de délits (chasses et bois).	1651-1790
263B 32	Enquêtes, interrogatoires.	1665-1788

Divers

263B 33	Pièces n'ayant pu être rattachées aux subdivisions précédentes.	1666-1785

JUSTICE DE TULLY

266B 1	Qualités de sentences, inventaires, etc.	1744-1786

JUSTICE DE UGNY-LE-GAY (AISNE)

267B 1	Contrats entre particuliers.	1784

JUSTICE TEMPORELLE DE L'ABBAYE DE VALLOIRES (COMMUNE D'ARGOULES)

267BBIS 1	Temporel de l'abbaye de Valloires, actes divers.	1637

JUSTICE DE VARENNES

REGISTRES

268B 1	Registre aux saisines.	20/05/1788-06/08/1789
268B2-268B4	Feuilles d'audience.	1688-1706
268B 2	21 décembre 1688-20 août 1693	
268B 3	29 février 1696-28 avril 1698	
268B 4	14 mai 1699-1er février 1706	

LIASSES

Contrats entre particuliers

268B 5	Accords et transactions.	1675-1705
268B 6	Baux.	1660-1689
268B 7	Échange.	1648
268B 8	Contrats de mariage.	1687-1704
268B 9	Partages.	1688
268B 10	Testaments.	1662-1725
268B 11	Contrats de ventes.	1644-1749

Greffe civil

268B 12	Procès-verbaux de marquage, d'adjudication et de débit de bois.	1681-1747
268B 13	Compte de tutelle.	1705
268B 14	Procès-verbaux de nominations d'experts.	1719
268B 15	Inventaires, scellés, tutelles et curatelles.	1649-1789
268B 16	Pièces de procédure.	1719-1755
268B 17	Verbaux.	1666-1724
268B 18	Actes concernant l'établissement d'un puits à Varennes.	1767
268B 19	Lettre de Gosselin, procureur au bailliage d'Amiens à Litierce, cabaretier à Varennes.	1736

Greffe criminel

268B 20	Informations et procédures.	1681-1726

JUSTICE DE VAUCHELLES-LÈS-AUTHIE

269B 1	Plumitif.	1749-1776
269B 2	Actes de tutelle, procès-verbaux, ventes de meubles.	1724-1786

JUSTICE DE VAUCHELLE-LES-QUESNOY

270B 1	Actes divers.	1783

JUSTICE DE VAUVILLERS

272B 1	Aveux et dénombrements.	1781-1782

JUSTICE DE VAUX-EN-AMIENOIS

273B 1	Registre aux contrats de ventes.	1731-1734

JUSTICE DU BAILLIAGE DE VERMANDOIS

306B 1	Pièces de procédure.	1426-1536

JUSTICE DE VIGNACOURT

275B 1	Contrats d'accommodement (1730, 1736, 1738, 1742, 1744, 1745, 1747-1749, 1751, 1753).	1730-1753
275B 2	Baux du chapitre Notre-Dame d'Amiens (1654, 1661, 1706, 1727).	1654-1727
275B 3	Baux des biens appartenant aux Jésuites d'Amiens. (16 juin 1707).	1707
275B 4	Baux des biens des religieuses de l'abbaye de Moréaucourt.	1651
275B 5	Baux des biens de l'église de Saint-Martin de Picquigny.	1632-1666
275B 6	Baux des biens de l'Hôtel-Dieu de Picquigny.	1718
275B 8	Baux des biens de l'Hôtel-Dieu de Vignacourt (1630, 1639, 1691, 1709).	1630-1709
275B 9	Baux du chapitre de Vignacourt.	1700-1730
275B 10	Baux des biens de l'église de Vignacourt (1654, 1662, 1727, 1738, 1748).	1654-1748
275B 11	Baux du seigneur de Bouillancourt.	1715
275B 12	Immeubles appartenant au duc de Chaulnes.	1729-1741
275B 13	Creton Adrien, seigneur de Bellettre, Longpré-lès-Amiens, et autres lieux.	1737
275B 14	Me Duliège, avocat au bailliage d'Amiens.	1738-1748
275B 15	Joseph de Louvencourt, seigneur de Pierelevée (1728-1729, 1734, 1737, 1752, 1754).	1728-1754
275B 16	Me Maillart François, commissaire au bailliage d'Amiens et conseiller du roi.	1729-1748
275B 17	Me Moreau François, seigneur de Franlieux.	1731
275B 18	Me Scouvion Louis, sieur Delatour, chevalier seigneur du fief des Champs à Vignacourt.	1731-1749
275B 19	Me Tripier Nicolas, commissaire au bailliage d'Amiens et conseiller du roi (1744-1745, 1753).	1744-1753
275B 20	Baux des biens appartenant à la commune de Vignacourt.	1658-1751
275B 21	Baux.	1605-1746
275B 22	Baux non classés.	1583-1734
275B 23	Procès-verbaux de réception de caution.	1761
275B 24	Délibération de communauté.	1733
275B 25	Donations.	1685-1738
275B 26	Contrats d'échanges.	1728-1750
275B 27	Engagements de François Millet.	1728
275B 28	Procès-verbaux de nominations d'experts.	1732-1765
275B 29	Procès-verbaux de serments d'experts.	1732-1765
275B 30	Procès-verbaux de rapports d'experts.	1724-1765
275B 31	Inventaires.	1704-1758
275B 32	Châtellenie de Vignacourt, contrats de mariage.	1697-1762
275B 33	Nomination d'un receveur à Vignacourt.	1715
275B 34	Nominations de prévôts et de gardes de bois.	1758

275B 35	Partage de biens.	1604-1750
275B 36	Procès-verbal de partages de biens.	1761
275B 37	Contraventions aux règlements de police.	1725
275B 38	Procès-verbaux passés devant le lieutenant de la châtellenie de Vignacourt.	1758-1765
275B 39	Procès-verbaux de gardes.	1754-1765
275B 40	Procurations.	1742
275B 41	Quittances et décharges, châtellenie de Vignacourt.	1727-1750
275B 42	Procès-verbaux de recherches par les officiers de la justice de Vignacourt. .	1756-1761
275B 43	Constitution de rentes (15 novembre 1729).	1729
275B 44	Procès-verbaux de saisies (5 juin 1756 – 5 décembre 1757).	1756-1757
275B 45	Sentences.	1723-1752
275B 46	Renonciations de successions (19 mai 1731).	1731
275B 47	Testaments. (7 juillet 1722 – 8 mai 1727).	1722-1727
275B 48	Transactions.	1699-1753
275B 49	Actes de tutelles et de curatelles, châtellenie de Vignacourt.	1715-1765
275B50-275B55	Contrats de ventes.	
275B 50	Belloy (1704-1751). — Berneuil (1698). — Berteaucourt (1693-1724). — Bouchon (1713). — Bourdon (1709-1745). — Fienvillers (1753). — Flesselles (1723-1746). — Flixecourt (1725). — Franqueville (1714). — Halloy-lès-Pernois (1697-1712). — Havernas (1700). — Naours (1700-1701). — Saint-Sauveur (1709). — Saint-Vaast (1709-1749). — Vacquerie (1713).	1693-1753
275B51-275B54	Vignacourt.	1687-1753
275B 51	1687-1712	
275B 52	1713-1731	
275B 53	1732-1742	
275B 54	1743-1753	
275B 55	Sans désignation de terroir.	1696-1731
275B 56	Procès-verbaux de visites des fours et cheminées, de bâtiments et de moulins.	1752-1765

JUSTICE DU FIEF VIGNON (COMMUNE DE MIANNAY)

1B 778	Aveu fait par Philippes L'Esperon, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, capitaine de cavalerie, de 3 journaux de terre, sis à Miannay, tenus en roture du fief Vignon ; ledit déclarant étant au lieu de Marguerite Manessier, veuve de Philippes L'Esperon, seigneur d'Ochancourt, laquelle était au lieu de Philippes Manessier et d'Isabeau Beauvarlet. — Saisine donnée par André Le Bel, bailli du fief Vignon, pour Louis-François-Antoine de Ponthieu, seigneur de Popincourt, président trésorier de France, à Claude Pollenne, laboureur, de 2 journaux de terre, sis à Miannay, tenus du fief Vignon par 2 sous de cens annuel et plein champart seigneurial, c'est-à-dire huit gerbes du cent. 2 feuillets, papier.	1752-1754

JUSTICE DE VILLE-LE-MARCLET

278B 1	Plumitif.	29/01/1775-18/05/1789
278B 2	Sentences, actes de tutelles, procès-verbaux de ventes d'immeubles, baux par adjudication, etc.	1773-1790
278B 3	Extraordinaire (1777-1780). Criminel : information (1784).	1777-1784

JUSTICE DE VILLERS-AUX-ÉRABLES

281B 1	Inventaires, contrats de mariage, saisines, déclarations de grossesse, créations de tuteurs et curateurs, contrats de ventes, appositions de scellés, procès-verbaux et informations, baux, etc.	1746-1786

JUSTICE DE VILLERS-BOCAGE

284B 1	Registre aux causes du bailliage de Villers-Bocage.	09/07/1641-21/07/1655
284B 2	Registre ? (février 1675 - juin 1680).	1675-1680
284B 3	Registre des ventes, testaments, partages, baux, transactions.	1683-1769
284B 4	Registre aux saisines de la justice, terre et seigneurie de Villers-Bocage.	21/02/1789-02/08/1790
284B 5	Sentences, comptes de tutelles, procès-verbaux de ventes d'immeubles, etc.	1659-1694
284B 6	Enquêtes, informations, inventaires, sentences, etc.	1715-1739
284B 7	Actes de tutelle, ventes, déclarations de grossesse, sentences d'hypothèques, procès-verbaux, actes de renonciation, etc.	1744-1769
284B 8	Inventaires après décès, appositions de scellés, actes de tutelle, etc.	1770-1788

JUSTICE DE VILLERS-BRETONNEUX

287B 1	Registre aux saisines.	30/04/1744-01/07/1790
287B2-287B7	Plumitif.	1644-1790
287B 2	9 juin 1644-1652	
287B 3	21 août 1671-10 juillet 1677	
287B 4	24 février 1727-23 juin 1733	
287B 5	4 janvier 1737-12 septembre 1744	
287B 6	13 mai 1745-1er décembre 1757	
287B 7	13 avril 1758-16 décembre 1790	
287B8-287B11	Registres aux tutelles.	1710-1791
287B 8	9 janvier 1710-27 mai 1718	
287B 9	31 mars 1745-10 mai 1755	
287B 10	7 juin 1757-21 janvier 1775 Tutelles et aux curatelles.	
287B 11	31 mai 1777-15 février 1791	
287B 12	Registre extraordinaire (fragment).	1780
287B 13	Aveu.	1783
287B 14	Saisines (13 avril 1779).	1779
287B15-287B19	Actes du greffe	1738-1770
287B 15	1737-1744	
287B 16	1745-1749	
287B 17	1750-1754	
287B 18	1755-1760	
287B 19	1761-1770	
287B 20	Assemblées des habitants.	1784
287B 21	Comptes.	1775
287B 22	Enquêtes.	1786
287B 23	Inventaires, scellés.	1772-1785
287B 24	Ordonnances de police.	1774-1787
287B 25	Procédures.	1762-1787
287B 26	Qualités de sentences.	1774-1789
287B 27	Visites.	1726-1780
287B 28	Documents trouvés dans la maison de feu François Rémy de Belleau, sieur de la Garde.	1590-1785
287B 29	Criminel.	1753-1789
287B 30	Déclarations de grossesses.	1756-1778

JUSTICE DE VILLERS-CAMPSART

290B 1	Sentences.	1764-1767
290B 2	Inventaire après décès de Marie Marguerite Bruxelle, femme de Jacques Robbe, ménager à Villers-Campsart. 1 pièce, papier	1729

JUSTICE DE VILLERS-SOUS-AILLY

1B 785	Aveux. Aveu reçu par Charles Fleur, bailli de la seigneurie de Villers-sous-Ailly, appartenant à François- Jacques-Philippe Vaillant, chevalier, d'Antoine Manessier, fermier, fondé de procuration de Marie-Jeanne Paquet, pour une pièce de terre de 3 journaux 50 verges. — Aveux reçus par Vulfran-François Duflos, bailli de Villers, au nom de Jacques Hecquet, seigneur dudit Villers : de Nicolas Delattre, laboureur à Boencourt (commune de Béhen), pour 4 journaux et demi de terre, sis à Zalleux (même commune), qu'il a acquis de Charles-Antoine-François-Marie Le Blond, seigneur du Plouy, de Zalleux, d'Acheux, d'Achery et de Valcayeux ; — de Jacques Cordier, Geneviève Warré, veuve d'Antoine Flan et Augustin Warré, pour 2 journaux 12 verges de terre, sis à Zalleux. 3 feuillets, papier.	1763-1977

JUSTICE DE VILLERS-SUR-MAREUIL (COMMUNE DE HUCHENNEVILLE)

290BBIS 1	Aveux.	1777

JUSTICE DE VILLERS-SUR-MOREUIL

311B 1	Procuration.	1633

JUSTICE DE VILLERS-TOURNELLE

290BTER 1	Acquisitions.	1662-1704

PRÉVÔTÉ DU VIMEU. SIÈGE D'OISEMONT

PLUMITIFS (1681-1688)

10B 1	29 mars 1681-16 décembre 1681 Registre f°1-98. Registre f°1-98.	1681
10B 2	20 décembre 1681-13 avril 1683 Idem, f°1-126. Registre, f°1-126.	1681-1683
10B 3	27 avril 1683-12 février 1684 Cahier n.f. Cahier n.f.	1683-1684
10B 4	12 février 1684-15 janvier 1686 Cahier n.f. et f° 1-60. Cahier n.f. et f° 1-60.	1684-1686
10B 5	22 janvier 1686-14 décembre 1688 Cahier n.f. Cahier n.f.	1686-1688

BROUILLONS D'AUDIENCE

1B 657	Plumitif d'audience de la prévôté de Vimeu. — Sentences rendues par Honoré Duval, assesseur et juge à ladite prévôté, ordonnant : à Charles Legris, de comparaître, à huitaine, pour convenir qu'il n'a rien pris à bail de Jean de Selincourt ; — à Marguerite Debelloy, de produire le bail écrit qu'elle prétend lui avoir été fait par Louis Dumet ; — à Jean Duval, de répondre, dans la huitaine, à la requête de la damoiselle de Sauyeterre ; — le dépôt au greffe, où elle sera paraphée ne varietur, de la promesse faite par Anthoinette Dupond et son fils, à François Fauvel. Cahier, In-quarto, 18 feuillets, papier.	1687
10B 6	22 janvier 1689-3 juin 1690 Cahier n.f. in- f°.	1689-1690
10B 7	29 octobre 1695-21 juin 1698 Cahier n.f. in- f°.	1695-1698

REGISTRES DIVERS

10B 8	"Registre… pour servir à l'enregistrement des sentences, jugements, réceptions d'officiers et autres actes…". Reg. fo 1 à 150	24/07/1787-27/11/1790
10B 9	"Registre… pour servir à l'enregistrement des dépôts, productions, déclarations, consignations, reprises d'instances et autres actes du greffe". Reg. fo 1 à 100	04/12/1787-03/11/1790

LIASSES

10B10-10B14	Actes divers : verbaux, tutelles et curatelles, jugements, réceptions d'officiers, inventaires, appositions de scellés, nominations d'experts, enquêtes, prestations de serments.	1777-1790
10B 10	1777-1786	
10B 11	1787	
10B 12	1788	
10B 13	1789	
10B 14	1790	
10B 15	Adjudications.	1661-1688
10B 16	Appointés.	1682-1687
10B 17	Cautions.	1677-1692
10B18/1-10B18/2	Enquêtes.	1677-1686
10B 18/1	1677-1685	
10B 18/2	1686	
10B 19	Informations.	1677-1686
10B 20	Interdictions.	1788-1790
10B 21	Interrogatoires.	1677-1688
10B 22	Inventaires.	1673-1697
10B 23	Procédures ordinaires.	1733-1736
10B 24	Procédures criminelles.	1787-1788
10B 25	Procédures criminelles : interrogatoires, informations.	1677-1683
10B26-10B28	Qualités de sentences.	1787-1789
10B 26	1787	
10B 27	1788	
10B 28	1789	
10B 29	Réceptions d'officiers.	1788
10B 30	Sentences d'hypothèques.	1677-1685
10B 31	Verbaux.	1677-1688
10B 32	Mélanges.	1560-1766

JUSTICE DE VITERMONT (COMMUNE D'ENGLEBELMER)

291B 1	Registre aux saisines.	05/01/1780-06/01/1787
291B 2	Inventaires après décès, adjudications de coupes de bois, actes de tutelle, etc. À noter. Inventaire de Louis Anchelin, laboureur et fermier de la dîme des terroirs d'Englebelmer et Vitermont.	1770-1782
291B 3	Criminel. — Affaire entre Louis Poulet, ménager, et Nicolas Ruin, laboureur et dîmeur demeurant en la paroisse d'Englebelmer, accusé d'avoir donné au premier des coups de fouet (1775). Affaire de grossesse hors mariage concernant Marie Anne Demoulin, veuve de Michel Patte, contre Jacques Duc, ménager (1785-1786).	1775-1786

JUSTICE DU FIEF DU VIVIER (COMMUNE DU QUESNEL)

292B 1	Émancipation.	07/03/1783

JUSTICE DE VRELY

293B 1	Actes divers.	1770-1773

JUSTICE DE VUITAINEGLISE (COMMUNE DE FRAMICOURT)

296B 1	Plaintes, informations, etc.	1732-1752

JUSTICE DE WAILLY

299B 1	Anciennes minutes d'actes du greffe de la seigneurie.	1706-1750

JUSTICE DE WARLOY-BAILLON

302B 1	Registre plumitif.	06/10/1780-05/02/1790

JUSTICE DE WARVILLERS

303B 1	Actes divers.	1784

JUSTICE DE WOINCOURT

305B1-305B2	Registres aux causes.	1768-1790
305B 1	1768-1779	
305B 2	1780-1790	
305B 3	Actes de tutelle, inventaires, etc.	1740-1789
305B 4	Enquêtes.	1770-1789

ANNEXES

Introductions et annexes des répertoires de sous-séries

L'inventaire sommaire de 1883 était précédé d'une introduction. Les répertoires de quelques sous-séries, notamment les plus récents, sont également dotés d'une introduction, voire de bibliographies et de sources complémentaires. On trouve également parfois des listes de magistrats. L'ensemble de ces éléments est repris ci-dessous.

Inventaire sommaire de 1883 (1 B)

Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, tome 1. Série A, Actes du pouvoir souverain et domaine royal, n° 1-66. Série B, cours et juridictions, n° 1-1664 : inv. somm. impr., par Louis Boca et Armand Rendu, 1883, XIV-439 p.

Introduction

La Série B comprend les fonds des bailliages royaux et seigneuriaux formant 1664 articles dont les pièces ont pour dates extrêmes 1441 et 1790.
Les bailliages étaient à la fois des tribunaux, des administrations, des bureaux d'enregistrement.
La délimitation de ces juridictions reçut des changements et des modifications successives. C'est ainsi que nous voyons un édit réunir au bailliage et siège présidial d'Amiens la prévôté de cette ville, et celles de Beauquesne et de Beauvaisis y ayant leur siège ; et un arrêt du Parlement ordonnant que sans préjudice des droits des officiers de Montdidier, le lieutenant général au bailliage d'Amiens et le substitut du procureur du Roi au dit siège rendront des ordonnances à Moreuil pendant le mal contagieux.
Le personnel de ces tribunaux qui nous est détaillé par les lettres de provision, les procès-verbaux d'installation, de réception, de prestation de serment, était composé d'officiers tels que : président au bailliage, au présidial, prévôt royal, sénéchal, lieutenant général, lieutenant particulier, lieutenant de justice moyenne et basse, procureur du Roi, substitut du procureur du Roi, avocat du Roi, conseillers examinateurs, vérificateurs, rapporteurs, assesseurs criminels, commissaires enquêteurs, bailli seigneurial, lieutenant de bailli, procureur d'office, procureur fiscal.
Les préséances de ces officiers entre eux sont indiquées quant au pas des conseillers sur le procureur et l'avocat du Roi, et de l'avocat du Roi sur le substitut du procureur général, et par les disputes intestines entre le président, lieutenant particulier, prévôt royal, lieutenant civil et criminel.
Leurs préséances vis-à-vis des autres fonctionnaires sont constatées par exemple par un arrêt du grand Conseil donnant le pas aux conseillers du bailliage et siège présidial d'Amiens sur le président, le lieutenant et membres de l'élection d'Amiens, dont les membres ne peuvent se qualifier magistrats ; — par une lettre du duc de La Vrillère aux officiers du bailliage d'Amiens, au sujet de la place que le chef de brigade de la compagnie des gardes du corps doit occuper aux processions et qui est la même que celle du gouverneur d'Amiens ; — par une sentence du bailliage condamnant le prévôt des sergents royaux à 60 livres parisis d'amende, pour le mépris par lui commis à l'endroit de la justice en ne rendant pas aux magistrats de ce siège les honneurs qui leur sont dus à l'occasion de la fête que l'on célèbre à Amiens le 12 août, jour de l'anniversaire de la réunion de la Normandie à la France.
Leurs attributions et prérogatives sont contenues dans des déclarations, arrêts, règlements : permettant aux conseillers de laisser à leurs veuves et héritiers leur office moyennant certaine finance ; — réglant la vente et revente de ces offices ; — faisant défense aux présidents des sièges présidiaux d'Amiens, de Beauvais, de Bourg-en-Bresse, d'assister à l'audience et au jugement des procès qui se jugent à l'ordinaire aux bailliages ; — réunissant à l'office de lieutenant criminel au bailliage et siège présidial d'Amiens celui de lieutenant civil ; — la vétérance des conseillers ; — les droits et prérogatives des officiers de la sénéchaussée de Ponthieu et du siège présidial d'Abbeville ; — le salaire et les obligations du garde du sceau royal à Amiens ; — l'expédition des lettres scellées en la chancellerie présidiale d'Amiens ; — le contrescel du bailliage et celui servant au criminel.
Les officiers inférieurs participant ou relevant de ces juridictions étaient les greffiers, huissiers audienciers, sergents royaux, à cheval, à masse, à verge, gardes-chasse, gardes-messiers, les procureurs postulants, notaires royaux et apostoliques, tabellions, avocats, maîtres-priseurs.
Sur leurs fonctions et privilèges, nous avons à citer comme renseignements des règlements : sur la résidence des notaires ; — l'élection, la collation des sergents royaux, et les obligations de leurs prévôts ; — les tarifs des avocats, procureurs, huissiers et sergents des bailliages ; — les obligations des fermiers et commis des propriétaires des greffes alternatifs et triennaux, civils et criminels du bailliage et de la prévôté de Saint-Quentin ; — les statuts de la communauté des procureurs au bailliage d'Amiens ; — l'obligation pour les procureurs et les greffiers du bailliage d'Abbeville de ne se présenter aux audiences qu'en robes courtes et en bonnet carré ; — les admissions et immatriculations d'avocats, de bacheliers, de licenciés.

Le pouvoir judiciaire était la principale attribution des bailliages. Les jugements étaient rendus suivant le droit coutumier local. Les coutumes dont il est fait mention sont celles de Ponthieu, rédigées en 1494, de la prévôté d'Amiens, ville et échevinage d'Amiens, prévôtés de Beauquesne, de Beauvaisis à Amiens, de Beauvaisis à Grandvilliers, de Fouilloy, de Montreuil, de Saint-Riquier, de Vimeu, de Doullens, suivant inventaire des déclarations remises au bailli d'Amiens en exécution de l'ordonnance de Louis XII donnée à Grenoble le 2 avril 1506. Ces recueils furent rédigés à nouveau en 1567 devant l'assemblée des trois ordres du bailliage d'Amiens par Christophe de Thou, premier président du Parlement de Paris, Barthélémy Faye, Jacques Viole, conseillers au dit Parlement, commissaires députés par le Roi pour procéder à la réformation et rédaction des coutumes du bailliage d'Amiens. Comme points importants de ce droit coutumier spécialement réglés par des déclarations et lettres du Roi, ordonnances et règlements des bailliages, on peut citer la procédure, l'ordre des plaidoiries, la mention expresse de non-sugestion insérée dans les testaments, la faculté accordée aux vicaires généraux de les recevoir, les droits d'aubaine, la publication à son de trompe par tous les lieux de la ville où se font les proclamations publiques des demandes en séparation de biens formées par les femmes contre leurs maris, la faculté pour les parties de faire exécuter leurs débiteurs, sur la levée de leurs contrats et obligations en bonne forme, sans être astreints à lever commission.

Les sentences au criminel, condamnaient, pour les divers crimes, aux divers modes de la peine de mort ; au correctionnel, pour les délits et contraventions, à l'amende, à la prison, au carcan avec deux quenouilles aux côtés, par exemple pour le fait de bigamie, condamnations dont il y a de nombreuses rémissions ; au civil, elles portaient sur toute contestation provenant des conventions et rapports entre les parties.

De la procédure, pour les besoins de cette justice haute, moyenne et basse, se présentent tous ses actes, inscriptions de causes, significations, citations, ajournements, enquêtes, visites des lieux, nominations d'experts, leurs serments, leurs rapports, procès-verbaux d'arpentage, d'abornement, d'estimation, de partage ; saisies ; requêtes et ordonnances à fin d'apposition de scellés ; procès-verbaux d'apposition ; mains levées ; état des frais ; inventaires descriptifs et estimatifs ; licitations et partages ; bénéfices d'inventaire ; renonciations à la communauté et à la succession ; informations de commodo et incommodo ; compulsoires ; fixations de la consignation à déposer pour ceux qui veulent faire détenir des prisonniers pour causes civiles ; soumissions de cautions ; procès-verbaux des gardes-champêtres et forestiers ; plaintes ; requêtes à fin d'information ; auditions des témoins ; interrogatoires sur faits et articles ; certificats de médecin ; mandats d'arrêt ; rapports des juges instructeurs ; constatations de cadavres frappés au sceau seigneurial.

Les archives judiciaires, la collection des jugements et actes et leur conservation, paraissent avoir eu un commencement d'organisation au greffe du bailliage de Roye où furent centralisées les pièces retirées des mains des anciens greffiers ou de leurs ayants-cause, avec droit de partage par moitié entre eux et les greffiers en exercice du produit des expéditions.

Les bailliages avaient aussi de leur compétence l'administration dans toutes ses parties dont les principales étaient la féodalité, la guerre, les travaux publics, le commerce, l'assistance publique, l'instruction publique, les cultes, les finances, l'administration communale.

De la féodalité les actes principaux étaient les déclarations de vasselage, reliefs, fois, hommages, investitures, actes seigneuriaux pour lesquels il y avait tarif et taxe des épices et droits de vacations des officiers, saisies et mains levées de saisies des revenus des seigneuries laïques et ecclésiastiques pour défaut de serment de fidélité à - cause du temporel, procès en raison des mouvances telles que celles du comté de Saint-Pol, entre le Roi et l'Archiduc, baux généraux des revenus du domaine du Roi ; érections des fiefs en duchés, marquisats ; enquêtes sur la vie et mœurs, provisions, réceptions de serments et installations d'officiers ; avertissements de contributions roturières à payer ; déclarations de noblesse ; autorisations de titres et noms ; déclarations et remises des droits seigneuriaux ; baux des droits ; saisines ; retraits féodaux ; lettres de sauvegarde du Roi ; aveux et dénombrements ; chasses ; lettres de terrier, de noblesse, de naturalité ; dons de terres faits par le Roi. De la guerre les principaux objets traités étaient le ban et l'arrière-ban, les impôts, les forteresses.

Le ban et l'arrière-ban, dont les rôles étaient dressés par les prévôts sur l'ordonnance du lieutenant général, était convoqué par un ordre des baillis agissant sur lettres de commission du Roi. Les valétudinaires, les inhabiles, les insuffisants à fournir l'équipement d'un homme supportaient des taxes, taxes dont le paiement devenu facultatif pour les gentilshommes, remplaça presque généralement avec le temps leur service personnel, dont le recouvrement après inscription sur des rôles était prononcé par ordonnance du lieutenant général, et poursuivi au moyen de commandements envoyés en son nom. Pour les fixations des quotités à payer, les nobles devaient envoyer la déclaration de leurs fiefs, et de cette contribution des exemptions ou réductions pouvaient être prononcées par le lieutenant général, exonérations auxquelles avaient droit les gentilshommes au service, leurs pères, les nobles et communautés urbaines ayant des privilèges qui s'obtenaient moyennant des dons à faire au Trésor royal.

Ces taxes étaient dues par les terres ecclésiastiques inféodées, et la demande de leur paiement faite par le bailliage devait être publiée au prône par les curés.
Les nobles composaient la cavalerie. L'infanterie était recrutée dans les campagnes au moyen du tirage au sort avec facilité de remplacement constaté sur des livres de réception. Pour l'entretien des armées et les besoins de la guerre, des impôts étaient répartis sur le clergé, les villes, les bourgs, au moyen de rôles portant leurs différentes contributions. Par contre des ordonnances royales prescrivaient de faire estimation des dommages causés au pays par les armées du Roi et de l'indemniser, et faisaient défense aux soldats sous peine de la hart, de rien prendre ou exiger sans payer de gré à gré, et aux gardes et archers de la maréchaussée de vexer les populations.
Les milices urbaines, telles que celles d'Amiens et de Corbie, entretenues au moyen de cotisations, les sergents royaux, les archers de robe courte de toutes les prévôtés du ressort, les patrouilles parfois organisées sous les ordres des syndics et composées d'hommes armés de fusils, fourches et autres instruments, constituaient la défense territoriale, et devaient être passées en revue par les officiers des bailliages.
Les forteresses et châteaux tels que la ville d'Abbeville, celle d'Amiens, sa citadelle, Bacquencourt, Picquigny, avaient leur conservation, visite, défense, réparation, prescrites par le Roi, qui nommait leurs commandants, tels que le gouverneur, major, aide-major de la ville et citadelle d'Amiens.
Les travaux publics dont nous voyons les baillis s'occuper sont les dessèchements des marais demandés par Bacquencourt et Hombleux, au moyen de la suppression de la chaussée et du moulin du Petit-Rouy permettant l'écoulement des eaux ; — des prairies de Lannoy submergées par défaut de curage ; — la construction des pignons et façades des maisons d'Amiens en pierres, ou briques, et non plus en bois, lattes et boues ; — la grande et petite voirie.
Le commerce a sa législation inscrite dans les registres des bailliages où sont enregistrés des lettres patentes, déclarations, arrêts, réglementant la fabrication des étoffes de laine d'Aumale, de Beaucamps-le-Vieux, de Grandvilliers ; — celle de la bière de toute sorte et son usage à Saint-Valery-sur-Somme, et de la petite bière dans les villes d'Abbeville, Amiens, Péronne. Les centres d'achat et de vente des marchandises étaient les foires et marchés francs autorisés à Bernaville, Corbie, Hangest-sur-Somme, Lœuilly, Longpré, Picquigny, Rubempré, Wargnies, dont les cours étaient obligatoirement déclarés aux greffes des bailliages royaux et seigneuriaux. Les manufactures des produits commerciaux étaient autorisées par lettres royales telles que celles de peluches à Amiens, ainsi que l'exercice des industries, par exemple celle d'imprimeur pour laquelle étaient donnés des brevets et autorisations spéciales de publications ; l'entreprise de roulage et voiturage entre Amiens et Paris dont le» tarif de transport était réglé à 60 sous tournois par personne et 4 deniers par livre de bagage, la fréquentation des auberges consignées aux habitants de' la localité, l'adjudication du débit de sel, le jeu de billard, le travail des entrepreneurs de maçonnerie n'ayant pas le droit d'entreprendre plusieurs constructions à la fois. Des commerçants les contestations étaient réglées par des juridictions consulaires établies par le Roi, qui fixait le nombre des juges et nommait les priseurs jurés tel que celui de la ville d'Amiens, droit toutefois qui lui était contesté par l'échevinage.
La bienfaisance et l'assistance publique ont l'origine et l'administration de leurs établissements contenues dans les lettres patentes, arrêts du Conseil d'État, et ordonnances des baillis, autorisant l'institution : de l'hôpital de Saint-Charles Borromée et Sainte-Anne dans deux maisons sises à Amiens, rue de Beauvais, données à cet effet par Antoine Louvel, curé de Saint-Remy ; d'une maison de retraite pour les filles repenties à Amiens ; d'un Hôtel-dieu dans le couvent des religieuses de Saint-Dominique à Saint-Valéry ; — la fondation par Pierre Pingré, évêque de Toulon, aux incurables de Paris d'un lit pour un infirme de Saint-André-Farivillers ou, à son défaut, d'Amiens ou de ses faubourgs ; — l'institution d'un bureau perpétuel des pauvres à Amiens, dont l'état sera établi par la municipalité afin d'empêcher la mendicité par troupes dans la ville ; — la maintenue de la ville d'Amiens dans la possession et jouissance de la maladrerie de la Madeleine ; — le pouvoir des commissaires du Roi de procéder aux baux à ferme de l'Hôtel-Dieu de Daours, des maladreries de Lamotte-en-Santerre, Molliens-Vidame, Naours, Saint-Maulvis, Saint-Sauveur, excepté l'hôpital du bourg d'Ault, fondé par les seigneurs prédécesseurs de la duchesse de Guise.
L'instruction publique n'a guère comme institutions dont le fonctionnement est éclairé par des documents que le collège d'Amiens, et cela au moment unique, mais très curieux, de la suppression par édit royal, sous le ministère Choiseul, des jésuites, congrégation qui alors occupait cet établissement. En exécution d'un arrêt rendu le 23 avril 1762 par le Parlement de Paris, procès-verbal fut dressé contenant les noms, prénoms, âges, lieux de naissance des prêtres et autres membres de la compagnie de Jésus, composant le personnel du collège ; et il fut rédigé inventaire des archives et de la bibliothèque dont les livres indiqués dans le catalogue intitulé « Extrait des Assertions » furent transportés au bailliage pour y être supprimés. Les dettes actives et passives furent établies, et récolement fut tait des vases sacrés de l'église et de la chapelle, dont distribution fut répartie par les officiers municipaux aux différentes églises

ou à la Monnaie d'Amiens, dont le directeur et le contrôleur après avoir payé les pièces remises, en donnèrent un bordereau qui fut déposé au greffe du bailliage par un économe séquestre nommé. Un second arrêt mis à exécution par ordonnance du bailliage, institua des régents du collège, et les fit mettre en possession de tous les lieux nécessaires à la tenue de l'établissement et à leur logement ; et afin d'éviter toute communication entre eux, les écoliers et les jésuites, ordonna à ces derniers de se retirer dans une maison de retraite sise dans le château de Boutillerie où une somme de 1200 livres pour leur entretien et subsistance dût leur être payée par l'économe séquestre. Un bureau fut constitué pour l'administration du collège où nous voyons figurer l'évêque diocésain, le lieutenant général au bailliage, le substitut du procureur du Roi, devant être remplacés en cas d'absence par le premier officier du siège, suivant l'ordre d'inscription au tableau. L'inspection de l'établissement appartenait à un commissaire nommé par le bailliage qui rendait des ordonnances sur la gestion et la discipline intérieures. Les professeurs choisis par les officiers municipaux étaient payés par eux, installés et soumis au serment d'être fidèles au Roi, de maintenir les libertés de l'église gallicane, de ne rien enseigner qui fut contraire à elles, notamment aux 4 articles de la déclaration du clergé du 19 mars 1682. Il y avait parmi eux un principal et sous-principal, et dans leur nombre on voit figurer comme professeur de seconde, Jacques Delille, né à Clermont-Ferrand, demandant une chambre à feu « comme attaqué d'une fièvre quarte » et l'obtenant sur l'ordonnance des officiers du bailliage.

Les cultes sous l'ancien régime étaient au nombre de deux, l'un le catholicisme, religion d'État, l'autre le protestantisme, religion interdite.

Dans le culte catholique, il faut distinguer parmi ses ministres ceux du clergé séculier, et ceux du clergé régulier.

Les rapports du pouvoir administratif avec les premiers sont constatés par des commandements faits aux curés et vicaires des églises paroissiales de déposer annuellement aux greffes des bailliages les registres des baptêmes, mariages, sépultures ; par des sentences ordonnant la réunion des assemblées des fabriques devant délibérer sur l'administration de leurs biens ; — par des ordonnances des baillis prescrivant la visite des églises et la saisie de leurs revenus faute d'entretien, ou autorisant la délivrance des legs à elles faits : — par des arrêts maintenant les droits du pouvoir royal tel que celui du Parlement ordonnant la suppression d'un imprimé intitulé « avis donné par monseigneur l'Evêque d'Amiens aux curés de son diocèse au sujet de ceux qui n'étant pas soumis à la bulle unigenitus demandent les sacrements. »

Sur le clergé régulier les documents les plus fréquents sont des autorisations de fondations de communautés ou de dons à elles faits tels que les lettres patentes : permettant à Claire de la Gotterie, Marie Dourlans, etc., d'établir à Amiens une communauté sous le nom de Filles de Sainte-Geneviève ; — confirmant la fondation à Abbeville d'une congrégation sous le titre de Notre-Dame de Consolation ; — autorisant l'érection à Amiens d'un couvent de religieuses de Sainte-Marie de la Visitation ; — portant amortissement d'une maison achetée par les Carmes déchaussés d'Amiens ; — de la maison dite du Grand-Saint-Maurice acquise par l'abbaye de Saint-Jean ; — aux religieuses du couvent de Saint-Nicolas-en-Cocquerel d'Amiens, des droits seigneuriaux dus par elles au domaine ; — aux religieuses du Tiers-Ordre de Saint-François d'Abbeville, d'une petite chapelle et maison nommée le Pont-aux-Voiaus où l'on recevait anciennement les pèlerins malades faisant le pèlerinage de Notre-Dame de Boulogne.

Les autres actes de l'Administration s'appliquant aux communautés sont des sentences des bailliages leur enjoignant de se réunir pour procéder à l'élection des membres à envoyer à l'assemblée des notables ; — des arrêts se prononçant sur les concurrences rivales pour le titre d'abbé ou d'abbesse ; — des lettres patentes ordonnant aux abbayes de recevoir tel ou tel religieux lai ; — des arrêts du grand Conseil accordant des privilèges, tel que celui permettant au cardinal Mazarin, nommé abbé commendataire de l'Abbaye du Gard par brevet du Roi, d'en prendre possession à la charge d'obtenir du Roi, dans le délai de 6 mois, des bulles de provision de la cour de Rome.

Très abondants et très intéressants sont aussi les documents que nous fournissent les rapports entre le pouvoir royal et le clergé au sujet des taxes à lui imposées. En exécution de lettres patentes, des aliénations furent faites des biens du clergé pour la levée de deniers à payer pour le rachat et retrait du temporel du clergé de Picardie ci-devant aliéné ; — pour solder la cote-part de la subvention de 1,500,000 livres que le clergé de France a données au Roi ; — pour fournir une rente de 50,000 écus. Pour cette dernière opération, commission fut donnée par les cardinaux Charles de Bourbon, Louis de Guise, Louis d'Este, et autres commissaires subdélégués du Pape à l'Evêque et au Bailli d'Amiens, afin de procéder, en appelant pour adjoint maître Adrien Pécoul, chanoine et archidiacre de Ponthieu, en l'église Notre-Dame d'Amiens, à la vente et aliénation du bien temporel des bénéfices du diocèse d'Amiens, jusqu'à concurrence de 1,024 écus de rente revenant au denier 24, et à raison de 65 sous pour écu, à la somme de 79,872 livres tournois, subdélégués qui reçurent des lettres d'Henri III leur enjoignant de procéder au plus vite à la vente de ce qui sera mis et imposé sur chaque bénéfice du diocèse. Sur les

plaintes de plusieurs bénéficiaires prétendant avoir été surtaxés, des réductions et exemptions furent accordées au Prieuré de Notre-Dame de Poix par exemple, et l'abbaye de Cercamp.

Sur le culte prohibé, sur. la religion protestante, nous avons quelques faits indicateurs qui nous sont donnés par les documents suivants : lettres du Roi et du bailliage accordant à Nicolas d'Aumalle, sieur d'Hancourt, main-levée de la saisie de ses biens pour désobéissance à l'édit du mois de juillet 1585 à la charge pour lui de vivre dans la religion catholique dont il a fait profession devant monsieur l'Evêque de Paris ; — donnant instructions au gouverneur de Picardie sur les mesures à prendre pour arrêter en Picardie les entreprises des chefs de la nouvelle religion et faire démolir le temple que les prétendus réformés ont établi près d'Amiens ; — constatant que Jean de Licques, seigneur des Autheux, a élu son principal domicile aux Autheux, pour y faire l'exercice de la prétendue religion, réformée ; — permettant au sieur Maillart, ancien pasteur à Neuville près d'Abbeville, de vendre ses biens, et de se retirer en Hollande avec sa famille ; — autorisant Jean de Pardieu, bourgeois de Paris, détenu à Vincennes et à la Bastille, sur le fait de la religion pendant plus de 8 ans, puis renvoyé après avoir fait profession du catholicisme, à poursuivre Michel Censier, marchand à Esmery, croyant que l'absence ou la mort du sieur de Pardieu lui servirait de quittance totale de la somme principale et des intérêts qu'il lui doit.

Parmi les documents relatifs au clergé quelques-uns sont très importants pour l'archéologie et l'art : ce sont les procès-verbaux de visite et saisie pour défaut d'entretien des édifices religieux tels que l'église de Riencourt, les cloîtres du cimetière de Saint Denys d'Amiens, la chapelle Saint-Servais d'Estouvy, près Montières, l'abbaye de Saint-Pierre de Corbie, le prieuré et chapelle de Saint-Ausbert de Boves, Saint-Martin de Wagny, Saint-Médard de Domart-en-Ponthieu, Dompierre, Flixecourt, Saint-Nicolas de Regny, Saint-Germain sous-Bresle, l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens, de Saint-Pierre de Selincourt, les églises de Beaucourt, Buverchy, Embreville.

Dans le même ordre de matières on trouve aussi des indications sur la maison dite du Fort Philippe, rue du Pont du Cange à Amiens, le tombeau Roboam à Bacquencourt, le théâtre à fleurs de Nesle, les hôtels, maisons, rues, enseignes des villes, et particulièrement d'Amiens.

Les objets de l'art et de l'archéologie mobiliers sur lesquels existent des titres sont : la table de marbre contenant la liste des confrères de N.-D du Puy en la cathédrale d'Amiens ; - les deux tableaux des saints Pierre et Paul, légués par le curé de Saint-Remy d'Amiens à l'hôpital général ; — les reliques des saints Célestin et Victor, mis en une chasse déposée en l'église d'Hargicourt, les meubles de l'Hôtel-Dieu d'Amiens, le reliquaire du manteau de Saint-Martin sous scellé depuis le décès du cardinal de Créquy en l'abbaye de Saint-Martin aux-Jumeaux ; — le trésor de l'abbaye de Saint-Pierre de Selincourt où se trouvait le repositoire de la Sainte-Larme, « soutenu par deux anges, le tout d'argent, la Sainte-Larme enchassée en argent ».

L'administration communale a principalement parmi ses parties mises en lumière la composition du conseil élu, les corporations, les impôts, la police urbaine et rurale.

Les corps municipaux avaient leur mode d'élection et celui de leurs officiers réglementés par les rois et' les baillis. En exécution d'un arrêt du Conseil d'État du 7 septembre 1726, les élections des échevins d'Amiens devaient être faites par les députés des corps, compagnies et communautés, dénommés au dit arrêt, représentants qui composaient l'assemblée des notables dont nous avons le mode d'élection et les listes. Ces corps figuraient dans l'ordre suivant : le bureau des finances, l'élection, le grenier à sel, la maîtrise des eaux et forêts, la justice de la monnaie, la justice consulaire, les capitaines, lieutenants, enseignes et chefs des 16 compagnies de la milice bourgeoise, les capitaines, lieutenants en exercice et anciens capitaines servants des 4 compagnies privilégiées, la «compagnie des notaires, celle des procureurs, le collège des médecins, la communauté des chirurgiens, les avocats, le maire en exercice, les échevins, les conseillers de ville, les anciens maires et le président. Le Gouverneur de Picardie avait la convocation et la présidence de cette assemblée électorale, dont les procès-verbaux des opérations ont subsisté ainsi que ceux des prestations de serment des élus, et dont les ordonnonces des rois prescrivaient aux baillis de surveiller le fonctionnement dans l'intérêt du respect des privilèges et de la liberté des voix. A leur droit électif firent opposition, parmi les officiers royaux, les présidents trésoriers-payeurs généraux des finances de la généralité d'Amiens, excipant d'une déclaration aux termes de laquelle leur résidence dans les villes n'entraîne pas pour eux le domicile municipal. La durée du mandat des échevins devait être d'un an. Ils furent néanmoins maintenus en charge pendant 2 et 3 ans, et même nommés par le Roi par l'intermédiaire du Gouverneur de Picardie, sans préjudicier toutefois aux privilèges municipaux ni tirer à conséquence pour l'avenir, dérogations qui motivèrent des remontrances envoyées par les chefs de postes et capitaines des compagnies privilégiées au pouvoir central souverain qui n'avait que le droit de nommer le maire et le premier échevin sur une liste de 3 notables à lui présentée. A côté de ces documents concernant l'élection des maïeurs et échevins de la ville d'Amiens s'en trouvent d'autres relatifs à celle de Roye.

Les documents concernant les impôts et finances municipales sont presque tous relatifs à la ville d'Amiens, quant à la prorogation de délais pour le paiement de ses dettes, la taxe mise sur les habitants

d'Amiens en exécution de l'édit du 29 février 1640, le bail à ferme de la monnaie d'Amiens, l'autorisation à la municipalité d'emprunter 7,500 livres à raison du denier 12 nonobstant l'édit de juin 1572 qui défend de constituer des rentes à plus de 6 pour 100 d'intérêt.

L'un des principaux objets de l'administration municipale était l'autorisation et réglementation des corporations entre lesquelles était répartie toute la population ouvrière, et dont nous avons les statuts approuvés par les échevins et confirmés par le Roi, dans la ville d'Amiens, pour les maîtres apothicaires, la confrérie du Saint-Sacrement en l'église Saint-Martin, l'office du Roi et de lieutenant du Roi de tous les violons, joueurs d'instruments, maîtres à danser, maîtres peintres, entailleurs, brodeurs, enlumineurs, sculpteurs, maîtres menuisiers, bonnetiers, société des Gens de Lettres sous le nom d'Académie des Sciences, des Belles Lettres et des Arts, des chargeurs et déchargeurs, « fluqueurs », marchands épiciers, tailleurs d'habits, teinturiers, marchands d'Abbeville, teinturiers d'Abbeville.

Les difficultés intérieures de ces communautés étaient réglées par des arrêts du Parlement, du Conseil d'État, des sentences du bailliage: condamnant le prévôt de la congrégation des clercs à faire célébrer par un service divin la fête de Saint-Nicolas ; — lui donnant pouvoir de faire payer à ses membres admis un droit de bienvenue de 30 sous ; — homologuant la réunion au corps des hôteliers, taverniers et cabaretiers de celui des vendeurs de cidres et de bières ; — approuvant un traité entre les sergents à masse de la mairie et la prévôté ; — confirmant une délibération des maîtres perruquiers concernant les garçons perruquiers ; — la concession faite par les jurés et anciens de la communauté des maîtres de danse, et des joueurs d'instruments de musique de Paris, à Joachim Boyeldieu, de la lieutenance de leur maîtrise à Amiens ; — rejetant la requête présentée par 4 tanneurs pour qu'il soit sursis pendant dix ans à l'exécution des statuts de leur communauté ; — faisant défense aux hautelisseurs d'Amiens de réélire les égards de leur communauté avant qu'il se soit écoulé cinq ans, depuis la cessation de leurs fonctions.

Dans les villes les décisions des corps municipaux portent sur tous objets. Dans les campagnes, nous voyons les assemblées paroissiales délibérer principalement sur les nominations des gardes-messiers et bergers communs en fixant la rétribution à payer par chaque propriétaire, et les impôts colligés par les élections.

La police administrative urbaine et rurale était réglementée par les baillis.

Sur la police urbaine on trouve des ordonnances concernant la tenue des places de danse ; des jeux de paume ; des tirs à l'oiseau et au fusil dans les noces ; des cabarets quant aux heures de leur fermeture ; les jeux de cartes auxquels on se livrait pendant les heures d'offices, les blasphèmes qui s'y proféraient, l'exclusion des femmes et des filles de ces établissements ; les droits de débit, de ferme de vins, foucage, afforage et broche ; la construction des granges dans les cours ; la fermeture des habitations pour empêcher les bestiaux d'y entrer ; la visite des fours et cheminées par experts assermentés ; l'interdiction de l'usage des conduits défectueux ; l'appréciation des grains ; la taxe du pain ; le mesurage des grains ; le pesage du fil et de la laine ; l'élangueyage des porcs ; les alignements.

La police rurale nous présente parmi ses objets propres réglementés la garde des bêtes par le berger commun, l'assiette des parquements, la pâture, le glanage, le fauchage des herbes et son affermement, le droit au regain pour les propriétaires vendant leurs herbes à la Saint-Jean, le battage des grains dans les endroits où il y a du feu, le creusement des fossés servant de séparation des tènements, leur clôture par des haies ; l'obligation pour les moissonneurs d'achever la moisson des cultivateurs et leur droit d'être traités avec douceur ; l'époque du paiement des dîmes et champarts ; les droits et devoirs de leurs collecteurs ; la mouture et son taux ; le devoir de déclaration par les habitants des grains battus en gerbe en leur possession ; l'élagage des haies afin de ne pas gêner le charriage des grains ; leur charroi avant le lever et le coucher du soleil ; leur réparation, et celle des ponts et écluses.

Comme objets divers d'administration on peut citer l'exercice des actions judiciaires suspendues pendant le temps de la moisson, l'examen du budget des fabriques, la nourriture et entretien des enfants abandonnés, les mises en apprentissage, les certificats d'indigence, les déclarations de grossesse avec indication du père par les filles, d'accouchement par les matrones, la condamnation aux frais de couche et entretien de l'enfant par le père qui s'est déclaré, l'engagement de paiement des sommes d'argent dans le cas où la fille accoucherait pour être déchargé de la nourriture et de l'entretien de l'enfant.

Des finances, les parties sur lesquelles se trouvent les principaux documents sont les impôts sur les marchandises perçus par les commis de la foraine et les taxes extraordinaires, dons gratuits, droits réservés, tels que ceux demandés pour le voyage du frère de Charles IX élu roi de Pologne, à payer par les villes et bourgs de la généralité, localités auxquelles on fixait le tarif des droits à percevoir pour faciliter le paiement des dites impositions, et dont certaines obtenaient l'exemption par privilège ou modération telle que la ville de Poix à cause de l'incendie de 1605, Le recouvrement de ces deniers royaux était confié à un député commis à cet effet en Picardie, et la recherche et la punition des abus et malversations étaient attribuées à une chambre de justice, questions vivement suivies par l'opinion, et remuant passionnément les esprits, ainsi que nous le voyons par le fait de la lacération dans l'auditoire du présidial d'Amiens d'un libelle injurieux pour l'intendant de Picardie, publié par Jean Bonnart, receveur

général des finances en la généralité d'Amiens sous ce titre « Briève instruction de l'état des finances de la généralité de Picardie ». A la suite des bailliages royaux qui nous donnent ces renseignements, les bailliages seigneuriaux nous présentent l'état de toutes les redevances féodales.

Le dernier acte de l'administration des baillis fut la convocation de la dernière assemblée de l'ancien régime, les États-Généraux. Les lettres du roi relatives à leur réunion furent publiées par ordonnances des lieutenants généraux des bailliages, et à la requête de leurs procureurs signification en fut faite à la Noblesse, et parmi ses membres à Charles Philippe, comte d'Artois, baron de Picquigny, châtelain de Saint-Valery-sur-Somme, au Clergé, et aux communautés des villes et villages: Les ordres rédigèrent séparément leurs cahiers de doléances, plaintes et remontrances ; ceux des communes contenaient les diverses réclamations de l'opinion publique sur les matières morales, politiques, administratives, judiciaires, économiques. Ces chambres nommèrent ensuite leurs représentants à l'assemblée
des 3 États des bailliages à laquelle durent assister les différents corps de l'État pour concourir à l'élection des députés aux États-Généraux. A la nomination faite par le Tiers-État d'Amiens, sa municipalité fit une vive opposition.

Au-dessus du pouvoir des baillis était celui du gouverneur de Picardie à qui appartenait l'administration supérieure de la province. Les registres des bailliages nous donnent les noms des gouverneurs et de leurs lieutenants, les de Chaulnes, d'Elbeuf, d'Ancre, Cossé, Crévecœur, Estrée, Montbazon ; et des officiers de leur gouvernement, l'intendant de justice, police et finances, le contrôleur des fortifications, le receveur général des gabelles, le grand louvetier de Picardie, le lieutenant au gouvernement de Roye ; les maîtres des eaux et forêts pour le bailliage d'Amiens et celui de Vermandois.

Des administrations de ces divers fonctionnaires ou sur elles, émanaient des actes renseignant sur leurs attributions tels que: une ordonnance du gouverneur de Picardie aux voyageurs allant aux Pays-Bas leur ordonnant de ne passer que par les villes, grands chemins et passages publics ; — une déclaration du Roi portant révocation de toutes commissions extraordinaires même celles des intendants, excepté dans les provinces du Languedoc, de Bourgogne, de Provence, de Lyonnais, de Picardie, de Champagne ;— une ordonnance des trésoriers généraux de la province de Picardie permettant de mettre en liberté, sous sa caution juratoire, un huissier de la Chambre des Comptes emprisonné par leur ordre pour avoir contrevenu aux défenses qui lui avaient été faites d'exécuter un décret de prise de corps rendu contre leur greffier ; — une ordonnance de Louis Lefebvre, sieur de Caumartin, intendant de justice et de police en Picardie, annulant les sentences et jugements rendus à Amiens par les officiers de justice ainsi que les contrats qui y ont été passés par devant les notaires royaux pendant l'occupation de cette ville par les Espagnols ; — interdisant aux dits officiers royaux l'exercice de leurs charges.

A côté de ces renseignements sur le général de l'administration, il s'en trouve sur celui de l'histoire politique dont les principaux faits mis en lumière sont : le siège d'Amiens par Henri IV et l'invasion de la Picardie par les Espagnols sous Louis XIII.

Une lettre du Roi donnée à Paris le 4 juin 1597 et adressée au bailliage d'Amiens, séant à Corbie, pour la convocation du ban et de l'arrière-ban, nous donne des clartés sur la prise de la capitale de la Picardie enlevée par surprise le 11 mars par le gouverneur de Doullens, Porto Carrero. Henri IV s'exprimait ainsi : « Nous pouvons dire avec vérité avoir été souvent très mal secourus, servis, obéys aux occasions qui se sont présentées, dont la part de nostre ville d'Amiens peut à nostre très grand regret servir de tesmoignage, car continuant au soing que nous avons de veiller au salut de nos subjectz et recognaissant que, par la rigueur de la maladie contagieuse qui avait cours, en la dite ville, pendant l'esté dernier, le peuple d'icelle estait grandement diminué ; craignans que nos ennemis se servissent de l'occasion pour y attenter, nous y avons expressément envoyé 6 enseignes de suisses du régiment "du colonel Galatty. Mais les habitants de la dite ville, au lieu de les recevoir, et se fortifier de leur assistance, feirent difficulté de les loger, mesmes aux faulx bourgs de la dite ville, fondans leur reffus sur la conservation de leurs privilèges. »

La ville fut réduite et reprise le 19 septembre de la même année. Pendant son occupation le siège du bailliage avait été transféré à Abbeville, Corbie, Gamaches. Des dons en argent furent accordés comme récompense aux bourgeois qui avaient concouru à la réduction de la place, et des délais furent donnés aux marchands et habitants pour le paiement de leurs dettes en considération des pertes souffertes lors de la surprise par les Espagnols. Quelque temps avant, après la Ligue, avait été détenue dans cette place de la duchesse de Longueville, dont tous les domaines avaient été saisis puis restitués par Lettres Royales confirmant celles du duc de Mayenne données à la prière de la duchesse de Guise.

Relativement à l'invasion de la Picardie en 1636 par l'armée Espagnole, nous avons quelques indications sur la marche des ennemis passant près de Nesle, à une lieu de Bacquencourt, puis devant le château de Villette entouré d'eau et à double pont-levis où était une garde envoyée par Turenne, ainsi, qu'à Hombleux, et ensuite traversant Magny où il y eut combat avec le duc de Beaufort. A la suite de cette campagne des édits et ordonnances furent rendus contre le sieur de Heucourt, Robert de Saint-Delys et ses complices prévenues de haute trahison, et contre les habitants de Corbie qui avaient forcé leur

gouverneur à capituler, et quelques religieux de l'abbaye bénédictine de cette ville, abbaye qui fut ensuite justifiée par une déclaration du Roi la disculpant d'avoir concurru à la reddition de la place.

Sur les endroits ci-dessus indiqués, et leurs voisins, mentionnés dans la campagne de 1636 nous avons encore des renseignements lors de celle de 1641-42. Le Mesnil-Saint-Vaneng fut souvent traversé et ravagé par les gens de guerre, exposé qu'il était à ces dommages par la proximité du pont d'Allemagne à Eppeville.

En 1650 ces localités furent encore le théâtre ravagé d'opérations militaires La grange du château de Lannois fut pillée et brûlée par les troupes du général Herlac. Le château de Bacquencourt défendu par 30 soldats évita le même sort. L'armée du général Roze campait alors à Hombleux. En 1651, au mois de juillet, le Vidame était campé à Rouy, et au mois de novembre le prince de Ligne occupant Saint-Simon, détacha 1,200 chevaux et 400 fantassins qui firent de grandes courses au delà du pont d'Allemagne, et cette fois forcèrent, prirent et pillèrent Bacquencourt. Près de là le moulin du Pin, commune d'Hombleux, avait été incendié par des cavaliers du régiment du cardinal Mazarin, commandés par le marquis de Montchevreuil, capitaine au dit régiment.

Huit ans plus tard, en 1658, à la limite de la Picardie de l'Artois, nous voyons les environs d'Auxy-le-Château occupés par des troupes. L'armée de Monsieur de Lisbonne, le lendemain de la Pentecôte, était venue camper dans ce dernier bourg, et une de ses brigades, celle du comte de Ré, composée de douze régiments de cavalerie, occupait Outrebois, où elle séjourna trente-deux jours.

Les faits de l'histoire générale sur lesquels se trouvent des renseignements sont encore des rébellions à Amiens et Saint-Valéry, et l'élargissement, sur ordre donné à M. de Bar, gouverneur de la ville et citadelle d'Amiens, de Pierre Glache, chirurgien, fait prisonnier de guerre à Valenciennes lors de la prise de cette place, à la condition de prendre parti dans le régiment de Champagne.

L'enregistrement opéré dans les bailliages permet l'étude de presque tous les contrats et actes : actes de baptême, mariage, sépulture ; tutelle, élections du tuteur par l'assemblée des parents paternels et maternels, nominations par le bailli, sentences de reddition de comptes, comptes, débats de comptes, autorisations d'aliénation de biens de mineurs, adjudicataires de leurs personnes au rabais et à la criée, nominations d'un tuteur ad hoc pour accepter ou répudier une succession, nominations d'un curateur à la succession ; émancipations ; interdictions ; testaments, parmi lesquels il faut mentionner celui d'Hélène Peignon, âgée de 104 ans étant souvent incommodée et considérant qu'elle est en âge de mourir ; donations ; ventes ; licitations ; retraits lignagers ; échanges ; constitutions de rentes ; baux ; cautionnements ; transactions ; hypothèques ; conventions de mitoyenneté ; séparations de biens ; chambres estorées ; procurations ; homologations ; décharges ; quittances ; reconnaissances d'une dette ; transactions.

Ces actes sont pleins de renseignements sur les divisions territoriales, les noms de lieux et de personnes, la condition de celles-ci et leur rapports, celles des biens, leur valeur et exploitation ; les mesures et les monnaies, les usages et les événements locaux, les familles nobles.

Ces éléments de la connaissance de l'état géographique, agricole, économique, sociale du pays, s'ajoutent aux matériaux de la reconstitution de l'histoire politique, administrative, judiciaire de la Picardie contenus en ce volume, pour former la somme de sa valeur archéologique.

ARMAND RENDU
Archiviste de la Somme.

Prévôté de Beauquesne (1 B)

Bref historique et liste des derniers prévôts

Prévôté royale créée à la fin du XIIème siècle par Philippe-Auguste. Elle s'étendait alors d'Amiens à l'Authie et jusqu'au comté de Saint-Pol. Son étendue varia beaucoup au fil du temps.
Elle fut supprimée par édit royal de septembre 1748, en même temps que les prévôtés d'Amiens et de Beauvoisis à Amiens. Depuis le décès d'Adrien Du Fresne, en 1736, le poste de prévôt n'avait plus été pourvu.

Voici la liste des derniers prévôts, qui détinrent la charge de père en fils.

Nom	Dates de fonction	Qualités	État civil
Michel Du Fresne	15 novembre 1575-4 novembre 1594	Écuyer, seigneur de Frédeval	Amiens, 8 mai 1539-4 novembre 1594
Louis Du Fresne	13 novembre 1594-décembre 1629	Écuyer, seigneur de Frédeval et du Cange. Père de Charles Du Fresne du Cange, érudit.	24 décembre 1568-9 janvier 1638
Adrien Du Fresne	30 décembre 1629-juillet 1666	Écuyer, seigneur de Frédeval.	22 septembre 1597-23 septembre 1666
Louis Du Fresne de Frédeval	21 juillet 1666-juin 1710	Écuyer, seigneur de Frédeval.	n.c.-8 juin 1710
Adrien Du Fresne	juin 1710-décembre 1736	Écuyer, seigneur de Frédeval. Maire d'Amiens à plusieurs reprises.	15 mars 1668-2 décembre 1736

Source. *Beauquesne : sa commune, son château fort, sa prévôté royale, étude historique*, par Joseph Duchaussoy, Abbeville, C. Paillart, 1898, p. 253-255.

Prévôté royale de Doullens (2 B)

Introduction

Le présent supplément à l'inventaire de la prévôté de Doullens nécessite un bref exposé quant à sa rédaction.
Les nouveaux documents qui s'ajoutent aux fonds déjà existants, proviennent des archives municipales anciennes de Doullens. En effet, le conseil municipal de Doullens, dans un souci de respect et de sauvegarde du patrimoine écrit de sa commune, a accepté la proposition de dépôt de ses archives jusqu'en 1939 inclus, aux Archives Départementales de la Somme, par un contrat de dépôt du 15 juin 1999. L'ensemble du fonds ainsi déposé représente 49,50 mètres linéaires. Le classement de la partie ancienne de ce fonds a été achevé fin décembre 2007, aboutissant à 267 articles cotés en sous-série 26 E_DEP.[11]
Lors du traitement de ce fonds ancien, il est apparu, selon le cadre réglementaire de classement des archives communales – daté de décembre 1926 – que certains documents n'appartenaient pas en propre aux archives communales. Il a donc été nécessaire de reclasser ces archives, relevant respectivement de la prévôté de Doullens et du siège de police de la ville de Doullens, dans la série B des archives départementales, et plus exactement dans la sous-série 2B déjà consacrée à la prévôté de Doullens.
Il est intéressant de préciser que la ville de Doullens, conformément à l'ordonnance royale de 1699, se dote d'un siège de police en 1702 et d'un lieutenant général de police. La charge de lieutenant général de police de la ville de Doullens est réunie à celle de prévôt royal de la ville de Doullens[12]. Sur les relations entre le lieutenant général de police et l'échevinage, il est conseillé de consulter l'inventaire des archives communales anciennes de la ville de Doullens déposées aux Archives Départementales de la Somme, tout particulièrement l'affaire qui oppose ces deux parties, cotée 26 E_DEP 157.

La consultation de l'inventaire et des documents de ce supplément (au total 11 articles cotés 2B 210 à 2B 220) est vivement recommandée à tout ceux qui s'intéressent aux lieutenants généraux de police et aux sièges de police d'Ancien régime. Grâce à eux, il est possible d'appréhender le fonctionnement de cette juridiction et de la suivre dans les diverses facettes de son activité.

[11] Voir le répertoire des archives communales déposées.
[12] Dans d'autres villes, comme à Rennes par exemple, cette charge a été rachetée par l'échevinage, ce qui explique que l'on retrouve parfois des documents concernant les sièges de police dans des archives municipales anciennes.

Bailliage de Péronne (4 B)

Notes extraites du répertoire manuscrit (conservé sous la cote 3 T 161), vers 1941-1942.

Note sur le fonds du bailliage de Péronne aux Archives départementales de la Somme (vers 1941-1942)

Le fonds du bailliage de Péronne n'était connu jusqu'à ce jour que par l'inventaire de la série B publié en 1883. Depuis cette époque sont entrés aux archives départementales des apports considérables dont on vient d'opérer le classement sommaire. Quelques articles isolés de l'inventaire faisaient connaître les registres aux chartes et aux insinuations, considérés comme les plus intéressants pour l'histoire des familles et des localités du ressort. Le classement a reconstitué une belle suite de ces registres qu'on pouvait croire perdus, et le chercheur dispose maintenant de 33 registres aux chartes au lieu de 5, de 23 registres aux insinuations au lieu de 9. Avec les autres séries de registres et les liasses de procès-verbaux mis au jour, ce sont là des éléments particulièrement importants pour l'histoire puisque la région qu'ils concernent a vu un grand nombre de ses archives privées ou publiques disparaître pendant la guerre.

Nous donnons ici un état sommaire de l'ensemble du fonds, qui comprend maintenant 474 articles au lieu de 76.

Bailliage de Péronne

On lit dans le rapport imprimé de l'archiviste pour l'année 1887 (p. 327-328) : « Ce qui restait au greffe du tribunal de Péronne des papiers provenant des anciens bailliages de Péronne et de Ham a été réintégré aux archives du département. Ceux de la sénéchaussée de Ponthieu et des bailliages d'Abbeville, Amiens, Doullens et Montdidier, l'ayant été les années précédentes, il en résulte que tous les papiers antérieurs à 1790 et qui se trouvaient encore dans les greffes de la cour d'appel et des tribunaux sont aujourd'hui réunis aux archives du département, conformément au vœu plusieurs fois exprimé par MM. les ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique et en vertu de la décision de M. le Garde des sceaux, ministre de la Justice du 25 septembre 1876 ».

Paru en 1883, l'inventaire de la série B ne décrivait donc sur ses 76 articles qu'une partie du fonds du bailliage de Péronne ; c'était toutefois le seul instrument de recherche en usage jusqu'à ce jour. Car les apports signalés en 1887 avaient été laissés de côté sans classement, sans répertoire manuscrit. Sans doute étaient-ils considérés comme tout à fait insignifiants car l'état général par fonds de 1903 s'en tient à la situation de 1883. Il imprime en effet : « Bailliage et prévôté de Péronne, 1627-1790. 76 articles ». Aucun supplément n'est mentionné. Or le supplément est non seulement considérable (le rayonnage nécessaire au fonds passe de 2 m.50 à 18 m. environ), mais il restitue une belle suite des registres considérés comme les plus historiques, chartes et insinuations connus seulement aujourd'hui par les quelques articles isolés repris dans l'inventaire. Le chercheur dispose à l'avenir de 33 registres aux chartes au lieu de 5, de 23 registres aux insinuations au lieu de 9. À supposer même les registres d'audience et les liasses insignifiants, supposition téméraire, la mise à jour de ce supplément serait déjà précieuse[13].

Tous les fonds judiciaires anciens seront de même complètement renouvelés par les récolements dont on poursuit d'exécution.

[13] Aucun document n'est venu du greffe aux archives, à la suite de la suppression du tribunal de Péronne en 1926.

Justice et tabellionage de Daours et Vecquemont (52 B)

Répertoire rédigé en mai 1941.

Liste des lieutenants du bailliage de Daours

Jacques de Roy 1680
Louis Lengellé 1684-1687
Jacques de Roy 1688-1704
Jean Mallet 1705-1725
Pierre Mallet 1725-1728
Jean Lengellé 1729-1733
André Prégaldain 1734-1735
François Picard 1736-1741
J. B. Dufourmentel 1745-1752
Jacques Lengellé 1753-1763
J. B. Picard 1766-1790

Liste des tabellions

Pierre Holleville 1728-1743
Jacques Lenglet 1744-1745
Antoine Le Caron 1746-1768
François Ducastel 1769-1777

Justice du temporel de l'Abbaye du Gard (103 B)

Répertoire numérique détaillé établi par Sophie SÉDILLOT, sous le contrôle scientifique de Xavier DAUGY, assistant qualifié du patrimoine, et sous la direction de Olivier de SOLAN, conservateur du patrimoine, directeur des Archives départementales de la Somme (sans date, ca 2009, à partir d'un travail plus ancien).

Introduction

En 1137, le vidame d'Amiens, Gérard de Picquigny, fait don d'une terre et d'une forêt sise sur le territoire de Crouy-Saint-Pierre pour fonder l'abbaye cistercienne du Gard. L'abbaye accueille des religieux venus de Cherlieux. L'évêque d'Amiens, Warin de Châtillon en confirme la fondation en 1138. Gérard de Picquigny en 1145 abandonne aux religieux tous les droits qu'il possède sur le bois du Gard ainsi qu'une terre à la Vicogne.
En 1657 Mazarin est nommé abbé commendataire.

Orientation bibliographique

Charpentier (F.), Daugy (X.), *Sur le chemin des abbayes de Picardie. Histoire des abbayes picardes des origines à nos jours, Amiens*, Encrage, 2008, 286 p.

Daire (L.F), *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire du Doienné de Picquigny*, Amiens, Ve Herment, 1860, 95.p.

Darsy (F.I), *Picquigny et ses seigneurs, vidames d'Amiens*, Abbeville, P.Briez, 1860, 192 p.

DELGOVE (E.), *L'abbaye du Gard*, Abbeville, F. Paillart, 1866.

DESTOMBE (M.), *Les abbés du Gard, abbaye cistercienne au diocèse d'Amiens*, Picquigny, Abbaye du Gard, 1975.

WITASSE (G.de), *Géographie historique du département de la Somme,* Amiens, V.Courtin-Hecquet, 1896, 124 p.

WITASSE (G.de), *Géographie historique du département de la Somme, état religieux, administratif et féodal des communes et de leurs dépendances*, Mémoire de la Société d'Emulation d'Abbeville, T. 2, Abbeville, Lafosse et Cie impr., 1902, 717 p.

Sources complémentaires

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME

Série C : Administrations provinciales

Sous-série 1 C : Fonds de l'intendance de Picardie
1 C 1563 : Lettre de M. de Seychelles à l'intendant lui demandant des éclaircissements sur les juridictions consulaires de sa généralité, pour mettre fin aux conflits qui s'élèvent perpétuellement entre les juges consuls et les juges ordinaires (Versailles 31 janvier 1756). Copie collationnée du 26 mars 1756, des lettres patentes concernant l'établissement des juges et consuls de la ville d'Abbeville (Fontainebleau, mars 1567). Mémoire sous forme de questionnaire sur les juridictions consulaires (1756). Mémoire adressé par Mgr. d'Invau intendant de Picardie, à la chambre du commerce de ladite province et Réponse de la chambre du commerce de Picardie au mémoire ci contre (15 novembre 1763). Requête des juges et consuls d'Abbeville à l'intendant, demandant 3000 Livres sur l'octroi de Picardie, pour l'entretien de leur auditoire (23 mai 1767). Mémoire de M. Ducastel sur les juridictions consulaires (Amiens 13 janvier 1782).

Table de concordance des cotes

Ancienne cote	Nouvelle cote
103 B BIS 1	322 B 1

Châtellenie d'Authie (116 B)

Répertoire numérique détaillé établi par Sophie SÉDILLOT, sous le contrôle scientifique de Xavier DAUGY, assistant qualifié du patrimoine, et sous la direction de Olivier de SOLAN, conservateur du patrimoine, directeur des Archives départementales de la Somme (sans date, ca 2009).

Introduction

Le fief d'Authie existe déjà dans les années 800, il relève du monastère de Saint-Riquier. Il semble que le domaine d'Authie soit donné par Charlemagne au duc Angilbert, abbé de Saint-Riquier. Le premier château semble dater du IXe siècle. Après l'An mil la châtellenie d'Authie devient une possession du seigneur de la Ferté. La rivière d'Authie a toujours servi de limite ou de frontière naturelle entre la Picardie et l'Artois, notamment durant toute la période où l'Artois appartient aux Bourguignons et aux Espagnols. Sa situation géographique explique l'importance stratégique du château qui est détruit au XVIe siècle, en mesure de représailles par les huguenots, qui n'avaient pu se rendre maîtres de Doullens. Le château moderne ne sera reconstruit que sous le règne de Louis XV.
Les seigneurs d'Authie qui se succèdent exercent le droit de haute, moyenne et basse justice. Dans leur fonction de seigneurs justiciers ils sont entourés d'officiers auxquels ils délèguent leurs compétences : bailli, notaire royal, procureur fiscal, greffier, huissier audiencier, gardes champêtres. Le château possède une salle de justice où se tiennent les audiences et auditions. Les cas qui ne sont pas de la compétence du bailli seigneurial, qui exerce la justice en lieu et place du seigneur, sont déférés au bailliage d'Amiens ou à la prévôté de Beauquesne et les appels au Parlement de Paris.
Les archives anciennes de la châtellenie d'Authie comportent deux articles. Les documents présents dans ce fonds représentent 0,05 m.l. et s'échelonnent de 1714 à 1790. Ils se composent d'un registre d'audience de la châtellenie, dont la consultation permettra aux chercheurs de tenter d'appréhender l'activité de cette juridiction et de pièces de procédures gracieuses (tutelle et vente).
Les documents sont dans un bon état général de conservation et sont par conséquent librement communicables.

Orientation bibliographique

BELLEVAL (R. de), *Les Fiefs et les seigneuries du Ponthieu et du Vimeu*, Paris, Dumoulin,1870, 352 p.

CARDEVACQUE (A. de), *Le canton d'Acheux (département de la Somme),* Amiens, Delattre-Lenoel, 1883, 390 p.

DANICOURT (E.), *Histoire d'Authie, de son prieuré et de son château féodal*, Ham, Léon Carpentier, 1885, 507 p.

WITASSE (G. de), *Géographie historique du département de la Somme,* Amiens, V.Courtin-Hecquet, 1896, 124 p.

WITASSE (G. de), *Géographie historique du département de la Somme, état religieux, administratif et féodal des communes et de leurs dépendances*, Mémoire de la Société d'Emulation d'Abbeville, T. 2, Abbeville, Lafosse et Cie impr., 1902, 717 p.

Sources complémentaires

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME

Série B : Juridictions d'Ancien régime

Sous-série 1 B : Fonds du bailliage d'Amiens

1 B 1 : Registre aux chartes 1558-1565. Fol 57. Lettres patentes de François II, sur " l'humble supplication de nostre aimé et féal gentilhomme ordinaire de nostre chambre Claude de Vendôsme, chevalier seigneur de Ligny, Fertel et Authie, contenant que par cy devant ledict lieu d'Authie estoit un gros bourg assis en bon et fertile pays et en frontières, prés le pays d'Artois, y ayant justice haute, moyenne et basse avec mayeur et échevins, bien peuplé et où passent et repassent chacun jour plusieurs marchands et autres allant et venant de divers pays; mais pendant les guerres dernières qui ont eu cours en notre pays de Picardie, le camp de nos ennemis y a été logé par l'espace de six semaines et plus, par lesquelles les habitants dudit lieu ont été tous presque ruinés en leurs bien et meubles et maisons, tellement que pour les restaurer et remettre en sus et aussi pour décorer ledit bourg et pour le bien profit et utilité de la chose publique du pays d'environ serait besoin de créer et ériger audit bourg

d'Authie une foire par chacun mois de l'an que l'on appelle le franc marché, selon la coutume du pays ensemble un marché par chacune semaine;" Erigeant lesdits franc marché le troisième mercredi de chaque mois et marché le mercredi de chaque semaine (Fontainebleau, août 1560).
1 B 48 : Registre aux chartes 1785-1789. Fol. 128, Octroi par Elisabeth-Jeanne de la Roche de Rambures, veuve de Messire Charles-Adrien, comte de Ligny, mestre de camp de cavalerie, dame comtesse de Courtenay, Chuelle, Chantecocq, Foucherelles, Savigny, Vernoy, Domer et autres dépendances du comté de Courtenay, dame de la châtellenie d'Authie à Me Nicolas Jean Santerre, avocat en Parlement, de l'office de bailli, juge civil criminel et de police de la châtellenie d'Authie (Paris, 15 décembre 1787).
1 B 74 : Donations faites par Claude de Bourbon, veuve de Jehan de Rambures, à Charles de Rambures, leur fils aîné, de la seigneurie d'Authie (1604).

Série J : Fonds entrés par voie extraordinaire

1 J 3553-3554 : Aveux et dénombrements des fiefs du marquis de Rambures dans la seigneurie d'Authie : deux registres. 1740-1756.
45 J : Archives du château de Rambures (fonds consultable après autorisation des déposants).

Liste chronologique des seigneurs d'Authie

- Hugues Braconnard, 1075-1100.
- Hugues Braconnard, fils, 1100-1125.
- Dreux de Daours, 1125- 1180.
- Beaudoin de Daours, 1180-1208.
- Nicolas de Daours, 1208-1260.
- Guy de Waillaincourt, 1260-1325.
- Baudoin de Rubempré, 1325-1405.
- Courbet de Rubempré, 1395-1405.
- Lancelot de Rubempré, 1405-1415.
- Antoine de Rubempré, 1415-1450.
- Jean de Rubempré, 1450-1477.
- Charles de Rubempré,1477-1510.
- Jehanne de Rubempré, épouse de Jacques-François de Bourbon 1510-1530.
- Claude de Bourbon-Vendôme, 1530-1578.
- Jehan sire de Rambures,1578-1594.
- Charles de Rambures, 1594-1614.
- Jehan de Rambures, 1614-1637.
- Louis-Alexandre marquis de Rambures, 1637-1677.
- François de la Roche, marquis de Fontenilles, 1677-1690.
- François de la Roche, marquis de Fontenilles, marquis de Rambures, 1690-1727.
- Antoine de la Roche, marquis de Fontenilles, marquis de Rambures, 1727-1755.
- Antoine César de la Roche, 1755-1764.
- Charles Adrien, baron de Ligny, puis sa femme Elisabeth-Jeanne de la Roche de Fontenilles, 1764-1793.

Table de concordance des cotes

Ancienne cote	Nouvelle cote
116 B 1	116 B 1
116 B 2	116 B 2

Justice municipale de Doullens (147 B)

Répertoire rédigé par Sophie SEDILLOT (juin 2008)

Introduction

L'histoire des fonds de la justice municipale de Doullens nécessite un bref exposé quant à leur provenance.
Jusqu'en 1999, date du dépôt des archives municipales anciennes de Doullens aux Archives Départementales de la Somme, seule une toute petite partie des archives de cette justice était connue des chercheurs. Elle se résumait à 27 articles conservés aux Archives Départementales de la Somme dans la sous-série 147 B.

Le conseil municipal de Doullens, dans un souci de respect et de sauvegarde du patrimoine écrit de sa commune, a accepté la proposition de dépôt de ses archives jusqu'en 1939 inclus, aux Archives Départementales de la Somme, par un contrat de dépôt du 15 juin 1999. L'ensemble du fonds ainsi déposé représente 49,50 mètres linéaires, pris en charge du 23 août au 20 septembre 1999. Le 16 octobre 2006, débute le classement de la partie ancienne de ce fonds, soit environ 20 mètres linéaires avant reconditionnement.
Lors de ce travail, il est apparu qu'une partie importante de ce fonds ancien n'appartenait pas en propre aux archives communales et n'entrait pas dans le cadre réglementaire – daté de décembre 1926 – de classement des archives communales anciennes. Il a donc été nécessaire de reclasser ces archives, portant sur l'exercice de la justice municipale, dans la série B des archives départementales, et plus exactement dans la sous-série 147B déjà consacrée à la justice municipale de Doullens. Après intégration des articles provenant de la mairie de Doullens ce fonds représente finalement 11,40 mètres linéaires et comporte 142 articles. Ce travail a été effectué entre le 1er février 2008 et le 1er avril 2008.

La consultation de l'inventaire et des documents de ce fonds est vivement recommandée à tout ceux qui s'intéressent à la justice municipale d'Ancien régime. Grâce à ces documents il est possible de tenter d'appréhender le fonctionnement de cette juridiction et de la suivre dans les diverses facettes de son activité juridictionnelle.

Table de concordance des cotes

Ancienne cote[14]	Nouvelle cote
147 B 1	147 B 107
147 B 2	147 B 17
147 B 3	147 B 19
147 B 4	147 B 21
147 B 5	147 B 21
147 B 6	147 B 21
147 B 7	147 B 21
147 B 8	147 B 21
147 B 9	147 B 28
147 B 10	147 B 134
147 B 10 bis	147 B 31
147 B 11	26 E_DEP 115
147 B 12	147 B 135
147 B 13	147 B 136
147 B14	26 E_DEP 46
147 B 15	147 B 118 (partie)
147 B 130 (partie)	
147 B 131 (partie)	
147 B 132 (partie)	
147 B 16	147 B 133
147 B 17	147 B 67 (partie)
147 B 70 (partie)	
147 B 74 (partie)	
147 B 18	147 B 130 (partie)
147 B 132 (partie)	
147 B 19	147 B 132
147 B 20	147 B 74 (partie)
147 B142 (partie)	
147 B 21	147 B 99 (partie)
147 B 102 (partie)	
147 B 103 (partie)	
147 B 22	147 B 103
147 B 23	147 B 104
147 B 24	147 B 137
147 B 25	147 B 138
147 B 26	147 B 139
147 B 27	147 B 140

[14] Il s'agit des 27 articles conservés aux Archives départementales avant le classement des archives de la justice municipale de Doullens retrouvées au sein des archives communales déposées de Doullens.

Baronnie de Picquigny (199 B)

Listes des baillis et lieutenants

Liste partielle des baillis

Lefèvre, Jean	1687-1694
Lefèvre, Charles-Paul	1704-1729
Duliège, Antoine, Auguste	1731
Boistel	1751-1776

Liste partielle de lieutenants

Vasseur, Pierre	1668-1681
Thuillier, Jean-Baptiste	1764-1776
Montigny, Louis-Charles	1777-1788

Justice seigneuriale de Piennes (200 B)

Répertoire numérique détaillé établi par Xavier DAUGY, assistant qualifié du patrimoine, sous la direction de Olivier de SOLAN, conservateur du patrimoine, directeur des Archives départementales de la Somme

Introduction

Sise dans la prévôté de Montdidier, dépendante de la Salle du roi à Montdidier, la seigneurie de Piennes appartient en 1158 à Elisabeth de Vermandois qui en fait don à son époux, Philippe de Flandre. En 1422, elle entre en possession de la famille de Brouilly par le mariage de Nicolas de Brouilly avec Marie Fourmentin, dame de Mesvillers, Deffoy et autres lieux. A la fin du XVIIe siècle François de Brouilly épouse Louise de Halluin qui lui apporte la terre de Piennes sise en Flandre, érigée en 1669 en marquisat. Dès lors les seigneurs de Mesvillers s'intitulent marquis de Piennes et ce nom se substitue au vocable primitif de Mesvillers où la famille de Brouilly habite principalement. En 1690, la seigneurie passe en la possession de la famille de Villequier d'Aumont par le mariage d'Olympe de Brouilly, dernière héritière Brouilly, avec Louis de Villequier d'Aumont ; cette famille conserve la seigneurie jusqu'à la Révolution.

L'intérêt historique de ce fonds est limité par le fait que seules huit pièces du fonds primitif ont été conservées ; elles n'illustrent donc que très succinctement les activités de cette entité judiciaire d'Ancien Régime.

Bibliographie

Dictionnaire historique et archéologique de la Picardie : Arrondissement de Montdidier. Cantons de Montdidier, Ailly-sur-Noye et Moreuil, Paris, A. Picard, Amiens, Yvert et Cie, 1927, tome IV 503 p.

Sources complémentaires

Série B : Cours et juridictions

Sous-série 1 B : Fonds du bailliage d'Amiens

1 B 3

- fol. 50 v°. Ordonnance du seigneur de Piennes, chevalier de l'ordre du Roi, et son lieutenant général au gouvernement de Picardie, interdisant le port des armes à feu, sans autorisation (1549).
- fol. 67. Lettre du seigneur de Piennes, aux bailli, lieutenant général, maire et échevins d'Amiens
- au sujet de la paix conclue « entre Sa Majesté et lesAnglois » 1569.
- fol. 72. Lettre du seigneur de Piennes adressée au lieutenant général au bailliage (1569).
- fol. 74 : Lettres de Charles IX demandant à ses vassaux d'aller prêter serment de fidélité et d'aide au siegneur de Piennes son représentant (1569).
- fol. 75 : Ordonnance du bailli d'Amiens à tous gentilshommes d'aller prêter entre les mains du seigneur de Piennes, le serment prescrit par la précédente lettre, s.d.
- fol. 84. Lettre du seigneur de Piennes aux lieutenants généraux et procureur du Roi au bailliage d'Amiens, relative à l'aide que doivent apporter les gentilhommes en cas d'attaque anglaise (1569).
- fol. 85 v°. Ordonnance du seigneur de Piennes, lieutenant général, enjoignant à tous les gentilshommes, capitaines et autres gens de guerre convoqués par ordonnance royale du 26 mai 1569, de ne sortir ni de quitter la province et de se présenter pour le service du roi (1569).
- fol. 91 : Ordonnance du seigneur de Piennes, lieutenant général, sur la convocation des chevaliers et gentilshommes (1569). Lettres missives du roi adressées au seigneur de Piennes le priant de redoubler de vigilance et d'informer les gouverneurs des places fortes des éventuelles attaques anglaises (1569).
- fol. 92 : Lettre du seigneur de Piennes aux lieutenant général, avocat et procureur du Roi au bailliage d'Amiens, sur le même objet.

1 B 4

- fol. 12 : Ordonnance du seigneur de Piennes relative aux pertubations causés par les Huguenots (1569). Ordonnance du seigneur de Piennes relative aux trafic de blé et aux actes de vendalismes causés en Picardie (1569). lettre du seigneur de Piennes demandant au bailli d'Amiens de publier l'ordonnance (1570).
- fol 52 : Ordonnance du seigneur de Piennes relative aux Huguenots (1570).
- fol. 86. Lettre du seigneur de Piennes aux lieutenant, avocat et procureur du Roi au bailliage d'Amiens, les priant de recevoir le sieur de Taigny en l'état de bailli d'Amiens dont il avait été privé, auquel il a été réintégré en vertu de l'édit de pacification (1570). Lettres missives du Roi au seigneur de Piennes relative à la même affaire (1570).

1 B 5

- fol. 24. Lettre du seigneur de Piennes aux « president, advocat et procureur du Roy de la ville d'Amyens », relatives aux lettres patentes sur la traite des blés (1571).
- fol. 33 Lettres patentes de Charles IX portant « confirmation de l'estat de lieutenant general pour le Roy au païs et province de Picardie, Monseigneur de Piennes, en l'absence deMonseigneur le duc de Longueville et deTouteville » (1570).
- fol. 50. Lettre du seigneur de Piennes au «president et lieutenant general pour le Roy en la ville d'Amiens», lui envoyant, pour les faire publier, les lettres patentes relatives aux grains (1571).
- fol 68 : Lettre du seigneur de Piennes relatives à l'interdiction de transporter les blés (1572).
- Lettre du seigneur de Piennes au bailli d'Amiens relative à la mobilisation des troupes pour le service du roi (1593).

1 B 6 : fol. 58. Lettre du seigneur de Piennes aux lieutenant, avocat et procureur du Roi, maieur et échevins d'Amiens relative à l'accession au trône de Pologne d'Henri de Valois (1573).
Réception par Antoine de Halluin, bailli d'Amiens, de Jacques de Vausselles, en qualité de notaire royal en la prévôté de Saint-Riquier (1573).

1 B 7 : fol. 73-74. Saisine et dessaisine par Charles de Halluin, seigneur de Piennes, au profit de Jean de Guillerme de la terre et seigneurie d'Heuzecourt (1573).

1 B. 417 : Contrats de mariage d'Henry-Dominique d'Estampes de Valançay, marquis de Piennes, et Anne Elisabeth d'Estampes de Valançay (1669-1673).

1 B 645 Donations faites par Gabrielle de Piennes, soeur non professe au couvent de Saint-François d'Abbeville, à François de Piennes, écuyer, son neveu, d'une somme de 2750 livres.

Série E : Fonds des familles, état civil, notaires

Sous-série 1 E : Archives des familles, des corportaions, des confréries.

1 E 8-1 E 18 Fonds de la famille de Villequier d'Aumont, marquisat de Piennes.

1 E 8 : Bail à ferme judiciaire des biens saisis sur Charles de Brouilly, chevalier, seigneur de Piennes ou Mesvillers, tuteur et garde noble de demoiselle Marie de Brouilly, fille et héritière du feu marquis de Piennes (1640). Déclaration des terres appartenant au sieur Heurteur, officier de S.A.R. Mme la duchesse d'Orléans, « scituez et assizes au terroir de Pienne, dépendantes de M. le duc d'Omont, seigneur dudit lieu, et de la maison à luy appartenant audit village de Pienne, pour inserer au terrier que l'on fait à présent » (1730).«Traitté et accord fait entre Mgr le duc d'Aumont, marquis de Piennes, et le sieur Alexandre-Michel Damiens, seigneur d'Hébécourt, trésorier de France à Amiens, pour luy et ses enfans, pour leurs terres tenues de la seigneurie de Piennes et fiefs dépendants» (1748). «Etat des immeubles de M. d'Hébécourt dans Piennes et fiefs en dépendants» XVIII s. Inventaire des titres du marquisat de Piennes (XVIIIe s.)

1 E 9 : Beauvoir et La Villette : Vente par Robert de Broly, écuyer, à Antoine de Broly, son frère, écuyer, demeurant à Mesvillers, du fief de Beauvoir-lés-Rollot, mouvant d'Antoine de Crèvecoeur, à cause de sa terre et seigneurie du Tronquoy (1483).
Saisine par Pierre Fouquelin, bailli et garde de justice des terres et seigneuries de Tricot, Tronquoy, Vaux et le Frestoy, à Jean de Brouilly, écuyer, de la seigneurie de Beauvoir à lui donnée en avancement d'hoirie par Antoine de Brouilly, écuyer, seigneur de Deffoy, son père (1502).

Vente par Adrien de Doncquerre et Jeanne de Latre, sa femme, demeurant à Bus, à Jean de Pas, écuyer, demeurant à Mesvillers (Piennes), de cinq journaux et un quartier de pré à La Villette (151). Saisine desdits cinq journaux et un quartier de pré à Jean de Pas (1518-1519).
Vente par Simon Villette, laboureur, et Alix Villain, sa femme, demeurant à la Villette, à Jean de Broully, écuyer, seigneur de Mesvillers de 10 mines de terre (1523).
Vente par Adrien de Doncquerre et Jeanne de Laitre, sa femme, demeurant à Bus, à Jean de Brouilly, écuyer, seigneur de Mesvillers, de deux pièces de pré à la Villette (1524).
Vente par Antoine Froissent et Mariette Huberière, sa femme, demeurant à Beauvoir-lès-Rollot, à Jean de Brouilly de six mines et un quartier de terre en quatre pièces sises aux terroirs de Rollot, du Tronquoy et de la Villette (1527).
Vente par Marguerite Payelle, veuve de Pierre Caudavoinne, demeurant à Regibay, à Antoine de Brouilly d'une pièce d'un quartier 1/2. de pré, sise au Mauras, près Regibay (1550). Echange d'une pièce de pré d'un journel en la prairie d'Onvillé (1560).
Vente par Jean Troisécuz et Anne Cochepain, sa femme, demeurant à Rollot, àClaude de Verny, écuyer, seigneur de Faverolle,d'une pièce de pré en la prairie de la Villette-lès-Rollot (1656).
Echange par lequel Claude de Verny, chevalier, seigneur de Faverolles,cède à Benoît de Fontaine, curé de St-Germain de la Villette-lès-Rollot, un quartier de pré sis près du moulin de Rollot, contre un quartier de pré sis à la Villette (1661).
Vente par Claude Carpentier, fermier de Beauvoir, et Barbe Fraillet, sa femme, à Antoine de Broully, chevalier des ordres du Roi, marquis de Piennes, de deux mines trois quartiers de terre à Mesvillers (1664).
Vente par Claude Carpentier, laboureur à Beauvoir, et Barbe Paillet, sa femme, à Antoine de Broully, de 112 verges de pré à Rollot, de trois quartiers de pré au terroir de Beauvoir ; de 7 quartiers de terre tenus dela seigneurie de la Villette ; d'une mine de terre près de Beauvoir, et d'une autre mine à la Villette (1665).
Vente par François Coullet, sieur de Beaucourt, demeurant à Amiens, tant en son nom que se faisant et portant fort d'Eustache Laharpe, sieur des Varennes et damoiselle Marguerite Coullet, sa femme, à Antoine de Brouilly, d'une pièce de pré de deux mines au terroir de la Villette (1673).
Vente par Jean Deutart, laboureur à Rollot, et Barbe Duret, sa femme, à Antoine de Brouilly, d'un pré sis aux Morats contenant trois quartiers (1673).
Echange par Antoine de Brouilly, marquis de Piennes, à Jean Duquesnelle, marchand à Rollot, de deux mines de terre sises au terroir de la Houssoye, contre une pièce de pré dans la prairie de Beauvoir-Lavillette (1673).
Echange par Pierre Warmé, prêtre, curé de St-Germain de la Villette et chanoine de Rollot, avec Antoine de Brouilly chevalier, marquis de Piennes, de 3 mines de pré sis à la Villette, contre 3 mines 4 verges de pré à Rollot (1673).
Vente par François de St-Paul, notaire royal à Rollot, et Denis de St-Paul, demeurant audit Rollot, à Eugène Lesueur, sieur de Champeau, capitaine du château de Piennes, au nom de damoiselle Olympe de Brouilly, marquise de Piennes, dame de Mesvillers d'une pièce de pré de cinq quartiers 1/2, aux prairies de Regibay, au lieu dit le Morat (1683).
Bail de 2 mines 1/2 de pré à Beauvoir (1576).
Bail de la ferme et seigneurie de Beauvoir (1647, 1742).
Etat des terres de la ferme de Beauvoir (XVIIIe s.).

1 E. 10 : Harissart. — Vente par Adrien de Houdetot, chevalier, seigneur dudit lieu, demeurant en son manoir d'Anneville, vicomté de Caudebec, à Charles de Brouilly, conseiller du Roi en ses conseils d'Etat et privé, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, chevalier, seigneur de Mesvillers et autres lieux, de la terre et seigneurie de Perraines, des fiefs des Grand et Petit Harissart et du fief de Bourges (1628).
Mesurage et bornage contradictoire du canton des Longues Pièces au terroir de Harissart (1763).
Plan ducanton des Longues Pièces, terroir de Harrissart (XVIIIe siècle).
Plan partiel de Harissart (XVIIIe siècle).

1 E 11 : Houssoy. — Donation par Jean de Baiencourt, écuyer, seigneur dudit lieu, Lesglentier et Eslincourt en partie, demeurant à Marigny, à François Wallet, écuyer, seigneur de Hauville, y demeurant du fief de Butembus, dépendant de la terre de Houssoy, sis aux terroirs de Boulogne-la-Grasse, Conchy-les-Pots et environs (1556).
Vente par-devant Claude Monmert, gardedu scel royal à Montdidier, et François Buquet, notaire, par Louise de Sainte-Christine, veuve de noble homme Jean Pasquier, seigneur de Bulles en partie, à Romain Pasquier, prévôt et juge ordinaire de la prévôté de Montdidier, dudit fief Butembus (1563).

Vente par Thibaut Dandieu, laboureur à Remaugies, et Marguerite Olivier, sa femme, à Antoine de Brouilly, marquis de Piennes, d'une pièce de terre labourable enfermée de haies vives au Houssoy, dans la censive dudit seigneur (1673).

1 E 12 : Ferme des Merliers. — Vente par Pierre Soibert, manouvrier, et Jeanne Carie, sa femme, demeurant à Regibay, à noble homme Jean de Brouilly, seigneur de Mesvillers en partie, de trois mines de pré, sis entre les terroirs de Regibay, Houssoy, Mesvillers, Remaugies et Onvillers (1513).
Saisine de ladite terre (1513).

1 E 13 : Méry. — Vente par Claude Queste, manouvrier à Méry, et Anne Bricart, sa femme, à Charles de Brouilly, seigneur de Mesviller, d'une mine 1/2 de terre au terroir dudit Méry, lieu dit la Vallée d'Aviot (1633).

1 E 14 : Mesnil-Saint-Georges. — Vente par Guyot Pot, chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, seigneur de Chemault et dame Marie de Hangest, sa femme, à messire François de Broully, chevalier, seigneur de Mesvillers de la terre et seigneurie du Mesnil-Saint-Georges (1584). Saisine à François de Brouilly de deux fiefs et nobles tènements sis au Mesnil-Saint-Georges (1584).

1 E 15 : Moulin de Montdidier appartenant à la seigneurie du Mesnil-Saint-Georges (1514-1783).

1 E 16 : Piennes ou Mesvillers. — Extrait des registres d'Antoine Cauvel, notaire royal à Montdidier. Procès-verbal d'arpentage de 19 mines de terres en plusieurs pièces vendues par Jean de Coupillon, écuyer, et Idette de Billault, sa femme, demeurant à Maisières, à Antoine de Brouilly (1546).
Bail de plusieurs pièces de terre à Mesvillers tenues en fief du duc de Guise, à cause de sa seigneurie de Nointel-Haudouyn (1559).
Bail de la cense du Caurroy, terroir de Mesvillers, appartenant à Antoine de Brouilly (1575). Mesurage de terre (1655).
Transaction entre Antoine de Brouilly et damoiselle
Marie Fauvel, damoiselle d'Aubercourt, relativement à des terres à Mesvillers (1561-1562).
Vente par Jean Bourée, marchand à Montdidier, à Jérôme Daynnat écuyer, seigneur du Cauroy, d'un droit de surcens sur deux maisons et terres labourables sises au Petit Lendy-lès-Mesvillers, et sur une maison, vigne et pourpris sis audit Petit Lendy (1565).
Echange par Charles de Brouilly, avec Charles de Bertin, de deux pièces de terre audit lieu, derrière le parc du château (1630).
Bail de 4 muids, 4 mines 1/2 de terres à Mesvillers (1642)
Bail des censives de Mesvillers, Aussainvillers, Beauvoir,
La Villette, Houssoy et le fief de Bethembus (1653).
Procèsverbal d'arpentage du fief de la mairie de Piennes (1655).
Bail des dîmes et champarts de Mesvillers (1691).
Vente par Jacques Ricart, laboureur, et Jean Duvivier, charron, demeurant à Mesvillers, à Antoine de Broully, marquis de Piennes, d'une maison et héritages sis à Mesvillers (1663).
Vente par Mathieu Bigant et Marguerite Lefebvre, sa femme, à Jean Varin, écuyer, sieur de Montigny, capitaine du château de Mesvillers, d'un héritage sis audit Mesvillers (1659).
Baux de la terre de Piennes (1669-1735).
Bail des fermes de la mairie et du Cauroy (1740).

1 E 17 : Rollot. — Vente par Jean Cressonnier, demeurant à Cuvilly, à noble homme Jean de Brouilly, seigneur de Mesvillers, Lendy et Deffoy, de trois mines de terre au terroir de Rollot (1518-1519).

1 E 18 : Villette (Muile-Villette). — Bail du domaine de Villette appartenant à Louis-Marie d'Aumont, duc d'Aumont, pair de France, demeurant à Paris, en son hôtel, place Louis XV.

Série Fi : Fonds iconographiques

Sous série 1 FI :
1 FI 270/1-4 : Plan de la seigneurie de Piennes, XVIIIe siècle.

Justice seigneuriale de Pierrepont (201 B)

Répertoire numérique détaillé établi par Xavier DAUGY, assistant qualifié du patrimoine, sous la direction de Olivier de SOLAN, conservateur du patrimoine, directeur des Archives départementales de la Somme

Introduction

La seigneurie de Pierrepont relevait de la Salle du roi de Montdidier. Le premier seigneur connu est Raoul comte de Vermandois en 1150. Après la mort de ce dernier, le 14 octobre 1152, son fils et ses deux filles possédèrent successivement ses domaines. L'un de ces enfants, vendit la terre de Pierrepont en 1183, à Simon Despreaux sire de Raineval.

Sources complémentaires

Série B : Cours et juridictions

Sous-série 1 B : Fonds du bailliage d'Amiens

- 1 B 63 Donation par le cardinal Antoine de Créquy à Jehan de Bernes, écuyer, de la seigneurie de Pierrepont.
- 1 B 1310 Mémoire des censives dues par Monsieur d'Hargicourt à la seigneurie de Pierrepont.
- 1 B 1310 Déclaration donnée par François Duacheux, marguillier en charge de la fabrique d'Hargicourt, des biens mouvant de la Seigneurie de Pierrepont (1767).

1 E 447 : Relief par Claude-Henry de Louvencourt de Warluzel, de deux fiefs faisant partie de la terre et seigneurie de Guillaucourt, nommés Achicourt et Pierrepont, mouvant de Joseph-Augustin de Mailly, comte de Mailly (1759). État des droits payés par M. de Warluzel aux officiers du comté de Mailly, pour le relief des deux fiefs d'Achicourt et Pierrepont, relevants audit comté (1759). Consistance d'Achicourt et de Pierrepont, 1759.

Série H : Clergé régulier

Sous-série 43 H : Fonds du prieuré de Pierrepont

43 H 1 : Seigneurie de Pierrepont.
43 H 2-3[15] : Plans parcellaires [ant. à 1790].

[15] Voir RL 241 et RL 242.

Amirauté de Saint-Valéry-sur-Somme (248 B)

Répertoire numérique détaillé établi par Sophie SÉDILLOT, sous le contrôle scientifique de Xavier DAUGY, assistant qualifié du patrimoine, et sous la direction de Olivier de SOLAN, conservateur du patrimoine, directeur des Archives départementales de la Somme (sans date, ca 2009).

Introduction

La France d'Ancien Régime compte cinquante sièges particuliers d'Amirauté[16] disséminés le long de ses côtes. Ces institutions royales possèdent une double compétence de juge et d'administrateur de la vie maritime. En matière de justice, ces juridictions d'exception sont en charge du contentieux de la marine et du commerce de mer tant au civil qu'au criminel. En matière d'administration les sièges particuliers d'Amirauté ont des compétences en matière de police : des ports et des côtes, des constructions navales, de la navigation, du commerce maritime, de la pêche, et des personnels navigants. Plusieurs de ces sièges sont situés dans le ressort du siège général parisien de l'Amirauté de France à la Table de Marbre du Palais et de là au Parlement. A la fin de l'Ancien Régime, ils sont au nombre de sept : Calais, Boulogne, Abbeville, Saint-Valery-sur-Somme, Eu-Le-Tréport, les Sables d'Olonne et la Rochelle…

La généralité de Picardie, dans sa partie maritime, abrite quatre de ces sièges particuliers : Abbeville, Boulogne, Calais et Saint-Valery.

Le siège de l'Amirauté de Saint-Valery-sur-Somme a été créé par un édit d'avril 1554[17]. Antérieurement à cette date, il y avait déjà à la fin du XVe siècle un lieutenant de l'Amiral de France à Saint-Valery. Le personnel de l'Amirauté de Saint-Valery se présente à l'identique des autres sièges de la côte picarde. Il se compose d'un lieutenant, d'un procureur du roi, d'un commis greffier, d'huissiers et de sergents. En plus de ces officiers divers auxiliaires pourvus de commissions de l'Amiral de France s'adjoignent au personnel : maître de quai, receveur particulier de ses droits, un chirurgien, six courtiers des maîtres de navire français, deux courtiers interprètes de la langue anglaise et deux de langue hollandaise[18], un jaugeur et cinq garde-côtes chargés de veiller aux naufrages et d'éviter les pillages.

Les limites du ressort de l'Amirauté de Saint-Valery-sur-Somme ont évolué au cours de son histoire. Initialement ce détroit[19] s'étend à toutes les côtes du Vimeu, de Boismont, sur la rive gauche de la Somme, jusqu'à l'embouchure de la Bresle (frontière entre la Picardie et la Normandie). L'instauration d'un siège particulier d'amirauté à Ault à la fin du XVIe siècle a pour conséquence de faire reculer la limite méridionale du ressort de l'amirauté de Saint-Valery jusqu'au hâble d'Ault20. En raison de la suppression du siège d'Ault en janvier 1761 et du rattachement de son détroit au siège de l'Amirauté d'Eu-Le Tréport, les limites du ressort de Saint-Valery sont remises en cause[21]. La nouvelle limite de compétence entre les sièges de Saint-Valery et d'Eu-Le Tréport est reportée au milieu de la grand rue d'Ault.

---

[16] Sur l'administration centrale de l'Amirauté et sur les sièges particuliers de cette institution, consulter la bibliographie et tout particulièrement les travaux de référence de Christian Schnakenbourg *L'Amirauté de France à l'époque de la Monarchie Administrative (1669-1792).* Thèse pour le doctorat en droit, Paris II, 2 vol., 1975 et "Les sièges d'Amirauté de la côte picarde", *Revue du Nord*, n° 216, 1973, p.77.

[17] L'édit d'avril 1554, crée également les sièges particuliers d'Amirauté : d'Abbeville, Boulogne, et Calais.

[18] A.Marine, C4-239, fol.345 Réponse à l'enquête ministérielle de 1787.

[19] Le détroit au XVIII e siècle désigne un espace soumis à une Juridiction temporelle ou spirituelle. Ce terme ne s'emploie plus que très rarement dans ce sens. On utilise aujourd'hui plus ordinairement district ou ressort.

[20] A.Marine, C4- 160, fol.30 Déclarations des officiers à Sicard en 1734 et C4 -174 ,p. 119 Déclarations des officiers à Chardon 1782. Le hâble d'Ault est un étang salé situé entre Cayeux et Ault. Il apparait comme le dernier vestige de la partie méridionale de l'ancien estuaire de la Somme. Au XVIIe siècle, il communiquait encore directement avec la mer par une étroite embouchure.

[21] A.D.Somme 1 C 1504 Liasse sur le port de Saint-Valery-sur-Somme (1762-1765).Voir plus particulièrement la lettre de M. Poncet de la Grave, procureur du roi au siège général de l'Amirauté de France à l'intendant, concernant

L'activité de l'Amirauté de Saint-Valery s'avère dans son ensemble assez médiocre. En matière de justice les affaires qu'elle juge sont peu nombreuses et ne font que rarement l'objet d'appel devant le siège général de l'Amirauté de France à la table de marbre du Palais à Paris. En matière administrative son action demeure également assez limitée. Pour ne citer que quelques exemples : les vaisseaux naufragés sont pillés, les visites des navires avant leur départ ne sont pas effectuées, la réglementation sur la pêche n'est pas toujours appliquée et la contrebande reste très active dans son ressort comme sur l'ensemble de la côte picarde.

A la fin de l'Ancien Régime, les amirautés de la côte Picarde, sont de plus en plus critiquées. La Chambre de Commerce de Picardie, les administrateurs de la marine royale et les cahiers de doléances des paroisses côtières soulignent les dysfonctionnements de ces institutions et réclament une profonde réforme de ces sièges particuliers. A défaut, ces institutions disparaissent lors de la Révolution. L'Amirauté de Saint-Valery-sur-Somme est ainsi supprimée par la loi des 16-24 août et 6-11 septembre 1790, en même temps que celles du reste du Royaume. Elle cesse ses fonctions en avril 1792.

La consultation de l'inventaire et des documents de ce fonds est vivement recommandée à tous ceux qui s'intéressent aux juridictions d'exception d'Ancien Régime et à la vie maritime picarde. A titre de comparaison il peut être également intéressant de consulter les fonds de l'Amirauté d'Abbeville et d'Ault tous deux conservés aux Archives[22] Départementales de la Somme. Les Archives de l'Amirauté d'Eu-Le Tréport ont quant à elles disparu.

Les archives anciennes de l'Amirauté de Saint-Valery-sur-Somme se composent de 15 articles. Les documents présents dans ce fond représentent 0,70 m.l. et s'échelonnent de 1683 à 1792. Ils se composent essentiellement d'une série de registres produits par le siège de l'Amirauté. Ces registres portent enregistrement : des édits, déclarations, ordonnances, arrêts, provisions, commissions et installations d'officiers, réceptions des maîtres et pilotes et des titres de ceux qui prétendent quelques droit sur les vaisseaux, marchandises et pêcheries[23]. Les registres, en dehors de la réglementation royale et amirale, comportent de nombreuses décisions individuelles concernant les réceptions et le contrôle de l'aptitude des personnels de direction des navires marchands, les pêcheurs, les charpentiers et constructeurs de navires, la détermination du tonnage des navires, le contrôle de la nationalité des propriétaires des navires, etc… Grâce à ces registres aux chartes, il est possible d'appréhender le fonctionnement de l'Amirauté de Saint-Valery-sur-Somme et de la suivre dans ses activités de justice et d'administration.

Le fonds contient également des épaves d'archives constituant un dossier de réception de maître de navire. Ce dossier regroupe des pièces notamment produites par d'autres administrations (Intendance de Dunkerque, Intendance de la Marine en Bretagne). L'ensemble du fonds se trouve dans un bon état général de conservation, il est librement communicable à l'exception d'une seule pièce[24] du dossier de réception de maître de navire.

Orientation bibliographique

ARCHIVES DE LA SOMME, « Saint-Valery-sur- Somme, port de mer XVII-XIXe siècle », *Textes et Documents de la Somme*, 1989, n°30

CABANTOUS (A.), *Les citoyens du large, les identités maritimes en France (XVIIe-XIXe siècles)*, Paris, Aubier, 1995, 279 p.

la levée d'un plan et les contestations quant aux limites respectives des Amirautés de Saint-Valery, d'Eu – Le Tréport, 2 mars 1765.

[22] A.D.Somme 104 B Amirauté d'Abbeville et A.D.Somme 321 B Amirauté d'Ault.

[23] Ces indications figurent en tête de la plupart des présents registres.

[24] Le congé accordé à Louis Remonté en 1765 n'est pas communicable en raison du mauvais état de conservation de cette pièce.

CABANTOUS (A.), LESPAGNOL (A.), PERON (F.), *Les Français, la terre et la mer, XIIIe-XXe siècle*, Paris, Fayard, 2005, 902 p.

CHASTENET D'ESTERRE (J. DE), *Histoire de l'Amirauté de France,* Thèse pour le doctorat en droit, Paris, 1906, 161 p.

CHAUMETTE (C.), *Le port de Saint-Valery-sur- Somme de 1739 à 1785*, Mémoire maîtrise Histoire, Université du Littoral, Boulogne, 1998, 190 p.

DU VERDIER (M.), « L'Amirauté française: son histoire, ses transformations, son état actuel », *Revue générale d'administration*, 1894, n °1, p 385-401.

GAUDEFFROY (L.), *Histoire du tribunal de commerce de terre et de mer de Saint-Valery-sur-Somme*, Abbeville, Leclerc, 1953, 60 p.

HUGUET (A.), *Saint-Valery de la Ligue à la Révolution (1589-1789)*, Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie du Vimeu, Abbeville, F..Paillart, 1909, 1281 p.

HUGUET (A.), « Le port et le commerce de Saint-Valery à travers les siècles », *Notre Picardie*, n°55-57,1911.

JAL (A.), *Glossaire nautique. Répertoire polyglotte des termes de marine anciens et modernes*, Paris, 1848, 1591, 2 vol.

JAMET (J.), *L'Amirauté de France de Louis XIV à la Révolution*, Thèse pour le doctorat en droit, Paris, 1961, 346 p.

LE HENAFF (A.), *Etude sur l'organisation administrative de la marine sous l'Ancien Régime et la Révolution*, Paris, 1913, 175 p.

LA RONCIERE (CH. DE), *Histoire de la marine française*, Paris, 1899-1932, 6 vol.

LOMIER (E.), *Annales du quartier maritime de Saint-Valery-sur-Somme*, T.1, Saint-Valery, E. Lefebvre, 1912, 523 p.

LOMIER (E.), *La garde-côte en Picardie maritime avant la Révolution, Saint-Valéry-sur-Somme, Littoral de la Somme* impr., 1926, 56 p.

NEUVILLE (D.), *Etat sommaire des Archives de la marine antérieures à la Révolution*, Paris, 1898, 694 p.

PRAROND (E.), *Histoire des cinq villes et de trois cents villages, hameaux ou fermes: Saint-Valery et les cantons voisins*; Paris, Dumoulin, 1863, 2 vol., 474 et 492 p.

RAVIN (P.), *Notices sur divers marins de Saint-Valery-sur-Somme : Géologie, archéologie, histoire locale*, Amiens, Lambert-Caron, 1886, 255 p.

SCHNAKENBOURG (CH.), *L'Amirauté de France à l'époque de la monarchie administrative (1669-1792)*, Thèse pour le doctorat en droit, Paris II, 1975, 2 vol., 323 et 328 p.

SCHNAKENBOURG (CH.), « Les sièges d'amirauté de la côte picarde ». *Revue du Nord*, n° 216, 1973, p.77.

SCHNAKENBOURG (CH.), *Communauté de métiers contre liberté économique à la fin de l'Ancien Régime. L'exemple des gribanniers de la Somme*, Paris, P.U.F., 1976, p 7-61.

SCHULER (J.), *Les juridictions maritimes*, Thèse pour le doctorat en droit, Paris, 1945,119 p.

VASSEUR (G.), *Documents inédits pour servir à l'histoire maritime et commerciale de la Picardie*, Abbeville, F. Paillart, 1954, 319 p.

VIGNOLS (L.), « Une source documentaire trop peu utilisée: les archives des anciennes Amirautés françaises », *Annales d'Histoire Economique et Sociale*, t. II, 1930, p. 565-571.

WITASSE (G. DE), *Géographie historique du département de la Somme*, Amiens, V.Courtin-Hecquet, 1896, 124 p.

WITASSE (G. DE), « Géographie historique du département de la Somme, état religieux, administratif et féodal des communes et de leurs dépendances », *Mémoire de la Société d'émulation d'Abbeville*, T. 2 Abbeville, Lafosse et Cie impr., 1902, 717 p.

Sources complémentaires

1) ARCHIVES NATIONALES

AD : Archives imprimées, collection Rondonneau

AD VII 1 : Amirautés (1673-1787)
AD VII 1, n° 180.
AD VII 1, n° 135.

Zld : Siège-général de l'Amirauté de France

G5 : Amirauté de France et conseil des prises, papiers Penthièvre

2) ARCHIVES DE LA MARINE

C4 : Amirautés, classes (série de registre)
C4-160, fol. 130 : Inspection Sicard; description de l'Amirauté de Saint-Valery, 1734.
C4-174, fol. 118 129 : Inspection Chardon; procès-verbaux de l'inspection de l'Amirauté de Saint-Valery, 1782.
C4-239, fol. 345 : Réponse à l'enquête ministérielle de 1787.

G : Mémoires et documents divers

77- Papiers Sicamois : Documents divers sur les côtes de Flandres, Picardie et Normandie XIIIe siècle.

3) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME

Série B : Juridictions d'Ancien régime

Sous-série 1 B : Fonds du bailliage d'Amiens

1 B 13 : Registre aux chartes du bailliage et siége présidial d'Amiens (1588-1596).

- Fol. 29, provisions par le duc de Mayenne à Jean de Quennessens, de l'office de sergent au siège de l'Amirauté de Saint-Valery-sur-Somme, Amiens, 28 novembre 1590. Prestation de serment et réception dudit Quennessens *audit office de sergent de l'admiraulté audict siège particulier de Sainct-Wallery, sur la mer et côtes adjacentes en deppendant* , par Antoine Moisnet, *lieutenant pour le Roy en l'Admiraulté de France au siège de Sainct-Wallery sur Somme, la Fresté, le Hourdel, Cayeu et cotes marignes adjacentes*, Saint-Valery 17 et 24 avril 1591.
- Fol 30, *Confirmation pour ledict de Quennessens par le duc de Mayenne*, Amiens 2 juillet 1591.
- Fol 31, provisions par le duc de Mayenne à Charles du Val de l'office de sergent au siège de l'Amirauté établi à Saint-Valery-sur-Somme, Amiens 28 novembre 1590. Réception dudit du Val par Antoine Moisnet lieutenant de l'Amirauté, Saint-Valery, 17 et 24 avril 1591.

Sous-série 104 B : Fonds de l'Amirauté d'Abbeville

104 B 1 : Sentences d'audience et jugements sur procès par écrit, 1775-1780.
104 B 2 : Rapports, soumissions et autres actes, 1697- 1703.
104 B 3-6 : Registres aux congés, 1697-1791.
104 B 7: Ordonnances, déclarations, règlements, arrêts du Conseil, 1715-1787.
104 B 8 : Sentences, 1777-1790.
104 B 9 : Procès-verbaux divers, 1767.
104 B 10 : Procédure criminelle, 1672.
104 B 11 : Milices gardes-côtes, 1743-1744.
104 B 12 : Nominations de syndics, 1757-1768.
104 B 13 : Visites des filets, 1726-1738.
104 B 14-79 : Naufrages, bris et échouements, 1667-1791.

Sous-série 321 B : Fonds de l'Amirauté d'Ault

321 B 1 : Personnel de l'Amirauté, 1693-1694.
321 B 2-5 : Procédure criminelle, 1684-1702.

Série C : Administrations provinciales

Sous-série 1 C : Fonds de l'intendance de Picardie

- 1 C 9 : Registre d'ordre de l'intendance (1779-1781), fol.34: Observations de M. Blondin lieutenant de l'Amirauté de Saint-Valery à l'occasion du refus qu'à fait le maire de Saint-Valery de

concourir avec lui à la sûreté de la ville, du port, pour lesquels les frégates et autres bâtiments Anglais qu'on aperçoit inspirent des craintes fondées.

- 1 C 148 : Lettre de l'intendant au comte de Pontchartrain pour le prier de donner l'ordre au lieutenant de l'Amirauté de Saint-Valery de laisser passer les contremaîtres et ouvriers étrangers des sieurs Van Robais. 4 juillet 1715.
- 1 C 1389-1411 : Liasses concernant les gribanniers de la Somme, notamment ceux de Saint-Valery, dans leurs rapports conflictuels avec l'intendant de Picardie, et l'Amirauté (1672-1789).
- 1 C 1492 : Liasse sur le canal de Saint-Valery. Voir plus particulièrement Extrait des minutes du greffe royal de l'Amirauté de Saint-Valery-sur –Somme et dépendances, pièces relatives au mauvais état du port de Saint-Valery, 13 juin 1787.
- 1 C 1494 : Liasse sur le canal de Saint-Valery (1787- 1788). Rapports de l'intendant Bruno d'Agay avec l'Amirauté concernant les travaux du canal.
- 1 C 1504 : Liasse sur le port de Saint-Valery (1762-1765).Voir plus particulièrement la lettre de M. Poncet de la Grave, procureur du roi au siège général de l'Amirauté de France à l'intendant, concernant la levée d'un plan et les contestations quant aux limites respectives des Amirautés de Saint-Valery et d'Eu – Le Tréport, 2 mars 1765.
- 1 C 1716 : Registre aux chartes de l'élection d'Amiens (1733-1756). Fol.112, Provision du Sieur René-Robert Valéry Blondin, procureur du roi à l'Amirauté de Saint-Valery, Paris, 8 janvier 1940. fol.113 Provision de conseiller du Roy, lieutenant en l'Amirauté au profit de M. Flour-Nicolas Blondin, de Saint-Valery, Paris, 18 mai 1739.
- 1 C 1907 : Liasse impositions Saint-Valery (1776-1790). Rôles de répartitions des tailles et accessoires de M. Blondin, lieutenant de l'Amirauté de Saint-Valery, 1780.
- 1 C 1982 : Registre aux chartes du bureau des finances d'Amiens (1719-1732). Enregistrement des provisions de Jean-Antoine-Baudrais, procureur du Roi en l'Amirauté de Saint-Valery, 12 novembre 1728.
- 1 C 1983 : Registre aux sentences du bureau des finances d'Amiens, Fol.287 enregistrement des provisions de Louis-Nicolas Blondin, lieutenant en l'Amirauté de Saint-Valery, 26 juin 1739.
- 1 C 1990 : Registre aux chartes du bureau des finances d'Amiens (1725-1760), p.236 provisions de Jean-Antoine-Baudrais, procureur du Roi en l'Amirauté de Saint-Valery, Paris, le 22 mars 1719.
- 1 C 1992 : Registre aux chartes du bureau des finances d'Amiens (1760-1770), fol. 259 provisions de Robert-Valéry, Alexandre Blondin, lieutenant de l'Amirauté de Saint-Valery, Versailles, 31 décembre 1768.
- 1 C 1994 : Registre aux chartes du bureau des finances d'Amiens (1781-1787), fol.17 provisions de louis André, Charles Bruslé, lieutenant en l'Amirauté de Saint-Valery, Paris, 29 novembre 1780.

Série L: Administration départementale d'époque révolutionnaire

- L 68 : Registre de délibérations du Conseil du département (1790-1791). Vœux pour l'établissement à Saint-Valery d'un tribunal qui remplacera celui de l'Amirauté, 9 novembre 1790.
- L 86 : Registre de délibérations et arrêtés du directoire du département an III-an IV. Fol. 44, demandes de décharges: Le citoyen Masset expose qu'en 1787, des avis certains que la peste existait à Alger et qu'il était sorti sept corsaires de ce port pour faire la course, déterminèrent l'Amirauté et la municipalité de Saint-Valery à prendre des mesures pour faire faire la quarantaine aux vaisseaux qui se présenteraient au port de Saint-Valery. Qu'il fut chargé par le ministre de la marine et l'intendant de suivre les détails relatifs à l'emplacement à donner à ces vaisseaux, aux objets à fournir pour leur sécurité, que la dépense occasionnée s'élève à 829 l., 10s., 6d., dont il a depuis longtemps sollicité sans succès le remboursement. Accordée, 27 Thermidor.

Série E_DEP : Archives communales déposées

E_DEP 2079-2228 : Fonds des archives anciennes de Saint-Valery

- E_DEP 2084 : Reconnaissance des exemptions et privilèges attachés à l'office de lieutenant de l'amirauté en 1770.
- E_DEP 2151 : Litige entre la ville et l'amirauté au sujet de la perception des droits sur les marchandises sortant et entrant par le port, suivi d'un appel au parlement (8 pièces), 1733-1734.

Justice des Comté, Ville et châtellenie de Saint-Valery-sur-Somme (249 B)

Répertoire numérique détaillé établi par Sophie SÉDILLOT, sous le contrôle scientifique de Xavier DAUGY, assistant qualifié du patrimoine, et sous la direction de Olivier de SOLAN, conservateur du patrimoine, directeur des Archives départementales de la Somme (sans date, ca 2009).

Introduction

La châtellenie au Moyen Age désigne le territoire sur lequel le maître du château le Châtelain exerce ses droits banaux. C'est à son niveau que s'exerce la réalité quotidienne du pouvoir seigneurial, autour du château qui en est le symbole ; la châtellenie est la cellule de base de l'organisation judiciaire, militaire et administrative.

Saint-Valery-Sur-Somme appartient au domaine royal lorsque le roi Clotaire II décide d'en faire don à l'Abbaye vers 613. A l'époque des incursions normandes, l'Abbaye de Saint-Valery-Sur-Somme est obligée de chercher la protection de puissants seigneurs. Ces seigneurs sont nommés : défenseurs, aides ou avoués. Les seigneurs avoués des abbayes sont chargés de veiller sur leurs intérêts temporels et d'assurer leur défense. En échange de leur puissante protection et des services rendus les religieux donnent à ces seigneurs avoués une partie de leur autorité temporelle. Les seigneurs de Saint-Valery, avoués de l'Abbaye, ont huit moulins à vent, le droit de vicomté, le droit de garenne, les censives autour du château de Saint-Valery et le droit de nommer le maire de la ville. Le châtelain, vicomte avoué de Saint-Valery-sur-Somme, exerce donc la justice en raison de la concession que lui en à faite l'Abbaye.

Le premier seigneur avoué de Saint-Valery-sur-Somme dans les années 930 est Renault de Saint-Valery, son beau-fils Gauthier, fils de Guillaume, comte de Ponthieu et de Boulogne lui succède. Les seigneurs de Saint-Valery sont donc à l'origine liés à la puissante famille des Comtes de Ponthieu. Dès 1387, on trouve trace dans les archives[25] de l'existence de la châtellenie de Saint-Valery-sur-Somme. Les mouvances principales en sont : Airaines, Boubers, Bouillancourt-en-Sery, Cayeux sur mer, Friville, Lambercourt.

Le châtelain de Saint-Valery n'a de cesse de s'affranchir de la tutelle des religieux et des obligations auxquelles le soumet son titre d'avoué. Il y parvient car dès le XIVe siècle il déclare tenir sa châtellenie du roi en pairie en raison de son bailliage à Amiens, mais il eut à soutenir à ce sujet de longs procès contre l'Abbaye.

Le roi a ainsi deux puissants vassaux à Saint-Valery, l'Abbaye et le châtelain, vicomte avoué de l'abbé, qui lui verse à ce titre une redevance annuelle jusqu'en 1640.

Les seigneurs de la maison de Dreux possèdent à leur tour la seigneurie de Saint-Valery ainsi que les maisons de Bourgogne et de Clèves[26]. En 1649, la seigneurie de Saint-Valery-sur-Somme est acquise par le marquis Nicolas-Joachim Rouault, seigneur de Gamaches, conseiller et secrétaire du roi, pour la somme de quatre-vingt milles écus. De la famille Rouault, la seigneurie de Saint-Valery-sur-Somme passe dans la maison de France. Louis XVI, en 1785 par lettres patentes en forme d'édit fait don au comte d'Artois à titre et par supplément d'apanage de la mouvance sur les terres de Saint-Valery-sur Somme.

La haute, moyenne, et basse justice des seigneurs de Saint-Valery est exercée par un bailli au nom du châtelain seigneur avoué. Il est assisté dans sa charge par un procureur fiscal, un

[25] Archives Nationales, PP. 2

[26] Pour plus de précisions consulter la liste des seigneurs de Saint-Valery du XV e siècle à la Révolution figurant en pièce annexe de ce répertoire détaillé.

lieutenant général, un substitut du procureur et par un greffier[27]. En 1777, l'almanach du Ponthieu fait état pour la châtellenie de Saint-Valery-sur-Somme d'un bailli nommé Dubrun[28], d'un lieutenant général Rajot (la charge de lieutenant général est vacante à partir des années 1780), d'un procureur fiscal Carmier de Préville, d'un substitut Danzel, d'un greffier Anguier du Peuple, et d'un huissier-audiencier Delatre. Ce même personnel est encore en fonction en 1786.

Le château dressé sur les hauteurs de la commune a été édifié avant le Xe siècle, et son architecture a été modifiée au cours du Moyen-Âge, en raison des guerres et des sièges subis par la ville. Reconstruit et agrandit vers 1356 par les Anglais, il est ensuite assez vaste pour accueillir une garnison de cinq cents combattants. Le bailli réside à l'intérieur du château où il tient ses audiences dans l'une des trois pièces de l'auditoire, les deux autres étant consacrées au conseil et à l'examen secret des prisonniers et au cabinet des archives qui contenait les registres, titres et papiers de la châtellenie : les audiences ont lieu le mardi à 10 heures.

Les archives anciennes de la châtellenie de Saint-Valery-sur-Somme se composent aujourd'hui de 6 articles. Les documents présents dans ce fonds représentent 0,20 m.l. et s'échelonnent de 1664 à 1783. Ce fonds se compose exclusivement de pièces éparses de procédures civiles produites par la châtellenie, ainsi que de divers fragments de pièces justificatives produites notamment par les notaires royaux de la ville et châtellenie de Saint-Valery sur-Somme. Il présente l'intérêt pour le chercheur de renseigner sur la pratique judiciaire de cette juridiction.

Dans un bon état général de conservation, l'ensemble du fonds est librement communicable.

Orientation bibliographique

Almanach du Ponthieu, Abbeville, L.-A. Devérité, 1765, 1776, 1777, 1783, 1786.

CARON (E.), *Histoire de Saint-Valery. Le Bienheureux, l'Abbaye, La ville*, Abbeville, C.Paillairt, 1893, 331p.

DU CANGE (CH.), *Histoire des comtes de Ponthieu et de Montreuil*, Abbeville, F. Paillart impr., 1917, 283 p.

HUGUET (A.), *Saint-Valery de la Ligue à la Révolution (1589-1789)*, Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie du Vimeu, Abbeville, F..Paillart, 1909, 1281 p.

HUGUET (A.), *Quelques points controversés de l'histoire de Saint-Valery*, Abbeville, Impr. du bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie, 1918, 92 p.

PRAROND (E.), *Histoire des cinq villes et de trois cents villages, hameaux ou fermes : Saint-Valery et les cantons voisins*, Paris, Dumoulin, 1863, 2 vol., 474 et 492 p.

RIGAUDIERE (A.), *Introduction historique à l'étude du droit et des institutions*, 3e ed., Paris, Ed. Economica, 2006, 847p.

WITASSE (G.DE), *Géographie historique du département de la Somme*, Amiens, V.Courtin-Hecquet, 1896, 124 p.

WITASSE (G.DE), *Géographie historique du département de la Somme, état religieux, administratif et féodal des communes et de leurs dépendances*, Mémoire de la Société d'émulation d'Abbeville, T. 2, Abbeville, Lafosse et Cie impr., 1902, 717 p.

Sources complémentaires

1) <u>ARCHIVES NATIONALES</u>

[27] Les fonds présents dans cet inventaire sont trop lacunaires pour permettre de dresser une liste du personnel de la châtellenie du XVIIe au XVIIIe siècles. Il est cependant possible d'établir qu'en 1699 la charge de bailli est exercée par François Duponthieu et en 1733 par Olivier Marchant, la charge de lieutenant général de la châtellenie, est quant a elle, exercée par Daniel Marchant en 1699.

[28] Le sieur Dubrun est également subdélégué de l'intendant de la province de Picardie Bruno d'Agay de 1776 à 1790.

PP : Anciens inventaires de la Chambre des Comptes (série de registres)

PP. 2 : Inventaires des hommages de la série Anciens Hommages de France, Picardie, Vermandois, Ponthieu.

2) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME

Série B : Juridictions d'Ancien régime

Sous-série 1 B : Bailliage et siège présidial d'Amiens

1 B 1 : Registre aux chartes (1558-1565) Fol. 111 : Mainlevée des terres et seigneuries et châtellenie de Saint-Valery et d'Aoust tenues du Roi à cause de son bailliage d'Amiens, saisis sur haut et puissant Prince, Jacques duc de Nivernais, comte d'Eu, pair de France, faute d'homme et de relief, droits et devoirs non faits et payés, à la suite du décès de messire François de Clèves, seigneur des dits lieux, son frère, Amiens 24 octobre 1563.

1 B 12 : Registre aux chartes (1587-1592) Fol.155 : Provisions par le duc de Mayenne à M. Jean de Longuet greffier ordinaire du bailliage de la ville et châtellenie de Saint-Valery d'un office de notaire royal au bailliage d'Amiens, prévôté du Vimeu résidant à Saint-Valery en remplacement de Jacques Moisnet décédé, Paris 5 avril 1591.

1 B 19 : Registres aux chartes (1627-1630) Fol.160 : Mise de fait de noble homme Claude le Lièvre, conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France, demeurant à Paris, en et sur les terres, seigneuries et châtellenies de Saint-Valery, Cayeux et Beaumetz et forêt de Goyaval, tenues du roi à cause de son domaine d'Amiens, appartenant à monseigneur Charles de Gonzagues et de Clèves, duc de Nivernais et Rethelois, pair de France, gouverneur et lieutenant général pour sa majesté es province de Champagne, Brie et Nivernais.

- Fol. 171 : Mise de fait, à la requête de Messire René du Crocq, chevalier des ordres du Roi, conseiller en ses Conseils d'Etat et privé, gouverneur de la Capelle, pays de Thiérache, seigneur de Warde et autres lieux, de Nicolas Thibault, laboureur, en et sur les terres, seigneuries et châtellenies de Saint-Valery, Cayeux et Hourdel, appartenant a Mgr. Charles de Gonzagues, duc de Mantoue, Montferrat et Nivernais, Mayenne et Rethelois, 28 mars 1630.
- Fol 182 : Mise de fait de Me Jean Guisain, receveur des aides en l'élection d'Amiens, fermier général de la terre et seigneurie de Beaumetz, foret de Goiaval, Hérondel, circonstances et dépendances, en et sur lesdites terres, à lui baillées par messire Nicolas de La Haie, chevalier, seigneur vicomte de Lassaux, gouverneur de la ville et château de Saint-Valery sur mer, 9 septembre 1630.
- Fol 183 : Mise de fait de Jean Lallemant, bourgeois de Saint-Valery et consorts en et sur la châtellenie de Saint-Valery à eux baillée par messire Nicolas de La haie, chevalier et vicomte de Lassau, 9 septembre 1630.

1 B 21 : Registres aux chartes (1633-1638) Fol. 267 : Mise de fait de messire Louis Le Maistre, sieur de Bellejamme, conseiller du Roi en ses conseils, maîtres des requêtes ordinaire de son hôtel, au nom et comme tuteur de ses enfants, héritiers de Dame Françoise Brandon, en et sur la ville et châtellenie de Saint-Valery, et "en et sur le bourcq, Vicomté, pais et rocq de Caieu", pour sûreté d'une rente due par le feu seigneur de Mantoue, s'seigneur desdits lieux, 22 février 1638.

1 B 25 : Registres aux chartes (1649-1655) Fol.11 : Saisine à Messire Nicolas-Joachim Rouault, chevalier, marquis de Gamaches, baron des baronnies de Hellicourt, Longroy, Hainsseville, et Nausseville, comte de Mareuil et vicomte de Thieulloy, seigneur des Acheux, Beauchamps, et autres lieux, conseiller du roi en son Conseil d'Etat, secrétaire ordinaire de sa majesté, des terres seigneuries et châtellenies de Saint-Valery, pays roc et bourg de Cayeux, tenus et mouvants du roi à cause de son bailliage d'Amiens, par lui acquis de son altesse sérénissime Mgr. Charles II, duc de Nivernais et Rethelois, par stipulation de messire François Nerly, comte de Baldere, ambassadeur extraordinaire de sadite Altesse de Mantoue près sa majesté, au nom et comme procureur dudit duc de Mantoue, 25 juin 1649.

- Fol 218 : Main du Roi mise, à la requête de Pierre Vidalle et François Batonneau, marchands de Paris, sur les terres et seigneuries de Saint-Valery sur la mer, Gamaches et Beauchamps, appartenant à messire Joachim Rouault, chevalier, marquis de Gamaches, châtelain de Saint-Valery, seigneur de Beauchamps et autres lieux, 10 février 1654.

1 B 43 : Registre aux chartes (1749-1756) Fol. 144 : commission par Charles Joachim Rouault, marquis de Gamaches, seigneur châtelain de Saint-Valery-sur-Somme, du pays et roc de Cayeux et seigneurie de Cambron, baron d'Helicourt, Meneslies, Bouillancourt en Sery, Bouttencourt et autres lieux, colonel

des grenadiers de France et gouverneur des villes de Saint-Valery et pays et roc de Cayeux, à Me Jean-Baptiste-Nicolas Machart, avocat en Parlement, lieutenant particulier desdites châtellenies vacant par décès de Me Olivier Machart, avocat en Parlement. Château de Beauchamps, 13 septembre 1751.

1 B 44 : Registre aux chartes (1757-1766) Fol. 3 : Commission par Charles-Joachim Rouault, marquis de Gamaches, seigneur châtelain de Saint-Valery-sur-Somme, pays et roc de Cayeux, grand d'Espagne de la premier classe, maître de camps du régiment royal Piémont, gouverneur de la ville de Saint-Valery et du pays et Roc de Cayeux, à Jean Baptiste-Nicolas Dubrun, de l'office de haut bailli des châtellenies de Saint-Valery-sur-Somme et de Cayeux, vacant par le décès de Me Jean Baptiste Nicolas Machart, avocat en Parlement. Paris, 21 mars 1756.

1 B 242 : Coutumes locales de la châtellenie de Saint-Valery (1507)

Série C : Administrations provinciales

Sous-série 1 C : Bureau des finances d'Amiens

1 C 1978 : Registre aux sentences (1703-1705), fol. 136 : enregistrement des provisions de François de Ponthieu, bailli de la châtellenie de Saint-Valery en l'office de subdélégué en ladite ville, 17 septembre 1704.

Série E : Archives des familles, état civil, notaires

Sous-série 1 E : Archives des familles émigrées, des corporations d'arts et métiers des confréries

1 E 29 : Famille de Bethisy de Mézières. Contrat de mariage de René d'Ailly fils de Jacques d'Ailly, écuyer, gouverneur de la ville de Corbie sous M. de Belleforière, avec Rachel Leprevost, fille de Nicolas Leprevost, écuyer, seigneur de Pendé, bailli en chef de la ville et châtellenie de Saint-Valery, Pendé, 9 novembre 1582 (expédition du 5 mai 1621).

Liste des seigneurs de Saint-Valery du XVe siècle à la Révolution

Liste dressée grâce à l'ouvrage de HUGUET (A.),*Quelques points controversés de l'histoire de Saint-Valery*, Abbeville, Impr. du bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie, 1918, pp 21-24

1362-1420, Simon de Thouars, comte d'Eu, allié en 1362 à Jeanne d'Artois.

1420-1471, Charles d'Artois, comte d'Eu.

1471-1491, Jean de Bourgogne, comte de Nevers.

1491-1506, Engilvert de Clèves, comte de Nevers.

1506-1521, Charles de Clèves, comte de Nevers.

1521-1562, François de Clèves, comte de Nevers.

1562-1599, Henriette de Clèves, femme de Louis de Gonzagues, prince de Mantoue.

1599-1600, Marie de Gonzagues, femme de Henri de Lorraine, duc d'Aiguillon.

1600-1637, Charles Ier de Gonzagues, duc de Nevers, prince de Mantoue.

1637-1645, Louise-Marie de Mantoue, duchesse de Nevers, plus tard reine de Pologne.

1645-1649 Charles III de Gonzague, duc de Nevers, prince de Mantoue et de Montferrat.

1649-1687 Nicolas, Joachim Rouault, marquis de Gamaches, gouverneur de Saint-valery et de Rue.

1687-1715, Claude, Jean- baptiste, Hyacinthe Rouault, marquis de Gamaches.

1715-1770, Jean, Joachim Rouault, marquis de Gamaches.

1770-1773, Charles-Joachim Rouault, comte de Cayeux.

1773-1776, Nicolas, Adolphe Félicité, Rouault, comte de Rouault.

1776-1789, Monseigneur le comte d'Artois.

Table de concordance des cotes

Ancienne cote	Nouvelle cote
249 B 1	249 B 1
249 B 1	249 B 2
249 B 1	249 B 3
249 B 1	249 B 4
249 B 1	249 B 5
249 B 1	249 B 6

Châtellenie de Vignacourt (275 B)

Liste partielle des lieutenants

Nicolas Calype 1693-1694
Geoffroy de Vauchelle 1696-1711
Jean Thuilliez 1711-1717
Geoffroy de Vauchelle 1718
Claude Lefebvre 1722-1725
Jean Dumontier 1728-1735
Antoine Thuilliez 1744
J.B. Calype 1759-1761

Liste partielle de baillis

Charles Paul Lefeure 1698-1729
Boistel 1751-1776

Amirauté d'Ault (1684-1702) (321 B)

Répertoire numérique détaillé établi par Sophie SÉDILLOT, sous le contrôle scientifique de Xavier DAUGY, assistant qualifié du patrimoine, et sous la direction de Olivier de SOLAN, conservateur du patrimoine, directeur des Archives départementales de la Somme (sans date, ca 2009).

Introduction

La France d'Ancien Régime compte cinquante sièges particuliers d'Amirauté[29] disséminés le long de ses côtes. Ces institutions royales ont une double compétence de juge et d'administrateur de la vie maritime. En matière de justice, ces juridictions d'exception sont en charge du contentieux de la marine et du commerce de mer tant au civil qu'au criminel. En matière d'administration les sièges particuliers d'Amirauté ont des compétences en matière de police : des ports et des côtes, des constructions navales, de la navigation, du commerce maritime, de la pêche, et des personnels navigants. Plusieurs de ces sièges sont situés dans le ressort du siège général parisien de l'Amirauté de France à la Table de Marbre du Palais et de là au Parlement. A la fin de l'Ancien Régime, ils sont au nombre de sept : Calais, Boulogne, Abbeville, Saint-Valery-sur-Somme, Eu-Le-Tréport, les Sables d'Olonne et la Rochelle. La généralité de Picardie, dans sa partie maritime, abrite quatre de ces sièges particuliers : Abbeville, Boulogne, Calais et Saint-Valery. A ces sièges particuliers picards, il faut ajouter celui du bourg d'Ault.

L'histoire du siège de l'Amirauté du bourg d'Ault est singulière car ce siège peut être qualifié de "fantôme"[30]. En effet cette Amirauté n'a fonctionné que durant de courtes périodes avant de disparaître définitivement en 1761.

L'Amirauté d'Ault n'a pas été créée comme les autres sièges d'Amirauté de la côte picarde, par l'édit d'avril 1554. La date et les circonstances de sa création ne sont pas connues. La première référence à cette Amirauté date de 1598[31]. Il semble que l'instauration d'une Amirauté dans le bourg d'Ault s'explique par la puissante protection dont jouissait la commune. A la fin du XVI e siècle, le bourg d'Ault appartient à la famille des Guise. La première provision d'office de lieutenant de l'Amirauté, qui nous est parvenue, a été délivrée sur la nomination de la duchesse de Guise en 1598[32] et non pas par l'Amiral de France. Elle confirme donc que la création de l'Amirauté d'Ault s'explique " par le crédit des Princes à qui appartenait le bourg d'Ault[33]."

Son ressort s'étend du hâble d'Ault jusqu'à l'embouchure de la Bresle. Sa juridiction empiète sur celles de Saint-Valery-sur-Somme et d'Eu-Le Tréport. L'instauration d'un siège particulier d'Amirauté à Ault à la fin du XVIe siècle a pour conséquence de faire reculer la limite méridionale du ressort de l'Amirauté de Saint-Valery-sur-Somme jusqu'au hâble de Ault[34]. Concernant le Tréport la moitié nord de sa baie fait partie du ressort de l'Amirauté d'Ault. Le chevauchement des ressorts cesse avec la disparition du siège en janvier 1761 et avec le

[29] Sur l'administration centrale de l'Amirauté et sur les sièges particuliers de cette institution, consulter la bibliographie et tout particulièrement les travaux de référence de Christian Schnakenbourg *L'Amirauté de France à l'époque de la Monarchie Administrative (1669-1792).* Thèse pour le doctorat en droit, Paris II, 2 vol., 1975 et "Les sièges d'Amirauté de la côte picarde", *Revue du Nord*, n° 216, 1973, p.77.

[30] Schnakenbourg (C.), *L'Amirauté de France à l'époque de la Monarchie Administrativ , op.cit*., t ., I, p. 219

[31] Archives Nationales Zld 5, fol. 72 : Nomination et provisions à l'office de lieutenant en l'Amirauté d'Ault en faveur de Robert Lattaignant, 30 avril et 20 aout 1598.

[32] Archives Nationales Zld 5, fol. 72 : Nomination à l'office de lieutenant en l'Amirauté d'Ault en faveur de Robert Lattaignant, 30 avril 1598.

[33] Ce sont les officiers de l'Amirauté de Saint-Valery qui fournissent cette explication sur siège d'Ault à Chardon lors de son inspection A.Marine, C4- 174, p. 119 inspection Chardon 1782.

[34] A.Marine, C4- 160, fol.30 Déclarations des officiers à Sicard en 1734 et C4 -174 ,p. 119 Déclarations des officiers à Chardon 1782. Le hâble d'Ault est un étang salé situé entre Cayeux et Ault. Il apparait comme le dernier vestige de la partie méridionale de l'ancien estuaire de la Somme. Au XVIIe siècle, il communiquait encore directement avec la mer par une étroite embouchure.

rattachement de son ressort à celui du siège d'Eu-Le Tréport. La nouvelle limite de compétence entre les sièges de Saint-Valery et d'Eu-Le Tréport est alors reportée au milieu de la grand rue d'Ault.

Le personnel de cette Amirauté se compose en principe de plusieurs officiers : un lieutenant, un procureur du roi, un greffier, des huissiers et deux sergents[35]. Mais dans la pratique les offices de ce siège ont été exercés par des commissaires. L'office de lieutenant est pourvu d'un titulaire jusqu'en 1646, il demeure ensuite vacant pendant cinquante ans. En 1695[36], l'Amiral de France est obligé de diminuer son prix pour pouvoir le vendre. L'office de procureur ne trouve pas d'acquéreur, l'Amiral de France est alors obligé de le donner en 1699[37] pour le pourvoir enfin d'un titulaire. A l'aune de son activité et de son l'utilité, cette amirauté est de plus en plus remise en cause. L'Amiral de France, le duc de Penthièvre[38], propose en personne sa suppression au Roi, qui l'accepte par un édit de janvier 1761.

Les archives anciennes de l'Amirauté d'Ault se composent de 5 articles. Les documents présents dans ce fond représentent 0,20 m.l. et s'échelonnent de 1684 à 1702. Ils se composent de plusieurs fragments de procédures criminelles ainsi que d'épaves lacunaires et d'un fragment de commission d'huissier audiencier.

L'ensemble du fonds est dans un très mauvais état général de conservation, et est par conséquent incommunicable.

La consultation de l’inventaire de ce fonds est recommandée à tous ceux qui s’intéressent aux juridictions d'exception d'Ancien Régime et à la vie maritime picarde. A titre de comparaison il peut être également intéressant de consulter les fonds librement communicables de l'Amirauté d'Abbeville[39] et de Saint-Valery tous deux conservés aux Archives Départementales de la Somme. Les archives de l'Amirauté d'Eu-Le Tréport ont quant à elles disparue.

Orientation bibliographique

CABANTOUS (A.), *Les citoyens du large, les identités maritimes en France (XVIIe-XIXe siècles)*, Paris, Aubier, 1995, 279 p.

CABANTOUS (A.), LESPAGNOL (A.), PERON (F.), *Les Français, la terre et la mer, XIIIe-XXe siècle*, Paris, Fayard, 2005, 902 p.

CHASTENET D'ESTERRE (J. DE), Histoire *de l'Amirauté de France*, Thèse pour le doctorat en droit, Paris, 1906, 161 p.

DU VERDIER (M.), « L'Amirauté française: son histoire, ses transformations, son état actuel », *Revue générale d'administration*, 1894, n °1, p 385-401.

HUGUET (A.), « Saint-Valery de la Ligue à la Révolution (1589-1789) », *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie du Vimeu*, Abbeville, F..Paillart, 1909, 1281 p.

JAL (A.), *Glossaire nautique. Répertoire polyglotte des termes de marine anciens et modernes*, Paris, 1848, 1591, 2 vol.

JAMET (J.), *L'Amirauté de France de Louis XIV à la Révolution*, Thèse pour le doctorat en droit, Paris, 1961, 346 p.

LE HENAFF (A.), *Etude sur l'organisation administrative de la marine sous l'Ancien Régime et la Révolution*, Paris, 1913, 175 p.

LA RONCIÈRE (CH. DE), *Histoire de la marine française*, Paris, 1899-1932, 6 vol.

[35] A.Marine, C4-225 Etat d'évaluation des offices de l'Amirauté d'Ault en 1643.
[36] Archives Nationales G5-215, fol., 37-38 Délibération du Conseil, 30 Août 1695.
[37] Archives Nationales G5-216, fol., 1 Délibération du Conseil, 4 février 1699.
[38] le Duc de Penthièvre exerce la fonction d'Amiral de France de 1734 à 1791.
[39] A.D.Somme 104 B Amirauté d'Abbeville et A.D.Somme 248 B Amirauté de Saint-Valery-Sur -Somme.

LOMIER (E.), *Annales du quartier maritime de Saint-Valery-sur- Somme, T.1*, Saint-Valery, E. Lefebvre, 1912, 523 p.

LOMIER (E.), *La garde-côte en Picardie maritime avant la Révolution*, Saint-Valéry-sur-Somme, Littoral de la Somme impr., 1926, 56 p.

MACQUERON (H.), Abbeville, Saint-Riquier, le Crotoy, Cayeux, Saint-Valery-sur-Somme, Ault, Onival, Mers, Paris, France-Album,36 p.

MINARD (A.), *Ault et ses environs (Onival, Bois de Cise)*, Saint-Cyr-sur-Loire, Ed. A. Sutton, 2003, 128 p.

NEUVILLE (D.), *Etat sommaire des Archives de la marine antérieures à la Révolution*, Paris, 1898, 694 p.

PRAROND (E.), *Histoire des cinq villes et de trois cents villages, hameaux ou fermes : Saint-Valery et les cantons voisins*, Paris, Dumoulin, 1863, 2 vol., 474 et 492 p.

SCHNAKENBOURG (CH.), *L'Amirauté de France à l'époque de la monarchie administrative (1669-1792)*, Thèse pour le doctorat en droit, Paris II, 1975, 2 vol., 323 et 328 p.

SCHNAKENBOURG (CH.), « Les sièges d'amirauté de la côte picarde ». *Revue du Nord*, n° 216, 1973, p.77.

SCHNAKENBOURG (CH.), *Communauté de métiers contre liberté économique à la fin de l'Ancien Régime. L'exemple des gribanniers de la Somme*, Paris, P.U.F., 1976, p 7-61.

SCHULER (J.), *Les juridictions maritimes, thèse pour le doctorat en droit*, Paris, 1945,119 p.

VASSEUR (G.), *Documents inédits pour servir à l'histoire maritime et commerciale de la Picardie*, Abbeville, F. Paillart, 1954, 319 p.

VIGNOLS (L.), « Une source documentaire trop peu utilisée: les archives des anciennes Amirautés françaises », *Annales d'Histoire Economique et Sociale*, t. II, 1930, p. 565-571.

WITASSE (G.DE), *Géographie historique du département de la Somme*, Amiens, V.Courtin-Hecquet, 1896, 124 p.

WITASSE (G.DE), Géographie historique du département de la Somme, état religieux, administratif et féodal des communes et de leurs dépendances, mémoire de la Société d'émulation d'Abbeville, T. 2 Abbeville, Lafosse et Cie impr., 1902, 717 p.

Sources complémentaires

1) ARCHIVES NATIONALES

AD : Archives imprimées, collection Rondonneau

AD VII 1 : Amirautés (1673-1787)

Zld : Siège-général de l'Amirauté de France

Zld 5 : Nomination et provisions à l'office de lieutenant en l'Amirauté de Ault en faveur de Robert Lattaignant, 30 avril et 20 aout 1598.

G^5 : Amirauté de France et conseil des prises, papiers Penthièvre

G5-215, fol., 37-38 Délibération du Conseil, 30 Aout 1695.

2) ARCHIVES DE LA MARINE

PC4 : Amirautés, classes

(série de registres)

C4-160, fol. 160. Inspection Sicard : description de l'Amirauté d'Ault, 1734.

C4-174, fol. 118 129. Inspection Chardon : procès-verbaux de l'inspection de l'Amirauté de Saint-Valery faisant référence à l'Amirauté de Ault, 1782.

C4-160, fol. 225 : Etat d'évaluation des offices de l'Amirauté de Ault 1643.

C4-239, fol. 345 : Réponse à l'enquête ministérielle de 1787.

G : Mémoires et documents divers

77- Papiers Sicamois : Documents divers sur les côtes de Flandres, Picardie et Normandie XIIIe siècle.

3) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME

A titre de comparaison il est possible de consulter :

Sous-série 104 B : Fonds de l'Amirauté d'Abbeville

104 B 1 : Sentences d'audience et jugements sur procès par écrit, 1775-1780.
104 B 2 : Rapports, soumissions et autres actes, 1697- 1703.
104 B 3-6 : Registres aux congés, 1697-1791.
104 B 7 : Ordonnances, déclarations, règlements, arrêts du Conseil, 1715-1787.
104 B 8 : Sentences, 1777-1790.
104 B 9 : Procès-verbaux divers, 1767.
104 B 10 : Procédure criminelle, 1672.
104 B 11 : Milices gardes-côtes, 1743-1744.
104 B 12 : Nominations de syndics, 1757-1768.
104 B 13 : Visites des filets, 1726-1738.
14 B 14-79 : Naufrages, bris et échouements, 1667-1791.

Sous-série 248 B : Fonds de l'Amirauté de Saint-Valery

248 B 1-14 : Registres aux chartes, 1682-1792.
248 B 15 : Dossier de réception de maître de navire, 1734-1769.

Table de concordance des cotes

Ancienne cote	Nouvelle cote
115 B bis 1	321 B 1
115 B bis 1	321 B 2
115 B bis 1	321 B 3
115 B bis 1	321 B 4
115 B bis 1	321 B 5

Consulat d'Abbeville (1732-1744) (322 B)

Répertoire numérique détaillé établi par Sophie SÉDILLOT, sous le contrôle scientifique de Xavier DAUGY, assistant qualifié du patrimoine, et sous la direction de Olivier de SOLAN, conservateur du patrimoine, directeur des Archives départementales de la Somme (sans date, ca 2009).

Introduction

Les premiers tribunaux spécifiques aux marchands voient le jour au Moyen Age. Le commerce se développant, les institutions judiciaires ne peuvent s'adapter à la rapidité nécessaire des jugements en matière commerciale. On attribue à Michel de L'Hôpital la mise en place de la première juridiction consulaire à Paris en 1563. Les villes d'Amiens et d'Abbeville se dotent de cette nouvelle juridiction en 1567. La juridiction consulaire Abbevilloise en 1567 se compose d'un juge et de quatre consuls, élus et amovibles, qui ont obligation de rendre la justice gratuitement.

Elle connaissait des litiges entre marchands, puis à partir de 1715 des faillites et des banqueroutes simples (non frauduleuses). Cette juridiction particulière est en principe réservée aux seuls commerçants, la procédure gratuite doit être prompte. Au XVIIIe siècle, nul ne remet en cause l'utilité de ces juridictions. En 1710, Louis XIV crée même par ordonnance vingt nouvelles juridictions, dont celle de Saint-Quentin. En 1763, l'intendant de Picardie procède sur ordre du pouvoir central à une vaste enquête sur la justice commerciale dans la province et sur les améliorations à y apporter. Pour cette enquête les consulats d'Amiens, d'Abbeville, de Calais et de Saint-Quentin collaborent avec le commissaire départi, dans un souci total de transparence, sur leurs méthodes et usages. En 1782, l'intendant Bruno d'Agay s'enquiert de l'avis du subdélégué Ducastel sur la création d'une juridiction consulaire à Saint-Valery-sur-Somme. Cette ville dépend en effet du consulat d'Abbeville qui possède un vaste ressort. Les juridictions consulaires sont supprimées par la Révolution. Elles laissent la place à partir de décembre 1792 aux premiers tribunaux de commerce. La plupart des archives du tribunal de commerce ont brûlés le 20 mai 1940.

Les archives anciennes du consulat d'Abbeville se composent aujourd'hui d'un article constitué (d'épaves) d'une procédure entre un marchand et un cabaretier Abbevillois. Les documents présents dans ce fonds représentent 0,05 m.l. et s'échelonnent de 1732 à 1744.

Les documents sont dans un très mauvais état général de conservation, et sont par conséquent incommunicables.

Orientation bibliographique

« Les tribunaux de commerce. Genèse et enjeux d'une institution », *Revue Histoire de la justice*, numéro 17, Paris, la Documentation Française, 2007, 286 p.

DEVISMES (G.), *Histoire d'Abbeville et de sa région des origines à l'aube du XXIe siècle*, Ed.Vague Verte, 20004.

DU CANGE (CH.), *Histoire des comtes de Ponthieu et de Montreuil*, Abbeville, F. Paillart impr., 1917, 283 p.

LOGIÉ (P.), *Les institutions du commerce à Amiens au XVIIIe siècle. Juridiction consulaire et chambre de commerce sous l'Ancien Régime et la période révolutionnaire*. Amiens, 1951, 159 p.

LOUANDRE (FR.C.) *Histoire ancienne et moderne d'Abbeville et de son arrondissement*, Abbeville, A. Boulanger, 1834, 606 p.

MAUGIS (E.), *Recherches sur les transformations du régime politique et social de la ville d'Amiens des origines de la commune à la fin du XVIe siècle*. Paris, Picard, 1906, 655 p.

Opinion de Delattre (de la Somme), sur le projet de la commission chargée de présenter une résolution pour organiser les tribunaux de commerce : Séance du 16 prairial an VII, dans *Rapports des députés de la Somme*, Paris, Impr.Nat., an VII, 10 p.

PLANTROU (N.), HARANG (CH. E.), *De la juridiction consulaire au tribunal de commerce de Rouen de 1556 à nos jours*, Rouen, Ed. P.T.C., 2007, 256 p.

SUEUR (PH.), *Histoire du droit public français, XV et XVIII e siècles*, 2 vol. Paris, 2007.

WITASSE (G. DE), *Géographie historique du département de la Somme,* Amiens, V.Courtin-Hecquet, 1896, 124 p.

WITASSE (G. DE), *Géographie historique du département de la Somme, état religieux, administratif et féodal des communes et de leurs dépendances*, Mémoire de la Société d'Emulation d'Abbeville, T. 2, Abbeville, Lafosse et Cie impr., 1902, 717 p.

Sources complémentaires

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME

Bibliothèque

BR 3421: Observations pour les consuls et commerçants d'Abbeville, Paris, Knapen, 1783.

Série C : Administrations provinciales

Sous-série 1 C : Fonds de l'intendance de Picardie

1 C 1563 : Lettre de M. de Seychelles à l'intendant lui demandant des éclaircissements sur les juridictions consulaires de sa généralité, pour mettre fin aux conflits qui s'élèvent perpétuellement entre les juges consuls et les juges ordinaires (Versailles 31 janvier 1756). Copie collationnée du 26 mars 1756, des lettres patentes concernant l'établissement des juges et consuls de la ville d'Abbeville (Fontainebleau, mars 1567). Mémoire sous forme de questionnaire sur les juridictions consulaires (1756). Mémoire adressé par Mgr. d'Invau intendant de Picardie, à la chambre du commerce de ladite province et Réponse de la chambre du commerce de Picardie au mémoire ci contre (15 novembre 1763). Requête des juges et consuls d'Abbeville à l'intendant, demandant 3000 Livres sur l'octroi de Picardie, pour l'entretien de leur auditoire (23 mai 1767). Mémoire de M. Ducastel sur les juridictions consulaires (Amiens 13 janvier 1782).

ARCHIVES COMMUNALES D'ABBEVILLE

Manuscrit 122 : copie de lettres patentes portant établissement du tribunal consulaire, suivie d'une liste des juges et consuls de 1568 à 1725.

Table de concordance des cotes

Ancienne cote	Nouvelle cote
103 B BIS 1	322 B 1

Seigneurie de Gézaincourt (1669-1697) (323 B)

Répertoire numérique détaillé établi par Sophie SÉDILLOT, sous le contrôle scientifique de Xavier DAUGY, assistant qualifié du patrimoine, et sous la direction de Olivier de SOLAN, conservateur du patrimoine, directeur des Archives départementales de la Somme (sans date, ca 2009).

Introduction

La seigneurie de Gézaincourt qui a titre de châtellenie est une pairie tenue du roi à cause de son château de Doullens.

Elle semble avoir appartenu à la famille Fretel, qui possède également celle de Visme en Vimeu.

Gézaincourt se voit octroyer une charte de commune en 1240 par son seigneur, le chevalier Robert Frestel, sur le modèle de celle de Beauval. Il n'est plus fait mention de la famille Fretel à partir de 1261. A partir de cette date c'est Hugues de Conflans, maréchal de champagne, qui apparaît comme seigneur de la commune. Il semble qu'il se soit opposé à l'échevinage de Doullens qui voulait lui contester son droit de justice sur la seigneurie. Un arrêt du parlement de 1277 le maintient dans l'exercice des droits de haute et de moyenne justice sur toutes les terres de Gézaincourt, ruinant ainsi les prétentions de la commune de Doullens. L'arrêt établit ainsi que la terre de Gézaincourt n'est pas comprise dans la banlieue de Doullens.

Au XIVe siècle le seigneur de Gézaincourt, Guillaume de Clary, fait prisonnier par les Anglais à Azincourt, est obligé de vendre cette seigneurie pour payer sa rançon. Elle est alors achetée le 27 juin 1424 par Jehanne de la Rivière, dame de Dampierre, Rollencourt et Beauval, qui la transmet à sa fille Marie de Châtillon, épouse de Jehan d'Isque. Ce dernier la vend au sire d'Humbercourt, Guy de Brimeu, proche conseiller de Charles le Téméraire en 1463. Adrien de Brimeu, son, fils lui succède et à ce titre signe la coutume de Gézaincourt lors de sa rédaction en 1509. La seigneurie passe ensuite dans la famille de Croÿ au début du XVIIe siècle, puis dans celle de Rambures.

A la fin du XVIIe siècle, la seigneurie appartient aux dames de Caderousse et de Polignac, elles vendent leur terre à M. de Fouquerolles, seigneur de Monstrelet. A ce dernier succède M. Pierre Louis Blin, chevalier seigneur de Bourdon, vicomte de Domart et de Bretel puis Louis-Marie-César, vicomte de Blin de Bourdon.

La seigneurie faisait partie de la prévôté et de l'élection de Doullens.

Le château de Gézaincourt est probablement édifié au milieu du XIIIe siècle. Le vieux château a été reconstruit en 1846 par le baron Lallart de Lebucquière, qui lui a adjoint une grande chapelle néogothique. Cet imposant édifice de pierre crayeuse est aujourd'hui converti en colonie de vacances de la Caisse d'Allocations familiales de Valenciennes.

Les archives anciennes de la seigneurie de Gézaincourt se composent aujourd'hui d'un article constitué de quittances de censives. Les documents présents dans ce fonds représentent 0,05 m.l. et s'échelonnent de 1669 à 1697.

Dans un bon état général de conservation, les documents sont librement communicables.

Orientation bibliographique

LEFEBVRE (T.), *Histoire des communes rurales du canton de Doullens*, Amiens, 1886, 196 p.

SEYDOUX (PH.), *Gentilhommières en Picardie, Amiénois et Santerre*, Paris, Ed. de la Morande, 2002, T.1, p.38.

SUEUR (PH.), *Histoire du droit public français, XVe et XVIIIe siècles*, 2 vol. Paris, 2007.

WARMÉ (A.-J.), *Histoire de la ville de Doullens et des localités voisines*, Doullens, 1863, 559 p.

WITASSE (G. DE), *Géographie historique du département de la Somme,* Amiens, V.Courtin-Hecquet, 1896, 124 p.

WITASSE (G. DE), *Géographie historique du département de la Somme, état religieux, administratif et féodal des communes et de leurs dépendances*, Mémoire de la Société d'Emulation d'Abbeville, T. 2, Abbeville, Lafosse et Cie impr., 1902, 717 p.

Sources complémentaires

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME

Série B : Juridictions d'Ancien régime

Sous-série 1 B : Fonds du bailliage d'Amiens

1 B 7 : Registre aux chartes 1572-1573. Fol 82. Relief par procureur par demoiselle Marie de Brimeu, damoiselle d'Humbercourt, Gézaincourt, Gorges, nièce seconde et héritière à portion de feu de très honorable mémoire Messire Charles de Brimeu, à son trépas, chevalier de l'ordre de la toison d'or comte de Meghen, seigneur et baron d'Eperlech, de la terre et seigneurie Gézaincourt, échue à ladite Marie par disposition testamentaire dudit Charles Brimeu (Amiens 20 août 1573).

1 B 9 : Registre aux chartes 1575-1577. Fol 1. Relief par messire Claude de Barlymont chevalier, seigneur de Haulteryve, Humbercourt, Gézaincourt, etc.., mary et bail de dame Marye de Brimeu, de la terre et seigneurie de Gézaincourt tenue du roi à cause de son château de Doullens (Amiens, 14 septembre 1575).

1 B 10 : Registre aux chartes 1578-1583. Fol 22. Sur la requête de hault et puissant seigneur messire Charles de Cröy, prince de Chimay, comte de Meghen, mary et bail de dame Mary de Brimeu , comtesse de Meghen, dame de Humbercourt, Gézaincourt, etc… remontrant par icelle que à ladite dame était échue et appartenait la succession de dame Marie de Brimeu sa sœur puînée, la terre et seigneurie de Gézaincourt, tenue du roi à cause de ce bailliage, de laquelle terre et seigneurie avait ladite dame Marie de Brimeu l'aînée était par nous reçue à relief, foi et hommage le 20 janvier 1579, depuis lequel temps ladite comtesse s'était alliée par mariage avec le prince de Chimay. Par le moyen de laquelle alliance était par lui du suivant la coutume de ce bailliage, le relief de bail qu'il offrait paier. Relief de bail de la terre de Gézaincourt (11 mai 1581).

1 B 11: Registre aux chartes 1584-1587. Fol 72. Mise de fait d'honorable homme Me Firmin Mausergent, receveur des aides et tailles en l'élection de Doullens, en et sur la terre et seigneurie de Gézaincourt, sauf et réservé la maison, cense et terres labourables du domaine de ladite seigneurie, pour sûreté du bail qui en a été fait audit Mausergent le 11 août 1582 par hault et puissant seigneur Charles de Cröy, prince de Chimay et dame Marie de Brimeu son épouse (9 janvier 1586).

1 B 15 : Registre aux chartes 1599-1604. Fol 123. Mainlevée de la terre et seigneurie de Gézaincourt, tenue du roi à cause de son château de Doullens, et appartenant à dame Marie de Brimeu, épouse de messire Charles de Cröy, chevalier, duc d'Arschot prince de Chimay, ladite terre, à elle échue par le décès de dame Marie de Brimeu, sa sœur (Amiens, 17 décembre 1601).

1 B 46 : Registre aux chartes 1775-1782. Fol. 141. Lettres de terrier à Pierre Louis Blin, chevalier, seigneur de Bourdon, Gézaincourt, vicomté de Domart et de Bretel et autres lieux, pour lesdites seigneuries (Paris, 8 mai 1779).

1 B 47 : Registre aux chartes 1781-1785. Fol 117. Octroi par dame Marie-Louise d'Amerval Desfresne, veuve de Messire Louis baron de Fouquessoless, seigneur de Gézaincourt , Huleux, Bretel et autres lieux, vicomte de Doullens audit Alexandre, de l'office de bailli des terres et seigneuries de Gézaincourt, Huleux et Bretel (château de Gézaincourt 1er août 1784).

1 B 232 : Coutume locale de Gézaincourt (1509).

Série C : Administrations provinciales

Sous-série 1 C : Fonds du grenier à sel de Doullens

1 C 1941 : Nomination des collecteurs de sel de Gézaincourt pour 1742.
1 C 1942 : Nomination des collecteurs de sel de Gézaincourt pour 1760.

Table de concordance des cotes

Ancienne cote	Nouvelle cote
103 B BIS 1	323 B 1

Dates connues de rédaction des répertoires

Classements de 1941-1943 effectués par Paul Compère, rédacteur.
Classements des fonds 116 B, 147 B, 248 B, 249 B, 321 B, 322 B, 323 B, par Sophie Sédillot.
Classements des fonds 200 B, 201 B, par Xavier Daugy.

Sous-série	Dates	Métrage	Nombre d'articles
B (=1 B) - Premier volume des inventaires sommaires des Archives de la Somme. Sans distinction des fonds.	publié en 1883 ; rédigé par Philippe Boca et Armand Rendu, archivistes.		
1 B - Baillage d'Amiens, supplément	juillet 1941		
4 B - Bailliage de Péronne	réalisé en deux temps ; soumis au visa de la Direction des Archives le 15 avril 1929, rédigé par Joseph Estienne		
3 B - Bailliage et prévôté de Montdidier	1932		
5 B - Bailliage et prévôté de Roye	1937		
6 B - Bailliage de Ham	1925		
7 B - Sénéchaussée de Ponthieu	1932		
8 B - Bailliage prévôtal d'Abbeville	avril 1941 (commencé en 1932)		
10 B - Prévôté du Vimeu	avril 1941		
12 B - Bailliage de Chauny	décembre 1942		
28 B - Bailliage du temporel du chapitre de la cathédrale d'Amiens	avril 1941		
29 B – Bailliage du temporel de l'évêché d'Amiens	avril 1941		
38 B - Seigneurie de Beaucourt-en-Santerre	novembre 1942		
43 B – Marquisat de Boves	mai 1942		
49 B – Bailliage des ville et comté de Corbie	1942		
52 B - Bailiage de Daours	mai 1941		
62 B - Justice de Franvillers	septembre 1942		
71 B - Seigneuries d'Heilly, Ribemont et Franvillers	septembre 1942		
91 B – Baronnie de Mailly-Maillet	janvier 1942		
92 B - Seigneurie de Marcelcave	décembre 1942		
100 B - Commanderie d'Oisemont	novembre 1942		
103 B - Justice du temporel de l'Abbaye du Gard	ca 2009		
104 B - Amirauté d'Abbeville	avril 1941		
104 BBIS - Seigneuries d'Acheux, Léalvillers et Contay	septembre 1942		
114 B - Justice d'Arvillers	juillet 1941		
116 B - Châtellenie d'Authie	ca 2009	0.05	2
144 B - Justice de Domeliers (Oise) et du Saulchoy (Oise)	mai 1942		
147 B - Justice municipale de Doullens	juin 1942 (27 articles) et juin 2008	11,40	142
150 B - Seigneurie d'Englebelmer	novembre 1942		
157 B - Seigneurie et Mairie de Fouilloy	septembre 1942		
159 B - Justice de Grivesnes	mai 1944		
174 B - Seigneuries d'Herly, Étalon, Curchy, Fonchette, Punchy et Manicourt	septembre 1942		
190 B - Mairie de Montdidier	mars 1941		

Sous-série	Dates	Métrage	Nombre d'articles
200 B - Justice seigneuriale de Pienne	ca 2008 ?	0,02	1 (8 pièces)
201 B - Justice seigneuriale de Pierrepont	ca 2008 ?	0,02	1 (2 pièces)
205 B - Principauté de Poix	mars 1942		
223 B - Justice de Ribemont	septembre 1942		
227 B - Justice de Rouvrel	juin 1942		
233 B - Bailliage de Rue	mai 1941 (commencé en 1932)		
248 B - Amirauté de Saint-Valéry-sur-Somme	ca 2009	0,70	15
249 B - Justice des Comté, Ville et châtellenie de Saint-Valery-sur-Somme	ca 2009	0,20	6
257 B – Seigneuries de Souplicourt, Bretencourt, Frettemolle, Sainte Segrée, Thieulloy-la-Ville	mai 1942		
263 B - Justice de Toutencourt	mai 1942		
268 B - Seigneurie de Varennes	octobre 1942		
275 B - Châtellenie de Vignacourt	mai 1941		
284 B - Seigneurie de Villers-Bocage	septembre 1942		
287 B - Seigneurie de Villers-Bretonneux	avril 1942		
321 B - Amirauté d'Ault	ca 2009	0,20	5
322 B - Consulat d'Abbeville	ca 2009	0,05	1
323 B - Seigneurie de Gézaincourt	ca 2009	0,05	1

Liste des fonds par ordre de sous-séries

1 B	Bailliage et Siège présidial d'Amiens
1 B	Prévôté d'Amiens
1 B	Prévôté de Beauquesne à Amiens
1 B	Prévôté de Beauvaisis à Amiens
2 B	Prévôté royale de Doullens
2 B	Siège de police de Doullens
3 B	Bailliage de Montdidier
3 B	Prévôté de Montdidier
4 B	Bailliage de Péronne
5 B	Bailliage de Roye
5 B	Prévôté de Roye
6 B	Bailliage de Ham
7 B	Sénéchaussée de Ponthieu et Siège présidial d'Abbeville
8 B	Siège présidial d'Abbeville
8 B	Bailliage prévôtal d'Abbeville
9 B	Prévôté de Fouilloy
10 B	Prévôté du Vimeu. Siège d'Oisemont
11 B	Bailliage d'Airaines et d'Arguel
12 B	Bailliage de Chauny
13 B	Bailliage de Saint-Quentin
15 B	Justice de Boufflers, Ponches, Ligescourt et Anconnay (commune du Boisle)
16 B	Justice de Bourseville
17 B	Justice d'Ancenne (commune de Bouttencourt)
18 B	Justice de Fressenneville
19 B	Châtellenie de Maisnières
20 B	Justice du fief Vignon (commune de Miannay)
21 B	Justice de Regnière-Écluse
22 B	Justice de Saint-Blimont
23 B	Justice de La Motte (commune de Saint-Quentin-La-Motte-Croix-au-Bailly)
24 B	Justice d'Houdent (commune de Tours-en-Vimeu)
25 B	Justice de Villers-sous-Ailly
27 B	Justice d'Agnières
28 B	Bailliage du temporel du chapitre de la cathédrale d'Amiens
29 B	Bailliage du temporel de l'évêché d'Amiens
35 B	Justice d'Aubigny
38 B	Justice de Beaucourt-en-Santerre
39 B	Justice de Béthencourt-sur-Mer
40 B	Justice de Bouillancourt-en-Sery
41 B	Justice de la châtellenie du Bourg d'Ault
42 B	Justice de Bovelles
43 B	Marquisat de Boves
44 B	Justice de Brocourt
45 B	Justice de Bus
46 B	Justice de Canchy
47 B	Justice de Cléry
48 B	Justice de Coisy, Cardonnette et Poulainville
49 B	Justice de la ville et comté de Corbie
50 B	Justice de Coulonvillers
51 B	Justice du duché de Crouy
52 B	Justice et tabellionage de Daours et Vecquemont
57 B	Justice de Ferrière
58 B	Justice de Flers-sur-Noye
59 B	Justice de Flez (commune de Monchy-Lagache)
60 B	Justice de Fonches

61 B	Justice de Fouquescourt
62 B	Justice de Franvillers
63 B	Justice de Fresneville
64 B	Justice de Fresnoy-Andainville
65 B	Justice de Frettemeule
66 B	Justice de Gueschart
67 B	Justice de Guyencourt
68 B	Justice d'Hallencourt
69 B	Justice d'Hargicourt
70 B	Justice d'Hédauville
71 B	Justice d'Heilly, Ribemont, Franvillers et dépendances
72 B	Justice d'Hénencourt
73 B	Justice d'Houdencourt (dépendance de Fransu)
74 B	Justice d'Inval
75 B	Marquisat de Jumel
77 B	Justice de Lachapelle-sous-Poix
78 B	Justice de La Croix-au-Bailly
79 B	Justice de La Ferté-lès-Saint-Riquier
80 B	Justice de Lamotte-en-Marquenterre
81 B	Justice de Lamotte-en-Santerre
82 B	Justice du fief du Halloy (commune d'Andainville)
83 B	Justice du Hamel
84 B	Justice du Haut-Quesne
85 B	Justice du fief du Hazoy (commune de Grattepanche)
86 B	Justice du Mazis
87 B	Justice du Mesge
88 B	Justice du Mesnil-Heudin
89 B	Vicomté de Liomer
90 B	Justice de Loeuilly
91 B	Baronnie de Mailly-Maillet
92 B	Justice de Marcelcave
93 B	Justice de Mézières
94 B	Justice de Millencourt
95 B	Justice de Mirvaux et Pierregot
96 B	Justice de Monflières
97 B	Bailliage de Moreuil
98 B	Justice de Naours
99 B	Justice d'Occoches
100 B	Justice de la commanderie d'Oisemont
101 B	Marquisat d'Oresmaux
102 B	Justice d'Outrebois
103 B	Justice du temporel de l'abbaye du Gard (commune d'Abbeville)
104 B	Amirauté d'Abbeville
104 BBIS	Justice d'Acheux, Léalvillers et Contay
104 BQUA	Justice de Berny-sur-Noye
104 BTER	Châtelennie et seigneurie d'Ailly-sur-Noye
105 B	Marquisat d'Albert
108 B	Monnaie de Picardie à Amiens
109 B	Prévôté de la maréchaussée de Picardie
111 B	Bureau des traites foraines de la ville d'Amiens
112 B	Justice consulaire d'Amiens
113 B	Justice d'Arquèves
114 B	Justice d'Arvillers
115 B	Justice d'Auchonvillers
116 B	Châtellenie d'Authie
117 B	Justice du fief d'Avesne (Laviéville)
118 B	Justice de Bagneux
120 B	Justice de Baillon (Warloy-Baillon)

121 B	Justice de Barly
122 B	Justice de Belloy-sur-Somme
123 B	Justice de l'abbaye de Berteaucourt-les-Dames
124 B	Justice de Bertancourt
126 B	Justice de Billancourt
126 BBIS	Justice de Boccasselin (fief de Woincourt)
127 B	Justice de Boiteau (commune de Laboissière-en-Santerre)
129 B	Justice de Bonneuil-les-Eaux (Oise)
132 B	Justice de Boulogne-la-Grasse (Oise)
132 BBIS	Justice de Bourges (fief de Mesnil-Saint-George)
133 B	Justice de Bouttencourt
135 B	Justice de Braches
136 B	Justice de Bresle
137 B	Justice de Brevillers
137 BBIS	Justice de Boroyes (Oise)
137 BTER	Justice de Brutelette (commune de Woignarue)
138 B	Justice de Brutelles
138 BBIS	Justice de Buire
139 B	Justice de Cagny
140 B	Justice de Cambron
141 B	Justice de Cantigny
141 BBIS	Justice de Cempois (Oise)
142 B	Justice de l'abbaye Notre-Dame de Clerfay (dépendance de Varennes)
142 BBIS	Justice de la terre et seigneurie de Cottenchy appartenant au chapitre Notre-Dame d'Amiens
142 BTER	Justice de Crèvecoeur-le-Petit (Oise)
143 B	Justice de Dargies
144 B	Justice de Doméliers (Oise)
145 B	Justice de Dompierre (Oise)
147 B	Justice municipale de Doullens
148 B	Justice de Dreslincourt
150 B	Justice d'Englebelmer
150 BBIS	Justice d'Épagne et Caours
150 BTER	Justice d'Épagny (Chaussoy)
151 B	Justice d'Escarbotin (commune de Friville-Escarbotin)
151 BBIS	Prévoté d'Étroeungt (département du Nord)
152 B	Justice d'Étouvy, L'Étoile, Sailly-le-Sec (fief de Sailly-Flibeaucourt)
153 B	Justice de Falvy
155 B	Justice de Fieffes
155 BBIS	Justice de Fleury
155 BTER	Justice de Fluy
156 B	Justice de Fontaine-sous-Catheux (Oise)
156 BBIS	Justice de la commanderie de Fontaine-sous-Montdidier
156 BQUA	Justice du fief de Forchet (commune de Cambron)
156 BTER	Justice de Forceville
157 B	Seigneurie et mairie de Fouilloy
157 BBIS	Justice de Framicourt (commune de Fontaine-sous-Montdidier)
157 BQUA	Justice de Fresnoy-en-Chaussée
157 BQUI	Justice de Friaucourt
157 BSIX	Justice de Frise
157 BTER	Justice de Frémontiers
158 B	Justice de Gamaches
158 BBIS	Justice de Gapennes
158 BTER	Prévôté de Beauvaisis à Grandvilliers (département de l'Oise)
159 B	Justice de Grivesnes
162 B	Justice d'Hainvillers (Oise)
168 B	Justice d'Halluin (dépendance de Maignelay-Montigny) et Tricot (Oise)
169 B	Justice de Hamel-les-Brutelles (dépendance de Brutelles)

169 BBIS	Justice d'Hangest-en-Santerre
169 BTER	Justice d'Hansart, Villers-Aumont (commune de Lignières-en-Vimeu)
170 B	Justice d'Harponville
171 B	Justice d'Heilly (fief des Sept Hommages)
173 B	Justice d'Hérissart
174 B	Justice d'Herly, Étalon, Curchy, Fonchette, Punchy et Manicourt
174 BBIS	Justice d'Heuzecourt
175 B	Justice d'Humbercourt
175 BBIS	Justice de Laleu
176 B	Justice de Lambercourt (commune de Miannay)
176 BBIS	Justice de L'Étoile
176 BTER	Justice de Lignières-en-Vimeu
177 B	Justice de Marché-Allouarde
177 BBIS	Justice du fief de Marcannelles à Amiens
180 B	Justice de Marquivillers
183 B	Justice de Méharicourt, Grand et Petit Aubigny (dépendance de Warvillers)
187 B	Justice de Meigneux
187 BBIS	Justice de Mérélessart
188 B	Justice de Monstrelet, Fienvillers, Bonneville et Fieffes
190 B	Mairie de Montdidier
191 B	Bailliage et marquisat de Nesle
192 B	Justice de Neuvillette
193 B	Justice d'Onival et Hautes Rues d'Ault (commune de Woignarue)
196 B	Justice de Pargny, Morchain, Épénancourt, Fontaine (dépendance de Pargny), Potte et dépendances, appartenant à l'abbaye Notre-Dame de Soissons
197 B	Justice de Pernois, Halloy
199 B	Baronnie de Picquigny
200 B	Justice de Piennes
201 B	Justice de Pierrepont
201 BBIS	Justice du Plessier-Raulleve (commune de Grivesnes)
202 B	Justice du Plessier-Rozainvillers
203 B	Justice de Plouy (commune de Fins)
205 B	Principauté de Poix
206 B	Justice de Pont-Noyelles
208 B	Justice de Poulainville
211 B	Justice de Querrieu
212 B	Justice de Quiry-le-Verd (commune de La Neuville-Sire Bernard)
214 B	Justice de Quivières et Guizancourt
215 B	Justice de Rainneville
216 B	Justice de Rambures
217 B	Justice de Rancourt
220 B	Justice de Ressons-sur-Matz (Oise)
223 B	Justice de Ribemont
224 B	Justice de Rimbehem-les-Nibas
225 B	Justice de Rogy
226 B	Justice de Rosières-en-Santerre
227 B	Justice de Rouvrel
230 B	Justice de Rouvroy
232 B	Justice de Rubempré
233 B	Bailliage de Rue
233 BBIS	Justice de Rumigny
234 B	Justice de Sailly-au-Bois
235 B	Justice de Saint-Albin-en-Harponval (commune du Plessier-Rozainvillers)
236 B	Justice de Saint-Aubin-Rivière
237 B	Justice de Saint-Fuscien
238 B	Justice de Saint-Gratien
239 B	Justice de la commanderie de Saint-Maulvis
240 B	Justice de Saint-Maxent

242 B	Justice de la prévôté de Saint-Riquier
245 B	Justice de Saint-Sauflieu
248 B	Amirauté de Saint-Valery-sur-Somme
249 B	Justice des comté, ville et châtellenie de Saint-Valery-sur-Somme
251 B	Justice de Senlis
254 B	Justice de Seux et de Fluy
256 B	Justice de Sommereux (Oise)
256 BBIS	Justice du Souich (Pas-de-Calais)
257 B	Justice de Souplicourt, Brettencourt (dépendance de Frettemolle), Frettemolle, Sainte-Segrée, Thieulloy-la-Ville
259 B	Justice de Thoix
260 B	Justice de Tilloy-les-Conty
263 B	Justice de Toutencourt
266 B	Justice de Tully
267 B	Justice de Ugny-le-Gay (Aisne)
267 BBIS	Justice temporelle de l'abbaye de Valloires (commune d'Argoules)
268 B	Justice de Varennes
269 B	Justice de Vauchelles-lès-Authie
270 B	Justice de Vauchelle-les-Quesnoy
272 B	Justice de Vauvillers
273 B	Justice de Vaux-en-Amienois
275 B	Justice de Vignacourt
278 B	Justice de Ville-le-Marclet
281 B	Justice de Villers-aux-Érables
284 B	Justice de Villers-Bocage
287 B	Justice de Villers-Bretonneux
290 B	Justice de Villers-Campsart
290 BBIS	Justice de Villers-sur-Mareuil (commune de Huchenneville)
290 BTER	Justice de Villers-Tournelle
291 B	Justice de Vitermont (commune d'Englebelmer)
292 B	Justice du fief du Vivier (commune du Quesnel)
293 B	Justice de Vrely
296 B	Justice de Vuitaineglise (commune de Framicourt)
299 B	Justice de Wailly
302 B	Justice de Warloy-Baillon
303 B	Justice de Warvillers
304 B	Justice de Mametz
305 B	Justice de Woincourt
306 B	Justice du bailliage de Vermandois
307 B	Justice de Bray-sur-Somme
308 B	Justice de la seigneurie de Alliel (dépendance d'Ailly-le-Haut-Clocher)
309 B	Justice d'Arleux
310 B	Justice de Martainneville
311 B	Justice de Villers-sur-Moreuil
313 B	Justice de Grouches-Luchuel
314 B	Justice de Pont-Rémy
315 B	Justice du bailliage d'Oissy
316 B	Justice du Marquisat de Mailly
317 B	Justice de Canisy (dépendance de Hombleux)
318 B	Justice de Laboissière (Laboissière-Saint-Martin)
319 B	Justice de Quiry-le-Sec
320 B	Justice de la seigneurie de Coullemelle
321 B	Amirauté d'Ault
322 B	Consulat d'Abbeville
323 B	Justice de Gézaincourt
324 B	Justice de Quevauvillers et Courcelles-sous-Moyencourt

Extraits des rapports annuels des Archives de la Somme concernant la série B (1883-1948)

Avant 1883

Un premier début de classement de la série commence au milieu des années 1840. En 1847, il est mentionné que 4248 pièces des séries A, B et C ont été inventoriées, numérotées et estampillées ; plus 600 pièces en 1848.

En 1850, Victor Dorbis, l'archiviste, dit s'être occupé de l'inventaire général sommaire des registres ou volumes antérieurs à 1790, en réponse à la circulaire ministérielle de juin 1850. Mais l'archiviste souffre d'une maladie qui l'entraîne au tombeau cette même année. Il est remplacé par Louis Boca, diplômé de l'école des Chartes. Il reprend les inventaires des archives antérieures à 1790, mais s'occupe essentiellement des archives ecclésiastiques. Néanmoins,il reprend la série A, puis les séries C et D dans les années 1860, puis il signale simplement que les travaux sur les inventaires progressent. Mais soudain, en 1873, il indique que l'inventaire de la série B est prêt à être imprimé. En 1876, il signale que le classement définitif de cette série (40 ml) est achevé.

En 1879, les greffes de la cour d'appel d'Amiens et des tribunaux de première instance du département versent aux archives 484 registres et 176 liasses composées de 536 pièces en parchemin et de 5.539 en papier. Bien plus, le procureur général de la cour d'appel d'Amiens, sur requête des ministres de l'Intérieur et de la Justice, offre au département tous les dossiers judiciaires, antérieurs à l'année 1790, qui sont conservés dans les mêmes greffes, à l'exception de celui du Tribunal de Péronne.

En 1881, Louis Boca est remplacé par Armand Rendu, qui déclare avoir poursuivi l'inventaire sommaire de la série B, de l'article 880 au 1182. Il compte, à la fin de 1881, publier le premier volume de l'Inventaire sommaire des Archives de la Somme, comprenant la série A et la première partie de la série B.

En 1882, les articles 1182 à 1448 ont été inventoriés. Huit nouvelles feuilles de l'inventaire ont été imprimées. L'archiviste prévoit qu'à la fin de 1882, on en sera à la feuille n° 51. Le ministère permettant de publier un volume à 55 feuilles, il en restera 4 à imprimer pour arriver à ce chiffre.

En 1883, l'inventaire sommaire de la série B est achevé. Le volume contenant les séries A (66 articles) et début B (1664 articles) est publié par Armand Rendu, qui s'apprête à quitter son poste d'archiviste et sera remplacé par Georges Durand en janvier 1884. Avant cela, il intervient longuement, lors de la session d'août 1883 du conseil général, sur la série B. Ce discours, brouillon, riche de détails qui n'ont que peu de rapport avec l'essentiel des archives judiciaires, mais rendant tout de même compte de leur diversité, est imprimé avec les comptes rendus de cette session. Le voici dans son intégralité.

1883

Le dernier rapport annuel d'Armand Rendu contient une très longue présentation du premier volume de l'inventaire sommaire des Archives de la Somme, regroupant les séries A et B, la partie relative à la série B étant et de loin la plus abondante. Cette logorrhée un peu brouillonne reflète plus les centres d'intérêt de l'archiviste que le contenu réel de la série B, aussi avons-nous hésité avant de la proposer ici. D'un autre côté, elle donne une image assez saisissante de la complexité de la production judiciaire, et de la panique qui peu saisir à l'idée de devoir l'appréhender.

La série B comprend les fonds des bailliages royaux et seigneuriaux formant 1664 articles dont les pièces ont pour dates extrêmes 1441 et 1790.

Les bailliages étaient à la fois des tribunaux, des administrations, des bureaux de l'enregistrement.

La délimitation de ces juridictions reçut des changements et des modifications successives. C'est ainsi que nous voyons un édit réunir au bailliage et siège présidial d'Amiens la prévôté de cette ville, et celles de Beauquesne et de Beauvaisis y ayant leurs sièges ; et un arrêt du Parlement ordonnant que sans préjudice des droits des officiers de Montdidier, le lieutenant général au bailliage d'Amiens et le substitut du procureur du Roi au dit siège rendront des ordonnances à Moreuil pendant le mal contagieux.

Le personnel de ces tribunaux qui nous est détaillé par les lettres de provision, les procès-verbaux d'installation, de réception, de prestation de serment, était composé d'officiers tels que : président au bailliage, au présidial, prévôt royal, sénéchal, lieutenant général, lieutenant particulier, lieutenant de

justice moyenne et basse, procureur du Roi, substitut du procureur du Roi, avocat du Roi, conseillers examinateurs, vérificateurs, rapporteurs, assesseurs criminels, commissaires enquêteurs, bailli seigneurial, lieutenant de bailli, procureur d'office, procureur fiscal.

Les préséances de ces officiers entre eux sont indiquées quant au pas des conseillers sur le procureur et l'avocat du Roi, et l'avocat du Roi sur le substitut du procureur général, et par les disputes intestines entre le président, lieutenant particulier, prévôt royal, lieutenant civil et criminel.

Leurs préséances vis-à-vis des autres fonctionnaires sont constatées par exemple par un arrêt du grand Conseil donnant le pas aux conseillers du bailliage et siège présidial d'Amiens sur le président, le lieutenant et membres de l'élection d'Amiens, dont les membres ne peuvent se qualifier de magistrats ; — par une lettre du duc de la Vrillère aux officiers du bailliage d'Amiens, au sujet de la place que le chef de brigade de la compagnie des gardes du corps doit occuper aux processions et qui est la même que celle du gouverneur d'Amiens ; — par une sentence du bailliage condamnant le prévôt des sergents royaux à 60 livres parisis d'amende, pour le mépris par lui commis à l'endroit de la justice en ne rendant pas aux magistrats de ce siège les honneurs qui leur sont dus à l'occasion de la fête que l'on célèbre à Amiens le 12 août, jour de l'anniversaire de la réunion de la Normandie à la France.

Leurs attributions et prérogatives sont contenues dans les déclarations arrêts, règlements : permettant aux conseillers de laisser à leurs veuves et héritiers leur office moyennant certaine finance ; — réglant la vente et revente de ces offices ; — faisant défendre aux présidents des sièges présidiaux d'Amiens, de Beauvais, de Bourg-en-Bresse, d'assister à l'audience et le jugement des procès qui se jugent à l'ordinaire aux bailliages ; — réunissant à l'office de lieutenant criminel au bailliage et siège présidial d'Amiens celui de lieutenant civil ; — les droits et prérogatives des officiers de la sénéchaussée de Ponthieu et du siège présidial d'Abbeville ; — le salaire et les obligations du garde du sceau royal d'Amiens ; — l'expédition des lettres scellées en la chancellerie présidiale d'Amiens ; — le contrescel du bailliage et celui servant au criminel.

Les officiers inférieurs participant ou relevant de ces juridictions étaient les greffiers, huissiers audienciers, sergents royaux à cheval, à masse, à verge, gardes-chasse, gardes-messiers, les procureurs postulants, notaires royaux et apostoliques, tabellions, avocats, maîtres-priseurs.

Sur leurs fonctions et privilèges, nous avons à citer comme renseignements des règlements : sur la résidence des notaires ; — l'élection, la collation des sergents royaux, et les obligations de leurs prévôts ; — les tarifs des avocats, procureurs, huissiers et sergents de bailliages ; — les obligations des fermiers, commis des propriétaires des greffes alternatifs et tribunaux civils et criminels du bailliage et de la prévôté de Saint-Quentin ; — les statuts de la communauté des procureurs au bailliage d'Amiens ; — l'obligation pour les procureurs et les greffiers du bailliage d'Abbeville de ne se présenter aux audiences qu'en robe courte et bonnet carré ; — les admissions et immatriculations d'avocats, de bacheliers, de licenciés.

Le pouvoir judiciaire était la principale attribution des bailliages. Les jugements étaient rendus suivant le droit coutumier local. Les coutumes dont il est fait mention sont celles de Ponthieu, rédigées en 1494, de la prévôté d'Amiens, ville et échevinage d'Amiens, prévôté de Beauquesne, de Beauvaisis à Amiens, de Beauvaisis à Grandvilliers, de Fouilloy, de Montreuil, de Saint-Riquier, de Vimeu, de Doullens, suivant inventaire des déclarations remises au bailli d'Amiens en exécution de l'ordonnance de Louis XII donnée à Grenoble le 15 avril 1506. Ces recueils furent rédigés à nouveau en 1567 devant l'assemblée des trois ordres du bailliage d'Amiens par Christophe de Thou, premier président du Parlement de Paris, Barthélémy Fay, Victor Viole, conseillers audit Parlement, commissaires députés par le Roi pour procéder à la réformation et rédaction des coutumes du bailliage d'Amiens. Comme points importants de ce droit coutumier spécialement réglés par des déclarations et lettres du Roi, ordonnances et règlements des bailliages, on peut citer la procédure, l'ordre des plaidoiries, la mention expresse de non-suggestion insérée dans les testaments, la faculté accordée aux vicaires généraux de les recevoir, les droits d'aubaine, la publication à son de trompe par tous les lieux de la ville où se font les proclamations publiques des demandes en séparation de biens formées par les femmes contre leurs maris, la faculté pour les parties de faire exécuter leurs débiteurs, sur la levée de leurs contrats et obligations en bonne forme, sans être astreints à lever commission.

Les sentences au criminel, condamnaient, pour divers crimes, aux divers modes de la peine de mort ; au correctionnel, pour les délits et contraventions, à l'amende, à la prison, au carcan avec deux quenouilles aux côtés, par exemple, pour le fait de bigamie, condamnations dont il y a de nombreuses rémissions ; au civil, elles portaient sur toute contestation provenant des conventions et rapports entre les parties.

De la procédure, pour les besoins de cette justice haute, moyenne et basse, se présentent tous ses actes, inscriptions des causes, significations, citations, ajournements, enquêtes, visites de lieux, nominations d'experts, leurs serments, leurs rapports, procès-verbaux d'arpentage, d'abornement, d'estimation, de partage ; saisies ; requêtes et ordonnances à fin d'apposition de scellés ; procès-verbaux d'apposition ; mains levées ; état de frais ; inventaires descriptifs et estimatifs ; licitations et partages ; bénéfices d'inventaire ; renonciations à la communauté et à la succession ; informations de commodo et incommodo ; compulsoires ; fixation de la consignation à déposer pour ceux qui veulent faire délivrer des prisonniers pour causes civiles ; soumissions de cautions ; procès-verbaux de gardes-champêtres et forestiers ; plaintes ; requêtes à fin d'information ; auditions de témoins ; interrogatoires sur faits et articles ; certificats de médecins ; mandats d'arrêt ; rapports des juges instructeurs.

Les archives judiciaires, la collection des jugements et actes et leur conservation, paraissent avoir eu un commencement d'organisation au greffe du bailliage de Roye où furent centralisées les pièces retirées des mains des anciens greffiers ou leurs ayants cause, avec droit de partage par moitié entre eux et les greffiers en exercice du produit des expéditions.

Les bailliages avaient aussi de leur compétence l'administration dans toutes ses parties dont les principales étaient la féodalité, la guerre, les travaux publics, le commerce, l'assistance publique, l'instruction publique, les cultes, les finances, l'administration communale.

De la féodalité les actes principaux étaient les déclarations de vasselage, reliefs, fois, hommages, investitures, actes seigneuriaux pour lesquels il y avait tarif et taxe des épices et droits de vacations d'officiers, saisies et mains levées de saisies des revenus des seigneuries laïques et ecclésiastiques pour défaut de serment de fidélité à cause du temporel, procès en raison de mouvances telles que celles du comté de Sain-Pol, entre le Roi et l'Archiduc, baux généraux des revenus du domaine du Roi ; érections des fiefs et duchés, marquisats ; enquêtes sur la vie et moeurs, provisions, réceptions de serments et installations d'officiers ; avertissements de contributions roturières à payer ; déclarations de noblesse ; autorisations de titres et noms ; déclarations et remises des droits seigneuriaux ; baux des droits ; saisines, retraites féodaux ; lettres de sauvegarde du Roi ; aveux et dénombrements ; chasses ; lettres de terrier, de noblesse, de naturalité ; dons de terres faits par le Roi.

De la guerre les principaux objets traités étaient le ban et l'arrière-ban, les impôts, les forteresses.

Le ban et l'arrière-ban, dont les rôles étaient dressés par les prévôts sur l'ordonnance du lieutenant général, étaient convoqués par un mandatement des baillis agissant sur lettres du commissaire du Roi. Les valétudinaires, les inhabiles, les insuffisants à fournir l'équipement d'un homme supportaient des taxes, taxes dont le paiement devenu facultatif pour les gentilshommes, remplaça presque généralement avec le temps leur service personnel, dont le recouvrement après inscription sur des rôles était prononcé par ordonnance du lieutenant général, et poursuivi au moyen de commandements envoyés en son nom. Pour les fixations des quotités à payer, les nobles devaient envoyer la déclaration de leurs fiefs, et de cette contribution des exemptions ou réductions pouvaient être prononcées par le lieutenant général, exonérations auxquelles avaient droit les gentilshommes au service, leurs pères, les nobles et communautés urbaines ayant des privilèges qui s'obtenaient moyennant des dons à faire au Trésor royal. Ces taxes étaient dues par les terres ecclésiastiques inféodées, et la demande de leur paiement faite par le bailliage devait être publiée au prône par les curés.

Les nobles composaient la cavalerie. L'infanterie était recrutée dans les campagnes au moyen du tirage au sort avec facilité de remplacement constaté sur des livres de réception. Pour l'entretien des armées et les besoins de la guerre, des impôts étaient répartis sur le clergé, les villes, les bourgs, au moyen de rôles portant leurs différentes contributions. Par contre des ordonnances royales prescrivaient de faire estimation des dommages causés au pays par les armées du Roi et de l'indemniser, et faisaient défense aux soldats sous peine de la hart, de rien prendre ou exiger sans payer de gré à gré, et aux gardes et archers de la maréchaussée de vexer les populations.

Les milices urbaines, telles que celles d'Amiens et de Corbie, entretenues au moyen de cotisations, les sergents royaux, les archers de robe courte de toutes les prévôtés du ressort, patrouilles parfois organisées sous les ordres des syndics et composées d'armes à feu, fourches et autres instruments, constituaient la défense territoriale, et devaient être passées en revue par les officiers des bailliages.

Les forteresses et châteaux tels que la ville d'Abbeville, d'Amiens, sa citadelle, Bacquencourt, Picquigny, avaient leur conservation, visite, défense, réparation, prescrites par le Roi qui nommait leurs commandants, tels que le gouverneur, major, aide-major de la ville et citadelle d'Amiens, le maître des ouvrages et réparations du comté de Ponthieu.

Les travaux publics dont nous voyons les baillis s'occuper sont les dessèchements de marais demandés par Bacquemont et Hombleux, au moyen de la suppression de la chaussée et du moulin de Petit-Rouy permettant l'écoulement des eaux ; — des prairies de Lannoy submergées par défaut de curage ; — la construction de pignons et façades des maisons d'Amiens en pierres et briques, et non plus en bois, lattes et boues ; — la grande et petite voirie.

Le commerce a sa législation inscrite dans les registres des bailliages où sont enregistrées les lettres patentes, déclarations, arrêts, réglementant la fabrication des étoffes de laine d'Aumale, de Beaucamps-le-Vieux, de Grandvilliers ; — celle de la bière de toute sorte et son usage à Saint-Valery-sur-Somme, et de la petite bière dans les villes d'Abbeville, Amiens, Péronne. Les centres d'achat et de vente de marchandises étaient les foires et marchés francs autorisés à Bernaville, Corbie, Hangest-sur-Somme, Loeuilly, Longpré, Picquigny, Rubempré, Wargnies, dont les cours étaient obligatoirement déclarés aux greffes des baillages royaux et seigneuriaux. Les manufactures des produits commerciaux étaient autorisées par lettres royales telles celles de peluches d'Amiens, ainsi que l'exercice des industries par exemple celle d'imprimeur pour laquelle étaient donnés des brevets et autorisations spéciales de publications ; l'entreprise de roulage et voiturage entre Amiens et Paris dont le tarif de transport était réglé à 60 sous tournois par personne et 4 derniers par livre de bagage, la fréquentation des auberges consignées aux habitants de la localité, l'adjudication du débit de sel, le jeu de billard, le travail des entrepreneurs de maçonnerie n'ayant pas le droit d'entreprendre plusieurs constructions à la fois. Des commerçants les contestations étaient réglées par les juridictions consulaires établies par le Roi, qui fixait le nombre des juges et nommait les priseurs jurés tel que celui de la ville d'Amiens, droit toutefois qui lui était contesté par l'échevinage.

La bienfaisance et l'assistance publique ont l'origine et l'administration de leurs établissements contenues dans les lettres patentes, arrêts du Conseil d'État, et ordonnances des baillis, autorisant l'institution : de l'hôpital de Saint-Charles Borromée et Sainte-Anne dans deux maisons sises à Amiens, rue de Beauvais, données à cet effet par Antoine Louvel, curé de Saint-Rémy ; d'une maison de retraite pour les filles repenties à Amiens ; d'un Hôtel-Dieu dans le couvent des religieuses de Saint-Dominique à Saint-Valery ; la fondation par Pierre Pingré, évêque de Toulon, aux incurables de Paris d'un lit pour un infirme de Saint-André-Farivillers ou, à son défaut, d'Amiens ou de ses faubourgs ; — l'institution d'un bureau perpétuel des pauvres à Amiens, dont l'état sera établi par la municipalité afin d'empêcher la mendicité par troupes dans la ville ; — la main tenue de la ville dans la possession et jouissance de la maladrerie de la Madeleine ; — le pouvoir des commissaires du Roi de procéder aux baux à ferme de l'Hôtel-Dieu de Naours, des maladreries de Lamotte-en-Santerre, Molliens-Vidame, Naours, Saint-Maulvis, Saint-Sauveur, excepté l'hôpital du bourg d'Ault, fondé par les seigneurs prédécesseurs de la duchesse de Guise.

L'instruction publique n'a guère comme institutions dont le fonctionnement est éclairé par des documents que le collège d'Amiens, et cela au moment unique, mais très curieux, de la suppression par édit royal, sous le ministère Choiseul, des jésuites, congrégation qui alors occupait cet établissement. En exécution d'un arrêt rendu le 23 avril 1768 par le Parlement de Paris, procès-verbal fut dressé contenant les noms, prénoms, âges, lieux de naissance des prêtres et autres membres de la compagnie de Jésus, composant le personnel du collège ; et il fut rédigé un inventaire des archives et de la bibliothèque dont les livres indiqués dans le catalogue intitulé « Extrait des Assertions » furent transportés au bailliage pour y être supprimés. Les dettes actives et passives furent établies, et récolement fur fait des vases sacrés de l'église et de la chapelle, dont distribution fut répartie par les officiers municipaux aux différentes églises ou à la Monnaie d'Amiens, dont le directeur et le contrôleur, après avoir payé les pièces remises, en donnèrent le bordereau qui fut déposé au greffe du bailliage par un économe séquestre nommé. Un second arrêt mis à exécution par ordonnance du bailliage, institua des régents du collège, et les fit mettre en possession de tous les lieux nécessaires à la tenue de l'établissement et à leur logement ; et afin d'éviter toute communication entre eux, les écoliers et les jésuites, ordonna à ces derniers de se retirer dans une maison de retraite sise dans le château de Boutillerie où une somme de 1200 livres pour leur entretien et subsistance dût leur être payée par l'économe séquestre. Un bureau fut constitué pour l'administration du collège où nous voyons figurer l'évêque diocésain, le lieutenant général au bailliage, le substitut du procureur du Roi, devant être remplacé en cas d'absence par le premier officier du siège suivant l'ordre d'inscription au tableau. L'inspection de l'établissement appartenait à un commissaire nommé par le bailliage qui rendait des ordonnances sur la gestion et la discipline intérieures. Les professeurs choisis par les officiers municipaux étaient payés par eux, installés et soumis au serment d'être fidèles au Roi, de maintenir les libertés de l'église gallicane,de ne rien enseigner qui fût contraire à elle, notamment aux 4 articles de la déclaration du clergé du 19 mars 1682. Il y avait parmi eux un principal et sous-principal, et dans leur nombre on voit figurer comme professeur de 2e, Jacques Delille,

né à Clermont-Ferrand, demandant une chambre à feu « comme attaqué d'une fièvre quarte » et l'obtenant sur l'ordonnance des officiers du bailliage.

Les cultes sous l'ancien régime étaient au nombre de deux, l'un le catholicisme, religion d'État, l'autre de protestantisme, religion interdite.

Les rapports du pouvoir administratif avec les premiers sont constatés par des commandements faits aux curés et vicaires des églises paroissiales de déposer annuellement aux greffes des bailliages les registres des baptêmes, mariages, sépultures ; par des sentences ordonnant la réunion des assemblées des fabriques devant délibérer sur l'administration de leurs biens ; — par des ordonnances des baillis prescrivant la visite des églises et la saisie de leurs revenus faute d'entretien, ou autorisant la délivrance des legs à elles faits ; — par des arrêts maintenant les droits du pouvoir royal tel que celui du Parlement ordonnant la suppression d'un imprimé intitulé « avis donné par monseigneur l'Evêque d'Amiens aux curés de son diocèse au sujet de ceux qui n'étant pas soumis à la bulle unigenitus demandent les sacrements. »

Sur le clergé régulier les documents les plus fréquents sont des autorisations de fondations de communautés ou de dons à elles faits tels que les lettres patentes : permettant à Gloire de la Glotterie, Marie Dourlens, etc., d'établir à Amiens une communauté sous le nom de Filles de Sainte-Geneviève ; — confirmant la fondation à Abbeville d'une congrégation sous le titre de Notre-Dame de Consolation ; — autorisant l'érection à Amiens d'un couvent de religieuses de Sainte-Marie de la Visitation ; — portant amortissement d'une maison achetée par les Carmes déchaussés d'Amiens ; — de la maison dite du Grand-Saint-Maurice acquise par l'abbaye de Saint-Jean ; — aux religieuses du couvent de Saint-Nicolas-de-Cocquerel d'Amiens, des droits seigneuriaux dus par elles au domaine ; — aux religieuses du Tiers-Ordre de Saint-François d'Abbeville, d'une petite chapelle et maison nommée le Pont-aux-Voiaus où l'on recevait anciennement les pèlerins malades faisant le pèlerinage de Notre-Dame de Boulogne. Les autres actes de l'Administration s'appliquant aux communautés sont des sentences des bailliages leur enjoignant de se réunir pour procéder à l'élection des membres à envoyer à l'assemblée des notables ; —- des arrêts se prononçant sur les concurrences rivales pour le titre d'abbé ou d'abbesse ; — des lettres patentes ordonnant aux abbayes de recevoir tel ou tel religieux lai ; — des arrêts du grand Conseil accordant des privilèges, tel que celui permettant au cardinal Mazarin, nommé abbé commendataire de l'Abbaye du Gard par brevet du Roi, d'en prendre possession à la charge d'obtenir du Roi, dans le délai de 6 mois, des bulles de provision de la cour de Rome.

Très abondants et très intéressants sont aussi les documents qui nous fournissent les rapports entre le pouvoir royal et le clergé sur les taxes à lui imposées. En exécution des lettres patentes, des aliénations furent faites des biens du clergé pour la levée des deniers à payer pour le rachat et retrait du temporel du clergé de Picardie ci-devant aliéné ; — pour solder la cote-part de la subvention de 1,500,000 livres que le clergé de France a données au Roi ; - pour fournir une rente de 50,000 écus. Pour cette dernière opération, commission fut donnée par les cardinaux Charles de Bourdon, Louis de Guise, Louis d'Este, et autres commissaires subdélégués du Pape à l'Evêque et au Bailli d'Amiens, afin de procéder, en appelant pour adjoint maître Adrien Pécoul, chanoine et archidiacre de Ponthieu, en l'église Notre-Dame d'Amiens, à la vente et aliénation du bien temporel des bénéfices du diocèse d'Amiens, jusqu'à concurrence de 1,024 écus de rente revenant au denier 24, et à raison de 65 sous pour écu, à la somme de 79,872 tournois, subdélégués qui reçurent des lettres d'Henri III leur enjoignant de procéder au plus vite à la vente de ce qui sera mis et imposé sur chaque bénéfice du diocèse. Sur les plaintes de plusieurs bénéficiaires prétendant avoir été surtaxés, des réductions et exemptions furent accordées au Prieuré de Notre-Dame de Poix par exemple, et l'abbaye de Cercamps.

Sur le culte prohibé, sur la religion protestante, nous avons quelques faits indicateurs qui nous sont donnés par les documents suivants : lettres du Roi et du bailliage accordant à Nicolas d'Aumale, sieur d'Haucourt, main-levée de la saisie de biens pour désobéissance à l'édit du mois de juillet 1585 à la charge pour lui de vivre dans la religion catholique dont il a fait profession devant monsieur l'Evêque de Paris ; — donnant instructions au gouverneur de Picardie sur les mesures à prendre pour arrêter en Picardie les entreprises des chefs de la nouvelle religion ; — pour faire démolir le temple que les prétendus réformés ont établi à Amiens ; — constatant que Jean de Licques, seigneur des Antheux, a élu son principal domicile aux Antheux, pour y faire l'exercice de la prétendue religion réformée ; — permettant au sieur Maillard, ancien pasteur à Neuville près d'Abbeville, de vendre ses biens et de se retirer en Hollande avec sa famille ; — autorisant Jean de Pardieu, bourgeois de Paris, détenu à Vincennes et à la Bastille, sur le fait de la religion pendant plus de 8 ans, puis renvoyé après avoir fait profession du catholicisme, à poursuivre Michel Censier, marchand à Esmery, croyant que l'absence ou la mort du sieur de Pardieu lui servirait de quittance totale de la somme principale et des intérêts qu'il lui doit.

Parmi les documents relatifs au clergé quelques-uns sont très importants pour l'archéologie et l'art : ce sont les procès-verbaux de visite et de saisie pour défaut d'entretien des édifices religieux tels que l'église de Riencourt, les cloîtres du cimetière de Saint-Denys d'Amiens, la chapelle de Saint-Servais d'Estoury, près Montières, l'abbaye de Saint-Pierre de Corbie, le prieuré et chapelle de Saint-Ausbert de Boves, Saint-Martin de Wagny, Saint-Médard de Domart-en-Ponthieu, Dompierre, Flixecourt, Saint-NicolaS de Regny, Saint-Germain-sur-Bresles, l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens, de Saint-Pierre de Selincourt, des églises de Beaucourt, Buverchy, Embreville.

Dans le même ordre de matières on trouve aussi des indications sur la maison dite du Fort Philippe, rue du Pont du Cange à Amiens, le tombeau Roboam à Bacquemont, le théâtre à fleurs de Nesle, les hôtels, maisons, rues, enseignes des villes, et particulièrement d'Amiens.

Les objets de l'art et de l'archéologie mobiliers sur lesquels existent des titres sont : la table de marbre contenant la liste des confrères de N.-D. du Puy de la cathédrale d'Amiens ; — les deux tableaux de saints Pierre et Paul, légués par le curé de Saint-Rémy d'Amiens à l'hôpital général ; — les reliques des saints Célestin et Victor, mis en une chasse déposée en l'église d'Hargicourt, les meubles de l'Hôtel-Dieu d'Amiens, le reliquaire du manteau de Saint-Martin sous scellé depuis le décès du cardinal de Créquy en l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux ; — le trésor de l'abbaye de Saint-Pierre de Selincourt où se trouvait le repositoire de la Sainte-Larme, « soutenu par deux anges, le tout d'argent, la Sainte-Larme enchassée en argent ».

L'administration communale a principalement parmi ses parties mises en lumière la composition du conseil élu, les corporations, les impôts, la police urbaine et rurale.

Les corps municipaux avaient leur mode d'élection et celui de leurs officiers réglementés par les rois et les baillis. En exécution d'un arrêt du Conseil d'État du 7 septembre 1726, les élections des échevins d'Amiens devaient être faites par les députés des corps, compagnies et communautés, dénommés au dit arrêt, représentants qui composaient l'assemblée de notables dont nous avons le mode d'élection et les listes. Ces corps figuraient dans l'ordre suivant : le bureau des finances, l'élection, le grenier à sel, la maîtrise des eaux et forêts, la justice de la monnaie, la justice consulaire, les capitaines, lieutenants, enseignes et chefs des 16 compagnies de la milice bourgeoise, les capitaines, lieutenants en exercice et anciens capitaines servants des 4 compagnies privilégiées, la compagnie des notaires, celle des procureurs, le collège des médecins, la communauté des chirurgiens, les avocats, le maire en exercice, les échevins, les conseillers de ville, les anciens maires et le président. Le Gouverneur de Picardie avait la convocation et la présidence de cette assemblée électorale, dont les procès-verbaux des opérations ont subsisté ainsi que ceux des prestation de serment des élus, et dont les ordonnances des rois prescrivaient aux baillis de surveiller le fonctionnement dans l'intérêt du respect des privilèges et de la liberté des voix. A leur droit électif firent opposition, parmi les officiers royaux, les présidents trésoriers-payeurs généraux des finances de la généralité d'Amiens, excipant d'une déclaration aux termes de laquelle leur résidence dans les villes n'entraîne pas pour eux le domicile municipal. La durée du mandat des échevins devait être d'un an. Ils furent néanmoins maintenus en charge pendant 2 ou 3 ans, et même nommés par le Roi par l'intermédiaire du Gouverneur de Picardie, sans préjudicier toutefois aux privilèges municipaux ni tirer à conséquence pour l'avenir, dérogations qui motivèrent des remontrances envoyées par les chefs de postes et capitaines de compagnies privilégiées au pouvoir central souverain qui n'avait que le droit de nommer le maire et le premier échevin sur une liste de 3 notables à lui présentée. A côté de ces documents concernant l'élection des maïeurs et échevins de la ville d'Amiens s'en trouvent d'autres relatifs à celle de Roye.

Les documents concernant les impôts et finances municipales sont presque tous relatifs à la ville d'Amiens, quant à la prorogation des délais pour le paiement de ses dettes, la taxe mise sur les habitants d'Amiens en exécution de l'édit du 29 février 1640, le bail à ferme de la monnaie d'Amiens, l'autorisation à la municipalité d'emprunter 7,500 livres à raison du denier 12 nonobstant l'édit de juin 1752 qui défend de constituer des rentes à plus de 6 pour 100 d'intérêt.

L'un des principaux objets de l'administration municipale était l'autorisation et réglementation des corporations entre lesquelles était répartie toute la population ouvrière, et dont nous avons les statuts approuvés par les échevins et confirmés par le Roi, dans la ville d'Amiens, pour les maîtres apothicaires, la confrérie du Saint-Sacrement en l'église Saint-Martin, l'office du Roi et de lieutenant du Roi de tous les violons, joueurs d'instruments, maîtres à danser, maîtres peintres, entailleurs, brodeurs, enlumineurs, sculpteurs, maîtres menuisiers, bonnetiers, société des Gens de Lettres sous le nom d'Académie des Sciences, des Belles Lettres et des Arts, chargeurs et déchargeurs, marchands épiciers, tailleurs d'habits, teinturiers, marchands d'Abbeville, teinturiers d'Abbeville.

Les difficultés intérieures de ces communautés étaient réglées par des arrêts du Parlement, du Conseil d'État, des sentences du bailliage : condamnant le prévôt de la congrégation des clercs à faire célébrer par un service divin la fête de Saint-Nicolas ; – lui donnant pouvoir de faire payer à ses membres admis un droit de bienvenue de 30 sous ; – homologuant la réunion au corps des hôteliers, taverniers et cabaretiers, de celui des vendeurs de cidres et de bières ; – approuvant un traité entre les sergents à masse de la mairie et la prévôté ; – confirmant une délibération des maîtres perruquiers concernant les garçons perruquiers ; – la concession faite par les jurés et anciens de la communauté des maîtres de danse, et des joueurs d'instruments de musique de Paris, à Joachim Boyeldieu, de la lieutenance de leur maîtrise à Amiens ; – rejetant la requête présentée par 4 tanneurs pour qu'il soit sursis pendant dix ans à l'exécution des statuts de leur communauté.

Dans les villes les délibérations des corps municipaux portent sus tous les objets. Dans les campagnes, les assemblées paroissiales délibéraient principalement sur les nominations des gardes messiers et berger communs en fixant la rétribution à payer par chaque propriétaire, et les impôts colligés par les élections.

La police administrative urbaine et rurale était réglementée par les baillis.

Sur la police urbaine on trouve des ordonnances concernant la tenue des places de danse ; des jeux de paume ; des tirs à l'oiseau et au fusil dans les noces ; des cabarets quant aux heures de leur fermeture, les jeux de cartes auxquels on se livrait pendant les heures d'office, les blasphèmes qui s'y proféraient, l'exclusion des femmes et des filles de ces établissements ; les droits de débit, de ferme de vins, foucage, afforage et broche ; la construction des granges dans les cours ; la fermeture des habitations pour empêcher les bestiaux d'y entrer ; la visite des fours et cheminées par experts assermentés ; l'interdiction de l'usage des conduits défectueux.

La police rurale nous présente parmi ses objets propres réglementés la garde des bêtes par le berger commun, l'assiette des parquements, la pâture, le glanage, le fauchage des herbes et son affermement, le droit au regain pour les propriétaires vendant leurs herbes à la Saint-Jean, le battage des grains dans les endroits où il y a du feu, le creusement des fossés servant de séparation des tènements, leur clôture par des haies ; l'obligation pour les moissonneurs d'achever la moisson des cultivateurs et leur droit d'être traités avec douceur ; l'époque du paiement des dîmes et champarts ; les droits et devoirs de leurs collecteurs ; la mouture et son taux ; le devoir de déclaration par les habitants des grains battus en gerbe en leur possession ; l'élagage des haies afin de ne pas gêner le charriage des grains ; leur charroi avant le lever et le coucher du soleil ; leur réparation, et celle des ponts et écluses.

Comme objets divers d'administration on peut citer l'exercice des actions judiciaires suspendues pendant le temps de la moisson, l'examen du budget des fabriques, la découverte des cadavres frappés dus sceau seigneurial, la nourriture et entretien des enfants abandonnés, les mises en apprentissage, les certificats d'indigence, les déclarations de grossesse avec indication du père par les filles, d'accouchement par les matrones, la condamnation aux frais de couche et entretien de l'enfant par le père qui s'est déclaré, l'engagement de paiement des sommes d'argent dans le cas où la fille accoucherait pour être déchargé de la nourriture et de l'entretien de l'enfant.

Des finances, les parties sur lesquelles se trouvent les principaux documents sont les impôts sur les marchandises perçus par les commis de la foraine et les taxes extraordinaires, dons gratuits, droits réservés, tels que ceux demandés pour le voyage du frère de Charles IX élu roi de Pologne, à payer par les villes et bourgs de la généralité, localités auxquelles on fixait le tarif des droits à percevoir pour faciliter le paiement des dites impositions, et dont certaines obtenaient l'exemption par privilège ou modération telle que la ville de Poix à cause de l'incendie de 1605. Le recouvrement de ces deniers royaux était confié à un député commis à cet effet en Picardie, et la recherche et la punition des abus et malversations étaient attribuées à une chambre de justice, questions vivement suivies par l'opinion, et remuant passionnément les esprits, ainsi que nous le voyons par le fait de la lacération dans l'auditoire du présidial d'Amiens d'un libelle injurieux pour l'intendant de Picardie, publié par Jean Bonnart, receveur général des finances de la généralité d'Amiens, sous le titre « Brève instruction de l'état des finances de la généralité de Picardie ». A la suite des bailliages royaux qui nous donnent ces renseignements, les bailliages seigneuriaux nous présentent l'état de toutes les redevances féodales.

Le dernier acte de l'administration des baillis fut la convocation de la dernière assemblée de l'ancien régime, les Etats Généraux. Les lettres du roi relatives à leur réunion furent publiées par ordonnances des lieutenants généraux des bailliages et à la requête de leurs procureurs signification en fut faite à la Noblesse, et parmi ses membres Charles Philippe, comte d'Artois, baron de Picquigny, châtelain de Saint-Valery-sur-Somme, au Clergé, et aux communautés des villes et villages. Les ordres rédigèrent séparément leurs cahiers de doléances, plaintes et remontrances ; ceux des communes contenaient les

diverses réclamations de l'opinion publique sur les matières morales, politiques, administratives, judiciaires, économiques. Ces chambres nommèrent ensuite leurs représentants à l'assemblée des 3 Etats des bailliages à laquelle durent assister les différents corps de l'Etat pour concourir à l'élection des députés aux Etats-Généraux. A la nomination faite par le Tiers-Etat d'Amiens, sa municipalité fit une vive opposition.

Au-dessus du pouvoir des baillis était celui du gouverneur de Picardie à qui appartenait l'administration supérieure de la province. Les registres des bailliages nous donnent les noms des gouverneurs et de leurs lieutenants, les de Chaulnes, d'Elbeuf, d'Ancre, Cossé, Crévecoeur, Estrée, Montbazon ; et des officiers de leur gouvernement, l'intendant de justice, police et finances, le contrôleur des fortifications, le receveur général des gabelles, le grand louvetier de Picardie, le lieutenant au gouvernement de Roye ; les maîtres des eaux et forêts pour le bailliage d'Amiens et celui de Vermandois.

Des administrations de ces divers fonctionnaires ou sur elles, émanaient des actes renseignant sur leurs attributions tels que : une ordonnance du gouverneur de Picardie aux voyageurs allant aux Pays-Bas leur ordonnant de ne passer que par les villes, grands chemins et passages publics ; — une déclaration du Roi portant révocation de toutes commissions extraordinaires même celles des intendants, excepté dans les provinces du Languedoc, de Bourgogne, de Provence, de Lyonnais, de Picardie, de Champagne ; — une ordonnance des trésoriers généraux de la province de Picardie permettant de mettre en liberté, sous caution juratoire, un huissier de la Chambre des Comptes emprisonné par leur ordre pour avoir contrevenu aux défenses qui lui avaient été faites d'exécuter un décret de prise de corps rendu contre leur greffier ; — une ordonnance de Louis Lefebvre, sieur de Caumartin, intendant de justice et de police en Picardie, annulant les sentences et jugements rendus à Amiens par les officiers de justice ainsi que les contrats qui y ont été passés devant les notaires royaux pendant l'occupation de cette ville par les Espagnols ; — interdisant aux dits officiers royaux l'exercice de leurs charges.

A côté de ces renseignements sur le général de l'administration, il s'en trouve sur celui de l'histoire politique dont les principaux faits mis en lumière sont : le siège d'Amiens par Henri IV et l'invasion de la Picardie par les Espagnols sous Louis XIII.

Une lettre du Roi donnée à Paris le 4 juin 1597 ets adressée au bailliage d'Amiens, séant à Corbie, pour la convocation du ban et de l'arrière-ban, nous donne des clartés sur la prise de la capitale de la Picardie enlevée par surprise le 11 mars par le gouverneur de Doullens, Porto Carrero. Henri IV s'exprimait ainsi « Nous pouvons dire avec vérité avoir été souvent très mal secourus, servis, obéys aux occasions qui se sont présentées, dont la part de nostre ville d'Amiens peut à nostre très grand regret servir de tesmoignage, car continuant au soing que nous avons de veiller au salut de nos subjectz et recognaissant que, par la rigueur de la maladie contagieuse qui avait cours, en la dite ville, pendant l'esté dernier, le peuple d'icelle estait grandement diminué ; craignans que nos ennemis se servissent de l'occasion pour y attenter, nous y avons expressément envoyé 6 enseignes de suisses du régiment du colonel Galatty. Mais les habitants de la dite ville, au lieu de les recepvoir, et se fortifier de leur assistance, feirent difficulté de les loger, mesmes aux faulx bourgs de la dite ville, fondans leur reffus sur la conservation de leurs privilèges. »

La ville fut réduite et reprise le 19 septembre de la même année. Pendant son occupation le siège du bailliage avait été transféré à Abbeville, Corbie, Gamaches. Des dons en argent furent accordés comme récompense aux bourgeois qui avaient concouru à la réduction de la place, et des délais furent donnés aux marchands et habitants pour le paiement de leurs dettes en considération des pertes souffertes lors de la surprise par les Espagnols. Quelque temps avant, après la Ligue, avait été détenue dans cette place la duchesse de Longueville, dont tous les domaines avaient été saisis puis restitués par Lettres Royales confirmant celle du duc de Mayenne données à la prière de la duchesse de Guise.

Relativement à l'invasion de la Picardie en 1636 par l'armée Espagnols nous avons quelques indications sur la marche des ennemis passant à Nesle, à une lieue de Bacquencourt, puis devant le château de Villette entouré d'eau et à double pont-levis où était une garde envoyée par Turenne, ainsi qu'à Hombleux, et ensuite traversant Magny où il y eut combat avec le duc de Beaufort. A la suite de cette campagne des édits et ordonnances furent rendus contre le sieur de Heucourt, Robert de Saint-Delys et ses complices prévenus de haute trahison, et contre les habitants de Corbie qui avaient forcé leur gouverneur à capituler, et quelques religieux de l'abbaye bénédictine de cette ville, abbaye qui fut ensuite justifiée par une déclaration du Roi la disculpant d'avoir concouru à la reddition de la place.

Sur les endroits ci-dessus indiqués, et leurs voisins, mentionnés dans la campagne de 1636, nous avons encore des renseignements lors de celle de 1641-42. Le Mesnil-Saint-Vaneng fut souvent traversé et ravagé par les gens de guerre, exposé qu'il était à ces dommages par la proximité du pont d'Allemagne à Eppeville.

En 1650 ces localités furent encore le théâtre ravagé d'opérations militaires. La grange du château de Lannois fut pillée et brûlée par les troupes du général Herlac. Le château de Bacquencourt défendu par 30 soldats évita le même sort. L'armée du général Roze campait alors à Hombleux. En 1651, au mois de juillet, le Vidame était campé à Rouy, et au mois de novembre le prince de Ligne occupant Saint-Simon, détacha 1,200 chevaux et 400 fantassins qui firent de grandes courses au delà du pont d'Allemagne, et cette fois forcèrent, prirent et pillèrent Bacquencourt. Près de là, le moulin du Pin, commune de Hombleux, avait été incendié par des cavaliers du régiment du cardinal Mazarin, commandés par le marquis de Montchevreuil, capitaine au dit régiment.

Les faits de l'histoire générale sur lesquels se trouvent des renseignements sont encore des rébellions à Amiens et Saint-Valery, et l'élargissement, sur ordre donné à M. de Bar, gouverneur de la ville et citadelle d'Amiens, de Pierre Glache, chirurgien, fait prisonnier de guerre à Valenciennes, lors de la prise de cette place, à la condition de prendre parti dans le régiment de Champagne.

L'enregistrement opéré dans les bailliages permet l'étude de presque tous les contrats et actes : actes de baptême, mariage, sépulture ; tutelle, élection du tuteur par l'assemblée de parents paternels et maternels, nominations par le bailli, sentences de reddition de comptes, comptes, débats de comptes, autorisations d'aliénation de biens de mineurs, adjudicataires de leurs personnes au rabais et à la criée, nominations d'un tuteur ad hoc pour accepter ou répudier une succession, nominations d'un curateur à la succession ; émancipations ; interdictions ; testaments, parmi lesquels il faut mentionner celui d'Hélène Peignon, âgée de 104 ans étant souvent incommodée et considérant qu'elle est en âge de mourir ; donations ; ventes ; licitations ; retraits lignagers ; échanges ; constitutions de rentes ; baux ; cautionnements ; transactions ; hypothèques ; conventions de mitoyenneté ; séparations de biens ; chambres estorées ; procurations ; homologations ; décharges ; quittances ; reconnaissances d'une dette ; transactions.

Ces actes sont pleins de renseignements sur les divisions territoriales, les noms de lieux et de personnes, la condition de celles-ci et leurs rapports, celles de biens, leur valeur et exploitation ; les mesures et les monnaies, les usages et les évènements locaux, les familles nobles.

Ces éléments de la connaissance de l'état géographique, agricole, économique, sociale du pays, s'ajoutent aux matériaux de la reconstitution de l'histoire politique, administrative, judiciaire de la Picardie, contenus en ce volume, pour former la somme de sa valeur archéologique.

Je vous pris, Monsieur le Préfet,

d'agréer, l'hommage de mon respectueux dévouement.

L'Archiviste de la Somme,

Armand Rendu.

1886

Tous les papiers provenant des anciens bailliages d'Amiens, de Doullens et de Montdidier, que conservaient encore les greffes de la cour d'appel d'Amiens et des tribunaux de Doullens et de Montdidier ont été réintégrés aux archives du Département, conformément aux voeux plusieurs fois réitérés de M. le Ministre de l'Intérieur et M. le Ministre de l'Instruction publique, et à la décision de M. le Garde des Sceaux ministre de la Justice, en date du 25 septembre 1876.

1913

Ces fonds [série G et H] peuvent donc attendre avant d'être définitivement inventoriés [car dotés de répertoires complets].

Il n'en est pas de même de la série B.

Lors de mon arrivée à Amiens, en 1884, l'inventaire de ce que les Archives possédaient alors de cette série venait de paraître.

J'ai donc repris cet inventaire à la série C et je l'ai conduit jusque assez avant dans la série G. Il est donc déjà bien avancé. Depuis lors, et durant les premières années de mes fonctions, j'ai fait rentrer des différents palais de justice du département une quantité énorme de documents qui n'avaient pas encore été versés et qui ont plus que triplé la série B.

Ces documents sont encore dans l'état où ils se trouvaient dans les palais de justice et dans lequel ils ont été apportés aux archives départementales, c'est-à-dire dans le désordre le plus absolu. Lorsqu'on demande à les consulter, je suis toujours très embarrassé pour répondre. J'ai pensé que cette situation ne pouvait se prolonger et qu'il était temps d'y remédier. Ces documents viennent naturellement compléter chacun des fonds de l'ancienne série B analysés au tome I de l'Inventaire. Il faudrait donc faire un supplément à ce volume, mais ce volume, qui comprend principalement des registres aux chartes et des registres aux insinuations très importants, très intéressants et très fréquemment consultés, a été fait trop succinctement, suivant l'ancienne manière, à une époque où on ne rendait pas encore très bien compte de tous les services que les Inventaires des Archives départementales étaient appelés à rendre. Il est devenu absolument insuffisant et ne répond plus en aucune manière, aux exigences des travailleurs. Il ne mentionne pas le quart des pièces contenues dans les registres et il le fait d'une façon tout à fait incomplète qui ne donne aucune idée des renseignements que l'on peut trouver dans chacun des articles. Le folio des quelques pièces mentionnées et leurs dates ne sont même pas indiqués, et comme la plupart des registres sont très mal écrits, la recherche y est extrêmement longue, souvent presque impossible. Sur l'avis de M. l'Inspecteur général Chevreux et de M. le Directeur des Archives, j'ai pris le parti de reprendre la série de fond en comble, de refondre et de reconstituer entièrement chacun des fonds qui la composent et d'en refaire l'inventaire de manière à répondre aux besoins des chercheurs en leur donnant une connaissance complète et précise de tout ce que renferme cette importante série, et en y facilitant la recherche des documents.

La série commençant par la collection des registres aux chartes et aux insinuations du bailliage d'Amiens, le temps d'en refaire l'inventaire donnera celui de préparer le classement de la suite. Après une première exploration, j'ai déjà analysé le premier registre aux Chartes qui forment l'article B 1 et qui comprend plus de 260 pièces, de 1558 à 1565.

1914

Environ 150 liasses et 200 registres provenant du bailliage et siège présidial d'Amiens, retrouvés naguère sous les combles du Palais de Justice d'Amiens et complétant les collections versées aux Archives en 1886 ont été réintégrées aux Archives du Département.

Le classement et l'inventaire ont porté sur la série B, qui, pour les raisons exposées dans mon rapport de l'année dernière, avait besoin d'une refonte complète.

Le classement général du fonds du bailliage d'Amiens (1 B) a été commencé, et l'inventaire des registres aux Chartes, qui forment la tête de ce fonds, a été poursuivi jusqu'à l'article 1 B 12. Quinze feuilles d'impression ont été tirées, comprenant les articles 1 B 1 à 1 B 12.

Ces articles appartiennent à la très importante et très intéressante suite des registres aux Chartes, qui débute en 1558. Elle renferme une foule de documents du plus haut intérêt, édits, déclarations, lettres patentes, correspondance des baillis et des gouverneurs, etc., extrêmement précieux pour l'histoire administrative, économique, industrielle et commerciale dans la seconde moitié du XVIe siècle, et pour celle des guerres civiles et religieuses de cette époque troublée. Il faut y ajouter de nombreuses pièces, telles que lettres de provisions, reliefs, saisines, etc., très utiles pour l'histoire des familles.

1917

L'inventaire de la série B [...] été poursuivi jusqu'à l'article 48 [...].

1920

Selon le rapport annuel de 1920, Joseph Estienne prévoyait de faire paraître en 1920 l'inventaire de la série B (Registres aux chartes et aux édits), rédigé par Georges Durand. « Les 56 feuillets de la réimpression de la série B, comprenant l'analyse de tous les registres aux chartes et aux édits du bailliage d'Amiens formeront un volume qui sera distribué incessamment. ». Cotes 1 B 1 à 60.

1921

« On a répertoriés 604 articles du supplément (liasses et registres), appartenant au bailliage d'Amiens, qui ont reçu les cotes provisoires B 1706 à B 2309. »

1922

« Le répertoire de l'an dernier avait porté sur les ensembles de registres ou de liasses facilement reconnaissables. Le désordre dans lequel les documents se présentaient ensuite a empêché de continuer les identifications article par article. On s'est occupé de distinguer d'abord des groupes de fonds. Environ 150 m. de la série B ont été examinés et rangés dans l'ordre des fonds. Il reste à voir un tas de 2 mètres cubes environ. Des découvertes intéressantes ont été faites dans le fouillis de ces fonds judiciaires : documents à rattacher à d'autres séries, fonds d'élections, de familles, de paroisses, de tribunaux, documents venant compléter des lacunes de la série B inventoriée. Tout ne peut être cité. »
1923
« On a fini de répartir les fonds ; et ces fonds ont été rangés dans leur ordre numérique sur les rayons. À l'intérieur de chaque fonds, presque tout reste à faire. Comme l'année dernière des découvertes intéressantes sont à signaler. : un cahier de parchemin de 90 pages (coté B 223 bis) comprenant les coutumes générales de l'abbaye St-Vast d'Arras et diverses coutumes locales de villages en dépendant. 1507. (CF). Archives du Pas-de-Calais H 1070). [….]
En résumé si l'on représente par 1 la masse inventoriée de la série B, le supplément à inventorier doit être représenté par 6 ou 7. On jugera par ces chiffres de son importance. La partie inventoriée a été laissée telle qu'elle était. Mais, pour faciliter les recherches sur l'ensemble de la série, on a établi un fichier dans l'ordre alphabétique des juridictions qui donne la cote de chacune d'elles (et à l'inventaire et au supplément non inventorié). Je noterai ici les fonds de juridiction, dont l'inventaire imprimé ne fait aucune mention, mis à jour grâce à ces travaux. [suit la liste de ces juridictions]
Il est vraisemblable que cette liste sera allongée encore, quand on aura pu dépouiller en détail les grands fonds des bailliages, qui semblent avoir recueilli les fonds des justices locales à la Révolution. »

1925

« Accroissement de fonds anciens et modernes.
Série B. D'un donateur anonyme, 5 liasses de papiers des justices seigneuriales de la commanderie de Sommereux (17e-18e s.), de Cempuis (17e-18e s.), de Dargies(17e-18e s.), de Crèvecœur (1610-1648), de Thoix (1684-1760) ; 1 liasse de la prévôté de Beauvaisis à Grandvilliers(17e-18e s.).
Des greffes d'appel et de 1ère instance d'Amiens, Abbeville, Doullens et Montdidier, des résidus importants de fonds judiciaires de l'Ancien Régime, qui ont été identifiés sommairement et en majeure partie cotés. — Dans les documents provenant des greffes d'Amiens, le Bailliage d'Amiens est représenté largement par une cinquantaine de registres et autant de liasses ou paquets […]. — d'Abbeville sont venus 25 paquets ou liasses provenant de la sénéchaussée de Ponthieu, 2 paquets de la justice d'Escarbotin, 1 sac de l'Amirauté d'Abbeville ; - le versement de Doullens comprend une grosse masse de papiers provenant de la justice du marquisat de Mailly, et des dossiers, souvent considérables, des justices seigneuriales d'Arquèves, Auchonvillers, Bertrancourt, Occoches, Outrebois, Toutencourt, Varennes. La prévôté et la mairie de Doullens sont également représentés par de nombreux dossiers. — Le greffe de Montdidier a versé un registre de la prévôté foraine de Roye, 1622-1627. »
« Séries B. C. Ces séries seront accrues fortement par les versements des greffes, surtout la série B. Le classement des nouveaux apports exigera un temps considérable. On a commencé à les répartir par fonds. »

1926

Un certain temps a été employé au classement des papiers venus l'année dernière des greffes judiciaires. Toutes les liasses qui étaient étiquetées : criminel, ont été vérifiées. Une étiquette ainsi rédigées : « Elections criminelles (sic) » laissait à penser qu'il n'y avait pas là seulement que des documents du Bailliage ; en effet, j'ai reconstitué des dossiers criminels et des dossiers ordinaires de

l'Election d'Amiens, et un fonds de maréchaussée de Picardie de 1733 à 1790 (8 gros paquets), particulièrement intéressant pour l'étude des troubles de 1789-1790.

Que ne trouverait-on pas dans les fonds judiciaires ? Dans un dossier de mélanges, il m'est tombé sous les yeux un parchemin de 1246, qui est une charte de l'official d'Amiens, relative à la dîme de Domesmont ; j'ai reconnu que cette charte avait été comprise dans l'inventaire des archives de l'Evêché d'Amiens de 1744 (cote G 650), f° 43, sous la cote Y 14. Elle a été restituée au fonds de l'Evêché et cotée G 186bis.

On a encore découvert le 4e registre aux sentences de l'Election d'Amiens, 1585-1593 [...].

Dans la série B, on a organisé à titre d'enseignement, le fonds du bailliage de Ham (6 B). On y trouve les diverses séries qui caractérisent d'ordinaire les fonds judiciaires ; en général, les documents ne remontent qu'au XVIIe siècle. A noter toutefois des cahiers de saisines et nantissements devant les maïeurs et échevins de Ham, 1572-1582 ; des saisines et nantissements du Bailliage de Ham depuis 1568 ; des comptes de l'église Saint-Pierre de Ham, 1616-1619 ; des comptes de l'Hôtel-Dieu de Ham, 1657-1683.

1927

Accroissement des fonds, série B. — Une centaine de liasses du bailliage d'Amiens se trouvant au palais de justice dans une pièce non éclairée de l'aile S.O., 2e étage.

Travaux de classement. — Pour faire de la place aux fonds judiciaires en les laissant groupés, il a fallu opérer des mouvements très étendus. D'autre part, la construction d'étagères dans le grenier a obligé à descendre et à placer dans leurs séries respectives des amas qui avaient été distingués sommairement en 1922.

Série B. — En partie déplacée. Une partie de la nouvelle étagère centrale, au 1er étage, lui est affectée.

1928

Accroissement des fonds, série B. — De la mairie de Bouillancourt-en-Séry, un cahier de la justice de Bouttencourt-lès-Blangy : saisines, 1789-1790.

1929

Accroissement des fonds, série B. — De M. Pierre Dubois, conservateur de la bibliothèque, 1 liasse de verbaux du bailliage d'Amiens, 1666.

Inventaire et classement. — Le répertoire numérique du fonds du bailliage de Péronne [a été rédigé]. [...] Le répertoire du bailliage de Péronne est d'ailleurs partie intégrante de la mise en état de la série B qu'il serait si désirable de voir réalisée à brève échéance. La série décrite par les inventaires sera presque décuplée. C'est ainsi que pour le bailliage de Péronne nous connaissons maintenant 33 reg. aux chartes, au lieu de 5 inventoriés, 23 registres aux insinuations au lieu de 9, etc.

Travaux de classement, série B. — En 1922-1923, j'avais procédé à une distinction générale des fonds judiciaires anciens. En 1926, les versements des greffes avaient donné lieu à l'insertion de divers suppléments : en même temps, une reconnaissance un peu détaillée du fonds du bailliage de Ham (6 B) avait été faite. Cette année, profitant des facilités qu'offre aux triages les nouvelles salles du rez-de-chaussée et le secours du monte-charge, j'ai descendu les fonds des bailliages de Péronne, Montdidier, Doullens, Roye, pour procéder à leur classement. Je rappelle que l'inventaire publié en 1883 ne comprend qu'une petite partie de tous ces fonds. Les papiers de bailliage de Péronne ont été examinés complètement et un répertoire sommaire établi. Le répertoire général de la série B ne demandera peut-être pas un grand effort après que les classements partiels auront été achevés.

1930

Le dépouillement du fonds du bailliage de Péronne a été suivi de celui du fonds de la prévôté royale de Doullens (2 B), qui a été constitué en 197 articles ; la partie déjà inventoriée en comprenait que 20 articles (B 385 à 404) ; c'est donc un accroissement considérable qui est réalisé. Le fonds, qui remonte à l'extrême fin du XVIe siècle, présente une belle série de dossiers d'adjudications, enquêtes, rapports d'experts, depuis 1599. Les séries d'enregistrement des chartes et insinuations sont très déficitaires. Une partie doit être restée à la mairie de Doullens, où j'ai vu notamment un registre d'insinuations de 1580-1581 (n° 11 de mon récolement Doullennais). Inversement, nous avons à Amiens de nombreux dossiers

provenant de la juridiction de la mairie de Doullens. Beaucoup de papiers de justices locales voisines de Doullens, confondus avec les papiers de la prévôté, en ont été extraits.

1931

Le dépouillement, acte par acte, des registres du bailliage de Péronne, commencé à la fin de 1929, a été achevé au mois de janvier 1931. Ce travail étant surtout une source de l'histoire locale, les fiches d'actes ont été classées dans l'ordre alphabétique des communes. [...] Ce travail rend compte : de 34 registres aux chartes, provisions, d'offices, 1636-1790 ; de 84 registres aux insinuations, 1624-1790 ; de 3 registres aux saisies réelles, 1693-1705. Les actes transcrits remontent aux dernières années du XVIe siècle. Ces sources n'avaient jamais été consultées méthodiquement, elles permettent d'ajouter aux meilleures notices locales.

La série B a été montée du 1er au 2e étage. Elle y a pris la place des fonds judiciaires modernes, qui ont été groupés dans l'annexe.

1932

Divers regroupements ont été réalisés dans l'immense fonds du bailliage d'Amiens (1.B.) par la réunion des liasses des inventaires, verbaux, tutelles, sentences, défauts, etc. Les inventaires ont été descendus dans la salle de triage du rez-de-chaussée en vue de la numérotation individuelle de chaque article. Des groupements de même ordre ont eu lieu également dans les fonds, beaucoup moins importants, du bailliage de Ham (6.B), et de la Sénéchaussée de Ponthieu (7.B), du bailliage prévôtal d'Abbeville (8.B), du bailliage de Rue (233.B).

Le fonds du bailliage et prévôté de Montdidier, cette dernière unie au bailliage par l'édit d'avril 1749, (3.B) a été examiné en détail, et tous les articles numérotés et répertoriés.

Le bailliage de Montdidier n'était représenté dans l'inventaire imprimé de 1883 que les articles B 405-466. La prévôté, elle, n'était représentée par rien. On jugera de l'accroissement que procure mon récent dépouillement par le tableau qui suit. Est-il besoin d'ajouter que ce fonds constitue, après les destructions de la guerre, une des meilleures sources pour l'histoire locale ?

[tableau]

Le bailliage et prévôté de Roye (5 B) a été l'objet d'un dépouillement partiel qui ajoute aussi un grand nombre d'éléments à ceux analysés par l'inventaire de 1883 sous les cotes B 543 à 626.

Les répertoires ci-dessus sont à la disposition du public.

Ainsi se constitue peu à peu la description d'ensemble de la série qui, après une révision générale et l'examen des parties encore laissées de côté prendra quelque jour la forme définitive sous le titre officiel de répertoire numérique. En tous cas, j'ai classé les fonds judiciaires qui importaient particulièrement à l'histoire de la région où la guerre a mutilé ou fait disparaître de nombreuses archives, et j'ai, par une cotation, permis aux érudits de citer leurs références.

1933

Le classement avec numérotation des liasses du Bailliage d'Amiens a été achevé, à part un résidu insignifiant. Parmi les diverses séries, je signalerai comme précieuse celle des inventaires après décès, presque sans lacunes, de 1623 à 1790 que je regretterai particulièrement de n'avoir pu mettre jusqu'ici au service du public.

1934

Les fiches de dépouillement du bailliage de Péronne ont été, pour leur meilleure conservation, collées sur de vieux registres inutiles et forment une collection de 43 volumes.

1935

Mise en ordre des registres de la juridiction consulaire d'Amiens.

1936

Révision générale du fonds de la monnaie d'Amiens.

1937

Classement définitif des papiers du bailliage et prévôté de Roye (5 B) par M. de Branche qui en a rédigé un répertoire méthodique présentant à la fois la partie inventoriée en 1883 (84 n^{os}) et le supplément (416 n^{os}).

1941

Série B. Les derniers travaux faits en cette série par M. Compère en préparent le répertoire numérique. M. Compère a classé et répertorié un supplément au fonds du Bailliage d'Amiens (1B) et les fonds suivants : Bailliage prévôtal d'Abbeville (8B), prévôté de Vimeu (10B), Bailliage du temporel du chapitre cathédrale (28B), bailliage du temporel de l'évêché d'Amiens (29B), bailliage de Daours (52B), amirauté d'Abbeville (104B), justice d'Arvillers (114B, Mairie de Montdidier (190B), baronnie de Picquigny (199B), bailliage de Rue (233B), châtellenie de Vignacourt (275B).

1942

Indépendamment de l'organisation des versements et des dépôts de l'année, les travaux de classement n'ont pas cessé, tant dans les séries anciennes que dans les séries modernes. Sans m'étendre sur ces actes de gestion normaux, je dois signaler que M. Compère, avec beaucoup de méthode et de connaissances paléographiques sérieuses termine le classement de la série B.

1943

Outre le classement des entrées de l'année, je n'ai à signaler comme vraiment important que l'achèvement du classement de la série B par M. Compère.

1945

Série B. On a trouvé dans les papiers de la cour d'Amiens soustraits au pilon et déposés provisoirement aux A.N., à Paris, de nombreux dossiers de la maréchaussée de Picardie, 1789-1790, parmi lesquels il convient de signaler : la reddition du régiment de dragons de Bourbon, des émeutes à Amiens et à Lamotte-en-Santerre, un pillage à Authie (1789), un émeute à Doullens (1790). Ces dossiers ont été ramenés tout de suite à Amiens.

1947

Série U. Les archives de la cour d'Amiens soustraites au pilon et mises à l'abri aux Archives nationales ont été ramenées de Paris. Leur classement a fait l'objet principal des travaux du personnel pendant l'année. Il est terminé et toutes les liasses sont cotées, avec répertoire.

M. Vaillant a dressé le répertoire du fonds du tribunal de Doullens. Il s'occupe en ce moment d'établir le même travail pour le tribunal de Montdidier.

1948

Série B. Le triage des papiers du tribunal de Montdidier a fait découvrir un registre d'audience de la prévôté de Montdidier, 1689-1690, et un registre aux sentences d'hypothèque du bailliage de Roye, 1649-1661.

Modèles et description des principaux types d'actes conservés dans les archives des juridictions d'Ancien Régime

Ces renseignements ont été recueillis à l'occasion des travaux de classement réalisés dans les années 1940, d'après les archives du bailliage d'Amiens. Nous les reproduisons à l'identique.

La liste des termes explicités figure dans la table des matières générale de ce répertoire.

Adjudication

A tous ceux qui ces présentes lettres verront lieutenant général du bailliage et justice civile d'Amiens, salut. Sur ce que notre sentence serait intervenue le ..... entre ..... par laquelle il aurait été ordonné qu'au parc civil de ce siège et sur une seule affiche et trois publications qui seraient faites en la manière ordinaire et accoutumée il serait procédé par-devant nous à la vente et adjudication par licitation au plus offrant et dernier enchérisseur de .....

Savoir faisons que ce jourd'hui date des présentes, ayant encore été publié et fait savoir en jugement par-devant nous au parc civil de ce siège l'audience des criées tenant, où se font les adjudications qui s'y poursuivent, qu'en vertu de la sentence dudit jour

et à la requête de .....

la maison dont il s'agit située à .....

étaient présentement à vendre et adjuger par licitation au plus offrant et dernier enchérisseur

et aux clauses, charges et conditions reprises et déclarées en l'affiche et que si quelqu'un vouloir l'enchérir et s'en rendre adjudicataire, il pouvait s'approcher, il y serait reçu. Après que Me ....., procureur, enchérit à ..... et ne s'étant trouvé aucun autre enchérisseur après plusieurs et différentes publications et réitération desdistes enchères, nous avons audit Me ....., procureur, ce requérant comme plus offrant et dernier enchérisseur adjugé et adjugeons la maison il s'agit sise .....

pour ladite maison ainsi qu'elle se comporte et étend, sans aucune chose accepter, réserver ni retenir, jouir par ledit ....., adjudicataire ou son command à compter de ce jourd'hui en toute propriété héréditairement et à toujours aux clauses, charges et conditions reprises et déclarées en l'affiche, auxquelles il sera tenu satisfaire dans le temps et aux peines y portées. Lui avons donné acte de ce qu'il a déclaré pour command

lequel présent à notre audience a accepté ladite déclaration de command et a signé avec nous et ledit .....

Donné à Amiens par-devant nous lieutenant particulier au bailliage et justice civile d'Amiens, le 9 décembre 1789

Affiche

1) 1743

On fait assavoir qu'en vertu de la sente de congé d'adjuger rendue par Monsieur le lieutenant général au bailliage et justice civile d'Amiens le ..... étante en bonne forme, signée ..... scellée audit ..... Amiens le .....
étante en bonne forme et signifiée où besoin a été, obtenue à la requête de .....
se vendra et adjugera par décret à la quinzaine par devant mondit sieur le lieutenant général au bailliage et justice civile d'Amiens au parc civil dudit bailliage d'Amiens, à la fin et issue des plaids qui se tiendront, au plus offrant et dernier enchérisseur, pour lui ou command, ses hoirs ou ayants-cause en la manière accoutumée.

Partant, si quelqu'un veut enchérir sous les conditions ci-dessus, acheter par décret ou s'opposer, qu'il s'approche, il y sera reçu.

2) 1753

On fait savoir à tous qu'il appartiendra qu'en vertu de la sentence de Monsieur le lieutenant général au bailliage et justice civile d'Amiens du ..... rendue entre ..... se vendra par licitation et adjugera au plus offrant et dernier enchérisseur sur trois publications à la huitaine au parc civil du bailliage et justice civile d'Amiens par devant mondit sieur le lieutenant général au bailliage et justice civile d'Amiens à la fin des plaids en la manière accoutumée.

Partant si sous ces conditions quelqu'un veut enchérir, qu'il s'approche, il y sera reçu;

[Ensuit la teneur, circonstances et dépendances, situation, bouts et côtés de la maison].

Appointés

On trouve sous cette dénomination :

1°) des sentences d'hypothèques : c'est une sentence par laquelle un juge déclare hypothéquer les biens d'un vendeur, d'un bailleur, etc. en garantie de l'exécution des termes du contrat de vente, du bail, ... La formule de cette sentence est la suivante :

Entre .....contre .....
Nous avons les défendeurs de leur consentement condamné solidairement à faire valoir et garantir au profit du demandeur ..... à la sûreté de quoi tous leurs biens et immeubles affectés et hypothéqués.
Donné à Amiens le

2°) des sentences condamnant l'une des parties d'un contrat, parfois de son consentement et après accord entre le demandeur et le défendeur, à exécuter les termes de ce contrat, voici la formule que l'on trouve le plus souvent :

Entre .....contre .....
parties ouies, leurs demandeurs par Me ..... et les défendeurs par Me ....., appointé est. Nous avons condamné lesdits défendeurs à faire valoir et garantir auxdits demandeurs
Donné à Amiens et expédié par devant Nous lieutenant civil d'Amiens le

3°) des appointements : formule par laquelle un juge, avant de rendre sa sentence, ordonne aux parties de produire des pièces ou des témoins :

Le procès par écrit d'entre ..... appelant d'un sentence rendue par ..... le ..... d'une part, et ..... d'autre part est conclu et reçu si bien ou mal a été appelé, les dépens respectivement requis par les parties et sont lesdites parties appointées à fournir griefs et réponses dans le temps de l'ordonnance.

4°) des ordonnances et des permissions accordées par le lieutenant général du bailliage à la suite de requêtes à lui adressées sur divers objets : successions, créances, inventaires, appositions et mainlevées de scellés, réceptions d'officiers, nominations de tuteurs et de curateurs, homologations de contrats d'atermoiement. A partir de 1774, les liasses d'appointés ne contiennent plus que des ordonnances et des permissions.

Voir **Requête**

Bail judiciaire

Le bail judiciaire est le bail par adjudication, à la requête du commissaire aux saisies réelles d'immeubles saisis. Voici la formule de publication telle qu'elle a été constatée de 1629 à 1719 :

On fait assavoir à tous qu'il appartiendra qu'à la requête de commissaire, receveur général héréditaire des deniers provenant des saisies réelles au bailliage, siège présidial, justice civile, élection, prévôté royale d'Amiens et autres justices en dépendantes et y ressortissantes, établi aux immeubles ci-après déclarés, saisis réellement sur ..... à la requête de ..... pour les causes contenues en la saisie réelle du ..... il sera procédé, tant en absence que présence, au bail à loyer desdites choses saisies, par devant Monsieur le lieutenant général d'Amiens, au plus offrant et dernier enchérisseur.
(suivent les conditions du bail)

Ensuit la teneur des choses saisies

Déclaration de bénéfice

L'an mil sept cent quatre vingt, le quatre décembre, sur les huit heures du matin, est comparu en personne au greffe du bailliage d'Amiens le révérend père ..... lequel, pour satisfaire en tant que besoin serait à l'édit du roi de novembre mil sept cent dix neuf a déclaré qu'il fait sa résidence par obédience de ses supérieurs dans l'abbaye de ..... qu'il est pourvu du prieuré simple et régulier de ..... par provision du ..... , lettres patentes du ..... , arrêt d'enregistrement du ..... et prise de possession du ..... tous lesquels titres il a représenté en originaux et a laissé des copies signées de lui, en outre a déclaré que les biens, héritages et droits dudit bénéfice sont situés dans l'étendue du terroir de ..... que les revenus dudit bénéfice, charges déduites, montent à ..... laquelle déclaration ledit titulaire a certifié contenir vérité et a signé avec moi, greffier soussigné ..... De quoi et de tout ce que dessus il a demandé acte et de la déposition des copies au greffe que nous lui avons délivré le jour et an que dessus.

Entérinement d'une lettre de bénéfice d'inventaire

A Monsieur .....
Monsieur le lieutenant général au bailliage d'Amiens
Supplie humblement
qu'il vous plaise, Monsieur, vue les lettres de bénéfice d'inventaire obtenues par le suppliant en la chambre du Palais à Paris le ..... pour raison de la succession de ..... qu'ils ne voulaient accepter purement et simplement dans la crainte qu'ielle ne leur fut plus onéreuse que profitable, icelles en bonne forme collationnées, par le conseil signées ..... avec grille et paraphe, scellées le même jour par ..... et insinuées à Amiens le ..... par ..... ordonner que lesdites lettres seront et demeureront entérinées pour par les suppléants jouir de l'effet d'icelles selon leur forme et teneur aux offres de faire faire par ..... qu'ils présentent pour caution les soumissions au cas requis et vous ferez bien.
Présenté le 29 avril 1788
soit communiqué au procureur du Roi, desdits jour et an. Vu .... Je déclare pour le Roi n'avoir moyen d'empêcher les fins de la présente requête desdits jour et an.

Vu... Nous ordonnons que les lettres de bénéfice d'inventaire dont il s'agit seront et les avons entériné pour par les impétrants jouir de l'effet d'icelles selon leur forme et teneur à la charge de faire faire, si faqit n'a été, bon et fidèlle inventaire de l'importance duquell ..... sera et demeurera pour caution en faisant par lui au greffe de ce siège les soumissions au cas requises et à la charge par les impétrants de renforcer ladite caution si besoin est. Ordonnons que lesdites lettres de bénéfice d'inventaire seront registrées sur le registre aux chartes de ce siège pour y avoir recours quand besoin sera.
Donné à Amiens pardevant nous, lieutenant général au bailliage d'Amiens, le 29 avril 1788.

Entérinement d'une lettre de bénéfice d'âge ou d'émancipation

A Monsieur .....
Monsieur le lieutenant général au bailliage d'Amiens
Supplie humblement
qu'il vous plaise, vu les lettres de bénéfice d'âge obtenues par le suppléant en la chancellerie du Palais à Paris le neuf mai présent moi à vous adressantes, en bonne forme, collationnées, par le conseil signées avec grille et paraphe, scellées extraordinairement le même jour par ..... et insinuées à Amiens le ..... par ..... ordonner que lesdites lettres seront et demeureront entérinées pour par le suppliant jouir de l'effet d'icelle selon leur forme et teneur et vous ferez bien
Présenté le 18 mai 187

Vu... Nous, avant faire droit, ordonnons que les parents tant paternels que maternels du suppliant, et à défaut de parents, ses amis au nombre de cinq de chacun côté, s'assembleront au premier jour par devant nous en notre hôtel pour délibérer et donner leur avis sur l'entérinement des lettres de bénéfice d'âge dont s'agit et nommer un curateur audit suppliant, s'il y échet desdits jour et an.

Vu... Je déclare pour le Roi n'avoir moyen d'empêcher les lettres de bénéfice d'âge dont s'agit d'être entérinées pour par le suppliant jouir de l'effet d'icelles selon leur forme et teneur, à l'assistance néanmoins de ..... que sera et demeurera pour son curateur aux causes. Du 21 mai 1787

Vu... Nous ordonnons que lesdites lettres de bénéfice d'âge dont s'agit seront et les avons entérinées pour par ledit ..... impétrant jouir de l'effet d'icelles selon leur forme et teneur à l'assistance néanmoins dudit ..... qui sera et demeurera pour son curateur aux causes, laquelle charge ledit ..... présent et comparant à volontairement accepté et a fait et prêté le serment au cas requis et à condition qu'il ne pourra vendre, aliéner ni hypothéquer ses biens immeubles qu'il n'ait atteint l'âge de 25 ans accomplis à peine de nullité.
Avons ordonné que lesdites lettres de bénéfice d'âge seront registrées sur le registre aux chartes de ce siège pour y avoir recours quand besoin sera.
Donné à Amiens par devant nous lieutenant général au bailliage d'Amiens le 21 mai 1787

Contribution ou Ordre

Distribution par devant justice, entre les créanciers, des deniers provenant de la vente des biens de leur débiteur.

Défauts

Les liasses intitulées "Défauts" contiennent qualités des sentences rendues par défaut, c'est-à-dire seulement l'exposé de la cause.

Formule de défauts:

Entre ..... demandeur suivant l'exploit de ..... d'une part et ..... défendeur d'autre part, après que Me ..... procureur du demandeur a été oui, qu'il nous a requis défaut contre ledit ..... non comparant ni procureur pour lui, quoiqu'assigné sommairement, pour le profit duquel défaut il nous plut lui adjuger ses conclusions, Nous,...
Sentence sommaire par défaut, faute de comparaître au bailliage d'Amiens du 25 juin 1788.

Dépens

Formule

Déclaration de dépens dont requiert taxe par devant vous Monsieur le lieutenant général au grand bailliage d'Amiens
demandeur ..... contre ..... défendeur
lesdits dépens adjugés par sentence du .....
(suit le relevé des dépens)
Nous ..... commissaire au bailliage d'Amiens avons arrêté les présents dépens à ..... sur la réquisition de Me .....

Dictum

Dispositif d'un arrêt.

Vu le procès (ou vu les pièces du procès appointé, ou vu l'instance appointée ou vu l'appointement)
Nous par notre sentence et jugement, condamnons
Donné à Amiens en la chambre du conseil du bailliage de ladite ville le ..... en présence et de l'avis de messieurs soussignés.

Extraordinaire

On trouve dans les liasses appelées "extraordinaires" :
- des procédures d'interdiction,
- des formations *de comodo* et *incomodo* sur divers objets,
- des réceptions d'officiers (en petit nombre),
- des réformations d'actes de baptême,
- des procès-verbaux de visite et d'alignement.

Inventaire

Inventaire fait en la ville d'Amiens le jour et an ci-après déclaré par Nous ....., commissaire en la ville et bailliage d'Amiens, en présence et assisté de ....., commis greffier audit siège, des meubles et effets, titres et papiers délaissés par ..... à la requête de ..... en présence .....
Auquel inventaire a été procédé sous la réserve expresse des droits respectifs des parties et sans attribution ni approbation préjudiciables
du vendredi 20 avril 1787, deux heures de relevée,
en la maison dudit.....
sise en cette ville rue.....
dans la cuisine,...
Et plus avant n'a été procédé le présent inventaire demeuré clos et arrêté audit Amiens ledit jour par devant nous commissaire susdit en présence des sieurs comparants susnommés, sous la réserve expresse des droits respectifs des parties et sans attribution et qualité ni approbation préjudiciables. Et ont les sieurs comparants signé avec nous et le greffier.

Mainlevée de scellés

A Monsieur
Monsieur le lieutenant général au bailliage et justice civile d'Amiens
supplie humblement
disant que .....
Ce considéré, Monsieur, il vous plaise accorder au suppliant mainlevée pure et simple des scellés apposés en la maison mortuaire de ..... aux offres que fait le suppliant de payer les frais
Présenté le .....
Soit communiqué au procureur du Roi desdists jour et an
Vu, ... Je déclare pour le Roi n'avoir moyen d'empêcher les fins de la présente requête desdits jour et an
Vu, ... Nous avons fait et accordé aux suppliants es noms mainlevée pure et simple des scellés sont il s'agit, puvru qu'il ne subsiste aucune opposition et à la charge d'en payer les frais pourquoi les clefs leur seront rendues, faisant laquelle remise le greffier déchargé desdits jour et an.

Partage

Partage fait par devant Nous .....
lieutenant civil et commissaire enquêteur et examinateur au bailliage, siège présidial et justice civil d'Amiens, en la présence de ....., greffier civil, des biens de la succession de entre ..... en vertu de notre sentence du ..... par laquelle a été ordonné qu'il serait procédé au partage des biens des successions de .....
Fait et arrêté à Amiens le

Réception d'officier

A Monsieur .....
Monsieur le lieutenant général au bailliage d'Amiens
Supplie humblement
qu'il vous plaise, Monsieur, vue les lettres de provision données et octroyées au suppliant par ..... le ..... de l'état et office de ..... lesdites provisions à vous adressantes, Monsieur, en bonne forme, sur le repli par le Roi signées ..... avec grille et paraphe, enregistrées et déposées le même jour, signées ..... scellées ..... recevoir et admettre le suppliant dans ledit état et office de ..... aux offres qu'il fait de prêter le serment au cas requis et vous ferez justice
Présenté le 17 mars 1788
Soit communiqué au procureur du Roi desdits jour et an
Vu,... Je requiers pour le Roi, avant faire droit, qu'il soit à ma requête informé de vie, moeurs, conversation et de la religion catholique, apostolique ou romaine du suppliant, pour, ce fait et rapporté, prendre telles conclusions qu'il appartiendra desdits jour et an.
Vu,... Soit fait comme il est requis par le procureur du Roi desdits jour et an
Vu ladite information, je déclare pour le roi n'avoir moyen d'empêcher ledit ..... être reçu et admis dans ledit état et office en prêtant par lui le serment au cas requis du 18 mars 1788.
Vu,... Nous avons reçu et admis ledit ..... dans ledit état et office.
après qu'il a été informé de ses vie, moeurs, conversation et de sa religion catholique, apostolique ou romaine, qu'il a été trouvé suffisant et capable et qu'il a fait et prêté serment au cas requis. Ordonnons que lesdites lettres de provision seront registrées sur le registre aux chartes de ce siège pour y avoir recours quand besoin sera.
Donné à Amiens par devant Nous ....., lieutenant au bailliage d'Amiens en notre hôtel, le 18 mars 1788.

Qualité

Acte qui expose une cause entre deux parties, mais qui ne comporte pas la sentence.

Entre ..... demandeur suivant l'exploit du ..... (ou en exécution de notre sentence du) tendant à ce que ..... d'une part,
et ..... défendeur d'autre part,
Nous...
Sentence du grand bailliage et justice civile d'Amiens du .....

Requête

A Monsieur le lieutenant général au bailliage d'Amiens supplie humblement
disant que, etc.
Ce considéré, Monsieur, il vous plaise, ...
Présenté le
Vu ... Nous ordonnons (ou nous avons permis)

Saisine

A Monsieur .....
Monsieur le lieutenant général au bailliage d'Amiens
supplie humblement
disant que par contrat passé par devant ....., notaires, il a acquis de .....
A ce qu'il vous plaise, Monsieur, vu ledit contrat en bonne forme, lui accorder saisine par main souveraine de ..... pour en jouir conformément audit contrat et vous ferez justice.
Présenté le vingt novembre 1734
Vu,... Je n'empêche pour le Roi saisine par main souveraine être délivrée au suppliant de ..... en payant néanmoins en temps et lieu les droits seigneuriaux à qui il appartiendra et les droits du Roi et de l'autrui.
Donné à Amiens le vingt novembre 1734
Nous avons audit ..... ce requérant donné et accordé et par ces présentes donnons et accordons la saisine par main souveraine et possession réelle, foncière et propriétaire de ..... pour en jouir par lui, ses hoirs et ayants cause ou commande du jourd'hui en toute propriété, héréditairement et à toujours, en payant néanmoins en temps et lieu les droits seigneuriaux à qui il appartiendra et les droits du roi et de l'autrui.
Donné à Amiens le vingt novembre 1734

Sentence arbitrale

A tous ceux qui ces présentes lettres verront
arbitres nommés suivant le compromis passé le ..... entre ..... pour régler
Salut savoir faisons que vu
Nous par notre sentence et jugement arbitral pesons et ordonnons que .....
Donné par nous, arbitres susdits à Amiens le .....

Tutelle

Liste des parents paternels et maternels et à défaut de parents, des amis de ..... enfants de ..... décédé le ..... assemblés par devant nous ..... lieutenant général au bailliage et justice civile d'Amiens, en notre hôtel à la requête de ..... à l'effet de nommer tuteur et curateur auxdits enfants mineurs, savoir

du côté paternel

du côté maternel

Lesquels, après avoir fait et prêté le serment au cas requis et conféré ensemble autant de temps qu'ils ont jugé à propos, ont d'une voix unanime nommé ..... comme tuteur et ..... pour curateur et ont signé

Sur quoi, Nous ..... lieutenant général, vu lesdites nominations, oui et du consentement du procureur du Roi, avons ordonné que ..... commune unanimement nommés seront et demeureront savoir ledit ..... pour tuteur et ledit ..... pour curateur, lesquelles charges ils ont l'un et l'autre pour ce présents et comparants chacun à leur égard volontairement accepté et ont fait et prêté le serment au cas requis.

Donné à Amiens le .....

Verbaux

On trouve dans les liasses appelées "verbaux"
- des prestations de serment d'experts,
- des rapports d'experts,
- des nominations de tuteurs et de curateurs,
- des réceptions de caution,
- des avis de parents,
- des enquêtes.

Glossaire

Les définitions des termes suivants sont extraites de :

Dictionnaire de droit et de pratique concernant l'explication des termes de droit... avec les juridictions de France / Claude-Joseph de Ferrière. — Nouvelle édition. — Paris : Vve Regnard et Demonville, 1771. - 2 t., (763 + 832 p.) ; 26 cm. (8º1844/1-2)

Les définitions données par le dictionnaire sont d'ordre général, et ne préjugent pas d'éventuelles particularités relevant des coutumes locales. Il peut aussi exister des différences suivant les époques.

Amirauté

Amirauté, est une Juridiction attribuée au Grand Amiral de France, qu'il exerce par ses lieutenants particuliers & par ses lieutenants généraux.
Les lieutenants particuliers de l'Amirauté, sont ceux qui sont établis dans tous les ports & havres du Royaume.

Ils connaissent privativement à tous autres juges, & entre toutes sortes des personnes privilégiées ou non, Français ou étrangers, tant en demandant que défendant, de tout ce qui concerne la construction, équipement, chargement & armement des vaisseaux ; de l'engagement du loyer des matelots ; des contrats concernant les assurances & commerce de mer, & généralement de tout ce qui regarde la marine & même des crimes commis sur mer. Ils connaissent aussi des prises faites sur mer, de la pêche & de tout ce qui y a rapport.

Appointement

C'est un jugement interlocutoire qui se donne par le juge, à l'effet de juger le différend des parties sur leurs productions.

[...] C'est un jugement préparatoire, par lequel le juge ordonne, pour être mieux instruit, que les parties écriront & produiront sur un ou plusieurs points de fait ou de droit, qui n'ont pu être suffisamment éclaircis & expliqués à l'audience. C'est aussi parce que je juge fixe & désigne par ce jugement les points de l'affaire qu'il lui faut éclaircir, qu'il est appelé appointement, d'autant qu'appointer signifie fixer & réduire quelque chose à un point.

Appointé

Arrêt qui se passe entre les parties, de leur consentement, par l'avis de leurs avocats ou procureurs, ou de Messieurs les avocats généraux.

Aveu et dénombrement

Dénombrement en matière féodale se joint toujours à l'aveu, & se dit de la déclaration que le vassal est tenu de faire au seigneur dominant, quarante jours après avoir fait la foi & hommage.

Cette déclaration doit être donnée par écrit en bonne forme, & authentique ; elle doit contenir un bref état & une énumération de tous les héritages que le vassal avoue tenir du seigneur dominant, avec les cens, rentes & autres droits qu'il tient de lui.

Cet aveu doit être en parchemin, passé par devant notaires qui aient pouvoir d'instrumenter dans le lieu où le dénombrement est fait.

Avis de parents

C'est un acte fait devant le juge, par lequel les parents mâles, au nombre de douze au plus, ou de sept au moins, après serment prêté de donner leur avis en leur âme & conscience, déclarent leur avis sur le fait dont il est question.

Cet avis de parents est nécessaire, quand il s'agit de donner un tuteur à des mineurs en pays coutumier. [...]

[Il est nécessaire dans plusieurs autres cas : s'il s'agit de soutenir un procès considérable ; de vente ou d'aliénation volontaire de biens des mineurs ; de diriger quelques actions contre leurs propres tuteurs ;

d'employer les deniers des mineurs, quoique émancipés, car ils n'ont que l'administration de leurs revenus ; d'établir ou de marier les mineurs.]

Il y a des cas où il faut faire une assemblée de parents ou amis de personnes majeures, savoir, lorsqu'ils sont prodigues, furieux, imbéciles ou insensés ; & ces assemblées de parents se tiennent à l'effet de leur créer un curateur.

Bail judiciaire

Baux judiciaires sont ceux qui sont faits des héritages saisis réellement à la poursuite du commissaire aux saisies réelles, par autorité de justice, à la barre des cours & juridictions, en présence d'un conseiller & par devant un greffier de la juridiction, au plus offrant & dernier enchérisseur. [...]

Ils se font à la poursuite du commissaire aux saisies réelles, parce qu'il est préposé pour avoir l'entière administration des maisons & héritages saisis réellement.

Bailliage

Bailliage est la juridiction qu'a un bailli dans une certaine étendue de pays, ou le territoire dans lequel un bailli a droit de rendre justice. [...]

Bailli signifie gardien & protecteur, préposé pour secourir ceux qui sont oppressés. Cette protection en fait se de justice est exercée par des juges royaux, qui connaissent dans l'étendue de leur territoire des appellations, tant des prévôts royaux que des hauts justiciers, en réformant leurs jugements, ou en évoquant les causes que ces juges sont négligents de juger. [...]

Aux baillis & sénéchaux seuls [...] appartient le droit de convoquer le ban, l'arrière-ban, quand il est mandé, de taxer & faire exécuter les taxes & contributions qui se font pour raison d'iceux< & de connaître de tous procès & différends qui peuvent naître à ce sujet. [...]

Les mêmes baillis & sénéchaux [...] ont droit, quand il se fait des assemblées générales pour parvenir au fait de la police des villes où il a siège présidial, bailliage & sénéchaussées, de présider & conclure, ou leurs lieutenants, aux élections qui se font des maires, échevins, consuls, & autres ayant l'administration des affaires communes, de recevoir le serment, & de procéder à l'installation des officiers nommés & élus suivant les statuts & règlements des villes, approuvés & confirmés par le Roi.

Ils connaissent pareillement des comptes des deniers communs & d'octroi, qui se doivent rendre, examiner, clore & arrêter devant eux, & de tous procès qui en peuvent naître [...].

La réception des officiers subalternes appartient aussi aux baillis & sénéchaux [...].

Les officiers des justices subalternes, & des hauts-justiciers ressortissant par devant les baillis & sénéchaux sont examinés, avant d'être reçus par un des lieutenants ou plus anciens conseillers du siége, après informations de leurs vie & moeurs, sans néanmoins pouvoir prendre aucune chose pour leur vacation.

Il faut néanmoins excepter les juges royaux, qui se reçoivent au Parlement.

Anciennement, quand les baillis & sénéchaux n'étaient que des commissaires envoyés par le Roi dans les Provinces pour y administrer la justice, ils jugeaient [...] en dernier ressort, & n'avaient que le Roi au-dessus d'eux. Maintenant il y a entre deux les Parlements, qui connaissent des appellations interjetées de leurs sentences. [...]

La juridiction des baillis & sénéchaux est ordinaire & extraordinaire.

Leur juridiction ordinaire est le droit de connaître des matières & affaires dont la connaissance leur appartient en première instance, savoir :

I°. Des causes du Domaine du Roi, des confiscations droit d'aubaine, de bâtardise, de déshérence, de réception de foi & hommage tant par main souveraine qu'autrement, de vérification d'aveu & dénombrement, lettres de souffrance & de confortement. Mais aujourd'hui la connaissance de toutes ces choses appartient à la Chambre du Trésor & aux Trésoriers de France dans leur Province auxquels elle a été attribuée.

II°. De toutes les causes en matière civiles, personnelles & possessoires des Nobles vivant noblement, tant en demandant que défendant, où ils seront parties, ou joints, y ayant intérêt, sans fraude.

III°. [...] De la dation de tutelle & curatelle, bail de gouvernement, confection d'inventaire des biens des mineurs & personnes nobles vivant noblement ; ensemble [...] des partages des successions entre personnes nobles quoique les héritages ou partie d'iceux soient roturiers.

IV°. Ils connaissent encore de la vérification de toutes lettres patentes contenant création de foires & marchés, affranchissements & répis.

V°. Des causes & matières bénéciales & de tout ce qui en dépend [...]. D'où il s'enfuit que les queslions qui regardent le droit de patronage, sont de la compétence des baillis [...]

VI°. Du crime de lèse-Majesté divine & humaine, sacrilèges, assemblées illicites, port d'armes, émotions populaires, des causes des Eglises de fondation royale qui ont lettres de garde-gardienne [...].

VII°. Ils peuvent bailler lettres ou commissions sous forme de debitis.

[Les] baillis, sénéchaux & juges présidiaux [connaissent], privativement [aux] autres juges, de la fabrication, altération & exposition de fausse monnaie. [...]

La juridiction extraordinaire des baillis et sénéchaux consiste dans le droit de juger toutes les appellations des sentences rendues par les juges inférieurs de leur report.

Les baillis et sénéchaux, par l'autorité qu'ils ont sur les juges subalternes, dont les appellations relèvent devant eux, ont aussi connaissance des délits & abus qu'ils commettent dans l'administration de la justice, des concussions & des exactions illicites qu'ils font.

Ban et arrière-ban

Ban est la publication ou convocation à cri public de tous les nobles d'une province, pour aller servir le Roi dans ses armées, de qui ils tiennent un fief dans moyens ; & l'arrière-ban est la convocation des vassaux qui relèvent du Roi médiatement, pour aller servir le Roi dans ses armées, avec leur seigneur.

Par le ban, on entend encore la convocation de ceux qui possèdent des fiefs qui sont chargés envers le Roi de services particuliers à la guerre, comme les comtes, les barons, les châtelains, etc.

Par arrière-ban, on entend la convocation de ceux qui possèdent des fiefs francs, c'est-à-dire des fiefs qui ne sont point chargés de services particuliers [...].

On confonc aujourd'hui ces deux mots de ban & arrière-ban ; de sorte qu'on entend par ces termes un mandement à tous gens tenant fiefs, de venir à la guerre pour le service du Prince [...].

Ceux qui ne peuvent aller à l'arière-ban, pour ne pouvoir porter les armes, sont taxés à certaine taxe, dont sont tenus non seulement les propriétaires des fiefs, mais aussi les douairiers et les autres ususfruitiers.

Toutes sortes de personnes sont sujettes à cette taxev ; il n'y a que les ecclésiastiques qui en sont exempts.

Banalité

Bannalité de moulin, four ou pressoir, est un droit en vertu duquel le Seigneur peut obliger ses Sujets, c'est-à-dire, ceux qui sont demeurans dans l'étendue de sa Seigneurie, de venir moudre en son moulin ou cuire en son four, ou de se servir de son pressoir pour pressurer leurs vendanges, en lui payant un certain droit.

Les Seigneurs Hauts-Justiciers ne peuvent avoir droit de bannalité que par des concessions du Roi, & des titres ou dénombremens anciens ; ce qui est si vrai qu'ils ne peuvent pas acquérir de bannalité par une possession immémoriale ; il faut toujours un titre d'autant que la bannalité est une servitude contraire à la liberté publique.

Il faut cependant excepter les servitudes dont la possession remonte avant l'époque de la rédaction ou réformation des Coutumes, qui ont admis la règle, *nulle servitude sans titre*. [...]

Ce droit paroit être une suite de la servitude que les Seigneurs avoient autrefois usurpée contre leurs Sujets ; comme il est défavorable, il ne reçoit point d'interprétation en faveur des Seigneur. [...]

Bénéfice ecclésiastique (déclaration de)

Déclaration faite lors de la prise de possession de l'établissement.

"Le bénéfice ecclésiastique est une portion du bien de l'Église, assignée à un ecclésiastique pour en jouir sa vie durant, pour rétribution du service qu'il rend ou doit rendre à l'Église, dans la fonction & le ministère auquel il est appelé."

Bénéfice d'inventaire

Est un privilège qui empêche la confusion des droits actifs & passifs d'une succession avec les droits particuliers de l'héritier, en faisant par lui l'inventaire des biens du défunt, dans le temps préfini par la Loi ; au moyen de quoi il n'est tenu des dettes du défunt que jusqu'à la concurrence du contenu de l'inventaire.

Bénéfice d'âge ou d'émancipation

Bénéfice d'âge, sont lettres d'émancipation, par lesquelles un mineur obtient l'administration de ses biens, & par rapport à ce est réputé majeur en ce qui ne concerne ni emporte l'aliénation de ses immeubles.

Ces lettres s'obtiennent par le mineur, & sont entérinées par avis des parents paternels & maternels, au nombre de sept ; à leur défaut, on prend des amis : il en est fait mention à l'article 272 de la Coutume de Paris.

Cause

Ce terme, en tant qu'il signifie un différend qui doit être jugé à l'audience, est une action réelle, ou personnelle, ou mixte, qui est portée par devant le juge, pour être par lui fait droit aux parties par un jugement rendu à l'audience, qui termine leur contestation, ou qui l'appointe.

Si la cause est jugée en audience, par un jugement définitif, il n'y a plus de contestation entre les parties, au moins par devant le juge qui l'a terminée ; & s'il y a appel, l'affaire est portée devant le juge d'appel.

Si la cause se trouve difficile à juger à l'audience, ou pour raison des titres & des pièces sur lesquelles les parties établissent leur droit, ou parce que ce serait une question de droit ou de coutume difficile à juger sur le champ, le juge appointe les parties ; & s'il rend un appointement en droit, la cause devient instance ; & s'il y a appel d'une sentence par écrit, l'affaire devient un procès par écrit, à moins que l'appel ne fût interjeté d'une sentence par forclusion, rendu sur un appointement à mettre : auquel cas ce ne serait qu'une appellation verbale, & par conséquent une cause, & non pas un procès.

Caution juratoire

Caution juratoire, est celle qui se fait en justice, en conséquence d'un jugement qui l'ordonne, ou d'une disposition d'ordonnance ou de coutume qui y oblige quelqu'un.

Cette caution ne consiste que dans le serment que fait une personne en justice, d'accomplir ce qui lui est ordonné, comme de se représenter à toutes assignations, de payer, de rapporter tels meubles ou papiers, ou d'administrer tels biens fidèlement.

Censives

Censive, est l'étendue d'une seigneurie du seigneur censier (seigneur qui a droit de lever des cens dans l'étendue de sa seigneurie). Quelquefois censive signifie la nature des héritages : ainsi quand on dit que tels héritages sont tenus en censive ou à titre de cens, on entend qu'ils sont chargés de cens, & par conséquent roturiers ; car les fiefs n'en peuvent être chargés.

Châtellenie

Châtellenie, est l'étendue de la terre & de la Justice d'un seigneur châtelain.

Ainsi c'est le territoire sujet à la justice dans toutes les dépendances du château, auquel, comme

au chef & manoir principal du fief, réside l'honneur de la domination du seigneur.

Châtelains, sont les seigneurs qui ont droit d'avoir maison forte, châtellenie, & haute justice annexée à leur seigneurie, avec droit de supériorité sur d'autres justices.

On appelle aussi châtelains les juges qui rendent la justice dans l'étendue de la terre d'un seigneur châtelain. [...]

Il y a deux sortes de châtelains ; savoir, les royaux & les seigneuriaux. Les premiers sont ceux des terres du Domaine du Roi ; & les autres sont ceux des terres appartenantes à des Seigneurs particuliers.

Les châtelains, soit royaux, soit seigneuriaux, connaissent de toutes les matières, soit civiles ou criminelles, qui arrivent dans l'étendue de leur justice, à la réserve des cas royaux.

Les châtelains royaux, appelés autrement prévôts, qui sont juges dans le premier degré de la justice royale, connaissent donc en première instance des différends des particuliers, tant en matière civile que criminelle, excepté des causes & des délits dont la connaissance est réservée aux baillis. Ils connaissent aussi des appellations des hauts-justiciers ; & leurs interpellations s'interjettent par devant les baillis & sénéchaux.

Civil

Civil, en termes de Palais, est une procédure ordinaire qu'on fait en matière civile, & où il ne s'agit que l'intérêt pécuniaire ; ce qui est opposé à criminel.

Commissaire aux saisies réelles

C'est est un officier créé par édit du mois de février 1616, & établi en titre d'officier en chacune ville & lieu où il y a justice royale, pour avoir l'entière administration de toutes les terres & maisons, & autres immeubles saisis réellement. [...]

La dépossession d'un héritage saisi réellement ne se fait que par l'établissement de commissaire ; & cet établissement de commissaire se doit nécessairement faire par l'exploit de la saisie réelle, ou par un acte séparé immédiatement après & avant la première criée [...].

La raison est, qu'on ne peut faire vendre un immeuble sans dépossession actuelle, c'est-à-dire, sans enregistrement de la saisie réelle & sans bail judiciaire ; ce qui est si vrai qu'en décret volontaire, qui n'est qu'un décret de formalité, il faut une sentence qui prononce bail judiciaire & dépossession.

Ainsi pour empêcher que les parties en viennent aux mains, le saisissant ne peut pas lui-même se mettre en possession de l'immeuble saisie réellement ; mais le sergent doit déclarer qu'il établit le commissaire aux saisies réelles pour le régime & gouvernement de l'immeuble saisi, en la possession duquel il met ledit immeuble, pour être après par lui donné à ferme, pendant qu'il sera procédé aux criées, décret & adjudication d'icelui, à la poursuite du saisissant. [...]

La régie & administration du commissaire aux saisies réelles commence par le bail judiciaire, & continue jusqu'à la mainlevée de la saisie réelle, ou jusqu'à l'adjudication par décret.

Consul

Consuls qui exercent la juridiction consulaire sont quatre marchands à la tête desquels est un grand juge, qui connaissent entre marchands & gens de commerce, de toutes sortes de contestations pour fait de marchandises.

Contrats d'atermoiement

Atermoiement signifie terme ou délai accordé à un débiteur pour payer ses créanciers ; ce qui se fait par un contrat passé à l'amiable entre le débiteur & ses créanciers.

Contribution

Contribution au sol la livre, est le partage qui se fait des deniers provenant de la vente des meubles & effets mobiliers d'un débiteur en cas de déconfiture.

Ce partage se fait entre tous les créanciers chirographaires, à proportion de leur dû, au sol la livre.

Posons que, supputation faite des dettes des créanciers venant à contribution, & des deniers procédant des meubles saisis & vendus, chaque créanciers doive perdre un quart de sa dette, c'est-à-dire, cinq sols sur livre, chaque créancier aura quinze sols pour livre de tout ce qui lui est dû [...].

À l'égard des immeubles, la contribution n'a point lieu, & les deniers qui proviennent de leur vente, sont distribués entre les créanciers, suivant l'ordre de leur hypothèque & de leur privilège.

Coutumes

Coutume, suivant notre droit français, est une loi écrite, à qui le Roi donne la forme & le caractère d'une loi ; dont les dispositions sont déterminées & arrêtées par la reconnaissance & le consentement des habitants d'une province.

C'est donc le concours de l'autorité du Roi & du consentement du Peuple, qui fait ce que nous appelons aujourd'hui Coutume.

Crime

Crime est un fait défendu par la Loi, qui blesse directement l'intérêt public, & qui est commis par dol.

Ainsi, quoique crime & délit se prennent souvent dans une même signification, néanmoins ce mot crime est plus usité pour signifier les crimes atroces qui blessent directement le public, & celui de délit est ordinairement employé pour dénoter les moindres qui blessent les particuliers. Sur quoi il faut remarquer,

I°. Qu'en fait de crimes publics, toute personne sont en droit d'en être les dénonciateurs ; mais pour ce qui est des délits particuliers, il n'y a que ceux qui en sont lésés qui en peuvent poursuivre la vengeance.

II°. Que les circonstances augmentent ou diminuent considérablement l'atrocité d'un crime, & par conséquent le peine dont le coupable doit être puni.

Criminel

Criminel est la procédure extraordinaire qui se fait pour la vengeance & la réparation d'un crime : ce qui est opposé à la procédure ordinaire & civile, qui se fait quand il ne s'agit pas d'intérêt pécuniaire.

Défaut

Défaut est un acte qui se donne en justice au demandeur, de la contumace du défendeur défaillant ; de même que le congé est un acte qui se donné au défendeur de la contumace du demandeur.

On distingue trois sortes de défauts ; savoir, le défaut, faute de comparoir, le défaut, faute de défendre, & le défaut, faute de venir plaider ; à qui il faut ajouter un quatrième, qui est le défaut faute de conclure.

Dépens

Dépens sont les frais qui ont été faits dans les procédures de la poursuite d'un procès, qui entrent en taxe, & qui doivent être payées à celui qui a obtenu gain de cause, par celui qui a succombé.

Lorsque le procureur qui a occupé pour une partie veut être payé, il donne son mémoire de frais : ce qui comprend non seulement les dépens qui passeraient en taxe contre la partie adverse, mais aussi tous les autres frais, avances & vacations qu'il a faits pour sa partie.

Dictum

Dictum d'une sentence ou d'un arrêt, est le dispositif de ce qui a été jugé par le juge ou par la cour, qui est contenu dans la sentence ou arrêt, après la qualité des parties, & l'énonciation des pièces & procédures sur lesquelles le jugement est fondé.

Le dictum se dit pour les jugements rendus en procès par écrit, & non pour ceux qui sont rendus à l'audience, pour lesquels on dit le prononcé de la sentence ou arrêt.

Cette différence est fondée sur ce que les sentences & arrêts rendus à l'audience sont prononcés par le juge en audience, & le dispositif se dit de l'un & de l'autre.

Le dictum d'une sentence ou arrêt étant signé, & mis au greffe par le rapporteur & par les autres juges, ne peut plus être changé sous quelque prétexte que ce soit.

Dispositif

Dispositif, est la partie d'un jugement qui contient ce que les juges ont prononcé sur la contestation des parties. L'expédition d'une sentence ou d'un arrêt commence par les qualités : on met ensuite le vu en procès par écrit, & on finit par le dispositif.

Domaine du roi

Domaine du roi, est ce qui appartient au Roi, en conséquence de la Couronne.

Il y en a deux sortes ; savoir, le domaine fixe, & le domaine casuel.

Le domaine fixe est l'ancien domaine de nos Rois, qui est composé de Seigneuries, terres, possessions & droits qui appartiennent au Roi en qualité de Souverain ; comme sont les tailles, les gabelles, les douanes, les droits d'entrée & autres.

Le domaine fixe est immuable ou muable.

Le domaine immuable est celui qui n'augmente ni ne diminue, en sorte qu'il est toujours le même. Sa recette se fait & se vérifier par les comptes précédents, sur lesquels se règlent toujours ceux qui suivent.

Ce domaine consiste dans les cens & rentes dus au Roi ; ainsi, comme il consiste en droits & revenus dont le produit ne change point, & est toujours de la même valeur, il est appelé immuable.

Il peut cependant diminuer par accident ; par exemple, quand une maison ou un moulin qui doit rente foncière tombe en ruine, ou que ceux qui en étaient possesseurs n'ont pas de quoi payer.

Le domaine muable est celui qui consiste dans les choses qui s'afferment, comme greffes, sceaux, tabellionages, contrôle, amendes, prisons, prés, étangs, péages & autres choses qui s'afferment.

Il s'appelle muable, parce qu'il augmente & diminue, & peut être affermé à plus haut prix dans un temps que dans un autre.

Le domaine casuel est tout ce qui appartient au Roi par ses conquêtes, ou par acquisition, comme par succession, par droit d'aubaine, confiscation, bâtardise & déshérence.

Mais ce domaine devient fixe après dix années de jouissance, ou bien quand il est joint à l'autre domaine par les édits & déclarations.

Le domaine fixe, comme étant spécialement consacré à la couronne de France, est par un privilège particulier inaliénable de sa nature [...].

Le domaine casuel, au contraire, peut être aliéné par le Roi ; & comme ce domaine est aliénable, il est aussi par conséquent prescriptible.

La raison est que le domaine casuel n'est pas considéré comme un véritable domaine consacré à la Couronne ; c'est pourquoi nos Rois en peuvent disposer incommurablement [sic] par donations ou ventes.

Il n'en est pas de même du domaine fixe, attendu que le Roi n'est pas propriétaire, mais seulement administrateur des biens de la Couronne. [...]

Il reste quelques observations à faire sur ce que nous disons que le domaine fixe de la Couronne, est par un privilège particulier inaliénable.

La première est, qu'il y a eu dans tous les temps nécessité d'aliéner le domaine de la Couronne : savoir, pour donner un apanage à un Fils de France, ou quand le bien de l'État le requiert. : c'est pourquoi quand on le dit inaliénable, cela n'en exclut pas les ventes & les reventes, ni les apanages ; cela signifie seulement qu'il est sujet à rachat perpétuel, ou à réversion, & que la faculté en est imprescriptible ; & c'est en cela que consiste son inaliénabilité.

La seconde est, que les aliénations qui s'en font, doivent, pour être valables, être faites en conséquences de lettres patentes, ou de déclarations dûment enregistrées au Parlement de Paris, vrai conservateur du domaine de la Couronne de France.

La troisième est, que comme les baux qui excèdent neuf ans emportent aliénation, les officiers des comptes & trésoriers de France ne peuvent pas faire des baux de biens dépendants du domaine du Roi pour plus de neuf ans, sans lettres patentes dûment vérifiées en Parlement.

La quatrième est, que le domaine de la Couronne étant inaliénable, il n'est point sujet à prescription : ainsi toutes les aliénations & usurpations faites sur icelui, pour quelque temps que ce soit, même de cent ans & plus, sont sujettes à réversion. [...]

Quand un fief est réuni au domaine du Roi, par confiscation ou autrement, cette réunion se doit toujours faire sauf le droit d'autrui ; savoir, du seigneur immédiat & dominant. Mais parce que le Roi, comme

Souverain, ne peut & ne doit servir à nul de ses sujets, il doit vider ses mains du fief dans l'an, ou bailler homme vivant & mourant, suivant l'ordonnance du Roi Philippe Le Bel, appelée la Philippine.

Les fois & hommages, aveux & dénombrements des fiefs mouvants des domaines du Roi, doivent se rendre aux bureaux des finances de chaque généralité, en la présence des intendants & commissaires départis qui doivent y présider [...]

Épices

Épices, sont le droit appartenant au rapporteur et aux juges, pour avoir vu & jugé les procès par écrit dont ils ont été juges. Les vacations au contraire sont les salaires qui se payent aux juges, quand les procès se jugent de grands ou de petits commissaires.

À l'égard des affaires qui se jugent à l'audience, les juges ne prennent rien.

Le mot d'épices vient de ce qu'autrefois celui qui gagnait son procès, donnait au juge du sucre, des dragées et des confitures par pure gratification. Cela a été depuis converti en argent, & de pure libéralité a passé en présent de nécessité, attendu qu'on n'expédie point un jugement rendu en procès par écrit, que préalablement les épices n'aient été payées.

Elles tombent sur celui qui a perdu son procès ; celui qui l'a gagné, les avance ; mais il a droit de les répéter, faisant partie du coût de la sentence ou de l'arrêt.

Les épices se partagent entre les juges ; le rapporteur en a une portion plus forte, comme ayant eu plus de peine.

Extraordinaire

Par procédure extraordinaire, on entend une procédure criminelle. Ainsi, quand on civilise une affaire, & qu'on reçoit les parties en procès ordinaire, on ajoute toujours, "sauf à reprendre d'extraordinaire, s'il y a lieu", c'est-à-dire qu'il survient quelque nouvelle preuve.

La procédure extraordinaire est différente de la procédure ordinaire & civile. L'extraordinaire commence par une plainte ou par une dénonciation & se poursuit par une information, récolement & confrontation de témoins ; au lieu que la procédure ordinaire & civile commence par une action qui s'intente par un ajournement.

Fiefs

Fief, est un héritage tenu du Roi ou d'autre seigneur à foi & hommage, & à la charge de quelques autres droits. Celui qui le possède est appelé vassal ; & celui de qui l'héritage relève, est appelé seigneur. [...]

Suivant la définition que nous venons de donner du fief, le seigneur de l'héritage s'en réserve la propriété directe, & n'en transfère au vassal que la propriété utile, à la charge de la fidélité, & de quelques droits de redevances. [...]

Ces fiefs n'étaient anciennement donnés par le seigneurs, qu'à ceux qui avaient porté les armes, & fait preuve de leur valeur.

La condition sous laquelle ils étaient donnés, était que les vassaux serviraient leurs seigneurs dans les guerres qu'ils pourraient avoir contre leurs ennemis.

Les fiefs ne se donnaient donc qu'à vie & même quelquefois pour une certain temps. Ainsi après ce temps, ou après la mort du vassal, les fiefs retournaient de plein droit au seigneur.

Dans la suite, les vassaux obtinrent la survivance de leurs fiefs au profit de leurs enfants mâles : les femelles en étaient excluses, & attendu qu'elles sont incapables de porter les armes.

Sous Charles VII, les fiefs devinrent héréditaires, mais non pas de commerce ; de sorte qu'on y pouvait succéder, mais on ne les pouvait vendre sans l'agrément du seigneur ; & quand la vente en avait été faite autrement, il y avait lieu à la commise ; ce qui les rendait tous fiefs de danger, comme il y en a encore aujourd'hui dans quelques coutumes.

Dans les premiers temps qu'on admit la succession dans les fiefs, ce ne fut que pour les grands fiefs, auxquels les enfants mâles seulement pouvaient succéder. Ensuite on admit les frères du défunt qui étaient descendus du premier vassal investi.

Les filles y furent peu après admises avec les frères du vassal. Enfin, ils sont devenus tout à fait héréditaires ; mais ça n'a été que depuis Charles VII que les fiefs sont devenus de commerce, & que ceux qui les possédaient ont pu les aliéner, & en disposer à volonté.

Du temps que les fiefs n'étaient donnés qu'à vie, ils étaient donnés gratuitement. Mais comme les seigneurs virent que les fiefs devenant tout à fait héréditaires & dans le commerce, ils perdraient l'espérance du retour, ils se sont réservés, outre la foi & hommage, des droits utiles sur les fiefs dépendant d'eux, à chaque mutation, pour l'investiture qu'ils en donnaient au nouveau vassal ; en sorte que ces droits ont été par eux introduits, comme le prix de la permission qu'ils accordaient à leurs vassaux de les vendre, ou de pouvoir les faire passer par droit de succession à leurs collatéraux.

Voilà ce qui fait qu'aujourd'hui les droits des fiefs qui appartiennent aux seigneurs sur les fiefs dépendants de leur seigneurie, sont de deux sortes ; à savoir, les droits honorifiques, comme est la foi & hommage, & les droits utiles ; qui consistent en quelque émolument ou quelque avantage que les seigneurs retirent des fiefs qui relèvent du leur. [...]

Tous les fiefs étaient autrefois appelés "francs fiefs", ou "fiefs francs", à cause de la franchise & des prérogatives qui y étaient unies, dont jouissaient ceux qui les possédaient.

Quoique les fiefs n'aient jamais anobli les roturiers qui les possédaient, néanmoins ils les affranchissaient, ou leur communiquaient leurs franchises, tant qu'ils y étaient levants et couchants : ainsi le roturier qui possédait un fief était réputé franc homme, tant qu'il y levait & qu'il y couchait, c'est-à-dire tant qu'il y demeurait.

Aujourd'hui, les roturiers qui possèdent des fiefs, sont tenus de payer au Roi une certaine finance qu'on appelle droit de francs-fiefs.

Après que les fiefs ont été rendus héréditaires, il y a toujours eu beaucoup de différence entre les mâles & les femelles pour ce qui regarde la succession des fiefs. Comme il ferait injuste de les priver des successions qui leur échoient en ligne directe, nos coutumes les ont admires aux successions des fiefs de leurs ascendant, pour des parts plus ou moins fortes, suivant les récentes dispositions des coutumes ; mais presque toutes leur donnent l'exclusion aux fiefs, au profit des mâles en ligne collatérale au pareil degré.

Cela vient de ce que les fiefs étaient anciennement donnés à la charge de défendre le seigneur dans les guerres qu'il pourrait avoir à soutenir,& comme les femelles sont incapables de porter les armes, on a eu de la peine à les admettre à la succession des fiefs. D'ailleurs on a toujours considéré les fiefs comme moyen de soutenir l'éclat et le nom des familles. Voilà d'où proviennent les avantages que les coutumes donnent aux mâles dans les fiefs, parce qu'à eux seuls appartient le droit de servir à la guerre & que c'est par eux seuls que le nom & la famille se peuvent perpétuer.

Fief et justice

Fief et justice n'ont rien de commun. La justice n'est pas dépendante du fief ; elle peut appartenir à un seigneur et le fief à un autre. Ainsi, lorsque dans une haute justice, il y a quelque fief enclavé, le seigneur de ce fief ne peut pas se qualifier du nom de la haute justice dans laquelle son fief est enclavé, mais seulement du nom de son fief.

Quoique souvent le seigneur féodal soit aussi seigneur haut-justicier, le fief & la justice sont toujours choses si séparées qu'elles n'ont aucun rapport ensemble, soit pour l'établissement, soit pour les droits, soit pour la jouissance.

Le droit de fief est purement réel & attaché à la glèbe ; il ne regarde les personnes, qu'autant qu'elles ont joui ou jouissent de la terre en fief. La justice est à la vérité bornée par les territoires, mais elle peut être exercée par celui qui en a le droit, sans avoir aucun lien dans l'étendue de la paroisse où il a droit de justice.

On peut aussi tenir un fief en foi & hommage d'un seigneur, & la justice dudit fief en foi & hommage d'un autre seigneur.

Gardes-gardiennes

Gardes-gardiennes, sont lettres octroyées à des communautés, chapitres, abbayes, prieurés & églises de ce Royaume, par lesquelles elles peuvent attirer leurs débiteurs hors leur juridiction, & les assigner par devant le juge Royal dénommé dans les lettres, conservateur de leur privilège, à l'exclusion des juges des seigneurs hauts-justiciers.

Gruerie & Gruyer

Gruerie signifie [...] une petite juridiction de campagne, où se font les rapports des moindres délits commis dans les Forêts, pour juger en première instance. Cette juridiction est subalterne à l'égard des maîtres particuliers des Eaux et Forêts, qui sont dans les villes.

Le Gruyer a un lieu fixe, où il tient son siège dans le détroit de la Gruerie. Ce gruyer est un officier subalterne, qui connaît en première instance des moindres délits qui se commettent dans les forêts, c'est-à-dire, de ceux dont l'amende n'est que de douze livres. Ainsi quand il échet de prononcer une plus grande peine, il doit renvoyer les parties par devant le maître particulier des Eaux et Forêts.

Insinuation

L'insinuation est l'enregistrement qui se fait dans les registres, des dispositions qui doivent être rendues publiques, pour empêcher les fraudes clandestines qui se pourraient pratiquer au préjudice de ceux qui n'en auraient pas connaissance.

L'insinuation concerne toutes sortes de donations, soit entre-vifs, soit à cause de mort.

Une donation ne saurait trop être rendue publique ; c'est pourquoi il a été ordonné qu'elle se ferait dans les justices royales.

Sont exceptées, 1°. Les donations faites en ligne directe, à titre singulier, par contrat de mariage. La raison est que la donation faite par contrat de mariage, à titre particulier, par un père ou une mère, un aïeul ou une aïeule, qui sont obligés de doter leurs enfants, est regardée comme un devoir, & comme l'acquit d'une dette, plutôt que comme une libéralité. 2°. Les donations de meubles, dont le donateur a fait la tradition réelle & actuelle ; car pour la donation de meubles non livrés, elle est sujette à insinuation, attendu que quand on passe devant notaires une donation de meubles qu'on ne livre pas, il en résulte une hypothèque que le donataire est en droit d'exercer sur les immeubles du donateur, pour le contraindre d'exécuter sa promesse. 3°. Les donations faites par le Roi, ou à Sa Majesté.

L'insinuation des donations de meubles doit être faite au greffe de la juridiction royale du domicile du donateur.

À l'égard des donations des immeubles, l'insinuation doit être faite au greffe des insinuations royales, où les choses sont assises ; & quand les immeubles sont situés dans différentes juridictions, il faut en insinuer la donation au domicile du donateur, & faire faire outre cela autant d'insinuations qu'il y a de biens immeubles situés dans différentes juridictions.

L'insinuation doit être faite dans les quatre mois, à compter du jour de la donation ; elle peut même être faite après ce temps, pourvu que ce soit du vivant du donateur ; avec cette différence, que quand elle est faite dans les quatre mois, elle a un effet rétroactif au jour de la donation ; mais lorsqu'elle est faite après, elle n'a pas le même effet ; ainsi la donation n'a hypothèque que du jour qu'elle a été insinuée en sorte que si le donateur, depuis la donation par lui faite, & dans le temps intermédiaire de l'insinuation, contracte des dettes, les créanciers pourront agir valablement contre le donataire.

Les actes doivent être transcrits en entier, si la donation est faite par un acte séparé, sinon la seule partie de l'acte qui contient la donation, ses charges et conditions, sans rien en omettre [par exemple, dans un contrat de mariage, les donations entre futurs époux sont soumises à insinuation].

En dehors des donations, l'insinuation se pratiquait quelquefois pour d'autres actes que l'on voulait garantir : testaments, baux à fermage, provisions d'offices, lettres d'émancipation, saisies, ventes aux enchères, partages, etc.

L'insinuation des actes de donations entre-vifs fut instituée en 1539 par l'ordonnance de Villers-Cotterêts (article 132) et perdura jusqu'en 1790. L'insinuation des donations à cause mort apparaît dans la déclaration du Roi de mai 1675, et en l'édit du mois de décembre 1703, portant création des offices de greffiers des insinuations laïques (complété par la déclaration du 19 juillet 1704), qui énumère la liste des affaires soumises à insinuation, sous peine de nullité : « Voulons que toutes donations entre-vifs ou à cause de mort, soit meubles ou immeubles ; à l'exception de celles faites en ligne directe par contrats de mariage ; tous dons mutuels, ensemble toutes dispositions entre-vifs ou de dernière volonté, contenant des substitutions ou exhérédations, soient insinuées [...]. Seront en outre insinués ès registres desdits greffiers tous les actes ci-après par extraits sommaires seulement , savoir, tous les legs faits par testament ou codicilles, dont les extraits seront insinués à la diligence des exécuteurs testamentaires ou des héritiers, sauf à répéter sur les légataires en déduction de leurs legs, & à défaut desdits exécuteurs & héritiers à la diligence des légataires, lesquels non plus que les donataires à cause de mort, ne pourront

obtenir la délivrance de leurs legs ou donations que l'insinuation n'en ait été faire. Comme aussi, les clauses des contrats de mariage, contenant exclusion de communauté dans les Païs où elle a lieu, & les séparations de biens entre maris et femmes ordonnées en justice ; toutes interdictions volontaires de contracter & celles de prodigues, furieux & gens en démence, & les sentences et jugements portant mainlevée desdites interdictions ; toutes renonciations à successions ou communautés de biens entre maris & femmes ; tous arrêts ou jugements qui auront déclaré des exhérédations, donations, dons mutuels ou substitutions nulles, toutes lettres de bénéfices d'âge ou d'inventaire & actes d'émancipation ; tous contrats d'union ou de direction de créanciers, ceux d'atermoiement, cession ou abandonnement de biens ; toutes sentences ou jugements, portant nomination de curateurs aux successions vacantes, à substitutions, gens en démence & autres ; toutes lettres de répit ou arrêts de surséance ; toutes lettres d'anoblissement, amortissement, légitimation, ou naturalité, érection de terres en marquisat, comté, baronnie ou autre titre de dignité, concession de justice, foires ou marchés. »

L'ordonnance de Louis XV du mois de février 1731 concernant les donations, complétée par la déclaration du 17 février 1731, précise la législation concernant l'insinuation des donations.

Les droits de l'insinuation sont payés suivant le tarif, en même temps que ceux du contrôle [les registres correspondants sont réunis dans la sous-série 2 C].

Inventaire

Inventaire est une description des biens d'un défunt, délaissés après sa mort, laquelle se fait solennellement par des officiers de justice, pour maintenir les droits de tous ceux qui peuvent y avoir intérêt, comme des créanciers, des héritiers, légataires & autres.

Il est quelquefois libre de faire inventaire ou non, des biens d'une succession ; mais il y a des cas où la nécessité de faire inventaire est imposée.

I°. Quand un héritier veut se porter héritier par bénéfice d'inventaire.

II°. Quand le survivant des conjoints, qui a des enfants mineurs, veut empêcher la continuation de la communauté.

III°. Quand celui qui est nommé tuteur à des mineurs, veut administrer la tutelle qui lui est déférée.

IV. Quand il y a don mutuel entre les conjoints, le survivant doit faire inventaire.

L'inventaire doit être fait au lieu du domicile du défunt, & par les officiers dudit lieu, quoiqu'il fût décédé ailleurs.

Juges royaux

Juges royaux, sont les juges commis par le Roi pour rendre la justice à ses sujets dans l'étendue de leur ressort. Tels sont, 1°. les châtelains, prévôts royaux, ou viguiers ; 2°. les baillis, sénéchaux, ou présidiaux ; 3°. les Parlements.

Juges de police

Juges de police sont des juges créés pour veiller à la sûreté des villes où ils sont établis & pour connaître des délits de ceux qui contreviennent aux ordonnances & aux règlements de police.

Par édit du mois de mars 1667 le Roi a démembré de la charge de lieutenant civil du Châtelet de Paris celle de lieutenant général de police & par édits des mois d'octobre & novembre 1699, il a été créé des officiers pour l'administration de la police dans toutes les villes & lieux du Royaume où la justice appartient au Roi, pour faire les mêmes fonctions que fait le lieutenant général de police de Paris.

Justice royale

Justice royale est celle que le Roi fait exercer en son nom par des officiers de judicature, & qu'il pourrait exercer lui-même en personne, s'il y pouvait donner le temps ; car la Justice, qui est la source de toute juridiction, est émanée de Dieu en la personne de nos Rois, mais ils la font exercer par des officiers que l'on nomme juges royaux.

Justice subalterne ou seigneuriale

Justice subalterne ou seigneuriale est celle dont la propriété appartient à quelque seigneur, qui la fait rendre en son nom par des officiers par lui nommés à cet effet.

Pour qu'un seigneur ait droit de justice dans ses terres, il faut que ce droit lui ait été accordé par concession particulière de quelqu'un de nos Rois, ou qu'il se trouve établi sur une longue possession prouvée par aveux & dénombrements suivis. En effet, la justice appartient au Roi seul en propriété. [...]

Aucun seigneur n'a le droit de rendre justice en personne, mais par un juge par lui commis. [...]

Comme le droit de justice est spécialement inhérent à la terre à laquelle il a été attaché au temps de la concession qui en a été faite par quelqu'un de nos Rois, ce droit ne peut être vendu ou aliéné sans la vente ou l'aliénation de la terre à laquelle il est attaché.

Basse justice

Le bas justicier est un seigneur qui a droit de basse justice, que l'on appelle justice foncière ou censuelle à cause du cens, & des charges & redevances annuelles qui lui sont dues.

Le juge préposé à une telle justice, connaît des droits dus au seigneur cens & rentes, exhibitions de contrats pour raison des héritages situés dans son territoire.

Il connaît encore de toutes matières personnelles entre les sujets du seigneur jusqu'à la somme de soixante sols parisis.

Enfin il connaît de la police du dégât des bêtes, d'injures légères & autres délits dont l'amende ne pourrait être que de dix sols parisis, & au-dessous.

Lorsque le délit requiert une plus grande amende, il en doit avertir le Haut justicier & alors le bas-justicier prendra sur l'amende adjugée jusqu'à six sols parisis.

Il peut prendre en sa terre tous les délinquants, & pour cet effet avoir maire, sergent & prison à la charge toutefois de faire incontinent après la capture mener le prisonnier au haut-justicier, avec l'information, sans pouvoir décréter.

Peut aussi le bas-justicier mesurer & mettre bornes entre ses sujets, de leur consentement ; connaître de la censive & condamner ses sujets en l'amende par faute de cens non payé.

Le bas-justicier peut demander renvoi au haut-justicier des causes & matières qui sont de sa compétence.

Moyenne justice

Le moyen-justicier est un seigneur qui a le droit de moyenne justice à cause de la foi & hommage & droits qui lui sont dus par ses vassaux.

Voici les articles qui expliquent le pouvoir du moyen-justicier & de quelles causes connaît le juge qui est préposé à une moyenne justice.

Il connaît en première instance de toutes actions civiles réelles, personnelles & mixtes.

Il a aussi la connaissance des droits & devoirs dus au seigneur avec le pouvoir de condamner les sujets en l'amende de la coutume.

En matière criminelle, il peut connaître des délits ou crimes légers, dont la peine ne puisse être tout au plus qu'une condamnation de soixante sols d'amende envers justice.

Si le crime commis en la terre du moyen-justicier méritait plus griéve peine, le procureur fiscal, appelé aussi procureur d'office, doit dénoncer le coupable au haut-justicier, pour qu'il ait à en connaître.

Pour l'exercice de la moyenne justice, il doit avoir siège, juge, procureur d'office, greffier, sergents, prison au rez-de-chaussée sûre & bien fermée.

Peut ledit moyen-justicier prendre ou faire prendre tous délinquants qu'il trouve en sa terre, les emprisonner, informer, tenir le prisonnier l'espace de vingt-quatre heures.

A l'instant des vingt-quatre heures passées, si le crime mérite plus griéve punition que de soixante sols parisis envers justice, il est tenu de faire conduire le prisonnier au haut-justicier, & y faire porter le procès pour y être pourvu.

Ainsi la connaissance des crimes dont la peine donne atteinte à l'honneur n'appartient point au seigneur qui n'a que moyenne & basse justice mais seulement au juge du seigneur qui a haute justice, auquel le vassal est obligé d'envoyer les délinquants dans les vingt-quatre heures qu'ils auront été constitués prisonniers.

Le juge du moyen-justicier peut donc informer, même décréter les prévenus de crimes qui méritent plus griéve punition que de soixante sols parisis envers justice, & faire dans les vingt-quatre heures l'instruction jusqu'à sentence définitive exclusivement, & ensuite il doit transférer les prisonniers dans les prisons du haut-justicier mais après les vingt-quatre heures, il ne peut plus en prendre connaissance, ni faire aucune instruction.

Si le haut-justicier donne sentence contre un sujet du moyen-justicier ou autre dont il aura fait la capture & icelui fait mener aux prisons du moyen-justicier, ledit moyen-justicier prendra préalablement sur l'amende, en confiscation, soixante sols parisis, avec les frais de la capture & autres semblables.

Celui qui a moyenne justice peut créer & bailler tuteurs & curateurs & pour cet effet faire apposer scellés, faire inventaire des biens des mineurs auxquels il aura fait pourvoit de tuteurs, & non autrement.

Peut le moyen-justicier faire mesurer, arpenter & borner entre ses sujets les chemins & voiries publiques, élire messiers dans la saison auxquels il fera taxe raisonnable, & condamner ses sujets en l'amende par faute de cens non payé, aux justices où l'amende est due.

Les appellations des bas & moyens justiciers se relèvent devant le haut-justicier.

Les moyens ni bas-justiciers ne peuvent faire d'adjudication par décret.

Les moyen-justiciers ont la connaissance ou pour mieux dire l'inspection des mesures dans l'étendue de leur justice.

Comme le bas-justicier peut demander renvoi au haut-justicier des causes & matières qui sont de sa compétence, ce même droit appartient, à plus forte raison, au moyen-justicier.

Haute justice

Le- haut-justicier est un seigneur qui a haute justice, moyenne & basse, c'est-à-dire, droit de connaître de toutes causes réelles personnelles & mixtes entre ses sujets & qui a droit & puissance de glaive sur eux. [...]

Les seigneurs qui l'ont [...] ont droit d'avoir fourches patibulaires, piloris, échelles, & poteau à mettre cardan.[...]

Le juge de la haute justice peut faire criées & proclamations publiques & connaître de tous les crimes qui se commettent dans l'étendue de sa juridiction pour lesquels il y a peine afflictive ; mais le bas ni le moyen-justicier ne peuvent connaître des crimes où il y a effusion de sang.

Pour l'exécution de sa justice, le seigneur haut-justicier doit avoir des juges & des officiers par le ministère desquels il l'exerce.

Il doit aussi avoir des geôliers & des prisons sûres & raisonnables, suivant l'Ordonnance ; car le droit de justice renferme essentiellement le devoir de la faire rendre & les autres devoirs particuliers qui sont les suites de ce premier.

Les juges des seigneurs hauts-justiciers ne peuvent toutefois connaître des cas royaux, tels que sont le crime de lèse-Majesté, fausse monnaie, assemblées illicites, vols & assassinats sur les grands chemins, & autres qui sont marqués dans l'ordonnance de 1670. [...]

Mais à l'exception de ces cas (dont la connaissance appartient aux juges royaux privativement aux juges des seigneurs) les hauts-justiciers peuvent connaître de tous les autres crimes qui sont commis dans l'étendue de leur juridiction & territoire de leur seigneurie.

Ils connaissent donc des vols faits dans les maisons, jardins & héritages, des assassinats & homicides volontaires commis hors les grands chemins, de l'homicide de soi-même, de la suppression & [latitation] de part, & de l'incendie, pourvu néanmoins que les crimes que nous venons de rapporter aient été commis par gens domiciliés & non vagabonds.

Les juges des seigneurs hauts-justiciers peuvent, dans les cas qui sont de leur compétence, condamner les coupables au fouet, au carcan, à faire amende honorable, à être marqués d'un fer rouge, au bannissement de la juridiction ou détroit, & même à la mort.

Mais ces condamnations ne peuvent se mettre à exécution qu'elles n'aient été confirmées par les juges supérieurs, soit que l'accusé s'en plaigne ou non, suivant l'article 6 du titre 26 de l'ordonnance de 1670.

Cet article ordonne, que si la sentence rendue par le juge des lieux porte condamnation de peine corporelle, de galères, &c., soit qu'il y ait appel ou non l'accusé & son procès seront envoyés ensemble aux prisons des cours supérieures. Ainsi, lorsque le condamné ne se plaint point du jugement de condamnation, le procureur fiscal est tenu de se rendre appelant pour lui.

Les juges des seigneurs hauts-justiciers doivent tenir la main à ce que la police soit observée, d'où il s'ensuit qu'ils doivent empêcher les débauches publiques, & les commerces infâmes de prostitution.

Outre la connaissance qui leur est attribuée en matière criminelle. pour la punition des délits & crimes dans l'étendue de. leur détroit, ils connaissent encore au civil,

I°. De toutes causes réelles, personnelles & mixtes.

II°. Ils ont droit de créer & bailler des tuteurs & curateurs,& d'apposer les scellés.

III°. Ils ont droit de faire inventaire des biens des mineurs auxquels ils ont fait pourvoir de tuteurs & curateurs, & non autrement.

IV°. Ils peuvent faire les décrets des biens situés dans leur détroit pourvu que les criées aient été faites & publiées dans le lieu de leur juridiction.

V°. Ils connaissent des causes d'entre le seigneur haut-justicier & ses sujets pour ce qui concerne les domaines droits & revenus ordinaires & casuels de la seigneurie, même des baux concernant lesdits droits.

Mais ils ne peuvent connaître des autres causes où le seigneur a intérêt, comme pour promesses ou obligations ou réparations d'injures. [...]

Si le juge du seigneur haut-justicier pouvait connaître des causes où son seigneur aurait intérêt, pour raison de telles choses, le seigneur lui-même serait juge dans sa propre cause, par rapport aux égards que son juge pourrait avoir pour lui, & par rapport à la crainte qu'il pourrait avoir d'être par lui destitué au cas qu'il ait quelque chose qui pût lui déplaire.

Il y a d'autres causes dont la connaissance est interdite aux juges des seigneurs hauts-justiciers en matière civile.

Ils ne peuvent connaître de toutes les causes qui sont réservées au juge loyal, privativement au juges subalternes, savoir celles qui concernent le domaine du Roi & où le Roi a intérêt, celles qui regardent les officiers royaux ; celles des églises cathédrales & autres privilégiées & de fondation royale ; les causes des officiers du Roi, & de ceux qui ont leurs causes commises quand ils veulent s'en servir.

Ils ne peuvent aussi connaître des dîmes, si elles ne sont inféodées, & si elles ne sont tenues en fief du seigneur haut-justicier ; encore la prévention en appartient-elle aux juges royaux.

Ils ne peuvent aussi connaître des actions qui naissent à raison des fiefs nobles, soit entre gentilshommes ou roturiers.

II ne leur appartient pas aussi de donner des tuteurs ni des curateurs aux nobles, de procéder à leur émancipation ni de faire aucun acte qui concerne cette espèce de tutelle ou de curatelle.

Pour ce qui est des causes des nobles, quelques-uns prétendent que les hauts-justiciers n'en peuvent connaître, tant au civil qu'au criminel, parce que les juges royaux ayant seuls le droit d'apposer les scellés & de faire les inventaires des biens des nobles [...], ils doivent, par la même raison, connaître des autres matières contentieuses, qui naissent entre les nobles, à l'exclusion des juges des seigneurs.

Mais cette opinion est entièrement contraire à la déclaration de 1537 sur l'édit de Crémieu, qui porte que tous les seigneurs de fief, qui ont justice, pourront la faire exercer entre personnes nobles & plébéiens tout ainsi qu'ils ont fait avant l'édit de Crémieu. [...]

Les juges des hauts-justiciers ne peuvent connaître des complaintes pour des bénéfices qui sont au-dedans de leurs hautes justices.[..]

Ils ne peuvent point aussi user d'arrêt ou emprisonnement sur aucuns officiers royaux, comme notaires ou sergents, qui instrumentent ou exploitent dans le détroit de leurs hautes justices.

Mais ceux qui prétendent qu'ils ont failli peuvent en porter leurs plaintes au prochain juge royal pour en avoir justice. [...]

Dans toutes les matières sommaires qui sont de la compétence des hauts-justiciers, leurs sentences sont exécutoires par provision nonobstant l'appel jusqu'à la somme de mille livres, en baillant caution [...].

Les appellations interjetées des juges hauts-justiciers, se relèvent par-devant les baillis & >sénéchaux des provinces quand les seigneurs hauts-justiciers relèvent immédiatement du Roi.

Mais s'ils relèvent d'un seigneur suzerain qui ait droit de ressort, elles se relèvent par-devant le juge de ce seigneur suzerain, si ce n'est en matière criminelle où les appellations des hauts-justiciers sont directement portées au Parlement, quand il y a peine afflictive.

Les comtes, les barons & les châtelains ont droit de pilori, échelles & fourches patibulaires à quatre piliers; & aussi les hauts-justiciers lesquels sons fondés en titres ou possession immémoriale. [...]

Le haut-justicier a droit de confiscation de biens, meubles & héritages qui font en sa justice, excepté pour le crime de lèse-Majesté & fausse monnaie auquel cas les biens confisqués appartiennent toujours au Roi seul.

Les déshérences & biens vacants, qui sont en la justice du seigneur haut-justicier, lui appartiennent, aussi bien que les épaves trouvées en icelle, lesquelles épaves se doivent dénoncer dans vingt-quatre heures par celui qui les aura trouvées & à faute de ce faire dans ledit temps, celui qui les aura trouvées sera amendable à l'arbitrage du juge, sinon qu'il y eût juste cause.

Les épaves trouvées en la justice du seigneur haut-justicier lui ayant été dénoncées par celui qui les aura trouvées, sera tenu ledit seigneur de faire publier & dénoncer aux lieux accoutumés, par trois dimanches consécutifs, à l'issue de messes de paroisses, lesdites épaves.

Si dans quarante jours après la première publication, celui auquel elles appartiennent les vient demander, elles lui doivent être rendues en payant la nourriture garde & frais de justice ; & ledit temps passé elles sont acquises & appartiennent au haut-justicier qui le les fait adjuger.

Le seigneur haut-justicier succède aussi aux bâtards, sous trois conditions que nous avons énoncées ci-dessus, en parlant du droit de bâtardise.

Trésor caché d'ancienneté & de temps immémorial, appartient par moitié à celui qui le trouve dans son propre héritage, & l'autre moitié au seigneur haut-justicier.

Mais quand il est trouvé dans le fonds d'autrui par un étranger, c'est-à-dire par un autre que le propriétaire du fonds, il en appartient un tiers à celui qui l'a trouvé, l'autre tiers appartient au propriétaire de l'héritage, & l'autre au seigneur haut-justicier ; & de ce fait, le juge de la haute justice en connaît, à l'exclusion du juge de la moyenne & baffe justice.

Lorsque le seigneur n'a que la propriété de la haute justice & qu'un autre en a l'usufruit, tous les droits de confiscation, de bâtardise de déshérence & autres annexés à la haute justice appartiennent sans contredit à l'usufruitier de la haute justice & non à celui qui en est propriétaire. [...]

Le seigneur haut-justicier qui abuse de sa justice, & qui, par le moyen d'icelle, commet des exactions concussions ou vexations envers ses habitants & justiciables, est, pendant sa vie, privé du droit de justice sur ses justiciables,& sa justice est, en ce cas, réunie & consolidée à la juridiction royale la plus prochaine ou à celle de son seigneur suzerain, si elle est à portée de la commodité des habitants ; & si le fait ne mérite pas qu'il soit privé de sa justice, le justiciable envers lequel il en a mal usé est déclaré exempt de son obéissance & de sa juridiction.[...]

Licitation

Licitation est l'exposition à l'enchère que l'on fait d'un immeuble qui ne se peut point aisément partager, & dont les copropriétaires ne veulent point jouir par indivis.

Cette exposition à l'enchère se fait à l'effet de faire adjuger l'héritage au plus offrant & dernier enchérisseur, pour être le prix en provenant distribué entre ceux qui en étaient les copropriétaires, à proportion de la part & portion que chacun d'eux avait dans la propriété de l'héritage ainsi vendu.

Mainlevée de scellés

Scellé, est l'apposition du sceau aux armes du Roi, faite pas le juge du lieu [...] sur les coffres, cabinets & portes des chambres où sont les biens, meubles & papiers d'un défunt ou d'un absent, pour les conserver à ses héritiers ou à ses créanciers, en sorte qu'on ne peut point rompre ou lever le scellé qu'en présence de celui qui l'a posé.

Apres la levée du scellé, on procède à l'inventaire des biens meubles & papiers qui se trouvent dans les lieux scellés, en présence de ceux qui y ont intérêt, ou des notaires ou procureurs par eux commis pour veiller à leurs intérêts & empêcher qu'il ne se fasse aucune soustraction.

Oppositions aux décrets

Opposition en fait de décret est un acte judiciaire qui se fait à la vente d'un immeuble par décret pour empêcher qu'on ne passe outre, ou du moins qu'il n'y soie procédé qu'à la charge de la conservation des droits de celui qui forme l'opposition.

Il y en a de quatre sortes, savoir, opposition à fin d'annuler, opposition à fin de distraire, opposition à fin de charge & opposition à fin de conserver

Ordre

Ordre des créanciers est un jugement qui se rend entre plusieurs créanciers opposants à la distribution des deniers provenant du prix des immeubles décrétés sur leur débiteur; suivant les droits, hypothèques & privilèges qu'ils ont les uns sur les autres.

Dans un ordre, il y a trois rangs de créanciers. Les uns sont privilégiés, comme le procureur poursuivant, pour les frais extraordinaires des criées ; car les frais ordinaires sont à la charge de l'adjudicataire.

On met encore au nombre des créanciers privilégiés, par exemple, ceux qui ont prêté pour l'achat ou la conservation de la chose. [...]

Parlement

Parlement est une compagnie souveraine établie par le Roi, pour juger en dernier ressort les différends des particuliers & prononcer sur les appellations des sentences rendues par les juges inférieurs.

Partage

Partage de succession est celui qui se fait entre cohéritiers à l'effet que chacun d'eux ait la part & portion des biens de la succession qui lui doit appartenir en sa qualité d'héritier. Ce partage doit être fait devant le juge du lieu où est décédé le défunt.

Le juge par devant qui se doit faire le partage, renvoie quelquefois les parties par devant un notaire, pour être procédé au partage.

Plumitif

Plumitif est un sommaire qu'écrivent les greffiers & notaires en minutes, & par abrégé sur le champ, & pour la première fois, avant qu'il soit mis au long & au net. D'où vient que l'on appelle encore aujourd'hui Plumitif, le registre sur lequel la greffier écrit pendant que le juge prononce.

Présidiaux

Présidiaux sont des tribunaux établis pour juger en- dernier ressort ou par provision certaines affaires médiocrement importantes.

Le principal motif de leur institution a été d'abréger la longueur des procès ; de remédier aux chicanes de ceux qui veulent par le moyen des appellations éluder le payement de ce qu'ils doivent ; d'empêcher les particuliers de se voir obligés de quitter leurs demeures & leurs emplois pour aller plaider dans les Parlements, pour des choses souvent de peu de conséquence ; d'autant plus que ces Cours souveraines n'ont été établies que pour juger les plus grandes & les plus importantes affaires des sujets du Roi.

C'est sur ces raisons que par l'édit de Henri II, donné à Fontainebleau au mois de Janvier 1551 & vérifié le 15 février suivant, il a été créé des présidiaux dans chacun siège des grands bailliages du Royaume [...]

Cet édit appelé communément l'édit des présidiaux contient deux chefs.

Le premier est, que les présidiaux peuvent juger définitivement par jugement dernier & sans appel jusqu'à la somme de deux cens cinquante livres, pour une fois payer, et jusqu'à dix livres de rente en revenu annuel, & aux dépens à quelque somme qu'ils puisse monter. [...]

Le deuxième chef de l'édit est, qu'ils peuvent juger par provision en baillant caution jusqu'à cinq cents livres en principal, & jusqu'à vingt livres de rente ou revenu annuel, & aux dépens à quelque somme qu'ils puissent monter. Et en ce dernier cas, l'appel peut être interjeté en la cour; de sorte néanmoins qu'il n'a aucun effet suspensif mais seulement dévolutif.

Prévôts

Prévôt est un juge inférieur, & premier juge royal, qui juge les affaires civiles en première instance.

Les premiers juges royaux sont appelés en quelques lieux prévôts en d'autres châtelains [...].

Ils connaissent, I°. de toutes matières civiles, personnelles réelles & mixtes, entre roturiers & de tous délits, excepté ceux qui sont réservés aux baillis & sénéchaux [par l'édit de Crémieu].

II°. [...] ils connaissent des fermes du Domaine du Roi quand le fond n'est point contesté & que le procureur du Roi n'est point partie principale; comme quand il s'agit des conventions entre les fermiers du Domaine & les particuliers.

III°. [...] ils connaissent des causes des églises qui sont dans leur ressort au cas qu'elles n'aient pas des lettres de garde-gardiennes, de la police, des abus & malversations qui s'y commettent. L'article 3 de la déclaration de Henri II de l'année 1559 leur donne aussi la connaissance des comptes & différends des églises & fabriques, qui sont au-dedans de leurs prévôtés & châtellenies, à moins que lesdites églises ne fussent de fondation royale, & eussent des lettres de garde-gardiennes, &c.

IV°. De la police des villes.

V°. Ils connaissent de toutes pactions, conventions, circonstances & dépendances d'icelles, faites dans leurs prévôtés, soit que l'on procède par action ou exécution de meubles entre personnes roturières, ou par criées de biens situés dans les limites des prévôtés & châtellenies en vertu des contrats reçus & passés sous les sceaux desdites châtellenies. [...]

VI°. Les prévôts & châtelains connaissent, en première instance, privativement à tous autres juges, des matières réelles pour raison d'héritages roturiers ou nobles, situés dans l'étendue de leurs prévôtés, soit que les parties soient nobles ou roturières.

VII°. Des complaintes en matières possessoires, intentées par les sujets de la prévôté ; & à l'égard des sujets des hauts-justiciers qui sont dans le ressort de la prévôté, ils peuvent en matière possessoires s'adresser au prévôt ou bailli, comme bon leur semble [...]. Mais il est défendu aux baillis, sénéchaux & présidiaux d'entreprendre aucune connaissance des matières possessoires de nouvelleté on autre quelle qu'elle soit sous prétexte de prévention sur ceux qui sont justiciables des prévôtés & châtellenies.

Il faut cependant remarquer, que quand l'action possessoire est intentée pour un fief, le prévôt n'en peut point connaître ; parce que, suivant l'article 4 de l'édit de Crémieu, la connaissance des fiefs & de toute matière féodale est attribuée aux baillis & sénéchaux, à l'exclusion des Prévôts.

VIII°. [...] les justiciables des prévôtés & châtellenies, qui se servent de lettres de restitution pour cause de minorité, lésion d'outre moitié de juste prix, ou d'autres moyens de rescision, soit principalement ou incidemment, doivent se pourvoir en conséquence par devant les prévôts & châtelains dont ils sont justiciables, quoique l'adresse desdites lettres eût été faite aux baillis & sénéchaux.

IX°. La dation de tutelle & curatelle, bail & gouvernement, confection d'inventaire des biens des mineurs entre personnes roturières & non nobles, appartient aux prévôts & châtelains [...].

X°. [...] les prévôts & châtelains connaissent des matières de partage de successions universelles entre roturiers & non nobles, quoiqu'il y eût quelque fief parmi les héritages non nobles desdites successions. Mais s'il y avait quelques biens & héritages situés en diverses prévôtés & juridictions, ce serait le bailli où elles ressortissent qui connaîtrait desdits partages, & non aucun desdits prévôts.

XI°. Les prévôts & châtelains connaissent des appellations des seigneurs ayant justice dans l'étendue de leur prévôté. [...]

Prévôts de la maréchaussée

Prévôts des maréchaux sont des juges d'épée établis presque dans toutes les provinces, pour faire le procès à tous vagabonds, gens sans aveu & sans domicile & pour connaître & punir de certains crimes en certains cas quoique commis par des personnes domiciliées.

Productions

Production est un assemblage de pièces, qui, en vertu d'un appointement, se mettent au greffe dans un sac, & dont on fait un inventaire sous des cotes alphabétiques. Chaque alphabet est une cote qui contient une ou plusieurs pièces, ou emplois de pièces. [...]

Une pièce ayant été produite, la partie adverse peut s'en servir, & en tirer des conséquences qu'il croit pouvoir contribuer au gain de sa cause.

Propres

Propres en pays coutumier, sont les immeubles qui nous font échus par succession en ligne directe ou collatérale, ou par donation en ligne directe, & ces immeubles qui font ainsi appelés, sont opposés à ceux que l'on nomme acquêts.

Provision

Provision en fait de charge ou d'office sont des lettres du grand Sceau, par lesquelles le Roi confère & donne le titre d'un Office à un particulier, en confirmant la résignation qui lui a été faite dudit Office par celui qui en était pourvu.

Qualités

Qualités, sont les noms de ceux qui, soit en demandant, ou en défendant, ont été parties dans une cause d'audience, avec l'énonciation des qualités esquelles ils ont procédé, tant en demandes principales qu'incidentes.

Quand une affaire est jugée à l'audience, celui qui veut faire expédier & lever le jugement, fait signifier des qualités, & les donne ensuite au greffier, qui met le prononcé de la sentence ou arrêt au bas de ces qualités & sur le tout s'expédie le jugement.

Comme il arrive souvent que les qualités des parties sont contestées, on met ordinairement à la fin desdites qualités cette clause : "Sans que les qualités puissent nuire ni préjudicier aux Parties".

On ne signifie point des qualités dans les instances & procès par écrit; c'est le greffier qui dresse lui-même le jugement en entier. Il met d'abord les qualités des parties, ensuite le vu, c'est-à-dire l'énumération des principales pièces & demandes, à la fin de quoi il met le dictum du jugement qu'il a reçu du rapporteur.

Réception d'officier

Récipiendaire, est celui qui poursuit sa réception dans une charge dont il est pourvu.

On appelle être pourvu d'une charge, quand sur la procuration *ad resignandum* du titulaire, on a obtenu du Roi des provisions.

En conséquence, pour connaître si le récipiendaire n'a aucune qualité ni empêchement en sa personne qui serve d'obstacle à sa réception, il est ordonné qu'il sera procédé à une information de vie & moeurs, à laquelle il faut joindre une attestation de son curé, qui certifie que le dénommé fait profession de la religion catholique, qu'il fréquente les sacrements & qu'aux dernières fêtes de Pâques, il s'est acquitté du devoir pascal.

Le récipiendaire se présente au jour marqué pour subir l'examen, lequel se fait de différentes manières, selon les différentes cours & juridictions.

Les juges & officiers non lettrés ne sont examinés que sur les ordonnances, sur la pratique, & sur l'ordre judiciaire. Ceux qui sont examinés des charges où il faut être gradué, doivent être examinés sur le droit & sur la pratique. On fait tirer à ces derniers une loi, & on leur donne quelques jours pour la rendre & répondre dessus.

Après l'examen, le récipiendaire prête serment de s'acquitter des devoirs de sa charge & dès qu'il est reçu il peut s'installer ou se faire installer, c'est-à-dire prendre possession ou séance.

Retrait lignager

C'est un droit en vertu duquel un parent du côté & ligne dont il est venu au vendeur un héritage vendu, peut retirer des mains de l'acquéreur, en intentant l'action en retrait dans le temps prescrit, à l'effet de la conserver dans la famille.

Ce retrait inconnu dans le Droit Romain, & qui n'a point lieu dans les pays de droit écrit, est une suite des propres & a été introduit dans les pays coutumiers, pour conserver dans les familles les propres, lorsque ceux qui en sont propriétaires les vendent, ou qu'ils sont vendus sur eux, à la requête de leurs créanciers, pour le payement de leurs dettes.

Il est appelé lignager, parce qu'il ne peut être exercé que par un parent du côté & ligne dont l'héritage était échu à celui qui l'a vendu.

Saisine

Saisine est la prise de possession par l'acquéreur d'un héritage, par le moyen de la notification du contrat d'acquisition, qui se fait au seigneur de qui relève l'héritage. Ainsi saisine est une espèce d'investiture que donne le seigneur, pour laquelle il lui est dû un droit appelé droit de saisine.

Dessaisine

Quand on fait un exploit de saisie & arrêt, on fait défenses au débiteur de se dessaisir des deniers qu'il a en ses mains. Les contrats de vente & de donation portent que le vendeur ou le donateur s'est dessaisi & dévêtu de l'héritage vendu ou donné, & qu'il en a saisi & vêtu l'acheteur ou le donataire.

Sénéchaussée

Sénéchaussée, est l'étendue de la juridiction d'un sénéchal.

Sénéchal, est un officier de robe-courte, au nom duquel se rend & s'exerce la justice, qui a l'honneur de la séance à l'audience, & au nom duquel les sentences de la sénéchaussée rendues par son lieutenant sont intitulées, aussi bien que les contrats qui sont passés dans l'étendue de son ressort. [...]

C'est au sénéchal que s'adressent les lettres, commissions & ordonnances du Roi, pour tout ce que Sa Majesté veut faire exécuter dans le bailliage ; & les cris, proclamations & actes de justice se font sous le nom de cet officier.

Il est aussi du devoir de sa charge de convoquer, assembler & conduire le ban & arrière-ban, d'en faire la montre & revue & aussi de se faire représenter par ceux qui font levée de gens de guerre en son ressort, leur pouvoir & commission.

Enfin il doit tenir main-forte à la justice, & où besoin est, avertir le Gouverneur.

Comme le sénéchal n'est plus aujourd'hui qu'un magistrat titulaire & honoraire, le droit de la juridiction est dévolu à son lieutenant, dont les appellations sont portées au Parlement.

Le Sénéchal est dans plusieurs endroits ce qu'est le bailli dans d'autres : ils sont de même pouvoir & de même autorité.

Sentence arbitrale

Sentence arbitrale est celle qui est rendue par les arbitres en conséquence du pouvoir qui leur a été donné par écrit par les parties.

Lorsque les arbitres sont de différents avis, c'est le plus grand nombre des voix qui l'emporte ; mais quand les arbitres sont partagés en opinions, ils peuvent convenir d'un surarbitre sans le consentement des parties.

Visites

Visite, est l'examen de quelque ouvrage ou autre chose qui se fait par des experts en conséquence d'un jugement qui l'ordonne. Les juges n'ordonnent de visite que lorsqu'il s'agit d'une question de fait, qui peut être éclaircie par le résultat des personnes expérimentées dans la chose ; comme quand il s'agit de savoir si des ouvrages de maçonnerie, de charpenterie, peinture &c. ont été bien faits, ou si des étoffes sont bien façonnées ou enfin quand il s'agit d'estimer un dommage souffert par un délit ou quasi-délit.

Index des noms de lieux des justices

Les noms retenus sont ceux figurant dans les intitulés des différentes justices, et non ceux des paroisses du ressort de ces dernières.

Le renvoi étant fait à l'intitulé de la justice, il faut ensuite se reporter à la table des matières en tête du répertoire, où les justices sont rangées dans l'ordre alphabétique du premier nom de lieu de l'intitulé.

La mention « *voir en Sources complémentaires* » invite à se reporter à la partie « Sources complémentaires » à la fin de l'introduction.

Abbeville
- Amirauté d'Abbeville
- Bailliage du temporel du prieuré de Saint-Pierre d'Abbeville
- Bailliage prévôtal d'Abbeville
- Consulat d'Abbeville
- Justice du temporel de l'abbaye du Gard (commune d'Abbeville)
- Sénéchaussée de Ponthieu et Siège présidial d'Abbeville
- Siège présidial d'Abbeville

Acheux-en-Amiénois
- Justice d'Acheux, Léalvillers et Contay

Agnières
- Justice d'Agnières

Ailly-le-Haut-Clocher
- Justice d'Alliel (dépendance d'Ailly-le-Haut-Clocher)

Ailly-sur-Noye
- Châtelennie et seigneurie d'Ailly-sur-Noye
- Justice de la Forêt d'Ailly-sur-Noye

Airaines
- Bailliage d'Airaines et d'Arguel

Aisne (département)
- voir : Chauny, Saint-Quentin, Ugny-le-Gay, Vermandois

Albert
- Marquisat d'Albert
- *voir en Sources complémentaires :* Prieuré d'Albert

Alliel
- Justice d'Alliel (dép. d'Ailly-le-Haut-Clocher)

Amiens
- Bailliage du temporel de l'évêché d'Amiens
- Bailliage du temporel du chapitre de la cathédrale d'Amiens
- Bailliage du temporel du couvent des Jacobins d'Amiens
- Bailliage du temporel du prieuré de Saint-Denis d'Amiens
- Bailliage et Siège présidial d'Amiens
- Bureau des traites foraines de la ville d'Amiens
- Justice consulaire d'Amiens
- Justice du fief de Marcannelles à Amiens
- Monnaie de Picardie à Amiens
- Prévôté d'Amiens
- Prévôté de Beauquesne à Amiens
- Prévôté de Beauvaisis à Amiens
- Prévôté de la maréchaussée de Picardie

Ancenne
- Justice d'Ancenne (commune de Bouttencourt)

Anconnay
- Justice de Boufflers, Ponches, Ligescourt et Anconnay (commune du Boisle)

Andainville
- Justice du fief du Halloy (commune d'Andainville)

Applaincourt
- Justice d'Applaincourt (commune de Villers-Carbonnel)

Argoules
- Justice temporelle de l'abbaye de Valloires (commune d'Argoules)

Arguel
- Bailliage d'Airaines et d'Arguel

Arleux [Cerisy-Buleux ?]
- Justice d'Arleux

Arquèves
- Justice d'Arquèves

Arvillers
- Justice d'Arvillers

Aubigny
- Justice d'Aubigny
- Justice de Méharicourt, Grand et Petit Aubigny (dépendance de Warvillers)

Auchonvillers
- Justice d'Auchonvillers

Ault
- Amirauté d'Ault
- Justice de la châtellenie du Bourg d'Ault
- Justice d'Onival et Hautes Rues d'Ault

Authie
- Châtellenie d'Authie

Avesne
- Justice du fief d'Avesne (Laviéville)

Bagneux [Gézaincourt ?]
- Justice de Bagneux

Baillon
- Justice de Baillon (Warloy-Baillon)

Barlette
- Justice du fief de Barlette (commune de Franqueville)

Barly
- Justice de Barly

Beaucamps-le-Vieux
Justice de Beaucamps-le-Vieux
Beaucourt-en-Santerre
Justice de Beaucourt-en-Santerre
Beauquesne
Prévôté de Beauquesne à Amiens
Beauvaisis
Prévôté de Beauvaisis à Amiens
Prévôté de Beauvaisis à Grandvilliers (Oise)
Belloy-sur-Somme
Justice de Belloy-sur-Somme
Bernaville
voir en Sources complémentaires : Seigneurie de Bernaville
Berny-sur-Noye
Justice de Berny-sur-Noye
Bertancourt [Ercheu ?]
Justice de Bertancourt
Bertangles
voir en Sources complémentaires : Seigneurie de Bertangles
Berteaucourt-les-Dames
Justice de l'abbaye de Berteaucourt-les-Dames
Béthencourt-sur-Mer
Justice de Béthencourt-sur-Mer
Billancourt
Justice de Billancourt
Boccasselin
Justice de Boccasselin (fief de Woincourt)
Boisle (Le)
Justice de Boufflers, Ponches, Ligescourt et Anconnay (commune du Boisle)
Boiteau
Justice de Boiteau (commune de Laboissière-en-Santerre)
Bonneuil-les-Eaux
Justice de Bonneuil-les-Eaux (Oise)
Bonneville
Justice de Monstrelet, Fienvillers, Bonneville et Fieffes
Boroyes
Justice de Boroyes (Oise)
Boufflers
Justice de Boufflers, Ponches, Ligescourt et Anconnay (commune du Boisle)
Bouillancourt-en-Sery
Justice de Bouillancourt-en-Séry
Boulogne-la-Grasse
Justice de Boulogne-la-Grasse (Oise)
Bourges
Justice de Bourges (fief de Mesnil-Saint-George)
Bourseville
Justice de Bourseville
Bouttencourt
Justice d'Ancenne (commune de Bouttencourt)
Justice de Bouttencourt
Bovelles
Justice de Bovelles
voir en Sources complémentaires : Seigneurie de Bovelles
Boves
voir en Sources complémentaires : Marquisat de Boves
Braches
voir en Sources complémentaires : Justice de Braches
Bray-sur-Somme
voir en Sources complémentaires : Justice de Bray-sur-Somme
Bresle
voir en Sources complémentaires : Justice de Bresle
Brettencourt
voir en Sources complémentaires : Justice de Souplicourt, Brettencourt (dépendance de Frettemolle), Frettemolle, Sainte-Segrée, Thieulloy-la-Ville
Brevillers
voir en Sources complémentaires : Justice de Brevillers
Brocourt
voir en Sources complémentaires : Justice de Brocourt
Brutelette
voir en Sources complémentaires : Justice de Brutelette (commune de Woignarue)
Brutelles
voir en Sources complémentaires : Justice de Brutelles
voir en Sources complémentaires : Justice de Hamel-les-Brutelles (dépendance de Brutelles)
Buire [Buire-Courcelles ?]
voir en Sources complémentaires : Justice de Buire
Bus
voir en Sources complémentaires : Justice de Bus
Cagny
voir en Sources complémentaires : Justice de Cagny
Cambron
voir en Sources complémentaires : Justice de Cambron
voir en Sources complémentaires : Justice du fief de Forchet (commune de Cambron)
Canchy
voir en Sources complémentaires : Justice de Canchy
Canisy
Justice de Canisy (dépendance de Hombleux)
Cantigny
Justice de Cantigny
Caours
Justice d'Épagne et Caours

Cardonnette
Justice de Coisy, Cardonnette et Poulainville
Cempois
Justice de Cempois (Oise)
Chauny
Bailliage de Chauny
Chaussoy-Épagny
Justice d'Épagny (Chaussoy)
Clairfay
Justice de l'abbaye Notre-Dame de Clerfay (dépendance de Varennes)
Cléry
Justice de Cléry
Coisy
Justice de Coisy, Cardonnette et Poulainville
Contalmaison
voir en Sources complémentaires :
Seigneurie de Contalmaison
Contay
Justice d'Acheux, Léalvillers et Contay
Corbie
Justice de la ville et comté de Corbie
Cottenchy
Justice de la terre et seigneurie de Cottenchy appartenant au chapitre Notre-Dame d'Amiens
Coullemelle
Justice de Coullemelle
Coulonvillers
Justice de Coulonvillers
Courcelles-sous-Moyencourt
Justice de Quevauvillers et Courcelles-sous-Moyencourt
Crèvecoeur-le-Petit
Justice de Crèvecoeur-le-Petit (Oise)
Croix-au-Bailly (La)
Justice de La Croix-au-Bailly
Crotoy (Le)
voir en Sources complémentaires :
Seigneurie de Mayocque (dépendance du Crotoy), Le Crotoy
Crouy
Justice du duché de Crouy
Curchy
Justice d'Herly, Étalon, Curchy, Fonchette, Punchy et Manicourt
Daours
Justice et tabellionage de Daours et Vecquemont
Dargies (Oise)
Justice de Dargies
Domart-en-Ponthieu
Baronnie de Domart-en-Ponthieu
Doméliers
Justice de Doméliers (Oise)
Dompierre
Justice de Dompierre (Oise)
Doudelainville
voir en Sources complémentaires :
Seigneurie de Doudelainville
Doullens
Justice municipale de Doullens
Prévôté royale de Doullens
Siège de police de Doullens
Dreslincourt
Justice de Dreslincourt
Dreuil-Hamel
Justice de Dreuil-Hamel
Englebelmer
Justice de Vitermont (commune d'Englebelmer)
Justice d'Englebelmer
Épagne
Justice d'Épagne et Caours
Épagny
Justice d'Épagny (Chaussoy)
Épénancourt
Justice de Pargny, Morchain, Épénancourt, Fontaine (dépendance de Pargny), Potte et dépendances, appartenant à l'abbaye Notre-Dame de Soissons
Escarbotin
Justice d'Escarbotin (commune de Friville-Escarbotin)
Essertaux
Justice d'Essertaux
voir en Sources complémentaires :
Seigneurie de Flers et d'Essertaux
Étalon
Justice d'Herly, Étalon, Curchy, Fonchette, Punchy et Manicourt
Étoile (L')
Justice de L'Étoile
Étoile (L') (Sailly)
Justice d'Étouvy, Sailly-le-sec (fief de Sailly-Flibeaucourt)
Étouvy
Justice d'Étouvy, Sailly-le-sec (fief de Sailly-Flibeaucourt)
Étroeungt
Prévoté d'Étroeungt (département du Nord)
Falvy
Justice de Falvy
Famechon
Justice de Famechon
Fay
voir en Sources complémentaires :
Seigneuries du Quesne, de Vergies, du Fay (dépendance de Vergies) et de Nesle-l'Hôpital
Ferrière
Justice de Ferrière
Ferté-les-Saint-Riquier (La)
Justice de La Ferté-les-Saint-Riquier
Fieffes
Justice de Fieffes
Justice de Monstrelet, Fienvillers, Bonneville et Fieffes

Fienvillers
Justice de Monstrelet, Fienvillers, Bonneville et Fieffes
Fins
Justice de Plouy (commune de Fins)
Flers-sur-Noye
Justice de Flers-sur-Noye
voir en Sources complémentaires :
Seigneurie de Flers et d'Essertaux
Fleury
Justice de Fleury
Flez
Justice de Flez (commune de Monchy-Lagache)
Flixecourt
voir en Sources complémentaires :
Seigneurie de Flixecourt
Fluy
Justice de Fluy
Justice de Seux et de Fluy
Fonches
Justice de Fonches
Fonchette
Justice d'Herly, Étalon, Curchy, Fonchette, Punchy et Manicourt
Fontaine
Justice de Pargny, Morchain, Épénancourt, Fontaine (dépendance de Pargny), Potte et dépendances, appartenant à l'abbaye Notre-Dame de Soissons
Fontaine-sous-Catheux
Justice de Fontaine-sous-Catheux (département de l'Oise)
Fontaine-sous-Montdidier
Justice de Framicourt (commune de Fontaine-sous-Montdidier)
Justice de la commanderie de Fontaine-sous-Montdidier
Forceville [Forceville-en-Amiénois ? Forceville-en-Vimeu ?]
Justice de Forceville
Forchet
Justice du fief de Forchet (commune de Cambron)
Fouilloy
Prévôté de Fouilloy
Seigneurie et mairie de Fouilloy
Fouquescourt
Justice de Fouquescourt
Framicourt
Justice de Framicourt (commune de Fontaine-sous-Montdidier)
Justice de Vuitaineglise (commune de Framicourt)
Franqueville
Justice du fief de Barlette (commune de Franqueville)
Fransu
Justice d'Houdencourt (dépendance de Fransu)
Franvillers
Justice d'Heilly, Ribemont, Franvillers et dépendances
Justice de Franvillers
Frémontiers
Justice de Frémontiers
Fresneville
Justice de Fresneville
Fresnoy-Andainville
Justice de Fresnoy-Andainville
Fresnoy-en-Chaussée
Justice de Fresnoy-en-Chaussée
Fressenneville
Justice de Fressenneville
Frettemeule
Justice de Frettemeule
Frettemolle
Justice de Souplicourt, Brettencourt (dépendance de Frettemolle), Frettemolle, Sainte-Segrée, Thieulloy-la-Ville
Friaucourt
Justice de Friaucourt
Frise
Justice de Frise
Friville-Escarbotin
Justice d'Escarbotin (commune de Friville-Escarbotin)
Frucourt
voir en Sources complémentaires :
Seigneurie de Frucourt
Gamaches
Justice de Gamaches
Gapennes
Justice de Gapennes
Gard (Le)
Justice du temporel de l'abbaye du Gard (commune d'Abbeville)
Gézaincourt
Justice de Gézaincourt
Grandvilliers
Prévôté de Beauvaisis à Grandvilliers (Oise)
Grattepanche
Justice du fief du Hazoy (commune de Grattepanche)
Grivesnes
Justice de Grivesnes
Justice du Plessier-Raulleve (commune de Grivesnes)
Grouches-Luchuel
Justice de Grouches-Luchuel
Gueschart
Justice de Gueschart
Guizancourt
Justice de Quivières et Guizancourt
Guyencourt
Justice de Guyencourt
Hainvillers
Justice d'Hainvillers (Oise)
Hallencourt
Justice d'Hallencourt

Halloy (Le)
Justice du fief du Halloy (commune d'Andainville)
Halloy-lès-Pernois
Justice de la terre et seigneurie de Pernois, Halloy
Halluin
Justice de Halluin (dépendance de Maignelay-Montigny) et Tricot (Oise)
Ham
Bailliage de Ham
Hamel (Le)
Justice du Hamel
Hamel-les-Brutelles
Justice de Hamel-les-Brutelles (dépendance de Brutelles)
Hangest-en-Santerre
Justice d'Hangest-en-Santerre
Hansart
Justice d'Hansart, Villers-Aumont (commune de Lignières-en-Vimeu)
Hargicourt
Justice d'Hargicourt
Harponville
Justice d'Harponville
Haut-Quesne [Le Quesne ?]
Justice du Haut-Quesne
Havernas
voir en Sources complémentaires :
Seigneurie d'Havernas
Hazoy
Justice du fief du Hazoy (commune de Grattepanche)
Hédauville
Justice d'Hédauville
Heilly
Justice d'Heilly, Ribemont, Franvillers et dépendances
Justice d'Heilly (Fief des Sept Hommages)
Hénencourt
Justice d'Hénencourt
Hérissart
Justice d'Hérissart
Herly
Justice d'Herly, Étalon, Curchy, Fonchette, Punchy et Manicourt
Heuzecourt
Justice d'Heuzecourt
Hombleux
Justice de Canisy (dépendance de Hombleux)
Houdencourt
Justice d'Houdencourt (dépendance de Fransu)
Houdent
Justice d'Houdent (commune de Tours-en-Vimeu)
Huchenneville
Justice de Villers-sur-Mareuil (commune de Huchenneville)
Humbercourt
Justice d'Humbercourt
Inval
Justice d'Inval
Jumel
Marquisat de Jumel
Laboissière-en-Santerre
Justice de Boiteau (commune de Laboissière-en-Santerre)
Laboissière-Saint-Martin
Justice de Laboissière (Laboissière-Saint-Martin)
Lachapelle-sous-Poix
Justice de Lachapelle-sous-Poix
Laleu
Justice de Laleu
Lambercourt
Justice de Lambercourt (commune de Miannay)
voir en Sources complémentaires :
Seigneurie de Lambercourt (dépendance de Miannay) et de Miannay
Lamotte-en-Marquenterre [Lamotte-Buleux ?]
Justice de Lamotte-en-Marquenterre
Lamotte-en-Santerre
Justice de Lamotte-en-Santerre
Laviéville
Justice du fief d'Avesne (Laviéville)
Léalvillers
Justice d'Acheux, Léalvillers et Contay
Ligescourt
Justice de Boufflers, Ponches, Ligescourt et Anconnay (commune du Boisle)
Lignières-en-Vimeu
Justice d'Hansart, Villers-Aumont (commune de Lignières-en-Vimeu)
Lignières-en-Vimeu
Justice de Lignières-en-Vimeu
Lincheux
voir en Sources complémentaires :
Seigneurie de Lincheux
Liomer
Vicomté de Liomer
Loeuilly
Justice de Loeuilly
voir en Sources complémentaires :
Seigneurie de Loeuilly
Longpré-lès-Amiens
voir en Sources complémentaires :
Seigneurie de Longpré-lès-Amiens
Maignelay-Montigny
Justice d'Halluin (dépendance de Maignelay-Montigny) et Tricot (Oise)
Mailly-Maillet
Baronnie de Mailly-Maillet
Justice du Marquisat de Mailly
Maisnières
Châtellenie de Maisnières
Mametz
Justice de Mametz

Manicourt
Justice d'Herly, Étalon, Curchy, Fonchette, Punchy et Manicourt
Marcannelles
Justice du fief de Marcannelles à Amiens
Marcelcave
Justice de Marcelcave
Marché-Allouarde
Justice de Marché-Allouarde
Marquivillers
Justice de Marquivillers
Martainneville
Justice de Martainneville
Mayocque
voir en Sources complémentaires : Seigneurie de Mayocque (dépendance du Crotoy), Le Crotoy
Mazis (Le)
Justice du Mazis
Méharicourt
Justice de Méharicourt, Grand et Petit Aubigny (dépendance de Warvillers)
Meigneux
Justice de Meigneux
Mérélessart
Justice de Mérélessart
Mesge (Le)
Justice du Mesge
Mesnil-Heudin
Justice du Mesnil-Heudin
Mesnil-Saint-George
Justice de Bourges (fief de Mesnil-Saint-George)
Mézières
Justice de Mézières
Miannay
Justice du fief Vignon (commune de Miannay)
Justice et bailliage de Lambercourt (commune de Miannay)
voir en Sources complémentaires : Seigneurie de Lambercourt (dépendance de Miannay) et de Miannay
Millencourt
Justice de Millencourt (canton d'Albert)
Mirvaux
Justice de Mirvaux et Pierregot
Monchy-Lagache
Justice de Flez (commune de Monchy-Lagache)
Monflières
Justice de Monflières
Monstrelet
Justice de Monstrelet, Fienvillers, Bonneville et Fieffes
Montdidier
Bailliage de Montdidier
Mairie de Montdidier
Prévôté de Montdidier
Morchain
Justice de Pargny, Morchain, Épénancourt, Fontaine (dépendance de Pargny), Potte et dépendances, appartenant à l'abbaye Notre-Dame de Soissons
Moreuil
Bailliage de Moreuil
voir en Sources complémentaires : Justice de la Châtellenie de Moreuil
Motte (La)
Justice de La Motte (commune de Saint-Quentin-La-Motte-Croix-au-Bailly)
Naours
Justice de Naours
Nesle
Bailliage et marquisat de Nesle
Nesle-l'Hôpital
voir en Sources complémentaires : Seigneuries du Quesne, de Vergies, du Fay (dépendance de Vergies) et de Nesle-l'Hôpital
Neuville-Coppegueule
Justice de Neuville-Coppegueule
Neuville-Sire Bernard (La)
Justice de Quiry-le-Verd (commune de La Neuville-Sire Bernard)
Neuvillette
Justice de Neuvillette
Nibas
Justice de Rimbehem-les-Nibas
Nord (département)
voir : Étroeungt
Occoches
Justice de Occoches
Oise (département)
voir : Bonneuil-les-Eaux, Boulogne-la-Grasse, Boroyes, Cempois, Crèvecoeur-le-Petit, Doméliers, Dompierre, Fontaine-sous-Catheux, Grandvilliers, Hainvillers, Maignelay-Montigny, Ressons-sur-Matz, Sommereux, Tricot
Oisemont
Justice de la commanderie d'Oisemont
Prévôté du Vimeu. Siège d'Oisemont
Oissy
Justice du bailliage d'Oissy
Omiécourt
voir en Sources complémentaires : Fief d'Omiécourt (près de Hyencourt, Lihons, Chaulnes)
Onival
Justice d'Onival et Hautes Rues d'Ault
Oresmaux
Marquisat d'Oresmaux
Outrebois
Justice d'Outrebois
Pargny
Justice de Pargny, Morchain, Épénancourt, Fontaine (dépendance de Pargny), Potte et

dépendances, appartenant à l'abbaye Notre-Dame de Soissons

Pas-de-Calais (département)
voir : Le Souich

Pernois
Justice de Pernois, Halloy

Péronne
Bailliage de Péronne

Picquigny
Baronnie de Picquigny

Piennes
Justice de Piennes

Pierregot
Justice de Mirvaux et Pierregot

Pierrepont
Justice de Pierrepont

Plessier-Raulleve (Le)
Justice du Plessier-Raulleve (commune de Grivesnes)

Plessier-Rozainvillers (Le)
Justice de Saint-Albin-en-Harponval (commune du Plessier-Rozainvillers)
Justice du Plessier-Rozainvillers

Plouy
Justice de Plouy (commune de Fins)

Poix
Principauté de Poix

Ponches
Justice de Boufflers, Ponches, Ligescourt et Anconnay (commune du Boisle)

Pont-Noyelles
Justice de Pont-Noyelles

Pont-Rémy
Justice de Pont-Rémy

Potte
Justice de Pargny, Morchain, Épénancourt, Fontaine (dépendance de Pargny), Potte et dépendances, appartenant à l'abbaye Notre-Dame de Soissons

Poulainville
Justice de Coisy, Cardonnette et Poulainville
Justice de Poulainville

Punchy
Justice de Herly, Étalon, Curchy, Fonchette, Punchy et Manicourt

Querrieu
Justice de Querrieu

Quesne (Le)
voir en Sources complémentaires :
Seigneuries du Quesne, de Vergies, du Fay (dépendance de Vergies) et de Nesle-l'Hôpital

Quesnel (Le)
Justice du fief du Vivier (commune du Quesnel)

Quevauvillers
Justice de Quevauvillers et Courcelles-sous-Moyencourt

Quiry-le-Sec
Justice de la seigneurie de Quiry-le-Sec

Quiry-le-Verd
Justice de Quiry-le-Verd (commune de La Neuville-Sire Bernard)

Quivières
Justice de Quivières et Guizancourt

Rainneville
Justice de Rainneville

Rambures
Justice de Rambures

Rancourt
Justice de Rancourt

Regnière-Écluse
Justice de Regnière-Écluse

Renancourt
voir en Sources complémentaires :
Seigneurie de Renancourt (dépendance d'Amiens)

Ressons-sur-Matz
Justice de Ressons-sur-Matz (département de l'Oise)

Ribemont-sur-Ancre
Justice de Ribemont
Justice d'Heilly, Ribemont, Franvillers et dépendances

Rimbehem-les-Nibas
Justice de Rimbehem-les-Nibas

Rogy
Justice de Rogy

Rosières-en-Santerre
Justice de Rosières-en-Santerre

Rouvrel
Justice de Rouvrel

Rouvroy
Justice de Rouvroy

Roye
Bailliage de Roye
Prévôté de Roye

Rubempré
Justice de Rubempré

Rue
Bailliage de Rue

Rumigny
Justice de Rumigny

Sailly-au-Bois [Sailly-le-Sec (canton de Bray) ?]
Justice de Sailly-au-Bois

Sailly-Flibeaucourt
Justice d'Étouvy, Sailly-le-sec (fief de Sailly-Flibeaucourt)

Saint-Albin-en-Harponval
Justice de Saint-Albin-en-Harponval (commune du Plessier-Rozainvillers)

Saint-Aubin-Rivière
Justice de Saint-Aubin-Rivière

Saint-Blimont
Justice de Saint-Blimont

Sainte-Segrée
Justice de Souplicourt, Brettencourt (dépendance de Frettemolle), Frettemolle, Sainte-Segrée, Thieulloy-la-Ville

Saint-Fuscien
Justice de Saint-Fuscien
Saint-Gratien
Justice de Saint-Gratien
voir en Sources complémentaires : Seigneurie de Saint-Gratien
Saint-Maulvis
voir en Sources complémentaires : Justice de la commanderie de Saint-Maulvis
Saint-Maxent
voir en Sources complémentaires : Justice de Saint-Maxent
Saint-Quentin
voir en Sources complémentaires : Bailliage de Saint-Quentin
Saint-Quentin-La-Motte-Croix-au-Bailly
voir en Sources complémentaires : Justice de La Croix-au-Bailly
voir en Sources complémentaires : Justice de La Motte (commune de Saint-Quentin-La-Motte-Croix-au-Bailly)
Saint-Riquier
voir en Sources complémentaires : Justice de La Ferté-les-Saint-Riquier
voir en Sources complémentaires : Justice de la prévôté de Saint-Riquier
Saint-Sauflieu
voir en Sources complémentaires : Justice de Saint-Sauflieu
Saint-Valery-sur-Somme
voir en Sources complémentaires : Amirauté de Saint-Valéry-sur-Somme
voir en Sources complémentaires : Justice des comté, ville et châtellenie de Saint-Valery-sur-Somme
Senlis-le-Sec
voir en Sources complémentaires : Justice de Senlis
Sept Hommages (Les)
voir en Sources complémentaires : Justice d'Heilly (Fief des Sept Hommages)
Seux
voir en Sources complémentaires : Justice de Seux et de Fluy
Sommereux
voir en Sources complémentaires : Justice de Sommereux (Oise)
Souich (Le)
voir en Sources complémentaires : Justice du Souich (Pas-de-Calais)
Souplicourt
voir en Sources complémentaires : Justice de Souplicourt, Brettencourt (dépendance de Frettemolle), Frettemolle, Sainte-Segrée, Thieulloy-la-Ville
Thieulloy-la-Ville
voir en Sources complémentaires : Justice de Souplicourt, Brettencourt (dépendance de Frettemolle), Frettemolle, Sainte-Segrée, Thieulloy-la-Ville
Thoix
voir en Sources complémentaires : Justice de Thoix
Tilloy-les-Conty
voir en Sources complémentaires : Justice de Tilloy-les-Conty
Tours-en-Vimeu
voir en Sources complémentaires : Justice d'Houdent (commune de Tours-en-Vimeu)
Toutencourt
voir en Sources complémentaires : Justice de Toutencourt
Tricot
voir en Sources complémentaires : Justice d'Halluin (dépendance de Maignelay-Montigny) et Tricot (Oise)
Tully
voir en Sources complémentaires : Justice de Tully
Ugny-le-Gay
voir en Sources complémentaires : Justice de Ugny-le-Gay (Aisne)
Valloires
voir en Sources complémentaires : Justice temporelle de l'abbaye de Valloires (commune d'Argoules)
Varennes
voir en Sources complémentaires : Justice de l'abbaye Notre-Dame de Clerfay (dépendance de Varennes)
voir en Sources complémentaires : Justice de Varennes
Vauchelle-les-Quesnoy
voir en Sources complémentaires : Justice de Vauchelle-lès-Quesnoy
Vauchelles-lès-Authie
voir en Sources complémentaires : Justice de Vauchelles-lès-Authie
Vauvillers
voir en Sources complémentaires : Justice de Vauvillers
Vaux-en-Amienois
voir en Sources complémentaires : Justice de Vaux-en-Amienois
Vecquemont
voir en Sources complémentaires : Justice et tabellionage de Daours et Vecquemont
Vergies
voir en Sources complémentaires : Seigneuries du Quesne, de Vergies, du Fay (dépendance de Vergies) et de Nesle-l'Hôpital
Vermandois
Justice du bailliage de Vermandois
Vignacourt
Justice de la seigneurie de Vignacourt
Vignon
Justice du fief Vignon (commune de Miannay)

Ville-le-Marclet
Justice de Ville-le-Marclet
Villers-Aumont
Justice de Hansart, Villers-Aumont (commune de Lignères-en-Vimeu)
Villers-aux-Érables
Justice de Villers-aux-Érables
Villers-Bocage
Justice de Villers-Bocage
Villers-Bretonneux
Justice de Villers-Bretonneux
Villers-Campsart
Justice de Villers-Campsart
Villers-Carbonnel
Justice d'Applaincourt (commune de Villers-Carbonnel)
Villers-sous-Ailly
Justice de Villers-sous-Ailly
Villers-sur-Mareuil
Justice de Villers-sur-Mareuil (commune de Huchenneville)
Villers-sur-Moreuil [lieu ?]
Justice de Villers-sur-Moreuil
Villers-Tournelle
Justice de Villers-Tournelle
Vimeu
Prévôté du Vimeu. Siège d'Oisemont
Vitermont
Justice de Vitermont (commune d'Englebelmer)
Vivier (Le)
Justice du fief du Vivier (commune du Quesnel)
Vrely
Justice de Vrely
Vuitaineglise
Justice de Vuitaineglise (commune de Framicourt)
Wailly
Justice de Wailly
Warcheville
voir en Sources complémentaires :
Seigneurie de Warcheville (dépendance de Doudelainville)
Warloy-Baillon
Justice de Baillon (Warloy-Baillon)
Justice de Warloy-Baillon
Warvillers
Justice de Méharicourt, Grand et Petit Aubigny (dépendance de Warvillers)
Justice de Warvillers
Woignarue
Justice d'Onival et des Hautes-Rues d'Ault
Justice de Brutelette (commune de Woignarue)
Woincourt
Justice de Boccasselin (fief de Woincourt)
Justice de Woincourt

Liste des cahiers de doléances et procès-verbaux d'élection de mars 1789 du bailliage d'Amiens[40]

Courant mars 1789, les habitants des communes et communautés de paroisses du tiers état, âgés de 25 ans, domiciliés et compris au rôle des contributions, sont convoqués pour se réunir en assemblée. Ces assemblées rédigent chacune un cahier de plaintes et doléances, et nomment des députés chargés de porter ce cahier à l'assemblée générale du bailliage, et d'élire les députés aux États généraux.

Les deux documents produits par chacune des assemblées dans le ressort du bailliage d'Amiens et du bailliage secondaire de Ham, cahiers de doléances et procès-verbaux d'élection des députés, sont réunis sous les cotes 1 B 296 à 1 B 323. À l'occasion du centenaire de 1789, et en vertu d'une décision du Conseil général de la Somme, leur contenu a été transcrit et publié dans les volumes 1 à 4 de *Documents pour servir à l'histoire de la Révolution française dans le département de la Somme : États Généraux de 1789. Élections, rédaction des cahiers* (Amiens, T. Jeunets, 1888-1904). Les documents sont répartis par prévôté. Cette publication est d'ailleurs consultable sur le site internet des Archives départementales de la Somme.

Or, à l'occasion d'une consultation en salle de lecture en juillet 2022, un lecteur a constaté que les documents décrits dans la notice correspondant à la cote 1 B 316 dans l'inventaire sommaire de 1883 étaient introuvables. Après vérification, il s'est avéré que ces documents se trouvaient dispersés sous différentes autres cotes et, bien plus, qu'un grand désordre régnait dans l'ensemble des articles contenant les cahiers de doléances.

Afin de remettre à leur place ces documents, il n'était pas possible de se fier à l'inventaire sommaire, qui n'en mentionne qu'un choix très restreint[41]. Nous avons donc reconstitué les liasses à l'aide de la publication du Centenaire. Cette opération a été l'occasion de dresser une liste des communautés paroissiales et de mettre en regard la cote correspondante. Quelques problèmes ont été relevés à cette occasion :

- 3 procès-verbaux ne sont pas mentionnés dans la publication (Amiens, Hallivillers et Ham) ;
- dans le volume 3, six paroisses ont été oubliées dans la table des matières : L'Étoile, Fransu-Houdancourt, Gapennes, Gorenflos, Gueschart et Lamotte-Buleux ;
- la paroisse de La Vicogne se trouve en deux endroits différents : le cahier sous la cote 1 B 299, dans le vol. 1 de la publication, et le procès-verbal sous la cote 1 B 310, dans le vol. 2 ; cette paroisse dépendait de la prévôté de Beauquesne et le cahier figure au bon endroit, mais le procès-verbal se trouve par erreur sous la prévôté de Doullens…
- les cahiers et procès-verbaux originaux de Flesselles et de Friville-Escarbotin n'ont pas été retrouvés, bien qu'ils soient reproduits dans la publication.

Au total, cet ensemble englobe 445 communautés (dont 42 du futur département de l'Oise, 1 du Pas-de-Calais et 4 de la Seine-Inférieure), plus les cahiers de doléances communs de 4 prévôtés.

Cette fastidieuse remise en ordre a entraîné la production d'une liste des communautés paroissiales avec les cotes correspondantes, accompagnée de diverses remarques. Voici donc cette liste, dans l'ordre alphabétique des noms de lieux. Elle permettra de s'y retrouver facilement tant dans les originaux que dans la publication de *Documents pour servir à l'histoire de la Révolution française*…

[40] Cette annexe est placée à la fin de l'instrument de recherche : ce n'est pas forcément la bonne place, mais comme il s'agit d'un ajout postérieur à sa publication, nous n'avons pas voulu perturber la pagination.
[41] Par exemple, sous l'article 1 B 316 ne sont mentionnés que Bouchon et Saint-Riquier, alors que la liasse contient les documents produits par 14 assemblées différentes.

Paroisse	Cote	Vol. n°[42]	Cahier de doléances	Département	Prévôté
Prévôté de Beauquesne	1B296	1			Beauquesne
Prévôté de Beauvaisis (Amiens)	1B301	1			Beauvaisis (Amiens)
Prévôté de Saint-Riquier	1B315	3			Saint-Riquier
Prévôtés réunies de Doullens et Fouilloy	1B309	2			Doullens
Acheux-en-Amiénois	1B298	1			Beauquesne
Acheux-en-Vimeu	1B317	4			Vimeu
Agenville, dit Genville	1B315	3			Saint-Riquier
Agnières	1B306	2			Beauvaisis (Grandvilliers)
Ailly-sur-Somme	1B301	1	manque		Beauvaisis (Amiens)
Airaines	1B321	4			Vimeu
Allenay	1B317	4			Vimeu
Allonville	1B296	1			Beauquesne
Amiens	1B296	0	manque		
Andainville	1B321	4			Vimeu
Argoeuves	1B296	1			Beauquesne
Arquèves	1B298	1			Beauquesne
Aubigny	1B311	3			Fouilloy
Ault	1B317	4			Vimeu
Aumâtre	1B321	4			Vimeu
Aumont	1B321	4	manque		Vimeu
Autheux	1B309	2			Doullens
Authie	1B298	1			Beauquesne
Authieule	1B309	2			Doullens
Avelesges	1B321	4	manque		Vimeu
Avesnes et Le Saulchoy	1B321	4			Vimeu
Bacouël	1B301	1			Beauvaisis (Amiens)
Bailleul	1B317	4			Vimeu
Baizieux	1B311	3			Fouilloy
Barly	1B309	2			Doullens
Bazancourt	1B307	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Béalcourt	1B309	2			Doullens
Beaucourt-Saint-Éloy	1B296	1			Beauquesne
Beaudéduit	1B307	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Beaumetz	1B316	3			Saint-Riquier
Beauquesne	1B298	1			Beauquesne
Beauval et Hulleux	1B309	2			Doullens
Béhen	1B317	4			Vimeu
Bellifontaine, com. de Bailleul	1B317	4			Vimeu
Belloy-Saint-Léonard	1B321	4	manque		Vimeu
Belloy-sur-Somme	1B296	1			Beauquesne
Bernapré	1B321	4			Vimeu
Bernaville	1B298	1			Beauquesne
Bernay	1B315	3			Saint-Riquier
Berneuil	1B298	1			Beauquesne
Berny	1B305	1			Beauvaisis (Amiens)
Bertangles	1B296	1			Beauquesne
Berteaucourt-les-Dames	1B298	1			Beauquesne

[42] N° du volume des *Documents pour servir à l'histoire de la Révolution française dans le département de la Somme*.

Paroisse	Cote	Vol. n°[42]	Cahier de doléances	Département	Prévôté
Béthencourt-Saint-Ouen	1B296	1			Beauquesne
Béthencourt-sur-Mer	1B317	4			Vimeu
Bettembos	1B306	2			Beauvaisis (Grandvilliers)
Bettencourt-Rivière	1B321	4			Vimeu
Blangy-sous-Poix	1B306	2			Beauvaisis (Grandvilliers)
Blangy-Tronville	1B311	3			Fouilloy
Blargies	1B307	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Boisbergues	1B309	2			Doullens
Boismont et Pinchefalise	1B317	4			Vimeu
Boisrault	1B321	4			Vimeu
Bonnay	1B311	3			Fouilloy
Bonneville	1B309	2			Doullens
Bouchon	1B316	3			Saint-Riquier
Bougainville	1B301	1			Beauvaisis (Amiens)
Bouillancourt-en-Séry	1B317	4			Vimeu
Bouillancourt-sous-Miannay	1B319	4			Vimeu
Bouquemaison	1B309	2			Doullens
Bourdon	1B296	1			Beauquesne
Bourseville	1B317	4			Vimeu
Boutavent-la-Grange	1B307	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Bouttancourt, Ansenne et Monthière	1B317	4			Vimeu
Bouveresse	1B307	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Bovelles	1B301	1			Beauvaisis (Amiens)
Boves	1B301	1			Beauvaisis (Amiens)
Bray-lès-Mareuil	1B318	4			Vimeu
Breilly	1B301	1	manque		Beauvaisis (Amiens)
Bresle	1B311	3			Fouilloy
Brévillers	1B309	2			Doullens
Briot	1B307	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Briquemesnil	1B301	1			Beauvaisis (Amiens)
Brombos	1B307	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Broquier	1B307	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Brucamps	1B315	3			Saint-Riquier
Buigny-l'Abbé	1B315	3			Saint-Riquier
Buire-sous-Corbie	1B314	3			Fouilloy
Bus	1B298	1			Beauquesne
Bussus	1B316	3			Saint-Riquier
Bussy-lès-Daours	1B311	3			Fouilloy
Bussy-les-Poix	1B306	2			Beauvaisis (Grandvilliers)
Cachy	1B311	3			Fouilloy
Cagny	1B301	1			Beauvaisis (Amiens)
Cahon	1B318	4			Vimeu
Camon	1B311	3			Fouilloy
Campeaux	1B307	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Camps-en-Amiénois	1B321	4			Vimeu
Canaples	1B298	1			Beauquesne
Candas	1B309	2			Doullens
Cannessières	1B321	4			Vimeu
Canny	1B307	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Cantepie-Ile-Saint-Hilaire, com. de Bouvaincourt-sur-	1B317	4			Vimeu

Paroisse	Cote	Vol. n°[42]	Cahier de doléances	Département	Prévôté
Bresle					
Cardonnette	1B296	1			Beauquesne
Caubert	1B319	4			Vimeu
Caulières	1B306	2	manque		Beauvaisis (Grandvilliers)
Cavillon	1B301	1			Beauvaisis (Amiens)
Cayeux-sur-Mer	1B318	4			Vimeu
Cerisy-Buleux	1B318	4			Vimeu
Cerisy-Gailly	1B314	3			Fouilloy
La Chaussée-Tirancourt, dite La Chaussée de Picquigny	1B297	1			Beauquesne
Chepy	1B318	4			Vimeu
Choqueuses-les-Besnards	1B307	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Citerne	1B318	4			Vimeu
Clairy-Saulchoix	1B301	1			Beauvaisis (Amiens)
Coisy	1B296	1			Beauquesne
Condé-Folie	1B321	4			Vimeu
Contay	1B311	3			Fouilloy
Conteville	1B315	3			Saint-Riquier
Corbie	1B311	3			Fouilloy
Cottenchy	1B301	1			Beauvaisis (Amiens)
Coulonvillers	1B315	3			Saint-Riquier
Courcelles	1B301	1	manque		Beauvaisis (Amiens)
Courcelles-sous-Thoix	1B306	2			Beauvaisis (Grandvilliers)
Cramont	1B315	3			Saint-Riquier
Creuse	1B301	1			Beauvaisis (Amiens)
Croissy	1B305	1		Oise	Beauvaisis (Amiens)
Croixrault	1B306	2	manque		Beauvaisis (Grandvilliers)
Crouy	1B301	1	manque		Beauvaisis (Amiens)
Dameraucourt	1B307	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Daours	1B311	3			Fouilloy
Dargies	1B307	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Dargnies	1B318	4			Vimeu
Domart-en-Ponthieu	1B298	1			Beauquesne
Domart-sur-la-Luce	1B314	3			Fouilloy
Domesmont	1B298	1			Beauquesne
Domléger	1B315	3			Saint-Riquier
Domqueur	1B315	3			Saint-Riquier
Doudeauville	1B308	2	manque	Seine-Inférieure	Beauvaisis (Grandvilliers)
Doullens	1B310	2			Doullens
Douriez	1B321	4		Pas-de-Calais	Vimeu
Dreuil-lès-Amiens	1B301	1	manque		Beauvaisis (Amiens)
Dreuil-lès-Molliens	1B301	1			Beauvaisis (Amiens)
Dromesnil	1B321	4			Vimeu
Dury et Amilly	1B302	1			Beauvaisis (Amiens)
Élencourt	1B308	2	manque	Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Épaumesnil	1B321	4			Vimeu
Épécamps	1B299	1			Beauquesne
Éplessier	1B306	2	manque		Beauvaisis (Grandvilliers)
Équennes	1B306	2			Beauvaisis (Grandvilliers)
Éramecourt	1B306	2	manque		Beauvaisis (Grandvilliers)
Ergnies	1B315	3			Saint-Riquier
Ernemont-Boutavent	1B308	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Essertaux	1B302	1			Beauvaisis (Amiens)

Paroisse	Cote	Vol. n°[42]	Cahier de doléances	Département	Prévôté
Estréboeuf	1B318	4			Vimeu
Estrées	1B302	1			Beauvaisis (Amiens)
Estrées-lès-Crécy	1B315	3			Saint-Riquier
L'Étoile	1B316	3			Saint-Riquier
Étréjust	1B321	4			Vimeu
La Faloise	1B305	2			Beauvaisis (Amiens)
Famechon	1B302	1			Beauvaisis (Amiens)
Favières	1B315	3			Saint-Riquier
Fay-lès-Hornoy	1B304	1			Beauvaisis (Amiens)
Ferrières	1B302	1			Beauvaisis (Amiens)
Feuquières	1B308	2	manque	Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Fieffes	1B299	1			Beauquesne
Fieffes	1B310	2	manque		Doullens
Fienvillers	1B299	1			Beauquesne
Fienvillers	1B310	2	manque		Doullens
Flers-sur-Noye	1B305	1			Beauvaisis (Amiens)
Flesselles	1B296	1	manque dans la liasse, présent dans le livre		Beauquesne
Fleury	1B306	2	manque		Beauvaisis (Grandvilliers)
Flixecourt	1B296	1			Beauquesne
Floxicourt	1B302	1			Beauvaisis (Amiens)
Fluy	1B302	1			Beauvaisis (Amiens)
Fontaine-le-Sec	1B321	4			Vimeu
Fontaine-sous-Catheux ou Fontaine-Bonneleau	1B308	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Fontaine-sur-Maye	1B315	3			Saint-Riquier
Fontenay	1B308	2	manque	Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Forceville	1B321	4			Vimeu
Forest-l'Abbaye	1B315	3			Saint-Riquier
Forest-Montiers	1B315	3			Saint-Riquier
Formerie	1B308	2	manque	Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Foucaucourt-hors-Nesle	1B321	4			Vimeu
Fouilloy	1B311	3			Fouilloy
Fourdrinoy	1B302	1			Beauvaisis (Amiens)
Framicourt	1B318	4			Vimeu
Franqueville et Barlette	1B316	3			Saint-Riquier
Fransu et Houdancourt	1B316	3			Saint-Riquier
Fransures	1B305	1			Beauvaisis (Amiens)
Franvillers	1B311	3			Fouilloy
Fréchencourt	1B311	3			Fouilloy
Fresnes-Tilloloy	1B321	4			Vimeu
Fresneville	1B321	4			Vimeu
Fresnoy-au-Val	1B302	1	manque		Beauvaisis (Amiens)
Fressenneville	1B318	4			Vimeu
Frettecuisse	1B322	4			Vimeu
Frettemeule	1B318	4			Vimeu
Frettemolle	1B306	2	manque		Beauvaisis (Grandvilliers)
Friaucourt	1B318	4			Vimeu
Fricamps	1B302	1			Beauvaisis (Amiens)

Paroisse	Cote	Vol. n°[42]	Cahier de doléances	Département	Prévôté
Friville-Escarbotin	1B318	4	manque dans la liasse (cahier et p.-v.), présent dans le livre		Vimeu
Frohen-le-Grand	1B310	2			Doullens
Frohen-le-Petit	1B310	2			Doullens
Frucourt	1B318	4			Vimeu
Gamaches	1B319	4			Vimeu
Gancourt	1B308	2		Seine-Inférieure	Beauvaisis (Grandvilliers)
Gapennes	1B315	3			Saint-Riquier
Gentelles	1B312	3			Fouilloy
Gézaincourt	1B310	2			Doullens
Glisy	1B312	3			Fouilloy
Gorenflos	1B315	3			Saint-Riquier
Gouy-l'Hôpital	1B302	2	manque		Beauvaisis (Amiens)
Gouy-les-Groseillers	1B305	2		Oise	Beauvaisis (Amiens)
Grandvilliers	1B308	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Grattepanche	1B302	2			Beauvaisis (Amiens)
Grouches	1B310	2			Doullens
Gueschart	1B315	3			Saint-Riquier
Guignemicourt	1B302	2			Beauvaisis (Amiens)
Guyencourt	1B302	2			Beauvaisis (Amiens)
Hainneville-Campagne	1B319	4			Vimeu
Hallivillers	1B302	0	manque		Beauvaisis (Amiens)
Halloy-lès-Pernois	1B299	1			Beauquesne
Ham	1B323	0	manque		Chauny
Hamel	1B312	3			Fouilloy
Hamelet	1B312	3			Fouilloy
Hangard	1B314	3			Fouilloy
Hangest-sur-Somme	1B302	2	manque		Beauvaisis (Amiens)
Harcelaines	1B319	4			Vimeu
Harponville	1B299	1			Beauquesne
Haubos	1B308	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Haussez et Courcelles-Rançon	1B308	2		Seine-Inférieure	Beauvaisis (Grandvilliers)
Havernas	1B299	1			Beauquesne
Heilly	1B312	3			Fouilloy
Hem et Hardinval	1B310	2			Doullens
Hénencourt	1B312	3			Fouilloy
Héricourt	1B308	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Hérissart	1B299	1			Beauquesne
Hescamps-Saint-Clair	1B306	2			Beauvaisis (Grandvilliers)
Heucourt	1B322	4			Vimeu
Heuzecourt	1B310	2			Doullens
Hocquincourt	1B319	4			Vimeu
Hornoy	1B322	4			Vimeu
L'Hortoy	1B305	2			Beauvaisis (Amiens)
La Houssoye	1B312	3			Fouilloy
Huppy	1B319	4			Vimeu
Inval-Boiron	1B322	4			Vimeu
Jumel-Petit Bosquel	1B305	2			Beauvaisis (Amiens)
Lachapelle-sous-Poix	1B306	2			Beauvaisis (Grandvilliers)
Laleu	1B322	4			Vimeu

Paroisse	Cote	Vol. n°[42]	Cahier de doléances	Département	Prévôté
Lamaronde	1B306	2			Beauvaisis (Grandvilliers)
Lamotte-Buleux	1B315	3			Saint-Riquier
Lamotte-en-Santerre	1B312	3			Fouilloy
Lanchères	1B319	4			Vimeu
Lanches-Saint-Hilaire	1B299	1	manque		Beauquesne
Lavacquerie	1B308	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Léalvillers	1B299	1	manque		Beauquesne
Lignières-Chatelain	1B306	2			Beauvaisis (Grandvilliers)
Lignières-en-Vimeu	1B322	4			Vimeu
Limeux	1B319	4			Vimeu
Lincheux-Hallivillers	1B302	2			Beauvaisis (Amiens)
Loeuilly et le Prieuré	1B302	2			Beauvaisis (Amiens)
Longueau	1B312	3			Fouilloy
Longvillers	1B309	2			Doullens
Loueuse	1B308	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Louvencourt	1B299	1	manque		Beauquesne
Luchuel	1B310	2			Doullens
Maison-Ponthieu	1B315	3			Saint-Riquier
Maison-Rolland	1B315	3			Saint-Riquier
Marcelcave	1B312	3			Fouilloy
Marieux	1B299	1	manque		Beauquesne
Meigneux	1B306	2			Beauvaisis (Grandvilliers)
Méréaucourt	1B306	2			Beauvaisis (Grandvilliers)
Mérélessart	1B319	4			Vimeu
Méricourt-en-Vimeu	1B322	4	manque		Vimeu
Méricourt-l'Abbé	1B314	3			Fouilloy
Le Mesge	1B302	2			Beauvaisis (Amiens)
Mesnil-Eudin	1B322	4			Vimeu
Métigny	1B322	4			Vimeu
Miannay	1B319	4			Vimeu
Millencourt	1B315	3			Saint-Riquier
Mirvaux	1B297	1	manque		Beauquesne
Molagnies	1B308	2		Seine-Inférieure	Beauvaisis (Grandvilliers)
Moliens	1B308	2	manque	Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Molliens-au-Bois	1B297	1			Beauquesne
Molliens-Vidame	1B302	2			Beauvaisis (Amiens)
Monceaux-l'Abbaye	1B307	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Monchel et Ercourt	1B318	4			Vimeu
Monsures	1B303	2			Beauvaisis (Amiens)
Montagne-Fayel	1B322	4			Vimeu
Montigny-aux-Jongleurs	1B310	2			Doullens
Montigny-Villaincourt	1B312	3			Fouilloy
Montonvillers	1B297	1			Beauquesne
Montrelet	1B299	1			Beauquesne
Morcourt	1B314	3			Fouilloy
Mouflers	1B315	3			Saint-Riquier
Mouflières	1B322	4			Vimeu
Moyencourt	1B303	2			Beauvaisis (Amiens)
Moyenneville	1B319	4			Vimeu
Mureaumont	1B308	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Namps-au-Mont	1B303	2	manque		Beauvaisis (Amiens)
Namps-au-Val	1B303	2	manque		Beauvaisis (Amiens)
Nampty	1B303	2	manque		Beauvaisis (Amiens)
Naours	1B299	1			Beauquesne
Nesle-l'Hôpital	1B323	4			Vimeu

Paroisse	Cote	Vol. n°[42]	Cahier de doléances	Département	Prévôté
Neuilly-le-Dien	1B315	3			Saint-Riquier
Neuville et Drancourt	1B318	4			Vimeu
Neuville-au-Bois	1B323	4			Vimeu
Neuville-Coppegueule	1B323	4			Vimeu
Neuville-lès-Loeuilly	1B303	2			Beauvaisis (Amiens)
Neuville-lès-Saint-Riquier, dit Neufville	1B315	3			Saint-Riquier
Neuvillette	1B310	2			Doullens
Nibas	1B319	4			Vimeu
Noyelles-en-Chaussée	1B315	3			Saint-Riquier
Occoches	1B310	2			Doullens
Ochancourt	1B319	4			Vimeu
Offignies	1B306	2			Beauvaisis (Grandvilliers)
Offoy	1B308	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Oisemont	1B323	4			Vimeu
Oissy	1B303	2			Beauvaisis (Amiens)
Omécourt	1B308	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Oneux	1B315	3			Saint-Riquier
Oresmaux	1B303	2			Beauvaisis (Amiens)
Oust-Marest	1B319	4			Vimeu
Outrebois	1B310	2			Doullens
Paillart	1B305	2		Oise	Beauvaisis (Amiens)
Pendé, Sallenelle et Tilloy	1B319	4			Vimeu
Pernois	1B299	1			Beauquesne
Picquigny	1B303	2	manque		Beauvaisis (Amiens)
Pierregot	1B297	1			Beauquesne
Pissy	1B303	2			Beauvaisis (Amiens)
Plachy-Buyon	1B303	2			Beauvaisis (Amiens)
Poix	1B303	2			Beauvaisis (Amiens)
Pont-de-Metz	1B303	2			Beauvaisis (Amiens)
Pont-Noyelles, dit Pont-Querrieu	1B312	3			Fouilloy
Poulainville	1B297	1			Beauquesne
Prouville	1B316	3			Saint-Riquier
Prouzel	1B303	2			Beauvaisis (Amiens)
Querrieu	1B312	3			Fouilloy
Quesnoy-sur-Airaines	1B323	4			Vimeu
Quevauvillers	1B303	2	manque		Beauvaisis (Amiens)
Raincheval	1B299	1			Beauquesne
Rainneville	1B297	1			Beauquesne
Ramburelles	1B319	4			Vimeu
Rambures	1B319	4			Vimeu
Regnière-Écluse	1B315	3			Saint-Riquier
Remaisnil	1B310	2			Doullens
Revelles	1B303	2			Beauvaisis (Amiens)
Ribeaucourt	1B316	3			Saint-Riquier
Ribemont	1B313	3			Fouilloy
Riencourt	1B303	2	manque		Beauvaisis (Amiens)
Rivery	1B313	3			Fouilloy
Rogy-la-Grandville	1B305	2			Beauvaisis (Amiens)
Romescamps et Abancourt	1B308	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Rubempré	1B297	1			Beauquesne
Rumaisnil	1B304	2			Beauvaisis (Amiens)

Paroisse	Cote	Vol. n°[42]	Cahier de doléances	Département	Prévôté
Rumigny	1B304	2			Beauvaisis (Amiens)
Saigneville	1B319	4			Vimeu
Sailly-le-Sec	1B314	3			Fouilloy
Sailly-Lorette	1B314	3			Fouilloy
Sains, Saint-Fuscien et Petit-Cagny	1B304	2			Beauvaisis (Amiens)
Saint-Acheul	1B310	2			Doullens
Saint-Aubin	1B304	2	manque		Beauvaisis (Amiens)
Saint-Blimont	1B319	4			Vimeu
Saint-Deniscourt	1B308	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Sainte-Segrée	1B306	2			Beauvaisis (Grandvilliers)
Saint-Gratien	1B313	3			Fouilloy
Saint-Léger-le-Pauvre	1B323	4			Vimeu
Saint-Léger-lès-Authie	1B300	1			Beauquesne
Saint-Léger-lès-Domart	1B300	1			Beauquesne
Saint-Mard	1B320	4			Vimeu
Saint-Martin-lès-Conty, Le Hamel, Luzières, Rivières et dépendances, com. de Conty	1B301	2			Beauvaisis (Amiens)
Saint-Mauguille, hameau de Drugy	1B316	3			Saint-Riquier
Saint-Maulvis	1B323	4			Vimeu
Saint-Maxent	1B319	4			Vimeu
Saint-Ouen	1B300	1			Beauquesne
Saint-Pierre-A-Gouy	1B304	2	manque		Beauvaisis (Amiens)
Saint-Pierre-lès-Selincourt (abbaye)	1B323	4			Vimeu
Saint-Pierre-lès-Selincourt (paroisse)	1B323	4			Vimeu
Saint-Quentin-des-Prés	1B308	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly	1B319	4			Vimeu
Saint-Riquier	1B316	3			Saint-Riquier
Saint-Romain	1B306	2			Beauvaisis (Grandvilliers)
Saint-Samson-sous-Thérain	1B308	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Saint-Sauflieu	1B304	2			Beauvaisis (Amiens)
Saint-Sauveur	1B297	1			Beauquesne
Saint-Thibault	1B308	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Saint-Vaast-en-Chaussée	1B297	1			Beauquesne
Saint-Valery	1B320	4			Vimeu
Saisseval	1B304	2			Beauvaisis (Amiens)
Saleux-Salouël	1B304	2			Beauvaisis (Amiens)
Sarcus	1B308	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Sarnois	1B308	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Saveuse	1B304	2			Beauvaisis (Amiens)
Selincourt	1B323	4			Vimeu
Senlis-Hédauville	1B300	1			Beauquesne
Sentelie	1B306	2			Beauvaisis (Grandvilliers)
Seux	1B304	2			Beauvaisis (Amiens)
Soreng, Bazinval et	1B323	4			Vimeu

Paroisse	Cote	Vol. n°[42]	Cahier de doléances	Département	Prévôté
l'Épinoy					
Soues	1B304	2	manque		Beauvaisis (Amiens)
Souplicourt	1B306	2			Beauvaisis (Grandvilliers)
Sully	1B308	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Surcamps	1B316	3			Saint-Riquier
Tailly	1B323	4			Vimeu
Taisnil, dit Tagny	1B304	2			Beauvaisis (Amiens)
Talmas	1B300	1			Beauquesne
Thérines	1B308	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Thézy-Glimont	1B313	3			Fouilloy
Thieulloy-l'Abbaye	1B304	2			Beauvaisis (Amiens)
Thieulloy-la-Ville	1B306	2			Beauvaisis (Grandvilliers)
Thoix	1B306	2	manque		Beauvaisis (Grandvilliers)
Tilloy-Floriville	1B320	4			Vimeu
Tilloy-lès-Conty	1B304	2			Beauvaisis (Amiens)
Toeufles	1B320	4			Vimeu
Tours-en-Vimeu	1B320	4			Vimeu
Toutencourt	1B300	1			Beauquesne
Treux	1B314	3			Fouilloy
Tronchoy	1B323	4			Vimeu
Tully	1B320	4			Vimeu
Vacquerie	1B300	1			Beauquesne
Vaire-sous-Corbie	1B313	3			Fouilloy
Valdemaison, com. de Talmas	1B300	1	manque		Beauquesne
Varennes	1B300	1	manque		Beauquesne
Vauchelles-lès-Authie	1B300	1			Beauquesne
Vauchelles-lès-Domart	1B316	3			Saint-Riquier
Vaudricourt	1B320	4			Vimeu
Vaux-lès-Amiens	1B297	1			Beauquesne
Vaux-Marquenneville	1B320	4			Vimeu
Vaux-sous-Corbie	1B313	3			Fouilloy
Vecquemont	1B313	3			Fouilloy
Vergies	1B323	4			Vimeu
Vers-Hébécourt	1B304	2			Beauvaisis (Amiens)
La Vicogne	1B299	1	manque p.-v.		Beauquesne
La Vicogne	1B310	2	manque cahier		Doullens
Vignacourt	1B297	1			Beauquesne
Villeroy	1B323	4			Vimeu
Villers-Bocage	1B297	1			Beauquesne
Villers-Bretonneux	1B313	3			Fouilloy
Villers-Campsart	1B323	4			Vimeu
Villers-sur-Mareuil	1B319	4			Vimeu
Villers-Vermont	1B308	2		Oise	Beauvaisis (Grandvilliers)
Ville-sous-Corbie	1B314	3			Fouilloy
Vraignes	1B306	2	manque		Beauvaisis (Grandvilliers)
Wailly-Croy	1B304	2			Beauvaisis (Amiens)
Warfusée-Abancourt	1B313	3			Fouilloy
Wargnies	1B300	1	manque		Beauquesne
Warloy-Baillon	1B313	3			Fouilloy
Warlus	1B323	4			Vimeu
Wiencourt-l'Équipée	1B314	3			Fouilloy
Wiry-au-Mont	1B320	4			Vimeu
Woignarue	1B320	4			Vimeu

Paroisse	Cote	Vol. n°[42]	Cahier de doléances	Département	Prévôté
Yaucourt-Bussus	1B316	3			Saint-Riquier
Yvrench	1B316	3			Saint-Riquier
Yvrencheux	1B316	3			Saint-Riquier
Yzeux	1B297	1			Beauquesne